



EX-LIBRIS



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ

Nº

711

LES MERVEILLES DE LA NATURE

LES RACES HUMAINES

LES MERVEILLES DE LA NATURE

L'HOMME ET LES ANIMAUX

Par A.-E. BREHM

DESCRIPTION POPULAIRE DES RACES HUMAINES ET DU RÈGNE ANIMAL

CARACTÈRES, MŒURS, INSTINCTS, HABITUDES ET RÉGIME

CHASSES, COMBATS, CAPTIVITÉ, DOMESTICITÉ, ACCLIMATATION, USAGE ET PRODUITS

10 volumes grand in-8 de chacun 800 pages, avec environ 6 500 figures intercalées dans le
texte et 176 planches tirées hors texte sur papier teinté... .. 410 fr.

CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT

Broché..... 41 fr. — Relié en demi-chagrin, plats toile, tranches dorées..... 46 fr.

LES RACES HUMAINES

PAR LE D^r R. VERNEAU

1 vol. gr. in-8, avec 500 figures..... 41 fr.

LES MAMMIFÈRES

ÉDITION FRANÇAISE PAR Z. GERBE

2 vol. gr. in-8, avec 770 figures et 40 planches..... 22 fr.

LES OISEAUX

ÉDITION FRANÇAISE PAR Z. GERBÉ

2 vol. gr. in-8, avec 500 figures et 40 planches..... 22 fr.

LES REPTILES ET LES BATRACIENS

ÉDITION FRANÇAISE PAR E. SAUVAGE

1 vol. in-8, avec 600 figures et 20 planches.. .. 41 fr.

LES POISSONS ET LES CRUSTACÉS

ÉDITION FRANÇAISE PAR E. SAUVAGE ET J. KUNCKEL D'HERCULAÏS

1 vol. gr. in-8 de 750 pages, avec 524 figures et 20 planches.... .. 41 fr.

LES INSECTES

LES MYRIAPODES, LES ARACHNIDES

ÉDITION FRANÇAISE PAR J. KUNCKEL D'HERCULAÏS

2 vol. gr. in-8, avec 2060 figures et 36 planches. 22 fr.

LES VERS, LES MOLLUSQUES

LES ÉCHINODERMES, LES ZOOPHYTES, LES PROTOZOAÏRES

Et les Animaux des grandes profondeurs

ÉDITION FRANÇAISE PAR A.-T. DE ROCHEBRUNE

1 vol. gr. in-8, avec 1200 figures et 20 planches..... 41 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE

CORBELL. — Imprimerie CRÉTÉ.

A E. BREHM

MERVEILLES DE LA NATURE

LES

RACES HUMAINES

PAR

LE D^R R. VERNEAU

PRÉPARATEUR AU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE
LAURÉAT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)

PRÉFACE

PAR

A. DE QUATREFAGES

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES)
PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Par A. de QUATREFAGES,

Membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur d'Anthropologie au Muséum.

I. — Les naturalistes, qui ont si bien fait connaître les plantes et les animaux, qui depuis si longtemps se sont enquis de leurs caractères de toute sorte, qui les ont distribués dans des cadres méthodiques et ont cherché à en préciser la distribution géographique, semblent avoir négligé comme d'un commun accord l'étude de l'homme. A de très rares exceptions près, ou bien ils n'en disent rien, ou bien ils ne lui consacrent que quelques lignes, comme Linné, ou tout au plus quelques pages, comme Cuvier.

Buffon avait pourtant donné un exemple qui aurait dû être suivi (1749-1773). Le premier, il a considéré l'homme au point de vue ethnologique, et a cherché à coordonner les renseignements recueillis par les voyageurs. Ces documents étaient bien insuffisants, bien incomplets, puisque Bruce revenait à peine de l'Abyssinie et que Cook n'en était qu'à son second voyage. On doit d'autant plus admirer la manière dont notre grand naturaliste en a tiré parti. Presque toutes les graves questions, qui nous préoccupent encore aujourd'hui, sont abordées et résolues, comme elles pouvaient l'être alors, dans cet essai remarquable qui mérite à son auteur le titre de fondateur de l'Anthropologie.

Ce travail présente pourtant deux grandes

lacunes. Dans la description des diverses races humaines, Buffon ne tient compte que des caractères extérieurs; ceux que l'on peut tirer du squelette lui échappent entièrement. En outre, en vertu du dédain qu'il professa toujours pour les classifications, il ne pouvait songer à distribuer ces races dans un cadre méthodique. Tout en se préoccupant des questions de rapport et de filiation, il se borna donc à les décrire dans l'ordre où il les rencontrait sur le globe. Toutefois, il rattacha tous les groupes humains, qui pour lui ne sont que des races d'une seule espèce, à quatre types fondamentaux caractérisés surtout par la couleur.

Blumenbach, qui partageait d'ailleurs les idées générales de Buffon, demanda à l'anatomie des moyens nouveaux de caractérisation, il fonda l'ostéologie ethnologique (1775-1808), qui devait acquérir une si grande importance entre les mains de Retzius et surtout de Broca.

Puis l'ouvrage de Frédéric Schlegel sur la langue des Indous (1808), introduisit la linguistique comparée dans les études ethnologiques.

Prichard (1), mettant à profit cet ensemble de données, publia l'ouvrage gé-

(1) Prichard, *Histoire naturelle de l'Homme*, trad. de l'anglais par F. D. Roulin. Paris. 1843.

néral qu'il chercha à compléter et à améliorer pendant près de quarante ans (1808-1846). Mais il n'était pas naturaliste et s'en tint à peu près toujours à l'ordre géographique dans la description des races qu'il passait en revue.

Enfin, les classifications proprement dites prirent naissance sous l'empire des idées polygénistes inaugurées par Virey. On voulut classer les prétendues espèces humaines comme on avait classé les espèces animales; et, malgré ce que le point de départ avait d'erroné, on rendit par là un service réel à la science.

Pendant que l'anthropologie se constituait à l'état de science distincte par l'application à l'homme des méthodes zoologiques et l'acquisition de celles qui lui sont propres, les investigateurs étaient à l'œuvre et lui apportaient des matériaux, chaque jour plus nombreux et plus riches.

Les savants scandinaves Forchhammer, Steenstrup et Worsaae faisaient revivre des populations remontant au delà des plus obscures légendes et inauguraient l'histoire préhistorique (1847-1856).

Boucher de Perthes (1838-1847) et Lartet (1861), plongeant bien plus avant dans le passé, découvraient l'homme fossile et fondaient la paléontologie humaine.

En même temps, de vaillants et savants voyageurs exploraient toutes les parties du globe et en décrivaient les populations avec bien plus de soin qu'on ne le faisait naguère.

En même temps aussi, les Sociétés d'Anthropologie, toutes filles de celle de Paris (1857), étaient à l'œuvre et leurs publications témoignaient de leur féconde activité.

II. — Depuis une quarantaine d'années, l'anthropologie s'est ainsi enrichie d'une foule innombrable de travaux du plus grand intérêt. Mais ces documents sont restés isolés; Prichard n'a pas eu de successeur.

En Angleterre, son compatriote, Latham, semble avoir voulu le continuer (1850-

1862). Mais il est moins complet que son modèle, et, comme lui, il fait une trop large part à la linguistique et à la géographie.

En Allemagne, Waitz et Gerland n'ont décrit avec détail que les races les plus inférieures (1859-1865).

En France, Virey (1801-1804), Lacépède (1824-1827) et Bory de Saint-Vincent (1825-1827) ont voulu faire une *Histoire de l'Homme*. De ces trois ouvrages, le dernier seul présente quelque intérêt. Mais, indépendamment des nombreuses et justes critiques qu'on peut lui adresser, il est beaucoup trop succinct et incomplet; et on doit, à plus forte raison, faire les mêmes reproches au livre de d'Omalus d'Halloy (1).

En somme, nous n'avons pas un livre que l'on puisse consulter pour se faire une idée succincte, mais exacte, de ce que sont à tous les points de vue les races humaines si diverses et si nombreuses. Pourtant, on sent chaque jour mieux le besoin d'acquérir cette connaissance. A mesure que le globe est de plus en plus exploré, les intelligences s'éveillent; on comprend que pour se faire une idée juste de l'humanité, il n'est plus possible de s'en tenir aux notions classiques sur les Grecs et les Romains. A mesure que tombent les vieilles barrières et que nos rapports commerciaux et politiques se multiplient avec les populations exotiques sauvages ou civilisées, on voit que, pour faciliter ces rapports, pour les rendre faciles et profitables, il est nécessaire de savoir ce que sont ces populations. Grouper dans une sorte de manuel toutes les données principales recueillies jusqu'à ce jour sur l'espèce humaine et ses races, présenter ces notions dans l'ordre méthodique commandé par la science, pour en faire saisir l'enchaînement, est donc rendre un service réel à l'homme du monde intelligent et curieux, au diplomate et au commerçant, aussi bien qu'au futur anthropo-

(1) D'Omalus d'Halloy, *Des races humaines ou Eléments d'Ethnographie*. Paris, 1845.

logiste qui en est au début de ses études.

C'est là ce qu'a voulu faire M. Verneau et nul ne pouvait être mieux préparé que lui à remplir cette tâche. Attaché depuis plusieurs années à la chaire d'Anthropologie du Muséum, il y était entouré des plus riches matériaux d'études. Ses publications déjà nombreuses ont prouvé qu'il avait su en profiter. Tout récemment ses travaux sur les îles Canaries, où il a séjourné environ cinq ans, ont été couronnés par l'Académie des Sciences. Sans entrer dans les détails, je rappellerai qu'il a résolu définitivement le problème que la population de ces îles posait depuis si longtemps aux ethnologistes, qu'il a montré que cette population est très mélangée, qu'il en a déterminé les éléments et a mis hors de doute que les habitants primitifs, les vrais Guanches, étaient les descendants de la race fossile de Cro-Magnon. Il est facile de comprendre que l'on peut suivre avec confiance un guide aussi expérimenté.

III. — Le livre de M. Verneau a pour but principal de faire connaître les races humaines. Mais l'auteur était un savant trop sérieux pour ne pas savoir que la manière d'envisager et de résoudre bien des questions de détails soulevées par cette étude dépend du sens dans lequel on a résolu au préalable les questions fondamentales qui touchent à l'histoire de l'espèce elle-même. Aussi, le volume s'ouvre-t-il par un court résumé d'*anthropologie générale*.

Malgré sa brièveté, ce résumé est très complet; et en général, les solutions adoptées par l'auteur concordent avec celles que j'ai toujours défendues. Toutefois, il conserve parfois des doutes là où j'ai cru pouvoir être très affirmatif. Il regarde comme n'étant pas encore résolus la question du transformisme et celle de la place qui revient à l'homme dans une classification méthodique. J'ai trop souvent exposé ailleurs les raisons qui motivent ma manière de voir, pour y revenir ici avec détail et je me

borne à faire à ce sujet quelques courtes observations.

Quand on parle de transformisme, la pensée se reporte presque involontairement à la conception de Darwin. C'est en effet la seule qui, grâce au profond savoir et à la merveilleuse ingéniosité de son auteur, au mélange de faits positifs et de notions erronées, présente les caractères d'une véritable théorie, conduisant à des lois générales qui s'enchaînent et permettent d'aborder l'étude des détails. On sait que je l'ai combattue de tout temps, surtout en me plaçant sur le terrain de la physiologie. Dans cette lutte, où j'étais d'abord assez isolé, j'ai trouvé plus tard des auxiliaires; et les plus précieux me sont venus du camp même de mes adversaires. Le Darwinisme n'a pas été critiqué seulement par des naturalistes qui, pas plus que moi, n'avaient cru pouvoir l'accepter. Quelques-uns des coups les plus graves qui l'aient atteint lui ont été portés par des hommes éminents, qui prétendaient pourtant combattre sous cette bannière.

Huxley, le premier naturaliste anglais après Owen, qui a comparé Darwin d'abord à Copernic, puis à Newton, a fait à la doctrine de son maître de graves objections qui n'ont pas été réfutées et ne pouvaient l'être.

Carl Vogt, dont le nom seul est une garantie de compétence scientifique et d'indépendance intellectuelle, a montré que quelques-unes des lois les plus fondamentales du darwinisme sont en désaccord flagrant avec les faits.

Wallace, qui partage avec Darwin l'honneur d'avoir inauguré la théorie de la sélection naturelle, a démontré d'une manière irréfutable que cette théorie était inapplicable à l'homme.

Romanes, l'ami et le commensal de Darwin, a déclaré en propres termes que pas un naturaliste sérieux ne regardait aujourd'hui la survivance des plus aptes

comme pouvant engendrer des espèces. Répétant ce que j'avais dit bien longtemps avant lui, il a réduit le rôle de la sélection naturelle à n'être plus qu'un moyen d'adaptation et a proposé de lui substituer ce qu'il a appelé la *sélection physiologique*.

A tenir compte seulement des écrits des quatre savants que je viens de nommer, on peut dire que l'édifice élevé par Darwin a été démoli pièce à pièce et bouleversé jusque dans sa base, précisément par quelques-uns de ceux qui avaient embrassé avec le plus d'ardeur les idées du grand penseur anglais.

Le darwinisme s'est trouvé ramené ainsi, par ses disciples eux-mêmes, au rang des nombreuses hypothèses par lesquelles on a cherché à rendre compte de l'origine des espèces. Toutes ont pour notion fondamentale que les espèces actuelles descendent de celles qui les ont précédées; et qu'en remontant de plus en plus dans le passé, on arrive soit à un petit nombre de souches, soit à une souche unique d'où sont descendus tous les êtres vivants. Cette idée générale constitue à proprement parler le transformisme. On voit qu'elle consiste à admettre la transmutation et le perfectionnement progressif des êtres organisés, tout comme les alchimistes admettaient la transmutation et le perfectionnement progressif des corps inorganiques. Or, c'est là une conception absolument hypothétique et qui ne repose sur aucun fait d'expérience ou d'observation. Aussi, l'imagination et la fantaisie ont-elles eu le champ libre dans les applications qu'on a faites de cette hypothèse et les théories que l'on en a tirées sont-elles fort nombreuses. Dans mes cours au Muséum, je n'ai exposé et discuté que les principales et j'en compte au moins une quinzaine, toutes plus ou moins différentes et s'excluant mutuellement. Toutes ont cela de commun, que leurs auteurs en appellent sans cesse à leur conviction personnelle, à l'accident, à la possibilité, à l'inconnu. En

présence de ces conflits, en l'absence de toute preuve comme les exige la science moderne, se dire transformiste d'une manière générale, ce n'est plus formuler une conviction scientifique, c'est faire une profession de foi. — Voilà pourquoi je ne suis pas transformiste; pourquoi, tout en réservant l'avenir, je ne crains pas de répéter que la science ne nous a encore rien appris sur l'origine des espèces en général, sur celle de l'homme en particulier.

M. Verneau laisse indécise la solution de la question du Règne humain, que j'ai admis avec bien d'autres naturalistes parmi lesquels je citerai seulement Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Je me borne à rappeler que les dissidences d'opinion à cet égard tiennent uniquement au point de vue où on se place. L'homme, si l'on n'envisage chez lui que le corps, n'est qu'un simple Mammifère et doit seulement former une famille dans l'ordre des Primates. Mais la méthode naturelle exige que l'on tienne compte de l'être entier; et, pour qui se place à ce point de vue, il présente des caractères tellement exceptionnels, que ce rapprochement devient impossible à maintenir. Ici encore, c'est au témoignage de mes contradicteurs eux-mêmes que je puis en appeler. Je pourrais invoquer bien des noms; je me borne à citer les paroles de Huxley. Le savant anglais a consacré presque tout un volume (1) à démontrer que l'on ne peut séparer l'homme des singes; et pourtant, il fait la déclaration suivante que je reproduis textuellement: « Personne n'est plus fortement convaincu que je ne le suis de l'immensité du golfe qui existe entre l'homme civilisé et les animaux; personne n'est plus que moi certain que, soit qu'il en dérive, soit qu'il n'en dérive point, il n'est assurément pas l'un d'entre eux; personne n'est moins disposé à traiter avec légèreté la dignité actuelle, ou à dé-

(1) Huxley, *La place de l'Homme dans la nature*. Paris, 1868, p. 247.

espérer de l'avenir du seul être à intelligente conscience qui soit en ce monde. »

— Eh bien ! si l'homme n'est assurément pas un animal, à quel titre et pour quelle raison le naturaliste classificateur le placerait-il parmi eux ? Il ne peut qu'en faire un groupe à part, quelque nom qu'il donne à ce groupe ; et pourquoi inventer une dénomination nouvelle, quand celle de Règne est universellement acceptée ?

Au reste, le bien ou mal fondé des théories transformistes, la place qui revient à l'homme dans une classification naturelle, sont des questions qui n'intéressent que la science pure et dont la solution ne peut influencer sur l'étude soit des espèces animales soit des races humaines.

Il en est tout autrement de celle qui partage les anthropologistes en deux camps, les uns croyant à l'existence de plusieurs espèces humaines distinctes, les autres n'admettant qu'une seule espèce, dont les groupes humains, quelque différents et divers qu'ils soient, ne sont que des races. Selon que l'on se place au point de vue polygéniste ou monogéniste, la science change presque du tout au tout dans son ensemble et dans une foule de détails. La moindre réflexion suffit pour faire comprendre que les questions d'ancienneté et d'origine géographique des groupes humains sont multiples ou simples, que celles de migration, d'acclimatation, de modification du type n'existent pas ou s'imposent impérieusement, selon que l'on adopte la première ou la seconde des deux doctrines. Voilà pourquoi, dans mon enseignement et dans mes livres, j'ai toujours insisté longuement sur les motifs exclusivement scientifiques, qui, depuis bien longtemps, m'ont conduit à la conviction qu'il n'y a qu'une espèce d'hommes.

Les études de M. Verneau l'ont amené à la même conclusion. Il en sera certainement ainsi pour tous ceux qui étudieront sans parti pris l'ensemble des faits qui la motivent. Mais, ces faits ne doivent pas être

cherchés chez l'homme seul. Puisqu'il est lui-même l'inconnue du problème, il ne saurait en donner la solution. C'est aux animaux et aux plantes qu'il faut s'adresser pour apprendre quels phénomènes distinguent les espèces même voisines, quels autres unissent les races les plus différentes et attestent leur unité spécifique. Malheureusement certains anthropologistes, surtout parmi les médecins, négligent ou dédaignent cette étude. Voilà certainement pourquoi le polygénisme a eu tant d'adhérents. Mais leur nombre a bien diminué depuis une trentaine d'années et il me semble se restreindre chaque jour davantage.

M. Verneau montre fort bien comment l'unité spécifique de tous les hommes et leur présence sur tous les points du globe connus soulèvent un certain nombre de questions générales qui s'enchaînent. Il examine d'abord celle de l'antiquité de l'espèce, sur laquelle je reviendrai plus loin, à propos des races fossiles ; il montre comment cette espèce, pour obéir aux lois qui régissent tous les autres êtres organisés, n'a pu prendre naissance que sur un point fort peu étendu de notre planète. Pour concilier ce cantonnement primitif avec le cosmopolitisme humain actuel, il est nécessaire d'admettre que, partis de leur centre d'apparition, les hommes ont occupé progressivement la terre entière, grâce à des migrations dirigées en tous sens. Or, dans le cours de ces longs voyages, les vieux pionniers rencontraient des milieux fort peu semblables à celui sous l'empire duquel l'espèce avait pris naissance et fort différents les uns des autres. Ils ont donc été forcés de se plier à ces conditions d'existence variée, c'est-à-dire de s'acclimater ; et, comme tous les autres êtres organisés, ils n'ont pu le faire sans se modifier à certains égards.

Voilà comment ont pris naissance les races primitives de l'humanité. Mais ces races ne sont pas restées immobiles. Elles

aussi ont émigré en divers sens ; elles se sont rencontrées ; et le croisement est venu varier encore les caractères des groupes humains distribués à la surface du globe.

IV — Comme je l'ai dit plus haut, l'ouvrage de M. Verneau a essentiellement pour but l'étude de ces groupes, de ces races. Le cadre aurait été incomplet si l'auteur avait parlé seulement de celles qui existent à côté de nous ou dont l'histoire nous a gardé des descriptions et des souvenirs plus ou moins explicites. Aussi, cette partie du livre s'ouvre-t-elle par l'exposé succinct de tout ce que nous savons sur *les races fossiles et préhistoriques*.

La première question qui se présente ici est celle de l'antiquité de l'homme. On sait comment les découvertes de Boucher de Perthes et de Lartet, suivies de bien d'autres, ont mis hors de doute l'existence d'hommes quaternaires qui, en France même, ont lutté contre le Mammouth et le Rhinocéros tichorhinus. Mais peut-on remonter plus haut et faut-il aller chercher nos premiers ancêtres jusque dans les alluvions des temps tertiaires ? Après bien des hésitations, j'ai cru pouvoir répondre affirmativement à cette question et je suis heureux de voir M. Verneau partager ma manière de voir. Certes, les fossiles recueillis jusqu'à ce jour sont encore peu nombreux ; sans doute aussi on a fait à certains d'entre eux des objections empruntées surtout à la géologie. Mais ces objections ne peuvent atteindre ni les silex taillés recueillis par M. Rames dans le Cantal, ni les incisions si manifestement faites par une main humaine sur les ossements de *Balenotus* découverts en Lombardie par M. Capellini. Quant aux ossements humains trouvés dans la même province d'Italie par M. Ragazzoni, on n'en conteste l'ancienneté qu'en insistant sur le squelette de femme trouvé presque entier et en place ; on veut voir dans cette conservation même la preuve

qu'il s'agit d'une sépulture. On oublie que l'on a retiré de la même couche et d'une autre couche placée plus bas les os isolés d'un homme adulte et de deux enfants. Ici, il ne peut plus être question d'un ensevelissement postérieur au dépôt des couches d'alluvions tertiaires. Certainement, si les silex de M. Rames, l'omoplate de *Balenotus* incisée de M. Capellini, les ossements humains de M. Ragazzoni avaient été rencontrés dans un terrain quaternaire, personne n'aurait hésité à les accepter comme autant de preuves nouvelles de l'existence de l'homme à cette époque de l'histoire de notre planète. S'il en a été autrement, c'est surtout parce qu'on a dit, au nom du dogme, que l'homme n'a pu exister dans les temps tertiaires et, au nom du transformisme, qu'il n'y avait à cette époque tout au plus que des Anthropopithèques, c'est-à-dire des êtres intermédiaires entre l'homme et les singes. Eh bien, au nom des faits, je réponds que de vrais hommes vivaient au temps où se sont déposées les couches alluviales explorées par MM. Rames, Capellini et Ragazzoni ; et je m'en remets aux découvertes futures pour achever de convaincre les savants qui conservent encore des doutes, en dehors de toute idée préconçue.

Dans son étude des races fossiles et préhistoriques, M. Verneau n'isole jamais l'homme du milieu dans lequel il vit. Il résume ce que les géologues et les paléontologistes nous ont appris sur le sol, le climat, les flores et les faunes ; et cela avec juste raison, car ces détails empruntés au monde extérieur expliquent souvent les faits que présente l'histoire de l'homme. Prenant un à un les groupes que l'on est parvenu à distinguer, il en décrit les caractères physiques autant que permettent de le faire les ossements recueillis jusqu'ici ; il fait connaître tout ce qu'on peut affirmer ou conjecturer de leur genre de vie, de leur état social, de leurs mœurs et de leurs industries

A propos de ces dernières, il traite en peu de mots, mais dans un esprit très juste, une question fort importante. Les archéologues sont trop enclins à demander des renseignements de toute sorte à l'ethnographie ; ils ont pensé que certaines formes d'armes ou d'outils caractérisaient des époques et permettaient de juger de leur succession. En parlant des haches du Moustier, M. Verneau a montré sans peine à quelles erreurs pourrait conduire cette manière de voir systématique ; et sa conclusion peut être généralisée. L'ethnographie a déjà rendu et rendra encore d'importants services, surtout quand il s'agira de retrouver les traces d'anciens rapports ethnologiques. Mais, dans les questions de chronologie et de synchronisme, elle ne doit être consultée qu'avec la plus grande prudence. A l'appui de cette opinion, on pourrait emprunter à toutes les industries des faits aussi probants que ceux que cite M. Verneau. Je me borne à en rappeler un que nous fournit la céramique, dont les produits ont donné lieu à tant de discussions. Pas plus que les autres Polynésiens, les Tongans n'avaient de poteries, tandis que les Fidjiens en fabriquaient de fort remarquables. Pourtant ces deux populations se mêlaient dans certaines îles et entretenaient, sans doute depuis des siècles, des relations habituelles. Cet exemple fait comprendre aisément comment, en Europe, aux temps quaternaires, deux tribus ont pu l'une pratiquer, l'autre ignorer entièrement l'art du potier.

Les observations précédentes ne portent pas seulement sur les temps quaternaires et sur les subdivisions que l'on a cru pouvoir y établir en se basant sur des considérations ethnographiques. Elles s'appliquent également à toutes les grandes périodes généralement acceptées à la suite des travaux des savants scandinaves, et que l'on a appelées les *âges de la pierre polie, du cuivre, du bronze et du fer*. Chez nous, par

exemple, l'âge de la pierre polie ne vient qu'après l'époque quaternaire. Il en est même séparé par une période, encore assez mal déterminée, que j'ai proposé d'appeler l'*âge du chien* et que M. Verneau nomme l'*époque des Kjækkenmæddings*. Au contraire, en Amérique, dans les graviers aurifères de la Californie, les industries de la pierre polie se montrent associées à une faune mammalogique fossile, que l'on a voulu faire remonter jusqu'aux temps tertiaires, mais que je crois avoir montré être franchement quaternaire. Ainsi, loin d'être contemporains, les âges de la pierre polie d'Europe et d'Amérique appartiennent à deux époques géologiques différentes. — On le voit, les cadres chronologiques, fondés sur l'ethnographie, ne peuvent être pris que dans un sens restreint et local. Mais, je le répète, ramenés ainsi à leur juste valeur, ils ont été et seront souvent fort utiles.

V — En abordant l'examen des *raees actuelles*, M. Verneau avait à se préoccuper d'abord de l'ordre dans lequel il les ferait connaître et de leur classification. Il a pensé pouvoir préférer celle que j'ai proposée il y a bien longtemps et que je me suis efforcé de perfectionner à diverses reprises, en restant fidèle à la méthode naturelle, universellement acceptée en botanique et en zoologie. Je suis heureux de me rencontrer encore avec lui sur cette grave question et suis bien loin de lui reprocher l'indépendance qu'il réclame dans l'application d'idées générales et de principes qui nous sont communs. Les quelques dissidences de détail qui nous séparent sont d'ailleurs peu importantes, ou bien s'expliquent et indiquent seulement la nécessité de faire de nouvelles recherches.

M. Verneau est encore resté fidèle à l'esprit des sciences naturelles dans l'exposé des faits relatifs aux groupes humains qu'il passe successivement en revue. Qu'il s'agisse d'un rameau ou d'une race isolée, il

en indique la distribution géographique; et, si son histoire présente quelques particularités remarquables, il la résume en quelques lignes. Puis, dans un style clair et précis, il en fait connaître avec détail les caractères physiques, intellectuels, moraux et religieux, dans une suite de chapitres toujours placés dans le même ordre et portant les mêmes titres. Ses descriptions, ses caractérisations deviennent ainsi aisément comparables, et le lecteur saisit sans efforts les rapports et les différences qui existent entre les groupes voisins ou éloignés, en même temps qu'il se fait une idée nette de chacun d'eux.

J'exprimerai toutefois un regret que m'ont laissé ces pages si bien coordonnées, si bien remplies. L'auteur aurait pu faire une plus large part à la linguistique. Les caractères tirés de la comparaison des langues ont une importance qui, pour avoir été exagérée par les linguistiques exclusifs, n'en est pas moins très réelle et très grande. Il y a d'ailleurs un véritable intérêt à contrôler les uns par les autres les résultats ethnologiques qu'ont obtenus chacun de leur côté les philologues et les anatomistes. Lorsque des hommes de science arrivent à des conclusions identiques par des méthodes aussi différentes, on est bien autorisé à regarder ces conclusions comme

vraies; et on peut dire que tel est le cas général. Lorsqu'il se manifeste quelque désaccord, on est par cela même averti que l'on se trouve en présence d'un problème encore obscur et presque toujours aussi difficile à résoudre pour la linguistique que pour l'anatomie.

J'espère avoir suffisamment fait comprendre les mérites très sérieux du livre de M. Verneau.

Toutefois, cette courte analyse serait incomplète, si je ne disais un mot des figures qui accompagnent le texte et que les éditeurs ont multipliées avec une intelligente libéralité. Un certain nombre d'entre elles ont paru dans d'autres ouvrages; mais elles y étaient disséminées, et il est à la fois intéressant et utile de les trouver réunies. D'ailleurs, un grand nombre sont entièrement nouvelles. En outre, presque tous les types de races ont été copiés sur des photographies, qui appartiennent à la collection du Muséum d'histoire naturelle. On est ainsi assuré d'avoir sous les yeux la reproduction exacte de ces populations lointaines, et non plus des portraits plus ou moins altérés, même par les dessinateurs les plus consciencieux, qui, habitués à retracer les traits des Européens, se laissaient involontairement entraîner par leurs souvenirs.



Fig. 1. — Ouvrier du Caire se servant de son pied pour travailler le bois.

LES RACES HUMAINES

I. — ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

I. Place de l'homme dans la nature.

La première question que se pose un naturaliste qui veut étudier un animal, c'est de savoir la place qu'occupe dans la nature l'être en présence duquel il se trouve. L'anthropologiste ne saurait agir différemment, et nous devons nous demander tout d'abord le rang qu'il con-

vient d'assigner à l'homme parmi les autres êtres organisés et vivants.

Tout le monde sait que l'ensemble des êtres a été divisé en deux grands empires : l'*Empire inorganique* et l'*Empire organique* ; l'homme étant un être organisé ne pouvait être placé que dans le second. Mais cet empire avait, à son tour, été subdivisé en deux règnes : le *Règne végétal* et le *Règne animal* ; or, l'homme n'étant

certainement pas une plante, il fallait le faire entrer dans le Règne animal. Sur ce point, la plupart des zoologistes sont d'accord.

Les animaux composent deux sous-règnes : l'un, celui des *Invertébrés*, renferme des êtres sans colonne vertébrale ; l'autre, celui des *Vertébrés*, comprend les animaux pourvus de vertèbres ; l'être humain, avec son rachis, ne pouvait être rattaché qu'à ce dernier sous-règne. A quelle classe appartient-il ? Est-ce un poisson, un amphibien, un reptile, un oiseau ou un mammifère ? Poser la question, c'est la résoudre : l'homme est un mammifère. Jusque-là, l'entente est parfaite : l'être qui nous occupe fait partie de l'empire organique ; il appartient au règne animal, au sous-règne des vertébrés et à la classe des mammifères.

Quadrumanes et bimanés. — Si nous poussons plus loin cet examen, nous voyons les divergences se manifester. Pour Linné, l'homme ne formait qu'un simple *genre de l'ordre des Primates* ; pour Cuvier, au contraire, il constituait à lui seul l'*ordre des Bimanés*, ce qui revient à dire que le premier de ces naturalistes le classait dans le même grand groupe que les singes, tandis que le second l'en séparait complètement, et faisait des singes un ordre à part sous le nom de *Quadrumanes*.

La manière de voir de Cuvier, bien qu'elle ait pour elle l'autorité de de Blainville, de Gervais, d'Henri Milne-Edwards, ne saurait être acceptée aujourd'hui : il est bien démontré que les singes n'ont pas quatre mains, mais deux pieds et deux mains, tout comme l'homme, car on ne saurait considérer comme un caractère suffisant, pour les gratifier de quatre mains, la faculté qu'ils possèdent d'opposer leur gros orteil aux autres doigts. C'est, en effet, la seule différence que présentent leurs prétendues mains postérieures avec nos pieds : la charpente osseuse en est exactement conformée comme chez nous. D'un autre côté, si on voulait attribuer à ce caractère une importance aussi grande, il faudrait ranger certains hommes dans l'ordre des quadrumanes, car nous verrons que, dans quelques contrées, on rencontre des individus qui, comme les singes, ont le pouvoir d'opposer leur gros orteil aux autres doigts et qui se servent de leurs pieds comme de mains (fig. 1).

Règne humain. — Il semblerait donc que tous les naturalistes dussent être d'accord pour faire de l'homme un mammifère formant un simple genre de l'ordre des Primates, comme

le voulait Linné. Eh bien, il n'en est pas ainsi. Non seulement on ne s'entend pas sur l'*Ordre* auquel il convient de rattacher l'être humain, mais on diffère même sur le *Règne* auquel il appartient. Ce n'est pas que personne ait jamais eu l'idée de classer l'homme parmi les végétaux, mais on a voulu le séparer complètement des animaux et en faire un Règne à part. L'empire organique comprendrait alors les trois Règnes végétal, animal et humain.

Cette manière de voir, formulée nettement par M. de Quatrefages et défendue par lui avec une conviction et un talent auxquels il serait injuste de ne pas rendre hommage, avait failli être embrassée par deux des naturalistes que je viens de citer. Linné, tout en déclarant que l'être humain appartient à l'ordre des Primates, le considère comme le couronnement de la Création et le revêt d'une partie de la majesté divine ; pour Buffon, l'homme fait à lui seul une classe à part, et, dit-il, pour le confondre avec les bêtes, il faudrait être aussi peu éclairé qu'elles. Ils étaient donc bien près l'un et l'autre de faire un Règne humain. La chose se conçoit d'ailleurs facilement : imbus d'idées spiritualistes, il devait leur répugner de rapprocher l'homme des autres animaux, et, s'ils étaient obligés d'en venir là, en présence de son organisme, ils ne le faisaient pas sans quelques réticences.

M. de Quatrefages déclare bien haut que le dogme n'a rien à voir dans la question, mais il trouve chez l'homme des phénomènes qu'il ne rencontre pas chez les animaux ; ce sont les phénomènes de moralité et de religiosité. Les animaux, dit-il, *raisonnent* et ont jusqu'à un certain point *conscience* de leurs actes ; ils sont donc *intelligents*. En revanche, rien ne dit qu'ils possèdent « la notion du bien et du mal moral indépendante de toute idée d'utilité » ; qu'ils aient « le sentiment d'une autre vie » ; qu'ils croient « à des êtres invisibles supérieurs » pouvant influencer sur leur destinée. « Ces trois phénomènes fondamentaux, ajoute ce savant, se retrouvent chez tous les hommes ; ils ont exercé et exercent chaque jour une influence universellement connue ; presque toute l'histoire de l'humanité se rattache directement ou indirectement à eux. Ils sont l'expression de deux facultés nouvelles, la *moralité* et la *religiosité*, dont on n'aperçoit pas de traces chez les animaux et qui ont trop de rapports entre elles pour qu'on ne les rattache pas à une même cause, à l'*âme humaine*. »

Ame humaine. — Par cette expression d'*âme humaine*, M. de Quatrefages entend simplement la *cause inconnue* des phénomènes qu'il regarde comme spéciaux à l'humanité, de même qu'il emploie le mot d'*âme animale* pour désigner la *cause inconnue* des phénomènes qui séparent l'animal du végétal. On pourrait donc fort bien admettre le Règne humain, caractérisé par des phénomènes de moralité et de religiosité ayant pour cause l'âme humaine, sans pour cela être guidé par des idées dogmatiques. Mais, chez certaines peuplades, les phénomènes dont il s'agit sont si obscurs qu'on a pu en nier l'existence, et, d'un autre côté, Darwin a cherché à démontrer que les animaux avaient la notion du bien et du mal et que peut-être même ils croyaient au surnaturel. Enfin il se pourrait que la moralité et la religiosité ne fussent que des phénomènes d'*ordre intellectuel*, et, du moment que les animaux sont intelligents, ces phénomènes ne suffiraient pas pour justifier l'établissement d'un Règne humain.

Ces différentes manières de voir ont été soutenues à l'aide d'arguments qui méritent tous une sérieuse attention, et l'accord est loin d'être parfait entre les naturalistes. Le seul point sur lequel tous s'entendent c'est que, si on laisse de côté les phénomènes parfois si obscurs de la moralité et de la religiosité, l'homme n'est qu'un mammifère, rien de plus et rien de moins, comme le déclare M. de Quatrefages lui-même. Il faut donc admettre que, s'il se distingue des autres animaux de cette classe par une intelligence plus grande et peut-être par quelques caractères d'un ordre spécial, il s'y rattache d'une manière complète par ses caractères physiques.

J'ai essayé de montrer les théories aujourd'hui en présence au sujet de la place qu'occupe l'homme dans la nature. Quelle que soit celle qu'ils admettent, les naturalistes placent l'homme à la tête de tous les animaux; c'est là une question qui semble résolue d'une manière bien définitive.

Je viens de parler de l'homme d'une manière générale. Tous les groupes humains dont il sera question dans cet ouvrage ne présentent pas cependant des caractères absolument identiques, et il en est qui s'éloignent plus que d'autres des mammifères les plus rapprochés de nous. Mais on retrouve, dans toute l'humanité, un certain nombre de caractères fondamentaux qu'on peut, à juste titre, considérer comme essentiellement humains.

II. Caractères généraux de l'espèce humaine.

Station verticale. — Ce qui frappe tout d'abord, lorsque l'on compare l'homme aux mammifères, c'est que l'être humain se tient debout sur ses membres postérieurs, tandis que presque tous les autres mammifères s'appuient sur leurs quatre extrémités. On voit parfois des singes se tenir dans la station verticale, mais cette posture leur est si peu naturelle qu'il leur faut alors s'aider d'un appui : sans l'aide d'un bâton, ils ne sauraient marcher debout.

J'ai déjà dit que les singes avaient deux pieds et deux mains, comme l'homme; je pourrais ajouter que la plupart des mammifères ont réellement deux jambes et deux bras. Leurs membres postérieurs offrent, en effet, avec leurs membres antérieurs des différences analogues à celles que nous rencontrons chez nous, ceux du devant étant toutefois disposés pour supporter le poids du corps; leurs mains sont adaptées à la marche et jouent, en réalité, le rôle de pieds. C'est, par conséquent, avec quelque raison qu'on les a gratifiés du nom de *quadrupèdes*, qui ne saurait pourtant convenir à quelques-uns d'entre eux, aux cétacés, par exemple. L'homme est le seul *bipède* véritable, si on entend par cette expression que seul il se sert uniquement de ses extrémités postérieures pour la marche.

La station verticale n'est pas, chez l'homme, le résultat de l'éducation; son organisation physique entraîne forcément cette attitude. Ses membres postérieurs dépassent tellement en longueur ses membres thoraciques que, pour prendre une station quadrupède, il serait obligé de se traîner sur les genoux. Dans cette posture, son talon ne reposerait pas à terre et ne lui servirait presque à rien. La double courbure de la colonne vertébrale, la disposition des muscles de la région fessière, la position de la tête, reposant presque par son milieu sur la colonne vertébrale, tout, chez l'homme, indique qu'il ne saurait marcher autrement que debout. S'il se tenait horizontalement, sa tête, que ne retiendrait pas le ligament cervical des animaux ni un muscle grand dentelé assez fort, s'infléchirait fortement : il aurait les yeux fixés sur le sol, et pourrait à peine regarder devant lui.

Il est encore quelques caractères qui nous distinguent des autres mammifères; pour m'en

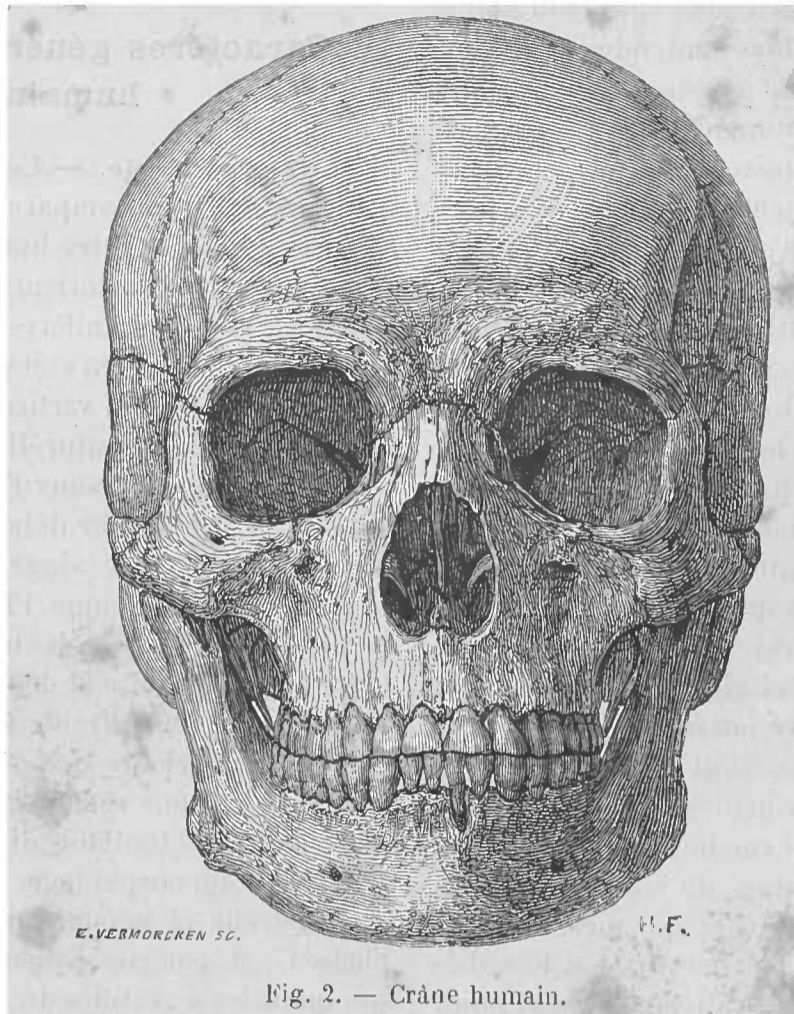
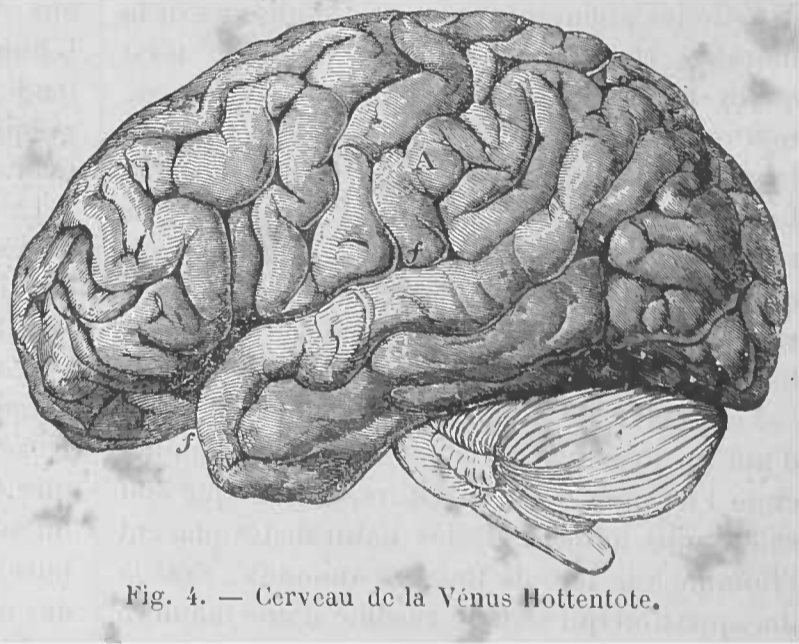
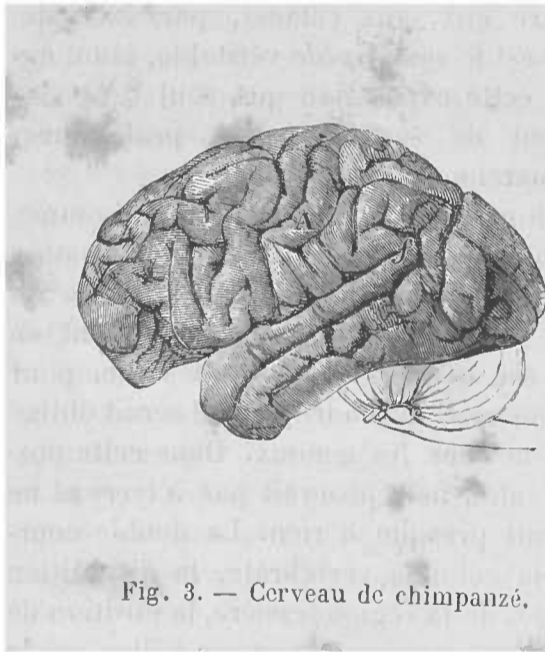


Fig. 2. — Crâne humain.



tenir aux principaux, je dirai deux mots du crâne, du cerveau, de l'intelligence et de l'appareil vocal.

Crâne et cerveau. — Le crâne de l'homme (fig. 2) est caractérisé, ai-je dit, par la direction de son axe orbitaire et par la position du trou occipital. Si on place à côté l'un de l'autre un crâne humain et le crâne d'un mammifère quelconque, et qu'on les laisse reposer sur leurs bases, on voit que le premier a l'axe vi-

suel dirigé presque horizontalement, tandis que le second regarde beaucoup plus en l'air. Comme le disait Broca, ce n'est pas l'homme qui, dans cette position, regarde les cieux, ainsi que le prétendait un poète latin, mais bien l'animal.

Quant au trou occipital, il est placé, chez l'homme, beaucoup plus en avant que chez n'importe quel autre mammifère. Il occupe à peu près le centre de gravité de la tête, de sorte que



Fig. 5. — Ostiak vêtu de son costume de fourrure.

celle-ci se tient, sans effort, en équilibre sur la colonne vertébrale.

On a dit que la tête était relativement beaucoup plus développée chez l'homme, sa hauteur étant contenue environ sept fois et demie ou huit fois dans la hauteur totale de notre corps. Or, le crâne renfermant le cerveau, c'est-à-dire l'organe de l'intelligence, on a vu là un moyen d'évaluer en chiffres la différence qui sépare, au point de vue intellectuel, l'homme des autres animaux. M. de Quatrefages a démontré que le procédé était loin d'être rigoureusement exact, car certains animaux ont le cerveau plus développé que nous relativement au volume de leur corps. Ce qui est dé-

montré, c'est que la partie de cet organe qui préside à l'intelligence réside à la superficie ; c'est la substance grise qui l'enveloppe entièrement. Il en résulte que plus la surface du cerveau sera grande et plus la portion intellectuelle, si je puis m'exprimer ainsi, sera développée. C'est précisément ce qu'on observe chez l'être humain : la périphérie du cerveau est fortement plissée, de manière à donner un très grand développement à la couche externe. De ce plissement résultent les circonvolutions cérébrales, et ce qui caractérise le cerveau humain, c'est le nombre de ses circonvolutions bien plus que son développement relatif. A ce point de vue les races humaines les plus bas placées l'empor-

tent encore sur les singes supérieurs (fig. 3 et 4). Notre cerveau dénote une intelligence qui nous place au-dessus de tous les autres mammifères.

Intelligence. — Aujourd'hui, il n'est pas un naturaliste qui refuse de l'intelligence aux animaux. On a cité des milliers de faits qui démontrent que certains d'entre eux sont capables de raisonner ; il me suffira d'en rappeler un exemple. Darwin nous parle d'un singe très friand de sucre, auquel on en donnait chaque jour, enveloppé dans du papier ; il s'empressait d'ouvrir l'enveloppe et de manger la friandise. Un jour, le morceau de sucre fut remplacé par des guêpes vivantes : l'animal, n'écoutant que sa gourmandise, ouvrit précipitamment le papier et fut piqué par les insectes. Depuis lors, il ne s'y laissa plus prendre : chaque fois qu'on lui jetait un petit paquet, il le portait à son oreille et il ne le développait qu'après s'être assuré que rien ne remuait. Il faisait, par conséquent, un véritable raisonnement qu'on pourrait traduire ainsi, dans le cas où quelque bête se trouvait emprisonnée dans le papier : cela remue, donc je serai piqué.

Mais, entre ce raisonnement du singe et l'intelligence humaine, il y a loin. Les peuplades les plus arriérées montrent, par leur industrie, qu'elles sont infiniment supérieures à l'animal le plus intelligent. On a cité un singe qui, pour casser des noix, se servait toujours de la même pierre, qu'il avait soin de cacher dans le même endroit ; on n'en a vu aucun qui fabriquaît un outil, si rudimentaire qu'il fût. Au contraire, tous les hommes possèdent des instruments, parfois très primitifs, mais qui n'en dénotent pas moins une intelligence qu'on n'observe pas chez les animaux. Ceux-ci se bornent à satisfaire leurs besoins les plus impérieux ; leurs aliments, même lorsqu'ils leur font subir une certaine préparation, ne peuvent être comparés à ceux préparés par l'homme : la cuisine est un caractère de l'humanité. L'homme seul est en possession du feu, et seul il l'applique à la cuisson de ses aliments.

Tous les animaux n'ont d'autres vêtements que ceux qui leur sont naturels : dans les régions froides, leur fourrure se développe, s'épaissit et suffit à les abriter contre le froid. Il n'en est pas de même pour les populations humaines qui savent, en revanche, se préserver des influences extérieures en se couvrant de peaux (fig. 5), d'étoffes, comme ne saurait le faire le mammifère le plus intelligent. Mais l'homme, « cet animal qui a besoin de super-

flu », ne se contente pas de vêtements : partout il s'orne de peintures, de colliers, de bracelets, de parures des plus variées ; il tresse ses cheveux et les travaille de mille manières.

Qu'il habite le voisinage des pôles ou les régions équatoriales, l'homme possède des habitations. Lorsqu'il ne les construit pas de toutes pièces, lorsqu'il se sert, dans ce but, de grottes, comme le faisaient nos vieux ancêtres de l'époque quaternaire, dont je parlerai plus loin, il montre encore une intelligence qu'on ne rencontre pas chez les animaux.

Pour montrer la supériorité intellectuelle de l'homme, il me faudrait passer en revue toutes les industries humaines, aborder la question des différents états sociaux sur lesquels j'aurai à revenir plus loin, examiner les caractères moraux et religieux dont je parlerai à propos de chaque race en particulier. Je bornerai donc à ces quelques lignes ce qui concerne l'intelligence humaine en général, jugeant inutile de démontrer plus longuement une vérité que personne ne conteste.

Parole et langage. — « Les animaux ont la voix ; l'homme seul a la parole », disait déjà Aristote. Cette proposition du philosophe grec est universellement acceptée de nos jours. Les oiseaux, les mammifères, modifient bien leur voix dans certaines circonstances ; ils ont réellement un langage pour exprimer leurs sensations diverses, telles que la joie, la colère, la douleur, et ils savent se faire comprendre des animaux de leur espèce. Le chien qui aboie pour exprimer à son maître son contentement ne pousse ni les hurlements que lui arrache la douleur, ni les aboiements furieux qu'il fait entendre lorsqu'un inconnu s'approche. Mais ces cris ne sont pas comparables au *langage articulé* des populations humaines.

Il existe une différence considérable entre les *langues humaines* et les *voix des animaux* : celles-ci sont des caractères fondamentaux qui ne changent pas au gré des circonstances, tandis qu'il en est tout autrement du langage. « L'ànon, allaité par une jument, dit M. de Quatrefages, ne remplace pas son braitement par le hennissement de sa nourrice. Au contraire, l'enfant chinois, nourri et élevé en Angleterre ou en France, parlera anglais ou français, et aura plus tard tout autant de peine qu'un Européen à apprendre la langue de ses ancêtres. » En d'autres termes, la voix animale est un caractère qui se transmet intégralement. La langue humaine, au contraire, est essentielle-

ment variable, et se modifie de génération en génération ; elle se transforme et peut être remplacée par une autre. Ce qui est l'attribut de l'humanité tout entière, et son apanage exclusif, c'est la faculté d'articulation, la parole, que l'homme peut varier à l'infini.

L'écriture n'est qu'un genre particulier de langage. Tous les peuples sont susceptibles de l'acquérir, comme ils sont susceptibles d'apprendre une langue nouvelle. Les Égyptiens et les Chinois possédaient déjà, à une époque fort ancienne, ce moyen de fixer leurs idées (fig. 6 et 7). Des tribus presque sauvages, telles que les Peaux-Rouges et les Australiens, ont leur écriture rudimentaire. On ne saurait citer une seule peuplade qui soit incapable d'apprendre à écrire. Aucun animal, au contraire, ne saurait communiquer ses impressions à ses semblables par ce procédé, et le plus intelligent se trouve encore à une bien grande distance du sauvage qui emploie l'écriture idéographique la plus rudimentaire.

Je pourrais multiplier à l'infini ces preuves de la supériorité de l'intelligence humaine. Le peu que je viens d'en dire suffira à montrer la distance qui nous sépare des animaux les plus voisins de nous. C'est, en effet, dans les phénomènes intellectuels que réside la véritable caractéristique de l'humanité. Assurément nous différons des autres mammifères par certaines particularités anatomiques, mais nous leur ressemblons aussi par beaucoup de détails de notre organisation physique ; aucun ne se rapproche de nous par son intelligence.

III. Origine de l'espèce humaine.

TRANSFORMISME.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la question de l'origine des espèces en général et celle de l'origine de l'homme en particulier n'avaient guère préoccupé les naturalistes. On n'osait pas alors mettre en doute les traditions bibliques, et la Bible avait résolu ces questions d'une façon catégorique : tous les êtres étaient sortis des mains d'un créateur, pendant la grande semaine. Il ne faisait pas bon s'élever contre cette doctrine : les tribunaux ecclésiastiques étaient là pour rappeler les audacieux à la raison, et le bras séculier se chargeait volontiers d'exécuter les sentences prononcées contre les hérétiques. Quelques timides tentatives de rébellion eurent cependant lieu chez nous, mais elles restèrent isolées.

Théorie de Lamarck. — Après la révolution, la science avait le champ libre et elle en profita pour sonder une foule de mystères qu'elle réussit souvent à éclairer d'une lumière inattendue. Un savant qui honore notre pays, Lamarck, aborda l'étude de l'origine des êtres, et le premier il formula nettement la théorie de l'évolution ou de la *transformation lente*. Pour lui, les espèces dérivent les unes des autres, par suite de modifications extrêmement lentes qui se produisent de génération en génération dans les types anciens. Prenons comme exemple un animal quelconque et supposons que le milieu dans lequel a vécu le type primitif vienne à changer : l'animal se verra forcé de modifier ses habitudes ; certaines parties de son organisme présenteront un surcroît d'activité et prendront un développement considérable ; d'autres, au contraire, deviendront inactives et s'atrophieront. Il en résultera des modifications que l'animal en question transmettra par hérédité à ses descendants. Peu à peu, ces modifications s'accroîtront et finiront par produire un être complètement différent de ses premiers ancêtres.

Telle est la théorie du *transformisme* que Lamarck a le premier formulée. De nombreux savants de tous les pays l'ont adoptée avec enthousiasme et ont cité une foule de faits en sa faveur. Parmi eux, Darwin mérite une mention toute spéciale. « Entre les mains de ce naturaliste éminent à tant de titres, dit M. de Quatrefages, l'hypothèse de la transformation lente a pris une force et une apparence de vérité qu'elle n'avait jamais eue. » Et, après avoir rappelé les lois sur lesquelles repose la doctrine, après avoir énuméré les hommes de science qui ont apporté leurs observations à l'appui de la théorie, il ajoute : « En appliquant ces données au passé, au présent, à l'avenir de la création animée tout entière, le savant anglais a formulé un corps de doctrine complet, dont il est impossible de ne pas admirer l'ensemble et souvent les détails.

Je ne saurais entrer ici dans l'examen du transformisme, auquel ont été consacrés tant d'ouvrages spéciaux ; je me contenterai d'indiquer les conséquences auxquelles il conduit relativement à l'origine de l'homme.

Origine unique de tous les animaux. — En vertu des lois sur lesquelles repose la théorie de Lamarck et de Darwin, plusieurs types aujourd'hui distincts peuvent remonter à une souche unique ; le naturaliste anglais a démon-

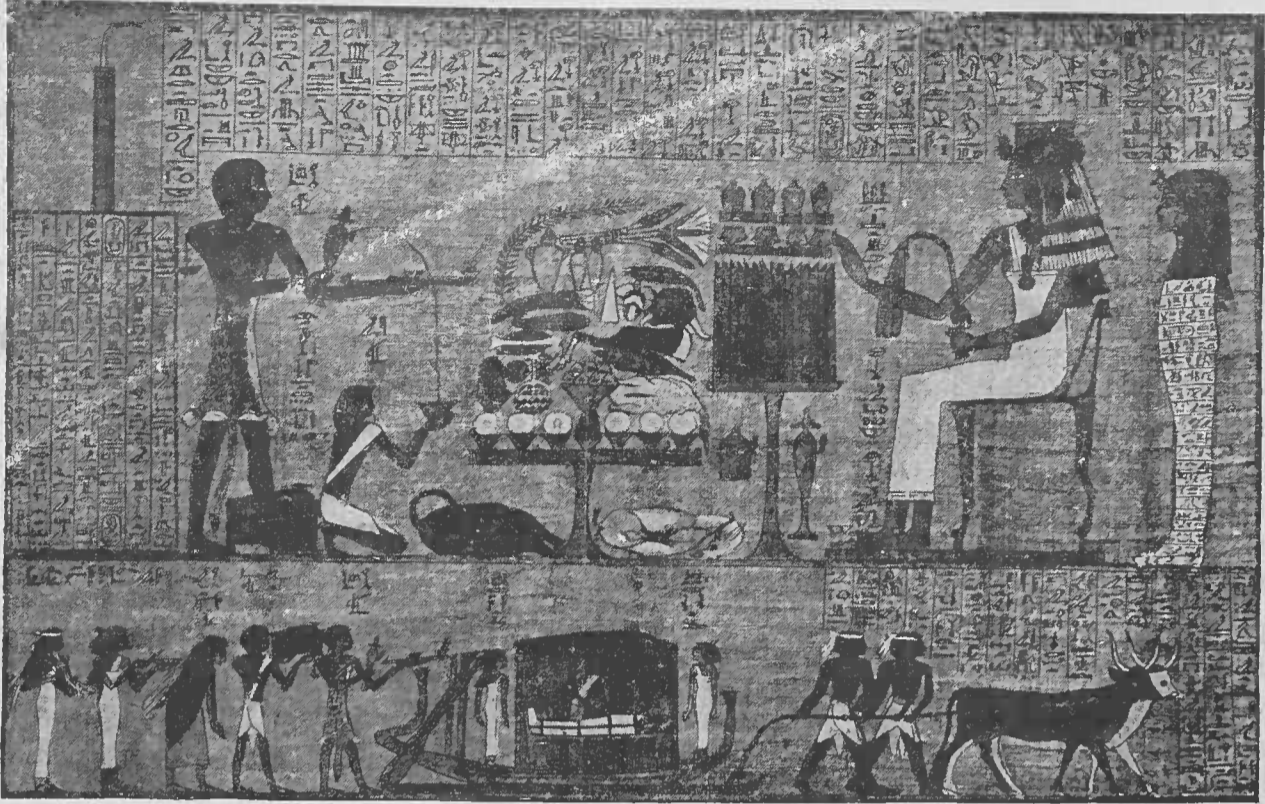


Fig. 6. — Écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens. — Papyrus funéraire de la reine Ra-Ma-Ka.

tré le fait pour nos races de pigeons, notamment. Ces races, au nombre de plus de cent cinquante, étaient rattachées avant lui à plusieurs espèces différentes; il a prouvé qu'elles descendent toutes du biset ou pigeon sauvage (*columba livia*). Au lieu de ces cent cinquante types divers, il n'y avait jadis qu'un type unique de pigeons. En est-il de même pour les groupes humains que nous rencontrons à la surface de la terre? M. de Quatrefages lui-même qui, tout en rendant justice à Darwin, a toujours combattu sa doctrine, répond affirmativement.

Mais, disent les transformistes, le biset, souche de tous nos pigeons domestiques, doit avoir la même origine que quelque autre espèce ornithologique, et, en remontant ainsi dans le passé, on arrivera à un type primordial unique dont sont issus tous les oiseaux. Les mammifères descendent également d'un type unique ayant eu, à son tour, pour ancêtre un être qui a pu donner naissance à deux classes distinctes. Le même phénomène s'étant produit pour tous les animaux, on arrive, par la pensée, à un moment où ils n'étaient représentés que par un seul type qui aurait, par des transformations successives, donné naissance à tous ceux qui ont vécu ou qui vivent encore à la surface du globe.

Enfin, le premier ancêtre des animaux aurait

la même souche primordiale que le premier végétal : tous les êtres vivants descendraient d'un type unique très simple auquel Haeckel, un des disciples les plus hardis de Darwin, donne le nom de *monère*.

Je crois inutile de dire que nous ne connaissons pas tous ces intermédiaires entre les classes, les ordres, les familles, les genres et les espèces que suppose la théorie transformiste. Quelques faits seulement ont été cités, mais on ne saurait méconnaître leur importance. Pour ne parler que d'un seul, je rappellerai cet animal étrange, l'*Archæopteryx*, trouvé dans le calcaire lithographique de Solenhofen, en Bavière : c'est un être bizarre qui tient à la fois des reptiles et des oiseaux. « Aussi étrange que les reptiles contemporains, dont il réunissait plusieurs caractères, dit Contejean, cet oiseau avait une queue allongée, formée d'un grand nombre de vertèbres continuant l'axe dorsal, et chacune d'elles était munie de deux plumes latérales (fig. 8). »

Les ancêtres de l'homme d'après Haeckel.

— Entre la monère et l'homme, Haeckel établit vingt et une formes typiques transitoires. Il serait fastidieux, lorsqu'il s'agit de l'homme seul, de passer en revue toutes les formes que nous aurions eu à traverser avant d'arriver à notre état actuel; bornons-nous donc aux ancêtres immédiats de notre espèce. Aujourd-

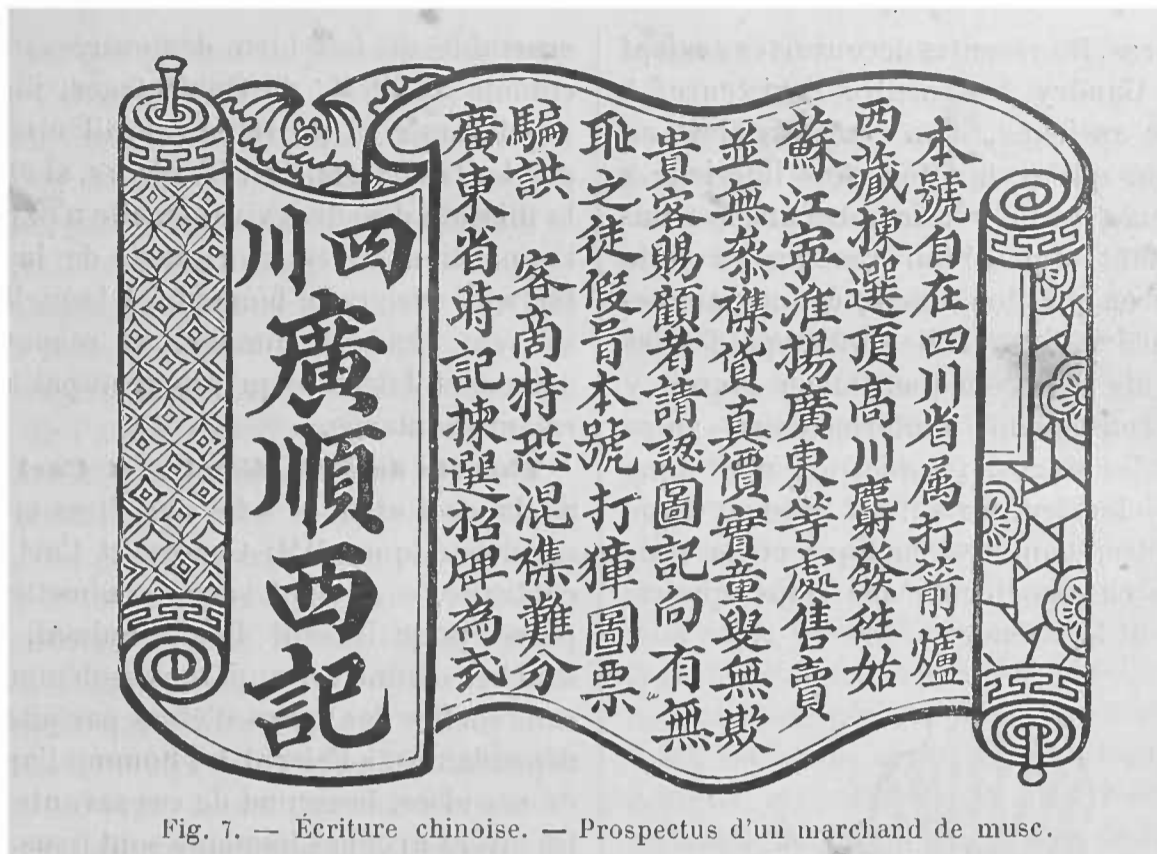


Fig. 7. — Écriture chinoise. — Prospectus d'un marchand de musc.

d'hui, nos plus proches voisins sont les *singes anthropoïdes* ou *singes catarrhiniens sans queue*, tels que l'orang, le gorille, le chimpanzé, le gibbon. L'homme et les anthropoïdes sont rattachés par Haeckel au type des *singes catarrhiniens à queue*, comme le *semnopithèque*, la *guenon*, le *macaque*, le *cynocéphale*, etc. Ceux-ci à leur tour seraient issus des *prosimiens* représentés de nos jours par le *maki*, le *lori*, etc., qui eux-mêmes descendraient des marsupiaux.

Telle est la conception d'Haeckel au sujet de nos ancêtres les plus rapprochés. Nous ne descendrions pas cependant en ligne droite des singes anthropoïdes : entre eux et l'homme aurait existé un intermédiaire, l'*homme-singe* ou *homme pithécoïde*. Cet être, purement hypothétique, n'aurait eu ni le langage articulé, ni le développement intellectuel qui caractérisent l'être humain proprement dit. Voici, d'ailleurs, le portrait qu'en trace Darwin :

« Les premiers ancêtres de l'homme, dit-il, étaient sans doute couverts de poils ; les deux sexes portaient la barbe ; leurs oreilles étaient pointues et mobiles ; ils avaient une queue desservie par des muscles propres. Leurs membres et leur corps étaient sous l'action de muscles nombreux qui, ne reparaissant aujourd'hui qu'accidentellement chez l'homme, sont encore normaux chez les quadrumanes. L'artère et le nerf de l'humérus passaient par un trou supra-condyloïde. A cette période ou à une période antérieure, l'intestin émit un diverticulum ou

cœcum plus grand que celui existant actuellement. Le pied, à en juger par l'état du gros orteil dans le fœtus, devait être alors préhensile et nos ancêtres vivaient sans doute habituellement sur les arbres dans quelque pays chaud, couvert de forêts ; les mâles avaient de grandes dents canines qui leur servaient d'armes formidables. »

Que faut-il penser de cette généalogie que Darwin n'a acceptée qu'après avoir longtemps hésité ? Certes, comme je le disais plus haut, de nombreuses lacunes existent encore dans nos connaissances et l'avenir nous réserve peut-être bien des surprises. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'à l'heure actuelle aucun fait ne permet de regarder comme réelle l'existence de l'homme pithécoïde. Pourtant il ne faudrait pas trop se hâter de rejeter le transformisme, même s'il était démontré que la filiation d'Haeckel ne répondit pas à la réalité : l'arbre généalogique de ce savant pourrait être faux sans que la doctrine fût erronée pour cela. Or, des naturalistes d'une valeur incontestable et d'une prudence qui fait peut-être défaut à Haeckel n'hésitent pas à se déclarer transformistes, et il faut bien attacher quelque valeur à leur opinion. D'un autre côté, la paléontologie est une science toute récente, et elle est loin d'avoir dit son dernier mot. Depuis un demi-siècle, elle nous a fait connaître une multitude de types disparus, dont on ne soupçonnait pas l'existence auparavant, et, parmi eux, il en est, comme l'*Archaeopteryx*, qui offrent bien des caractères

intermédiaires. De récentes découvertes avaient conduit M. Gaudry à admettre l'existence, à une époque ancienne, d'un être très élevé en organisation, qui restait toutefois inférieur à l'homme; on a voulu y voir notre ancêtre immédiat. Il faut aujourd'hui renoncer à cette idée. L'être en question, mieux connu maintenant, se place au-dessous des anthropoïdes les plus élevés de notre époque. On ne saurait y voir, par conséquent, l'intermédiaire entre l'homme et les singes. La question n'est donc pas encore élucidée, mais il est prudent de ne pas se montrer trop systématique et de tenir compte des enseignements que nous apporte journellement la science.

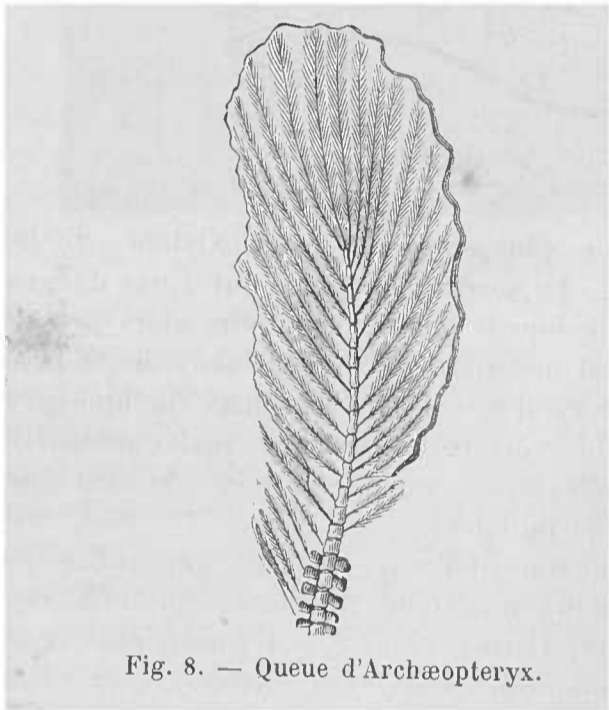


Fig. 8. — Queue d'Archæopteryx.

Théorie de la transformation brusque. — Je n'ai parlé que du transformisme de Lamarck, de Darwin et de leurs disciples, de celui qui admet des transformations lentes. Une autre école veut que les changements se soient produits d'une manière brusque, et qu'une mère ait pu, par exemple, mettre au monde des fils d'un tout autre type, qui seraient devenus tout d'un coup le point de départ d'une espèce nouvelle, d'un genre nouveau ou même d'une classe différente de celle à laquelle appartenaient les parents. Aucune loi ne présidant à ces modifications, la théorie ne saurait être acceptée. S'il est un fait établi, c'est que rien dans la nature n'est livré au hasard; tout est soumis à des règles que nous ne saisissons pas toujours, mais qui n'en existent pas moins, comme l'expérience et l'observation viennent chaque jour en fournir la preuve. C'est pour cela que la doctrine de Darwin, qui repose sur un

ensemble de lois bien démontrées, constitue, comme le dit M. de Quatrefages, une théorie « séduisante », qui seule saurait être acceptée par les transformistes. D'ailleurs, si elle montre la filiation des êtres vivants, elle n'explique pas l'apparition du type originel, de la monère; Darwin, avec cette bonne foi à laquelle on a si souvent rendu hommage, le reconnaît sans détour, et il déclare qu'il ne croit pas à la génération spontanée.

Théorie de MM. Gaudry et Carl Vogt. — Si Haeckel attribue à tous les êtres vivants une souche unique, MM. Gaudry et Carl Vogt, au contraire, « en sont venus à admettre dans le passé, pour le seul Règne animal, plusieurs souches distinctes, apparues isolément et d'où sont sorties des séries d'êtres parfaitement indépendantes. » Faisant à l'homme l'application de ses idées, le second de ces savants croit que les divers groupes humains sont issus de diverses souches de singes. Les populations de l'ancien et du nouveau monde seraient ainsi descendues de formes différentes, propres aux deux continents.

Objections au transformisme. — Nous venons de voir la divergence d'opinion qui s'est produite parmi les transformistes au sujet de l'origine de l'homme. Ces vues diverses ne sont pas les seules qui aient cours dans le monde des savants. M. de Quatrefages, par exemple, ne croit pas à la transformation des espèces, et, pour lui, la théorie de Darwin pêche par la base, car elle ne tient compte que des caractères morphologiques et laisse complètement de côté les caractères physiologiques. Or, nous dit-il, il s'est établi dans l'esprit de beaucoup de naturalistes une confusion regrettable entre l'espèce et la race. Un type vivant peut donner naissance à un nombre considérable de races; jamais il n'engendrera d'espèces nouvelles. Toutes ces races d'une même espèce présenteront des différences de formes plus ou moins grandes, mais elles offriront un caractère commun qui démontrera qu'elles appartiennent à une espèce unique: le croisement entre individus de races différentes sera toujours fécond et donnera naissance à des produits indéfiniment féconds. Le croisement entre espèces distinctes, ou bien ne sera suivi d'aucun résultat, ou bien produira des hybrides inféconds au bout d'un nombre très restreint de générations, s'ils ne le sont pas d'emblée.

Ce raisonnement peut être parfaitement juste, et cependant on pourrait lui faire quelques ob-

jections. Plus que personne, M. de Quatrefages admet que l'être vivant est susceptible de varier dans des limites très étendues, et ses livres sont remplis de preuves de ce fait. Tous les chiens, par exemple, malgré les différences qu'ils offrent entre eux, descendent d'une souche primitive unique, qui ne serait autre que le chacal. Eh bien, dans ce cas, il semble difficile d'admettre que la fécondité puisse être invoquée en faveur de l'unité spécifique des races canines. Les modifications qu'a subies le type premier ont abouti, d'un côté, à ce petit chien du Mexique qu'on peut emporter dans sa poche, et, de l'autre, à ces molosses qui, par leur taille, font l'admiration de tous. N'y a-t-il pas des impossibilités matérielles à opérer le croisement de deux races aussi distantes ? Par suite, n'est-on pas autorisé à dire que les modifications que peut subir un type donné peuvent aller assez loin pour rendre tout croisement impossible ? Or, si deux races canines qui, d'après M. de Quatrefages, ont une origine commune, ne peuvent plus se croiser, rien ne s'oppose en principe à ce que des êtres considérés aujourd'hui comme des espèces distinctes, parce que le croisement n'en est plus fécond, remontent aussi à une souche unique. Le type primordial aurait donné naissance à des individus qui, sous l'influence d'actions différentes, auraient divergé en sens opposé. A un moment donné, les différences entre les deux branches divergentes auraient été assez considérables pour que le croisement ne fût plus possible entre elles, et si, comme le fait se produit habituellement, la filiation ne peut plus être établie, on ne songera pas à leur assigner une origine commune. Il est certain d'ailleurs que les actions de milieu n'agissent pas seulement sur les formes des individus, mais aussi sur leurs fonctions physiologiques et nous en trouverions plus d'une preuve dans les ouvrages de M. de Quatrefages. Ces modifications physiologiques peuvent avoir pour résultat d'amener l'infécondité entre individus issus pourtant d'une même souche.

En somme, lorsque l'éminent professeur du Muséum dit que les individus qui peuvent être croisés entre eux et qui donnent des produits indéfiniment féconds appartiennent à une même espèce, il est difficile de ne pas être de son avis. On peut, par contre, ne pas considérer l'infécondité comme une preuve suffisante pour conclure à la multiplicité des origines.

L'homme est un marcheur, le singe un grimpeur. — Terminons ce qui a trait au trans-

formisme et disons quelques mots d'une objection faite par M. de Quatrefages à la théorie de l'origine simienne de l'homme. En vertu de la *loi de caractérisation permanente*, dit-il, deux êtres appartenant à deux types distincts peuvent bien remonter à un *ancêtre commun*, qui n'était pas encore nettement caractérisé, mais ils ne peuvent descendre l'un de l'autre. « Or l'homme et les singes en général présentent *au point de vue du type* un contraste très accusé. Les organes qui les constituent se répondent, avons-nous dit, presque rigoureusement terme à terme. Mais ces organes sont disposés d'après un plan fort différent. Chez l'homme ils sont coordonnés de telle sorte qu'il est nécessairement *marcheur* ; chez les singes, d'une façon telle qu'ils sont non moins impérieusement *grimpeurs*.

« C'est là une distinction anatomique et mécanique qu'avaient déjà fait ressortir pour les singes inférieurs les travaux de Vicq-d'Azyr, de Lawrence, de Serres, etc. Les études de Duvernoy sur le gorille, de Gratiolet et de M. Alix sur le chimpanzé ont mis hors de doute que les anthropomorphes présentaient de tout point le même caractère fondamental. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur les fig. 9 à 13 où Huxley a figuré à côté les uns des autres un squelette humain et les squelettes des singes les plus élevés pour se convaincre qu'il en est bien ainsi.

« La conséquence de ces faits, au point de vue de l'application logique de la *loi de caractérisation permanente*, est que l'homme ne peut descendre d'un ancêtre déjà caractérisé comme singe, pas plus d'un catarrhinien sans queue que d'un catarrhinien à queue. — Un animal *marcheur ne peut pas descendre d'un animal grimpeur*. C'est ce qu'a très bien compris Vogt. Tout en plaçant l'homme au nombre des *primates*, il n'hésite pas à déclarer que les singes les plus inférieurs ont dépassé le jalon (ancêtre commun) d'où sont sortis en divergeant les différents types de cette famille.

« Il faut donc rejeter l'origine de l'homme au delà du dernier singe, si l'on veut conserver une des lois les plus impérieusement nécessaires à l'édifice doctrinal darwiniste. On arrive ainsi aux *prosimiens* de Haeckel, les loris, les indris, etc. Mais ces animaux sont aussi des grimpeurs ; il faut donc aller chercher encore plus loin notre premier ancêtre direct. Mais au delà, la généalogie tracée par Haeckel nous présente les *didelphes*. »

« De l'homme au kangourou, ajoute l'au-

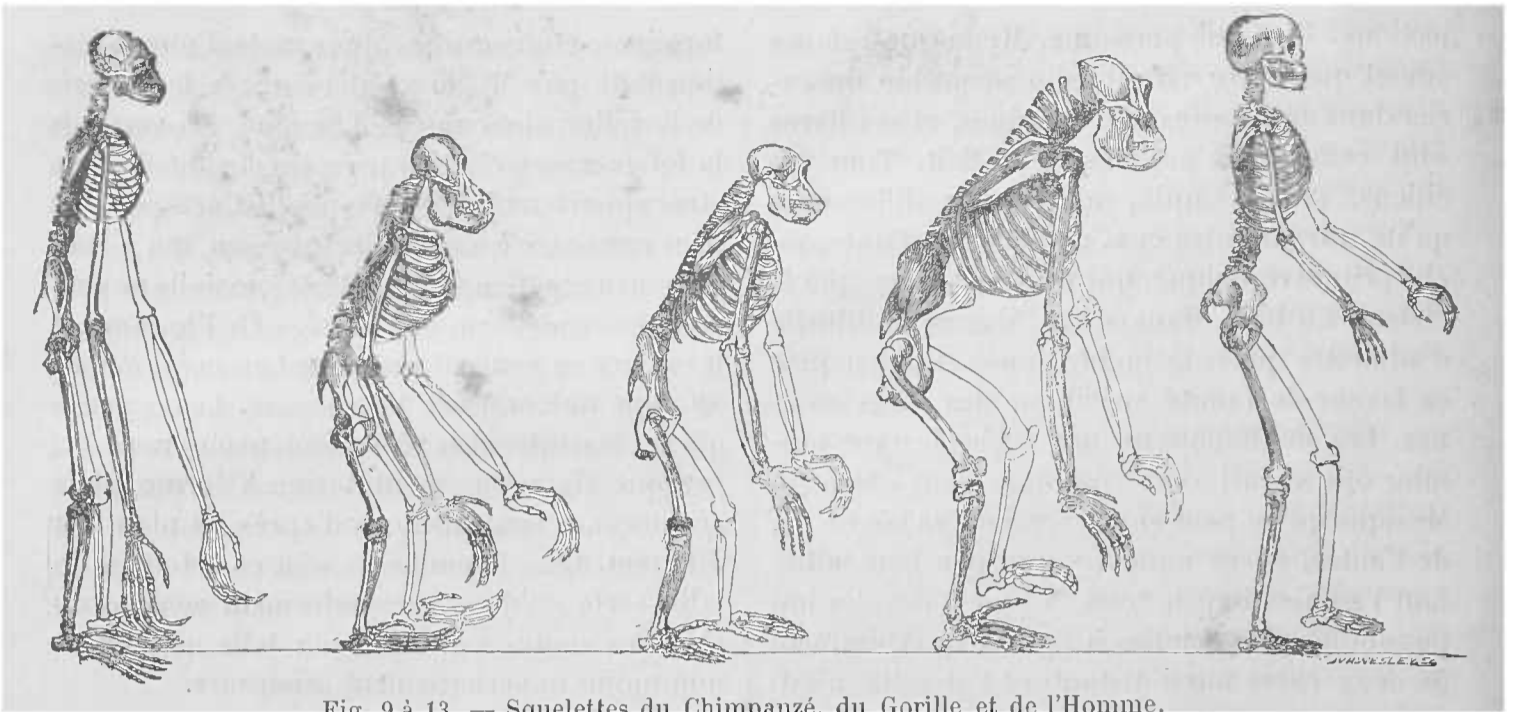


Fig. 9 à 13. — Squelettes du Chimpanzé, du Gorille et de l'Homme.

teur, la distance est grande, on en conviendra. » On ne saurait admettre que l'espèce humaine descende directement des marsupiaux, et il faudrait nécessairement combler la lacune qui existe entre ces deux groupes d'animaux par la création de groupes intermédiaires dont on ne retrouve les traces ni dans la nature vivante ni parmi les restes fossiles des animaux éteints. Ces groupes intermédiaires ne reposeraient sur rien.

Tel est le raisonnement de M. de Quatrefages; j'ai cité textuellement la plus grande partie de son argumentation qu'il eût été difficile de résumer aussi clairement. Elle semble d'une logique à laquelle il n'y a rien à répondre. On peut pourtant se demander si les caractères qu'il envisage ont l'importance qu'il leur attribue.

Assurément personne ne contestera que l'homme diffère du singe, et les différences énumérées dans la suite de son ouvrage par l'éminent anthropologiste sont universellement admises. Comme le dit Huxley, « chaque os de gorille porte une empreinte par laquelle on peut le distinguer de l'os humain correspondant. » Mais, en se plaçant au point de vue transformiste, il serait impossible qu'il en fût autrement : du moment où l'homme s'est développé dans un sens différent des singes, il devait se modifier et acquérir des caractères nouveaux. La question peut donc être posée en ces termes : les différences qui existent entre les deux groupes s'opposent-elles nécessairement à une communauté d'origine ?

Au point de vue anatomique pur, l'animal

marcheur se distingue en réalité de l'animal grimpeur par la double incurvation de sa colonne vertébrale et par la position du trou occipital. La prétendue main postérieure des singes n'est en somme qu'un pied à pouce opposable, disposition qu'on observe chez quelques tribus humaines, quoiqu'à un degré moindre. Le trou occipital, tout en étant placé plus en arrière chez les singes en général que chez l'homme, occupe incontestablement, chez certains anthropomorphes, une position plus rapprochée de l'axe médian que chez les catarrhiniens à queue. Il semble donc y avoir une graduation, sous ce rapport, entre les singes inférieurs et l'être humain. Quant à la double incurvation de la colonne vertébrale, elle est la conséquence forcée de la station verticale, et elle se produirait chez le singe qui se tiendrait debout. Des modifications aussi considérables s'observent chez des animaux qui remontent pourtant à la même souche. Par conséquent, si réelles que soient les différences anatomiques qui séparent l'homme des anthropoïdes, il n'en est aucune qui puisse s'opposer forcément à une communauté d'origine.

On pourrait en dire presque autant des caractères physiologiques. L'action de marcher et celle de grimper font-elles exception ? A priori, on serait tenté de répondre par la négative. D'ailleurs, il est peut-être exagéré de dire que le singe est un être essentiellement grimpeur et l'homme un être nécessairement marcheur. On pourrait soutenir que ces facultés ne sont pas antagonistes et qu'elles sont susceptibles de coexister chez le même animal.

L'anthropomorphe, par exemple, tout en étant un animal grimpeur, sait marcher à l'occasion et, dans certains cas, à ce qu'on assure, il marche même debout, appuyé, il est vrai, sur un bâton. La faculté de marcher existerait donc à l'état embryonnaire chez le singe anthropoïde et l'homme n'aurait fait que la développer.

Je m'arrête ici. Ce qui précède suffit à montrer combien la question de l'origine de l'homme est loin d'être définitivement résolue. Les diverses théories sont défendues par leurs partisans à l'aide d'arguments qui ont tous leur valeur, mais qui peuvent néanmoins être discutés. Ce que nous retiendrons de ces discussions, c'est qu'aujourd'hui l'être humain a des caractères assez nets pour le distinguer des autres animaux, mais que, cependant, il présente assez de rapports avec le singe pour que M. de Quatrefages ait écrit : « les organes qui les constituent se répondent presque rigoureusement terme à terme. »

Homme primitif.

— Il est bien facile de prévoir que l'accord n'ayant pu se faire sur l'origine de l'homme, les naturalistes ne s'entendront pas sur les caractères qu'il convient d'assigner à l'homme primitif. Nous ne connaissons pas nos premiers ancêtres et tout ce qu'on peut écrire à leur sujet se réduit à des conjectures basées sur des considérations de diverses natures.

On sait que les caractères d'un ancêtre très éloigné reparaissent parfois brusquement chez ses descendants ; on a donné à ce phénomène

le nom d'*atavisme*. Or, en tenant compte des traits qui s'observent plus ou moins fréquemment dans tous les groupes humains, M. de Quatrefages en arrive à cette conclusion : « Nous ne connaissons pas l'homme primitif ; nous le rencontrerions que, faute de renseignements, il serait impossible de le reconnaître.

Tout ce que la science actuelle permet de dire à son sujet est que, selon toute apparence, il devait présenter un certain prognathisme et n'avait ni le teint noir ni les cheveux laineux. Il est encore assez probable que son teint se rapprochait de celui des races jaunes et accompagnait une chevelure tirant sur le roux. Tout enfin conduit à penser que le langage de nos premiers ancêtres était un monosyllabisme plus ou moins accusé. »

Depuis l'époque où ces lignes ont été écrites, une découverte importante a été faite en Belgique : on y a rencontré non pas l'homme primitif, mais deux squelettes appartenant à une race extrêmement ancienne, qui devait, par conséquent, se rapprocher beaucoup plus de nos premiers ancêtres que les populations actuelles. Ces restes humains ont montré

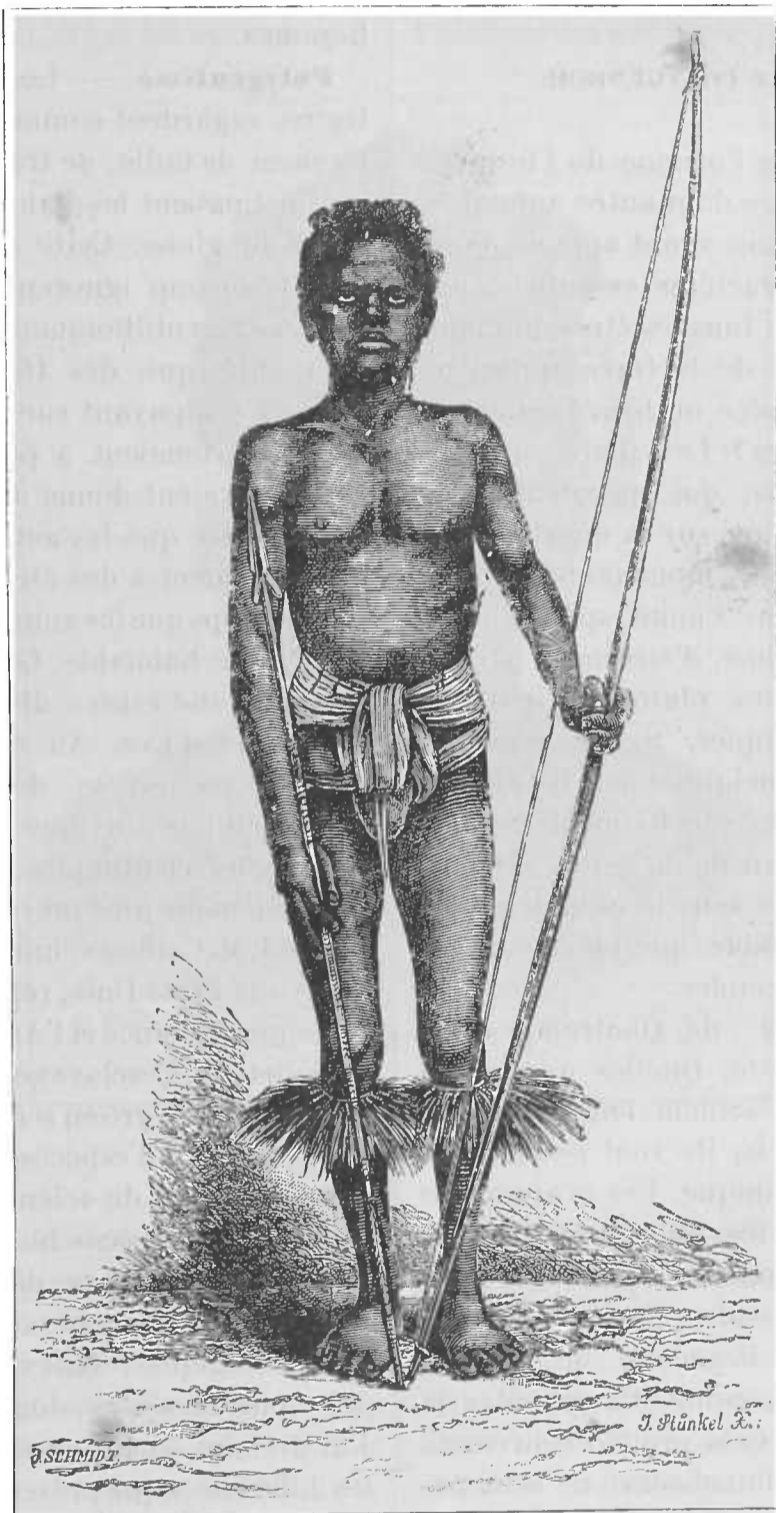


Fig. 14. — Chef Aëta (Négrito) de Marivelès.
(Photogr. de MM. Montano et Rey.)

que l'être de cette époque reculée ne se tenait pas dans la station absolument verticale, qu'il était, au contraire, à demi fléchi sur ses genoux et que son menton était très fuyant. Par ces caractères, il se rapproche donc des singes anthropomorphes, et les transformistes peuvent jusqu'à un certain point invo-

quer cette découverte à l'appui de leur théorie.

Nous verrons, dans le chapitre suivant, que l'homme remonte si haut dans le passé que nous ne serons peut-être jamais renseignés sur les caractères qu'il a pu présenter au début. Actuellement tout ce qu'on peut dire à ce sujet se résume aux quelques considérations qui précèdent.

MONOGÉNISME ET POLYGÉNISME.

Quelle qu'ait pu être l'origine de l'homme, qu'on le fasse descendre d'un autre animal ou qu'on le regarde comme ayant apparu d'emblée avec tous ses caractères essentiels, une question doit se poser : tous les êtres humains qui vivent à la surface de la terre appartiennent-ils à une seule espèce ou bien forment-ils des espèces différentes ? Les deux opinions comptent des partisans, qui discutent aussi vivement sur ce point que sur la question d'origine. On a reproché aux monogénistes, c'est-à-dire aux partisans de l'unité spécifique de tous les groupes humains, d'être mus par des considérations religieuses plutôt que par des considérations scientifiques. Si ce reproche peut être adressé à quelques-uns, il est des hommes de science qui y échappent entièrement. Je n'ai pas besoin de dire que j'examinerai les deux théories sans le moindre parti pris, n'attachant à la bible que la valeur que méritent de simples légendes.

Monogénisme. — M. de Quatrefages est franchement monogéniste. Quelles que soient les différences que présentent entre eux les groupes humains actuels, ils sont issus, pour lui, d'un type primitif unique. Les croisements entre races humaines les plus distantes sont toujours féconds et donnent naissance à des métis indéfiniment féconds. Bien plus, quoi qu'on en ait dit, dans beaucoup de cas ces croisements ont pour résultat d'augmenter la fécondité des produits. Cela prouve clairement que les différences qu'on observe ne sont pas profondes, et que les caractères physiologiques de tous les êtres humains sont essentiellement les mêmes.

Mais, dira-t-on, le Négrito des Philippines (fig. 14), le Bassouto (fig. 15), différent trop du Blanc pour appartenir à la même espèce. C'est là une appréciation qui ne tient pas devant les faits. Que nous considérons les espèces végétales ou animales, nous verrons que le type primitif a pu subir des modifications bien plus

considérables que celles qui séparent les divers groupes humains. Tous nos animaux domestiques, notamment, nous fourniraient la démonstration de ce fait, démonstration que M. de Quatrefages a rendue complète en passant successivement en revue les principaux caractères qui distinguent les races. Il faut donc admettre l'unité spécifique de tous les hommes.

Polygénisme. — Les polygénistes, au contraire, regardent comme fondamentales les différences de taille, de traits, de coloration, etc., qui distinguent les habitants des diverses contrées du globe. Cette doctrine a une origine que beaucoup ignorent : elle est due à La Peyrère, gentilhomme protestant de l'armée de Condé, qui, dès 1655, s'efforça de prouver, en s'appuyant sur la Bible, que les hommes appartenaient à plusieurs espèces. Adam et Ève auraient donné naissance au peuple juif seul, tandis que les autres peuples, les *gentils*, remonteraient à des êtres créés avant eux, en même temps que les animaux, sur tous les points de la terre habitable. Ces *préadamites* auraient constitué une espèce distincte des descendants d'Adam et d'Ève. Au dix-huitième siècle, les philosophes qui se déclarèrent polygénistes n'obéirent pas plus que La Peyrère à des considérations scientifiques. Les passions politiques ont également joué un rôle dans cette question. En 1844, M. Calhoun, ministre des affaires étrangères aux États-Unis, répondait aux représentations que la France et l'Angleterre lui adressaient au sujet de l'esclavage que le Blanc pouvait maintenir le Nègre en servitude puisqu'ils étaient l'un et l'autre d'espèces différentes.

Les hommes de science partisans de la multiplicité des espèces humaines ne sont assurément pas mus par des sentiments de cette nature. Ils tiennent compte des caractères morphologiques, sans se laisser influencer par des considérations dogmatiques ou sociales. J'ai dit que, si grandes que puissent paraître les différences que présentent les divers groupes humains, elles n'atteignent pas celles qu'on observe entre les races d'une même espèce animale ou végétale. Cette argumentation n'a donc pas la valeur qu'on veut souvent lui attribuer.

Nous verrons, à propos de la formation des races, comment ces modifications du type premier ont pu se produire. Je terminerai ce chapitre par une remarque qui n'est pas sans offrir une certaine importance.

Confusion entre le polygénisme et le transformisme. — Généralement on est porté à établir une synonymie entre polygéniste et transformiste; c'est là, à mon sens, une grande erreur. Si on admet que les groupes humains sont apparus dès le principe avec tous les caractères que nous leur voyons, on leur attribue une immuabilité qui vient à l'encontre de l'idée de transformation. Nous allons voir que l'homme a fait son apparition à une époque extrêmement reculée; que le milieu a tellement changé depuis cette époque que les espèces végétales et animales se sont presque toutes renouvelées, et l'homme ne se serait pas modifié! Mais alors ce serait un être immuable, et s'il a pu traverser, sans voir changer son type, toutes ces périodes si différentes les unes des autres, il faut le considérer comme un animal exceptionnel, sur lequel rien n'agit. Il n'y a donc aucune raison pour que ses caractères primitifs aient été différents de ceux qu'il nous montre aujourd'hui.

Le monogéniste, au contraire, qui laisse de côté toute question religieuse, arrive à des conclusions diamétralement opposées. L'homme, pour lui, est un être essentiellement variable, comme les autres êtres organisés et vivants; ses caractères se modifient sous l'influence des conditions d'existence, et comme celles-ci ont subi de profondes modifications depuis l'époque de l'apparition de l'espèce humaine, le type primitif de l'humanité devait être bien différent de celui des races actuelles. Cet homme primitif, moins perfectionné que l'homme de nos jours, se rapprochait, par conséquent, des animaux qui viennent au-dessous de nous. On remonte ainsi à un type humain primitif assez voisin des singes anthropomorphes pour qu'il ait pu en dériver. C'est en somme la véritable

théorie de Darwin. Qu'on se garde donc d'anathématiser le monogéniste au nom du darwinisme, car c'est lui qu'on devrait regarder comme le vrai disciple du savant anglais.

IV Ancienneté de l'homme.

Histoire et traditions. — Lorsqu'on consulte l'histoire des différents peuples, on se trouve re-

porté à un passé plus ou moins lointain selon le peuple qu'on envisage. L'histoire grecque proprement dite ne remonte qu'à l'ère des Olympiades, c'est-à-dire à l'an 776 avant notre ère; au delà nous sommes transportés dans ces temps légendaires qui mêlent la fable et la vérité.

L'histoire juive remonte à quarante-huit siècles environ; celle des Aryens embrasse une période un peu moins longue, et ne nous reporte pas à plus de vingt-cinq siècles avant notre ère. En Chine, Hoang-Ti, dont l'histoire a été conservée, régnait il y a 4588 ans.

L'Égypte a son his-

toire écrite non pas dans des livres, mais sur ses monuments. Personne n'ignore aujourd'hui que les signes qui couvrent l'obélisque de la place de la Concorde sont des inscriptions, que Champollion nous a appris à déchiffrer. Or, d'après Mariette-Bey, les plus anciens événements racontés par les inscriptions des monuments égyptiens remonteraient à 5004 ans avant notre ère, c'est-à-dire à une époque antérieure à la création de l'homme, si nous en croyons les traditions bibliques.

Mais l'histoire ne nous reporte pas aux débuts de l'humanité. Personne ne croit plus que l'homme ait été créé parfait, et avant qu'il ait pu trouver le moyen de conserver par l'écriture le souvenir des événements qui l'intéressaient, il s'est assurément écoulé un grand



Fig. 15. — Bassouto.

nombre de siècles. Il suffit de jeter les yeux sur ces représentations de types humains que nous montrent certains monuments de l'Égypte (fig. 16 à 19) pour rester convaincu que nous ne sommes pas en présence des premiers essais tentés par l'homme. Les traditions, d'ailleurs, nous parlent de faits que l'histoire n'a pas enregistrés. Dans l'Inde, il est question d'événements qui se seraient produits il y a 10 000 à 12 000 ans. Les traditions des Égyptiens embrassent une période de 30 000 ans et celles des Chinois remontent à 129 000 ans.

Certes, il ne viendrait à l'esprit de personne de prétendre qu'il faille ajouter aux traditions la même confiance qu'à l'histoire écrite. Elles n'en démontrent pas moins que tous les peuples sont unanimes pour reporter leur origine bien plus haut qu'on ne le ferait si l'on ne tenait compte que de l'histoire seule.

A l'heure actuelle, ce ne sont plus les traditions qu'il faut interroger pour être renseigné sur l'antiquité de l'espèce humaine. Depuis un peu plus d'un demi-siècle, d'innombrables découvertes ont jeté une lumière inattendue sur le passé de l'humanité, et nous devons nous y arrêter un instant.

Les pierres de foudre. — Depuis longtemps déjà on connaissait des pierres de formes bizarres, qui ne pouvaient devoir leur aspect à de simples accidents. Comme on ne pouvait expliquer leur origine, on supposa, ainsi que l'avaient fait les Romains, qu'elles se formaient dans les nues par les temps d'orage et qu'elles étaient lancées sur la terre par la foudre; aussi les désigna-t-on sous le nom de *pierres de foudre* ou *céaunies* (fig. 20). Cette croyance persiste encore dans quelques-unes de nos provinces arriérées, et plus d'un berger de l'Aveyron, plus d'un paysan de la Bretagne, se refusent à leur attribuer une autre origine.

Des pierres aussi miraculeuses devaient jouir de propriétés extraordinaires. Dans le musée de Nancy, il s'en trouve une qui fut apportée, en 1670, « à Mgr le prince François de Lorraine, évêque de Verdun, par M. de Marcheville, ambassadeur pour le roi de France à Constantinople, auprès du grand seigneur — laquelle pierre néphrétique, portée au bras ou sur les reins, a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle, comme l'expérience le fait voire journellement. » Ainsi parle la curieuse inscription qu'on a conservée précieusement. Parmi nos paysans, il en est qui ne se doutent pas de cette vertu des céaunies, mais

qui sont convaincus qu'elles préservent de la foudre leurs maisons ou leurs troupeaux.

Véritable nature des céaunies. — Dès le seizième siècle, un minéralogiste italien, Mercati, avait cependant découvert la véritable nature des céaunies, mais son ouvrage ne fut publié qu'en 1716. Avant son apparition, Boèce de Boot s'était demandé si les pierres de foudre ne seraient pas des marteaux, des coins, des haches ou des socs de charrue, primitivement en fer, et transformés en pierre par le temps.

Au siècle dernier, de Jussieu et Mahudel entreprirent l'Académie des sciences et l'Académie des inscriptions et belles-lettres des céaunies. Pour eux il n'y avait plus de doute possible : les prétendues pierres de foudre étaient des instruments comparables à ceux des sauvages modernes (fig. 21), et elles avaient été les outils des hommes primitifs. Les deux académies ne furent pas convaincues, et l'une d'elles regretta que Mahudel n'exposât point « les raisons qui prouvent l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues. » Malgré les deux corps savants, l'idée fit son chemin.

Dès 1758, Goguet publiait son remarquable ouvrage sur l'*Origine des lois, des arts et des sciences*; il émettait très nettement l'opinion que l'humanité avait traversé un âge de dénuement absolu, pendant lequel l'homme s'était exclusivement servi de la pierre pour fabriquer ses outils. Mais il ne voulait pas rompre avec les traditions bibliques, et, comme la Genèse dit que les métaux étaient connus avant le déluge, il ne pouvait placer cette ère de sauvagerie au début de l'humanité; « on doit, dit-il, mettre cette connaissance (des métaux) au nombre de celles que le terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain. » Ainsi l'âge de pierre aurait pris naissance après le déluge et aurait été la conséquence de ce fléau.

HOMME PRÉHISTORIQUE.

Tombeaux danois. — Dans la première moitié de notre siècle, un Danois, Thomsen, fit faire un grand pas à la question. A la suite de fouilles méthodiques pratiquées dans les vieux tombeaux de son pays, il montra que les plus anciens ne renfermaient que des instruments en pierre ou en os, tandis que d'autres contenaient des outils en bronze et d'autres, encore plus récents, des ustensiles en fer. Il



Fig. 16 à 19. — Types ethniques tirés des anciens monuments de l'Égypte.

en concluait que l'humanité avait traversé un âge de pierre avant d'en arriver à l'âge de bronze, et que ce dernier avait précédé l'âge du fer.

Plus tard, en 1847, trois autres savants danois, MM. Steenstrup, Worsaae et Forchammer, reprirent les recherches de Thomsen et ne se bornèrent pas à fouiller les anciens tombeaux; ils firent aussi porter leurs investigations sur les marais tourbeux et sur de petites collines échelonnées le long des rivages de la mer et composées presque totalement de débris de coquilles comestibles; voici ce qu'ils observèrent.

Kjœkkenmøddings. — Dans ces amas de coquilles, désignés en Danemark sous le nom de *kjœkkenmøddings*, c'est-à-dire débris de cui-

sine, ils rencontrèrent des ossements de poissons, d'oiseaux et de mammifères. Parmi les oiseaux, ils reconnurent le coq de bruyère (*Tetrao urogallus*) qui ne vit plus dans le pays. Ces amoncellements remontent donc à une époque ancienne, pendant laquelle existait dans la contrée un oiseau qui en a disparu. Or, ils ont été formés par l'homme, qui entassait ainsi les restes des animaux dont il faisait sa nourriture. Le fait était démontré par les poteries grossières et par les instruments en pierre ou en bois de cerf qui se trouvaient au milieu des débris de cuisine. La conclusion qui se dégagait de ces découvertes, c'est que, à une époque reculée, l'homme vivait en Danemark, qu'il ne connaissait pas les métaux, car on n'en rencontre pas la moindre trace dans les *kjœkkenmøddings*, et

qu'il pourvoyait à ses besoins au moyen de la chasse et de la pêche.

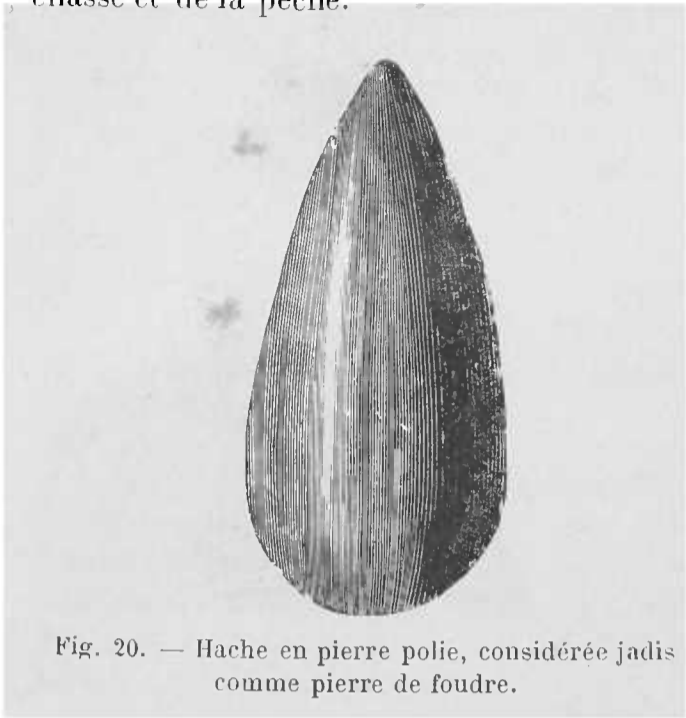


Fig. 20. — Hache en pierre polie, considérée jadis comme pierre de foudre.

Skovmoses. — Les *skovmoses* ou marais tourbeux ont fourni à MM. Steenstrup, Worsaae et

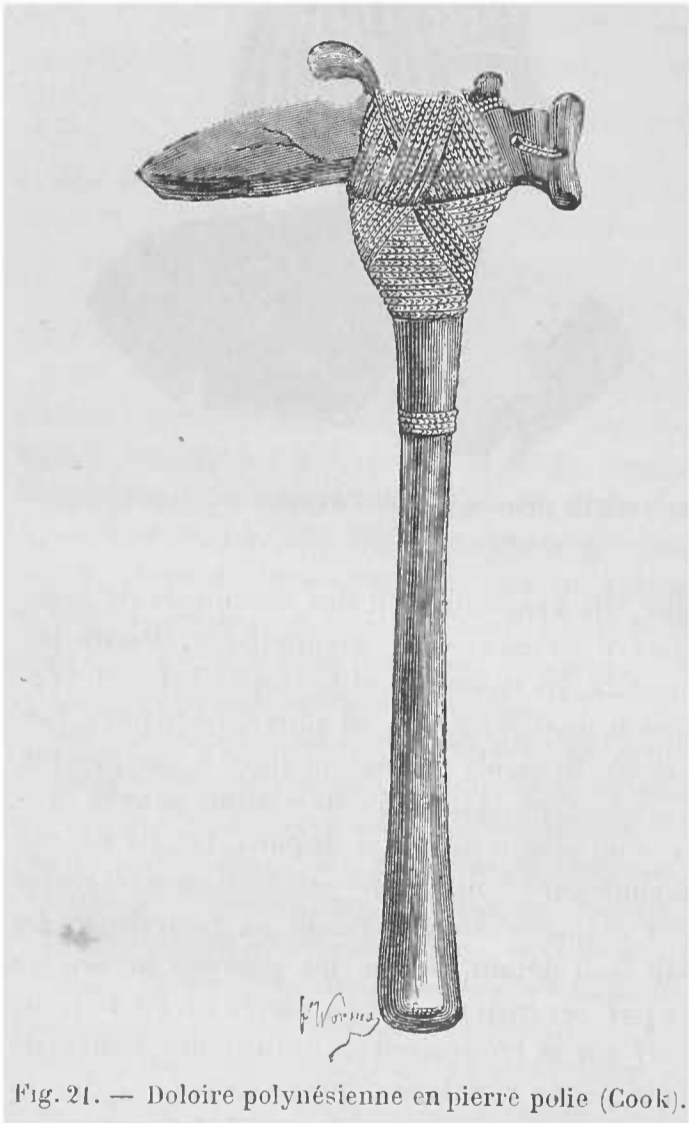


Fig. 21. — Doloire polynésienne en pierre polie (Cook).

Forchammer des renseignements du même genre, mais bien plus complets. L'homme fréquentait ces *skovmoses* dès une époque très

ancienne, « et l'on sait qu'il ne saurait habiter quelque part sans égarer autour de lui une foule d'objets, ceux-là même souvent auxquels il tient le plus. Il a perdu dans ces marais des armes, des outils, des instruments de toute sorte et tous sont restés où ils étaient tombés. Les *skovmoses* sont devenus ainsi des espèces de musées chronologiques stratifiés, où chaque génération a laissé sa trace dans la tourbe contemporaine. On n'a eu qu'à les exploiter couche par couche pour acquérir une foule de notions précises sur les prédécesseurs des Danois actuels, pour trouver dans ce passé sans histoire des *dates relatives* ou *époques* » (de Quatrefages).

Description des marais tourbeux. — Pour que le lecteur comprenne facilement l'importance des données fournies par les marais tourbeux, il me faut en faire une description sommaire. Une vaste cavité en forme d'entonnoir existait dans le sol. Sous l'influence des agents atmosphériques, des débris furent détachés des parois et vinrent s'accumuler au fond de la cavité, où ils constituèrent une mince couche argileuse sur laquelle des mousses prirent naissance. Ces mousses, une fois mortes, produisirent une mince épaisseur de tourbe sur laquelle poussèrent d'autres végétaux qui eurent le même sort. Sur les parois, des pins se développèrent et vinrent, après leur mort, tomber à la surface de la tourbe, en entrecroisant leurs branches de manière à former un réseau qui s'oppose à ce que des objets tombés à un niveau plus élevé pénètrent dans les couches inférieures. Ces arbres furent peu à peu recouverts de tourbe et, à un moment donné, ils furent remplacés par des chênes. Les assises supérieures ne renferment ni pins, ni chênes, mais des bouleaux, des aulnes, des noisetiers et des broussailles.

Dans la couche des bouleaux, on ne rencontre que des instruments en fer; dans la couche située au-dessous et qui renferme les chênes, on trouve des objets en bronze, qui s'observent aussi dans la partie supérieure de la couche des pins. La partie inférieure de cette dernière assise contient seulement des objets en pierre. Enfin, la couche la plus ancienne, celle des mousses, montre quelques pierres mal travaillées, des fragments de charbon et un petit nombre d'objets en bois de renne. On peut donc en conclure que l'humanité a passé successivement par les âges de la pierre, du bronze et du fer.

Ancienneté des marais tourbeux. — Les végétaux qu'on retrouve dans la tourbe permettent de se faire une idée de l'ancienneté de chacune de ces époques. Aussi loin que nous reporte l'histoire, il n'est fait aucune mention du chêne. Au temps des Romains, le hêtre était, comme aujourd'hui, l'arbre des forêts danoises; le chêne vivait donc à une époque plus reculée, et le pin est bien plus ancien encore. Les mousses de la couche inférieure appartiennent à des espèces qui ne vivent plus que dans le voisinage du cercle polaire; lorsqu'elles croissaient en Danemark, le climat de ce pays devait être bien plus froid qu'il n'est actuellement, et la présence du renne vient encore le démontrer. Or les géologues ont prouvé que ces conditions avaient existé dans la péninsule danoise à l'aurore de notre période géologique. Dès le début des temps actuels, l'homme vivait en Danemark en même temps que des mousses polaires et le renne; ses outils, mêlés aux débris de ces plantes et de cet animal, en fournissent une preuve indiscutable.

Les marais tourbeux de France ont donné des renseignements analogues. Les *kjækkenmøddings* retrouvés en Irlande, en France, en Portugal, en Sardaigne, ont montré qu'à une époque ancienne des tribus, n'ayant pour outils que des instruments de pierre relativement grossiers, avaient vécu sur les rivages de l'Europe occidentale et avaient fait leur nourriture habituelle de mollusques et de poissons marins. Aucune histoire ne fait mention de ces vieilles peuplades dont l'existence est pourtant démontrée d'une manière absolument irrécusable.

Il me serait facile de multiplier ces preuves de l'existence de l'*homme préhistorique*: les faits connus sont aujourd'hui si nombreux qu'on pourrait consacrer des volumes entiers à leur énumération. Forcé de me limiter aux principaux, je me contenterai d'ajouter quelques mots au sujet des *cités lacustres*.

Cités lacustres. — Les pêcheurs des lacs de la Suisse savaient depuis longtemps qu'il existait au fond des eaux des aspérités dont ils ignoraient la nature: souvent ils accrochaient et déchiraient leurs filets sur des obstacles invisibles. Dans l'hiver particulièrement sec de 1853-54, les eaux s'abaissèrent bien au-dessous de leur niveau habituel, et les habitants de Meilen voulurent mettre cette circonstance à profit pour conquérir du terrain sur les eaux du lac de Zurich. Leurs travaux mirent à découvert, sous

un dépôt superficiel de boue d'un gris jaunâtre, une couche d'une argile sablonneuse, colorée en noir par une grande quantité de matière organique. Dans cette couche, plantée de pieux, ils rencontrèrent de nombreux instruments en silex, en os et en corne, des vases grossiers en terre crue, une perle d'ambre, une autre de bronze, des noisettes cassées et la voûte d'un crâne humain.

Le docteur Keller pensa de suite qu'on se trouvait en présence de pilotis ayant supporté des habitations semblables à celles que les voyageurs ont vues de nos jours dans l'Amérique du Sud, en Malaisie, à la Nouvelle-Guinée et ailleurs encore (fig. 22). Les faits innombrables observés depuis cette époque ont démontré la justesse de cette conclusion; on sait, à l'heure actuelle, « qu'il n'y a pas de lac ou de tourbière qui ne renferme des pilotis dans la plaine suisse s'étendant entre les Alpes et le Jura. » Le chiffre de ces *palafittes*, comme on les appelle souvent (du mot italien *palafitti*, pilotis), s'élève parfois à plus de 100,000 dans la même localité (fig. 23). A Morges, sur le lac de Genève, ils occupent une superficie d'au moins 60,000 mètres carrés. Partout, au milieu des pieux, on rencontre une multitude d'objets; ce sont tantôt des outils uniquement en pierre, en os et en corne, tantôt des instruments en pierre mêlés à des outils en bronze; ailleurs le bronze est presque seul. Avec les armes, les outils, on trouve une quantité énorme d'ossements d'animaux qui ont été mangés, de nombreux fruits, des céréales et parfois même des sortes de galettes formées de grains mal broyés, encore mélangés de glumes. Dans quelques palafittes on a rencontré jusqu'à des fragments d'étoffe. Tout cela montre bien nettement que là vivaient autrefois des peuplades dont le souvenir a été perdu. Elles y ont vécu longtemps, les plus anciennes ne se servant que de pierre ou d'os pour fabriquer leurs outils, les plus récentes étant déjà en possession d'un métal, le bronze.

Ancienneté des cités lacustres. — Je viens de dire que, dans les cités lacustres de la Suisse, on avait retrouvé jusqu'à des fragments d'étoffes. On pourrait être tenté de croire, au premier abord, que ces habitations ne sont pas très anciennes pour que des tissus aient pu se conserver presque intacts au fond des eaux; on commettrait, cependant, une grande erreur. Ils doivent leur conservation à des incendies qui ont dévoré nombre de cabanes et carbonisé à demi les objets qui se trouvaient à l'intérieur

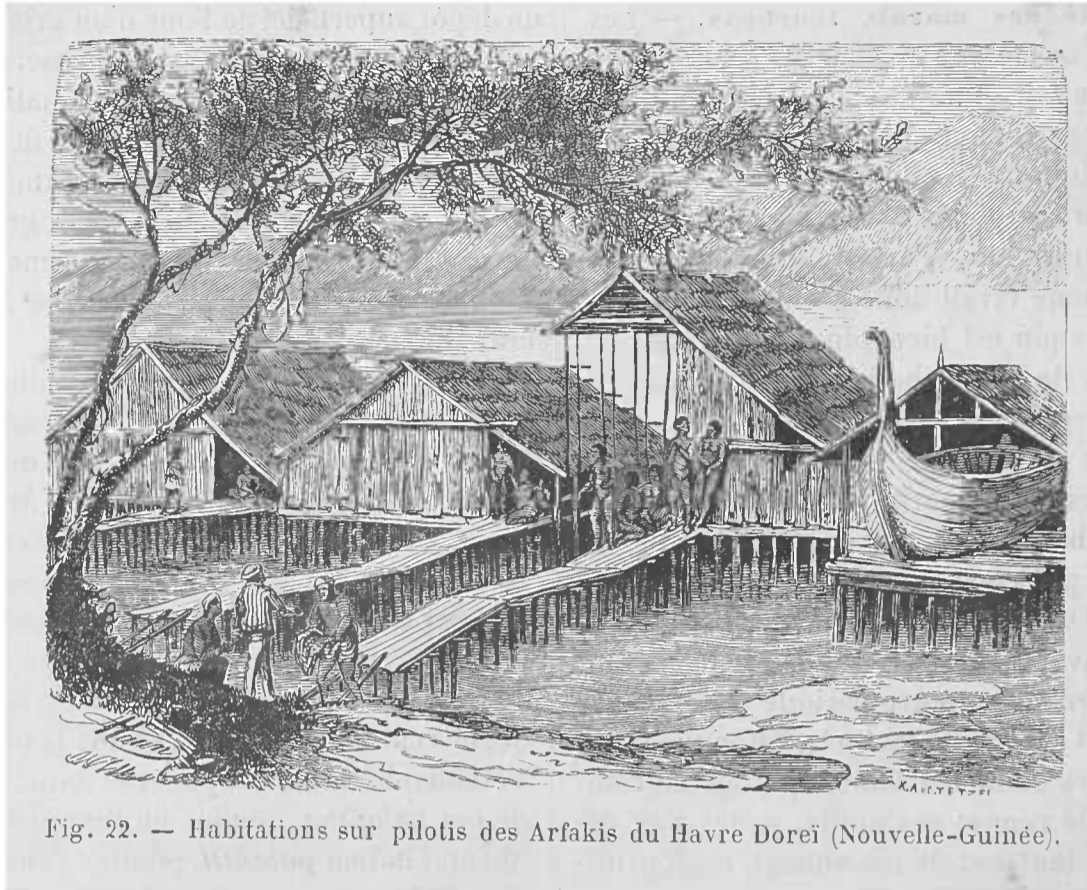


Fig. 22. — Habitations sur pilotis des Arfakis du Havre Doreï (Nouvelle-Guinée).

Ces objets « se recouvraient en même temps d'une couche goudronneuse qui les préservait de la destruction une fois dans l'eau » (Zaborowski). Enfin, souvent une couche de tourbe s'est formée au-dessus de tous ces débris et leur a permis de traverser un nombre considérable d'années sans subir d'altération.

Je reviendrai plus loin sur ces singulières habitations et décrirai avec quelques détails leur mode de construction, lorsque je m'occuperai des races qui vivaient alors. Au point de vue où nous sommes placés en ce moment, il nous suffit de constater qu'elles démontrent à coup sûr l'existence d'êtres humains à une époque dont l'histoire ne fait pas mention.

Je renvoie également à plus tard l'examen d'autres faits qui fournissent des renseignements précieux sur les mœurs de ces vieilles populations. J'ai hâte de tirer de ce qui précède les conclusions qui s'en dégagent.

Âges du fer, du bronze et de la pierre. — Les kjækkenmæddings, les marais tourbeux et les cités lacustres suffisent à démontrer l'existence de l'homme à une époque bien antérieure aux temps historiques. Les marais tourbeux nous ont, en outre, prouvé qu'avant de se servir du fer pour confectionner ses outils, l'être humain avait employé, dans ce but, le bronze et, plus anciennement encore, la pierre. Nous sommes donc, dès maintenant, autorisés à établir trois grandes divisions dans les temps préhisto-

riques : l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge du fer. Si nous étions entrés dans plus de détails, il nous serait permis d'aller plus loin encore et de subdiviser déjà l'âge de la pierre en deux périodes : celle de la *pierre polie* et celle de la *pierre taillée*. En effet, les cités lacustres de la Suisse et la partie moyenne des marais tourbeux ont fourni des instruments en pierre bien travaillés, parmi lesquels il s'en trouve qui ont été soigneusement polis par le frottement. La couche inférieure des skovmoses et les kjækkenmæddings ne renferment, au contraire, que des outils en pierre grossièrement taillés, qui ne montrent aucune trace de polissage. Or, la position qu'occupent, dans les marais tourbeux, les objets de cette dernière catégorie démontre bien qu'ils sont plus anciens que les instruments plus soignés ; il faut donc en conclure qu'avant d'arriver à polir ses outils, l'homme s'était contenté de leur donner la forme qu'il désirait en leur enlevant simplement des éclats au moyen de coups secs, en d'autres termes que l'époque de la pierre polie ou *néolithique* a été précédée de l'époque de la pierre taillée ou *paléolithique*.

Les faits exposés ci-dessus nous ont permis de suivre l'homme jusqu'à une époque fort reculée. J'ai déjà dit qu'il a été, en Danemark, le contemporain des mousses polaires et du renne ; qu'il a chassé, dans ce pays, le coq de bruyère. Or, ces mousses, ces animaux, ne vivent plus

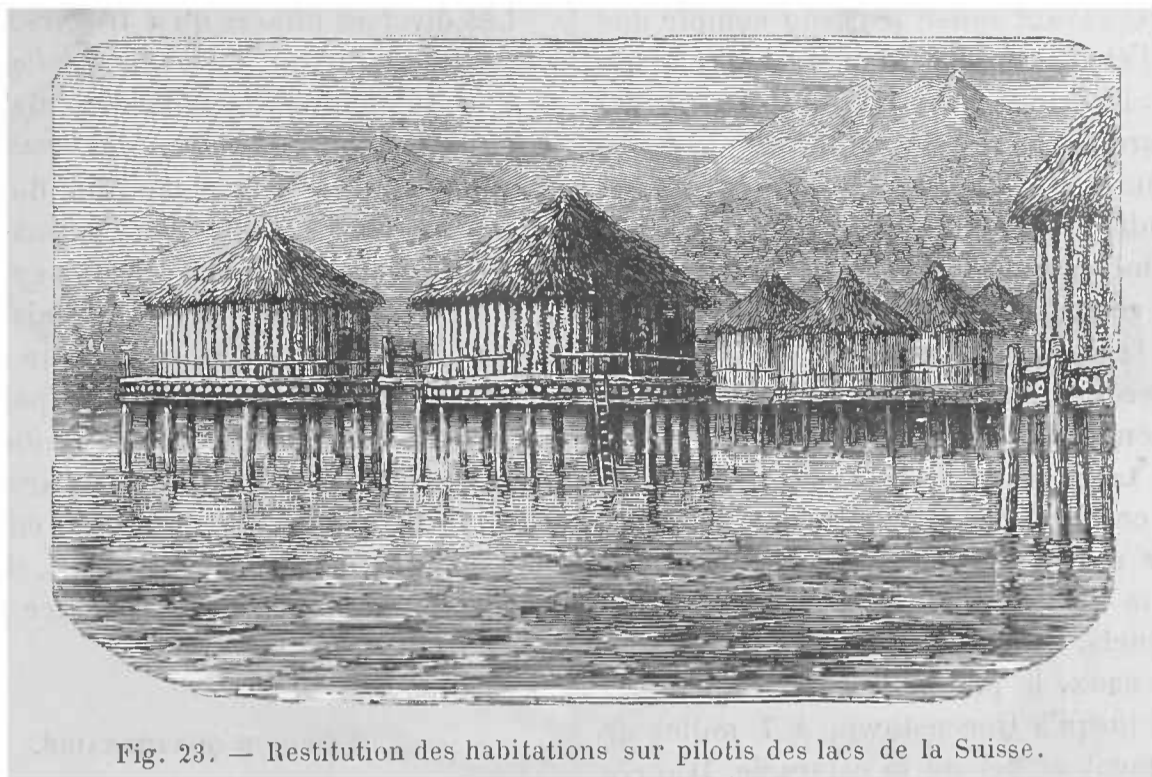


Fig. 23. — Restitution des habitations sur pilotis des lacs de la Suisse.

dans la péninsule danoise et n'y ont existé qu'au début de l'époque géologique actuelle. On peut donc affirmer que l'homme a vu l'aurore des temps que nous traversons.

Chronologie préhistorique. — A quelle date remontons-nous ainsi dans le passé? c'est la question qu'on a essayé de résoudre par des moyens dont il me faut dire quelques mots.

Age des skovmoses. — On sait que la tourbe se forme lentement. Comme le phénomène se produit encore de nos jours, on a pu calculer approximativement l'accroissement séculaire des masses tourbeuses. On est arrivé à trente-cinq siècles environ pour l'âge de la couche qui renferme les instruments en bronze. Les couches contenant des outils en pierre sont évidemment bien plus anciennes, mais elles sont aujourd'hui tellement tassées qu'il est bien difficile de se rendre compte de leur épaisseur primitive et, par suite, de leur ancienneté.

Age des cités lacustres. — Les cités lacustres de la Suisse ont fourni également des données intéressantes. Les pieux qui supportaient les habitations ont sûrement été enfoncés dans un sol encore recouvert par l'eau. Or on en a rencontré au pont de la Thièle, à 3 kilomètres du rivage actuel du lac de Biene. Ce fait s'explique aisément : les lacs se comblent peu à peu, par suite de l'accumulation des débris de toutes sortes qu'y déposent les fleuves, les torrents, qui viennent y déverser leurs eaux. On a pu calculer le temps qu'il a fallu pour que le rivage du lac de Biene reculât de 3 kilomètres et cela, d'une façon bien simple.

Dans l'année 1100, fut construite, sur le bord même du lac, l'abbaye de Saint-Jean, qui, 750 ans plus tard, s'en trouvait distante de 375 mètres ; la rive a donc reculé de 50 mètres par siècle, en moyenne. Dès lors, il est facile de voir qu'il a fallu 6000 ans environ pour que le comblement s'effectuât depuis les pilotis du pont de la Thièle, en admettant que le phénomène ait toujours suivi la même marche.

Mais, les habitations de la Thièle ne constituent pas les plus anciennes cités lacustres de la Suisse; elles sont loin, en tout cas, de nous reporter au commencement de notre époque géologique, et j'ai montré que les découvertes effectuées en Danemark prouvaient que l'homme vivait dès l'aurore des temps actuels. M. Forel a cherché à évaluer en chiffres le nombre de siècles qui nous séparent de cette époque reculée et voici comment il a procédé.

Le comblement des lacs, *l'atterrissement*, comme on dit, a commencé avec l'époque actuelle. Or, le lac Léman, dont la capacité était de 6884 millions de mètres cubes, est à peu près au tiers comblé. Il reçoit les eaux du Rhône qui lui apportent environ 221 670 mètres cubes de limon pendant les 90 jours d'été. Il faudrait donc 310 000 ans pour que l'atterrissement fût complet; par suite, le comblement du tiers du lac a dû exiger 100 000 ans, en chiffres ronds. Le commencement de notre époque remonterait, par conséquent, à ce nombre considérable d'années.

Plusieurs objections pourraient être faites aux évaluations de M. Forel. Remarquons seule-

ment que le savant suisse n'a tenu compte que des jours d'été et que, s'il eût opéré dans une autre saison, il aurait rencontré des eaux boueuses qui lui auraient fourni beaucoup plus de limon. Par suite, il serait arrivé à un chiffre beaucoup moindre pour le nombre d'années qu'exigerait le comblement du lac. Il est, d'ailleurs, le premier à reconnaître que les 100 000 ans qu'il assigne à la durée de notre époque géologique sont exagérés et qu'il faudrait les réduire assez sensiblement.

Age de la chute du Niagara. — Lyell est peut-être celui qui se rapproche le plus de la vérité. Ses calculs reposent sur l'érosion qu'a produite la chute du Niagara. Au début des temps actuels, lorsque le fleuve commença à rouler ses eaux, le plateau d'où il se précipite s'avancait jusqu'à Queenstown, à 7 milles de l'emplacement actuel de la cataracte. D'après de nombreuses observations, le recul est chaque année d'un pied; il a donc fallu 36960 ans pour reporter la chute à 7 milles de son emplacement primitif.

Quoique « ces nombres laissent encore bien des incertitudes », ils n'en démontrent pas moins que notre époque géologique remonte bien haut dans le passé. Or les découvertes auxquelles je m'en suis tenu jusqu'ici ayant prouvé que l'homme vivait dans ces temps lointains, il est permis d'affirmer que l'ouest de l'Europe possédait des habitants à une époque dont ne parlent ni l'histoire ni les traditions, et qu'il faut singulièrement augmenter l'antiquité que la Bible assigne à l'humanité.

HOMME FOSSILE.

Je n'ai encore parlé que des découvertes relatives à notre époque géologique et de *l'homme préhistorique*; je dois maintenant aborder la question de *l'homme fossile* (1).

Époques géologiques. — Il est à peine nécessaire de rappeler que la terre n'a pas toujours eu l'aspect que nous lui connaissons, que le climat a considérablement varié depuis le principe et qu'avant de nourrir les plantes et les animaux que nous voyons autour de nous, notre globe a porté des êtres bien différents de ceux qui vivent aujourd'hui. Ce sont là autant de faits connus actuellement de tous.

(1) On sait qu'on désigne sous le nom de *fossiles* les plantes et les animaux qui ont vécu aux époques antérieures à celles que nous traversons. Leurs restes se trouvent dans les couches de terrain qui se formaient lorsque vivaient ces êtres.

Les diverses phases qu'a traversées la terre constituent autant d'*époques géologiques*. L'époque qui a précédé immédiatement la nôtre a reçu le nom d'*époque quaternaire*, parce qu'elle occupe le quatrième rang dans la série des âges géologiques. On l'a aussi appelée *époque glaciaire* pour rappeler les grands froids qui ont sévi pendant sa durée. Mais cette dernière expression devra sans doute être abandonnée, car les temps glaciaires paraissent ne pas avoir constitué une époque unique, mais bien deux périodes distinctes, séparées par une période moins froide. Quoi qu'il en soit, examinons rapidement quelles furent, d'une façon générale, les conditions d'existence pendant la période quaternaire.

a. ÉPOQUE QUATERNAIRE.

Tableau de l'époque quaternaire. — Pour produire les immenses glaciers qui s'étendirent alors fort loin vers le sud, il a fallu non seulement que la température s'abaissât considérablement, mais encore que le climat fût très humide. « Des pluies, d'une violence et d'une continuité extraordinaires, inondaient les terres fermes de véritables déluges. Elles recouvraient tout le sol émergé de nappes d'eau qui s'écoulaient vers les lieux bas en suivant les pentes, creusant peu à peu les vallées d'érosion, et charriant en même temps les matériaux diluviens abandonnés sur le pourtour des massifs montagneux. Ces eaux retombaient en neiges dans le voisinage des pôles, aussi bien que sur les cimes élevées. Grâce à une alimentation extrêmement abondante, au moins autant qu'à l'abaissement de la température, ces glaciers envahissent bientôt les montagnes et forment autour des pôles de vastes bordures qui vont sans cesse en s'élargissant. Pendant les débâcles, des radeaux de glace flottante transportent au loin des blocs erratiques, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer de ceux qu'ont abandonnés les glaciers. Les torrents courent à plein bord, leur lit se creuse de plus en plus. Réfugiés dans les lieux élevés et dans les cavernes, les animaux continuent néanmoins à se propager. Beaucoup sont victimes de la fureur des éléments; cependant leurs espèces se succèdent et se remplacent comme aux époques antérieures. Insensibles à toutes les catastrophes, les animaux marins continuent au fond des eaux leur tranquille existence. Après un grand nombre d'alternances de froid et de chaud,

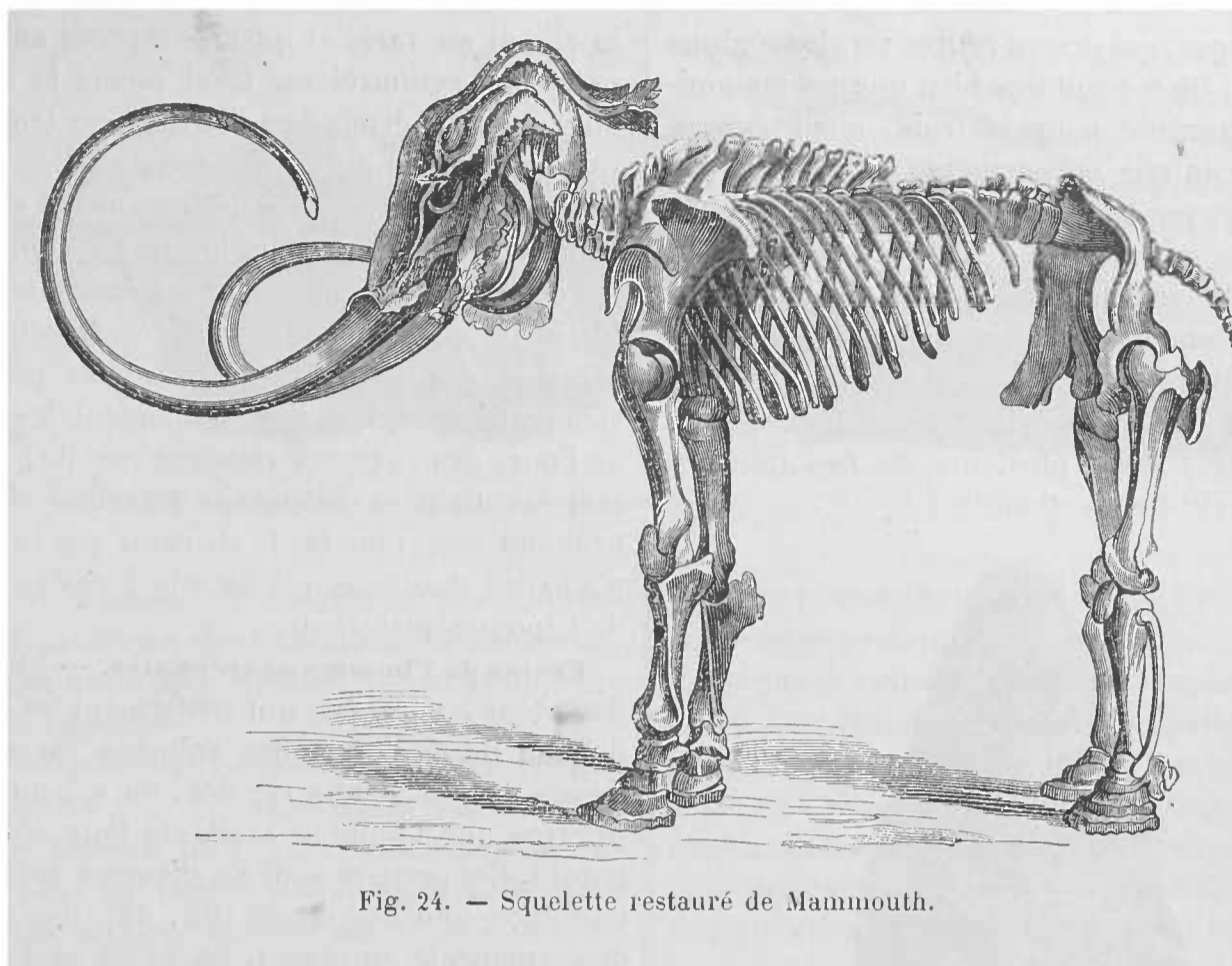


Fig. 24. — Squelette restauré de Mammouth.

de pluies et de débâcles, dont on arrivera sans doute à déterminer le nombre et la durée relative, les climats finissent par demeurer stationnaires et les temps actuels commencent. Mais les phénomènes dont il a été question ne sont pas les seuls qui aient marqué l'époque quaternaire. Le désordre de la nature se trouvait compliqué par de violents mouvements du sol. C'est, en effet, à cette époque, que des montagnes énormes, telles que les Cordillères, prennent leur dernier relief; et il est évident qu'un pareil exhaussement, en le supposant aussi lent que possible, n'a pu s'effectuer sans amener de grandes perturbations sur d'immenses surfaces. En même temps, beaucoup de plages s'affaissent ou se soulèvent, la Baltique et la Méditerranée prennent leur assiette définitive, le canal de la Manche s'ouvre et les îles Britanniques se séparent du continent. Vers la fin de l'époque, les terres fermes avaient, à très peu de chose près, leurs contours et leur relief actuels, toutes les montagnes du globe étaient soulevées et les volcans allaient faire leur apparition (1). »

Tel est le tableau qu'un géologue nous trace de l'époque quaternaire. Comme le dit l'auteur, malgré les caractères exceptionnels de cette période si tourmentée, les animaux continuaient à se propager. Les mammifères étaient même

(1) Ch. Contejean, *Éléments de géologie et de paléontologie*. Paris, 1874, in-8°.

représentés en Europe par des êtres parfois d'une taille et d'une force extraordinaires. On y trouvait des ours, des lions, des hyènes, des rhinocéros, des éléphants, des cerfs, des bœufs, « presque tous de taille gigantesque »; puis apparaissent « des insectivores, des rongeurs, des carnivores, des ruminants, des chevaux, des sangliers, etc., dont la plupart subsistent encore. »

Animaux. — Parmi les animaux dont les espèces ont disparu, citons l'ours des cavernes, qui « était grand comme un cheval », le mammoth, énorme éléphant dont les défenses étaient recourbées en l'air (fig. 24) et qui était recouvert d'une épaisse toison, ainsi qu'on a pu s'en assurer sur quelques spécimens qui ont été retrouvés dans les glaces de la Sibérie, où ils s'étaient conservés comme dans un appareil frigorifique; citons encore le rhinocéros à narines cloisonnées qui, de même que le mammoth, portait une fourrure de laine et de crins, et le cerf des tourbières, aux bois palmés, qui atteignait au moins la stature de nos bœufs. Je pourrais ajouter à cette liste l'hyène et le lion des cavernes, dont les espèces se sont également éteintes.

D'autres animaux qui vivaient dans les régions tempérées de l'Europe occidentale, notamment en France, ont émigré dans divers sens; la plupart se sont dirigés vers le nord, comme le renne, qui a gagné la Laponie, le glouton et le

bœuf musqué, qui se sont retirés vers les régions arctiques. On conçoit très bien que ces mammifères, organisés pour le froid, aient émigré vers des contrées en harmonie avec leur organisme, lorsque la température s'est réchauffée dans notre pays.

Enfin, le lynx, le loup, le castor, l'urus, l'aurochs, l'élan, le cheval et quelques autres espèces, ont continué à vivre dans les régions tempérées où elles se trouvaient dès l'époque quaternaire; mais plusieurs de ces animaux sont en voie d'extinction.

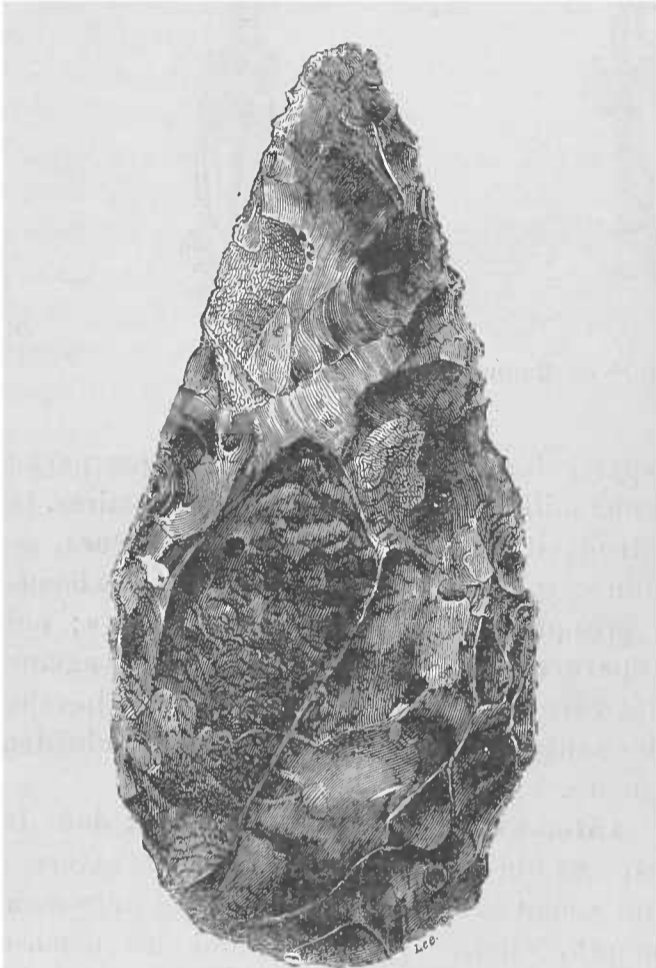


Fig. 25. — Instrument quaternaire en pierre, trouvé à Saint-Acheul (Somme).

Climat. — Ainsi, à l'époque qui nous occupe, on rencontrait chez nous des animaux des pays froids, d'autres organisés pour résister à la chaleur, et d'autres, enfin, qui habitent encore les zones tempérées. Il faut en conclure que le climat n'était pas uniforme et que si les lieux élevés, voisins des glaciers, offraient une température rigoureuse, les plaines, les vallées abritées, étaient, au contraire, assez chaudes pour permettre au lion et à l'hyène de prospérer.

Divisions. — D'ailleurs tous les mammifères dont il vient d'être question n'ont pas vécu exactement à la même époque. Les temps quaternaires ont été d'assez longue durée pour que

le climat ait varié et que les espèces animales se soient renouvelées. C'est même là un des faits qui ont permis de subdiviser ces temps, en se basant sur la prédominance de telle ou telle espèce dans les couches de terrain qui se sont formées alors. Par exemple, on a reconnu que les couches qui renferment les restes de l'éléphant antique et du rhinocéros de Merck, deux animaux des pays chauds, sont les plus anciennes; que celles qui contiennent les restes de l'ours des cavernes viennent ensuite; que le mammoth et le rhinocéros à narines cloisonnées ont vécu plus tard, et, enfin que le renne n'a existé chez nous que dans la dernière partie de l'époque quaternaire.

Traces de l'homme quaternaire. — Eh bien, dans tous les terrains qui renferment les débris de l'un ou de l'autre des animaux caractéristiques de ces temps reculés, on a trouvé les preuves que l'homme avait été leur contemporain. Ces preuves sont de diverses natures : tantôt ce sont des armes (fig. 25), des outils, des ornements en pierre, en os ou en bois de renne; tantôt des gravures et des sculptures (fig. 26), parfois exécutées avec un véritable talent; tantôt, enfin, des ossements humains associés aux restes des animaux quaternaires. Il est bien évident que toutes ces preuves ont une valeur égale, au point de vue où nous sommes placés : une pierre taillée intentionnellement, un os travaillé, gravé ou sculpté, démontrent tout aussi nettement l'existence d'un ouvrier que les restes de l'homme lui-même.

Pour que des découvertes de ce genre aient une valeur sérieuse, il faut que les couches de terrain qui renferment les objets n'aient pas subi de *remaniements*. Il se pourrait, en effet, que des excavations eussent été pratiquées à une époque récente dans des couches anciennes et que des instruments, des ossements y eussent été introduits à une date bien postérieure à la formation du terrain. On ne saurait donc apporter trop de soin à l'examen du gisement.

Instruments en pierre. — En second lieu, lorsqu'il s'agit d'objets en pierre, il est nécessaire que le travail intentionnel ne puisse laisser de doute. Des chocs accidentels peuvent briser des fragments de roches isolés, en détacher des éclats et faire croire à un travail qui, en réalité, n'existerait pas. Il n'est pas toujours facile de reconnaître si un silex a été taillé intentionnellement ou non, et la preuve de ce fait nous est fournie par les discussions qui s'élèvent de temps à autre, au sujet de certaines pièces,

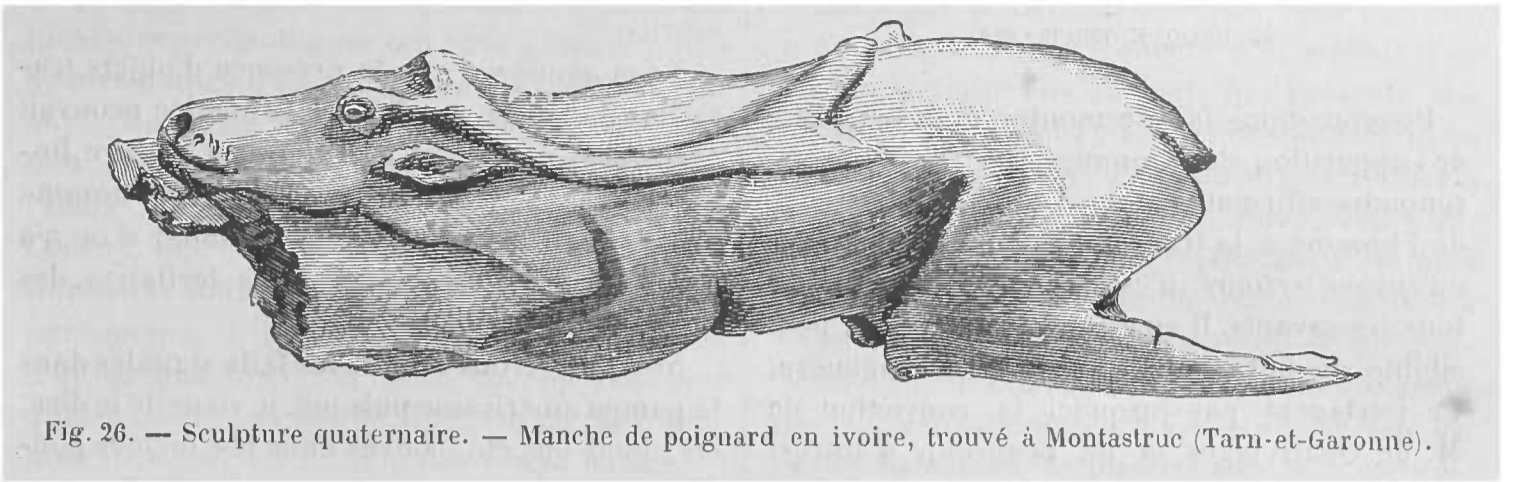


Fig. 26. — Sculpture quaternaire. — Manche de poignard en ivoire, trouvé à Montastruc (Tarn-et-Garonne).

entre les hommes de science les plus compétents. Examinons donc rapidement les caractères qui dénotent, sur une pierre, l'intervention de l'homme.

La roche la plus fréquemment employée par nos ancêtres pour fabriquer leurs outils était le silex ou pierre à fusil, qui se rencontre en rognons plus ou moins volumineux. Lorsqu'on vient à donner un coup sec sur un bloc de cette roche, il s'en détache facilement des éclats. Les fragments ainsi enlevés présentent une cassure particulière : sur la surface d'éclatement, on remarque un renflement qui part du point où le coup a été appliqué et s'étend plus ou moins loin. C'est à ce renflement qu'on a donné le nom de *bulbe* ou *conchoïde de percussion*. Sur le bloc ou *nucléus*, au contraire, on observe une dépression correspondant au renflement de l'éclat.

On a attaché une grande importance à la présence de ce caractère ; mais, à lui seul, il ne suffit pas pour prouver l'action de l'homme. On conçoit en effet qu'un bloc de silex, frappé accidentellement par une autre pierre dure, puisse s'éclater de cette façon, quoique la chose doive se produire assez rarement.

Mais, avant de détacher des fragments d'un morceau de pierre à fusil, nos ancêtres leur faisaient généralement subir une petite opération préalable. Tels qu'ils se rencontrent dans la nature, les blocs de silex sont habituellement quelque peu arrondis sur toutes leurs faces : le marteau en pierre ou *percuteur* dont se servaient les hommes d'autrefois aurait glissé sur ces surfaces rondes. Aussi avaient-ils le soin de briser tout d'abord l'extrémité des rognons afin d'obtenir un plan sur lequel ils pussent appliquer facilement leurs coups ; la surface ainsi obtenue porte le nom de *plan de frappe*. La présence simultanée du *plan de frappe* et du *bulbe de percussion* sur un même

fragment rend l'intervention de l'homme extrêmement probable. Il serait bien extraordinaire que des chocs accidentels eussent pu produire deux caractères aussi particuliers.

Quand, outre ces deux signes, on voit sur un éclat une dépression correspondant au conchoïde d'un fragment déjà enlevé et partant du plan de frappe, comme le bulbe en relief, le doute n'est plus guère permis. En effet, pour produire cet aspect, il a fallu trois opérations successives pratiquées sur le même point, et il est tout à fait improbable que le fait soit accidentel.

Multiplicité des preuves de l'existence de l'homme quaternaire. — D'ailleurs, je dois le dire, pour l'époque quaternaire on a trouvé un nombre immense de pièces sûrement travaillées par l'homme : leurs formes, qui se répètent fréquemment, les retouches effectuées pour donner à un objet sa figure définitive, ne peuvent laisser aucun doute sur l'intervention d'un être intelligent. On pourrait donc, sans inconvénient, laisser de côté tous les silex douteux : les preuves de l'existence de notre espèce à cette époque seraient encore surabondantes.

Je ne saurais, sans sortir du cadre de ce livre, entrer dans l'énumération des découvertes relatives aux temps quaternaires ; elles se sont tellement multipliées depuis moins d'un demi-siècle, qu'il n'est pas aujourd'hui un seul homme de science qui puisse élever d'objections sérieuses à l'existence de l'homme à cette époque reculée. Il me suffira de dire que la démonstration embrasse toute la durée de cette période : il est indiscutable que nos ancêtres ont vécu dès le début des temps qui ont précédé les nôtres ; ils ont connu l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck, les deux mammifères qui caractérisent les plus anciens terrains quaternaires.

b. ÉPOQUE TERTIAIRE.

Pouvons-nous faire remonter au delà la date de l'apparition de l'homme ? On peut presque répondre affirmativement. Toutefois l'existence de l'homme à la troisième époque géologique, ou *époque tertiaire*, n'est pas encore admise par tous les savants. Il en est qui, sans nier la possibilité du fait, comme on le faisait naguère, ne partagent pas jusqu'ici la conviction de M. de Quatrefages et de beaucoup d'autres. « En ce qui concerne nos ancêtres tertiaires, dit M. Cartailhac, on ne constate aucune opposition systématique. Les esprits sont parfaitement préparés à recevoir la vérité d'où qu'elle vienne, quelle qu'elle soit. Mais on veut des preuves positives, capables d'entraîner l'assentiment général. »

Ossements humains. — Les preuves données jusqu'ici peuvent laisser subsister quelques doutes. A diverses reprises on a annoncé la découverte d'ossements humains dans des couches tertiaires non remaniées ; le premier, M. Withney a signalé un crâne d'homme, découvert en Californie sous cinq à six couches de cendres volcaniques durcies, et qui appartiendrait à la fin de cette époque géologique. On a émis, au sujet de cette tête, des doutes si sérieux que la plupart des archéologues considèrent la trouvaille comme n'ayant aucune valeur réelle.

En Italie, à Castenedolo, près de Brescia, M. Ragazzoni avait trouvé lui-même, en 1860, des ossements humains dans une couche incontestablement tertiaire. Mais les études soigneusement faites depuis lors dans la localité tendent à faire croire que les quatre individus dont on a retrouvé les restes ont été enfouis là à une époque plus récente.

Les débris recueillis en Amérique, dans la pampa, semblent au contraire être sûrement contemporains de la couche qui les renferme. Aussi M. Ameghino n'hésite-t-il pas à admettre l'existence de l'homme tertiaire américain. Pourtant son opinion a été vivement combattue, notamment par Burmeister. Pour ce géologue, le terrain qui contient les restes de l'homme ou les traces de son industrie répondrait, comme âge, à nos terrains quaternaires.

On le voit, les faits que je viens de rappeler ne sont pas « capables d'entraîner l'assentiment général ». Il faut d'autres preuves pour démontrer l'existence de l'homme à l'époque ter-

tiaire et entraîner la conviction dans tous les esprits.

Nous avons vu que la présence d'objets travaillés dans une couche non remaniée prouvait tout aussi nettement l'existence d'un être humain que la découverte des restes de l'homme lui-même. Nous devons donc examiner si on n'a pas rencontré, dans les couches tertiaires, des traces de l'industrie humaine.

Nous laisserons de côté les faits signalés dans la pampa américaine puisque, je viens de le dire, les objets ont été trouvés dans les mêmes conditions que les ossements et prêtent, par conséquent, aux mêmes incertitudes.

Silex taillés. — En 1863, M. Desnoyers posait pour la première fois la question de l'existence de l'homme tertiaire. Dans les sablonnières de Saint-Prest, près de Chartres (Eure-et-Loir), il avait recueilli des silex qu'il regardait comme ayant été taillés intentionnellement.

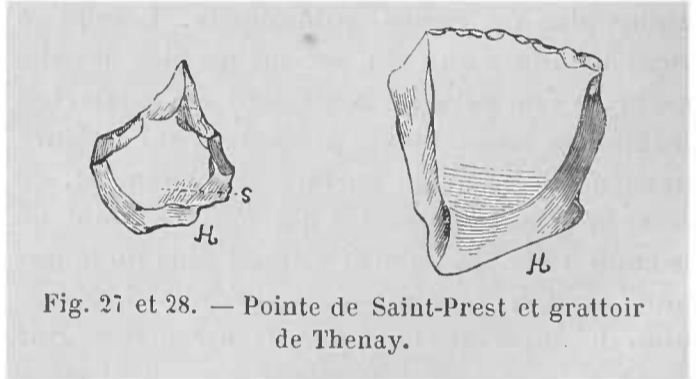


Fig. 27 et 28. — Pointe de Saint-Prest et grattoir de Thenay.

Parmi les pièces qu'il a récoltées, il en est qui ont sûrement été travaillées ; mais les sablonnières ne paraissent pas franchement tertiaires. Elles se sont formées à la fin de cette époque, probablement pendant la période de transition entre les temps tertiaires et les temps quaternaires.

A Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher), l'abbé Bourgeois a fait une découverte comparable à celle de M. Desnoyers. Cette fois, il s'agit incontestablement de dépôts tertiaires qui remontent même à l'époque *miocène*, c'est-à-dire au milieu de l'époque tertiaire. Mais si l'âge du gisement de Thenay ne saurait être contesté, il n'en est pas tout à fait de même de la taille intentionnelle des silex qui y ont été recueillis. Pourtant je dois ajouter que des hommes d'une compétence indiscutée reconnaissent l'action humaine, sinon sur toutes les pièces de l'abbé Bourgeois, au moins sur un certain nombre d'entre elles (fig. 27 et 28).

A Otta, près de Lisbonne, au Puy-Courny, près d'Aurillac, des silex qui semblent bien taillés, ont été recueillis par M. Carlos Ribeiro

et par M. Rames. Je dois ajouter, toutefois, que plusieurs archéologues ont émis à leur sujet les mêmes doutes qu'avaient suscités ceux de Thenay. Cependant il est un fait qui mérite l'attention, et sur lequel a insisté avec beaucoup de raison M. de Quatrefages. Les objets du Puy-Courny, qui offrent les traces de taille intentionnelle, sont exclusivement en silex corné et pyromaqué. « Or, dit-il, on connaît la couche d'où ils sont sortis; et cette couche renferme quatre autres variétés de silex. On ne peut donc plus invoquer ici l'action des forces naturelles pour expliquer l'existence et la dissémination de ces fragments. Il est évident qu'un cours d'eau, arrachant des pierres à leur gisement et les roulant avec assez de violence pour les briser les unes contre les autres n'aurait pas fait un *triage*. Il aurait entraîné pêle-mêle toutes les variétés de silex et mélangé leurs éclats. L'uniformité de composition des objets trouvés par M. Rames atteste donc un choix raisonné. Ce choix ne peut avoir été fait que par un être intelligent, sachant discerner les diverses sortes de pierres et n'employant que les meilleures dans la fabrication de ses armes et de ses outils. A elle seule cette circonstance paraît attester que l'homme habitait notre globe lorsque se déposaient les alluvions du Puy-Courny. »

Traces de feu. — Passons à des arguments d'une autre nature. Parmi les silex récoltés par M. Bourgeois, il en est qui ont subi l'action du feu; ils sont brûlés, craquelés d'une façon toute spéciale. Or l'homme est le seul être qui sache allumer du feu, et le fait que je rappelle a certainement une importance qu'on ne saurait méconnaître.

Ossements d'animaux incisés. — Enfin, sur des ossements fossiles d'animaux qui vivaient à l'époque tertiaire on a remarqué à diverses reprises des incisions qu'on a attribuées à l'homme. Une mâchoire de *Rhinoceros pleuroceros* découverte à Billy (Allier); des côtes d'*Halitherium* trouvées dans les faluns de Pouancé (Maine-et-Loire), portaient des entailles de ce genre, qui furent considérées comme ayant été produites par un outil de pierre manié par l'homme contemporain de ces animaux. Il a été démontré que les entailles dont il s'agit ne ressemblaient en rien à celles que produit un outil en pierre. Il a donc fallu renoncer à invoquer les incisions de Billy et de Pouancé comme des preuves en faveur de l'existence de l'homme tertiaire.

La découverte faite depuis à Monte-Aperto

(Italie), par M. Capellini, semble avoir une toute autre valeur. Il s'agit encore d'ossements d'un animal tertiaire (*Balenotus*), qui présente des incisions (fig. 29 à 31). Cette fois, quoi qu'on en ait dit, il est difficile d'attribuer les entailles à la dent d'un squalo ou d'un autre carnivore. Pour M. de Quatrefages, l'hésitation n'est plus permise. « Les dernières objections relatives à l'existence de l'homme tertiaire, dit-il, me semblent d'ailleurs devoir tomber devant l'examen quelque peu attentif des incisions que portent les os de *Balénotus* découverts par M. Capellini. Ce sont de véritables entailles présentant toutes les mêmes caractères, soit qu'elles se rencontrent sur le côté convexe d'une côte, soit qu'elles sillonnent la surface d'une omoplate. Toujours une des lèvres de l'incision est lisse, tandis que l'autre est rugueuse et montre qu'ici l'os a été, non pas *coupé*, mais *éclaté*. Pour produire un pareil résultat, il a fallu qu'un instrument tranchant entamât l'os obliquement; et cet instrument n'a pu être manié que par l'homme. Quoi qu'on en ait dit, un squalo ne saurait entamer profondément un des côtés d'un os sans laisser la moindre trace du côté opposé; sur un os plat, la morsure aurait dû laisser des *empreintes* distinctes plus ou moins rapprochées et non des *entailles* prolongées. Surtout il est impossible de comprendre comment un poisson aurait pu creuser ces entailles courbes et d'un faible rayon, accumulées sur le même point, et parmi lesquelles il en est qui sont presque demi-circulaires. C'est au contraire ce que fait instinctivement la main qui, tenant un instrument tranchant, prend le pouce pour point d'appui et entame une surface plane. Un sauvage cherchant à détacher les derniers lambeaux de chair adhérents à l'omoplate ne pouvait qu'agir ainsi. Voilà pourquoi les faits découverts par M. Capellini, et dont j'ai pu constater la réalité sur des pièces originales ou sur de très bons moulages, m'ont fait regarder l'existence de l'homme à l'époque pliocène comme étant désormais hors de doute. »

Probabilité de l'existence de l'homme tertiaire. — En résumé, les restes de l'homme tertiaire lui-même nous sont encore inconnus, mais nous connaissons des silex qui, pour M. de Quatrefages, Gaudry, G. de Mortillet, Belluci, Carlos Ribeiro, etc., ont sûrement été taillés intentionnellement; nous savons que d'autres silex, extraits de couches tertiaires, ont subi l'action du feu, allumé par un être intelligent; enfin, les ossements de balenotus de

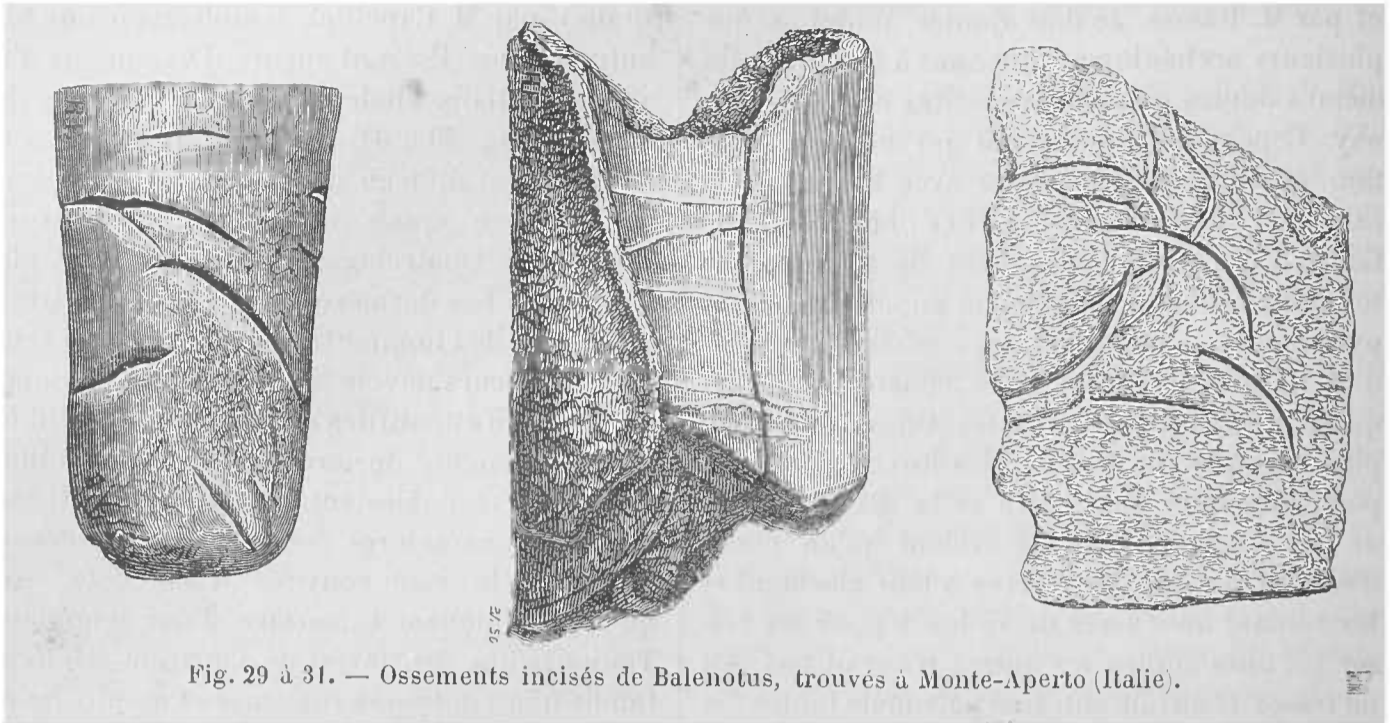


Fig. 29 à 31. — Ossements incisés de Balénopus, trouvés à Monte-Aperto (Italie).

Monte-Aperto prouvent d'une façon certaine, d'après M. de Quatrefages, que l'homme était contemporain de cet animal et qu'il se nourrissait de sa chair, après l'avoir détachée des os au moyen d'un couteau en silex. Nous devons conclure de tout cela que l'existence de l'homme tertiaire est bien près d'être un fait acquis.

Théoriquement, d'ailleurs, rien ne s'y oppose, et l'être humain a même pu vivre avant le milieu de l'époque tertiaire.

« L'homme par son corps n'est qu'un mammifère, rien de plus et rien de moins, dit M. de Quatrefages; à ne tenir compte que du corps, il a pu vivre sur le globe dès que celui-ci a pu nourrir des mammifères; et comme nous connaissons des mammifères qui ont vécu aux temps secondaires, l'homme a pu être leur contemporain. Il l'a pu d'autant mieux, qu'aux aptitudes physiologiques communes, à une faculté d'adaptation dont il donne chaque jour la preuve, il joignait une intelligence infiniment supérieure à celle de n'importe quel animal, l'intelligence humaine. »

Cette intelligence, que personne ne nie, lui aurait permis de se mettre en partie à l'abri des influences extérieures et de survivre lorsque d'autres espèces de mammifères s'éteignaient par suite des changements de milieu.

Malgré tout, nous comprenons les hésitations de certains savants. Les découvertes relatives à l'homme tertiaire sont encore peu nombreuses et plus d'une laisse prise à la critique; aucune même n'est susceptible d'entraîner l'assentiment de tous. L'avenir viendra-t-il éclairer complètement cette question? Il est permis de l'es-

pérer, lorsqu'on se rappelle ce qui s'est passé à propos de l'homme quaternaire. Pourtant si on réfléchit au long espace de temps qui s'est écoulé depuis l'époque miocène et, par suite, aux chances de destruction auxquelles ont été exposés les restes de l'homme et de son industrie; si on tient compte de ce fait que notre espèce ne devait être représentée alors que par un nombre restreint d'individus, on comprendra qu'il ne faille pas espérer rencontrer autant de traces de nos ancêtres dans les couches tertiaires que dans celles de l'époque quaternaire.

Les faits exposés ci-dessus mettent hors de doute que l'homme n'a pas apparu à la surface du globe il y a 6,000 ans, comme le veulent les traditions bibliques. C'est à une époque extrêmement reculée qu'ont vécu nos premiers ancêtres, et on peut affirmer qu'il faut reporter la date de l'apparition de notre espèce à des centaines et probablement à des milliers de siècles.

V Le berceau de l'humanité. — Migrations et acclimatation.

I. LE BERCEAU DE L'HUMANITÉ.

L'homme a-t-il apparu à la fois dans toutes les régions du globe ou bien, au contraire, a-t-il été cantonné au début dans une aire plus ou moins restreinte? A cette question, M. de Quatrefages n'hésite pas à répondre que l'homme n'a occupé au début qu'une aire restreinte.

Cantonement des espèces mammalogi-

ques. — Si on considère une *espèce* quelconque, voire même un *genre*, qu'il s'agisse de plantes ou d'animaux, on constate que son aire d'habitat est d'autant plus limitée que le végétal ou l'animal possède un organisme plus élevé.

Pour nous en tenir à quelques mammifères, rappelons que seuls le morquet à grandes mains (*Megaptera longimana*) et le *Sibaldius laticeps* semblent être à peu près cosmopolites et habiter les mers des deux hémisphères. Deux ou trois ruminants vivent dans l'ancien et dans le nouveau monde. Aucune espèce de cheiroptères ou de singes ne se trouve à la fois en Amérique et dans l'ancien continent.

Nous ne parlons, bien entendu, que des animaux sauvages, de ceux qu'on peut considérer comme habitant les contrées où ils sont apparus. Il est bien évident que des plantes et des animaux domestiques ont été disséminés par l'homme sur des surfaces bien plus étendues; mais ils ne peuvent nous fournir aucune indication sur les lois naturelles qui président à la distribution des êtres vivants. Or, les animaux sauvages que nous venons de citer nous font connaître une des lois générales de la nature, loi qui peut être formulée dans les termes suivants : *Les êtres organisés sont d'autant plus cantonnés que leur organisme est plus perfectionné.*

« Reprenons à ce point de vue l'examen des groupes animaux, laissons de côté tous les types inférieurs et ne tenons compte que des anthropomorphes. Dans cette famille, la plus rapprochée de l'homme par son organisation,

il y a aussi des degrés. La loi du cantonnement progressif s'applique à ce groupe restreint, tout comme à l'ensemble du règne.

« L'ensemble de la famille se rencontre en Asie, dans la presqu'île de Malacca, dans l'Assam jusqu'au 26° N., à Sumatra, à Java, à Bornéo et aux Philippines; dans l'Afrique occidentale, du 10° S. jusqu'au 15° N. Mais le genre gibbon, le plus inférieur, occupe seul l'aire asiatique entière; le genre orang est confiné à Bornéo et à Sumatra. En Afrique, le genre chimpanzé va à peu près du Zaïre au Sénégal; le gorille n'a été trouvé qu'au Gabon et peut-être chez les Aschantis. Occupât-il tout l'espace que les voyageurs ont encore laissé en blanc sur cette partie de nos cartes, son aire d'habitat n'en serait pas moins bien restreinte. Ainsi, à mesure que le type anthropomorphe s'élève, l'aire

d'habitat se restreint » (de Quatrefages).

Cantonnement primitif de l'homme. — « A ne tenir compte que de l'organisme matériel, ajoute l'auteur, le type humain est incontestablement supérieur à celui de l'orang et du go-



Fig. 32. — Djangal de Sirgoudja, d'après une gravure de l'*Inde des Radjahs*, par M. Rousselet (Hachette et Cie).

rille. Il a donc dû être primitivement cantonné tout autant que ces types animaux. On objectera peut-être que les grands singes sont en voie de disparition et que les quelques survivants ne sont que les *témoins* d'une population jadis plus nombreuse. Ce serait là une hypothèse absolument gratuite, qui ne reposerait sur aucun fait ; et il est permis de répondre, tout au moins, que le gorille et l'orang auraient bien pu durer là où vivent encore le chimpanzé et le gibbon. Or que sont les aires occupées par eux comparées à l'aire humaine ? »

D'autres considérations également basées sur les lois de la distribution géographique des êtres vivants, sur les *centres d'apparition*, nous conduiraient au même résultat. Je ne saurais m'étendre sur ce sujet qui me forcerait à entamer une trop longue digression. Qu'il me suffise de dire que tout doit nous faire admettre que l'espèce humaine a apparu sur une aire limitée du globe, et, très vraisemblablement, sur une surface encore plus limitée que celles occupées de nos jours par l'orang ou le gorille.

Centre d'apparition de l'homme. — « Est-il possible d'aller plus loin encore et de déterminer la position géographique du centre d'apparition humain. Je ne saurais aborder ici le problème dans ses détails ; je me bornerai à en préciser le sens et à indiquer les solutions probables d'après les données de la science actuelle.

« Remarquons d'abord que, lorsqu'il s'agit d'une espèce animale ou végétale, de celles même dont l'aire est la plus circonscrite, personne ne demande le point précis où elle a pu se montrer pour la première fois.

« La détermination dont il s'agit a toujours quelque chose de très vague et est forcément approximative. L'on ne saurait en demander davantage, quand il s'agit de l'espèce répandue aujourd'hui partout. Dans ces limites, il est permis de former au moins des conjectures ayant pour elles une certaine probabilité.

« La question se présente avec des caractères assez différents, selon que l'on s'arrête aux temps présents ou que l'on tient compte de l'ancienneté géologique de l'homme. Toutefois, les faits ramènent dans les mêmes régions et semblent indiquer deux extrêmes. La vérité est peut-être entre eux deux.

« On sait qu'il existe en Asie une vaste région entourée au sud et au sud-ouest par l'Himalaya, à l'ouest par le Bolor, au nord-ouest par l'Ala-Tau, au nord par l'Altai et ses dérivés, à

l'est par le Kingkhan, au sud-est par le Felina et le Kuen-Loun. A en juger par ce qui existe aujourd'hui, ce grand massif central pourrait être regardé comme ayant renfermé le berceau de l'espèce humaine. »

Ainsi s'exprime M. de Quatrefages dans son livre sur l'*Espèce humaine*, et il énumère les diverses raisons qui l'amènent à cette conclusion. On sait qu'autour de ce massif se rencontrent des Blancs et des Jaunes ; mais on y trouve aussi le troisième type fondamental de l'humanité, le type nègre. Il y est représenté par des Négritos plus ou moins purs, qui vivent dans le sud de la contrée dont il s'agit (fig. 32). « Aucune autre région sur le globe, ajoute-t-il, ne présente une semblable réunion des types humains extrêmes distribués autour d'un centre commun. A lui seul, ce fait pourrait inspirer au naturaliste la conjecture que j'ai exprimée plus haut ; mais on peut invoquer d'autres considérations. »

En effet, on rencontre encore, tout autour de ce plateau central, les trois types de langues que parlent les diverses races humaines : les langues monosyllabiques au centre et au sud-est (chinois, cochinchinois, siamois et tibétain) ; les langues agglutinatives au nord-est (japonais), au nord-ouest (ougrien), au sud (dravidien et malais) et à l'ouest (turc) ; enfin le sanscrit avec ses dérivés et le persan représentent au sud et au sud-ouest les langues à flexion.

Il est « bien difficile de supposer qu'après s'être constituées dans les contrées les plus diverses et les plus éloignées, après s'y être créé un langage, un certain nombre de races humaines soient revenues sur leurs pas pour se grouper autour d'un même point relativement peu étendu. L'histoire des langues et la manière dont elles s'altèrent et se modifient en s'éloignant de cette région centrale sont d'ailleurs en contradiction absolue avec l'hypothèse des migrations régressives. Ce qui s'est passé pour la race aryane, dont nous connaissons le moins mal l'histoire, a d'ailleurs dû se produire pour toutes les autres. Ainsi tout concourt à faire admettre que les vieilles populations ont pris naissance dans le voisinage du grand massif asiatique et ont ensuite irradié en tout sens, emportant chacune avec elle la forme de langage qu'elle avait atteinte.

« A ne tenir compte que du présent, on pourrait donc être conduit à penser que notre espèce s'est montrée d'abord dans cette région ; qu'elle s'y est multipliée ; qu'elle y a séjourné

assez longtemps pour que les types fondamentaux physique et linguistique eussent pris naissance; et que de là seulement sont parties les colonies qui ont peuplé le globe. Mais en plaçant notre premier berceau dans l'Asie centrale, on laisserait sans explication bien des faits révélés par les études préhistoriques. On ne comprendrait guère comment, à l'époque quaternaire, on voit arriver ensemble en Europe des animaux jusque-là tertiaires en Sibérie et les tribus humaines qui leur font la chasse; comment, à la même époque, le globe jusque-là presque désert semble se peupler en entier tout à coup, etc. Il faut donc chercher ailleurs notre *centre d'apparition*. »

M. de Quatrefages pense qu'il faut le reporter au nord de l'Asie, vers la Sibérie ou le Spitzberg. Ces régions, aujourd'hui glacées, possédaient alors un climat tout au moins tempéré. Les découvertes des paléontologistes ont, en effet, démontré qu'elles nourrissaient de nombreuses plantes et une grande quantité d'animaux. L'homme a donc pu y vivre à ses débuts et y trouver tout ce qui était nécessaire à son existence.

2. MIGRATIONS.

Qu'il faille placer le berceau de l'humanité dans le centre de l'Asie, en Sibérie, au Spitzberg ou dans quelque autre région, il est une nouvelle question qui surgit. Si l'homme n'a apparu que sur un point limité du globe, comme on le trouve aujourd'hui partout, il faut bien admettre qu'il a accompli des migrations. Ces migrations ont même commencé à une époque fort ancienne, puisque, dès les temps quaternaires, des tribus humaines vivaient en Asie, en Europe et en Amérique, tout au moins.

Migrations par terre. — On a déclaré ces migrations impossibles pour un certain nombre de cas, car, a-t-on dit, on ne saurait admettre que des hommes aussi dénués de tout que nos premiers ancêtres aient pu effectuer des voyages d'une telle longueur. M. de Quatrefages a encore répondu victorieusement à cette objection. Il a montré que, par terre, les migrations sont toujours possibles, même lorsqu'elles sont entreprises dans les pires conditions. Il a rappelé l'exode des Kalmouks qui quittèrent le Volga, le 5 janvier 1771, au nombre de six cent mille au minimum. Ils emmenèrent avec eux femmes, enfants et vieillards; ils eurent à lutter contre une armée russe et contre des difficultés de

toutes sortes : le froid, la faim, la maladie, etc. Il leur fallut traverser des fleuves, tourner des déserts, se faire jour les armes à la main à travers des populations qui se levaient pour protéger leur territoire contre des envahisseurs affamés, sans cesser de batailler contre les Cosaques, qui les harcelaient sans trêve par derrière. Eh bien, malgré toutes ces difficultés réunies, ils atteignirent en huit mois les frontières de la Chine. Ils avaient franchi « un espace égal en ligne droite au huitième environ de la circonférence terrestre. En tenant compte des détours obligés, il faut peut-être doubler ce chiffre. Après un fait pareil, comment mettre en doute la possibilité de voyages plus longs encore pour une tribu marchant tranquillement, par étapes, et n'ayant à lutter que contre les difficultés du sol ou contre des bêtes fauves? » (De Quatrefages.)

L'homme primitif était loin de traîner avec lui de semblables *impedimenta*. Ses bagages se réduisaient à peu près exclusivement à ses armes; il ne laissait derrière lui aucune richesse qui pût lui faire regretter sa patrie originelle; il marchait, comme le dit M. de Quatrefages, tranquillement, par étapes. Rien ne s'opposait donc à ce que peu à peu il franchît de grandes distances et se répandît, avec le temps, sur le globe tout entier.

D'ailleurs les premiers hommes durent se voir assez rapidement dans la nécessité d'émigrer. Tout le monde sait aujourd'hui que pendant fort longtemps nos ancêtres vécurent surtout du produit de leur chasse et de leur pêche. Or le chasseur a besoin d'espace; dès qu'une population chasseresse devient un peu nombreuse, les diverses familles sont obligées de se séparer pour se procurer leur nourriture. Toutes assurément n'émigrent pas dans la même direction, et, au bout d'un certain temps, les membres de la tribu se trouvent dispersés sur un vaste espace.

Ainsi ont dû se passer les choses au début de l'humanité. Mais, à un moment donné, les émigrants sont arrivés sur les rivages de la mer. Peut-on supposer qu'avant d'être civilisé, l'homme se soit lancé sur les océans! Les faits autorisent encore à répondre affirmativement à cette question.

Migrations par mer. — J'ai à peine besoin de rappeler qu'à leur arrivée en Polynésie, les Européens y trouvèrent des populations primitives, dont aucune ne connaissait l'usage des métaux. Ces populations encore si arriérées au

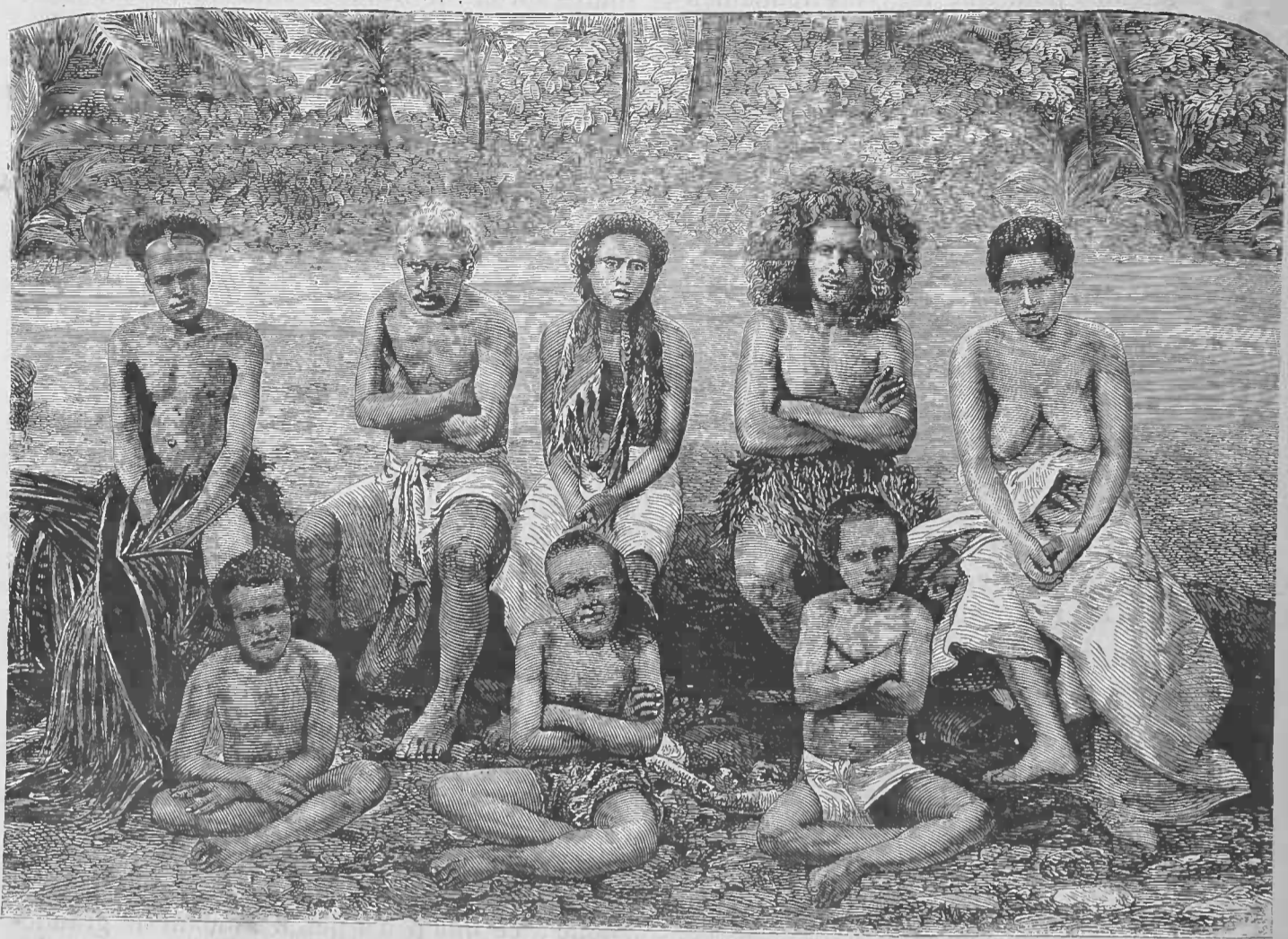


Fig. 33. — Groupe d'insulaires de Tutuila, archipel des Samoa.

siècle dernier étaient pourtant des émigrants qui étaient arrivés par mer dans les îles qu'ils occupaient. Les recherches d'Horatio Hale, complétées par celles de M. de Quatrefages, ne sauraient laisser le moindre doute à cet égard. Il a été possible de refaire l'histoire complète des Polynésiens et de tracer la carte de leurs migrations. A une époque déjà ancienne, lorsque, par conséquent, elles étaient encore dans un état de civilisation plus primitif, ces peuplades n'ont pas craint d'affronter la haute mer et de parcourir de grandes distances sur de simples embarcations accouplées. Elles sont parties de l'archipel malais, se sont arrêtées d'abord dans l'archipel des Samoa (fig. 33) et peu à peu ont fini par atteindre l'île de Pâques. En ligne droite, le chemin parcouru est de plus de 4,400 kilomètres.

Certes, on ne saurait conclure de cet exemple que, dès le principe, l'homme eût été navigateur. Mais, une fois arrivées à la mer, les premières tribus émigrantes se sont peu à peu familiarisées avec le nouvel élément en face duquel elles se trouvaient. Le jour où fut construit le

premier canot, creusé sans doute dans un tronc d'arbre, les migrations par mer devinrent possibles et durent fatalement se produire, que l'homme l'ait voulu ou que la chose se soit produite malgré lui. Nous connaissons, en effet, un bon nombre de cas d'embarcations entraînées au loin par les vents et les courants. Il me suffira de citer l'histoire du chef Touwari et de ses compagnons, hommes, femmes et enfants, que le capitaine Beechey découvrit en train de coloniser l'île de Byam-Martin. « Partis d'Anaa, île située à 400 kilomètres à l'est de Taïti, pour aller rendre hommage à Pomaré, ils furent surpris près de Maïatea par *la mousson venue plus tôt que d'ordinaire*. Rejetés au sud-est, au milieu des Pomotous, ils abordèrent d'abord à l'île Barrow. Mais, n'y trouvant aucun moyen d'existence, ils reprirent la mer et rencontrèrent l'île où les trouva le navigateur anglais.

« Cet exemple est complet en ce qu'il réalise toutes les circonstances indiquées par la théorie. Il constate des rapports réguliers entre îles placées à de grandes distances; il précise une des circonstances qui ont dû plus d'une fois

écarter de la route connue ces hardis navigateurs ; il montre comment un îlot isolé a pu recevoir tous les éléments d'une colonie ; il met hors de doute la possibilité de la dissémination s'opérant dans une direction exactement opposée à celle des vents alizés. Ajoutons que le trajet total de Maïatea aux îles Barrow et Byam-Martin est de plus de 1,000 kilomètres, et l'on comprend sans peine que la Polynésie se soit peuplée par colonisation volontaire ou accidentelle » (de Quatrefages).

Si j'ai cité la Polynésie, c'est qu'elle est précisément une des contrées du globe qu'on a prétendu n'avoir pu être peuplée par voie de migrations, étant donnés l'état primitif de ses habitants et la direction des vents qui soufflent habituellement dans cette région. On voit que, pour émigrer et accomplir de longs voyages sur mer, l'homme n'a besoin ni de la boussole, ni des bateaux à vapeur, ni même de grandes embarcations à voile.

Après ce qui vient d'être dit, il n'est guère facile de nier la possibilité des migrations anciennes, soit par terre, soit par mer. Or nous avons vu que l'homme avait dû être cantonné au début sur un point limité du globe ; les migrations étant possibles dans les circonstances mêmes qui semblent devoir y apporter les plus grands obstacles, on est amené à en conclure que la terre a dû être peuplée par des émigrants partis du centre d'apparition de l'humanité, quel qu'ait été l'emplacement du berceau premier de notre espèce.

3. ACCLIMATATION.

Mais, dans ses innombrables voyages, l'homme a rencontré les milieux les plus opposés, puisqu'il vit aujourd'hui sous l'équateur aussi bien que dans les régions polaires. Il faut donc qu'il possède la faculté de se plier à toutes les conditions d'existence ou, en d'autres termes, la faculté de s'acclimater partout.

On a nié d'une manière plus ou moins absolue la possibilité pour l'homme de vivre et de prospérer dans des régions autres que celles où ses ancêtres ont vécu. C'est là une erreur qui peut facilement être réfutée par des chiffres, et c'est encore ce qu'a fait le savant professeur du Muséum. Il a montré que le Blanc, le Jaune, le Nègre avaient tous les mêmes facultés d'adaptation au milieu ; qu'en Amérique, par exemple, tous ces types y prospéraient également. Knox et quelques autres avaient prétendu que seule l'émigration maintenait les populations blan-



Fig. 34. — Islandaise.

ches en Amérique et contribuait à leur accroissement. A les en croire, « l'Européen transporté hors de sa patrie perd, au bout de quelques générations, la faculté de se reproduire. Si le courant humain qui se dirige d'Europe vers les colonies venait à s'arrêter, on verrait, disent-ils, la population décroître rapidement ; et les races locales reprenant le dessus, les États-Unis reviendraient aux Peaux-Rouges, le Mexique aux petits-fils de Montézuma. »

L'homme s'acclimater dans toutes les ré-

gions. — « Quelques chiffres répondront aisément à ces assertions. Je les emprunterai à l'histoire des races françaises qui, depuis le traité de Paris de 1763, n'ont que bien peu contribué directement au peuplement du Canada. On comptait dans cette contrée :

En 1814,	275,000	habitants	d'origine	française.
En 1851,	695,945	—	—	—
En 1861,	1,037,770	—	—	—

Dans l'État d'Otawa, on comptait :

En 1851,	population	totale	15,000
—	—	française	5,000
En 1863,	population	totale	25,000
—	—	française	15,000

« L'histoire des Acadiens fournit des chiffres tout aussi rassurants. Des renseignements recueillis par M. Rameau, il résulte que cette population descendait tout entière de 47 familles, représentant 400 âmes, en 1671. En 1755, elle comptait 18,000 âmes. Dispersée et chassée par les Anglais, elle fut réduite au chiffre de 8,000 seulement. En 1861, elle était remontée à celui de 95,000 âmes.

« Si l'on calcule, d'après les nombres précédents, l'accroissement annuel des populations françaises en Amérique, on trouve des chiffres égaux ou supérieurs à ceux que fournissent en Europe les populations les plus favorisées. On voit que la race française ne présente aucun symptôme de disparition dans le pays même choisi comme exemple par Knox » (de Quatre-fages).

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Ce que nous ont montré les Canadiens et les Acadiens, nous le retrouverions chez les Français et les Hollandais établis depuis plusieurs siècles auprès du cap Bonne-Espérance, aussi bien que chez les Anglais émigrés dans toutes les parties du monde. Il me serait facile de rappeler l'histoire des Aryens, des Bohémiens, des Juifs surtout, qui sont aujourd'hui cosmopolites ; celle des Nègres transportés par l'Européen dans toutes les contrées du globe ; celle des coolies chinois qui envahissent l'Amérique et y prospèrent si bien qu'on est obligé de promulguer des lois pour les empêcher de se substituer aux anciens occupants du sol. Tout prouverait que l'être humain, à quelque race qu'il appartienne, est susceptible de s'acclimater dans toutes les parties du monde.

Quelques points, cependant, paraissent faire exception ; tel est, par exemple, l'estuaire du

Gabon où le Blanc ne s'acclimater pas. Mais le Nègre lui-même y dépérit. C'est qu'il s'agit d'un milieu artificiellement vicié qui exerce son influence néfaste sur tous les hommes, quelle que soit leur couleur. La constitution s'y affaiblit et les fonctions de la reproduction semblent particulièrement atteintes. Qu'on vienne à faire disparaître les causes accidentelles qui font de cette région limitée, et de beaucoup d'autres, un pays pestilentiel, et le Blanc pourra y prospérer. Les régions marécageuses de l'Europe sont aussi funestes pour l'Européen lui-même que l'estuaire du Gabon ; lorsqu'on les assainit, elles ne tardent pas à se couvrir d'une population qui ne dégénère nullement.

Conditions de l'acclimatation. — Est-ce à dire que l'homme puisse d'emblée s'acclimater partout ? assurément non. Lorsqu'il se transporte dans un milieu différent de celui dans lequel il vivait primitivement, l'être humain, comme tous les autres êtres organisés, est obligé de plier son organisme aux nouvelles conditions d'existence. Si la différence entre le milieu ancien et le milieu nouveau est très considérable, l'individu pourra succomber. Mais si, au lieu d'un homme isolé, plusieurs sujets émigrent à la fois, il en est qui résisteront, comme on l'observe chez les plantes et les animaux. Les survivants pourront être plus ou moins atteints dans leur vitalité, mais déjà leurs enfants résisteront beaucoup mieux. Ce fait a été observé chez tous les êtres vivants ; on a constaté d'abord un sacrifice d'individus, les moins bien organisés pour le milieu nouveau succombant ; puis un sacrifice de générations, la fécondité diminuant au début d'une façon plus ou moins notable. Au bout de quelques générations, l'acclimatation est complète, la fécondité reparait et parfois même s'accroît.

J'ai supposé des différences considérables dans les milieux et un passage brusque de l'un à l'autre, comme le fait se produit fréquemment de nos jours, avec nos moyens rapides de communication. L'effet est naturellement beaucoup moins marqué quand du milieu ancien au milieu nouveau les différences sont peu considérables ; alors l'acclimatation peut se faire d'emblée. L'homme arrive encore à prospérer dans un pays très distinct de sa mère patrie au point de vue des conditions d'existence, lorsqu'au lieu de changer brusquement de milieu, il procède par étapes. Il s'acclimater ainsi peu à peu et se ressent à peine des modifications que subit son organisme. C'est de cette façon

qu'ont procédé nos ancêtres. « A elle seule la race aryane nous enseigne pour ainsi dire l'histoire de l'espèce entière. Nous la voyons sortir du Bolor et de l'Hindou-Koh, de cet Eériéné Védjo où l'été ne durait que deux mois, descendre en Boukharie, parcourir la Perse et le Caboul avant d'arriver dans le bassin de l'Indus. Onze stations jalonnent cette route franchie par les Aryas avant d'arriver au Gange. Là nous les retrouvons marchant pas à pas, tout en lançant en avant-garde quelques-uns de ces héros pieux qui tuaient les rakchassas et préparaient les conquêtes. Aujourd'hui la race est sous les tropiques dans l'Inde, sous le cercle polaire au Groënland, où les Norvégiens et les Danois modernes ont remplacé les rois de la mer (fig. 34); elle couvre une immense région à climat plus ou moins tempéré; elle a des colonies partout.

« L'espèce humaine à ses débuts a dû procéder comme les Aryas. Au sortir de leur centre de création, c'est lentement et d'étapes en étapes que les colons primitifs, ancêtres de toutes les races actuelles, ont marché à la conquête du monde désert. Par là ils se faisaient peu à peu aux conditions d'existence diverses que leur imposait le nord ou le midi, l'est ou l'ouest, le froid ou la chaleur, la plaine ou la montagne. Divergeant en tout sens et rencontrant des milieux différents, ils se mettaient graduellement en harmonie avec chacun d'eux. L'acclimatation, marchant ainsi du même pas que les conquêtes géographiques, était moins meurtrière. Certes, pour être adoucie par la lenteur de la marche, la lutte n'en existait pas moins. A coup sûr de nombreux pionniers sont tombés en route. Mais les survivants n'avaient en face d'eux que la nature et ils ont pu aller jusqu'au bout; ils ont peuplé le monde » (de Quatrefages).

VI. Formation des races.

Causes de la variation. — Les êtres humains qui vivaient au début dans les contrées qui furent le berceau de notre espèce ne devaient guère différer les uns des autres que par des traits individuels. « Au début et pendant un laps de temps indéfini, l'humanité n'a pu être qu'homogène, comme l'est toute espèce animale ou végétale cantonnée dans une aire peu étendue.

« Aujourd'hui nous la voyons composée de groupes nombreux, ayant leurs caractères pro-

pres et constituant autant de races distinctes. Comment ces races ont-elles pris naissance? Comment ont-elles grandi et se sont-elles multipliées?

« Répondre à ces questions d'une manière rigoureuse, en remontant des derniers effets aux premières causes, n'est pas encore possible, ne le sera peut-être jamais. Toutefois la science peut aujourd'hui aborder ce problème dans ce qu'il a de général. Nous connaissons bien des circonstances dans lesquelles les variétés se montrent et les races se forment chez les animaux et les plantes; nous constatons chez l'homme un certain nombre de phénomènes identiques ou fort semblables à ceux que présentent à cet égard les deux règnes inférieurs. Nous sommes donc pleinement autorisés à conclure d'eux à nous, en rattachant les faits particuliers aux faits généraux » (de Quatrefages).

Or, des races nouvelles se forment chez les plantes et les animaux de trois manières différentes. Le milieu peut changer, et l'être vivant est obligé de s'adapter aux nouvelles conditions d'existence. Des variétés peuvent apparaître spontanément, c'est-à-dire sans que nous puissions en savoir la cause; qu'elles se transmettent par hérédité et elles donnent naissance à des races. Enfin, lorsque, dans une espèce, plusieurs races se sont déjà formées, elles se croisent entre elles et donnent naissance à de nouveaux types intermédiaires, qu'on a qualifiés du nom de races métisses.

1. MILIEU.

Action du milieu sur les animaux. — Le milieu est une chose fort complexe; il comprend non seulement le climat, la nourriture, la domesticité ou l'état de liberté, mais encore l'ensemble de toutes les conditions sous l'influence desquelles un être vivant se constitue et grandit « à l'état de germe, d'embryon, de jenne et d'adulte. » On conçoit, dès lors, combien cette chose complexe peut varier et, par suite, quelles innombrables modifications ces changements peuvent entraîner dans un type donné. Je ne citerai que deux exemples des modifications que le climat seul amène chez des animaux changés de milieu. Le cochon transporté sur les plateaux froids des Cordillères des Andes a acquis une épaisse toison; en revanche les bœufs ont perdu leurs poils dans les plaines chaudes de Mariquita, et, dans une partie de l'Afrique, les moutons ont vu leur

laine remplacée par des poils rudes et droits.

Ce ne sont pas seulement les caractères extérieurs qui peuvent se modifier ; toutes les parties d'un être sont susceptibles de varier. Lorsque, chez un animal soumis à de nouvelles conditions d'existence, la taille augmente ou s'abaisse, il est bien évident que le squelette lui-même subit l'action du milieu nouveau.

Action du milieu sur l'homme. — Assurément l'homme ne fait pas exception au milieu des autres êtres organisés et vivants : comme eux, il est sensible aux changements qui se produisent dans le milieu. Souvent, il trouve bien dans son intelligence des ressources pour lutter contre les actions qui tendraient à modifier son organisme. S'il ne s'agit, par exemple, que d'une simple différence de température, il lui suffira de se vêtir plus ou moins, de se servir du feu pour se chauffer ou, au contraire, de rechercher des abris frais, ombragés, pour échapper en partie aux variations auxquelles il serait infailliblement exposé sans ces précautions.

Mais le climat ne change jamais seul. Les différences de température entraînent une foule de modifications dans les conditions d'existence. Ainsi, les plantes et les animaux varient selon le climat, et il en résulte pour l'homme qui change de milieu une transformation plus ou moins complète de son régime alimentaire. Il lui est d'autant plus difficile de se soustraire à l'influence des causes nouvelles qui tendent à modifier son organisme qu'il n'en connaît jamais exactement la nature. Aussi ne doit-on pas s'étonner que, malgré toutes les précautions qu'il prend, l'être humain se modifie selon le milieu. Les faits, d'ailleurs, ne sauraient laisser subsister le moindre doute à cet égard ; citons-en quelques exemples.

L'Anglo-Saxon en Amérique. — « Aux États-Unis, dit M. de Quatrefages, la race anglaise ne s'y est guère implantée sérieusement qu'à l'époque des migrations puritaines, vers 1620, et de l'arrivée de Penn, en 1681. Deux siècles et demi, douze générations au plus, nous séparent de cette époque ; et pourtant l'Anglo-Américain, le *Yankee*, ne ressemble plus à ses ancêtres. Le fait est tellement frappant que l'éminent zoologiste Andrew Murray, cherchant à rendre compte de la formation des races animales, ne trouve rien de mieux que d'en appeler à ce qui s'est passé chez l'homme aux États-Unis.

« Les détails précis ne manquent pas d'ailleurs à ce sujet et sont attestés par une foule

de voyageurs, par des naturalistes, par des médecins. Dès la seconde génération l'Anglais créole de l'Amérique du Nord présente dans ses traits une altération qui le rapproche des races locales. Plus tard la peau se dessèche et perd son coloris rosé ; le système glandulaire est réduit au minimum ; la chevelure se fonce et devient lisse, le cou s'effile ; la tête diminue de volume. A la face, les fosses temporales s'accroissent : les os de la pommette deviennent saillants ; les cavités orbitaires se creusent ; la mâchoire inférieure devient massive. Les os des membres s'allongent en même temps que leur cavité se rétrécit, si bien qu'en France et en Angleterre on fabrique des gants pour les États-Unis, des gants à part dont les doigts sont exceptionnellement longs. Enfin chez la femme, le bassin, par ses proportions, se rapproche de celui de l'homme.

« Ces changements sont-ils des signes d'une dégénérescence déjà accomplie, et d'une extinction prochaine, comme le prétend Knox ? Je crois à peine devoir répondre à cette assertion. Nous connaissons tous assez d'Américains et d'Américaines pour savoir que, pour s'être modifié, le type physique n'a pas baissé dans l'échelle des races ; et la grandeur sociale des États-Unis, les merveilles qu'ils accomplissent, l'énergie avec laquelle ils traversent les plus rudes crises prouvent qu'à tous les points de vue la race yankee a gardé son rang. C'est tout simplement une race nouvelle façonnée par le milieu américain, mais qui est restée la digne sœur de ses aînées européennes et les dépassera peut-être un jour. »

Le Nègre en Amérique. — « Le Nègre transporté dans les mêmes contrées a subi aussi des changements remarquables. Son teint a pâli, sa physionomie s'est modifiée. « Dans l'espace de cent cinquante ans, nous dit M. Elisée Reclus, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les sépareit des Blancs ». L'appréciation de Lyell est à peu près la même. De plus, en visitant deux églises de Nègres, à Savannah, il a constaté que l'odeur si caractéristique de la race ne s'y faisait nullement sentir. Une longue expérience médicale à la Nouvelle-Orléans a montré au Dr Vissinié que le sang du Nègre créole avait perdu l'excès de plasticité qu'il présente en Afrique. Ajoutons avec MM. Reiset, de Lisboa, etc., avec Nott et Gliddon eux-mêmes, que chez le Nègre l'intelligence a grandi en même temps que le type physique se modifiait, et il faudra bien re-



Fig. 35. — Nègres créoles du Brésil.

connaître qu'il s'est formé aux États-Unis une *sous-race nègre* dérivée de la race importée. »

Dans toute l'Amérique du Sud, des faits du même ordre ont été observés. Le Nègre s'est parfaitement acclimaté au Brésil (fig. 35), où il a acquis des caractères nouveaux, qui permettent de le distinguer de ses frères d'Afrique.

Modifications dans le milieu depuis l'apparition de l'homme. — Si de telles modifications ont pu se produire dans l'espace d'un siècle et demi, lorsque le milieu nouveau ne diffère pas, en somme, considérablement, pour la race anglo-saxonne, de celui dans lequel elle s'est constituée, quels n'ont pas dû être les changements qu'a subis le type humain primitif? En effet, pour l'humanité, le milieu n'a pas changé seulement par suite des voyages accomplis par telle ou telle tribu; il s'est encore considérablement modifié sur place. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit de l'ancienneté de l'homme; qu'on se souvienne qu'il a très probablement

apparu pendant l'époque tertiaire, et on se fera une idée de la diversité des conditions d'existence auxquelles il a été soumis. Il a connu une période chaude, à laquelle a succédé une époque froide; la température s'est réchauffée, puis a subi un nouvel abaissement si notable que les glaciers ont couvert tous les hauts sommets de notre pays. Sous l'influence de ces énormes variations, les espèces animales et végétales s'éteignaient en grand nombre. Les premiers mammifères qui vivaient à côté de nos ancêtres semblent avoir tous disparu. L'homme seul paraît avoir fait exception; mais a-t-il pu survivre à toutes ces révolutions sans que son organisme ait éprouvé des modifications profondes? En principe, il est bien difficile de le croire. Pourtant, il faut avouer que nous ne savons rien des changements qu'a subis le type humain primitif; nous ne le connaissons pas. Les premières races dont nous connaissons les caractères physiques ne remontent pas même au début des temps quaternaires, et, par conséquent, nous ignorons

en quoi elles différaient de celles qui les avaient précédées.

D'un autre côté, certains faits paraissent démontrer que parfois l'homme reste invariable, lors même que le milieu dans lequel il vit se modifie profondément. Je me contenterai d'en citer un exemple.

La race de Cro-Magnon n'a pas varié. — J'ai déjà parlé d'une race qui vivait chez nous dès les temps quaternaires, la race de Cro-Magnon. Cette race n'a pas complètement abandonné notre pays, lorsque les conditions sont venues à changer. Quand les glaciers se retirèrent, quand les animaux qui prospéraient à côté de nos vieux ancêtres vinrent à s'éteindre ou furent forcés d'émigrer, l'homme de Cro-Magnon continua à habiter notre sol. De nouvelles tribus vinrent, au commencement de notre époque géologique, lui disputer ses territoires et finirent par s'y établir; la vieille race, décimée sans doute dans ces luttes sanglantes, trouva le moyen de se perpétuer. Mais il y a plus, elle se perpétua avec tous ses caractères essentiels : à l'époque de la pierre polie, on la retrouve avec les traits qu'elle offrait déjà pendant l'époque quaternaire. De nos jours encore, on rencontre, en France, des individus qui ont conservé les traits des hommes de Cro-Magnon. Le milieu a varié dans des limites assez étendues pour que la plus grande partie des espèces animales et végétales aient été obligées de disparaître, d'émigrer ou de se modifier; l'homme est resté à peu près immuable.

La race de Cro-Magnon nous fournit d'autres renseignements du même ordre et non moins intéressants. A la fin des temps quaternaires ou au commencement de notre époque géologique, une partie de la population émigra en divers sens. J'ai pu suivre une de ces migrations à travers l'Espagne et le nord de l'Afrique, jusqu'aux îles Canaries. Dans le nord de la péninsule ibérique, les émigrants paraissent avoir prospéré à l'époque de la pierre polie; en Andalousie, il formaient une partie importante de la population de l'âge du bronze; en Algérie, ils vivaient à l'époque romaine; enfin, aux Canaries, ils peuplaient encore l'île de Ténériffe au quinzième siècle. Dans tous les pays qu'elle a occupés, la race a laissé, comme chez nous, des traces de son sang. En Algérie, dans le Maroc et aux Canaries notamment, on rencontre de nos jours des descendants de nos ancêtres quaternaires.

Il est donc démontré que, pour la race de

Cro-Magnon, le milieu a varié sur place; qu'il a varié également par suite des migrations qu'ont accomplies certaines tribus; et, cependant, au milieu de tous ces changements, le type primitif a persisté. Il semble même que les modifications qu'il présente parfois soient surtout le résultat de croisements avec d'autres races.

Conclusion. — Que conclure de l'influence du milieu sur l'organisme humain? D'un côté nous voyons des races se modifier sensiblement, dans l'espace d'un siècle et demi, lorsqu'elles se soumettent à de nouvelles conditions d'existence. De l'autre, un type ethnique au moins (j'aurais pu en citer d'autres) a su conserver sa pureté primitive, malgré les changements énormes qui se sont produits autour de lui. Les deux faits étant également incontestables, la conclusion logique qui s'en dégage, c'est que l'homme est susceptible de varier dans certaines limites, sous l'influence de conditions qu'il nous est impossible d'apprécier, mais que ces variations doivent, en somme, être assez limitées, puisqu'une race qui a passé par autant de vicissitudes que la race de Cro-Magnon a pu conserver les *caractères essentiels* du type primitif.

2. VARIATION SPONTANÉE.

Variation spontanée chez les plantes et les animaux. — D'autres causes, encore moins connues que l'action du milieu, agissent sur les êtres vivants et produisent des variétés. Ainsi, en 1805, apparut à Saint-Denis, dans la pépinière de M. Descemet, un acacia qui ne portait pas d'épines. Tous les autres pieds, nés de la même semence, avaient des épines comme leurs ancêtres. Jusqu'ici, cet individu exceptionnel ne s'est pas reproduit par voie de génération, c'est-à-dire par semis; mais il est possible que quelque jour l'acacia sans épines donne des graines fertiles, qui reproduiront des individus semblables à lui. Ce jour-là, nous aurons une race nouvelle, tandis que, à l'heure actuelle, nous ne possédons qu'une variété qui ne se propage qu'au moyen de la greffe ou de la bouture.

Les moutons de Mauchamp ont une origine analogue, mais ils constituent aujourd'hui une race que l'homme est parvenu à fixer au moyen de la sélection. Dans le troupeau de M. Graux de Mauchamp naquit un agneau mâle à pattes cagneuses; il était porteur d'une belle toison soyeuse, et pour cela il fut conservé. Croisé avec une brebis ordinaire, il donna des produits dont quelques-uns lui ressemblaient. Choisis

avec soin et croisés de nouveau, les moutons à laine soyeuse ne tardèrent pas à donner uniquement des produits présentant le caractère recherché.

Dans cet exemple, l'homme est intervenu pour faire un choix parmi les reproducteurs, une *sélection artificielle*, pour employer le langage de Darwin. Mais cette intervention n'est pas nécessaire dans tous les cas, et parfois des races se forment en dépit de tous les efforts que tente l'homme pour empêcher leur propagation. Tel est le cas des bœufs sans cornes du Paraguay, qui constituent une véritable race, quoiqu'on ait détruit pendant longtemps les jeunes veaux qui présentaient ce caractère.

Variation spontanée chez l'homme. — Des races humaines ont-elles pu prendre naissance de cette façon spontanée? Les faits sembleraient indiquer que la chose a pu se produire. Deux exemples suffiront à montrer que les variétés spontanées n'ont pas moins de tendance à se propager dans notre espèce que chez les végétaux ou chez les autres mammifères.

En 1817, naquit de parents parfaitement sains un individu du nom d'Edward Lambert. Il avait le corps couvert d'une espèce de carapace fendillée mesurant plus d'un pouce d'épaisseur. Il garda toute sa vie cette particularité, qui lui valut le nom d'*homme porc-épic*. Quoique marié à une femme exempte de toute disposition de ce genre, il transmet les caractères qui lui étaient propres à ses six enfants et à ses deux petits-fils.

Pendant quatre générations, on constata dans la famille Colburn une anomalie qui était apparue spontanément chez l'aïeul du célèbre calculateur : les individus de la famille portaient des doigts surnuméraires. A la quatrième génération, quatre enfants sur huit offraient encore la polydactylie et, cependant, à chaque génération, un sang normal s'était mêlé à celui des individus anormaux.

On ne sait pas ce que sont devenus les membres de la famille Lambert. Admettons, pour un instant, qu'ils se soient alliés entre eux, soit par suite de la répugnance que pouvait inspirer aux autres leur carapace, soit pour tout autre motif; que se serait-il produit? Très vraisemblablement ce qui s'est produit chez les moutons de M. Graux de Mauehamp : il se serait formé une race d'hommes présentant ce caractère si particulier.

En somme, quoique nous n'en ayons pas la

preuve, il est possible que des races humaines aient pris naissance par suite de la transmission de quelque caractère exceptionnel, apparu spontanément. Pourtant la chose a dû être extraordinairement rare, car l'homme ne s'applique guère à lui-même la sélection qu'il met en œuvre pour obtenir de nouvelles races chez ses animaux domestiques ou chez les plantes qu'il cultive.

3. MÉTISSAGE.

Il est acquis que des races peuvent se former dans l'espèce humaine, puisque le fait a pu être observé de nos jours. Or, lorsque plusieurs types d'hommes ont existé à la surface du globe, que s'est-il passé lorsque les deux types en sont venus à se croiser? A cette question, il est possible de répondre d'une façon satisfaisante, car des observations multiples nous ont appris ce qui se produit aujourd'hui dans des cas semblables.

Possibilité du croisement entre races humaines. — Quoiqu'on en ait dit, le croisement entre races humaines est toujours possible. Après avoir été nié, le fait a dû être admis par tous les anthropologistes. Mais, disent encore quelques-uns, les produits issus de ces unions, les métis, sont uniquement entretenus par des unions croisées incessantes. Livrés à eux-mêmes et ne se renouvelant plus par le croisement des races pures, ils s'éteindraient rapidement. Voyons ce qu'il en est.

Dans l'est de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Zanguebar, vivent de nombreuses populations métisses. Les mélanges ont été si nombreux dans la Nubie, le Choa, le Somal, etc., que souvent on ne sait à quelle race rattacher les individus. Ce ne sont pas d'ailleurs des êtres dégénérés, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la figure 36.

« Au Cap, dit M. de Quatrefages, le croisement du Hollandais et du Hottentot avait donné naissance à des métis appelés *basters*, qui devinrent bientôt assez nombreux pour inspirer des craintes. On les bannit au delà de l'Orange. Ils s'y sont constitués sous le nom de Griquas et leur population s'accroît rapidement. Une partie restée dans la colonie forme des villages, entre autres celui de la Nouvelle-Platberg. Les Basters s'unissent entre eux et les voyageurs signalent la fécondité de ces unions.

« Martius a vu les *Cafusos*, nés du croisement



Fig. 36. — Musicien du Choa.

des Nègres marrons avec les indigènes du Brésil. Retirés dans les bois où ils ont trouvé un refuge, ils y ont formé une race à part.

« L'amiral Jurien de la Gravière nous apprend qu'à Manille les métis d'Espagnols, de Chinois et de Tagals sont beaucoup plus nombreux que les souches mères. A Mindanao, les métis d'Espagnols et de Tagals forment la majorité des habitants. « La fusion des races, ajoutet-il, s'est opérée avec une merveilleuse facilité sur ce coin de terre isolé. »

« Les Marquises, subissant le sort des autres terres polynésiennes, ont été dépeuplées par ce mal mystérieux qui semble devoir anéantir les populations océaniques ; elles se repeuplent par les métis, nous dit M. Jouan.

« Sur toute la zone littorale de l'Amérique du

Sud, selon M. Martin de Moussy, les populations métisses sont prospères et en voie d'accroissement rapide.

Fécondité des métis. — « Terminons cette énumération en rappelant successivement un fait bien connu et qui a toute la valeur d'une expérience précise.

« En 1789, à la suite d'une révolte, des matelots anglais au nombre de neuf vinrent s'établir dans le petit îlot de Piteairn, dans l'Océan Pacifique, accompagnés de six Tahitiens et de quinze Tahitiennes. Les Blancs s'étant conduits en tyrans, la guerre de race éclata. En 1793 la population était réduite à quatre Blancs et à dix Tahitiennes. Bientôt la guerre s'alluma de nouveau entre les quatre chefs de la colonie et Adams resta seul. Mais les unions avaient été

fécondes ; les premiers métis grandirent et se marièrent entre eux. Ils eurent de nombreux enfants. En 1825, le capitaine Beechey trouva à Pitcairn 66 individus. Vers la fin de 1830, la population était de 87 individus. En 1836, elle atteignait le chiffre de 193. Malgré les conditions déplorables du début, la race métisse de Pitcairn avait donc presque doublé en 25 ans, et avait presque triplé en 33 ans. Or l'Angleterre, le pays d'Europe le plus favorisé sous ce rapport, ne double sa population qu'en 49 ans. Ainsi les métis de Polynésiens et d'Anglais expatriés ont pullulé à Pitcairn environ deux fois plus que les Anglo-Saxons purs et placés dans leur milieu natal.

« Ainsi la race blanche, en se croisant avec les races les plus différentes par leurs caractères et leur habitat, a donné naissance à des populations mixtes qui grandissent depuis leur apparition. On ne voit et personne ne signale de raison pour que ce mouvement ascensionnel s'arrête ou même se ralentisse. »

Métis de Nègres et de Blancs. — Je pourrais multiplier ces faits à l'infini ; mais ceux qui précèdent sont déjà suffisants. Il me faut pourtant dire encore deux mots du croisement entre Nègres et Blancs, car on a signalé à la Jamaïque, à Java et dans la Caroline du Sud des exemples de mulâtres peu féconds et doués d'une faible vitalité. Mais il semble qu'il faille mettre ces faits exceptionnels sur le compte d'influences locales. Partout ailleurs, les mulâtres, non seulement se reproduisent, mais sont plus féconds souvent que les Blancs ou les Nègres qui s'allient à des individus de leur race. Dans le golfe du Mexique, d'après M. Ruz, « le mulâtre est bien développé, fort, alerte, plus apte que le Nègre aux applications industrielles et très salace. » A Saint-Domingue, dit M. Audain, il y a un tiers de Nègres, deux tiers de Mulâtres et une proportion insignifiante de Blancs. Ajoutons que cette population s'entretient fort bien par elle-même, sans qu'il soit

nécessaire que de nouveaux arrivants viennent maintenir le chiffre des habitants.

Il est donc démontré que des races métisses se forment et prospèrent sous nos yeux et que, dans plus d'un cas, elles sont douées d'une vitalité plus grande que les races qui leur ont donné naissance. Il n'existe, par conséquent, aucune raison pour se refuser à admettre que les croisements qui se produisent de nos jours se soient produits dans le passé. C'est à des métissages qu'il faut faire remonter l'origine d'une multitude de populations mixtes qui, par leurs caractères, se rattachent à la fois à plusieurs types ethniques.

Avenir des métis. —

S'il a existé depuis de longs siècles, le métissage n'a aucune tendance à diminuer ; il est, au contraire, favorisé par la facilité croissante des communications. Les populations de l'avenir étant appelées à compter dans leur sein un nombre de plus en plus considérable de métis, il n'est pas sans intérêt d'examiner rapidement l'influence du croisement sur les produits.

MM. de Gobineau et Perrier ont avancé que le métissage humain aurait, dans l'avenir, des conséquences désastreuses, comme il y en a eu, selon eux, dans le passé. C'est là une pure conception

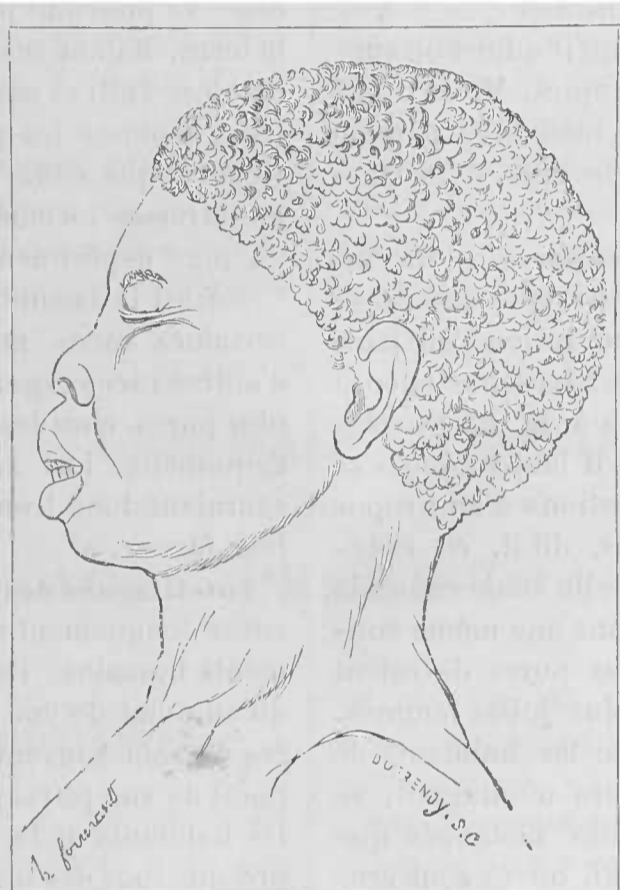


Fig. 37. — Buste d'une femme boschismane, dite la Vénus hottentote.

théorique qui ne résiste pas à un examen impartial des faits. D'ailleurs il suffirait de prendre les arguments de M. de Gobineau lui-même pour le réfuter. D'après lui, les races pures peuvent seules fonder de grandes sociétés, des *civilisations*, comme il les appelle. Mais il n'en peut citer aucune et il « en est réduit à admettre que la *civilisation exclusivement blanche* a existé au centre de l'Asie sans laisser d'autre trace que les tumuli, longtemps attribués aux Scythes, aux Tchoudes, etc. Mais tout le monde sait ce qu'ont été les Blancs, au sortir de leur centre asiatique. Dans l'Inde, ce sont les Ayrans encore à demi pasteurs ; en Europe, ce sont les barbares qui ont détruit le monde romain. Les uns ou les autres étaient-

ils civilisés à l'égal des Égyptiens ou des Grecs?

« M. de Gobineau compte dix civilisations qu'il nomme : assyrienne, indienne, chinoise, égyptienne, grecque, italique, germanique, alléghanienne, mexicaine et péruvienne. Toutes, d'après lui, ont pris naissance à la suite du mélange des Blancs avec des races colorées. Mais en admettant qu'il en ait été ainsi, n'est-il pas évident que ce mélange a amené partout un progrès immense? Certes, les ruines de Ninive, de Thèbes, d'Athènes, de Rome, celles mêmes de Palanqué, annoncent des populations autrement civilisées que celles qui ont élevé les tumuli de l'Asie centrale.

« A vouloir tirer des faits qu'il admet ou suppose leurs conséquences logiques, M. de Gobineau aurait dû regarder le métissage comme le plus puissant élément de progrès. » (De Quatrefages.)

Beauté physique des races pures. — M. Perrier insiste sur la beauté physique des races pures. Chez les métis le type deviendrait laid, notamment chez les femmes. Laissons encore pour lui répondre la parole à M. de Quatrefages, aux ouvrages duquel il faut toujours se reporter pour toutes les questions d'anthropologie générale. « Acceptons, dit-il, ce critérium. La pureté du sang est-elle seule cause de cette beauté? A ce compte dans une même contrée, les populations les plus pures devraient avoir les plus belles, les plus jolies femmes. Mais par exemple en France les habitants de l'Auvergne, retirés dans leurs montagnes, se sont incontestablement moins mélangés que ceux de nos plaines du midi, où se sont rencontrées tant de races différentes. Eh bien, la femme de la Haute-Auvergne peut-elle disputer le prix à la grisette d'Arles, de Toulouse ou de Montpellier? Ces trois types féminins sont fort distincts; ils accusent hautement des mélanges. Ils n'en sont pas moins remarquables sous le rapport dont il s'agit et sont incontestablement supérieurs à l'Auvergnate. En Sicile, où se sont heurtées toutes les populations périméditerranéennes, j'ai constaté des faits analogues à Taormine, à Palerme, à Trapani, etc.

Beauté du type chez les métis. — « Quant à la possibilité de rencontrer des femmes remarquables par leurs attraits dans les races métisses, lors même que le Nègre entre comme élément dans leur composition, la réputation des femmes de couleur, mulâtresses ou quarteronnes, l'atteste suffisamment. Tous les voyageurs ont signalé la séduction qu'elles exer-

cent sur les Européens. M. Taylor est plus explicite et c'est à Tristan da Cugna, îlot perdu à mi-chemin du Cap et de l'Amérique méridionale, qu'il a fait ses observations. Là une population toute métisse de Nègres et de Blancs s'est assise dans l'isolement. Voici ce qu'en dit le voyageur anglais : « Tous les gens nés dans l'île sont mulâtres mais extrêmement peu foncés, d'une taille admirablement prise. Presque tous ont le type européen beaucoup plus que nègre. Parmi les jeunes filles il y en avait de si complètement belles de tête et de corps, que je ne me rappelle pas avoir rien vu de si splendide. Et pourtant je connais tous les rivages de la terre, Bali et ses Malaises, la Havane et ses créoles, Taïti et ses nymphes, les États-Unis et leurs femmes les plus distinguées. » On conviendra que voilà un jugement en faveur des mulâtresses sérieusement motivé et rendu par un juge expérimenté.

« Ainsi la beauté féminine se rencontre chez certaines races métisses; elle manque chez d'autres races regardées avec raison comme des plus pures, chez les Boschismans (fig. 37) ou les Esquimaux. Les adversaires du métissage ne sauraient donc trouver en elle un argument en leur faveur. »

Intelligence des métis. — Je ne saurais insister longuement sur les résultats des croisements humains. Pourtant, il me faut ajouter qu'au point de vue intellectuel, les conséquences en sont souvent aussi remarquables qu'au point de vue physique. Au Brésil, par exemple, les habitants de la province de Saint-Paul sont presque tous des métis. Ils doivent leur origine à des Portugais et à des Açoriens qui se sont unis aux Gayanazes, tribu chasseresse et pacifique, et aux Carijos, race belliqueuse et cultivatrice. Eh bien, d'après M. F. Denis, à l'heure actuelle, au Brésil, « le plus heureux développement moral comme le mouvement intellectuel le plus remarquable paraissent appartenir à Saint-Paul. »

Si je voulais m'étendre davantage sur ces questions, il me faudrait parler de l'influence du métissage sur l'acclimatation. Là où une race a de la peine à s'implanter, où il lui faudra se résigner à ces sacrifices d'individus et de générations dont il a été question plus haut, elle prospérera presque d'emblée, dans la plupart des cas, si elle s'unit aux races locales.

L'avenir de l'humanité. — Pour conclure, je citerai l'opinion de M. de Quatrefages en ce qui touche l'avenir de l'humanité. M. de Gobi-

neau pense que plus les mélanges entre races iront en s'accroissant et plus l'humanité déclinerait; à un moment donné nos successeurs retourneraient inévitablement à la barbarie. M. de Quatrefages, au contraire, s'exprime dans les termes suivants : « Les races de l'avenir moins différentes de sang, rapprochées par les chemins de fer et les steamers, auront bien plus de penchants, de besoins, d'intérêts communs. De là naîtra un état de choses supérieur à celui que nous connaissons, bien que notre civilisation me semble devoir grandir encore en dépit des malheurs présents et des orages qui s'annoncent. Nous savons comment se sont élargis successivement le monde grec, le monde romain, le monde moderne; le monde futur embrassera le globe entier.

« Mais pour être plus générale, plus diffuse, cette civilisation ne supprimera pas certaines conditions d'existence, certaines différences de milieu. Or, tant qu'il existera des pôles et un

équateur, des continents et des îles, des montagnes et des plaines, il subsistera des races distinguées par des caractères de toute nature, des races supérieures et inférieures au point de vue physique, intellectuel et moral. En dépit des croisements, la variété, l'inégalité persisteront sur la terre. Mais dans son ensemble l'humanité se sera complétée; elle aura grandi; et les civilisations de l'avenir, sans faire oublier celles du présent, les dépasseront dans quelque direction encore inconnue, comme les nôtres ont dépassé leurs devancières. »

Je termine ici ce que je voulais dire des questions d'anthropologie générale. Je ne saurais oublier qu'il me faut passer successivement en revue les diverses populations qui ont vécu ou qui vivent à la surface du globe. J'ai cru bon, cependant, dans un ouvrage consacré aux *Races humaines*, de résumer succinctement ces questions qui ont passionné les savants et qui intéressent tout le monde.

II. — LES RACES FOSSILES

ET

LES RACES PRÉHISTORIQUES

I. — L'HOMME TERTIAIRE.

Dans le chapitre consacré à l'ancienneté de l'homme, j'ai dit que notre espèce avait apparu très vraisemblablement pendant l'époque tertiaire, à en juger du moins d'après les faits connus jusqu'à ce jour. Je n'ai pas cherché à dissimuler, toutefois, les doutes que peuvent encore laisser les découvertes qui se rapportent à ces temps reculés. Supposons que l'existence de l'homme tertiaire soit un fait absolument acquis, et voyons ce qu'a dû être notre ancêtre de cette époque.

A diverses reprises, j'ai déjà employé l'expression d'*homme tertiaire*. Mais est-ce bien à un être humain qu'il faut attribuer le travail des silex rencontrés à Thenay, au Puy-Courny et à Otta, aussi bien que les entailles que montrent les ossements de la petite baleine découverte à Monte-Aperto? Si étrange que puisse sembler cette question au premier abord, elle a cependant sa raison d'être. Parmi les personnes qui se sont occupées de ce sujet, il en

est, en effet, qui, tout en admettant l'intervention d'un être intelligent, se sont refusées à y voir l'homme.

L'anthropopithèque. — M. G. de Mortillet ne peut accepter que ce soit un être réellement humain qui ait façonné les outils tertiaires sur lesquels il est le premier à reconnaître un travail intentionnel. « Si, dit-il, comme tout le fait présumer, les silex de Thenay portent les traces d'une taille intentionnelle, ils sont l'œuvre, non pas de l'homme actuel, mais d'une autre espèce d'hommes, probablement même d'un genre précurseur de l'homme et devant combler un des vides de la série animale. » Ce précurseur, M. G. de Mortillet l'appelle l'*Anthropopithèque* (l'homme-singe).

Mais, si nous avons fait des réserves au sujet des ossements humains découverts dans une couche tertiaire à Castenedolo, l'existence de l'anthropopithèque est bien autrement problématique. M. de Mortillet lui-même est le premier à déclarer qu'on n'a rencontré aucun vestige de cet animal hypothétique. Pourquoi alors imaginer ce précurseur de l'homme, cet

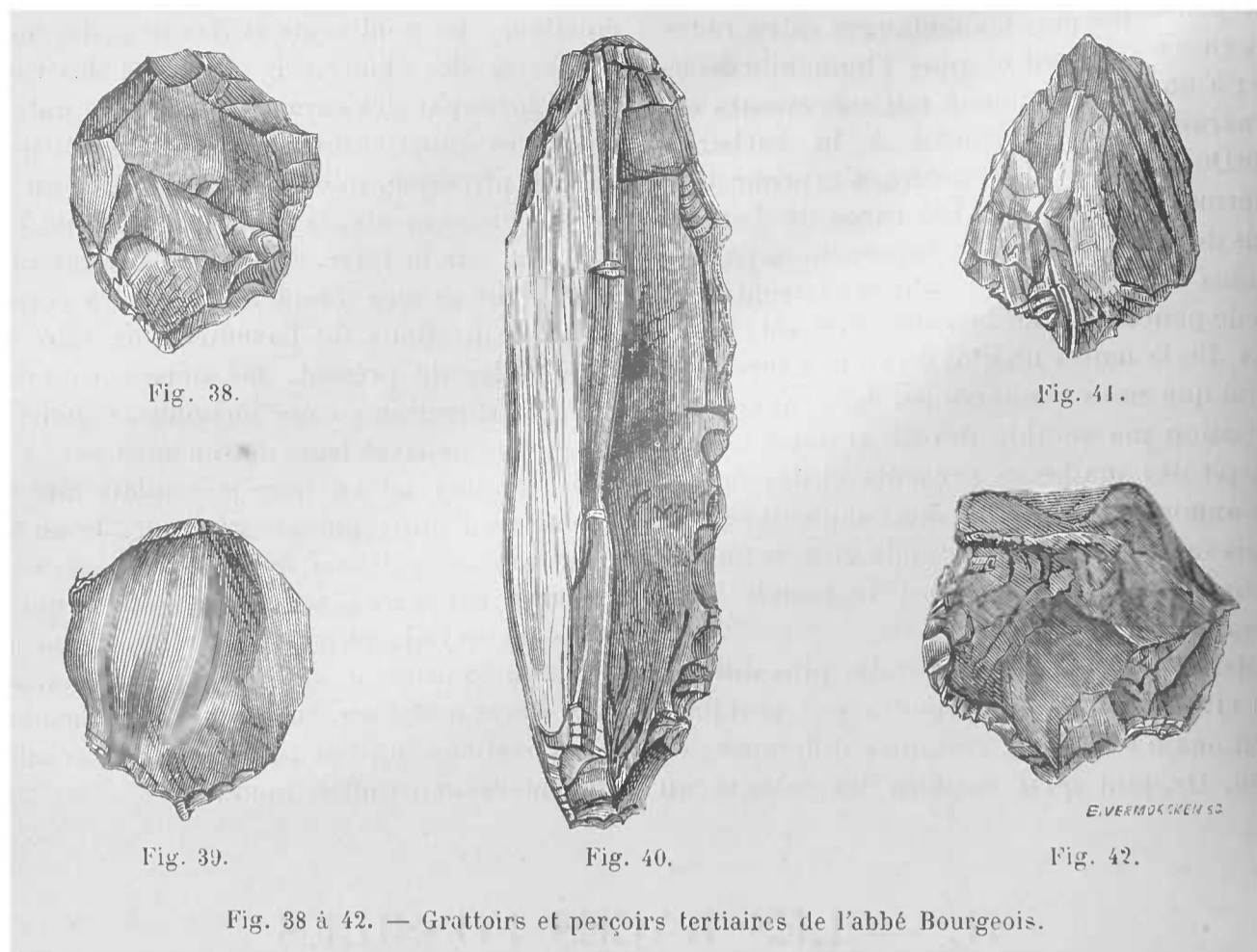


Fig. 38 à 42. — Grattoirs et perceurs tertiaires de l'abbé Bourgeois.

homme-singe, surtout quand le même savant déclare ailleurs que c'était un « être intelligent éclatant le silex, tout comme l'homme quaternaire? » Si l'être tertiaire éclatait le silex tout comme l'être quaternaire que nous savons être un homme, pourquoi ne pas admettre qu'il appartenait à la même espèce que son successeur? Quelle raison invoquer pour se lancer dans de nouvelles hypothèses?

La raison, la voici d'après l'auteur. « Depuis le dépôt des marnes à silex taillés de Thenay, dit-il, la faune mammalogique s'est renouvelée au moins trois fois. Les différences entre les mammifères des calcaires de Beauce et les mammifères actuels sont même telles, que non seulement elles suffisent pour caractériser des espèces distinctes, mais encore qu'elles ont paru assez importantes aux zoologistes pour leur faire créer des genres spéciaux... Comment l'homme, qui a une organisation des plus compliquées, aurait-il échappé à cette loi? » Nous avons déjà répondu à cette objection et nous croyons inutile d'y revenir. On oublie trop facilement que l'homme a une intelligence bien autrement développée que les autres animaux, et qu'elle lui suggère les moyens de se préserver en partie des influences extérieures.

Théories théologiques. — Des prêtres, mus

assurément par des sentiments bien différents de ceux qui animent M. de Mortillet, et dans lesquels la science n'a rien à voir, semblent vouloir embrasser la théorie du savant archéologue. Ils y voient un moyen de concilier les découvertes modernes avec les traditions bibliques. Ainsi, un prêtre de l'Oratoire, M. H. de Valroger, écrit ceci : « Si le règne animal fut couronné jadis par des *Primates anthropomorphes* supérieurs à ceux qui existent encore, la Providence aura probablement laissé périr ces *précurseurs de l'homme* avant de créer nos premiers parents. » L'abbé d'Enviu, le P. Monsabré expriment les mêmes idées. Ce dernier, dans une conférence à Notre-Dame, disait : « De deux choses l'une : ou bien les savants reconnaîtront qu'ils ont exagéré la valeur de leurs chronomètres et se verront obligés de rajeunir leurs terrains, ou bien de nouvelles découvertes nous mettront sur la trace d'un être anthropomorphe qui fut, dans l'admirable progression du plan divin, l'ébauche et le *précurseur* de l'homme, et auquel il faudra attribuer les instruments de l'époque tertiaire. »

Il est inutile, je pense, de discuter l'opinion de ces ecclésiastiques, quelle que puisse être d'ailleurs leur valeur personnelle. Il est bien évident qu'ils ne se placent que sur le terrain



Fig. 43. — Paysage de l'époque tertiaire.

dogmatique, et nous ne voulons pas les y suivre.

Le prétendu singe industriel. — Revenons aux hommes de science. Quelques-uns ont attribué à un vrai singe la taille des silex de Thenay. Les anthropomorphes, disent-ils, sont des animaux intelligents et, pour le prouver, ils rappellent volontiers l'exemple, cité par Darwin, d'un singe qui, pour casser des noix, se servait d'une même pierre qu'il avait soin de cacher dans la paille. Personne, assurément, ne refusera de l'intelligence aux singes; mais va-t-elle jusqu'à leur permettre de confectionner de toute pièce un outil, fût-il aussi rudimentaire que ceux de Thenay, du Puy-Courny ou d'Otta? On peut sans crainte affirmer que la preuve n'en a jamais été faite par personne.

Mais, a dit M. Gaudry, à l'époque tertiaire vivait un grand anthropomorphe, le *Dryopithecus Fontani*, singe tout à fait supérieur, qui se rapprochait plus de l'homme qu'aucun de ceux qui existent actuellement. « L'idée la plus naturelle qui se présenterait à l'esprit serait que les silex de Thenay ont été taillés par le *dryopithecus*. » Or, une mâchoire entière, découverte récemment, a montré à l'éminent professeur que l'animal qu'il avait d'abord considéré comme un être supérieur devait être placé au-

dessous de plusieurs anthropomorphes modernes. Persistera-t-il à lui attribuer la taille des silex tertiaires? je l'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'aucun des singes actuels, qui occupent cependant un rang plus élevé, ne se livre à semblable travail.

Il est encore une raison qu'on peut invoquer contre l'hypothèse du singe tailleur de silex. Jamais, que nous sachions, on n'a signalé de singes carnivores. Or, les incisions observées sur les côtes de la petite baleine de Monte-Aspetto démontrent que l'être qui maniait le silex s'en servait pour détacher les lambeaux de chair qui devaient faire sa nourriture.

En somme, je me range complètement à l'opinion de mon savant maître, M. de Quatrefages : l'être qui a laissé ses traces dans les couches de l'époque tertiaire était bien un homme.

Caractères de l'homme primitif. — Les caractères physiques de cet homme primitif, nous ne les connaissons point. Darwin suppose que nos premiers ancêtres étaient « couverts de poils; les deux sexes portaient la barbe; leurs oreilles étaient pointues et mobiles; ils avaient une queue desservie par des muscles propres... Le pied, à en juger par l'état du gros orteil dans le fœtus, devait être alors préhensile, et nos ancêtres vivaient sans doute habituelle-

ment sur les arbres dans quelque pays chaud, couvert de forêts; les mâles avaient de grandes dents canines qui leur servaient d'armes formidables. »

C'est, en un mot, le portrait d'un singe que nous trace Darwin. Je viens de dire ce qu'il fallait penser du singe tailleur de silex et je n'y reviendrai pas.

M. de Quatrefages nous dit, de son côté : « Nous ne connaissons pas l'homme primitif; nous le rencontrerions que, faute de renseignements, il serait impossible de le reconnaître. Tout ce que la science permet de dire à son sujet est que, selon toute apparence, il devait présenter un certain prognathisme (une saillie en avant des mâchoires) et n'avait ni le teint noir ni les cheveux laineux. Il est encore assez probable que son teint se rapprochait de celui des races jaunes et accompagnait une chevelure tirant sur le roux. Tout enfin conduit à penser que le langage de nos premiers ancêtres était un monosyllabisme plus ou moins accusé.

« Ce ne sont là que des conjectures et qui se réduisent à bien peu, mais du moins ce peu repose sur l'expérience et l'observation. »

Jusqu'à ce jour, nous ne savons rien des caractères physiques de l'homme tertiaire, car les restes qui ont été découverts à Castenedolo semblent devoir être rajeunis sensiblement. Avant de nous lancer dans des hypothèses, sachons attendre que les faits nous aient fourni quelques renseignements.

Industrie. — Quelle qu'ait été sa physiologie, notre ancêtre tertiaire était un être déjà industriel. Ses armes, ses outils, nous les connaissons, et qu'ils proviennent de Thenay, du Puy-Courny ou d'Otta, ils dénotent toujours le même travail et affectent des formes extrêmement voisines. C'est d'abord le *grattoir* (fig. 38), simple éclat de silex, de forme plus ou moins irrégulière, qui présentait toujours un bord tranchant où l'on voit une série de petites cassures, disposées à peu près sur un même plan oblique, de manière à constituer une sorte de biseau. Ces petites cassures ont-elles été faites intentionnellement, par le sauvage tertiaire, dans le but d'obtenir le biseau dont il s'agit? la chose est peu probable, car il eût fallu, pour retoucher un éclat de la sorte, qu'il possédât une habileté que nous ne verrons apparaître que beaucoup plus tard. Il est bien plus naturel de penser que ces *écaillures*, comme les appelle M. de Quatrefages, se sont produites accidentellement, lorsque l'ouvrier s'est servi de son

éclat de silex pour racler un os ou un morceau de bois. Elles n'en démontrent pas moins que nous sommes en présence d'un véritable outil dont l'homme s'est servi jadis pour fabriquer sans doute quelque autre instrument rudimentaire, à l'aide d'une substance moins dure que la pierre. Cet autre instrument, nous ne le connaissons pas : moins résistant que le silex, il a été détruit par l'action du temps.

Un deuxième outil en silex se termine d'un côté par une petite pointe. Le voisinage de cette pointe présente les mêmes petites cassures que je viens de signaler sur le grattoir (fig. 39). Qu'elles aient été produites intentionnellement par l'ouvrier ou qu'elles soient le résultat de l'usage, elles prouvent, dans un cas comme dans l'autre, que c'était la pointe qui était la partie utile de l'objet; aussi a-t-on désigné ces instruments sous le nom de *perçoirs*. Fixés à l'extrémité d'un bâton, ils ont pu, dans plus d'une circonstance, jouer le rôle de pointes de lance.

Si nous ajoutons à ces objets quelques *lames* courtes, tranchantes sur les bords, qui ont dû remplir l'office de couteaux (fig. 40), quelques *disques* en silex, qui ont pu servir à armer l'extrémité d'une massue, et de petites *pointes*, grossièrement taillées sur les deux faces et affectant plus ou moins la forme d'une amande, nous connaissons à peu près tout l'outillage en pierre de l'homme tertiaire. Vers la fin de l'époque, cependant, apparaît une autre pointe plus petite que celles que je viens de citer et qui n'a pu servir qu'à armer l'extrémité d'un bâton peu volumineux. C'est une vraie *pointe de flèche* ou plutôt de javelot, car il est fort douteux que le sauvage d'alors ait connu l'arc.

Comment vivait cet être si misérable? Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord montrer ce qu'était notre pays à ces époques reculées.

Plantes et animaux tertiaires. — « En Europe, dit Contejean, les grandes terres ressemblaient sans doute aux régions planes ou ondulées de l'intérieur de l'Afrique; elles étaient semées de lacs et de marécages et nourrissaient une végétation luxuriante (fig. 43). D'immenses troupeaux d'herbivores parcouraient ces savanes à demi noyées sous les eaux, aussi nombreux et plus variés que les troupes d'éléphants, de zèbres et d'antilopes de l'Afrique australe. Les rhinocéros, les tapirs, divers sangliers, des antilopes, des *Anchiterium*, semblables aux chevaux, paissaient dans les mêmes régions que les *Palæotherium*, les *Anthracotherium*, les *Hella-*

dothierium, les *Sivatherium*, les mastodontes, non moins remarquables par la bizarrerie de leur forme que par celle de leurs noms. Tous étaient dominés par le gigantesque *Dinotherium*, le plus grand des animaux terrestres. De nombreux carnassiers venaient modérer ce que cette population aurait pu présenter de trop exubérant. Des oiseaux coureurs, semblables à l'autruche, traversaient les plaines arides ; de grands lézards, des serpents de diverses sortes se glissaient entre les arbres des forêts, hantées par une population assez variée de singes, et dans les profondeurs desquelles l'homme avait peut-être déjà établi son repaire. Des insectes et des oiseaux de toute espèce sillonnaient les airs. Remplis de crocodiles, les lacs et les marécages nourrissaient des poissons analogues à ceux de nos rivières. Sur les rivages des mers se traînaient des phoques et des lamantins ; et les océans, peuplés de dauphins, de baleines et de cachalots, étaient ravagés par des squales énormes. »

Climat. — A en juger seulement par les animaux cités dans ce passage, le climat devait être chaud, pour qu'ils aient pu prospérer dans nos régions. L'étude des plantes tertiaires a conduit MM. Heer et Ficalho à la même conclusion : les genres de végétaux qui vivaient alors chez nous ne se trouvent plus que dans les pays dont la température moyenne est de 18 à 20 degrés centigrades.

Vêtements et habitations. — Avec un tel climat nos ancêtres tertiaires pouvaient parfaitement se passer de vêtements, même s'ils n'étaient pas couverts de poils, comme le veut Darwin. De nos jours, les populations qui vivent dans de semblables conditions ne songent guère à se couvrir. Les habitations n'avaient pas besoin non plus d'être des monuments ; de simples huttes en branchages suffisaient à abriter l'homme.

Aliments. — Entouré d'animaux redoutables, le sauvage tertiaire, avec les armes rudimentaires que nous venons de voir entre ses mains, n'était assurément pas en état d'en abattre un grand nombre ; c'étaient donc les petits animaux qui devaient entrer surtout dans son alimentation. Pourtant, il n'est pas inadmissible qu'il ait, dans certains cas, poursuivi avec sa lance des animaux de grande taille. Nous connaissons des tribus modernes qui, avec des armes à peu près aussi rudimentaires, ne craignent pas d'attaquer les plus forts mammifères. Ce qui semble le mieux démontré, c'est qu'il

profitait des aubaines qui venaient s'offrir à lui. Lorsque quelque grand animal aquatique venait s'échouer sur les rives des lacs qui couvraient alors d'immenses étendues, il s'empresait de les dépecer. Ainsi font encore les sauvages de l'Australie. « Les voyageurs anglais qui ont visité l'Australie, dit M. Hamy, le capitaine Grey en particulier, cité par M. J. Lubbock, nous apprennent qu'en pareille circonstance, après s'être frottés de graisse par tout le corps, les indigènes s'ouvrent un passage avec leur arme de pierre à travers la graisse du cétacé jusqu'à la viande. Les amis, prévenus par des feux qu'on a pris soin d'allumer, arrivent en foule près de la bête, « leurs mâchoires travaillent bel et bien dans la baleine, et vous les voyez grimant de ci, de là, sur la puante carcasse, à la recherche des fins morceaux. » L'histoire de l'homme primitif offre tant points de contact avec celle des populations moins élevées aujourd'hui dans l'échelle sociale, que l'on est en droit d'aller chercher chez les tribus les plus barbares des points de comparaison toujours fort utiles pour l'ethnographie des premiers Européens. Aussi, nous représentons-nous, en examinant les pièces envoyées par M. l'abbé Delaunay au Congrès international, le sauvage contemporain de l'*Halitherium*, allant chercher au sein de cet amphibie la féconde nourriture dont sont maintenant si friands les indigènes de la Nouvelle-Hollande, et laissant sur les os échoués à Pouancé la marque de son outil grossier »

A l'époque où M. Hamy écrivait ces lignes, on regardait généralement les os d'*Halitherium*, découverts à Pouancé, comme portant des entailles faites par la main de l'homme ; aujourd'hui, il est reconnu que ce sont de simples impressions géologiques. La comparaison établie par M. Hamy n'en conserve pas moins toute sa valeur : il suffit de l'appliquer aux ossements de *Balenotus* trouvés auprès de Spienne par M. Capellini (fig. 44 à 46).

Parfois nos ancêtres tertiaires pouvaient donc s'offrir de copieux repas. Pour ne pas laisser échapper de pareilles aubaines, ils avaient soin de s'établir à proximité des plages où pouvaient venir s'échouer les monstres aquatiques. C'est, en effet, près des rives de l'ancien lac de Beauce que M. Bourgeois a récolté tous ses outils ; c'est auprès d'anciens lacs tertiaires que M. Capellini a trouvé les ossements entaillés de baleine et que M. Carlos Ribeiro a recueilli, à Otta, ses silex travaillés.

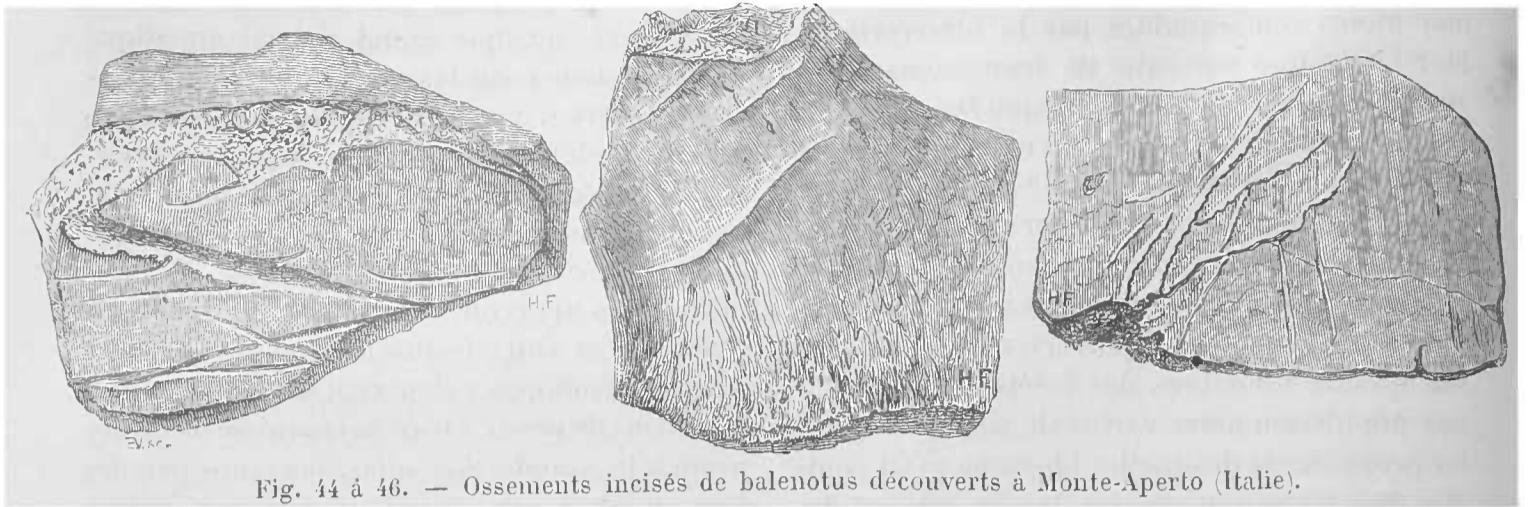


Fig. 44 à 46. — Ossements incisés de balenotus découverts à Monte-Aperto (Italie).

Toutefois, les flots n'apportaient pas chaque jour à l'homme des proies faciles; les petits animaux dont il pouvait s'emparer ne devaient pas toujours suffire à apaiser sa faim, et souvent il a dû se rabattre sur des aliments végétaux. D'ailleurs, étant donnée la richesse de la végétation à cette époque, il est probable qu'il trouvait de ce côté de grandes ressources. N'eût-il pas été chasseur dès le début, qu'il aurait vraisemblablement trouvé le moyen de se nourrir.

Connaissance du feu. — Ce sauvage, qui nous paraît si misérable, recherchait déjà les raffinements : il ne mangeait pas tous ses aliments crus. Il était en possession du feu et il devait s'en servir pour cuire ses mets. Dans des couches tertiaires on a trouvé des traces de feu : des cailloux, chauffés à une grande température, présentent des craquelures spéciales qui ne peuvent laisser de doute à cet égard. Pendant un bon nombre d'années, M. G. de Mortillet a cru que l'être qui fabriquait alors des outils en silex s'était servi du feu pour éclater les blocs de cette roche : la taille par percussion n'aurait servi qu'à dégrossir les éclats ainsi obtenus. Ce fait lui semblait assez important pour caractériser, au point de vue industriel, l'époque tertiaire; il lui avait donné le nom d'*époque de la pierre étonnée*. Par cette expression, il voulait rappeler le procédé employé par le sauvage pour se procurer des éclats : la pierre mise dans un brasier était saisie, *étonnée* par le feu.

Cette hypothèse n'est guère admissible et M. de Mortillet paraît y avoir renoncé. Les éclats ainsi obtenus sont plus ou moins altérés par la chaleur; ils n'offrent ni le tranchant ni la résistance de ceux qu'on détache par percussion. Ce dernier moyen semble d'ailleurs

pour le moins aussi simple que le premier et il est fort probable que l'homme a su frapper deux pierres l'une contre l'autre avant de savoir allumer du feu. Enfin une dernière raison doit faire abandonner la première hypothèse de M. de Mortillet, c'est que les silex tertiaires qui peuvent être regardés comme de vrais outils ne montrent pas les craquelures produites par une chaleur intense.

Il est une explication beaucoup plus plausible du phénomène auquel je viens de faire allusion : l'homme a allumé un foyer dans un endroit où se trouvaient quelques blocs de silex, qui ont été fendillés sans que le sauvage ait cherché à obtenir ce résultat.

Les silex craquelés ont pourtant un véritable intérêt, car, je le répète, ils dénotent d'une façon indiscutable que nos ancêtres savaient se procurer du feu. Mais si cet élément ne leur servait pas à éclater la pierre, il ne devait pas davantage leur servir à se chauffer; ce que Contejean, Heer et de Ficalho nous disent de la température ne permet pas de faire une telle supposition. Il ne reste donc qu'une seule explication plausible pour rendre compte de la présence des foyers, et c'est celle que je viens de donner : l'homme faisait déjà de la cuisine.

Telles sont les quelques suppositions que les faits connus jusqu'à ce jour permettent d'émettre au sujet de nos ancêtres tertiaires. Pour aller au delà, il faut attendre de nouvelles découvertes.

II. — LES RACES QUATERNAIRES.

1. L'homme de Chelles et de Saint-Acheul.

Climat. — Pendant l'époque quaternaire, les glaciers envahirent une grande partie de

l'Europe, et les terres habitables se trouvèrent par suite sensiblement diminuées. Toutefois, ces conditions ne se réalisèrent pas au début de l'époque, et si, comme il paraît probable, il faut admettre deux périodes glaciaires, les temps quaternaires auraient commencé entre les deux. Le climat était alors tempéré et même chaud; les animaux qui caractérisent cette première partie de l'époque quaternaire sont, en effet, des mammifères organisés pour supporter la chaleur; ce sont: le rhinocéros de Merck et l'éléphant antique.

L'homme des premiers temps quaternaires. — L'homme vivait incontestablement en même temps que ces deux espèces mammalogiques. Si ses propres restes n'ont pas encore été trouvés dans les couches qui renferment ceux de l'éléphant antique et du rhinocéros de Merck, on y a découvert, en si grande abondance, les débris de son industrie que le doute ne saurait être permis.

Cette fois, de l'aveu de tous, il s'agit bien d'un véritable être humain, car les armes et les outils qu'il a fabriqués sont trop bien travaillés pour qu'il vienne à la pensée de qui que ce soit de les attribuer à un singe, ou même à l'homme-singe de M. de Mortillet.

Nous ne connaissons cependant pas encore cet homme des premiers temps quaternaires, quoique MM. de Quatrefages et G. de Mortillet

Canstadt, dont je m'occuperai plus loin, et qu'ils regardent comme ayant vécu à cette époque, n'a été trouvée jusqu'ici que dans des gisements plus récents. Deux crânes humains, celui de Canstadt et celui du Néanderthal, que les savants que je viens de nommer croient contemporains du rhinocéros de Merck et de l'éléphant antique, ont été découverts dans des conditions telles qu'il est presque impossible d'en déterminer l'âge avec précision. On ne saurait donc rien dire des caractères physiques de nos ancêtres du début de l'époque quaternaire.

Industrie. — Il en est tout autrement de leur industrie et de leur genre de vie. Leurs armes et leurs outils ont été recueillis par milliers, principalement dans les sables de Chelles (Seine-et-Oise) et dans ceux de Saint-Acheul (Somme). Mieux travaillés que ceux de l'époque tertiaire, ils s'en distinguent

encore par leurs dimensions plus considérables.

Toutefois, ce sont à peu près les mêmes formes que nous retrouvons, et entre les perceurs, les racloirs, les disques et les percuteurs des deux époques on constate de grandes analogies. Il y a donc lieu de penser que les gens qui vivaient alors étaient les descendants directs des hommes tertiaires, et qu'ils avaient hérité de l'industrie de leurs aïeux.

Racloirs et disques en pierre.

— Je n'insiste-

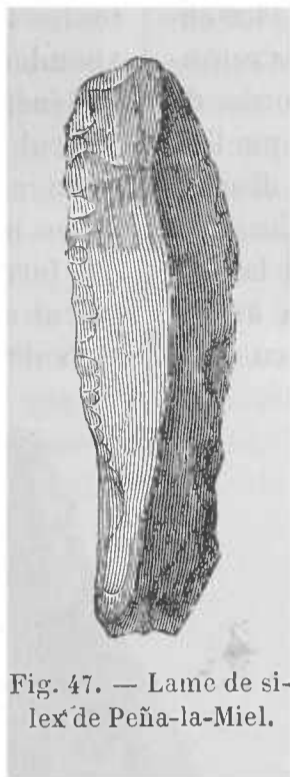


Fig. 47. — Lame de silex de Peña-la-Miel.

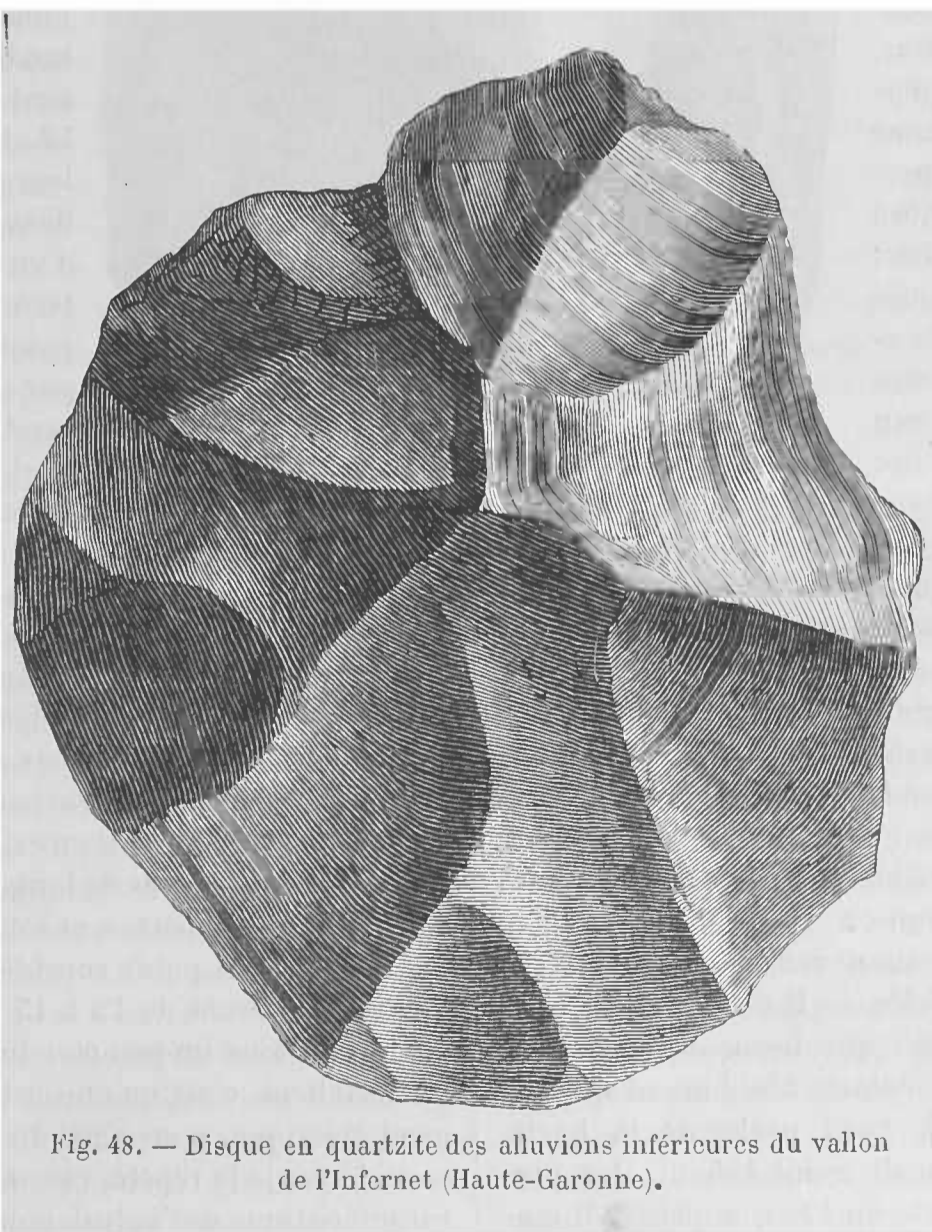


Fig. 48. — Disque en quartzite des alluvions inférieures du vallon de l'Infernet (Haute-Garonne).

soient d'une opinion différente. La race de | rai pas sur les outils que je viens de citer;

je me bornerai à dire quelques mots du racloir et des disques de l'époque de l'éléphant antique. Le premier se distingue surtout par sa face entièrement taillée et par les nombreuses retouches pratiquées souvent sur tous ses bords, de telle sorte qu'il peut servir encore lorsque l'un d'eux est émoussé (fig. 47). Quant aux disques ou rondelles (fig. 48), ce sont de singuliers instruments, dont on ne s'explique guère la destination, à moins qu'ils n'aient servi à armer l'extrémité d'un bâton, ainsi transformé en massue. On a émis, au sujet de l'usage des disques, les opinions les plus diverses. « Quelques-uns, dit M. Fraipont, sont retouchés le long de leur bord et peuvent ainsi avoir servi encore de racloirs ; mais la plupart ne sont absolument pas retouchés sur le bord. Ils ne paraissent pas être des nucléus, encore moins des pierres de fronde, comme on l'a quelquefois prétendu. Une dernière opinion a été émise : c'est que ces disques auraient pu, après avoir été chauffés, être placés dans de l'eau pour la faire bouillir ; procédé employé, comme on le sait, par les Esquimaux et quel-

ques autres peuples sauvages. Quant à nous, nous préférons nous abstenir de toute hypothèse. » C'est là évidemment le meilleur parti à prendre, car la dernière supposition n'est pas plus admissible que les autres. Rien n'indique que les disques aient été chauffés, et, en outre, s'ils eussent été destinés à faire bouillir de l'eau, pourquoi les aurait-on taillés ? La première pierre brute venue aurait rempli le même office.

Hache amygdaloïde. — Il est un autre outil ou plutôt une arme que beaucoup d'archéologues considèrent comme absolument spéciale à cette époque ; je veux parler de la hache dite de Chelles ou de Saint-Acheul. La première fut découverte en 1799, auprès d'Hoxne (Angleterre), par John Frère, qui recueillit dans

le gisement des ossements d'éléphant. Depuis cette époque, on en a rencontré dans presque toutes les parties du monde ; en France, elles abondent peut-être plus que partout ailleurs.

Généralement en silex, les haches de Saint-Acheul sont pourtant faites parfois en quartzite ou même en calcaire très dur, dans les localités où manque la pierre à fusil. Les premières qui furent trouvées dans la vallée de la Somme furent comparées par les ouvriers à des langues de chat, et la comparaison ne manquait

pas d'une certaine justesse. Les savants les désignent sous le nom de *haches amygdaloïdes*, c'est-à-dire haches en forme d'amande ; quelques-unes ont reçu le nom de *lancéolées* (en forme de lance). Leur figure varie d'ailleurs quelque peu ; les unes sont allongées (fig. 49 et 50), tandis que les autres sont courtes (fig. 51, 52 et 53). Toutes ont leurs deux faces renflées et se terminent d'un côté par une extrémité plus ou moins pointue, et de l'autre par une extrémité arrondie en demi-cercle, quelque peu tranchante. Pour leur donner cette forme, il a fallu détacher des é-

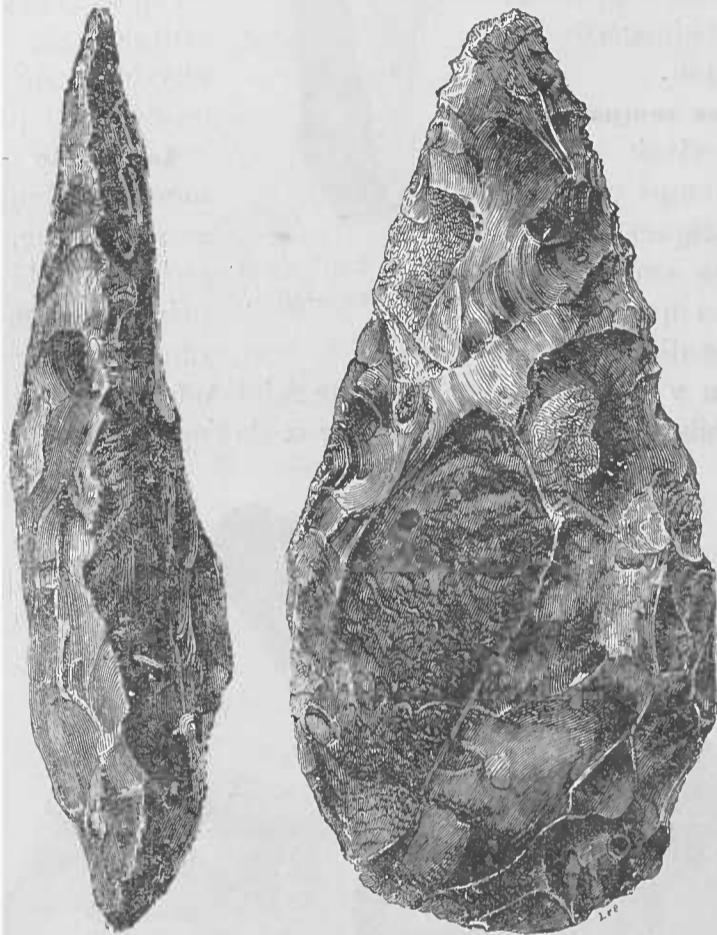


Fig. 49 et 50. — Hache en silex de Saint-Acheul (type allongé), vue de face et de profil.

clats sur les deux faces, mais il arrive qu'elles ne sont pas taillées dans toute leur étendue. La plupart du temps assez épaisses, les haches de Saint-Acheul sont parfois assez minces.

Leurs dimensions ne varient pas moins que leur forme. Tandis qu'il en est qui ne mesurent que 6 à 8 centimètres de longueur, d'autres atteignent 24 centimètres, et sont par conséquent des armes d'un poids considérable ; un grand nombre mesurent de 12 à 15 centimètres.

Si je me suis un peu étendu sur la hache de Saint-Acheul, c'est qu'elle est devenue rapidement classique, pour ainsi dire, et qu'elle a été considérée, je le répète, comme essentiellement caractéristique de l'industrie des premiers temps quaternaires. M. de Mortillet pense même que

cette « sorte de hache ou de pointe en silex » était l'unique instrument que possédait l'homme de cette époque. Nous venons de voir qu'il n'était pas aussi dépourvu d'outils que le prétend cet auteur.

Emmanchure. — Comment se servait-on de cet outil et à quel usage était-il destiné? Pour M. de Mortillet, il était tenu directement à la main et il servait à la fois de hache, de couteau, de scie, de perceur, de racloir aussi bien que de massue ou de coup-de-poing. C'est ce dernier nom qu'il applique à cet instrument maître-jacques. Il a cru remarquer, en effet, que les haches en forme d'amande rencontrées à Chelles pouvaient être saisies commodément de

la main droite, et qu'il n'en était pas de même lorsqu'on voulait les prendre de la main gauche. Il en conclut que l'ouvrier leur a donné intentionnellement, au moyen de la taille, cette forme spéciale, ce qui prouverait que l'instrument devait être tenu directement à la main, sans le secours d'aucun manche, à la façon d'un coup-de-poing. Je dois ajouter que tous ne se sont pas rangés à son avis; beaucoup croient que la hache

de Saint-Acheul, voire même celle de Chelles, qui n'en diffère guère, devait être pourvue d'une emmanchure quelconque. On trouve un instrument semblable entre les mains de quelques tribus de l'Australie. Or, les sauvages modernes le fixent, à l'aide d'une résine, dans l'anse formée par une liane pliée en deux, et s'en servent en guise de hache ou de massue. N'est-il pas très probable que le sauvage d'autrefois a dû employer quelque procédé analogue pour compléter son arme? On ne comprendrait guère, en effet, qu'il ait manié, sans le secours d'un manche, ces énormes cailloux qui atteignent, ai-je dit, jusqu'à 24 centimètres de longueur, tandis que la chose lui devenait facile en leur adaptant une emmanchure. Nous verrons bientôt que les archéologues admettent que la pointe du Moustier était pourvue d'un manche, et ils basent cette opinion sur l'existence d'un grand

racloir à encoche, qui aurait servi à arrondir le bois destiné à l'emmanchure. Or, à Chelles même et dans les stations voisines, M. Reynier, gendarme à Esbly, a récolté un nombre considérable de racloirs de ce genre. Si l'existence de cet outil doit faire admettre l'emmanchure pour les pointes du Moustier, il faut également admettre pour les instruments de Chelles.

Je crois, pour ma part, que si quelques haches de Chelles ont pu être tenues directement à la main, un grand nombre ont dû être pourvues d'un manche en bois. Ainsi complétée, la hache de Saint-Acheul pouvait être utilisée comme outil, à la façon de nos haches modernes; mais son

bord convexe est si peu tranchant qu'elle ne constituait qu'un outil très imparfait. Comme massue, au contraire, elle devait être, à cause de son poids, une arme terrible soit à la chasse, soit à la guerre.

Haches amygdaloïdes d'autres époques. — Est-il permis de se ranger à l'avis de M. G. de Mortillet, et de croire que l'instrument en question caractérise essentiellement l'époque où le rhinocéros de Merck et l'éléphant antique

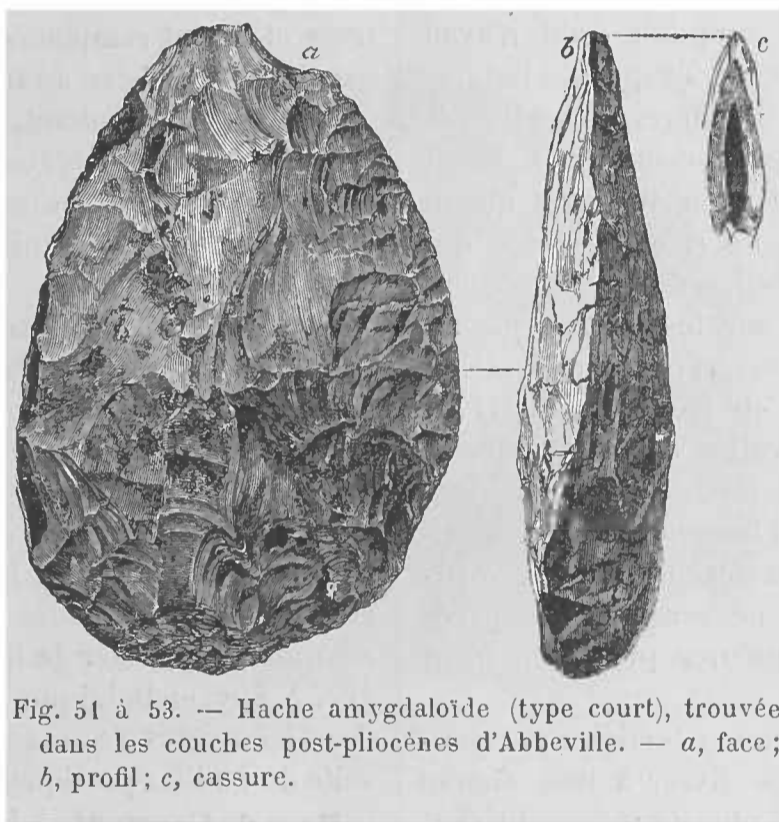


Fig. 51 à 53. — Hache amygdaloïde (type court), trouvée dans les couches post-pliocènes d'Abbeville. — a, face; b, profil; c, cassure.

vivaient dans notre pays? Assurément non, et, ainsi formulée, la proposition est beaucoup trop absolue. Certes, la hache du type de Chelles ou de Saint-Acheul était extrêmement commune au début de l'époque quaternaire; mais, nous avons vu que M. Rames avait déjà rencontré des outils du même type, quoique plus grossiers et de dimensions moindres, dans les couches tertiaires du Puy-Courny. On en a trouvé d'autres, exactement comparables à nos haches de Saint-Acheul, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Algérie, en Égypte, dans la Judée, dans la Syrie, en Palestine, en Arabie et dans l'Indoustan. L'Amérique elle-même a eu ses haches chelléennes, qui ont été trouvées aux États-Unis et au Mexique. Dans toutes ces contrées si diverses, il n'a pas toujours été possible d'en déterminer l'âge exact, mais, quand on a pu le faire, on a constaté que presque partout

elles se rencontraient dans des couches un peu plus récentes que celles de l'éléphant antique. Aux Canaries, j'en ai recueilli moi-même des spécimens, dont les indigènes se servaient encore au quinzième siècle. Chez nous également, on en a trouvé à des époques beaucoup plus récentes que celle dont nous nous occupons en ce moment. Il n'est donc pas permis de dire que c'est un instrument qui caractérise essentiellement le début de l'époque quaternaire, et il ne peut nullement servir à indiquer l'âge d'une couche.

Vêtements et habitations. — Sur le genre de vie du sauvage de Saint-Acheul, nous ne possédons que des renseignements assez limités. On peut toutefois supposer qu'il n'avait guère besoin de vêtements, et que ses habitations ne devaient guère différer de celles de l'homme tertiaire. Comme celui-ci, il devait vivre le plus souvent en plein air, et il aimait à fréquenter non plus les rives des lacs, qui avaient disparu, mais celles des grands cours d'eau. C'est, en effet, sur les berges que les fleuves laissèrent à découvert pendant la saison des basses eaux, qu'ont été trouvées, aussi bien à Chelles que dans la vallée de la Somme, la plupart des milliers de haches que nous connaissons. Sans doute l'homme avait des raisons pour se tenir de préférence dans le voisinage des cours d'eau; ne serait-ce pas parce qu'il trouvait là à se procurer plus facilement sa nourriture ?

Aliments. — Si l'homme tertiaire ne pouvait, avec ses armes, se livrer à une chasse fructueuse, il n'en était plus de même du sauvage du début des temps quaternaires. Ses pointes, fixées au bout d'un pieu ou d'un léger bâton, constituaient des lances ou des javelots puissants; sa hache, emmanchée comme nous l'avons vu, était une massue terrible, capable d'abattre le plus grand mammifère. Il est donc à peu près certain qu'avec de telles armes, l'homme de Saint-Acheul a été un chasseur audacieux.

Ce n'était pas, d'ailleurs, le gibier qui manquait : les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, etc., étaient partout abondants; les ruminants, les carnassiers et tous les autres ordres de mammifères étaient aussi largement représentés. On peut presque affirmer que tous ces animaux entraient dans l'alimentation du sauvage, lorsqu'il parvenait à leur donner la mort. Nous n'avons pas, il est vrai, de renseignements positifs à cet égard; mais ses ancê-

tres mangeaient les cétacés et les amphibiens qui s'échouaient sur les plages; ses descendants ont mangé des ours, des éléphants, des rhinocéros; il est probable qu'il n'a pas poussé plus loin les scrupules que ses devanciers ou ses successeurs.

2. L'HOMME DU MOUSTIER. — LA RACE DE CANSTADT.

Climat. — Après l'époque de Saint-Acheul, le climat se modifia profondément et la température s'abaissa de plus en plus, sans pourtant devenir partout uniforme. Les animaux organisés pour la chaleur disparurent de nos contrées et furent remplacés par d'autres espèces capables de résister au froid. On trouve encore chez nous un éléphant, le mammoth, et un rhinocéros, le rhinocéros à narines cloisonnées; mais ces deux grands mammifères étaient protégés par une épaisse toison contre les rigueurs de la température.

L'homme du Moustier. — L'homme continua à vivre dans les régions de l'Europe occidentale; il nous a laissé, de son existence à cette époque, d'innombrables preuves de toute nature. Nous connaissons même les caractères physiques de notre ancêtre de l'époque du Moustier (1); des ossements humains ont, en effet, été rencontrés dans des conditions telles qu'il ne saurait subsister le moindre doute sur leur âge. A Spy, en Belgique, à Gourdan, en France, des découvertes de ce genre ont été faites à la suite de fouilles pratiquées méthodiquement.

Race de Canstadt. — La race qui vivait alors a reçu des noms divers de la part des anthropologistes; MM. de Quatrefages et Hamy lui ont imposé celui de *race de Canstadt*, pour rappeler que le premier fossile humain de ce type a été trouvé auprès du village de ce nom, situé dans le voisinage de Stuttgart. D'autres l'appellent *race du Néanderthal*, car c'est dans cette localité qu'a été recueillie la tête présentant les caractères les plus accusés que l'on connût jusqu'à ces derniers temps. Mais le crâne de Canstadt et celui du Néanderthal sont mal datés; il est impossible d'affirmer avec certitude qu'ils soient de l'époque du Moustier. Il n'en est pas de même des deux squelettes découverts à Spy par MM. de Puydt et Lohest; ils re-

(1) On appelle cet âge *époque du Moustier*, parce que c'est dans une petite localité de ce nom, située dans la Dordogne, qu'ont été découverts les premiers outils en silex qui caractérisent cette période.

montent incontestablement à une époque voisine des premiers temps quaternaires. Aussi appellerais-je volontiers la race dont il s'agit *race de Spy*, si je ne voulais éviter d'ajouter un nom nouveau à la nomenclature déjà si compliquée.

Caractères physiques. — Le sauvage de la race de Canstadt était d'une taille au-dessous de la moyenne et ne dépassait guère les Lapons modernes. Les os dénotent une vigueur peu commune et des muscles extrêmement développés. La brièveté des membres inférieurs, due à un raccourcissement notable de la jambe, et certaines autres dispositions anatomiques, obligeaient les hommes de Spy à se tenir dans

une attitude légèrement fléchie. Si on prend, en effet, leur fémur et qu'on mette son extrémité inférieure dans la position qu'il occupait par rapport au tibia, ce qui est facile au moyen des surfaces articulaires, on voit que la cuisse et la jambe, au lieu de se prolonger en ligne droite, formaient un angle dont le genou occupe le sommet. C'est là, on le sait, l'attitude des grands singes qui

se rapprochent le plus de l'homme, lorsque, appuyés sur un bâton, par exemple, ils essayent de se tenir dans la station verticale.

La tête offre des particularités si remarquables que quelques anthropologistes, avant la découverte des squelettes de Spy, regardaient le crâne du Néanderthal comme celui d'un idiot ou d'un malade. Cette opinion, combattue dès le principe par MM. de Quatrefages et Schaaffhausen, doit être complètement abandonnée. Non seulement on connaît des individus du même type qui ont été des hommes intelligents, mais encore il n'est pas admissible que tous les individus, en petit nombre, il est vrai, de l'époque du Moustier dont on possède les restes aient été des malades ou des idiots. Il faut donc se rendre à l'évidence ; si étrange que puisse paraître la physionomie de ces sauvages, nous devons les compter parmi nos ancêtres.

Ce n'est pas sans peine qu'on regarderait de

nos jours l'homme de Canstadt comme un type de beauté. Sa tête (fig. 54 et 55), large en même temps que longue, considérablement aplatie, terminée en arrière par une forte saillie de l'occiput, et, en avant, par un front bas, extrêmement fuyant, ne rappelle que de bien loin la tête harmonieuse des Grecs, des Romains ou des Arabes. La face basse, avec de grands yeux logés dans des orbites presque aussi hauts que larges, des pommettes saillantes, un nez large et court, la lèvre supérieure très longue, des mâchoires un peu proéminentes et un menton aussi fuyant que le front ; les énormes arcades sourcilières surtout qui surmontent cette face, impriment à la physionomie quelque chose de bestial ou tout au moins d'étrangement sauvage.

La femme présentait les mêmes caractères essentiels que l'homme, mais considérablement adoucis. La différence entre les deux sexes est assez grande pour que M. G. de Mortillet ait fait, dans son tableau, une race spéciale des types d'Engis et de l'Olmo, race qui aurait vécu postérieurement à l'autre, tandis qu'à la suite d'une étude attentive, MM. de

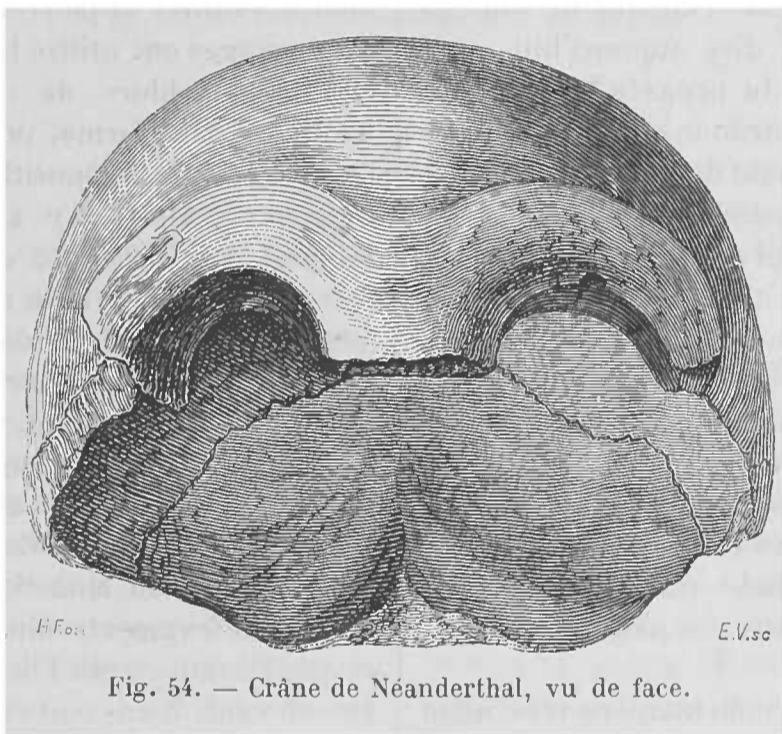


Fig. 54. — Crâne de Néanderthal, vu de face.

Quatrefages et Hamy ont été amenés à ne voir dans ces crânes à caractères adoucis que le type féminin de la race dont les têtes de Canstadt, du Néanderthal et de Spy nous ont fait connaître le type masculin.

Rapports entre l'homme de Canstadt et les singes. — Tels étaient les plus anciens types humains auxquels, dans l'état actuel de la science, nous puissions faire remonter notre généalogie. Ils n'étaient pas sans quelques ressemblances avec les grands singes anthropomorphes actuels, et ce fait, je suis le premier à le reconnaître, a certainement une réelle importance au point de vue du transformisme. Pourtant c'étaient de véritables êtres humains et les savants de bonne foi les plus enclins à faire descendre notre espèce de quelque singe, reconnaissent loyalement qu'entre l'homme de Spy et l'anthropoïde le plus élevé, il y a encore un abîme.

Nous n'avons pas à rougir de nos premiers parents. Si l'homme et la femme de l'époque du Moustier ne sauraient être comparés à l'Adam et à l'Ève des traditions bibliques, l'humanité actuelle ne doit pas se montrer honteuse de ce que la science lui révèle de son origine. Dussent de nouvelles découvertes nous démontrer qu'avant l'homme de Spy, nous avons compté des singes parmi nos aïeux, qu'il n'y aurait dans ce fait rien que de très rassurant pour l'avenir de l'humanité. Ce qui en ressortirait, ce qui ressort déjà des multiples découvertes de ces derniers temps, c'est que loin d'être un ange déchu, l'homme est un être essentiellement progressif, et qu'il n'a cessé de marcher en avant depuis l'époque de son apparition. Qui pourrait dire aujourd'hui où il s'arrêtera dans la voie du progrès ?

Que le lecteur me pardonne cette petite digression ; j'ai voulu, avant de parler de l'industrie de l'homme de Canstadt, donner une fiche de consolation à ceux qui auraient pu s'alarmer de compter parmi leurs aïeux un sauvage aussi dégradé que les pires sauvages de notre époque.

Industrie. — Ce n'était pas cependant un être dépourvu d'intelligence ; il était observateur, industriel, et il avait parfaitement su reconnaître les défauts que présentaient les outils en pierre de ses ancêtres de l'époque de Saint-Acheul. Il s'était appliqué à remédier à ces défauts, et il avait fait faire un pas à l'industrie humaine.

« Ce qui distingue d'une manière très nette l'industrie des deux époques, dit M. G. de Mortillet, c'est que l'instrument chelléen est retouché des deux côtés sur les deux faces, tandis que les pièces moustériennes ne le sont que sur une face. La face inférieure reste toujours unie, ne présentant que le plan de l'éclat. La face supérieure seule est plus ou moins retouchée. Cela semble différencier tellement les deux industries que, de prime abord, on ne comprend pas bien comment elles peuvent découler l'une de l'autre. La chose pourtant est bien naturelle. L'instrument chelléen n'est autre chose que le caillou naturel taillé et perfectionné.

« Pour le perfectionner davantage, on le taillait sur les deux faces. En taillant, on faisait partir les éclats qui présentaient, d'un côté, le plan d'éclatement uni et étaient plus ou moins irréguliers sur le dos. Ce sont ces éclats qui, repris et améliorés, ont donné naissance à l'industrie moustérienne. »

En d'autres termes, tandis que l'homme de Chelles et de Saint-Acheul fabriquait des armes massives, taillées sur leurs deux faces, qui constituaient d'excellentes massues, je le veux bien, l'homme du Moustier s'ingénia à créer des armes plus légères, sans leur enlever pour cela de leur puissance. Dans ce but, il diminua l'épaisseur de ses pointes, de façon à leur donner la facilité de pénétrer profondément dans les chairs.

Il est bien probable, d'ailleurs, que le sauvage du Moustier ne fut pas, à proprement parler, l'inventeur de l'industrie qui a pris à son époque un si grand développement ; elle a dû prendre naissance dès que l'homme a commencé à tailler la pierre. A toutes les époques, les sauvages ont utilisé les éclats qui se détachaient des blocs de silex, quelle que fût, d'ailleurs, leur forme, pourvu qu'ils présentassent certaines dispositions permettant d'en tirer parti. Ainsi, il y a quelques années, les Indiens de Californie, qui savaient pourtant travailler la pierre avec une remarquable habileté, se servaient souvent de simples éclats pointus pour armer leurs lances ou leurs flèches, et ils employaient, en guise de couteaux, de nombreux éclats presque bruts, qui offraient un bord tranchant. Il a dû en être de même dans tous les temps. Ce qui est certain, c'est qu'à l'époque du Moustier, plus qu'à aucune autre, les fragments minces ont été recherchés, et que l'homme avait l'habitude de les retoucher en enlevant, d'un seul côté, un grand nombre de petits éclats pour amener l'outil à la forme voulue. Mais, pas plus que pour les instruments de l'époque de Saint-Acheul, on ne saurait regarder l'industrie du Moustier comme caractérisant exclusivement cet âge de l'humanité. Par suite, il ne faudrait pas, lorsqu'on se trouve en présence d'un instrument façonné comme l'étaient ceux qui servaient si fréquemment alors, affirmer qu'il remonte à cette époque. Je pourrais citer de nombreux exemples à l'appui de ce que j'avance ; deux suffiront, je présume.

Aux Canaries, j'ai rencontré des pointes exactement semblables à celles dont il va être question ci-dessous ; elles ne remontent qu'au moyen âge. Il est vrai qu'elles ont été recueillies dans les îles voisines du littoral africain, et il se pourrait que, dans notre pays, elles n'aient servi que pendant une période limitée des temps quaternaires. Le deuxième fait répondra à cette objection. Au mois de septembre dernier, j'ai récolté, dans un dolmen situé sur la commune

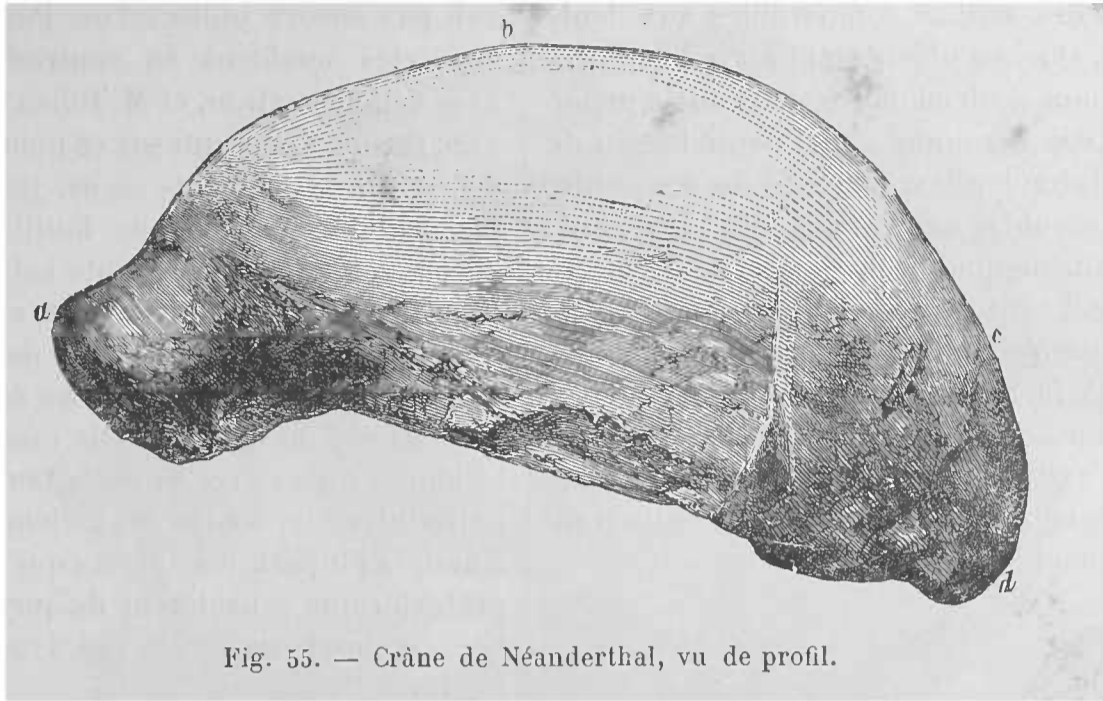


Fig. 55. — Crâne de Néanderthal, vu de profil.

des Mureaux (Seine-et-Oise), à côté d'objets en pierre polie, des pointes exactement semblables, qui ont été employées par les hommes du commencement de notre époque géologique. La forme d'un instrument ne suffit donc pas pour en déterminer l'âge.

J'ai insisté sur ce point pour n'y plus revenir. J'ai cru bon de m'y appesantir un peu, parce que beaucoup de chercheurs sont tentés d'établir l'âge d'un gisement en ne tenant compte que de l'industrie. On arrive ainsi à des erreurs regrettables, qui peuvent tromper ceux qui n'ont pas assisté aux fouilles. Examinons maintenant l'outillage de l'homme de l'époque du Moustier.

Instruments en pierre. — Il n'a pas délaissé complètement les instruments dont s'étaient servis ses ancêtres. Les haches ou pointes du type de Saint-Acheul, les lames ou couteaux, les disques, les percuteurs de l'époque antérieure continuent à être employés. Ces outils sont, il est vrai, mieux travaillés pour la plupart; l'expérience avait développé l'habileté des ouvriers. Les haches ou pointes, tout en étant mieux travaillées que celles de Chelles ou de la vallée de la Somme, sont généralement de plus petites dimensions. Il semble qu'on ait réservé les cailloux un peu volumineux, ceux qui pouvaient fournir de beaux éclats, pour fabriquer les outils nouveaux, retouchés sur une seule face, et qu'on ait continué à façonner, d'après le type ancien, les petites pierres qui n'auraient donné que des éclats de dimensions trop restreintes pour permettre de les retailler.

Les instruments nouveaux, qui donnent à l'industrie du Moustier son cachet spécial ne sont pas, d'ailleurs, bien nombreux. Si l'homme n'a-

vait pas continué à se servir des types anciens, il ne se serait trouvé en possession que d'un outillage peu varié. On ne voit guère apparaître que deux formes nouvelles : la pointe et le racloir.

La pointe du Moustier (fig. 56 et 57) a la base habituellement droite, disposition qui a été obtenue en brisant le bloc de silex pour avoir un plan sur lequel on pût frapper avec le marteau, afin d'en détacher des éclats. Quelques lames ont été enlevées à la surface du nucléus ou bloc-matrice, puis, d'un coup sec appliqué sur le plan de frappe, on a détaché l'éclat destiné à former la pointe. Pour lui donner sa forme définitive on a enlevé, sur les bords, une foule de petits éclats, en se servant d'un caillou ou percuteur, comme nous le ferions avec un briquet. Presque toujours l'extrémité pointue a été retouchée avec plus de soin que le reste de la pièce et parfois le voisinage de la base est à peu près brut, ce qui démontre bien que l'instrument devait servir par le bout.

Les racloirs ne sont pas sans analogie avec les pointes, et la chose est si frappante que M. G. de Mortillet dit qu'on ne sait parfois si certains instruments « doivent être rapportés aux racloirs ou aux pointes. » Le racloir typique est un simple éclat retouché sur une seule face et sur un seul bord; le bord opposé est plus ou moins brut et plus ou moins épais.

A l'époque du Moustier, on a encore signalé, parmi les outils de silex, des scies retouchées d'un seul côté, comme la plupart des pointes et des racloirs. Il ne s'agit en réalité que de racloirs sur le bord desquels on a enlevé des éclats d'une certaine dimension, qui ont laissé

entre eux des saillies comparables aux dents d'une scie. Que ces objets aient servi à scier, la chose est non seulement possible, mais même probable, car l'homme devait avoir besoin de scie pour façonner les manches de ses outils. Quelques savants, avons-nous dit plus haut, sont convaincus que la hache de Chelles ou de Saint-Acheul était tenue directement à la main, qu'on l'employait à la manière d'un *coup-de-poing*, sans lui adapter aucune emmanchure. Cette manière de voir ne saurait être soutenue lorsqu'il s'agit de la pointe du Moustier : simplement tenue à la main, elle ne constituerait pas une arme bien redoutable.

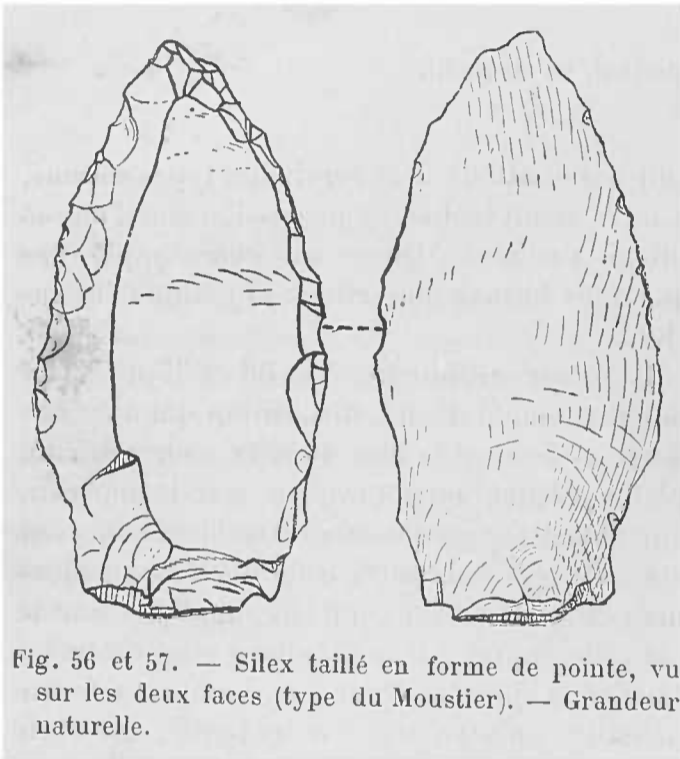


Fig. 56 et 57. — Silex taillé en forme de pointe, vu sur les deux faces (type du Moustier). — Grandeur naturelle.

Emmanchée, au contraire, au bout d'une hampe, elle donne une lance dont l'effet est des plus puissants. Son extrémité relativement aiguë, sa minceur, lui permettent de traverser la peau de grands animaux et d'entrer profondément dans les chairs, en déterminant des blessures mortelles. Sans manche, on concevrait à peine son utilité. Aussi les archéologues s'accordent-ils pour attribuer une hampe à la pointe du Moustier. On a même prétendu que le bois devait en être arrondi avec soin, basant cette opinion sur l'existence d'un grand racloir, présentant des retouches sur un de ses bords très fortement concave. On suppose que, par sa forme même, cet outil ne pouvait servir qu'à arrondir des manches en bois et l'explication n'a rien d'in vraisemblable.

Instruments en os. — Pour M. de Mortillet, l'homme ne s'était encore servi que de pierres pour fabriquer ses outils; il assure qu'il ne sa-

vait pas encore utiliser l'os. Pourtant, les découvertes semblent en contradiction absolue avec cette assertion, et M. Julien Fraipont s'est, avec raison, appesanti sur ce point. Après avoir décrit des instruments en os, trouvés dans un gisement de cette époque fouillé avec le plus grand soin par deux savants belges, il ajoute : « En Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France même, on a recueilli des instruments en os dans des grottes dont les dépôts meubles contenaient ou des traces de l'industrie moustérienne, ou des restes de la faune du quaternaire inférieur, ou les deux éléments à la fois. Aussi, la plupart des auteurs qui s'occupent de préhistorique considèrent-ils que l'industrie de l'os est aussi ancienne que l'industrie de la pierre.

« M. G. de Mortillet conteste encore aujourd'hui ces faits avec une persistance que nous ne comprenons pas. Tout récemment encore, il a mis en doute la contemporanéité des objets en os et en ivoire, recueillis dans la grotte de Spy avec des silex du type moustérien et des restes de la faune de l'âge du mammoth, par MM. Max Lohest et de Puydt.

« Nous avons l'espoir que M. G. de Mortillet et son école se rendront enfin à l'évidence des faits pour ce nouveau cas de la grotte du Docteur. »

Ces outils en os ne présentaient pas une grande variété de formes; ce ne sont que des esquilles d'os ou des stylets de cheval, dont une extrémité a été affilée par frottement ou par raclage, et qui constituent des poinçons ou des alènes.

Genre de vie. — Tels étaient les instruments et les armes du sauvage de l'époque du Moustier. Ils ne nous fournissent que bien peu d'indications sur son genre de vie. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'il a été chasseur comme ses ancêtres. Mais ses armes, si pénétrantes qu'elles fussent, devaient bien souvent rester impuissantes contre les éléphants, les rhinocéros et les grands carnassiers qui vivaient autour de lui. Souvent aussi, il a dû en être réduit à manger des végétaux sauvages. La direction et l'usure de ses dents semblent confirmer entièrement cette manière de voir.

La population ne devait cependant pas être bien dense; ce qu'on sait de la race de Canstadt nous porte à croire qu'elle vivait par petits groupes isolés, réduits peut-être à une seule famille. Admettons comme authentiques toutes les découvertes qui ont été signalées, et voyons

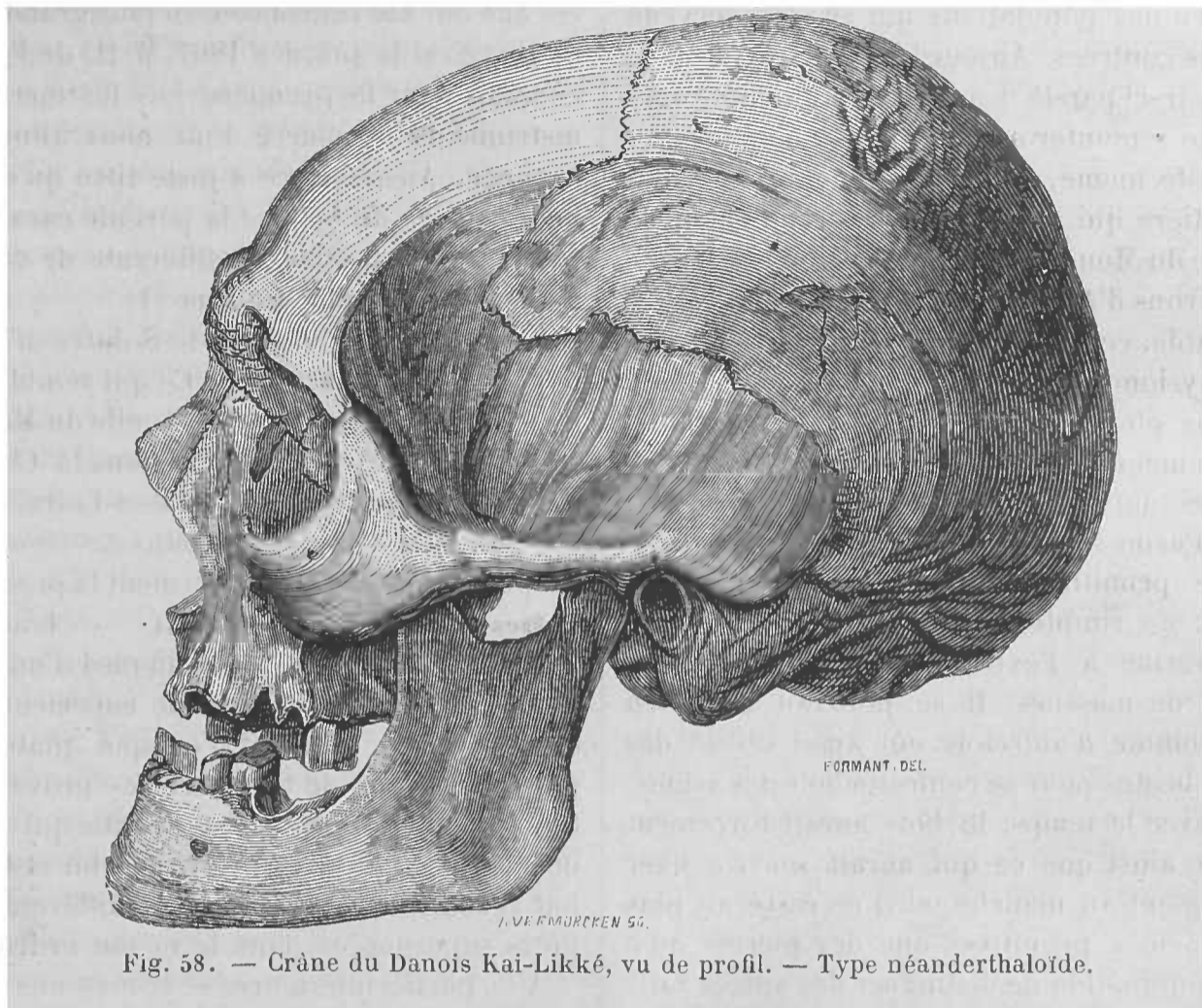


Fig. 58. — Crâne du Danois Kai-Likké, vu de profil. — Type néanderthaloïde.

ce qu'elles nous apprennent à ce sujet. A Néanderthal, à Eguisheim, à Canstadt, on n'a trouvé que les restes d'un seul individu; à Spy, deux sujets ont été rencontrés dans la même grotte; à Castenedolo, on a recueilli les restes de quatre individus; mais là encore il peut s'agir d'une famille unique, car les quatre squelettes ont appartenu à un homme, à une femme et à deux enfants.

Vêtements et habitations. — La rigueur du climat a forcé le sauvage de l'époque du Moustier à rechercher des abris. Son état de civilisation ne lui permettait pas d'élever des maisons, et il se contenta des demeures que la nature lui offrait : il vécut en troglodyte dans les grottes et les cavernes qui lui servirent de refuge à la fois contre les intempéries et contre les grands mammifères, ses contemporains. Ce n'est plus à l'air libre, sur les berges des cours d'eau, qu'on trouve ses armes ou ses outils; c'est dans des grottes, ou au moins dans des abris sous roche.

Mais l'homme ne restait pas toujours dans sa tanière; il lui fallait sortir, ne fût-ce que pour chercher sa nourriture, et il se trouvait exposé à toutes les rigueurs de la température; il a donc dû se couvrir de vêtements. Son costume se composait sans doute des dé-

pouilles des animaux dont il réussissait à s'emparer. Les racloirs lui servaient à préparer les peaux; à l'aide des poinçons en os, il y perceait des trous destinés à livrer passage aux lanières qui lui permettaient de fixer ensemble les différentes pièces du vêtement. Si nous en jugeons par les populations les plus primitives de notre époque, celui-ci n'était formé que de peaux brutes, jetées sur les épaules et enroulées autour de la ceinture. Il n'est pas admissible que le sauvage du Moustier ait su les tailler et les assembler pour s'en faire un véritable costume.

Survivance du type. — A cela se résume tout ce qu'on peut conjecturer, avec quelque apparence de certitude, des mœurs et du genre de vie des anciens hommes de la race de Canstadt. Nous sommes un peu mieux renseignés sur ce qu'elle devint plus tard. Quand de nouvelles races vinrent lui disputer le sol sur lequel elle vivait, elle n'abandonna pas ses territoires. Nous en avons la preuve dans ce fait qu'à toutes les époques on trouve le type de Canstadt dans les stations de l'Europe occidentale. Certes, elle ne posséda plus la supériorité numérique, et les individus de cette race furent rares dans tous les temps qui suivirent. Mais si peu nombreux qu'ils fussent, ils n'ont pas laissé de jouer un rôle

au milieu des populations qui se sont succédé dans nos contrées. Aujourd'hui encore, on rencontre par-ci par-là des individus qu'on ne saurait faire remonter qu'à cette souche (fig. 58).

Il existe même, à l'heure actuelle, une tribu tout entière qui rappelle considérablement le sauvage du Moustier : c'est la tribu qui habite les environs d'Adélaïde, en Australie. Chose remarquable, ces Australiens, si caractérisés par leur physionomie, ne sont guère plus civilisés que nos plus anciens troglodytes : errants, sans demeures fixes, ils continuent à fabriquer des outils en pierre des plus rudimentaires. Parmi leurs instruments, il en est même de plus primitifs que ceux dont je viens de parler : de simples pierres brutes, fixées par de la résine à l'extrémité d'un bâton, leur servent de massues. Il se pourrait fort bien que l'homme d'autrefois eût aussi utilisé des pierres brutes pour se confectionner des armes. Mais, avec le temps, le bois aurait forcément disparu, ainsi que ce qui aurait servi à fixer l'instrument au manche, et il ne resterait plus de ces armes primitives que des pierres qu'il serait impossible de distinguer des autres cailloux, qui n'auraient pas servi au même usage.

Est-ce à dire qu'il faille regarder les Australiens d'Adélaïde comme les descendants directs des sauvages de l'époque du Moustier ? Il est assez difficile de le croire. Malgré ce que j'ai dit de la possibilité des migrations par terre ou par mer, quel que soit le degré de civilisation d'une race, l'Australie paraît bien distante de la France et de la Belgique. En outre, si des émigrants étaient partis de notre contrée pour gagner l'Australie, ils auraient laissé, sur leur chemin, des témoins de leur passage, comme le fit plus tard la race de Cro-Magnon, et on n'a rien rencontré de pareil, que je sache. Il est bien plus probable que la tribu des Australiens d'Adélaïde a pris naissance sur quelque autre point moins éloigné, si le type ne s'en est pas constitué sur place. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, tout ce qu'on pourrait dire à ce sujet ne serait que pure hypothèse.

3. L'HOMME DE SOLUTRÉ.

Age de la station de Solutré. — A une époque un peu moins ancienne que celle dont il vient d'être question, l'homme a laissé de nombreuses traces de son industrie dans diverses localités. C'est à Solutré, dans le département de Saône-et-Loire, que les objets de

cet âge ont été rencontrés en plus grande abondance; c'est là que, dès 1867, M. H. de Ferry recueillait pour la première fois les merveilleux instruments en pierre dont nous allons nous occuper. Aussi est-ce à juste titre qu'on a appelé *Epoque de Solutré* la période caractérisée par cette civilisation si différente de celles de Saint-Acheul et du Moustier (1).

Comme âge, l'époque de Solutré n'est pas parfaitement caractérisée. Ce qui semble établi c'est qu'elle est postérieure à celle du Moustier. En effet, dans la Dordogne, dans la Charente, aussi bien que dans la Saône-et-Loire, l'industrie solutréenne se trouve dans des couches superposées à celles qui renferment la précédente.

Description du gisement. — L'ancienne station de Solutré est située au pied d'une haute falaise et occupe la couche supérieure d'un éboulis formé, pendant l'époque quaternaire, par les détritiques de toutes sortes provenant de l'escarpement voisin. Dans la partie qui contient des traces de l'homme, MM. Arcelin et Ducrost ont reconnu cinq zones d'âges différents, toujours superposées dans le même ordre.

A la partie inférieure, se trouve une couche formée d'ossements brisés, parfois brûlés, provenant de deux espèces de lions, de l'hyène des cavernes, de l'ours des cavernes, de l'ours arctique, du mammoth, du renne, du cerf du Canada, du cheval, du bœuf primitif, etc. Au milieu de ce fouillis d'os, se rencontrent des silex taillés, parmi lesquels on peut citer des haches du type de Saint-Acheul et des pointes du Moustier, des percuteurs, des lames, des grattoirs et des racloirs de toute sorte, des éclats en nombre considérable. Il y a donc là un mélange de faunes aussi bien qu'un mélange d'industries. La couche qui se voit au-dessus est formée par les débris de centaines de mille chevaux, ce qui lui a fait donner le nom de *magma de cheval*. On y recueille également quelques os de mammoth et de renne, et de très beaux éclats de silex.

Au-dessus, une zone, qui a fourni fort peu de débris, est en contact avec une quatrième couche renfermant des foyers remplis de cendres, de charbons et d'os de cheval et de renne en partie calcinés. C'est à ce niveau que se rencontrent les beaux instruments de pierre, qui caractérisent l'époque solutréenne, et des ossements humains. Enfin, la couche supérieure renferme à la fois des objets en pierre

(1) Cranile, *Solutré ou les chasseurs de rennes dans la France centrale*. 1872, 1 vol. in-8.

polie, des objets en bronze, des outils en fer et des sépultures d'âges très différents.

Malgré l'ordre constant qu'affectent ces zones, des remaniements partiels ont eu lieu à Solutré. La couche supérieure a été profondément bouleversée à une époque sans doute récente. La seconde couche, en partant de la surface du sol, n'a pas été non plus à l'abri de remaniements : les sépultures qu'elles renferment sont, en effet, situées tantôt au-dessus des foyers, tantôt au milieu des cendres et des charbons et tantôt au-dessous. Ce fait semble donner raison aux savants qui regardent les squelettes humains comme ayant été enterrés là à une époque relativement récente.

C'est, nous venons de le voir, la couche contenant les squelettes humains qui renferme en même temps les instruments de pierre caractéristiques de l'époque solutréenne. Or, si les remaniements qu'on y constate autorisent à mettre en doute l'âge des ossements humains, ils permettent également de douter de celui des armes et des outils. On répondra bien que la couche a été entamée pour y déposer les cadavres, mais qu'elle existait auparavant avec les objets qu'on y rencontre. Le raisonnement peut être juste, mais il suffit que le dépôt ait été bouleversé, même sur quelques points limités, pour qu'on se tienne sur une réserve prudente.

Les races humaines de l'époque de Solutré.

— Ce que je viens de dire des remaniements constatés à Solutré explique qu'il soit impossible d'affirmer que les ossements humains soient les restes des ouvriers qui ont façonné les beaux instruments en silex recueillis à côté d'eux. La chose est d'autant plus difficile que l'étude de ces ossements a révélé l'existence de plusieurs types humains très distincts. En admettant même la contemporanéité des os et des silex, on ne saurait à laquelle de ces races attribuer le travail des outils. Ce que je ferai remarquer en passant, c'est qu'au milieu des types humains rencontrés dans les couches de Solutré s'est trouvée la race de Cro-Magnon, dont je m'occuperai bientôt. Or cette race était industrielle et artiste, ainsi que nous le verrons plus loin, et ce serait à elle plus qu'aux autres qu'on serait en droit d'attribuer les merveilles que je vais décrire.

Industrie. — A l'époque de Solutré, pas plus qu'à aucune de celles qui l'ont précédée ou suivie, l'homme n'avait complètement renoncé aux armes et aux outils de ses ancêtres. On y

retrouve les percuteurs, les lames, les racloirs des époques antérieures, mieux travaillés pour la plupart, mais identiques au fond. Les éclats tranchants continuèrent à être utilisés comme couteaux ; les fragments pointus servirent à percer ou bien à armer l'extrémité des lances et des flèches.

Instruments en pierre. — L'être humain qui vivait alors était encore essentiellement chasseur. Aussi apporta-t-il tous ses soins à perfectionner ses armes, dédaignant un peu, semble-t-il, les outils vulgaires. Cependant il inventa un nouvel instrument : c'est un grattoir, infiniment plus soigné que le racloir de Chelles ou du Moustier. Il consiste en un grand éclat de silex, parfois aussi long que les lames employées comme couteaux ; il est souvent retaillé à petits coups sur ses deux bords et pouvait, par conséquent, servir à racler par ses deux grands côtés. Mais ce qui le caractérise surtout, c'est que son extrémité la plus large est taillée avec un soin tout particulier. Brisée d'abord intentionnellement, elle a été taillée en biseau par l'enlèvement d'un ou de plusieurs éclats ; puis, le biseau a été délicatement retouché. Nous nous trouvons donc en présence d'un outil pouvant servir à la fois de racloir et de grattoir (fig. 59 à 61).

Armes. — Le grattoir ne donne pas à lui seul une idée de l'habileté des ouvriers qui taillaient le silex à l'époque de Solutré. C'est une arme, une pointe de lance, qui va nous fournir la mesure de leur savoir-faire. Ils attachaient probablement un certain amour-propre à posséder les armes les plus belles et les mieux travaillées. L'indifférence relative qu'ils montrent lorsqu'il s'agit d'autres objets nous apprend, comme le remarque fort justement M. de Quatrefrages, « que pour eux, le fini du travail avait surtout pour but de les rendre plus redoutables en accroissant leur pouvoir de pénétration ».

Les pointes de Solutré (fig. 62) étaient parfois de petites dimensions, lorsqu'elles étaient destinées à armer l'extrémité d'une flèche, ou d'un javelot, mais quand elles devaient servir à des lances, elles atteignaient des dimensions tout à fait extraordinaires. On en connaît qui dépassent 20 centimètres de longueur. Leur forme rappelle le plus souvent celle des feuilles de noyer, de laurier ou de plantain ; elles sont minces, effilées et parfaitement symétriques. Les pointes de flèches ont été soignées d'une façon toute particulière, et M. H. de Ferrý « a

fort bien montré que la forme générale, le poids, l'angle d'ouverture, etc., étaient calculés de manière à s'adapter aux diverses distances de tir, aux nécessités de la chasse. Toutes ces armes retaillées à petits coups sur leurs deux faces présentent en outre un fini d'autant plus remarquable qu'il ne se rencontre au même degré dans aucune autre partie de l'outillage. » (De Quatrefages.)

Pointe de lance à cran. — Une autre arme fait son apparition à cette époque, et elle n'est pas moins remarquable que la pointe de lance dont il vient d'être question. Il s'agit encore d'une pointe délicatement travaillée, mais d'une pointe bien spéciale : elle est pourvue d'un cran sur un de ses bords latéraux. Introduite dans la chair d'un animal, elle y était retenue par le cran ou bien elle déchirait les parties molles en sortant, rendant ainsi la plaie beaucoup plus meurtrière.

Pour compléter ce qui a rapport à l'industrie, il me faut signaler le perceur (fig. 63) et un outil de silex, auquel on a donné le nom de *burin*. Comme tous les outils proprement dits, il est bien moins soigné que les armes. C'est une sorte de pointe, affectant fréquemment la forme d'une feuille et se terminant par une extrémité taillée en biseau. L'outil a été obtenu sans hésitation : quelques éclats à peine ont été enlevés sur ses faces, et l'ouvrier a souvent façonné son biseau d'un seul coup de percuteur. On suppose que les burins étaient destinés à travailler l'os, et ce qui justifie cette opinion, c'est qu'ils se rencontrent presque toujours avec des os travaillés. Ceux de Solutré ont été trouvés dans ces conditions. Dans d'autres localités, on a récolté, à côté de burins en silex, des pointes en os offrant un cran tout à fait comparable à celui que je viens de signaler sur une pointe en silex.

Le travail de la pierre. — Comment a-t-on pu arriver à tailler des deux côtés des objets aussi délicats sans les rompre? M. Leguay, si compétent en la matière, pensa d'abord qu'ils avaient été posés sur un établi ou un appui et travaillés à l'aide de deux outils différents : « une pointe ou un ciseau, et une masse ou marteau, sans doute en bois, afin de modérer les coups pour ne pas briser la pièce, ce qui devait arriver quelquefois. »

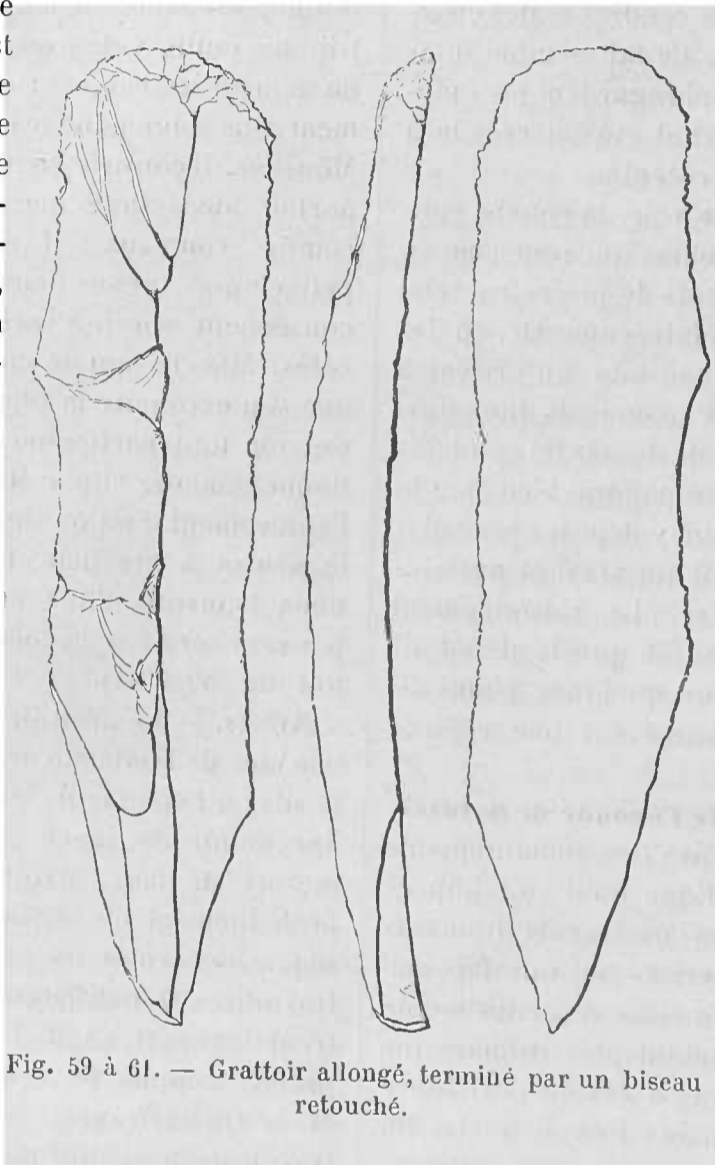


Fig. 59 à 61. — Grattoir allongé, terminé par un biseau retouché.

Mais, par ce procédé, il fallait une adresse surprenante. Avec notre outillage moderne, si perfectionné, bien peu d'ouvriers arriveraient à fabriquer, en silex, une pointe aussi délicate que les lances de Solutré. Aussi était-il permis de mettre en doute le procédé indiqué d'abord par M. Leguay. Lui-même le reconnut en 1881, après avoir observé la manière dont les Fuégiens façonnaient leurs outils. A cette époque, en effet, vinrent au jardin d'acclimatation des indigènes de la Terre-de-Feu, qui taillaient, dans des morceaux de verre, des instruments assez analogues, sous le rapport de la facture, aux armes rencontrées à Solutré.

On étudia la façon dont ils travaillaient le verre, et on se souvint que d'autres populations modernes taillaient le silex de la même manière. Les Esquimaux, observés par les archéologues scandinaves, les Indiens de la Basse-Californie étudiés par M. de Cessac, fabriquaient eux aussi des armes et des outils comparables aux instruments quaternaires de l'époque de Solutré. Or, toutes ces populations n'emploient la percussion que pour dégrossir leurs outils et en ébaucher la forme, en détachant de petits éclats à l'aide de coups secs, légèrement appliqués. Le travail s'achève en soulevant de petits fragments au moyen d'un poinçon en matière dure, généralement un os

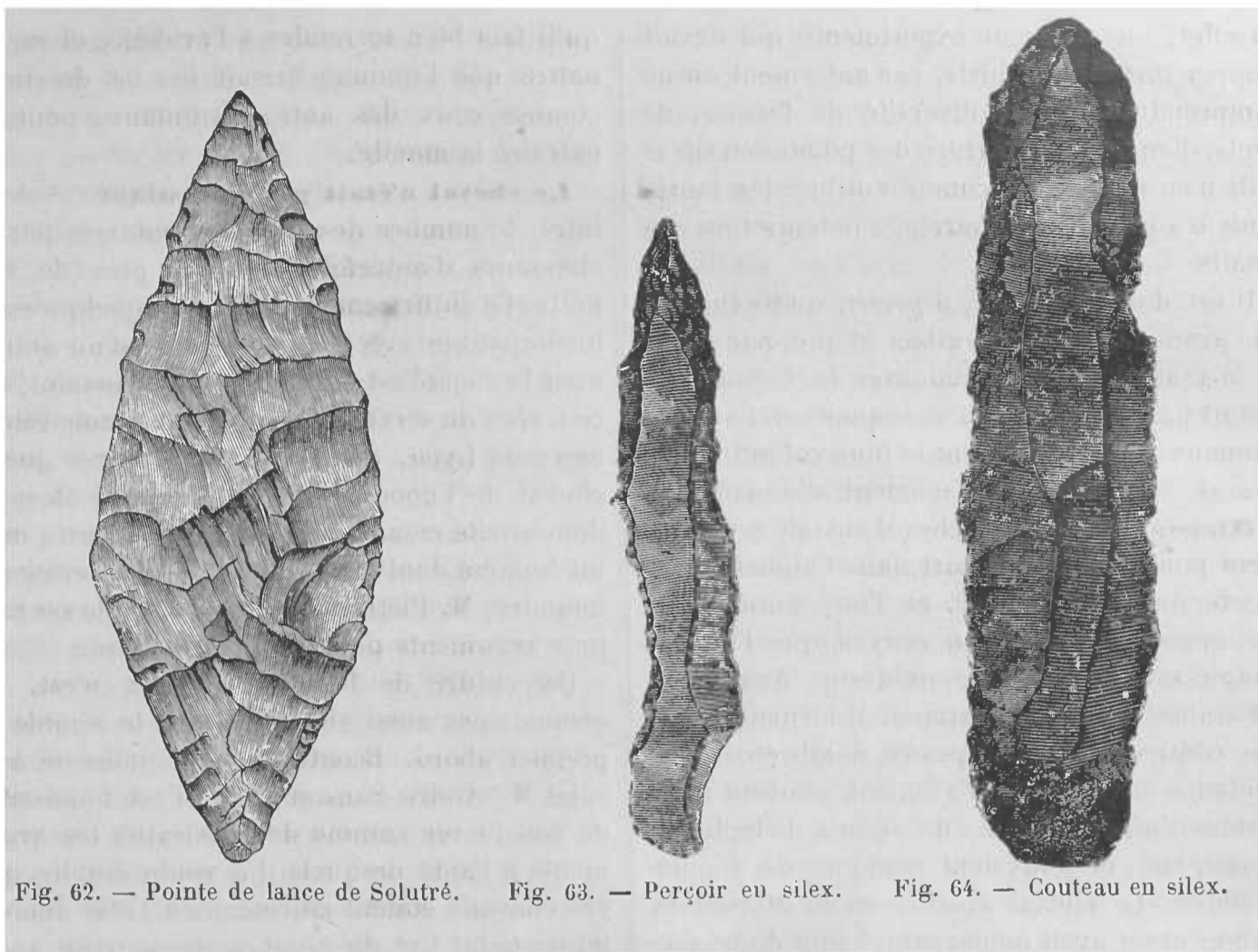


Fig. 62. — Pointe de lance de Solutré.

Fig. 63. — Perçoir en silex.

Fig. 64. — Couteau en silex.

brisé, dont on presse fortement l'extrémité sur les aspérités de la pièce ébauchée. Ce travail se fait avec une facilité beaucoup plus grande qu'on ne le supposerait au premier abord. J'ai vu M. de Cessac fabriquer très rapidement, par ce procédé, des pointes en verre ou en quartz aussi minces et aussi finement travaillées que les plus belles armes solutréennes ; il s'aidait, pour cela, d'un fragment d'os de baleine, comme il l'avait vu faire aux Indiens de Californie.

C'est, sans doute, un procédé analogue qu'employaient les hommes de Solutré. Le fait est d'autant plus probable que leurs grandes pointes de lance sont travaillées sur toute l'étendue de chacune des deux faces, aussi bien au bout qui devait être introduit dans la hampe, que du côté de la pointe proprement dite.

Mœurs. — A l'époque de Solutré, le climat était à peu près le même qu'à celle du Moustier ; les animaux n'avaient guère varié non plus. Il est donc fort probable que l'homme vivait à peu près de la même façon.

Habitations et vêtements. — La situation en plein air de la station de Solutré pourrait faire croire que l'homme ne recherchait pas les abris ; nous verrons dans un instant que c'est là une erreur. D'ailleurs, dans toutes les autres localités où on a rencontré l'industrie caractéristique de cette époque à côté des

animaux qui vivaient alors, les objets ont été découverts dans des grottes. On ne comprendrait pas que, dans un pays où prospérait le renne, l'être humain ne se soit pas préoccupé de trouver de bonnes demeures.

Comme à l'époque précédente, le sauvage était obligé de se vêtir pour résister au froid. Le vêtement se composait encore des dépouilles des animaux, et aux preuves que nous en avons données à propos de l'époque du Moustier, on peut en ajouter une nouvelle. Nous savons, en effet, que la peau des animaux abattus par le chasseur était soigneusement enlevée : sur les parties où elle vient s'appliquer presque directement sur les os, les tendons ont été coupés à l'aide d'une lame tranchante (fig. 64), qui a entamé le squelette. Ces entailles n'existeraient pas si l'homme s'était uniquement préoccupé de détacher des lambeaux de chair pour en faire sa nourriture. Dans ce cas, il se serait attaqué certainement aux parties les plus charnues, notamment aux cuisses, et aurait dédaigné celles où il ne trouvait que la peau, les tendons et les os.

Chasse. — Si, auparavant, l'être humain, quoique chasseur, était souvent obligé d'avoir recours au règne végétal pour se nourrir, il put, à l'époque de Solutré, délaissier un peu les aliments tirés des plantes. Ses armes dénotent,

en effet, un chasseur expérimenté qui devait frapper fort et viser juste, car autrement on ne comprendrait pas la diversité de formes, de poids, d'angles d'ouverture des pointes en silex. S'ils n'en avaient pas connu l'utilité, les fabricants n'auraient pas cherché à obtenir tous ces détails.

Il est donc probable, *à priori*, qu'ils tuaient une grande quantité de gibier et que, par suite, ils n'avaient guère à redouter la famine. Ce n'était pas le gibier qui manquait, et l'un des animaux qu'ils chassaient le plus volontiers, le cheval, était alors extrêmement abondant.

Hippophagie. — Le cheval entraînait certainement pour une bonne part dans l'alimentation des hommes de Solutré, et l'on commettrait une grosse erreur si l'on croyait que l'hippophagie est une coutume moderne. Avant que cet animal ne fût domestiqué, il formait, dans nos contrées, des troupeaux nombreux auxquels les sauvages, qui s'étaient souvent contentés d'hippopotame, de lion, d'éléphant, d'ours, etc., ne pouvaient manquer de donner la chasse. Le cheval abattu, on en utilisait la viande et on avait même grand soin de ne pas laisser perdre la moelle de ses os. Tout cela ne constitue plus une simple hypothèse, mais un fait parfaitement acquis. Les entailles qu'on remarque sur une multitude d'os de cheval ont été produites par les lames de silex, dont l'homme se servait pour détacher la chair, et les os à moelle ont presque tous été brisés intentionnellement, d'une façon déterminée, afin d'en extraire le précieux aliment. Ainsi, dans le Trou de Chaleux, en Belgique, « où le nombre d'animaux mangés et surtout de chevaux est si considérable, et où ils sont représentés par d'innombrables restes, on n'a trouvé d'os à moelle entiers qu'un canon de cheval, un radius de bœuf, un fémur et un humérus de sanglier et un cubitus d'ours pour la grande faune. Tous les autres ossements de ces animaux, têtes et os des membres, ont été tellement brisés, qu'il faut avoir une grande habitude de leur étude pour pouvoir retirer de la plupart d'entre eux les données indispensables à leur détermination spécifique et même anatomique précise... On comprend que ces éclats d'ossements portent la marque de l'action qui les a séparés, et l'on y doit une attention spéciale. On ne peut conclure avec certitude qu'ils ont été brisés de main d'homme que quand ces marques des coups sont constatées. » (Ed. Dupont.) Or ces marques ont été constatées à tant de reprises différentes

qu'il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que l'homme brisait les os de cheval comme ceux des autres animaux, pour en extraire la moelle.

Le cheval n'était pas domestiqué. — A Solutré, le nombre des chevaux entassés par les chasseurs d'autrefois s'élève à plus de cent mille. Ce chiffre énorme a paru à quelques-uns incompatible avec l'état sauvage d'un animal dont la chasse est si difficile. M. Toussaint, ancien chef du service d'anatomie à l'école vétérinaire de Lyon, a cherché à démontrer que le cheval de l'époque solutréenne était élevé en domesticité comme animal de boucherie; mais un homme dont la compétence n'est certes pas moindre, M. Piétrement, s'est servi de ses propres arguments pour réfuter sa thèse.

Ce chiffre de 100,000 chevaux n'est, en somme, pas aussi effrayant qu'il le semble au premier abord. Écoutons ce que nous dit à ce sujet M. André Sanson : « Il m'est impossible de considérer comme démonstratifs les arguments à l'aide desquels il a voulu établir que ces chevaux étaient entretenus à l'état domestique. Celui tiré du nombre ne pourrait avoir une valeur que si nous connaissions exactement la durée de la station humaine, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé pendant qu'elle a été habitée, et aussi l'importance de la tribu qui l'habitait. Nous avons, à cet égard, le choix entre les siècles et les milliers d'années. Il y a des dissidences sur la durée de l'époque de la pierre polie; il n'y en a point au sujet de celle de la pierre taillée : tout le monde s'accorde à la considérer comme très longue. En supposant qu'il fallût en moyenne 500 grammes de viande pour la nourriture journalière d'un habitant, et que le nombre des habitants fût de 100, c'est 50 kilogrammes qui eussent été consommés par jour, soit 18,250 kilogrammes par an. Pour fournir ces 18,250 kilogrammes, il faut 121 chevaux, à raison de 150 kilogrammes de viande comestible par cheval. A ce compte, huit cent vingt-six ans suffisent pour atteindre les 100,000 chevaux dont les débris existent à Solutré, d'après M. Toussaint. Si vous doublez la population, vous réduisez de moitié le nombre des années. »

On doit donc se demander, en admettant même les faibles chiffres de M. Sanson, si les chasseurs d'une tribu de 100 individus, armés comme l'étaient ceux de Solutré, pouvaient s'emparer de 121 chevaux sauvages dans une année? Je crois que personne n'hésiterait

à répondre affirmativement à cette question.

Rien ne nous dit, d'ailleurs, que les armes seules servaient à s'emparer de ces animaux. De nos jours, les Cafres capturent les grands mammifères auxquels ils donnent la chasse en les forçant à s'engager entre des haies disposées en entonnoir; la proie vient tomber dans des fosses recouvertes de branchages. La tribu de Solutré n'employait-elle pas un procédé analogue, comme le suppose M. Arcelin? Ne chassait-elle pas les chevaux sur le sommet de la falaise abrupte qui domine la station pour les forcer à se jeter dans le vide?

Le gibier était mangé sur place. — Cette hypothèse, qui n'a rien d'in vraisemblable, rendrait compte de plus d'un fait qui paraît exceptionnel pour cette époque. Ainsi, nous savons que les chasseurs d'alors avaient l'habitude de dépecer leur gros gibier sur place; ils n'emportaient dans leurs demeures que les membres et la tête des animaux, c'est-à-dire les parties qui n'offraient pas un trop grand poids et qui, en même temps, leur fournissaient de la moelle. Si les chevaux de Solutré étaient capturés par le procédé que suppose M. Arcelin, il est tout naturel de rencontrer dans le magna les os de toutes les parties de leur corps.

On comprend encore l'accumulation de tant d'animaux sur un même point. La station, abritée par la haute falaise qui la domine, n'était pas un village à proprement parler; c'était le piège. Les hommes de l'époque vivaient ailleurs, sans doute dans quelques grottes du voisinage, et pouvaient laisser s'entasser les restes des animaux dont ils s'emparaient sans être incommodés, dans leurs demeures, par les odeurs qui devaient s'en dégager.

Bien que ce ne fût pas sur ce point qu'ils eussent leurs habitations proprement dites, ils pouvaient y séjourner dans le jour. La falaise en faisait un lieu relativement abrité et, d'ailleurs, il ne faudrait pas croire que la température fût partout uniforme et toujours rigoureuse; de nombreux faits viennent démontrer le contraire. Aussi s'explique-t-on la présence de foyers et d'os brisés pour en extraire la moelle: les troglodytes faisaient là leurs repas, soit en plein air, soit sous de légers abris. Ils n'étaient pas obligés, de cette manière, de transporter dans leurs cavernes les quartiers de leurs chevaux.

Trophées. — Le cheval ne fournissait pas seulement sa chair au chasseur de l'époque de Solutré; il lui fournissait aussi ses crins, qui

lui servaient soit de parures, soit de trophées. C'est ce qui résulte, en effet, des observations faites par M. Dupont, dans le Trou de Chaleux. A côté d'os à moelle brisés, il y a recueilli 157 vertèbres caudales de cheval. Un examen minutieux lui a fait reconnaître que les quatre premières vertèbres de la queue manquaient presque constamment; c'est donc la partie pourvue de crins que coupait le sauvage et qu'il emportait dans sa demeure.

Premières ébauches artistiques. — On voit le rôle important qu'a joué le cheval pour l'homme d'autrefois. L'abondance de ce gibier mettait le chasseur à l'abri de la famine, et il pouvait déjà avoir quelques loisirs qu'il consacrait à améliorer son outillage. Dans de telles conditions, jouissant d'un bien-être relatif, il ne pouvait manquer de marcher rapidement dans la voie du progrès, et nous avons vu les résultats auxquels il était arrivé au point de vue industriel. Mais, à peine l'homme a-t-il le nécessaire assuré, qu'il se préoccupe du superflu et qu'il donne l'essor aux instincts artistiques innés en lui. C'est ainsi que le chasseur de cette époque se faisait des parures ou des trophées; c'est pour le même motif qu'il put ébaucher les premières sculptures. Il burinait quelques os et essayait même déjà de représenter ce qu'il voyait autour de lui. A Solutré, M. H. de Ferry a rencontré une petite statuette taillée dans un rognon siliceux et figurant une femelle de mammifère à pieds bifurqués. Quoique, en l'absence de tête, il soit impossible de déterminer l'animal avec quelque certitude, il se pourrait que ce fût le reune.

Nous ne sommes donc plus en présence du misérable sauvage dont les premières œuvres étaient si grossières qu'on se demande si elles ne sont pas dues à quelque cause accidentelle. L'homme a commencé à développer ses facultés intellectuelles les plus élevées, et il ne s'arrêtera plus dans cette voie.

4. L'HOMME DE LA MADELEINE. — LA RACE DE GRO-MAGNON.

Historique. — A une époque peu éloignée de celle de Solutré, nos ancêtres vont se révéler à nous comme de véritables artistes. Nous avons sur la race qui vécut alors des renseignements si nombreux qu'il est possible d'en reconstituer l'histoire d'une façon très satisfaisante.

C'est à la Madeleine, dans la Dordogne, que

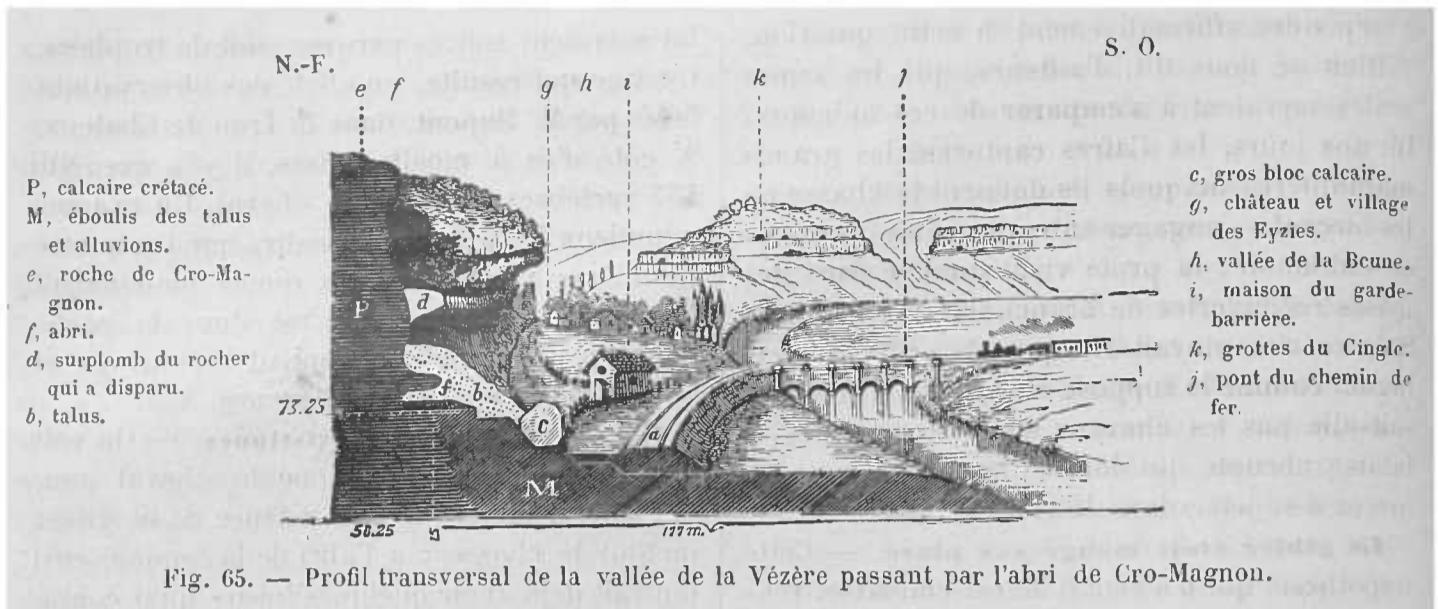


Fig. 65. — Profil transversal de la vallée de la Vézère passant par l'abri de Cro-Magnon.

MM. Ed. Lartet et Christy (1) firent les premières découvertes se rapportant à cet âge; de la localité vient le nom de l'époque. Depuis lors, les découvertes se sont multipliées au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer; elles nous ont montré une même civilisation en France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse et en Allemagne; elle s'était même répandue jusqu'en Pologne et aux environs de Saint-Petersbourg, mais, dans l'est de l'Europe, elle a pourtant subi des modifications assez importantes. Je n'entreprendrai pas de faire ici l'historique de toutes les trouvailles effectuées depuis une trentaine d'années; je me bornerai à citer les principales.

Climat et Faune. — Avant d'entrer en matière, disons deux mots du climat. De l'avis de tous, il était froid et sec. Les animaux qui vivaient dans nos contrées ne sauraient laisser de doute à cet égard. Le cheval était peut-être moins abondant qu'à la période précédente. En tout cas, il était un peu délaissé par le chasseur, ce qui s'explique aisément: un autre animal était alors extrêmement commun chez nous; les avantages sans nombre qu'il offrait, et sur lesquels je reviendrai à plus d'une reprise, le firent traquer par l'homme; je veux parler du renne.

Origine du nom de la race de Cro-Magnon. — La race humaine qui prédominait dans l'ouest de l'Europe à l'époque de la Madeleine, à l'âge du renne, comme on dit souvent, nous est parfaitement connue; c'est la race de Cro-Magnon, ainsi nommée de l'abri sous roche où furent recueillis ses premiers débris. Dès 1858, MM. Ed. Lartet et Christy rencontrèrent, dans cette grotte peu profonde, des objets travaillés, exactement semblables à ceux qu'on devait

(1) Lartet et Christy, *Reliquiæ Aquitanicæ*. 1875, 1 vol. in-4 avec 102 pl.

trouver plus tard en si grand nombre dans toute cette vallée de la Vézère (fig. 65). Depuis, dans le même abri, des ouvriers découvrirent les restes d'êtres humains offrant des caractères bien différents de ceux appartenant à la race de Canstadt.

Caractères physiques. — Les gens de Cro-Magnon étaient des individus d'une bien belle taille: les hommes atteignaient en moyenne 1^m,78, et il y en avait de plus grands. Le vieillard trouvé dans l'abri dont il vient d'être question avait environ 1^m,82; celui rencontré à Menton, par M. Rivière, et dont le squelette complet figure tel qu'il a été découvert dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, mesure 1^m,85 de hauteur. Entre les deux sexes, il existait une différence notable: la femme n'avait que 1^m,66. Cette taille est pourtant encore élevée, car elle dépasse la moyenne des populations qui vivent actuellement à la surface du globe, en comprenant dans cette moyenne tous les individus, sans distinction de sexes.

A cette grande taille, les hommes de Cro-Magnon joignaient une vigueur peu commune. Leurs os sont pourvus de fortes saillies, qui donnaient insertion à d'énormes masses musculaires. Pour n'en citer qu'un exemple, je citerai l'os de la cuisse, le fémur. En arrière, cet os présente une crête rugueuse, légèrement saillante, que les anatomistes appellent la *ligne âpre*; chez l'homme de Cro-Magnon, elle fait une telle saillie qu'elle arrive à former une vraie colonnette. A cause de cette disposition, le fémur de ce type a reçu le nom bien mérité de *fémur à colonne*.

Le plus volumineux des os de la jambe, le tibia, offre une particularité non moins remarquable. Normalement, il présente trois faces

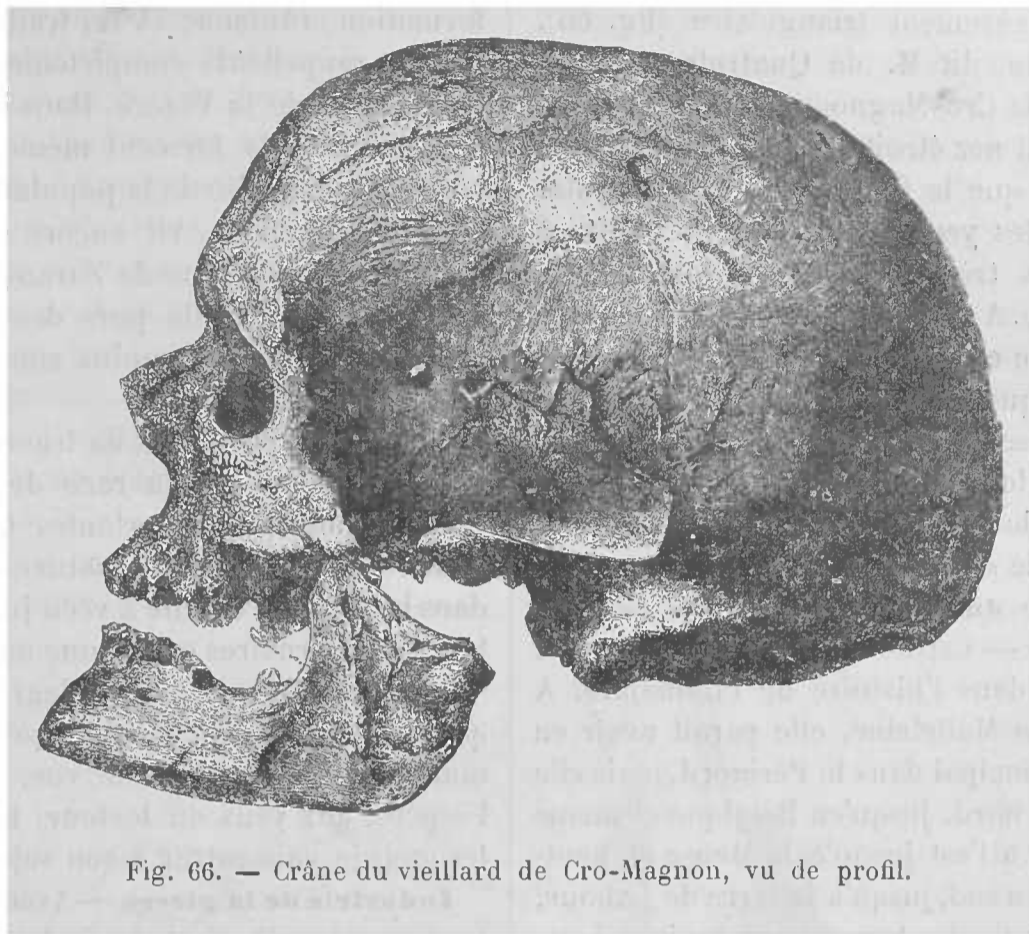


Fig. 66. — Crâne du vieillard de Cro-Magnon, vu de profil.

regardant l'une en dedans, l'autre en dehors, et la troisième en arrière. Dans la race dont nous nous occupons, le tibia s'aplatit transversalement, au point que la face postérieure disparaît ; il ne reste plus que deux faces séparées par autant de bords, l'un postérieur, assez épais, l'autre antérieur, extrêmement aigu et tranchant. Aussi l'os a-t-il été appelé *tibia en lame de sabre* ; les savants lui donnent le nom de *tibia platycnémique*. D'ailleurs, l'aplatissement considérable de l'os ne diminue en rien sa solidité, et les muscles avaient tout autant de place pour leurs insertions ; mais, au lieu de s'étaler en largeur, le mollet se développait en arrière.

La tête est des plus caractéristiques. La règle, chez les populations modernes, est qu'un crâne allongé d'avant en arrière soit accompagné d'une face haute et étroite, ou, inversement, qu'un crâne court porte en avant une face peu développée en hauteur. Quand ces conditions existent, la tête est dite *harmonique* ; dans le cas contraire, il y a *dysharmonie* entre la face et le crâne.

Eh bien, la tête de l'homme de Cro-Magnon est dysharmonique au plus haut point : le crâne est très allongé d'avant en arrière, dolichocéphale, comme disent les anthropologistes, tandis que la face est large et basse.

La voûte du crâne présente un aspect spécial ; si on la regarde par le haut, on remarque

qu'elle affecte la forme d'un pentagone, forme qu'elle doit à la saillie notable de ses bosses pariétales. En l'examinant de profil, on observe un front remarquablement développé et une courbe d'une régularité frappante dans toute la région antérieure. Mais, vers le sommet, la tête s'aplatit considérablement et offre un vaste méplat qui se prolonge sur la partie supérieure de l'occiput. Celui-ci se porte ensuite brusquement en arrière, en formant une saillie des plus remarquables au-dessus de la nuque. La base du crâne, au lieu d'être plus ou moins renflée, est sensiblement plus aplatie que dans les races actuelles. Ajoutons enfin que ce crâne est d'une capacité plus grande que celui des Parisiens modernes. Ce n'était pas par l'absence de masse cérébrale que péchaient nos ancêtres d'alors.

La face n'offre pas des traits moins particuliers. Les yeux, surmontés d'arcades sourcilières encore assez fortes, étaient largement fendus en travers, mais peu ouverts, comme le montrent des orbites larges, bas et de forme rectangulaire. Les pommettes sont également fort développées en largeur, mais le reste de la face se rétrécit d'une manière bien frappante. Ainsi, dans cette figure large, le nez se montre saillant et étroit, et la mâchoire supérieure contraste par son étroitesse avec le haut de la face, en même temps qu'elle se projette en avant. La mâchoire inférieure, extrêmement robuste en arrière, porte un menton

saillant et légèrement triangulaire (fig. 66).

« En somme, dit M. de Quatrefages, chez les hommes de Cro-Magnon, un front bien ouvert, un grand nez étroit et recourbé, devaient compenser ce que la figure pouvait emprunter d'étrange à des yeux probablement petits, à des masséters très forts, à des contours un peu en losange. A ces traits, dont le type n'a rien de désagréable et permet une véritable beauté, cette magnifique race joignait une haute stature, des muscles puissants, une constitution athlétique. Elle semble avoir été faite à tous égards pour lutter contre les difficultés et les périls de la vie sauvage. »

Importance du rôle joué par la race de Cro-Magnon. — Cette belle race a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'humanité. A l'époque de La Madeleine, elle paraît avoir eu son centre principal dans le Périgord, mais elle rayonnait, au nord, jusqu'en Belgique et même en Hollande; à l'est jusqu'à la Meuse et peut-être au delà; au sud, jusqu'à la terre de Labour, en Italie. A la fin des temps quaternaires, lorsque le renne se retira vers les régions septentrionales, et que de nouvelles races vinrent lui disputer le sol, la race de Cro-Magnon émigra en divers sens, tout en laissant une partie de ses tribus dans les contrées où elle avait prospéré pendant l'âge du renne. Une de ces migrations se dirigea vers le sud-ouest, franchit les Pyrénées, se répandit dans toute la péninsule Ibérique, gagna le nord de l'Afrique et finit par atteindre l'archipel Canarien. Elle ne marcha que lentement, colonisant les pays qu'elle atteignait et ne les abandonnant, semblait-il, que lorsque des ennemis forçaient les colons à reprendre leur marche en avant. Ainsi, en Espagne, la race prospéra, dans le nord, pendant l'âge de la pierre polie et, dans le sud, à l'époque même du bronze. Mais alors arrivèrent d'autres envahisseurs dont les restes se retrouvent à côté de ceux de nos vieux chasseurs du Périgord. En Algérie, la race de Cro-Magnon a vécu jusqu'à l'époque romaine; enfin, aux Canaries, elle s'est conservée presque à l'état de pureté jusqu'au quinzième siècle.

Mais, partout où elle est passée, cette race vigoureuse a laissé des traces de son séjour. En France et en Espagne, il n'est pas rare de rencontrer des individus qui en présentent le type; en Algérie et dans le Maroc, le fait est encore plus fréquent, parmi les Kabyles; aux Canaries, on trouve un nombre important d'insulaires qui, par la taille, la vigueur, la con-

formation crânienne et les traits de la physiologie, rappellent complètement nos vieux troglodytes de la Vézère. Dans le sud de l'île de Ténériffe, ils forment même, sur quelques points, la majorité de la population. D'ailleurs, dans les Pyrénées, vit encore une population entière, les Basques de Zaraus, qui, si elle n'offre pas les traits purs des gens de Cro-Magnon, n'en a pas moins conservé un grand nombre de caractères.

Pour avoir laissé tant de traces de son existence, il fallait que la race des chasseurs de renne comprit d'importantes tribus. L'abondance des objets de toute nature qu'elle a laissés dans les grottes où elle a vécu jusqu'à la fin des temps quaternaires en est une nouvelle preuve.

Le rôle qu'elle a joué, le degré de civilisation qu'elle avait atteint, l'intérêt qu'elle offre pour nous à tous les points de vue, justifieront, je l'espère, aux yeux du lecteur, les détails dans lesquels je vais entrer à son sujet.

Industrie de la pierre. — Avec son beau développement cérébral, et placée dans des conditions aussi avantageuses qu'elle l'était, la race de Cro-Magnon devait perfectionner considérablement l'industrie que lui avaient léguée les hommes qui l'avaient précédée. Et pourtant, les outils en silex de l'époque de La Madeleine semblent, au premier abord, indiquer un recul sensible sur l'époque de Solutré. Ils sont moins finis et n'offrent plus les innombrables retouches qu'on observe sur ces derniers.

Cependant un examen attentif montre que les instruments en pierre de La Madeleine sont admirablement appropriés aux usages auxquels ils étaient destinés. Si l'ouvrier les a à peine retouchés, c'est qu'il possédait une habileté, une sûreté de main qui lui permettait d'obtenir presque du premier coup l'outil dont il avait besoin. D'un bloc de silex, il détachait d'emblée une longue lame, et il possédait un couteau. Le grattoir ne lui occasionne qu'un petit travail supplémentaire: à l'aide de petits chocs ou de pressions exercées parfois sur les bords d'une lame, mais le plus souvent à l'extrémité seule, il fera partir de petits éclats qui formeront un biseau. Sa scie est une lame plus ou moins semblable au couteau, qui présente sur un de ses bords une série de dents obtenues par l'enlèvement d'éclats réguliers, à peu près également espacés. Veut-il un burin? A l'aide de quelques coups habilement appliqués à l'extrémité d'un éclat, il fabriquera une pointe terminée en biseau.

Pour compléter l'énumération des instruments en silex de l'homme de Cro-Magnon, il me reste à citer les pointes de flèches. Le premier est un simple éclat presque brut sur ses faces; l'extrémité seule en a été soigneusement retouchée, de manière à présenter une pointe étroite. Les flèches, dont le bout est fort aigu, sont très petites, triangulaires ou aplaties.

Chose remarquable, tous ces instruments sont presque uniquement retouchés dans la partie utile; le reste de l'objet, ne devant servir qu'à le maintenir, était complètement négligé par l'ouvrier. D'ailleurs la plupart étaient destinés à travailler l'os; le couteau et les pointes de flèches faisaient seuls exception; aussi sont-ils généralement un peu plus finis que les autres outils. Le couteau devait être fixé dans un manche, car du côté de l'extrémité la plus large l'ouvrier a eu soin de retoucher l'objet de manière à pratiquer un étranglement destiné sans doute à fixer la lame sur son emmanchure.

Industrie de l'os. — Jeviens de dire que presque tous les outils en silex étaient uni-

quement destinés à travailler l'os. Ce sont, en effet, les instruments de cette nature qui abondent à l'époque de La Madeleine et qui lui imprimant un cachet particulier. Les bois des cervidés, notamment celui du renne, étaient journellement employés pour la confection d'armes et d'outils. On conçoit facilement cette prédilection du chasseur pour les instruments en os et en bois de renne. Ces substances, suffisamment résistantes pour les usages auxquels on les destinait, se laissaient travailler avec une tout autre facilité que le silex, et surtout elles étaient susceptibles de recevoir les formes les plus variées. Aussi me serait-il difficile de décrire tous les objets de l'époque de La Madeleine; je me bornerai aux principaux types.

Les pointes de lances, de flèches, se faisaient presque toutes en bois de renne. Elles sont tantôt cylindriques et terminées en pointe à une extrémité, tantôt barbelées d'un côté ou des deux côtés à la fois. Le nombre, la forme de ces barbelures varient à l'infini; dans la plupart des cas, elles sont sillonnées de petites cannelures que quelques auteurs ont considérées comme destinées à recevoir une petite quantité de substance vénéneuse. La base de ces pointes est tantôt taillée en biseau, tantôt fendue; le procédé employé pour les fixer au bois n'était donc pas toujours le même. Certaines d'entre elles sont regardées comme des harpons (fig. 67); elles sont rondes ou aplaties et armées de crochets

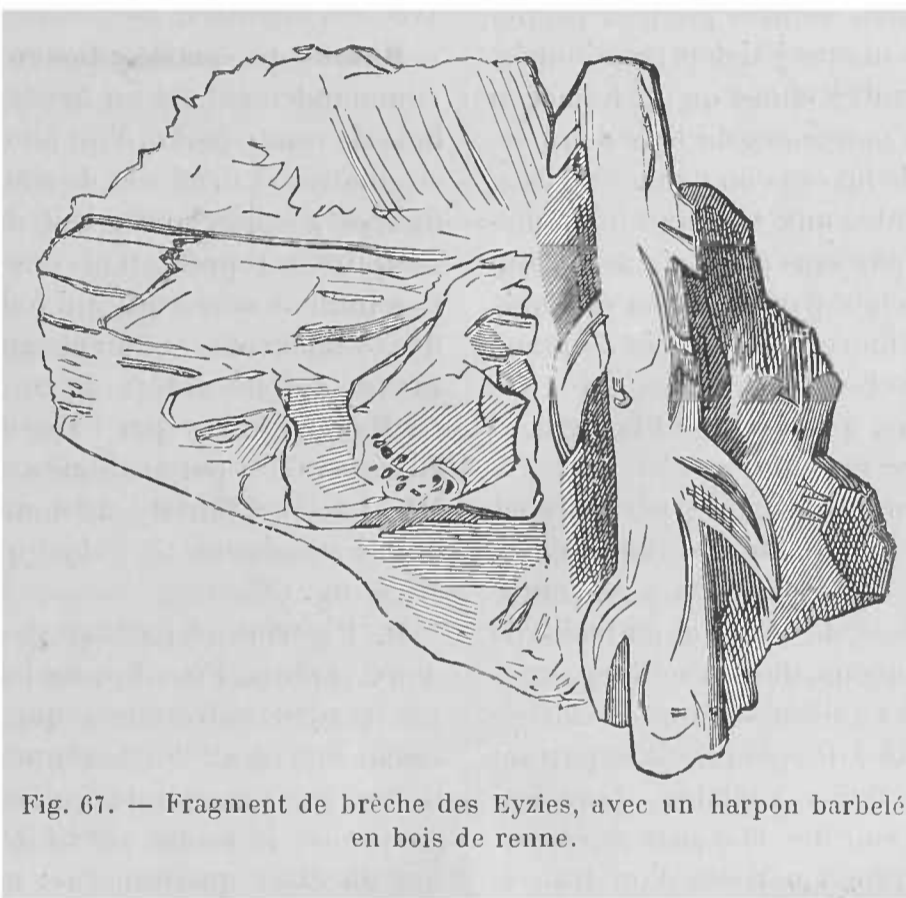


Fig. 67. — Fragment de brèche des Eyzies, avec un harpon barbelé en bois de renne.

récurrents exactement semblables à ceux des petites pointes qui, à cause de leurs faibles dimensions, n'ont pu servir à armer que l'extrémité de flèches. Audessous de la partie barbelée, les harpons présentent une ou deux saillies qui servaient probablement, d'après M. Ed. Lartet, « à fixer ces armes dans une hampe creuse, par une demi-

révolution qui engageait le bouton dans un cran ou échancrure transversale ». Dans ces cas, la base se termine en pointe, mais d'autres fois elle est creuse et pouvait recevoir à son intérieur l'extrémité appointie de la hampe.

Grâce aux crochets récurrents dont la plupart sont munies, ces armes devaient faire de terribles blessures, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'elles aient été empoisonnées. Si elles ne restaient pas dans la plaie, elles l'agrandissaient et la déchiquetaient à la sortie; si elles restaient dans la blessure, celle-ci ne pouvait plus se cicatriser. Lancées par la main d'hommes aussi robustes que l'étaient ceux de Cro-Magnon, les flèches armées de pointes en os barbelées ne devaient pas souvent manquer de donner la mort à l'animal qui en était atteint. Le gibier ne

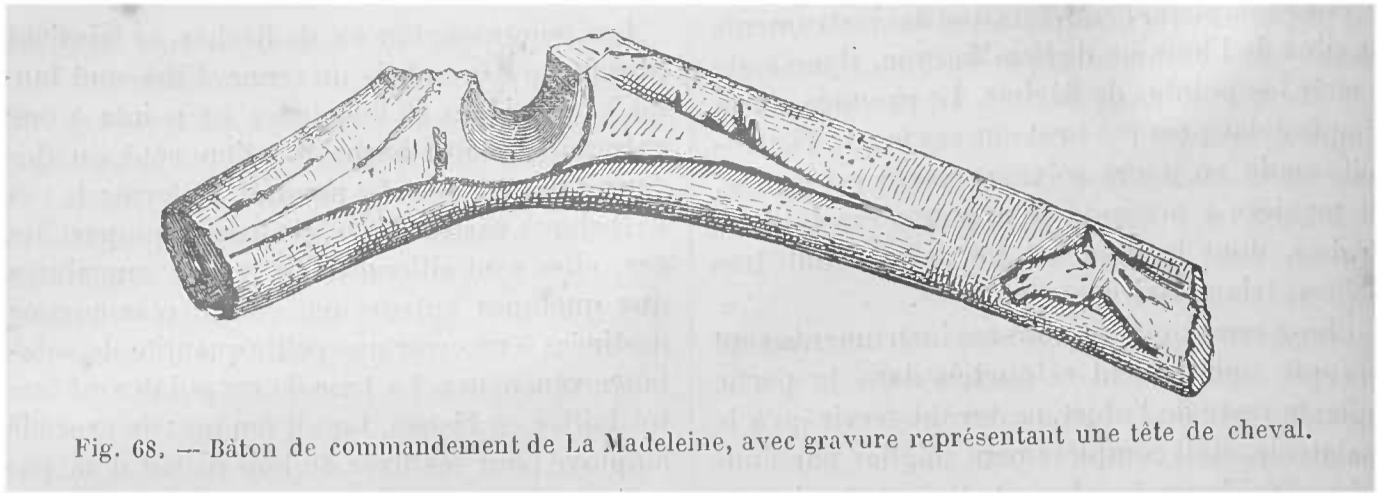


Fig. 68. — Bâton de commandement de La Madeleine, avec gravure représentant une tête de cheval.

devait donc pas faire défaut aux chasseurs de l'époque de La Madeleine.

Ils étaient également outillés pour la pêche. Sans parler des harpons que j'ai déjà mentionnés, je ne saurais voir autre chose qu'un hameçon dans certains petits morceaux de bois de renne façonnés en forme de fuseaux un peu recourbés. J'ai, en effet, rencontré aux Canaries un hameçon en os qui n'est pas sans analogie avec celui dont il s'agit. Attachés par le milieu et munis d'appâts, les petits morceaux de bois de renne se mettaient en travers de la bouche ou du tube digestif des poissons, qui pouvaient facilement être capturés par ce procédé.

Les armes, les instruments de pêche, sont loin de représenter la totalité des objets en os de l'époque de La Madeleine. On a rencontré des poignards en bois de renne et en ivoire de mammoth, des poinçons, des sortes de spatules considérées à tort ou à raison comme des *cuillers à moelle*, des aiguilles, des plaques d'os portant des encoches en nombre variable, dans lesquelles on a voulu voir des *marques de chasse*, des phalanges de renne percées d'un trou et rendant un son comparable à celui d'un sifflet, enfin de singuliers bois de renne travaillés, auxquels on a appliqué le nom de *bâtons de commandement*.

Les aiguilles et les bâtons de commandement méritent deux mots de description. Les premières, extrêmement communes, ont été rencontrées, par M. Piette, en paquets entiers, empâtés dans le limon des grottes. Elles ont à peu près les dimensions de nos grosses aiguilles en acier, dont elles diffèrent surtout par leur forme généralement aplatie. Elles portent un petit chas si régulier « que les personnes mêmes, dit Lubbock, qui sont convaincues de l'antiquité de ces objets auraient pu penser qu'il était impossible de faire un trou semblable avec une pierre, si cet observateur consciencieux

(M. Lartet) n'en avait pas fabriqué une semblable avec les instruments mêmes qu'on a trouvés avec ces aiguilles. »

Bâtons de commandement. — Le bâton de commandement est un assez long fragment de bois de renne percé d'un ou de plusieurs trous circulaires et orné soit de simples traits, soit de figures géométriques, soit de gravures ou de sculptures représentant des animaux divers. Les Indiens modernes qui habitent les rives du fleuve Mackenzie ont un insigne en bois de renne gravé, qui ne diffère de ceux de l'époque de La Madeleine que par l'absence des trous circulaires. C'est par analogie avec cet insigne que MM. Lartet et Christy ont donné le nom de *bâton de commandement* à l'objet que je viens de décrire (fig. 68).

M. Pigorini ne partage pas l'opinion de ces deux savants. Pour lui, les bois percés de trous ne seraient autre chose que des mors qui auraient servi à atteler le renne. Dans cette hypothèse, qui ne compte qu'un petit nombre de partisans, le renne aurait été domestiqué par nos ancêtres quaternaires; nous verrons plus loin que le fait n'est nullement démontré.

J'aurais à citer d'innombrables gravures et sculptures sur os; j'en parlerai lorsque je m'occuperai des instincts artistiques de l'homme de Cro-Magnon.

Genre de vie. — Les découvertes auxquelles je viens de faire allusion, et beaucoup d'autres que j'ai dû passer sous silence, ont permis à M. de Quatrefages de tracer un tableau fort intéressant des mœurs et du genre de vie de l'homme de Cro-Magnon. Nous lui emprunterons plus d'un passage.

Les sauvages de l'époque de la Madeleine continuent à pourvoir à leurs besoins par la chasse et la pêche; mais les nouvelles armes que nous voyons entre leurs mains, armes plus légères et plus sûres que celles de leurs ancêtres, an-

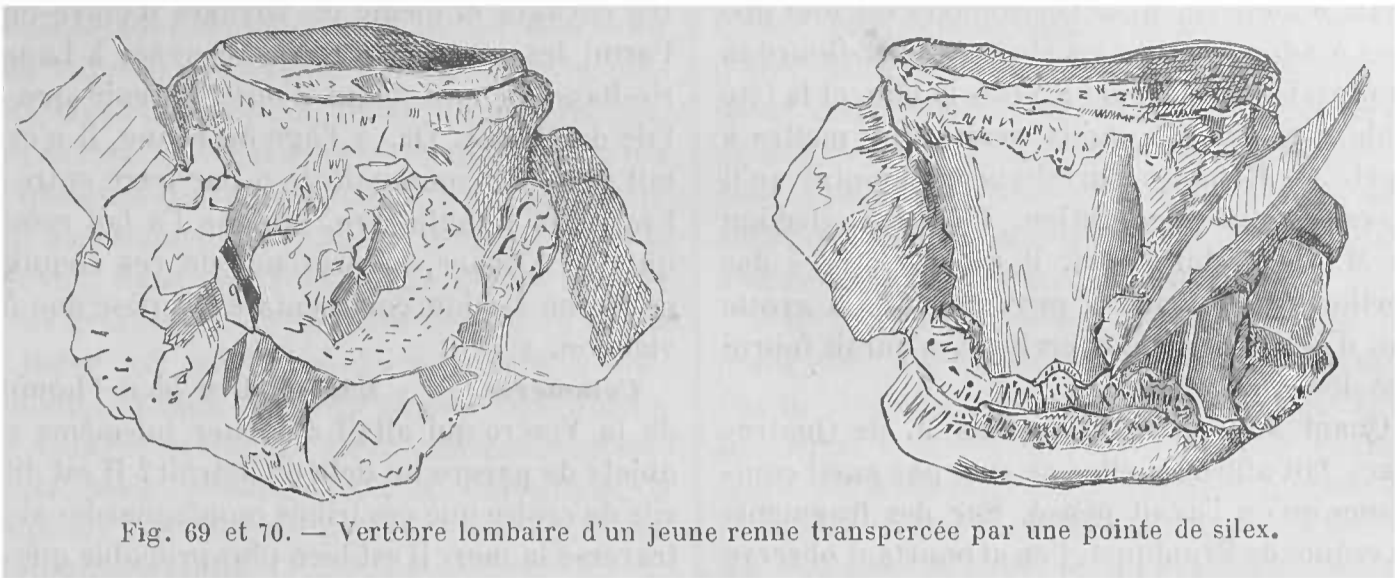


Fig. 69 et 70. — Vertèbre lombaire d'un jeune renne transpercée par une pointe de silex.

noncent un changement dans leur régime. « Ils continuent, il est vrai, à chasser la grosse bête quand elle se présente ; quelques rares mammoths, survivant aux modifications climatiques qui s'accroissent, tombent encore sous leurs coups ; le cheval contribue aussi souvent à leurs repas. Toutefois le renne prédomine de beaucoup dans les débris de leur cuisine (fig. 69 et 70). Il y est associé aux restes de petits mammifères, comme le lièvre et l'écureuil. Les oiseaux entrent pour une part assez considérable dans l'alimentation. Avec les ossements tirés de la seule grotte de Gourdan, si habilement explorée par M. Piette, M. Alph. Edwards a pu en déterminer vingt espèces distinctes. Enfin, les hommes de l'âge magdalénien se sont nourris aussi de poisson ; mais la pêche était encore pour eux une sorte de chasse. Ils n'employaient évidemment pas le filet et ne harponnaient que les grandes espèces, le saumon dans le Périgord, le brochet dans les Pyrénées.

« Transporter à leur demeure habituelle les grands animaux qui tombaient sous leurs coups eût été trop pénible même pour nos robustes chasseurs. Aussi les dépeçaient-ils sur place, abandonnant au moins le squelette du tronc. On ne trouve guère, dans les cavernes, que les os de la tête et des membres, encore sont-ils à peu près toujours fracassés. Comme tous les sauvages, les troglodytes de la Vézère étaient friands de cervelle et de moelle. Les os qui renferment cette dernière ont été évidemment fendus d'une manière méthodique, de façon à ménager le contenu. MM. Lartet et Christy pensent même qu'on employait un ustensile exprès pour manger ce mets délicat. Une sorte de spatule en bois de renne, à manche conique et richement sculpté, creusée et arrondie à son extrémité, a été regardée par eux comme une *cuiller à moelle*.

« La quantité considérable de charbons et de cendres trouvés dans les stations de la Vézère ne permet pas de douter que le feu ne servit à la cuisson des aliments. Mais son mode d'emploi est quelque peu problématique. On n'a trouvé aucune trace de poterie chez ces chasseurs, et rien n'indique qu'ils aient connu le *four* des Polynésiens. Ils devaient donc agir comme les peuplades sibériennes qui, à la fin du siècle dernier, n'avaient que de la vaisselle de cuir ou de bois, et n'en faisaient pas moins bouillir l'eau qu'elle contenait en y jetant des cailloux fortement chauffés. »

Prétendu cannibalisme. — « Rien, ajoute l'auteur, n'autorise à penser que l'homme de Cro-Magnon ait été cannibale. On ne trouve pas dans ses débris de cuisine ces os longs, fendus pour en extraire la moelle, qui n'eussent pas manqué d'être mêlés à ceux des grands animaux, si la chair humaine avait fait partie même accidentellement de ses repas. Toutefois M. Piette a trouvé à Gourdan de nombreux débris de crâne humain portant l'empreinte des couteaux de silex, et la trace de coups qui semblent les avoir brisés. Des axis, des atlas en grand nombre, des mâchoires brisées ou entières, accompagnent ces fragments de la boîte crânienne. Ces faits peuvent justifier l'opinion de M. Piette. Les guerriers de Gourdan, après avoir tué un ennemi, en rapportaient sans doute la tête dans leur demeure, la scalpait et peut-être mêlaient la cervelle à quelque breuvage comme font aujourd'hui quelques tribus des îles Philippines. Mais ils ne mangeaient pas la chair du vaincu, dont le cadavre décapité était probablement abandonné sur le champ de bataille. »

Sans partager les idées de M. Piette au sujet de l'anthropophagie des hommes de l'époque

de La Madeleine, M. de Quatrefages est tout disposé à admettre que les chasseurs de Gourdan emportaient dans leurs grottes la tête, et la tête seule des ennemis qu'ils avaient pu mettre à mort. M. Hamy a parfaitement montré qu'il y avait là une exagération. Dans la collection de M. Piette lui-même, il a rencontré « des portions d'os longs » provenant de la grotte qui, d'après l'habile chercheur, n'aurait fourni que des têtes.

Quant aux stries auxquelles M. de Quatrefages fait allusion, elles ne sont pas aussi communes qu'on l'avait pensé. Sur des fragments de crânes de Bruniquel, j'en ai pourtant observé moi-même qui ne sauraient être attribuées qu'à un instrument en silex. Mais sont-elles suffisantes pour permettre de dire que l'homme scalpait son ennemi et lui extrayait ensuite la cervelle pour la mêler à quelque breuvage? Ne peut-on pas supposer avec autant de vraisemblance qu'elles sont l'indice de la préparation d'un trophée de guerre ou qu'elles « résultent de quelque rite funéraire, analogue au *nettoyage des os* qui précède, à la Nouvelle-Zélande, à Célèbes, etc., l'inhumation du squelette? » (Hamy.)

Voyages. — On a prétendu que « les tribus de la Vézère n'avaient aucune demeure fixe et vivaient à l'état nomade, visitant tour à tour les rivages des deux mers, chassant dans la montagne, pendant la belle saison, le gibier du moment, et se réchauffant l'hiver sous des climats plus doux. Nous ne saurions adopter cette hypothèse. La faune de plus en plus nombreuse que renferment les débris de cuisine dénote une population qui, à mesure qu'elle grandit de toute manière, utilise de mieux en mieux les ressources de la contrée. Ces mêmes débris ont donné à Lartet des ossements de rennes de tout âge, y compris de jeunes faons. Notre maître à tous en a conclu que l'homme restait sur place pendant toute l'année, et nous croyons qu'il était dans le vrai. Certes l'homme de Cro-Magnon, de La Madeleine, de Gourdan a dû se tenir toujours à portée du renne, dont il tirait sa nourriture, ses armes, ses vêtements. Mais les migrations de cet animal, sous l'influence d'un climat maritime à variations peu considérables, ne pouvaient être fort étendues; et, pour ne pas le perdre de vue, les troglodytes du Périgord ou des Pyrénées n'ont pas eu à faire des expéditions comme celles des Peaux-Rouges à la poursuite des bisons.

« Cette vie à demi sédentaire n'excluait pas

les voyages et même les voyages d'outre-mer. Parmi les coquilles fossiles trouvées à Lauge-rie-Basse, il en est qui n'ont pu venir que de l'île de Wight. Or, à l'âge du renne, il n'existait plus de communication par terre entre la France et l'Angleterre. Comme l'a fait remarquer M. Fischer, la présence de ces coquilles dans une station continentale suppose une navigation. »

Commerce. — « Mais était-ce bien l'homme de la Vézère qui allait chercher lui-même ces objets de parure au delà du détroit? Il est difficile de croire que ces tribus montagnardes aient traversé la mer. Il est bien plus probable que ce voyage était accompli par des contemporains chez lesquels un long séjour sur la côte avait développé les instincts navigateurs. C'étaient eux sans doute qui rapportaient des îles anglaises ces coquilles regardées comme des bijoux précieux. Elles passaient ensuite de main en main par voie d'échange et arrivaient jusqu'aux vallées du Périgord. Un *trafic* de cette nature peut seul expliquer la présence d'une huître de la mer Rouge dans la grotte de Thayngen explorée par M. C. Mayer, près de Schaffhouse. On sait du reste qu'un commerce tout semblable amenait de nos jours des coquilles de l'Océan Pacifique jusque chez les tribus de Peaux-Rouges habitant les bords de l'Atlantique. » (De Quatrefages.)

De nombreux faits viennent démontrer la réalité de ce commerce quaternaire. Je pourrais en citer un grand nombre, mais je me crois dispensé d'insister sur ce point, l'autorité de M. de Quatrefages étant une garantie suffisante de certitude.

Habitations. — J'ai dit, au commencement de ce chapitre, que le climat de l'époque de La Madeleine était froid; l'homme avait donc besoin d'abris. Il se réfugiait volontiers à l'entrée des cavernes, dans des grottes peu profondes ou sous des abris formés par quelque escarpement, au bord des rivières poissonneuses. Il n'aimait pas à changer d'habitation, car tout, dans ces demeures, dénote un séjour prolongé, d'autant plus qu'il se servait des mêmes abris pour y déposer les cadavres de ses morts. C'est dans des grottes naturelles qu'ont été faites la plupart des découvertes relatives à cette époque. Parmi les plus belles, il faut citer les cavernes de Baoussé Roussé, si habilement explorées par M. Rivière (1).

(1) Rivière, *l'Antiquité de l'homme dans les Alpes maritimes*. 1887, 1 vol. in-4 avec 24 pl.

Mais déjà la population était assez dense, et les abris naturels pouvaient fort bien être insuffisants dans beaucoup d'endroits. D'un autre côté, l'ouvrier qui fabriquait les instruments dont il a été question était assez industrieux assurément pour élever quelques cabanes. Nous en avons la preuve : dans plusieurs localités éloignées de toutes grottes, on a rencontré des foyers qui, à en juger par les instruments trouvés à côté, remontent bien à l'âge du renne. Des huttes, des villages devaient s'élever sur ces emplacements, mais, comme le dit M. Cartailhac, le temps les a fait disparaître avec tous leurs matériaux périssables.

Vêtements. — Les vêtements n'étaient pas moins nécessaires au troglodyte de la Vézère qu'à ses prédécesseurs; la présence seule des aiguilles suffirait à démontrer qu'il en a fait usage. Comme le remarque fort judicieusement M. de Quatrefages, on ne fabrique pas des aiguilles comme celles-là sans avoir quelque chose à coudre. « Ce fait seul emporte l'idée de vêtements. La chasse fournissait la matière première. L'art de préparer les peaux doit avoir été porté chez les tribus de cet âge aussi loin que chez les Peaux-Rouges, à en juger par les nombreux *grattoirs* et *lissoirs* qu'on trouve dans leurs stations. Les traces laissées par les couteaux de silex sur les points où s'insèrent les longs tendons des membres chez le renne montrent comment on se procurait le fil. Les vêtements, une fois cousus, devaient être ornés de diverses manières, comme ils le sont chez les sauvages de nos jours. Sur le squelette découvert à Laugerie-Basse, par M. Massénat, on a trouvé une vingtaine de coquilles percées disposées par paires sur diverses parties du corps. Il ne s'agissait donc ici ni de collier, ni de bracelet, mais d'ornements distribués d'une manière à peu près symétrique sur un vêtement. Le squelette de Menton, mis à jour par M. Rivière, a présenté des faits analogues. »

L'existence d'un vêtement, ou au moins d'une sorte de pagne en peau, a encore été démontrée par la présence de poils de renne ou d'antilope saïga dans la terre qui se trouvait autour des reins de l'homme de Menton. Les enfants, découverts par M. Rivière, devaient avoir un pagne en coquille, analogue à celui que portent beaucoup de sauvages actuels.

Parures. — Le chasseur de renne marchait nu-tête, les cheveux relevés en forme de toupet, si nous nous en rapportons à la gravure représentant un individu donnant la chasse à un au-

rochs. Parfois cependant il s'ornait la tête d'une coiffure. Le squelette de Menton avait le crâne complètement entouré d'une multitude de petites coquilles (*Nassa neritea*), toutes perforées, sans doute pour être enfilées dans une sorte de résille, analogue à celle dont usent encore les pêcheurs napolitains.

« Le goût de la parure, si prononcé de nos jours chez les populations les plus sauvages comme les plus civilisées, existait donc chez les tribus troglodytiques de l'époque quaternaire. On a du reste de nombreuses preuves de ce fait. Dans une foule de stations, on a trouvé les éléments de colliers, de bracelets, etc. Le plus souvent des coquilles marines, parfois fossiles et empruntées aux couches tertiaires, composaient ces ornements. Mais l'homme de Cro-Magnon y joignait des dents de gros carnassiers; il taillait aussi dans le même but des plaques d'ivoire, certaines pierres tendres ou dures, et même façonnait en argile des grains qu'il se contentait de laisser durcir au soleil. Enfin, il se tatouait ou tout au moins se peignait avec des oxydes de fer ou de manganèse dont on a trouvé à plusieurs reprises de petites provisions dans diverses stations et qui ont laissé leur trace sur les os de quelques squelettes, de celui de Menton par exemple. »

Les petits mortiers qu'on a parfois rencontrés dans les grottes de l'époque de La Madeleine devaient servir à broyer les substances colorantes.

La domestication des animaux n'est pas prouvée. — L'homme de Cro-Magnon était-il exclusivement chasseur ou bien, au contraire, avait-il déjà domestiqué quelques espèces animales? On a soutenu les deux opinions. M. Piette a embrassé la seconde, et il s'appuie sur certains faits assez remarquables. Une des gravures qu'il possède représente un renne portant au cou une sorte de licol, et il en conclut que ce mammifère vivait à l'état domestique. L'argument n'est certes pas sans valeur, mais il se pourrait également, comme on l'a dit, que l'homme se fût emparé de quelques jeunes rennes et qu'il les eût apprivoisés, sans avoir pour cela domestiqué l'espèce. C'est qu'il semble bien difficile d'en arriver là sans avoir préalablement domestiqué le chien, d'après ce que pensent les voyageurs qui ont vu les troupeaux de rennes de la Laponie. Or, rien ne peut faire supposer que le chien fût déjà le compagnon de l'homme, car jamais on n'a observé les traces de ses dents sur les reliefs des repas

des chasseurs, et il n'eût pas manqué de ronger les os que lui aurait laissés son maître s'il eût été réduit en domesticité.

Hierarchie. — Les tribus chasseresses de l'époque de La Madeleine reconnaissaient des chefs; les bâtons de commandement le démontrent. Pour M. de Quatrefages, ce sont bien des insignes, comme ceux des Indiens du fleuve Mackenzie (fig. 71 et 72). « Toutefois, ajoute-t-il, n'est-on pas allé un peu loin en regardant le nombre des trous comme indiquant la dignité du possesseur, en admettant par conséquent que ces tribus reconnaissaient des chefs de cinq grades distincts? » Il est bien probable que c'était aux chefs qu'étaient destinées certaines armes de parade consistant en poignards d'ivoire avec manche orné de remarquables sculptures.

Religion. — Nous ne savons si ces chefs avaient un caractère civil ou un caractère religieux. Le savant professeur du Muséum n'hésite pas, en effet, à attribuer à l'homme de Cro-Magnon des croyances religieuses. Pour lui, la croyance à une autre vie est absolument démontrée par des faits, dont nous allons résumer les principaux. Les morts étaient soigneusement ensevelis; on leur laissait tout ce qui servait à la parure, et on déposait auprès d'eux des objets qui sans doute pouvaient leur être utiles dans l'autre vie. M. Cartailhac croit que les cadavres déjà complètement décharnés étaient encore l'objet de soins. Les os, religieusement recueillis, étaient peints en rouge au moyen d'une poudre de fer oligiste, comme on l'observe sur le squelette de

Menton; les cadavres d'enfants ne recevaient pas cette peinture. Les rites variaient donc suivant l'âge du défunt et aussi de tribu à tribu. « Il est désormais hors de doute que les troglodytes de la race de Cro-Magnon ensevelissaient leurs morts et que cet ensevelissement était accompagné de pratiques attestant leur croyance à une autre vie. »

Si certains objets en os sont bien des talismans ou des amulettes, comme on l'a pensé, ce serait une nouvelle raison d'attribuer aux chasseurs de renne la croyance à des êtres supérieurs.

Leurs conceptions religieuses nous sont, d'ailleurs, parfaitement inconnues. M. Piette est convaincu qu'ils adoraient le soleil. Il base cette opinion sur l'existence d'images gravées sur une amulette et sur un bâton de commandement, et qui figurent des rayons partant d'un centre commun. D'après lui, ce serait la représentation du soleil. Cette interprétation fût-elle juste, qu'il ne s'ensuivrait pas forcément que nos ancêtres quaternaires eussent adoré cet astre. Nous allons voir qu'ils ont tracé bien d'autres images, dans

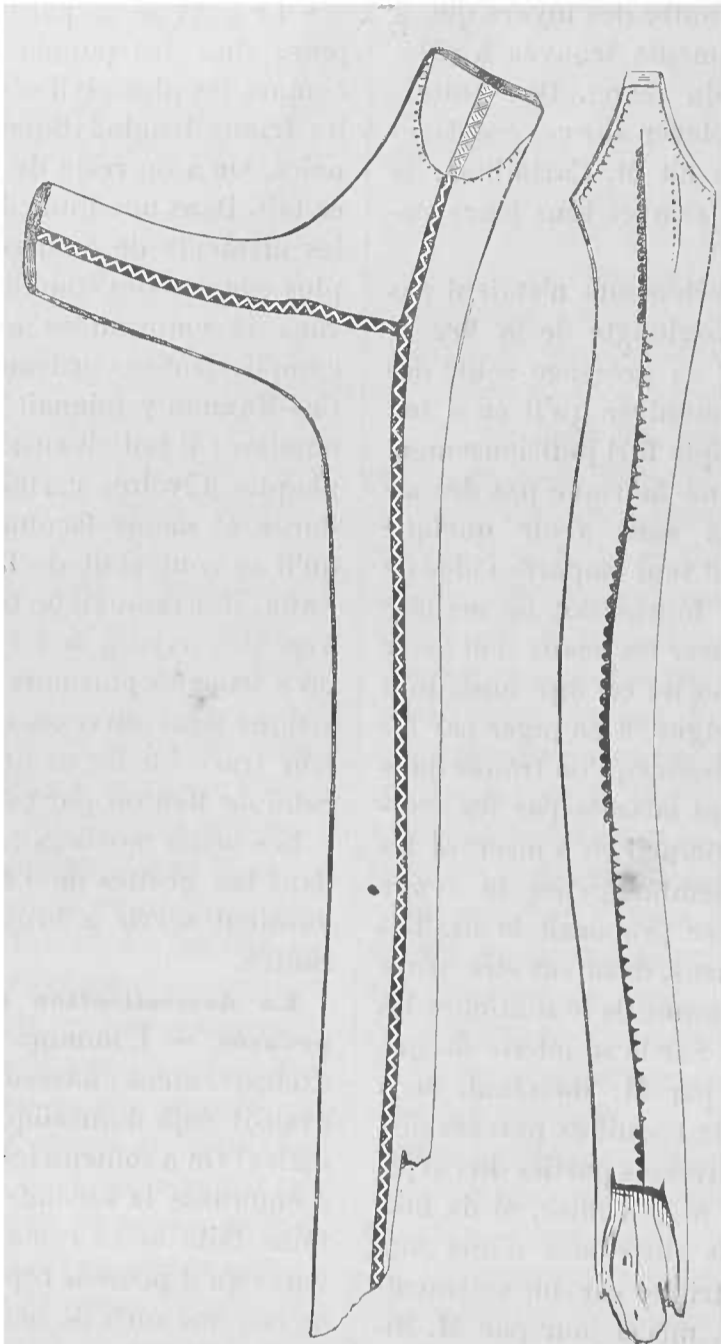


Fig. 71 et 72. — Pogamagan ou bâton de commandement des Indiens du fleuve Mackenzie.

lesquelles personne n'a songé à reconnaître leurs divinités.

Instincts artistiques. — Les formes élégantes que les hommes de Cro-Magnon donnaient à beaucoup de leurs instruments en os ou en bois de renne dénotent déjà des instincts artistiques; mais nous avons bien d'autres preuves de ces dispositions. Ils cultivaient la gravure, la sculpture et la peinture. C'est par centaines qu'on connaît aujourd'hui les œuvres

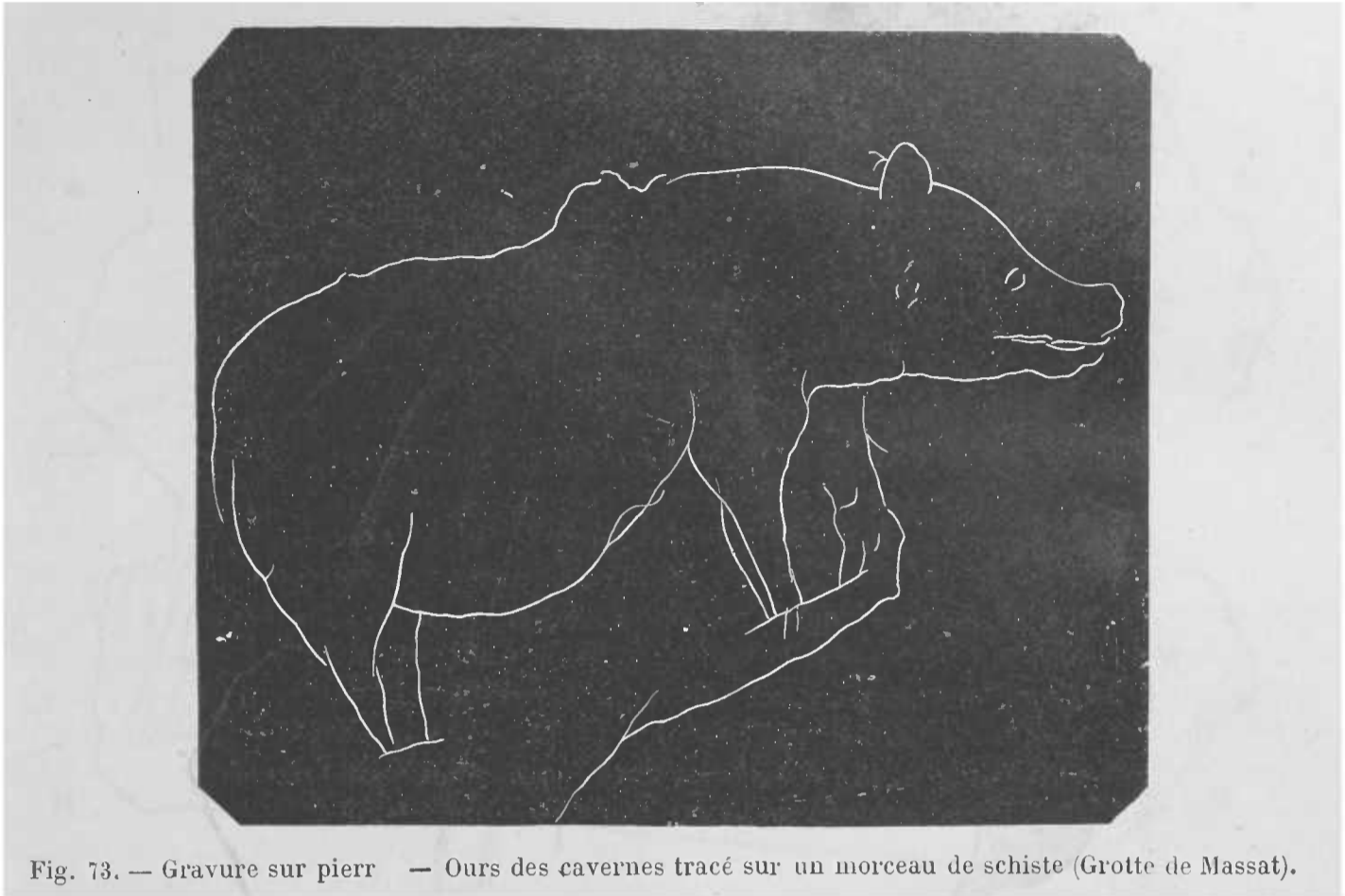


Fig. 73. — Gravure sur pierre — Ours des cavernes tracé sur un morceau de schiste (Grotte de Massat).

d'art sorties de leurs mains, et, dans le nombre, il en est qui méritent réellement ce nom. Je passerai rapidement en revue les principales.

Gravures sur pierre. — Les gravures sont exécutées parfois sur pierre, mais bien plus fréquemment sur os ou sur bois de renne ; quelques-unes se voient sur des plaques d'ivoire. On conçoit très bien que les roches aient rarement servi à cet objet ; la plupart n'auraient pu être entamées par le burin en silex de l'artiste, et les plus tendres ne permettaient pas au graveur de donner de la netteté à son image. Pourtant quelques-unes font exception : le schiste, par exemple, se prêtait fort bien à ce genre de travail.

Parmi les gravures sur pierre, il en est qui ne se composent que de traits plus ou moins compliqués ; d'autres représentent des animaux. Au nombre de ces dernières, il me faut citer un poisson, une tête de ruminant surmontée de larges bois, et un autre animal qui paraît être un cheval. Ces trois images laissent fort à désirer au point de vue de la fidélité : il est impossible de déterminer avec certitude les animaux que l'artiste a voulu figurer. Il n'en est pas de même de deux autres pièces, remarquables à bien des égards. L'une d'elles représente l'ours des cavernes, avec son front bombé (fig. 73). Les caractères en sont rendus avec une telle exactitude, qu'on peut affirmer que le graveur a vu son

modèle, et que, par conséquent, il a été le contemporain de ce mammifère, disparu depuis si longtemps. La seconde gravure est non moins belle et non moins remarquable par l'exactitude du dessin. Il ne s'agit plus d'un animal isolé, mais d'un groupe formant un vrai tableau. Cette composition, devenue classique sous le nom de *Combat de rennes*, nous montre un de ces animaux les pattes en l'air, dans l'attitude d'un animal terrassé. Un autre, le vainqueur sans doute, flaire une femelle. « Cette composition compliquée, dit M. G. de Mortillet, rendue avec un véritable sentiment des situations, est pourtant exécutée avec une extrême naïveté. Chaque animal est tracé comme si les autres n'existaient pas. Ainsi, des pattes du renne terrassé qui devraient être masquées par le corps de la femelle sont bel et bien représentées quand même. »

Telles sont les principales gravures sur pierre de l'âge du renne connues jusqu'à ce jour. On ne les a peut-être pas toujours recherchées avec assez de soin. Tracées sur un fragment de roche quelconque, dissimulées par la terre, elles passent facilement inaperçues. M. Peccadeau de l'Isle a fait passer à l'eau courante tous les galets qu'il a retirés de la grotte de Bruniquel, et il a trouvé une importante série de pierres gravées.

Gravures sur os. — On a signalé un nombre

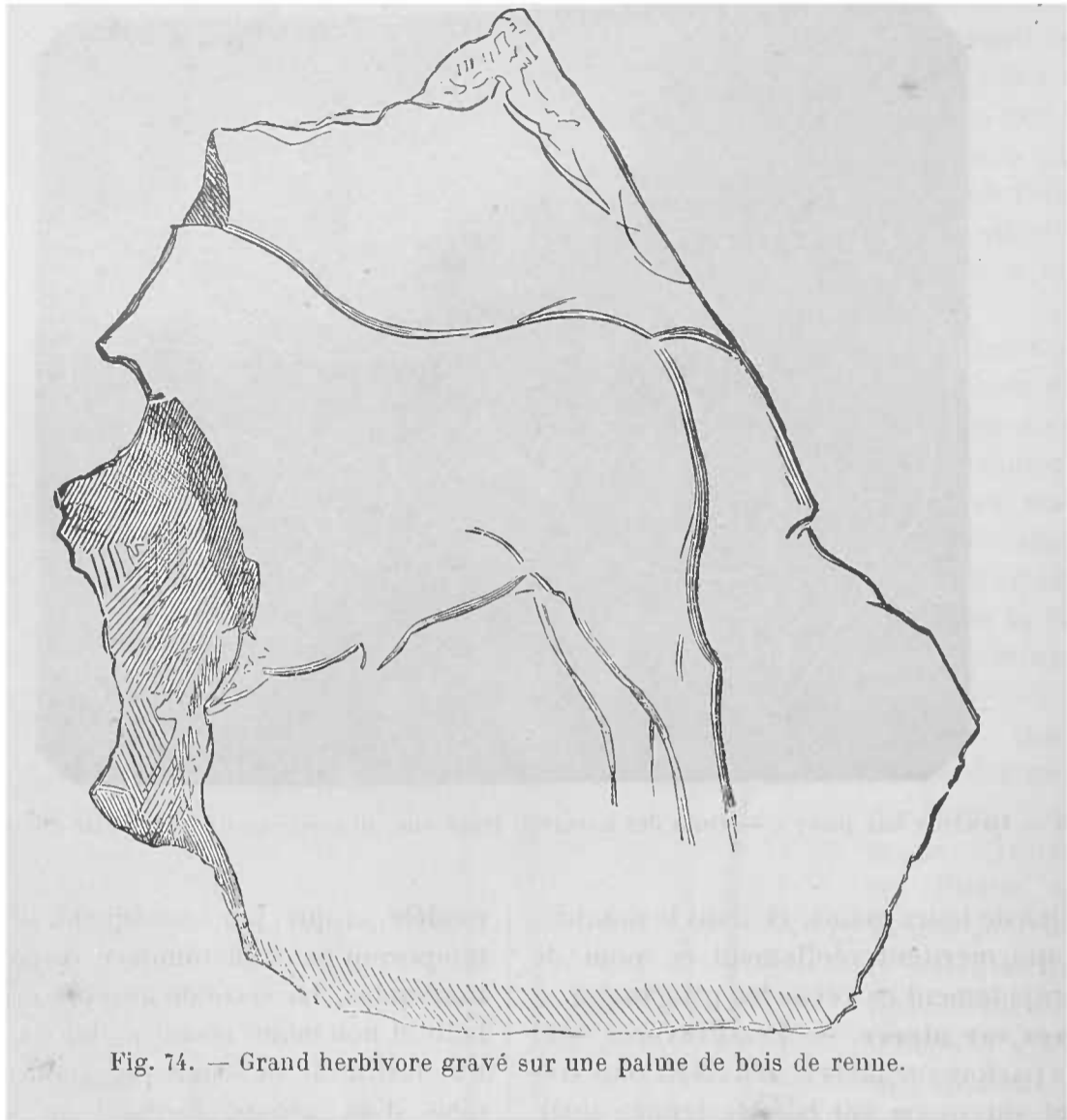


Fig. 74. — Grand herbivore gravé sur une palme de bois de renne.

bien autrement considérable de gravures sur os. Plus d'un des instruments dont il a été question en portent des spécimens ; les autres se voient sur des pendeloques, sur des plaquettes d'os, considérées comme des amulettes, sur des côtes, des omoplates de mammifères, voire même sur des fragments d'ivoire de mammoth. Le nombre des bois de renne gravés est incalculable.

Le sujet de ces gravures est presque toujours facilement reconnaissable. Parfois, notamment sur les pendeloques, sur les poinçons, les lissoirs et les plaquettes d'os, qui constituaient des marques ou des amulettes, le décor se réduit à un simple dessin géométrique ; ce sont des lignes droites, diversement combinées, qui forment des zigzags, des hachures, des chevrons, des lignes courbes, ondulées, festonnées, etc. Mais souvent aussi le motif est emprunté au règne animal. Il est très rare que les plantes aient été figurées par l'artiste quaternaire ; il est presque aussi exceptionnel de rencontrer l'homme parmi les sujets qu'il a traités.

Les végétaux sont représentés par une fleur

à neuf pétales burinée sur une pointe de sagaie de la Madeleine (Dordogne), par une longue branche garnie de ses feuilles, qui orne un bois de renne trouvé à Veyrier (Savoie) et par quelques autres dessins. « Trois fleurs seulement, dit M. Joly, figuraient dans les vitrines de l'Exposition de 1867. A ce nombre est venue s'ajouter, depuis, la fougère gravée sur un bâton de commandement trouvé dans la station du mont Salève, par MM. Favre et Thioly.

« Enfin, M. Cazalis de Fondouce a vu à la Salpêtrière (Gard) la figure d'un sapin (*abies excelsior*), dessinée à la pointe de silex sur un os plat de *cervus tarandus* (renne). Soit dit en passant, ce fait, joint à d'autres observés par le même auteur, prouve donc que l'homme a chassé le renne en plein Bas-Languedoc, sur les confins de la Provence, à quelques lieues seulement de la mer Méditerranée. »

« Les représentations d'animaux, au contraire, sont au nombre de plus de trois cents. Il est presque toujours possible de déterminer l'animal représenté. Tous les détails caractéristiques de l'espèce, de l'âge, du sexe, sont

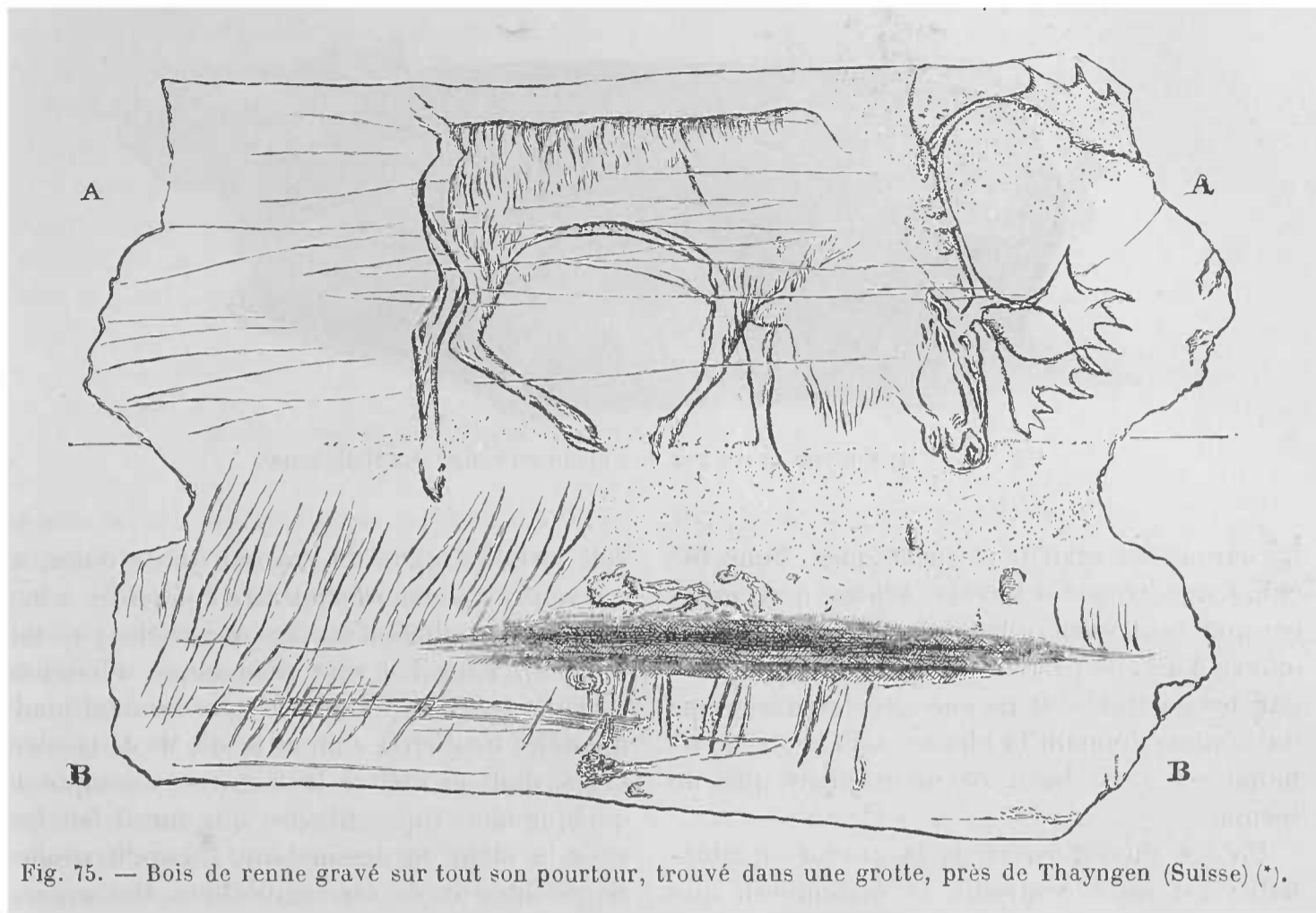


Fig. 75. — Bois de renne gravé sur tout son pourtour, trouvé dans une grotte, près de Thayngen (Suisse) (*).

admirablement rendus. Ils révèlent un profond esprit d'observation, un sentiment exquis de la nature. Plusieurs de ces dessins sont supérieurs aux illustrations de quelques-uns de nos livres d'histoire naturelle, et il faut avouer que plus de la moitié des copies qu'on a faites de ces œuvres pour les publier sont au-dessous des originaux. Ce fait est tout à fait l'éloge des artistes primitifs. » (Cartailhac.)

Les poissons ne sont pas rares parmi ces gravures ; on y reconnaît facilement la truite, le brochet et l'anguille. Lorsque ces images se rencontrent à côté d'autres animaux, elles sont parfois de dimensions fort exagérées : l'artiste ne tenait habituellement pas compte des proportions relatives de ses modèles.

Les reptiles et les oiseaux laissent généralement fort à désirer : seuls les têtards de grenouilles, le coq de bruyère, le cygne et l'oie sont reconnaissables.

Chefs-d'œuvre de la gravure. — Les mammifères sont extrêmement nombreux et souvent gravés avec la plus scrupuleuse exactitude. Toute la faune de l'époque a été figurée, mais le renne se voit plus fréquemment qu'aucun autre animal. Le cheval au repos ou au galop, l'hippopotame, le grand éléphant à toison ou mammoth, le rhinocéros et l'aurochs méritent surtout une mention spéciale.

Les dessins de renne montrent tantôt la tête seule de l'animal, tantôt son train postérieur (fig. 74), mais souvent aussi le mammifère en entier. Le plus beau spécimen, peut-être, a été découvert en Suisse, à Thayngen (fig. 75). L'animal est représenté avec une exactitude et même une hardiesse qui fait croire que l'artiste n'en était pas à son coup d'essai. Le renne est en train de bronter, dans une attitude pleine de vérité. Il a bien la tête un peu large, les oreilles un peu courtes, mais suivant la remarque du professeur Hain, de Zurich, ces caractères peuvent cependant avoir été très fidèlement rendus par l'artiste, qui copiait un animal vivant dans de misérables conditions. C'est ce que montre encore le ventre efflanqué de la pauvre bête, qui dénote en effet que sa faim n'était pas toujours satisfaite. Lorsqu'il n'a que de maigres pâturages pour se nourrir, le renne acquiert tous ces caractères, que l'artiste a saisis et exprimés avec une vérité réellement surprenante. C'est un vrai tableau qu'a exécuté le graveur d'os de la Suisse.

A Laugerie-Basse, M. Hardy a rencontré un dessin qui rend avec une vraie perfection tous

(*) L'artiste a supposé le bois déroulé pour montrer l'ensemble de l'image. — AA, côté qui porte la figure du renne ; BB, face opposée, paraissant porter du gazon et une petite mare.

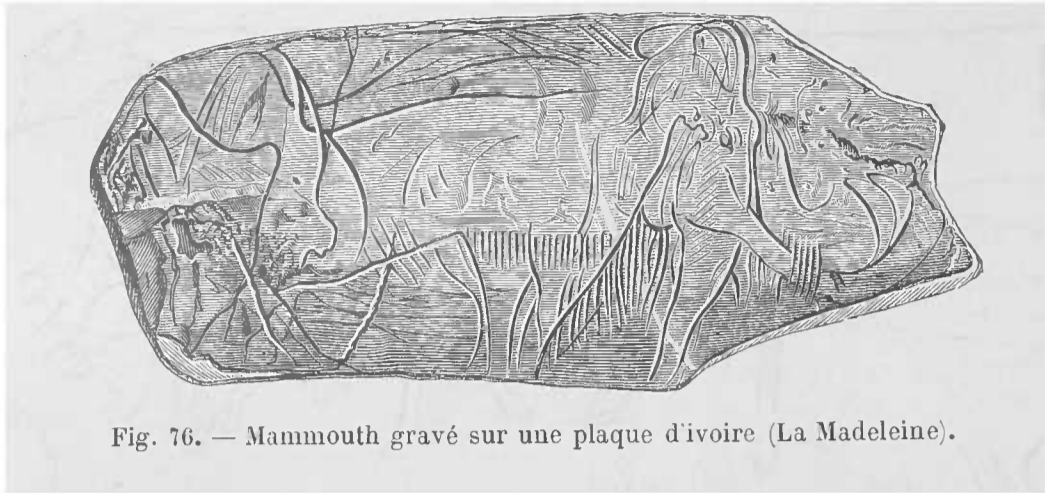


Fig. 76. — Mammouth gravé sur une plaque d'ivoire (La Madeleine).

les caractères sexuels et spécifiques d'une biche. L'ours trouvé à Massat (Ariège) nous montre non seulement un dessin fidèle, mais une œuvre d'art; les parties ombrées sont indiquées par des hachures. Dans une scène représentant un homme donnant la chasse à l'aurochs, l'animal est aussi beau de mouvement que de formes.

Un des chefs-d'œuvre de la gravure quaternaire est sans contredit le mammoth que M. Ed. Lartet découvrit en 1864, à la Madeleine (fig. 76). Exécutée sur une plaque d'ivoire de cet éléphant, la figure nous donne l'idée la plus exacte de ce grand proboscidien. C'est ce qu'il est permis d'affirmer maintenant qu'on a rencontré l'animal entier conservé dans les glaces de la Sibérie, avec sa chair et sa peau recouverte de poils. Il me suffira, pour juger la valeur du dessin quaternaire, de rappeler que le professeur Brandt le déclare plus exact que celui fait, en 1806, par un commerçant russe, qui avait dessiné d'après nature le mammoth découvert à cette époque.

S'il fallait d'autres preuves de la fidélité avec laquelle l'homme de Cro-Magnon copiait ses modèles, je pourrais rappeler encore que c'est un dessin quaternaire qui a permis d'affirmer l'existence ancienne, dans l'Europe occidentale, de l'antilope saïga, dont on n'avait pas encore trouvé les restes fossiles.

Esquisses humaines. — Ces artistes, si habiles lorsqu'il s'agit de représenter des animaux, ne s'attaquent que rarement à l'homme. Quand ils s'y hasardent, ils ne produisent que des dessins grotesques, sans proportions. L'homme gravé sur un bâton de commandement trouvé à la Madeleine, la femme enceinte découverte par l'abbé Landesque, le chasseur d'aurochs lui-même, le plus beau dessin de forme humaine qui, d'après M. Élie Massénat,

soit sorti des mains du graveur quaternaire, ne peuvent en aucune façon être comparés à bon nombre des chefs-d'œuvre auxquels j'ai fait allusion. Faut-il y voir un manque d'habileté de l'artiste? L'hypothèse est absolument inadmissible. Peut-être, comme le dit M. de Quatrefages, doit-on mettre le fait sur le compte de quelque idée superstitieuse qui aurait fait hésiter la main du dessinateur, lorsqu'il voulait représenter un de ses semblables. Ces superstitions existent encore chez plus d'une population sauvage de notre époque.

Groupes d'animaux. — Ce n'était pas seulement quand il s'agissait de dessiner un être humain que nos artistes se montraient quelque peu maladroits; ils ne savaient pas grouper leurs animaux. Le plus souvent, ils se contentaient d'aligner leurs sujets en file, et représentaient tous les animaux à peu près de la même grandeur, quels qu'en fussent d'ailleurs le sexe, l'âge et l'espèce. Il leur arrivait même de renverser les proportions de leurs modèles et de donner à une anguille ou à une tête de cheval des dimensions plus considérables qu'à un homme. Enfin, on observe parfois un mélange de têtes et d'animaux ébauchés, les uns dirigés dans un sens, les autres dans un autre. Certaines esquisses sont traversées par les pattes d'une autre bête, dont on ne voit ni le corps ni la tête. C'est ce qui a fait dire à M. G. de Mortillet que nous nous trouvions en présence de l'enfance de l'art, mais il ajoute, avec raison, que ce n'est pas un art d'enfant.

En effet, les artistes quaternaires étaient doués d'un profond esprit d'observation; plusieurs de leurs dessins sont supérieurs, nous le répétons, aux illustrations de quelques-uns de nos livres d'histoire naturelle.

Procédé opératoire des graveurs. — D'un autre côté, leurs procédés n'étaient pas ceux

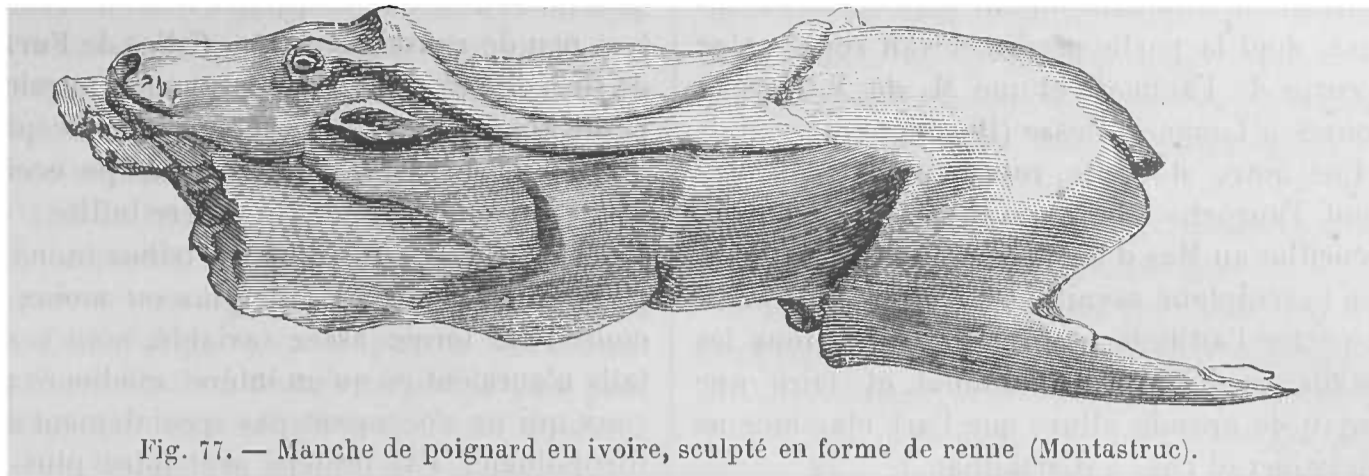


Fig. 77. — Manche de poignard en ivoire, sculpté en forme de renne (Montastruc).

des enfants : ils dessinaient à la façon de nos artistes modernes et esquissaient leurs images avant d'en tracer les contours définitifs. Un cheval au trot, figuré sur un morceau d'omoplate trouvé à Laugerie-Basse, est bien instructif à cet égard. On voit encore la première esquisse de l'animal, tracée en traits peu profonds. Le dessinateur, non satisfait de son ébauche, qui révèle pourtant des qualités sérieuses, a corrigé certains détails ; les jambes ont été dessinées plusieurs fois. Le contour définitif est nettement indiqué par un trait plus profond que les autres. Un simple grattage aurait fait disparaître les lignes superficielles, et il ne serait resté qu'une image d'une vérité et d'une allure qui font honneur à l'artiste.

Sculptures. — Les sculptures de l'époque de La Madeleine ne sont pas moins remarquables que les gravures, elles montrent les mêmes qualités chez l'artiste. Il savait, d'ailleurs, choisir avec discernement les substances qui lui convenaient pour ses œuvres. Tout d'abord, il lui fallait des fragments d'une certaine épaisseur, pour obtenir des reliefs suffisants ; aussi dédaigna-t-il les os plats, qui servaient fréquemment au graveur, et il les remplaça par le bois de renne et l'ivoire de mammoth. Ces matières premières, en même temps qu'elles se laissaient entailler par les outils de silex, présentaient assez de solidité pour permettre au sculpteur de donner de la netteté à ses œuvres.

Les sculptures quaternaires sont tantôt des demi-bosses, tantôt des rondes-bosses ; parfois encore on rencontre un genre spécial qui résulte de l'adossement de deux demi-bosses sur le même fragment. A Laugerie-Basse, M. Massénaat a trouvé des têtes de loup et de renne appliquées l'une contre l'autre de cette façon.

C'étaient toujours des animaux que sculptait l'artiste quaternaire. Au Mas d'Azil (Ariège), M. Piette a rencontré un cygne triple, disposé

de façon que les trois têtes soient adaptées à un corps unique ; il y a recueilli également une statuette qui n'est pas sans analogie avec le sphinx classique de l'ancienne Égypte.

Mammifères sculptés. — Mais les mammifères ont presque seuls été représentés, et, parmi eux, le renne était celui que l'artiste copiait le plus volontiers. Plusieurs manches de poignard nous le représentent avec une grande exactitude et un remarquable bonheur d'exécution. Le plus beau spécimen est assurément le renne sculpté en ivoire (fig. 77), trouvé à Montastruc (Tarn-et-Garonne). L'animal formait le manche d'un poignard, dont la lame brisée faisait corps avec la poignée. L'artiste nous a donné dans cette œuvre la mesure de son talent. L'animal, représenté avec la plus scrupuleuse exactitude, a le museau relevé de façon que les cornes lui retombent sur les épaules et s'appliquent le long du dos ; les pattes de devant se replient sans effort sous le ventre, comme si l'animal effectuait un saut. Les pattes postérieures, au contraire, sont allongées dans la direction de la lame, qu'elles rattachent ainsi au manche. Rien de plus naturel que la pose du renne, qui montre avec quelle intelligence l'artiste a su adapter la posture de l'animal, sans la violenter, aux nécessités que lui imposait la destination de l'arme qu'il voulait façonner. Ce n'est cependant qu'une ébauche, mais une ébauche qui dénote un réel talent.

Le mammoth a été aussi reproduit en relief, mais parfois assez grossièrement. Un fragment de bois de renne trouvé à Montastruc (Lot-et-Garonne), par M. Peccadeau de l'Isle, représente imparfaitement l'animal que ses défenses recourbées permettent cependant de reconnaître. Une autre statuette, en ivoire, découverte à Bruniquel (Tarn-et-Garonne) n'est guère plus soignée. Il n'en est pas de même de la tête de mammoth, habilement sculptée sur

un bâton de commandement, malheureusement brisé, dont la partie perdue devait représenter le corps de l'animal, et que M. de Vibraye a trouvée à Laugerie-Basse (Dordogne).

Une autre statuette, représentant probablement l'aurochs, également brisée en partie, recueillie au Mas d'Azil par M. Piette « montre que le sculpteur savait aussi isoler les jambes, respecter l'attitude naturelle, graver tous les détails extérieurs de l'animal et faire une œuvre de grande allure que l'art classique ne désavouerait pas. » (Cartailhac.)

M. Piette a récemment découvert dans la même grotte deux pièces plus surprenantes encore; ce sont des têtes en bas-relief, figurées sans la peau, de véritables pièces anatomiques, en somme. Eh bien, comme le graveur, ce sculpteur, qui paraît ne reculer devant aucune difficulté, est d'une insigne maladresse lorsqu'il veut faire un être humain. Plusieurs pièces de ce genre sont si informes qu'il faut beaucoup de bon vouloir pour y reconnaître un enfant au berceau (Lartet et Christy) ou un homme accroupi (abbé Landesque). Seule, peut-être, la Vénus impudique, trouvée par M. de Vibraye à Laugerie-Basse, ne se prête pas aux mêmes doutes. Sculptée dans un morceau d'ivoire, sans tête, sans bras et sans pieds, elle ne laisse pas que d'être reconnaissable; mais l'artiste a abouti à produire une caricature.

Peinture. — Pour terminer ce qui a rapport à l'art quaternaire, il me faudrait dire deux mots de la peinture. Nous savons aujourd'hui que l'homme de Cro-Magnon cultivait aussi cette branche de l'art, et M. Piette nous en a fourni la preuve. Dans les Pyrénées, au milieu de dépôts franchement quaternaires, il a recueilli des galets, qui portent des taches rouges symétriques, des lignes parallèles ou entrecroisées, et quelques autres dessins très simples, peints avec du peroxyde de fer. Assurément ces figures n'ont rien de bien décoratif; mais nous ne savons pas si l'artiste quaternaire a exécuté, en peinture, des tableaux comparables à ses chefs-d'œuvre gravés. Le temps n'a guère dû respecter les travaux de cette nature, et il a fallu, pour que le peintre pyrénéen nous transmitt ses œuvres, qu'il employât comme couleur la substance que je viens de citer; c'est un produit parfaitement fixe, qui ne peut subir aucune transformation.

Les autres races quaternaires. — Nos ancêtres de l'époque paléolithique nous sont maintenant connus. J'ai négligé avec intention

quelques races sur lesquelles nous n'avons que fort peu de renseignements. Celles de Furfooz, de Grenelle et de la Truchère nous auraient à peine appris que les hommes dolichocéphales n'avaient pas seuls occupé l'Europe occidentale pendant l'âge de la pierre taillée; elles nous auraient montré d'autres tribus humaines, peu nombreuses, à crâne plus ou moins raccourci, de forme assez variable, mais ces détails n'auraient eu qu'un intérêt médiocre pour ceux qui ne s'occupent pas spécialement d'anthropologie. J'ai préféré m'étendre plus longuement sur la race de Cro-Magnon, si bien connue déjà, et qui a joué un rôle si important non seulement en Europe, mais dans une grande partie du nord de l'Afrique. Le lecteur a pu voir que cette race industrielle et artiste était déjà arrivée à un degré de civilisation que nous ne rencontrerons pas toujours chez les tribus sauvages qui vivent à notre époque.

III. — LES RACES DE L'ÉPOQUE DE LA PIERRE POLIE.

1. Changements dans le milieu. — Les nouvelles races humaines.

Climat, faune et flore. — A l'époque où nous sommes arrivés, le climat subit de nouvelles modifications. Petit à petit les glaciers se retirèrent et finirent par se localiser sur les hautes montagnes où nous les voyons actuellement. Les rivières s'étaient elles-mêmes retirées au fond des vallées, en laissant à découvert des terrains où prirent naissance de nombreux végétaux. Les plantes du début de notre époque, lorsqu'elles s'accumulèrent dans des dépressions du sol, se transformèrent en tourbe. C'est alors qu'ont commencé à se remplir ces marais tourbeux dont il a été question plus haut. Bien que la formation de la tourbe continue de nos jours, il est certain que le phénomène n'a jamais eu autant d'intensité qu'au commencement de l'époque géologique actuelle.

En même temps que le climat se modifiait, la flore et la faune éprouvaient elles-mêmes des changements notables. Les animaux qui vivaient pendant l'époque quaternaire n'ont pas tous pu s'accommoder du nouvel état de choses. L'urus et l'aurochs ont quitté l'ouest de l'Europe et périçlitérent rapidement; le mammoth ou éléphant à toison avait à peine at-

tendu la fin de la période glaciaire pour émigrer vers le nord-est. Il a fini par gagner la Sibérie, où ses derniers représentants se sont éteints. L'antilope saïga s'est dirigé dans la même direction; l'ours féroce, le bœuf musqué et le cerf du Canada ont émigré vers le nord-ouest. Le renne, le renard bleu, le glouton, et quelques autres espèces, se sont retirés vers le nord et ont fini par gagner peu à peu les régions boréales, où ils ont trouvé à peu près le climat que leur offrait jadis notre contrée. Enfin, le bouquetin, le chamois, la marmotte, sans accomplir d'aussi grandes migrations, se sont réfugiés sur les sommets des montagnes élevées.

Pendant que ces espèces abandonnaient les régions où elles prospéraient antérieurement, d'autres continuaient à vivre chez nous, notamment le cheval, le cerf, l'ours vulgaire et le loup. C'est au début des temps actuels qu'on voit apparaître la plupart des espèces animales qui nous entourent, et un grand nombre d'entre elles ont vécu, dès cette époque, à l'état de domesticité.

Races humaines anciennes. — En voyant tant de mammifères émigrer au début des temps actuels, on est porté à se demander si les races humaines qui vivaient pendant l'époque quaternaire dans l'ouest de l'Europe n'ont pas elles-mêmes abandonné nos régions. J'ai déjà dit qu'une partie des hommes de Cro-Magnon avaient gagné des contrées nouvelles, mais un bon nombre d'individus ont continué à vivre sur leur ancien sol. Nous en avons la preuve dans ce fait que leurs restes ont été retrouvés sur plusieurs points de la France, notamment dans des grottes et des dolmens de la Lozère. Quelques-uns de ces squelettes provenaient de sujets tués par des flèches armées de pointes en silex d'un type tout nouveau; les armes qui leur avaient donné la mort avaient parfois pénétré dans leurs os, où elles sont restées. Or les pointes de flèches dont il s'agit étant incontestablement de l'époque néolithique, il est hors de doute que la race de Cro-Magnon a continué à vivre chez nous après la fin des temps quaternaires.

Nouveaux types humains. — Migrations néolithiques. — Les autres races anciennes ont également laissé des preuves de leur existence au début de notre époque géologique. Mais il est aussi indiscutable que beaucoup de types nouveaux ont fait leur apparition pendant la période de la pierre polie. Les uns présentaient

un crâne étroit et très allongé, en même temps qu'une face haute et peu large; les autres avaient le crâne large et court et la face basse, en même temps que très développée dans le sens transversal.

On ne saurait supposer un instant que ces races nouvelles aient pris naissance sur place, car le milieu n'aurait pu produire à la fois deux types absolument opposés. D'ailleurs, on voit apparaître successivement une foule de tribus, qui présentent les caractères les plus variés. Avec ces nouvelles races se montre une civilisation inconnue auparavant; nous nous en occuperons plus loin. Qu'il me suffise, pour le moment, de signaler le polissage des instruments en pierre (fig. 78), l'élevage d'animaux domestiques et la culture des céréales. Eh bien, cette civilisation qui apparaît brusquement chez nous vers les premiers temps de notre époque géologique existait plus anciennement en Asie. Les habitants de cette contrée, d'après M. de Quatrefages, avaient marché beaucoup plus rapidement que nos ancêtres européens dans la voie du progrès. « A une époque qu'il est encore impossible de déterminer, dit-il, mais qui répond à coup sûr au moins à une partie des temps quaternaires européens, qui peut-être remonte plus haut, ils domestiquèrent le chacal d'abord, dont ils firent le chien... Puis, poursuivant cette œuvre, qui pouvait seule permettre la formation des grandes sociétés humaines, ils s'assujettirent la chèvre, le bœuf, le mouton, etc., qui nourrirent les constructeurs des dolmens et des cités lacustres.

« En traversant par bien des routes diverses le continent asiatique, les hommes de cette époque n'avaient pas seulement domestiqué des animaux. Ils avaient, en outre, découvert les céréales; ils apprirent à les cultiver. Essentiellement pasteurs, à demi cultivateurs, ils jouirent d'une sécurité presque toujours inconnue aux chasseurs; ils purent réfléchir et développer leurs industries. C'est alors qu'ils perfectionnèrent leur industrie et polirent leurs haches. »

N'est-il dès lors pas tout naturel de penser que les races qui apparurent chez nous à l'âge de la pierre polie sont venues de ce continent asiatique, où existait déjà toute cette civilisation qui se montre tout à coup dans l'ouest de l'Europe? D'autres faits pourraient encore être invoqués à l'appui de cette manière de voir. Je rappellerai que parmi les animaux domestiques que possédaient les hommes néolithiques, il se

trouve un certain nombre d'espèces d'origine asiatique. J'ajouterai qu'ils ont cultivé le blé, et que cette plante a été également importée d'Asie. Tout nous conduit donc à regarder cette contrée comme le point de départ des émigrants qui ont envahi l'Occident après les temps quaternaires. La multiplicité des races de l'époque néolithique doit faire penser que tous les envahisseurs ne sont pas partis exactement du même point.

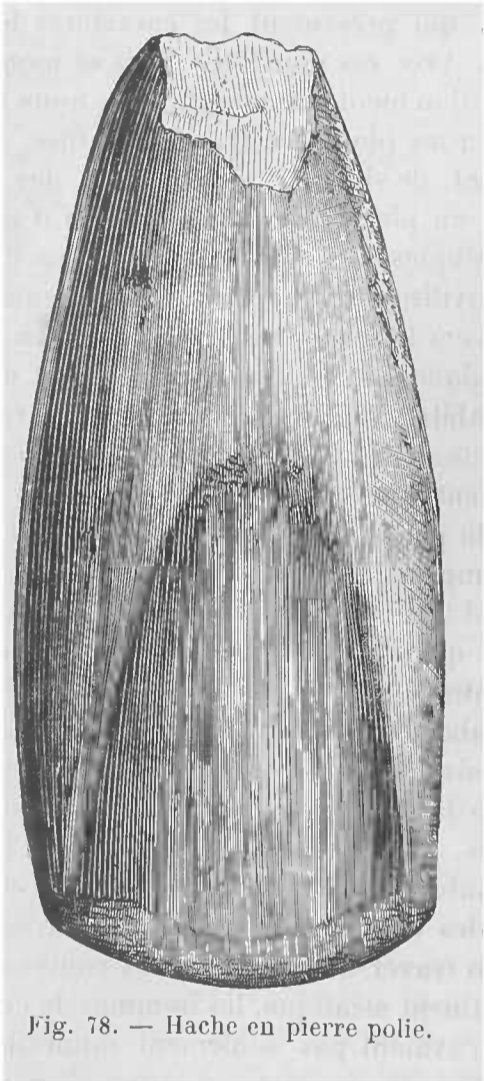


Fig. 78. — Hache en pierre polie.

Des tribus diverses sont venues disputer le sol à nos premiers ancêtres. Ces hommes, qui polissaient la pierre, ne furent même pas ceux qui atteignirent les premiers nos régions. Il arriva d'abord des tribus peu industrieuses, sans animaux domestiques et sans notions agricoles. En admettant les migrations dont il vient d'être question, le fait s'explique d'une façon toute simple. « Autour des peuples qui polissaient leurs haches et élevaient des troupeaux, dit M. de Quatrefages, il en était d'autres, tout au moins dans la direction du couchant, qui gardaient les industries rudimentaires des temps passés et dont un certain nombre n'avaient pas même le chien.

« Lorsque les premiers s'ébranlèrent pour

gagner l'Europe, ils ne purent que refouler et chasser devant eux les seconds. Sans doute, les choses se passèrent alors comme elles ont fait dans notre moyen âge ; et c'est de contre-coup en contre-coup que des tribus ne connaissant encore que la pierre taillée arrivèrent avant les hommes néolithiques sur nos côtes occidentales, où elles accumulèrent les *Kjækkenmøddings* pendant l'âge du chien. » Ce serait donc la race des *Kjækkenmøddings* qui serait la première arrivée de toutes celles qui ont fait leur apparition dans l'Europe occidentale depuis l'époque quaternaire.

Guerres. — Il me semble difficile de ne pas admettre les migrations néolithiques. Ce furent sans doute les envahisseurs qui forcèrent une partie de nos tribus quaternaires à émigrer de leur côté. Les invasions, en effet, ne furent pas toujours pacifiques ; peut-être même ne le furent-elles dans aucun cas. Je montrerai plus loin que les nouveaux venus avaient des mœurs belliqueuses, et il est certain que les vieux habitants de notre sol ne se sont pas laissés supplanter sans résistance. J'ai déjà fait allusion à des découvertes bien concluantes à cet égard. Dans la Lozère, M. le docteur Prunières a trouvé, dans des grottes, des squelettes présentant le type des chasseurs de renne de l'époque de La Madeleine. A proximité, il a rencontré, dans des dolmens, c'est-à-dire dans des chambres sépulcrales construites par les envahisseurs, les restes de ceux-ci, qui différaient considérablement des premiers par leurs caractères physiques. Or, je l'ai dit, plusieurs cadavres des grottes portaient dans leurs os les pointes de flèches qui leur avaient donné la mort, et ces armes offraient toutes les apparences de celles des individus qui reposaient dans les dolmens. Les relations entre les deux races étaient donc si peu pacifiques qu'elles s'entretenaient.

M. le baron J. de Baye a également trouvé, dans des sépultures néolithiques, des vertèbres humaines (fig. 79 et 80) et d'autres os portant encore les pointes en silex, qui avaient pénétré profondément dans leur épaisseur.

Croisements. — Nous ignorons combien de temps durèrent les hostilités. La paix finit par se conclure, et des alliances s'opérèrent entre les ennemis. Ces croisements donnèrent naissance à de nombreux métis dont les restes, facilement reconnaissables à leurs caractères mixtes, se retrouvent à côté des types purs. Comme toujours, les plus civilisés imposèrent

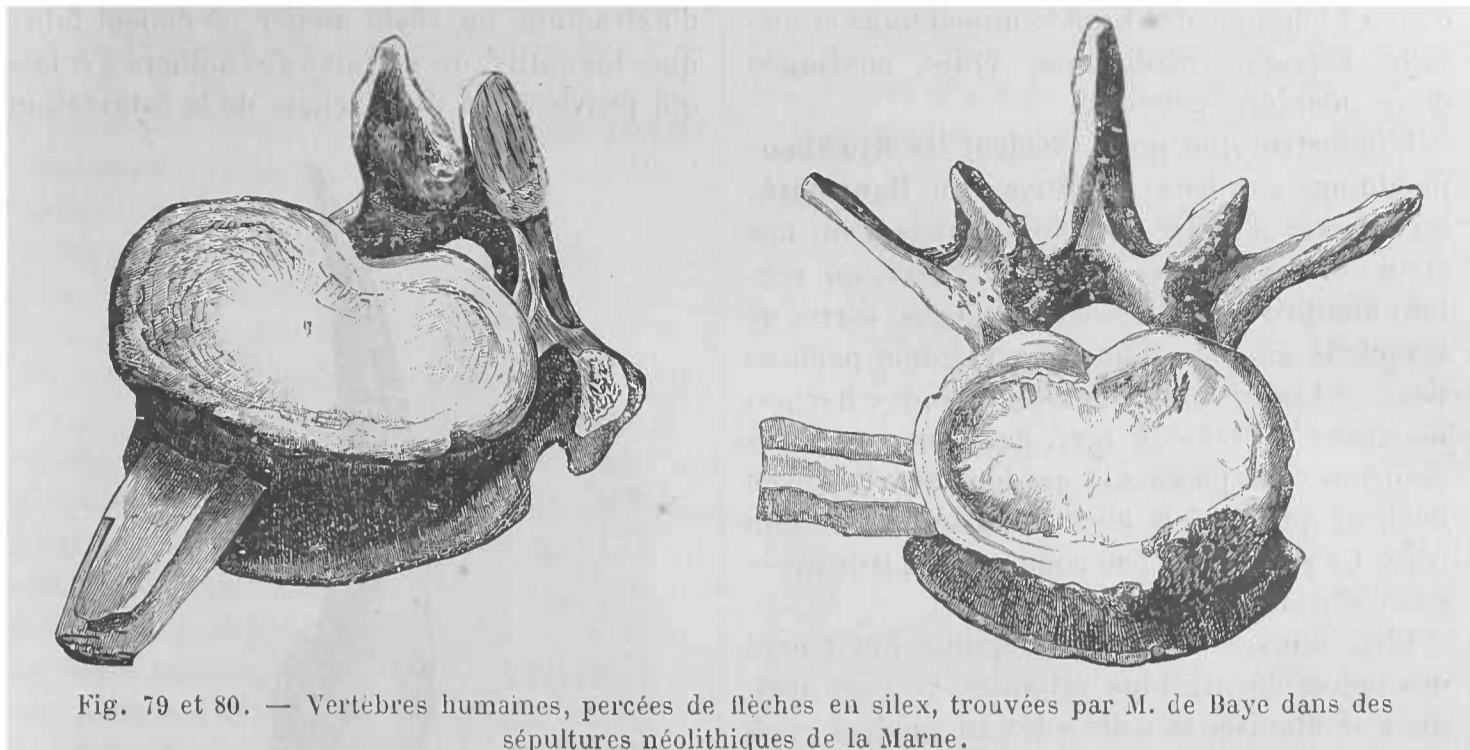


Fig. 79 et 80. — Vertèbres humaines, percées de flèches en silex, trouvées par M. de Baye dans des sépultures néolithiques de la Marne.

leur industrie, leurs mœurs, leurs coutumes à ceux qui n'avaient pas marché aussi vite dans la voie du progrès. Dans le cas présent, c'étaient les envahisseurs qui surpassaient les hommes de Cro-Magnon; aussi ceux-ci acceptèrent-ils la civilisation qu'on leur apportait. Bientôt leurs restes se rencontreront dans des dolmens, à côté de ceux de leurs rivaux.

J'ai signalé, parmi les nouvelles races de l'époque actuelle, des hommes à tête courte, des brachycéphales, comme disent les anthropologistes, et des dolichocéphales (à tête allongée). Il est encore bien difficile de dire lequel de ces deux types est arrivé le premier. Pourtant quelques observations tendraient à faire croire que ce furent les brachycéphales. Dans la Lozère, c'étaient des individus à tête courte qui luttaient contre les hommes de Cro-Magnon; dans les Kjœkkenmœddings du Portugal, M. Cartailhac a trouvé des brachycéphales mêlés à des individus qui présentaient un grand nombre des caractères physiques de nos vieux chasseurs de renne quaternaires. Il ne faudrait pas cependant trop se hâter de conclure, car il se pourrait bien que sur un point de l'Europe les brachycéphales fussent arrivés avant les dolichocéphales, tandis que le contraire se serait produit ailleurs.

Ce qui précède démontre que l'Europe occidentale n'a pas cessé d'être habitée au début de l'époque actuelle, comme on l'a souvent prétendu. Les descendants des hommes qui chassaient le renne pendant les temps quaternaires avaient continué à vivre dans les pays occupés

par leurs ancêtres, et les envahisseurs les y ont trouvés. Nous savons même que, dès l'aurore de la période géologique que nous traversons, nos contrées étaient habitées à la fois par des hommes de Cro-Magnon et par des tribus qui ne polissaient pas encore leurs instruments de pierre. On ne saurait donc admettre un *hiatus* qui n'a pas existé.

2. Industrie.

Époque des Kjœkkenmœddings. — La période qui s'est écoulée depuis le début de notre époque géologique jusqu'au moment où l'homme de l'Europe occidentale s'est servi pour la première fois d'instruments en métal a été de longue durée. Il faudra certainement subdiviser cette période en plusieurs époques secondaires; mais, jusqu'à ce jour, les éléments font encore défaut pour ce travail. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le polissage de la pierre n'a pas apparue dès l'aurore des temps actuels; l'âge de la pierre polie proprement dit a été précédé d'une époque pendant laquelle l'homme s'est contenté de tailler le silex, comme dans les temps quaternaires. Nous conserverons à cette période le nom d'époque des Kjœkkenmœddings, bien que l'industrie qui la caractérise se rencontre non seulement dans les amas de coquilles situés sur les bords de la mer, mais aussi à l'intérieur des terres. Les découvertes récentes de M. de Pauw, à Spiennes, ont mis la chose en évidence pour la Belgique. Quoi qu'il en soit, dans ce qui va suivre, j'aurai en vue

d'abord l'époque des Kjækkenmøddings et ensuite l'époque néolithique vraie, envisagée d'une manière générale.

L'industrie que nous révèlent les Kjækkenmøddings est très primitive. En Danemark, on trouve, à côté des blocs-matrices ou nucléus, des couteaux et des grattoirs, un certain nombre de haches triangulaires, sortes de tranchets en silex d'une physionomie particulière. « Les instruments d'os sont des haches-marteaux en bois de cerf, des perceurs et des poinçons, des peignes à carder, des bouts de flèches, quelquefois avec des barbelures d'un côté. La poterie est peu commune et très grossière (Cartailhac).

Chez nous, les amas de coquilles ont fourni des objets encore plus primitifs; ce sont quelques os aiguisés et « des silex en général grossièrement taillés, tous de petite dimension et détachés des rares galets de cette roche que l'on trouve le long de la grève. »

Pendant l'époque de la pierre polie, les armes, les outils se multiplient considérablement et, pour les étudier, il faut les diviser par catégories. Je décrirai en premier lieu les instruments de pierre, puis ceux en os et enfin ceux en terre.

Instruments en pierre. — La roche la plus souvent employée par l'homme néolithique pour la confection de ses armes et de ses outils était le silex. L'ouvrier savait reconnaître les meilleures sortes et, pour se les procurer, il ne reculait pas devant des travaux considérables. Ainsi, au Mur-de-Barrez, dans l'Aveyron, MM. Boule et Cartailhac ont rencontré une véritable exploitation minière, avec puits d'extraction et galeries souterraines. Ces couloirs ont été creusés à l'aide de pics en bois de cerf (fig. 81), dont les extrémités se sont souvent brisées dans la roche où elles sont restées. Lorsque le mineur se trouvait en présence d'un bloc de silex trop volumineux, il l'éclatait au moyen du feu, qui a laissé des traces bien manifestes sur plus d'un point.

Des mines de ce genre, exploitées pendant l'âge de la pierre polie, ont été rencontrées à Nointel (Oise), au Petit-Morin (Marne), au Bas-Meudon, près de Paris, à Spiennes (Belgique) et à Cissbury (Angleterre). Il est donc bien démontré que les tribus d'alors ne se contentaient pas des rognons de silex qu'elles trouvaient à la surface du sol.

Ateliers. — Parfois, le silex était travaillé sur place; à Spiennes, on voit, à côté du puits

d'extraction, un vaste atelier où étaient fabriqués les outils; on y trouve des milliers d'éclats, qui proviennent des déchets de la fabrication.

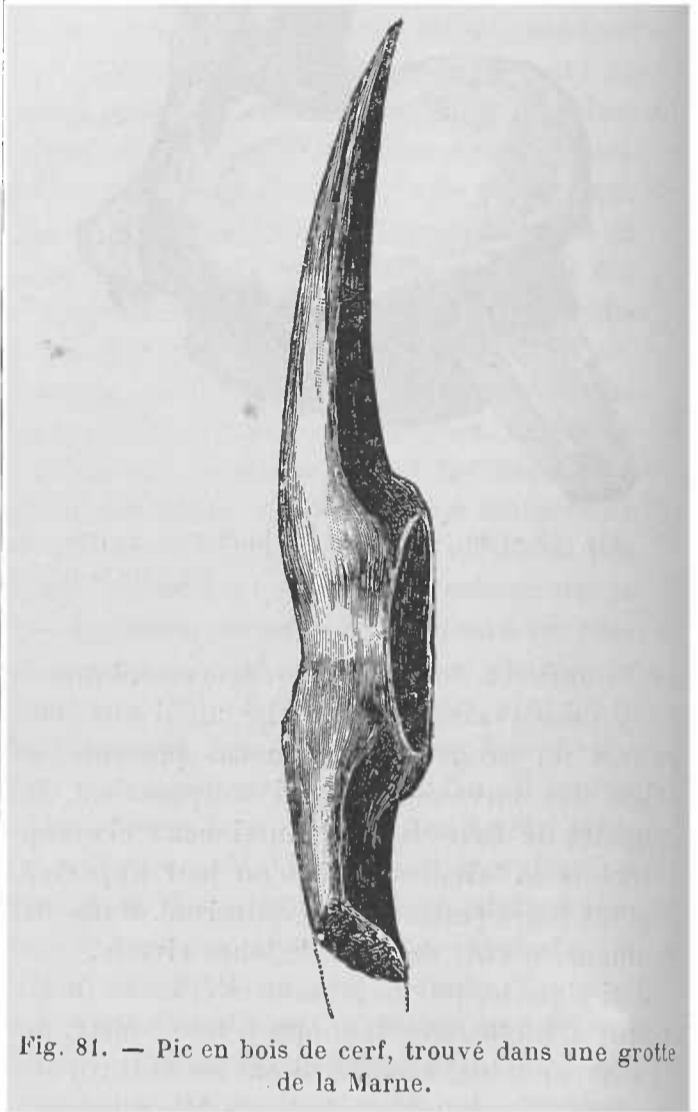


Fig. 81. — Pic en bois de cerf, trouvé dans une grotte de la Marne.

Le plus souvent les blocs étaient emportés au loin et travaillés sur quelque plateau, à proximité de l'endroit qu'habitait la tribu. D'autres fois encore, le travail s'effectuait dans les habitations mêmes.

Commerce. — Dès cette époque, il se faisait un important commerce de silex. Les localités qui, comme le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), possédaient en abondance une roche de bonne qualité, c'est-à-dire un silex qui se laissait diviser en longues lames, fournissaient leurs produits à des tribus souvent fort éloignées. On trouve des instruments en silex du Grand-Pressigny dans la France presque entière. Dans l'atelier de cette commune, on voit une telle quantité de déchets qu'il est impossible d'admettre qu'on n'y fabriquaît des outils que pour les tribus du voisinage; il faut supposer qu'on y travaillait la pierre sur une vaste échelle, et qu'on en exportait des produits ouvrés.

Travail de la pierre. — Il ne faudrait pas se figurer que, pendant l'époque de la pierre

polie, toutes les armes, tous les outils, eussent subi le polissage ; le nombre des instruments usés par le frottement est, au contraire, relativement peu considérable, et la plupart étaient simplement taillés.

Certains outils auraient perdu à être polis, les lames de silex ou couteaux, par exemple. L'arête vive qu'on obtient en éclatant la pierre possède, en effet, un tranchant qu'on lui eût enlevé par le polissage. C'est pour ce motif assurément que jamais, pas plus à l'époque néolithique qu'aux époques antérieures, les couteaux en silex n'ont été frottés sur une autre pierre pour les aiguïser. Il n'y a guère que les haches, les ciseaux et les gouges qui aient subi cette opération ; leur épaisseur explique qu'on ait, par le frottement, cherché à les rendre plus tranchants. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui, au lieu d'être polis sur toute leur surface, ne le sont que dans la partie qui devait être utilisée ; preuve évidente que le polissage n'avait, dans le principe, d'autre but que d'affiler un instrument auquel, à cause de sa destination, on devait laisser une certaine

épaisseur, afin d'en assurer la solidité. Ce fut un véritable luxe d'effectuer ce travail sur toute l'étendue de l'objet, et cependant les haches entièrement polies sont plus communes que celles qui ne le sont que partiellement : l'homme met-

tait donc un certain amour-propre à posséder des instruments bien finis et ne reculait pas devant la besogne que lui occasionnait un tel travail.

Les instruments non polis de l'époque néo-

lithique sont souvent soigneusement retouchés. Le procédé qu'on employait alors pour retoucher la pierre était la pression exercée sur l'éclat au moyen d'un corps dur. Des milliers de tout petits fragments ont parfois été détachés de cette façon d'un objet en silex (fig. 82 et 83). Ces retouches offrent un aspect spécial, qui permet généralement à un archéologue un peu exercé de reconnaître à première vue l'âge d'un instrument. D'ailleurs les types ne sont plus exactement les mêmes qu'aux époques précédentes ; presque seuls le grattoir, le perceur et la scie ont persisté, tout en subissant, dans leur forme, des modifications sensibles.

Outils polis. —

L'outil typique de l'époque néolithique est la hache polie. Ses dimensions varient de quelques centimètres seulement à 40 et 50 centimètres. Pour la fabriquer, on commençait par diviser un bloc de silex, et,

lorsqu'on avait un fragment de la grosseur voulue, on le taillait avec soin pour lui donner la forme désirée (fig. 84). Quand ce travail préliminaire avait été poussé très loin, le polissage se trouvait considérablement simplifié. Aussi,

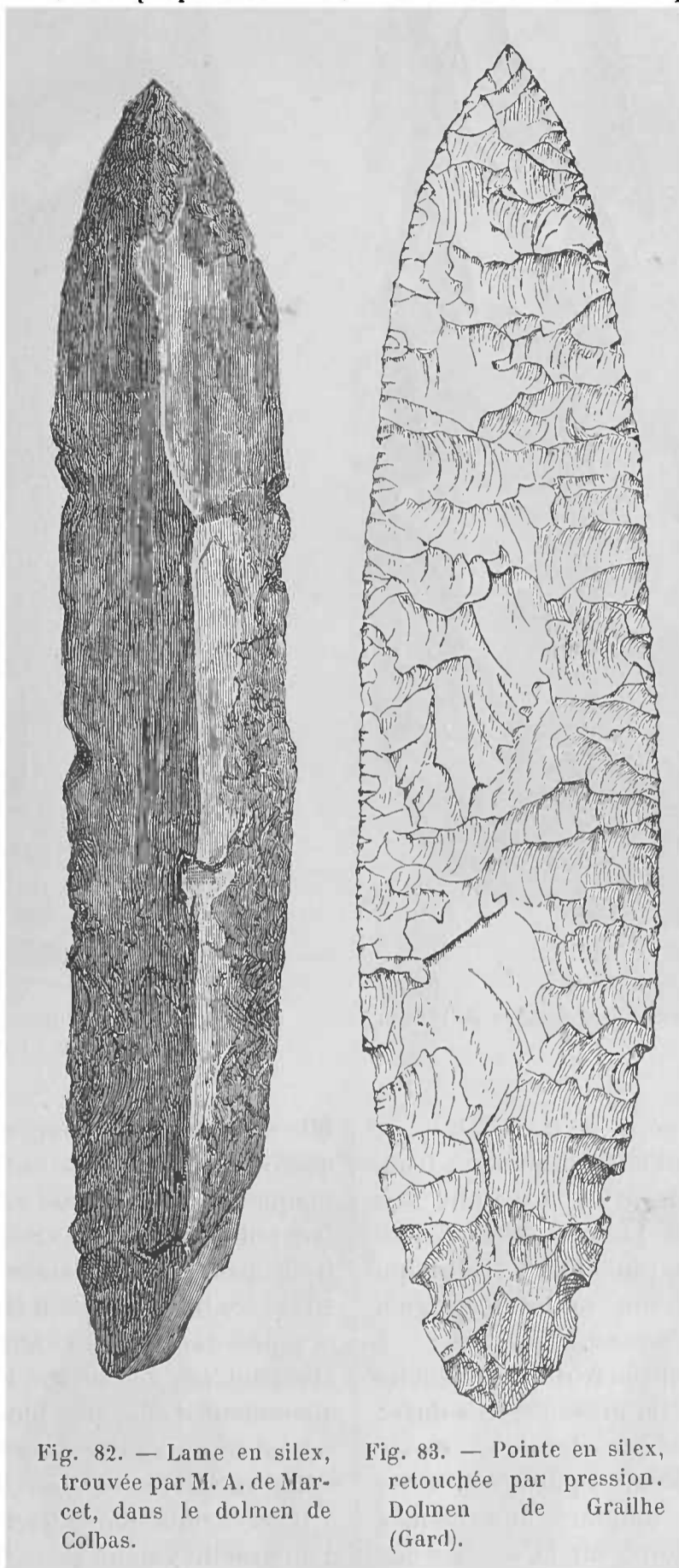


Fig. 82. — Lame en silex, trouvée par M. A. de Marcet, dans le dolmen de Colbas.

Fig. 83. — Pointe en silex, retouchée par pression. Dolmen de Grailhe (Gard).

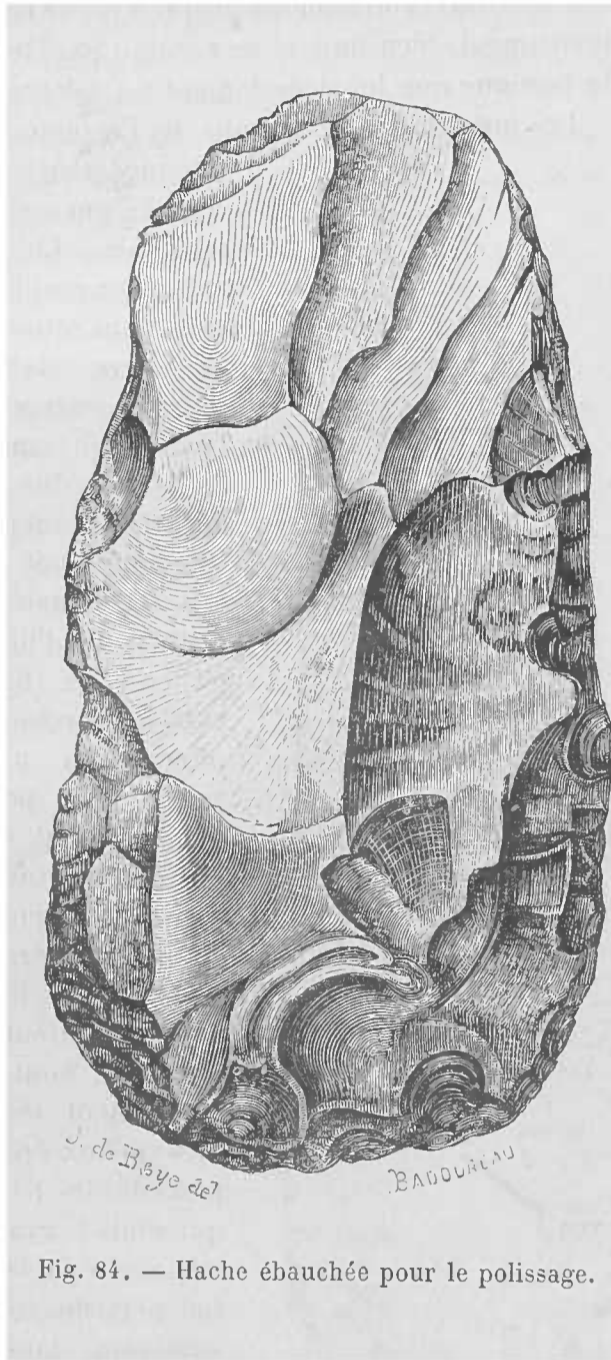


Fig. 84. — Hache ébauchée pour le polissage.

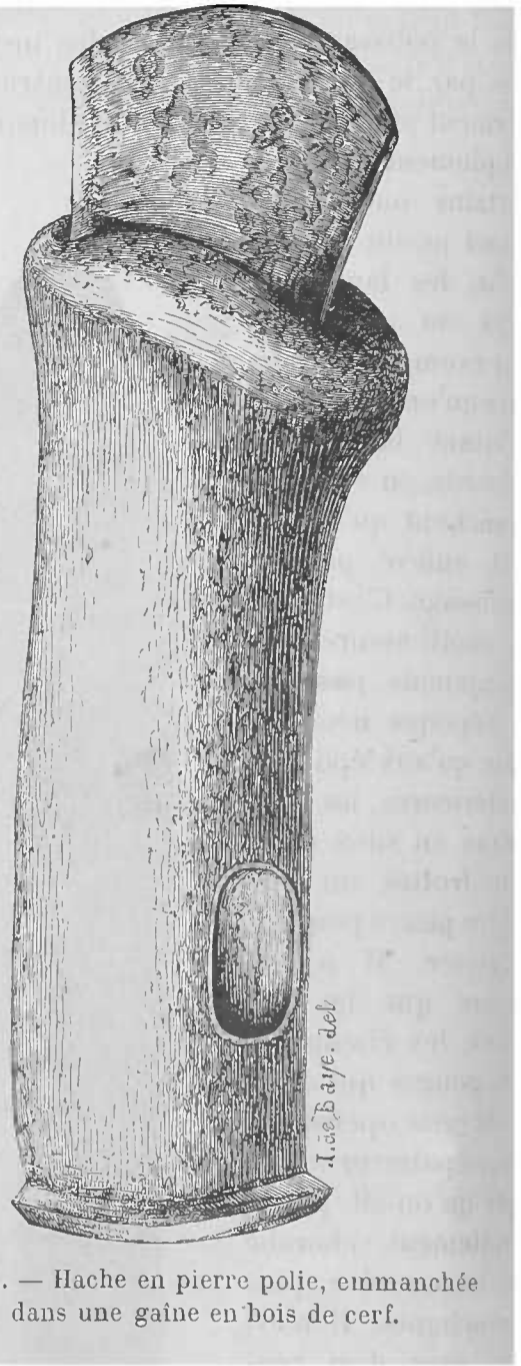


Fig. 85. — Hache en pierre polie, emmanchée dans une gaine en bois de cerf.

en réfléchissant au temps qu'il fallait pour user par le frottement un outil en pierre à fusil, s'explique-t-on le soin qu'on apportait aux ébauches. La partie la plus retouchée était toujours l'extrémité la plus large, celle qui devait former le tranchant, tantôt rectiligne, tantôt régulièrement convexe.

Le polissage était obtenu en frottant l'ébauche sur une pierre siliceuse ou gréseuse très dure; pour faciliter le travail, on devait se servir d'eau et de sable ou de grès pulvérisé. « Le frottement des haches toujours aux mêmes points finissait par produire sur la surface des *polissoirs*, soit de profondes rainures, soit de vraies cuvettes à parois absolument polies par l'usage. Ces *polissoirs* étaient habituellement de gros blocs de grès disséminés ou percant le sol, plus rarement des fragments de grès ou de silex, généralement d'assez grande dimension,

80 centimètres à 1 mètre de côté environ. Quelquefois les *polissoirs* ont la forme de petites plaquettes ou de petites cuvettes en grès à surface polie par l'usage. » Souvent ils ne se rencontrent pas dans les ateliers où l'on taillait le silex; les haches étaient ébauchées sur un point et polies dans un autre atelier, ce qui s'explique aisément par ce fait que les *polissoirs* sont fréquemment d'énormes blocs fixes que l'homme ne pouvait transporter dans l'endroit où il s'était installé pour ébaucher ses pièces.

Il est certain que la hache polie était un objet d'une réelle valeur pour les hommes de l'époque néolithique. Nous en avons d'ailleurs une preuve indiscutable. Souvent, lorsque le tranchant s'était brisé, l'outil était retaillé et parfois poli à nouveau.

J'ai déjà dit que les haches étaient polies tantôt sur toute leur surface, tantôt au tran-



Fig. 86.



Fig. 87.

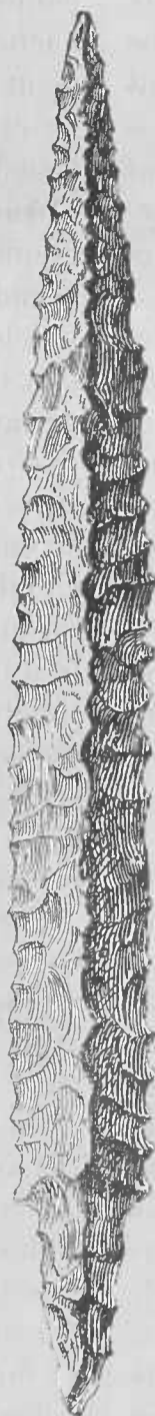


Fig. 90.



Fig. 91.



Fig. 92.

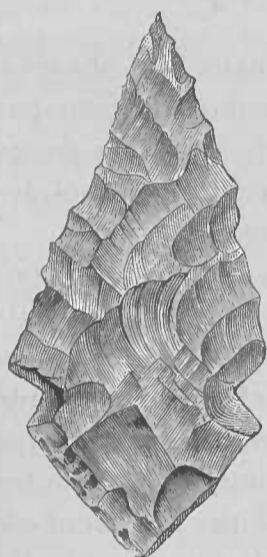


Fig. 88.



Fig. 89.

Fig. 96.

Fig. 98.

Fig. 100.

Fig. 93.

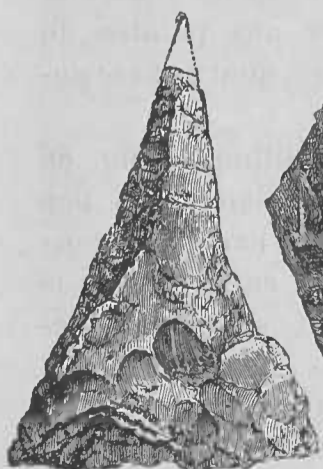


Fig. 94.



Fig. 95.



Fig. 97.



Fig. 99.



Fig. 101.



Fig. 102.



Fig. 103.

Fig. 86 à 95. — Pointes de lances et de flèches de l'époque néolithique.

Fig. 96 à 102. — Flèches à tranchant transversal.

Fig. 103. — Flèche à tranchant emmanché.

chant seul. Leurs formes varient dans de grandes limites : les unes se rétrécissent à peine à l'extrémité mousse, les autres se terminent en pointe de ce côté. Il en est de courtes ; d'autres s'allongent considérablement et prennent la forme de longs triangles à base curviligne. L'épaisseur en est parfois considérable et parfois faible.

La hache polie constituait un outil véritable, qui devait servir à la façon de nos haches modernes. Elle était pourvue d'un manche qui permettait de la manier facilement. L'emmanchure variait d'ailleurs quelque peu selon les types. Celle dont l'extrémité opposée au tranchant se terminait en pointe servait par les deux bouts : elle était fixée par le milieu à l'extrémité d'un bois. La hache, au contraire, qui avait une extrémité obtuse était emmanchée dans une gaine en bois de cerf, percée d'un trou au milieu, pour recevoir le manche en bois (fig. 85).

Le ciseau et la gouge étaient, après la hache, les instruments que l'homme de l'époque néolithique polissait le plus fréquemment. Le premier est un morceau de silex prismatique, habituellement étroit et allongé, soigneusement travaillé au tranchant ; l'autre extrémité est toujours large et épaisse. Cette forme étroite, régulière, est surtout commune en Danemark, mais elle se rencontre aussi chez nous. Parfois le ciseau se rapproche considérablement par sa forme de la hache polie, et, dans une série nombreuse d'objets néolithiques, on trouverait facilement toutes les transitions entre les deux types. Nous pourrions en dire autant de la gouge, parfois longue et d'une largeur uniforme, parfois plus courte et rétrécie à l'extrémité opposée au tranchant, comme la plupart des haches de cette époque. Ce qui caractérise ce dernier outil, c'est la concavité de son tranchant, concavité qui se continue plus ou moins haut sur une face de l'instrument, la face opposée étant, au contraire, convexe. C'est bien, en réalité, une véritable gouge comparable à celle qui se fabrique aujourd'hui en métal. Cependant, la concavité du tranchant n'est jamais considérable, ce qui s'explique par la difficulté de produire une telle forme en silex. Nous connaissons quelques-uns de ces outils provenant du Danemark, qui sont simplement ébauchés ; nous savons par eux que ce n'était pas au moyen du seul polissage que l'ouvrier donnait à l'instrument sa forme caractéristique ; par une taille habile, il l'avait auparavant

entièrement façonné, et il ne lui restait, pour l'achever, qu'à faire disparaître par le frottement les petites arêtes restées entre les éclats. Le ciseau et la gouge étaient polis tantôt au tranchant seul, tantôt sur toute leur surface.

Outils non polis. — Parmi les outils que l'homme ne polissait pas, il s'en trouve un grand nombre qui dénotent chez l'ouvrier une habileté extraordinaire. Quand on examine les blocs ou nucléus du Grand-Pressigny, qu'on désigne vulgairement sous le nom de *livres de beurre*, parce qu'ils en rappellent la forme, on reste émerveillé de la grandeur des éclats qui en ont été détachés d'un seul coup. On connaît, en effet, des lames ou couteaux qui mesurent jusqu'à 43 centimètres de longueur ; il est très fréquent d'en rencontrer qui dépassent 20 centimètres. En général, ils ne présentent pas la finesse de ceux de l'époque quaternaire ; il semble qu'on se soit préoccupé exclusivement de la grandeur de l'outil, et qu'on ait fait fi de la minceur.

Sur beaucoup de ces couteaux, on observe, auprès du talon, un étranglement obtenu par retouche. Il est très probable que cette gorge avait pour but de permettre de fixer solidement la lame sur un manche.

On rencontre parfois de grands éclats allongés comme les couteaux qui ont été merveilleusement retouchés tantôt sur une seule face, tantôt des deux côtés (fig. 90 et 91). L'extrémité en est encore plus soigneusement travaillée que le reste. On les considère comme des pointes de lances. Étant donné le fini que montrent ces pièces, il a fallu beaucoup de temps pour les façonner et ce ne devaient pas être les armes employées journalièrement. Nous connaissons d'ailleurs les pointes de lances usuelles. Elles consistaient en éclats plus courts, taillés plus grossièrement sur une face ou sur les deux à la fois ; on peut les comparer aux pointes du Moustier ou à celles de Solutré, dont la base aurait été tronquée.

Les pointes de flèches néolithiques (fig. 86 à 95) ont une forme triangulaire. Un bon nombre se terminent à la base par un prolongement ou pédoncule, qui entrerait dans la hampe. Ces flèches à pédoncule sont habituellement pourvues de deux petites ailes récurrentes, disposées symétriquement de chaque côté, et qui rappellent les barbelures des pointes de flèches en os de l'époque de la Madeleine.

On connaît depuis assez longtemps déjà des outils taillés avec beaucoup moins de soin, qui

affectent une forme irrégulièrement triangulaire, et dont la base a été convertie en un bord tranchant à l'aide d'un coup sec, qui en a détaché un éclat en biseau. La dimension de ces outils varie entre un centimètre et demi et 20 centimètres. Les plus grands ne sont en réalité que des ciseaux comparables à ceux dont nous venons de parler, quoique plus grossiers ; mais, dans les petits, on a voulu voir des pointes de flèches à tranchant transversal (fig. 96 à 103). Quelques tribus modernes arment encore leurs flèches de pointes en fer qui, au lieu de présenter une extrémité aiguë, forment un tranchant étalé dans le sens transversal, et nous savons que les petits outils en silex dont il s'agit ont quelquefois été utilisés de la même manière. Mais ce n'était pas exclusivement à cet usage qu'ils étaient destinés, et M. Vauvillé en a recueilli dans l'Aisne un spécimen encore introduit dans le petit manche en os dont on l'avait pourvu : les flèches à tranchant transversal ont donc servi également de *tranchets*.

Une des plus belles armes de l'époque néolithique est le poignard en silex (fig. 104). La lame et le manche ont été façonnés dans un même bloc, avec un soin et une habileté incroyables. L'arme rappelle dans son ensemble nos poignards modernes ; il ne lui manque que la garde pour pouvoir leur être entièrement comparée. Sa longueur dépasse parfois 40 centimètres, en Danemark ; la lame d'une minceur telle qu'elle ne mesure pas, dans bien des cas, plus d'un centimètre, représente à peu près la moitié de la longueur totale. Le manche offre un élargissement à son extrémité, de façon qu'il ne puisse pas glisser de la main qui le saisit. Manche et lame sont retouchés avec une telle adresse qu'il serait difficile à la plupart de nos ouvriers modernes de faire une pièce semblable avec leur outillage perfectionné. Les éclats enlevés sont étroits, allongés et si fins qu'on voit à peine les traces qu'ils ont laissées. C'est le Danemark qui a fourni les armes les plus remarquables dans ce genre ; mais, en France, elles ne sont pas très rares, et presque toutes sont fabriquées avec du silex du Grand-Pressigny.

Pour ne citer que les objets en silex les plus caractéristiques de l'époque de la pierre polie, je me bornerai à signaler encore la scie à encoches. C'est un grand éclat rectangulaire, muni de dents sur ses bords les plus longs et d'une encoche à chacune de ses extrémités. Ces deux crans servaient à maintenir l'outil dans

une emmanchure en bois : le fait a été démontré par la découverte, en Suisse, d'une scie de ce genre dont l'emmanchure s'était conservée dans la tourbe.

Quoique je n'aie parlé que d'instruments en silex, l'homme utilisait d'autres roches pour fabriquer des armes et des outils. La nature de

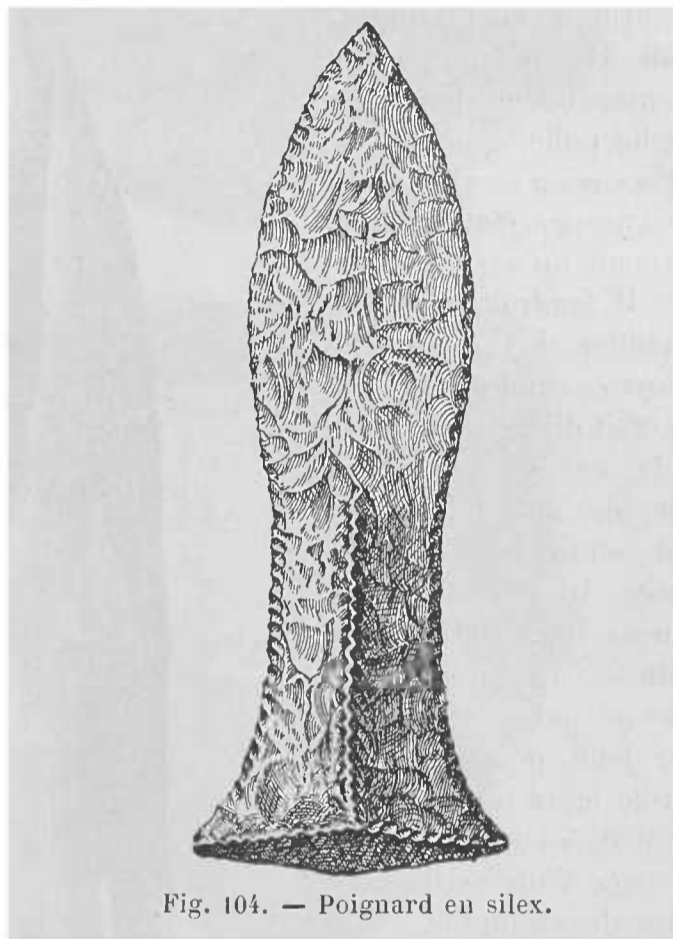


Fig. 104. — Poignard en silex.

la pierre n'ayant qu'une importance relative, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

Instruments en os. — L'industrie de l'os avait singulièrement périclité depuis l'époque de la Madeleine. Pourtant, les cités lacustres ont fourni de nombreux poinçons, des lissoirs, des ciseaux, des pointes et quelques harpons en os ou en bois de cerf. Dans les dolmens, on a recueilli également un bon nombre de ces instruments.

J'ai déjà fait allusion aux pics et aux gaines en bois de cerf qui servaient à emmancher les haches polies. Les premiers (fig. 81) étaient des morceaux de corne taillés en biseau à un bout, terminés généralement par une tête à l'autre extrémité. Un trou pratiqué au milieu, perpendiculairement à l'axe de l'outil, servait à y fixer un manche en bois. Il n'est pas douteux que cet objet ait servi d'outil aux mineurs de l'époque, car non seulement on en a souvent retrouvé la pointe dans les parois des galeries souterraines où elle s'était brisée, mais on a aussi recueilli des outils entiers, abandonnés par les ouvriers dans les mines.

C'était à l'aide d'instruments analogues (fig. 105) que les hommes néolithiques devaient creuser la terre.

Les gaines sont extrêmement nombreuses. Un trou pratiqué suivant l'axe du bois de cerf recevait l'extrémité la plus étroite de la hache. Une deuxième ouverture arrondie, perpendiculaire à la première, était destinée à recevoir le manche en bois. La hache polie, qui pouvait à l'occasion servir d'arme de guerre, était le plus souvent un véritable outil. Il faudrait plutôt la qualifier du nom d'herminette, car le tranchant en était dirigé en travers.

Je ne reviendrai pas sur les manches en os qui servaient pour les petits tranchets et les burins (fig. 106). Il me suffira d'ajouter qu'ils étaient polis aussi bien sur leur pourtour qu'à un de leurs bouts, et que l'autre extrémité était creusée d'une cavité dans laquelle s'adaptait exactement le talon de l'instrument. Enfin, un autre outil devait aussi recevoir un manche, peut-être en os, c'est le grattoir. Les Esquimaux, qui continuent à employer le même instrument, l'emmanchent dans une gaine en corne ou en bois. Il devait en être, jadis, de même chez nous.

Instruments en terre.

Poteries. — Il est possible que l'homme quaternaire de l'Europe occidentale ait fabriqué quelques récipients en argile; les recherches de M. Julien Fraipont, professeur à l'Université de Liège, rendent même le fait très probable. Mais il n'est pas moins certain que l'industrie céramique n'a pris un grand essor qu'à l'époque néolithique. Il n'est guère de stations de l'âge de la pierre polie qui n'aient livré un nombre plus ou moins considérable d'objets en terre.

On a trouvé des disques arrondis, qu'on regarde comme des fusaiöles. Enfilés dans un bois, ces disques constituaient des pesons de fuseaux tout à fait analogues à ceux dont se sont servies beaucoup de populations anciennes, notamment les Péruviens et les Mexicains d'autrefois. Il n'y a donc rien d'in vraisemblable à ce qu'ils aient été des fusaiöles. La chose est d'autant plus admissible que nous savons que les tribus néolithiques savaient filer; elles fabriquaient même des étoffes, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant. Généralement en terre, les pesons de fuseaux se faisaient aussi en pierre.

Les vases néolithiques sont extrêmement nombreux. Il n'est pas besoin de dire que le potier de l'époque ignorait complètement l'usage du tour; aussi ses produits présentent-ils généralement des formes plus ou moins irrégulières (fig. 111). Dans la vallée de la Seine, dans la Marne, etc., les vases sont grossiers et peu symétriques; ils montrent partout l'empreinte des doigts qui les ont façonnés. Leur fond est étroit, à peu près plat, et leur panse légèrement renflée; le sommet en est très peu renversé en dehors, de manière à constituer un rebord à peine indiqué. Dans les Pyrénées, en Provence,

en Portugal au contraire, on a rencontré des vases d'une certaine élégance. Il en est de symétriques, qui affectent la forme de gobelets. D'autres sont munis d'anses rudimentaires, perforées, qui pouvaient servir à les suspendre. Quelques-uns ont, sous le fond, une couronne de petits pieds.

Parmi toutes ces poteries, on en trouve qui présentent des décors. Mais, dans le nord de

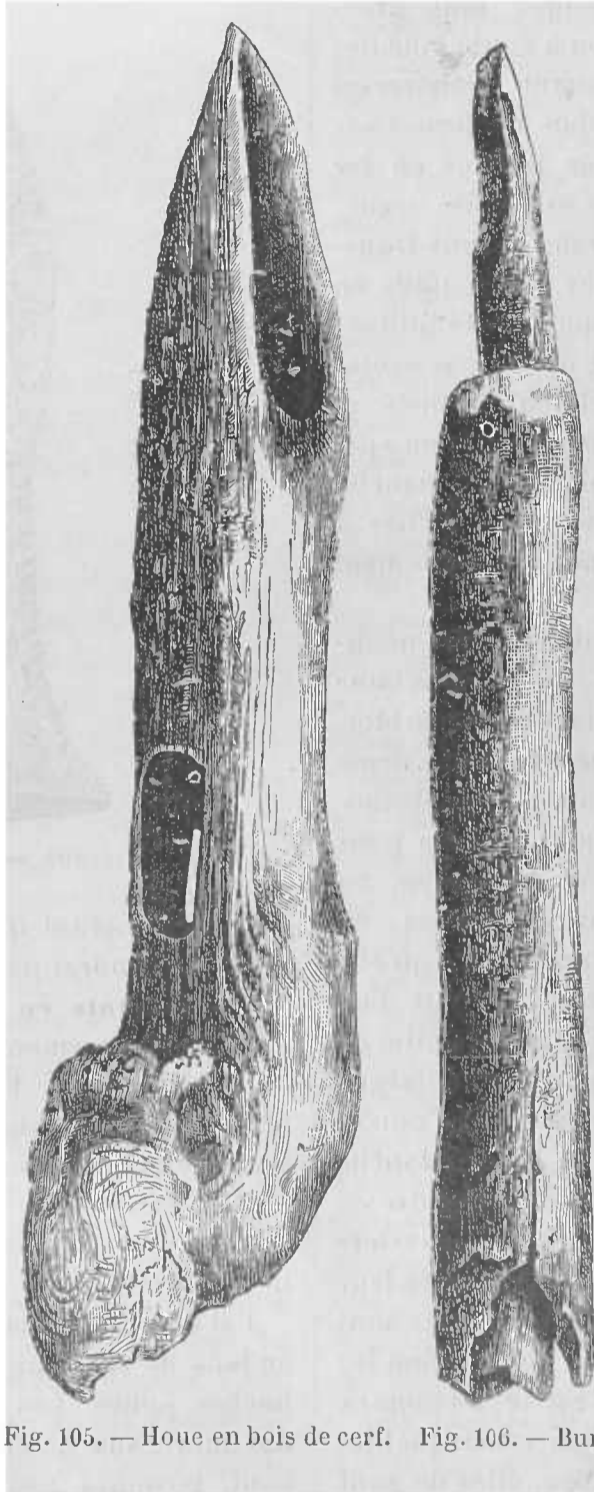


Fig. 105. — Houe en bois de cerf. Fig. 106. — Burin.

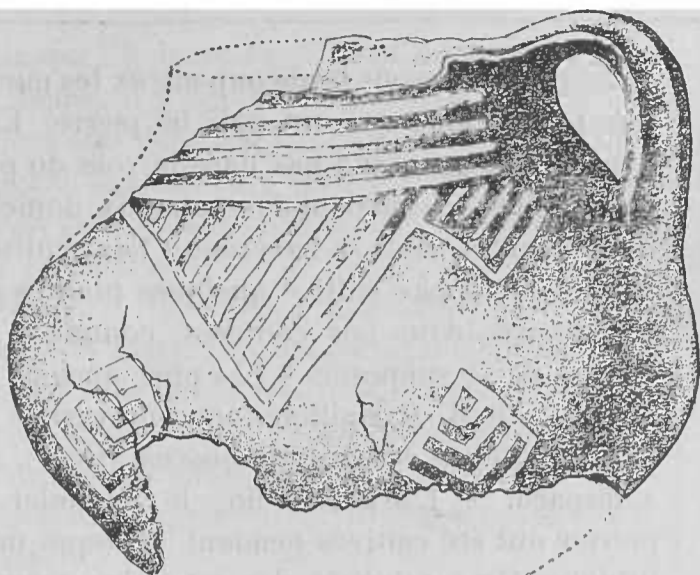


Fig. 107.

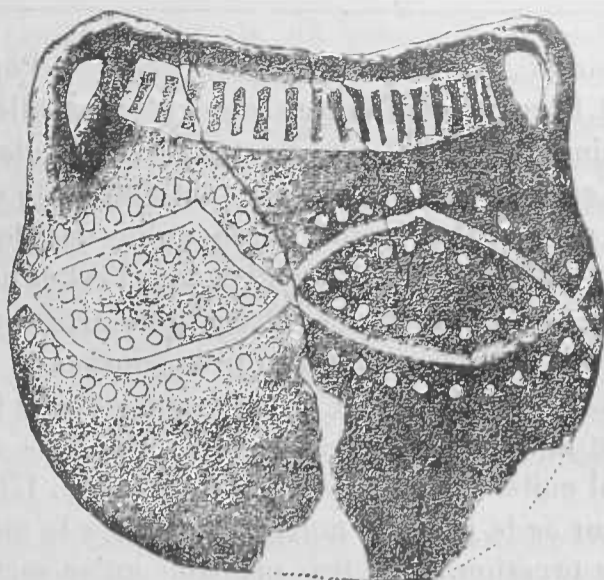


Fig. 108.



Fig. 109.

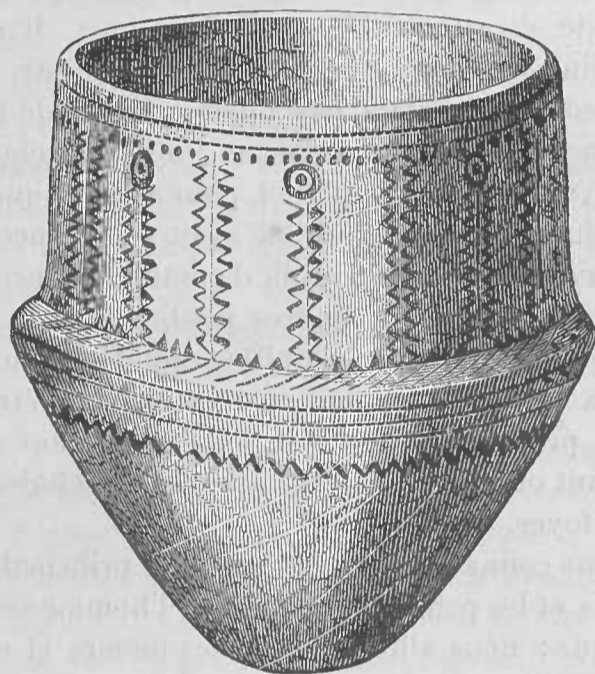


Fig. 110.

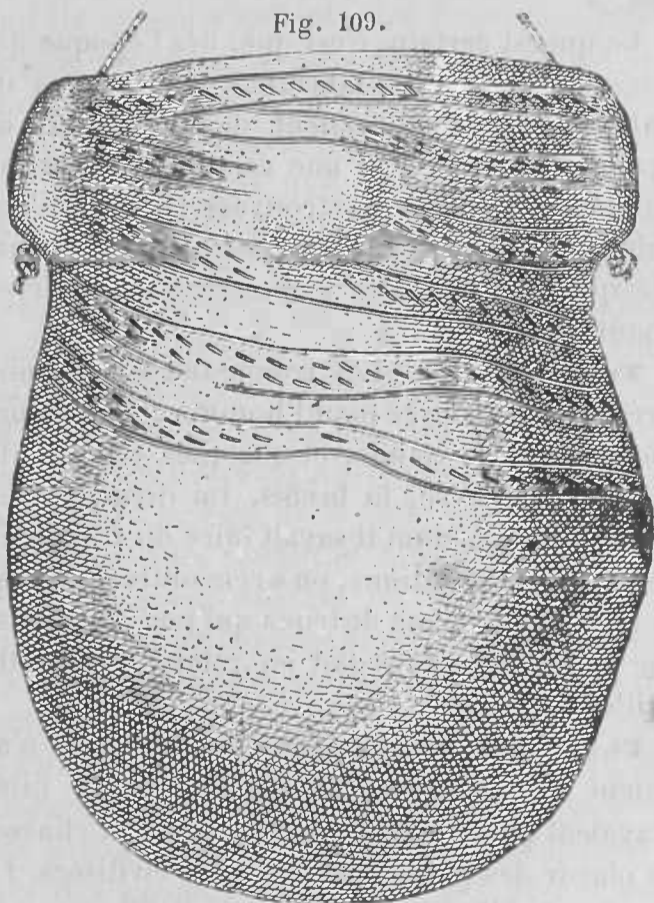


Fig. 111.

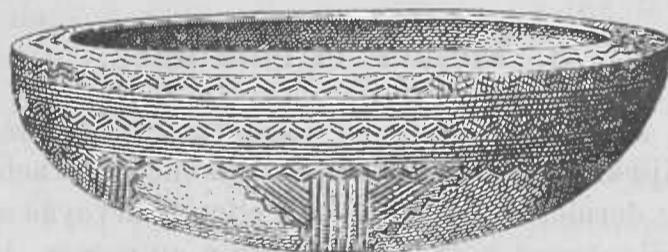


Fig. 112.

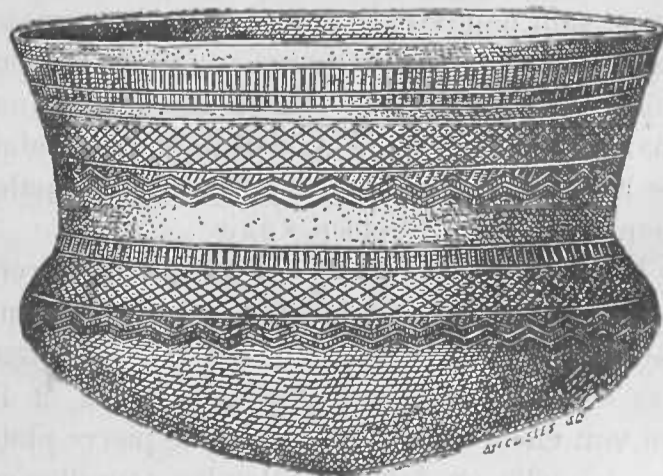


Fig. 113.

Fig. 107 et 108. — Vases en terre, de la fin de l'époque néolithique (Musée de Budapesth).

Fig. 109 et 110. — Vases en terre de l'époque néolithique (Musée de Stockholm).

Fig. 111. — Vase en terre de la grotte de Furninha (Portugal).

Fig. 112 et 113. — Vases funéraires de l'époque néolithique (Musée de Lisbonne).

l'Europe, dans l'ouest de la France, en Portugal, l'ornementation consiste en raies parallèles, pleines ou pointillées, en petits creux circulaires ou en une bande appliquée tout autour du vase et portant l'empreinte de la pulpe des doigts (fig. 409 à 413). Dans le sud et dans l'est de notre pays, on observe des décors plus artistiques, résultant de la combinaison de courbes.

Le potier ne devait pas plus connaître le four que le tour. Tous les vases néolithiques sont mal cuits, et seulement à la superficie. L'intérieur de la pâte est noir, et se brise à la moindre pression. Il est très probable qu'on séchait d'abord les poteries au soleil et qu'on les plaçait ensuite directement sur un feu doux. Il est certain que des ustensiles fabriqués par ce procédé ne devaient pas offrir une grande résistance et se brisaient au moindre choc. L'ouvrier l'avait compris et, pour assurer quelque durée à ses produits, il avait soin d'incorporer dans sa masse d'argile de petits fragments de spath concassé, de très petites pierres ou encore des débris de coquilles réduits en morceaux de quelques millimètres de diamètre. Ainsi préparée, la pâte se fendillait moins en séchant ou lorsqu'elle était soumise à la chaleur d'un foyer.

Nous connaissons maintenant les principales armes et les principaux outils de l'homme néolithique ; nous allons étudier ses mœurs et ses coutumes.

3. Mœurs et coutumes.

Alimentation. — Les tribus de l'époque des Kjækkenmøddings n'avaient pas encore franchi le dernier échelon social ; elles pourvoaient uniquement à leur alimentation au moyen de la chasse et de la pêche. Dans les monticules qu'ont formés les débris de leurs repas, on ne rencontre aucune trace d'animaux domestiques, sauf peut-être le chien. Mais les animaux sauvages ne sont pas rares, quoiqu'ils soient loin d'être aussi abondants que les mollusques marins et les poissons. C'était donc du produit de leur pêche que se nourrissaient principalement les hommes dont il s'agit.

Nous ne sommes d'ailleurs que fort peu renseignés jusqu'ici sur leurs coutumes. A peine est-il permis de supposer qu'ils ne mangeaient pas crus les mollusques marins. « Ça et là on voit encore en place la grande pierre plate sur laquelle on faisait griller les coquilles en les entourant d'un feu ardent » (Cartailhac).

Nous connaissons beaucoup mieux les mœurs des populations qui ont poli la pierre. Elles avaient fait un grand pas dans la voie du progrès : elles possédaient des animaux domestiques. Bientôt, elles se livrèrent à l'agriculture, si elles n'ont pas cultivé quelques plantes dès leur arrivée dans nos contrées, comme il est permis de le supposer. « Les plus anciens lacustres, dit M. Cartailhac, ont une variété de blé, le *triticum vulgare antiquorum* (Heer), qui a disparu. » L'orge, le lin, le pommier, le poirier ont été cultivés pendant l'époque néolithique. On a retrouvé des pommes coupées en deux morceaux, sans doute pour les sécher ; on a rencontré une espèce de poire qui n'est pas originaire de nos contrées et qui, par suite, ne pouvait être récoltée qu'à la condition qu'on la cultivât.

Les plantes cultivées et les animaux domestiques entraient dans l'alimentation des tribus de cette époque. Les céréales jouaient déjà un rôle important. « Les peuples de l'âge de la pierre, dit le professeur Heer, ne possédaient naturellement pas de moulins, et, pour préparer les céréales, ils se servaient de pierres rondes, polies, entre lesquelles ils brisaient et écrasaient les grains. On a retrouvé une grande quantité de ces pierres. Il est probable que les grains étaient préalablement grillés, puis broyés et introduits dans un vase, humectés, puis mangés. »

Ce qui est certain, c'est que, dès l'époque des cités lacustres, on fabriquait des espèces de galettes, qui renfermaient des fragments de grains mal broyés et une certaine proportion de glumes : on les a retrouvées au milieu des ruines des habitations sur pilotis. Il est probable que la pâte était cuite entre des pierres chauffées.

Troupeaux. — Les troupeaux étaient une précieuse ressource pour l'homme : ils lui fournissaient de la viande, et quelques espèces, la vache, la chèvre, la brebis, lui donnaient en outre leur lait, dont il savait faire du fromage ; dans plusieurs stations, on a rencontré des vases percés jusqu'au bas de trous qui pouvaient laisser égoutter le petit-lait en retenant la partie caillée.

Chasse. — Les peuplades néolithiques n'avaient donc plus à redouter la famine. Elles n'avaient pas, cependant, renoncé à la chasse, ce plaisir des populations les plus civilisées. Le bœuf primitif ou urus, le bison d'Europe, le sanglier, le porc des marais, étaient des ani-

maux que l'homme ne pouvait dédaigner ; parfois même, il y ajoutait le renard. Toutes ces espèces entraient dans son alimentation ; il en mangeait la chair et, comme ses prédécesseurs, il avait bien soin d'en briser les os pour en retirer la moelle.

Pêche. — La pêche augmentait encore cette variété de mets. Des débris de filets, recueillis dans les cités lacustres, ne permettent pas de douter qu'il y eût alors des pêcheurs, et, dans les ruines des palafittes, on a trouvé les restes de poissons appartenant à dix espèces différentes.

Enfin, des plantes sauvages fournissaient aux hommes de l'âge de la pierre polie des fruits qu'ils ne laissaient pas perdre. Contentons-nous de citer parmi ceux qu'ils utilisaient de préférence, la faine, le gland, la noisette et la châtaigne d'eau.

Prétendu cannibalisme. — Eh bien, malgré cette abondance de vivres, on les a accusés d'être anthropophages. Mais que de fois n'a-t-on pas lancé de semblables accusations, qui ne reposaient sur rien. Écoutons ce que nous dit à ce sujet M. Cartailhac : « Saint Jérôme raconte que dans sa jeunesse il vit en Gaule les Attacottes (peuple breton), qui se nourrissaient de chair humaine, et lorsqu'ils rencontraient dans les forêts des troupeaux de porcs, de moutons ou de bœufs, ils avaient coutume de couper les fesses des garçons et les seins des femmes dont ils se nourrissaient avec délices. » Saint Jérôme vivait au quatrième siècle. Pour les époques antérieures, les textes ne manquent pas : ainsi Strabon nous dit que les Irlandais sont plus sauvages que les Bretons d'Angleterre, étant anthropophages et polyphages, et se faisant un honneur de manger leurs parents lorsqu'ils viennent à mourir : « On ne saurait, ajoute-t-il, s'en rapporter au récit d'écrivains qui parlaient par oui-dire et avaient tout intérêt à noircir les étrangers, les barbares, les ennemis. Un historien n'a-t-il pas accusé Annibal de faire manger de la chair humaine à ses soldats pour les rendre plus féroces ?

« Les preuves directes de l'anthropophagie préhistorique multipliées à l'époque néolithique, si l'on en croit quelques écrivains, sont-elles de meilleur aloi ? Nous n'avons aucun intérêt, est-ce utile de le dire, à accuser ou à défendre de cette coutume les Français de l'âge de la pierre. Nos voyageurs ont observé le cannibalisme chez des peuples du même degré de civilisation et chez d'autres bien moins primitifs. Il est

très possible qu'il ait été pratiqué chez nous, mais il est incontestable que nous n'en avons pas la preuve. Il y a vingt ans, Édouard Lartet le disait en ces termes : « On sait d'ailleurs que de semblables accusations ont été renouvelées à diverses époques, elles ne furent même pas épargnées aux premiers chrétiens réfugiés dans les catacombes de Rome. Pour ma part, dans tout ce que j'ai pu observer d'anciennes stations rapportables à la Gaule primitive, je n'ai pas reconnu le moindre indice d'anthropophagie. »

« Il n'y a rien à changer à ces conclusions. Nous avons pu examiner la plupart des pièces sur lesquelles on s'est basé pour soutenir l'opinion contraire, elles ne méritent pas qu'on s'y arrête ; et un certain nombre de faits invoqués s'expliquent tout autrement et bien mieux. »

Habitations. — Devenu pasteur et quelque peu agriculteur, l'homme néolithique ne se vit plus dans l'obligation d'être toujours en mouvement, à la poursuite du gibier ; il put alors se construire des habitations, n'étant plus exposé à les quitter le lendemain. J'ai déjà parlé dans un précédent chapitre des habitations sur pilotis ; il me faut revenir un instant sur ce sujet.

Ces habitations sur pilotis étaient nombreuses en Europe à l'époque de la pierre polie ; on en a rencontré en Suisse, en Italie, en France, en Bavière, etc. Elles étaient groupées sur certains points en villages importants, formant de véritables *cités lacustres*. Je rappellerai qu'on a compté, dans la même localité, jusqu'à 100,000 pieux, et qu'à Morges, sur le lac de Genève, l'ancienne cité (fig. 114) occupait une superficie de 60,000 mètres carrés.

La coutume d'élever des maisons sur des pieux enfoncés dans les lacs n'a pas entièrement disparu quand les métaux ont fait leur apparition. En Suisse, on a trouvé des palafittes qui contiennent du bronze ; quelques-unes même ont fourni du fer. Au temps d'Hérodote, il en existait, nous dit cet historien, au milieu des lacs de la Roumélie. Enfin, de nos jours on rencontre des cités lacustres chez diverses peuplades de l'Amérique du Sud, de la Malaisie et de la Nouvelle-Guinée. Il est donc facile de se rendre compte de ce qu'ont été les villages sur pilotis de l'époque néolithique.

Les plus anciens furent construits sur des troncs d'arbres entiers, non dégrossis, dont l'extrémité inférieure a été façonnée en pointe au moyen du feu. Plus tard, à l'époque du bronze seulement, les troncs furent fendus en

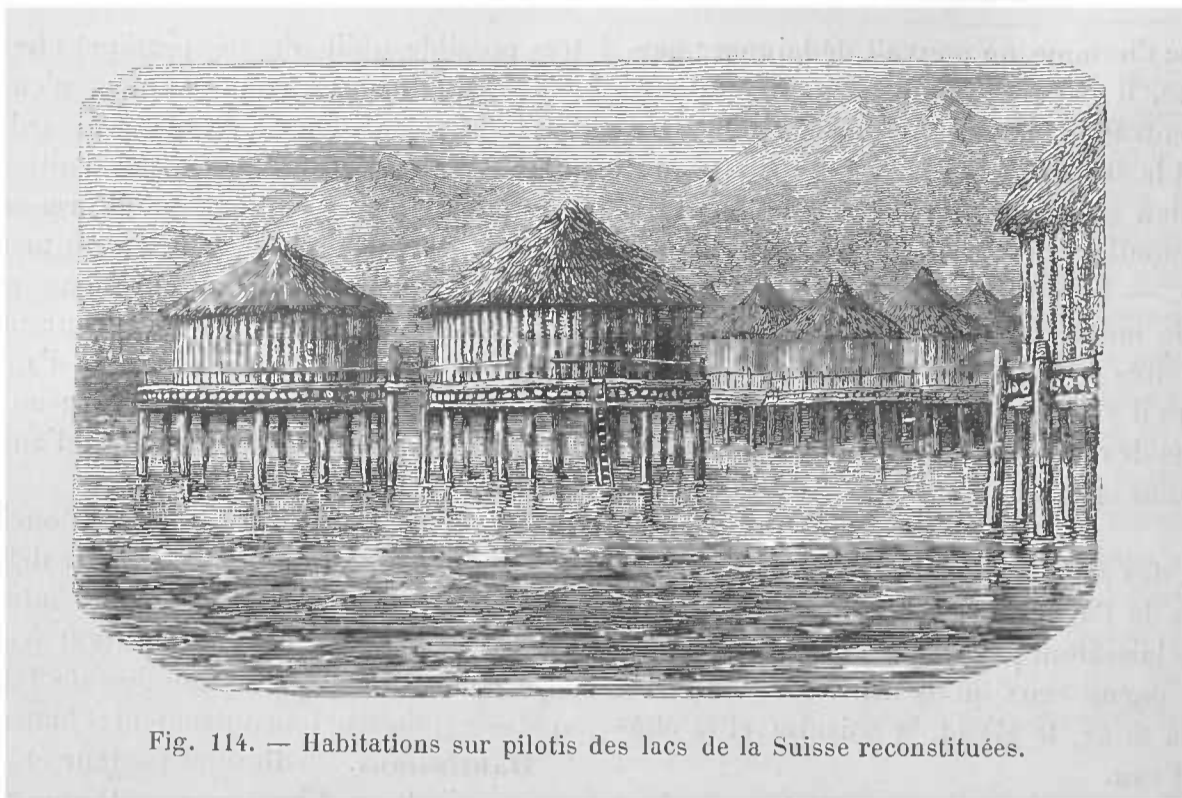


Fig. 114. — Habitations sur pilotis des lacs de la Suisse reconstituées.

quatre. Lorsque la nature du fond le permettait, les pieux étaient solidement enfoncés dans le sol lui-même. Si, au contraire, le fond était rocheux, on consolidait les pilotis au moyen de pierres qu'on amoncelait dans les interstices et qui dépassaient parfois le niveau de l'eau; elles formaient alors de vrais îlots, comme l'île des Roses, dans le lac de Steinbergen (Bavière), qui doit son origine à cette cause. Les troncs d'arbres devaient s'élever à 1^m,50 ou 2 mètres au-dessus des lacs; mais l'eau, toujours en mouvement, a fini par les raser, tantôt à 50 ou 60 centimètres au-dessus du fond, tantôt au niveau même de la vase.

Sur les pieux, on établissait un plancher qui assurait la solidité des pilotis et qui supportait des cabanes rondes, bâties en bois et en terre glaise, et recouvertes de paille. Ce n'est pas une simple supposition que nous émettons en ce moment : beaucoup de ces habitations lacustres ont été détruites par le feu et des villages entiers, consumés par des incendies qui trouvaient là un aliment facile, se sont effondrés au fond des eaux avec tout ce qu'ils contenaient. Grâce à cette circonstance, tous les objets tombés entre les pieux ont été conservés; on retrouve même des lambeaux d'étoffes, dont la tourbe, qui s'est parfois formée au-dessus des objets de cette époque, a empêché la destruction.

Un pont reliait les habitations au rivage ou bien une échelle permettait d'y atteindre lorsqu'on était arrivé en canot.

Il est bien évident que l'homme n'a pas cons-

truit de tels villages sans raisons sérieuses. Le motif qui le faisait agir était assurément celui qui guide les populations sauvages de notre époque : il voulait se mettre à l'abri des attaques de ses ennemis. Ce que nous avons vu plus haut nous a montré que les tribus néolithiques n'étaient pas précisément d'humeur pacifique; les ossements humains percés de flèches en silex dénotent que des luttes avaient lieu entre les descendants des hommes quaternaires et les envahisseurs. Parmi ceux-ci, les premiers arrivés eurent à soutenir les attaques de ceux qui vinrent plus tard, et ces guerres, qui durèrent longtemps, suggérèrent à l'homme l'idée de s'établir dans des endroits d'un accès difficile.

Ce ne sont pas les cités lacustres seules qui nous fournissent la preuve de ce que je viens d'avancer. Dans la Charente-Inférieure, dans les Vosges, on a trouvé des endroits fortifiés ou situés au sommet de montagnes escarpées, qui ont servi de refuges aux gens de l'âge de la pierre polie. Dans la Saône-et-Loire, aussi bien que dans la Seine-Inférieure, on a rencontré, sur des plateaux élevés, des cuvettes circulaires, creusées dans le sol, qui ne sont autre chose que la base de cabanes néolithiques; des pierres de foyers, des cendres, des débris de repas, des objets travaillés, démontrent la justesse de cette interprétation. Ces huttes arrondies devaient ressembler à celles construites sur pilotis et, comme elles, être fabriquées en branchages, en paille et en terre glaise.

Les grottes naturelles n'avaient pas été dé-

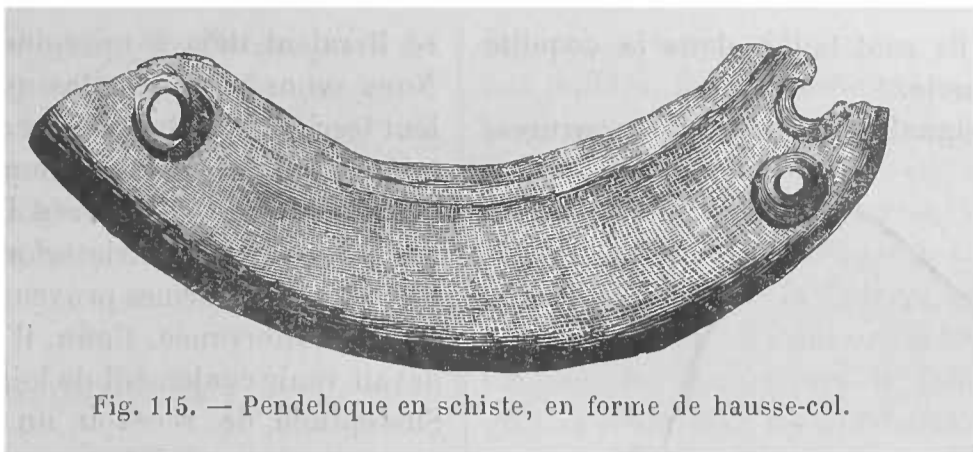


Fig. 115. — Pendeloque en schiste, en forme de hausse-col.

laissées complètement au début de l'époque néolithique. Dans plusieurs, on a recueilli de nombreux instruments en pierre, des poteries et des ossements de bœuf, de chèvre et de mouton. Elles ont donc servi à l'homme de l'âge de la pierre polie.

Vêtements et parures. — Nous ne sommes guère renseignés sur les vêtements qu'usaient les tribus du commencement de notre époque. Peut-être se couvraient-elles encore de peaux d'animaux, mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. Ce que nous savons, c'est qu'à l'époque des cités lacustres, l'homme cultivait le lin, qu'il filait et qu'il fabriquait des étoffes. J'ai déjà parlé du lin et des fuseaux ou pesons de fuseaux; il me suffira d'ajouter quelques mots à propos des étoffes. On en connaît de deux sortes : les unes sont tressées et les autres tissées. Il est probable que les premières sont les plus anciennes, le tissage supposant déjà des connaissances industrielles qui n'ont dû s'acquérir qu'à la longue.

Quant à la forme de ces vêtements, nous ne la connaissons pas. Les costumes dont M. Hamy avait revêtu, à l'Exposition universelle, son constructeur de dolmen et son potier néolithique se composaient d'une sorte de puncho et d'une espèce de caleçon serré à la jambe par une lanière de cuir. Aux pieds, ils avaient des sandales de peau. Si admissible que puisse paraître ce costume, il n'en reste pas moins certain que nous n'avons aucune donnée positive à son sujet.

Nous connaissons beaucoup mieux les parures des peuplades de la pierre polie. Elles consistaient en pendeloques, en colliers et en bracelets. Les premières étaient faites tantôt de plaquettes d'os, tantôt de coquilles perforées, parfois de coquilles fossiles, tantôt de roches diverses, notamment de schiste. Dans la vallée de la Seine, on rencontre fréquemment un ornement en ardoise qui affecte la forme du hausse-col de nos officiers, auquel on l'a com-

paré (fig. 115); il devait se porter suspendu sur la poitrine.

Les colliers se faisaient principalement en coquilles ou en perles de calcaire (fig. 116), de silex ou de turquoise. Parmi les coquilles, il s'en trouve un grand nombre de marines; comme on les rencontre dans toutes les régions, souvent à une grande distance des côtes, il faut admettre qu'elles passaient de main en main et qu'elles faisaient l'objet d'un commerce véritable. Souvent elles étaient simplement percées d'un trou, mais parfois aussi elles étaient découpées en petits disques perforés.

Les perles de turquoise suggéreraient les mêmes réflexions que les coquilles. On ne connaît aucun gisement de cette roche en Europe, et elle venait, par conséquent, de fort loin. On a trouvé, en effet, des grains de turquoise dans les dolmens de la Bretagne, dans la Marne, dans l'Aveyron, dans la Lozère, en Provence, dans les Pyrénées, sur la côte orientale d'Espagne et en Portugal. Il est même assez remarquable que ces perles varient de formes selon les régions. Il faut en conclure que la roche était importée à l'état brut, et que chaque tribu la façonnait suivant ses goûts. Il est certain, d'ailleurs, que les habitants de l'Europe occidentale étaient très capables de tailler cette pierre, puisqu'ils façonnaient des perles de calcaire et même de silex. On reste émerveillé en présence de tout petits fragments de pierre à fusil que l'homme a réussi à percer pour s'en faire des colliers, et on se demande quel procédé il employait pour perforer une roche aussi dure. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il se servait d'un outil pointu auquel il imprimait un rapide mouvement de rotation. En effet, lorsque le morceau de silex était épais, il était percé en deux fois : de chaque côté on observe un trou parfaitement conique, et les deux cônes se rejoignent par le sommet au centre de la pièce.

Les bracelets se rencontrent surtout dans la région qui s'étend depuis le Portugal jusqu'à

la Côte-d'Or ; ils sont taillés dans la coquille d'un gros pétoncle.

J'aurais pu signaler quelques autres parures,

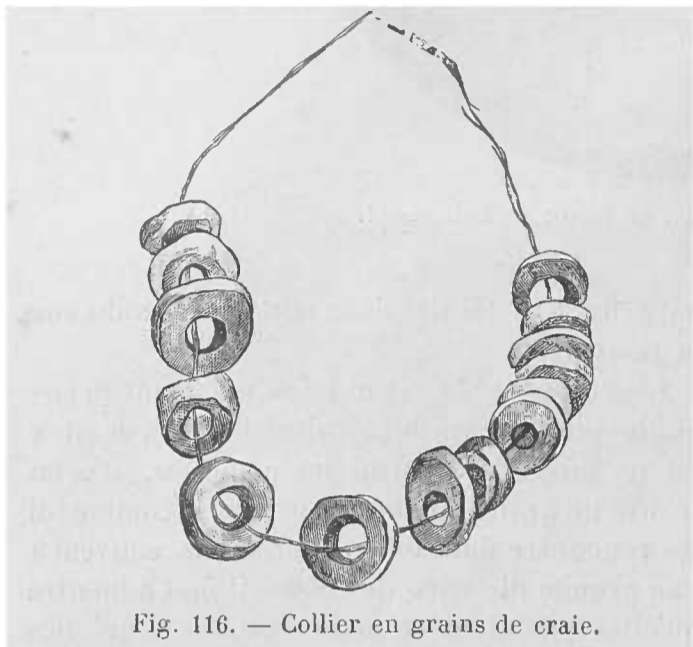


Fig. 116. — Collier en grains de craie.

par exemple des dents d'animaux perforées (fig. 117) qui ont été portées comme pendeloques ou comme colliers ; mais elles sont beaucoup

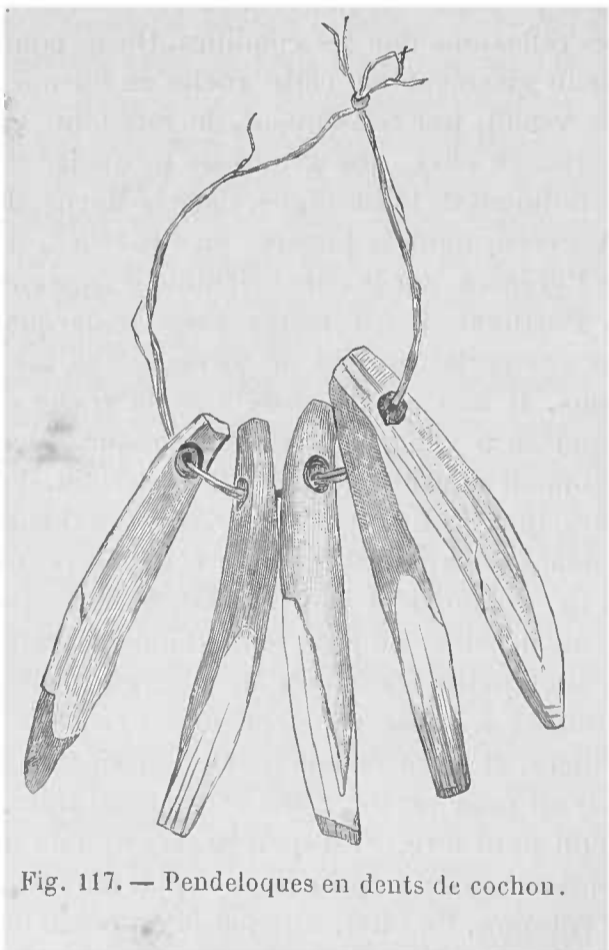


Fig. 117. — Pendeloques en dents de cochon.

plus rares que les ornements dont il vient d'être question, et je n'insisterai pas plus longuement sur ce sujet.

Commerce. — Après ce qui a été exposé dans ce chapitre et dans celui qui précède, il est évident que les tribus de l'époque de la pierre polie

se livraient déjà à un commerce d'échanges. Nous avons vu que celles qui possédaient sur leur territoire un bon gisement de silex l'exploitaient avec soin et exportaient au loin leurs produits soit bruts, soit ouvrés. La turquoise venait de l'étranger, de l'Asie selon toute apparence. Les coquilles marines provenaient de l'Océan ou de la Méditerranée. Enfin, il est une roche qui devait venir également de loin : c'est la jadéite. Susceptible de recevoir un beau poli, cette pierre verdâtre était très appréciée des hommes néolithiques. Ils en faisaient des haches remarquables, dont on a trouvé des spécimens dans presque tous les départements de la France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Autriche et en Allemagne. La rareté de la jadéite lui donnait une grande valeur ; aussi l'offrande la plus estimée pour déposer à côté d'un mort consistait-elle en une hache de cette nature, qu'on brisait souvent par le milieu.

Étaient-ce les habitants de l'Europe occidentale qui allaient eux-mêmes chercher ces divers produits exotiques ? Étaient-ils capables d'aller au delà des mers récolter certaines coquilles qui ne se trouvent pas sur nos côtes ? « A l'époque des haches polies et des colliers de callaïs, répond M. Cartailhac, l'art de la navigation était sans doute développé depuis de longs siècles. Nous pouvons admettre que des pirogues, aussi belles que les océaniennes, aussi bien montées et conduites avec autant d'audace, voguaient sur toutes les mers. Le caractère maritime des populations qui ont converti de leurs mégalithes une partie du littoral et les îles françaises, anglaises, scandinaves, est évident et elles connaissaient les chemins et voulaient aller toujours plus loin. »

Le fait auquel l'auteur fait illusion, nous voulons parler de l'existence de dolmens dans les îles, autorise à admettre que les populations néolithiques franchissaient la mer. D'autres faits ont encore été invoqués à l'appui de cette manière de voir ; malheureusement ils peuvent laisser prise à des discussions, et nous les laisserons de côté. Celui que nous venons de rappeler suffit à lui seul pour prouver la navigation ; et nous n'essayerons pas de savoir jusqu'où s'étendaient les voyages des hommes de cette époque, le problème nous paraissant tout à fait insoluble à l'heure actuelle.

Malgré tout, il est bien probable, étant donnée l'origine lointaine de certaines denrées qu'on retrouve dans notre pays, que ces produits s'échangeaient de tribu à tribu et finissaient par attein-

dre des contrées fort éloignées de leur point de départ. C'est ainsi que cheminent, de nos jours, certains articles à travers toute l'Afrique ou l'Amérique du Nord. Les mœurs de nos ancêtres néolithiques avaient tant de rapports avec celles des populations primitives actuelles, qu'il est permis de conclure des unes aux autres.

4. Sépultures.

Grottes naturelles. — Comme aux époques précédentes, les grottes naturelles ont encore été utilisées, au début de notre époque géologique, pour y déposer les morts. Cette coutume a même persisté fort longtemps quoique de nouveaux modes de sépulture introduits chez nous aient été adoptés par la plupart des peuplades qui vivaient sur notre sol; en voici un exemple.

A Cravanches, près de Belfort, en faisant sauter une roche par la mine, on a mis à découvert une grotte qui n'avait jamais été violée, comme le prouvait l'état du contenu. Une nappe uniforme de stalagmite couvrait le sol des différentes salles, et, sous cette couche, on rencontra de nombreux squelettes placés, les uns dans une position allongée, les autres dans une attitude assise. En même temps on trouvait de petits tas de charbons, quelques silex taillés, des os et des bois de cerf travaillés, des perles en roches diverses, de grands anneaux plats en roche verte et des vases en terre. Tout ce mobilier atteste que la sépulture est bien de l'âge de la pierre polie. Les vases mêmes, par leurs formes élégantes, par les anses qui les décorent, par les ornements qu'ils offrent, dénotent déjà une industrie avancée. La grotte de Cravanches a donc servi de lieu de sépulture à une époque qui se rattache à la période la mieux caractérisée de la pierre polie.

Grottes artificielles. — Cependant la plupart du temps les grottes naturelles ont été dédaignées. Dans quelques départements, on y substitua des grottes creusées artificiellement dans le flanc de quelque colline. Des sépultures de ce genre ont été signalées dans le Finistère, dans l'Eure, dans l'Aisne, dans l'Oise, dans la Meuse, dans la Seine-et-Marne et dans la Marne. Ce dernier département, soigneusement exploré par M. le baron J. de Baye, en a fourni un très grand nombre (fig. 118 et 119).

Ce sont de curieux cimetières que ces grottes artificielles de la Marne. Creusées presque toutes dans la craie, elles étaient hermétiquement closes par de grandes pierres. Leurs parois pré-

sentent les traces des haches en pierre qui les ont taillées. Elles appartiennent à plusieurs catégories. Les unes sont basses, peu profondes; le sol en est raboteux et les parois mal travaillées. Elles renferment pourtant un grand nombre de cadavres, séparés les uns des autres par des pierres plates et de la terre, et orientés dans deux directions : les uns ont la tête tournée vers l'entrée, les autres vers le fond. Une de ces grottes renfermait les squelettes d'hommes jeunes, couverts de flèches à tranchant transversal. Entre les cadavres et les parois, se trouvaient dix haches emmanchées, plantées debout.

Les grottes de la seconde catégorie comprennent une grande salle mieux travaillée, qui ne renferme pourtant que six ou huit cadavres. En revanche, les instruments y sont nombreux et variés, et le sol en est fortement usé, ce qui démontre que ces salles ont été très fréquentées.

La troisième catégorie est constituée par des grottes d'un travail extrêmement soigné. On ne trouve plus une simple salle, mais bien une vaste chambre, parfois subdivisée en deux par une cloison ménagée dans la roche, et précédée d'un couloir, d'une sorte d'antichambre et d'une avenue. Je parlerai plus loin des sculptures qu'on y remarque souvent; dès maintenant, il me faut signaler les gradins, les étagères creusées en pleines parois, qui supportent une quantité considérable d'objets de toute nature. Je citerai des couteaux en silex, des poinçons en os, des haches polies, des pointes de flèches de types divers, des lissoirs, de nombreux ornements, etc. Malgré leurs grandes dimensions, ces grottes ne renferment que deux ou trois cadavres. Cependant le sol, les marches qui y donnent accès montrent une telle usure qu'il est certain qu'on y a souvent pénétré. Mais, comment expliquer ces traces de fréquentation? M. de Baye suppose qu'avant de servir de cimetière, ces grottes avaient été utilisées comme habitations. M. Cartailhac n'admet pas cette explication; il pense qu'elles n'ont jamais eu une autre destination, mais que les morts qui y étaient déposés étaient fréquemment visités, qu'on venait accomplir là certains rites, ou encore que les corps n'étaient déposés que temporairement dans ces belles grottes et qu'ils étaient ensuite remplacés par d'autres.

De semblables coutumes existent, de nos jours, chez les Hovas de Madagascar; M. Alfred Grandidier, qui a si bien étudié cette population, nous les décrit dans les termes suivants : « Ils ont des caveaux de famille, de vastes

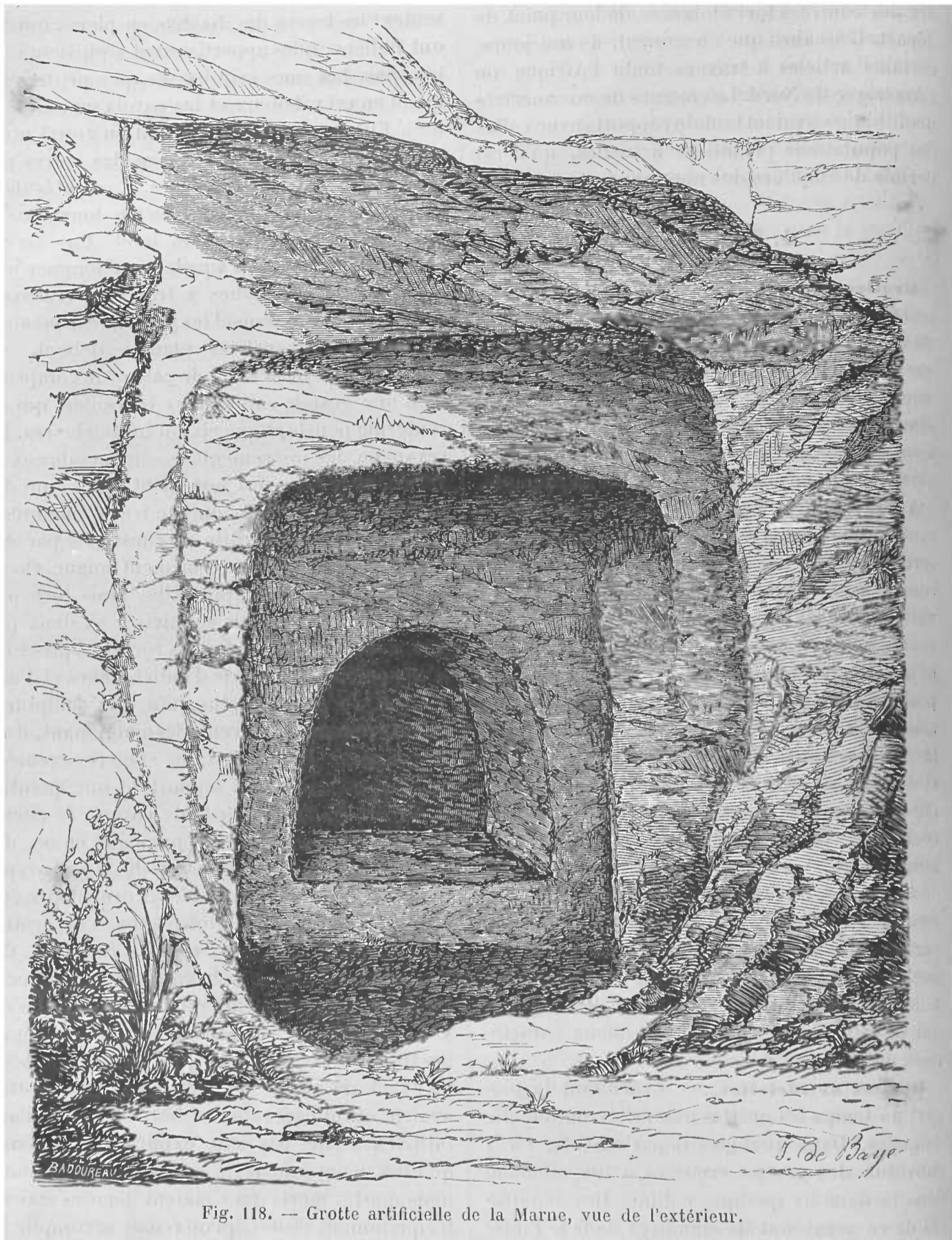


Fig. 118. — Grotte artificielle de la Marne, vue de l'extérieur.

chambres souterraines, orientées de l'est à l'ouest, dont le sol est pavé, dont les côtés sont revêtus de grandes plaques de pierre et que ferme en haut une énorme dalle ; on y entre par une ouverture pratiquée dans le mur qui est situé du côté de l'ouest. Les corps sont déposés, enroulés dans des lambas et des nattes, les uns par terre, les autres sur des tablettes

de pierre disposées horizontalement tout autour de la chambre mortuaire. De temps en temps, les familles hovas procèdent à une cérémonie qu'ils appellent *mamadika* et qui consiste à aller dans leur caveau changer les morts de côté afin qu'ils ne se fatiguent pas en restant longtemps dans la même position.

« Cette cérémonie se fait d'ordinaire l'année

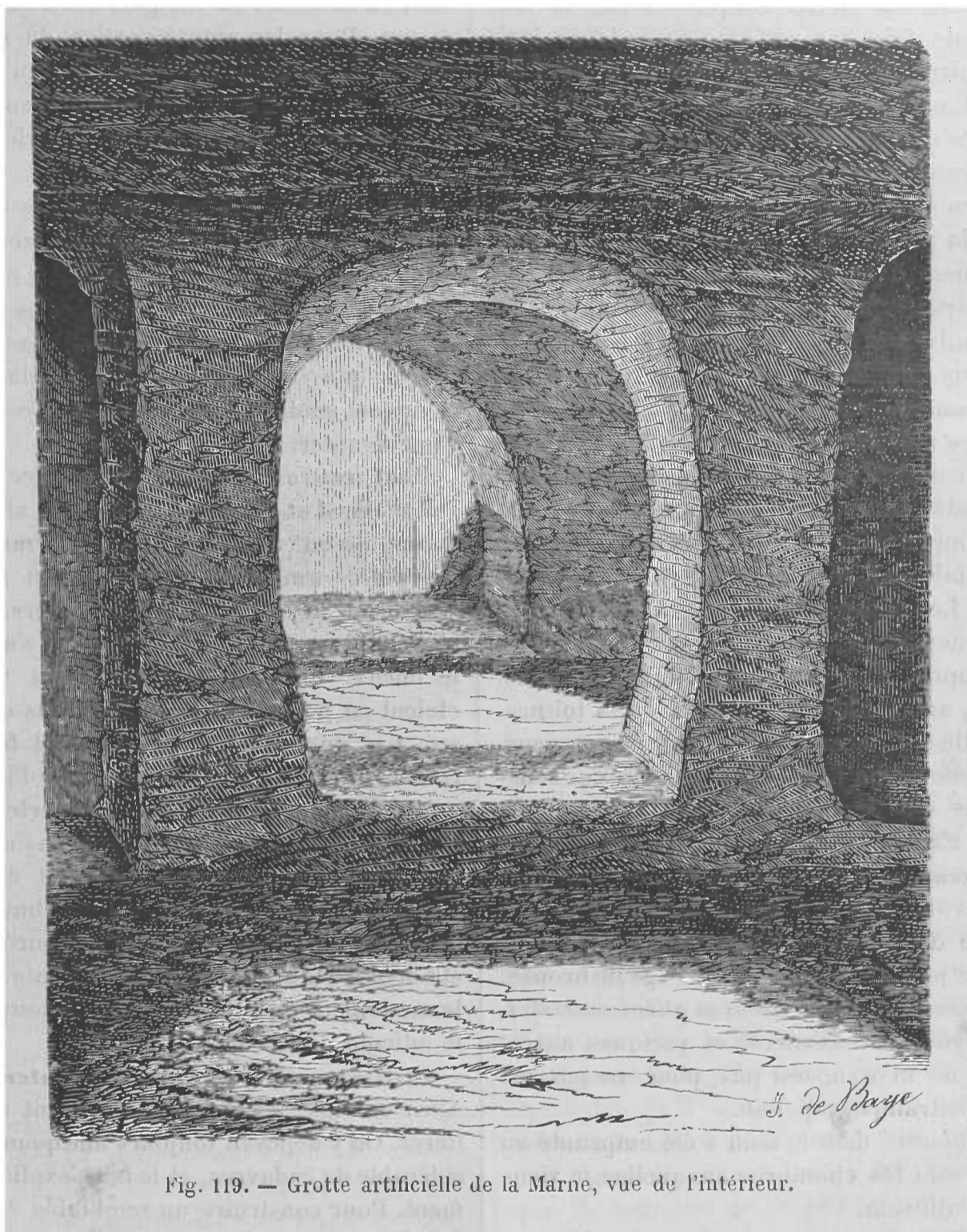


Fig. 119. — Grotte artificielle de la Marne, vue de l'intérieur.

qui suit la mort d'un des membres de la famille. C'est une occasion de fête et de réjouissance ; tous les parents sont convoqués et se rendent, revêtus de leurs plus beaux habits, musique en tête, au tombeau de famille pour faire visite à leurs morts qu'ils retournent et enveloppent dans des lambas neufs. J'ai vu un jour passer, avec violons et tambours, un convoi qui transportait les ossements d'une femme hova de haut rang du tombeau de son avant-dernier mari dans celui du dernier, où elle devait rester définitivement. Depuis quelques années, elle les avait tous visités les uns après les autres, tenant compagnie à chacun d'eux pendant quelques mois ; on l'enlevait de ce tombeau parce que la femme qui l'avait remplacée dans le

RACES HUMAINES.

cœur de ce défunt venait de mourir et avait besoin d'une place. »

Entre l'opinion de M. de Baye et celle de M. Cartailhac, il est bien difficile de choisir. Si les deux sont plausibles, elles ne constituent l'une et l'autre que de pures hypothèses.

Nous venons de voir quelle était la position des cadavres dans les petites grottes de la Marne. Dans les plus grandes, les morts étaient tantôt accroupis, tantôt allongés. Parfois, ils étaient déposés sur des pierres plates qui, dans plus d'un cas, avaient été fortement chauffées ; la craie était altérée tout autour, et la chaleur de la pierre avait à moitié carbonisé le squelette.

Dans quelques grottes, on a trouvé des tas d'ossements brûlés, associés à des cendres et à

des haches en pierre craquelées par le feu. Une seule fois, les restes d'un cadavre incinéré étaient placés dans un vase en terre. Plus souvent, on a rencontré des calottes crâniennes remplies d'ossements et d'objets divers.

En somme, les grottes artificielles de la Marne nous montrent deux sortes de sépultures : la plupart du temps, les morts étaient simplement déposés dans ces cimetières avec des instruments nombreux ; quelquefois, on faisait subir aux cadavres une incinération plus ou moins complète.

Monuments mégalithiques. — Les sépultures les plus communes à l'époque néolithique consistaient en vastes chambres formées de grandes dalles, les unes plantées verticalement pour en faire les parois, les autres placées horizontalement sur les premières, en manière de toit. Les dimensions de ces dalles sont parfois phénoménales : un monument de ce genre, situé auprès de Fontevault (Maine-et-Loire), compte, au nombre des pierres de sa toiture, une dalle qui mesurait 22 mètres de longueur. C'est donc à bon droit qu'on désigne ces constructions sous le nom de *monuments mégalithiques*, c'est-à-dire formés de grandes pierres.

Dolmens et allées couvertes. — Ces monuments ont fait leur apparition chez nous à l'époque de la pierre polie ; l'usage s'en est continué pendant une partie de l'âge du bronze. Ils comprennent les *dolmens* et *allées couvertes*, les *menhirs*, les *cromlechs* et quelques autres dont je ne m'occuperai pas, pour ne pas me laisser entraîner trop loin.

Les *dolmens*, dont le nom a été emprunté au breton, sont les chambres auxquelles je viens de faire allusion.

Les *allées couvertes* ne sont que des dolmens très allongés. Parfois, une salle carrée, qui constitue le vrai dolmen, est précédée d'une allée couverte, et les deux parties du monument ont servi de cimetière. On ne saurait donc séparer, dans une description, les deux genres d'édifices, qui sont identiques au fond.

Distribution des dolmens. — Très répandus en France, surtout dans sa partie occidentale, les dolmens (fig. 120 et 121) se trouvent en Russie, dans le nord de l'Allemagne, en Danemark, en Scandinavie, dans la Grande-Bretagne, dans les îles de la Manche, en Espagne, en Portugal et en Italie. En Belgique et dans les Pays-Bas, ils sont extrêmement rares, ce qui pourrait s'expliquer par le peu d'abondance de matériaux convenables pour leur construction ; en Autri-

che, en Grèce et en Turquie, on n'en a signalé aucun. Dans les autres parties du monde, je pourrais citer aussi des dolmens ; qu'il me suffise de dire qu'ils sont très nombreux dans le nord de l'Afrique, depuis la Tunisie jusqu'au Maroc.

Construction des dolmens. — Les dalles qui entrent dans la construction de ces édifices ont parfois été amenées de loin. Elles ont dû être charriées sur des rouleaux ou sur des traîneaux rudimentaires. Le temps n'avait pas alors la valeur que lui attribuent les Anglais, et les hommes néolithiques pouvaient le dépenser sans compter.

Pour mettre ces matériaux en place, on creusait d'abord une tranchée profonde, affectant la forme qu'on voulait donner au monument. Les dalles amenées sur le bord du fossé, on les faisait basculer à l'aide de leviers. On avait soin de placer côte à côte celles qui s'ajustaient le mieux. Lorsque tous les blocs verticaux étaient en position, il ne restait plus qu'à glisser, par dessus, ceux qui devaient former la couverture et à enlever la terre de l'intérieur.

Les dolmens et les allées couvertes étaient des édifices souterrains. Il n'est pas démontré que primitivement aucun d'eux ait été à découvert. Si on en trouve aujourd'hui un bon nombre à l'air libre, c'est que le pourtour en a été déblayé à une époque plus récente. Souvent le monument était, au contraire, recouvert d'un monticule de terre.

Utilisation des chambres sépulcrales. — Ainsi enfouis, les dolmens servaient de cimetières. On y déposait toujours une quantité considérable de cadavres, et le fait s'explique aisément. Pour construire un semblable édifice, il fallait beaucoup de temps et de travail, et on utilisait du mieux possible ceux qu'on possédait. Ces cimetières ne restaient pas ouverts : l'entrée en était fermée parfois par une dalle mobile qui constituait une véritable porte. Parfois, la dalle ne se déplaçait pas entièrement : on y avait ménagé une ouverture soit circulaire, soit en forme de bouche de four, qu'on fermait à l'aide d'une autre pierre.

Il n'était pas facile de pénétrer dans ces charniers ; les gaz provenant de la décomposition des cadavres en rendaient l'accès non seulement désagréable, mais dangereux. Aussi avait-on soin, lorsqu'on avait un nouveau mort à y introduire, d'établir d'abord une ventilation énergique et, pour cela, on allumait un grand feu près de l'entrée. Des cendres et des char-



Fig. 120. — Dolmen de Duneau (Sarthe).

bons ont été observés dans une foule de ces sépultures, et leur présence s'explique naturellement de cette façon. On ne comprendrait pas l'existence de ces cendres et de ces charbons si les choses ne s'étaient pas passées ainsi.

Pourtant, M. Cartailhac et quelques autres savants ne croient pas que les dolmens aient été des cimetières à proprement parler. Pour cet auteur, ce n'étaient que des ossuaires où on déposait les ossements seuls de cadavres qu'on avait d'abord laissés dans une sépulture provisoire. La putréfaction s'opérait ailleurs, puis le squelette décharné était précieusement recueilli et transporté dans ces espèces de reliquaires. Chez quelques populations sauvages de notre époque, on procède de cette façon. La même coutume a existé en France aux douzième et treizième siècles. Dans ce temps-là, on décharnait les cadavres des grands personnages. Une corporation appelée les « ha-nouards », porteurs de sel, possédait ce privilège de saler et de faire bouillir les rois de France. On enterrait séparément les chairs et le squelette. C'est ainsi que furent traités Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, saint Louis, Philippe le Hardi et sa femme Isabelle d'Aragon... En Espagne, à l'Escorial, on fait visiter au voyageur une chambre spéciale où les rois défunts font un stage avant d'être placés dans leur tombe définitive. Le nom de cette crypte est absolument réaliste : « *El Putrido* ». Enfin,

dit-on, dans beaucoup de pays d'Europe on continue à réunir, après un certain temps, les os des morts dans des ossuaires ou reliquaires.

Sans nier qu'il ait pu en être de même dans quelques cas, à l'époque des dolmens, je puis affirmer que le fait n'était pas général. On a cité des monuments mégalithiques dans lesquels on a trouvé des squelettes entiers, disposés avec symétrie. J'ai moi-même fouillé récemment un dolmen, aux Mureaux (Seine-et-Oise); les squelettes qu'il contenait étaient complets, et tous leurs os se trouvaient dans leur position naturelle. Il est tout à fait inadmissible que les hommes de la pierre polie aient été capables de remettre en place les os décharnés d'un cadavre et les aient assujettis de façon à ce qu'ils ne se soient pas déplacés jusqu'à nos jours.

Comme dans les grottes artificielles de la Marne, on déposait, à côté des morts, une foule d'objets qu'on leur supposait sans doute utiles pour le grand voyage. Ce sont les sépultures mégalithiques qui nous ont fourni le plus de renseignements sur l'industrie de l'époque des dolmens.

Légendes au sujet des dolmens. — Nous venons de voir que les *pierres couvertes*, comme on désigne vulgairement ces constructions, n'étaient autre chose que des cimetières. Pendant fort longtemps, on en a méconnu l'usage. Ce ne fut guère que le 7 ventôse an VII, que

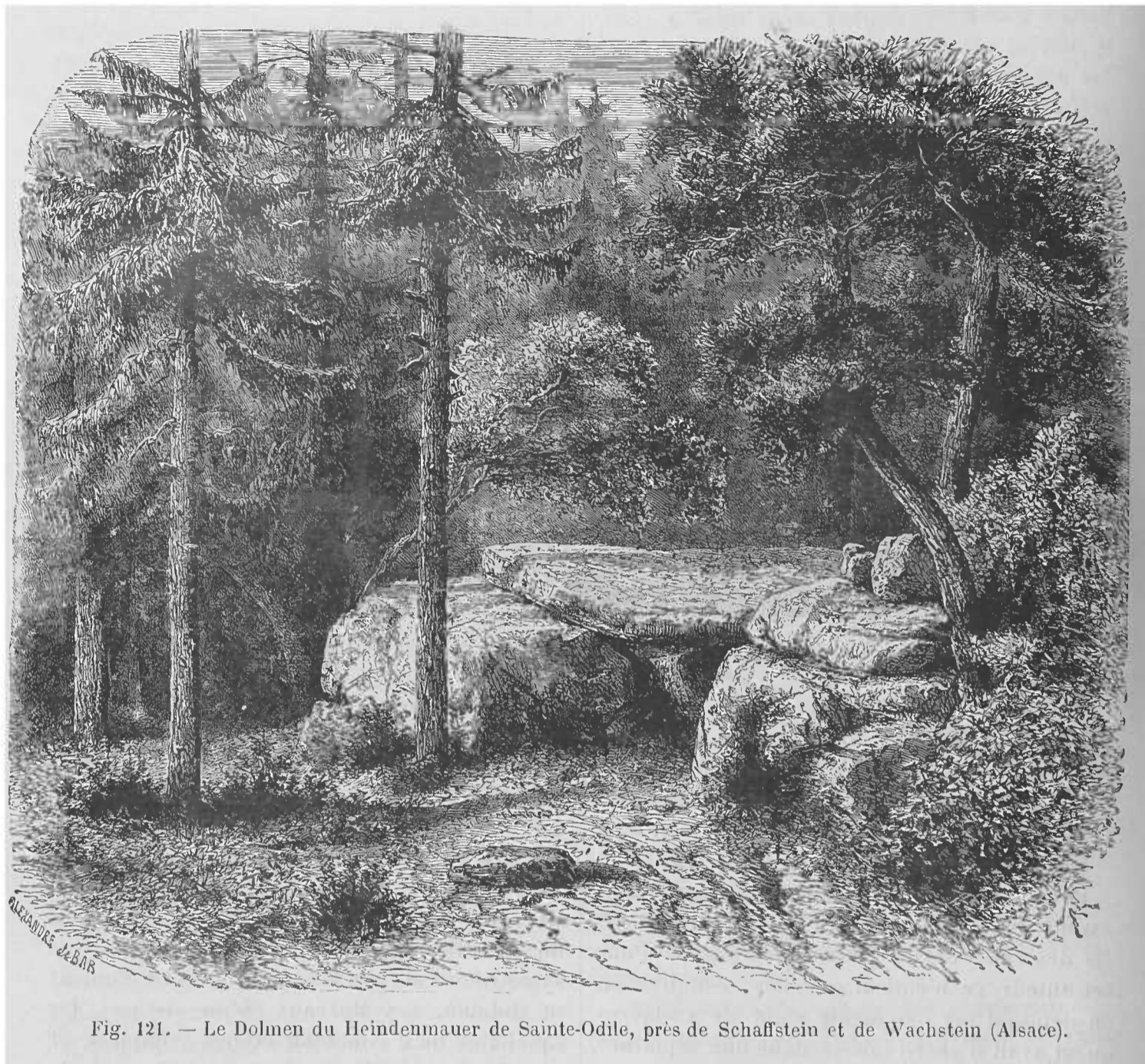


Fig. 121. — Le Dolmen du Heindennauer de Sainte-Odile, près de Schaffstein et de Wachstein (Alsace).

Legrand d'Aussy en mit en évidence la véritable destination. Auparavant, les savants y avaient vu le résultat de bouleversements produits par les déluges ou les tremblements de terre ; d'autres les avaient regardés comme des maisons ou des temples, qu'ils faisaient remonter aux druides ou aux Romains. Quant au peuple, il avait imaginé une foule de légendes, qui ont encore cours dans nos campagnes. Si nous interrogeons à ce sujet nos paysans, nous en trouverons qui nous répondront que ce sont des maisons de fées, des tombes de géants, des palets du diable, de Gargantua ou de Roland, ou bien encore des cabanes de César. Une foule de légendes circulent à leur égard ; ici, c'est une fée qui, ayant laissé tomber à l'eau le fils qu'elle allaitait, alla l'enterrer et remplit son tablier de gravier pour recouvrir le petit cadavre : ce sont ces

graviers qui formèrent un dolmen ; là, c'est la Vierge ou les saints qui remplacent les fées. A Poitiers, la pierre levée a été transportée tout d'une pièce, à l'endroit où elle se trouve, par Radegonde, à l'époque où elle habitait cette ville ; la sainte avait pris dans son tablier les cinq grosses pierres d'appui et, sur sa tête, celle qui forme la table ; arrivée au point qu'elle avait choisi, elle déposa le tout à terre.

Le diable joue plus d'une fois un rôle analogue, ou bien c'est une druidesse qui a lancé contre saint Martin la « Pierre du Diable ». En Touraine, Gargantua est l'auteur de beaucoup de monuments mégalithiques : ici, un dolmen n'est autre chose qu'un palet lancé par le géant sur des roches qui lui servaient de mire ; là c'est une pierre qu'il avait dans son soulier et qui vint tomber, lorsqu'il s'en débarrassa, à l'endroit où elle est restée.

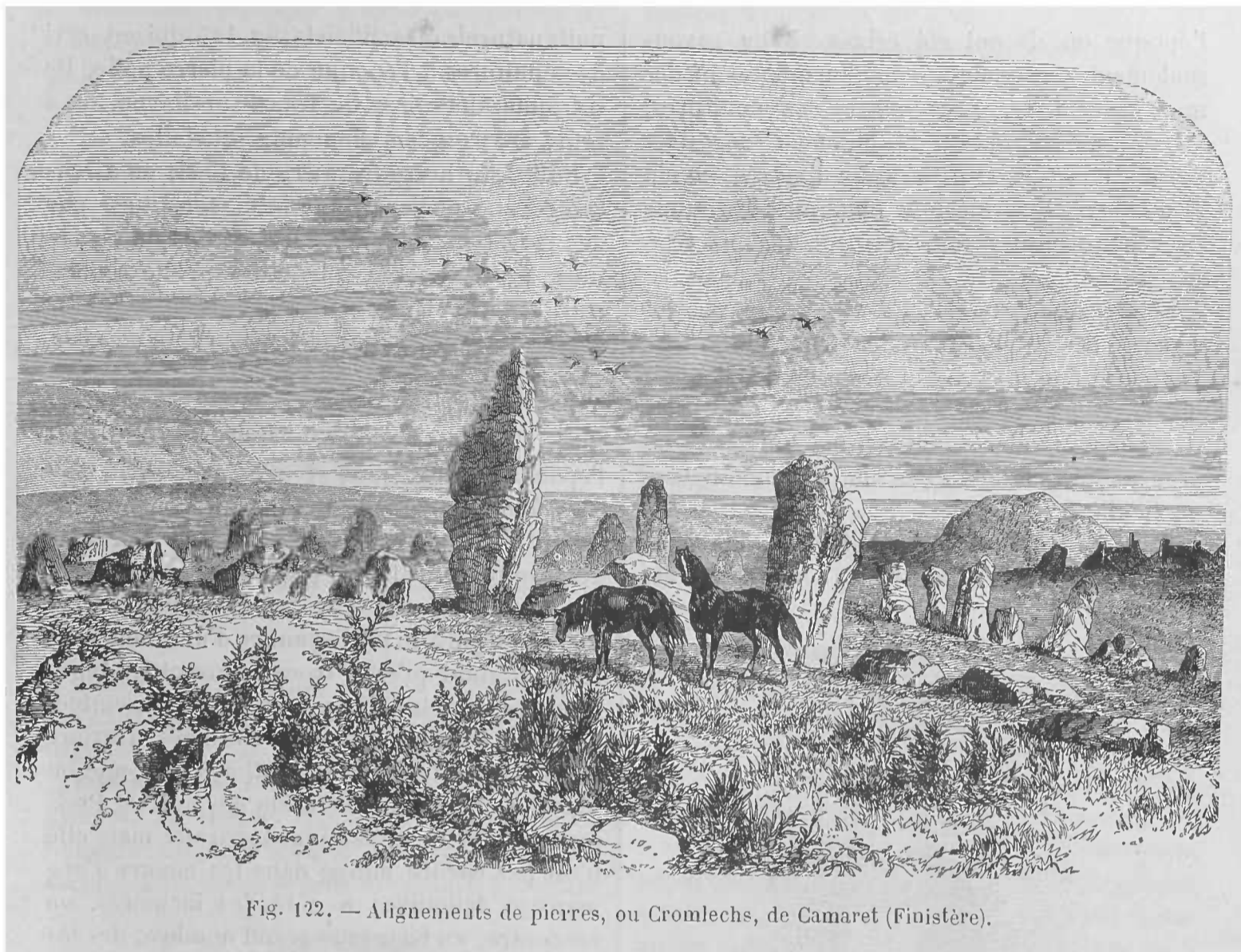


Fig. 122. — Alignements de pierres, ou Cromlechs, de Camaret (Finistère).

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter toutes les traditions populaires relatives aux dolmens. Ajoutons seulement que, dans quelques endroits, on se figure que les pierres dont ils sont formés dansent ou se déplacent dans certaines circonstances, notamment à Noël, et que presque partout on est convaincu que ces monuments contiennent des trésors renfermés dans la peau d'un bœuf ou d'un veau, ou bien qu'ils cachent un lion, un veau, une chèvre en or. Aux Mureaux, les bonnes gens se figuraient qu'il y avait une Vierge blanche, quelques-uns disaient une Vierge en argent.

Menhirs. — Deux mots au sujet des autres monuments mégalithiques que j'ai cités. Les *menhirs*, ou pierres plantées, sont de gros blocs plantés debout, sans doute dans un monticule qu'on faisait disparaître ensuite. Le plus grand était la *Pierre des fées* de Locmariaker (Morbihan), aujourd'hui couché sur le sol et brisé en trois morceaux; il mesure 24 mètres de long sur 4 mètres d'épaisseur et pèse 250,000 kilogrammes.

Cromlechs. — Les *cromlechs* ne sont que des alignements de pierres plantées, qui circonscrivent

des enceintes circulaires, ovales ou rectangulaires.

Les plus célèbres sont ceux de Carnac, en Bretagne. Ils forment trois alignements comprenant chacun de dix à treize lignes de menhirs laissant entre elles des allées à peu près toutes de la même largeur.

On cite aussi ceux de Camaret dans le Finistère (fig. 122).

Nous savons fort peu de chose sur la destination de ces singulières pierres. Ont-elles eu, à l'époque de la pierre polie, une signification religieuse, comme celle qu'on leur attribua plus tard chez les Juifs et chez les Kabyles? Chez nous-mêmes, malgré les décrets des premiers conciles chrétiens, qui prescrivirent de détruire tous les monuments mégalithiques, quelques menhirs sont restés l'objet d'un culte. Je pourrais citer, dans l'ouest de la France, une localité qui possède une pierre plantée, d'une forme spéciale; les femmes y accomplissent en cahette des pèlerinages, pour obtenir de devenir mères.

Nous ignorons complètement si quelque superstition analogue s'attachait aux menhirs, à

l'époque où ils ont été érigés. Nous savons seulement que quelques-uns surmontaient des monticules de terre recouvrant des sépultures, à la façon des croix ou des colonnes funéraires de nos cimetières; mais, sous d'autres, on n'a rien trouvé. Il serait donc téméraire de vouloir tirer de quelques faits des conclusions trop générales.

Sépultures diverses. — Pour ne pas les séparer des autres monuments mégalithiques, j'ai parlé des menhirs et des cromlechs avant de m'occuper des dernières sortes de sépultures de l'âge de la pierre polie. Il me reste à consacrer quelques lignes à des tombes d'une nature particulière.

Aux dolmens se rattachent des monuments sans toiture, qui, suppose-t-on, n'ont jamais été

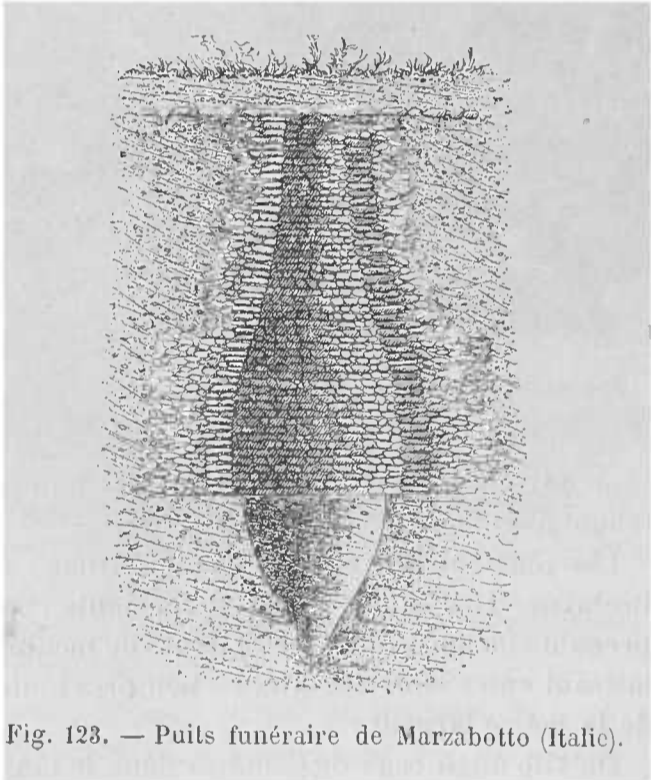


Fig. 123. — Puits funéraire de Marzabotto (Italie).

recouverts que de bois. Il faudrait y rattacher aussi les caissons en pierre de la presqu'île de Quiberon, qui ne sont que des dolmens minuscules. Dans les environs d'Arles, on a découvert des galeries creusées dans la roche et recouvertes de grandes pierres; ce sont des sépultures qui tiennent le milieu entre les grottes de la Marne et les allées couvertes. La grotte sépulcrale de Mizy (Marne) rentre dans la même catégorie. Les trois blocs de meulière qui la recouvrent ont peut-être glissé là avant le creusement de la grotte, mais celle-ci est, en somme, entièrement comparable à celles d'Arles. Le souterrain ayant été creusé dans un terrain meuble, il a fallu, pour éviter les éboulements, élever, le long des parois, des murs en pierres.

Dans quelques localités, on a découvert des

puits naturels ou artificiels (fig. 123) qui ont servi de sépultures à l'époque de la pierre polie. De six puits funéraires de Tours-sur-Marne, on a retiré environ cent cinquante squelettes.

Enfin, sur notre frontière de l'Est, on a rencontré une ancienne enceinte, constituée par une muraille, qui avait servi de lieu de sépulture. Beaucoup des squelettes qu'elle renfermait avaient été incinérés. La muraille devait avoir été élevée au fur et à mesure qu'on avait quelque cadavre à y déposer.

Si les races humaines étaient multiples à l'époque néolithique; si elles formaient déjà un « fouillis » difficile à débrouiller, comme le disent MM. de Quatrefages et Hamy, les modes de sépultures n'étaient pas moins compliqués. On ne saurait admettre toutefois que chaque sorte de sépulture fût l'apanage d'une race spéciale, attendu qu'on a trouvé souvent les types humains les plus divers confondus ensemble. Nous ne sommes pas plus autorisés à croire que l'incinération ait été pratiquée par une ou plusieurs tribus à l'exclusion des autres. Presque partout la crémation apparaît, mais elle n'est pas encore entrée dans les mœurs d'une manière définitive; à côté des incinérés, on rencontre, en bien plus grand nombre, des individus qui n'ont pas été brûlés. Il faudra, d'ailleurs, de nombreuses recherches pour permettre d'élucider toutes les questions qui se rapportent à l'âge de la pierre polie, et il faut attendre de nouveaux faits pour pouvoir tirer des déductions qui ne soient pas purement hypothétiques.

5. Religiosité.

Les tribus dont il a été question dans ce chapitre avaient sûrement des idées religieuses. Les soins donnés aux morts, les offrandes qu'on déposait à côté des cadavres, en sont déjà des preuves certaines. Mais d'autres faits encore viennent corroborer cette opinion, et il me faut les passer rapidement en revue.

Hache sacrée. — Les grottes de la Marne ont montré à M. de Baye des haches sculptées avec un soin tout particulier (fig. 124). Ces sculptures se voient toujours dans l'antégrotte, de chaque côté de la porte qui donne accès dans la chambre sépulcrale. Souvent l'instrument lui-même est peint en noir, pour le distinguer du manche. Sur les dolmens de la Bretagne, la hache en pierre est souvent gravée à côté de signes dont

le sens nous échappe. N'est-il pas permis de croire que cet instrument, à cause des services qu'il rendait comme arme ou comme outil,

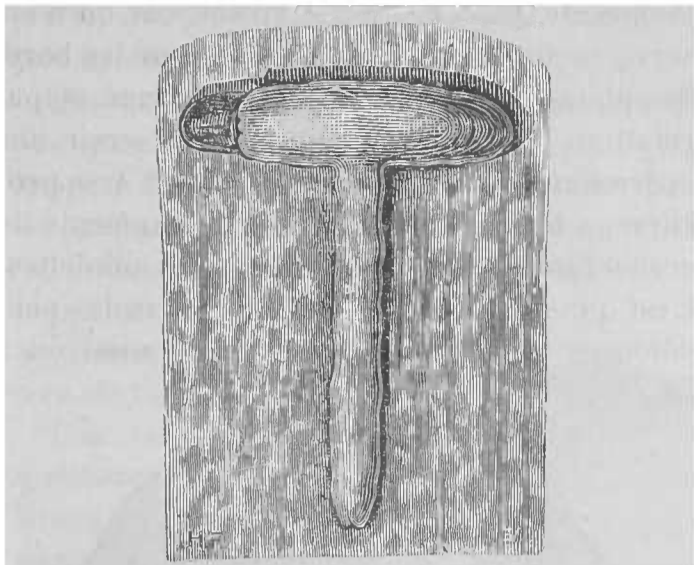


Fig. 124. — Hache sculptée sur une grotte sépulcrale de la Marne.

était l'objet d'un culte, comme il le fut plus tard chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Grecs?

Divinité féminine. — Dans les mêmes anté-grottes, on trouve fréquemment une figure humaine, toujours sculptée à gauche en entrant. La première image découverte était si grossière

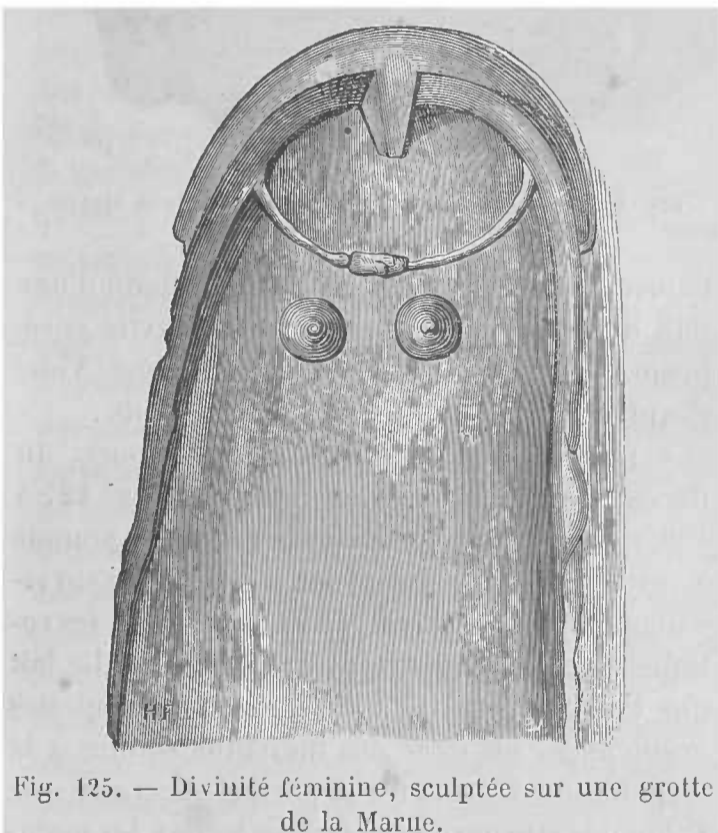


Fig. 125. — Divinité féminine, sculptée sur une grotte de la Marne.

que tout d'abord on a cru y reconnaître une chouette ou bien une divinité moitié chouette et moitié femme. On n'y voyait qu'un nez placé vers le sommet de la tête et, plus bas, un collier portant au milieu un grain plus gros que les

autres; au-dessous du collier est figurée une hache de pierre emmanché. Mais les sculptures découvertes depuis (fig. 125) ont montré qu'il s'agissait réellement d'une figure humaine. La plus parfaite présente une tête avec un nez saillant, deux yeux figurés par des points noirs, une bouche nettement indiquée; plus bas, se voit un collier à plusieurs rangs. La plupart de ces sculptures offrent des seins proéminents, qui indiquent le sexe du sujet que l'artiste a voulu figurer. Broca n'a pas hésité à y voir l'image d'une divinité féminine, et cette interprétation a été généralement acceptée. « Si elle est vraie, dit M. de Quatrefages, comme tout permet de le croire, nous avons sous les yeux la plus ancienne forme connue que l'homme ait imaginée pour représenter un de ces êtres auxquels s'adressent des hommages. »

Pierres à écuelles. — Certains blocs, portant un nombre plus ou moins considérable de petites cuvettes, ont également été regardés comme des pierres sacrées. On les désigne sous le nom de pierres à écuelles. « Partout, dit M. Cartailhac, lorsque le bloc à écuelles était à découvert ou qu'il a été par hasard mis au jour, il est resté ou il est devenu l'objet de l'attention populaire. Mais les superstitions et les légendes qui le concernent maintenant n'ont sans doute aucun rapport avec son histoire primitive et sa valeur d'autrefois.

Dans toute la péninsule indienne, on voit les femmes hindoues apporter de l'eau du Gange jusque dans les montagnes de Pendjab et en arroser ces signes dans les temples où elles vont implorer la divinité en vue de devenir mères.

Dans le département de l'Ain, lorsque les jeunes filles et les veuves allaient en pèlerinage à l'antique chapelle de Saint-Blaise, elles passaient à Thoys et près d'un petit bloc erratique ovale, couvert d'une soixantaine de cupules; là, elles se livraient à certaines pratiques pour obtenir un époux dans l'année.

Aux Pyrénées, non loin de Bagnères-de-Luchon, l'un des plus grands blocs des alignements et des enceintes qui couvrent la montagne d'Espiaup et remontent à l'âge du bronze, le *Cailhaou des pourics*, « le caillou des poussins », tire son nom de ses soixante-deux fossettes et était autrefois vénéré. Ce sont pourtant ses voisins sans cupules, le *Cailhaou d'Arriba Pardin* et la *Peyra dé Peyrahita* qui accaparent, d'après M. J. Sacaze, les sympathies intéressées des jeunes femmes et des amoureux.

Dans les pays scandinaves, on connaît ces pierres sous le nom d'*Elfenstenars*, pierres des Elfes, et de nos jours encore les habitants y déposent des offrandes pour les âmes des morts qui attendent le moment d'être revêtues de nouveau d'un corps mortel.

En Suisse, des paysans superstitieux apportent aussi, à certains jours de l'année, leurs offrandes sur ces pierres.

Mais il faut écarter l'idée que leurs vieux ancêtres faisaient de même; les écuelles, si souvent creusées sur les parois verticales et même sous le plafond des sépultures, n'étaient certainement pas destinées à recevoir des objets ou un liquide quelconque.

En définitive, nous connaissons l'antiquité de la plupart de ces sculptures; elles indiquent une pensée commune, sinon une origine commune; mais elles restent inexplicables. »

Que les pierres à écuelles aient eu ou non un caractère sacré, la religiosité des hommes de la pierre polie n'en reste pas moins démontrée par les faits que nous avons signalés plus haut, et par ceux qu'il nous reste à citer.

On a dit que les dolmens étaient des temples sur lesquels on pratiquait des sacrifices humains. Dès l'an VII, Legrand d'Aussy avait démontré qu'il n'en était rien, et pourtant les idées anciennes ont encore cours dans beaucoup de régions. On ne saurait donc arguer de ces monuments pour attribuer des idées religieuses aux hommes néolithiques. Il n'en est pas de même d'une opération qui se pratiquait à cette époque reculée : je veux parler de la *trépanation*.

Trépanation. — Chacun sait qu'on appelle ainsi une opération chirurgicale qui a pour but d'enlever un fragment du crâne. Elle se fait aujourd'hui à l'aide d'un instrument qui se manœuvre à la façon d'un vilebrequin, et elle a surtout pour objet d'éviter la compression du cerveau. Au moyen âge, Taxil la recommandait contre l'épilepsie; il recommandait de racler le crâne « en profondant jusqu'à la dure-mère ». C'est qu'on attribuait volontiers l'épilepsie et les convulsions à quelque esprit malin emprisonné dans le corps et auquel il fallait ouvrir un passage pour guérir le malade.

Eh bien, cette opération était d'une pratique courante à l'époque de la pierre polie. On ouvrait le crâne (fig. 126) en le raclant à l'aide d'un éclat de silex, et la plaie se guérissait fréquemment. Parfois, les os ont été sciés au moyen d'une scie en pierre, ou bien perforés à l'aide

d'un perceur, qui déterminait un trou parfaitement rond et à bords verticaux. Il est assez probable que ces deux derniers moyens n'ont jamais été employés sur le vivant, car on n'observe aucun travail de réparation sur les bords des plaies osseuses produites par sciage ou par rotation. Mais alors à quoi pouvait servir une opération pratiquée sur un cadavre? A se procurer, a-t-on répondu, de petits fragments de crânes humains qu'on portait comme amulettes. C'est qu'on a rencontré plus d'une fois des pendeloques de cette nature. Parfois aussi on a

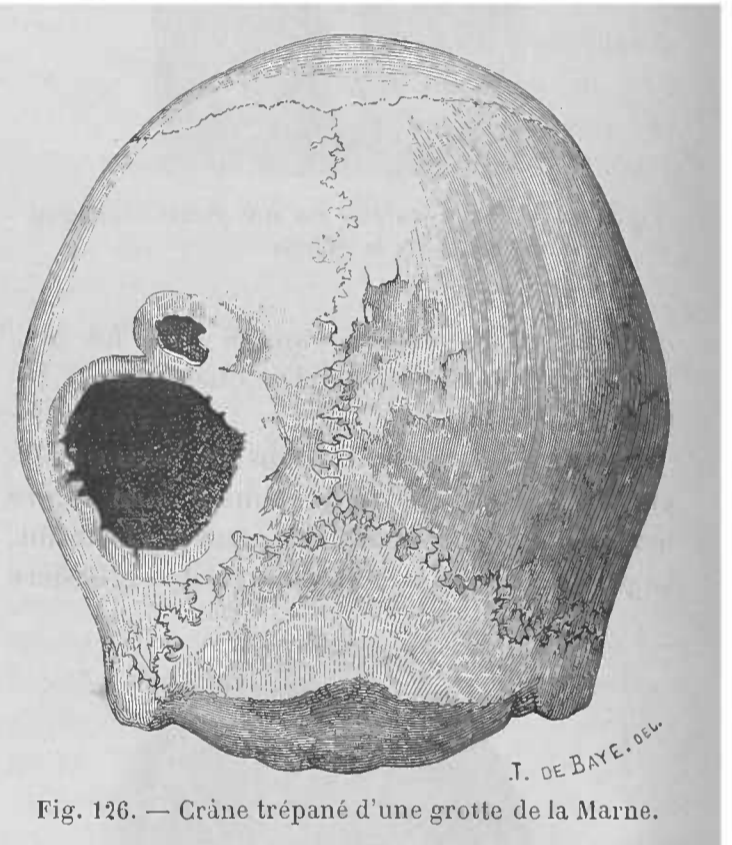


Fig. 126. — Crâne trépané d'une grotte de la Marne.

trouvé des morceaux de crâne, provenant d'une tête différente, à l'intérieur de la cavité cérébrale d'un individu qui avait été trépané. Voici l'explication qu'on a donnée de ces faits :

« Le but des trépanations posthumes, dit Broca, était d'obtenir des amulettes (fig. 127 à 129); il ne concernait donc pas l'individu soumis à cette mutilation, mais bien ceux qui lui survivaient et qui espéraient, en s'appropriant ses reliques, se garantir des mauvais esprits. Le fait que l'on choisissait, pour tailler les amulettes crâniennes, les têtes des individus soumis à la trépanation chirurgicale, permet de croire que le but de cette dernière était de traiter les maladies attribuées aux mauvais esprits. »

Ainsi voilà qui est bien clair : la trépanation sur le vivant se pratiquait pour ouvrir un passage aux mauvais esprits, cause de certaines maladies; c'est l'opinion que nous avons rapportée plus haut, et qui est généralement ac-

ceptée. Ces individus trépanés acquéraient quelque chose de sacré, et, une fois morts, on découpait sur leurs crânes des fragments qu'on portait suspendus, et qui étaient considérés comme des talismans.

Quant aux rondelles trouvées dans des crânes auxquels elles n'appartenaient pas, on a supposé qu'elles y avaient été introduites pour ne pas laisser partir avec un morceau en moins les individus qui, par suite de l'opération qu'on leur avait pratiquée, avaient acquis un caractère de sainteté.

Une autre hypothèse a encore été émise par Broca au sujet de la trépanation préhistorique. Après avoir rapproché le fait de la trépanation de l'existence des sculptures que j'ai signalées sur des sépultures de l'époque néolithique, il ajoute :

« Je me demande pour quel motif ces opérations étaient sinon toujours, du moins presque toujours pratiquées sur des sujets jeunes, ou même sur des enfants, et je hasarde la conjecture qu'elles pouvaient être en rapport avec quelque superstition, qu'elles fai-

saient peut-être partie de quelque cérémonie d'initiation à la sainteté de je ne sais quel sacerdoce. Cela suppose, il est vrai, l'existence d'une caste religieuse; mais il n'est pas douteux que les peuples néolithiques n'eussent un culte organisé. Cette rondelle crânienne que l'on introduisait dans le crâne de certains morts, comme pour remplacer celle qu'on leur avait enlevée de leur vivant, n'implique-t-elle pas la croyance à une autre vie? Ces sculptures grossières, mais toujours les mêmes, qui représentent une divinité féminine sur les parois des anté-grottes de Baye, prouvent en outre que le culte des temps néolithiques s'était déjà élevé jusqu'à l'anthropomorphisme. Or un dieu bien défini, un dieu à forme humaine, doit avoir nécessairement des prêtres initiés, et l'initiation par le sang, l'initiation chirurgicale, se retrouve, on le sait, chez un grand nombre de peuples même civilisés. »

RACES HUMAINES.

D'autres opinions ont encore été émises relativement à la signification de cette opération; toutes concordent pour y voir la preuve d'une croyance au surnaturel.

Il est donc admis par tout le monde que nos ancêtres de l'époque de la pierre polie, qui soignaient tant les cadavres des leurs, qui leur faisaient des offrandes, qui sculptaient des divinités sur les parois de leurs chambres sépulcrales et qui, enfin, pratiquaient la trépanation dans un but mystique, croyaient à une autre vie. Nous ignorons d'ailleurs complètement quelles pouvaient être leurs vraies conceptions religieuses; aussi éviterai-je de me lancer dans d'autres hypothèses.

Ces tribus de l'époque néolithique, dont nous venons d'étudier les caractères physiques, l'industrie, les mœurs, les coutumes, les rites funéraires et religieux, avaient déjà atteint un certain degré de civilisation. L'Europe n'était plus livrée à la sauvagerie. Nous allons voir que, depuis cette époque, l'homme européen n'a fait que marcher de

plus en plus rapidement dans la voie du progrès.

IV — LES RACES DE L'AGE DU BRONZE ET DE L'AGE DU FER.

1. L'âge du bronze.

Pour terminer ce qui a rapport aux races préhistoriques de l'Europe, il me faut consacrer quelques pages à celles qui ont vécu à l'âge du bronze et à l'âge du fer. Je passerai d'ailleurs très rapidement sur ces deux époques qui se relient, la première à celle de la pierre polie, et la seconde aux premiers temps historiques. Pour en faire une histoire complète, il me faudrait répéter une grande partie de ce qui a été exposé dans le chapitre précédent.

Instruments en cuivre. — Il est permis de

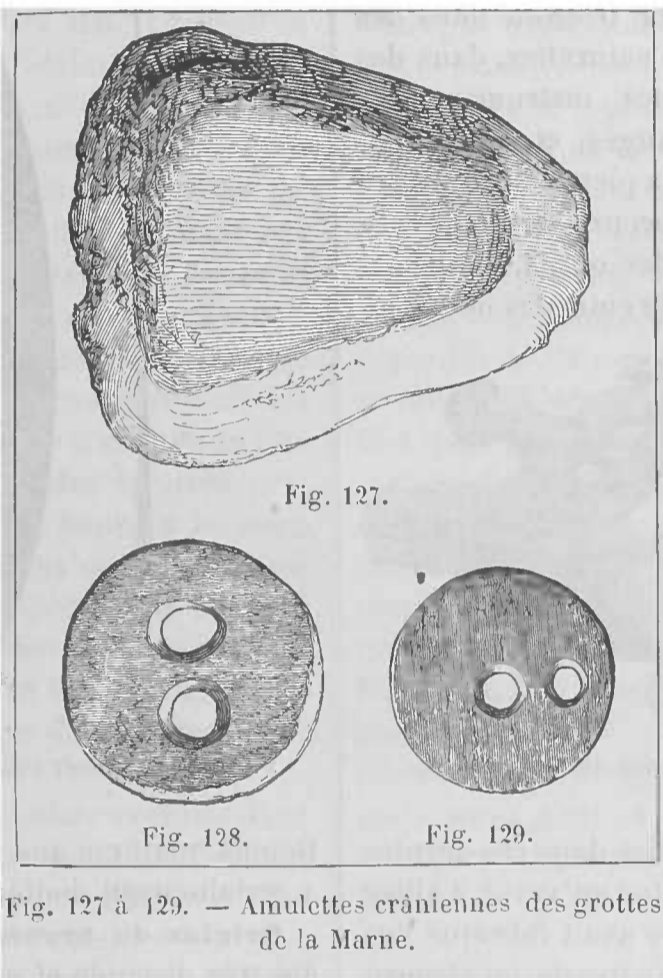


Fig. 127 à 129. — Amulettes crâniennes des grottes de la Marne.

se demander si le bronze a succédé directement à la pierre dans la fabrication des instruments de l'homme préhistorique. Il semble assez difficile, *à priori*, d'admettre que nos ancêtres aient commencé à se servir d'un alliage qui ne se rencontre nulle part dans la nature, avant d'avoir employé les métaux simples, qui se trouvent souvent à l'état natif, et que l'ouvrier n'avait qu'à marteler pour s'en faire des outils. Il n'y a pas longtemps, personne ne doutait que l'âge du bronze n'eût suivi immédiatement l'âge de la pierre polie. On trouvait dans des dolmens, dans des grottes naturelles, dans des habitations sur pilotis, des instruments de l'une et l'autre sorte mélangés, et on en concluait que, du moment où la pierre était encore en usage à l'époque où le bronze servait à faire la majorité des armes et des outils, c'est qu'il n'y avait pas eu d'intervalle entre les deux.

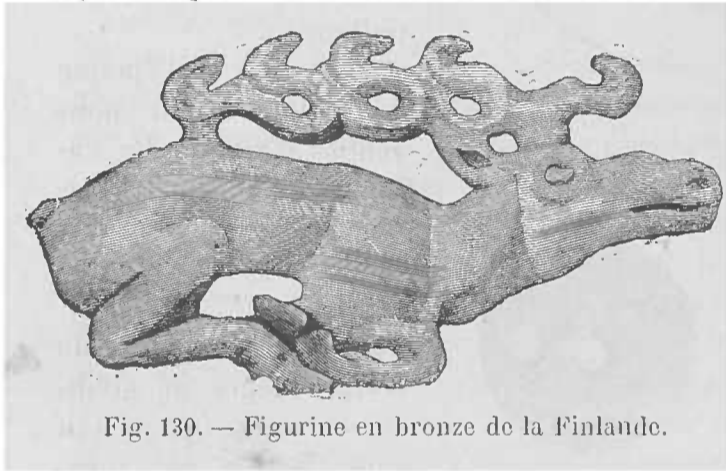


Fig. 130. — Figurine en bronze de la Finlande.

Des découvertes accomplies dans ces dernières années, il semble résulter qu'avant d'allier le cuivre et l'étain, l'homme avait fabriqué des instruments en cuivre pur. En Russie, on a trouvé des objets qui ne renfermaient pas la moindre trace d'étain, et ces objets semblaient plus anciens que ceux qui en contenaient. En Espagne, MM. Louis et Henri Siret ont fait une constatation analogue, et le même fait a été observé dans d'autres pays, où le cuivre existe à l'état natif. Mais les instruments en métal pur sont peu nombreux en comparaison de ceux qui révèlent un alliage. Il faut donc en conclure que l'âge du cuivre a été de courte durée.

Il n'en est pas de même de l'âge du bronze. Dans toute l'Europe, on a trouvé une telle quantité d'objets de cette nature, qu'on est bien tenté d'assigner une longue durée à cet âge. Pour en donner une idée, il me suffira de rappeler qu'en 1876, M. Ernest Chantre signalait déjà près de 400 gisements de l'âge du bronze en France et en Suisse seulement, et on en avait découvert un grand nombre d'autres dans

le reste de l'Europe. Ces gisements comprenaient 11 grottes naturelles d'habitation, 9 grottes sépulcrales, 159 dolmens, 39 cités lacustres, 49 stations en plein air, 67 fonderies, 29 cachettes, etc. On y avait recueilli près de 35,000 pièces, consistant surtout en haches, figurines (fig. 130), épingles, rasoirs (fig. 131), armes diverses, bracelets, moules et lingots.

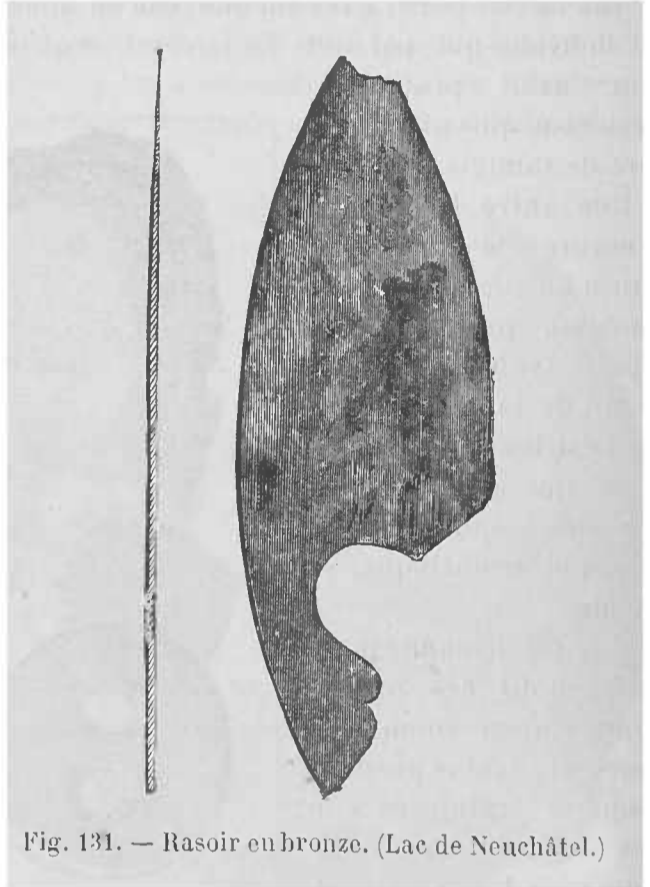


Fig. 131. — Rasoir en bronze. (Lac de Neuchâtel.)

Depuis quatorze ans, le chiffre des découvertes a certainement doublé.

Origine du bronze. — Une question qui a été très discutée et qui est encore aujourd'hui très controversée est celle de l'origine de l'industrie du bronze. A-t-elle été importée chez nous, comme l'a été celle de la pierre polie, ou bien a-t-elle pris naissance sur place? La première théorie a rallié la grande majorité des savants. Il est bien difficile de croire qu'une semblable industrie ait pu prendre naissance dans un pays où l'étain n'existe pas, et c'est le cas pour l'ouest de l'Europe. D'un autre côté, les poignées des armes en bronze sont d'une petitesse tout à fait remarquable; les bracelets dénotent également des mains extrêmement petites. Il faut donc admettre que les gens qui se servaient de ces armes et de ces bracelets appartenaient à une race différente de celles que nous avons rencontrées à l'époque néolithique; nos hommes de la pierre polie n'avaient pas les extrémités assez fines pour avoir pu en faire usage.

En recherchant une contrée qui possède à la fois l'étain et des races à petites mains, on est ramené vers l'Asie, c'est-à-dire vers cette région d'où semblent être partis les premiers envahisseurs de l'Occident. C'est, en effet, dans l'Inde, qu'on trouve réunis ces deux éléments.

D'autres considérations sont venues confirmer cette manière de voir. Dans les habitations sur pilotis les plus récentes de la Suisse et de la Savoie, on a recueilli des espèces de crosses munies d'une douille et portant un certain nombre d'anneaux mobiles. Or, MM. Chantre et Guimet ont montré que les idoles bouddhiques de l'Inde avaient entre les mains des crosses exactement comparables. Dans l'est de l'Asie, on retrouve les mêmes instruments entre les mains des mendiants, qui les ont empruntés aux Hindous; ils les portent emmanchés au bout d'un bâton et s'en servent pour attirer l'attention au moyen du bruit que font les anneaux lorsqu'on les agite. Comme depuis des siècles l'Inde semble immobile, on en a conclu qu'elle avait conservé les coutumes des époques préhistoriques, et que la crosse à anneaux lui avait été léguée par les populations qui l'habitaient au temps où vivaient nos ancêtres de l'âge du bronze. Ce seraient des individus partis de ce pays qui auraient apporté en Occident les crosses retrouvées dans les lacs de la Suisse et de la Savoie.

Les Tsiganes. — Enfin, nous verrons dans un instant que les fondeurs de bronze étaient des nomades, qui exerçaient leur industrie tantôt sur un point, tantôt sur l'autre. « Dès lors, on ne pouvait éviter de chercher les descendants de ce peuple parmi les Tsiganes qui, justement, ont les mains généralement petites, viennent de l'Inde, fabriquent sur place en voyageant à travers l'Europe, munis d'une provision de métaux, et sont renommés pour l'habileté avec laquelle ils travaillent ceux-ci, tout en ne se servant que de procédés tout à fait primitifs. Les recherches qui les concernent ont acquis ainsi une importance considérable, et elles vont sans doute être activées par ce rapprochement d'après lequel ils auraient, en somme, joué un rôle décisif dans l'histoire du développement de l'humanité. Ce rapprochement cessera donc peut-être un jour d'être hypothétique; mais il y a, à cet égard, encore beaucoup à faire. Nombre de choses restent encore inexplicables.

« On se demande, par exemple, pourquoi, si les Tsiganes sont établis en Europe depuis l'é-

poque si reculée du commencement de l'âge du bronze, ils ne se sont cependant à notre connaissance répandus en Occident que vers le quinzième siècle, pourquoi l'on n'a encore retrouvé aucune trace de leur présence parmi les populations de cet âge, autre que les instruments et armes en métal, pourquoi nous ne retrouvons sur eux dans l'antiquité et jusqu'aux temps modernes que des documents écrits incertains ou douteux, pourquoi les anciens ne les ont pas désignés à notre attention et ne semblent pas avoir autrement soupçonné l'importance primitive de leur rôle.

« L'obstacle le plus grave pour ceux qui voient en eux le peuple initiateur de la civilisation du bronze est que l'ancienneté de leur idiome n'est rien moins que démontrée. Et, tels qu'ils se présentent à nous, ils ne pourraient dans tous les cas être regardés que comme une branche dégradée de ce peuple, qui aurait, grâce à des conditions à déterminer, échappé à la destruction qui a frappé les autres. » (Zaborowski.)

Caractères physiques. — Quoi qu'il en soit de l'origine du bronze, nous ne connaissons guère les caractères physiques de ses importateurs. Ce que nous savons, c'est que les races humaines de l'Europe occidentale formaient un fouillis encore bien plus inextricable qu'à l'époque de la pierre polie. Les types anciens s'étaient conservés; ils comptaient des représentants assez purs et assez nombreux. Mais, en outre, les alliances s'étaient multipliées, et il est difficile de s'y reconnaître au milieu de tous ces métis. De plus, de nouveaux types étaient venus se juxtaposer aux anciens, mais malheureusement nous n'en connaissons qu'un nombre fort restreint de spécimens. C'est que, nous le verrons, l'incinération s'était développée sur une grande échelle, et que, sur certains points, elle paraît s'être étendue à presque tous les individus. Nous devons donc renoncer à déterminer les diverses races humaines qui vivaient alors sur notre sol.

Industrie. — La pierre, nous l'avons déjà dit, était encore bien souvent employée pour fabriquer les instruments de l'époque. Certains dolmens, certaines cités lacustres, qui remontent sans doute aux premiers temps de l'âge du bronze, ont fourni un nombre bien plus considérable d'objets en pierre que d'objets en métal. Il s'est produit le même phénomène que nous avons constaté à toutes les époques; chaque fois qu'une industrie nouvelle a fait son apparition, les armes et les outils anciens ont

continué à être employés concurremment avec les instruments nouveaux.

Étant donné ce fait, il serait superflu de parler de l'industrie de la pierre à l'âge du bronze; il me faudrait répéter tout ce que j'ai dit à propos de l'époque néolithique. Occupons-nous donc uniquement du bronze.

Outils. — La hache est toujours l'un des instruments les plus communs; sur les 34,418 objets en bronze qu'on avait recueillis dans les stations de la France et de la Suisse jusqu'en

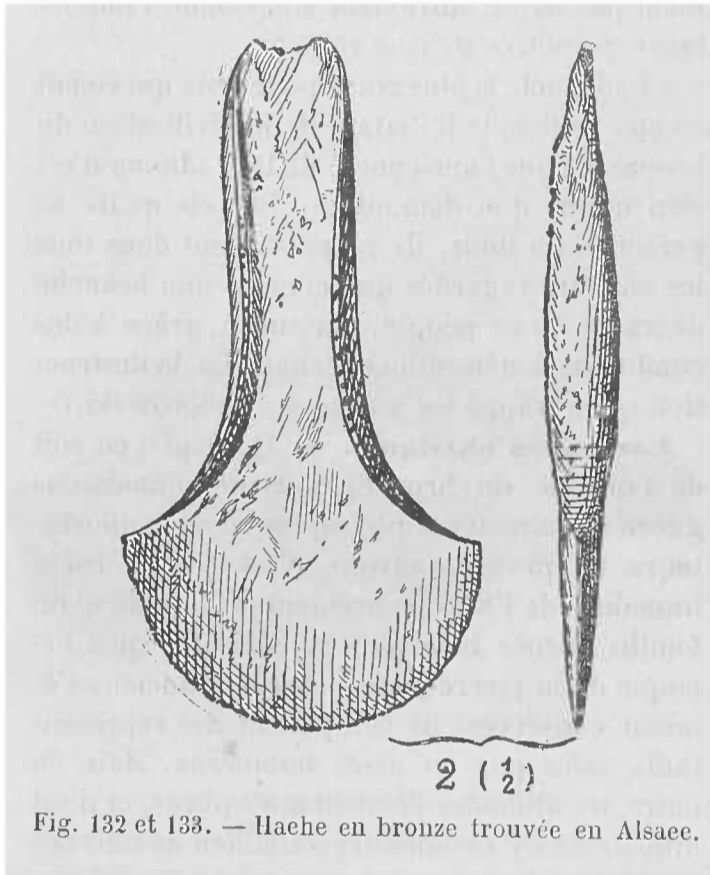


Fig. 132 et 133. — Hache en bronze trouvée en Alsace.

1876, la hache était représentée par 9,871 exemplaires. Mais sa forme varie considérablement. Tantôt elle présente une douille creuse, cylindrique ou prismatique, permettant d'y introduire un manche en bois; tantôt elle offre, en outre, un petit anneau placé sur le côté de la douille et qui servait, selon toute apparence, à passer un lien qui devait assujettir l'instrument sur son emmanchure. Parfois la hache porte de chaque côté de la lame deux ailerons repliés de manière à former une sorte de douille incomplète à deux compartiments; on y introduisait un manche coudé, fendu au milieu. Comme la précédente, elle peut présenter un petit anneau sur un côté. D'autres fois, le talon de la hache est plat, de manière à pouvoir être introduit dans un manche fendu. Dans d'autres cas encore, on voit, de chaque côté de ce talon plat, un petit rebord qui n'est qu'un rudiment d'aileron (fig. 132 et 133).

Le tranchant de ces haches varie moins que l'extrémité opposée. Pourtant il en est qui ont un bord largement étalé, tandis que les autres s'élargissent à peine. Toutes ont le tranchant plus ou moins convexe.

Un outil très voisin des haches est le ciseau. Il ressemble assez au ciseau de menuisier moderne, mais il en diffère par la douille qui recevait son manche. On a rencontré aussi un autre instrument à douille qui ne porte pas de tranchant; c'est une masse prismatique qui, emmanchée, devait servir de marteau.

Les couteaux et les rasoirs sont aussi très nombreux, bien que leur chiffre soit loin d'atteindre celui des haches. Leur lame mesure de 10 à 20 centimètres de longueur; elle est parfois décorée de dessins gravés. Ils sont munis soit d'une soie, qui était introduite dans un manche en bois ou en corne de cerf, soit d'une douille, comme les haches. Quelques instruments tranchants sont très fortement recourbés, et on y a vu des faucilles. Cette détermination est très admissible, car nous savons que l'agriculture avait fait son apparition dès l'époque néolithique, que l'homme des cités lacustres cultivait le lin et des céréales, et il est bien vraisemblable que l'homme de l'âge du bronze se soit servi de ces lames recourbées pour scier ses récoltes.

Je ne ferai que mentionner des aiguilles en bronze, dont le chas est situé tantôt à l'extrémité et tantôt vers le tiers de la longueur, des hameçons simples ou doubles, munis de barbes, des harpons, de petits vases également en métal (fig. 134). Il me faut insister un peu plus sur les armes et les objets de parure.

Armes. — En France et en Suisse, on n'a recueilli qu'un petit nombre d'épées, de poignards et de pointes de lances ou de flèches en bronze. Mais ces armes sont abondantes en Danemark, et tout le monde a pu en voir de merveilleux spécimens à l'Exposition universelle de 1889. La lame des épées est tantôt absolument droite, tantôt doublement recourbée sur les bords; la poignée en a toujours été fabriquée à part et elle est fixée à la lame au moyen d'un nombre plus ou moins considérable de rivets. Qu'elle se termine par une double volute ou par un disque plat, la partie de l'arme que la main devait saisir est toujours d'une petitesse remarquable, comme je l'ai dit plus haut.

Les poignards ne sont que des épées à lame très courte. Comme celles-ci, ils présentent



Fig. 134. — Vase en bronze de la Suède (1/2 grand. nat.).

très souvent deux, trois ou quatre rainures longitudinales. Quelquefois la garde des poignards ou des épées est enrichie d'autres métaux, or ou argent ; mais les armes de cette catégorie ne doivent pas remonter au début de l'âge du

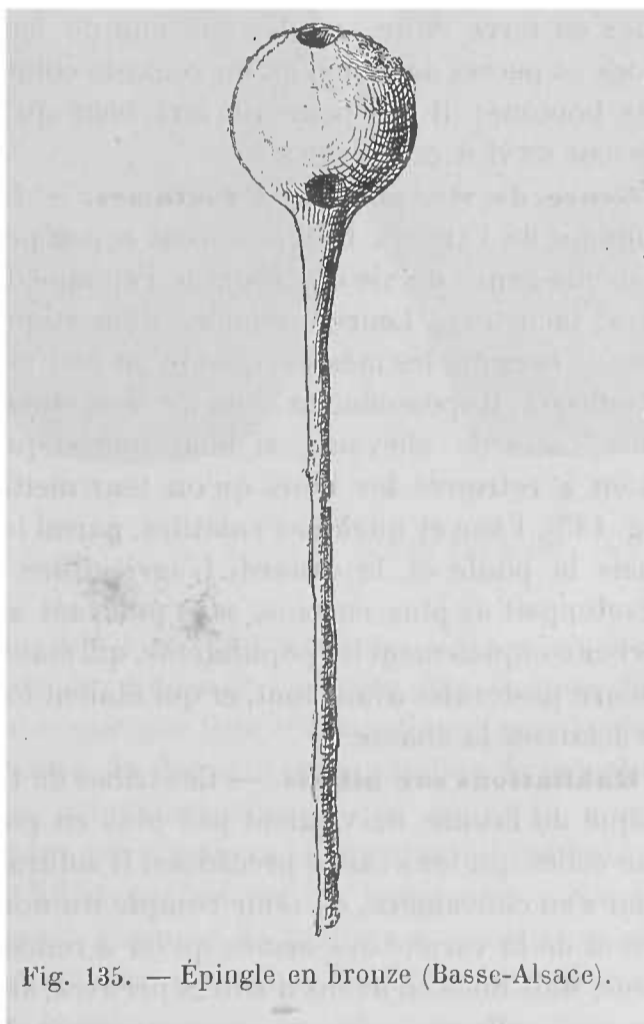


Fig. 135. — Épingle en bronze (Basse-Alsace).

bronze. C'est évidemment à une époque relativement récente qu'il faut aussi rattacher ces beaux couteaux de bronze du Danemark dont le manche en métal est orné de figurines.

Les pointes de lances se composent de deux ailerons étalés de chaque côté d'une nervure centrale, qui se termine par une douille. Leur forme générale est ovale et rappelle considérablement celle de pointes en fer modernes. Les

pointes de flèches, longues de 3 à 4 centimètres, ressemblent aux pointes en silex à pédoncule de l'âge de la pierre polie. Leur forme est triangulaire ; deux barbes plus ou moins longues se voient de chaque côté du pédoncule qu'on introduisait dans la hampe.

Parures. — Les objets de parure de beaucoup les plus abondants sont sans contredit les épingles à cheveux ; on en connaît plusieurs milliers (fig. 135). Leurs dimensions sont très variables ; il en est qui mesurent jusqu'à 50 centimètres de longueur. Dans la collection Schwab, il en existe une qui atteint 87 centimètres ; mais était-ce bien une épingle à cheveux ? Il est assez difficile de l'admettre. La tête en est parfois ronde, parfois plate ou cylindrique ; on en a trouvé qui se terminent par une anse dans laquelle passe un anneau mobile. Les têtes peuvent être simples ou bien décorées ; dans ce dernier cas,



Fig. 136. — Braccelet en bronze (Haut-Alsace).

l'ornementation consiste en trous, en ciselures, en espèces de têtes de clous ou en torsades.

Les bracelets ne sont pas moins variables que les épingles à cheveux ; ils peuvent pourtant se diviser en deux catégories. Les uns sont ouverts, et leurs extrémités se terminent par des boutons arrondis (fig. 136) ; les autres sont complètement fermés. Souvent artistement travaillés, ces bracelets se composent tantôt d'un an-

neau unique, orné ou non de dessins, tantôt de plusieurs fils unis ou tordus, rattachés les uns aux autres. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit de leur petitesse.

Les pendeloques sont extrêmement nombreuses et varient plus encore de forme que les bracelets ou les épingles à cheveux. Il me serait difficile, sans le secours de beaucoup de figures, de donner une idée de leur diversité. Les unes sont triangulaires, d'autres circulaires; il en est de pleines et de percées à jour; on en voit qui se composent d'une pièce unique et d'autres de plusieurs pièces réunies d'une façon fixe ou mobiles, etc. La plupart sont ornées de ciselures.

Fondeurs de bronze. — Tous les objets en bronze dont il vient d'être question ont été fondus; on connaît un grand nombre de moules de haches, d'épées, de poignards, d'épingles à cheveux, etc. Chose remarquable, beaucoup de ces moules ont été trouvés dans des cachettes, qui contenaient souvent aussi des objets fondus et des lingots de métal. C'est que le fondeur d'alors devait voyager dans une certaine zone, et laisser en dépôt, dans quelques endroits connus de lui, des provisions qu'il retrouvait à son retour. Il évitait ainsi de transporter un poids considérable. Si cette hypothèse n'est pas erronée, on est en droit de conclure que la fabrication des objets en bronze n'était entre les mains que d'un petit nombre d'individus, peut-être étrangers aux régions qu'ils parcouraient. Autrement, si chaque tribu avait eu ses fondeurs, ils auraient eu des ateliers où ils auraient exercé leur industrie et conservé leurs matières premières et leurs objets ouvrés, sans avoir à les cacher dans un trou creusé sous quelque roche. La cachette suppose l'existence de nomades qui enfouissaient une partie de leur fortune pendant leur absence.

Potiers. — Il n'y avait pas que des tailleurs de silex et des fondeurs de bronze à l'époque qui nous occupe. Sans parler des hommes qui travaillaient l'os ou le bois de cerf, comme aux époques précédentes, il existait d'habiles potiers. La céramique de l'âge du bronze est bien supérieure à celle de l'époque néolithique. Les vases (fig. 137 à 142) sont encore façonnés à la main, sans le secours du tour, mais leurs formes deviennent plus symétriques, plus élégantes. La pâte des grandes pièces continue à être mélangée de fragments de quartz, pour en assurer la solidité, mais les petites sont d'une pâte beaucoup plus fine.

La plupart de ces vases ont le fond conique, de sorte qu'ils ne peuvent se tenir debout. Il fallait ou les suspendre, ou les introduire dans le sol, ou les placer sur un support. Le support a été retrouvé; c'est un disque en terre cuite, percé d'une ouverture centrale dans laquelle s'engageait la base du vase.

Bien que rudimentaire encore, l'ornementation des poteries devient plus fréquente qu'à l'époque néolithique. Des rebords écaillés, des lignes parallèles, des chevrons, des triangles, des rangées de points, se voient sur un grand nombre. On trouve également de véritables anses, qui n'ont rien de comparable avec ces mamelons, perforés ou non, que nous ont présentés quelques rares vases de l'âge de la pierre polie.

Nous verrons un peu plus loin que les hommes de l'âge du bronze faisaient usage de vrais vêtements. On a parfois recueilli de petits disques en terre cuite, renflés sur une de leurs faces et percés de trous, qu'on regarde comme des boutons; il se pourrait fort bien qu'ils eussent servi à cet usage.

Genre de vie, mœurs et coutumes. — Les hommes de l'âge du bronze eurent à peu près le même genre de vie que ceux de l'époque des cités lacustres. Leurs animaux domestiques étaient presque les mêmes, quoiqu'un peu plus nombreux; ils possédaient deux races de chiens, deux races de chevaux, si bien domestiqués qu'on a retrouvé les mors qu'on leur mettait (fig. 143), l'âne et quelques volatiles, parmi lesquels la poule et le canard. L'agriculture se développait de plus en plus, sans pourtant absorber complètement les populations, qui étaient encore pastorales avant tout, et qui étaient loin de délaisser la chasse.

Habitations sur pilotis. — Ces tribus de l'époque du bronze ne vivaient pas plus en paix que celles qui les avaient précédées. Il suffirait, pour s'en convaincre, de tenir compte du nombre et de la variété des armes qu'on a rencontrées. Mais nous en avons d'autres preuves, analogues à celles que j'ai exposées à propos des populations néolithiques. Ainsi, les habitations étaient presque toujours placées à l'abri d'un coup de main. Elles furent très souvent construites sur pilotis, et nous savons déjà qu'un bon nombre de cités lacustres furent habitées à cette époque. La population s'était accrue et les grands lacs ne suffisaient plus à l'abriter tout entière; les étangs, les marais, virent aussi s'élever des maisons construites comme

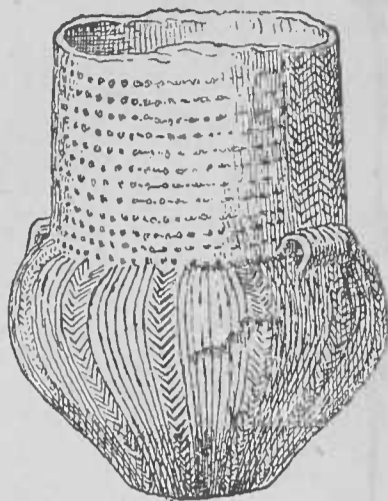


Fig. 137.



Fig. 138.

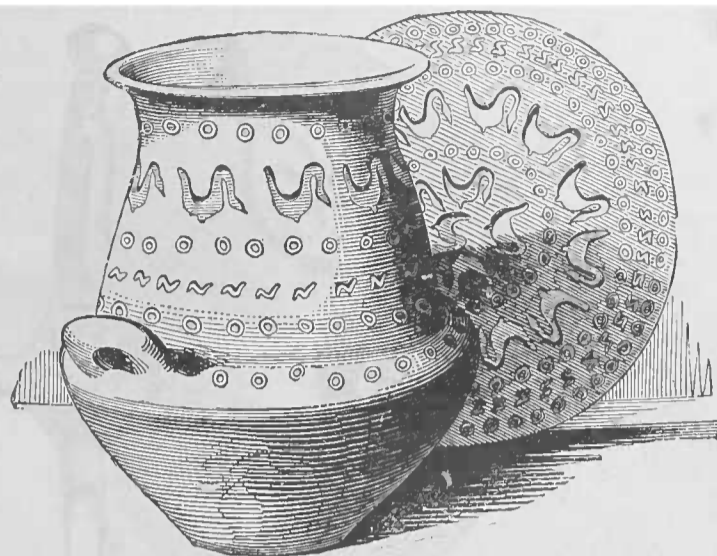


Fig. 139.



Fig. 140.

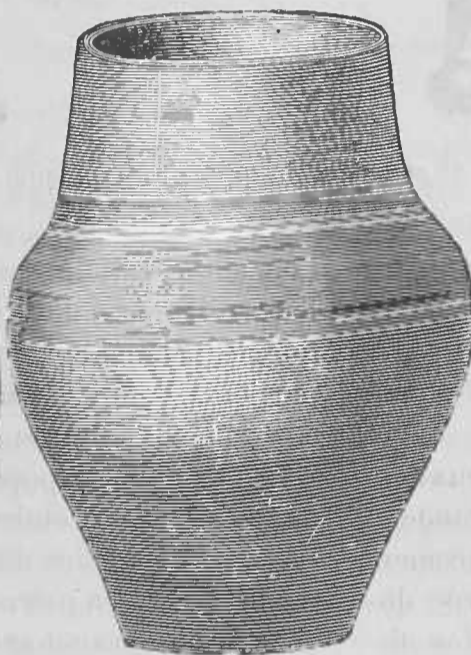


Fig. 141.



Fig. 142.

Fig. 137 à 142. — Poteries de l'âge du bronze.

celles des lacs. Ces *stations palustres* ou *marières* ne diffèrent d'ailleurs des stations lacustres que par leur construction plus soignée. En outre, la flaque d'eau au milieu de laquelle elles s'élevaient n'étant pas toujours assez étendue pour assurer la sécurité des habitants, on édifiait parfois sur les bords une sorte de rempart composé de poutres horizontales, assujetties par des pieux solidement enfoncés dans le sol.

Les stations palustres imposaient à leurs propriétaires une obligation que n'avaient point ceux des cités lacustres. Ceux-ci pouvaient jeter toutes leurs cendres, leurs débris de cuisine, leurs ustensiles hors d'usage autour de leurs demeures, sans avoir à craindre de faire disparaître l'obstacle qui assurait leur sécurité. En agissant de la même façon, les habitants des marières auraient fini par combler la mare,

l'étang qui les protégeait contre leurs ennemis. Aussi avaient-ils soin de transporter leurs résidus de toutes sortes sur les bords du marais, où ces débris ont formé peu à peu des accumulations comparables aux *kjækkenmøddings* du Danemark. Ces amas de débris, d'abord signalés en Italie, où ils ont été fouillés avec soin, ont fourni de nombreux objets, notamment des pesons de métier à tisser, des boutons et des grilles de foyer en terre, de grandes meules en pierre, etc.

Villages fortifiés. — Les lieux escarpés étaient fréquemment choisis pour la construction des villages. Dans le sud-est de l'Espagne, ces villages ont été l'objet d'une étude particulièrement remarquable de la part de MM. Louis et Henri Siret, ingénieurs belges des plus distingués. Voici en quels termes ils s'expriment à leur sujet : « Les hommes de notre troisième

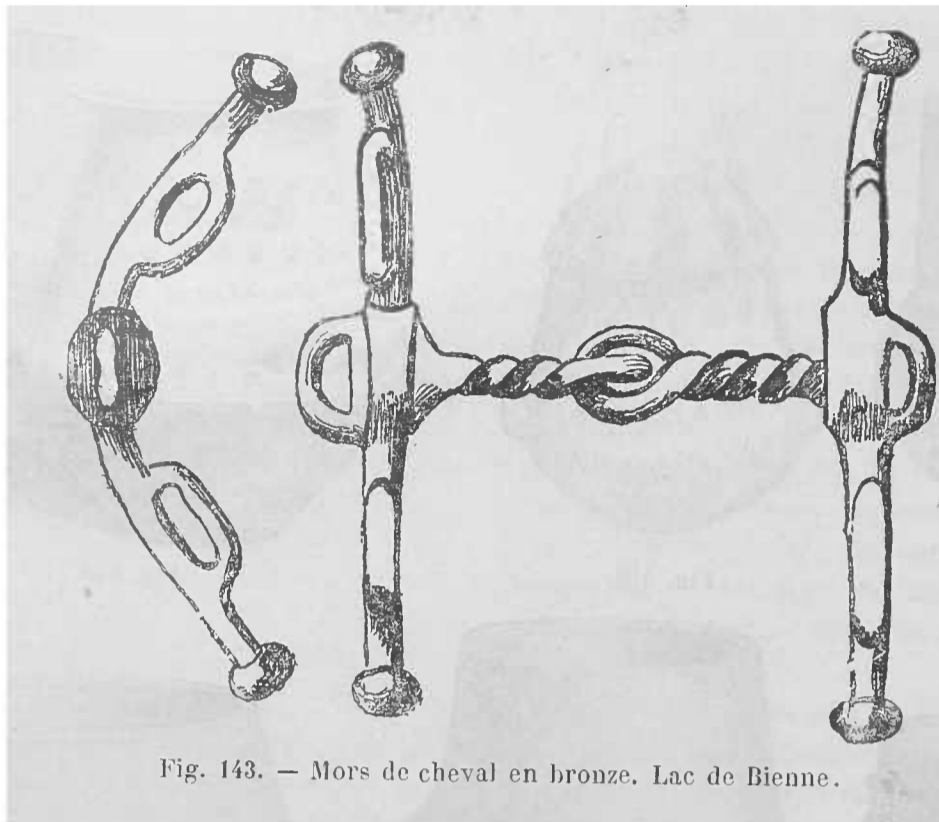


Fig. 143. — Mors de cheval en bronze. Lac de Biemme.

époque (de l'âge du bronze) construisaient leurs bourgades sur des rochers escarpés ou des plateaux bien défendus et, lorsque cette défense naturelle ne suffisait pas, ils la complétaient par de solides remparts.

« Le choix des sites était fort judicieux. On n'allait pas trop haut, c'eût été incommode et inutile pour la défense ; mais l'emplacement était tel que, du haut des stations, la vue dominait les alentours jusqu'à de grandes distances.

« On avait soin aussi de rester, autant que possible, à proximité des sources d'eau potable. L'intention de s'assurer en tout temps un approvisionnement d'eau nous a été prouvée par la découverte, dans une station, de galeries couvertes, passant sous une muraille défensive, et aboutissant d'une part à la bourgade, de l'autre au torrent qui coule à ses pieds... On pouvait de cette façon s'approvisionner d'eau à l'insu de l'ennemi en cas d'attaque.

« D'autres fois, on avait creusé des réservoirs pour recueillir les eaux de pluie près du sommet même.

« Quant aux fortifications, c'étaient des murailles ayant jusqu'à 2 et 3 mètres d'épaisseur, construites partout où les défenses naturelles n'étaient pas suffisantes, au moyen de pierres brutes et de terre. A l'intérieur de l'enceinte fortifiée par ces murailles et par les talus raides des rochers, étaient les demeures. Cependant, dans certains cas, nous voyons des maisons en dehors des fortifications ; peut-être parce que

l'enceinte était devenue trop petite par suite de l'accroissement de la bourgade, ou bien encore que de prime abord on n'avait défendu qu'une partie de l'emplacement, ménageant ainsi une sorte de citadelle ou d'acropole pour servir de refuge à toute la population.

« Les maisons étaient construites de la même manière que celles de l'époque précédente. Les murs étaient en pierres et en terre ; les toits en roseaux et branchages recouverts d'argile et reposant sur des solives. Nous avons constaté de nombreuses traces d'incendies. Ces demeures, du reste, étaient petites ; quelques-unes étaient carrées, d'autres rectangulaires, trapézoïdales ou de forme irrégulière. Il est probable qu'elles avaient assez souvent un étage.»

Ainsi, partout on trouve des traces de l'humeur belliqueuse des populations de l'âge de bronze ; partout l'homme a cherché à se mettre à l'abri des attaques de ses ennemis. On comprend aisément, d'ailleurs, qu'il en ait été ainsi. Les tribus de cette époque possédaient des terres, des maisons, des animaux domestiques et de nombreux instruments. Or, les faits démontrent de plus en plus que les invasions se succédèrent avec fréquence dans l'Europe occidentale, et les premiers occupants devaient chercher par tous les moyens à mettre leurs richesses en sûreté.

Vêtements. — Si nous n'avons que des renseignements très vagues sur le costume des populations de la pierre polie, il n'en est pas de même pour celles de l'âge du bronze. En

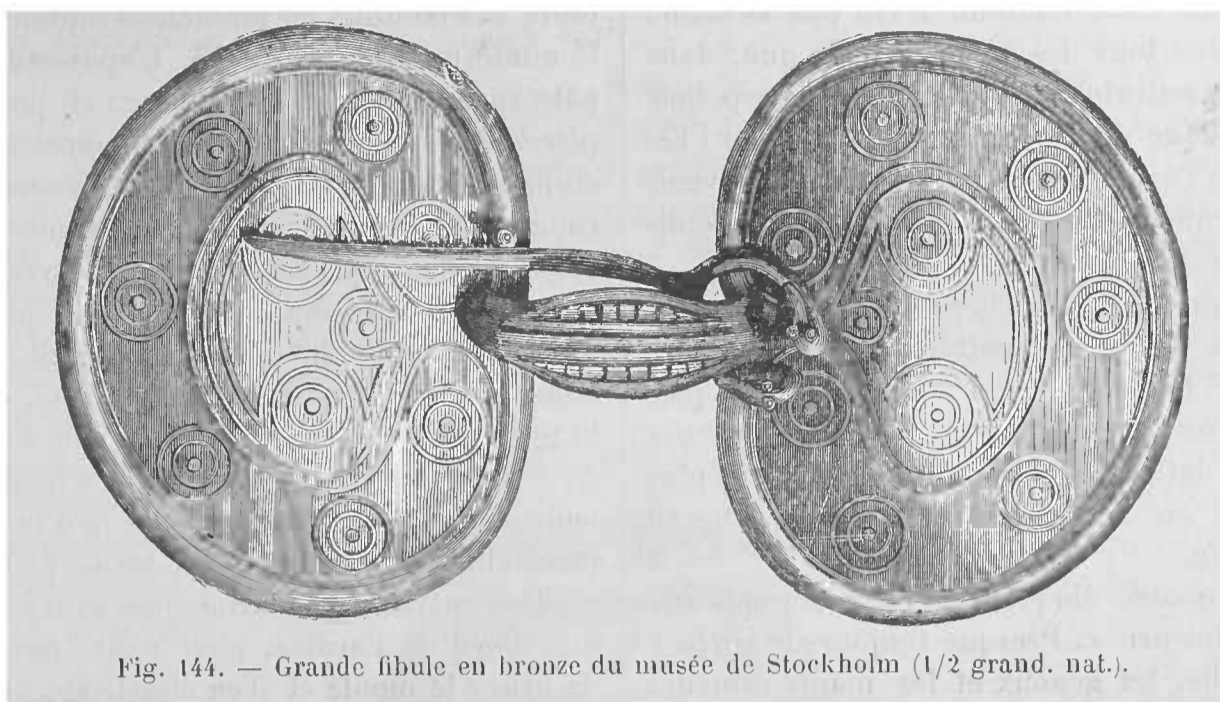


Fig. 144. — Grande fibule en bronze du musée de Stockholm (1/2 grand. nat.).

Danemark, on a rencontré, dans des cercueils en bois remontant à cette époque, des vêtements assez bien conservés. Ils sont faits en tissu de laine un peu pelucheux et offrent cette particularité que le manteau ne se compose que d'un seul morceau. Cette pièce unique a été entaillée d'une façon ingénieuse, pour permettre de recouvrir les bras; mais les manches font corps avec le manteau proprement dit. Des fibules servaient à fermer ces vêtements (fig. 144). Des chemises, des sortes de caleçons, de jupes, des châles, des bonnets, le tout en laine, ont été recueillis dans des tombeaux de l'âge du bronze. Enfin, des fragments de cuir indiquent l'existence de chaussures.

En Espagne, les vêtements étaient généralement en sparte. On a découvert des fragments de tunique, des sandales et des bonnets ainsi fabriqués. Mais on a trouvé également un squelette de femme enveloppé dans une tunique en peau et portant au cou un collier fait d'anneaux tressés en sparte; à ces anneaux pendaient des coquilles marines perforées et, au milieu, une défense de sanglier échancrée à l'extrémité.

Le costume n'était donc pas le même dans tous les pays de l'Europe. L'homme savait déjà tenir compte du climat dans le choix des étoffes qu'il employait pour se vêtir.

Sépultures. — Les sépultures de l'âge du bronze sont extrêmement intéressantes. En Danemark, les morts ont continué à être ensevelis dans des chambres en pierres, qu'on recouvrait d'un monticule de terre ou *tumulus*, pendant la première partie de cette époque. Plus tard le toit en pierres de ces chambres fut

remplacé par un plancher de bois; puis le coffre tout entier se fit en bois, et enfin le corps fut placé dans un cercueil en chêne.

Incinération. — L'incinération se répandit dans ce pays à une époque assez tardive, pendant laquelle on fabriqua les plus beaux instruments de bronze. « Le corps du défunt était assez souvent placé avec ses armes et ses parures sur le bûcher construit exactement sur la place destinée à être le centre du tumulus; on allumait ensuite le feu et on recueillait à la fois les débris des ossements dans une urne. Le reste était laissé sur place, entouré de pierres et couvert de terre jusqu'à l'achèvement du tumulus. L'urne qui contenait les cendres était alors placée dans un autre endroit du tumulus. Ce procédé n'était pas le seul employé; les armes et les autres objets de parure n'étaient pas toujours placés sur le bûcher, mais apportés plus tard et placés autour de l'urne.

Le nombre des tombes datant de l'âge du bronze découvertes en Danemark est extrêmement considérable. Il existe des milliers de tumulus, et plusieurs contiennent beaucoup d'urnes funéraires. Une grande partie de ces tumulus ont été fouillés à diverses reprises et ont fourni une foule d'objets divers en bronze. Le musée de Copenhague ne possède pas moins de six cents épées remontant à l'âge du bronze. » (Valdemar Schmidt.)

Dans l'Europe entière l'usage de brûler les cadavres s'est alors généralisé. Sur les bords de la Vistule, on a rencontré de curieuses urnes cinéraires ornées de visages humains. En Poméranie, aussi bien que dans l'ouest, on a trouvé des vases renfermant des débris humains inci-

nérés. Mais cette coutume n'eut pas la même durée dans tous les pays. Tandis que, dans l'Europe centrale, elle semble s'être perpétuée pendant l'âge du fer, dans le sud-est de l'Espagne on l'avait vite abandonnée, pour revenir exclusivement à la coutume funéraire néolithique de l'inhumation.

Inhumation. — « On la pratiquait de diverses manières. Tantôt on mettait les corps simplement en terre en les entourant de quelques pierres, ou on les disposait dans des caveaux faits de dalles ; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, on les enfermait dans une urne en terre cuite.

« Les quatre cinquièmes de nos tombeaux étaient des urnes. Presque toujours le corps y était replié, les genoux et les mains ramenés vers le menton. Nous ne pensons pas qu'il y ait un rapprochement symbolique à faire entre la position originelle de l'enfant et celle du défunt dans le tombeau ; il paraît plus rationnel de supposer qu'on adoptait cette position pour gagner de la place ; l'emplacement réduit des bourgades obligeait à une sage prévoyance ; de plus, il eût été peu pratique de faire des caveaux et surtout des urnes capables de renfermer un corps étendu.

Caveaux funéraires. — « Les caveaux sont faits ordinairement de six dalles en grès, poudingue ou schiste. Les dimensions les plus communes sont 60 à 80 centimètres de longueur, 45 à 60 de largeur et de profondeur. Nous n'en avons trouvé qu'un seul ayant 2^m,25 de longueur, 1^m,20 de largeur et autant de profondeur ; le mobilier funéraire y était des plus riches, indiquant assez le rang que le défunt avait occupé ; pour lui on avait dérogé à la coutume de replier les corps.

« Parfois on remarque un soin extrême dans la construction du caveau ; on voit des mortaises taillées dans les dalles d'un côté pour que les autres vinssent s'y engager et fermer hermétiquement ; et, dans quelques cas, après avoir enlevé le couvercle, nous avons pu voir qu'aucune boue n'était entrée dans l'intérieur.

Urnés funéraires. — « Parmi les urnes, il faut distinguer les grandes servant aux adultes, et les petites destinées aux enfants.

« Les grandes sont d'un type constant ; elles représentent assez bien la forme d'un œuf dont le gros bout serait remplacé par un évasement ; elles ont de 0^m,80 à 1^m,05 de longueur et 45 à 70 centimètres de diamètre au ventre. Sous le col, la surface extérieure porte presque tou-

jours des boutons ou mamelons saillants, dont le nombre varie de 3 à 13. L'épaisseur de la pâte varie pour une même pièce ; et, pour deux pièces différentes, 1 et 3 centimètres sont des chiffres extrêmes. La couleur est généralement rouge avec des taches noires et brunes ; l'intérieur est noirâtre et contient des pierrailles.

« Ces urnes étaient fabriquées en plusieurs pièces. La moitié inférieure s'obtenait dans un moule creux, formé dans le sol même, dans de la terre argileuse, dans un fragment d'urne ou de toute autre façon ; il était assez facile d'obtenir de cette façon une forme à peu près irréprochable. On moulait par le même procédé la moitié supérieure de l'urne, mais sans y ajouter le rebord de l'orifice, pour n'être pas obligé de briser le moule et d'en construire un autre à chaque nouveau moulage. Puis, lorsque cette partie avait assez de consistance pour être transportée, on l'enlevait du moule, on la retournait et on l'appliquait sur la première moitié. La pâte n'étant pas encore dure, on pouvait opérer la liaison et faire disparaître la trace du joint. Le bord produisant l'évasement était ensuite ajouté. On laissait alors sécher le vase dans le moule ; peut-être activait-on le séchage par un léger feu de bois allumé à l'intérieur » (H. et L. Siret).

Les urnes étaient enfin lissées et cuites. Les cadavres introduits, on fermait le vase au moyen d'une grande dalle en schiste, en gypse, en grès ou en poudingue ou, rarement, à l'aide d'une autre urne accolée à la première bouche contre bouche. Les grandes jarres étaient placées horizontalement ; souvent, à la partie inférieure, on perceait un trou pour l'écoulement des liquides provenant de la décomposition des corps.

Quelques vases funéraires différaient un peu de ceux décrits par MM. H. et L. Siret, ainsi que le montre la figure 142.

Quant aux petites urnes, c'étaient généralement des vases d'usage domestique qu'on utilisait comme sépultures.

Telles sont les curieuses sépultures que les deux savants ingénieurs belges ont les premiers signalées. Jusqu'à ce jour, on ne les a encore rencontrées dans aucun autre pays d'Europe. Partout ailleurs, les urnes funéraires ne renferment que des cendres ou des ossements calcinés et jamais de cadavres entiers.

J'ai parlé, dans ce qui précède, de l'âge du bronze d'une façon générale. En terminant ce court aperçu, je dois noter qu'il ne remonte

pas partout à la même époque, et qu'en Danemark, par exemple, il paraît moins éloigné de nous.

2. L'âge du fer.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à l'âge du fer. Les armes, les instruments, les parures, se multiplient à l'infini, et leur description détaillée nous entraînerait fort loin. D'ailleurs, nous nous rapprochons considérablement des premiers temps historiques, et cette période n'a plus le même intérêt, au point de vue des débuts de l'humanité et de ses premiers pas dans la voie du progrès.

Extraction du fer. — Le fer commença à être extrait de ses minerais dans des fours primitifs appartenant à plusieurs types. M. Quinquerez, qui en a découvert de fort intéressants dans le Jura bernois, nous les décrit dans les termes suivants : « Les fourneaux de la première espèce ne consistaient qu'en une petite excavation cylindrique, peu régulière, à fond en calotte creusé

dans le flanc d'un coteau, pour donner plus de hauteur naturelle d'un côté, et dont le devant était fermé par des argiles réfractaires contrebutées par quelques pierres. Cette cavité était garnie de 10 à 15 centimètres d'argile, en général de couleur blanche, passant au rouge après le contact du feu. Ces creusets n'avaient guère que 30 à 40 centimètres de profondeur, comme semblent l'indiquer les bords supérieurs arrondis et plus ou moins scoriacés. Le devant, toujours ébréché, avait une ouverture à sa base pour le tirage de l'air et pour le travail de la matière fondue, mais cette brèche semble indiquer que c'est en éventrant le devant du creuset qu'on pouvait retirer le lopin

de métal qui s'était formé durant l'opération.

« La seconde espèce de fourneaux, de beaucoup la plus nombreuse et la plus répandue, n'est qu'un perfectionnement de la précédente par l'exhaussement des bords du creuset. Ils s'élèvent d'une manière variable de 2^m,30 à 2^m,50, avec un diamètre de 0^m,48 à 0^m,84 très irrégulier, et une épaisseur de 0^m,30 à 2^m,34. Ils sont également en argile réfractaire. La contenance moyenne est d'environ 100 litres.

« Le bâtisseur, après avoir creusé une ouverture circulaire, ou plutôt demi-circulaire à la base et dans le flanc du coteau, d'un diamètre à peu près triple du creuset futur, arrangeait au centre de ce creux, ouvert d'un côté, une espèce de fond de chaudière en argiles plastiques par la base, revêtues d'une couche d'argiles très réfractaires à la partie supérieure. Ce fond de creuset, qui repose directement sur le sol naturel mal aplani, a généralement moins d'épaisseur que les parois latérales, en argiles sableuses ou siliceuses toujours réfractaires



Fig. 145. — Urne de Villanova.

du côté intérieur, mais parfois plus plastiques du côté opposé. L'espace resté vide entre les parois du creuset et le sol intact était rempli avec de la terre et autres matériaux. Sur le devant, le creuset était contenu par une grossière muraille, quelquefois en ligne droite, d'autres fois un peu circulaire, construite à sec avec des pierres calcaires brutes et garnie de terre par derrière pour combler les vides. En avant du fourneau, dans ce revêtement, était ménagée une ouverture de 15 centimètres de côté, prenant naissance à quelques centimètres au-dessus du fond du creuset, et allant en s'élargissant du dedans au dehors, de manière à voir et travailler par cette ouverture dans le fourneau.

« Le travail ainsi commencé se poursuivait jus-

qu'à la hauteur voulue, et quand l'entaille faite dans la colline n'était pas assez haute, on exhaussait le tour du fourneau en contre-butant l'enveloppe réfractaire afin d'empêcher l'éboulement de la terre. Lorsque les fourneaux étaient placés presque en plaine, ce qui arrivait quelquefois, ils formaient un cône tronqué dont la base était plus ou moins large, selon la hauteur de l'appareil...

« Dans ces deux espèces de fourneaux, on ne voit aucune trace de soufflets, et le tirage devait s'établir plus ou moins fort, par l'ouverture d'où s'échappaient les scories, suivant l'élévation plus ou moins grande des fourneaux. C'est probablement pour accroître ce tirage que nous avons retrouvé dans certains fourneaux des pierres calcaires, provenant de la partie supérieure de la cuve où elles avaient dû former l'orifice du gueulard, tout en donnant plus d'élévation au fourneau. Ce moyen si élémentaire a dû être employé également pour les premiers creusets. Le mode de tirage que nous indiquons se révèle de la manière la plus évidente par

la scorification des parois du fourneau du côté opposé à l'ouverture donnant passage à l'air, et qui a évidemment éprouvé une chaleur plus intense, tandis que du côté opposé on retrouve en général les parois beaucoup moins atteintes par le feu, et parfois le minerai y est encore attaché comme il se trouvait, à l'état pâteux ou en semi-fusion, au moment où le travail du fourneau a cessé. »

Ces fourneaux étaient chauffés au moyen de bois carbonisé en meule. On a retrouvé les emplacements où le charbon était entassé. Avec ce combustible et en l'absence de soufflet, il devait être bien difficile de fondre complètement le fer. Aussi se contentait-on d'enlever les scories et de recueillir le métal qui s'était déposé au fond des creusets lorsque la masse était à l'état

pâteux ou en semi-fusion. Ce fer était ensuite chauffé et martelé. Jamais on n'a trouvé d'objets fondus.

Subdivisions de l'âge du fer. — Les deux sortes de fourneaux dont parle M. Quiquerez remontent sans doute à des époques différentes. Lorsque l'homme commença à se servir du fer, il n'abandonna pas plus le bronze qu'il n'avait délaissé entièrement la pierre à l'époque où apparut ce dernier métal. On a trouvé, à côté d'instruments en fer, une foule d'objets en bronze. On a même rencontré à Hallstadt, en Autriche, une épée dont la lame était en fer et la poignée en bronze.

Cette localité est celle qui a fourni le plus de renseignements sur l'époque dont nous nous occupons en ce moment. Elle a été habitée, pendant le premier âge du fer, par une riche colonie, à en juger par les objets luxueux qui nous sont parvenus. L'antiquité de cette station ne semble pas douteuse : on n'y a jamais rencontré ni argent ni aucune monnaie, et on sait que certaines pièces de monnaies grecques, remon-

tant à sept ou huit siècles avant notre ère, ont été retrouvées jusque sur les bords de la Baltique.

Mœurs de l'homme. — L'homme du premier âge du fer, c'est-à-dire de l'époque où la monnaie n'avait pas encore fait son apparition, avait conservé un grand nombre des coutumes des tribus de l'âge du bronze. Il continuait à construire ses habitations dans des lieux faciles à défendre et n'avait pas renoncé aux maisons sur pilotis. Quelques cités lacustres de la Suisse ont fourni des instruments de fer, et M. Garrigou en a également rencontré dans des pilotis découverts dans les Pyrénées. Son genre de vie ne devait guère avoir changé ; il se nourrissait à peu près de la même façon que ses prédécesseurs, mais les produits qu'il tirait du sol,

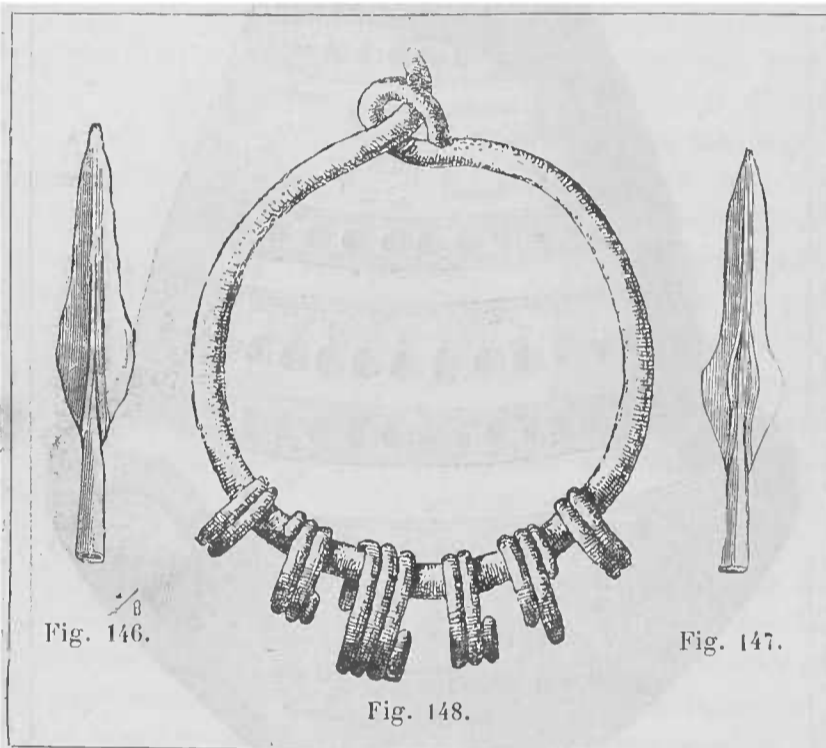


Fig. 146 et 147. — Pointes de lances, trouvées en Autriche dans des tombes de l'âge du fer.

Fig. 148. — Bourse et monnaies de l'âge du fer.

au moyen de la culture, étaient beaucoup plus abondants qu'autrefois.

Industrie métallurgique. — J'ai déjà dit que les objets que l'on connaît de cette époque sont si nombreux que, pour les passer tous en revue, il me faudrait entrer dans de grands développements. Je me bornerai donc à citer les principaux.

Les épées sont toujours très communes. Celles dont la lame est en fer et la poignée en bronze sont généralement munies d'une garde ; il n'en est pas de même des épées tout en fer. La lame en est plate, droite et mesure de 80 à 90 centimètres de longueur ; la poignée a environ 15 centimètres. Plusieurs ont été trouvées dans leurs fourreaux. Des pointes de lances et de flèches, avec ou sans douille, offrant toujours une nervure centrale, se rencontrent assez abondamment (fig 146 et 147). On a découvert aussi des haches en fer dont la douille est tantôt ronde et tantôt carrée.

Des couteaux, des rasoirs, des sortes de faucilles et de faux, enfin des ciseaux à ressort, viennent compléter la liste des instruments tran-

chants que nos ancêtres possédaient alors.

Les objets en bronze, fabriqués pendant l'âge du fer, dénotent pour la plupart une grande habileté et des goûts artistiques chez les ouvriers. A Hallstadt, on a recueilli des vases à formes très élégantes, parfois munis de couvercles et très souvent ornés de décors ciselés et même d'animaux en relief.

Céramique. — La céramique avait atteint un assez grand degré de perfection. Les poteries, à pâte beaucoup plus fine que jadis, ont été bien façonnées et bien cuites. Leur symétrie est à peu près parfaite, et il pourrait se faire que le tour à potier eût alors fait son apparition dans quelques pays.

Parures. — Ce qui donne le mieux une idée des goûts artistiques des hommes de l'âge du fer, ce sont leurs parures. On en connaît un nombre très important. Dans les tombes d'Hallstadt, sur 6,084 objets qui avaient été recueillis il y a quinze ans, 3,696 étaient des objets de parure. Des colliers à breloques suspendues à de petites chaînettes (fig. 149), d'autres colliers à grains de formes diverses, des bracelets extrêmement variés, des fibules ou agrafes élégantes, des anneaux, etc., figurent parmi ces objets. Le fer, le bronze, l'or, l'ambre, l'ivoire, avaient été employés dans la confection de ces parures.

Parfois aussi, on a rencontré de grands an-

neaux en fer, auxquels sont suspendus des anneaux plus petits (fig. 148), enroulés en serpent, dont le diamètre et le nombre de tours sont assez variables. On a considéré ces objets comme les monnaies et les bourses de la fin du premier âge du fer.

Sépultures. — Les sépultures étaient de plusieurs sortes. En Autriche, l'incinération complète était encore pratiquée pour les per-

sonnes d'un rang élevé. Les tombes qui renferment des urnes cinéraires sont, en effet, celles qui contiennent le mobilier le plus luxueux. Les gens d'un rang moins élevé étaient brûlés partiellement. Enfin, un grand nombre étaient simplement inhumés, sans que leurs cadavres eussent subi la moindre action du feu.

En France, en Italie, l'incinération ne laissait pas que d'être encore fréquente. Dans le premier de ces deux pays, les restes des morts, brûlés ou non, étaient déposés dans des tombes, qu'on surmontait habituellement d'un tumulus. Pourtant, les cimetières de la Marne font souvent exception.

Cette coutume ira en diminuant de fréquence

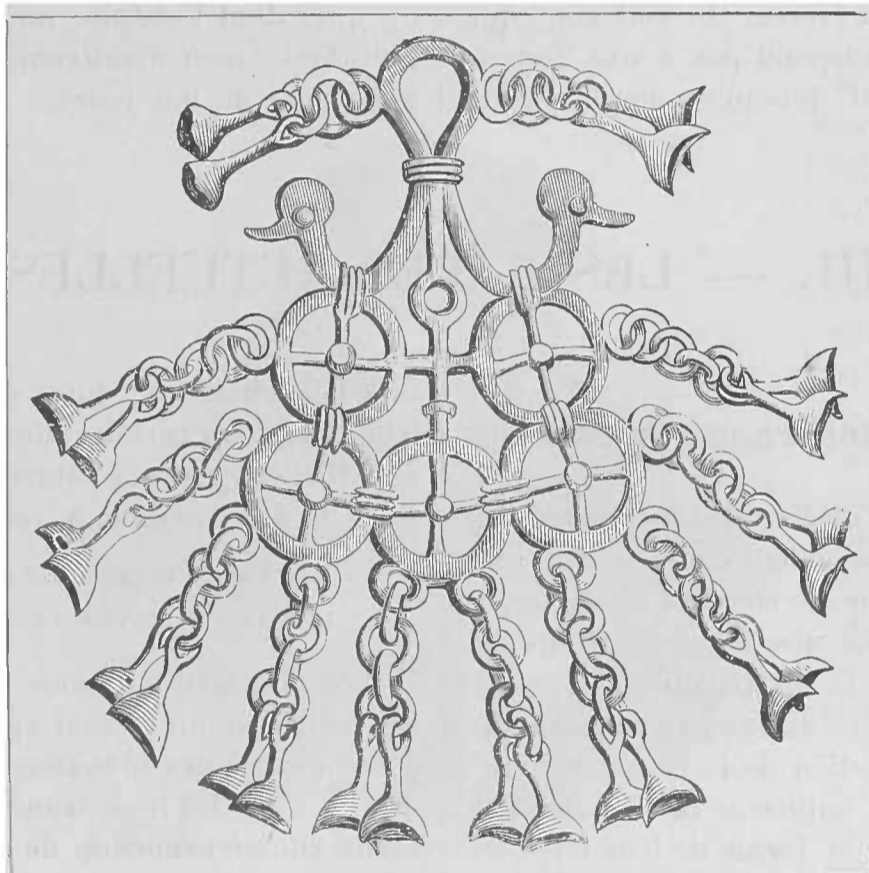


Fig. 149. — Pendeloque de l'âge du fer, trouvée dans le comté de Heves (Hongrie).

pendant le deuxième âge du fer. Mais alors, la monnaie fait son apparition, et nous entrons dans la période historique.

Ancienneté de l'âge du fer. — Nous bornons à ces quelques généralités ce que nous voulions dire de l'âge du fer préhistorique. Nous n'ajouterons qu'un mot. Le fer était connu en Égypte de quatre à cinq mille ans avant notre ère; en Étrurie et en Grèce il a été connu 1400 ans environ avant l'ère actuelle, et, en Scandinavie, il a fait son apparition quatorze siècles plus tard. Dans le nord de la Russie et en Sibérie, il n'a commencé à être employé que vers l'an 800 de notre ère, ou même en l'an 1000. Enfin, de nos jours, des populations sauvages en sont encore à l'âge de la pierre. On voit donc que l'âge du fer ne correspond pas à une époque toujours la même, et, lorsqu'on emploie cette

expression, il faut avoir soin de préciser le pays dont on entend parler. Cette observation pourrait, d'ailleurs, s'appliquer aussi bien aux époques dont il a été question plus haut. Dans cette seconde partie, j'ai eu en vue l'Europe occidentale et spécialement notre pays. Lorsqu'il m'est arrivé de parler d'autres contrées, ce n'a été que pour y aller chercher des renseignements que nous n'aurions pas trouvés chez nous.

Je ne résumerai pas tout ce que j'ai dit des races humaines fossiles et préhistoriques. L'exposé rapide que je viens de faire, si succinct qu'il soit, suffira, je l'espère, à donner au lecteur une idée de ce qu'ont été nos ancêtres aux époques dont l'histoire ne fait pas mention. Il nous faut passer maintenant en revue les races qui vivent de nos jours.

III — LES RACES ACTUELLES

Classification des races humaines.

Quelle qu'ait été l'origine de l'humanité, que tous les hommes descendent d'une souche unique ou bien de plusieurs souches distinctes, il est de toute évidence que les populations qui vivent aujourd'hui à la surface du globe se différencient les unes des autres par une foule de caractères. La coloration de la peau, des cheveux et des yeux, la nature de la chevelure, la taille des individus, la forme de leur tête, les traits de leur face, les proportions de leur corps, ne sont pas les mêmes dans tous les groupes. En revanche, on observe entre certains hommes des ressemblances frappantes, qui obligent à les rapprocher dans une même catégorie. De là la nécessité, pour étudier les races humaines, d'établir une classification.

Divisions fondamentales. — En examinant attentivement les différentes races humaines, on reconnaît qu'elles peuvent rentrer presque toutes dans une des trois grandes divisions suivantes :

- LE TRONC BLANC OU CAUCASIQUE,
- LE TRONC JAUNE OU MONGOLIQUE,
- LE TRONC NÈGRE OU ÉTHIOPIQUE.

Toutefois, la plupart des races de l'Océanie et de l'Amérique offrent des caractères mixtes qui,

tout en rattachant plus particulièrement au tronc jaune un certain nombre de leurs tribus, rapprochent certaines autres des types blanc et noir. Je décrirai donc à part :

- LES RACES MIXTES OCÉANIENNES,
- LES RACES MIXTES AMÉRICAINES.

Mais, après ce que nous avons vu plus haut des mélanges qui se sont opérés de tout temps entre les groupes humains, on peut se demander si, dans les trois troncs fondamentaux, il existe encore beaucoup de races pures. On est assurément en droit de répondre par la négative. Pourtant « il est impossible de ne pas admettre dans le cadre méthodique un certain nombre de populations chez lesquelles s'accuse un mélange de sang parfois très complexe. Si l'on voulait se montrer trop sévère à cet égard, je ne sais trop où on s'arrêterait ; mais, à coup sûr, les races mixtes ou métisses comprendraient de beaucoup la plus forte part des groupes humains. Je ne sais même s'il en est un seul qui résistât à l'épreuve » (de Quatrefages). Nous considérerons cependant comme pures les races « chez lesquelles le milieu et le mélange de sang étranger ont respecté les caractères essentiels du type, alors même qu'un certain nombre de caractères secondaires ont été plus ou moins affaiblis ou altérés. »

Les noms donnés aux trois types fondamen-

taux de l'humanité sont mauvais. Ils reposent sur des idées fausses, à part, peut-être, les expressions de *Jaune* et de *Mongolique*. Parmi les Blancs, il en est d'aussi noirs que n'importe quel Nègre, les Hindous, par exemple, qui se rattachent cependant de la manière la plus intime au tronc caucasique. Chez nous-mêmes, on rencontre des individus dont la peau exposée au soleil a acquis la teinte cuivrée des Peaux-Rouges. Parmi les Nègres, il s'en trouve, sur les bords du Zambèze, qui présentent la teinte café au lait. Dans toute la région des grands lacs, il en est de couleur acajou. Enfin les Boschismans et les Hottentots, Nègres par tous leurs caractères, ont la peau jaune. La coloration des téguments est donc une base défectueuse pour asseoir une classification des races humaines.

Les noms géographiques ne valent pas mieux. Le Nègre type se trouve dans la Guinée, fort loin par conséquent de l'Éthiopie. Mais il s'en trouve encore à des distances bien plus considérables ; les Papous de l'Océanie, les Négritos des Philippines, ne peuvent être séparés du tronc nègre, et personne, je suppose, ne songerait à les qualifier d'Éthiopiens. Malgré tout, je conserverai tous ces noms consacrés par l'usage et qu'il serait à l'heure actuelle fort difficile de remplacer par des termes plus précis.

Caractères du Tronc blanc. — Le *Tronc blanc*, sans être absolument caractérisé par la coloration de la peau, comme nous venons de le voir, comprend néanmoins toutes les races qui ont le teint le plus clair. La peau n'est jamais complètement blanche, car sa transparence laisse apercevoir, à travers la couche pigmentaire très faible, les vaisseaux qui rampent au-dessous. Cette transparence de la peau explique pourquoi le Blanc à peau claire rougit ou pâlit, suivant que le sang afflue vers les parties périphériques ou se porte au contraire avec plus d'abondance vers les parties centrales, sous

l'influence de certaines émotions morales.

Je viens de parler de la couche pigmentaire ; elle existe aussi bien chez les individus du tronc caucasique que chez ceux des autres groupes, mais elle est plus faible. Chez les Blancs, il est certaines parties du corps où la couche pigmentaire atteint plus d'épaisseur, le mamelon et son aréole, par exemple.

La couleur des yeux, « due aux teintes des diverses couches de l'iris avivées par la couleur du sang, » est aussi très variable dans les races blanches. Elle varie du noir à l'azur ; cette dernière teinte pourtant ne semble s'être guère rencontrée que chez certaines populations du tronc caucasique.

Les races blanches peuvent être plus ou moins velues ; la barbe est généralement assez fournie. La couleur des cheveux varie aussi du noir au blond et même au roux, mais ces dernières couleurs semblent l'apanage presque exclusif d'un petit nombre de races aryanes qui, comme nous le verrons bientôt, forment une des quatre grandes branches du tronc blanc.

Pour la forme, la chevelure du Blanc tient généralement le milieu entre la chevelure courte et laineuse des Nègres et les che-



Fig. 150. — Géorgienne, d'après une photographie.

veux raides et très longs des Jaunes : elle est soyeuse, lisse ou bouclée.

La taille est tellement variable que nous ne nous y arrêterons pas. Quant aux proportions relatives des différentes parties du corps, nous n'avons guère de données précises. Tout ce que nous pouvons dire c'est que, relativement au Nègre, le Blanc a le membre supérieur court, l'ombilic placé bas, le mollet bien développé et le talon peu saillant.

C'est principalement dans la tête, et surtout dans la face, qu'on est habitué d'aller chercher la caractéristique des races blanches.

Les Caucasiens ont le crâne bien développé, le front large, les sourcils bien arqués. Les yeux, grands, apparaissent à travers une ou-

verture en forme d'amande et ne présentent point d'obliquité. Le nez est droit et très saillant; c'est surtout dans ces races qu'on rencontre le nez aquilin. Les pommettes ne font point de saillie exagérée, de sorte que l'ovale de la face est régulier. Les lèvres sont petites, à contour fin, et la bouche est peu fendue. La mâchoire supérieure et les dents descendent presque verticalement, sans projection marquée en avant, en un mot le Blanc est orthognathe (fig. 150).

Au point de vue intellectuel, les races du tronc blanc sont unanimement regardées comme supérieures aux autres. C'est parmi elles que se trouvent toutes celles qui marchent à la tête de la civilisation.

Distribution géographique des Blancs.

— Les races blanches occupent l'Europe entière, à part quelques contrées limitées, dans l'est et le sud-est, qui sont peuplées par des groupes mongols ou tures. On les retrouve dans toute la moitié sud-ouest de l'Asie. Dans le nord-ouest de ce continent, elles sont représentées par quelques groupes finnois; au sud-est et au nord-est, on y rencontre des populations qu'il faut rattacher au même tronc, quoiqu'elles se distinguent des autres Blancs par un certain nombre de caractères. On n'a d'ailleurs, sur ces dernières populations, que des renseignements encore insuffisants; ce qu'on en sait suffit à justifier le rapprochement établi par M. de Quatrefages, sans qu'il soit permis de leur assigner une place précise dans une classification. Ces mêmes tribus se retrouvent sur la côte nord-ouest d'Amérique. En Afrique, enfin, l'élément blanc est répandu dans tout le nord, jusqu'à une ligne qui s'étendrait, en décrivant des sinuosités, du sud de la mer Rouge à notre frontière septentrionale du Sénégal.

L'ensemble des races blanches compte environ 507,009,000 individus.

Caractères du Tronc jaune. — Les races appartenant au *Tronc jaune* ou *mongolique* présentent une coloration qui varie du blanc au brun jaunâtre ou au vert olive. Le jaune, cette couleur qui se rencontre dans toutes les races, est plus accusé dans les races mongoliques. Il est pourtant d'autres races, les *Boschismans*, par exemple, qui appartiennent au tronc nègre, et présentent la coloration jaune aussi accusée qu'aucune des races du tronc mongolique.

Les populations qui rentrent dans cette dernière division ont les cheveux très longs, gros et raides. La couleur en est noire, de même que celle de la barbe, qui est très peu fournie.

Le crâne des individus du tronc jaune est en général très raccourci dans le sens antéro postérieur: ces individus sont brachycéphales. En même temps, la face est très large avec des pommettes extrêmement saillantes, ce qui lui donne la forme d'un losange. L'ouverture laissée entre les paupières est fort étroite, à cause du peu d'étendue de la paupière supérieure qui forme en dehors une sorte de bride, de ma-



Fig. 151. — Le marquis Tseng, ancien ambassadeur de Chine.

nière à relever l'angle externe de l'œil; aussi les yeux paraissent-ils obliques et étroits (fig. 151).

Le nez est peu proéminent; il est relativement plus développé en largeur qu'en saillie. Il est pourtant loin d'atteindre ces largeurs démesurées qu'on rencontre chez certains Nègres.

Les lèvres, dans les races mongoliques, tiennent le milieu entre les lèvres fines du Blanc et les énormes lèvres du Nègre. Un bon nombre de ces races présentent une projection en avant du maxillaire et des dents, mais, dans ces cas, le prognathisme n'est pas aussi accusé que chez les races éthiopiennes.

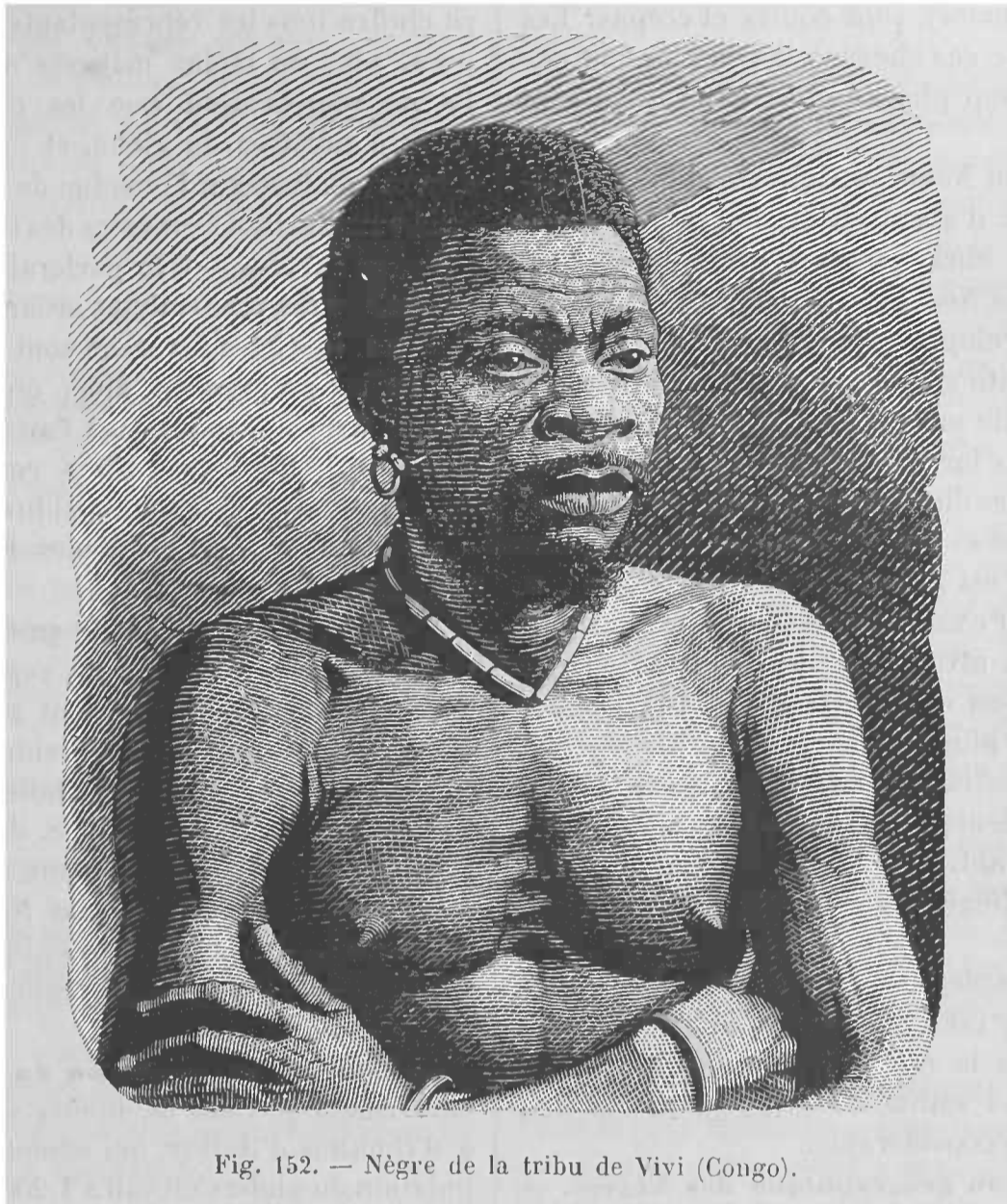


Fig. 152. — Nègre de la tribu de Vivi (Congo).

Distribution géographique des Jaunes. — Ce grand groupe occupe une vaste aire continue qui comprend l'Asie presque tout entière. Seule, l'extrémité sud-ouest du continent asiatique ne renferme pas de Jaunes. Dans les autres régions de ce continent, on rencontre bien quelques petits groupes appartenant à un autre tronc, disséminés au milieu des populations mongoliques, mais ils n'occupent que des territoires assez restreints, sauf peut-être, dans le nord-ouest, près du détroit de Behring.

Sur la limite orientale de l'Europe, les Jaunes se mélangent aux Blancs du nord au sud. La partie nord-est de la Russie est même entièrement occupée par des populations du type mongolique.

Enfin, le nord de l'Amérique et le Groënland sont peuplés par des races qui appartiennent incontestablement au tronc jaune. Il descendent même jusqu'au 46° ou 47° degré sur la côte orientale du Nouveau-Monde.

A elles seules, les races jaunes comptent environ 518 991 000 individus, c'est-à-dire à

peu près les 44 centièmes de la population totale du globe. Les terres qu'elles habitent représentent approximativement les 28 centièmes de la surface de la terre peuplée par des êtres humains. Ces chiffres s'élèveraient encore beaucoup plus si on tenait compte des grandes races mixtes d'Océanie et d'Amérique, chez lesquelles l'élément mongolique joue souvent le rôle principal.

Caractères du Tronc nègre. — Le *Tronc nègre* ou *éthiopique* comprend des races qui présentent une coloration de la peau variant du brun plus ou moins foncé au noir le plus pur. Quelques-unes de ces races, comme nous venons de le voir, offrent une coloration jaune; mais cette dernière couleur est exceptionnelle, et on ne rencontre jamais, à moins d'*albinisme*, la coloration blanche.

La nuance des cheveux et de la barbe est toujours noire. Celle-ci est très rare et frisée: les cheveux, bien fournis, quelquefois implantés par touffes de la grosseur d'un grain de poivre, séparées les unes des autres par des plaques

nues (*Boschismans*), sont courts et crépus. Les ondulations de ces cheveux laineux les font paraître beaucoup plus touffus qu'ils ne le sont réellement.

Le crâne du Nègre est dolichocéphale, c'est-à-dire allongé d'avant en arrière et peu large, sauf pourtant chez quelques petites races, les Négritos et les Négrilles. Le front est généralement peu développé et fuyant. La face, presque toujours étroite et longue, offre, à fleur de tête (Lawrence), de grands yeux de couleur foncée.

Le nez, très large et écrasé (fig. 152), atteint quelquefois des dimensions transversales si considérables que sa largeur égale sa longueur.

La bouche est grande, les lèvres grosses, et cette grosseur exagérée coïncide avec une saillie en avant des alvéoles et des dents de chaque mâchoire; c'est dans ces races que le prognathisme est le plus accusé.

Cette saillie considérable des bords alvéolaires et des dents fait paraître le menton excessivement fuyant.

Parmi les Nègres se rencontrent les plus petites races.

Nous avons déjà vu que, chez eux, le membre supérieur est très long, l'ombilic très haut placé, et que le mollet forme une saillie peu accentuée. La saillie du talon en arrière est, au contraire, considérable.

Distribution géographique des Nègres. — Les races noires occupent toute l'Afrique, à part la zone septentrionale, que nous avons vue occupée par les Blancs. Dans cette zone même, des Nègres se trouvent juxtaposés aux Blancs sur plusieurs points. Les îles africaines situées au sud du 20° nord sont aussi habitées par des populations noires. Dans la grande île de Madagascar, le centre seul abrite des tribus appartenant à un autre tronc.

En Asie, on trouve des îlots de Nègres disséminés dans la région méridionale, depuis le golfe Persique jusqu'à la presqu'île de Malacca; un autre se rencontre au Japon et quelques-uns dans l'Archipel Malais.

L'Australie et toute la Mélanésie sont peuplées de populations noires, qui débordent même en Polynésie.

L'Amérique possède aussi ses Nègres, quoiqu'ils soient très clairsemés dans ce continent. On les trouve en Californie, dans la Floride, dans l'isthme de Panama, à la Guyane et au Brésil.

Le chiffre total des Nègres qui vivent à la surface du globe s'élève à environ 136 150 000, d'après d'Omalius d'Halloy, qui comprend dans

ce chiffre tous les représentants plus ou moins purs, plus ou moins métissés du type nègre. Ils ne représentent que les onze centièmes de la population du globe, et on peut évaluer approximativement l'étendue de leur aire d'habitat aux dix-huit centièmes des terres habitées.

Races mixtes. — Je parlerai plus loin des caractères des races mixtes océaniques et américaines. Les premières ne sont pas limitées à l'Océanie proprement dite; on les retrouve jusque dans le Japon, dans l'archipel malais et même à Madagascar. Elles comprennent en tout environ 27 200 000 individus, et ne représentent que les deux centièmes de la population humaine.

Quant aux races mixtes américaines, elles comptent encore moins de représentants. A l'heure actuelle, elles ne sont guère représentées que par 40 100 000 individus, soit à peu près le centième de la population du globe. A part la zone glaciaire occupée, dans le nord de l'Amérique, par les Esquimaux et leurs métis, les races mixtes habitent le Nouveau-Monde tout entier. Leur aire ethnologique correspond à peu près aux vingt-neuf centièmes des terres habitées.

Chiffre de la population du globe. — Les chiffres que je viens de donner sont empruntés à d'Omalius d'Halloy, qui admettait que la population du globe s'élevait à 1,200 millions d'individus. « Depuis lors, Hübner et Péterman ont élevé à 1,392 millions et demi et à 1,397 millions cette même évaluation. Enfin, en 1883, Wagner et Behm ont estimé la population totale du globe au chiffre de 4 436 197 000 âmes.

Ces derniers nombres eux-mêmes sont probablement trop faibles. A mesure que nous connaissons mieux notre terre et ses habitants, nous reconnaissons de plus en plus que bien des contrées, naguère regardées comme des déserts inhabitables, sont au contraire parfaitement fertiles et nourrissent des populations nombreuses. On sait quelles surprises le centre de l'Afrique nous ménageait à ce point de vue. Il est évident que le nombre des Nègres africains dépasse de beaucoup les anciennes appréciations. La Nouvelle-Guinée révélera peut-être des faits analogues. Le chiffre représentant l'ensemble des races noires grandira donc. Peut-être le contraire se produira-t-il pour les races jaunes, car certains renseignements paraissent indiquer que l'on avait exagéré la population chinoise. En dehors des Européens et de leurs colonies, le nombre des Blancs prête

aussi à bien des incertitudes » (de Quatrefages).

Importance de chaque groupe. — Quoi qu'il en soit, acceptons provisoirement les chiffres de d'Omalus d'Halloy et résumons ce que nous venons de dire sous forme de tableaux ; nous arriverons aux résultats suivants :

Races blanches et leurs métis...	507 090 000
— jaunes.....	518 991 000
— noires.....	136 150 000
— mixtes océaniques.....	27 200 000
— mixtes américaines.....	10 100 000
Total.....	1 199 450 000

« Si on représente par 100 la population du globe, on trouve que chaque race y contribue à peu près dans la proportion que voici :

Blancs.....	42
Jaunes.....	44
Nègres.....	11
Océaniens mixtes.....	2
Américains.....	1
Total.....	100

Aire habitée par chaque groupe. — « Si on représente par 100 la surface totale des terres habitées et que l'on se contente d'une approximation très large, on trouve que les aires ethnologiques de ces cinq groupes de population sont représentées approximativement par les nombres suivants :

Blancs.....	22
Jaunes.....	28
Nègres.....	18
Océaniens mixtes.....	3
Américains.....	29
Total.....	100

Densité de la population. — Ces tableaux, empruntés à M. de Quatrefages, nous montrent, si nous faisons un nouveau calcul de proportion, que la densité de la population varie considérablement dans l'aire occupée par chaque grand groupe. Les races blanches sont les plus compactes, puis viennent les races jaunes, les races océaniques, les races noires et enfin les races américaines. Si nous prenons celles-ci comme point de comparaison, nous trouverons sur la même surface :

Américain.....	1
Nègres.....	19
Océaniens mixtes.....	21
Jaunes.....	50
Blancs.....	61

La population blanche est soixante-et-une fois

plus compacte que la population mixte d'Amérique.

Bien que les chiffres de d'Omalus d'Halloy ne puissent pas être regardés comme définitifs, les modifications qu'ils pourront subir ne seront jamais assez considérables pour changer sensiblement les conclusions qui se dégagent du calcul auquel nous venons de nous livrer. Notre tableau montre de quel côté doivent chercher à se répandre les races qui ne trouvent pas assez d'espace chez elles pour toute leur population. D'ailleurs on l'a compris depuis longtemps, sans avoir eu besoin de se livrer à un calcul aussi fastidieux ; c'est vers les contrées occupées par les races mixtes américaines et par les races nègres que se sont surtout portés les efforts des colonisateurs. Sur certains points, les émigrants se sont même établis en si grand nombre qu'ils ont peuplé une partie de l'espace que les races locales avaient laissé libre.

Les langues humaines. — Poursuivons notre statistique. On sait que les langues parlées par l'humanité tout entière se divisent aussi en trois grands groupes : les langues monosyllabiques, les langues agglutinatives et les langues à flexion.

« Les langues monosyllabiques représentent l'état le plus rudimentaire du langage humain, qui n'est en outre arrivé à la flexion qu'en passant par la période d'agglutination. Considérées à ce point de vue, les langues ont été en se perfectionnant progressivement, et il est naturel de se demander si le degré général d'élévation des races correspond à celui du développement du langage.

« En juxtaposant les résultats des études linguistiques et physiques, on reconnaît bien vite qu'il n'en est rien. La langue monosyllabique par excellence, le chinois, est parlée par une des populations les plus anciennement civilisées et dont le fond appartient au type jaune. Les tribus les plus bas placées relevant du type nègre, parlent, au contraire, des langues agglutinatives, c'est-à-dire parvenues au second rang...

« Toutefois, on doit remarquer que le plus grand nombre des Blancs parlent des langues qui ont atteint le plus haut degré de développement, des langues à flexion. Les Blancs allophyles seuls en sont encore à l'agglutination.

Distribution des langues. — « Si, après avoir lu ce que les linguistes nous ont appris sur la distribution des races, on jette les yeux sur la

carte, on constate encore quelques faits généraux assez intéressants.

« Les langues monosyllabiques s'y montrent comme cantonnées en Asie seulement et occupant un espace fort restreint. Elles ont dû même former autrefois une sorte d'îlot borné par la mer à l'est, et sur tous les autres points par des langues agglutinatives. La conquête aryane les a seule mises en contact avec les langues à flexion.

« Celles-ci, aujourd'hui répandues partout, ont longtemps été confinées dans l'ancien continent, dont elles étaient loin d'ailleurs d'occuper la plus grande partie. Leur expansion date des grandes découvertes modernes.

« Les langues à développement intermédiaire, les langues agglutinatives, occupaient avant cette époque, comme aujourd'hui encore, la majeure partie du sol. Nous ignorons à quel moment elles ont perdu du terrain en Europe; mais déjà nous pouvons presque affirmer qu'elles y ont dominé jadis. Probablement elles occupaient en entier cette partie du monde avant l'invasion ou l'infiltration aryane. Peut-être furent-elles parlées par l'homme quaternaire. Quoi qu'il en soit, avant les grandes émigrations toutes récentes des races européennes, les langues agglutinatives avaient conservé la plus grande partie de l'Asie, la presque totalité de l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie entière » (de Quatrefages).

De tout cela, ce qui ressort clairement, c'est que, même avant les grandes migrations récentes des Européens, les langues ne concordaient pas, comme distribution géographique, avec les grands groupes humains. Si, d'une façon très générale, les langues monosyllabiques sont parlées par des Jaunes, les langues agglutinatives par des Nègres, des Océaniens mixtes et des Américains, enfin, les langues à flexion par des Blancs, on constate de nombreuses exceptions à cette règle. On comprend facilement d'ailleurs qu'il doive en être ainsi. Le langage n'a pas la fixité des caractères physiques. Si chaque race primitivement distincte s'est constitué un langage absolument différent, les conquêtes, les invasions qui ont bouleversé l'existence des peuples ont aussi bouleversé complètement les langues. Le vainqueur impose sa langue au vaincu, s'il a la supériorité numérique; parfois, au contraire, c'est l'envahisseur qui oublie son propre idiome et adopte celui du territoire envahi. Ainsi, pendant qu'elle conserve ses caractères physiques, tant que des

croisements ne viennent pas les altérer, une race peut perdre rapidement son langage. Je pourrais citer l'exemple des Gaulois qui se sont laissé imposer l'idiome des soldats romains.

Il résulte de cet aperçu que, au point de vue du langage, les races humaines doivent se partager tout autrement qu'au point de vue du type physique. En effet :

Les langues à flexions sont parlées par.....	479 900 000	hommes.
Les langues agglutinatives.....	360 550 000	—
Les langues monosyllabiques....	359 000 000	—
Total.....	1 199 450 000	hommes.

Religions. — Pour en finir avec les statistiques, disons deux mots des religions. Le nombre des sectes dépasse 4,000, et il serait, on le conçoit, bien difficile de faire le relevé des adhérents de chacune d'elles. Je me bornerai donc aux principales religions et me contenterai de donner le tableau de la répartition des races humaines selon leurs croyances religieuses, sur lequel Hübner fait figurer quelques religions seulement :

Chrétiens 400 millions.	}	Catholiques.....	200 000 000
		Protestants.....	110 000 000
		Grecs.....	80 000 000
		Sectes diverses..	10 000 000
		Bouddhistes.....	500 000 000
Non chrétiens 992 millions 1/2.	}	Brahmanistes....	150 000 000
		Mahométans.....	80 000 000
		Israélites.....	6 500 000
		Religions diverses connues.....	240 000 000
		Religions inconnues.....	16 000 000
Total.....		1 392 500 000	

Là encore on ne constate aucune relation entre le type physique et la religion professée. Par conséquent ni la religion, ni le langage ne peuvent servir à caractériser les groupes humains fondamentaux. Je ne veux pas dire qu'ils n'aient aucune utilité pour la classification des races humaines; mais leur importance n'est que secondaire, et ils ne peuvent servir qu'à différencier des familles ou des groupes encore moins importants. Ce sont les caractères physiques qui doivent passer avant tout, et ils ne permettent pas d'établir d'autres grandes divisions que celles que j'ai fait connaître dans ce chapitre. Il nous faut maintenant prendre chacun de ces groupes et le subdiviser à son tour. Nous commencerons par le Tronc Nègre, celui qui renferme les races placées au dernier échelon de l'humanité.

I. — TRONC NÈGRE OU ÉTHIOPIQUE

Subdivisions des Nègres. — Les races noires sont encore loin de nous être toutes connues. Ni le centre de l'Afrique, ni la Nouvelle-Guinée, ni même l'intérieur de l'Australie ne nous ont livré tous leurs secrets. Pourtant les observations recueillies par les voyageurs modernes nous ont renseigné sur une foule de points naguère encore très obscurs. Il a été possible de reconnaître qu'en Mélanésie aussi bien qu'en Afrique se rencontreraient quatre rameaux du type nègre, qui se correspondent terme à terme. Ce sont :

EN MÉLANÉSIE.

Les Négritos.
Les Papouas.
Les Tasmaniens.
Les Australiens.

EN AFRIQUE.

Les Négrilles.
Les Nègres africains proprement dits.
Les Boschismans.
Les Hottentots.

« Dans ce tableau, les Papouas et les Nègres africains, les Négritos (fig. 153) et les Négrilles (fig. 154) sont des *termes correspondants* à la fois géographiques et anthropologiques. Les Australiens et les Boschismans, les Tasmaniens et les Hottentots ne sont que des termes correspondants géographiques.

« Je fais figurer sur ce tableau, mais à titre de *types aberrants*, les races australiennes et saabs.... Ni les unes ni les autres ne réunissent les deux caractères essentiels des races vraiment nègres, savoir : le chevelure laineuse et

la couleur noire. Le premier trait manque chez les Australiens, dont les cheveux sont droits ou simplement bouclés; le second n'existe pas chez les Saabs (Hottentots, etc.), dont la couleur est jaune. Mais, par tous leurs autres caractères, les Australiens aussi bien que les Saabs se rattachent intimement au tronc nègre et il est impossible de les rapprocher soit des Jaunes soit des Blancs. Il était d'ailleurs difficile d'isoler et de mettre hors cadre les Boschimans et les Hottentots, à raison du rôle ethnogénique considérable qu'ils ont joué dans l'Afrique australe et que j'aurai à signaler plus loin. La mise à part des Australiens n'aurait pas présenté les mêmes inconvénients. Toutefois, il m'a paru préférable de les placer à la suite des Mélanésiens dont ils peuvent être regardés *aujourd'hui* comme une dépendance, à titre de *race mixte* » (de Quatrefages).

Difficulté des classifications. — Voyons maintenant comment se divise l'ensemble du tronc nègre ou éthiopique. La classification que j'adopterai dans ce livre, aussi bien pour les Nègres que pour les autres groupes, est celle proposée par mon éminent maître, M. de Quatrefages, dans son

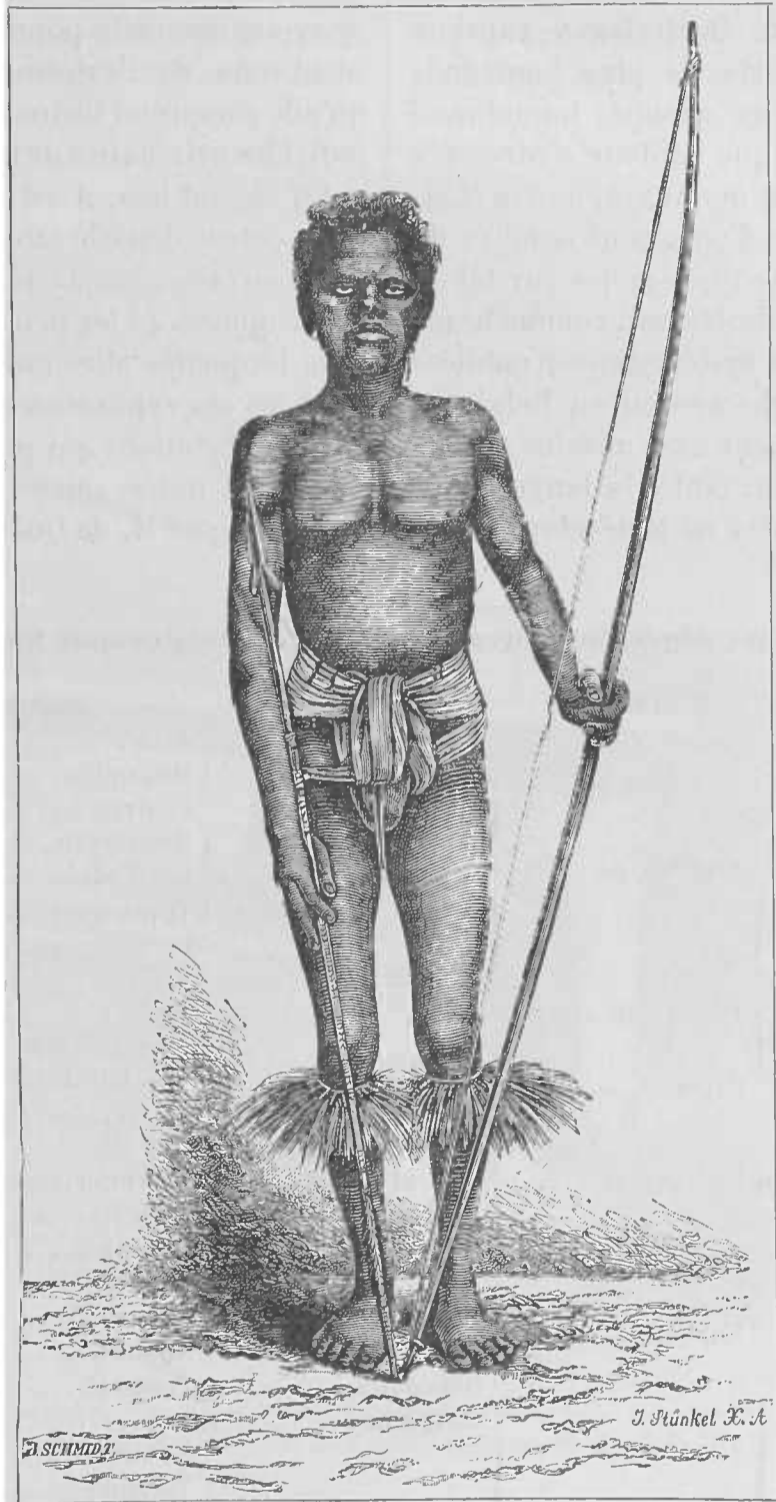


Fig. 153. — Négrito. Chef Aëta de Mariveles, d'après une photographie de MM. Montano et Rey.

bel ouvrage intitulé : *Histoire générale des races humaines, Introduction à l'étude des races humaines*. Je sais bien que cette classification ne saurait être considérée comme définitive, et l'auteur lui-même a bien soin de faire ses réserves à diverses reprises. Mais, si elle est modifiée plus tard dans certains de ses dé-

tails, elle restera sûrement vraie dans ses grandes lignes. Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est la seule qui soit conforme à la *méthode naturelle*, telle que la comprennent les zoologistes et les botanistes. « Toutefois, pas plus en anthropologie qu'en zoologie ou en botanique, il ne faut s'abuser sur la valeur réelle des classifications. » Comme toutes les autres, celle de M. de Quatrefages exprime seulement les rapports les plus immédiats existant entre les divers groupes humains. »

Malgré ces critiques que l'auteur s'adresse à lui-même, il n'en est pas moins vrai que sa classification tient compte d'un grand nombre de caractères au lieu de ne reposer que sur tel ou tel caractère considéré isolément, comme beaucoup de classifications systématiques publiées en Allemagne, en Angleterre ou en Belgique. On a pris tour à tour pour base absolue, tantôt la coloration de la peau, tantôt la langue, tantôt la nature des cheveux ou le développement

social; par suite, on a été amené à rompre des rapports naturels.

C'est pour ces motifs que je donne la préférence à la classification du savant professeur du Muséum. Néanmoins, je serai parfois obligé d'y apporter quelques légères modifications. Les Sakalaves, par exemple, je les rangerai dans la famille mozambique, car s'il est permis de croire que cette population renferme un élément venu de l'extrême Orient, il est certain qu'elle comprend surtout, à l'heure actuelle, des individus originaires de la côte voisine d'Afrique.

En second lieu, il est parfois fort difficile de faire entrer dans le tableau de M. de Quatrefages certains groupes dont les affinités nous sont mal connues. Je les placerai à la suite de celles avec lesquelles elles ont le plus de rapport.

Après ces explications, qui répondent en partie aux objections qui pourraient m'être faites, abordons notre sujet. Voici la classification proposée par M. de Quatrefages.

Races nègres ou pouvant être considérées comme telles.

BRANCHES.	RAMEAUX.	FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.	
INDO-MÉLANÉSIIENNE	Négrito.....	Négrito.....	Aëla	Aëtas.	
			Mincopie	Mincopies.	
			Central.....	Gounds.	
	Tasmanien.....	Dravidienne	Himalayen.....	Doms.	
			Ceylandais.....	Veddahs.	
			Trans-gangétique.....	Sakays.	
			Persique	Susiens noirs.	
	Papoua.....	Négrito-Papoue		Karons.	
				Tasmaniens.	
	AUSTRALIENNE (type aberrant).....	Papoua.....	Papoue.....	Néo-Guinéen.....	Alfourous.
Néo-Hébridais				Fatis.	
Australiens proprement dits.....		Malgache.....	Des côtes.....	Sacalaves.	
			De l'intérieur.....	Bijnélumbos.	
				Yaambas.	
				Adélaïdiens.	
AFRICAINNE	Négrille	Nubienne.....	Gabonien.....	Akoas.	
			Ouelléen.....	Akkas.	
			Kanori	Bournouéens.	
	Nigritique	Nubien	Nubienne.....	Nouba.....	Nubas.
				Pongoué.....	Bakalets.
		Guinéenne.....	Soudanienne.....	Gabonaise	Congos.
				Congéenne	Mandingues.
				Malinké.....	Sousous.
				Timaney	Widahs.
				Foy	Yébous.
				Yébou.....	Balantes.
		Mozambique.....	Nigritique	Balante.....	Féloupes.
				Ouolof	Fantis.
				Achanti	Sanghis.
				Tchadien	Chellouks.
Nilotique	Fébabos.				
Tibbou	Tarnétans.				
Mozambique.....	Nigritique	Tarnétan	Tarnétans.		
		Banyai	Banyais.		
		Nyaumbane.....	Nyambanes.		
	Makoua	Makouas.			

BRANCHES.	RAMEAUX.	FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.
AFRICAINNE (suite).....	Cafre.....	Bantou.....	{ Mantati.....	Mantatis.
			{ Matébélé.....	Zoulous.
		Béchuana.....	{ Makololo.....	Bassoutos.
			{ Bakalahari.....	Barolongs.
AUSTRO-AFRICAINE (type aberrant).	} Saab.....	Quaqua.....	{ Hottentot.....	Bakurutsés.
			{ Namaquoi.....	Koranas.
		Houzouana.....		Boschimans.

Une remarque encore au sujet de ce tableau, et c'est à M. de Quatrefages lui-même que je l'emprunte. Malgré son titre « toutes les races qui y figurent sont loin d'être réellement pures et il en est qui présentent à un haut degré les caractères du métissage. Je citerai surtout les Cafres en Afrique et les Dravidiens en Asie. Les premiers sont tous, ou presque tous, issus du mélange d'un sang nègre plus ou moins prédominant et de sang hottentot ou blanc; les seconds, qui montrent encore çà et là des représentants purs ou presque purs du type négrito, passent par des gradations insensibles, d'un côté au type jaune, de l'autre au type blanc. » J'ai dit, dans le chapitre précédent, combien étaient rares, à notre époque, les races réellement pures, si tant est qu'il en existe une seule, et j'ai exposé les raisons qui nous feront comprendre dans nos tableaux les populations chez lesquelles le milieu ou le mélange de sang étranger ont respecté les caractères essentiels du type; je n'ai donc pas besoin de revenir sur ce sujet.

1° Branche Indo-Mélanésienne.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs développements pour justifier cette première

grande subdivision. Ce n'est pas d'hier que les voyageurs ont signalé les différences qui séparent les *Nègres orientaux* ou *Nègres océaniques* de ceux qui habitent le continent africain. Mais, des recherches plus approfondies ont montré que, dans le sud de l'Asie, on trouvait encore quelques îlots de populations noires qui se rattachent de la manière la plus intime à d'autres groupes qui comptent des représentants en Océanie. Il était donc impossible d'isoler des Nègres de l'Océanie ceux de l'Inde qui appartiennent, en réalité, à une seule et même branche. La première famille va nous montrer de suite les rapports qui existent entre les uns et les autres.

I. RAMEAU NÉGRITO.

Parmi les Nègres orientaux, un groupe se détache nettement au milieu de tous les autres; c'est celui qui constitue le Rameau négrito. « C'est à lui qu'appartiennent les *Pygmées asiatiques* de Plin et de Ctésias; ce sont ses métis qui, sous le nom d'*Éthiopiens orientaux*, figuraient dans l'armée de Xerxès; l'allié de Rama, Anouman, et son peuple de quadrumanes étaient bien probablement les ancêtres de ces *Bandra-Lokhs* (*hommes-singes*) dont nous devons un portrait à M. Rous-

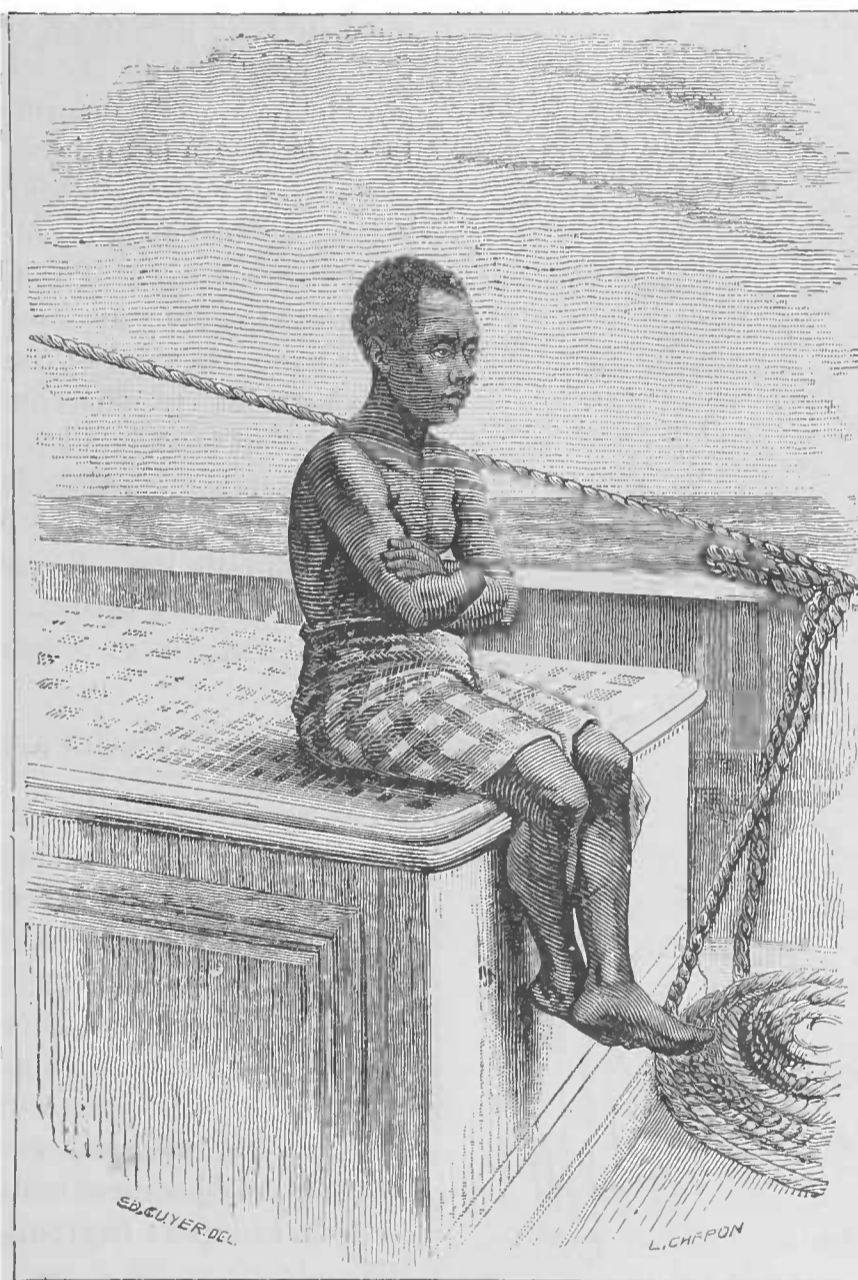


Fig. 154. — Négrille. Akoa, d'après l'amiral Fleuriot de Langle.

selet. Un intérêt historique s'attache donc à cette race; mais elle a bien d'autres titres à l'attention des anthropologistes » (de Quatrefages).

Le nom de Pygmées asiatiques, que leur avaient donné les anciens, indique assez qu'il s'agissait d'individus de petite taille. Nous allons d'ailleurs, dans un instant, pouvoir nous



Fig. 155. — Jeune fille Aëta de Luçon, d'après Choris.

rendre compte de leurs caractères physiques, car il existe encore des représentants assez purs de ces petits Nègres. Anciennement le groupe négrito a occupé une surface considérable, et on retrouve ses traces aux Philippines, à Luçon, où Choris avait déjà fait le portrait d'une jeune fille de cette race (fig. 155), à Mindanao, à Bornéo et dans la plupart des autres îles de l'archipel malais, jusqu'aux îles de la Sonde. Au nord de la Malaisie, sa présence a été constatée à

Formose, dans le petit archipel de Liéou-Kiéou et au Japon.

En Mélanésie, l'extension des Négritos est également considérable. Dans toute la Nouvelle-Guinée, du nord-ouest au sud-est, dans l'île de Mysore, au détroit de Torrès, on a recueilli les preuves de leur existence.

En Asie, ils habitaient les îles Nicobar et les îles Andaman, dans le golfe du Bengale. Sur le continent, on les retrouve dans la péninsule annamite, dans la presqu'île de Malacca, au nord de cette presqu'île, sur les deux rives du Gange et jusque dans le centre de l'Inde. Au nord et à l'ouest, on peut les suivre jusqu'à l'Himalaya et à la Susiane.

Mais, s'ils sont restés purs sur quelques points, les Négritos se sont croisés sur d'autres avec diverses races. En Mélanésie, ils se sont trouvés en contact avec les Papouas et se sont alliés avec eux; sur le continent asiatique, les mélanges ont été plus compliqués, et le type primitif s'est modifié dans un autre sens. Aussi y a-t-il lieu de subdiviser le rameau négrito en trois familles : la famille Négrito proprement dite, la famille Dravidienne ou continentale et la famille Négrito-papoue ou Mélanésienne. Étudions d'abord les Négritos véritables.

A. Famille Négrito proprement dite.

Les Négritos proprement dits habitent à la fois des îles et le continent. Cependant, si on rencontre des individus présentant un type assez pur dans les régions continentales du sud de l'Asie, on constate qu'ils y sont assez dispersés. Ils ne forment guère d'agglomérations importantes qu'aux Philippines et aux îles Andaman. Dans ces deux archipels, ils diffèrent d'ailleurs par quelques caractères assez insignifiants, qui justifient toutefois la subdivision en deux groupes : le groupe Aëta et le groupe Mincopie.

a. GROUPE AËTA.

Historique. — Lorsque les Espagnols s'établirent aux Philippines, ils rencontrèrent à l'intérieur de Luçon trois types d'individus : les uns, les Tagals, étaient d'origine malaise et le dénotaient par les traits de leur physionomie ; les deux autres types avaient la peau noire, mais ils se différenciaient par leurs cheveux, leur taille et d'autres caractères. Parmi ces Noirs, il en était qui offraient une chevelure

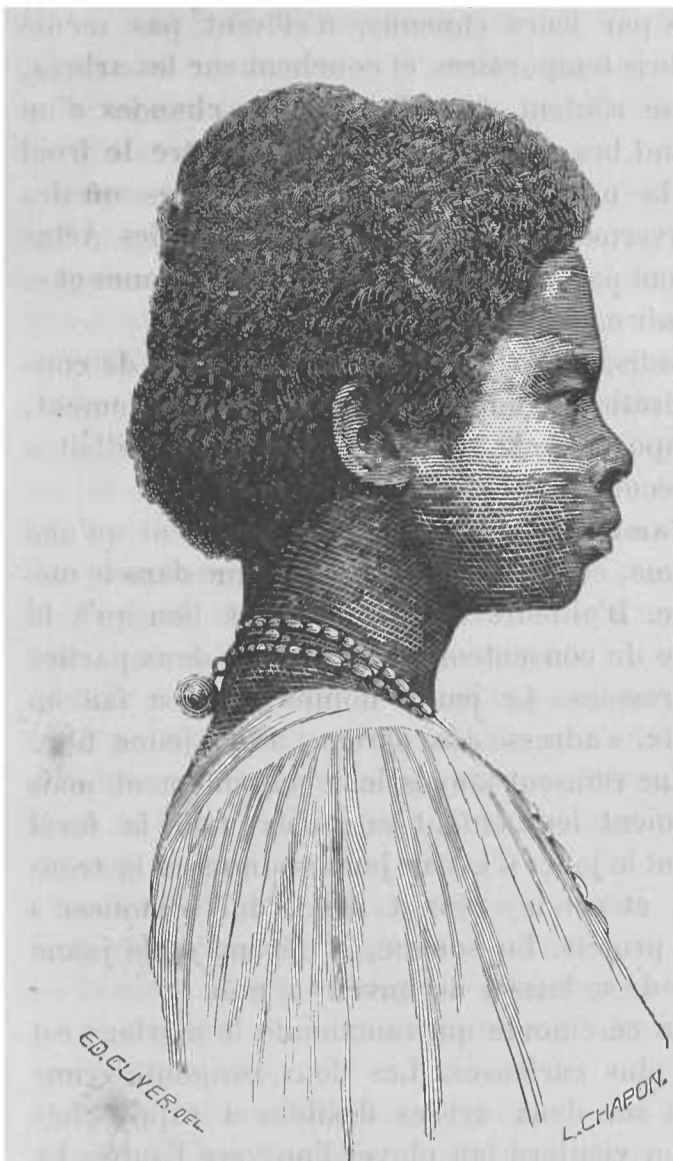


Fig. 156. — Jeune fille Aëta, d'après une photographie de M. Montano.

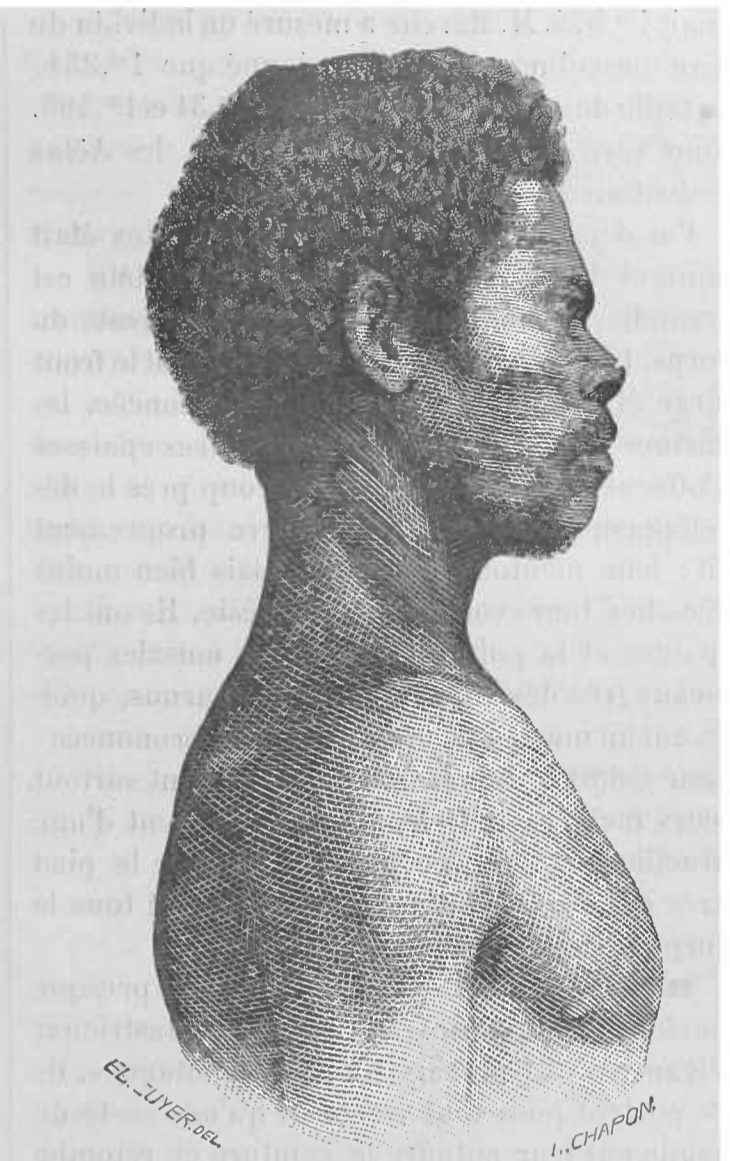


Fig. 157. — Aëta, d'après une photographie de M. Montano.

laineuse et qui s'appelaient *Aigtas* ou *Inagtas*. C'est de ce nom local qu'on a tiré le nom d'*Aëtas*, généralement employé aujourd'hui pour les désigner. Les colons espagnols les qualifièrent de *Negritos del Monte*, c'est-à-dire petits Nègres de la montagne, parce qu'ils étaient d'une taille peu élevée et qu'ils vivaient dans les montagnes de l'intérieur de l'île.

Il est très probable que ces Négritos ont jadis peuplé l'île tout entière, et on s'accorde généralement aujourd'hui à les regarder comme les premiers occupants de ce sol. Ils ont été attaqués et vaincus d'abord par des envahisseurs qui semblent être venus de la Chine et qui se sont établis sur le littoral. Cependant des alliances se produisirent entre vainqueurs et vaincus et donnèrent naissance à ces individus noirs à cheveux lisses auxquels je viens de faire allusion. Plus tard des Malais s'installèrent en grand nombre sur le bord de la mer, refoulant à l'intérieur les petits Nègres et leurs métis. Enfin, les Européens vinrent prendre la place des Malais et repoussèrent encore plus au

centre les vieux indigènes, qui cherchèrent un refuge dans les montagnes où ils continuent à vivre. Ainsi s'expliquent les diverses zones de populations qu'on rencontre dans l'île de Luçon.

Distribution géographique. — Des Négritos très voisins des Aëtas, sinon entièrement comparables, vivaient sous des noms différents dans un grand nombre d'autres îles de l'archipel malais. C'est au même groupe qu'il faut rattacher assurément les *Ates* de Panay, les *Hilloonas* et les *Mumanous* de Mindanao, et une foule d'autres petites populations encore fort mal connues. Ce sont les Aëtas de Luçon qui ont été les mieux étudiés et ce sont eux qui vont nous permettre de nous faire une idée du type et du genre de vie de ces petits Nègres.

Caractères physiques. — Les Aëtas des Philippines (fig. 153, 155 à 157) sont des individus de très petite taille. La moyenne de la population, en ne faisant pas de distinction de sexe, ne dépasse pas 1^m,41. Sur les dix-huit hommes étudiés par M. le D^r Montano, cinq seulement mesurèrent plus de 1^m,50; le plus grand attei-

gnait 1^m,575. M. Marche a mesuré un individu du sexe masculin qui ne lui a donné que 1^m,354. La taille des femmes oscille entre 1^m,31 et 1^m,485. Nous verrons que, par ce caractère, les Aëtas restent au-dessous des Mincopies.

J'ai déjà dit que la peau des Négritos était noire et leurs cheveux laineux. Leur tête est arrondie, volumineuse par rapport au reste du corps. Les Aëtas (Voy. fig. 155 à 157) ont le front large et bombé, la racine du nez enfoncée, les narines larges et épatées; leurs lèvres épaisses n'offrent pas néanmoins à beaucoup près le développement de celles du Nègre proprement dit; leur menton est fuyant, mais bien moins que chez leurs voisins de Mélanésie. Ils ont les épaules et la poitrine larges, les muscles pectoraux très développés, les bras charnus, quoiqu'aucun muscle ne fasse une saillie prononcée. Leur ceinture se rétrécit, mais ce sont surtout leurs membres inférieurs qui deviennent d'une gracilité extrême, ce qui fait paraître le pied gros et large. Ajoutons enfin qu'ils ont tous le corps presque entièrement glabre.

Mœurs et coutumes. — Traqués presque partout, les Aëtas ne sauraient être industriels. Vivant à l'état sauvage dans les montagnes, ils ne portent pour tout vêtement qu'une sorte de pagne qui leur entoure la ceinture et retombe un peu en avant. Quelques-uns, les chefs au moins, font usage à chaque jambe d'une sorte de jarretière en poils, fixée un peu au-dessous du genou. Chasseurs avant tout, ils se servent, pour tuer le gibier, d'un arc beaucoup plus haut qu'eux (fig. 153). C'est à peine s'ils cultivent, par des procédés des plus primitifs, quelques plantes alimentaires.

Leur industrie est à peu près nulle; elle se borne presque à la fabrication d'armes de chasse et de guerre, qui consistent en lances courtes, en arcs et en flèches. Celles-ci sont empoisonnées et produisent des effets terribles. Lorsque la Gironière enleva le premier squelette d'Aëta qui soit parvenu en Europe, il fut blessé au doigt par une de ces flèches. Il ne prit pas garde tout d'abord à sa blessure. Au bout de trois jours, il ressentit de violentes douleurs, le bras enfla et le mal gagna la poitrine. Trois mois après, le malade semblait à toute extrémité. Il résista néanmoins, mais un an plus tard il éprouvait encore des douleurs dans la poitrine.

C'est que ces pauvres sauvages ont dû s'ingénier à trouver des moyens de défense. Plusieurs de leurs tribus, sans cesse poursui-

vies par leurs ennemis, n'élèvent pas même d'abris temporaires et couchent sur les arbres, ou se roulent dans les cendres chaudes d'un grand brasier allumé pour combattre le froid de la nuit. Mais, dans les provinces où des gouverneurs humains les protègent, les Aëtas savent parfaitement construire des cabanes et se réunir en villages.

Jadis, ils formaient même une sorte de confédération ayant à sa tête un gouvernement, composé de chefs et de vieillards, qui veillait à l'exécution des lois.

Famille. — Les Aëtas ne prennent qu'une femme, et la bonne harmonie règne dans le ménage. D'ailleurs les unions n'ont lieu qu'à la suite du consentement mutuel des deux parties intéressées. Le jeune homme, qui a fait un choix, s'adresse aux parents de la jeune fille, qui ne refusent jamais leur consentement mais envoient leur enfant se cacher dans la forêt avant le jour. C'est au jeune homme à la trouver, et s'il n'y réussit pas il doit renoncer à ses projets. En somme, il dépend de la jeune fille de se laisser découvrir ou non.

La cérémonie qui sanctionne le mariage est des plus curieuses. Les deux conjoints grimpent sur deux arbres flexibles et rapprochés qu'un vieillard fait ployer l'un vers l'autre. Le mariage légal est accompli lorsque la tête du fiancé a touché celle de la femme. La fête se termine par un grand festin et des danses. L'Aëta n'achète pas sa femme; il se contente de faire un petit cadeau à son futur beau-père. La dot de la fille consiste en quelques objets qui restent sa propriété personnelle.

Les liens de la famille sont très étroits chez les Négritos des Philippines. Les enfants sont l'objet d'une affection très vive de la part des parents, et rendent à ceux-ci l'amour qui leur est témoigné. Les crimes et les délits sont extrêmement rares; l'adultère, le vol, l'homicide sont punis de mort.

Les Aëtas ont un grand respect pour leurs morts. « Pendant plusieurs années, ils vont sur leurs tombeaux déposer un peu de tabac et de bétel. L'arc et les flèches qui ont appartenu au défunt sont suspendus, le jour où il est mis en terre, au-dessus de sa tombe, et toutes les nuits, suivant la croyance de ses camarades, il en sort pour aller à la chasse » (La Gironière).

Religion. — Il est bien difficile de se faire une idée des croyances religieuses des Négritos de Luçon. M. Montano n'a reconnu chez eux aucun signe de religion; La Gironière les a vus ren-

dre un culte aux rochers et aux troncs d'arbres qui ont des formes bizarres ; enfin, Rienzi nous apprend qu'ils croient à des génies malfaisants, auxquels ils offrent des sacrifices.

Genre de vie. — On est tout surpris de rencontrer de telles mœurs chez les Négritos, lorsqu'on songe aux conditions dans lesquelles ils vivent. Aux Philippines, ils sont relativement tranquilles ; mais, à Bornéo, les Dayaks leur donnent la chasse comme à des bêtes fauves et abattent à coups de sarbacane les enfants qui se réfugient sur les arbres. Placés dans des conditions meilleures, les Aëtas seraient susceptibles de sortir de leur sauvagerie. Voici ce que nous dit à ce sujet M. de Quatrefages, d'après les renseignements que lui a communiqués le Dr Montano. « A Luçon, dans la province de Bataan, grâce à l'administration éclairée et paternelle du gouverneur, don Estanislao Chavés, les Aëtas ont renoncé à leurs habitudes errantes ; de chasseurs qu'ils étaient, ils sont devenus cultivateurs. Le voyageur français a visité leurs défrichements fort bien entretenus et riches en bananiers, en riz, en canne à sucre et surtout en patates. Dans la province d'Albay, ils récoltent du cacao en grande quantité.

Même les malheureuses tribus négritos de Mindanao, les Mamanouas, quoique sans cesse traquées par les féroces Manobos, profitent du moindre relâche pour construire des cases, défricher un coin de forêt et y cultiver la banane et les patates. »

Mœurs des Mamanouas. — Ces tribus de Mindanao, nous commençons à les connaître grâce à M. Montano. Voici ce que nous en raconte le voyageur. « Chez les pauvres Mamanouas, ces anciens maîtres du sol, que l'on dit si abrutis, j'ai trouvé les mêmes usages que chez les Négritos de Marivelés, le même respect des vieillards, le même amour des enfants, le même culte des morts. Dans cette population qui va disparaître, les coutumes ont gardé le même empire indiscuté. Ces coutumes sont simples, sans doute, et leur procédure est élémentaire, mais non pas nulle. Il ne faut pas croire que chaque Mamanoua agisse dans sa case comme bon lui semble et sans avoir de compte à rendre à personne. Le mari trompé tue sa femme ; mais seulement si l'adultère est bien prouvé, auquel cas les parents de la coupable consentent à sa mort. Dans le cas contraire, il serait tenu pour assassin et passible lui-même de la peine de mort, prononcée par le chef de la tribu sur la plainte des parents de la victime.

« L'adultère est du reste, comme tous les autres délits ou crimes, excessivement rare chez les Négritos de toutes ces régions. Les mœurs des jeunes filles sont fort correctes ; le moindre soupçon élevé sur ce point les empêcherait de trouver un mari.

« La propriété est parfaitement établie et transmissible par vente ou par hérédité. Le champ défriché est la propriété incontestée de celui qui l'a créé et de ses héritiers. A la mort du père de famille, si la mère vit encore, l'héritage se divise en deux moitiés : l'une va à la mère, l'autre aux enfants, dont chacun prend une part égale.

« Si les enfants sont déjà grands, la veuve continue à habiter la case de son mari ; si les enfants sont très jeunes, elle se retire avec eux chez ses parents.

« Tous les différends sont jugés par le chef de la tribu. Du reste, il est excessivement rare qu'il ait à intervenir. Ses décisions sont toujours scrupuleusement obéies. »

Pour tous ceux qui connaissent M. Montano, son témoignage ne saurait être mis en doute. Eh bien, les observations de ce savant nous démontrent que les Aëtas, les Mamanouas d'aujourd'hui, si déchus qu'ils soient, ne sauraient être considérés comme des demi-singes, ainsi qu'on le prétendait naguère.

b. GROUPE MINCOPIE.

Historique et distribution géographique. — Comme à Luçon et dans les autres îles malaises, les Négritos du golfe du Bengale ont été refoulés dans les montagnes situées à l'intérieur des terres. On a même prétendu, il y a quelques années, qu'il n'en restait plus qu'aux Andamans, ceux de Nicobar ayant été complètement exterminés par les Malais. Il est démontré aujourd'hui que cette assertion était erronée et que, dans le centre de la Grande Nicobar, il existe encore quelques tribus restées libres, qui sont en guerre incessante avec la population malaise. Ce sont, toutefois, les habitants des îles Andaman qui représentent presque à eux seuls le groupe mincopie à l'heure actuelle.

Dès le douzième siècle, les Arabes avaient eu connaissance de ces îles. Ils firent à leurs habitants une réputation de sauvagerie et de cannibalisme qui en a longtemps écarté les voyageurs. Les Malais eux-mêmes n'envahirent pas cet archipel. Pourtant, en 1790, les Anglais

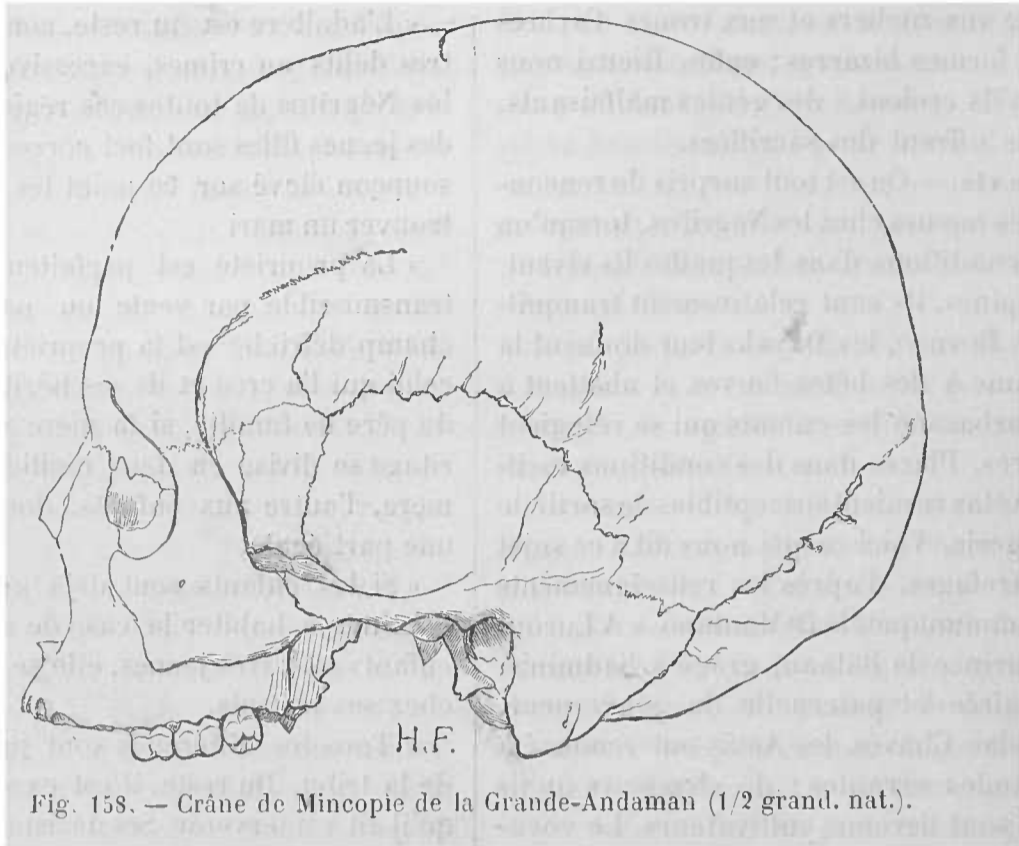


Fig. 158. — Crâne de Mincopie de la Grande-Andaman (1/2 grand. nat.).

essayèrent d'y fonder un établissement pénitencier, projet qui ne fut réalisé qu'en 1857. Isolés jusqu'à cette époque, les Mincopies ont conservé une pureté de type qu'on ne rencontre que chez un bien petit nombre de populations. Aujourd'hui, cependant, des mélanges se produisent, et ce fait, joint à la diminution du chiffre des individus, peut faire prévoir, dans un avenir assez rapproché, la disparition de cette race intéressante. Nous avons heureusement des matériaux suffisants pour en retracer l'histoire.

Caractères physiques. — Les Mincopies, dont le nom paraît signifier *hommes* et ne doit pas être celui qu'ils se donnent eux-mêmes, sont des hommes de petite taille. La moyenne générale de la population prise en masse n'atteint que 1^m,358. Le plus grand homme examiné mesurait 1^m,60 et le plus petit 1^m,36. Quant aux femmes, leur taille varie entre 1^m,30 et 1^m,496.

Comme chez les Aétas, la tête est arrondie (fig. 158) et volumineuse par rapport au reste du corps. Le tronc est tout d'une venue et s'élargit à peine aux hanches. « A cela près, les deux sexes sont bien proportionnés. Chez les jeunes filles, le sein est très petit et conique; chez la femme, il reste plein et tombe fort peu. Dans les deux sexes, la poitrine, les épaules sont larges, les pectoraux très forts, les bras et les avant-bras musculeux, tout en conservant des contours très arrondis; les mains, plutôt petites que

grandes, portent des doigts longs, bien détachés, parfois de forme très élégante, terminés par des ongles longs et étroits. L'abdomen ne fait aucune saillie exagérée. Les membres inférieurs présentent les mêmes caractères généraux que les supérieurs. Pourtant la cuisse et la jambe sont assez souvent moins charnues que le bras et l'avant-bras, et le mollet est généralement placé un peu haut, au moins chez les femmes... Enfin, dans les cas rares où il est placé de manière à être bien vu (sur les photographies), le pied se montre petit, haut, cambré, et le talon n'est nullement projeté en arrière.

« Malgré la ressemblance de la chevelure et de la couleur, il est impossible de confondre un Mincopie avec un vrai Nègre africain. La forme de la tête (fig 158), les traits de la figure, sont trop différents. Ici la tête vue de face paraît presque globuleuse, au lieu d'être comprimée et allongée; le front est large et souvent bombé, au lieu d'être étroit et fuyant. La face s'élargit beaucoup aux pommettes, ce qui donne aux joues un peu trop d'étendue; les oreilles, qui se détachent autant que possible sur ces têtes rasées, sont petites et élégamment modelées; le nez, très enfoncé à la racine, est droit, plutôt court que long; et les narines, en général peu épatées, sont parfois étroites. Les lèvres, sans être bien fines, n'ont rien d'exagéré, rien qui rappelle celles du Nègre; surtout elles ne sont que peu ou point empâtées aux commis-

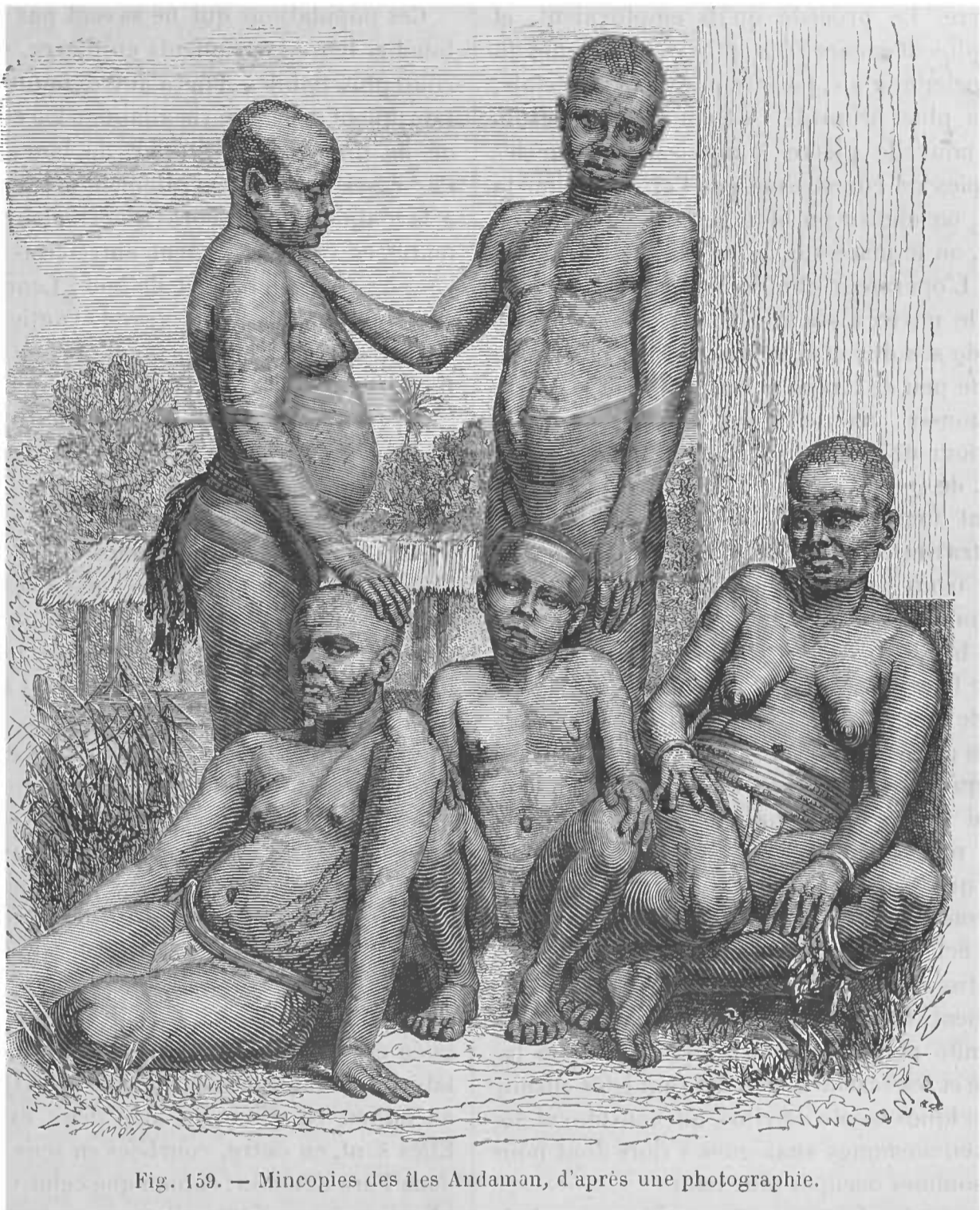


Fig. 159. — Mincopies des îles Andaman, d'après une photographie.

sures. Le menton est petit, arrondi et très peu ou pas du tout fuyant ; le prognathisme est entièrement nul ou presque nul. Enfin les hommes paraissent n'avoir que rarement quelques traces de moustaches » (fig. 159 et 160). (de Quatrefages.)

Pour compléter cette description, il me faut ajouter que les yeux ont une forme et une disposition particulières. Ils sont saillants, arrondis et séparés l'un de l'autre par un large intervalle. Ces prétendus cannibales ont une physionomie douce, qui est due principalement à l'expression de leurs yeux.

Je me suis étendu un peu longuement sur les caractères physiques des Mincopies. C'est que cette population peut être considérée comme le

type du rameau négrito, et la description que je viens d'en faire me permettra de glisser rapidement sur les autres populations du même rameau. D'ailleurs, si tout le monde se représente facilement un vrai Nègre, il est peu de personnes qui puissent se faire une idée vraie des Mincopies.

Industrie. — Les Mincopies connaissent le fer depuis fort longtemps, mais, jusqu'à l'arrivée des Anglais, ils se contentaient de celui qu'ils retiraient des navires qui venaient se perdre sur leurs côtes. Ils le martelaient à froid, avec une pierre, pour en faire des pointes de flèches et des herminettes. Les naufrages ne devaient pas être assez fréquents pour leur fournir le métal nécessaire à leur outillage, et ils y substituaient

la pierre. Le procédé qu'ils employaient, et qu'emploient encore ceux qui vivent éloignés du pénitencier anglais, pour se procurer des éclats, est des plus primitifs. « Quand on a besoin d'une nouvelle pierre à aiguiser, comme les Mincopies ne connaissent pas l'art de tailler la pierre, on choisit un bloc de grès. S'il est trop grand, on le place sur le feu jusqu'à ce qu'il se brise. L'opérateur choisit le fragment qui répond le mieux à ses intentions et le façonne à l'aide de son dur et lisse marteau de pierre. Au bout de peu de temps le tranchant de la pierre est émoussé; mais elle sert pendant plusieurs mois pour donner un fil plus fin ». (Man, cité par M. de Quatrefages.)

Étant donné le peu d'habileté des Mincopies pour travailler la pierre, il ne faut pas s'attendre à trouver entre leurs mains un outillage bien complet. Ils se servent d'une enclume en pierre brute, d'un marteau, qui consiste en un simple fragment de dolérite ou de basalte, d'éclats de quartz pour se raser et se tatouer, de pierres plates qu'ils chauffent et placent sur les mets qu'ils veulent cuire, et de pierres à aiguiser qui ressemblent singulièrement à nos couteaux préhistoriques, quoiqu'ils ne les utilisent que pour affiler le tranchant des pointes qui arment leurs javelots ou leurs flèches.

Les éclats ne servent jamais qu'une fois. On les utilise tous, quelle que soit leur forme. S'ils tranchent, on en fait des rasoirs; s'ils ont une extrémité pointue, on les emploie pour le tatouage et les scarifications. Ils sont jetés ensuite sur quelques tas de détritiques, qui constituent des *kjækkenmøddings* analogues à ceux dont nous sommes occupés plus haut.

Ce sont les femmes qui sont chargées de la fabrication des éclats. Quand elles emploient le quartz, elles le chauffent d'abord et le refroidissent brusquement; c'est après cette double opération qu'elles frappent le bloc avec une autre pierre.

Ces quelques instruments constituent à eux seuls tout l'outillage en pierre des Mincopies. Pourtant on a rencontré dans les *kjækkenmøddings* des îles Andaman une pointe de flèche, une hache et un ciseau en pierre; mais, au dire des habitants modernes, il ne s'agit que d'éclats de quartz mis au rebut ou de fragments de pierres à cuire brisées accidentellement. Lorsqu'ils n'avaient pas de fer pour faire leurs pointes de flèches ou leurs herminettes, c'est à des coquilles qu'ils avaient recours. Les arêtes de poissons, le bambou, étaient aussi utilisés.

Ces populations qui ne savent pas même retoucher leurs instruments en pierre, sont beaucoup plus habiles dans d'autres industries. « Ils fabriquent de la poterie allant au feu et des vases où ils font cuire la plupart de leurs aliments. Ces vases, à fond généralement arrondi, se font à la main et sont décorés à l'extérieur de lignes ondulées ou diversement entre-croisées, gravées à l'aide d'un stylet de bois. Leurs dimensions varient; les plus grands contiennent dix litres et plus. Les Mincopies savent aussi se faire des vases de bois auxquels ils donnent parfois la forme d'un double nœud de bambou.

« Ces insulaires ne le cèdent en rien, pour la plupart des industries primitives, aux populations pécheuses ou chasseresses. Par exemple, ils fabriquent des filets de plus de 20 mètres de long sur 5 mètres de large, avec lesquels ils barrent les criques étroites et l'embouchure des cours d'eau. Ils ont encore des flèches et des harpons à détente, dont la pointe est reliée à la hampe par une longue cordelette. L'animal frappé déroule lui-même cette corde en fuyant, et, embarrassé, arrêté par la hampe qu'il traîne, il est facilement atteint. Rien de semblable n'existe chez un grand nombre de sauvages regardés comme supérieurs aux Mincopies.

« Leur arc mérite encore une mention spéciale. A la Petite-Andaman, cette arme présente la forme ordinaire; mais elle est tout autre à la Grande-Andaman. Ici, le milieu servant de poignée est épais et cylindrique. Les deux moitiés latérales sont aplaties, relativement très larges au milieu et atténuées aux deux extrémités. Elles sont, en outre, courbées en sens contraire dans l'arc détendu; si bien que celui-ci ressemble alors à une S très allongée ou à une grande intégrale. Cette disposition a pour résultat de protéger la main de l'archer contre le choc de la corde qui est arrêtée par la convexité d'une moitié de l'arc. Le défaut de symétrie de cette arme ne nuit ni à sa force ni à sa sûreté. A la distance de 30 à 40 mètres, un Mincopie, avec un arc de 2 mètres, perce une planche de sapin ayant près de 4 centimètres d'épaisseur; à près de 100 mètres, il peut encore faire une blessure grave. Il est curieux de constater que l'arc mincopie n'a été retrouvé que sur quelques points de la Mélanésie orientale, entre autres à Mallicolo, c'est-à-dire chez une population se rattachant, au moins en partie, à un type nègre très voisin de celui des Andamaniens » (de Quatrefages).

Ajoutons que cet arc réclame une force mus-

culaire qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez d'aussi petits Nègres : les plus robustes matelots anglais ne peuvent même pas le bander. Il est certain que l'habitude entre pour une bonne part dans la facilité avec laquelle les Mincopies se servent de leur arme ; mais elle exige néanmoins un déploiement de force considérable.

Un fait bien digne de remarque, c'est que les habitants des îles Andaman ne savent pas aujourd'hui se procurer du feu ; ils se bornent à entretenir leurs foyers.

Habitations. — Vêtements. — Nourriture.

— Les Mincopies sont assez nomades ; aussi se contentent-ils bien souvent de se construire, à l'aide de branchages, une hutte qui ressemble à une tente ; ce sont les femmes qui sont chargées des constructions de ce genre. Les hommes bâtissent des demeures plus solides, lorsqu'il s'agit d'un séjour plus prolongé ; ils édifient même sur certains points de véritables villages, composés de maisons mesurant jusqu'à 13 mètres de long sur 12 mètres de large. Des pieux enfoncés dans le sol supportent une charpente recouverte de feuilles de palmier habilement disposées. Les habitations sont rangées autour d'une place destinée aux danses et sur laquelle se trouve la cuisine publique. Des nattes ou des feuilles servent de lit. Les filles dorment dans des cases spéciales et, de même que les garçons, elles ne passent jamais la nuit dans la maison des gens mariés.

Le vêtement est des plus sommaires (fig. 159). Les enfants des deux sexes sont entièrement nus. Vers six ans, la petite fille prend le petit tablier de feuilles qui constituera son seul costume pendant toute sa vie. Quant aux hommes, ils portent autour de la taille une cordelette à laquelle est suspendue une touffe de feuilles de pandanus.

Le costume est complété par des tatouages qui couvrent le corps tout entier. Ce sont les femmes qui pratiquent l'opération à l'aide d'éclats de quartz pointus ; pourtant les trois incisions placées au bas du dos ne peuvent être faites que par un homme et avec une flèche employée à la chasse des porcs sauvages.

Indépendamment des tatouages, les Mincopies se barbouillent le corps avec des terres de trois couleurs. La disposition des dessins exécutés au moyen de ces enduits varie selon que l'individu est en deuil ou qu'il se prépare à une fête. La couche de boue n'a pour but que de préserver le corps de la piqure des moustiques.

Chasseurs et pêcheurs, les habitants des îles Andaman se nourrissent surtout de poissons, de tortues, de porcs sauvages et de miel. Parfois ils mangent quelques autres mammifères, quelques oiseaux ou des reptiles. Ne se livrant à aucune culture, ils ne tirent du règne végétal que des fruits sauvages et des racines. La femme enceinte et son mari doivent s'abstenir de certains mets. En outre, chaque individu s'interdit volontairement, pendant toute sa vie, l'usage d'un aliment déterminé.

État social. — Famille. — Les Mincopies sont divisés en neuf tribus, formant chacune deux grandes subdivisions, qui obéissent à un chef distinct. Chaque groupe de vingt à cinquante individus possède un chef secondaire. Les dignités sont électives, mais l'autorité des chefs se borne presque à régler les mouvements de la tribu, les assemblées et les fêtes. La femme du chef a, parmi ses compagnes, un rang analogue à celui qu'occupe son mari parmi les hommes.

Les jeunes gens des deux sexes jouissent d'une grande liberté, mais il est rare pourtant que leur conduite laisse à désirer. Si, cependant, une fille devient enceinte, un personnage, le *gardien de la jeunesse*, fait une enquête pour découvrir le père, et le jeune homme ne refuse jamais de prendre en mariage celle qu'il a rendue mère.

Les Mincopies sont monogames et ne s'allient jamais entre parents. « Le mariage est purement civil. Le jour venu, on se rassemble dans la hutte du chef. La fiancée reste assise, assistée de quelques matrones ; le fiancé est debout, au milieu des jeunes gens. Le chef s'approche de lui et l'entraîne vers la jeune fille dont quelques femmes maintiennent les jambes. Après une feinte résistance des deux parts, le fiancé s'assoit sur les genoux de sa belle. Alors on allume des torches pour que tous les assistants puissent constater que la cérémonie a été régulièrement accomplie. Enfin le chef déclare les jeunes gens dûment mariés, et ils se retirent dans une hutte préparée d'avance. Là, dit M. Man, ils passent plusieurs jours sans s'adresser une parole, sans même se regarder, recevant les provisions et les présents de toute sorte qu'on s'empresse de leur apporter, et ont bientôt monté leur ménage. Enfin le nouveau couple rentre dans la vie ordinaire ; et, alors seulement, le mariage est célébré par une danse à laquelle prend part la communauté entière, à l'exception des jeunes époux » (de Quatrefages).

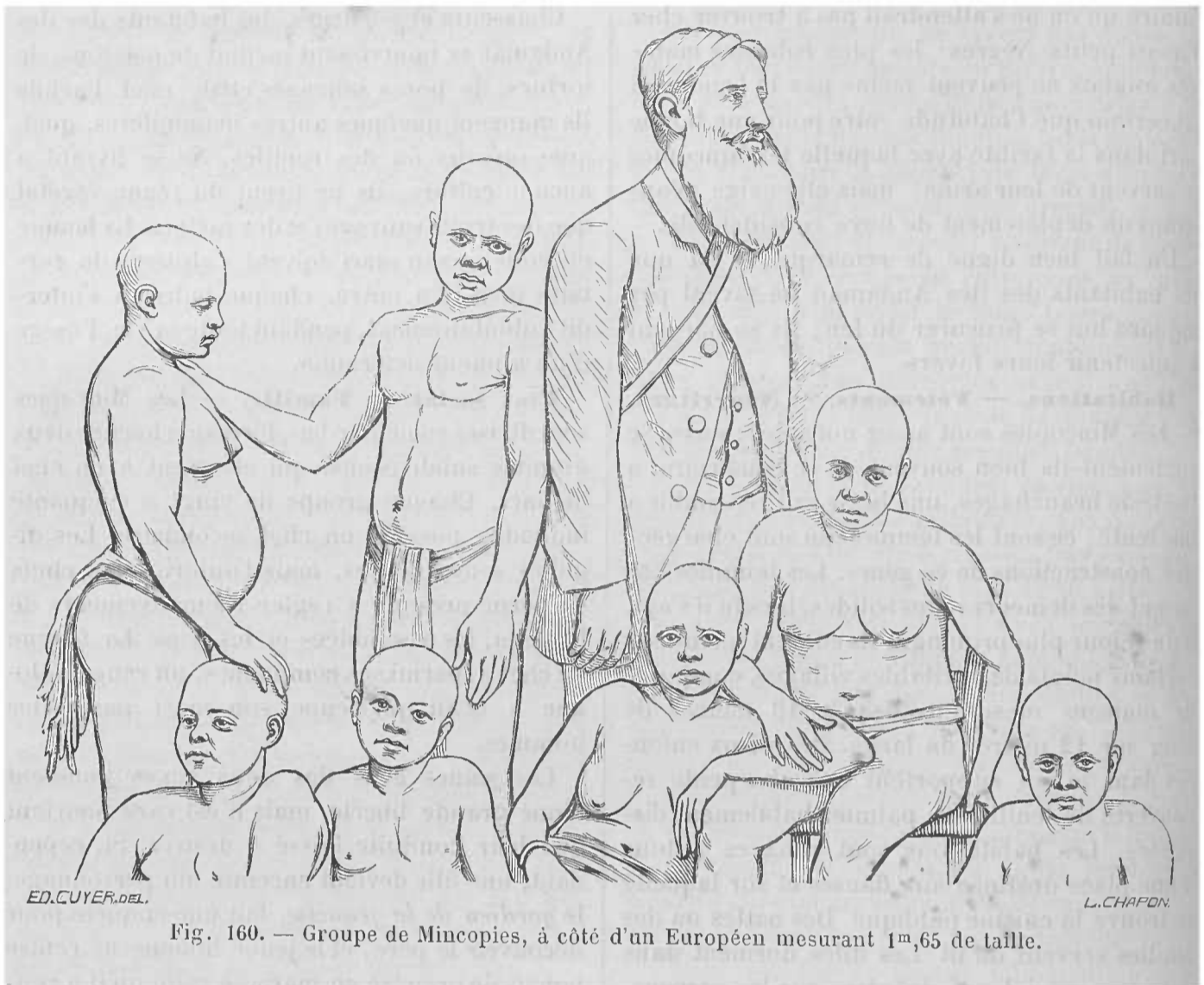


Fig. 160. — Groupe de Mincopies, à côté d'un Européen mesurant 1^m,65 de taille.

Le mari et la femme vivent sur le pied d'une égalité parfaite. Lorsqu'un enfant vient à naître, il reçoit un nom qu'on lui changera à l'âge de deux ou trois ans. La mère l'allaite pendant un temps si long qu'il n'est pas rare de voir les deux frères cadets se partager les seins de la mère. A douze ou treize ans, les jeunes gens doivent se soumettre à une période d'abstinence qui dure plusieurs années ; pendant ce temps, il leur est interdit de manger ni tortue, ni porc, ni poisson, ni miel. Cette interdiction ne peut être levée que par le chef, qui juge si les néophytes ont fait preuve d'une persévérance suffisante.

Les droits de propriété sont si bien acceptés dans les Andaman que pas un individu ne prendrait ou ne changerait de place un objet appartenant à un voisin. Mais un Mincopie prête volontiers aux membres de sa tribu ce qui lui appartient. L'hospitalité se pratique sur une vaste échelle ; on accueille chaudement les étrangers présentés par des amis. Pour souhaiter la bienvenue, au lieu de s'embrasser, on se souffle réciproquement au visage.

Malgré ces mœurs douces, des guerres éclatent

parfois entre les tribus. Le vainqueur enlève ou détruit toutes les propriétés du vaincu et massacre les blessés. Les femmes et les enfants sont exposés au même sort, mais souvent on les adopte dans la tribu. Les Mincopies massacraient jadis tous les étrangers qui étaient jetés sur leurs côtes ; aujourd'hui les explorateurs accompagnés d'indigènes sont partout bien accueillis.

La vie est courte aux îles Andaman. Depuis l'établissement des Européens dans l'archipel, la phthisie y fait de grands ravages ; le nombre des décès l'emporte sensiblement sur celui des naissances, et on peut prévoir le moment où la race s'éteindra.

Funérailles. — Les coutumes destinées à rendre hommage aux morts sont si singulières que je ne puis résister au désir de citer la description que nous en fait M. de Quatrefages. « A la mort d'un enfant, les parents, les amis, restent pendant des heures entières pleurant autour du petit corps. Puis, en signe de deuil, ils se peignent de la tête aux pieds avec une pâte d'argile olivâtre. En outre, après s'être rasé la tête, les hommes se placent au haut du front ;

et les femmes sur le sommet de la tête, une motte de la même pâte.

« Dix-huit heures sont généralement employées à faire la toilette du mort. La mère, après avoir rasé la tête, la peint, ainsi que le cou, les poignets et les genoux, avec de l'ocre et de l'argile blanche. Puis on ploie les membres et on les enveloppe dans de larges feuilles, maintenues par des cordelettes. Le père creuse la fosse sous le foyer même de la hutte. Quand tout est prêt, les parents disent un dernier adieu à celui qu'ils ont perdu, en lui soufflant doucement deux ou trois fois sur la figure. Enfin on achève de l'envelopper de feuilles, et on le descend accroupi dans la fosse, qui est immédiatement comblée. Alors on rallume le feu, et la mère dépose sur la tombe une coquille contenant quelques gouttes de son propre lait pour que l'esprit de son enfant puisse se désaltérer. Les Mincopies croient en effet que l'un des deux principes qui animent le corps, et dont je parlerai plus loin, hante pendant quelque temps son ancienne demeure. Pour qu'il ne soit pas troublé, la communauté abandonne son campement, après avoir entouré la hutte ou

même le village entier d'une guirlande de roseaux (*ara*), dont la présence doit apprendre à tout survenant que la mort a frappé un des habitants et qu'il doit s'éloigner.

« Tant que dure le deuil, le village reste abandonné. Au bout de trois mois environ, on y revient; on enlève la guirlande funèbre et l'on exhume le corps. Le père recueille les ossements, les nettoie avec soin, et les divise en petits fragments propres à être disposés en colliers. Le crâne est soigneusement peint en jaune, recouvert d'une sorte de filet que décorent de petites coquilles, et la mère le suspend à son cou par une cordelette. Le père, au bout de quelques jours, porte à son tour cette espèce de relique. Les autres os servent à faire des col-

liers que les parents distribuent à leurs amis à titre de souvenir. A la même époque on enlève la motte de terre glaise portée jusque-là comme signe de deuil, et l'on reprend les peintures et les ornements habituels.

« Toutes les cérémonies ne sont pourtant pas encore accomplies. A un jour convenu, les amis de la famille se réunissent autour de la hutte. Le père, tenant serrés dans ses bras les enfants qui lui restent, chante quelque vieux chant, dont le refrain est repris par les femmes, tandis que tous les assistants expriment leur sympathie par de bruyantes lamentations. Puis les parents, après avoir exécuté la *danse des pleurs* (*titolatnga*), se retirent dans la hutte, et

la danse dure encore pendant plusieurs heures. »

Si le mort est un adulte, les cérémonies sont à peu près les mêmes. Le corps, au lieu d'être déposé sous le foyer, est enterré dans les jungles. Lors de l'exhumation, le crâne est conservé dans le campement et porté à tour de rôle, pendant quelques heures, par tous les membres de la communauté.

Caractères intellectuels, moraux et religieux. — Je ne dirai rien des lan-

gues parlées aux îles Andaman, si ce n'est qu'elles présentent des dialectes assez différents les uns des autres pour qu'il soit impossible à un habitant d'une île de se faire comprendre de ceux des îles voisines.

Le Mincopie n'a de nombres cardinaux que pour exprimer *un* et *deux*. « Au delà il compte jusqu'à dix, en se touchant successivement le nez avec chacun de ses doigts et ajoutant chaque fois les mots : *encore celui-ci*. Mais il ne va pas plus loin; et pour des nombres de plus en plus élevés, il n'emploie que les expressions générales : *plusieurs*, *beaucoup*. »

Cependant, ces gens sont loin d'être dénués d'intelligence. Les enfants ont l'esprit aussi prompt à saisir les choses que nos enfants

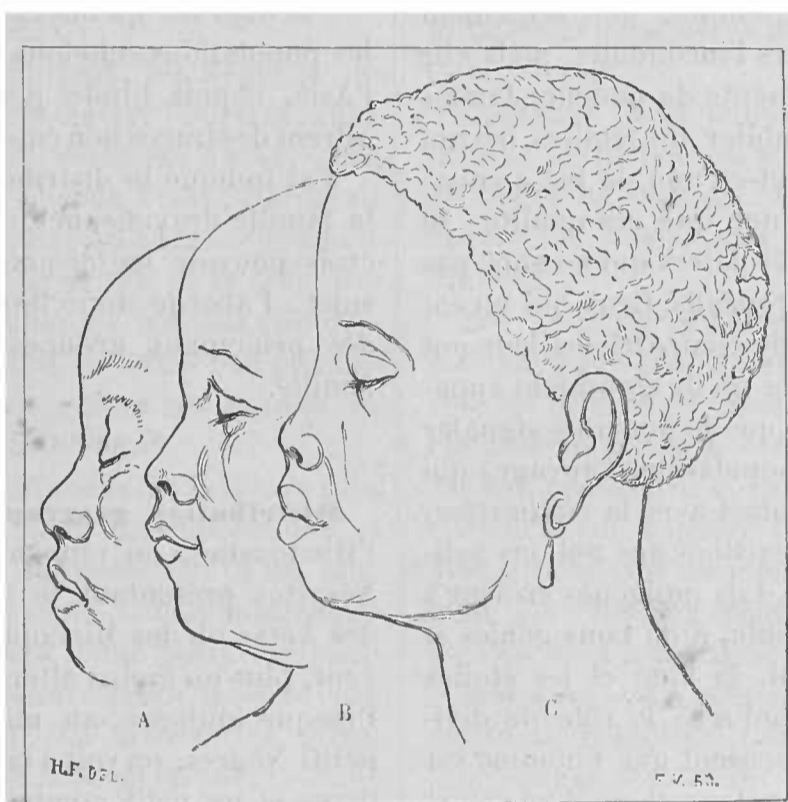


Fig. 161. — Profil de jeune Gound (A) comparé à celui d'une femme Mincopie (B) et d'une femme Aëta (C).

d'Europe. On cite plusieurs exemples d'élèves placés à l'école des orphelins, qui ont appris plusieurs langues, sans oublier leur idiome maternel, et qui ont montré de bonnes dispositions pour l'arithmétique. Si on leur donnait une éducation convenable, ils s'élèveraient sûrement au niveau de beaucoup d'autres races.

Les habitants des îles Andaman ont la notion du bien et du mal très développée. Il est des actes qu'ils considèrent comme des crimes, d'autres comme des délits. Ils sont d'ailleurs d'une moralité que pourrait leur envier plus d'une nation civilisée. Les vols, les vices contre nature, paraissent leur être inconnus. L'adultère est très rare. La femme, non seulement ignore presque toujours l'inconduite, mais elle montre de vrais sentiments de pudeur. Jamais elle ne change son tablier de feuilles devant une autre personne, fût-ce une de ses compagnes. Il est bon d'ajouter que ces qualités se rencontrent chez les insulaires qui ne sont pas en rapport avec les Européens. Ceux qui vivent dans le voisinage de nos compatriotes leur ont emprunté bien des vices qu'ils ignoraient auparavant. C'est là un fait que je pourrais signaler à propos de bien des populations sauvages qui se sont trouvées en contact avec la *civilisation*.

Aux îles Andaman, existent des notions religieuses incontestables. Les indigènes croient à un être suprême, invisible, à de bons génies et à des démons. Le soleil, la lune et les étoiles jouent, dans leur mythologie, le rôle de divinités secondaires. Ils pensent que l'homme est sorti des mains d'un créateur et qu'il ne meurt pas tout entier. L'esprit, d'où provient tout le bien, et l'âme, cause de tout mal, se séparent à la mort et se réuniront à l'époque de la résurrection. Les Mincopies croient à une sorte de métempsycose : l'esprit et l'âme d'un mort peuvent s'incarner dans un autre corps, mais dans le cas seulement où le défunt n'a vécu que peu d'années.

Malgré leurs croyances religieuses assez compliquées, les Andamanais n'ont pas de prêtres. On rencontre bien chez eux des sorciers qui conversent avec les esprits et exercent une influence mystérieuse sur les biens, la santé et la vie de ceux qui les entourent. Mais ces sorciers ne pratiquent aucune cérémonie et ne sont pas initiés au rôle qu'on leur prête.

Les Mincopies sont au nombre des populations sauvages les mieux connues, et c'est pour ce motif que je me suis un peu étendu à leur

sujet. J'aurais pu emprunter bien d'autres détails aux chapitres que M. de Quatrefages leur consacre dans son livre sur *Les Pygmées* (1). Ce que j'en ai dit suffit à montrer que ce ne sont pas les espèces de monstres dont on parlait jadis, lorsqu'on n'avait aucun renseignement positif à leur égard. Nous avons vu, au contraire, qu'à beaucoup de points de vue, ils peuvent être regardés comme formant une population relativement élevée. Lorsque nous aurons examiné les autres races nègres, nous resterons convaincus que la plupart leur sont inférieures.

B. Famille Dravidienne.

J'ai déjà dit qu'on entendait par *Dravidiens* les populations échelonnées dans tout le sud de l'Asie, depuis l'Inde jusqu'à l'Annam, et qui offrent des traces non équivoques de sang nègre.

J'ai indiqué la distribution géographique de la famille dravidienne du rameau négrito, et je crois pouvoir me dispenser de revenir sur ce sujet. J'aborde donc immédiatement l'examen des principaux groupes que comprend cette famille.

a. GROUPE CENTRAL.

Distribution géographique. — Dans tout l'Hindoustan, on rencontre à chaque pas des Négritos présentant le type parfois assez pur des Aëtas ou des Mincopies, mais, le plus souvent, plus ou moins altéré par des croisements. Presque toujours, au milieu de ces tribus de petits Nègres, on voit à la fois des individus métissés et un petit nombre d'autres qui offrent les caractères bien accusés du rameau négrito. On en a signalé parmi les *Bengalis*, les *Santals* du bassin du Gange, les *Coorumbas* du Malwar et du Coorg, les *Khôles* et les *Bandra-Lokhs* ou hommes-singes des monts Vindhya, les *Gounds* (fig. 161, A) des environs de Schagpore, les *Oraons*, les *Bhûihers*, les *Jouangs*, etc. On les retrouve même jusque dans le Béloutchistan, où ils sont représentés par les *Brahouis*.

Jadis toutes ces tribus devaient former une grande famille, qui occupait à elle seule toute l'Asie méridionale. Au dire de Logan, les livres tamouls auraient conservé un vague souvenir de cette ancienne extension du type négrito; ils disent que les habitants primitifs de la presqu'île cis-gangétique avaient les cheveux « en touffes », ce qui ne peut s'appliquer qu'à des

(1) A. de Quatrefages, *Les Pygmées*, 1 vol. in-16 (Bibliothèque scientifique contemporaine), Paris, 1887.

Nègres. Or, la taille et les autres caractères physiques que nous montrent les témoins laissés de tous côtés par ces vieux habitants nous prouvent que c'est au rameau négrito qu'il faut rattacher les populations primitives de l'Hindoustan.

Caractères physiques. — Je ne décrirai pas isolément les diverses tribus que je viens d'énumérer et qui nous sont encore fort mal connues. Plus d'une n'a pu être rangée dans le groupe négrito qu'à l'examen de dessins ou de photographies accompagnés de renseignements nuls ou insuffisants. Le peu que nous en savons doit nous porter à croire que la description générale qui va suivre peut s'appliquer à toutes, à quelques variantes près.

Métissés, pour la plupart, les Négritos de l'Inde ont vu leur taille s'élever. Pourtant, chez les Gounds, elle atteint rarement 1^m,62; chez les Oraons, elle est au plus de 1^m,57; elle serait de 1^m,525 chez les Bhûihers et chez les hommes à teint noir et à cheveux frisés de la tribu des Jouangs, tandis que chez les femmes elle descendrait à 1^m,416. Enfin, on a cité une population, celle des Puttoas, dont les femmes ne mesureraient que 1^m,29.

La tête de tous ces individus est toujours plus ou moins raccourcie, leur chevelure noire et laineuse, leur peau ou noire ou d'un noir roux, lorsqu'ils vivent dans de trop misérables conditions et qu'ils sont d'une maigreur comparable à celle du Bandra-Lokh dessiné par M. Rousselet (fig. 162). La misère, les privations, les maladies, affaiblissent en effet la teinte noire, comme le fait a été observé chez le Nègre africain. Au reste, par tous leurs autres caractères, on rencontre, dans toutes les tribus que j'ai citées, des hommes qui se rapprochent entièrement des Aëtas ou des Mincopies. Je suis entré, au sujet de ces Négritos, dans assez de détails pour me dispenser d'y revenir.

Genre de vie. — Jadis les Négritos de l'Inde devaient former des États considérables et prospères; mais, dispersés par la conquête, ils traînent aujourd'hui une vie misérable au fond des forêts ou dans les montagnes de l'intérieur.

Parmi eux, il en est qui ont l'humeur belliqueuse, mais d'autres, les Gounds, par exemple, quoique très courageux, n'aiment pas les combats homicides. Comme leurs frères de l'est, ils se servent généralement de l'arc; les Gounds font exception: ils emploient une courte hache et la pique.

Presque nomades, ces tribus ne construisent que des cabanes fort peu solides, qu'ils abandonnent avec la plus grande facilité. Lorsqu'il veut se livrer à quelque agriculture, le sauvage « commence par abattre les arbres auxquels il met le feu dès qu'ils sont à demi secs. Puis il sème ou plante au milieu du fouillis des troncs enchevêtrés, du grain, des patates... Quand les broussailles repoussent, il abandonne sa hutte, faite de légers clayonnages et couverte de feuilles et va recommencer ailleurs. Un chien, quelques poules, des porcs, vivent comme ils peuvent sur ces défrichements imparfaits. La chasse, la pêche, les racines et les fruits sauvages semblent d'ailleurs constituer les principales ressources de ces populations » (de Quatrefages).

Quelques rares tribus ont pourtant des demeures permanentes, solidement construites et groupées en villages. Chez toutes il semble exister des chefs, dont l'autorité est des plus limitées.

Les Khounds achètent leurs femmes, mais les mariages sont rares, vu le prix auquel on cote les filles. Les jeunes gens qui ne peuvent épouser en justes noces, c'est-à-dire réunir le capital nécessaire à l'achat d'une compagne, contractaient naguère des unions temporaires avec les *mériahts* ou jeunes filles qu'on achetait pour les immoler dans les cérémonies religieuses dont nous allons nous occuper.

Religion. — La religion des Négritos de l'Inde est toute primitive. Leurs dieux sont surtout malfaisants, et ils s'efforcent d'éviter leur colère en leur sacrifiant des animaux. Les Khounds, c'est-à-dire les *montagnards*, qu'il ne faut pas confondre avec les Gounds, et qui habitent entre l'Amarkantak et la côte d'Orissa, offraient, ai-je dit, des sacrifices humains à leurs divinités. C'étaient parfois des jeunes garçons, parfois des jeunes filles ou des filles-mères qu'on immolait, car il n'était pas nécessaire que la victime fût chaste, il suffisait qu'elle ne fût pas mariée.

Généralement les *mériahts* destinées aux sacrifices étaient achetées dans une tribu voisine. « Il eût été cruel aux pères de concourir à l'égorgeement de leurs enfants. Le cannibalisme lui-même a ses accès d'humanité et répète qu'il ne faut pas bouillir le chevreau dans le lait de sa mère. La règle, aux villages, était d'échanger les *poussiats* — c'est ainsi qu'on nommait la progéniture mal chanceuse. — Un djanni se présentait, emmenait les innocents,

comme le boucher emporte les veaux dans sa carriole. Tout se passait convenablement. Pensez-vous que les Khounds ignorassent les égards qu'ils devaient à la bienséance publique, aux sympathies personnelles, à la commisération individuelle ?

« En se fournissant au dehors de victimes, et en expédiant plus loin les enfants qu'on avait vus naître, on avait l'avantage que leur immolation inspirait moindre pitié. Non que jusqu'à leur triste fin on fût dur à leur égard, et qu'on les traitât avec rigueur ; tout au contraire. Les poussiahs, futurs mériahts, étaient les favoris de tous, les enfants privilégiés de la communauté, aux frais de laquelle ils étaient habillés et nourris, nourris même d'aliments de choix, car on tenait à ce qu'ils fussent gentils et bien venus ; d'ordinaire, ils entraient dans les familles du chef et des notables ; car les héberger était considéré comme une prérogative et une source de prospérité ; le seul fait de manger au même plat maintenait en santé ou guérissait les maladies. Donc, ils partageaient la couche, les travaux et les jeux des compagnons de leur âge, et si on ne réussissait que rarement à leur cacher le sort qui les attendait, on les berçait de l'espoir qu'ils ne seraient sacrifiés que sur le tard, qu'on les aimait trop pour ne pas les

garder en dernier. Devenaient-ils adultes, il n'y avait femme ou fille qui ne fût fière de leurs faveurs. On encourageait spécialement les relations entre mériahts des deux sexes, car le produit de ces unions appartenait à la sanglante déesse, leur fécondité assurait la perpétuité des sacrifices. D'ailleurs, on eût mal fertilisé la terre avec la chair de garçons impuissants et de filles stériles » (E. Reclus).

Trois jours avant la fête, les orgies commençaient. Pendant ce temps, la victime, d'abord lavée à grande eau, était soumise à un jeûne absolu ; puis on l'emmenait au fond de la forêt qu'habitait la déesse Tari, et on l'attachait à un arbre. Le moment du sacrifice venu, le prêtre ou *djanni* coupait les liens, car la mériaht était supposée mourir volontairement et de plein gré. Il la stupéfiait au moyen d'un narcotique et, avec sa hache, lui cassait les coudes et les genoux.

L'exécution faite, les assistants se précipitaient sur la victime pour s'emparer de quelque morceau de son corps. Il fallait l'enterrer au plus tôt dans un coin du champ ensemencé, ou la suspendre de suite à une perche au-dessus d'un ruisseau, pour que la déesse protégéât le mortel qui avait été assez heureux pour détacher un fragment de la malheureuse fille.



Fig. 162. — Djangal ou Bandra-Lokh de Sirgoudja, d'après une gravure de *l'Inde des Radjahs*, de M. L. Rousselet (Hachette et C^o).

terrer au plus tôt dans un coin du champ ensemencé, ou la suspendre de suite à une perche au-dessus d'un ruisseau, pour que la déesse protégéât le mortel qui avait été assez heureux pour détacher un fragment de la malheureuse fille.

Dès le soleil couché, la « viande victimale » avait perdu son efficacité.

Ces atrocités furent connues, en 1836, par M. Russell, qui en avait été témoin. Les Anglais essayèrent d'y mettre fin, et, dit-on, la coutume a disparu. Mais qui pourrait affirmer que des sacrifices n'aient pas encore lieu dans quelque un de ces coins retirés où ne pénètrent guère les Européens ?

Toutes ces tribus n'ont pas d'idoles à proprement parler ; des blocs de pierre, disposés en cercle autour de quelque arbre, en tiennent lieu. Quelques-unes paraissent avoir une idée d'un dieu créateur et suprême, mais ces notions doivent être bien vagues dans leur esprit.

Ils ont des sociétés formant une corporation spéciale. En parlant des Gounds, M. Rousselet nous dit : « Leurs prêtres ont plutôt le caractère de sorciers ; ils évoquent les bons esprits, chassent les mauvais, et font des incantations magiques. Leur plus délicate mission vient de la puissance qu'ils s'attribuent sur les tigres ; dans le cas fréquent où un homme a été enlevé par une bête féroce, ce sont eux qui doivent aller chercher la victime et l'apaiser par diverses cérémonies pour l'empêcher, selon leur croyance, de se transformer elle-même en tigre et de venir ravager le pays. »

La plupart des peuplades de l'Inde chez lesquelles on retrouve les caractères de la race négrito ont subi plus ou moins, au point de vue des mœurs et de l'industrie, l'influence des populations qui sont arrivées plus tard. Seules, quelques tribus, retirées sur les hauts plateaux de l'Amarkantak, comme ces Bandra-Lokhs ou hommes-singes dont il a été question, continuent à vivre dans leur état primitif ; mais nous n'avons sur leur compte que des renseignements vagues. Aussi me paraît-il bon de ne pas insister davantage sur ce groupe central.

b. GROUPE HIMALAYEN.

« Ce n'est pas seulement au cœur de l'Inde que l'on retrouve le type qui nous occupe. On peut le poursuivre bien plus au nord et jusqu'au pied de l'Himalaya. J'ai déjà parlé d'un portrait de Dhoba Abor, publié par le colonel Dalton. Ces tribus habitent à l'extrémité orientale de l'Assam, sur le bord de rivières qui se jettent dans le Brahmapoutra supérieur. Bien plus à l'ouest, un voyageur anglais, M. Traill, a trouvé dans le Kamaon, à côté des castes brahmaniques et des Rajpoutes, une classe qui

se distingue nettement de toutes les autres. Ce sont les Doms, dont il dit qu'ils sont tous extrêmement noirs et dont plusieurs ont des cheveux plus ou moins laineux. Les Doms habitent à l'ouest de la rivière Kali. Plus à l'ouest encore vivent les Chamang, Chamar ou Kalis qui paraissent présenter les mêmes caractères » (de Quatrefages).

Lorsque j'aurai ajouté que les tribus dont il vient d'être question sont de petite taille, quoique les hommes soient en général un peu plus grands que les vrais Négritos des Philippines ou de la presqu'île de Malacca, j'aurai rapporté à peu près tout ce que nous savons des petits Nègres qui vivent au pied de la chaîne de l'Himalaya. Il semble bien, d'après les courts passages que des auteurs anglais leur ont consacrés, qu'il faille rattacher un bon nombre de peuplades himalayennes à la famille négrito, mais avant d'en faire une description détaillée, il faut attendre que des renseignements positifs aient été recueillis.

c. GROUPE CEYLANDAIS.

Historique. — Caractères physiques. — L'île de Ceylan est, de nos jours, peuplée principalement d'Hindous, venus du continent voisin, et qui appartiennent, comme nous le verrons, au tronc blanc, malgré la couleur de leur peau. Mais les Hindous ne sont pas les premiers habitants de l'île. Avant eux, vivait une curieuse population connue sous le nom de Veddahs, qui compte encore des représentants dans les montagnes de l'intérieur.

A quelle famille humaine se rattachent les Veddahs primitifs ? Il est permis aujourd'hui de voir en eux des Négritos ayant sans doute la même origine que tous les petits Noirs qu'on retrouve à l'intérieur de l'Inde et jusque dans les contreforts de l'Himalaya. M. Topinard combat cependant cette manière de voir et déclare « qu'ils ne peuvent être regardés comme des représentants de l'antique race négrito qu'une doctrine moderne serait disposée à considérer comme le fond autochtone de l'Inde et comme cette population noire à têtes de singe dont parle le Ramayana. Jamais, jusqu'à ce jour, on n'a découvert de cheveux laineux dans l'Inde... La petite taille des Veddahs, qui se rapproche de celle encore plus petite des Andamans et des Négritos de la Malaisie est le seul argument en faveur de cette doctrine. » Eh bien, M. Topinard s'est trop hâté de se prononcer. Il

a oublié que, dès 1845, Itier avait signalé l'existence de deux catégories de Veddahs, les uns inabondables, vivant dans les forêts, et les autres se laissant approcher par les Hindous et les Européens. Ce sont ces derniers, tous plus ou moins métissés, qui offrent souvent, en effet, des cheveux lisses ou largement bouclés. Mais, M. de La Croix nous a rapporté des photographies qui nous montrent des Veddahs à chevelure érépue, et il en est qui, sous ce rapport, pourraient le disputer aux *Papouas à tête de vadrouille*. Tous leurs traits dénotent, d'ailleurs, une forte proportion de sang nègre. Or, leur taille, qui ne dépasse pas en moyenne 1^m,53 et qui souvent reste bien au-dessous, prouve que c'est à la famille négrito qu'il faut rattacher les anciens habitants de Ceylan.

Genre de vie, mœurs et coutumes. — Les Veddahs « n'ont aucune sorte d'habitation et passent leur vie à errer en plein air, cherchant un abri contre la tempête sous des rochers ou dans le creux des arbres. Ils se nourrissent de miel, de lézards, de singes, de daims et de sangliers. Leurs armes sont l'arc et la flèche, et ils sont aidés à la chasse par des chiens qui sont leurs seuls animaux domestiques...

« Leur physionomie est absolument privée de toute expression d'intelligence, et l'excessive négligence de leur personne leur donne l'air de la plus complète barbarie.

« Les Veddahs n'ont pas de mots pour rendre les idées des couleurs et des nombres, et ils ne peuvent pas compter sur leurs doigts. Un des plus intelligents de ces hommes avait entièrement oublié le nom de son père et de sa mère qui étaient morts, et il avait la plus grande difficulté à se rappeler le nom de sa femme qu'il n'avait pas vue depuis trois jours.

« Quand un Veddah meurt, on enveloppe le corps dans des peaux et les hommes l'enterrent dans une fosse creusée avec leurs haches. On ne met rien sur la tombe et on ne revisite jamais l'endroit. On offre au mort un repas funèbre et on l'adjure de l'accepter, puis les viandes sont partagées et mangées par les personnes présentes. »

A ces renseignements que nous donne un journal anglais, il est permis d'en ajouter quelques autres. Certaines tribus errantes dans les forêts ont des habitations : ce sont de simples huttes de branchages construites sur les arbres. Elles vivent de gibier, de fruits sauvages et principalement de racines. Intrépides chasseurs, tous les Veddahs ne craignent pas

d'attaquer le buffle, le sanglier, le léopard, l'ours noir et même l'éléphant, bien que leurs armes ne consistent, comme nous venons de le voir, qu'en arcs et en flèches. Seules, les tribus les moins sauvages, celles qui ont des cases construites en bois et en terre et qui cultivent quelques racines, arment l'extrémité de leurs flèches de pointes en fer. Seuls aussi ces individus portent comme vêtement un chiffon de coton enroulé à la taille et dont les bouts retombent en avant; ils se procurent l'étoffe par l'intermédiaire des Hindous. Mais à cela se borne leur supériorité sur leurs frères des forêts. Pas plus que eux-ci, ils ne savent se procurer du feu autrement qu'en roulant rapidement entre les deux mains une branche d'arbre bien sèche contre une autre maintenue à terre par les pieds.

Leur langue est à peine connue. Ceux qui ont été présentés au prince de Galles communiquaient ensemble plus volontiers par gestes que par mots.

A ces quelques renseignements se borne à peu près tout ce qu'on sait aujourd'hui des malheureux Veddahs, qui vont peut-être disparaître avant qu'on n'ait eu le temps de les étudier.

d. GROUPE TRANS-GANGÉTIQUE.

Au delà du Gange, on a trouvé des Négritos dans la presqu'île de Malacca et jusque dans les montagnes de l'Annam, où ils portent le nom de Mois. Ces derniers sont encore peu connus, et je m'en tiendrai à ceux de la péninsule malaise.

Toutes les tribus de petits Nègres qui vivent dans la presqu'île de Malacca paraissent appartenir au groupe des *Sémangs*, *Samangs* ou *Simangs*. Les principales peuplades qui rentrent dans ce groupe sont les *Manthras* ou *Mintiras*, les *Sakaïes* (fig. 163 et 164), les *Binouas*, les *Udaïs* et les *Jakuns*. Jadis uniques possesseurs du sol, ils ont été dépouillés par les Malais qui, avec les autres races du type jaune, sont aujourd'hui les maîtres de la contrée.

« M. Montano nous apprend que les Manthras se souviennent du temps où leurs ancêtres étaient maîtres de la contrée entière. A cette époque, disent-ils, ils possédaient beaucoup d'écrits tracés sur des feuilles d'arbres. Ce fait suppose à lui seul un état social dont M. Montano semble avoir trouvé la trace dans le nom même de son guide. Celui-ci s'appelait comme son père, comme son grand-père et sans doute comme ses ancêtres, *Pang-lima-dalan*, mot que

notre voyageur traduit par « le seigneur qui administre le palais d'un sultan ». Ce descendant de quelque grand dignitaire remplit aujourd'hui les fonctions de coolie chez un planteur chinois. Dans la presqu'île de Malacca comme dans l'Inde, la conquête a détruit des États peut-être jadis considérables et florissants, mais dont le souvenir même a disparu ; elle a rejeté dans les forêts et les montagnes la race plus ou moins négroïde qui les avait fondés. Là cette race est retombée à l'état sauvage, comme ont fait bien des Dravidiens. Elle s'est comme rompue et morcelée en tribus, en simples familles ; et la hiérarchie des chefs que Logan a fait connaître chez les populations du Bernum est probablement tout ce qui reste de son ancien état social » (de Quatrefages).

Caractères physiques. — La taille est un peu plus élevée que chez les Négritos des Philippines et des îles Andaman ; elle atteint en moyenne 1^m,50. Chez les Manthras, M. Montano a même rencontré un homme de 1^m,57 ; mais ce chiffre, quoique très faible si nous le comparons à celui que donnent les Nègres véritables, est tout à fait exceptionnel parmi les Négritos de la péninsule du sud-est de l'Asie. En revanche, on a rencontré des hommes qui ne mesuraient que 1^m,33 et même 1^m,27. Par leurs autres caractères, ils ressemblent aux petits Nègres dont j'ai déjà parlé.

Genre de vie. — Retirés dans les forêts et les montagnes, les Négritos de la presqu'île de Malacca vivent à la façon des Gounds de l'Inde. Ils ne manquent pas d'intelligence, mais l'insouciance et la paresse semblent leur interdire tout progrès. La chasse, la pêche, les racines et les fruits sauvages constituent leurs principales ressources. Ils font parfois un peu d'agriculture et, comme leurs frères du même groupe, ils se contentent de semer au milieu du fouillis de troncs d'arbres qu'ils ont abattus et brûlés. Ils possèdent quelques animaux domestiques, notamment le chien, le porc, le chat et des volailles.

Leurs armes sont assez variées. Ils emploient rarement l'arc et les flèches, bien qu'ils les connaissent et qu'ils sachent préparer un poison pour en enduire leurs traits ; ils leur préfèrent la sarbacane, à l'aide de laquelle ils lancent de petites flèches empoisonnées. Quelques-uns possèdent même des sarbacanes rayées. Pour chasser le gros gibier, ils tendent un piège redoutable où se prennent les tigres eux-mêmes.

« Ils placent à l'extrémité d'un long sentier percé artificiellement dans le fourré, une forte lance attachée à un arbre courbé et maintenu par une sorte de déclic. L'animal, en passant, fait partir la détente et tombe percé de part en part. »

Ces armes, d'ailleurs, ne leur servent qu'à se procurer du gibier. D'un naturel humain, comme le démontrent les soins qu'ils prodiguent aux malades, même quand ils n'appartiennent pas à leur famille, ils ne se font jamais la guerre. C'est bien à tort qu'on les a représentés comme féroces et anthropophages. La chair humaine est regardée par eux comme un poison mortel.

Industrie. — Ils mangent tous leurs mets cuits à l'eau ou grillés. Ils sont donc en possession du feu, mais, contrairement aux Minopies, ils savent se le procurer en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois. Ce travail est pourtant pénible et parfois long ; aussi les Manthras, par exemple, entretiennent-ils soigneusement leurs foyers. Celui-ci, dit M. Montano, est la pièce principale du mobilier ; il consiste en un amas de terre renfermé dans un cadre en bois, où le feu brûle jour et nuit.

Le mobilier est complété par quelques vases en terre grossière, qui leur servent à cuire les racines et les patates, et par quelques corbeilles. Chaque famille possède un petit panier qui renferme la chaux et la noix d'arec que ces sauvages mâchent constamment, comme les Malais. Dans leurs promenades à travers la jungle, les Sakaïes portent leurs provisions dans une petite hotte en rotan artistement tressé, qu'ils fixent sur leur au dos moyen de lanières d'écorces qui font le tour des épaules.

Les Sakaïes ne creusent pas de canots. Ils se contentent de construire à la hâte un radeau de bambous reliés par des lianes, lorsqu'ils ont à descendre une rivière, car jamais ils ne remontent le courant.

Vêtements. — Le costume des Négritos de Malacca (fig. 163 et 164) se compose uniquement d'une bande d'écorce roulée qui passe entre les jambes, fait le tour de la taille et retombe par devant en éventail. Pour préparer ce pagne, on prend un morceau d'écorce d'*antiaris toxicaria* long de 3 à 4 mètres, on le frappe sur un tronc d'arbre à l'aide d'un maillet de bois, puis on lave l'écorce et on la sèche à diverses reprises. Ce vêtement appelé *slampet* est commun aux deux sexes.

« Comme coiffure, les hommes ont parfois

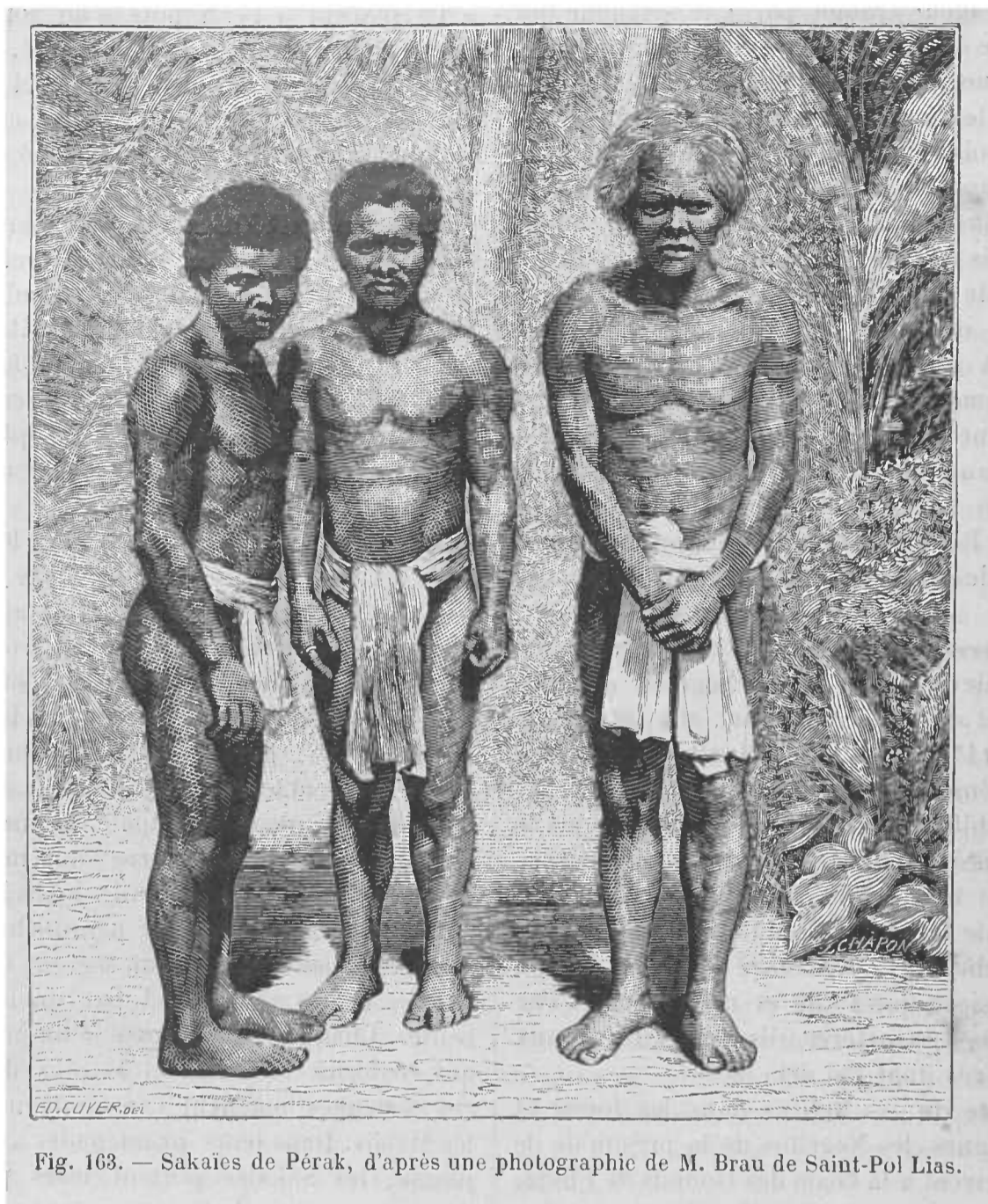


Fig. 163. — Sakaïes de Péрак, d'après une photographie de M. Brau de Saint-Pol Lias.

sur la tête une simple cordelette munie de petits nœuds ou rosaces, les femmes préfèrent les simples fleurs des champs.

« Leurs ornements se composent de colliers à plusieurs rangs, faits de graines noires et blanches et agrémentés de petites spirales en fil de cuivre auxquelles ils paraissent attacher une grande valeur. Quelques bagues et bracelets de même métal, portés indifféremment par les individus des deux sexes, complètent cette toilette primitive » (de la Croix).

Habitations. — Dans la presqu'île de Malacca les maisons des Négritos sont habituellement des huttes en bambou qu'ils construisent au milieu des bois. Cependant les *Sakaïes Boukit* des montagnes ne se construisent aucune habitation ; lorsque la nuit arrive, ils se contentent de dormir sous un arbre ou d'élever à la hâte un abri de feuillage.

La demeure des Manthras « n'est, certes, rien moins que luxueuse. Pourtant elle présente cette particularité d'avoir un plancher élevé de deux pieds au-dessus du sol. Dans presque toutes les maisons de nos paysans on ne trouve que la terre nue. Le pauvre sauvage de Malacca a su se placer dans des conditions d'hygiène meilleures que l'Européen » (de Quatrefages).

Organisation sociale. — Mœurs. — Toutes les tribus négritos de la péninsule malaise obéissent à des chefs. Les Manthras ont des chefs supérieurs qu'ils appellent *batin* et dont la juridiction s'étend sur des cantons déterminés. Chaque chef supérieur a sous ses ordres un *jinang*, un *jukra* et un nombre illimité de *panglimas* et d'*ulubalangs*. A la mort d'un *batin*, c'est le fils d'une de ses sœurs qui lui succède. Le chef supérieur prononce des arrêts et le

panglima les exécute. Chez les Binouas, la hiérarchie est exactement la même.

Tous les Sémangs vivent sous un régime patriarcal, et le chef ne fait qu'appliquer les lois simples, mais sévères, de la tribu. Ainsi le meurtrier est noyé ou empalé et exposé au soleil. L'adultère est puni de mort, lorsqu'il est prouvé par témoins. « Les deux coupables sont couchés dans le plus proche ruisseau, et leurs têtes sont maintenues sous l'eau à l'aide d'une fourche. Le mari convaincu de l'inconduite de sa femme, sans pouvoir en donner la preuve, peut la quitter, à condition de lui abandonner avec la maison et les cultures qui l'entourent, une certaine quantité d'étoffes, quelques anneaux et une petite somme d'argent (1). Les enfants restent avec la mère; mais celle-ci ne peut se remarier que lorsque le mari divorcé a pris lui-même une autre femme » (de Quatre-fages).

Chez les Sakaïes, les coupables condamnés à un châtement peuvent se racheter.

La famille chez les Sakaïes. — La famille est d'ailleurs parfaitement constituée. Dans les tribus sakaïes l'homme épouse deux femmes et fait ordinairement au père un cadeau de dix *ringguits* (50 francs). Les chefs payent leurs femmes plus cher; ils donnent jusqu'à 150 francs. L'épouse ainsi obtenue n'est nullement considérée comme une mar-

chandise ni comme une esclave; elle est bien traitée par son mari, qui la regarde comme sa moitié. Le divorce est cependant admis, mais il est très rare. Nous venons de voir que, chez les Manthras, l'adultère était tenu pour un crime et que les coupables étaient noyés. Chez les

Sakaïes, le même crime n'entraîne pas la même conséquence. Suivant la coutume admise chez ces tribus de se libérer d'une peine moyennant finances, les coupables en sont quitte pour verser chacun au mari offensé la somme de 30 *ringguits*, soit 150 francs. Ce crime est presque aussi rare que l'assassinat ou le vol. Personne n'a besoin de commettre un rapt; celui qui n'a pas de nourriture n'a qu'à en demander au premier venu, qui ne refuse jamais.

Les enfants sont l'objet d'une tendresse très grande de la part des auteurs de leurs jours. Les parents veillent avec soin sur eux et, au besoin, ils se privent de nourriture pour élever leur progéniture.

Fêtes. — M. Marche nous donne d'intéressants détails sur les fêtes que célèbrent les Manthras et les Binouas, notamment à la saison des fruits et à l'occasion des mariages. « Le père de famille, dit-il, qui donne un festin envoie à ceux qu'il invite un morceau de bambou percé de trous; il indique ainsi combien de jours doit durer la fête. Les

chefs de famille rassemblent leurs proches et leurs amis, qui tous viennent en grand costume au lieu de réunion, apportant des victuailles en abondance; là ils sont reçus par un chef à moitié magicien, qui leur donne un coup de sarbacane sur les épaules, prend leurs armes, les renferme chez lui, puis tourne autour d'eux



Fig. 164. — Costume d'un sakaïe de Pérak, d'après une photographie de M. de la Croix.

(1) Je dois dire qu'il est question des Manthras qui, comme d'autres tribus d'ailleurs, ont quelques relations avec les races civilisées qui vivent à côté d'eux. C'est par celles-ci qu'ils ont et les étoffes et l'argent dont il s'agit.

trois fois en dansant, il s'assied ensuite et reçoit les provisions apportées par les invités, chair de sanglier et d'autres animaux, poules, manioc, ignames, riz, enfin l'arak, espèce de mauvaise eau-de-vie, tantôt de fabrication indigène, tantôt achetée aux Chinois et aux Malais. Manger, boire et danser, telles sont les principales choses de ces fêtes sauvages qui durent un temps assez long.

« On danse pendant plusieurs jours et plusieurs nuits sans discontinuer ; ceux qui succombent à la fatigue ou à l'ivresse sont remplacés par d'autres. Les femmes dansent ensemble au milieu des hommes, qui font la ronde autour d'elles ; tout en sautant, elles chantent une espèce de stance à laquelle répondent les hommes, et cela se répète à l'infini.

La famille chez les Binouas et les Manthras. — « C'est pendant les fêtes de ce genre que se font les accordailles et souvent que se consomme le mariage.

« Je retrouve là, comme en Afrique, des hommes mûrs prenant pour fiancées des petites filles de quatre ou cinq ans qu'ils élèvent chez eux et avec lesquelles ils se marient dès qu'elles ont atteint l'âge de la puberté, ce qui a toujours lieu dans ces contrées avant l'âge de douze et treize ans.

« Peut-être une des principales causes de la disparition de ces peuples provient-elle de cette coutume des mariages précoces, qui ne permettent pas à la femme de se développer avant sa première grossesse ?

« Pendant mon séjour à Ayer-Salak, près de Malacca, en 1869, j'ai vu une jeune femme manthra, à peine âgée de douze ans, allaitant son premier né.

« Chez les Binouas, quand tous les accords sont faits, les parents des deux parties se rassemblent chez la fiancée ; puis on se rend au bord de la rivière, où se trouvent deux petites pirogues armées chacune d'une pagaie.

« La fille monte dans un de ces canots et prend la fuite ; quand elle a pris quelque avance, le fiancé saute dans le second et s'élance à sa poursuite ; s'il la rattrape, le mariage est fait ; sinon, le pauvre diable s'en retourne tout penaud.

« Il est vrai que, généralement, la fiancée ralentit sa course au premier coude de la rivière.

« Au retour des mariés, les deux familles mangent au même plat ; après ce repas, les parents du mari s'éloignent laissant les jeunes époux dans la famille de la femme ; mais le lendemain le nouveau couple abandonne ces derniers.

« Les Binouas fêtent la naissance d'un fils, mais non celle d'une fille ; on ne pratique pas la vraie circoncision, on fait une simple incision au prépuce.

« Chez les Binouas, le marié demeure chez les parents de la femme et travaille pour eux. La plupart n'ont qu'une femme, cependant quelques-uns en ont deux. Les Manthras sont aussi monogames.

« Comme chez beaucoup de populations restées au même degré de civilisation, nous retrouvons des superstitions bien difficiles à expliquer. Quand une femme est dans les douleurs de l'enfantement, son mari la couche près du feu afin de chasser le diable qui cherche à boire le sang de la mère jusqu'à ce que mort s'ensuive ; à la naissance de l'enfant, on lui passe autour des reins une corde garnie d'amulettes.

« Trois mois après l'accouchement a lieu une cérémonie pour demander aux fétiches que la mère et l'enfant se maintiennent en bonne santé. Les noms donnés à la naissance sont changés à l'âge de la puberté. C'est là une cérémonie presque analogue à celle des Adoumas du haut Ogôwé.

« Presque toutes ces tribus pratiquent le limage des dents qui sont noircies par la mastication du bétel, coutume presque universellement répandue dans tout l'extrême Orient. »

Je n'ai pas hésité à reproduire tout ce passage, malgré sa longueur, car il nous fait fort bien connaître les coutumes des Manthras et des Binouas. Je dois ajouter cependant que les tribus auxquelles se réfère M. Marche se sont fortement ressenties de l'influence des Malais, et qu'elles leur ont emprunté un certain nombre de traits de mœurs qu'on ne retrouve pas chez les autres Négritos, plus retirés.

Sépultures. — Religion. — Lorsqu'un Négrito vient à mourir, son cadavre n'est pas entouré d'autant de respect que dans les îles Andaman. Cependant la plupart des tribus allument du feu pendant plusieurs nuits de suite sur la tombe du défunt pour empêcher l'esprit de crier. Chez les Manthras, la tombe est placée assez loin des habitations « pour que le mort ne puisse pas entendre le chant du coq ». Des soins tout particuliers sont apportés à dissimuler les sépultures, pour qu'on ne vienne pas les violer. La terre est piétinée, jonchée d'herbes et de broussailles ; on va même jusqu'à y planter de jeunes arbres. Jamais on n'y vient faire d'offrandes à l'esprit du défunt.

Le respect dont les morts sont entourés, les

précautions qu'on prend pour que l'*esprit* ne crie pas ou ne puisse pas entendre le chant du coq, dénotent d'une façon évidente que les Négritos de Malacca croient à la survivance d'une partie d'eux-mêmes. Ils croient également aux génies bons et mauvais, et possèdent un corps de prêtres ou de sorciers qu'ils appellent *payand* ou *pawand*. Logan dit que, chez ces tribus, on rencontre un pur chamanisme avec son accompagnement de charmes et de talismans. C'est une foi vivante, qui date des plus anciens jours de l'Asie et qui a conservé sa vigueur et sa simplicité première, sans se laisser entamer ni par le bouddhisme ni par le mahométisme.

S'il est certain que les Négritos de Malacca croient à des êtres surnaturels, ce qui est démontré par les amulettes qu'ils portent aussi bien que par les invocations qu'ils adressent à leurs fétiches pour obtenir la santé, nous ne sommes guère renseignés sur leurs conceptions religieuses. Nous connaissons un peu mieux leur cosmogonie. Les Manthras, par exemple, pensent que la terre grandit sans cesse et qu'elle aurait vite fait d'atteindre le soleil si elle n'était rongée au fur et à mesure par un vieil homme. Ils croient que le ciel est suspendu par un anneau au-dessus de leurs têtes.

M. Marche nous rapporte une de leurs légendes relatives au soleil et à la lune.

« Le soleil est une femme attachée par un coude et que son mari tire toujours derrière lui.

« La lune est aussi une femme, nommée Kouenid, mariée à Mogand-Butan, qui possède la spécialité de faire des pièges pour attraper les hommes. Les étoiles sont les enfants de la lune.

Le soleil avait aussi des enfants. Un jour il dit à la lune : « Il n'est visiblement pas possible que les hommes résistent à tant de lumière et de chaleur.

« — C'est vrai, dit la lune, mais que ferons-nous ?

« — Ce que nous ferons ? dit le soleil, c'est bien simple. Nous allons manger nos enfants et nous resterons seuls pour éclairer et chauffer les hommes.

« — C'est bien, dit la lune, dévorons nos enfants ! »

« Le soleil dévora toute sa famille, mais la lune cacha ses enfants, au lieu de les immoler ; puis, quand le soleil n'eut plus ni fils ni fille, elle fit sortir toute sa nichée de la cachette. Et le soleil furieux se mit à la poursuite de la lune et de ses enfants.

« Depuis lors, la chasse continue ; parfois le soleil paraît sur le point d'atteindre la lune (explication des éclipses), mais elle s'échappe toujours et ne laisse sortir ses enfants que la nuit ; lorsque son ennemi le soleil est loin. »

Dans sa naïveté, cette légende montre bien que les Manthras sont capables d'imagination et que, comme les autres tribus négritos, ils seraient susceptibles de s'élever, s'ils recevaient une éducation convenable.

e. GROUPE PERSIQUE.

Il me resterait à parler des petits Nègres qu'on rencontre en deçà de l'Indus, dans le Béloutchistan, et jusque sur les rives septentrionales du Golfe Persique. Malheureusement, nous manquons encore de renseignements circonstanciés sur ces peuplades. Ce que nous savons, c'est que dans le Béloutchistan habitent des populations bien distinctes, les Brahous et les Béloutchis. « Tandis que ceux-ci ont le nez aquilin, les yeux enfoncés et le teint clair, les premiers ont la peau basanée, le nez peu proéminent, la figure plate, mais des yeux bien fendus, ce qui dénote une origine très mêlée. Ces derniers traits, qui rappellent si clairement divers types dravidiens, appartiennent essentiellement aux Brahous montagnards, dont la taille est en outre moindre que celle des Béloutchis proprement dits ; ajoutons surtout que les Béloutchis et les Brahous diffèrent par le langage autant que par l'extérieur... Les Brahous se regardent comme aborigènes ; les Béloutchis admettent qu'eux-mêmes sont d'origine étrangère. » (De Quatrefages.)

Les anciens souverains de la Susiane étaient entourés d'une *garde noire*, dont M. Dieulafoy a rapporté en France la représentation. La population qui fournissait cette garde a persisté jusqu'à nos jours sur quelques points, depuis le détroit d'Ormuz jusqu'à 2 degrés au nord du fond du Golfe Persique. Or, parmi ces Nègres, il en est dont la taille descend à 1^m.405 et qui, en même temps, ont la tête extrêmement courte.

En somme, depuis l'extrémité septentrionale de la Malaisie jusque dans le Laristan, on rencontre des îlots de populations qui se font remarquer par leur teint noir, leurs cheveux laineux, leur tête arrondie et leur petite taille. Toutes celles qui ont des traditions prétendent que leurs ancêtres étaient les maîtres du sol. Aujourd'hui, ces petits Nègres habitent

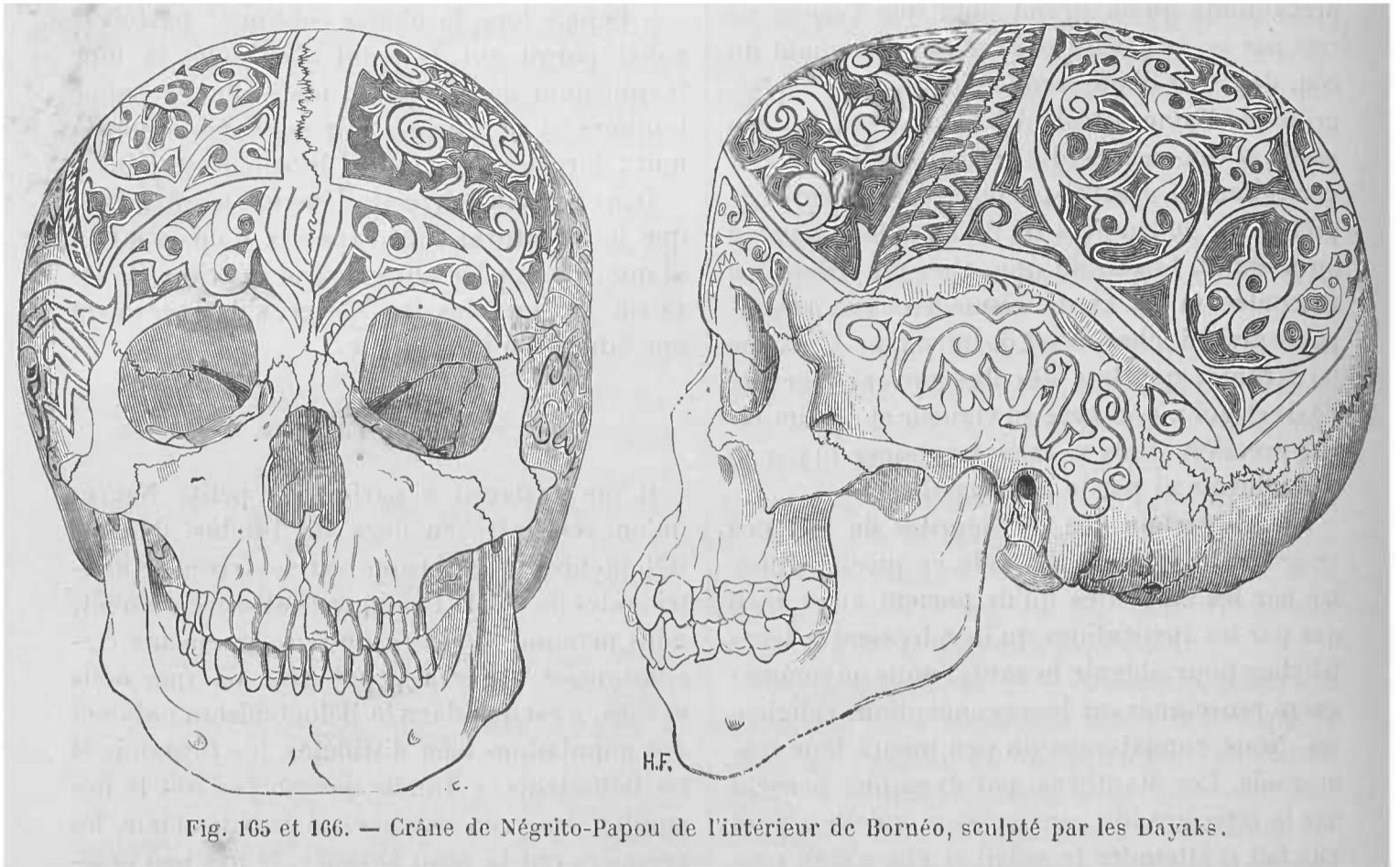


Fig. 165 et 166. — Crâne de Négrito-Papou de l'intérieur de Bornéo, sculpté par les Dayaks.

tous les montagnes éloignées des rivages où les envahisseurs sont venus s'établir. Grâce à cet isolement, ils ont pu conserver en grande partie leurs caractères physiques en même temps que leur industrie première et leurs coutumes d'autrefois. Partout, sur cette vaste étendue de pays, ils se montrent à nous avec des caractères sinon complètement identiques, au moins fort voisins. Il faut donc admettre que la race négrito a occupé jadis l'immense territoire sur lequel nous retrouvons encore ses représentants tantôt purs, tantôt plus ou moins mélangés.

C. Famille Négrito-Papoue.

Distribution géographique. — La famille négrito-papoue, d'après ce que nous en savons jusqu'à ce jour, est entièrement cantonnée dans les îles; on n'en a signalé aucun représentant sur le continent asiatique. Son centre d'habitat paraît être la Nouvelle-Guinée et ses dépendances, où elle vit à côté de véritables Papouas, comme nous le verrons plus loin.

Mais les Négrito-Papous ne se rencontrent pas exclusivement dans l'archipel néo-guinéen; on en trouve dans l'archipel malais, dans des îles qui renferment en même temps de vrais Négritos. On a des preuves indiscutables de leur

existence aux Moluques et à Bornéo. « On voit que les deux divisions de la race se sont réciproquement pénétrées; et, bien probablement, elles sont reliées l'une à l'autre par des intermédiaires. »

Caractères physiques. — Les petits Nègres orientaux se distinguent de ceux que nous avons étudiés par quelques caractères, notamment par leur crâne un peu plus allongé (fig. 165 et 166), quoiqu'il soit encore loin d'être franchement dolichocéphale, comme celui des vrais Papouas. Voici la description qu'en fait Crawford. « Je ne pense pas en avoir vu dont la taille s'élevât au-dessus de 5 pieds (1^m,525). En outre, leurs formes sont maigres et chétives. La peau, au lieu d'être d'un noir foncé comme chez les Africains, est d'une couleur de suie. Les cheveux sont laineux et poussent par petites touffes; chaque cheveu forme une spirale entortillée. Le front est plus élevé (que chez les Nègres), le nez est plus saillant (fig. 167), la lèvre supérieure est plus longue et plus proéminente, la lèvre inférieure se projette en avant de la mâchoire tellement que le menton disparaît et que le bas de la figure est formé par la bouche. Les fesses sont bien plus basses que chez le Nègre, d'où résulte un caractère distinctif frappant; mais le mollet est aussi haut que chez l'Africain. »

Cette description du voyageur anglais aurait besoin d'être un peu rectifiée. La taille des Négrito-Papous est en effet peu élevée. D'après M. Comrie, elle atteint en moyenne 1^m,553 chez les hommes, et peut descendre à 1^m,32. Les Alfourous mesurés par M. Beccari lui ont donné des tailles variant entre 1^m,53 et 1^m,61. M. Laglaise n'a vu, chez les Karons, aucun individu qui dépassât 1^m,60.

Ces chiffres divers s'expliquent facilement. Le Négrito de la Nouvelle-Guinée s'est croisé dans plus d'un cas avec ses voisins, de plus grande taille que lui, et le métissage a eu pour résultat d'élever la stature. Parmi les Alfourous, les Karons et les individus de la baie de l'Astrolabe qui ont été observés, il se trouvait assurément plus d'un métis.

Quoi qu'il en soit, Crawford avait raison d'attribuer une petite taille aux Négrito-Papous. Mais il a évidemment exagéré la proéminence de leurs lèvres.

Karons.

Habitations. — Les Négrito-Papous ont été presque toujours confondus avec les Papous véritables; aussi est-il bien difficile de distinguer ce qui appartient aux uns et aux autres dans les récits que nous possédons.

Pourtant, à une époque déjà ancienne, on avait séparé les Alfourous des montagnes des habitants des côtes. On représentait ces Alfourous comme des êtres féroces, avides de carnage, qui venaient faire des incursions fréquentes chez leurs voisins, pillaient les villages et coupaient les têtes de leurs ennemis pour les emporter dans leurs montagnes, où ils en faisaient des trophées qu'ils suspendaient aux murs de leurs maisons. Cette description n'avait rien de bien exagéré. M. Léon Laglaise a pu pénétrer chez les Karons, vivre en bonne intelligence avec eux et se procurer d'intéressants renseignements sur cette curieuse population.

Ils habitent en face de la baie de Geelwink, au fond des forêts qui couvrent les montagnes de l'intérieur. Leurs habitations ne sont pas groupées en villages, mais éparpillées dans le pays. Ce sont des cases de 12 à 15 pieds de large sur 20 à 30 pieds de longueur. Elles sont construites sur pilotis; les murs et le plancher sont faits en écorces fixées par des lattes qui s'entre-croisent; le toit est en feuilles de sagoutier. L'intérieur de ces demeures est sombre, la lumière n'y pénétrant que par les fentes et par

deux ouvertures qui servent de portes. Pour y atteindre les Karons placent devant la porte un tronc d'arbre avec de grandes entailles qui servent d'échelons. Chaque case n'est bâtie que pour huit habitants en moyenne, mais d'ordinaire on y rencontre de 60 à 100 personnes de passage.

La disposition intérieure des maisons est toujours la même; elles sont divisées en trois compartiments par des cloisons. Le milieu sert de corridor et les côtés logent les habitants. Le grand feu qu'on y entretient constamment permet d'apercevoir, pendus aux cloisons, des arcs, des flèches, des piques et des amulettes. Comme il n'existe pas de cheminée, tout est noirci par la fumée. De lits, pas de trace; les Karons couchent par terre. Si le temps est froid, ils se

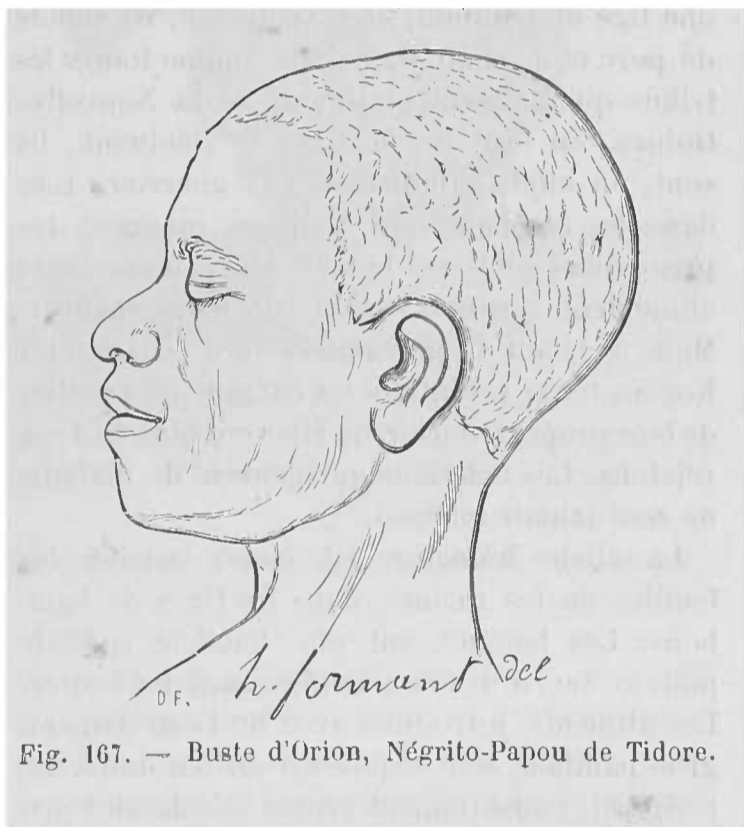


Fig. 167. — Buste d'Orion, Négrito-Papou de Tidore.

couvrent d'écorces d'arbre. Chiens et porcs habitent avec les gens et se vautrent avec les enfants dans les ordures, qui ne font pas défaut.

Vêtement et parures. — Le vêtement est presque nul; les hommes portent autour de la taille une bande d'écorce de peu de largeur; les femmes font usage d'une bande semblable, un peu plus large.

Les parures sont plus compliquées. Aux bras et aux chevilles, ils se mettent des anneaux de paille tressée, généralement peints de quatre couleurs (blanc, jaune, rouge et noir). Au cou, ils portent un collier semblable. Ces ornements sont fabriqués par les Négrito-Papous; mais il en est d'autres qu'ils se procurent par voie d'échanges; ce sont les divers ornements en coquille, que confectionnent les Papous leurs voisins,

et dont il sera question à propos de ces derniers.

Tous ces indigènes ont les oreilles et le nez perforés pour recevoir des parures. A douze ans, on perce la cloison nasale des garçons et les ailes du nez des filles, et on introduit dans l'ouverture de petits bâtons ou des morceaux d'os. Dans les oreilles et dans les cheveux, les ornements dont on fait le plus fréquent usage consistent en feuilles rouges et vertes.

Les femmes portent les cheveux courts. La coiffure des hommes est assez variée, mais bien souvent ils se rasent la chevelure, à l'exception d'une longue mèche qu'ils ménagent sur le milieu de la tête.

Aliments. — Les Karons ne mangent que peu ou point de sagou. Leur nourriture se compose de racines, de feuilles d'arbres cuites dans une tige de bambou, de sève de sali, de viande de porc et de chair humaine. Comme toutes les tribus qui habitent l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, en face de la baie de Geelwink, ils sont, en effet, cannibales. Les guerriers tués dans les combats sont toujours mangés; les prisonniers subissent le même sort; les esclaves alimentent souvent la table de leurs maîtres. Mais, à défaut de prisonniers ou d'esclaves, les Karons tuent volontiers les enfants des familles de leur propre tribu lorsqu'elles ont plus de deux rejetons. Les individus qui meurent de maladie ne sont jamais mangés.

La chair humaine est cuite, comme les feuilles ou les racines, dans les tiges de bambous. Les femmes ont une habileté spéciale pour se servir de ces marmites sans les brûler. Les aliments, introduits avec de l'eau dans un gros bambou, sont exposés à un feu doux. Le récipient, constamment remué, s'échauffe peu à peu; l'eau arrive à l'ébullition sans que le vase ait pris feu.

Le bouillon ainsi obtenu est savouré par les sauvages, qui se gardent bien de le jeter. Mais il est un autre mets qu'ils prisent encore davantage, c'est la cervelle. Ce plat n'est pas préparé dans une tige de bambou; le crâne lui-même sert de marmite pour cuire le contenu.

Les Karons ne se livrent guère à l'agriculture; lorsqu'ils veulent des végétaux cultivés, ils les volent à leurs voisins. Le tabac, dont ils font une grande consommation, ils se le procurent cependant d'une façon plus honnête: ils l'échangent aux Kebars, autres anthropophages qui font un peu de culture.

État social. — Coutumes. — Croyances. — Les Karons reconnaissent l'autorité d'un chef

supérieur, qui vit dans les montagnes. Ils obéissent en outre à un vieux naturel de Mefor, vieillard très rusé, qui a réussi à se faire payer des impôts.

Les femmes, comme toutes celles de la Mélanésie, ont une condition des plus dures. Elles sont chargées de tous les travaux pénibles; ce sont elles qui coupent les arbres en se servant du *parang*, espèce de couperet que la tribu se procure par l'intermédiaire des étrangers et que les femmes manient avec une grande habileté.

Le mariage consiste uniquement dans l'achat des épouses et ne s'accompagne d'aucune cérémonie, pas plus que la naissance d'un enfant.

L'industrie des Karons se réduit à peu de chose. En dehors des objets que j'ai cités, ils fabriquent des piques en bois de fer, longues de 6 pieds, armées d'une pointe en os de porc sauvage. L'arc, que j'ai signalé parmi leurs armes, a été importé chez eux. Tous les autres objets qu'on trouve entre leurs mains (ornements en corail ou en coquille, couteaux, ustensiles et parure en cuivre ou en argent), ils se les procurent par voie d'échange. Lorsqu'arrive quelque commerçant, les sauvages descendent de leurs montagnes avec des esclaves et des peaux d'oiseaux, les seuls articles dont ils trafiquent.

J'ai dit que les individus qui mouraient de maladie n'étaient pas mangés; on les enterre et on allume un feu de bois sur la tombe. S'il s'agit d'un chef, on place le mort sur une estrade et on allume au-dessous un feu de broussailles qu'on entretient jusqu'à ce que le corps soit fumé.

Les Karons croient à de mauvais génies qui errent dans les forêts. Ces esprits malins peuvent entrer dans le corps d'un homme et le posséder entièrement. Pour les chasser, on tue le possédé et on le mange.

2. RAMEAU TASMANIEN.

Historique. — Au sud-est de l'Australie, se trouve une île importante, la Tasmanie ou terre de Van Diémen, qui renfermait une race des plus intéressantes pour l'anthropologiste; elle ne compte plus aujourd'hui un seul représentant. Qu'il me soit permis de rappeler en quelques lignes à quelle cause est due la disparition des Tasmaniens.

En 1803, le lieutenant anglais, John Bowen, abordait dans l'île de Van Diémen pour y fonder une colonie. Il y trouva des tribus qui avaient



Fig. 168 et 169. — Les derniers Tasmaniens. Truganina et Wooreddy, d'après les bustes modelés par Laid.

toujours eu des rapports amicaux avec les voyageurs qui avaient visité leur pays. Tout à coup, le 3 mai 1804, des indigènes qui chassaient le kangourou furent attaqués, sans aucune provocation, par les soldats anglais, qui en massacrèrent un grand nombre. Deux ans plus tard, on lâcha dans l'île une quarantaine de condamnés qui se livrèrent aux plus effroyables actes de cruauté.

Dans les années suivantes, les Blancs ne firent rien pour faire oublier leur indigne conduite ; ils multiplièrent, au contraire, leurs actes de violence. Voici en quels termes M. de Quatrefages, qui a écrit sur ce sujet des pages qu'il faut lire (1), dépeint les atrocités commises sur les malheureux Tasmaniens. « On vole les enfants, on les arrache de force à leurs parents au milieu d'une fête. On tire sur les indigènes comme sur des moineaux ou sur des corbeaux ;

(1) A. de Quatrefages, *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, Paris, 1884, 1 vol. in-8°.

on massacre les blessés ; on tue les hommes pour s'emparer des femmes et parfois on suspend au cou des captives la tête de leur mari ; on enchaîne ces malheureuses à quelque tronc d'arbre et on les roue de coups pour vaincre leur résistance ; on émascule les hommes ; on prend pour cible une femme enceinte mal cachée par les feuilles de l'arbre où elle s'était réfugiée ; on surprend une tribu autour de ses feux, on tire dans le tas ; puis, trouvant un enfant étendu par terre, on le jette dans les flammes, et ce fait n'est pas isolé. Parfois on tue en jouant et comme avec espièglerie : un Blanc prend une paire de pistolets dont un n'était pas chargé, il applique celui-ci près de son oreille et lâche la détente ; puis il engage un Noir à en faire de même avec l'autre et a le plaisir de le voir se fracasser le crâne. Enfin de vieux coureurs de bois déclarent qu'ils tiraient habituellement sur les indigènes pour nourrir leurs chiens de leur chair. »

Ainsi traités, les Tasmaniens finirent par se révolter. Les Anglais saisirent ce prétexte pour redoubler de cruauté. Le gouvernement colonial promit une prime de cinq livres à quiconque s'emparerait d'un insulaire adulte, de deux livres pour la prise d'un enfant. En moyenne on tuait neuf indigènes pour en prendre un. Ceux-ci, malgré leur humeur pacifique, luttèrent vaillamment. A la fin, un homme de cœur, Robinson, entreprit de rallier les Tasmaniens. Sans armes, il parcourut toute l'île et au bout de cinq années, le 22 janvier 1835, il amenait les derniers indigènes restés libres.

Mais ceux que Robinson avait sauvés du massacre ne devaient pas vivre en paix dans leur patrie. Ils furent déportés dans différentes îles où ils moururent rapidement. Le dernier homme (fig. 169) expirait le 2 mars 1869. Une seule femme, qui avait été une héroïne, Truganina, survivait (fig. 168); elle a succombé en 1877.

Ainsi, en soixante-treize ans, une race tout entière a disparu. Il ne reste plus que quelques métis, qui donnent une assez mauvaise idée de ce qu'ont été les Tasmaniens. Nous allons voir quels étaient les caractères des insulaires de la terre de Van Diémen.

Caractères physiques. — Nous savons que les races appartenant au rameau négrito ont la tête courte; nous verrons que le dernier rameau de la branche indo-mélanésienne a au contraire le crâne très allongé, dolichocéphale, comme disent les anthropologistes. Les Tasmaniens tiennent le milieu entre ces deux types. Leur crâne offre, en outre, une disposition particulière qu'on ne retrouve dans aucune autre race humaine : la voûte forme une sorte de carène parfois très prononcée (voy. fig. 170). La face est projetée en avant, le nez fortement

enfoncé à la racine et court, les dents très fortes, surtout les incisives supérieures. Leur teint noir, leur chevelure laineuse ne permettent pas de séparer les Tasmaniens des Nègres mélanésiens. Ces cheveux poussaient par petites touffes, laissant entre elles des espaces nus. Chaque touffe formait une mèche tordue en spirale que les hommes laissaient de toute sa longueur, excepté sur le front. Les femmes, au contraire, coupaient leurs cheveux de très près.

Le système pileux était d'ailleurs très développé chez les indi-

gènes, et les femmes, surtout lorsqu'elles atteignaient un certain âge, présentaient souvent de véritables favoris se rejoignant au menton (voy. fig. 171). Leurs yeux profondément enfoncés sous les orbites étaient noirs, et le blanc offrait une légère teinte jaunâtre. Le nez épaté, ensellé dans sa partie moyenne, arrondi du bout, ne contribuait pas à donner à la physionomie quelque chose de séduisant. La lèvre supérieure, longue et très épaisse, ne se renversait pas comme chez les Nègres d'Afrique (fig. 168). La lèvre inférieure était forte et charnue. Le menton faisait à peine

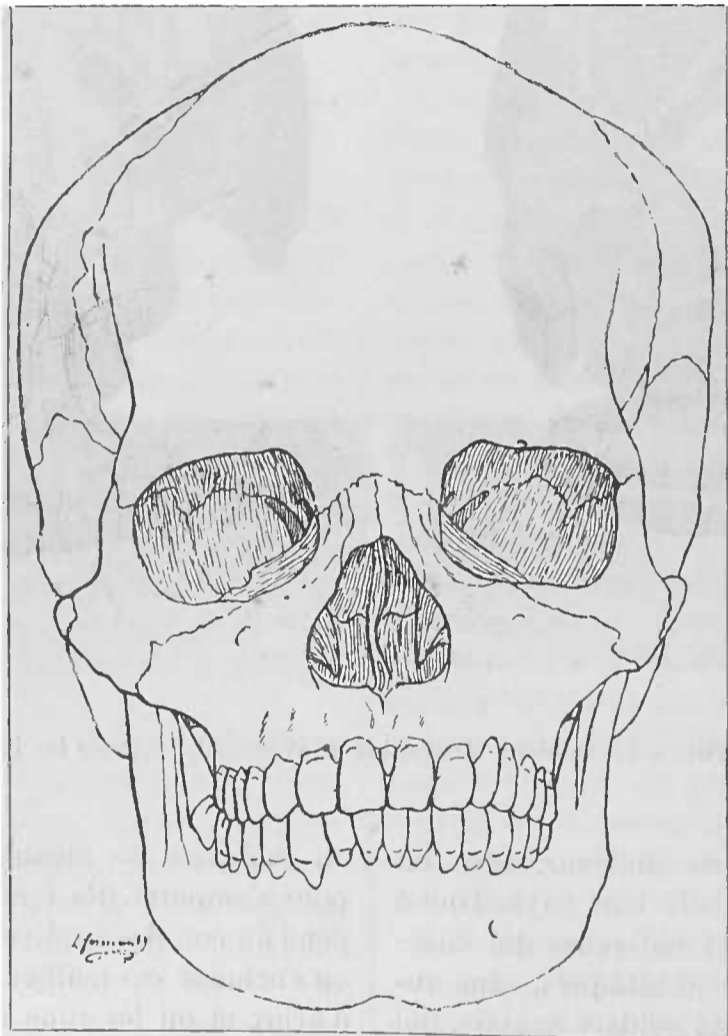


Fig. 170. — Crâne de Tasmanien de Hobart-Town.

saillie et souvent devenait extrêmement fuyant. Enfin des pommettes massives et de grandes oreilles, fortement détachées du crâne, achevaient d'imprimer à la tête quelque chose de heurté.

La taille des hommes variait entre 1^m,547 et 1^m,824; celle des femmes, entre 1^m,295 et 1^m,63. Il est assez extraordinaire de rencontrer de telles différences dans une population qui, par tous ses autres caractères, présentait une homogénéité qu'on trouve rarement aujourd'hui dans les groupes humains les moins mélangés.

Pour terminer cette description, il me faut ajouter que la peau était rude et produisait au

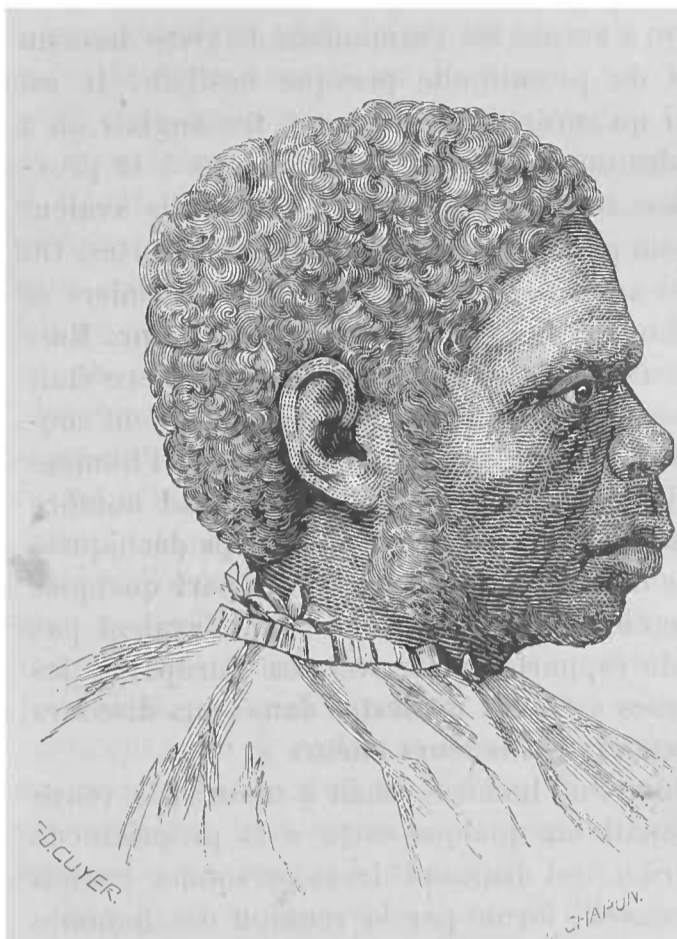


Fig. 171. — Truganina vieille, d'après une photographie.



Fig. 172. — William Lanné habillé en matelot.

toucher la sensation d'une râpe; que le tronc était robuste, tandis que les extrémités, particulièrement les jambes, étaient grêles et faibles.

Genre de vie. — État social. — Les Tasmaniens formaient un peuple essentiellement chasseur. Leur principal gibier était les sarigues, qui se cachent pendant le jour dans les cavités placées parfois très haut sur les arbres. C'étaient les femmes qui allaient les dénicher. Pour grimper aux arbres, elles s'aidaient d'une corde grossière, qui entourait l'arbre et soutenait le corps, pendant qu'avec une hachette de pierre elles pratiquaient des entailles dans l'écorce.

A l'occasion, les Tasmaniens devenaient pêcheurs. Il se servaient, pour prendre le poisson, de filets grossiers ou de lignes armées d'hameçons en os ou en coquille. Ils ne pêchaient que le poisson de mer, encore épargnaient-ils certaines espèces. Lorsqu'ils venaient à prendre une sorte de squalé qu'ils appelaient *la nourrice*, ils le remettaient à l'eau en lui exprimant leur regret par des paroles affectueuses. Ils ne séjournaient d'ailleurs que temporairement sur le bord de la mer, où ils venaient chaque année surtout pour manger des coquillages que les femmes allaient cher-

cher en plongeant parfois à de grandes profondeurs.

« Aux produits de la chasse et de la pêche, dit M. de Quatrefages, les Tasmaniens ajoutaient, à l'époque de la ponte, les œufs des grands oiseaux de mer, des cygnes, etc. Leurs forêts leur fournissaient, en outre, en abondance, divers mets de nature végétale, parmi lesquels il en est que les Blancs sont loin de dédaigner. Telle était la *Mylitta australis*, espèce de truffe ou de champignon souterrain qui atteint parfois le poids de 14 livres, et qui, cuite sous la cendre, prend à peu près le goût de riz bouilli; des champignons proprement dits; diverses racines et surtout des Orchis; de jeunes tiges de fougères ordinaires; l'intérieur du tronc de certaines fougères arborescentes; les fruits de certains arbres, en particulier celui d'un *Exocarpus* que Bonwick appelle la cerise indigène. ... Enfin l'espèce de manne qui suinte en abondance du tronc des Eucalyptus représentait pour eux un miel, tout aussi recherché des Européens qu'il l'était des indigènes. En somme, au point de vue de la nourriture, les Tasmaniens paraissent avoir été placés dans des conditions beaucoup plus favorables que bien d'autres populations sauvages, et en particulier

que les tribus australiennes. Cela même a peut-être enrayé leurs progrès.

Les Tasmaniens ont été, mais à tort, regardés comme anthropophages. Bonwick proteste contre cette accusation, qui ne repose que sur une erreur. Les tribus du sud brûlaient leurs morts, et les déposaient dans les sépulcres à fleur du sol dont nous parlerons plus loin. Des voyageurs, rencontrant des os à demi calcinés, avaient cru y voir la preuve d'un cannibalisme qui n'a jamais existé.

Le mode d'apprêt des aliments était d'ailleurs des plus simples. Les œufs, les racines, étaient cuits sous la cendre; les sarigues, les kangourous, rôtis à nu sur les charbons. Les Tasmaniens ne connaissaient pas le four polynésien que l'on a retrouvé souvent en Australie». Malgré tout, les Tasmaniens souffraient parfois de l'absence de nourriture. Les femmes, qui avaient à supporter les plus rudes fatigues, devaient alors se contenter des restes des repas. Il leur arrivait de passer des journées entières sans manger; aussi, lorsque l'occasion s'en présentait, se gorgeaient-elles d'aliments.

Les Tasmaniens étaient partagés en tribus nombreuses parlant des dialectes si différents que parfois elles ne se comprenaient pas entre elles. Chaque groupe avait pour chef celui que les suffrages des membres de la tribu désignaient comme surpassant les autres par sa valeur et par son mérite personnel. Ces chefs avaient une haute idée de leur rang et ne se livraient pas à certains travaux regardés comme serviles.

Les hommes, quel que fût leur rang, n'avaient jamais qu'une femme à la fois; mais le divorce était autorisé et paraît avoir été assez fréquent. La femme était en réalité l'esclave du mari; toutefois, si dure que fût sa situation, elle n'avait pas trop à souffrir du despotisme de son seigneur et maître, qui aurait eu à compter avec la réputation que lui auraient faite les amies de la victime.

Les unions entre parents, même très éloignés, étaient défendues et considérées comme incestueuses. Souvent le jeune homme prenait sa femme dans une tribu étrangère. Le futur, après avoir arrangé son mariage, guettait sa femme au fond des bois et, lorsqu'elle paraissait, il feignait d'asséner un fort coup de massue sur la tête de sa fiancée. Celle-ci, de son côté, semblait étourdie par le coup et avait l'air de perdre connaissance. Le jeune homme l'emportait alors comme s'il commettait un rapt.

On a accusé les Tasmaniens de vivre dans un état de promiscuité presque bestiale. Il est vrai qu'après l'établissement des Anglais on a vu des maris obliger leurs femmes à se prostituer, afin d'obtenir l'argent dont ils avaient besoin pour se procurer des liqueurs fortes. On a vu aussi des femmes suivre les baleiniers et se montrer fières d'avoir un fils de Blanc. Mais ces cas étaient exceptionnels, et l'adultère était si peu permis que ceux qui s'en rendaient coupables étaient sévèrement châtiés: l'homme avait les jambes percées d'un grand nombre de sagaies; la femme avait le corps déchiqueté avec des pierres tranchantes. A part quelques exceptions, dans les tribus qui n'avaient pas eu de rapports suivis avec les Européens les femmes « étaient modestes dans leurs discours et retenues dans leurs mœurs ».

Quand un homme venait à mourir, la veuve devenait en quelque sorte « la propriété de la tribu, quidisposait de sa personne. Parfois le conseil, formé par la réunion des hommes mariés, lui permettait de convoler en secondes noces. Mais souvent aussi il lui interdisait un nouveau mariage, et la consacrait au service général de la tribu, dans le but de protéger les femmes mariées contre les entreprises des jeunes célibataires. C'était, on le voit, une véritable prostitution légale. N'avons-nous pas la nôtre? » (De Quatrefages, d'après Bonwick.)

Lorsqu'une femme mettait au monde deux jumeaux, l'un d'eux devait périr de la main de sa mère. Si la femme mourait en couches, on enterrait avec elle son enfant vivant.

Malgré ces coutumes barbares, qui étaient imposées par les difficultés de la vie, les enfants recevaient de leurs mères toutes sortes de marques de tendresse. Lorsqu'ils arrivaient à un certain âge, les garçons étaient admis au nombre des hommes à la suite d'une initiation. Ils recevaient alors une petite pierre, généralement un morceau de cristal de roche, qu'ils conservaient avec soin et à laquelle ils attachaient des idées superstitieuses.

La situation des femmes changeait lorsqu'elles atteignaient un certain âge; elles prenaient alors une importance considérable dans la tribu. C'étaient les vieilles femmes qui décidaient de la paix et de guerre; c'étaient elles qui poussaient à l'attaque. Elles faisaient cesser le combat en levant trois fois les mains en l'air et, par le même moyen, elles sauvaient la vie au vaincu qu'on allait sacrifier.

Industrie. — Art. — Ces tribus chasseresses

soignaient leurs armes d'une façon toute spéciale. Elles ne consistaient d'ailleurs qu'en sagaies et en un simple bâton court, renflé à une de ses extrémités, qui servait tantôt de massue et tantôt d'arme de jet. Les sagaies, longues parfois de plus de 4 mètres, étaient en bois poli avec soin; leur pointe, simplement durcie au feu, ne portait aucune armature en os, en arêtes ou en pierre. Dans les combats, ils n'employaient pas d'autres armes offensives que les deux dont il vient d'être question, et ils ignoraient complètement l'usage des armes défensives.

J'ai déjà parlé de leurs filets et de leurs lignes de pêche, et il est inutile d'y revenir. Ils savaient construire des canots d'écorce qui pouvaient porter cinq ou six hommes. Ils se servaient aussi de radeaux, sur lesquels s'embarquaient une dizaine d'individus. Ces embarcations résistaient fort bien aux vagues, même lorsque la mer était très dure.

On a prétendu qu'avant l'arrivée des Européens, les Tasmaniens ignoraient l'usage du feu; ce que j'ai dit du mode d'apprêt de leurs aliments prouve qu'il n'en est rien. Nous connaissons le procédé qu'ils employaient pour se procurer du feu au besoin. Ils imprimaient un rapide mouvement de rotation à un morceau de bois enfoncé dans une cavité remplie de fragments de moelle. Pour faciliter l'opération, ils avaient la coutume de saupoudrer de charbon pulvérisé la substance qu'ils voulaient enflammer. Souvent, ils n'avaient pas besoin de recourir à ces moyens, car ils emportaient généralement avec eux une espèce de torche constamment allumée (fig. 173).

Leurs vêtements consistaient uniquement en quelques peaux de kangourou fixées soit à la ceinture, soit sur une épaule.

Étant donnée leur vie errante, les Tasmaniens ne se construisaient habituellement que des abris très simples, formés de deux ou trois branches sur lesquelles ils étendaient des peaux. Pourtant, sur quelques points, principalement dans le voisinage de la mer, où les vents étaient violents et l'hiver rigoureux, on a rencontré de grandes huttes pouvant contenir une trentaine de personnes. Elles étaient solidement bâties en forme de ruches, et se composaient d'une charpente en branchages recouverte de gazon.

Dans ces grandes demeures, on a trouvé de nombreux dessins d'une extrême naïveté; ils représentaient des oiseaux, des mammifères ou

des hommes. Le seul animal peut-être qui fût reconnaissable était le kangourou, dont l'attitude est bien rendue.

Leurs chants avaient une grande ressemblance avec ceux des Australiens ou des Nubiens, et leur musique n'avait guère de charme pour des oreilles européennes.

« Les danses tasmaniennes avaient la plus grande analogie avec celles des autres populations sauvages. Plusieurs d'entre elles étaient significatives et rappelaient des scènes qui leur étaient familières. Telles étaient la danse du kangourou, celle de l'émou..., etc. D'autres semblent avoir eu uniquement pour but de satisfaire à ce besoin de mouvement plus ou moins rythmé que l'on a rencontré chez tous les peuples. L'une d'elles paraît avoir caractérisé des réunions solennelles, répondant aux *corrobories* des Australiens, et avoir présenté la plus grande analogie avec celles qui étaient en usage sur le continent. » (De Quatrefages.)

Caractères intellectuels, moraux et religieux. — Les Tasmaniens n'étaient pas une race guerrière. Un Européen armé d'un fusil pouvait tenir en respect une bande nombreuse, à la condition de ne pas tirer, car ils avaient compris que, le coup parti, l'homme était momentanément désarmé. Il est probable que les armes à feu leur inspiraient une terreur superstitieuse; plus d'une fois, en effet, ils ont pillé des fermes, se sont emparés de fusils, et jamais ils n'en ont fait usage. Ils savaient pourtant être braves au besoin, et on a vu des femmes même pousser le courage jusqu'à l'héroïsme. Dans leurs guerres intestines, ils ne scalpait et ne torturaient jamais les prisonniers; les femmes étaient toujours respectées, et ils ne se départirent même pas de cette règle au plus fort de leur lutte avec les Anglais.

L'intelligence de ces Nègres ne le cédait guère à celle des Blancs. Des enfants tasmaniens élevés dans une école avec des orphelins de race blanche, étaient inférieurs à ceux-ci en arithmétique et en grammaire, mais ils étaient leurs égaux en écriture, en histoire et en géographie. Pourtant ces petits Noirs étaient placés dans de mauvaises conditions; leurs camarades les malmenaient et ils semblaient intimidés et malades. De cette école était sorti Walter George, qui n'avait pas gardé le moindre vestige du sauvage. Son épouse, une métisse du nom de Maryann, paraissait une femme non moins remarquable (fig. 174). De l'aveu même d'un gouverneur anglais, les indigènes de la Tasmanie

étaient une race simple, mais vaillante et douée de nobles instincts.

Dans leur nudité, les hommes et les femmes conservaient des sentiments de pudeur. Les jeunes gens avaient leur quartier à part et s'éloignaient de bonne heure du campement pour ne pas assister au réveil des femmes. Les célibataires qui rencontraient un groupe de l'autre sexe devaient prendre une direction différente.

Les Tasmaniens, à part peut-être ceux de l'ouest, croyaient à une autre vie. Ils déposaient une lance sur la tombe d'un mort pour qu'il pût se battre pendant son sommeil. Ils pensaient qu'une partie d'eux-mêmes devait se rendre dans les étoiles ou dans une île où se trouvaient leurs ancêtres et où ils se transformeraient en Blancs. Ils étaient convaincus que les esprits de leurs parents et de leurs amis revenaient, soit pour leur nuire, soit pour les protéger. Aussi ne doit-on pas s'étonner des soins dont les morts étaient l'objet. Dans certaines tribus, le cadavre était déposé avec ses armes dans un arbre creux et l'ouverture était ensuite bouchée avec des morceaux de bois; ailleurs, on le

plaçait en terre dans une posture assise, puis on élevait au-dessus du corps un tumulus qu'on entourait d'une barrière d'épines. Enfin, dans d'autres tribus, le mort était brûlé, les os à demi calcinés étaient conservés comme amulettes, tandis que les cendres étaient déposées dans un trou, sur lequel on posait huit baguettes maintenues par des pierres qu'on recouvrait d'un cône d'herbe. « Quatre grandes perches s'entre-croisant vers le milieu de leur hauteur, étaient plantées sur les côtés du cône.

Elles servaient de soutien à de longues bandes d'écorce, et formaient ainsi les arêtes d'une pyramide carrée, creuse à l'intérieur. L'extrémité des perches qui en dépassaient le sommet soutenait des espèces de grands nœuds également en écorce, et le tout était maintenu en place par une large bande de la même substance entourant le sommet de la pyramide. L'ensemble avait quelque chose de rustique et n'était

pas sans élégance. En tout cas, les soins donnés à ces fragiles monuments, le choix du site où on les élevait sur une large pelouse, à l'ombre de quelques vieux arbres, annoncent une délicatesse de sentiment que peu de personnes attendraient de ces pauvres sauvages. » (De Quatrefages.)

Tous ces faits démontrent bien que les Tasmaniens croyaient aussi à l'existence d'êtres supérieurs, que le docteur Milligan appelle des anges gardiens. Outre ces êtres bienfaisants, ils admettaient une multitude de génies mal intentionnés, qui habitaient les crevasses et les cavernes des montagnes et se logeaient temporairement dans les arbres creux et les vallées solitaires. Le monde

surnaturel présentait une certaine hiérarchie; quelques génies étaient doués d'une grande puissance, tandis que celle des esprits était plus ou moins limitée. L'esprit d'un mort, par exemple, pouvait pénétrer à l'intérieur d'un vivant et lui dévorer le foie; aussi, pour éviter un semblable malheur, ne prononçait-on jamais le nom d'un défunt, afin de ne pas se laisser aller à des paroles légères, capables de l'offenser.

Avec de semblables croyances, les Tasma-



Fig. 173. — Menalaguerna tenant le bâton du feu, d'après le dessin de Duterreau.



Fig. 174. — Walter George et sa femme.

niens se livraient-ils à quelques pratiques religieuses pour s'attirer la protection des « anges gardiens » ou éviter la colère des génies mal-faisants ? Nous ne sommes guère renseignés à cet égard. Néanmoins le lieutenant Jeffreys affirme que les épouses des hommes partis à la pêche du phoque adressaient une sorte de prière, de chant, à leurs divinités pour obtenir leur prompt retour et l'issue favorable de leur expédition. Peut-être les sorciers-médecins qu'on rencontrait chez ces tribus, et auxquels on attribuait un pouvoir magique, étaient-ils des sortes de prêtres.

Le soleil et la lune étaient l'objet de diverses superstitions. Lorsque celle-ci était dans son plein, les indigènes exécutaient en son honneur une espèce de danse ou de promenade au milieu des arbres. Disposés en cercle, ils feignaient de

chercher quelqu'un ou quelque chose, en abaissant vers le sol ou en élevant vers le feuillage la torche qu'ils portaient toujours avec eux. Il existait d'autres danses plus secrètes auxquelles ne pouvaient assister ni les étrangers ni les femmes. Il est bien possible que quelque idée de culte présidât à ces mystérieuses réunions.

D'autres constellations, Orion et son baudrier, Castor et Pollux, étaient l'objet d'un profond respect et le sujet de légendes que je crois inutile de citer. Il est impossible de dire si les Tasmaniens leur rendaient un culte, comme à la lune.

Telles étaient les pauvres tribus qui vivaient dans la terre de Van Diémen, et dont les Anglais ont amené la disparition complète. Le peu que je viens de dire permet de répéter avec Calder

que les Nègres de Tasmanie pouvaient être vraiment civilisés, sans qu'il fût nécessaire de les exterminer pour coloniser leur pays. Il est vrai qu'avec le procédé mis en œuvre par nos voisins d'outre-Manche, les révoltes ne sont plus à craindre.

3. RAMEAU PAPOUA.

Famille papoue

Distribution géographique. — Le Papoua ou Papou, avons-nous vu, est, parmi les Nègres orientaux, ce qu'est le Guinéen parmi les Nègres d'Afrique. Son nom lui vient du mot malais *papouwah* qui signifie crépu. Il habite la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie et tous les archipels qui s'étendent, en Mélanésie, à l'est de ces deux terres. Pourtant, dans les îles comprises entre la Nouvelle-Guinée et l'île Anatom, dans les Nouvelles-Hébrides, le type a été plus ou moins altéré par des métisages. Aux îles Viti ou Fiji, les traces de croisement sont nombreuses. En Micronésie, dans les îles Hogoleu et Pouynipet, on rencontre aussi de nombreux individus qui ont incontestablement une forte dose de sang papoua.

Mais en dehors de la Mélanésie on a signalé des Papouas à peu près purs sur quelques points, notamment à la Nouvelle-Zélande (fig. 175 et 176) et en Malaisie, dans les îles Timor, Céram, Bouro, Gilolo, etc., c'est-à-dire dans le chapelet d'archipels qui s'étend à l'ouest, sur les limites de la Mélanésie. Dans cette région, le nombre des Papouas est toutefois assez restreint.

A la Nouvelle-Guinée le type ne vit pas seul; j'ai déjà signalé dans cette île des Négritos et des Négrito-Papous, et il me suffira de rappeler le fait sans entrer dans de nouveaux détails.

Il ne faudrait pas croire que tous les Papouas de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Calédonie présentassent des caractères absolument uniformes. On rencontre dans ces îles des types assez divers, qui doivent faire croire à l'existence de croisements avec d'autres races. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans ces deux pays qu'il faut aller chercher le Papoua typique dont nous allons examiner rapidement les caractères physiques.

Caractères physiques. — Le Négrito nous a présenté une petite taille et une tête arrondie; le Négrito-Papou et le Tasmanien, une taille un peu plus élevée et une tête un peu plus longue. Le Papoua ou vrai Nègre mélanésien offre, lui, une taille au-dessus de la moyenne et un crâne

extrêmement allongé. Ce crâne est généralement plus haut que large. La face est aussi très longue, le front étroit, les pommettes fortes, les mâchoires volumineuses et proéminentes; des lèvres épaisses et saillantes limitent une bouche largement fendue. Quant au nez, il est presque toujours large et épaté; cependant quelques tribus de la Nouvelle-Guinée l'ont assez saillant et recourbé.

Les cheveux des Papouas sont laineux, comme ceux des Nègres d'Afrique; quelques-uns, que M. de Quatrefages considère comme métissés de Malais, offrent une disposition spéciale de la chevelure, qui leur avait fait donner par Dampier le nom de *Papouas à tête de vaudrouille*: elle forme autour de la tête une sorte de ballon très volumineux. Tous les vrais Nègres océaniques prennent le plus grand soin de leur chevelure, qu'ils considèrent comme un ornement naturel, ce qui ne les empêche pas d'avoir souvent la tête remplie de parasites. Il est même des tribus qui seraient désolées de n'en pas avoir, car la vermine est pour les Papouas un mets dont ils sont très friands. Comme il faut, pour se le procurer, un voisin complaisant qui prête sa tête, ils ont imaginé un système ingénieux pour pouvoir s'offrir ce régal à tout moment: par-dessus leur chevelure ils appliquent une perruque montée sur de petites baguettes recourbées; les parasites entrent dans cette perruque et l'indigène n'a qu'à l'enlever pour avoir un plat servi.

« Comme tous les autres Nègres, les Papouas ont les cheveux noirs. Mais dans la Nouvelle-Guinée et dans les îles adjacentes, ils transforment souvent cette couleur naturelle en une teinte jaune ou rouge vif. Des coraux calcinés, broyés et pétris avec de l'eau de mer, les cendres de divers végétaux, sont employés pour obtenir ce résultat. Les Gaulois faisaient, dit-on, de même, et l'on sait que, de nos jours, des procédés analogues sont mis en œuvre dans le même but par quelques dames du grand et du demi-monde. N'est-il pas singulier de voir les derniers raffinements de la coquetterie moderne aboutir à un genre de parure qui fut en usage chez nos ancêtres barbares, qui l'est encore chez les sauvages Papouas. » (De Quatrefages.)

La coloration de la peau varie du noir de jais à un noir brun plus ou moins atténué. Le ton un peu rougeâtre de certains Néo-Calédoniens doit sans doute être attribué à des croisements.

L'industrie, les mœurs, les coutumes des Pa-

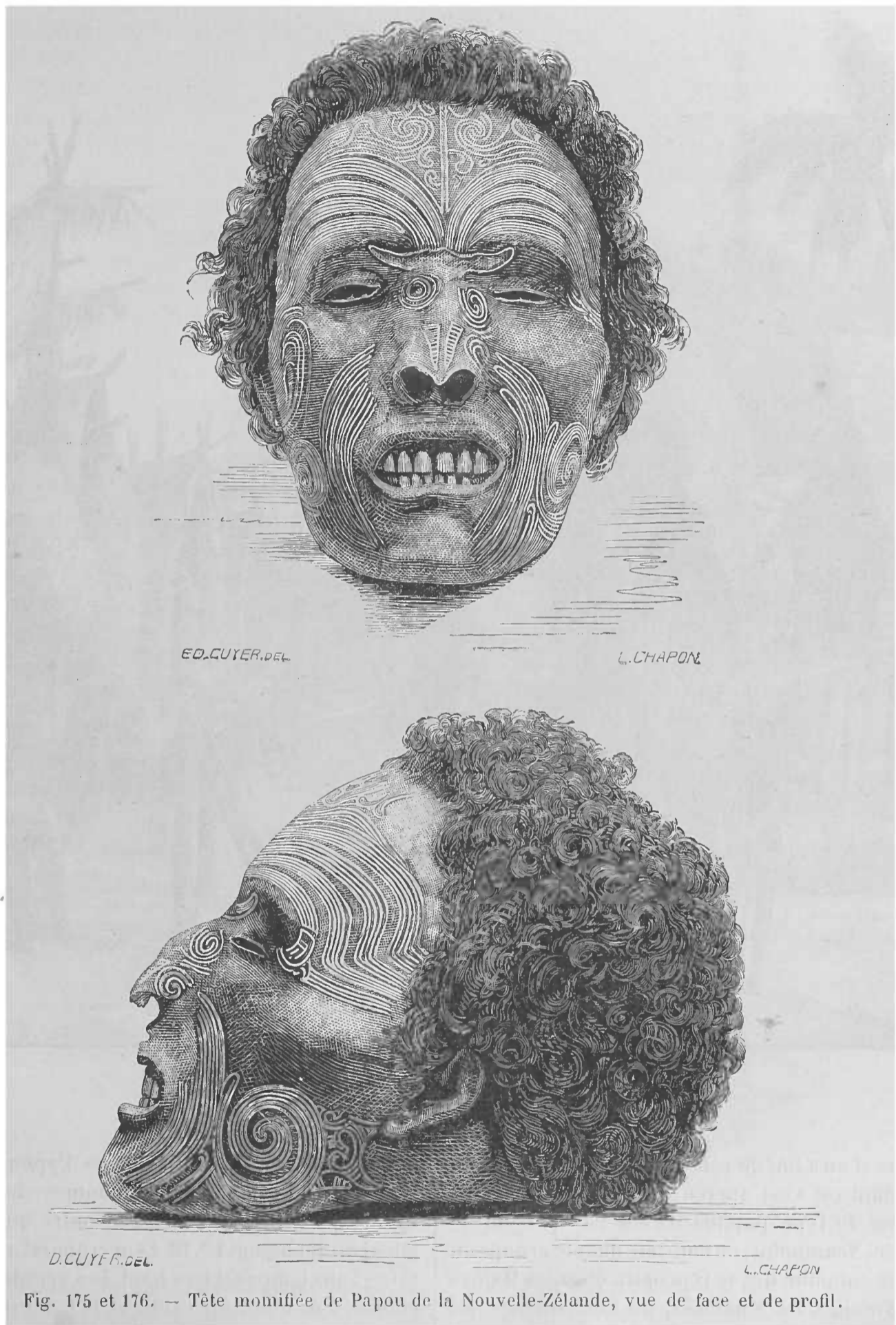


Fig. 175 et 176. — Tête momifiée de Papou de la Nouvelle-Zélande, vue de face et de profil.

pouas différent suivant les points où on les examine. Il serait fort difficile d'en faire une description générale s'appliquant à la race tout entière; aussi est-il préférable de passer successivement en revue les principales populations de ce groupe.

a. PAPOUAS DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

La Nouvelle-Guinée ou terre des Papous, comme on l'appelait naguère, nous est encore bien imparfaitement connue, malgré les explorations récentes de quelques voyageurs. C'est à

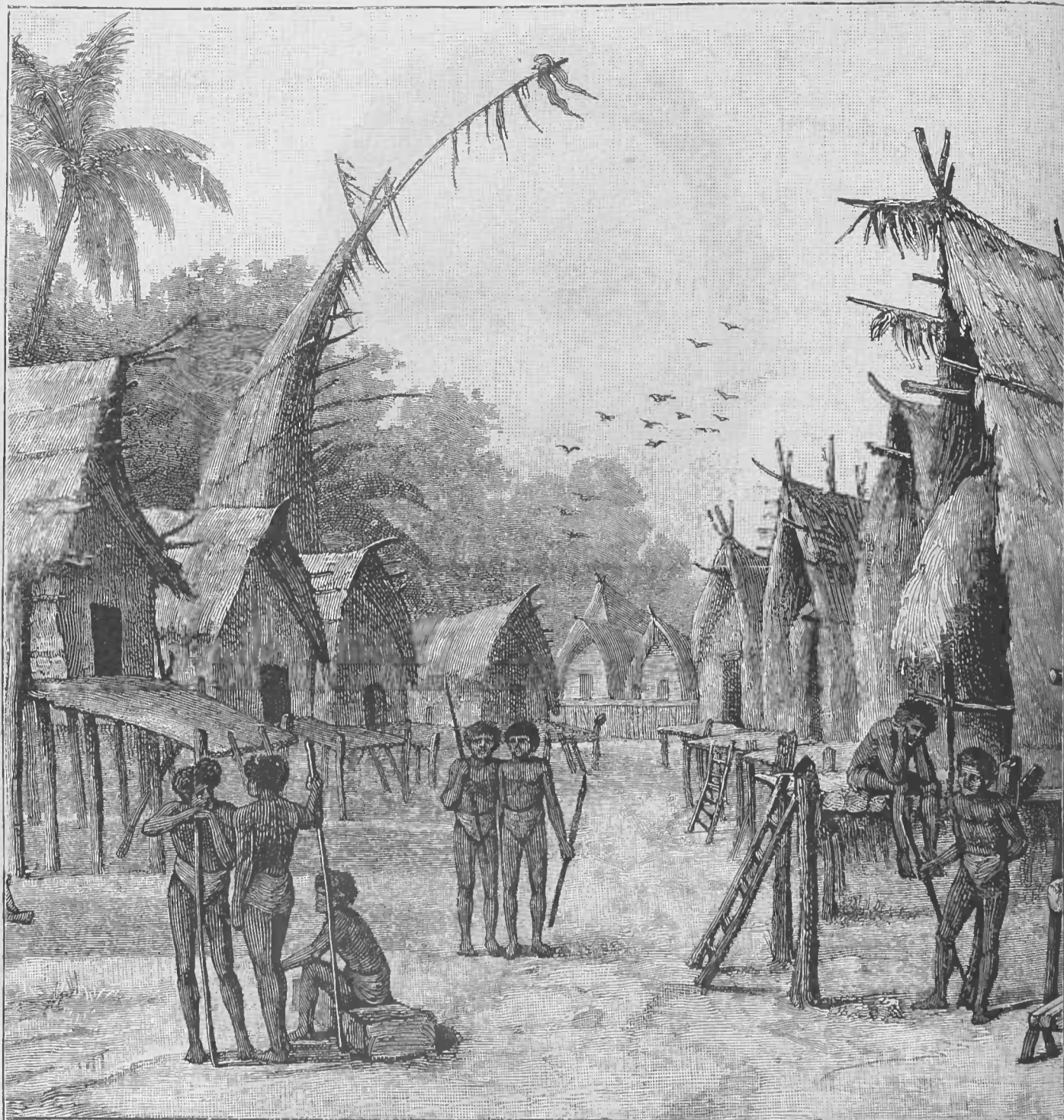


Fig. 177. — Village de la Nouvelle-Guinée.

peine si on a fini de relever les côtes, et déjà cependant on s'est aperçu que sur cette île immense le type papoua n'était pas partout le même. Néanmoins, on constate dans le groupe un fonds commun qui se rencontre chez les Mafors ou Nofours, les Vandessa, les Vandamènes qui habitent la baie Geelwink ou les îles voisines; chez les Amberbakis de la côte septentrionale; chez les Nottous du détroit Galewo, les Onimes du golfe de Mac-Lure, les Lobos de la baie Triton, enfin chez les Koviari, les Koitapoï, les Koiari et les Motous qui vivent dans le sud et le sud-est.

Caractères physiques. — Les Papous de la Nouvelle-Guinée sont des hommes de petite taille; il est rare qu'on en rencontre qui atteignent ou dépassent 1^m,70. Leur crâne est allongé, rétréci aux tempes et très haut. Les arcades sourcilières font une forte saillie et la face est beaucoup plus longue que chez les Négrito-Papous leurs voisins. Les lèvres sont grosses, la bouche large et le menton fuyant.

Ce sont des hommes bien faits, à larges épaules, à muscles développés, avec des membres pas trop longs. Au pied droit, le gros orteil est séparé du second doigt, ce qui tient à l'habi-

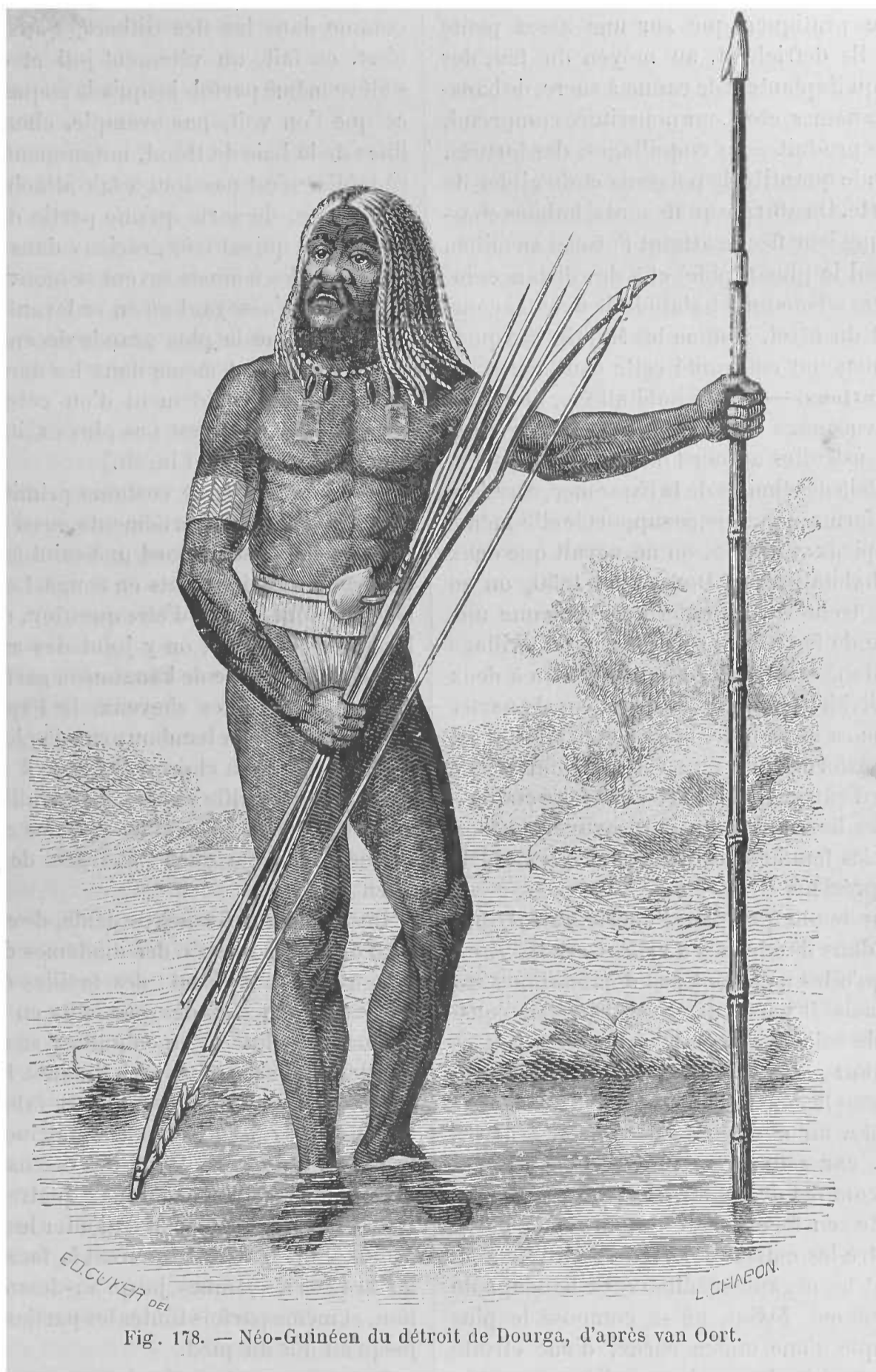


Fig. 178. — Néo-Guinéen du détroit de Dourga, d'après van Oort.

tude qu'ils ont de se servir du pied pour ramasser de menus objets, prendre les poissons, décortiquer les bananes, etc. La peau est d'un brun foncé qui arrive rarement au noir.

« La démarche des Papous est très caractéristique; les hommes marchent ordinairement en portant le pied droit en avant, et traînant le pied gauche sans le détacher du sol; les femmes ont une allure tout autre : à chaque pas

elles font balancer leurs fesses d'un côté ou de l'autre. C'est une espèce de coquetterie qui est enseignée dès l'enfance, et qui n'est mise en pratique qu'en présence des hommes, car lorsque les femmes sont seules, elles marchent comme les hommes » (Deniker, d'après M. Maclay).

Genre de vie. — Tout en étant essentiellement chasseurs et pêcheurs, les Néo-Guinéens se livrent à une culture élémentaire qu'ils sem-

blent ne pratiquer que sur une assez petite échelle. Ils défrichent, au moyen du feu, des champs qu'ils plantent de canne à sucre, de bananiers, d'ignames, etc. Leur nourriture comprend, outre ces produits, des coquillages, des tortues, une grande quantité de poissons et du gibier de toute sorte. On affirme qu'ils sont si habiles chasseurs « que leur flèche atteint l'oiseau au milieu de son vol le plus rapide, et à des distances incroyables. » Tous ont l'habitude de mâcher constamment du bétel, comme les Malais, auxquels les Papouas ont emprunté cette coutume.

Habitations. — Leurs habitations, au moins dans le voisinage du port Dorey, sont presque toutes construites aujourd'hui sur pilotis, avançant au delà des limites de la basse mer, et reliées à la terre ferme par une jetée supportée elle-même par des pieux. En 1775, on ne voyait que deux de ces habitations à Dorey; en 1850, on en comptait trente-trois renfermant chacune une vingtaine de familles. La population du village pouvait donc être évaluée au minimum à deux mille individus. La jetée dont je viens de parler est rompue à la moindre alerte, et la maison est alors transformée en une véritable forteresse entourée d'eau de toutes parts. Dans ces circonstances, les hommes ont soin d'envoyer au fond des bois les femmes, les enfants et leurs objets les plus précieux.

On a prétendu que, dans l'intérieur, les tribus vivaient dans des troncs d'arbres creux. Il est certain qu'elles n'élèvent pas d'habitations sur pilotis, mais il paraît démontré qu'elles construisent de solides cabanes.

Vêtement et parures. — « Le vêtement, comme nous le comprenons, n'entre pas en ligne de compte, au moins en ce qui concerne les hommes, car ceux-ci marchent dans un état presque complet de nudité (fig. 178); une étroite bandelette en forme de T entourant le corps passe entre les cuisses et enveloppe très incomplètement les organes génitaux. Ce bandage de corps, nommé *Tikini*, ne se compose le plus souvent que d'une mince corde, d'une étroite bande de feuille de pandanus, d'écorce, etc., plus rarement d'une bande de tapa, et si l'on ajoute un bracelet tressé, on aura le vêtement et la parure du Papou comme on les rencontre journellement dans la plupart des cas.

« La femme porte un tablier végétal étroitement serré à la taille, long de 12 à 14 centimètres, le Lami (*Rami*), qui est attaché un peu au-dessous des hanches et descend le plus souvent presque jusqu'aux genoux, absolument

comme dans les îles Gilbert et aux Carolines; c'est, en fait, un vêtement joli et élégant qui s'élève même parfois jusqu'à la coquetterie. C'est ce que l'on voit, par exemple, chez les jeunes filles de la baie de Hood, notamment à Hula, où ce tablier n'est pas tout à fait attaché à la hanche droite, de sorte qu'une partie de la cuisse est nue, ce qui est très gracieux dans la marche. D'ailleurs les femmes savent se mouvoir avec ce tablier en s'asseyant ou en se levant, avec tant d'adresse, que la plus grande décence est toujours gardée, et même dans les danses où les lamis flottent rapidement d'un côté à l'autre, l'œil des curieux n'est pas plus excité que dans nos ballets. » (Otto Finsch.)

Mais souvent, à ce costume primitif, le Néo-Guinéen ajoute des ornements aussi nombreux que variés. C'est d'abord une ceinture d'écorce décorée de dessins peints en rouge. Les bracelets tressés, dont il vient d'être question, ne sont pas les seuls en usage; on y joint des anneaux en coquille, en queue de kangourou garnie de cheveux, etc. Dans les cheveux, le Papoua porte un long peigne en bambou orné de plumes à son sommet; dans la cloison du nez, il s'introduit une longue cheville en bois, en coquille, en côte de porc. Un indigène était très fier d'avoir pu y placer une cartouche chargée de carabine Spencer.

Des bandeaux formés de dents, de coquillages ou d'ouvrages tressés, des diadèmes de plumes, se portent sur le front; des feuilles odorantes, sèches ou fraîches, des pendants en écorce, en graines, en plumes, en coquilles, se voient aux oreilles de presque tous les habitants. Les mêmes substances sont employées pour fabriquer des colliers, qui retombent sur la poitrine; pour cet usage on utilise également des défenses de sanglier réunies par deux ou par quatre.

A tout cela, il convient d'ajouter les peintures et les tatouages qui recouvrent la face, le tronc, les bras et les jambes jusqu'au-dessous du genou, et même parfois toutes les parties du corps, jusqu'au dos du pied.

Le tatouage est pratiqué au moyen d'une sorte d'aiguille consistant en une épine longue de 45 millimètres environ. On la fait pénétrer à l'aide d'un petit bâton de bois de fer qui joue le rôle de marteau. Dans la plaie on introduit une matière colorante, composée de suie de noix de coco délayée dans de l'eau. Puis la tatoueuse se remplit la bouche d'eau et la crache sur les points tatoués pour les laver; enfin elle sèche la place avec des fibres de coco.

Industrie. — On est assez surpris de trouver parmi les sauvages de la Nouvelle-Guinée des tribus qui savent forger le fer et travailler l'argent et le cuivre; c'est aux Malais que les Papouas sont redevables de ces connaissances. Leur soufflet de forge se compose de deux corps de bambous, dans lesquels se meuvent des pistons garnis d'un paquet de plumes. Une pierre sert d'enclume et une autre de marteau. Avec ces grossiers instruments, ils fabriquent leurs pointes de flèches en fer, leurs anneaux, leurs bracelets et divers ornements en argent ou en cuivre.

Si cette industrie est d'importation étrangère, il n'en est pas de même de certaines autres. Les femmes font des nattes et des pots de terre qu'elles cuisent avec de l'herbe sèche ou des broussailles, et qui supportent assez longtemps le feu; elles tressent des chapeaux en paille de différentes couleurs; elles font des sortes de boîtes incrustées de talc et de nacre. Ce sont elles encore qui manient la hache et abattent les arbres dont peut avoir besoin la tribu. Les hommes se contentent de creuser des canots et d'exécuter des sculptures, qu'on rencontre en grand nombre sur une foule de cases et de tombeaux. Leurs embarcations elles-mêmes, creusées dans un seul tronc d'arbre, sont ornées de sujets sculptés. Au port Dorey, les canots ne servent que pour la pêche le long des rivages; dans le sud-ouest, au contraire, les insulaires construisent des *praos*, sortes de pirogues sur lesquelles ils affrontent la haute mer et dont Dampier admirait la légèreté.

Les armes des Néo-Guinéens consistent en sagaies, en arcs et en flèches et même en épées de cuivre. C'est avec ces armes qu'ils ont réussi à repousser plus d'une expédition envoyée dans leur pays.

État social. — Mœurs. — Coutumes. — « La population est divisée en tribus indépendantes, ayant chacune son chef nominal, mais régie en réalité par un conseil de vieillards. Le code criminel que ceux-ci ont mission d'appliquer est sévère. L'incendiaire et toute sa famille deviennent esclaves de l'incendié. L'adultère est puni de mort, à moins que l'offensé ne se déclare satisfait par une amende ruineuse pour l'offenseur. Mais il y a rarement lieu d'infliger ces graves châtiments. Les Doreyens sont une population pacifique et bienveillante, douée des plus heureux instincts. Le respect des vieillards, l'amour des enfants, la fidélité conjugale, en seraient, d'après M. Bruijn Kops, les traits les

plus caractéristiques. Le vol y est presque inconnu; tout homme n'a qu'une femme; le concubinage est interdit... Il y a bien quelques ombres un peu fortes à ce tableau séduisant. Le vol des enfants est général dans ces contrées et forme la base d'un commerce assez régulier pour qu'il n'y ait aucune honte à le pratiquer. C'est dire que l'esclavage existe aussi à Dorey. Il est si bien entré dans les mœurs, que la valeur d'un esclave est en quelque sorte l'unité monétaire du pays, comme le sont ailleurs certains animaux domestiques, la vache, par exemple. » (De Quatrefages.)

La traite se fait dans toute la Nouvelle-Guinée. C'est là que les Malais viennent s'approvisionner d'esclaves. Il paraît que, des deux côtés, le trafic se fait avec une grande loyauté. Les marchands ne sont pas plus admis dans l'intérieur du pays que les simples voyageurs. Les affaires ne se traitent que sur certains points déterminés de la côte, où les négociants peuvent se construire des demeures autour desquelles viennent s'installer les habitants de l'intérieur.

La condition des femmes paraît fort dure. J'ai déjà parlé des travaux qui leur étaient réservés; elles sont en outre chargées de tout l'approvisionnement de la maison et des corvées les plus pénibles. Encore ne connaissons-nous guère que la tribu de Dorey, qui semble beaucoup moins sauvage que ses voisines.

« Voici une particularité de mœurs ou d'habitude qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler ici. En longeant les côtes du détroit de Dourga, les Hollandais virent une tribu entière de Papouas, qui, grimpés sur les palétuviers du rivage, cheminaient d'un arbre à l'autre et couraient pour ainsi dire de branche en branche avec une aisance et une agilité rappelant celle des singes. Des faits analogues ont été cités par quelques écrivains presque toujours dans un sens à la fois faux et exagéré. On a voulu y voir la preuve d'un rapprochement réel de ces tribus avec les quadrumanes. M. Earl réduit cette assertion à sa juste valeur par quelques observations bien simples. Il fait remarquer que, dans les régions intertropicales, les côtes formées par des terrains d'alluvion sont invariablement entourées d'une ceinture de palétuviers d'une largeur souvent de plusieurs milles. A la Nouvelle-Guinée comme sur la côte nord de l'Australie, ces arbres forment un ensemble pour ainsi dire à deux étages. L'étage supérieur formé par les troncs et les branches est une vraie forêt. Au-dessous s'étend l'étage inférieur,

consistant en un inextricable fouillis de racines, où il est absolument impossible de pénétrer sans se frayer un passage à coups de haches. En outre, ces racines plongent dans une boue demi-liquide, qui ne saurait supporter le poids du corps. Tout naturellement les sauvages, qui tirent de la mer une grande partie de leur nourriture, ayant à faire journellement le trajet de la terre ferme à la pleine eau, préfèrent cheminer à travers les branches, qui sont d'ailleurs entrelacées de manière à rendre cette route praticable même pour des Européens. Notre voyageur affirme avoir vu plusieurs fois des files de marins, portant leurs mousquets en bandoulière, franchir de cette manière les marécages à palétuviers. On voit qu'il n'est nullement nécessaire d'être proche parent des singes pour voyager de cette façon. » (De Quatre-fages.)

Les Papouas de la Nouvelle-Guinée sont païens; un très petit nombre a embrassé l'islamisme. Chaque famille a dans sa demeure des idoles grossièrement sculptées, devant lesquelles elle se prosterne. Les plus bizarres de ces divinités sont surmontées d'un crâne humain; le reste du dieu est taillé dans un morceau de bois.

Ces sauvages possèdent quelques instruments de musique parmi lesquels je signalerai la trompe si répandue dans les îles de la mer du Sud : c'est une grosse coquille marine (*murex*) percée d'un trou à son extrémité.

b. NÉO-CALÉDONIENS.

Caractères physiques. — Les Néo-Calédoniens sont d'une taille un peu supérieure à la moyenne, fortement constitués, à physionomie peu agréable, mais pourtant empreinte d'intelligence. Leur peau n'est pas absolument noire, et quelques-uns, métissés de Polynésiens, présentent même une couleur un peu rougeâtre. Leurs cheveux sont crépus, leur nez épaté, leurs lèvres grosses et proéminentes, leur barbe assez fournie (fig. 179).

Les femmes sont de petite taille. Bien prises et assez jolies jusque vers l'âge de quinze ans, elles arrivent vite à une décrépitude précoce par suite des corvées qu'on leur impose et des mauvais traitements qu'on leur inflige. Hommes et femmes offrent d'ailleurs tous les caractères que nous avons signalés chez les autres Papouas, ce qui nous dispensera d'insister.

Alimentation. — Malgré leur humeur turbu-

lente, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie sont sédentaires et se livrent à l'agriculture. Leurs instruments aratoires consistent en une longue perche de bois dur terminée en pointe et en un autre bâton semblable mais plus court. Ils cultivent le taro, la canne à sucre, l'igname, le bananier et le cocotier. Tous ces produits entrent dans leur alimentation. Par la chasse, ils se procurent du gibier, la pêche leur fournit du poisson en abondance; ils récoltent aussi de grandes quantités de mollusques et, enfin, ils joignent à ces mets variés la chair de leurs cochons domestiques et aussi de la chair humaine. Parmi les animaux qu'ils chassent, il ne se trouve qu'un seul mammifère, la roussette, grande chauve-souris qu'ils mangent sans la vider.

Je viens de dire que le Néo-Calédonien consommait une grande quantité de poissons et de mollusques. Il n'est pas sans intérêt de voir comment ils pratiquent la pêche. En premier lieu, vient la pêche au filet qui se fait avec des engins de plusieurs grandeurs, selon la taille des poissons qu'on se propose de prendre. La ligne est également employée; elle est munie d'hameçons en serpentine, en écaille ou en test de bulime. La pêche à la sagaie est fort en vogue, et l'indigène manque rarement le poisson qu'il vise. Souvent le Canaque emploie un procédé ingénieux. Il place sur une plage des feuilles de cocotier, la pointe du côté du rivage; la mer en montant couvre les feuilles de sable et le poisson passe. Quand l'eau se retire, elle soulève les feuilles qui forment une barrière suffisante pour arrêter le poisson.

Les tortues se prennent soit au filet, soit à la sagaie. C'est un mets recherché, souvent réservé aux chefs.

Lorsque les provisions sont abondantes, le Néo-Calédonien en conserve une partie en les boucanant. Jamais il ne mange ses aliments crus; ils les grille ou, le plus souvent, il les cuit au four. Voici comment il opère. Au moyen d'un morceau de bois dur, taillé en coin, il frotte rapidement un morceau de bois tendre et se procure du feu. Puis, il creuse un trou dans le sol et y jette des pierres et du bois qu'il allume. Une fois les pierres bien chauffées, il vide le trou, y place ses aliments enveloppés de feuilles. De nouvelles pierres chauffées, des feuilles et des écorces mouillées, du charbon et des cendres viennent recouvrir le tout. Les mets cuisent ainsi à l'étouffée.

En guise de plats, les Canaques n'emploient

généralement que des feuilles, des petites tresses de feuilles de cocotier ou des valves de coquilles.

L'eau était leur boisson habituelle, mais, depuis l'arrivée des Européens, ils font un usage immodéré de boissons alcooliques.

J'ai parlé de chair humaine. Les Néo - Calédoniens mangeaient en effet, et mangent sans doute encore, dans quelques tribus, tous leurs prisonniers. En 1876, on a encore constaté des cas de cannibalisme dans le nord. La plupart des auteurs expliquent l'anthropophagie des Canaques par l'absence de gibier dans l'île. « Privés de gibier et se nourrissant presque exclusivement de légumes, dit M. le baron de Vaux, ils ne veulent pas *laisser perdre* la chair des morts tués en combattant ou assassinés en pleine santé. Les guerriers ne connaissent pas de plus noble manière de couronner leur victoire que de manger leur ennemi; c'est en partie de là qu'ils ont pris l'habitude de faire disparaître les corps des vaincus dans leurs estomacs de cannibales. »

Il m'aurait fallu placer au nombre des aliments des indigènes de la Nouvelle-Calédonie une terre comestible qui leur sert à apaiser la faim dans les moments de disette. C'est une coutume que nous retrouverons ailleurs, notamment à Java.

Vêtements et parures. — Le vêtement du Canaque est simple. Jusqu'à six ou sept ans, les enfants vont complètement nus. Plus tard, les garçons se couvrent d'un morceau d'étoffe en écorce battue, qui leur entoure les parties sexuelles et

retombe en pointe plus ou moins longue selon les tribus. « Avec ce vêtement que le Canaque ne quitte jamais, il est un peu plus indécent, au moins à notre point de vue, que s'il était complètement nu.

« Les jeunes filles portent, jusqu'à leur mariage, une ficelle autour de la taille avec un petit morceau d'étoffe large comme une pièce de cent sous. Une fois mariées, elles ont droit au tapa. C'est une immense ceinture avec une frange de 10, 20, 50 centimètres de longueur qu'elles roulent autour de leur taille. Les jambes et la poitrine sont nues. » (Glaumont.)

A ce costume ordinaire, il faut ajouter une sorte de manteau rectangulaire ou triangulaire, simple natte qui sert à l'occasion aux deux sexes à se préserver du froid ou de la pluie.

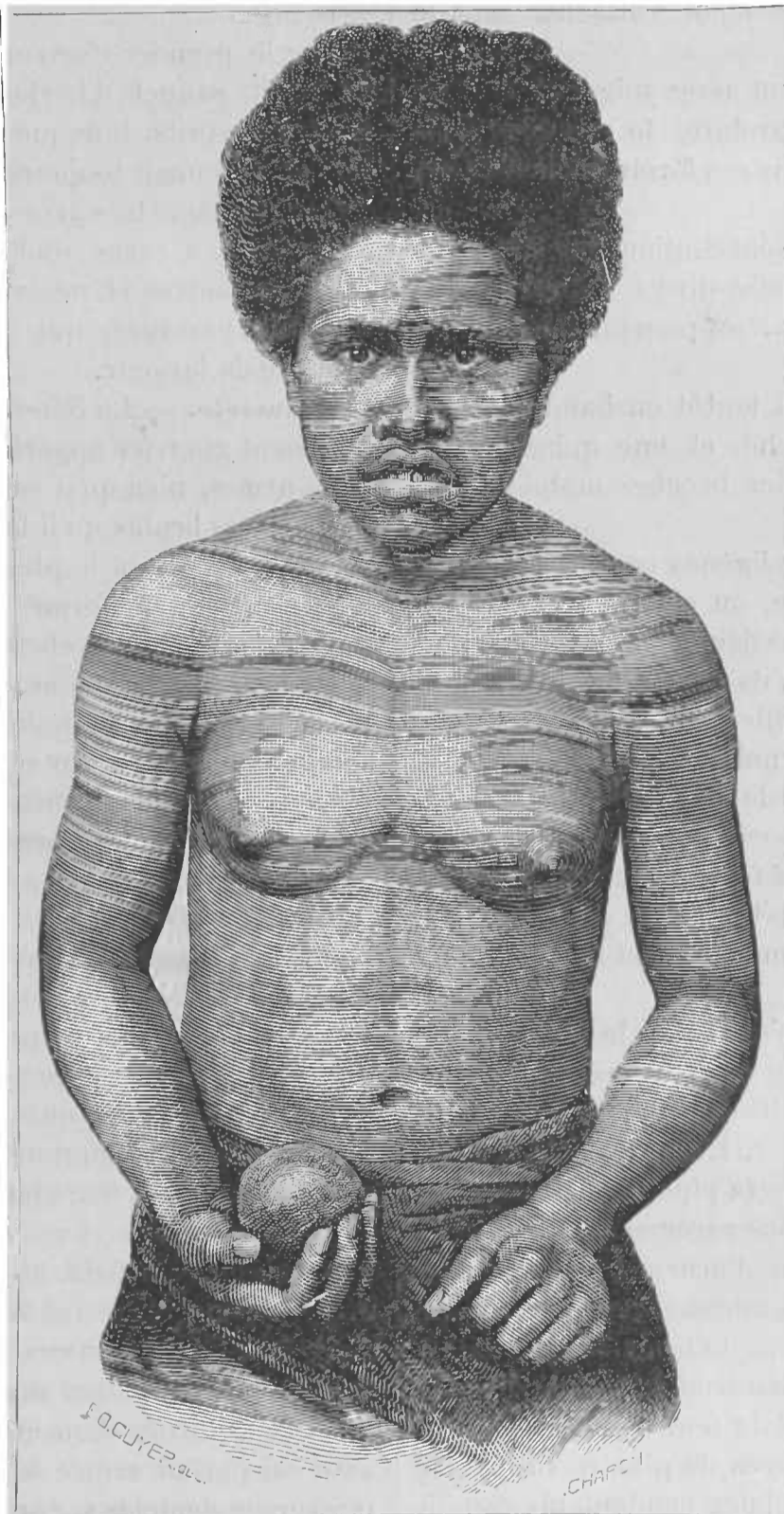


Fig. 179. — Gomenna, indigène de la Nouvelle-Calédonie, d'après une photographie.

La coiffure est toujours en feuillage, en écorce ou en étoffe fabriquée par le procédé que je viens d'indiquer. La plus commune consiste en une simple couronne. Les vieux avaient une espèce de chapeau haute-forme sans fond et sans bords; leurs cheveux ébou-

riffés dépassaient le haut du cylindre de 10 à 20 centimètres. Souvent cette coiffure était entourée de fenillage. Dans le nord, les chefs ont une coiffure de guerre. Elle consiste en une grosse coquille percée de quatre trous, dans lesquels passent des cordelettes en poils de chauve-souris qui viennent s'attacher sous le menton.

« Les Canaques sont assez soigneux de leur barbe et de leur chevelure. Je sais bien qu'il y a des habitants dans ces forêts, mais c'est un en-cas pour la faim.

« Les Calédoniens sont continuellement occupés à se peigner, c'est-à-dire à s'étirer, à s'ébouriffer les cheveux, on pourrait même dire à se gratter. »

Leurs peignes sont tantôt en bambou, avec un dos plat, guilloché, et une quinzaine de dents, tantôt en petites broches mobiles enfilées dans une tressc.

Les parures des indigènes comprennent des bracelets en coquille, ou simplement en poil de roussette, des jarretières également en poil de chauve-souris qu'ils portent au-dessus du mollet ou à la cheville, des colliers en fragments de serpentine polis, percés d'un trou et enfilés dans une corde en poil de roussette. Les bracelets sont portés par les deux sexes et les colliers par les femmes seules. Quant à la jarretière, elle est l'apanage des hommes; cependant la fille d'un chef peut la porter jusqu'à un certain âge.

Pour achever de s'embellir, le Néo-Calédonien se perce le lobule de l'oreille et dilate l'ouverture à l'aide de petits rouleaux de bambou ou de feuilles de bananier. L'anneau qu'il obtient ainsi lui sert à mettre sa pipe, son tabac et ses allumettes. Il se tatoue rarement, et, quand il a recours à ce genre d'ornement, il cherche toujours à obtenir un tatouage en relief. Pour cela on fait des milliers de trous dans la peau; dans chacun d'eux, on introduit un brin d'herbe sèche auquel on met le feu. D'autres fois, on ulcère la peau au moyen de plantes vésicantes et on entretient les plaies pendant un certain temps. Il n'y a guère que les métis qui se tatouent.

Habitations. — Les cases sont faites en roseaux et en branchages entrelacés; le toit est en chaume ou en écorces de niaouli. Leur forme est ronde ou rectangulaire. Elles ne possèdent qu'une ouverture basse, de 60 centimètres environ, qui ne permet d'y pénétrer qu'en rampant. A l'intérieur, on y entretient cons-

tamment du feu, et la fumée n'ayant pas d'issue pour s'échapper, aveugle les habitants. Les habitations des chefs ont la forme d'un pain de sucre très élevé et leurs poteaux sont peints en noir, en rouge et en blanc. Au-dessus se voit une banderole noire et une multitude de gris-gris.

Sur le premier chevron, le Canaque dépose un petit paquet d'herbes pour éloigner les mauvais esprits. Lorsque les pieux sont travaillés, on reconnaît toujours dans les sculptures la figure humaine très grossièrement représentée.

Toutes les cases sont groupées à côté les unes des autres et ne laissent entre elles que d'étroits passages, qui ont parfois moins de 1 mètre de largeur.

Industrie. — Le Néo-Calédonien étant éminemment guerrier apporte un soin tout spécial à ses armes, bien qu'il emploie parfois de simples pierres brutes qu'il lance très adroitement. Les casse-tête sont le plus souvent en bois très dur, sculpté en forme de champignon, de bec d'oiseau, etc. Les chefs ont une hache casse-tête, en forme d'ostensoir, fabriquée par un procédé ingénieux. Un disque en serpentine est soigneusement poli sur ses deux faces et percé de deux trous; il est ensuite introduit dans une fente pratiquée à une branche de banian, et on le laisse là pendant un an ou deux. Le banian pousse, pénètre dans les trous et la hache se trouve solidement emmanchée. Le manche est ensuite coupé, puis orné de poils de roussette et de gris-gris. La serpentine qu'on emploie est une roche fort dure; elle réclame, pour le polissage, un temps qui dépasse toute imagination. Aussi comprend-on le prix que les chefs attachent à leurs haches casse-tête.

Le Canaque se sert aussi de la fronde et porte à la ceinture un petit filet dans lequel il met une provision de pierres taillées en forme d'œuf. Mais sa véritable arme de jet est la sagaie. Tantôt lisse, pointue aux deux bouts, tantôt guillochée, ornée d'un masque humain, la sagaie est parfois armée à sa pointe d'un os de poisson ou dentelée sur une longueur d'un pied. Pour la lancer, l'indigène l'entoure d'une petite cordelette de 10 centimètres de long, qu'il fixe par une extrémité à son index; de cette façon, elle s'échappe avec un mouvement de rotation qui assure la justesse du tir.

L'arc et la flèche sont connus des Néo-Calédoniens mais ne servent guère qu'aux amusements des enfants.

Les haches et les herminettes étaient jadis

toutes en pierre ou en coquille, les premières très grossières, les secondes au contraire, élégamment travaillées dans un morceau de serpentine ou dans une coquille. Le couteau se compose d'une valve d'huître perlière; il se porte suspendu à la ceinture par une cordelette en poil.

Les femmes fabriquent quelques poteries qu'elles vernissent avec de la résine de kaori. Une fois modelées elles sont déposées sous un hangar, et, pour les cuire, « les Canaques se servent d'un moyen aussi intelligent que simple : ils mettent tout bonnement le feu au hangar » (Glaumont).

Ce sont aussi les femmes qui confectionnent les nattes, les paniers oblongs pour les provisions et les petits fétiches, les tresses en poils de roussette, les voiles triangulaires, en paille de pandanus ou en jonc, pour les pirogues. Aux hommes incombe la fabrication des cordages et des pirogues. Celles-ci sont creusées avec l'herminette dans un tronc d'arbre et fréquemment ornées de sculptures; elles sont munies d'un balancier qui les empêche de chavirer. Souvent on en accouple deux et on élève au-dessus une plate-forme qui repose sur les deux troncs.

J'ai déjà parlé des poteaux que le Néo-Calédonien sculpte pour sa maison et qu'il barbouille ensuite de noir, de rouge et de blanc. Le chef-d'œuvre qui sort de ses mains est le masque que le guerrier se place sur le visage dans certaines occasions. Il se compose d'une face grimaçante en bois, avec un nez immense, une bouche ornée de grandes dents écartées, et une barbe de 60 centimètres de longueur. De grands cheveux couronnent cet horrible masque, et au-dessous pend un filet recouvert de plumes d'oiseaux.

Pour compléter la liste des objets que fabriquent les habitants de la Nouvelle-Calédonie, il m'aurait fallu citer la navette en bois dont ils se servent dans la confection de leurs filets, la longue aiguille qu'ils emploient pour coudre les toits de leurs cases, etc.; il me faudrait aussi parler de leurs instruments de musique qui sont les mêmes qu'aux Nouvelles-Hébrides; je me borne à renvoyer le lecteur à la description des Papouas de cet archipel.

Organisation sociale. — Famille. — Chaque tribu comprend un grand chef, puis un second chef, guerrier. Ces dignités sont héréditaires, mais ne peuvent passer qu'aux enfants mâles. Ensuite viennent les sorciers et les évocateurs, les guerriers, le peuple et enfin les esclaves. Les

vieillards forment un conseil, que consulte toujours le chef avant de prendre une détermination grave.

La propriété s'acquiert par achat ou échange. En temps de paix, elle est sacrée, et le chef lui-même ne toucherait pas aux biens d'un de ses sujets.

Les mariages sont décidés par les parents. Quand l'accord est fait, ceux du garçon envoient des présents de vivres aux parents de la fille, et celle-ci leur appartient, lors même qu'elle est encore au berceau, ce qui arrive plus d'une fois.

La femme ne cohabite pas avec son mari. Les hommes vivent d'un côté, les femmes et les enfants habitent d'un autre.

L'union est interdite entre parents en ligne directe ou en ligne collatérale, et cette prohibition s'étend parfois au delà de tout ce qu'on peut imaginer.

« Lorsque son mari meurt, la femme canaque devient de droit la femme de son beau-frère, seulement celui-ci peut renoncer à son droit sur elle et la marier à un autre. »

Avant son mariage, la jeune fille peut se livrer impunément à la prostitution, mais dès qu'elle a un mari, elle est tenue d'avoir une conduite exemplaire. L'adultère est puni de mort, l'époux outragé tue sa femme d'un coup de fronde ou de casse-tête. Si le crime a été commis avec un Blanc, l'exécution se fait avec des raffinements inouis de cruauté.

J'ai dit que la condition des femmes était très dure à la Nouvelle-Calédonie; ce sont en réalité de véritables bêtes de somme. Ce n'est que pendant leur grossesse et dans les mois qui suivent l'accouchement qu'elles se relèvent un peu aux yeux des hommes. Et encore doivent-elles se soumettre à une foule de prescriptions bizarres, s'éloigner du village où elles ne rentrent qu'au bout de soixante jours, après s'être purifiées et avoir fait une offrande au sorcier de la tribu. Elles figurent alors avec honneur aux fêtes données à l'occasion des nouveau-nés, fêtes qui consistent en danses et en festins.

L'infanticide est très commun chez les Canaques. Jadis, on exposait une foule d'enfants du sexe féminin ou on les enterrait vivants. S'il s'agit d'un garçon, le père est, au contraire, très heureux : il le prend et l'élève au-dessus de sa tête. La mère allaite sa progéniture pendant trois ans et même davantage. A sept ou huit ans, les enfants reçoivent leur premier vêtement, qui consiste, pour la fille, en une simple ficelle nouée autour des reins. Les frères

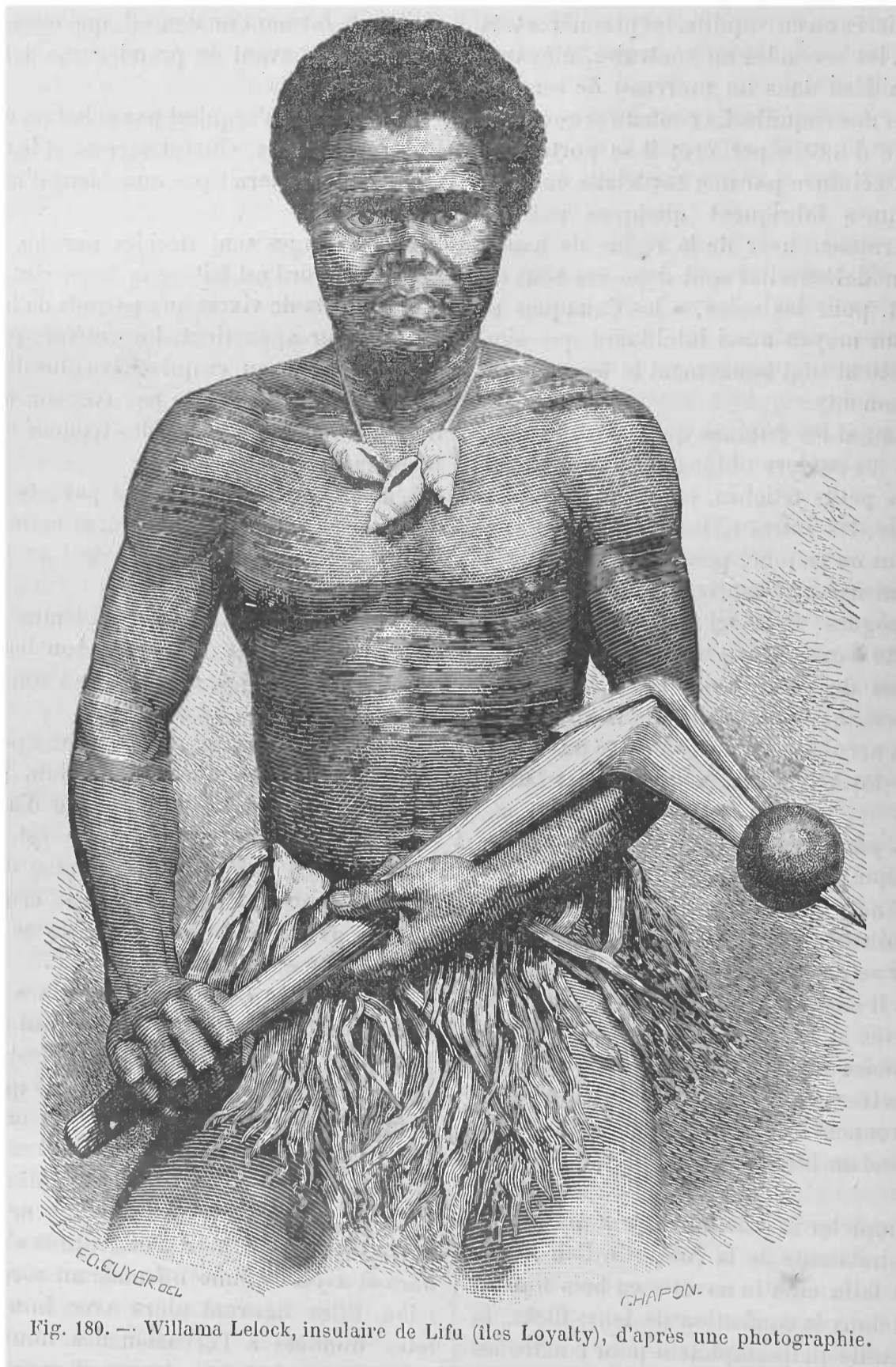


Fig. 180. — Willama Lelock, insulaire de Lifu (îles Loyalty), d'après une photographie.

et les sœurs s'aiment beaucoup, mais ils doivent se fuir et ne pas s'adresser la parole.

Funérailles. — Lorsqu'un individu meurt, on l'enveloppe dans une natte ornée de perles et on lui met entre les doigts un cordon de perles-monnaies, pour payer son passage dans l'autre monde. On mange ensuite les vivres qui lui appartenaient et on brûle sa case, ses filets, etc. Pendant ce temps, les parents du défunt se lamentent, se déchirent le lobule de

l'oreille, se font des brûlures sur les bras et la poitrine, pour témoigner leur douleur. Ils laissent croître leurs cheveux et restent trois ans sans les couper.

Lorsqu'il s'agit d'un chef, il arrive qu'on l'embaume et qu'on le momifie en le boucanant; on lui badigeonne ensuite la figure de rouge et de noir. Une fois dans cet état, on perce un trou au sommet de sa case et on le hisse par cette ouverture. Après l'avoir ainsi exposé, on le re-

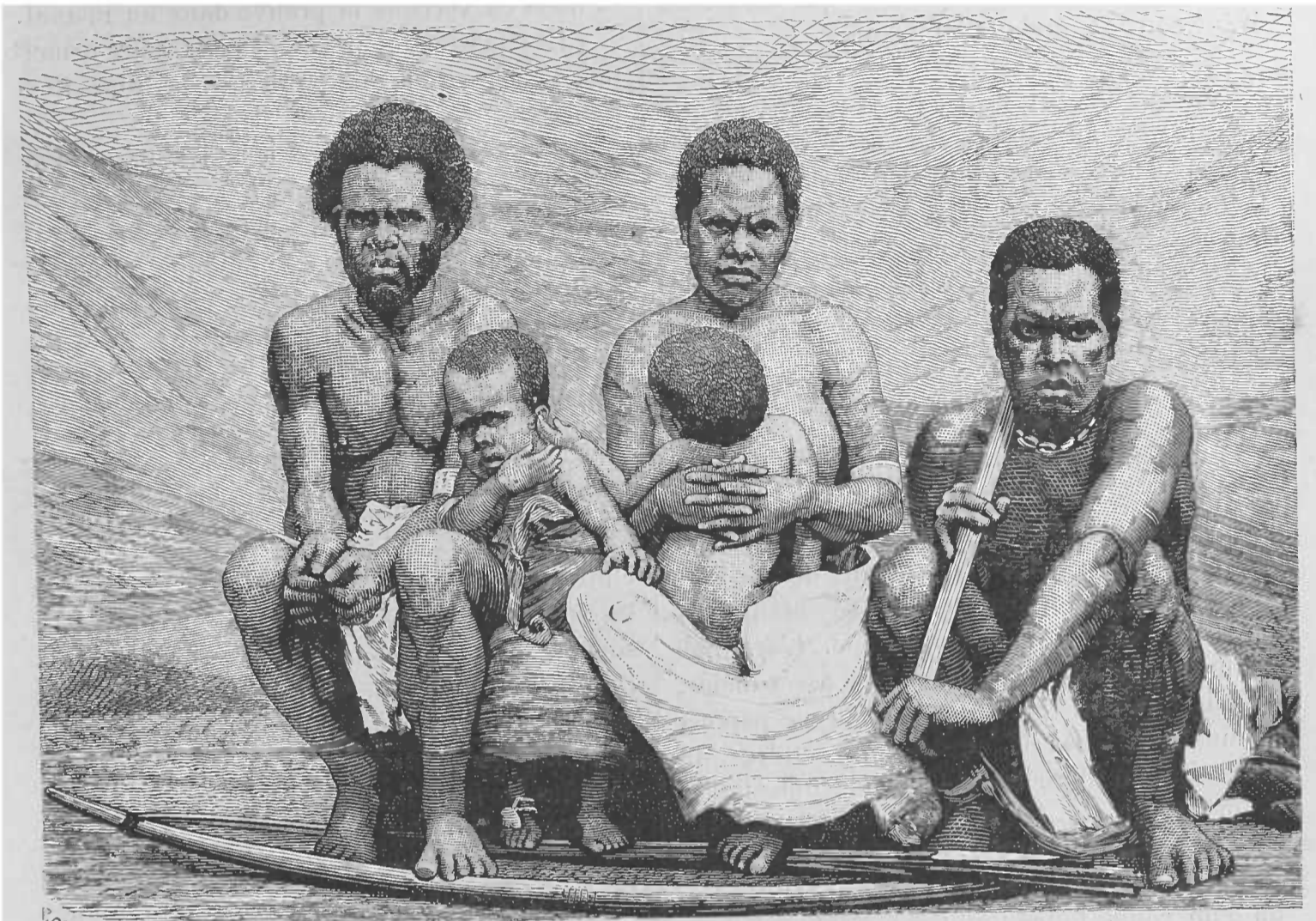


Fig. 181. — Insulaires de Poli et d'Api (Nouvelles-Hébrides), d'après une photographie.

descend dans la maison qu'on ferme et qui devient *tabou* (sacrée). D'autres fois, les chefs sont ensevelis dans des pirogues.

Quant aux simples mortels, on se contente de les déposer dans des grottes ou dans le tronc de quelque gros arbre. Dans plusieurs tribus, le cadavre est hissé sur une plate-forme construite au sommet d'un arbre; ailleurs, il est enterré, le corps allongé, ou bien encore dans la position accroupie, avec la tête hors de la fosse. Au bout d'un an, la tête est pieusement recueillie, nettoyée avec soin et transportée dans l'ossuaire des ancêtres.

Religion. — Fêtes. — Ces monnaies qu'on place dans la main d'un mort, ce transfèrement des têtes dans l'ossuaire des ancêtres, démontrent que le Néo-Calédonien croit à une autre vie. Souvent, il évoque ses aïeux. Il possède des idées religieuses un peu vagues et rend un culte aux pierres, aux astres, à des esprits supérieurs, bons ou méchants. La mythologie des Canaques comprend encore des demi-dieux, qui sont aussi l'objet d'un culte. Un des plus célèbres « est un certain Goao-mamam qui possède des bottes de sept lieues, car il enjambe des

montagnes et ses pieds s'enfoncent si profondément dans le sol qu'il y laisse son empreinte. »

Le culte qu'on rend aux divinités consiste en prières et en offrandes. La plus grande fête est celle des ignames. Un bâton est enguirlandé de rameaux et planté au milieu d'un temple primitif, qui comprend une simple haie de feuilles de cocotiers disposée autour des crânes des ancêtres. Les Canaques répètent à l'infini une courte prière ainsi conçue : « Pour que nos récoltes soient prospères. » Pendant trois jours, ils s'abstiennent de visiter un champ d'ignames, d'entrer dans un cimetière et de toucher aux eaux de la mer. Ensuite, ils vont tous, un tison enflammé à la main, se purifier dans les flots et reviennent dans la plaine aux ignames où la fête proprement dite commence. Cette fête, comme toutes les autres, consiste en danses, en simulacres de combats et en festins. Elle dure trois jours ou plutôt trois nuits, et rien ne peut donner une idée de l'excitation qu'elle produit sur les indigènes.

Le *pilou-pilou*, ainsi se nomme la fête, n'a pas lieu seulement à l'époque de la récolte des ignames, mais aussi à la mort d'un chef, à la

fin d'une guerre et chaque fois que surgit un événement de quelque importance.

Les îles Loyalty ne sont, en réalité, qu'une dépendance de l'archipel de la Nouvelle-Calédonie. Tout ce qui vient d'être dit des Néo-Calédoniens s'applique également aux habitants de ces îles. Il suffit de comparer les figures 179 et 180 pour se convaincre que les uns et les autres appartiennent au même type.

c. NÉO-HÉBRIDAIS.

Caractères physiques. — Les Néo-Hébridais, dans la classification de M. de Quatrefages, forment un groupe spécial de la famille papoue. Les Fatis, c'est-à-dire les habitants de l'île Fate ou Sandwich, seraient les représentants les mieux caractérisés de ce groupe. L'archipel renferme, en effet, une population assez mêlée. Tandis que dans certaines îles le type papoua se montre à l'état de pureté, dans d'autres, au contraire, on observe des signes incontestables de métissage (fig. 181 et 182).

Les Néo-Hébridais du premier type sont des hommes de grande taille, à peau presque noire ou d'un rouge foncé tirant sur le chocolat; ce dernier ton est celui qui domine. Leurs cheveux sont courts et crépus, et leur barbe est assez abondante. A Mallicolo, les individus sont de plus petite taille. Dans les îles de Tanna et d'Aoba, on trouve, en revanche, des hommes d'une taille athlétique, à peau relativement claire, avec des cheveux longs et une barbe plus épaisse que dans les autres îles. Il est évident qu'un élément polynésien est venu là se croiser avec l'élément papoua.

Caractère. — Genre de vie. — Tantôt pacifiques, tantôt d'humeur belliqueuse, ces insulaires ne méritent pas qu'on leur accorde trop de confiance; bien souvent ils se livrent à des assassinats sur la personne des Blancs. Il est vrai que les Néo-Hébridais ont des motifs légitimes de haine contre les Européens, qui viennent enlever les hommes pour aller les vendre comme esclaves. MM. Hagen et Pineau, auxquels j'emprunte les renseignements qui vont suivre, flétrissent avec juste raison les procédés qu'emploient les trafiquants de chair humaine, et les regardent comme « la cause de beaucoup de meurtres ou d'attentats commis à l'égard des Blancs. » Malgré tout, il est certain que les indigènes des Nouvelles-Hébrides ne sont pas précisément des individus de mœurs douces,

et nous en verrons la preuve dans un instant.

« La chasse et la pêche sont les deux principales occupations de l'habitant des Nouvelles-Hébrides.

« C'est avec l'arc et des flèches, différant par leur forme des véritables flèches de guerre, que l'indigène tue les oiseaux et les poissons. Il est d'une véritable adresse, et manque rarement le gibier. Il va également à la chasse aux cochons sauvages, avec des chiens dressés à cet effet; lorsque le porc a été fatigué par les chiens, le chasseur le tue d'un violent coup de casse-tête.

« Pour pêcher, ils emploient les hameçons, qu'ils fabriquent avec de la nacre. »

Les habitants de l'intérieur se livrent à l'agriculture. Ils cultivent l'igname, les patates, les taros et les bananes. Leurs procédés agricoles sont des plus rudimentaires : après avoir débroussaillé, ils creusent un trou dans lequel ils mettent leurs plants, et ne s'en occupent plus. Ce sont généralement les femmes qui sont chargées des travaux de culture. Les récoltes sont le prétexte de fêtes.

L'alimentation des Néo-Hébridais se compose surtout d'ignames, de bananes, de coquillages et de poisson. Les porcs et la volaille leur fournissent leurs viandes. Leur plat favori se compose d'ignames râpées et de viande de porc rôtie. Ils font généralement fumer le poisson avant de le manger. Leur boisson ordinaire est l'eau fraîche ou celle que fournit la noix de coco. Ils ont un goût assez prononcé pour les liqueurs alcooliques, et, avant l'arrivée des Européens, ils savaient déjà préparer la kava. C'est une boisson très répandue dans les îles de la mer du sud; les femmes la préparent en mâchant les racines de certaines plantes, dont elles expriment le jus qu'elles laissent fermenter dans une noix de coco.

Pour faire cuire leurs aliments, les Néo-Hébridais se procurent du feu en frottant un morceau de bois dur sur un morceau de bois tendre jusqu'à ce que celui-ci s'enflamme. Ils font ensuite rougir un lit de pierres sur lequel ils déposent leurs mets entourés de feuilles odoriférantes; puis ils recouvrent le tout de pierres rougies.

Dans ces conditions, leur batterie de cuisine doit se réduire à peu de chose. En effet, ils ne possèdent que quelques plats en bois et des bambous ou des cocos pour conserver l'eau. Jadis ils ne se servaient, comme couteaux, que d'un morceau de bambou ou de bois dur taillé.

« Les insulaires des Nouvelles-Hébrides, écrivait un rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, dévoraient non seulement leurs prisonniers et les ennemis tués dans le combat, mais ils déterraient aussi les cadavres des leurs et s'empressaient de les échanger contre les morts de tribus voisines pour se repaître de cette chair infecte. »

On pourrait croire que cette horrible coutume a disparu complètement, et pourtant il n'en est rien. Voici un fait qui s'est passé pendant le séjour de MM. Hagen et Pineau aux Nouvelles-Hébrides.

« Le 10 mars 1887 l'*Idaho*, goélette française, arrivait à l'île d'Aura (Nouvelles-Hébrides). Le 12, trois indigènes des îles du Pacifique, appartenant à l'équipage, allèrent à l'île de Malo, dans le but de rendre visite à un ami. L'*Idaho* dut partir le 14 mars en laissant ces trois hommes; le capitaine demanda à M. de L... de les garder jusqu'au retour de l'*Idaho*.

« Le 26 mars, deux de ces hommes, natifs de l'île Pentecôte, reçurent un coup de fusil de la part d'un habitant de l'île Malo, nommé Ihamby. L'un fut atteint pendant qu'il dormait, l'autre pendant qu'il était caché sur un cocotier. Ils ne furent pas tués sur le coup, mais on les saisit, on leur lia les bras et les jambes et on les emmena à Aura pour y être vendus et mangés.

« Les habitants d'Aura payèrent vingt cochons pour ces deux hommes à moitié morts.

« Le 25 mars, M. de L... eut l'occasion d'aller à Ianoa, à environ 15 milles au nord-ouest d'Aura, et il en revint le lendemain dans l'après-midi. Le chef Lééboo, avec tous ses sujets, attendait le retour de M. de L... pour l'informer de ce qui s'était passé. M. de L... se rendit immédiatement au village où habitaient les indigènes qui avaient acheté les deux hommes. Il les surprit lorsqu'ils mangeaient un des deux cadavres; les cochons et les chiens dévoraient les entrailles. En se rendant au village, M. de L... rencontra un indigène nommé Siéboo portant une cuisse d'une des victimes.

« Les coupables menacèrent d'un coup de fusil ou de casse-tête M. de L... s'il faisait un rapport sur cette affaire. »

Cet exemple, et beaucoup d'autres que je pourrais citer, montre que ce n'est pas la nécessité qui rend les Néo-Hébridais cannibales. Ils ont des provisions, et ils n'hésitent pas à échanger vingt cochons contre deux hommes.

Habituellement ce sont les prisonniers de guerre ou bien les condamnés à mort pour crime ou vol, qui sont dévorés. Tout indigène qui se hasarde dans une autre île que la sienne court aussi grand risque d'être tué et mangé.

« Chaque festin est précédé généralement de cérémonies. La victime est liée, les deux mains réunies aux deux pieds, et couchée à terre. Pendant ce temps, les habitants de la tribu se livrent à des réjouissances, c'est-à-dire exécutent autour du malheureux des danses guerrières en s'accompagnant de chants et en faisant des exercices avec leur casse-tête. Puis à un moment donné le chef se détache du groupe des assistants et assène un violent coup de casse-tête sur la nuque de la victime. Celle-ci est généralement tuée d'un seul coup. La tête, dit-on, est réservée aux chefs auxquels on offre aussi les seins, si la victime est une femme jeune : les membres sont distribués aux assistants qui abandonnent le tronc aux chiens et aux porcs... Malgré le contact des Blancs et les efforts des missionnaires, le cannibalisme est partout florissant... Les Néo-Hébridais qui ont été engagés et qui ont vécu quelquefois cinq ou six ans en contact absolu avec l'Européen reviennent à leurs habitudes d'anthropophagie, quand ils sont de retour au pays natal. »

Organisation sociale. — Les Néo-Hébridais vivent par tribus dont l'organisation diffère selon qu'il s'agit d'indigènes des côtes ou d'habitants de l'intérieur. Ceux-ci ont conservé l'organisation ancienne, tandis que les premiers ont modifié leurs coutumes au contact des Blancs.

Chaque village obéit à un chef. L'autorité se transmet par héritage aux enfants mâles d'une même famille. Avant d'arriver à la dignité suprême, le futur chef doit passer par des grades successifs, à chacun desquels il change de nom et doit offrir des cochons aux guerriers de sa tribu.

Le chef ne reçoit aucun hommage et ne porte aucun insigne. On lui apporte les plus grosses ignames, et sa case, plus belle que les autres, est parfois entourée d'une haie de roseaux, au sommet de laquelle se trouvent un gros coquillage et des mâchoires de babiroussa. Il possède plus de femmes que ses sujets.

Chaque chef suprême a sous ses ordres un chef subalterne. Puis viennent les guerriers qui obtiennent ce grade en le payant au moyen de cochons.

Nous avons vu que c'était le chef qui mettait à mort les victimes humaines; c'est lui qui

tue les cochons dans les fêtes. Il rend la justice, prononce des amendes d'un ou de plusieurs cochons et a même, dans certaines tribus, le droit de vie et de mort. Il engage les travailleurs pour les autres îles et reçoit les cadeaux des traitants. Il prononce le *tabou*, c'est-à-dire l'interdiction de passer par tel ou tel endroit, de manger tel ou tel aliment, de faire telle ou telle chose ; le tabou revêt un caractère religieux, a une durée variable. Enfin, en cas de guerre, c'est le chef qui conduit les guerriers et organise les embuscades.

Les mariages se font de très bonne heure. Une jeune fille de huit ans est presque toujours mariée en perspective à un homme de dix-huit à vingt ans ; mais l'union ne s'effectue pas toujours, la fiancée trouvant souvent le moyen d'échapper à son futur.

Les alliances se font de la manière la plus simple. Lorsqu'un naturel veut une femme, il la paye de un à dix cochons, sans que la beauté ait rien à faire dans le prix. Des danses, des festins accompagnent le mariage, et aussitôt après on brise à la femme les deux incisives supérieures. Si elle vient à mourir, une de ses sœurs la remplace. Si, au contraire, elle perd son mari, elle devient la propriété du frère de celui-ci.

La polygamie existe aux Nouvelles-Hébrides. La femme est d'ailleurs une simple esclave, qui vit dans un quartier à part, où elle mange avec les enfants. Elle est chargée des travaux les plus pénibles, porte des fardeaux sous lesquels elle plie, tandis que l'homme qui l'accompagne n'a que son arc et ses flèches ou son fusil. En pirogue, c'est elle qui paye.

En somme, la femme est considérée comme un objet de rapport. Cependant, elle ne se sent pas malheureuse, et nous en avons la preuve dans ce fait que beaucoup, engagées près d'Européens, les quittent pour retourner à leur pays natal.

Industrie. — Le costume se compose presque uniquement d'une ceinture en écorce ou en fibres tissées, dont la largeur varie un peu selon les îles et selon les sexes. Les femmes la portent plus large et la décorent de dessins en losanges ou en carrés, teints d'une couleur rougeâtre ; les extrémités en sont souvent ornées de franges.

Les enfants ne peuvent pas porter la ceinture large en écorce avant l'âge de la puberté.

« Les Néo-Hébridais se peignent la figure soit en rouge avec de l'ocre, soit en blanc avec de la chaux, soit en noir avec de la suie. Le

rouge et le noir sont employés les jours de fête ; le noir seul pour les hommes, et le blanc pour les femmes, sont le symbole du deuil.

« Dans un but de parure ou de coquetterie, les insulaires de Mallicolo déforment la tête des enfants et lui donnent une forme en pain de sucre. A Tanna et à Sandwich, ils se percent la cloison nasale et y introduisent un morceau de coquillage ; ils y suspendent quelquefois un morceau de bambou ou d'écaille de tortue. Les oreilles sont aussi démesurément percées et portent des boucles faites aussi en écaille de tortue.

« Ils se tatouent le corps, les bras, les jambes, en se faisant des piqûres à l'aide d'épines de citronniers sauvages et en introduisant sous ces piqûres du charbon. Il se forme ainsi des cicatrices en saillie qui affectent des dispositions variables. Les femmes sont tatouées sur le dos et sur les seins.

« La chevelure ne subit aucun arrangement spécial, excepté à Tanna, où les habitants, qui ont les cheveux très longs, font de petites nattes qu'ils entortillent dans des fibres de végétaux et qu'ils réunissent ensuite à leurs extrémités, pour former du tout une queue qui tombe sur la nuque.

« Dans quelques îles, ils se fixent dans les cheveux des plumes et des peignes plats ou ronds, faits par eux-mêmes ; ils sont en bois, à plusieurs dents et souvent ornés, à leur extrémité supérieure, de plumes blanches. A Mallicolo, les naturels enduisent leur chevelure avec de l'huile de coco.

« Les hommes portent aux bras des bracelets ; ceux-ci sont faits avec des dents de pores, ou bien avec de petites perles, blanches et noires à Mallicolo, blanches et rouges à Sandwich ; ces perles sont fixées sur des tresses de fibres de végétaux et disposées en losanges ; autrefois, au lieu de perles, ils employaient, pour faire leurs bracelets, des extrémités de coquillages et des arêtes de poissons ; ils emploient aussi des morceaux d'écaille de tortue, qu'ils font bouillir afin de leur faire prendre la forme du bras.

« Quand ils tirent de l'arc, qui est leur arme habituelle, ils se mettent autour du poignet un bracelet en bois, qui empêche la corde de frapper la main.

« A Sandwich, les hommes portent, en guise de hausse-col, une écaille d'huître ou un morceau de coquille suspendu à une tresse. Ils portent aussi comme parure une petite dent de

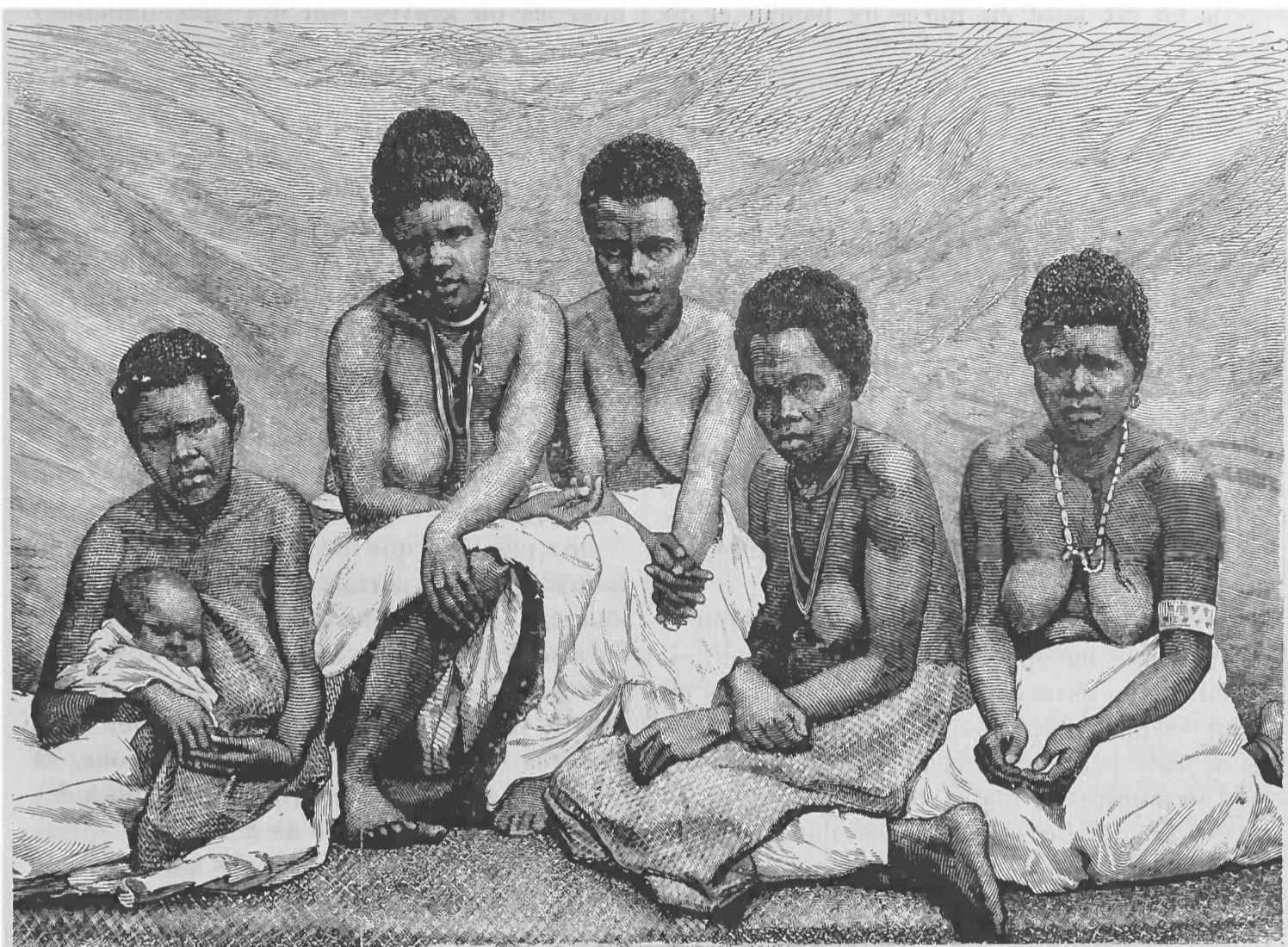


Fig. 182. — Femmes de Poli et d'Api (Nouvelles-Hébrides), d'après une photographie.

cochon maintenue sur la nuque par une corde qui s'attache sur le front. Les femmes portent aussi des bracelets en bois ou en coquillages, et des colliers qui étaient formés autrefois de morceaux de coquillages percés, et maintenant de perles de diverses couleurs. »

Les villages ne comprennent parfois que dix habitants et au plus deux cents; ils se composent de cases toutes construites de la même manière. Des bambous, des pieux et des roseaux disposés en deux rangées, l'une verticale et l'autre horizontale, en forment la charpente. Le toit, qui s'étend presque jusqu'à terre, est fait d'herbes sèches mêlées à des feuilles de cocotier et de pandanus. Chaque case n'a qu'une ouverture.

A l'entrée des maisons, on voit de grandes sculptures figurant des têtes humaines, qui servent de fétiches. Dans quelques cases de chefs, les poutres sont sculptées et portent des oiseaux, des flèches, des haches, ou des pieds humains. Chaque habitation possède des nattes sur le sol et un foyer. Les demeures des hommes contiennent en outre des armes, des coquil-

lages et des mâchoires de cochon à dents recourbées. Celles des femmes sont divisées en deux compartiments; dans l'un dorment les femmes et les enfants, dans l'autre les cochons.

En dehors des nattes en fibres de pandanus tressées, des parures et de la ceinture dont il a été question, les insulaires ne confectionnent qu'un petit nombre d'objets. Ce sont leurs armes qu'ils soignent le plus; elles consistent en casse-tête, en sagaies, en arcs et en flèches.

Les casse-tête, en bois dur, sont travaillés avec des coquilles. Ils se terminent en boule, en pointe, en croissant, en queue de poisson; la poignée en est presque toujours sculptée et souvent recouverte de poils.

Les sagaies sont généralement entièrement en bois, sculptées à leur extrémité. Pourtant celles de Santo sont armées d'os humains taillés en pointes, qui forment un trident à l'extrémité et une garniture d'épines sur une assez grande longueur. Quelquefois les sagaies sont ornées de plumes.

La forme des arcs varie suivant les îles; la

corde en est faite en fibres de banian et de bourao.

Les flèches sont de deux sortes; les unes servent à la guerre et les autres à la chasse. Les premières se terminent toujours par un os pointu, de 10 centimètres de longueur, parfois sculpté. Les Néo-Hébridais essayent de les empoisonner, mais il est démontré que leur poison est inoffensif. Les flèches de chasse se terminent par une ou plusieurs pointes en bois dur ou par un morceau de corail. La hampe en est toujours en roseau.

Navigateurs, les insulaires des Nouvelles-Hébrides construisent des pirogues dont ils ornent l'avant et l'arrière de grossières sculptures, qui représentent des oiseaux, des insectes et des reptiles.

J'ai déjà parlé de leurs fétiches sculptés. Pour donner une idée de leur art, il me suffira de citer des têtes en terre glaise modelées et peintes d'une façon plus ou moins grossière, et de décrire leurs instruments de musique. Ils sont au nombre de quatre : la trompe en coquillage percé, la flûte de Pan, une flûte en bambou et des tams-tams. Ceux-ci consistent en troncs d'arbres creusés, quelquefois percés de trous réunis par une fente verticale; en haut se voient des sculptures qui représentent des têtes, des pieds, des oiseaux, des navires ou des casse-tête. Ils sont fixés verticalement dans le sol et réunis en nombre important sur des places spéciales.

Coutumes. — C'est au son des troncs d'arbres que s'exécutent les danses. « Voici en quoi elles consistent : l'un des indigènes entonne un couplet, dont le refrain est accompagné par tous les autres, puis ces derniers forment un cercle, s'avancent vers celui qui est au centre, en agitant d'une main un casse-tête et de l'autre une sagaie. Tantôt ils tournent autour de lui à la file indienne, tantôt ils se forment sur quatre ou cinq rangs et font le tour des tambours, précédés de quelques femmes qui portent des branches d'arbre et exécutent des pas de danse. A l'occasion de ces danses, ils se barbouillent le visage en rouge et en noir; à Sandwich, à Mallicolo, ils portent des masques d'écorce peints de différentes couleurs, surmontés de grands chapeaux pointus. Dans toutes les îles, ces fêtes sont le prétexte de banquets copieux; on tue les plus gros cochons et on boit la kawa.

« Ceux qui dirigent le *sinn-sinn* (danse) ont des bâtons emblématiques sur lesquels sont

modelés ou gravés, soit des têtes humaines, soit des corps entiers.

« C'est à la suite des récoltes d'ignames et des nominations de chefs que se font ces fêtes; autrefois tout acte de cannibalisme était précédé également d'un *sinn-sinn*. »

J'ai signalé les fêtes qui avaient lieu à l'occasion d'un mariage. Il me reste à dire deux mots de certaines coutumes relatives aux enfants, et des pratiques funéraires.

La naissance d'un enfant ne donne lieu à aucune cérémonie particulière. Mais aussitôt après, dans quelques tribus, on serre la tête du nouveau-né à l'aide de bandelettes d'écorces pour la déformer.

On a prétendu que les femmes des Nouvelles-Hébrides tuaient parfois leurs enfants du sexe féminin pour les soustraire à l'esclavage qui les attend plus tard; mais c'est là une assertion dont l'exactitude n'est pas démontrée. Ce qui est vrai, c'est que l'amour maternel n'est pas très développé chez ces populations, et qu'on voit des mères vendre leurs enfants à des étrangers pour la somme de 2 fr. 50.

Les morts sont enveloppés de nattes et enterrés dans des grottes, dans les cases ou en pleine campagne. Dans ce dernier cas, le cadavre est parfois enfermé dans une vieille pirogue. A Pentecôte, le mort est laissé dans la maison des femmes, qui sont chargées d'écartier les mouches de son squelette. A Mallicolo, lorsqu'un homme meurt, la veuve doit coucher sur sa fosse jusqu'à ce qu'elle se remarie. A Santo, il n'y a pas de veuves: les femmes sont étranglées après la mort du mari. Sur la côte, les assistants vont se laver les mains à la mer après l'enterrement, puis ils mangent les ignames du défunt.

A Mallicolo, on a l'habitude d'exhumer, au bout d'un certain temps, le squelette des chefs décédés. La tête est placée sur un mannequin de paille et de liane, enduit de terre glaise et peint en noir, en rouge et en bleu. Le mannequin peut avoir une, deux ou trois têtes, selon que le chef n'a pas perdu d'enfants mâles ou qu'un ou deux de ses fils sont décédés. Ces mannequins sont placés dans une case spéciale appelée *case des chefs*.

Croyances religieuses. — Les Néo-Hébridais croient à des divinités bienfaites et à d'autres malfaites. Ils leur font des sacrifices de cochons et leur consacrent chaque cinquième jour, en se reposant. Ils représentent ces dieux sous des figures humaines, qu'ils sculp-

tent dans des troncs d'arbre. Ils croient aux esprits, aux maléfices, quoiqu'ils aient des sorciers pour détruire les sortilèges et faire en même temps la pluie, le soleil ou le vent.

A Mallicolo, il existe des temples, qui consistent en un échafaudage de branches élevé au-dessus des idoles. C'est là que se font les sacrifices de cochons, et que des sermons sont prononcés. Des danses et des chants accompagnent les cérémonies religieuses, comme toutes les autres.

d. SALOMONIENS.

Caractères physiques. — Les habitants des îles Salomon sont des hommes d'une taille moyenne, bien proportionnés; leur peau est d'une couleur brune très foncée, que représenterait assez bien un mélange de terre de Siene brûlée et de noir. Leurs cheveux sont noirs, épais et crépus. Ils n'ont rien de repoussant dans la physionomie : leur front est étroit et découvert, leurs mâchoires sont fortes et saillantes, mais la lèvre inférieure est peu renversée (fig. 183 à 185). L'habitude qu'ils ont de mâcher du bétel leur rend les dents noires et les lèvres écarlates. Enfin leur nez, étroit à la racine, est large au bout. Certains individus montrent, par leurs traits et par la coloration de leur peau, qu'ils ont reçu une certaine quantité de sang polynésien.

Vêtements et parures. — Les vêtements ne sont, à proprement parler, guère connus des Salomoniens. C'est à peine s'ils font usage d'un pagne extrêmement étroit, qui ne leur cache à peu près rien. Les jours de fêtes, cependant, ils portent pour la danse une ceinture en feuilles de cocotier, qui leur fait une sorte de petit jupon comparable à celui de nos danseuses de ballet; dans l'île Isabelle, les femmes se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux avec une sorte d'étoffe bleue. Les enfants n'ont aucun vêtement; à douze ou quinze ans, les garçons couvrent leur nudité avec deux feuilles attachées à la ceinture, l'une qui tombe par devant et l'autre par derrière. Quant aux filles, elles vont entièrement nues jusqu'à l'époque de leur mariage.

Si le vêtement est sommaire, les parures sont, en revanche, des plus variées. Leur chevelure est souvent décolorée au moyen de chaux; les Salomoniens la portent longue, bien peignée et soigneusement ébouriffée. Les enfants ont la tête rasée, à l'exception d'une touffe qui est

conservée au sommet de leur tête; les hommes se rasent les tempes seulement, ou bien se découpent les cheveux en deux croissants reliés entre eux par une sorte de pont. Un peigne en bambou, orné à son extrémité d'un plumet rouge, est constamment planté dans leur toison. Quelques-uns portent sur le front, au milieu des cheveux, deux grosses coquilles blanches qui contrastent vivement avec la noirceur de leur peau.

Un bon nombre d'insulaires se percent les narines pour y enfoncer de petites baguettes qui viennent se croiser au devant de la bouche; la plupart se perforent le bout du nez, pour y introduire une plume de perroquet, et la cloison, pour y suspendre un morceau de nacre. Leurs oreilles ont également le lobule percé et considérablement agrandi, au point qu'on peut y insinuer des morceaux de bois poli de 5 centimètres de diamètre.

A ces ornements, il faut ajouter des bandeaux faits en petites porcelaines, des colliers en canines de chien, des croissants de nacre, qui se portent suspendus au cou, et des anneaux en coquille, qui se mettent aux bras, aux poignets, au-dessous du genou et aux chevilles. Les Salomoniens ont encore des ceintures et des bracelets en perles de trois couleurs, qu'ils taillent patiemment dans de grosses coquilles. Ces perles sont la monnaie courante du pays: une brochette d'un pied de longueur vaut à peu près 25 francs.

La moitié environ des insulaires sont tatoués. En général, la face seule se tatoue, et les dessins consistent en croix de Malte sur le front, en zigzags sur chaque joue, et en lignes horizontales sur le reste de la figure. Souvent, enfin, des peintures blanches ou jaunes bariolent le front, les joues, la gorge et d'autres parties du corps.

Habitations et mobilier. — Les maisons, de forme rectangulaire, sont construites en planches ou en bâtons rapprochés, et couvertes d'un toit en feuilles de palmier soutenu par des poutres qui reposent sur des statues en bois. Elles n'ont qu'une ouverture qui sert à la fois de porte et de fenêtre. Un tas de pierres noires indique le foyer, et des nattes servent de lit. Le mobilier comprend des râpes à cocos en coquille, des râpes à ignames en bois, des mortiers en bois dur, des boîtes à chaux, des sacs à bétel, de fort jolis plats en bois, de grande dimension, artistement sculptés et décorés de peintures, enfin des paniers et des tubes en



Fig. 183. — Groupe d'indigènes de l'île Isabelle, archipel Salomon, d'après une photographie.

bambou, qui servent de récipients pour l'eau.

Dans chaque village s'élève un immense hangar orné de toutes les richesses naturelles du pays et décoré par les plus habiles artistes. C'est la demeure du chef, qui sert en même temps d'hôtellerie pour les étrangers et de lieu de réunion pour discuter les affaires publiques ; c'est là enfin qu'on dépèce et qu'on fait cuire les prisonniers de guerre.

Ces palais ont les poutres et les planches du toit entièrement décorées. Une de ces planches, dont nous possédons un dessin colorié, montre des ornements sur ses deux faces. D'un côté, se détachent sur un fond noir, chargé de dessins rouges et blancs, sept grands oiseaux et huit poissons sculptés en demi-bosse. Tous ces animaux sont disposés avec symétrie et peints eux-mêmes en noir et en blanc. De l'autre côté, le bois est lisse, mais il est orné d'une bordure blanche et rouge, et, sur le fond noir, se détachent quatre canots et des poissons gravés au trait et relevés de couleurs. L'une des embarcations figurées « a chaviré pour n'avoir pas fait les libations voulues, et une partie de l'équi-

page est dévoré par les monstres marins, tandis que quatre individus ont gagné la quille qui surnage. »

Les oiseaux, les poissons et les autres animaux sont représentés avec assez de fidélité pour qu'il soit possible de reconnaître certaines espèces. Les hommes, au contraire, semblent de véritables caricatures.

Ces hangars sont autant de musées où sont réunis les chefs-d'œuvre industriels, les plus jolies pirogues, les plats les mieux sculptés et jusqu'à de grands tambours faits simplement de troncs d'arbres creusés, sur lesquels on frappe avec de gros bâtons. Ils renferment aussi les crânes des prisonniers qu'on a dévorés, crânes qui sont suspendus aux poutres, comme des trophées.

Industrie. — Pour se faire une idée complète de l'industrie des Salomoniens, il faut ajouter aux objets dont je viens de parler les armes, les pirogues et les ustensiles de pêche.

Les armes des indigènes consistent en arcs très élastiques, en flèches et en lances armées à la pointe d'un dard de raie, en massues et en

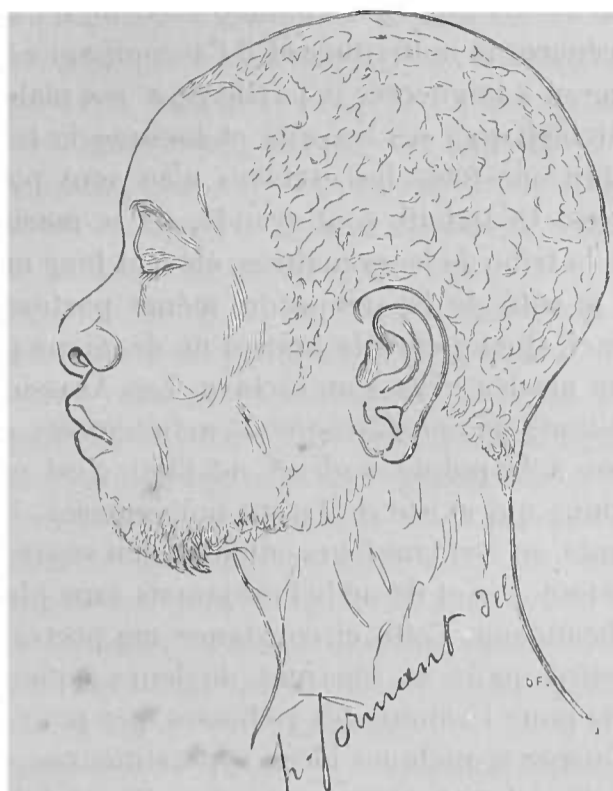


Fig. 184. — Buste de Pitani, chef de l'île Isabelle, archipel Salomon.

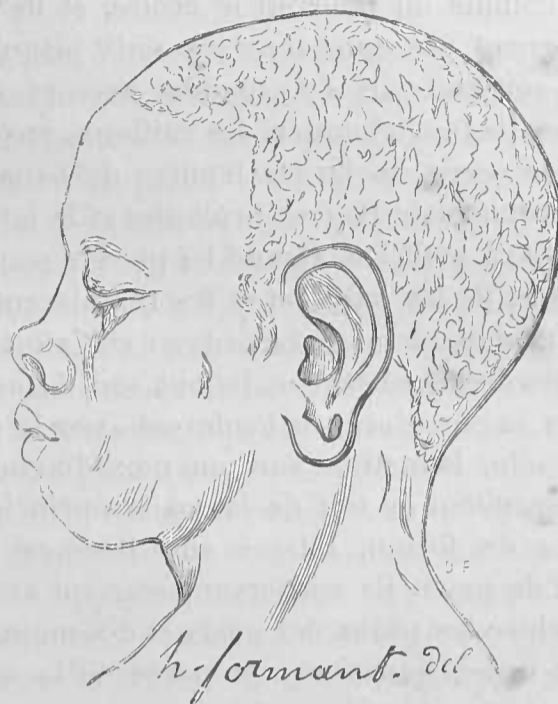


Fig. 185. — Buste de Sambo, petit chef à Opihi, île Isabelle, archipel Salomon.

casse-tête. Depuis quelques années, on trouve entre les mains de beaucoup d'insulaires une petite hache en fer. Les massues et les casse-tête sont presque constamment ornés de sculptures de bon goût.

Les pirogues, solides, légères et élégantes, sont également sculptées la plupart du temps. Elles se divisent en trois catégories : l'*étéa*, l'*ora* et le *solima*. La première est une petite pirogue, creusée dans un tronc d'arbre, qui ne peut se tenir sur l'eau sans balancier. La seconde est une embarcation formée de plusieurs pièces cousues ensemble. Fortement relevée à l'avant et à l'arrière, elle a, de profil, à peu près la forme d'un croissant. Aux deux extrémités flottent des plumets rouges, et, sur les flancs, sont incrustés des morceaux de nacre figurant souvent des oiseaux. Le *solima* est une grande embarcation qui sert pour les longs voyages : elle peut contenir cinquante personnes. Un fait à noter, c'est que jamais les Salomoniens ne se servent de voiles, contrairement à leurs voisins du sud.

Les instruments de pêche comprennent des harpons effilés aux deux bouts, munis parfois de quatre pointes à une extrémité, des hameçons en nacre ou en fer et de petits filets à larges mailles.

Aliments. — Il me faut dire deux mots des aliments des Salomoniens. En dehors du cochon, qui entre pour une large part dans leur

nourriture, et du poisson dont ils s'emparent à la pêche, ils mangent différentes plantes, qu'ils font bouillir dans des plats en bois, en introduisant dans l'eau des cailloux fortement chauffés. Un de leurs mets favoris consiste en une pâte composée de coco et de nari, mélangés à des taros ou à des ignames. Le chien, la roussette, grande chauve-souris que les femmes élèvent comme nos dames élèvent des serins, entrent aussi dans leur alimentation. Mais rien ne surpasse pour eux la chair humaine.

Il est certain que les Salomoniens ont été cannibales, et on peut même affirmer que l'anthropophagie n'a pas entièrement disparu de leurs mœurs. A la fin de l'année 1886, un navire partait d'Apia, capitale de l'île Opola (archipel de Samoa) ; il avait à bord soixante insulaires des Salomons, femmes et enfants compris, qui regagnaient leur pays natal, l'île Malaïta. En route, ces insulaires mangèrent l'équipage tout entier, qui se composait de Polynésiens de divers archipels.

L'abbé L. Verguet a assisté à des scènes de cannibalisme dans l'île de San-Christoval ; il nous fait connaître la façon dont les choses se passent dans ces circonstances. « Quand une victime est portée dans la tribu, le village retentit de cris de joie et tout se prépare pour un grand festin. On casse des cocos, on broie des naris, on râpe des taros et des ignames pour faire des pâtés pendant qu'on fait rôtir le ca-

davre. Ils ne mettent pas un homme à la broche, comme on pourrait le croire, et ils ne le retournent pas dans tous les sens jusqu'à ce qu'il soit cuit; ils s'y prennent avec plus d'adresse. Ils font chauffer des cailloux, enveloppent le corps de larges feuilles de bananier, l'environnent de pierres brûlantes et le laissent se cuire à petit feu. Quand les pierres sont refroidies, ils les enlèvent et les remplacent par d'autres plus chaudes. Le cadavre cuit ainsi sans rien perdre de sa saveur. Ils ont soin de ne pas brûler la chevelure, ils l'enlèvent avec la peau de la tête, la mettent sur une noix de coco et la suspendent au toit de la maison principale, espèce de forum, taboué aux femmes sous peine de mort. Ils conservent souvent avec la chevelure les peaux des pieds et des mains. La chair des Mélanésiens, préparée de la sorte, devient considérablement noire.

« Pour manger la chair humaine, les naturels se cachent des Européens. Ils savent que cette coutume nous déplaît; mais si on les surprend pendant le repas, loin de se montrer confus, ils se vantent de leur force et de leur adresse, ils racontent les circonstances les plus minutieuses de leur combat et de leur victoire, ils montrent avec ostentation les dépouilles de leur ennemi, ses doigts, son crâne, ses dents, et finissent en offrant à l'étranger de goûter de cette chair. Il n'est pas rare de voir, surtout à Isabelle, des indigènes parés de colliers et de bracelets de dents humaines, ou bien suspendant à leur cou des doigts, des oreilles et d'autres parties qu'on ne nomme pas. »

Organisation sociale. — Famille. — Comme les autres Papouas, les Salomoniens ont un chef à la tête de chacun de leurs villages. En outre, chaque tribu, ou au moins chaque île, obéit à un chef supérieur ou roi, qui paraît despotique à l'extrême. Naguère, les pêcheurs, les cultivateurs étaient tenus d'offrir au roi tout le produit de leur travail; il retenait ce que bon lui semblait. Si quelqu'un marchait dans l'ombre du grand chef, il était puni de mort. Le pouvoir des rois n'est pas cependant absolu. Dans certaines circonstances, ils doivent prendre conseil de leurs subalternes qui, à cet effet, se réunissent en assemblée dans les cases de délibération.

Viennent ensuite les prêtres ou sorciers, dont nous nous occuperons dans un instant. Il existe enfin une classe d'esclaves qui sont traités de la manière la plus douce; le maître les regarde presque comme des enfants adoptifs. « L'esclave

cultive le champ de son maître avec lui, il l'aide à préparer la nourriture et il l'accompagne à la pêche et à la guerre; il participe à ses plaisirs aussi bien qu'à ses travaux et lorsque la tribu célèbre une fête, les esclaves n'en sont point écartés. Quand ils sont grands, ils se marient dans la tribu de leurs maîtres, élèvent leur maison à côté de la sienne ou même partagent celle-ci. Quelquefois le maître ne dédaigne pas de se marier avec son esclave. Les Arassiens (habitants de San-Christoval) achètent ces esclaves à la pointe sud-est de l'île; c'est une coutume qui existe de temps immémorial. Les parents, en vendant leurs enfants, s'en séparent pour toujours et ils ne le font jamais sans pleurer beaucoup. Cette circonstance me porterait à croire qu'ils se séparent de leurs enfants, moins pour l'amour des richesses que pour se conformer à quelques idées superstitieuses, ou à quelque traité dont on ne connaît point l'origine » (L. Verguet).

Quoique la polygamie existe aux Salomons, beaucoup d'insulaires ne possèdent qu'une femme. Le beau sexe est très réservé, ce qui tient sans doute à ce que l'époux n'hésite pas à mettre à mort sa moitié, lorsqu'elle commet la moindre infidélité conjugale.

Les parents aiment beaucoup leurs enfants; le père et la mère leur prodiguent des soins avec la même tendresse. A un certain âge, les filles restent avec la mère, tandis que les garçons, parés de colliers et de bracelets et armés d'une petite lance par le papa, accompagnent partout l'auteur de leurs jours. Il faut voir de quels soins les mères entourent leurs enfants malades, quelle que soit la durée de la maladie. Les vieillards sont l'objet de la même sollicitude.

Funérailles. — Religion. — D'un caractère belliqueux, les Salomoniens manifestent dans une foule de circonstances leur penchant pour la guerre. S'agit-il de recevoir des amis? au nombre des réjouissances figureront des danses dans lesquelles le casse-tête joue le rôle d'un accessoire très important. Un guerrier perd-il la vie sur un champ de bataille! Son corps, enveloppé de nattes, est soigneusement conservé sur une sorte de claie. Lorsqu'il s'agit d'un individu mort de maladie, on laisse le cadavre pendant plusieurs jours dans sa maison, étendu tout nu sur une natte. Une fois que ses amis lui ont rendu visite et ont bien montré, par leurs cris, l'affliction que leur cause la perte de celui qu'ils pleurent, le défunt est laissé à

l'air libre jusqu'à ce que la pluie et le soleil aient amené la décomposition complète du corps. Les cadavres des chefs sont couchés dans d'immenses plats en bois incrusté de nacre. Enfin, quand les chairs ont disparu, les os sont recueillis avec soin et conservés religieusement dans des enceintes spéciales.

Pendant le deuil, l'homme se couvre la tête d'une espèce de petite natte et la femme porte un long manteau à capuchon. Tout ce qui a appartenu au défunt est *tabou* (interdit), sauf ses armes, ses pirogues et ses ornements.

Les Salomoniens croient au surnaturel. Ils admettent un grand nombre d'esprits bons et mauvais, qui portent le nom d'*Attaro*. Après sa mort, l'esprit du défunt cherche à nuire à ceux qui lui survivent, surtout s'il a été bon pendant sa vie et s'il n'a tué personne.

Avec ces croyances aux mauvais esprits, il est tout naturel qu'il existe des prêtres chargés de conjurer la colère des puissances invisibles. Devant des idoles de bois, qui ont la forme humaine, ils offrent à la divinité la vapeur du lait de coco ; ils le font évaporer en introduisant dans le plat qui le contient des pierres chauffées. Si un individu tombe malade, c'est que l'esprit de quelque mort le poursuit de sa vengeance, et les sorciers envoient le patient sur les montagnes pour le soustraire à la poursuite du mauvais esprit ; pendant ce temps, ils se mettent en devoir de chasser le fantôme vers la haute mer.

Les talismans sont nombreux aux îles Salomons : un muscle de certain poisson rend un homme habile pêcheur, lorsqu'il se l'applique sur la tête, les bras, les mains, les genoux et les pieds. Un autre talisman a des propriétés bien plus merveilleuses, et sa préparation est assez compliquée ; voici comment on opère. On rase tous les poils d'un cadavre, on les brûle et on mélange les cendres avec de la graisse de chien ; au-dessus de cet onguent, il suffit d'agiter pendant longtemps des coquilles attachées au bout d'un bâton pour en faire de précieuses amulettes.

Déjà, l'auteur de la relation espagnole du voyage de Mindana avait signalé le culte des serpents, des crapauds et d'autres animaux. On a trouvé, en effet, chez certaines tribus, de petites idoles en bois affectant la forme de serpents grossièrement sculptés. Il faut bien dire, d'ailleurs, que nous connaissons fort peu les croyances des Salomoniens. Les faits que nous venons de citer prouvent toutefois qu'ils ont certaines notions religieuses.

e. FIJIENS.

Les îles Fiji ou Viti renferment une population quelque peu mêlée. Assurément le sang papoua prédomine dans la plupart des îles, mais sur plus d'un point, les Nègres se sont croisés avec les Polynésiens (fig. 186).

Depuis 1874, l'Angleterre s'est emparée de l'archipel, et a fait de chaque habitant un citoyen anglais. Les coutumes anciennes vont donc rapidement disparaître, et on ne retrouvera bientôt plus des sauvages d'autrefois que les traits physiques, si la race ne s'éteint pas, comme elle en est menacée à brève échéance. Déjà des maladies, inconnues auparavant, ont fait leur apparition. En 1875, quarante mille insulaires ont succombé à des fièvres éruptives ; la phthisie exerce de grands ravages parmi eux, et il est probable que dans quelques années il ne restera des anciens Fijiens que le souvenir.

Il va de soi que j'aurai en vue, dans les quelques lignes qui vont suivre, les vraies coutumes de ces insulaires et nullement celles que leur importent les Anglais.

Mœurs. — Coutumes. — Les Fijiens, comme tous les Papouas, s'occupent beaucoup de leur chevelure ; quelques-uns en augmentent la couleur noire au moyen du charbon, d'autres la colorent en rouge. Avec un morceau d'étoffe en mûrier à papier, ils se font une espèce de turban. Ils ont l'habitude de se tatouer ; leurs vêtements sont ceux de leurs voisins, de même que leurs armes et leurs ornements. Ils se nourrissent d'ignames, de poissons, de coquillages et de porc, mais ils ne dédaignent point non plus la chair humaine.

Ils se marient, en général, de bonne heure ; cependant ils ne peuvent habiter avec leurs femmes qu'à l'âge de vingt ans. Les chefs peuvent avoir plusieurs épouses, qui sont toujours considérées comme des êtres inférieurs ; elles vont chercher l'eau, les aliments, préparent les étoffes, la nourriture, mais ne mangent point avec les hommes. Ceux-ci fabriquent les pirogues, les hangars, les maisons. Ils savent façonner des vases en bois et en terre ; ils passent beaucoup de temps à la fabrication de leurs armes, qui sont principalement des arcs, des flèches, des lances et des casse-tête ; leurs bâtons de commandement, dont les échantillons sont assez communs chez nous, sont admirablement sculptés et servent en même temps de massues.

Il existe, dans ces îles, un certain nombre de

coutumes bizarres. Lorsque, par exemple, un chef tombe, ses inférieurs doivent se laisser choir; quand le mari meurt, on tue encore, dans certains districts, sa veuve et, s'il possédait plusieurs femmes, on les immole toutes.

Les chefs n'ont point l'habitude de danser ni de chanter, tandis que, pour les gens du peuple, la danse est le délassement favori; ces divertissements ont lieu au son d'un orchestre composé ordinairement d'une vingtaine de musiciens.

Je viens de parler de l'anthropophagie. Aux îles Viti, le fond des festins de guerre était de la chair humaine et, en 1874, on a pu encore constater quelques cas de cannibalisme. Ce n'étaient pas seulement les hommes qui avaient trouvé la mort dans un combat que l'on mangeait; on sacrifiait dans ce but de nombreuses victimes. Il existait dans toutes les tribus un arbre sacré, dont le tronc avait été creusé pour recevoir une sorte d'autel en pierre, et dans les branches duquel on suspendait certaines parties des

malheureux qu'on mutilait avant de les cuire, parfois même avant de les tuer. Des fours spéciaux servaient à cette horrible cuisine. Tout auprès étaient « les pierres contre lesquelles on fracassait le crâne des condamnés en les balançant par les bras et les jambes. L'une d'elles a été, assure-t-on, polie par les chocs innombrables qu'elle a ainsi subis. Thakumbau, l'ancien chef de Mbau et de Viti-Levu, le roi actuel de toutes les îles (fig. 186), dont tous les voyageurs vantent l'aspect imposant et les hautes qualités, avait l'habitude de briser contre ces pierres la tête des enfants qu'il tenait par le

talon. Les chefs siégeaient gravement sur des espèces de trônes de pierre pendant ces sanglants sacrifices. La chair humaine était d'ailleurs sévèrement défendue aux hommes des classes inférieures et aux femmes de toutes les conditions. Elle ne se mangeait pas avec les doigts, comme les autres mets, mais avec une espèce de fourchette en bois dur. Ces instruments se transmettaient religieusement de père en fils. Chacun d'eux avait son nom particulier, assez souvent obscène » (De Quatrefages).

Ces sauvages si cruels étaient fort religieux.

Nous venons de voir que, dans leurs sacrifices humains, ils n'oubliaient pas les offrandes à leurs divinités. Les danses dont il a été question avaient bien souvent un caractère religieux, et alors c'était une étiquette obligée pour les deux sexes de danser entièrement nus. On connaît d'ailleurs assez mal la religion des Fidjiens; on sait seulement que le nombre de leurs dieux était considérable et que parmi eux il s'en trouvait un, Ouden-Heï, qu'ils regardaient comme

le créateur de tous les autres et de tout ce qui existe.

Il serait temps de recueillir les légendes et les traditions des îles Viti. Les indigènes renoncent à leurs anciennes croyances pour embrasser le christianisme; Thakumbau, le roi qui brisait lui-même la tête des enfants sur les pierres, est devenu un fervent chrétien. Bientôt tout souvenir de l'ancienne religion aura disparu.

f. SAKALAVES.

J'ai dit les raisons qui me font ranger les

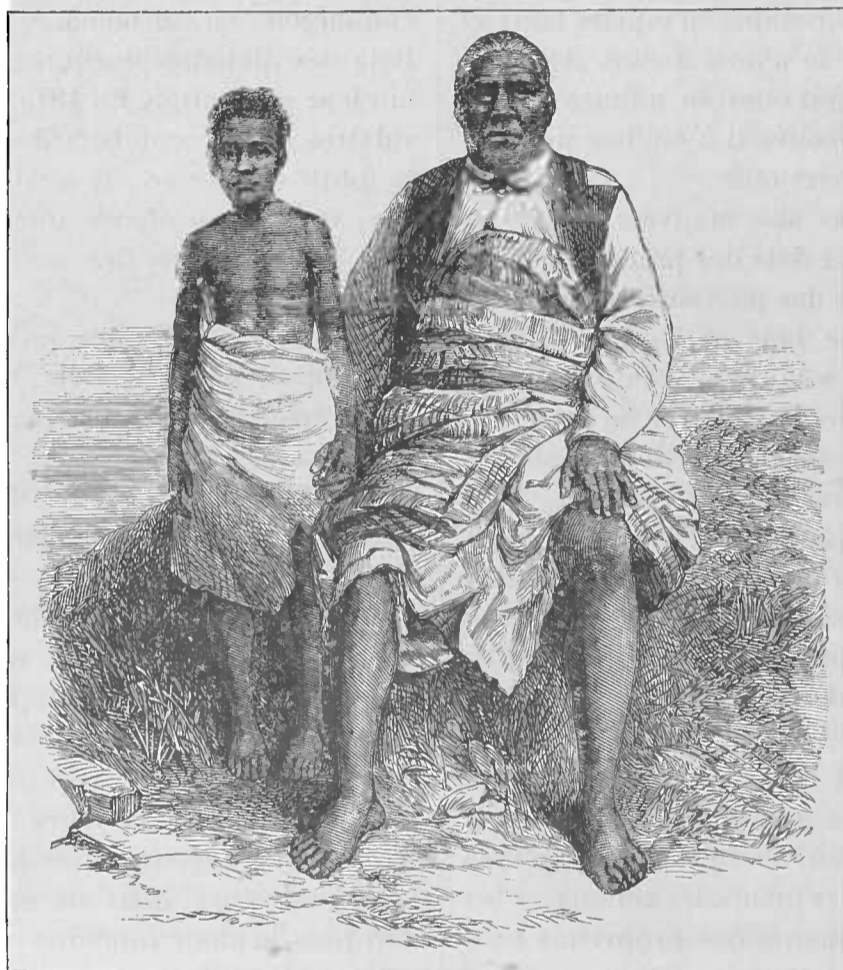


Fig. 186. — Thakumbau, roi des îles Viti, et son fils, d'après une photographie.



Fig. 187 et 188. — Homme et femme du Queensland (Australie).

Sakalaves actuels dans la famille Mozambique. Je renvoie donc à plus tard la description des Nègres qui habitent l'île de Madagascar.

2° Branche australienne.

En Océanie, on trouve, au milieu des archipels mélanésiens, une immense terre qu'on a qualifiée avec quelque raison du nom de cinquième continent; c'est l'Australie ou Nouvelle-Hollande. Cette vaste contrée n'est pas moins remarquable par ses habitants que par son étendue. Les Australiens forment, en effet, parmi les Nègres, une branche absolument distincte de toutes les autres. On rencontre là des tribus qui ne présentent pas un caractère considéré comme ayant une importance de premier ordre au point de vue de la classification, et qui ne sauraient cependant être séparées du tronc nègre; je veux parler de la chevelure laineuse. Ce fait vient démontrer une fois de plus qu'une classification ne saurait être basée sur un caractère unique, quelle que soit l'importance qu'il semble posséder au premier abord. Ainsi, d'une manière générale, les Nègres ont la peau noire, les cheveux laineux et le crâne allongé; nous verrons des Africains qui n'ont pas la peau noire, nous allons étudier des Australiens à cheveux lisses et nous connaissons déjà des Négritos à crâne arrondi. Cependant, par l'ensemble de leurs caractères, toutes ces populations se rattachent incontestablement au tronc nègre.

Tous les habitants de l'Australie n'ont pas

néanmoins les cheveux lisses. Les différentes races humaines qui peuplent le reste de la Mélanésie, la Malaisie et la Polynésie comptent des représentants, en nombre plus ou moins limité, dans la Nouvelle-Hollande. Les tribus qu'on peut regarder comme indigènes appartiennent elles-mêmes à plusieurs types, et il s'en trouve qui ont les cheveux à peu près laineux. C'est le crâne surtout qui offre, dans les populations australiennes proprement dites, des différences considérables et qui démontre l'existence de plusieurs groupes ethniques présentant toutefois un certain nombre de caractères communs. Aussi est-il nécessaire de subdiviser les habitants de la Nouvelle-Hollande en plusieurs catégories, que nous allons successivement passer en revue.

A. Australiens proprement dits.

Caractères physiques. — Les Australiens proprement dits offrent des caractères assez variables, selon qu'ils habitent les côtes ou l'intérieur de l'île. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, la taille est assez élevée et se rapproche de celle des Européens; sur les côtes du Queensland septentrional, les indigènes sont petits, tandis que dans la région centrale on rencontre des hommes qui atteignent 1^m,80. On en a même cité qui dépassaient 2 mètres.

Les cheveux et la barbe sont d'un noir de jais, légèrement frisés (fig. 187 et 188) ou même entièrement lisses, caractère qui se rencontre fréquemment à l'intérieur du Queensland (fig. 189)

et 190). La peau est plus souvent d'un ton brun, tirant sur le chocolat, que franchement noire.

Les traits qui frappent le plus sont le front très fuyant, les arcades sourcilières proéminentes, le nez très plat, triangulaire, étroit à sa racine. Les pommettes font une forte saillie; la bouche, largement fendue, est presque toujours ouverte; les lèvres sont violacées, le menton fuyant.

Le corps est mal proportionné; les bras sont maigres et les jambes sont arquées chez les femmes, droites chez les hommes. Les pieds, d'une longueur exagérée, servent aux Australiens à ramasser, sans se baisser, leur lance ou tout autre objet, grâce à la faculté qu'ils ont d'opposer le gros orteil aux autres doigts.

Habitations. — Chasseur avant tout, l'Australien erre au hasard et ne songe guère à se construire une solide demeure. Sur les côtes et sur les points où l'Européen s'est établi, quelques indigènes sont devenus à peu près sédentaires, mais ils résistent mal à la passion effrénée qu'ont tous leurs frères pour la chasse. On les voit de temps à autre se dépouiller de leurs habits, lorsqu'ils ont accepté quelque vêtement, et s'offrir le plaisir d'une battue au tomahawk. Ce fait donne bien l'idée du genre de vie de l'Australien sauvage.

Surpris par la nuit dans un endroit quelconque, il se hâte de se construire un abri. Sa *mitta* ou hutte ne lui coûte pas d'ailleurs grand travail. Quelques branches fichées en terre et inclinées les unes vers les autres, un arbre renversé, s'il s'en trouve un, en forment la carcasse. Au-dessus, des feuilles de bananier ou de palmier, quelquefois de longues herbes, garantissent suffisamment le nomade pour le temps qu'il séjourne dans le même endroit. Souvent même, si la nuit s'annonce belle, il se contente d'abattre un arbre et de coucher entre les branches.

Généralement les Australiens voyagent par petites tribus, et toutes les familles campent sur le même point. Lorsqu'ils changent de station, ils ne détruisent jamais leurs huttes, mais se contentent de planter en dehors du camp une feuille de palmier, destinée à indiquer à leurs amis la direction qu'ils ont prise. Ce n'est que sur les côtes qu'on rencontre de véritables villages.

Vêtements et parures. — Les Noirs de la Nouvelle-Hollande vont entièrement nus dans le nord, aussi bien l'hiver que l'été. Ceux du sud, qui ont à supporter une température sen-

siblement plus froide, s'enveloppent de couvertures faites de plusieurs peaux d'opossum cousues ensemble. Les Australiens du littoral qui se considèrent comme « civilisés » s'affublent de vêtements, mais ils n'y voient que des atours qu'on peut endosser et ôter à volonté. Le Nègre civilisé « transpirera le jour entier dans un gilet de laine; le soir, à l'heure de la fraîcheur, où il aurait le plus besoin d'être chaudement couvert, il enlève son tricot pour mieux dormir, couché et enveloppé comme de coutume. S'il part pour la chasse, il ne garde pas un seul vêtement sur lui, voulant avoir toutes ses aises; même un pseudo-civilisé préfère une nudité complète pour mieux grimper et suivre le gibier » (Carl Lumholtz).

Les vêtements européens sont des parures très recherchées des sauvages; ils passent d'une tribu à l'autre, de celles qui vivent à proximité des colons à celles qui n'ont jamais eu aucun rapport avec les Blancs. Un jour, le D^r Carl Lumholtz rencontra, à une grande distance de la mer, deux indigènes dont l'un se pavait en chemise et l'autre portait sur la tête un chapeau de femme.

Dans certaines parties de l'Australie, les habitants se ceignent les reins d'une cordelette en fils d'opossum, d'où pendent des sortes de franges en poil du même animal. Ces poils s'emploient aussi par poignées, sur différentes parties du corps, par exemple autour des hanches, sur les épaules, sur la poitrine ou sur le dos. « Avec cinq ou six bouts de fil d'opossum, on tresse une parure fort simple, pour le poignet ou pour le cou. » C'est la même matière première qui sert aux indigènes à confectionner les bandeaux dont ils s'ornent parfois le front.

Mais les ornements les plus en vogue sont les petites chevilles jaunes que les Australiens portent dans un trou pratiqué dans la cloison du nez (fig. 190), et les tatouages. La cheville en bois est volontiers remplacée par une pipe de terre, lorsque l'Australien est assez heureux pour en posséder une. « Les hommes seuls ont la poitrine, le ventre et les épaules décorés de marques de dignité; elles sont interdites aux femmes. Le sexe fort monopolise également les lignes et les incisions de « beauté », estimant peu convenable que la femme se permette des excès de parure; on lui accorde seulement quelques lignes grossièrement taillées sur les bras, le dos et la poitrine (le plus souvent sur les seins). Elle attache un grand prix à ceux de ces embellissements qui lui sont permis » (C. Lumholtz).

Ces tatouages se font à l'aide d'un caillou tranchant ou d'une écaille. Les incisions sont disposées en lignes transversales et parallèles sur le ventre et la poitrine. Sur les épaules, les lignes, de 5 centimètres environ de longueur, simulent des cannetilles d'épaulettes. On empêche la cicatrisation des plaies en les saupoudrant de charbon ou de cendre pendant deux à trois mois, ou bien en faisant promener des fourmis sur les blessures. Il se produit une tuméfaction qui persiste après la dessiccation.

Les Australiens sont d'une malpropreté repoussante; les seuls soins qu'ils apportent à leur toilette consistent à s'épiler la barbe et les poils de tout le corps. Ils ne s'arrachent pas les cheveux et se contentent de les raccourcir soit en les flambant, soit en les coupant avec une coquille tranchante ou un éclat de caillou. Ils font souvent usage d'une pommade pour leur chevelure : chaque fois qu'ils rencontrent un nid d'abeilles, ils se servent de la cire en guise de cosmétique. « A ces soins donnés à la barbe et aux cheveux s'en ajoute un autre plus apprécié comme jouissance gastronomique qu'estimé au point de vue de la toilette : c'est la chasse à la vermine... Un indigène qui veut témoigner à un ami sa satisfaction de le revoir lui prend la tête, l'incline sur ses genoux, et commence une chasse active aux petits insectes si nombreux qui sont la plaie des Noirs et cependant un régal chez eux fort estimé. La chasse terminée, les deux amis changent de rôle : la politesse faite à l'un est rendue à l'autre » (C. Lumholtz).

Alimentation. — Dans le sud-est, les Australiens se nourrissent de chair; plus au nord, leur alimentation est surtout végétale, mais ils sont loin de faire fi de la viande, lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Toute la journée, les hommes chassent, et souvent ils ne tuent aucun animal. Lorsqu'il pleut, les indigènes se blottissent sous leurs huttes et, malgré leur voracité naturelle, ils préfèrent rester plusieurs jours sans manger plutôt que de s'exposer à la pluie.

Ces sauvages ne sont pas difficiles dans le choix de leur nourriture. Les kangourous, l'iguane aquatique, les serpents, les œufs de la poule de jungle, les feuilles, les fruits, les racines des plantes sauvages et même les fourmis noires, les larves et les insectes, tout leur est bon. Les animaux sont mangés tantôt grillés avec leur peau sur un brasier, tantôt cuits au four. Ce four consiste dans un simple trou, d'un pied de profondeur, au fond duquel on place un lit de pierres fortement chauffées, puis une couche de

feuilles aromatiques fraîches, ensuite la viande, puis, de nouveau, une autre couche de feuilles et des pierres brûlantes; enfin le tout est recouvert d'un monticule de terre.

Le miel entre dans l'alimentation. Pour aller le cueillir au sommet des arbres les plus élevés, le Noir grimpe d'une façon bizarre. Il prend un rotang de 5 à 6 mètres de long, fait un nœud à une extrémité et le lance avec la main gauche en lui imprimant un mouvement circulaire qui le fait tourner autour de l'arbre. Lorsqu'il tient les deux bouts, il en enroule un autour de son bras droit et maintient l'extrémité nouée de sa main gauche. Il pose alors son pied contre l'arbre, rejette son corps en arrière, les bras tendus en avant et l'ascension commence. Le rotang monte par saccades, et le Noir grimpe en même temps le long du tronc avec une agilité extraordinaire.

Disons en passant que les Australiens ont des attitudes absolument surprenantes. Pour se reposer, ils se tiennent sur une jambe, l'autre relevée et appuyée contre la première, de façon à ce que la plante du pied vienne reposer un peu au-dessus de l'articulation du genou.

Je reviens à l'alimentation. La boisson habituelle est l'eau pure; parfois on l'édulcore avec du miel. Les habitants des côtes montrent un goût très prononcé pour les boissons alcooliques.

« Avoir beaucoup à manger est l'idéal d'un Noir. » Hélas! cet idéal se réalise rarement. Pourtant l'Australien ne perd rien du gibier qu'il tue : il dévore jusqu'aux extrémités des os. Mais, étant donnée sa glotonnerie, il a l'habitude de tout manger le même jour, sans songer au lendemain. Si la chasse a été fructueuse, il dévorera jusqu'à se rendre malade. C'est surtout lorsqu'il a pu se procurer de la chair humaine que le régal est complet, car l'habitant des forêts de la Nouvelle-Hollande est cannibale. C'est même un cannibale raffiné qui, en vrai gourmet, sait faire une distinction entre la chair du Blanc et celle du Noir. La première, dit-il, est sans saveur, et c'est entre eux que les Australiens se dévorent.

Le tabac fait presque partie de leur régime. Hommes, femmes et enfants ont constamment la pipe à la bouche, au moins dans le Queensland. On voit même souvent une mère retirer la pipe de sa bouche pour l'introduire dans celle de l'enfant qu'elle allaite.

Industrie. — Les Nègres d'Australie sont très adroits de leurs mains, et pourtant leur in-



Fig. 189 et 190. — Indigènes du Queensland (Australie).

dustrie est bien rudimentaire. Leurs armes sont en bois, à part le tomahawk et quelques massues. Ils possèdent un bouclier en bois léger, renflé en avant, plat en arrière et présentant une poignée taillée dans l'arme elle-même. Comme la plupart des autres armes, il est sculpté et peint en rouge et en blanc. Des épées, des espèces de petites pioches d'eucalyptus, des lances (fig. 191), des piques armées d'arêtes de poisson, des massues de jet et surtout le boum-rang (fig. 191 et 192) constituent leurs armes en bois. Ce dernier est une sorte de lame de sabre recourbée qui, lancée par l'Australien, revient tomber à ses pieds.

Le tomahawk est l'arme principale du Noir. C'est une hache en pierre dure que les indigènes savent polir et qui leur sert à la fois d'arme offensive et d'outils. Leurs massues en pierre se composent souvent d'une ou deux pierres brutes, fixées à un manche au moyen d'une ligature et de résine.

Il est assez intéressant de constater que les Australiens ne connaissent pas l'arc, qui est entre les mains de tous leurs voisins.

Quoique le Nègre d'Australie ait un arsenal assez varié, il part souvent à la chasse sans arme; en forêt, il se sert du premier objet qui lui tombe sous la main.

Les indigènes du littoral emploient, pour capturer le dugong, un harpon fixé à une longue corde qui se déroule, lorsque l'animal blessé peut encore s'enfuir.

Les couteaux sont de simples éclats de silex qu'on obtient en chauffant la pierre et en la refroidissant brusquement au moyen d'eau. Les dents, les mâchoires de serpent sont aussi employées au même usage.

J'ai parlé des vêtements et n'y reviendrai pas. Il me suffira d'ajouter que, dans certaines régions, les femmes tressent des sortes de palatines en fibres et confectionnent des nattes. Elles font également des paniers tressés qu'elles peignent parfois avec du sang humain. Elles savent fabriquer, avec des écorces, des récipients qui, lutés avec de la cire, servent de vases à eau. En revanche, elles ne font ni marmites ni casseroles d'aucune sorte.

C'est aussi l'écorce des arbres qui fournit aux hommes de la côte les éléments de leurs canots. Trois morceaux assemblés, l'un formant le fond, les deux autres les côtés, constituent leurs embarcations.

Les Australiens se procurent du feu en imprimant un rapide mouvement de rotation à un bâton posé sur une plaque de chêne-liège.

État social. Famille. — Dans certaines contrées de la Nouvelle-Hollande, une seule tribu possède jusqu'à deux chefs, un vieux et un jeune. En revanche, il en est d'autres qui n'en possèdent aucun, et, dans ce cas, ce sont les vieillards qui sont appelés à donner des conseils. Les différends se règlent le plus souvent dans des tournois où les adversaires sont assistés de leurs parents. Fréquemment deux ou trois cents Nègres, de diverses tribus, viennent, à un jour fixé, régler leurs querelles sur le même point. D'ailleurs, le seul crime que reconnaissent les Australiens, c'est le vol. Presque toujours, il s'agit du rapt d'une femme, car il est rare que d'autres larcins soient commis. Les Noirs ne volent ni armes, ni ustensiles, ni aucun menu objet, à moins que ce ne soit à un Blanc. Ils s'enlèvent, au contraire, les femmes, qui constituent la base de la propriété.

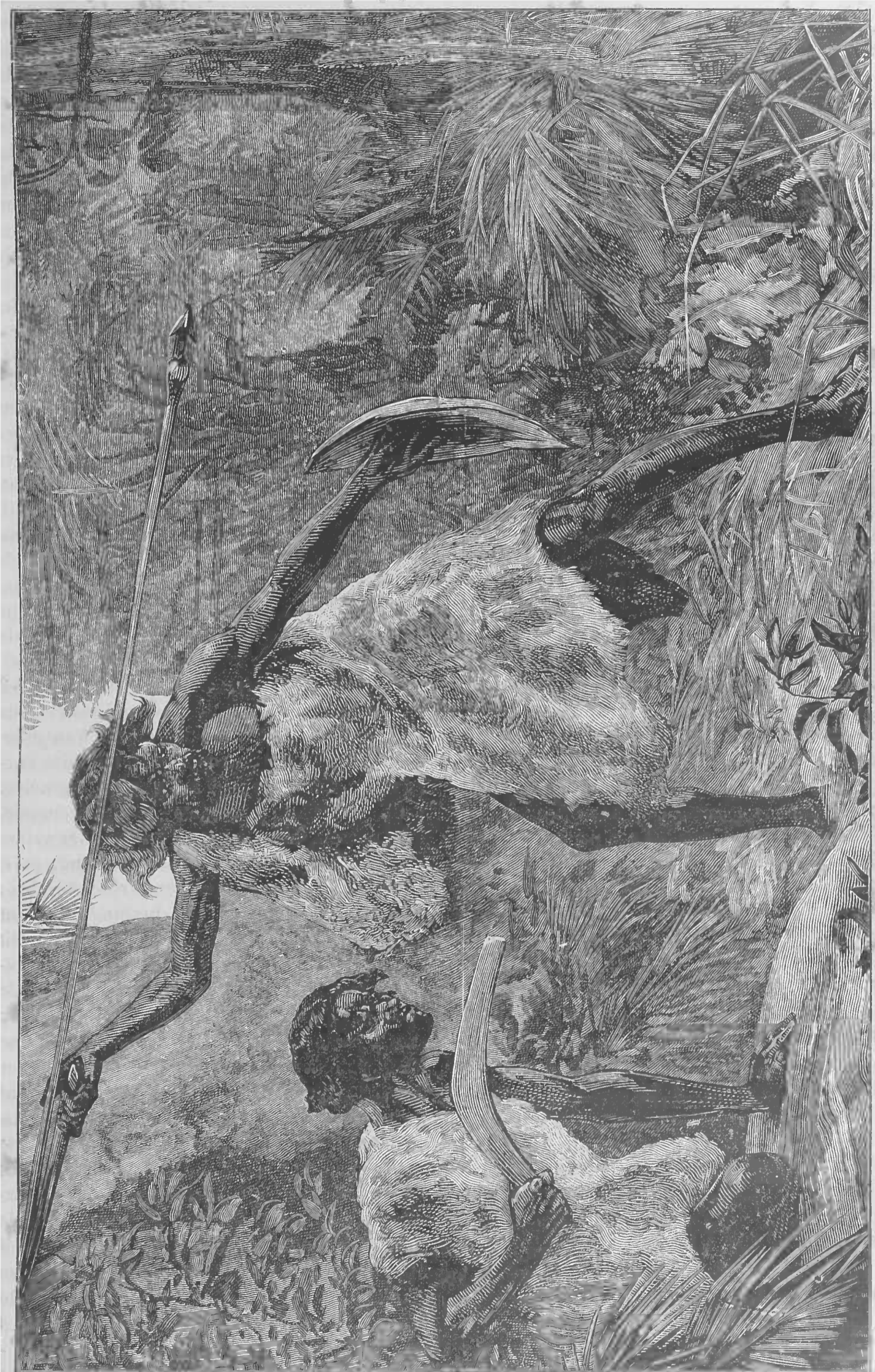


Fig. 191. — Australiens de Port-Darwin (l'un est armé de la lance et du bouclier, l'autre du boumerang).

La femme est une sorte d'esclave, dont le rôle consiste à nourrir son maître, à servir de bête de somme et à recevoir sans regimber tous les coups qu'il plaira à son seigneur de lui octroyer. Celui-ci peut la tuer si bon lui semble; mais le plus souvent il se contente de la « marquer », selon l'expression employée dans le pays. En effet, la plupart des femmes portent les marques des coups de hache, de bâton, de massue, que leur ont appliqués leurs chers époux.

Le mariage n'entraîne d'ailleurs aucune formalité bien longue. Un indigène s'approche d'une femme, lui saisit le poignet et l'entraîne en criant : « *Ion'goul nguéipa!* » (Je la prends pour moi!) Que l'épouse choisie regimbe, cric, hurle, peu importe. Pour peu qu'un homme se sente assez fort, il prend la main de n'importe quelle femme et prononce son *ion'goul nguéipa*. Nulle autre cérémonie. La polygamie existe; le nombre des femmes dépasse rarement cinq. La plupart des hommes n'en ont qu'une, mais tous aspirent à en posséder au moins deux.

Il semble, d'après M. Carl Lumholtz, qu'il y ait des « lois spéciales, connues seulement des indigènes, lesquelles permettent de destiner une femme dès sa naissance à un certain homme. Un garçon marié de cette manière se montre très dévoué aux parents de sa femme, et en signe de reconnaissance il comble la famille de cadeaux : tabac, aliments, etc. »

La femme est livrée à un homme entre huit et dix ans. « Tant qu'elles sont jeunes, les femmes sont assez bien traitées, mieux, à coup sûr, que dans un âge plus avancé. Les Australiennes peuvent donc avoir aussi leur lune de miel. Mes deux Nègres étaient très fiers de leurs femmes, d'autant plus qu'il y a pour les jeunes hommes difficulté à se marier avant la trentaine. Les hommes d'un âge déjà avancé sont constamment entourés des femmes les plus jeunes et les plus jolies, tandis qu'un jeune homme doit s'estimer fort heureux s'il lui tombe une vieille femme (C. Lumholtz). »

On est tout surpris de voir le rôle que jouent, dans certaines circonstances, les vieilles femmes chez ces tribus qui ont si peu d'attentions pour le beau sexe; elles deviennent parfois arbitres et conseillères, et, dans les combats où se règlent les différends, elles protègent le vaincu et lui évitent bien souvent d'être mis à mort.

C'est généralement entre dix-huit et vingt ans que l'Australienne met au monde son premier enfant; rarement elle en a plus de trois ou qua-

tre. Les premiers temps, elle les porte constamment dans une corbeille; plus tard, lorsqu'ils sont assez grands, elle les hisse sur son épaule, les soutenant à la main, à moins qu'ils ne se retiennent eux-mêmes à la tête de la mère. Jamais celle-ci ne s'en sépare et jamais elle ne les corrige. Ce grand amour maternel n'empêche pas les infanticides d'être fréquents; il n'empêche même pas certaines mères de dévorer à belles dents leur progéniture, au lieu de la dévorer de caresses.

Arrivés à l'âge de treize ou quatorze ans, les jeunes garçons sont admis au rang de guerriers. Une cérémonie si importante a lieu à cette occasion, que les tribus ennemis suspendent les hostilités. Les guerriers font le simulacre d'enlever les jeunes gens, et, pendant ce temps, les femmes se lamentent et s'entaillent les cuisses avec des coquilles de moules. Les néophytes sont entraînés dans un endroit écarté. Un vieillard, grimpé sur un arbre, tourne un instrument sacré, formé d'une planchette attachée par une corde en cheveux humains; cet instrument produit un bruit strident qui est pour les femmes et les enfants un avertissement de ne pas approcher sous peine de mort.

On épile la tête du garçon et on lui met des touffes de mousse au pubis et aux aisselles, puis ainsi paré, on le circoncit. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, on se contente de lui faire sauter une incisive, après lui avoir incisé la gencive.

On procède ensuite à une autre cérémonie. « Le parrain du néophyte, s'ouvrant les veines du bras, lui donne à boire de son sang, puis, le mettant à quatre pattes, en arrose son dos : c'est un véritable baptême du sang. Pendant qu'il est dans cette position, le parrain lui fait de longues entailles qui partent du cou aux régions lombaires, qu'il élargit le plus possible avec ses doigts, sans doute pour mêler les deux sangs. Si le malheureux garçon pleure et se débat, les guerriers poussent un cri particulier qui fait accourir les femmes; ils leur rendent l'adolescent jugé indigne de devenir un chasseur et un guerrier. Le garçon qui supporte stoïquement ces mutilations est admis homme; on lui révèle les secrets des guerriers; son parrain lui choisit un nom à terminaison spéciale qu'il doit porter dorénavant; jusqu'alors, il n'avait eu d'autre nom que celui du lieu de sa naissance. On lui remet le talisman qui doit le protéger à la guerre, à la chasse et dans les maladies : c'est un morceau de pierre cristalline, censée être un excrément de la divinité;

il doit le garder dans un sac enveloppé de cheveux d'homme et ne jamais le montrer aux femmes, qui, sous peine de mort, ne doivent pas chercher à le voir (Lafargue). »

Fêtes. — La grande fête des Australiens est le Korroberri ou fête dansante. Pour la circonstance, ils se parent avec un luxe inimaginable. Le corps des danseurs « est barbouillé de rouge, de jaune ou de blanc ; leurs cheveux, enduits de cire d'abeilles, sont ornés de plumes, de houppes de cacatoès blancs, etc. Quelques-uns tiennent entre les dents des bouffettes de plumes de talégalles, ou des touffes de poils d'opossum, pensant se donner ainsi un air martial. A ces petits plumets on donne le nom d'*ita ka*. D'autres ont collé à leur barbe, avec de la cire, un fragment de coquille ; les Nègres d'Australie et les Malais sont les seuls d'entre les sauvages qui emploient ainsi cet ornement. »

Pour tout instrument de musique, les indigènes possèdent un bâton en bois dur, assez épais, en forme de massue et extraordinairement sonore. A défaut de cet instrument, ils frappent une massue avec le bumerang.

Les danses sont assez variées. Tantôt une femme seule sautille en tenant les bras en l'air et les doigts écartés. Tantôt six hommes s'avancent vers les musiciens en frappant à droite et à gauche, en mesure, avec un tomahawk ou un bumerang ; ou bien les danseurs s'approchent le poing sur la hanche, les jambes aussi écartées que possible, les genoux en dehors et poussent des grognements. Parfois encore ils jouent des sortes de pantomimes. Pour la danse du squelette, ils se dessinent en blanc, sur la peau, les os sous-jacents.

Le Korroberri commence quand la lune est dans son plein, une demi-heure après le coucher du soleil. Cette fête dure jusqu'à six semaines, et ceux qui y prennent part se reposent pendant le jour.

Funérailles. — En Australie, les morts sont traités de bien des manières différentes. Dans certaines contrées, on enterre le cadavre debout, accroupi ou couché, en ayant soin de l'entourer au préalable d'écorces ou de quelque autre substance, pour qu'il ne soit pas en contact direct avec le sol. Parfois on élève un tumulus au-dessus de la fosse ; d'autres fois on se contente de la recouvrir d'une faible épaisseur de terre, mais alors on la bouche avec des bâtons juxtaposés pour que le mort ne puisse pas sortir de la tombe. La peur des revenants est telle que dans certaines localités on replie

les jambes du défunt et on les attache solidement au corps pour que son esprit ne vienne pas tourmenter les vivants. Il est assez fréquent d'enterrer les morts au lieu de leur naissance, et on a vu des indigènes vouloir creuser une fosse devant la cuisine d'un Blanc, pour y enterrer un vieillard né dans cet endroit.

Dans le sud, on enlève la tête avant d'enterrer le cadavre ; le crâne est conservé pour faire une coupe à boire ou un vase à eau (fig. 192), dont les sutures sont bouchées par des coquilles fixées au moyen de résine. Dans un bon

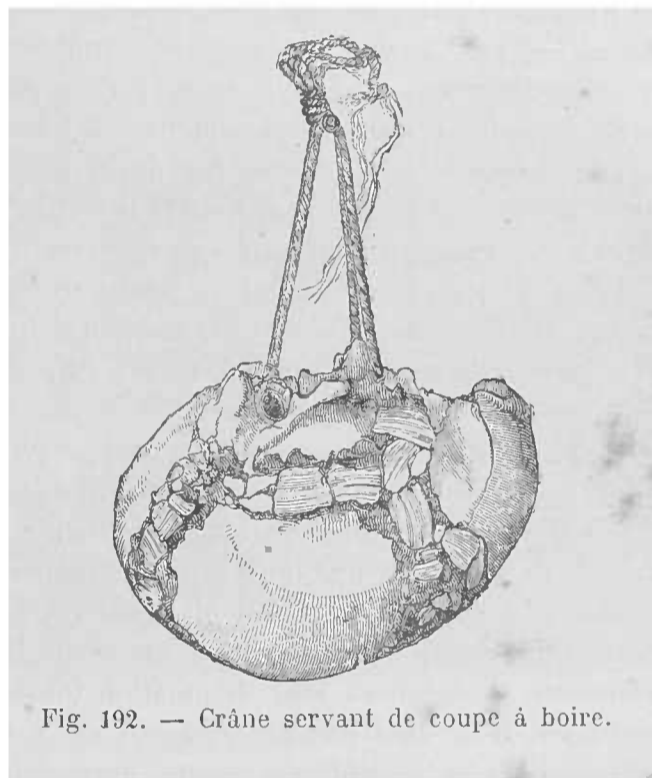


Fig. 192. — Crâne servant de coupe à boire.

nombre de districts, on laisse le corps se décomposer sur un échafaudage, et ce n'est que lorsque les os se séparent qu'on les recueille pour leur donner la sépulture.

On trouve aussi en Australie des momies qui ont été séchées au feu et à la fumée. Une coutume des plus singulières est celle qui consiste à emporter les restes des morts dans toutes les pérégrinations de la tribu. On voit des mères porter les corps enroulés de leurs enfants pendant six mois, les poser la nuit à côté d'elles et ne les enterrer qu'au moment où ils sont réduits à l'état de squelettes. Dans quelques régions, dit Finch-Hatton, « lorsqu'un vieux guerrier vient à mourir, on l'écorche avec soin ; après s'être régalé copieusement de sa chair, avoir rongé et nettoyé ses os, on les emballe dans la peau pour les promener, ainsi logés, pendant des années entières. »

Enfin, l'incinération est parfois pratiquée. Pour brûler les morts on emploie un procédé des plus primitifs. Le cadavre est introduit dans

un tronc d'arbre creux auquel on met le feu.

Dans le Queensland, le deuil est porté pendant un certain temps. Les parents du défunt se vêtent d'un collier de paille jaune, fait de petits morceaux de graminée enfilés dans une ficelle qui peut faire dix ou vingt fois le tour du cou. Quelques femmes se peignent le cou avec de la craie, à la mort d'un parent. Les aborigènes du cinquième continent, comme beaucoup d'autres sauvages, ne nomment jamais un défunt par son nom, de peur que l'esprit du mort ne soit mis sur leurs traces par le son de leur voix.

Caractères intellectuels, moraux et religieux. — Les Australiens sont des hommes d'une intelligence un peu lourde, principalement ceux des régions septentrionales. Leurs connaissances ne sont guère plus développées sur un point que sur l'autre. Pourtant les indigènes du sud savent compter jusqu'à quatre ou cinq, tandis que ceux du nord ne comptent que jusqu'à deux ou trois. Versatile, oublieux, imprévoyant, l'Australien reste toujours enfant ; mais c'est un enfant traître, perfide et ingrat qui, sous sa bonhomie apparente, a toujours un fond de bestialité. Quand ils se « civilisent », les aborigènes s'empressent de lâcher la bride à tous leurs mauvais instincts : ils deviennent lâches, paresseux, mendiants et vaniteux. La civilisation n'est pour eux qu'une cause de dégradation, et amènera leur disparition totale. D'ailleurs, il ne faut pas grand'chose au Noir pour ne plus se considérer comme un *maioll*, c'est-à-dire comme un homme des bois, comme un homme sans éducation. « Savoir qu'on sera tué si l'on a tué un Blanc, se parer avec bonheur de vêtements européens mis au rebut, fumer du tabac, il n'en faut pas davantage, chez les Nègres d'Australie, pour avoir droit au nom de civilisé. » Cela ne les empêche pas le moins du monde de se régaler de chair humaine, lorsque l'occasion s'en présente, mais ils ne se livrent plus à ces festins qu'en cachette.

Ces êtres anthropophages, qui ne reconnaissent qu'un seul délit, le vol, et encore lorsque le rapt n'est pas commis aux dépens d'un Européen, entourent pourtant leurs malades de beaucoup de soins. Ils les portent d'un campement à l'autre et ne les abandonnent jamais. C'est, dit le Dr Lumholtz, le seul trait de noblesse de cœur qu'on puisse constater chez eux.

« Une race placée si bas sur l'échelle de la civilisation ne peut avoir de langue écrite. Cependant ces Noirs échangent des idées au moyen de traits et de dessins, et communiquent de

tribu à tribu à l'aide de figures gravées sur une scytale en bois (*message stick*) de 10 à 15 centimètres de longueur sur 2 à 3 de large. De ces scytales, les unes sont plates, d'autres rondes et de la grosseur du doigt. A Herbert River un homme de ma connaissance m'en fit voir une qui lui avait été adressée et dont il comprenait parfaitement les signes ; vite il confectionna un bâtonnet de même forme, sur lequel il grava sa réponse en lignes droites, courbes et irrégulières, comme celles de la scytale qui lui avait été envoyée » (C. Lumholtz).

Sans avoir de religion à proprement parler, les Australiens croient au surnaturel. On a même affirmé que ceux du sud reconnaissent un être suprême, *Boyma*, qui demeure bien loin, au nord-ouest, dans un lac immense, et siège sur un trône en cristal transparent. Son fils, *Grogoragalli*, fait comparaître les hommes devant son père, qui les juge. Une troisième personne, *Mudchigalli*, est moitié homme moitié dieu ; il est le conseiller du genre humain et lui transmet les ordres de *Boyma*. Ces tribus croient aussi à un enfer avec feu éternel, et à un ciel où l'on danse et s'amuse.

Rien de semblable n'a été signalé chez les indigènes des autres régions. Ils ont une vague notion d'êtres malfaisants, diables, démons, ogres et monstres divers, doués d'une puissance surnaturelle. Ces mauvais génies ne sortent que la nuit ; aussi, dès le coucher du soleil, le Nègre est-il pris de frayeur et ne quitte plus son abri.

Parmi les croyances singulières de ces sauvages, il en est quelques-unes qu'il me faut citer. Ils pensent que l'esprit abandonne le corps pendant le sommeil et qu'à la mort d'un homme, il peut passer dans le corps des cigales et des oiseaux. Les Blancs sont des Nègres ressuscités, et dans bien des tribus on se sert du même mot pour désigner un esprit et un homme blanc.

Nulle part, en Australie, on ne rencontre d'idoles. On ne constate aucun vestige de culte ni de prières, ni, par conséquent, de caste sacerdotale. Pourtant il existe des sorciers qui peuvent jeter un sort à un individu quelconque, à la seule condition de connaître son nom. Ils exercent en même temps la médecine et se flattent de posséder de puissants moyens d'action sur le diable.

En somme, la religion des Australiens, s'il est permis d'employer ce mot, n'est que la crainte superstitieuse de l'inconnu.

Dans les lignes qui précèdent, j'ai envisagé d'une façon générale les Australiens propre-

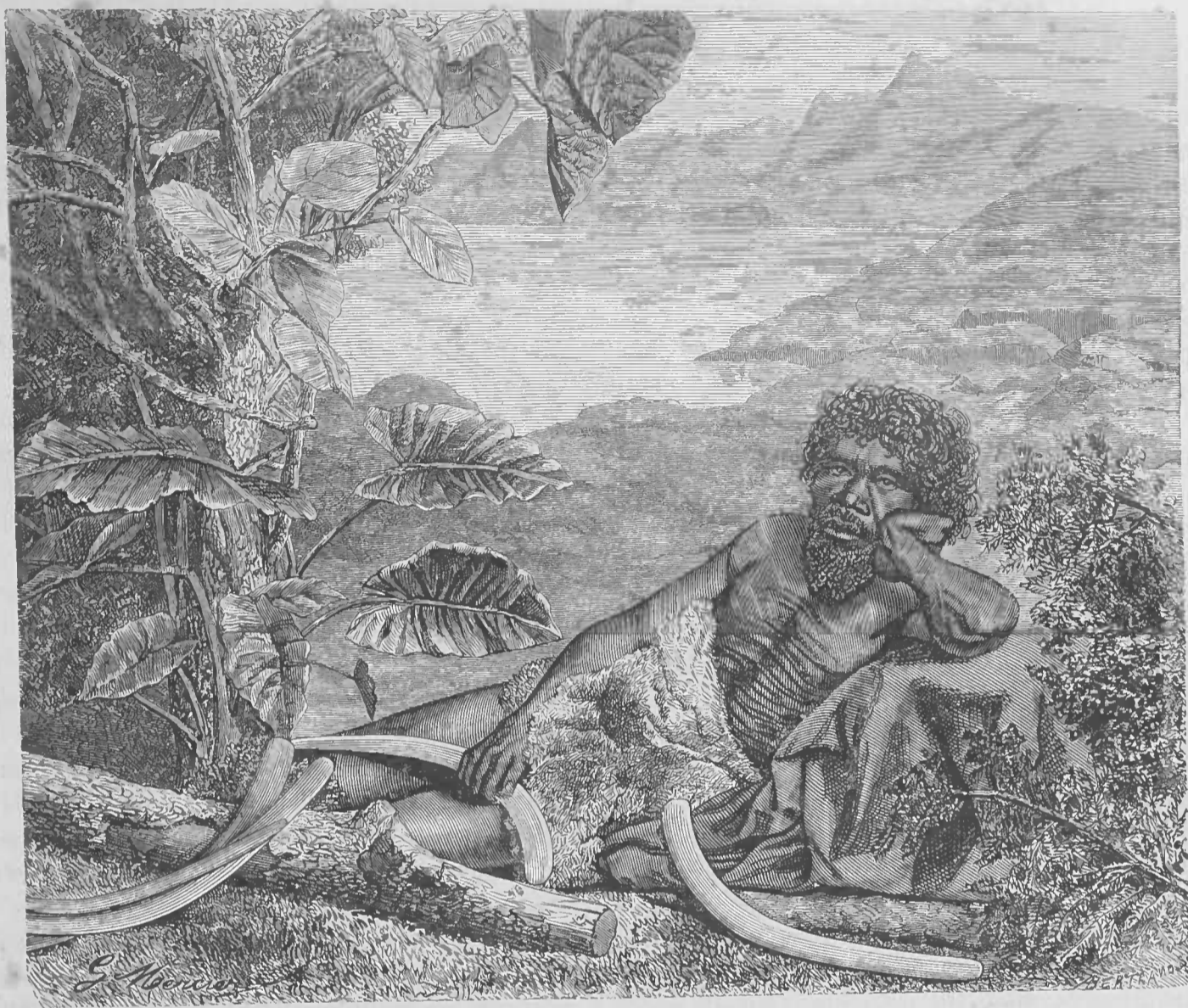


Fig. 193. — Australien du Sud, d'après une photographie.

ment dits; j'ai signalé, en passant, les traits qui distinguent ceux des côtes de ceux de l'intérieur. Ma description pourrait s'appliquer en grande partie aux Australiens néanderthaloïdes dont il me reste à parler. Aussi serai-je très bref à leur sujet.

B. Australiens néanderthaloïdes.

J'ai montré que les tribus du sud de l'Australie étaient généralement supérieures à celles qui vivent dans le nord. Or, parmi ces tribus méridionales, il s'en trouvait une qui se distinguait des autres par ses caractères physiques : elle était cantonnée dans la province d'Adélaïde. Aujourd'hui, elle est, paraît-il, complètement éteinte, et nous ne possédons sur son compte que des renseignements bien incomplets. « Le Dr W Wyatt lui-même, qui a consacré à ces Australiens un mémoire spécial et a recueilli un vocabulaire de leur langue, ne dit rien des

caractères physiques extérieurs qui pouvaient les distinguer de leurs compatriotes. Mais ce silence même permet de penser qu'ils ne devaient guère en différer, principalement au point de vue de la couleur, un des traits qui a toujours le plus attiré l'attention » (De Quatrefages). Il est vrai que les Adélaïdiens prenaient leurs femmes dans les tribus voisines, et ces croisements incessants avaient pour résultat d'effacer peu à peu les caractères primitifs de la race et de la rapprocher des Australiens proprement dits.

La tête offre pourtant des particularités bien remarquables. Le crâne, au lieu d'être très développé en hauteur, est, au contraire, notablement aplati, et l'occiput fait une saillie considérable en arrière. Le front fuit d'une façon tout à fait exceptionnelle. Les arcades sourcilières, extrêmement développées, surmontent des yeux profondément enfoncés (fig. 193). En plaçant à côté l'une de l'autre une tête d'Australien

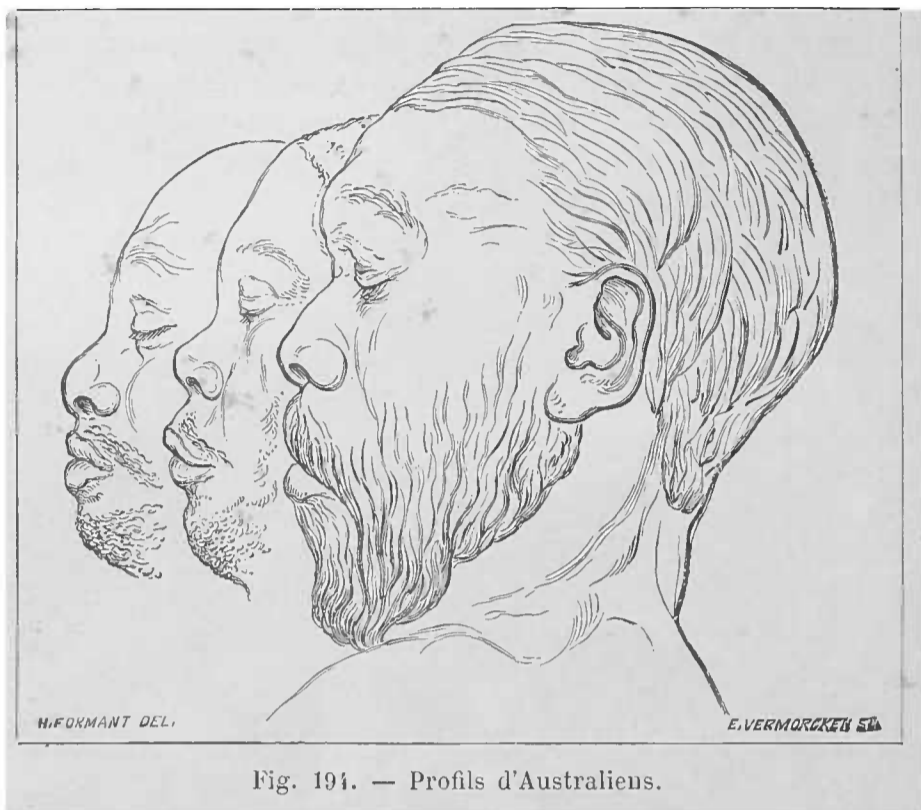


Fig. 194. — Profils d'Australiens.

d'Adélaïde et une tête de notre vieille race de Canstadt, la plus ancienne connue, on est frappé des ressemblances ou plutôt de l'identité qu'offrent les deux crânes.

Quant aux mœurs et aux coutumes des Adélaïdiens, elles présentaient les plus grands points de contact avec celles des Australiens proprement dits. On ne comprendrait guère qu'il en eût été autrement. Les mélanges qui s'opéraient constamment entre eux devaient finir par uniformiser les deux types. Aussi me dispenserai-je de faire des mœurs des Australiens néanderthaloïdes une description qui m'entraînerait à répéter en grande partie ce que j'ai dit.

3^o Branche africaine.

Les Nègres d'Afrique appartiennent à des types non moins distincts que les Nègres mélanésiens. On s'explique aisément qu'il en soit ainsi. Le continent africain représente une surface autrement considérable que la Mélanésie, et partout il est peuplé de Noirs, à part la région qui comprend le Sahara et les pays qui s'étendent au nord de ce désert, depuis l'Égypte jusqu'à l'Océan Atlantique. Dans cette zone même, on rencontre des tribus noires, qui s'y sont établies à une époque fort reculée. Il serait bien extraordinaire que cette immense contrée ne renfermât qu'une seule race humaine et que le même Nègre vécût à la fois dans la région du Nil, dans le désert de Libye, sous l'Équateur et

au cap de Bonne-Espérance. N'eût-elle été habitée au début que par un seul type ethnique, l'Afrique aurait vu forcément ce type unique se modifier sous l'influence des milieux si divers auxquels il aurait été soumis.

Avant de commencer l'étude de chacune des races nègres du continent africain, nous allons montrer, en quelques lignes, combien elles diffèrent les unes des autres par les caractères physiques et par l'industrie.

Caractères physiques. — J'ai énuméré plus haut (voy. p. 121) les caractères physiques des Nègres envisagés d'une manière générale, et nous avons déjà vu que les Nègres océaniens et asiatiques ne forment pas un ensemble homogène. Il en est exactement de même pour ceux qui vivent en Afrique. Ainsi, la taille des Nègres du Congo s'élève à 1^m,75; celle des Cafres atteint 1^m,72; mais les Négrilles arrivent bien rarement à 1^m,60, et la plupart d'entre eux ne dépassent pas 1^m,40.

Les Guinéens et une grande partie des autres populations noires de l'Afrique ont le crâne très allongé; les Congéens et les Négrilles ont la tête arrondie.

Dans le Soudan, dans le Congo, chez les Namaquois, la face se projette en avant d'une façon tout à fait exagérée (fig. 195); mais, chez d'autres Nègres africains, elle est beaucoup moins proéminente. Tous les caractères faciaux nous présenteraient les mêmes différences; le nez, par exemple, plat et aussi large que long

chez certains Noirs de la région des grands lacs, est saillant et relativement étroit chez des individus de la côte orientale aussi bien que de la côte occidentale, chez les Pahouins, etc.

J'ai déjà parlé des variations extrêmes qu'offre la coloration de la peau : les Boschismans et les Hottentots sont d'un teint jaunâtre; des Nègres de la côte orientale sont d'un rouge acajou; et, dans le Soudan, on rencontre des tons noirs si foncés qu'ils présentent des reflets bleuâtres.

Quel que soit le caractère que nous envisageons, nous verrions apparaître les mêmes différences.

Industries. — Au point de vue industriel, les populations africaines ne diffèrent pas moins. Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la figure 196 qui représente diverses panoplies envoyées par le musée d'ethnographie au Congrès de géographie de Toulouse. Laissons à M. Hamy, le savant conservateur du musée d'ethnographie, le soin de nous décrire ce panneau dont il est l'auteur.

« Le premier panneau (fig. 196-1), placé en bas et à droite, est réservé au bassin du Zambèze, et surtout aux régions inférieures de ce bassin. Un voyageur autrichien bien connu, M. le docteur Emil Holub, et un voyageur français, M. Bouret, ont fait les frais de ce curieux ensemble. L'industrie du fer est singulièrement dominante, mais le laiton joue aussi un rôle considérable. Les manches des hachettes, des sagaies ou des lances, le bois des arcs, les manches et les gâines des poignards sont entièrement couverts de tortillons de cet alliage, fort adroitement entrelacés.

« Le fer se montre sous l'aspect de larges armatures de lances ou de haches plates, étroites ou allongées, quelquefois bizarrement contournées en crochet du côté de la monture. Le reste de la panoplie se compose de bracelets divers, de cornes à poudre et de fétiches, dont un, extrêmement caractéristique, est formé de deux petitesalebasses, représentant la tête et le corps, ornées d'oripeaux divers en perles, plumes, etc.

« Avec les panoplies nos 2 et 3 (collection Ledoux), nous abordons la région des grands lacs que Burton, Speke, Livingstone, etc., nous ont si largement ouverte. Ces régions, livrées à des guerres perpétuelles, sont principalement représentées par des armes offensives et défensives. Des industries pacifiques, la vannerie seule offre de l'intérêt, avec ses décors rouges,

verts et noirs, entrelacés en figures géométriques. Les industries guerrières présentent quelques particularités : les boucliers de l'Ouganda, en cuir couvert de jones tressés et à *umbo* conique, sont fort remarquables. Nous n'avons rien à dire des arcs, des flèches, des lances, des sagaies, dont la qualité montre que l'art du forgeron n'est pas moins développé sous l'Équateur que sous le tropique du Capricorne.

« Les massues sont en cornes de rhinocéros et analogues à celles des Cafres du Zouloulouland. Le seul instrument de musique répandu est une trompe de guerre en corne d'antilope.

« Nous voici sur le Nil Blanc avec la panoplie n° 4.

« Au centre se montre, vu d'en haut, un banc, orné de losanges, incrusté en clous d'étain. La trompe qui surmonte ce banc est une de ces défenses d'éléphant, pour la possession desquelles se sont poursuivies dans ce malheureux pays tant de guerres d'extermination.

« En travers encore se voit un curieux instrument, figuré déjà par Caillaud, et qui rappelle dans une certaine mesure une arme de la haute antiquité égyptienne. Et par derrière, tout un fourmillement de sagaies et de lances aux pointes hérissées, des poignards, des massues, des cuillers, etc., etc.

« L'industrie du fer, qui se donne libre carrière chez tous ces Nègres de la vallée du Nil, est contre-balancée dans les régions un peu plus occidentales par celle du cuivre, dont les Mombouttous, découverts par M. Schweinfurth, ont développé l'usage d'une façon tout à fait extraordinaire.

« La panoplie n° 5 de la collection du Trocadéro (don du khédive Ismail et de M. Vossion) nous montre de grandes lances de cuivre rouge, d'un travail véritablement remarquable et qui justifient l'étonnement du voyageur, qui a le premier pénétré dans le pays de production de ces étonnants engins.

« Le fer des Nyam-Nyams s'entre-croise dans cette panoplie avec le cuivre des Mombouttous et prend les formes bizarres et étranges que nous montrent les *trombash*, ces armes de jet, à équilibre instable, qui, projetées au milieu des bataillons ennemis, s'en vont ricochant deci delà, et faisant de cruelles blessures avec leurs lames bizarrement découpées. Le Mombouttou ignore le *trombash*, mais il possède une sorte de poignard courbe, et qu'il sera tout à fait curieux de rapprocher de la *harpé* des monuments égyptiens.

« L'Akka, ou Pygmée, a sa petite lance, son petit arc et ses petites flèches, dans leur petit carquois, avec lesquelles il ose attaquer non pas les grues, comme le voulait la fable, mais les plus volumineux pachydermes de la faune africaine, dont il vient, paraît-il, à bout, sans de grandes difficultés. Son carquois est en vannerie assez grossièrement tressée, ses flèches sont embouties en fer, sans aucune espèce d'ornement. Mais le Nyam-Nyam et le Momboutou, ses voisins et ses maîtres, connaissent un véritable luxe dans les garnitures de leurs armes, où brillent les cuirs blancs et verts soigneusement polis.

« Leur vannerie est aussi traitée avec beaucoup de soin, et il est certains porte-vases que ne renierait point le plus habile artisan de la vieille Europe. J'allais oublier l'art du luthier, qui se traduit chez les Nyam-Nyams par la confection de guitares terminées par une tête sculptée et dont la caisse de résonnance en cuir est étonnamment bien faite.

« L'examen de la panoplie n° 6 nous mène sur l'Ogôoué et au Gabon. L'industrie du fer domine encore toutes les autres; la fabrication des lances et des sagaies, armées de crochets récurrents, aussi compliqués que possible, préoccupe encore avant tout les métallurgistes locaux. Ils y joignent cependant la fabrication de clochettes simples ou accouplées, de fers de hache et de poignards ou coutelas, de formes caractéristiques, qu'on emmanche dans des gaines assez bien adaptées aux formes de ces engins et couvertes en peau de serpent.

« Quelques-uns de ces poignards, ornés de laitons tordus, rappellent dans une certaine mesure les *trombakh* des Nyam-Nyams et ont été invoqués avec raison, par de Compiègne, à l'appui d'une origine commune des Nyam-Nyams et des Nègres de l'Ouest, qui leur res-

semblent d'ailleurs à tant d'autres égards.

« L'industrie de la terre cuite est représentée principalement par la fabrication de pipes à fourneaux droits, simples ou multiples; celle du bois a pour objectif habituel l'exécution de cuillers, ornées de symboles en reliefs, de manches de couteaux, d'éventails, de soufflets, etc.

« Le cuivre à l'état de fil est employé, comme au Congo, au Zambèze, etc., à décorer les manches de couteaux, les poignards, etc. Son principal usage est cependant de fabriquer, tantôt pur et tantôt mélangé au laiton, les masques de danse des sauvages de l'Ogôoué, masques

ovales, armés d'un manche de bois losangique ajouré et représentant une tête humaine, ornée de larges oreilles et surmontée d'un chapeau en croissant renversé.

« Notre panoplie n° 6 montre deux de ces instruments que brandissent les féticheurs dans leur danse nocturne. Ce n'est pas un mince mérite à MM. Marche, Guiral, Schwebisch d'avoir pu réussir à nous procurer trois de ces étranges

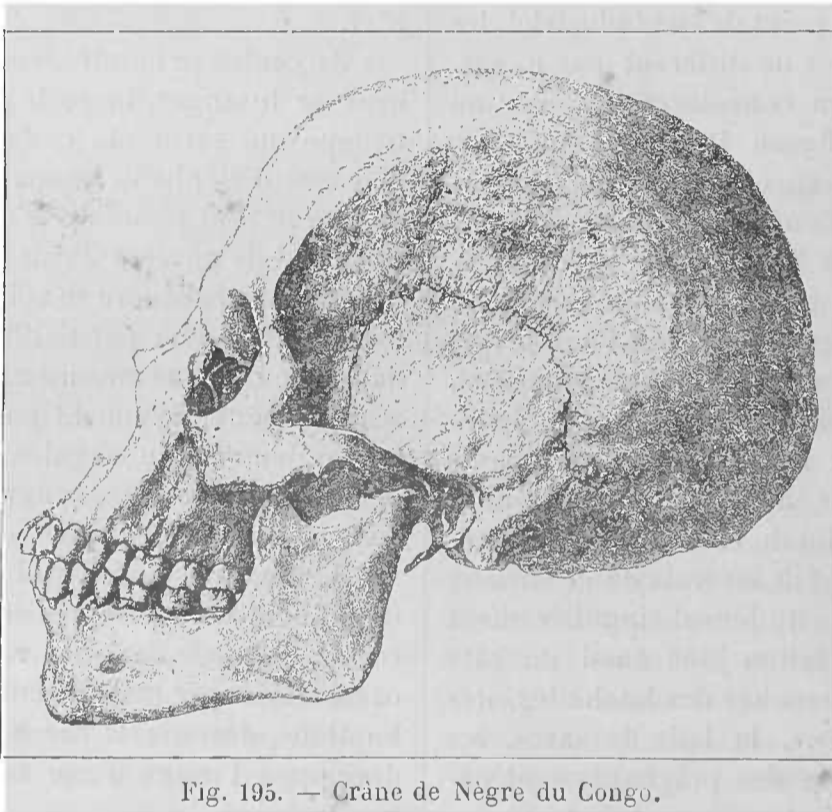
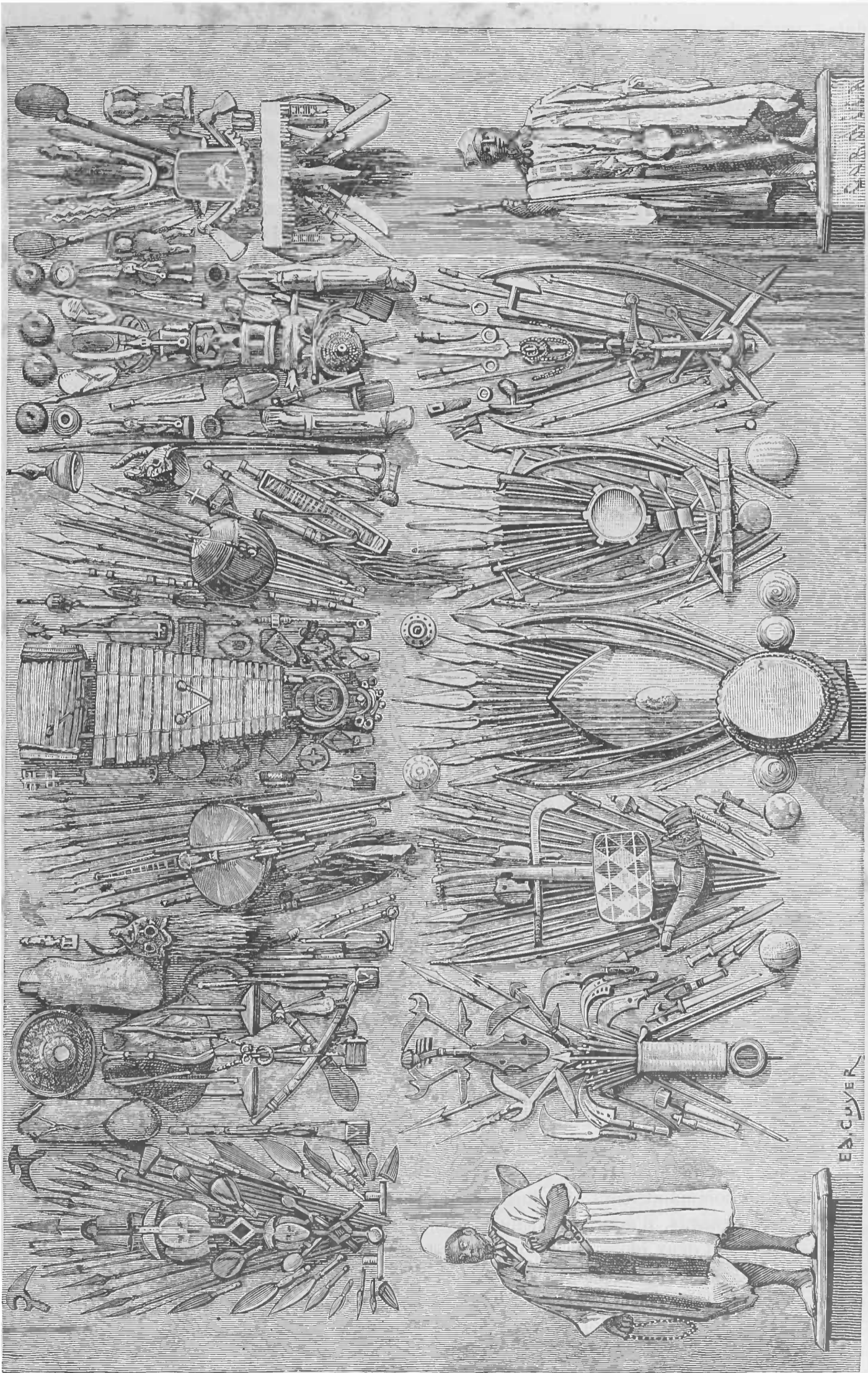


Fig. 195. — Crâne de Nègre du Congo.

pièces, à la possession desquelles les indigènes attachent le plus grand prix.

« En Guinée supérieure, les industries du cuir et de la paille reprennent un rang qu'elles n'auraient pas dû perdre. On voit au centre de la panoplie n° 7 une giberne en cuir noir, de fabrication ashantie, sur le fond de laquelle se dresse en cuir blanc un cheval au galop. Audessous, tendue en travers, figure une ceinture de cuir, ornée de gros cauris blancs. Dans les recoins supérieurs sont fixées desalebasses, ornementées au feu, qui surmontent de volumineux banes en bois sculptés, formés d'un personnage portant sur la tête une sorte de plate-forme légèrement concave.

« Sur le cours inférieur du Niger (panoplie n° 8, collection Mattei), le sculpteur sur bois s'applique principalement à représenter de grandes



B

1

2

3

4

5

A

Fig. 196. — Arts et industries des Nègres d'Afrique. Collections du musée d'ethnographie du Trocadéro.

idoles, ornées de cornes immenses, assises et fumant, idéal du bonheur sur terre, dans de longues pipes aux fourneaux énormes.

« Les corroyeurs y fabriquent, en cuirs de couleurs variées, découpés et superposés, des bottes remontantes, des babouches, etc.

« Les taillandiers vendent de longs couteaux à bout carré, qu'ils emmanchent dans de courtes gaines, également carrées, recouvertes de peaux de serpents.

« Enfin les écuelliers ont toute une vaisselle en calèche, curieusement ciselée et décorée.

« En Gambie, le travail du cuir, enseigné par les Maures aux Mandingues, est particulièrement remarquable. Le rouge, le noir et le jaune brun font d'ailleurs tous les frais d'une décoration dans laquelle le vert et le jaune clair dominaient sur le Niger inférieur.

« La panoplie n° 9 (collection V. Barrère) nous montre un équipement complet de cavalier des environs de Sainte-Marie-de-Bathurst. On y reconnaît son outre à eau, son oreiller, sa selle, etc. ; il est armé d'un sabre à poignée conique dont la lame est française et que recouvre un fourreau de cuir décoré, largement dilaté à son extrémité ; une poire à poudre en corne revêtue de cuir, un sac à balles aussi en cuir orné, des sachets et des gris-gris contenant des sentences du Coran ; un large chapeau de paille complète son costume.

« Nous avons réservé pour la fin de cette description (n° 10) l'ethnographie du Sénégal et de ses dépendances. Les trois panneaux qui étalent les productions les plus caractéristiques des Ouoloffs, des Peuhls, des Mandingues, etc., occupaient à Toulouse le milieu de la rangée supérieure des panoplies que nous avons exposées. Au centre se voyait un énorme *balafon*, sorte de xylophone à vingt touches de bois assez bien accordées, que M. Carey nous a rapporté du Bambouk. Une grosse caisse, acquise à Kalé par le docteur Martin Dupont, un petit tambour Papel, une lyre Toucouleur et divers autres instruments à cordes entourent le balafon. Le fond de la panoplie est formé de lances Peuhls en fer et cuivre, à talon en forme de soc, de bâtons de commandement Mandingues, de sabres, de poignards, d'arcs, de carquois, etc. Sur les côtés sont deux idoles grotesques trouvées par M. Vidal au Rio-Nuñez, des chapeaux à corne de circoncis recueillis sur les bords de la Cazamance, des haches de Laobés, des *ilers* ou fers de bêche, etc. Au centre et dans le bas, enfin, est fixée toute une collection de ces

amulettes de cuir que les Ouoloffs font fabriquer pour toutes les circonstances de la vie.

« Un de ces Ouoloffs, un élégant de Saint-Louis, est debout, à gauche de notre dessin. Vêtu d'une de ces grandes blouses de cotonnade bleue qu'on désigne sous le nom de *boubous*, coiffé d'un bonnet de coton blanc brodé de bleue, trop petit pour sa tête, chaussé de larges pantoufles en cuir jaune sans talons, il s'avance superbe, le sabre à l'épaule gauche, égrenant à la musulmane un chapelet de la main droite ; sa pipe tout incrustée, son portefeuille de cuir, ses sachets à amulettes sont fixés autour de son cou, et il montre avec orgueil l'énorme bague d'argent à pyramide ajourée dont il a orné l'un des doigts de sa main gauche.

« En face, de l'autre côté de la figure, se tient un chef de Ségo, reproduisant dans ses moindres détails la description qu'a jadis tracée Mage du costume des grands feudataires du célèbre Ahmadou. M. Soleillet nous a rapporté ce costume, qu'a monté M. Jules Hébert, l'habile et consciencieux sculpteur du musée d'ethnographie. L'autre costume, aussi monté par cet artiste sous notre direction, a été offert au musée par le commandant Archinard.

« Les douze panoplies, dont nous venons de faire le rapide examen, sont bien loin de contenir tous les renseignements que nos collections renferment sur l'Afrique. Il en aurait fallu bien d'autres, pour mettre en relief les nombreuses et curieuses choses que MM. Merle, Verminck, Ledoux, Revoil, Soleillet, Schwebisch, Tholon, etc., nous ont rapportées du Sénégal, de Sierra-Leone, de l'Ogôoué ou de la côte orientale d'Afrique. »

Malgré les lacunes que signale M. Hamy, il est facile de se rendre compte des différences considérables que présentent les Nègres d'Afrique au point de vue industriel. Nous aurons l'occasion de signaler des différences non moins grandes au point de vue des mœurs, des coutumes et du caractère.

1. RAMEAU NÉGRILLE.

Historique. — Au milieu des Nègres de grande taille, on trouve disséminés de petits Noirs, qui s'en distinguent à une foule de points de vue. Vivant les uns et les autres dans des conditions à peu près identiques, il faut, pour qu'ils soient aussi dissemblables, que les différences qu'ils offrent soient dues à des différences de races.



Fig. 197. — Femme Akka placée à côté de deux Nègres de taille moyenne.

Les Négrilles, je l'ai déjà remarqué, sont en Afrique ce que sont les Négritos en Océanie et en Asie. Ils semblent aussi avoir connu jadis une ère de prospérité et avoir occupé des territoires beaucoup plus étendus qu'aujourd'hui.

Leur existence était connue des anciens : Homère parle des Pygmées, sans indiquer leur patrie ; Aristote les plaçait vers les sources du Nil et il s'exprimait à leur propos dans les termes suivants : « C'est ce canton qu'habitent les Pyg-

mées, dont l'existence n'est point une fable. C'est réellement, comme on le dit, une espèce d'hommes de petite stature, et leurs chevaux sont petits aussi. Ils passent leur vie dans des cavernes. » Aristote était bien près de la vérité : un voyageur moderne, Schweinfurth, a découvert les Akkas, non aux sources mêmes du Nil, mais dans cette direction, vers le 2^e degré de latitude nord. Pline a raconté au sujet des Pygmées une foule de fables qui n'ont pas peu

contribué à en faire regarder l'existence comme improbable. Pomponius Méla et d'autres auteurs de l'antiquité se sont également occupés des hommes de petite taille de l'Afrique. Les Égyptiens, enfin, connaissaient sûrement les petits Nègres dont il s'agit; les Akkas (fig. 197, 199 et 200) portaient déjà le nom sous lequel ils sont encore désignés, car Mariette l'a lu à côté du portrait d'un nain sculpté sur un monument de l'ancien empire.

Buffon, cependant, crut qu'il ne fallait voir dans les Pygmées autre chose que des singes. Roulin, tout en les regardant comme des hommes, pensa que ce n'était pas en Afrique qu'il fallait aller les chercher, mais bien dans les contrées boréales; pour lui, les Lapons étaient les petits hommes auxquels avaient fait allusion les écrivains grecs et romains. M. Hamy démontra qu'il existait sur le continent africain « des Nègres distingués du type classique par la forme raccourcie de leur crâne. En poursuivant cet ordre de recherches, il reconnut que ce caractère céphalique coïncide avec un amoindrissement sensible de la taille.

«Groupant, à ce point de vue, les observations restées jusque-là éparses et isolées, il montra que l'Afrique possède, comme l'Asie, un sous-type nègre, dont une stature remarquablement réduite constitue un des caractères les plus frappants; que les petits Nègres, africains et asiatiques, si éloignés les uns des autres géographiquement, se ressemblent d'ailleurs par plusieurs autres traits anatomiques ou extérieurs; que ces deux groupes sont, en réalité, deux *termes correspondants*, à la fois géographiques et anthropologiques. M. Hamy proposa, pour l'ensemble des tribus naines africaines, le nom de *Négrilles*. Cette dénomination, qui a l'avantage de rappeler un des traits caractéristiques du groupe et les rapports qui l'unissent aux Négritos, sera, je pense, facilement acceptée par tous les anthropologistes » (De Quatrefages).

Distribution géographique. — Une fois l'attention éveillée sur ce point, les voyageurs ne tardèrent pas à signaler des Pygmées dans des contrées fort distantes les unes des autres. Aujourd'hui, on en connaît dans la région du Haut-Nil, dans le centre même de l'Afrique, en Sénégambie et jusqu'au Gabon. On pourrait donc d'ores et déjà ajouter deux subdivisions aux groupes qui figurent sur le tableau de M. de Quatrefages. Le premier serait le groupe Sénégambien, qui ne serait représenté jusqu'à ce jour que par les petits Nègres signalés dans un

coude formé par le Rio Grande, vers le 10° degré de latitude nord et le 14° degré de longitude ouest.

Le deuxième groupe ou groupe Gabonien comprendrait les *Matimbas* que Battel rencontra dans le nord du Loango, où il resta prisonnier de 1589 à 1606; les *Mimos* ou *Bakké-Bakkés* placés par Dapper plus au sud, au cœur du Loango et qui seraient les *Babonkos*, *Babongos* ou *Mamonkos* des voyageurs modernes; les *Akoas* du Gabon; les *M'Boulous*, *Chekianis* ou *Osiékanis*, qui habitent un peu plus au nord; enfin, le long du Fernand-Vaz et de l'Ogôoué vivent les *Obongos* ou simplement *Bongos*, les *N'Javis*, les *Apindjis* ou *Pinnjis*, les *Okotas* et les *Okoas*.

Un troisième groupe, central, se trouve au cœur même du continent; ce sont les *Batouas* ou *Vouatouas*.

Le dernier groupe, appelé Ouelléen par M. de Quatrefages, parce qu'il compte des représentants dans le bassin de l'Ouellé, pourrait être dénommé d'une façon plus générale groupe oriental, car il semble s'étendre sur une région assez vaste. Les *Akkas*, les *Wa-Berrikimos* ou *Cincallès* et les *Malas* ou *Mazé Malléas* sont les populations de ce groupe qu'on connaît jusqu'à ce jour.

C'est sans doute au rameau négrière qu'il faudrait rattacher une tribu du sud de Madagascar, les Quimos, si leur existence vient à être démontrée.

Tous les petits Nègres africains, quels que soient les noms qu'ils portent, présentent assez de caractères communs pour qu'il soit possible d'en faire une description générale. Je me contenterai d'indiquer à l'occasion les particularités qu'offrent certains d'entre eux.

Caractères physiques. — J'ai déjà dit que les Négrilles étaient des hommes de petite taille. Le tableau suivant résume les chiffres que nous possédons à ce sujet.

TRIBUS.	TAILLE.	
	HOMMES.	FEMMES.
Babonko.....	1 ^m ,365	
Akoa.....	1 ^m ,39 à 1 ^m ,40	»
M'Boulou.....	1 ^m ,60 au maxim.	»
Bongo.....	moins de 1 ^m ,60	»
Okoa.....	1 ^m ,50 à 1 ^m ,52	1 ^m ,40 à 1 ^m ,43
Vouatoua.....	1 ^m ,41	»
Batoua.....	1 ^m ,30	»
Wa Béríkimo....	1 ^m ,30	
Mala.....	1 ^m ,50	
Akka.....	1 ^m ,42	1 ^m ,305

Ainsi les plus grands Négrilles ne dépassent pas 1^m,60; un vieillard Okoa qui mesurait 1^m,62 passait parmi les siens pour un géant. Le chiffre de 1^m,60 ne se rencontre guère que chez des individus qu'on peut considérer comme plus ou moins métissés. En revanche, certains hommes n'atteignent pas 1^m,60. Chaillé-Long a mesuré une femme Akka de 1^m,216.

Ces petits Nègres sont cependant robustes et présentent des membres arrondis, comme les Négritos que nous avons étudiés. Seuls les M'Boulous sont généralement chétifs, mais M. Marche ne voit dans ce fait que la conséquence du milieu très malsain dans lequel ils sont confinés.

La tête est relativement volumineuse, car sa hauteur représente environ le sixième de la taille. Elle est en même temps très arrondie, tandis que tout le monde sait que le crâne des vrais Nègres africains est à la fois étroit et très allongé. Les cheveux sont souvent moins laineux que ceux des Nègres proprement dits.

La peau n'est pas absolument noire; elle est plutôt brune et tire parfois sur le jaune.

Voici le portrait que l'amiral Fleuriot de Langle a tracé d'un Akoa de quarante ans environ qu'il avait pu observer et photographier (fig. 198) et qui mesurait de 1^m,39 à 1^m,40 : « Il était admirablement pris dans sa petite personne... Il avait la tête assez belle, les cheveux bien plantés et moins laineux que ceux des Nègres proprement dits, le nez droit, la commissure des lèvres bien prononcée, sans rien of-

frir de ce masque bestial que présentent certains types africains. Les dents étaient bien conservées, la peau ferme et élastique indiquait une bonne santé... Il était très craintif et crut voir sa dernière heure lorsqu'on le mit devant l'objectif de l'appareil photographique... Il se rassura toutefois jusqu'au point de devenir presque familier, lorsque je lui fis donner quelques brasses d'étoffes pour se vêtir. »

Il a été possible d'étudier à loisir deux Négrilles provenant de l'autre extrémité de l'Afrique, deux de ces Akkas découverts par Schweinfurth. Un voyageur italien, Miani, se les était procurés en échange d'un chien et d'un veau.

Miani succomba aux fatigues de son voyage et, en mourant, il légua à la Société de géographie italienne les deux Négrilles, qui répondaient aux noms de Tébo et Chairallah (fig. 199 et 200). Après quelques vicissitudes, ils furent recueillis par le comte Miniscalchi Erizzo, qui les fit élever sous ses yeux. On a pu ainsi assister à leur développement com-

plet et faire sur eux des observations précises, qui sont venues confirmer tout ce qui précède. La taille de l'ainé s'est arrêtée à 1^m,42; leur tête est globuleuse et forte par rapport à leur corps; leurs cheveux, franchement laineux, forment des glomérules; la barbe qui a poussé, chez Tébo, au menton et à la lèvre supérieure, présente les mêmes caractères. Leur teint rappelle la couleur du café légèrement brûlé, mais il se fonce en été et pâlit en hiver. Leur abdomen, qui était très développé quand ils étaient

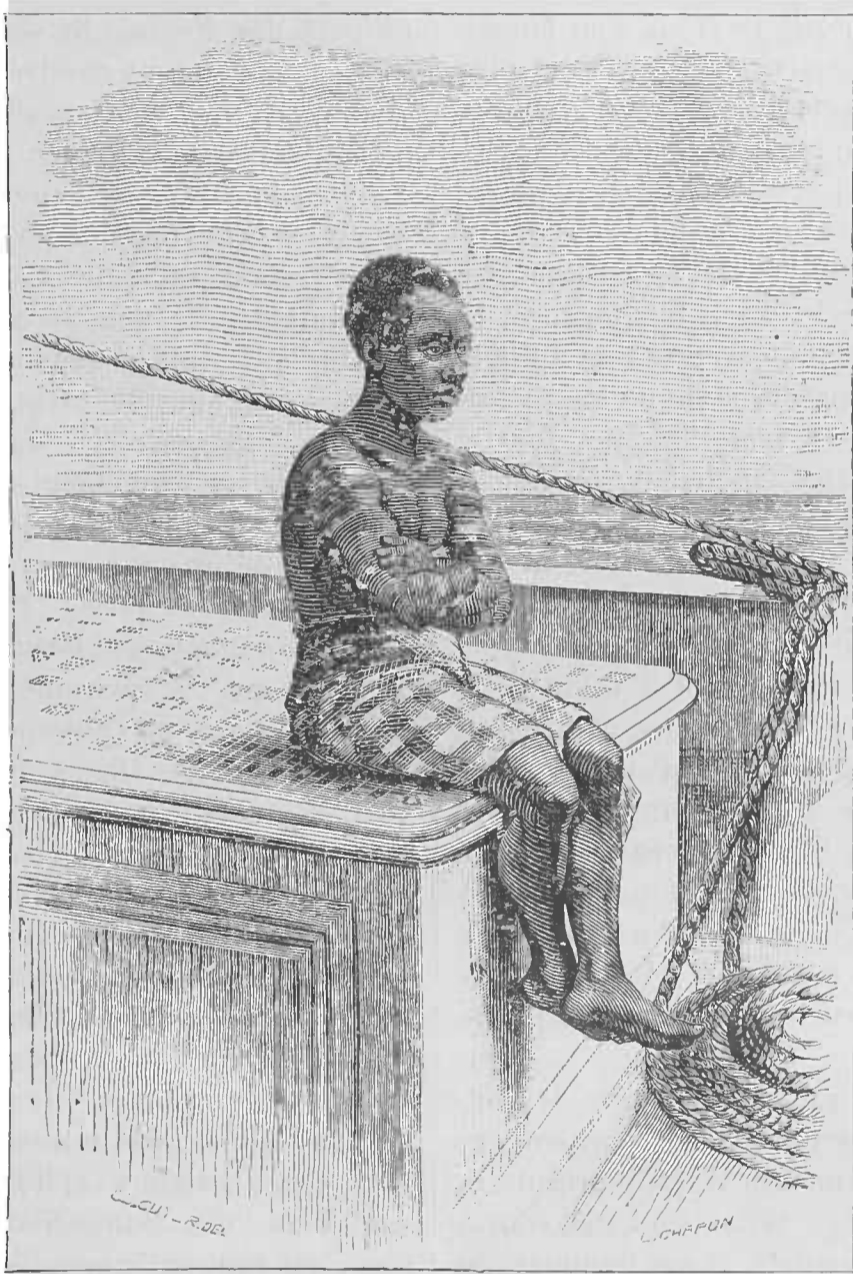


Fig. 198. — Akoa, d'après l'amiral Fleuriot de Langle.

jeunes, a repris, au bout de quelques semaines, un aspect normal sous l'influence d'un régime sain et régulier. Leurs membres supérieurs sont longs, mais ils ne se terminent pas par ces mains d'une extrême finesse que Schweinfurth attribue aux Akkas en général. Enfin, leurs membres inférieurs sont courts relativement au tronc et légèrement courbés en dedans.

Tels sont ces Négrilles dont l'existence a été mise en doute pendant si longtemps. En comparant la description que je viens d'en faire à celle que j'ai donnée des Négritos, on constatera des analogies frappantes. Nous allons trouver bien d'autres ressemblances entre les deux rameaux, si grande que soit la distance qui les sépare au point de vue géographique.

État social. — Genre de vie. — Refoulés par leurs voisins, comme le furent les Négritos de l'Asie et de l'Océanie, les Négrilles sont aujourd'hui en train de disparaître. On ne les trouve guère que dispersés à l'intérieur des forêts. Lorsqu'ils vivent encore en tribus, ils obéissent à un chef et sont soumis aux rois nègres sur les territoires desquels ils vivent. Ils viennent parfois rendre hommage à leur suzerain, et c'est à la cour de Mounza que Schweinfurth vit un véritable régiment d'Akkas conduits par un vassal du roi. Leurs maîtres ne font d'ailleurs pas grand cas d'eux, et nous avons vu que Miani avait échangé Tébo et Chairallah contre un chien et un veau. Schweinfurth avait lui aussi obtenu de Mounza un petit Nègre en échange d'un chien. Au Gabon, ils ne sont pas mieux considérés; les Gabonais eux-mêmes les regardent comme des êtres inférieurs.

Pourtant le peu que nous savons des Négrilles semble indiquer qu'ils ne méritent pas le dédain que leur témoignent les Nègres de la côte occidentale. « Les Akkas sont très courageux. Ce sont des hommes, et des hommes qui savent se battre, disait Moûmméri en parlant de ceux qui l'accompagnaient. Ils sont grands chasseurs d'éléphants; ils les attaquent avec un arc très court et des lances à peine plus longues qu'eux-mêmes. Long-Bey confirme tous ces détails et ajoute que les femmes sont aussi guerrières que les hommes » (De Quatre-fages).

Les Vouatonas du centre de l'Afrique, les Matimbos du Loango montrent le même courage. Comme les Akkas, comme tous les Négrilles en général, ils ne craignent pas de s'attaquer à l'éléphant et, pour donner plus sûre-

ment la mort à ce pachyderme, ils se servent de flèches empoisonnées. Les Okoas du fleuve Ogôoué, dont M. Marehe ne fait pas un portrait flatteur, sont cependant, d'après ce voyageur, grands chasseurs et assez braves; souvent ils vont s'embusquer dans la brousse pour tuer quelque un de leurs ennemis, les Osseybas.

Les deux Akkas élevés en Italie par le comte Miniscalchi ont fait preuve, dans leurs études, de dispositions qu'on ne rencontre pas chez la plupart des Nègres. Ils ont appris l'arabe et l'italien; ils se sont montrés supérieurs à leurs camarades européens, sauf pour la solution des problèmes d'arithmétique. Enfin l'un d'eux est arrivé à jouer sur le piano, avec assez de sentiment et beaucoup de précision, des morceaux d'une certaine difficulté. Ce sont donc des hommes intelligents, dont le cerveau se développe dès qu'on les place dans un milieu favorable.

Chez eux, nous ne savons guère ce que sont les Négrilles; les renseignements que nous possédons sur leur compte se réduisent à bien peu de chose, ce qui s'explique aisément par la difficulté qu'on éprouve à les étudier au milieu de leurs forêts. Lorsqu'ils vivent en villages, quoique se mélangeant fort peu avec les races qui les environnent, ils adoptent volontiers les us et coutumes de leurs voisins. Ainsi, les femmes Okoas, tout en étant peu coquettes, imitent les femmes Okandas et s'arrachent les cils. Nous allons rapidement passer en revue ce que nous disent les quelques auteurs qui s'en sont occupés.

Le Dr Schweinfurth nous donne sur les Akkas quelques autres détails que ceux qui précèdent. Ce sont, dit-il, des gens très timorés en présence des étrangers; le premier qu'il vit dut lui être apporté sur le dos par un de ses hommes. Cette crainte s'explique aisément: ils vivent à côté des Niams-Niams et des Momboutous, qui sont anthropophages, et ils craignent toujours d'être mangés.

J'ai dit qu'ils payaient un tribut au roi des Momboutous. Ils obéissent non seulement au roi, mais encore à des chefs indigènes placés à la tête de chacune de leurs tribus.

Les Akkas n'ont que très peu de barbe. Leur vêtement est celui des Momboutous; il se compose d'écorces, et leur tête est coiffée d'un bonnet à plumes; un arc et des flèches en miniature font partie de leur costume.

Schweinfurth à force de cadeaux, avait fini par apprivoiser le petit Nègre qu'on lui avait apporté et qui était le chef d'un village.

Il finit par lui faire exécuter la danse guerrière. « La danse guerrière des Niams-Niams, nous dit le voyageur, m'a frappé d'étonnement et d'admiration; cette fois la surprise n'est pas moins grande; mais l'effet produit est une hilarité irrésistible. En dépit de son gros ventre, de ses jambes courtes et arquées; en dépit de son âge, car il paraît vieux, Adimokou fait preuve d'une agilité qui surpasse tout ce qu'on peut dire; et je me demande si les grues pourraient jamais lutter avec de pareils êtres.

Les bonds du petit chef et sa pantomime, d'une vivacité inouïe, sont à la fois si variés et si burlesques que tous les spectateurs s'en tiennent les côtes. L'interprète me dit que les Akkas traversent les grandes herbes en bondissant à la façon des sauterelles; qu'ils s'approchent de l'éléphant, lui mettent leur flèche dans l'œil, et, comme le racontaient les Nubiens, vont l'éventrer d'un coup de lance. »

Les Akkas ont toujours cette allure sautillante; c'est un balancement accompagné de soubresauts qui se propagent dans tous les membres. Le petit Nègre, donné en échange d'un chien par le roi des Momboutous, n'a jamais pu porter un plat sans en répandre plus ou moins le contenu. « Le jeu des sourcils, l'extrême vivacité des yeux, les gestes rapides des mains et des pieds dont s'accompagnent toutes les paroles, et des hochements de tête perpétuels, contribuent à rendre l'aspect de notre petit peuple infiniment drôle. »

Malheureusement Schweinfurth dut revenir sans visiter les villages des Akkas, où il aurait pu recueillir de précieux documents ethnographiques.

Les Négrilles de l'ouest ne sont assurément pas mieux connus. Voici à peu près tout ce que nous savons sur eux.

Les M'Boulous s'arrachent ou se mutilent les incisives à la façon des Fans, des Osyebas ou des Okandas; tantôt ils enlèvent aux enfants trois incisives de la mâchoire inférieure, tantôt ils taillent en pointe les mêmes dents à la mâchoire supérieure, tantôt ils se contentent d'entailler le bord interne des deux incisives médianes. Voici comment se pratique cette opération. On introduit dans la bouche du patient un morceau de bois rond qui sert d'enclume et qui a pour but d'empêcher la dent de sauter lorsqu'on la frappe. On place ensuite un couteau sur la dent, dont on détache un morceau au moyen d'un morceau de bois qui sert

de maillet. Les Nègres prétendent qu'il leur est ensuite plus facile de manger de la viande. Pendant longtemps, on a cru que les anthropophages seuls se taillaient les dents en pointe, mais on a retrouvé la même coutume chez des tribus qui ne sont nullement cannibales.

M. Marche nous donne sur les Okoas, qu'il a visités, quelques renseignements malheureusement très succincts. « Ils sont, dit-il, très friands de la chair de serpent python qu'à cette époque de l'année (en été) ils chassent beaucoup; ils mettent pour cela le feu aux herbes, entourent l'espace qui brûle, et tuent à coups de sagaie les serpents qui cherchent à franchir le cercle. Je n'ai jamais pu avoir un python entier; j'ai vu souvent les Okanda en rapporter des morceaux qu'ils achetaient chez ces tribus; leurs femmes en font la soupe, et en tirent un bouillon huileux à l'apparence peu ragoûtante. Ils cultivent le tabac que j'ai, du reste, trouvé partout jusqu'au dernier point que j'aie pu atteindre. Cette culture paraît être fort commune en Afrique. Cameron l'a constaté, ainsi que M. Stanley, ce qui donnerait à penser que quoiqu'on regarde ordinairement le tabac comme originaire d'Amérique, on pourrait lui assigner également une origine africaine. Le chef du village Okoa possède un puissant fétiche pour empêcher les enfants en bas-âge de mourir, et les élever. Aussi, de tous les villages environnants lui envoie-t-on en pension mères et enfants, ce qui lui constitue un assez joli revenu, car il se fait payer fort cher. »

Il ne semble pas que ces Négrilles soient fort hospitaliers, et M. Marche nous cite une anecdote qui montre le peu d'empressement qu'ils mettent à venir au secours des étrangers, voire même de leurs amis. « Je demandai aux Okoas, nous dit le voyageur, à acheter des poules; on me répondit: « Toutes celles qui sont ici ne sont pas à nous; les nôtres sont dans ton village; celles-ci sont à Boïa et à d'autres. » Le chef ajouta en riant: « Tu comprends, quand il vient des amis me voir, ils me demandent des poules; si les miennes étaient ici, je serais obligé de leur en donner; tandis que comme cela je puis leur répondre: « Elles ne sont pas à moi, je ne peux donc en disposer. »

Il est à espérer que les explorateurs de l'Afrique nous apporteront bientôt de nouveaux renseignements sur les Négrilles. Dans un avenir assez rapproché ils disparaîtront tous, comme semblent avoir disparu les Akoas dont il n'existait plus qu'un très petit nombre de

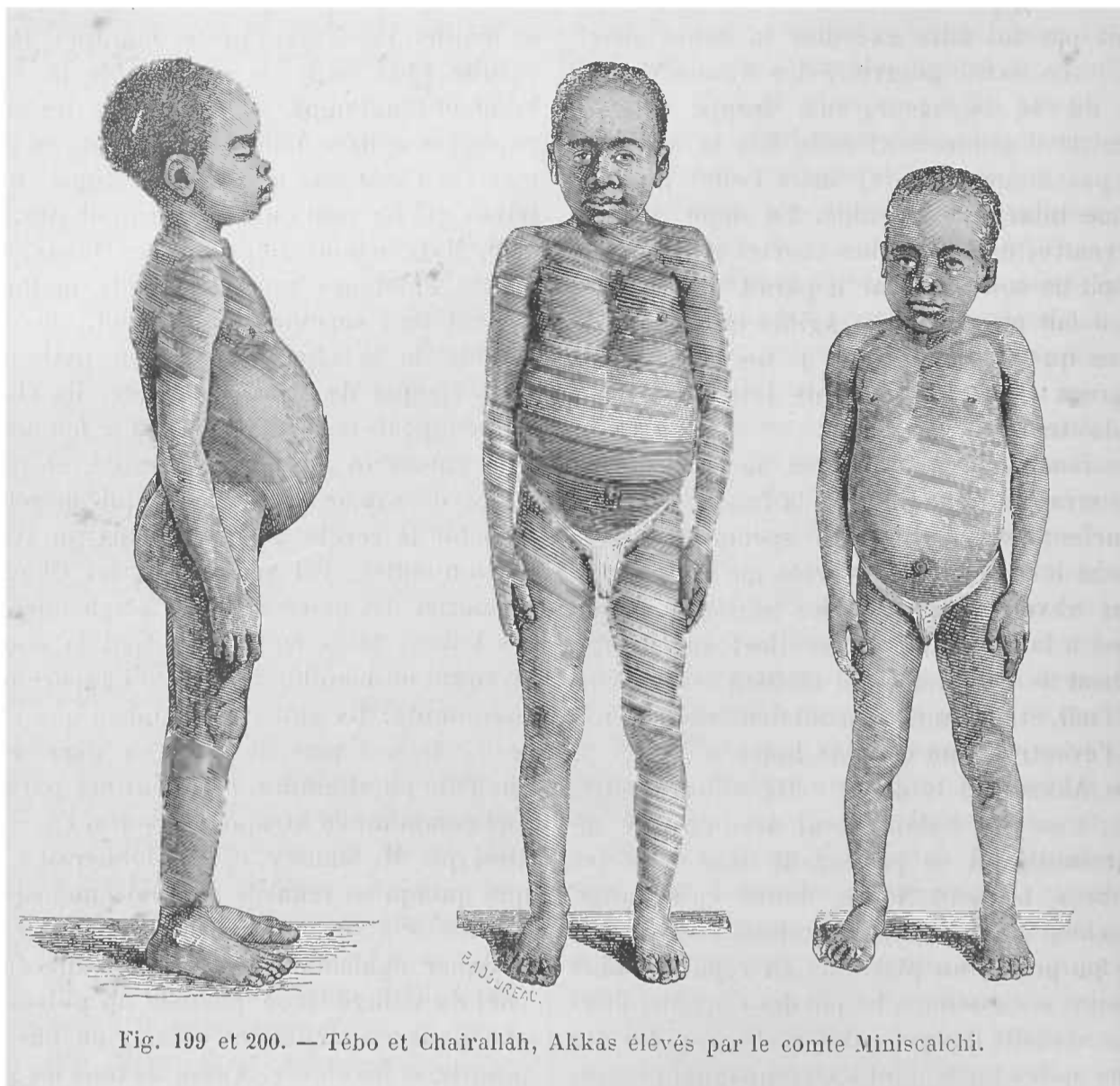


Fig. 199 et 200. — Tébo et Chairallah, Akkas élevés par le comte Miniscalchi.

représentants en 1868, lorsque l'amiral Fleuriot de Langle observa celui dont il a été question plus haut et qui avait été vendu comme adulte à la tribu des Oroungous; ou bien tous ces petits Nègres se seront fondus avec les populations environnantes, dont ils ont déjà adopté en partie les coutumes, comme nous venons de le voir.

2. RAMEAU NUBIEN.

Famille nubienne.

Histoire et distribution géographique. — La famille nubienne occupe un vaste territoire. Son nom pourrait faire croire qu'il s'agit des habitants de la Nubie, considérés d'une manière générale, mais il n'en est rien. Nous verrons plus loin que les Nubiens proprement dits ne sauraient être classés parmi les Nègres. Chez eux, il se trouve néanmoins, dans le sud du pays principalement, des individus qui se rattachent franchement au tronc éthiopique, et ce sont ceux-là seuls qui doivent être regardés

comme appartenant à la famille dont nous allons nous occuper.

Des tribus offrant le type des populations noires dont il s'agit se rencontrent dans une partie du Soudan, dans le sud du Kordofan, dans les montagnes du Bertha, dans le Takalé et même plus au sud, dans le Dar Fertit et le voisinage des grands lacs.

Bien loin à l'ouest de cette région, au delà du lac Tchad, le même élément se retrouve dans le Bournou et jusque dans le pays des Haoussas. La famille nubienne, on le voit, n'est nullement cantonnée dans le sud de la Nubie.

Est-elle au moins originaire de cette contrée? Sur ce sujet, de forts doutes peuvent être conservés. En se plaçant au point de vue crânio-logique, MM. de Quatrefages et Hamy rangent dans la famille nubienne les Niams-Niams, et il faudrait apparemment y faire rentrer les Mombouttous qui ont tant d'analogie avec les premiers. Or Schweinfurth cite des faits qui « sembleraient démontrer que les Mombouttous et les Niams-Niams sont arrivés du couchant. » Il

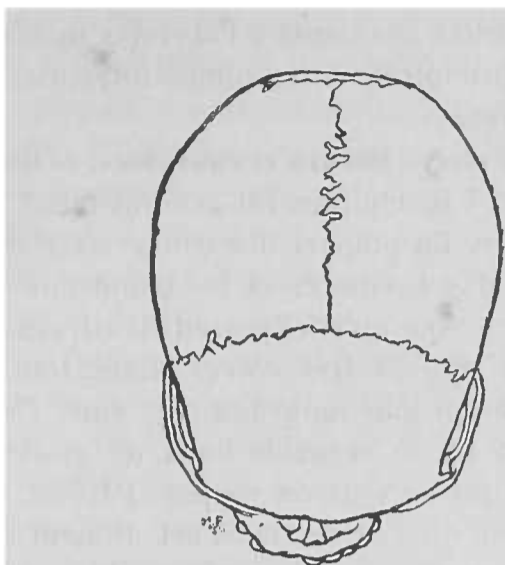


Fig. 201. — Crâne de Nègre du Bournou.



Fig. 202. — Kara Mohammed, Nègre du Bournou.

sera peut-être possible de déterminer plus tard leur point d'origine. Déjà le voyageur que je viens de citer remarque que la noix de cola, en usage chez les Mombouttous, est une épice très appréciée dans le Bournou. « Cette noix de cola, dit-il, en m'initiant aux habitudes locales, est pour moi une des clefs du problème que je cherche si ardemment à résoudre. »

Si l'hypothèse de Schweinfurth venait à être confirmée, on comprendrait parfaitement les analogies physiques que les anthropologistes ont constatées entre les Nègres du Bournou et une partie des habitants des contrées qui s'étendent de la région des lacs à la Nubie.

L'histoire, d'ailleurs, paraît venir à l'appui de la théorie de l'origine occidentale des Nègres nubiens. Barth et Nachtigal sont d'accord pour affirmer que les habitants primitifs du Bournou furent refoulés au sud et à l'est par une population conquérante, à une époque qui n'est pas très éloignée. Une partie de la race ancienne continua cependant à vivre sur place et se fonda avec les nouveaux venus, en donnant naissance à une population mixte qui a reçu le nom de Kanori ou Kanouri.

Quoi qu'il en soit, la famille nubienne se divise naturellement en deux groupes : celui qui habite à l'ouest du lac Tchad et celui qui habite beaucoup plus à l'est. Le premier est représenté par les Bournouéens ou Bournouans, et le second par les Noubas et une foule de tribus disséminées au milieu des Nègres nilotiques.

a. GROUPE KANORI.

Bournouans.

Les habitants du Bournou sont loin d'appar-

tenir à un type unique. Des Arabes, des Touaregs vivent en grand nombre dans le pays. Les Kanoris, qui forment à présent l'élément dominant de la population bournouane, ne constituent pas, je viens de le dire, une race pure ; on trouve parmi eux un tiers environ d'hommes à teint clair, qui appartiennent à la race conquérante à laquelle je viens de faire allusion. Ces hommes, venus du nord-ouest, fournissaient les rois du pays. Mais les Kanoris comptent aussi de vrais Nègres, qui sont restés à l'abri des croisements ; on trouve même des tribus noires ayant à peu près conservé leur indépendance.

Caractères physiques. — « Il va de soi, dit le Dr Nachtigal, qu'une population aussi mélangée que l'est la population Kanouri ne peut guère offrir de type physique original, d'autant plus qu'aux facteurs sus-nommés il faut ajouter l'apport de sang païen dû aux esclaves femelles importées du sud. Le caractère distinctif de certains des éléments primordiaux (arabe, toubou et kanembou) s'est insensiblement effacé sous les influences du climat, et de la pénétration réciproque des parties constituantes de l'ensemble il est résulté une race bâtarde, sans cachet d'unité, et vilaine en somme (fig. 201 à 203) ; un peuple de taille moyenne, au teint noir gris ou noir rougeâtre, n'ayant ni l'élasticité, ni la vigueur des Toubou et des Kânembou. Les femmes surtout sont bien loin d'offrir l'harmonie des formes et l'agrément des traits de leurs congénères de race pure. »

Mais, je l'ai dit, les Kanoris n'ont pas absorbé tous les anciens éléments indigènes. Les *Makari* sont plus foncés de teint, massifs de formes, de traits peu réguliers et enclins à l'embonpoint.

Les *Keribina*, qu'on regarde comme un reste des Sô, les premiers habitants de la contrée, et les *Manga* forment une race remarquablement uniforme, vigoureuse, assez haute de taille, mais lourde et vilaine de traits.

Vêtements et habitations. — Comme il est facile de le prévoir, une population aussi mêlée ne peut présenter une uniformité de costumes ni de demeures. Les Kanoris des villes sont souvent vêtus à la façon arabe. Les femmes portent une sorte de jupe trainant sur le sol et, sur les épaules, une pièce de calicot de fabrication européenne, imprimé de couleurs éclatantes. Dans les ailes de leurs larges narines, elles introduisent une perle rouge. « L'objet le plus important de la toilette des femmes du Bournou est le *fallafalle Kelabe*, bijou d'argent qu'elles portent sur le derrière de la tête et qui fait assez bon effet. Il est un assez grand nombre de femmes qui sacrifient, pour se procurer cet ornement, celui dont elles devraient être le plus fières. De là vient le nom qu'on lui a donné ironiquement et qui est d'une application souvent fort juste ; ce nom signifie littéralement : Adieu la paix du cœur (Barth). »

Les Yedina n'ont pour tout vêtement qu'un tablier de cuir et un collier de perles dont la blancheur contraste avec la noirceur de leur peau. Les Marghi ont un costume plus simple, qui consiste en une étroite bande de cuir passée autour des reins et attachée aux hanches ; encore ne semblent-ils pas considérer comme indispensable l'usage de ce maigre vêtement. Un grand nombre de tribus ne sont pas plus recherchées dans leur mise, et souvent les femmes mariées vont complètement nues, tandis que les jeunes filles voilent légèrement leur nudité.

Si le costume est rudimentaire, les parures ne font pas défaut. Les plus usitées sont les anneaux de métal aux bras et aux jambes. Les femmes portent, pour la plupart, des ornements dans les ailes du nez et la lèvre inférieure, perforées dans ce but. Cette coutume, nous la retrouverons dans tout le bassin du Haut-Nil.

Je ne parlerai pas des grandes villes du Bournou, ni de leurs édifices ; ce sont assurément les conquérants qui les ont construits, et ils ressemblent entièrement aux monuments des Berbers et des Arabes. Les habitations des véritables Bournouans sont des huttes en terre peu spacieuses, percées de portes tellement petites qu'on peut à peine y passer. Ces ouvertures sont souvent placées à un pied au-dessus du

sol, pour mettre la cabane à l'abri des inondations que produiraient les pluies torrentielles de ces régions.

Genre de vie. — Mœurs et coutumes. — Dans le Bournou, l'agriculture est généralement un peu délaissée. La plupart des tribus se livrent à l'élevage des bestiaux, et les troupeaux de chèvres, de brebis qu'elles possèdent atteignent parfois des chiffres très élevés. Dans tout le Bournou, le lait joue un grand rôle dans l'alimentation : on le recueille dans de grandesalebasses, qui servent de coupes. Partout on sait préparer du beurre, mais cet aliment est travaillé d'une façon peu appétissante : on y mêle de l'urine de vache, puis on le fait cuire pour le rendre liquide. Certaines peuplades, les *Keribina*, par exemple, se livrent surtout à la chasse. Ils acculent et tuent le gibier dans des espèces d'enclos en manière de cernes. Leurs armes consistent en arc et en flèches. Les *Manga* se servent en outre d'une petite hache de combat qu'ils portent à l'épaule.

L'industrie des vrais Nègres bournouans est assez primitive. Quelques tisserands confectionnent de longues et étroites bandes de coton, qui constituent le principal article d'échange ; quelques forgerons fabriquent un petit nombre d'armes, des grains en métal, qui servent à faire des bracelets, et les ornements que les femmes s'introduisent dans la lèvre inférieure. Quoique les cours d'eau soient assez nombreux, on ne rencontre pas de ponts ni même de canots pour les traverser. Le bateau qu'on emploie est « une espèce de tonneau, fait au moyen de l'énormealebasse du *Fucillea*, pourvu d'une ouverture à la partie supérieure et soutenu, au bas, par une forte traverse en bois ; cet engin forme un excellent bateau pour une ou deux personnes légèrement équipées. On se met debout dans l'intérieur sans aucun risque de se mouiller, et l'on traverse ainsi aisément les cours d'eau. La réunion de plusieurs de ces appareils forme ce que l'on appelle une *makara* et peut servir à passer des fardeaux plus lourds (Barth). »

Il se fait, dans le Bournou, un commerce d'échange assez important. Nous avons vu que les produits européens arrivaient jusque dans ce pays, où les apportent les caravanes. Jadis, il existait une monnaie de cuivre, la livre, qui est tombée en désuétude. Les types monétaires consistent en bandes de coton et en coquilles marines (*cypræa moneta*), qui ont cours dans toute l'Afrique intertropicale. Le thaler d'Au-

triche et l'écu d'Espagne sont assez répandus, mais le plus souvent les Nègres ne veulent pas les accepter. « L'acheteur qui veut se procurer du blé, s'il ne possède que des thalers, devra donc commencer par se pourvoir de coquilages, qu'il échangera contre une chemise, au moyen de laquelle seulement il pourra se procurer ce dont il a besoin. »

Les tribus noires n'ont parfois aucun chef à leur tête, mais le plus souvent chaque bourgade obéit à un chef indigène ou roi, à côté duquel se trouve, pour le surveiller, un gouverneur bournouan qui, la plupart du temps, ne lui laisse qu'une autorité nominale.

La polygamie et l'esclavage sont en usage dans toute la contrée. Aux marchés, on voit, à côté des bestiaux, les esclaves entassés dans de grandes boutiques, à l'abri de la pluie et du soleil. Le Dr Nachtigal nous décrit dans les termes suivants un de ces marchés. « Il y avait là des esclaves des deux sexes (*Rindji*) de tout âge, de tout prix et de toute provenance. La variété la plus recherchée en est l'individu mâle (*Sedâsi*) mesurant, de la cheville du pied à la pointe de l'oreille, six emfans de hauteur (1^m,26), et ayant de douze à quinze années d'âge, et dont le prix fixe le cours de toute la marchandise. Quand un trafiquant étranger veut s'enquérir du coût des esclaves dans un pays, il se contente de demander : « Combien se vend le *Sedâsi* ? » et de la réponse qui lui est faite il déduit l'échelle complète des tarifs. Une autre catégorie qui est également d'un bon débit, c'est la classe suivante, celle des *Chomâsi*, comprenant les mâles ou femelles de cinq emfans de taille et âgés de dix à treize ans, lesquels offrent déjà une certaine capacité de résistance contre les changements de climat et de genre de vie, tout en conservant une extrême plasticité physique et morale. Les *Sebai* (sujets de quinze à vingt ans, mesurant sept emfans) se vendent aussi assez bien ; mais déjà ils sont moins éducatibles, et plus enclins à s'enfuir, si leur servitude ne date pas de longues années. Aussi ne court-on pas beaucoup après les mâles adultes (*Gourzem*), à moins qu'ils n'aient fait leurs preuves, ni à plus forte raison, après les sujets déjà vieux. Parmi le sexe femelle, les individus qui coûtent le plus cher sont les jeunes filles en âge de puberté propres à servir de concubines (*Sourrija*, pluriel *Serrari*).

De toute la gent esclave, ce sont ces dernières qui ordinairement ont le meilleur lot ; pour peu

qu'elles sachent s'y prendre, elles acquièrent le rang de maîtresses de maison, l'autorité et, l'influence d'épouses légitimes, principalement si elles ont des enfants. Quant aux eunuques (*Adim*), ils ont une valeur exceptionnelle ; mais il est rare qu'on en voie sur le marché ; c'est une marchandise tellement recherchée des marchands étrangers qui les racolent pour les gros bonnets du monde mahométan d'Europe, d'Asie et d'Afrique, que l'offre est toujours au-dessous de la demande, et que ce qu'il y a de sujets disponibles s'enlève en un tour de main. La plupart des eunuques qu'on vend au Bournou proviennent du Baguirmi ; mais on ne se gêne nullement pour en accroître le nombre sur place, soit en vue d'un profit immédiat, soit afin de pouvoir faire, de ce chef, un cadeau précieux au souverain. Lamino lui-même m'avait tout l'air d'être de ces fabricateurs de castrats. Ce sont les barbiers qui se chargent de l'opération, dont ils se tirent le plus prestement du monde, sous prétexte de circoncire les enfants. Ajoutons que les sourdes-muettes, bien que cotées moins haut que les eunuques, sont néanmoins très recherchées aussi par les grands seigneurs des régions civilisées de l'Islam, à titre de servantes de leurs femmes. Il en est de même des nains (*Wada*), qu'on élève autant que possible pour tenir l'emploi de bouffons de cour. »

L'islamisme a pénétré dans presque tout le Bournou. On rencontre néanmoins des gens idolâtres, qui ont la coutume de ne pratiquer aucune cérémonie religieuse, dans les villes ou les villages : ils se réunissent dans des bois sacrés où ils invoquent leur dieu au milieu des splendeurs de la végétation. Les peuplades qui ont embrassé la religion du prophète et reconnu la suzeraineté du Bournou ne sont généralement pas de fervents croyants : un grand nombre d'entre eux mangent sans scrupule la chair du cochon et du sanglier, aliment prohibé, comme on le sait, par la religion musulmane.

Haoussas.

On pourrait répéter au sujet de la nation Haoussa, « si l'on peut appliquer le nom de nation à des agglomérations humaines aussi confuses que celles de l'Afrique centrale », ce que j'ai dit du Bournou. Envahi par des races diverses, le pays a vu ses premiers habitants refoulés pour la plupart dans des directions diverses. Ceux qui sont restés dans leur patrie

originelle se sont presque tous mêlés aux conquérants. Quelques-uns ont conservé cependant, au milieu des Berbers et des Foulbé, leur type nigritique ancien. Aujourd'hui, ce sont les Foulbé qui sont les maîtres du pays.

Les caractères physiques des Nègres Haoussas semblent fort peu différents de ceux des Nègres du Bournou, leurs voisins (fig. 204 et 205); aussi ne m'appesantirai-je pas sur ce point, qui ne peut, d'ailleurs, être élucidé complètement dans l'état actuel de nos connaissances.

Le costume des Haoussas, considéré d'une façon générale, « est des plus simples et consiste en une ample chemise, généralement de couleur foncée, et des culottes qu'ils tirent, du reste, lorsqu'ils ont de longues marches à faire, pour les convertir en sacs à provisions; ils sont ordinairement coiffés d'un léger bonnet de coton blanc qui, posé négligemment, prend tour à tour toutes les formes possibles. Les gens aisés seuls se permettent le *senne*, vêtement ressemblant beaucoup au plaid écossais, se portant entièrement de la même manière, et consistant en étoffes épaisses et rayées, de diverses espèces. De belles sandales, quelques pochettes de cuir rouge généralement suspendues au cou par un cordon, un coutelas et d'autres instruments plus petits complètent l'accoutrement.

Les femmes sont assez jolies et ont les traits passablement agréables et réguliers, tant qu'elles sont jeunes; elles ont en outre les formes assez arrondies, mais le rude labeur domestique les fait vieillir de bonne heure. Un vaste drap de coton, de couleur sombre, le *tourkedi*, constitue ordinairement tout le costume des femmes; celles qui ne sont pas mariées l'attachent au-dessous du sein, les autres au-

dessus. Elles prennent peu de soin de leurs cheveux, et leur parure se borne, pour la plupart du temps, à quelques rangées de perles de verre, passées autour du cou. Les païens ne sont vêtus, pour la plupart, que d'un tablier de cuir, et les enfants en bas âge seuls vont nus (Barth). »

Les habitations sont presque toujours des huttes en terre, de forme arrondie, surmontées d'un toit conique.

Les Haoussas sont assez industrieux. On

trouve parmi eux un bon nombre de tisserands qui fabriquent des étoffes de coton fort appréciées dans les contrées voisines; on les teint au moyen d'indigo récolté dans le pays. La qualité de ces étoffes varie aussi bien que la teinture qu'on leur donne; parfois elles sont mélangées de soie et souvent elles sont teintées en noir ou en plusieurs tons.

Les sandales et les autres objets en cuir sont presque toujours fabriqués par les Arabes; mais on rencontre des forgerons noirs qui font des poignards, des épieux armés de formidables crochets,

des instruments de labour, etc. Des vanniers tressent des corbeilles, et tout le monde fabrique des vases avec les Calebasses du pays.

Les commerçants sont extrêmement nombreux; ils trafiquent des produits naturels du pays, des produits cultivés, des produits ouvrés et des esclaves, qu'ils échangent contre du sel, des vêtements, de l'encens, du cuivre et divers articles européens. Les captifs font l'objet d'un commerce fort important: c'est la monnaie avec laquelle on paye généralement le cuivre.

La polygamie existe dans tous les pays haoussas, mais le nombre des femmes que possède chaque individu est généralement assez limité; beaucoup n'en ont qu'une, et souvent,

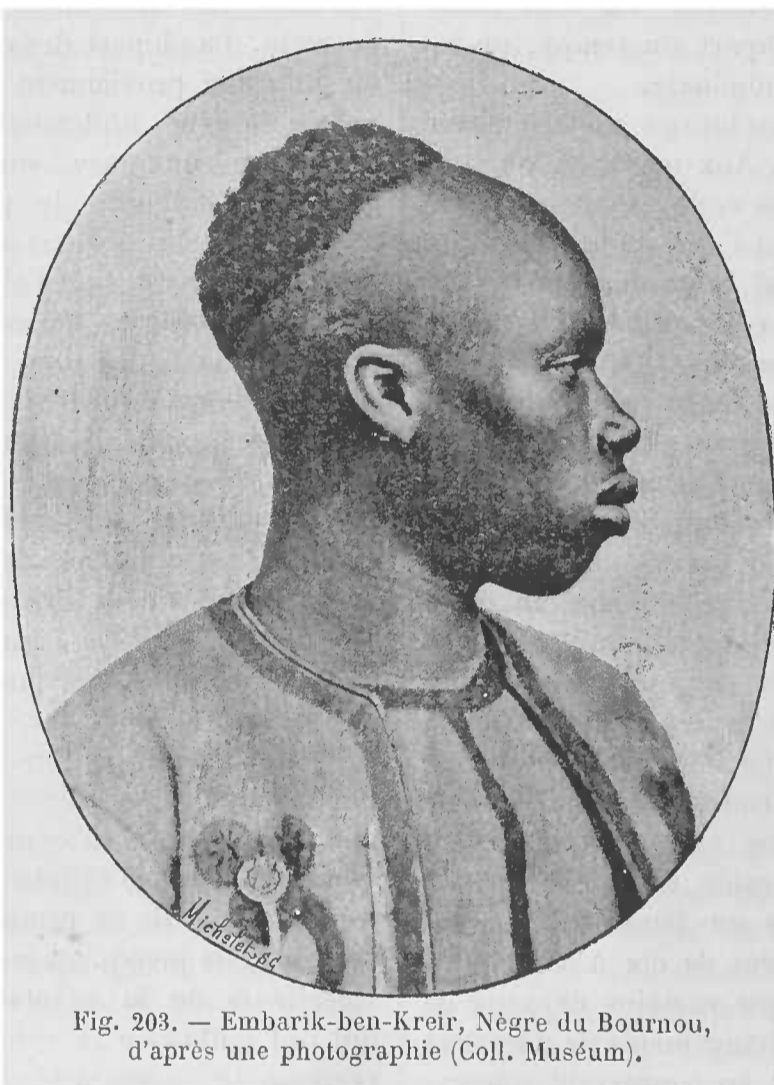


Fig. 203. — Embarik-ben-Kreir, Nègre du Bournou, d'après une photographie (Coll. Muséum).

s'ils en prennent une seconde, ils donnent congé à la première. Cependant les riches ont habituellement plus de deux femmes.

Tous les pays qui font partie des États haoussas ont un gouvernement assez bien organisé, qui se préoccupe avant tout de prélever des impôts. J'ai dit que les gouvernants appartiennent à peu près tous aux races étrangères à la contrée : ils sont Foulbé, Berbers ou Arabes. Chaque province a un gouverneur dont l'autorité est subordonnée à celle des chefs de Sokoto ou de Wourno. Dans le Kano, le gouverneur ou *serki* a, à ses côtés, une sorte de conseil des

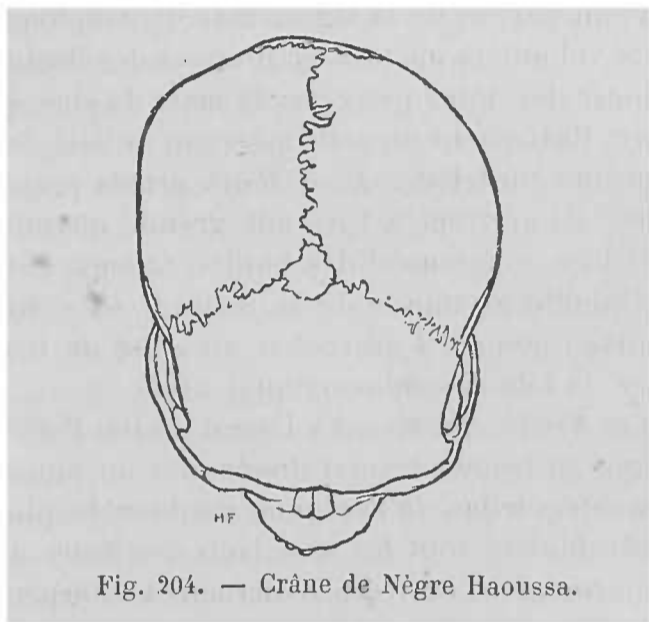


Fig. 204. — Crâne de Nègre Haoussa.

ministres qu'il doit consulter dans les circonstances importantes. A la tête de ce conseil se trouve le *ghaladima*, dont l'influence est parfois plus grande que celle du *serki* lui-même ; puis viennent le commandant de la cavalerie, le général de la force armée, le grand juge, le chef des esclaves, le ministre des finances et enfin le surveillant des bêtes de somme.

Dans tout le Haoussa, la majeure partie de la population resta fidèle au paganisme, jusqu'à ce que le fanatisme des conquérants la forçât à se convertir à l'islamisme. Il n'en persiste pas moins de nombreuses traces de l'ancienne religion, notamment dans la province de Kano et dans celle de Katsena.

b. GROUPE NOUBA.

J'ai parlé de la distribution géographique du groupe Noubas et je n'y reviendrai pas. Les individus de ce groupe sont des Nègres dont la peau n'est généralement pas d'un noir foncé : elle tire plus ou moins sur le rouge. Leur crâne est moins allongé et leur nez n'est pas aussi épâté que chez les Noirs qui les entourent. Je

dirai quelques mots seulement de la plupart des tribus noubas, et je ne m'étendrai un peu que sur trois de ces populations : les Bongos, les Niams-Niams et les Mombouttous.

Berthas, Golos, Schrès, Krédis.

Les *Berthas* ne portent généralement comme vêtement qu'une peau attachée à la taille, par

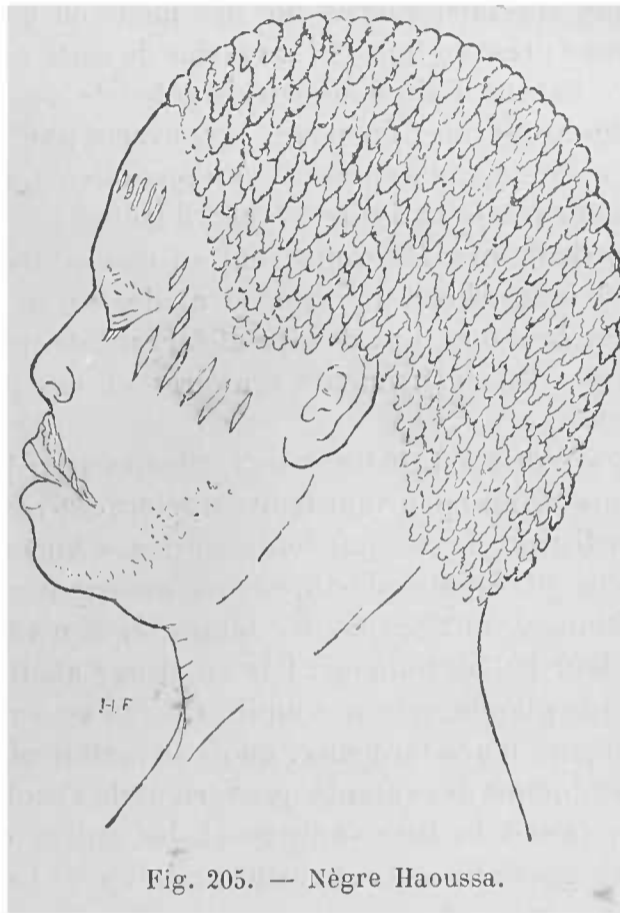


Fig. 205. — Nègre Haoussa.

derrière ; elle leur sert plutôt à s'asseoir qu'à se vêtir. Les femmes ont un costume un peu plus complet : c'est un morceau de toile, grand comme la moitié de la main, maintenu sur les hanches par deux cordons ; un troisième cordon leur passe entre les jambes. Elles se peignent la figure et, comme beaucoup de Nègres de ces régions, elles aiment à s'introduire divers objets dans la lèvre inférieure, percée à cet effet. Les *Berthas* sont pasteurs et agriculteurs.

Les *Golos*, qui habitent le Dar Fertit, ne sont pas plus vêtus. Les femmes se percent non seulement la lèvre inférieure, mais aussi la lèvre supérieure et les deux ailes du nez pour y introduire des ornements. Dans chaque lèvre est fixée une petite plaquette de cuivre, de deux centimètres et demi de longueur, dont la forme est assez élégante. Les ornements des ailes du nez se composent uniquement de trois petites tiges de chaque côté.

Les habitations des Golos sont circulaires, faites en pisé, et ornées de peintures blanches exécutées avec des excréments d'hyène. Cette coutume existe également chez les Schrès. L'entrée de la maison est située à une certaine hauteur du sol et offre une forme complètement circulaire. En dehors des murs en terre, se trouve une rangée de poteaux, qui forment colonnade, et sur lesquels vient s'appuyer un toit conique en paille. Les greniers ont une forme spéciale. Élevés sur des pieds en bois, comme presque tous les magasins de cette contrée, ils ont l'air d'immenses gobelets ou de vastes casseroles en terre, recouverts par un toit conique, qui s'enlève tout d'une pièce. Leur hauteur totale varie de 3^m,50 à 5 mètres.

Agriculteurs, les Golos sont en même temps assez industriels. Ils fabriquent des vases en terre, des fourneaux de pipe et forgent des poignards, des instruments aratoires et des parures.

Les *Schrès* ont été fortement influencés par les Niams-Niams ; pourtant leur caractère est resté bien distinct de celui de leurs voisins. « Aucune fatigue, dit Schweinfurth, aucune mésaventure, la faim, la soif, les contre-temps, rien n'altérerait leur bonne humeur. Pas un visage abattu, pas une plainte, pas un soupir. A peine avaient-ils déposé leurs fardeaux, qu'ils se mettaient à jouer comme des enfants qui sortent de l'école. L'un faisait la bête sauvage et les autres de courir après lui... Toute cette gaieté, avec l'estomac vide ! Si nous avons faim, disaient-ils, nous chantons, et c'est oublié ! »

Par leur extérieur, ils ressemblent aux Niams-Niams, dont il sera question dans un instant, mais ils ne sont pas tatoués. Leurs cheveux sont longs et leur teint de couleur chocolat. Les femmes s'ornent les ailes du nez et les lèvres à la façon des Golos, sauf quelques différences dans la forme et le nombre des ornements ; leur exemple est suivi par les hommes ; ceux-ci portent en outre, dans les cheveux, de longues épingles en bois. Comme vêtement, les femmes suspendent à leur ceinture deux bouquets de feuillage ou d'herbe, l'un par devant, l'autre par derrière. Ni les hommes ni les femmes ne se mutilent les dents ; ils se bornent à augmenter la séparation qui existe entre les deux incisives médianes.

Les maisons des Schrès, leurs greniers sont construits avec un art remarquable. Ce sont d'immenses vases, d'immenses gobelets en terre, faits avec autant de régularité que s'ils

étaient construits au tour, et ornés de moulures. Les magasins à grains reposent sur de grands pieux ; leur grand toit de chaume se lève et se rabat comme un couvercle. Il existe des maisons spéciales destinées aux jeunes garçons ; cette coutume se retrouve chez les Niams-Niams.

Les Schrès n'ont guère, comme animaux domestiques, que des poules. Ils leurs construisent des juchoirs en terre, posés sur quatre pieux, qu'ils abritent d'un petit toit de chaume conique, dans la saison des pluies.

Agriculteurs et chasseurs, ces individus se servent parfois de la lance, mais ils emploient plus volontiers un tout petit arc et des flèches minuscules. Pour préserver la main du choc de l'arc, ils tiennent un petit morceau de bois fixé par une cordelette. Avec leurs armes primitives, ils arrivent à tuer une grande quantité de gibier, notamment des buffles. Chaque chef de famille a, auprès de sa maison, un échafaudage auquel il accroche, en guise de trophée, la tête des animaux qu'il a tués.

Les *Krédis*, qui vivent à l'ouest du Dar Fertit, et qui se trouvent aussi disséminés au milieu des autres tribus de la région, semblent les plus misérables et sont les plus laids des Noirs de cette contrée. Lourds, grossièrement charpentés, ils sont d'une taille au-dessous de la moyenne. Leur peau est d'une couleur cuivrée, mais la crasse dont ils sont recouverts les fait paraître au moins de trois tons plus foncés qu'ils ne le sont réellement (Schweinfurth). Leurs cheveux ont peu de longueur et leur crâne est très raccourci. Leurs lèvres épaisses, leur bouche largement fendue, la langue qu'ils parlent les distinguent encore de tous leurs voisins. Ils se taillent en pointe les incisives du haut ou se bornent à les écarter le plus qu'ils peuvent. Ces tribus ne seraient-elles pas des métis de quelque race négrière qui se serait croisée avec des Noubas ?

Bongos.

Caractères physiques. — On pourrait se poser la même question à propos des *Bongos* et des *Mittous*. D'un brun rouge, ces individus sont rarement de grande taille, mais ils ont des membres vigoureux, des épaules massives et la tête relativement courte. Leurs cheveux sont courts, laineux, tellement frisés qu'il leur est impossible de les natter.

Vêtements et parures. — Le vêtement des Bongos se compose, pour les hommes, d'un

tablier fait de lanières de cuir suspendues à une ceinture. Les femmes remplacent le cuir par des paquets d'herbe et de feuillage.

Si le vêtement proprement dit est sommaire, il n'en est pas de même des parures. Les femmes portent dans les ailes du nez, dans les lèvres, aux commissures labiales, des plaques, des clous, des spirales de cuivre ou des tiges d'herbe; elles s'arrachent les cils et les sourcils avec une pince en fer; elles se tatouent les bras; elles se suspendent aux oreilles des grelots en cuivre ou en fer; elles portent des anneaux aux chevilles et aux poignets; elles se plantent enfin, dans les cheveux, de grandes épingles en forme de fer de lance. Les hommes font usage d'une espèce de brassard, formé d'anneaux isolés, qui s'étend du poignet au coude. Beaucoup se percent les lèvres pour y introduire des clous de cuivre à grosse tête, et se bordent les oreilles d'anneaux et de petits croissants de même métal. Au-dessus du nombril, ils se percent la peau du ventre pour y introduire une cheville en bois.

On pourrait se figurer, dit Schweinfürth, que, vêtus d'un bouquet de feuilles, les élégantes ont « des charmes édeniques; le premier regard suffirait pour détruire l'illusion. Une femme adulte acquiert ici une telle ampleur de ceinture, une telle masse de chair qu'on est frappé de la disproportion qui existe entre les deux sexes. Chez elle la cuisse est fréquemment de la grosseur de la taille d'un homme, et le tour de ses hanches rappellerait celui de la fameuse Vénus qui est reproduite dans l'atlas (la Vénus hottentote)... La silhouette de ces grasses personnes marchant d'un pas solennel évoque le souvenir d'un babouin qui danse. J'affirme que, parmi ces beautés, il n'est pas rare d'en trouver qui pèsent trois cents livres. »

Aliments. — Les Bongos sont essentiellement agriculteurs; ils tirent presque toute leur nourriture de produits végétaux. Quand ils ont épuisé leurs provisions, notamment celle de sorgho, ils mangent des tubercules de plantes sauvages. En fait d'animaux domestiques, ils n'ont guère que la chèvre, la poule et le chien. La chasse et la pêche leur fournissent plus de viande que leurs poules et leurs chèvres. Ils mangent, en effet, tous les animaux qu'ils capturent au moyen de trébuchets. « Excepté l'homme et le chien, dit Schweinfürth, les Bongos semblent regarder comme alimentaire toute substance animale, quel que soit l'état dans lequel elle se trouve. Les restes

du repas d'un lion, débris putréfiés cachés dans la forêt, et dont l'approche des milans et des vautours leur révèle l'existence, sont recueillis par eux avec joie. Le fumet leur garantit que la viande est tendre, et ils estiment que, dans cette condition, elle est plus nourrissante et plus facile à digérer que la chair fraîche. Il ne saurait d'ailleurs être question de goût avec des gens qui ne reculent pas devant la nourriture la plus révoltante. Chaque fois que j'ai fait tuer un bœuf, j'ai vu mes porteurs se disputer avidement le contenu de la panse, de même que les Esquimaux qui prennent la seule idée qu'ils puissent avoir des légumes dans ce que leur fournit l'estomac des rennes. J'ai vu les Bongos arracher avec calme les vers qui tapissent tout l'appareil digestif du bétail de cette région. — d'affreux ampisthomes, — et s'en emplir la bouche. Après cela je n'ai pas été surpris de ce qu'ils tiennent pour gibier tout ce qui grouille et qui rampe, depuis les rats jusqu'aux serpents; et de leur voir manger sans répugnance du vautour puant la charogne; de l'hyène galeuse, de l'hétéromètre palmé, gros scorpion terrestre; des chenilles et des larves de termites à l'abdomen huileux. »

Habitations. — Les habitations des Bongos ont toujours la forme conique; elles ont rarement plus de vingt pieds de diamètre et autant de hauteur. Des troncs d'arbres placés verticalement, des branchages tressés, des bambous, de l'argile, des herbes solides et de la filasse entrent dans leur construction. La porte en est si petite qu'on ne peut y entrer qu'en rampant. A l'intérieur, le sol est en argile battue par les femmes de telle façon qu'elle est imperméable à l'eau et aux fourmis blanches. La literie se compose de peaux de bêtes, les Bongos ne fabriquant guère de nattes; un morceau de bois sert d'oreiller.

Toutes les habitations des Bongos portent au sommet de la toiture un bourrelet circulaire de paille, qui sert de siège et qui est entouré de six ou huit morceaux de bois courbes formant comme une ceinture de cornes à la pointe du toit. C'est de ce siège que les indigènes surveillent leurs récoltes, comme d'un observatoire.

Industrie. — L'industrie de cette population est assez remarquable. Ils fabriquent de jolis vases en terre, décorés de lignes en creux, des fourneaux de pipe pour le tabac dont ils ne sauraient se passer; leur fourneau pour l'extraction du fer et leur soufflet de forge à deux

corps sont également en argile. Du bois, ils tirent leurs maillets, leurs pinces pour saisir le fer chaud ; leur briquet ne se compose que de deux morceaux de bois sec qu'ils frottent l'un sur l'autre. Ils fabriquent, pour les femmes, de jolis bancs supportés par quatre pieds qui font corps avec le siège. Pour certaines danses, ils ont un petit banc, muni d'un long manche taillé, ainsi que les pieds, dans un seul morceau. Quelques tiges de bambou solidement fixées les unes contre les autres leur fournissent leurs peignes. Enfin, ils font quelques objets de vannerie.

Avec la corne, ils façonnent des cuillers.

Le travail des métaux a été porté assez loin par les Bongos. L'enclume dont ils se servent est un simple bloc de fer en forme de pyramide tronquée. Ils forgent des rasoirs, des couteaux à deux poignées, des bèches, des crochets pour leurs harpons et des armes d'une exécution fort soignée. En dehors de l'arc et des flèches, ils possèdent des lances de formes extrêmement variées. La plupart, entre la pointe et la douille, sont garnies tantôt de longues barbes, tantôt de simples arêtes ascendantes ou descendantes. On voit entre leurs mains une lance dont la hampe est en fer et ne forme qu'une seule pièce avec la pointe : c'est une arme de parade. Leurs flèches, généralement d'un mètre de long, sont empoisonnées avec du lait d'euphorbe.

Passionnés pour la musique, les Bongos ont une assez grande variété d'instruments. Un des plus employés consiste en un arc de bambou, dont ils placent une des extrémités entre les lèvres ; la bouche remplit alors l'office de caisse sonore. D'autres fois, c'est une calebasse ou un trou creusé dans le sol et recouvert d'écorce qui servent de caisse. D'énormes trompes en forme de tube ou de bouteille, creusées dans un tronc d'arbre, des tambours, des cornets en cornes d'antilope, des flûtes, des gourdes remplies de cailloux complètent leur collection d'instruments de musique. Les tambours diffèrent de ceux de leurs voisins ; ce sont des troncs d'arbres creusés sur lesquels on tend une peau de chèvre à l'aide de lanières de cuir.

Leurs tombes sont des plus curieuses. Un monticule de pierre, entouré de pieux plantés en terre, recouvre la fosse. Souvent ces pieux sont sculptés en forme de figures humaines. A côté, s'élèvent de grands poteaux sculptés, au sommet desquels on fixe des cornes de ruminant. Un vase à eau est toujours placé sur la tombe

Les Bongos ne croient qu'à des êtres malfaisants et aux sorciers. Les vieillards sont souvent accusés de sorcellerie ; on recherche avec le plus grand soin les preuves de leurs sortilèges, et si on trouve chez eux la moindre herbe suspecte, ils sont condamnés et mis à mort. Aussi rencontre-t-on peu de gens âgés dans le pays.

Mittous.

Les *Mittous* ressemblent considérablement aux Bongos par leurs coutumes et par leur industrie, mais « sous le rapport physique ils leur sont très inférieurs. Leur teinte est plus sombre, leur corps moins robuste, leur énergie beaucoup moins grande. » Cette faiblesse des *Mittous* ne tient pas à leur genre de vie, car ils ont des ressources aussi abondantes que leurs voisins, et font même entrer le chien dans leur alimentation.

Les femmes se déforment la lèvre supérieure d'une façon tout à fait incroyable, et se l'allongent en y introduisant de grandes plaques d'ivoire, de quartz ou de corne. Dans la lèvre inférieure, elles portent un pendentif de quartz poli, long de 6 centimètres. « Cette bouche saillante et cuirassée permet de produire un clappement analogue à celui d'un bec de hibou, de cigogne, voire même de baleine, clappement qui dans la colère devient très expressif (Schweinfurth). »

Les chefs portent autour du cou des chaînes en fer et un carcan soudé qui, une fois mis, ne peut plus s'enlever. Leur tête est ornée d'une sorte de bonnet de mandarin, terminé par une pointe, avec une touffe de poils au sommet. Ils se font des tatouages, s'enduisent d'huile, se couvrent de perles, etc. « Quand un seigneur *mittou*, décoré de ses chaînes et de ses carcans, passe, tout fumant d'huile et de graisse, à côté de la plèbe, il n'est pas moins rempli de son importance que le diplomate chamarré d'ordres, qui, mince et raide, traverse nos salons sans desserrer les lèvres. »

Malgré les grandes analogies qui existent entre les deux populations, les *Mittous* sont cependant bien inférieurs aux Bongos sous le rapport industriel ; en revanche, ils les dépassent au point de vue musical. Ils se servent notamment avec beaucoup d'art d'une sorte de lyre à cinq cordes, dont la caisse sonore, à fond convexe, est recouverte de peau.

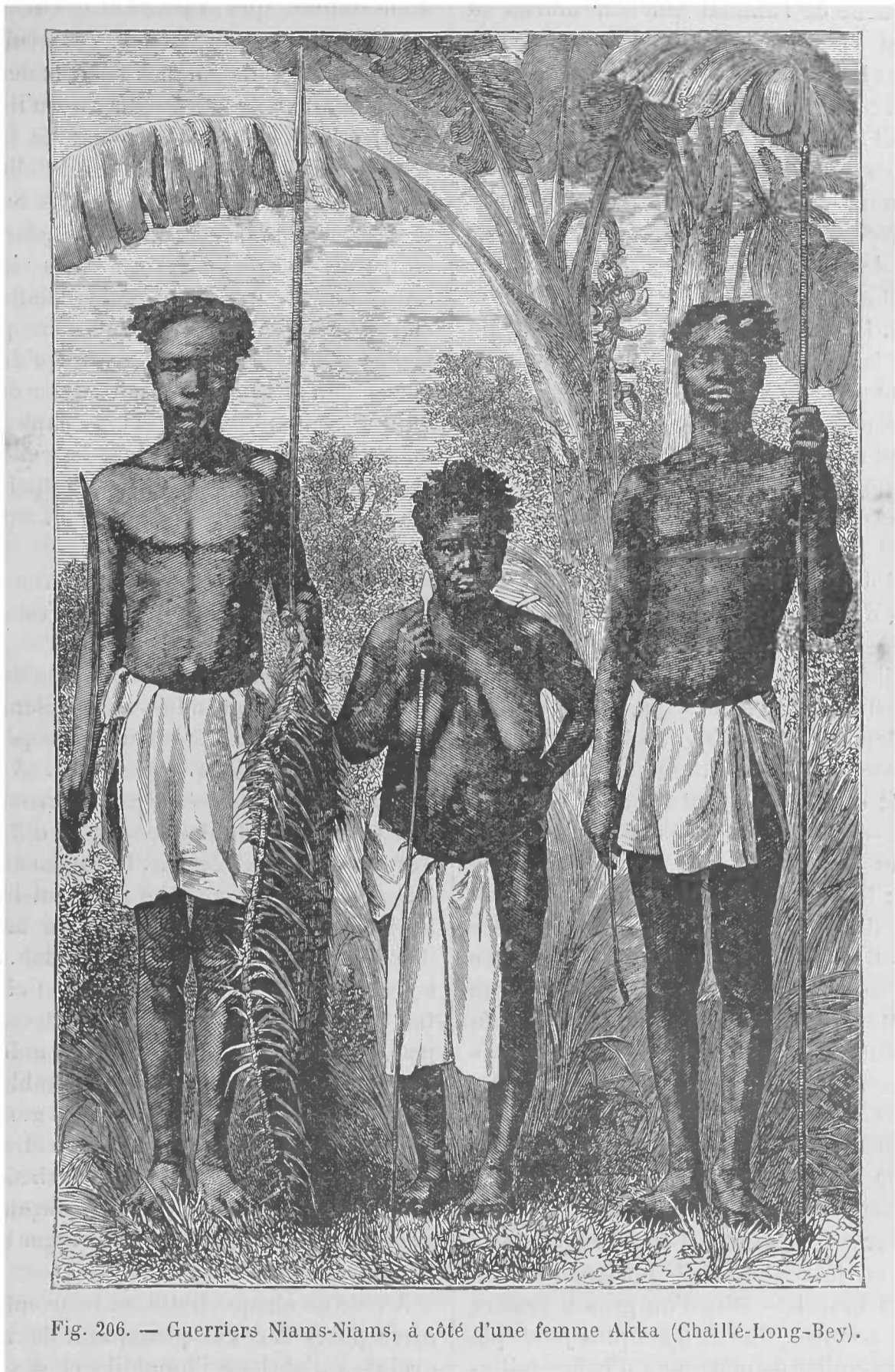


Fig. 206. — Guerriers Niams-Niams, à côté d'une femme Akka (Chaillé-Long-Bey).

Niams-Niams.

Caractères physiques. — Les Niams-Niams ou Sandés forment une population du plus haut intérêt, qui ne comprend pas moins de deux millions d'âmes. Ce sont des individus de taille moyenne, de couleur chocolat, aux cheveux épais et crépus, au crâne large et court, au visage rond. Le nez fait une faible saillie, la bouche est d'une étroitesse remarquable; des lèvres

fort épaisses, un menton rond, des joues pleines et rebondies complètent cette physionomie. Ils ont une tendance marquée à l'embonpoint, ce qui ne paraît guère diminuer leur agilité. Ils se liment les incisives en pointe, afin de mieux saisir le bras de l'adversaire dans le combat ou dans la lutte.

Vêtements et parures. — Leur costume se compose généralement de peaux de bêtes attachées à la ceinture; ils laissent pendre par der-

rière la queue de l'animal qui leur fournit sa peau. C'est à cette particularité qu'est due la légende des hommes à queue : on n'avait aperçu que de loin ces terribles Sandés anthropophages, et on s'était figuré que cette queue faisait partie de leurs personnes. Les fils de chefs relèvent leur vêtement d'un côté pour laisser toute une jambe à découvert. Tous les hommes, pour se préserver de la pluie ou de la rosée des steppes, s'attachent autour du cou une grande dépouille d'antilope. Les chefs seuls ont le privilège de se couvrir la tête de fourrure ; les simples mortels portent un chapeau cylindrique, sans bords, carré au sommet et empanaché de plumes ; ils le fixent au moyen de grandes épingles en fer, en cuivre ou en ivoire.

Seuls les hommes et les femmes des chefs se donnent beaucoup de mal pour leur coiffure. Il est difficile de se faire une idée de tous les genres de nattes, de touffes, de coques ou de torsades qu'ils emploient. « La coiffure la plus singulière que j'aie vue dans le pays, dit Schweinfurth, appartenait à quelques hommes venus du territoire de Kifa... La tête est entourée d'un cercle de rayons, rappelant l'auréole d'un saint ; ces rayons sont formés de la chevelure elle-même, divisée en une multitude de petites tresses tendues sur un cerceau orné de cauris ; le cerceau est fixé au bas d'un chapeau de paille au moyen de quatre fils de fer que l'on retire avant de se coucher. La coiffure peut ainsi se plier à volonté ; elle demande une grande attention, et les gens du pays de Kifa y consacrent chaque jour beaucoup de temps. »

Les Niams-Niams se tatouent le front, les tempes, les joues, la poitrine et le haut des bras ; comme signe de leur nationalité, ils se font, sur la face, des carrés remplis de points. Ces ornements ne leur suffisent pas : ils y joignent des parures de dents d'animaux, de dents humaines ou de coquilles. Ils portent des colliers et des bracelets faits d'un grand nombre d'anneaux accolés. Une de leurs plus jolies parures est un collier de morceaux d'ivoire taillés en forme de canines de lion. A part les personnages, ils ne se perforent ni le nez ni les lèvres pour s'y introduire des ornements.

Aliments. — Chasseurs et agriculteurs en même temps, ils se nourrissent de patates, d'ignames, de manioc ; ils y ajoutent quelques bananes, un peu de maïs, des fruits et des racines de plantes sauvages. Mais le comble des jouissances pour les Niams-Niams, c'est de manger de la viande. Or ils n'ont, comme animaux

domestiques, que la poule et le chien, dont ils se nourrissent à l'occasion ; ce dernier animal est même regardé comme un mets des plus délicats. C'est donc par la chasse qu'ils peuvent suppléer au défaut d'animaux de boucherie.

La chair humaine entre dans l'alimentation d'une partie au moins des tribus Sandés. La graisse d'homme est d'un usage général. « En temps de guerre ils dévorent des victimes de tous les âges, mais surtout les vieillards, qui, en raison de leur faiblesse, sont une proie plus facile ; et dans tous les temps, lorsqu'un individu meurt dans l'abandon, sans laisser de parents qui s'y opposent, il est mangé dans le district même où il a vécu. Bref, tous les cadavres qui, chez nous, seraient livrés au scalpel de l'anatomiste, ont là-bas cette triste fin. » (Schweinfurth.)

Les Niams-Niams fabriquent avec la graine de l'éleusine une boisson qui n'est pas sans analogie avec la bière.

Habitations. — Les habitations des Niams-Niams ont de grandes ressemblances avec celles dont nous nous sommes occupés en parlant des populations précédentes. A part les Mombouttous, tous les Nègres du groupe Nouba construisent des huttes rondes qui diffèrent peu des cabanes déjà décrites. Le toit en est plus allongé et déborde considérablement le soubassement ; il s'appuie en dehors sur une rangée de poteaux qui forment une vérandah. Des maisons spéciales servent de cuisines ; elles ont le toit encore plus pointu que les autres. Enfin de petites cases en terre, en forme de gobelets, recouvertes d'un toit de paille ressemblant à une cloche, sont destinées aux jeunes garçons, qui sont arrivés à l'âge où ils doivent être séparés des adultes. Les habitations des chefs ressemblent à celles du peuple, mais chacun d'eux en possède plusieurs pour pouvoir loger toutes ses femmes.

A côté de chaque hutte, se trouvent des greniers posés sur des pieux, afin de mettre les grains à l'abri de l'humidité et des insectes. Souvent le toit en est surmonté de roseaux dans lesquels sont enfilées de grosses coquilles (achatines). La même disposition s'observe fréquemment au sommet des huttes.

On ne trouve pas de villages dans le pays des Sandés. Les habitations, groupées en petits hameaux, sont disséminées au milieu des districts cultivés.

Industries. — Aussi industrieux que les Bongos, les Niams-Niams fabriquent de remar-

quables poteries : ce sont des vases en forme de bouteilles parfois surmontées de quatre cols isolés, des pipes à un ou deux fourneaux, etc. Leur lit, qui sert en même temps de siège, est une sorte de banquettes composée de poutres posées sur quatre pieds. Leurs tabourets, taillés dans un seul morceau de bois, ont souvent des formes extrêmement gracieuses et des pieds multiples. La plus grande partie de leur vaisselle est également en bois, et presque tous leurs plats sont décorés, avec goût, de sculptures variées. Ils font encore des mortiers, des paniers de rotang, des boîtes en écorce. Le fer leur sert à fabriquer des cuillers et surtout des armes.

Les armes des Niams-Niams (voy. fig. 196, panoplie n° 5 et fig. 206) ont un cachet tout spécial. Elles comprennent la lance, le troumbache, la dague, le poignard, le cimenterre, etc. Ces trois dernières, portées dans des fourreaux de cuir attachés à la ceinture, se distinguent par une rainure destinée à l'écoulement du sang.

Le troumbache est une arme de jet affectant les formes les plus bizarres. Il comprend toujours, à l'extrémité d'un manche en fer, une lame recourbée à angle droit ayant souvent l'aspect d'une feuille. Une autre lame triangulaire, cordiforme, etc., se voit dans le prolongement du manche et une troisième s'insère sur le manche lui-même, à la façon d'une feuille sur une branche. Le troumbache se lance comme le boomerang des Australiens.

Comme armes défensives, les Niams-Niams emploient des boucliers en rotang tressé avec des tiges blanches qui forment des dessins variés.

Les instruments de musique comprennent une sorte de harpe, munie d'une caisse sonore, et de quelques clochettes. Le tam-tam et les trompes en bois ne servent que pour convoquer les gens à la guerre, à la chasse ou à une fête. Il existe des musiciens ambulants qui s'affublent d'une façon grotesque ; ils portent notamment sur la tête des paquets de plumes, et des grelots au bras. Ces chanteurs chuchotent leurs airs d'une voix si faible qu'il faut être à côté d'eux pour les entendre.

Organisation sociale. — Coutumes. — Les différentes tribus des Niams-Niams ont chacune un prince dont les pouvoirs se bornent à convoquer les hommes capables de porter une lance, à exécuter de sa main ceux qui ont été condamnés à mort et à décider de la paix ou de la guerre. Il reçoit l'ivoire et la moitié de la

viande des éléphants tués à la chasse. Le fils aîné d'un chef est considéré comme l'héritier du trône ; les cadets commandent l'armée, à la tête de laquelle ne se met jamais le prince lui-même. Les soldats comprennent tous les hommes valides.

Chaque chef de famille commande chez lui en maître absolu. Les femmes sont cependant très bien traitées, et elles le méritent par leur réserve et leur conduite, qui contraste singulièrement avec celle de la plupart des Nègresses de cette région. Bien que la polygamie soit sans borne, les liens du mariage n'en sont pas moins sacrés, et toute infidélité est punie de mort. Le mariage ne s'accompagne d'aucune fête ; la jeune fille est simplement conduite à sa nouvelle demeure par le chef de l'endroit.

Habituellement les femmes mangent seules dans les cases qui leur sont affectées. Leurs devoirs consistent à cultiver la terre, à préparer les repas, à arranger les cheveux de leurs maris. Elles ne quittent jamais leurs enfants en bas âge ; elles les portent en bandoulière, dans une sorte d'écharpe.

Les Niams-Niams croient à des mauvais génies qui demeurent dans les forêts et qui conspirent contre les hommes. Ils n'ont pas de prêtres ni de sorciers, et le premier venu peut consulter les augures, ce qu'ils ne manquent jamais de faire avant de se livrer à aucune entreprise. A cet effet, on prend un morceau de bois qu'on polit à un bout et on le meut sur un banc spécial arrosé d'une ou deux gouttes d'eau, comme on manœuvrerait un rabot. S'il glisse facilement, l'affaire réussira, sinon l'échec est certain. D'autres fois, on fait boire à une poule certain liquide oléagineux, ou bien on maintient pendant un certain temps la tête d'un coq dans l'eau ; si les animaux survivent, le présage est favorable ; dans le cas contraire, il faut renoncer au projet conçu.

Lorsqu'un Sandé perd un membre de sa famille, il commence par se couper les cheveux. Il pare ensuite le mort comme pour une fête et l'assied dans une fosse creusée dans le sol ou le couche dans un cercueil fait avec un tronc d'arbre. La terre n'est pas rejetée sur le corps ; on élève au-dessus de la sépulture une maison tout à fait comparable à celles des vivants, mais, faute d'entretien, elle ne tarde pas à tomber en ruines.

Mombouttous.

Le pays des Mombouttous, qui s'étend entre

le troisième et le quatrième degré de latitude nord, le vingt-sixième et le vingt-septième degré de longitude est, est divisé en deux royaumes : celui d'Orient et celui d'Occident.

Caractères physiques. — « Les Mombouttous diffèrent des Niams-Niams en ce qu'ils ont les membres plus minces, toutefois sans apparence de faiblesse, la barbe plus longue et plus fournie. Leur chevelure est la même que celle de leurs voisins; mais ce que l'on ne rencontre pas chez ces derniers, ce sont les cheveux blonds, qui forment l'un des traits particuliers des Mombouttous. A en juger par les milliers d'individus qui ont frappé mes regards pendant les trois semaines que j'ai passées chez Mounza, un vingtième de la population au moins est d'un blond pâle et cendré qui rappelle le ton de la filasse de chanvre. Ces cheveux, qui d'ailleurs sont crépus et de la même nature que ceux du Nègre, accompagnent toujours un teint de la nuance la plus claire que j'aie vue en Afrique, à partir de la Basse-Égypte.

« Tous les individus chez lesquels on remarque cette coloration de la peau et des cheveux ont la vue mauvaise, le regard incertain, presque louche, et offrent des signes marqués d'albinisme. » (Schweinfurth).

Vêtements et parures. — Les Mombouttous portent un costume le même pour tous. Ignorant l'art du tissage, ils fabriquent une étoffe en battant l'écorce d'une sorte de figuier, après l'avoir fait quelque temps macérer dans l'eau. On teint cette sorte de feutre en rouge brun, au moyen d'une décoction de bois de teinture. Un de ces morceaux d'étoffe, serré à la taille par une cordelière, enveloppe les hommes depuis la poitrine jusqu'aux genoux. Les femmes n'ont, comme vêtement, qu'un fragment de feutre ou même un fragment de feuille de bananier grand comme la main. Elles portent toujours sous le bras une bande d'étoffe ressemblant à une sangle de cheval : c'est l'écharpe qui leur sert à soutenir leurs nourrissons sur leur dos.

« Si les dames mombouttoutes n'ont pas de vêtements, en revanche, elles se peignent le corps de dessins noirs faits avec le suc du fruit d'un gardénia (*Randia malleifera*). Ces dessins, d'une grande régularité, semblent pouvoir se varier à l'infini : ce sont des étoiles, des croix de Malte, des abeilles, des fleurs, des lignes, des zigzags, des rubans, des nœuds, etc. L'une est rayée comme un zèbre, l'autre tachetée comme un léopard. J'en ai vu qui, tantôt pré-

sentaient les veines du marbre, tantôt les carrés d'un damier. Dans une fête, c'est à qui aura un nouveau dessin; celui-ci est porté pendant deux jours, puis soigneusement enlevé et remplacé par un autre. A ces dessins éphémères se joignent ceux du tatouage, qui servent de marque distinctive individuelle, et qui sont formés de lignes ou de bandes tracées horizontalement sur la poitrine et sur le dos. »

Les hommes se frottent tout le corps d'une pommade composée de graisse et de poudre de bois rouge.

La coiffure est la même pour les deux sexes.

Les cheveux sont ramenés sur le sommet de la tête en un haut chignon cylindrique, soutenu par une carcasse de roseaux. Sur le devant, un bandeau plat couvre le front et va rejoindre le chignon en arrière des oreilles. Si les cheveux ne sont pas assez longs pour faire ces bandeaux, on y supplée au moyen de faux cheveux, qui proviennent d'individus tués à la guerre, et dont il se fait un commerce dans le pays.

Les hommes recouvrent leur chignon d'un long cylindre de paille terminé par un fond carré. Ils ornent ce bonnet de plumes d'aigle, de faucon ou de perroquet. Les femmes ne se couvrent pas la tête; elles se contentent d'orner leurs cheveux de longues épingles ou d'un peigne fait de piquants de porc-épic.

Les Mombouttous ne se mutilent pas les dents. Aux parures que je viens d'énumérer, ils ajoutent seulement un petit bâton, de la grosseur d'un cigare, qui leur traverse la conque de l'oreille.

Aliments. — La nourriture de cette population se compose d'éleusine, de maïs, de bananes, de manioc, de patates douces, d'ignames, de colocase et de divers autres produits végétaux. L'huile de palme est le condiment habituel de tous les mets. Les Mombouttous n'élèvent aucun bétail; ils n'ont, comme animaux domestiques, que des poules, des petits chiens et une espèce de cochon à demi privé.

Ils se procurent de nombreuses chèvres à l'aide des razzias qu'ils font chez leurs voisins. Mais ils préfèrent à toute autre viande la chair de l'éléphant, du sanglier, du buffle, des grandes antilopes, et surtout la chair humaine. « Entourés, au sud, de noires tribus d'un état social inférieur, et qu'ils tiennent en profond mépris, les Mombouttous ont chez ces peuples un vaste champ de combat, ou, pour mieux dire, un terrain de chasse et de pillage, où ils se fournissent de bétail et de chair humaine.

Les corps de ceux qui tombent dans la lutte sont immédiatement répartis, découpés en longues tranches, boucanés sur le lieu même et emportés comme provisions de bouche.

« Conduits par bandes, ainsi que des troupeaux de moutons, les prisonniers sont réservés pour plus tard et égorgés les uns après les autres pour satisfaire l'appétit des vainqueurs. Les enfants, d'après tous les rapports qui m'ont été faits, sont considérés comme friandise et réservés pour la cuisine du roi. Pendant notre séjour chez les Mombouttous, le bruit courait que presque tous les matins on tuait un enfant pour la table de Mounza. » (Schweinfurth.) Le voyageur allemand a vu des femmes échauder la partie inférieure d'un corps humain, absolument comme chez nous on échaude et on racle un porc, après l'avoir fait griller; il a vu boucaner des quartiers d'homme pour les conserver. Et cependant, dit l'auteur, les Mombouttous sont une noble race, bien supérieurs à tous leurs voisins par l'intelligence, le jugement, l'organisation sociale, l'industrie, etc.

Industrie. — Les maisons des Mombouttous dénotent chez leurs constructeurs une habileté remarquable; certaines parties du palais de Mounza forment de grandes halles de cent cinquante pieds de long, soixante de large et cinquante de haut. Faites en pétioles de raphia, dont le poli naturel et la jolie teinte brune contribuent à leur donner un aspect agréable, ces maisons sont à la fois solides et légères. Au lieu d'affecter la forme conique des huttes des autres tribus, elles ont très fréquemment des pignons, dans le genre des nôtres; les cases rondes à toit pyramidal ne servent guère qu'à faire la cuisine ou à emmagasiner le grain. Chaque maison, munie d'une porte pour toute ouverture, est divisée en deux pièces: la chambre où l'on habite et une décharge, où l'on serre les provisions.

Les Mombouttous n'ont pas de villages proprement dits; les maisons sont dispersées au milieu des cultures. Seule, la résidence de Mounza forme un gros bourg.

Il est impossible de donner une idée de l'habileté des potiers mombouttous. Les formes de leurs vases varient à l'infini; ils sont ornements de dessins géométriques, de figures décoratives, qui peuvent les faire comparer « aux vases les plus estimés de l'ancienne Égypte. »

Ils ne se contentent pas de vaisselle en argile; ils font aussi de fort beaux plats en bois sculpté, munis de deux anses perforées. Comme leurs

voisins, ils fabriquent, d'une seule pièce, une foule de tabourets, car chez eux personne ne s'assied par terre; mais l'élégance et les sculptures des pieds mettent ces sièges bien au-dessus de ceux dont il a été question jusqu'ici. Des figures seules permettraient au lecteur de se rendre compte des instincts artistiques de ces Nègres. Les hommes placent derrière leurs sièges des dossiers mobiles, formés d'un verticille de quatre branches. Dans chaque maison, on rencontre un grand banc, servant de lit, ingénieusement fabriqué au moyen de pièces assemblées par des chevilles; des tiges de rotin fendues constituent une couche relativement souple. Des hottes munies de bretelles, des paniers de formes diverses, des grelots en osier, des instruments de musique, sont encore fabriqués avec le bois. Enfin, les Mombouttous savent creuser, dans des troncs d'arbres, des canots qu'ils manœuvrent habilement à l'aide d'une pagaie.

Ce sont surtout les armes qui peuvent donner une idée de l'habileté de leurs ouvriers. Sans parler de leur arc, muni d'une pièce mobile pour empêcher la corde de venir frapper la main du tireur, ils emploient le bouclier, la lance, des sabres à lame recourbée comme celle d'une faucille, des poignards, des couteaux, des hachettes, etc. La flèche est empennée au moyen d'un morceau de feuille de bananier ou de peau de genette. Les lances sont presque toutes garnies de nombreuses pointes récurrentes, qui en font des armes fort meurtrières. Les poignards, les sabres, les couteaux, souvent étalés en demi-cercle à leur extrémité, sont toujours munis d'une rainure pour l'écoulement du sang.

Les haches, les herminettes, les bêches, ne sont pas moins remarquables que les armes.

Organisation sociale. — Coutumes. — Les Mombouttous vivent sous une monarchie comme il y en a peu dans le centre de l'Afrique. Le roi Mounza est un puissant monarque, qui a soumis à son autorité un certain nombre de petits rois, ses voisins. Ce souverain possède des palais composés de nombreux bâtiments, entourés d'une palissade et ombragés d'arbres fort bien entretenus; plusieurs de ces maisons sont consacrées à la garde-robe royale. Chacune des quatre-vingts épouses du monarque a son logement séparé qu'elle habite avec ses esclaves. En dehors des femmes qu'il s'est choisies, Mounza a hérité des femmes de son père et même de ses belles-sœurs; il les loge dans des villages construits à leur intention. Ses femmes sont au nombre de

plusieurs centaines. Lui-même a son domicile privé qu'il quitte la nuit pour aller rendre visite à ses épouses. Les courtisans font alors éclater des cris d'allégresse, et les trompes et les timbales accompagnent l'hymne des Mombouttous : « Ih! Ih! Mounza, tchoupi, tchoupi, ih! »

« A son entourage appartiennent, en surplus des courtisans, beaucoup d'hommes de sa famille et d'autres serviteurs spécialement attachés à sa personne. Il a sa musique de chambre, composée d'artistes dont l'exécution démontre les patientes études; puis des eunuques, des bouffons, des ménestrels, des danseurs, qui paraissent les jours de réceptions et rehaussent l'éclat des fêtes de la cour; enfin des maîtres de cérémonie, des huissiers, qui veillent au maintien de l'ordre parmi la foule et qui, à l'aide du bâton, écartent la jeunesse importune. »

Ajoutons à cet entourage déjà considérable la garde du corps du souverain et les nombreux fonctionnaires civils qui le représentent sur tous les points du territoire.

Dans le voisinage, on rencontre des rois Nègres qui déploient le même faste. M'Tsé, par exemple, le souverain de l'Uganda, est entouré de nombreux courtisans, lorsqu'il fait décapiter, en sa présence, des victimes humaines pour honorer quelque personnage étranger.

Les trois frères de Mounza administrent les provinces en qualité de vice-rois. Sous leurs ordres, ils ont les gouverneurs de districts, les grands officiers de la couronne, au nombre de cinq, le conservateur des armes, le maître des cérémonies, le surintendant des magasins, l'intendant de la maison des épouses royales et le drogman en chef pour les relations diplomatiques. Comme on le voit, ces Nègres anthropophages ont une civilisation et une organisation politique qui ne permettent guère de leur appliquer l'épithète de sauvages.

La plupart des travaux sont réservés aux femmes. Les hommes seuls forgent ou font des instruments de musique; le reste du temps, quand ils ne sont pas à la guerre ou à la chasse, ils fument leur pipe étendus sur leurs bancs ou couchés à l'ombre des palmiers, ou bien ils se réunissent dans de grandes salles où ils causent avec leurs amis.

Une extrême liberté règne entre les deux sexes. Les femmes ont, dans leur ménage, une très grande indépendance, et elles en abusent volontiers; leur obscénité dépasse tout ce qu'on observe chez les tribus les plus inférieures.

Les Mombouttous ont bien des coutumes singulières que je ne puis malheureusement passer en revue. Quand ils s'abordent, ils se présentent la main droite et se prennent le doigt du milieu, qu'ils font craquer en disant : *gassigghi*. Pour exprimer leur étonnement, ils ouvrent largement la bouche et se la couvrent avec la paume de la main. Les femmes mangent à part; celles de Mounza préparent la cuisine de leur royal époux et enterrent dans une fosse tous les reliefs de ses repas. Tout ce que le roi a touché est sacré, et malheur à qui y porterait la main.

Les Mombouttous ont sans doute une religion, car ils semblent croire à un être suprême qu'ils appellent *Nôro*. « Quand je demandai, dit Schweinfurth, où était *Nôro*, un Mombouttou qui comprenait le Niam-Niam leva la main vers le ciel, et à cette question : l'avez-vous jamais vu? il ne répondit que par un sourire. » Il fut impossible d'ailleurs au voyageur de savoir s'ils pratiquaient des cérémonies religieuses, s'ils consultaient des oracles ou s'ils avaient d'autres superstitions. Il serait donc téméraire de rien conjecturer à cet égard.

3. RAMEAU NIGRITIQUE.

A. Famille Gabonaise.

Le Gabon n'est pas habité par une race unique. Nous avons déjà vu que des Négrilles étaient disséminés au milieu des Nègres de grande taille et formaient une population bien différente des tribus qui les environnent.

Entre le premier degré de latitude nord et le fleuve Ogôoué, on rencontre une foule de peuplades ayant chacune son indépendance et gouvernées par une multitude de chefs qu'on qualifie pompeusement du nom de rois. Quelques-unes de ces tribus s'étendent même au-delà de l'Ogôoué et occupent des territoires plus ou moins étendus sur la rive gauche de ce fleuve. Souvent en guerre les unes avec les autres, elles ne diffèrent guère cependant par les caractères physiques, par l'industrie, par les mœurs, les coutumes et la religion.

Les Schekiani, par exemple (fig. 207), ressemblent par bien des traits à leurs voisins les M'Pongoué, et si nous voulions décrire les uns et les autres nous serions entraînés à des répétitions continuelles. A peine pourrions-nous signaler chez les premiers une simplicité plus grande du costume, qui se réduit à un pagne, et quelques coutumes spéciales, telles que la

manière de porter les enfants dans un morceau d'étoffe que la mère se suspend à la tête. Nous préférons nous en tenir à deux des populations gabonaises les mieux caractérisées et les plus distinctes : les M'Pongoué et les Bakalais.

Il y a quelques années, une population franchement nègre, bien distincte des Gabonais proprement dits, a fait son apparition dans la région du Gabon ; ce sont les Fans ou Pahouins. Ces tribus anthropophages viennent du nord-est et s'avancent lentement sur un front de bandière évalué à près de 400 kilomètres ; rien jusqu'ici n'a pu entraver leur marche ; chaque année ils gagnent de 8 à 10 lieues de terrain et ils menacent d'envahir toute la région. Déjà sur la rive méridionale de l'estuaire du Gabon, ils ont atteint la mer, et ils jouent à l'heure actuelle un rôle assez important dans la contrée pour que nous leur consacrons un paragraphe de ce livre. Bien que ce ne soient pas des Gabonais à proprement parler, je les décrirai à la suite des M'Pongoué et des Bakalais avec lesquels ils se sont mélangés sur plus d'un point.

GROUPE PONGOUÉ.

M'Pongoué proprement dits.

Caractères physiques. — Les M'Pongoué ou Gabonais proprement dits sont des hommes généralement de grande taille, bien proportionnés, qui forment la plus belle population de la côte occidentale, depuis Sierra-Leone jusqu'au Congo inclusivement. Malgré leurs mâchoires proéminentes, leurs cheveux crépus et leur peau noire, ces Nègres n'ont pas en somme une physionomie désagréable. Leurs traits sont relativement réguliers ; leur nez est moins épâté et leurs lèvres moins grosses que chez les Nègres de la Sénégambie. Ils n'offrent pas non plus cette atrophie des membres inférieurs si commune chez les races de l'Afrique australe.

Les femmes ont les pieds et les mains d'une petitesse remarquable et des yeux très expressifs. Elles sont gracieuses, intelligentes, et leur beauté est renommée fort loin dans l'intérieur.

Vêtements et parures. — Depuis longtemps déjà en contact avec les Européens, les Gabonais s'affublent de toutes sortes d'oripeaux que leur donnent les Blancs. Les femmes savent se vêtir avec un goût relatif. « Elles donnent le ton à l'élégance sauvage, et les modes qu'elles adoptent, spécialement les diverses variétés de cette coiffure élevée connue sous le nom de

casque Mpongoué, sont reproduites avec toute sorte d'exagération aussi loin que nous avons pénétré dans les profondeurs de l'Afrique équatoriale ; elles se chargent les jambes et les bras d'anneaux de cuivre, et le cou de colliers de perles, et se drapent gracieusement dans des pagnes de couleurs voyantes. Les hommes ne sont pas moins raffinés dans leur toilette ; les élégants se coiffent de chapeaux mous, portent des chemises de couleur avec des cravates bleues et rouges et de grandes redingotes noires ; seulement, la plupart n'ont pas pu se décider à adopter l'usage du pantalon, et le remplacent par un morceau d'étoffe bariolée dont ils s'enveloppent les reins ; c'est surtout le dimanche qu'il faut voir cette exhibition de grotesques. » (De Compiègne.)

Quant aux rois, ils ne sont pas moins recherchés dans leur tenue. M. Griffon du Bellay, qui a connu le roi Denis à l'époque de sa splendeur, nous affirme que « peu de gens peuvent se vanter d'être si bien vêtus. Tout récemment, lorsqu'il s'est agi d'étendre notre autorité sur les populations du cap Lopez, auprès desquelles sa renommée de prudence et de sagesse lui a donné un grand crédit, c'est lui qui s'est chargé de la négociation du traité, et dans cette occasion solennelle, il a pu pendant près de six semaines apparaître à ses sujets émerveillés, chaque jour dans un costume nouveau, et chaque jour plus brillant que la veille : aujourd'hui en général français, demain en marquis de Molière, plus tard en amiral anglais, et toujours la tête ornée d'une perruque, qui n'est certes pas la partie de son costume à laquelle il attache le moins d'importance, car cette perruque n'est pas encore devenue pour les chefs indigènes aussi banale que les uniformes militaires. » Tous ces costumes il les a reçus du gouvernement français et du gouvernement anglais qui avaient voulu reconnaître les services que ce brave Nègre leur avait rendus. La reine Victoria lui avait même envoyé une énorme couronne en or pour les soins qu'il avait donnés à des naufragés anglais.

Caractères intellectuels et moraux. — Les M'Pongoué servent de traitants et de domestiques aux Européens du Gabon. Intelligents, ils déploient dans le commerce une rouerie sans pareille. Mais ce qui fait le fond de leur caractère, c'est une vanité dont on se fera une idée à la lecture du passage suivant que j'emprunte à M. de Compiègne. « Les élégantes M'Pongoué, comme nos grandes dames de Paris,

qui ne peuvent faire quatre pas sans être suivies par un valet de pied, ne sauraient circuler qu'accompagnées par deux captifs : l'un porte leur enfant, l'autre leur grand parapluie. Tout ce monde-là crève de vanité ; dès qu'un Gabonais a quelques sous, il achète un trousseau de clefs qu'il porte ostensiblement à son cou pour faire croire qu'il a des coffres ; quand ses ressources augmentent, il achète une quantité de coffres qu'il met bien en vue dans sa case pour faire croire qu'il possède énormément de marchandises. De-

venir un *grand monde* est l'ambition suprême de tous. Un grand monde est celui qui a beaucoup de femmes, beaucoup de rhum, un chapeau haute forme et du crédit chez un négociant blanc. Aussitôt qu'à la suite de quelque expédition commerciale heureusement réussie, un pauvre diable devient un *grand monde*, il est aussitôt l'objet de l'envie, de la jalousie et de la haine de tous ses camarades qui ne sont pas comme lui arrivés à l'opulence ; malheur à lui s'il n'est pas constamment sur

ses gardes, le poison joue un rôle terrible en Afrique, et on l'emploiera pour se venger de lui ; le pauvre *grand monde* sait du reste à quoi s'en tenir, et jamais il ne prend un aliment qui n'a pas été préparé par sa première femme et goûté quelque temps à l'avance par ses autres femmes. »

Organisation sociale. — Famille. — Chaque village gabonais est gouverné par un chef qui prend le titre de roi, bien qu'il ne soit généralement qu'un simple trafiquant, comme ses sujets. Sa principale occupation consiste à voler les commerçants qui l'emploient, à spé-

culer sans vergogne sur les charmes de ses femmes et à mendier du rhum et du tabac à tous ceux qui viennent lui faire une visite. Les rois puissants d'autrefois ont disparu pour toujours ; ceux d'aujourd'hui n'ont aucune influence sur les affaires de leur pays.

« La valeur d'un homme, l'estime qu'on a de lui, le crédit qu'on peut lui faire, se cote par le nombre de ses femmes ». La première femme que prend un M'Pongoué devient sa femme chef ; c'est à elle qu'appartient la police du

sérial. Une jeune fille est parfois mariée à dix ans, mère à quatorze et vieille à vingt. Les maris traitent assez bien leurs épouses à la condition que celles-ci fassent toutes les volontés de leurs maîtres.

Le mariage est une simple affaire commerciale ; on achète une femme, comme on achète toute autre denrée. « Une clause singulière de ces marchés matrimoniaux, c'est que très souvent le gendre est obligé de donner à son beau-père, en échange de la femme qu'il reçoit, une de ses propres sœurs,

que celui-ci épousera à son tour. Comme tous les autres peuples de l'Afrique équatoriale, les Gabonais ne connaissent pas la jalousie ; d'après eux, une femme ne doit jamais refuser un amant qui la paye suffisamment ; si par hasard elle y mettait de la mauvaise volonté, son mari l'en dégoûterait le *cassingo* (1) à la main. Au reste, en remplissant certaines formalités et en payant certaines redevances au mari, un homme peut toujours devenir l'amant reconnu par la loi d'une femme mariée ; cet amant s'appelle *conquie*

(1) C'est un fouet en lanière d'hippopotame ou de lamantin.



Fig. 207. — Homme, femme et enfant Schekiani, de la tribu des Mbondémos (P. du Chaillu).



Fig. 208. — Palabre à la côte occidentale d'Afrique.

et le mari est légalement obligé de le tolérer. Pour en finir avec les ménages gabonais, disons que les femmes sont d'une paresse, d'une ivrognerie et d'une inconduite dont rien ne peut donner une idée, et que si quelque chose peut être dans l'ordre moral au-dessous d'un Gabonais, c'est une Gabonaise. » (De Compiègne.)

Il est presque inutile de dire que les M'Pongoué, comme tous les autres Nègres de la région, comptent parmi eux des féticheurs, qui acquièrent une influence considérable. Je reviendrai sur ce sujet en parlant de la religion.

Industrie. — Commerçants avant tout, les Nègres du Gabon ne cultivent guère que les plantes indispensables à leur nourriture, telles que le bananier, la patate, le manioc, l'arachide, le maïs et les ignames. Ils n'ont, comme animaux domestiques, que des moutons, des

chèvres, des poules, quelques porcs et quelques bœufs.

Leur industrie se réduit à bien peu de chose. Ils construisent des cases en bambou et fabriquent des pirogues, qu'ils creusent dans un tronc d'arbre. Ce n'est pas que les Gabonais soient dépourvus d'aptitudes pour les travaux manuels ; dans ces dernières années, un certain nombre d'enfants noirs ont été élevés dans les établissements européens et ils ont appris à parler français, à lire, à écrire et à travailler. La plupart sont devenus jardiniers ; quelques-uns sont charpentiers, maçons, etc. Des changements énormes se sont déjà produits, et bientôt le Gabon sera méconnaissable pour ceux qui l'ont visité il y a une quinzaine d'années.

Religion. — Féticheurs. — Les M'Pongoué, comme tous les Nègres de l'Afrique équato-

riale, sont fort peu communicatifs sur leurs croyances religieuses. Ce qui est certain, c'est qu'ils croient vivre dans une atmosphère remplie d'êtres malfaisants, dont ils cherchent à apaiser la fureur. Ils redoutent les démons, les âmes des morts et surtout les magiciens. « Une foule de choses chez eux sont *roonda*, c'est-à-dire fétiches : telle île est *roonda* ; si vous y mettez le pied, vous serez puni par les esprits qui la protègent ; tel oiseau est *roonda* ; si vous le tuez, tous les malheurs fondront sur vous ; chaque famille a une viande qui est *roonda* pour elle. Si un de ses membres venait à en manger, il serait puni de mort instantanée. Aussi, pour se préserver des maux de toute sorte que peut faire tomber sur ces gens-là une telle collection de divinités malfaisantes, ils se couvrent le corps de talismans et de gris-gris de toutes sortes, et ont sans cesse recours aux féticheurs qui se livrent à l'étude de la magie et acquièrent une immense influence. » (De Compiègne.)

Ce sont les féticheurs qui, le plus souvent, règlent les *palabres*. On sait ce que signifie ce mot : c'est une discussion qui doit se dénouer par un jugement arbitral. La même expression désigne encore le procès, tout aussi bien que le tribunal (fig. 208) qui le juge. Le procès dure toujours très longtemps et il est l'occasion d'interminables discours et de nombreuses cérémonies. L'arbitre qui prononce le jugement est généralement, je le répète, un féticheur, mais il est choisi dans un village voisin de celui qu'habitent les plaideurs.

Dans une foule de circonstances, le féticheur intervient. Comme rien, chez les Nègres, n'arrive naturellement, qu'un individu, par exemple, ne saurait mourir sans cause surnaturelle, c'est le magicien qui est appelé à donner son avis. C'est lui qui apaise le courroux des mauvais génies au moyen d'incantations infailibles ; c'est lui encore qui prépare des philtres doués de propriétés merveilleuses. S'agit-il d'un mariage et le beau-père se montre-t-il trop exigeant, le futur a recours au féticheur qui se livre à des incantations et, avec une plante nommée *odépon*, prépare un philtre qui possède une vertu particulière pour ouvrir à l'indulgence le cœur du beau-père, qui ne pourra manquer de consentir à un rabais sur le prix de sa fille.

On voit combien est complexe le rôle de ces sorciers ; ils exercent encore la médecine au besoin. Sur toute la côte occidentale d'Afrique,

depuis le Sénégal jusqu'au delà du Congo, ils jouissent de la même influence.

Bakalais.

Distribution géographique. — Caractères physiques. — Les Bakalais ou Akalais occupent un assez grand territoire sur les deux rives de l'Ogôoué. « La grande famille bakalaise, dit de Compiègne, est certainement, après celle des Fans, la plus importante de l'Afrique équatoriale, autant par le nombre de ses habitants que par l'étendue du territoire qu'elle occupe. Les établissements sont très disséminés et très répandus ; on en trouve dans le Gabon et dans toute la partie connue des pays compris entre l'équateur et le deuxième degré de latitude sud. » Certaines de leurs tribus sont complètement isolées des autres, mais toutes ont les mêmes mœurs.

Les caractères physiques des Bakalais sont à peu près ceux des autres Gabonais ; aussi ne répéterai-je pas à leur propos ce que j'ai déjà dit au sujet des M'Pongoué. Je dois ajouter toutefois que, d'après M. Marche, les femmes sont de beaucoup les plus laides et les plus malpropres de toute la contrée.

Vêtements et parures. — Le costume des Bakalais, « qui n'a plus rien d'original, se compose, comme celui de toutes les populations du bas de l'Ogôoué, d'un pagne en étoffe européenne, quelquefois d'une chemise ou d'un paletot. La coiffure des femmes forme sur leur tête un édifice assez compliqué, teint en jaune, en vert et en rouge, qui a pour base de la terre glaise délayée dans de l'huile de palme. Par-dessus le tout, elles portent souvent une sorte de bonnet de coton d'un aspect ignoble. Les femmes portent, comme les Gabonaises, des anneaux de cuivre aux jambes et aux bras ; elles aiment fort les perles de verre, et en font des ornements plus ou moins bizarres, dont quelques enfants sont chargés de la tête aux pieds. » (Marche.)

Caractères intellectuels et moraux. — Les Bakalais sont travailleurs, mais cruels et perfides et d'une rouerie dans le commerce qui laisse bien loin derrière elle celle des M'Pongoué. Rapaces et astucieux, ils savent dissimuler leurs sentiments et se tenir sur une prudente réserve en présence des étrangers. Lorsque les premiers Européens pénétrèrent chez eux, ils pensèrent que les Blancs venaient leur acheter leur caoutchouc ou leur ivoire, et pour bien leur montrer

qu'ils n'avaient aucun empressement à faire du commerce, ils restèrent dans leurs cases. Ce sont d'ailleurs des êtres fort peu sociables, et ils sont souvent en guerre avec leurs voisins, les Pahouins, les Gallois et les Inengas. Leurs guerres ne sont qu'une longue série d'assassinats, d'embuscades et de perfidies.

Les femmes ne sont pas plus vertueuses que les autres Gabonaises, et leurs maris, loin de s'opposer à leur inconduite, les y encouragent pour en tirer profit. « Quand il vient des étrangers, elles cherchent à les circonvenir de toutes les manières possibles et à les attirer dans leurs filets. Le croirait-on, ces sirènes d'un étrange modèle réussissent fréquemment, auprès des Noirs s'entend. Dans ce cas, elles courent prévenir leurs maris que le complot a été mené à bonne fin, et, dès lors, il ne s'agit plus, comme chez les Gallois, de payer un pague de cinq francs ou quelques masses de perles; il s'ensuit un palabre très orageux, et le délinquant ou son village est condamné à donner un esclave, quelquefois deux, au mari outragé. Si le paiement n'est pas immédiat, les Bakalais en prennent occasion pour piller pendant un mois toutes les embarcations qui appartiennent non seulement au village, mais souvent à la tribu coupable. On ne saurait trop s'étonner de la bêtise des Noirs, Gallois ou Inengas : ils savent parfaitement à quoi s'en tenir, et, cependant, il ne se passe pas de semaine sans qu'au moins un d'entre eux se laisse prendre à ce piège. »

Si les Bakalais sont des hommes rusés, ils ont une morale qui, pour être réprochée chez les nations civilisées, n'en a pas moins cours chez toutes les tribus du Gabon et du Congo.

Genre de vie. — Habitations. — Comme les autres peuplades de la contrée, les Bakalais ont dans chaque tribu un chef ou roi et des féticheurs. J'ai dit qu'ils sont surtout commerçants; ils sont aussi chasseurs et font un peu d'agriculture. Leur humeur batailleuse les a mis dans la nécessité de fortifier leurs villages pour pouvoir échapper aux représailles que leurs incursions chez leurs voisins ne manquent pas de leur attirer. Souvent, ils construisent leurs habitations sur quelque hauteur entourée de marais; pour atteindre la place, il faut franchir un pont formé de troncs d'arbres mis à la suite les uns des autres et qui peuvent être enlevés à la première alerte. Le village est, en outre, protégé par un rempart qui se compose de deux rangées de bambous, entre lesquels on a introduit d'épaisses nattes. Enfin le rempart lui-même est

caché par un fourré inextricable d'arbres abattus, de lianes et d'épines. Une seule petite porte latérale permet de pénétrer à l'intérieur. Tout cela est assez bien imaginé; seulement, comme les murs ne sont pas crénelés, il est aussi impossible aux Bakalais de tirer sur leurs ennemis qu'à ceux-ci de tirer sur eux.

Les cases, basses et d'une malpropreté repoussante, ont leurs murs faits en bandes d'écorce et leurs portes peintes en jaune, vert et rouge, qui semblent les couleurs de prédilection de ces tribus.

A l'intérieur des villages bakalais, on rencontre une multitude de crânes, de fétiches et de gris-gris, exposés en vue de la guerre; superstitieux à l'excès, ils ne commencent aucune entreprise sans consulter le féticheur. MM. Marche et de Compiègne ont même trouvé chez une tribu un fétiche d'un nouveau genre : c'était une femme qui avait le pouvoir de faire tuer beaucoup d'ennemis, et qu'on emmenait toujours dans les expéditions guerrières.

Coutumes. — Croyances. — Les coutumes et les croyances des Bakalais ne diffèrent pas beaucoup de celles des M'Pongoué. La polygamie et l'esclave existent chez eux. L'esclave est une marchandise, et le maître a, sur lui, droit de vie et de mort. Un homme libre peut même se permettre de tuer un esclave qui ne lui appartient pas; il en est quitte pour en donner un autre à la place ou pour en payer la valeur. En revanche, lorsqu'un homme libre est tué par un esclave, non seulement celui-ci doit subir la peine capitale, mais son maître doit mourir avec lui.

Dans tout le Gabon et le Congo, on observe une coutume dont je n'ai encore rien dit : je veux parler du *boundou* ou poison d'épreuve. C'est une liqueur que prépare l'*oganga* ou féticheur en râpant dans de l'eau la racine de la plante à laquelle les Noirs donnent ce nom. Comme, dans leur opinion, une personne qui meurt a dû être empoisonnée ou ensorcelée, on s'empare de ceux qu'on soupçonne du crime et on leur fait boire le fameux poison. S'ils survivent, ils sont déclarés innocents; sinon tout le monde est convaincu que la divinité a châtié les coupables.

Lorsque les Bakalais reviennent de quelque expédition guerrière qui a tourné à leur avantage, ils célèbrent leur victoire par des chants qui ressemblent plutôt à des hurlements. Ils s'accompagnent en frappant à coups redoublés sur un grand tam-tam, et le féticheur, qui s'at-

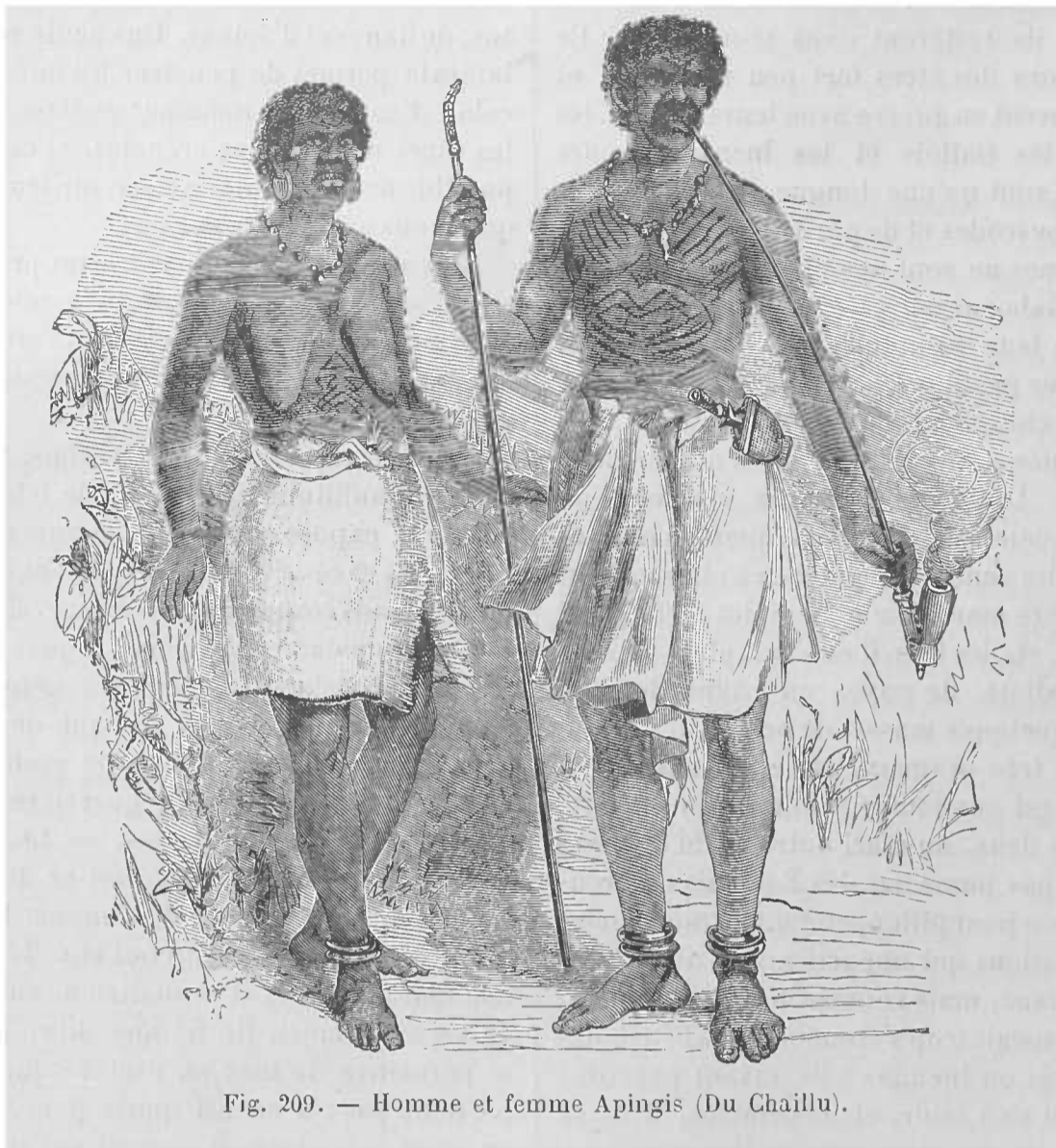


Fig. 209. — Homme et femme Apingis (Du Chaillu).

tribue tout le succès de l'entreprise, gesticule et se démène comme un possédé.

Les tribus bakalaises du bas Ogôoué ont l'habitude de brûler leurs morts, mais ceux du haut fleuve se contentent de les jeter à l'eau, à moins qu'il ne s'agisse de guerriers tués par l'ennemi ou d'un chef. Dans ce dernier cas, on enferme généralement le cadavre dans une caisse qu'on remplit d'objets ayant appartenu au défunt, et on enterre le tout, la nuit, dans quelque endroit isolé.

Les Bakalais croient au surnaturel, tout comme leurs voisins, et redoutent les mauvais génies. Pour se préserver de la colère des esprits ou des mauvais sorts, ils n'ont pas moins de gris-gris, de talismans et de fétiches que les Gabonais proprement dits.

Gallois.

Je pourrais ranger, parmi les populations du Gabon, quelques autres tribus qui, comme les Bakalais, habitent les rives de l'Ogôoué,

tels que les Apingis (fig. 209), les Okotas, les Okandas, etc. Plusieurs d'entre elles vivent, il est vrai, sur la rive gauche et font aujourd'hui partie du Congo français. Elles ont pourtant avec les Bakalais et avec les M'Pongoué tant de points de contact qu'il est difficile de les en séparer. Mais leur description m'entraînerait à répéter à peu près tout ce que je viens de dire, et, pour éviter ces répétitions, je me contenterai de signaler quelques particularités des Gallois.

Les *Gallois* ne sont pas aussi belliqueux que les Bakalais, mais cependant ils savent au besoin résister aux attaques de leurs voisins. Le roi qui les gouvernait il y a seize ans, N'Combé, le roi-soleil, préférait employer la ruse et le poison que les armes. Ce chef mérite bien un bout de portrait, et je ne puis résister au désir de citer quelques-unes des lignes que lui consacre de Compiègne. « C'était un homme d'une taille énorme et d'une figure toute joviale; il était revêtu d'une immense robe de chambre de popeline écossaise à brandebourgs noirs, entièrement déboutonnée, afin de laisser admirer

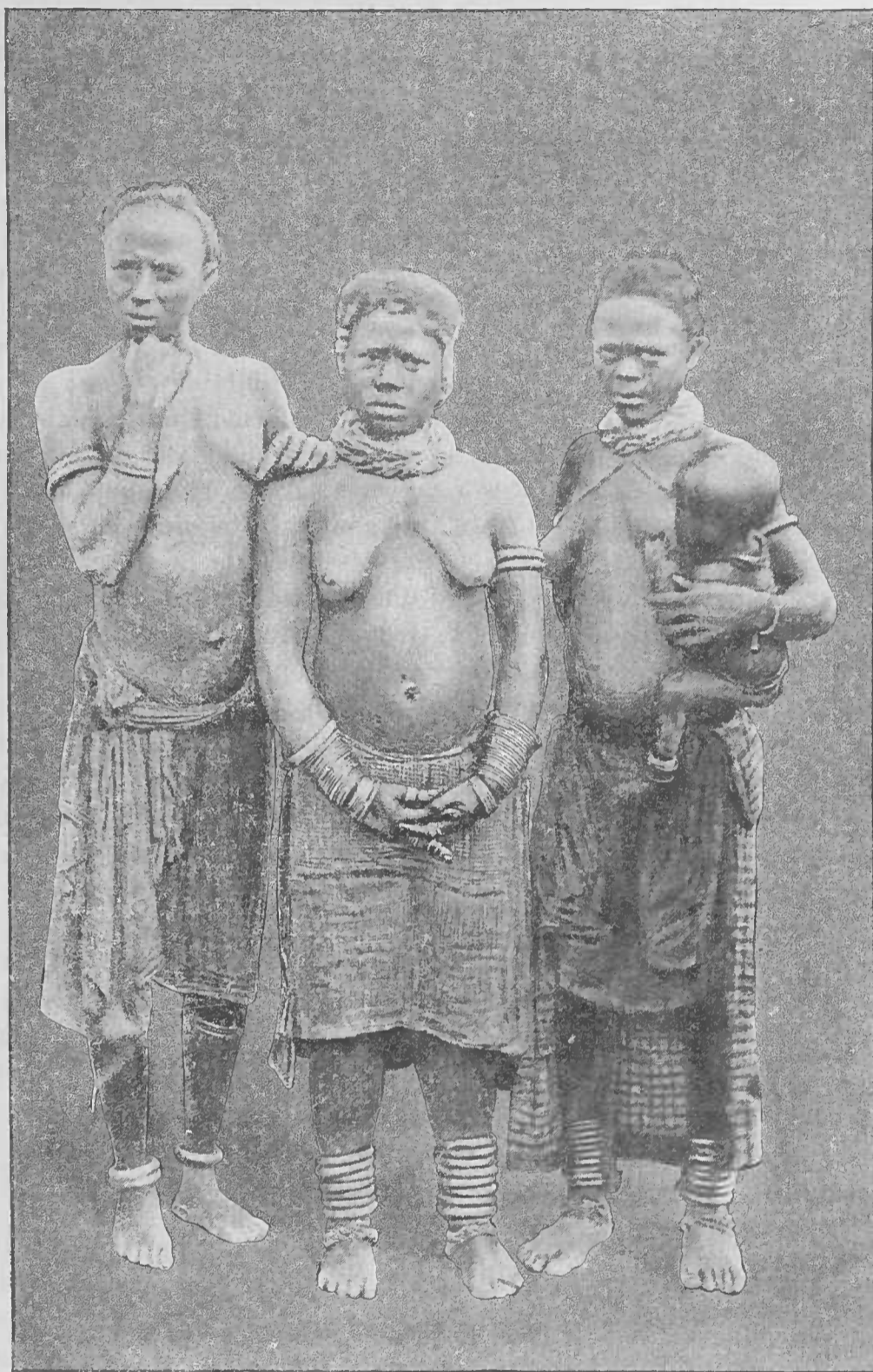


Fig. 210. -- Groupe de femmes Pahouines du village de Bù, sur la rive gauche de l'Ogôoué, en aval de N'Jolé. Mission française de l'Ouest Africain (Coll. Muséum).

sa chemise blanche sur laquelle brillaient une broche et trois gros diamants fabriqués à Hambourg à deux pour un sou. Son pagne, d'un rouge éclatant, était un peu plus court que la décence ne l'aurait voulu. Autour de son cou flottait une ample cravate taillée dans un vieux rideau. Il tenait à la main une canne de tambour-major, et son chef était orné d'un chapeau dit *tuyau de poêle*, cerclé d'un gros galon d'or, au milieu duquel étincelait un magnifique soleil en or. Cette allusion délicate au nom du roi

était due à la munificence de la maison allemande, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait flatter le maître de ces parages. Le possesseur de tant de merveilles se tenait debout devant moi, se rengorgeant comme un paon. Il répétait sans cesse : *Miaré* (c'est moi qui suis) *N' Combé rey pass todos, rey sobre todos* (1), *roi, King King, Kingman*. Jamais l'autre roi-soleil, Louis XIV, ne dut paraître aussi fier de sa per-

(1) *Roi passé tous, roi sur tous*; il avait appris ce jargon des négriers portugais.

sonne. Tout en me déclinant son nom et ses attributs, N'Combé me serrait les deux mains en riant aux éclats, car N'Combé rit toujours, même et surtout quand il coupe le cou d'un Bakalais, ou entaille le dos de ses femmes. »

Ce chef, le type des rois nègres de la contrée, était au fond méchant et fort roué; c'était en même temps un ivrogne fieffé. Quoique grand féticheur, il était d'un scepticisme à rendre des points à un augure romain, et pourtant on le voyait sans cesse occupé à des cérémonies mystérieuses, qui n'avaient pour but que d'en imposer à ses sujets.

N'combé possédait neuf cases : l'une lui était exclusivement réservée, cinq étaient destinées à ses femmes, une autre à ses esclaves; les deux dernières servaient l'une de magasin au roi et l'autre aux étrangers de passage.

Les femmes du roi-soleil étaient traitées comme le sont la plupart des Nègresses du Gabon et du Congo. Plusieurs avaient le corps labouré de cicatrices provenant d'entailles disposées méthodiquement sur deux rangées et profondément creusées dans le dos. C'était ainsi que N'combé châtiât celles de ses femmes qui lui faisaient des infidélités dont elles ne lui rapportaient pas le prix.

J'emprunte encore au livre du marquis de Compiègne un passage relatif aux femmes galloises. « Tout le sérail, dit-il, fait bon ménage : on n'entend que rarement des disputes. Du reste, la coquetterie de ces dames pour leur toilette ne le cède en rien à celle de la Parisienne la plus enragée; elles vendraient père et mère pour un pagne fin, un flacon de patchouli ou un beau collier de perles. Elles se couvrent les bras et les jambes de petites barres de cuivre ou d'airain roulées en anneaux; mais c'est surtout dans l'ornement de leur tête qu'elles mettent de la recherche. Il y a des coiffures de toutes variétés, à une corne, à deux cornes, avec la moitié de la tête rasée, avec le casque à la gabonaise, etc., etc. Dans les premiers temps, les jours de coiffure, qui, il faut le dire, ne reviennent pas très souvent, elles se cachaient soigneusement de nous; mais petit à petit, elles arrivèrent à nous regarder comme faisant partie de la maison, et cessant de se gêner, procédèrent à leur toilette dans le lieu habituel, c'est-à-dire devant la porte de leurs cases. Et — dois-je le révéler? — nous avons découvert qu'elles portaient de faux cheveux : des faux cheveux à Adanlinanlango ! Où allons-nous ? Voici comment elles procèdent :

la patiente se couche à plat ventre; à côté d'elle, on dépose deux ou trois poignées desdits faux cheveux, un flacon d'huile de palme, de la sciure d'un bois odoriférant et de la terre glaise. Une amie s'assoit sur un tout petit tabouret et commence l'opération de la coiffure, pour ainsi dire, cheveu par cheveu; quand l'amie est fatiguée, une autre la relaye, et ainsi de suite, car l'opération dure toujours depuis le lever du jour jusqu'à la nuit. L'édifice ainsi construit a pour base de la terre glaise délayée dans de l'huile de palme; le plus souvent, il affecte la forme d'un triangle ayant au sommet et à l'extrémité de chaque angle un toupet formé par des cheveux roulés en boule. Les élégantes le teignent en deux couleurs différentes avec de la terre rouge et la râpures d'une écorce qui produit un jaune très vif. Ces femmes ont une grande réputation de beauté. »

J'ai dit que N'Combé était un ivrogne fieffé. Il se plaignait toujours qu'on mit de l'eau dans le rhum qu'on lui offrait, et son bonheur ne connut plus de borne le jour où on lui donna à boire un grand verre d'alcool à quatre-vingt-quatorze degrés. Cette passion pour les liqueurs fortes est générale chez tous les Nègres en contact avec les Européens.

Je n'insisterai pas davantage sur les Gallois. Tout ce que j'ai dit du genre de vie, des mœurs, des industries des Gabonais proprement dits et des Bakalais peut leur être appliqué à peu près textuellement.

FANS OU PAHOINS.

Les Fans ne sont pas des Gabonais, dans le sens ethnique du mot; c'est à peine si, géographiquement, ils peuvent être considérés comme tels. En effet, ils ont fait leur apparition au Gabon il n'y a qu'un petit nombre d'années, et ils semblent être originaires du nord-est. Déjà ils occupent une grande partie de notre colonie et ils continuent à s'avancer peu à peu vers le sud. En les décrivant à cette place, je ne tiens compte que de leur habitat actuel et nullement de leurs analogies ethniques.

Description. — « Le Pahouin ou Fan est un très beau type africain, dit l'amiral Fleuriot de Laugle; il a le corps admirablement proportionné; par la musculature de son torse il rappelle les bronzes florentins, dont il a souvent la couleur; la tête, bien proportionnée, se rattache au buste par un cou qui, sans être massif, est fort et dénote une vigueur extrême;

le nez est souvent droit ; l'œil bien fendu et vif ; les dents sont souvent avancées comme celles des Foulahs, dites *dents de rongeurs* ; la coiffure est remarquable : les cheveux sont rasés au-dessus des oreilles, autour des tempes et de la nuque, les cheveux du haut de la tête, conservés avec soin, sont tressés et viennent former des cadennettes en arrière des oreilles ; deux nattes retombent sur le dos ; deux mèches, entourées de fil de laiton et de verroteries, viennent sur le front, où elles simulent des cornes ; une houppe de plumes rouges arrachées à la queue des perroquets complète l'ornement de la tête.

« Le corps est absolument nu, à l'exception d'une ceinture en écorce tressée qui passe entre les deux jambes. Cette ceinture vient s'épanouir en éventail derrière la personne, et lui donne un aspect étrange. Cet appendice a pu être l'origine des contes célèbres sur l'homme à queue. Un poignard à large lame se porte souvent sur l'avant de ce vêtement ; un large couteau cambré pend à l'épaule gauche, qui soutient l'étroit baudrier auquel est attachée la gaine de ce couteau.

« Les jambes sont fortes et bien musclées ; les pieds petits et cambrés, les attaches minces et musclées. L'arme favorite du Fan est le fusil, auquel il joint toujours une ou deux sagaies, afin de n'être pas désarmé après avoir tiré son coup de fusil ; la baïonnette n'a pas été adoptée par les noirs. Le Sacalave de Madagascar a la même habitude. Le vieux *finarite* de Baly me montrait avec orgueil la sagaie avec laquelle il avait tué de sa propre main quarante Hovas.

« La compagne du Fan (fig. 210) a dans sa jeunesse des formes élégantes ; mais le sein, chez elle, n'est jamais aussi bien conformé que dans les races du nord. Elle est achetée par son mari.

« La femme est une monnaie fiduciaire ; pas de commerce en Afrique sans femme ; si l'on fait des avances, des femmes servent de garanties ; tout risque commercial a pour caution une femme.

« ... Les femmes des Pahouins, contrairement aux autres races noires, conçoivent dans un âge très avancé, et il ne faut pas, si l'on ne veut pas être fort mal reçu, commettre l'indiscrétion de demander à une vieille femme à qui appartient l'enfant qu'elle tient par la main et dont elle paraît au moins être la grand'mère. »

Vêtements et parures. — A cette description sommaire, j'ajouterai quelques renseignements. Les Pahouins se liment en pointe leurs

dents, qui sont d'une blancheur éclatante. Tous les hommes portent autour du cou un grand collier fait habituellement de dents de tigres, mais parfois de phalanges humaines enfilées dans une corde. Les femmes, aussi laides que les Bakalaises, se peignent une partie du corps en rouge et en jaune ; elles n'ont, en général, comme vêtement que deux tabliers en peaux de bêtes, l'un par devant, l'autre par derrière, rattachés par une grosse ceinture de perles. Leurs cheveux sont tressés en toutes petites nattes entremêlées de fils de cuivre. Elles ont les bras et les pieds chargés d'anneaux de cuivre et elles aiment passionnément les verroteries.

Le costume des hommes est entièrement comparable à celui des femmes, et s'ils ne portent pas d'anneaux aux bras, ils en portent aux chevilles, d'un volume tout à fait remarquable.

Industrie. — Ce sont d'habiles forgerons qui fabriquent presque toutes leurs armes eux-mêmes, à part leurs fusils qu'ils échangent à des maisons européennes. Les pointes de leurs petites flèches, de leurs lances, de leurs sagaies, leurs couteaux de toutes formes et de toutes grandeurs, sont forgés par eux. Ils font également d'assez bonne poterie. Pourtant, les professions manuelles ne sont pas en grand honneur chez les Pahouins, et l'agriculture est aussi dédaignée par eux. Ils s'adonnent surtout à la chasse et font le commerce de l'ivoire ; ils appliquent leur intelligence à duper les négociants avec lesquels ils sont en relation. Leur manière de s'emparer des éléphants est assez ingénieuse : ils cernent dans une forêt une troupe de ces animaux et construisent autour d'eux une forte palissade ; lorsque les éléphants sont bien altérés, on passe dans l'enceinte de l'eau empoisonnée, contenue dans de petites pirogues ; il est alors facile d'achever les animaux aux trois quarts morts.

Mœurs et coutumes. — Les Fans sont divisés en nombreuses tribus, et c'est à la race pahouine qu'appartiennent les Osyéba disséminés le long de l'Ogôoué. Chacune de ces tribus obéit à un chef. Les femmes sont regardées comme des bêtes de somme et chargées des travaux les plus pénibles, car les Fans n'ont pas d'esclaves pour les corvées. Il est bien digne de remarque, en effet, que des hommes aussi turbulents, toujours en guerre avec leurs voisins, même si ces voisins sont, comme eux, des Pahouins, ne réduisent pas leurs prisonniers en servitude. Ils les destinent à un autre usage :

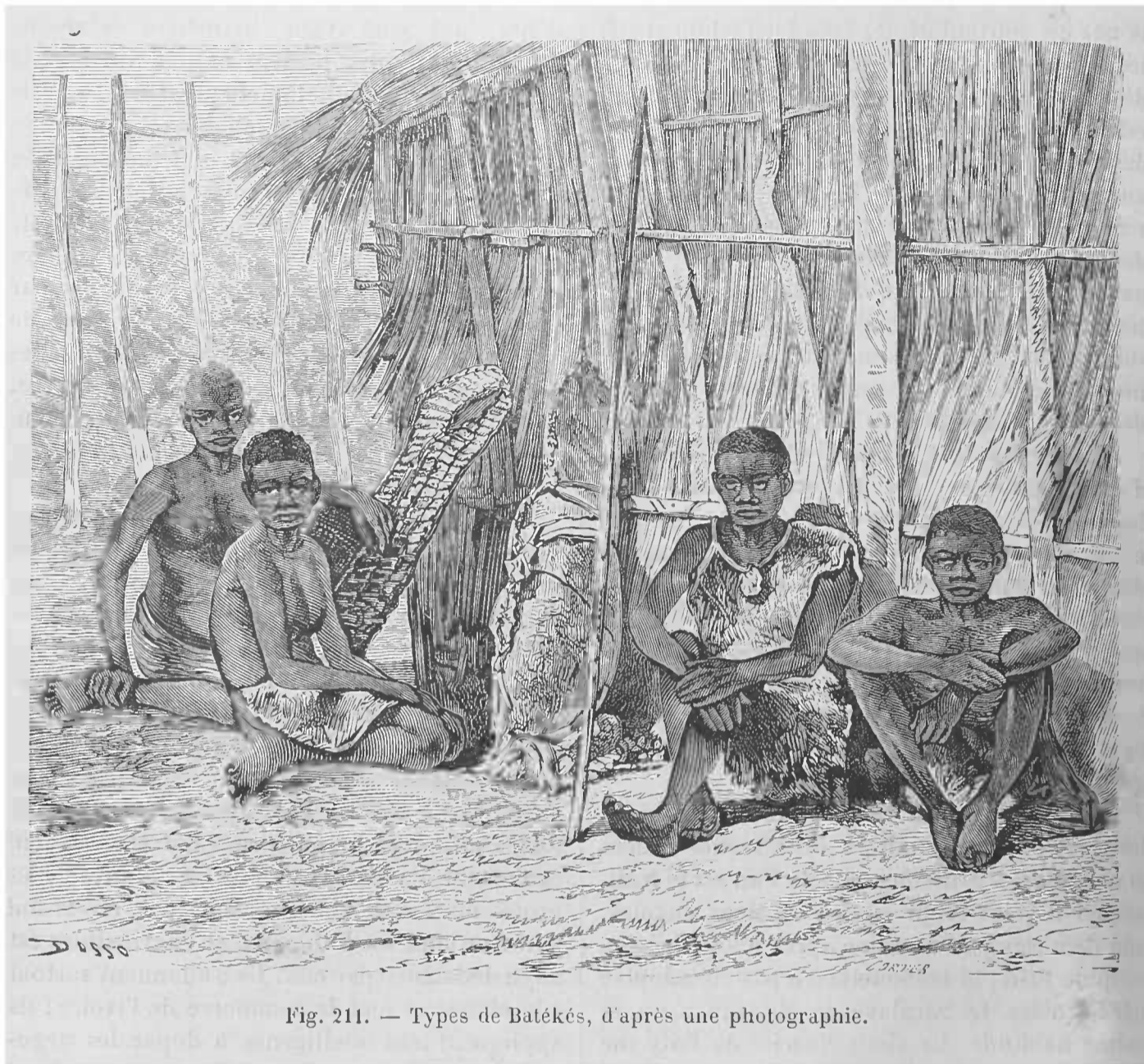


Fig. 211. — Types de Batékés, d'après une photographie.

ils les mangent. « La race des Fans, dit de Compiègne, est une tribu franchement cannibale; je dis franchement cannibale, car ils mangent non seulement leurs ennemis pris ou tués dans le combat, mais encore leurs morts à eux, qu'ils aient succombé à la guerre ou aux atteintes de la maladie, peu importe. On a dit que l'on ne mangeait pas dans un village les cadavres de ceux qui appartenaient à ce même village et qu'on va les vendre chez des voisins, à charge de revanche. Cela est généralement vrai. Néanmoins, un négociant, M. P..., et des Noirs assez dignes de foi m'ont cité plusieurs exemples dont ils ont été témoins et qui prouvent que ces amateurs de chair humaine n'ont pas toujours cette délicatesse. Ainsi, M. P... est arrivé dans un hameau au moment où l'on faisait cuire une femme libre morte la veille dans ce hameau, qui était le sien. »

Lorsque, il y a trente-cinq ans environ, on vit apparaître les premières hordes de Pahouins

dans le voisinage de notre colonie du Gabon, on fonda sur cette race nouvelle les plus grandes espérances. Sa vitalité, son intelligence, la fécondité des femmes faisaient accueillir avec joie une population qui devait se substituer aux Gabonais, peuple usé, pourri de vices, et incapable d'un labeur quelconque, ou bien encore à ces Bakalais voleurs, perfides et intraitables. On espérait qu'au contact des Européens, les Fans prendraient des mœurs plus douces et qu'on en pourrait tirer un immense parti.

L'événement n'a guère justifié ces prévisions. Les tribus pahouines sont restées aussi inquiètes, aussi remuantes que par le passé. Elles paraissent avoir renoncé à l'anthropophagie, mais, en réalité, elles continuent à manger de la chair humaine en cachette. Quant à la fécondité des femmes, elle a considérablement diminué, au fur et à mesure que la débauche a fait du progrès parmi elles; en outre, les

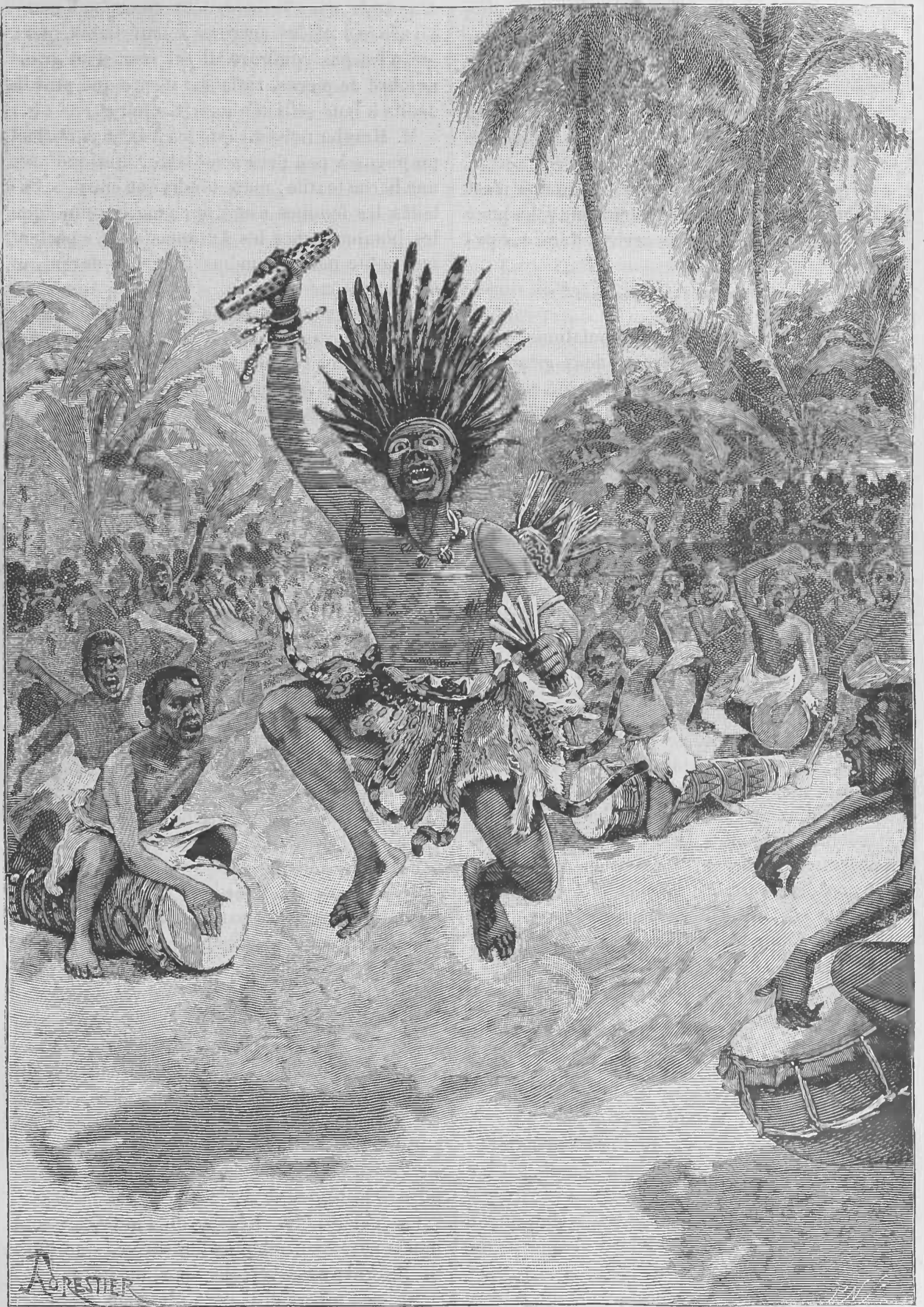


Fig. 212. — Magicien du Congo écartant les sortilèges.

Fans vendent leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, aux traitants de tous les pays. Enfin, malgré leur activité, ils ne veulent ni travailler ni faire un commerce sérieux ; aussi, quand ils sont dénués de ressources, attaquent-ils les embarcations et pillent-ils les marchandises des commerçants.

En somme, le voisinage des Pahouins n'est rien moins qu'agréable, et mieux eût valu pour nous qu'ils ne fussent pas arrivés dans ces parages.

B. Famille Congéenne.

Le Congo renferme des populations assez diverses, qu'on peut diviser en deux groupes : celles qui habitent le long de l'Ogôoué et celles qui vivent dans le Congo proprement dit, c'est-à-dire dans le Loango, l'Angola et le Benguela.

NÈGRES DE L'OGÔOUÉ.

Les Nègres de l'Ogôoué se rattachent, les uns à la race pahouine, les autres à la race bakalaise, les autres enfin à la race congéenne propre. Tous les Oseybas, par exemple, ne sont que des Pahouins ; les Inengas, les Ivilis, les Ivéias, les Adjoundos, les Okotas, les Bangoués, etc., offrent les plus intimes rapports avec les Bakalais, dont ils parlent la langue. Les Adoumas, cependant, se distinguent de leurs voisins par leur petite taille et leur laideur. Je pourrais donc, à la rigueur, me dispenser de consacrer un paragraphe spécial aux Nègres de l'Ogôoué ; néanmoins, les tribus du haut fleuve, longtemps à l'abri du contact des Européens, ont conservé certaines particularités qu'on ne retrouve plus dans le voisinage de la côte, et qu'il me semble bon de signaler.

Vêtements et parures. — D'une façon générale, les Nègres du Haut-Ogôoué ne sont pas plus vêtus que ceux dont il a été question jusqu'ici. En outre, les étoffes qu'ils utilisent encore sont presque toutes de fabrication indigène et sont faites le plus souvent en fil de palmier. Les Batékés (fig. 211) portent un pagne de 80 centimètres environ de large, qui tombe en manière de jupon de la taille jusqu'aux genoux ; il est rare qu'ils se couvrent le torse d'une espèce de veste sans manches. « En voyage, ils simplifient souvent leur costume, déjà bien simple pourtant, et s'accoutrent, comme les peuples voisins de Franceville, avec un morceau d'étoffe retenu à la ceinture et passant entre les jambes. Ainsi court vêtus, ils peuvent facilement marcher

à grands pas et ils évitent en même temps l'« usure » et les accrocs à leur habillement, qui n'est pas composé, il est vrai, d'un grand nombre de pièces, mais qui n'en a que plus de droits à leur sollicitude. » (L. Guiral.)

M. Marche nous dit que les Adzianas portent un pagne à peu près semblable, fabriqué avec une herbe textile ; mais, tandis que chez les Batékés les femmes usent le même costume que les hommes, chez les Adzianas elles « portent une petite natte de même tissu par devant, et une autre par derrière. » Chez les Adoumas, les enfants vont nus jusqu'à la puberté. Enfin, le même voyageur a vu des Bangoués qui portaient comme vêtement une peau de singe posée sur la tête et retombant sur les épaules.

Si les Nègres du Haut-Ogôoué se préoccupent peu de leur costume, ils attachent, au contraire, une réelle importance aux parures. Les ornements en usage près de la côte, c'est-à-dire les colliers et les anneaux aux bras et aux chevilles, sont portés à l'intérieur. Mais on rencontre en outre beaucoup d'individus qui se peignent le corps. Les femmes Okandas ne se contentent pas de se teindre les cheveux ; elles s'enduisent toute la peau d'un rouge végétal délayé dans de l'huile de palme. A cette couleur, elles joignent souvent du blanc, du jaune et même du noir. Elles ont enfin la coutume de s'arracher les cils. Chez les Adoumas, on trouve des chefs et des personnages importants qui se barbouillent entièrement de blanc. Tous les vieillards Obambas se peignent la barbe et les cheveux en rouge, et les chefs étendent la même couleur sur tout leur corps.

Caractères intellectuels. — Coutumes. — Les tribus dont nous parlons en ce moment ont l'intelligence très développée, mais l'usage qu'ils en font n'est rien moins que louable ; l'avidité, la ruse, la mauvaise foi, la dissimulation forment le fond de leur caractère. Ils sont méfiants, non seulement à l'égard des étrangers, mais entre eux. Celui qui possède quelque chose le cache souvent dans une forêt voisine ; les Batékés donnent leur avoir à garder à un parent ou à un ami, de sorte que le voleur qui s'en saisirait se ferait deux ennemis, le propriétaire et le dépositaire.

En général, les Nègres de l'intérieur sont moins paresseux et plus industriels que ceux du littoral ; nous verrons, dans un instant, les industries auxquelles ils s'adonnent de préférence. Ils ne sont pas dénués de tout sentiment artistique, et on rencontre chez eux un bon nom-

bre de musiciens. J'emprunte à une lettre de M. J. de Brazza la description d'une fête musicale et dansante des Batékés; je reproduis le passage entier malgré sa longueur, car je n'ai rien dit jusqu'ici des fêtes de cette nature, et celle que décrit le voyageur donnera une très bonne idée de ces sortes de cérémonies. « Figurez-vous, dit-il, un grand cercle formé moitié d'hommes et moitié de femmes, tous debout; au centre une cinquantaine d'hommes assis par terre composant l'orchestre. Au milieu d'eux se trouve le *tamtam*, un gros cylindre de Cambo. C'est un arbre coupé et ouvert d'un seul côté sur lequel est tendue et liée une peau de mouton.

« Le côté opposé se termine par quatre pieds courts. Un homme bat avec les mains sur la peau et, suivant qu'il frappe au centre ou près du bord, il en tire un son plus ou moins profond. Près de là, cinq ou six musiciens soufflent dans de grandes gourdes de 40 centimètres de haut, qui donnent une note basse de viole. Deux ou trois autres soufflent dans de petites gourdes qu'ils tiennent par le bout et en tirent un son un peu plus haut. Il y en a d'autres qui sifflent dans une petite gourde à deux trous, de la taille d'une orange, et produisent deux ou trois notes qui ne sont pas trop perçantes. D'autres encore soufflent dans une gourde, de la grandeur d'un flacon de Chianti, qui a un trou latéral et donne aussi un son grave. Puis il y en a un, qui tient un instrument à cordes formé d'une branche de bambou-palmier, dont on a détaché les fibres extérieures; ces fibres forment quatre cordes, une demi-gourde fournit la caisse d'harmonie que l'artiste pose sur son ventre, pendant que ses deux mains touchent les cordes qui rendent un son agréable. Au milieu de l'arc et aux deux extrémités les Batékés mettent trois spatules de fer, autour desquelles sont des anneaux qui vibrent en même temps que les cordes de l'instrument. L'arc mesure à peu près 1^m,40, sa forme est régulière. On le trouve en usage chez les Pahouins, les Batékés et les Abfourous.

« Ce n'est pas tout l'orchestre encore. Il faut ajouter un certain nombre d'instrumentistes, jeunes et vieux, armés de morceaux de bois creux composant une boîte qui renferme des graines et qu'ils agitent en cadence. D'autres battent des mains, d'autres encore se frappent le ventre, etc. Puis il faut ajouter toutes les jeunes filles debout formant la moitié du cercle et qui tiennent chacune une petite gourde rem-

plie de semences. Le son des gourdes se mêle aux battements des mains, aux hurlements, aux sifflements des hommes, etc. C'est vraiment infernal, et cependant au milieu de toute cette confusion, il y a une espèce de règle, que les joueurs suivent, guidés par un chef d'orchestre placé debout au milieu du cercle, tenant en main la peau d'un chat sauvage tigré, découpée en longues bandes et se démenant, appelant, battant des mains pour maintenir la mesure.

« La première impression est celle que produirait un bal de carnaval où tous les danseurs seraient ivres.

« Hommes et femmes ont d'ailleurs ceint leurs reins de leurs meilleurs pagnes et ont mis tous les ornements qu'ils possédaient, perles, cornes de gazelles, bandes de peau, fétiches, gris-gris, etc. Les coiffures sont des plus bizarres. On voit des tresses, des chignons, des boucles de cheveux dans lesquelles sont fixées des plumes de coq.

« Leur peinture est quelque chose d'unique dans son genre. Les vieilles ont, en général, le visage entouré d'une bande blanche, -de façon qu'il ne reste de noir que les yeux, le nez et la bouche. Le sein qui tombe est aussi couvert de blanc. Les jeunes beautés sont frottées de rouge par tout le corps, et une partie des cheveux aussi teints leur fait une couronne rouge. Quant aux hommes, il y en a de toutes façons. Le blanc, le rouge, le noir sont étendus sur le visage, la poitrine et les bras, suivant le caprice de chacun. Les uns ont les yeux entourés de blanc, de rouge, de noir, les autres ont les tempes rouges, d'autres les bras chamarrés des trois couleurs; d'autres enfin portent un grand V au milieu de la poitrine; en un mot il y en a pour tous les goûts. Tous ces gens ne font autre chose que se démener, se tordre, tourner la tête. C'est toute une confusion de couleurs qui se meuvent, une palette de peintre dont le fond représente la chair noire; le rouge, le carmin, le blanc, le brun de Sienne, le noir d'ivoire, le bleu rendant l'agitation des bonnets, des pagnes, des barbouillages et des mille perles dont ils ont formé leurs colliers. Le plus curieux de tout, c'est qu'il y a des prix comme dans nos cotillons. Quand on fait un *tamtam*, les villages voisins sont invités et leurs habitants reçoivent des cadeaux, selon leur habileté dans la danse et dans la musique. Souvent, au milieu de l'horrible musique, un jeune homme sort des rangs, fait signe au *tamtam* de s'arrêter, et commence un discours à la fin duquel il porte

à une jeune danseuse, la belle de son cœur, soit un pagne du pays, soit un *tambo*, grosse perle bleue, soit une caurie. J'ai remarqué aussi des vieux qui faisaient des présents aux vieilles barbouillées de blanc.

« Un jeune homme brandit un long bâton orné d'anneaux de cuivre, fait signe à la musique de s'arrêter, prononce un discours qu'on applaudit, passe devant le demi-cercle des jeunes filles et arrache en toute hâte une plume de coq de la tête de l'une d'elles. C'est celle qui a dansé le mieux à son gré, c'est-à-dire qui a le mieux et le plus rapidement exécuté l'ensemble de mouvements que voici. La danseuse doit plier successivement et légèrement les jambes, projeter les fesses en arrière, faire saillir la poitrine en avant, pencher la tête d'abord à droite puis à gauche, secouer la gourde remplie de semences, puis recommencer à plier de nouveau les jambes, etc. Tous ces mouvements se succèdent avec une rapidité surprenante. »

Superstitieux comme tous les Nègres, les habitants du Haut-Ogôoué possèdent autant de fétiches que les M'Pongoués, les Bakalais ou les Gallois. Ils ont des pratiques religieuses qui varient selon les cas. Lorsqu'on veut se préserver des sortilèges, on se livre à des exercices tout à fait comparables à ceux que vient de nous faire connaître M. J. B. de Brazza ; mais un seul homme exécute une danse échevelée : c'est le sorcier (fig. 212). S'agit-il, chez les Okandas, d'assurer un heureux voyage à une pirogue ? les femmes arrivent avec un bouquet de feuilles à la main ; elles en frappent l'avant en faisant un chut ! prolongé et terminent l'incantation en crachant sur l'embarcation. Veut-on donner du courage aux guerriers Adoumas ? Le grand féticheur s'approche d'eux et leur frotte le dos et le front avec une pâte noire « d'une grande puissance ». Pour attirer toutes sortes de félicités sur la tête d'un homme, « on agite autour de lui une corne fétiche, puis on mâche une espèce d'herbe et, en soufflant, on en crache les débris sur la personne qu'il s'agit de préserver de toute mésaventure. Pour éloigner la pluie, les Batékés agitent en l'air leurs cornes d'antilopes et crachent dans la direction des nuages menaçants. Si la pluie n'arrive pas, ils courent au village se vanter de leur succès ; mais, si quelques gouttes d'eau viennent à tomber, ils cessent d'agiter leur talisman, sous prétexte qu'ils ont les bras fatigués, et donnent ainsi à l'orage la permission de venir. » (L. Guiral.)

A la naissance d'un enfant, on lui crache sur la figure des herbes mâchées ; s'il tombe malade, on renouvelle la même opération. Dans un grand nombre de cas, on administre au malade quelque drogue vénéneuse destinée à empoisonner le fétiche qui a causé le mal ; souvent il en résulte l'empoisonnement du patient.

Organisation de la tribu et de la famille. — Chaque village a, à sa tête, un chef dont l'autorité est en rapport avec sa richesse ou son habileté comme féticheur et comme médecin. C'est lui qui pontifie dans les cérémonies religieuses, qui tranche les différends dans les palabres : c'est à lui que les étrangers doivent s'adresser pour acheter des vivres, pour louer des pirogues ou des porteurs. Comme insigne, il porte un bâton de commandement ou une longue canne ornée de spirales en métal et souvent armée d'une pointe en fer.

A la guerre, les chefs ne jouent aucun rôle important ; chaque combattant se livre, comme bon lui semble, à la chasse à l'ennemi. Le plus souvent il s'embusque et opère par surprise. Chez beaucoup de tribus, chez les Batékés notamment, les ennemis tués sont dévorés par leurs adversaires.

Les guerriers ne forment pas une caste à part. Est combattant celui qui est en état de porter les armes, c'est-à-dire de manier la sagaie ou le petit arc à l'aide duquel on lance des flèches empoisonnées. Pour se préserver des coups, ils emploient un grand bouclier de plus d'un mètre de hauteur. Il se compose de lianes divisées en plusieurs brins, qu'on tresse sur une charpente. Le tissu forme des dessins variés ; il est bordé d'une large bande en peau de chèvre.

Les prisonniers de guerre sont vendus comme esclaves, mais il arrive aussi qu'on vende des enfants de sa propre tribu, voire même de sa propre famille. La condition des esclaves ne les empêche pas de rire et de jouer. Étant donnée la valeur qu'il attache à sa marchandise humaine, le maître ne frappe généralement pas ses captifs, non par commisération, mais pour ne pas détériorer une denrée dont il trouverait difficilement le placement si elle était avariée. Les Okandas usent de grandes précautions pour empêcher leurs esclaves de s'enfuir : tous les mâles « ont au pied une bûche dans laquelle on a fait un trou assez grand pour que la cheville puisse y entrer ; puis on rétrécit l'ouverture en enfonçant un morceau de fer au milieu, afin que le pied ne puisse plus repasser. Pour marcher, ce qu'il leur serait impossible de faire sans se

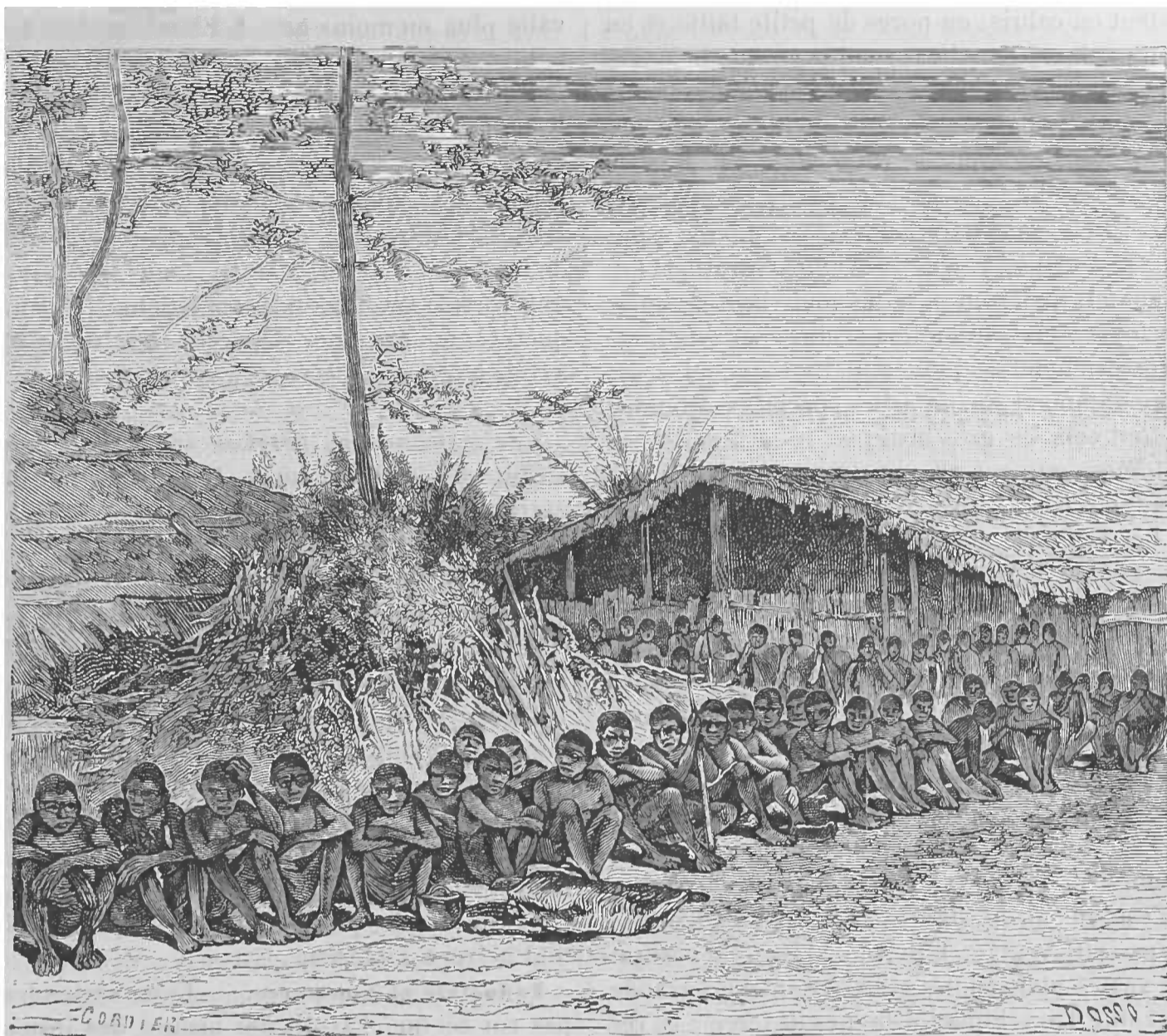


Fig. 213. — Batékés amenés par le docteur Ballay au poste du Haut-Alima, d'après une photographie.
(Le dessin montre le genre de maisons en usage sur le haut fleuve.)

blessés, ils supportent cette bûche par une corde attachée à chaque bout, ce qui les fait ressembler à des forçats traînant leur chaîne et leur boulet. Quelques-uns des plus robustes, ceux qu'on craint de voir s'enfuir quand même, ont les mains passées dans une planchette qui forme comme un diminutif de cangue ; ce sont les plus malheureux : obligés de se tenir toujours dans la même position, leurs souffrances doivent être intolérables. Les femmes et principalement les enfants sont libres. » (A. Marche.)

La condition des femmes n'est guère enviable. Pour se marier, il faut, comme au Gabon, qu'un homme puisse acheter une épouse, c'est-à-dire qu'il possède une certaine quantité de sel, de fer ou d'étoffes. Dans quelques tribus, les gens aisés ont seuls des femmes ; ceux sans fortune ne se contentent cependant pas toujours d'admirer en artistes les épouses des autres. Mais s'ils se laissent surprendre, ils sont vendus comme

esclaves, à moins que le mari offensé ne veuille bien se contenter d'une rançon payée par la famille ou le village du délinquant. La femme adultère est exposée au même sort ; toutefois les époux sont généralement de bonne composition et, comme les M'Pongoués, les Bakalais ou les Gallois, ils voient dans ces occasions le moyen d'augmenter leur fortune.

Partout la femme est chargée des travaux des champs, aussi bien que des travaux domestiques. Dans quelques tribus, notamment chez les Okandas, il leur est interdit de manger de la viande : on ne leur permet que la chair de tortue et le poisson.

Aliments. — Cette prohibition faite aux femmes de manger de la viande tient uniquement à ce qu'elle est rare dans le Haut-Ogôoué. Beaucoup de tribus n'ont, en effet, guère de gibier sur leur territoire et ne possèdent qu'un petit nombre d'animaux domestiques qui con-

sistent en cabris, en pores de petite taille et en poules. Les mammifères sauvages que le Nègre chasse sont le buffle, quelques antilopes et quelques grands félins. On pourrait donc expliquer l'anthropophagie de quelques peuplades par le besoin de se procurer de la viande.

Les Batékés mangent aussi avec délices « des rats grillés avec leur peau et leurs entrailles, des crapauds qu'ils ont exposés tout vifs à la fumée du foyer, des sauterelles séchées au soleil, de grosses chenilles jaunes qu'ils récoltent assez abondamment sur un arbre spécial. » Ajoutons à tout cela de gros insectes de la famille des cétoines, qui constituent une nourriture très appréciée des gourmets du pays.

Les Adzianas mangent beaucoup de poisson. Ils ont des pêcheries fort bien installées. Un barrage en bambou est établi en travers d'une rivière, et n'est interrompu que par trois ou quatre passages étroits, qui donnent accès dans des pièges entourés de claies. Hommes, femmes et enfants se jettent à l'eau et rabattent le poisson sur les claies, où des individus s'en emparent.

Les Adoumas sont également de grands pêcheurs. C'est sans doute à la pénurie des vivres qu'est dû le développement de l'agriculture dans cette région. Les Adoumas font partout de vastes plantations et exportent une grande quantité d'arachides (pistaches de terre); ils récoltent également des haricots blancs. Les Adzianas cultivent le manioc, la pistache, la banane, le tabac, une petite espèce de haricots rouges et une liane qui donne des fèves. Les Batékés plantent aussi le manioc, l'arachide et, en outre, le maïs et le millet. Ils cultivent, sur une petite échelle, des palmiers, qui leur fournissent l'huile et le vin de palme.

Ce sont, je l'ai déjà dit, les femmes qui sont chargées de travaux des champs. Pour remuer la terre, elles se servent d'une sorte de petite houe, formée d'une palette de fer, large de 15 centimètres environ et se prolongeant en une pointe qu'on enfonce à angle droit dans le manche.

Habitations. — Les habitations du Haut-Ogôoué (fig. 243) sont généralement plus soignées que celles de la côte. M. Marche signale les belles cases en bambou des Simbas; elles sont hautes, propres et bien bâties. Il insiste sur les villages Obambas, qui diffèrent de ceux de toutes les autres tribus. Partout ailleurs les cases sont accolées les unes aux autres, tandis que chez les Obambas elles sont séparées par un inter-

valle plus ou moins grand. Elles sont fort bien bâties, en paille et en bambou, et se font remarquer par leur propreté. Une de ces cases, dans laquelle fut hébergé le voyageur, mesurait quinze mètres de longueur sur huit de largeur, et cinq à six mètres de hauteur au centre. L'intérieur en était tapissé de feuilles de différents arbres, et au fond se trouvait une sorte d'autel destiné au fétiche. Des banquettes en bambou, séparées les unes des autres par des cloisons, se voyaient tout autour de la case.

Les maisons des Batékés sont en général vastes et bien construites. Les matériaux qui entrent dans leur construction sont des feuilles de palmier et des lattes très résistantes, tirées de l'écorce du même arbre. Elles ne renferment d'autres meubles qu'un lit fait avec des lattes reliées par des lianes très fines; il rappelle assez bien certains de nos stores.

Toutes les populations de l'Ogôoué et du Congo ont toujours, pendant la nuit, un feu allumé dans leurs cases; il sert en même temps au chauffage, à l'éclairage, et à éloigner les moustiques. Mais, comme les demeures sont dépourvues de cheminées, la fumée ne peut s'échapper que par les fissures, après avoir tout noirci à l'intérieur.

Industrie et commerce. — Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des armes, des instruments aratoires, de la chasse, de la pêche et des cases des tribus de l'intérieur. Je dois cependant ajouter que tous les objets en fer dont se servent les Nègres du Haut-Ogôoué sont fabriqués sur place. Plus on s'éloigne de la côte et plus on rencontre de forgerons. L'ouvrier fait lui-même son charbon de bois; chez beaucoup de peuplades, il traite aussi le minerai, tandis que, chez d'autres, le forgeron se contente de travailler le fer qu'il achète à des voisins sous forme de cylindres ou de gros clous.

La forge est installée dans une case spéciale, appelée *garde*, ouverte à tous les vents. C'est là qu'on se réunit pour fumer, causer, régler les palabres et recevoir les étrangers. Le foyer est un grand trou creusé dans le sol. Pour activer la combustion, l'ouvrier nègre emploie un soufflet composé de deux cylindres en bois, creux à l'intérieur et percés en bas d'un trou qui reçoit un tuyau venant déboucher dans un autre tuyau en terre cuite. La partie supérieure de chaque cylindre est recouverte d'une peau solidement fixée et munie au centre d'un

manche en bois. C'est en élevant et en abaissant alternativement les deux peaux d'un mouvement rapide que l'aide détermine un courant d'air continu, suffisamment énergique.

La masse de fer rougie est saisie avec des pinces en fer ou en bois vert et martelée sur une pierre, à l'aide d'une masse en pierre ou en fer.

C'est ainsi que sont fabriqués les couteaux, les poignards, les haches, les pointes de flèches et de sagaies, les anneaux de bras et de jambes, les épingles de coiffure, les instruments agricoles, les fourneaux de pipes, etc. Les objets de parure, une fois forgés en petits cylindres, sont tordus et souvent ciselés à l'aide d'un burin.

En dehors des boucliers et des étoffes, les Batékés, les Adoumas et beaucoup d'autres tribus savent fabriquer, avec des fibres végétales, des paniers dans lesquels ils mettent tous les menus objets dont ils peuvent avoir besoin en voyage et qu'ils décorent de dessins en relief. Avec de la terre un grand nombre de peuplades façonnent aussi de grosses bonbonnes qui peuvent contenir jusqu'à quarantelitres, des bouteilles, des gargoulettes, souvent ornées, avec assez de goût, de lignes parallèles en creux, et des marmites de toutes dimensions. Pour conserver les liquides, ils se servent fréquemment de grandes courges de diverses formes.

Le commerce se réduit à un petit nombre d'articles, et toutes les denrées se transportent à dos d'hommes. Pour organiser un convoi (fig. 214), il faut souvent parlementer pendant des heures et même des journées entières. Nous avons vu que quelques tribus exportaient des arachides chez leurs voisins, que d'autres vendaient des cylindres de fer brut. Les poteries font également l'objet de quelques échanges. Mais le seul commerce important est celui des esclaves. Ce trafic est tellement entré dans les mœurs des populations de l'Ogôoué qu'il sera bien difficile aux Européens de le faire disparaître entièrement.

Telles sont les peuplades sur lesquelles la France a étendu sa domination dans ces dernières années. Elles ont pour nous un intérêt tout spécial, qui justifie les développements dans lesquels je suis entré.

NÈGRES DU CONGO PROPREMENT DIT.

Dans le Loango, l'Angola et le Benguela vit une nombreuse population qu'on peut évaluer

à plus de cinq cent mille individus et qui est divisée en une grande quantité de tribus. Certes, tous ces Nègres ne présentent pas une homogénéité parfaite aux points de vue du type, des mœurs, du caractère et de l'industrie; mais dans l'impossibilité où je suis de passer en revue chacune des peuplades du Congo, j'essaierai d'en faire une description générale, en signalant les particularités qu'offrent certaines d'entre elles.

Caractères physiques. — On est frappé des différences que présentent entre eux les Nègres du Congo. Généralement ils sont de grande taille et atteindraient, d'après Hamilton, 1^m,75. Ils ont habituellement la peau foncée, les lèvres épaisses, le nez épaté, les cheveux laineux, le crâne haut et saillant en arrière (fig. 215 et 216). Mais, lorsqu'on s'avance vers l'ouest, on trouve des individus dont la peau est olivâtre, voire même d'un jaune assez clair (Livingstone), dont les lèvres s'amincissent au point qu'elles pourraient parfois se comparer à celles des Européens. Auprès de la côte, on rencontre des hommes dont la tête se raccourcit sensiblement, en même temps qu'elle prend une forme un peu pyramidale, ce qui tient au grand développement des arcades zygomatiques. Chez ces Nègres, les pommettes sont souvent saillantes.

En revanche, lorsqu'on s'éloigne du littoral, on voit le type se modifier en sens inverse. Les Bashinjés, par exemple, ont la peau d'une teinte sale, le front déprimé, le nez large et aplati, caractère encore exagéré par l'habitude qu'ils ont de s'introduire, dans la cloison, de petits bâtonnets ou des fragments de roseaux; ils ont, en outre, les lèvres fort épaisses et se liment les dents en pointe.

Vêtements et parures. — Si nous laissons de côté les tribus qui sont en relations suivies avec les Européens, nous verrons le costume se réduire à une grande simplicité: les uns s'enroulent un léger pagne autour des reins, les autres se contentent de deux morceaux de cuir attachés à la ceinture, l'un par devant, l'autre par derrière. Les parures consistent surtout en anneaux portés aux bras et aux jambes, en colliers et en pendants d'oreilles; les deux sexes attachent le même prix à ces ornements. C'est principalement la chevelure qui est l'objet de soins minutieux. Parfois elle est tressée de manière à représenter le chapeau que portent les hommes chez nous, ou bien elle est divisée en touffes, dont le bord est entouré d'une natte, ou bien encore elle re-

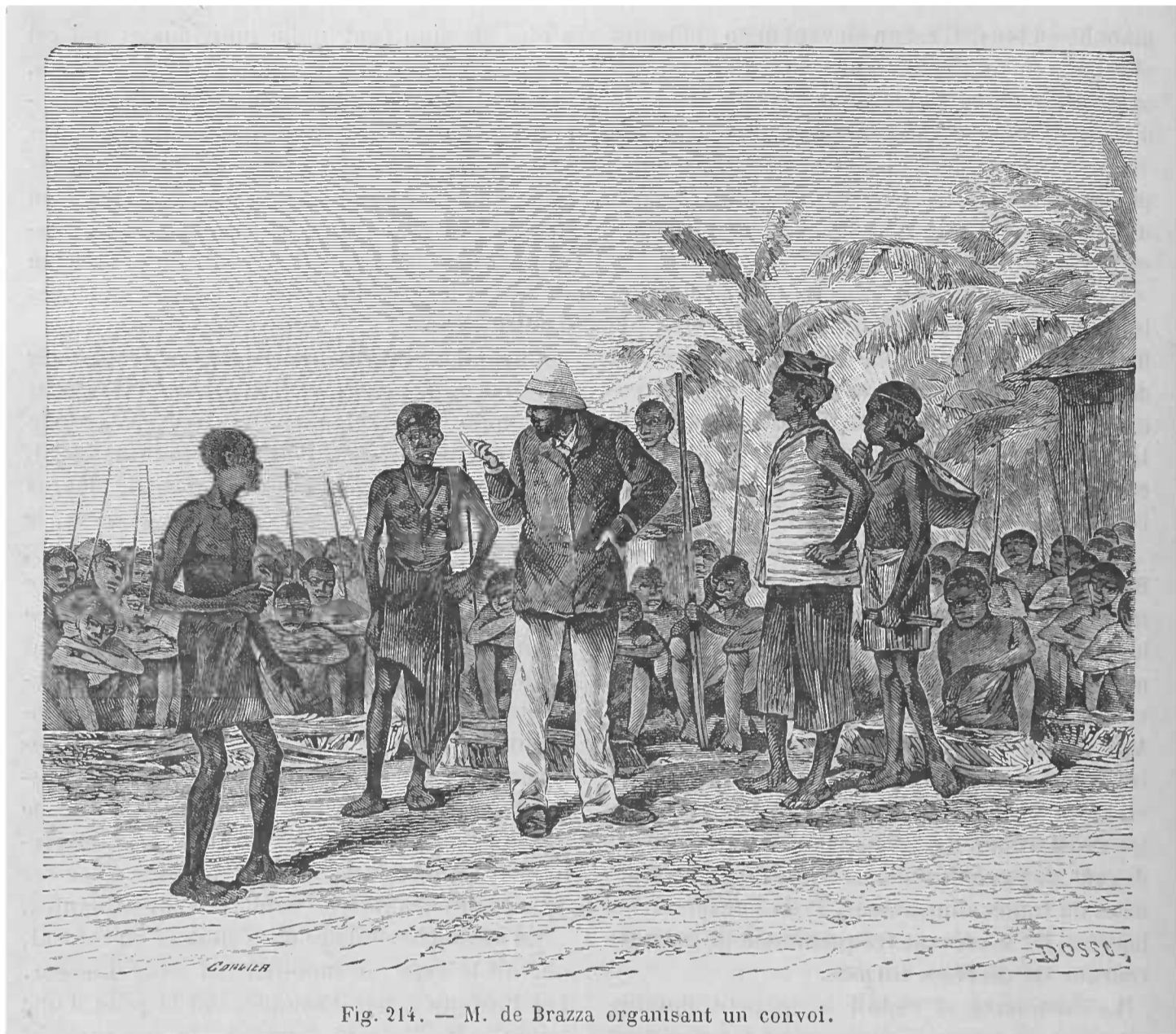


Fig. 214. — M. de Brazza organisant un convoi.

tombe sur les épaules en une infinité de petites tresses. Les coiffures les plus extravagantes se rencontrent dans l'intérieur du pays. Quelques élégantes, dit Livingstone, « divisent leurs cheveux et les attachent à un cerceau qui leur entoure la tête à la manière d'une auréole... Quelques autres portent sur le front un diadème orné de perles et formé de cuir et de poils tissés. Les crins de la queue des buffles qu'on trouve plus à l'est sont quelquefois ajoutés par ces dames à leur épaisse toison.

« D'autres encore disposent leurs cheveux sur des morceaux de cuir façonnés en cornes de buffle... ou bien les réunissent en une seule qu'ils portent sur le front. »

Le tatouage est d'un usage très répandu. C'est un tatouage en relief, qui affecte souvent la forme d'une étoile et dont la saillie atteint jusqu'à quinze millimètres. Pour obtenir ce résultat, on introduit sous la peau une substance noire qui détermine une sorte de tumeur.

Les individus que représentent les figures 215 et 216 appartiennent à la tribu de Vivi, c'est-à-dire à une peuplade en rapports avec les Européens et qui a renoncé, par suite, à la plupart des ornements des tribus restées indépendantes.

Industrie. — D'un caractère généralement doux, les Congolais sont intelligents et très aptes à s'instruire. Dans l'Angola, un bon nombre ont appris des jésuites portugais à lire et à écrire, notamment parmi les Basangos et les Bangalas. Mais ils possèdent surtout de très grandes aptitudes pour les travaux manuels.

Dans les tribus les plus reculées, on rencontre d'habiles ouvriers, qui travaillent le bois, l'argile ou les métaux ; les tisserands indigènes ne sont pas rares, et ils fabriquent, avec un métier des plus primitifs, de solides étoffes de coton.

Les maisons sont construites en branches et en terre et recouvertes d'un toit en paille ; elles

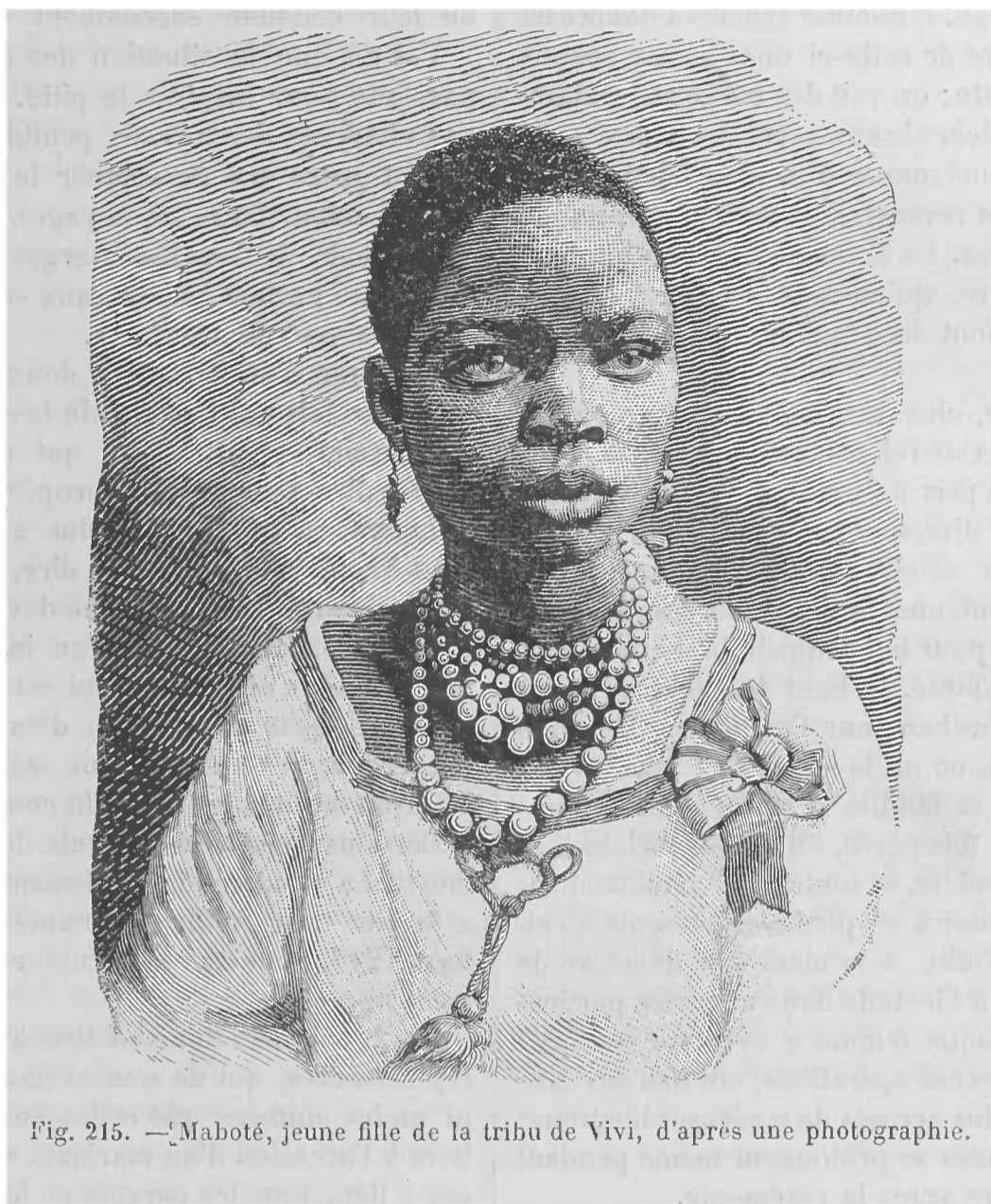


Fig. 215. — Mabolé, jeune fille de la tribu de Vivi, d'après une photographie.

ressemblent considérablement aux cases des Nègres qui vivent au nord.

Les habitants de la province d'Angola ont appris des Portugais toutes sortes de professions; ils exercent à peu près tous les métiers de nos ouvriers européens. Le plus souvent, toutefois, le Congolais est agriculteur et éleveur de troupeaux. Le manioc est la plante qui se cultive sur la plus grande échelle : on récolte aussi des arachides, des ignames, de l'ail, du piment, etc. Les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons et les volailles sont très nombreux dans presque tous les villages.

Organisation sociale. — Chaque tribu est gouvernée par un chef (fig. 216) assisté d'un conseil dont les membres administrent les différents villages. Au-dessous d'eux viennent les hommes libres, divisés en plusieurs classes, dont la dernière est constituée par les porteurs. Les esclaves sont moins nombreux dans cette contrée que dans les autres pays nègres de l'Afrique.

Les Congolais des régions soumises aux Por-

RACES HUMAINES.

tugais ont conservé leur organisation sociale d'autrefois. Les chefs, pour avoir l'air d'hommes civilisés, portent des chaussures et, moyennant une redevance, ils accordent même le droit d'user de souliers aux hommes libres qui possèdent une aisance relative. Aussi la population se partage-t-elle en deux catégories : les gros personnages, qui, tout en ayant la peau très noire, se qualifient de *Blancs*, et les petits personnages, les *Nègres*, qui n'ont pas le droit de porter de chaussures. Les privilégiés, d'ailleurs, comptent sur leurs femmes pour les nourrir et ils passent leur temps à s'enivrer d'eau-de-vie.

Parmi les Bangos, il existe une sorte de franc-maçonnerie dans laquelle on ne peut entrer que si l'on est bon chasseur. Les affiliés se distinguent du commun des mortels par une bandelette de peau de buffle qui leur ceint la tête; on les emploie comme messagers et on peut s'en rapporter à leur loyauté et à leur fidélité.

Mœurs. — Coutumes. — La polygamie est gé-

nérale au Congo. L'homme achète sa fiancée en versant au père de celle-ci une somme parfois assez rondelette ; on voit des mulâtres, notamment, faire à leurs beaux-pères des cadeaux qui représentent une somme d'environ 1 500 francs. Un esclave, en revanche, se trouve au prix de 15 ou 20 francs. La femme est donc une marchandise chère, qu'on doit soigner, par conséquent, et dont la situation n'a rien de lamentable.

Le mariage, chez les Congolais, s'accompagne de fêtes et de réjouissances. Lorsque le futur a versé le prix de son épouse, on enduit la jeune fille de divers onguents et on la conduit dans une case où elle reste seule pendant que s'accomplissent une foule d'opérations magiques, qui ont pour but d'appeler sur elle le bonheur et la fécondité. Au bout de quelques jours, on va la chercher pour l'emmenager dans une autre cabane, où on la couvre de tous les ornements que sa famille a pu acheter ou emprunter. Une fois parée, elle est autorisée à se montrer en public, et toutes ses connaissances viennent déposer à ses pieds les présents qu'elles lui font. Enfin, on la mène à la demeure de son mari et on l'installe dans une case particulière, car chaque femme a sa hutte spéciale. Pendant toutes ces opérations, ont lieu des danses et des festins arrosés de copieuses libations ; les réjouissances se prolongent même pendant plusieurs jours après la cérémonie.

Une femme peut abandonner son époux et retourner chez son père, si elle n'est pas satisfaite de sa situation ; mais, dans ce cas, le mari reprend la somme qu'il avait donnée pour l'obtenir. Les causes de mécontentement d'une épouse sont multiples. Dans le Congo, la femme se considère comme d'autant plus heureuse qu'elle a plus de garçons, et il est fréquent de voir un mari abandonné pour n'avoir eu que des filles. Quand une femme n'a pas d'enfants, elle est constamment en butte aux railleries des mauvais plaisants ; il n'est pas rare de voir alors la malheureuse s'enfuir et se suicider.

Il paraît que les Congolaises sont de vertueuses épouses, qui ne peuvent admettre que leur fidélité puisse être mise un instant en doute. Dès que le moindre soupçon plane sur elles, elles réclament avec insistance d'être soumises à l'épreuve du poison. On a vu des femmes veuves, libres par conséquent, se rendre à Casangé pour y subir la redoutable épreuve ; je n'ai pas besoin d'ajouter que plus d'une de celles qui croient ainsi démontrer la pureté

de leur conduite succombent empoisonnées.

J'ai dit que la situation des femmes n'était pas faite pour inspirer la pitié. Elles ne sont pas chargées des travaux pénibles et ne s'occupent guère que de soigner le ménage et de filer le coton. Dans les voyages, elles ne portent jamais de lourdes charges ; ce sont les bœufs qui portent les fardcaux en même temps qu'ils servent de montures.

Bien que d'un caractère doux et pacifique, les Congolais ont l'amour de la chicane poussé au dernier point. Ceux qui sont civilisés, c'est-à-dire soumis aux Européens, sont constamment en procès. Le plus grand bonheur d'un Nègre est de pouvoir dire, en parlant en son ennemi « qu'il l'a trainé devant la cour ».

Chez les Bangos, lorsqu'un individu a commis un vol, c'est le chef qui est tenu de restituer les objets dérobés ou d'en payer la valeur ; il rentre ensuite dans ses déboursés en confisquant tous les biens du coupable.

Certains crimes sont punis de la peine de mort. Le condamné, solidement fixé au sol, a la tête tirée en haut, comme le montre la figure 217, pour que l'exécuteur puisse facilement opérer.

Les funérailles donnent lieu à de véritables réjouissances, qui ne sont ni moins bruyantes, ni moins animées que celles auxquelles on se livre à l'occasion d'un mariage. « Quand un décès a lieu, tous les parents et les amis, toutes les connaissances du défunt se rassemblent, et les roulements de tambours, les danses, les chants, les orgies de toute espèce, se prolongent plus ou moins suivant la fortune de la famille. La grande ambition de la plupart des Nègres d'Angola est de faire à ceux qu'ils aiment des funérailles fastueuses. Il m'a été souvent répondu, quand je demandais à l'un d'eux s'il voulait me vendre tel ou tel animal : « C'est impossible, je le garde pour le cas où il mourrait un de mes amis. » Il est d'usage de tuer un cochon le jour de l'enterrement et d'en jeter la tête dans la rivière la plus voisine. Si dans cette circonstance vous rencontrez un homme ivre, ce qui n'est pas rare en cette occasion, et que vous le lui reprochiez, il vous répond : « Mais ma mère est morte, » d'un air qui prouve que cette excuse lui paraît suffisante. Les dépenses de ces funérailles sont tellement lourdes, qu'il s'écoule souvent plusieurs années avant que la famille soit parvenue à les solder (Livingstone). »

Le voyageur fait allusion, dans ce passage,

aux Nègres soumis aux Portugais. Dans l'intérieur du pays, les choses se passent d'une façon un peu différente. Convaincus que la mort n'est que le résultat de la colère des génies, ou des malélices des vivants, les Congolais adressent des prières au défunt, en poussant des lamentations déchirantes.

Les Jingas, c'est-à-dire les anciens habitants du pays, enterraient leurs morts dans une fosse qu'ils recouvraient d'une grande plate-forme en pierres, disposées en cercle de 6 à 9 mètres de tour. Au-dessus, ils plaçaient des vases à boire ou des marmites en terre. Aujourd'hui, la plate-forme a disparu et a été remplacée par des euphorbes qu'on plante autour de la tombe et sur la sépulture elle-même ; mais on continue à déposer au-dessus des vases de différente nature, des pipes brisées, parfois un arc et des flèches. Presque toujours, les indigènes choisissent, pour y déposer leurs morts, le bord des chemins les plus fréquentés, particulièrement l'endroit où deux sentiers se rencontrent. C'est un usage tellement enraciné que les Européens ont en vain tenté de le faire disparaître dans les régions où ils sont établis.

Les Blancs ont essayé de convertir les Angolais au christianisme, et on pourrait croire au premier abord que leurs efforts ont été couronnés de succès ; cependant il n'en est rien. Les Noirs de Loanda, qui semblent également convertis, ont conservé les croyances de leurs frères indépendants. Comme ceux-ci, ils croient aux sorts, aux malélices, et lorsqu'un individu est accusé d'avoir jeté un sort à un autre, il se rend parfois de très loin sur les bords de la Dua, rivière qui passe aux environs de Casangé, où, pour prouver son innocence, il avale une infusion de plantes vénéneuses, qui manque rarement d'entraîner la mort. Si le patient rejette le breuvage, l'épreuve n'est pas déclarée concluante et la dose est renouvelée. Plusieurs centaines de personnes sont, chaque année, victimes de cette coutume absurde.

Les Congolais croient uniquement aux divinités malfaisantes ; ils sont convaincus que les âmes des morts continuent à séjourner au milieu des vivants, dont elles partagent la nourriture. Tous s'imaginent que l'unique désir des trépassés est d'arracher les vivants à leurs familles pour les entraîner dans l'autre monde. Aussi cherchent-ils à se préserver, par une foule de moyens, de la colère des dieux et des esprits. On voit des hommes qui portent jusqu'à vingt ou trente amulettes suspendues autour

du cou ; ils espèrent que, dans le nombre, se trouvera un charme puissant contre lequel rien ne saurait prévaloir.

Les Nègres qui habitent au nord du Congo, notamment ceux de la tribu de Vivi, placent au premier rang de leurs divinités un être puissant, auquel ils donnent le nom de Macoigne. Ils représentent ce dieu sous une forme humaine, et on voit partout la figure de Macoigne sculptée en bois. Les animaux sont également l'objet d'un culte, notamment l'hippopotame, dont on trouve de nombreuses figurines qui sont très vénérées. Il existe parmi ces Nègres une singulière coutume : c'est d'enfoncer des clous dans leurs idoles, chaque fois qu'ils leur adressent une prière. On a prétendu qu'ils voulaient ainsi que leurs statuettes se pénétrasent bien des vœux qui leur ont été soumis. Cette explication peut, à bon droit, sembler quelque peu fantaisiste.

Ce qui est certain, c'est que dans le Congo on offre des chèvres et des volailles en sacrifice aux esprits, dans le but de les apaiser. On a même affirmé qu'on sacrifiait parfois des victimes humaines, dont le cœur était offert aux dieux ; mais aucun voyageur ne peut se porter garant de l'existence de cette coutume, dont on n'a pas de preuves certaines.

C. Famille Guinéenne.

La famille guinéenne occupe tous les territoires qui s'étendent depuis le Sénégal inclusivement jusqu'au fond du golfe de Guinée. Cette famille comprend des populations très diverses à tous les points de vue ; elles ne se rapprochent guère que par leur habitat, et il est impossible, par conséquent, d'étudier en bloc des populations aussi différentes. Toutefois, on peut dire, d'une façon générale, que c'est dans la famille guinéenne que se trouve le type nègre le mieux caractérisé. Nous possédons d'ailleurs sur les divers groupes de la Sénégambie et de la Guinée des renseignements assez nombreux pour faire de chacun d'eux une description isolée.

a. GROUPE MALINKÉ.

Mandingues, Bambaras, Soninkés, Scoussayes.

Distribution géographique. — Le groupe Malinké, représenté par les Mandingues, les Soninkés ou Saracolets, les Bambaras, les Scoussayes occupe aujourd'hui une aire considérable.

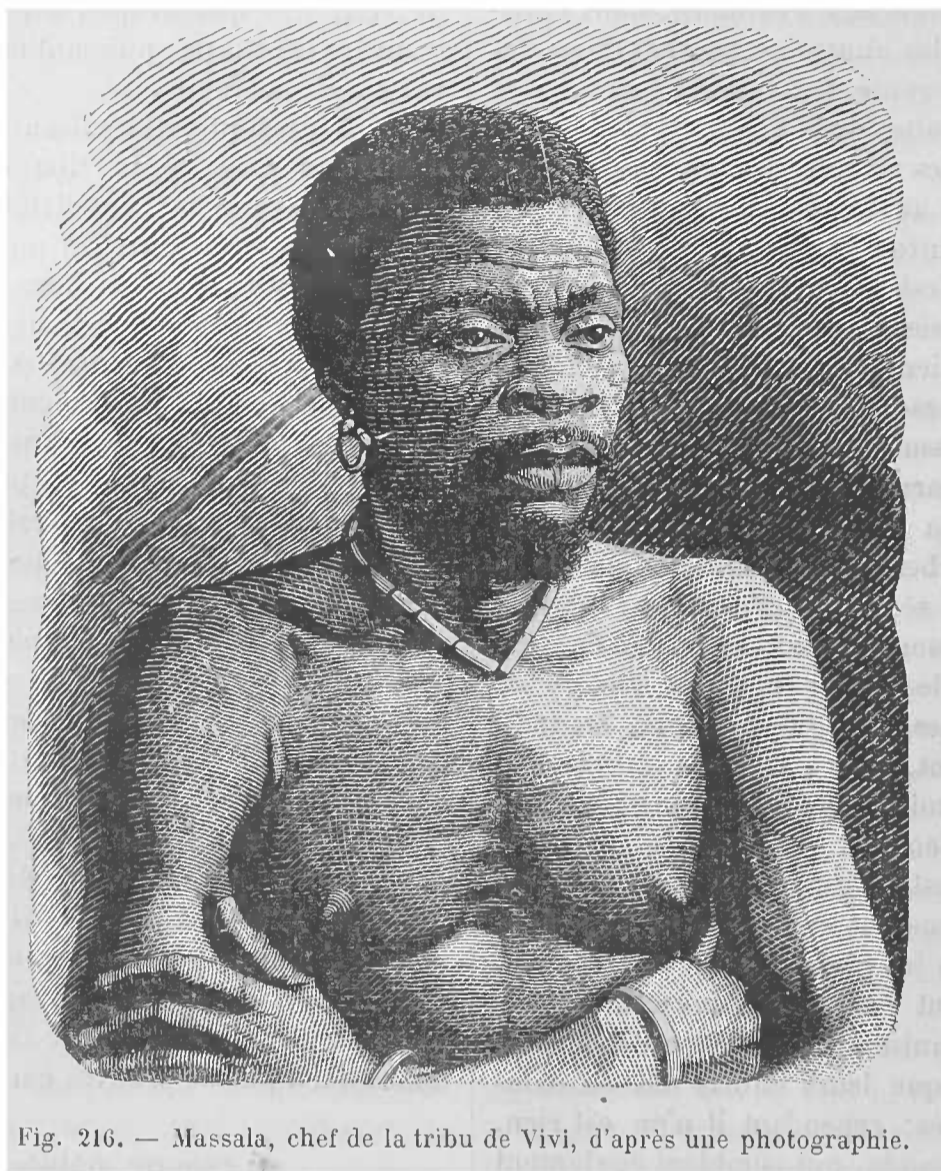


Fig. 216. — Massala, chef de la tribu de Vivi, d'après une photographie.

Il existerait une population mandingue assez nombreuse sur les dernières pentes du Sahara, et des Soninkés vivent au milieu des tribus berbères du nord de la Sénégambie. Sur le plateau du Kaarta se trouvent des Soninkés et des Bambaras ; le Bakhounou contient un fonds de population mandingue, bambara et soninké qui, jusqu'au commencement de ce siècle, formait un royaume indépendant. Dans le bassin du Haut-Sénégal, on ne rencontre que des Mandingues sur les deux rives du fleuve et de ses affluents. Le reste de notre colonie renferme presque partout des Mandingues ou des Bambaras, disséminés au milieu des Ouolofs ou des Peuls. Le bassin de la Gambie est entièrement mandingue, quoique, dans le Fouta-Djallon, la race ne soit pas indépendante. La Casamance, à part son cours inférieur, est mandingue. Au-delà, on retrouve les Mandingues jusque sur la côte, soit indépendants, soit soumis aux Foulbé. Partout ils s'infiltrèrent comme marchands et fondent des colonies qui acquièrent de plus en plus d'importance. A Sierra-

Leone, leur colonie est fort nombreuse ; il en est arrivé à Libéria : à peu de distance de Monrovia, la moitié de la ville de Vannswah est aux mains de la même race, qui possède la presque totalité des richesses. La côte des Graines, la côte d'Ivoire, le littoral du golfe de Guinée reçoivent la visite de ces marchands. Le bassin du Niger et de ses affluents, depuis les sources jusqu'à Hambadallahi, est uniquement occupé par les Mandingues. Au delà, les renseignements précis font défaut, mais il y a lieu de penser qu'ils sont encore fort nombreux jusqu'à Tombouctou. Ajoutons enfin que, dans cette ville, les Mandingues libres ou esclaves sont en grand nombre, et que ce sont les Bambaras qui, presque seuls, s'occupent d'agriculture.

Telle est, d'après M. le Dr Tautain, la répartition du groupe Malinké. Il est facile, dès lors, de se faire une idée de son importance. Or, dans ce groupe, les Mandingues, qui jouent un rôle prépondérant, ne sont arrivés qu'au onzième siècle entre le haut Sénégal et la

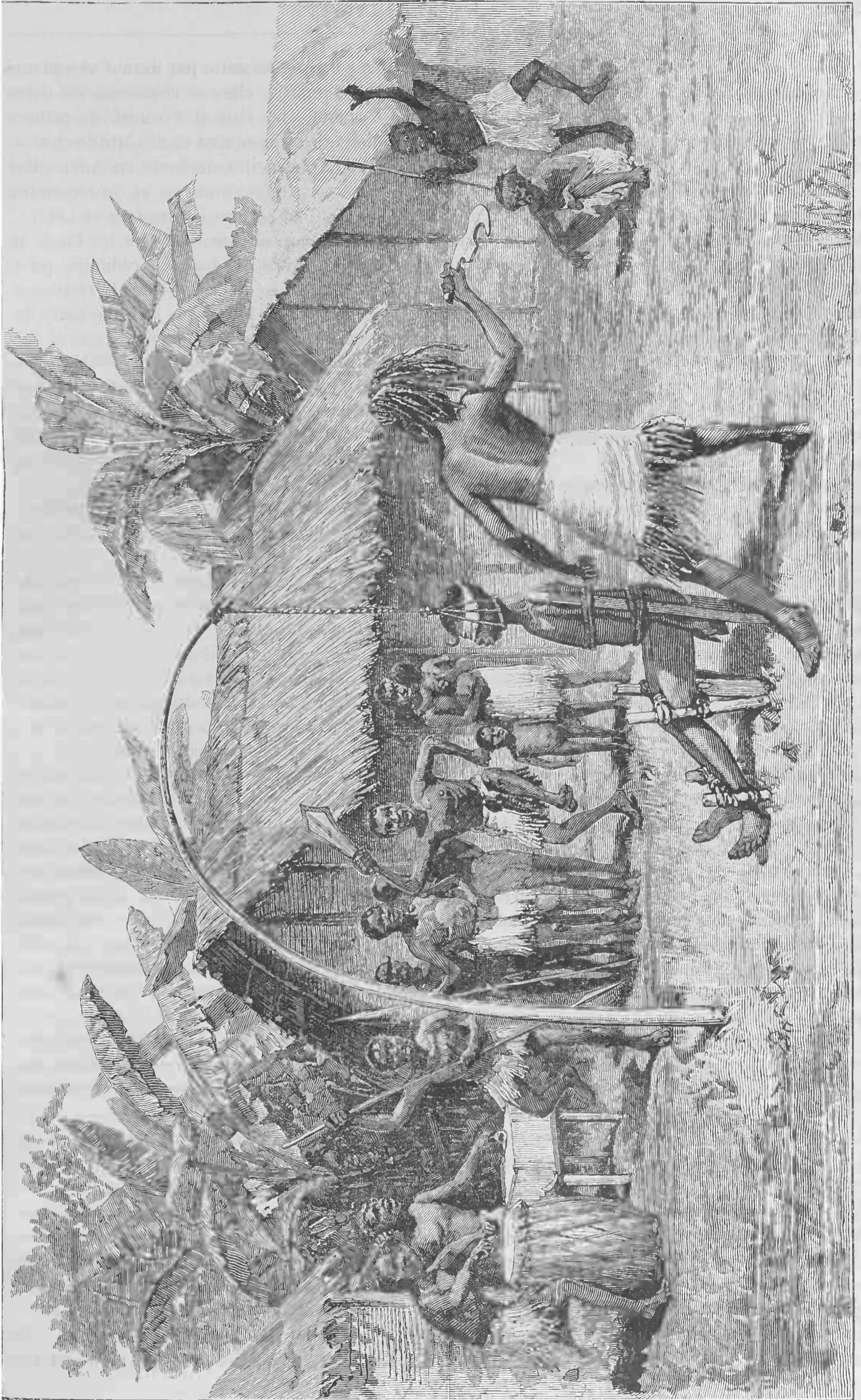


Fig. 217. — Une exécution capitale au Congo.

Falémé, et au quatorzième ou au quinzième siècle seulement, ils ont atteint le nord de la Gambie. C'est donc une race puissante, qui n'est sans doute pas encore arrivée au terme de son expansion.

Caractères physiques. — Les peuples de la famille Malinké, en général, sont d'une taille assez élevée et d'une constitution robuste (fig. 218 et 219); leur teint est d'un noir brun, bien différent du noir d'ébène du Ouolof, et du noir bronzé du Toucouleur. Ils ont le front assez développé, mais fuyant, le nez très large, les lèvres épaisses; la distance du nez à la lèvre supérieure est plus grande chez eux que chez les autres Nègres. Leur chevelure est très laineuse, et l'ensemble de leur physionomie est peu agréable.

Vêtements. — Le costume des Mandingues les protège, en général, bien autrement que celui des Nègres du Gabon et du Congo.

« Ils portent, comme les Yolofs, une longue robe sans manches, faite de guinée bleue ou blanche. La culotte à la maure vient se nouer au-dessous du genou; leur jambe, sèche et nerveuse, est nue; le pied est chaussé d'une sandale en cuir écru.

« Leur tête est coiffée soit d'un bonnet blanc, soit d'un bonnet rouge ou d'un vaste chapeau à haute cuve et à larges bords, dit chapeau Bambara, dont le double fond est destiné à abriter la tête des rayons du soleil.

« Ils portent un sabre suspendu à l'épaule gauche par de lourdes bellières; la poignée et le fourreau de cette arme sont en cuir maroquiné et verni, ainsi que les sachets ou gris-gris qu'ils se pendent au cou, où ils sont retenus par des cordonnets en tresses de cuir, qui attestent une grande dextérité de main. Leur barbe et leurs cheveux sont souvent divisés en longues mèches tressées...

« Les jeunes filles y sont jolies, se coiffent avec goût, portent une seule boucle d'oreille à gauche pour se distinguer des Foulanes, leurs ennemies. Le mariage s'y fait à prix d'argent: les hommes riches achètent les jolies femmes, les jeunes gens épousent les veuves (Fleuriot de Langle). »

Le costume des Bambaras et des Soninkés du Haut-Sénégal ne répond en rien à cette description. Jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, les garçons n'ont, en général, pour tout vêtement qu'un chiffon qui leur entoure les reins et passe entre les cuisses. Les filles ne portent qu'un simple lacs de perles. Une fois mariées, elles y

ajoutent une petite natte par devant et une autre par derrière; elles se chaussent en outre d'une semelle en bois et s'ornent de colliers auxquels elles suspendent toute sorte de choses, notamment une petite clochette en cuivre. Ces clochettes sont fort estimées, et on rencontre des chefs qui en portent suspendues au bras.

Organisation sociale. — Entre les Peuls et les Malinkés existe une haine héréditaire qui a obligé ceux-ci à se mettre en état de résister à leurs ennemis. Les Bambaras ont une sorte de gouvernement monarchique qui entretient des armées régulières, composées en grande partie de captifs. Les Mandingues obéissent dans chaque village à un chef supérieur, assisté de chefs subalternes. Ces chefs sont pris dans certaines familles, qui forment une sorte de noblesse.

Le peuple est divisé en castes bien tranchées, que nous allons successivement passer en revue.

Les *forgerons* ou *Noumos* sont souvent de grands personnages, dont les conseils ont parfois plus d'influence sur l'esprit du chef que ceux des notables du village. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, de forger pour appartenir à la caste des forgerons; il suffit qu'on ait compté des ouvriers de cette corporation parmi ses ancêtres pour y appartenir de droit.

Le forgeron proprement dit n'a pas seulement dans ses attributions l'extraction du fer, et la confection des outils et des instruments en métal; il travaille aussi le bois et fait des manches d'outils, des semelles de chaussures, des sièges, etc. Avec les cordonniers et les griots, il pratique la circoncision, fait les demandes en mariage et se livre aux exorcismes. Ce sont encore les forgerons qui confectionnent de grands vases en terre pour l'eau et la bière, et qui font les pipes.

Les Mandingues sont convaincus que s'ils mettaient un vêtement porté une seule fois par un Noumô, ils contracteraient de graves maladies.

Les *cordonniers* ou *Garankés* occupent le second rang; ils font tous les ouvrages en cuir, à part les selles.

Au troisième rang viennent les *Griots* ou *Dialis*. Tout le monde sait que ce sont des « musiciens bouffons et bateleurs qui s'en vont chanter, raconter des légendes et mendier dans les villages, ou bien qui s'attachent à un chef, le récréent de leur musique, lui servent de tambour de ville, l'exploitent, chantent ses

louanges et celles de ses ancêtres, composent enfin l'orchestre de toutes les danses. Leurs instruments sont : le balafon, la guitare ou le violon à trois cordes, une harpe nommée la kora, les tam-tams de différentes dimensions, la corne ou bourou, le fifre.

« Les forgerons, d'après Raffanel, jouissent, au Kaarta, de l'immunité de la peine de mort. C'est un privilège dont les Griots jouissent dans beaucoup d'endroits; on ne fait jamais un Griot captif.

« Ce sont les Griots qui conservent et répandent les légendes; malheureusement, très souvent ils les ont inventées de toutes pièces, ou bien ils les ont modifiées dans le sens qui doit le plus plaire au village dans lequel ils sont provisoirement, à la famille qu'ils exploitent dans le moment.

« Aussi est-il fort difficile d'utiliser dans tous ces pays du Sénégal et du Niger la tradition. Elle n'a aucune fixité et vous ne l'entendez pas raconter deux fois de la même manière. Et il faut bien le remarquer, ces variantes ne portent pas seulement sur des points de détails, mais sur le fond même du récit (D^r Tautain). »

Les *Finankés* forment une caste peu nombreuse, dans laquelle se recrutent les récolteurs d'impôts, les courriers, les policiers, les espions; leurs femmes sont souvent teinturières. Lorsqu'on s'allie aux Finankés, on passe dans leur caste.

Les quatre castes qui précèdent comprennent tous les hommes libres. Les esclaves se divisent eux-mêmes en deux catégories : ceux nés dans la maison ou dans le pays, et les captifs faits à la guerre.

Les esclaves de la première catégorie portent le nom d'*Ouloussou*. Ils sont logés et vêtus comme leurs maîtres, et, deux jours par semaine, peuvent travailler pour leur propre compte. Quand ils gardent les troupeaux, on leur abandonne le lait du vendredi, dont ils peuvent disposer à leur guise. Ils ne peuvent pas être vendus et, s'ils sont faits prisonniers, leur maître doit les racheter. En outre, lorsqu'ils combattent, le maître doit leur faire cadeau d'une partie des prises.

Souvent ils habitent des villages isolés, deviennent propriétaires et possèdent eux-mêmes des captifs; mais ils restent toujours dans leur caste et transmettent leur position à leurs enfants.

Les *Sandion*, ou captifs achetés, ne sont pas très malheureux. Quoique souvent vêtus de loques, ils ne sont ni maltraités ni mal nourris.

Ils peuvent être vendus à tout moment et obligés alors de voyager sous la conduite d'individus qui prennent à leur égard de cruelles précautions pour les empêcher de s'évader. Si le maître est content d'eux, ils deviennent captifs de case.

J'ai dit que des captifs pouvaient prendre part aux combats. Chez les Bambaras « on place toujours au premier rang, dans les combats, ceux qui occupent la position la plus infime, et derrière eux des hommes libres ou des captifs d'un ordre plus élevé. Ces derniers ont pour fonctions d'exciter à coups de fouet le courage des gens du premier rang, qu'on appelle *tous*. Lorsqu'on a un village à attaquer, on lance les *tous* sur les *tatas* ou enceintes fortifiées, pour en briser les murs à coups de hache ou de pieux. Quand ils ont pratiqué une brèche, ce qui n'a jamais lieu sans qu'un certain nombre de ces malheureux demeurent sur le champ de bataille, le reste de l'armée s'élance à l'assaut... On reconnaît aisément le guerrier bambara à trois incisions longitudinales et parallèles, faites sur chaque joue avec la pointe d'un poignard (Tardieu). »

Dans certaines tribus bambaras et soninkés du Haut-Sénégal, les esclaves occupent, d'après Soleillet, tous les postes importants, les hommes libres dédaignant d'occuper ces charges.

A la côte, dans les possessions anglaises, les Malinkés ont accepté assez facilement la domination étrangère. Ils sont même très fiers de compter parmi les auxiliaires de la Grande-Bretagne (fig. 219).

Les femmes sont bien traitées dans la famille malinké. La polygamie est admise, mais la plupart des Mandingues, des Bambaras et des Soninkés se bornent à acheter une épouse unique; les chefs mandingues ont presque tous un harem.

Beaucoup de Noirs sont dans l'usage d'épouser des enfants de trois à cinq ans, qu'ils font élever chez eux; le mariage n'est réellement consommé que lorsqu'elles ont douze ou treize ans.

Industrie et commerce. — Cette race a été comparée par le général Faidherbe aux Auvergnats, dont elle possède l'amour du travail. Chez les Malinkés, tout le monde cultive, à quelque caste qu'il appartienne. Il faut dire toutefois que, chez la plupart des tribus, le travail des champs est réservé aux femmes et aux esclaves, mais cette règle n'est pas sans souffrir quelques exceptions. Les principales plantes cultivées sont le mil, le riz, le coton, l'ara-

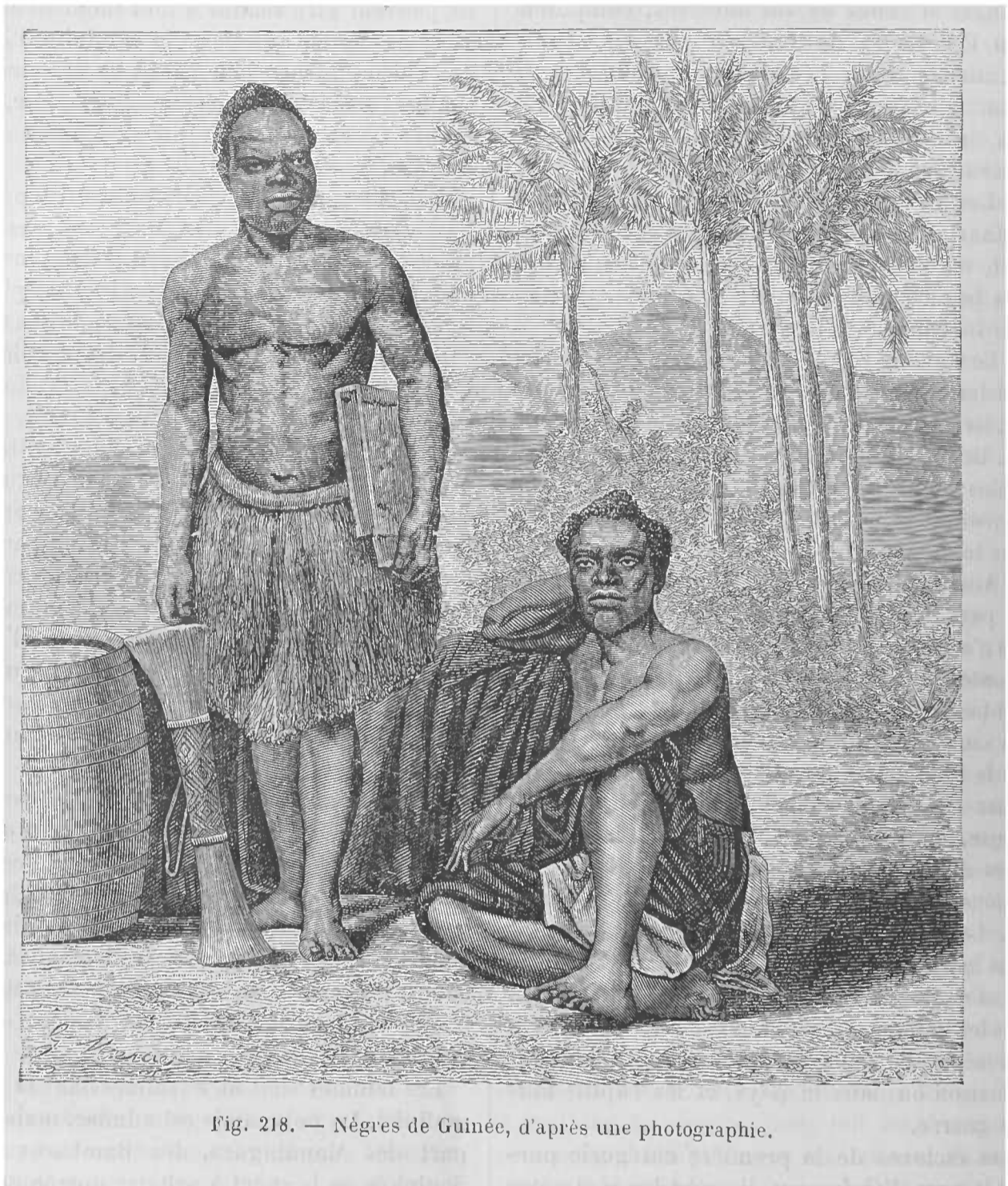


Fig. 218. — Nègres de Guinée, d'après une photographie.

chide, l'indigo, les haricots, les tomates, les oignons et les Calebasses, qui rendent tant de services aux Nègres. Les plantations sont toujours assez bien entretenues.

Chaque fois qu'une peuplade est établie sur le bord d'une rivière, elle compte dans son sein de nombreux pêcheurs qui forment, sous le nom de *Somonos*, une corporation spéciale. Sur le Niger, ils peuplent à eux seuls des villages entiers, parfois fort riches. Ils conservent le poisson en le séchant simplement au soleil. Mais la pêche n'est pas leur unique industrie : souvent ils sont chargés de la fabrication de la poudre, et, lorsque ce soin ne leur est pas dévolu, ils doivent au moins fournir le salpêtre.

Les populations de la famille malinké sont très industrieuses. Les Mandingues fabriquent, outre tous les objets dont il a déjà été question, des bagues, des boucles d'oreilles, des bracelets, des chaînes en or de formes très élégantes. Leurs armes, les harnais de leurs chevaux, leurs ouvrages en cuir sont aussi fort remarquables. Ils ont des instruments de musique assez variés, dont la figure 220 suffira à donner une idée. Les Bambaras ne le cèdent guère aux Mandingues, sous le rapport industriel. Dans leurs transactions commerciales, de petits coquillages, les *cauris* (*Cyprea moneta*) servent de monnaie courante. C'est la monnaie de toute l'Afrique intertropicale. Les Mandingues font, sur la côte, un grand commerce d'or et d'ivoire

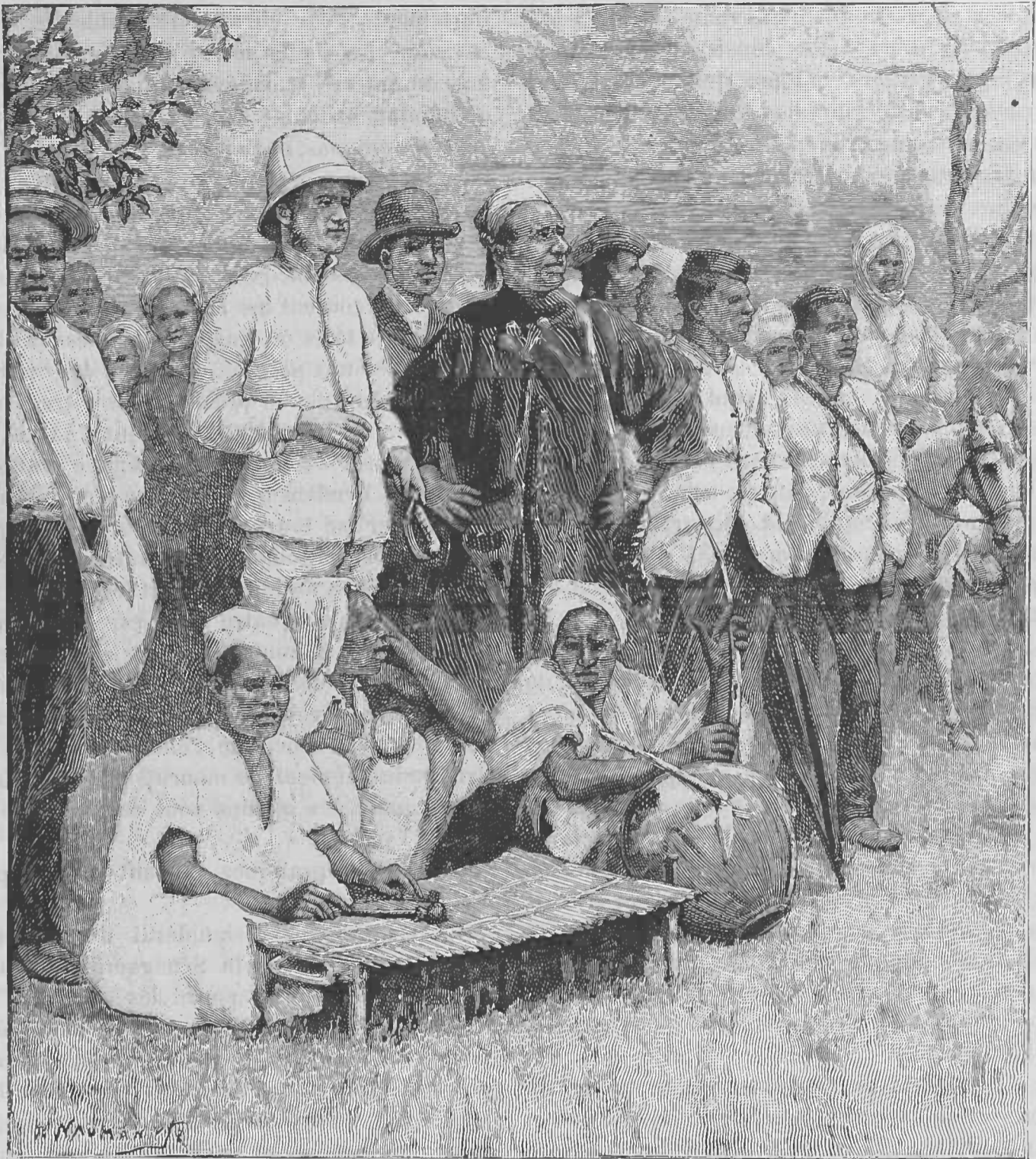


Fig. 219. — Musiciens et miliciens de la Sénégambie, au service de l'Angleterre.

Religion. — Jadis uniquement fétichistes, les individus de la famille malinké ont en partie embrassé la religion musulmane, depuis que le prophète El-Hadj Omar est venu prêcher la doctrine de Mahomet les armes à la main. Néanmoins ce n'est que contraints et forcés que les Mandingues et les autres tribus ont accepté le mahométisme. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir fleurir le fétichisme dans les villages qui sont restés à peu près indépendants. Les Bambaras eux-mêmes, pliés sous la domination musulmane, ne manquent guère d'aller enlever des fétiches à proximité de leurs villages,

RACES HUMAINES.

au pied de quelque tamarinier. Ces fétiches consistent en une lame de fer, ornée sur son pourtour de plumes de vautour coprophage, et en une grossière figurine humaine en bambou. Les deux précieux talismans sont renfermés dans un vase en terre ou *canari*, avec accompagnement de cérémonies particulières. On égorge d'abord des poules ou une chèvre dont on fait couler le sang dans le vase, et c'est au milieu de ce sang qu'on place les fétiches. Pendant ce temps, l'assistance, composée d'hommes initiés, entonne des chants accompagnés par un tam-tam spécial, qu'on appelle le tam-

tam de Nama (c'est le nom de la divinité).

A certaines époques, on vient faire des offrandes à Nama; elles consistent en mil, en sorgho, en poulets, en bière, qu'on dépose dans le *canari*. Ces sacrifices se font habituellement au son de trompettes en fer, longues de 50 centimètres environ, parfois ornées de plumes de poule.

Les Bambaras croient que, dans certaines occasions, Nama vient errer dans les villages. Le tam-tam spécial résonne alors, les initiés vont à l'arbre où sont enterrés les fétiches, et tous les autres habitants se cachent au plus profond de leur case, en ayant soin d'éteindre les feux. Si quelqu'un rencontrait le dieu, il mourrait infailliblement dans l'année.

On peut supposer, d'après cela, que les Nègres malinkés, comme la plupart des autres populations primitives, croient à des divinités malfaisantes; les offrandes qu'ils leur font ont pour but d'apaiser leur colère.

Il est presque inutile de dire que les Noirs dont nous parlons se couvrent d'amulettes, de gris-gris de toute sorte. Ceux mêmes qui n'ont pas embrassé la religion mahométane demandent volontiers un gri-gri à quelque marabout ou prêtre musulman.

« Le gri-gri des Banmanas, comme cela a, du reste, lieu chez tous les fétichistes, peut être rejeté du jour au lendemain, il peut n'avoir qu'une valeur temporaire. On le jette, on l'abandonne parce qu'il n'était pas assez bon et qu'on a trouvé mieux ou bien parce que l'acte qu'il était destiné à protéger, à faire réussir, est accompli.

« Il ne faut pas toujours juger le but du gri-gri sur sa forme. Outre l'exemple de l'arc (un petit arc destiné à protéger la naissance d'un enfant), je citerai celui d'Éli, chef de la tribu suzeraine des Trarzas. Ce gri-gri a une forme allongée, et il est couvert de drap écarlate, on pourrait le supposer destiné à prévenir l'impuissance; or Éli s'en sert à la guerre, si ses gens viennent à plier, il brandit son gri-gri, le secoue comme on ferait pour sortir l'épée de certaines cannes, et il en sort une hyène monstrueuse qui se rue sur l'ennemi. La chose lui a déjà réussi une fois et la hyène a mis les ennemis en fuite (D^r Tautain). »

Lorsqu'un individu meurt, il devient une sorte de génie errant, plus ou moins malfaisant. Aussi se sauve-t-on des moribonds, de peur qu'ils ne vous entraînent avec eux. Une fois morts, on les enterre dans une fosse, et

tous parlent au pas de course en poussant des hurlements pour effrayer le diable (le mort) et l'empêcher de les suivre. Dans certains villages, on enterre le cadavre dans la case même qu'habitait le défunt.

Les Banmanas, ou Bambaras, croient que l'enfant qui meurt erre pendant quelque temps à l'état de génie malfaisant, puis s'incarne dans sa propre famille. « Lorsqu'un enfant meurt ainsi, tous les enfants *incirconcis* et du même sexe du village parcourent les rues en bande; chacun est armé de trois ou quatre baguettes flexibles et quelques-uns portent, en outre, des calebasses. A chaque porte, quelques-uns entrent pour mendier, on leur donne quelques cauris, ou une poignée de mil, une poignée d'arachides, etc... Pendant ce temps l'un d'eux (chacun à son tour) se tourne vers le mur, s'y appuie avec les bras allongés et un autre s'approche et lui cingle, à toute volée, soit les jambes, soit le dos à trois ou quatre reprises. Cette correction, qui est administrée avec une telle conscience que l'épiderme est enlevé et que le sang coule, paraît avoir pour but de préserver le non-circoncis de l'enlèvement par son camarade qui vient de mourir. Avec le produit de la quête, les gamins vont ensuite faire un repas (Tautain). »

Les mêmes pratiques existent dans la plupart des pays malinkés.

En terminant, je signalerai une croyance répandue dans toute la Sénégambie: chaque famille a un parent parmi les animaux. Tel Nègre est le parent d'un scorpion dangereux, tel autre du trigonocéphale. Ils sont convaincus que l'espèce qui leur est parente ne leur fera jamais de mal, et ils la protègent toujours. Ainsi, un Mandingue du Bambouk, qui comptait le python parmi les membres de sa famille, offrait un jour sa solde d'un mois pour délivrer un de ces serpents qu'on allait tuer. Il racontait que le python venait visiter tout enfant qui naissait dans sa famille dans les huit jours qui suivaient l'accouchement; si un enfant n'avait pas reçu la visite de l'animal, le père l'aurait tué.

Tout cela démontre que la croyance au surnaturel est répandue chez tous les Nègres de la race malinké, mais il semble qu'ils ne croient pas à l'immortalité d'une partie d'eux-mêmes. La mort, passé à l'état de génie errant, finit par disparaître complètement, de sorte que son autre vie n'est pas éternelle.

Aux Mandingues paraissent se rattacher une

foule de populations encore mal connues, parmi lesquelles je citerai les *Dioula* et les *Sénéfo* du Diouladougou. Les seconds paraissent aujourd'hui les maîtres du sol et se livrent à l'agriculture; c'est parmi eux que sont pris les chefs des villages. Les Dioula voyagent presque toute l'année, en faisant du commerce. Leur principale denrée est la noix de kola, qu'ils échangent contre du sel et un peu d'étoffe. Il est extrêmement rare qu'ils se livrent au trafic des esclaves.

Les Dioula se peignent à la mode mandingue, ils se coiffent d'un bonnet en drap écarlate, terminé par deux pointes dont l'une retombe sur le front et l'autre sur la nuque. Ils sont presque toujours armés d'un arc en bambou avec une corde de même nature; les flèches ont une hampe en roseau, munie d'une pointe en fer empoisonnée; le carquois est habituellement en bambou et possède quelquefois un couvercle en paille ou en cuir.

J'ai cité les Dioula à cause de leur arc. Ce sont, en effet, d'après M. Taintain, les seules populations de la rive gauche du Niger qui possèdent encore cette arme, et chaque fois qu'on la rencontre entre les mains d'un Nègre, on peut presque affirmer qu'elle a été fabriquée par les Dioula.

Bobo.

Au nord-est du Sénégal vit une tribu qu'on rattachait aux Mandingues, mais qui doit en être séparée, car elle en diffère par la langue aussi bien que par les mœurs; je veux parler des Bobo. Ce peuple mérite quelques mots de description, car il est le seul de cette contrée qui soit anthropophage.

Le vêtement des Bobo se réduit, pour les deux sexes, à un simple langouti. Dans le sud-est, il serait encore moins compliqué et se réduirait, pour l'homme, à une bandelette de cuir passée autour des reins, et, pour la femme, à un léger badigeon au bas du ventre.

Ils ont une horreur profonde de la servitude et préfèrent se tuer que d'être vendus. Ils sont armés de fusils à pierre, à canon très long, et d'arc et de flèches empoisonnées qu'ils achètent peut-être aux Dioula, car ceux-ci vont trafiquer dans le pays Bobo. Ils possèdent de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons, et font avec le cuir des ouvrages d'un aspect tout particulier.

La viande de ces animaux suffirait ample-

ment à les nourrir, et ce n'est pas par nécessité qu'ils sont cannibales. La chair humaine est pour eux un mets délicat, qu'ils placent au-dessus de tous les autres. Pourtant, certaines parties sont dédaignées: les mains, les pieds, la tête et les fesses sont abandonnés autour de l'abattoir. Ils tuent, en effet, le plus souvent les victimes dans un endroit spécial, sur une roche plate, à côté de laquelle s'élève une grossière statue en terre représentant un homme de grandeur naturelle. Certains Dioula pensent que cette statue n'est pas une idole; elle serait destinée à attirer la curiosité des étrangers de passage. Si quelqu'un s'arrête pour contempler la statue, une sentinelle postée dans les environs prévient les habitants du village, qui s'empresent de mettre à mort l'indiscret.

Les étrangers ne sont pas les seuls à être mangés; on tuerait une partie des gens qui tombent sérieusement malades. Lorsqu'un chef meurt, on sacrifie les prisonniers qu'on a faits à la guerre ou bien on achète, pour les égorger, des esclaves aux tribus voisines.

« Le mariage ne serait pas un véritable achat, — les Bobo ayant l'esclavage trop en horreur pour suivre cet usage général. — Un jeune homme qui recherche une jeune fille apporterait seulement au père de la belle une dizaine de nattes, un coq et une poule. Si le présent est accepté et gardé, le mariage est fait. D'aucuns prétendent que le mariage doit être consommé *coram populo*.

« La femme travaille autant, peut-être plus que l'homme. Les Bobo sont très laborieux, paraît-il; il est en effet probable que, n'ayant pas d'esclaves, ils doivent travailler notablement plus que les Mandingues et autres peuples voisins.

La naissance ne serait accompagnée d'aucune cérémonie; mais il y aurait une petite fête au moment où l'enfant sait marcher; ce serait du reste à ce moment qu'on lui donne un nom (D^r Taintain). »

La plus grande fête des Bobo a lieu à l'occasion des funérailles d'un chef. Lorsqu'on a déposé le cadavre sur un lit recouvert de plusieurs nattes, qu'on dispose au fond d'une fosse vaste et profonde, on met à côté de lui un vase en terre contenant de l'eau, du sel, des cauris et du feu. Si quelque assistant a récemment perdu un membre de sa famille, il ajoutera quelques objets que le nouveau décédé se chargera de remettre à destination. Quand tout est en place, la fosse est recouverte de gros ma-

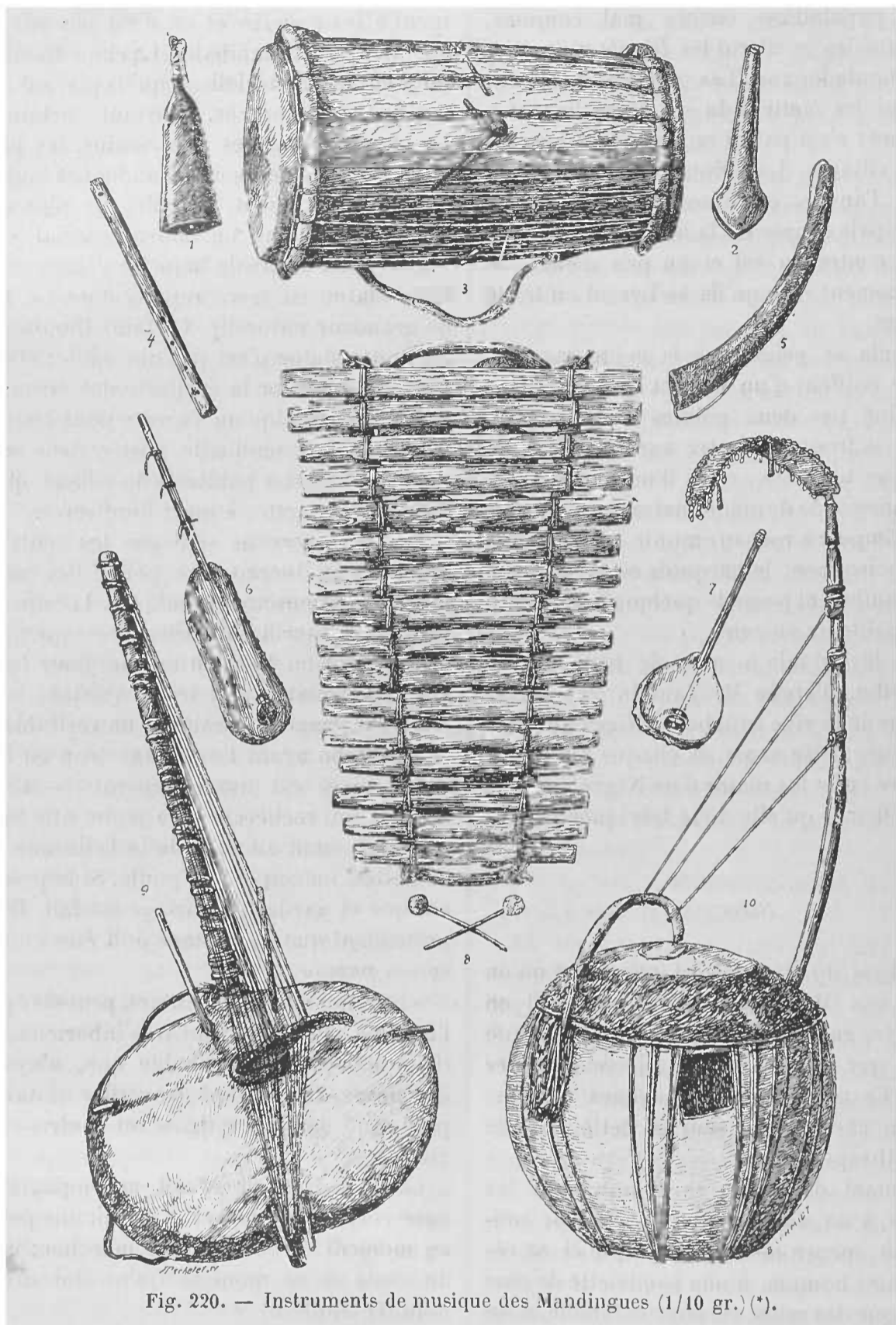


Fig. 220. — Instruments de musique des Mandingues (1/10 gr.) (*).

driers, de planches grossières et de terre. Les parents et les amis se placent au-dessus pour dévorer les victimes humaines qui ont été sa-

(*) 1, 2. Sonnettes en fer de Kéniéria, camp de Samory. — 3. Tambour, de Kalé. — Flûte bambara. — 5. Trompe en corne d'antilope. — 6 et 7. Petite guitare à trois cordes et petit violon à une corde, de Kita. — 8. Balafon avec ses baguettes, des Mandingues de Gambie. — 9. Kora. — 10. Grande harpe à trois cordes, de Kéniéra (*Revue d'Ethnographie* du Dr Hamy).

crifiées, tout en arrosant le repas d'amples gorgées de bière de mil, qui ne tarde pas à les enivrer. Alors commence, sur la tombe même, un bal qui clôt la cérémonie.

Les Bobo n'ont pas été visités par les Européens. Les détails qui précèdent ont été recueillis par le Dr Tautain, qui a interrogé, au sujet de cette population bizarre, tous les Dioula avec lesquels il s'est trouvé en rapport.



Fig. 221. — Négrresse de Guinée allant laver son enfant à la rivière. Fac-simile d'une gravure de Bernard Picard.

b. GROUPE TIMANEY.

Le groupe Timaney n'est pas le mieux connu de ceux qui habitent la Guinée. Il paraît cependant probable que les diverses populations de ce groupe offrent les rapports les plus intimes avec les Malinkés. M. le D^r Tautain est tenté de rattacher les Timanis, les Lokko et les Limba à la race mandingue. Quant aux Sousous, il est d'avis qu'ils doivent être sûrement classés parmi cette race. C'était l'opinion qu'avait déjà émise le voyageur Henri Barth, qui regardait les Sousous comme une des tribus mandingues qui ont poussé le plus hardiment leurs mouvements

d'émigration et de conquête vers le nord et vers l'ouest.

Quoi qu'il en soit, le groupe Timaney s'étend à quelque distance au sud de nos possessions sénégalaises. Les Sousous se rencontrent du Rio-Nuñez à la Mellacorée; les Timanis et les Bulloms habitent une partie de la côte de Sierra-Leone; les Soulimas et les Kourankos sont disséminés de Sierra-Leone aux sources du Niger. On trouve encore, sur les rives du Rio-Nuñez, les Nalous, les Bagas, les Landoumans, les Mokinformés et les Yolas ou Diolas. Deux mots d'abord de quelques populations assez mal connues.

Sousous, Diolas, Mokinfosés, Bagas.

Les Sousous paraissent avoir occupé jadis la plus grande partie du pays, car leur langue continue à être parlée partout, et le mode de construction de leurs cases est employé chez tous leurs voisins. « Ce sont, dit le D^r Corre, des Nègres de naturel sauvage et cruel; on m'a raconté l'histoire d'un chef, qui, ayant surpris sa femme en adultère, l'aurait fait dévorer vivante par les fourmis. » Ils semblent avoir les mêmes habitudes et les mêmes mœurs que les Landoumans et les Nalous dont il sera question plus loin.

Les *Diolas* ou *Yolas* formaient autrefois la principale population du Kabou; ils sont devenus presque tous les esclaves des Foulahs. Ce sont des hommes d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, d'un ton noir foncé, mat. Ils ont des pommettes saillantes, un nez généralement épâté, les lèvres relativement peu volumineuses pour des Nègres; leurs dents, légèrement inclinées en avant, sont souvent taillées en pointe. En même temps, ils ont le front étroit, peu élevé, et les cheveux absolument crépus; ils les tressent souvent en petites nattes de peu de longueur

Les *Diolas* sont de mœurs paisibles. Ceux qui se sont fixés sur les territoires soumis au protectorat français se livrent à l'agriculture ou au commerce. Ils n'ont jamais été anthropophages, comme quelques-uns de leurs voisins.

Les *Mokinfosés* ou *Moké-forés* n'appartiennent pas à un type unique. Ce sont d'anciens esclaves échappés du Fouta-Djallon, qui sont venus récemment s'établir sur la rive gauche du Rio-Nuñez. Le nom qu'on leur a donné rappelle d'ailleurs leur origine étrangère; il veut dire: gens du dehors.

Le pays où ils se sont réfugiés est boisé, rocailleux ou couvert de marécages; ils ne peuvent y récolter que le riz nécessaire à leurs besoins. Ils vivent presque à l'état sauvage, disséminés au hasard, et se réunissent rarement au nombre de plus de quatre ou cinq familles sur le même point. Ils obéissent tous à un roi choisi parmi eux, qui reçoit l'investiture du roi des Nalous. Ce sont des gens méfiants, très turbulents, ennemis acharnés des Peuls, auxquels ils ne manquent jamais de couper la tête, lorsqu'ils les trouvent égarés sur leur territoire.

Les *Bagas* vivent sur le littoral. Ce sont des Nègres robustes, qui vivent éparpillés sous le commandement d'un grand nombre de chefs

indépendants les uns des autres. Tranquilles et assez bons travailleurs, ils se livrent à la chasse et à la pêche; les femmes se louent comme porteuses ou comme rameuses. Ces gens si peu civilisés, qui font à peine usage de vêtements, savent cependant retirer le sel de l'eau de mer. Ils se servent, dans ce but, de grands entonnoirs en paille, à travers lesquels l'eau filtre très lentement; elle est reçue dans de larges réservoirs plats où s'achève l'évaporation.

Les peuplades qui appartiennent au groupe Timaney paraissent avoir les mêmes coutumes que les Nègres de la Guinée en général. Chez toutes, la condition de la femme est très dure. Il y a longtemps déjà qu'on a signalé un usage fort répandu dans cette contrée; à peine une femme est-elle accouchée depuis quelques heures, qu'il lui faut se lever pour laver son enfant dans la rivière (fig. 221).

Je me bornerai à décrire, parmi les Timanis, les Landoumans et les Nalous, sur lesquels nous avons quelques renseignements précis, grâce aux recherches de M. le D^r Corre.

Landoumans.

Les Landoumans habitent les deux rives du Rio-Nuñez et se divisent en deux fractions: ceux du Bas-Pays et ceux du Haut-Pays ou montagnards.

Caractères physiques. — Les Landoumans ressemblent tellement aux Sousous que, d'après le D^r Corre, il est très difficile de les distinguer les uns des autres. De taille un peu au-dessus de la moyenne, ils ne sont pas absolument noirs; leur teint tire légèrement sur le brun. Leurs traits sont moins nigritiques que ceux de la plupart des Nègres qui vivent à côté d'eux; toutefois, leur front est très fuyant, leurs mâchoires sont proéminentes et leurs dents sont implantées obliquement. Ils ont les cheveux crépus, assez courts, et, chez les hommes, la barbe n'est guère fournie qu'au menton. Les uns portent leurs cheveux naturellement, les autres les tressent en toutes petites nattes.

Vêtements et parures. — Les enfants des deux sexes vont nus jusqu'à la puberté, à part une étroite ceinture à laquelle sont suspendues deux longues bandelettes d'étoffe, l'une par devant, l'autre par derrière. Les femmes s'enroulent autour de la taille une pièce d'étoffe, dont elles se font une jupe qui leur descend jusqu'aux genoux; quant aux hommes, leur costume est plus compliqué. Il se compose d'une large cu-

lotte bouffante, qui s'arrête aux genoux, et, par-dessus, d'une sorte de tunique fendue pour livrer passage aux bras. Un bonnet de laine sur la tête, des sandales aux pieds, complètent l'accoutrement. On pourrait presque considérer le sabre et le fusil comme faisant partie de leur costume, car ils ne les quittent jamais.

J'ai parlé de la façon dont les adultes portent les cheveux; les garçons les ont généralement rasés, à l'exception d'une touffe qui est conservée au sommet de la tête. Les femmes, principalement avant leur mariage et si elles sont de famille riche, se surchargent de colliers en corail et en verroterie; elles portent à la taille des ceintures semblables.

Habitations. — Les cases des Landoumans, construites à la manière sousou, ont une forme circulaire ou rectangulaire, et souvent leur intérieur est divisé en plusieurs pièces. Les murs sont faits en terre appliquée sur un clayonnage en bambou ou en bois; en dedans, elles sont crépies avec un mélange de terre glaise, de bouse de vache et de suc de certaines mauves. Elles n'ont d'autre ouverture que la porte. Le toit en paille qui recouvre les habitations est très élevé; il est supporté par une charpente légère, solidement assujettie au moyen de fibres végétales. Ce toit, qui descend très bas, déborde les murs et abrite une sorte de vérandah où le Nègre passe la plus grande partie de ses journées, étendu sur une natte ou dans un hamac. La cuisine se fait au milieu de la pièce où l'on couche.

Le mobilier ne comprend qu'un mauvais lit en planches et quelques bancs; seuls, les riches possèdent des coffres.

La case du roi n'est guère plus confortable que celles de ses sujets; elle se distingue surtout par le nombre des gris-gris qui sont appendus à ses murs: des cornes de bœufs, des queues de vaches, des morceaux d'assiettes, des fragments de bouteilles, des grelots, etc., constituent les précieux talismans qui doivent protéger le souverain nègre. Sous la galerie se trouve un grand tambour de guerre, formé d'un tronc d'arbre creusé, recouvert d'une peau de bœuf.

Genre de vie. — Organisation sociale. — Ivrogne et paresseux, le Landouman fait construire sa maison par des Foulahs; il fait cultiver ses champs par ses femmes ou ses captifs. C'est à peine s'il se livre de temps en temps à la chasse ou à la pêche. Sa nourriture se compose surtout de riz, de maïs, de patates, de mangues et de quelques autres fruits. Lorsque

la disette se fait sentir, il a recours à des racines et même à des feuilles.

Les Landoumans sont gouvernés par un roi dont l'autorité est souvent méconnue. Ce pauvre monarque n'a guère d'autres revenus qu'une rente de 2000 francs, qui lui est payée en marchandises par les traitants de Boké, et une dîme d'un centième qu'il prélève sur les récoltes d'arachides, ou pistaches de terre. A côté de lui siège un conseil de chefs, sans l'assentiment desquels il ne peut rien entreprendre.

Les hommes libres possèdent autant d'esclaves qu'ils peuvent en acheter et autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir. Le mariage n'est qu'un simple marché: le mari donne au père ou à la mère de celle qu'il veut épouser de 100 à 200 francs, et un festin, largement arrosé d'eau-de-vie, à toute la famille. La femme n'est guère qu'une esclave; elle vit à part, et c'est à elle qu'incombent tous les travaux pénibles. On ne lui témoigne quelques égards que le jour où elle a un enfant.

Mœurs. — Coutumes. — Je viens de dire que le mariage n'était l'occasion d'aucune cérémonie, à part ce festin où les convives s'enivrent et finissent par se quereller. La naissance d'un enfant est fêtée par des danses et de copieuses libations d'eau-de-vie. Dans le but de donner de la force aux nouveau-nés et de les préserver des maladies, on leur scarifie le front, la poitrine et le ventre.

« La justice n'est pas très rigoureuse. Le vol est puni des fers, l'assassinat entraîne la peine de mort, mais avec faculté laissée au coupable de se racheter pour une somme d'argent. Quant à l'adultère, le roi Duka ayant un jour surpris sa femme la plus aimée en commerce criminel avec un esclave, il se borna à couper l'oreille gauche à celui-ci, sans maltraiter la femme, ce qui ne suppose pas un châtement légal bien terrible pour ce genre de faute. On montre à Veccaria, sur le bord du fleuve, un vieux poteau de bois où l'on attachait, prétend-on, les individus coupables de quelque crime, les abandonnant vivants en pâture aux caïmans; mais il y a bien longtemps que ce poteau n'a servi à un tel usage, s'il a même jamais servi. On a quelquefois recours à l'épreuve par le teli (*Erythrophlœum guinense*) (Corre). »

Lorsqu'un individu meurt, ses parents du sexe masculin vont quelquefois exécuter, au son du tambour, des danses devant les principales cases du village et se livrent ensuite à une quête. Cette coutume existe aussi chez les Sou-

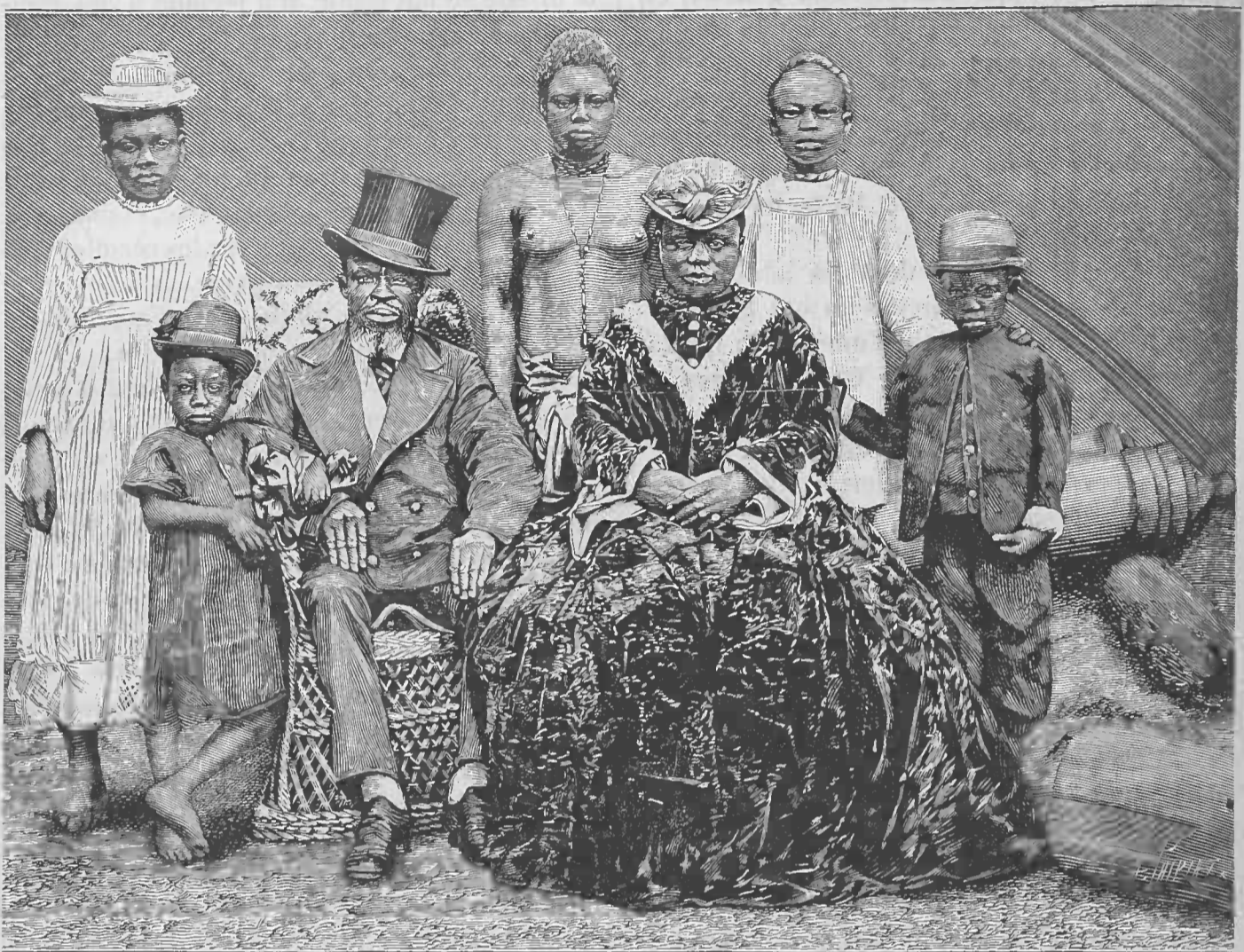


Fig. 222. — Une famille riche de Porto-Novo.

sous. Les morts sont enterrés soit auprès des cases, soit au fond des bois; aucune marque n'indique l'emplacement des sépultures.

Les Landoumans sont en grande majorité fétichistes; ils croient à des puissances occultes, à des génies malfaisants, dont les féticheurs seuls peuvent conjurer les maléfices. Aussi ceux-ci forment-ils une secte puissante, parfaitement organisée, qui possède des chefs, dont l'autorité surpasse celle du roi. Un petit nombre de Nègres de cette population ont embrassé l'islamisme.

Nalous.

Les Nalous, qui habitent également les deux rives du Rio-Nuñez, au-dessous du territoire des Landoumans, ont avec ceux-ci les plus grandes ressemblances au point de vue physique, aussi bien qu'au point de vue des mœurs et des coutumes. Mais, grâce à leurs rapports continuels avec les Peuls et les Européens, leur niveau intellectuel semble s'être sensible-

ment élevé. Un grand nombre d'enfants sont envoyés dans des écoles, où beaucoup apprennent à lire.

Le costume des Nalous est celui des Landoumans; leurs habitations ressemblent aussi à celles de ces derniers, mais elles sont généralement plus vastes et plus confortables. « Les habitations du roi et des chefs se composent de plusieurs cases distinctes, les unes servant au maître ou à ses hôtes, les autres aux femmes ou aux serviteurs. Il y a des cuisines et jusqu'à des communs. L'intérieur des cases, souvent divisées en plusieurs pièces, est tenu proprement, meublé de lits, de tables, de chaises, etc.; les vêtements sont serrés dans des coffres. J'ai vu, chez des parents du roi, jusqu'à des glaces à cadres dorés et des buffets remplis de vaisselle en grosse faïence française; quand je descendais chez l'un d'eux, les femmes ne manquaient jamais de mettre le couvert à l'europpéenne (Corre). »

Les Nalous, on le voit, ne sont plus des sauvages, et il règne chez eux une certaine aisance. Ce

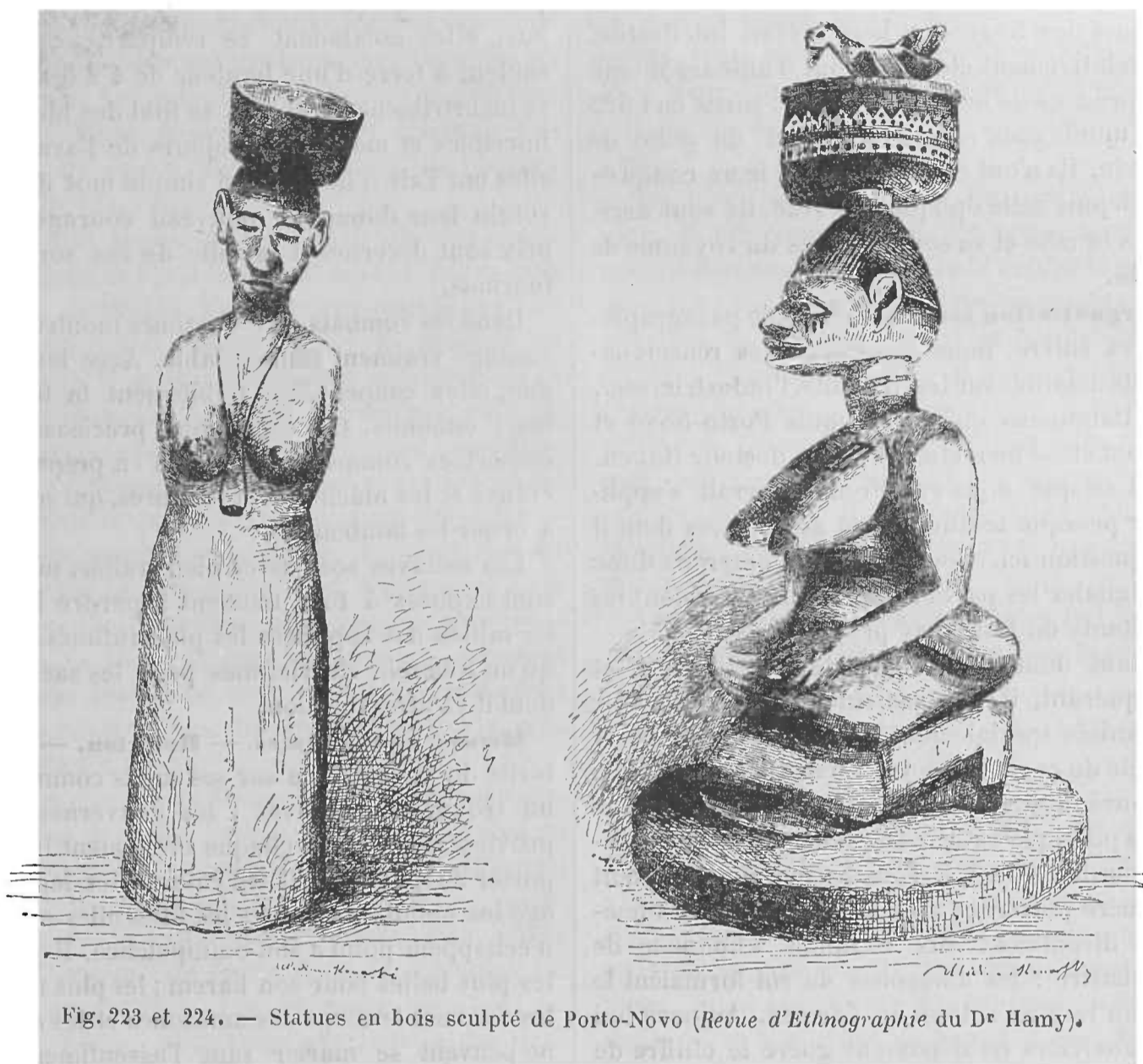


Fig. 223 et 224. — Statues en bois sculpté de Porto-Novo (*Revue d'Ethnographie* du Dr Hamy).

n'est guère par leur travail qu'ils se procurent ce bien-être; au fond, ils sont aussi paresseux et aussi ivrognes que les Landoumans, mais ils ont plus de retenue. Ils sont surtout pillards, voleurs et menteurs effrontés. L'un d'eux, qui avait volé un lourd marteau en fer, soutenait, avec un aplomb imperturbable, qu'il l'avait ramassé flottant à la surface de l'eau. Ce sont le pillage et le commerce qui les enrichissent. Le pays nalou est, en effet, le grand centre commercial du Rio-Nuñez, et ce sont ses habitants qui servent d'intermédiaires entre les Nègres de la contrée et les Européens. Le royaume faisait naguère un revenu annuel d'environ 30,000 francs. Aussi s'offrait-il le luxe d'entretenir des griots, des chanteurs, des musiciens, de porter des vêtements richement brodés et d'acheter un grand nombre de femmes.

Cette nation, qui peut mettre sur pied un millier de guerriers, obéissait servilement à son roi indigène, dont l'autorité était respectée de tous. Mais, depuis 1880, le souverain légitime a été renversé par un usurpateur que la France a soutenu et qui ne jouit pas, auprès de ses su-

jets, du même prestige que son prédécesseur.

Les Nalous professent en grand nombre l'islamisme, mais leur foi n'a rien de fanatique et ils n'ont pas accepté toutes les prescriptions de la religion mahométane. Non seulement ils ne se privent pas de liqueurs fortes, mais, comme la plupart des Nègres en contact avec les Européens, ils en font souvent un abus vraiment extraordinaire.

C. GROUPE FOY.

Dahoméens ou Dahomans.

Caractères physiques. — Les habitants du Dahomey sont des Nègres dont le type n'est rien moins que beau. Leur taille est élevée, leur constitution vigoureuse, leur peau noire, leurs cheveux crépus. Ils ont le crâne très allongé, la face projetée en avant, le nez large et épaté, les mâchoires fort saillantes et les lèvres très volumineuses (fig 222). En somme, ils offrent les caractères nigritiques les plus accusés. Néanmoins leur cerveau est plus développé que celui de la

plupart des Nègres, et leur niveau intellectuel est relativement élevé. Ils ont d'ailleurs donné des preuves de leur intelligence : sortis en 1625 des montagnes situées au nord du golfe de Guinée, ils n'ont cessé d'étendre leurs conquêtes depuis cette époque. En 1726, ils sont arrivés à la côte et se sont emparés du royaume de Juida.

Organisation sociale. — Dans le paragraphe qui va suivre, nous donnerons des renseignements détaillés sur les aliments, l'industrie, etc., des Dahomans qui ont conquis Porto-Novo et qui ont été si bien étudiés par le docteur Hagen. Tout ce que nous en dirons pourrait s'appliquer presque textuellement aux Nègres dont il est question ici. Nous nous contenterons donc de signaler les particularités qui distinguent les habitants du Dahomey proprement dit.

Étant donné leur caractère belliqueux et conquérant, il n'est pas surprenant de les voir organisés spécialement en vue de la guerre. A la tête du royaume se trouve un roi omnipotent, entouré de grands dignitaires chargés, les uns de la politique extérieure, les autres des finances ou de la justice. Tous les hommes devaient naguère porter les armes, et, en outre, les femmes disputaient aux hommes l'honneur de combattre : les amazones du roi formaient le noyau le plus solide de l'armée. Aujourd'hui les guerriers ne dépassent guère le chiffre de dix mille, et les amazones sont réduites au nombre d'un millier.

Les amazones, dont on a tant parlé dans ces derniers temps, méritent de nous arrêter un peu. Subdivisées en régiments et en bataillons, elles sont employées aux expéditions les plus dangereuses. « Ces amazones sont recrutées pour la plupart parmi les esclaves d'un certain âge, et fanées ; mais il y en a aussi de jeunes et gracieuses. Elles sont parées de bois d'antilopes, de bennets de diverses couleurs, de tuniques rayées, etc., etc., et armées de poignards et de gourdins d'une forme antique. Elles ne le cèdent à aucune troupe masculine pour l'excitation martiale et les instincts sanguinaires (Hartmann). »

Leur éducation militaire est des plus rudes. A chaque instant, elles se livrent, sous les yeux du roi, à des exercices qui sont bien faits pour leur faire mépriser la mort. Elles attaquent, par exemple, une ville fortifiée, qui est simulée par des cases en bambou couvertes d'épines et entourées d'un rempart de plantes épineuses (figuiers de Barbarie, broussailles, etc.). Pieds

nus, elles escaladent ce rempart, ces toits, sautent à terre d'une hauteur de 4 à 6 mètres, se meurtrissent les chairs, se font des blessures horribles et marchent toujours de l'avant. Si elles ont l'air d'hésiter, un simple mot du souverain leur donne un nouveau courage. Des prix sont décernés à la suite de ces sortes de tournois.

Dans les combats, les amazones montrent un courage vraiment remarquable. Avec leur dague, elles coupent fort habilement la tête de leurs ennemis. Ces têtes sont précieusement emportées comme trophées ; on en prépare les crânes et les mâchoires inférieures, qui servent à orner les tambours.

Les esclaves sont assez bien traités, mais ils sont exposés à tout moment à perdre la vie, au milieu des supplices les plus raffinés, lorsqu'on a besoin de victimes pour les sacrifices dont il va être question.

Mœurs. — Coutumes. — Religion. — L'autorité du roi s'exerce sur ses sujets comme sur un troupeau d'esclaves : les gouverneurs de provinces doivent à chaque événement lui apporter des présents. Il fait enlever dès leur bas âge les enfants mâles, et les filles elles-mêmes n'échappent point à son omnipotence. Il prend les plus belles pour son harem ; les plus robustes forment le corps des amazones et les autres ne peuvent se marier sans l'assentiment du chef.

La polygamie est générale au Dahomey, mais le nombre des femmes que peut avoir chaque individu est soumis à des règles qui sont fidèlement observées. « Le roi a mille épouses, les nobles cent, et les autres sujets dix ; il n'est permis à personne de voir les femmes du roi, et lorsqu'une d'elles sort en public, une cloche annonce son passage, afin que chacun détourne la tête (Maury). »

La coutume qui a rendu le Dahomey le plus tristement célèbre, c'est celle des sacrifices humains qui ont lieu à l'occasion de certaines fêtes et des funérailles. Quand un personnage de marque vient à mourir, le nombre de femmes, d'enfants, d'esclaves qu'on immole en son honneur est incalculable. « Bahodu, roi de Dahomé, dit Hartmann, fit égorger, aux funérailles et même longtemps après la mort de son père Gezo, un nombre immense de victimes. Ce Bahodu était en même temps un puissant marchand, très recherché de nos marchands d'esclaves, d'ivoire et d'huile, sur la côte occidentale. Le son de l'argent comptant dans

ces sauvages districts étouffe les cris des victimes agonisantes qui tombent pour honorer les despotes. Le redoutable Bahodu accorde bien des privilèges commerciaux en échange d'étoffes, de perles fausses, d'armes, de poudre, de cuir, etc., etc.»

Glé-Glé, le père du roi actuel, favorisa considérablement l'établissement des Européens dans la ville de Widah. En 1874, on voyait le pavillon français flotter sur une foule de maisons de cette cité. Il semblait avoir pris spécialement en affection un établissement marseillais, qui a pu paraître exercer alors une influence considérable au Dahomey. Mais le rusé souverain ne lui accordait sa protection qu'à cause des cadeaux qu'il ne cessait d'en recevoir. Il voulait surtout armer ses soldats de fusils, et il est arrivé à ses fins par l'intermédiaire des commerçants européens. Ce sont eux qui ont fourni aux guerriers du pays les fusils dont ils font actuellement usage contre nous. Heureusement que la plupart sont à pierre.

« La religion du Dahomé repose sur un naturalisme grossier. Priape, qui semble le chef de ce panthéon, est désigné sous le nom d'Ébo ou Bouc ; il est représenté dans tous les carrefours de Widah sous les traits d'un vilain poussah que l'on frotte de sang lorsqu'on lui offre un sacrifice. Les animaux reçoivent un culte ; Eddou, petit singe gracieux, a des temples ; les crocodiles sont fétiches ; la foudre est personnifiée sous le nom de changou.

« Le serpent est l'une des divinités tutélaires. Le rôle du serpent dans les anciens mythes est considérable : il est probable qu'un lien unit le serpent d'Épidaure à l'ureus (serpent à lunettes), qui symbolisait chez les Égyptiens la royauté et la divinité, et que le serpent du Dahomé ne fait pas exception à la règle ; ceux qui sont renfermés dans les loges sacrées de Whydah sont de petits boas noirs, de 10 à 12 centimètres de diamètre ; leur longueur atteint environ 2 mètres ; ils portent le nom de dan ou dacou. Les Dahomiens regardent le serpent comme le représentant du grand serpent céleste, dispensateur des richesses ; les Cafres Zoulous regardent l'arc-en-ciel comme l'image du serpent. Le culte du serpent est d'ailleurs répandu dans l'Afrique entière (Fleuriot de Langle). »

Les serpents sacrés de Widah, quoique venimeux, semblent apprivoisés. Le peuple leur rend des honneurs divins. Malheur à celui qui, même involontairement, tue une de ces divinités ; il est exposé à toutes les violences de

la part du public, qui ne trouve pas de châtiements trop terribles pour venger ses dieux. Plus d'un Européen n'a dû son salut, dans de tels cas, qu'à des sacrifices d'argent considérables.

Dès lors qu'il existe une religion au Dahomey, il est tout naturel d'y rencontrer une caste d'hommes qui exploite la crédulité publique. Les féticheurs forment une puissante corporation. La tête couverte d'un bonnet blanc, affublés d'une façon bizarre et couverts de clochettes, ils sont en même temps prêtres et médecins. Ce sont les conservateurs des coutumes nationales ; ils parlent une langue inconnue du vulgaire. Ils se permettent bien des exactions, et le roi lui-même n'est pas à l'abri des interdits qu'ils imposent.

Voyons maintenant ce que sont les Dahomans qui, à Porto-Novo, se sont placés sous la protection de la France.

Gèges et Nagos.

Le petit royaume de Porto-Novo, sur lequel l'attention de la France est portée en ce moment, et qui est placé sous notre protectorat, offre pour nous un intérêt particulier, bien que sa population ne soit que de 250,000 habitants environ. Situé sur la côte des Esclaves, à l'ouest de la colonie anglaise de Lagos, à l'est du Dahomey, il était occupé par les Nagos. A la fin du siècle dernier, des Gèges, venus du Dahomey, ont conquis le pays et réduit en esclavage la plupart des habitants. On conçoit dès lors que les conquérants présentent les caractères physiques des Nègres dont nous venons de nous occuper ; les vaincus eux-mêmes ne sauraient guère en être différenciés. Mais, au point de vue des coutumes, de l'organisation sociale, etc., ils offrent des particularités qui méritent d'être signalées.

Habitations. — Les maisons sont souvent construites uniquement à l'aide de bambous retenus par des lianes ; d'autres fois, principalement dans les villes, les murs sont en terre extraite sur place. La toiture se compose de solives supportant des branchages et des feuilles de palmier. La plupart des cases ne comprennent qu'une pièce unique ; presque seuls, les grands chefs ont des pièces isolées donnant sur une grande cour

Les palais du roi ne sont que des maisons bâties en terre et couvertes en feuilles de palmier ; il en possède deux à Porto-Novo, pour loger

sa famille et son nombreux sérail. La salle de réception se trouve dans un bâtiment spécial, construit à l'européenne. « Son ameublement consiste en un canapé ou trône royal, et quelques fauteuils recouverts d'une housse, que le roi enlève lui-même, quand il fait les honneurs de son palais aux visiteurs (Hagen). »

Les villes, les villages ont leurs maisons entassées les unes sur les autres; elles ne laissent entre elles que des ruelles étroites et tortueuses.

Dans la capitale on voit, devant le palais du roi, une grande place publique, où se tient le marché. On y vend de tout : des produits indigènes et des produits européens, notamment des objets de coquetterie tels que bracelets en cuivre et en verre, fard, pierre rouge pour se teindre les mains, les pieds et le bord des paupières.

Aliments. — Le fond de l'alimentation du Nègre de Porto-Novo se compose de poisson fumé et de boulettes faites avec de la farine de maïs bouillie. Il y joint une certaine quantité de viande que lui fournissent ses nombreux troupeaux de bœufs, de chèvres, de moutons et de porcs; les volailles (poules, pintades, etc.) sont extrêmement abondantes. Quant aux fruits, ils viennent sans la moindre culture, et, parmi eux, on peut citer l'avocat, la banane, les mangues, les oranges, les papayes, les cocos, les dattes, etc.

Le manioc, la patate et l'igname servent encore à la nourriture des habitants.

Industries. — Arts. — La culture est extrêmement facile dans ce pays où la terre ne renferme pas une pierre. Aussi le Nègre peut-il travailler le sol avec une simple plaque de fer mince, fixée à l'extrémité d'un bâton coudé. Il donne d'ailleurs tous ses soins à ses cultures ou à l'élevage des bestiaux.

Il existe néanmoins une véritable industrie indigène. Les Nègres fabriquent des bonnets en paille finement tressée et savent même tisser des pagnes, des nattes et des hamacs très solides, en coton. Des potiers font des alcarazas, des gargoulettes et quelques poteries usuelles. Les femmes du roi ont le monopole de la fabrication et de la vente de paniers en jonc assez élégants. Chaque chef indigène, notamment le roi Toffa, a auprès de lui un orfèvre, qui façonne des bracelets en cuivre et des plats en argent, avec des métaux importés d'Europe. Il fait aussi des fétiches en cuivre, ayant la forme d'une grossière figurine humaine, qui se terminent par une pointe destinée à crever les yeux des femmes

adultères. Enfin, des forgerons fabriquent de petites haches de guerre en cuivre ou en fer, ciselées sur leurs deux faces.

On trouve des sculpteurs à Porto-Novo; il est vrai de dire qu'ils ne produisent pas des chefs-d'œuvre. Généralement, ils sculptent des animaux en bois, soit pour les portes des palais du roi, soit pour les sièges dont se servent les féticheurs dans les grandes cérémonies. Parfois l'artiste prend pour modèle l'homme ou la femme, et alors il exagère singulièrement les attributs de chaque sexe (fig. 223 et 224).

Le Nègre aime toujours à faire du bruit; toutes les cérémonies s'accompagnent de danses et de musique, d'ailleurs peu harmonieuse. Les instruments usités à Porto-Novo sont : une sorte de guitare en bambou dont les cordes sont faites avec des lianes; une planchette posée sur unealebasse et munie de quatre cordes; des poteries, percées aux deux bouts et recouvertes d'une peau tendue sur laquelle on frappe avec une baguette; enfin le tam-tam, qui est le même sur toute la côte occidentale d'Afrique.

Organisation sociale. — Famille. — Le roi a un pouvoir absolu, quoiqu'il soit assisté d'un conseil composé du grand chef des prêtres ou *apologanou*, de l'exécuteur des hautes œuvres ou *migan*, du grand chef des soldats ou *gagan* et d'un ministre du commerce ou *aboton*. Le souverain a droit de vie et de mort sur ses sujets; il est l'unique propriétaire du sol, dont il dispose en faveur de qui bon lui semble; il fait la police et rend la justice. Quand un différend s'élève entre deux indigènes, le roi se prononce toujours en faveur de celui qui lui a fait le plus beau cadeau. Parfois, cependant, il est embarrassé, et alors il a recours aux fétiches ou soumet l'accusé à une épreuve; il l'oblige, par exemple, à se coiffer d'un chapeau pointu, muni de clochettes, et à effectuer un certain parcours avec cette coiffure. Si une clochette résonne, l'accusé est déclaré coupable. D'autres fois on lui fait avaler une boisson qui sera anodine ou dangereuse, suivant que la famille aura fait ou non un sacrifice au fétiche et un cadeau au prêtre.

Lorsqu'il reçoit en audience, le roi porte un pagne d'étoffe blanche dans laquelle il se drape, des bracelets en verre et en cuivre et, sur la tête, un bonnet de coton recouvert d'une casquette d'amiral portugais; il a généralement les pieds nus. Ce n'est que lorsqu'il s'agit d'un visiteur d'importance qu'il se chausse de pantoufles sur lesquelles est écrit son nom : « *King*

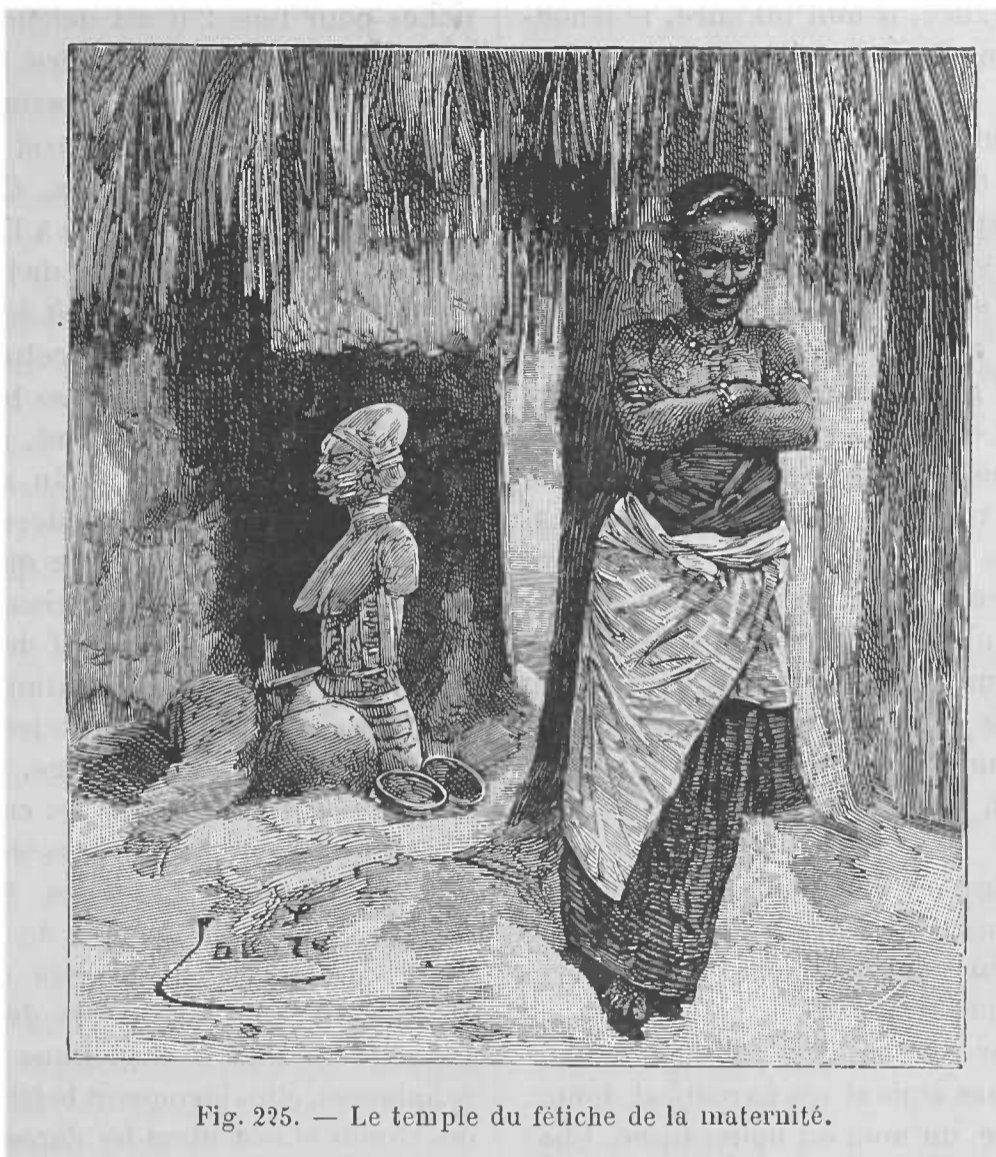


Fig. 235. — Le temple du fétiche de la maternité.

Toffa ». Les ministres et ses favoris sont accroupis auprès de lui. L'un d'eux sert d'interprète, car il est défendu d'adresser directement la parole au roi.

Les membres du grand conseil transmettent, comme le roi, leur dignité à leur enfant. Ils reçoivent des cadeaux de toute sorte, pressurent le peuple et jouissent de certaines prérogatives royales : « ainsi tout indigène qui les rencontre dans la rue doit se prosterner à terre en embrassant le sol avant de pouvoir se relever et continuer sa route. Ils se font précéder de deux ou trois petits enfants esclaves chargés de porter l'un le sabre, insigne de la fonction, l'autre le parasol, réservé au roi et aux grands chefs. »

Au-dessous des membres du grand conseil, viennent les *cabécères*, chargés de la police de certains quartiers, puis les *lazis*, ou favoris du roi, anciens esclaves affranchis par lui, enfin les *décimères* attachés à chaque factorerie européenne et aux maisons de commerce indigènes. Ce sont ces derniers qui fixent la redevance que chaque maison doit verser au roi.

Les esclaves sont habituellement achetés au

Dahomey. Généralement ils sont bien traités par leurs maîtres et semblent faire partie de la famille. L'esclave vit avec sa femme et ses enfants, mais il ne peut rien posséder en propre. A Porto-Novo, pour s'affranchir, l'esclave n'a qu'à se mettre sous la protection française. Néanmoins, le plus souvent, à peine sorti de la résidence, il est saisi et garrotté par son ancien maître, qui l'envoie vendre à l'intérieur du pays.

Les Gèges et les Nagos ne contractent jamais d'alliances. Pour se distinguer les uns des autres, les premiers, c'est-à-dire les conquérants, les Dahomiens, portent sur le front une cicatrice en forme de 7, tandis que les seconds portent sur les joues trois cicatrices transversales.

La polygamie existe à Porto-Novo ; le roi possède cent femmes, qui lui ont été données par ses sujets dans le but de s'attirer ses bonnes grâces, et dont il a fait ses esclaves. Chaque jour et chaque nuit deux femmes, désignées par la duègne qui a la haute direction du sérail, sont de service près du roi. Si celui-ci s'avise de jeter le mouchoir à une femme qui

n'a pas été désignée, il doit lui faire, le lendemain, un cadeau qui consiste en une pièce d'étoffe ou en une caisse de genièvre. Les épouses du roi et celles des membres du grand conseil ont le droit de natter leurs cheveux d'une manière spéciale.

Les simples sujets peuvent avoir plusieurs femmes, mais l'une d'elles est l'épouse en titre. Les fiançailles se font généralement de très bonne heure : il n'est pas rare de voir un jeune garçon de sept à huit ans fiancé à une petite Nègresse de quatre à cinq ans. Le moment du mariage venu, vers quinze ans pour l'homme, vers douze ans pour la femme, le fiancé va trouver les parents de sa future et offre à celle-ci un cadeau qui consiste en cauris (coquilles qui servent de monnaie courante), en tissus ou en bouteilles de genièvre. On se livre alors à un festin, accompagné de copieuses libations, et à des danses, qui constituent toute la cérémonie.

La femme libre est l'égale de l'homme. Elle s'occupe rarement de travaux pénibles et se livre de préférence au commerce ou à l'épuration de l'huile de palme.

Huit jours après la naissance d'un enfant, le père assemble ses amis et ses parents et donne, en leur présence, un nom au nouveau-né. Chacun des parents peut aussi, moyennant un petit cadeau, imposer un nom au rejeton, de sorte qu'on voit des Nègres porter à la fois sept, huit noms et davantage.

Les enfants s'élèvent tout seuls. Jeunes, ils sont assez gentils et pleins de respect pour leurs parents. Vers douze ans, la face s'enlaidit, les pommettes deviennent saillantes, le nez s'épate et les mâchoires se projettent en avant. C'est à cet âge qu'on leur fait sur le front ou les joues les cicatrices qui doivent indiquer s'ils sont nés de parents libres ou esclaves.

Religion. — Les Nègres de Porto-Novo croient à un être suprême et à certaines divinités bienfaisantes, qui représentent pour eux autant de fétiches; on leur sacrifie des poules ou une chèvre. Chacun est libre d'ailleurs de choisir sa divinité protectrice. Tous les ans, les grands chefs célèbrent une fête en l'honneur de leurs fétiches; elle dure plusieurs jours et s'accompagnent invariablement de nombreuses libations. L'un des fétiches les plus honorés est celui de la Maternité; il a son temple à Porto-Novo (fig. 225).

En dehors des divinités choisies par chaque particulier, il est certains animaux qui sont fé-

tiches pour tous : il est défendu de leur faire aucun mal ou de les vendre aux mécréants; telle est la poule qu'on ne saurait se procurer sur le marché de Porto-Novo et qui est réservée pour les services religieux. Comme dans le Dahomey, le boa est vénéré à l'égal d'une divinité, et si quelqu'un s'avisait de lui faire du mal, il serait châtié. Le caïman était dans le même cas; mais un jour un animal de cette espèce s'avisa de mordre une femme qui se baignait dans la lagune, et, depuis ce moment, il a cessé d'être fétiche. Certains arbres enfin sont sacrés aux yeux des Nègres, qui se garderaient bien de les abattre; c'est à leur ombre qu'on célèbre les principales cérémonies religieuses.

J'ai parlé d'un grand chef des féticheurs. Il existe, en effet, une corporation de prêtres ou sorciers recrutés dans toutes les familles et qui jouissent d'un certain prestige. Le roi ne prend jamais de résolution sans les consulter. A côté d'eux se trouvent des prêtresses, ou féticheuses, prises dans les principales familles gèges. Elles ne se contentent pas de se balafrer les joues des raies transversales qui distinguent la race; elles se font encore des cicatrices sur les seins et dans le dos. Dans les cérémonies religieuses, elles invoquent le fétiche, entonnent des chants et exécutent les danses les plus échevelées.

Il est presque inutile de dire que les missionnaires ont tenté de catéchiser cette population. Les catholiques n'ont guère réussi auprès des hommes libres, mais ils ont recruté environ trois mille adeptes, tous fils d'esclaves. Les protestants n'ont pas été plus heureux : le nombre de leurs prosélytes n'est guère que d'un millier et ils n'appartiennent pas au pays pour la plupart; ce sont des Nègres de Sierra-Leone qui sont venus s'établir à Porto-Novo pour y faire du commerce.

En terminant, qu'il me soit permis de dire quelques mots d'une coutume dont on a parlé dans ces derniers temps : je veux faire allusion à la canne employée comme passeport. Voici ce que nous apprend à ce sujet M. Hagen, qui a vécu quatorze mois à Porto-Novo. « Avant de faire un voyage, l'Européen doit toujours avoir soin de se munir d'un insigne spécial appartenant à un grand chef ou au roi lui-même. Ainsi, au Dahomey, le libre parcours n'est donné qu'au Blanc porteur de la canne du Cha-Cha. C'est ainsi qu'on nomme le chef chargé des relations entre les étrangers et le roi du pays.

« A Porto-Novo, l'usage de la canne ou du bâton, comme passeport, est très employé. La canne du roi Toffa est absolument indispensable pour se rendre dans les villages éloignés de la capitale, à Pokéah, par exemple. On peut voyager alors en toute sécurité. Pour aller à Abéokouta, on doit faire demander au roi de cette grande ville (80,000 habitants) un insigne spécial. C'est une queue de cheval montée sur un manche en ivoire. Grâce à elle, le voyageur trouve les chemins ouverts, praticables ; s'il ne la possède pas, on lui oppose une force d'inertie qui l'empêche de continuer sa route.

« L'usage du bâton est aussi en vigueur quand on veut annoncer son arrivée, présenter ses salutations au roi ou au chef d'un village. Dans ce cas, on envoie un interprète porteur de la canne dont on se sert habituellement : le roi ou le chef voient alors qu'il vient réellement en votre nom.

« Quand Toffa a reçu une visite, et qu'il ne veut pas la rendre personnellement, il envoie, dans ce cas, son premier *lari* qui porte une canne longue de deux mètres environ, terminée par une pomme d'argent. On décerne à cette canne les mêmes honneurs qui seraient décernés au roi en personne ; ainsi tout individu doit se prosterner à terre devant elle, et embrasser le sol, avant de pouvoir se relever et continuer sa route. »

Nègres du Bénin.

Les habitants du royaume de Bénin ressemblent physiquement aux Dahomiens. Ils sont peut-être un peu moins cruels que ces derniers, mais ils font pourtant des sacrifices humains dans des temples construits au milieu des bois. Chez ce peuple, l'époque de la naissance ne donne lieu à aucune cérémonie. Les jeunes filles sont souvent achetées par l'époux avant d'être nubiles, et alors le futur mari les confie à des matrones jusqu'à la puberté. Lorsqu'un homme séduit une jeune fille, il est réputé marié avec elle, et si la fille était trop jeune, il supporte une amende. Toutes les femmes de ce pays sont fort coquettes : Landolphe nous dit qu'elles passent six mois à se coiffer, mais, à la vérité, une coiffure dure trois ans ; elles enfilent dans leurs cheveux une quantité incalculable de perles et de grains de corail.

A la mort d'un roi, au Bénin, on descend dans une fosse profonde le cadavre du défunt et ses premiers ministres vivants. « L'ouverture

est fermée par une grande trappe. Tous les jours on demande d'en haut si le roi est mort : les malheureux répondent qu'il est bien malade, et bientôt ne répondent plus. Alors on retire leurs corps et celui du roi ; on les rend à leurs parents, qui leur donnent la sépulture au fond de leurs maisons (Tardieu). »

Sur les tombeaux des rois et des grands, on place des dents d'éléphants sculptées ; quant aux pauvres, on laisse souvent leurs cadavres pourrir dans les fossés.

Le roi de Bénin est choisi dans la famille royale par les grands du royaume ; le choix, qui a toujours lieu avant la mort du père, tombe rarement sur le fils aîné. L'héritier reconnu reçoit l'accolade de son père, puis il est emmené dans une province qu'on lui donne à administrer et qu'il ne peut quitter qu'une fois par an, pour aller rendre hommage à son père.

Les personnages importants sont divisés en trois classes : les hommes grands, les phidors et les passadors. Les dignitaires reçoivent en présent des filles de quatre à huit ans, qui sont élevées dans des chambres particulières par des femmes âgées. Le roi envoie ses filles aux hommes grands, ceux-ci adressent les leurs aux phidors, qui font de même envers les passadors. Aussitôt qu'elles sont en âge d'être mariées, on les pare de belles étoffes et on les présente à leurs maris.

La justice, dans ce pays, est implacable et atteint aussi bien les grands que le peuple ; elle est ordinairement rendue par une assemblée de vieillards. Un commandant d'armée qui a essuyé une défaite est puni de mort ; tout meurtrier subit la peine du talion ; celui qui a divulgué un secret d'État est attaché sur l'arbre le plus élevé, et exposé vivant à la voracité des vautours.

On a trouvé, dans cette région, de singulières idoles, dont la figure 226 peut donner une idée. D'ailleurs, à peu près tous les Nègres de la Guinée sont fétichistes.

d. GROUPE YÉBOU.

Les *Yébous* habitent le pays compris entre le Dahomey et le royaume de Bénin. Ils présentent le type nègre fort accentué : celui qui fut étudié par M. d'Avezac, et dont un moulage existe au Muséum d'histoire naturelle, était d'une taille moyenne, bien constitué, d'un noir brun ; le nez était plat et large, les lèvres grosses et saillantes, les dents supérieures in-

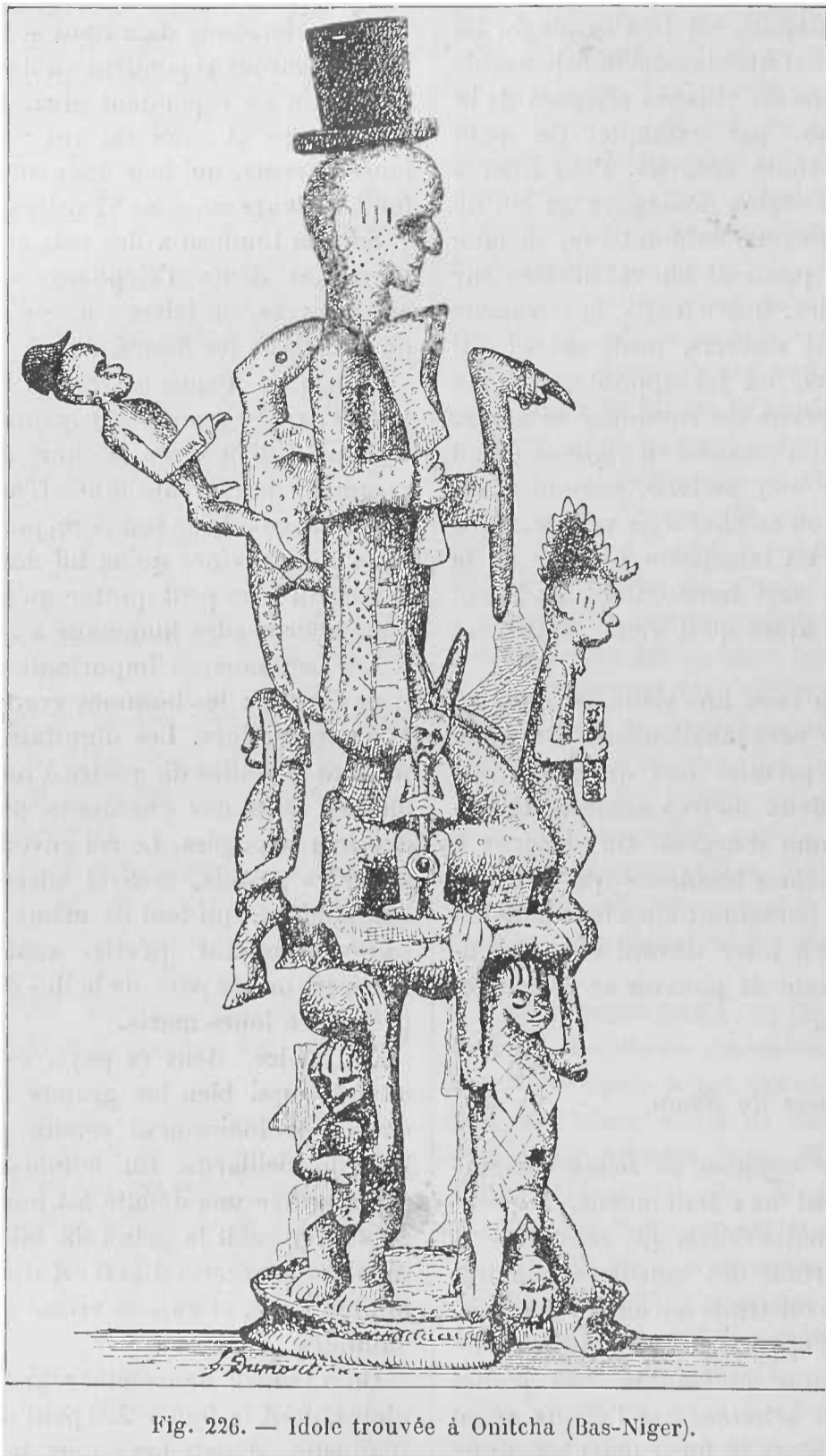


Fig. 226. — Idole trouvée à Onitcha (Bas-Niger).

clinées en avant, les pommettes proéminentes. Mais le caractère le plus remarquable de sa face était un front partagé en trois compartiments verticaux, ce qui était dû à la saillie des temporaux. Les cheveux étaient très crépus.

Au moral, cette population est beaucoup plus douce que ses voisines. Les sacrifices humains ne sont pas fréquents comme chez les Achantis et les Dahomiens, et ce n'est qu'aux funérailles des riches personnages qu'on immole quelques esclaves.

Les enfants reçoivent, quelques jours après leur naissance, une sorte de baptême : un *alase* ou prêtre délaye dans sa bouche quelques grains de sel, et soufflant sur le front de l'enfant quelques gouttes de salive salée, il l'appelle tout haut du nom que le père lui a indiqué d'avance. L'allaitement dure au moins un an. Les enfants des deux sexes vont entièrement nus jusqu'à la puberté ; vers six ou sept ans, ils subissent l'opération de la circoncision et du tatouage. Les fiançailles ont généralement

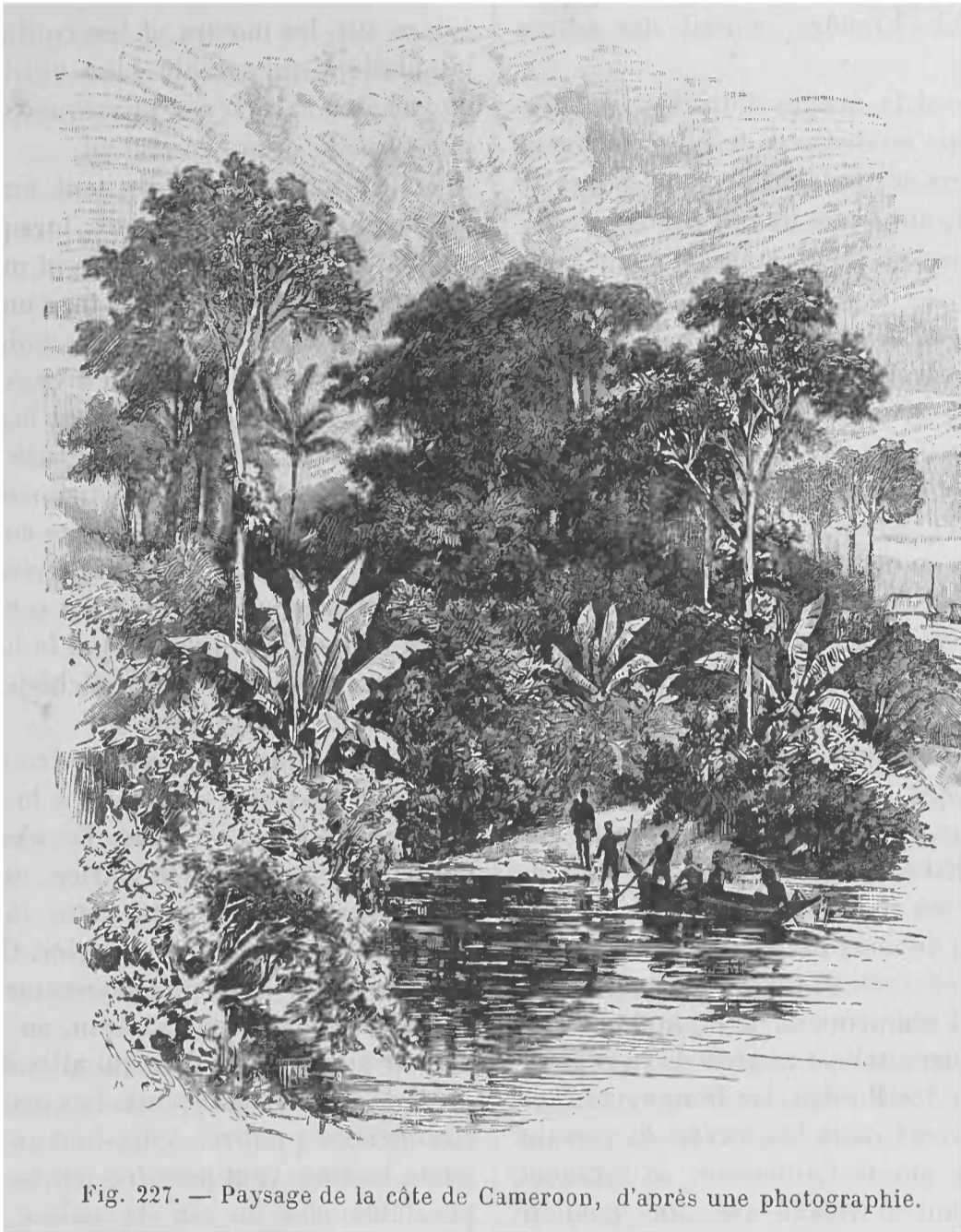


Fig. 227. — Paysage de la côte de Cameroon, d'après une photographie.

lieu dès le jeune âge ; on décide alors la dot que le jeune homme doit apporter ; à l'âge adulte, le prêtre unit les époux. La polygamie est en usage, mais le nombre des femmes est relativement assez restreint : le roi n'en a pas plus d'une cinquantaine.

Lorsqu'un individu meurt, on commence d'abord par laver son corps, puis on l'entoure de pagnes, à la façon dont les anciens Égyptiens entouraient leurs momies de bandelettes. Le corps est descendu dans une fosse qu'on recouvre de terre. Ce n'est, comme nous l'avons dit, qu'aux funérailles des personnages d'importance qu'on immole des esclaves ; pour le vulgaire on se contente d'immoler des animaux domestiques. — Les Yébous ont des médecins qui ne reculent point devant des opérations chirurgicales.

La nourriture des Yébous se compose de viandes, de poissons, de racines et de fruits

variés ; leur boisson est généralement le vin de palme. Leurs habitations sont plus meublées que ne le sont celles des Nègres en général : des lits, composés de nattes ou de peaux, des tabourets en bois, des marmites en fer ou en terre, des vases divers, des paniers, des gobelots, des couteaux, des coffres, etc., composent le mobilier. Les occupations habituelles sont l'agriculture, l'élevage des troupeaux, la pêche, la chasse, la fabrication des étoffes ; on trouve aussi des forgerons, des ouvriers en bois, des fabricants de divers objets usuels. Il existe des marchés où s'opère le commerce d'échanges.

Ce peuple fabrique toutes les étoffes qui servent à ses vêtements ; il fait un grand commerce de ces tissus, qui sont teints par les femmes. Les riches portent des vêtements magnifiques ; l'habit des prêtres comprend deux pagnes blancs.

L'organisation politique repose sur une sorte

de monarchie tempérée; le roi doit, dans la plupart des cas, prendre conseil des autres chefs.

Les Yébous ont la notion d'un dieu unique, immatériel; mais au-dessous de lui se trouvent une foule de dieux secondaires, les uns bons, les autres mauvais, auxquels ils offrent des volailles, des moutons, un bœuf, mais jamais d'être humains.

Je ne ferai que mentionner les tribus qui vivent tout au fond du golfe de Guinée. Sur la côte de Cameroon, au milieu de la riche végétation du littoral (fig. 227), on rencontre les Duallo qui sont des Nègres bien faits et de haute taille. « Il existe parmi eux une sorte d'aristocratie, des gens possédant des esclaves. Ces privilégiés ont aussi plusieurs femmes, tandis que les pauvres diables doivent se contenter forcément d'une seule. Ceux, parmi les Duallo, qui sont en contact plus ou moins fréquent avec les Blancs, abandonnent peu à peu leur costume national, qui se réduisait à un ceinturon autour des reins, et adoptent l'habillement européen, qui consiste le plus souvent en un chapeau de paille, un vieux shako ou un vieux tricorne d'officier de marine. Les gens comme il faut ajoutent à ce costume un pantalon et même parfois un vieil uniforme ou une jaquette. »

Parmi les autres tribus nègres de la région, je pourrais citer les Bimbias, les Dongas, etc. Les Bakwisi, qui vivent dans les forêts du versant méridional des monts Cameroon, se tatouent et se barbouillent le visage avec une couleur bleue.

Toutes ces peuplades font, avec les Européens, un commerce d'échanges; ils donnent de l'ivoire, de l'huile de palme, et reçoivent de la cotonnade, des armes, des objets en fer et surtout une affreuse eau-de-vie qui ne trouverait pas de débouché en Europe. Ils pourraient tirer un bien plus grand parti de leur pays; jusqu'au pied des monts Cameroon le sol est très fertile (fig. 228), et on pourrait y cultiver en grand la canne à sucre, le cotonnier, le caféier, mais comme tous les Nègres, les tribus de la région sont d'une indolence dont il est difficile de se faire une idée.

e. GROUPE BALANTE.

La rive gauche de la Casamance est en grande partie occupée par les Balantes, dont quelques-uns ont émigré sur la rive droite du fleuve, où ils ont construit un village. J'emprunte à

M. Alfred Marche les renseignements qui vont suivre sur les mœurs et les coutumes de cette population, qui semble bien voisine, au point de vue des caractères physiques, des Mandingues, à côté desquels elle vit.

« Les Balantes, dit-il, sont un peuple très courageux et très belliqueux, lorsqu'ils se trouvent en nombre; ils se montrent même souvent féroces, et n'hésitent pas à tuer un homme s'ils pensent pouvoir lui voler la moindre chose. Pillards et ivrognes, ils sont divisés en plusieurs tribus qui se font fréquemment la guerre entre elles. Chaque tribu est gouvernée par son roi qui a droit de vie et de mort sur ses sujets; chaque famille forme un village commandé par son chef naturel. Parfois, il arrive même que deux villages de la même tribu sont en guerre; le roi n'intervient que lorsque le battu réclame son intervention. Ils sont fétichistes, et ne suivent aucun rite régulier.

Le roi a non seulement le droit de vie et de mort sur tous ses sujets, mais le droit du seigneur dans toute la tribu. Ce n'est même pas pour lui, à proprement parler, un droit, mais une obligation, car sans cette formalité une jeune fille ne pourrait se marier. Cela oblige le père qui a des filles peu avenantes à aller faire au souverain un beau cadeau, en le suppliant d'avoir pitié de ses filles qui attendent de lui le droit de prendre un époux. Les deux sexes sont circoncis de quatorze à dix-huit ans. Lorsqu'un jeune homme veut prendre femme, il se munit préalablement de vin de palme, d'un beau pagne, d'un bœuf ou d'un gros porc; puis il réunit ses amis, et ceux-ci vont enlever la jeune personne, soit aux champs; soit chez elle; point n'est besoin pour cela du consentement des parents, non plus que de celui de la future épouse. Elle est ensuite conduite chez son prétendu, et tout le monde se met à boire du vin de palme, jusqu'au moment où l'époux invite ses hôtes à se retirer. Le lendemain, ils vont prévenir les parents qui viennent voir leur gendre; le père va avec lui tuer le bœuf ou le porc que l'on mange en compagnie, et le mariage est fait.

Ni la loi ni la religion ne fixent et ne limitent le nombre des épouses que peut prendre un Balante; lorsqu'une d'elles lui déplaît, il la congédie sans façon et sans indemnité; elle retourne alors chez ses parents.

Si par hasard un homme enlève une jeune fille qui n'ait pas eu les faveurs du roi, ses parents vont la rechercher de suite; puis ils la

parent du mieux qu'ils peuvent, et vont la présenter aux yeux du monarque, jusqu'à ce que celui-ci consente à leur accorder leur requête. S'il arrive qu'une jeune fille se trouve enceinte du fait de Sa Majesté, elle devient la femme du roi; si, se trouvant dans le même cas, elle a été mariée sans qu'on s'en aperçût, les notables se réunissent, et après qu'ils ont déclaré que le roi doit être le père, lui mènent femme et enfant; celui-ci les garde, et dédommage le mari.

Le sceptre est héréditaire; lorsque le roi meurt, si parmi ses fils il n'y en a pas un qui ait pris le *tali* deux fois (je parlerai plus loin de ce poison d'épreuve), qui soit disposé à le prendre une troisième fois, et qui, en outre, ait donné des preuves manifestes qu'il est grand sorcier, le trône est déclaré vacant; celui des prétendants qui parvient à remplir les conditions exigées est choisi pour roi.

Le roi, une fois désigné, a cependant encore des épreuves à subir avant d'être proclamé. On l'enferme pendant trois jours dans une case bâtie à cet effet, et l'on cherche à l'effrayer par tous les moyens; on le menace avec des armes, on le surprend la nuit, on feint de vouloir l'égorger; malheur à lui, s'il témoigne la moindre émotion: il est immédiatement percé de coups, et l'on passe à un autre prétendant. S'il a résisté victorieusement à toutes les surprises et à toutes les épreuves, on le fait sortir le troisième jour, et on le conduit au milieu du village. Là, on l'étend à terre, couché sur le ventre; tous les notables l'entourent, et posant leur lance sur son corps, lui jurent fidélité. Après cette cérémonie, si c'est l'héritier du roi défunt, on le conduit dans la case de celui-ci, et il prend possession de tous ses biens, y compris les femmes; cependant, sa mère est exceptée de l'héritage, et on la renvoie du pays. Si c'est un parvenu, il est obligé de se créer une cour.

Chaque chef de famille rend la justice chez lui; le roi juge les différends entre les chefs de famille. Ceux-ci n'ont cependant chez eux que le droit de basse justice; si le coupable a commis un crime qui puisse entraîner la peine de mort, il est conduit devant le roi qui, seul, à le pouvoir de la prononcer.

Le *tali* est un poison d'épreuve en usage dans la Casamance. — Il est à remarquer que cette coutume d'administrer du poison à titre d'épreuve n'est pas seulement répandue dans ces régions; je l'avais trouvée en Gambie, et je devais la retrouver sous un autre nom au Gabon

et dans l'Ogôoué; différentes relations en mentionnent l'existence au Congo et à Madagascar. Ici, on prépare le *tali* avec les feuilles et le fruit de l'arbre de ce nom; à cette préparation, on ajoute du sang humain, le cœur des hommes morts dans l'année, plus les cervelles, avec le foie et le fiel; on met ce hideux mélange dans une cuve, et on l'y laisse infuser et fermenter pendant un an.

Le *tali* se boit en grande cérémonie. Chaque année vers le mois de novembre, tous les gens qui doivent tenter l'épreuve se réunissent et vont à Zekinchor demander au gouverneur l'autorisation de boire le *tali*; j'ajouterai qu'ils lui payent un droit pour cela. L'administration, respectant les coutumes du pays, la leur accorde. Ils se rendent alors dans le marigot situé en face de Zekinchor: c'est l'endroit fixé pour cette cérémonie par la tradition et les rites fétichistes. Là, ils trouvent un grand sorcier qui les attend; les apprêts de la redoutable épreuve terminés, ils payent à celui-ci un nouveau droit pour avoir part à la distribution. Le sorcier goûte le poison, le déclare composé suivant les rites, et le leur verse à pleines calabasses; les patients boivent jusqu'à ce qu'ils tombent morts ou qu'ils rendent ce qu'ils ont absorbé; dans ce cas, ils sont reconnus innocents, ou sorciers, et en réchappent. Les malheureux qui vont boire le *tali* sont généralement ceux qui ont été accusés de sortilèges sur leurs voisins ou leurs troupeaux; d'autres vont le prendre afin de se faire reconnaître sorciers, et de pouvoir, le cas échéant, se porter comme prétendants à la couronne.

Un noir accuse son voisin d'avoir jeté un sort sur lui ou sur ses troupeaux, en allant la nuit placer sur la porte de celui-ci trois épis de mil. L'homme ainsi dénoncé est obligé d'aller le lendemain se faire inscrire pour le prochain *tali*; s'il n'y va pas, le jour du départ pour la cérémonie, le roi le met à mort et confisque ses biens et sa famille en faveur de celui qui l'a accusé. En effet, celui qui porte contre quelqu'un une semblable accusation est forcé d'aller déclarer au roi qu'il en est l'auteur; celui-ci seul connaît le dénonciateur jusqu'au jour où le résultat de l'épreuve vient montrer la véracité ou la perfidie du plaignant.

Sur environ deux cents infortunés qui vont chaque année boire le *tali*, bien peu en réchappent; on me dit cinq ou six à peine; mais il est, paraît-il, avec les sorciers des accommodements. Ceux-ci, moyennant un fort cadeau, vous

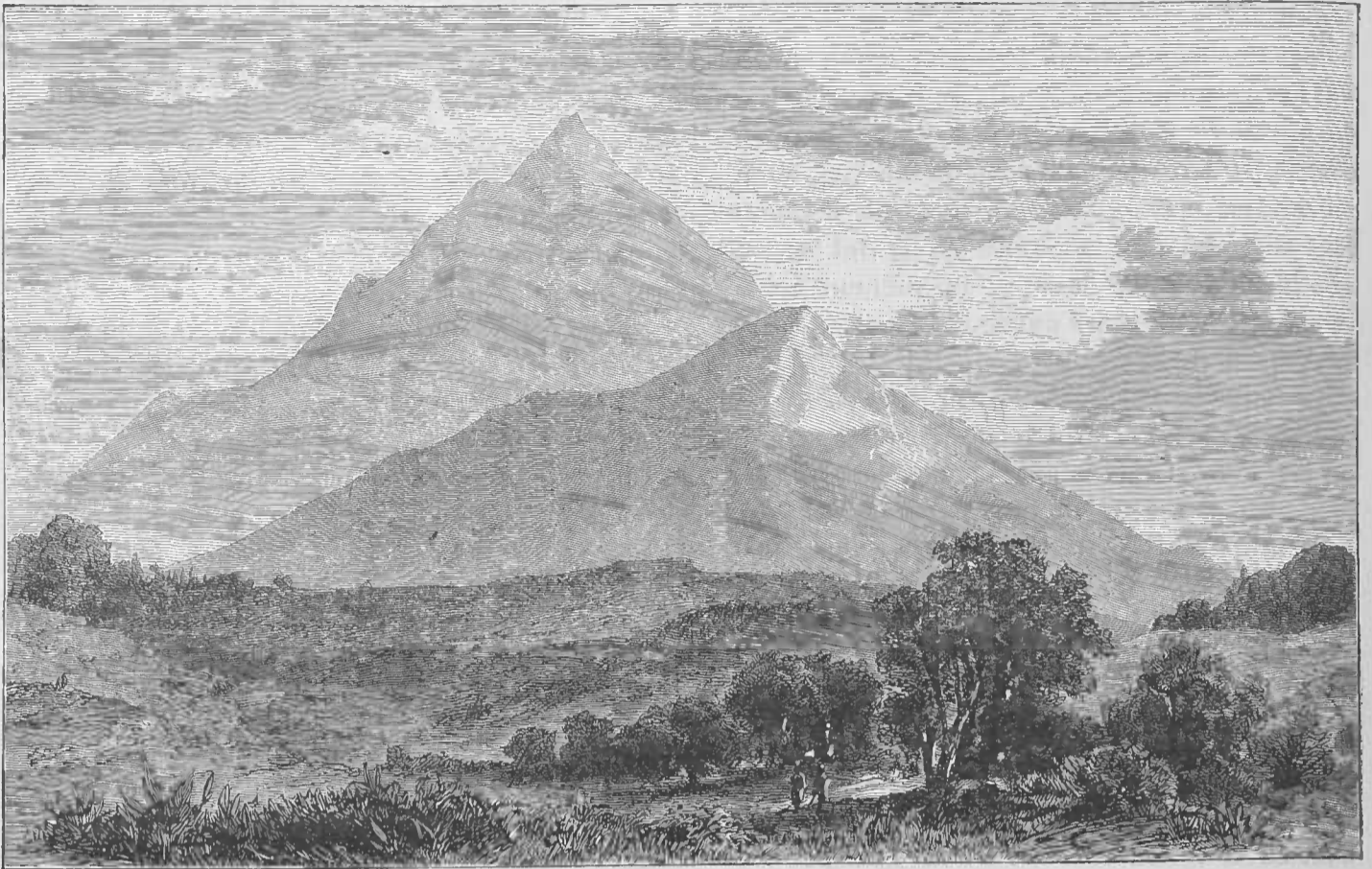


Fig. 228. — La montagne du Petit Cameroon, d'après une photographie.

donnent certains fétiches, et vous administrent des ingrédients qui neutralisent l'effet du *tali* et le rendent inoffensif. »

Krous.

Les Krous, qu'on appelle aussi Kroumans, habitent au sud de la côte de Malaguette ou de Libéria. A une certaine distance du littoral, vivent les Bushmens, qui ont les plus grands rapports avec les premiers.

Les Krous comptent parmi les Nègres les plus robustes ; tous les voyageurs s'extasient en présence de leur développement musculaire. Leurs épaules sont larges, leur cou assez court ; ils ont la peau d'une couleur de bronze foncé. Tous sont tatoués d'une bande bleue qui part du haut du front et descend verticalement jusqu'au milieu du nez. Au temps où la traite des esclaves se faisait sur une très vaste échelle, cette marque les faisait reconnaître comme appartenant à une race libre dont les membres ne pouvaient en aucun cas être vendus. Ils portent aux bras et aux jambes des anneaux d'ivoire ; au cou, ils se suspendent des colliers faits de boutons de nacre enfilés dans une petite corde.

Les Kroumans sont divisés en deux grandes tribus : les Kavalis et les Biribris, qui sont constamment en guerre les uns contre les autres. Mais aussitôt qu'ils quittent leur pays, ils deviennent pacifiques, très dociles, soumis à leurs maîtres au point de supporter presque sans se plaindre les plus mauvais traitements. Souvent ils donnent aux Européens les preuves d'un vrai dévouement. Intelligents, ils apprennent les langues avec une facilité surprenante. Ce sont d'excellents travailleurs qu'on emploie à tous les travaux pénibles : construction de routes, manœuvre des embarcations, etc. On en fait d'excellents chauffeurs et des marins hors ligne ; ils nagent d'ailleurs comme des poissons. Toutes ces qualités les font rechercher par les grandes maisons de commerce, qui leur donnent un salaire très minime. On les voit arriver dans les ports par bandes de quinze à vingt, commandées chacune par un chef qui parle anglais ; ils s'engagent pour un temps qui varie de deux à six ans, et, à l'expiration de leur engagement, on doit les rapatrier. Vite familiarisés avec nos mœurs et notre civilisation, ils rendent les plus grands services aux Blancs, tant qu'il n'est pas question de s'éloigner du littoral ; mais, dès qu'il s'agit de s'avancer dans

l'intérieur des terres, ils deviennent poltrons et se sauvent à la première alerte.

Les Krous « ne peuvent pas travailler sans chanter ; mais quand ils chantent, les travaux les plus pénibles ne sont qu'un jeu pour eux. L'un d'eux prononce quelques paroles invariablement accueillies par de grands éclats de rire, et la troupe chante en chœur un refrain qui va toujours s'animant à mesure que la besogne devient plus dure (de Compiègne). » Les Nègres des autres pays, qui les voient travailler de la sorte pour une faible rémunération, les traitent d'esclaves et professent pour eux le plus profond mépris.

Il semblerait que de tels hommes dussent se civiliser rapidement, et cependant il n'en est rien. « A peine revenus dans leur pays, ils paraissent prendre à tâche d'oublier ce qu'ils ont appris, et malheur au Blanc qui s'aventure chez eux ! ils sont féroces pour lui. Chose singulière, il est presque sans exemple qu'un Krouman, quelque bien traité qu'il soit, quelque heureux qu'il paraisse dans nos colonies, ne les quitte pas au bout de quelques années. Lorsqu'une bande de Kroumans arrivent au pays, tous ceux qui la composent rapportent la petite fortune qu'ils ont gagnée durant leur absence : elle consiste en perles, en étoffes, en poudre, en corail et en boutons de nacre. Chacun fait un petit tas de ce qui lui appartient, le dépose sur le sable et s'assied à côté : c'est la dot de sa future épouse encore inconnue. Les jeunes filles arrivent alors, passent une inspection générale, et, quand elles ont tout vu, choisissent le tas qui leur convient le mieux. L'heureux propriétaire devient alors leur mari (De Compiègne). »

Malgré la sauvagerie qu'ils montrent chez eux, les Krous sont de précieux auxiliaires pour les Européens, qui trouvent rarement de semblables travailleurs dans une contrée où le plus grand bonheur des Noirs est de ne rien faire. Il serait donc désirable qu'ils fussent bien traités ; malheureusement il en est rarement ainsi. On a vu des compagnies anglaises leur faire payer leur passage, tout en exigeant d'eux un dur travail et en les nourrissant de riz. Bien plus, à diverses reprises, les bateaux qui rapatriaient des Biribris, après l'expiration de leur contrat, les ont débarqués chez leurs ennemis, les Kavalis, qui les ont volés et roués de coups.

De semblables faits ne sont pas sans exciter la rancune des infortunés Kroumans, et c'est peut-être aux agissements des Européens qu'est due

la férocité qu'ils déploient chez eux à l'égard du Blanc.

f. GROUPE OUOLOF.

Distribution géographique. — Histoire. — Le groupe Ouolof joue un rôle important dans notre colonie du Sénégal. « Depuis longtemps, dit M. Tautain, nous sommes en relation avec ces peuples et nous vivons au milieu d'eux dans



Fig. 229. — Alexandre Diaga, Ouolof de Saint-Louis du Sénégal, d'après un buste du Muséum d'histoire naturelle, moulé sur nature (*Revue d'ethnographie*, Dr Hamy).

plusieurs établissements. Cependant on peut affirmer que la moitié de l'ethnographie, toute l'anthropologie et même la linguistique restent encore à faire. » Comme nation, les Ouolofs proprement dits habitent les régions désignées sous les noms de Cayor, d'Oualo, de Djolof et de Saloum. On en rencontre encore à l'état de pureté ou plus ou moins métissés dans le Fouta, et toute la Ségambie a reçu de leurs colonies.

Les Sérères, qui appartiennent au même groupe et qu'il est impossible d'isoler des Ouolofs proprement dits, se trouvent aussi dans le Saloum, et ils peuplent presque à eux seuls le Sine et le Baol.

Jadis les Ouolofs et les Sérères ont formé un vaste empire, gouverné par un seul roi ou *bour*, dont l'autorité s'étendait sur toutes les régions que je viens d'énumérer. Aujourd'hui, chacune de ces provinces a son chef particulier, soumis à la France.

Ouolofs proprement dits.

Caractères physiques. — Les Ouolofs sont des hommes de grande taille; leur peau est d'un noir tirant légèrement sur le chocolat. On a dit qu'ils étaient les plus beaux Nègres de l'Afrique occidentale et que leurs traits, sauf la couleur, rappelaient ceux des Européens. Il y a là une grande exagération. Assurément, ils offrent une supériorité incontestable sur les Noirs du groupe malinké; mais, de là à pouvoir dire que ce sont des Européens à teint noir, il y a loin (fig. 229). Leurs cheveux laineux, leur crâne long et étroit, la grande largeur de leurs épaules contrastant avec l'étroitesse de la ceinture et du bassin, leurs jambes relativement grêles, avec un mollet peu saillant, en font de véritables Nègres. Leurs lèvres, tout en étant moins grosses que celles des Mandingues ou des Soudaniens, sont cependant volumineuses; leurs mâchoires se projettent en avant tandis que le menton fuit; le nez, sans être épaté, est sensiblement plus large que dans les races blanches. Un dernier caractère enfin a été signalé chez les Ouolofs: c'est une courbure très remarquable de la colonne vertébrale, qui produit une véritable ensellure. J'ai pu constater que leur face offrait un aspect tout à fait caractéristique: les pommettes font peu de saillie, et toute la partie latérale du visage est entièrement plane, jusqu'au niveau des oreilles.

Vêtements et parures. — Le costume des Ouolofs se compose d'une sorte de grande tunique de coton bleu, appelé *boubou*, qui leur descend jusqu'au dessous du genou (fig. 230). Elle est largement ouverte pour le passage des bras et porte des manches courtes d'une ampleur démesurée. Le costume des femmes est à peu près le même. Beaucoup d'individus font usage de sandales.

Les hommes portent les cheveux courts, mais leurs épouses les divisent en une infinité de petites nattes de la grosseur du doigt. Les premiers, quoique musulmans pour la plupart, se couvrent de gris-gris. Tout leur est bon pour faire des talismans: tantôt c'est un verset du

Coran, précieusement enfermé dans une petite boîte de cuir, qu'ils se suspendent au cou; tantôt une simple coquille, un caillou, un morceau de corne ou de bois jouent le même rôle. Les femmes aiment les parures, et la plupart ont des colliers de verroteries.

Genre de vie. — Organisation sociale. —

Les Ouolofs se livrent partout à l'agriculture; ils récoltent surtout du maïs, du millet, des patates et une grande quantité de pistaches de terre. Ils élèvent aussi des bestiaux, des volailles et des abeilles. Enfin, sur le bord de la mer, on rencontre des villages entiers de pêcheurs, qui bravent hardiment les flots pour aller exercer leur industrie; ce sont eux qui approvisionnent de poisson la ville de Saint-Louis. Leur alimentation doit donc forcément comprendre tous les produits dont il vient d'être question; mais leur nourriture favorite se compose de *couscous* et de *sanglé*, sorte de pâte faite avec de la farine de millet.

En dehors des chefs, les Ouolofs forment des castes parfaitement caractérisées; j'en emprunte la liste au docteur Tautain. Ce sont:

« 1° Les gens libres (Ndiam-bour), parmi lesquels on peut distinguer une sorte d'aristocratie composée de familles qui varient avec les localités, et la classe ordinaire (les Badolo).

2° Les Dom-i-ndiam-bour, classe qui est, comme origine, au-dessus des castes inférieures, mais qui est plus méprisée, plus crainte qu'elles. Les hommes sont fréquemment les agents des chefs. Les Dom-i-indam-bour mendent autant que les Griots. Les femmes teignent à l'indigo.

3° Les Selmbous ou Niolé, la plus méprisée des castes Wolof.

4° Les Forgerons (ou bijoutiers).

5° Les Cordonniers (ou corroyeurs). Cette caste peut à la rigueur s'allier à la précédente.

6° Les Chanteurs ou Guéwel qui se divisent en deux catégories: les Tisserands qui sont des Griots rangés, à conduite régulière, et les Guéwel proprement dits.

7° Les Esclaves, que l'on peut diviser en esclaves de la couronne, esclaves de case, esclaves de trafic. »

J'ai suffisamment parlé plus haut des Griots pour n'avoir plus à revenir sur ces chanteurs, bouffons et mendiants à la fois, qui s'accourent de la façon la plus grotesque. Je remarquerai seulement que les hommes de chacune des castes dont il vient d'être question ne peu-

vent s'allier qu'à des femmes de la même caste. Ces classes finiront sans doute par disparaître peu à peu, au fur et à mesure que l'influence française pénétrera plus avant dans le pays. Déjà nous recrutons des troupes dans toutes les castes, et ce sont les Ouolofs qui nous fournissent en grande partie nos corps de tirailleurs sénégalais, considérés comme des troupes hors ligne.

Les esclaves sont traités d'une façon assez humaine. Les Ouolofs « donnent chaque soir à un esclave ou à un homme pauvre libre la part de souper destinée symboliquement à l'un de leurs parents mort récemment. Il arrive assez souvent qu'on donne pour femme à un esclave méritant la propre fille de la maison ou l'une des proches parentes ; et il n'est pas rare que des esclaves s'élèvent à la dignité de chefs ou de princes (Hartmann). »

Sérères.

Caractères physiques. — J'ai dit que les Sérères appartenaient au même groupe que les Ouolofs. Ce sont des hommes grands, bien faits, admirablement découplés, qui ont peut-être le nez un peu plus épaté et l'ensemble des traits un peu plus grossiers que les Ouolofs proprement dits. Les enfants ont une physionomie beaucoup plus harmonieuse que les adultes ; les jeunes filles et les jeunes femmes sont bien proportionnées, souvent même jolies.

Vêtements et parures. — L'homme ne porte qu'une bande d'étoffe qui passe entre les cuisses et dont les bouts sont soutenus par une ficelle serrée à la taille. Ce costume est aussi celui que portent les femmes à l'intérieur de la case, mais, au dehors, elles s'enroulent à la taille une pièce de Guinée, qui leur forme un petit jupon retombant à peine jusqu'aux genoux.

Sur certains points, le Sérère, en contact avec les habitants de Gorée ou les Ouolofs de l'intérieur, modifie son costume. « Les hommes adoptent le bonnet de coton blanc, piqué de couleur, avec les deux auricules triangulaires, pendantes de chaque côté, qui ont valu le nom de la race à cette calotte (bien qu'on la rencontre chez les peuples du Rio-Nuñez) ; le boubou de même étoffe, très long, à larges manches et non serré à la ceinture, dans la vie sédentaire ; court, sans manches et serré à la taille au moyen d'une corde, pendant les voyages ; quelquefois un pagne en sautoir sur l'épaule,

quelquefois aussi des sandales. Les femmes portent le pagne de couleur, disposé en manière de jupe, parfois aussi le pagne recouvrant les épaules et la poitrine, et le mouchoir de tête des Goréennes (Corre). » Sur le littoral, malgré les coquilles brisées et les plantes épineuses, aucun Sérère ne porte de sandales.

Les enfants ont le crâne rasé, à l'exception d'une petite touffe ménagée au sommet de la tête, d'une tresse conservée sur le front et d'une demi-couronne de toutes petites nattes qui part des tempes et contourne la région occipitale. A la tresse du devant, qui retombe sur la racine du nez, on attache une petite pièce de monnaie blanche que les bambins aiment à agiter. Les adultes des deux sexes se divisent les cheveux en une foule de petites nattes qu'ils laissent retomber de chaque côté, à part ceux du milieu de la tête qui sont relevés sur le sommet en forme de chignon entremêlé de verroteries. Les jours de fête, ils ornent leur chignon de poils de chèvre.

Les parures comprennent des couronnes de coquilles (cauris) ou de boutons de chemise, des colliers semblables ou en perles de verre rouges et jaunes, des bracelets en feuilles de latanier, garnis de poils de chèvre, des chapelets de verroteries, de boutons de cuivre, qui se portent aux poignets, au-dessous du genou, au cou-de-pied, des ceintures en verroteries ou en coquillages, etc. Les deux sexes se mettent, en outre, aux oreilles de larges anneaux en cuivre ou en argent. « Aux ornements du cou et de la ceinture s'entremêlent des *gris-gris* de toutes formes... et de toutes vertus, sans lesquels il semble qu'un Nègre ne puisse vivre : la médaille donnée par un père de la mission heurte bien souvent le coquillage ou le petit carré de cuir vendu par le sorcier ; mais le porteur ne voit point malice en cet assemblage et accorde une égale confiance à chacune des pièces de son arsenal protecteur. »

Habitations. — Les cases, réunies en villages plus ou moins considérables, sont posées au hasard et groupées par familles. Chaque groupe est entouré d'une palissade. Les maisons sont rondes, et couvertes d'un toit de paille de forme conique ; les parois en sont faites de lattes en latanier, de faisceaux de paille de mil ou de roseaux, soutenus par des pieux verticaux que relie des traverses horizontales. Une porte, limitée par des montants équarris à la hache, est l'unique ouverture de la case ; elle est fermée par un cadre maintenu

par un loquet. Chaque case n'a qu'une seule pièce.

Le mobilier se compose de lits qui, parfois, sont remplacés par une couche de coquilles recouvertes de nattes; ailleurs la couche consiste en lattes minces, posées à un pied du sol et recouvertes également de nattes. Des sébiles en bois, servant d'écuelles ou de récipients pour l'eau, quelques Calebasses pour conserver le miel, un mortier en bois, des paniers et des instruments de culture, de chasse ou de pêche complètent l'ameublement. Au centre de la pièce, deux ou trois pierres forment le foyer. Enfin, au-dessus de la porte, les objets les plus disparates, les plus bizarres, sont étalés avec complaisance : ce sont autant de gris-gris achetés au sorcier et chargés de protéger l'habitation.

Genre de vie. — Organisation sociale. — Excellents cultivateurs, les Sérères commencent par abattre avec la hache les arbres du champ qu'ils veulent défricher; ils mettent ensuite le feu aux broussailles et remuent la terre avec une sorte de houe en bois. A la saison propice, ils plantent du gros mil, des pistaches de terre, un peu de maïs et du riz. Quelquefois, à côté des cases, on remarque des jardinets où sont cultivés des haricots, des patates, etc. Les greniers, où le mil est entassé en grosses gerbes,

sont d'immenses paniers ronds, placés sur de hauts pilotis et recouverts d'un toit conique; on les élève à une certaine distance du village, afin de les préserver des incendies qui pourraient éclater dans les cases.

En dehors de l'agriculture, les Sérères se livrent à l'élevage des bestiaux; ils ont des bœufs, des moutons et des chèvres en grande

quantité; quelques-uns élèvent des abeilles. Les parcs, qui servent à renfermer les troupeaux pendant la nuit, sont de simples elôtures en branchages.

Sur le littoral, la pêche est une des plus grandes occupations des hommes. Ils la font au large, montés dans des pirogues creusées dans des troncs d'arbres. Les femmes et les enfants récoltent les coquillages, fort abondants à la côte. Quelques hommes se livrent à la chasse, mais c'est plutôt un passe-temps qu'un moyen de se procurer des vivres. Enfin les gens du littoral se louent aux traitants pour charger et décharger les marchandises.

La population sérère se divise en castes, à la tête desquelles se trouve un roi ou *bour*; ce sont les nobles (*yélévar*), les hommes libres ou fil du roi (*domibour*), les hommes demi-libres et demi-esclaves (*diambour*), les esclaves du roi (*diamibour*), les esclaves de nobles (*diamiljélévar*), les prolétaires, cultivateurs et gens de métiers (*badoli*), et enfin les esclaves (*diam*). « Les cinq premières castes forment, sous le nom de *Tiédos*, une sorte de milice prétorienne, dont le roi est obligé de tolérer tous les excès, pour se livrer impunément aux siens. Ce touchant accord entre gens sans scrupules, et dont l'intempérance entretient vivaces les plus mauvais



Fig. 230. — Chef Ouolof du Sénégal, d'après une photographie (Collection du Muséum d'Histoire naturelle).

instincts, a pour base une exploitation perpétuelle des travailleurs libres ou esclaves : les deux dernières castes sont taillables et corvéables sans merci, heureux encore quand on n'enlève point aux hommes leurs femmes et leurs enfants, et quand on respecte leur vie! » Ajoutons que chaque village a, à sa

tête, un chef qui ne peut d'ailleurs prendre aucune décision importante sans l'assentiment de tous.

La polygamie est en usage chez les Sérères, mais la plupart des vieux Nègres tiennent à honneur de n'avoir qu'une femme. L'adultère est fort rare. Le chef de famille a autorité sur les siens.

On voit dans ce pays un fait assez bizarre : des personnes libres se vendent comme esclaves. Une femme, par exemple, qui n'a ni mari ni famille, peut se vendre à qui veut l'acheter. « L'opération donna lieu un jour, devant moi, à une plaisante affaire, que le sergent du poste de Portudal jugea avec toute la sagesse de Salomon. Une femme de trente à trente-cinq ans, fort peu attrayante, s'était vendue pour cinq bœufs à un Noir de Nianing ; puis, le marché conclu, avait pris la fuite avec son bétail, disant qu'elle n'était plus captive, puisqu'elle se rappelait qu'elle était Française (elle vivait au voisinage du poste, sous l'ombre modeste de notre pavillon), qu'elle s'offrait d'ailleurs à payer l'impôt de 1 fr. 50, marque de cette qualité, jusqu'alors oubliée. Dans son raisonnement, elle avait fait un excellent marché : elle gagnait cinq bœufs pour la minime dépense de 1 fr. 50, et elle demeurerait libre ! Sommée d'avoir à rendre les bœufs, quelques jours après ce singulier contrat, l'honnête femme déclara qu'elle les avait mangés ; mais elle s'empressa de les retrouver et de les rendre, sur la menace d'être aussitôt livrée à son maître (Corre). »

Cependant, il ne faudrait pas trop noircir les Sérères ; s'ils ont des défauts, ils ont plus de qualités que la plupart de leurs voisins. Laborieux, prévoyants, moraux, pleins de cordialité et de respect envers l'étranger, ils ne sont ni voleurs, ni effrontés, ni brutaux. Ils ont même des aptitudes qui, développées, feraient d'eux de bons artisans.

Industrie. — J'ai déjà parlé de quelques-uns des objets qu'ils fabriquent ; j'ai peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit. Les femmes font de grandes jarres en terre qu'elles modèlent à la main, avec beaucoup d'habileté ; elles les laissent ensuite sécher et, quelques jours plus tard,

elles les cuisent, en les entourant de paille et de menus branchages auxquels elles mettent le feu.

L'une des industries les plus curieuses des Sérères, c'est la fabrication d'un savon des plus extraordinaires. Il se compose du liquide exprimé d'une multitude de petits insectes qu'on broie et qu'on mélange avec de la bouse de vache.

Les Nègres du littoral savent faire de la chaux, en calcinant les coquilles des mollusques qui entrent dans leur alimentation.

Le tabac à priser est connu des Sérères. Après avoir réduit les feuilles en poudre très fine, ils la renferment dans des tabatières en corne ou en bois délicatement sculptées, qu'ils portent suspendues au cou. Une petite cuiller

attachée au couvercle sert à puiser la poudre et à la porter aux narines.

Coutumes. — Croyances. —

Les Sérères ont un grand respect pour leurs morts. Ils les ensevelissent dans des endroits spéciaux, à quelque distance des villages, dans des huttes de paille qu'ils recouvrent de monticules de coquilles. Ils font des libations de lait en l'honneur du défunt, et déposent pour lui, au pied d'un arbre, des provisions renfermées dans des cabellasses. Comme ces provisions ne tardent pas à disparaître, ils sont convaincus que

c'est l'esprit du mort qui les a emportées.

Quelques Sérères ont embrassé l'islamisme, mais la plupart sont fétichistes. Les marabouts ne sont pas moins charlatans que les sorciers, et parfois ils se livrent aux escroqueries les plus éhontées. Ainsi l'un d'eux, appelé par un petit roi du Sine qui était atteint d'une grave maladie, promit de le guérir si le malade consentait à lui donner cinquante bœufs et à faire un sacrifice au Tout-Puissant. Il s'agissait de prendre la plus jolie fille nubile du pays, de la parer de ses plus beaux atours et de la conduire dans un endroit isolé, où on l'enterrerait vivante jusqu'au cou ; ensuite, la tête de la victime serait couverte d'unealebasse et des hommes vigoureux piétineraient sur la malheureuse jusqu'à ce qu'elle expirât. Le marché fut conclu et tout se passa comme l'avait exigé le marabout ; quelques jours après le roi mou-



Fig. 231. — Achanti.

rut, mais l'imposteur était déjà loin avec ses bœufs. Cette escroquerie ne donna pas une leçon aux Sérères : on voit des prédicateurs musulmans, tenant à la main une lettre qu'ils ont reçue du ciel, prélever des dîmes à leur profit.

Avec des gens aussi crédules, les sorciers ont beau jeu. C'est à eux qu'on a recours pour se procurer les puissants talismans qui doivent protéger leurs possesseurs de la colère des esprits. Tous les génies des Sérères, en effet, sont des êtres malfaisants. Comme chez toutes les autres populations primitives, l'idée religieuse est engendrée par la crainte. C'est pour apaiser les génies qu'on leur fait des offrandes. Partout on voit des poteaux qui servent d'autels : au milieu des cases d'une famille, dans les bois, sur la plage, etc. On y accroche des gerbes de mil, des paniers, desalebasses ; on arrose de lait le pied de ces poteaux. Le lieu d'offrande au génie de la mer est l'un des plus curieux. A l'endroit où abordent les pirogues, un petit enclos circulaire, fait de branchages soutenus par de longs pieux verticaux, renferme les ossements et les dépouilles des animaux tués dans le village ; aux pieux, sont attachées des têtes de gros dauphins. Pas un pêcheur ne négligerait de faire son offrande au dieu de la mer, car le sorcier l'a convaincu que le moins qui pourrait lui arriver serait de revenir bredouille. D'ailleurs ces sorciers ont d'autres moyens de rendre la pêche fructueuse : ils fixent la chance dans un caillou, dans un morceau de bois ou de corne, dans un objet quelconque, et ils vendent ces gris-gris aux Nègres trop naïfs, qui ont, dans ces talismans, la même foi que les catholiques dans leurs médailles, leurs scapulaires ou leurs chapelets.

On aurait pu croire que, chez les Sérères, comme sur le Haut Sénégal, les amulettes musulmanes ou catholiques seraient regardées comme de puissants talismans et que ces deux religions seraient facilement acceptées par les Nègres ; il n'en est rien. Ce que nous avons dit des escroqueries commises par les marabouts explique suffisamment qu'on donne souvent la chasse, à main armée, aux propagateurs de l'islamisme. Les missionnaires chrétiens, plus insinuants, plus doux, n'arrivent guère à un meilleur résultat, quoiqu'ils fassent tout leur possible pour ne pas trop heurter les coutumes des Sérères et que, par exemple, ils ferment complaisamment les yeux sur l'intempérance et sur la multiplicité des unions de leurs prosélytes.

Je ne dirai rien des *Féloupes* de la Basse-Cazamance, ni des *Papels* qui habitent la côte, auprès de l'embouchure de la rivière de Ghéba ; les uns et les autres semblent n'être que des colonies de Ouolofs qui, vivant dans des conditions plus défavorables que leurs frères, sont plus misérables et plus sauvages.

Quant aux Nègres qui formaient jadis la population des îles du Cap-Vert, c'est aussi au groupe Ouolof qu'il faut les rattacher. Mais leur contact prolongé avec les Portugais qui se sont emparés de l'archipel, leurs croisements multiples avec les Blancs, ont fortement atténué leurs traits caractéristiques et ont fait disparaître en grande partie leurs mœurs et leurs coutumes propres. Ils ne nous offriraient donc qu'un intérêt tout à fait secondaire.

g. GROUPE ACHANTI.

Le groupe Achanti ou Odschi habite la région qui s'étend au nord du golfe de Guinée, entre le cinquième et le septième degré de latitude nord, et entre le troisième et le sixième degré de longitude ouest. Il comprend une population de plus de quatre millions d'individus, divisés en Achantis proprement dits, en Fantis, en Aquapims en Intas, etc. Les Achantis ne seraient arrivés dans cette région que vers le milieu du seizième siècle, et il semble qu'ils soient venus du nord-est. Ils ont repoussé vers la mer les Fantis qui occupaient déjà le pays et sont actuellement échelonnés le long de la côte. Les uns et les autres appartiennent d'ailleurs au même type, ce qui permet de les décrire simultanément.

Caractères physiques. — Les Achantis se distinguent entièrement des Nègres qui habitent les pays environnants. Ce sont des hommes d'une taille moyenne, dont la peau est d'un beau noir. Ils ont le visage ovale, les mâchoires moins saillantes que les autres Nègres, les lèvres moins épaisses et d'une grande fraîcheur (fig. 231). Leurs cheveux sont longs, leurs dents petites et fort belles, leurs oreilles bien dessinées. Quoique les Achantis aient le crâne peu volumineux, ils possèdent pourtant une supériorité intellectuelle incontestable, dénotée par l'état avancé de leur organisation sociale.

Organisation sociale. — Les Achantis sont gouvernés par un roi qui exerce sur eux un pouvoir absolu et tyrannique et qui étend sa suzeraineté sur une foule de tribus vassales. Il est cependant assisté de quatre chefs ou *cabo-*

cirs, qui descendent des chefs avec l'aide desquels Say Tutu réussit à fonder le royaume d'Achanti. Le titre de cabocir n'est pas donné seulement à ces hauts fonctionnaires, mais aussi à des particuliers riches et considérés. « Il est héréditaire, et le roi peut le conférer en récompense d'un acte de bravoure. Si le nouveau chef est dépourvu de fortune, le souverain lui fait une dotation en rapport avec son rang. Le roi choisit ses ministres parmi les cabocirs; et le conseil d'État est formé par les ministres, les commandants militaires, les rois inférieurs et les gouverneurs; de plus, les sœurs, le beau-frère et aussi la mère du roi; quelquefois on y admet quelques riches Maures. Le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif appartiennent au roi et au conseil d'État; parfois le roi convoque des États, c'est-à-dire une assemblée de notables composée de cabocirs; mais cette assemblée ne se réunit que pour régler les affaires très importantes... Quand le roi et les cabocirs se montrent en public, ils déploient une pompe extrême, dont la sauvage originalité n'a pas sa pareille; on y voit briller en abondance les bijoux, l'or, l'ivoire, les soieries, les sculptures précieuses, les parures de fourrures et de plumes (Hartmann). »

Les hommes libres, adonnés presque tous au métier des armes, laissent aux femmes et aux esclaves le soin de cultiver et de soigner les plantations. Comme dans toute la Guinée, les femmes achanties sont la propriété absolue de leurs époux, qui peuvent en disposer au gré de leur caprice.

La polygamie existe dans tout le royaume. Les lois du pays accordaient au souverain 3,333 épouses, nombre qui était regardé comme fatidique et qu'il devait compléter lorsqu'il lui arrivait de donner quelques femmes à ceux qui s'étaient distingués dans les combats.

Chez les Achantis, « le cabocir ou chef a seul le droit de vendre sa femme. Une femme qui prétend que son mari lui déplaît ou qu'il la maltraite peut se séparer de lui, à condition de restituer la moitié du trésor de la mariée, et de ne pas contracter de nouvelle union. La femme qui, pendant trois ans, reste sans nouvelles de son mari peut se remarier; et son deuxième époux a plus de droits que le premier. Les enfants du second lit sont regardés comme la propriété du premier mari, qui peut les mettre en gage (Hartmann). »

Fortement organisés au point de vue mili-

taire, les Achantis, hommes intelligents et intrépides, arrivèrent à étendre leur domination sur toute la côte de Guinée. En 1824, ils avaient atteint l'apogée de leur puissance et ils ne craignirent pas d'attaquer les forces anglaises échelonnées dans leur voisinage. Après quelques succès, ils finirent par être battus. Loin de renoncer à leur projet, ils ne songèrent qu'à expulser les Anglais, et, au commencement de 1873, le roi du pays envahit le protectorat européen, mit tout à feu et à sang et vint promener son armée triomphante jusque sous les murs des forts de la côte. On connaît les événements qui furent la conséquence de cette expédition et les difficultés qu'éprouvèrent les Anglais à tirer vengeance de leur défaite. Dans cette guerre, les Achantis ont donné la mesure de leur intelligence et de leur bravoure.

Mœurs. — Coutumes. — Un peuple aussi bien organisé doit se distinguer des tribus nègres que nous venons de passer en revue. En effet, ils ont tracé, dans leur pays, un assez grand nombre de routes; ils possèdent des plantations bien soignées et des bestiaux aussi beaux que ceux de l'Angleterre. Ils ont des marchés, qui se tiennent en plein air, où affluent tous les produits du pays; les marchandises sont abritées du soleil par de vastes parasols.

La capitale des Achantis, Coumassie, est une ville importante, avec des rues larges et plantées d'arbres; les maisons sont ornées de peintures et de sculptures. Mais, dans un coin de la ville, se trouve une fosse qui répand une odeur nauséabonde: c'est là qu'on jette les cadavres des victimes qu'on sacrifie à tout moment.

Les sacrifices humains sont, en effet, fréquents au pays des Achantis. Dans toutes les fêtes religieuses, des victimes sont immolées, et, à chaque instant, les féticheurs conseillent au roi de faire quelque sacrifice en l'honneur d'une divinité. J'ai dit que le mari pouvait disposer à sa guise de ses femmes, aussi bien que de ses esclaves; souvent, avant de mourir, il ordonne de sacrifier les unes et les autres lorsqu'il aura passé de vie à trépas, et cet ordre trouve toujours son exécution. Quant aux esclaves du roi, ils sont tous immolés au jour de ses funérailles, sans que le souverain ait eu besoin de manifester sa volonté à cet égard.

L'une des fêtes qui fait couler le plus de sang est celle qu'on célèbre au moment de la récolte des ignames. Pendant les divertisse-

ments extravagants auxquels elle donne lieu, on sacrifie un bon nombre d'esclaves. Des danses sont exécutées au son d'instruments ornés d'or, de glands de soie, de mâchoires d'ennemis morts, etc.

Les Achantis ont un véritable code, à la fois civil et criminel, dont Hartmann cite les principales parties, d'après Bowdich. « Les fils de rois, dit-il, et d'autres membres de la famille royale ne sont pas exécutés d'une manière sanginaire; en cas de crime capital, on les fait noyer dans le fleuve Dah par un cabocir particulier. La lâcheté manifeste est punie de mort. Chaque individu peut défricher dans une forêt sans donner aucune contribution au roi comme propriétaire foncier; il paye seulement un impôt au propriétaire voisin dont la plantation lui sert de passage. Les relations commerciales avec une puissance ennemie sont interdites aux marchands. A l'intérieur, ils sont libres d'acheter et de vendre sur les marchés qui leur plaisent. Il est défendu sous peine de mort de ramasser de l'or sans l'ordre exprès du gouvernement. On punit d'émascation le vol pratiqué aux dépens du souverain et les intrigues d'amour avec les esclaves du roi. Celui qui commet adultère avec la femme d'un homme ainsi puni subit la peine de mort. Les intérêts de l'argent sont de 33 1/3 p. 100 pour quarante jours; le créancier non remboursé à l'époque de l'échéance peut garder comme esclave son débiteur ou l'un des membres de sa famille, jusqu'à ce qu'il ait été intégralement payé. Celui qui accuse de trahison un innocent encourt la peine de mort: on veut ainsi empêcher les délations inspirées par l'envie ou la méchanceté. L'accusé n'est informé du nom de son accusateur qu'après avoir répondu aux questions qui lui sont posées par les interprètes du roi, sorte d'avoués politiques. Les questions litigieuses restent quelquefois suspendues pendant des années, pour faire monter les indemnités. Il en est de même des procès de haute trahison. Ces délais ont pour but de faire croire aux accusés que les principaux témoins sont morts.

Le meurtre d'un esclave n'est point puni; celui des femmes et des enfants est poursuivi: celui qui tue l'esclave d'un autre doit en restituer le prix. Si un grand tue un homme de sa condition, on lui permet de s'exécuter lui-même. Le meurtre d'un homme de condition inférieure se rachète par une somme d'argent de la valeur de sept esclaves. La destruction

d'une pierre agraire coûte aussi le prix de sept esclaves. Pour les vols peu importants, dans diverses localités, le délinquant est exposé. Pour les vols graves, la famille du coupable est responsable de l'objet volé, et elle peut tuer le voleur si elle le juge incorrigible. Si un homme et une femme sont surpris en relations criminelles en dehors de leur maison, ils deviennent les esclaves de ceux qui les ont surpris; mais ils peuvent être rachetés par leur famille. Il est défendu de vanter la beauté de la femme d'un autre. Si une femme soutient un procès, c'est sa famille et non son mari qui est responsable des frais. Les personnes suspectes de magie sont torturées jusqu'à la mort. Un esclave maltraité par son maître peut se donner en propriété à un autre homme libre, à son choix. »

Nous avons vu que les Achantis étaient des guerriers redoutables. Lorsque les hostilités sont déclarées, ils n'agissent nullement comme la plupart des autres Nègres. Le roi nomme un commandant en chef, auquel il remet une épée à garde d'or, dont il lui frappe trois fois la tête. « Le cabocir prête alors le serment de rapporter cette arme rougie du sang des ennemis.

« En même temps, il nomme un orateur, chargé d'accompagner l'armée, de conduire les négociations après la victoire et de conclure la paix. Au moment de la bataille, le chef suprême se tient derrière l'armée. Entouré de porteurs d'éventails, de soldats et de musiciens, il s'efforce d'en imposer à ses guerriers par une feinte indifférence et une confiance imperturbable, en se livrant, au milieu du tumulte, à quelque jeu avec d'éminents cabocirs; il reçoit ainsi les têtes des ennemis tombés et les foule aux pieds. Les premiers des cabocirs après le commandant général repoussent de leur épée les fuyards au milieu des combattants et massacrent ceux qui leur résistent.

« Les commandants inférieurs sont à la tête des combattants; ils envoient décharge sur décharge en avançant toujours sur leurs adversaires. Enfin l'on s'efforce de triompher de l'ennemi par une lutte corps à corps. Chaque cabocir ayant sa mélodie particulière pour servir de signe de ralliement pendant le combat, tous les soldats de l'armée connaissent exactement la position de leurs chefs dans la bataille, soit qu'ils avancent, soit qu'ils reculent. C'est ainsi qu'on produit une certaine unité dans les mouvements des divers corps d'armée. Chaque

armée est accompagnée d'un certain nombre de prêtres fétichistes servant d'aumôniers à ce peuple demi-barbare ; ces prêtres arrachent le cœur des ennemis, et en fabriquent, avec divers ingrédients et des herbes consacrées, une sorte de philtre épouvantable à l'usage de ceux qui n'ont pas encore tué d'ennemis, pour apaiser

les mânes des adversaires frappés. Le roi et ses grands se partagent le cœur d'un ennemi illustre ; et ils emportent sur eux les petits os et les dents des princes qu'ils ont abattus. Comme dans le Dahomey, on orne les tambours des crânes et des mâchoires inférieures des ennemis vaincus. Le général qui revient victorieux attend deux jours aux portes de la capitale qu'il plaise au roi de le saluer et de l'autoriser à faire son entrée triomphale.

« Les généraux célèbres recevaient autrefois des surnoms d'après la manière, toujours brutale, dont ils exécutaient les prisonniers de guerre. Ceci rappelle les procédés usités dans les anciens États assyriens, si vantés pour leur civilisation. Il paraît que de nos jours cette coutume des Achantis s'est adoucie d'une manière assez sensible, grâce à l'influence de quelques princes élevés en Europe et à celle des missionnaires mahométans (Hartmann). »

Un détail mérite d'être signalé ; chaque armée comprend un certain nombre de jeunes soldats chargés de dépouiller et de mettre à mort les ennemis blessés.

Religion. — Les Achantis, d'après M. Bonnat, qui pendant huit ans fut leur captif, auraient pour origine quelques tribus chrétiennes qui durent émigrer au moment de la grande persécution de l'église africaine par l'islamisme. Plus tard, ils revinrent au fétichisme. C'est peut-être à cette circonstance

qu'ils doivent les caractères mixtes de leur religion.

« Ils n'ont jamais accepté la circoncision, dit M. de Compiègne, et n'ont aucun tatouage ni marque extérieure sur le corps. Ils croient à un seul et unique Dieu qu'ils appellent de divers noms correspondant tout à fait à nos appella-

tions chrétiennes ; ils savent que c'est lui qui a fait toutes choses, qu'il est éternel et tout-puissant ; seulement ils pensent qu'il ne s'occupe de nous que par l'intermédiaire d'esprits ou génies, et que, parmi ces intermédiaires, il y en a de mauvais et de bons. Ils croient à l'immortalité de l'âme, mais ils se figurent que lorsqu'elle quitte ce monde, elle emporte avec elle le nom, le rang et les besoins du corps qu'elle laisse ici-bas, ce qui a donné lieu à ces horribles hécatombes de victimes humaines qui ont rendu les Achantis si tristement célèbres dans l'histoire. »

Mais, à côté de ce Dieu suprême dont parle de Compiègne, et qu'ils appellent *Jan Kompuné*, il y a une foule de divinités inférieures, dont les fétiches se trouvent dans des temples désignés sous le nom de *himmas*, où des sacrifices sont faits par des prêtres en leur honneur. La caste des féticheurs jouit de beaucoup d'influence, et le sacerdoce se transmet de père en fils.

Chaque prêtre possède une pierre sacrée, qui symbolise la divinité, et qui est généralement un météorite ou un aimant natif. Un aspirant féticheur ne peut être admis définitivement dans la caste avant de s'être procuré une de ces précieuses pierres. Il revêt alors un costume blanc, laisse pousser ses cheveux et rase sa barbe. Les femmes sont admises dans la caste sacerdotale, et quelques-unes jouissent d'une grande considération.



Fig. 232. — Berger Peul du Sénégal, d'après une photographie (Collection du Muséum d'Histoire naturelle).

Outre les prêtres dont il vient d'être question, il en existe une autre catégorie : ce sont des magiciens ambulants, qui n'ont pas le droit de porter des pierres sacrées lorsqu'ils vont prédire l'avenir. Ils les remplacent par une foule de talismans, fixés à une courroie, qu'ils vendent aux croyants. Parmi ces amulettes, une des plus estimées consiste en versets du Coran achetés à des Berbers ou à des Arabes nomades; elle atteint généralement des prix fort élevés.

Comme chez tous les Nègres, les devins ou *ogangas* sont chargés de rechercher les sorciers. Ils ne sont jamais embarrassés pour les découvrir; il suffit qu'ils aient reçu un cadeau d'une certaine valeur pour accuser de sorcellerie l'ennemi du généreux donateur. Le malheureux est aussitôt saisi et soumis au jugement de Dieu. S'il sort victorieux de l'épreuve, le magicien ne le laisse pas échapper pour cela; il excite contre lui la foule, qui le martyrise avec des raffinements inouïs de cruauté. Rien de plus facile, par conséquent, que de se débarrasser d'un ennemi : il suffit de soudoyer un prêtre qui démontrera que l'accusé se livre à des sortilèges, et le peuple se chargera de lui régler son affaire.

NÉGRŌIDES ET MÉTIS GUINÉENS.

Les Peuls et les Toucouleurs, que je décrirai à la suite, sont assurément fort distincts des Nègres que M. de Quatrefages range dans la famille guinéenne. Il conviendrait de leur assigner une autre place; mais la difficulté qu'on éprouve à les faire rentrer dans un des groupes qui figurent sur le tableau de l'auteur, le désir que j'ai d'éviter de faire des groupes nouveaux, m'ont engagé à les décrire à la suite des Nègres de la Guinée. En agissant ainsi, je n'ai eu nullement en vue d'établir un rapprochement ethnique; je n'ai voulu que rappeler qu'ils sont aujourd'hui les voisins des populations que nous venons d'examiner.

a. PEULS OU FOULBÉ.

Les Peuls ou Foulbé forment une des races les plus intéressantes de notre colonie du Sénégal. Ils ont été décrits sous les noms les plus divers : tantôt on les a appelés Foulah, tantôt Fellatas, tantôt Fellanis, et on les a subdivisés en une quantité innombrable de tribus, dont la moitié au moins sont des noms de castes. Ce

peuple se donnant à lui-même « les noms de Poullo au singulier, Foulbé au pluriel », c'est cette dénomination qu'il convient d'adopter.

Cette race, qui se rencontre aujourd'hui non seulement dans la Sénégambie, mais encore sur la côte de Sierra-Leone, au Soudan, etc., n'est pas originaire du Sénégal; il est certain qu'elle vient de l'est, sans qu'il soit possible de préciser le lieu d'où elle est partie.

Caractères physiques. — Les Peuls ne sauraient être considérés comme des Nègres proprement dits. Il suffit, pour le prouver, d'énumérer leurs caractères physiques. Ce sont des hommes de taille moyenne, de formes élancées, avec des membres maigres, des mains fines et allongées, des pieds petits. Leur peau est jaune rougeâtre; leurs cheveux, noirs ou bruns, sont lisses et assez fins.

Ils ont le visage ovale, le nez droit ou légèrement arqué, la bouche petite avec des lèvres relativement minces, quand elles n'ont pas été tatouées. Enfin, leurs mâchoires ne sont pas projetées en avant (fig. 232 et 233).

Tels sont, d'après M. Tautain, les caractères des Peuls. Cette description ne correspond nullement aux deux individus que les visiteurs de l'exposition de 1889 ont pu observer à l'Esplanade des Invalides, et qui étaient deux hommes de haute taille, à peau noire, à cheveux crépus et à nez tellement épaté que l'un d'eux l'avait juste aussi large que long. Pourtant l'un et l'autre se disaient Peuls et avaient été amenés comme tels. Faut-il en conclure qu'il existe deux catégories de Foulbé, les uns rouges et les autres noirs? C'est l'opinion qu'avait émise le voyageur allemand Krause, mais M. Tautain proteste contre une semblable assertion et prétend qu'il n'existe qu'une race foule et des *métis* de cette race avec les Nègres. Cette opinion paraît très vraisemblable, et les Nègres qui se qualifient de Peuls ne sont que des métis chez lesquels le sang noir est arrivé à prédominer.

Vêtements et parures. — Les Foulbé, en contact avec des populations très diverses, ont fait à chacune d'elles quelque emprunt. Leur costume, par exemple, se compose souvent du pagne des Nègres, du boubou des Sénégalais (fig. 232) sous lequel on voit apparaître la culotte maure. La propreté du corps et des vêtements ne semble pas toujours une de leurs qualités.

Les hommes tressent leurs cheveux et portent sur la tête le même bonnet que les Mandingues.

Quant aux femmes, elles s'enroulent une pièce d'étoffe à la taille, en guise de jupe, et se divisent la chevelure en une multitude de petites tresses très fines, auxquelles elles suspendent de nombreux ornements (fig. 233). Leurs parures favorites sont l'ambre jaune, le corail et la cornaline. Un grand nombre d'entre elles portent dans la cloison du nez un anneau de métal.

Industrie. — Les Peuls sont essentiellement pasteurs et possèdent des troupeaux de zébus. Nomades, comme les tribus qui ne se livrent qu'à l'élevage des bestiaux, ils se construisent des huttes en paille de forme hémisphérique, auxquelles ils ne cherchent pas à assurer une longue durée. Autour de leurs cabanes, ils font un parc à bestiaux au moyen de paillotes.

Bien que fabriquant eux-mêmes leurs armes, leurs instruments, leurs ustensiles divers, ils n'ont guère d'industrie propre ; la plupart des objets qu'ils fabriquent sont copiés sur ceux de leurs voisins nègres. Il se trouve cependant parmi eux des ouvriers habiles, ayant atteint une véritable supériorité dans tous les arts qui mettent le cuir en œuvre. Si, comme il paraît probable, ils ont emprunté aux Maures leurs procédés de fabrication, ils sont arrivés à égaler leurs maîtres. C'est que le Poullo, être généralement doux, poli et même humble, quoiqu'il passe pour être en réalité foncièrement cruel, est doué d'une intelligence ouverte. Il semblera parfois concentré, un peu sauvage, voire même hébété, mais il n'en est pas moins apte à saisir facilement ce qu'on lui enseignera. Le caractère sérieux, méditatif des Foulbé tient à l'oppression qui pèse partout sur eux et à leur habitude de vivre isolés dans la campagne.

Quoique, pour la plupart de leurs armes, pour leurs couteaux, leurs pipes, leurs marmites, leurs lits, etc., les Peuls ne fassent que copier ce que font leurs voisins, on trouve pourtant entre leurs mains une arme qui leur est spéciale : c'est une lance à fer plat, à soc triangulaire, souvent décorée d'un dessin géométrique gravé au trait, et sertie de cuivre. Les chefs ont également des lances de parade en fer serti de cuivre, terminées par des pointes multiples de laiton et de fer bizarrement découpées (fig. 237). Les soins qu'ils apportent à la fabrication de leurs armes tiennent peut-être à leur condition même. Opprimés de tous les côtés, ils ont voué à leurs ennemis une haine implacable, notamment aux Mandingues. Cette haine donnant lieu à de

petites hostilités incessantes, les Peuls se sont vus dans la nécessité de songer à leurs moyens de défense, pour ne pas être entièrement écrasés.

J'ai dit que les Foulbé, ceux du moins qui habitent le Sénégal, étaient essentiellement pasteurs ; aussi le fond de leur alimentation consiste-t-il en lait, qu'ils n'absorbent pas toujours à l'état frais. S'ils négligent un peu les soins de propreté, lorsqu'il s'agit de leur pro-



Fig. 233. — Femme Foulbé, dessinée d'après nature par M. Vallières (*Revue d'ethnographie* du Dr Hamy).

pre personne ou de leurs vêtements, il n'en est pas de même pour les vases qui doivent contenir le lait ; ils les nettoient toujours avec le soin le plus scrupuleux, et ils attachent même à cette propreté des idées superstitieuses.

Organisation sociale. — Chaque campement peul a, à sa tête, un chef qui porte généralement le titre de *Ardo*. Le reste de la tribu est divisé en trois castes qui sont : les pasteurs, les Bambabé et les Laobé.

« Les Bambabé (au singulier *Bambado*) sont une classe spéciale des musiciens, des griots comme on dit au Sénégal. Leur instrument est une petite harpe particulière (fig. 238). Les Foulbé font une grande différence entre un *Bambado* et un *Gaoulo* (griot) quelconque ; bien qu'ils le considèrent comme appartenant à une classe inférieure, ils le reçoivent toujours fraternelle-

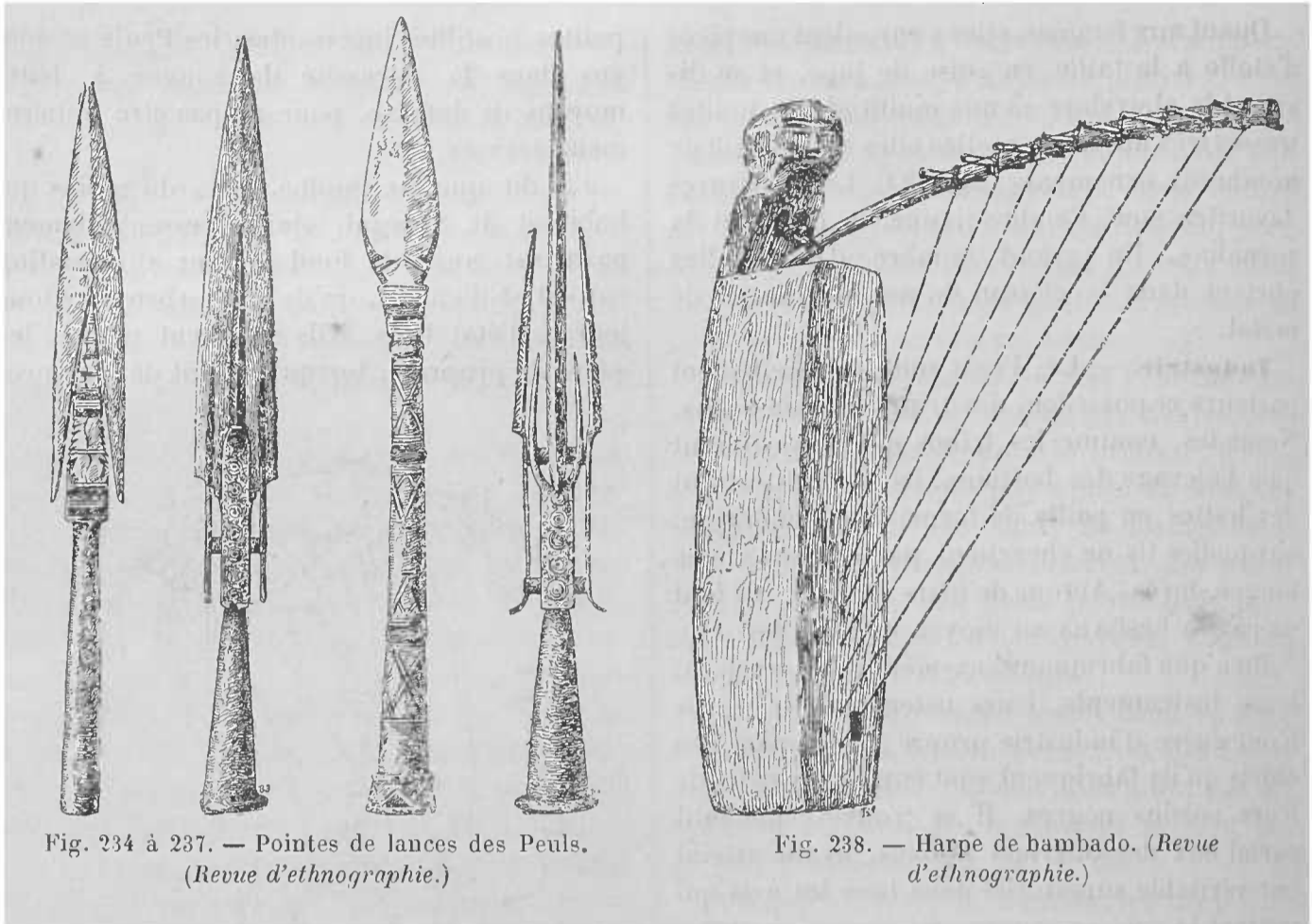


Fig. 234 à 237. — Pointes de lances des Peuls.
(Revue d'ethnographie.)

Fig. 238. — Harpe de bambado. (Revue
d'ethnographie.)

ment dans leurs campements, parce qu'il appartient à leur race; le Bambado est toujours convenablement nourri et poliment traité, ce qui n'arrive pas toujours au gaoulo, bien que les Foulbé aient adopté la plupart des idées comme des ustensiles des peuplades nègres.

« Les Laobé (au singulier *Labbo*) sont ces individus souvent signalés qui travaillent le bois, fabriquent des plats, des mortiers à piler le mil, des pirogues, etc. Leurs instruments sont une hache, un couteau et une petite herminette. Ils sont encore plus nomades que les autres Foulbé et se transportent d'un campement ou d'un village à un autre pour vendre ou fabriquer les produits de leur industrie. C'est dans ces continuels déplacements qu'ils ont acquis leur habileté proverbiale à conduire les ânes. On distingue deux catégories de Laobé, au moins aujourd'hui : les Laobé Gorogoro qui fabriquent les ustensiles de ménage, etc.; les Laobé Lana qui ont la spécialité de faire des pirogues. Les Laobé Gorogoro méprisent d'ailleurs énormément les Laobé Lana, en leur reprochant de s'allier sans vergogne aux Nègres, même des castes inférieures (griots, forgerons, etc.) (Tautain). »

Certains auteurs ont voulu faire des Laobé une race spéciale, distincte des Peuls. M. Tautain ne partage pas cette manière de voir, mais

il reconnaît qu'ils sont actuellement extrêmement mélangés de Nègres : un grand nombre d'entre eux portent des noms oulofs. « On sait d'ailleurs, ajoute-t-il, qu'ils n'hésitent pas à exploiter la superstition très répandue au moins chez les Wolofs, que coucher avec une Labbo porte bonheur. »

Mœurs. — Coutumes. — La polygamie est peu développée chez les Foulbé; le plus souvent un homme n'a qu'une seule épouse, et le ménage vit très uni. On a dit que cela tenait à la pauvreté de ce peuple, mais peut-être faudrait-il assigner à la monogamie une autre cause. Dans la Sénégambie, on cite fréquemment ce proverbe : « Introduisez une femme pouлло dans une maison, fût-ce comme esclave, et elle en sera bientôt la maîtresse. » N'est-ce pas à cette influence que sait rapidement acquérir la femme peule qu'est due l'absence de compagnes, qui pourraient venir contrecarrer l'influence de la première épouse?

Les enfants paraissent très choyés dans cette nation.

La religion des Peuls est le fétichisme; nous n'avons guère de renseignements sur leurs pratiques religieuses. Quelques-uns ont embrassé l'islamisme, mais le nombre en est très restreint, et il est rare qu'un converti soit sincère. Musulman en public, il cesse de pratiquer

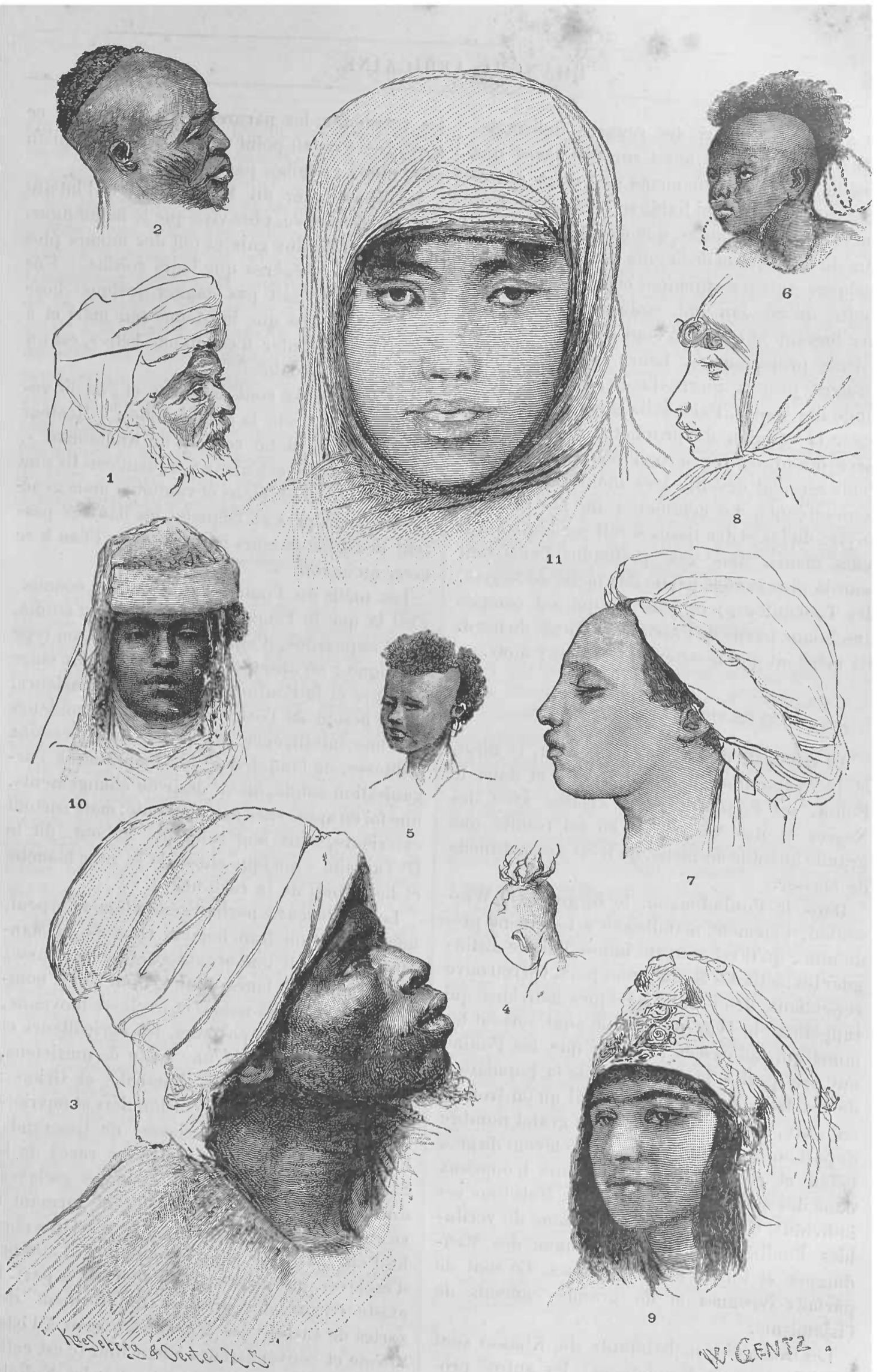


Fig. 239. — Types du Soudan égyptien. — 1 et 7, Bichari; — 2, habitant du Kordofan; — 3, indigène du Darfour; — 4 à 6, jeunes Nubiens; — 8 à 11, types de Khartoum.

RACES HUMAINES.

dès qu'il est à l'abri des regards indiscrets.

Tels sont, exposés aussi succinctement que possible, les renseignements que nous possédons sur les Peuls qui habitent le Sénégal. S'ils sont encore mal connus, que devrait-on dire de ceux du Soudan ou de la côte de Sierra-Leone? Quelques auteurs affirment cependant, que les Foulbé du Soudan ont embrassé l'islamisme avec ferveur et qu'ils en sont devenus les plus ardents propagateurs. Leurs marabouts arriveraient jusqu'à Sierra-Leone, où ils auraient fondé des écoles. Partout ils essayeraient d'imposer la religion du prophète, même par la force des armes. En second lieu, à la côte, les Peuls seraient devenus très industriels et très commerçants. Le commerce de l'or brut ou ouvré, du fer et des tissus serait condensé entre leurs mains. Mais ces prétendus Peuls sont pour la plus grande partie des métis de Nègres, des Toucouleurs; ce sont eux qui ont conquis une bonne partie de l'Afrique tropicale du nord. Ils méritent que nous en disions deux mots.

b. MÉTIS PEULS. — TOUCOULEURS.

Au Sénégal, dans le Fouladougou, le Birgo et le Wassoulou, dans le Khasso et dans le Fouta, les Foulbé se sont croisés avec des Nègres et des Maures. Il en est résulté une grande quantité de métis, qu'il est assez difficile de classer.

Dans le Fouladougou, le Birgo et le Wassoulou, l'élément mandingue a tellement prédominé, qu'il est souvent impossible de distinguer les métis des Mandingues purs. On retrouve cependant de-ci de-là quelques individus qui rappellent le type poulo. Ce sont surtout les noms qui autorisent à croire que les Foulbé ont pris part à la formation de la population de ces trois districts. Il est vrai qu'on trouve, en outre, dans le Wassoulou un grand nombre de pasteurs qui, comme les Peuls, élèvent du gros bétail et renferment le soir leurs troupeaux dans des enceintes en palissades. Mais tous ces individus, considérés à tort comme de véritables Foulbé, ont adopté la langue des Mandingues et toutes leurs coutumes. Ce sont de parfaits ivrognes et de grands ennemis de l'islamisme.

Les *Kassonké* ou habitants du Khasso sont pour la plupart Mandingues; les autres proviennent du croisement des Foulbé avec diverses tribus malinkés et avec quelques tribus maures. Mais tous ont la langue, les croyances,

les vêtements, les parures des Malinkés, et ce n'est guère qu'au point de vue psychique qu'on peut noter certaines particularités.

Le Khassonké, dit M. Tautain, a l'intelligence « assez vive, plus vive que le mandingue. Les gens sont plus gais et ont des mœurs plus faciles et plus légères que leurs voisins. « Une femme qui ne sait pas gagner quelque chose en dehors de ce que lui donne son mari et à l'insu de ce dernier n'est qu'une bête », est un proverbe khassonké.

Les Khassonké sont astucieux et l'on dit volontiers dans toute la Sénégambie : « menteur ou voleur ou lâche comme un Khassonké », expressions proverbiales assez justifiées. Ils sont en outre ivrognes, mous et vaniteux, mais généralement propres et coquets; les femmes passent la moitié de leurs journées dans l'eau à se laver au savon. »

Les métis du Fouta sont les mieux connus c'est là que le Toucouleur a été surtout étudié. Il est impossible, d'ailleurs, de décrire son type physique : on observe toutes les variétés entre le Nègre et le Poulo pur. Remuants, parleurs, ayant besoin de l'ostentation, les Toucouleurs ont une intelligence assez vive, une certaine politesse, de l'indolence, de l'inaptitude à l'organisation solide, un vif désir de changements, une foi en apparence assez chaude, mais surtout extérieure, dans leur religion; ils ont, dit le Dr Tautain, « quelque chose de la race blanche et beaucoup de la race nègre ».

Les *Foutakonbés* parlent généralement le peul, même s'ils sont franchement Ouolofs ou Mandingues. Ils ont une organisation sociale assez compliquée, et leurs castes sont fort nombreuses. Outre les nobles et la classe moyenne, qui comprend les pasteurs, les agriculteurs et les pêcheurs, ils ont une caste de musiciens, divisée en deux classes (Bambabé et Griots); une caste de forgerons, cordonniers et ouvriers du cuir (Laobé); deux classes de tisserands. En outre, comme chez toutes les races de la Sénégambie, on trouve la caste des esclaves, divisés en plusieurs catégories et formant à eux seuls des villages entiers. Ce n'est que chez les Peuls pasteurs, qui n'ont qu'un petit nombre d'esclaves, que ceux-ci ne vivent pas à part. Il existe encore des groupes qui forment des sortes de castes : les Torobé convertis à l'islamisme et convertisseurs à leur tour (c'est cette classe qui fournit les marabouts); les Koliabé et les Galloukobé, esclaves qui ont conquis leur indépendance et qui forment, en temps de

guerre, une sorte de légion étrangère; enfin les Diawanbé, qui remplissent auprès des chefs le rôle d'agents et d'espions.

La polygamie existe chez les Toucouleurs comme dans toutes les peuplades voisines. La religion musulmane est celle qu'ils professent. L'islamisme a défini la situation des enfants de la concubine esclave en établissant leurs droits à la filiation paternelle. Les enfants qui naissent des *Tara* (concubines esclaves) sont considérés comme légitimes, et on peut s'allier avec eux. Ce que j'ai dit des Khassonké pourrait s'appliquer aux Toucouleurs du Fouta : ils ont adopté la plupart des mœurs et des usages de leurs voisins, ce qui me dispense d'insister davantage sur leur compte.

D. Famille Soudanienne.

La famille Soudanienne comprend les populations qui habitent au sud du Sahara et du désert de Lybie, depuis la Sénégambie d'une part, jusqu'à l'Abyssinie et le pays des Gallas, d'autre part. Dans la région des grands lacs, elle compte des représentants jusque dans le voisinage de l'équateur.

On ne saurait guère s'attendre à trouver, sur un aussi vaste territoire, une race partout la même, offrant sur tous les points les mêmes caractères physiques, les mêmes mœurs, la même industrie. En effet, le Soudan renferme une foule de races diverses, et il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup-d'œil sur la figure 239, qui représente les types principaux du Soudan égyptien seulement. On voit qu'ils sont loin d'appartenir tous au tronc négre. Nous n'avons à envisager en ce moment que les vrais Nègres qui vivent dans cette région. Ainsi limitée, la famille soudanienne comprend encore d'innombrables tribus, qui diffèrent presque toutes les unes des autres par quelques caractères, et il faudrait les passer successivement en revue pour en faire une description absolument rigoureuse. Mais un semblable travail n'est guère possible, car les renseignements précis nous font encore défaut; fussent-ils d'ailleurs plus nombreux que le cadre de ce livre nous obligerait à nous en tenir aux généralités.

Ce que les voyageurs nous ont appris des Nègres du Soudan nous montre qu'ils peuvent être divisés en trois groupes : l'un comprend les populations qui vivent à l'ouest et à l'est du lac Tchad; le second renferme les Nègres de la région du Nil; le troisième, enfin, comprend

quelques tribus qui habitent en plein désert. Chacun de ces groupes est loin d'avoir conservé sa pureté primitive; de grands mélanges se sont opérés, et parfois le type nigritique s'est trouvé sensiblement altéré par suite de l'intervention d'éléments ethniques appartenant soit à la race berbère, soit à la race arabe. Ce fait s'observe surtout chez les tribus du nord. Malgré tout, même chez les peuplades les plus mêlées, on peut encore retrouver l'élément noir qui, au début, a formé le fond de toutes ces populations.

M. de Quatrefages a rattaché une partie des Nègres du Soudan au rameau Nubien, et déjà nous avons décrit les Kanoris et les Haoussas. Il nous reste à passer en revue quelques tribus des environs du lac Tchad, et à faire connaître les Nilotiques et les Tibbous.

a. GROUPE TCHADIEN.

Le groupe Tchadien peut se subdiviser en deux fractions : l'une comprend les Soudaniens de l'ouest, parmi lesquels je citerai les Sonrhais, les Sanghis, les Mellis, les Tombas, les Mossis, les Gourmas; l'autre renferme les Soudaniens de l'est, qui compte les Baghermis, les Ouadaïs, les Nègres du Darfour.

Les populations du groupe Tchadien ont formé jadis de puissants empires, qui ont peu à peu été envahis par les Foulbé, les Touaregs et les Arabes. A l'ouest dominaient les Sonrhais; à l'est s'étendait un vaste royaume, fondé par la tribu des Tundjour, et qui se composait d'éléments hétérogènes, à peine rassemblés. Aussi, tandis que les Sonrhais, nation relativement homogène, résistaient énergiquement aux envahisseurs, le royaume oriental mettait à peine un siècle à tomber dans un état de ruine complète. A l'heure actuelle, il ne reste guère de traces des puissants États nègres du Soudan. La grande ville de Tombouctou (fig. 240), tout en ayant conservé une certaine importance, est bien déchu de son ancienne splendeur : son commerce tombe de plus en plus dans le marasme.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur le groupe Tchadien; à l'ouest, nous décrirons, à titre d'exemple, les Sonrhais, et, à l'est, les habitants du Baghermi et de l'Ouadaï.

Sonrhais.

L'empire des Sonrhais s'étendait, au nord

des pays haoussas, depuis Agades jusqu'à Tombouctou. Ce vaste empire est aujourd'hui sous la domination des Touaregs, dans sa partie septentrionale, sous celle des Peuls, dans l'ouest. Seule, une petite région, comprise dans la courbe formée par le Niger, entre ce fleuve et le royaume de Massina, est restée indépendante.

Caractères physiques. — Les Peuls et les Touaregs ont été suivis dans ces contrées par des Marocains et par une foule d'Arabes, qui viennent y trafiquer. L'islamisme ayant été introduit dans le Sonrhâï au onzième siècle, les nouveaux venus ont commencé, dès cette époque, à s'allier aux anciens habitants du pays. De ces croisements sont issus une infinité de métis qui rendent l'étude des caractères physiques du type primitif extrêmement difficile. Toutefois le Nègre sonrhâï « semble avoir pour traits caractéristiques la taille un peu au-dessus de la moyenne, une structure musculaire assez médiocre, des narines généralement fort dilatées, le front haut, les lèvres épaisses, et le teint d'un noir léger (Barth). » Ce qui caractérise en outre cette race, c'est le brillant particulier de sa peau, brillant qu'on retrouve chez tous les Nègres du Soudan.

Vêtements et parures. — Dans la vaste région où sont encore disséminés les Sonrhâïs, le costume n'est pas resté partout le même; plus d'un individu a copié celui des gens civilisés avec lesquels il s'est trouvé en contact. C'est sur les rives du Niger, principalement sur la rive droite de ce fleuve, qu'il faut aller rechercher le costume spécial à la race. Les hommes se vêtent d'une courte tunique bleue et d'un large pantalon de même couleur; quelques-uns se contentent d'un simple tablier. Les femmes se drapent dans une large pièce de grosse étoffe bariolée, qu'elles attachent sous les seins et qui retombe presque jusqu'aux chevilles. Elles maintiennent ce vêtement à l'aide d'une couple de lisières passant au-dessus des épaules, ou bien elles le nouent simplement par derrière.

Les parures des femmes se composent d'anneaux de cuivre aux bras et aux jambes, de colliers de perles, et d'une cheville en étain passée à travers la lèvre inférieure. Un grand nombre s'introduisent un anneau dans la cloison du nez. Les jeunes filles portent dans les cheveux une longue épingle de cuivre, ornée d'un guerrier à cheval.

Pour les hommes, les ornements consistent

en tatouages faits par incision. La plupart des personnages ont renoncé à cette coutume, mais quelques-uns se font encore une large balafre qui s'étend en travers des joues, depuis le nez jusqu'à l'articulation de la mâchoire. Les gens des basses classes se distinguent par trois incisions aux tempes, trois aux joues, et trois autres au bas de la face.

Industrie. — Coutumes. — D'un caractère rude et inhospitalier, les Sonrhâïs sont plutôt guerriers qu'artisans. Cependant on trouve chez eux des tisserands qui font des étoffes de coton grossières, mais fort solides, et d'habiles forgerons. La plupart se livrent à l'agriculture et travaillent la terre à l'aide d'une houe pourvue d'un long manche. La sécurité du pays est si précaire qu'ils portent toujours avec eux leurs armes, consistant en épieux, en arc et en flèches, lorsqu'ils se rendent à leurs travaux des champs.

Outre le riz, le blé et les autres plantes qu'ils cultivent, ils possèdent quelques bestiaux, qui leur permettent de faire du beurre. Ce sont les Sonhraïs qui approvisionnent de blé et de beurre presque tous les marchés du Niger, voire même de Tombouctou, où ils sont encore nombreux.

Leurs cases sont construites en terre et recouvertes d'un toit de paille conique. A l'intérieur, on trouve un lit de roseaux, quelques petits tabourets de bois, des bancs en terre, des plats et différents vases en bois, enfin de grandes jarres en argile qui servent à conserver le blé. Au toit, se voit généralement suspendue une corbeille, qui sert à mettre de menus objets, comme navettes, petits sacs de cuir, etc.

Les Sonrhâïs font un grand usage de tabac; ils le fument dans une petite pipe à fourneau de terre, qu'on leur voit constamment à la bouche. Leur plus grande distraction est la danse, qu'ils accompagnent de chants.

La polygamie est générale dans tout le pays, mais beaucoup d'habitants n'ont que deux épouses. Les femmes n'étant, pour la plupart, guère dignes du prix de vertu, et se livrant volontiers aux étrangers, le nombre des métis ne pouvait manquer, comme nous l'avons vu, d'être considérable dans une contrée que Touaregs, Arabes ou Peuls sillonnent dans tous les sens.

Jadis, à l'époque où florissait l'empire des Sonrhâïs, les rois étaient l'objet du plus grand respect de la part de leurs sujets. Si l'un d'eux venait à mourir dans une partie reculée du royaume, on le disséquait et on l'embaumait au moyen de miel, pour le transporter ensuite

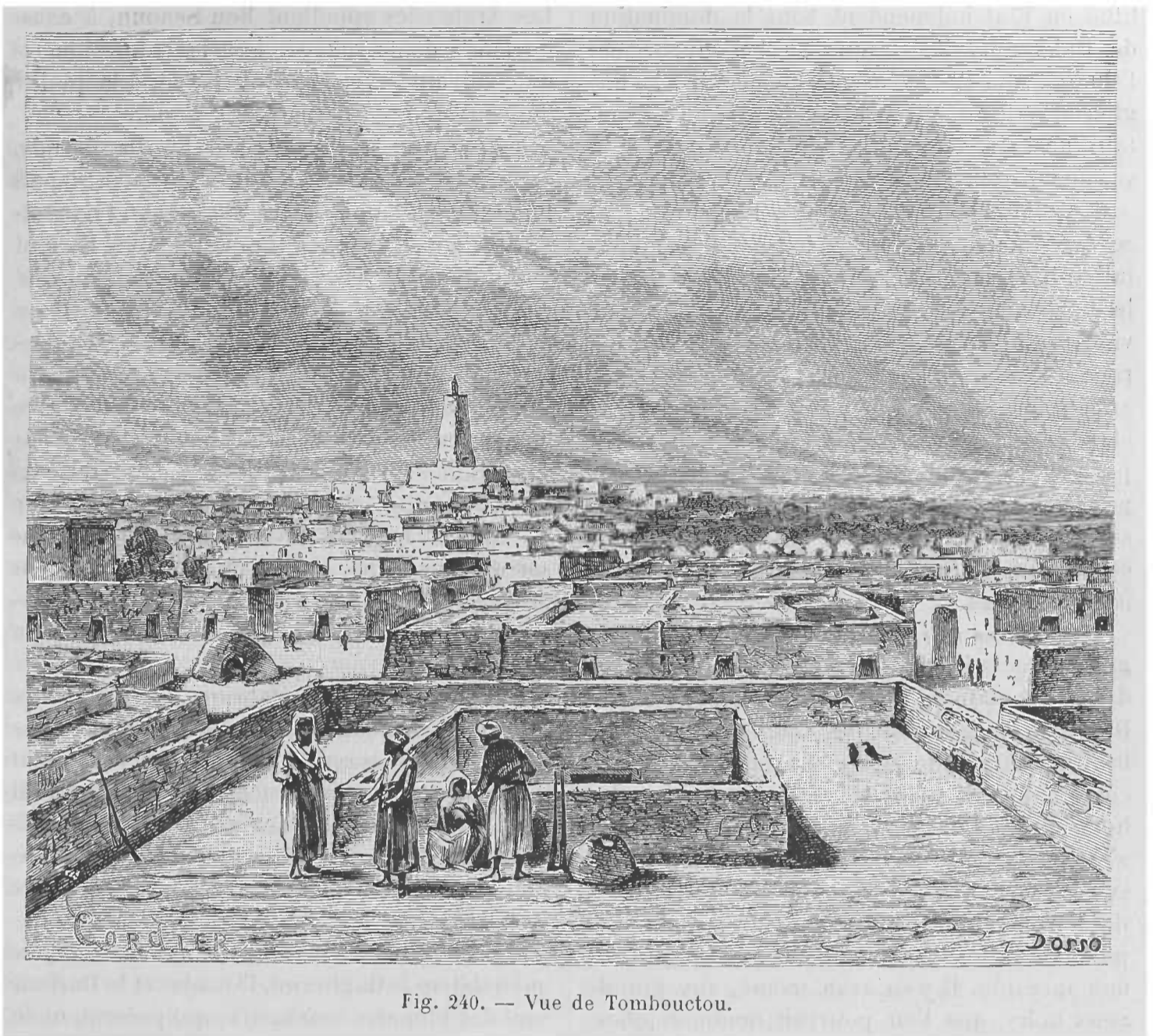


Fig. 240. — Vue de Tombouctou.

dans la capitale, où on l'enterrait avec un cérémonial déterminé. Aujourd'hui il n'existe plus que de petits chefs de villages, qu'on se contente d'enterrer sans apparat, comme le commun des mortels.

Nègres du Baghermi, de l'Ouadaï et du Darfour.

Historique. — Les difficultés qu'on éprouve à classer les populations nègres de l'intérieur de l'Afrique sont si grandes que les auteurs ne s'accordent guère sur la place à assigner à telle ou telle tribu. Ainsi pour le professeur Hartmann, les habitants du Baghermi et de l'Ouadaï se rattachent aux Kanoris du Bournou; pour d'autres, au contraire, ils doivent en être complètement séparés. Ces divergences tiennent à l'insuffisance des renseignements que nous possédons. Elles tiennent aussi, selon toute apparence, aux mélanges qui se sont opérés dans

ces régions : un voyageur a porté son attention sur un des éléments qui entrent dans la composition de cette population complexe, tandis qu'un autre a étudié plus particulièrement un élément différent.

Le Soudan oriental, c'est-à-dire le Baghermi, l'Ouadaï et le Darfour, a formé, je l'ai déjà dit, un vaste royaume fondé par la tribu des Tundjour. La partie du pays située à l'est s'en détacha la première. Un chef, du nom de Kourou, battit les Tundjour et assit, dans le Darfour, la domination de la tribu des Foraoui. Il eut pour troisième successeur un roi musulman, Sliman, à l'avènement duquel de nombreux Arabes pénétrèrent dans le pays.

L'Ouadaï eut des destinées presque analogues. Il fut conquis en l'an 1020 de l'hégire par un prince musulman, Abd-El-Kerim, qui appartenait à la tribu des Gemir, établie à l'est, dans une contrée peu éloignée.

Un peu auparavant, le Baghermi s'était cons-

titué en État indépendant sous la domination de Dokkenge. Mais, après s'être emparé de l'Oudaï, Abd-El-Kerim marcha contre le Baghermi et le réduisit à l'état de province tributaire de l'Ouadaï, tout en lui laissant ses souverains propres.

Il est facile de comprendre l'influence que ces événements ont eue sur le type de la population indigène. Les rois musulmans ont ouvert les portes de leurs possessions à tous les individus qui professaient l'islamisme, à quelque race qu'ils appartenissent. A une époque bien antérieure, de nombreux Foulbé s'étaient déjà établis dans la contrée et, eux aussi, prirent part aux croisements qui s'opérèrent. La population actuelle comprend donc à la fois du sang des tribus anciennes, du sang des Foulbé et du sang de musulmans appartenant aux types les plus divers.

Caractères physiques. — Malgré les mélanges auxquels je viens de faire allusion, le fond de la population est resté absolument nègre. D'une façon générale, les Baghermis sont de beaux hommes, doués d'une grande force musculaire. Les femmes ont ressenti plus que les hommes l'influence du métissage, et leur type s'est élevé. Elles sont en général « bien faites, sveltes, et moins carrées que les laides femmes du Bornou ; elles ont les membres bien proportionnés, les traits réguliers et la physionomie agréable. Il y en avait même, aux grands yeux noirs, que l'on pourrait nommer jolies. Elles n'ont pas les larges narines de leurs voisines de l'ouest qui s'enlaidissent encore davantage, en se passant une perle de corail dans l'aile gauche du nez (Barth). » Le même auteur ajoute plus loin : « Comme je l'ai dit déjà, il existe une grande différence entre les femmes du Bornou et celles du Baghermi. Celles-ci, de beaucoup supérieures aux premières, peuvent, sans contredit, être comptées parmi les plus belles femmes du Soudan. Il est vrai que celles des Foulbé, ou Fellata les surpassent par leur taille plus svelte et leur teint plus clair, mais les femmes baghermiennes surpassent les autres, à leur tour, par leur belle croissance, la belle proportion de leurs membres et le sombre éclat de leurs yeux, célèbres dans tout le Soudan. »

Les tribus montagnardes sont restées plus à l'abri du croisement. Dans l'Ouadaï, notamment, on trouve une foule de peuplades, parmi lesquelles je citerai les Kodoï, qui ont conservé les caractères nigritiques les plus accusés.

Les Arabes les appellent Bou Senoun, à cause de leurs dents rouges, dont la coloration est due, suivant le voyageur allemand, à la qualité des eaux que consomment ces Kodoï.

Vêtements. — Parures. — Les Baghermis, comme nous le verrons plus loin, sont depuis longtemps d'habiles teinturiers ; aussi teignent-ils en noir ou en bleu les étoffes dont ils font leurs costumes. Leur vêtement a d'ailleurs été adopté dans l'Ouadaï et jusque dans le Darfour. Les hommes portent une sorte de grande chemise ou de tunique, qui leur tombe presque à la cheville. Les femmes s'attachent une pièce d'étoffe noire autour de la poitrine, et les dames riches en jettent une seconde sur leurs épaules. Celles-ci se coiffent avec beaucoup de soin et forment, avec leurs cheveux, une sorte de panache, qui, paraît-il, n'est pas sans offrir une certaine élégance. Elles portent, autour des hanches, des parures consistant en coquillages.

Dans le Bornou, on fabrique, à l'usage des guerriers, des cuirasses en fer-blanc ; dans le Baghermi, on essaye de protéger non seulement le combattant, mais encore le cheval qu'il monte, au moyen de couvertures de coton, piquées en carreaux réguliers. Cette armure garantit assez bien des flèches, des coups de lance et des balles.

Genre de vie. — Aliments. — Les Nègres qui habitent le Baghermi, l'Ouadaï et le Darfour sont des hommes courageux, qui présentent de grandes qualités guerrières. Ils ne délaissent pas, cependant, d'une façon complète, l'agriculture, l'élevage des animaux domestiques et l'industrie.

Les aliments sont à peu près tous fournis par les troupeaux et par le règne végétal. La chasse n'entre guère dans les habitudes de ces populations. Partout le sarrasin joue un rôle considérable. Réduit en farine, à l'aide de deux pierres dans l'Ouadaï, au moyen de mortiers en bois dans les autres pays, il est mangé avec du lait, avec de la viande, avec du beurre, ou de la graisse de bœuf ; parfois on en fait une espèce de pain ; d'autres fois encore on le mélange avec du miel ou avec des dattes, et on obtient une sorte de gâteau très estimé. Certaines tribus remplacent le sarrasin par du froment, du riz, des fèves ou des graines de sésame ; mais, dans le Baghermi, le blé est si rare que celui qu'on y récolte est réservé pour l'usage particulier du sultan.

On mange également, comme légumes, des

pastèques, des oignons, plusieurs herbes cultivées et même les feuilles de certains arbres, particulièrement celles du baobab.

Quant aux boissons, ce sont des liqueurs fermentées préparées avec des céréales. Il en existe de trois sortes au moins, qui diffèrent aussi bien par le goût que par la couleur.

Industrie. — Commerce. — Le coton et l'indigo se récoltent en quantité suffisante pour les besoins des habitants; mais ces deux produits sont cultivés surtout par les Kanoris, qui émigrent jusque dans le Darfour.

Dans toute la contrée existent des tisserands qui fabriquent de grandes bandes de cotonnade, tantôt assez fine (Baghermi), mais le plus souvent fort grossières. Ces bandes de coton constituent la monnaie courante du pays. L'unité monétaire, la *tokia*, consiste en deux bandes de 18 *dra* de long sur 3 de large. « Toutes les affaires de détail se traitent au moyen de ces *tokaki* (pluriel de *tokia*), tandis que la monnaie des grandes opérations consiste en bétail, la grande richesse du pays, ou en esclaves; les espèces monnayées européennes n'ont été importées que récemment au Wadaï, par les marchands Ben Ghasi. On achète trois ou quatre moutons pour une *tokia*... Moyennant trente brebis on se procure une vache, et pour douze ou quinze vaches, un bon cheval. Pour une *tokia* on obtient encore 4 ou 5 *ouëba* de blé; l'*ouëba* est une mesure qui équivaut au huitième d'une charge de bœuf; il en est ainsi lorsque le blé est cher, car, dans d'autres circonstances, comme après la moisson, on obtient 6 *ouëba*, tandis qu'une vache vaut 30 à 36 *ouëba*, et un bœuf, de 16 à 20 (Barth). »

La teinturerie d'indigo est presque le monopole des habitants du Baghermi ou des Kanoris; dans l'Ouadaï et le Darfour, ce sont des individus de ces tribus qui teignent les étoffes.

Les autres industries sont assez peu florissantes. Il existe bien des forgerons, mais ils se contentent le plus souvent de travailler le fer qu'ils tirent des contrées voisines, sans extraire le métal du minerai, comme la chose se pratique dans presque tous les pays nègres de l'Afrique. Je parlerai des armes lorsque je m'occuperai des guerriers.

Les habitations du Baghermi sont généralement construites en argile, mais pendant la saison des pluies, lorsque l'eau détrempe les murs, les habitants se réfugient volontiers dans des huttes en roseau. Pourtant, à Massina, capitale du pays, on voit quelques maisons à

deux étages et même un véritable palais, construit en briques, qui sert de résidence au sultan. Dans le Darfour et l'Ouadaï, les maisons en argile sont extrêmement rares; seules, les demeures des sultans et des grands personnages sont édifiées de cette façon. Les autres, de forme hémisphérique, sont toutes en roseau tressé; elles sont généralement entourées d'un mur ou d'une haie.

Le Baghermi possède de grands marchés où arrivent toutes les productions du pays, les esclaves et quelques articles européens. Ces marchés n'existent pas dans les deux pays de l'est. Aussi, lorsqu'on veut se procurer du blé dans l'Ouadaï, ou du cuivre, dans le Darfour, est-on obligé de se transporter dans les localités qui en produisent.

Organisation sociale. — Le Baghermi renferme une population qui ne semble guère dépasser 1 million et demi d'habitants. Son gouvernement est une monarchie absolue et héréditaire. Le *banga* ou souverain s'entoure d'un grand nombre de fonctionnaires, parmi lesquels il convient de citer le premier ministre, l'administrateur des prairies et forêts, le ministre de la maison royale, le précepteur des princes et les gouverneurs des villes importantes. Tous ces dignitaires ont le droit de s'asseoir sur un tapis, privilège qui est formellement interdit aux employés subalternes. Les fonctions les plus élevées peuvent être occupées par des esclaves, et il semble même que les hommes libres ne soient qu'en minorité parmi les hauts dignitaires de la cour. Les proches parents du souverain exercent un certain pouvoir, notamment la mère du *banga*, dont l'influence est considérable.

Le peuple doit au maître la soumission la plus complète. Lorsqu'un sujet s'approche de son souverain, il se découvre, rabat sa tunique sur l'épaule gauche et se jette du sable sur la tête. Si le monarque est bienveillant, les habitants jouissent d'une liberté de parole qui ferait envie aux citoyens de maints États de l'Europe.

Le *banga* possède une armée régulière qui comprend environ 10,000 fantassins et 3,000 cavaliers. L'arme habituelle des guerriers est la lance, tandis que l'arc, les flèches, les armes à feu sont extrêmement rares. Les épées, qui ne se fabriquent pas dans le pays, se payent cher et ne sont à la portée que d'un petit nombre. Le poignard est plus commun et il se porte au bras gauche. Le bouclier est presque toujours

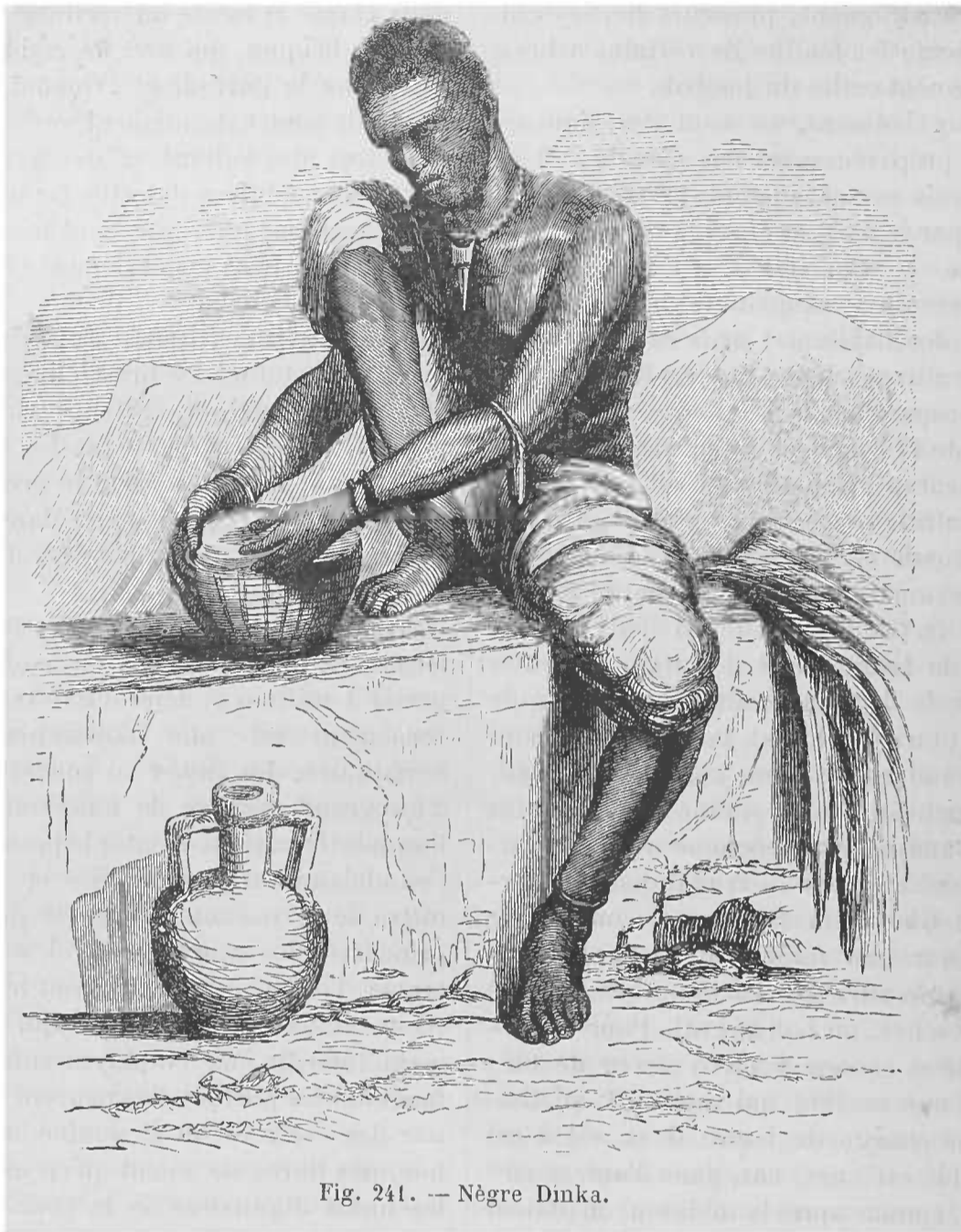


Fig. 241. — Nègre Dinka.

remplacé par la cuirasse de coton dont j'ai déjà parlé.

L'Ouadaï et le Darfour sont l'un et l'autre divisés en quatre provinces, à la tête de chacune desquelles se trouve un gouverneur principal et un gouverneur secondaire qui remplace le premier au besoin. Mais l'autorité de ces fonctionnaires ne s'étend ni sur la population arabe ni sur certaines tribus indigènes, qui possèdent leurs chefs propres. Barth n'énumère pas moins, dans l'Ouadaï seul, de trente-trois tribus qui échappent à l'influence des gouverneurs.

Ceux-ci ne sont d'ailleurs que des fonctionnaires du sultan. Le monarque est assisté d'un conseil royal qui tient ses séances en plein vent, et au sein duquel le souverain ne paraît du reste jamais. Il serait trop long de donner la composition de ce conseil; bornons-nous à dire qu'il a, à sa tête, un premier ministre, et que la mère

du sultan a voix délibérative dans l'assemblée, quoiqu'elle n'y paraisse jamais en personne.

A la cour, sont attachés des serviteurs royaux, des hommes chargés des tentes, des courriers, des porte-épées, des pages, des chefs d'écuries, des intendants des chemises, des eunuques, directeurs des appartements des femmes, etc.

La cavalerie du Darfour peut être évaluée à 10,000 hommes; celle de l'Ouadaï à 7,000 environ. Ce sont les cavaliers qui constituent le principal élément de la force armée. Dans ce dernier pays, un millier de cavaliers « portent la cotte de mailles (*derret*); mais le nombre de ces armures va toujours croissant, d'année en année, en ce sens que, depuis les relations qui existent entre le Wadaï et le Ben Ghasi, chaque caravane en apporte plusieurs charges de chameau. Le prix en est d'une ou deux esclaves femelles. Les chevaux de la troupe sont excellents;

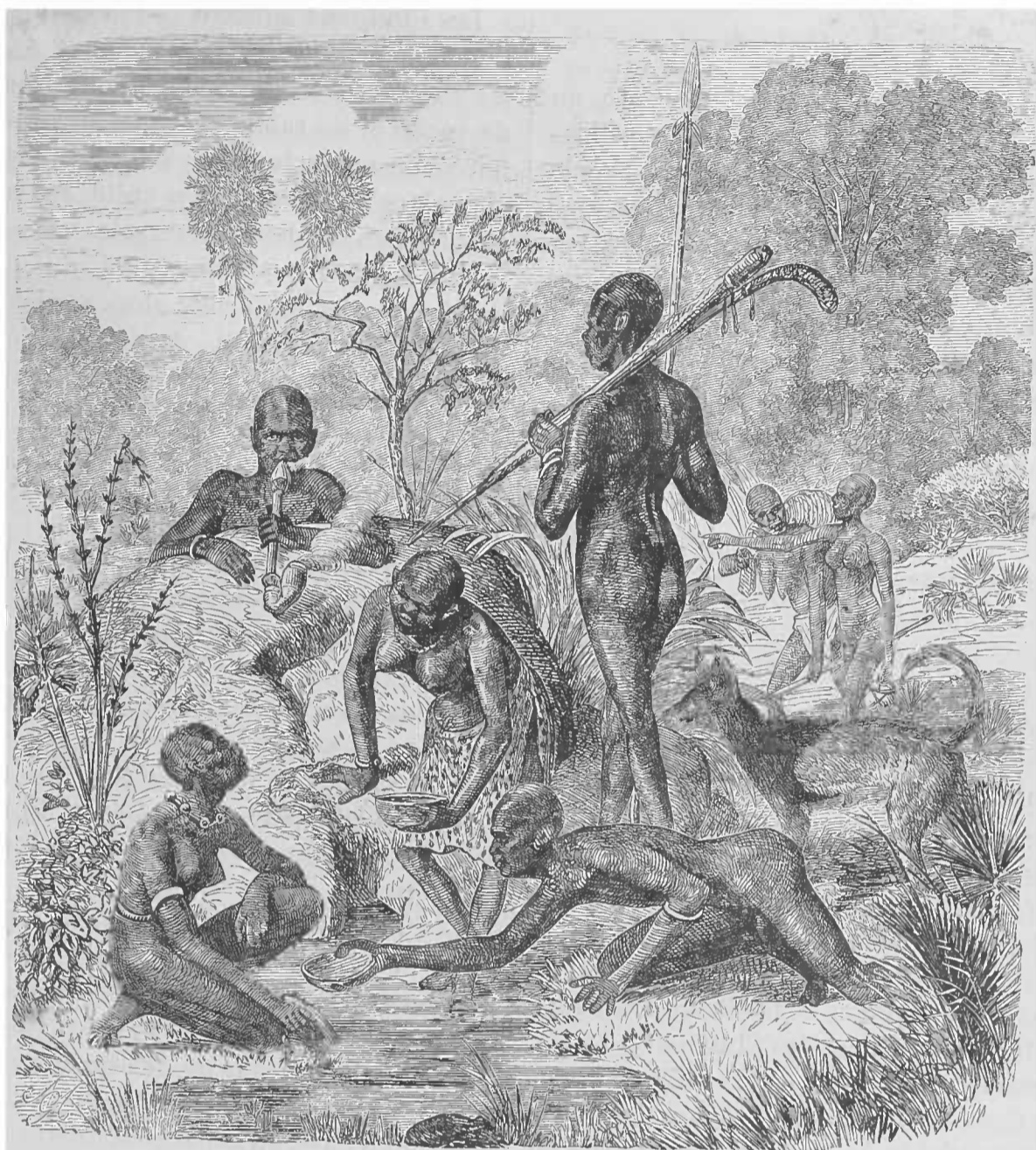


Fig. 242. — Nègres Dinkas.

exposés aux ardeurs du climat et à toutes les intempéries, toujours privés d'ombre et d'abri, ils résistent à tout; toutefois ceux des grands sont nourris de riz au lait. Les chevaux du sultan portent le titre collectif de *arouaïl* (singulier *rouaïl*), outre le nom particulier que l'on donne à chacun d'eux. Peu de soldats sont armés de fusils, et des habitants mêmes du Wadaï m'ont affirmé qu'il n'y en avait guère que trois cents dans ce cas. L'arme qu'ils manient le mieux est l'épieu (Barth). »

J'ai dit, plus haut, qu'il existait des esclaves dans ces régions, et qu'ils formaient une des principales branches du commerce. Ces esclaves ne sont pas exclus de l'armée, et ils peuvent même avoir un grade élevé. Néanmoins les chefs supérieurs sont tous des hommes libres. Cette organisation militaire ne dénote pas une humeur très pacifique, et, en effet, les

combats sont fréquents dans le Baghermi.

La polygamie existe partout. Les femmes du Baghermi sont surtout recherchées à cause de leur beauté; il est rare qu'elles soient vendues comme esclaves. La vertu des épouses laisse fortement prise à la critique, et il en résulte, dans les pays situés à l'ouest du lac Tchad, de fréquentes querelles, qui dégèrent le plus souvent en rixes sanglantes. D'ailleurs un mari qui a à se plaindre de la fidélité d'une de ses femmes n'est nullement tenu de la garder; le divorce s'accomplit sans aucune formalité, et, étant donnée la légèreté de ces dames, les séparations sont d'une fréquence peu commune.

Je ne parlerai pas de la religion du Baghermi, de l'Ouadaï et du Darfour. Bien qu'un nombre assez important de tribus soient restées païennes, la grande majorité des habitants ont embrassé l'islamisme, comme nous l'avons vu.

b. GROUPE NILOTIQUE.

Dans la région du Haut-Nil, il existe un groupe de populations qui diffèrent sensiblement de celles que nous avons rangées dans le groupe nouba et qui, sur bien des points, se sont mélangées avec celles-ci. Les vraies tribus nilotiques se distinguent des Noubas par la coloration plus foncée de leur peau, par leur taille relativement élevée, ce qui tient surtout à la longueur de leurs membres inférieurs, par leurs mâchoires proéminentes, leurs grosses lèvres, en un mot par une physionomie absolument nigritique.

Je décrirai parmi ces peuplades les Chillouks, les Diours, les Nouërs, les Dinkas et les Chirs.

Chillouks.

La tribu des Chillouks habite, sur la rive gauche du Nil, un territoire qui n'a pas moins de deux cents milles de longueur sur six de largeur, et qui remonte jusqu'à l'embouchure de la rivière des Gazelles. Pressée dans cette région par ses voisins, la population est très dense et elle est obligée d'émigrer en partie; les Diours et les Dembos qui sont établis plus au sud, entre les Dinkas et les Bongos, ne sont que des tribus détachées des Chillouks.

Caractères physiques. — Les Chillouks sont les plus élevés des Nègres dont nous parlons; il est bien probable qu'ils se sont croisés quelque peu avec les races du nord. Leur peau cependant est très noire et leurs cheveux très crépus; mais ils ont le crâne plus large, le nez moins épaté et les mâchoires moins proéminentes que leurs congénères. Ils sont de haute taille, haut montés sur leurs jambes grêles; dès leur enfance, on leur arrache les incisives de la mâchoire supérieure.

Vêtements et parures. — Le costume des Chillouks est des plus simples: la plupart des hommes vont absolument nus. Les femmes se couvrent à peine d'un tablier en peau de veau qui leur cache le haut des cuisses.

Les vêtements sont remplacés par une couche de cendre qui les protège contre les insectes. Les pauvres se servent de cendre de bois, ce qui leur donne un ton absolument gris, tandis que les riches s'enduisent de bouse de vache brûlée, qui leur communique une teinte rousse. Ces cendres, d'abord délayées dans de l'urine de vache, sont appliquées comme un badigeon.

Les Chillouks donnent la plus grande attention à leur coiffure. Les hommes s'enduisent les cheveux d'argile, de gomme ou de bouse de vache et les raidissent ainsi au point de leur faire conserver toutes les formes voulues; la chevelure est disposée en crête, en casque, en éventail, en bandes transversales qui vont d'une oreille à l'autre. Quelques individus n'ont pas de cheveux, et ils portent alors sur le front une sorte d'abat-jour taillé dans la crinière d'une girafe. Les femmes n'ont que de petites boucles naissantes et laineuses, pareilles à de l'astrakan. Les colliers, les bracelets portés au-dessus du coude, sont d'un usage très répandu.

Industrie. — Coutumes. — Les Chillouks élèvent un grand nombre de bestiaux, qui forment leur principale ressource. Ils font une énorme consommation de lait en nature, sans addition d'aucun condiment. Il semble pourtant que le lait naturel leur paraisse fade, car ils ont l'habitude de laver tous les récipients dans lesquels ils le gardent avec de l'urine de vache; cette coutume affecte l'odorat d'une manière peu flatteuse.

Les habitations sont des cases très étroites, élevées, recouvertes d'un toit qui se termine par un sommet arrondi. Dans chaque village, elles sont tellement rapprochées les unes des autres que, de loin, on croirait voir des amas de champignons. Au milieu de chaque bourgade se trouve un espace circulaire où les habitants se réunissent le soir. « Là, couchés sur des peaux de bœufs ou accroupis sur des nattes d'ambatch, ils fument le tabac du pays dans d'énormes pipes à fourneau d'argile, et respirent les exhalaisons des tas de bouse auxquels on a mis le feu pour éloigner les moustiques.

« Sur la place, il y a généralement la tige d'un arbre, où sont accrochés des tambours destinés, en cas d'alerte, à donner l'alarme et à prévenir du danger les bourgades voisines (Schweinfurth). »

Les hommes portent généralement en guise de canne une sorte de massue, d'un mètre environ de longueur, terminée en haut par une lourde pomme, et s'effilant en bas de manière à finir en pointe: la canne a l'air d'un énorme clou. Leur seule arme est une lance à longue hampe, munie d'une pointe en fer barbelée. Ils ne connaissent ni l'arc ni le javelot.

Pour traverser le Nil, ils emploient des canots si légers qu'un homme en porte trois sur ses épaules. « Quelques douzaines de tiges

d'ambatchi, d'environ trois ans, forment ces canots, dont la construction est des plus simples. A une hauteur de six pieds, les tiges de l'herminiera s'amincissent rapidement jusqu'à finir en pointe ; de telle sorte que le faisceau n'a besoin que d'être lié aux deux extrémités, pour présenter une courbe qui ferait honneur à une gondole. »

Les Chilloucks avaient naguère un gouvernement très régulier ; aujourd'hui toute la contrée est soumise à l'Égypte, et tout ce qui caractérisait cette peuplade, alors qu'elle était indépendante, a disparu. Chaque village a son inspecteur soumis au contrôle d'un surintendant dont l'autorité s'exerce sur tout un district, c'est-à-dire sur soixante à cent villages.

Les indigènes ont conservé leurs croyances anciennes. Tout leur culte se borne à la vénération d'un héros, qu'ils considèrent comme le père de leur race. C'est lui qu'ils invoquent dans les cas de disette, lorsque la pluie se fait désirer, ou pour obtenir une moisson plus abondante. Ils croient que les morts errent au milieu des vivants et peuvent leur être utiles ou nuisibles.

Diours et Bélandas.

Les *Diours* ne sont que des Chilloucks qui ont émigré vers le sud. Bien qu'ils aient conservé leur langue originelle presque intacte, ils ont contracté des habitudes nouvelles qui méritent de nous arrêter un instant. Ils occupent un territoire enclavé entre ceux des Bongos et des Dinkas, vers le milieu de la rivière Diour, entre le septième et le huitième degré de latitude nord.

Les Diour doivent aux Dinkas ce nom qui signifie hommes des bois, hommes sauvages ; ils s'appellent eux-mêmes *Louohs*, et tiennent à ce que l'on sache qu'ils ont pour pères les Chilloucks. Les Bélandas ne sont qu'une tribu des Diours.

Caractères physiques. — Leurs caractères physiques rappellent entièrement ceux des Chilloucks, à part la teinte de leur peau, qui est devenue plus claire.

Vêtements et parures. — L'unique vêtement des Diours se compose de deux petites queues, taillées dans une peau de veau et suspendues par derrière à une étroite ceinture. Il est, parmi eux, des individus qui ont conservé la coutume de se faire sur le front les incisions caractéristiques de leurs ancêtres,

mais la plupart y ont renoncé. Tous ont également renoncé aux coiffures des Chilloucks ; hommes et femmes portent les cheveux très courts. Les deux sexes font volontiers usage d'un collier composé de petits cylindres de verre enfilés comme des perles. Les hommes portent, en outre, un énorme bracelet d'ivoire au-dessus du coude, et, à l'avant-bras, toute une série d'anneaux de fer. Mais leur parure spéciale consiste en un bracelet de laiton d'une grande épaisseur, travaillé avec beaucoup d'art. Les femmes se chargent les poignets et les chevilles d'anneaux de métal. Souvent, elles se passent un anneau de fer dans le nez, soit à sa partie supérieure, soit à sa base, soit dans ses ailes. Le bord de leurs oreilles est également perforé pour recevoir un nombre illimité d'anneaux. Ce sont surtout les Bélandas qui abusent de ces ornements et, chose bizarre, ce sont les hommes qui en portent le plus ; il en est qui ont jusqu'à une douzaine de bagues dans le nez.

Industries. — Les habitations des Diours sont fort simples : elles se composent d'une muraille ronde, faite d'un clayonnage en bois recouvert d'argile. Le toit en paille a la forme d'une pyramide triangulaire. A l'intérieur se trouve une sorte de grande jarre pour le blé, fabriquée par le même procédé que la muraille de la maison.

Les femmes font de jolies poteries, aussi régulières que si elles étaient fabriquées au tour. Elles savent également tailler dans des coquilles des sortes de petites cuillers, et ce sont elles qui sont chargées des travaux agricoles. Les hommes extraient le fer du minerai au moyen d'un haut fourneau en argile d'une construction fort simple ; ils forgent ensuite le métal dont ils tirent, outre les ornements dont il vient d'être question, des pointes de lances et de flèches, des hameçons, des harpons et des bêches. Ce dernier objet, de même que les fers de lance, sert de monnaie courante.

Outre leurs armes en fer, les Diours emploient, comme massues, ces espèces de cannes en formes d'immenses clous que nous avons vues entre les mains des Chilloucks.

Genre de vie. — Coutumes. — Agriculteurs avant tout, ces hommes n'élèvent guère d'animaux domestiques ; ils n'ont que des volailles, quelques chèvres et pas de vaches.

« Au mois de mars, avant de commencer les semailles, les Diours quittent leurs villages en masse, dans le but de se livrer en partie à la pêche, en partie au travail du fer. Leurs en-

fants et leurs femmes, chargés de l'attirail domestique, les accompagnent dans la forêt. C'est au centre d'un lieu très boisé qu'ils établissent leurs fourneaux, par groupes plus ou moins considérables, suivant que la bande est plus ou moins nombreuse ; quelquefois l'établissement compte une douzaine de fournaies. Leur campement en pleine solitude forme alors un curieux tableau ; les harpons et les lances, dressés contre les arbres, font étinceler les tiges ; aux branches sont accrochés des arcs massifs, prêts pour la chasse au buffle. De tout côté se voient des pièges, des nasses, des filets et autres engins de pêche ; des objets de ménage, mêlés à des provisions de bouche : paniers, Calebasses, gibier, crocodiles, poissons secs, débris d'animaux, cornes et cuir. Sur le terrain, des monceaux de charbon, de minerai, de scories et de cendre (Schweinfurth). »

Ces sauvages avaient une singulière coutume ; lorsque deux individus s'abordaient, ils se crachaient l'un sur l'autre ; c'était leur manière de se saluer, en même temps qu'un gage d'affection et un serment de fidélité. Jamais un pacte n'était conclu entre deux trafiquants, sans qu'ils se livrassent à cette petite opération. Cette coutume ancienne commence à tomber en désuétude.

Les affections de famille sont très développées chez les Diours. Les enfants sont choyés par les parents, qui, pour les coucher, emploient de longs paniers analogues à nos berceaux. Les vieillards sont partout l'objet de respect et de soins de la part des individus plus jeunes.

Nouërs.

Caractères physiques. — Les Nouërs ressemblent soit aux Chillouks, dont nous nous sommes occupés, soit aux Dinkas, dont je parlerai dans un instant.

Vivant dans des plaines marécageuses, ils paraissent avoir subi l'influence du milieu : leurs membres inférieurs se sont allongés considérablement, et ils ont l'air de véritables échassiers.

Vêtements et parures. — Les hommes vont absolument nus ; les femmes ne portent qu'une frange d'herbe autour des hanches, et les jeunes filles, un petit tablier semblable. Ils se teignent les cheveux en brun rouge, à l'aide d'une pâte faite avec de la cendre et de la bouse de vache, qu'ils appliquent pendant quinze jours. Lorsque la chevelure est courte ou peu abon-

dante, les Nouërs portent une perruque en fils de coton teints à l'ocre rouge.

Habitations. — Leurs cases, toujours propres, sont entourées d'une aire libre, dont le sol est soigneusement battu. Leur lit se compose d'une épaisse couche de bouse de vache calcinée et parfaitement blanche. Il paraît que cette literie a l'avantage d'écarter tous les insectes.

Dinkas ou Mondjans.

Caractères physiques. — Les Dinkas sont des Nègres de grande taille ; les vingt-six hommes mesurés par Schweinfurth lui ont donné une moyenne de 1^m,74. Leur peau est très foncée, mais elle paraît brune à cause de la cendre dont ils ont l'habitude de se barbouiller. Une fois lavés, leurs téguments ont l'éclat du bronze ; quelques individus semblent avoir des reflets bleuâtres. Leurs jambes sont toujours longues et maigres, leur buste court, leur cou allongé et leur tête étroite et aplatie. La mâchoire est large et saillante, les lèvres grosses, le nez tantôt épaté, tantôt relativement saillant. Les cheveux, peu abondants, sont implantés très bas, de sorte que la partie découverte du front se réduit à peu de chose. La barbe est rare chez les hommes, et ils la coupent avec une pointe de lance soigneusement affilée, dont ils se servent en guise de rasoir (fig. 241).

Hommes et femmes s'arrachent les incisives de la mâchoire inférieure, ce qui rend leur prononciation très défectueuse. Par suite de cette mutilation, « les vieillards en arrivent à être repoussants ; chez eux, les dents supérieures n'ayant pas rencontré l'opposition que devaient leur faire celles d'en bas, sortent de la bouche et se projettent de toute la longueur d'une phalange de doigt. Cette particularité a fait donner par les Nubiens à quelques-uns d'entre eux le sobriquet d'Abou-Senoùn (père de la dent saillante). Les dents cariées sont en outre très communes, ce qui m'a beaucoup surpris, les Africains étant représentés comme ayant en général les dents fort belles (Schweinfurth). »

Vêtements et parures. — Il est impossible d'imaginer un vêtement aussi simple que celui des hommes : ils ne se couvrent rien du tout (fig. 242). Ils regardent comme indigne du sexe fort de porter le moindre costume et ils traitent de femmes les étrangers qui sont vêtus, même très sommairement, comme les Nubiens. En revanche, les personnes du beau sexe sont soi-

gneusement vêtues, parfois de la taille aux chevilles ; elles portent un tablier de peau non tannée par devant et un autre par derrière. Ces tabliers sont bordés de petits anneaux de fer, de clochettes et de rangs de perles.

La parure favorite des hommes consiste en gros anneaux d'ivoire, qui se portent à la partie supérieure du bras. Les riches se couvrent aussi tout l'avant-bras d'anneaux semblables formant une sorte de brassard. Les ornements en cuir sont moins recherchés : à l'aide de lanières tressées de peau d'hippopotame, on fait cependant des colliers et des bracelets. Les queues de chèvres et de vaches sont beaucoup plus estimées.

Les femmes se couvrent les chevilles et les poignets d'anneaux de fer. « Certaines épouses d'hommes riches ont sur elles, sans exagérer, un demi-quintal de ces ornements sauvages. Il est curieux de voir à quel point ce peuple, libre de toute domination, s'est fait l'esclave de la mode, et en porte littéralement les chaînes. »

En dehors de la mutilation des dents dont j'ai parlé plus haut, les Dinkas se pratiquent d'autres mutilations. Les hommes se font un tatouage par incision, qui consiste toujours en dix lignes partant de la base du nez et traversant en divergeant le front et les tempes. Les deux sexes se font, dans les oreilles, des ouvertures multiples pour y introduire des anneaux de fer ou des bâtonnets armés d'une pointe en fer. Les femmes se percent aussi la lèvre supérieure et mettent dans l'ouverture une perle en verre, que retient une épingle en fer.

La chevelure est généralement trop rare pour qu'on puisse en tirer des coiffures élégantes ; aussi la coupe-t-on presque toujours ras, en ne conservant qu'une seule touffe au sommet de la tête ; on la décore de plumes d'autruches. Les femmes ont les cheveux complètement rasés. Quelques hommes, les plus favorisés au point de vue de l'abondance et de la longueur de la chevelure, en tirent vanité

et passent beaucoup de temps à la soigner. A l'aide de lotions d'urine de vache, ils arrivent à lui donner un ton d'un rouge fauve ; cette teinte s'obtient aussi par une application prolongée de cendre et de bouse. Ce résultat atteint, ils peignent fréquemment leurs cheveux, les étirent, les divisent, les lissent, les maintiennent au moyen d'épingles et finissent par obtenir de longues mèches pointues qui se tiennent toutes raides.

Ceux qui ne peuvent obtenir une aussi belle coiffure se mettent souvent, en guise de bonnet, des parures variées : tantôt c'est une sorte de casque de mailles fait entièrement de grosses perles blanches cylindriques ; tantôt c'est une per-
ruque de plumes

d'autruche. Les Dinkas ont encore un costume de deuil : il consiste en une corde au cou.

Alimentation. — L'alimentation des Dinkas comprend des mets multiples. Les grains, d'abord broyés, sont ensuite granulés et servent à préparer d'excellentes bouillies. Dans les années de disette, ils retirent de la fécule de germes amy-
lacés et de certains tubercules. Ils ne mangent ni iguanes, ni crocodiles, ni crabes, ni grenouilles, ni souris, mais ils font des soupes de tortue.

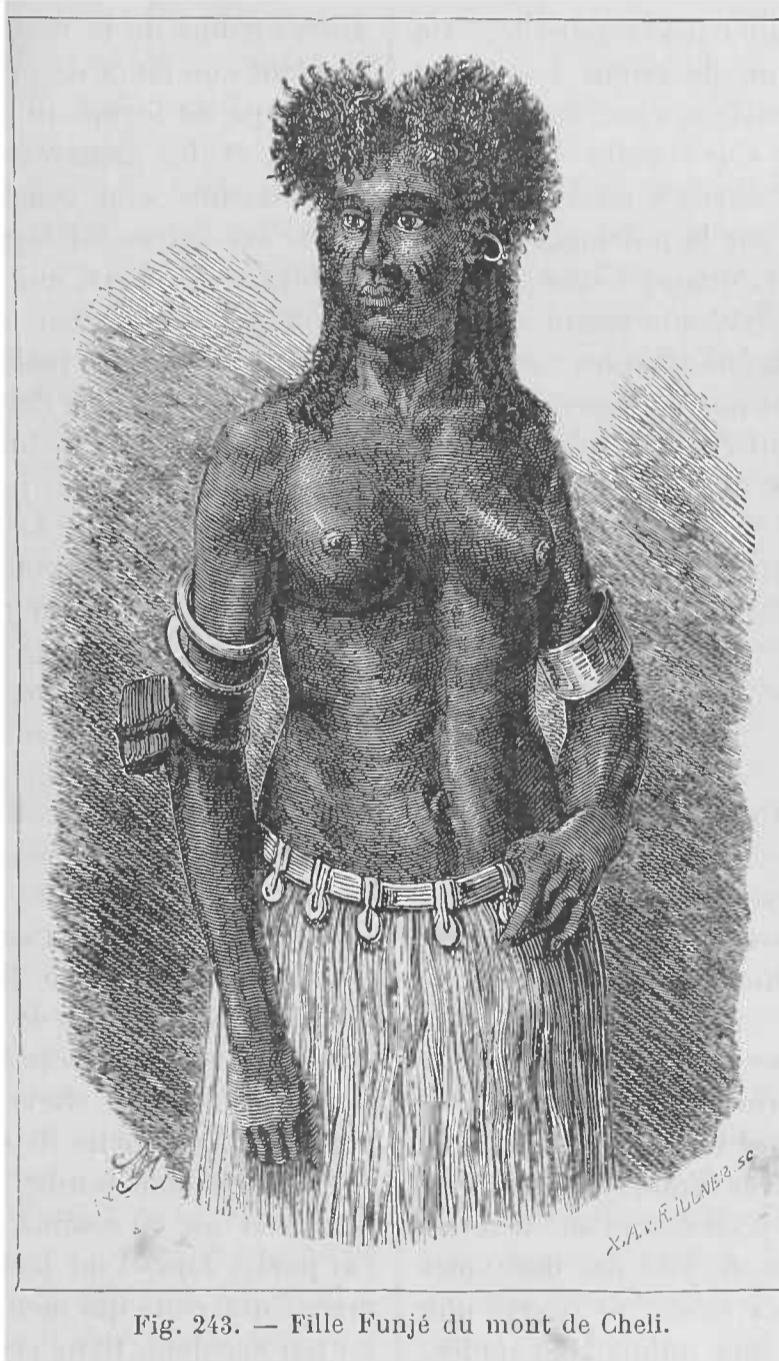


Fig. 243. — Fille Funjé du mont de Cheli.

Le chien et l'homme ne sont jamais mangés. Ils ont un goût très prononcé pour le chat sauvage, et surtout pour le lièvre qui constitue leur plus grand régal. Lorsqu'un Dinka tue un de ces animaux d'un coup de massue, il allume du feu, fait rôtir son gibier, et le mange tranquillement sans en rien laisser et sans en rien dire chez lui.

Ces Nègres mangent plus proprement que beaucoup de peuples civilisés. Ils ne plongent pas tous à la fois la main dans la gamelle. « Un grand plat de farine ou de gruau bouilli est posé par terre ; les convives s'accroupissent à l'entour, chacun ayant son écuelle de lait, ou mieux son écuelle de beurre à côté de lui. Le premier verse son lait sur la portion de farine à laquelle il va toucher ; quand il en a pris suffisamment, il passe le plat à son voisin, qui agit de même ; et tous mangent ainsi les uns après les autres. Ils ne croient pas au mauvais œil, et repoussent ce préjugé oriental que des regards d'envie jetés sur leur nourriture peuvent la changer en poison. » Après le repas, chaque chose est soigneusement lavée et remise à sa place. Lorsqu'on met entre les mains d'un Dinka une cuiller ou une fourchette, il s'en sert immédiatement, comme s'il en avait toujours fait usage.

Habitations. — Les cases des Dinkas se distinguent de celles de tous leurs voisins. Elles ont une forme arrondie et sont couvertes d'un toit en paille presque hémisphérique, avec une pointe, en forme de paratonnerre, au sommet. Les murs, très bas, sont faits au moyen de paille hachée et de terre glaise. La charpente, en bois très dur, repose d'un côté sur ce mur, et de l'autre sur un arbre qu'on a planté au milieu de la maison avec toutes ses branches. L'habitation du chef de la famille est précédée d'un double porche ; il y vit seul et ses femmes habitent une autre case. A côté des demeures des personnes des deux sexes, se trouve une belle maison destinée aux animaux malades. Enfin la cuisine est placée au milieu des autres cases, sous un hangar abrité du vent par un mur en pisé.

Ces habitations, grandes, solides, ont souvent de 12 à 15 mètres de diamètre. Elles ne sont pas réunies en villages, chaque famille vivant presque toujours au milieu de ses cultures.

A l'intérieur des cases, se trouve le lit de cendre dont il a été question, qui éloigne la vermine de toute sorte. Aussi n'y rencontre-t-on d'autres bêtes incommodes que les serpents

qui y pénètrent à leur aise, car les Dinkas les traitent de frères et considèrent comme un crime de les tuer. On prétend que chaque chef de famille connaît tous les serpents des alentours et qu'il leur donne à tous des noms.

Industrie. — L'industrie présente beaucoup d'analogie avec celles que nous venons de passer en revue. Les poteries, en terre noire, sont décorées de dessins en creux ; les pointes de lances sont à peu près les mêmes que dans les autres tribus de la région. Je dois signaler cependant une lance de parade, tout en fer, dont la hampe ne forme qu'une seule pièce avec la pointe, et des armatures barbelées en ivoire. Les massues sont exactement comparables à celles des autres Nilotiques : ce sont des cannes en forme de clous, qui se terminent en haut, tantôt par une grosse boule, tantôt par une cupule en forme de petit banc. On trouve entre les mains des Dinkas deux sortes de boucliers : les uns, en peau de buffle, sont elliptiques ; ils mesurent 1^m,70 de haut et servent à parer les coups de lance. Les autres sont tout en bois, renflés à leur centre, effilés aux extrémités ; ils n'ont qu'un mètre de longueur et sont destinés à parer les coups de massue.

Pour donner l'alarme, ces Nègres se servent d'un tambour, assez rare dans la contrée. Creusé dans un tronc d'arbre, plus large à un bout qu'à l'autre, il est recouvert, de chaque côté, par une peau de chèvre fortement tendue à l'aide de courroies entre croisées.

Genre de vie. — Coutumes. — Tout en se livrant à l'agriculture, les Dinkas élèvent une quantité considérable de bestiaux. Il n'est pas, sur le Haut-Nil, de population qui possède autant de bœufs, de chèvres, de moutons et de chiens ; en revanche ils n'ont pas de volailles. Dès qu'une bête tombe malade, on l'isole des autres et on la conduit dans la maison dont j'ai parlé. Jamais un bœuf n'est abattu ; on ne mange que ceux qui meurent de mort naturelle ou par accident. Dans ces cas, tous les voisins, bientôt avisés de la chose, viennent prendre part au festin. Seul, le propriétaire de la bête morte reste à l'écart, abîmé dans la douleur qu'il ressent, car il place ses bestiaux au-dessus de ses femmes et de ses enfants.

La chèvre est l'unique animal domestique qu'on abat. On la tue en la frappant à la nuque avec la pointe d'une lance.

Un bon nombre de Dinkas possèdent plus de deux mille têtes de bétail. Seuls, les esclaves n'ont pas d'animaux domestiques.

Les soins dont ces tribus entourent leurs animaux dénotent chez eux des sentiments de compassion. Le fait a été nié : on a représenté, au moral, les Dinkas comme des êtres cruels, ne faisant pas de quartier à l'ennemi et incapables d'un bon sentiment, même à l'égard des leurs. Schweinfurth proteste contre ces accusations et il cite un fait qui les réduit à néant. « Au printemps de 1871, dit-il, comme j'étais sur les rives du Diour, à la zériba de Kourdechouk-Ali, un Dinka de ma bande, attaqué du ver de Guinée, se trouva dans l'impossibilité de faire son service. Les denrées étaient rares, extrêmement chères ; le malheureux n'avait pour subsister que les débris de notre table et quelques poignées de grain. A notre départ, ne pouvant pas nous suivre, il dut regagner sa demeure, située sur le territoire de Ghattas. Ses pieds étaient si gonflés qu'il pouvait à peine faire un pas, et n'avancait qu'en se traînant avec une difficulté excessive ; mais l'épreuve ne fut pas longue, il vit bientôt arriver son père qui venait à sa rencontre. Le pauvre homme n'avait ni charrette ni monture ; il prit son fils — un grand gaillard de six pieds de haut — et le porta sur ses épaules pendant quinze ou seize lieues. Or, ce trait fut regardé par tous les autres comme la chose du monde la plus naturelle. »

Les croyances des Dinkas sont mal connues ; il est certain toutefois qu'ils croient aux mauvais génies, cause de tous leurs maux et de toutes leurs maladies. Il existe chez eux une institution nommée *cogour*, qui comprend une société de nécromanciens et de jongleurs de profession. Ces sorciers-prestidigateurs ont une renommée considérable jusque chez leurs voisins. Ils exécutent des tours d'une adresse merveilleuse, et beaucoup sont ventriloques. Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'empire qu'ils exercent sur les profanes, qui les regardent comme vivant dans la familiarité des ombres des morts. On les appelle de toutes parts pour conjurer les mauvais esprits et les chasser par leurs exorcismes. Il paraît que leur métier est aussi lucratif que celui des prêtres de n'importe quel pays.

FUNJÉS OU FOUNDJIS.

Distribution géographique. — Histoire. — Géographiquement, les Funjés se rattachent au groupe nilotique. Ils habitent le Sennaar, c'est-à-dire le pays limité à l'est par le Nil Bleu,

à l'ouest par le Nil Blanc. Ils comprennent les Beruns ou Buruns, les Ingassanas des montagnes de Tabi et les Hammedj de Roseres et du Fazoglo. Dans l'Abyssinie occidentale, on retrouve le même type parmi les habitants des Abay et les Basenas. C'est encore au même groupe qu'appartiennent les nobles de Tegeli, dans le sud du Kordofan.

« Dans le seizième siècle, dit Hartmann, les Funjés acquirent une grande puissance par la conquête de l'État d'Aloa. Ils fondèrent l'empire de Sennar et eurent l'hégémonie sur un grand nombre de tribus même plus éloignées de la Nubie, de Taka et du Cordoufan. Convertis du paganisme à l'islamisme, les Funjés, voisins des Abyssins, qui étaient depuis longtemps chrétiens, soutinrent contre ceux-ci de nombreuses guerres. Dans le siècle dernier, une armée abyssinienne fut écrasée par les belliqueux Funjés dans les forêts du Sennaar. Déchiré par les dissensions intestines, l'empire des Funjés déclina graduellement jusqu'à ce que, vers 1830, il devint, malgré sa vigoureuse résistance, la proie des peuplades guerrières disparates avec lesquelles Mahomet-Ali, pacha d'Égypte, étendit sa domination jusqu'à la limite méridionale de la Nubie. Les Égyptiens détrônèrent les Funjés de Sennaar, mais ils accordèrent à Adlan, l'un des descendants de l'ancienne famille des Wesirs, une royauté nominale sur un district de la montagne de Gulé, et cet État végète encore aujourd'hui sous la suzeraineté du Khédive. »

Caractères physiques. — Les Funjés (fig. 243) sont, en général, d'une stature moyenne, quoiqu'ils comptent parmi eux quelques individus dont la taille atteint 1^m,75. Les hommes très petits sont plus rares que ceux d'une taille élevée. Leurs formes sont bien proportionnées, mais on ne rencontre guère d'hommes à thorax fortement développé. Leur tête est allongée, avec un front bombé et fuyant en haut, comme chez les Nègres. Mais les traits de la face dénotent que le type primitif a été altéré par de nombreux mélanges. Ainsi, le nez, tout en étant aplati du bout, est droit ; les mâchoires et les dents sont assez projetées en avant, mais les lèvres, bien que charnues, sont rarement boursouflées, et le menton est moins fuyant que chez la plupart des Noirs d'Afrique. Ajoutons enfin que les cheveux sont crépus et que la couleur de la peau varie du brun et du chocolat au noir. Nous aurions pu signaler encore dans le développement des épaules et

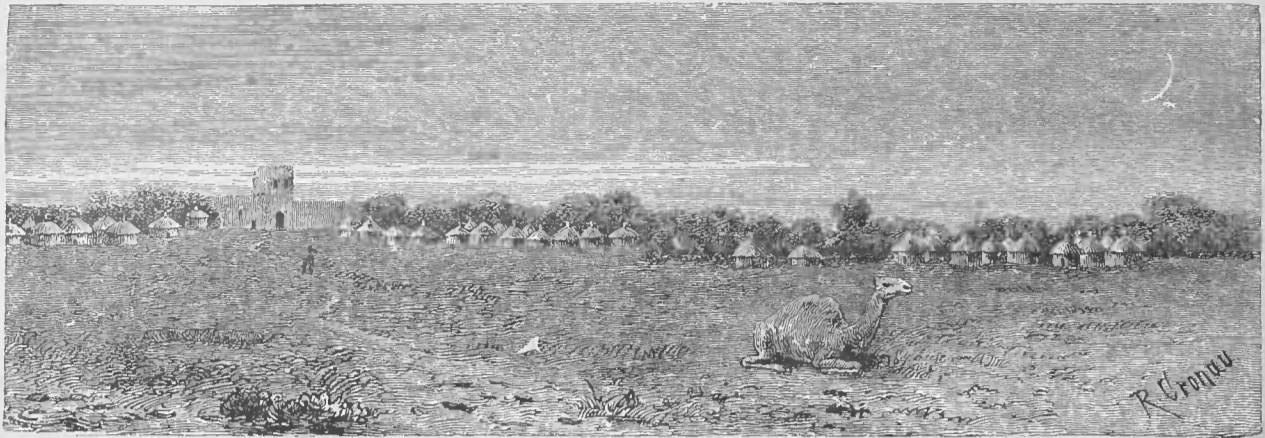


Fig. 244. — El Obeid, capitale du Kordofan.

du bassin, dans les proportions des membres, des caractères qui rattachent sans aucun doute les Funjés au tronc nègre.

Vêtements et parures. — Comme leurs voisins de la région du Nil, les Funjés portent comme vêtement « une grande pièce d'étoffe de coton, le plus souvent blanche avec un bord en couleur, que l'on dispose en plis et contours pittoresques autour du corps (fig. 246 et 247) (Hartmann). » Quelques-uns font usage de sandales, mais la plupart considèrent les chaussures comme inutiles.

Ils disposent leurs cheveux en toupet, à la façon des Gallois, des Okandas, des Fans et d'autres populations du Gabon. Ils s'épilent avec des pincettes la plus grande partie du corps.

Leurs parures proprement dites consistent en anneaux, en bracelets, en colliers de verroteries importées d'Europe et en une quantité de petits sachets en cuir qui renferment des amulettes, dont ils portent une véritable charge. Enfin, le tatouage par incisions ou par piqûres est également fort à la mode.

Habitations ; mobilier. — Les Foundjis se construisent des habitations légères, qu'on désigne dans le pays sous le nom de *toguls*. Ce sont des espèces de cabanes rondes (fig. 244 et 245), surmontées d'un toit conique en paille. Les murs sont faits de longs roseaux ou de bambous, qui en forment la carcasse, et de pierres, de paille et d'argile mêlées ensemble. A l'intérieur, des nattes isolent une chambre à

coucher. Souvent on trouve, en dehors de la maison, une vérandah couverte par le prolongement de la toiture.

Le mobilier qu'on rencontre dans ces demeures est assez sommaire. Le Funjé n'est pas habile potier, et ses vases en terre sont toujours grossiers et peu variés de formes. Le plus répandu est une sorte de pot nommé *burma*, qui affecte la forme d'une bombe. Mais, si l'art cé-

ramique est peu avancé dans le Senuaar, il n'en est pas de même de la fabrication des nattes et des paniers. Aussi sont-ce ces objets, souvent peints de vives couleurs, qui occupent la première place dans toutes les habitations. Le lit n'est lui-même qu'une natte solide, presque toujours tendue sur un cadre supporté par des pieds.

Genre de vie. —

Alimentation. — Les

Foundjis sont à la fois chasseurs, pasteurs et agriculteurs. Ils chassent volontiers le gros gibier, notamment le buffle, l'antilope, la gazelle, le gnou, la girafe et l'éléphant. Lorsqu'ils organisent une grande chasse, ils se font toujours accompagner par des *agagirs*, chasseurs habiles qui remplacent la lance par une longue épée. « Ils se servent de cette pesante arme, soit d'une main et du haut de leur cheval ou de leur dromadaire, soit de deux mains et à pied. Dans ce cas, ils enveloppent d'étoffe ou de cuir la partie inférieure de la lame qu'ils tiennent de la main droite, tandis qu'ils saisissent la garde de la main gauche et portent leurs coups avec la



Fig. 245. — Huttes à El Obeid.

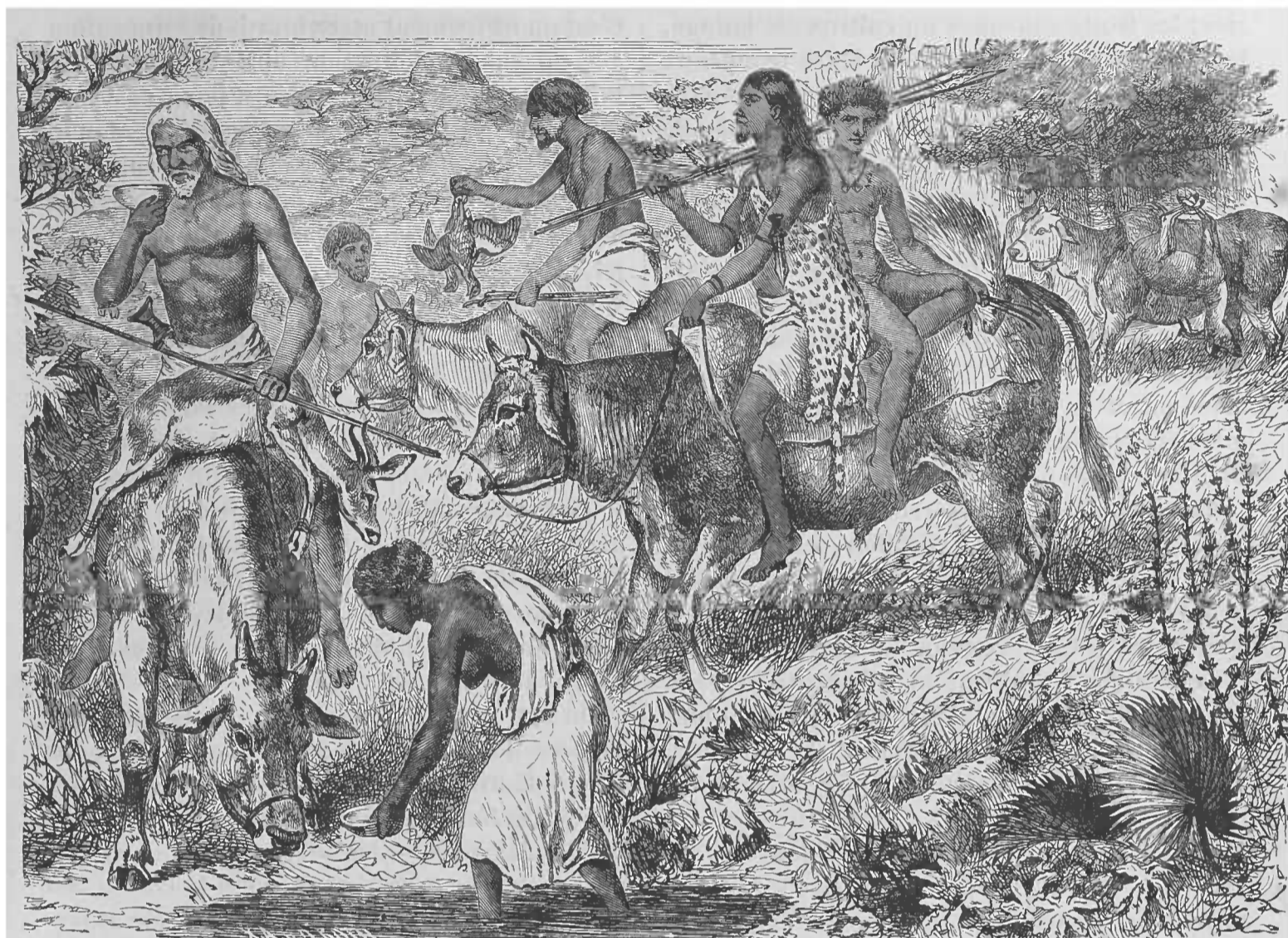


Fig. 246. — Funjés revenant de la chasse, et fille de la même nation puisant de l'eau dans un étang.

partie nue de la lame, bien aiguisée et enduite de graisse. Ordinairement les agagirs partent en nombre pour la chasse; ils montent à cheval tout nus, ou revêtus simplement sur les hanches de leur incommode ferdah, avec ou sans selle. Si l'on fait la chasse à un éléphant, un agagir le rend furieux par des paroles et des gestes; il se précipite alors sur son ennemi; les autres cavaliers poursuivent le colosse de près, et, dans cette course forcenée, l'un des agagirs saute à bas de son cheval et coupe à l'éléphant le tendon d'Achille... L'animal blessé ne peut alors quitter la place et il est facilement abattu (Hartmann). »

La chasse au crocodile et à l'hippopotame se pratique autrement. On commence par lancer à l'animal dont on veut s'emparer un harpon muni d'une pointe très tranchante, en forme de spatule, et pourvue de grands crochets récurrents qui empêchent l'arme de sortir de la plaie. Le harpon est fixé à une longue corde terminée à l'autre extrémité par un flotteur en bois. Le flotteur permet de suivre le gibier, de saisir la corde et de la tirer pour pouvoir lancer de nou-

veaux harpons à l'animal blessé, qui souvent ne succombe qu'après un combat acharné.

Bien qu'ils élèvent un certain nombre d'animaux domestiques, les Funjés sont loin d'être les pasteurs les plus remarquables de la contrée. On trouve cependant chez eux une assez grande quantité de chèvres et de moutons; on y rencontre également une sorte de petit cochon sauvage, qu'ils arrivent à apprivoiser. En revanche, le cheval réussit fort mal dans la plupart des districts de la contrée. On le remplace souvent par le zébu, comme monture (fig. 246).

Le blé est récolté dans le Sennaar, mais la plante qu'on cultive sur la plus grande échelle est le sorgho; c'est elle qui fait la base de l'alimentation des Funjés. Ils travaillent la terre à l'aide d'une bêche ou d'une houe à manche court. Pour conserver leurs récoltes, il ne construisent pas de greniers isolés du sol, comme nous l'avons vu faire dans une grande partie de l'Afrique; ils les renferment dans d'énormes jarres en argile, très grossièrement façonnées.

Au sorgho, les Funjés joignent des mets va-

riés; les fruits sauvages ou cultivés, le laitage, la chair que leur fournissent leurs troupeaux ou qu'ils se procurent à la chasse, entrent dans leur alimentation. Ils aiment tellement la viande que souvent, lorsqu'ils ont abattu quelque gros gibier, ils se précipitent à la curée et déchirent la chair à belles dents, sans se donner la peine de la faire cuire; ils n'abandonnent leur proie qu'après avoir fait disparaître les dernières traces de muscles. Hartmann nous dit même qu'ils ne dédaignent ni les tripes « ni le contenu infect de l'estomac et des intestins », et qu'ils ne se laissent pas effrayer par un commencement de putréfaction.

Industrie. — Commerce. — Nous connaissons déjà les maisons, le mobilier, les vêtements des Foundjis et une des armes qu'ils emploient à la chasse des gros animaux. Il nous reste à parler des autres produits de leur industrie.

Les Funjés travaillent avec habileté le fer et les métaux précieux; on peut les compter parmi les plus adroits forgerons de la région. Les ouvriers qui travaillent le fer forment une corporation de nomades. « On en rencontre beaucoup le long du Nil Blanc et dans les villages du Sennaar. Ils se dirigent vers le Sennaar septentrional, où le bey les reçoit avec bienveillance, pourvu qu'ils soient capables de lui réparer une chaîne, un fourreau de sabre, ou d'autres objets lui appartenant. Le peuple accuse ces gens inoffensifs de se transformer la nuit en hyènes ou autres monstres pour commettre les plus atroces excès. Les forgerons sont des individus trop singuliers pour que nous ne nous en occupions pas quelques instants. Ils se recrutent surtout dans les districts riches en fer, tels que le Sennaar méridional, le pays des Baris, dans les montagnes de Belenia et de Kerek. Leurs instruments sont bien simples; ils se servent, en guise de marteau, d'une lourde masse de fer et d'une pince solide au lieu d'enclume. Leur soufflet grossier consiste en deux tuyaux de cuir par lesquels l'aide-forgeron presse l'air à travers des orifices d'argile. Ce que ces artisans savent exécuter avec des moyens aussi simples fait honneur à leur adresse et à leur routine. Au lieu de salaire, les forgerons reçoivent les aliments nécessaires au soutien de leur vie (Hartmann). »

C'est ainsi qu'ils fabriquent les armes des guerriers. Ces armes ne présentent d'ailleurs guère de variété; nous nous contenterons de citer les lances (fig. 246 et 247) et les flèches armées de pointes en fer, et de dire deux mots de la *kulbeda*.

C'est un instrument assez lourd, de forme allongée, offrant des ondulations ou de brusques courbures; sur sa longueur, elle est pourvue de plusieurs pointes, diversement façonnées. En dehors de la poignée, qui est recouverte de cuir, tout le reste de l'instrument, pointes et lames, est affilé sur ses bords. La *kulbeda* est une arme de jet, comparable aux instruments que nous avons vus entre les mains des Niams-Niams. Un de nos Funjés du Fazoglo (fig. 247) la tient dans sa main droite.

Comme armes défensives, les Foundjis portent un bouclier allongé, rétréci à chaque bout et bombé à sa face antérieure. Un bâton, fixé à l'intérieur et dirigé dans le sens du plus grand axe, permet à la main de le saisir solidement. Ce bouclier est fait à l'aide d'un morceau de cuir résistant, qu'on enlève sur le dos d'une grande antilope ou d'une girafe et qu'on noircit avec soin.

On retrouve également dans le Sennaar ces espèces d'armures en coton piqué que nous avons décrites lorsque nous nous sommes occupés des habitants du Baghermi. Comme dans ce dernier pays, elles servent à protéger non seulement le cavalier, mais aussi le cheval. La tête de la monture est encore recouverte de larges bandes de fer.

Je ne saurais passer sous silence les étoffes que fabriquent les Funjés. Le coton qui croît en abondance dans leur pays est d'excellente qualité, et on ne saurait, par suite, être surpris que les tissus du Sennaar soient fort appréciés dans toute la contrée. Ils les décorent d'ailleurs de couleurs éclatantes, qui leur donnent une grande valeur aux yeux des Nègres.

L'habitant du Sennaar n'est pas moins commerçant que les autres Africains. A Hellet-Ildris, près de la montagne de Gule, résidence du roi, se tiennent de grandes foires où l'on apporte toutes les productions du pays. Hartmann cite une foule d'articles divers, dont la simple énumération occupe une page entière. A côté de ces produits indigènes, bruts ou travaillés, on voit un grand nombre de denrées européennes, qui forment un ensemble des plus disparates. Des indiennes, des mouchoirs, des colliers en verre s'y trouvent aussi bien que de petits miroirs, du fard pour les paupières ou des tabatières. La monnaie courante, pour les petits achats, consiste en coquillages (cauris), en fausses perles, en graines, en pièces d'étoffes et en fers de pioches. Les achats plus importants se payent au moyen de bétail ou d'esclaves.

Organisation sociale. — Famille. — Les Funjés ne peuvent se plaindre de manquer de chefs ni de fonctionnaires ; ils en possèdent pour tous les goûts. Au bas de la hiérarchie, on trouve les eunuques, les inspecteurs des esclaves, les arbitres des étrangers, les chefs de districts, les cheiks des marchés, les commandants des armées, etc., etc. Puis viennent les chefs supérieurs, *wekiles*, *mudirs*, etc. Au-dessus d'eux, se placent les grands scheiks et les *meliks* ou rois indigènes, tributaires de l'Égypte, comme nous l'avons vu plus haut. Par suite de cette situation vis-à-vis de l'Égypte, celle-ci a aussi ses fonctionnaires dans le Sennaar, de sorte qu'à côté du gouverneur indigène, on peut parfaitement rencontrer un gouverneur égyptien. Cette situation ne laisse pas que d'être fort avantageuse pour les Foundjis. Ils font vivre tous ces fonctionnaires, quelle que soit leur nationalité, et ils sont soumis à la juridiction de tous. Aussi voit-on se produire des faits tout à fait extraordinaires. Un individu, par exemple, est accusé de quelque crime ; il peut être reconnu coupable et décapité par son roi. Mais si celui-ci le proclame innocent, il est loin de jouir d'une grande sécurité, car un bey égyptien peut le déclarer coupable et lui trancher la tête. Avec leur organisation actuelle, les Foundjis ont donc deux chances contre une d'être décapités, lorsqu'ils sont poursuivis. Il est vrai que, pour remédier à cet état de choses, le gouvernement du Caire a décidé, en 1859, qu'aucune sentence capitale ne pourrait être exécutée sans qu'il eût ratifié le jugement ; mais cette décision est restée lettre morte, et beys aussi bien que rois indigènes tranchent des têtes à leur guise.

Les esclaves ne sont pas trop maltraités. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'à de rares exceptions près, l'esclavage n'est pas fort dur en Afrique. Ce n'est pas sans doute la compassion qui rend les maîtres humains ; mais l'esclave est une marchandise qu'on ne veut pas trop déprécier. Dans les pays musulmans, et c'est le cas pour une partie du Sennaar, « il se considère souvent comme l'enfant de la maison, se permet toutes sortes de libertés et regarde avec dédain les serviteurs gagés. »

La femme est achetée par le mari, qui peut s'offrir autant d'épouses que ses moyens le lui permettent. Néanmoins, elle est mieux traitée que dans beaucoup d'autres contrées ; l'homme l'aide dans les travaux des champs et dans la garde des troupeaux ; chaque épouse a son ménage isolé.

La séparation se pratique avec une grande facilité, à moins que ce ne soit la femme qui la demande. Dans ce cas, elle doit prouver que son mari l'a maltraitée ou qu'il l'a par trop négligée. Mais si c'est l'époux qui ne veut plus de sa femme, il peut la répudier sans formalité : il lui suffit de lui restituer ce qui lui appartient en propre.

Religion. — Funérailles. — J'ai dit que les Foundjis avaient embrassé l'islamisme. Ils sont loin, pourtant, d'avoir renoncé à toutes leurs croyances anciennes. Ainsi tous croient à des êtres malfaisants qui ont le pouvoir de se changer la nuit en hyènes. On attribue même ce pouvoir à des hommes, véritables sorciers qui revêtent la forme d'un animal pour se livrer à des débauches honteuses.

Les idoles sont très répandues dans le Sennaar. A l'époque de la moisson, les Funjés proprement dits célèbrent une fête qui s'accompagne de danses et d'orgies, et pendant laquelle on expose une idole en bois affectant la forme humaine. Le scarabée vert est aussi entouré d'un véritable culte.

« Les Hammedjs de Roseres et les Djebelauins de Fazoglo ont des coutumes particulières, au temps de la moisson. Quand le durrah est mûr, le prince du pays est porté en dehors du village sur un angareb ou une litière, par quatre ministres ou conseillers. A l'un des pieds de la litière, on attache un chien qui reçoit de chaque habitant un coup de verge. Buchère croit que cette coutume est un souvenir confus du culte d'une divinité incarnée dans un chien, culte qui remonterait à la plus haute antiquité (Hartmann). »

Que les Foundjis soient mahométans plutôt en apparence que de fait, il n'en est pas moins acquis qu'ils ont des croyances religieuses fortement enracinées et qu'ils croient à la survivance de l'esprit. Les soins dont ils entourent leurs morts suffiraient presque à le démontrer. Le cadavre est déposé, sur une espèce de lit, dans un tombeau qu'on recouvre d'un monticule de cailloux blancs et de coquillages ; chaque passant consolide l'édifice en y ajoutant quelques pierres, tout en murmurant un verset du Coran.

De très loin, les parents viennent adresser des prières à ceux qu'ils ont perdus. Il est donc bien évident qu'ils croient à la survivance d'un principe qui ne suit pas le corps dans la tombe.

C. GROUPE TIBBOU.

Entre les régions dont nous venons de nous occuper et le sud de la Tripolitaine, en plein désert, vivent des populations au sujet desquelles on a bien discuté; je veux parler des Tibbous ou Toubous. Les anthropologistes ne sont pas d'accord sur la place qu'il convient de leur assigner dans la classification, et la chose se comprend facilement. Au nord, les Toubous confinent au Fezzan, peuplé en grande partie d'individus de race sémitique, avec lesquels ils se sont croisés. Au sud et au sud-est, les Nilotiques, les Noubas, les Kanoris se sont également mêlés à la population du désert et ont modifié son type dans un autre sens que les croisements qui se sont opérés vers le nord. En conséquence, suivant la région où un voyageur aura observé les Toubous, il nous les décrira tantôt comme des Sémites, tantôt comme de vrais Nègres.

Ce qui est certain, c'est que la population nigritique du désert est aujourd'hui fortement métissée.

Toubous.

Distribution géographique. — Les Toubous occupent l'immense territoire saharien qui s'étend entre le 24° et le 25° degré de latitude nord, et, d'autre part, entre le 14° et le 22° degré de longitude est. Ils forment la majeure partie de la population du district méridional du Fezzan; ils occupent les vallées occidentales de l'Ennedi et se rencontrent sur plus d'un point dans le Kanem, le Bournou septentrional et l'Ouadaï. Ils se divisent en deux catégories: les *Tedàs* au nord, et les *Dázas* au sud.

Caractères physiques. — Les *Tedàs* du Tibesti, dit le D^r Nachtigal, forment « un tout absolument homogène. A part quelques rares émigrés du Borkou, tous les habitants en sont des *Tedàs* purs et tous ont le même type caractéristique. C'est une race d'une taille généralement peu élevée, avec un corps bien proportionné et plein d'élégance, des extrémités délicates et fines. Son extrême maigreur, qui ne l'empêche point d'être étonnamment vigoureuse, provient du climat et du genre de vie auquel l'oblige la nature du pays. L'agilité des Toubous pour courir et sauter est, aujourd'hui comme jadis, toujours proverbiale; nul peuple d'Afrique ne supporte mieux la fatigue, la faim et la soif. Leur teint est en général plus clair

que celui des habitants du Soudan. Cette question de couleur est, il est vrai, très complexe; il y a là des transitions si finement graduées qu'il est fort difficile de les faire nettement saisir à un Blanc... J'ai pu constater plus tard que les Toubous du sud sont plus foncés que ceux du nord. Pour la coupe du visage, les gens du Tou sont, je l'ai dit, caractéristiques. On rencontre sans doute parmi eux des individus qui ont l'os maxillaire supérieur en saillie, les lèvres renflées, le nez épaté, comme aussi il se trouve, dans les tribus nègres de l'Afrique, des individus en grand nombre qui sont très loin de répondre à l'idée que nous avons du type; mais ce n'est en aucune façon la règle. »

Quoique la figure soit avenante, que les femmes soient de charmantes créatures, lorsqu'elles sont toutes jeunes, la chevelure des Toubous indique sûrement l'intervention d'un élément nigritique. Les cheveux, « un peu moins courts et moins crépus que ceux de la plupart des Nègres », sont cependant « bien loin de la chevelure des peuples méditerranéens ». Leur barbe est rare et on peut facilement en juger, car ils laissent « croître à l'aise le peu que la nature leur en a départi ».

La dentition des Toubous est mauvaise, ce qui paraît tenir à la grande quantité de dattes qu'ils mangent. Les deux sexes ont les dents jaunâtres, par suite de l'abus qu'ils font du tabac à chiquer.

Vêtements. — Parures. — Le costume des Toubous offre une certaine variété; on voit, dans le sud, des hommes très sommairement vêtus d'une ceinture, mais le plus souvent ils sont couverts d'une sorte de grande chemise de couleur bleue. Les femmes s'enroulent un châle de même couleur à la taille, et parfois elles se jettent un autre châle semblable sur les épaules.

Les parures les plus en vogue consistent en anneaux d'argent, de cuivre, de laiton, d'ivoire et de corne, dont les femmes se surchargent les bras et les jambes. Des colliers de verroteries viennent s'ajouter à ces ornements. Mais ce qui distingue la femme *Tedâ* de ses voisines, c'est un cylindre de corail coquettement passé à travers l'aile droite du nez.

Industrie. — L'industrie des Toubous se borne à la construction de leurs huttes, à la fabrication de leurs armes et d'un petit nombre d'ustensiles de ménage et de voyage.

Les habitations ont souvent l'air de niches à chiens. Elles se composent d'une carcasse en

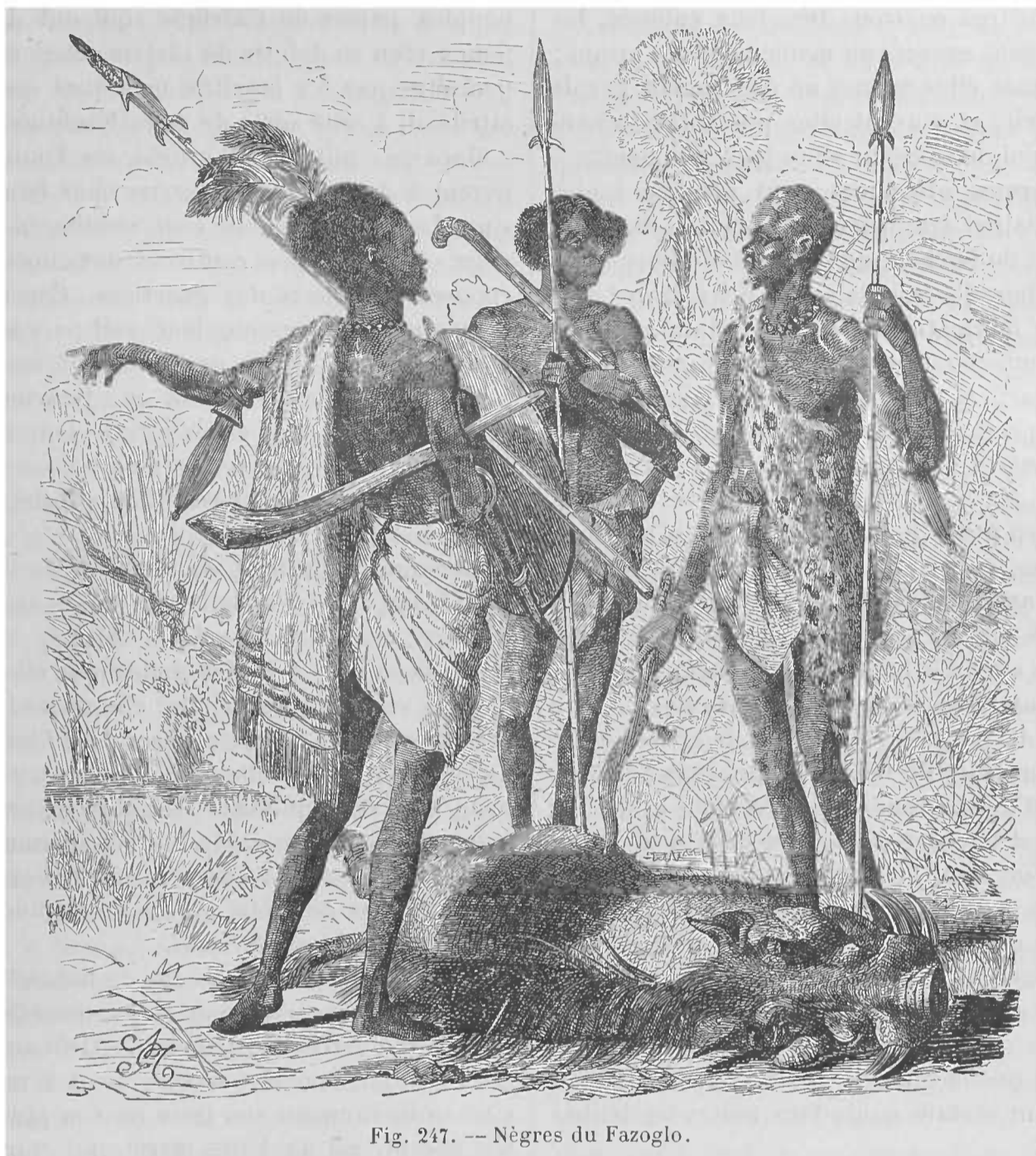


Fig. 247. -- Nègres du Fazoglo.

branches d'acacia sajal plantées en terre de façon à limiter un espace rectangulaire. Au milieu, une seconde rangée de branches, un peu plus longues que les autres, se dirige dans le sens du grand axe de la construction; elle est destinée à supporter le milieu de la toiture. Des traverses, assujetties à l'aide de cordes en fibres de palmier, complètent cette charpente, qui est entièrement recouverte de nattes soigneusement tressées par les femmes.

Dans les montagnes du Tou, les habitants vivent parfois dans les grottes naturelles des rochers. D'autres élèvent des maisons en pierres sèches, auxquelles ils donnent une forme circulaire et qu'ils recouvrent d'un toit en branches d'acacia sajal ou en feuilles de palmier, soutenu au centre par un poteau planté à l'intérieur de la hutte.

Toutes les habitations des Toubous sont dis-

séminées sur les pentes et dans les gorges du Tibesti et souvent éparpillées à de grandes distances les unes des autres. La rareté des réservoirs d'eau, et la petite quantité de liquide que renferme chacun d'eux, empêchent les Tedàs de se grouper en villages.

Leurs armes consistent en lances de 7 à 9 pieds de long, armées d'une pointe en fer; en javelots munis d'une partie métallique pourvue de crochets qui en font une arme redoutable; en poignards, en glaives à deux tranchants, avec une poignée en croix. Mais l'arme la plus curieuse est un projectile qui rappelle les armes de jet des Niams-Niams. Long de 50 à 60 centimètres, le *midschri* (c'est ainsi que s'appelle cette arme) porte des appendices tranchants qui varient de forme et d'inclinaison.

Les Tedàs lancent leurs armes avec beaucoup de force et de précision à une distance

de 15 mètres environ. Dès leur enfance, les enfants sont exercés au maniement des armes ; les femmes elles-mêmes ne dédaignent pas de s'en servir, et souvent elles portent à la hanche un poignard caché sous leur vêtement.

Les armes offensives sont presque toutes d'importation étrangère ; les pointes de lance viennent du Borkou, de l'Ouadaï, du Bornou ou du Baghermi ; les glaives à deux tranchants sont de fabrication allemande. Mais les Toubous confectionnent eux-mêmes le *midschri* et leur bouclier, qui est fait d'une simple peau d'antilope tendue sur un châssis en bois.

Les autres objets fabriqués par les Tedàs se bornent à des outres et à des pièces d'habillement en peau de chèvre tannée, en nattes et en cordes, que les femmes confectionnent habilement avec des fibres de palmier ; enfin la selle de leurs chameaux est aussi fabriquée par eux avec des branches fourchues d'acacia.

Organisation sociale. — Coutumes. — Il y avait jadis dans le Tou autant de chefs que le pays comptait de tribus un peu nombreuses. Aujourd'hui, le nombre de ces chefs a bien diminué, et on peut même dire qu'il n'en existe plus qu'un seul, le *Dardaï*, qui ne prélève pas d'impôts et jouit d'une autorité assez restreinte. Le reste de la nation se divise en deux classes, les nobles, ou *Mainas*, et le peuple. Les nobles se réunissent en assemblée pour discuter et trancher les questions d'intérêt public ; cette réunion est présidée par le *Dardaï*, dont l'opinion pèse d'un certain poids dans toutes les délibérations.

Le menu peuple n'a aucun droit, mais il n'a non plus aucune obligation. « Un élément populaire à part, une vraie classe de parias, ce sont les forgerons, parmi lesquels il n'est pas rare de trouver des femmes. Appeler quel qu'un *forgeron* est, au Tibesti, une injure qui ne peut se laver que dans le sang. Personne ne donne sa fille en mariage à un homme de ce métier ; nul ne laisse apprendre cette profession à son enfant. C'est une industrie qui s'exerce de père en fils, dans des familles où l'on ne se marie qu'entre soi, de sorte que la caste se conserve pure et sans mélange. Cet état d'infériorité des forgerons remonte bien au delà de l'Islam, malgré les légendes nègres qui prétendent que l'infamie indélébile dont on est resté marqué le métier, vient de ce qu'un forgeron s'est rendu coupable d'un outrage à la foi et d'une trahison envers le prophète. La même distinction sociale se retrouve en effet même chez les

peuples païens de l'Afrique, qui ont de tout temps vécu en dehors de l'Islam, et s'explique peut-être par les facultés magiques que l'on attribuait à cette sorte de gens (*Nachtigal*). »

Rapaces, pillards et cruels, les Toubous se livrent à de fréquentes razzias chez leurs voisins. Leurs prisonniers sont réduits en esclavage. Les femmes captives deviennent les épouses illégitimes des guerriers. Cependant, bien que la polygamie leur soit permise par leur religion (j'ai dit qu'ils étaient mahométans), les Tedàs n'en usent que très modérément. Tout au plus, en dehors de leur épouse légitime, ont-ils une compagne de réserve dans les divers pays où peuvent les appeler leurs affaires.

La femme légitime a, dans le Tibesti, la plus grande initiative. Pendant les longues absences du mari, elle se charge de la cabane, des enfants, des chèvres et des chameaux ; elle conclut les ventes et les achats ; elle opère les déménagements et fait les courses dans l'intérieur du pays. Aussi a-t-elle des allures viriles qui n'ont rien de séduisant ; elle chique constamment du tabac, comme le font les hommes. En dépit, ou peut-être à cause même de l'extrême indépendance dont elle jouit, elle est fidèle au plus haut degré à son mari.

Les mariages sont précédés de fiançailles, et il est bien rare qu'on viole la promesse faite, si longue que doive être l'attente. « C'est au point que, lorsque l'un des fiancés vient à mourir, c'est ordinairement son frère ou son plus proche parent, s'il n'est pas marié, qui convole à sa place. » D'ailleurs, le père de la fiancée prend ses précautions pour que son futur gendre ne manque pas à sa promesse : il se fait donner un certain nombre de chameaux, d'ânes, de moutons ou de chèvres, dont il rendra une partie, à titre de dot, le jour du mariage.

Comme chez les Arabes, on promène la mariée sur un chameau richement paré ; des femmes, des jeunes filles l'accompagnent en chantant. L'époux la mène ensuite chez lui et la garde sept jours, puis il la reconduit chez ses parents et entreprend un voyage qui dure parfois plusieurs années. A son retour, il reprend sa femme, qui reste alors définitivement dans sa nouvelle demeure, même si le mari fait une autre absence prolongée.

La femme montre une grande retenue vis-à-vis de son époux. « Elle ne prend jamais son repas en sa présence et ne mange non plus jamais avec lui ; elle ne lui parle qu'en détour-

nant le visage et il lui répugne de le nommer devant d'autres personnes. Aussi le nom de l'homme marié finit-il peu à peu par se perdre, et est remplacé par une périphrase. Les parents mêmes de la femme semblent avoir conscience de la situation extrêmement délicate qui leur est faite en présence de l'époux. Pour les beau-père et belle-mère, de même que pour les frères et sœurs, celui-ci devient un individu qu'il faut s'abstenir soigneusement de désigner sous son propre nom, à moins de nécessité absolue. Se trouve-t-il dans une réunion d'hommes, et son beau-père vient-il à paraître, il se lève aussitôt et s'éloigne; est-ce son beau-frère qui survient, et celui-ci l'aperçoit-il, le mari ne bouge pas; mais l'autre passe son chemin. En revanche, il ne s'assied pas dans une société où se trouve son beau-frère; mais, relevant son litham, il passe outre. S'il a des enfants et qu'on ait besoin de le désigner, on use de cette circonlocution : « le père de tel ou tel fils, » ou « le père de telle ou telle fille (Nachtigal). »

La justice peut être rendue par un noble quelconque, pourvu qu'il ait l'âge et la considération suffisante. Les crimes et les délits entraînent des peines variables selon les circonstances. En cas d'adultère, crime fort rare, du reste, le coupable est livré à la vengeance de l'époux ou du père de la femme, qui peuvent le mettre à mort. Le meurtre entraîne l'exil, mais au bout d'un temps plus ou moins long, la famille de la victime consent généralement, moyennant une forte rançon, à rouvrir les portes du pays à l'assassin. Le vol, la diffamation et les autres délits de moindre importance sont punis d'une amende proportionnée à la gravité de la faute.

E. Famille Mozambique.

Entre l'Équateur et le Zambèze, s'étend une immense contrée, sur laquelle nous commençons à avoir de nombreux renseignements, grâce aux hardis voyageurs qui ont rivalisé d'audace pour soulever le voile qui s'étendait naguère sur cette région. Nous connaissons relativement assez bien la géographie physique des pays qui s'étendent jusqu'au lac Bangouéolo, c'est-à-dire jusqu'au cœur même de l'Afrique, et nous savons que d'innombrables tribus vivent dans tous ces parages. Il semble même que la plupart d'entre elles présentent de grands rapports les unes avec les autres, et elles paraissent offrir plus d'un point de contact avec les

populations qui habitent la côte de Mozambique, le Zanguebar, et aussi avec quelques tribus qui vivent au sud du Zambèze. Il serait, toutefois, prématuré de vouloir établir une classification définitive de ces peuplades, les documents que nous possédons, si nombreux qu'ils soient, ne permettant encore en aucune façon d'entreprendre une semblable tâche.

On a bien proposé de les diviser en trois zones, l'une comprenant la région maritime, la seconde embrassant la contrée montagneuse située au delà de la première, et la troisième s'étendant encore plus à l'intérieur. Mais, si ces divisions peuvent être acceptées en se plaçant au point de vue géographique, il n'est nullement démontré qu'elles correspondent à des divisions ethniques. Les données les plus récentes montrent, au contraire, que la question est bien autrement compliquée qu'on ne l'avait cru au premier abord. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est tout à fait impossible de rattacher à un petit nombre de grands groupes bien caractérisés les peuplades dont il s'agit.

Le nombre des tribus déjà signalées par les voyageurs s'élève à un chiffre si respectable, que je ne saurais les passer successivement en revue. Il me semble préférable de décrire d'une façon générale toutes les peuplades qui vivent dans la région des grands lacs et de donner quelques renseignements un peu plus détaillés sur celles que nous connaissons le mieux.

Je ne prétends nullement que les populations cantonnées entre l'Équateur et le Zambèze d'une part, entre les côtes de Mozambique ou de Zanguebar et les lacs de l'intérieur d'autre part, doivent être rangées dans une seule et même famille. J'ai dit qu'elles paraissent offrir entre elles plus d'un point de contact, mais je ne nie pas les différences qui existent. Ce ne sera que plus tard qu'on pourra établir une classification sérieuse. Par conséquent, la famille mozambique telle qu'elle est envisagée ici n'a rien de bien défini; elle comprend des groupes auxquels il est encore bien difficile d'assigner une place précise.

Description générale.

Caractères physiques. — Considérées dans leur ensemble, les tribus qui vivent dans la région des grands lacs, aussi bien que celles de la côte, sont d'une taille au-dessus de la moyenne. A l'intérieur du pays, on rencontre même des individus d'une taille fort élevée, parfois gigan-

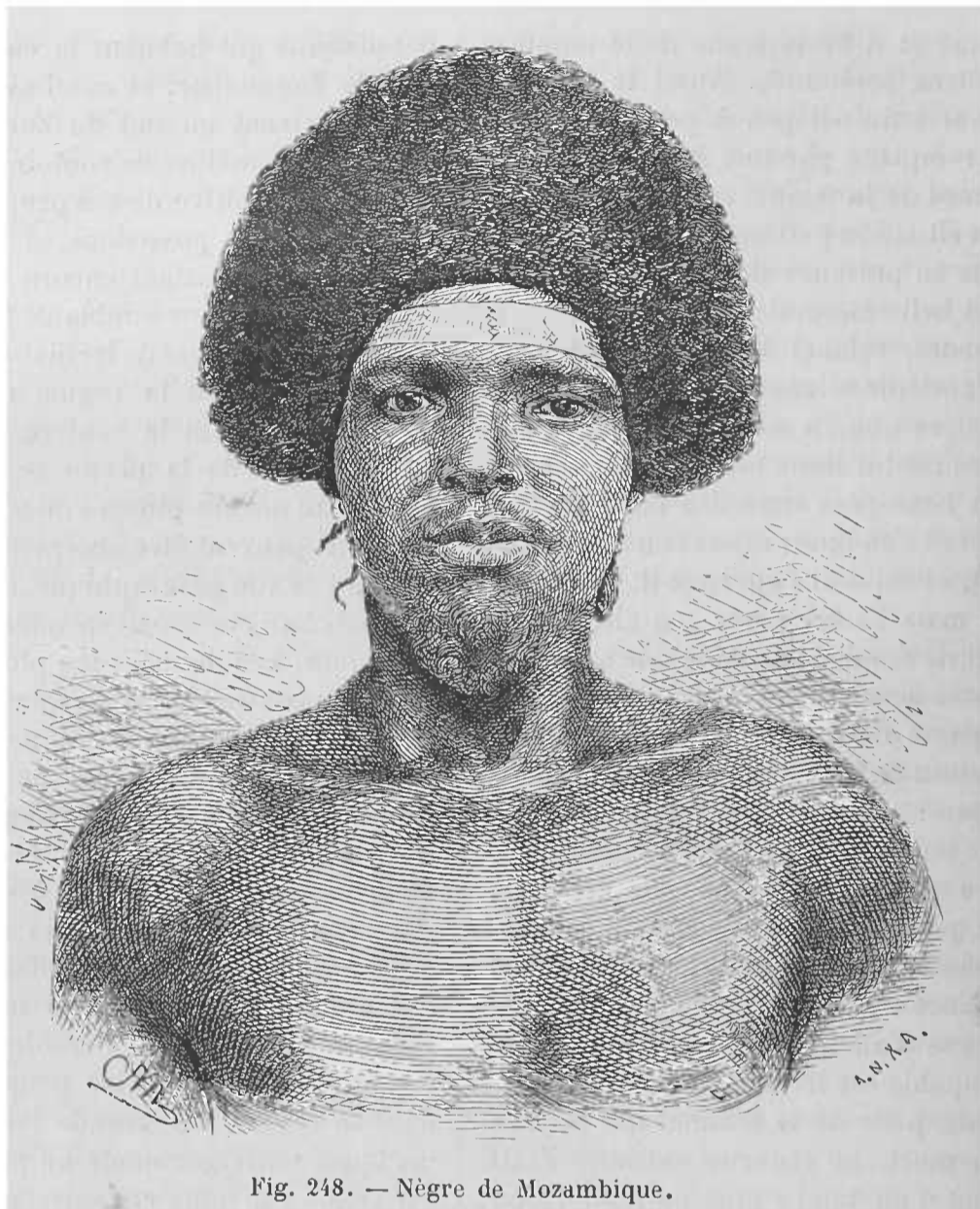


Fig. 248. — Nègre de Mozambique.

tesque, comme Makula, ce chef d'un village du Condé, qui, d'après le lieutenant Giraud, mesure 1^m,90 de hauteur.

La coloration de la peau varie du rouge au noir foncé. Parmi les individus qu'a moulés M. de Froberville, il s'en trouve qui sont d'un beau rouge acajou, et, cependant, ce sont de véritables Nègres; leurs cheveux crépus, leur crâne allongé, leur nez aussi large que long, leurs mâchoires saillantes, leurs lèvres grosses et proéminentes, etc., ne permettent pas de les isoler des Nègres à peau noire. D'ailleurs, les hommes à teint rouge ne forment pas de tribus distinctes : ils sont disséminés au milieu de populations foncées, et leur présence indique que des mélanges se sont opérés. Un grand nombre d'autres caractères révèlent des croisements multiples. Le nez, par exemple, est généralement large et aplati, mais certains individus l'ont à la fois saillant et relativement étroit; les lèvres, habituellement fort grosses et renversées, sont parfois d'une finesse relative (fig. 248 et 249).

La plupart des peuplades qui vivent au sud d'une ligne qui irait de Zanzibar au lac Bangouéolo ont une tendance marquée à l'embonpoint; à l'extrémité septentrionale du lac Nyassa, les femmes offrent même une telle accumulation de graisse dans la région fessière, qu'elles présentent ce caractère étrange qu'on désigne sous le nom de stéatopygie et que, pendant longtemps, on a voulu regarder comme spécial aux Hottentotes et aux Boschimanés. En revanche, du lac Moéro au lac Tanganyka, on rencontre des hommes maigres, efflanqués, ce qui tient à la pauvreté du pays, qui produit peu et ne renferme guère de gibier. Les Vaitahoua sont du nombre, et cependant il est impossible d'en faire un groupe distinct des autres Nègres de l'Uemba.

Vêtements et parures. — Chez toutes les peuplades dont il est question en ce moment, le vêtement est d'une très grande simplicité. Beaucoup d'indigènes vont complètement nus; un certain nombre ont un lambeau d'étoffe

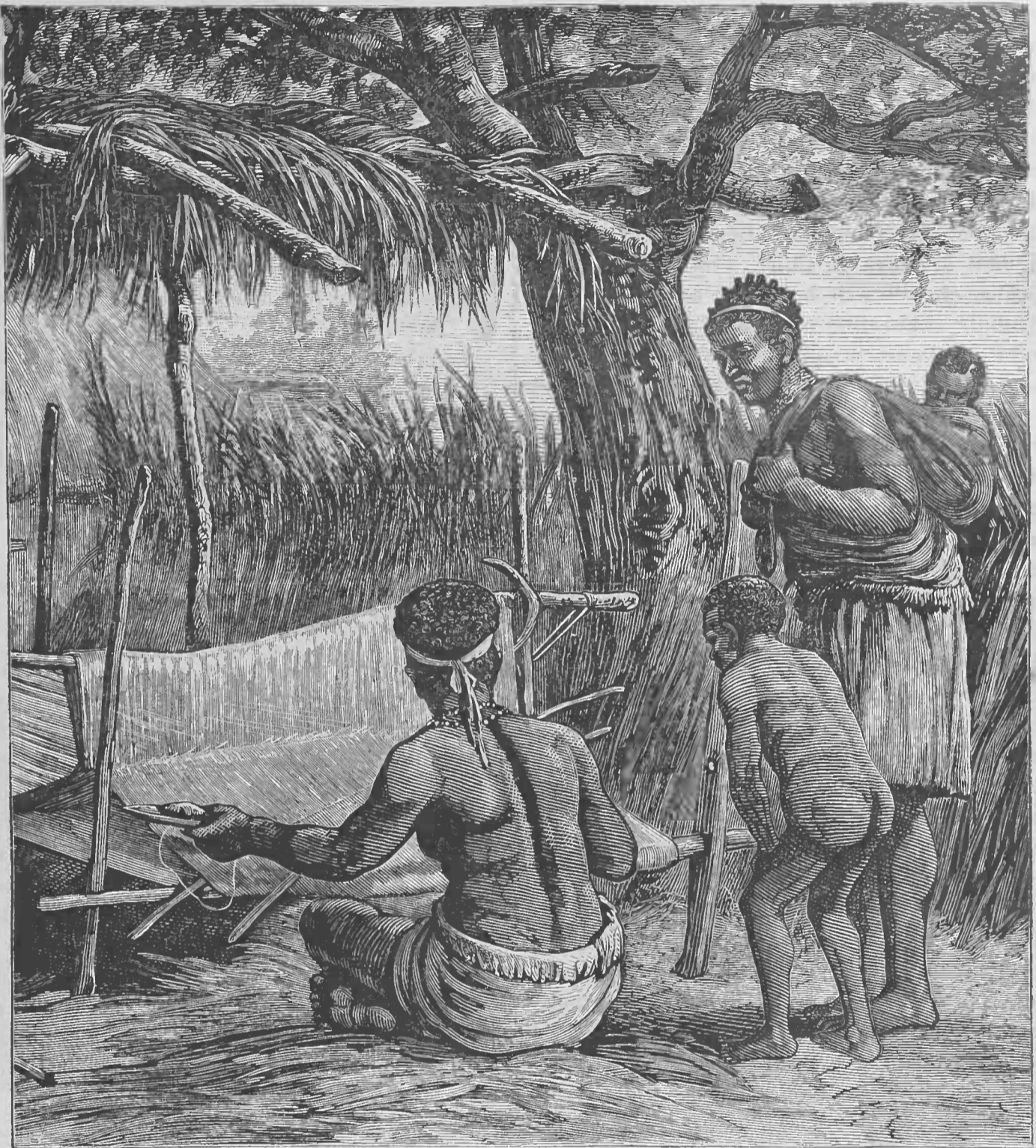


Fig. 249. — Métier à tisser de la rivière Chiré.

ou de peau d'animal suspendu à une étroite ceinture. Les chefs sont en général bien mieux vêtus que leurs sujets ; on en voit drapés entièrement dans des pièces de tissu de fabrication exotique ; d'autres s'affublent des costumes les plus extravagants. Cazembé, le chef du village du même nom, porte « une espèce de crinoline courte, descendant à peine jusqu'aux genoux et composée de tant d'épaisseurs d'étoffes superposées, qu'elle atteint à la base 1^m,50 de diamètre. Dans cette jupe homérique se jouent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel (Giraud). »

Près du littoral, les Nègres peuvent se pro-

curer facilement des étoffes, et ils sont généralement mieux vêtus que ceux de l'intérieur. Je dois dire que quelques tribus, assez rares du reste, fabriquent elles-mêmes de grossières cottonades, pourvues de franges (fig. 249), qu'elles teignent en rouge garance, en jaune, en blanc et en noir.

Si les vêtements sont relativement rares et toujours fort simples, il n'en est pas de même des parures. Les anneaux de bras et de jambes, les bracelets, les colliers, les ornements des cheveux sont aussi répandus et aussi variés dans cette contrée que dans aucune autre

région de l'Afrique. La coiffure offre elle-même de grandes variantes, bien qu'elle ne soit pas habituellement aussi savamment échafaudée que dans les pays situés au delà du Zambèze.

Les mutilations sont assez rarement employées dans le but de s'embellir. Néanmoins le lobule de l'oreille est souvent perforé pour y introduire des ornements, et le tatouage est d'un usage très répandu. Les Manganjas, qui habitent le cours du Chiré, s'introduisent d'énormes chevilles de bois, non seulement dans le lobule de l'oreille, mais aussi dans les lèvres. Enfin, quelques peuplades, les Vuahéhé notamment, s'aiguisent les dents en pointe.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Nègres de la région des grands lacs sont loin d'élever autant de bestiaux que ceux du Haut-Nil; on trouve même des villages qui ne possèdent pas de troupeaux. Ils se pourvoient de viande au moyen de la chasse, et pourtant ce ne sont pas des chasseurs bien remarquables. Dans l'Ougogo et dans la zone maritime, la grosse bête se prend dans des fosses recouvertes de branchages, dont la largeur va en diminuant vers le fond. La chasse la plus importante est celle de l'éléphant. Pour s'emparer de cet animal, les hommes se réunissent au nombre d'une vingtaine et se préparent à leur expédition en se livrant pendant huit jours à des libations et à des danses. Les femmes prennent part à ces fêtes préliminaires et doivent parcourir le village en se livrant à toute sorte de contorsions. « Leur tâche accomplie, ces dames vont boire entre elles, et reparaissent quatre ou cinq heures après avec une incertitude dans la démarche et une flaccidité des membres qui augmentent le charme de leur gesticulation. La journée se termine par un fackeltanz (danse où chaque figurant porte un flambeau) du dernier grotesque.

« Cette fête a probablement pour but de dédommager la femme du chasseur des privations qu'elle va subir. Il lui faut, en l'absence de son époux, renoncer à la bonne chère, à la toilette, à la pipe; elle ne doit pas sortir de la maison, et la moindre infidélité la rendrait responsable de l'insuccès de la chasse.

« Ces dames cherchent à s'amuser avec d'autant plus d'ardeur qu'elles savent à quelle épreuve elles seront bientôt soumises. Les hommes, pendant ce temps-là, non moins animés que leurs femmes, gambadent avec la grâce et l'acquis d'un ours bien dressé, autour d'un ngoma kou violemment battu avec les poings,

ou d'une caisse d'écorce raclée avec des pierres, et qui sert de bassé et de table d'harmonie à une kinanda que l'on y applique, tandis qu'une espèce de fifre en corne de chèvre domine l'orchestre et le complète...

« Quand ils sont enfin saturés de bière, les chasseurs quittent le village au point du jour, munis de brandons enflammés qu'ils emportent dans la crainte de manquer de feu dans les jungles, et qu'ils placent devant leur bouche pour combattre l'influence de l'air froid du matin (Burton). »

Le talent des chasseurs consiste à isoler du troupeau un animal qui est aussitôt entouré par toute la bande. Une fois abattu, les défenses sont soigneusement enlevées, et la moelle qui en remplit les cavités est dévorée séance tenante. Un immense repas, dont la graisse et les intestins de l'éléphant font les frais, termine la chasse. L'ivoire, de larges morceaux de cuir et des chapelets de viande sont rapportés au village.

Le gibier le plus estimé est le zèbre; l'antilope ne vient qu'en seconde ligne. Mais les animaux sauvages sont loin d'être aussi appréciés que le bœuf ou la chèvre, régal hors de la portée de la multitude. La viande la moins recherchée est le mouton, que beaucoup de Nègres ne mangent qu'avec répugnance, quoiqu'ils ne soient pas difficiles sur le choix de leurs mets: tout ce qui respire et se meut est dévoré par eux.

Les tribus qui possèdent quelques troupeaux ont un goût très prononcé pour le lait, mais ne le consomment jamais à l'état frais; on le trait dans des vases qui en ont renfermé d'acide, de sorte qu'il tourne très rapidement.

Les habitants de Mozambique, du Zanguebar et de la région des lacs se livrent tous à l'agriculture, mais leurs champs sont généralement mal entretenus et produisent peu de récoltes. Les Vuacondé sont presque les seuls qui aient des plantations soignées de bananiers, de palmiers, de sorgho, de millet, de manioc et de patates. Le riz n'est cultivé que sur une très petite échelle. Tous ces produits végétaux entrent dans l'alimentation, qui se complète par le miel des abeilles qu'on élève dans des ruches suspendues aux arbres, ou qui vivent dans les bois ou dans les jungles.

Le cannibalisme n'existe pas dans cette région. Seule la tribu des Vouadoé mange de la chair humaine. « Un jour, dit Burton, au milieu d'un combat où la victoire allait encore

leur échapper, ils se mirent, en présence de leurs adversaires, à faire rôtir et à manger les morts: Cette manœuvre fut couronnée de succès : les Vouakamba, qui ne redoutaient pas les coups de l'ennemi, reculèrent devant l'idée de lui servir de pâture, et s'éloignèrent du champ de bataille. »

La boisson habituelle est le *pombé*, sorte de bière de sorgho ou de millet, acide comme du vinaigre. Elle agit cependant sur le cerveau, et les indigènes s'enivrent fréquemment avec cet horrible liquide.

Industrie. — Une partie des populations de la contrée dont nous nous occupons se construisent des cases en argile, de forme circulaire, surmontées d'un toit de paille conique. Dans le Condé, on rencontre de coquets villages composés de sept ou huit cases largement espacées et laissant entre elles une cour bien battue, qui reste toujours propre, même par les temps pluvieux. « Dans ce pays, les huttes sont petites, hautes à peine de 3 mètres sur 2 mètres de diamètre. La muraille, en forme de cône tronqué et renversé, est faite de deux rangées de bambous. Entre les deux, pour combler les vides, on glisse une série de boules d'argile de la grosseur du poing et cuites au feu. Toutes ces boules, d'égales dimensions, offrent de l'extérieur, l'aspect d'un moulage d'une symétrie parfaite. La charpente de la toiture, conique, est faite de matés émergeant au sommet et disposés avec régularité; par-dessus s'étend une couche d'argile séchée au soleil et recouverte elle-même d'une autre couche de chaume épais et serré. La muraille et le seuil sont intérieurement crépis d'argile, mais d'une argile appliquée avec tant de soin et séchée si doucement pour l'empêcher de se fendiller qu'on la prendrait pour du plâtre. Enfin toute la construction repose sur un plateau de terre durcie qui est élevé de 20 centimètres au-dessus du sol pour la mettre à l'abri des inondations, fréquentes dans un pays où tout travail de drainage et d'irrigation est inconnu (Giraud). »

Le plus souvent, les villages sont entourés d'une palissade, véritable fortification qui met à l'abri d'un coup de main de l'ennemi. C'est que toutes les tribus de Mozambique, du Zanguebar et de l'intérieur sont d'humeur très belliqueuse et que, pour le motif le plus futile, la guerre éclate de village à village. Lorsque le village n'est pas entièrement fortifié, il renferme souvent au centre un certain nombre de cases entourées d'une palissade; c'est le *boma* du

chef. Parfois les habitations forment un tout continu, affectant la forme d'un vaste rectangle avec une grande place au centre. Cette maison unique, subdivisée en un certain nombre de demeures, a reçu le nom de *tembé*. La forme rectangulaire est surtout en usage dans l'Uhéhé; c'est celle qu'affectent les cases isolées, dont le toit est plat au lieu d'offrir une forme conique.

Comme dans tous les pays intertropicaux de l'Afrique, les greniers sont élevés sur pilotis, afin de mettre les récoltes à l'abri de l'humidité et des atteintes d'une foule de petits animaux, qui auraient vite fait de les dévorer.

Les armes les plus usitées sont la lance et la sagaie. L'arc et les flèches, la massue, le poignard, la hache sont bien plus rarement employés. Chez tous les Nègres de l'est, on trouve aujourd'hui des fusils qu'ils échangent aux trafiquants qui vont s'approvisionner d'ivoire. La lance, la sagaie et les flèches sont toutes pourvues d'une pointe en fer, souvent munie de barbes récurrentes. Chez certaines tribus, à peine un garçon commence-t-il à marcher, qu'on lui met un arc entre les mains. L'enfant se considère comme un homme dès qu'on lui donne des flèches à pointe de fer. Les Vouamasai, les Vouakouafi, les Vouarori, les Vouatouta ne savent pas se servir de l'arc. Il est très rare que les armes soient empoisonnées.

La métallurgie n'est pas plus avancée que chez les populations noires dont il a été question jusqu'ici. L'extraction du fer se fait de la même manière que dans la vallée du Haut-Nil; le soufflet de forge, l'enclume, etc., sont exactement comparables à ceux que nous avons décrits.

Les vases en terre sont relativement rares; à l'exception d'une grande jarre, qui sert pour la fabrication de la bière, d'une espèce de cruche à large panse, employée pour aller chercher de l'eau, et de la marmite, tous les ustensiles de ménage sont faits enalebasses. Les fourneaux de pipe sont fabriqués en argile ou en pierre tendre; quelques-uns sont en fer ou en cuivre. Je dois dire que la pipe est un objet de première nécessité, les hommes et les femmes l'ayant presque constamment à la bouche.

J'ai déjà parlé de la fabrication d'étoffes de coton très grossières. Le métier qu'emploie les Nègres de la rivière Chiré est des plus primitifs (fig. 249). Quelques pieux plantés en terre, trois ou quatre barres horizontales en font tous les frais. Lorsque j'aurai signalé les nattes et

les paniers, les filets de pêche, les canots creusés dans des troncs d'arbres, les mortiers, les bols, les plats, les cuillers et les tabourets en bois, j'aurai énuméré à peu près tous les objets qui sortent des mains des Nègres, depuis le littoral jusqu'au lac Bangouéolo. Il me faut cependant citer encore les instruments de musique, qui comprennent des instruments à cordes, des instruments à vent et des tambours. Les premiers consistent en une espèce de guitare à une ou deux cordes, dont la caisse est faite au moyen d'une gourde, et en lyres ou harpes de plusieurs espèces, mais toutes fort primitives. Les instruments à vent ne sont pas moins rudimentaires : le chalumeau en tige de sorgho, percée de quatre trous, le barghomi en corne, orné d'une queue de zèbre ou de girafe, enfin la petite gourde percée de nombreux trous, en font tous les frais. Quant au tambour, il offre de grandes variétés tant au point de vue de la forme que des dimensions. C'est l'instrument favori ; « il donne l'alarme, invite au plaisir, accueille l'étranger, honore la puissance, est un moyen de guérison, une promesse de joie, une expression de bonheur. Sans le tambour l'existence de l'Africain serait vide (Burton). »

Organisation sociale. — Famille. — Ces peuplades guerrières reconnaissent l'autorité de chefs dont le pouvoir ne s'exerce souvent que sur un seul village. Ces petits despotes rançonnent les voyageurs et les caravanes qui passent sur leur territoire, et sont d'une prétention dont il est difficile de donner une idée. Je pourrais citer une foule de faits qui montreraient l'importance que s'attribuent ces chefs et donneraient un aperçu du cérémonial dont ils s'entourent dans les grandes occasions ; je me contenterai d'emprunter au livre de M. Giraud le récit de la réception que lui fit un de ces potentats. « Moïné Muiva, dit le voyageur, m'attendait au fond d'une large cour entourée d'une palissade, au côté d'une petite hutte. Sa Majesté était assise sur un tronc d'arbre dissimulé sous des amas de tapis et d'étoffes de couleurs voyantes ; à ses pieds, par terre, un autre tapis ; sur ses épaules une couverture rouge ; enfin sur son auguste tête, un parasol qu'elle tenait de la main gauche.

Son peuple était massé en deux groupes, laissant entre eux un espace vide, où je vins m'asseoir sur une chaise, à 50 mètres en face de Moïné Muiva ; à ma droite étaient cinquante hommes armés de vieux fusils, à ma gauche

cent cinquante autres armés de flèches, tous accroupis et silencieux. Je distinguai enfin près du chef, négligemment accroché à la palissade comme un torchon, le cadeau d'étoffe que je lui avais envoyé la veille.

Deux interprètes chargés des communications naviguaient entre nous deux, saluant chaque fois en se roulant sur le dos, sur le ventre, et frappant des mains. Après dix minutes de ce manège, nous avions à peine fini de nous dire bonjour, quand la voix du chef lui-même se mit à tonner avec des accents colères :

« Msungu, me dit-il, regarde tous ces fusils, tous ces guerriers, cette grande ville, tout cela est à moi. Tous les villages que tu traverses depuis un mois sont ma propriété. Tu te figurais peut-être Moïné Muiva un de ces chefs de rien comme tu en rencontres tous les jours. Regarde ces riches cadeaux que m'ont fait les caravanes arabes, et dis-moi si je puis me contenter des chiffons que tu m'as envoyés hier. »

En parlant de l'étendue de ses possessions, Moïné Muiva mentait, comme le font les Nègres du matin au soir. Mentir est devenu pour eux un besoin. Burton affirme que l'Africain aime à être trompé lui-même et qu'il en éprouve un plaisir aussi grand que s'il trompait les autres.

Quoi qu'il en soit, les chefs exagèrent leur puissance dans un but facile à saisir : le cadeau obligatoire doit être en rapport avec leur influence, et ils cherchent à en imposer aux voyageurs. Ils ne se gênent nullement, d'ailleurs, pour s'emparer de force de ce qui leur convient, et ils dévaliseraient entièrement les étrangers si, mieux avisés que l'avare de la fable, ils ne savaient ménager la poule aux œufs d'or.

On ne trouve pas, dans la région des lacs, la remarquable organisation guerrière qu'on voit chez les tribus qui vivent au delà du Zambèze. Quoique querelleurs au dernier point, les Nègres de cette contrée montrent une bravoure tempérée par la prudence. Quand le chef a décidé d'attaquer un village voisin, tous les hommes se mettent à l'affût, chacun s'embusquant dans l'endroit qui lui paraît le meilleur, c'est-à-dire là où il se croit le plus en sûreté. Si deux partis se rencontrent dans un lieu découvert, chacun combat à sa guise, en poussant de grands cris. Dès qu'un guerrier vient à tomber, on voit généralement se produire un *saue-qui-peut* général.

Deux formes de gouvernement se rencontrent dans l'Afrique orientale : le despotisme absolu et la monarchie tempérée. Le plus souvent,

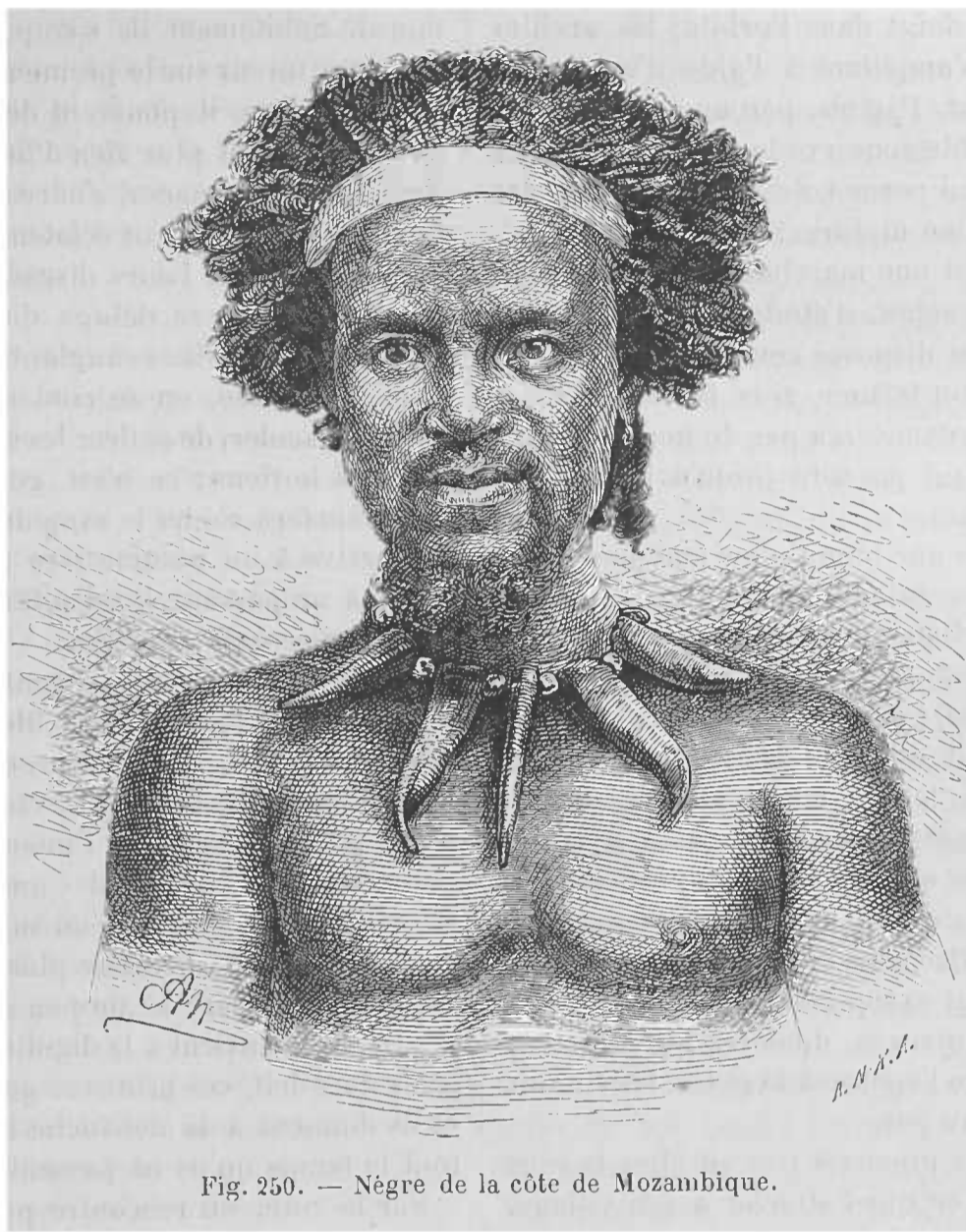


Fig. 250. — Nègre de la côte de Mozambique.

l'autorité du chef est illimitée; sa personne est considérée comme sacrée, et il est l'objet d'une sorte de culte; il a droit de vie et de mort sur ses sujets, il peut les vendre comme esclaves, et aucun individu ne peut se marier sans son consentement. Dans certaines tribus, le roi est assisté d'un conseil qui se compose de chefs subalternes et de vieillards, mais il n'est pas rare de le voir se moquer de leurs avis.

Le pouvoir est presque toujours héréditaire. Quelques tribus, les Vouasagara, par exemple, élisent leur chef, mais l'élu devient un monarque absolu. Ailleurs, c'est au fils aîné du défunt que revient sa succession, mais chez les Vouasoukouma, on choisit de préférence le fils de la sœur du mort comme offrant des garanties plus sûres de légitimité.

Le personnage le plus important après le chef, c'est le *mganga*, devin ou magicien, dont la parole a force de loi. Il porte, comme insigne, la base d'un coquillage. « On le reconnaît, en outre, à une masse de petites gourdes graisseuses qui lui entourent le corps, et aux souil-

lures exceptionnelles dont sa peau est couverte, la sainteté et la crasse ayant ici, comme ailleurs, des rapports très intimes (Burton). » La profession de *mganga* est héréditaire; les femmes peuvent l'exercer.

Au-dessous du chef et du devin viennent les hommes libres, soumis à tous les caprices de ces deux puissants personnages, qui peuvent les dépouiller de leurs biens et même de la vie. Quant aux esclaves, s'ils ne sont pas traités comme les derniers des animaux, c'est qu'ils constituent une marchandise et représentent, par suite, une valeur. Cependant, dans l'Uemba en particulier, on trouve une foule d'êtres humains privés de doigts, d'yeux ou d'oreilles, qui prouvent que l'humanité n'est pas une des qualités du Nègre de cette contrée. Ces mutilés sont des hommes qui ont été châtiés pour des fautes souvent imaginaires. Le roi Kétimkuru ne réservait pas ces châtiments aux esclaves seuls; à la moindre tentative d'insoumission, ses sujets étaient exposés aux mêmes peines. Les yeux s'arrachent par la simple in-

troduction du doigt dans l'orbite; les oreilles et les doigts s'amputent à l'aide d'un instrument tranchant. Parfois, par une faveur spéciale, le coupable conserve le pouce de chaque main, ce qui lui permet de s'en servir encore dans une certaine mesure.

La femme est une marchandise qui s'achète au moyen de vaches, d'étoffes et de bracelets; le mari peut en disposer comme bon lui semble, la vendre ou la tuer, si la fantaisie lui en prend. La polygamie n'a pas de bornes, et on cite tel chef qui possède jusqu'à trois cents épouses légitimes.

« Ce n'est pas une honte pour une jeune fille que d'avoir des enfants; néanmoins après le mariage la conduite est moins légère. Le séducteur d'une femme est puni d'une amende qu'il acquitte en bétail; s'il est pauvre, et n'a pas de quoi payer les dommages-intérêts, il peut être vendu. Toutefois les maris n'usent guère de tant de sévérité, l'injure dont ils ont à se plaindre n'ayant pour eux qu'une chétive importance. On a cependant vu des assassinats et des mutilations se commettre sous l'empire de la jalousie; mais c'est un fait exceptionnel.

« En cas de divorce, dont les formalités se bornent à mettre l'épouse à la porte, les enfants appartiennent au père.

« L'amour du foyer est très vif chez la race africaine; mais ce qui l'attache à son village, c'est la sécurité, l'aisance qu'il y trouve, la réunion des amis, plutôt que les affections de famille. Maris et femmes, pères et enfants ont des intérêts distincts, et vivent sous le même toit sans tendresse apparente. L'amour paternel ne peut pas avoir beaucoup de force chez des gens qui ne repoussent pas la bâtardise, et dont la progéniture peut être vendue à toute heure. Les enfants de leur côté ne semblent pas affectueux; il leur arrive bien quelquefois de s'écrier : *mama! mama!* dans un moment de crainte ou de surprise, mais c'est à cela que se bornent tous leurs témoignages d'affection filiale.

« La première enfance passée, le père et le fils deviennent ennemis, à la manière des animaux sauvages. Et cependant c'est une race éminemment sociable; ils se recherchent sans cesse; on en a vu devenir fous de la mort subite d'un ami; leur pauvre cerveau n'a pas la force de supporter ce qui l'ébranle (Burton). »

Mœurs. — Coutumes. — Croyances. — Les Nègres de l'Afrique orientale sont des êtres querelleurs, ivrognes, dénués de presque tout sens

moral. Subitement ils s'emportent et déchargent leur fureur sur le premier objet venu. Dans leurs disputes, ils poussent des cris, des hurlements qui n'ont plus rien d'humain; ils se font des gestes de menaces, s'adressent des malédictions, et brusquement éclatent de rire ou fondent en larmes. Leurs discussions sont interminables, mais ce déluge de paroles aboutit rarement à des rixes sanglantes. Même au plus fort de l'ivresse, on se contente généralement de se bousculer, de se tirer les cheveux, d'échanger des horions; ce n'est guère en face que l'Africain fera couler le sang de son adversaire. S'il arrive à un homme ivre de décocher une flèche à un passant, il lui suffit, pour se disculper, de dire qu'il avait bu.

Une foule d'événements sont des prétextes à orgies : la naissance d'un fils, le retour d'un voyage ou d'une chasse heureuse sont fêtés par de copieuses libations. Les chefs, les notables donnent l'exemple de l'intempérance; c'est, pour eux, non seulement « une jouissance que de s'enivrer, c'est encore un sujet d'orgueil que d'avoir la faculté de boire plus que les autres : beaucoup de bière et un peu de viande est le régime qui convient à la dignité royale. » Dès le lever du soleil, ces brutes se gorgent de *pombé*, et ils donnent à la débauche la plus grossière tout le temps qu'ils ne passent pas à boire.

Sur la côte, on rencontre pourtant des Nègres moins abrutis, dont la physionomie dénote l'intelligence (fig. 250); mais ils doivent très probablement leur supériorité physique et morale à des croisements avec un élément sémitique. Ce type élevé disparaît dès qu'on s'avance dans l'intérieur, et, à part les Massaïs, dont il sera question plus loin, on ne rencontre plus que « la brute » dont nous parle Burton.

Avec de telles mœurs, doit-on s'étonner que la prévenance, la moralité soient absentes, et que la justice n'ait rien de commun avec ce qu'on entend par ce mot chez les peuples civilisés? Le Nègre mendie « comme si c'était son métier »; il vole « avec l'assurance de l'individu qui fait bien »; il ignore la bienfaisance et n'a de respect que pour la force. « Pas de courtoisie, dit Burton, pas de convenances; la porte est-elle ouverte, même celle d'un étranger, ils entrent sans qu'on les y invite, s'emparent de la conversation, et crient aussi fort qu'ils peuvent. Ils ont la voix rauque, aboyeuse, la parole altière, le regard effronté, les manières insolentes.

« Ne voulant pas rester debout un instant, ils

déposent leur personne huileuse sur votre tapis ou sur votre couche, et ne manquent jamais de choisir la meilleure place. En voyage, ils pressent le pas afin de s'emparer de la meilleure case; le chef de la caravane est à la pluie, ou à la rosée, peu leur importe; il faut employer la force pour les déloger : « Ils n'ont aucune pudeur! » s'écrient les Arabes.

« Le sans-gêne avec lequel ils satisfont leur curiosité est parfois insupportable; la seule chose à faire est de se résigner à leurs regards; si, perdant patience, vous cherchez à les renvoyer, c'est comme si vous frappiez sur un essaim d'abeilles : ils assiègent la tente, en soulèvent les bords, se plaignent de l'occupant, et vont même jusqu'à user de violence.

« En marche, vous êtes suivi par la foule, surtout par les femmes et les enfants, qui vous escortent pendant des heures. Rien de plus odieux que le spectacle de ces créatures grossières, courant au pas gymnastique, à demi vêtues, si ce n'est d'une couche de graisse, et qui, les mamelles flottantes, poussent des cris plus rapprochés des hurlements de la brute que de l'articulation humaine. »

Superstitieux à l'excès, ces sauvages croient aux fantômes et aux sortilèges. Rien, pour eux, n'arrive naturellement. Si un homme tombe malade, c'est que quelqu'un lui a jeté un sort. Vite le magicien est appelé, d'abord pour découvrir le coupable et le juger, ensuite pour donner ses soins au malade. « Il débute invariablement par demander un comestible dont le choix est calculé d'après la fortune du client; il affirme, par exemple, qu'il doit entrer une livre de graisse dans les médicaments, et qu'il est indispensable de tuer une chèvre dont la tête et la poitrine lui appartiendront. Vient ensuite le paiement de ses honoraires, sans quoi pas d'ordonnance. » La chose réglée, il ne manque pas de déclarer que le malade a été empoisonné par un sorcier, et il désigne le coupable. L'individu ainsi désigné est soumis à des épreuves qui décideront de sa culpabilité ou de son innocence. « Dans l'Ousoumbara on plonge un fer rouge dans la bouche de l'accusé; chez les tribus méridionales, une espèce de grand clou, également rougi, lui est enfoncé dans les chairs à deux reprises diverses, et à coup de maillet. Les Vouazaramo lui trempent la main dans l'eau bouillante, les Vouaganda prennent de l'huile pour le même objet; les Vouazégoura lui traversent l'oreille avec des crins de gnou. Les Vouakouafi le gorgent de viande jusqu'à ce qu'il en meure. Dans

la Terre de la Lune on fait infuser une écorce vénéneuse, appelée mouavi, qu'on a préalablement écrasée entre deux pierres; l'infusion est avalée par une poule qui représente l'accusé; mais si les parties ne sont pas satisfaites de l'épreuve, la boisson mortelle est administrée au prévenu (Burton). »

Il est bien rare qu'un individu accusé de sorcellerie par le mganga ou devin soit déclaré innocent. On en voit, d'ailleurs, qui avouent le prétendu crime qu'on leur impute et s'écrient en face du bûcher qu'ils ont fait mourir un tel par leurs sortilèges, qu'ils ont mis la maladie sur tel autre.

Le coupable livré aux flammes, le devin exerce son rôle de médecin. Il chasse le diable que le sorcier a mis dans le corps du patient. Les principaux moyens employés sont le tambour, la danse et l'ivresse. « Lorsque le tambour a suffisamment retenti, que le malade a bu ou dansé *quod satis*, le p'hépo (diable) est sollicité de vouloir bien sortir du corps dont il a pris possession, et d'aller s'établir dans un objet inanimé dont la résidence lui plaira. Cet objet, nommé kéti, ou siège, pourra être un certain genre de perles, deux petites baguettes réunies par une lanière de peau de serpent, une griffe de lion ou de léopard, et autres choses de même nature, que l'on attache au bras, à la tête, au poignet ou à la cheville du patient. Le papier surtout est considéré comme un remède héroïque. »

Parfois, la chose est plus compliquée. Il est des malades qui sont hantés par une douzaine de diables et il n'est pas facile de les déloger tous. Pour cela le mganga prend de petits brins de bois, gros comme des allumettes et les trempe dans une bouillie ocreuse. A l'aide de chacun d'eux, il trace des marques sur le corps du patient, puis entonne un chant magique et jette le bois par terre; à chaque bâtonnet qui touche le sol, un esprit malfaisant s'échappe du corps du possédé.

Je dois ajouter que le médecin emploie parfois des drogues plus ou moins répugnantes et qu'il ne craint pas, dans certaines circonstances, d'avoir recours à la saignée et surtout aux ventouses.

Le mganga, on le voit, est un personnage qui cumule les fonctions. Aux précédentes, il joint encore celle d'oracle. Lorsqu'il est appelé pour prédire l'avenir, il arrive d'un pas grave, soigneusement graissé et le front orné de cornes d'antilopes retenues par une bandelette de

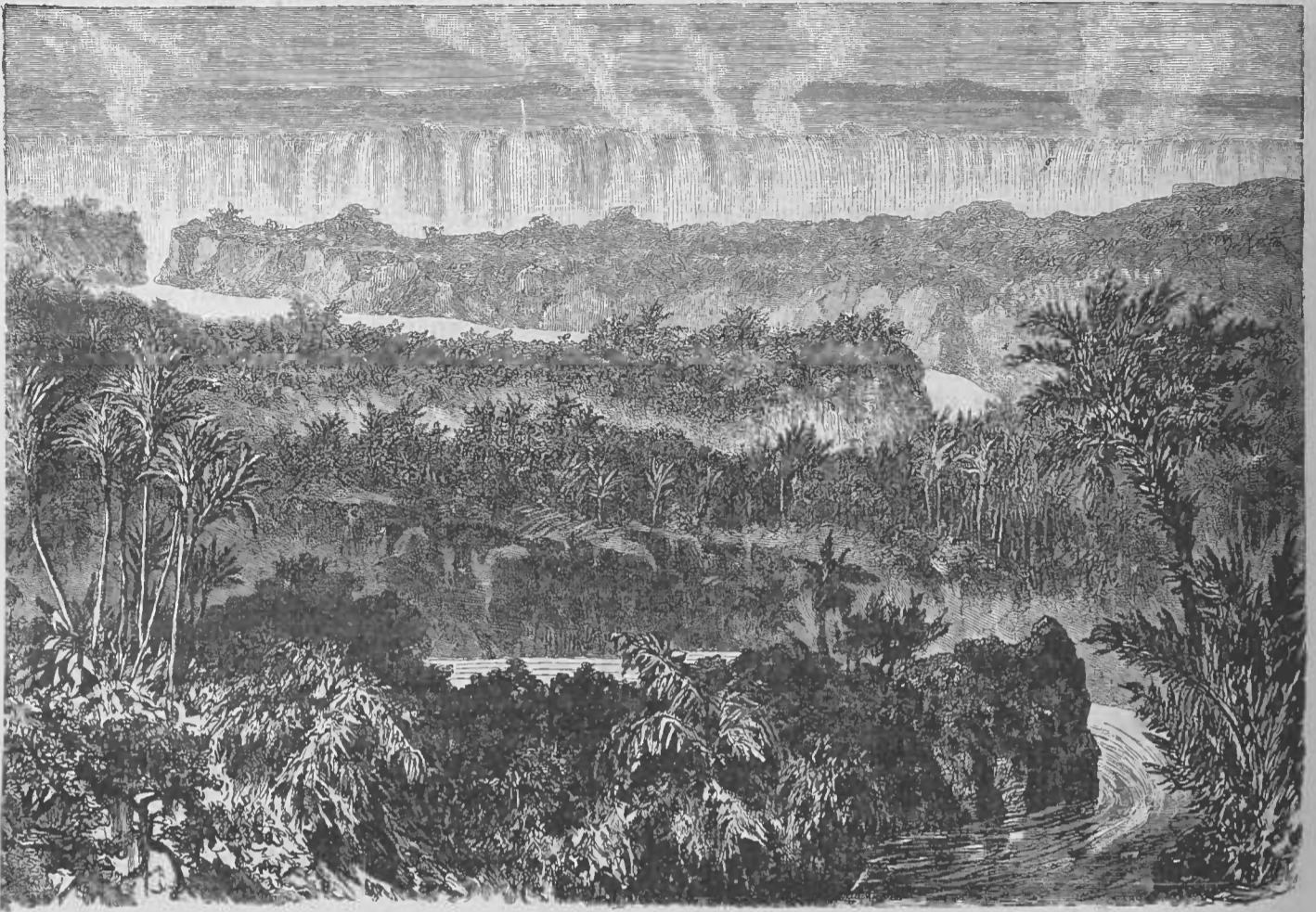


Fig. 251. — Paysage du Zambèze, près de la cataracte de Victoria.

cuir. Avant d'opérer, il commence par solliciter une offrande. Les moyens qu'il emploie pour lire dans l'avenir sont aussi variés que bizarres, mais leur description nous entraînerait beaucoup trop loin.

« Outre les devoirs importants de sa charge, le *mganga* remplit de menues fonctions qui en dérivent : à la chasse de l'éléphant, c'est lui qui jette la première lance et qui est responsable du succès de la journée. Il marque l'ivoire de signes cabalistiques pour le préserver des périls du voyage ; il approvisionne le *Kirangozi* des talismans qui doivent le protéger contre la malice, à laquelle sont toujours en butte ceux qui conduisent les autres, et lui défend de se laisser précéder, même par le chef de la caravane. En temps de guerre, il seconde la tribu de toute sa puissance ; il prend une abeille, prononce sur elle certaines incantations, et lui rend la liberté ; sur quoi l'insecte, allant réunir d'innombrables essaims, les dirige vers l'ennemi, pour qu'ils l'anéantissent (Burton). »

Les conceptions religieuses des Nègres de l'Afrique orientale se bornent presque à la croyance aux mauvais génies. Ils ont bien un vague soupçon de la divinité, mais leurs idées

à ce sujet n'ont rien de précis. Ils révèrent le soleil et la lune, sans toutefois les adorer. D'ailleurs, ils n'ont point de culte proprement dit. Leurs fétiches, assez variés, ont bien chacun sa case, qui ressemble à une hutte ordinaire, à part ses proportions sensiblement réduites. On se contente d'apporter dans le *mzimo*, ou temple rudimentaire, de petits pots de bière ou quelques poignées de grain pour apaiser les morts et les empêcher de nuire aux vivants.

Telles sont, envisagées d'une façon générale, les populations qui vivent dans l'est de l'Afrique, depuis le lac Tanganyka jusqu'au Zambèze et même au delà, et depuis la côte jusqu'au lac Bangouéolo. Nous allons décrire succinctement, à titre d'exemples, cinq populations seulement ; les *Banyaïs*, les *Ounya-mouézis*, les *Vouazaramo*, les *Makouas* et les *Souahilis*. Les premiers habitent au sud du Zambèze, les seconds, dans la région des lacs, à l'intérieur des terres. Quant aux trois dernières peuplades, elles vivent sur le littoral, ou à une faible distance de la côte.

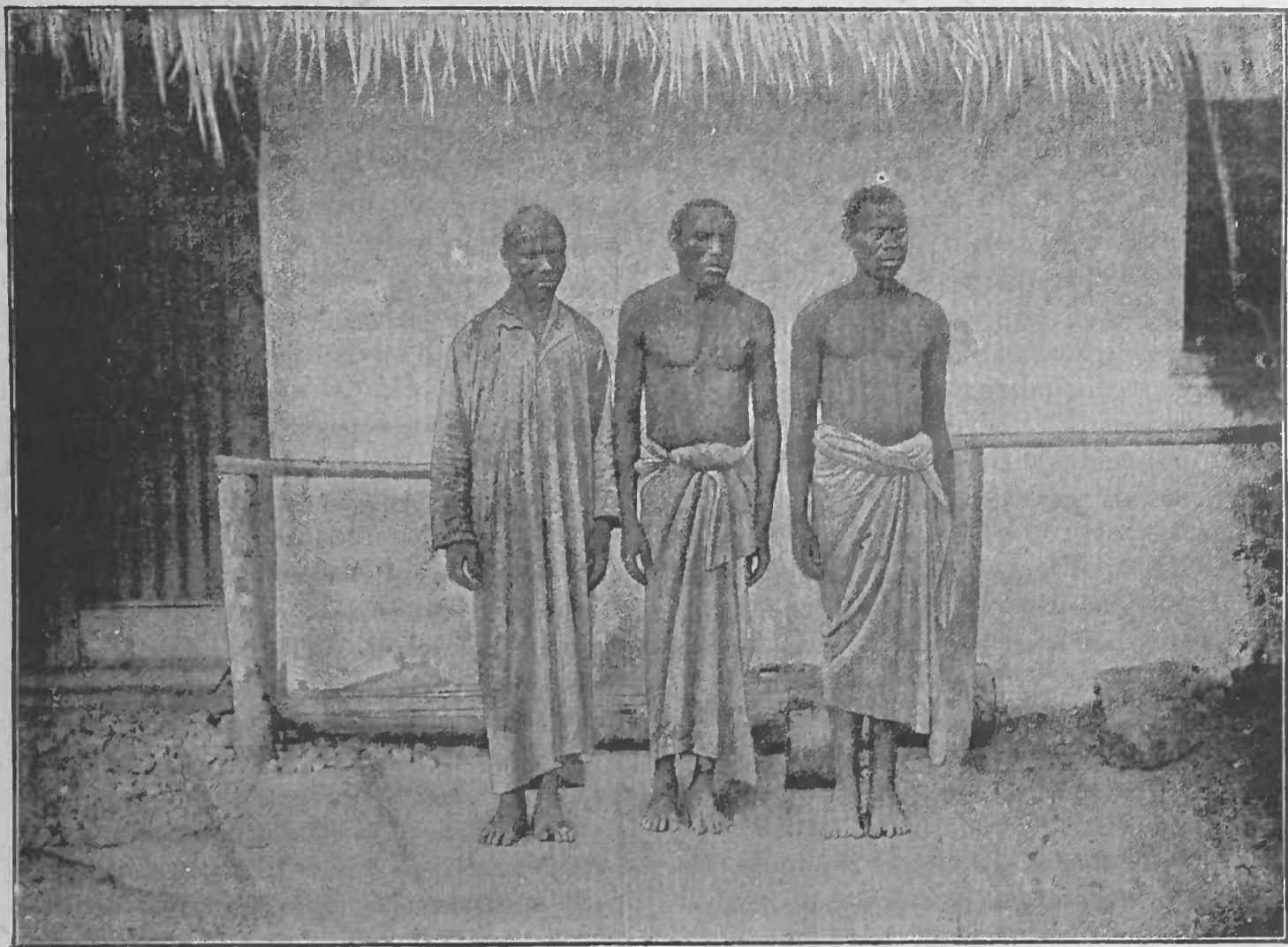


Fig. 252. — Vouanyamouézi, d'après une photographie du docteur Allart, extrait de Cam. Coquilhat, *Sur le Haut Congo.*

a. GROUPE MÉRIDIONAL.

Banyaïs.

Les Banyaïs habitent pour la plupart au sud du Zambèze, entre le 18° et le 23° degré de latitude sud environ. A l'est, ils confinent aux Matébélés. Une de leurs tribus, celle des Babisa ou Aïza, vit au nord du fleuve que je viens de nommer. Ils habitent donc une riche contrée, couverte de végétation (fig. 251), au milieu de laquelle vit une grande quantité d'herbivores. Le sol, d'une fertilité inouïe, donne presque sans travail aux Banyaïs une foule de produits végétaux; la chasse, toujours fructueuse, leur assure largement l'existence. C'est ce bien-être relatif qui nous explique le rôle qu'ont joué certaines de leurs tribus, celle des Bambiris, par exemple, que commandait le fameux empereur Monomotapa, dont le vrai nom était Katolosa.

Caractères physiques. — « Un grand nombre de Banyaïs, dit Livingstone, sont d'une

couleur café au lait de nuance pâle, ce qui est considéré dans tout le pays comme une très grande beauté. La blancheur relative de la peau est au moins aussi estimée chez eux qu'elle peut l'être parmi nous. Ils divisent leur toison en petites mèches d'environ trente centimètres de longueur, qu'ils entourent de l'écorce d'un arbre trempée dans une teinture rougeâtre. Ainsi coiffés, ils me rappellent les anciens Égyptiens. La masse de laine dont leur tête est couverte retombe sur leurs épaules; mais en voyageant, ils relèvent tous leurs tortillons et les rassemblent en nœud sur le sommet du crâne. Ils sont généralement d'une très grande propreté. »

Ces quelques lignes nous permettent de conclure que, dans cette population, il existe des individus à peau foncée, et on peut supposer qu'un des éléments qui ont donné naissance aux Banyaïs était franchement nègre, à en juger par ce que le voyageur nous dit des cheveux. Il est incontestable que ceux qu'il a observés étaient fortement métissés, mais je

dois remarquer qu'il n'a vu que ceux qui vivent sur les bords du Zambèze.

Organisation sociale. — Chaque village banyaï est administré par un chef qui reconnaît l'autorité d'un chef supérieur. Le gouvernement est une sorte de république féodale. Le pouvoir est électif, et c'est le fils de la sœur du chef défunt qu'on choisit de préférence à son propre fils. Si le neveu ne réunit pas les suffrages des électeurs, on va chercher un parent du mort dans quelque tribu du voisinage. « Lorsque qu'on annonce sa nomination à l'élu du peuple, il est d'usage qu'il refuse le pouvoir, comme n'étant pas à la hauteur des obligations qu'impose l'autorité suprême ; on insiste, il accepte, prend possession des biens de son prédécesseur et en adopte les femmes et les enfants, qu'il a soin d'entretenir dans une position dépendante. Il n'est pas rare que, fatigués de ce vasselage, ceux-ci aillent s'établir un peu plus loin et fondent quelque bourgade ; le chef ne manque pas alors d'envoyer quelques-uns des jeunes gens qui l'entourent pour visiter, de sa part, le vassal qui l'abandonne, et si l'on ne reçoit pas ses mandataires avec toute l'humilité convenable, si l'on ne frappe pas des mains avec assez de vigueur ou pendant assez longtemps, la bourgade est immédiatement brûlée. La nation se divise en deux ordres, celui des hommes libres, qui ne peuvent jamais être vendus, et celui des esclaves, dont l'extérieur est aussi dégradé que leur position est abjecte. Les enfants du chef appartiennent nécessairement à la classe des hommes libres, mais leurs privilèges ne sont guère plus étendus que ceux des personnes du même ordre. » (Livingstone.)

Les chefs influents sont entourés d'un grand nombre de jeunes garçons de quatorze à quinze ans, qui reçoivent une certaine éducation d'une sorte de précepteur. Ils sont soumis à une discipline rigoureuse et ne peuvent se marier que lorsqu'ils sont remplacés par une nouvelle génération. Leurs familles les nourrissent et plaacent auprès d'eux des serviteurs qui pourvoient à leurs besoins ; elles donnent en outre de l'ivoire au chef, pour que celui-ci leur achète des vêtements. De retour dans leurs villages, ces jeunes gens doivent soutenir une thèse en public et montrer le talent oratoire qu'ils ont acquis.

La polygamie existe chez les Banyaïs, et cependant les femmes ont un pouvoir extraordinaire ; dans le ménage, c'est une des femmes qui commande. Le jeune homme qui a fait

choix d'une fiancée et qui est agréé par la mère de celle-ci, quitte sa famille pour aller vivre chez sa femme. Il doit dès lors rendre une foule de services à sa belle-mère, l'approvisionner de bois, etc. ; devant elle, il lui est interdit de s'asseoir et il doit se mettre à genoux ou s'accoupir sur les talons, car ce serait une grave offense que de présenter les pieds à la vieille dame. Le jour où il est fatigué de cette vie, il peut retourner dans son village, mais s'il a eu des enfants, ils appartiennent à sa femme.

Chaque fois qu'on demande un service à un Banyaï, on reçoit cette réponse : « Je veux bien, mais je vais aller demander la permission à ma femme. » En somme, contrairement à ce qui existe chez presque toutes les tribus nègres, c'est la femme qui est la maîtresse absolue.

Mœurs. — Coutumes. — Grands chasseurs, les Banyaïs vivent surtout de gibier ; ils tuent chaque année un bon nombre d'éléphants. Ils se livrent aussi à l'agriculture et ajoutent à leur ordinaire des champignons, des racines et des fruits sauvages. Ils cuisent les aliments et se procurent du feu en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois.

D'humeur assez belliqueuse, cette population se prépare à l'action en exécutant une danse guerrière où chacun des danseurs est armé d'un grand arc et d'une lance. Les ennemis sont consciencieusement massacrés sur le champ de bataille. Mais, en temps de paix, ou dans une razzia particulière, celui qui tue un personnage influent, se le voit rappeler sans cesse par les propos dont son crime est l'objet. Bien qu'il ne soit pas châtié d'une peine sévère par les lois, il n'en devient pas moins l'objet de la réprobation publique, et il n'est pas rare, assure-t-on, que l'obsession qui résulte des propos dont il est l'objet ne lui fasse perdre la raison. Si ce fait est exact, il prouve en faveur du sens moral des Banyaïs.

D'après les affirmations d'un chef, jamais on ne capture les étrangers, sur lesquels on se contente de prélever un impôt.

Un des crimes qui entraîne les peines les plus graves est celui de sortilège. Souvent, comme chez beaucoup d'autres Nègres, on accuse un individu d'avoir jeté un sort à quelqu'un, et alors il est tenu de prouver son innocence en se soumettant à l'épreuve du poison. Ce sont les femmes surtout qui ont le plus à redouter ces accusations de la part de leurs époux. Livingstone vit un jour toutes les femmes du chef Monina qui se rendaient à jeun

dans la plaine pour « y subir une épreuve que l'on appelle *mouavi*, et qui se pratique de la manière suivante : quand un homme s'imagine que l'une ou l'autre de ses femmes lui a jeté un sort, il envoie chercher un docteur dont la spécialité est de préparer une infusion de goho ; toutes les femmes du prétendu ensorselé vont dans les champs, où elles ne prennent rien jusqu'au moment où le docteur a fini de préparer son breuvage. L'opération terminée, chacune des épouses, la main tendue vers le ciel, boit la dose voulue de cette drogue tant soit peu vénéneuse ; celle qui la vomit est considérée comme innocente, et revient chez elle tuer un coq, dont elle fait hommage à ses bons génies pour les remercier de leur protection ; mais la malheureuse que la drogue a purgée est déclarée coupable et brûlée vive sur-le-champ. » Cette procédure sommaire ne laisse pas que de surprendre dans un pays où les femmes sont tenues en si grande estime qu'elles commandent aux maris ; mais il paraît que ce sont elles qui, jalouses de prouver leur innocence, réclament cette épreuve dans laquelle elles ont une foi profonde.

Lorsqu'un individu vient à mourir, on bat du tambour pendant toute la nuit. S'il s'agit d'un chef, l'exécution de la loi est suspendue jusqu'au moment où le défunt est remplacé, de sorte qu'il devient dangereux pour les traitants de passer à une pareille époque, car ils peuvent être pillés sans que les coupables aient à redouter un châtement.

Les Banyais croient à un être suprême qu'ils appellent Morimo, Réza, Molungo ou Mpambé. Ils croient aussi à des génies et sont convaincus que les esprits survivent à la mort du corps ; aussi visitent-ils souvent les tombes des défunts et y déposent-ils des vivres.

Ils s'imaginent qu'un individu peut se transformer en lion ou en crocodile et rentrer ensuite dans la dépouille humaine qu'il occupait auparavant.

Les pratiques religieuses de ces tribus sont mal connues ; nous savons seulement qu'ils sacrifient une volaille ou un mouton lorsqu'ils ont échappé à quelque danger, lorsque, par exemple, la femme est sortie victorieuse de l'épreuve du poison.

b. GROUPE DE L'INTÉRIEUR.

Vouanyamouézi.

Les Ouanyamouézi ou, plus correctement,

Vouanyamouézi, sont les habitants d'une vaste contrée qui s'étend jusqu'au lac Tanganyka. Leur pays est désigné sous le nom d'Ounya-mouézi ou Terre de la Lune. La population se subdivise en trois groupes principaux : les Vounyamouézi, les Vouasoukouma, ou habitants du Nord, et les Vouatakama, ou habitants du Sud. Comme ce sont ces tribus que nous avons eues principalement en vue dans notre description générale ; aussi ne nous étendrons-nous guère sur leur sujet.

Caractères physiques. — Les Vouanyamouézi sont grands, bien faits et robustes ; on ne rencontre guère parmi eux de gens maigres. Leur teint est généralement d'un brun de sépia foncé, mais parmi les tribus voisines on rencontre des individus très noirs et d'autres, au contraire, de couleur acajou. Le crâne est allongé ; la face présente tous les caractères nigritiques fortement accusés, les lèvres acquièrent un volume énorme, et chez quelques-uns, la largeur du nez égale sa longueur.

« Leurs cheveux crépus, frisés, parviennent néanmoins à une longueur de 12 à 15 centimètres avant de se fendre. Ils les divisent le plus ordinairement en nombreux tire-bouchons, dont ils s'entourent la tête comme d'une frange, ainsi que le font les Hottentots, et que le faisaient autrefois les Égyptiens.

« La barbe est courte et rare, la moustache éparsée et clair-semée ; les favoris manquent totalement. La plupart des hommes, et presque toutes les femmes, s'arrachent les cils ; le corps est entièrement glabre, excepté chez quelques-uns... Les femmes ont rarement la taille fine, et se font remarquer par l'élongation des mamelles.

« La marque nationale est une double rangée de cicatrices linéaires, pratiquées, par un ami, à l'aide d'un rasoir ou d'un couteau ; ces cicatrices vont du bord externe du sourcil jusqu'au milieu des joues, et descendent parfois jusqu'à la mâchoire inférieure ; chez quelques-uns, une troisième ligne part du sommet du front et s'arrête à la naissance du nez. Cette espèce de tatouage se fait en noir chez les hommes, en bleu chez les femmes ; quelques élégantes y ajoutent de petites raies perpendiculaires placées au-dessous des yeux ; toutes, sans distinction, s'arrachent les deux incisives centrales de la mâchoire inférieure ; le sexe fort se contente d'enlever un coin des deux médianes supérieures. Hommes et femmes se distendent les oreilles par le poids des objets qu'ils y insèrent (Burton). »

Dans le voisinage des Vouanyamouézi, on trouve une curieuse population, qu'il me faut au moins mentionner : je veux parler des *Massaïs* (fig. 253). Ils n'ont pas les cheveux crépus, et leur teint n'est pas nigritique. On n'a pas encore pu expliquer d'une façon satisfaisante, la présence de leurs tribus au milieu de peuplades qui doivent être rangées parmi les plus franchement nègres de l'Afrique.

Vêtements et parures. — Les vêtements des deux sexes sont fort simples; dans la plupart des districts, les chefs seuls portent des vêtements d'étoffe; le vulgaire se couvre de peaux ou de cuir, et les enfants vont complètement nus. Mais s'ils négligent les vêtements, ces individus ont, au contraire, une grande passion pour les ornements : les perles, les verroteries, les grains de porcelaine, les ornements en ivoire, les ceintures et les bracelets en laiton, les clochettes de fer aux chevilles, constituent les parures à la mode. Ils ne manquent jamais d'y ajouter des talismans, dans lesquels ils ont la foi la plus aveugle.

Industrie. — L'industrie des Ounyamouézi se borne au tissage d'un calicot grossier, à la fabrication de divers ustensiles en bois sculpté (bols, sébiles, bancs, etc.), de bâts d'âne, de paniers faits avec beaucoup de soin, et des armes. Ces armes se composent de légères sagaies, de lances, d'arcs et de flèches, de différentes massues, de petites haches de bataille et de boucliers; les flèches sont barbelées de singulières façons. Ces différents engins leur servent plutôt pour la chasse que pour la guerre, car c'est par la chasse qu'ils se procurent la plus grande partie de la viande qu'ils consomment. Leur nourriture habituelle se compose d'une bouillie de farine et de diverses plantes; les femmes ne mangent point avec les hommes.

Mœurs. — Coutumes. — Égoïstes, superstitieux et imprévoyants, les Vouanyamouézi sont généralement moins cruels que les Nègres de la Guinée. Ils sont beaucoup plus actifs que leurs voisins; ils ont pour ainsi dire le monopole des transports. Ceux qui vont à la côte font du commerce, et, dans leur pays, ils cultivent avec grand soin leurs champs, quoiqu'ils n'aient que la houe pour instrument aratoire. Ils ont de nombreux esclaves, qu'ils tirent des tribus voisines : lorsque le besoin les presse, ils vendent non seulement leurs esclaves, mais leurs femmes, leurs enfants, leurs père et mère.

La polygamie est en usage parmi ces peu-

ples, mais chaque homme possède beaucoup moins de femmes qu'à la côte occidentale; en 1858, le chef le plus puissant de toute la contrée n'en avait que dix. Les femmes accouchent généralement avec une grande facilité et reprennent de suite leurs travaux; lorsque la couche est double, on tue l'un des jumeaux. Le père a un droit absolu sur ses enfants, qu'il peut vendre si bon lui semble. L'allaitement dure environ deux ans; à quatre ans, on apprend aux garçons à manier un arc, et à dix ans, ils se cultivent un champ de tabac. Aussitôt nubiles, les filles se construisent une grande case où elles vivent en commun, loin de leurs familles. Tout jeune homme se marie dès qu'il a le moyen d'acheter une femme, ce qui lui coûte d'une à dix vaches; il en achète d'autres lorsque ses moyens le lui permettent.

Naguère les Vouanyamouézi laissaient leurs morts sans sépulture, se contentant de les jeter dans quelque fourré pour les faire dévorer par les hyènes; aujourd'hui un certain nombre imitent la coutume des Arabes et enterrent leurs morts. Près du cadavre d'un chef, on enterre vivantes trois esclaves pour lui épargner les horreurs de la solitude. Toutes les cérémonies de ces populations sont accompagnées de libations copieuses.

L'homme se charge des troupeaux et de la basse-cour, la femme des jardins et des champs; mais tous deux cultivent à part leur provision de tabac, chacun ayant peu d'espoir d'en obtenir de son conjoint. Les deux sexes vivent presque complètement à l'écart l'un de l'autre; les hommes se réunissent entre eux pour causer sous une vaste maison publique, et les femmes en font autant de leur côté.

Les autres coutumes des Vouanyamouézi, leurs croyances religieuses, sont celles qui ont été décrites plus haut.

C. GROUPE DE LA DEUXIÈME ZONE.

Vouazaramo.

Les Vouazaramo habitent en face de Zanzibar et ne sont séparés de la côte que par les Souahilis. Ils se subdivisent en deux tribus principales : les Vouakamba et les Vouap'hangara.

Caractères physiques. — Cette population comprend des hommes de grande taille, bien faits et vigoureux, quoique moins grands, en général, que les individus de l'intérieur. Leur peau offre une coloration très variable, ce qui

tient aux nombreux esclaves importés dans le pays de régions très diverses, et qui viennent mêler leur sang à celui des indigènes. La couleur la plus foncée est regardée comme la plus belle; les chefs sont presque d'un noir de jais. Il n'est pas rare de rencontrer chez les Vouazaramo de véritables albinos.

La physionomie de ces Nègres a un aspect étrangement sauvage, dû à la grossièreté de leurs traits. La face a la forme d'un losange; les yeux sont légèrement obliques, le nez épaté, les mâchoires proéminentes et les lèvres grosses et pendantes.

« **Vêtements et parures.** —

« En général assez riches pour se procurer de l'étoffe, les Vouazaramo ont presque tous des vêtements; il n'en est guère parmi eux qui ne puissent se donner au moins une écharpe de calicot dont ils s'entourent les hanches et qu'ils colorent en jaune sale avec une terre ocreuse, extraite de leur sous-sol. De longues ceintures et des colliers de grains de verre, ou de porcelaine de diverses couleurs, des disques blancs, composés de la base d'un coquillage, et qui se portent seuls sur le front, par couples sur la poitrine, ainsi qu'un bracelet massif de zinc ou d'airain, forment le complément de leur toilette. A ces différentes parures, s'ajoute le mgohouéko, bijou particulier aux membres de la tribu, et qui, à l'usage des deux sexes, consiste en une cravate de 2 centimètres de large, faite de perles blanches et noires, ou jaunes et rouges, séparées à courte distance par des barres transversales de teintes diverses (Burton). »

Les chefs sont généralement vêtus avec une certaine élégance. Leur tête est coiffée d'un turban d'une blancheur éclatante, leur taille est ceinte d'une écharpe aux vives couleurs, drapée autour des hanches. Quant aux femmes, contrairement à la coutume habituelle de l'est de l'Afrique, elles sont aussi bien mises que les hommes.

La coiffure des Vouazaramo offre des ca-

ractères spéciaux. Leurs cheveux sont d'abord enduits d'une couche de terre ocreuse, délayée dans de l'huile de sésame ou de ricin. Avant que cette pâte ne soit sèche, on divise la chevelure en une foule de petits tortillons, à l'extrémité desquels on attire la pommade en lui donnant la forme de petites boulettes. La tête est ainsi entourée d'un cercle de fines mèches qui se terminent toutes par des sortes de gouttelettes rouges. Les femmes, au lieu de s'étirer

les cheveux et de les diviser en petits tortillons, les disposent en deux grosses touffes hémisphériques, séparées par une raie qui s'étend du front à la nuque. Il en est qui remplacent les houppes sphériques par de petites houppes allongées simulant deux oreilles pointues.

Genre de vie. — Turbulents et querelleurs, les Vouazaramo ont de fréquentes disputes avec les voyageurs, sur lesquels ils prélèvent toujours des droits de passage exorbitants. En cas de résistance de la part de l'étranger, ils se placent en embuscade et lui décochent quelques flèches empoisonnées.

Souvent les jeunes gens partent pour la côte, où ils vont piller les maisons de Mbouamaji et de Bagamoyo. Ils creusent des galeries souterraines, par le moyen desquelles ils s'introduisent la

nuit dans les habitations qu'ils veulent dévaliser. Quoiqu'on ait décapité un certain nombre de pillards et qu'on ait planté leurs têtes à l'entrée des villages pour effrayer les autres; bien qu'on ait pourvu les cases de fondations en pierres ou en troncs d'arbres, le pillage continue. Aussi les habitants du littoral prétendent-ils que les Vouazaramo possèdent un charme pour plonger dans un profond sommeil ceux qu'ils veulent dévaliser.

Quelques Nègres de l'Ouzaramo consentent à servir de porteurs, mais ils n'acceptent ce travail que lorsqu'ils y sont contraints par la nécessité. Il est vrai que le cas se présente assez fréquemment. Peu industriels, ces hommes cultivent le sol d'une façon si sommaire, que



Fig. 253. — Guerriers Massais.

leurs récoltes sont fort peu abondantes. Après avoir dépouillé la terre des herbes qui la couvrent, ils déposent les semences dans des trous de peu de profondeur qu'ils pratiquent à la loue, sans remuer préalablement le sol. Après la saison des pluies, ils mettent le feu aux grandes herbes et, armés d'arcs et de lances, tuent tous les animaux qui fuient devant l'incendie. Cette opération se répète plusieurs fois par année, et c'est ce qui explique la rareté du gibier dans le pays.

Dans de telles conditions, le Nègre vivrait misérable et ne pourrait pas s'offrir les vêtements dont il a été question, s'il ne trouvait dans le commerce le moyen d'améliorer son sort. « La vente, l'achat, la troque, le revendage, les débats qui s'ensuivent, constituent pour l'Africain les plus hautes jouissances intellectuelles qu'il ait jamais rêvées, et il ne manque pas une occasion de les pousser à l'excès. »

Habitations. — Les cases des Vouazaramo sont bien supérieures à celles de tous les autres Nègres de la région; elles ressemblent, dit Burton, à une vacherie européenne d'humble apparence. Les murailles en sont faites soit en torchis, soit en écorces reliées par des lattes de bambou. Le toit se compose d'une double couche de chaume et de roseaux, et se projette en dehors des murs de manière à former une vérandah soutenue en dehors par des troncs d'arbres fourchus, soigneusement polis. Le sol de la case est en terre battue; l'intérieur en est divisé en plusieurs pièces par des cloisons faites avec de grandes herbes. Quant à la porte, elle est en tiges de sorgho, serrées les unes contre les autres, et maintenues par des barres transversales, attachées avec des lanières d'écorce.

Le mobilier n'est pas fort compliqué; il comprend, un lit, ou plutôt un banc, ayant 1^m,25 de longueur, sur 45 centimètres de large, et où les deux époux tâchent de se trouver à l'aise; un billot formant tabouret, et un grand mortier de bois. Différents vases de terre noire, des gourdes, des cuillers de coco, y représentant les ustensiles de ménage. On y voit, à côté de vieux habits, des pierres à aiguiser, des armes, des filets, et en certains endroits des nasses en osier parmi les engins de pêche (Burton). » Pour broyer le grain, une simple pierre inclinée est posée sur le sol.

Organisation sociale. — Famille. — Les chefs, dont le pouvoir est assez restreint, forment cinq classes distinctes : le P'hazi, ou chef de village; le Mouéné goha, principal conseiller

du P'hazi; les anciens, divisés en trois catégories : les Kinyongoni, les Chouma et les Kahouamba. A côté d'eux se place le Mganga ou devin, dont j'ai longuement parlé plus haut et dont l'autorité égale souvent celle du chef de village.

Celui-ci partage avec son conseiller les objets qu'il extorque aux voyageurs. Il occupe habituellement, avec sa famille et ses esclaves, un village isolé. Ce n'est que dans des cas fort rares qu'il peut vendre ses sujets.

La polygamie existe, comme chez tous les autres tribus de la région. Les femmes, achetées à leurs parents, comme nous le verrons dans un instant, sont relativement bien traitées. Bien qu'elles soient la propriété du mari, il semblerait que leurs père et mère conservent quelques droits sur elles. Lorsqu'une femme meurt en couche, ses parents réclament, en effet, une certaine somme à « celui qui a tué leur fille ».

Les enfants sont l'objet d'attentions délicates de la part des auteurs de leurs jours. Si c'est un fils, le père fait le serment de ne pas raser la tête de l'enfant jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge viril. La mère se couvre d'amulettes, qu'elle place la nuit sous la tête du poupon, et ne les abandonne qu'au bout de quelques années. Les soins maternels ne font, d'ailleurs, pas défaut aux enfants. La femme porte constamment sa progéniture sur le dos, dans une peau dont les bouts s'attachent par devant, et cela, non seulement jusqu'à ce que le bambin commence à marcher, mais jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour aller et venir sans être exposé à un accident. C'est un étrange tableau que celui de l'enfant ainsi plongé dans une espèce de poche et ne laissant voir que sa petite tête percée de deux points ronds, noirs et saillants, d'une fixité extraordinaire. Pendant le jour, il ne sort guère de là que pour prendre le sein de sa mère, ce qu'il fait jusque vers la fin de la troisième année.

Tous les enfants ne sont pas aussi favorisés. L'usage veut qu'on expose dans les jungles ou qu'on vende les jumaux. Si les incisives de la mâchoire supérieure apparaissent avant celles du bas, le petit être est également vendu ou mis à mort, car il porterait malheur à sa famille.

Mœurs. — Coutumes. — Tout, chez les Vouazaramo, est réglé. Ainsi, la coutume veut qu'on s'enivre de pombé à la naissance d'un garçon ou lorsqu'on donne un nom à l'enfant, et tous se soumettent à cette règle. Il est d'usage de marier une fille sans la consulter, et le

père se garderait bien de lui demander son avis.

Le mariage, ai-je dit, est un simple marché : on achète une femme comme on achète une chèvre. La demande est faite par un ami du jeune homme, qui commence par faire un cadeau au père de la future. Celui-ci cherche à vendre sa fille le plus possible, de six à douze pièces d'étoffe environ. La mère intervient ensuite et réclame une large ceinture en perles bicolores, une écharpe et de quoi faire cette espèce de poche dans laquelle la jeune femme portera ses nourrissons. Il est vrai que si cette dernière meurt sans enfants, ce qui avait été donné à ses parents reviendra au mari. La femme n'est, en effet, appréciée que d'après le nombre de rejetons qu'elle donne à son époux. Dans certaines tribus, si un bébé vient à mourir, on impose une sorte de pénitence à la mère. On la fait asseoir en dehors du village, on la barbouille de graisse et de farine, et elle reste exposée aux sarcasmes des habitants, qui l'accablent de propos injurieux.

Il existe dans l'Ouzaramo, et dans quelques contrées voisines, une coutume particulière : deux indigènes se choisissent comme frères, et se jurent une amitié éternelle. Ce serment, appelé *Saré*, ne peut s'échanger qu'entre hommes. Voici comment s'accomplit la cérémonie. « Les deux frères, placés sur la dépouille d'un animal, sont assis face à face, les jambes allongées, celles de l'un emboitant celles de l'autre ; leurs arcs et leurs flèches sont déposés transversalement sur leurs cuisses, et l'officiant brandit un sabre au-dessus de leur tête, en vociférant l'anathème contre celui des deux qui manquerait à la fraternité. On immole ensuite un mouton ; l'une de ses parties, que l'on a fait rôtir, le plus souvent c'est le cœur, est apportée aux héros de la fête ; les deux frères, s'étant fait l'un à l'autre une incision près du creux de l'estomac, prennent un morceau de la viande qu'on leur présente, et le mangent arrosé du sang fraternel (Burton). »

Je ne parlerai pas du mganga ou devin, ni des épreuves auxquelles il soumet les accusés ; il me faudrait répéter ce que j'ai déjà dit. J'ajouterai seulement que les Vouazaramo ont l'habitude de brûler les individus qu'ils regardent comme des sorciers. L'exécution a lieu sur le bord d'un chemin. « Il y a telles parties de la route qui, pour bornes militaires, ont un ou deux tas de cendres, où des fragments d'os noircis, mêlés à des charbons éteints, racontent le drame funèbre qui s'est passé là.

De temps en temps, à côté des cercles plus larges où le père et la mère ont brûlé, un tas beaucoup plus petit annonce qu'un enfant a partagé leur sort, pour empêcher qu'il ne suive la même voie que ses parents (Burton). »

Les Vouazaramo donnent la sépulture à leurs morts, qu'ils étendent dans la fosse avec les vêtements que les défunts portaient durant leur vie. S'il s'agit d'un jeune enfant, on tue un animal, qui fait les frais d'un festin auquel les habitants du village prennent part.

La religion de ces tribus est le fétichisme ; elle ne nous offrirait rien de spécial.

d. GROUPE DU LITTORAL.

Makouas.

Distribution géographique. — Histoire. — Les Makouas ou Amakoua habitent depuis le cap Delgado jusqu'à Angozha, point situé à mi-chemin entre Mozambique et Quilimane, c'est-à-dire entre le onzième et le dix-septième degré de latitude sud. Leur territoire mesure donc environ 150 lieues du nord au sud. Ils arrivent jusqu'à la côte et s'avancent, dans l'intérieur, à une distance d'à peu près 60 lieues. Leur pays est fertile et nourrit une nombreuse population.

Nous ne savons rien de l'histoire ancienne des Makouas. Les Portugais ont soumis les tribus qui vivent dans le voisinage de Mozambique, mais cette soumission est plutôt apparente que réelle. A diverses reprises, ces populations guerrières attaquèrent et pillèrent les établissements portugais situés sur le littoral, et la ville de Mozambique ne dut son salut qu'à sa position insulaire.

Ce n'est pas seulement aux Européens que se sont attaqués les Makouas ; à chaque instant la guerre éclate parmi eux, et ils déploient dans leurs luttes fratricides une férocité sur laquelle nous reviendrons.

Caractères physiques. — Les caractères physiques des Makouas ne sont pas sans présenter de grandes analogies avec ceux des Cafres dont il sera question un peu plus loin, et quelques auteurs les ont rangés dans le même groupe. Pourtant on peut dire, d'une façon générale, que les Makouas ont la peau plus noire et le nez plus épaté que ces derniers ; ils sont donc plus franchement nègres, moins métissés que les populations plus méridionales.

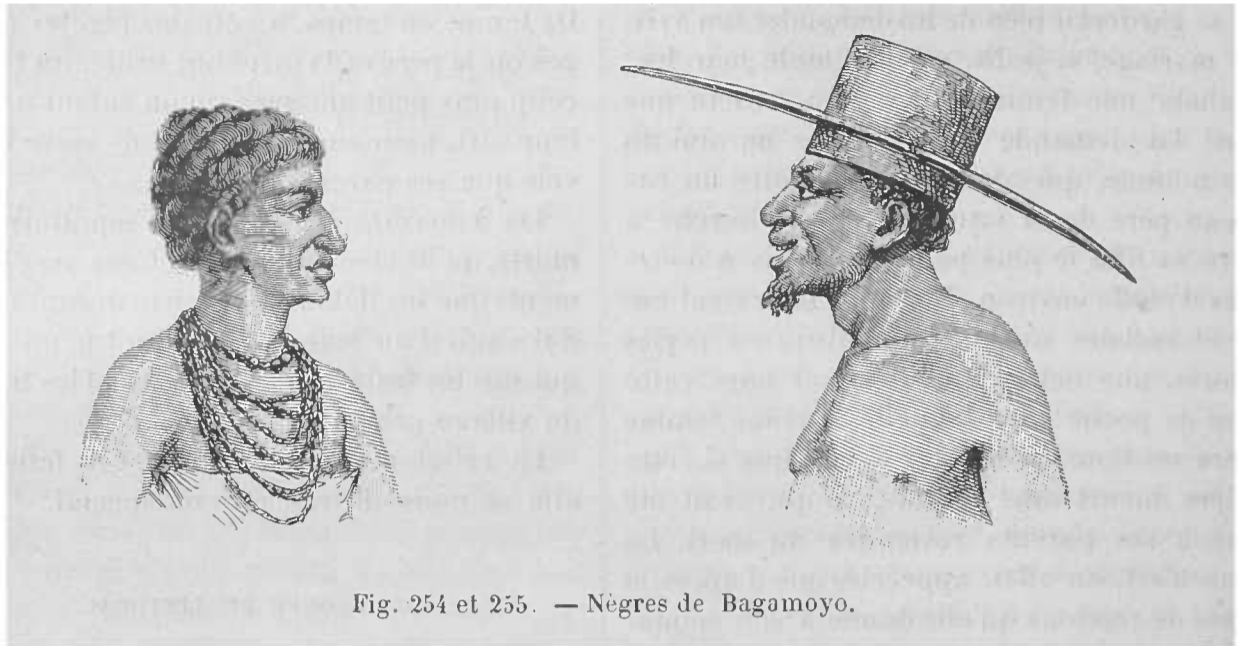


Fig. 254 et 255. — Nègres de Bagamoyo.

Au nord de Zanzibar, aux environs de Bagamoyo, on retrouve un type à nez très saillant, presque aquilin (fig. 254 et 255), qui dénote de nouveau l'intervention d'un élément étranger, dont l'influence s'est fait sentir tout autant que parmi les Cafres.

Vêtements. — Parures. — « Le costume des Amakoua consiste en une brasse de toile de coton bleue ou d'indienne, dont ils s'entourent les reins, et qu'ils relèvent entre leurs jambes de façon à former une sorte de caleçon. Les femmes attachent ce vêtement plus haut que les hommes et le laissent tomber en jupe. Les deux sexes portent parfois sur la tête une calotte en toile ou en jones tressés, et, au cou, aux bras et aux jambes, des anneaux en cuivre, en fer, en perles de Venise ou en ivoire. Les femmes se percent toutes la gouttière nasale, et y insèrent un morceau de cristal ou un grossier bijou de cuivre ou d'ivoire. Leurs oreilles, percées de plusieurs trous, sont ornées d'anneaux de cuivre, ou de verroteries de Venise. Les hommes et les femmes se cassent les incisives en pointe, de façon que leur râtelier a l'air d'une scie, ce dont ils sont très fiers.

« Ces peuples aiment passionnément la toilette; il existe parmi eux des jeunes gens que l'on appelle *Essassa*, qui passent tout leur temps à s'adonner et à courtiser les femmes et les filles. On a coutume de dire de ces farauds « qu'ils ne foulent pas la terre, » tant ils portent la tête haute, tant leur démarche est légère et dégagée. Les Amakouas ont une infinité de manières de se coiffer. Les uns se rasent les cheveux de façon à ne ménager qu'une touffe sur le haut de la tête, les autres se rasent une tonsure, ou tout un côté du crâne; ceux-ci

ne laissent figurer qu'un croissant de cheveux, ceux-là se dépouillent entièrement la tête ou conservent une bande de cheveux large de deux doigts qui part du front et aboutit à la nuque (De Froberville). »

Une des parures les plus répandues chez les Makouas est un tatouage en relief, affectant la forme d'un fer à cheval; il est placé sur le front. Le même signe se voit sur les tempes, où il entoure plusieurs lignes horizontales. On peut considérer le fer à cheval comme une marque nationale, car tous les Makouas, sans exception, en sont ornés.

Outre ce tatouage, les guerriers ont l'habitude de se tracer des dessins variés sur la poitrine et sur les côtés du ventre. Ces ornements ont pour but de permettre à la famille de celui qui succombe sur le champ de bataille de reconnaître son corps. Les parents n'ont pas, en effet, d'autre moyen de retrouver les cadavres des leurs : les Makouas se montrent si féroces envers leurs ennemis vaincus qu'ils leur coupent les mains et la tête, et qu'ils mangent ces parties après les avoir fait bouillir ou rôtir. Le crâne est conservé par le vainqueur, qui s'en sert comme de coupe.

Souvent, il est vrai, le tatouage ne permet pas d'établir l'identité d'un individu, car le vainqueur ne se contente pas toujours d'emporter la tête et les mains du guerrier qu'il a tué; il s'acharne sur le cadavre qu'il dissèque, en faisant disparaître les marques tracées sur la peau.

Industrie. — L'industrie des Makouas ressemble tellement à celle de leurs voisins que je puis me dispenser d'en parler longuement. Je laisserai de côté la fabrication de la poterie et

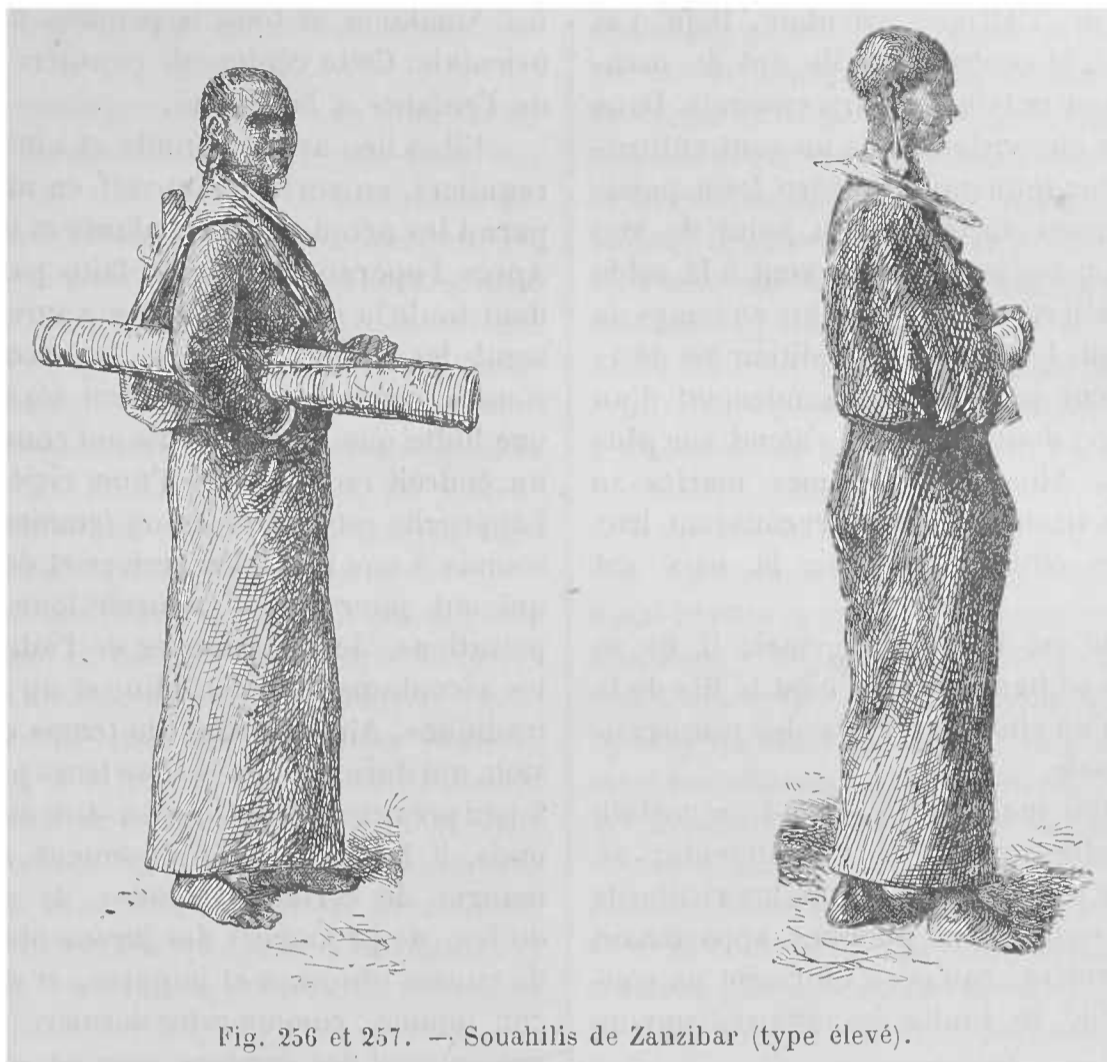


Fig. 256 et 257. — Souahilis de Zanzibar (type élevé).

les autres industries exercées par les femmes. Mais je dois dire quelques mots de leur métallurgie, car ils ont acquis, dans le travail du fer, une habileté qui en fait les pourvoyeurs d'instruments de toute la région.

Le traitement du minerai de fer est réglementé chez cette population; il se pratique sous la direction d'un chef ou grand forgeron qui en règle tous les détails. Lorsque la saison sèche arrive « on commence par élever une vaste enceinte en terre glaise, dans laquelle le chef assigne à chaque homme, à chaque femme, à chaque enfant, un espace où ils viendront déposer le minerai qu'ils recueillent dans les environs. Pendant ce temps, une partie de la population coupe le bois et fait le charbon. Chacun empile son minerai dans l'enceinte, que l'on remplit ensuite avec le charbon. On recouvre le tout avec des barres de fer et de la terre, en ménageant de distance en distance des ouvertures en guise de cheminées; on dispose enfin des soufflets de peau dont les tuyaux communiquent avec l'intérieur du fourneau, et l'on met le feu, après avoir éloigné les femmes. L'activité la plus grande règne alors parmi les fondeurs. On relève les souffleurs qui n'ont trêve ni jour ni nuit, on renouvelle le charbon,

on s'assure que la fusion s'opère convenablement. Après quinze jours de travail incessant, le chef annonce que le fer est fondu. On éteint la fournaise en y jetant de l'eau. Les travailleurs vont se baigner; les hommes mariés rejoignent leurs femmes qui n'approchent pas de la fonderie, dès que le feu y est mis; car la présence d'une femme en état d'impureté ferait évanouir le minerai ou le changerait en pierres inutiles. On découvre enfin le fourneau, et chacun vient recueillir le produit de son minerai. Les blocs de fonte sont brisés au moyen de masses de fer et transportés dans les forges particulières, où l'on en fabrique des haches, des couteaux, des serpes, des fers de sagaie, des balles de fusil, des anneaux, etc. »

Les armes des Makouas consistent en sagaies, en javelots, en massues et en une espèce de poignard ou de petit sabre. Ils font aussi usage de l'arc et de flèches dont la pointe est souvent empoisonnée. Ils en fabriquent dont le fer est fixé de telle façon à la hampe qu'il se détache et reste dans la plaie lorsque l'arme a atteint le but. Tous les guerriers se servent de boucliers en cuir.

Genre de vie. — Organisation sociale. — Les Makouas forment une des nations les plus

belliqueuses de l'Afrique orientale. Déjà, j'ai fait allusion à la coutume qu'ils ont de manger les mains et la tête de leurs ennemis. Dans aucune autre circonstance, ils ne sont anthropophages. Leur humeur guerrière les a poussés à s'organiser fortement au point de vue militaire. Tous les jeunes gens sont à la solde de chefs subalternes, indépendants en temps de paix, mais qui, lorsqu'une expédition est décidée, se placent sous le commandement d'un chef supérieur, dont l'autorité s'étend sur plusieurs tribus. Alors, les hommes mariés se joignent à la troupe, mais ils recouvrent leur indépendance entière dès que la paix est conclue.

Le pouvoir est héréditaire, mais il ne se transmet pas en ligne directe; c'est le fils de la sœur aînée d'un chef qui hérite des prérogatives de son oncle.

Chaque tribu makoua comprend un certain nombre d'autres personnages influents; ce sont : le juge ou arbitre, le devin, les vieillards et les gens riches. Les hommes appartenant aux deux dernières catégories forment un conseil qui décide de toutes les affaires importantes.

Le Makoua marié, avons-nous vu, est complètement indépendant et ne reçoit pas d'ordres du chef en temps de paix; il s'agit, bien entendu, des hommes libres, car il existe des esclaves, qui sont des serviteurs laborieux, dévoués et dociles, et qui n'ont d'autre volonté que celle de leur maître. Ces esclaves ne sont pas seulement des prisonniers de guerre; les deux tiers environ sont des gens capturés par surprise, dans les voyages que les Nègres font à la côte. Les guides trop confiants, les individus isolés, sont pris et réduits en servitude. Le Makoua vend sans scrupule ses amis, ses parents et jusqu'à ses propres enfants. Une fois pris, l'homme devenu esclave s'habitue vite à son sort. Transporté au loin, il n'est jamais atteint de nostalgie. Sa sensibilité nerveuse semble peu développée, et on voit de ces Nègres supporter en silence les opérations les plus pénibles. M. de Froberville raconte que plusieurs d'entre eux se sont endormis profondément pendant qu'il leur mouillait le visage. Pour un accès de fièvre, pour une simple migraine, ils se pratiquent des saignées ou s'appliquent des ventouses scarifiées qui leur laissent des cicatrices d'un pouce de longueur.

Mœurs. — Coutumes. — « La circoncision est une coutume universellement adoptée par

les Amakoua et tous les peuples de l'Afrique orientale. Cette cérémonie consacre le passage de l'enfance à la virilité.

« Elle a lieu avec solennité et à intervalles irréguliers, en sorte qu'on voit en même temps parmi les néophytes des enfants et des adultes. Après l'opération, qui est faite par un prêtre dont toute la mission consiste à suivre aveuglément les usages antiques, les circoncis vont, sous la conduite d'un gardien sévère, habiter une hutte que leurs parents ont construite dans un endroit retiré, près d'une rivière, et dont l'approche est défendue aux femmes. Ils y sont soumis à une foule d'exercices et de pénitences qui ont pour but d'endurcir leur corps aux privations, de leur donner de l'adresse, et de les accoutumer à la discipline et au respect des traditions. Ainsi, pendant le temps de la réclusion, qui dure jusqu'à ce que leurs plaies soient à peu près cicatrisées, c'est-à-dire deux ou trois mois, il leur est rigoureusement défendu de manger de certaines viandes, de s'approcher du feu, de prononcer des juréments ou le nom de choses obscènes et impures, et de boire aucun liquide; comme cette dernière prohibition présenterait des dangers sous un climat aussi chaud, des bains répétés cinq ou six fois par jour sont prescrits et remédient à l'abstinence de tout breuvage, accélèrent la guérison de la plaie et accoutument les jeunes gens à l'exercice de la natation. Le gardien armé d'une housine, veille à ce que les circoncis n'avalent pas d'eau durant ces bains. Les parents envoient tour à tour la nourriture des reclus dans un vaste panier que ceux-ci doivent soulever de la tête du porteur et déposer à terre en n'employant chacun que le bout d'un doigt, opération qui cause souvent la chute des mets renfermés dans le panier. Le prêtre circonciseur vient chaque soir instruire les néophytes des coutumes makoua. Cette initiation, mêlée de chants, dure fort avant dans la nuit, et ceux d'entre les auditeurs qui se laissent aller au sommeil sont rudement réveillés et châtiés par le gardien (De Froberville). »

Lorsque le temps de la réclusion arrive à sa fin, les jeunes gens s'arment de bâtons, brûlent la hutte qui les a abrités et se dirigent processionnellement vers le village, sans qu'il leur soit permis de regarder en arrière. Les habitants, armés de la même façon, cherchent à leur barrer le passage. Dans ce simulacre de combat, les coups ne sont pas épargnés, et les jeunes gens doivent avoir toujours l'avantage. Leur

retour est alors fêté par des danses et des festins.

Une telle éducation est bien faite pour développer chez les Makouas ces instincts guerriers que nous avons signalés; elle a aussi pour résultat de former d'intrépides chasseurs. Il existe, parmi cette population, une véritable confrérie secrète dont tous les membres se jurent fidélité et se livrent uniquement à la chasse du buffle et de l'éléphant.

Les Makouas enterrent leurs morts dans la position assise. En signe de deuil, ils portent au front et aux bras des bandelettes de toile blanche ou des feuilles de palmier.

Le décès d'une personne qui n'a pas été tuée sur le champ de bataille est presque toujours attribué aux maléfices de quelque sorcier. Aussi, un devin est-il consulté dès qu'un individu meurt, et il doit retrouver le coupable. Pour arriver à ce résultat, il suit le premier chien ou la première poule qu'il rencontre, et ces animaux le conduisent à la cabane du sorcier. Le malheureux est alors soumis à l'épreuve du poison, et il est rare qu'il échappe à la mort. La substance vénéneuse qu'on lui fait absorber provoque le délire et, dans les paroles incohérentes qu'il prononce, on trouve habituellement l'aveu de son crime, quelquefois même la désignation d'un complice.

Religion. — Les Makouas admettent l'existence d'un bon génie, qu'ils appellent *Mouloukou*, et celle d'un génie malfaisant, désigné sous le nom de *Minepa* ou *Mitoha*. On n'a pas manqué de voir dans ces deux divinités le Moloch et le diable des traditions bibliques, et on a cité plus d'une légende makoua à l'appui de cette assimilation. On a retrouvé les histoires de la création, du premier péché, de l'ivresse de Noé et beaucoup d'autres encore. La légende suivante me paraît mériter d'être rapportée.

« Au commencement, disent les Makouas, le bon Dieu (*Mouloukou*) fit deux trous ronds dans la terre; de l'un il sortit un homme, de l'autre une femme. Puis il fit deux autres trous d'où sortirent un singe et une guenon, auxquels il assigna les forêts et les lieux stériles pour séjour. A l'homme et à la femme, le bon Dieu donna la terre cultivable, une pioche, une hache, une marmite, une assiette et du millet. Il leur dit de piocher la terre, d'y semer le millet, de se construire une maison, d'y faire cuire leur nourriture. L'homme et sa compagne, au lieu d'obéir au bon Dieu, mangent cru le millet, cassent l'as-

siette, répandent des ordures dans la marmite, jettent au loin leurs outils et vont chercher un abri dans les bois. Dieu, voyant cela, appelle le singe et la guenon, leur donne les mêmes outils et les mêmes ustensiles, et leur ordonne de travailler. Ceux-ci piochent et plantent, se bâtissent une maison, cuisent et mangent le millet, nettoient et rangent l'assiette et la marmite. Alors Dieu fut content. Il coupa la queue qu'il avait mise au singe et à la guenon, et l'attacha à l'homme et à la femme. Puis il dit aux premiers: « Soyez hommes »; et aux seconds: « Soyez singes ».

« Au commencement, les Africains étaient aussi blancs et aussi intelligents que les autres hommes. C'est par leur faute qu'ils sont devenus noirs et ignorants. Un jour *Mouloungou* (le bon Dieu) s'étant enivré, était tombé dans le chemin, les vêtements en désordre. Les Africains qui passaient le raillèrent de sa nudité; les Européens, au contraire, eurent honte et pitié de l'état de *Mouloungou*. Ils cueillirent des feuilles et l'en couvrirent respectueusement, afin que d'autres passants ne le vissent pas. Dieu punit les Africains en leur ôtant leur esprit et en leur donnant une peau noire. »

Sans vouloir se lancer dans une discussion oiseuse, on peut se demander si, au fond de cette légende, on ne retrouverait pas l'influence de quelques missionnaires. Plus d'une fois, on a cru découvrir chez des peuplades du sud-est de l'Afrique, des croyances religieuses élevées, et on s'est aperçu qu'il ne s'agissait que d'idées bibliques qui leur avaient été importées, et qu'elles s'étaient empressées d'arranger à leur convenance.

Souahilis.

Distribution géographique. — Les *Souahilis* forment une partie de la population de Zanzibar, où ils se trouvent mêlés à des Arabes et à des Hindous. Ceux qui habitent la terre ferme et qui constituent la majorité de la population du Zanguebar, diffèrent peu de ceux de l'île; ils sont toutefois d'une taille plus élevée et semblent avoir une vigueur remarquable. Les *Souahilis* de Zanzibar étant beaucoup mieux connus que ceux du continent, nous les prendrons comme types, dans notre description.

Caractères physiques. — Les *Souahilis* doivent leur origine à des croisements qui se sont opérés entre des colons arabes, établis sur la côte à différentes époques, et des Nègres; les

caractères de ces derniers en sont venus à prédominer de beaucoup sur ceux des Arabes. Au point de vue de la conformation physique, les Souahilis se rapprochent des Cafres; ils sont d'une taille assez élevée, mais leur système musculaire est généralement peu développé; leur teint varie de l'olivâtre au noir; ils ont les cheveux noirs et crépus. Au reste, on rencontre dans cette population métisse un grand nombre de types, dont quelques-uns rappellent vaguement une origine sémitique (fig. 256 et 257), mais dont la majorité se rapprochent, comme nous l'avons dit, des Nègres (fig. 258).

Mœurs. — Coutumes. — Cette population, en contact d'un côté avec la civilisation orientale et de l'autre avec l'état sauvage, occupe une situation intermédiaire. Les deux sexes présentent, pour les ornements, le même goût que les peuplades nègres du voisinage. Les femmes portent des anneaux d'argent ou de cuivre aux chevilles et aux bras; elles suspendent à leur cou de grands colliers, souvent en verroteries, et s'introduisent, dans le lobule de l'oreille, des espèces de boutons en métal, en corne ou en quelque autre substance. Des boutons semblables, mais plus petits, sont introduits dans des trous pratiqués dans le pli qui borde l'oreille en arrière. Les petites filles ont un anneau dans la cloison du nez.

L'arme des Souahilis est généralement la sagaie; comme armes défensives, ils ont des boucliers en peau de rhinocéros.

Lorsqu'un homme veut se marier, il charge une personne d'aller faire ses propositions au père de la jeune fille; si celui-ci les accepte, le mariage est bientôt conclu. Dès que l'époux a pris possession de sa femme, le père de celle-ci s'absente et ne rentre qu'au bout de sept jours; il continue à nourrir sa fille jusqu'à la naissance de son premier enfant. L'accouchement est facile et les accidents sont rares.

Paresseux et sensuels, sans bravoure ni bonne foi, les Souahilis se livrent surtout au commerce; ils servent d'intermédiaires entre les Nègres de l'intérieur et les trafiquants étrangers. Leur propre industrie est fort misérable, mais l'agriculture est, chez eux, un peu plus florissante. Les productions végétales, et surtout le riz et le millet, qu'ils pilent dans des mortiers en bois (fig. 258), forment la base de leur alimentation; ils fabriquent d'assez grandes quantités d'huile de sésame.

Quand une personne vient à mourir, on enveloppe le corps, après l'avoir lavé, dans des

linges neufs et on le dépose dans une fosse, la tête tournée à l'est.

Les Souahilis ont, en partie, embrassé l'islamisme, mais leur religion consiste surtout en quelques pratiques extérieures. Au fond, ils sont restés profondément superstitieux et ils croient à une foule de génies bons ou mauvais; ils ont une grande confiance dans les devins, qui exploitent leur crédulité. Pour guérir certaines maladies, ils font recouvrir le visage des malades d'une pâte jaunâtre qui leur donne une physionomie burlesque.

Les Souahilis sont presque tous tributaires du sultan de Zanzibar, qui est, lui, d'origine arabe et qui ne s'entoure que de personnages de même origine.

e. GROUPE INSULAIRE OU MALGACHE.

Historique. — L'île de Madagascar, plus grande à elle seule que la France tout entière, renferme des populations qui sont loin d'appartenir toutes au même type ethnique. Les Wazimbaz, ses premiers habitants, d'après ce qu'il est permis de supposer à l'heure actuelle, ont vu des étrangers venir leur disputer le sol. Ce furent d'abord des Nègres, ressemblant, les uns aux Nègres qui habitent la côte d'Afrique voisine, les autres aux Papouas de la Mélanésie. Un troisième élément noir, de petite taille, les Betsiléos, est encore venu du dehors. Plus tard arrivèrent des Malais, qui peu à peu réussirent à s'implanter dans l'île et finirent par constituer cette nation Hova qui joue aujourd'hui un rôle si important. Enfin, il résulte des recherches de M. Grandidier que des Arabes, des Juifs, des Persans, des Indiens, des Chinois, etc., sont venus se mêler à toutes les races que je viens d'énumérer. On voit donc que le nom de Malgaches, qu'on donne habituellement aux habitants de Madagascar, est loin d'avoir un sens défini. Les populations qui vivent sur cette grande terre diffèrent les unes des autres, non seulement par les caractères physiques, mais aussi par les mœurs et par les coutumes. Je reviendrai plus loin sur les Hovas. En ce moment, je ne m'occuperai que du groupe nègre le plus important, des Sakalaves.

Sakalaves.

Distribution géographique et caractères physiques. — Parmi les Nègres de Madagascar, il se trouve une importante population, qui vil

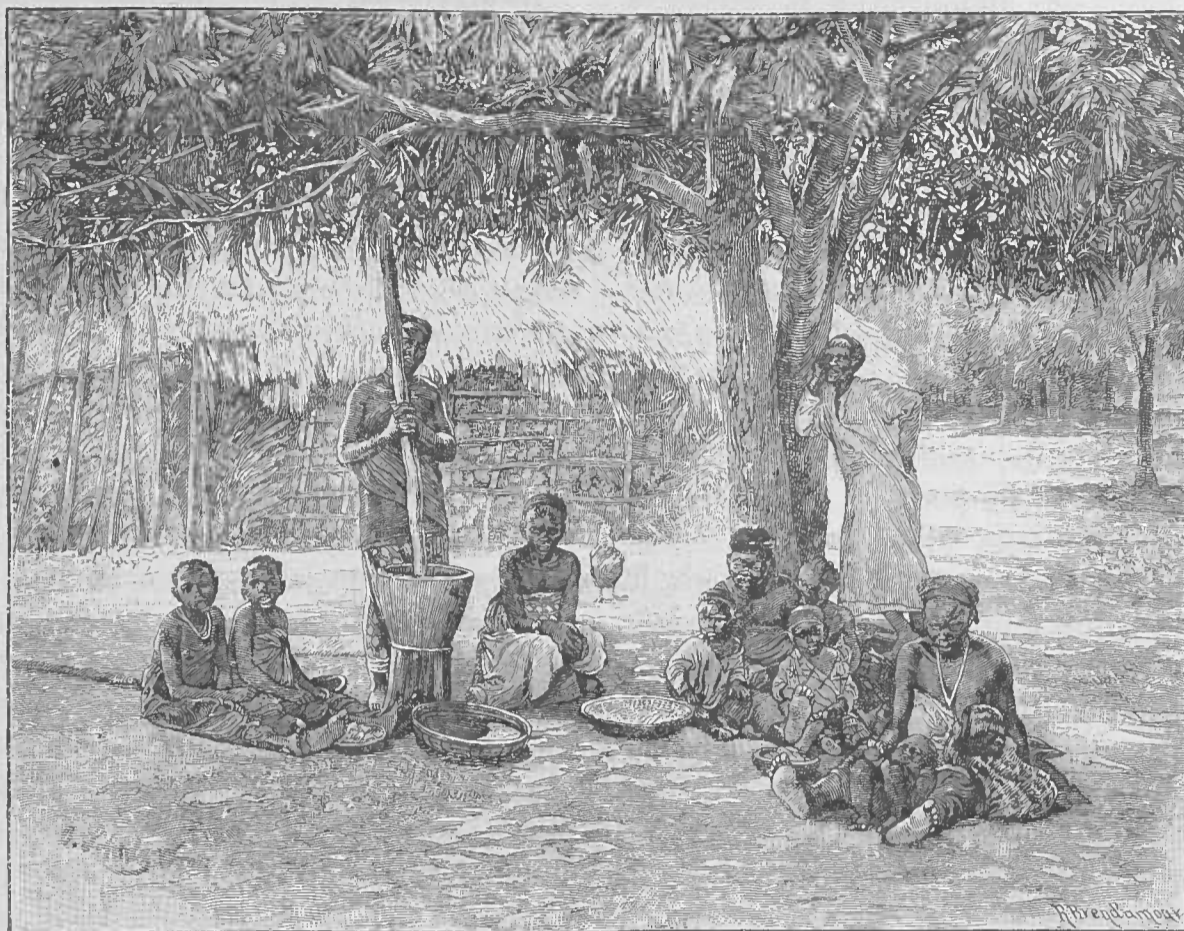


Fig. 258. — Souahilis du type nigritique.

à l'ouest de l'île et occupe les trois quarts de la longueur totale de la côte située en face du continent africain ; ce sont les Sakalaves. Leurs tribus n'habitent pas seulement le littoral, mais elles s'étendent fort loin dans l'intérieur. D'ailleurs, elles n'offrent pas des caractères absolument uniformes, mais, sur bien des points, il est facile de reconnaître l'influence d'éléments ethniques venus de la côte africaine voisine. Les Juifs et les Arabes ont également infusé beaucoup de leur sang dans la race Sakalave ; aussi n'est-il pas rare de rencontrer, dans la région occidentale, des individus à type caucasique, à cheveux lisses ou ondulés, à teint assez clair. On y trouve parfois aussi des hommes d'un type fort différent. Leur peau est foncée, ou même noire ; leurs cheveux sont crépus, leur crâne haut et allongé, leur face longue, avec de fortes pommettes. Le nez, écrasé à la racine, est large et épaté, les lèvres sont épaisses et la bouche est largement fendue. Ce sont ces individus qui ont conduit M. de Quatrefages à rattacher les Sakalaves aux Papous.

Ce type se rencontre également dans la zone orientale, parmi les Betsimisaraks. Mais, de ce côté, l'élément noir dont il s'agit s'est mélangé avec l'élément Hova, d'origine malaise, et ces croisements ont produit le résultat que nous

avons observé chez les métis malayo-papous de la Mélanésie ; le teint est devenu marron plus ou moins foncé, et la chevelure s'est ébouriffée en prenant cette disposition spéciale connue sous le nom de *tête de vadrouille*.

Il est donc assez probable que les Papous ont joué jadis un rôle assez important à Madagascar. Cette hypothèse est d'autant plus admissible que la langue parlée par les Sakalaves, et même par les Malgaches en général, est une langue malayo-polynésienne et qu'elle a les plus grandes analogies avec celle des Papous océaniques. On pourrait supposer qu'elle a été introduite à Madagascar par les Hovas, qui sont venus, ai-je dit, de l'archipel Malais ; mais elle était en usage dans l'île avant leur arrivée. « Aujourd'hui encore elle est parlée chez les Antandroys (peuplade habitant l'extrémité sud), par exemple, où jamais un Hova n'a mis le pied (Leclerc). » On peut donc supposer qu'elle a été introduite par ces Papous qui avaient précédé les Malais à Madagascar.

Toutefois, la question n'est pas encore complètement élucidée, et il est des anthropologistes qui pensent que cette vieille langue a été importée par des Indonésiens. Certaines découvertes récentes ont permis à M. Hamy d'établir des rapprochements ethnographiques et ana-

tomiques entre les Indonésiens et certaines peuplades de Madagascar.

Ce qui semble certain, c'est que, à l'heure actuelle, les Sakalaves ont reçu de la côte d'Afrique assez de sang pour que leur type se confonde presque avec celui des populations de la famille Mozambique.

Caractères intellectuels et moraux. — Les Sakalaves, comme tous les Malgaches en général, ne sont point dénués d'intelligence. On trouve chez eux des poètes et des musiciens. Curieux, superficiels, vantards, vindicatifs, sensuels, crédules et prodigues, ils joignent à tous ces défauts une paresse telle qu'on ne peut les faire travailler que par force. « Vivant au jour le jour, le présent est tout pour eux, et ils passent leur vie à dormir, à chanter ou à danser, dès qu'ils ont du riz, du poisson ou des coquillages. Le travail pour eux consiste à construire des cabanes, abattre des arbres et nettoyer un peu la terre qui doit recevoir le riz ; ils ne se fatiguent jamais. Quand ils sont malades, ils boivent et mangent comme à l'ordinaire, sans se soucier de la vie ou de la mort (H. d'Escamps). »

La fourberie, le vol, ne sont pas considérés comme des vices. Plus d'un Européen s'est aperçu de la dextérité avec laquelle un Sakalave, ou tout autre Malgache, sait dérober ce qui lui convient.

Pourtant ils possèdent des qualités précieuses : ils sont bons, affectueux, complaisants et hospitaliers. Ils respectent les liens de la famille et de l'amitié, et celui qui oublierait le serment du sang, c'est-à-dire l'engagement pris envers une autre personne de l'aider pendant toute sa vie, serait l'objet de la haine de tous ses compatriotes.

Il est bien curieux de constater les nombreux points de contact qui existent entre tous les habitants de Madagascar, quels que soient d'ailleurs leurs caractères physiques. « Bien que la fusion entre les diverses races qui peuplent Madagascar soit loin d'être achevée, dit M. H. d'Escamps, le climat, des rapports continuels, une organisation politique peu différente ont donné aux habitudes, aux mœurs et aux coutumes de tous les Malgaches un caractère de similitude si prononcé qu'il est possible de tracer à cet égard une description qui leur soit commune. »

Aussi, à part quelques particularités spéciales aux Sakalaves, pourrait-on appliquer ce qui va suivre à presque tous les habitants de Madagascar.

Habitations. — Les maisons sont des espèces de chaumières composées d'une carcasse en bois revêtue de feuilles. « La construction d'une case, chez les habitants aisés, occupe beaucoup de monde, parce qu'alors la besogne se fait vite. Les naturels, manquant de persévérance pour les travaux qui demandent du temps, se réunissent au moins par centaines dans ces circonstances, de sorte qu'en quatre jours ils achèvent une case complète avec son entourage en pieux. La charpente est extrêmement solide et ingénieuse ; ils ne dégrossissent pas les troncs d'arbre qu'ils emploient pour cet objet et se contentent seulement d'en enlever l'écorce. Les traverses de la case d'un homme puissant doivent se faire remarquer par leur grosseur. Les murs sont formés par un entrelacement de joncs et de feuilles ; les portes et les fenêtres sont composées d'un cadre en bois *tamien* garni ainsi de feuilles ; elles sont placées dans une rainure et s'ajustent parfaitement. Le toit est de feuillage ; les quatre extrémités des pièces de bois qui le supportent le dépassent de deux à trois pieds, en se croisant après leur jonction. Le tout est souvent élevé au-dessus de terre de quelques pieds, précaution nécessaire à cause des inondations. »

L'intérieur des cases est généralement divisé en deux pièces ; l'une sert de chambre à coucher, l'autre de cuisine et de salle à manger. Cette seconde pièce renferme un objet qui a une grande importance pour tous les Malgaches, et qu'ils appellent *salaza*. C'est une sorte de châssis ou gril en bois, supporté à quatre pieds environ du sol par une roche pointue à chaque angle. Le *salaza* reçoit la viande qu'on veut boucaner. Plus un homme est riche et plus son *salaza* doit être grand et malpropre, car c'est un signe qu'il traite souvent ses amis et qu'il fait largement les choses. Les nattes sont un objet de luxe ; le plus souvent le plancher, composé de bambous juxtaposés et consolidés avec de l'argile et du sable, est complètement nu. Le mobilier ne comprend qu'un lit posé sur quatre pieds, un ou deux tabourets couverts de nattes et rembourrés avec des feuilles sèches, un billot qui sert aussi de siège, un traversin, un oreiller en bois, et quelques paniers en jonc. Quelques pots en terre (V. fig. 260), des vases en bambou, des cuillers en bois ou en corne, remplacées parfois par de simples feuilles de *ravinala*, ou arbre des voyageurs (*Uranisa speciosa*), font aussi partie du ménage. Il faudrait encore citer un long bambou percé jusqu'au der-

nier nœud du bas, qui sert à aller puiser de l'eau, une grande cuiller en bois pour prendre le riz dans la marmite, un coffre en jonc, un mortier à piler le riz, un van et une petite natte sur laquelle on étend des feuilles de ravalala pour servir le riz.

Vêtement. — Les Malgaches n'ont guère comme vêtement que le *seidik* (fig. 259), pièce de toile qu'ils attachent autour des reins et dont ils passent les bouts entre les jambes, de façon à en ramener un en avant et l'autre en arrière. Parfois, ils se drapent dans une autre pièce d'étoffe appelée *sim'bou*. Un grand nombre de guerriers ont le corps couvert de tatouages.

« Les femmes portent le *seidik*, mais plus long que celui des hommes. Elles se drapent aussi du *sim'bou*; souvent aussi, elles s'en enveloppent entièrement jusque sous les bras. C'est ainsi qu'on les voit sortir le matin. Vers une heure après midi, elles se revêtent de leur *kanezou*, espèce de corsage dont les manches descendent jusqu'au poignet et qui leur serre tellement la poitrine et les bras, qu'il est très difficile de l'ôter sans le déchirer; elles le jettent, lorsqu'il est sale, préférant en faire un neuf que de prendre la peine de le laver. Le *seidik* des femmes ne se joint point au *kanezou* et leur laisse tout le tour du corps à découvert sur une largeur d'environ un pouce; le *sim'bou* se porte alors comme un châle. Les *satouks*, coiffure commune aux deux sexes et assez semblable aux bonnets de nos avocats, sont des toques en jonc. Elles sont toujours plus larges que la tête et par conséquent fort incommodes; aussi ne s'en coiffe-t-on que pour se préserver du soleil (H. d'Escamps). »

Chaque jour, les Sakalaves se rendent, matin et soir, sur le bord d'une rivière et se lavent la figure, la bouche, les dents et les bras.

Aliments. — Le riz forme la base de la nourriture de tous les Malgaches et joue le rôle du pain. Ils y joignent des fruits, des légumes, de la volaille et du bœuf. Un des mets les plus estimés est un veau à l'état de fœtus, et, dans les grandes circonstances, on n'hésite pas à tuer des vaches pleines pour se procurer ce délicat aliment.

Après le repas, on boit le *ranoampangh'*; c'est simplement de l'eau bouillie dans la marmite où on a cuit le riz et aux parois de laquelle on a laissé la croûte brûlée qui s'y est attachée.

Organisation sociale. — **Famille.** — Les Malgaches sont divisés en tribus, subdivisées elles-mêmes en villages. Les chefs des tribus ont

un pouvoir plus ou moins étendu, en rapport avec l'importance de la population qui leur obéit. Chaque village a son chef, qui transmet ses volontés à ses sujets par l'intermédiaire de ministres. Son pouvoir est presque absolu; toutefois il consulte un conseil composé des principaux habitants et des vieillards. Ce conseil décide de tout, de la guerre et de la paix, des travaux, des procès, etc. Il se réunit habituellement en plein air, au pied d'un tamarinier, ou quelquefois sous un hangar. Toute la population a le droit d'y assister.

Naguère les Sakalaves exerçaient la suprématie sur une grande partie de Madagascar. Aujourd'hui, comme chacun le sait, ce sont les Hovas qui ont supplanté les Sakalaves. Depuis l'époque de leur usurpation, les formes locales de gouvernement n'ont pas changé, mais les Hovas ont organisé un système compliqué, qui leur permet de faire sentir aux populations le joug qu'elles ont à subir. Je reviendrai sur l'organisation des Hovas, lorsque je m'occuperai des races jaunes.

A la tête de toutes les tribus sakalaves, se trouve un roi qui jouit d'un pouvoir à peu près absolu. Dans bien des circonstances, il montre son omnipotence. Si, par exemple, un individu meurt sur son territoire, le roi percevra une sorte de droit de mutation, dont la quotité n'est pas fixée; il y a, par conséquent, en cette occurrence, matière à discussion. « Si le défunt et le roi n'étaient pas liés par le serment du sang, on paye généralement moins; mais s'ils étaient *frères de sang*, les prétentions du roi sont bien plus élevées, par ce motif que, d'après les lois, un frère doit hériter de son frère. A entendre le premier orateur de la couronne, le roi devrait appréhender l'héritage tout entier; mais sa thèse ne manque pas d'être combattue par l'avocat (il y a des avocats à Madagascar) qui défend les intérêts de la succession, auquel répliquent d'autres avocats du parti royal, cette fois plus modérés dans leurs réclamations. Ils parlent, presque en termes attendris, du défunt qui était l'ami, le frère du roi; ils expliquent qu'en cette qualité le souverain a incontestablement droit à l'héritage, mais qu'il faut également prendre en considération que le *de cuius* a un frère, une mère, des frères et des sœurs, des enfants peut-être, auxquels revient la succession, et que ces héritiers ne doivent pas être dépouillés... Le roi, en général, prend tout ou peut s'en faut (H. d'Escamps). »

Les lois se conservent par tradition orale. Les

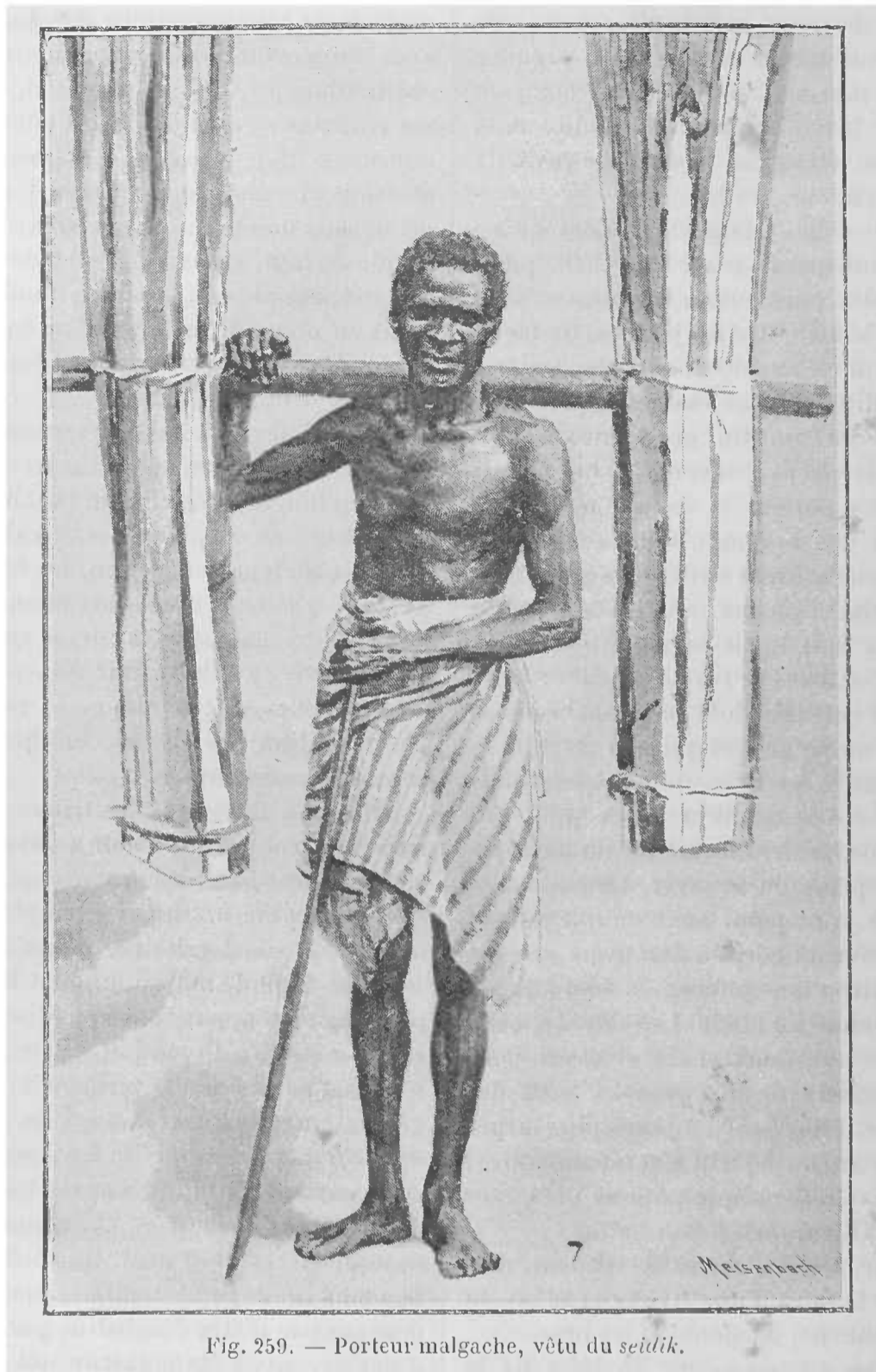


Fig. 259. — Porteur malgache, vêtu du *seidik*.

principaux faits que la loi sakalave considère comme crimes ou délits sont la sorcellerie, la profanation des tombeaux, le meurtre, le vol, les voies de fait envers un homme libre, la calomnie, l'adultère et l'insolvabilité. Les peines applicables aux coupables sont la mort, l'esclavage ou l'amende. Le faux témoignage entraîne la perte de la liberté pour son auteur : il devient l'esclave de la personne par laquelle il a juré.

Les esclaves deviennent soldats, comme les hommes libres, le jour où la guerre est résolue, à moins qu'ils n'en soient empêchés par leur âge ou par des infirmités.

La femme est considérée comme l'égal de l'homme. Le mariage est une libre convention entre les parties ; il se réduit à une simple cohabitation et n'entraîne pas la fusion des intérêts, jusqu'à la naissance d'un enfant.

« Les mœurs des Sakalaves, dit M. H. d'Escamps, sont aussi relâchées que celles des autres Malgaches, et une jeune fille est libre de ses actions jusqu'au jour où elle accepte un époux ; mais, dès lors, elle doit fidélité à son mari. Cependant, si la vie commune devient à charge à la femme, elle a le droit de se retirer chez ses parents, mais elle ne peut ni se remarier,

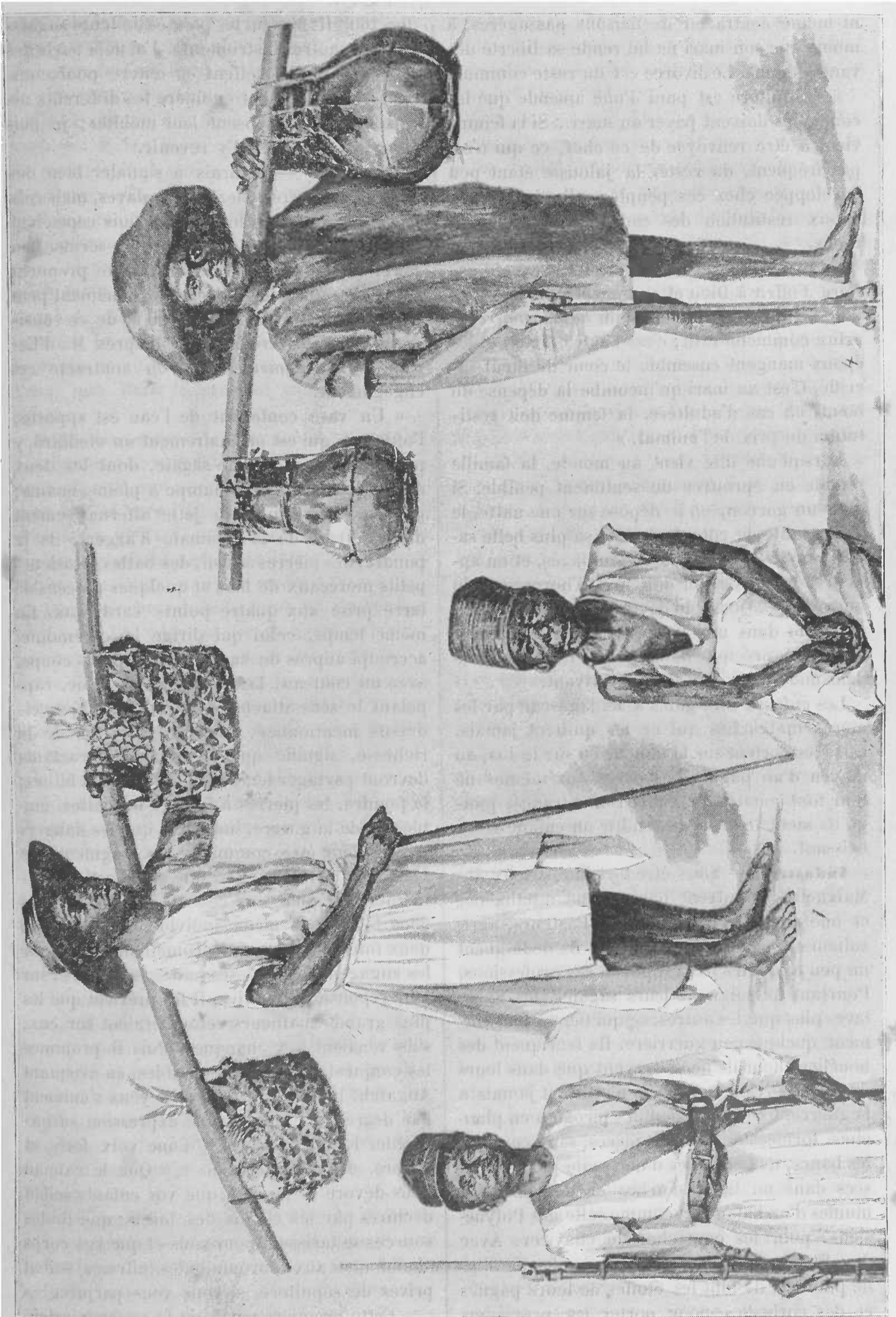


Fig. 260 — Types de Malgaches de l'ouest de Madagascar.

ni même contracter de liaisons passagères, à moins que son mari ne lui rende sa liberté devant témoins. Le divorce est du reste commun.

« L'adultère est puni d'une amende que les coupables doivent payer au mari... Si la femme vient à être renvoyée de ce chef, ce qui n'est pas fréquent, du reste, la jalousie étant peu développée chez ces peuples, elle doit à son époux restitution des cadeaux qu'elle en a reçus.

« Pour se marier entre parents, il est obligatoire d'offrir à Dieu et aux ancêtres le sacrifice d'un bœuf; on plante alors un *hazoumanitre* ou arbre commémoratif; c'est l'acte officiel, et les époux mangent ensemble le cœur du bœuf sacrifié. C'est au mari qu'incombe la dépense du bœuf; en cas d'adultère, la femme doit restitution du prix de l'animal. »

Lorsqu'une fille vient au monde, la famille semble en éprouver un sentiment pénible. Si c'est un garçon, on le dépose sur une natte, le père plante du côté de la tête sa plus belle sagaie, qu'il enguirlande de feuillages, et on appelle l'ombiache qui doit tirer l'horoscope du nouveau-né. Quand le devin décide que l'enfant est venu dans une heure et un jour malheureux, on le précipite dans une rivière, on l'expose dans une forêt ou on l'enterre vivant.

Les enfants sont gâtés à Madagascar par les mères malgaches qui ne les quittent jamais. Elles les portent sur la hanche ou sur le dos, au moyen d'un pagne. Les pères eux-mêmes ne leur font jamais la moindre remontrance, quoiqu'ils aient le droit de vendre un enfant désolant.

Industrie. — Sans être fort industriels, les Malgaches montrent parfois une intelligence et une adresse remarquables. Pasteurs, agriculteurs et pêcheurs avant tout, ils dédaignent un peu ce qui n'a pas rapport à ces professions. Pourtant ils soignent leurs sagaies, les Sakalaves plus que les autres, ce qui tient à leur humeur quelque peu guerrière. Ils fabriquent des boucliers dont ils ne se servent que dans leurs danses guerrières et qu'ils n'utilisent jamais à la guerre. Ils construisent des pirogues en planches, formées de dix-sept pièces, sans compter les bancs, des pirogues d'une seule pièce, creusées dans un tronc d'arbre et des pirogues munies d'un balancier, comme celle des Polynésiens, pour les empêcher de chavirer. Avec des fibres retirées de l'épiderme des feuilles de palmier, ils font les étoffes de leurs pagnes et des corbeilles pour porter les provisions

(fig. 260). Ils forgent les pointes de leurs sagaies et divers autres instruments. J'ai déjà parlé des procédés qu'ils mettent en œuvre pour construire leurs cases et énuméré les différents ustensiles qui composent leur mobilier; je puis donc me dispenser d'y revenir.

Coutumes. — J'aurais à signaler bien des coutumes bizarres chez les Sakalaves, mais cela m'entraînerait trop loin. Je ne puis cependant passer sous silence le *fattidrah* ou serment du sang, c'est-à-dire l'engagement que prennent deux personnes de s'aider réciproquement pendant la durée de leur existence et de se considérer comme frères. Voici, d'après M. d'Escamps, la manière dont on contracte cet engagement.

« Un vase contenant de l'eau est apporté; l'officiant, qui est ordinairement un vieillard, y plonge la pointe d'une sagaie, dont les deux néophytes tiennent la hampe à pleines mains; puis un autre individu jette alternativement dans le vase de la monnaie d'argent, de la poudre, des pierres à fusil, des balles, plusieurs petits morceaux de bois et quelques pincées de terre prise aux quatre points cardinaux. En même temps, celui qui dirige la cérémonie, accroupi auprès du vase, frappe à petits coups, avec un couteau, la hampe de la sagaie, rappelant le sens attaché à chacun des objets ci-dessus mentionnés; l'argent, emblème de la richesse, signifie que les deux contractants devront partager leurs biens présents et futurs; la poudre, les pierres à fusil et les balles, emblèmes de la guerre, indiquent que les dangers doivent leur être communs; les fragments de bois et de terre ont aussi une signification particulière. Quand tous ces objets ont été mis dans le vase, le même individu demande aux deux futurs parents s'ils promettent de remplir les engagements imposés par le serment, et sur leur réponse affirmative, il les prévient que les plus grands malheurs retomberaient sur eux, s'ils venaient à y manquer. Puis il prononce les conjurations les plus terribles, en évoquant Angatch, le mauvais génie. Ses yeux s'animent par degrés et prennent une expression surnaturelle, lorsqu'il adresse, d'une voix forte et sonore, cette imprécation : « Que le caïman vous dévore la langue, que vos enfants soient déchirés par les chiens des forêts; que toutes sources se tarissent pour vous et que vos corps abandonnés aux vouroundoules (effraies) soient privés de sépulture, si vous vous parjurez! »

« Cette première partie de la cérémonie ter-

minée, le vieillard fait à chacun des impétrants, avec un rasoir, une petite incision au-dessus du creux de l'estomac, imbibe deux morceaux de gingembre du sang qui en coule et donne à avaler à chacun des deux le morceau de son vis-à-vis. Il fait boire après, dans une feuille de ravalala, une petite quantité de l'eau qu'il a préparée. En sortant, on se rend à un banquet de rigueur servi sur le gazon et on reçoit les félicitations de la foule. La cérémonie du *fattidrah*, bien que la même dans toute l'île, subit quelques modifications dans la forme, selon la peuplade chez laquelle elle a lieu. Ainsi, quelquefois, le sang, au lieu d'être reçu sur un morceau de gingembre, est mêlé de suite avec l'eau, que, dans le premier cas, l'on prend après. »

Rites funéraires. — Chez les Sakalaves, les morts, sortis de leur case aussitôt après le décès, sont exposés sur une estrade haute de 2 mètres, la tête vers l'est, et on entretient du feu sous leurs pieds. C'est là que leurs parents et les amis viennent pleurer le défunt. Le cadavre est ensuite couché dans un cercueil creusé dans un tronc d'arbre, dont le fond est percé d'un trou pour l'écoulement des matières putrides; un second tronc d'arbre forme le couvercle. Le cercueil est déposé dans une fosse au-dessus de laquelle on élève un monticule de pierres en forme de parallépipède, et on place à la tête un morceau de toile blanche attaché à un piquet. La maison du mort est abandonnée; celui qui oserait y toucher serait passible des peines les plus sévères, quelquefois même de la peine capitale.

S'il s'agit d'un prince, les cérémonies sont tout autres. Le cadavre, enfermé dans une peau de bœuf, est exposé pendant deux mois dans un camp ou sous une tente où l'on brûle de l'encens jour et nuit; au bout de ce temps on le porte au cimetière royal. « Mais auparavant, s'il s'agit du roi, on enlève les reliques ou *jiny* qui consistent en une des vertèbres du cou, un ongle et une mèche de cheveux et qui, déposées dans la cavité d'une grosse dent de crocodile, sont gardées religieusement par son successeur avec celles des anciens chefs dans une maison spéciale, réputée sacrée (*Grandidier*). »

« Les dents de crocodiles destinées à recevoir les *jiny*, nous dit le même savant, doivent être prises sur un animal vivant, qu'on choisit de grande taille et qu'on amarre solidement à l'aide de fortes cordes; on introduit entre ses

mâchoires, à l'endroit voulu, une patate brûlante, et, au bout d'un quart d'heure, la dent convoitée peut être facilement arrachée. La bête est alors relâchée. »

Le nom des rois décédés ne peut plus être prononcé après leur mort, et on punirait de la peine capitale quiconque oublierait cette loi.

Religion. — Les Malgaches croient en un Dieu tout-puissant, auprès duquel viennent se ranger les âmes des ancêtres, intermédiaires entre la divinité et les hommes. Le culte des ancêtres est profondément enraciné à Madagascar; dans tous les actes de la vie, les naturels invoquent leurs *razanes* ou ancêtres et leur font des offrandes. Jamais un Sakalave n'oserait violer un vœu fait aux mânes des parents.

Mais à côté de Dieu et des *razanes*, qui jouent le rôle d'anges gardiens, les Malgaches placent un diable, qu'ils nomment *Angatch*, et des génies qui président à la guerre, à la pêche, aux cultures, à la garde des troupeaux. Ils croient à une sorte de métempsychose, et certaines tribus sont convaincues que les âmes des chefs prennent la forme de crocodiles, tandis que celle des sujets passent dans le corps des *makis* ou des chiens-cerviers.

Certaines peuplades ont des idoles d'une structure des plus bizarres; les Sakalaves ne paraissent pas en posséder.

Tous les Malgaches sans exception ont une grande confiance dans les prédictions des devins et dans les amulettes qu'ils nomment *fanfoudis*, *ahoulis* ou *gris-gris*. Il n'est pas un seul homme qui ne porte au cou son talisman. C'est un bout de corne de bœuf renfermant du sable arrosé de graisse, des bouts de parchemin chargés de signes cabalistiques, des vieux clous, des vis, de petits morceaux de bois, etc. Une amulette rend invulnérable; telle autre est un philtre d'amour. Il en est qui donnent la richesse, d'autres qui tuent les ennemis, d'autres encore qui guérissent les maladies. Lorsque ces dernières ne sont pas assez puissantes pour rendre la santé, les Sakalaves se barbouillent avec une pâte blanche faite d'une terre crayeuse. Avec la même pâte, ils tracent sur leur visage trois lignes, une au milieu du front et une autre de chaque côté, entre la joue et l'oreille, pour éloigner l'esprit malin, lorsqu'ils craignent de le trouver sur leur passage.

Je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer toutes les pratiques superstitieuses des Malgaches. Je me suis déjà étendu trop longuement sur leur compte, mais j'ai pensé que le lecteur

serait bien aise d'avoir quelques renseignements sur ces populations placées en partie sous le protectorat de la France. Je reviendrai plus loin sur les Hovas, qui appartiennent à une tout autre race.

4. RAMEAU CAFRE.

Le rameau cafre, tel que l'entend M. de Quatrefages, comprend presque toutes les populations qui vivent dans l'Afrique australe, au delà du Zambèze, à part les Hottentots, les Namaquas et les Boschimans d'une part, et les tribus qui se trouvent à l'est, entre la baie Delagoa et Quilimane. Les Makololos ou Bassoutous, qui appartiennent eux-mêmes à ce rameau, donnent à cet ensemble le nom de *Béchuanas* ou mieux *Bachuanas*, c'est-à-dire les Égaux ou les Camarades.

Les subdivisions admises par les Makololos ne s'écartent guère de celles du savant professeur du Muséum. D'après eux tous les Béchuanas se divisent en trois grands groupes : 1° les Matébélés ou Makonkobis, c'est-à-dire les Cafres qui habitent la zone orientale, et qui comprennent les peuples de la famille Bantou ; 2° les Bassoutous ou Bakonis, correspondant exactement au groupe Makololo ; enfin, les Bakalaharis ou Béchuanas proprement dits, qui forment le groupe Bakalahari de M. de Quatrefages.

Les Makololos ont porté plus loin encore leurs subdivisions : ils ont réparti dans chacun des trois groupes qu'ils admettent toutes les tribus du rameau cafre. Voici la liste des principales tribus cafres ou béchuanas qui rentrent dans chacun de ces groupes :

I. Matébélés ou Cafres de l'est. (Groupe Matébélé de M. de Quatrefages.)	{ Amakosas ; Amatembous ; Amapondas ; Amafengous ; Matébélés proprement dits ; Makonkobis ; Zoulous ou Amazoulous ; etc. Bassoutous proprement dits ; Bataous ; Bapoutis ; Makololos ; Makolokoués ; Makatlas ; Bamakakanas ; Matlapatlapas ; Batlous ; Bapéris ; Bapos ; Bamosetlas ; Bamasélas ou Balakas ;
II. Bassoutous ou Bakonis. (Groupe Makololo de M. de Quatrefages.)	{

II.
(Suite.)

III.
Bakalaharis
ou Béchuanas
proprement dits.
(Groupe Bakalahari
de M. de Quatrefages.)

{
Babiris ;
Bapiris ;
Bahoukengs ;
Batlokouas ;
Baakhahélas ;
etc.
Barolongs ;
Bakouroutsés ;
Bakouénas ;
Bangouaketsés ;
Bakaas ;
Bamangouatos ;
Batouanas ;
Bamatlaros ;
Batlapis.

Si nous voulions passer successivement en revue chacune des tribus ci-dessus énumérées, nous serions entraînés beaucoup trop loin. Nous nous bornerons donc à faire une description générale des groupes, ce qui suffira pour donner au lecteur une idée de ces populations.

A. Famille Bantou.

a. GROUPE MATÉBÉLÉ (CAFRES DE L'EST).

Les Cafres habitent la côte orientale de l'Afrique, depuis le Zambèze jusqu'à la colonie du Cap. Les Matébélés proprement dits vivent dans l'intérieur du continent, et ne dépassent guère, vers le sud-ouest, l'extrémité septentrionale du désert de Kalahari. Il y aurait donc lieu de subdiviser le groupe dont nous nous occupons en deux groupes secondaires : les Cafres de la côte ou vrais Cafres, et ceux de l'intérieur ou Matébélés proprement dits.

Le nom de Cafres a été appliqué à ces Nègres, de même qu'à une foule de populations non musulmanes, par les Arabes qui traitent volontiers de « Kafir », *infidèles*, les peuples qui ne professent pas l'islamisme. Nous venons de voir les noms que ces tribus se donnent à elles-mêmes. La liste que nous en avons donnée, et qui est loin d'être complète, montre combien les populations cafres sont subdivisées. Les caractères de toutes les tribus ne sont pas exactement les mêmes et souvent, dans la même peuplade, on rencontre des individus appartenant à des types très divers. Ce fait n'a rien qui doive nous étonner, car nous savons que les Arabes avaient fondé des colonies sur la côte africaine depuis Quiloa jusqu'à Sofala. Des croisements eurent lieu entre ces Arabes et les Nègres établis plus anciennement dans le pays ; des luttes survinrent pour la possession des mines d'or, et les vaincus, Nègres métis ou Sémites, s'enfui-

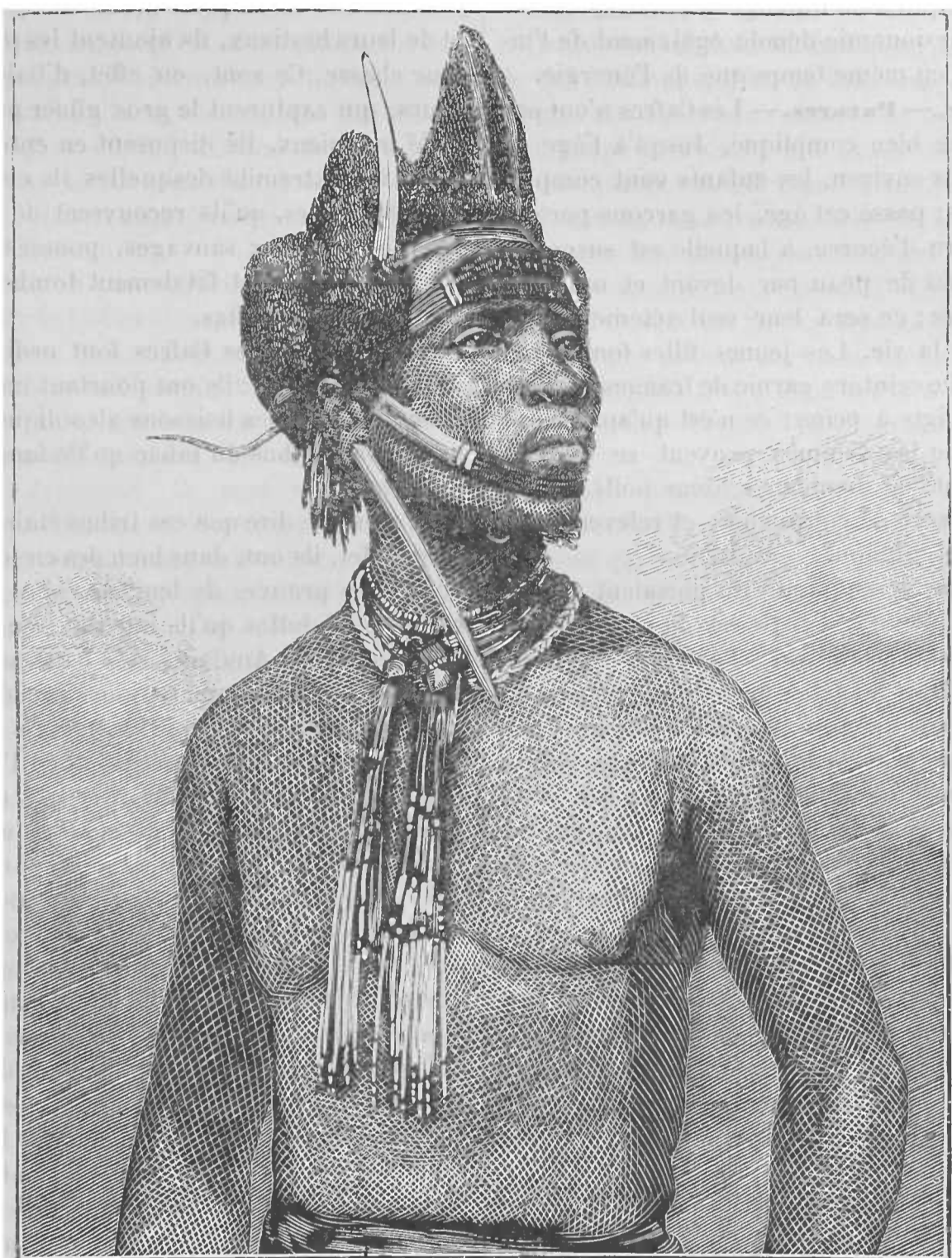


Fig. 261. — Cafre de la tribu des Zoulous.

rent vers le sud et vinrent s'allier à d'autres tribus. C'est ainsi que les Cafres, les Zoulous notamment, reçurent une certaine quantité de sang sémitique.

Caractères physiques. — Les Cafres sont des individus de haute taille, dépassant en moyenne 1^m,70 (Fritsch). Leur peau est d'un brun noirâtre, tantôt presque noire, tantôt relativement claire; leurs cheveux sont toujours épais, rudes et crépus. En général, ils ont la tête un peu moins allongée que les Nègres de Mozambique et que les Béchuanas; mais leurs lèvres sont épaisses et leur nez est épaté (fig. 261). Toutefois un certain nombre de Cafres ont

le nez assez saillant et d'une largeur modérée, ce qui tient assurément au croisement avec des Sémites.

Les femmes sont d'une taille bien moins élevée que les hommes, mais elles sont aussi bien faites. « Tous les membres d'une jeune Cafre, nous dit Lichtenstein, offrent ce contour arrondi et gracieux que nous admirons dans les antiques; leur physionomie annonce la douceur et la gaieté. »

Leur constitution est très robuste et leur crâne offre une capacité considérable, bien supérieure à celle de presque tous les autres Nègres. Leur beau développement cérébral indi-

que une population intelligente, et l'expression de leur physionomie dénote également de l'intelligence, en même temps que de l'énergie.

Costume. — Parures. — Les Cafres n'ont pas un costume bien compliqué. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans environ, les enfants vont complètement nus; passé cet âge, les garçons portent une ceinture d'écorce, à laquelle est suspendu un morceau de peau par devant et un autre par derrière; ce sera leur seul vêtement pendant toute la vie. Les jeunes filles font usage d'une étroite ceinture garnie de franges longues de trois doigts à peine; ce n'est qu'après leur mariage que les femmes peuvent se couvrir d'une espèce de manteau à longs poils qui, la nuit, leur sert de couverture, et relever leurs cheveux en chignon.

J'ai dit que les hommes ne portaient qu'une simple ceinture d'écorce; c'est du moins le vêtement habituel, celui qui est en usage en temps ordinaire. Mais les jours de fête et en temps de guerre, le costume se complique. Le guerrier se couvre de queues de bœufs et s'orne la tête d'un immense panache. Aux bras et aux jambes, il s'attache des queues d'animaux, qui lui forment des espèces de manchettes ou de guêtres fixées en haut seulement. En pirouettant il les fait voltiger autour de lui.

Comme tous les Nègres, les Cafres ont une grande passion pour les parures; aux bras, aux jambes et aux oreilles, ils portent des anneaux d'ivoire ou de cuivre; leur cou est chargé de colliers; leur chevelure bizarrement agencée, sert à placer les ornements les plus variés (fig. 261). Ils se peignent le visage et tout le corps d'ocre rouge, délayé dans l'eau, qu'ils fixent au moyen d'une couche de graisse appliquée par-dessus la peinture; souvent ils ajoutent à la matière colorante le suc de quelque plante odoriférante. Quelques traces de tatouages se rencontrent chez les femmes.

Genre de vie. — Organisation sociale. — Braves, généreux, hospitaliers, les Cafres ont des manières polies et fort distinguées. L'étranger qui se présente chez eux avec des intentions pacifiques est assuré de se procurer facilement le nécessaire. Ils se livrent à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux et possèdent, par suite, des aliments en abondance. Le fond de leur nourriture consiste en millet; le lait des troupeaux n'est jamais consommé à l'état frais: ils le laissent cailler et le conservent dans des paniers de jonc si habilement tressés qu'ils retiennent les liquides.

Aux ressources qu'ils tirent de leurs champs et de leurs bestiaux, ils ajoutent les produits de leur chasse. Ce sont, en effet, d'habiles chasseurs, qui capturent le gros gibier par un procédé ingénieux. Ils disposent en entonnoir des haies à l'extrémité desquelles ils creusent de grandes fosses, qu'ils recouvrent de branchages; les animaux sauvages, poussés entre ces barrières, viennent fatalement tomber dans les trappes ainsi établies.

Assez sobres, les Cafres font ordinairement usage d'eau pure; ils ont pourtant un goût très prononcé pour les boissons alcooliques. Ils font un véritable abus du tabac qu'ils fument continuellement.

Je viens de dire que ces tribus étaient braves, et, en effet, ils ont, dans bien des circonstances, donné des preuves de leur courage. Qui ne se rappelle les luttes qu'ils ont récemment soutenues contre les Anglais? Dès leurs commencements, les Zoulous ont toujours procédé en ralliant à leur noyau primitif les débris des tribus vaincues. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que la population s'est trouvée très mélangée. Mais, pour ne pas avoir à redouter les révoltes de tous ces étrangers qu'ils admettaient parmi eux, ils se groupèrent autour de leurs chefs; la discipline fut, par eux, très bien comprise et observée. Réunis en grandes communautés, obéissant chacune à un chef, ils reconnurent de bonne heure un roi, qui ne tarda pas à devenir un véritable despote. Le souverain dispose de la vie de ses sujets, et un des rois Zoulous, Djacka, a largement usé de ce droit: la lâcheté, la désobéissance, le vol, la médisance, le mensonge et l'adultère, il les punissait de mort. Avec de tels procédés, le pouvoir ne pouvait manquer de devenir absolu.

Les chefs inférieurs, ceux qui commandent à chaque village, tranchent bien les différends qui s'élèvent entre les habitants; mais les parties ont le droit d'en appeler au roi, dont la décision est toujours respectée. Les procès sont rares, d'ailleurs; ils ne s'élèvent qu'à propos de femmes ou de vaches, les seuls objets qui constituent la fortune de ces peuples. Jamais il ne surgit de difficultés pour l'exploitation des terrains, dont peut disposer le premier venu, à la condition qu'ils ne soient pas encore occupés.

Je parlerai plus loin des *iniangas* ou sorciers, de leur rôle et de l'influence redoutable qu'ils ont acquise; cette influence ne va pas, cependant, jusqu'à contrebalancer celle du souverain.

Industrie. — Arts. — Sans être des ouvriers remarquables, les Cafres n'en ont pas moins une industrie qui peut rivaliser avec celle des autres Nègres africains. Ils se construisent des huttes hémisphériques en branchages recourbés et solidement assujettis (fig. 262); ces huttes sont réunies en villages, auprès desquels se trouvent les parcs à bestiaux.

Nous avons vu que les récipients qui servaient à conserver le lait caillé étaient de simples corbeilles en jonc tissées avec tant d'art que les liquides ne filtraient pas au travers. Avec des fibres végétales, les femmes qui confectionnent ces paniers tressent aussi des cordes de différentes grosseurs. Ce sont elles qui sont chargées des travaux des champs et qui fabriquent les poteries. Quant aux hommes, ils travaillent les métaux et apportent un soin tout particulier à la fabrication de leurs armes. Celles-ci ne comprennent guère que la sagaie et une massue en bois dur, qui se lance à la main et va atteindre l'ennemi à une grande distance.

Comme arme défensive, ils emploient un bouclier de cuir de bœuf séché au soleil. Ils le maintiennent rigide à l'aide d'un solide bâton fixé à l'intérieur au moyen de courroies de cuir qui perforent le bouclier de part en part.

Les Cafres ne sont pas dépourvus d'instincts artistiques, et on trouve même chez eux des hommes qui ont d'heureuses dispositions pour le dessin et la sculpture; ils aiment la musique et ont pour la danse une véritable passion. Delegorgue nous a donné la description d'une grande fête dansante à laquelle il a assisté, et qui était bien de nature à impressionner vivement le voyageur. Vingt-cinq mille guerriers y prenaient part, et le roi des Zoulous, entouré de quatre-vingts belles Nègresses, présidait en personne. Les régiments défilèrent d'abord devant le souverain, pendant que les femmes chantaient les louanges de leur maître. Puis des orateurs improvisèrent des discours débités avec une chaleur, une éloquence et des gestes qui produisirent l'effet le plus extraordinaire sur notre compatriote. « Il y a, dit-il, de beaux moments dans ce genre d'éloquence, où étonne toujours l'excessive facilité d'élocution, si éminemment renforcée par les gestes parlants; mais aussi vers la fin, lorsque l'orateur veut porter le dernier coup, ses traits se contractent comme par conviction: c'est un démon qui bondit et semble menacer de percer de son omkondo ou poignard quiconque ne pense pas comme lui. »

Les discours terminés, les 25,000 guerriers entonnèrent un chant formidable, pendant que le roi allait changer son manteau de pourpre contre son costume de guerre. Au bout de quelque temps il revint la tête ornée de plumes; il tenait quatre sagaies dans la main gauche et une dans la main droite. Il se mit à chanter et à brandir ses armes, en exécutant de rapides mouvements; puis il se plaça à la tête de sa colonne, le chant de guerre recommença et tous les hommes prirent part à la danse guerrière. Certes, une telle fête doit laisser un souvenir ineffaçable dans l'esprit de l'étranger qui y a assisté.

Mœurs. — Coutumes. — La polygamie existe chez les Cafres; un homme achète autant de femmes que ses moyens le lui permettent. Une fille coûte de dix à douze vaches, qui sont remises à ses parents. Pourtant le mariage n'est pas un simple marché, et il ne saurait s'effectuer sans le consentement de la future. Voici comment les choses se passent.

Un jeune homme a jeté son dévolu sur une fille; elle lui convient, non seulement à cause de sa physionomie agréable, mais encore et surtout à cause de sa robuste constitution, qui la rend capable d'une grande somme de travail et apte à donner à son mari une nombreuse famille. « Il s'adresse à elle tout d'abord, puis ensuite aux parents, qui jamais ne contrarient les désirs de leur fille. S'il n'y a pas d'obstacle, le jour des noces est aussitôt fixé. C'est un jour de danses et de gala, où se réunissent au village du jeune homme les amis et les voisins des fiancés: c'est celui où s'exécutent les promesses et où commence la vie conjugale; mais il ne faut pas croire que la femme se considère comme liée à toujours, s'il lui survient des mécontentements dont son mari serait la cause. Lorsque ses raisons de séparation sont justes, on lui reconnaît le droit de désertir le toit marital, et de retourner chez ses parents; mais alors, ceux-ci sont tenus de restituer au mari l'indemnité qu'ils en avaient reçue.

« D'un autre côté, le mari peut répudier sa femme quand il lui plait de le faire, sans toutefois pouvoir exiger le retour des dix vaches.

« Ces séparations sont, du reste, fort rares.

« Cette première femme d'un Cafre travaille toute la journée avec une opiniâtreté que rien n'égale; elle a un but fixe qu'elle poursuit avec acharnement; elle vise à faire de grandes économies, afin de rendre son mari assez riche pour qu'il puisse acquérir une seconde femme; elle

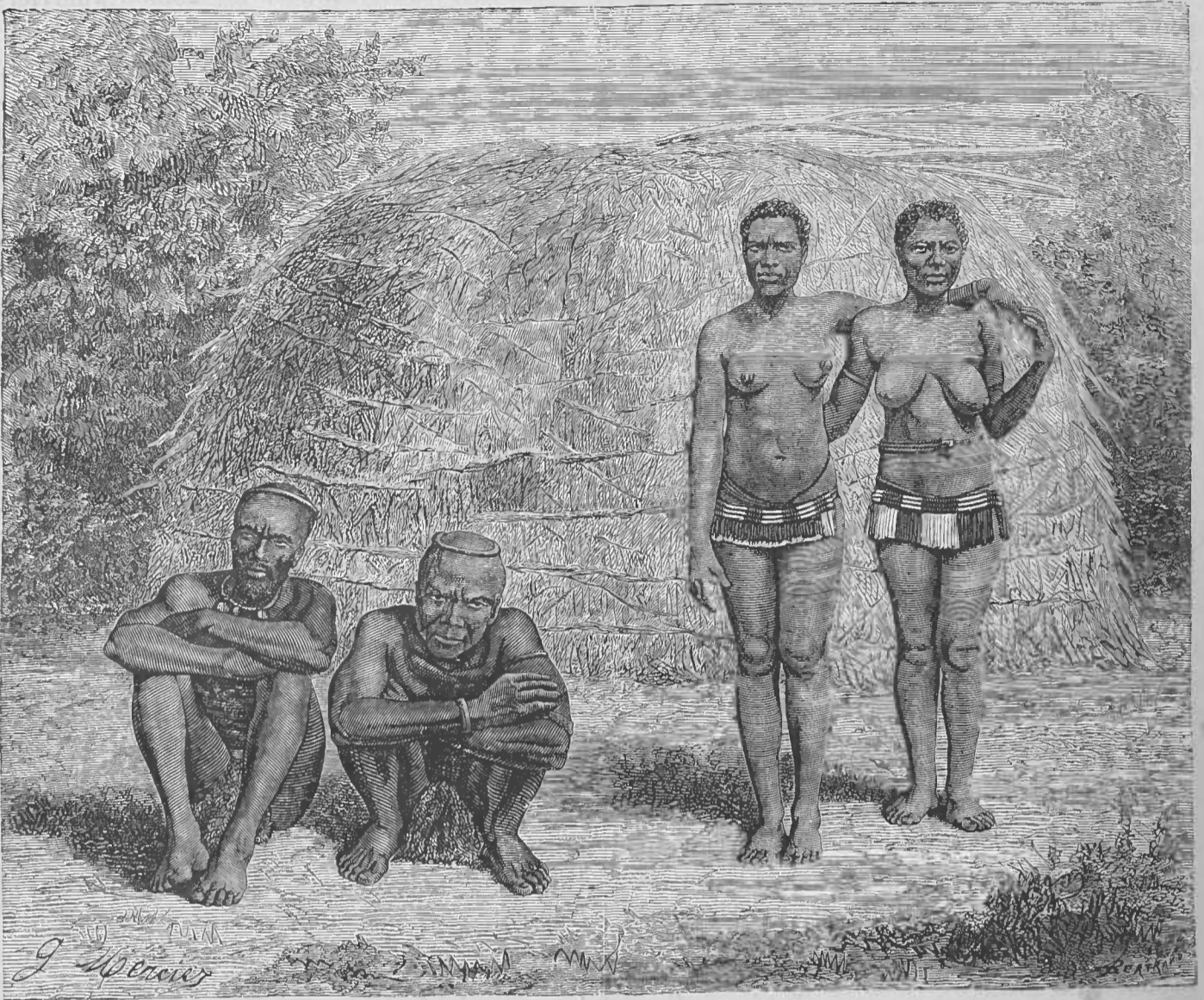


Fig. 262. — Cafres devant leur habitation, d'après une photographie.

ne sera même heureuse que quand ce désir sera satisfait. Sa compagne devient alors pour elle beaucoup plus qu'une sœur. Qu'il y ait même vingt ou trente femmes dans une communauté de ce genre, jamais la jalousie ne se glissera parmi toutes ces épouses d'un seul homme. Bien plus, les enfants de l'une sont ceux de toutes; et un fils ne consent pas à désigner sa mère naturelle, comme s'il craignait de blesser les autres femmes de son père qu'il appelle ses mères, par une préférence qui semble pourtant si juste (Delegorgue). »

On a dit que les Cafres croyaient à un être suprême et à une autre vie. Pourtant les affaires spirituelles ne les préoccupent guère, et ils n'ont pas pour les morts ce respect qui dénote la croyance à la survivance de l'âme. Quand un homme meurt, ses proches se gardent bien de le toucher; on lui passe sous le corps quelques cordes ou des branchages et on le traîne à quelques centaines de pas du village. Le len-

demain, les hyènes ont dévoré le cadavre.

Néanmoins, il existe chez les Zoulous des espèces de sorciers appelés *iniangas*, qui se rendent parfois bien redoutables. Ils désignent l'auteur d'un vol, vouent à la vindicte publique tel homme qui porte malheur à ses voisins, tel autre signalé comme ayant fait mourir son ennemi privé en enterrant à son insu du poison dans sa cabane. Les malheureux ainsi désignés n'échappent jamais à la mort.

Le Cafre malheureux ou malade va consulter l'*inianga*. Celui-ci, après s'être fait faire quelques cadeaux, ordonne invariablement de sacrifier une vache ou un taureau pour apaiser le *frère mort*. Ce frère mort serait un génie maléfisant qui habiterait les entrailles de la terre. Il semble que ce soit là la seule croyance des Zoulous au surnaturel. Ils n'ont ni fétiches ni gris-gris, et on n'observe chez eux aucune trace d'un culte.

La description qui précède s'applique parti-



Fig. 263. — Marchands ambulants des montagnes de la Cafrerie venant trafiquer à la baie Delagaa.

culièrement aux Zoulous, mais on pourrait l'étendre à tous les Cafres de la côte. Elle s'applique également dans ses grandes lignes à ceux qui vivent à l'intérieur du pays, séparés des premiers par une barrière naturelle qui n'est autre qu'une immense falaise courant parallèlement au littoral à une distance qui varie entre 50 et 70 lieues. Cependant ceux de l'intérieur sont moins fortement organisés que les Zoulous, et leurs chefs n'ont jamais été de grands rois comme Djacka qui détruisit à la guerre plus d'un million d'hommes.

En outre, les Cafres de l'intérieur font parfois usage d'un manteau en peau d'antilope ou de chacal et d'un couvre-chef en paille, se terminant en pointe. Ils négligent plus les soins de

RACES HUMAINES.

propreté que les Zoulous et n'ont pas les danses guerrières de ceux-ci. Ils font quelque commerce, et souvent on les voit venir à la baie Delagoa avec quelques volailles ou quelques fruits (fig. 263).

Nous allons donner, d'ailleurs, sur les Va-Niungue et les Mabsiti quelques renseignements qui achèveront de faire connaître les Cafres.

Va-Niungue et Mabsiti.

J'ai dit plus haut que les diverses familles du rameau Cafre occupaient presque toutes les terres qui s'étendent du Zambèze à la colonie du Cap et au pays des Hottentots. Vers 1840, on vit apparaître, près de la côte, des hordes nom-

breuses d'un peuple appelé *Mabsiti*, dont on n'avait jamais entendu parler auparavant (de Froberville). Ces sauvages ravagèrent le pays de Va-Tonga et le Sofala, massacrant les habitants et s'emparant des bestiaux. Une tribu, les *Va-Niungue*, s'établit sur la rive droite du Zambèze, mais une seconde, les Mabsiti proprement dits ou *Va-Ngùnu*, après une tentative infructueuse sur la province de Manica et sur quelques autres, passèrent le Zambèze et se répandirent sur les terres de Maravi, où on les perdit de vue.

Qu'étaient ces envahisseurs ?

Malgré l'absence de renseignements sur leurs caractères physiques, M. de Froberville pense que ce sont des Zoulous, et il base son opinion sur certains détails de mœurs que nous allons examiner.

« Les femmes, aussi bien que les hommes mabsiti, nous dit ce voyageur, allaient ordinairement tout nus ; mais à la guerre, ceux-ci ornaient leur tête d'une longue plume et portaient autour de la taille une tunique de lanières de cuir de bœuf ou de queues d'animaux, qu'ils aimaient à faire voltiger en pirouettant. Ils portaient aussi de ces lanières ou de ces queues à leur cou, à leurs bras et à leurs jambes. Ils ne se rasaient jamais les cheveux, ne s'entaillaient pas les dents, et ne se tatouaient pas, mais ils se perçaient de grands trous aux oreilles, et y suspendaient des anneaux de cuivre et de fer. Ils campaient ordinairement durant la saison des pluies, et semaient le millet et d'autres grains dans les parcs où les bœufs avaient été enfermés. Ils enterraient leurs morts dans la posture d'un homme accroupi, les mains placées le long du cou. »

La description du costume de guerre concorde absolument avec celle que nous avons donnée de celui des Zoulous. Il est d'autant plus admissible que les Mabsiti appartenaient à cette race que la langue était la même.

Les Va-Niungue semblent bien appartenir à quelqu'une de ces hordes cafres qui sont venues s'établir jusque sur les rives du Zambèze. Ils n'ont pas de roi, et sont gouvernés par une assemblée composée de petits chefs et de vieillards. Le père de famille est absolument indépendant ; il ne se soumet aux décisions du conseil que si elles lui plaisent ou s'il y est contraint par la force. Les guerriers sont des mercenaires qui s'engagent à faire la guerre sous les ordres d'un petit chef et à cultiver ses terres jusqu'à l'époque de leur mariage. Dès

qu'un jeune homme atteint l'âge de la puberté, il s'engage, se fait tatouer, apprend le métier des armes et s'instruit des coutumes et des traditions nationales.

Les jeunes filles nubiles vivent en commun, dans une case spéciale. Lorsque l'une d'elles trouve un époux, celui-ci fait un cadeau aux parents de sa future, et le mariage est conclu après une journée de danses et de festins. Le mari peut renvoyer sa femme et réclamer les présents qu'il a faits, à moins qu'il n'accepte en échange une de ses sœurs. Ces échanges sont fréquents : une femme dont les appâts sont flétris conduit ordinairement une de ses jeunes sœurs à son époux pour la remplacer. La conduite du beau sexe ne laisse pas trop prise à la critique. En cas d'adultère, le mari vend sa femme comme esclave ou, si ses dérèglements sont trop notoires, il la noie.

La naissance d'un enfant donne lieu à de curieuses pratiques. Aucun homme ne peut assister à l'accouchement ; seules les femmes mariées ont ce droit. Après avoir donné les premiers soins à la mère, les matrones répandent de l'eau sur la tête de l'enfant et l'apportent à l'entrée de la hutte, où elles annoncent son sexe par un cri particulier.

L'infanticide est assez fréquent chez les Va-Niungue. L'enfant qui se présente les pieds en avant ou qui naît avec des dents est immédiatement étouffé. Plus tard, si les dents du haut apparaissent avant celles du bas, le bambin est exposé dans un chemin désert, où il est bientôt dévoré par les bêtes fauves, à moins que quelque étranger ne le recueille et ne l'adopte. L'allaitement dure plusieurs années, parfois plus de quatre ans, et pendant tout ce temps la mère est considérée comme impure.

Lorsqu'un homme vient à mourir, son frère hérite de sa veuve ou de sa fille, en même temps que de ses biens. Le cadavre du défunt, soigneusement lié avec des cordes, reste dans sa hutte cinq jours, pendant lesquels les parents et les amis se livrent à une véritable fête. Il est ensuite enterré dans une fosse profonde, la tête tournée vers le couchant, et sa demeure est brûlée.

Les lois des Va-Niungue sont assez simples. Celui qui a commis un homicide involontaire peut se racheter en prêtant sa sœur à la famille du mort, jusqu'à ce qu'elle mette au monde un enfant qui est censé remplacer le défunt. L'homicide volontaire entraîne la peine de mort, de même que le vol. Dans les cas douteux, on

soumet l'accusé à une épreuve judiciaire : on lui fait avaler une décoction de plante vénéneuse ; s'il la vomit, il est réputé innocent et à droit à une indemnité ; s'il est purgé par la drogue, c'est qu'il est coupable. Cette épreuve est la même chez presque toutes les populations du rameau Cafre.

Les Va-Niungue ont, paraît-il, la notion d'un être suprême, tout-puissant, mais ils ne lui rendent pas de culte. En revanche, ils cherchent par tous les moyens à apaiser les mauvais génies, qui peuvent faire mourir un homme sous la dent de quelque bête féroce ou dans les replis d'un serpent. Des devins sont chargés du soin de rendre les esprits favorables, en même temps qu'ils ont pour devoir de rechercher les sorciers qui peuvent, par leurs maléfices, occasionner la mort d'un de leurs semblables. Les devins ont une influence qui les fait craindre de tous, et le fait s'explique aisément : ce sont eux qui font boire le poison d'épreuve.

B. Famille Béchuanas.

a. GROUPE MAKOLOLO.

Bassoutous et Bakonis.

Les Bassoutous ou Bassoutos forment d'innombrables tribus qui vivent au nord du désert de Kalahari ; les Makololos proprement dits sont les derniers Béchuanas qu'on rencontre en allant vers le nord. Ce sont eux que nous prendrons comme type de ce groupe

Les Makololos sont des hommes vaillants, dont l'histoire compte plus d'une page brillante. Ils eurent un grand chef, Sébitouané, qui soumit à son autorité un bon nombre de tribus voisines. Pendant trente ans, il fit la guerre et, longtemps avant sa mort, il appela au pouvoir sa fille Mamochisané. En butte aux médisances de ses rivales, celle-ci céda sa place à son frère, Sekéléto, dont la carrière ne fut pas sans gloire. Peu à peu les Makololos, d'abord cantonnés au cœur de l'Afrique, étendirent leur domination vers le nord-ouest, et aujourd'hui, comme on le sait, ils sont arrivés jusque sur la rivière Chiré, qui coule entre le lac Nyassa et le Zambèze. La part qu'ils ont prise aux récents événements qui ont donné lieu à des démêlés entre le Portugal et l'Angleterre a fait connaître leur nom en Europe. Ce serait une raison pour que nous les choissions comme types dans notre description des Bassoutous, s'ils ne le méritaient pas encore par l'impor-

tance numérique de leur population et par l'influence qu'ils possèdent.

Caractères physiques. — Les Makololos sont d'une taille moyenne ; il se trouve parmi eux, un certain nombre d'hommes de petite taille, et le roi Sékéléto mesurait à peine 1^m,50, d'après Livingstone. Leur teint, d'un jaune brun, contraste avec la couleur noire olivâtre de leurs voisins et leur donne une apparence maldive. Toutes les tribus néanmoins considèrent cette nuance comme un caractère de grande beauté. Les femmes ont un si vif désir d'avoir des enfants de couleur claire, qu'elles mâchent l'écorce d'un certain arbre qui, dans leur croyance, doit leur faire avoir des rejetons de teint jaune.

A part cette coloration de la peau, les Makololos ont tous les caractères des Nègres les plus accusés. Leurs cheveux noirs et crépus, leur nez épaté, leurs lèvres grosses, leurs mâchoires proéminentes (fig. 264), etc., ne permettent pas de les séparer du tronc nigritique.

Vêtements. — Parures. — Le costume des hommes se compose d'une sorte de manteau fait avec une peau de bœuf. La dépouille fraîche de l'animal est tendue au moyen de chevilles, pour qu'elle ne se rétracte pas en séchant. Une fois la dessiccation complète, une douzaine d'hommes l'amincissent avec une doloire et la recouvrent ensuite d'un enduit fait de lait et de cervelle. A l'aide d'un morceau de bois garni de pointes de fer, on carde, pour ainsi dire, la peau afin d'en amollir les fibres. Enfin on applique de nouveau une couche de lait ou de beurre et on obtient un vêtement d'une grande souplesse. Quelques individus sont vêtus aujourd'hui de défroques européennes, et l'on rencontre parfois un Bassoutou se promenant en loques sous un parapluie déchiré (fig. 266).

Les femmes portent les cheveux très courts et s'enduisent le corps d'une couche de beurre qui les rend luisantes. Leur costume consiste en une petite jupe de peau préparée comme nous venons de le voir ; elles y ajoutent un manteau semblable, qu'elles se jettent sur les épaules, mais qu'elles enlèvent lorsqu'elles veulent travailler.

« Les ornements les plus convoités par les élégantes sont des anneaux de cuivre jaune, de la grosseur du petit doigt, qui se mettent au bas de la jambe, et des bracelets de cuivre et d'ivoire qui ont 3 centimètres de large. Ces anneaux sont tellement lourds que les chevilles

en sont gonflées et souvent écorchées, mais c'est la mode ; et ces bijoux sont portés avec la même force d'âme que chez nous un corset trop serré ou des chaussures trop étroites. Des colliers de verroteries sont suspendus au cou de ces dames ; le rose et le vert clair sont les nuances fashionables, et on peut obtenir tout ce que l'on veut en échange de perles de cette couleur (Livingstone). »

Industrie. — Les Makololos ont autour de leurs villages de vastes champs, que les hommes vont cultiver avec leurs épouses. Tous les ans, Mosheh, le grand chef des Bassoutos, donnait publiquement à son peuple l'exemple du travail en piochant avec ardeur. C'est là un fait assez rare chez les Nègres pour mériter d'être signalé ; généralement ce sont les femmes seules ou les esclaves qui sont chargés des travaux des champs.

La quantité de bestiaux qu'on élève dans le pays est considérable ; les bêtes bovines sont de deux espèces différentes et elles sont, de la part de leurs propriétaires, l'objet de soins assidus. Tous les Makololos s'intéressent vivement à l'amélioration de leurs animaux domestiques, et, le soir, on voit les vaches et les taureaux se coucher auprès du feu qu'entourent les membres de la tribu.

Les éleveurs font prendre aux cornes de leurs animaux les formes les plus capricieuses, en les amincissant d'un côté pendant leur croissance. Quelques-uns leur tracent des raies sur la peau avec un fer rouge, de façon à amener la décoloration du poil dans les endroits qui ont été brûlés. Les bœufs n'étaient, jadis, élevés que comme animaux de boucherie et les vaches pour le lait qu'elles fournissaient ; jamais on ne les faisait travailler. Aujourd'hui, à l'exemple de beaucoup de tribus du sud de l'Afrique, les

Makololos ont fait de leurs bœufs des bêtes de somme et des montures.

Étant donnés leurs instincts guerriers, ces hommes ne pouvaient manquer d'apporter de grands soins à la fabrication de leurs armes. Elles ne sont pourtant guère variées et ne comprennent que la lance, ou plutôt la sagaie, et le bouclier. Mais leurs pointes de lances sont faites avec le meilleur fer et affilées de telle façon qu'on en a vu pénétrer profondément dans le tibia à une distance de trente ou quarante pas.

Les boucliers se fabriquent en peau de bœuf séchée au soleil et battue avec des maillets jusqu'à ce qu'elle devienne raide et dure. A l'extérieur, on coud deux bandes de peau, de nuances différentes, pour faire deux coulisses dans lesquelles on introduit des morceaux de bois assez forts pour empêcher le bouclier de se plier.

En dehors de leurs pointes de lances, les Makololos font différents outils en fer, notamment des houes, des haches et des espèces de doloirs ou d'herminettes. Pourtant, une grande partie des instruments en fer, et même des pointes de lances,

sont fabriqués par d'autres peuplades, qui les apportent en tribut au roi, leur suzerain.

Les ustensiles domestiques les plus communs sont des mortiers en bois, dont les femmes se servent pour piler le mil, et des plats également en bois. Des canots, des pagaies et quelques autres objets en petit nombre sont presque les seuls autres produits de l'industrie des Makololos.

Organisation sociale. — Famille. — Nous avons vu qu'à la tête de la tribu se trouvait un chef ou roi, qui, comme les rois ses voisins, reconnaissait l'autorité suprême du grand chef de tous les Bassoutos, tout en conservant une grande indépendance. Sous ses ordres, les



Fig. 264. — Chef Makololo, de la tribu des Bassoutos.

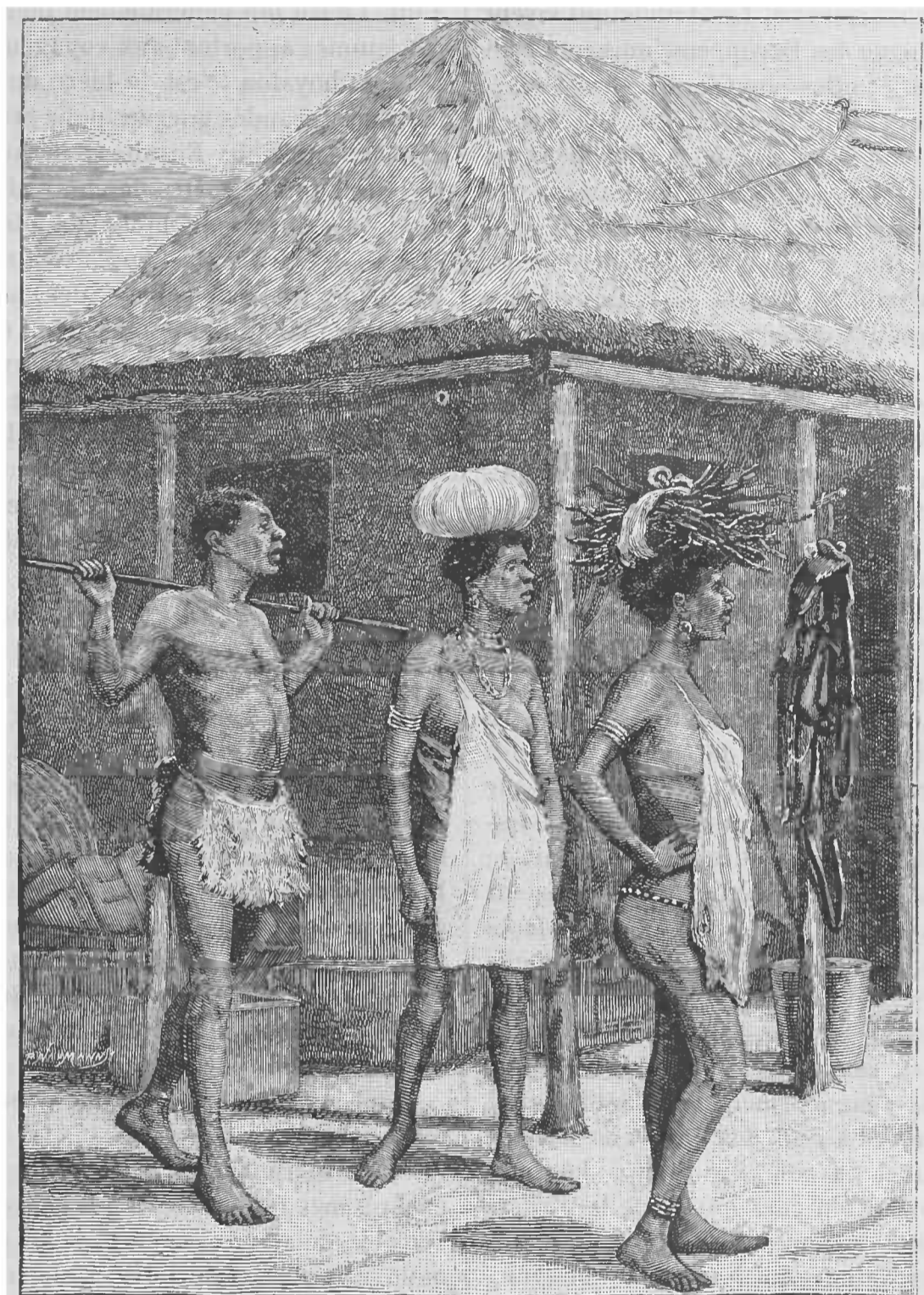


Fig. 265. — Nègre du sud-est de l'Afrique, avec ses deux femmes.

roi a un chef à la tête de chaque village.

Le pouvoir est héréditaire, mais le roi peut le transmettre aussi bien à ses filles qu'à ses enfants mâles, comme nous l'a montré l'exemple de Sébitouané. Il peut choisir, pour administrer un district ou pour commander les régiments, quelqu'un de sa famille, s'il n'a pas d'enfants en âge de remplir ces fonctions. L'organisation des guerriers est la même que chez les Bakalaharis et, à propos de cette population, nous entrerons dans quelques détails relativement à leur discipline. Je dois dire, toutefois, que, dans les cas graves, lorsque la guerre doit prendre des proportions considérables, tous les

hommes valides sont tenus de répondre à l'appel de leur chef.

Les Makololos ont plutôt des serfs que de véritables esclaves. Les tribus soumises doivent aider leurs vainqueurs à cultiver leurs terres, mais le joug qui leur est imposé ne laisse pas que d'être fort doux. « Les dames Makololos sont d'une nature généreuse; elles distribuent avec libéralité du lait et d'autres aliments, réclament très peu de travail de leurs serfs, et ne les emploient en général que pour embellir la hutte qu'elles habitent et l'enclos qui l'entourent. »

La polygamie est générale, mais beaucoup

n'ont que deux épouses. Les tribus qui vivent dans le voisinage des Européens jouissent d'un bien-être relatif; elles possèdent de vraies maisons et quelques objets mobiliers. Ces riches (fig. 265) se contentent eux-mêmes de deux ou trois femmes. Il y a quarante ans environ, le nombre des femmes était bien supérieur à celui des hommes, qui avaient été décimés par la fièvre et les combats; sans la polygamie, beaucoup de personnes du beau sexe n'auraient pu trouver un époux. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher l'origine de cette coutume si répandue en Afrique.

D'ailleurs, chez la population dont nous nous occupons, le nombre des femmes est assez limité. Le roi Sékétou ne voulait pas embrasser le christianisme, car il prétendait avoir toujours au moins cinq femmes. Cinq femmes pour un souverain nègre, c'est assurément fort peu.

Lorsque le roi vient à mourir, son fils hérite de ses femmes, mais souvent il ne les conserve pas toutes; il fait cadeau de la plupart à des chefs influents. Les enfants qu'il pourra avoir avec elles, il les appellera ses frères. « Lorsque un fils aîné vient à mourir, le même fait se produit, relativement à ses femmes, le premier des frères du défunt, par rang d'âge, les adopte comme chez les Juifs d'autrefois, et appelle également ses frères les enfants qui lui naissent de ses nouvelles épouses. Il donne ainsi des descendants à celui qui n'est plus. La reine, c'est-à-dire la femme principale de Sébitouané, échut en partage à l'un des oncles de Sékétou, frère cadet de son père. Il y a toujours l'une des épouses du chef qui porte le titre de reine; sa hutte est nommée la grande maison, et ce sont ses enfants qui héritent du pouvoir. Si elle vient à mourir, une nouvelle épouse la remplace et jouit des mêmes privilèges, bien qu'elle soit souvent moins âgée que les autres femmes de son mari. »

Il est très rare, dans ce pays, qu'on demande leur consentement aux jeunes filles quand il s'agit de les marier; pourtant la condition qui est faite aux femmes n'a rien de bien dur. Nous avons vu que, dans les travaux des champs elles étaient aidées non seulement par les serfs, mais encore par leurs maris. Le reste du temps, elles font très peu de chose.

Mœurs. — Coutumes. — Les Makololos sont très hospitaliers, et ils ne réclament rien en retour. L'usage du pays impose au chef l'obligation de recevoir dans sa case et de nourrir tous les étrangers qui ont spécialement affaire

à lui. Le roi fait généralement bien les choses: des femmes apportent aux voyageurs de grands pots de boyaloa (c'est la bière du pays) et en boivent à grandes gorgées pour prouver qu'elle n'est pas nuisible. Ensuite le héraut de la cour se livre à toutes sortes de gambades et crie de toutes ses forces quelques compliments à l'adresse des arrivants. Après avoir installé ses hôtes, le roi leur envoie des provisions de viande, de miel, d'arachides, etc., et désigne les vaches dont le lait leur sera réservé.

Je viens de parler du héraut de la cour. Ses fonctions sont celles de crieur public; il doit en outre réunir les membres des assemblées, nettoyer la case du chef, entretenir le feu tous les soirs, et enlever les corps des suppliciés du lieu de l'exécution. Pour ces hautes fonctions, il reçoit les têtes de tous les animaux tués par le chef et a sa part des tributs que celui-ci prélève.

Les exécutions capitales ne sont pas communes. Cependant lorsqu'un complot a été découvert, lorsqu'un individu s'est rendu coupable de quelque crime politique d'une sérieuse importance, le châtiment ne se fait pas attendre. Un homme s'approche du coupable et lui saisit le poignet, pendant que d'autres s'emparent de l'autre main. Le criminel est entraîné à une certaine distance et tué à coups de lance. Dès qu'il est arrêté, il n'a plus le droit de parler, de se défendre, par conséquent.

Dans les cas ordinaires, les procès sont entourés d'une certaine pompe. Le plaignant et l'accusé se rendent à l'habitation du chef, et, en présence de tous ceux qui peuvent s'y trouver, les débats commencent. Le premier formule ses griefs, et on lui accorde un moment de réflexion pour voir s'il n'a rien oublié. Les témoins à charge sont ensuite entendus. Les défendeur se lève lentement, ferme son manteau d'un air calme, bâille, crache, se mouche, et commence à expliquer l'affaire; puis il produit les témoins à décharge. Il est extrêmement rare que les déposants soient interrompus. Les deux parties adverses ont, à l'égard l'une de l'autre, une loyauté remarquable.

Quand l'affaire n'a aucune importance, le chef rend immédiatement le jugement. S'il laisse plaider une cause futile, il n'accorde aucune attention aux plaidoeries. Mais si le procès a lieu entre deux hommes influents ou entre des chefs subalternes, les débats prennent un caractère solennel. Lorsque le chef est embarrassé pour se prononcer, il garde le silence. Les an-

ciens se lèvent alors les uns après les autres et donnent leur avis; après les avoir tous entendus, le chef rend son arrêt. Seul, il reste assis pour parler; tous les autres se lèvent pour prendre la parole.

Il existe, chez les Makololos, des sorciers qui remplissent à la fois le rôle de devins et de médecins. Leur principal remède consiste en fumigations destinées à produire une transpiration abondante; mais ce moyen est inefficace pour guérir une maladie s'il n'est accompagné d'exorcismes variés. Ils croient, en effet, à de mauvais génies, qui sont la cause de tout le mal qui peut leur arriver.

Ces tribus sont intelligentes, et bien des individus ont appris rapidement l'alphabet que leur a enseigné Livingstone. Ils acceptent volontiers les costumes des Européens, et rien ne rend un Bassouto aussi heureux qu'une vieille défroque d'homme civilisé (fig. 266). Ils sont aptes à recevoir la civilisation, et, au dire de Livingstone, les voyageurs peuvent s'aventurer sans crainte sur leurs territoires, à la condition de se comporter loyalement et de ne pas donner prise à la critique. « Aucun individu n'aura jamais sur eux aucune influence, s'il n'a des mœurs irréprochables et un caractère loyal; tous les actes d'un étranger sont profondément scrutés par eux, et chacun apporte à cet examen une pénétration qui est rarement en défaut, un jugement presque toujours équitable. J'ai vu des femmes parler avec admiration d'un Blanc, parce qu'il se respectait, disaient-elles, et ne faisait jamais rien d'impur. Toute immoralité est condamnée sévèrement par ces idolâtres, qui flétrissent de leur mépris l'être corrompu et dégradé. Il n'est pas de vice secret dont toute la peuplade ne soit instruite avant peu, et tandis que le coupable, ignorant la langue du pays, s'imagine que sa faute est cachée, elle est aussi patente pour tous qu'elle serait parmi nous, s'il en avait l'aveu placardé sur le dos. »

M. Victor Giraud ne fait pas un portrait aussi flatteur des Makololos qu'il a entrevus sur les bords du Chiré. Les derniers événements auxquels ils ont pris part sembleraient venir à l'appui de l'opinion de notre compatriote. Mais si ces hommes ne sont plus tels que nous les a dépeints Livingstone, à qui en revient la faute? les Blancs ont-ils toujours agi loyalement à leur égard? Ne sont-ce pas les Européens qui ont développé l'ivrognerie chez eux, en leur fournissant des boissons alcooliques qui les

ont abrutis. S'ils avaient toujours été traités comme le conseille le grand explorateur anglais, il est probable que leur conduite à l'égard des Blancs n'eût pas mérité les blâmes qui leur ont été infligés.

b. GROUPE BAKALAHARI.

Ce groupe occupe la région centrale de l'Afrique du Sud et comprend toutes les tribus qui vivent dans l'intérieur ou sur les confins du désert de Kalahari. D'après leurs traditions, les Bakalaharis seraient les plus anciens de tous les Béchuanas. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont arrivés à une époque reculée dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui et qui était, sans doute, autrefois uniquement peuplé de Bushmen.

Caractères physiques. — Les individus de ce groupe n'ont pas la peau absolument noire; cependant leur chevelure laineuse, leur crâne haut et allongé, leurs mâchoires proéminentes, leur nez large et peu saillant, en font de véritables Nègres. Leur taille est assez élevée; mais les conditions misérables dans lesquelles ils vivent, les aliments grossiers et indigestes dont ils se nourrissent, ont occasionné un développement énorme du ventre, pendant que les membres sont devenus maigres et émaciés.

Vêtements et parures. — Les Béchuanas proprement dits sont à peine vêtus. Le costume des femmes se compose d'un petit tablier formé de courroies de cuir, longues de 50 centimètres environ, et d'une peau de mouton ou d'antilope jetée sur les épaules. La poitrine, le ventre et les jambes restent à découvert. Les hommes portent un manteau exactement semblable, mais ils remplacent le tablier par un morceau de cuir de la grandeur d'une assiette. Ils s'ornent les bras et les jambes d'anneaux et se suspendent au cou des colliers. Les deux sexes se barbouillent le corps d'un mélange de graisse et d'ocre, pour protéger leur épiderme contre l'action du soleil pendant le jour, et contre celle du froid pendant la nuit. Les élégants emploient volontiers un mélange de graisse et de micaschiste bleu en poudre: les parcelles brillantes de mica, qui, restent adhérentes à la peau, constituent la suprême élégance.

Genre de vie. — Aliments. — Les Bakalaharis ont une vraie passion pour l'agriculture et l'élevage des animaux domestiques. Dans les milieux les plus défavorables, ils réussissent à

récolter quelques melons et quelques citrouilles, à force de travail, et en donnant à leurs champs plusieurs façons à la houe. Ils élèvent avec soin de petits troupeaux de chèvres.

Les Bamangouatos, qui vivent à l'est du Kalahari, sur les confins de ce désert, entretiennent de grands troupeaux de chèvres et de moutons, qui prospèrent merveilleusement partout où ils trouvent des buissons et du sel.

Ce sont leurs maigres récoltes et leurs troupeaux qui forment la base de l'alimentation des Bakalaharis. Ils y joignent quelque gibier, un tubercule qui ressemble un peu à la pomme de terre et des fruits sauvages. Le lait est rarement consommé à l'état frais. Pour obtenir la coagulation « les naturels font infuser le fruit d'une solanée qu'ils appellent Tolouané; quelques gouttes de cette infusion produisent rapidement l'effet qu'ils en attendent. Les Béchuanas mettent leur lait dans des sacs de peau non tannée, dont ils ont enlevé les poils, et qu'ils suspendent au soleil; la coagulation ne tarde pas à s'opérer, ils font égoutter le petit lait par un trou pratiqué au fond du sac, et remettent du lait jusqu'au moment où le sac est entièrement rempli d'un épais caillé, que l'on finit par trouver délicieux; les gens riches le mêlent à leur bouillie, qu'il rend nutritive et fortifiante, et qui, dans leur menu, tient la place de notre rosbif; de là cette expression de mépris qu'ils emploient à

l'égard des faibles et des pauvres : « ce sont des mangeurs de bouillie à l'eau claire (Livingstone). »

Dans le nord du désert, quelques tribus mangent beaucoup de poisson qu'ils prennent au filet ou bien qu'ils tuent à la lance ou au moyen d'une javeline. Les peuplades qui vivent sur les bords d'une rivière qui renferme des hippopotames chassent cet animal avec une lance à fer barbelé, dont ils attachent, à l'aide d'une corde, la hampe à un canot. L'hippopotame ne peut ainsi se débarrasser du canot qu'en le broyant, ce qui lui arrive fréquemment.

Industrie. — Des peuplades aussi misérables ne sauraient être bien industrieuses. Quelques individus, cependant, ont imaginé de construire des habitations sur pilotis, ce qui leur permet de faire la nuit du feu au-dessous de leurs cabanes pour en éloigner les moustiques.

J'ai parlé des engins qu'ils emploient pour la pêche et j'ai fait allusion à leurs canots. Ces embarcations sont parfois creusées dans un tronc d'arbre à peine dégrossi, parfois composées, comme

chez les Bakouroutsés, de gros paquets de roseaux liés ensemble et formant un simple radeau.

Pour s'emparer du gros gibier, les Bakalaharis creusent des fosses qu'ils recouvrent de roseaux, d'herbe et de sable mouillé, de manière à ce que la surface ne se différencie en



Fig. 266. — Bassouto vêtu d'une défroque européenne.

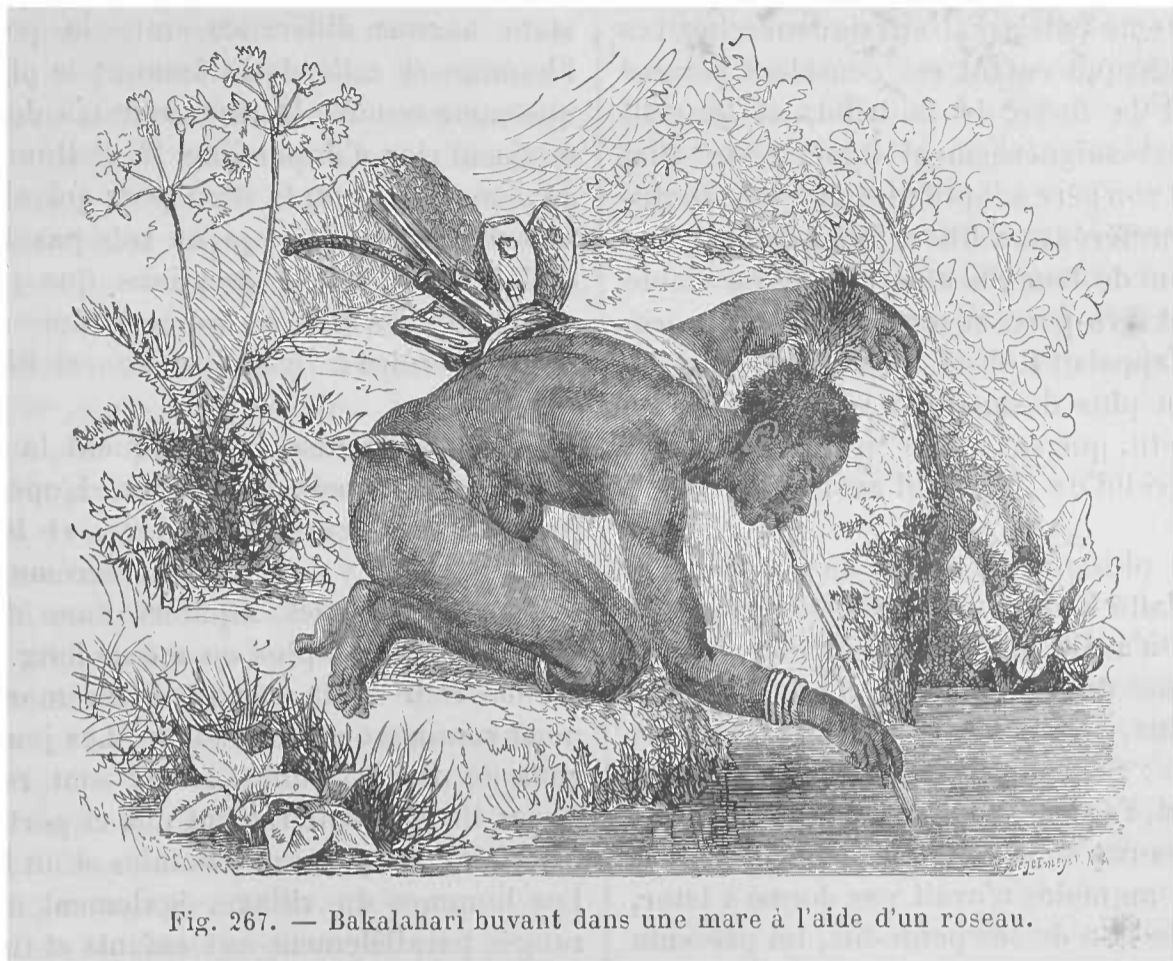


Fig. 267. — Bakalahari buvant dans une mare à l'aide d'un roseau.

rien du terrain environnant ; ils ont même la précaution d'emporter à une certaine distance la terre qu'ils ont retirée, pour ne pas éveiller de soupçons dans l'esprit des animaux. « Ces trappes ont environ 7 à 8 pieds de profondeur, 3 ou 4 de largeur à l'ouverture, et 1 pied seulement au fond. L'entrée présente un parallélogramme (la seule chose carrée que les Béchuanas aient jamais faite : ils n'emploient partout ailleurs que la forme circulaire). Le grand diamètre de cette entrée égale la profondeur qui est donnée à la fosse, dont le rétrécissement a pour but de forcer l'animal à s'engager plus étroitement, par son propre poids, à chacun des efforts qu'il fait pour s'échapper. Ces pièges sont ordinairement disposés deux à deux, et séparés vers le fond par un mur qui peut avoir un pied d'épaisseur ; d'où il résulte que, si l'animal, sentant ses pieds de devant descendre malgré lui au fond du piège, essaye de se racheter à l'aide de ses jambes de derrière, il se trouve lancé avec force dans la seconde trappe et reste esclave dans l'étroit espace d'où il ne peut s'enfuir (Livingstone). »

Les vases sont remplacés par des coquilles d'œufs d'autruche percées d'un trou assez grand pour y introduire le doigt. C'est dans ces coquilles que les femmes vont chercher l'eau, souvent à de grandes distances. La peur de voir

venir des étrangers leur disputer le précieux liquide pousse, en effet, les Bakalaharis à établir leur résidence loin du voisinage de l'eau, et même à cacher l'endroit où ils la puisent, en remplissant de sable les fosses qui la leur fournissent.

Pour puiser l'eau, les femmes emploient un procédé particulier. Elles enfoncent dans le sable un roseau de 60 centimètres environ de longueur et aspirent avec la bouche ; le liquide descend ensuite le long du tube dans la coquille d'œuf posée par terre à côté du roseau. Presque toute l'eau qui se boit dans le désert de Kalahari a d'abord passé par la bouche de ces dames, qui remplace la pompe aspirante.

Les Bakalaharis portent toujours avec eux un roseau qui leur sert à se desaltérer lorsqu'ils passent à côté d'une flaque d'eau (fig. 267).

Mœurs. — Coutumes. — La polygamie existe chez les Béchuanas, mais comme la plupart sont pauvres, ils ne peuvent s'offrir un grand nombre d'épouses. Si une femme n'a pas d'enfants, le mari la renvoie dès qu'elle devient vieille ; si, au contraire, elle a des rejetons, elle est entourée de respect. « Tous les Béchuanas, dit Livingstone, aiment beaucoup les enfants ; un bambin qui, chancelant sur ses jambes, s'approche d'un cercle d'hommes occupés à manger, est bien sûr de revenir les mains pleines. Cet amour pour l'enfance est dû en grande par-

tie au système patriarcal en vigueur chez ces peuples; chaque enfant est considéré comme accroissant la force de la tribu, et le petit étranger est soigneusement apporté au chef qui devient son père adoptif; les garçons, toutefois, sont préférés aux filles. Les parents prennent le nom de leur fils aîné auquel on ajoute *ra* qui veut dire père, et *ma* qui signifie mère. Le nôtre s'appelait Robert, et mistress Livingstone ne fut plus désignée, après la naissance du cher petit, que sous le nom de Ma-Robert, au lieu de celui de Mary, qui avait toujours été le sien.

« J'ai vu plusieurs exemples de grand'mères qui ont allaité leurs petits-enfants. Masina, de Kuruman, n'avait jamais eu qu'une fille et n'avait plus de lait à l'époque où celle-ci, nommée Sina, avait été sevrée, à l'âge de deux ou trois ans; Sina fut mariée à dix-sept ou dix-huit ans, et, l'année d'après, elle accoucha de deux jumeaux; sa mère, Masina, qui depuis quinze ans au moins n'avait pas donné à téter, s'empara de l'un de ses petits-fils, lui présenta le sein, et eut immédiatement assez de lait pour se charger toute seule de la nourriture du poupon; elle avait alors une quarantaine d'années. Une femme du même âge, peut-être plus jeune, car les femmes de cette contrée paraissent vieilles de très bonne heure, étant seule avec son petit-fils et l'entendant pleurer, lui donna sa mamelle flétrie, d'où s'échappa bientôt du lait; parfois, il arrive que l'enfant est nourri simultanément par sa mère et par sa grand'mère, ainsi que Ma-Bogonsig, la principale femme de Mahuré, m'en a fourni l'exemple. J'ai été si souvent témoin de la production du lait par le seul fait de la succion de l'enfant, que je n'ai pas été surpris d'entendre dire par les Portugais de la côte orientale qu'un docteur indigène ramenait la sécrétion laiteuse chez la femme en lui appliquant sur la poitrine un cataplasme de larves de frêlons, aidé en même temps des efforts de l'enfant qu'elle nourrit. Dès lors ne serait-il pas possible que cette histoire, racontée de la Nuée de témoignages, et où il est dit que, pendant les guerres religieuses de l'Écosse, un homme aurait allaité son enfant de son propre lait, ne serait-il pas possible, dis-je, que cette histoire fût rigoureusement exacte? On l'a citée comme un miracle; mais le sentiment d'un père pour l'enfant de celle qu'il aimait, et qu'on vient d'assassiner sous ses yeux, ne peut-il pas se rapprocher d'un sentiment maternel? L'anatomie ne con-

state aucune différence entre la poitrine de l'homme et celle de la femme; le phénomène que nous venons de rapporter n'a donc physiquement rien d'impossible. M. de Humboldt cite également l'exemple d'un père qui allaita son enfant; et, bien que je ne sois pas d'une crédulité naïve, les observations que j'ai été à même de faire chez certaines femmes d'Afrique me font croire à l'assertion de cet illustre savant. »

Tous les Béchuanas pratiquent la circoncision, qu'ils appellent *boguéra*. L'opération se pratique avec certain mystère, et les initiés seuls peuvent y assister. La cérémonie comprend deux parties, séparées l'une de l'autre par un intervalle plus ou moins long. Nous ne savons rien de la première cérémonie, mais nous connaissons la seconde. Les jeunes garçons de quatorze ans environ sont rangés en ligne; ils sont entièrement nus et portent dans les mains une paire de sandales et un bouclier. Les hommes du village, également nus, sont rangés parallèlement aux enfants et tiennent à la main de longues baguettes à la fois solides et flexibles. Ils commencent bientôt une espèce de danse et demandent aux garçons s'ils défendraient bien leur chef et le bétail de la tribu. A chaque réponse affirmative, les hommes administrent sur le dos des jeunes gens un coup de leurs baguettes, et bien que les patients cherchent à se préserver la tête avec leurs sandales, ils n'évitent pas les coups, qui leur font jaillir le sang. A la fin de la danse, le dos des malheureux enfants est couvert d'entailles profondes, qui laissent des traces indélébiles. Cette cérémonie a pour but de mettre leur courage à l'épreuve. Une fois qu'ils ont supporté vaillamment l'opération, ils sont presque considérés comme des hommes. Pour pouvoir se marier, il ne leur reste plus qu'à tuer de leur main un rhinocéros.

Il est certain qu'avec de telles mœurs, les hommes ne peuvent manquer de bravoure. Je dois dire que la *séchou* (c'est ainsi qu'on appelle l'épreuve dont il vient d'être question) n'est pas en usage au nord du vingtième degré de latitude. On la retrouve chez les Cafres telle qu'elle se pratique chez les Béchuanas.

Les enfants sont tous appelés à être les compagnons de l'un des fils du chef; aussi, après la *séchou*, s'occupe-t-on de leur éducation. Des hommes d'un âge mur les emmènent dans un endroit retiré de quelque forêt et leur apprennent à danser, en même temps qu'ils les

initient à tous les mystères de l'administration et de la politique africaine. Cette éducation ne va pas sans un bon nombre de coups, et de nouvelles cicatrices viennent s'ajouter aux premières. Quand ils sortent de leur retraite, les jeunes gens ont, en général, tout le dos labouré de marques. Ils forment alors des espèces de régiments appelés *mépato* (au singulier, *mopato*), parfaitement disciplinés et qui répondent au premier appel de leur chef. En temps de guerre, la plus ancienne compagnie reste au village pour protéger les femmes et les enfants.

Il existe une vraie égalité entre les membres du mopato; tous sont soumis au même règlement, et si quelqu'un transgresse la règle commune, il peut être roué de coups par ses camarades. Des corrections sont aussi appliquées à ceux qui font preuve de lâcheté ou qui mangent seuls lorsqu'ils ont dans leur voisinage quelqu'un de leur compagnie.

Lorsque les jeunes gens reviennent dans leurs villages, après avoir terminé leurs études, on décerne des prix à ceux qui sont le plus agiles à la course. Ils sont alors définitivement classés parmi les hommes et peuvent prendre part aux délibérations des anciens.

Les jeunes filles sont élevées de la même façon; on leur apprend à supporter la douleur en leur faisant des brûlures aux avant-bras, et des vieilles femmes les habituent à aller chercher de l'eau. Pendant ce noviciat, les filles ont un costume spécial: il consiste en graines de citrouilles enfilées dans une corde, alternativement avec des fragments de roseaux. Le chapelet ainsi formé leur entoure le corps en figurant un 8.

Le droit d'aînesse est rigoureusement respecté dans ces peuplades; le jeune homme qui, dans une circonstance quelconque, veut passer avant son aîné est rigoureusement châtié. Les chefs ne sont pas exemptés de la déférence due aux anciens, et on en a vus blessés cruellement par certains de leurs sujets qui avaient les cheveux gris.

Les Bakalaharis sont d'une ignorance incroyable: aucun d'eux ne sait son âge; si on le leur demande, ils vous répondent invariablement par la question suivante: « Un homme se rappelle-t-il l'époque où il est né? » On ne peut pas se figurer, dit Livingstone, le degré d'abaissement où est restée leur intelligence au milieu de la lutte incessante à laquelle ils sont condamnés pour subvenir aux premiers besoins de la vie.

D'après ce voyageur, les Béchuanas auraient la notion d'un être suprême et d'une autre vie. Ils ont, en effet, des sortes de docteurs qui adressent des prières à la divinité pour faire tomber la pluie; mais ils n'ont ni idoles, ni culte public, ni sacrifice quelconque. Chose assez étrange, tous les Béchuanas se figurent la divinité boiteuse, absolument comme le dieu Thau des anciens Égyptiens.

4° Branche austro-africaine.

RAMEAU SAAB.

Lorsque les Hollandais fondèrent, en 1652, la colonie du Cap, ils trouvèrent l'extrémité méridionale de l'Afrique occupée par deux populations, très semblables à certains égards, mais distinctes par quelques caractères physiques et par le genre de vie. L'une habitait le littoral et les plaines fertiles, l'autre vivait dans l'intérieur du continent. La première se donnait le nom de *Koï-Koï* ou *Khoï-Khoï*, littéralement *hommes-hommes* ou *hommes par excellence*. Ce nom a été écrit tantôt *Koï-Koï* ou *Choi-Choin*, tantôt *Koe-Kaeb*, *Quaiqua*, *Quaqua*, etc. Parfois ces *hommes par excellence* se qualifient encore d'*Ava-Khoïb*, c'est-à-dire *hommes rouges*, pour se distinguer des Bantous, leurs voisins, qu'ils désignent par les mots de *Nu-Khoïen* ou *hommes noirs*.

La population de l'intérieur a été appelée *Sáb* (au pluriel *Sân*) par les *Khoï-Khoï*, expression qu'on peut rendre par *aborigène*; elle se donne elle-même le nom de *Khuaï*.

Les Européens ont appliqué d'autres dénominations à ces peuplades: les *Khoï-Khoï* ont été appelés *Hottentots* et les *Khuaï* *Bushman*, *Bosjesmans* ou *Boschimans*, ce qui veut dire en anglais ou en hollandais *hommes des buissons*. On a voulu, par ces appellations, rappeler l'habitat de ces malheureux sauvages, refoulés dans les plus affreux déserts, où ne poussent que quelques maigres broussailles.

On s'accorde généralement aujourd'hui à regarder comme exacte la qualification d'*aborigènes* appliquée aux *Boschimans* par les *Hottentots*; ce sont eux qui représentent la race locale pure, et les *Hottentots* ne sont arrivés que plus tard. Ceux-ci ne devaient pas d'ailleurs différer considérablement, par le type, des sauvages qui vivaient avant eux dans le pays. Les mélanges qui se sont opérés entre les deux races ont encore atténué ces différences.

La famille quaqua et la famille houzuana ont subi bien des vicissitudes depuis l'époque où les Hollandais sont venus s'établir à côté d'elles et leur disputer le pays. « Les populations Sâb et Khoï-Khoï sont fort loin d'être aujourd'hui ce qu'elles étaient au temps de la découverte. Ici, comme sur tant d'autres points du globe, l'Européen soi-disant civilisé et chrétien a accompli l'œuvre terrible dont il semble avoir été chargé. Sur une vaste étendue de terres, il s'est substitué aux races locales, en les exterminant. Il s'est montré aussi cruel, aussi lâchement féroce que n'importe quelle horde de sauvages païens. Des seize nations hottentotes énumérées par Kolbe la plupart ont disparu. Les survivantes se sont plus ou moins modifiées au contact des Blancs et par suite de l'action exercée sur elles par les missionnaires. Toutefois quelques tribus ont conservé intactes les mœurs et les croyances de leurs ancêtres. Sauver de l'oubli ces restes du passé d'une des plus curieuses races humaines est évidemment rendre service à l'anthropologie (De Quatrefages). »

A. Famille Quaqua.

Hottentots, Namaquas, Koranas.

Les Khoï-Khoï, comme nous le dit M. de Quatrefages, étaient jadis divisés en seize nations distinctes, toutes désignées par un nom spécial, et subdivisées en petites tribus. Le type général était assez uniforme, et les deux groupes qu'on peut admettre aujourd'hui ne doivent leurs caractères différentiels qu'aux croisements qui se sont établis entre ces Khoï-Khoï et les Nègres de la famille Bantou. Les tribus les moins mêlées forment le groupe Namaquoi; celles qui ont reçu une plus grande quantité de sang cafre constituent le groupe hottentot. Il n'existe donc entre les deux groupes aucune différence fondamentale, et nous allons les décrire successivement.

Distribution géographique. — Les Hottentots sont d'une taille relativement assez élevée, qui atteint en moyenne 1^m,663. Leur peau, d'un jaune sale, les rattacherait au type jaune, mais leurs traits sont absolument ceux des Nègres. Leurs cheveux sont noirs, longs, laineux et insérés par petites touffes, de telle sorte que, lorsqu'ils commencent à pousser, ils forment de petites masses de la grosseur d'un grain de poivre. Ils ont le crâne petit et très allongé, le front étroit mais élevé.

La face du Hottentot présente un aspect tout particulier : elle a une forme triangulaire très accusée, ce qui tient à ce que les pommettes sont fort saillantes et que la partie inférieure de la figure se rétrécit jusqu'au menton. Cette forme lui donne un air de maigreur et fait paraître la tête trop petite pour le corps. Les yeux sont un peu obliques et les pommettes saillantes. Le nez est extrêmement épaté, les narines très grosses et les mâchoires projetées en avant; la bouche est grande et entourée de lèvres retroussées et volumineuses.

Le système pileux est peu développé chez les Khoï-Khoï; leur corps est presque entièrement glabre. Leurs mains et leurs pieds sont généralement d'une petitesse remarquable.

Vêtements et parures. — Les Hottentots n'ont, en général, pour tout vêtement qu'une peau de bœuf ou de mouton qu'ils se jettent sur les épaules. Parfois les femmes y joignent une autre peau, qu'elles attachent à la ceinture et qui leur fait une courte jupe (fig. 268).

Quelques colliers, une étroite ceinture en verroteries, de larges anneaux aux oreilles, constituent presque toutes leurs parures. D'une malpropreté dont rien ne peut donner une idée, ces peuplades n'enlèvent jamais la saleté qui couvre leur corps. La toilette des femmes se réduit à se barbouiller complètement d'une pommade composée de beurre fondu et d'une substance colorante rouge ou noire; quelquefois, elles se contentent de s'en enduire les joues.

Industrie. — Genre de vie. — Pasteurs avant tout, les Hottentots ne sont pas absolument sédentaires. Aussi se construisent-ils des habitations composées de matériaux légers, faciles à démonter et à transporter. Ces huttes, ou *kraal*, étaient jadis de très grandes dimensions et pouvaient abriter cinq cents individus. Aujourd'hui elles sont beaucoup plus petites.

Les Koranas sont possesseurs d'un bétail nombreux qu'ils promènent de station en station, le long du cours supérieur du fleuve Orange et de ses affluents. Ils dressent des bœufs à remplir l'office de bête de somme, et pour cela ils emploient un procédé particulier. Lorsque les animaux sont encore jeunes, ils leur passent un morceau de bois à travers la cloison du nez, et les dirigent au moyen de cette bride.

Les autres industries des Hottentots sont peu variées; ils savent néanmoins travailler le fer et le cuivre et fabriquer des poteries. Leurs armes comprennent non seulement la sagaie et le

bouclier des Nègres qui vivent dans leur voisinage, mais encore l'arc et les flèches. Ces flèches sont petites, et ils empoisonnent toutes celles dont ils se servent à la chasse.

Ce sont, en effet, de grands chasseurs. Malgré l'abondance de leurs animaux domestiques, il leur répugne de tuer quelques têtes de bétail. Leur alimentation se compose principalement du lait de leurs chèvres, de leurs brebis et de leurs vaches et du gibier qu'ils abattent. Leur boisson est une sorte d'hydromel, dans lequel ils font macérer différentes racines. Ils fument beaucoup et mélangent souvent du chanvre à leur tabac.

Organisation sociale. —

Famille. — Les tribus de la famille quaquas sont d'humeur belliqueuse; souvent elles font des razzias de troupeaux chez leurs voisins, notamment chez les Boschimans. Leur organisation sociale se ressent de leur caractère entreprenant. Chaque tribu a un chef militaire à sa tête, et il existe une espèce d'ordre de chevalerie pour honorer les individus qui se distinguent par leurs exploits guerriers. Au-dessous du chef militaire se trouve un chef civil, puis une sorte de médecin et enfin le *surri* ou prêtre, dont il sera question plus loin.

On a souvent prétendu que les femmes étaient de véritables « esclaves chargées des plus rudes travaux et fort maltraitées par leurs maris, dont la tâche se borne à chasser et à garder les bestiaux. Il en est en effet ainsi en public; mais à la maison, au dire de M. Hahn, les rôles sont intervertis. Ici la femme (*taras*) règne en maîtresse absolue. Elle garde la droite partout, et le mari ne peut sans sa permission prendre une bouchée de viande ou boire une goutte de lait. S'il s'avise d'enfreindre la loi, les voisins le mettent à l'amende en lui prenant un certain nombre de brebis et de vaches qui vont grossir la propriété personnelle de l'épouse. Bien plus, à la mort d'un chef dont le fils est encore en bas-âge, il arrive souvent

que sa femme hérite du pouvoir et devient *gautás*, mot que l'auteur traduit par *reine de la tribu*. Quelques-unes de ces femmes-chefs ont laissé des noms honorés dans les traditions indigènes.

« La fille aînée a aussi de grands privilèges. Elle est seule chargée de traire les vaches; et c'est à elle qu'on s'adresse pour obtenir un peu de lait, comme l'atteste la courte chanson dont M. Hahn donne le texte et la traduction : « Ma lionne, as-tu peur que je t'ensorcelle? — Tu as

trait ta vache de ta douce main. — Embrasse-moi; verse-moi du lait, — ma lionne, — fille d'un homme puissant (De Quatrefages). »

Ainsi, ces prétendues esclaves ont leur propriété personnelle; elles sont les maîtresses absolues dans leur ménage et elles peuvent même occuper le pouvoir. Il faut convenir que c'est là un singulier esclavage.

Les Hottentots sont polygames; généralement ils se contentent de deux femmes, l'une qu'ils appellent *ga-iris*, c'est-à-dire *la plus vieille épouse*, *la grande épouse*; et l'autre, la seconde femme, nommée *a-ri-s*, la jeune épouse.

Mœurs. — Coutumes. —

Les Hottentots ont le caractère satirique; un mariage disproportionné, le moindre accident devient matière à couplets. Un chef impopulaire est bientôt chansonné par les femmes.

Ces satires sont souvent prises en mauvaise part, et il s'ensuit des duels. Celui qui se croit offensé défie son adversaire en lui présentant sa main pleine de poussière. Si le combat est accepté, l'offenseur saisit la main et fait tomber la poussière à terre. Dans le cas contraire, l'offenseur se venge en jetant ce qu'il tient dans la main à la figure de son adversaire. Le duel a lieu soit à coups de pied, soit à coups de bâton, soit avec la sagaie et le bouclier.

Mais ce qui fait le fond du caractère des Khoï-Khoï, c'est la superstition. « A la naissance d'un enfant, on doit allumer dans la hutte un petit



Fig. 268. — Hottentote et son enfant.

bûcher, sans employer ni pierre ni métal, mais seulement le frottement de deux morceaux de bois : ce foyer doit être entretenu jusqu'à la chute du cordon ombilical, et ne servir à aucun usage domestique. Si ces prescriptions ne sont pas strictement observées, l'enfant mourra.» Si les augures sont favorables, les nouveaux-nés prennent les noms des parents : les filles portent celui du père et les garçons celui de la mère. La dernière syllabe est modifiée pour faire connaître le sexe de l'enfant.

M. de Quatrefages a longuement insisté sur les croyances religieuses et les superstitions des Hottentots. Ces peuplades, qui n'élèvent ni temples ni chapelles, ont été pendant fort longtemps considérées comme n'ayant aucune idée des choses surnaturelles. Ils ont cependant des lieux sacrés, devant lesquels ils ne passent jamais sans déposer quelque offrande accompagnée d'invocations.

J'ai, à maintes reprises, parlé de la religion des populations que j'ai déjà passées en revue. Il est certain qu'on pourrait, dans beaucoup de cas, discuter le terme de croyances religieuses dont je me suis servi pour désigner de vagues notions dues, le plus souvent, à la peur qu'inspirent des phénomènes inexplicables pour des populations primitives. Mais, lorsqu'il s'agit des Hottentots, l'expression est parfaitement justifiée, car ils ont toute une mythologie, tout un panthéon, que l'on connaît parfaitement aujourd'hui.

Les êtres surnaturels auxquels ils croient se divisent en trois catégories : les divinités bienfaisantes, les divinités malfaisantes et les spectres, ou esprits, qui peuvent dans certains cas habiter le corps d'animaux, notamment du serpent. A la tête des dieux bienfaisants vient *Tsûigoa*, être tout-puissant, auquel ils adressent des prières, agenouillés derrière un buisson. Puis se place *Heitsi-cibib* le *grand grand-père*, qui renaît parfois, tantôt sous la forme humaine, tantôt sous la forme d'un taureau.

La lune, les nuages, l'éclair, le tonnerre et diverses constellations sont divinisés et rangés parmi les divinités bienfaisantes. Il en est encore de même du génie des eaux, désigné sous le nom de *Toosib*; on se le représente comme un grand homme rouge avec des cheveux blancs. En revanche, *Gaunab* est le dieu méchant qui habite un ciel noir. Il a des sujets parmi lesquels se trouvent notamment les vieillards qu'on laissait autrefois mourir de faim dans une hutte fermée, soit parce qu'ils ne pouvaient plus se

suffire, soit parce qu'ils étaient soupçonnés de sorcellerie.

Le culte des ancêtres est très développé chez les Hottentots ; leurs aïeux sont des espèces de dieux lares auxquels on adresse des prières et on fait des offrandes. Mais pour être entendu, il faut accomplir les cérémonies sur le tombeau lui-même. Aussi voit-on parfois des individus accomplir de grands voyages pour adresser une invocation à un de leurs aïeux dont le tombeau est situé fort loin. On peut donc en conclure qu'ils croient à une autre vie. On en trouve une autre preuve dans la conduite des Hottentots, lorsqu'un décès vient à se produire dans une tribu. Tout le monde émigre en ayant soin de laisser intacte la hutte du défunt, avec tout ce qu'elle renferme de meubles, d'armes ou de vêtements, pour ne pas s'exposer à être suivi par l'esprit du mort.

Nous venons de voir que les vieillards, qu'on laissait mourir de faim dans une cabane fermée, devenaient les sujets du dieu du mal. Tout individu qui n'a pas reçu les honneurs de la sépulture et a été mangé par les hyènes ou les vautours, vient grossir le nombre des sujets de *Gaunab*. Aussi est-il bien facile d'envoyer quelqu'un dans le royaume de cette divinité redoutée ; les criminels, les individus victimes d'une vendetta, les esclaves tués par leur maître, les ennemis qui succombent dans un combat, sont livrés aux oiseaux de proie ou aux bêtes féroces, et vont habiter cette espèce d'enfer.

Les Hottentots, bien que n'ayant ni temples ni idoles, n'en possèdent pas moins des prêtres ou *surri* et des sorciers. Il est vrai que ces individus ne forment pas une caste à proprement parler. Chaque campement a son prêtre dont la position est assez modeste. « Et d'abord il est électif, ce qui semble exclure toute idée d'un caractère spécial résultant de ses rapports avec la divinité. En outre, dans la hiérarchie, il ne vient qu'au quatrième rang, après les deux chefs civil et militaire et après le médecin. Il joue un rôle important dans les cérémonies qui accompagnent le mariage et le passage des jeunes gens au rang d'hommes faits, peut-être dans celles des funérailles. Mais il n'est pas même nommé à propos des grandes solennités religieuses s'adressant soit au bon, soit au mauvais principe. Il ne fait pas de prières publiques, il n'instruit pas le peuple dans les choses de la religion. C'est donc, comme dit Kolbe, un *maître de cérémonies* plutôt qu'un *prêtre*,

dans l'acception que nous donnons à ce mot (De Quatrefages). »

Les sorciers sont regardés comme les ministres du dieu du mal. C'est lui qui leur enseigne l'art des enchantements et des malélices. On redoute extrêmement leurs sortilèges et on leur attribue tous les maux qui atteignent soit les personnes, soit les bestiaux. Ils jouissent du privilège de pouvoir manier sans crainte toutes les espèces de serpents venimeux; il leur suffit de siffler, disent les Hottentots, pour faire accourir auprès d'eux tous les serpents des environs. Pour se protéger contre les sorts, les Khoï-Khoï ont recours à une foule d'amulettes et de pratiques.

Les cérémonies religieuses ont lieu à la nouvelle et à la pleine lune; elles comprennent des sacrifices d'animaux, des offrandes de lait, des danses, des prosternations et des chants.

La langue parlée pour toutes les tribus khoï-khoï (Hottentots proprement dits, Namaquas, Koranas, etc.), est partout identique au fond, à tel point que les tribus les plus éloignées peuvent d'emblée converser l'une avec l'autre. Au contraire la langue des Boschimans diffère du Khoï-Khoï « autant que l'anglais du sanscrit. » Toutefois ces langues paraissent bien remonter à une souche commune, car elles sont caractérisées l'une et l'autre par des sons étranges, auxquels on a donné le nom de *kliks*.

Les Hottentots ont un système de numération décimale complet, qu'ils ont probablement emprunté aux tribus nègres dont le sang coule dans leurs veines.

B. Famille Houzouana.

Boschimans.

J'ai dit plus haut que les malheureuses tribus errantes qui vivent dans les déserts de l'intérieur, et qui sont désignées sous les noms d'Houzouanas, de Bushmen, de Bosjesmans ou de Boschimans, doivent être regardées comme les plus anciennes populations de l'Afrique australe. Il est bien difficile de déterminer avec quelque précision leur ancienneté; d'un côté, d'après Gooch, on trouve, au Cap, de nombreux instruments en pierre remontant à l'époque quaternaire, mais, d'un autre côté, on ne saurait guère attribuer ces outils aux ancêtres directs des Boschimans actuels.

Distribution géographique. — Il n'est guère plus facile de préciser l'aire d'habitat de la fa-

mille houzouana. Essentiellement nomades, les Boschimans errent au hasard à travers le désert de Kalahari, par petites bandes de quinze à cinquante individus, qui s'établissent pour quelques jours sur les points où ils ne rencontrent pas d'ennemis. C'est que, comme au moment où les Européens commencèrent à pénétrer dans l'intérieur des terres, ils sont encore en guerre incessante avec tous les autres habitants de la contrée, qui les traquent et les tuent comme des bêtes fauves.



Fig. 269. — Buste d'une femme boschimane, dite la Vénus hottentote.

Caractères physiques. — Les Boschimans sont des gens de très petite taille, dont la stature descend en moyenne à 1^m,37 chez les hommes, et à 1^m,22 chez les femmes. Ils n'en sont pas moins vigoureux et remarquablement agiles. Ils ont la peau d'un jaune plus clair que les Hottentots, et la physionomie tout aussi laide. Leur crâne est relativement plus large et plus court, tout en conservant les caractères nigritiques bien accentués. Leurs cheveux noirs, extrêmement crépus, implantés par petites touffes, qui forment comme des grains de poivre; leurs mâchoires extrêmement proéminentes; leurs lèvres volumineuses, en font des Nègres bien caractérisés. De même que les Khoï-Khoï, ils ont les pommettes saillantes et le bas de la face étroit (fig. 269 et 270).

Je ne saurais passer sous silence un caract-



Fig. 270. — Boschimans chassant les antilopes et les autruches, d'après une peinture.

tère bien bizarre que présentent les femmes boschimanaises; je veux parler des masses de graisse qui s'accablent dans leurs fesses et qui forment une saillie énorme en arrière de leurs personnes. On a donné à ce caractère, qui n'est pas aussi exceptionnel en Afrique qu'on l'avait cru, le nom de *stéatopygie*.

Certes, le type boschiman est loin d'être beau, mais il ne faudrait pas juger de sa laideur par les affreux gens qu'on exhibe de temps en temps chez nous. « Ceux qu'on amène en Europe, dit Livingstone, ont été choisis pour leur extrême laideur, comme les chiens des marchands de pommes, et l'idée qu'en Angleterre on a des Bushmen est tout aussi exacte que celle qu'on aurait des Anglais, si les plus affreux d'entre nous étaient exhibés en Afrique et donnés comme spécimen de la nation. » Ce voyageur cite même une tribu qui comprend de beaux hommes; le chef, son fils et quelques autres avaient au moins 1^m,83. Mais ce qu'il nous dit de leur peau, plus noire que celle des

Bushmen du sud, nous autorise à penser qu'il s'agit de métis issus du croisement avec les Nègres du nord ou de l'est, et qui doivent à ces alliances la supériorité physique qu'ils possèdent sur leurs frères restés purs.

Je ne dirai rien du costume des tribus boschimanaises; la description qui a été faite du vêtement et des parures des Hottentots peut leur être appliquée à peu près textuellement.

Industrie. — Aliments. — Étant donné le milieu dans lequel ils vivent, et en tenant compte de leurs habitudes errantes, il est facile de comprendre que les Boschimans ne sauraient avoir une industrie bien florissante. Ils n'élèvent même pas d'animaux domestiques, à part quelques chiens d'une race misérable; c'est à peine si, dans le nord, un petit nombre de tribus métissées ont domestiqué la chèvre, qu'ils s'abstiennent d'ailleurs soigneusement de manger, car sa chair leur inspire une répugnance superstitieuse. En revanche, ils connaissent tellement bien les habitudes des animaux sauvages

qu'ils les suivent pendant leurs migrations, les surprennent et s'en nourrissent à l'endroit même où ils les ont abattus. Le lion, l'éléphant tombent aussi bien sous leurs coups que l'antilope ou l'autruche. Le premier de ces animaux semble éprouver une crainte salutaire des Bushmen, qui sont fort habiles à le détruire. Lorsque le fauve s'est complètement repu, les chasseurs, qui l'ont observé, suivent sa piste sans faire le moindre bruit et le surprennent au milieu de son sommeil. Ils ont, d'ailleurs, un flair tout spécial pour suivre la trace la plus fugitive d'un animal quelconque : ils reconnaissent à première vue, dit-on, de quel animal il s'agit, et, si c'est un homme, ils devinent à quelle race, à quelle tribu il appartient.

Comme armes, ils se servent de l'arc et de flèches empoisonnées (fig. 270). Livingstone nous décrit le poison dont ils se servent : « Ce sont, dit-il, les entrailles d'une chenille de 12 millimètres de longueur, et qu'ils appellent *n'goua* ; ils les écrasent, en entourent la partie inférieure du fer de leur flèche, et le font sécher au soleil. Ils ne manquent jamais, après cette opération, de se nettoyer les ongles avec le plus grand soin, car un atome de cette matière vénéneuse, lorsqu'il est en contact avec la plus légère égratignure, agit comme la substance empoisonnée des blessures

que l'on se fait en disséquant. La douleur qu'elle produit est si vive, que le malheureux qui l'éprouve se roule et se déchire en demandant le sein de sa mère, comme s'il se croyait revenu aux jours de son enfance ; ou bien, fou de rage, il s'enfuit loin de toute résidence humaine. Le lion n'en éprouve pas des effets moins terribles : on l'entend alors rugir avec désespoir, il devient furieux et il mord les arbres et la terre avec une frénésie convulsive. »

RACES HUMAINES.

Au lieu des entrailles de chenille, les Boschimans emploient souvent, pour empoisonner leurs flèches, du lait d'euphorbe qu'ils mélangent avec du suc d'amaryllis toxique et du venin de serpent.

Il semble qu'ils aient dépensé toute leur intelligence à confectionner une arme meurtrière. Le reste de leur industrie est des plus misérables. Ils ne se construisent que de simples abris rudimentaires, ce qui s'explique par leur vie nomade. Ils ne font qu'un très petit nombre de vases grossiers en argile, et se servent de préférence d'ustensiles en bois, qui ne sont pas exposés à se briser dans leurs pérégrinations.

La nourriture des Bushmen se compose surtout de gibier ; ils y joignent des racines, des fèves et des fruits sauvages, notamment le melon d'eau, qui pousse jusqu'au milieu du désert. Les hommes ne se préoccupent jamais de l'alimentation de leurs épouses ; elles savent bien, disent-ils, se procurer leur nourriture.

Coutumes. — Religion.

— Les Boschimans n'ont pas de roi pour les gouverner, et chaque petite tribu élit son chef, qui ne transmet pas son rang à ses enfants.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, de rencontrer dans le Kalahari des familles vivant complètement isolées et, dans ces conditions, on ne saurait re-

chercher une véritable organisation sociale.

Le motif qui empêche les Bushmen de vivre par tribus nombreuses, c'est la pauvreté du pays dans lequel ils se sont réfugiés et la rareté de l'eau. J'ai déjà dit les précautions qu'emploient les Bakalaris pour empêcher l'eau de s'évaporer et aussi pour la cacher aux regards des ennemis et des étrangers. Les Bushmen, qui vivent dans les mêmes conditions, agissent exactement comme eux.



Fig. 271. — Nègresse créole du Brésil.

Cette existence pénible, si elle développe leur résistance à la fatigue et l'acuité de leurs sens, n'est pas faite pour élever leur niveau intellectuel. Sans cesse préoccupés de leur nourriture, ils ne peuvent pas cultiver leur intelligence. C'est à peine s'ils savent compter jusqu'à trois, et la plupart ne dépassent même pas le chiffre deux. Ils ont cependant fait des découvertes thérapeutiques importantes ; ils ont, prétend-on, trouvé le moyen de neutraliser l'effet du redoutable poison préparé avec des entrailles de chenilles. Pour cela, ils administrent la chenille elle-même, écrasée et mélangée avec de la graisse, et ils introduisent dans la blessure une petite quantité de cet onguent. « La n'goua a besoin de graisse, disent-ils ; quand elle n'en trouve pas dans le corps de l'homme, elle le tue ; nous lui donnons ce qu'elle désire, elle est contente et ne fait plus de mal. »

Il leur fallait bien chercher à se préserver des terribles effets des flèches empoisonnées, car les Boschimans ne les emploient pas seulement contre les animaux féroces ou contre leurs ennemis ; il leur arrive souvent de s'en servir contre des hommes de leur propre race, voire même de leur propre tribu. Livingstone a rencontré un vieux Bushmen instruit (il savait compter jusqu'à cinq) qui, après avoir reçu un morceau de viande, se familiarisa avec le voyageur, s'assit près de son feu et lui raconta sa jeunesse ; il avait tué cinq personnes de sa race. « Deux étaient des *femelles*, nous dit-il, en comptant sur ses doigts ; le troisième était un mâle et les deux autres des *veaux*. — Il faut, lui dis-je, que vous soyez bien endurci pour vous vanter d'avoir tué des femmes et des enfants, surtout de votre propre nation ; qu'est-ce que Dieu vous dira lorsque vous paraitrez devant lui ? — Que je suis un homme adroit, » répondit ce vieillard qui me parut n'avoir pas la moindre conscience, et qui, par conséquent, ne songeait point à la responsabilité de ses œuvres. »

Cependant les Boschimans semblent croire à une autre vie et avoir des croyances religieuses. Quand un des leurs vient à mourir, ils l'enterrent et placent à côté de lui une sagaie pour qu'il puisse chasser et se défendre. Ils ont un dieu mâle qu'ils appellent *Goha*, et une divinité femelle nommée *Ko* ; le premier vit au-dessus d'eux, la seconde habite au-dessous. C'est le « chef » du ciel qui fait vivre et mourir, qui donne ou refuse la pluie et le gibier. Dans les temps de guerre ou de

disette, on le prie en exécutant une danse (*mokoma*) pendant une nuit entière. Ils croient aussi à un génie du mal, qu'ils désignent sous le nom de *Ganna*.

Ces conceptions religieuses ne les empêchent point de vénérer certaines antilopes et d'adorer une espèce de chenille qu'il nomment *n'go*. Quand ils partent à la chasse, ils tâchent de trouver une de ces chenilles et lui adressent une prière dont M. Arbousset donne la traduction littérale suivante : « Seigneur, est-ce que tu ne m'aimes point ? Seigneur, un gnou mâle amène. J'aime ventre rassasier beaucoup ; mon fils aîné, ma fille aînée, aiment ventre rassasier beaucoup ; Seigneur, un gnou mâle amène sous mes traits. »

Les Boschimans ne paraissent avoir ni les prêtres, ou *surri*, ni les sorciers que nous avons signalés chez les Hottentots.

Nègres créoles.

Nous ne nous étendrons guère sur les Nègres créoles. Ils se rencontrent surtout dans l'Amérique du Sud, où le Blanc les a emmenés avec lui pour les charger des travaux les plus pénibles. Ces Nègres, partis de tous les points de l'Afrique, et même de la Mélanésie, sont loin d'appartenir à un type unique ; ils se rattachent plus ou moins aux différents groupes que nous avons passés en revue.

Mais, avant la découverte du Nouveau-Monde par les Européens, il existait déjà quelques tribus d'hommes à teint noir dans les deux Amériques. Ainsi, les Charruas du Brésil, les Caraïbes noirs de l'île Saint-Vincent, dans le golfe du Mexique, les Yamassis de la Floride et quelques petits groupes de Californie, se distinguaient nettement de leurs voisins par la coloration foncée de leur peau. Mais la plupart de ces peuplades n'étaient pas de véritables Nègres ; les Charruas, par exemple, avaient les cheveux parfaitement lisses, malgré leur teint noir. Dans l'isthme de Darien et sur quelques autres points, il se trouvait pourtant quelques vrais Nègres, qui y ont été signalés dès 1513, c'est-à-dire à une époque où le Blanc n'avait pas encore pénétré dans cette région.

Doit-on en conclure que l'Amérique possédait des races noires indigènes avant l'arrivée de Christophe Colomb et que toutes ne méritent pas le nom de *créoles* ?

M. de Quatrefages ne le pense pas. « Nous ne trouvons, dit-il, d'hommes noirs en Amérique

que sur des points où viennent aboutir le Kouro-Sivo, soit le courant équatorial de l'Atlantique ou ses divisions. Un coup d'œil jeté sur les cartes du capitaine Kérhallet fait vite comprendre la rareté et la distribution de ces tribus. Il est évident que des éléments nègres plus ou moins purs ont été amenés des archipels asiatiques et de l'Afrique sur les côtes du Nouveau-Monde par quelques accidents de mer ; là ils se sont mêlés aux races locales et ont formé ces groupes isolés, peu nombreux, que leur teint distingue de toutes les races environnantes. »

Ainsi, tous les Nègres d'Amérique seraient venus soit d'Afrique, soit de la Mélanésie, amenés les uns par les courants marins, les autres par l'homme lui-même. L'arrivée des premiers remonte très haut, et ils ont pu se modifier depuis qu'ils sont dans le Nouveau-Monde. Le fait est d'autant plus admissible que nous voyons les Nègres africains, transportés depuis peu, subir des changements assez appréciables. Par exemple, la couleur de leur peau pâlit généralement, quoique ceux qui vivent en tribus libres dans les forêts de la Guyane française aient conservé leur coloration foncée. « Mais leur chevelure a quelque peu changé, et surtout les traits et les proportions du corps se sont modifiées d'une manière remarquable dans le sens des races locales. Leur odeur, toujours forte, n'est pas non plus la même, si bien que le voyageur (M. Paul Lévy) me disait pouvoir distinguer, à ce seul caractère, un Nègre d'Afrique de son frère guyannais (de Quatrefages). » Le docteur Visinié affirme que le sang du Noir créole perd une partie de sa plasticité. Enfin, presque tous les auteurs s'accordent à dire que son intelligence grandit d'une manière notable. M. Elisée Reclus, parlant des Nègres transportés en Amérique, s'exprime en ces termes : « Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont sous le rapport de l'apparence extérieure franchi un bon quart de la distance qui les séparait des Blancs. »

Il n'est donc guère possible de nier que les Nègres créoles se différencient de leurs frères restés dans la patrie d'origine. Mais le type primitif est loin d'avoir complètement disparu, et on retrouve en Amérique toute la variété qu'on rencontre en Afrique. Il faudrait donc, pour chaque pays, répéter à peu près tout ce que nous avons dit des groupes qui lui ont envoyé des représentants.

Mœurs. — Coutumes. — Emmené presque toujours comme esclave, le Nègre ne pouvait conserver en Amérique les coutumes de sa mère-

patrie. Il dut se soumettre aux exigences de son maître et adopter le genre de vie que celui-ci lui imposa. Aussi ne saurait-on s'étonner de voir les habitudes des Noirs créoles varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Au fond, le caractère de l'Africain ne s'est guère modifié en Amérique. Tant qu'il a été soumis à l'esclavage, il s'est accommodé de sa situation, comme il le fait dans son pays natal, lorsqu'il est réduit en servitude. Dans les plantations (fig. 272), c'est un bon travailleur qui se contente de peu.

L'entretien de la plupart des Nègres du Mexique coûtait assez peu à leurs propriétaires. Ils recevaient chaque jour une certaine quantité de maïs, avec un hareng salé ou un petit morceau de porc.

Comme vêtements, on ne leur donnait qu'une chemise, une culotte, un bonnet ou un mouchoir et une couverture.

Certains planteurs employaient un autre système ; ils accordaient un champ à chaque famille, et lui laissaient le samedi et le dimanche pour le cultiver. Les esclaves devaient ainsi subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Tel était le régime auquel étaient soumis la plupart des Nègres, non seulement au Mexique, mais dans presque toute l'Amérique du Sud.

Quelques-uns étaient employés comme domestiques, et ceux-là étaient remplis de leur importance. Il fallait voir se rengorger les deux esclaves qui, au Brésil, portaient leur maître dans un hamac, ou bien les deux Nègresses qui portaient, l'une la traîne de la robe de la femme brésilienne et l'autre le parasol destiné à préserver des rayons du soleil le visage de la noble dame.

Le Brésil est un des pays de l'Amérique du Sud qui a reçu le plus grand nombre d'esclaves. Au commencement de ce siècle, on n'y importait pas moins de 40 à 50 000 Nègres par année. A leur arrivée, ils étaient exposés tout nus au marché ; les acheteurs se présentaient en foule et faisaient leur choix, palpant les muscles des hommes, regardant leurs dents, cherchant, en un mot, à se rendre compte de leurs qualités physiques, comme le maquignon qui veut acheter un cheval. Il est vrai que la marchandise ne se donnait pas pour rien : un homme se vendait en moyenne de 7 à 800 francs ; les Nègres déjà habitués au travail auquel on les destinait atteignaient parfois le prix de 3,600 francs.

En arrivant de la côte de Guinée, les esclaves

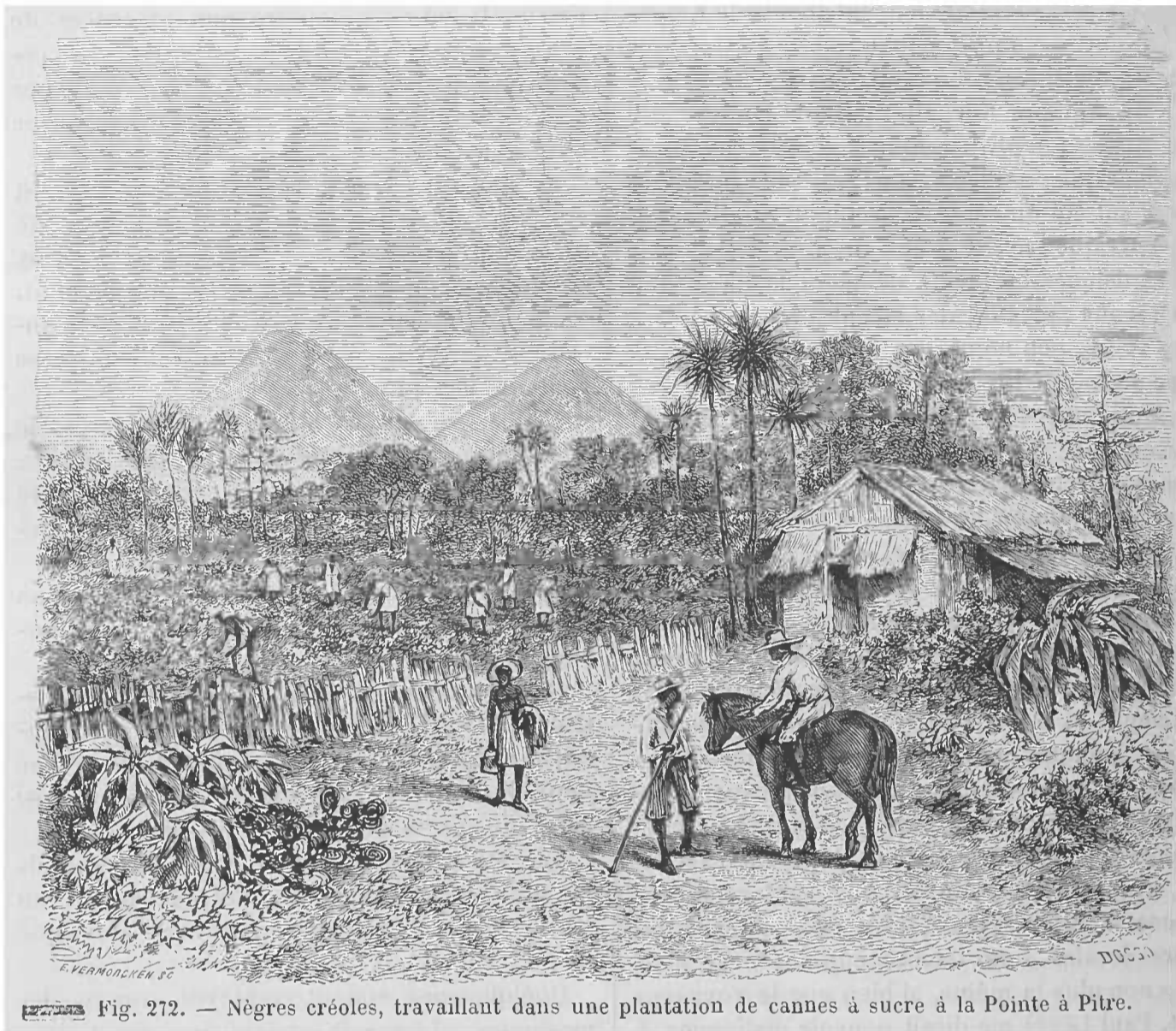


Fig. 272. — Nègres créoles, travaillant dans une plantation de cannes à sucre à la Pointe à Pitre.

étaient des êtres simples et relativement bons ; mais ils ne tardaient pas à devenir fripons et hypocrites. Il est vrai que l'existence qu'on leur faisait n'était rien moins qu'enviable. Pour le motif le plus futile, les coups de fouet pleuvaient sur leur dos, et si on n'allait pas jusqu'à les assommer, c'était uniquement parce qu'ils représentaient une valeur assez considérable.

La mort était regardée par eux comme une délivrance, et ils étaient convaincus qu'après avoir rendu le dernier soupir chacun d'eux retournerait dans son pays natal. Aussi ne saurait-on s'étonner du courage avec lequel ils voyaient arriver leur dernière heure. « Quand un Nègre est à l'article de la mort, écrivait en 1801 M. Sané, ses camarades l'embrassent, lui souhaitent un bon voyage, et envoient leurs compliments à leurs amis et à leurs parents sur la côte de Guinée. Ils ne font entendre aucune lamentation, mais enterrent son corps avec beaucoup de plaisir, s'imaginant qu'il est parti et qu'il jouit du bonheur. »

Depuis l'abolition de l'esclavage, les instincts

du Nègre se sont réveillés. La vanité de l'Africain s'est montrée dans toute sa splendeur. Au Brésil, la Nègresse qui porte sur la tête un énorme ballot ou une corbeille de fruits est affublée d'une robe à volants, de colliers et de bracelets (fig. 271 et 273). Le gamin, vêtu de haillons et la tête couverte d'un mauvais chapeau de paille, se croit un personnage ; il est heureux lorsqu'il peut fumer sa pipe accroupi, afin de bien montrer qu'il ne travaille pas, si cela lui plaît. D'ailleurs, la passion du tabac n'est pas moins développée chez le Nègre d'Amérique que chez celui qui n'a pas quitté l'Afrique : hommes, femmes et enfants ont presque constamment la pipe à la bouche.

Il faut bien reconnaître toutefois que, au contact du Blanc, l'intelligence du Noir créole s'est sensiblement développée, et tous les voyageurs s'accordent sur ce point. Les républiques nègres des Antilles ne sont pas assurément l'idéal du genre ; elles n'en dénotent pas moins chez le créole des aptitudes qu'on ne rencontre guère chez les populations de l'Afrique.

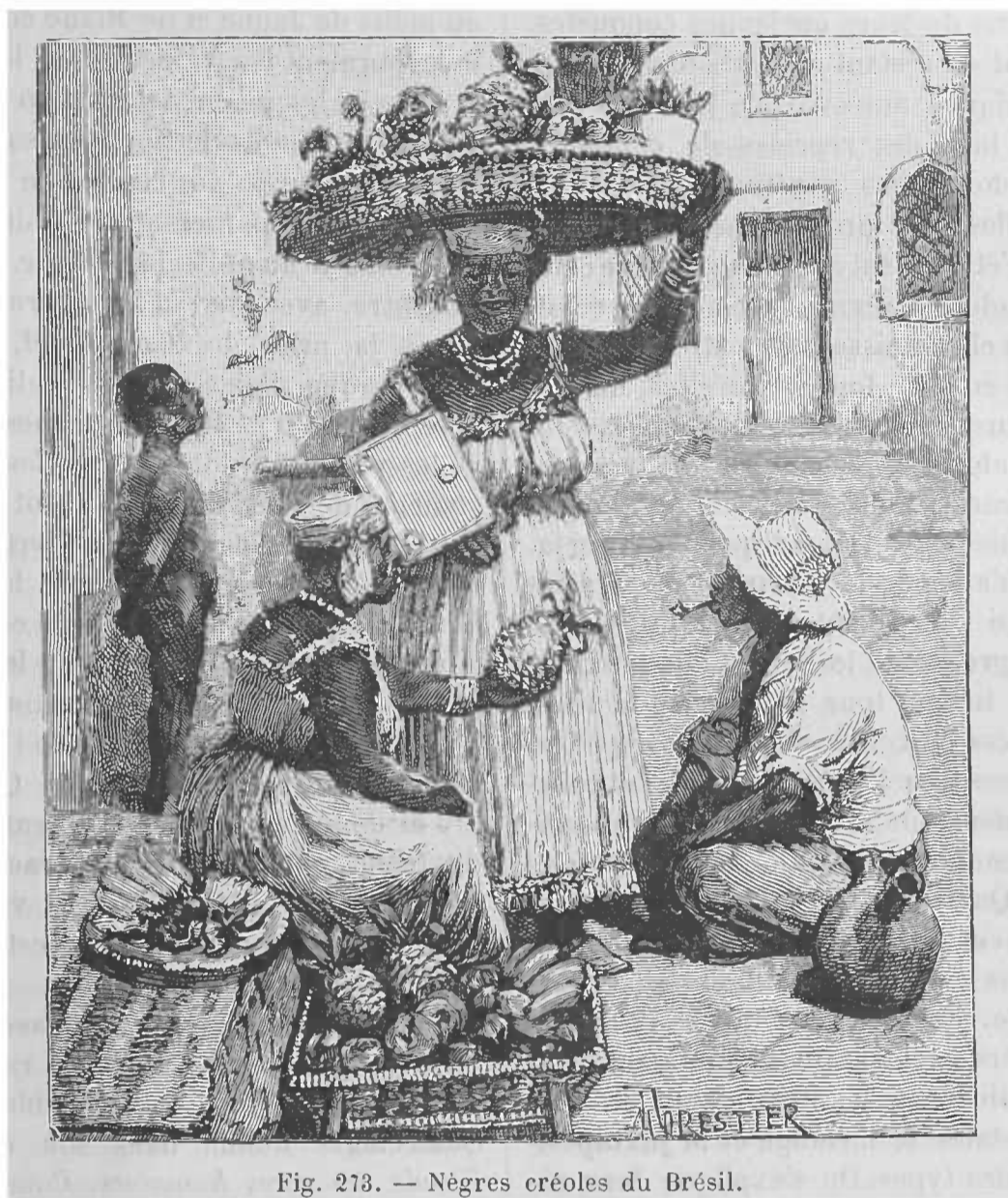


Fig. 273. — Nègres créoles du Brésil.

II. — TRONC JAUNE OU MONGOLIQUE.

Distribution géographique. — Les races jaunes occupent pour la plupart le continent asiatique, mais elles ne sont pas cantonnées uniquement sur ce continent; à l'est et à l'ouest, elles ont débordé les limites de l'Asie. Les Esquimaux du nord de l'Amérique appartiennent incontestablement au tronc mongolique. En Europe, surtout dans la région orientale, on rencontre de nombreuses traces de sang jaune, et le fait s'explique aisément.

Invasion des Jaunes en Europe. — L'histoire nous apprend qu'à diverses reprises des conquérants de race mongolique se sont avancés à l'ouest, parfois à de grandes distances. Les Huns d'Attila étaient probablement des Toun-gouses, et ils pénétrèrent jusqu'en Italie et dans les Gaules; rejetés dans l'est de l'Europe, ils se maintinrent dans le bassin du Don. Plus tard Gengis-Khan et ses successeurs envahirent, à

la tête des Mongols, la Russie méridionale, et reculèrent même les limites de leur empire jusqu'en Pologne. Leur occupation dura jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

« Des diverses subdivisions de la race jaune, le rameau turc est celui qui a fait en Europe les conquêtes les plus importantes et les plus durables. Dès le cinquième siècle, les Khazares, sortis du Turkestan, avaient fondé sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne un empire qui s'étendit plus tard jusqu'au Dniéper et à l'Oka, et qui dura plus de sept siècles. Les Petchenègues, qui en conquièrent une partie, étaient de même souche. En 1395, Tamerlan fit une apparition de courte durée dans la Russie méridionale; mais quelques-uns de ses lieutenants poussèrent leurs excursions jusqu'en Pologne. Enfin, en 1355, les Ottomans prirent pied en Europe, s'emparèrent de Constantinople en 1453 et pénétrèrent jusqu'à Vienne en 1529 et en 1683. On sait comment ils furent vaincus sous les murs de cette ville; mais on sait aussi qu'ils ont gardé jusqu'à nos

jours une partie de leurs anciennes conquêtes.

« Ainsi, tout en restant dans les temps strictement historiques, nous voyons les races jaunes tenter à bien des reprises de conquérir l'Europe. Parfois, elles pénètrent très avant; mais alors elles sont promptement refoulées. Parfois elles s'établissent dans le sud-est de cette partie du monde et y règnent même avec éclat. Mais toujours elles finissent par être vaincues; et, de tous les empires fondés par elles, un seul subsiste aujourd'hui; on sait dans quelles conditions. Toutefois, si ces empires ne figurent plus sur les cartes politiques, les populations qu'ils englobaient n'ont pas disparu pour cela. Les Jaunes qu'amenaient la conquête se mêlaient aux Blancs qui survivaient à la guerre. Quand les Blancs reprenaient le dessus, ils n'expulsaient ni ne tuaient tous les Jaunes et leurs métis. Dans ces flux et reflux de conquêtes, Jaunes et Blancs tour à tour vainqueurs et vaincus ne pouvaient que se pénétrer réciproquement et engendrer une foule de populations métisses (De Quatrefages). »

Invasions en Asie. — De leur côté, les Blancs ont plus d'une fois envahi certaines contrées de l'Asie. Mais les faits qui se passaient vers la frontière occidentale du continent asiatique se passaient sur d'autres points, et il est facile de constater le mélange et la juxtaposition de bien des types. On s'explique donc aisément l'existence de cette zone de populations métisses qui entourent l'aire des races jaunes.

Croisements des races mongoliques. — Est-ce à dire que le centre de l'Asie ait échappé aux mélanges de races et qu'on doive s'attendre à y rencontrer des populations pures? Assurément non. « Les grands conquérants asiatiques, qu'ils aient été Toungouses comme Attila, Mongols comme Gengis-Khan et ses fils,

ou métis de Jaune et de Blanc comme Timour, incorporaient les vaincus dans leurs immenses armées et les promenaient d'un bout à l'autre de l'aire qui nous occupe, brassant les populations et les races, des confins de l'Asie au cœur de l'Europe, des mers de la Chine à l'Égypte, de la Sibérie au golfe du Bengale. Ils amenaient, en outre, avec eux, d'innombrables esclaves. Après la prise de Samarkand, Gengis-Khan transféra en pleine aire mongolique, par convois de 30 000 et 40 000 hommes, des ouvriers et des artisans de toute sorte. Ces grands mouvements de peuples ont de tout temps occupé les historiens; et c'est aux livres de ces derniers que je dois renvoyer le lecteur. Je me borne à faire observer ici que ces événements n'ont pas moins d'intérêt pour les anthropologistes. A eux seuls ils éclairent une grande partie de l'histoire ethnologique de l'Asie et en font comprendre les difficultés (De Quatrefages). »

J'ai donné plus haut les grands caractères du tronc mongolique; les caractères particuliers à chaque groupe doivent varier dans des limites assez étendues. Aussi est-il nécessaire, d'établir des subdivisions.

Classification des races mongoliques. — Ainsi que je l'ai fait pour les races noires, je me bornerai à reproduire le tableau que M. de Quatrefages donne dans son *Introduction à l'étude des races humaines*. Comme le fait remarquer l'auteur, les principaux caractères distinctifs font parfois défaut ou sont d'une appréciation difficile. Aussi doit-on faire quelques réserves au sujet de cette classification. Je n'ai pas cru pourtant devoir y apporter de changements; je me suis contenté de supprimer les deux rameaux *fossiles*, puisque je ne m'occupe dans cette partie que des races actuelles. Voici la classification de mon éminent maître :

Races jaunes ou pouvant être regardées comme telles.

BRANCHES.	RAMEAUX.	FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.
Sibérienne.....	Mongol.....	Mongole.....	Proprement dit.....	Kalkhas.
			Kalmouk.....	Kalmouks.
			Bouriate.....	Bouriates.
		Toungouse.....	Toungouse.....	Daouriens.
			Mandchou.....	Mandchous.
			Ghiliac.....	Ghiliaks.
		Koraï.....	Koraï.....	Coréens.
			Samoyède.....	Méridional.....
		Boréal.....		Mocasis.
		Kamtchadale.....	Kamtchadale.....	Itulman.....
Aléoute.....	Ounalaskans.			
Turc.....	Turc.....	Yakoute.....	Yakoutes.	
		Turcoman.....	Socklans.	
		Ouzbeg.....	Ouzbegs.	
	Kirghize.....	Kazak.....	Kiptchaks.	

Thibétaine.....	Bothia.....	{ Botia.....	Thibétains.
		{ Népalienne.....	Magars
		{ Limbou.....	Limbous.
	{ Birman.....	Birmane.....	Birmans.
		{ Karen.....	Karens.
Indo-Chinoise.....	{ Thaï.....	Siamoise.....	Siamois.
		{ Annamite.....	Laotiens.
	{ Chinois.....	Chinoise.....	Cochinchinois.
		{ Ch. du nord.....	Petchéliens.
		{ Ch. du midi.....	Cantoniens.
Américaine.....	Innuït.....	{ Tuski.....	Asiatique.....
		{ Esquimale.....	Américain.....
			Choukloukes.
			Mahlémoutes.
			Groëlandais.

1° Branche sibérienne.

Malgré son nom, cette branche n'est nullement cantonnée dans la Sibérie. Peut-être est-ce dans cette contrée que se trouve le berceau des populations qu'elle comprend, et cela suffirait pour justifier le nom que lui a donné M. de Quatrefages. Ce qui est certain, c'est que les deux rameaux dans lesquels elle se divise comptent des représentants en Sibérie, et que c'est là qu'on rencontre à la fois les groupes les plus nombreux et les mieux caractérisés.

En tenant compte de l'état actuel des choses et en attribuant à la linguistique l'importance qu'elle mérite lorsqu'il s'agit de subdiviser les grands groupes humains, on arrive à partager la branche sibérienne en deux rameaux : le rameau Mongol et le rameau Turc.

1. RAMEAU MONGOL.

Le rameau Mongol occupe un territoire immense. Son aire d'habitat comprend presque toute la moitié septentrionale de l'Asie, depuis l'Oural jusqu'au Kamtchatka et aux îles Aléoutiennes. Au nord, il arrive jusqu'à l'Océan glacial, et au sud jusque vers le parallèle de Pékin. Il déborde même de ces limites, et ses ramifications atteignent d'un côté le sud de la Russie et de l'autre la Corée.

Mais, d'autre part, dans le sud-ouest de la zone que je viens d'indiquer, des populations appartenant au rameau Turc ont refoulé vers le nord celles du rameau Mongol. En outre, dans l'aire occupée par ces dernières, des individus appartenant à des races blanches allophyles sont venus, sur plus d'un point, se mêler aux races jaunes et en altérer le type. Malgré ces croisements partiels, on peut dire, d'une façon générale, que les populations du rameau mongol sont celles qui ont le mieux conservé les

caractères primitifs du type mongolique. Il convient d'ailleurs d'étudier l'une après l'autre les diverses familles de ce rameau.

A. Famille Mongole..

Histoire. — Les Mongols ont, à un moment donné, joué un grand rôle dans l'histoire de l'Asie. C'est à cette race qu'appartenait Témoudjin, surnommé Gengis-Khan (le chef des chefs), qui soumit la Chine, les Huns du Kharisme, le Khoracan et la Perse. Son empire s'étendait de Tauris à Pékin, sur une longueur de quinze cents lieues. Le conquérant mongol n'était pas encore satisfait, et, en 1223, il envoya un de ses fils contre l'Europe.

En 1227, Gengis-Khan mourut, et le premier empire mongol fut partagé entre ses quatre fils. Mais les exploits des hordes barbares ne s'arrêtèrent pas. La Russie fut soumise, puis la Pologne, la Silésie et la Moravie. Les Mongols se jetèrent alors sur la Hongrie, détruisirent son armée et passèrent le Danube. Ils furent arrêtés par les deux fils de l'empereur Frédéric II.

Bientôt les quatre royaumes mongols se morcelèrent en une multitude de petites principautés, dont les chefs entrèrent en guerre les uns contre les autres. Au bout de peu de temps, il ne resta plus de traces de l'empire de Gengis-Khan.

Dans le quatorzième siècle, un chef de tribu, qui descendait par les femmes de Gengis-Khan, résolut de se tailler à son tour un vaste empire; c'était Timour, plus connu sous le nom de Tamerlan. En 1370, il commença par renverser le Khan de Samarcande. Dans les années suivantes, il s'empara successivement du Kharisme (Turkestan occidental), du Kachgar (Turkestan chinois ou petite Boukharie) et des provinces voisines de la Perse. En 1385, il s'avança jusque dans le Caucase et l'Arménie.

Deux ans plus tard, il entra dans Ispahan, où il fit égorger 70 000 personnes. C'était, d'ailleurs, son habitude de tuer sans merci; tantôt il massacrait 100 000 captifs; tantôt il entassait 2 000 hommes vivants les uns sur les autres, avec du mortier et de la brique, pour faire les fondations des tours qu'il bâtissait. D'autres fois, il élevait aux portes des villes des pyramides de 20 000 à 30 000 têtes ou des obélisques de 90 000 têtes humaines.

En 1390, à la tête de 400 000 Mongols, il soumit le reste de la Perse, envahit la Russie méridionale et remonta jusqu'aux environs de Moscou. En 1398, il se dirigea vers le Gange et l'Indus et s'empara de l'Indoustan. La Géorgie, l'Égypte tombèrent sous ses coups.

Le 16 juin 1402, Tamerlan avait sous ses ordres 800 000 Mongols. Avec cette armée formidable, il attaqua Bajazet, le sultan de la Turquie. Celui-ci fut battu, l'Asie Mineure soumise, et les conquérants s'avancèrent jusqu'à l'Archipel. Dans toute l'Asie, il ne restait guère debout que l'empire de la Chine. Tamerlan résolut de s'en rendre maître, et, en 1405, malgré ses soixante-neuf ans, il se mit en campagne à la tête de hordes innombrables. Le 19 mars, la mort l'arrêtait dans ses conquêtes.

Après lui, le deuxième empire mongol fut divisé et disparut bientôt pour ne plus se relever. Vers la fin du quatorzième siècle, les Mongols se partagèrent en trois groupes : les Mongols proprement dits ou Kalkhas, les Kalmouks et les Bouriates.

a. GROUPE MONGOL PROPREMENT DIT.

Kalkhas.

Distribution géographique. --- Les Mongols proprement dits ou Mongols orientaux occupent toute la Mongolie. Leur territoire est situé au nord de la Chine, entre ce pays et les provinces méridionales de la Sibérie. À l'est, il confine à la Manchourie, et à l'ouest, à la Dzoungarie, habitée par les Kalmouks. Du côté de l'est et du côté du sud, la Mongolie est limitée par de hautes montagnes, dont les plus remarquables sont les monts Khin-ghan, les monts In-chan et les monts Thian-chan ou monts Célestes. Le désert de Gobi occupe une grande partie du pays des Mongols.

Caractères physiques. — Les Kalkhas sont des hommes trapus, massifs, d'une taille moyenne ou un peu au-dessous de la moyenne,

d'une coloration jaunâtre assez foncée. Ils offrent, au plus haut degré, les caractères du type jaune. Leurs cheveux sont gros, noirs et raides, leur barbe est peu fournie. Ils ont le crâne court, large, aplati, renflé sur les côtés et les oreilles écartées de la tête. La face est large et plate avec des yeux petits et bridés, des pommettes extrêmement accusées, un nez peu saillant, épaté, enfoncé entre les deux pommettes (fig. 274). La bouche est limitée par des lèvres assez grosses, mais les mâchoires sont peu prognathes.

Dans une partie du désert, le type est loin d'avoir conservé la même pureté; il s'est trouvé plus ou moins altéré par suite de croisements avec les Chinois.

Vêtements. — Le costume des Mongols ressemble considérablement à celui des Chinois, dont il sera question plus loin : « D'ailleurs les nomades, une fois en contact avec les Chinois, croient de bon ton d'adopter leur costume et d'imiter leurs allures (De Prjéwalski). » Les soldats seuls se distinguent par leur espèce de longue robe, serrée à la taille par une ceinture, et par leur toque bordée de trois sortes de visières relevées contre le fond, qui peuvent s'abaisser au besoin. Ils ont néanmoins adopté les chaussures chinoises, comme la plupart des autres Kalkhas.

Habitations. — Villes et campements. — Les Mongols proprement dits sont presque tous nomades; ils vivent dans des tentes en feutre ou *iourtes*. Cependant quelques-uns se sont fixés dans les villes bâties par les Chinois et s'y sont construits des cabanes en pisé. C'est ce qu'on voit, par exemple, à Ourga, où la moitié de la ville est habitée par des Kalkhas. Tentes et cabanes sont toujours entourées de palissades. « Tantôt ces habitations s'étendent sur un même alignement, et forment alors des rues; tantôt elles sont groupées sans aucun ordre. Au milieu de la ville s'élève le bazar, où le principal article de vente est le thé en briques.

L'aspect du quartier mongol est d'une malpropreté repoussante. Les immondices de toute nature encombrant les rues. Sur la place du marché stationnent de nombreuses bandes de mendiants affamés. Quelques-uns d'entre eux, surtout des vieilles femmes, y ont établi leur domicile. Il est difficile de se représenter un spectacle aussi hideux. Parfois une pauvre mendicante âgée et infirme se couche par terre, et les habitants lui font la charité de vieilles pièces de feutre dont elle se construit une sorte

de tente ; la malheureuse vit là, jour et nuit, enfoncée dans l'ordure, et demandant aux passants de quoi soutenir sa triste existence. Quelquefois, en hiver, pendant les tempêtes de neige, d'autres mendiants, plus vigoureux, l'arrachent de sa tanière pour s'y mettre à sa place, et l'infortunée meurt de froid au milieu de la rue. Si la mort vient la frapper dans sa cabane, les approches sont encore plus épouvantables, car la moribonde, qui a conservé sa connaissance, se voit entourée d'une troupe de chiens affamés n'attendant que son dernier soupir pour se disputer son cadavre. Ces animaux flairent de temps en temps la figure et les mains de l'agonisante, et si un mouvement ou un soupir indique que la vie n'a pas encore abandonné le corps, ils vont s'asseoir à quelques pas et attendent patiemment (De Prjewalski). »

Cette misère s'observe dans les villes moitié mongoles et moitié chinoises ; on la rencontre bien moins fréquemment chez les Kalkhas restés nomades. Malgré l'aridité du pays, chaque clan trouve dans ses troupeaux des ressources suffisantes pour nourrir toutes ses familles.

Genre de vie. — Dans le paragraphe suivant, je m'étendrai avec quelques détails sur les Kalmouks ; tout ce que je dirai de leur genre de vie peut s'appliquer aux Mongols nomades. Adonnés uniquement à l'élevage des troupeaux, ils parcourent dans toutes les directions les steppes arides de la Mongolie, changeant d'emplacement dès que leurs bestiaux ont brouté la maigre végétation qui poussait dans les environs de leurs campements.

En une heure, les tentes articulées sont pliées, les ustensiles de cuir et de bois sont chargés sur les chameaux, et la tribu va s'établir à une dizaine de kilomètres plus loin.

L'absence de bois, la rareté de l'eau rendent impossible le séjour sur beaucoup de points du désert ; dans toute la Mongolie, le crottin desséché est le seul combustible que les Kalkhas aient à leur disposition.

Des puits, creusés de loin en loin, fournissent de l'eau, souvent de mauvaise qualité, qui est employée pour les usages culinaires et pour abreuver les bestiaux. Il est assez rare que les nomades consomment le précieux liquide pour les soins de leur toilette. M. de Prjewalski nous donne sur la malpropreté des Mongols des détails qui montrent bien le peu de cas que ces hordes font des règles les plus élémentaires de l'hygiène. Laissons-le nous décrire son guide, Tchoutoun-Dzamba, homme de cinquante-huit ans, qui avait été *zanyhin* ou fonctionnaire, et qui était d'une intelligence supérieure à la moyenne des habitants de la con-



Fig. 274. — Jeune fille d'Ourga (Mongolie septentrionale), d'après une photographie de la collection du Muséum.

trée. « Cet intelligent Tchoutoun-Dzamba, dit-il, était, comme tous ses compatriotes, un véritable pourceau. Accroupi sur son chameau, il marmottait continuellement des prières, et pour rien au monde il n'aurait fait un pas à pied. Il prenait un soin particulier de sa santé, et pendant toute la route il ne cessa de s'administrer des médicaments variés pour se guérir tantôt d'une indisposition, tantôt d'une autre, et toutes imaginaires. Cependant à la fin il fut réellement malade plusieurs fois par suite de sa glotonnerie. Pendant le repas, il plaçait autour de lui de larges

flaques de déjection gelées et disposait sa viande sur ces espèces d'assiettes pour la faire refroidir. La chaleur ne tardait pas à fondre ces plats d'un nouveau genre, et l'argol s'attachait à la viande; mais notre Mongol ne l'essuyait même pas, et avalait sa pitance comme si c'eût été une salade fraîche. Après le repas, gavé à éclater, Tchoutoun-Dzamba ne tardait pas à se livrer aux plus dégoûtantes incongruités, assurant gravement que ces désordres intestinaux étaient produits par le vent de la journée. Puis il charmait ses loisirs en se livrant à la chasse de la vermine qui grouillait dans sa pelisse. Il nous déclara même qu'il détruisait à chaque séance cinquante de ces ennemis intimes, sans diminuer sensiblement l'effectif de leur grande armée.

« Une autre manie de notre guide était de collectionner et de cacher dans son sac tous les débris que nous jetions : vieux morceaux de cuir, rognures de fer-blanc, plumes de fer cassées, flacons fêlés, papier maculé, douilles de cartouches; il nous fallut prendre le parti de faire disparaître en cachette tous nos débris pour lui épargner la peine de grossir démesurément sa collection. »

Quelques rares Kalkhas, en rapports avec les Chinois, ont voulu, comme ceux-ci, s'adonner à l'agriculture, mais leurs champs font un singulier contraste avec ceux de leurs voisins. La seule chose où ils ne se laissent pas surpasser par les Chinois, c'est dans la quantité d'opium qu'ils fument. Ceux-ci ont introduit leur déplorable habitude chez tous les sujets qui vivent dans leur empire.

Les Mongols n'aiment pas le travail. Lorsqu'il a visité ses troupeaux, à cheval, l'homme s'accroupit sous sa tente, dort, fume ou boit du thé. La femme est chargée de presque toute la besogne; elle s'occupe du ménage et des troupeaux; elle prépare la laine et les cuirs; elle confectionne les chaussures et les vêtements. En revanche, toutes les hordes mongoles se font remarquer par leur passion pour l'argent, « et sur ce point elles ne le cèdent qu'aux Chinois. Pour un morceau de ce métal on peut obtenir d'un Mongol tout ce que l'on désire, ce qui est souvent très utile aux voyageurs. Mais quand on traite une affaire avec un Mongol, il faut être doué d'une remarquable dose de patience; car pour la plus mince bagatelle il surgit infailliblement une foule de difficultés.

« Désirez-vous, par exemple, faire emplette d'un mouton? Il faut aller trouver un nomade.

Après les politesses d'usage, on boit avec lui le thé et on s'informe de la santé de son bétail. Le Mongol entame alors un long discours sur tout son troupeau, et vante successivement les qualités des bêtes qui le composent; puis, lorsqu'on sort pour aller les visiter, le Mongol, qui devine le but de votre visite, vous fait tâter chacun de ses moutons pour vous faire apprécier leur degré d'embonpoint, et il continue le panégyrique de sa marchandise. L'acheteur, de son côté, dénigre hautement chacune des bêtes qui lui est présentée. On rentre ensuite dans la iourte, on se remet à boire du thé, et on commence à débattre le prix. Le Mongol exagère de la manière la plus fantaisiste la valeur de son mouton; l'acheteur en rabat d'autant; les tasses de thé se succèdent avec plus de rapidité, et les deux interlocuteurs échangent les plus chaudes protestations d'amitié; mais la critique et l'éloge recommencent. Enfin, l'on convient du prix: pour conclure, l'un des contractants baisse la manche de sa robe, l'autre plonge sa main sous la manche baissée et le prix est fixé par différentes manières de se serrer les doigts, et sans qu'il ait été prononcé un mot à haute voix. On procède alors au paiement; les protestations redoublent; l'acheteur offre ses balances pour peser l'argent, le vendeur ne les trouve pas justes et se sert des siennes qui ne valent pas mieux; d'autres difficultés s'élèvent sur la plus ou moins grande pureté du métal. Une discussion s'ensuit, qui dure quelque temps. Ce n'est pas tout encore, et l'argent reçu et la marchandise livrée, le vendeur insiste pour obtenir les intestins de l'animal, mais cette consolation dernière lui est généralement refusée (De Prjewalski). »

Les bestiaux ne constituent pas le seul article d'échanges des Mongols; les feutres, les cuirs, les peaux leur servent aussi à se procurer, auprès des Russes et des Chinois, les objets de première nécessité. Ces derniers, notamment, leur vendent des soieries et des briques de thé. Les Russes leur fournissent des armes, spécialement de vieux fusils à mèche, des peluches, des draps, des objets en fer et en acier, des plats en cuivre, du corail, du brocart, des aiguilles, des montres, des tabatières, etc.

Organisation sociale. — Famille. — Les Mongols peuvent être divisés en plusieurs catégories; les princes et les chefs, les prêtres et le commun des mortels. Nous connaissons déjà le peuple; occupons-nous des chefs.

Il existe encore en Mongolie quelques chefs qui portent le titre de princes ou *ambanes*. Plusieurs sont sédentaires et habitent des villes envahies par une multitude de Chinois. Il en est qui possèdent des palais avec des salles meublées à l'européenne. Des glaces achetées à Pékin, des tables, des sièges, des chandeliers garnis de bougies décorent habituellement ces habitations princières.

Quelques-uns de ces princes sont avides de s'instruire et ils interrogent volontiers les étrangers sur l'industrie de leur pays, sur l'agriculture, sur les chemins de fer, sur la photographie, etc. Malheureusement ils sont imbus de tels préjugés, que leurs progrès doivent fatalement être forts lents. Ainsi, tous les Européens sont pour eux des Russes, et on ne peut guère leur enlever de l'idée que les Français et les Anglais ne payent pas de contributions au Tzar blanc. Quant à la photographie, disait l'un d'eux au colonel de Prjewalski, « je sais comment cela se pratique : on enferme dans la boîte une liqueur extraite des yeux humains, et c'est pour cela que les missionnaires de Tien-Dzin crevaient les yeux aux jeunes enfants ; aussi le peuple s'est-il soulevé et plusieurs d'entre eux ont-ils été massacrés. »

Ces princes ont des soldats divisés en deux corps, les cavaliers et les fantassins. J'ai déjà parlé de leur costume ; leur armement se compose d'un arc et de flèches qu'ils portent dans un carquois en cuir si petit que la pointe seule peut entrer dans ce sac. Ils ont, en outre, un fusil et un sabre semblable à celui des Chinois. Les cavaliers y joignent encore une lance longue de 3 à 4 mètres.

Les *ambanes* ne sont généralement que les instruments des mandarins chinois. Leurs sujets doivent servir dans les armées de la Chine, où ils forment d'ailleurs des corps à part. La cavalerie mongole est fort appréciée des généraux du Céleste-Empire.

La femme est considérée en Mongolie comme bien inférieure à l'homme. La monogamie est la règle générale chez toutes les tribus mongoles. Le père accorde habituellement sa fille au prétendant qui lui en offre le prix le plus élevé. Une fois la livraison de la fiancée effectuée, le prêtre unit les jeunes époux, et on se livre à de grands festins dans lesquels on consomme une quantité énorme de viande, d'eau-de-vie, de thé et de tabac. J'ai déjà dit que la femme était ensuite chargée de presque tous les travaux ; il est rare néanmoins qu'elle soit maltraitée.

Quant aux enfants, ils sont élevés dans le respect des parents, auxquels ils obéissent sans réplique.

Religion. — La religion des Kalkhas est le bouddhisme. On sait que cette doctrine repose sur une philosophie spéciale : l'homme doit rentrer dans le néant et cesser alors de souffrir. Au lieu des jouissances que les autres religions promettent aux croyants, le bouddhisme promet la disparition complète des souffrances, par l'anéantissement du corps et de l'âme. Mais, pour en arriver là, l'homme doit se montrer vertueux, sans quoi son âme s'incarnera dans un autre corps jusqu'à ce qu'elle arrive à l'état de perfection voulu. De divinités, il n'y en avait pas dans le bouddhisme primitif. « Il n'y a pas de Créateur ni de cause première, pas d'Être suprême ni de Providence. Au-dessus de toutes les existences particulières il y a le Non-être. Le monde n'a jamais eu de commencement ; il se crée lui-même par le désir de vivre, il se conserve et se renouvelle par la continuité des métamorphoses. C'est un changement perpétuel, une succession d'apparences sans réalité (Louis Ménard). » Le monde visible n'a pas d'existence réelle ; tout ce que nous révèlent nos sens n'est qu'illusion.

Tel est, ou plutôt tel était le bouddhisme, car aujourd'hui, il existe dans cette religion plusieurs divinités, plusieurs *Bouddhas*, dont trois ont régné jadis sur le monde et dont le quatrième, Çakya-Mouni, est le maître actuel de l'univers. A côté de ces dieux, se trouvent les *Bodhisatvas*, sortes de saints qui deviendront plus tard des Bouddhas, et les *Arkhats* ou saints ordinaires.

Nous avons vu plus haut que le bouddhisme est la religion qui compte le plus d'adeptes, et qu'elle est professée par plus du tiers de l'humanité. A ce titre, elle méritait bien les quelques détails que je viens de donner.

Les Kalkhas, comme tous les peuples de la famille mongole, étaient jadis chamanistes. Il est resté dans leur religion actuelle des traces de leur ancien fétichisme, que nous retrouverons encore en vigueur chez les Bouriates. Il semble d'ailleurs que tous les Mongols soient assez indifférents en matière de religion.

Clergé. — La caste sacerdotale est extrêmement nombreuse chez les Kalkhas. A Ourga, par exemple, dans le nord du désert de Gobi, la plupart des habitants du quartier mongol sont des *lamas* ou ecclésiastiques. Leur nombre n'est guère inférieur à dix mille. Ces gens vi-

vent en parasites et exploitent la crédulité du vulgaire, dont ils entretiennent soigneusement les superstitions. Ils reçoivent une éducation spéciale, dans des sortes de monastères ou de séminaires, et, parmi les prêtres kalkhas, il s'en trouve qui ont été élevés dans les couvents du Thibet.

Au-dessus des simples *lamas* se trouvent des *houtouktous* ou *higuènes*, qu'on pourrait comparer aux évêques catholiques, puis un autre *houtouktou* qui surpasse tous les autres en sainteté, et qui réside à Ourga. Devant cette espèce d'archevêque, les higuènes doivent se prosterner, comme le commun des mortels. Il n'a au-dessus de lui que le *Ban-tchin-erdem* et le Dalai-Lama (le Prêtre Océan).

Le Dalai-Lama est le souverain pontife des bouddhistes; il réside à Lassa, dans le Thibet. « La nullité personnelle du Dalai-Lama et son manque de relations de parenté avec les familles puissantes du pays (le Dalai-Lama est toujours choisi parmi les familles pauvres) sont pour les Chinois la meilleure garantie, sinon de leur suzeraineté en Thibet, du moins de la tranquillité de ce turbulent voisin. Dans le fait, la Chine a toutes raisons de se tenir sur ses gardes. Qu'un homme intelligent et énergique monte sur le trône du Dalai-Lama, sur un signe d'un tel homme tous les nomades se lèveront de l'Himalaya jusqu'en Sibérie. Animés par le fanatisme religieux et la haine de leurs oppresseurs, ces hordes sauvages ne tarderaient pas à faire irruption en Chine, où il ne leur serait pas difficile de tout bouleverser.

« L'influence du clergé sur ces grossiers nomades n'a pas de limites. Pour eux, le plus grand bonheur — bonheur qui ne s'acquiert qu'à beaux deniers — c'est d'adresser leurs prières au prêtre, d'obtenir sa bénédiction ou de toucher simplement le bord de sa robe. Aussi les temples de Mongolie sont-ils colossalement riches; les pèlerins y affluent, et nul n'y serait admis les mains vides (De Prjewalski). »

Les murs de ces temples disparaissent sous une grande quantité de petites idoles et de tableaux sacrés. Le temple du *maïtari* « qui doit un jour régner sur le monde », du Bouddha futur, élevé à Ourga, contient en outre une gigantesque statue du dieu de l'avenir, représenté sous la forme d'un homme assis et souriant. Cette statue est en cuivre et ne mesure pas moins de 1^m,60 de hauteur; on évalue son poids à 131 000 kilogrammes. Devant elle se trouve une table couverte d'offrandes, parmi

lesquelles on remarque, en bonne place, un simple bouchon de carafe.

Dans ces temples luxueux, les lamas célèbrent des offices qui ont les plus grandes analogies avec les offices catholiques. C'est là leur unique occupation. Plus ingénieux que nos prêtres, ils ont trouvé un moyen pratique de remplacer le bréviaire : ils ont imaginé des *moulins à prières*. Nous verrons, à propos des Kalmouks, en quoi consistent ces machines.

b. GROUPE KALMOUK.

Kalmouks.

Le groupe kalmouk ne comprend qu'un seul peuple, disséminé sur un immense territoire, divisé en plusieurs branches, mais offrant partout une unité de type, de mœurs, de coutumes, d'institutions, etc. A elle seule, cette uniformité suffit pour démontrer l'unité d'origine de toutes les hordes de ce groupe.

Histoire. — Les Kalmouks, ou plutôt *Kalmyks*, portent un nom qui n'est pas indigène; il a été appliqué par les Turcs aux *Mongols occidentaux*, qui l'ont conservé. Il semble que le vrai nom de ce peuple soit *Oloetes* ou *Euleutes*, et c'est ainsi que les désignent encore les Chinois et les Mongols de l'est. Tout porte à croire que la race s'est constituée vers le plateau central de l'Asie, mais son histoire ancienne nous est encore inconnue. Les auteurs chinois qui en parlent ne nous disent rien des Euleutes antérieurs au commencement du quinzième siècle.

A cette époque, les Kalmouks étaient déjà divisés en trois tribus. Les guerres qu'ils eurent à soutenir contre leurs voisins, les luttes intestines qui se déclarèrent alors, amenèrent bientôt la subdivision d'une de ces tribus en deux hordes, de sorte qu'à l'heure actuelle la race comprend quatre hordes ou tribus principales, qui sont :

- 1° Les *Khochotes* ou *Khochooutes*;
- 2° Les *Torgotes* ou *Torgoutes*;
- 3° Les *Derbetes* ou *Durbetes*;
- 4° Les *Zoongares* ou *Tchorosses*.

Distribution géographique. — Les Kalmouks occupent trois territoires distincts, dont l'un est situé en Europe et les deux autres en Asie. Au dix-septième siècle, ils commencèrent à s'établir dans le sud de la Russie, entre le Volga, le Don, la Kouma et la Kouban. Dans le gouvernement d'Astrakan, ils sont divisés en sept petites hordes (*oulous*), qui portent les noms de

Kharakousse, Petit-Derbète, Erketen, Jandik, Ike-Tzokhor, Bogo-Tzokhor et Khochoout. Quelques oulous, notamment celui du Grand-Derbète, campent dans le gouvernement de Stavropol et sur le territoire des Cosaques du Don. Le nombre des Kalmouks de l'Europe peut être évalué à 150,000 environ (Deniker).

En Asie, un groupe de Kalmouks vit dans la Dzoungarie et quelques contrées voisines, c'est-à-dire au sud de la Sibérie, entre les monts Altaï et les monts Célestes. Ils dépassent même la première de ces chaînes de montagnes, dans la direction du nord, et arrivent jusqu'au fleuve Obi. Les plus méridionaux se sont établis dans la contrée dès le seizième siècle; on les désigne sous le nom de *Taboun-Soumen - Torgoutes*, ce qui veut dire Torgoutes à besaces, pour les distinguer des *Tsokhour-Torgoutes* ou *Kara-Kalmouks*, qui ne sont arrivés qu'en 1771. Le nombre des Tsokhour-Torgoutes est d'environ 67 000.

A l'est, habitent les *Baites*, les *Euleutes* et les *Miringhites*.

En remontant vers le nord, on trouve les *Ourangas* et les *Derbètes*; puis, sur le versant septentrional de l'Altaï, les *Télingoutes* ou *Télinghites*, dont le nombre est d'environ 20,000 individus.

Le groupe dont il vient d'être question est séparé, par une zone de populations kirghise et doungane, d'un autre groupe de 34 000 à 38 000 Kalmouks, qui habite le Kouldja et les contrées situées au sud du Tian-Chân. Enfin, le troisième groupe de Kalmouks, composé de Khochotes, de Torgoutes et de Tchourosses, vit dans le Zaïdam, le Koukou-Nor, le Sinin et jusque dans le Thibet; leur nombre peut être évalué approximativement à 80 000 individus.

En somme, tous les Kalmouks réunis constituent une population qui a été estimée au chiffre de 500 000 à 600 000 âmes; mais M. Deniker pense que le jour où on aura des renseignements

précis, il faudra probablement doubler ces chiffres.

Caractères physiques. — Les Kalmouks (fig. 275, 278 et 279) peuvent être comptés parmi les représentants les plus purs du type mongol. Leur taille est en moyenne de 1^m,635 pour les hommes et de 1^m,50 pour les femmes; il est rare de trouver des hommes dépassant 1^m,70. Leur peau est d'un ton brun jaunâtre; les cheveux sont noirs, gros et droits, la barbe est rare et, lorsqu'elle est un peu fournie, ce n'est guère que sur les lèvres qu'elle pousse avec une certaine abondance.

La tête du Kalmouk est très courte et peu développée dans le sens de la hauteur; le crâne tend à prendre dans son ensemble la forme d'une sphère. Le front, long et assez large, fuit d'une manière remarquable.

La face est d'une largeur exagérée, avec des arcades sourcilières renflées, des pommettes anguleuses et extrêmement proéminentes.

Les yeux sont toujours d'un brun foncé. On a dit qu'ils étaient toujours bridés et obliques, mais ce qui les caractérise avant tout, c'est le peu de hauteur de la fente que laissent entre elles les paupières et le renversement en

dedans du bord qui porte les cils. Il est vrai que dans la plupart des cas l'œil est en partie caché par une bride qui recouvre tout l'angle interne, mais bien souvent cette bride n'entraîne pas l'obliquité de l'œil, qui peut être aussi horizontal que chez nous.

Le nez des Kalmouks n'est pas moins caractéristique; il est à la fois écrasé et comme enfoncé dans le visage. Vu de profil, il ne dépasse guère les pommettes en avant. Les ailes sont très peu développées et les narines offrent une ouverture circulaire au lieu d'une ouverture elliptique.

Les mâchoires sont larges et peu proéminentes; celle du bas est très peu développée en hauteur.



Fig. 275. — Kalmouk.

Enfin la bouche est généralement petite, avec des lèvres plutôt minces que grosses.

Je pourrais ajouter que cette race nomade, qui passe une grande partie de son existence à cheval, jouit d'une bonne santé et possède une vigueur peu commune. On ne rencontre guère de Kalmouks obèses.

Vêtements et parures. — Le costume varie selon les régions qu'habitent les hordes. Dans le sud de la Russie, les hommes portent une sorte de tunique (*bechmet*) bleue, serrée autour des reins par une ceinture garnie de pièces de laiton ou d'argent; ils y joignent un long pantalon de même couleur et une toque en fourrure. Les riches font usage des bottes tartares en cuir rouge, tandis que les pauvres portent des bottes noires ou vont nu-pieds.

Le costume des femmes a été décrit dans les termes suivants par M^{me} Carla Serena : « La coupe des vêtements est la même dans toutes les classes; une longue robe (*bersé*), ouverte sur la poitrine, laisse voir un gilet rouge (*terlik*) orné de galons en or et argent; elle est plate sur le dos et le devant, froncée sur les hanches; les manches, amples du haut et très longues, tombent en pointe sur les mains. Un pardessus ouvert devant (*tsagdik*), court de taille et échancré derrière, découvre les côtés du dos; les lés de derrière sont fendus et vont jusqu'en bas. Un large col blanc, dont les bouts sont garnis de perles fines montées en filigrane, complète la toilette d'une dame Kalmouke; ce col (*sacha*) est porté par toutes les classes, les ornements en font l'élégance. Ajoutons enfin les bottes en cuir rouge (*gossen*) et d'immenses boucles d'oreilles (*siké*) très ornées. Les vêtements des femmes du peuple sont en coton gros bleu; les élégantes emploient de riches étoffes. »

Ce qu'il y a de plus riche dans le costume des femmes c'est le bonnet. Il en existe de trois sortes : la *taicha* espèce de bonnet de curé en drap jaune ou en brocart, orné de passementeries rouges et noires et d'un pompon rouge; la *sougounmir*, toque en fourrure, surmontée d'un bonnet quadrilatère en drap jaune, et parfois garnie en haut d'une frange de soie écarlate; le *khalvoun*, bonnet de gala en forme de cylindre, surmonté d'un toit voûté en quadrilatère. Cette dernière coiffure est ornée de broderies en or, de galons en argent, de passementeries multicolores; le haut est en brocart d'or et porte une garniture de franges de soie rouge; à chaque angle, pend un gland en argent.

« Les filles non mariées portent les cheveux courts; les femmes mariées les réunissent en deux nattes qui sont contenues dans de longs fourreaux en velours ou en drap et pendent sur la poitrine, comme chez les femmes mongoles.

« En hiver, les hommes et les femmes portent des fourrures en peau de mouton recouvertes d'un drap ou d'une cotonnade rouge.

« Les hommes portent une boucle dans l'oreille gauche, les filles dans l'oreille droite et les femmes dans les deux; ces ornements, de même que les bagues, sont pour la plupart en argent (*Deniker*). »

En Dzoungarie et dans l'Altaï, les Kalmouks font usage d'une sorte de robe de chambre en coton ou en drap, doublée de fourrure pendant la saison froide. Par-dessous ils portent une chemise chinoise, qu'ils ne lavent jamais et ne quittent que lorsqu'elle tombe en lambeaux. En hiver, ils ajoutent un pantalon à leur costume.

Ils se rasent la tête, à l'exception d'une longue mèche qu'ils conservent au sommet et qu'ils nattent comme les Chinois. La coiffure varie suivant les tribus.

Dans cette contrée, les femmes suspendent à l'extrémité du fourreau dans lequel est renfermée leur tresse, un petit bâtonnet garni d'argent. Le reste du costume diffère peu de celui des femmes Kalmoukes du Volga.

Les hordes du Zaïdam, beaucoup plus isolées que les autres, ne peuvent se procurer des étoffes chez les Russes ou les Chinois. Aussi fabriquent-elles, en poil de chameau ou en laine, un feutre leur servant à faire une sorte de robe de chambre, qui constitue leur unique vêtement.

Habitations. — Les habitations des Kalmouks sont des tentes en feutre qu'ils appellent *gher* et que les Russes désignent sous le nom de *Khibitka*. Elles se composent d'une charpente en osier, assujettie par des perches en saule, fixées au moyen de courroies. Les différentes parties de la charpente sont articulées de façon à pouvoir se plier ou se mettre en place avec la plus grande facilité. Sur cette carcasse, on pose plusieurs grandes pièces de feutre qu'on maintient au moyen de cordes en crin entrelacées. Au sommet, on laisse une ouverture pour le passage de la fumée, et, pendant l'été, on soulève le feutre sur un des côtés.

La forme générale des tentes kalmoukes (fig. 276) est toujours la même : c'est un cylindre peu élevé surmonté d'un cône. Celles des gens riches, des princes, des prêtres, celles qui servent de temples, ressemblent à celles du commun des

mortels et ne s'en différencient que par leurs dimensions plus grandes et par le feutre qui est de meilleure qualité et de couleur blanche, tandis que les cabanes ordinaires sont recouvertes d'un feutre gris ou roussâtre.

Sur quelques points, les chefs ont construit des maisons et des chapelles à l'instar des Chinois ou des Russes; mais ces édifices ne servent que pour recevoir des visites, leurs propriétaires habitant des tentes semblables à celles que nous venons de décrire.

Dans l'Altaï, quelques Kalmouks sont devenus sédentaires et commencent à se construire des maisons en bois. Au lieu de leur donner une forme rectangulaire, ils les font hexagonales. Ceux qui, dans cette région, sont restés nomades, se contentent parfois d'une petite tente conique, à peine capable d'abriter deux hommes, et dont la charpente ne se compose que de quelques perches qui se réunissent au sommet.

Enfin, dans le Zaïdam, il n'est pas rare de rencontrer de petites forteresses en terre glaise, où les habitants renferment leur bien et leurs troupeaux, pour les mettre à l'abri des razzias des pillards.

Mobilier. — Le mobilier d'une tente kalmouke comprend un grand trépied en fer qui occupe le centre de l'habitation et qui sert à supporter les immenses plats en fer dans lesquels on fait la cuisine. « En face de la porte, se trouve ordinairement une petite caisse sur laquelle on dispose les images et les statuette des dieux, devant lesquels se trouvent les offrandes dans deux petites tasses en métal; ces petits autels se trouvent dans chaque tente et varient par leur richesse suivant la condition du propriétaire.

« Près de l'autel se trouve le lit, avec des couvertures et des coussins ou des traversins en feutre. A côté du lit on trouve parfois une petite étagère en bois, pour mettre la vaisselle. A droite de la porte est placé une sorte de séchoir ou d'établi en bois, auquel on suspend les seaux en cuir. Le reste de l'espace est occupé par des malles en cuir ou en bois, par des nattes, des tapis, des matelas, par des sacs avec les provisions, etc.

« Les ustensiles de ménage sont généralement en bois ou en cuir. La poterie est inconnue, et cela se comprend, car dans les déménagements continuels ce ne serait qu'un embarras; les objets en bois et surtout en cuir, ne sont pas casuels et sont plus légers à transporter. Les seaux dans lesquels on trait les juments, les grands vases

quadrangulaires, incrustés de résidus et où le lait se transforme en *tchigan*, les gourdes (*bortgha*) sont en cuir. Mais à côté, il existe des brocs et des tasses en bois. Les petites tasses (*aga*) remplacent les soupières, les verres et les assiettes à la fois; chaque individu doit avoir sa tasse qu'il porte dans ses habits, parfois soigneusement enveloppée dans un chiffon. En outre, chaque personne a un couteau; mais la fourchette est remplacée par les doigts (Deniker). »

Genre de vie. — Aliments. — Les Kalmouks sont actuellement nomades; le nombre de ceux qui, au contact des Russes, ont adopté une vie sédentaire, est extrêmement réduit. Les quelques centaines de famille qui se livrent à l'agriculture dans le centre de l'Asie, ou qui sont devenus pêcheurs dans le gouvernement d'Astrakan, se composent de pauvres gens qui ont perdu leurs troupeaux à la suite d'épidémies, ou qui ne peuvent plus acheter de provisions chez leurs voisins, par suite d'un état de guerre. Dès qu'ils le peuvent, ils reviennent à la vie nomade.

Le bétail est l'unique ressource de ces hordes errantes; ce sont leurs animaux domestiques qui leur fournissent leurs aliments en même temps que les éléments de leurs vêtements, de leurs tentes et jusqu'au chauffage. Dans les déserts que parcourent les Kalmouks, l'absence complète d'arbres les met dans l'obligation de recourir aux excréments séchés de leurs troupeaux pour faire du feu. Ces troupeaux consistent en chameaux, en chevaux, en moutons et en bêtes à cornes. Dès qu'ils ont brouté la maigre végétation de la localité où s'est installée la tribu, celle-ci lève ses tentes et va s'établir plus loin.

Le déménagement d'un clan se fait avec une rapidité incroyable. En une heure, les tentes sont pliées et tout le mobilier chargé sur les chameaux. Il ne faut pas plus de temps pour installer le nouveau campement.

La base de l'alimentation des Kalmouks consiste en viande de mouton; la chair des autres animaux est également consommée, même lorsqu'ils sont morts de maladie. Jamais la viande n'est mangée crue. Le lait vient en seconde ligne; celui de jument est préféré à tous les autres, et on le consomme souvent à l'état de *tchigan* ou de *koumys*, comme disent les Tatars, c'est-à-dire quand il a subi une fermentation. Le lait de vache aigre ou *aïrek*, joue aussi un rôle important. Parfois le lait est absorbé tout frais; d'autres fois on distille le *tchigan* pour



Fig. 276. — Tente kalmouke.

en retirer une eau-de-vie nommée *arca*, et, avec le résidu de la distillation, on fabrique une espèce de fromage qui se conserve indéfiniment. Outre ce fromage spécial, on en fabrique deux ou trois autres sortes.

Les végétaux ne sont pas entièrement dédaignés par les Kalmouks; plusieurs plantes sauvages entrent dans leur alimentation. Ceux qui habitent le Zaïdam peuvent rarement s'offrir de la viande; ils vivent surtout de laitage et de farine grillée. Les tribus qui se livrent à l'agriculture cultivent l'orge et le blé, mais ils n'en font pas de pain et se contentent de griller le grain avant de le réduire en farine.

La boisson habituelle est le thé qu'on prend avec du lait, du beurre et du sel; les Kalmouks le tirent de la Chine. C'est aussi auprès des marchands chinois ou des commerçants russes qu'ils se procurent l'eau-de-vie qu'ils ajoutent à celle fabriquée par eux-mêmes avec le lait de jument.

« Le tabac est aussi une nécessité. Les hommes et les femmes ne quittent jamais la pipe de la bouche et les enfants commencent à fumer souvent même avant qu'ils n'aient cessé de téter, c'est-à-dire à trois, quatre ans. Les pipes des Kalmouks de la Dzungarie ressemblent aux petites pipes chinoises (fig. 277) et celles des Kalmouks du Volga rappellent les « *lulka* » des Cosaques, mais elles ont un couvercle spécial qui ne laisse pas éteindre le feu, même par le grand vent du désert (Deniker). »

Industrie. — Commerce. — Nous connaissons déjà presque toute l'industrie des Kalmouks. Il me suffira d'ajouter qu'ils préparent eux-mêmes leurs feutres, qu'ils tannent leurs cuirs, et que quelques femmes tissent des étoffes, en se servant à cette fin de métiers extrêmement primitifs, sans navettes. On rencontre encore des forgerons et quelques orfèvres; mais la proximité des villes russes ou chinoises permet à ces nomades de se procurer des



Fig. 277. — Kalmouk fumant la pipe.

draps, des cotonnades, des armes, des ornements, des objets en fer, etc., sans se donner la peine de les fabriquer eux-mêmes, ce qu'ils seraient souvent incapables de faire. En échange ils donnent du bétail.

Organisation sociale. — Je ne saurais mieux faire, pour donner une idée de l'organisation des Kalmouks, que d'emprunter encore une citation au beau mémoire de M. Deniker, qui nous a donné tant de renseignements du plus haut intérêt sur cette population qu'il connaît si bien. « Les troupeaux, dit-il, et le peu de ce qui constitue le ménage, appartiennent ordinairement à la famille habitant sous le même toit. Chaque gher ou tente (Kibitka en russe) forme ainsi une unité réelle; aussi sert-elle actuellement de base en Russie, comme en Chine pour le dénombrement de la population et pour la perception d'impôts.

« La réunion de plusieurs tentes nomadisant en commun, et appartenant ordinairement à des familles intimement apparentées entre elles,

s'appellent un Khoton (campement). Les Khotons composés de 3 à 15 ghers sont habités ordinairement par le grand-père, ses enfants et ses arrière-enfants avec leurs familles.

« Plusieurs Khotons campant à proximité l'un de l'autre s'appellent aimak ou tsaï (clan). Les habitants de plusieurs aimaks ayant un ancêtre commun, s'appellent anghi (rod en russe); on peut traduire ce mot par tribu.

« La réunion de plusieurs anghis forme l'oulous (peuple).

« L'oulous, les anghis, et parfois les aimaks, ont ordinairement deux territoires limités (otok), pour leurs campements d'été et d'hiver, et le passage sur les terres de la tribu voisine serait considéré comme une infraction aux lois coutumières.

« Dans les limites de leurs territoires, les Khotons changent de place dès que le bétail ne trouve plus d'herbe pour se nourrir. Les étapes de ses migrations sont de quelques dizaines de kilomètres, et l'itinéraire est indiqué par la

position des puits (Khoudoukhi). Les campements d'hiver sont choisis, autant que possible, près des bois, et se trouvent généralement à quelques centaines de kilomètres des campements d'été.

« Anciennement, à l'époque de leur indépendance, les Kalmouks avaient des chefs pour administrer les affaires communes. Ainsi, le chef d'un oulous était le taichi, quelque chose comme un Khan tatare ; il distribuait les fonctions administratives dans les anghis et les aïmaks, entre ses parents et amis, qui portaient les noms de noion (possesseur d'un anghi ou d'un oulous) et de zaisang (gérant d'un aïmak ou d'un tsisaï). Enfin chaque Khoton avait pour chef le plus âgé de la famille, un doyen.

« L'ensemble de la classe privilégiée, dirigeante, portait le nom des Os blancs (Tsagan-Yosto), celle de la masse du peuple, des Os noirs (Khara-Yosto).

« Les Kalmouks du Volga soumis à la Russie gardèrent cette constitution politique patriarcale jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Mais après le grand exode des Torgoutes, en 1771, le gouvernement russe songea à la « réformer ». Depuis ce temps jusqu'à nos jours, on a changé treize fois le système d'administration du peuple kalmouk, sans augmenter pour cela sensiblement son bien-être. Actuellement, il se trouve dans chaque oulous un « gérant » indigène et un employé russe (tuteur). L'administration centrale ayant à sa tête « le tuteur principal du peuple kalmouk » se trouve à Astrakhan...

« Les Kalmouks qui sont sous la domination chinoise ont plus d'autonomie en apparence ; ils sont gouvernés par les princes indigènes qui appartiennent, suivant le système chinois, à un des quatorze rangs distingués par la couleur de la boule sur le chapeau et portent les noms de Van, de Sassak, de Beissé, etc. Ce sont, pour la plupart, les instruments aveugles des fonctionnaires chinois (Ambanes).

« Les divisions correspondantes aux oulous portent le nom de Khochounes chez les Kalmouks chinois. Il existe, en outre, la division « bannières » ou « pavillons » (à Koukou-nor, par exemple).

« En Chine, les Kalmouks sont astreints au service militaire dans la cavalerie mongole. En Russie, les Kalmouks d'Astrakhan ne fournissent qu'une centaine de cavaliers pour le service de police intérieure dans leurs terres. Dans le territoire des Cosaques du Don, ils sont obli-

gés de servir dans les corps de cavalerie cosaque. »

Mariage. — Famille. — Les Kalmouks sont monogames, sauf les princes qui ont parfois jusqu'à trois épouses. La femme est considérée comme un être inférieur et chargée de la plus grande partie des travaux manuels. Elle n'est cependant pas maltraitée et elle jouit d'une assez grande liberté, même avant son mariage, ce qui n'est pas sans entraîner fréquemment des conséquences fâcheuses.

Le mariage se célèbre ordinairement de quatorze à seize ans, pour les filles, et de dix-sept à dix-neuf ans, pour le jeune homme. Celui-ci commence par payer aux parents de sa future la rançon, le *kalym* comme ils disent. En revanche, ceux-ci « fournissent à la fille un dot consistant en une tente, en objets de ménage, en literie et en quelques habits. Après avoir réglé les comptes, on s'adresse aux *geulungs* (prêtres) pour fixer le jour de la cérémonie. Ceux-ci consultent les livres astrologiques et indiquant la date qui dépend, disent-ils, de l'année dans laquelle les fiancés sont nés, de certaines coïncidences de noms, de chiffres, etc. ; mais en réalité la fixation de la date n'est influencée que par le montant des cadeaux qu'on leur offre à cette occasion. Souvent ils indiquent une époque trop éloignée, en ajournant le mariage à deux ou trois ans. Naturellement les parents sont mécontents de cette décision ; ils multiplient les présents, et la date se trouve avancée en raison de l'importance du cadeau... Le jour fixé pour le mariage, la fiancée part à cheval vers le campement de son futur, le visage voilé ; elle est accompagnée d'une suite nombreuse de parentes et d'amies. A l'arrivée, elle entre dans la tente qu'elle a apportée comme dot, tandis que le promis reste dans une autre hutte où ordinairement, il boit avec ses amis. Le prêtre, après avoir récité des prières et béni la hutte nouvelle, va dehors et commence la cérémonie devant les futurs qui se trouvent à genoux sur un tapis de feutre blanc. Il dit des prières, demande aux promis s'ils se réunissent de bon gré, exhorte le mari à la bienveillance envers sa femme et cette dernière à l'obéissance à son mari, puis leur donne un gigot d'agneau que l'homme doit tenir par le manche et la femme par la partie charnue. C'est alors qu'interviennent deux jeunes garçons d'honneur qui forcent les conjoints de baisser la tête jusqu'à terre en disant : « Adorez le soleil, adorez le gigot, adorez le beurre ! » Plusieurs

garçons et filles qui se trouvent tout près prennent alors les toques du mari et de la femme, et les jettent dans la hutte, puis se précipitent pour les rapporter; celui des deux époux dont la toque est rapportée la première est considéré comme le plus heureux. Pendant le repas copieux qui suit cette cérémonie, les femmes essayent d'attirer la jeune mariée dans leur cercle et les filles la défendent; il s'en suit une bataille souvent très vive, qui se termine toujours au profit des femmes. Une fois parmi ces dernières, la mariée arrange ses cheveux en deux tresses (signe de femme mariée) et termine le repas de noce.

« Quelquefois, après la cérémonie, la femme attache des rubans multicolores sur la baguette avec laquelle on remue le lait, et sur le collier du chien de la maison; évidemment, c'est un reste des pratiques chamanistes.

« Comme dans certaines tribus du Thibet oriental, la jeune mariée doit éviter de rencontrer son beau-père. Elle ne peut revoir ses parents avant quelques mois ou même un an. Lorsque, après cet intervalle, elle revient à la maison paternelle, elle doit s'agenouiller à la porte, pendant que les parents la reçoivent de l'intérieur, et c'est à la porte que se font les embrassements. Les cérémonies d'usage terminées, les parents sortent et peuvent s'entretenir avec leur fille...

« Le rapt de la fiancée n'est pas pratiqué comme règle générale; mais il a lieu dans certaines circonstances; ainsi, quand les négociations avec les parents, à propos du kalyin, durent trop longtemps, le jeune homme réunit ses amis et enlève nuitamment, par ruse ou par force, sa fiancée.

« Le divorce existe, mais il est rarement pratiqué; si le mari est trop mécontent de sa femme, il la renvoie dans sa famille en rendant la dot si elle a eu des enfants; dans le cas contraire, il ne lui restitue rien (Deniker). »

En cas de mort du mari, c'est la femme qui hérite, si elle a eu au moins un fils. Si elle n'a pas d'enfants ou si elle n'a que des filles, les parents du mari peuvent tout reprendre et renvoyer la femme dans sa famille, à la condition toutefois de se charger de l'entretien des filles. Malgré cette faculté, il est rare qu'on ne laisse pas la fortune à la veuve, à moins que sa conduite ne laisse à désirer.

Les prêtres sont voués au célibat, ce qui est loin de signifier qu'ils soient chastes; on les accuse, au contraire, de toutes sortes de vices.

Lorsqu'un enfant naît, les hommes se retirent de la tente. Le nouveau-né est aussitôt lavé à l'eau salée, puis emmailloté dans des chiffons et placé dans une boîte en bois qui sert de berceau. On le laisse souvent des semaines sans le sortir de cet appareil, mais on a pris la précaution de le poser à cheval sur une espèce de cuiller, terminée par un conduit en bois destiné à donner issue aux excréments. Au-dessus du berceau, on dispose une sorte de toit en feutre, auquel sont suspendus des arcs en métal et de petites flèches, en guise d'amulettes. Dans les voyages, on attache le tout sur le dos d'un chameau.

Quand l'enfant ne tient plus dans son appareil, on le retire et on le laisse ramper ou courir tout nu dans n'importe quelle saison. Dès l'âge de quatre ans, il commence à monter à cheval.

Les prêtres interviennent deux ou trois jours après la naissance pour « baptiser » l'enfant et lui donner un nom. Le baptême consiste en prières et en immersion du nouveau-né dans un bain d'eau salée préparé pour la circonstance. A trois ou quatre ans, les bambins sont menés chez le prêtre qui les asperge d'eau bénite, leur coupe une mèche de cheveux et leur attache autour du cou le *Sakoossoun*, amulette composé de morceaux de papier portant des formules sacrées en caractères thibétains.

Les enfants sont bien traités et rarement battus. La mère pousse fort loin l'amour pour sa progéniture.

Rites funéraires. — Le prêtre intervient encore lorsqu'un Kalmouk est à l'article de la mort et lorsqu'il a rendu le dernier soupir. C'est lui qui lit les prières pendant l'agonie; c'est lui qui indique le mode de sépulture. Suivant que l'individu est né dans l'année du *tigre*, du *cheval* ou du *dragon*, et sous l'élément de l'eau, du feu, de la terre, du fer, etc., son corps sera exposé en plein air, enseveli dans la terre, dans l'eau, sous les arbres, sous des pierres ou brûlé. Il est vrai que, s'il s'agit d'un mort de condition vulgaire, la cérémonie se borne à le laisser dans l'endroit où il est mort, le campement se transportant à quelques kilomètres plus loin, ou bien à lui déposer sur la poitrine quelques poignées de terre, quelques branches ou quelques cailloux; si c'est l'ensevelissement dans l'eau qui a été décrété, on se contente de verser un peu d'eau sur le cadavre, car ce liquide est rare dans les steppes. La combustion de quelques poignées d'herbe sur la poitrine du mort remplace la crémation.

« Mais, quand il s'agit de personnages hautement placés, du chef du clergé par exemple, qui chez les Kalmouks volgaïques porte le nom de lama, on procède à une vraie crémation. On construit une tente spéciale au milieu de laquelle est installé un fourneau. Le corps du lama est porté en grande pompe dans cette hutte où tous les prêtres s'assemblent. Le lama successeur du défunt brûle des statuetstes en beurre et jette le beurre dans le fourneau, tandis que les prêtres activent le feu en y mettant du bois vert. Quand la crémation est terminée, on ramasse les cendres et on les mêle ensuite à la chaux qui servira dans la construction du monument funéraire — sorte de chapelle — nommé en kalmouk Tsa-Tsa. Ordinairement, c'est une construction carrée, élevée sur un socle en terre battue. Une ouverture est pratiquée sur l'un des côtés du monument; c'est par là que l'on fait les offrandes aux « bourkhans » dont les images se trouvent dans l'intérieur, et où une lanterne est entretenue allumée le plus longtemps possible. Cette ouverture ne rappelle-t-elle pas la petite lucarne des maisonnettes en bois que construisent les peuples chamanistes en l'honneur des morts et par lesquels on leur passe les aliments, etc. ? Et la chapelle elle-même n'a-t-elle pas de l'analogie avec celles que l'on rencontre dans les pays catholiques ? »

« De longues perches ornées de banderoles et de rubans entourent le monument; des morceaux de papier et des rubans avec des prières tibétaines écrites dessus sont suspendus le long de ses murs; parfois un moulin à prière, à vent (une khourdé) est placé au sommet de l'édifice. Tous ces rubans et ces moulins remués au moindre souffle du vent prient les « bourkhans » pour que l'âme du défunt soit heureuse dans ses transmigrations. Même auprès des cadavres des simples Kalmouks abandonnés dans le désert on place au moins une perche garnie de rubans, portant les « saints » caractères tibétains.

« Parfois on construit, au-dessus des corps des princes et des nobles, des huttes en feutre ou simplement en branchages.

« Si le mort a la bouche ouverte, on ne la ferme pas, mais on y met l'image d'un Otchir (sceptre employé dans le service sacerdotal); si les yeux restent ouverts on les recouvre d'un morceau de soie noire; si le cadavre a les mains en supination c'est un mauvais signe, il invite ainsi ses proches à venir le rejoindre dans l'autre monde (Deniker). »

Religion. — Chamanistes jusqu'au dix-septième siècle. les Kalmouks commencèrent à embrasser le bouddhisme vers 1625. Aujourd'hui, à part quelques habitants de l'Altaï, tous sont bouddhistes-lamaïstes de la *secte verturuse* ou *secte des Bonnets jaunes*. C'est ainsi que s'appellent les sectateurs du bouddhisme réformé, et ils doivent leur nom à la couleur de la coiffure qu'ils ont adoptée pour se distinguer des adeptes de l'ancien lamaïsme qui portaient un bonnet rouge.

Je me suis assez étendu sur la religion bouddhique, en parlant des Mongols proprement dits, pour n'avoir plus besoin d'y revenir. J'ajouterai seulement que, chez les Kalmouks, chaque divinité, chaque saint possède son image ou *Bourkhan*, tantôt en argile ou en plâtre, tantôt en bois doré ou en métal, tantôt enfin peinte sur papier ou sur toile; dans ce dernier cas, elle porte le nom de *Chitan*.

Nous avons vu que, dans chaque campement kalmouk, se trouvait une tente destinée au culte. On y célèbre des cérémonies qui rappellent jusque dans leurs moindres détails les cérémonies catholiques. Le P Huc, bon juge en la matière, ne pouvait manquer d'être frappé des analogies qui existent entre les deux religions, et il formule ainsi son opinion : « la crosse, la mitre, la dalmatique, la chape ou pluvial, que les grands lamas portent en voyage ou lorsqu'ils font quelque cérémonie hors du temple; l'office à deux chœurs, la psalmodie, les exorcismes, l'encensoir soutenu par cinq chaînes et pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté; les bénédictions données par les lamas, en étendant la main droite sur la tête des fidèles; le chapelet, le célibat ecclésiastique, les retraites spirituelles, le culte des saints, les jeûnes, les processions, les litanies, l'eau bénite; voilà autant de rapports que les bouddhistes ont avec nous. »

On pourrait pousser la comparaison beaucoup plus loin. « Le service consiste en récitation de prières, en musique et en cérémonies; en sonneries de cloches, en transformation de l'eau en archan, en offrandes, etc. Les prêtres occupent leurs places respectives, revêtus de costumes sacerdotaux; les ghépkous (sortes de bedeaux) se tiennent près des portes, etc. (Deniker). »

Lors de certaines fêtes, l'image de la divinité est promenée en procession sous un baldaquin, précédé des ghépkous, avec leurs bâtons de commandement, et escorté d'une foule de prêtres portant des bannières, des oriflammes, des



Fig. 278 et 279. — Kalmouks.

cierges allumés, pendant que d'autres chantent ou jouent d'instruments divers.

Les amulettes en cuir ou en métal que tout Kalmouk, bien pensant doit porter au cou, ne sont pas sans rappeler les scapulaires catholiques. Enfin, les analogies ne sont pas moins frappantes si on examine la composition du clergé.

Clergé. — A la tête du clergé se trouvent deux *lamas* (fig. 280) ou papes. Au-dessous d'eux

viennent quelques *khoutoukhta* (patriarches ou cardinaux), puis les *geulungs* ou prêtres, qui habitent des tentes spéciales avec des *ge-tsoul* (diacres) et de nombreux *mandchi* (séminaristes). La caste sacerdotale est extrêmement nombreuse, et, pour compléter la liste des diverses catégories qu'elle comprend, il me faudrait nommer les lamas ou moines solitaires (*dagantchi*) et les milliers de moines (*oubouchis*

ou de nonnes (*oboussoutsa*) qui vivent dans les couvents du Thibet.

« Toute cette armée de prêtres, de moines, etc., est entretenue par les offrandes volontaires du peuple, par les impôts et surtout par le travail des *chabi* (*chabinère* au pluriel), sorte de serfs que possède en toute propriété chaque couvent ou lamaserie tant soit peu considérable... Ainsi pourvus du nécessaire et du superflu, les prêtres forment une classe vraiment parasite et comme telle passent leur vie à ne rien faire (Deniker). »

Les prêtres kalmouks ne se donnent même pas la peine de prier : ils se servent de *kourdé* ou *moulins à prières*. Ils emploient le plus souvent un moulin à main, composé d'une boîte traversée par un axe mobile. « Des morceaux de papiers, sur lesquels des prières sont inscrites, sont enroulés autour de cet axe et cousus dans un sac de soie jaune, le tout formant pelote. Le geulung imprime sans cesse des mouvements de rotation à l'essieu, la pelote contenant les prières tourne avec lui et, tant qu'elle tourne, la prière est efficace et produit, paraît-il, des effets salutaires, s'il faut en croire la naïve impudence de ces entreteneurs de la bêtise humaine.

« Dans les steppes kalmoukes, j'ai vu souvent, auprès des tentes, des machines analogues, mais en bois et plus grandes ; on les fait tourner au moyen d'une corde. Pour faciliter encore la besogne, on adapte parfois à ces kourdé des moulins à vent, dans le genre de ceux que l'on construit pour les appareils météorologiques ; le vent fait tourner alors la machine à prier, ce qui évite à son propriétaire tout travail et lui procure quand même la bénédiction des dieux auxquels sont destinées les prières. Dans les khourouls (monastères) il y a des machines analogues, en bois, de très grandes dimensions et qu'on fait aller aussi à l'aide du vent ; dans le Thibet, il y en a de plus colossales encore, comme les décrit Prjevalski ; elles sont mises en mouvement par de petites roues hydrauliques. Un peu plus, et l'on aura des machines à prières à vapeur (Deniker). »

Science, langue, littérature. — Je ne dirai que peu de chose des connaissances scientifiques et littéraires des Kalmouks. Ils ont adopté le calendrier chinois et y ont ajouté de prétendues corrélations entre les constellations, les planètes, le vol des oiseaux et les destinées de l'homme. En géographie, ils admettent quatre grandes terres peuplées d'hommes dont la taille

varie entre la leur et deux cents coudées, et qui vivraient, les uns cent cinquante ans, les autres seize cents et les derniers mille ans. Certaines légendes rattachent l'origine de l'homme à un arbre, à un oiseau, ou à un chien.

La langue kalmouke n'est qu'un dialecte de la langue mongole ; l'écriture diffère également fort peu de celle des Mongols. Jadis on se servait pour écrire de petits bâtonnets pointus, mais aujourd'hui tous les lamas sont pourvus de plumes d'oie ou d'acier ou de pinceaux chinois. L'écriture se lit de haut en bas et de gauche à droite.

La littérature comprend, outre les livres théologiques, un certain nombre d'ouvrages consacrés à l'histoire ou aux belles-lettres. Ces derniers sont pour la plupart traduits du thibétain. Mais il existe aussi des poésies populaires, des chansons originales, composées par des bardes ou *Djanghardji*, qui deviennent de plus en plus rares.

Je me suis un peu étendu sur ce peuple étonnant qui, malgré sa vie nomade, a atteint un certain degré de civilisation. En Russie comme en Chine, les Kalmouks perdent peu à peu leur originalité ; bientôt il ne restera plus rien des caractères si spéciaux que nous venons de passer en revue. Mais les renseignements que nous possédons sur eux sont fort nombreux et permettront de conserver le souvenir de leur état actuel. C'est un peu cette abondance de documents qui m'a entraîné à entrer, à leur sujet, dans des détails quelque peu circonstanciés ; le lecteur ne m'en saura sans doute pas mauvais gré.

c. GROUPE BOURIATE.

Bouriates.

Histoire. — Les Bouriates ont fait partie jadis des grands empires mongols dont il a été question plus haut. Après le démembrement de ces empires, la paix ne régna pas chez ce peuple ; des luttes intestines éclatèrent dans le quinzième siècle et eurent pour résultat d'affaiblir de plus en plus les Bouriates. A la longue, ils ont été absorbés par la Russie, ou se sont soumis volontairement à elle. Cette nouvelle condition a entraîné des changements dans leur genre de vie. Jadis ils étaient tous pasteurs et nomades ; aujourd'hui un certain nombre sont devenus agriculteurs et sédentaires.

Distribution géographique. — Les Bouriates habitent la Sibérie méridionale, sur les

bords du lac Baïkal qu'ils entourent, sauf au nord. Ils ont pour voisins, au nord, les Toun-gouses et, au sud, les Mongols proprement dits, ou Kalkhas. A l'est, ils occupent toute la Transbaïkalie, et à l'ouest la Cisbaïkalie.

Le nom de Bouriates n'est pas celui qui leur convient ; leur véritable appellation est *Oïrad*. Ils sont divisés en une foule de tribus, qui payent toutes une redevance à la Russie pour les terres qu'elles occupent.

Caractères physiques. — Les Bouriates, comme les Mongols, sont d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Ils ont la peau jaunâtre, les cheveux noirs et raides, la barbe rare. Leur tête est arrondie, volumineuse ; leur face est large, avec des pommettes fort saillantes, des yeux peu ouverts et un nez camus (fig. 281). Ils considèrent d'ailleurs ces caractères comme des traits d'une grande beauté, et ils trouvent fort laides nos physionomies européennes qu'ils regardent comme trop allongées, ce qui fait, disent-ils, ressembler nos figures à des têtes de chien ou de cheval.

Mœurs. — Coutumes. — Les Oïrad s'habillent à la mode chinoise ; il n'y a donc pas lieu de décrire ici leur costume. A peine convient-il de signaler leur bonnet en fourrure ou en peau de mouton. Leurs maisons sont des *iourtes* ou petites cabanes rectangulaires en bois, avec un toit de même nature, percé au sommet d'un trou pour le passage de la fumée. Un bon nombre habitent aussi des tentes en feutre, analogues à celles des Mongols et des Kalmouks.

L'alimentation de ces peuplades est la même que celle des autres races de la famille mongole. Le thé est leur boisson habituelle, mais, d'après Pallas, ils le préparent d'une façon spéciale. « Pour le rendre plus épais », ils y font bouillir un sel blanc, amer, ayant le goût d'urine, qu'ils rencontrent en abondance sur les rives sablonneuses du lac Baïkal. « Ceux qui ne peuvent s'en procurer font usage de fortes cendres de bois de bouleau, qu'ils nomment *schoulta*. » Dans quelques endroits, ils n'ont d'autre combustible, pour faire bouillir leur eau ou préparer leurs aliments, que les excréments séchés de leurs bestiaux.

On attribue aux Bouriates un caractère brutal et grossier. Ce ne sont pas toutefois des individus d'humeur farouche : ils servent volontiers les Russes et fournissent de bons soldats au gouvernement. Ce sont eux qui gardent pendant l'été le bétail des Européens, et ils sont arrivés, par la sélection, à avoir des troupeaux

de chèvres sans cornes. Ils choisissent des reproducteurs qui ne portent pas d'appendices frontaux, afin, disent-ils, qu'ils ne blessent pas les autres animaux. Les Bouriates fournissent aussi aux Russes les chevaux de poste et les chameaux qui doivent transporter les personnes voyageant par ordre du gouvernement, ainsi que leurs bagages.

Pour le service de la poste ils n'ont que quelques chevaux dressés. Ils attellent des chevaux sauvages à côté des autres, et, pour les mettre dans l'impossibilité de faire des fredaines, ils les sanglent fortement à l'aide d'une double corde, qui passe par-dessus la selle, et de deux autres cordes qui viennent s'attacher à la voiture. Ainsi attelés, ces animaux se fatiguent vite ; mais plusieurs hommes suivent les voitures en conduisant des chevaux de relai. Parfois les Bouriates attellent même des chameaux ; le collier est alors remplacé par une sorte de selle en feutre roulé, qui passe entre les deux bosses.

Religion. — La chamanisme était naguère la religion de toutes les populations qui nous occupent ; mais le bouddhisme a pénétré dans la Transbaïkalie et le christianisme y fait des progrès depuis quelques années. Les Bouriates sont très indifférents en matière de religion. « Ils se convertissent assez facilement, et les convertis ne sont pas pour cela vus d'un mauvais œil par leurs anciens coreligionnaires. Aussi les missionnaires russes travaillent avec fruit pour la vigne du Seigneur, et les annales des missions orthodoxes ont des statistiques superbes. Il est vrai qu'on promet aux néophytes non seulement le salut, mais encore trois roubles, ainsi qu'une robe de chambre en coutil bleu. L'appât du ciel, ainsi que des autres biens plus terrestres que je viens de citer, est tellement grand qu'il y a des néophytes assez fervents pour faire leur conversion deux ou trois fois dans différentes missions. Il est probable que ces conversions industrielles grossissent considérablement les statistiques (Landowski). »

Les idoles sont très vénérées par les peuplades de la Transbaïkalie ; « mais en même temps elles sont traitées quelquefois d'une manière sévère, quoique juste. Si les prières qu'on leur adresse sont promptement exaucées, les dieux sont sûrs d'avoir leur récompense, qui consiste généralement dans une offrande de lait, de beurre et d'autres victuailles. Si en entrant dans une *iourta* bouriate vous voyez les divinités bar-



Fig. 280. — Lama des Kalmouks du Don.

bouillées avec du beurre ou du lait autour de la bouche, vous pouvez être certain qu'elles se sont bien comportées et que la famille bouriate est en allégresse. La scène change si, au lieu d'accorder ce qu'on leur a demandé, les petits dieux en cuivre se sont montrés récalcitrants. Alors on les fustige et souvent on les met à la porte, où ils attendent dans la neige, tant qu'ils n'ont pas fait ce qu'on leur a demandé (Ladowski). »

Les chamanistes trouvent qu'il faut « être bien bête » pour adorer de petites idoles de cuivre qu'on a fabriquées soi-même, au lieu d'adorer les choses grandioses sorties des mains du Créateur. De leur côté, les bouddhistes traitent avec le même dédain ceux qui vénèrent une pierre ou un arbre quelconque, et dont les prêtres se livrent aux bizarres pratiques de sorcellerie que nous allons décrire.

Magiciens. — Les prêtres ou *chamans* bouriates sont, des devins fort renommés. Les

magiciens n'appartiennent pas toujours au sexe fort; les femmes exercent avec distinction l'art de la sorcellerie. Il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire la description d'une séance que donna à Pallas une magicienne que le voyageur avait fait venir. « Elle était, dit notre auteur, accompagnée de son mari et de deux autres Bouriates. Ils avaient chacun un tambour magique. Elle me dit que le nombre de ses conducteurs n'était pas complet, et qu'il lui fallait neuf tambours pour exercer son art avec solennité. Elle tenait deux *sorbi* ou crosses, garnies comme un fourreau de sabre de cavalier, ornées dans le haut d'une tête de cheval, d'une clochette, et de beaucoup de petits ciseaux évasés dans leur longueur. Sa robe de cuir était garnie de ces petits ciseaux. Il lui pendait sur le derrière, depuis les épaules jusqu'à terre, une trentaine de serpents entrelacés (*Noutschal*); ils sont fait de morceaux de fourrures blanches et noires, et de bande-



Fig. 281. — Femmes Bouriates de la Transbaïkalie, d'après une photographie (Coll. Muséum).

lettes de peaux de fouine et de belette rouge. L'un de ces serpents était fendu en trois à son extrémité; elle l'appelait *Mogoi* et m'assurait que l'habit d'une magicienne Bratskire serait incomplet sans ce serpent. Son bonnet était couvert d'un casque de fer, armé de cornes à trois pointes, semblables au bois d'un chevreuil.

« Elle ne fit aucune difficulté d'exercer son art même en plein jour, et me parut très habile. Elle fit d'abord des mouvements et des sauts qui s'animaient de plus en plus. Elle chantait en même temps, et récitait diverses imprécations en poussant des cris. Les tambours magiques l'accompagnaient. Ces imprécations étaient entonnées par les Bouriats qui formaient un cercle autour de la devineresse; celle-ci reprenait et achevait le récitatif, presque toujours en entrant dans des transports convulsifs, en tombant en syncope, et en pas-

sant ses mains sur son visage. Après les premiers chants, elle se mit à courir comme si elle avait voulu se sauver de la tente; deux Bouriats se placèrent aussitôt devant la porte pour la retenir. Elle fit plusieurs autres grimaces; elle courut en chantant sur les trois Bouriats qui jouaient du tambour et étaient assis sur la gauche de l'Iourten (de la tente), en leur présentant la tête comme un taureau dans le combat. Elle prit ses deux crosses d'une main, et sauta à plusieurs reprises dans la cheminée, comme si elle avait voulu s'en servir pour accrocher les esprits aériens, et les faire entrer dans la tente. Elle prit ensuite un air gai, et demanda qu'on lui fit des questions; elle y répondit en chantant et en se dandinant. Elle me demanda de l'eau-de-vie, en m'assurant que je serais heureux, et que je ferais encore de grands voyages sur mer. C'est ainsi que se termina la farce. »

Lorsqu'un personnage de qualité vient à mourir, ses funérailles sont suivies de jeux et de festins interminables. Il ne semble pas d'ailleurs que le culte des morts soit très vivace chez les Bouriates. On est tenté de croire que leurs notions sur une autre vie sont des plus vagues.

B. Famille Toungouse.

Histoire et distribution géographique. — Nous avons déjà vu que les premiers conquérants asiatiques qui aient envahi l'Europe, les Huns, étaient probablement de race toungouse. Animées d'instincts belliqueux, les populations de cette race ont jadis occupé de vastes territoires. Intelligents en même temps qu'énergiques, les peuples toungouses ont su conserver une certaine indépendance ou même imposer leur domination à quelques-uns de leurs voisins, comme le fait s'est produit en Chine.

Bien que relégués dans le nord-est de l'Asie, à la suite de ces grands mouvements de races jaunes dont il a été question plus haut, les Toungouses sont encore répandus sur une immense surface. Avec les Yakoutes, ils occupent toute la portion de la Sibérie comprise entre la mer d'Okhotsk à l'est, l'énisséï à l'ouest, l'océan arctique au nord et les monts Jablonoï au sud. Au delà de ces montagnes, en se dirigeant vers le sud-est, on rencontre encore des peuples de la même famille dans la région de l'Amour et dans le nord de la Chine. Enfin, ils ont gagné la partie septentrionale de l'île Sakhalin, où ils sont représentés par un groupe d'une certaine importance.

La famille toungouse comprend trois groupes : les Toungouses proprement dits, les Mandchous et les Ghiliaks.

a. GROUPE TOUNGOUSE.

Toungouses.

Distribution géographique. — Le groupe toungouse proprement dit occupe la partie de la Sibérie comprise entre la mer d'Okhotsk et le fleuve lénisséï; au sud, ils ne dépassent pas les monts Jablonoï. Ils sont en contact avec les Ioukaghirs et les Tchouvanes à l'est, les Ghiliaks, les Mandchous et les Bouriates au sud, les Kalmouks, les Ostiaques et les Samoyèdes à l'ouest. Au centre de la contrée qu'ils habitent, se trouve le territoire des Yakoutes.

Caractères physiques. — Les Toungouses sont d'une taille sensiblement au-dessous de la moyenne. Plus maigres que les vrais Mongols, ils offrent, dans la tête, des caractères moins accentués. Leur crâne est encore arrondi, un peu aplati en haut, mais leur face est un peu moins large et leurs pommettes font moins de saillie. Ils ont la peau d'un jaune plus ou moins foncé et des cheveux noirs et longs qu'ils laissent prendre naturellement autour de la tête. Leur barbe est très rare, et Pallas raconte qu'il est assez fréquent de rencontrer des hommes qui n'en ont pas du tout.

Vêtements et parures. — **Habitations.** — Le costume de ces peuplades se compose de courts et étroits vêtements en peau de renne, ouverts sur la poitrine de façon à laisser voir les objets de parure qu'ils portent en dessous.

Nous venons de voir qu'ils laissent flotter leurs cheveux sur leurs épaules. « Ils conservent une houppe de cheveux plus longue sur le sommet de la tête, et en forment une tresse pour y attacher leur arc, et le tenir à sec, lorsqu'ils sont obligés de traverser une rivière à la nage (Pallas). »

Jadis les Toungouses étaient tous nomades et habitaient des tentes ou iourtes; il en est encore qui vivent de cette façon. D'autres sont moitié sédentaires et moitié nomades; ils campent dans leurs iourtes jusqu'à l'hiver et se réfugient alors dans des habitations construites avec plus de soin. Enfin on rencontre des Toungouses complètement sédentaires, qui élèvent des maisons en bois.

Genre de vie. — **Alimentation.** — Les Toungouses sont essentiellement chasseurs, pêcheurs et pasteurs. Vivant souvent au milieu de steppes où on ne rencontre pas un seul arbre, ils en sont parfois réduits à employer comme combustible la bouse desséchée de leurs bestiaux. Dans ce milieu, l'agriculture ne leur donnerait que de maigres résultats. Lorsqu'une tribu habite un territoire un peu mieux partagé, au point de vue de la fertilité, elle arrive à élever une quantité considérable de chèvres et de moutons. Les moutons des Toungouses sont d'une grosseur remarquable; nulle part, pas même chez les Kirghizes, il n'en existe d'aussi gras. Leurs autres animaux domestiques sont le cheval, le bœuf, le chien et le renne. Ils ont presque domestiqué une espèce d'antilope (*Antilope gutturosa*, Gmelin). Pallas raconte qu'il en a vu se promener librement dans les cabanes des Toun-

gouses « qui les laissent aller librement dans la campagne, parce qu'elles reviennent tous les soirs à leur étables. Lorsqu'elles sont poursuivies par des chiens, elles se sauvent auprès des personnes qu'elles aperçoivent. »

Dans les steppes, vivent une foule d'antilopes et de chèvres sauvages, auxquelles les Tougouses donnent la chasse. Les rivières nourrissent une assez grande variété de poissons, des écrevisses et diverses coquilles, qui entrent dans l'alimentation des indigènes. Ce qui leur fait le plus défaut, ce sont les végétaux. Mais, si les habitants éprouvent de la difficulté à se procurer des plantes comestibles, il n'en est pas de même de certain rat gris clair (*Mus socialis*, Linné), qui sait fort bien trouver un petit ail qu'il emmagasine dans des terriers pour la saison rigoureuse. Les Tougouses de la Daourie tirent partie de l'industrie de ce petit animal. Ils cherchent les terriers des rats et s'emparent des provisions de racines que ces animaux ont enfouies.

Mœurs. — « Les Tougouses, dit Caillot, sont, de tous les peuples qui habitent les vastes landes de l'empire de Russie, ceux qui manient le mieux un cheval, les plus habiles tireurs d'arc et les plus courageux guerriers : ce qui les rend redoutables aux Mongols. Ce peuple, par sa fidélité, est très propre pour faire le service de Cosaques sur les limites de la Chine. Ils sont au nombre d'environ cinq mille hommes. On ne pourrait opposer de meilleures troupes légères aux Mongols, en cas de guerre pour la contestation des limites. Un corps de ces Tougouses était assemblé pendant le séjour de Pallas à Akschinsk. Ce voyageur assista à leurs exercices, et ne put s'empêcher d'admirer leur adresse à tirer de l'arc. Ils plantent une flèche en terre pour servir de but ; ils partent ensuite à bride abattue, et tirent leurs flèches, au grand galop. Pendant la course, le cavalier est obligé de faire avancer son cheval à coups de fouet, de prendre la flèche, d'en armer son arc, et de tirer sans avoir la bride en main. Il ne peut, par conséquent, conduire son cheval que par le mouvement du corps et des cuisses. En les voyant, on ne peut croire qu'ils puissent se tenir en selle. Ils parviennent à faire sauter la flèche qui sert de but. Ils se portent avec une étonnante agilité, tantôt sur l'étrier droit, tantôt sur l'étrier gauche, et se remettent en selle d'un saut, pour tirer par derrière, sans arrêter le cheval dans sa course. Enfin, ils exécutent à cheval toutes les manœuvres imaginables. »

Religion. — Quelques Tougouses ont embrassé le christianisme, mais la plupart sont demeurés païens. Leur religion est le chamanisme ; il semble que leur principale divinité soit le soleil. Leurs prêtres, ou *chamans*, sont d'habiles magiciens, et ils appartiennent tantôt à un sexe, tantôt à l'autre. Pallas a assisté aux exercices d'une magicienne, et il nous les décrit dans les termes suivants : « Je m'amusai un jour, dit-il, à voir les tours d'une magicienne tougouse qui demeurait chez ses parents. Elle se rendit, à la brune, près d'un feu que l'on entretenait devant une tente. Elle était suivie de plusieurs jeunes garçons qui portaient ses habillements, son tambour magique, ses crosses, et entourée de jeunes femmes et de filles qui devaient l'accompagner dans son chant ; elle se mit toute nue devant le feu, pour passer sa robe de magicienne. Cette robe était de cuir, garni d'une quantité de colifichets en fer, en laiton, et ornée d'un grand nombre de bandes colorées, en forme de serpent, qui pendaient le long des épaules ; une sonnette était suspendue à l'une des bandes. Le bonnet, qui était de cuir, n'avait point d'oreilles en fer, comme les autres ; mais la magicienne portait en revanche, sur les épaules, des oreilles de fer qui ressemblaient à des grenouilles. Son tambour avait plus d'une aune de diamètre : il fallut le tenir longtemps auprès du feu pour le tendre ; elle le prit dans ses mains, se plaça au nord, près du feu, fit ranger devant elle, sur une même ligne, le chœur des femmes et des filles, tandis que les hommes formaient un cercle à l'entour. Elle se tourna vers le nord pour réciter ses imprécations d'une voix effrayante ; ensuite elle donna son tambour à son mari pour en jouer, se mit à sauter, en tenant ses crosses d'une main, et en faisant mille contorsions. On la vit hors d'elle-même, après avoir poussé des hurlements, et contrefait le cri du coucou, et d'autres aussi désagréables. Elle se fit faire une question, et y donna une solution assez vraisemblable, tandis que les femmes chantaient en chœur.

Après avoir demandé de l'eau-de-vie, et promis de répondre aux questions qu'on pourrait lui faire, elle finit par dire que, dans cette soirée, elle n'avait que trois esprits à sa disposition, et chacun seulement une fois : le premier demeurait à l'ouest, le second à l'est, et le troisième au nord. Ne pouvant résoudre que deux questions, elle pria la compagnie de ne lui en pas faire davantage. S'étant retournée à

l'ouest, elle recommença ses imprécations, invoqua son esprit aérien, regarda la lune plusieurs fois, en portant la main au-dessus des yeux. Pour répondre à la dernière question, elle recommença ses chansons magiques, le visage tourné à l'est. Elle répondit, continue Pallas, à mes trois questions avec la plus grande justesse, quoiqu'elles fussent entortillées, je présamai même que mon interprète avait deviné mes idées et lui en avait fait part. Les Toungouses m'assurèrent qu'elle n'avait jamais reçu des leçons d'aucun magicien, et qu'elle s'était formée d'elle-même, après avoir vécu longtemps fille dans une grande mélancolie. Les Cosaques m'affirmèrent, au contraire, qu'elle avait eu pour instituteur un vieux magicien qui demeurait près de l'*Onon*; ils ajoutèrent que ce dernier n'exerçait plus son art, parce que des savants qui voyageaient dans ces contrées s'étaient emparés de ses habits.»

b. GROUPE MANDCHOU.

Mandchous.

Distribution géographique. — Histoire.

— Les Mandchous étaient primitivement cantonnés en Mandchourie, c'est-à-dire dans la contrée qui s'étend au nord-est de la Chine, entre la Corée et la province de Tchy-li au sud, le fleuve Amour au nord, la mer du Japon à l'est et les monts Khing-Han à l'ouest. Aujourd'hui, ils sont répandus dans tout l'empire chinois, dont ils sont les maîtres, c'est-à-dire qu'ils dominent sur 402 millions d'hommes au moins, le tiers environ de la population totale du globe.

Dès l'an 1279, les Mandchous avaient une première fois soumis la Chine, qui venait d'être vaincue et ravagée par Gengis-Khan; mais en 1363, ils en furent chassés. Ils l'ont soumise de nouveau en 1644, et la gouvernent encore. Mais ils en ont complètement adopté les mœurs et les coutumes, et ce n'est pas chez les Mandchous de la Chine qu'il faut aller chercher les caractères ethnographiques de la race.

Caractères physiques. — Les Mandchous sont plus vigoureux et plus grands que la plupart des Chinois; leur taille atteint, en moyenne, 1^m,69, leur crâne est assez court, volumineux, et leur face présentent les traits fort accusés des races jaunes en général (fig. 282). D'ailleurs, les croisements qui se sont opérés entre les Mandchous d'une part, les Chinois proprement

dits, les Mongols et les Toungouses d'autre part, ont donné naissance à une assez grande variété de types. Ainsi, quoique les Mandchous aient généralement la peau d'un jaune plus ou moins foncé, les yeux noirs, le nez court et enfoncé entre les pommettes, les cheveux noirs et gros, la barbe rare, Barrow en a vu de très blancs et « de complexion fleurie; il y en avait avec des yeux clairs, un nez droit ou aquilin, des cheveux bruns et une barbe longue et fournie. » Cependant, on ne saurait regarder ces caractères comme étant ceux du type primitif, et il ne faut y voir que le résultat de quelque métissage.

Influence des Chinois en Mandchourie. —

Si les Mandchous se sont emparés du pouvoir en Chine, les Chinois ont, de leur côté, introduit en Mandchourie leurs mœurs et leurs coutumes, comme je viens de le dire. Les anciens indigènes ont même cédé le terrain aux immigrants du Céleste-Empire dans tout le sud du pays. « Les Mandchoux de la province du Sud (le Liao-toung), dit le Rév. Williamson, ont en grande partie émigré vers le Nord, et le pays a été occupé principalement par des immigrants du Chañ-toung. Une certaine proportion d'aborigènes reste encore. En certains endroits ils peuvent être un sur trois, en d'autres, un sur dix, plus ou moins; mais tous ceux qui sont ainsi restés sont devenus fermiers ou ont adopté d'autres occupations définies, et ils s'assimilent aux Chinois presque sous tous les rapports. Quelques-uns, des plus âgés, parlent encore le mandchou; mais ils ont aussi le chinois, et les enfants des écoles apprennent, tout comme dans les autres parties de l'Empire, à lire dans les livres chinois. La langue nationale va évidemment s'éteignant. Il suit de là que la partie prédominante de la population est chinoise, et que les colons chinois ont introduit dans leur patrie d'adoption toutes les particularités de leur pays natal. »

Pour donner une idée de l'importance qu'a acquise en Mandchourie la population chinoise, il me suffira de citer quelques chiffres. D'après M. Lühdorf, le pays compte 535 000 habitants, qui comprennent 307 500 Chinois, et seulement 223 000 Mandchous. Le reste des individus sont des Toungouses nomades, dont le nombre ne dépasse guère 4 500.

Il est donc inutile de nous étendre beaucoup sur les Mandchous; il nous faudrait entrer dans des détails qui seront mieux à leur place dans l'article que je consacrerai aux Chinois.



Fig. 282. — Mandchous, d'après une photographie (Coll. Muséum).

La ressemblance entre les uns et les autres est telle que l'étranger ne peut les distinguer et qu'il doit interroger les gens du pays pour savoir s'il a devant lui des Chinois ou des Mandchous. Je me bornerai, pour le moment, à signaler quelques-unes des particularités des anciens indigènes qui n'ont pas encore complètement disparu.

Genre de vie. — Organisation sociale. — Les Mandchous ont renoncé à la vie nomade que menaient leurs ancêtres. Nous venons de voir que beaucoup étaient devenus fermiers. La plupart se livrent à l'agriculture et à l'élevage du bétail; presque tous s'adonnent avec passion à la chasse, et les provinces qui ont conservé une sorte d'autonomie payent en four-

rures ou en cerfs une contribution à l'empereur.

Seule, la province de Moukden est administrée comme les autres provinces de la Chine; le reste du pays est administré, au nom de l'empereur, par un vice-roi, qui est en même temps général. Les Mandchous sont divisés en soixante-cinq tribus, réparties en huit « bannières ». Cette organisation, comme le lecteur le sait sans doute, est essentiellement chinoise. La « bannière » n'est autre chose qu'une division administrative, plutôt militaire que civile, qui se distingue par la couleur de son pavillon. Chaque « bannière » mandchoue a ses tribunaux, ses écoles et son prêtre. La population est répartie dans des casernes ou bien dans des

villages groupés de manière à former de véritables colonies.

Bien que casernés, les 67 800 soldats mandchous ne prennent guère part aux opérations militaires; on les utilise plutôt pour la chasse. Jusqu'en 1873, ils n'étaient armés que d'arcs et de flèches; un bon nombre sont actuellement pourvus de fusils.

Industrie. — Commerce. — « L'industrie, dit M. Deniker, dans l'article du Nouveau Dictionnaire de géographie universelle de M. Vivien de Saint-Martin, n'existe pour ainsi dire pas dans le pays. Les seules industries locales de quelque importance sont la préparation de l'huile et celle de l'eau-de-vie; même dans le voisinage des grandes forêts du nord, en dehors des régions de la colonisation chinoise, on remarque avec étonnement des maisonnettes surmontées de hautes cheminées: ce sont des distilleries d'eau-de-vie de sorgho. Les Mandchoux, hommes et femmes, boivent souvent cette liqueur, suivant leur propre expression « jusqu'à l'oubli du bien et du mal ». Les mines d'or, de fer et de charbon pourraient devenir une source de richesse, mais leur exploitation est délaissée; cependant, d'après les rapports officiels, plus de 30 000 individus étaient employés, vers le milieu du siècle, aux laveries d'or de Ouahagon, sur le haut Soui-fou (district de Ningouta).

« Le commerce est aussi très peu développé, quoiqu'il ne manque pas de produits naturels qui pourraient devenir l'objet d'une exportation considérable. »

Langue. — Religion. — Le mandchou ne doit sa conservation comme idiome qu'à son caractère classique. A cause de l'origine mandchoue de la famille impériale, l'étude de cette langue est imposée à tous les candidats aux postes élevés. C'est d'ailleurs une langue supérieure au chinois: elle a atteint l'agglutination, tandis que la seconde en est restée au monosyllabisme: ses formes grammaticales sont d'une régularité remarquable.

L'écriture, jadis semblable à celle des Chinois, s'est modifiée depuis la fin du seizième siècle. « On écrit le mandchou de haut en bas et de gauche à droite. Comme dans l'écriture mongole et arabe, chaque son est figuré différemment, suivant qu'il se trouve au commencement, au milieu ou à la fin du mot. »

La religion primitive était le chamanisme; les quelques Mandchoux qui vivent encore à l'état nomade l'ont conservée. Mais le bou-

dhisme lamaïte a été introduit de la Mongolie et s'est propagé rapidement. De leur côté, les Chinois ont apporté leur bouddhisme spécial et ont recruté des adeptes. Enfin, les missionnaires catholiques et protestants comptent environ 12 500 prosélytes dans la province du nord; il leur devient de plus en plus difficile de faire des adeptes, en présence des progrès sans cesse croissants du bouddhisme.

En somme, à tous les points de vue, les Mandchoux se ressentent profondément de l'influence chinoise. Toutefois ils sont restés polis et prévenants envers les étrangers. Ils ne se vantent jamais devant un Chinois de leur origine, donnant en cela une leçon aux insolents mandarins de la Chine, qui ne savent guère en tirer parti. Les femmes mandchoues n'ont pas adopté la coutume de leurs voisines du sud de se déformer le pied; bien plus, à leur contact, un très grand nombre de Chinoises de la Mandchourie ont renoncé à la torture de la compression. Mais ces différences entre les deux races se réduisent en réalité à si peu de chose que nous n'avons, pour plus de renseignements, qu'à renvoyer le lecteur à ce qui concerne les Chinois.

C. GROUPE GHILIAK.

Ghiliaks.

Distribution géographique. — Les Ghiliaks habitent la vallée du Bas-Amour, depuis la mer d'Okhotsk jusqu'à 160 kilomètres environ en amont du fleuve. Sur le littoral, ils occupent une longue bande étroite, et, dans l'île de Sakhalin, ils possèdent toute la partie septentrionale, le sud étant occupé par les Aïnos. Sur le continent, ils sont entourés presque de toutes parts par les Toungouses.

On ignore encore l'origine de cette population que quelques auteurs ont voulu rattacher aux Aïnos et d'autres aux Toungouses. Il faudrait peut-être y voir le résultat d'un croisement entre ces deux races.

Caractères physiques. — Les Ghiliaks, qui se désignent eux-mêmes sous le nom de *Nibach*, c'est-à-dire les hommes, sont des individus de petite taille. Les hommes n'atteignent en moyenne que 1^m,62, et les femmes ne dépassent guère 1^m,50. Ils sont cependant très robustes, ce dont on se rend compte au premier abord en voyant leurs épaules larges et leur thorax développé. Ils ont les jambes courtes et les ex-

trémities petites. Leurs cheveux sont noirs, lisses et raides, et souvent leur barbe est rare, quoiqu'il y ait des exceptions à cette règle. Leur peau est parfois d'une teinte jaunâtre comme chez les Mongols, parfois assez claire, comme chez les Aïnos, mais le plus fréquemment elle tient le milieu entre la coloration de ces deux races. Si elle paraît habituellement d'un ton brunâtre, c'est qu'ils ne se lavent presque jamais.

La tête est grande et ronde. Les caractères de la face sont assez variables, mais rappellent souvent ceux des Toungouses.

Vêtements et parures. — « Le vêtement de l'homme ghiliak, dit M. Deniker, consiste en été en une chemise et un pantalon de coton de provenance russe ou chinoise et un chapeau conique en écorce de bouleau, fixé sur la tête par un filet passant au-dessous du menton; souvent ce chapeau est orné de morceaux découpés en écorce foncée, qui ressortent sur le fond blanc de ce couvre-chef assez original. Le Ghiliak va pieds-nus en été, mais quelquefois il met des bottes faites de peau de poisson (une espèce de saumon) préparée d'une façon spéciale. Autrefois les Ghiliaks portaient également des chemises faites avec la peau de poisson, mais actuellement on n'en trouve que rarement.

« En hiver le Ghiliak met par-dessus son habillement ordinaire un ou deux pantalons en peau de phoque (gari) ou en étoffe ouatée, un veston en peau de chien, préférablement noir, la fourrure retournée en dehors; un bonnet en fourrure et de grandes bottes en peau de phoque, avec de la paille dans l'intérieur. La ceinture ou courroie à laquelle sont attachés un couteau et un briquet, fait la partie essentielle du costume. Les femmes portent à peu près le même vêtement, mais un peu plus large et garni de nombreuses figurines découpées, en étoffe ou en fourrure, et des pendeloques en laiton; comme ornements, les femmes portent en outre des bracelets en laiton et des pendants d'oreilles, larges de 5 centimètres, en étain, garnis de perles et de verroterie de fabrication ghiliaque. Sur le cou on voit souvent un collier en perles avec une figurine en bois (amulette) attachée au milieu. Le tatouage ne se pratique pas; cependant les voyageurs anciens racontent avoir vu quelques Ghiliaks ayant des tatouages en pointes sur la racine du nez.

« La pipe constitue pour ainsi dire l'objet complémentaire du costume chez les Ghiliaks

des deux sexes; cette pipe est de provenance chinoise; elle est très petite et faite en laiton avec un tuyau long de 70 centimètres en corne et une embouchure en néphrite; le Ghiliak ne la quitte jamais. »

Ajoutons que les deux sexes s'enduisent les cheveux d'huile de poisson, ce qui leur communique une odeur insupportable.

Habitations. — Mobilier. — Les Ghiliaks ont des habitations de deux sortes: l'été, ils vivent dans des tentes couvertes d'écorce de bouleau; l'hiver, ils se construisent des maisons en bois. Ceux de Sakhalin se contentent de cabanes à moitiés enfouies sous terre.

A l'intérieur des maisons, on rencontre toujours, au centre de l'unique pièce, un foyer, de larges bancs qui servent de lits, un coffre de provenance russe, une table où mangent les chiens et quelques ustensiles de ménage accrochés aux parois. Pour s'éclairer, on emploie soit des copeaux de pin, soit une tasse remplie de graisse, au milieu de laquelle est placé un bout de torchon en guise de mèche.

A côté des maisons, se voient quelques hangars en planches, élevés sur des pieux pour mettre les provisions à l'abri des attaques des rats. Chaque village comprend une demi-douzaine d'habitations et souvent une cabane pour l'ours, qui joue un rôle important dans les fêtes.

Genre de vie. — Aliments. — La chasse et la pêche sont les occupations habituelles des hommes. Pour s'emparer des animaux terrestres, ils se servent de fusils, d'arcs et de flèches à pointes de fer, de pièges ou de substances vénéneuses. Avant les fêtes de l'ours, il faut s'emparer d'un de ces animaux vivants, et voici comment on procède. « A l'heure indiquée, une dizaine de Ghiliaks armés de lances, de flèches, etc., se réunissent auprès de la caverne de l'ours; on n'oublie pas d'y amener également quelques traîneaux vides. On commence alors par exciter l'ours en introduisant dans son repaire un long bâton; l'ours se remue et cherche à quitter son habitation; au moment de sa sortie, le plus courageux et le plus fort des chasseurs met sa fourrure à l'envers, et se précipite sur l'animal, la poitrine contre la tête de ce dernier. Les autres Ghiliaks se jettent ensuite sur l'ours, le font tomber et le lient avec des courroies. Si on n'en vient pas à bout par cette méthode, on tue l'animal; parfois aussi on lui jette un nœud coulant autour du cou. Si l'animal capturé est une femelle

avec son petit, toute la société revient en traîneaux à la maison (Sceland). »

Le dauphin est capturé au moyen d'un harpon fixé à une vessie, afin qu'on puisse voir l'endroit où se réfugie l'animal blessé. On chasse le phoque à l'aide d'une lance de 75 centimètres de longueur, attachée à une longue courroie qui permet de ramener l'animal à terre. Enfin, les saumons, les carpes, les brochets sont pêchés avec des pièges, avec des hameçons ou avec des filets en chanvre sauvage.

Le poisson cru, desséché ou fumé, constitue le fond de l'alimentation des Ghiliaks. La viande est aussi mangée crue ou à peine cuite, assaisonnée de graisse de chien. Les poux sont considérés comme un régal. Enfin quelques baies, quelques fruits sauvages complètent le menu.

« Le Ghiliak, dit M. Deniker, peut rester sans manger deux ou trois jours; mais si la nourriture est abondante, il mange tant qu'il peut; un témoin oculaire racontait à M. Sceland qu'il avait vu un Ghiliak avaler 16 kilogrammes de poisson séché dans l'espace d'une journée. Ordinairement pour le repas plusieurs personnes se réunissent autour de la marmite: chaque convive mâche son poisson et le jette ensuite dans la marmite commune; on ajoute aux morceaux accumulés de cette façon peu esthétique, des baies, de la farine, de la graisse, etc., et on fait bouillir le tout; il en résulte un plat plus ou moins délicat, que chacun savoure, en puisant avec sa tasse dans la marmite. »

La boisson habituelle consiste en infusion de thé ou d'une espèce de séncçon. Les Ghiliaks ont un goût très prononcé pour l'eau-de-vie, et le tabac est devenu une nécessité pour les deux sexes.

Industrie. — Arts. — L'industrie des Ghiliaks comprend, outre la confection des vêtements et la construction des maisons, la fabrication d'armes, de bateaux, de traîneaux et d'idoles. Les armes consistent en couteaux, en lances et en arcs. Les lances et les flèches sont garnies de pointes en fer, que les Ghilaks fabriquent eux-mêmes. Ils portent aussi des espèces de cottes de mailles, bien qu'ils soient d'un caractère très pacifique, hospitaliers et honnêtes dans les relations avec leurs voisins.

Leurs bateaux sont de deux sortes. Les plus grands, qui mesurent 7 mètres de longueur, sont faits de trois planches. On les manœuvre soit avec des rames en forme de lyre, soit au moyen d'une voile en peau de poisson ou en

étouffe. Les plus petits se font en écorce de bouleau maintenue par des courroies. Il ne peuvent tenir qu'un homme, qui se sert d'une rame double semblable à celle qu'emploient nos canotiers sur les podoscaphes.

Les traîneaux sont longs, étroits et très hauts. On s'y assied à cheval et on y attelle de treize à quinze chiens accouplés par paires; le chien du devant sert de guide. Pour diriger l'attelage on se sert de bâtons pointus, qui aident en même temps à se maintenir en équilibre.

Les idoles sont de grossières images d'hommes, d'animaux ou d'objets quelconques; on en sculpte de toutes petites, qu'on porte au cou comme amulettes.

Les Ghiliaks apprennent avec beaucoup de facilité les différents métiers manuels; ils deviennent rapidement de bons serruriers, de bons menuisiers, etc. Quant aux arts proprement dits, ils n'existent qu'à l'état rudimentaire, principalement la musique et le chant. On constate néanmoins, chez ce peuple, de vraies dispositions pour le dessin et la sculpture; les objets qu'ils copient sont représentés avec assez de fidélité pour qu'il soit possible de les reconnaître au premier abord.

Organisation sociale. — Famille. — Les Ghiliaks n'ont pas de chefs; les anciens, les riches et quelquefois les prêtres ou chamans sont les personnes les plus écoutées; ce sont elles qui règlent les différends. Tous les hommes sont égaux, et jamais il n'y a eu d'esclaves parmi eux.

Les femmes sont traitées avec une douceur bien rare dans ces contrées, bien que le mariage ne consiste qu'en un simple achat de la femme par le mari. Ces alliances se font généralement vers l'âge de vingt ou vingt-cinq ans; mais souvent les enfants sont mariés, ou plutôt fiancés, dès l'âge de quatre ou cinq ans. Les parents du mari emmènent alors la « petite femme » chez eux et l'élèvent jusqu'à ce qu'elle puisse devenir effectivement l'épouse de leur fils.

La polygamie existe, bien que les cas en soient relativement rares. Lorsqu'il a plusieurs femmes, le Ghiliak, tout en ayant une préférée, traite les autres avec beaucoup d'égards. La femme divorce facilement; elle n'a, pour cela, qu'à trouver quelqu'un qui l'enlève à son mari. Les deux amants fuient dans les forêts et reviennent au bout de quelque temps vivre paisiblement dans le village même de l'époux, qui se contente d'une faible indemnité. Parfois,



Fig. 283. — Coréens, d'après une photographie.

cependant, le mari outragé se met à la recherche des fugitifs et tue le ravisseur, s'il le rencontre.

La femme jouit d'une grande liberté et peut posséder en toute propriété. Si elle vient à perdre son mari, l'usage veut qu'elle épouse le frère du défunt; mais elle est libre de ne pas se conformer à cette coutume.

En général, les femmes ghiliaques n'ont pas beaucoup d'enfants. Lorsqu'elles sont enceintes, elles sont entourées de soins. Quand arrive l'époque de l'accouchement, on les transporte dans une cabane isolée où elles ne sont assistées que par des personnes de leur sexe. Aussitôt l'enfant né, on lui fait prendre un bain froid, même si le thermomètre a descendu à 40° centigrades au-dessous de zéro. Ce bain constitue une sorte de sélection qui ne laisse survivre que les plus robustes. Dans les premiers mois de la vie, les nouveau-nés sont bercés, peignés, lavés avec soin; mais à trois ou quatre

mois on les place dans une espèce de hotte que la mère porte sur son dos, et celle-ci ne s'occupe plus guère d'eux que pour leur donner le sein (ce qu'elle fait pendant deux ou trois ans), pour leur enlever les poux et pour changer leurs langes. Malgré cette espèce d'abandon, les parents aiment leurs enfants et ne les brutalisent jamais.

Nous avons vu la considération dont sont entourés les vieillards dans chaque village; nous n'y reviendrons pas.

Funérailles. — Lorsqu'un Ghiliak tombe malade, on appelle le chaman, dans les cas très graves. Celui-ci tourne sur place en jouant du tambour, fait des invocations, force le malade à sauter par-dessus le feu, etc., ce qui n'empêche pas le patient de mourir. Le cadavre est brûlé, sans cérémonie spéciale, en présence des parents et des amis. L'habit, la pipe et les armes du défunt sont enterrés dans une petite cabane, dans laquelle on dépose également ses cendres. On

tue et on mange, sur le lieu même des funérailles, le chien favori du défunt. En signe de deuil, les femmes dénouent leurs cheveux, tandis que les hommes se les coupent.

Après l'enterrement, les morts ne sont pas oubliés. De temps en temps la famille se réunit auprès des petites cabanes mortuaires pour se livrer à un festin et entonner des chants en l'honneur du défunt. Celui-ci reçoit sa part du repas : par une petite ouverture pratiquée dans la cabane, on lui passe des poignées de millet, des pipes bourrées de tabac, etc.

Religion. — Ces coutumes des Ghiliaks dénotent clairement qu'ils croient à une autre vie. En effet, pour eux, les esprits vivent de la même façon que les mortels. Les âmes des méchants errent pendant quelque temps dans le corps d'un animal avant de gagner les espaces célestes. Ces peuplades croient à des êtres supérieurs, esprits bons ou méchants. Elles vénèrent des arbres, des pieux, mais surtout les idoles. Celles-ci sont généralement remisées dans un hangar, d'où le Ghiliak ne les sort pour les apporter dans sa maison que lorsqu'il a besoin de leur demander quelque chose. Pour voir sa prière exaucée, il donne à ces dieux du millet, du tabac, ou leur barbouille la figure avec le jus de l'airelle ponctuée.

Au-dessus des esprits, les Ghiliaks semblent placer un être suprême, qu'ils appellent *Kouch* ou *Kow*, et auquel ils font des offrandes. Avant de passer un endroit dangereux, on les voit, par exemple, verser sur la neige un petit verre d'eau-de-vie pour le dieu Kour.

Il n'existe pas de prêtres proprement dits parmi cette population, et, par suite, pas de culte, dans le vrai sens du mot. Les *chamans* sont regardés comme des sorciers qui peuvent conjurer la pluie, prédire le temps qu'il va faire, guérir les maladies. Ces magiciens, qui sont d'habiles prestidigitateurs, portent des insignes spéciales : à leur ceinture sont suspendues une foule de pendeloques en fer-blanc, qui produisent du bruit à chaque mouvement du devin. Ils ne sortent jamais sans emporter avec eux un grand tambour, de 65 centimètres environ de diamètre, fait d'une peau de cerf ou de cochon tendue sur un cercle de bois.

Une seule fois par an, a lieu une fête à laquelle il semble qu'il faille attacher une idée de culte : c'est la fête de l'ours. Cet animal est l'exécuteur des volontés divines sur la terre ; il possède, par conséquent, quelque chose de sacré. La fête « a lieu au mois de janvier et dure,

accompagnée de différentes récréations, une quinzaine de jours. On se procure les jeunes oursons soit en les prenant directement dans leur caverne, soit en les achetant chez les compatriotes de Sachalin. Souvent on les paye jusqu'à 400 roubles (400 francs) et davantage.

« Le jeune ours est transporté sur des traîneaux, dans un tronc d'arbre creux dans lequel il se trouve attaché par une chaîne. Les yourtes (tentes), où s'arrêtent les voyageurs, sont considérées comme particulièrement honorées. Il arrive parfois que l'ours, par suite de négligence de la part de ses gardiens, étrangle un enfant, mais les parents ne se plaignent pas et considèrent au contraire l'événement comme un signe heureux.

« Arrivé dans le village, l'ours est placé dans une cabane à part ; une vieille femme est chargée de lui donner à boire et à manger. On lui passe de l'eau dans une cuiller en bois à travers la petite fenêtre de la cabane. La nourriture consiste principalement en poisson ; parfois on y ajoute du millet et toutes sortes de restes.

« Souvent les habitants de plusieurs villages se réunissent pour la fête, qui est toujours accompagnée de jeux, surtout de courses en traîneaux.

« Le personnage principal de la fête, l'ours, reçoit ce jour-là une nourriture abondante. On le promène plusieurs fois dans les rues du village. Cette promenade s'opère de façon qu'il s'approche de chaque maison après avoir fait un détour vers la rivière ; on croit, par ce procédé symbolique, « assurer l'abondance du poisson » pour chaque famille. Pendant la promenade, plusieurs hommes tiennent l'ours par des chaînes ; dans chaque maison où il entre on lui donne du poisson, du millet, des baies, et on le taquine en même temps. Quelques Ghiliaks se prosternent devant lui ; cependant ce n'est pas un signe d'adoration, comme on pourrait le croire tout d'abord : les uns le font simplement comme une farce, les autres sérieusement, en suppliant l'esprit de l'ours de ne pas exercer sur eux sa vengeance après la mort de l'animal.

« Quand l'heure fatale du sacrifice approche, on attache l'ours à un pieu et on commence à lui envoyer des flèches à qui mieux mieux, on l'achève enfin d'un coup de lance. Ordinairement il meurt tranquillement et avec un stoïcisme parfait, en mettant sa patte de devant sur la poitrine ; souvent alors on entend pleu-

rer sa vieille bonne. Finalement on allume le bûcher, les Ghiliaks se mettent autour, chacun prend un morceau d'animal tué et le mange après l'avoir légèrement grillé sur le feu. Le festin continue des journées et l'on mange et l'on boit tout ce qu'on possède en fait de poisson, de millet, de thé et d'eau-de-vie; la peau et le crâne de l'ours sont conservés comme talismans (Seeland, cité par M. Deniker). »

C. Famille Korai.

La famille Korai est cantonnée dans la presqu'île de Corée, qui s'étend entre la mer Jaune et la mer du Japon. Les Coréens forment l'unique population de cette famille; ils ont pour voisins les Mandchous au nord, les Chinois à l'ouest et les Japonais à l'est. Ils sont séparés de ces deux derniers peuples par des bras de mer qui n'empêchent pas les communications d'être fréquentes, ce qui explique en partie les caractères physiques et ethnographiques des habitants de la presqu'île.

Coréens.

Historique. — Les Chinois connaissaient la Corée douze siècles avant notre ère. Le nord en était alors habité par une race tatare, celle des Siân-pi; le sud appartenait à un autre peuple, les Hân, subdivisés en trois branches. Ces derniers, d'après les livres chinois, ressemblaient aux Japonais, dont ils avaient les mœurs et les coutumes. Dès cette époque, les Chinois s'établirent dans le pays, et en firent, cent huit ans avant notre ère, une province de leur empire.

Toutes les races dont nous venons de parler n'ont pu moins faire que de se mélanger, et c'est de ces croisements que sont issus les Coréens modernes.

Caractères physiques. — De nos jours, on reconnaît encore deux types parmi les habitants de la Corée. « L'un, et c'est le plus commun, a dans la physionomie et l'ensemble des traits tous les caractères de la race mongole : le nez court, écrasé à la racine et terminé par de larges ailes, les yeux bridés et obliques, les pommettes fortement saillantes, la bouche grande, les lèvres fortes, la peau jaunâtre, la barbe rare. » Il est en général de haute taille et d'une vigueur remarquable. L'autre type se rencontre surtout dans l'aristocratie; au dire des voyageurs, il se rapproche des Européens,

ou plutôt il rappelle soit les Japonais, soit les Polynésiens. Il est représenté par des individus de petite taille, moins vigoureux que les premiers et offrant une face beaucoup plus allongée. Sur notre dessin (fig. 283), l'individu du milieu appartient à ce type. D'une façon générale, les hommes de haute taille, à face large, prédominent dans le nord, tandis que les autres sont plus nombreux dans le sud de la péninsule.

Vêtements. — « Leur costume est, pour les hommes du peuple, uniformément composé d'un large pantalon attaché en bas au-dessus de la cheville, et d'une longue robe munie de manches à gigot et serrée à la ceinture. Ces vêtements sont en cotonnade blanche, fabriquée dans le pays. Les cheveux des hommes mariés, relevés sur le sommet de la tête, sont tordus en chignon et maintenus par un serre-tête en fils de bambou très fins, semblables à du crin. Un large chapeau, également en fils de bambou, repose sur la tête, qui n'y peut entrer; il est fixé au moyen d'un ruban qui s'attache sous le menton; les jeunes célibataires se tressent une longue queue, comme les Chinois, mais ils ne se rasent point la tête. Les chaussures sont tantôt en paille, tantôt en corde; elles sont terminées sur le devant par un petit bec relevé, d'un aspect assez gracieux. Les mandarins et les nobles ont seuls le droit de porter des vêtements de couleur, et la soie leur est également réservée. Toutefois les femmes en usent aussi, surtout pour les courtes vestes à manches étroites qu'elles passent par-dessus les robes. Le beau sexe de Corée a le bon sens de ne pas se mutiler les pieds; la coiffure qu'il a adoptée ne manque pas d'originalité : elle consiste en deux grandes nattes roulées en turban autour de la tête; des épingles, à tête d'or ou d'argent émaillé, fixent la coiffure en la décorant (Zuber). »

Les Coréens emploient souvent, les jours de pluie, une coiffure aussi originale qu'ingénieuse. Sur leur chapeau ils placent un immense cône de papier huilé sous lequel disparaît la tête entière. Dès que le temps se remet au beau, ils enlèvent le cône, le plient et le mettent dans leur poche.

Parmi les accessoires du costume, il faut citer la pipe; un vrai Coréen ne sort jamais sans cet objet indispensable. A la ceinture, il attache son couteau et deux sacs, dont l'un renferme son tabac et l'autre divers articles de toilette. Les riches ont des montres qu'ils accrochent à côté de leurs sacs.

Habitations. — Les gens du peuple ont des habitations construites à peu près toutes sur le même modèle. Elles comprennent plusieurs corps de logis couverts de chaume et disposés en carré autour d'une cour qui se trouve entièrement fermée. Les chambres latérales servent à conserver les provisions et à enfermer les bestiaux; l'une d'elles constitue l'atelier de tissage. La maison du fond est réservée aux maîtres du logis. Elle est pourvue de portes et de fenêtres basses, et elle est subdivisée en plusieurs pièces par des cloisons de papier tendu sur des châssis en bois. C'est à l'extrémité de l'habitation proprement dite que se trouve la cuisine, avec son âtre très vaste entouré de marmites en bronze. La fumée, au lieu de s'échapper par un tuyau vertical, s'engage dans des conduits qui passent sous terre et vient chauffer l'appartement, avant de sortir par la cheminée placée à l'autre extrémité de l'habitation.

Les personnages importants ont de somptueuses demeures construites à la mode chinoise. Les toits recourbés sont en tuiles vernissées; les murs, en boiseries ornées, sont peints en rouge. Ils reposent sur des fondations en pierres de taille. L'intérieur est décoré de peintures et de sculptures, et les planchers sont recouverts de fines nattes d'un fort beau travail. Des jardins, ornés de petits pavillons, séparent les divers corps de logis. Le mobilier n'est pas en rapport avec la richesse de la construction. Quelques meubles en laques, une foule de bibelots et des vases en bronze en font tous les frais.

Genre de vie. — Aliments. — Les Coréens sont avant tout agriculteurs; aussi leur nourriture se compose-t-elle principalement de riz cuit à l'eau. Pour remédier à la fadeur de ce plat, ils y ajoutent des condiments très forts, notamment du piment, dont il est fait une très grande consommation. Souvent, dans les fermes, on trouve, en arrière de l'habitation des maîtres, une deuxième cour entourée d'un mur et contenant d'énormes vases de faïence remplis de provisions diverses, parmi lesquelles il convient de signaler des choux et des navets ayant subi un commencement de fermentation. L'huile de colza se rencontre dans toutes les maisons; elle sert à la fois à l'éclairage et à la préparation des mets.

Le gibier est fort abondant; les faisans, les oies, les canards sauvages, les sarcelles, les pluviers, les ramiers, pullulent de tous côtés.

Cette abondance du gibier tient à ce que les indigènes se soucient fort peu d'en manger et ne lui donnent pas la chasse. Ils ne tuent guère que le tigre, l'ours, le renard et le loup pour s'en procurer les peaux, qui font le principal objet de leur commerce d'exportation.

Industrie. — L'industrie n'est pas très florissante en Corée; la soie, les laques, la porcelaine se tirent en grande partie de la Chine. Il faut faire cependant une exception pour les objets en métal. On se ferait difficilement une idée de la quantité de vases en bronze qui se rencontrent partout, jusque dans les plus pauvres chaumières. « Ces vases, dont certains ont de très grandes dimensions, ont presque tous la forme de bols, et servent à une infinité d'usages. La profusion d'une matière aussi rare indique que la Corée recèle de grandes richesses minérales. Pour qu'à l'aide seulement de procédés métallurgiques très primitifs sans doute employés par les indigènes on puisse produire une pareille quantité de métal à des conditions aussi abordables pour tout le monde, il faut que le minerai soit prodigieusement riche et abondant. Aussi paraît-il certain que, dans les relations commerciales qui s'établiront forcément un jour entre les nations européennes et le peuple de la Corée, l'exportation des métaux tiendra une grande place (Zuber). »

Naguère, les armes en usage consistaient uniquement en arcs, en javelots et en casse-tête; mais aujourd'hui elles ont fait place à des fusils à mèche terminés par une crosse si petite que le tireur ne peut épauler et doit se servir d'un parapet ou d'une embrasure pour appuyer son arme. L'armée possède des canons dont les projectiles n'atteignent que bien rarement le but. Les soldats portent parfois une armure composée d'un casque en fer à panache rouge, de brassards et de cuissards en cotte de mailles, et enfin d'un vêtement doublé de plaques de cuir bouilli superposées et réunies par de gros clous.

Organisation sociale. — Famille. — « L'organisation sociale de la Corée semble être un mélange des institutions chinoises et des institutions japonaises. Une noblesse héréditaire y jouit de certains privilèges peu mérités, à ce qu'il paraît, et la hiérarchie administrative et militaire y est recrutée par voie d'examen. Nous ne savons pas comment ces deux institutions peuvent marcher côte à côte; mais il nous semble, *à priori*, que cet état de choses doit donner lieu à bien des conflits. La richesse



Fig. 284. — La famille Khanikoff, Samoyèdes de Mézen, d'après une photographie.

ne se joint pas toujours à la noblesse ; l'on trouve, dit-on, plus d'un descendant d'antique et illustre race qui n'a d'autre ressource qu'une sorte de brigandage pour lequel on est très indulgent ; un travail manuel déshonorerait absolument un noble. Deux partis qui portent les noms de Sipai et de Piok-pai, et correspondent dans un sens très restreint, cela va sans dire, à nos partis libéraux et conservateurs, se disputent sans cesse l'influence. Dans les dernières années, les Piok-pai avaient le dessus. »

L'instruction est très répandue en Corée : dans les moindres cabanes on est assuré de rencontrer des livres. Les lettrés sont l'objet de la considération de leurs compatriotes ; en revanche, ceux qui ne savent pas lire, et ils sont très rares, encourent le mépris de tous. Quoique la langue coréenne possède un véritable alphabet, les livres sont écrits en caractères chinois tracés sur du papier de mûrier très solide.

La condition des femmes est assez heureuse ; elles jouissent d'une certaine liberté, et on prétend qu'elles en abusent volontiers. La monogamie est la règle, et le roi lui-même n'a qu'une femme, mais il pourrait en avoir autant que cela lui conviendrait. A côté de son épouse légitime, le monarque a un nombre considérable de concubines qui vivent à l'intérieur du palais et s'occupent uniquement à confectionner les vêtements de la cour. La reine vit dans un palais complètement séparé de celui de son royal époux ; suivant la coutume du pays, elle ne peut être vue que par des femmes.

Dans chaque maison, plusieurs pièces sont exclusivement réservées au beau sexe et sont l'objet de soins particuliers ; elles sont parfois transformées en véritables boudoirs, contenant des meubles de laque, des nattes fines, des paravents, des chiffons, des pots de fard et de pommade, et jusqu'à des faux cheveux.

Religion. — La religion des Coréens est le

bouddhisme. Ils ont, comme les Chinois, un profond respect pour les tombes. Les tombeaux, qu'on ne détruit jamais, finissent par envahir de grandes étendues de terrain : on voit autour des villes des collines entières qui en sont couvertes. La plupart des sépultures sont simplement recouvertes de tumulus sans ornements ; celles des nobles ou des mandarins, situées au milieu de bois de chênes ou de châtaigniers, sont seules surmontées d'édifices en pierre, généralement terminés par une colonne à chaque extrémité.

D. Famille Samoyède.

La famille Samoyède est représentée, au nord, par un ensemble de tribus qui vivent le long de l'Océan Glacial, depuis les bords de la mer Blanche jusqu'à l'est de l'embouchure de l'énisseï ; au sud, par quelques peuplades disséminées au milieu des populations voisines, et plus ou moins métissées. Parmi ces tribus méridionales, il convient de citer les *Soyotes*, qui habitent sur la frontière des Mongols, au nord-ouest de l'empire chinois, et qui sont presque tous nomades ; les *Matoes*, peuple de chasseurs ; les *Koïbals*, qui ont abandonné leurs mœurs et leurs croyances anciennes pour embrasser le christianisme et se livrer à l'agriculture ou à la chasse des animaux à fourrure ; les *Karagasses* et les *Kamassinzes*, peuplades peu nombreuses, fétichistes, qui ne vivent que de chasse.

Les tribus méridionales de la famille samoyède occuperaient l'ancien pays où la race vivait autrefois. Celles du nord auraient été refoulées, par des envahisseurs, dans le nord-est de la Russie d'Europe et le nord-ouest de la Sibérie. Ce qui est certain, c'est que les Ostiaks les repoussent de plus en plus vers l'Océan Glacial. Aujourd'hui, les Samoyèdes septentrionaux ne forment plus l'élément dominant de la population qu'au delà d'Obdorsk ; au sud de Mougi (65°, 10'), on n'en trouve plus aucun représentant.

Que leur patrie première soit située vers le centre de l'Asie ou que les Samoyèdes du nord aient habité primitivement sur les bords de la mer Glaciale, il est incontestable que les tribus méridionales sont aujourd'hui trop mêlées pour qu'on puisse retrouver chez elles les caractères du type originel. Aussi, ne nous occuperons nous que des Samoyèdes du nord qui, perdus dans les solitudes des régions boréales, ont dû

à leur isolement de conserver longtemps leur indépendance, leurs caractères physiques et leurs mœurs spéciales.

GROUPÉ BORÉAL.

Caractères physiques. — Les Samoyèdes sont gros, trapus, et d'une taille qui n'atteint en moyenne que 1^m,59 chez les hommes et 1^m,48 chez les femmes. Leur peau semble au premier abord d'un jaune brun assez foncé ; mais, si on la débarrasse de la crasse qui la couvre, on voit qu'elle est, le plus souvent, d'un jaune pâle sale. Ils ont les cheveux noirs et droits, la barbe rare, le tronc et les membres glabres. Le crâne, quoique court chez la plupart, s'allonge chez quelques-uns. La face présente les caractères assez accusés du type jaune en général (fig. 284) : visage large et plat ; œil noir, petit, peu ouvert ; nez court, enfoncé entre les pommettes, qui forment une forte saillie. On a encore noté chez ces indigènes la brièveté du cou et des jambes.

Vêtements. — Le costume des Samoyèdes (fig. 284 et 286) est fait entièrement en peau de renne. Il se compose d'une ou deux tuniques de fourrures, suivant la saison, et d'une paire de bottes en peau ; ces tuniques sont presque toujours ornées d'une frange en peau de chien. Ils se rasent la tête à l'exception du sommet, sur lequel ils laissent une touffe de cheveux.

« On remarque, dit Pallas, dans l'habillement des femmes beaucoup de détails qui leur sont propres, et qu'elles n'ont empruntés d'aucune autre nation. Elles ne connaissent pas le voile ni le *Vorop* des femmes Ostiaks. Elles ont la tête et le visage découverts, excepté dans les voyages d'hiver ; elles manquent de pudeur. Leurs cheveux forment des tresses, qui pendent par derrière, et qu'elles ne défont jamais. Elles portent des pendants d'oreilles de grains de coraux. Leur robe est un assemblage de morceaux de drap, dont le devant de la poitrine et le dos sont communément formés de peaux de jeunes rennes. Elles les ornent par devant et par derrière de quelques morceaux de drap. Le bas de la robe de dessus est garni de trois bandes de belle fourrure, qui forment le tour. Cette robe est ouverte par devant ; elles rabattent un des côtés sur l'autre, et les fixent au moyen d'une ceinture, qui a, au lieu de boucle, un gros anneau de fer, auquel elles attachent ses deux extrémités. Les femmes Samoyèdes portent des culottes de peaux de rennes

préparées comme nos peaux de daim. Elles ne quittent point leurs habits, même pour se coucher. Les hommes ôtent les leurs ; mais ils gardent leurs culottes. »

Je dois ajouter que, depuis le siècle dernier, le goût des ornements n'a fait que croître et embellir. Les rapports qu'ont les Samoyèdes avec les Européens leur permettent de se procurer des parures qu'ils ne connaissaient pas jadis. C'est ainsi qu'on voit le petit capuchon, dont les femmes se couvrent la tête pendant l'hiver, orné de verroteries, de morceaux de cuivre, de disques en métal. Il est des dames qui « portent une véritable quincaillerie, débris de serrure, batteries de fusil, etc. ».

Habitations. — Essentiellement pasteurs, les Samoyèdes errent dans les *toundras* ou steppes (fig. 285), qui longent l'Océan glacial. Aussi ne doit-on pas s'attendre à rencontrer chez eux de maisons, dans le sens qu'on est habitué à donner à ce mot. L'hiver, ils habitent des *iourtes*, sortes de cabanes rectangulaires, avec un toit en bois et en écorce de bouleau. L'été, ils vivent sous la *tchoum*, qui n'est autre chose qu'une tente conique en écorce de bouleau, dont la charpente se compose de quelques perches réunies au sommet. Les deux genres d'habitations se transportent facilement d'un endroit à un autre. Jamais les Samoyèdes ne campent ailleurs que dans les plaines dépourvues d'arbres dont je viens de parler.

Genre de vie. — Alimentation. — La principale occupation du Samoyède est le soin et l'élevage du renne. Les riches font garder leurs troupeaux par des pasteurs à gages. Il n'est pas rare de voir de cruelles épidémies sévir sur les troupeaux de rennes et causer la mort d'une multitude d'animaux. Les indigènes qui ont ainsi perdu leur bien se livrent à la pêche ou s'engagent au service des Russes et des Ziriènes établis dans le pays. Ils reprennent la vie nomade dès que les circonstances leur permettent de remplacer les animaux qu'ils ont perdus.

Les Samoyèdes sont d'humeur paisible et foncièrement honnêtes. Le vol est extrêmement rare chez eux, et jamais ils ne se livrent au pillage pour subvenir à leurs besoins. Ils poussent si loin le respect de la propriété qu'il ne leur viendrait pas à l'idée de s'approprier le plus petit objet appartenant à autrui. Dans leurs migrations, ils n'emportent que le mobilier le plus indispensable ; le reste de leur avoir est abandonné sur quelques traîneaux, et ils

ont la certitude de le retrouver à leur retour. Il leur suffit, pour protéger leur propriété, de planter dans les environs un emblème sacré, qui consiste habituellement en un pieu surmonté d'une tête de renne.

Ce n'est pas, cependant, que les Samoyèdes vivent dans l'abondance. Bien souvent la disette se fait sentir, car, tout en possédant de nombreux troupeaux de rennes, ils n'aiment pas à sacrifier leurs animaux domestiques. Ils ne s'en servent guère que pour les atteler à leurs traîneaux ; ils cherchent à pourvoir à leur alimentation au moyen de la chasse et de la pêche. Lorsqu'ils ont tué à la chasse un renne sauvage, ils en enlèvent la peau, qui leur servira pour la confection des tentes ou des vêtements ; les cornes leur servent à faire des pelles ; avec les nerfs il font du fil, et enfin, ils mangent la chair de l'animal. Leur mets favori se compose de moelle ou de cervelle crue et encore fumante. — Sur les bords de la mer, ils se nourrissent d'ours marins, de baleines mortes, qui viennent échouer sur le rivage, etc. Sur les fleuves, ils ont un procédé assez ingénieux pour capturer le poisson ; ils font un trou dans la glace, et ils introduisent par ce trou des poissons en bois, en os sculpté, qui servent à attirer la proie. Avec un harpon, le Samoyède, placé sur la glace, s'empare du poisson. — A l'automne, hommes, femmes et enfants chassent le renard blanc.

Industrie. — Les Samoyèdes sont loin d'être un peuple industriel. En dehors de leurs tentes, de leurs vêtements, de leurs ustensiles de ménage, de chasse et de pêche, ils savent pourtant travailler assez artistement l'os et l'écorce de bouleau. Ce sont ces substances qu'ils emploient pour faire leurs tabatières, leurs jouets, etc., comme ils les emploient pour leurs tentes, leurs berceaux, leurs vases, leurs tasses et tous leurs objets usuels.

D'après M. Sommier, ils n'auraient imaginé aucun instrument de musique.

Condition de la femme. — La femme est considérée comme un être tout à fait inférieur ; elle ne mange point avec son mari, et elle est obligée de se contenter de ses restes. Voici ce qu'écrivait Pallas à la fin du siècle dernier, et les choses n'ont guère changé depuis : « Malgré la vie errante de ce peuple, les femmes, outre les travaux du ménage, sont obligées de monter et démonter les tentes, de charger et décharger les traîneaux, d'être au petits soins avec leurs maris, qui se font servir en lançant

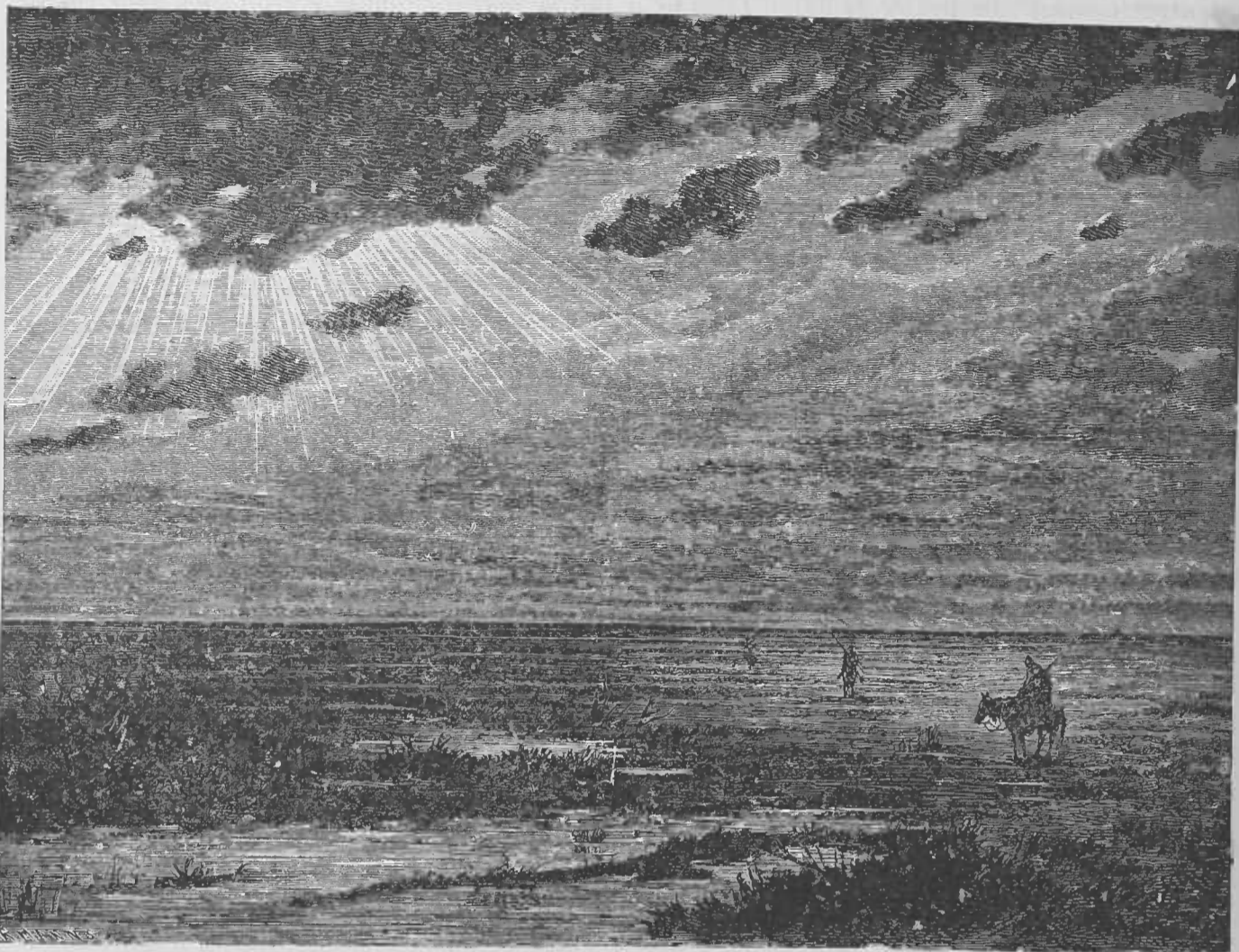


Fig. 285. — La Toundra en Sibérie.

un regard, parce qu'ils daignent à peine leur dire une parole de douceur. Le temps le plus heureux pour elles est dans quelques soirées où les maris daignent leur faire quelques caresses, lorsque l'amour les y engage. La plus forte galanterie d'un Samoyède est de regarder sa femme comme un être impur. Lorsqu'elle a dressé la tente, elle est obligée, avant d'y entrer, de se parfumer avec du poil de renne au-dessus d'un petit brasier, ainsi que tout ce qu'elle a touché, et même le siège sur lequel elle s'est assise et les traîneaux qu'elle a déchargés ; elle rentre ensuite tous les effets dans sa tente. Pour ôter les habits qui sont attachés sur le devant du traîneau, elle n'ose pas le faire par-dessus ; elle est obligée de passer sous la perche à laquelle on attelle le renne. En route, il n'est pas permis à une femme de passer devant un des traîneaux qui suivent par file, et par conséquent de couper ; elle est obligée de courir pour la devancer entièrement, ou de se glisser comme elle peut sous la perche du traîneau. Elles sont vexées et gênées jusque dans les tentes. Les hommes mettent une perche der-

rière le foyer, en face de la porte, et il n'est pas permis aux femmes de l'enjamber. Si elles sont obligées de passer d'un côté de la tente à l'autre, il faut qu'elles fassent le tour du foyer en passant devant la porte. Ce peuple idiot et rustre croit que si la femme avait le malheur de faire le tour de l'ourten, la nuit ne se passerait pas sans que les loups ne vinssent leur dévorer un renne. Les Ostiaks ont le même préjugé. Une autre idée aussi ridicule, c'est que les femmes et les filles nubiles auraient à redouter des malheurs, si elles mangeaient de la tête de renne. »

Mariage. — Le mariage consiste en un simple achat. Lorsqu'un jeune homme a trouvé une fille à sa convenance, il délègue au père de sa future un de ses amis, pour traiter le marché. Les négociations sont généralement longues, le père émettant presque toujours des prétentions élevées. Finalement l'accord se fait, et le fiancé paye sa femme au moyen de vêtements, de meubles, d'ustensiles de ménage, de peaux de renne et de bibelots qu'il achète aux Russes. La moitié du *kalim* (c'est ainsi qu'on appelle les objets qui représentent le prix de la



Fig. 286. — Femme Samoyède.

filles) va au beau-père ; le reste est distribué entre les parents de la mariée.

Mais tout n'est pas bénéfique pour le père de la fiancée. Le marché conclu, il doit inviter son futur gendre à dîner et le régaler de chair de renne. Le lendemain du mariage, il lui faut donner à son tour des vêtements à sa fille et à son gendre. Quelque temps après, lorsque la jeune femme vient rendre visite à son père, celui-ci est obligé d'héberger les époux et de leur faire des présents à leur départ ; le fait se renouvelle à chaque visite.

La cérémonie du mariage n'est pas bien compliquée. « Le prétendu, dit Pallas, accom-

pagné de plusieurs femmes étrangères, vient chercher sa femme le jour convenu. On visite alors tous les parents qui ont eu part au kalim ; ceux-ci font un petit présent aux jeunes époux. Les femmes amenées par le mari saisissent ensuite la nouvelle mariée, la mettent de force dans un traîneau, l'y attachent, et partent. On charge les traîneaux de tous les présents reçus, et de celui du lendemain de noces ; on les attache en file après celui de la jeune mariée. Le père de la fille est obligé de couvrir les trois ou quatre premiers avec d'excellents draps, et les autres avec des peaux de rennes neuves. Le nouveau marié ferme la marche dans un traî-

neau séparé. Arrivés à l'iourten de l'époux, le premier devoir de la jeune femme est de préparer le coucher pour elle et son mari. »

Lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, on ne lui donne que de vieilles provisions et on ne lui laisse pas manger la moindre viande fraîche. Heureusement l'accouchement est généralement facile, et, peu de temps après sa délivrance, la mère reprend ses travaux avec son enfant sur le dos, dans un berceau en écorce de bouleau, rempli de poudre de bois pourri et de mousse. Lorsque l'enfant est du sexe masculin, on lui donne un nom vers l'âge de quinze ans; quand c'est une fille, elle ne reçoit point de nom.

Funérailles. — Lorsqu'un Samoyède meurt, on le revêt d'une grande quantité d'habits, et on lui renverse sur la tête un chaudron où l'âme résidera après la destruction du corps. Le tout est ensuite soigneusement emballé et ficelé dans une couverture en peau de renne. Ainsi préparé, le mort est tiré, la tête la première, hors de la tente à travers une ouverture pratiquée pour la circonstance. Les indigènes sont tous convaincus que s'ils faisaient passer un cadavre par la porte, le défunt entraînerait bientôt après lui quelque membre de la famille.

Le mort est transporté sur une hauteur, où l'on se met en devoir de creuser une fosse peu profonde. Une fois qu'on y a placé le cadavre, on la recouvre de neige en hiver, de branchages, de mousses et d'un peu de terre en été. Parfois la fosse est remplacée par une légère cabane faite de bois et de branchages.

Dans un cas comme dans l'autre, on a soin de déposer quelques offrandes à côté du mort; elles consistent en une hache, un couteau, un arc, des flèches, une pipe, du tabac, une cuiller et une tasse. Un devin engage le défunt à ne pas inquiéter ceux qu'il laisse sur la terre et à abandonner à ses parents les endroits où il avait coutume de faire des chasses fructueuses. La cérémonie se termine par le sacrifice des rennes qui ont traîné le cadavre au lieu de la sépulture; on les laisse sur la tombe avec leurs harnais. Un autre renne est tué pour le repas des funérailles, auquel ne peut prendre part le mari ou la femme du défunt avant de s'être lavé et parfumé avec du musc.

Quand un Samoyède passe près de la tombe d'un de ses parents, il doit sacrifier un renne et le manger avec ses compagnons de voyage, en souvenir du mort; on place la tête de l'animal

au sommet d'un pieu qu'on enfonce en terre, à côté de la tombe.

Pour porter le deuil, les hommes n'attachent point leurs bottes fourrées et ne mettent pas de ceinture; les femmes délient leurs tresses de cheveux.

Religion. — Un certain nombre de Samoyèdes sont aujourd'hui chrétiens; quelques-uns sont bouddhistes, mais la plupart sont païens. Comme les autres populations chamanistes des régions boréales, ils semblent adorer le soleil, la lune, l'eau, les arbres. Chaque famille a, dans sa tente, une idole, qui n'est souvent qu'une pierre brute, mais qui peut être aussi une poupée en bois grossièrement sculptée. Des idoles de cette dernière catégorie et de dimensions relativement considérables se voient au sommet des caps élevés de la côte de l'Océan Glacial; c'est là que les Samoyèdes viennent offrir des sacrifices à leurs dieux.

On trouve, chez eux, des sortes de prêtres ou chamans, qui seraient de fort habiles prestidigitateurs, si on en croyait ce que rapportent les pauvres nomades, d'une crédulité difficile à surpasser. « Ils prétendent que plusieurs de ces magiciens se font mettre une corde au cou, et la font tirer et serrer avec tant de force que la tête saute. Ils la replacent ensuite sur les épaules, et se portent au mieux. » Pallas affirme, sur la foi de MM. Souïef et Gmélin, qu'il en est qui savent s'enfoncer un couteau dans le corps sans se blesser. Chez ces peuplades arriérées le prêtre sait en imposer au vulgaire, aussi bien que chez les nations civilisées. Comme chez nous, il ne porte pas le costume de tout le monde; il se revêt d'une tunique de peau à laquelle sont suspendus de nombreux ornements en fer: couteaux, clés, vieilles serrures, clous, plaquettes, poissons, etc. etc. Il est certain que cet attirail doit influencer autant sur l'imagination des Samoyèdes que les pompes de l'église catholique sur l'esprit des fidèles.

E. Famille Kamtchadale.

La famille kamtchadale n'occupe pas seulement le Kamtchatka; elle peuple l'archipel Aléoutien tout entier, l'extrémité de la presqu'île d'Alaska et les îles Tribiloff, situées encore plus au nord. Son pays d'origine est sûrement l'Asie. Du Kamtchatka, la race a suivi la chaîne d'îles qui s'étend jusqu'en Amérique, et a fini par atteindre le continent américain lui-même. Mais, dans ces migrations, les Kamtcha-

dals ont rencontré d'autres populations qui émigraient en sens inverse et, sur plus d'un point, ils se sont croisés avec elles. Ainsi les Aléoutes forment, au moins dans le nord-est de l'archipel, un groupe mixte au milieu duquel on constate la présence non équivoque de sang esquimau. Dans le sud de ces îles, on voit, au contraire, une peuplade, les Alkans, qui offrent des caractères exactement les mêmes que les Kamtchadals proprement dits. Il y a donc lieu de subdiviser la famille en deux groupes.

a. GROUPE ITULMAN.

Le groupe Itulman renferme les individus qui ont le mieux conservé le type ancien. Outre les Kamtchadals proprement dits, dont nous allons nous occuper ici, il faut ranger dans ce groupe les Alkans qui, par leur crâne court, se distinguent nettement des Aléoutes du nord, ou Ounalaskans.

Kamtchadals proprement dits.

Les Kamtchadals proprement dits n'occupent pas le Kamtchatka tout entier; ils n'habitent que le sud de la péninsule. Le nord est peuplé par des Tchouktchis et des Koriaks, qui semblent appartenir les uns et les autres à la même race.

Les habitants de la région méridionale du Kamtchatka se donnent à eux-mêmes le nom d'*Itelmen* ou *Itulmans*, ce qui voudrait dire « habitants du pays ». Ils se considèrent comme aborigènes, mais plusieurs auteurs les font venir de la Mongolie.

Caractères physiques. — Les Kamtchadals sont des hommes de petite taille. Ils ont le teint basané, les cheveux noirs et la barbe peu fournie. Leur tête est arrondie, leur visage large et plat, leur nez peu saillant, leurs pommettes proéminentes, leur bouche grande et leurs lèvres épaisses. Quelques-uns ont la figure assez longue, mais ce sont apparemment ceux qui se sont croisés avec des Tchouktchis ou des Koriaks.

On remarque chez les Itulmans un grand développement des épaules, principalement chez ceux qui habitent près du rivage de la mer. En revanche, ils ont les jambes très grêles et l'abdomen flasque et pendant.

Vêtements et parures. — Les Kamtchadals ont adopté pour la plupart le costume des Rus-

ses; mais on trouve pourtant encore des individus qui se vêtent à la mode ancienne. Leurs vêtements comprennent des espèces de tuniques qui descendent jusqu'aux genoux. Ils portent par-dessus une casaque qui n'offre que trois ouvertures; une pour chaque bras et une troisième pour la tête. Elle est munie d'un capuchon et d'un collet composé de deux pattes de chien, qui servent à se couvrir le visage lorsque le temps est mauvais. Toutes ces parties du costume sont en peaux d'animaux, garnies de bandes de peau de chien blanc, à longs poils, d'étoffes peintes ou de courroies de couleurs variées. Un Kamtchadal riche porte un costume fait de peaux de renne, de renard, de chien, de marmotte, de bélier sauvage, de veau marin, de pattes d'ours et de loup, de plumes d'oiseaux, etc. Il ne faut pas écorcher moins de vingt animaux pour le vêtir.

Les deux sexes portent les mêmes vêtements extérieurs. En dessous, les femmes mettent une sorte de maillot, composé d'une camisole et d'un caleçon cousus ensemble. Les hommes font usage d'une ceinture à laquelle sont fixés un tablier par derrière et une bourse par devant.

Les chaussures sont des bottines avec des tiges courtes pour les hommes, hautes pour femmes. En hiver, elles sont fourrées à l'intérieur. « Les belles chaussures des Kamtchadales ont la semelle de peau blanche de veau de mer, l'empaigne de cuir rouge et brodé comme leur habit, les quartiers sont de peau blanche de chien, et la jambe de la bottine est de cuir sans poil, et même teint. Mais quand un jeune homme est si magnifiquement chaussé, c'est qu'il a quelque maîtresse. »

Les Kamtchadals se coiffaient jadis de bonnets ronds, en peaux de bêtes et en plumes, avec des oreilles pendantes; les femmes portaient perruque. Aujourd'hui que la plupart d'entre eux ont adopté les modes russes, ils ont renoncé à ces ornements. En revanche, on voit des femmes avec des chemises de toile et avec des gants, qu'elles gardent même pour travailler. Elles sont devenues propres et coquettes; dès qu'elles aperçoivent un étranger, elles courent se laver, et se peignent le visage de blanc et de rouge.

Habitations. — Au Kamtchatka, on rencontre des habitations de deux sortes: les *iourtes*, ou habitations d'hiver, et les *balaganes*, ou habitations d'été. Les premières sont construites sous terre et recouvertes d'un monticule

soutenu par des solives qui reposent sur des pieux plantés verticalement. Une seule ouverture, située au milieu du toit, permet d'y pénétrer ou d'en sortir à l'aide d'une échelle, en même temps qu'elle livre passage à la fumée. Les balaganes sont élevées sur de solides pieux ; elles sont surmontées d'un toit pointu, dans lequel s'ouvrent deux portes ou trappes. Pour atteindre ces ouvertures il faut aussi se servir d'une échelle. Les habitations aériennes ont l'air de tours dont on n'aperçoit pas les entrées.

La position bizarre des portes des balaganes a sa raison d'être ; les indigènes cherchent ainsi à les rendre inaccessibles aux animaux malfaisants, notamment aux ours, qui ne manqueraient pas de venir dévorer leurs provisions de poisson, lorsqu'ils seraient pressés par la faim.

Genre de vie. — Aliments. — Les Kamtchadals sont presque exclusivement chasseurs et pêcheurs ; comme animaux domestiques, ils n'ont guère que le chien, qui leur rend de bien grands services. Au printemps et en été, les hommes s'emparent, à l'aide de filets, d'une grande quantité de poissons qu'ils séchent et conservent en partie pour la saison froide. En hiver, ils chassent l'oie, le canard, la zibeline, le renard et même l'ours. Leur alimentation se compose donc principalement de poisson et de gibier. Mais, au printemps, ils joignent à ces mets diverses plantes sauvages, notamment de l'ail, que vont récolter les femmes. Les rats sont aussi très gourmands de ce végétal et en font des provisions pour l'hiver ; souvent les Kamtchadals dévalisent les magasins des rongeurs pour s'emparer de leurs provisions.

Divers voyageurs affirment que les hommes font souvent usage d'une boisson fermentée dans laquelle ils font infuser une sorte de champignon doué de propriétés analogues à celles de l'opium ou du chanvre indien. Avec ce breuvage, ils s'enivrent et se procurent des hallucinations.

Les Kamtchadals sont hospitaliers et aiment à régaler leurs amis. Ils ont même une singulière façon de traiter leurs convives. Lorsque quelque voisin, quelque ami, accepte l'invitation qui lui est adressée, il se met à genoux dans la maison de son hôte, et celui-ci lui enfonce de longues tranches de graisse dans la bouche, en criant d'un ton furieux *tana* (voilà). Ce qui déborde des lèvres, l'hôte le coupe et le mange.

Les repas de cérémonie sont bien plus bizarres encore. « Le convié se rend au festin, et se déshabille, ainsi que son hôte ; on dirait un défi à coups de poing. L'un sert à manger à l'autre, et verse du bouillon dans une grande écuelle, sans doute pour aider à la digestion, par la boisson. Pendant que l'étranger mange, son hôte jette de l'eau sur des pierres rougies au feu, pour augmenter la chaleur. Le convive mange et sue, jusqu'à ce qu'il soit obligé de demander grâce à l'hôte, qui de son côté, ne prend rien, et peut sortir de la iourte, tant qu'il veut. Si l'honneur de l'un est de chauffer et de régaler, celui de l'autre est d'endurer l'excès de chaleur et de la bonne chère. Il vomira dix fois avant de se rendre ; mais enfin, obligé d'avouer la défaite, il entre en composition. Alors son hôte lui fait acheter la trêve par un présent ; ce seront des habits ou des chiens ; menaçant de le faire chauffer et manger jusqu'à ce qu'il crève ou qu'il paye. Le convié donne ce qu'on lui demande, et reçoit, en retour, des haillons ou de vieux chiens estropiés. Mais il a le droit de la revanche, et rattrape ainsi dans un second festin l'équivalent de ce qu'il a perdu dans le premier. »

Industrie. — J'ai dit que les Russes avaient exercé une influence considérable au Kamtchatka. Les indigènes leur achètent un grand nombre d'objets, et, à voir la variété d'instruments que les Kamtchadals ont aujourd'hui entre les mains, on pourrait les croire industriels. Naguère, ils ne possédaient aucun instrument en métal ; leurs outils étaient en pierre ou en os. Ils fabriquaient des tasses et d'immenses plats en bois, des paniers, des canots et des traîneaux. Pour se procurer du feu, ils imprimaient à un bâton posé sur une planche, un rapide mouvement de rotation. Ils ne voyageaient jamais sans raquettes et sans patins, qui leur permettaient de marcher rapidement sur la neige, sans enfoncer.

Comme armes, ils ne possédaient que l'arc, la flèche, la lance, le harpon et la cuirasse. L'arc était en bois garni d'écorce de bouleau ; il était muni d'une corde en nerf de baleine ; la flèche et la lance étaient armées de pointes en os ou en pierre ; les harpons se terminaient par quatre longues pointes en os. Enfin la cuirasse était faite de nattes ou de lanières de peaux de veau marin habilement tressées.

Aujourd'hui encore la plupart de ces objets sont en usage, et beaucoup d'indigènes s'en servent exclusivement, surtout si leurs moyens

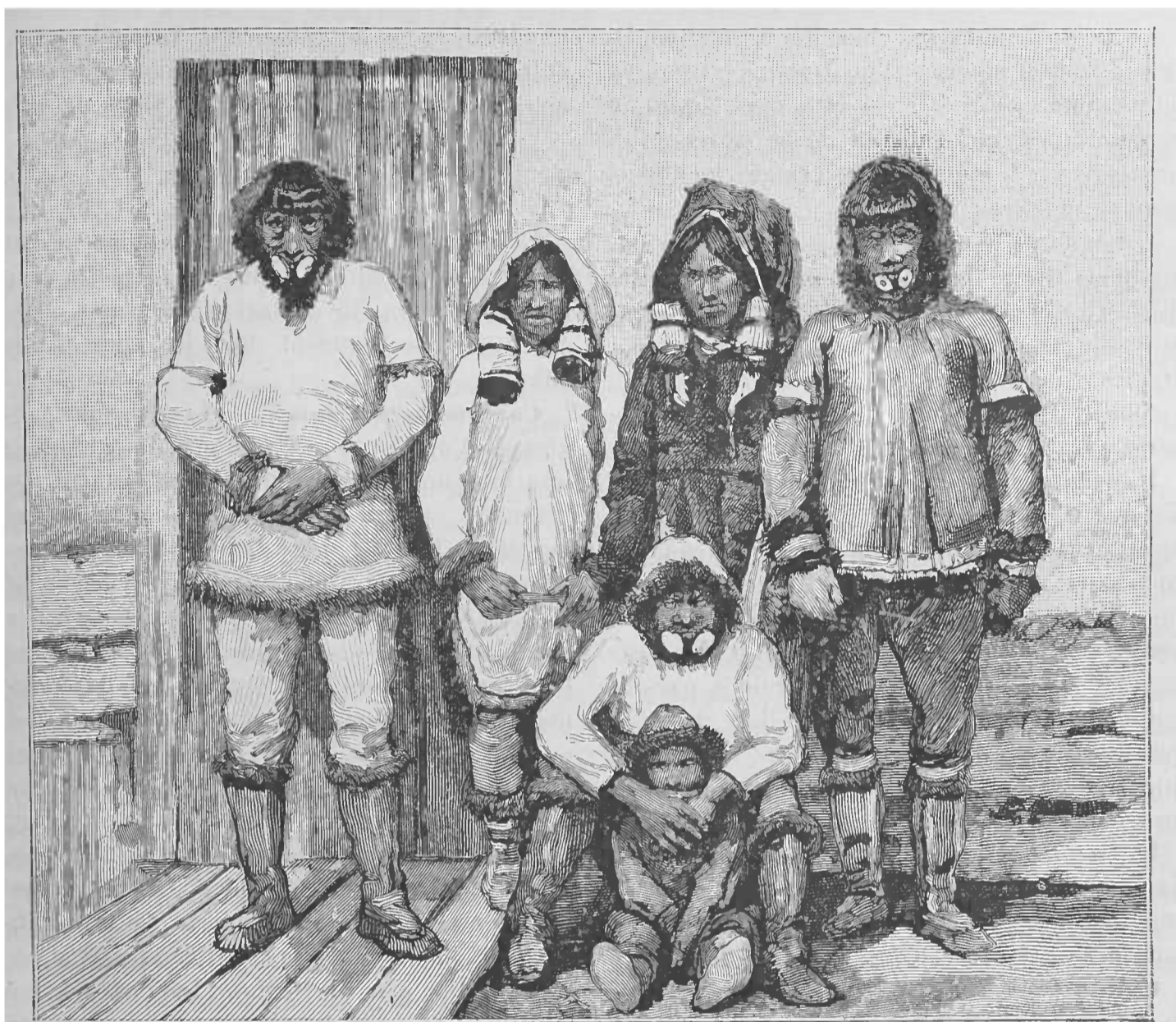


Fig. 287. — Aléoutes d'Alaska.

ne leur permettent pas d'en acheter de plus perfectionnés. Ils n'ont guère appris à fabriquer eux-mêmes les armes et les outils qu'on importe chez eux.

Famille. — La condition des femmes est loin d'être malheureuse. En dehors des soins du ménage, elles ne sont guère chargées que de récolter quelques herbes dans la belle saison et de filer l'ortie en hiver. Une jeune fille peut se marier sans l'assentiment de ses parents. Généralement le futur va servir pendant quelque temps dans la famille de celle qu'il convoite; s'il est agréé, il lui faut s'emparer de force de sa fiancée. En guise de consentement le père se borne à dire au jeune homme : « touche-la, si tu peux. » A partir de ce moment, la fille est gardée comme une place forte par des femmes, qui tombent sur l'amoureux à grands coups, chaque fois qu'il tente d'arriver jusqu'à sa future; elles lui arrachent les cheveux, lui égra-

tignent le visage et parfois le jettent en bas de la maison. Pour mettre la fille hors d'état d'aider son fiancé à s'emparer d'elle, on la ligote dans des caleçons, des camisoles, des filets, des courroies, etc. Dès que le malheureux est parvenu à son but par force ou par surprise, la demoiselle lui appartient. De grands festins ont lieu et durent plusieurs jours consécutifs.

Lorsqu'une femme convole en secondes noces, toutes ces formalités sont supprimées. « Une veuve qui veut se remarier n'a besoin que de se faire purifier, c'est-à-dire que de coucher avec un autre homme que celui qu'elle doit épouser. Cette purification est si déshonorante pour l'homme, qu'il n'y a que des étrangers qui veuillent s'en charger. Une veuve risquait autrefois de l'être toute sa vie; mais depuis qu'il y a des Cosaques au Kamtchatka, les veuves trouvent à s'y faire absoudre du crime de secondes noces. On se purifie en ce

pays-là, comme on se souille en d'autres. »

La polygamie existe chez les Kamtchadals. Les diverses épouses d'un homme vivent en bonne intelligence. Il est vrai que lorsqu'un conjoint n'est pas satisfait de sa situation, il peut divorcer avec la plus grande facilité et faire un nouveau choix.

Les enfants sont choyés par leurs parents, auxquels ils ne témoignent guère de respect filial; ils ne se gênent aucunement pour accabler d'injures les auteurs de leurs jours. La vieillesse n'est jamais entourée de respect; un vieillard infirme devient l'objet du mépris général.

Funérailles. — Les rites funéraires des Kamtchadals sont peu compliqués. Lorsqu'un individu vient à mourir, on donne son cadavre en pâture aux chiens. Ceux, prétend-on, qui sont dévorés par ces animaux en ont d'excellents dans l'autre monde. Superstitieux à l'excès, les indigènes sont encore guidés par un autre mobile pour abandonner les cadavres devant la porte de leurs demeures : ils pensent que les esprits malins se contenteront des défunts et laisseront en paix les vivants.

La terreur qu'inspirent les morts est telle au Kamtchatka, qu'on n'ose faire usage d'aucun objet ayant servi au décédé ni habiter la maison où il est mort.

Religion. — Les Kamtchadals ont une mythologie assez compliquée; leurs dieux sont bons ou méchants, et ils cherchent par toutes sortes de moyens à apaiser la colère de ces derniers. Souvent ils ont recours à des magiciennes, qui sont toutes recrutées parmi les vieilles femmes.

Aujourd'hui, les Russes ont converti un certain nombre d'habitants du pays au christianisme; mais au fond, la plupart ont conservé un grand respect pour leurs petites idoles de bois.

Alkans.

J'ai dit que dans les îles Aléoutiennes situées le plus au sud vivaient des individus appartenant au groupe Itulman. Ce sont très vraisemblablement des Kamtchadals qui ont émigré d'Asie en Amérique. Ils ont atteint le continent américain, et ils comptent quelques représentants dans la presqu'île d'Alaska.

Les voyageurs nous disent qu'ils appartiennent au même type que les habitants du Kamtchatka; plusieurs ajoutent qu'ils ont conservé

le costume, les mœurs, les usages des Kamtchadals. Je me bornerai donc à les citer, sans entrer dans une description qui m'amènerait à répéter presque tout ce que je viens de dire.

b. GROUPE ALÉOUTE.

Le groupe Aléoute occupe la plus grande partie des îles Aléoutiennes et une petite étendue de la presqu'île d'Alaska; les tribus qui le composent se trouvent donc juxtaposées aux Alkans.

Caractères physiques. — Les Aléoutes, envisagés d'une façon générale, paraissent former une race mixte qui résulte du croisement des Itulmans et des Esquimaux. Leur taille est moyenne; leur peau est d'un brun foncé; leurs cheveux sont noirs et raides, et leur barbe est rare. Ils ont des yeux noirs, un nez écrasé, des pommettes assez saillantes et des mâchoires projetées en avant. Leur crâne est généralement arrondi, parfois très court; d'autres fois, au contraire, il s'allonge sensiblement d'avant en arrière, sans jamais atteindre la longueur de la tête des Esquimaux.

Vêtements et parures. — Le costume des Aléoutes se compose le plus souvent d'une casaque et d'un pantalon en peau. Ce vêtement, porté par les deux sexes, est remplacé, dans certains cas, par un costume imperméable en intestins de morse. Des bottes en peau, un capuchon en fourrure, complètent l'accoutrement.

Les hommes se rasent le sommet de la tête, se tatouent le visage et s'ornent les narines et les lèvres de rondelles d'os (fig. 287). Les femmes divisent leur chevelure en deux rouleaux, qu'elles entourent d'étoffe ou de peau, et qu'elles ramènent en avant, de chaque épaule; elles ne font pas usage des ornements portés par les hommes.

Coutumes. — Industrie. — Arts. — Je m'étendrai peu sur les Aléoutes, dont les mœurs rappellent celles des Kamtchadals ou des Esquimaux. Ils sont d'un caractère indolent mais gai. Leurs principales occupations sont la chasse et la pêche. Ils ne craignent pas, dans leurs oumiaks et leurs kayaks ou bateaux de peaux, de se livrer à la pêche de la baleine. Dans certaines îles, les hommes qui pratiquent cette pêche s'attachent à la hauteur du genou de grosses vessies, de façon à pouvoir se maintenir sur l'eau, si leur embarcation vient à être renversée par le cétacé; ils peuvent ainsi re-

tourner leur kayak et y remonter. Pour cette pêche, ils emploient des harpons fixés à l'extrémité d'une longue corde qui se déroule et qui se termine à l'autre bout par une grande outre vide; l'animal blessé entraîne avec lui le flotteur, qui indique aux pêcheurs l'endroit où se réfugie la proie.

A la chasse, ils se servent de flèches et de javelines armées de pointes en os, en ivoire ou en schiste, qu'ils lancent à l'aide d'une planchette formant levier.

Le poisson et le gibier forment la base de leur alimentation. Lorsque la pêche est abondante, ils préparent le poisson à l'aide d'un instrument spécial ou d'un couteau en ardoise et le séchent pour en assurer la conservation.

Les Aléoutes en sont d'ailleurs encore à l'âge de pierre; leurs haches, les grattoirs dont ils font usage pour racler les peaux, leurs marteaux, etc., sont en silex, en schiste ou en quelque autre roche. Leurs lampes sont des espèces d'auges peu profondes, en ardoise : on les remplit d'huile de phoque ou de baleine; on y trempe des mèches faites d'herbe sèche, et on s'en sert à la fois pour l'éclairage et pour le chauffage des huttes.

Les autres ustensiles des Aléoutes sont en bois, en écorce de bouleau, en os et en ivoire. Je citerai notamment des plats en bois parfois incrustés d'ornements en ivoire, des paniers en écorce de bouleau, des couteaux en ivoire, des aiguilles et des polissoirs en os, des cuillers en corne, etc. Ils sont aussi habiles que les Esquimaux pour travailler l'ivoire, et leurs sculptures dénotent souvent un véritable sentiment artistique.

Leurs instruments de musique ne consistent guère qu'en castagnettes, faites en becs de macareux, et en une sorte de tambourin, qui est employé dans les danses.

Organisation sociale. — Famille. — Chaque village aléoute élit un chef dont les pouvoirs sont des plus restreints. Il existait, avant l'arrivée des Russes, une corporation de chasseurs de baleines, dans laquelle on ne pouvait entrer qu'après une série d'épreuves. « Le baleinier était enterré à part, loin des villages, dans les anfractuosités des rochers ou dans les grottes des falaises, tandis que les Aléoutes qui ne faisaient point partie de cette sorte d'aristocratie du courage et de la force, étaient ensevelis liés dans leur vêtement de peau, soit dans un des compartiments (*jupan*) de leur demeure, que l'on murait pour pouvoir conti-

nuer à habiter le reste (Pinart). » Cette aristocratie a disparu devant la civilisation russe, qui tend à modifier considérablement les usages des anciens Aléoutes.

La femme est considérée comme un être inférieur, dont le mari peut disposer presque à sa guise. Il la troque volontiers contre quelque denrée à sa convenance. Un homme peut prendre plusieurs femmes, sans avoir à remplir d'autre formalité que d'en payer le prix. Jusqu'à la naissance de son premier enfant, la nouvelle mariée n'est pas considérée comme épouse véritable. Le mari la prend à l'essai, et si elle ne lui donne pas de progéniture, il la répudie. Dans le cas contraire, aussitôt après que la femme a mis au monde son premier né, le mariage véritable se célèbre par des réjouissances, consistant surtout en festins, qui se prolongent pendant plusieurs jours, comme chez les Kamtchadals.

Religion. — Les Russes ont converti au christianisme quelques Aléoutes, mais on trouve encore parmi eux de nombreux chamanistes. Leurs cérémonies religieuses consistent en danses; ceux qui y prennent part se couvrent le visage de masques en bois sculpté, peints de diverses couleurs qui figurent des tatouages. Les seules couleurs, connues des Aléoutes étaient le noir, le blanc, le rouge et le bleu.

Il est certain que les indigènes de l'archipel aléoutien croyaient à la survivance de l'esprit. Dans les cavernes où on enterrait les baleiniers, on trouve un mobilier funéraire assez riche, qui devait servir au défunt dans l'autre vie. On y rencontre notamment des masques semblables à ceux employés dans les cérémonies religieuses; on les plaçait sur la face du mort pour empêcher que son esprit ne vît, en sortant du corps, les mauvais génies qui sont supposés entourer les personnes décédées.

2. RAMEAU TURC.

Les Turcs ont joué un grand rôle dans l'histoire de l'Asie; ils ont fondé jadis un grand empire qui s'étendait de la Chine à la mer Caspienne. Partis, selon toute apparence, de l'Altai, ils se dirigèrent en majeure partie vers le sud, et atteignirent l'Oxus au milieu du sixième siècle. Ils ne tardèrent pas à soumettre à leur domination toutes les tribus de l'Asie centrale. Mais si les Turcs étaient politiquement les maîtres de la région, les Aryens y faisaient sentir

leur influence intellectuelle. Les conquérants, qui étaient païens à leur arrivée, ne tardèrent pas à embrasser la belle doctrine aryenne de Zoroastre. En même temps, ils contractèrent des alliances avec les vaincus.

Plus tard, ils se convertirent à l'islam et se croisèrent avec toutes les populations qui avaient accepté la parole du Prophète. Après des péripéties sans nombre, dans le détail desquelles nous ne saurions entrer, arriva la gigantesque invasion mongole. « Les impitoyables et énormes massacres ordonnés par Tchenghis Khan et ses lieutenants, les enrôlements forcés et en masse des hommes valides épargnés causèrent une perturbation profonde en Asie. En même temps, une foule de peuples barbares, de hordes et de tribus diverses se ruèrent à la suite du grand conquérant. Il s'ensuivit comme un immense remous ethnique (Girard de Rialle). »

La puissance mongole ne dura que cent quarante-cinq ans. Mais les sujets de Gengis Khan étaient de même race que les Turcs; les langues parlées par les uns et les autres, tout en appartenant à deux groupes distincts, provenaient toutes deux d'une souche commune. Aussi l'invasion mongole fut-elle, en quelque sorte, un renfort apporté à l'élément turc qui reculait auparavant devant l'élément blanc. Les Mongols redevinrent un groupe de tribus nomades, qui erraient encore au nord-ouest de la Chine, et ce furent les Turcs qui prédominèrent dans l'Asie centrale. Mais leur type primitif s'était déjà trouvé modifié dans bien des sens différents. D'un autre côté, en Europe, les Turcs se croisèrent fréquemment avec des populations blanches. Il semble d'ailleurs qu'ils aient un goût inné pour le métissage, car ils recherchent avidement les femmes étrangères.

Après cet exposé trop succinct, on s'explique la diversité des peuples du rameau turc, et on ne saurait s'étonner de rencontrer souvent dans une même population des individus de types très variés.

A. Famille Yakoute.

La famille Yakoute renferme deux groupes dont l'aire d'habitat est séparée par une grande distance; mais il est bien probable qu'il n'en était pas de même jadis. Les Yakoutes ont été refoulés vers le nord-est à une époque qui ne remonte peut-être pas très haut. Ils prétendent

eux-mêmes être venus du midi, et le fait doit être accepté comme vrai. On comprendrait difficilement d'une autre façon les rapports multiples qu'ils présentent avec les Turcomans. Il est incontestable, en effet, pour n'envisager que les caractères linguistiques, que les uns et les autres parlent une langue turque. Examinons les deux groupes de cette famille.

a. GROUPE YAKOUTE.

Yakoutes.

Distribution géographique. — Histoire. —

A l'heure actuelle, les Yakoutes habitent un vaste territoire, qui est traversé par la Léna. Ils s'étendent beaucoup plus à l'est de ce fleuve que dans la direction de l'Occident; ils comptent, en effet, des représentants jusque sur la Kolima, tandis qu'à l'ouest ils ne dépassent guère l'Oléneq. Au nord, ils s'avancent jusqu'à l'océan Arctique, et, au sud, jusqu'au voisinage des monts Iablonoi. Au nord-est et au sud-ouest, ils sont en contact avec les Toungouses.

Au commencement du dix-septième siècle, les Yakoutes, qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Sokhas*, étaient divisés en plusieurs tribus en guerre les unes avec les autres. Les Russes profitèrent de cet état de choses pour leur imposer un tribut, en 1630. Depuis cette époque, les 200 000 individus du groupe yakoute subissent le joug de la Russie et semblent avoir accepté sans arrière-pensée la domination étrangère.

Caractères physiques. — Il n'est guère de population dont les caractères physiques aient été décrits de façons aussi différentes que les Yakoutes. Pour les uns, ce sont des individus qui « ont, en général, de cinq pieds dix pouces à six pieds quatre pouces de haut »; pour les autres, ils sont de taille moyenne; pour d'autres enfin, « ils sont tous au-dessous de la moyenne taille ». Que nous examinions la couleur de la peau, la forme du crâne, les traits du visage, nous rencontrerons les mêmes divergences.

Ces désaccords s'expliquent sans trop de peine; les Yakoutes, loin de former une race homogène, offrent souvent de nombreuses traces de métissage, et chaque voyageur n'a pu naturellement décrire que ceux qu'il avait vus. Lorsqu'on a parlé de Yakoutes à peau relativement blanche, à face ovale, avec des yeux à peine bridés et des pommettes saillantes, il est certain qu'on n'a pas observé le type pur,



Fig. 288. — Chef Turcoman, de la nation des Tekkes.

mais des individus altérés par suite de croisements avec ces populations blanches que M. de Quatrefages groupe sous le nom d'Allophytes.

Il paraît démontré que les Yakoutes véritables sont bien des hommes à type mongolique. Leur taille est moyenne, leur constitution vigoureuse, leur teint d'un jaune plus ou moins foncé. Leur visage est très plat et très large, leurs pommettes saillantes, leur nez assez gros et peu proéminent, leurs yeux bruns ou noirs et presque toujours obliques. Ils ont peu de barbe, mais une chevelure noire, rude et longue, dont ils font une tresse pour y attacher leur arc, lorsqu'ils traversent des cours d'eau.

Le milieu semble avoir agi presque autant que les croisements sur quelques-uns de leurs

caractères physiques, en particulier sur la taille. Ainsi, les Yakoutes qui vivent dans les fertiles prairies situées au sud des montagnes de Verkhoyansk, sont presque tous de taille élevée, bien proportionnés, très forts et très actifs, tandis que ceux qui habitent au nord sont de taille beaucoup plus petite, chétifs et indolents.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Yakoutes sont des nomades, qui vivent l'été sous des tentes légères en écorce de bouleau et l'hiver dans des huttes de terre. Leur principale occupation est l'élevage des bestiaux, notamment des chevaux et des bêtes à cornes. Autrefois on trouvait parmi eux des individus qui possédaient jusqu'à vingt mille têtes de bé-

tail, mais aujourd'hui il n'en est aucun qui en ait plus de deux mille. Il faut ajouter que tous ceux qui sont fortunés vivent sur les bords du Viliouï, de l'Aldan et de l'Oud, c'est-à-dire dans de riches plaines où les animaux trouvent amplement à se nourrir. Tous les autres indigènes traînent une vie misérable et ne possèdent guère d'animaux domestiques.

Les Yakoutes pasteurs se nourrissent de viande de cheval, de graisse, de fromage ; ils consomment surtout une grande quantité de *koumys*, c'est-à-dire de lait de jument fermenté, qui possède un goût légèrement acide. C'est cette boisson qu'ils emportent dans leurs voyages pour s'alimenter c'est elle aussi qui coule abondamment les jours de fêtes. Les habitants du nord se livrent à la chasse et mangent très volontiers la chair de la marmotte et de l'écurénil ; mais quand ils ne peuvent s'en procurer, ils se rabattent sur la seconde écorce des pins et des bouleaux ou sur certaines racines comestibles. Enfin, dans le sud, on en trouve qui s'adonnent à l'agriculture.

Industrie. — Commerce. — Intelligents et doués d'une grande aptitude pour les arts manuels, les Yakoutes peuvent être rangés parmi les plus industriels des peuples boréaux. Depuis longtemps ils fabriquent eux-mêmes leurs vêtements, leurs parures, leurs armes et tous leurs ustensiles. Avec le fer qu'ils tirent des mines de Viliouï, ils façonnent des haches et des couteaux d'une qualité supérieure à ceux que font les Russes. Ils fabriquent des chaudières, des briquets et divers autres instruments. Au contact des Européens, on en a vu devenir d'habiles ouvriers, maréchaux et charpentiers ; plusieurs sont également devenus d'excellents sculpteurs.

Avec de telles dispositions, il n'est pas étonnant qu'ils fournissent nombre d'objets aux peuplades moins industrielles de la région. Ce sont d'ailleurs de roués commerçants : « il y a peu de Russes, même des plus artificieux, qui soient capables de tromper un Yakoute des bois. » Ils font un grand trafic de fourrures et de rennes. Cet animal est la bête de somme de tous les indigènes du nord ; les autres emploient le cheval comme monture.

Organisation sociale. — Famille. — Les Yakoutes ont des chefs auxquels ils sont très soumis ; ils leur prouvent leur dévouement par de fréquentes visites et par des cadeaux. Ils sont d'ailleurs d'un caractère affable envers tout le monde, même à l'égard des étrangers, qui sont

toujours l'objet des plus grandes attentions.

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante, la foule s'assemble et écoute avec déférence l'avis des anciens. On ne voit jamais un jeune homme contredire un vieillard. Ce que les plus âgés de la tribu décident est toujours exécuté.

Les jugements sont aussi rendus par les vieillards, mais il est rare qu'ils aient à sévir. Les vols sont loin d'être fréquents, et certains crimes sont considérés comme très licites, lorsqu'il s'agit, par exemple de se venger d'une offense. Il est alors permis de punir non seulement le coupable, mais encore ses descendants.

Les femmes sont bien traitées chez les Yakoutes ; il est vrai qu'elles le méritent. « Parmi les femmes yakoutes, dit Ouvarouski, il y en a beaucoup qui ont de jolis visages ; elles sont plus propres que les hommes ; comme tout leur sexe, elles aiment les parures et les beaux atours. La nature ne les a pas dépourvues de charmes. On ne doit pas les compter au nombre des femmes mauvaises, immorales et légères. Elles honorent à l'égal de Dieu le père, la mère et les parents âgés de leur mari. Elles ne se laissent jamais voir tête et pieds nus. Elles ne passent pas devant le côté droit de la cheminée et n'appellent jamais par leurs noms yakoutes les parents de leur mari. La femme qui ne répond pas à ce portrait est regardée comme une bête sauvage, et son mari passe pour fort mal loti. »

Mariage. — La polygamie est en usage chez cette population, où l'on trouve des hommes qui ont jusqu'à six femmes ; la première est toutefois la plus considérée, et elle est toujours respectée par les autres. Les épouses vivent dans des huttes séparées de celle du mari, et, si elles se conduisent mal, celui-ci les renvoie à leurs parents.

Les préliminaires du mariage sont longues et ennuyeuses. « Un jeune homme qui désire se marier envoie un de ses amis chez le père de la fille dont il est amoureux, pour s'informer du prix qu'il en veut avoir, c'est-à-dire combien de chevaux et de têtes de bétail il demande pour lui, et combien de chair de cheval et de bœuf il lui faut pour les repas qu'il donnera à cette occasion. Le beau-père rend toujours à son gendre la moitié de ces objets, et il est censé lui en faire présent.

« Le père consulte d'abord l'inclination de sa fille, et, si elle ne montre pas de répugnance pour le mariage qu'on lui propose, le prix est

stipulé. Le jeune homme tue deux juments grasses, en prépare les têtes entières et la viande par morceaux, et il se rend avec deux ou trois amis chez son futur beau-père. Quand ils sont près de la hutte, un des amis prend une des têtes de jument, entre dans la hutte, et place cette tête devant le feu; puis il va rejoindre ses compagnons sans prononcer un seul mot. Alors ils entrent tous ensemble dans la hutte. Un magicien se tient vis-à-vis du foyer. Le gendre met un genou en terre, le visage tourné du côté du feu, où l'on jette ensuite du beurre; relevant un peu son bonnet, il fait trois inclinations de tête, sans courber le corps. Le magicien le déclare un homme fortuné, et lui prédit une longue suite d'années heureuses. Il se lève alors, salue le père et la mère de sa future épouse, et, gardant toujours le plus profond silence, il va s'asseoir vis-à-vis d'elle.

« Cependant on apporte dans la hutte la viande que le gendre a préparée. Le père de l'épouse la distribue à ses propres amis, et sert à ses nouveaux convives celle d'une jument grasse qu'il a fait tuer à cet effet. Quand on a fini de souper, le gendre se met au lit. La jeune épouse, qui n'a pas assisté au repas, est ramenée dans la hutte par une matrone qui la conduit au lit nuptial, et les nouveaux époux passent la nuit ensemble. Quelquefois la jeune fille ne se montre pas à la première visite.

« Le lendemain matin, les amis s'en retournent chez eux; mais l'époux reste trois ou quatre jours chez son beau-père; alors on fixe l'époque où le prix de l'épouse sera payé. Cette époque est toujours la nouvelle ou la pleine lune. Lors du paiement, les animaux vivants et la viande sont livrés au beau-père, en présence de plusieurs amis que l'on traite à cette occasion. Le gendre demeure de nouveau trois ou quatre jours chez son beau-père, et fixe le temps où il recevra sa femme chez lui. Il faut pour cela qu'il ait une hutte nouvellement bâtie, et que ce soit aussi à la nouvelle ou à la pleine lune (Caillot). »

Funérailles. — Aussitôt après la mort d'un Yakoute, on revêt son cadavre de ses plus beaux habits, on l'étend bien et on lui attache les bras autour du corps. Ces opérations terminées, le mort est placé dans un épais cercueil, avec un couteau, une pierre à feu, un briquet, de l'amadou, un peu de viande et du beurre; en un mot, on met à côté de lui tout ce dont il peut avoir besoin pour le grand voyage.

Il ne reste plus qu'à procéder à l'enterrement.

En tête du convoi marche un magicien; en arrière, et à une certaine distance, viennent les femmes et les enfants. Le cheval favori du défunt, couvert de ses plus beaux harnais, porte une hache, une cognée, une chaudière et quelques autres ustensiles. Une jument grasse est aussi emmenée jusqu'au lieu de la sépulture. Là, sous un arbre, on creuse deux fosses orientées de l'est à l'ouest; le défunt est déposé dans une, la tête tournée vers l'occident. Le cheval est mis à mort et enterré dans la seconde fosse. On tue aussi la jument, qu'on fait cuire sur place et qui est mangée par tous les assistants; sa peau est suspendue à l'arbre qui ombrage la tombe.

Avant de quitter les lieux, le magicien prend son tambour et conjure les génies de laisser en paix l'esprit du mort. Il remplit la fosse de terre, et la cérémonie est terminée.

Religion. — Chrétiens de nom, les Yakoutes sont, en réalité, demeurés chamanistes. Ce que nous venons de voir du rôle joué par le magicien dans les cérémonies du mariage et des funérailles le démontre suffisamment. Ils croient à un être suprême qu'ils appellent *Tanghra*; mais il est bien difficile de savoir l'idée exacte qu'ils s'en forment. Ils adorent aussi le soleil et le génie du feu, auquel ils offrent à tout propos des sacrifices.

A côté de ces êtres, ils placent une foule d'esprits malfaisants qui forment vingt-sept tribus, ayant à leur tête un chef marié et père de nombreux enfants. Une autre divinité préside au tonnerre, et la foudre lui sert à se venger. Au mois de juin, les Yakoutes célèbrent une grande fête qui ne dure pas moins de quinze jours; elle s'accompagne surtout de copieuses libations de *koumys* et de danses. Les femmes y prennent part, mais elles se réunissent et se divertissent entre elles.

b. GROUPE TURCOMAN.

Les Turcomans habitent les plaines qui s'étendent de Chehri-Sebs à l'Oxus et au désert de Kharezm, entre Khiva et la frontière persane. On en rencontre dans tout le sud du Turkestan et jusqu'à la mer Caspienne; au nord, ils s'avancent jusqu'à la contrée occupée par les Kirghizes. Ils se divisent en huit nations :

1° Les *Tchoudors*, entre la mer Caspienne et la mer d'Aral;

2° Les *Yomouds*, au sud des précédents, entre la mer Caspienne et le bas Oxus;

- 3° Les *Göklens*, sur les frontières de la Perse ;
 4° Les *Tekkes* (fig. 288), à l'est des *Göklens*,
 et dans le désert où se perd le Mourgh-Ab ;
 5° Les *Saviks*, aux environs de Merv ;
 6° Les *Salors*, à l'est de Meched et sur la
 route de Bokhara ;
 7° Les *Ersari* ;
 8° Les *Karadachli* sur les limites du Khanat
 de Bokhara.

Ces diverses nations, subdivisées en nombreuses tribus, se livrent à de constantes incursions sur les territoires des peuples qui n'appartiennent pas à leur race ; aussi peut-on en rencontrer dans presque tout le Turkestan et même dans l'Hérat, dans la Perse et dans l'Afghanistan.

Les Turcomans, qui sont les descendants les moins métissés des Turcs primitifs, n'offrent pas toujours une homogénéité parfaite. Il serait oiseux toutefois de faire une description isolée de chacune des huit nations que je viens de citer, car elles présentent au fond tant de points de contact que je serais amené à de constantes répétitions. J'envisagerai donc le groupe turcoman d'une manière générale.

Caractères physiques. — Les Turcomans sont d'une taille au-dessus de la moyenne, et il n'est pas rare de rencontrer chez eux des individus de stature très élevée. Ils ont le crâne arrondi, la face large, les pommettes saillantes, l'œil petit, bridé, le nez peu saillant, les lèvres un peu épaisses, et les oreilles très détachées de la tête. Leur peau est d'un jaune souvent assez clair ; leurs cheveux sont gros et noirs et leur barbe fort clairsemée. Chez les femmes, le type mongolique est encore plus accusé, quoiqu'elles aient la peau assez blanche, malgré leur malpropreté.

Les *Tekkes*, qui forment la nation la plus nombreuse et la plus pillarde, s'éloignent plus que leurs congénères des Mongols véritables. On s'explique facilement qu'il en soit ainsi. Campés sur les frontières de la Perse, ils enlèvent à leurs voisins de nombreux captifs et surtout de nombreuses captives dont ils font leurs épouses. Aussi est-il tout naturel de voir leur type se rapprocher de celui des Blancs (fig. 288). Les autres Turcomans les méprisent comme fils de femmes esclaves et comme s'alliant à des captives, car chez ces peuples on fait une grande distinction entre les enfants de race pure et ceux qui sont issus de mariages avec des prisonnières persanes ou kirghizes.

Vêtements. — Le costume d'un Turcoman se

compose de vêtements de couleurs vives, parmi lesquelles prédominent le vert, le rouge et le jaune. Il porte une sorte de chemise de soie rouge, très longue, par-dessus laquelle il endosse une espèce de robe de chambre. Le plus souvent, il se couvre la tête d'un haut bonnet en peau de brebis noire ; de grandes bottes en cuir, un poignard à la ceinture, un sabre au côté, complètent l'accoutrement.

Les femmes font usage d'une longue robe qui leur dessine la taille et qui tombe jusqu'à terre en leur cachant les pieds. Leurs cheveux pendent en tresses sur les épaules, et leur tête est coiffée d'un véritable édifice. Il consiste en un grand turban blanc, d'une hauteur exagérée, par-dessus lequel est jetée une écharpe rouge ou blanche qui retombe jusqu'à la ceinture. En général, elles ne se voilent pas le visage, quoique toutes ces peuplades aient embrassé l'islamisme.

Leurs ornements sont aussi nombreux que variés.

« Les bijoux, colliers, bracelets, plaques, chaînettes sont si multipliés dans la toilette des femmes turcomanes, que, quand une douzaine d'entre elles vont ensemble chercher de l'eau, elles font un cliquetis assez semblable à un bruit de sonnettes. »

Habitations. — Les habitations des Turcomans consistent surtout en huttes rondes, qui ne varient guère chez les nomades et chez ceux qui sont devenus sédentaires. Elles sont assez spacieuses et mesurent jusqu'à 8 mètres de diamètre. Leurs parois en feutre reposent sur un treillage en lattes, qui viennent s'appuyer au sommet sur un cerceau d'un mètre de diamètre environ. C'est par cette ouverture supérieure que pénètre l'air et que s'échappe la fumée.

Un campement de Turcomans (fig. 289) ressemble de loin à une agglomération de grandes ruches ; les tentes sont disposées sans aucun ordre, généralement sur une hauteur.

Dans quelques-unes de ces huttes, ou *kibitkas*, on est tout étonné de rencontrer un certain luxe. Le sol est recouvert de peaux ou même de tapis richement travaillés ; des tentures d'étoffes à franges décorent les parois ; des tablettes, placées sur les côtés, supportent les vêtements de la famille et les couvertures en piqué, qui servent à s'envelopper la nuit, etc. Il est vrai que tout cela ne leur coûte généralement pas cher, quoiqu'ils fabriquent chez eux-mêmes quelques jolis tapis. Le reste, ils se le procurent souvent à main armée.



Fig. 289. — Aoul ou campement de Turcomans.

Genre de vie. — Alimentation. — J'ai dit que les Tekkés étaient d'audacieux pillards ; mais les autres Turcomans ne valent pas mieux. « Les diverses nations sont la plupart du temps hostiles les unes aux autres, et s'attaquent et se pillent sans cesse mutuellement. Ce sont les plus abominables bandits de l'Asie centrale. Voleurs de bestiaux, comme les Bouroutes, ils sont en même temps voleurs d'hommes et fournissaient d'esclaves persans les marchés de Khiva et Bokhara. L'intervention de la Russie a mis officiellement fin à ces horribles transactions, et il faut espérer que la surveillance active de ses agents arrivera à les faire cesser sous peu complètement (Girard de Rialle). »

Quoique le pillage ait été jusqu'à nos jours la grande occupation des Turcomans, il en est pourtant qui se livrent à l'élevage des bestiaux, et un peu à l'agriculture, spécialement chez les Yomouds. Les animaux qu'ils élèvent de pré-

férence sont les moutons, les chevaux et les chameaux. Ce dernier animal sert à transporter les tentes et tout l'avoir des indigènes, lorsqu'ils changent de campement ; le cheval joue un rôle important dans leurs brigandages, et c'est pour cela qu'il est l'objet de soins tous particuliers. Ce que recherche un Turcoman, c'est un cheval qui puisse fournir une longue carrière, sans ralentir sa vitesse, afin de pouvoir échapper à ceux qui tenteraient de lui enlever son butin. Aussi lui impose-t-il de longues courses et ne lui laisse-t-il manger aucun fourrage frais. Un animal gras ne résisterait pas au travail qu'on exigerait de lui ; pour éviter qu'il ne prenne de l'embonpoint, on ne lui donne qu'une faible quantité d'eau et des vivres en petite proportion.

Les troupeaux des Turcomans sont, en général, gardés par des chiens qui font l'office de bergers, de sorte que deux individus suffisent

pour mener paître les innombrables bestiaux de tout un campement.

Les agriculteurs ne se donnent guère plus de peine que les bergers, et cependant le sol est si fertile dans certaines régions, qu'ils font néanmoins d'abondantes récoltes. Ceux qui cultivent la terre sont d'ailleurs considérés comme formant la dernière classe de la société.

La nourriture des Turcomans ne comprend pas des mets bien recherchés. Il est rare qu'ils fassent usage du koumys, ou lait de jument fermenté, dont sont si friands les Kirghizes et les Kalmouks ; ils préfèrent consommer à l'état frais le lait de jument ou de chamelle. Avec une grossière farine, mélangée de tranches de citrouilles, ils font des espèces de gâteaux de 50 à 60 centimètres de large et 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Voici comment se passent les choses lorsqu'un Turcoman traite quelques convives. On apporte « le ragoût qui consiste en un mouton entier qu'on a fait bouillir dans un grand pot russe. Les hôtes séparent la chair des os, et la déchiquettent en d'aussi petits morceaux que possible qu'ils mêlent avec du pain émietté. Ils y ajoutent une douzaine d'oignons hachés menu, jettent le tout dans la marmite où la viande a cuit, et le délayent avec le bouillon. On sert alors cette pâtée dans des écuelles de bois, dont une seule sert pour deux personnes. Leur manière de manger n'est pas moins bizarre que l'apprêt du festin ; ils prennent une pleine poignée de hachis, et, commençant par le poignet, la happent avec leur langue comme les chiens. Ils ont soin de tenir la tête au-dessus de l'écuelle pour qu'elle reçoive tout ce qui tombe. Chacun des deux commensaux fait tour à tour le même manège. Viennent ensuite les melons et le repas se termine par une pipe de tabac. Les femmes ne mangent jamais avec les hommes (Burnes). »

Organisation sociale. — Famille. — Nous venons de voir que les agriculteurs appartiennent à la classe inférieure de la société, mais il faut ajouter que cette même classe comprend aussi les ouvriers en feutre et en tapis. La classe élevée renferme les pasteurs, qui fournissent les *Khans* (nobles ou chefs). Les chefs à proprement parler, sont les plus hardis, ceux qui ont été les plus heureux dans leurs incursions, sans qu'il leur soit nécessaire d'appartenir à l'aristocratie. Chez les *Salors*, qui passent pour les plus nobles de tous les Turcomans, le gouvernement est exercé par douze *aksukals*, ou barbes blanches, c'est-à-

dire par les douze chefs les plus âgés des différentes familles. En réalité, chaque famille est absolument indépendante, et le chef y commande à sa guise.

Les femmes sont chargées de tous les travaux d'intérieur ; elles broient le grain, filent, tissent, font des tapis ; ce sont elles aussi qui dressent la tente et la démontent.

Les mariages ne se pratiquent pas comme chez la plupart des autres nations musulmanes. Les jeunes gens des deux sexes peuvent toujours communiquer librement ensemble. Lorsque l'amour se mêle de la partie, le jeune homme devrait acheter sa future. Mais, comme la fille d'un Turcoman coûte toujours cher, la plupart du temps l'amoureux ne tente pas de l'acheter légitimement ; il se saisit de la belle, l'assied derrière lui sur le même cheval et l'emporte au galop vers le campement voisin, où ils se font unir. Les proches parents de la fille poursuivent le ravisseur, mais le laissent toujours échapper. Une fois le mariage célébré, ils ne peuvent plus reprendre leur fille, et l'affaire s'arrange avec quelque parent du nouveau marié, qui s'engage à payer un certain nombre de chevaux pour le prix de sa femme.

L'épouse revient cependant habiter avec ses parents, et elle y reste une année à préparer les nattes et les tentures qui lui seront indispensables pour sa nouvelle demeure. Ce n'est qu'au bout de ce temps qu'elle va habiter avec son mari.

Religion. — Les Turcomans, avons-nous vu, sont musulmans, mais ils n'ont pas en réalité le fanatisme de leurs voisins, les Ouzbeks. Souvent, il est vrai, la religion est un prétexte commode à leurs raptus sur le territoire des Persans, qui ne professent pas le même rite. Nous savons déjà, cependant, que leurs femmes ne se conforment pas aux lois de Mahomet, en laissant leur visage à découvert, et qu'elles sont d'une malpropreté rare, ce qui prouve qu'elles ne font pas les ablutions prescrites par la religion. Elles ont une détestable réputation, et il paraît qu'elles la justifient entièrement par leur absence de retenue. Les Turcomans n'ont pas de mosquées, et leurs seules pratiques religieuses consistent à réciter leurs prières sous leurs tentes ou dans le désert.

On reconnaît encore qu'on est au milieu de musulmans à la façon dont un homme vous aborde : il commence par réciter un abrégé du premier verset du Coran, et par se tirer la barbe.

Funérailles. — Les funérailles d'un Turcoman ne sont pas très compliquées. Le cadavre est enterré dans une fosse creusée au milieu de la steppe et recouverte de terre. S'il s'agit d'un personnage, on élève sur sa tombe un tumulus : les steppes sont parsemées de ces monuments. De loin en loin, on rencontre la tombe de quelque saint mahomélan, qui ne manque jamais d'être vénéré par les indigènes. Si quelqu'un devient malade, il invoque les mânes du saint ; si la santé de son cheval ou de son chameau se dérange, vite il fait le tour du sépulcre avec la certitude que sa bête se guérira. Les sépultures ordinaires ne sont nullement entourées du même respect.

B. Famille Kirghize.

La famille Kirghize habite à l'est de l'Asie et s'avance jusqu'à la mer Caspienne. Elle renferme des populations diverses, de langue turque, qui se différencient assez les unes des autres pour mériter chacune une description spéciale.

a. GROUPE OUZBEG.

Ouzbegs.

Distribution géographique. — Les Ouzbegs, ou Usbeks, forment un des peuples les plus importants de l'Asie centrale, au point de vue politique. Ils s'étendent depuis la Chine jusqu'à la mer Caspienne, et se rencontrent surtout dans le sud du Turkestan. Leur origine est assez obscure, mais ce qui est certain, c'est qu'ils se sont fortement mêlés avec d'autres populations différant de leur type originel.

Caractères physiques. — Les caractères physiques des Ouzbegs attestent de nombreux mélanges. Il en est qui portent de fortes barbes et d'autres qui en sont dépourvus ; les uns ont la peau claire, les autres d'un jaune brun. On s'explique facilement ces différences, lorsqu'on sait qu'ils s'emparaient volontiers d'individus des tribus voisines pour les réduire en esclavage, qu'ils achetaient naguère des esclaves persans aux Turcomans et qu'ils n'avaient aucun scrupule à épouser les femmes esclaves.

D'une façon générale, les Ouzbegs sont des individus d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une constitution forte et vigoureuse. Ceux du Ferghana sont regardés comme les plus purs, et ils présentent le type mongolique bien accentué ; ceux de l'ouest sont, au contraire, les plus al-

térés par l'intervention d'un élément blanc. « L'Usbek de Khiva, dit Vambéry, se reconnaît à sa face large et pleine, à son front bas et plat, à sa grande bouche ; celui de Bokhara, à son front plus bombé, à son visage plus ovale, à son menton allongé et pointu, et, en général, à ses yeux et à ses cheveux noirs. Dans les environs de Kachgar et d'Ak-sou, les teints d'un jaune brun à un ton noirâtre sont en majorité ; à Khokand, ce sont les teints bruns ; à Khiva, le blanc est la couleur régnante. »

Vêtements. — Le costume des Ouzbegs consiste essentiellement en une pelisse, à peu près la même pour les deux sexes ; mais les femmes, au lieu de passer leurs bras dans les manches, les retournent et les attachent par derrière. Sur la tête, les hommes portent un énorme bonnet en peau de brebis noire, d'un pied de haut, qu'ils appellent *tilpak*. Les femmes se couvrent d'un capuchon noir ou d'un énorme turban en étoffe blanche, et, en bonnes musulmanes, elles se voilent le visage. Tous les Ouzbegs font usage de grandes bottes, pourvues de talons très élevés et très étroits, sur lesquelles il est difficile de se tenir en équilibre, lorsqu'on n'en a pas l'habitude : c'est la chaussure nationale. Les dames portent des bottes semblables, faites en velours et chargées d'ornements. Même au logis, elles ne quittent pas cette chaussure qui serait si incommode pour nous. La coutume veut que les femmes aient les dents tout à fait noires, et elles emploient différents procédés pour se conformer à la mode du pays. Elles tressent leurs cheveux et les laissent retomber sur leurs épaules.

Habitations. — Les Ouzbegs étaient autrefois essentiellement nomades ; quelques-uns sont, à l'heure actuelle, plus ou moins sédentaires. Aussi retrouve-t-on chez eux les deux systèmes d'habitations en usage chez les Turcomans ; je les ai décrits avec assez de détails pour n'avoir qu'à y renvoyer le lecteur.

Genre de vie. — Beaucoup d'Ouzbegs apprécieraient si peu le séjour des villes, qu'ils cherchent, lorsqu'ils y résident, à se faire illusion à eux-mêmes. « La tente, le cheval, tout l'appareil du nomade ont pour eux tant d'attraits, qu'on en voit qui, propriétaires de maisons confortables pour l'Orient, préfèrent passer presque toute l'année sous une tente dressée dans leur jardin (G. de Rialle). »

Ceux qui sont restés nomades élèvent des bestiaux et passent une partie de leur vie à cheval. Les femmes montent à la manière des hommes.

et on voit parfois, à califourchon sur le même bête, le mari, sa moitié et un ou deux enfants derrière eux.

Le suprême bonheur pour un Ouzbeg, c'est la rapine, le maraudage. Il y a un demi-siècle, Burnes s'exprimait dans les termes suivants au sujet des Ouzbegs-Lakays : « Ils regardent comme un déshonneur de mourir dans son lit, et prétendent qu'un véritable Lakays doit perdre la vie dans une bataille livrée à des voyageurs. Je me suis laissé dire que les femmes accompagnent quelquefois leurs maris dans des expéditions de maraude ; mais il est plus probable que les dames se contentent, en l'absence de leurs époux, de dévaliser les caravanes qui passent près de leurs habitations. » De nos jours, les diverses tribus ouzbèkes sont restées pillardes, et les choses n'ont encore guère changé, malgré les progrès des Russes dans l'Asie centrale. S'il est aujourd'hui possible à un Parisien d'aller faire, en chemin de fer, une promenade jusqu'à Samarkande, il ne lui est pas permis de s'aventurer hors des chemins frayés ; les Ouzbegs sont toujours là pour l'alléger de ses bagages.

Naguère encore, ces gens étaient de grands trafiquants d'esclaves. A Boukhara même, il y avait un marché de captifs tous les samedis. La marchandise était amenée surtout de Perse par les Turcomans, et trente ou quarante boutiques étaient destinées à la recevoir. L'esclavage n'était d'ailleurs pas très dur ; les Ouzbegs abandonnaient volontiers à leurs captifs le soin de leurs affaires.

Organisation sociale. — Famille. — Les Ouzbegs sont divisés en un grand nombre de tribus, à la tête de chacune desquelles se trouve un *khan* ou chef. M. Vambéry en cite trente-deux, et il ne les énumère pas toutes. Les khans n'ont d'ailleurs qu'une autorité assez limitée, qui se manifeste surtout lorsqu'il s'agit de prélever un tribut sur une caravane ou d'organiser une expédition pour aller piller quelque voisin. Tous les chefs s'attribuent une haute origine : les uns descendent en ligne droite d'Alexandre, les autres de Gengis-Khan. Ce qui est certain, c'est que les Ouzbegs forment l'aristocratie de presque toutes les villes de l'Asie centrale. Pourtant, ce ne sont pas des hommes d'une intelligence remarquable, et ils le sentent si bien, qu'ils laissent les hautes fonctions administratives aux Tadjiks, qui sont de même origine que les Persans. Les Tadjiks les ont surnommés *Yogunkelle* (crâne épais), ce qui, dit Girard de Rialle, par une coïncidence bizarre,

est vrai au figuré comme au propre, car ils ont réellement cette partie du corps plus épaisse et plus forte que toutes les races turques, leurs parentes.

Les femmes, quoique chargées de tous les travaux domestiques, du montage et du démontage des tentes, etc., n'ont pas une condition trop dure. Les mariages ne sont jamais dictés par l'amour ; un homme et une femme s'épousent sans s'être jamais vus, sans rien savoir sur le compte l'un de l'autre, sinon qu'ils sont de sexes différents. On voit même, chez les Ouzbegs, des mariages temporaires assez bizarres. Un marchand étranger, qui se trouve dans le pays, se marie pour le temps qu'il doit y résider ; lorsqu'il retourne chez lui, il congédie son épouse.

Religion. — Il n'est guère de musulmans plus fanatiques que les Ouzbegs. Toute infraction aux lois de Mahomet est, chez eux, punie sans pitié. S'endort-on à l'heure des prières, se laisse-t-on aller à fumer en public, on est bientôt appréhendé et promené dans les rues sur un chameau, la figure noircie, ou bien fustigé d'importance. Qu'on vous voie un vendredi tuer un pigeon à la chasse, on vous exhibe sur un chameau, avec l'oiseau mort suspendu au cou.

D'autres infractions sont punies de l'amende et de la prison.

Nogaïs.

Nous consacrerons quelques lignes aux Nogaïs, que Vambéry considère comme une des tribus ouzbèkes.

Origine ; distribution géographique. — Les Nogaïs descendent d'anciens Turcs émigrés de la grande Boukharie, qui se sont croisés avec diverses populations. Il n'y a guère que les Nogaïs ou Tatares de Crimée qui aient conservé assez pur le type turc primitif.

Les Nogaïs ont formé jadis une nation puissante, sur les bords de la mer Noire ; aujourd'hui, ils sont dispersés dans tous les sens ; on en trouve dans l'Asie centrale, dans la Turquie, en Russie, dans les gouvernements de Kazan, Simbirsk, Penza, Perm et Viatka ; un grand nombre errent dans cette immense région connue sous le nom de steppes Nogaïs, qui s'étend du Volga au Caucase.

Caractères physiques. — Les Nogaïs se distinguent des autres Tatares par la petitesse de leur taille et par la couleur de leur peau, qui est



Fig. 290. — Famille kirghize.

d'un cuivre foncé. Clarke leur trouve une ressemblance frappante avec les Lapons. Chez un grand nombre d'entre eux, on peut à peine reconnaître le type mongolique ; il en est dont les pommettes sont peu saillantes, le nez droit ou même aquilin, les yeux non bridés. D'autres, au contraire, montrent une face large et plate, un nez peu saillant, une bouche grande et des yeux obliques. Presque tous ont les oreilles détachées de la tête et les cheveux noirs et raides.

RACES HUMAINES.

Mœurs, coutumes. — Les Nogais étaient fort nombreux en Russie, mais aujourd'hui il n'en reste pas plus de 400 000 dans cette contrée. Un nombre considérable avait émigré en Turquie de 1856 à 1860 ; presque tous sont morts du typhus ; les survivants, réduits à un état de misère effrayant, sont retournés en Russie.

Les Nogais sont intelligents ; ils apprennent avec une grande facilité. Ceux qu'on rencontre dans les villes du centre de l'Asie, viennent

presque tous de la Russie du sud-est ou de la Sibérie; leur connaissance de la langue russe leur permet de servir d'intermédiaires entre les Russes et les indigènes; ils s'acquittent de ces fonctions avec beaucoup d'habileté, mais ils ne sont pas toujours scrupuleux.

« C'est une peuplade pacifique, assez laborieuse, et s'attachant au sol plus facilement que les Kalmouks, avec lesquels elle a cependant beaucoup de ressemblance pour la manière de vivre, les mœurs et les coutumes (B. Vereschaguine). »

Quoique la plupart soient nomades, on en trouve quelques-uns, en Asie, qui se sont bâti de petites maisons basses, avec des toits plats et des murs d'argile. Les Nogais nomades fabriquent de grossiers instruments en bois (cuillers, tasses, etc.), pendant que les femmes s'occupent du ménage.

Tous les individus de ce groupe, qu'on rencontre dans l'Asie centrale ou la Turquie, professent l'islamisme.

b. GROUPE KAZAK.

Kirghizes.

Le groupe *Kazak* ou *Kaisak* comprend de nombreuses tribus que les Russes ont englobé sous le nom de Kirghizes, nom qui ne leur appartient pas en réalité. Les vrais Kirghises, sont les *Kara-Kirghizes*, qu'on appelle aussi *Kirghizes noirs*, *Kirghizes sauvages* ou *Bouroutes*. Néanmoins les uns et les autres ne sont au fond, dit le docteur Seeland, « que des branches du même peuple différant légèrement entre elles. Leur type est le même; du moins je ne saurais distinguer un Kirghis d'un Kazak. Leur genre de vie est identique, avec cette différence que les Karakirghis habitent de préférence les hauts sommets de Tian Schan, tandis que les autres sont plutôt dans les steppes et les montagnes moins élevées qui appartiennent au même système. Quant au langage, il présente une certaine différence; car le dialecte karakirghis est une langue altaïque moins pure que celle des Kazaks; cependant les uns et les autres s'entendent parfaitement. La différence entre les deux dialectes est moins grande que celle qui existe entre le russe et le petit russe. »

En présence de déclarations si formelles d'un homme qui connaît admirablement les populations dont nous allons nous occuper, je me crois autorisé à décrire d'une façon générale

tous les Kirghizes, qu'ils soient Bouroutes ou Kaisaks.

Distribution géographique. — Histoire. — D'après le docteur Seeland, au travail duquel j'emprunterai la plupart des renseignements qui vont suivre, « la plus grande partie des tribus karakirghises occupe les montagnes des districts d'Issikoul et de Pichpek (ou de Tokmak) de la province de Sémiretchié, mais il y en a un grand nombre encore dans le Turkestan russe, sur le territoire chinois, enfin dans le pays indépendant de Pamir; à l'est, ils se répandent jusqu'au passage de Mousarte, à l'ouest jusqu'à Samarkand, au sud jusqu'au haut Oxus. Les autres districts de Sémiretchié, ceux de Vernoë ou Werni, Kopal, Djarkend et Serghiopoul, sont occupés par les Kasaks qui, du reste, comme on le sait, s'étendent très loin au delà de cette province. » Ce n'est donc pas seulement dans le sud-ouest de la Sibérie, comme on l'inscrit habituellement sur les cartes, que vivent les gens qui nous occupent.

Les Kirghizes sont venus très vraisemblablement des sommets de l'Altaï, sans qu'on puisse savoir à quelle époque ils se sont répandus dans les pays qu'ils occupent actuellement. D'après leurs traditions, ils auraient été soumis pendant de longs siècles à un *khan* ou chef unique. A la mort d'un de leurs khans, ses trois fils se partagèrent la nation et donnèrent aux fractions résultant de ce démembrement les noms de Grande, de Moyenne et de Petite Horde. Depuis bien longtemps, des hostilités existent entre les Kara-Kirghizes et les Kirghizes-Kaisaks. Ces dissensions eurent pour résultat de les affaiblir, et, en 1730, les Kirghizes firent leur soumission volontaire à la Russie. Mais en devenant sujets russes, ils ont continué à s'administrer à leur guise, et ils obéissent à des chefs indigènes qui, pour la plupart, se prétendent descendants de Gengis-Khan. Ils se divisent de plus en plus, et il faudrait des pages entières pour énumérer toutes les subdivisions de ce peuple. Il me suffira de dire que chaque horde se divise en plusieurs groupes, qu'on a qualifiés du nom de races; que chacune des races se partage en tribus, celles-ci en sections, les sections en parties, et que ces dernières sont encore subdivisées. Je me contenterai de donner dans le tableau suivant les noms des divisions primordiales des hordes :

Petite Horde.....	{	Alimoulys;
		Baïoulys;
		Djétir-ouroug ou Sept Tribus.

Moyenne Horde.....	} Arghynes; Naïmanes; Kiptchaks; Ouvak-Ghircis.	
Grande Horde.....		
		Ousiunes; Toulataïs;
		Sargams; Konkrats.

La population kirghize totale peut être évaluée à 2 millions d'individus au moins.

Caractères physiques. — D'après M. Girard de Rialle, « on a constaté deux types chez les *Kirghises* ; les traits communs sont : la coloration foncée de la peau, la couleur noire des cheveux, la forme bridée de l'œil, la teinte noire de l'iris, la rareté de la barbe et la largeur et forte saillie des pommettes ; en revanche, tandis que l'un des deux types présente un crâne large et peu élevé, un nez court et épaté, un corps trapu et petit, en un mot le type dit mongolique, l'autre type se distingue par une tête allongée, un nez très prononcé et très grand, et une taille assez élancée. »

Le docteur Seeland, qui a fait une si belle étude des Kirghizes et qui déclare, comme nous l'avons vu, que le type est partout le même au fond, leur attribue une taille moyenne de 1^m,64 pour les hommes et 1^m,51 pour les femmes. Ce sont des individus robustes, à larges épaules, à poitrine très développée, n'offrant jamais d'embonpoint. Ils ont la peau brune, les cheveux noirs et raides, le crâne court et la face large, quoique leurs pommettes fassent moins de saillie que chez les Mongols proprement dits. Les yeux, légèrement obliques, sont peu bridés ; le nez est proéminent et pas trop large. La barbe est peu fournie, et souvent elle présente une coloration plus claire que la chevelure.

En somme, les Kirghizes sont des individus de type mongolique, mais leurs caractères primitifs ont été assez sensiblement atténués, sans doute par des mélanges.

Vêtements et parures. — Le costume des Kirghizes (fig. 290) comprend une longue chemise de laine ou de coton, des bas de feutre, de larges pantalons de coton ou de cuir, une ample tunique à manches longues, qui ressemble à une robe de chambre ; elle se boutonne au col et est serrée à la taille par une ceinture ornée de plaques métalliques. Pendant l'hiver, on porte jusqu'à cinq et six de ces tuniques superposées. La tête, rasée, est couverte d'une calotte et d'un chapeau pointu ou d'un bonnet rond en peau de mouton, orné en bas d'une bande de fourrure. Dans la saison froide, la coiffure se

compose d'un bonnet pointu, fourré à l'intérieur de peau de mouton et muni d'un appendice qui préserve le cou et les oreilles. Enfin des bottes de cuir complètent l'accoutrement.

Le costume des femmes ressemble à celui des hommes ; leur coiffure seule diffère. Les jeunes filles se couvrent la tête de petites calottes, tandis que les femmes mariées portent un énorme bonnet de coton blanc, qui leur recouvre une partie du visage, le cou, les épaules et le dos ; le sommet de cette coiffure monumentale est entouré d'une bande de coton. Le beau sexe se divise les cheveux en une multitude de petites tresses ornées à leur extrémité de pièces de monnaie et de bijoux métalliques.

Habitation. — « La seule maison que le Kirghis connaisse c'est sa tente en feutre (*kibitka* ou *yourta*). La carcasse de cette tente ressemble à une cage et consiste en une claie de perches que l'on peut ouvrir et plier à volonté. Du côté extérieur la carcasse se couvre de grandes pièces de feutre. En haut, c'est-à-dire à la coupole de la cage, il reste une ouverture ronde qui par le mauvais temps se couvre aussi de feutre. L'anneau supérieur est soutenu par des traverses en croix ou en fourche. La partie inférieure de la claie s'entoure encore de nattes sous le feutre. Il n'y a qu'une seule porte qui se ferme par un morceau de feutre suspendu à un linteau en bois. La lumière n'entre que par la porte et par la coupole ; en sorte qu'il fait sombre dans la *yourta*, lorsque l'une et l'autre sont fermées. Le plancher est remplacé par des feutres...

« Les meubles consistent en caisses, sacs, pots, chaudières, etc. Ce ne sont que les riches qui se permettent le luxe d'un lit de bois, d'une table, etc. La couche est représentée par des feutres, des fourrures, de gros coussins et des couvertures doublées d'ouate (Seeland). »

Malgré la ventilation, ces demeures exhaltent une odeur peu agréable. En hiver, lorsqu'on allume, au milieu de la tente, un feu de broussailles, d'herbes ou de fumier, elle se remplit de fumée, ce qui ne laisse pas que d'être fort incommodé. Chaque *yourta* est habitée en moyenne par trois à cinq personnes.

Dans les villages, les tentes sont disposées sans aucune régularité ; de loin, on croirait voir des meules de foin. Il n'existe pas d'écuries pour les animaux domestiques, mais, par les grands froids, on les laisse entrer dans l'habitation.

Genre de vie. — Alimentation. — Jusqu'à

ce jour, beaucoup de Kirghizes sont pasteurs et nomades; la plupart se livrent pourtant à l'agriculture. Les animaux qu'ils élèvent sont des chevaux, des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres, des chameaux et, quelquefois, des ânes et des yacks. Les plus riches possèdent mille moutons au moins; les gens aisés en ont quelques centaines, mais beaucoup n'ont qu'un cheval et quelques moutons. Tous ces animaux sont obligés de chercher eux-mêmes leur nourriture, et c'est ce qui met les Kirghizes dans la nécessité de changer souvent de lieu de campement. Lorsque les troupeaux ont brouté toute l'herbe d'une région, les femmes démontent les tentes, les chargent sur des chameaux (fig. 291), et on se met à la recherche d'une nouvelle station. En tête du cortège, se place la maîtresse de la maison, montée à cheval à califourchon, à la manière d'un homme. Les deux sexes ont d'ailleurs la même habitude de l'équitation.

La nourriture comprend la viande des animaux domestiques et de quelques espèces sauvages (renard, cerf, mouton de montagne), le lait, surtout le lait aigre, le millet, le froment, l'orge et l'avoine. Quelques rares tribus récoltent du riz. Les Kirghizes ne sont pas grands amateurs de poisson; la pêche est plutôt un amusement pour eux qu'un moyen de se procurer des aliments. Souvent la disette se fait sentir parmi les Kirghizes, mais ils supportent facilement des jeûnes de plusieurs jours. Le Dr Seeland raconte qu'un jeune homme des alentours de Pichpek resta dix-huit à vingt jours enseveli sous la neige; « son unique nourriture pendant ce temps fut ses bottes, qu'il mangea jusqu'au bout. »

Industrie. — Arts. — « La fabrication des feutres et d'une sorte de drap grossier (*armiatchina* en russe) est une industrie très importante pour l'existence des Kirghis. Le feutre se fait avec la laine de mouton et de chameau; les détails de cette fabrication sont, je suppose, plus ou moins connus. La tonte des moutons, la coupe des queues et des crinières des chevaux incombe aux hommes, tout le reste est fait par les femmes. La femme foule la laine pour les feutres et pour les chapeaux, elle fabrique le drap avec la laine de chameau, elle tisse les sacs et les *kouriouks*, espèce de besace double dont on se sert pour le bagage; elle coud les vêtements, les coussins, elle fait les nattes, etc. Les bottes sont faites principalement par les hommes, mais le tannage des cuirs leur

est inconnu, ils ne savent préparer que les peaux de mouton.

« Les selles et les armes sont fabriquées par les hommes. Les selles sont très simples, en bois et couvertes de feutre, quelquefois de cuir; leur arçon est haut et en demi-cercle, les étriers en fer ou en bois (en hiver). Les selles des riches sont décorées de plaques d'argent, de chabraques colorées, etc. Les armes consistent en piques, sabres, couteaux et fusils. Pour les excursions de pillage (*baranta*) on se sert de bâtons munis d'une pointe métallique, ou d'une espèce de hache étroite à long manche. Les couteaux et les haches sont fabriqués par les Kirghis eux-mêmes; les pointes des piques, les sabres et les fusils s'achètent. Les arcs et les flèches ne sont plus en usage; parmi les armes, on peut aussi ranger le fouet (*nagaïka*); la partie en cuir est courte et elle est si grosse et si dure, que le coup équivaut presque à celui d'un casse-tête (*Seeland*). »

Les arts n'existent qu'à l'état embryonnaire. La danse est inconnue; le chant consiste à rhapsodier tout ce qui passe par la tête; la musique est un peu plus avancée, et les Kirghizes possèdent un instrument à vent, et deux instruments à cordes. Le premier, appelé *zourna*, est une espèce de hautbois court; la *dombra* est une guitare triangulaire, avec deux ou trois cordes en nerfs de mouton; le *kobouze* est une espèce de violoncelle muni d'un pied. La peinture ne va pas au delà de la représentation de cercles, d'étoiles, de contours d'animaux.

L'art médical présente bien des particularités bizarres. Je me contenterai de signaler le traitement de la jaunisse, du mal des montagnes et des ophtalmies. Dans le premier cas, on attache au front du malade une pièce d'or, ou à son défaut un bassin de cuivre; dans le second, on prononce devant le malade les mots les plus obscènes, parce qu'on se figure le malaise produit par une divinité féminine qui doit fuir devant les propos indécents. Quant aux ophtalmies, on les traite en administrant au patient les yeux rôtis d'un bœuf.

Organisation sociale. — Chaque tribu se divise en un certain nombre de cantons, qui se subdivisent en *ouls* (villages). Les chefs ou khans sont subordonnés au chef de district russe.

Ce sont les Kirghizes eux-mêmes qui rendent la justice. Ils choisissent dans chaque commune les *bis* (juges) qui auront à appliquer les peines. L'assassinat n'est pas très commun, et il est



Fig. 291. — Caravane kirghize s'appêtant au départ.

puni d'une amende (koune); le meurtre d'un homme se rachète par deux cents roubles et plus, celui d'une femme ne coûte que la moitié.

On a beaucoup parlé des vols de chevaux qui se commettent à chaque instant, et on en a conclu que les Kirghizes étaient de fieffés voleurs. La conclusion est entièrement fausse; ces gens sont, au contraire, aussi honnêtes qu'ils sont hospitaliers. « Chez les Kirghis le vol d'un cheval est envisagé à un tout autre point de vue. C'est un reste des incursions à main armée (*baranta*), c'est une preuve de témérité et d'habileté d'autant plus méritoire que les obstacles sont plus grands. Il y a des Kirghis riches qui ne peuvent se passer de cette distraction, quoique l'intérêt matériel n'y soit pour rien. Tout autre propriété est assurée entre les mains des Kirghizes. Par exemple, en route, on peut sans danger laisser des équipages pleins d'effets devant les stations. » Malgré tout, le vol d'un cheval est considéré comme un acte répréhensible, et les juges condamnent le coupable à

rendre l'animal et à payer, en outre, à son propriétaire le double de sa valeur.

D'après ce que nous venons de voir, la femme n'est pas considérée à l'égal de l'homme; elle est regardée comme sa servante, et, en cette qualité, chargée de la plus grosse part de travail. On voit de temps à autre quelques malheureuses se suicider. Les femmes mangent après les maris et les frères; elles ne peuvent pas, en général, témoigner en justice, mais elles héritent des maris, lorsqu'elles ont des enfants. En réalité, ce sont ceux-ci qui deviennent possesseurs de la succession. Toutefois, on ne peut pas dire que la femme soit traitée d'une façon grossière et despotique.

La polygamie est permise, mais il est rare qu'un homme prenne plusieurs épouses. Cela tient à ce qu'il est obligé de l'acheter et de payer le *kalym* aux parents de la future, comme nous l'avons vu chez une foule de populations mongoïques. D'ailleurs, une partie de ce que le fiancé paye aux parents de la fille devient la dot

de celle-ci. « La cérémonie du mariage se fait par le mollah (prêtre) qui prononce différentes prières et se charge de quelques cérémonies ; ainsi il souffle sur une coupe d'eau, qu'après cela les fiancés et les témoins doivent boire. Après la cérémonie ont lieu les fêtes, repas et différents amusements, parmi lesquels les courses de chevaux occupent le premier rang. »

En général, les femmes kirghizes accouchent avec facilité ; mais si l'opération est difficile, on juge que le diable se met de la partie et on fait en sorte de l'effrayer. Pour cela, on place la femme sur un cheval qu'on fait galoper, ou bien on la sort devant la tente en la tenant par les bras, et brusquement débouche une troupe de cavaliers qui poussent de grands cris et brandissent leurs armes.

Le nouveau-né, enveloppé de quelques chiffons, est couché dans une sorte de châssis monté sur des pieds. Il est lié dans le berceau au moyen de rubans, et la mère ne le détache que pour l'allaiter ; ce n'est que pour le laver qu'on le tire de sa boîte, et l'opération ne se pratique pas tous les jours. Le cinquième jour, on donne un nom à l'enfant, et la mère reçoit un cadeau de son mari ; on invite des convives pour fêter la naissance du bambin. A cinq ans a lieu la circoncision. On ne s'occupe guère de l'éducation des enfants, mais on ne les maltraite jamais.

Nous avons vu quelles étaient les occupations de la femme en dehors du ménage ; elle travaille toute la journée, pendant que le mari se repose. Elle semble d'ailleurs plus intelligente que l'homme, et celui-ci reconnaît si bien sa supériorité intellectuelle qu'il écoute ses conseils, « tout en croyant être le roi dans son intérieur. »

Religion. — Funérailles. — Les Kirghizes sont mahométans de nom, mais au fond ils sont fétichistes. Les grandes pierres sont surtout l'objet de leur vénération, et quand ils passent près de certaines d'entre elles, ils se croient obligés d'y déposer un peu de suif.

« Le respect pour les tombes est si grand qu'il devient presque un culte religieux. Par tout le pays kirghis on trouve des cimetières dispersés, entourés d'un mur et ornés de tourelles aux coins. Le cadavre y est placé dans la fosse assis et non couché, la tête du côté de l'est. Souvent ce n'est pas la fosse elle-même qui sert de siège au défunt, on lui creuse une loge secondaire dans une des parois de la fosse principale.

Au-dessus de la tombe s'élèvent quelquefois des monuments grossiers en pierre ou en argile. Les Kirghis viennent souvent au cimetière, pour y faire leur prières. Les lieux d'enterrement de leurs aïeux sont sacrés et les cimetières sont bien entretenus, quoiqu'il n'y ait point de gardiens fixes...

On enterre en général le lendemain de la mort. Le corps est lavé et enveloppé dans un linceul. L'enterrement se fait avec accompagnement de lamentations à haute voix et de prières. Il est généralement suivi d'un festin. En signe de deuil, l'homme ne se rase pas la tête pendant quarante jours, la femme ne porte pas ses anneaux et ses bracelets (Seeland). »

Baschkirs.

Distribution géographique. — A côté des Kirghizes, on peut placer les Baschkirs, qui sont leurs voisins dans la direction du nord. On les rencontre à l'ouest de l'Oural, dans les gouvernements de Perm, de Viatka, de Samara et surtout d'Orenbourg ; ils forment en Russie une population d'environ 400 000 individus. De l'autre côté de l'Oural, ils habitent principalement le gouvernement de Tobolsk, entre les Kirghizes au sud et les Ostiaks au nord.

Caractères physiques. — Les Baschkirs ont été fortement altérés par des mélanges, et il suffirait, pour le prouver, de dire qu'on trouve parmi eux un certain nombre d'hommes dont les cheveux tirent sur le roux. Néanmoins le type mongolique a persisté chez la plupart. Ils sont de taille moyenne et d'une coloration jaune plus ou moins foncée ; leur crâne est arrondi, leur face plate ; leurs yeux, petits, tirent sur le châtain foncé ; enfin, leurs cheveux sont gros et noirs, et leur barbe rare.

Vêtements. — Le costume des femmes se compose d'une robe de toile généralement brodée au cou et aux poignets, d'un bonnet garni de petites plaquettes d'argent, qu'elles mettent par-dessus un voile fixé sous le menton à l'aide d'une petite courroie. Sur le bonnet, elles posent une sorte de calotte, maintenue par plusieurs boutons, garnie elle-même d'un chapelet de corail, qui leur retombe de chaque côté des joues, et d'une longue queue qui flotte sur les épaules. Enfin, une pièce d'étoffe est enroulée autour de leur cou.

Dans le voisinage de l'Oural, les femmes baschkires font usage d'un ornement spécial : c'est une chaîne qui leur pend des épaules sur

la poitrine et à laquelle sont suspendus des pièces de monnaie, des grains de corail et diverses autres pendeloques.

Habitations. — Mobilier. — Jadis les Baschkirs étaient essentiellement nomades, mais il en est aujourd'hui un bon nombre qui se sont fixés au sol. Aussi se construisent-ils de petites maisons en bois, copiées sur le modèle des habitations russes. Une cheminée, rétrécie au sommet, est placée à droite de la porte ; elle est faite de lattes, de branchages, et soigneusement revêtue d'argile.

A l'intérieur de ces demeures, on voit de larges bancs, disposés tout autour, qui servent de lits. Le principal meuble est une grande outre de cuir, en forme de bouteille, qui est placée sur un support en bois et qui sert de récipient pour le lait aigri. Quelques ustensiles de ménage, une marmite, complètent l'ameublement bien sommaire de ces cabanes.

Genre de vie. — Alimentation. — J'ai dit que naguère tous les Baschkirs étaient nomades ; actuellement il en est encore un grand nombre qui ne sont pas encore devenus sédentaires et qui ne s'occupent que de l'élevage des bestiaux. Leurs animaux domestiques sont surtout des chevaux. Quelques pasteurs de la province d'Isetsk en possèdent jusqu'à trois et quatre mille, et la plupart en ont deux ou trois cents. C'est qu'ils trouvent dans cette contrée d'excellents pâturages, dans les landes qui occupent toute la partie méridionale. Les chevaux seraient des plus beaux sans certaines coutumes qui s'opposent à leur développement. Ainsi les Baschkirs ont une vraie passion pour le *Koumys* qui, comme nous l'avons vu, est une boisson fermentée préparée avec du lait de jument. Ils traitent le lait dont ils ont besoin au détriment des jeunes poulains. En outre, l'hiver, leurs chevaux doivent eux-mêmes se procurer leur nourriture, en déterrants avec leurs pieds l'herbe cachée sous la neige, et souvent ils trouvent à peine de quoi apaiser leur faim. Au mois de juin, les animaux sont conduits dans les bas-fonds des montagnes, afin de les garantir des mouches et des taons qui abondent dans les landes. Ce n'est donc que pendant une faible partie de l'année que les chevaux ont une nourriture abondante.

Beaucoup de Baschkirs, ai-je dit, se livrent actuellement à l'agriculture. Ils ne sèment toutefois que des grains d'été, particulièrement de l'orge et de l'avoine. Ils élèvent une grande

quantité d'abeilles, le miel étant pour eux un produit de première nécessité.

L'alimentation de ces peuplades se compose ordinairement d'une soupe très liquide faite avec de la viande, du mauvais pain et du mauvais fromage fumé ; ils la mangent avec des cuillers de bois si grandes que les hommes en répandent la moitié sur leur barbe. La manière de préparer le pain est des plus primitives. Les femmes pétrissent la farine avec de l'eau et un peu de sel, et elles en font des galettes qu'elles placent sous la cendre de l'âtre. Lorsqu'elles sont à peu près cuites, elles les retirent, les enfilent dans une brochette de bois et les présentent au feu pour en dorer la croûte. Avant de pétrir leur farine, elles se gardent bien de se laver les mains. Les Baschkirs passent, d'ailleurs à juste raison, pour un des peuples les plus malpropres de la terre. Jamais, par exemple, ils ne nettoient les récipients qui leur servent à conserver le lait, de sorte que celui-ci acquiert rapidement une odeur infecte et un goût des plus désagréables.

En dehors du koumys, qui est la boisson favorite du Baschkir, il est fait une grande consommation d'hydromel ; c'est à sa préparation qu'est employé le miel des abeilles. Dans certaines circonstances, en hiver et lorsqu'ils voyagent, les indigènes remplacent le koumys et l'hydromel par une boisson composée d'eau et de fromage râpé.

Osmanlis.

Les populations du rameau turc que nous venons de passer en revue sont toutes plus ou moins métissées. Il en est une dont le type primitif s'est encore ressenti beaucoup plus des mélanges : je veux parler des Turcs actuels ou Osmanlis.

Bien que les habitants de la Turquie soient certainement connus de tous nos lecteurs, je ne saurais me dispenser de leur consacrer quelques lignes ; mais, par cela même, que tout le monde les connaît, je serai très bref à leur égard.

Origine ; distribution géographique. — Les Osmanlis ou Turcs actuels proprement dits, sont loin, je viens de le dire, de présenter tous les caractères mongoliques. Cela tient à ce que l'élément qui est sorti du Turkestan s'est fortement mélangé avec des éléments blancs. Les Turcs Osmanlis, ou Ottomans, prennent, en effet, des femmes de toutes les nationalités,

mais surtout des Grecques et des Géorgiennes.

Les Osmanlis se sont répandus dans tout l'empire Ottoman, mais s'ils dominent encore dans certaines contrées, dans l'Anatolie, par exemple, il n'en est point de même dans la Turquie d'Europe, où ils ne forment pas le dixième de la population.

Caractères physiques. — Les métissages ont tellement modifié le type primitif chez les Osmanlis qu'on les a rangés longtemps parmi les Blancs. Ils sont, en général, grands, robustes et bien faits. Leur peau est légèrement brune, leurs cheveux et leurs yeux bruns ou noirs. Le crâne est court, comme chez les races jaunes, mais le front est haut et large, le nez droit et saillant, les yeux grands et horizontaux. Le visage est ovale, les traits réguliers, ce qui tient au peu de saillie des pommettes.

Mœurs, coutumes. — Les Osmanlis ont aussi beaucoup de goût pour la vie nomade ; il semble même que ceux qui ont adopté une résidence fixe aient dégénéré. Depuis peu de temps en Europe, ils ont conservé les mœurs et les usages d'autrefois. Un bon nombre ont gardé jusqu'au turban vert de leurs ancêtres.

L'Ottoman est indolent et dépourvu de toute initiative individuelle. Il doit à sa religion son fatalisme et sa sobriété : il vit généralement de fruits et ne boit point de vin, car le Coran le lui défend ; mais il absorbe en secret beaucoup de boissons alcooliques et fume l'opium.

La femme a le droit de ne rien faire, et la femme riche abuse de ce droit. Elle cherche à combattre l'ennui, et cette prétendue esclave va rendre visite à d'autres dames de sa condition. Il lui faut, il est vrai, tenir au dehors tout son visage soigneusement voilé, mais dans l'intérieur du harem, elle peut montrer son visage et ses bras. Pour passer agréablement le temps, les femmes causent, font de la musique, dansent, fument, se baignent en commun, s'offrent réciproquement de petits repas.

Il n'y a guère que les riches Ottomans qui aient plusieurs femmes ; la loi de Mahomet les autorise à en avoir jusqu'à quatre, mais la plupart n'en possèdent qu'une. Seulement la même loi leur permet d'avoir, à côté de leurs femmes légitimes, une foule de concubines, toutes esclaves venant de la Géorgie, de la Circassie, de la Grèce, etc., qu'ils tiennent soigneusement renfermées dans les *harems*.

Le Turc est doux et hospitalier ; il lui répugne de tuer des animaux ou même d'arracher des arbres. L'instruction est fort peu répandue

en Turquie ; les imprimeries y sont très rares. Aussi les arts, l'industrie et l'agriculture y sont-ils peu florissants ; on y fabrique cependant des tapis, des draps, des fils et des armes estimés.

Tous les Osmanlis sont musulmans et se circoncent, mais, nous l'avons dit, ils ne forment, dans la Turquie d'Europe principalement, qu'une faible partie de la population.

2° Branche Thibétaine.

La branche Thibétaine ne comprend que le rameau Bothia, qui se divise naturellement en deux familles : l'une habite au nord de l'Himalaya, tandis que l'autre vit sur les versants méridionaux de cette chaîne de montagnes. Les familles Bothia et Népalienne sont donc séparées l'une de l'autre géographiquement, aussi bien que par leurs caractères physiques et ethnographiques.

A. Famille Bothia.

Thibétains proprement dits.

Les Thibétains se donnent à eux-mêmes le nom de *Bod*, c'est-à-dire *les Forts*. C'est de ce mot que dérive le nom de *Bodpas*, sous lequel on les désigne aussi souvent que sous celui de *Bothias*. Quoique je vienne de dire que la famille bothia est limitée au sud par l'Himalaya, il ne s'ensuit pas qu'elle ne compte aucun représentant au delà de ces montagnes. Il semble même qu'il faille rattacher au même groupe quelques peuplades comme les *Lepchas* ou *Kampas*, qui habitent le Sikkim, empiétant ainsi sur le territoire de la famille Népalienne.

Caractères physiques. — Les Thibétains (fig. 292) sont de taille moyenne ou même au-dessous de la moyenne, ce qui ne les empêche pas d'être à la fois agiles, souples comme les Chinois et vigoureux comme les Tatares. Leur peau basanée tire sur le café au lait ou parfois sur le jaune cuivré ; leurs cheveux sont raides, longs et noirs, et leur barbe est peu fournie. Ils ont la tête courte et large, la face large, avec des yeux noirs, un peu bridés, le nez droit et mince, les pommettes assez saillantes, la bouche largement fendue, les lèvres assez grosses et les mâchoires prognathes.

Dans la classe élevée, on rencontre des individus dont le teint est aussi clair que celui des Européens et dont les caractères faciaux



Fig. 292. — Thibétain.

sont très atténués. On peut dire, en somme, que les Thibétains ont été plus ou moins altérés par suite de l'intervention d'un élément étranger, mais que leur type primitif appartenait incontestablement au type mongolique. C'est peut-être dans le Sikkim que les caractères anciens de la race se sont conservés avec le plus de pureté.

Vêtements. — Les hommes portent les cheveux longs; ils ne les peignent jamais, mais parfois ils les tressent à la manière des Chinois et attachent ensuite au « milieu de leur tresse des bijoux en or, ornés de pierres précieuses et de grains de corail. Leur coiffure ordinaire est une toque bleue, avec un large rebord, en velours noir, surmontée d'un pompon rouge; aux jours de fêtes, ils portent un grand chapeau rouge, assez semblable pour la forme au bérêt basque; il est seulement plus large, et orné sur les bords de franges longues et touffues. Une large robe, agrafée au côté

droit par quatre crochets, et serrée aux reins par une ceinture rouge; enfin des bottes en drap rouge ou violet, complètent le costume simple, et pourtant assez gracieux des Thibétains. Ils suspendent ordinairement à leur ceinture un sac en taffetas jaune, renfermant leur inséparable écuelle de bois, et deux petites bourses de forme ovale et richement brodées, qui ne contiennent rien du tout et servent uniquement de parure.

« Les femmes thibétaines ont un habillement à peu près semblable à celui des hommes; par-dessus leur robe, elles ajoutent une tunique courte et bigarrée de diverses couleurs; elles divisent leurs cheveux en deux tresses, qu'elles laissent pendre sur leurs épaules. Les femmes de classe inférieure sont coiffées d'un petit bonnet jaune, assez semblable au bonnet de la liberté qu'on portait sous la république française. Les grandes dames ont, pour tout ornement de tête, une élégante et gracieuse cou-

ronne, fabriquée avec des perles fines. Les femmes thibétaines se soumettent dans leur toilette à un usage ou plutôt à une règle incroyable et sans doute unique dans le monde : avant de sortir de leurs maisons, elles se frottent le visage avec une espèce de vernis noir et gluant, assez semblable à de la confiture de raisin (P. Huc). »

Le missionnaire ajoute que, sous ce fard dégoûtant, elles ne ressemblent plus à des créatures humaines. Il paraît que cet usage a été imposé aux femmes du Thibet, il y a environ deux cents ans, par le Lama-Roi qui gouvernait alors. De mœurs austères, il avait voulu mettre ainsi un frein à l'amour effréné que le beau sexe avait pour le luxe et la parure. Il pensait faire disparaître l'immoralité qui ne connaissait plus de bornes. Les femmes se conformèrent sans murmurer à l'édit du roi, et aujourd'hui celles qui sont les mieux barbouillées passent pour les plus pieuses. Dans les villes on rencontre toutefois des femmes qui, « au mépris des lois et de toutes les convenances, osent montrer en public leur physionomie non vernissée, et telle que la nature la leur a donnée. Celles qui se permettent cette licence ont très mauvaise réputation, et ne manquent jamais de se cacher quand elles aperçoivent quelque agent de la police. »

Habitations. — Dans le Thibet vivent un certain nombre de tribus qui sont loin d'avoir toutes atteint le même degré de civilisation ; les Hunias, par exemple, sont presque des sauvages en comparaison des habitants de Lhassa, la capitale. Aussi ne saurait-on s'étonner de trouver des peuplades entières qui vivent en nomades et ne se construisent d'autres habitations que des tentes carrées, faites avec les poils rudes et noirs du yack.

Dans les villes, à Lhassa notamment, on rencontre des maisons à plusieurs étages, terminées en terrasses. Elles sont généralement construites en pierres ou en briques ; quelques-unes sont en terre. Toutes sont entièrement blanchies à la chaux, à l'exception des encadrements des portes et des fenêtres qui sont peints en rouge ou en jaune. Dans les faubourgs de la capitale, il existe un quartier dont les maisons sont entièrement bâties avec des cornes de bœufs et de moutons, soigneusement cimentées.

Les temples bouddhiques de Lhassa et surtout le palais du Dalai-Lama, ou souverain pontife, sont des édifices remarquables. Ce palais

s'élève au sommet d'une montagne qui a surgi comme un îlot au milieu d'une plaine ; il se compose de plusieurs temples réunis. Celui du milieu « est élevé de quatre étages, et domine tous les autres ; il est terminé par un dôme entièrement recouvert de lames d'or, et entouré d'un grand péristyle dont les colonnes sont également dorées. »

Genre de vie. — Alimentation. — Le Thibet est une contrée presque entièrement couverte de montagnes, qui ne permet guère à ses habitants de se livrer à l'agriculture sur une vaste échelle. Cependant ils récoltent de l'orge noire, qui forme la base de l'alimentation de toute la population, riche ou pauvre ; ils cultivent un peu de blé et une très faible quantité de riz. Mais, si l'agriculture ne leur fournit que des ressources des plus restreintes, il n'en est pas de même de leurs troupeaux. Ils élèvent des chevaux, des yacks et des moutons en quantité considérable. Néanmoins, les Thibétains vivent très mal. « D'ordinaire leurs repas se composent uniquement de thé beurré et de tsamba (farine d'orge), qu'on pétrit grossièrement avec les doigts. Les plus riches suivent le même régime ; et c'est vraiment pitié de les voir façonner une nourriture si misérable, dans une écuelle qui a coûté quelquefois cent onces d'argent. La viande, quand on en a, se mange hors des repas ; c'est une affaire de pure fantaisie. Cela se pratique à peu près comme ailleurs on mange, par gourmandise, des fruits ou quelque légère pâtisserie. On sert ordinairement deux plats, l'un de viande bouillie et l'autre de viande crue ; les Thibétains dévorent l'une et l'autre avec un égal appétit, sans qu'il soit besoin qu'aucun genre d'assaisonnement leur vienne en aide. Ils ont pourtant le bon esprit de ne pas manger sans boire. Ils remplissent, de temps en temps, leur écuelle chérie d'une liqueur aigrelette, faite avec de l'orge fermentée et dont le goût est assez agréable (P. Huc). »

Industrie. — Commerce. — Le Thibet est riche en métaux ; l'or et l'argent y abondent, et tout le monde connaît les moyens de les purifier. Il existe à Lhassa d'habiles ouvriers métallurgistes, notamment des forgerons, des chaudronniers, des plombiers, des étameurs, des mécaniciens et des orfèvres. Ils appartiennent presque tous à la population des Péboun, qui vient du Boutan et qui a mieux conservé les caractères de la race que la plupart des Thibétains indigènes. Ils fabriquent des vases en or et en argent, pour l'usage des lamaserie

ou monastères, et des bijoux fort remarquables ; c'est à eux que sont dues les belles toitures en lames dorées des temples, et ils sont encore les grands teinturiers du Thibet.

Parmi les produits les plus importants, il faut mentionner le *Pou-Lou*, les bâtons odorants, ou *Tsan-Hiang*, et les écuelles de bois. Le *Pou-Lou* est une étoffe de laine, fabriquée par les hommes, qui en filent eux-mêmes la laine. On en fait de toutes qualités et on le teint de diverses couleurs. Celui qui sert aux prêtres ou lamas est toujours rouge. Les bâtons d'odeur se fabriquent avec de la poudre de bois aromatiques, du musc et de la poussière d'or. On leur donne la forme de petits bâtonnets longs de trois ou quatre pieds, et on les brûle devant les idoles, soit dans les temples, soit dans les monastères, soit dans les maisons privées.

Le *pou-lou*, les bâtons odorants et les écuelles en bois font l'objet d'un important commerce d'exportation. Les chevaux, les yacks, les queues de vaches, la laine, le musc et l'or sont aussi l'objet d'un grand négoce. Beaucoup de commerçants de Lhassa sont des hommes venus du Kachmir, mais le Thibétain proprement dit a lui-même un goût marqué pour le commerce.

Condition de la femme. — Les femmes jouissent d'une grande liberté dans le Thibet. « Au lieu de végéter emprisonnées au fond de leurs maisons, elles mènent une vie laborieuse et pleine d'activité. Outre qu'elles sont chargées des soins du ménage, elles concentrent entre leurs mains tout le petit commerce. Ce sont elles qui colportent les marchandises de côté et d'autre, les étalent dans les rues, et tiennent presque toutes les boutiques de détail. Dans la campagne, elles ont aussi une grande part aux travaux de la vie agricole (P Huc). »

Dans le ménage, elles possèdent une grande influence et elles ont souvent « non pas un, mais deux, trois ou quatre maris ; les frères ont une seule femme en commun et vivent en bonne harmonie. Quelques hommes riches, par contre, sont polygames. Les mœurs sont fort relâchées, surtout parmi les prêtres qui mènent ouvertement et tout naturellement une vie désordonnées (Hovelacque et Hervé). »

Organisation sociale et religieuse. — Le gouvernement est essentiellement théocratique. A sa tête se trouve le Dalai-Lama, à la fois souverain religieux et souverain politique du Thibet ; il est même, aux yeux de ses sujets, l'incarnation de la divinité, le Bouddha vivant.

La vénération que les Thibétains et les Mongols ont pour lui, le prestige qu'il exerce sur les populations bouddhistes, sont vraiment étonnants. Il est vrai qu'on a raconté à ce propos des histoires absolument extraordinaires : les dévots, a-t-on dit, recueillaient pieusement ses excréments et les enfermaient dans de petits sachets qu'ils portaient suspendus au cou, comme des talismans ; le pontife avait la tête et les bras entourés de serpents, pour frapper l'imagination de ses adorateurs, etc. Une foule de contes analogues avaient cours en Europe au commencement du siècle, et ils étaient rapportés par les géographes les plus sérieux. Aussi le P Huc interrogea-t-il à ce sujet une foule d'habitants de Lhassa, et tout le monde lui « a ri au nez ». C'étaient des assertions qui avaient juste la valeur de l'histoire des cochons violets auxquels les Chinois donnaient leurs enfants en pâture.

Étant donné son caractère religieux, divin même, le Dalai-Lama ou Talé-Lama ne saurait s'occuper à tout propos des choses humaines. « Il s'est donc réservé les affaires de majeure importance, se contentant de régner beaucoup, et de gouverner très peu. Au reste, l'exercice de son autorité dépend uniquement de son goût et de son bon plaisir. Il n'y a ni charte ni constitution pour contrôler sa manière de faire.

« Après le Talé-Lama, que les Thibétains nomment aussi quelquefois *Kian-Ngan-Rembouchi* (souverain trésor), vient le *Nomekhan* ou empereur spirituel. Les Chinois lui donnent le nom de Tsang-Wang, roi du Thibet. Ce personnage est nommé par le Talé-Lama, et doit être toujours choisi parmi la classe des *Lamas-Chabérons*. Il conserve son poste pendant toute sa vie, et ne peut être renversé que par un coup d'État. Toutes les affaires du gouvernement dépendent du *Nomekhan* et de quatre ministres nommés *Kalons*. Les *Kalons* sont choisis par le Talé-Lama, sur une liste de candidats formée par le *Nomekhan* : ils n'appartiennent pas à la tribu sacerdotale, et peuvent être mariés ; la durée de leur pouvoir est illimitée. Quand ils se rendent indignes de leurs fonctions, le *Nomekhan* adresse un rapport au Talé-Lama, qui les casse, s'il juge opportun. Les fonctionnaires subalternes sont choisis par les *Kalons*, et appartiennent le plus souvent à la classe des *Lamas*. Les provinces sont divisées en plusieurs principautés, qui sont gouvernées par des *Lamas-Houtouktou*. Ces espèces de petits souverains ecclésiastiques reçoivent



Fig. 293. — Lamas thibétains du monastère de Tumlong (Sikkim).

leur investiture du Talé-Lama, et reconnaissent son autorité suzeraine. En général, ils ont l'humeur guerroyante, et se livrent souvent, entre voisins, des combats à outrance, et toujours accompagnés de pillage et d'incendie (P. Huc). » Ce sont ces espèces de cardinaux qui nomment le successeur du Dalai-Lama, quand le pontife vient à mourir. Le choix doit toujours se porter sur un enfant, et il ne peut être procédé au vote que lorsqu'on a trouvé trois candidats réunissant les conditions voulues.

Ainsi du haut en bas de la hiérarchie, on ne trouve que des prêtres; aussi ne saurait-on s'étonner de rencontrer à chaque pas des lamaserie, monastères ou séminaires, qui abritent une foule de parasites (fig. 293). Façonné par les lamas, le peuple est d'une crédulité et d'une religiosité qui se traduit par des pèlerinages et des cérémonies bruyantes dans les lamaserie, par des prostrations sur les plates-formes des maisons et par d'incessantes prières. Continuellement les Thibétains ont à la main le chapelet bouddhique, et leur zèle religieux est tel qu'il a rendu jaloux les missionnaires catholiques. On entend partout murmurer la phrase sacrée : « *Om, mani padmé houn!* » (Oh! le joyau dans

le lotus, Amen!), et cette phrase est écrite dans les rues, sur les places publiques, à l'intérieur des maisons, sur les banderoles qui flottent sur les édifices, etc. On voit même des lamas parcourir les campagnes un ciseau et un marteau à la main, et graver la formule mystique sur les rochers des montagnes et jusque sur les pierres des déserts.

Sépultures. — Il existe au Thibet quatre modes différents de sépultures : la première est l'incinération; la deuxième l'immersion dans les fleuves ou dans les lacs; la troisième, l'exposition des morts sur le sommet des montagnes; la quatrième, enfin, consiste à couper les cadavres en morceaux et à les faire dévorer par des chiens. Cette dernière méthode est la plus recherchée. Les pauvres sont simplement mangés par les chiens des faubourgs; mais les riches sont dévorés par des chiens sacrés, qu'on élève dans ce but dans des couvents spéciaux. Lorsque le Dalai-Lama vient à mourir, on enferme son corps dans un cercueil d'or pur, au dire de quelques voyageurs.

Tous les ans, on célèbre, en l'honneur des morts, une fête qui rappelle celle des catholiques. D'ailleurs, les cérémonies bouddhiques offrent toutes avec les rites catholiques de telles

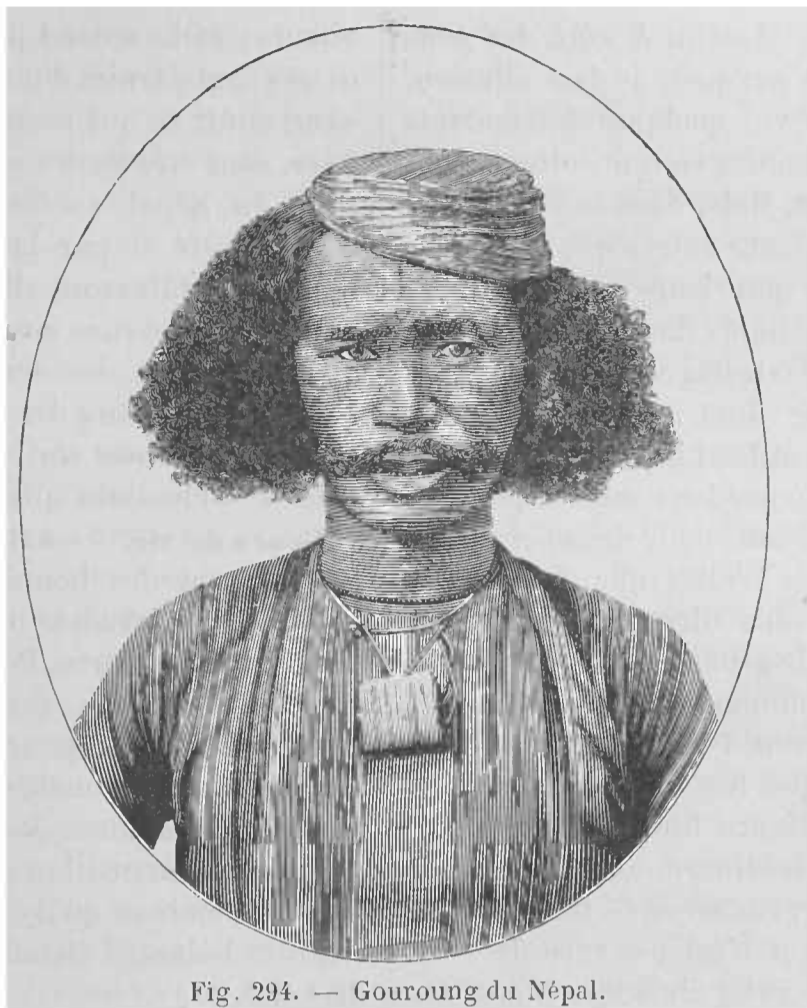


Fig. 294. — Gouroung du Népal.

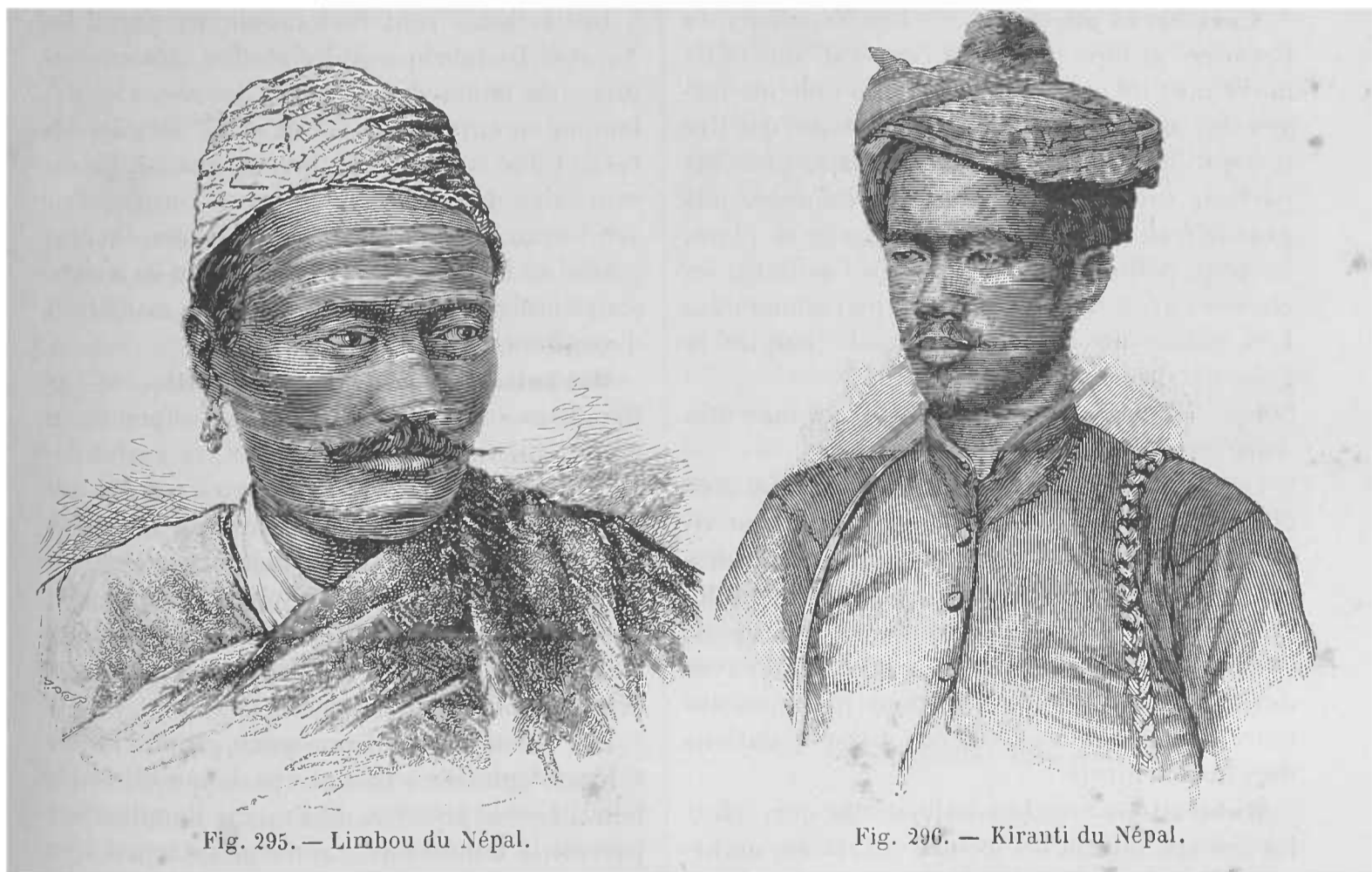


Fig. 295. — Limbou du Népal.

Fig. 296. — Kiranti du Népal.

analogies, que tous les missionnaires en ont été frappés.

B. Famille Népalienne.

La famille népalienne n'embrasse pas toutes

les populations qui vivent au sud de l'Himalaya, depuis la Birmanie jusqu'au Népal inclusivement ; elle ne comprend même pas tous les individus de ce dernier pays, mais elle compte un certain nombre de représentants dans le

Népal, le Boutan et l'Assam. A côté des gens de type mongolique auxquels je fais allusion, vivent, nous l'avons vu, quelques descendants des Négritos. Des Hindous se rencontrent aussi dans la même région. Mais, dans la famille népalienne, nous ne faisons entrer que les Himalayens du sud qui, par leurs caractères, se rapprochent des habitants du Thibet.

Bien que M. de Quatrefages ait cru pouvoir subdiviser la famille dont il s'agit en deux groupes, les Magars et les Limbous, les renseignements que nous possédons sur ces populations sont trop insuffisants pour nous permettre de faire de chacune d'elles une description détaillée. Nous pouvons dire toutefois, d'une façon générale, que le groupe Magar comprend des peuples à type mongolique bien accentué, qui se rapprochent considérablement des vrais Thibétains, tandis que les Limbous ont subi plus ou moins l'influence hindoue. Aux premiers se rattachent les Gouroungs, les Nevars et peut-être les Abors; aux seconds, les Kirantis. Chez les Gouroungs, il n'est pas rare de rencontrer des traces de sang nigritique (fig. 294).

Caractères physiques. — Les Népalais du premier groupe sont en général de taille moyenne; ils ont les épaules et la poitrine larges, les membres robustes; leur teint, qui tire presque toujours sur le cuivre clair, présente parfois, surtout chez certaines femmes, une grande fraîcheur. La figure est large et plate, les yeux petits, le nez large et peu saillant, les cheveux gros et noirs, la barbe peu abondante. L'ensemble de leur physionomie respire la gaieté et la franchise.

Les femmes ont quelque chose de masculin dans leurs traits.

Les Limbous (fig. 295) et les Kirantis (fig. 296) ont des traits bien moins mongoliques. Leur visage, presque ovale, serait absolument régulier si les pommettes ne faisaient encore une saillie notable. Par tous leurs autres caractères ils démontrent clairement qu'ils se sont croisés avec des Hindous, au point que, pour plusieurs auteurs, il faudrait les rattacher aux populations de l'Inde centrale.

Habitations. — Les habitations qui, chez les Nevars, offrent les mêmes caractères architecturaux que celles des Thibétains, sont faites en briques cimentées avec de l'argile et couvertes de tuiles. Elles comprennent ordinairement un rez-de-chaussée et deux étages. Le rez-de-chaussée sert pour la volaille, le bétail et les cuisines; le premier est habité par les ser-

viteurs, et le second par les maîtres. Les fenêtres sont garnies d'un treillage de bois sculpté avec goût, ce qui permet de regarder au dehors, sans être vu des passants. Toutes les maisons du Népal se font remarquer par leur malpropreté et par la vermine qui pullule à l'intérieur. Elles sont alignées de façon à laisser entre elles des rues aussi malpropres d'ailleurs que l'intérieur des demeures: des débris de boucherie, le sang des animaux sacrifiés, des débris de toutes sortes rendent le séjour des villes aussi malsain que désagréable.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Népalais sont des hommes paisibles et industriels; ils se livrent pour la plupart à l'agriculture et au commerce. Possesseurs d'une grande quantité d'animaux domestiques, ils n'hésitent pas à en sacrifier pour leur nourriture. Leur alimentation habituelle se compose de buffles, de chèvres, de moutons et de volailles; ils font une grande consommation de riz, de noix, d'oranges, etc., mais ce qu'ils consomment le plus, ce sont des boissons alcooliques; tous font usage de bétel.

Les artisans sont fort nombreux parmi les Nevars. Ils fabriquent des étoffes, des couvertures de laine, des cloches, des vases et des lampes en cuivre, en laiton et en fer, des sabres et des couteaux de bonne qualité. Ils savent faire du papier solide avec l'écorce d'un arbrisseau, des briques, des tuiles, etc. On rencontre de bons charpentiers, quoiqu'ils n'aient pour outils que le ciseau et le maillet, et d'excellents maçons.

Organisation sociale. — Famille. — Les Népalais ont à leur tête un chef suprême, ou *radja*, qui tire ses revenus de ses vastes domaines, des mines et de droits qu'il prélève très arbitrairement sur les marchandises. Il possède une armée régulière assez bien organisée.

La plupart des races qui vivent dans le pays sont divisées en castes tout à fait comparables à celles dont nous parlerons lorsque nous nous occuperons des Hindous.

Les Nevars laissent une assez grande liberté à leurs femmes. « Quand une jeune fille a atteint l'âge de puberté, dit Francis Hamilton, ses parents la fiancent avec son consentement à un homme de même caste qu'elle. La dot qu'ils lui donnent devient la propriété du mari. On célèbre ensuite la noce par un grand repas, accompagné de plusieurs cérémonies religieuses. Dans les hautes castes, on exige que les jeunes filles observent la chasteté jusqu'au moment

des fiançailles ; mais dans les classes moins élevées on se montre fort indifférent sur ce point. Une femme peut quitter son mari quand bon lui semble, et si elle s'attache à un autre homme, pourvu que celui-ci ne soit point d'une caste inférieure à la sienne ; elle est toujours libre de retourner chez son mari et de se remettre à la tête de la maison. La seule formalité qu'elle ait à remplir, lorsqu'elle quitte son ménage, c'est d'annoncer son départ en plaçant deux noix de bétel sur son lit.

« Un homme ne peut prendre une seconde épouse tant qu'il plaît à la première de rester chez lui, à moins qu'elle n'ait dépassé l'âge d'avoir des enfants. Mais si sa femme le quitte, ou si elle est trop âgée pour devenir mère, alors il est libre de prendre une seconde épouse. Quant aux concubines, il peut en avoir un nombre illimité. Il est défendu aux veuves de se remarier ; mais rien ne les oblige à se brûler avec le corps de leur époux, et il leur est permis de devenir concubines de tout homme qui leur convient. Les enfants de la femme qui a été fiancée héritent de préférence à ceux des concubines ; mais ceux-ci ont cependant droit à une certaine partie des biens de leur père. »

Chez certaines tribus, les femmes sont loin de jouir de la même liberté que les femmes nevars ; elles restent enfermées, et, lorsque l'époux vient à mourir, elle sont obligées de se brûler vives avec le cadavre du défunt.

Religion. — On rencontre, dans le Népal, des Mahométans, des Brahmanistes et des Bouddhistes ; ces derniers forment la grande majorité de la population. Les temples sont extrêmement nombreux, et, près de Katmandou, la capitale du pays, il en existe un qui mérite quelques lignes de description. Il est bâti au sommet d'une colline isolée ; on y arrive par un escalier taillé dans le roc, au pied duquel se trouve une colossale statue de Bouddha. L'édifice se compose d'une série d'obélisques couverts de plaques de cuivre fort bien dorées. L'intérieur du temple ne forme qu'une salle unique, encombrée de lampes et de vases de toutes sortes. Des prêtres sont spécialement chargés de l'entretien de ces lampes, dont le feu ne doit jamais s'éteindre. On assure que la lumière des deux plus grandes se conserve depuis un temps immémorial. Des tablettes servent à recevoir les offrandes, qui consistent en buffles, en épées, en boucliers, en casseroles, en pots, en rouets, en gobelets, en miroirs, en cornes de buffle, etc. Il est difficile de se faire une idée de la diver-

sité des offrandes que les Népalais font à leurs divinités.

On prétend que le Népal renferme autant de temples que de maisons et autant d'idoles que d'habitants. Le nombre des prêtres est également fort considérable, et pourtant les dons des fidèles suffisent à les faire vivre sans rien faire ; la plus grande partie des offrandes faites aux dieux sert à nourrir les serviteurs des pagodes.

3° Branche Indo-Chinoise.

La branche Indo-Chinoise se divise géographiquement et ethnographiquement en trois rameaux. Au sud, une vaste contrée est habitée par des populations séparées les unes des autres par une grande chaîne de montagnes, qui part de la presqu'île de Malacca pour aller rejoindre les dernières ramifications orientales de l'Himalaya ; elles forment les deux rameaux *birman* et *thai*. Le premier confine aux races de l'Indoustan et des contreforts méridionaux de l'Himalaya, c'est-à-dire à des populations du tronc blanc et à quelques tribus négroïdes ; le second s'étend des monts de Siam jusqu'à la mer de Chine. Au nord des rameaux birman et *thai* s'étalent, de l'est à l'ouest, les populations du rameau chinois, qui occupent à elles seules une plus grande surface que les Birmans et les Thaïs réunis.

1. RAMEAU BIRMAN.

Le rameau Birman occupé une aire continue dans le bassin de l'Iraouaddy. Il comprend des populations qui diffèrent bien les unes des autres par quelques caractères, mais qui, à d'autres points de vue, ont beaucoup d'affinités entre elles. Il faut bien dire que dans le nombre, il en est qui nous sont encore fort mal connues. Peut-être faudra-t-il un jour subdiviser le rameau birman en plusieurs familles ; pour le moment, M. de Quatrefages n'en admet qu'une seule.

A. Famille Birmane.

Birmans proprement dits.

Distribution géographique. — Les Birmans proprement dits n'occupent pas seulement la Birmanie, telle qu'elle est limitée à l'heure actuelle ; on les retrouve dans quelques pays voisins, qui ont échappé à leur domination depuis le commencement du siècle. Les



Fig. 297. — Ambassadeurs birmans.

Pégouans, par exemple, ne sauraient être isolés des vrais Birmans. D'ailleurs l'empire de Birmanie s'étendait jusqu'au golfe du Bengale il y a un petit nombre d'années, et, si des événements politiques ont détaché de l'empire quelques provinces du Sud et du Nord, leurs habitants n'en sont pas moins restés ce qu'ils étaient auparavant.

Caractères physiques. — De tous les Indo-Chinois, les Birmans sont peut-être ceux dont

la taille est la plus élevée ; les hommes atteignent en moyenne 1^m,67, mais il en est qui dépassent sensiblement ce chiffre. Tous sont forts et vigoureux. Leur peau est d'une couleur jaune olivâtre, plus ou moins foncée selon qu'il s'agit de l'aristocratie ou du peuple. Les gens des basses classes, exposés plus souvent à la chaleur et au grand air, sont d'un teint plus brun que les chefs. Ils ont les cheveux noirs et raides, et ils s'épilent le peu de barbe qui leur



Fig. 298. — Sculpteurs sur bois birmans.

pousse. Leur crâne arrondi, leur face large, leurs yeux bridés, leurs pommettes saillantes, leur nez assez plat, leur bouche grande et leurs lèvres un peu fortes les font rentrer absolument dans le type mongolique. J'ajouterai que, généralement, ils ont les jambes un peu courtes.

Vêtements et parures. — Le vêtement le plus ordinaire consiste en une pièce d'étoffe qui s'enroule à la ceinture et qui retombe sur les jambes. Parfois on y ajoute une sorte de jaquette qui recouvre le torse et qui se boutonne sur le côté; elle est habituellement en mous-

seline blanche. Les femmes portent une jupe ouverte par devant, qui laisse voir leurs cuisses lorsqu'elles marchent; pour elles, la pudeur consiste à cacher la plante de leurs pieds. Les deux sexes portent les cheveux longs; les hommes les réunissent en torsade au-dessus de la tête, tandis que les femmes les laissent le plus souvent retomber sur le dos. Une sorte de mouchoir ou de bandeau, enroulé autour de la tête, est la coiffure en usage.

Les Birmans n'ont pas moins de goût pour la parure que les autres peuples : hommes et femmes se percent le lobule de l'oreille pour y

introduire des ornements de forme cylindrique. Les premiers se tatouent en noir, sur les cuisses et le ventre, des figures d'animaux ou des fleurs, et ils attribuent à ces tatouages des vertus particulières. En Birmanie, les dents noires sont considérées comme un signe de beauté; aussi cherche-t-on à leur donner cette coloration d'une manière artificielle. Pour cela, hommes, femmes et enfants mâchent sans cesse du bétel. C'est, on le sait, un produit composé de feuilles d'un poivrier, de noix d'arec et de chaux vive. Lorsqu'on mâche ce mélange, il en résulte une abondante salivation; le liquide sécrété est coloré en rouge foncé par le bétel, qui teint à la fois la salive, les dents et les lèvres. Les gens riches ont ordinairement un domestique dont l'unique fonction est de préparer le bétel et de le leur présenter, lorsqu'ils en veulent faire usage.

Nous verrons plus loin que la société birmane est divisée en classes, et qu'il existe une infinité de fonctionnaires, de ministres, de courtisans. Aussi rencontre-t-on une variété inouïe de costumes. Chaque fonctionnaire porte un uniforme qui indique sa condition. Nos figures 300 et 297 représentent l'une le costume et les insignes du commandant en chef de l'armée, l'autre des ambassadeurs en grande tenue.

« L'habit de la noblesse birmane est une longue robe de satin ou de velours à fleurs, avec un collet ouvert et des manches larges. Une écharpe ou mantelet flotte sur les épaules; la tête est couverte d'un haut bonnet de velours plein ou de soie brodée avec des fleurs d'or, selon le rang de la personne; les anneaux des oreilles font aussi partie de la toilette des hommes. Les personnes de condition portent des tubes d'or de trois pouces de long et de la forme d'une grosse quille, s'élargissant à la base comme le pavillon d'une trompette; d'autres portent une lourde masse d'or battue en lame, et roulée pour former un large orifice aux lobes de l'oreille; en sorte que par son poids elle l'allonge quelquefois de deux pouces.

« La toilette des femmes fait aussi reconnaître leur rang. La chevelure, qui est liée en pelote au-dessus de la tête et retenue par un filet, a ses ornements, ses broderies et ses distinctions spéciales. Sur une courte chemise, atteignant le creux de l'estomac, et liée par des chaînes de manière à soutenir le sein, est une jaquette flottante avec des manches étroites. Autour de cette veste est roulée une longue pièce de soie qui descend sur les pieds, et même quelquefois traîne jusqu'à terre. Lors-

qu'une femme de condition sort de chez elle, elle met une ceinture de soie semblable à un long schal; elle la croise sur sa poitrine, en rejette les extrémités par-dessus les épaules où elle flotte avec grâce. Lorsque les femmes sont dans leur grande toilette, elles teignent les paumes de leurs mains et leurs ongles en rouge; elles emploient pour cela un suc végétal, et répandent sur leur poitrine de la poudre de bois de santal ou d'une écorce nommée sumeka; quelques-unes même en frottent leur visage; les hommes et les femmes ont également l'habitude de peindre en noir le bord de leurs paupières... (Chaalons d'Argé). »

D'après ce qui précède, on peut se faire une idée du luxe qui règne dans les hautes classes de la société birmane. J'aurais pu signaler les chaînes d'or que portent les nobles et dont le nombre d'anneaux indique le rang de la personne, les bracelets, les bagues, les anneaux de jambes en or, souvent enrichis de rubis, dont les princesses se chargent les poignets, les doigts ou les chevilles, etc.

Habitations. — Les maisons birmanes sont souvent bâties sur pilotis; elles sont construites en bambou ou en lattes, et couvertes de chaume. Les édifices publics et les demeures des personnages sont autrement riches que les cabanes du peuple. Les douanes, par exemple, sont des monuments à plusieurs étages, bâtis dans le style chinois et entourés d'une palissade. Le palais de l'empereur resplendit de dorures, et les tentes dans lesquels il habite, lorsqu'il quitte sa capitale, ne sont pas moins luxueuses.

Les nombreux couvents qu'on rencontre en Birmanie diffèrent des maisons ordinaires au point de vue de l'architecture, qui rappelle celle des Chinois. Ils sont totalement en bois et surmontés d'un toit à plusieurs étages, soutenus par de forts piliers.

Genre de vie. — Alimentation. — Le Birman est agriculteur. En général, la terre est assez mal cultivée, mais la fertilité du sol supplée en partie à l'insuffisance du travail. La plupart des terrains élevés sont laissés incultes, à part quelques-uns qui sont plantés d'indigo. Dans les plaines, on brûle les herbes tous les ans pour engraisser le sol et on retourne superficiellement la terre au moyen d'une charrue attelée de deux bœufs.

Ce sont les végétaux qui forment la base de l'alimentation des Birmans; la chair des animaux n'entre que pour une faible part dans

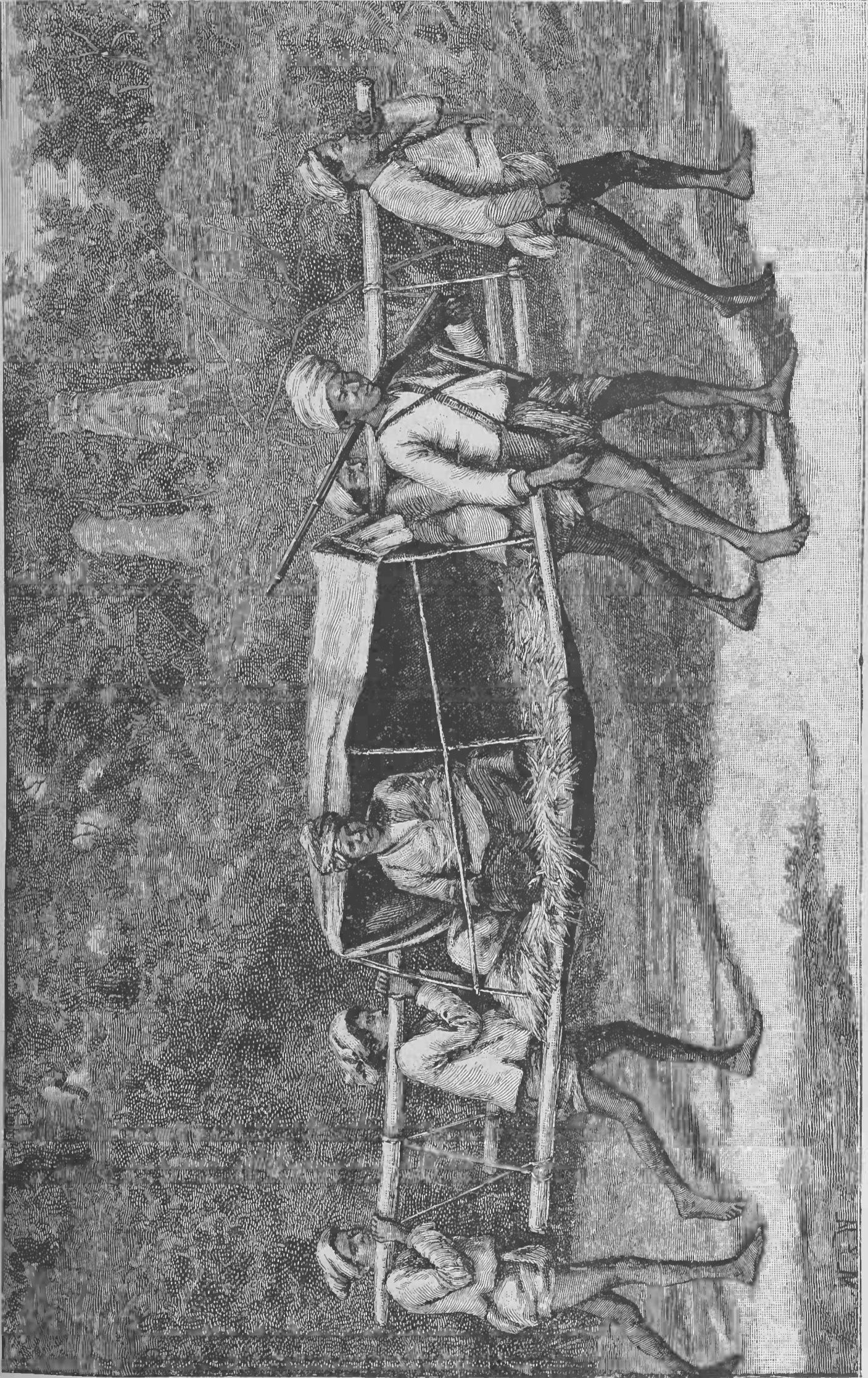


Fig. 299. — Birman transportant un blessé.

leur nourriture. Cela tient à ce que leur religion leur défend de tuer des animaux, mais ils ne tiennent compte de cette interdiction que lorsqu'il s'agit d'animaux domestiques. Le gibier, et on considère comme tel les lézards, les serpents, etc., se vend publiquement dans beaucoup d'endroits et constitue une partie de l'alimentation des basses classes.

Une de leurs chasses favorites, c'est celle à l'éléphant, car cet animal leur rend de nombreux services comme bête de somme. Pour s'emparer des éléphants sauvages, ils se couchent sur le dos de ceux qu'ils ont domestiqués, de manière à pénétrer au milieu du troupeau sauvage ; ils lancent alors autour du cou de l'animal qu'ils poursuivent une corde terminée par un nœud coulant, et dont l'autre extrémité est fixée à leur monture ; puis ils laissent à l'éléphant domestique le soin de terrasser l'autre, l'aidant toutefois si c'est nécessaire. Dans les forêts, ils emploient un autre procédé : ils creusent sur le passage des éléphants une grande fosse qu'ils recouvrent de branches, et dans laquelle ne tarde pas à tomber quelque animal.

Industrie. — L'industrie est assez avancée en Birmanie ; on y rencontre des potiers, des fondeurs, des armuriers, des joailliers, des sculpteurs (fig. 298) et même des statuaires ; il existe des manufactures d'étoffes de soie et de coton, des fabriques de salpêtre et de poudre à canon.

Il n'est pas étonnant de voir les Birmans travailler les métaux avec habileté ; l'or, l'argent, le fer, l'étain, le plomb, l'antimoine, l'arsenic et le soufre se rencontrent abondamment chez eux, ils les utilisent presque tous. Ils fabriquent notamment de remarquables sabres, dont la poignée est souvent en or et dont le fourreau est enrichi d'or et parfois de pierres, qu'ils trouvent aussi dans leur pays. Il existe, en effet, des gisements de rubis, de saphirs, de grenats, d'améthystes, etc. La plus grande partie de l'or recueilli est employé dans la dorure des palais, des pagodes, voire même des barques.

Les Birmans savent encore construire des chariots qu'ils emploient dans leurs voyages, toutes les fois qu'ils sont obligés de s'écarter du cours d'un fleuve. Chaque chariot, recouvert d'un toit en bambou, abrité lui-même par une étoffe peinte, pour le défendre contre la pluie, est généralement traîné par six bœufs. Les marchands voyagent de cette façon avec leurs

denrées et leurs familles. Le palanquin n'est pas inconnu ; mais il n'est pas d'un usage aussi général que dans les pays voisins. On en fabrique de très primitifs, lorsqu'il s'agit, par exemple, de transporter un blessé (fig. 299).

Il se fait, en Birmanie, un important commerce d'importation et d'exportation. Les produits qu'on y importe sont surtout des verreries, de la quincaillerie et des draps grossiers. On en exporte principalement du coton et de beaux bois. Les autres articles de commerce sont l'ambre, l'ivoire, les pierres précieuses, le bétel et les nids d'hirondelles si estimés au point de vue culinaire.

Organisation sociale. — Hiérarchie. — Le gouvernement de la Birmanie est une monarchie absolue. L'empereur transmet le pouvoir à ses héritiers mâles en ligne directe. Après les princes de la famille impériale, viennent les ministres, qui forment le grand conseil de la nation ; ils ont sous leurs ordres des officiers pour exécuter leurs décisions. Mais, à côté de ces ministres, l'empereur a un conseil privé, dont les membres peuvent à tout moment aborder le souverain. Enfin, d'autres officiers inférieurs dirigent les affaires des divers départements de l'État. Chaque dignitaire a ses insignes spéciaux : les ornements, les anneaux des oreilles, la boîte à bétel, le bonnet des cérémonies, les harnais du cheval, la coupe et même le métal du crachoir distinguent les diverses classes de la société.

Nous parlerons plus loin des prêtres ; pour le moment, nous dirons quelques mots de l'armée. Tout sujet doit le service militaire, et le métier des armes est regardé comme la plus noble occupation. Le gouvernement fournit à ses soldats des armes et des munitions, mais il ne les paye pas. Lorsqu'un homme déserte, ses parents sont mis à mort et le même châtiment est appliqué à la famille de celui qui a fait preuve de poltronnerie.

L'infanterie compose la garde régulière de l'empereur ; elle est armée de fusils et de sabres. Les gardes du corps portent un brillant costume qui se compose d'une robe de satin galonnée, avec collet orné d'un triple feston, et d'un casque en or. Les cavaliers font usage d'une pique de sept à huit pieds de long, qu'ils manient avec la plus grande adresse.

La principale force militaire des Birmans consiste dans leurs bateaux de guerre. Ils portent chacun cinquante à soixante rameurs, armés d'épées et de lances, trente soldats, armés



Fig. 300. — Commandant en chef de l'armée birmane.

de mousquets, et un canon. L'équipage marche au combat en chantant des airs guerriers, et, lorsqu'on en vient à l'abordage, l'action devient cruelle, car ces hommes sont doués d'une force et d'un courage extraordinaires.

A la tête de l'armée, se trouve un commandant en chef, qui porte comme insigne une

sorte de mitre ornée d'or et de pierreries, et un long éventail (fig. 300).

La société birmane est divisée en sept classes, qui ne s'allient pas entre elles. Ce qui est remarquable, c'est qu'on ne voit presque point de mendiants. Si un individu ne peut se procurer le nécessaire par son travail, il peut être as-

suré de recevoir des secours de ses compatriotes, sans qu'il ait à tendre la main.

Famille. — Les femmes birmanes ont autant de liberté que celles d'Europe, quoiqu'elles soient encore victimes de nombreux préjugés. Par exemple, leur déposition en justice n'a pas la même valeur que celle d'un homme, et, pour témoigner, elles doivent rester à la porte du tribunal. On a prétendu, et le fait semble vrai, que les Birmans vendaient leurs femmes aux étrangers; il est certain toutefois, que ce trafic est rare et ne s'observe que chez des gens poussés par la misère. La femme qui consent à un pareil marché n'est nullement déshonorée; sa conduite est presque regardée comme une bonne action, car elle n'obéit qu'à l'espoir d'apporter quelques secours à sa famille. En général, les femmes sont très laborieuses, et leurs occupations ne leur permettent pas de se livrer au vice.

Jadis il existait une loi singulière qui autorisait le créancier à disposer de son débiteur. Il le vendait, et souvent il vendait avec lui sa femme ou ses filles, qui répondaient pour la dette de leur mari ou de leur père. Les malheureuses passaient généralement dans les mains de quelques individus sans scrupules qui en trafiquaient honteusement.

Malgré ces exceptions, on peut dire que la famille est fortement organisée en Birmanie. La loi n'autorise pas l'homme à avoir plusieurs épouses, mais elle admet un concubinage illimité. Les concubines vivent dans la même maison que la femme légitime et elles sont obligées de la servir. Si le mari vient à mourir, elles deviennent la propriété de la veuve, à moins que l'époux ne les ait émancipées par un acte spécial avant sa mort.

Le mariage est purement civil. Lorsqu'un jeune homme veut prendre femme, c'est sa mère ou une proche parente qui va faire la demande; si la proposition est agréée, les amis du futur se rendent chez les parents de la fiancée et règlent la question de la dot. Le matin du jour où le mariage doit être célébré, le jeune homme envoie à la fille trois vêtements et des bijoux en rapport avec sa fortune. Ses parents ont préparé un repas, et on dresse l'acte légal. Les nouveaux mariés mangent dans le même plat, le mari présente à sa femme un peu de thé et celle-ci lui rend sa politesse; après quoi, la cérémonie est terminée.

Les enfants sont l'objet de tous les soins des parents. On cherche surtout à leur inculquer

dès le bas âge le respect des auteurs de leurs jours.

Lorsqu'un homme meurt sans avoir fait de testament, les trois quarts de ses biens passent à ses enfants et le reste à sa veuve, qui est instituée gardienne des biens et de la personne des héritiers jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

Justice. — Les Birmans, on le voit, sont loin d'être un peuple barbare. Ce qu'il nous reste à dire à leur sujet va achever de faire connaître leur civilisation. Ils possèdent une police régulière (fig. 301) et un code rempli de bon sens, qui définit tous les crimes possibles et rappelle toutes les décisions qui ont été prises dans des cas semblables. Le vol est châtié avec la dernière rigueur; pour un premier délit de cette nature, le coupable n'est pas puni de mort, à moins que la somme dérobée ne soit importante. On le marque sur les deux joues avec de la poudre à laquelle on met le feu, et on lui tatoue sur la poitrine le mot «voleur». En cas de récidive, on le prive d'un bras; au troisième vol, il est puni de mort. L'exécution capitale se fait généralement par décapitation. Les exécuteurs sont ordinairement des criminels auxquels on a fait grâce de la vie; ils se servent d'un grand coutelas, avec lequel ils manquent rarement de séparer la tête du tronc du premier coup.

Jadis les jugements par épreuve étaient en vigueur. En voici deux exemples, dont ont été témoins le capitaine Cox et un officier de la suite du major Symes. Dans le premier cas, il s'agissait d'une femme accusée d'adultère par son mari. Comme elle niait, elle fut conduite avec le plaignant à une pagode où, après des invocations à la divinité, on leur remit à chacun un cierge en cire qu'on alluma. La loi déclarait coupable celui dont le cierge serait le plus tôt consommé. Ce fut la femme qui perdit le procès et qui dut payer l'amende.

Dans le second cas, l'épreuve fut plus dure. Deux femmes se disputaient une propriété, et les juges ne voyant pas clair dans l'affaire conduisirent les plaideuses sur le bord d'un étang. Après avoir récité des prières et s'être purifiées, les deux femmes entrèrent dans l'eau jusqu'à la hauteur de la poitrine; on leur plaça une planche sur la tête et, à un signal donné, on appuya sur la planche de manière à les faire plonger toutes deux en même temps. Au bout d'une minute et demie de submersion, l'une d'elles sortit la tête, à demi asphyxiée; l'autre

resta plus longtemps et eut gain de cause.

Autrefois aussi, on appliquait des châtimens cruels. Ainsi, les coupables étaient crucifiés sur le bord d'une rivière, et les alligators venaient les dévorer peu à peu tout vivants. D'autres fois, on versait du plomb fondu dans le gosier d'un criminel. Parfois encore, le bourreau fumait tranquillement sa pipe à côté du condamné avant de se livrer à l'exécution, pour prolonger le supplice du malheureux. Qu'on ne se hâte pas trop de blâmer ces coutumes, assurément barbares; il n'y a pas de si longues années que la torture est abolie chez nous, et, en France, en Allemagne, etc., on a connu les jugemens de Dieu.

Connaissances scientifiques et littéraires.

— Les Birmans ont certaines connaissances scientifiques qui ne laissent pas que de mériter l'attention. Ils se figurent la terre plane, entourée d'une chaîne de hautes montagnes et formée de deux couches, l'une rocheuse, l'autre terreuse; elle s'appuie sur une double épaisseur d'eau qui s'appuie sur une autre épaisseur d'air; au delà est le vide. L'Océan a des profondeurs variables. Ils comptent huit planètes: le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne et une autre, invisible, nommée Rahu. Leur système cosmographique, dans les détails duquel je ne puis entrer, contient des aperçus tout à fait remarquables.

Tous les êtres sont divisés en trois classes: la première est celle des êtres qui engendrent (corps organiques); la deuxième, celle des êtres qui n'engendrent pas (corps inorganiques); la troisième, celle des êtres immatériels ou esprits.

Les Birmans ont des livres de médecine qui contiennent la description des maladies et les recettes pour les guérir. La plupart de leurs remèdes sont empruntés au règne végétal. Il est vrai qu'ils ajoutent autant de foi aux amulettes et aux charmes qu'aux médicaments.

Ils possèdent une littérature et une histoire écrite, qui conserve le souvenir des actions des diverses dynasties de leurs princes.

L'instruction élémentaire est d'ailleurs assez répandue en Birmanie: presque tous les habitans savent lire et écrire. Ils portent avec eux une feuille de papier noir, sur laquelle ils inscrivent leurs comptes et notent tout ce qui leur paraît curieux. Ils écrivent de gauche à droite et d'une façon très distincte. Leurs livres sont composés de feuilles de palmier ou parfois de feuilles d'ivoire. Ils sont reliés au moyen d'une

ficelle qui traverse les deux extrémités de chaque feuille, et recouverts de planches laquées. Souvent les bords des feuilles sont coupés et dorés. Ajoutons enfin qu'ils ont un système décimal et des unités de poids, de mesures, de monnaies bien définies.

Arts. — J'ai déjà parlé des sculpteurs; les uns travaillent le bois, les autres le marbre. Passionnés pour le chant, la musique, la danse, le théâtre, les Birmans sont devenus de vrais artistes dans certains genres. On rencontre chez eux des musiciens de profession, qui exécutent souvent leurs airs d'une manière surprenante. Leurs principaux instruments sont une espèce de harpe, un violon à trois cordes, une guitare en forme de crocodile, des tambours oblongs, réunis en certain nombre par des courroies de cuir, des cymbales, un flageolet et la flûte de Pan.

Les danseurs portent des vêtements en velours broché et des ornemens en or. Ils exécutent leurs mouvemens avec mesure et prennent des attitudes variées. Comme dans toutes ces régions, la danse consiste moins en grands mouvemens des jambes qu'en inclinaisons du corps et en attitudes gracieuses des bras et des mains, sans que les exécutans changent de place.

La danse, la musique et les chants forment le fond de toute fête birmane. Bien souvent aussi, on tire des feux d'artifice; mais, dans la crainte d'accident, on met le feu aux pièces en plein jour, ce qui ne permet guère de se rendre compte du talent des artificiers.

Religion, clergé et édifices religieux. — Les Birmans sont bouddhistes et profondément religieux. Ils croient à la métempsycose et pensent que leurs âmes, après un certain nombre d'incarnations, iront dans leur paradis situé sur la montagne de Meru. Ils se figurent la divinité comme un être essentiellement miséricordieux. Quoique sincèrement attachés à la religion de Bouddha, ils tolèrent depuis bien des années toutes les religions sur leur territoire. Ils ont vu là un moyen d'attirer les étrangers chez eux et de développer les transactions commerciales, supérieurs en cela à beaucoup d'autres populations qui se croient plus civilisées.

La caste sacerdotale est nombreuse; les prêtres sont entourés d'une grande vénération et vivent largement des présents des fidèles. Ils ont de nombreux couvens, qui sont en même temps des séminaires. C'est là qu'on instruit les jeunes religieux, qui ne peuvent sortir ni



Fig. 301. — Agent de police birman.

le jour ni la nuit sans la permission du supérieur, et qui vivent en commun dans une grande salle décorée de différents symboles de la divinité. Les prêtres ne se livrent à aucun travail qui soit de nature à les distraire de leur contemplation mystique, et chaque couvent, comme chaque pagode, possède des servantes chargées de la besogne matérielle. Ce sont elles qui vont implorer la générosité des fidèles, et, le soir, elles reviennent généralement chargées de provisions de toute sorte, pour les saints personnages (fig. 302).

Jadis, il y avait des couvents de religieuses ou de prêtresses, qui faisaient vœu de chasteté

et se consacraient entièrement au service de la religion. Elles se coupaient les cheveux, et portaient des habits jaunes, comme les prêtres eux-mêmes. Le gouvernement, mieux avisé que beaucoup de gouvernements européens, a aboli ces associations, qu'il jugeait nuisibles à la prospérité et à la population de l'État. Les servantes des pagodes ont conservé la coutume des religieuses de se couper les cheveux.

Les pagodes ou temples sont souvent des édifices immenses, généralement en briques, qui affectent une forme à peu près pyramidale. Avant d'arriver au sanctuaire, situé au sommet de l'édifice, on gravit, par des escaliers, à plu-

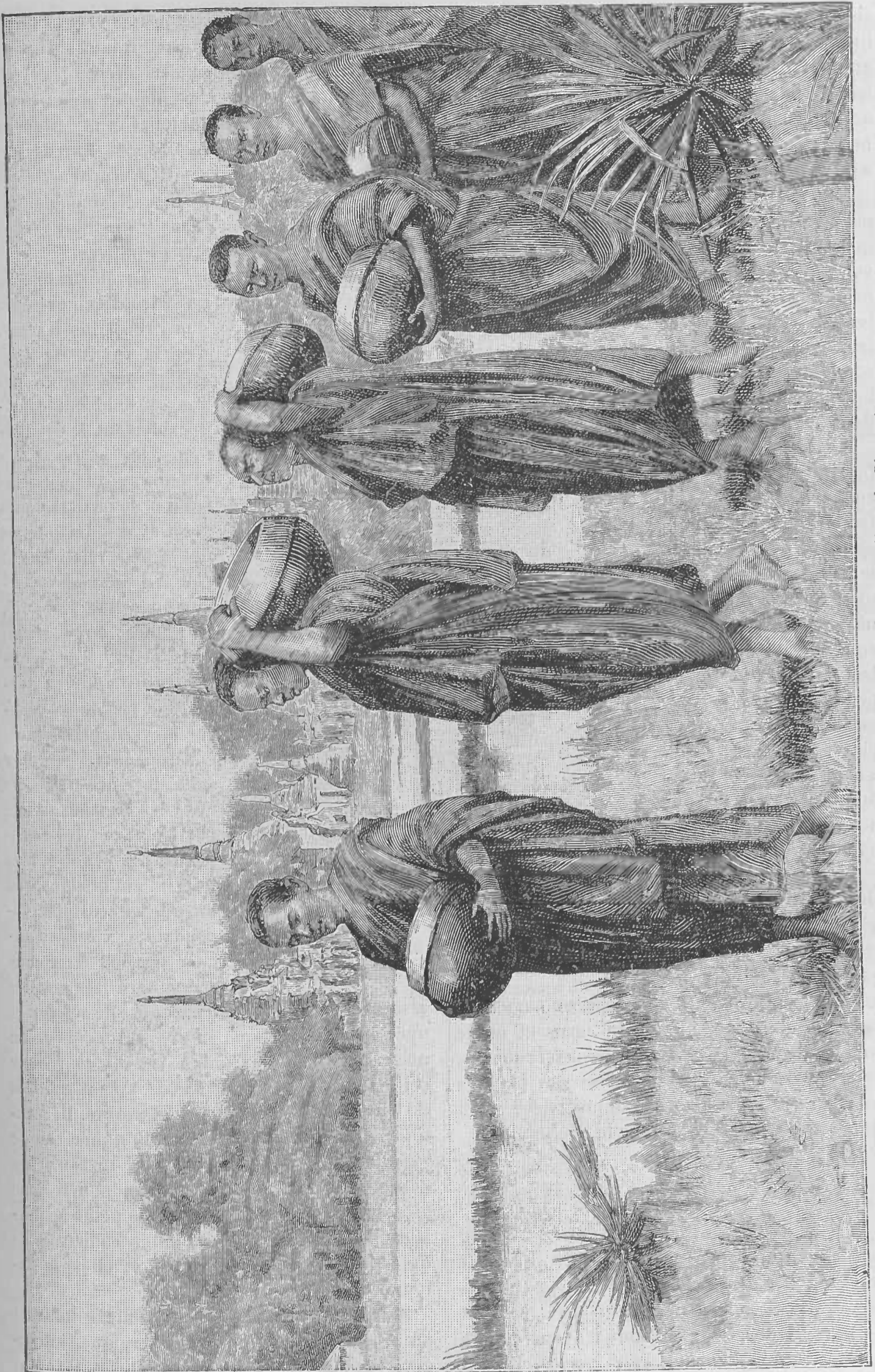


Fig. 302. — Servantes des pagodes et des monastères de Birmanie.

sieurs terrasses superposées, décorées de statues colossales de sphynx, de lions ou d'autres animaux. De tous côtés, on voit de petites idoles, la plupart en or massif ou en albâtre doré, dont la hauteur varie entre 0^m,30 et 1^m,35. On ne peut pénétrer dans ces sanctuaires qu'après avoir enlevé ses chaussures.

Je ne saurais omettre de mentionner certaines pagodes mobiles, construites sur des bateaux, qui sont réservées à l'usage particulier du souverain. Elles le suivent dans tous ses déplacements, et, de cette façon, il est assuré d'avoir toujours un temple où faire ses dévotions, à la condition de ne pas s'éloigner des rives du fleuve.

Funérailles. — Les funérailles sont célébrées en grande pompe. Des femmes, louées pour la circonstance, précèdent le cadavre en chantant une sorte d'hymne funèbre; les parents et les amis suivent derrière la bière. S'il s'agit d'une personne riche, le corps est brûlé. Le mort est placé sur un bûcher de 2 mètres de haut, autour duquel les prêtres font des processions et récitent des prières, jusqu'à ce que le feu vienne toucher le cadavre. L'incinération terminée, on recueille les cendres, qu'on dépose dans une fosse. Quand le défunt est un personnage d'un rang élevé, on embaume son corps et on le conserve six ou huit semaines dans un couvent, avant de le brûler. Les cadavres des pauvres sont, au contraire, enterrés immédiatement ou jetés à l'eau, sans passer par le bûcher.

Karens.

Vers le sud de la Birmanie, dans la région montagneuse de l'Arakan, habite un petit groupe qui se distingue des Birmans par quelques traits et surtout par ses mœurs; ce sont les Karens, sur lesquels nous n'avons encore que des renseignements assez vagues. Ils ont

vécu complètement isolés jusque vers la fin du dernier siècle. Lorsque les Birmans s'emparèrent de l'Arakan, ils en décidèrent un certain nombre à abandonner les montagnes et à s'établir dans des plaines qui leur furent désignées. Depuis l'occupation anglaise, les Karens sont entrés en relations avec les Européens et ont pu être un peu mieux étudiés. Néanmoins, une bonne partie vit encore dans les montagnes, où elle a conservé ses mœurs primitives.

Caractères physiques. — Ce qui frappe au premier abord, lorsqu'on se trouve en présence d'un groupe de Karens, c'est la variété de types qu'ils présentent. Les uns ressemblent considérablement à des Birmans, les autres à des Chinois, quelques-uns enfin à des Battaks ou à des Dayaks. La plupart ont la peau relativement peu foncée, mais pourtant leur tête arrondie, leur face large, leurs yeux petits, leurs pommettes saillantes ne permettent pas de les séparer des véritables Jaunes.

Vêtements. — Par suite de leurs rapports avec les Birmans, d'une part, et avec les Européens, de l'autre, les Karens ont quelque peu modifié leur costume. Cependant, le vêtement ancien (fig. 303) a été conservé dans ses parties



Fig. 303. — Karens.

essentielles. Il comprend une sorte de caleçon et une espèce de casaque en grosse toile de coton noire. La tunique de l'homme est plus courte que celle de la femme, mais les deux sont bordées de bandes rouges, blanches et jaunes. Ils s'entourent généralement la tête d'un morceau de toile enroulée à la façon d'un turban. Les hommes portent souvent, en bandoulière, une gibecière ornée de cordons et de petits coquillages. Les femmes font usage de colliers et de bracelets en grains de verre, et elles se tatouent le visage.

Mœurs et coutumes. — Les Karens forment un peuple peu civilisé, mais énergique, intelligent et laborieux. Leurs traditions les font

venir du nord, ce qui expliquerait les ressemblances qu'un certain nombre présentent avec les Chinois. Leur langue diffère à la fois du birman et du chinois par sa construction et par son vocabulaire.

Le peuple karen est divisé en Sgans ou Pates et en Pghos ou Mutes; chacun de ces deux groupes se subdivise à son tour en un assez grand nombre de tribus, qui s'allient toujours entre elles. Leur gouvernement est patriarcal et tranche, par conséquent, de la manière la plus nette avec celui de leurs voisins, les Birmans.

Les Karens croient à des divinités qui ont engendré le monde, et dont ils placent le séjour sur une haute montagne. Ils pensent qu'à la mort l'âme s'incarne dans le corps d'un nouveau-né, et ils ne semblent pas avoir idée des peines et des récompenses d'un autre monde. Comme ils ne peuvent voir leurs dieux, ils ne leur adressent aucune prière.

Les cadavres des morts sont brûlés, et les cendres, soigneusement recueillies, sont déposées dans des urnes qu'on garde provisoirement dans une maison. Les restes d'un homme y séjournent pendant six jours, ceux d'une femme pendant cinq. L'urne est ensuite transportée dans une tombe qu'on recouvre de terre et sur laquelle on place une petite statue de bois. Cette image représente le défunt, et elle est entourée de vénération.

2. RAMEAU THAÏ.

Le rameau Thaï occupe, ai-je dit, toute la région qui s'étend des monts de Siam à la mer de Chine; au nord il s'étend jusqu'à l'empire chinois. Les populations de ce rameau ne semblent pas avoir occupé les premières la contrée dans laquelle elles vivent aujourd'hui; dans les montagnes, on rencontre quelques tribus qui doivent descendre des anciens aborigènes. Les Thaïs ont refoulé peu à peu les premiers habitants, avec lesquels ils n'ont pas été sans contracter des alliances. C'est en partie à ces croisements que sont dues les différences que présentent entre elles les diverses races du rameau thaï. Elles peuvent, à l'heure actuelle, être divisées en deux grandes familles : la *famille siamoise*, à l'ouest, et la famille annamite, à l'est, le long de la mer de Chine.

A. Famille Siamoise.

La famille siamoise forme deux groupes

assez distinctes, l'un qui occupe le Siam et le Cambodge, l'autre qui vit dans le Laos. Ils offrent d'ailleurs de grands rapports entre eux, et le Dr Bastian pense qu'ils ont une origine commune : les Siamois seraient originaires du Laos.

a. GROUPE SIAMOIS.

Histoire. — D'après les traditions des Siamois, il existait autrefois, dans le nord de leur pays, un vaste royaume, qui s'est fractionné plus tard. L'un des États qui prirent naissance lors du démembrement de ce royaume s'appela *Kamphuxa*; c'est le Cambodge actuel. Dans le principe, le Cambodge s'étendait depuis le 8° degré 30 minutes jusqu'au 20° degré de latitude nord; sa domination s'étendait sur plusieurs États du Laos et même sur le Siam. Pendant longtemps sa puissance le mit à l'abri des attaques de ses voisins, et on vit se développer une civilisation dont on retrouve encore les traces. A chaque pas on rencontre des ruines, souvent gigantesques, de merveilleux monuments, qui n'étonnent pas moins les Cambodgiens actuels que les étrangers (fig. 304). Les habitants modernes n'ont, en effet, conservé aucun souvenir de leur grandeur passée; et, cependant, la déchéance de leur royaume ne remonte guère qu'à trois siècles. A cette époque, harcelé d'un côté par le Siam, de l'autre par la Cochinchine, il a perdu successivement presque tout son territoire. Le royaume de Siam prit, en revanche, une importance qu'il n'avait pas eue jusque-là.

Les deux peuples qui ont ainsi exercé successivement une influence prépondérante dans l'ouest de l'Indo-Chine, présentent d'ailleurs les plus grandes analogies au point de vue des caractères physiques et ethnographiques, comme nous allons le montrer dans les lignes qui vont suivre.

Cambodgiens.

Caractères physiques. — « Le Cambodgien est assez grand; sa peau est d'un rouge brun; ses cheveux sont noirs, durs, pressés, coupés simplement en brosse ou bien de telle sorte que ceux du milieu de la tête soient plus longs que ceux des côtés... Les yeux paraissent moins bridés (que ceux de l'Annamite), mais les pommettes sont à peu près aussi saillantes; si ce dernier caractère est souvent moins visible, cela tient à la lourdeur et à l'empâtement du bas du vi-

sage ; la bouche est généralement grande et les lèvres sont grosses. Rien de particulier à noter pour les membres inférieurs, qui sont le plus souvent vigoureux et bien faits (Morice). »

Vêtements et parures. — « Les Cambodgiens portent une courte veste, étroite, à boutons d'or, d'argent ou de verre sur le devant et un langouti en tissu du pays. Ces étoffes sont souvent fort belles et coûtent jusqu'à 80 francs. Les gens riches portent aussi une ceinture de soie. Les grands mandarins revêtent une petite veste mordorée et une ceinture en or. Ils ajoutent quelquefois à ce costume, dans les grandes cérémonies, une casquette dorée. Tous les Cambodgiens vont pieds nus et tête nue. On en voit qui adoptent le toupet à la siamoise.

« Hommes et femmes portent les cheveux ras. Les filles les laissent croître. Leur belle chevelure noire tombe sous les ciseaux à l'époque du mariage, sacrifice semblable à celui des femmes qui, chez nous, embrassent la vie religieuse. Ce sont des femmes qui remplissent, pour les deux sexes, l'emploi de perruquier.

« Les femmes portent une robe longue, serrée à la taille, ouverte sur la poitrine. Elles ont un langouti comme les hommes, Souvent elles laissent leurs bras nus et s'enveloppent la poitrine d'une étoffe de soie flottante. Elles ont les oreilles percées de façon à y introduire un petit cylindre d'ivoire ou de bois de la forme et de la grosseur d'un gros bouchon. Lorsque cet ornement leur manque, le lobe de l'oreille allongé pend d'une façon disgracieuse. Il y en a qui se contentent de boucles d'oreilles en crochet d'or, ayant à peu près la forme d'un S renversé et qui ne déchire pas l'oreille (Lemire). »

Caractère. — Genre de vie. — Les Cambodgiens sont extrêmement apathiques et ne demandent qu'à promener leur oisiveté au soleil ; ils savent pourtant, au besoin, déployer quelque courage, et lorsqu'ils exercent un métier, ils se montrent parfois ouvriers habiles. Ce sont les orfèvres qui excellent surtout dans leur profession. Je dois dire, toutefois, que les bons ouvriers sont rares et qu'ils sont constamment employés par le roi et les mandarins. Avant tout, le Cambodgien est l'homme de la forêt : il est presque toujours bûcheron ou chasseur. Il ne craint pas d'attaquer le tigre, le rhinocéros et le caïman. La chasse à laquelle il se livre de préférence est celle du cerf, qu'il tire à l'affût, avec de mauvais fusils ou des flèches.

L'agriculture n'est pas entièrement négligée

au Cambodge ; mais le principe que toute terre appartient au roi apporte un frein aux désirs que pourrait avoir l'indigène d'entreprendre de grandes exploitations agricoles.

En somme, le Cambodgien vit misérablement, et il n'est pas extraordinaire de le voir assez soigneux de sa personne. Sa propreté contraste notamment avec la saleté des Annamites, qui vivent pourtant dans des conditions bien plus avantageuses.

Organisation sociale. — Famille. — Le gouvernement du Cambodge est absolu. Le roi choisit lui-même son successeur parmi ses fils ou ses frères ; il nomme les mandarins placés à la tête de chaque province et de chaque district. Nous venons de voir que le roi est le souverain maître des biens de ses sujets ; il dispose également de leur vie à son gré, et bien souvent, avant le traité qui assura à la France le protectorat du pays, le monarque abusa de ce pouvoir

Au-dessous des mandarins se trouvent des fonctionnaires subalternes, qui ne relèvent pas du gouvernement. En outre, les provinces sont souvent visitées par des délégués royaux, chargés de missions diverses et de fonctions qui varient selon les circonstances.

Le roi n'a qu'une confiance très limitée dans la fidélité de ses fonctionnaires ; il oblige tous les mandarins à venir chaque semestre renouveler leur serment à la capitale, et à boire l'eau lustrale sur laquelle les prêtres ont prononcé, contre les parjures, les plus terribles imprécations.

La vente de l'opium et la fabrication de l'eau-de-vie de riz sont affermées à des Chinois, qui ne se gênent nullement pour pressurer le peuple, sous prétexte de pouvoir payer au trésor la redevance exigée d'eux. Le roi déploie un grand luxe, et il a toujours besoin d'argent pour subvenir à ses dépenses. Aussi prélève-t-il des impôts sur tous ceux qui sont soumis à son pouvoir.

« La monnaie cambodgienne se rattache au type indou. Elle est élégante et agréable à l'œil, bien en main, ni trop lourde ni trop légère. Nous en offrons deux jolis spécimens.

« L'un, que nous avons rencontré dans la province de Siemréap devenue siamoise par annexion... forcée, et qui rappelle un peu certaines monnaies gauloises, est en cuivre (fig. 305, 1), avec une petite proportion d'argent, ovale ou arrondi, uni et légèrement convexe sur l'une de ses faces, marqué sur l'autre, un peu concave,

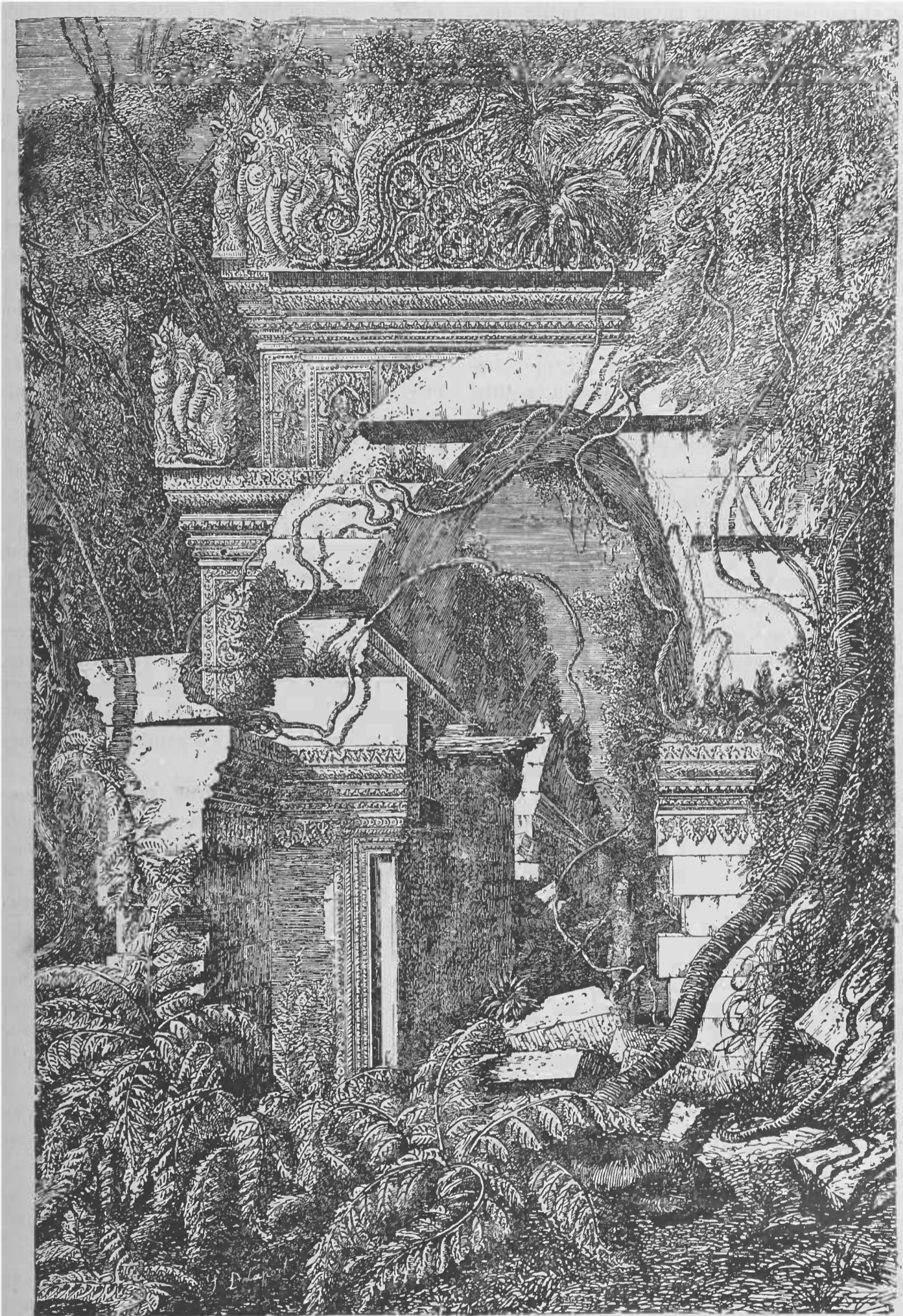


Fig. 304. — Ruines de Prea-Khan (Cambodge), d'après Delaporte.

de divers reliefs, dont le principal semble
figurer un oiseau.

L'autre est une piastre en argent du règne de
Ong Duong, avec date inscrite dans les trois

ères chronologiques du royaume (petite ère, ères de Shalivahana et de Bouddha), la représentation des tours sacrées (Préasat), d'une pagode et de l'oiseau fantastique appelé Hans (fig. 305, 2). Actuellement le roi Norodom, devenu l'acquéreur d'une machine à balancier et d'un matériel accessoire qui auraient appartenu à l'hôtel des monnaies de Strasbourg, fait frapper une monnaie de billon à son effigie (fig. 305, 3), de la dimension et de la valeur de nos décimes et demi-décimes (on remarque au revers les attributs de la souveraineté, surmontés de la tiare, l'épée royale, la masse et la main de justice); dans les grandes occasions, on frappe des pièces d'or et d'argent pour distribuer aux mandarins de tout ordre; mais comme l'atelier manque de coins spéciaux pour ces monnaies, on emploie ceux du centime et du double centime, circonstance peut-être intéressante à mentionner pour éviter des théories plus ou moins hasardées aux futurs numismates de l'Asie orientale (Corre). »

Dans le royaume de Siam, il existe de la monnaie d'or, qui n'a pas cours, et deux sortes de monnaies d'argent : l'une, très petite, de forme bizarre (fig. 305, 4 et 5), qu'on appelle *tical*, l'autre ressemblant aux monnaies européennes. On se sert aussi de coquillages (cauris), dont il faut 1200 pour faire 1 *fuang* (37 centimes environ).

Au Cambodge, la femme exerce une certaine autorité en l'absence du mari. En présence d'étrangers, elle paraît être traitée avec peu d'égards, et il ne lui est pas permis de manger avec son époux. Mais, en famille, les choses changent complètement, et les deux époux mangent ensemble.

« La principale formalité du mariage consiste dans le consentement des parents, et la cérémonie s'accomplit ensuite en présence de personnes recommandables, invitées pour la circonstance. »

Les enfants courent toute la journée au dehors. On leur rase la tête, à l'exception d'une mèche qui est conservée sur le sommet de la tête. Ils vont à peu près nus, et souvent ne portent pour tout vêtement qu'un ornement d'argent en forme de cœur ou quelques amulettes suspendues au cou. De bonne heure, on leur apprend à manier le bâton, l'arc et la lance; on leur enseigne à monter à cheval, à ramer et à nager.

Arts. — Les Cambodgiens ont des arts qu'on ne rencontre pas chez leurs voisins de

la Basse-Cochinchine. Ce peuple a des chants, des instruments de musique, et connaît la danse. Nous décrirons les instruments de musique de l'Indo-Chine, lorsque nous aurons terminé l'examen des populations du rameau Thaï; pour le moment, contentons-nous de dire que le roi a, à sa cour, ses musiciens et ses acteurs, comme les avaient les anciens souverains du pays. Sur les monuments en ruines d'Angkor, on voit représentées des danseuses de ballet, les jambes, les bras et le torse nus; un pagne léger, transparent, leur voile à peine la partie inférieure du tronc; sur la tête, elles portent une espèce de tiare, et elles ont les bras, les chevilles et le cou chargés d'anneaux ou de colliers. Les danseuses actuelles ont un costume moins léger que celui de leurs devancières, mais elles ne sont pas moins surchargées d'ornements (fig. 306). « Le corps de ballet est recruté parmi les plus jolies Cambodgiennes. Elles ont un appartement au gynécée royal, un costume fort attrayant, de longs ongles d'argent au bout des doigts, une sorte de diadème sur la tête. Elles exécutent des poses gracieuses au son d'une musique qui a du charme, même pour un Européen. Elles miment avec un soin très étudié les scènes des anciennes traditions nationales ou des légendes bouddhiques (Lemire). »

Les chants cambodgiens, malgré quelques sons gutturaux, laissent bien loin derrière eux ceux des Annamites, dont ils n'ont point la monotonie criarde. C'est une musique tantôt plaintive et languissante, tantôt vive, alerte, sautillante, qui rend d'une façon agréable les nuances les plus variées. Quelques voyageurs lui reprochent d'abuser des roulades et des ritournelles et de contenir trop de répétitions.

On pourrait en dire autant du théâtre. Les salles de spectacle montrent des décors qu'on ne retrouve pas dans l'Annam. Les trucs, si grossiers qu'ils soient, dénotent une certaine ingéniosité, et les acteurs témoignent de véritables dispositions artistiques.

Langue. — Écriture. — La langue *kmer* ou cambodgienne est fort curieuse. « Tous les mots qui ont rapport à la religion sont du bali altéré, le reste est un langage particulier, un peu rude à cause de la multiplicité des consonnes, et qui n'a aucun rapport avec celui des peuples voisins. La lettre *r* est très fréquente dans leur langue, et ils la prononcent en grasseyant comme les Parisiens; leur écriture est belle, mais trop compliquée et difficile à exécuter,

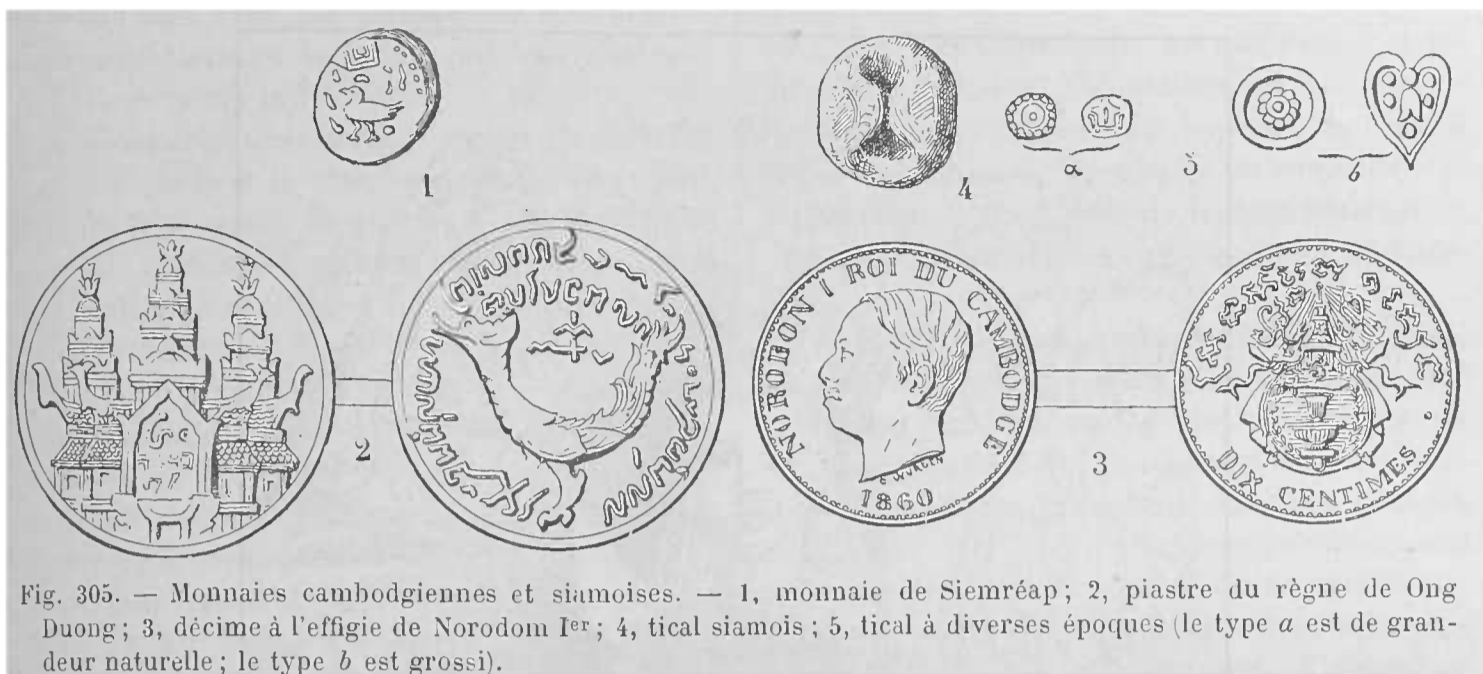


Fig. 305. — Monnaies cambodgiennes et siamoises. — 1, monnaie de Siemréap; 2, piastre du règne de Ong Duong; 3, décime à l'effigie de Norodom Ier; 4, tical siamois; 5, tical à diverses époques (le type *a* est de grandeur naturelle; le type *b* est grossi).

aussi trouve-t-on difficilement parmi eux de bons copistes (Pallegoix). »

Les femmes sont laissées dans un complet état d'ignorance. Quant aux jeunes garçons, on ne se préoccupe guère de répandre l'instruction parmi eux; néanmoins les prêtres se chargent de ce soin et enseignent, dans les bonzeries, à lire et à écrire aux enfants.

Religion. — Clergé. — Les Cambodgiens professent le bouddhisme, qui fut importé dans le pays par des bonzes ou prêtres venus de Ceylan, il y a environ quinze cents ans. Les temples ou pagodes, les bonzeries ou couvents, se trouvent aujourd'hui à chaque pas. Pour entrer dans la caste sacerdotale, il suffit d'avoir le consentement de ses parents, de savoir lire, écrire et réciter les prières, enfin de posséder les vêtements jaunes nécessaires. Les prêtres ne sont pas liés par des vœux irrévocables, et malgré cela, ou peut-être à cause de la faculté même qu'ils ont de rentrer dans la vie privée lorsqu'ils le désirent, ils observent en général fidèlement la règle assez dure qui leur est imposée.

« Les bonzes se font raser la tête et épiler la barbe deux fois par mois. Leur vêtement consiste en une pièce d'étoffe jaune autour des reins, une robe jaune et une sorte de manteau qu'ils portent plié sur l'épaule gauche. Bouddha, fondateur de leur ordre, voulait que cette robe fût faite de morceaux rapportés, et adopta le jaune parce que c'était la couleur des vêtements de la classe la plus vile dans l'Inde au temps où vivait ce réformateur... Les bonzes se lèvent dès qu'il fait assez jour pour distinguer les veines des mains, afin de ne tuer aucun

être animé. Ils se rincent la bouche, se lavent le visage, revêtent leur robe et récitent une prière commune. Ils prennent ensuite leur marmite couverte d'une étoffe rouge, dans laquelle ils reçoivent la nourriture quotidienne, et s'en vont marchant un par un dans les rues, s'arrêtant devant la porte des cases, attendant en silence que le maître où la maîtresse du logis viennent les saluer et leur distribuer du riz tout préparé. Leur crâne dénudé reste exposé aux rayons d'un brûlant soleil.

« Chacun rentre au monastère quand sa marmite est pleine et prend seul son repas. Depuis midi jusqu'au lendemain au lever du soleil, le bonze doit s'abstenir d'aliments et ne se permettre que du thé et autres rafraîchissements. Il ne doit ni regarder ni toucher une femme, pas même sa mère, quand ce serait pour la sauver d'un danger. Tous les ans, pendant le carême qui dure trois mois, de juillet en octobre, il passe un certain temps dans les plaines boisées, où l'on construit dans ce but de petites cases provisoires. Des surveillants qu'on appelle *so-rang-sang* signalent au mandarin chef de la justice les bonzes dont la conduite est reprehensible (Lemire). »

Funérailles. — Les Cambodgiens conservent pendant quelque temps les cadavres de leurs parents; ils emploient la chaux et le mercure pour retarder la putréfaction. Les morts sont ensuite brûlés en grande cérémonie. Ils mettent dans la bouche du défunt une pièce d'argent d'une valeur de trois francs pour le serviteur de la bonzerie auprès de laquelle a lieu l'incinération. Les cendres sont recueillies et inhumées dans un cimetière. Lorsque les restes du



Fig. 306. — Danseuse cambodgienne. Le fond représente des danseuses de l'ancien temps.

mort sont conduits au champ de repos, les assistants, en passant auprès des bonzeries, jettent des citrons dans lesquels ils ont introduit de petites pièces de monnaie. Le respect des morts est poussé à un très haut point dans ce pays.

Siamois.

Caractères physiques. — La taille des Siamois est moyenne; leur peau est d'un brun rougeâtre, ce qui leur a valu le nom de *Thaï* (*Taisayam*, nom sous lesquels ils sont connus, veut dire hommes couleur d'ocre).

Un homme qui a vécu longtemps au milieu d'eux, M^{SR} Pallegoix, donne des Siamois la description suivante :

« Ils ont les membres inférieurs forts et bien proportionnés, le corps long, les épaules larges et les membres de la poitrine bien développés, le cou court et la tête bien proportionnée; enfin les mains grandes et le teint oli-

vâtre. La partie supérieure du front est étroite; le visage, entre les pommettes, large, et le menton étroit à son tour; les yeux sont noirs et bien fendus; le blanc en est d'une teinte jaunâtre; le nez un peu écrasé, les narines larges; les lèvres s'avancent un peu; les cheveux sont d'un noir de jais et rudes; ils les gardent en touffe sur le haut de la tête; le reste de la chevelure est rasé. »

Ils épilent les quelques poils de barbe qui leur viennent au menton et à la lèvre supérieure. Les femmes gardent aussi une petite touffe de cheveux sur la tête; elles la pomment et la peignent toujours avec soin.

Les personnes riches tiennent à avoir les ongles bien longs et, pour les empêcher de se casser, elles les préservent au moyen d'étuis. Les jeunes gens des deux sexes se les rougissent à l'aide de suc végétaux. La noirceur des dents est regardée par tout le monde comme un signe de beauté; aussi se les frotte-t-on dès

le jeune âge avec une poudre noire et mâche-t-on constamment du bétel, qui leur communique une teinte indélébile.

Vêtements et parures. — Les deux sexes vont nu-pieds et le plus souvent nu-tête: parfois ils se servent, en guise de chapeau, d'une sorte de corbeille légère en feuilles de palmier. Les riches se protègent à l'aide d'un parasol.

Le vêtement comprend un langouti, pièce d'indienne attachée à la ceinture et dont les deux extrémités sont relevées par derrière. Les femmes et les filles portent, en outre, une écharpe de soie en sautoir, tandis que les hommes se contentent d'un morceau d'étoffe blanche. En hiver, on remplace cette partie du costume par la grande blouse japonaise. Le roi et les princes ne se distinguaient jadis de leurs sujets que par la richesse du costume; au jourd'hui, ils portent volontiers des uniformes à l'européenne (fig. 307).

Les Siamois ont une véritable passion pour les bijoux d'or et d'argent; ils se couvrent d'anneaux aux chevilles et aux poignets, de colliers, de médaillons, de bijoux, etc. Les femmes mettent des boucles d'oreilles et une chaîne d'argent

en sautoir. Les jours de fête, il n'est pas rare de voir des enfants chargés de plusieurs livres de bijoux, et souvent ils n'ont pas d'autre costume. En effet, on laisse les enfants des deux sexes nus jusqu'à ce qu'ils puissent nouer eux-mêmes leur langouti, et on se contente de couvrir les parties sexuelles des petites filles d'un ornement d'or ou d'argent qui a la forme d'un cœur.

Habitations. — Les maisons des gens du peuple sont en bambou et recouvertes en feuilles de palmier. Généralement un plancher existe à 1 mètre du sol; la partie inférieure sert à garder les provisions et les ustensiles de ménage; le dessus comprend plusieurs chambres séparées par de légères cloisons. Les riches ont

de belles maisons en planches, avec des toits en tuiles. Les négociants, les mandarins et les princes se bâtissent habituellement des habitations qui ressemblent par leur architecture à celles des Chinois. Beaucoup de commerçants vivent toute l'année dans de légères maisons en planches construites sur des radeaux de bambou.

Le mobilier comprend des nattes, une estrade en planches, qui sert de lit, quelques bancs, des corbeilles, des paniers, des vases en cuivre, un arc, des coussins, des cruches de terre et quelques porcelaines grossières. Les personnages importants connaissent tout le luxe de la Chine, et on trouve chez eux une foule d'objets en laque, en marqueterie, en bronze et en porcelaine, qu'ils achètent à leurs voisins.

Genre de vie. — **Alimentation.** — Les Siamois forment une population remarquable par sa douceur; ils ont des scrupules de tuer un animal quelconque sans nécessité. Aussi l'alimentation du peuple se compose-t-elle principalement des produits qu'il tire du sol. L'agriculture est assez avancée; on récolte abondamment du riz, des bananes, des légumes et des fruits; ce sont là les mets or-



Fig. 307. — Le prince Dewawongle, du royaume de Siam.

dinaires des gens de basse condition, qui y ajoutent encore du poisson sec ou à moitié pourri, des œufs salés, du cresson et quelques plantes aquatiques. Les riches mangent de la viande de porc, de cerf, de buffle, de la volaille, des oiseaux aquatiques, des tortues, des grenouilles, des vers à soie, des chauves-souris, de gros rats, des crocodiles, des boas et même des œufs de fourmis. Deux sortes de cuisine sont en usage: la cuisine chinoise et la cuisine siamoise. La première est fade, sans épices, tandis que la seconde est fortement relevée. Le poivre, l'ail, l'oignon, le gingembre, le tamarin, etc., jouent un grand rôle dans la composition des sauces.

« Les *Thaï* prennent leur repas assis sur une natte ou un tapis ; les plats sont renfermés dans de grands vases d'airain, surmontés d'un couvercle de forme conique garni d'étoffe rouge ; les mets sont découpés en petits morceaux, et le riz est placé à part, et à droite, dans une grande écuelle évasée ; à gauche est un grand bassin d'eau où flotte un autre petit bassin pour boire. Les convives n'ont ni cuillers, ni fourchettes, ni couteaux, ils se servent seulement d'une cuiller de nacre pour prendre dans les plats ; les doigts leur suffisent pour le reste ; ce n'est que quand ils sont rassasiés qu'ils boivent de l'eau pure ou bien une tasse de thé. Boire tour à tour la sauce qui est dans le plat commun, boire dans la même tasse ou dans le même bassin, n'a rien de choquant pour eux. Parmi les personnes riches, le mari mange ordinairement avant sa femme qui le sert à table (Pallegoix). »

Le temps du repas est sacré pour les Siamois ; on ne dérange jamais quelqu'un qui mange, même s'il s'agit d'un serviteur. Le repas se fait en silence et dure un quart d'heure à peine.

Bien que l'eau et le thé soient les boissons en usage dans le pays, on trouve des individus qui boivent de l'eau-de-vie de riz et qui s'enivrent avec ce breuvage. En somme, ces individus sont rares. Mais ce qui est général, c'est l'usage du tabac. Beaucoup de gens fument du chanvre ou même de l'opium, coutume introduite par les Chinois.

Organisation sociale. — Famille. — L'organisation sociale du royaume de Siam ressemble tellement à celle du Cambodge, que je crois inutile de revenir sur ce sujet. La femme jouit d'une assez grande liberté. Quoique, dans la classe pauvre, la plupart des jeunes filles soient vendues à ceux qui les demandent en mariage, elles ne sont pas considérées comme esclaves, mais comme épouses légitimes.

Lorsqu'un jeune homme songe à contracter mariage, il délègue deux personnes près des parents de celle qu'il a choisie. Ceux-ci consultent leur fille, et si l'accord se fait, on procède aux fiançailles. Pour cela, on organise une sorte de procession sur des barques richement décorées et chargées des présents que le fiancé fait aux parents de sa future. La plupart du temps, le mariage ne s'accompagne d'aucune cérémonie religieuse ; quelquefois des prêtres sont invités à venir faire des prières et à répandre l'eau lustrale sur le couple.

Pendant un ou deux mois, les nouveaux

mariés doivent habiter une petite maison que l'époux a construite sur le terrain de son beau-père ; au bout de ce temps, il peut emmener sa femme où bon lui semble. Après deux ans de mariage, celle-ci se dépouille de tous ses vêtements dans son ménage et ne conserve pas même le langouti.

La polygamie existe à Siam ; certains mandarins possèdent plus de quarante femmes, mais la première est toujours regardée comme la seule épouse légitime. Lorsque le mari veut divorcer avec l'une de ses femmes, la séparation a généralement lieu à l'amiable. On se partage les enfants, et la mère prend le premier, le troisième, etc., tandis qu'au père revient le second, le quatrième, etc.

Il existe dans ce pays une singulière coutume : lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, elle se couche dans une chambre à part, près d'un feu ardent, et y reste deux ou trois semaines ; elle est au feu, comme on dit à Siam.

Industrie et commerce ; arts, sciences et littérature. — Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre. Les Siamois sont loin d'être un peuple barbare, et on trouve parmi eux non seulement des agriculteurs, mais des verriers, des batteurs d'or, des fondeurs et surtout des orfèvres, des architectes et des sculpteurs d'une réelle habileté. Le commerce est presque tout entier entre les mains des Chinois, qui se montrent de véritables usuriers.

Je viens de dire que les sculpteurs faisaient souvent preuve d'une véritable habileté ; j'aurais pu ajouter que la peinture était presque aussi honorée que la sculpture. L'intérieur des palais et des pagodes, les barques même offrent presque toujours des ornements sculptés et peints. Dans les temples surtout, où l'or est mêlé avec profusion aux plus riches couleurs et aux sculptures les plus variées, on remarque des décors qui excitent l'admiration de tous les Européens.

Les Siamois, amis de la gaieté et des fêtes, cultivent beaucoup la musique ; chaque village a son orchestre ; chaque prince, chaque mandarin possède sa troupe de musiciens. Le caractère de leur musique est la volubilité jointe à l'expression ; elle a d'ailleurs les plus grands rapports avec celle des Cambodgiens, que nous avons déjà appréciée, et les instruments sont à peu près les mêmes ; nous les décrirons plus loin.

L'écriture, ai-je besoin de le dire, est connue

au Siam. On trouve même dans le royaume de véritables lettrés et des poètes. Néanmoins la plupart des livres qu'on trouve entre les mains des gens instruits sont des traductions du bali ; tels sont leurs traités d'astronomie et de médecine. Les médecins sont divisés en deux catégories ; les médecins proprement dits et les chirurgiens. Le roi a tout un corps de praticiens qui reçoivent une solde et qui transmettent leur dignité à leurs enfants ; à leur tête se trouve un mandarin.

L'histoire, la géographie, les mathématiques sont très peu cultivées à Siam. Cependant il existe quelques bons livres qui enseignent l'arithmétique, mais les secrétaires des mandarins et des ministres sont presque les seuls qui soient un peu versés dans cette science.

Religion. — Funérailles. — La religion des Siamois est le bouddhisme. Je me suis assez étendu sur cette doctrine pour n'avoir plus à y revenir. La caste sacerdotale est organisée exactement comme dans le Cambodge.

Comme dans ce dernier pays, les morts sont brûlés en grande pompe. S'il s'agit du souverain, on le dessèche au moyen de mercure. Quand le cadavre est bien sec, on lui place un masque d'or sur la figure et on le dépose dans une urne de même métal, où on le conserve un an environ. On construit alors un catafalque colossal, de trois cents pieds de haut, qu'on décore de lames de plomb, d'argent et d'or ; l'urne est amenée processionnellement ; des fêtes commencent, qui durent sept jours, à l'expiration desquels le corps est placé sur un bûcher de bois odoriférant ; le successeur du défunt met lui-même le feu au bûcher.

Parfois, avant de mourir, un Siamois ordonne que son cadavre sera mangé par les vautours et les corbeaux. Ses volontés sont respectées, et, après sa mort, on le dépèce et on le jette en pâture à des oiseaux de proie élevés dans des pagodes.

Laotiens.

Caractères physiques. — Les Laotiens ont, d'après Pallegoix, « beaucoup de traits de ressemblance avec les Siamois et les Birmans ; mais ils ont le teint plus clair ; ils sont bien faits, vigoureux, et en général d'une santé robuste ; les yeux sont légèrement bridés ; le nez petit plutôt qu'épaté ; la bouche grande et défigurée par des dents noires, les cheveux longs, droits, rudes et presque toujours noirs. Le tatouage des jambes et des cuisses est général parmi la tribu qu'on appelle Lao-Phung-dam (ventres noirs), tandis que la tribu de Lao-Phung-khao (ventres blancs) a le tatouage en horreur. Ce tatouage consiste à graver sur la chair quelques figures d'ours, d'éléphant, de tigre, de dragon, etc. » Leur taille serait de 1^m,60, et leur tête serait arrondie.

En parlant des cheveux, l'auteur que je viens de citer nous dit qu'ils sont *presque toujours* noirs, ce qui signifie qu'on rencontre au Laos des individus dont la chevelure est d'une autre couleur. Mondière nous apprend, de son côté, que la coloration de la peau n'est pas moins variable ;

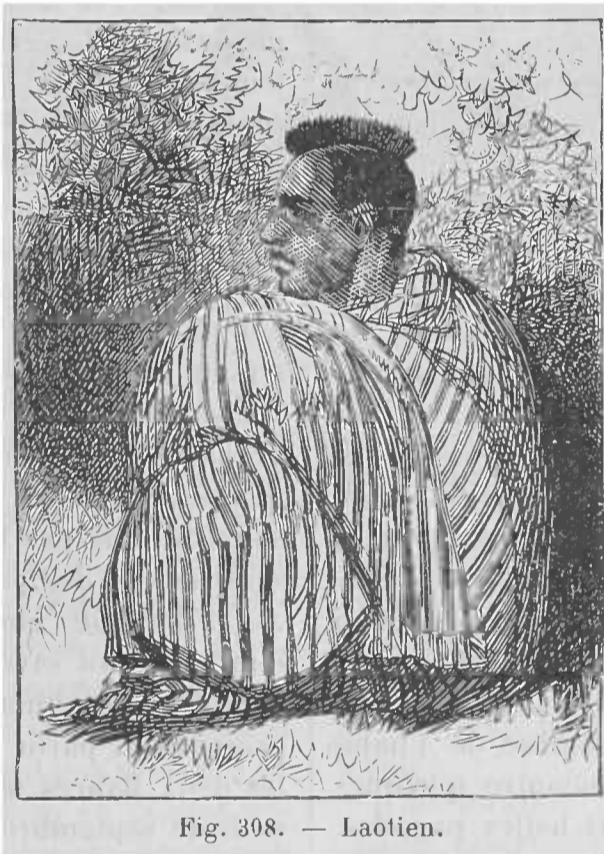


Fig. 308. — Laotien.

elle n'est pas toujours claire, comme le dit Pallegoix, et elle atteint parfois le brun rougeâtre. D'autres voyageurs encore insistent sur le peu d'homogénéité de la population du Laos et on peut voir, sur la figure 308, un individu dont le nez forme une saillie notable. Cela tient à ce que les habitants de ce pays, tout en appartenant pour la majeure partie au même groupe que les Siamois, les Cambodgiens et peut-être les Birmans, se sont croisés sur certains points avec les anciens peuples sauvages de la Péninsule. Or, parmi ces vieilles tribus, il s'en trouvait de race blanche, qui compte encore quelques représentants dans les montagnes du nord du Laos.

Vêtements et parures. — Le vêtement consiste, pour les hommes, en un langouti et une veste courte ; ils se drapent aussi parfois dans un

vaste manteau d'étoffe de coton rayée (fig. 308). Les personnages ont des vestes d'indienne ou de soie brodées d'or ou d'argent. Tous les hommes se rasent la tête à chaque nouvelle lune, ne conservant, comme les Siamois, qu'une touffe de cheveux en avant et au sommet du crâne.

Les femmes ne portent qu'une jupe courte, rayée de diverses couleurs (fig. 309), et une écharpe de soie qui flotte sur leur poitrine. Néanmoins, quand elles sortent de leur village, elles endossent une veste très étroite et se jettent sur les épaules un petit fichu de soie rouge. Elles entortillent négligemment au-dessus de la tête leurs cheveux, qu'elles retiennent à l'aide de longues épingles.

Hommes et femmes marchent habituellement pieds-nus ; s'ils mettent des chaussures, ce sont simplement des semelles de cuir de buffle retenues par des lanières de même substance.

Les enfants des deux sexes et les femmes portent des colliers de verroteries et d'énormes anneaux d'or et d'argent aux bras et aux chevilles. Au cou des premiers, on suspend une plaque de métal sur laquelle sont gravés des caractères qui ont, croit-on, pour résultat de les préserver des maladies et des mauvais génies.

Habitations. — Les demeures des Laotiens sont des cabanes analogues à celles des Siamois. Elles n'en diffèrent que par leur toit en feuillage ou en herbe sèche et par l'absence de divisions à l'étage où toute la famille couche pêle-mêle, dans l'unique chambre de l'habitation. Dans les villes, on rencontre quelques maisons en briques et de fort belles pagodes.

Le mobilier est des plus simples : de mauvaises nattes usées servent à la fois de lit, de siège et de table ; des corbeilles en rotin ou en bambou remplacent les vases en terre ou en porcelaine ; enfin, une caisse en bois renferme les plus beaux habits.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Laotiens forment une population paisible qui, dans le nord surtout, se livre à l'agriculture. Armés de fusils, d'arbalètes ou de longues sarbacanes en bambou, qui leur servent à lancer de petites flèches, ils chassent les reptiles aussi bien que les oiseaux ou les mammifères. Pour s'emparer du poisson, ils se servent d'un long javelot.

Leur alimentation se compose de riz, de poisson frais, de volaille, de cochon, de cerf, de buffle sauvage et de nombreux légumes. Leurs mets favoris consistent en poisson à moitié pourri et salé, en serpents, en lézards, en

chauves-souris, en rats et en grenouilles.

Peu industriels, les Laotiens tirent de la Chine à peu près tous les objets manufacturés dont ils ont besoin. Ils donnent en échange de l'ivoire, des peaux, de la poudre d'or, des minerais d'argent et de cuivre, et divers produits végétaux. Il se fait dans le Laos un grand commerce d'esclaves : ce sont généralement des prisonniers annamites qu'on force à se couper les cheveux et à s'habiller à la mode laotienne, pour pouvoir les faire passer pour des indigènes du pays.

Organisation sociale. — Famille. — La société est organisée comme à Siam et dans le Cambodge ; la famille est aussi constituée de la même façon. Les grands mandarins ont plusieurs femmes, mais la première seule est regardée comme l'épouse légitime. Les gens du peuple et la plupart des petits mandarins se contentent d'une femme unique. Le beau sexe jouit d'une certaine liberté ; les dames vont au bain, se promènent et font des visites ; les femmes du peuple passent une partie de la journée dans des tripots jouer à et à boire de l'eau-de-vie de riz.

Dans le nord, les enfants jouissent d'une grande indépendance. Dès l'âge de douze ou quatorze ans, les jeunes filles sortent tous les soirs de lune par bandes nombreuses, et elles sont suivies des jeunes gens qui leur font la cour. Lorsque l'une d'elles a choisi son fiancé, elle le lui fait savoir en lui tendant la main, ou parfois en allumant une cigarette qu'elle lui présente. A partir de ce moment, chaque soir les deux fiancés se donnent la main et, aux mois de septembre et d'octobre, ils vont, tous les septièmes jours de la lune, *cueillir la goyave* ou *la feuille de thé* dans les bois. Les vieux mandarins prétendent qu'ils ne rapportent guère de fruits ni de feuilles.

Justice. — Les Laotiens étaient naguère des gens simples, fidèles et naïfs, qui avaient le vol en horreur et ne se chicaniaient que rarement. On prétend qu'un de leurs anciens rois rendait la justice d'une manière expéditive : il faisait frire les voleurs dans une chaudière d'huile bouillante. Ces procédés sommaires sont encore en usage dans le Laos occidental, mais le mode de supplice a varié. A Xieng-haï, le président du tribunal disait au docteur Néis : « Quand on m'amène une troupe de pirates, je les condamne ; le kromakane (greffier) inscrit la sentence de chacun d'eux ; puis, en sortant du tribunal, je les exécute moi-même. » Cette exécution se fait au moyen d'un sabre,

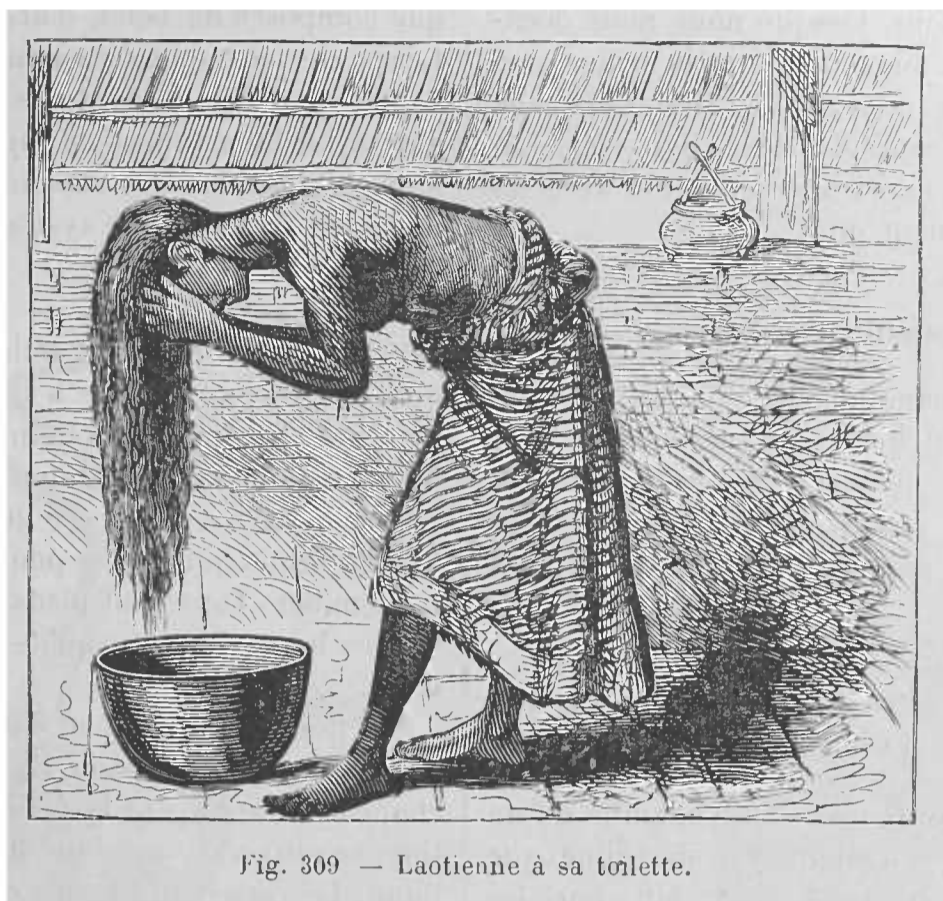


Fig. 309 — Laotienne à sa toilette.

à l'aide duquel le coupable est décapité.

Dans les provinces du sud, on plaide à tout propos, et les causes sont confiées à des avocats et à des avoués. Dans le Laos moyen, on n'admet pas les défenseurs, et la sentence est vite rendue. Le docteur Néis ne pouvait assez s'étonner de la bonhomie des juges et de l'impassibilité des accusés. « Le muong-sen (juge), dit-il, assis sur une natte devant l'accusé, allumait sa cigarette à la sienne tout en le condamnant à vingt coups de rotin, ou dictait une sentence de trois ou quatre mois de prison en faisant des plaisanteries qui, parfois, faisaient même sourire les condamnés. Comme j'essayais d'expliquer à ce président la manière dont on rend la justice à Bassac et ce que c'est qu'un avocat, il me répondit : « Un homme chargé de parler pour les accusés ! Mais les accusés parlent déjà beaucoup trop et, s'il fallait encore écouter un beau parleur, je préférerais ne jamais être mandarin. »

Religion. — Funérailles. — La religion du Laos est le bouddhisme, mais les habitants sont de fort mauvais sectateurs de Bouddha. Dans tout le pays, il n'y a peut-être pas dix prêtres, ou *talapoins*, qui connaissent leur religion. Le peuple croit aux Pi, ou génies, et leur fait des sacrifices. Il les divise en quatre catégories : les génies des bois, ceux qui causent la frayeur, les génies malfaisants et enfin les génies tutélaires. A chacun d'eux se rattachent une foule de su-

perstitions. Ainsi, les génies malfaisants sont d'une insatiable voracité. « Quand on veut du mal à quelqu'un, on n'a qu'à porter des présents au sorcier qui a ces génies à sa disposition, et, dès la nuit même, celui-ci en envoie un à la personne à qui on veut du mal. Le génie s'insinue furtivement dans le corps de sa victime, se nourrit des entrailles, du foie et du cœur de ce pauvre homme qui se dessèche de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin il expire (Pallegoix). »

L'incinération est en usage au Laos, mais elle est réservée aux mandarins, qui sont brûlés à feu nu, sur un bûcher qu'on entretient pendant douze ou quinze heures. Les gens du peuple sont enterrés dans les forêts, sans aucune cérémonie ; on ne leur construit pas de tombeaux, de sorte qu'il est presque impossible de reconnaître l'emplacement des sépultures. Quelle que soit sa condition, l'individu est jeté à l'eau quand il est mort de maladie épidémique ; c'est aussi le fleuve qui sert de dernière demeure aux femmes qui meurent en couches.

Aux Laotiens se rattachent diverses populations comme les *Phoueuns*, les *Leues*, les *Paï*, les *Thaï-neua*. Mais ces peuplades sont encore à peu près inconnues, et il serait prématuré de vouloir en faire une description détaillée. Tout ce qu'on sait à leur égard, c'est qu'elles rappellent les Laotiens par leurs caractères physiques.

Nous reviendrons, lorsque nous nous occuperons des races blanches, sur les tribus sauvages auxquelles nous avons fait allusion et qui portent les noms de Méos, Miao-tsés, Lolos, etc. Elles n'ont rien de commun avec les Laotiens proprement dits.

B. Famille Annamite.

La famille Annamite occupe le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine. Les caractères de ces trois groupes de populations, qui présentent pour nous un si grand intérêt, sont tellement uniformes qu'on peut en faire une description simultanée.

Tonkinois, Annamites proprement dits, Cochinchinois.

Caractères physiques. — L'Annamite est de petite taille, qui n'atteint en moyenne que 1^m,58 chez les hommes et 1^m,50 chez les femmes. « Le tronc est trapu, tout d'une venue, la ceinture peu marquée, les épaules souvent larges et carrées, ce qui donne au buste de la femme une forme disgracieuse. Les seins, par contre, sont le plus souvent très beaux et hémisphériques, mais avant les travaux de la grossesse et de l'allaitement, qui les déforment très vite. Le ventre est plus proéminent que chez nous; ses dimensions exagérées parfois expliquent peut-être en partie la démarche des Annamites. Quant à la cause de ce développement, la nourriture, presque exclusivement végétale (riz), doit être surtout invoquée (Morice). » Les membres sont longs, quelquefois mal conformés: le mollet fait peu de saillie. Le pied et la main sont petits. Le gros orteil est un peu écarté des autres, de sorte que l'Annamite peut se servir du pied pour ramasser de menus objets, pour retenir l'étrier, pour diriger le gouvernail. « Les ongles sont laissés volontiers longs, et les notables du pays, comme on appelle les lettrés, les riches, les autorités annamites, exagèrent volontiers cette mode à un point que les Chinois ne doivent guère dépasser (fig. 310 et 311). »

Les traits des Annamites sont moins laids que ceux des Cambodgiens. Les pommettes sont bien saillantes, le nez large et aplati, les yeux très bridés et petits; mais le bas du visage est moins lourd, la bouche moins grande, les lèvres moins grosses et non projetées en avant. Leurs dents sont noires et cariées, ce qui tient à l'usage qu'ils ont de mâcher continuellement une chi-

que composée de bétel, d'arec et de chaux. — Leurs cheveux sont très noirs, longs et abondants; quand ils ne sont pas assez longs, on y ajoute un faux toupet ou *tap*, et la vente des faux chignons est très répandue dans l'Annam. A part la chevelure, le système pileux est peu développé.

Vêtements et parures. — Le costume porté par les deux sexes est tellement semblable, qu'il est souvent difficile à un Européen de savoir s'il a devant lui un homme ou une femme. Ils portent un large pantalon noué à la ceinture et, par-dessus, une espèce de robe ou de tunique flottante, qui est un peu plus longue pour les femmes. Tous vont pieds nus; tous laissent croître leurs cheveux, qu'ils relèvent en chignon.

Les hommes se coiffent d'un turban en crêpe noir ou bleu, ou en coton. Ils le recouvrent d'un chapeau tressé ayant la forme d'un grand entonnoir renversé, surmonté d'une pointe métallique. Les gens du peuple ont un couvre-chef flexible en feuilles de palmier: il leur sert à la fois à s'abriter du soleil, à s'éventer, à puiser de l'eau, à porter du riz ou d'autres objets. Les femmes vont généralement tête nue, ou bien elles portent un large chapeau plat ayant la forme d'une grande écuelle renversée (fig. 312), et qui est muni de longues brides de soie descendant presque jusqu'à terre. Elles ont la passion des bijoux. Leurs oreilles sont percées et ornées de pendants, ou, le plus souvent, de petits champignons d'ambre ou d'or, dont la tige est décorée de filigrane et d'un petit disque miroitant. Aux poignets, elles mettent des bracelets également en or et en ambre.

Le costume de cérémonie du beau sexe se compose d'un pantalon de soie rouge ou bleue, d'une robe à larges manches pendantes, de petites babouches pointues relevées en avant, de fausses nattes ajoutées à la chevelure naturelle, d'un cercle d'argent, d'un collier d'ambre au cou, d'une épingle à cheveux à tête d'or, sans compter les ornements habituels.

« Les grands mandarins se distinguent par diverses coiffures en gaze noire, ornées de pierres précieuses, d'enjolivements en or mat, et de deux ailes maintenues par du fil de fer tendu. Leur robe est en soie épaisse. Ils ont sur la poitrine et sur le dos un carré de broderies d'or représentant le dragon, le tigre ou l'oiseau royal. Une ample ceinture en laque rouge, ornée de petites surfaces miroitantes, s'attache à la robe elle-même.

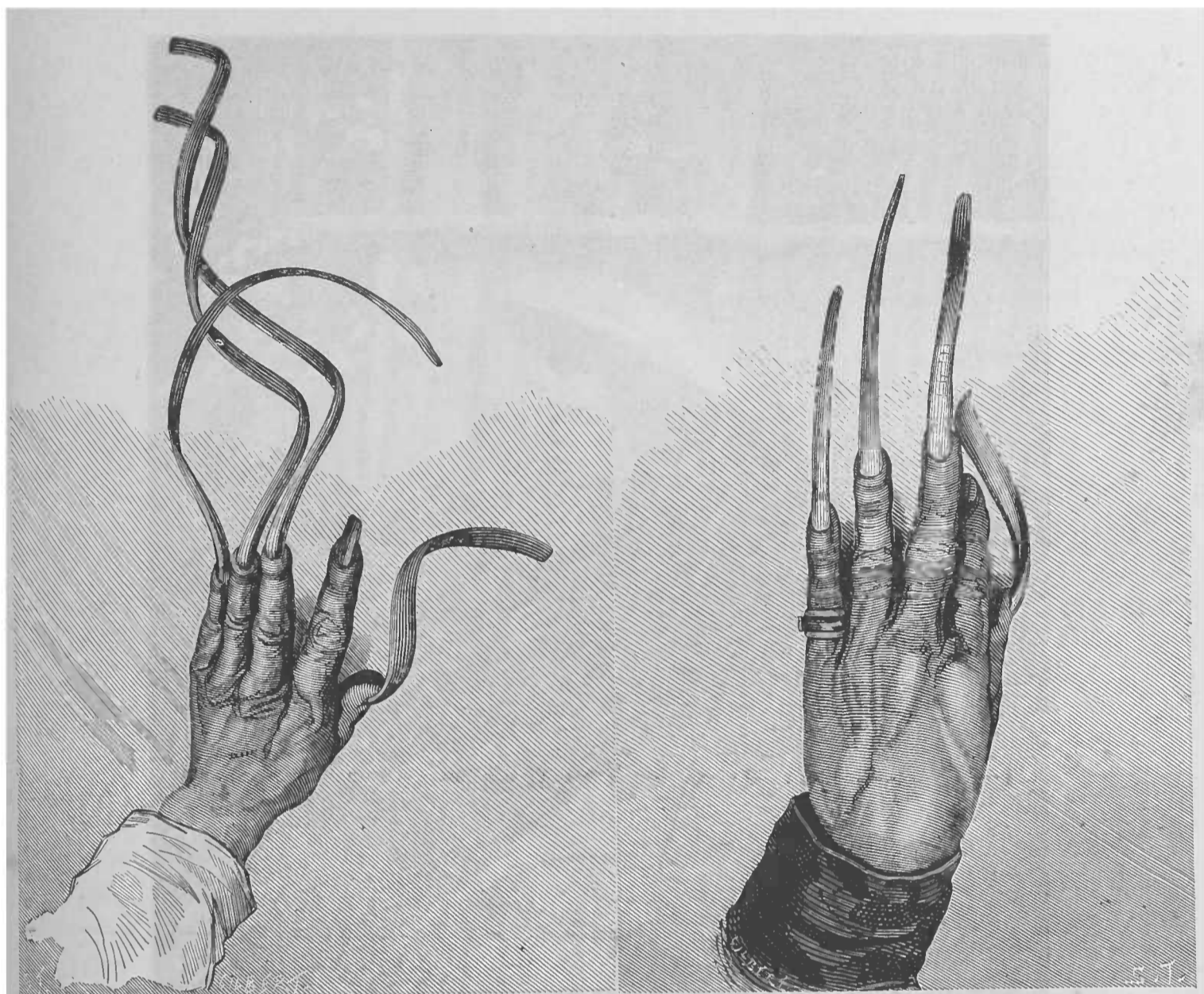


Fig. 310 et 311. — Mains de grands seigneurs annamites.

« Ils portent des bottes chinoises et tiennent à la main une règle d'ivoire, qu'ils placent devant la bouche par décence, comme l'on fait avec la main quand on bâille ou que l'on tousse (Lemire). » Notre figure 313 représente ce costume des mandarins. Les personnages dont nous donnons les portraits ont fait partie d'une ambassade envoyée en France.

Tous les Annamites, quels que soient leur âge, leur sexe et leur condition, ont la bouche rougie par l'usage du bétel, qui déforme les lèvres, corrode les gencives et noircit les dents. Souvent ils se frottent les dents avec du tabac, pour les noircir davantage. Il en est même qui se les noircissent entièrement avec un vernis spécial.

« La longue chevelure des Annamites a l'inconvénient d'engendrer de la vermine. On voit souvent dans les rues deux Annamites accroupis, l'un ayant les cheveux dénoués

et l'autre écrasant sous la dent le gibier qu'il y prend. Un mari fait une galanterie à sa femme en lui remettant fidèlement les parasites trouvés sur elle pour qu'elle les immole elle-même à sa vengeance ou à sa gourmandise (Lemire). »

Habitations. — La demeure des gens du peuple n'est guère confortable. Une case en feuilles de palmier est élevée sur la terre ou bâtie sur pilotis, le long d'une berge. Parfois, la maison est construite sur un radeau; d'autres fois encore, on voit des familles entières vivre dans de simples barques.

Les riches ont des cases en paille, entourées de haies ou de palissades, ou bien des maisons en briques, couvertes en tuiles et entourées de vérandas. On y voit de belles colonnes en bois dur qui supportent le toit; le sol est recouvert d'une sorte de mastic remplaçant le parquet.



Fig. 312. — Jeune fille annamite.

Pour toutes les classes, la disposition intérieure de l'habitation est à peu près la même : sur le devant se trouve une grande pièce qui sert de salle de réunion, de salle de réception et de salle à manger. Des portes, percées dans la paroi opposée à l'entrée, donnent accès dans de petites pièces qui servent de chambres à coucher.

Les indigènes décorent l'intérieur de leurs maisons de rouleaux de sentences chinoises, de tableaux incrustés de nacre, de peintures repré-

sentant des combats légendaires, de bahuts sculptés, de brûle-parfums en cuivre, etc. Dans toutes les habitations, on trouve un grand coffre à roulettes, fermé par un cadenas : c'est le coffre-fort où sont serrées les sapèques. Dans la pièce d'honneur, se voit une immense table très basse, en bois noir poli ; c'est là-dessus que l'Annamite invite ses hôtes à s'asseoir, les jambes croisées, ou à s'étendre sur des nattes, à demi couchés et le coude appuyé sur un coussin.

Alimentation. — L'alimentation des Anna-



Fig. 313. — Ambassadeurs annamites, d'après une photographie.

mites se compose principalement de riz, de poisson et de légumes; ils ne consomment que fort peu de volaille ou de viande de porc, et il est tout à fait exceptionnel de leur voir manger du bœuf ou du buffle. Les mets sont fortement salés et pimentés; on se sert volontiers comme assaisonnement de saumure de poisson fermentée. Parmi les viandes les plus estimées, il faut citer celle du chien. Les œufs couvés constituent un régal pour les palais les plus délicats.

La manière de manger offre quelque chose de spécial. « On dépose sur une grande natte un large plateau, sur lequel tous les mets sont servis à la fois. On s'accroupit autour, à la turque. Au signal du maître de la maison,

chacun prend un bol de riz, et à l'aide de deux bâtonnets porte le riz à sa bouche, et choisit dans les différents bols la viande et le poisson. Le tout est découpé d'avance en menus morceaux. S'il s'agit d'une sauce ou d'un assaisonnement, on fait usage d'une petite cuiller en porcelaine. On mange sans parler et sans boire, comme chez les Grecs. Quelquefois un orchestre criard fait regretter la joueuse de flûte des anciens. Lorsque le repas est fini, on avale un bol d'eau froide ou un verre d'arac, eau-de-vie au goût empyreumatique, fabriquée par la distillation du riz gluant. »

Il est fait, dans la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, une consommation considérable de thé, mais on le prend en dehors des repas.

Dès qu'un visiteur arrive, on lui apporte une boîte de bétel, on lui offre, tout allumés, de minces cigarettes et du thé sans sucre. Les tasses à thé sont microscopiques. Chaque service contient une tasse plus grande remplie d'eau froide pour ajouter au thé s'il est trop chaud ou trop fort. La coutume veut qu'on ne commence à boire que lorsque chacun a sa tasse entre les mains.

Après les repas, hommes, femmes et enfants fument la cigarette. Les riches fument une sorte de narghilé très court, à tuyau de cuivre.

Je viens de parler des boissons des Annamites. L'eau est sans contredit la plus usitée, mais l'eau-de-vie de riz est pourtant l'objet d'une grande consommation. Les indigènes supportent fort mal les spiritueux, et ils tombent vite dans un abrutissement complet dès qu'ils ont avalé une certaine quantité d'arac. Cette boisson désagréable produit rapidement une ivresse lourde, qui paralyse tous les sens. Quelques auteurs prétendent même que c'est pour réagir contre cette torpeur que les Annamites fument l'opium, qui ne tarde pas à exciter leur imagination.

Fumeurs d'opium. — L'opium était fumé dans l'Inde et en Perse avant de l'être par les Chinois et les Annamites. Ce furent les Anglais qui, vers 1740, introduisirent cette drogue en Chine, d'où elle passa au Tonkin, dans l'Annam et en Cochinchine. Dans ce dernier pays seulement, on importe chaque année environ un million d'opium brut.

On sait que les fumeurs se rendent généralement dans des établissements spéciaux où ils trouvent tout ce qui leur est nécessaire pour satisfaire leur fatale passion. « La pipe se compose d'un tuyau cylindrique de 30 à 80 centimètres de longueur, fermé à l'une des extrémités. Aux deux tiers du tube, qui est en bambou ou en ébène, se visse un fourneau en terre rouge vernie, en forme de pied de lampe renversé; la surface évasée, et un peu convexe, est munie d'une très petite ouverture en son milieu. Le fumeur, à moins d'une pipe très courte, a besoin d'un aide, et cet emploi est ordinairement rempli par de jeunes servantes que les fumeries d'opium entretiennent dans ce but. Au bout d'un temps assez court, le fumeur tombe dans une sorte d'ivresse factice et éner-vante.

« Les premières pipes d'opium rendent malade le débutant, sans lui procurer le plaisir qu'il espère en retirer.

« Le fumeur étant étendu sur une natte ou sur un long fauteuil en bambou à larges rebords, son aide, au moyen d'une longue aiguille terminée d'un côté en spatule, prend 10 à 15 centigrammes d'opium, qu'il roule en boule de la grosseur d'un pois. Il l'enflamme à la lumière d'une petite lampe *ad hoc* et la dépose sur l'orifice du fourneau. La pointe de l'aiguille ménage le passage constant de l'air. En une minute et une vingtaine d'aspirations on a absorbé une pipe d'opium, et l'on continue jusqu'à ce que l'effet cherché soit atteint

« Celui qui en a goûté quelque temps ne peut plus se défaire de sa passion. C'est le fruit défendu qui cause la mort; c'est un poison *utraque feriens*. En effet, son usage mène à l'abrutissement moral et physique, ruine une famille et entraîne les conséquences les plus funestes; si l'on cesse brusquement, les maux d'estomac et même la dysenterie s'emparent du malheureux, déjà affaibli et énérvé...

« On reconnaît le fumeur d'opium à son teint mat, à ses joues creuses, à son corps frêle, à ses yeux hagards. On croit généralement que l'absorption de la fumée d'opium est suivie d'effets génésiques. Le fait est qu'elle est un excitant du système nerveux; par suite elle flatte les désirs de chacun dans un rêve semblable à celui d'une demi-ivresse, et elle développe la passion dominante de chaque individu, que ce soit la luxure ou l'ambition, la haine ou l'avarice (Lemire). » Vers l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, le fumeur d'opium n'est plus qu'un spectre décharné (fig. 314).

Agriculture, industrie, commerce. — L'agriculture est fort en honneur parmi les Annamites. Le riz, le principal aliment de tous les peuples de cette région, est cultivé sur une grande échelle. La canne à sucre, le mûrier, le bétel, le tabac, le coton, l'indigotier, les légumes, et une foule de plantes importées prospèrent admirablement. Toutes les plantations sont arrosées au moyen de canalisations dans lesquelles on dérive l'eau des rivières qui sillonnent le pays.

Nous avons vu que le poisson entrait pour une part importante dans l'alimentation des Annamites; aussi, dans beaucoup d'endroits, se livre-t-on à la pisciculture. Sur les cours d'eau on voit partout des bateaux qui servent de viviers et où le poisson est renfermé, en attendant qu'on le porte tout vivant au marché.

Le grand nombre de rivières et de canaux

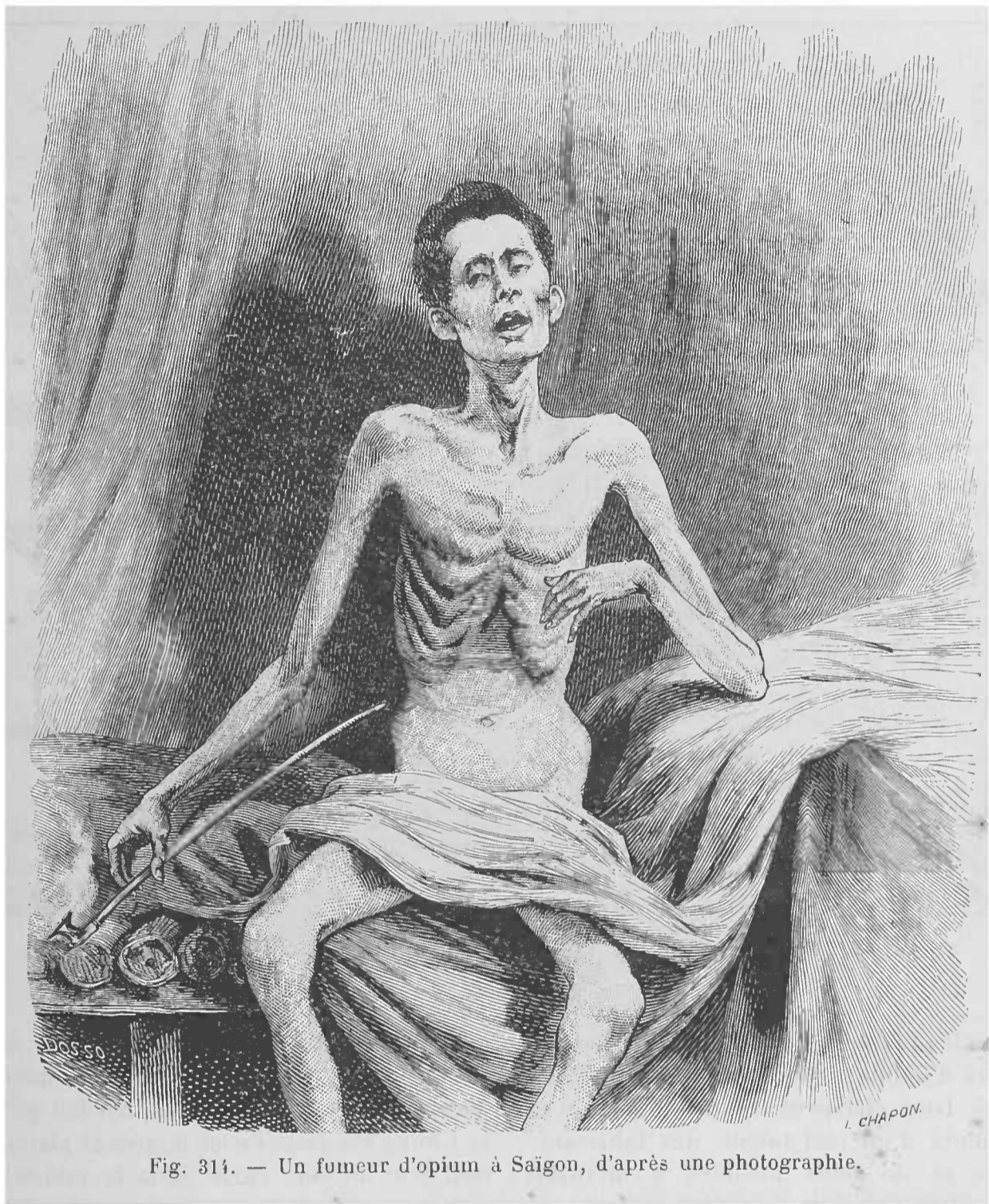


Fig. 314. — Un fumeur d'opium à Saïgon, d'après une photographie.

qui parcourent le pays rendent faciles les communications par eau, principalement dans la Cochinchine et dans une partie du Tonkin. De petites barques (fig. 315), des pirogues, conduites par des hommes ou par des femmes, sillonnent incessamment tous les cours d'eau. « L'Annamite, homme ou femme, rame debout. Pour des gens dont presque toute l'existence se passe sur l'eau et qui doivent souvent ramer six à dix heures sans désespérer, ramer assis, attitude qui développe plus de force, mais qui fatigue bien plus vite, n'est pas à préférer (Morice). »

Au Tonkin, des brouettes (fig. 315) servent au transport des voyageurs et des marchandises. Elles sont recouvertes d'une sorte de claie, qui permet de répartir uniformément la charge.

Les voies de terre laissent quelque peu à désirer. Il est cependant des routes assez fréquentées par les piétons, mais sur lesquelles on ne rencontre guère de chariots. Cela tient en partie à ce que ces routes ont à traverser des rivières, et que les Annamites construisent le plus souvent leurs ponts en dos d'âne, ce qui les rend impraticables aux voitures. Il existe des porteurs de profession qui, pour transporter les charges lourdes, se servent d'une perche solide, à chaque extrémité de laquelle sont placés les objets (fig. 316), le milieu du bâton reposant sur l'épaule. Ainsi chargés, ces gens marchent allègrement et savent fort bien changer leur fardeau d'épaule sans interrompre leur marche.

Les Annamites sont peut-être moins indus-



Fig. 315. — Brouette et bateau tonkinois.

trieux que les Chinois; ils comptent, cependant, parmi eux d'habiles ouvriers. On trouve dans le pays de bons charpentiers, des bijoutiers et des fondeurs d'un réel talent, des fabricants de boîtes et de petits meubles à incrustations, etc. Des tissus de soie, des étoffes brodées, des nattes et des chapeaux finement tressés, des écrans de plumes et une foule d'autres objets, se fabriquent au Tonkin, dans l'Annam et en Cochinchine.

L'indigène n'est pas très commerçant; le négoce est généralement entre les mains des Chinois. Pourtant il exporte non seulement les produits dont il vient d'être question, mais encore du sucre, de l'huile de coco, des bois pour l'ébénisterie et divers minerais. Le petit commerce se fait par les femmes indigènes, qui achètent en petite quantité les produits du pays aux gens de l'intérieur pour les revendre aux Chinois. Ce sont elles aussi qui achètent aussi les marchandises importées et les détaillent aux indigènes.

Les transactions se font presque toujours au

comptant; les achats se payent en espèces monnayées. « L'Annam, dans ses monnaies, comme en toute autre chose, n'a fait qu'imiter la Chine. Ses pièces sont minces et plates, rondes, avec un trou carré dans le milieu; elles portent l'indication du règne qui les a vu fabriquer, avec les épithètes à la gloire du souverain. Celles d'or et d'argent (fig. 317, 1) sont rares et même celles de cuivre. La monnaie courante est la sapèque (fig. 317, 3), sale et terne, appelée *dông* par les indigènes: 600 de ces vilains disques, enfilés sur une cordelette en rotin, forment une ligature (*quantien*) de la valeur de notre franc! A cette encombrante monnaie, qui convient à un peuple sans autre commerce que les ventes et les achats de détail, insouciant d'ailleurs et routinier, l'administration française a essayé de substituer une monnaie en billon de valeur identique à la nôtre et d'aspect analogue (fig. 317, 2); pour avoir oublié de la faire percer et méconnu une habitude de portage chère à l'Annamite, elle a d'emblée compromis le succès de sa tentative (Corre). »

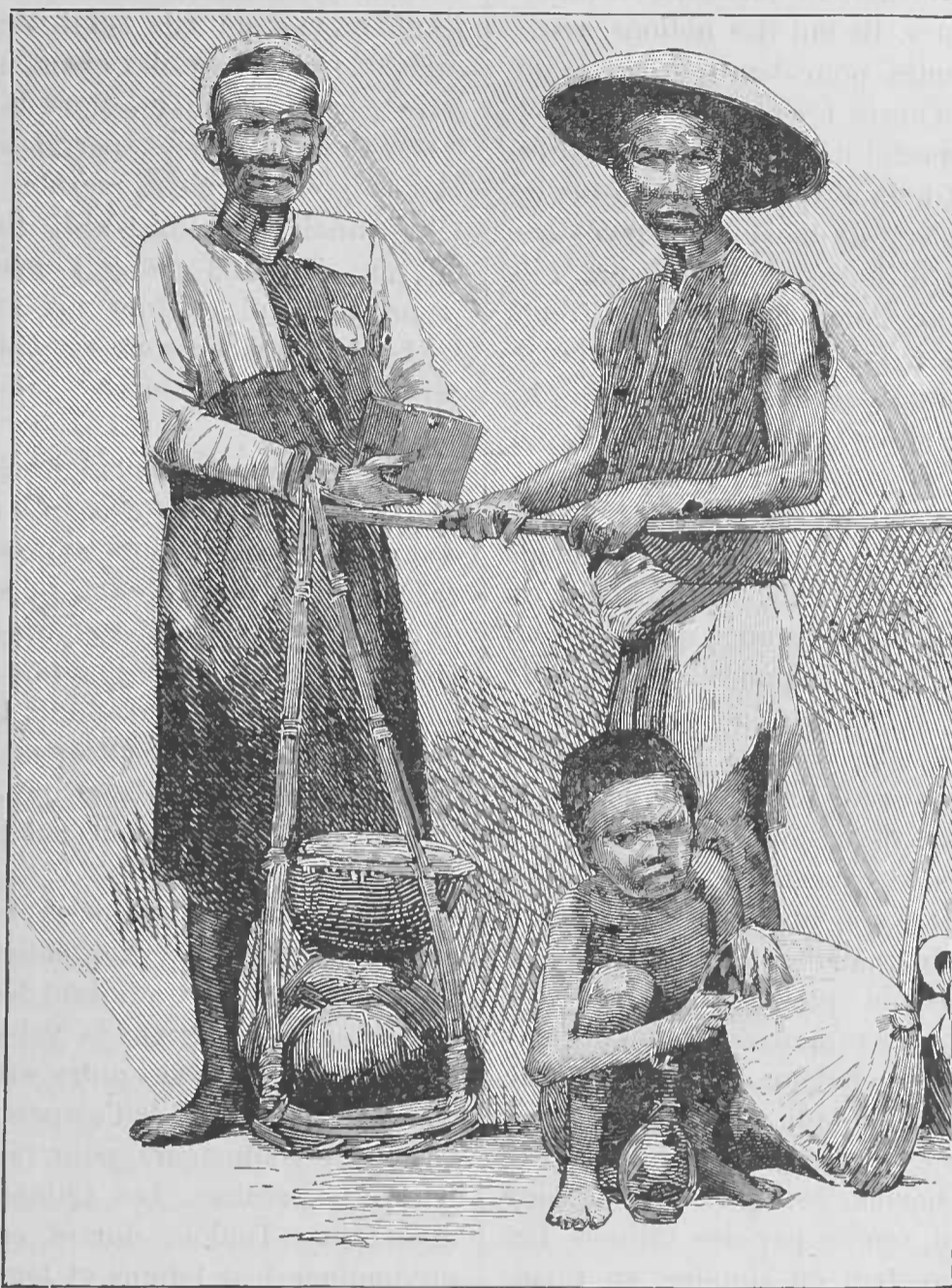


Fig. 316. — Porteurs annamites.

Arts. — Connaissances diverses. — Étant donnée la facilité avec laquelle ils copient tout ce que font les autres, on ne saurait s'étonner de rencontrer chez les Annamites de véritables dispositions artistiques. Leurs bijoux ciselés et en filigrane dénotent un réel sentiment de l'art. Leurs sculpteurs sur bois ne manquent pas d'habileté. Mais les artistes n'ont pas d'initiative, et ils se bornent presque à copier les Chinois. « Les peintures à fresques dans les pagodes, ou sur papier, sont dans le goût chinois, c'est-à-dire qu'il n'est tenu aucun compte de la perspective et que les figures sont toutes de face. Vues de profil, le réalisme de l'art ferait supposer qu'elles n'auraient qu'un œil. Les Annamites ne connaissent qu'un genre ; ils le reproduisent partout et toujours : ce sont des dragons, des oiseaux fantastiques, marqués à la

tête du chiffre impérial, des chauves-souris, des fruits, des vases de fleurs, la tige sacrée du lotus, etc. Ils sont excellents imitateurs et poussent la reproduction de l'objet jusqu'au scrupule, comme ce tailleur chinois qui porta un jour à son client un pantalon neuf avec une pièce au genou, sous prétexte que le vieux pantalon qui lui avait servi de modèle était ainsi fait (Lemire). »

Le talent des Annamites se manifeste surtout dans leurs peintures décoratives. Pendant l'exposition de 1889, chacun a pu se rendre compte de l'habileté avec laquelle les artistes tonkinois ont décoré la pagode élevée sur l'esplanade des Invalides. Les couleurs qu'ils emploient sont toujours des couleurs assez vives, mais elles sont combinées de façon à former un ensemble qui n'a rien de criard.

Les indigènes possèdent certaines connaissances scientifiques. Ils ont des notions astronomiques suffisantes pour leur permettre de diviser le temps d'après les phases de la lune. Leur année comprend douze mois ayant alternativement vingt-neuf et trente jours. Tous les trois ans, ils ajoutent un mois supplémentaire.

Les mois sont divisés en trois semaines de dix jours chacune, lorsque le mois a trente jours, ou bien en deux semaines de dix jours et une de neuf jours, dans les autres mois. Le jour se partage en douze heures qui valent, par conséquent, le double des nôtres.

Les gens du peuple ne savent guère apprécier les distances autrement que par le temps qu'il faut pour les franchir. Ainsi, lorsqu'on demande à quelqu'un la distance qu'il y a d'un point à un autre, il vous répond : « le temps de chiquer quatre fois du bétel ou de faire trois repas de riz. » Il n'en est pas de même des lettrés, qui connaissent parfaitement les mesures de longueur. Ils ont tout un système pour mesurer le poids, la capacité, etc., et les plus ignorants ne se laisseraient pas tromper par le commerçant le plus roué.

Les Annamites ont quelques notions médicales; leurs médecins rapportent toutes les maladies à un excès de chaleur ou à un excès de froid intérieurs. Les maladies épidémiques sont attribuées au vent ou au mauvais air. Il existe de véritables pharmacies, qui sont presque toutes, il est vrai, tenues par des Chinois. Les médicaments consistent en simples, en révulsifs, en poudres d'os de serpent, de corne de chèvre ou de cerf, d'écaillés de poissons, d'insectes, etc.

Instruction. — Écriture. — Imprimerie.

— L'Annamite a une grande facilité pour apprendre, au moins dans le jeune âge. Grâce aux écoles que la France a fondées dans le pays, « il n'y a peut-être pas aujourd'hui d'indigène de la nouvelle génération qui ne sache lire et écrire en caractères latins ». Il ne faudrait pas croire qu'avant l'arrivée des Français, les habitants de l'empire d'Annam fussent des barbares sans instruction. J'ai parlé de lettrés, et ils ne sont pas aussi rares qu'on pourrait se le figurer. Dans chaque province se trouve un inspecteur des études qui a le rang de mandarin du quatrième degré et qui est pourvu du titre de docteur. Les directeurs des écoles sont des licenciés ou des bacheliers. Enfin, dans chaque village, il y a au moins un maître d'école qui donne l'instruction primaire.

Ainsi l'instruction est fort en honneur dans l'Annam, comme elle l'était déjà avant notre arrivée. On y passe des examens et on y délivre des grades. C'est dans la classe la plus instruite de la société, parmi les professeurs, que le gouvernement recrute les plus hauts fonctionnaires administratifs. J'ajouterai qu'on fait un si grand cas de l'instruction que les jeunes gens qui satisfont aux examens semestriels par province sont exemptés, pendant un certain temps, du service militaire et de la corvée.

L'enseignement élémentaire est pénible, et il faut que les enfants soient bien doués, au point de vue intellectuel, pour apprendre à lire et à écrire. L'écriture, en effet, ne se compose pas de quelques voyelles et de quelques consonnes, mais bien de trente ou quarante mille hiéroglyphes distincts. Il est vrai que les lettrés eux-mêmes ne connaissent que les quatre à cinq mille signes usuels, et que, pour savoir la signification des autres, ils ont recours aux dictionnaires.

« Pendant longtemps, les Annamites auraient eu une écriture propre, entièrement phonétique, c'est-à-dire traduisant les mots par des signes qui possédaient la valeur d'un son. Au douzième siècle avant notre ère, une de leurs ambassades auprès de l'empereur de Chine eut besoin de traducteurs pour faire accepter ses lettres de créance. Les Chinois, devenus les maîtres au Tonkin, durent essayer d'y faire prédominer leur langue et leur écriture. Mais cependant, c'est d'une période d'indépendance que daterait l'adoption de l'écriture chinoise par les Annamites : cette adoption aurait été ordonnée par leur roi Si-Vuong, épris de la littérature chinoise et de la doctrine de Confucius, et peut-être le complice de la politique céleste (deuxième siècle de notre ère).

Les Portugais ont essayé d'appliquer à l'idiome annamite l'alphabet latin, exprimant les intonations par des signes particuliers; cette tentative de retour au système d'écriture phonétique (*quoc ngu*) n'a pas réussi à s'étendre au delà des écoles et des séminaires dirigés par les Européens; elle a eu du moins pour conséquence de faciliter à ceux-ci l'étude de la langue indigène.

Les caractères en usage parmi les Annamites sont les caractères chinois, qui possèdent tantôt une valeur phonétique et tantôt une valeur figurative ou idéographique.

L'introduction définitive de l'écriture chinoise

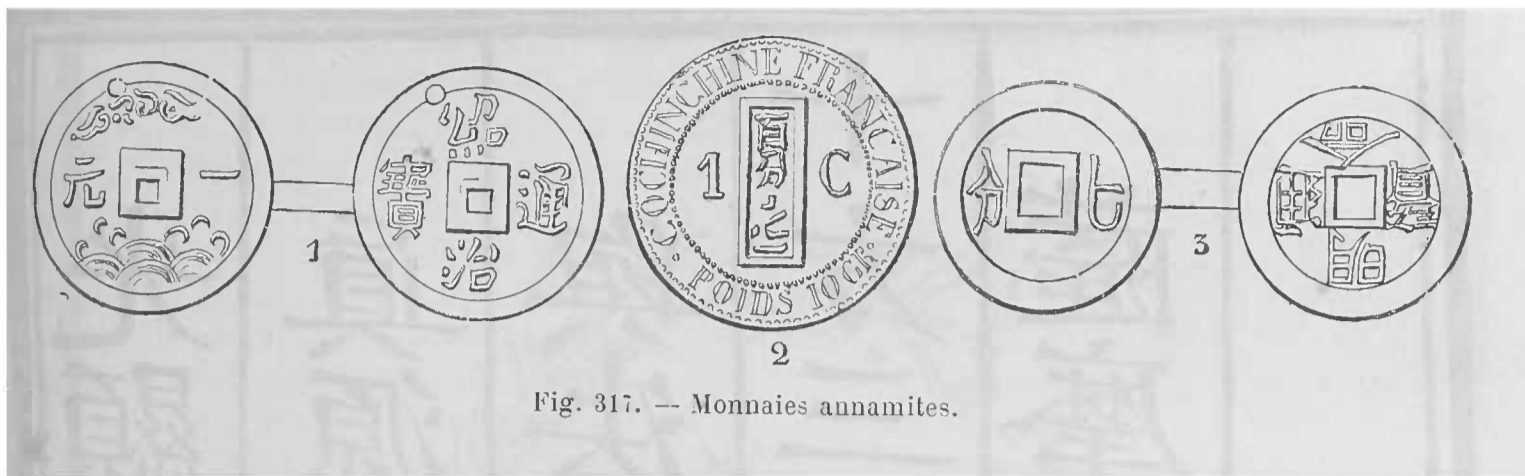


Fig. 317. — Monnaies annamites.

chez les Annamites devait beaucoup aider à développer parmi eux la civilisation de leur puissant voisin et à les maintenir sous sa dépendance. A une époque assez rapprochée de la nôtre, les Trinh le comprirent; mais ils ne purent songer qu'à limiter l'expansion de la littérature céleste, en proscrivant ses livres et en favorisant l'impression des livres indigènes. L'instruction demeurant toute chinoise au Tonkin, cet essai de réformation était par avance frappé de stérilité.

Les Annamites étudient, comme les Chinois, les *cing king* ou traités de Confucius, et les *quatre livres classiques* qui résument la doctrine philosophique du maître et de ses principaux disciples. Leur littérature se réduit à un code, imité du chinois; à plusieurs livres d'annales historiques, où la légende occupe une large place, à quelques poèmes et à quelques contes... Les contes sont en général très grivois et visent particulièrement les bonzes, qu'ils représentent comme des parasites et traitent à la manière dont nos fabliaux traitaient jadis cordeliers et capucins. Qui ne songerait au fabliau du *Moine sacristain* (treizième siècle), et aussi aux coups de bâton que l'effronté Scapin prodigue au trop crédule Géronte, dans le conte suivant, d'ailleurs tout à l'honneur de la femme. Une jeune épouse, pour échapper aux importunités d'un bonze trop entreprenant, feint (d'accord avec son mari) de se rendre à une passion qu'elle partage et de se laisser arracher un rendez-vous. Le moine arrive joyeux au logis de la femme, pendant l'absence supposée du mari, et sous le prétexte de demander la réparation de la cloche de son couvent, qui est un peu fêlée. Il parle bientôt de tout autre chose; mais au moment où l'entretien devient le plus embarrassant, un grand bruit annonce le retour du maître: terreur du moine... que la femme imite de son mieux; la finemouche fait cacher le séducteur dans un sac, et ce-

lui-ci n'est pas plutôt fermé et solidement lié, que le mari entre et tempête: « Qu'est-ce que ce sac, qui n'annonce rien de bon? — La cloche du couvent que l'on a apportée pour une réparation. » Il faut s'en assurer: le sac est suspendu à la poutrelle principale de la case, et les coups de rotin pleuvent sur le dos du bonze qui, pour ne pas se trahir et pour éviter pis, se croit obligé à produire des sons de gros bourdon, jusqu'à ce qu'on daigne le délivrer, demi-mort, et le jeter dehors, au milieu des huées des voisins rassemblés.

Le livre le plus répandu parmi les Annamites de toutes classes est sans contredit l'almanach. On y trouve, à la suite du calendrier, maintes recettes de médecine populaire, et surtout maintes notions d'astrologie, de divination, de chiromancie, etc. La superstition accorde la plus entière créance aux relations des divers événements de la vie, naissance, mariage, voyage à entreprendre, etc., avec le cours des astres; rattache chaque tempérament à sa constellation, attribue le pouvoir de dévoiler l'avenir aux combinaisons du *Bat-quai* (*Pa-qua* des Chinois, figuration des principes mâle et femelle, suivant un certain ordre), et aux calculs sur les phalanges des doigts (*nham-dôn*), etc. Nous n'avons pas à nous moquer: Valet tira l'horoscope du futur grand roi, à sa naissance, et consultait le cours des astres quand, plus tard, il avait à lui prescrire clystères ou saignées, et notre librairie de colportage renferme plus d'un recueil (la *Poule noire*, le *Grand* et le *Petit Albert*, le *Dragon rouge*, etc.) qui pourrait bien donner à rire, même à un Céleste!

Les Annamites impriment leurs livres à la manière chinoise. Les caractères ne sont pas mobiles. Chaque page est gravée sur un bois particulier et tirée à l'encre noire ou rouge, sur un papier mince et soyeux, fabriqué avec l'écorce de divers végétaux. En général, les éditions annamites laissent beaucoup à désirer

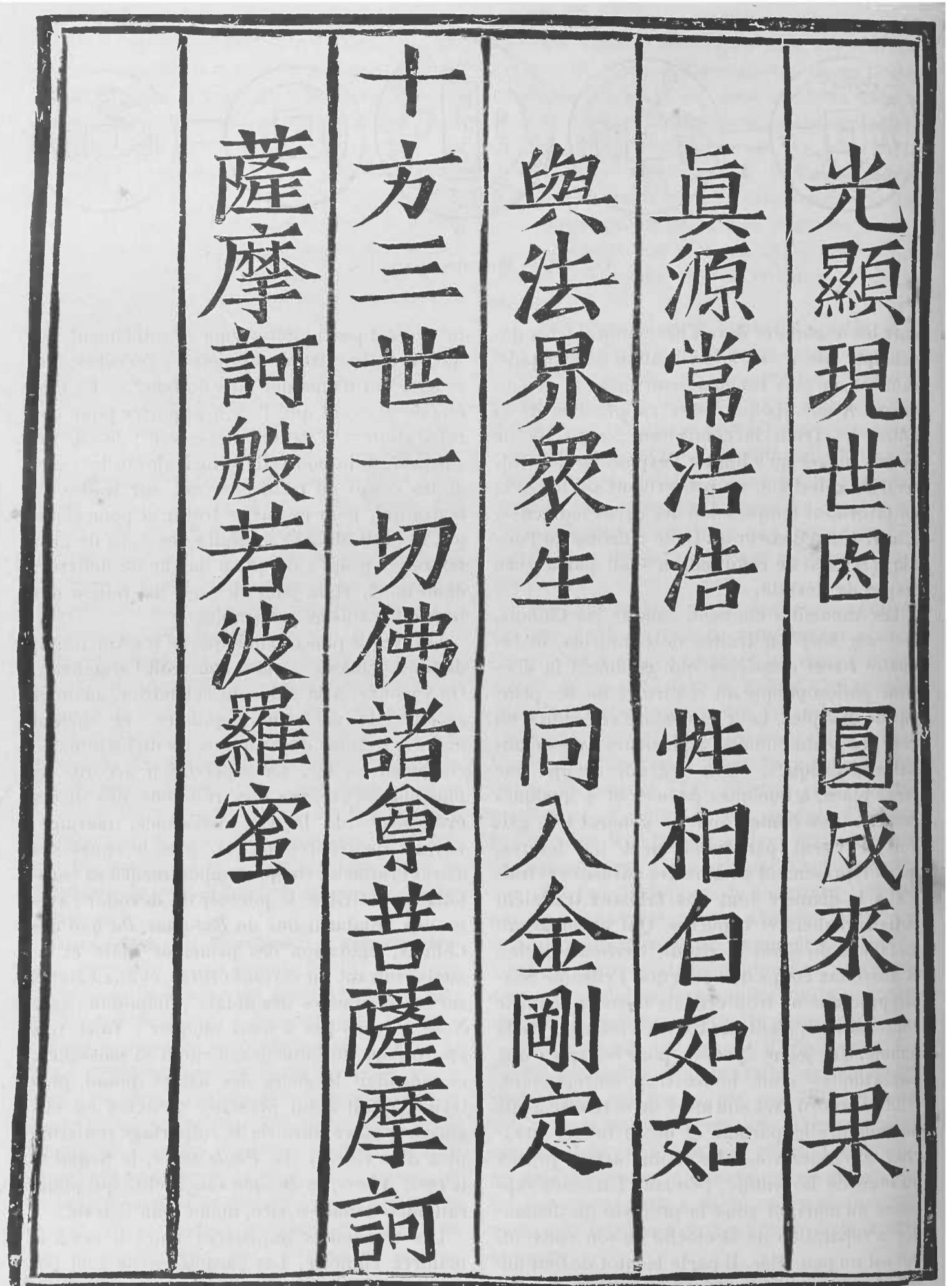


Fig. 318. — Page d'un livre tonkinois (le bois original se trouve au Musée des Colonies, à Paris).

sous le rapport de l'exécution. Cependant les graveurs habiles ne manquent pas au Tonkin, et, si l'on en juge d'après les bois que nous reproduisons (fig. 318 et 319), les procédés



Fig. 319. — Figure d'un livre tonkinois (le bois original se trouve au Musée des Colonies, à Paris).

stéréotypiques peuvent atteindre, dans ce pays, un assez haut degré de perfection. Mais ces bois ne sont peut-être pas seulement copiés d'après un livre chinois; ils sont peut-être aussi

l'œuvre d'un ouvrier chinois fixé au Tonkin.

Comme dans tout ce qui émane de l'empire du Milieu, nous retrouvons, dans le livre sino-annamite, les plus singuliers contrastes avec les livres de l'Occident. Nos livres se composent de feuillets simples imprimés au recto et au verso, repliés au dos : les livres chinois et annamites ont des feuillets doubles imprimés d'un seul côté, repliés vers le bord libre, fixés vers le bord opposé ; ils n'ont pas, à proprement parler, de dos. Nos livres portent leur titre sur la première page, se lisent de gauche à droite et suivant l'horizontale : les livres chinois et annamites commencent à leur dernier feuillet, sur lequel est écrit le titre ; ils se lisent de droite à gauche et suivant la verticale.

Les gravures sont toutes au trait, intercalées dans le texte ou isolées au regard de celui-ci. Elles sont ordinairement assez grossières (Corre). »

L'Annamite est susceptible de modifier sa manière d'imprimer. Nous avons eu entre les mains un ouvrage de M. Dumoutier, inspecteur, chef du service de l'instruction publique de l'Annam et du Tonkin, qui fut entièrement composé (texte, gravures, etc.), à Hanoï, par des ouvriers tonkinois ; l'exécution en aurait fait honneur à nos plus habiles typographes français.

Fêtes et divertissements. — Je parlerai plus loin des fêtes religieuses de l'Annam ; pour le moment, je m'en tiendrai aux courses, au théâtre et aux jeux.

Tous les ans ont lieu des courses de pirogues fort curieuses. A Saïgon, une vingtaine de pirogues prennent part à chaque course. Elles sont longues, effilées, ornées de pavillons ; à l'avant est dressée une tête de dragon avec des cornes ; l'arrière figure la queue de l'animal. Dans ces embarcations, si étroites que deux hommes peuvent à peine s'asseoir sur la même banquette, prennent place une trentaine d'hommes, nus jusqu'à la ceinture. Les tams-tams, les gongs résonnent pendant toute la course. Si une pirogue chavire, elle est promptement remise à flot, et ceux qui la montent ne renoncent pas à la lutte pour cela. Les maires annamites encouragent leurs hommes et célèbrent la victoire du gagnant par des cris étranges, qui laissent bien loin derrière eux ceux qu'on entend sur notre hippodrome de Longchamps le jour du grand prix.

Au mois de février, ont lieu des courses de piétons, de chevaux et de chars attelés de

bœufs indigènes. Ces ehars sont tout en bois, roues et essieux compris ; on y chercherait en vain un clou. Les guides sont une simple corde passée à travers les naseaux des bêtes. Les Annamites ont vite pris goût à ces courses, importées chez eux par les Européens, et ils se disputent la victoire avec un acharnement incroyable.

Le plus grand divertissement des Annamites est le théâtre. Leurs pièces sont des tragédies et des comédies avec des chœurs, des monologues et certains passages en langue chinoise, que les acteurs eux-mêmes ne comprennent pas. Tous les rôles, féminins aussi bien que masculins, sont remplis par des hommes. « Les acteurs se peignent le visage et se fardent avec de la racine de curcuma. Ils savent se donner, par l'emploi du noir, du blanc et du rouge, un aspect hideux et terrible. Ils parlent ou chantent sur la scène à voix de fausset, et poussent des cris de tête tout à fait désagréables pour une oreille européenne.

« Lorsqu'un personnage de distinction vient prendre place parmi les spectateurs, la pièce est interrompue et tous les acteurs, s'avancant sur la scène, le saluent en se prosternant. On lui offre comme honneur de frapper de temps à autre sur un tam-tam fixé à sa portée, pour témoigner sa satisfaction dans les passages marquants. En même temps un notable indigène assis près d'une table, ayant devant lui un grand plateau de cuivre contenant des ligatures de sapèques, jette quelques *tiens* devant le théâtre chaque fois que le jeu des acteurs a mérité son approbation ; ceux-ci reçoivent ainsi un salaire convenable. Les personnes riches se donnent le luxe d'offrir le spectacle à leurs amis et à leur village, en couvrant les dépenses de la troupe pendant un ou plusieurs jours. Le plus souvent la représentation dure trois jours et trois nuits et même plus, et ne s'interrompt que pour le repas. Tantôt le théâtre est installé dans une pagode, tantôt c'est un vaste hangar en bambou avec gradins en amphithéâtre. Les décors manquent complètement ou sont d'une simplicité telle, que toute illusion est impossible. Les spectateurs peuvent boire et fumer. Il n'y a ni battements de mains, ni cabales contre les acteurs. Aux environs du théâtre s'élèvent des restaurants provisoires (Lemire). »

Parmi les distractions chères aux Annamites il faut citer le volant. Les joueurs se le renvoient avec le coude, le talon, la plante du pied, mais jamais avec la main. L'indigène se sert

d'ailleurs volontiers de ses pieds ; pour saisir l'étrier, il prend la courroie entre le gros orteil et le suivant ; pour ramer, s'il a besoin de ses mains pour quelque autre travail, il manœuvre la rame avec ses pieds.

Le cerf-volant n'est pas seulement en Indo-Chine un jeu d'enfants ; les adultes ne craignent pas de se rendre ridicules en se livrant à cette distraction. L'appareil est fort curieux : la tête en est garnie de deux épais rubans, tendus sur des baguettes de bambou ; le vent fait résonner avec force ce bizarre instrument de musique, dès qu'il s'élève en l'air.

L'Annamite a la passion du jeu ; il joue son gain et jusqu'à ses vêtements. C'est en vain que les autorités françaises ont voulu réfréner cette passion ; on jouait en cachette, et force fut de laisser faire. On a même affermé le privilège de tenir des maisons de jeux, et chacun se souvient d'une séance de la Chambre des députés où le ministre compétent fut interpellé sur le jeu des trente-six bêtes.

C'est une véritable loterie ; l'enjeu est mis sur un des trente-six animaux dont le gagnant est tiré au sort. Le soir, le résultat est crié dans les rues.

Organisation civile et militaire. — Il est presque superflu de parler de l'organisation sociale de la Cochinchine et du Tonkin ; la France est intervenue et a modifié ce qui existait jadis. Rappelons seulement qu'elle a supprimé les grands mandarins, dépositaires de l'autorité royale, qui étaient sourdement hostiles au nouvel état de choses, et qu'elle les a remplacés par des administrateurs des affaires indigènes, qui représentent l'autorité française. A la tête de chaque arrondissement, ou *huyen*, se trouve un chef indigène qui porte le titre de *Quan-huyen* ; plusieurs d'entre eux ont reçu le titre honorifique de *quan-phu*, ou préfet. Les *quan-huyen*, nommés par l'administration française, reçoivent un traitement de 222 francs par mois ; ils transmettent les ordres aux chefs de canton (*Thong*), aux maires (*Xa*) et aux notables (*Hu'ong*) des villages.

Des tribunaux français rendent la justice, mais les Annamites peuvent être jugés, à leur choix, selon la loi française ou le code indigène. Si l'un d'eux est condamné à mort, il marche au supplice sans jamais faiblir. On en voit s'avancer à pied en fumant une cigarette, pendant qu'un individu les précède en sonnant le glas funèbre sur un gong. Inutile de les attacher pour procéder à l'exécution ; ils s'age-

nouillent, et le bourreau leur tranche la tête d'un coup de sabre.

Dans l'Annam, l'empereur est à la fois le monarque et le grand pontife du culte national ; il gouverne par l'intermédiaire de six ministères (administration, finances, rites, peines, guerre et travaux publics). Chacun d'eux comprend un ministre président, deux conseillers, deux aides conseillers et un secrétaire. En outre, le personnel attaché à un ministère se compose de chefs de service et de chefs de bureau, qui ont le rang de mandarins ; de commis et de greffiers, qui n'ont, au contraire, aucun rang dans la hiérarchie des fonctionnaires.

Les mandarins forment une sorte d'aristocratie choisie parmi les hommes les plus instruits ; cette noblesse n'est pas héréditaire, ni même à vie, car le souverain, maître absolu, peut priver du mandarinat tout fonctionnaire qui a cessé de lui plaire. Les fonctionnaires se divisent en deux catégories : les civils et les militaires ; ces derniers sont les moins considérés.

Tous les mandarins ont la réputation d'être faciles à corrompre, et cette réputation n'est pas imméritée. Il ne saurait guère en être autrement. Le lettré appelé à une fonction publique est un sage, qui remplit un sacerdoce ; il doit renoncer aux richesses et n'apporter dans l'exercice de ses fonctions que l'amour de la vertu et du devoir. Aussi l'État ne lui donne-t-il qu'une solde dérisoire. Un gouverneur général de province « reçoit une solde de vingt-cinq francs par mois et un nombre de rations suffisant à sa nourriture et à celle de sa maison. Il reçoit, en outre, de la munificence royale son costume officiel. Au bas de l'échelle administrative, un sous-préfet touche trois francs et environ un hectolitre de riz, tous les mois, pour lui et sa famille. Ces exemples suffisent à prouver combien est insuffisante la solde des fonctionnaires (Luro). »

Les tribunaux annamites sont tous, à proprement parler, des tribunaux criminels. Toute affaire civile peut entraîner la peine du bâton, « le travail pénible », l'exil ou la peine de mort sans préjudice des amendes qui sont prononcées. Aucun accusé ne peut être condamné s'il ne s'est reconnu coupable. Mais, pour le faire avouer, les juges disposent de moyens infailibles. Le prévenu, la cangue au cou, les mains et les pieds liés, est étendu à demi-nu sur le sol. Il est attaché à des piquets par les poignets et par les chevilles. Un employé, armé d'une

mince verge de rotin, lui cingle les reins, dès que le juge le lui ordonne. Néanmoins, il faut reconnaître que la question est loin de mériter le reproche de cruauté qu'on lui adressait justement chez nous avant la Révolution. Les juges, avec leur caractère froid, n'usent de ce moyen barbare qu'avec une très grande modération.

Nous venons de voir que les mandarins militaires étaient moins considérés, dans l'Annam, que les grands fonctionnaires civils. Pourtant, à la tête de l'armée, on rencontre de hauts personnages : c'est d'abord le maréchal du centre, connétable de l'empire, chargé personnellement de la défense de la citadelle de Hué, où réside le souverain ; puis viennent le maréchal d'avant-garde, le maréchal de droite, le maréchal de gauche et celui d'arrière-garde. L'armée est partagée en divisions de dix régiments, comprenant chacune plusieurs brigades. Le régiment lui-même est divisé en compagnies.

Il existe des bureaux de recrutement, qui appellent les hommes sous les armes par bans. Après avoir passé trois mois en service, le soldat revient trois mois dans ses foyers et rentre de nouveau dans les rangs. La durée totale du service actif est de dix ans ; mais, plus tard, les hommes peuvent être incorporés dans la milice ou garde urbaine, chargée de la police.

Le costume des soldats ne diffère guère de celui des gens du peuple (fig. 320). Leurs armes consistent en fusils, en sabres et en lances.

On a beaucoup parlé des Pavillons-Noirs. Ce sont des pirates dont les bandes, naguère à la solde de l'empereur d'Annam, se sont formées des débris de l'insurrection Taïping. Ce chef de rebelles fit couler des flots de sang en Chine de 1850 à 1860. En 1864, un de ses lieutenants, obligé de s'enfuir du Kouang-Si, vint ravager le Tonkin et s'avança jusqu'auprès de Hanoï. Lorsqu'il mourut, le commandement passa entre les mains de deux de ses compagnons, qui ne tardèrent pas à devenir rivaux, et formèrent deux corps de troupes qui, de la couleur de leurs bannières, prirent les noms de Pavillons-Jaunes (*Hoang-ki*) et de Pavillons-Noirs (*Hacki* ou *Hé-ki*). Ces derniers furent infiniment plus redoutables que les autres. Ce sont, en réalité, de véritables brigands, d'après lesquels on ne saurait juger le peuple annamite. Il faut dire, d'ailleurs, que la plupart d'entre eux appartiennent à la race chinoise.

Famille. — Chez les Annamites, la polyga-

mie existe en droit, mais, en fait, les hommes du peuple n'ont généralement qu'une femme ; ils ne prennent plusieurs épouses que lorsqu'ils ne peuvent avoir de postérité mâle avec leur femme légitime. Les hauts fonctionnaires prennent volontiers plusieurs épouses pour accroître leurs relations. Quant au souverain, il est tenu d'avoir un harem.

Les femmes annamites ne vivent pas renfermées comme les Chinoises, et leurs mœurs sont assez relâchées. Elles travaillent beaucoup, et c'est sur elles que reposent tous les soins du ménage, aussi bien que la plupart des travaux, des champs.

Les mariages se font par l'entremise de tiers, qui jouent le rôle d'agents matrimoniaux. Généralement la femme n'a pas de dot ; c'est le mari qui apporte à la communauté des terres et des buffles. Le plus souvent, il fait un cadeau aux parents de sa future, et ce présent varie, pour une fille du peuple, entre 40 et 200 ligatures.

« La cérémonie des fiançailles consiste tout simplement à s'offrir réciproquement du bétel et à mâcher ensemble du bétel et de l'arec.

« Pour les mariages, on invite les notabilités du village, les parents, les amis. Les deux fiancés saluent réciproquement leurs parents en se prosternant devant eux trois fois, puis l'on fait un grand festin. Un gendre bien appris demeure quelque temps chez son beau-père pour ne pas montrer un trop grand empressement à emmener sa femme chez lui et à la séparer de sa famille.

« L'épouse se prosterne quatre fois devant son mari pour indiquer qu'elle lui doit le respect ; et celui-ci, deux fois devant sa femme.

« Lorsqu'une famille va s'augmenter, on allume un réchaud, et, pendant une quinzaine de jours, l'on entretient du feu dans la maison, non par purification, ainsi qu'on l'a dit, mais en raison du grand refroidissement et pour éviter les péritonites. De là vient l'expression « faire la cuisine ». Cette précaution ne paraîtra pas étrange si l'on songe qu'il y a encore bien peu d'Annamites faisant usage de couvertures de laine ou de coton, et qu'ils n'ont, pour la plupart, que leurs minces cotonnades pour se réchauffer. Un pieu enflammé est placé à la porte et en dehors pour prévenir de l'événement qui a eu lieu dans la maison. On offre un sacrifice purificateur, et par des frictions de safran l'on prétend éviter à la malade l'influence de l'air.

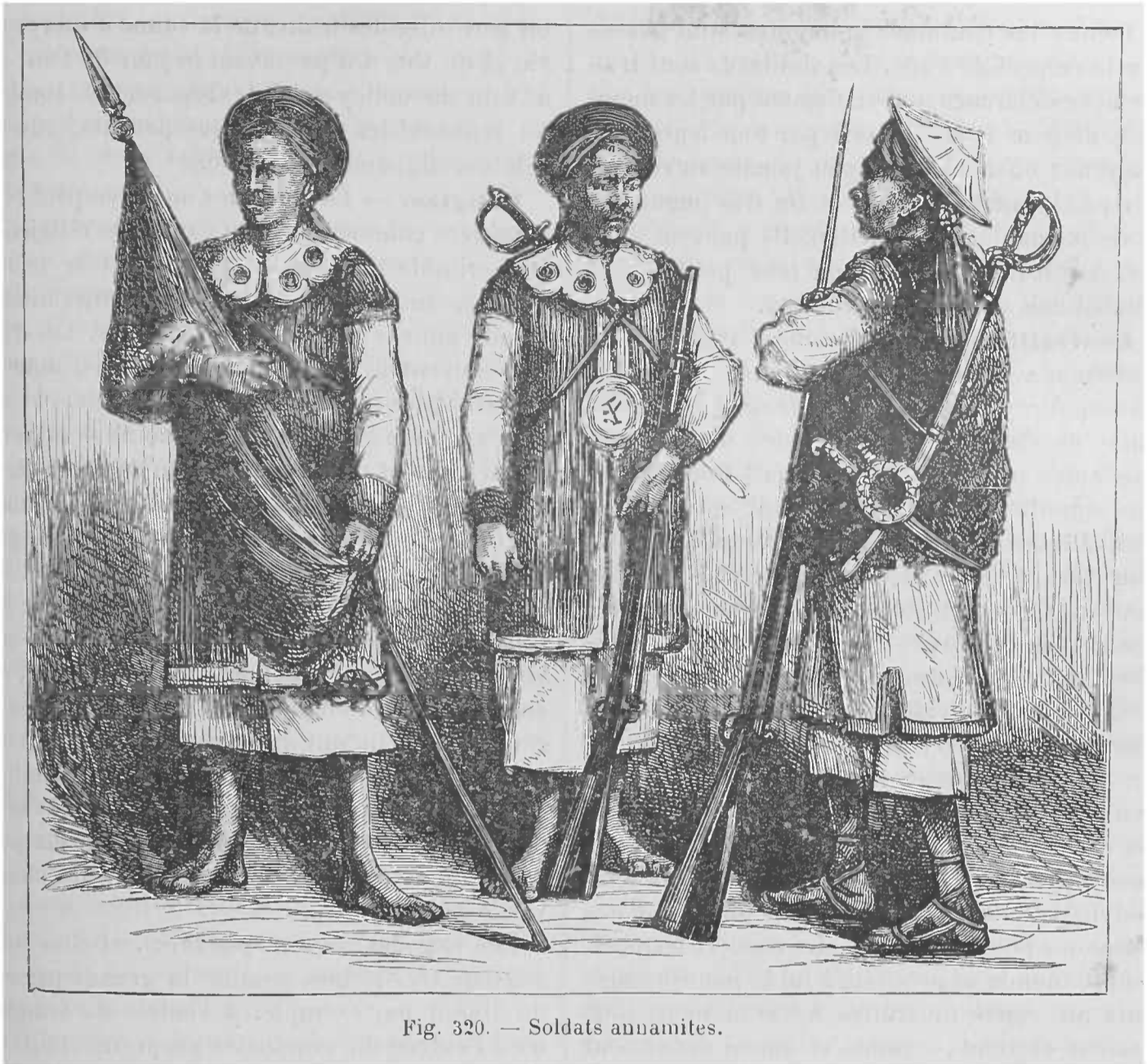


Fig. 320. — Soldats annamites.

« Dans quelque mois qu'un enfant vienne au monde, serait-ce le douzième, on lui compte un an en naissant, et l'on compte un an de plus à chaque renouvellement d'année, de sorte qu'un petit Cochinchinois auquel on donne trois ans peut n'avoir que quatorze mois... »

« Les mères annamites n'emmailotent pas leurs enfants; elles nourrissent les garçons trois ou quatre ans, et leurs filles plus longtemps encore... »

« Les parents annamites, en général, aiment beaucoup leurs enfants. Nous n'avons jamais entendu citer une seule fois, ni vu nulle part qu'un enfant annamite, pauvre ou malade, et même mal conformé, ait été abandonné par sa mère, encore moins qu'on l'ait laissé ou fait périr (Lemire). »

Si une mère n'a pas le moyen d'élever ses enfants, elle les loue pour douze ou quinze ans à une famille aisée qui les nourrit et qui se paie de ses déboursés en faisant travailler les bambins dès qu'ils savent se servir de leurs

mains. Parfois une femme abandonnée dans la misère ou malade vend ses enfants, pour une somme qui varie de douze à trente francs, à des gens qui les adoptent. Plus tard, la mère peut les reprendre en restituant la somme qu'elle a reçue.

Tout mari peut et doit répudier sa femme lorsqu'elle est stérile ou adultère, calomniatrice, jalouse, voleuse ou gravement infirme, ou bien si elle manque de piété filiale envers le père ou la mère de son époux. Cependant, celui-ci ne peut divorcer si sa femme a perdu ses parents depuis son mariage. Tout mari qui devant répudier sa femme à cause de sa conduite ne le fait pas, reçoit quatre-vingts coups de bâton. Il est libre ensuite de la marier à un autre, de la vendre ou de la garder.

Les enfants doivent le respect à leurs parents. S'ils se montrent insubordonnés, ils sont condamnés à cent coups de rotin. Lorsqu'ils ont dépassé l'âge de douze ans, et qu'ils insultent ou frappent les auteurs de leurs jours, ils sont décapités ou étranglés.

Toutes les coutumes annamites sont basées sur le respect de l'âge. Les vieillards sont traités avec déférence non seulement par les membres de leur famille, mais par tous leurs concitoyens ; on ne les désigne jamais autrement que par les mots *Ong-Gia* et *Ba-Gia* (monsieur le vieux, madame la vieille). Ils peuvent fiancer, à son insu, leur fils ou leur petit-fils, et celui-ci doit obéir à leur volonté.

Funérailles. — Ce que nous avons vu du stoïcisme avec lequel les condamnés marchent au supplice suffirait à prouver que les Annamites ne s'attristent pas à l'idée de la mort. Une autre preuve nous en serait fournie par une singulière coutume : ils font souvent cadeau à leurs parents d'un beau cercueil pendant leur vie, et cette bière est conservée dans la maison. Ces cercueils sont généralement très beaux ; le couvercle, fixé par un enduit extérieur, est fermé sans clous.

Lorsqu'un individu vient à mourir, on commence par donner, dans la maison mortuaire, un bruyant concert instrumental. Des pleureuses, vêtues de blanc, s'accroupissent autour du cercueil, pendant que des prêtres lisent à haute voix des prières. On dresse dans la maison de petits autels, sur lesquels on dépose des offrandes pour les esprits. Le concert terminé, tout le monde se précipite à table pour prendre part au repas funéraire. A ce moment tous parlent et rient, comme si aucun événement ne s'était produit. Lorsque tous les amis du mort sont arrivés, le convoi se met en marche, précédé de musiciens ; vient ensuite une table, abritée sous un vaste parasol, sur laquelle sont portés les mets destinés à l'esprit du défunt. Le corps est placé sur une grande civière, ornée de peintures, de dorures, d'incrustations, et le cercueil lui-même supporte des cierges allumés. Que l'enterrement ait lieu le soir ou au milieu du jour, des lanternes doivent éclairer la route de l'esprit. Les assistants jettent de temps à autre des papiers dorés ou argentés, destinés à empêcher les mauvais génies de tourmenter l'âme du défunt.

Jadis, les Annamites conservaient chez eux les corps de leurs parents pendant plusieurs mois. A l'heure actuelle, les lois ordonnent que l'inhumation ait lieu dans un délai déterminé.

Le culte des ancêtres est porté très loin dans l'Annam. Au renouvellement de l'année, à chaque nouvelle et à chaque pleine lune, on brûle des bâtons odoriférants sur l'autel des aïeux et

on leur offre des fruits, de la canne à sucre, du vin et du thé. Un peu avant le jour de l'an, on a soin de nettoyer et de réparer les tombes où reposent les restes de ses parents, afin de célébrer dignement leur fête.

Religion. — Le culte des ancêtres peut être considéré comme ayant un caractère religieux. La véritable religion du peuple est le bouddhisme, sur lequel je me suis suffisamment étendu pour n'avoir plus à y revenir. Les lettrés suivent la doctrine de Confucius, dont je parlerai plus bas à propos des Chinois.

Les bonzes ou prêtres sont moins nombreux qu'en Chine et moins honorés qu'au Cambodge, au Siam et en Birmanie. « Le manque d'égards envers eux provient de ce qu'ils n'observent pas toujours le célibat, ont des femmes pour les servir, ne portent pas l'habit jaune comme les religieux bouddhistes des pays voisins, ne revêtent leur ample tunique noire ou bariolée, ou en damier, ou d'un jaune sale, que dans des cérémonies où ils ont quelques fonctions à remplir, et enfin sortent dans les rues déguenillés et sans autre marque distinctive que de se raser la tête. Aussi y a-t-il des Annamites assez peu respectueux pour les surnommer « têtes chauves (Lemire). »

Les pagodes ne sont pas rares, et elles sont souvent très riches, comme la grande pagode de Hanoï par exemple. A l'entrée du temple, ou à l'entrée du sanctuaire proprement dit, se voient deux statues représentant les gardes de la pagode. A l'intérieur de l'édifice, des statues laquées, dorées, figurent les divinités ou les génies auxquels s'adressent les hommages (fig. 321). Le plus souvent un même temple renferme divers dieux, mais il n'est pas rare de trouver des pagodes consacrées à telle ou telle divinité en particulier.

Il me suffira, pour donner une idée des édifices religieux des Annamites, de décrire rapidement la pagode du Grand Bouddha de Hanoï. Le temple se compose de l'antésanctuaire et du sanctuaire. La première pièce est consacrée aux trente-six rois ou princes qui forment la garde d'honneur du saint ; quatre seulement de ces personnages sont représentés sous la figure de guerriers chinois en riches costumes. On voit encore, dans cette partie de la pagode, deux autels, les accessoires du cortège, des panneaux laqués avec les animaux symboliques (tortue, phénix, dragon et cheval-dragon), et des tablettes couvertes de sentences et de devises. La nef renferme le khanh ou gong

des pagodes, instrument de bronze en forme de croissant qu'on fait résonner en frappant dessus avec une baguette, quatre autels dont une porte la garniture rituelle des vases en étain, et deux tables destinées à recevoir les offrandes.

Le sanctuaire, séparé du reste par un vieux rideau de soie rouge, est tellement obscur qu'il faut se munir d'une bougie pour y pénétrer. C'est là que se trouve la gigantesque statue de Bouddha et celle de l'artiste qui l'a fondue en bronze. Cette statue colossale représente le dieu assis, la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dont la pointe repose sur une tortue et dont la lame est entourée d'un serpent. Pour donner à la face une apparence terrible, on a peint le blanc et la prunelle des yeux ; des touffes de poils, fixées dans le bronze, simulent la barbe. La statue mesure 3^m,72 de hauteur et 8 mètres de circonférence à la base ; son poids serait de près de 4000 kilogrammes.

La pagode ne se compose pas seulement du temple : plusieurs cours avec des stèles, des éléphants en plâtre, un brasero en fonte pour incinérer les offrandes ; un hangar destiné au gardien ; un portique à étages et des pylones soigneusement entretenus, complètent l'édifice. De tous côtés, des inscriptions font appel à la générosité des visiteurs, ou rappellent les noms de généreux donateurs.

En arrière de la pagode du Grand Bouddha, s'en trouve une seconde, consacrée à Vang-xuong, le génie de la littérature, dont le palais céleste se trouve dans la constellation de la Grande-Ourse. Ce deuxième temple, annexe du premier, en est séparé par une petite cour, au milieu de laquelle est un bassin plein d'eau qui, prétend-on, a la force du seau de Huyen-vu.

Les dieux, les génies des Annamites forment une mythologie confuse que le peuple saisit difficilement. Le culte des génies n'est d'ailleurs qu'un immense fétichisme, où les fées, les monstres fantastiques sont l'objet des mêmes superstitions que les grands hommes. « Là, tout est obscur et désordonné ; les prêtres sont des sorciers, intermédiaires obligés entre le peuple et les génies. On les consulte sur l'issue d'un procès, la nature d'une maladie, l'emplacement d'une case. Ils vendent très cher des formules sacrées et des invocations magiques qu'on doit brûler, et dont on doit avaler la cendre ; ils fabriquent des fétiches et des amulettes de toutes sortes, de petits objets de cuivre où sont gravés des *koua*, des symboles cabalistiques, la griffe

de tigre, le phénix ; ils distribuent la fleur de pêcher et l'armoise pour mettre près de la couche, les rameaux de sapin qu'on brûle au nouvel an, les pieds de sésame qu'on attache à la porte, les couronnes de saule, pour honorer les morts le cinquième jour de la troisième lune. Ils tirent des horoscopes et des augures du clignement des yeux, de la chaleur des oreilles, du chant de la cigogne et de la pie, vendent en secret des poisons et des drogues (Dumoutier). »

Comme les Mongols en général, les Annamites, tout en étant très superstitieux, n'ont pas le moindre fanatisme, ainsi que des hommes intéressés ont voulu le faire croire. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est la multiplicité des sectes qu'on rencontre parmi eux. Le christianisme n'est pas plus persécuté que les autres doctrines, et si l'on a eu à signaler des massacres de chrétiens, il est bien certain qu'ils ont été dictés par des considérations politiques, par la vengeance, par le désir de défendre l'indépendance de l'empire, bien plus que par le fanatisme religieux.

Caractère des Annamites. — Dans les lignes qui précèdent, j'ai cherché à donner une idée de ces populations du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, qu'on regarde si facilement, chez nous, comme de véritables barbares. Nous avons vu qu'il n'en était rien. Leur caractère a été dépeint tantôt sous les couleurs les plus favorables, tantôt de la façon la plus désavantageuse. M. Morice est un de ceux qui l'ont apprécié le plus impartialement : « L'Annamite, dit-il, est léger, paresseux, peu susceptible d'être fortement touché ou étonné ; ce qu'il demande avant tout, c'est d'être laissé à son repos et à son train de vie habituel ; il a un grand respect extérieur pour ses supérieurs et ses parents, mais son caractère moqueur et persifleur sait retrouver son compte, et si le sel gaulois a paru trop fort à quelques délicats, il est difficile de donner une idée de la plaisanterie annamite. L'un de nos meilleurs interprètes et linguistes de Saïgon a fait imprimer un recueil de fables, dont quelques-unes ont été trouvées d'une couleur locale si vive, qu'on les a supprimées dans la dernière édition ; les exclamations de colère, les jurons en un mot, fort nombreux d'ailleurs, sont également d'un cynisme que le latin lui-même hésiterait à rendre. Avec tous ces défauts, l'Annamite a quelques qualités : l'amour du sol, mieux du clocher, est porté chez lui à un point incroyable ; l'exil loin de son village lui est insupportable bien vite ;... la dou-



Fig. 321. — Idoles bouddhiques.

ceur du caractère, ou plutôt l'apathie, est généralement une des qualités grâce à laquelle il nous est permis de vivre en Cochinchine, en n'ayant à redouter que le climat. » L'auteur insiste encore sur la facilité d'apprendre que possèdent les Annamites, et il conclut : « De fait, il est peu de nations sur lesquelles on puisse plus facilement asseoir une domination intelligente. » C'est, sans doute, parce qu'on a trop cherché à les dominer par la violence, et qu'on n'a pas assez tenu compte de leurs mœurs et de leur caractère, qu'on a suscité tant d'obstacles à l'extension de l'influence française. Ce peuple, si franchement hospitalier, est devenu fourbe et dissimulé; ce résultat n'est-il pas dû en partie à ce qu'on n'a pas su le prendre?

GROUPES ABERRANTS DE L'INDO-CHINE.

Dans l'Indo-Chine, au milieu des populations dont il vient d'être question, vivent quelques groupes de populations, qu'on désigne souvent sous le nom générique de Moïs ou sauvages. Peu connues encore, ces tribus ne nous arrêteront pas longtemps; je me bornerai à dire quelques mots des *Chams* et des *Stiengs*.

Chams.

Les Chams, Tiams ou Tsiampa, sont épars au milieu des Annamites du nord-est de la Cochinchine, et surtout au milieu des Cambod-

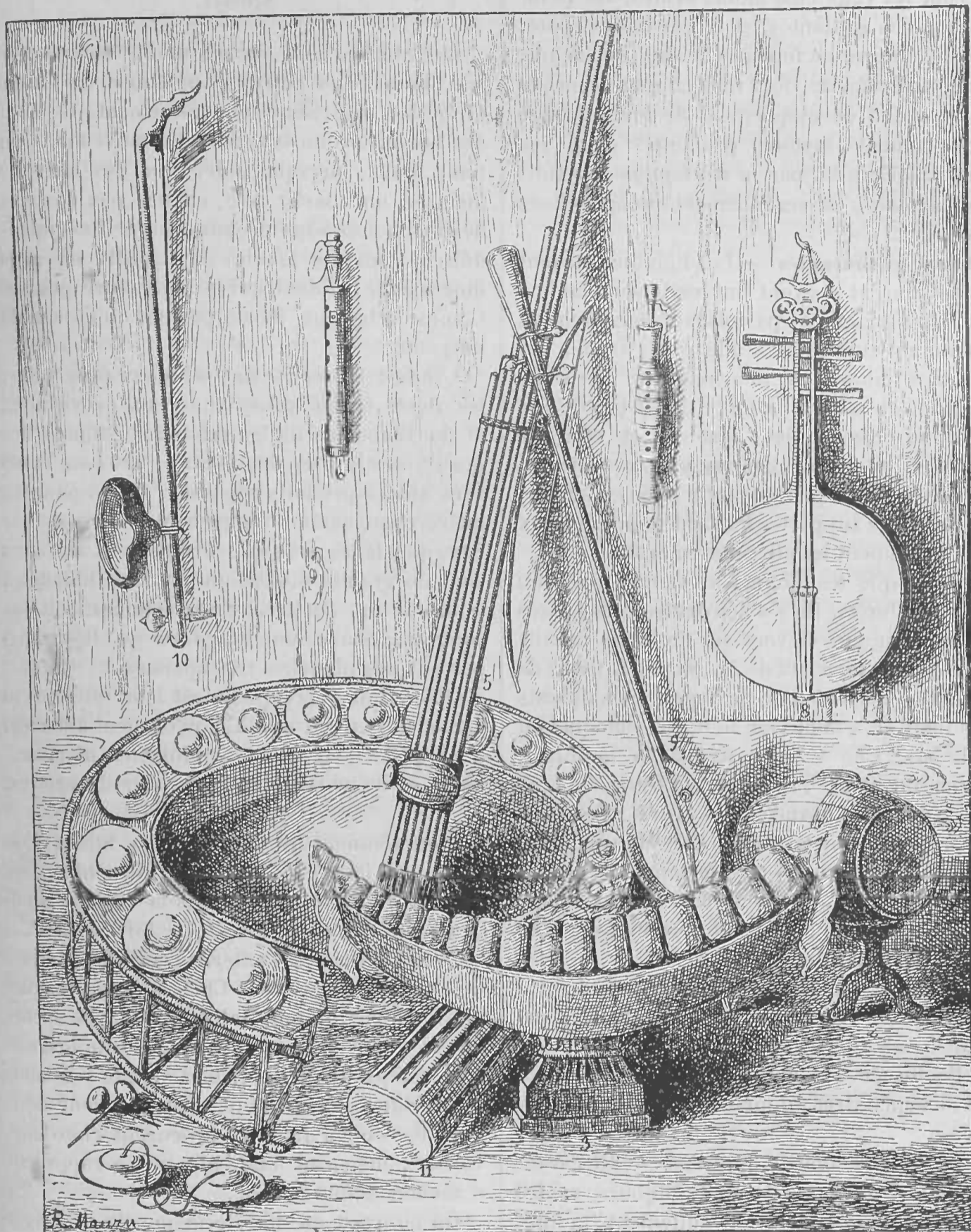


Fig. 322. — Instruments de musique de l'Indo-Chine (*).

giens. Ils vivent par petits groupes, au milieu des forêts, derrière des rideaux de bambous.

Caractères physiques. — Les Chams sont d'une taille assez élevée, et d'une vigueur qui surpasse notablement celle des Annamites. Leur peau est généralement foncée, quoique d'une teinte plus claire que la peau des Cambodgiens; leurs cheveux sont noirs, gros et raides; leur

barbe est aussi peu fournie que celle des autres peuples de l'Indo-Chine. Si on les compare aux habitants de l'empire d'Annam, on trouve

(* 1, cymbales; 2, tambour; 3, roneet ou ranat; 4, kong ou kong-vong; 5, ken ou orgue Lao; 6, flûte à sept trous; 7, flûte dans laquelle on souffle par le nez; 8, sadiou ou takké; 9, vahea; 10, cerf-volant à musique.

qu'ils ont les yeux bien moins bridés, les pommettes moins saillantes, et le nez moins épaté. Leurs mâchoires ne font pas de saillie en avant.

Une particularité, fort rare en Asie, consiste dans le grand développement de leurs fesses, développement surtout prononcé chez les femmes. « Ce n'est pas la *stéatopygie* des Hottentotes, mais c'est certainement quelque chose d'analogue. »

Mœurs et coutumes. — Les hommes portent un pantalon, et souvent une veste semblable à celle des Annamites; parfois, ils se contentent d'un simple morceau d'étoffe roulé autour des reins. Les femmes ont pour costume une sorte de grande chemise faite toute d'une pièce; elle tombe au-dessous des genoux, et elle est échancrée au-dessus des seins. Leur tête est recouverte d'une pièce d'étoffe pliée en quatre, qui leur sert à supporter les fardeaux. Les deux sexes se coupent les cheveux en brosse.

J'ai dit que les Chams vivaient retirés au milieu des forêts. Ils s'y construisent des cases propres, toujours élevées sur de hauts pilotis, qui n'ont pas pour but de les mettre à l'abri de l'humidité, mais bien de préserver les habitants de la dent de « monsieur le tigre », comme on dit là-bas. Une échelle sert à la famille à gagner son refuge; le soir on la retire.

Le Cham aime beaucoup les armes; c'est qu'il est un chasseur passionné. Avec de très mauvais fusils, il ne craint pas de donner la chasse à l'éléphant et au rhinocéros; il est obligé d'approcher presque à bout portant pour pouvoir les mettre à mort.

Les femmes jouissent d'une grande liberté et elles ne se voilent pas le visage. Elles sont, paraît-il, d'une vertu farouche; aussi la race a-t-elle conservé sa pureté, et aurait-on de la peine à rencontrer un métis parmi cette population.

Les Chams sont très probes, d'un caractère gai et ouvert; ils sont toujours avides d'apprendre et ne montrent nullement l'indifférence des Annamites ou des Cambodgiens.

Leur religion est l'islamisme. Ils s'abstiennent soigneusement de manger de la viande de porc, contrairement aux Annamites et aux Chinois qui en font leur viande de boucherie habituelle; ils s'abstiennent avec le même soin de liqueurs fortes. C'est à leurs croyances religieuses que le docteur Morice attribue la noblesse et la fierté de leur démarche, qui forme un contraste frappant avec l'hésitation, la timidité du regard des races bouddhistes.

Stiengs.

Les Stiengs sont encore moins connus que les Chams. Les autres populations de l'Indo-Chine les méprisent souverainement. Ce sont des hommes robustes, de taille moyenne, d'un teint foncé, presque noir, avec des cheveux incultes, une barbe rare, un nez peu épaté et des mâchoires sans prognathisme. Ils s'introduisent dans le lobule de l'oreille un gros morceau de bambou, qui le dilate outre mesure. Comme vêtement, ils ne portent qu'un simple langouti.

L'industrie des Stiengs est à peu près nulle; les objets qu'on trouve chez eux proviennent de la Chine, et ils les échangent contre des peaux, des huiles, des résines, des bois et divers autres produits végétaux. On ne pourrait guère citer, comme instruments fabriqués par eux, que leurs arcs et leurs flèches. Les arcs sont de grande dimension et fort difficiles à tendre. Les flèches, empoisonnées, dit-on, sont lancées avec une telle force qu'elles transpercent des planches très épaisses.

On ne sait guère quelle est leur religion, ni même s'ils en ont une. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'ils ne sont ni bouddhistes ni musulmans, et ils ne semblent pas avoir de prêtres.

D'où viennent les Chams et les Stiengs? on ne saurait le dire. Ce qui paraît démontré, c'est que les derniers vivent dans la contrée qu'ils occupent depuis une époque fort reculée, et qu'ils s'y trouvaient antérieurement à l'arrivée de tous les autres Indo-Chinois. Leur langue, qui n'est pas monosyllabique, n'a pas encore fourni d'indication au sujet de leur origine. Elle comprend bien un bon nombre de mots cambodgiens et annamites, surtout pour désigner les objets qu'ils se procurent chez leurs voisins; mais, au fond, elle ne se rapproche d'aucune langue connue.

On pourrait en dire de même de la langue des Chams, qui, avec un grand nombre de mots d'origine indéterminée, renferme quelques mots annamites et cambodgiens et un tiers environ de mots malais. Quelques vieillards connaissent le lion et le chameau; il semblerait donc qu'ils soient venus d'une contrée où vivent ces deux animaux.

Minuongs.

Les races de l'Indo-Chine se sont presque

toutes croisées entre elles et même avec des Européens, notamment avec des Français. Les plus communs parmi les métis sont les Minuongs, issus du croisement des Annamites et des Chinois. Ils ne nous offriraient aucune particularité intéressante, et je me bornerai à signaler leur existence.

La musique dans l'Indo-Chine. — Pour terminer ce qui a trait à l'Indo-Chine, il me faut dire deux mots des instruments de musique qui y sont usités (fig. 322).

Parmi les *instruments à percussion* du Cambodge et du royaume de Siam, citons : « les cymbales (1), le tambour battu à la main (2), les castagnettes ; — le *roneet* ou *ranat* (3), harmonica à lames de bois sonores ou d'airain, et qui rappelle le *batafon* des Nègres de l'Afrique ; — le *kong* ou *kong-vong* (4), formé d'une rangée circulaire de timbales en laiton mêlé d'argent, de grandeurs décroissantes, et suspendues sur des ficelles. L'instrument a deux octaves et donne des sons très agréables : le joueur se place accroupi au centre et frappe les timbales, alignées autour de lui, avec de petits disques emmanchés, garnis de cuir, etc.

« Parmi les *instruments à vent* : les trompettes, la conque, divers instruments à anche, qui tiennent de nos hautbois et de nos clarinettes ; une flûte à sept trous (6), en bambou, et une autre (7) dans laquelle on souffle par le nez (à Tahiti, on a signalé une flûte de cette espèce).

« Parmi les *instruments à cordes* : des guitares, des violons de plusieurs sortes ; le *sadiou* ou *takké* (8), à caisse de renforcement, constituée par un vase hémisphérique ou une moitié dealebasse, à corde de laiton : la caisse s'appuie sur le sol ou contre la poitrine et la corde se pince avec un doigt, armé d'un dé métallique (cet instrument bizarre existe chez les Malgaches de Nossi-Bé).

« Les sauvages du Laos et de la Basse-Cochinchine ont aussi leurs danses et leur musique, les premières trop naturalistes, la seconde plus avancée qu'on ne serait en droit de l'attendre de populations aussi misérables.

« Ils jouent très habilement de deux instruments : l'un à cordes (9), dont un tronçon de bambou fait tous les frais (l'écorce est découpée en minces lanières, qu'un petit caillou soulève aux extrémités à la manière d'un chevallet : c'est le *vahaa* des Malgaches) ; l'autre à vent, composé de quatorze tuyaux en bambou, disposés par paires décroissantes et percés de

trous latéralement, un peu au-dessus d'une large embouchure : les sons de cet instrument, qu'on appelle *ken* au Cambodge, rappellent ceux de l'orgue ; aussi les Européens le connaissent-ils sous le nom d'*orgue Lao* (5).

« Mentionnons enfin le *cerf-volant à musique* (10), qui, comme la harpe éolienne, vibre au vent et fait entendre cette harmonie qui vient d'en haut et lui rappelle sans doute les chœurs célestes de ses légendes acrées (Corre). »

J'ai apprécié plus haut la musique des peuples de l'Indo-Chine au point de vue artistique, et je me contenterai de renvoyer le lecteur aux paragraphes consacrés aux arts.

5. RAMEAU CHINOIS.

Le rameau chinois ne forme qu'une seule famille qui se trouve répandue aujourd'hui sur un espace immense. Elle n'occupe pas seulement le Céleste-Empire ; elle a débordé de tous les côtés. Déjà nous avons signalé des Chinois dans les pays situés au nord, à l'ouest et au sud de la Chine proprement dite. A l'est, la mer n'a pas arrêté l'expansion de la famille sinique : les grandes îles voisines de l'empire, notamment Formose et Haï-nan, ont été envahies. Mais la race s'est étendue bien plus loin, et elle a gagné l'Amérique à une époque déjà ancienne. Tout le monde sait qu'à l'heure actuelle certaines contrées américaines renferment une telle quantité de fils du Céleste-Empire, que les gouvernements du Nouveau-Monde se sont vus dans l'obligation de prendre des mesures pour s'opposer à une invasion qui devenait menaçante.

La race chinoise se rencontre donc dans des milieux très divers. Il est tout naturel qu'elle ne présente pas partout des caractères absolument identiques, et ne se fût-elle croisée nulle part qu'on observerait des variétés produites par les conditions d'existence. En Chine même on a pu constater le fait : les Chinois du nord diffèrent quelque peu de ceux du sud, et les différences ont semblé à M. de Quatrefages assez tranchées pour l'autoriser à proposer deux groupes distincts. Le lecteur comprendra que nous ne puissions entrer dans le détail de toutes les variétés de la race chinoise ; nous décrirons même simultanément le groupe méridional et le groupe septentrional, en nous bornant à noter au besoin les particularités qui les distinguent.

Famille Chinoise.

Histoire. — La race chinoise est une de celles qui possèdent les plus longues annales, et dont les traditions remontent le plus haut dans le passé. Quelques auteurs chinois ont attribué à leur empire une antiquité fabuleuse ; il remonterait, d'après eux, à plus de 2 millions d'années. Les prêtres Tao-ssô allèrent bien plus loin encore, et lui attribuèrent 96 740 000 et même 961 millions d'années d'existence ! Je n'ai pas besoin de dire qu'il y a là une exagération absurde. Sans qu'il soit possible de remonter aux origines mêmes de la race chinoise, on peut dire que les habitants actuels du Céleste-Empire ont, derrière eux, une assez longue suite d'ancêtres pour n'avoir pas besoin de l'allonger d'une manière tout à fait fantaisiste. Ce serait déjà fort beau, pour un peuple, d'avoir conservé le souvenir d'événements qui se seraient passés il y a 130 000 ans, si l'on doit ajouter foi à leurs traditions les moins sujettes à caution.

Ce qu'on ne saurait nier, c'est que les Chinois forment une des populations les plus anciennement civilisées ; quarante-cinq siècles avant notre ère, ils avaient atteint un assez haut degré de développement pour qu'il leur fût possible d'écrire leur histoire.

Cette histoire, toutefois, ne nous renseigne guère sur les débuts du peuple. A l'époque où elle commence, les ancêtres des Chinois n'habitaient pas la contrée où vivent aujourd'hui leurs descendants ; leur berceau semble avoir été le sud-ouest de l'Asie. Ils se seraient dirigés vers le nord-est et auraient atteint la Sibérie méridionale, où ils auraient laissé des inscriptions gravées sur les rochers des rives du Lénnisséï. Vers



Fig. 323.— Le marquis Tseng, ancien ambassadeur de Chine.

l'an 2300 avant notre ère, ils auraient gagné les hautes vallées du fleuve Jaune, mais ils n'auraient pu franchir ce fleuve, la rive méridionale en étant déjà occupée par les *Jungs*. Continuant leur route vers l'est, les tribus chinoises arrivèrent enfin dans le Chan-si et le Tchi-li, où ils s'établirent. « Leur empire alors fort restreint était, on le voit, bien avant dans l'intérieur des terres. Elles y restèrent longtemps, entourées de toute part de populations arrivées à un état social que Pauthier compare à celui des Peaux-Rouges. Vers l'an 1230 avant notre ère, cette vieille

Chine avait encore tout autour d'elle des tribus, dont les unes se peignaient le corps ou se tatouaient sur le front, qui ne connaissaient pas les céréales et même ne faisaient pas cuire leurs aliments, à en croire le document traduit par Pauthier. Évidemment, ces *Miao-tseu*, ces *filles des champs incultes*, ne pouvaient lutter contre des envahisseurs de plus en plus nombreux, à qui leurs arts et leurs industries assuraient une incontestable supériorité. Les Chinois s'agrandirent donc en tous sens, absorbant les tribus qui se soumettaient, rejetant au nord, à l'est, au sud et à

l'ouest, celles qui refusaient de subir le double joug de l'étranger et de la civilisation (De Quatrefages). » Leur extension marcha d'ailleurs rapidement, et, dès l'an 593 avant notre ère, ils firent une première expédition à Formose.

Après avoir étendu ses conquêtes dans toutes les directions, la Chine fut attaquée à son tour : ravagée par Gengis-Khan, elle fut soumise par les Mandchous en l'année 1279. Moins d'un siècle plus tard, en 1363, ceux-ci furent chassés, mais ils revinrent en 1644 et s'implantèrent définitivement dans le pays, qu'ils gouvernent encore. Néanmoins, ils ne changèrent rien à

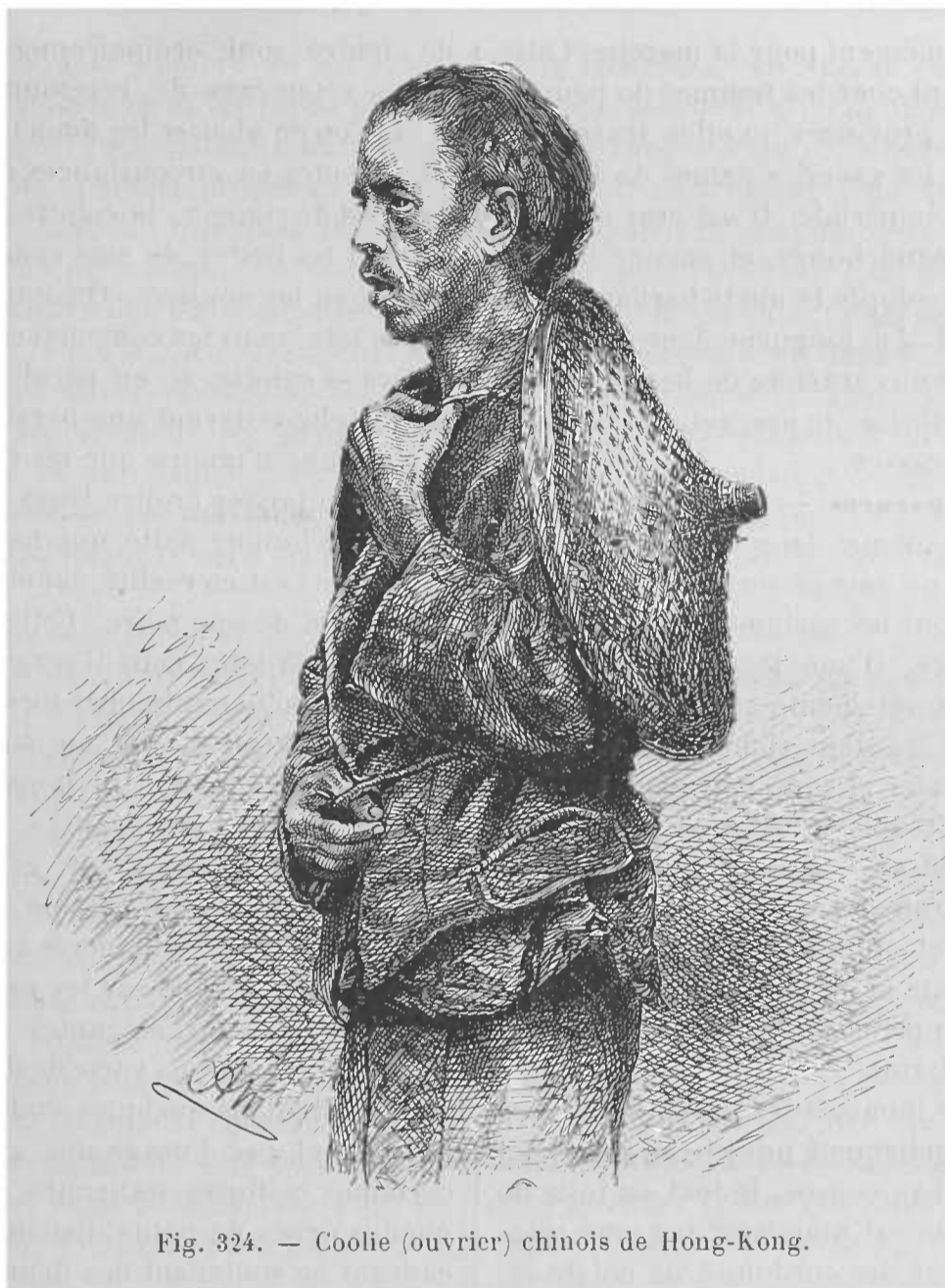


Fig. 324. — Coolie (ouvrier) chinois de Hong-Kong.

l'état de choses ancien et se contentèrent de s'emparer du pouvoir.

Telle est, résumée bien succinctement, l'histoire de la Chine. Le peu que j'en ai dit suffit à faire comprendre que la population ne saurait être homogène. L'importance numérique de certaines tribus absorbées par l'empire a, sur bien des points, profondément modifié le type primitif, en admettant même que ce type ait été uniforme dans le principe.

Caractères physiques. — Les Chinois présentent à peu près tous les caractères fondamentaux du tronc jaune. On trouve pourtant chez eux un certain nombre de caractères qui varient quelque peu, selon que l'on considère les Chinois du nord ou ceux du sud. Les premiers, par exemple, sont plus petits et présentent une teinte moins foncée que les seconds ; mais le type général est le même, et les individus de cette race sont toujours faciles à reconnaître.

La taille est, en général, au-dessous de la

moyenne (1^m,630, d'après Weisbach) ; la peau, tantôt presque blanche, présente d'autres fois une coloration jaune ou rouge jaunâtre. Les cheveux sont noirs, très longs et très gros ; la barbe et les sourcils sont noirs et peu fournis ; les yeux sont presque constamment noirs. Le crâne est assez allongé ; le nez est moins aplati et le corps mieux fait que chez les Mongols en général. Mais les Chinois ont les yeux bridés et fortement relevés en dehors, les pommettes saillantes, les oreilles grandes et détachées de la tête, le menton court ; leurs mâchoires font une saillie notable en avant. Enfin, on a signalé chez les Chinois, comme chez presque toutes les races jaunes, une aptitude spéciale à rapprocher les orteils et à saisir les objets avec le pied.

En Chine, les femmes de la bourgeoisie ont l'habitude de se déformer le pied : à l'âge de six ans, on entoure le pied de la jeune fille de bandelettes, pour l'empêcher de se développer ; les orteils se trouvent ramenés sous la plante,

ce qui gêne énormément pour la marche. Cette coutume n'existe ni chez les femmes du peuple, surtout dans les provinces où elles travaillent la terre, ni chez les grandes dames de la cour ou de la famille impériale. Il est vrai que ces dernières sont mandchoues, et aucune femme de cette race n'a adopté la mode barbare de se déformer le pied. La longueur démesurée des ongles est encore un caractère de beauté ; aussi prend-on toutes sortes de précautions pour les empêcher de se casser.

Vêtements et parures. — En Chine, la mode ne varie pas moins que dans les pays civilisés d'Europe ; aussi ne saurait-on avoir la prétention de décrire tous les costumes en usage dans le Céleste-Empire. D'une façon générale, on peut dire que les vêtements sont très longs et très amples chez les gens riches, comme nous pouvons le constater chaque jour dans les rues de Paris, où les Chinois que nous voyons appartiennent à la classe fortunée. Les gens du peuple, au contraire, portent des habits très simples, courts et étriqués ; le *coolie* (journalier) que représente la figure 324 est vêtu d'une façon qui ne rappelle en rien les somptueux habits des mandarins.

Le costume des hommes des classes moyennes comprend habituellement une chemise courte, un caleçon, des bas cousus, le tout en toile de coton. Le caleçon est maintenu par une ceinture rattachée par des cordons à un col de velours. Des jambières, en soierie de couleur, couvrent les jambes jusqu'au-dessus du genou. Par-dessus ces premiers vêtements, les Chinois portent une robe de soie à manches longues et larges, serrée à la taille par une deuxième ceinture et boutonnée près de l'épaule gauche par un seul bouton. Enfin une seconde robe ou une veste recouvre le tout.

Dans le nord, la soie est souvent remplacée par des draps que les habitants achètent aux Russes. On se sert aussi d'une grande quantité de fourrures (zibeline, renard doré, astrakhan, etc.) ; on les double de soie et on les porte le poil tourné tantôt en dedans, tantôt en dehors.

La coiffure la plus commune est la calotte que tout le monde connaît, mais on porte aussi des chapeaux mous, des chapeaux à bords rigides et relevés, et, l'été, des chapeaux en paille de forme conique plus ou moins surbaisée. Les chaussures sont des pantoufles, des souliers en feutre ou en velours, souvent richement brodés, et des bottes de soie ; les semelles

de feutre sont ordinairement fort épaisses.

Les vêtements de cérémonie sont toujours longs ; on en abaisse les manches sur les mains. Dans toutes les circonstances où une mise soignée est de rigueur, la calotte fait place au chapeau et les bottes de soie remplacent les pantoufles ou les souliers. On garde son chapeau sur la tête, mais les convenances veulent qu'on enlève sa calotte, si on paraît avec cette coiffure négligée devant une personne de qualité.

Personne n'ignore que les Chinois ont l'habitude de laisser croître leurs cheveux et d'en faire une longue natte qui paraît plus grande qu'elle ne l'est en réalité, car elle se termine par une tresse de soie noire. Cette queue se roule autour de la tête ; mais il serait inconvenant de ne pas la laisser retomber lorsqu'on se montre dans la rue ou devant un supérieur ; les domestiques ne manquent jamais de la laisser pendre devant leurs maîtres.

« Les femmes portent généralement des robes ou des paletots de soie à manches courtes et très larges, échancrés au cou, croisés sur la poitrine et garnis sur les parements de broderies larges et fort élégantes. La manière d'arranger leurs cheveux varie de district à district, et rappelle dans quelques endroits, par sa disposition et par l'usage des grandes épingles, certaines coiffures italiennes. La tête est quelquefois ornée de petits diadèmes en métal encadrant ou soutenant des fleurs et des papillons en plumes d'un beau bleu de lapis et d'un effet très gracieux (D'Escayrac de Lauture). » Elles portent d'élégantes boucles d'oreilles et des petits souliers brodés, d'une hauteur exagérée. Celles qui se déforment le pied ont des chaussures extrêmement courtes, dont le haut talon se trouve presque au milieu.

La figure 328 montre, au premier plan, deux dames voiturées sur une brouette ; elle permet de se rendre un compte exact du costume habituellement usité par le beau sexe. En arrière, un homme de peine est vêtu du costume court et étriqué dont il a été question ; aux pieds, il porte des sandales retenues par des courroies.

Je donnerai plus loin quelques détails sur le costume des dignitaires ; pour le moment, je m'en tiendrai à ces généralités.

Habitations. — L'architecture chinoise se ressemble assez dans toutes les parties de l'empire ; néanmoins, dans le sud, on trouve une architecture plus tourmentée et plus surchargée d'ornements que dans le nord.

Bien que la Chine ait des édifices pesants et

des villes en pierre, leur nombre en est assez restreint ; le bois, la brique et les tuiles jouent le principal rôle dans les constructions.

Les maisons sont parfois précédées d'une cour, au fond de laquelle quelques marches donnent accès sous un auvent. Le haut des murs est à jour et offre des dessins variés. Sur chaque battant de la porte, on voit habituellement des figures grossières, peintes sur toile ou sur papier, qui représentent les génies des portes. Au-dessus et de chaque côté, on remarque des devises et des maximes, et une autre inscription indiquant le nom du propriétaire.

En arrière du premier corps de bâtiment, se trouve une cour au milieu de laquelle est placé un grand vase. Sur les parties latérales et dans le fond, s'élèvent d'autres habitations. Chaque maison chinoise renferme, dans une pièce, les tablettes des ancêtres et les images des dieux lares ou protecteurs ; c'est cette pièce qui sert de salon de famille. Les murs en sont ordinairement tendus, comme ceux des autres salles, d'étoffes ou de petits carrés de papier peint. Les fenêtres sont, aujourd'hui, souvent garnies de vitres, dont l'usage commence à se généraliser. A l'extérieur, d'élégants châssis de bambou ou de bois remplacent nos jalousies et mettent à l'abri des regards indiscrets. Pour se préserver du soleil, on suspend des nattes aux portes et aux fenêtres.

Le mobilier est souvent d'une grande élégance. On rencontre dans les habitations des tables, des sièges pour une ou plusieurs personnes, presque toujours recouverts de housses rouges. Les lits ne sont recouverts que de fines nattes dans le sud, mais, dans le nord, ils sont chauffés par le moyen d'air chaud qui circule dans des canaux disposés sous la couche. Les coffres, les buffets chinois sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire une description ; ils se trouvent dans les habitations les plus pauvres. Des lanternes en papier peint ou en corne, des chandeliers en cuivre ou en argent, des étagères, des jardinières, des vases en porcelaine ou en bronze, des éventails, des chasse-mouches, des brûle-parfums, des statuettes, des tableaux, des encriers, des livres, etc., viennent compléter l'ameublement des Chinois aisés. Les livres ne se rencontrent pas seulement chez les gens riches ; le moindre paysan du Tchi-li, la province la plus arriérée de l'empire, possède une petite bibliothèque.

Genre de vie. — Les Chinois sont extrême-

ment laborieux, au moins ceux des classes pauvres. Dès qu'il a un petit pécule, l'homme de cette race se livre volontiers au commerce. « Les Chinois tiennent dans leurs mains une grande partie du commerce de la Cochinchine, surtout dans l'intérieur ; ils sont les intermédiaires habituels entre l'Européen et l'indigène. Les plus pauvres sont, dans les grands centres, tailleurs, cordonniers, chapeliers et blanchisseurs ; ce peuple possède à un degré supérieur le génie de l'association, et on trouve souvent, dans la même boutique, à s'habiller de pied en cap. Un autre commerce qu'il fait volontiers est celui de l'argent. A Saïgon, les monnaies employées sont les pièces d'argent et de cuivre françaises, la piastre mexicaine et la ligature annamite ou chapelets de sapèques en zinc, dont il faut vingt-cinq pour un sou ; c'est le Chinois qui se charge, moyennant une forte dime, de changer ces diverses valeurs.

« Enfin il est cultivateur et se livre surtout à la culture maraîchère ; c'est à lui que nous devons de manger là-bas une certaine quantité de légumes frais ; mais les efforts d'arrosage et les moyens plus ou moins ingénieux par lesquels il cache ses plantes aux rayons du soleil de midi dépassent la patience européenne. Si l'opium et le jeu, avec leurs vices, n'étaient les deux terribles tyrans des Chinois, il est certain que ce serait, au point de vue de la production du travail, un des peuples les plus utiles et les plus estimables du globe (Morice). »

En Chine, l'agriculture est fort en honneur ; tous les ans l'empereur lui-même, ou un de ses représentants, laboure une certaine étendue de terrain. Partout le sol est défriché et arrosé au moyen de canaux d'irrigation bien entendus. Ce pays nourrissant fort peu de troupeaux, il était indispensable de travailler la terre avec ce soin pour subvenir au besoin de la population si compacte qu'il renferme.

Il ne faudrait pas croire que le Chinois en soit réduit à des procédés agricoles primitifs. Il possède la pioche, la bêche, la houe, diverses sortes de charrues et de herbes ; il fait usage de semoirs, qui distribuent le grain d'une manière uniforme ; il a des machines pour recouvrir la semence, des faucilles, des fourches, des râtaux, etc.

Parmi les machines agricoles, il faut encore citer les moulins à huile, ceux à farine, les rouleaux et les pilons à décortiquer le grain, les appareils pour nettoyer le coton, des couteaux à paille, des fléaux variés, des vanneuses et



Fig. 325. — Famille chinoise se livrant à l'élevage des vers à soie.

mille autres instruments. Au point de vue de la culture, la Chine n'a rien à nous envier, pas même nos engrais, qu'elle connaît presque tous.

Le sol produit les végétaux les plus variés; je me bornerai à citer le riz, le blé, la fève, le maïs, le sorgho, le sarrasin, le millet, le pois jaune, le sésame, l'igname, le mûrier, le coton, l'ortie textile, le chanvre, le thé, le tabac, la canne à sucre, le pavot, l'indigo, le carthame, l'arbre à cire, le bambou, le camphre, la rhubarbe, le ricin, les épices les plus diverses, et une infinité d'autres plantes.

L'alimentation du Chinois ressemble à celle de l'Annamite, mais elle est plus variée. Il y a, dans le Céleste-Empire, des cuisiniers distingués : certains restaurants jouissent d'une grande réputation et servent une quantité de plats à rendre jaloux nos plus fameux maîtres d'hôtel. L'un des mets les plus appréciés consiste en nids d'hirondelle servis en potage avec des œufs de pigeon.

« Les Chinois aiment beaucoup la variété des plats; mais chaque plat est petit. Cinq ou six amis vont dîner ensemble dans un restaurant, et prennent dix ou douze plats pour dix ou quinze francs; à deux ou trois, un dîner analogue leur coûterait cinq francs. Des maçons se réunissent pour dîner : chacun porte une sou-

coupe qui de légumes, qui de poisson, qui de haricots fermentés simulant du fromage, et en définitive ils font un repas meilleur que celui de nos ouvriers. »

Les gens des campagnes se nourrissent principalement de riz, de viande de porc et de poisson. Ce dernier aliment joue un rôle important en Chine, et, pour n'en pas manquer, on fait de la pisciculture. Un pêcheur qui prend une femelle pleine d'œufs a bien soin de la faire pondre aussitôt qu'il s'en est emparé. Nous ferions bien d'adopter chez nous cette pratique, et nous ne verrions pas nos rivières se dépeupler.

On ne boit jamais d'eau en mangeant, ni hors des repas; le thé est la boisson habituelle. On consomme en Chine, comme dans l'Annam, une assez grande quantité d'eau-de-vie de riz, qui est presque la seule boisson alcoolique dont il soit fait usage.

Industrie. — Le Chinois n'est pas seulement agriculteur; il est encore fort industriel. Les vêtements, les meubles, les machines dont j'ai parlé sont tous fabriqués dans le pays. Les cotonnades sont infiniment supérieures aux articles similaires importés d'Europe; les soieries de Chine ont une renommée qui dispense d'en faire l'éloge. Des familles entières se livrent à l'élevage des vers à soie (fig. 325).



Fig. 326. — Céramique chinoise d'exportation et plateau en cuivre gravé.

La plupart des industries chinoises sont trop connues pour qu'il soit utile de les décrire. Qui n'a vu des laques, des meubles incrustés, des bronzes ou des porcelaines de la Chine? Ces industries ont pris un développement considérable depuis qu'on en importe les produits en Europe; mais elles florissaient déjà il y a de longs siècles. « Connue en Chine depuis deux mille ans, ce ne fut que vers le septième siècle de notre ère que l'art de la céramique fit de réels progrès. Jusqu'à ce jour, il a traversé plusieurs périodes de transformation qui, chacune, ont été caractérisées par des différences dans les teintes, la finesse, la transparence et les motifs d'ornementation des pièces.

« On reconnaît généralement deux grandes

familles de porcelaine dure : la verte et la rose.

« Il y a encore la porcelaine bleue des Tsin (265-419 après Jésus-Christ), la porcelaine verte des Soui (581-618); les fonds blancs du septième siècle, les bleus célestes du dixième, puis les bleus pâles, des gris clairs et des blancs purs.

« Les collectionneurs érudits attachent le plus grand prix aux porcelaines du quatorzième siècle : c'est l'ère des craquelés et la plus brillante et la plus pure de la céramique chinoise.

« On fabrique dans bien des localités la porcelaine de Chine, principalement dans les provinces de Ngan-Hoei et de Canton, mais la plus importante et la plus ancienne des fabriques de porcelaine, et on peut dire en même temps

le centre industriel le plus colossal du monde entier, se trouve dans la province de Kiang-Si, sur les bords du lac Po-Yang, dans une vaste plaine entourée de hautes collines : on l'appelle King-te-Tchin.

« Les ouvriers n'ayant pu réussir à imiter la finesse d'un modèle proposé par l'empereur, l'un d'entre eux, désespéré, se précipita dans le four. La pâte qu'on en retira ensuite ayant été trouvée parfaite, l'empereur décréta que ce malheureux aurait droit aux honneurs divins. Il devint donc le dieu de la porcelaine.

« King-te-Tchin occupe nuit et jour un million d'ouvriers. Cinq cents fours en activité font ressembler la ville à une immense fournaise. Les milliers de vases fabriqués et décorés journellement dans ce gigantesque atelier sont dirigés sur Yao-tcheou-fou, situé à une quinzaine de lieues sur la rivière Tchang, et qui lui sert d'entrepôt.

« C'est auprès de King-te-Tchin que se trouve le fameux dépôt de feldspath connu sous le nom de *kaolin*, du nom de la montagne où on l'exploite (Kao-ling, haut pont).

« La porcelaine d'exportation (fig. 326) se fabrique à Canton et à Tchao-King.

« Ajoutons, pour les collectionneurs, que l'opulente cité de Sou-Tchéou fabrique de faux antiques pourvus des marques et des dates les moins discutables, et en trafique ouvertement (G. Dumoutier). »

Je ne saurais passer en revue les diverses industries de la Chine ; il me faudrait nommer à peu près toutes celles que nous rencontrons chez nous. Des millions d'ouvriers exercent les professions les plus variées : on trouve des cordonniers, des tailleurs, des bimbélotiers, des bijoutiers, des horlogers, aussi bien que des mécaniciens, des architectes ou des ingénieurs.

Commerce. — Transports et communications. — Les progrès du commerce en Chine sont si rapides que les chiffres de l'année 1862 sont peut-être décuplés à l'heure actuelle ; dans cette année-là, le mouvement commercial a atteint 4 525 millions de francs.

Étant donnée la passion du négoce qui anime tout habitant du Céleste-Empire, la Chine jouera, au point de vue du trafic, un rôle des plus considérables le jour où elle possédera suffisamment de moyens de communication. Aujourd'hui les barques suppléent en grande partie au manque de bêtes de somme. On y voit des bateaux de passage, des pirogues de bambous naltés, des paniers enduits de ré-

sine, des bateaux pontés, des bateaux de pêche, des bateaux de douane, des bateaux-maisons, des bateaux-potagers, des bateaux de fleurs, etc., sans compter les jonques et les autres navires qui font le cabotage, et même des voyages au long cours.

Je viens de citer les bateaux de fleurs ; disons en passant que ce ne sont que des maisons de prostitution.

A part les navires et les jonques, toutes les autres embarcations parcourent les rivières et les milliers de canaux qui desservent presque toutes les localités des provinces méridionales. Le Grand Canal ne mesure pas moins de 260 lieues de longueur ; sa largeur varie de 25 à 50 mètres ; son creusement a été poursuivi pendant sept siècles.

Les voies de terre sont surtout fréquentées dans le nord de la Chine, où elles sont beaucoup plus larges que dans le sud et dans le centre. En Mandchourie et en Mongolie, on fait usage du chameau comme monture et comme bête de somme. Dans ces mêmes provinces, l'âne et le mulet sont assez communs, tandis que partout le cheval est assez rare, malgré les haras que l'empereur entretient en Mongolie et en Mandchourie.

« Quand les Chinois ont un voyage un peu long à faire par la voie de terre, ils sont contraints d'emporter avec eux leurs provisions, leur literie et leur batterie de cuisine ; ils installent cela dans un lourd chariot, sorte de tombereau non suspendu, aux roues massives et quelquefois pleines, tiré par des buffles, rarement par des chevaux.

« En deçà du fleuve Bleu, les chariots et les voitures sont presque inconnus.

« On est alors contraint de recourir à peu près exclusivement à la chaise à porteurs, qui est du reste en grand honneur dans tout l'Extrême Orient. Il y en a de plusieurs sortes :

« Les unes sont légères, formées de bambous assemblés, très raides, très étroites, à peine recouvertes d'un lambeau de cotonnade ; elles ne sont qu'à deux porteurs et ne servent qu'au menu peuple.

« Les autres, à l'usage des mandarins et des gens de qualité, sont plus larges, plus solides, mieux fermées, rembourrées, drapées et ornées de broderies et de soutaches ; elles sont portées par deux, quatre, six et même huit hommes, non d'après le poids du voyageur, mais d'après son rang officiel. La chaise à porteurs ne reçoit pas de bagages, force est donc

de se faire accompagner d'un certain nombre de coolies.

« De véritables relais de porteurs sont établis de distance en distance dans les villages situés sur le parcours des chemins; les portefaix, comme du reste toutes les professions en Chine (y compris les mendiants et les voleurs), sont constitués en corporation et se chargent d'effectuer tous les transports de voyageurs, de marchandises et de bagages, le tout à dos d'homme. On change de coolies aux stations comme de chevaux aux relais de poste. Ces coolies sont alertes, infatigables, d'une inaltérable bonne humeur; ils vont ainsi chargés pendant huit à dix heures par jour et presque toujours au trot.

« Les paquets sont répartis en deux parts de poids égal, suspendues chacune à l'extrémité d'un bambou qu'ils portent alternativement sur l'une et l'autre épaule (fig. 327).

« Ce sont encore les coolies qui se chargent de traîner les brouettes dans quelques endroits de la Chine, de l'Indo-Chine et du Japon. Ces brouettes sont absolument différentes des nôtres; elles servent au transport des marchandises et des voyageurs.

« En Chine et au Japon, de chaque côté de la roue, qui est fort haute, se trouvent deux banquettes (fig. 328), le voyageur se place sur l'une, et ses bagages, de l'autre côté, forment contre-poids. Deux hommes, généralement, mettent la machine en mouvement, l'un tire avec une corde, l'autre soulève les brancards et pousse. Si le vent est bon, on ajoute un mât et une voile.

« D'après ce qui précède, il ne faudrait pas croire que la locomotion n'ait pas fait quelque progrès dans cet Orient lointain. Des compagnies de navigation européennes, américaines et asiatiques assurent le service régulier des côtes et des grands fleuves.

« Des voies ferrées sont même en construction ou en projet (Dumoutier). » Ajoutons enfin que des fils télégraphiques relient la frontière occidentale de la Chine à l'Europe.

Dans un avenir peut-être assez rapproché, le Céleste-Empire entrera en relations suivies avec les nations de l'Ouest. Déjà des banques européennes et américaines ont des comptoirs sur la côte chinoise, et facilitent les transactions. Il est, en effet, nécessaire d'avoir des maisons qui fassent le change, car les monnaies de la Chine n'ont rien de commun avec les nôtres.

A une époque fort reculée, la circulation des petits coquillages appelés *cauris* était tolérée, mais dès l'an 2698 avant notre ère, l'empereur Hoang-ti créait des pièces métalliques. Au quatorzième siècle, le papier-monnaie prit naissance.

Les anciennes pièces étaient en fer ou en plomb; elles affectaient la forme d'un coutelas, d'un rectangle, d'une écaille de tortue, etc. (fig. 329, 1 à 3), et atteignaient des dimensions considérables. Douze siècles avant notre ère, apparaît la monnaie de cuivre ronde et plate, avec un trou carré au milieu, pour pouvoir l'enfiler. « Aujourd'hui la monnaie actuelle est le *cash* ou *li* (fig. 329, 4), composé de trois parties de cuivre pour une de plomb : 4,000 cashs équivalent à 100 *condornis* ou *fen*, à 10 *maces* ou *tsien*, ou enfin au *taël* d'une valeur de 7 fr. 56 (Corre). »

Arts. — Les arts ne sont pas non plus délaissés en Chine, mais pourtant tous les auteurs s'accordent à les regarder comme en pleine décadence. La période la plus brillante de l'art chinois remonte aux premiers siècles de notre ère. Néanmoins, à cette belle époque, les portraits étaient enfantins, mal dessinés et sans vie. Aussi, lorsque, sous les règnes de Kang-Hi et de son fils Kien-Loung, plusieurs jésuites, protégés par les souverains, se mirent à peindre des portraits, les artistes indigènes ne purent-ils comprendre comment ils obtenaient tant de relief et tant de vie. « Les Chinois s'étaient persuadé que les missionnaires arrachaient les yeux des mourants près desquels ils s'introduisaient et qu'ils les faisaient entrer dans la composition de leurs couleurs. »

Cet absurde préjugé, soigneusement entretenu par les mandarins et les bonzes, se trouve révélé dans le traité relatif au catholicisme, intervenu par l'entremise de Ki, vice-roi des deux Kouang, entre le gouvernement chinois et M. de Lagrenée. Il y est, à plusieurs reprises, fait allusion à « ceux qui, sous le couvert de la religion du Seigneur du ciel (catholicisme), séduisent les femmes et les filles et dérobent astucieusement les yeux des malades (Dumoutier). »

Une cause apporte de grandes entraves au développement de l'art : il est réglementé et soumis à la censure étroite et routinière du ministère des rites. Les artistes ne doivent pas sortir du cadre étroit qui leur est tracé, et dans lequel se renfermaient déjà leurs ancêtres. « S'ils abordent le paysage, ils transgressent

immédiatement les règles les plus élémentaires de la perspective, semblent se placer perpendiculairement au-dessus du site à reproduire; les maisons sont vues à vol d'oiseau, et ils s'arrangent néanmoins, par un tour de force où l'art n'entre pour rien, à rendre visibles les personnages qui prennent le thé à l'intérieur. De proportions, point; d'ombres, encore moins. L'artiste veut-il représenter une scène de genre et y introduire des objets de son invention? Alors la fantasmagorie, le grotesque et l'in vraisemblable n'ont plus de limites. »

Ces critiques sont très justes dans la plupart des cas, mais elles n'empêchent pas que les Chinois, à défaut de vérité, n'aient au moins le sentiment du décor, et qu'ils ne sachent tirer un heureux effet de l'assemblage de leurs couleurs. En outre, je dois dire que les peintures que nous connaissons en Europe sont exécutées pour l'exportation et qu'elles ne peuvent donner une idée des peintures finement exécutées sur soie, ou sur papier non collé, par des artistes qui savent se priver de retouches.

On rencontrerait facilement des esquisses hardies, à l'encre, avec d'excellents raccourcis, des vases, des fleurs et des oiseaux d'une grande vérité de dessin, de port ou de pose.

La sculpture prêterait aux mêmes considérations. Les milliers de statuettes en bois, en jade, en pierre, en terre cuite, en ivoire, en bronze que nous connaissons « étonnent parfois par leur grâce autant que par la délicatesse et le fini de leur exécution ». Néanmoins, la plupart du temps, elles laissent à désirer sous le rapport des proportions.

La musique laisse encore plus à désirer pour une oreille européenne que la peinture ou la sculpture pour les yeux d'un artiste. Il y a cependant, au ministère des rites, une direction de la musique. Le nombre des instruments usités en Chine est assez considérable; je me bornerai à en citer quelques-uns. Le souñ-tchin a deux cordes; le san-myen-tsö en a trois; le yue-tchin en a quatre, de même que la pi-pa qui sont l'un et l'autre des espèces de guitares; le yañ-tchin est un clavecin à quatorze cordes, qui se touchent avec l'extrémité d'une baguette flexible, garnie d'un peu de moelle. Parmi les instruments à vent, on peut mentionner le syao, espèce de tuyau dans lequel on souffle par un bout; le ti-tsö, dont on joue comme d'une flûte; le sön ou señ qui se compose d'une sorte de

batiflet terminé par treize tuyaux au moins, de longueur inégale, et muni d'une embouchure unique. Je ne saurais oublier la corne, le trombone, le tambour et surtout les cymbales qui jouent un grand rôle dans tous les concerts chinois.

Le théâtre est très goûté des Chinois. Dans quelques grandes villes, il existe des troupes permanentes de comédiens; mais, le plus souvent, les acteurs vont de cité en cité, de village en village, de temple en temple et même de maison en maison jouer leur répertoire. Pour cent ou cent cinquante francs, on peut avoir deux représentations, une le matin et l'autre le soir, données par une troupe de trente comédiens. Ces gens-là ont pourtant à se fournir de costumes, d'un orchestre et de divers accessoires. Pour se montrer en scène, ils se barbouillent le visage de noir, de rouge ou de blanc, selon qu'ils ont à remplir les rôles de traîtres, de héros, d'eunuques ou de femmes. Les rôles féminins sont, en effet, presque toujours confiés à de jeunes garçons, sauf à Sou-teheou et dans quelques autres localités, où les femmes paraissent sur les tréteaux.

Les pièces de théâtre chinoises peuvent se diviser en trois catégories; les unes mettent en scène les dieux et les héros; les autres sont des drames historiques; les dernières sont des comédies ou des farces grossières, souvent mimées, d'une obscénité dont on ne peut donner l'idée. Le premier genre est surtout en honneur dans le sud de l'empire, et le dernier, dans les contrées du nord.

Organisation sociale. — La Chine possède un gouvernement absolu; l'empereur est à la fois le chef politique et le chef religieux de la nation. Il habite un immense palais qui, avec ses jardins et ses enceintes successives, forme une véritable ville. Il est entouré d'un personnel nombreux auquel sont attribués des titres nobiliaires, qui vont en décroissant à chaque génération. Dans le palais réside encore la garde personnelle du souverain.

L'empereur est assisté dans le gouvernement par un cabinet et un conseil privé. Le premier comprend sept ministères: personnel, finances, rites, guerre, justice, travaux publics et affaires étrangères. La cour des censeurs est chargée de rappeler leurs devoirs à l'empereur et à ses ministres. Cette fonction n'est pas sans dangers, et ceux qui l'exercent peuvent voir leur franchise châtiée de la façon la plus barbare. Après du souverain, il y a encore plusieurs

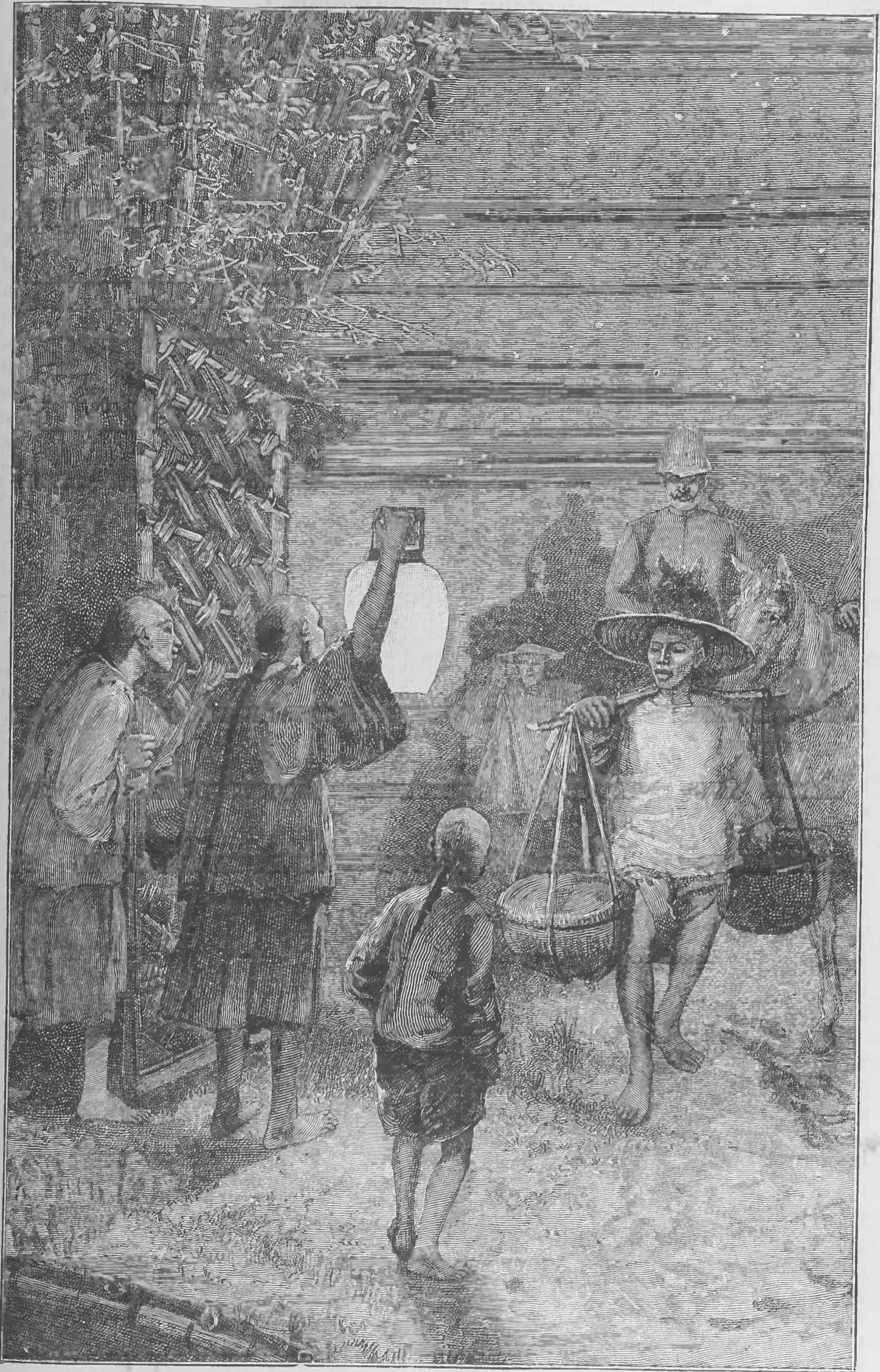


Fig. 327. — Arrivée de voyageurs dans un village chinois.

administrations importantes, une académie, un bureau astronomique, un collège de médecine et diverses écoles. C'est que nul, en Chine, ne peut aspirer à devenir fonctionnaire s'il n'a acquis tout d'abord un grade littéraire. L'instruction est très répandue, et le moindre paysan sait lire et écrire. Partout on trouve des livres imprimés, car la typographie remonte à une époque qui se perd dans la nuit des temps; on trouve même des journaux, et le gouvernement possède son journal officiel. La Chine serait une des premières nations du monde si ses habitants ne laissaient voir tant de défauts, aussitôt qu'ils arrivent à la richesse ou même à une modeste aisance. Celui qui ne peut obtenir un diplôme au concours en est quitte pour l'acheter, et des hommes relativement peu instruits peuvent arriver aux plus hautes fonctions. En outre, les riches passent leur temps dans la plus grande oisiveté, uniquement occupés à boire du thé et à fumer du tabac ou de l'opium. Depuis que les Anglais ont introduit dans le Céleste-Empire l'usage de cette dernière substance, un nombre incalculable de malheureux s'abrutissent chaque jour. Les maisons où l'on vend du thé se remplissent tous les soirs d'une foule de gens qui viennent y dépenser leur argent au jeu, ou s'enivrer soit avec de mauvaises liqueurs alcooliques, soit avec l'opium. On a vu des individus jouer leurs femmes ou leurs enfants, lorsqu'il ne leur restait plus rien.

Revenons au gouvernement. L'empire est divisé en dix-huit provinces, à la tête de chacune desquelles se trouve un gouverneur général, ayant sous ses ordres des préfets, des sous-préfets, etc. On compte, en Chine, 483 préfets de première classe, 65 de seconde classe, et 1450 sous-préfets.

Je ne saurais entrer dans le détail de toute la hiérarchie civile ou militaire. Il me suffira de dire que tout magistrat, tout officier, tout délégué civil ou militaire nommé par l'empereur, porte le titre de *kwan*; c'est ce titre que nous avons traduit par le mot de *mandarin*. Les mandarins civils ont le pas sur les militaires. La hiérarchie comprend neuf rangs ou grades, divisés chacun en deux classes. Tous ces fonctionnaires sont rétribués par l'État, mais ils ont souvent à entretenir une maison considérable. Ainsi un sous-préfet qui a 1500 onces de traitement (environ 12 000 francs) possède un secrétaire, un chancelier, un archiviste ou bibliothécaire, un intendant, un ou deux cuisiniers, quinze ou vingt domestiques

et huit porteurs de chaise. Comme ses appointements ne lui suffiraient pas à entretenir tout ce monde, il ne paye que les porteurs; les autres se payent eux-mêmes sur le public.

En dehors de sa maison privée, le sous-préfet dont il s'agit a sous ses ordres un personnel administratif, qui se compose d'un chef de la police, d'un receveur des taxes, de deux ou trois secrétaires, d'un comptable, d'un expéditionnaire, de deux employés, dont l'un reçoit les visiteurs et l'autre fait les visites du sous-préfet, d'un correcteur des proclamations, d'un caissier. Chacun de ces employés reçoit une solde et il est nourri, ainsi que toute sa maison. Or la solde seule des employés d'une sous-préfecture s'élève à 2 500 ou 3 000 onces, et le fonctionnaire doit prélever cette somme sur ses propres appointements, qui ne sont que de 1 500 onces. Ce problème qui, au premier abord, peut paraître impossible à résoudre, n'embarrasse nullement un sous-préfet chinois: il a recours à la concussion, et il trouve encore le moyen de se ménager une vieillesse opulente.

Les insignes des divers rangs sont des *tin-tsö*, ou globules, qui se vissent au chapeau, et des pectoraux. Les globules sont de deux sortes: ceux portés avec l'habit de cour ont une forme allongée; ceux dont on fait usage journellement sont arrondis. Les *tin-tsö* sont rouges pour le premier et le second rangs; bleu clair pour le troisième, bleu foncé pour le quatrième, de cristal pour le cinquième; blancs pour le sixième et dorés pour les trois derniers grades.

Les pectoraux (*pou-fou*) sont des carrés d'étoffe qu'on fixe sur le devant de la robe, et sur lesquels sont brodées ou peintes des figures d'oiseaux, pour les mandarins civils, et de mammifères, pour les mandarins militaires; chaque rang est distingué par son animal.

Les magistrats portent une robe, sur laquelle sont brodés des dragons ou des serpents, une pèlerine, un chapeau orné d'une floche rouge, et un collier. Les signes de la délégation impériale sont le cachet et le bambou jaune.

Diverses décorations sont accordées par l'empereur pour services civils ou militaires: les hauts fonctionnaires reçoivent la robe jaune ou la plume de paon; les soldats reçoivent des queues de renard. Les plumes et les queues se portent au chapeau, couchées horizontalement en arrière du globule.

Je ne parlerai pas de la justice, qui rappelle



Fig. 328. — Brouettes chinoises.

celle des Annamites, ces derniers n'ayant d'ailleurs fait autre chose que de copier les Chinois sur ce point. Je dois dire toutefois que la Chine possède un code écrit. Je ne m'étendrai pas non plus sur l'organisation militaire ; je me contenterai de rappeler que le Céleste-Empire possède une armée régulière extrêmement nombreuse, qui a reçu, depuis plusieurs années, des leçons d'instructeurs européens, et des armes perfectionnées. Chacun sait que les Chinois connaissaient la poudre longtemps avant nous, et qu'ils s'en servaient pour préparer des fusées de guerre. Jusqu'à ces dernières années, ils avaient, comme armes à feu, des mousquets à mèche et à rouet, dont quelques-uns pouvaient lancer des projectiles d'une livre,

et des canons qui ne différaient guère de ceux dont on se servait en Europe au seizième siècle. Leur armement se complétait par la lance, la hallebarde, l'arc et le bouclier d'osier ou de cuir. Ils possèdent une petite arbalète assez ingénieuse : huit ou dix flèches sont superposées dans une rainure, qui les laisse successivement tomber sous la main, ce qui permet un tir aussi rapide que celui d'un revolver.

Famille. — En Chine, la femme est entièrement soumise à l'autorité du mari ; dans les classes élevées, elle ne peut sortir sans l'autorisation de son époux et sans se faire porter dans une chaise soigneusement fermée.

Le mariage est souvent résolu dès la naissance des futurs. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de

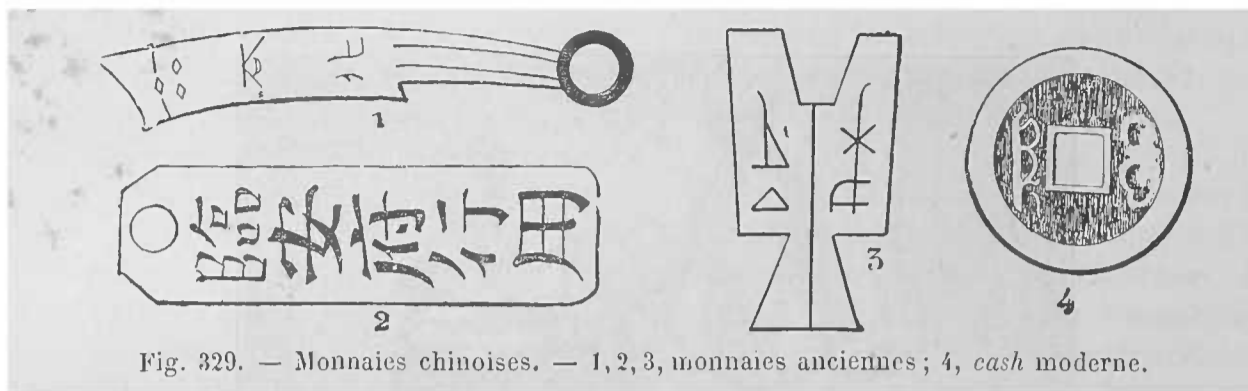


Fig. 329. — Monnaies chinoises. — 1, 2, 3, monnaies anciennes ; 4, cash moderne.

la puberté, le fiancé paye aux parents de sa femme une somme qui varie entre cinquante et soixante onces d'argent pour les gens du peuple, entre quatre et six cents onces pour les riches. La jeune fille est conduite à l'époux. Devant un autel dressé au génie Tsö-fou tyenkwan, les mariés, revêtus de beaux habits, s'unissent symboliquement en saisissant, avec accompagnement de beaucoup de saluts, la femme un large ruban vert, l'homme un large ruban rouge, liés ensemble par l'autre extrémité. Ensuite a lieu une fête qui consiste en festins, musique et processions.

La polygamie existe, surtout dans les provinces du sud, mais elle n'est ordinaire que parmi les riches. Il n'y a, néanmoins, qu'une seule femme légitime ; les autres femmes sont considérées comme des concubines, qui remplissent au près de la véritable épouse le rôle de servantes. Le divorce est très facile, et on en abuse.

Quoi qu'on ait pu dire du relâchement des mœurs en Chine et du nombre des prostituées, il faut bien reconnaître que les femmes mariées sont dévouées et chastes. On en a vu qui ont préféré se donner la mort plutôt que de se livrer à des étrangers. Une fois en possession de mari, la femme chinoise se consacre entièrement à son époux et à ses enfants. Ceux-ci lui sont enlevés de bonne heure, lorsqu'ils sont du sexe masculin : dès l'âge de six ans, on commence leur éducation.

Comme dans l'Annam, les vieillards sont entourés d'un profond respect, et celui qui manquerait aux égards qu'il leur doit s'exposerait à des peines sévères.

Religion. — « La plus ancienne religion des Chinois, qui est la doctrine de Confucius, n'est pas à proprement parler une religion ; elle n'a ni dogme, ni prêtres, ni pratiques extérieures, c'est l'exercice d'une morale rationnelle, basée sur le dévouement au prince, l'amour filial et fraternel, le respect envers les aînés et les supé-

rieurs, réglée, fixée et codifiée par Confucius, Mencius et leurs disciples, dans les livres canoniques...

« L'Être suprême des sectateurs de Confucius est le ciel figuré par le caractère Tien. Ils reconnaissent dans le Tien une volonté régulatrice des forces de l'univers. En rendant aux astres, aux mânes des grands philosophes, une sorte de culte, ils entendent honorer la plus haute, la plus noble manifestation de cette volonté.

« Jusqu'au septième siècle avant Jésus-Christ, ce polythéisme intelligent, éclairé, et formant par la chasteté de ses pratiques un saisissant contraste avec les doctrines en usage alors dans les grands empires contemporains, a été la seule religion de tout l'Orient chinois...

« Vers le septième siècle avant Jésus-Christ, le *Tao-Kia*, ou culte de la Raison, introduisit dans le confucéisme une sorte de schisme.

« Le fondateur de la secte naquit vers 604 avant notre ère, dans le royaume de *Tsou*, État feudataire chinois, dont la province actuelle du *Dou-pé* forme la majeure partie.

« Son père, disent les Annales, étant arrivé à l'âge de soixante-dix ans sans faire choix d'une épouse, se maria à une paysanne âgée de quarante ans. Sa mère le conçut par l'influence d'un grand météore qui sillonna le ciel, et elle porta quatre-vingts ans son fruit dans son sein. Ce prodige ne fut pas, paraît-il, du goût du maître qu'elle servait ; il finit par en être tellement exaspéré, qu'il la chassa impitoyablement de sa maison. Or, un jour qu'elle errait dans la campagne, elle se sentit prise d'une grande fatigue, et, s'étant assise sous un prunier, elle mit au monde un fils, dont la barbe et les cheveux étaient blancs. Elle l'appela d'abord *Li-eul* (prunier), mais le peuple, frappé de la barbe et des cheveux blancs de ce philosophe naissant, l'appela *Lao-Tsé* (vieillard enfant), puis *Lao-Koun* (vénéralable prince) (Dumoutier). »

Ce réformateur enseigna que le principe de toute chose est le *Tao*, la voie droite ou la

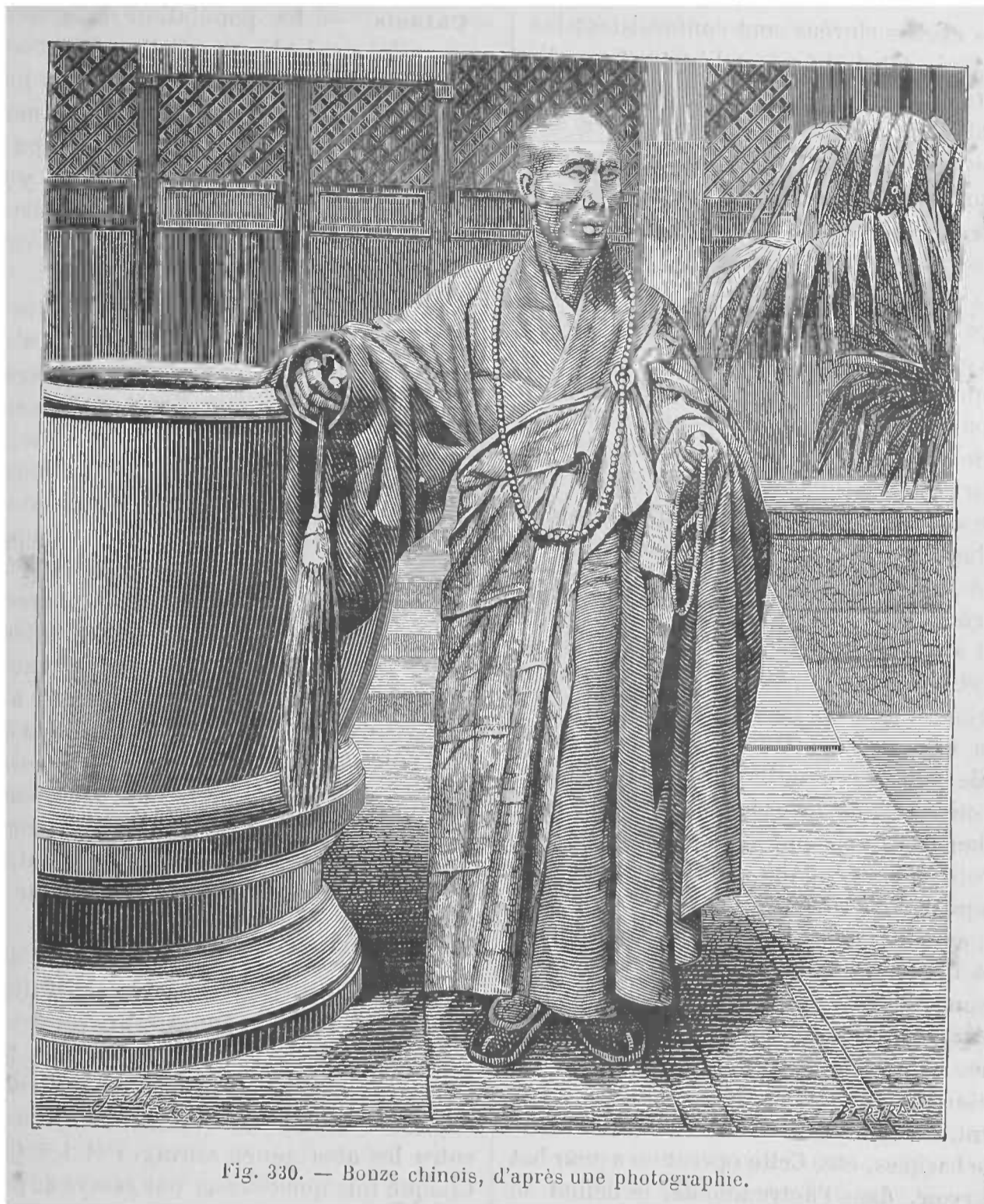


Fig. 330. — Bonze chinois, d'après une photographie.

Raison. Tous les êtres, quand ils prennent fin, doivent retourner dans le sein de la Raison. Pour arriver à la sagesse, il faut renoncer aux honneurs, aux richesses, et se livrer à la contemplation dans l'isolement. Confucius, au contraire, enseignait que l'homme devait tenir école de sagesse, pour se perfectionner lui-même et perfectionner les autres.

Plus tard, les prêtres taoïstes conçurent le dessein de se rendre immortels. Ils imaginèrent ces pratiques d'incantations, ces manœuvres, et toutes ces doctrines qui constituent le bouddhisme. Il a été suffisamment question de ce dogme dans le cours de ce livre, pour que je n'aie plus à y revenir. Les bonzes ou prêtres chinois (fig. 330), comme ceux de l'Annam, se

RACES HUMAINES.

rasent complètement la tête, et revêtent une longue robe grise. Réunis en communautés, ils cherchent, par tous les moyens, à extorquer aux timorés le patrimoine de la famille pour enrichir leurs couvents. Malgré leurs vœux de célibat, de pauvreté, d'abstinence, de sincérité, ils brillent par leurs mœurs dissolues, leur gourmandise, leur fourberie et leur orgueil. Cependant, le peuple les respecte, sans aller jusqu'à leur témoigner une vénération qui touche au fanatisme. Le Chinois est au fond assez insouciant, et très tolérant en matière de religion; toutes les sectes peuvent étaler leurs doctrines. Pendant que le peuple, profondément superstitieux, professe le bouddhisme, tout en croyant aux sorciers, les lettrés, les

gens des classes élevées sont confucéistes; les taoïstes jouissent de la même liberté. Les religions étrangères bénéficient de cette indifférence religieuse; en Chine, on rencontre des juifs, des musulmans, des protestants et des catholiques.

Funérailles. — Le lecteur a vu ce qu'était, chez les Annamites, le culte des ancêtres. Ce culte existe dans le Céleste-Empire, où il a même pris naissance; c'est dire que les morts y sont l'objet d'un profond respect.

Lorsqu'un individu vient à décéder, on lui place souvent une pièce de menue monnaie dans la bouche, et on fait parfois un trou au plafond pour faciliter le départ de son esprit. Le cadavre est ensuite lavé, puis vêtu de ses plus beaux habits et placé dans un épais cercueil. Sur une table, on dépose quelques offrandes, et on brûle des chandelles vertes; au-dessus de ce petit autel domestique, on fixe le portrait du défunt et une tablette portant une inscription; les parents, les amis en deuil viennent s'agenouiller devant le portrait, sur un tapis vert bordé de noir. Le deuil consiste en vêtements blancs ou d'un jaune pâle; le fils y joint des souliers blancs et une canne spéciale; il porte pendant trois ans le deuil des auteurs de ses jours.

Lorsque les parents et les amis sont tous réunis, on leur offre un banquet funèbre et on fait des libations aux génies. De petits papiers bleus sont collés aux portes, pour annoncer le décès au public. Enfin, le cortège se met en marche, et tout le long du chemin on brûle des pétards, des papiers imitant des lingots d'argent, ou ayant la forme de chevaux, d'habits, de barques, etc. Cette opération a pour but de pourvoir, dans l'autre monde, le défunt de tout ce dont il peut avoir besoin.

Tous les ans, à l'automne et au printemps, on va visiter les tombes de ses morts. Les riches y portent des offrandes qui consistent en porcs, en poules, en canards, en oies, en poissons, en fruits et en eau-de-vie; les pauvres se contentent de se prosterner et d'adresser, à celui qui n'est plus, une prière dans laquelle on fait son éloge.

Habitants de Formose.

L'île de Formose renferme une nombreuse population, qu'on a évaluée à environ 3 millions d'habitants. A l'ouest vivent des Chinois (fig. 334), qui sont venus principalement de la province de Fou-Kiañ; à l'est habitent des peuplades encore fort mal connues.

Chinois. — La population chinoise, qui occupe l'ouest de la grande île, est laborieuse et énergique; l'indépendance dont elle jouit la rend quelque peu turbulente. A tout moment éclatent des rixes; les combats de village à village y sont très fréquents. Les femmes y jouissent d'une liberté dont elles abusent d'une façon honteuse. Leurs mœurs sont un scandale pour les Chinois du continent.

Les habitants du littoral sont les plus doux et les plus sociables; ils deviennent d'autant plus grossiers qu'on s'éloigne davantage de la côte occidentale. Ce fait s'explique facilement: la deuxième zone de population chinoise, qu'on désigne sous le nom d'Hakkas, s'est trouvée en contact avec les aborigènes, de mœurs sauvages, qui vivent dans les montagnes de l'intérieur. Les Chinois ne se sont pas contentés de servir d'intermédiaires entre les vieux insulaires et les nouveaux venus; ils ont épousé des filles indigènes, et ont donné ainsi naissance à une population quelque peu métissée, qui est à demi barbare. Ces Hakkas se rasent, portent la queue, vivent à la chinoise; ils procurent aux aborigènes des armes, des vêtements, des ornements, du sel, etc., et reçoivent en échange des cornes de daim, des peaux d'ours et de léopard, de la venaison séchée, des pommes de pin et du camphre.

Aborigènes. — Les aborigènes se divisent en deux catégories, elles-mêmes subdivisées: les *Sang-fan*, ou hommes sauvages des montagnes, que le P. Aguilar désigne sous le nom d'Igorrotes, et les *Pepo-hoans*, qui habitent sur la lisière des forêts et servent d'intermédiaires entre les aborigènes sauvages et les Chinois. Chaque fois que ceux-ci ont essayé de pénétrer chez les sauvages, ils ont été saisis et décapités.

Voici les renseignements qu'un voyageur anglais, M. Bullock, nous donne sur les *Boo-hoans*, chez lesquels il a réussi à pénétrer: « Ils vivent dans les montagnes, à l'est de la vallée de Posia, et sont en rapports d'affaires avec les habitants demi-civilisés de la vallée; des mariages ont même lieu entre eux. Les *Boo-hoans* sont décrits comme des hommes de petite taille; leur poitrine est bombée, leurs épaules sont carrées; par contre leur système musculaire manque de développement. Leur figure est agréable et plutôt douce que féroce, souvent belle, généralement intelligente; leur costume est fort simple, et même disparaît complètement avec la chaleur; ils se tatouent le bas de la figure. Leurs maisons, bâties de pierres

plates et sans ciment, ne se composent que d'une seule pièce, et n'ont pas de fenêtre. »

Ces gens seraient d'une remarquable férocité ; ils tuent pour le plaisir de tuer et n'attaquent jamais que lorsqu'ils se sentent les plus forts. Ils emportent chez eux les têtes de leurs ennemis pour en faire des trophées.

Les *Tsoui-hoans*, qui habitent les bords du lac Tsouï-sia-hi, forment une race saine et vigoureuse, à la peau d'un rouge brun assez clair, aux cheveux noirs et raides. La plupart se livrent à la chasse ; quelques-uns labourent pour le compte des Chinois. Ils vivent dans des maisons en bois qui ne se composent que d'une seule pièce.

Les *Sek-hoans* de la vallée de Posia sont plus grands, plus sveltes et de couleur plus claire que les autres aborigènes de Formose ; ils ont la mâchoire inférieure proéminente. La plupart ont adopté les coutumes des Chinois avec lesquels ils sont en contact habituel ; ils font usage d'une espèce de bière de riz, mais ils n'ont pas encore pris l'habitude de fumer l'opium.

Place à assigner aux aborigènes. — Doit-on rattacher au tronc jaune les diverses tribus sauvages dont il vient d'être question ? Les descriptions trop succinctes des auteurs ne permettent pas de se prononcer à cet égard, tout en autorisant à croire qu'il existe à Formose des types divers. La figure 332 ne donne guère plus de renseignements. Elle nous représente une fête où des cymbaliers chinois forment l'orchestre, tandis que des *Pepo-hoans* exécutent une danse autour de deux individus qui figurent un animal fantastique. Autant qu'il est permis d'en juger par cette figure, les aborigènes n'ont guère de parenté avec les Chinois.

Cependant il ne faut pas trop se hâter de conclure. Les indigènes de Formose parlent une langue qui a les plus grandes analogies avec les idiomes des frontières septentrionales de la Chine et du Thibet et avec celui parlé par les Pa-o de la Birmanie, qui, eux, sont des Jaunes, très voisins des Karens. « Ces affinités devaient être bien plus étroites autrefois ; car, pendant leur première campagne à Formose, vers l'an 593 avant notre ère, les Chinois reconnurent que les hommes du *Kuen-lun* comprenaient le langage des insulaires ; et, lors de leur seconde expédition, ils amenèrent avec eux un certain nombre de ces montagnards pour servir d'interprètes. Évidemment, ces langues, séparées maintenant par d'immenses aires linguistiques, d'une toute autre nature, sont

autant de branches sorties du même tronc, et les tribus qui les parlaient jadis n'ont pu que vivre tout au moins dans le voisinage les unes des autres (De Quatrefages). »

Il faut donc attendre d'être mieux renseigné sur les sauvages de Formose pour leur assigner une place certaine dans la classification.

4° Branche américaine.

RAMEAU INNUIT.

Le rameau Innuït est représenté de nos jours par deux familles, l'une, la famille Tuski, qui comprend des populations métisses, échelonnées depuis l'extrémité nord-ouest de l'Amérique jusqu'à l'extrémité nord-est de l'Asie ; l'autre, la famille Esquimale, qui renferme des individus ayant conservé la pureté du type originel.

Le rôle ethnologique joué par la race innuït ou esquimale a été considérable. Répandue dans tout le nord de l'Amérique, elle a conservé sa pureté au Groënland et au Labrador, dont personne ne lui a disputé les solitudes glacées. Lorsqu'elle s'est trouvée en contact avec les Peaux-Rouges, elle ne s'est pas croisée avec eux, parce que, dans la guerre d'extermination que ceux-ci lui ont faite, ils n'ont respecté ni les femmes ni les enfants. Dans le nord-ouest du continent américain, les Esquimaux ont rencontré des populations d'un caractère plus doux et se sont alliés avec elles. Parmi les métis issus de ces croisements, il s'en est trouvé qui ont traversé le détroit de Behring et sont allés s'établir sur les rives asiatiques, que leur ont cédées sans difficultés les Tchouktchis, peuples de chasseurs qui ne trouvaient pas là le gibier qu'ils rencontraient à l'intérieur des terres.

Telle est en deux mots, d'après M. de Quatrefages, l'histoire de la race esquimale. Si les choses se sont réellement passées ainsi, et les caractères linguistiques aussi bien que les caractères anatomiques semblent le démontrer, on conçoit qu'il soit nécessaire d'établir, pour le rameau innuït, les deux subdivisions dont je viens de parler.

A. Famille Tuski.

La famille Tuski comprend des populations qui habitent l'extrémité nord-ouest de l'Amérique et l'extrémité nord-est de l'Asie. Géographiquement, aussi bien qu'ethnologique-

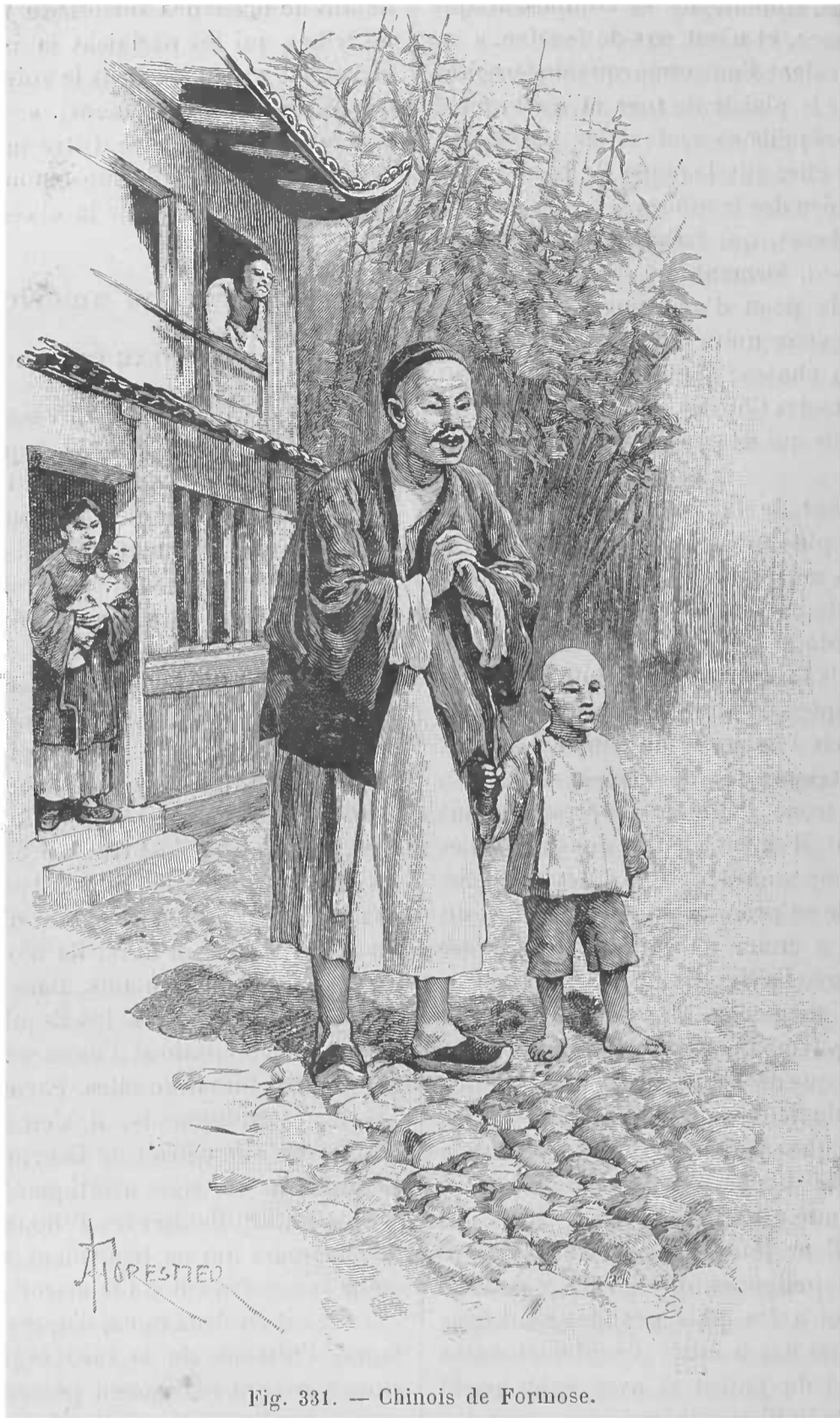


Fig. 331. — Chinois de Formose.

ment, elle peut donc être subdivisée en deux groupes, l'un asiatique et l'autre américain.

Les Choukloukes, qui représentent le groupe asiatique, sont d'origine américaine, tout comme les Mahlémoutes ou Mahlémouttes, qui sont restés en Amérique. Les uns et les autres se rattachent intimement aux Esquimaux du Groënland ou du Labrador par la plupart de leurs caractères physiques et par presque tous leurs caractères ethnographiques.

Dans l'état actuel de nos connaissances, tout porte à croire que la race esquimale s'est constituée d'abord dans les régions nord-est de l'Amérique, le Labrador et le Groënland. De là sont parties des migrations qui se sont dirigées vers l'ouest, où elles ont rencontré des populations de mœurs douces qui se distinguaient des émigrants par leur tête beaucoup plus arrondie. Les deux types en présence se sont alliés et ont donné naissance à des métis, moins doli-

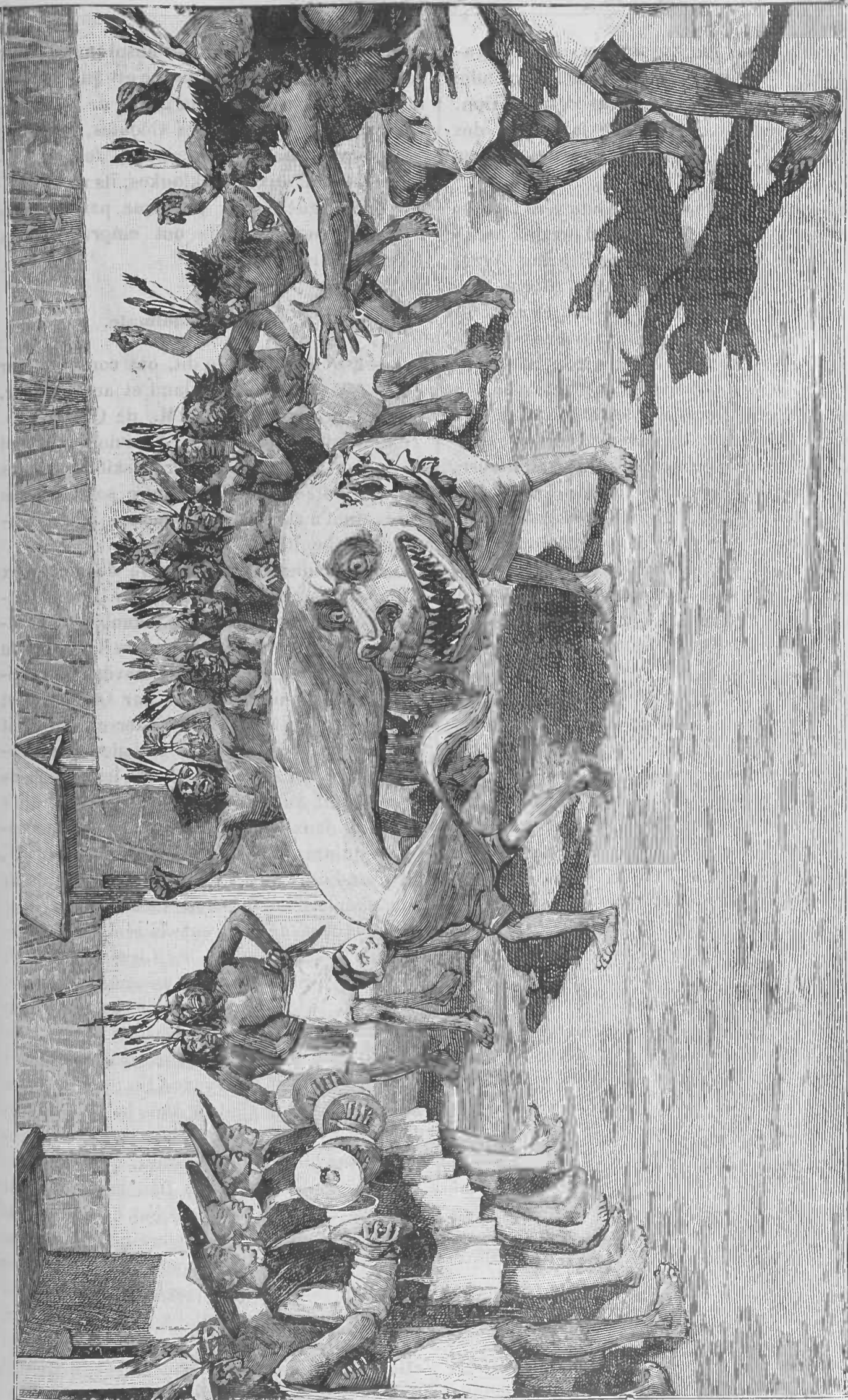


Fig. 332. — Une fête à Formose.

chocéphales que les Esquimaux, moins brachycéphales que les individus à tête arrondie qui étaient arrivés d'Asie dans cette région. Ce sont ces métis qui ont été la souche des Aléoutes, des Mahlémoutes et de quelques autres tribus.

Poursuivant toujours leur route vers l'ouest, un certain nombre d'émigrants d'origine esquimale traversèrent le détroit de Behring. Avant d'atteindre le continent asiatique, il est probable qu'ils s'étaient déjà croisés, et ressemblaient considérablement aux tribus que je viens de citer. Ils s'établirent sur le littoral de l'Asie et se trouvèrent en contact avec les Tchouktchis, les Koriaks et les Kamtchadals du nord. Se mélangèrent-ils avec ces diverses populations? La chose ne paraît pas douteuse, mais pourtant les alliances ne furent pas extrêmement nombreuses, car les Choukloukes, qui sont les descendants des émigrants dont il s'agit, ont conservé une partie de leurs caractères originels. Je citerai notamment la longueur et la hauteur de leur crâne, qui sont sensiblement plus grandes que chez les Kamtchadals, par exemple.

En somme, la famille Tuski ne comprend pas de races pures : les Mahlémoutes d'Amérique et les Choukloukes d'Asie sont des métis qui se rattachent par certains traits aux Esquimaux, dont nous allons nous occuper.

Je ne crois pas nécessaire de faire une description détaillée des mœurs et des coutumes des populations de la famille Tuski. J'ai déjà décrit longuement les habitants du Kamtchatka et des îles Aléoutiennes ; je vais m'étendre avec détail sur les Esquimaux, et toutes les populations de l'extrême nord offrent entre elles les plus grands rapports ethnographiques. Toutes se vêtent à peu près de la même façon, au moyen de peaux d'animaux ; elles ont des habitations analogues (tentes l'été, maisons l'hiver) et un genre de vie identique : la rigueur du climat ne leur permettant guère de se livrer à l'agriculture, elles pourvoient à leurs besoins au moyen de la chasse et de la pêche. Au point de vue industriel, au point de vue social, il serait facile de faire les mêmes rapprochements. Il me faudrait donc répéter toutes les généralités que j'ai exposées à propos d'autres populations. Ce n'est que par les détails qu'on pourrait différencier les Mahlémoutes et les Choukloukes de leurs voisins ; mais ces populations nous sont encore mal connues, et les détails de mœurs, de coutumes qui serviraient à les

caractériser nous manquent absolument. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que les premiers semblent mener un genre de vie tellement semblable à celui des Aléoutes, qu'il n'y a qu'à se reporter à la description de ces peuplades. Quant aux Choukloukes, ils ne s'en différencient guère non plus que par quelques traits de mœurs qu'ils ont empruntés aux Kamtchadals.

B. Famille Esquimale.

Les Esquimaux, ai-je dit, ont conservé leur pureté de type au Groënland et au Labrador, d'après ce que nous dit M. de Quatrefages. Telle n'est pas tout à fait l'opinion du grand voyageur suédois, M. Nordenskiöld. D'après lui, les indigènes de race pure sont devenus rares, tout au moins aux environs des établissements danois.

Les Scandinaves ont envoyé de nombreux colons dans ces terres désolées. Dès le huitième ou le neuvième siècle, Gunnbjorn découvrait le Groënland. Jusque vers le milieu du quatorzième, de nombreux navigateurs suivirent le chemin parcouru par Gunnbjorn et fondèrent, sur les côtes de la terre qu'il avait découverte, d'importantes colonies. Au commencement du douzième siècle, les Européens possédaient au Groënland environ trois cents villages, deux villes, trois ou quatre monastères, quinze églises et une cathédrale. En 1121, un Irlandais, Erik-Upsi, fut nommé évêque du Groënland ; il eut dix-huit successeurs.

Ces chiffres démontrent clairement que, pendant de longues années, les Norvégiens eurent, au milieu des Esquimaux, une nombreuse colonie. En 1848, elle fut ravagée par des étrangers venus des côtes américaines, qui massacrèrent ou emmenèrent en esclavage la plupart des habitants des deux sexes. Un grand nombre purent cependant rentrer dans leurs anciennes demeures, et ils s'adressèrent au pape Nicolas V pour obtenir des secours.

Depuis cette époque les Danois succédèrent aux Norvégiens et s'emparèrent du Groënland. Est-il admissible que cette occupation prolongée du pays par des Européens n'ait eu aucune influence sur le type primitif des indigènes? M. Nordenskiöld affirme hautement que non. Les Scandinaves, les Danois, les Normands, qui atteignirent également cette terre, se marièrent à des femmes esquimales et donnèrent naissance à des métis. Or, dit M. Nordenskiöld, les

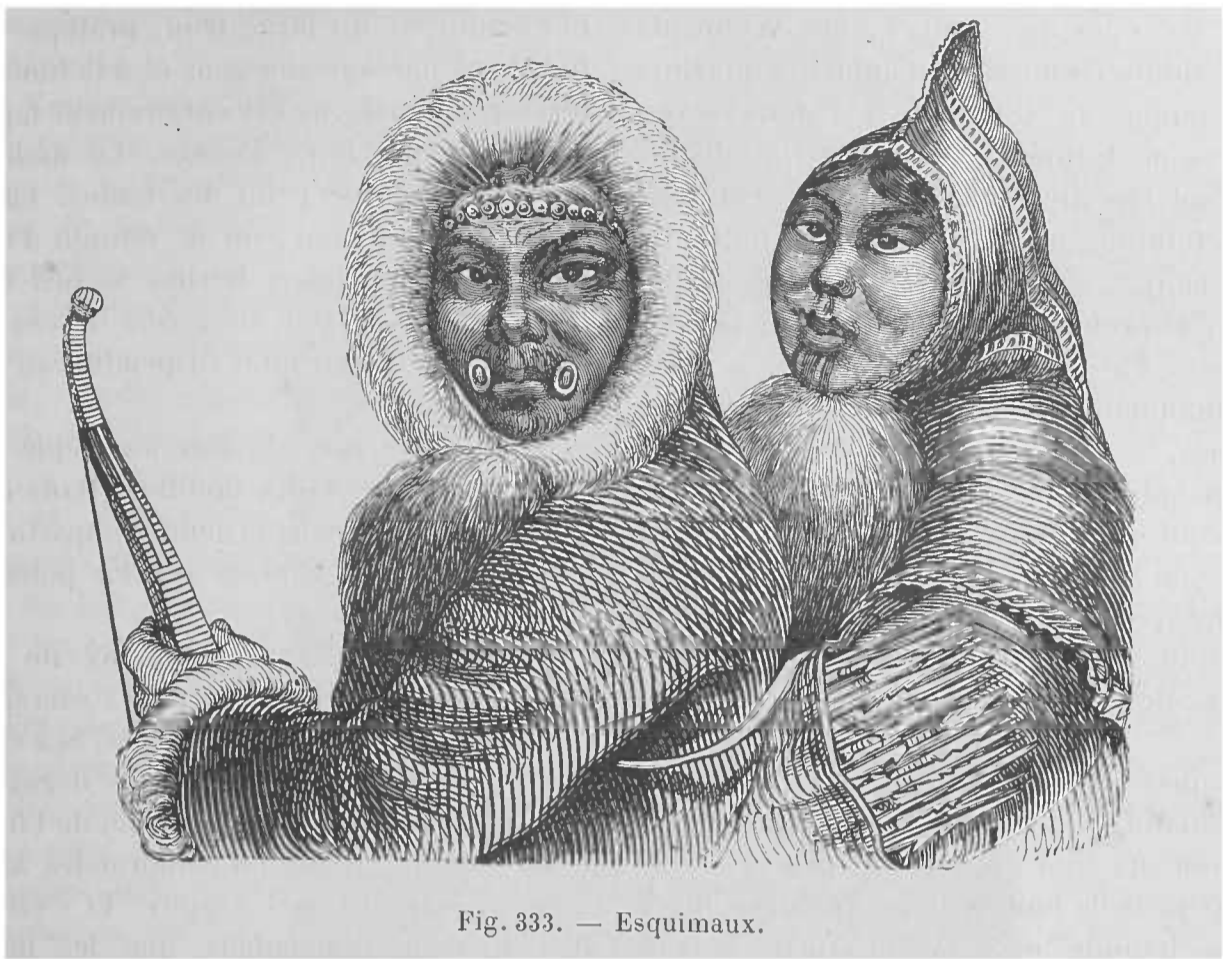


Fig. 333. — Esquimaux.

Esquimaux trouvent le type européen plus beau que le leur et se marient de préférence avec les femmes de sang mêlé; la race primitive a donc vu ses caractères plus ou moins profondément altérés.

S'ensuit-il qu'il n'existe plus d'Esquimaux purs à notre époque? Assurément non. Les Européens ne se sont guère établis que sur les côtes, et les tribus de l'intérieur du Groënland, aussi bien que du Labrador, ont pu échapper au métissage. On trouve une quantité considérable d'individus qui n'offrent aucune apparence de croisement et qui présentent des traits tellement caractéristiques qu'on est en droit de les regarder comme purs.

Caractères physiques. — Les Esquimaux sont des hommes de taille peu élevée, trapus et fortement charpentés. Ceux dont la taille atteint 1^m,70 et même 1^m,82 (détroit de Morton), sont très vraisemblablement des métis dont la stature s'est élevée sous l'influence de croisements avec des Scandinaves ou des Américains. La taille moyenne des individus de race pure est de 1^m,62 pour les hommes, de 1^m,53 pour les femmes. Les habitants du Labrador dépassent généralement ces chiffres.

La peau paraît basanée, et sa coloration varie du gris brunâtre à la couleur du café au lait; mais ces tons sont dus à la crasse qui recouvre le corps de tous les indigènes, et parfois

à une peinture dont ils s'enduisent les vêtements. Si on a soin de les nettoyer, leur peau apparaît assez claire. Leurs cheveux sont longs, noirs et droits, et leur barbe rare.

Le crâne est très allongé, d'une hauteur exagérée, et il affecte la forme d'un parallélogramme, dont les côtés tombent verticalement; sur le milieu, il offre une sorte de crête, qui se dirige d'avant en arrière. La face est large, aplatie (fig. 333 et 334), avec de petits yeux enfoncés, légèrement obliques, un nez petit, peu proéminent, disparaissant presque entre les joues chez certains individus; la bouche est limitée par de grosses lèvres; le menton fuit d'une façon notable. La dentition de ces gens-là s'use de très bonne heure.

Vêtements et parures. — Le costume diffère peu pour les deux sexes (fig. 336 et 337); il se compose d'une veste courte, d'un pantalon, d'un capuchon, de gants et de bottes, le tout en fourrure. Par-dessus ces vêtements, les Esquimaux portent un autre habit, également en peau. Quelques bandes rouges ou blanches leur servent à orner leur veste et leur surtout. Les peaux d'ours, de renne, de chien, de phoque et même de certains poissons leur fournissent la matière première de leur costume.

Lorsqu'ils se lancent sur la mer, ils se couvrent de vêtements complètement imperméables, dont toutes les parties sont habilement

cousues les unes aux autres; ces vêtements sont en cuir ou en intestins d'animaux marins.

Nous venons de voir que les deux sexes sont vêtus de la même façon. Ce qui distingue surtout l'homme de la femme, c'est la coiffure: les hommes portent les cheveux flottants, souvent coupés sur le front; les femmes relèvent leur chevelure sur le sommet de la tête, de façon à former un haut chignon à deux étages, maintenu par des cordons et orné de verroteries.

On rencontre des Esquimaux qui se tatouent, d'autres qui s'introduisent des ornements dans les lèvres ou aux commissures. Les parures les plus employées consistent en grains de verre qu'on enfle pour en faire des pendants, des bracelets, des colliers ou des ornements de tête.

La propreté est chose à peu près inconnue au Groënland et au Labrador; les vêtements des Esquimaux sont couverts de graisse et de poux auxquels ils font la chasse pour les manger. « Les hommes ne se lavent jamais; cependant quand ils reviennent de la mer, ils se lèchent les doigts et se les passent, comme les chats, sur les yeux, pour adoucir ou corriger par leur salive l'âcreté des sels de la mer. Les femmes se lavent, mais dans leur urine, soit pour faire croître leurs cheveux, soit pour avoir une odeur plus suave, ou moins forte sans doute, que celle du poisson. C'est leur eau de senteur favorite. Quand une jeune fille s'en est parfumée, on dit d'elle: *niviarsfiarfuarnerks*, elle sent la demoiselle. »

Habitations. — Les Esquimaux ont deux sortes d'habitations: en été, ils vivent dans des tentes en peaux de phoques ou de morses; en hiver, ils se logent dans des maisons enfouies sous terre ou sous la neige. Les tentes sont assez spacieuses pour contenir une vingtaine de personnes. Elles sont pourvues d'une porte fermée par une sorte de rideau fait de morceaux d'intestins cousus ensemble. Comme mobilier, elles ne renferment que des bancs recouverts de peaux, qui servent à la fois de sièges et de lits, quelques marmites en métal et un vaste morceau de schiste, légèrement creusé, qui joue en même temps le rôle de lampe et de foyer.

Les maisons d'hiver se composent de murs en pierres cimentées avec de la terre et du gazon. Une longue poutre supporte des solives, qu'on recouvre de lattes, de bronssailles, de terre et d'herbe. Ces habitations n'ont ni porte

ni cheminée; un large trou, pratiqué dans le toit, livre passage aux gens et à la fumée. L'intérieur des maisons est entièrement tapissé de vieilles peaux hors d'usage. Le mobilier en est le même que celui des tentes. La lampe brûle constamment; on la remplit d'huile de poisson, et quelques herbes sèches tiennent lieu de mèche. C'est au-dessus de ces lampes qu'on place la marmite, suspendue au plafond par trois cordes.

Il n'est pas rare de voir une seule maison abriter de trois à dix familles. Dans ces cas, elle est subdivisée en plusieurs compartiments, à l'aide de peaux tendues sur les poteaux qui supportent la toiture.

Les demeures des Esquimaux ne brillent pas par la propreté; souvent les excréments y séjournent des semaines entières. Si à ces émanations on ajoute celles qui se dégagent des peaux, du poisson, de la viande, de l'huile qui brûle dans la lampe, on comprendra aisément quel air empesté on y respire. Et c'est au milieu de cette atmosphère que les indigènes passent les longs mois d'un hiver qui dure depuis septembre jusqu'en mai.

Genre de vie. — Aliments. — Sous le climat qu'ils habitent, les Esquimaux ne sauraient songer à faire de la culture; aussi mènent-ils une existence misérable, obligés de se procurer, au moyen de la chasse et de la pêche, l'énorme quantité d'aliments qu'ils sont forcés d'absorber pour pouvoir lutter contre le froid. Mais le gibier et les animaux marins ne se trouvent pas toujours à leur portée; souvent il leur faut parcourir de grands espaces pour rencontrer quelque proie. Heureusement qu'ils ont un animal domestique qui leur rend, dans ces circonstances, les plus grands services: je veux parler du chien.

Le chien des Esquimaux (fig. 335) est de petite taille; il a les oreilles droites et le poil assez long; sa couleur est noire, avec de larges taches blanches. Ses maîtres l'utilisent comme animal de trait. On prétend que six de ces chiens, attelés à un traîneau, font aisément 100 kilomètres dans une journée, en tirant une charge de 400 à 500 kilogrammes.

Deux de nos figures (335 et 336) montrent la façon dont on construit un traîneau. Deux morceaux de bois, qui portent sur le sol, sont réunis par quelques traverses. En arrière, un petit dossier, composé de deux bâtons ou de deux planchettes réunies par une traverse, sert au voyageur à s'appuyer. Quelques cordes, pour

atteler les chiens, viennent s'attacher à la partie antérieure.

Les Esquimaux ont deux genres d'embarcations : l'umiak, qui peut recevoir toute une famille, et le kayak qui ne porte qu'un seul rameur. Ce dernier a la forme d'une pèrissoire et se manœuvre à l'aide d'une double pagaie, tandis que l'umiak marche à la rame et à la voile. L'un et l'autre se composent d'une carcasse en bois recouverte de peaux ; le kayak en est revêtu jusqu'en dessus, ce qui rend encore plus complète sa ressemblance avec nos podoscaphes. Dans ces embarcations, les Esquimaux ne craignent pas d'affronter la mer et de livrer la chasse aux plus grands animaux qu'elle nourrit. Nous verrons dans un instant quels sont les instruments dont ils se servent pour s'emparer des mammifères, des oiseaux et des poissons.

La nourriture des Esquimaux est à peu près exclusivement animale. Le poisson, les animaux amphibies, les mammifères marins et terrestres, quelques oiseaux, des œufs de sarcelle entrent dans leur alimentation journalière. Pendant la belle saison, ils se livrent avec ardeur à la chasse et à la pêche, se hâtant d'amasser quelques provisions pour l'hiver. Dès qu'ils se sont emparés d'un animal, ils boivent un peu de son sang tout chaud et s'empressent de dévorer un morceau de sa viande ou de sa graisse, sans la soumettre à la cuisson. Il ne faut voir, dans cette coutume, que la conséquence

d'idées superstitieuses ; s'il s'agit, en effet, d'un veau marin, la femme qui le dépouille donne un ou deux petits morceaux de graisse à toutes les personnes de son sexe qui se trouvent autour d'elle et jamais aux hommes, qui rougi-

raient d'en recevoir. Il est donc bien évident que ce simulacre de repas n'a pas pour but de calmer la faim.

Le gibier, le poisson sont découpés en lanières, qu'on fait sécher pour en assurer la conservation, qu'on transporte dans les tentes. On mange les viandes bouillies, et on a soin de ne pas laisser perdre l'eau dans laquelle on les a fait cuire ; ce bouillon est absorbé à l'aide de cuillers en bois ou en os, après avoir été versé dans une espèce d'auge en bois. La viande est saisie avec les mains et déchirée à belles dents.

La boisson habituelle est l'eau pure. Jusqu'à ces derniers temps, les Esquimaux avaient en horreur les liqueurs fortes, qu'ils qualifiaient de *mauvaise eau* ; aujourd'hui, ceux qui trafiquent avec les Européens en font volontiers abus, et on voit des hommes feindre de se trouver mal

pour qu'on leur fasse prendre de l'eau-de-vie.

Les femmes ne mangent pas avec les hommes, mais il est rare qu'elles aient à souffrir de la faim. Comme toutes les provisions de bouche leur passent par les mains, qu'elles dépècent les animaux capturés, préparent les conserves et font la cuisine, elles savent prendre leur part, avant même que leurs maris n'aient fait leur repas.



Fig 334. — Esquimaux.

Industrie. — Art. — A notre époque, les Esquimaux qui ne sont pas en relations avec les Européens en sont encore à l'âge de pierre; ils possèdent néanmoins un certain nombre d'armes et d'instruments. Sans savoir travailler les métaux, ils ont trouvé le moyen de fabriquer un couteau en fer, qui ne laisse pas que d'être fort ingénieux. Par ci par là, les indigènes rencontrent des fragments de roches renfermant de petits morceaux de fer magnétique. Ces morceaux étant beaucoup trop réduits pour permettre d'en tirer une lame, on les fixe, à côté les uns des autres, entre deux plaquettes d'os qu'on serre fortement; on a ainsi une lame composée de six, huit, quinze petits fragments de fer naturel.

Les substances que les Esquimaux emploient le plus fréquemment pour fabriquer leurs armes et leurs ustensiles sont la pierre, l'os, l'ivoire et le bois. Leur outillage en pierre et en os n'est pas sans rappeler considérablement l'industrie de nos chasseurs préhistoriques des époques de La Madeleine et de Solutré. Les figures 338 et 339 montrent un joli spécimen de grattoir en pierre taillée monté dans un manche en ivoire de morse. Parfois, les instruments en pierre sont polis, et M. Nordenskiöld a rapporté un certain nombre de pointes de flèches ou de harpons de cette nature.

Les armes de chasse des Esquimaux, avant que les Européens ne leur vendissent des fusils, consistaient uniquement en arcs et en flèches, dont l'extrémité était munie d'une pointe en os ou en pierre. Pour les oiseaux aquatiques, ils se servaient, et se servent encore, d'une sorte de javeline de 2 mètres de longueur, armée à l'extrémité d'une pointe munie d'une barbe, et, un peu plus bas, de trois pointes en os barbelées qui forment une couronne vers le milieu de la hampe. Ces javelines sont souvent lancées à l'aide d'une planchette.

Pour ces populations, la pêche est une espèce de chasse; ils harponnent les grosses pièces dont ils font leur nourriture. S'il s'agit d'animaux qu'il soit facile de tuer, le harpon se compose d'une hampe en bois munie d'une pointe en os, barbelée ou non, fixée à l'emmanchure. Mais si le poisson, le cétacé, l'amphibie qu'on veut capturer a la vie dure, on emploie un harpon ou un javelot à pointe mobile. Dès que celle-ci a pénétré dans le corps de l'animal, la hampe se détache et vient flotter sur l'eau. Comme elle est reliée à la pointe par une corde, il est facile de suivre

dans sa fuite l'animal blessé. Souvent, pour plus de sûreté, on adapte à l'extrémité de la corde opposée à la pointe une grosse vessie remplie d'air, qui sert de flotteur, tandis que le manche de l'arme reste entre les mains du chasseur.

En dehors des objets déjà mentionnés, il me faut citer des espèces de troublottes munies d'un manche, dont on voit un spécimen sur la figure 337, de grossiers paniers, des plats en bois de grandeur variable, des aiguilles en os, etc.

A l'heure actuelle, les Esquimaux des côtes échangent aux Européens quelques étoffes, des rubans, des miroirs, des outils en métal; ils donnent généralement en échange des peaux et de l'huile de poisson.

Ces peuplades si primitives manifestent cependant quelques instincts artistiques et exécutent parfois de véritables tableaux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que leurs productions artistiques dénotent un art absolument dans l'enfance. Sur des morceaux d'os, ils gravent des scènes de chasse ou de pêche; on y voit des animaux souvent reconnaissables, quoique mal proportionnés (renne, baleine), des hommes armés d'arcs ou de javelots, des tentes, des bateaux, des vêtements pendus à des perches, etc. Souvent aussi ils sculptent l'ivoire de morse et en tirent de petites figurines qui représentent des animaux ou l'homme lui-même, mais leurs statuettes ne valent pas mieux que leurs gravures.

Organisation sociale. — Coutumes. — Les Esquimaux n'ont ni gouvernement, ni hiérarchie d'aucune sorte; ils vivent sous le régime patriarcal le plus parfait. Le chef de famille est le maître absolu chez lui et laisse son voisin s'arranger à sa guise.

De lois, on ne trouve aucune trace. Leur caractère pacifique rend d'ailleurs les différends extrêmement rares chez eux. Néanmoins, les relations entre individus sont réglées par des coutumes qu'on observe strictement, bien qu'il n'y ait ni police ni tribunaux pour les faire respecter. Examinons rapidement quelques-unes de ces coutumes qui tiennent lieu de code.

Chaque famille s'établit où bon lui plaît; tout indigène, et même tout étranger, peut se livrer en toute liberté à la chasse et à la pêche; pourtant il doit éviter de gêner les autres personnes qui se livrent aux mêmes exercices. Celui qui trouve une épave en devient le pro-

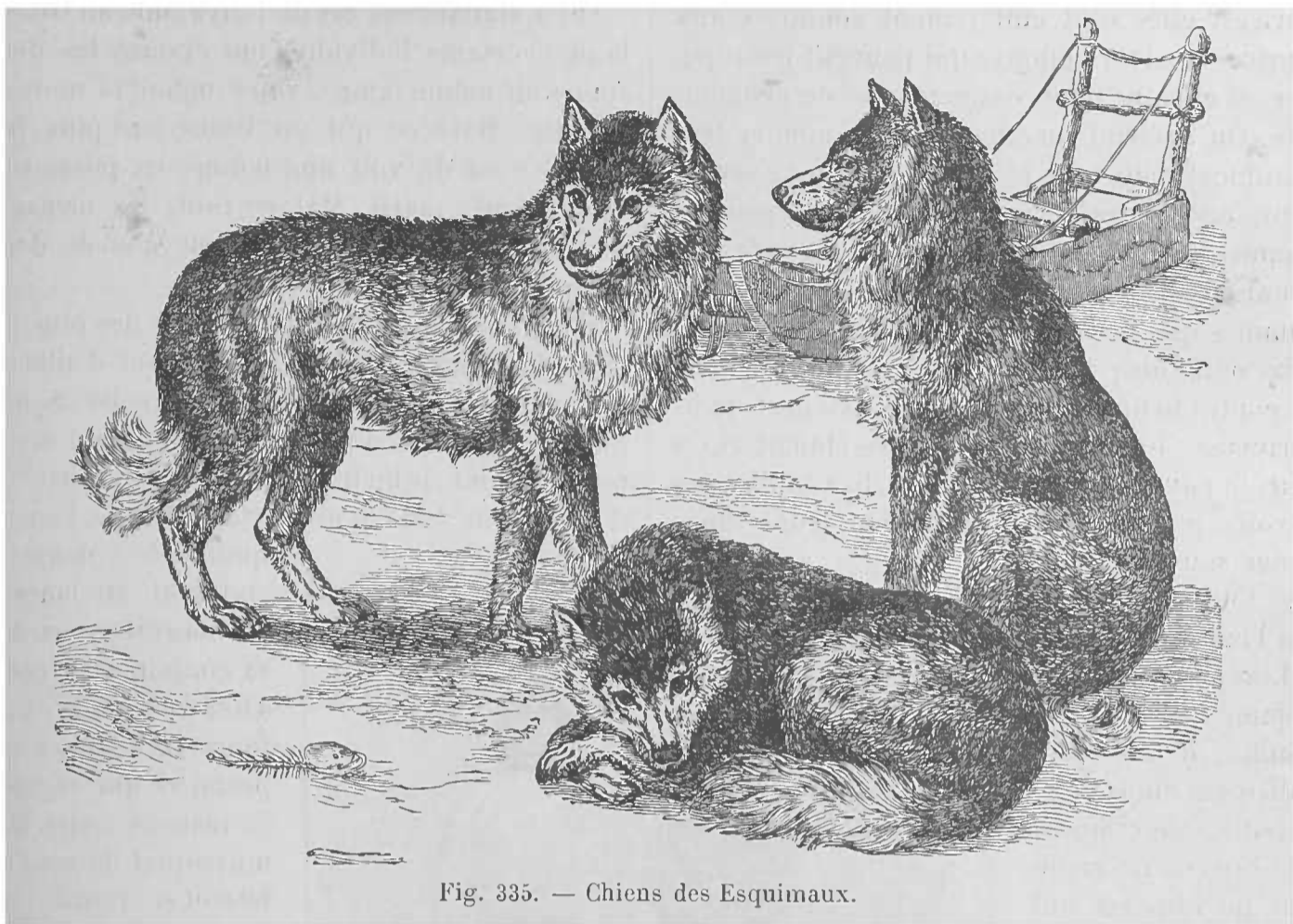


Fig. 335. — Chiens des Esquimaux.

priétaire; il lui suffit, pour en prendre possession, de tirer l'objet à terre et de mettre une pierre dessus; à partir de ce moment, personne n'y touche.

La chasse et la pêche sont réglementées par l'usage. Lorsqu'on s'empare d'une baleine, c'est celui qui y porte le premier le couteau qui a droit à la tête et à la queue du cétacé; tous les autres, même ceux qui n'ont pris aucune part à la capture, peuvent se partager le reste de l'animal. Le renne appartient à celui qui a lancé sa flèche le plus près du cœur de la bête. Un amphibie est la propriété du chasseur qui l'a blessé le premier, à la condition que la proie ne rompe pas la corde qui soutient le flotteur.

Un Esquimau ne peut pas exiger qu'on lui répare un objet qu'il a prêté, quel que soit l'état dans lequel on le lui rende. Dans les échanges, il est loisible de rendre l'objet qu'on a troqué s'il a cessé de plaire. On peut acheter à crédit, et on n'est pas tenu d'effectuer le paiement de l'objet si on le perd ou le brise avant qu'on en ait versé le prix convenu.

La manière dont se règlent les différends mérite bien de nous arrêter un instant. Lorsqu'un Esquimau se croit insulté ou lésé par un autre, il prépare sa vengeance sans en laisser rien voir. Pour cela, il compose une satire

dans laquelle il expose ses griefs et montre l'indignité de son adversaire. Lorsqu'il sait bien son discours, qu'il l'a suffisamment répété devant toute sa famille, il provoque son insulteur, qui se rend à son appel. Les deux adversaires se présentent devant tous les voisins assemblés, et l'offensé se met à débiter sa harangue; l'autre riposte, et ce tournoi se prolonge assez longtemps. Le procès est gagné par celui qui tient le plus longtemps tête à l'autre. Le vaincu est couvert de ridicule aux yeux des assistants. Ces luttes oratoires, qui feront sourire plus d'un lecteur, ne sont guère, en somme, que l'image de ce qui se passe devant nos tribunaux, où l'avocat le plus éloquent, le plus habile, gagne la cause de son client. Les Esquimaux ont même sur nous cet avantage, qu'après la lutte les deux adversaires se réconcilient toujours.

L'assassinat est puni de mort: la victime se charge de le venger, et en arrivent toujours à leur fin, fussent-ils attendre un grand nombre d'années. C'est également la mort qui est le châtement réservé à celles qu'on accuse d'avoir causé par des sortilèges la perte d'un individu: la prétendue sorcière est lapidée, jetée à la mer ou hachée en morceaux.

Famille. — La condition des femmes n'est assurément pas fort enviable. Dès qu'elles sont

mariées, elles sont entièrement soumises aux caprices de leurs époux, qui peuvent les répudier, si elles ne leur donnent pas de progéniture. On prétend qu'elles sont de mœurs très dissolues; mais tous les vieux auteurs s'accordent, au contraire, pour nous les dépeindre comme ayant beaucoup de retenue et n'ayant jamais de conversations particulières avec des hommes qui ne soient point leurs époux. Les deux opinions peuvent peut-être se concilier, si contradictoires qu'elles paraissent : jadis vertueuse, lorsque les étrangers étaient rares dans le pays, la femme esquimale a failli à ses devoirs le jour où les Européens sont venus étaler sous ses yeux une foule de bibelots qui l'ont tentée.

Lorsqu'un jeune homme veut prendre femme, il fait connaître son choix à ses parents, sans craindre que ceux-ci ne veuillent lui imposer une autre épouse. Deux vieilles femmes sont mises dans la confiance et chargées de faire des démarches auprès des parents de la fille. Lorsque celle-ci entend prononcer le mot de mariage, elle se retire et dénoue ses cheveux, ne voulant rien entendre. Si ses parents donnent leur

consentement, il est rare qu'elle ne se laisse pas persuader au bout de peu de jours. Quelquefois, pourtant, elle résiste et se sauve; pour montrer qu'elle ne veut à aucun prix consentir à l'union projetée, elle se coupe la chevelure; dès lors le jeune homme doit renoncer définitivement à sa main. Autrement les deux messagères déléguées par le futur vont chercher la fille et l'emmènent chez lui de gré ou de force. Après quelques jours, si la résistance continue, réelle ou simulée, on a recours aux moyens violents pour mettre l'épouse à la raison. Vient-elle à se sauver? on la ramène et on la met hors d'état de fuir de nouveau. Il faut ajouter que ces cas de résistance opiniâtre sont tout à fait exceptionnels.

On a signalé des cas de polygamie au Groënland : certains individus ont épousé les deux sœurs en même temps, voire même la mère et la fille. Mais ce qui est beaucoup plus fréquent, c'est de voir une femme en possession de plusieurs maris. Malgré tout, les ménages ne se composent ordinairement que de deux époux.

Il est certain que le divorce est des plus faciles, le mariage ne s'accompagnant d'ailleurs d'aucune cérémonie civile ni religieuse. Si une femme a donné des motifs de plainte à son mari, quand principalement elle n'a pas eu d'enfants au bout d'un certain temps, l'époux

quitte le domicile conjugal en lançant un mauvais regard à sa conjointe; il reste absent plusieurs jours. La femme comprend ce que signifie ce manège : elle fait un paquet de ses habits et se retire chez des amis ou des parents. Si le divorce a lieu quoique l'épouse ait eu des enfants, elle emmène avec elle tous les garçons, qui ne doivent plus retourner chez leur père, même si la mère vient à mourir.

Les Esquimaux sont peu prolifiques; les familles de trois ou quatre enfants

sont extrêmement rares. La mère travaille jusqu'au moment de l'accouchement; aussitôt qu'elle est délivrée, elle reprend ses occupations. Le nouveau-né reçoit le nom de son grand-père, de sa grand-mère ou du dernier parent mort. Si deux amis portent le même nom et que l'un vienne à mourir, l'autre change de nom pendant quelque temps.

Les enfants sont l'objet de toutes les attentions des parents. La mère allaite sa progéniture jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans. A cette époque, s'il s'agit d'un garçon, le père lui remet un arc et des flèches pour qu'il s'exerce à tirer, et il lui enseigne à lancer des pierres; à dix ans il lui donne un kayak, et l'enfant apprend à ramer et à pêcher. A quinze ans, le



Fig. 336. — Esquimaux du Groënland et leur traîneau.

père l'emmène avec lui à la chasse des amphibiens. Le jour où il tue le premier phoque est un jour de fête, qu'on célèbre par un grand festin dont l'animal abattu fait les frais. A dater de ce moment, il peut songer au mariage; mais ce n'est guère qu'à vingt ans qu'il construit son kayak et son traîneau et qu'il pense sérieusement à chercher une compagne.

Jusqu'à l'âge de quatorze ans, les filles ne font guère autre chose que de puiser de l'eau et de jouer. Quand elles sont entrées dans leur quinzième année, elles apprennent à soigner les enfants, à faire la cuisine et à préparer les peaux; un peu plus tard, on leur enseigne à ramer et à construire une maison, car c'est la femme qui est chargée de tous les travaux pénibles, et même des offices de bouchère et de cordonnière. L'homme s'occupe uniquement de chasse et de pêche.

Fêtes. — La plus grande fête des Esquimaux a lieu au solstice d'hiver. A cette époque où les nuits polaires sont si longues et le froid si rigoureux, les malheureux indigènes entrevoient déjà le retour de la saison de la chasse et de la pêche, et ils oublient pour un moment que leurs provisions peuvent s'épuiser avant qu'ils ne puissent les remplacer. Ils se livrent à de grands festins, s'invitent réciproquement et se gorgent d'aliments. Des harengs fumés, du saumon sec, du phoque séché ou bouilli, des queues de baleine, du renne sont servis dans ces repas pantagruéliques où chaque convive absorbe une quantité incroyable de nourriture.

Lorsque tout le monde est repu, un homme s'arme d'un tambour, composé d'une baleine ou d'un morceau de bois, large de deux doigts, courbé en forme de raquette, et muni d'un manche; une peau est tendue sur ce cerceau. Le musicien tient l'instrument de sa main gauche et, de la droite, il frappe dessus à l'aide

d'une baguette. A chaque coup il remue la tête, agite le corps et saute, sans quitter sa place; il accompagne sa musique et sa danse d'un chant sur la pêche aux phoques ou sur les hauts faits de ses ancêtres. Lorsqu'il est à bout de forces, un autre lui succède, et la fête se prolonge de cette façon pendant plusieurs jours consécutifs, interrompue seulement par des parties de balle ou de boxe.

Connaissances. — Après ce qui vient d'être dit, on ne saurait s'étonner de l'ignorance des Esquimaux. J'ai mentionné leurs chants; ce sont des phrases courtes, sans rimes ni mesure, qui peuvent se chanter en cadence.

En arithmétique, leurs connaissances sont très bornées; ils ont des mots pour exprimer les six premiers nombres, le chiffre onze et le chiffre seize. En comptant sur leurs doigts et en se servant des pieds et des mains, ils arrivent jusqu'à vingt. Les plus forts vont même jusqu'à cent, chiffre qu'ils expriment par l'expression *cinq hommes* (cinq fois vingt doigts).

Ils ne sont cependant pas dépourvus de mémoire, et quoique, est-il besoin de le dire? ils n'aient



Fig. 337. — Esquimaux du Groënland.

aucune notion de l'écriture, ils vous énuméreront facilement leurs dix générations d'ancêtres avec toutes les branches collatérales. En revanche, ils sont incapables de savoir leur âge, lorsqu'ils ont dépassé *vingt hivers*. Les saisons leur sont annoncées par certains phénomènes; ainsi, quelques jours avant le solstice d'hiver, ils voient encore briller quelques rayons de soleil au sommet des plus hauts rochers; le mois d'avril leur est annoncé par le retour des petits oiseaux et la ponte des corbeaux. Dans la saison où le soleil ne quitte pas leur horizon, ils se rendent compte du temps par la longueur et la direction des ombres. Le lever et le coucher de certaines étoiles leur servent à diviser la longue nuit d'hiver pendant

laquelle ils n'aperçoivent pas un rayon de soleil.

Leurs connaissances astronomiques sont assez étendues, mais les astres sont l'objet de toutes sortes de fables. Le soleil et la lune, par exemple, étaient frère et sœur : une nuit qu'ils jouaient avec d'autres enfants, *Malina*, ennuyée des poursuites de son frère *Anninga*, se frotta les mains à la suie des lampes et barbouilla le visage de celui qui la poursuivait pour pouvoir le reconnaître au grand jour. *Malina* voulut s'échapper, mais son frère la poursuivit jusqu'à ce que, prenant son vol, elle gagna les cieux, où elle fut changée en soleil ; *Anninga* resta en route et devint la lune : les taches de cette planète ne sont que les marques des mains de sa sœur. La poursuite continue ; mais parfois la lune se fatigue (au dernier quartier), elle met ses instruments de pêche et de chasse sur un traîneau tiré par quatre grands chiens ; après quelques jours de repos, elle revient grasse (à la pleine lune).

Tous les astres, d'ailleurs, ne sont que des Esquimaux ou des animaux qui ont été transportés au firmament.

Lorsqu'il tonne, ce sont deux vieilles femmes, habitant une petite maison dans l'air, qui se battent pour une peau de phoque bien tendue. Dans la dispute la maison s'écroule, les lampes se brisent et le feu se disperse dans les airs. Ainsi s'expliquent les éclairs et le tonnerre.

Les Esquimaux ne traitent guère que les maladies externes. Pour les maladies internes, ils n'emploient que la saignée et une espèce de mousse astringente, dont ils se servent dans les diarrhées et les crachements de sang. Quand ils se blessent, ils arrêtent le sang au moyen d'urine et pansent ensuite la plaie avec de la graisse ou de l'huile de poisson et de la mousse.

Les fractures sont traitées par le repos et un appareil composé de planchettes qu'on maintient à l'aide de lanières de cuir.

Les affections de la peau et des yeux sont extrêmement communes chez les Esquimaux du Groënland. Pour guérir leurs ulcères, ils les incisent d'abord largement et appliquent par-dessus un pansement simple, qui comprend un corps gras et de la mousse en guise de charpie. Ils essaient de se préserver des ophtalmies, à l'époque où la réverbération du soleil sur les glaces et la neige rend ces affections les plus

fréquentes, en s'abritant les yeux par une visière en bois, ou par des espèces de lunettes en bois percées d'une simple petite fente transversale. On prétend que les vieilles femmes pratiquent l'opération de la cataracte et qu'elles échouent rarement.

Funérailles. —

Lorsqu'un individu est à l'agonie, on le revêt de ses plus beaux habits, on le chausse de ses plus belles bottes et on lui attache les jambes contre les cuisses. Dès qu'il est mort, on jette tout ce qui a touché le défunt pendant sa maladie, et, après avoir pleuré pendant une heure,

on sort le cadavre par la fenêtre ou par une ouverture pratiquée à cet effet. Pendant ce temps, une femme tourne autour de l'habitation avec une torche allumée dans la main, pour éloigner l'esprit du mort. Le corps est alors transporté à une certaine distance, sur un lieu élevé où l'on a creusé la fosse. Lorsqu'il est descendu dans la tombe, on la recouvre de grandes pierres dont on forme un monticule.

Quelques Esquimaux déposent leurs morts dans une boîte, à quatre pieds du sol ; d'autres encore les abandonnent sans sépulture.

Jadis on avait la coutume de placer à côté

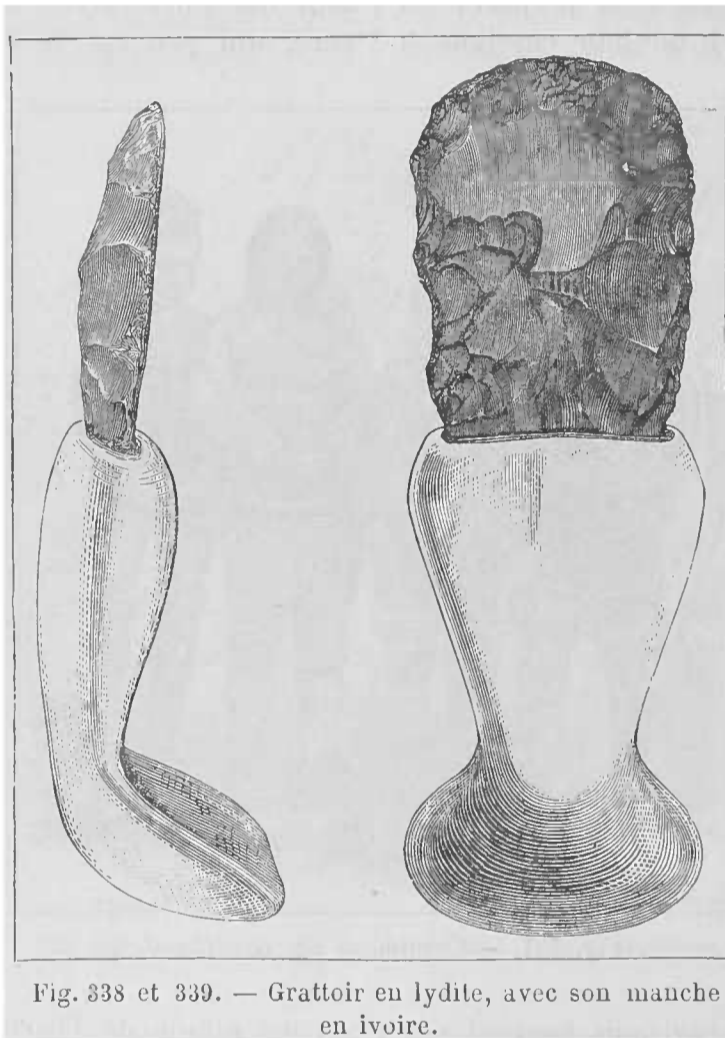


Fig. 338 et 339. — Grattoir en lydite, avec son manche en ivoire.

de la tombe un kayak, des flèches et des outils, s'il s'agissait d'un homme, un couteau et des aiguilles s'il s'agissait d'une femme. Mais les indigènes ont presque tous renoncé à cette coutume, car ils se sont aperçus que ces objets disparaissaient sans que les voleurs eussent à redouter la vengeance des esprits.

L'enterrement terminé, les assistants reviennent à la maison mortuaire, et le plus proche parent prononce l'oraison funèbre du défunt. On se livre ensuite à un festin qui se répète chaque jour jusqu'à ce que les provisions laissées par le mort soient épuisées.

Religion. — Les Esquimaux croient à une autre vie et pensent qu'ils jouiront au-delà de la tombe d'une félicité sans borne. Pour eux, le suprême bonheur consiste à manger beaucoup, aussi se représentent-ils le paradis comme un lieu pourvu de victuailles inépuisables.

Leurs divinités comprennent des esprits supérieurs et des esprits inférieurs, les uns bons, les autres mauvais ; ils ne leur rendent pas de culte à proprement parler. Comme tous les peuples hyperboréens, ils ont cependant des magiciens, mais ces devins ne sont pas des prêtres. Ils se bornent à tirer des présages, à chasser les mauvais esprits qui causent les maladies, à conjurer les sortilèges des sorciers. Ils fabriquent des amulettes destinées à rendre heureux ceux qui les portent ; ce sont des morceaux de bois, de pierre ou d'os, des griffes ou des becs d'oiseaux, qu'on se pend au cou ; ou bien quelques bouts de cuir qu'on s'attache autour du front, au bras ou sur la poitrine.

Les magiciens esquimaux se livrent à une foule de pratiques qui rappellent entièrement celles des chamans de la Sibérie ; comme ceux-ci, ils emploient dans toutes leurs invocations un tambour magique qui ne diffère guère des tambours ordinaires. Certains d'entre eux acquièrent une telle influence que leurs conseils sont toujours aveuglément suivis. D'ailleurs n'est pas magicien qui veut : il faut d'abord se préparer à cette fonction, loin des hommes, par le jeûne et la contemplation. Lorsque le néophyte est suffisamment affaibli physiquement et intellectuellement, il voit des fantômes partout, et il est apte à recevoir l'initiation de quelque devin en renom.

III. — TRONG BLANC OU CAUCASIQUE

Nous connaissons déjà les caractères généraux des Blancs ; nous savons aussi qu'ils comptent des représentants dans toutes les parties du monde. Les races du tronc caucasique se trouvent, par conséquent, soumises aujourd'hui aux conditions d'existence les plus diverses, et, tout en offrant des caractères fondamentaux communs, elles doivent présenter entre elles bien des différences secondaires.

D'un autre côté, il est permis d'affirmer que les races blanches ont pris naissance à une époque extrêmement reculée. Nous avons passé en revue les populations qui vivaient dans l'Europe occidentale pendant les temps quaternaires, et ces populations appartenaient, au moins pour la plupart, au tronc caucasique. J'ai montré que nos vieilles races quaternaires ne s'étaient pas éteintes ; pour elles, par conséquent, le milieu a varié sur place dans des limites considérables.

Des variations très étendues ont dû résulter des changements dans le milieu ; de nombreux types blancs ont dû prendre naissance de cette façon. Mais ces types une fois constitués, le métissage est intervenu et n'a pas peu contribué à compliquer la question, déjà si difficile, de la classification des races caucasiques. « L'immense majorité des populations de l'ancien continent, dit M. de Quatrefages, toutes peut-être, sont le résultat du mélange de types ethniques plus ou moins nombreux, plus ou moins différents. » Aussi, de l'aveu de tous les ethnologistes, rien n'est plus difficile que de retrouver, au milieu de ce fouillis de races, les éléments premiers d'où sont sorties les populations du tronc blanc. « Quelque nombreux que soient les matériaux déjà recueillis pour l'Europe seule, ils sont encore insuffisants ; et, malgré les travaux de bien des savants, leur étude comparative n'en est encore qu'à ses débuts. Pour établir une classification il faut donc se résoudre à considérer le plus souvent ces populations par grandes masses plus ou moins étendues. Les tableaux ainsi formés sont, au fond, plutôt *démographiques* qu'*ethnologiques*. Mais ils peuvent au moins servir de point de départ pour des recherches plus approfondies (De Quatrefages). »

Moins que tout autre, le tableau ci-joint, que j'emprunte à la *Classification des races humaines*, ne saurait donc être considéré comme

définitif. Je le donne tel que l'a donné M. de Quatrefages, en me contentant de supprimer les rameaux fossiles, dont il a déjà été question.

Races blanches ou pouvant être regardées comme telles.

BRANCHES.	RAMEAUX.	FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.		
Allophyle.....	Canarien.....			Guanches.		
	Asiatico-américain.....	Tchetko.....	Golouche.....	Tchouktchi.....	Tchouktchis.	
				Koriaque.....	Tchougatchis.	
	Sinique.....	Aïno.....		Japonais.....	Aïnos.	
				Américain.....	Ekogmuts.	
				Malais.....	Kubus.	
				Hindou.....	Todas.	
	Indonésien.....			Philippin.....	Miao-Tsés.	
				Sondanais.....	Manohos.	
	Caucasien.....	Géorgienne.....	Tcherkesse.....		Dayaks.	
				Taïtiens.		
Euskarien.....	Basquaise.....		Guipuscoan.....	Mingréliens.		
			Labourdain.....	Adighés.		
Finnique.....	Finnois.....	Sabmi.....	Boréal.....	Basques espagnols.		
			Méridional.....	Basques français.		
				Lapons.		
				Dauphinois.		
Sémitique.....	Sémite.....	Esthonienne.....	Finlandais.....	Esthoniens.		
			Ostiaque.....	Tavastlandais.		
	Libyen.....	Chaldéenne.....	Arabe.....	Finlandais.....	Votiaks.	
				Arabique.....	Hébreux.	
		Amara.....	Égyptienne.....	Himyarite.....	Yéméniens.	
				Érythréenne.....	Arabes.	
					Abyssins.	
	Amazyg.....		Berbère.....	Égyptiens.		
				Bicharis.		
				Kabyles.		
				Touaregs.		
Aryane.....	Pamiro-Européen.....	Tadjik.....		T. montagnards.		
			Celtique.....	Rhénan.....	Allemands du Sud.	
				Gaulois.....	Auvergnats.	
	Indo-Européen.....	Slave.....		Esclavon.....	Serbes.	
				Russe.....	Moscovites.	
				Hindoue.....	Mamogi.....	Siapochs.
				Iranienne.....	Brahmanique.....	Hindous.
				Persan.....	Guèbres.	
				Afghan.....	Ynufsais.	
				Hellène.....	Grecs.	
	Germaine.....		Scandinave.....	Suédois.		
			Allemand.....	Allemands du Nord.		

Dans le cours des descriptions qui vont suivre, j'aurai l'occasion de présenter quelques observations au sujet de ce tableau.

1° Branche Allophyle.

La branche allophyle comprend des populations parfois fort distinctes, qui ont des origines diverses. Déjà Prichard s'était servi de la même expression pour désigner un groupe bien différent de celui admis par l'éminent professeur du Muséum. Pour lui, l'Europe et l'Asie présentaient d'étroits rapports et ne formaient qu'une seule région anthropologique. Il avait divisé

les populations qu'elles renferment en trois groupes : les Syro-Arabs, les Indo-Européens ou Iraniens et les Allophyles. Ce dernier groupe comprenait à la fois les Basques, les Finnois, les Chinois, les Japonais, les Dravidiens, etc., en un mot, toutes les populations européennes ou asiatiques qu'on ne pouvait regarder ni comme sémitiques ni comme ariennes.

Le groupe allophyle de Prichard renfermait donc non seulement des Blancs de diverses origines, mais encore des Jaunes et des Nègres bien caractérisés. Il est évident qu'on ne saurait admettre aujourd'hui un semblable groupe.

La branche allophyle de M. de Quatrefages

est composée « de petits groupes ethniques parfois bien distincts, que rien dans l'état actuel de nos connaissances ne relie entre eux, qui n'ont aucun rapport avec les types nègres ou jaunes, qui sont manifestement des Blancs, et qui pourtant semblent encore ne se rattacher à aucune des trois grandes branches du tronc caucasique. La branche allophyle n'est donc pas une coupe naturelle, c'est une réunion de types *incertæ sedis*, et elle ne doit être admise qu'à titre provisoire. »

1. RAMEAU CANARIEN.

Guanches.

Historique. — L'archipel canarien est habité aujourd'hui par une population très mélangée. Depuis l'année 1402, où un Normand, Jean de Béthencourt, entreprit la conquête de ces îles, on a vu s'y diriger une foule d'émigrants européens. La prise de possession fut achevée pour le compte de l'Espagne et par une armée de cette nation; il n'est donc pas extraordinaire que les Canaries renferment à l'heure actuelle une population composée surtout d'Espagnols. L'organisation sociale, les mœurs, la langue, la religion sont celles de la péninsule ibérique.

Avant le quinzième siècle, vivaient dans l'archipel des races déjà assez mélangées. Néanmoins, dans toutes les îles, à Ténériffe principalement, se rencontraient des individus qui offraient des caractères bien particuliers, rappelant d'une manière frappante ceux de notre vieille race fossile de Cro-Magnon. Ces individus, les Guanches, étaient les premiers occupants du sol, et j'espère avoir démontré, dans différents ouvrages, qu'ils doivent être regardés comme les descendants directs de nos chasseurs de renne de l'époque quaternaire.

Une fois établis dans l'archipel Canarien, les Guanches avaient vu arriver dans leurs îles des

envahisseurs venus du nord de l'Afrique; sur plus d'un point, ils s'étaient alliés avec eux. Pourtant de nombreux individus étaient restés à l'abri du métissage, et la population entière de Ténériffe avait conservé son type originel à peu près pur.

A l'époque où les Européens entreprirent la conquête des Canaries, les Guanches luttèrent énergiquement pour sauver l'indépendance de leur patrie. Forcés de se soumettre après une glorieuse résistance qui se prolongea plus d'un demi-siècle, les malheureux insulaires ne s'allièrent pas volontiers avec leurs vainqueurs. Ils trouvèrent un asile dans les montagnes escarpées qui s'élèvent à chaque pas dans l'archipel, abandonnant aux nouveaux venus le nord de chaque île. Peu à peu ils durent accepter les lois, les coutumes, la langue, la religion des conquérants; on put dire que les Guanches avaient disparu, et cependant le fait n'est pas absolument exact. Comme nation, les Guanches n'existent plus; mais l'archipel Canarien renferme encore un bon nombre de leurs descendants. Dans le sud de Ténériffe notamment, j'ai retrouvé des villages presque entiers habités par des individus que leurs



Fig. 340. — Berger de Mogan (Grande Canarie).

caractères physiques rattachent complètement à la vieille population. Ils se croient pourtant de purs hidalgos. Ne sont-ils pas citoyens espagnols? Ne parlent-ils pas la langue de Castille? Ne sont-ils pas de fervents catholiques? N'allez pas leur dire que du sang guanche coule dans leurs veines; vous les laisseriez parfaitement incroyables.

Les Guanches actuels sont donc entièrement espagnolisés et n'offrent, pour l'anthropologiste, d'intérêt que par leurs caractères physiques. Je me bornerai à dire quelques mots de leurs ancêtres.

Caractères physiques. — Les Guanches

étaient des hommes de grande taille, mesurant, au minimum, 1^m,70 et dépassant parfois 1^m,80. Ils avaient la peau blanche, les cheveux souvent blonds et les yeux clairs. Leur tête était conformée exactement comme celle des hommes de Cro-Magnon : avec un crâne allongé, ils offraient une face basse, large en haut, rétrécie à sa partie inférieure. Leur front développé, leurs bosses pariétales saillantes, le méplat que présentait leur crâne un peu en arrière du sommet, leur occiput proéminent, leurs orbites bas et larges, etc., tout, en un mot, rappelle ce que nous a montré la race des chasseurs quaternaires de la vallée de la Vézère. Comme ceux-ci, ils étaient d'une vigueur peu commune, et leur squelette offre les mêmes particularités anatomiques.

Vêtements et parures. — Leur costume se composait d'une casaque en peau de chèvre ou de mouton et de sandales également en peau. Les nobles y ajoutaient des guêtres en cuir. Les chefs ne se distinguaient guère de leurs sujets par leur costume; c'est à peine s'ils y ajoutaient une coiffure, généralement en peau, parfois ornée de coquilles.

Ces gens, si simplement vêtus, ne faisaient pas fi des parures. Des grains de terre cuite, enfilés dans une corde et portés au cou, formaient leur parure habituelle. Dans quelques cas, ils remplaçaient ces grains par des fragments de coquilles, percés d'un trou. D'autres fois encore une plaquette de bois, d'os ou de coquille constituait une pendeloque, qu'on suspendait sur la poitrine.

Habitations. — Les Guanches étaient essentiellement *troglydites*, c'est-à-dire qu'ils vivaient dans des grottes. Presque toujours, ils se contentaient des cavernes naturelles qui se rencontrent en abondance dans la plupart des ravins; quelques-uns seulement élevaient de grossières cabanes en pierres sèches, qu'ils enfouissaient fréquemment sous terre, lorsqu'ils ne trouvaient pas de grottes dans les endroits où ils s'étaient établis. On voit, par-ci par-là, quelques grottes dont les parois ont été grossièrement travaillées; on y a creusé des niches, des bancs, des espèces d'alcôves; mais le nombre en est très limité, et la chose se comprend, car les vieux insulaires n'avaient pas d'outils qui pussent attaquer les roches dures au milieu desquelles sont ouvertes les grottes naturelles. Il fallait, pour qu'il leur fût possible de tailler les murs de leurs habitations, que celles-ci se rencontrassent dans des roches ten-

dres, et elles sont rares dans tout l'archipel.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Guanches étaient avant tout pasteurs; ils élevaient de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons, qui leur fournissaient à la fois leur chair, leurs peaux et leur lait. Pour que les agneaux, les chevreaux ne tarissent pas le pis de leurs mères, ils avaient la coutume d'entourer les mamelles des chèvres et des brebis de bandelettes de peau enduites d'une matière poisseuse, et ils ne laissaient téter les petits qu'après avoir trait leur provision de lait.

Malgré l'abondance de leurs animaux, ils n'en sacrifiaient pas volontiers. La base de leur alimentation était le *gofio*, farine de grains préalablement torréfiés. C'est encore l'alimentation des Canariens actuels. Ils cultivaient, pour faire leur *gofio*, quelques céréales et quelques légumineuses. Leurs procédés de culture étaient des plus rudimentaires : à l'aide d'une corne, emmanchée à l'extrémité d'un bâton, ils traçaient des sillons dans lesquels ils déposaient la semence. Parfois, lorsqu'il survenait une longue période de sécheresse, ils arrosaient leurs récoltes en amenant de l'eau dans des rigoles.

Au *gofio*, au laitage et à la viande, les Guanches joignaient du poisson, des coquilles marines et quelques fruits sauvages. Leur boisson se composait toujours d'eau pure.

Industrie. — Cette population primitive ignorait complètement l'usage des métaux. Tous leurs outils étaient en pierre, parfois en corne ou en bois. Deux pierres plates servaient à broyer le grain. Un fragment de roche légèrement excavée, une valve de coquille tenaient lieu de lampe : on y brûlait de la graisse, au milieu de laquelle on introduisait une mèche d'herbes sèches.

Les indigènes savaient pourtant fabriquer de grossières poteries, qu'ils façonnaient à la main, sans le secours du tour, et qu'ils cuisaient d'une façon très imparfaite. Assez souvent ils taillaient aussi des écuelles dans un morceau de bois.

Les armes ne comprenaient que des pierres brutes, qu'on lançait à la main, et quelques lances, parfois tout en bois, parfois armées d'une pointe en pierre ou en corne. Pour s'emparer du poisson, ils faisaient quelquefois usage d'hameçons en coquille, en corne de chèvre ou en os; mais, le plus souvent, ils répandaient dans les flaques d'eau que la mer laissait en se retirant, du suc d'euphorbe, qui étourdissait le

poisson dont il était alors facile de s'emparer.

Organisation sociale. — Famille. — Ce peuple, si peu civilisé, obéissait à des chefs ou rois, qui ne connaissaient pas plus le luxe que leurs sujets. Ils vivaient de la même façon que les gens du peuple, et soignaient eux-mêmes leurs troupeaux. Ils étaient néanmoins entourés du respect de tous, et leurs ordres étaient toujours obéis. Lorsqu'il s'agissait de prendre une décision importante, le roi consultait les nobles et les prêtres. Le gouvernement était tout à fait patriarcal.

Les Guanches étaient doux, honnêtes et hospitaliers au plus haut point. Ils savaient cependant montrer, le cas échéant, un courage dont rien ne saurait donner une idée. Dans les combats, chacun luttait à sa guise, et les chefs se contentaient de donner à leurs hommes l'exemple du courage en marchant toujours en avant. D'ailleurs, le commandement était toujours confié aux plus braves.

J'ai dit que les indigènes étaient foncièrement honnêtes. Les vols, les crimes étaient excessivement rares; mais, s'il venait à s'en produire, les coupables étaient châtiés sans pitié. Les lois étaient appliquées par des juges pris, les uns parmi les nobles, les autres parmi les roturiers, tout individu devant être jugé par des hommes de sa caste. L'homicide était puni de mort; le vol, de la prison ou de la bastonnade. Parfois on arrachait un œil au voleur; en cas de récidive, on lui enlevait le second.

Les femmes étaient entourées du plus grand respect, et elles justifiaient par leur conduite les égards qu'on avait pour elles. Lorsqu'un homme rencontrait une femme, il devait s'arrêter; il ne pouvait la regarder en face ni lui adresser la parole que si elle l'y autorisait; enfin, il devait se bien garder de lui faire entendre des propos malsonnants. Toute infraction à ces règles était punie de la bastonnade.

Les Guanches n'étaient pas tendres pour l'adultère : les coupables étaient enterrés vifs; si une fille avait une conduite déréglée, on l'enfermait dans une grotte jusqu'à ce qu'un de ses amants se présentât pour l'épouser.

Les enfants avaient le plus profond respect pour les auteurs de leurs jours. Pour les maintenir dans cette saine tradition, il existait, d'ailleurs, un moyen infailible : l'enfant insubordonné était lapidé.

Sépultures. — On est tout étonné de voir l'embaumement des morts en usage chez une population aussi peu avancée. Pourtant cette

coutume existait, et si elle ne s'appliquait pas à tous les individus, elle s'étendait à un bon nombre. Le cadavre, embaumé par des procédés que nous ignorons, était enveloppé de peaux soigneusement préparées et finement cousues à l'aide de poinçons en os. Six, huit, dix enveloppes, et plus, entourent les momies; les plus fines peaux sont toujours à l'intérieur.

Ainsi préparé, le mort était transporté dans une grotte naturelle, située dans un endroit très escarpé : on le déposait sur des tréteaux ou sur le sol lui-même, sans le recouvrir de terre ni de pierres. Les grottes sépulcrales recevaient souvent un nombre considérable de cadavres, qu'on disposait parfois en plusieurs lits superposés.

Religion. — Les Guanches croyaient à des êtres supérieurs et à une autre vie. D'après les anciens chroniqueurs, qui étaient prêtres pour la plupart, ils avaient la notion d'un être suprême, tout-puissant, créateur de toutes choses; ils croyaient à des peines et à des récompenses après la mort, à un enfer et à un paradis. Ce qui est certain, c'est qu'ils offraient des sacrifices aux dieux, sur les endroits élevés, et que, dans les grandes calamités, ils leur adressaient des prières publiques. Souvent, dans ces circonstances, on associait les animaux aux prières : les chevreaux étaient séparés de leurs mères, et la faim leur faisait pousser des cris. On espérait que l'intercession de ces innocentes créatures fléchirait le courroux céleste.

Il existait aux Canaries une caste sacerdotale dont nous ne connaissons guère les prérogatives. Nous savons cependant qu'à la Grande-Canarie le *faycan*, ou grand-prêtre, avait un pouvoir presque égal à celui des *guanartemes* ou rois. Mais cette île avait reçu de nombreux individus venus du nord du continent africain, et certainement les envahisseurs avaient profondément modifié les coutumes primitives des Guanches. On ne saurait donc affirmer que ceux-ci aient eu un clergé organisé de la même façon. Pourtant il paraît avéré que les Guanches, les seuls que nous ayons eu en vue dans les lignes qui précèdent, avaient des prêtres ou sorciers des deux sexes, et que les *guanames* ou devins siégeaient avec les nobles aux conseils des *menceys*, comme on appelait les rois de Ténériffe.

Je ne dirai rien des races qui étaient arrivées aux Canaries postérieurement aux Guanches, et qui s'étaient croisées avec eux sur plus d'un point. Elles appartenaient pour la plupart

à la branche sémitique, et ce n'est pas le lieu d'en parler.

Aujourd'hui, je le répète, les choses ont bien changé. Si l'on trouve, parmi les payans, parmi les pasteurs (fig. 340), des individus qui rappellent le type des anciens Guanches et qui ont conservé quelques coutumes des habitants d'autrefois, les citadins sont presque tous des Européens. De grandes villes s'élèvent dans les endroits où jadis on n'apercevait pas une seule maison. Las Palmas, capitale de la Grande Canarie (fig. 341), renferme 25,000 habitants; elle possède sa cathédrale, son hôtel-de-ville, son musée, ses théâtres, ses tramways et un magnifique port. On se figurerait difficilement qu'il y a cinq siècles vivait là une population des plus primitives.

2. RAMEAU ASIATICO-AMÉRICAIN.

Dans les régions les plus septentrionales de l'Asie et sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, on trouve, disséminés au milieu des autres populations, de petits groupes d'individus entièrement distincts de leurs voisins, qui ne peuvent être rattachés qu'au tronc blanc. Ils reparaissent au sud du Kamtchatka, dans les îles Kouriles et Saghalien; mais, là, ils sont caractérisés par un système pileux très développé. Ce même caractère se rencontre chez des tribus de Sumatra, aussi bien que chez une peuplade qui vit dans le sud de l'Inde anglaise. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir une filiation ni même une parenté entre ces races, séparées aujourd'hui par de si grandes aires géographiques et ethnologiques, on peut cependant les réunir dans une même division, certains caractères autorisant ce rapprochement. Ce sont ces populations qui constituent le rameau asiatico-américain.

A. Famille Tchetko.

La famille Tchetko se trouve, en Asie, à l'extrémité nord-est du continent, entre l'Océan arctique et le Kamtchatka. Sur la côte américaine, au milieu des tribus de Peaux-Rouges, on rencontre un élément blanc qui rappelle entièrement les tribus de l'extrémité nord-est de l'Asie. Or les traditions des Peaux-Rouges parlent d'hommes arrivés du nord-ouest, sans doute de l'extrémité septentrionale du continent asiatique, où vivent, en effet, des tribus qu'il est bien difficile de distinguer, par les caractères

physiques, des peuplades de la côte américaine : les unes et les autres semblent bien avoir une origine commune.

La famille Tchetko se divise en deux groupes : les Tchouktchis et les Korïaques.

a. GROUPE TCHOUKTCHI.

Distribution géographique. — Les Tchouktchis habitent la pointe nord-est de l'Asie, entre l'Océan Arctique et le fleuve Anadyr. Primitivement, ils vivaient dans le bassin de la Léna, qu'ils durent quitter à la suite de longs combats que leur livrèrent les Cosaques. Ils furent eux-mêmes obligés de refouler des populations de type jaune, auxquelles ils se mêlèrent. La mer ne les arrêta pas; un certain nombre d'individus gagnèrent l'Amérique et s'établirent sur les côtes. Peut-être est-ce aux Tchouktchis qu'il faudrait rattacher les Makhelchels, tribu de sauvages californiens qui ont de beaux traits, presque caucasiens, un teint clair et une intelligence vive.

Caractères physiques. — La population tchouktche ne forme pas une race pure; « dans le même village, dit M. Nordenskiöld, on peut voir des types absolument différents. Tantôt ce sont des hommes d'une constitution athlétique, aux cheveux noirs, lisses, durs comme du crin, et qui ont la peau foncée, le nez haut et recourbé, rappelant en tout le type des Indiens de l'Amérique du Nord; tantôt, au contraire, ce sont des figures larges, glabres, au nez aplati, aux pommettes saillantes, aux yeux inclinés, aux cheveux noirs et lisses, rappelant la race mongole. Enfin il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des individus ayant la peau blanche et présentant des traits qui font croire à une immixtion de sang slave ». On trouve beaucoup d'individus à cheveux blonds parmi les Tchouktchis. Le type le plus fréquent se distingue par sa taille moyenne, sa peau blanche, légèrement basanée, souvent aussi blanche chez les femmes que chez les Européennes. Les traits du visage sont agréables, malgré la saillie un peu exagérée des pommettes; le nez est bien fait et les yeux sont parfaitement horizontaux (fig. 342). La physionomie est douce, et beaucoup de femmes sont réellement jolies.

Vêtements et parures. — « Le vêtement des Tchouktches est bien simple, c'est une sorte de veston fait de peaux, le poil en dehors, et un pantalon qui entre dans des grandes bottes en peau de phoque attachées auprès du genou avec

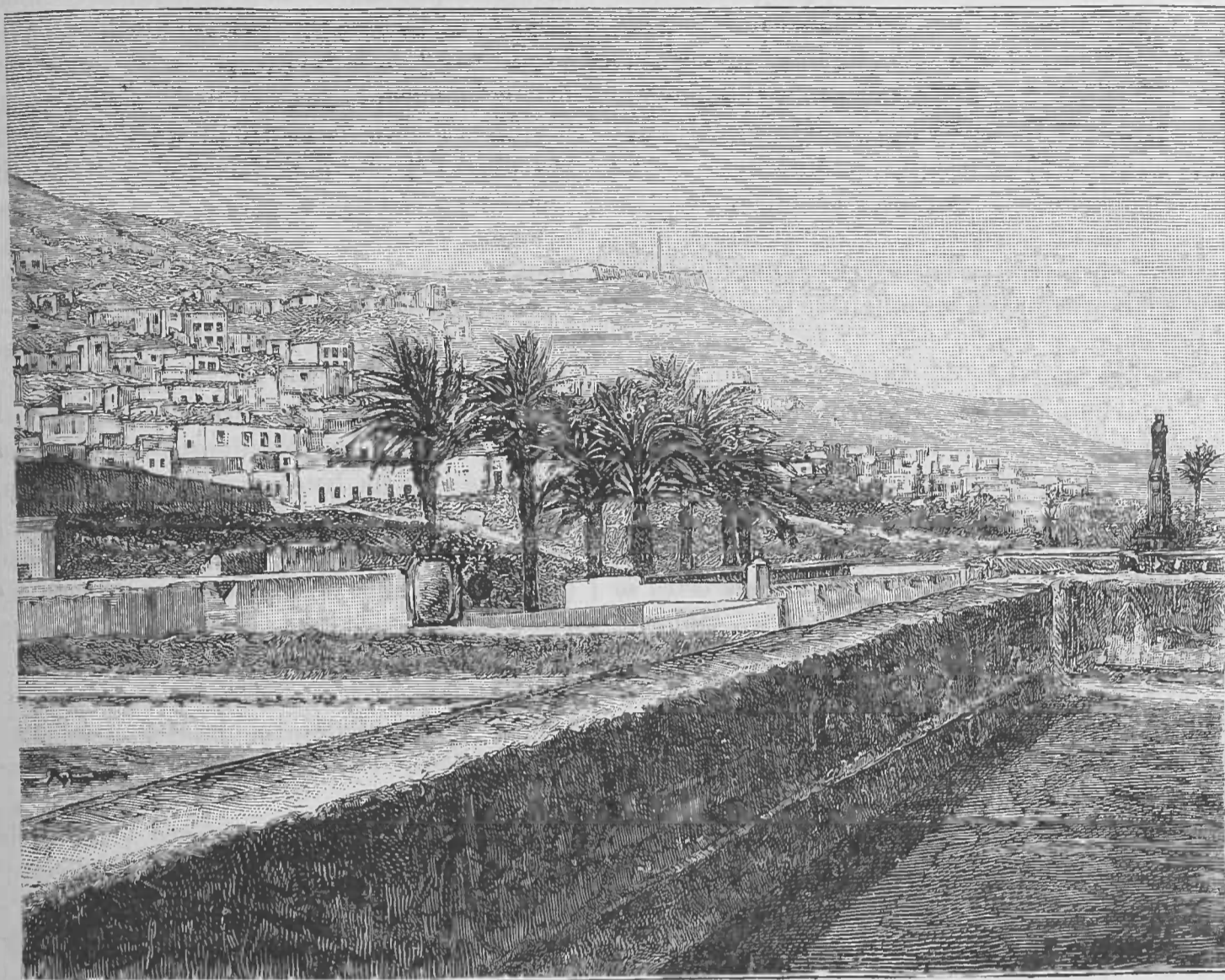


Fig. 341. — Les Palmas (Grande Canarie). — Vue de la partie de la ville située en face du vieux môle.

une courroie. Sur la tête on met un bonnet en peau de renne et autour du cou une écharpe en fourrure. Par la pluie ou le mauvais temps on met, par-dessus le vêtement ordinaire, une sorte de water-proof fait avec un intestin de phoque ou de baleine. Pour courir plus facilement sur la neige, les Tchouktches mettent sous leurs bottes des sortes de raquettes en bois. Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes; il est plus ample et très ouvert du côté de la poitrine et du dos pour pouvoir y mettre les petits enfants à allaiter.

Les hommes se rasent la tête, en ne laissant qu'une couronne de cheveux large de 6 à 8 centimètres, comme les moines de certains ordres.

Les femmes portent de longues tresses et laissent leurs cheveux tomber sur le front tout à fait comme c'était la mode chez les dames européennes en ce dernier temps. Elles portent divers ornements : des courroies garnies de perles, des anneaux en fer, des bracelets en cuivre aux bras et aux jambes, etc.

Les femmes seules sont tatouées; rarement on voit des hommes ayant des petits signes en forme de croix aux joues (Deniker). »

Ces tatouages, qui se voient sur la figure, le cou et les bras, consistent en lignes parallèles, en cercles, en carrés ou en trapèzes. Pour tracer ces figures, les femmes se servent d'une aiguille avec un fil enduit de noir de fumée. Elles *se brodent* le visage, comme dit un auteur, en introduisant sous la peau ce fil qui laisse dans le derme la substance noire dont il est enduit.

Habitations. — Les habitations des Tchouktchis sont des tentes construites en os de baleine reliés par des courroies et recouverts de peaux de phoque et de renne. Elles sont souvent très grandes et renferment parfois dans leur intérieur une seconde tente plus petite, qui est la véritable habitation, la tente extérieure servant de hangar et d'abri pour les animaux. Dans toutes les demeures, on brûle de l'huile de phoque pour éclairer et chauffer l'intérieur. L'odeur

que produit cette combustion, jointe aux émanations qui se dégagent d'un grand nombre de personnes horriblement sales, qui ne sortent même pas pour satisfaire leurs besoins naturels, rend le séjour de ces tentes extrêmement désagréable pour un Européen.

Le mobilier ne comprend que quelques vases en peau de phoque et en os, quelques marteaux en pierre pour broyer les os, quelques marmites et quelques cuillers de fabrication européenne.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Tchouktchis sont les uns sédentaires et les autres nomades. Les premiers habitent le littoral et se livrent à la pêche des phoques, des morses et de la baleine ; les nomades élèvent des troupeaux de rennes qu'ils traitent avec une grande douceur. Quand un pasteur fait à ses bêtes sa visite quotidienne, il prend entre ses mains la tête de chaque animal et la caresse.

La nourriture des pêcheurs comprend la chair, le sang et l'huile des phoques et des baleines, et une foule de plantes qu'ils préparent de diverses manières. Souvent les mets sont mangés tout crus. Les pasteurs vivent principalement de laitage et de végétaux sauvages ; ils ne sacrifient qu'à regret quelques rennes de leurs troupeaux. La boisson habituelle des Tchouktchis est l'eau ou la neige fondue ; ils ont une grande passion pour l'eau-de-vie que leur fournissent les commerçants russes ou américains.

Industrie. — Art. — Les Tchouktchis fabriquent des canots en peau de phoque ou de baleine tendue sur une charpente en os de baleine. Dans ces légères embarcations, qui peuvent contenir jusqu'à trente personnes, ils ne craignent pas d'affronter la mer. Plusieurs fois dans l'année ils se rendent dans la presqu'île d'Alaska pour y faire du trafic.

Les traîneaux sont en bois ; les nomades y attellent des rennes, tandis que les pêcheurs se servent de chiens.

Pour préparer les peaux, les Tchouktchis les font macérer dans de l'urine ou dans une infusion d'écorce de saule. Ils les raclent ensuite avec des outils en os. C'est également l'os qui leur sert à fabriquer leurs couteaux, leurs pioches et leurs haches.

Leurs instruments de pêche consistent en hameçons, en lances et en harpons armés de pointes en os ; ils sont attachés à des outres remplies d'air, qui empêchent les animaux blessés de plonger profondément et indiquent en

même temps l'endroit où ils se trouvent. Comme armes, ils ne possèdent guère que des frondes et un arc grossier qui leur sert à lancer des flèches munies de pointes en os. Jadis, ils fabriquaient de bien plus jolies pointes qu'aujourd'hui, et ils employaient à cet usage la pierre, l'os et l'ivoire de morse. Ils portaient également de belles cuirasses formées de plaques de bois ou d'ivoire réunies par des courroies ; mais, depuis qu'ils ont adopté un genre de vie paisible, ils ont renoncé à cette armure.

Cette population primitive n'est pas dénuée d'instincts artistiques. Nos figures 343 et 344 donnent une idée de leurs gravures. Leurs sculptures sont parfois plus remarquables encore. Certes, ni le renne (fig. 346), ni l'ours maritime (fig. 347) ne sont des chefs-d'œuvre ; mais les phoques qui décorent le porte-hameçon en ivoire de morse d'un chef tchouktchi (fig. 345), et surtout les diverses statuette qu'a rapportées M. Nordenskiöld, montrent qu'il se trouve des artistes à l'extrémité orientale de la Sibérie.

La musique est plus arriérée ; les chants sont généralement d'une monotonie désespérante ; les airs, exécutés sur une sorte de violon ou sur un tambour analogue à celui des chamans des populations voisines, ne sont guère plus variés que les chansons.

Seules les femmes Tchouktchis se livrent à la danse : elles piétinent sur place, en exécutant de lents mouvements du corps et des bras.

Organisation sociale. — Famille. — « L'organisation sociale des Tchouktches est bien simple. Chez les sédentaires le produit de la pêche est divisé à l'amiable entre tous les habitants du village ; chez les nomades, chaque famille possède des troupeaux de rennes plus ou moins considérables.

Il n'y a pas de chefs, mais le gouvernement russe revêt de ce nom (*Erema*) quelques riches possesseurs de rennes ; le plus aisé d'entre eux, *Amraurgine*, qui possède plus de 40000 rennes, est considéré comme chef de tout le peuple tchouktche. Mais son autorité est purement nominale sur tout ce qui concerne les Tchouktches sédentaires plus ou moins éloignés de son campement. *Amraurgine* sait parler un peu le russe et a même fait un voyage jusqu'à Yakoutsk ; mais les autres « chefs », dont deux, « *Menka* » et « *Noak* » ont été vus par Nordenskiöld, ne savaient pas un mot de russe, et la plus grande autorité du gouvernement du tsar

qu'ils connaissaient était « *l'insprannika* » (corruption d'*ispravnik*, chef du district) de Nijni-Kolymsk. Ils avaient aussi une vague idée de l'existence d'une personne très puissante à Yakoutsk, mais ils ignoraient complètement l'existence de l'empereur de toutes les Russies.

La reconnaissance de l'autorité russe se borne, de la part des Tchouktches, au paiement d'un impôt (*yassak*) pendant les foires. Cet impôt consiste en quelques peaux de renard, en dents de morse et en courroies faites de peaux de renne; en retour ils reçoivent *des cadeaux* du chef de district: des marmites de fonte, du tabac, etc. (Deniker). »

La condition des femmes n'est pas inférieure à celle des hommes; ceux-ci subissent même fortement l'influence de leurs épouses, qu'ils consultent toujours avant de prendre une décision importante. Elles sont, il est vrai, chargées de tous les travaux du ménage, de l'arrangement des tentes, de l'entretien des lampes et de la confection des habits. Les hommes passent leur temps à causer ou à jouer avec les enfants.

« Il n'existe aucune cérémonie pour le mariage. Les garçons et les filles sont promis dès l'âge de cinq ou six ans. L'arrangement se fait entre les parents. Le mariage a lieu à onze ou treize ans pour les filles, à douze ou quinze pour les garçons. Chez les Tchouktches nomades, le fiancé vient dans la tente du père de sa promise, et travaille au profit de ce dernier en soignant ses rennes pendant plusieurs années; après quoi il reçoit un troupeau de rennes en dot et va vivre à part avec sa femme (Deniker). » En général, les Tchouktchis sédentaires n'ont qu'une femme, rarement deux; mais la polygamie existe chez les nomades.

La naissance d'un enfant ne donne lieu à aucune cérémonie; on se contente de fixer le nombre de rennes qui devront lui appartenir. Jamais on ne punit les enfants, et pourtant, d'après Nordenskiöld, ils sont d'une sagesse exemplaire.

Sépultures. — Jadis, ces tribus brûlaient leurs morts, mais le bois devient rare et on délaisse cette coutume. Ils avaient également, paraît-il, l'habitude de tuer les vieillards. C'étaient les personnes âgées qui demandaient elles-mêmes qu'on leur ôtât la vie pour leur permettre d'aller habiter un monde meilleur. Toutes ces coutumes disparaissent, et il n'en restera bientôt plus de traces. A l'heure actuelle, on attend patiemment la mort d'un indi-

vidu et on brûle rarement son corps. On transporte son cadavre dans la toundra, où on l'abandonne à la surface du sol, ou bien on le dépose dans une tombe en pierre, sur le sommet de quelque colline. Après l'avoir recouvert de peaux de bêtes, on met à côté de lui des armes, si c'est un homme, des ustensiles de ménage, si c'est une femme. Au pied de la tombe on place un traîneau qu'on brise intentionnellement, puis on sacrifie quatre rennes aux quatre coins de la sépulture. La cérémonie se termine par un festin, et les reliefs du repas sont accumulés auprès du mort.

Religion. — Les Tchouktchis croient à une autre vie et à un esprit bon, mais ils n'en connaissent pas de mauvais. Ils font de fréquents sacrifices de chiens et de rennes à leur divinité. Si la victime tombe sur le côté droit, c'est d'un bon présage; dans le cas contraire, il faut s'attendre à un malheur. Les hommes se lavent les mains et le visage avec le sang de l'animal sacrifié, et les femmes en arrosent les tentes et les divers ustensiles domestiques.

Ces gens sont très superstitieux et portent une foule d'amulettes. Les statuetstes dont nous donnons les figures (346 et 347) sont des talismans portés par les chefs. Les amulettes les plus appréciées semblent être les crânes d'ours ou les statuetstes faites avec les os de cet animal, qui est très rare dans le pays.

Il n'y a pas de caste spéciale de prêtres parmi les Tchouktchis; tout homme, toute femme peut exercer le rôle de *chaman* sans aucune préparation. Aussi les sorciers sont-ils peu considérés, à moins que leurs prédictions ne se soient souvent réalisées.

Telles sont les croyances des Tchouktchis. Néanmoins la plupart se disent chrétiens et font baptiser leurs enfants par les prêtres russes. Mais ils ne connaissent du christianisme que le signe de la croix qu'ils font devant toutes les images, qu'il s'agisse d'une image de sainteté ou d'un portrait quelconque. Le chef Menka ne cessait de faire le signe de la croix devant les photographies qui se trouvaient dans les cabines des officiers du navire « *La Véga* ».

b. GROUPE KORIAQUE.

Tous les auteurs s'accordent pour regarder les Koriaks comme ressemblant entièrement aux Tchouktchis, dont il serait difficile de les distinguer. Aussi comprend-on que ceux qui ont voulu voir dans les Tchouktchis des Esqui-



Fig. 342. — Tchouktchi, d'après une photographie de M. Nordenskiöld (Coll. Muséum).

maux, aient également séparé les Koriaks des populations blanches.

Les diverses tribus koriaques vivent au sud-est des Tchouktchis, entre le fleuve Anadyr et le Kamtchatka. Comme ceux-ci, ils se divisent en tribus, les unes nomades, les autres sédentaires. Les Koriaks sédentaires forment quatre tribus : les *Kamentzi* ou Parentzi, dans la province du Littoral, à l'extrémité septentrionale de la baie Penjinskaïa ; les *Pallantzi*, sur la côte orientale de la même baie et sur la côte nord-ouest du Kamtchatka ; les *Oukintzi* et les *Olioutortzi*, sur la côte nord-est du Kamtchatka. Leur nombre ne dépasse pas 1500.

Les nomades, qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Toumougoutou* (gens errants), sont deux fois plus nombreux que les sédentaires ; on les rencontre entre le golfe Ghijighinsk et l'Anadyr.

Caractères physiques. — Les Koriaks ressemblent considérablement aux Tchouktchis pasteurs, et, pour plus d'un auteur, les uns et

les autres ne forment qu'un même peuple. Ils sont de petite taille, de ton un peu brun, et ils ont la barbe et les cheveux noirs. Leur tête est aplatie sur les côtés ; leur face est un peu large, mais les pommettes ne font pas une saillie aussi prononcée que chez les Mongols, leurs yeux sont petits, mais non bridés, et leur nez est proéminent.

Les femmes mariées ont l'habitude de se tatonner.

Genre de vie. — Mœurs et coutumes. — Les Koriaks sont essentiellement pasteurs et élèvent d'immenses troupeaux de rennes ; les Kamentzi possèdent aussi des bœufs et des chevaux. Ces derniers, qui sont plus avancés que toutes les autres tribus, se construisent des huttes en bois, analogues à celles des Kamtchadals. Ces habitations n'ont qu'une seule ouverture, à la partie supérieure du toit ; elle sert à la fois à donner accès dans la cabane et à livrer passage à la fumée. Les Koriaks sédentaires

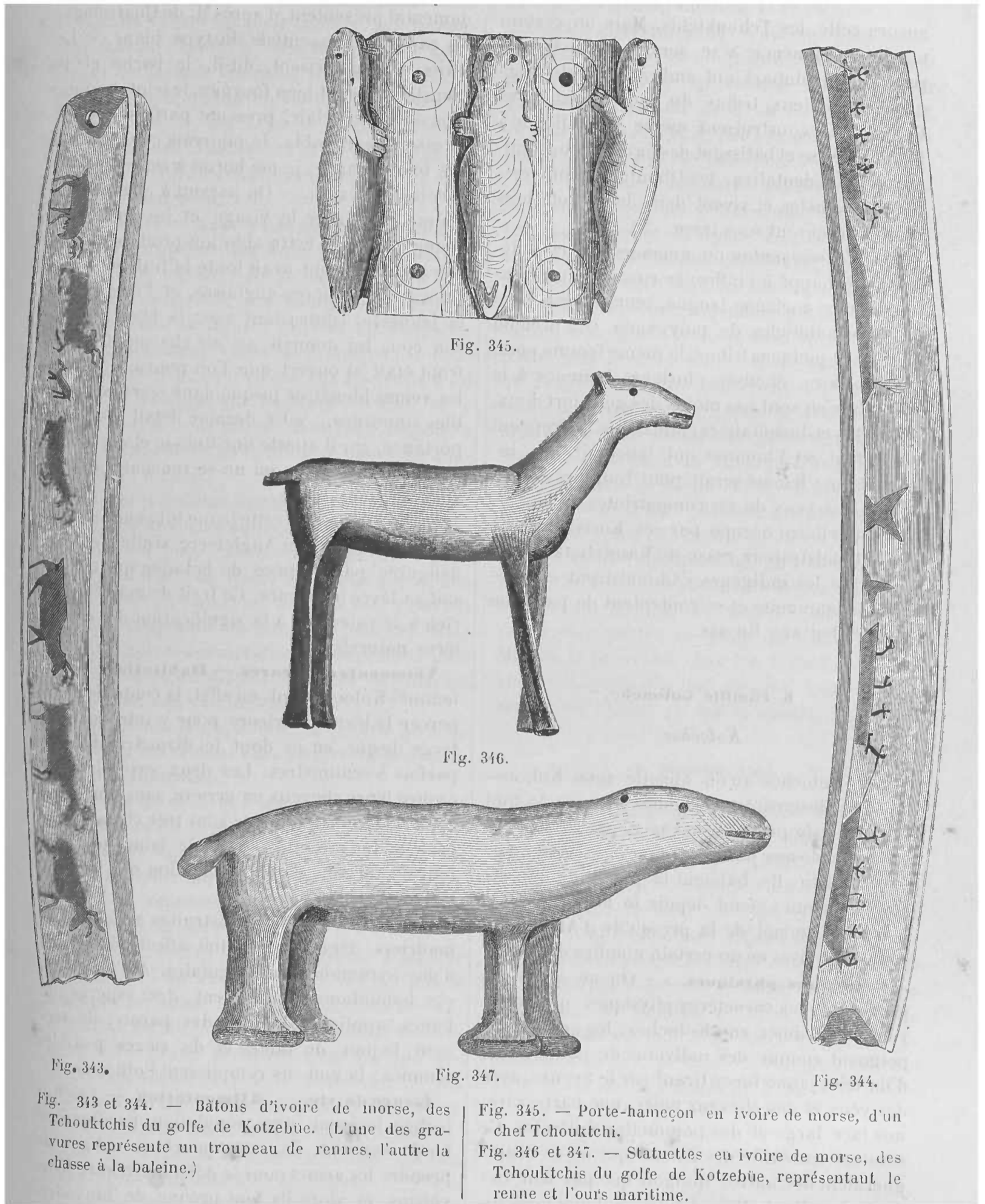


Fig. 345.

Fig. 346.

Fig. 347.

Fig. 343.

Fig. 344.

Fig. 343 et 344. — Bâtons d'ivoire de morse, des Tchouktchis du golfe de Kotzebûe. (L'une des gravures représente un troupeau de rennes, l'autre la chasse à la baleine.)

Fig. 345. — Porte-hameçon en ivoire de morse, d'un chef Tchouktchi.

Fig. 346 et 347. — Statuettes en ivoire de morse, des Tchouktchis du golfe de Kotzebûe, représentant le renne et l'ours maritime.

sont d'habiles forgerons; ils fabriquent des couteaux, des pointes de lance, des ornements en fer, et les vendent aux peuplades voisines. Ces gens sont tous pacifiques, doux, inoffensifs et dignes d'intérêt; aussi les Russes se sont-

ils établis sans difficulté dans le pays, et ils ont déjà profondément influé sur les coutumes anciennes des tribus sédentaires. Ce à quoi les Koriaks ne se sont pas décidés à renoncer, c'est à leur malpropreté repoussante, qui surpasse

encore celle des Tchouktchis. Mais un certain nombre commence à se servir de la langue russe, et la plupart ont embrassé le christianisme. Les deux tribus du sud (Pallantzi et Oukintzi) se construisent même des villages à la mode russe et bâtissent des églises. Pourtant, parmi les sédentaires, les Olioutortzi sont restés chamanistes et vivent dans des habitations qu'ils se creusent sous terre.

Les *Toumougoutou* ou nomades ont complètement échappé à l'influence russe; ils ont conservé leur ancienne langue, leur chamanisme et leurs habitudes de polygamie. On prétend que, chez quelques tribus, la même femme peut, au contraire, épouser plusieurs hommes à la fois. Ce n'en sont pas moins des gens fort doux, honnêtes et hospitaliers; jamais ils ne frappent un enfant, et l'homme qui lancerait des injures à une femme serait pour toujours déconsidéré aux yeux de ses compatriotes.

Le territoire occupé par les Koriaks relève de l'administrateur russe du Kamtchatka, mais en réalité les indigènes s'administrent entièrement à leur guise et se contentent de payer un léger tribut aux Russes.

B. Famille Golouche.

Koloches.

Les Koloches qu'on appelle aussi Koljousques, se désignent eux-mêmes, comme le font beaucoup de peuples sauvages, par le mot qui veut dire *homme* dans leur langue: ils se nomment *Tlinkit*. Ils habitent la partie du littoral américain qui s'étend depuis le nord de l'Orégon jusqu'au sud de la presqu'île d'Alaska. Ils sont subdivisés en un certain nombre de tribus.

Caractères physiques. — On ne s'accorde guère sur les caractères physiques qu'il convient d'attribuer aux Koloches; les uns les dépeignent comme des individus de petite taille, d'un teint jaune foncé tirant sur le bronze, avec des yeux et des cheveux noirs, une barbe rare, une face large et des pommettes saillantes. Ce seraient en réalité des Jaunes qui ne se distingueraient des autres Mongols que par leur nez droit et saillant. Mais d'autres auteurs nous disent au contraire que les Koloches sont des Blancs. Ces divergences tiennent uniquement à ce que cette population est loin d'être homogène et qu'on observe aujourd'hui de nombreuses traces de métissage.

Les tribus qui ont le mieux gardé le type fon-

damental présentent, d'après M. de Quatrefages, les caractères essentiels du type blanc. « Les traits se régularisent, dit-il, la barbe et les moustaches sont bien fournies, le teint, toujours plus ou moins clair, présente parfois une délicatesse remarquable. Je pourrais citer ici bien des témoignages: je me borne à reproduire les paroles de Dixon... « On parvint à engager une femme à se laver le visage et les mains. Le changement que cette ablution produisit devint extrême. Son teint avait toute la fraîcheur et le coloris des laitières anglaises, et l'incarnat de la jeunesse, contrastant avec la blancheur de son cou, lui donnait un air charmant... Son front était si ouvert que l'on pouvait y suivre les veines bleuâtres jusque dans leurs plus petites sinuosités... » Ce dernier détail a son importance, car il atteste une finesse et une transparence de la peau qui ne se rencontrent dans aucune race colorée.

Dixon ajoute que cette jeune fille aurait passé pour belle même en Angleterre, si elle n'eût été défigurée par l'espèce de botoque qui traversait sa lèvre inférieure. Ce trait de mœurs n'ôte rien à la valeur et à la signification des caractères naturels. »

Vêtements et parures. — Habitations. — Les femmes Koloches ont, en effet, la coutume de se percer la lèvre inférieure pour y introduire un large disque en os dont le diamètre dépasse parfois 5 centimètres. Les deux sexes laissent croître leurs cheveux en arrière, sans jamais les couper. Leurs vêtements sont très chauds, très épais et faits d'une espèce de laine que leur fournit l'argali, sorte de mouflon qui vit dans leur pays.

Leurs maisons sont construites avec de gros madriers dégrossis; le toit affecte la forme d'une pyramide quadrangulaire. A l'intérieur, ces habitations renferment des espèces de bancs, appliqués le long des parois; ils servent, le jour, de tables et de sièges pour les femmes; la nuit, ils remplissent l'office de lits.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Koloches forment une population pacifique au fond; souvent, ils sont pourtant obligés de prendre les armes pour se défendre contre leurs voisins, et alors ils font preuve de bravoure. Leurs prisonniers sont réduits en esclavage. A Sitka, on sacrifie ces esclaves lorsqu'on célèbre la fête des morts.

Les diverses tribus Koloches se livrent principalement à la chasse et à la pêche. A l'heure actuelle, ils possèdent des fusils que les Amé-

ricains leur donnent en échange de pelleteries, et dont ils se servent pour chasser. Les viandes sont mangées tantôt à l'état frais, tantôt après un certain laps de temps. Il en est de même du poisson, mais, quand on veut le conserver, on le dispose dans des espèces de boîtes placés sur des troncs d'arbres, à 4 ou 5 mètres au-dessus du sol. Leurs aliments sont cuits dans l'eau ou bien rôtis.

Industrie. — Art. — Longtemps avant l'arrivée des Européens, les Koloques connaissaient l'usage des métaux. Ils possédaient des poignards, des haches, des pointes de lances en cuivre, ornés de figures gravées ou sculptées. Ils se procuraient la matière première par l'entremise de tribus qui vivent sur les bords d'un fleuve qu'ils appellent le *fleuve du Cuivre*; le métal doit se rencontrer, dans cette région, à l'état natif, car ils ne le fondent pas et se contentent de le forger.

Tout en possédant des armes et des outils en métal, les Koloques emploient des pierres rougies au feu pour creuser leurs pirogues dans des troncs d'arbres. Il leur faut deux à trois ans pour construire ainsi un grand canot pouvant contenir cinquante ou soixante hommes. Mais ils ont d'autres embarcations plus petites, plus légères, faites au moyen de peaux de phoques tendues sur une carcasse en bois.

Les femmes fabriquent de la poterie qu'elles cuisent au feu et dont elles se servent pour préparer les aliments.

Je viens de dire que les Koloques ornaient leurs armes de gravures et de sculptures; ils connaissent également la peinture. Sur des tables de bois, sur des cuirs, sur leurs vêtements, ils représentent des arabesques, des mammifères et des poissons.

Religion. — Les Koloques croient à un être suprême, *El* ou *Jell*, né d'une vierge, mis à mort par les siens, mais qui ressuscita et s'envola dans les airs. Ils le représentent sous la forme d'un grand corbeau; c'est lui qui déchaîne les tempêtes par le battement de ses ailes, qui produit les éclairs, lorsque, dans sa colère, ses yeux émettent des rayons lumineux, et qui, en rabattant ses immenses ailes sur son corps, donne naissance au tonnerre.

D'autres êtres invisibles, d'autres génies habitent l'air et les forêts. Après sa mort, l'esprit de l'homme se rend dans un premier ciel où vivent des êtres qui ne sont pas encore arrivés à la perfection, des *hommes-étoiles*, pour employer l'expression dont se servent les Kolo-

ques et les Kaniagmiotes. Tout homme meurt et renaît cinq fois; ce n'est qu'après avoir quitté la vie pour la cinquième fois que son esprit va habiter définitivement soit avec les *hommes-étoiles*, soit dans un autre ciel, soit dans le soleil, la lune ou l'aurore boréale, selon le degré de perfection qu'il a atteint.

Les Koloques pratiquent des cérémonies religieuses. Ils ont des prêtres qui, les jours de fête, se couvrent la figure d'un masque grotesque, en bois sculpté, décoré de plumes et de peintures, et exécutent les danses sacrées. Ces magiciens, ou *ichet*, se retirent parfois dans les forêts, sans armes et sans autres moyens d'existence que l'écorce de certains arbres. Lorsqu'ils reviennent, ils cherchent à répandre le bruit qu'ils ont eu des rapports avec les êtres invisibles, et ils réussissent généralement à en imposer aux pauvres sauvages. Aussi les devins jouissent-ils d'une haute considération. Mais la position est coûteuse, car elle nécessite un certain appareil: tout *ichet*, outre le masque dont il vient d'être question, doit être muni de peaux de bêtes, de vêtements divers, tous plus bizarres les uns que les autres. Sans ces oripeaux, un prêtre ne jouit d'aucune estime. Malgré le proverbe, chez les Koloques comme chez beaucoup d'autres nations, même civilisées, c'est l'habit qui fait le moine.

C. Famille Aïno.

Distribution géographique. — Nous avons déjà vu que, dans le groupe asiatico-américain, on rencontrait des populations caractérisées par un développement exagéré du système pileux; ce sont elles qui constituent la famille Aïno. Séparées aujourd'hui par de grandes aires géographiques, elles forment de petits groupes dispersés au nord du Japon, en Amérique, en Malaisie et dans l'Inde. Nous examinerons surtout avec détail le groupe japonais et le groupe hindou, les plus intéressants et les mieux connus de tous.

a. GROUPE JAPONAIS.

Aïnos.

Il n'est pas besoin de dire que ce groupe ne comprend nullement les Japonais proprement dits, dont nous nous occuperons plus loin, lorsque nous arriverons aux races océaniques. Ils n'ont rien de commun avec les Aïnos, les

seuls que nous ayons à décrire à cette place.

Histoire et distribution géographique. — Les Aïnos ont peuplé autrefois tout l'archipel japonais, Saghalien et une partie des Kouriles. Ils s'étendaient également sur le continent, où ils occupaient de vastes territoires. Refoulés par les Indonésiens, ils ont laissé des traces dans les îles Liéou-Kiéou et sur la terre ferme, jusqu'au milieu des Tongouses. Mais, à l'heure actuelle, ce n'est guère qu'au nord de Yéso, au sud de Saghalien, dans les Kouriles et dans la partie méridionale du Kamtchatka qu'ils vivent encore à l'état d'agglomérations importantes.

Caractères physiques. — En contact, comme je viens de le dire, avec les Indonésiens d'un côté, avec les Jaunes de l'autre, les Aïnos n'ont pu échapper au métissage. La population moderne comprend des types divers, parmi lesquels on reconnaît sans peine un élément mongolique et un autre élément qui rappelle les Russes de Moscou. Au milieu de ces mélanges, on peut cependant distinguer le type primitif des indigènes.

Les Aïnos (fig. 348) sont des individus de petite taille : les hommes ne dépassent guère 1^m,59 ou 1^m,60, et les femmes atteignent à peine 1^m,52. Leur peau est souvent foncée, de couleur olivâtre; mais des groupes entiers, ceux qui paraissent les plus purs, sont d'un ton clair, *couleur de chair*, comme dit M. de Quatrefages, avec une certaine tendance à tourner au rouge ou, rarement, au jaune. Leurs cheveux sont noirs, droits et très abondants. Les yeux présentent habituellement une coloration foncée, mais on en observe d'un bleu verdâtre pâle. Chez les hommes, la barbe est longue et extrêmement fournie.

« Leurs traits sont réguliers, beaux et réellement agréables. Très différents des Mongols, ils n'ont ni leurs os molaires élevés ni leur paupière supérieure oblique. Beaucoup ont des physionomies intelligentes. Leurs tempes sont aplaties, leur front est large, carré et haut, la voûte du crâne est plate, la tête tout entière arrondie et bien faite. Ils ressemblent en somme aux Européens, aussi bien par les traits et les formes générales que par l'expression. »

J'ajouterai encore que les Aïnos ont le corps sec et nerveux, les muscles peu développés et les membres bien proportionnés.

Vêtements et parures. — Les femmes portent comme vêtement une robe d'étoffe grossière, serrée à la taille, qui leur tombe

jusqu'aux genoux. Elles vont pieds nus et se couvrent la tête d'un mouchoir, se contentant toutefois de rejeter leurs cheveux en arrière. Ce n'est pas qu'elles soient exemptes de coquetterie; elles savent fort bien, lorsqu'elles peuvent se procurer un morceau d'étoffe bleue, le coudre au bas de leur jupe. Leur bonheur est complet quand il leur est possible de se pendre aux oreilles des boucles massives et de se ceindre la tête d'un diadème orné de fragments de verre bleu.

C'est le bleu la couleur favorite du beau sexe chez les Aïnos. Il n'est guère de femmes qui ne se tatouent de cette couleur la lèvre supérieure et la lèvre inférieure, de manière à simuler une sorte de barbe qui leur encadre la bouche. Sur leurs poignets sont figurés des bracelets bleus, et leurs mains sont teintées de la même couleur. Jusqu'à l'époque de leur mariage, elles ajoutent incessamment quelque tatouage à ceux qu'elles s'étaient d'abord tracés, et elles arrivent à avoir des séries de spirales qui leur remontent jusqu'au coude.

Les femmes des chefs portent un cordon enroulé six fois autour de la taille; celles du peuple n'enroulent leur ceinture que trois fois.

Les hommes n'ont pour tout costume qu'une sorte de longue tunique assez semblable à la robe que portent les femmes. Ils s'entourent les jambes de peaux, maintenues par des lanières de cuir. Jamais ils ne se tatouent.

Cette population est d'une malpropreté excessive, et il est tout à fait exceptionnel de voir les Aïnos se laver les mains ou le visage; la chose ne leur arrive qu'au printemps. Aussi n'est-il pas surprenant qu'ils soient atteints de nombreuses maladies de la peau.

Habitations. — Les habitations sont extrêmement rudimentaires. Elles ne se composent que de perches plantées en terre et se rapprochant au sommet de manière à laisser pourtant entre elles une ouverture qui livre passage à la fumée. L'intervalle des perches est rempli par des herbes et des bois entrelacés. Ces cabanes ont de 4^m,50 à 6 mètres de longueur sur 3 mètres ou 3^m,50 de largeur. Elles sont pourvues d'une porte et d'une fenêtre, et précédées d'une sorte d'antichambre, également fermée par une porte, qui sert à remiser les engins de pêche et à loger les chiens.

La pièce principale renferme un foyer au milieu; ses parois sont entièrement noircies par la fumée. Des perches la traversent et servent à suspendre les objets les plus dispa-



Fig. 348. — Aïnos, d'après une photographie.

rates : poisson, viande, mocassins en peau de poisson, vêtements, filets, etc.

A une petite distance de l'habitation principale, s'élève une hutte, qui n'est autre chose que le magasin où l'on conserve les provisions d'hiver; elle est exhaussée de 2^m,50 à 3 mètres au-dessus du sol, de façon à ce que son contenu n'ait pas à souffrir de la neige, et qu'il soit à l'abri des atteintes des chiens, des loups et des renards.

Genre de vie. — Industrie. — Alimentation. — Vivant dans des îles ou dans le voisinage de la mer, les Aïnos devaient être navigateurs. Leurs embarcations sont cependant bien primitives; elles consistent simplement en canots creusés dans des troncs d'arbres, d'une longueur de 7^m,50 environ. Ils savent pourtant les aménager pour qu'ils puissent tenir la mer. Au moyen de liens, ils fixent sur les côtés des planches qui servent de plats

bords. C'est dans ces embarcations qu'ils se livrent à la grande pêche.

Chasseurs en même temps que pêcheurs, ils se servent d'arcs et de flèches empoisonnées pour abattre les cerfs et les daims que leurs chiens leur rabattent, ou les ours qui sont pour eux une très grande ressource. Leur arc mesure environ 4 mètres de longueur; leurs flèches ont à peu près 60 centimètres; elles sont munies d'une pointe de bambou, d'os ou de fer, excavée pour recevoir le poison. Celui-ci est préparé au moyen de cervelles de corbeaux, de tabac, d'insectes et peut-être de morelle noire, qu'ils mélangent et laissent pourrir. L'action de ce poison est si violente qu'il faut enlever un bon morceau de gibier tout autour de la blessure pour éviter de s'empoisonner soi-même.

Les Aïnos font aussi un peu de culture, et leur alimentation comprend, en dehors du pois-

son et de la venaison, du millet, une espèce de chou, et une racine bulbeuse qu'ils ramassent en été. Leurs besoins sont d'ailleurs très limités. Lorsqu'ils ont de quoi manger, et le gibier ne manque pas plus que le poisson; qu'ils ont des peaux ou de grossières étoffes pour se vêtir, une hutte pour s'abriter, ils sont satisfaits de leur sort. Ils occupent leurs loisirs à fabriquer de la ficelle, des filets, de la toile, etc., avec l'écorce du bouleau, à élever des hiboux, pour lesquels ils ont une certaine vénération, à soigner des aigles ou l'ours qui jouera un rôle important dans la grande fête que nous allons décrire plus bas. On prétend que souvent ils confient à leurs femmes de jeunes oursons pour les élever au sein ou à la main.

Les Aïnos n'ayant guère de besoins ne sont pas de grands commerçants. Néanmoins quelques-uns d'entre eux se servent à la chasse du mousquet à mèche des Japonais, et pour se procurer cette arme, ils donnent surtout des cornes de cerf. Depuis quelques années, l'usage du saké s'est répandu surtout les jours de fête, et cette boisson coûte cher; aussi cherchent-ils à se la procurer en adjoignant à leur principal article de commerce de belles peaux d'animaux.

Organisation sociale. — Famille. — Bons, obligeants, polis et discrets, les Aïnos accueillent fort bien les étrangers. Avec un tel caractère, ils ne doivent pas avoir souvent de démêlés avec leurs voisins, qui d'ailleurs sont, en général, suffisamment éloignés d'eux. Aussi leurs chefs (*otena*) n'ont-ils aucune attribution militaire. Leur pouvoir est des plus limités, et une de leurs principales fonctions consiste à diriger les libations pendant la fête de l'ours. Il est vrai de dire que la majorité des indigènes reconnaissent l'autorité du Japon et n'ont, par conséquent, nullement à s'occuper d'administration.

La polygamie existe chez les Aïnos; un homme épouse volontiers ses parentes. Les femmes sont d'ailleurs traitées avec bienveillance, et leur condition n'est pas malheureuse. Pendant que les hommes se livrent à la chasse ou à la pêche, elles vaquent aux soins du ménage. A Saghalien, elles ne s'occupent pas même des vêtements; ce sont les maris qui confectionnent les habits et veillent à leur entretien. Dans les autres îles, ce soin incombe à l'épouse.

Danses. — Les femmes et les jeunes filles jouissent même de certaines prérogatives; seules

elles prennent part aux danses, sauf à la danse des armes, qui est le privilège exclusif des hommes. Le 15 novembre de chaque année, lorsque la loi japonaise est lue publiquement, les filles exécutent la danse de la grue. Voici comment la décrit le D^r Scheube: « La danse de la grue consiste en plusieurs figures. Dans les premières, plusieurs danseuses s'accroupissent en rang par terre et forment deux groupes vis-à-vis l'un de l'autre.

« Aux deux extrémités se tient une danseuse, les mains sur l'épaule, le mouchoir de tête traditionnel soulevé et les cheveux épars. La danseuse exécute divers mouvements, se dirige ensuite en courant vers le groupe opposé et s'assied à terre, pendant que deux autres se lèvent et commencent le même exercice. Ce jeu continue ainsi assez longtemps. Pendant ce temps les autres, assises par terre, chantent.

« Dans les autres figures de la danse de la grue, les danseuses forment un cercle et exécutent divers mouvements avec les bras; elles les lancent de toute leur longueur tantôt en haut, tantôt en bas, ou les étendent horizontalement des deux côtés; les figures varient à l'infini: j'en ai vu qui s'exécutaient avec les bras étendus, les mouvements étaient des plus bizarres. D'autres fois les danseuses se mouvaient les bras croisés dans tous les sens. Cette dernière figure est parfois obscène. D'autres fois encore elles font des mouvements avec les bras comme si elles voulaient ramasser quelque chose. Enfin il y a une figure où la partie postérieure seule du corps est en mouvement. »

Il existe quelques autres danses, une notamment pendant laquelle on se passe de main en main une poire et une branche de bambou.

Il est à remarquer que presque toujours les chants remplacent l'orchestre. Les Aïnos n'ont pour tout instrument de musique qu'une sorte de guimbarde qu'ils appellent *mokori*, excepté dans quelques localités de Yeso où ils possèdent un instrument à cinq cordes.

Religion. — Les Aïnos rendent un culte à une foule de divinités, qui sont pour la plupart des dieux lares: ce sont le dieu du foyer, le dieu de la maison, etc. Leurs croyances religieuses ne sont d'ailleurs qu'imparfaitement connues, mais pourtant on peut dire que presque toujours elles reposent sur la peur, comme d'ailleurs toutes les religions primitives. On a prétendu qu'ils honoraient l'ours à l'égal d'un dieu. Mais, dit le D^r Scheube, ils « ont plusieurs motifs pour respecter l'ours. C'est pour eux

l'animal le plus précieux ; il les nourrit, il les vêt et leur fournit un médicament très renommé (la biline d'ours).

« D'un autre côté, ils le *redoutent* plus qu'aucun autre animal. Lorsque l'ours s'introduit dans les habitations, il tue les hommes et les animaux et porte ses ravages jusque dans les cultures. Il n'est donc pas étonnant qu'ils le respectent comme un dieu et croient devoir lui offrir des sacrifices après sa mort. »

En dehors de chaque habitation aïno se trouvent des branchages qui symbolisent toutes les divinités réunies, à l'exception de celles du feu et de la maison. C'est à ces branches qu'on accroche les crânes d'ours qui deviennent des reliques sacrées. C'est là qu'on fait les offrandes aux dieux ; toutefois on sacrifie aux dieux du feu et de la maison dans des endroits spéciaux.

Les jours de fêtes, on fabrique des petits bâtonnets qu'on orne de fins copeaux roulés en spirale, et on les place dans tous les endroits réservés aux dieux. Ces bâtons, ou *inâbo*, sont de vrais talismans ; on en fixe sur les toits des maisons, on en attache aux ustensiles de ménage, et on est convaincu qu'ils éloignent les mauvais esprits, les maladies et les animaux malfaisants. Ils remplacent le rameau de buis bénit auquel nos paysans attribuent des vertus analogues.

Fête de l'ours. — La plus grande fête des Aïnos est la fête de l'ours. A la fin de l'hiver, on s'empare d'un ourson qu'on élève avec un soin tout spécial. Une femme est spécialement chargée de lui donner sa nourriture, qui se compose de mets choisis. Lorsqu'il est assez grand, on commence les préparatifs de la cérémonie.

Toute la population se pare de ses plus beaux atours. Les vieillards se ceignent la tête d'une couronne faite d'une tresse d'écorce de vigne vierge ornée de copeaux, d'objets en bois grossièrement travaillés, de griffes d'ours, de pampres, etc. On renouvelle les *inâbo* de tous les dieux et on en place aux quatre coins de la cage de l'ours ; puis commencent les libations en l'honneur de chacune des divinités qui reçoit, pour sa part, quelques gouttes de saké. Tout le monde récite des prières, et les hommes boivent ensuite à grandes gorgées en soulevant leur barbe, comme un rideau, avec un bâtonnet qui leur a servi à laisser tomber sur les nattes quelques gouttes de boisson offerte aux dieux.

Après cette cérémonie préparatoire, on se dirige vers la cage de l'ours, où les mêmes libations se répètent, pendant que les femmes et les filles commencent leurs danses. La nourrice de l'ours ne manque pas de verser d'abondantes larmes. A un moment donné, un jeune homme grimpe sur la cage de l'animal et lui lance une sorte de lazo autour du cou. A l'aide de cette corde, on le promène autour de la maison, et, pendant ce temps, des hommes lui lancent des flèches terminées par un bouton orné d'un ruban rouge. Enfin on le conduit devant les dieux, et cinq hommes l'étouffent en lui appuyant fortement le cou contre une poutre placée à terre.

La victime est étendue sur une natte, parée de colliers et de boucles d'oreilles, si c'est une femelle ; on offre au cadavre de l'ours des gâteaux de millet et une fiole de saké. Les libations recommencent, et les femmes se mettent à danser de nouveau.

Le lendemain, l'animal est dépecé ; son sang est recueilli dans des tasses et bu avec avidité ; son foie est partagé et mangé cru ; sa chair et ses entrailles sont distribuées entre les assistants.

Pour terminer la fête, on prend la tête de l'ours, on fait un trou au crâne pour en extraire la cervelle, qui est mangée crue comme le foie, on nettoie les os, en ayant soin d'avalier tout ce qu'on enlève, et on remplace les parties molles par des copeaux. Les os sont replacés dans la peau, et on suspend le tout devant les dieux, à une perche d'environ deux mètres et demi de hauteur. Chacun des actes de cette longue cérémonie s'accompagne de libations, de sorte que tous ceux qui y prennent part sont complètement ivres au bout de quelques heures.

Funérailles. — Lorsqu'un individu vient à mourir, on le pare de beaux habits et on enterre son cadavre dans un endroit quelconque. Les Aïnos n'ont pas, en effet, de cimetières à proprement parler ; les morts sont inhumés çà et là. La cabane du défunt est ensuite brûlée.

S'il s'agit d'un chef, les choses ne se passent pas aussi simplement. Son corps est déposé devant sa hutte et ses intestins sont enlevés. La femme et la fille du défunt sont chargées de conserver le cadavre pendant un an ou, plutôt, de le préparer en le lavant chaque jour avec un liquide préservateur. Lorsque le moment de mettre le corps en bière est arrivé, s'il est en bon état de conservation, on comble les deux femmes d'éloges et de présents ; dans le cas contraire on les met à mort.

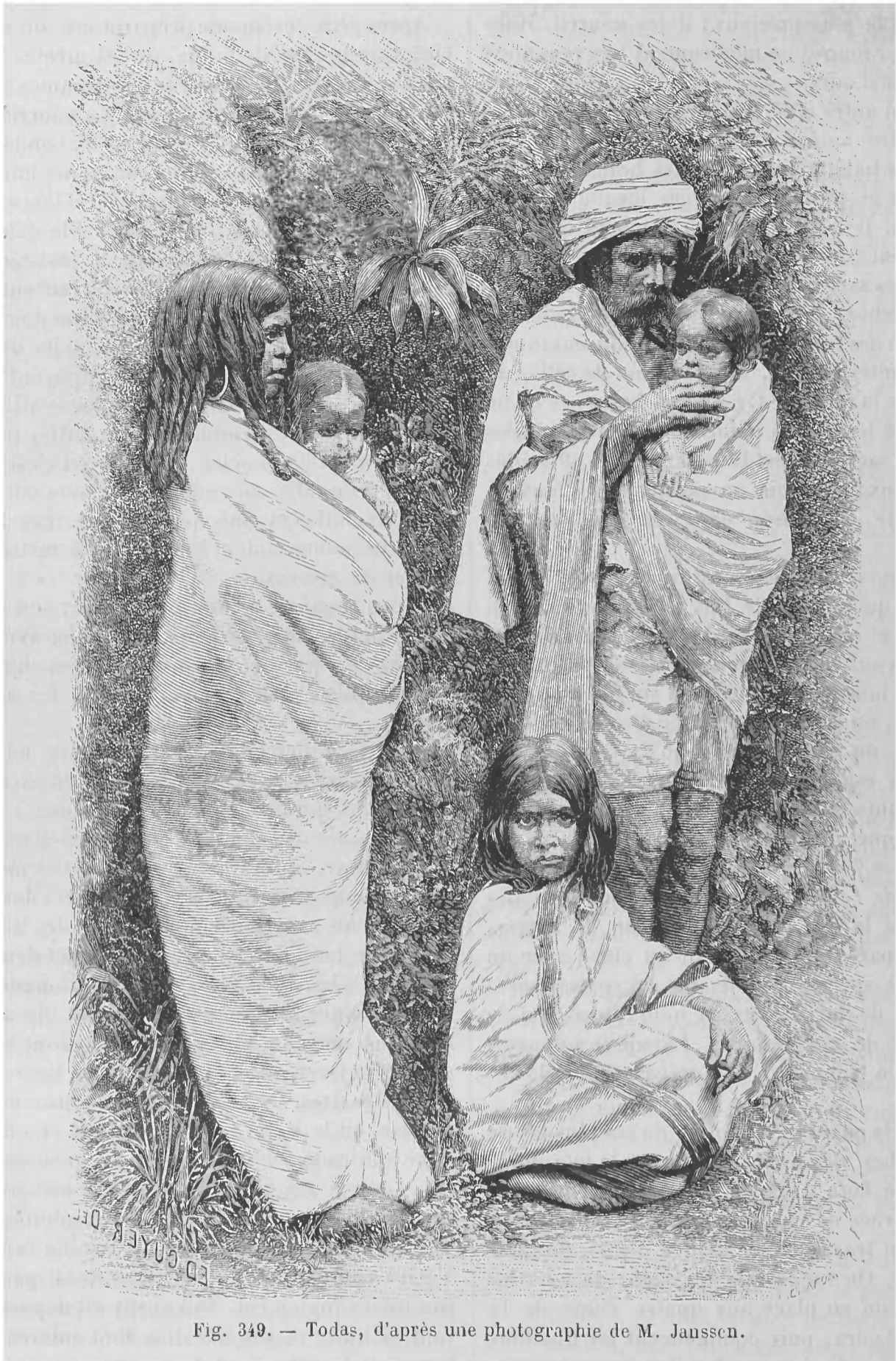


Fig. 349. — Todas, d'après une photographie de M. Janssen.

b. GROUPE AMÉRICAIN.

Ekogmuts.

Sur une partie des côtes méridionales de la baie de Norton, dans l'extrême nord-ouest de l'Amérique, vit une tribu aussi velue que les

Aïnos, et qui se distingue de toutes les populations voisines par ses mœurs, sa langue et ses caractères physiques. On a voulu y voir des Esquimaux ou plutôt des métis d'Esquimaux et de quelque autre race. Mais la forte barbe que leur attribue Dall et les poils qui, d'après cet auteur, leur couvriraient tout le corps, ne vien-



Fig. 350. — Homme et femme todas, d'après une photographie de M. Marshall.

ment guère à l'appui de cette opinion. Il faut dire toutefois, que les renseignements que nous possédons sur cette petite peuplade sont encore beaucoup trop insuffisants pour trancher la question d'une manière définitive. Je me bornerai donc à signaler cette population velue, sans en donner une description qui pourrait être absolument erronée.

RACES HUMAINES.

C. GROUPE MALAIS.

Kubus.

Caractères physiques. — Les Kubus, ou *Orang-Koubou*, forment une petite peuplade absolument sauvage qui erre dans les solitudes de Sumatra, sur les rives du fleuve Djambi. Ce

sont des hommes de petite taille, bien qu'ils dépassent les autres habitants de l'île; les hommes mesurent en moyenne 1^m,59 et les femmes 1^m,49. Nous ne connaissons guère leurs autres caractères physiques; pourtant Rienzi les désigne sous le nom d'*hommes pithécomorphes* (à forme de singe), voulant sans doute faire allusion à ce développement exagéré du système pileux que le colonel Versteeg signale chez ces *hommes à poil*, comme il les appelle. Il y a là évidemment une particularité qui les distingue de tous les autres Sumatrais.

Mœurs. — Coutumes. — Les Kubus ne portent pour tout vêtement qu'un morceau d'écorce comprimée dont ils s'entourent la taille. Pour se mettre à l'abri de la piqure des insectes, ils s'enduisent le corps de boue ou de résine. Erant sans cesse, ils ne se donnent pas la peine, dans beaucoup de cas, de se construire d'habitations, et passent la nuit dans des troncs d'arbres creux. Lorsqu'ils élèvent une hutte, elle ne consiste qu'en quelques pieux destinés à supporter un toit de feuilles et de branchages.

Les Kubus ne s'occupent ni d'agriculture ni d'élevage d'animaux domestiques. Leur nourriture consiste en fruits et en racines sauvages, en serpents, en crocodiles, en sangliers et en quelques autres animaux auxquels ils donnent la chasse. Ils sont aidés, dans la poursuite du gibier, par de grands chiens qui sont en outre dressés à signaler la présence de l'homme ou des fauves.

Chaque famille vagabonde à sa guise sans reconnaître l'autorité d'aucun chef. Il est très rare de voir plusieurs familles accomplir ensemble leurs pérégrinations; chacune vit dans un isolement presque complet.

Dans les environs du Soungéï Lekoh, on trouve des Kubus un peu moins sauvages qui font un petit commerce avec les habitants de Palembang. Ceux-là habitent de misérables cabanes recouvertes d'écorce d'arbres et de feuilles de palmier. Parfois ils se rencontrent avec les gens de Palembang qui font des échanges avec eux dans des endroits fixés à l'avance; mais, le plus souvent, acheteurs et vendeurs échangent leurs produits sans se voir. Les marchands apportent leurs denrées dans les endroits où s'opèrent habituellement les transactions; ce sont des étoffes, du riz ou du sel. Lorsqu'ils ont terminé leur étalage, ils frappent sur un gong ou sur un arbre creux et se retirent. Les Kubus s'avancent alors et remplacent les objets qu'on leur offre par divers produits (dents d'élé-

phants, cire, sang-dragon, etc.); on assure qu'ils se montrent très honnêtes dans leur négoce et qu'ils laissent toujours des denrées surpassant en valeur celles qu'ils ont emportées. Lorsqu'ils ont enlevé les marchandises, les sauvages frappent à leur tour sur le gong et se retirent immédiatement.

Depuis 1872, quelques Kubus ont vu leur condition s'améliorer. Un certain nombre se sont réunis en villages, et on en rencontre même qui se livrent à la culture du riz, sans toutefois irriguer leurs plantations.

d. GROUPE HINDOU.

Todas.

Distribution géographique. — Vers l'extrémité méridionale de l'Inde, sur un plateau élevé des monts Nilgherries, à 2400 mètres d'altitude, vivent les Todas, qu'on appelle aussi Todars, Thautawars ou Todaurs, population fort différente des Hindous véritables qui vivent à côté d'elle. Jadis, les Todas occupaient un district situé au nord-est de leur habitat actuel, sur les premiers contreforts des Ghattes orientales. Lorsqu'ils furent obligés d'émigrer, les Todas se fractionnèrent: une partie se dirigea vers le nord, et l'autre atteignit le plateau sur lequel on les trouve encore.

Caractères physiques. — La tribu dont il s'agit comprend des hommes d'une taille audessus de la moyenne (1^m,70), fortement musclés et couverts de poils sur le dos, la poitrine, la face externe des bras, les cuisses et les jambes. Leur chevelure et leur barbe sont également très fournies (fig. 349 et 350), et on peut dire que les Todas forment une des races les plus velues du globe. De tous les individus dont on a les portraits, seul le vieillard que représente notre figure 351 n'offre pas ce développement exagéré du système pileux.

Le crâne toda est remarquable par son volume et ses belles proportions. Les traits du visage sont d'une régularité, d'une expression qui, comme le remarque M. de Quatrefages, feraient à coup sûr rechercher plus d'un de ces hommes comme modèles par nos artistes.

Ajoutons que les Todas ont la peau brune, d'une teinte chaude et cuivrée, la barbe et les cheveux noirs, les yeux d'une couleur qui varie du brun clair au brun foncé.

Les femmes atteignent en moyenne 1^m,55 de hauteur. Souvent elles ont le dos couvert de

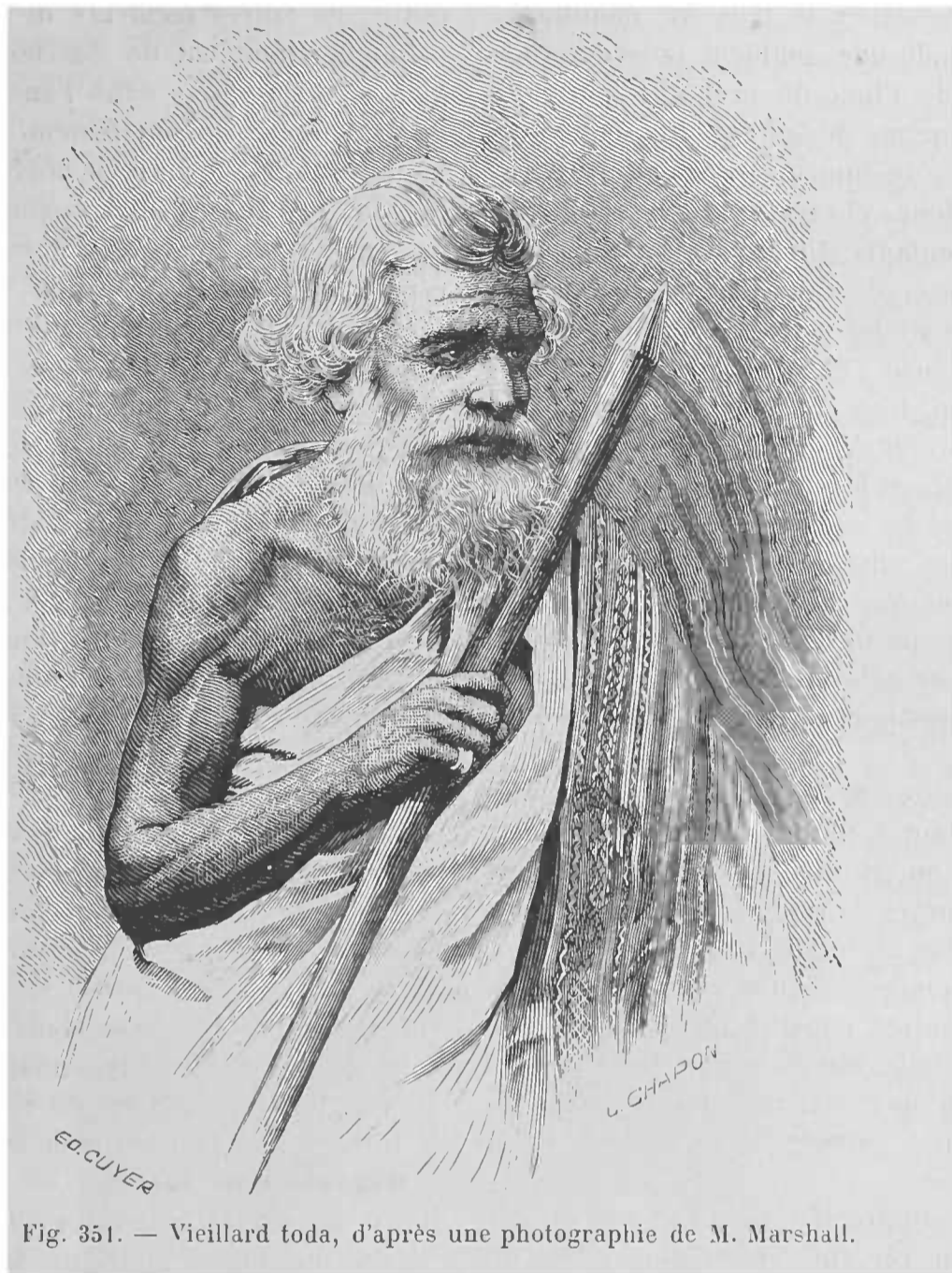


Fig. 351. — Vieillard toda, d'après une photographie de M. Marshall.

poils fins; leur chevelure est très fournie, et elle serait fort longue si elles n'avaient la coutume de la couper presque au niveau des épaules. Le haut de la figure est très beau chez les femmes todas; « le bas est lourd, empâté, même chez les jeunes filles (fig. 352). Mais, relevé par le bien-être et la civilisation, ce type féminin deviendrait certainement très remarquable (De Quatrefages). »

Habitations. — Je ne dirai rien du costume dont les portraits ci-joints suffisent à donner une excellente idée.

Les habitations « sont de véritables huttes qui, sans avoir rien de remarquable, n'en diffèrent pas moins de celles de n'importe quel peuple non civilisé (fig. 353). Les parois en sont formées par un planchéage solide, grossièrement aplani, et dont les joints ont été bouchés avec un mélange d'argile et de bouse de vache. Ces précautions se justifient par le froid de la nuit,

qui est habituellement très vif. Ces habitations peuvent être isolées ou réunies par un mur mitoyen, au nombre de deux ou trois. Mais, quoi qu'il en soit, elles présentent toujours exactement la même disposition et varient fort peu en dimension. Chacune d'elles ne comprend qu'une chambre. Ces idées sont même si bien confondues dans la pensée des Todas, que le même mot (*ārsh*) est employé pour exprimer l'une et l'autre. Or ces chambres n'ont, en surface, au maximum, que huit pieds en tous sens ($2^m, 44$), sur huit pieds de hauteur. Même en forçant un peu les chiffres on voit que chacune d'elles n'a que $5^m, 25$ carrés de surface et $27^m, 56$ cubes de capacité.

L'emménagement de ces huttes est partout identique. A gauche de la porte d'entrée, sont placés le mortier nécessaire pour piler le grain, le foyer élevé à une certaine hauteur, mais dépourvu de cheminée, enfin des supports desti-

nés à faire dessécher le bois de chauffage. Grâce à l'aptitude que semblent posséder tous les habitants de l'Inde de préparer leurs aliments avec le moins de feu possible, cette cuisine donne peu de fumée : ce qu'atteste l'absence d'ophtalmies chez les adultes aussi bien que chez les enfants. Un espace relativement assez grand, réservé au fond de la pièce, sert de magasin et reçoit les ustensiles de ménage. A droite de la porte s'élève une sorte de terre-plein en argile, long de huit pieds, large de 3 pieds et demi (2^m,44 de long sur un 1^m,22 de large) où couchent les gens âgés. Toute la famille mange et les enfants dorment dans l'espace resté libre entre cette espèce de lit et le foyer. Ajoutons que ce réduit n'a d'autre ouverture qu'une porte haute d'environ 1 mètre sur 50 centimètres de large, et que cette porte est soigneusement fermée la nuit (De Quatrefages). »

Dans ces huttes de 27 mètres carrés, aérées d'une façon tout à fait insuffisante, vivent, en général, cinq ou six individus. Chacun dispose d'environ 1 mètre de superficie et de 5 mètres cubes d'air plus ou moins vicié.

Trois ou quatre cabanes groupées à côté les unes des autres constituent un hameau ou *mand* qui possède son parc aux buffles et sa laiterie. Le premier consiste en une large enceinte elliptique, formée de palissades ou de murs en pierre.

La laiterie comprend une cabane plus grande que celles qui servent d'habitations. Elle est divisée en deux pièces : l'une est habitée par le laitier ; l'autre est la laiterie proprement dite.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Todas sont exclusivement pasteurs. Généralement les populations pastorales se livrent en même temps à la chasse ; les Todas ne possèdent même pas d'armes ; ils ne connaissent ni le sabre, ni la lance, ni l'arc, ni les flèches. Dans leur pays, cependant, le gibier abonde, et ils ne cherchent jamais à s'en emparer au moyen de lacets, de trappes ou d'autres pièges, comme le font les diverses populations de l'Inde, qui vivent à côté d'eux. Pourtant ils sont loins de faire fi de la viande. « Si quelque cerf, forcé par une meute de chiens sauvages, vient s'abattre à leurs pieds, ils savent fort bien s'emparer de cette proie et en apprécier le mérite gastronomique. M. Marshall assure qu'un repas de venaison est pour eux un événement à la fois si rare et si agréable, qu'il marque dans la vie d'un homme une date à laquelle il rap-

porte les autres incidents de son existence.

Indépendamment de ces festins exceptionnels, il est un jour dans l'année où les hommes mangent solennellement la viande d'un jeune veau, âgé d'un mois environ. Les femmes ne sont pas admises à ce banquet. La victime est amenée au fond de la forêt : là le *vorsâl*, espèce de demi-prêtre dont nous parlerons plus loin, la frappe avec une massue faite du bois de l'*arbre saint* (tûde), en récitant une *formule sacramentelle* que les Todas appliquent à une foule d'actes. On se procure du *feu sacré* par frottement, et la chair est rôtie sur un brasier obtenu avec le bois de *certaines arbres déterminés*. Il s'agit, on le voit, d'un véritable *sacrifice*, et le caractère religieux de cet acte ne saurait être méconnu. Mais les Todas paraissent avoir oublié la signification d'une cérémonie très probablement en rapport avec des mœurs, des habitudes, qu'ils ont perdues depuis longtemps.

« Sauf les exceptions que je viens d'indiquer, les Todas vivent exclusivement de laitage, de fruits et racines sauvages et de grains qui leur sont livrés, à titre de redevance ou de tribut (*kûtu*), par les *Badagas* et les *Kotas* (fig. 354) (De Quatrefages). » Ces deux peuplades, qui sont des Dravidiens, reconnaissent les Todas comme les propriétaires du sol et leur payent le huitième ou le dixième de leur récolte.

Organisation sociale. — D'un caractère doux, les Todas exercent cependant sur leurs voisins un empire qu'ils ne doivent qu'à leur fermeté morale. Chez eux, point de guerres et, par conséquent, point de guerriers ni de chefs militaires. Ils sont divisés en cinq clans, dont un a un certain caractère sacerdotal ; ses membres ne peuvent s'allier à aucun des autres groupes, tandis que ceux-ci peuvent tous contracter des unions entre eux.

Une égalité complète règne entre toutes les familles et tous les individus. Les vieillards se réunissent en conseil, rendent des arrêts et condamnent à l'amende.

Les Todas ont, nous dit M. de Quatrefages, à qui nous empruntons tous les détails sur cette population, « un ensemble de lois ou mieux de coutumes, empreintes d'un esprit remarquablement pratique.

« Et d'abord la propriété est le privilège des hommes, célibataires ou mariés. La femme ne possède rien ; elle est entretenue par ses parents mâles.

« Lorsqu'un père meurt, son avoir est partagé

entre les fils. Si le défunt est un frère aîné mort sans enfants, sa propriété passe au frère puîné.

« Tous les enfants appartiennent au père de famille ; mais la propriété suit toujours la ligne masculine. Si une veuve se remarie, ses enfants ont droit à l'héritage de leurs pères respectifs. Si c'est un veuf qui fait un second mariage, les enfants mâles des deux épouses héritent également ; d'ailleurs les maris d'une même femme, quel que soit leur nombre, regardent tous les enfants qu'elle a comme leurs, et les fils ont droit à l'héritage de leurs pères putatifs.

« Pour les hommes eux-mêmes, le droit à la propriété individuelle paraît ne s'étendre qu'aux objets mobiliers et aux bestiaux. Quant à la terre, elle est partagée d'abord entre les clans, qui possèdent chacun une certaine étendue de pâturages et de forêts. Ce territoire est ensuite réparti entre les mands ou villages, qui sont tous bâtis sur leur domaine particulier. Celui-ci est indivis, ou peut-être mieux communal ; il ne peut être

aliéné ou vendu sans le consentement de la communauté, toujours composée d'une seule famille ou de parents très rapprochés.

« Le bétail appartenant aux divers membres d'un même village ne forment qu'un seul troupeau. Le lait qu'on retire est tout entier réuni dans la laiterie (pâlthchi). Là tout individu, homme ou femme, reçoit chaque matin ce qui lui est nécessaire pour sa consommation du jour. Le surplus est partagé entre les hommes de tout âge, proportionnellement au nombre d'animaux appartenant à chacun. Cette part seule est regardée comme propriété person-

nelle et aliénable. Le grain que les Todas reçoivent à titre de redevance... est aussi partagé entre tous les membres de la communauté.

« Presque chaque groupe familial possède deux et même trois villages qui lui servent de demeure tour à tour. Les Todas ne sont pas pour cela de véritables nomades... Ils abandonnent les pâturages épuisés ; ils fuient devant les

orages de la mousson d'ouest et se réfugient dans des stations mieux abritées. Mais ces localités sont choisies, et tout ce qui touche à l'installation est préparé d'avance. En changeant de demeure, les Todas retrouvent, au lieu de la tente du vrai nomade, leur *mand* habituel avec ses trois divisions, et leurs huttes avec tout ce qui, pour eux, constitue le confort. »

Famille. — Ces mœurs sont bien spéciales ; mais nous allons retrouver des particularités encore bien plus remarquables dans l'organisation de la famille ; aussi nous y arrêterons-nous quelque peu.

Il existe chez les

Todas une coutume qui ne se rencontre que chez un fort petit nombre de populations : je veux parler de la *polyandrie*. Chez une foule de tribus, un homme peut épouser plusieurs femmes ; chez les Todas une femme peut prendre *légalement* plusieurs hommes. Ce fait tient à des causes qu'il nous faut examiner.

Les mariages sont souvent très précoces, et on a rencontré des femmes de neuf, de dix et de douze ans ; parfois ces épouses sont mères à douze ou treize ans. Les maris, d'ailleurs, ne sont guère plus âgés, M. Marshall en a vu un qui ne comptait qu'onze printemps, et deux



Fig. 352. — Femme toda, d'après un dessin de M. Janssen (*Tour du monde*).

autres qui n'en comptaient que douze. Les époux ont donc devant eux de longues années pour procréer, et, en effet, le chiffre de la population double au moins tous les vingt ans. Elle s'accroîtrait même beaucoup plus rapidement si les Todas ne s'y opposaient volontairement en mettant à mort un certain nombre de leurs enfants.

Mais l'infanticide ne porte pas indifféremment sur les deux sexes ; les filles seules sont sacrifiées. On conserve toujours la première née, rarement la seconde, jamais la troisième. Il en résulte que le nombre des hommes surpasse celui des femmes, et cette disproportion entre les deux sexes a conduit les Todas « à adopter la polyandrie, c'est-à-dire le mariage légal d'une seule femme avec plusieurs hommes, frères ou proches parents les uns des autres. »

« Voyons comment prend naissance chez les Todas cette famille dont la constitution froisse à un si haut degré les idées et les sentiments de presque toutes les autres populations humaines.

« Lorsqu'un jeune homme veut se marier, son père ou un de ses *gardiens*, ou lui-même, se procure une entrevue avec le père putatif de la jeune fille qu'il désire épouser. Il fait sa demande et offre une dot (*keïkuli*), qui est ordinairement d'un à quatre buffles femelles. Le père répond qu'il n'a nul besoin de ce don et déclare donner en retour un nombre ou plus fort ou plus faible des mêmes animaux. Cet échange de propriété, un peu singulier au premier abord, n'en a pas moins une véritable importance pratique. C'est une sorte de gage réciproque ; et, une fois l'engagement complètement pris, celui des deux époux qui le romprait serait condamné par le tribunal des anciens (*kutakaram*) à perdre au moins une partie de son douaire.

« Lorsqu'on est tombé d'accord, le jeune homme se prosterne devant le père de la jeune fille, qui lui pose successivement les deux pieds sur la tête. Cette cérémonie, qui porte le nom de *âdabuddikan*, se pratique dans bien d'autres circonstances et en particulier pour souhaiter la bienvenue. Ici elle a la signification d'un engagement formel. A partir de ce moment, le jeune homme doit le *keïkuli*, si toutefois il est accepté par la jeune fille.

« Celle-ci garde en effet sa liberté entière jusqu'à la fin de ce qu'on pourrait appeler l'*entrevue*, ou mieux la *journée d'épreuve*. Sans aucun rite particulier, sans aucune cérémonie,

mais au vu et au su de tout le village, les deux jeunes fiancés sont enfermés dans une de ces *chambres* dont j'ai parlé précédemment. La porte est fermée sur eux pour un jour et une nuit. La mère de la jeune fille leur fait passer de quoi manger. Au sortir de cette espèce d'emprisonnement, la fiancée est sommée de se déclarer. Si elle refuse son soupirant, celui-ci n'a qu'à se retirer et à subir les réflexions peu flatteuses que soulève cette décision. Si elle déclare l'accepter, le mariage est définitif et ne peut être rompu par l'un ou par l'autre sans s'exposer à perdre tout ou partie du *keïkuli*. Le mari donne alors à la jeune épouse le collier que les femmes mariées ont seules le droit de porter. Enfin il célèbre son mariage par une petite fête dont les frais sont à sa charge.

« Ainsi la femme n'est unie à son premier mari que de son plein consentement. Cette particularité me paraît remarquable en ce qu'elle semble attester une indépendance réelle et une certaine égalité entre les sexes, égalité que nous verrons s'effacer dans d'autres circonstances. Disons tout de suite que, quoique subordonnée, à certains égards, l'épouse toda a dans la famille une position que lui envieraient les femmes de bien d'autres populations. Elle jouit d'une grande liberté et paraît exercer une influence très réelle.

« Si le premier mari a des frères ou de très proches parents, chacun d'eux peut jouir des mêmes droits que lui, et être accepté par tout le monde au même titre, en payant une partie du *keïkuli*. Toutefois le consentement des deux époux est nécessaire ; mais il paraît que ce consentement ne se refuse jamais. A ces détails donnés par M. Marshall, le major King ajoute que la femme vit tour à tour pendant un mois avec chacun de ses époux, auxquels s'adjoint parfois, d'un commun accord, quelque jeune homme qui n'a pu trouver à se marier par suite du petit nombre des femmes. La plus grande harmonie règne d'ailleurs dans ces familles si étrangement composées ; et les enfants, regardés tous comme frères et sœurs, sont également bien traités par tous les pères putatifs. »

La polyandrie tend à disparaître chez les Todas. A l'heure actuelle, un bon nombre d'hommes ont une femme en propre. C'est que l'infanticide diminue et, par suite, la disproportion numérique entre les sexes.

Cette coutume barbare de sacrifier les filles à leur naissance semblerait dénoter une absence



Fig. 353. — Todas devant leur habitation, d'après une photographie.

totale d'affection des parents pour leur progéniture; et cependant il n'en est rien. Les Todas sont d'une nature essentiellement bonne et affectueuse, surtout à l'égard des enfants. On prétendait qu'ils employaient des moyens spéciaux pour faire périr les enfants condamnés : ils les noyaient, disait-on, dans du lait, ou les plaçaient le matin sur le seuil de la porte du parc aux buffles pour qu'ils fussent écrasés sous les pieds de ces animaux. Mais ce sont là des fables dont il a été fait justice. Ils leur ôtent la vie par un procédé peu douloureux, en les empêchant de respirer aussitôt après la naissance, et avant d'avoir eu le temps de les aimer.

Les Todas paraissent tenir beaucoup à conserver la pureté de leur race. Jamais ils ne s'allient aux tribus voisines, et on ne trouve chez eux aucune trace de sang européen. La vertu des filles et des femmes mariées paraît ne pouvoir être suspectée.

Il existe encore une coutume bizarre qui re-

monte évidemment à un passé lointain, puisque les Todas n'en connaissent plus la signification. Lorsqu'on les interroge à ce sujet, ils se contentent de répondre : « Nos pères l'ont toujours fait. » Voici ce dont il s'agit. Quand une femme est dans le septième mois de sa première grossesse, elle se retire un soir, avec son mari, dans quelque coin isolé de la forêt. « Là elle place au pied d'un arbre une lampe allumée, et, agenouillée devant cette lumière, elle reçoit, en saluant humblement, un arc et une flèche fabriqués par son époux. « Quel est le nom de « votre arc ? » demande-t-elle. La question et la réponse sont répétées trois fois. La femme dépose alors les armes au pied de l'arbre. Puis femme et mari prennent le repas du soir. Ils passent la nuit entière sans autre abri que celui des arbres et ne quittent la forêt qu'après le repas du matin. »

Cette coutume, je le répète, doit se perdre dans la nuit des temps. Nous avons vu que les

Todas ne se servent plus ni d'arc ni de flèches, et nous venons de dire qu'ils ne connaissent plus la signification de cette singulière pratique.

Religion. — Les Todas rendent des hommages au soleil et à la lune. « Ils saluent le premier à son lever et à son coucher ; la seconde, semble-t-il, chaque fois qu'elle les éclaire, au moment où ils se retirent dans leur hutte. Cette salutation consiste à élever la main au front en récitant, avec un recueillement qui a frappé M. Marshall, la formule sacrée, qui est bien une prière telle que ne saurait trop la répéter une population aussi foncièrement pacifique. Toutefois ce n'est pas à ces astres eux-mêmes, pas plus qu'aux lampes allumées devant les *dieux du tiriéri*, que s'adressent ces hommages. C'est à la lumière qui en émane... Cette distinction entre la lumière et l'objet lumineux me semble bien digne d'être remarquée. Je ne sais si l'on en trouverait un autre exemple dans l'histoire de tant de peuples qui ont adressé leurs hommages aux astres ou au feu allumé par l'homme.

« Les Todas ont d'autres dieux, d'une nature fort différente des précédents, et dont les *pâlâl* (prêtres) seuls ont le droit de prononcer les noms sacrés. » Ces divinités sont au nombre de cinq, toutes bienfaisantes. Les Todas les considèrent comme invisibles, mais comme toujours présentes parmi eux.

Ils croient néanmoins aux démons, aux esprits, aux revenants, à la sorcellerie, etc. Ils sont convaincus qu'après leur mort ils revivront dans un autre monde, situé du côté où *le soleil se couche*. Là ils retrouveront leurs buffles chéris et mèneront là même vie que sur cette terre.

Caste sacerdotale. — Chez cette population pastorale, tout ce qui touche aux troupeaux ou au lait a quelque chose de sacré. Traire une bufflesse, c'est remplir un sacerdoce ; aussi le *palkarpâl* ou laitier est-il une sorte de prêtre, de même que le *vorshâl*, qui l'assiste dans ses fonctions. Toute la population les respecte et ne leur parle qu'en baissant la voix ; on ne peut toucher ni leur personne, ni rien de ce qui leur appartient. Seuls ils ont le droit de pénétrer à l'intérieur de la laiterie proprement dite, et nous savons déjà qu'ils habitent une chambre contiguë à ce lieu vénéré. Les hommes ont accès dans l'enceinte qui entoure cette sorte de chapelle, mais les femmes doivent s'en tenir au moins à 30 ou 40 mètres.

Pour être laitier, il ne suffit pas d'appartenir à la caste qui a le privilège de fournir ces di-

gnitaires ; il faut encore se préparer à ces hautes fonctions par des cérémonies spéciales. Le *palkarpâl* se retire seul et sans vêtements dans l'endroit le plus désert de la forêt où il doit rester huit jours et huit nuits. Il lui est permis d'allumer du feu pour se préserver du froid. Chaque jour, il broie avec une pierre une certaine quantité de l'écorce de l'arbre saint, et le matin, à midi et le soir il boit quelques gouttes du liquide qui en découle ; avec le reste de l'écorce, il se frotte tout le corps ; il va ensuite se plonger dans le ruisseau le plus voisin. Ce n'est qu'après ce noviciat qu'il est apte à remplir ses fonctions. Pendant tout le temps qu'elles durent, il vit dans la chasteté.

Il en est de même des gardiens du troupeau sacré, dont il sera question dans un instant. L'un, le *pâlâl*, doit se soumettre aux mêmes cérémonies que le laitier, mais quand il revient de la forêt, il est considéré comme un dieu, l'égal des *dieux-reliques*. Il perd sa nature divine et redevient un simple mortel aussitôt qu'il se présente un autre candidat pour remplir ses fonctions. Avec son aide (*kavilâl*), il vit dans un lieu retiré, et la plus grande chasteté lui est imposée.

Culte. — En dehors des hommages rendus au soleil et à la lune, les Todas rendent un culte à des fétiches et à quelques buffles de leurs troupeaux. Ces fétiches, conservés dans des laiteries, plus saintes encore que les laiteries ordinaires, comprennent les *reliques des ancêtres*, qui consistent en quelque anneau, quelque petite hache et quelque autre objet semblable, et les *clochettes-dieux*, au nombre de deux, qui remontent aussi à une assez haute antiquité. Les prêtres (laitier et gardien du troupeau sacré) saluent ces reliques en versant devant elles quelques gouttes de lait et en répétant trois fois *nin arzbinî*, « je t'adore ».

Le troupeau sacré comprend une femelle qui jouit d'une suprématie marquée sur toutes les autres : c'est la *bufflesse à clochette*. Cette noble vache est prise dans une famille aristocratique, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. En cas de mort, une de ses filles lui succède. Si elle ne laisse pas de postérité, il faut se procurer une autre femelle de la même famille. « La naissance ne suffit pas, d'ailleurs, pour qu'une bufflesse succède immédiatement à sa mère. Elle doit d'abord être consacrée. Pour installer la nouvelle venue, son gardien, pendant trois jours consécutifs, promène la *cloche-di u soir* et

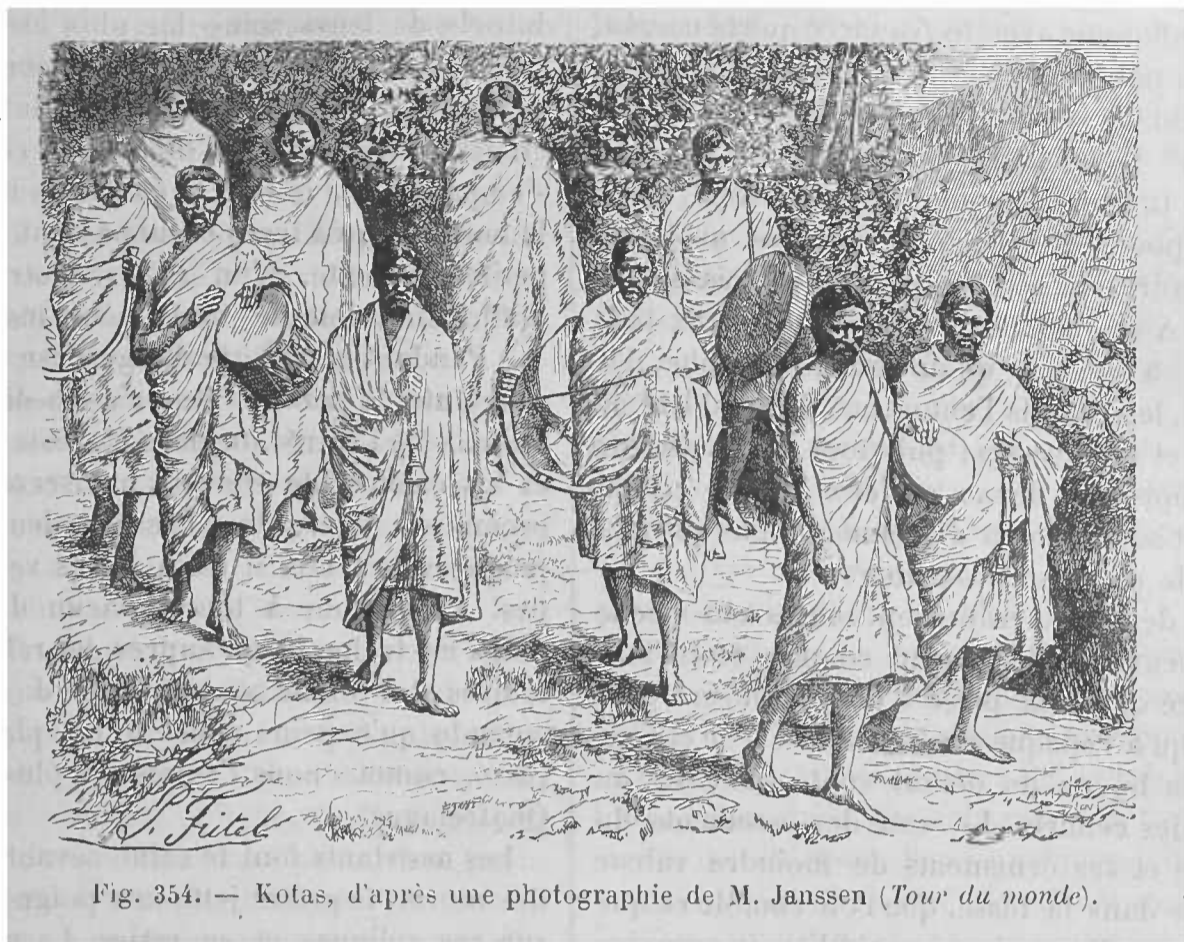


Fig. 354. — Kotas, d'après une photographie de M. Janssen (*Tour du monde*).

matin autour de la tête de la postulante, en lui adressant des paroles où les éloges de la défunte se mêlent aux adjurations et aux prières qu'on lui adresse à elle-même. » La clochette lui est pendue ensuite pendant trois jours et trois nuits au cou, puis on la lui enlève pour la remettre « dans le saint des saints, c'est-à-dire dans la chambre intérieure de la laiterie ». A partir de ce moment, la *buffesse-dieu* ne la portera plus de sa vie.

A ces femelles regardées comme des divinités, il faut donner des époux dignes d'elles. Dans ce but, on réserve quelques veaux mâles choisis parmi les plus beaux. « Quand un jeune taureau est devenu adulte et a prouvé sa vigueur, on procède à sa sanctification avant de l'installer. Dans ce but, on l'enferme pour vingt-quatre heures dans une petite enceinte isolée au milieu de la forêt sacrée. Là on le prive de tout aliment solide. Il lui est seulement permis de boire. Après cela, il est apte à entrer en fonctions (De Quatrefages). »

Le culte se mêle aux actes les plus journaliers. Aux deux repas quotidiens, chaque assistant prend avec ses doigts quelques parcelles d'aliments, les élève à la hauteur du front en répétant : *Swami! Swami!* (Seigneur! Seigneur!) Puis il les dépose sur le sol comme une offrande à la *Terre-mère*.

Citons encore une autre cérémonie offrant un caractère religieux, quoique le prêtre n'in-

tervienne en rien. Lorsqu'un enfant vient au monde, on le cache aux regards jusqu'au jour où il reçoit un nom. Ce jour-là, le père l'enveloppe dans un manteau et le porte au sanctuaire du village (à la laiterie), en compagnie de la mère. Celle-ci s'arrête avant d'arriver à l'enceinte. En face de la porte, le père s'agenouille, découvre l'enfant et lui fait toucher la terre du front en répétant la formule sacrée. Seuls, les garçons « sont ainsi présentés au temple ». Le père donne un nom aux filles sans quitter le village.

Nous allons voir enfin que le culte des morts est en honneur chez les Todas.

Funérailles. — Lorsqu'un malade est à l'agonie, on le revêt de tous ses ornements. Aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, on l'enveloppe dans sa plus belle couverture, et on lui met des provisions pour le grand voyage. On le dépose ensuite dans une bière faite de branches entrelacées; puis les hommes se rasent la tête et les femmes se coupent les cheveux à demi-longueur.

Le lendemain, le cadavre est transporté au *village de la destruction*, où on conduit un petit troupeau de buffles femelles appartenant au défunt. Une petite fosse est creusée, et chaque assistant prend par trois fois une poignée de la terre remuée qu'il jette vers les buffles. Le corps est ensuite placé, la face en bas, sur un bûcher composé de sept essences de bois déterminées

« On l'enflamme avec le *feu sacré* que le *vorshâl* a obtenu par frottement. Avant que les flammes atteignent le corps, on coupe une mèche de cheveux. Les assistants crient au défunt : « Nous tuerons des buffles pour vous; vous partez pour l'*Anmôr*, puissiez-vous avoir du lait à boire; puissent tous vos péchés s'effacer... » A ce moment on tue un ou deux buffles, et, à mesure qu'un animal tombe, les femmes, les enfants l'entourent, le comblent de baisers et de caresses; puis tous les assistants s'accroupissent deux à deux, front contre front, et se livrent à des lamentations jusqu'à ce que le corps soit consumé.

« Les débris du crâne sont réunis à la mèche de cheveux précédemment coupée, et le tout est placé dans une pièce d'étoffe qui sera gardée jusqu'à l'époque du *bara kèdu*. L'or et l'argent, les bijoux du défunt sont recueillis au milieu des cendres. Le reste des ossements du cadavre et ses ornements de moindre valeur sont mis dans la fosse, que l'on comble et que l'on couvre d'une pierre après l'avoir arrosée. Le vase de terre qui a servi à cette libation est brisé. Le nom d'un individu mort n'est jamais prononcé, pas même quand sa personne fait le sujet de la conversation.

« Quelques mois après la crémation du corps, on procède au *bara kèdu*, dont les cérémonies durent deux jours. Parfois deux ou plusieurs familles se réunissent pour les rendre plus brillantes. Toutes les tribus voisines y sont invitées. Dans la matinée du premier jour et avant l'arrivée des hôtes, chaque famille brûle en petit comité tout ce qui a appartenu au défunt, ses vêtements, son bâton, son seau à lait, etc...

Le reste de ce premier jour est rempli par des danses lentes et graves accompagnées de cris plutôt que de chants.

« La seconde journée offre à l'observateur des scènes bien autrement frappantes. Le parc à bestiaux a reçu un troupeau de buffles dont on a nettoyé avec soin les cornes et le pelage. Sur le mur d'enceinte, haut de 2 mètres et demi, épais de plus de 1 mètre, se presse une foule bruyante en habits de fête. Surexcités par ce spectacle inaccoutumé, les buffles se ruent à chaque instant contre cette barrière; ils sont repoussés à coups de bâton. Quand leur fureur est au comble, une demi-douzaine de jeunes gens entrent dans cette arène armés de longues massues faites de bois sacré (*tudé*) et frappent à coups redoublés sur ces animaux, objets ha-

bituels de leurs soins les plus assidus. Puis, s'élançant deux à deux, ils saisissent à la fois par les cornes et les naseaux celui qu'ils ont choisi, tandis qu'un de leurs compagnons s'empare de la queue. A eux trois ils courbent le buffle jusqu'à terre et lui passent au cou une petite clochette. L'un après l'autre, tous les buffles sont domptés de la même manière.

« Pendant cette lutte dangereuse et souvent sanglante, le *grand-prêtre*, c'est-à-dire le pâlâl, a déposé à l'entrée du parc les restes de crânes et les mèches de cheveux conservés lors des premières funérailles. Prenant deux ou trois poignées de terre, il les a jetées vers les buffles. Alors, tour à tour, chacun de ces animaux est traîné jusqu'auprès des reliques mortuaires et il tombe sous la hache du pâlâl. Bien entendu qu'à peine mort il est pleuré et caressé, comme nous l'avons vu plus haut (De Quatrefages). »

Les assistants font le salut devant les restes des morts; le prêtre jette une poignée de grain sur ces reliques et se retire. La nuit venue, tout ce qui reste des défunts est brûlé dans une enceinte spéciale, et les cendres sont enterrées sous une large pierre.

Comme on le voit, les Todas constituent une des populations les plus curieuses de notre époque. Leurs mœurs si spéciales méritaient de nous arrêter, et le lecteur ne me saura sans doute pas mauvais gré d'être entré dans des détails sur des coutumes qu'on ne retrouve chez aucune autre race.

3. RAMEAU SINIQUE.

Miao-Tsé.

Dans les provinces méridionales de la Chine, au milieu des montagnes du Kouang-si, du Kouei-tcheou et du Yun-nan, vivent des populations encore peu connues, qu'on désigne sous le nom de Miao-Tsé, ce qui voudrait dire *Fils des champs incultes*. Ces Miao-Tsé paraissent bien vieux dans le pays, qu'ils semblent avoir jadis occupé en maîtres. Vers l'an 1230 avant notre ère, ils entouraient de tous côtés les Chinois, qui ne formaient encore qu'un noyau peu important. Mais peu à peu la Chine refoula les vieux habitants du sol ou les absorba. Les Miao-Tsé ne se soumirent qu'en partie; un grand nombre se retira dans les montagnes. Il y en eut cependant qui acceptèrent la domination des nouveaux venus et furent si bien assimilés

qu'on ne peut plus guère retrouver leurs traces au milieu des Chinois. De nos jours encore, des Miao-Tsé, en petit nombre, il est vrai, se rallient à l'empire chinois, et on en a vu devenir mandarins.

Quoi qu'il en soit, les Miao-Tsé sont absolument différents des Chinois et de tous leurs autres voisins, aussi bien par leurs caractères physiques que par leurs coutumes.

Caractères physiques. — Les tribus qu'on désigne sous le nom collectif de Miao-Tsé n'appartiennent vraisemblablement pas tous à la même race. Le missionnaire portugais Margalães, qui séjourna de 1640 à 1648 dans les provinces méridionales de la Chine, dit que « leur teint et la forme de leur corps sont tout à fait semblables à ceux des Chinois. » D'un autre côté, le capitaine Blakiston, qui a vu des Miao-Tsé en 1861, les dépeint d'une toute autre façon. « L'œil n'est pas oblique, dit-il, le nez est presque droit et saillant. La couleur de la peau, beaucoup plus foncée, ne tirait pas du tout au jaune. » Depuis quelques années, on a pu observer de temps à autre des individus de cette nation, et on en arrive de plus en plus à les regarder comme des Blancs. Leurs traits entièrement caucasiens, leur barbe bien autrement fournie que celle des Mongols, ne permettent pas de les rattacher au tronc jaune. Néanmoins, pour être en droit de leur assigner une place précise dans la classification, il faut attendre d'être mieux renseigné sur leur compte.

Genre de vie. — Poursuivis à outrance, les Miao-Tsé, qui n'ont pas voulu se soumettre aux Chinois, se sont vus obligés de se retirer dans les montagnes les plus inaccessibles, où ils ont dû renoncer aux pratiques de l'agriculture. Dans certains endroits, ils n'habitent que des huttes de branchages ou des grottes; quelques-uns même vivent dans les fissures de rochers abrupts, et ne peuvent atteindre leur gîte qu'au moyen d'échelles de bambou appliquées sur le roc jusqu'à la hauteur de 130 mètres (Lockhart).

Toutefois, la plupart de ceux qui ont su échapper à l'influence des employés chinois et des moines bouddhistes, se construisent des villages fortifiés sur les hauteurs d'où ils peuvent surveiller les alentours. Dans ces conditions, ils cultivent le maïs, le sarrasin, le riz, chaque fois que le terrain s'y prête; ils élèvent aussi des animaux domestiques et reboisent les forêts. Tous ces indigènes sont d'excellents chasseurs et des mineurs ingénieux. Jamais ils ne

descendent dans les plaines pour vendre les peaux des animaux qu'ils ont tués, les cornes de cerf ou les poches à musc des chevrotins; ils attendent qu'on vienne les leur échanger dans leurs montagnes.

Les Miao-Tsé ont la réputation d'être habiles tisserands; leurs femmes fabriquent de belles étoffes de soie, de laine, de coton et de lin, fort recherchées des négociants de Canton.

Mœurs. — Coutumes. — Ces tribus montagnardes sont très fières, très sensibles à l'injustice. Elles ont malheureusement un penchant irrésistible à l'ivrognerie, ce qui les fait mépriser des habitants des plaines.

Le costume des hommes et des femmes est presque identique. Ils portent les uns et les autres de grandes blouses en laine ou en toile et des sandales en paille; ils ramènent leur longue chevelure sur la nuque et la tordent en forme de chignon. Dans quelques tribus, les femmes se mettent une planchette sur la tête et disposent leurs cheveux par-dessus, de manière à s'abriter du soleil et de la pluie. Les hommes se coiffent généralement d'un turban aux couleurs voyantes ou d'un petit chapeau conique. Les femmes portent des pendants d'oreilles en argent.

Les mariages se font, généralement, par libre consentement des conjoints; pourtant, on affirme que la femme est parfois achetée, et même que les Miao-Tsé vont jusqu'à vendre des femmes de leur nation aux Chinois. On prétend aussi que la « couvade » existe chez eux: après l'accouchement, dès que la femme est assez forte pour se tenir debout, elle quitte le lit et cède la place à son mari, qui reçoit les félicitations de ses voisins.

Une bizarre coutume a été signalée chez ces peuplades: on brûle la plante des pieds des enfants pour leur permettre de courir sur les pierres et de grimper sur les rochers sans en ressentir aucune incommodité.

Les Miao-Tsé n'ont pas de gouvernement. Lorsque des difficultés surgissent entre individus, les vieillards sont choisis comme arbitres. Si leur décision n'est pas acceptée par les intéressés, c'est la force qui tranche le différend. On les a accusés d'être si rancuniers, si féroces dans leur vengeance, que les haines se perpétuent pendant neuf générations et que les ennemis mangent la chair de leurs adversaires, lorsqu'ils arrivent à s'en emparer.

Quelques tribus seulement ont accepté le

bouddhisme; la plupart rendent un culte aux démons et à leurs ancêtres.

« Chez quelques tribus, les morts sont placés dans des corbeilles qu'on suspend à des arbres. Chez d'autres, les ossements des morts sont retirés du cercueil tous les deux ou trois ans et lavés avec soin; de la propreté de ces os, pensent les Miao-Tsé, dépend la santé publique. D'autres clans ne pleurent point les morts au moment de la séparation; ils attendent le printemps et c'est quand ils voient se renouveler la nature et revenir les oiseaux qu'ils se mettent à gémir, disant que leurs parents les ont abandonnés pour toujours. »

4. RAMEAU INDONÉSIEN.

En Indonésie, on rencontre des populations qui offrent les plus grands rapports avec les races blanches. On ne saurait pourtant les séparer des populations océaniques et je renverrai leur description au moment où je m'occuperai de ces dernières. C'est d'ailleurs ce qu'a fait M. de Quatrefages qui, en faisant figurer les Indonésiens sur son tableau des races blanches, a simplement voulu indiquer que, parmi les races mixtes d'Océanie, il s'en trouvait tout un groupe qui mériteraient de figurer dans le tronc caucasique.

5. RAMEAU CAUCASIEN.

Tout le monde sait aujourd'hui que les tribus du Caucase ont été regardées comme présentant tous les caractères typiques des races blanches. Pour Blumenbach, c'était le crâne géorgien qui constituait le type parfait de la race caucasique. Aujourd'hui, il est bien démontré que les populations de cette région sont loin de former un ensemble homogène. En laissant de côté les Ouralo-Altaiques (Nogaïs, Kalmouks, Kirghizes, Turcomans, etc.), les Sémites (Juifs, Arabes, etc.), les Iraniens (Persans, Kurdes, Arméniens, etc.) et les Européens (Russes, Polonais, Allemands, Grecs, Tchèques, etc.) qui vivent dans le Caucase, et en ne tenant compte des peuples caucasiens proprement dits, on reconnaît qu'il faut les subdiviser en plusieurs groupes.

M. E. Chantre les classe de la façon suivante :

Groupe	{	Grousiens ou Géorgiens. — Khevsoures.
Karthevélien.		— Pchaves. — Touches. — Imères. — Mingréliens. — Svanes. — Gouriens.

Groupe	{	Adighés. — Abkases. — Abases. —
Tcherkesse.		Chapsoughs. — Natoukaïs. — Kabardiens, etc.
Groupe	{	Tagaoures. — Digoriens. — Kourtatines. — Alaghirs.
Osséthe.		Tchetchènes. — Ingouches. — Galgaïs.
Groupe	{	Kistes. — Karaboulaks.
Tchetchène.		Kurins. — Agoules. — Routouls. — Tabassarans. — Artschins. — Kazikoumouks. — Darguiens. — Koubatschines. — Didos. — Avars. — Andis, etc.
Groupe	{	
Lesghien.		

Nous ne pouvons, on le conçoit, passer en revue un aussi grand nombre de populations, dont la plupart d'ailleurs sont plus ou moins métissées. M. de Quatrefages les divise toutes en deux familles : la famille Géorgienne et la famille Tcherkesse. Nous prendrons dans ces deux familles les populations les mieux caractérisées; elles suffiront à donner une idée de l'ensemble du rameau caucasien.

A. Famille Géorgienne ou Karthevélienne.

Histoire. — Dans l'antiquité, les Karthevéliens ou Géorgiens ont formé de bonne heure un royaume indépendant. D'après leurs chroniques, au quatorzième siècle avant notre ère, un des leurs se révolta contre le conquérant assyrien Nemrod ou Bélus, et réussit à donner la liberté à son pays. Son frère, Karthlos, fut le premier roi de Géorgie connu et il donna son nom à ce peuple, qui l'a conservé jusqu'à nos jours.

Le royaume ne tarda pas à se partager entre une infinité de princes. Il était déjà fort divisé au septième siècle avant notre ère, lorsque les Scythes envahirent le Caucase, suivis de près par vingt-huit familles chinoises, dont les descendants sont encore connus en Géorgie sous le nom de Djenatsi (Chinois).

Pendant toutes les grandes guerres de l'antiquité classique, le pays fut, à maintes reprises, envahi par des étrangers de nationalités les plus diverses. Il finit par tomber sous la domination de l'empire grec.

Plus tard l'islamisme prit naissance; les disciples de Mahomet envahirent le Caucase et imposèrent leur suprématie à la Géorgie. Les Turcs remplacèrent les Arabes comme suzerains du pays; mais deux rois indigènes réussirent à les chasser et à rendre l'indépendance à leur patrie. L'ère de prospérité qu'elle connut alors ne fut pas de longue durée : Gengis-Khan arriva avec ses Mongols. Les Turcomans



Fig. 355. — Mingréliens et Imères des environs de Lougdid, d'après Ernest Chantre.
(*Recherches anthropologiques dans le Caucase.*)

à leur tour forcèrent les rois géorgiens à se reconnaître leurs vassaux ; puis ce furent les Persans et les Turcs qui dominèrent dans la région. Enfin, au seizième siècle, les Tcherkesses recherchèrent l'appui des Russes et leur jurèrent fidélité ; la conquête du Caucase, commencée par Pierre le Grand, s'acheva sous ses successeurs.

Ce court aperçu historique suffit à montrer les vicissitudes qu'a eu à traverser cette contrée. On ne saurait donc s'étonner de rencontrer non pas une race caucasienne, mais « un groupement de peuples plus ou moins différents les uns des autres ; les uns reliés par des liens de parenté, les autres sans relation aucune avec leurs voisins (Hovelacque et Hervé). » Ce qui a lieu de surprendre, c'est que des populations entières, comme les Géorgiens, aient pu conserver une certaine homogénéité.

Dans la famille géorgienne, nous nous étendrons surtout sur les Grousiens ou Géorgiens

proprement dits, qui peuvent être considérés comme le type des populations karthévo-liennes.

Grousiens ou Géorgiens proprement dits.

Caractères physiques. — Les Géorgiens sont d'une taille élevée, avec un corps svelte et fort bien proportionné. Leurs cheveux sont abondants, tantôt noirs, tantôt châains ; leurs yeux sont noirs ou d'un brun foncé ; leur peau est toujours très blanche. Ils ont la tête courte, parfois déprimée artificiellement, et les traits du visage d'une régularité parfaite. Leurs yeux, entièrement horizontaux, sont protégés par de longs et beaux cils, leurs pommettes ne font point de saillie exagérée, leur nez est droit et mince ; leurs lèvres fines encadrent une bouche admirablement dessinée. Ajoutons que tous les Géorgiens se font remarquer par la petitesse de leur pied. Les femmes (fig. 356) sont d'une

beauté proverbiale dans tout l'Orient, ce qui les fait avidement rechercher pour les harems.

Caractères physiologiques. — A la beauté physique les Géorgiens savent allier la noblesse de caractère; ils sont fiers et généreux, même au milieu de leur pauvreté. Ils ont assurément bien des défauts : la paresse intellectuelle, l'ivrognerie, l'amour du luxe, la prodigalité ne sont pas inconnus au Caucase.

« Un des points les plus saillants du caractère géorgien, dit M. E. Chantre, c'est la gaieté et l'hospitalité. Partout, dans cette belle région du Caucase, l'étranger trouve un accueil plein d'aménité, une douce cordialité patriarcale qui le met tout de suite à l'aise.

« La vie, même chez les plus pauvres, n'a rien de maussade ni de triste, grâce à leur intarissable gaieté. Ces grands enfants dansent et chantent à tout propos, aux champs, dans les bosquets, aux fêtes religieuses. La fête de Pâques est celle qui donne lieu aux plus grandes réjouissances. C'est l'époque où le vin de la dernière récolte est jugé prêt à être consommé; on découvre alors les grands vases d'argile qui le renferment, et les prémices des vendanges géorgiennes servent aux libations du repas consacré, rappelant les antiques offrandes.

« Nous l'avons dit, les Géorgiens aiment la danse avec fureur; ils excellent d'ailleurs dans cet art. La lesghinka passionnée et savante, accompagnée de chants et dont la mesure est marquée par des battements de mains et le tambourin ou *daera*, la danse guerrière du Cosaque jouant avec des poignards, sont admirables de caractère et d'expression. »

Vêtements et parures. — « Les Géorgiens, de même que les Mingréliens et les Imères (fig. 355), portent la *tcherkeska*, longue redingote serrée à la taille, finissant aux genoux, et garnie sur la poitrine de cartouchières en argent niellé; un pantalon très collant enfermé dans des bottes molles; pour coiffure, un petit papak en astrakan; une *shoska* (sabre), le *kindjal* (poignard); un ou deux pistolets enfin complètent le costume national porté d'un bout à l'autre du Caucase avec quelques légères modifications.

« Les femmes portent un costume non moins pittoresque composé de jupes d'étoffes voyantes souvent bleues et assez amples, et d'une courte jaquette ouverte sur un gilet brodé. Elles portent sur la tête une sorte de coiffure tantôt en forme de diadème, tantôt ronde et plate, en ve-

lours brodé et orné de passementerie en or à laquelle s'ajuste un voile en gaze blanche retombant sur le dos et d'un effet des plus gracieux. Elles portent aussi des bijoux, généralement en argent et qui ne manquent pas d'un certain goût artistique. Les cheveux presque toujours bruns, réunis en longues tresses ou bouclés, encadrent la figure ordinairement d'un pur ovale, aux yeux noirs largement fendus, au nez aquilin, à la bouche petite, remarquable par la régularité des traits et la blancheur de la peau, mais dépourvue de toute expression, de cet éclair que met dans les yeux l'intelligence (E. Chantre). »

Dans ce pays, où tous les hommes sont armés, le costume du soldat ne diffère pas de celui des autres hommes; c'est pour ainsi dire le costume militaire qui est devenu le costume national.

Mœurs. — Coutumes. — Les Géorgiens sont agriculteurs ou pasteurs, mais assez souvent aussi ils se livrent à des actes de brigandage. Jadis le pillage était beaucoup plus fréquent dans le Caucase; la population, dit M. Chantre, s'est considérablement améliorée. Ces tribus pleines de bravoure ne feraient plus d'incursions chez leurs voisins dans le seul but de se procurer des prisonniers et de les vendre comme esclaves. On ne saurait trop se réjouir d'un tel changement dans les mœurs. Lorsque les nations civilisées ont la prétention d'abolir l'esclavage en Afrique, il serait honteux qu'il régnât encore chez nous. Toutefois, il n'est peut-être pas absolument certain qu'il n'y ait plus rien à faire, à ce point de vue, dans le Caucase.

En Géorgie, on récolte une quantité prodigieuse de vin, et c'est ce qui explique l'énorme consommation qui en est faite. Les tonneaux sont encore inconnus dans le pays; pour conserver le précieux liquide, on fait usage de peaux de buffles, le poil tourné en dedans. Dans les caves des marchands de vin, ces outres font un singulier effet : « les quatre pattes allongées, elles ressemblent à des bêtes noyées qui auraient fait un long séjour dans l'eau. »

Les vigneronnes ne se servent pas d'outres; ils emploient d'immenses jarres en terre cuite, de deux à trois mètres de hauteur au moins, si grandes que trois hommes pourraient y trouver place. Une fois pleines, on les bouche avec de grandes dalles qu'on scelle avec soin. Pour les vider, on se sert d'un seau et d'une corde.

J'ai dit que les Géorgiennes étaient fort re-

cherchées pour leurs harems par les grands personnages de l'Orient. On a cité de nombreux exemples de pères, possesseurs de belles filles, qui les vendaient pour le sérail d'un sultan. Jusqu'au commencement de ce siècle, le souverain de la Perse demandait souvent aux rois de Géorgie un tribut de belles filles qu'on n'osait lui refuser. Pour échapper au danger elles se mariaient généralement de très bonne heure, car, d'après les préjugés orientaux, le mariage rend une femme indigne d'entrer dans le harem d'un monarque. Il n'était pas rare de voir une fillette de douze ans épouser un jeune homme de quinze ans. Aujourd'hui les choses ont changé, mais il est une coutume qui n'a pas disparu : c'est celle de marier les futurs sans qu'ils se soient connus. Les enfants sont parfois fiancés dès le berceau, et il est défendu au promis de voir celle qu'on lui destine avant le jour du mariage. Ce n'est pas dans ce pays que le mariage est une affaire d'amour.

Le berceau joue un grand rôle dans les premières années de l'existence d'un enfant. Dès qu'il vient au monde, on lui enveloppe la tête d'ouate et on le coiffe d'un bonnet, qu'on lui attache fortement avec une lanière. On se propose ainsi de lui façonner, ou plutôt de lui déformer le crâne, pour que, plus tard, le *papak* le coiffe bien. Une autre cause vient accroître cette déformation : l'enfant est couché dans son berceau et fortement sanglé, de sorte que, pendant deux ans, il ne peut guère faire de mouvements ; il en résulte que la tête s'aplatit. On le sort rarement de sa prison ; pour qu'il ne s'y ennue pas trop, on attache à une traverse des colliers, des grelots, qui ont à la fois pour but de le distraire et de le préserver du mauvais œil. On ne se préoccupe guère de le nettoyer ; pour s'éviter cette peine, la mère lui adapte un long tuyau en bois qui conduit les excréments au dehors. Lorsqu'elle va aux champs, elle emporte avec elle sa progéniture

et son berceau ; mais, comme le fardeau est un peu lourd, elle a coutume de l'accrocher derrière la grosse charrette à buffles dont on se sert dans la contrée.

Les Géorgiens sont chrétiens du rite grec ; mais ils ont conservé un grand nombre de leurs superstitions anciennes. Ils rendent à leur reine Tamara à peu près le même culte qu'à la vierge, et celle-ci est adorée comme l'était jadis la déesse Maya, la Cérés du Caucase.

Lorsqu'un individu tombe malade de la petite vérole, c'est que *Kwakwili*, un ange ou un génie, l'a voulu. Aussi ne va-t-on pas chercher un médecin, qui ne peut ni doit le chasser. On se contente de transporter le

malade dans la pièce la plus sombre de la maison, que l'on décore des plus beaux tapis et des plus beaux ornements qu'on possède. Les amis se parent de tous leurs atours et viennent se ranger près du lit. Les femmes découvrent leur poitrine et embrassent le varioleux. S'il meurt, c'est que *Kwakwili* voulait punir la maison, et si d'autres sont atteints, c'est que l'ange maléfaisant n'est pas réconcilié avec les habitants.



Fig. 356. — Géorgienne, d'après une photographie.

Mingréliens.

Les Mingréliens (fig. 357) sont regardés par M. Chantre comme un mélange de Géorgiens et des races environnantes. Ils ressemblent considérablement aux Géorgiens proprement dits par les caractères physiques, le costume et les mœurs ; mais ils sont beaucoup plus arriérés, et, il y a quelques années, un grand nombre d'entre eux ignoraient l'usage du linge et de la monnaie. Tous, néanmoins, même les paysans, ressemblent à de parfaits gentilshommes.

Cette population porte le costume géorgien ; quelques hommes remplacent cependant le *papak* par un *bachlik* artistement drapé autour de la tête. Les habitations se composent de



Fig. 357. — Mingréliens, d'après Ernest Chantre. (*Recherches anthropologiques dans le Caucase.*)

misérables huttes en bois brut, avec le sol battu pour plancher. Le foyer occupe le milieu de la pièce, et la fumée s'échappe par la porte ou par la toiture disjointe.

Les Mingréliens s'occupent d'agriculture, d'élevage des moutons et des abeilles. Ils possèdent une noblesse qui comprend deux classes et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La Russie a conféré le titre de *princes russes* à huit familles dont on a pu suivre la généalogie à mille ans de plus que celle des grandes familles européennes.

Khevsoures.

Les Khevsoures sont bien plus mêlés que les Mingréliens; les femmes ne présentent plus cette beauté remarquable de la plupart des femmes du Caucase; elles sont plutôt laides. Les hommes développent leur force physique par les exercices les plus violents. Tout en portant le costume de leurs voisins, ils se rasent la

tête, à l'exception d'une longue mèche qu'ils conservent au sommet. Ils se servent d'anneaux de combat garnis de pointes.

Le costume des Khevsoures se distingue de celui des autres Caucasiens. Les femmes portent une longue chemise brodée, une robe ouverte, à rayures, et, sur le front, une sorte de diadème sur lequel est posé un voile qui retombe de chaque côté. Tous leurs vêtements sont brodés de blanc, de rouge, de bleu et de vert jaune.

Les hommes font usage d'une chemise courte, d'une veste, d'un pantalon, d'une sorte de bonnet, de gants, de souliers et de bottes. « Seul dans tout le Caucase, ce peuple, qui est très guerrier, a conservé l'usage de la cotte de mailles et de tout l'équipement qui se compose, outre cette dernière, d'une sorte de casque en métal, de brassards et d'une épée (fig. 358). » Ayant toujours à craindre la *vendetta*, ils se rendent aux champs dans cet attirail et y joignent même un bouclier.



Fig. 358. — Khevsoures en armes, d'après Ernest Chantre. (*Recherches anthropologiques dans le Caucase.*)

Peu de populations surpassent les Khevsoures au point de vue de la malpropreté ; il est extrêmement rare qu'ils se lavent, et jamais ils ne se baignent. Ils auraient cependant grand besoin de se nettoyer, car ils vivent dans des huttes ou des tours enfumées, entièrement dépourvues de cheminées. Ces tours sont parfois fortifiées et à plusieurs étages. La pièce du haut est à peu près seule meublée ; elle renferme des chaises à trois pieds, des cuillers en corne et des chandeliers en fer d'un travail extrêmement original.

La femme est assez durement traitée. Au moment de l'accouchement, elle est considérée comme un être impur et elle doit se retirer seule dans une cabane, à une certaine distance des habitations. Si elle pousse des cris, son mari tire des coups de fusil pour lui donner du courage. Elle reste ainsi un mois entier isolée ; des petites filles vont lui porter sa nourriture au crépuscule.

RACES HUMAINES.

La naissance d'un enfant est célébrée par une fête pendant laquelle l'eau-de-vie et la bière coulent à flots. Tous les amis du père viennent boire à ses dépens et sans lui, car il lui est interdit de prendre part à toute réjouissance pendant six semaines.

Les enfants, très aimés des parents, n'en reçoivent presque jamais de caresses ; la mère elle-même ne les embrasse qu'en cachette, comme si elle avait honte de sa faiblesse. De bonne heure, on commence leur éducation : à sept ou huit ans, un garçon s'est déjà exercé dans l'art oratoire et il sait manier le fusil.

Le mariage doit être précédé de l'enlèvement de la fiancée par le futur. Il est célébré d'une façon bizarre ; les deux époux sont placés devant le feu, dans l'habitation du père du fiancé ; le prêtre donne à chacun une petite bougie de cire, place devant eux des mets prêts à être mangés et leur coud les habits ensemble. Au bout de trois jours, la femme revient passer

une semaine chez son père, et ce n'est qu'après ce laps de temps qu'elle va cohabiter définitivement avec son mari. Quand je dis « définitivement », j'emploie une expression qui est souvent impropre, car les séparations sont extrêmement communes. On a vu des hommes se remarier dix fois, toujours sous le prétexte que la dernière femme ne leur convenait pas. La femme peut de son côté abandonner son époux et se remarier, mais après lui avoir payé environ 200 francs.

Les funérailles ne sont pas moins curieuses. On n'attend pas que le moribond ait rendu le dernier soupir pour le sortir de sa demeure, car il la rendrait impure. On laisse le mort sur la terre, à l'air libre, pendant trois jours, après l'avoir paré de ses plus beaux habits et avoir déposé à côté de lui ses plus belles armes. Pendant ce temps, ses amis se lamentent sous la direction de femmes qui reçoivent pour leur travail un pain plat, deux livres de beurre ou de fromage et deux livres de sel. Le quatrième jour le corps est porté au cimetière, et, avant de le descendre dans la tombe, on a soin de lui enlever ses beaux ornements; on les remplace par une tartine de pain et de beurre, des pommes sauvages, des noix, un peigne et un miroir. Le cheval du défunt assiste à l'enterrement; on lui fait un discours, puis on le donne au meilleur ami du mort. Un festin, dans lequel chacun reçoit d'abord un petit morceau de foie de mouton, clôt la cérémonie.

Les Khevsoures ont une religion des plus complexes; ils mélangent le Coran, l'Ancien Testament et les préceptes de leur ancien paganisme. Tout est réglé par leurs prêtres, aussi ignorants que le commun des mortels. Ce qu'ils connaissent le mieux, ce sont les jours de fêtes: « ils célèbrent le dimanche des chrétiens, le vendredi des mahométans, le samedi des juifs et beaucoup ajoutent encore le lundi! Ainsi les quatre septièmes des jours de l'année sont déjà consacrés à l'oisiveté permise. Mais ce n'est pas tout: ils ont des fêtes interminables durant les mois de juin et de juillet, et celles qui ont lieu à l'occasion de Noël durent presque quinze jours. »

Il existe une foule de superstitions. Le chat est un animal impur, et lorsqu'on pend un de ces animaux près de l'habitation d'un homme soupçonné de vol, celui-ci payera les trois quarts de l'objet dérobé, même s'il n'est pas coupable, pour qu'on lui enlève le chat. Le chien, au contraire, est très considéré. Les oi-

seaux de passage sont regardés comme apportant les maladies. Certains bois sont sacrés; les femmes ne peuvent y pénétrer, et on punit de mort quiconque touche aux arbres.

Svanes.

Les Svanes ne nous arrêteront pas longtemps; nous nous bornerons à signaler les caractères qui les distinguent des autres Karthvéliens. Ils sont encore plus malpropres que les autres, si faire se peut, et n'ont nullement le caractère hospitalier. L'étranger qui se présente dans leurs villages est toujours accueilli avec méfiance. Chasseurs avant tout, ils attachent un grand prix à leurs armes, ce qui est d'ailleurs un trait commun à tous les peuples de la région; ils poussent toutefois cet amour à un point extrême, et ils n'estiment guère moins leurs trophées de chasse. Les tours qu'ils élèvent pour se défendre ont souvent leurs murailles entièrement recouvertes à l'intérieur de peaux de mouflons, d'ilex, de chamois, d'ours et d'autres animaux sauvages. En revanche, le mobilier est réduit à sa plus simple expression; quelques coffres et quelques sièges en font tous les frais.

Tous les hommes portent la *tcherkeska* blanche ou brune et des sandales de peau. Leur coiffure nationale est un feutre blanc en forme d'éteignoir, mais les élégants la remplacent par le *papanak* mingrélien, dont ils réduisent les dimensions, ce qui doit paraître d'autant plus extraordinaire que leur chevelure ébouriffée atteint des proportions invraisemblables.

« Les femmes portent une robe sans taille, rouge ou verte, légèrement ouverte sur la poitrine et ressemblant aux chemises à larges manches des fellahines d'Égypte. Le rouge paraît être leur couleur favorite. Un long voile d'étoffe blanche s'enroule autour de la tête et retombe gracieusement sur le dos. »

La condition des femmes svanes est des plus malheureuses; ce sont elles qui sont chargées de tous les travaux pénibles. L'amour n'est d'ailleurs pour rien dans les mariages. Lorsqu'un jeune homme veut prendre femme, il se contente de verser au père de sa future une somme de 250 francs environ, et le marché se conclut sans que l'on consulte les sentiments de la fille.

On affirme que les Svanes immolent encore un bon nombre d'enfants du sexe féminin.

Du onzième au douzième siècle, le christia-

nisme florissait chez cette population; aujourd'hui, ils mêlent à leurs croyances chrétiennes un certain nombre de coutumes du paganisme. Ils professent aussi une sorte de culte pour le soleil et la lune.

Gouriens et Lazes.

Les *Gouriens* et les *Lazes* peuvent être comptés parmi les plus beaux Caucasiens, quoique les premiers soient petits et trapus. A l'encontre des autres populations dont nous venons de nous occuper, ils portent des vêtements courts et collants, mais ils ont conservé la cartouchière sur la poitrine. Les *Gouriens* se coiffent d'une espèce de turban, et leurs femmes s'habillent à l'européenne. Gais, insoucians, ils n'ont aucune industrie. Ils se procurent les objets dont ils ont besoin en échangeant le millet, le maïs, les noix et le miel qu'ils récoltent en abondance.

Les *Lazes*, au contraire, sont industriels; ils ont la spécialité de la fabrication de la batterie de cuisine en laiton. Un certain nombre sont marins, bateliers ou portefaix. Leurs femmes jouissent d'une grande renommée de beauté, et, ce qui ne vaut pas moins, elles sont excellentes ménagères. Elles sont d'une propreté qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans le Caucase. Ces tribus commencent à embrasser l'islamisme.

B. Famille Tcherkesse ou Circassienne.

Les premières notions sur la Circassie remontent au sixième siècle avant notre ère. Ses habitants formaient alors un des peuples puissants du Caucase, et ils surent conserver leur indépendance jusque dans notre siècle. En 1858, les *Tcherkesses* ou mieux les *Adighés*, pour employer le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, formaient encore une importante population, qui comptait près d'un tiers de nobles. Vaincus par les Russes, après une résistance héroïque, ils ont préféré l'exil à la servitude, et presque tous se sont retirés en pays musulman.

Voici en quels termes M. E. Chantre nous dépeint les Circassiens en général : « On peut dire que, d'une façon générale, les peuplades répandues dans le nord-ouest du Caucase se distinguent par leur amabilité et leur bon caractère. Ce sont de très braves gens, point défiants vis-à-vis des étrangers et d'une très

grande honnêteté. Ils sont curieux, bavards (leur facilité de parole est, paraît-il, extraordinaire) et insoucians comme de véritables enfants. Les hommes sont généralement plus beaux que les femmes. Ils sont bien faits, leur physionomie aux traits hardis, fortement marqués, rappelle souvent ce qu'il y a de mieux dans le type juif. Elle est caractérisée par un nez aquilin, un front élevé, des yeux bruns et perçants, des cheveux ainsi que la barbe bruns et quelquefois noirs. Leur stature est élevée et leur démarche gracieuse et souple. Quant à leur costume, il est aussi beau que pratique. Ajoutons encore que ce sont d'admirables cavaliers mais de mauvais marcheurs. Chose curieuse, cette magnifique population au port si noble et si plein de dignité, qui aime avec passion les riches vêtements, les belles armes et les chevaux, passe sa vie dans de misérables habitations où manque souvent le nécessaire. Aussi peudéliçats pour la nourriture que pour le logement, tous ces montagnards sont d'une sobriété excessive. Ils se nourrissent essentiellement d'un pain d'orge brun, d'un goût excellent, mais très indigeste, d'une sorte de fromage blanc grossier et très indigeste également, de volaille, d'œufs; en été, ils mangent invariablement de la viande de mouton, et en hiver de la viande de bœuf. Les boissons alcooliques sont pour ainsi dire inconnues à ces peuplades. Quant au sucre, coûtant très cher, il est excessivement rare, et seuls les gens jouissant d'une certaine fortune peuvent s'en procurer, encore n'est-ce qu'en petites quantités, et il est gardé précieusement pour les visiteurs ou les étrangers de distinction qui viennent séjourner parmi eux. Le lait aigre est leur boisson favorite; il joue un très grand rôle dans l'alimentation des indigènes qui, par contre, estiment peu le lait frais. »

A cette description générale, il me faut ajouter quelques détails sur les *Adighés* ou *Tcherkesses* proprement dits.

Adighés ou Tcherkesses proprement dits.

Genre de vie. — Organisation sociale. —

Les *Tcherkesses* sont avant tout pasteurs et guerriers. Chacun chez eux vit à sa guise, et leurs lois ne comprennent pour ainsi dire que trois prescriptions: la pratique de l'hospitalité, le respect pour les vieillards et le droit de vengeance. En se conformant à ces coutumes, l'*Adighé* n'a, pour le reste, aucun compte à

rendre à qui que ce soit. D'ailleurs leurs princes s'occupent presque uniquement de chasse et d'exercices militaires et dédaignent souverainement tout ce qui touche à l'administration. Il n'en était pas de même autrefois : les Tcherkesses possédaient une puissante organisation féodale, qui comprenait les princes, les nobles, les affranchis, les serfs et les esclaves. Aujourd'hui, ils jouissent tous, on peut dire, de la liberté et de l'égalité la plus complète ; les gens titrés n'ont guère plus de prérogatives que les paysans qui vagabondent dans les montagnes.

Pourtant, les nobles ont conservé précieusement une des coutumes de leurs ancêtres : ils confient leurs enfants à un précepteur, s'il s'agit d'un garçon, à une femme d'un riche gentilhomme, si c'est une fille, et ils ne les reprennent que lorsque leur éducation est achevée. Les fils reviennent avec des connaissances approfondies sur l'équitation et sur le maniement des armes ; ils sont habitués aux plus dures fatigues et aux privations de toutes sortes. Mais cela ne leur constitue pas une supériorité sur les enfants des roturiers, qui ont appris les mêmes choses sans quitter leurs familles.

Avec une semblable éducation les hommes deviennent d'indomptables guerriers, quelque peu indisciplinés, il est vrai, ennemis du service militaire, mais pleins de bravoure et de folle audace.

Armes et vêtements. — Le costume tcherkesse (fig. 359) est le type du vêtement caucasien dont il a été question plus haut ; je me bornerai donc à renvoyer le lecteur à la description que j'en ai donnée à propos des Géorgiens. Mais je dois dire deux mots des armes, qui font partie intégrante du costume et que je n'ai pas encore décrites. Elles comprennent la *chacheka*, le poignard, le fusil et un pistolet qui se porte dans un élégant étui en cuir rouge que les femmes brodent d'or et de soie avec un goût merveilleux.

La *chacheka* est un sabre sans garde, avec une poignée en argent niellé, qui entre tout entière dans le fourreau. Elle est fendue au sommet pour servir d'appui au canon du fusil. La lame est mousse à son extrémité, car elle ne sert jamais par la pointe. Toutes les lames de sabre ou de poignard sont d'excellente qualité, et on ne les considère comme bonnes que lorsque le tranchant en reste intact après avoir taillé un morceau de fer. Une bonne lame se

transmet de père en fils, comme un pieux héritage.

Les fusils ont des canons octogones. Pour tirer de loin, on les appuie sur une légère fourchette, composée de deux baguettes de hêtre ou de frêne. Les cartouches sont portées, comme nous l'avons vu, de chaque côté de la poitrine, dans deux pochettes qui constituent d'élégants ornements des vêtements.

Mariage. — Condition de la femme. — Les jeunes filles jouissent d'une assez grande liberté et peuvent se rencontrer avec les garçons dans les réunions et dans les fêtes. Un jeune homme ne peut déclarer sa flamme à celle qu'il a choisie qu'en tirant de nombreux coups de feu pendant qu'elle exécute une danse spéciale aux Tcherkesses. Il doit éviter avec le plus grand soin de lui adresser la parole. Pour s'assurer de son consentement, il a recours à quelques amis et à leurs femmes. Au jour convenu, la fiancée, richement vêtue, attend son futur qui, aussitôt arrivé, la saisit dans ses bras, la fait monter en croupe et s'enfuit au galop. Dans la classe noble, un mariage qui ne s'accompagnerait pas du rapt de la jeune fille passerait pour peu convenable.

Le mariage accompli, on règle avec les parents de la femme la question du *kalym*, c'est-à-dire la somme que le mari doit leur remettre pour servir de garantie au cas où il viendrait à répudier son épouse.

Chez les nobles, il est de fort mauvais ton que le mari visite sa femme pendant le jour. Chacun a ses appartements séparés, et l'époux se glisse furtivement la nuit dans le domicile de sa moitié.

Les mœurs des femmes tcherkesses sont très sévères, et c'est peut-être pour cette raison qu'elles ont une influence prépondérante dans le ménage. Une toute jeune fille même occupe toujours la première place dans la maison, et elle est toujours traitée avec les plus grands égards.

Plus encore que les Géorgiennes, les Circassiennes sont recherchées pour les harems turcs. Il n'y a pas de longues années, il existait à Anapa un marché où les jeunes filles tcherkesses étaient échangées contre des marchandises apportées de Constantinople ou de l'Anatolie.

Religion. — La religion des Adighés est un mélange de christianisme, de mahométisme et de paganisme. En thèse générale, le peuple est plutôt païen et les nobles mahométans, plus



Fig. 359. — Soldats circassiens.

pour la forme que pour le fond. Toutes les classes rendent un culte aux bois sacrés. Dans un grand nombre de ces bosquets, il est des endroits qui ne sont visités que par les femmes, dans le but d'avoir un enfant mâle. Elles se

rendent près d'une source, se lavent et font des prières; elles plantent ensuite des bâtonnets qu'elles entourent de rubans de papier, de manière à former une sorte de berceau au fond duquel elles placent une poupée en chiffons.

Elles se retirent avec la confiance que leurs vœux seront exaucés.

Kabardiens.

Les Kabardiens donnent la mode au Caucase comme les Parisiens en Europe. Leur costume, qui est celui des Caucasiens en général, se fait remarquer par une coupe plus soignée. Celui des femmes mérite cependant une description à part. Leur coiffure d'apparat « consiste en un cylindre de 15 centimètres de hauteur, légèrement conique, en étoffe très ferme, et terminée par une pointe pyramidale en métal, de 20 centimètres de hauteur. Le bas de cette coiffure est orné de galons d'or et d'argent. La pointe est gravée, sur ses faces, avec beaucoup de goût et niellée. De petites chaînettes très fines en argent et terminées par de petites boules pendent à la partie supérieure de cette coiffure. Deux fins cordons en or terminés par deux franges également en or et en argent, d'une longueur de 20 centimètres, pendent sur le dos, au-dessus des tresses de la Kabardienne. Un grand voile blanc broché de fleurs s'ajuste sur cette singulière coiffure qu'il recouvre, ainsi qu'une partie du vêtement.

« Elles portent une longue chemise généralement en soie rouge, à manches très larges, bordée d'un galon en argent, par-dessus laquelle elles mettent un large pantalon en soie jaune et une longue robe fermée sur la poitrine dont les manches, étroites en haut du bras, sont très larges au poignet. Cette robe est en général faite d'une étoffe de soie rayée. Elles portent par-dessus un corsage montant, sans manches, à courtes basques, orné de trois rangées de boutons de haut en bas, et souvent garni de brandebourgs comme le dolman d'un hussard hongrois. Les coins des basques sont ornés de broderies d'or, d'argent et de soutaches.

« Ce costume est complété par une ceinture en cuir bordée d'un galon d'argent, et ornée de boutons et d'une grosse agrafe également en argent. Leurs souliers sont en cuir et sans semelles. Elles ont aussi des pantoufles à semelles cousues avec du fil d'or ou d'argent et terminées en pointe (Chantre). »

Le caractère et les usages des Kabardiens sont à peu près ceux des Tcherkesses proprement dits. Hospitaliers au suprême degré, ils considèrent comme personnelle toute injure faite à leur hôte, quel qu'il soit, et ces injures ne se lavent que dans le sang.

Les coutumes relatives au mariage offrent quelques particularités. Si l'époux reconnaît que sa femme a failli avant leur union, il garde la dot, et la fille est vendue ou tuée par les siens. La femme adultère subit le même sort; mais, avant de la renvoyer, son mari lui fait raser la tête, fendre les oreilles et couper les manches des vêtements. Dans des cas moins graves, les époux se contentent de divorcer : si le divorce a lieu en présence de témoins, la femme peut se remarier; dans le cas contraire, le mari peut reprendre sa moitié au bout d'un an; mais s'il laisse passer deux ans sans la reprendre, le divorce est considéré comme définitif, et la femme peut prendre un autre époux.

Les Kabardiens sont aujourd'hui presque tous musulmans.

Je ne dirai rien des autres populations du Caucase, qui ne nous offriraient que peu de particularités que nous n'eussions déjà rencontrées; ce qui précède suffit à donner une idée des deux principales familles, de celles qui, au milieu de toutes les invasions dont la contrée a été le siège, ont su conserver leur type assez pur et garder une originalité qui les rend intéressantes à plus d'un titre.

6. RAMEAU EUSKARIEN.

Famille Basquaise.

Sur les deux versants des Pyrénées, entre l'Èbre et le golfe de Gascogne, se trouve une population qui se différencie complètement par la langue de celles avec lesquelles elle est en contact; je veux parler des Basques. D'après les linguistes, l'idiome basque ou euskua représente le langage des anciens Ibères. *A priori*, on serait donc tenté de regarder les Euskariens comme une vieille race ayant su échapper à tous les mélanges qui se sont opérés en Europe depuis les époques les plus reculées. Cette opinion était généralement répandue il y a un petit nombre d'années.

Les recherches anthropologiques faites sur les Basques ont montré que la race était loin d'être aussi pure qu'on l'avait cru. Si, dans le Guipuzcoa, on rencontre une certaine homogénéité de traits; de taille, etc., il n'en est plus de même lorsqu'on examine les Basques français, ceux qui vivent dans l'ancienne terre de Labourd. On reconnaît que la langue euskua est parlée par des individus appartenant à

divers types, bien qu'on les confonde sous la même appellation. Un examen attentif des Basques espagnols a fait voir que, tout en étant moins mêlés que ceux de notre pays, ils ne sauraient cependant être considérés comme exempts de tout mélange. Les différences qui séparent les Guipuscoans des Labourdains ne portent guère que sur quelques caractères physiques; les mœurs, la langue, le caractère sont les mêmes des deux côtés des Pyrénées, et nous pouvons parfaitement décrire simultanément le groupe Guipuscoan et le groupe Labourdain.

*Basques espagnols et
Basques français.*

Caractères physiques. — Les Basques de Guipuzcoa, de Navarre, d'Alava et de Biscaye sont en général des hommes de petite taille, à teint clair, à cheveux châtain; mais on rencontre aussi parmi eux, surtout dans les trois dernières provinces, des individus à cheveux noirs; on trouve, en revanche, d'assez nombreux Basques à cheveux blonds. Les uns

ont la tête courte, les autres, ceux du Guipuzcoa principalement, ont la tête allongée. Ce que cet allongement du crâne offre de remarquable, c'est qu'il porte surtout sur la région occipitale; la partie antérieure de la tête, le front, est, au contraire, relativement petite.

Les Basques français présentent, ai-je dit, plus de variété que ceux d'Espagne. Les différences de taille, de chevelure, de teint sont encore plus considérables. Si les brachycéphales paraissent en majorité, il n'est pas rare de rencontrer des individus à crâne allongé; les Basques de Zaraus, notamment, sont dans ce cas, et, comme chez les Guipuzcoans, la dolichocéphalie porte sur la région postérieure de la tête.

C'est à la suite de recherches prolongées et de discussions approfondies dans le sein de la

Société d'anthropologie de Paris que cette diversité de types a été mise tout à fait hors de doute. Les Basques sont donc mal fondés à se prétendre une race complètement exempte de tout mélange.

Caractères physiologiques. — Ce qui est certain, c'est que les 500 000 Basques espagnols et les 100 000 Basques français offrent les plus grands rapports au point de vue des aptitudes physiologiques. Tous, sans distinction de sexe, sont d'une agilité qui surprend tous les étrangers, mais cette vi-

gueur, cette souplesse peuvent tenir en partie à leur habitat dans un pays de montagnes et à leur genre de vie. L'habitude de courir sur les rochers les rend grands marcheurs; l'exercice du jeu de paume développe leur souplesse et leur vigueur physique.

Tous les Basques ont une élégance de tournure qui leur donne un grand air. Les femmes (fig. 360), avec leurs yeux vifs et intelligents, leur fraîcheur de teint, leur perfection de formes, la richesse de leur chevelure qu'el-



Fig. 360. — Femmes basques.

les aiment à laisser flotter sur les épaules, peuvent souvent prétendre à une véritable beauté et à une certaine distinction. Et pourtant, celles du peuple ne craignent pas de se livrer aux plus rudes travaux: dans les ports de la côte, ce sont presque exclusivement des femmes qui chargent et déchargent les navires. Leur robuste santé, leur vigoureuse constitution, les font rechercher comme nourrices dans l'Espagne entière.

Vêtements. — Les habitants riches des villes basques de la France et de l'Espagne s'habillent tous à la mode française. Les autres portent un costume aussi simple que gracieux. Il se compose d'un pantalon sans bretelles, qui a remplacé la culotte d'autrefois, d'un gilet ouvert sur la poitrine, d'une veste courte et serrée, d'une cravate lâche à bouts pendants,

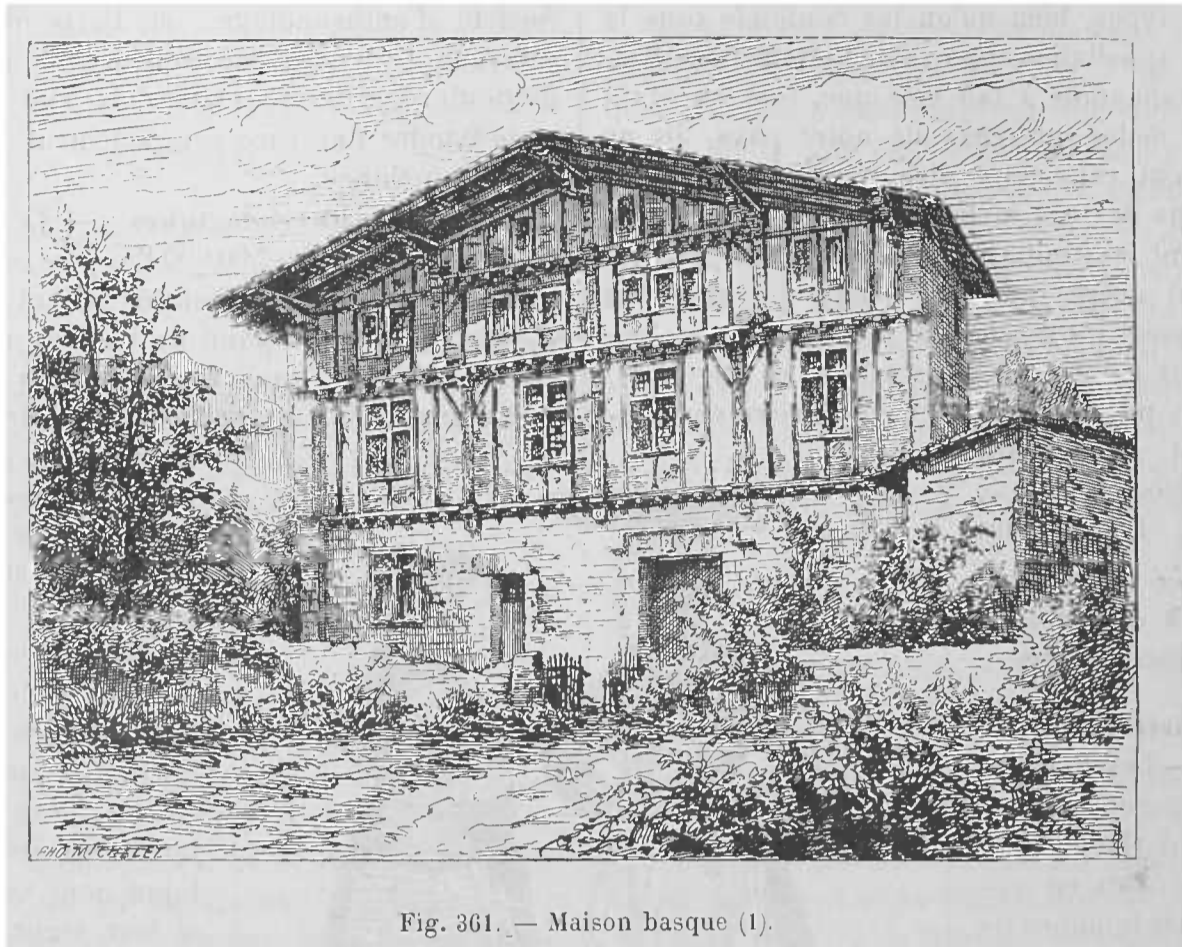


Fig. 361. — Maison basque (1).

nouée autour du col rabattu d'une chemise très blanche, d'un béret posé crânement sur l'oreille, d'espadrilles serrées par des rubans de couleur, et d'une large ceinture en laine rouge dont les bouts retombent gracieusement sous la veste. Il conviendrait d'ajouter à cette énumération le bâton de néflier que le Basque porte constamment attaché au poignet par un cordon et qui lui sert à la fois d'arme défensive et d'arme offensive.

L'architecture basque offre des caractères spéciaux, que je ne décrirai point, les figures 361 et 362 suffisant à en donner une idée. Je me contenterai de remarquer que le bois joue un rôle important dans les constructions.

Genre de vie. — Selon l'endroit qu'il habite, le Basque se livre à l'agriculture, à l'élevage des troupeaux ou à la pêche. Tous les habitants des hautes vallées des Pyrénées sont pasteurs, et c'est à peine s'ils cultivent quelques petits lopins de terre. Ceux des côtes sont hardis navigateurs et excellents marins ; jadis, ils étaient des corsaires redoutés. Avec leur caractère audacieux, il n'est pas surprenant de rencontrer chez eux un grand nombre de contrebandiers. Les Basques qui quittent momen-

(1) Nous devons à l'obligeance de MM. Lecène et Oudin la communication des figures 361 et 362, qui sont extraites du livre intitulé : *Les Pyrénées*, par M. Perret.

tanément leur pays et se répandent dans toute l'Espagne pour amasser un petit pécule exercent principalement les professions de carriers, de maçons et de charpentiers.

Dans ses montagnes, le Basque vit fier, heureux et indépendant. La liberté passe pour lui avant tout. Vif, passablement irascible, il est tout prêt à se battre avec celui qui lui cherche noise. Souvent, pour un motif futile, des discussions éclatent, et les coups pleuvent. Nous avons assisté à des scènes de ce genre, à la suite de jeu de paume. On sait que les Basques ont une véritable passion pour ce jeu. Des hommes de tout âge se réunissent sur une place, généralement derrière l'église, et entament des parties qui durent des heures entières, lorsqu'elles ne sont pas interrompues par des batailles.

« On peut dire que, dans le pays basque, tout montagnard nait poète ; mais c'est une poésie toute spontanée, toute d'improvisation, la poésie des bardes et des scaldes. Au milieu de la joie d'un repas, un convive se lève ; le tumulte cesse. Le plus profond silence se fait autour de lui. Il chante ; les stances se succèdent sans effort et sans fatigue. Son chant est grave et mesuré ; air et paroles, tout appartient à l'inspiration du moment. » Ce don de la poésie a parfois des conséquences tout à fait imprévues.

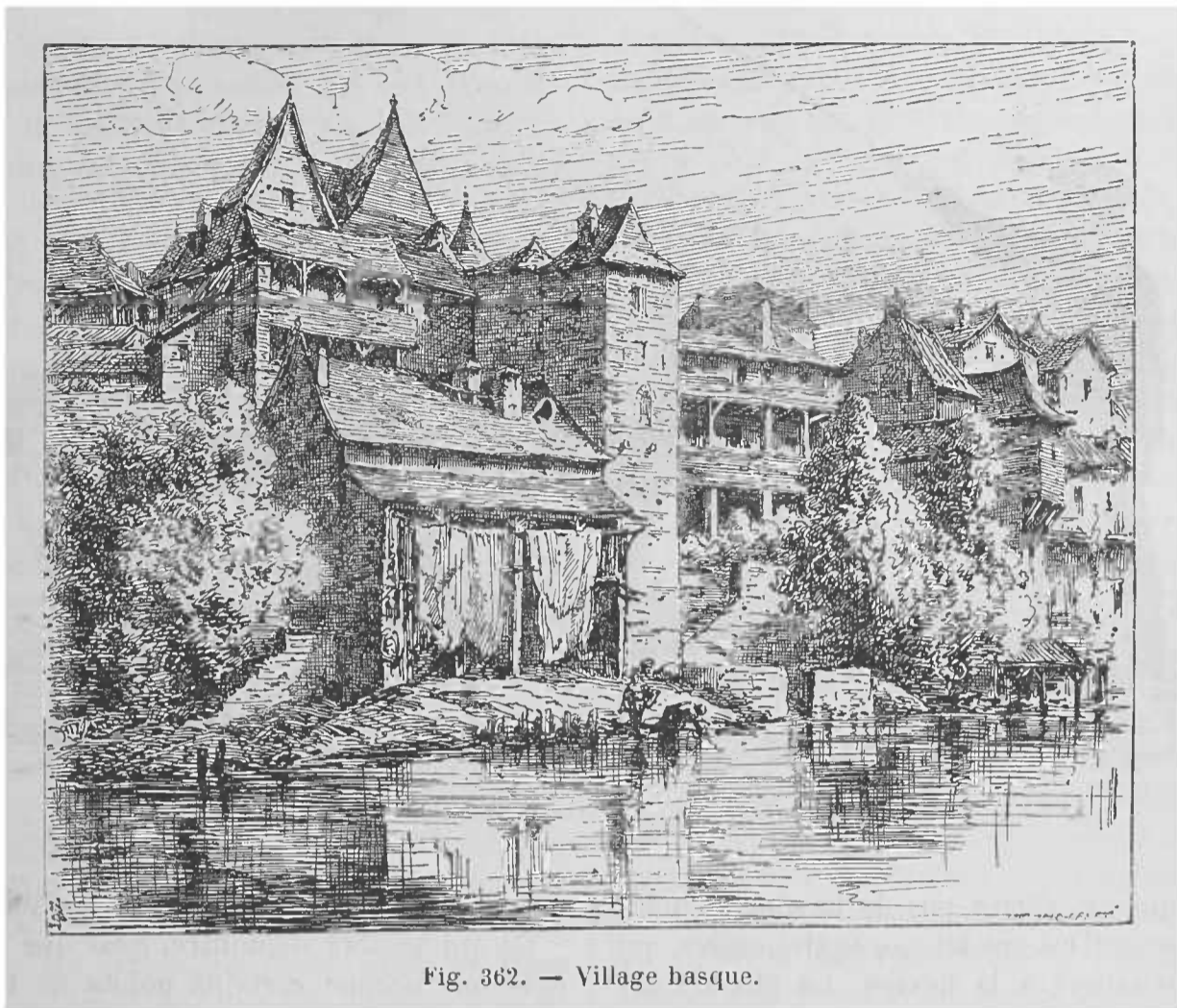


Fig. 362. — Village basque.

Un individu commet-il quelque faute ? Il ne tarde pas à s'entendre chançonner du matin au soir, et plus d'une fois il en est réduit à s'expatrier pour échapper à cette obsession continue.

Mœurs. — Coutumes. — Les Basques sont d'un caractère indépendant qui leur fait attacher le plus grand prix à leurs anciens privilèges. Leurs vieux usages sont restés profondément enracinés, et les Basques français eux-mêmes n'ont pas accepté notre code civil. Ainsi les successions sont réglées par des coutumes spéciales : le droit d'aînesse s'est maintenu sans distinction de sexe. « Si le premier né est une fille, dit M. d'Abbadie, elle porte un titre qu'on peut traduire par le mot *héritière* et transmet son nom de famille à son mari. » La coutume a force de loi, et ce ne sont pas les tribunaux qui tranchent les questions litigieuses, mais bien les villageois assemblés. M. d'Abbadie nous cite, à ce propos, un fait bien typique qui montrera la force des usages chez cette population. « En 1852, dit-il, j'achetai le bien d'une veuve adonnée à l'ivrognerie. Dès que nous fûmes d'accord sur le prix, les voisins se réunirent et, jugeant que la vendeuse était frappée d'incapacité, ils firent par anticipation le partage de sa succession, en décidant qu'a-

près le paiement des dettes on consacrerait la majeure partie à acheter un bien plus petit pour le donner au premier enfant, qui était un garçon. Ils convinrent en outre que le quart du prix resterait entre mes mains avec intérêt à 5 p. 100 pour être divisé par égales portions entre les autres quatre enfants dès qu'ils auraient atteint leur majorité, c'est-à-dire l'âge de vingt-cinq ans ou bien celui de vingt et un ans, s'ils avaient contracté mariage. Quand le dernier enfant, resté célibataire, eut atteint en 1867 sa majorité de vingt-cinq ans, je le prévins que je voulais me libérer. Il m'envoya son frère aîné comme chef de sa famille et *seul héritier*. Je dus insister pour avoir sa quittance personnelle et, après l'avoir donnée, *il remit toute la somme d'argent, séance tenante, à son aîné, qui lui en semblait le seul propriétaire.* »

On trouve, chez les Basques, une charrette des plus primitives (fig. 363), avec de grandes roues pleines et un essieu en bois ; elle est toujours traînée par des bœufs.

Cet attachement au passé se manifeste aussi dans le soin jaloux avec lequel ils ont conservé leur ancien idiome, l'euskara. Eux-mêmes ne s'appellent pas « Basques », mais bien « Euscaldanac », c'est-à-dire « les Parlants ». Seuls, dans toute l'Europe occidentale, ils parlent une

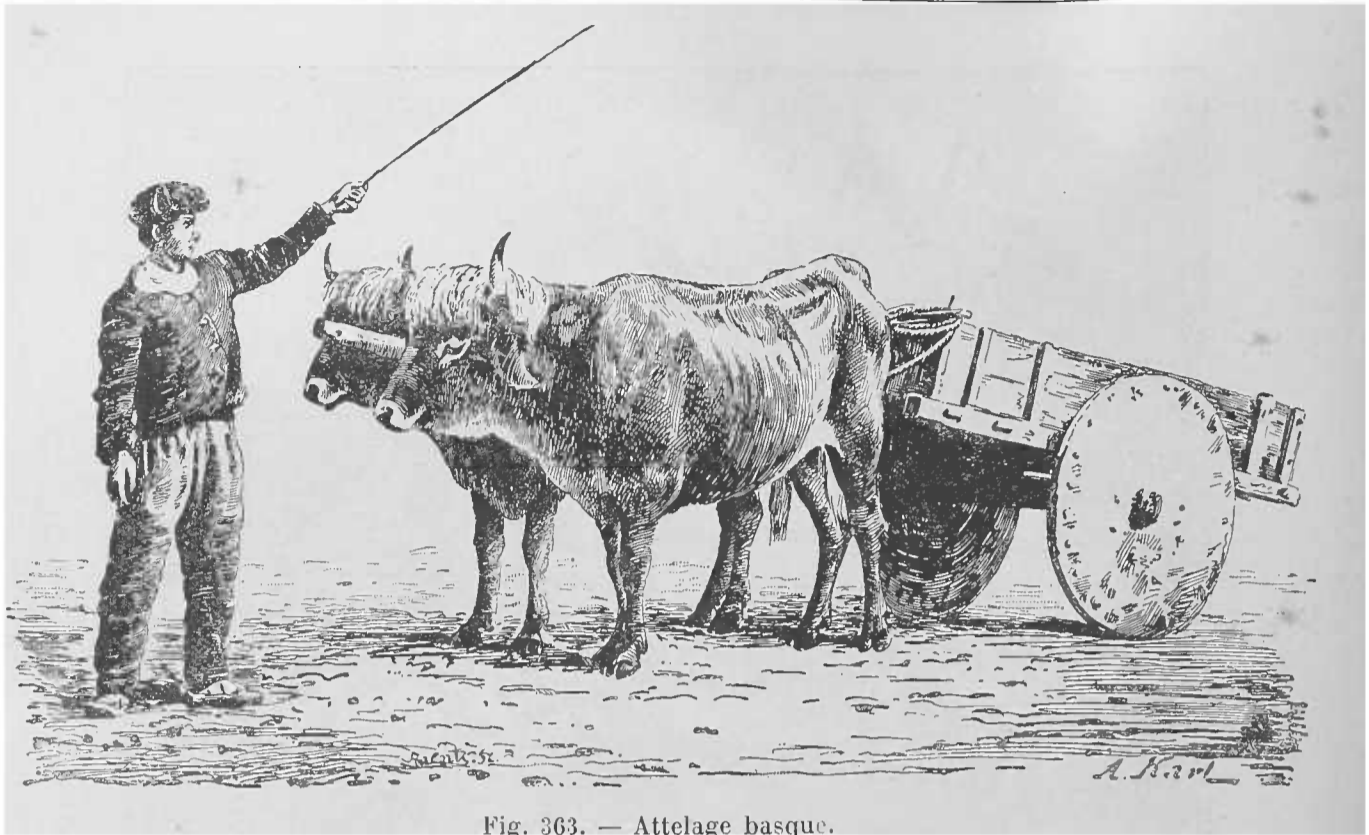


Fig. 363. — Attelage basque.

Langue qui ne dérive pas de la souche indo-européenne. C'est une langue agglutinative, qui a des tendances à la flexion. La plupart des linguistes veulent y voir le dernier vestige de l'idiome des anciens Ibères, mais la chose n'est nullement démontrée.

On a beaucoup parlé d'une singulière coutume qui existerait dans le pays basque : la *couvade*. Lorsqu'une femme accoucherait, elle céderait immédiatement le lit à son mari, qui recevrait les soins de son épouse. Assurément cette pratique, si elle existe chez quelques Basques d'Espagne, est loin d'être générale; on peut même affirmer que partout elle est tout à fait exceptionnelle.

Les Basques professent tous la religion catholique, mais ils croient aux loups-garous, aux revenants, aux sorciers, aux lutins, etc.

2° Branche Finnique.

Dans tout l'extrême-nord de l'Europe et dans toute la partie septentrionale de la Sibérie située en deçà de l'Énisséï, on rencontre une foule de populations qui appartiennent au même type fondamental. Ils semblent avoir formé jadis un tout continu, mais, à l'heure actuelle, ils ont été pénétrés par d'autres tribus d'un type différent. Ces vieilles populations forment la branche finnique; elles paraissent avoir constitué le premier centre important de populations blanches, et il est à peu près certain que le

centre aryen ne s'est constitué que plus tard.

Ce qui semble démontré, c'est que les Finnois ont occupé certains points de l'Europe avant l'arrivée des premiers émigrants aryens. Dès la fin de l'époque quaternaire vivaient, en France et en Belgique tout au moins, ces races de Grenelle, de Furfooz et de Truchère, qui offrent, par les caractères crâniens, les plus grandes analogies avec les Finnois actuels. Il y aurait donc lieu d'examiner dans la branche finnique, le *rameau fossile* et le *rameau finnois*, ce dernier rameau comprenant les populations encore représentées de nos jours. Nous ne reviendrons pas sur le premier, dont nous avons dit quelques mots plus haut; nous nous en tiendrons aux populations actuelles.

RAMEAU FINNOIS.

Ce rameau se compose des trois familles *Sabmi*, *Esthonienn*e et *Finnoise*, qui diffèrent les unes des autres par quelques caractères physiques. Les mœurs, le genre de vie de chacune des populations qu'elles comprennent sont trop différents pour qu'il soit possible de les englober toutes dans une description unique.

A. Famille Sabmi.

Pour M. de Quatrefages, cette famille a joué un rôle très important. Ce serait très vraisemblablement notre vieille race brachycéphale de

Grenelle qui aurait donné naissance aux diverses populations *Laponoides* qui ont vécu depuis les temps quaternaires ou qui comptent encore des représentants. A l'époque de la pierre polie, certaines tribus auraient gagné le Danemark et la Suède ; elles présentaient alors, d'après Nilsson, une identité complète avec les Lapons modernes ; ceux-ci n'en seraient que les descendants.

Mais, pendant que ces tribus émigraient vers le nord, d'autres continuaient à vivre dans notre pays. On en retrouve les traces dans une foule de sépultures anciennes, et les collections de crânes modernes montrent que, dans le Dauphiné, on rencontre encore une foule d'individus se rapprochant considérablement des Lapons par leurs caractères céphaliques. Les Lapons constitueraient le groupe boréal et les Dauphinois, le groupe méridional de la famille Salmi.

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, qui repose uniquement sur la comparaison des crânes et qui, il faut le dire, est loin d'être admis par tous les anthropologistes, nous ne nous occuperons pas ici des Dauphinois. Leurs mœurs, leurs coutumes sont tellement identiques à celles des autres races de la France, et tellement distinctes de celles des Lapons, des Esthoniens ou des Finnois proprement dits, que nous ne croyons pas pouvoir les décrire à cette place.

Lapons.

Distribution géographique. — Les Lapons, qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Sabmi* ou *Sami*, occupent aujourd'hui l'extrémité nord-ouest de l'ancien continent. On les trouve dans le nord de la péninsule Scandinave et de la Finlande ; à l'est, ils s'avancent jusqu'à la mer Blanche. Ils ne descendent pas au-dessous du 63° de latitude nord, et, dans toute la partie orientale de leur aire d'habitat, ils ne vivent qu'au delà du cercle polaire.

Mais, dans la région que nous venons de limiter, les Lapons ne sont plus seuls. Des colons scandinaves et finnois, des Russes sont venus s'établir au milieu d'eux et leur disputer un pays dont ils étaient jadis les maîtres exclusifs. Dans les trois provinces de Finmark, de Tromsø et de Nordland, les Sabmi ne forment même plus à l'heure actuelle la majorité de la population. Le nombre total des Lapons a été évalué à 10000 ou 12000 individus seulement.

Caractères physiques. — Les Lapons sont

de petite taille (hommes, 1^m,53 ; femmes 1^m,42), maigres, et cependant robustes et agiles. Leur teint est d'un brun olivâtre, mais il paraît plus foncé qu'il ne l'est réellement, à cause de la couche de fumée et de la saleté qui couvre leur peau. Leurs cheveux sont noirs, courts, droits et fins, leur barbe peu épaisse, leurs yeux bruns et enfoncés dans les orbites. Ils ont la tête grosse et courte, le front large, les pommettes saillantes, les yeux parfois obliques, mais en sens inverse des Mongols, le nez large et un peu proéminent, le menton pointu et très petit. Les épaules et la poitrine sont larges, les jambes courtes et arquées, les mains et les pieds petits.

Vêtements. — Le costume des Lapons se compose, en hiver, d'un long vêtement en peau de renne dont les poils sont tournés en dehors (fig. 364) ; en été, ils remplacent la fourrure par une grossière étoffe de laine (fig. 365). Le vêtement d'été, appelé *kofla*, est souvent orné par les Lapons de la Finlande. « Des morceaux d'étoffe jaune et rouge cousus l'un contre l'autre forment des épauettes, et dessinent les emmanchures ; enfin une série de losanges rouges descend jusqu'à moitié du dos. Le col est en outre garni de plusieurs morceaux de différentes couleurs, formant une bigarrure agréable à l'œil. La forme du bonnet du Lapon et la disposition des couleurs qui l'ornent sont très importantes ; ce sont les marques distinctives de son état et de son sexe. Porte-t-il une sorte de toque, il est pêcheur, a-t-il un bonnet carré, il est pasteur. Chez les Lapons du sud la coiffure rouge est réservée aux femmes, le bonnet bleu aux hommes. Les Lapons finlandais paraissent avoir abandonné ces usages, aucun de ceux que nous avons vu n'avait de bonnet de ce genre ; tous portaient un chapeau de feutre. Leur costume s'est du reste modifié dans ces dernières années. Quelques-uns avaient des chemises, d'autres des gilets, vêtements qui ne font pas partie du costume lapon primitif (Rabot). »

On ne saurait passer sous silence quelques autres détails de l'habillement des Lapons. Par-dessous la tunique, ils portent une sorte de pantalon, collant comme un maillot, qui entre dans des bottes ou des souliers en peau de renne. Des gants en fourrure, n'ayant que le pouce distinct, sont portés par les deux sexes et sont absolument indispensables pendant les froids rigoureux de l'hiver.

Pour voyager, le Sabmi adapte souvent sous



Fig. 364. — Lapons de Karasjok.

ses bottes d'immenses raquettes ou patins, de plus d'un mètre et demi de longueur, qui lui permettent de glisser sur la neige sans enfoncer (fig. 366). Ainsi équipé et armé d'un long bâton, il franchit rapidement de grandes distances.

Les Lapons russes ont abandonné en partie le costume lapon proprement dit. Ils ont conservé, pour l'hiver, l'usage du grand vêtement en peau de renne; mais l'été, ils portent, comme les Russes, une blouse en toile serrée à la taille. D'autres sont vêtus de jaquettes et de pantalons de drap plus ou moins rapiécés; tous font usage de chemises, partie du vêtement absolument inconnue des vrais Lapons. « Les coiffures d'été, la seule partie du costume qui soit encore caractéristique chez eux, est un bonnet pointu, en étoffe grossière, blanc quand il est neuf, et rayé de bandes circulaires verdâtres. Les femmes ont le costume des paysannes russes: une robe rouge, courte, dont la taille est placée très haut et dont le corsage maintenu par deux bretelles est complètement ouvert sur la chemise; elles ont un bonnet également rouge orné de rubans jaunes et de bou-

tons blancs, de la même forme que celui des femmes russes. Les jeunes filles y ajoutent un foulard noué autour de la tête, c'est le signe de la virginité (Rabot). »

Habitations. — Les Lapons sont ou nomades ou à demi sédentaires. Les premiers vivent sous de petites tentes, de 3 mètres à peine de diamètre, qui se composent d'une toile à voile posée sur une charpente. Celle-ci consiste en perches placées circulairement et inclinées de manière à former un cône; quelques barres transversales, allant d'une perche à l'autre, assurent la solidité de la carcasse. Au sommet est ménagée une ouverture qui livre passage à la fumée.

Le mobilier de ces tentes est des plus sommaires; quelques vases en bois, des peaux de rennes et des couvertures de laine blanche, qui servent à la fois de sièges et de lits, en font presque tous les frais. Lorsqu'on veut changer de campement, en moins d'une demi-heure la tente et le mobilier sont chargés sur des rennes.

Les Lapons sédentaires se construisent des



Fig. 365. — Lapons.

maisons un peu plus confortables, qui portent le nom de *games*. Quelques pièces de bois plantées debout et reliées par des perches horizontales en constituent la charpente. Les indigènes qui habitent le voisinage des forêts recouvrent cette carcasse de larges morceaux d'écorce de pin; les autres substituent la tourbe ou la terre à l'écorce. En Finlande, on voit parfois les Sabmi élever des maisons en bois, recouvertes d'un toit à pans coupés, qui rappellent les constructions finnoises. Ceux de la Russie possèdent des maisons en bois qu'ils n'abandonnent qu'au printemps, pendant la pêche du saumon. Les cabanes qu'ils habitent alors sont construites en troncs de pin équarris, et sont couvertes en gazon posé sur la charpente. Elles sont pourvues de fenêtres souvent fermées par des planchettes qui glissent l'une sur l'autre. Il en est qui possèdent une seule pièce et d'autres qui en possèdent deux, la première servant de cuisine et la seconde de chambre à coucher. De larges bancs recouverts de peaux remplissent le rôle de lits.

Tous les Lapons sédentaires construisent à côté de leurs habitations des magasins élevés sur quatre piliers, pour mettre les provisions à

l'abri des atteintes du glouton et des rongeurs.

Industrie. — L'industrie des Sabmi est des plus rudimentaires. Les pêcheurs se fabriquent des canots et ils construisent même des espèces de hangars pour les abriter. Pour s'emparer du poisson, ils se servent de filets. Les Lapons de l'ouest font, avec l'os, des grattoirs pour préparer les peaux, des cuillers dont le manche est orné de dents sculptées, des mortiers pour broyer les écorces; ils ont aussi des sacs en peau de phoque qui leur est fournie par des tribus voisines. Ils se servent du bois pour faire leurs récipients de toute sorte. Ceux de l'est, qui n'ont que fort peu de rennes, fabriquent peu d'ustensiles en os; à peine rencontre-t-on chez eux une navette formée d'un tibia de renne et des billots qui consistent en vertèbres de baleine. En revanche, ils travaillent mieux le bois que ceux de la Scandinavie; ils ont notamment un certain plat qui rappelle exactement, par sa forme, un plat à barbe. Pour compléter la ressemblance, un petit creux est taillé à l'intérieur et semble destiné à recevoir le savon. Ce plat sert à manger le poisson; la petite cavité a pour but de recevoir le sel.

Genre de vie. — Alimentation. — J'ai déjà

dit que les Lapons étaient les uns nomades, les autres à demi sédentaires. Les premiers sont pasteurs et vivent du produit de leurs troupeaux de rennes; les seconds sont pêcheurs; ils s'installent, l'été, sur les côtes ou le bord des lacs et, l'hiver, ils se retirent au fond des forêts. On rencontre aussi quelques individus qui font un peu d'agriculture, mais le nombre en est bien restreint.

Le renne joue un grand rôle dans l'existence des Lapons; il leur fournit son lait, sa chair et sa peau; il porte les charges sur son dos ou se laisse atteler à un traîneau. Aussi est-il l'objet des constantes préoccupations de son maître. Bien que domestiqué, il doit être surveillé jour et nuit. Hommes, femmes et enfants se livrent à tour de rôle à la surveillance des troupeaux, aidés par de nombreux chiens. On en voit parfois une douzaine couchés dans la même tente. Ces chiens sont de précieux auxiliaires pour les pasteurs; sans eux, disent les voyageurs, il serait impossible d'avoir des rennes en domesticité. C'est pour cela que le Lapon partage plus volontiers son repas avec eux qu'avec les membres de sa famille.

Dans l'ouest, un homme qui ne possède que deux ou trois cents rennes passe pour un malheureux; il en est qui ont des troupeaux de plus de mille têtes. Lorsque toutes ces bêtes sont réunies, on jette une courroie autour des cornes de chaque femelle et on la trait dans un seau en bois. Le lait est bu frais ou converti en fromage. Lorsqu'on abat un renne, le sang est précieusement recueilli et on en fait une sorte de boudin. La viande en est mangée fraîche ou sèche. A ces aliments, il faut joindre une espèce de bouillie faite avec de la graisse et de la farine que les Sabmi échangent aux Russes ou aux Suédois. Ceux qui ne peuvent acheter de la farine mangent, en hiver, « du pain d'écorce et une sorte de soupe faite d'un mélange d'écorce de pin, de graisse et d'un peu de farine. Ce pain est fabriqué avec les tissus fibreux qui se trouvent sous l'écorce et qu'ils préparent à l'aide de deux instruments très primitifs. On enlève d'abord l'écorce d'un coup de hache, puis on détache les fibres à l'aide d'un grattoir en os, et on les réduit en morceaux en les frappant avec une sorte de pilon. Ce pilon est garni à la partie inférieure de deux tranchants, et est généralement entièrement fabriqué en bois (Rabot). »

Les Lapons sédentaires mènent un genre de vie différent : pendant tout l'été, ils se livrent

à la pêche, et à partir de l'automne ils chassent. Une partie du poisson qu'ils capturent est mangé immédiatement; le reste est séché et mis en réserve pour l'hiver. Pour le conserver, ils ouvrent entièrement le poisson sur le dos et sur le ventre, afin d'en enlever les vertèbres, puis ils en séparent la tête et le suspendent à des perches qui servent de séchoirs. Ils l'empêchent de se raccornir au moyen de petites lattes passées en travers.

La chasse est une grande ressource pour un bon nombre de Lapons de la Finlande. Ils se servent de vieux fusils pour chasser le renne sauvage, le coq de bruyère et l'écureuil; ils emploient le lacet pour le lagopède.

Le renne sauvage devient extrêmement rare en Laponie. Pour le capturer, les chasseurs creusent des fosses, qu'ils recouvrent de branchages, et lorsque l'animal vient tomber dans cette trappe, l'homme sort de la cachette où il s'était embusqué et le met à mort. Pour la chasse à l'écureuil et au coq de bruyère, les Lapons se font accompagner de chiens.

Les œufs de lagopède sont un grand régal pour les indigènes. Afin de s'en procurer facilement, ils ont imaginé un procédé assez ingénieux : ils placent sur les arbres situés près des nappes d'eau des nids artificiels dans lesquels les oiseaux viennent déposer leurs œufs. Ce sont des boîtes carrées percées d'un simple trou.

La nourriture des Lapons russes est moins substantielle que celle des habitants de la province de Finmark. Ils suivent les règles de l'église orthodoxe, et elles leur défendent de manger de la viande et du beurre pendant la moitié de l'année environ. « Il est vrai que les jours où ils peuvent en manger, ils s'en gorgent pour quelque temps. Le professeur Friis raconte même fort plaisamment qu'ils ne refusent pas de manger des lagopèdes en temps d'abstinence; ce sont, disent-ils, des poissons volants. Le poisson est leur principale nourriture; en hiver seulement ils mangent de la viande de renne. Le pain entre pour une bonne part dans l'alimentation des habitants de Boris-Gleb, ces indigènes en mangent même une beaucoup plus grande quantité que les autres Lapons. Ils peuvent, il est vrai, se procurer facilement de la farine et c'est ce qui explique ce genre d'alimentation. L'usage du café n'est point répandu parmi eux comme parmi les autres Sames, et ils le remplacent par le thé ou par des infusions de reine des prés (*Spirea Ulmaria*) (Rabot). »

Je n'ai pas parlé des indigènes exceptionnellement favorisés. Ces gens riches augmentent leurs ressources en cultivant autour de leurs cabanes quelques carrés de pommes de terre et en élevant quelques chèvres ou quelque brebis; on en cite même un qui possède sept vaches.

Organisation sociale. — Famille. — Politiquement, les Lapons dépendent de la Norvège, de la Suède et de la Russie. Chez eux, on ne trouve, à proprement parler, aucune organisation sociale; ils vivent d'une façon tout à fait patriarcale : l'homme est le maître absolu dans la famille. La condition de la femme n'a pourtant rien de dur; son travail consiste à faire les filets de pêche et à sécher le poisson, ou bien à traire les rennes et à faire le fromage; c'est elle aussi qui prépare les peaux. Les soins de la cuisine rentrent dans les attributions des hommes.

Lorsqu'un Lapon est dans l'intention de se marier, ce n'est pas à celle qu'il a choisie qu'il fait la cour, mais bien à son futur beau-père. Dans ce but, il se munit d'une bouteille d'eau-de-vie et va lui rendre visite. Souvent le père de la jeune fille tarde à donner son consentement, afin de se faire offrir un certain nombre de bouteilles de cette liqueur si chère aux indigènes. Une fois qu'il s'est laissé toucher, le fiancé est admis auprès de sa future, et il s'empresse de lui offrir quelques friandises; s'il assiste des témoins à l'entrevue, la belle ne manque jamais de les refuser, mais elle les accepte en particulier. On prétend que la cohabitation précède souvent le mariage, que chaque visite à la fille est achetée au prix d'une bouteille d'eau-de-vie offerte à son père, et que celui-ci prolonge parfois la cour pendant plusieurs années. Ce qui est certain, c'est que les unions sont fréquemment décidées par les parents sans prendre l'avis des intéressés. Dans tous les cas, le mariage est célébré par le prêtre de la paroisse, qui tient les registres de l'état civil. Une fois la cérémonie accomplie, le nouvel époux doit servir son beau-père pendant un temps déterminé, à l'expiration duquel il lui sera seulement permis d'emmener sa femme chez lui.

Les Laponnes sont épouses fidèles et bonnes mères de famille; leur fécondité est assez limitée. Elles accouchent sans difficulté et travaillent immédiatement après. Elles vaquent à leurs occupations en portant, attachés sur leurs dos avec une courroie, l'enfant et le berceau.

Ce berceau se compose d'un morceau de bois creusé, taillé en pointes aux extrémités, et garni de mousse à l'intérieur. Lorsque la mère s'arrête, elle le suspend à une branche ou l'enfonce dans la neige. Il n'est pas étonnant, dans de telles conditions, de voir les enfants succomber en grand nombre.

Mœurs. — Coutumes. — Le Lapon est en général bon, simple, honnête et hospitalier; on l'accuse d'être un peu méfiant et de trop aimer l'eau-de-vie. D'une indolence sans pareille, il est heureux dès qu'il possède une vieille pipe et un peu de tabac. « On a bien à tort, dit M. Rabot, représenté les Lapons comme un peuple grave et silencieux. Tous ceux que nous avons rencontrés soit en Suède, soit en Norvège étaient gens fort bruyants, babillant sans trêve ni repos dans la tente et chantonnant toujours en marche. A ce point de vue, les Lapons Russes ne le cèdent pas à leurs voisins; sous ce rapport, le seul, il est vrai, ils leur sont supérieurs. Jamais on ne vit gens plus gais et plus enjoués que les six Lapons de Boris-Gleb qui nous accompagnèrent sur le Pasvig. Rien ne les rebutait, ils barbotaient dans l'eau pendant des heures, ramaient toute une journée, jamais ils ne se plaignaient. En marche, tous parlaient avec animation, s'interpellaient, chantaient; aux haltes, ils se mettaient à jouer aux cartes, immédiatement après avoir mangé. »

Ils n'ont, il est vrai, guère de soucis. Leur seule ambition est de se procurer du tabac, de l'eau-de-vie, de la farine, quelques étoffes, des couteaux, des aiguilles et d'autres menus objets. Ils n'ont, pour cela, qu'à donner des quartiers de viande sèche, du poisson fumé ou des fourrures. Ces échanges se font dans des foires où ils se rendent périodiquement, emmenant avec eux toute leur famille.

Il ne faudrait pas croire cependant que tous les Lapons fussent des gens simples, se laissant facilement duper. Dans les marchés, ils montrent au contraire une finesse à laquelle on ne s'attendrait guère. Si ce qu'ils offrent vaut plus que ce qu'ils désirent, ils savent fort bien se faire payer la différence en espèces. On ne trouve pourtant pas de vraie fortune en Laponie; mais cela tient, paraît-il, à ce que les habitants ont la singulière habitude de cacher leurs richesses sous des pierres, au milieu des solitudes. Ils meurent le plus souvent sans révéler à leurs héritiers l'endroit où ils ont enterré leur trésor, et la fortune amassée

est presque toujours définitivement perdue.

Les Lapons de l'ouest sont, en général, d'une ignorance dont rien n'approche. Ce n'est pas qu'ils n'aient aucun désir de s'instruire, loin de là. Ainsi lorsqu'ils arrivent dans la ville où réside leur pasteur, qui, nous l'avons vu, tient les registres de l'état civil, « ils s'informent avec une grande curiosité de l'âge qu'ils ont eux-mêmes, car c'est un détail que chacun d'eux a l'habitude d'oublier au bout de deux ou trois mois. » Leur ignorance tient surtout à ce qu'on ne s'est guère préoccupé de leur instruction. Avec un peu de bon vouloir, on les en tirerait facilement. En Finlande, par exemple, on leur a appris à lire et à écrire; l'un d'eux est même maître d'école ambulant. Si ceux de l'ouest sont beaucoup plus arriérés, la cause en est facile à trouver: personne ne les instruit. Leurs pasteurs ne parlent pas même leur langue la plupart du temps, et les sermons qu'ils leur font sont souvent traduits par des sacristains jouant le rôle d'interprètes, qui acquièrent une grande importance aux yeux des Lapons.

Religion. — Superstition. — Médecine. —

Au seizième siècle, le moine Trifan a converti les Lapons russes à la religion orthodoxe; ceux de Finlande et des pays scandinaves sont luthériens. Mais, dit L. de Buch, ils n'ont fait « qu'échanger des superstitions anciennes pour d'autres plus nouvelles. On les loue d'être bons chrétiens, parce qu'ils se présentent à la sainte cène aussi fréquemment qu'ils le peuvent. Mais ils ne s'acquittent de ce devoir de religion que parce qu'ils regardent la cène comme une espèce de sortilège qui les préserve de l'influence des malins esprits. Il n'y a pas longtemps qu'ils portaient un linge à l'église, et y rejetaient le pain de la cène; ils l'enveloppaient soigneusement, l'emportaient, et arrivés chez eux le partageaient en une infinité de petits morceaux. Chaque renne de leur troupeau recevait, autant que la chose se pouvait faire, une de ces portions, parce que les Lapons étaient persuadés que toute espèce de danger devait alors être détourné de dessus leurs bestiaux. »

Sané nous raconte, de son côté, les pratiques des sorciers de ces chrétiens. Sur leurs tambours magiques ils dessinent, avec une couleur rouge, des figures qui ont la prétention de représenter le Christ, ses apôtres, une foule de dieux, le soleil, la lune, les étoiles, des oiseaux, etc. Ils placent sur ces figures des an-

neaux de laiton qui dansent lorsque le tambour est battu, et qui changent de place; de leur marche, le devin tire des pronostics. Ils font aussi des cordes magiques munies d'un certain nombre de nœuds qu'on défait pour se procurer un vent favorable. Des auteurs plus récents assurent que ces coutumes n'ont pas entièrement disparu.

Les mêmes idées superstitieuses les guident dans le traitement des maladies. Le scorbut, les maux de dents et la migraine sont traités par le sang de phoque, qui possède des propriétés miraculeuses lorsqu'il est avalé tout chaud; si le mal persiste, il faut faire une large incision au front, sans doute pour livrer passage au mauvais esprit qui occasionne la souffrance. Pour guérir les ophtalmies, on se gratte les yeux avec la pointe d'un couteau.

Certaines pratiques médicales, pour n'être pas dictées par les mêmes considérations, ne nous semblent pas moins bizarres. « Quand un homme est tombé à l'eau, on le met à plat ventre sur un tonneau et on le fait rouler jusqu'à ce qu'il ait rendu toute l'eau qu'il a avalée. On emploie quelquefois le même moyen avec ceux qui viennent de s'enivrer. Quand une femme est prête d'accoucher, elle étend une corde d'un bout en travers de la tente, et s'y cramponne avec les mains jusqu'à ce qu'elle soit délivrée (X. Marmier). »

Sépultures. — Pour terminer ce qui a trait aux Lapons, j'emprunterai à M. Rabot quelques détails sur leurs sépultures. Ceux de la Russie, après l'ensevelissement, déposent sur la tombe du défunt « tous les instruments dont il se sert journellement et dont il devra avoir besoin, supposent-ils, dans l'autre monde. Ainsi, sur une tombe que nous avons fouillée à Pakanajokki on avait placé un plat, une hache, une cuiller, une sorte de pelle, semblable à une pagaie et dont l'usage est pour nous énigmatique. Dans le cimetière de l'église de Ristiket, aux bords du Notozero, nous vîmes sur la tombe d'un prêtre russe décédé quelques mois auparavant la hache dont les Lapons s'étaient servi pour creuser la fosse. Les corps sont placés dans des cercueils en bois de pin, et, en guise de pierre tombale, on élève sur la fosse un appentis en bois, à deux pans, comme un toit de maison, haut de quelques centimètres au-dessus du sol. Sur le devant est percée une petite ouverture carrée, sans doute pour que le mort puisse respirer. Du côté opposé est placée une croix grecque sur un des bras de laquelle



Fig. 366. — Lapon avec ses patins de neige.

est figurée une tête de mort, d'exécution très grossière. Les Lapons enterrent leurs morts soit dans des cimetières, autour des églises comme à Boris-Gleb, à Padome ou à Ristiket; soit dans des endroits déserts au milieu des forêts ou des montagnes. Lorsque le sol est crevassé comme dans certains terrains schisteux, ils déposent les cadavres dans les anfractuosités de la roche. On peut observer des sépultures de ce genre sur un point de la côte de

RACES HUMAINES.

Murmanie voisin de la Norvège. Ce dernier mode de sépulture est plus ancien que le premier et rappelle celui en usage chez les Lapons de la Scandinavie. Ces Lapons enveloppent leurs morts d'un suaire d'écorce de bouleau et les déposent sous un tas de pierres ou dans une caverne. Autrefois ces indigènes avaient également la coutume de placer sur la tombe tous les ustensiles dont le défunt se servait. »

B. Famille Esthoniennne.*Esthoniens.*

Caractères physiques. — Les Esthoniens habitent l'Esthonie et la Livonie, sur les bords du golfe de Finlande et du golfe de Livonie. Leur nombre actuel est évalué à 635 000 individus. Ce sont des gens de taille moyenne, avec des cheveux généralement blonds, parfois bruns. Leur tête est modérément allongée; leur face est ovale, tout en étant un peu large. Ils ont le nez petit et droit, les yeux gris clair, la bouche assez grande. Beaucoup d'entre eux ressemblent considérablement aux Tavastlandais ou Finnois proprement dits, qui vivent sur la rive opposée du golfe de Finlande et dont nous nous occuperons dans un instant.

Mœurs. — Coutumes. — Les Esthoniens sont hardis, faux et vindicatifs; ils sont moqueurs, très euclins à l'ivrognerie, d'une paresse et d'une malpropreté remarquables. Ils portent habituellement une longue veste de couleur noire, tellement semblable pour les deux sexes que le mari revêt celle de sa femme ou cette dernière celle de son mari indistinctement. Ils extraient du bouleau la matière colorante qui leur sert à teindre leurs étoffes. L'hiver, ils mettent deux tuniques l'une par-dessus l'autre et se couvrent en outre d'une sorte de pelisse en peau de mouton. Les femmes portent, au cou et sur la tête, des pièces de monnaie et une foule de pendeloques en métal; les filles se contentent d'attacher leur cheveux à l'aide d'une tresse ou d'un simple ruban.

Les maisons esthoniennes sont précédées d'un vestibule dans lequel on entasse le combustible. Dans un coin de la principale pièce, on voit une espèce de four ou de poêle en maçonnerie entièrement semblable à celui des Finnois. L'entrée de la maison est toujours située du côté de l'Orient. Cette porte livre souvent passage à la fumée, en même temps qu'à la lumière, un grand nombre d'habitations n'ayant ni fenêtre ni cheminée. Dans ces huttes petites, enfumées, s'entassaient des familles entières pêle-mêle avec les poules, les brebis et les cochons.

Les Esthoniens se livrent à l'agriculture et à l'élevage des animaux domestiques dont il vient d'être question; ils possèdent aussi une grande quantité d'abeilles. La chasse et la pêche leur procurent d'importantes ressources.

Cette population n'est pas absolument dé-

nuée de sentiments artistiques; elle a une véritable passion pour la musique. L'instrument par excellence, celui qu'on rencontre dans chaque cabane, est la cornemuse.

Quoique luthériens, les Esthoniens sont extrêmement superstitieux. Ils croient à la magie, et admettent l'existence de génies auxquels ils font des offrandes qui consistent en petits morceaux de eire, en laine, en menue monnaie; ils déposent ces offrandes au pied de quelque arbre, dans des grottes, sur une pierre ou auprès d'un ruisseau.

Nous n'avons pas besoin de dire que les Esthoniens sont sujets de la Russie. Jusqu'en 1765 ils étaient sujets de seigneurs qui avaient sur eux droit de vie et de mort.

C. Famille Finnoise.*a. GROUPE FINLANDAIS.*

Les Finnois semblent remonter à une très haute antiquité. Il est presque permis d'affirmer que les ancêtres des Finnois actuels sont arrivés en Finlande à une époque qui remonte bien au delà de notre ère. Ils ne connaissaient pas encore les métaux et fabriquaient tous leurs outils en pierre. Le souvenir de ces temps reculés s'est conservé jusque chez les Finlandais de nos jours. Des chants, des poèmes ont transmis de génération en génération la mémoire des hauts faits des ancêtres des Finnois modernes. Certes, ces traditions, qui n'ont été recueillies et publiées qu'au commencement de ce siècle, ont dû se modifier assez sensiblement en passant de bouche en bouche pendant une longue suite de siècles; mais, au fond de ces légendes, on trouve bien des renseignements vrais, comme l'ont prouvé les découvertes archéologiques faites dans le pays depuis un demi-siècle. Et, chose curieuse, les traditions finnoises nous montrent dans le passé les mêmes mœurs, les mêmes coutumes qu'on observe encore à l'heure actuelle. Cependant la Finlande a été envahie tour à tour par les Suédois et par les Russes, qui y ont introduit des éléments nouveaux. La population n'a pas pu conserver une complète homogénéité; mais cependant, malgré ces invasions, malgré l'infusion de sang allemand, l'élément franchement finnois est encore représenté par la grande majorité du peuple finlandais. A l'heure actuelle 1 500 000 ou 1 600 000 individus parlent finnois et représentent à peu près les quatre-vingt-cinq

centièmes de la population de la Finlande ; environ 250 000 individus parlent suédois et forment les quatorze centièmes de la population. Le reste comprend 12 000 Allemands, 6 000 Russes, 1 000 Zingaris et 600 Lapons. On peut donc dire que la Finlande est restée finnoise en dépit des événements, et il est possible de retrouver sans trop de difficulté les caractères fondamentaux des anciens habitants.

Caractères physiques et physiologiques. — Les Finlandais modernes appartiennent à deux types distincts, et les traditions nous apprennent que, depuis longtemps, les deux types existent dans le pays : l'un habite l'ouest, dans le Tavastland, l'autre l'est, dans la Karélie. Si distincts qu'ils soient par les caractères physiques et moraux, les Tavastlandais et les Karéliens offrent pourtant les mêmes coutumes et vivent de la même façon.

Tavastlandais. — Les Tavastlandais ont, en moyenne, une taille de 1^m,61 pour les hommes, de 1^m,53 pour les femmes. Ce sont des gens robustes, bien musclés, à larges épaules. Leur peau est blanche, parfois un peu grisâtre, jamais aussi claire que celle des Scandinaves ou des Anglais. Leurs cheveux sont blonds, souvent couleur de lin ; d'un blanc jaune chez les enfants, ils deviennent plus foncés chez les adultes. La barbe est rare et tire parfois sur le roux. La tête, grande, courte et large, offre des bosses pariétales assez saillantes. Le visage, enfin, est développé en largeur, tout en étant assez allongé, et présente des yeux étroits d'un gris bleu, un petit nez obtus et une bouche assez largement fendue. La physionomie assez morose est peu sympathique (fig. 367 et 368).

« Au point de vue physiologique, dit Retzius, le Tavastlandais présente également divers traits caractéristiques. Il est sérieux, viril, mélancolique, penseur, peu communicatif, taciturne, ni enthousiaste, ni vif, ni mobile, tant au physique qu'au moral, mais plutôt lent et engourdi, disgracieux et lourd dans ses mouvements. Très conservateur à tous égards, il est peu porté aux réformes et au changement ; il n'est homme d'initiative ni pour le bien ni pour le mal, et tient à vivre en paix avec l'autorité. Il est soupçonneux, assez jaloux et vindicatif ; il garde longtemps rancune et ajourne sa vengeance jusqu'à ce qu'une occasion propice se présente ; aussi les crimes graves, prémédités, ne sont-ils pas tout à fait rares. Le Tavastlandais est fataliste à un haut degré, se contente de peu, endure la souffrance et les privations

avec une fermeté et une patience admirables ; il est assidu au travail et tenace toujours.

Le Tavastlandais est porté à aider son prochain, et hospitalier quand on le traite bien. Il est foncièrement honnête, et se distingue par une fidélité à toute épreuve. Il n'est pas prodigue de témoignages de tendresse ou de bienveillance, mais préfère traduire ses sentiments par des actes ; aussi ne s'exprime-t-il jamais au superlatif ni d'une manière positive, mais avec une prudence et une réserve diplomatiques. Il est lent à comprendre, mais sûr dans son jugement, et va au fond des choses,

Le Tavastlandais ne possède ni l'instinct de la poésie, ni celui de la musique, ou, du moins, il n'est créateur ni dans l'un ni dans l'autre genre ; on l'entend rarement chanter, sinon jamais. »

La femme n'est pas belle, mais elle est très féconde. Les deux sexes sont de mœurs assez relâchées.

Karéliens. — Les Karéliens sont un peu plus grands que les Tavastlandais ; la taille moyenne des hommes atteint 1^m,64, et celle des femmes 1^m,56. Moins robustes, plus élancés que leurs voisins de l'ouest, ils ont la peau brune, les cheveux châtain ou d'un blond cendré foncé, abondants et généralement bouclés ; leur barbe est surtout fournie au menton. La tête est moins grande et un peu plus allongée que chez les Tavastlandais, quoi qu'elle soit encore brachycéphale. La face est bien proportionnée, les yeux sont bien ouverts, d'un gris bleu foncé ; le nez est long, droit, pointu, et la bouche moyenne. La physionomie est généralement animée, ouverte, attrayante, tout en conservant un certain sérieux (fig. 369 et 270).

« Au point de vue physiologique, le Karélien est plutôt vif, délié, entreprenant, expansif, et d'un caractère gai. Assez porté à l'initiative, il manque cependant de persévérance et de ténacité. Il est moins pénétrant, moins profond, moins fataliste, mais plus amical, plus empressé, plus serviable que le Tavastlandais. Son extérieur est plus *gentlemanlike*, sa tenue plus belle et souvent plus noble ; il se meut avec une certaine élégance et produit en général une impression heureuse et agréable. On rencontre souvent de fort beaux types, tant parmi les hommes que parmi les femmes, et celles-ci sont parfois vraiment belles (Retzius). »

En somme, les Karéliens se distinguent nettement des Finnois proprement dits, ou Tavastlandais, aussi bien par les caractères mo-

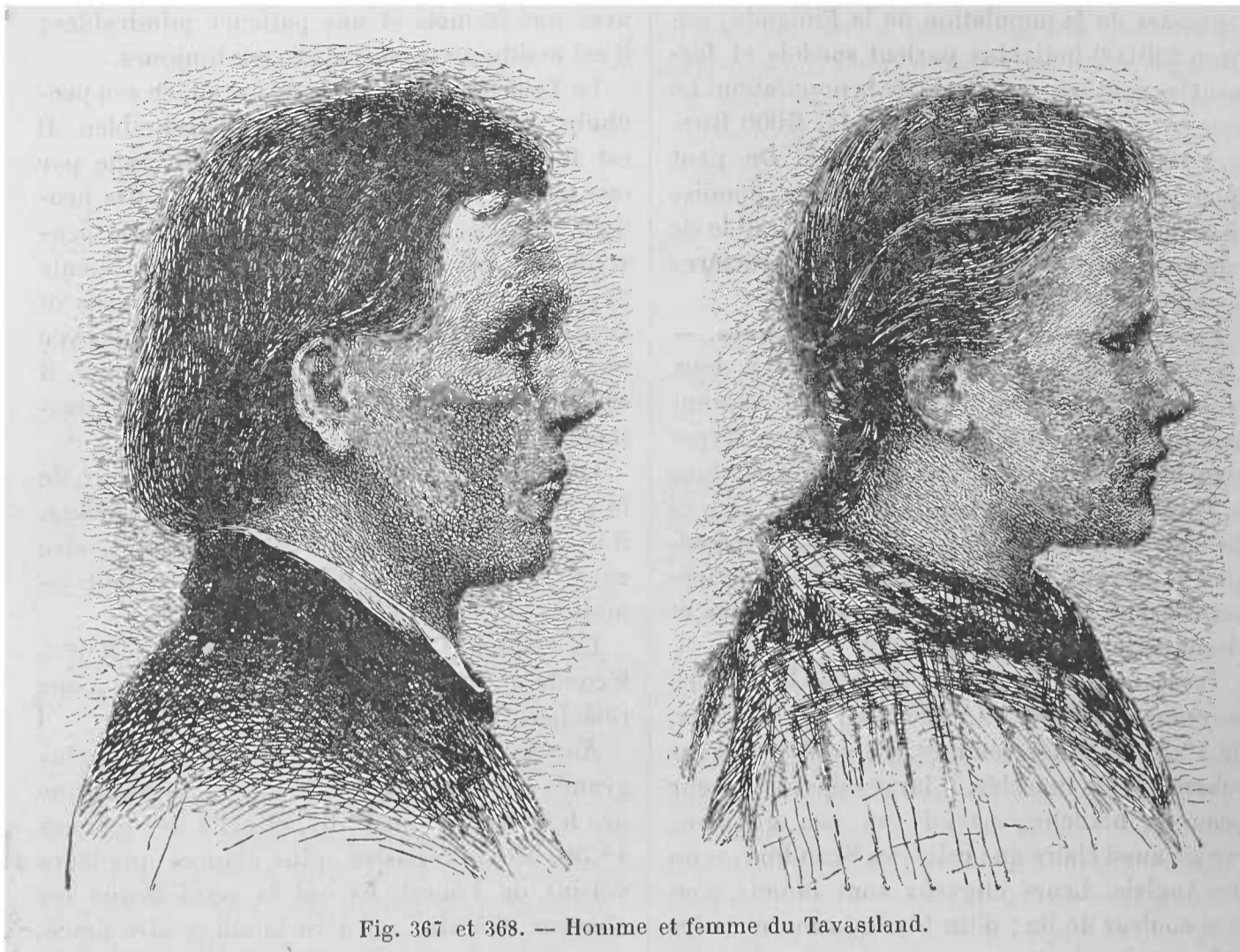


Fig. 367 et 368. — Homme et femme du Tavastland.

raux que par les caractères physiques. Ces deux types existent d'ailleurs l'un et l'autre en Finlande depuis une époque aussi ancienne; les traditions auxquelles j'ai fait allusion plus haut les signalent déjà aux temps où les Finlandais en étaient encore à l'âge de pierre.

Vêtements et parures. — « Le costume des habitants des villes, dit Vsévolojsky, ne diffère en rien de celui des Suédois; les paysans mêmes de la Finlande ont imité en cela ceux de la Suède. Ils laissent croître leur barbe, portent de larges culottes et s'enveloppent la jambe d'une bande de gros drap. Leur chaussure consiste dans une espèce de souliers faits avec des écorces d'arbres ou du cuir. Leurs chemises, qu'ils font entrer dans leurs pantalons, sont recouvertes d'un gilet ouvert sur le côté ou par derrière, ensuite d'une espèce de casaquin par-dessus; ils boutonnent le tout, mais plus souvent ils le ferment avec un ceinturon de cuir. Ils portent les cheveux plats et longs, ne les tressent ni ne les attachent jamais, se couvrent d'un large chapeau ou d'un bonnet. Ils portent presque toujours un couteau attaché à leur ceinturon, et fort souvent les

clefs du ménage et le briquet y sont joints. Leurs habits sont ordinairement faits de drap; l'été ils en portent quelquefois de cuir et de toile, et l'hiver ils se préservent du froid avec des pelisses de peaux de mouton ou d'autres fourrures. Les femmes s'habillent en hiver à peu près comme les hommes, elles portent des culottes et se chaussent comme eux. Elles se parent beaucoup en se couvrant la tête d'une espèce de voile, et la poitrine et le cou de grains de verre, de petite monnaie et de coraux sur leurs habits qui sont presque toujours d'une toile de coutil ou d'une toile bleue et sans manches. Elles portent une espèce de dalmatique qu'elles brodent richement par devant et par derrière, et la fixent autour du corps avec une bande de cuir ou de drap, qui fait deux fois le tour de la taille et se noue sur le côté; les bords en sont aussi brodés et garnis de grains de verre, ou d'autres ornements semblables; elles portent de grosses boucles d'oreilles. Les riches s'habillent en soie, brodent richement tout le devant de leur robe, et ornent leur dalmatique de petits morceaux d'étain qu'elles arrangent en différents dessins sur la

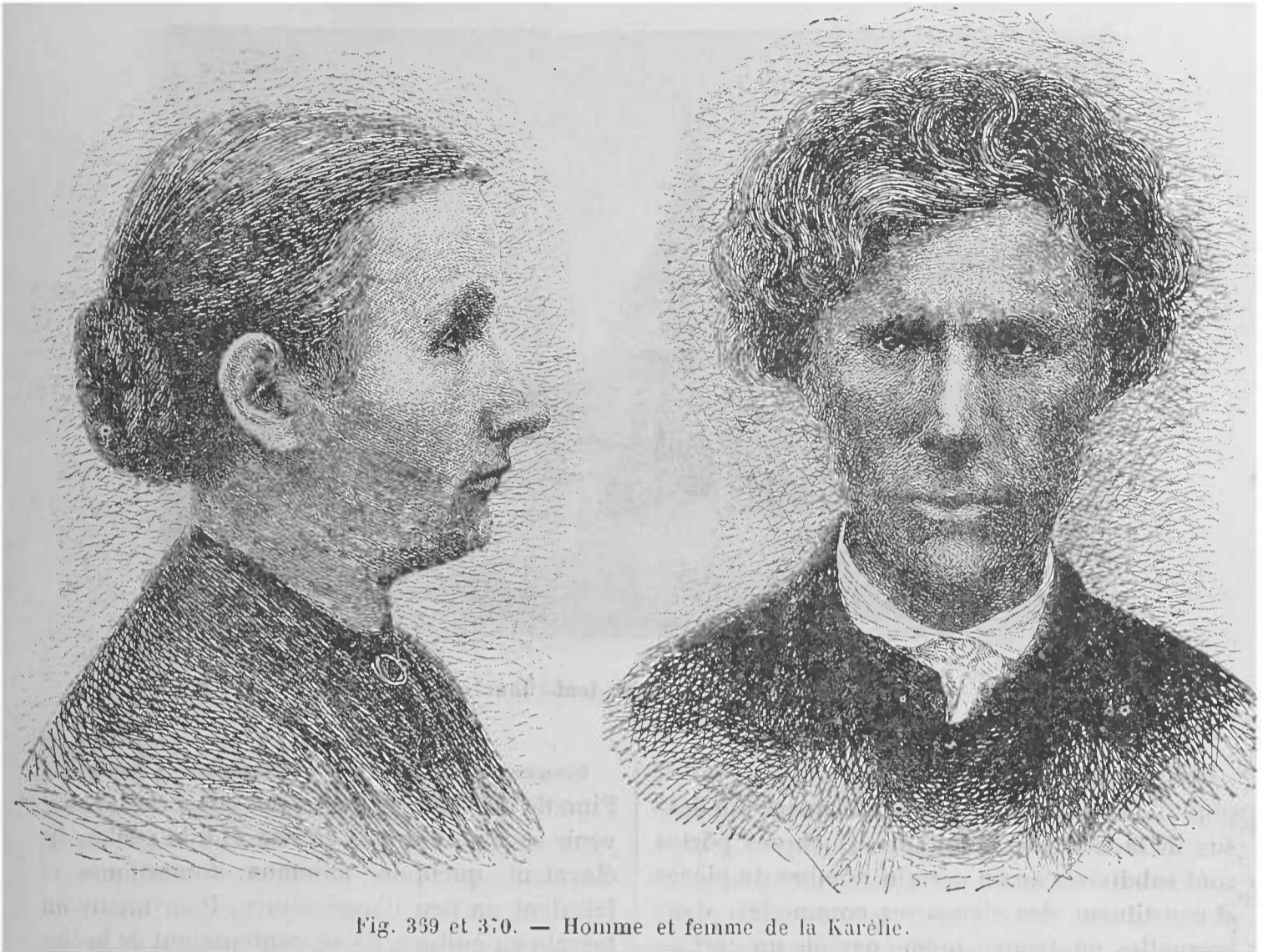


Fig. 339 et 370. — Homme et femme de la Karélie.

poitrine ou sur le dos. Plusieurs espèces de rubans passés à travers l'anneau de leurs boucles d'oreilles leur pendent sur les manches larges, courtes et non plissées de leurs chemises; elles les brodent aussi en laine de couleur. Elles ont une espèce de toque à laquelle elles fixent un voile qui descend par derrière, et, passant sous le ceinturon de drap, retombe jusqu'au mollet; elles ont encore une large bande de cuir brodé, également attaché à la toque, et qui, passant sous le voile, couvre leurs cheveux par derrière. »

Habitations. — Si nous laissons de côté les Finlandais des villes qui, au point de vue ethnographique, tendent de plus en plus à se confondre avec les autres citoyens de l'Europe, nous constaterons que les habitants du pays ont à peine perfectionné les habitations de leurs ancêtres. Aujourd'hui, comme autrefois, deux sortes de constructions sont en usage en Finlande : la *kota* et le *pörte*.

La *kota* (fig. 371) est surtout commune dans le nord-est du Tavastland; mais on la rencontre jusqu'en Karélie, et elle sert de demeure non seulement à des familles pauvres, mais à des

fermiers jouissant d'une certaine aisance. Elle n'est, en réalité, qu'une tente de bois, formée de simples perches enfoncées dans le sol et disposées de manière à limiter un espace circulaire. Les perches se réunissent au sommet, en laissant toutefois une ouverture pour le passage de la fumée. L'intervalle des pieux est rempli de branchages, de mousses et parfois de lattes. Au centre de la hutte se voit le foyer, uniquement composé de quelques grosses pierres posées sur le sol. La crémaillère, faite d'un crochet de fer ou de bois de genévrier, est fixée à une barre de bois horizontale, qui traverse la tente à mi-hauteur.

Le *pörte* (fig. 372) a remplacé la *kota* sur bien des points, et il tend à s'y substituer partout. C'est une maison en bois, à toit doublement incliné, pourvue d'une porte et de petites fenêtres, et rappelant tout à fait les hangars qu'on rencontre encore dans certaines de nos campagnes. On commence à en garnir les fenêtres de vitres et à en cacher les solives du toit au moyen d'un plafond horizontal en planches. Un poêle grossier se rencontre dans toutes ces habitations. Il est muni d'une

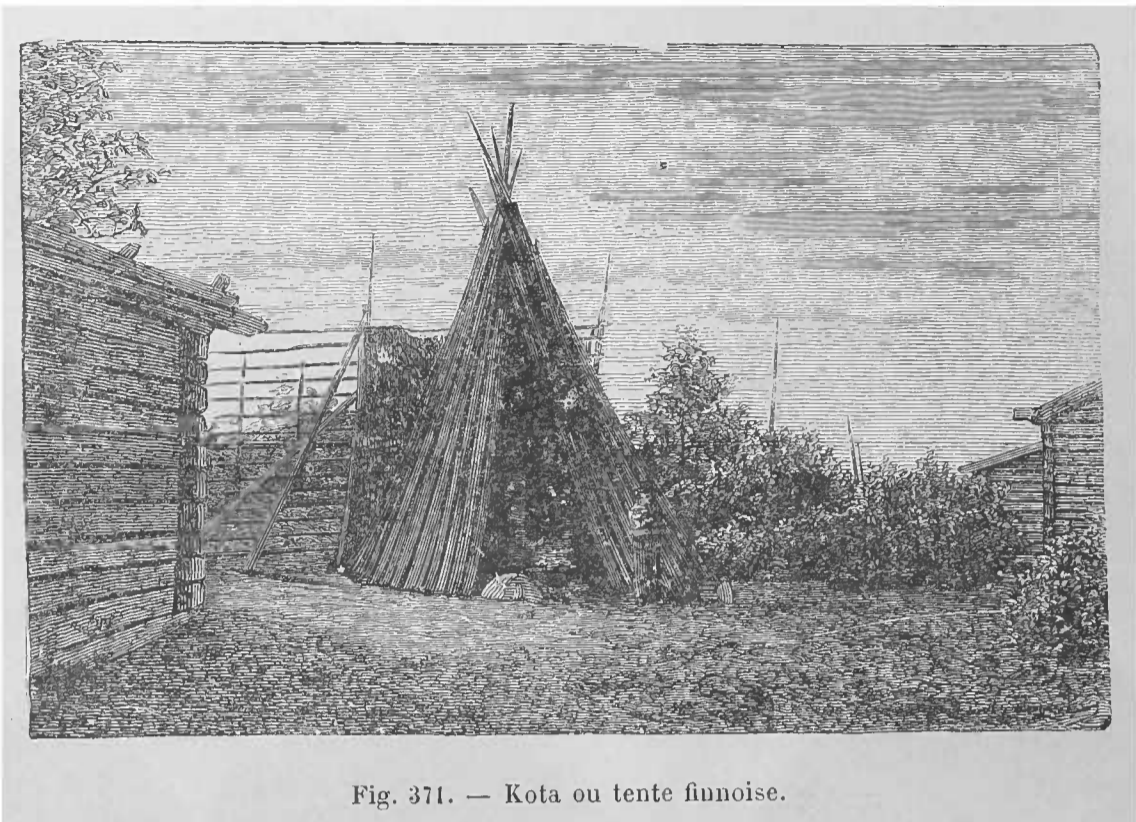


Fig. 371. — Kota ou tente finnoise.

cheminée qui en assure le tirage et ne laisse plus flotter la fumée comme un nuage au-dessus de la tête des habitants. Quelques portes sont subdivisées en un certain nombre de pièces et constituent des demeures commodes, dans lesquelles on trouve même parfois un certain confortable.

A côté des habitations proprement dites, on rencontre les dépendances : magasins pour les vivres, les vêtements, les objets précieux, séchoir, étuve, etc. L'étuve semble indispensable aux Finnois modernes, comme elle l'était à ceux dont parlent les traditions. « C'est une cabane, dont l'unique chambre renferme un four en pierres sèches sans cheminée et des gradins adossés au mur. Pour prendre le bain, on chauffe le four au rouge, puis on l'arrose d'eau froide avec une cuillère. La vapeur se mêle à la fumée, et c'est dans cette atmosphère, qui serait irrespirable pour nous, que les Finnois se pressent « tout nus, hommes et femmes, pêle-mêle, depuis l'enfant en bas âge jusqu'à l'octogénaire, tous se frappant avec des brindilles de bouleau, s'inondant d'eau froide et frémissant du plaisir que leur cause la jouissance de ce bain ». Du reste, l'étuve est toujours considérée comme un lieu sacré. On y conduit encore les femmes en couches ; si bien, dit M. Retzius, que la plupart des Finnois des classes agricoles naissent au milieu de la fumée et de la vapeur (De Quatre-fages). »

Genre de vie. — Alimentation. — Les vieux Finnois dont les légendes ont conservé le souvenir se livraient à la chasse et à la pêche, ils élevaient quelques animaux domestiques et faisaient un peu d'agriculture. Pour mettre un terrain en culture, ils se contentaient de brûler les forêts et de jeter le grain au milieu des cendres. Les Finlandais actuels vivent presque de la même façon. La chasse n'est plus, il est vrai, une de leurs principales ressources, mais la pêche a presque la même importance que jadis. Le bétail est plus nombreux et les industries agricoles sont plus développées. Les procédés mis en œuvre n'ont pourtant guère changé. Aujourd'hui encore le Finlandais incendie les forêts pour défricher et féconder le sol ; il laboure et herse ses *brûlés* (fig. 373) avec des instruments aussi primitifs que pouvaient l'être ceux d'autrefois. En somme, c'est une population bien arriérée, et il n'est pas étonnant, si l'on tient compte du climat, que les années de disette soient très fréquentes.

Quand la gelée a détruit une partie des récoltes, on en est réduit au *pain de famine*. Ce pain se compose d'écorce de sapin, de racines sauvages, qu'on broie dans un moulin à bras formé de deux petites meules de pierre. On peut se faire une idée des souffrances qu'endurent alors ces gens, si l'on songe qu'ils consomment habituellement une quantité énorme d'aliments, et qu'ils font à l'ordinaire cinq repas par jour.



Fig. 372. — Porte.

Industrie. — Il ne faut pas s'attendre à trouver en Finlande une industrie très florissante. J'ai déjà dit que les instruments aratoires étaient des plus primitifs; nous savons aussi que les gens du peuple se contentent de peu et ne s'ingénient pas, par conséquent, à fabriquer des objets qui ne leur seraient d'aucune utilité. Cependant, tout ce qui constitue pour eux le nécessaire est fait dans le pays. Les femmes tissent le gros drap et la toile qui servent à confectionner les vêtements; la plupart du temps, elles les teignent elles-mêmes. Les principales occupations des hommes consistent dans la fabrication des barques et la distillation du goudron.

Il est pourtant une industrie très développée, chez les Finnois comme chez tous les peuples boréaux; je veux parler de celle qui met en œuvre l'écorce de bouleau. J'ai déjà dit que leurs souliers étaient souvent faits de cette substance; il en est de même de presque tous les ustensiles domestiques. Les valises, les boîtes, les récipients de toute sorte, les tamis et jusqu'aux gaines des couteaux, tout se fait en écorce. Mais il n'y a là rien de spécial aux Finlandais, car la même industrie se retrouve dans tout le nord de l'ancien continent.

Le luxe a commencé à pénétrer chez les Finnois et nous avons vu que, non seulement dans les villes, mais encore dans certains *pöörtes*, on rencontrait un véritable confort. Pour satisfaire à ces goûts nouveaux, ils ont recours

aux peuples étrangers; les objets de luxe ne se fabriquent pas en Finlande.

Arts. — Littérature. — Toutes les populations finnoises semblent douées d'instincts artistiques et surtout de remarquables instincts poétiques. Du nord de la Norvège jusqu'aux monts Altaï, on rencontre les mêmes chants, qui se transmettaient naguère de génération en génération, confiés à la mémoire de populations illettrées. Nulle part, cette littérature, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne paraît avoir pris autant de développement qu'en Finlande. « Le paysan finlandais, dit M. Xavier Marmier, pourrait adresser au ciel les mêmes actions de grâce que le poète Uhland, et le remercier de lui avoir donné « un chant pour chaque joie, un chant pour chaque douleur ». En Savolaks, en Karélie, assure Lönnrot, il n'y a peut-être pas de paroisse qui ne compte plusieurs poètes. Ceux-ci sont, en quelque sorte, des historiens, parfois aussi des justiciers populaires. Tout événement quelque peu marquant devient le thème d'un chant, qui prend place dans les archives mnémoniques de la population; toute faute plus ou moins grave, que n'atteindrait peut-être pas toujours la justice ordinaire, est raillée et flétrie dans un chant, qui vole rapidement de bouche en bouche et se répand au loin (De Quatrefages). »

Le barde finlandais ne se contente pas d'improviser de nouvelles poésies, il garde précieusement le dépôt des anciennes, et il est d'an-

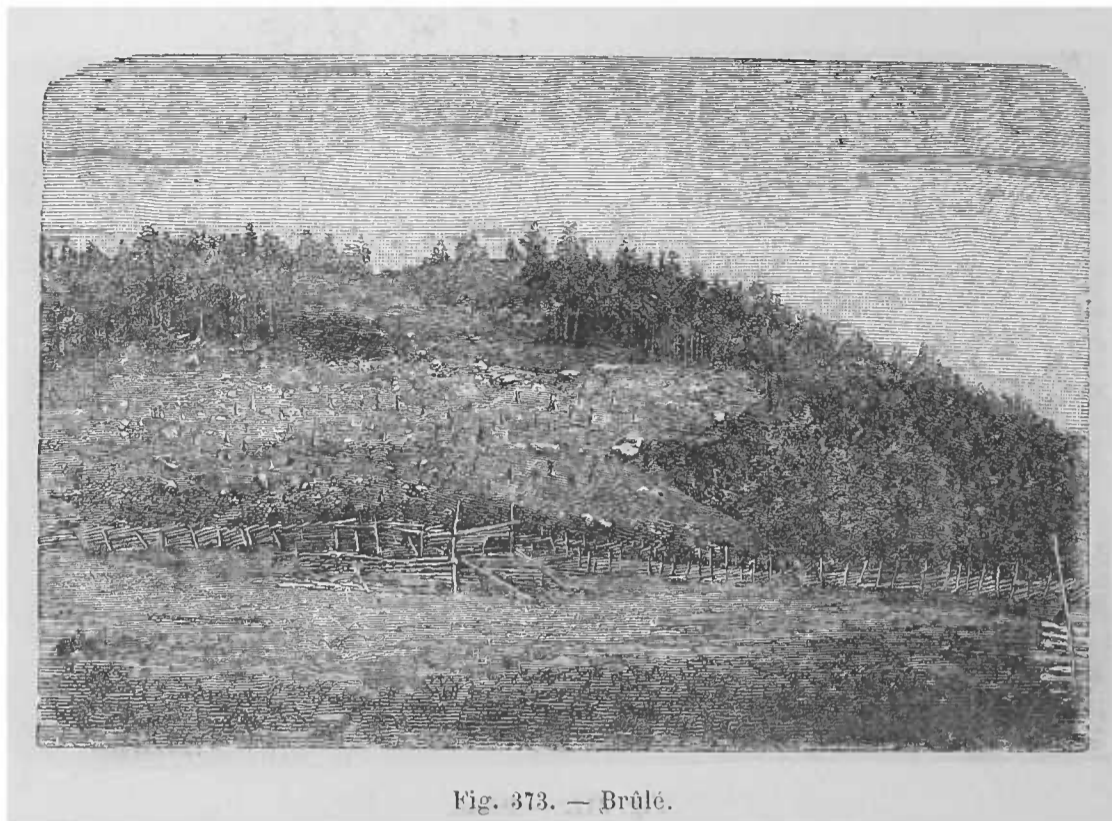


Fig. 373. — Brûlé.

tant plus estimé qu'il en sait davantage. « Pour les chanter à ses auditeurs, il s'adjoint d'ordinaire un compagnon. Assis vis-à-vis l'un de l'autre, se tenant par les mains comme au temps de Wäinämöinen (un héros des légendes finnoises) et se balançant d'avant en arrière, les deux bardes entonnent strophe après strophe, chacun répétant d'abord celle qu'a dite son second. Le chant ne s'arrête qu'avec l'érudition de l'un des deux, et parfois la nuit entière s'écoule avant qu'il y ait un vaincu dans cette lutte de mémoire et de poésie (fig. 374).

« Dans le dessin que j'emprunte à M. Retzius, à côté des chanteurs est un troisième individu, qui, la pipe à la bouche, joue de la *kantele* (De Quatrefages). » Cet instrument bizarre peut affecter diverses formes. Retzius le compare à une harpe ; mais les cordes sont tendues au-dessus d'une caisse sonore, percée d'un orifice qui rappelle la *rosace* de la guitare ou les *ouïcs* du violon. La *kantele* peut en effet se comparer à l'un ou l'autre de ces instruments. Habituellement c'est une guitare, dont on pince les cordes avec les doigts ; mais parfois on se sert d'un archet, et l'on a alors un violon quelque peu criard. Dans ce dernier cas, on emploie une *kantele* à trois cordes ; généralement le nombre en est plus considérable. Les plus anciens instruments n'en avaient que cinq, mais, plus tard, le nombre en fut porté à sept, et on rencontre des *kantele* qui ont jusqu'à douze cordes. On conçoit

qu'avec un tel nombre de cordes, de longueurs différentes, tendues inégalement, la *kantele* soit un instrument dont un artiste puisse tirer un grand parti.

Il existait naguère, et il existe peut-être encore au fond de la Karélie, des joueurs de *kantele* ambulants, véritables bardes comme ceux des anciens Finnois. M. Retzius a rencontré un de ces artistes, dans le cours de son voyage, et il l'a photographié ; c'est celui que représente notre figure 375. En présence de ce vieillard à longue barbe, improvisant ses chants au milieu d'une nature sauvage, on se croirait volontiers reporté à un passé déjà bien lointain.

Organisation sociale. — Famille. — Je m'étendrai peu sur l'organisation sociale des Finlandais. Jadis à demi nomades, ils avaient leurs chefs propres. Au treizième siècle, ils furent soumis par les Suédois, et, aujourd'hui, ils font partie de l'empire russe. Leur gouvernement est donc celui de la Russie. Il n'existe aucune noblesse parmi eux ; mais le paysan cède toujours le pas au bourgeois et au marchand et il a un respect sans borne pour les fonctionnaires.

La famille était autrefois organisée d'une façon spéciale : la femme était, en quelque sorte, la servante du mari. Celui-ci avait le droit de la corriger avec des verges, après lui avoir donné plusieurs avertissements ; mais il ne pouvait lui infliger de correction qu'entre les quatre murs de l'habitation. Le mariage

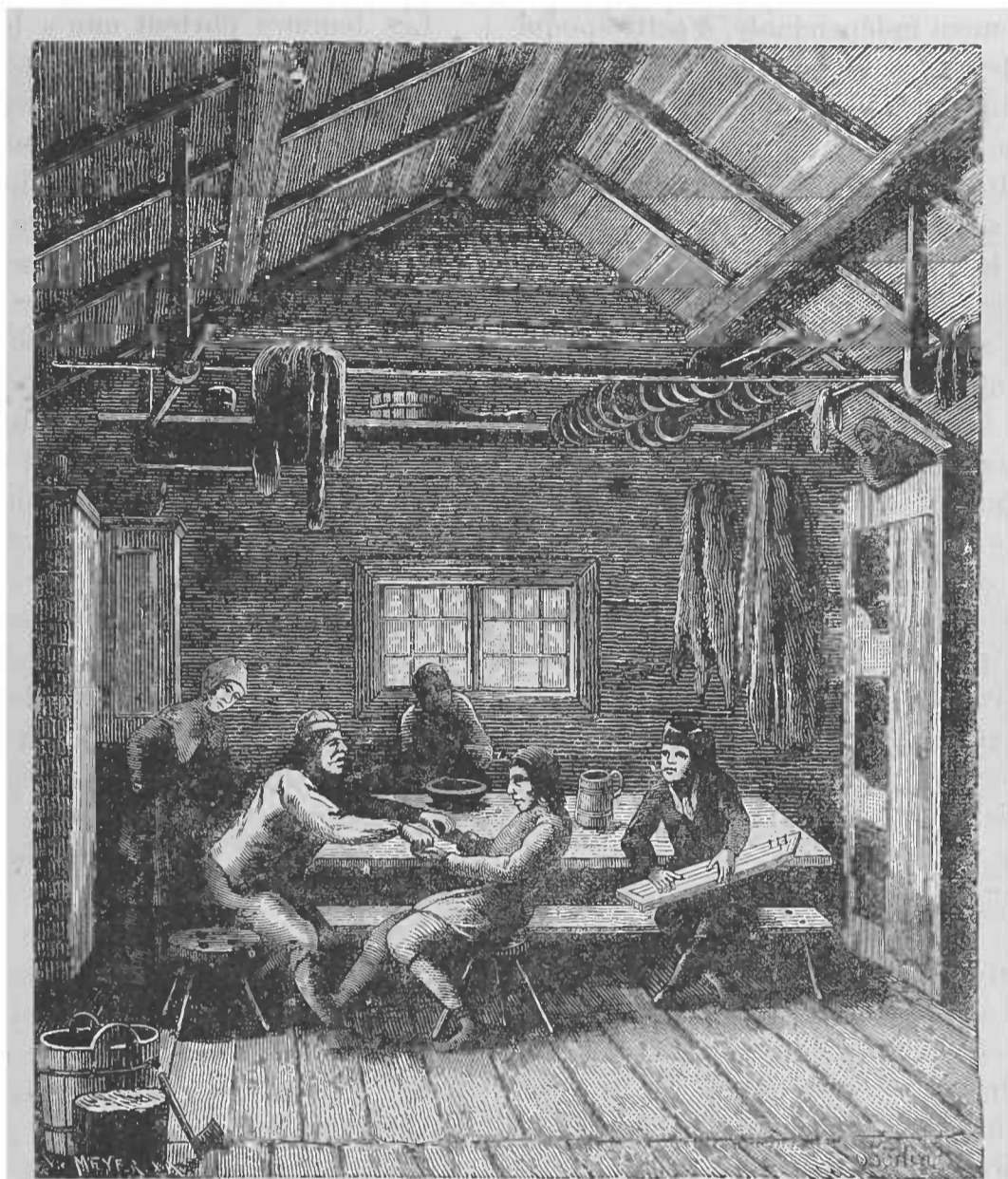


Fig. 374. — Intérieur d'une cabane, lutte poétique.

était interdit entre individus de la même tribu ; l'homme qui cherchait une compagne devait la conquérir dans une tribu voisine et parfois ennemie. Ce fait nous explique les croisements qui ont dû s'opérer à diverses époques.

Aujourd'hui le mariage offre encore quelques particularités intéressantes. Ainsi, pendant le festin des fiançailles, la future doit faire cadeau à chacun des convives d'une certaine quantité de toile et d'une paire de bas ; en revanche, chaque invité doit reconnaître cette attention en remettant sur-le-champ une certaine somme d'argent à la fille. L'argent ainsi recueilli lui constitue une sorte de dot.

Les femmes finnoises sont laborieuses et bonnes ménagères. Nous savons qu'elles tissent et teignent les draps et les toiles grossières qui servent à vêtir la famille ; elles sont en outre chargées de tous les soins de l'intérieur, mais en définitive, leur condition n'est pas malheureuse et ne rappelle en rien celle de leurs grand'mères.

RACES HUMAINES.

Religion. — Jusqu'au milieu du douzième siècle, les Finlandais crurent aux génies à et la mététempycose. A cette époque ils se convertirent au christianisme, mais la force joua un bien plus grand rôle dans cette conversion que la persuasion. Quatre siècles plus tard, ils embrasèrent la religion luthérienne et sont, depuis lors, restés protestants. Néanmoins ils ont conservé un grand nombre de croyances de leurs ancêtres, et, au milieu de leurs superstitions, il ne serait pas difficile d'en retrouver les traces.

b. GROUPE OSTIAQUE.

Ostiaks proprement dits.

Histoire. — Les Ostiaks ont eu jadis une réelle importance, alors qu'ils ne portaient pas encore le nom sous lequel on les désigne aujourd'hui. Jusqu'au onzième siècle, les *Iou-griens*, comme on les appelait autrefois, ont

été complètement indépendants. A cette époque les Russes de Novgorod, après plusieurs tentatives infructueuses, finirent par imposer aux habitants de l'Iougrie un tribut consistant en pelleteries. Ils s'affranchirent de ce tribut dans le douzième siècle, mais retombèrent définitivement sous le joug de la Russie à la fin du quinzième siècle.

A l'est et au sud, ils furent attaqués par les Mongols contre lesquels ils luttèrent vaillamment, mais une partie de leurs tribus durent se soumettre pendant de longues années au khan de Sibir. Ils se réclamèrent de leur qualité de sujets du tzar, tout en se soulevant fréquemment contre leur souverain. Les Russes durent construire de petites places fortes, entourées de palissades, pour avoir raison des révoltes de ce petit peuple. La dernière tentative faite par les Ostiaks pour recouvrer leur indépendance ne remonte qu'à l'année 1840. Aujourd'hui, déchus de toute importance, ils traînent une vie misérable et doivent renoncer à tout espoir de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Distribution géographique. — Les Ostiaks habitent le nord-ouest de la Sibérie, près de l'Oural; ils occupent la plus grande partie du gouvernement de Tobolsk. Au nord, ils confinent aux Samoyèdes, à l'est au Toungouses, au sud aux Kirghizes et à l'ouest aux Vogouls.

Caractères physiques. — Pendant longtemps, on a rangé les Ostiaks parmi les races jaunes; mais il semble qu'il faille les en séparer, quoique certains individus offrent le crâne arrondi, les yeux bridés, le nez court de beaucoup de Mongols. Ces caractères sont dus, sans doute, à des mélanges qui se sont opérés avec les populations mongoliques qui les environnent presque de toutes parts.

Le véritable Ostiak est un homme de petite taille (1^m,56), à crâne assez allongé et à traits grossiers. Son teint pâle et surtout sa chevelure d'un blond doré ou rougeâtre ne permettent pas de le ranger ailleurs que parmi les Blancs.

Vêtements et parures. — Le costume diffère selon qu'on envisage les Ostiaks du sud ou ceux du nord. Les premiers ont adopté une partie du costume des Tatares, c'est-à-dire, pour les hommes, une chemise et un court pantalon, par-dessus lesquels ils endossent une tunique serrée à la taille, lorsque le temps est froid. Une casquette ou un chapeau de feutre, des bottes à tiges de toile et à semelles de cuir complètent l'accoutrement.

Les femmes portent une « longue chemise flottante, ornée de verroteries, par-dessus laquelle les élégantes en endossent une seconde en cotonnade voyante. En-dessous, toutes portent une ceinture de cuir à laquelle est boutonnée une lanière qui passe entre les cuisses.

« De plus, les femmes Ostiaques ont emprunté à leurs voisines l'usage de se voiler, à l'aide d'un châle très long qui tombe de la tête sur les épaules, et dont elles ramènent les pans sur la figure. La coutume leur défend surtout de se laisser voir des hommes âgés et de ceux appartenant à la tribu; la prohibition est moins rigoureuse à l'égard des jeunes gens et des étrangers, mais elle est inflexible pour les parents et surtout pour les oncles. Cet usage n'est suivi que dans la région voisine de celle occupée par les Tartares. A mesure qu'il descend l'Obi, le voyageur l'observe de moins en moins souvent; au delà de Beriosof, aucune beauté du pays ne cache plus ses traits (Rabot). »

Dans le nord, les Ostiaks ont au contraire copié le costume des Samoyèdes (fig. 376 et 377). Les hommes font usage d'une longue tunique de peau, surmontée d'un capuchon et garnie d'une paire de gants à l'extrémité des manches. L'été, les indigènes portent une tunique dont le poil est tourné en dedans; l'hiver, ils mettent par-dessus une autre tunique avec le poil en dehors. Souvent, le vêtement est serré à la taille par une ceinture garnie de boutons de cuivre, qui sert à suspendre un couteau, une pierre à aiguiser, des dents d'ours, etc. Enfin le costume est complété par de hautes bottes en peau de renne.

« Dans cette région, les femmes portent de longues tuniques de fourrure flottantes, ouvertes sur le devant du haut en bas, ayant la forme des *kaftans* tatares. Dans les grandes circonstances, elles revêtent des vêtements bariolés de peaux de différentes couleurs, dessinant une mosaïque chatoyante. Au delà du cercle polaire, comme partout ailleurs, la femme aime à se parer; pour paraître plus belles, les femmes ostiaques réunissent leurs cheveux par derrière en deux longues tresses ornées de verroterie, de morceaux d'étoffe rouge, de boutons, d'anneaux et de chaînettes en cuivre, qui leur tombent jusqu'aux talons. Sur les bords de l'Obi, comme dans nos régions, une longue chevelure est regardée comme un ornement du beau sexe. Cette opinion encourage la supercherie, et pour allonger leurs tresses, les femmes ostiaques multiplient les



Fig. 375. — Joueur de kantele.

ornements en ayant soin d'insérer entre les morceaux d'étoffe des touffes de cheveux, afin de rendre l'illusion complète (Rabot). »

Habitations. — Les Ostiaiks sont en partie nomades et n'élèvent pas, par conséquent, de demeures bien compliquées. J'emprunterai encore à M. Rabot, qui a si bien résumé le livre de M. Sommier, la description des habitations de cette population. « Les Ostiaques, dit-il, ont deux genres différents d'habitation, la *tchoum* et la *iourte*, la première pour l'été, la seconde pour l'hiver. La *tchoum* est un appareil conique de perches, recouvert d'écorce de bouleau. Au sommet de l'abri se trouve ménagé un trou, pour laisser passer la fumée du foyer établi au centre de la hutte, et sur le côté une portière en écorce de bouleau donne accès dans l'abri. Comme les pêcheurs, les pasteurs s'établissent chaque année aux mêmes endroits et pour n'avoir point à transporter toujours les perches des *tchoums*, ils possèdent, sur chacun des pâ-

turages qu'ils fréquentent, un appareil tout dressé, et dans leurs voyages ils n'emportent que la couverture en écorce de bouleau. La *tchoum* offre une ressemblance frappante avec la *kota* des anciens Finnois; on peut même dire que c'est une *kota* perfectionnée par l'addition d'une couverture.

« Les *tchoums* sont généralement coniques, mais on en rencontre quelques-unes en forme de prisme tronqué. Celles-ci forment, en quelque sorte, le passage entre la *tchoum* et la *iourte*, l'habitation d'hiver. Si la tente en écorce de bouleau semble construite sur le modèle de la *kota* finnoise, la *iourte* paraît établie sur le plan des habitations russes et tatares. C'est une petite cabane en bois, rectangulaire, avec un toit en bois et en écorce de bouleau percé, comme celui de la *tchoum*, d'un trou pour le passage de la fumée du foyer. L'ameublement se compose tout simplement de bancs de bois, établis le long des murs et au-dessus



Fig. 376. — Ostiak vêtu de son costume de fourrure.

desquels pend, en guise de moustiquaire, un rideau de toile grossièrement tissée avec des fibres d'ortie.

« Un autre type d'habitation d'hiver est la *zemlianka* ou *zimovia*, excavation profonde d'un mètre environ et recouverte d'un toit, dans laquelle on accède par une porte basse et quelques marches taillées dans le talus de la fosse. Une planche élevée de quelques centimètres au-dessus du sol sert de lit, et dans un angle de l'unique chambre de l'habitation est installé un foyer dont la fumée s'échappe par un tuyau de bois, entouré d'un mélange de paille et d'argile. »

Ajoutons que certaines de ces habitations

sont assez vastes pour abriter trente familles, sans compter les chiens qui couchent pêle-mêle avec les hommes, les femmes et les enfants. Les cabanes ostiaques sont d'une malpropreté repoussante : tous leurs habitants satisfont partout à leurs besoins et ne se donnent pas la peine d'enlever les ordures. Les débris des repas, le poisson frais ou conservé contribuent à rendre pestilentiel l'air de ces abris.

* **Genre de vie. — Aliments.** — Les Ostiaks tirent leurs ressources de l'élevage du renne, de la pêche ou de la chasse. Les pasteurs sont nomades : ils errent l'été sur les sommets des montagnes et l'hiver ils vont vivre sur les bords



Fig. 377. — Chasseur Ostiak.

de l'Obi. Les pêcheurs se déplacent aussi fréquemment le long des rives de ce fleuve. Ils s'emparent du poisson en barrant les bras étroits de l'Obi avec des nasses en branches flexibles de saule. Lorsque le fleuve est gelé, quelques-uns font des trous dans la glace pour pouvoir prendre le poisson.

Mais, pendant la saison froide, la principale occupation des Ostiaks est la chasse. Pour ne pas s'embourber dans les marais en poursuivant le gibier, ils montent sur de longs patins. Ils se servent de mauvais fusils ou bien de l'arc (fig. 377). Lorsqu'ils veulent s'emparer d'animaux sans en endommager la fourrure, ils em-

ploient des flèches à tête arrondie ou des pièges.

Le poisson est si abondant dans l'Obi qu'il forme la base de l'alimentation de ces peuplades. « Dès que les hommes sont revenus de la pêche, les femmes s'occupent d'en préparer le produit. A l'aide d'une omoplate de renne rendue tranchante, elles ouvrent chaque poisson et lui enlèvent l'épine dorsale, la tête et la queue, qu'elles mettent de côté pour faire de la soupe ou pour donner aux chiens. Ainsi habillés, les poissons sont séchés ou fumés. Un des mets les plus renommés de la gastronomie ostiaque est la soupe de poisson, et l'espèce la plus recherchée est la lote vulgaire, qui offre,

outre l'avantage d'une chair succulente, celui de fournir une peau très résistante, dont les indigènes préparent avec soin des sacs et même des vêtements. En guise de beurre, les indigènes emploient l'huile qu'ils extraient des intestins des poissons, et c'est dans ce liquide peu ragoûtant qu'ils trempent leur pain. Les Ostiaks font également une grande consommation de poissons et de viande crue; d'après eux, ces aliments préserveraient du scorbut. Le sang du renne encore chaud aurait la même vertu, et quand ils abattent un de ces animaux, ils ne manquent jamais d'en absorber une forte dose.

« La boisson favorite des Ostiaques est le thé ou, à son défaut, une infusion de feuilles du *Rubus chamæmoriis* (Rabot). »

Ajoutons que leurs plats, leurs récipients pour l'huile de poisson, leurs cuillers sont en écorce de bouleau. C'est la matière première qui leur sert à fabriquer une foule d'ustensiles domestiques.

Organisation sociale. — Famille. — Les Ostiaks ne dépassent guère le chiffre de 49 000 dans la vallée de l'Obi. Leurs chefs héréditaires, obligés de vivre de leur travail, n'ont actuellement aucune influence. Ils n'ont d'autorité que dans leurs propres familles, comme tous les autres hommes de la contrée.

La femme est peu considérée chez les Ostiaks; elle est chargée de tous les travaux, le mari ne se réservant que ce qui concerne la chasse, la pêche ou les soins à donner aux troupeaux. Le mariage est une simple vente. « Le prix d'une jeune fille, le *kalim*, varie de 25 à 400 roubles; il consiste soit en argent, soit en pelleteries, soit encore en ustensiles de ménage ou en rennes. Son montant est déterminé, moins par les qualités physiques ou morales de la femme que par la fortune de son père, l'héritage se divisant, à la mort du chef de famille, en parties égales entre les mâles et les filles. Les pauvres qui ne peuvent payer le *kalim* ne sont pas pour cela condamnés au célibat. Ils doivent essayer d'inspirer de tendres sentiments à une jeune fille, et s'ils y réussissent, ils l'enlèvent. Le rapt rend le mariage valable. Tous les Ostiaks encore païens sont polygames. Quelques-uns de ceux qui ont été convertis ont également plusieurs femmes. Ils tournent les lois canoniques de l'église en épousant l'une devant le pape, et l'autre suivant les rites païens (Rabot). »

Pallas nous donne d'intéressants renseignements sur le mariage. « Après avoir acquitté la

moitié du *kalim*, dit-il, le futur annonce au père de la fille qu'il couchera chez lui le lendemain et le prie d'avoir sa fille à la maison. Si le père est content du marché et accepte l'acompte de la dot, le prétendu vient le soir indiqué, et couche dans le lit qu'on lui a préparé. Quelques heures après, la future vient se mettre dans un lit voisin; elle y reste seule jusqu'à ce que les lumières et les feux soient éteints. Le lendemain au matin, la mère de la jeune fille demande au mari s'il est content. S'il répond *oui*, il donne à sa belle-mère une robe de peau de renne. Celle-ci prend alors la peau de renne sur laquelle les époux ont couché, la coupe par petits morceaux, et les éparpille en triomphe. Lorsque le marié n'est pas satisfait, la mère de l'épouse est obligée de lui donner un renne. Dès ce moment, les mariés vivent librement ensemble; mais l'homme n'ose emmener sa femme, jusqu'à ce qu'il ait payé le *kalim* entier. »

Une fille mariée évite, autant qu'il lui est possible, la présence du père de son mari tant qu'elle n'a pas d'enfant; et, pendant ce temps, le mari n'ose pas paraître devant la mère de sa femme. S'ils se rencontrent par hasard, le mari tourne le dos et la femme se couvre le visage.

Les Ostiaks ont rarement beaucoup d'enfants. Ceux-ci sont placés dans un berceau en écorce de bouleau qu'on suspend à la hutte ou à un arbre. Pour que le bambin n'ait pas froid et qu'il ne tombe pas, on l'enveloppe de fourrures et on le maintient au moyen d'un réseau de cordes.

Musique et danses. — Les indigènes ne sont pas entièrement dépourvus d'instincts artistiques; plusieurs de leurs ustensiles domestiques sont ornés avec un certain goût. En outre, ils ont quelque sentiment de la musique et possèdent deux instruments. L'un est une harpe à neuf cordes; l'autre, la *dombra*, se compose d'une caisse plate et creuse sur laquelle sont tendues cinq cordes de boyau.

C'est au son de la *dombra* que s'exécutent les danses. M. Sommier assista à plusieurs exercices chorégraphiques. « Trois hommes dansèrent devant lui, en faisant des contorsions et en agitant des mouchoirs de couleur, après quoi trois femmes entrèrent en scène; elles branlèrent tantôt les bras, tantôt la tête et plièrent les genoux, mais sans faire aucun saut comme les hommes, puis se relevèrent. Les Ostiaks représentèrent ensuite la danse de l'ours; l'un d'eux s'étendit à terre pour figurer

l'animal mort et enseveli. Après quoi, celui qui avait le rôle de la femelle arriva, la tête couverte d'un mouchoir. Après avoir tourné autour de son compagnon, et l'avoir flairé, il fit mine de gratter le sol pour le déterrer, puis le tira par les pieds et la tête, en poussant de temps en temps de sourds grognements. Finalement l'ours ressuscita et les deux artistes se mirent à danser ensemble. La séance se termina par une pantomime naïve dont les acteurs portaient sur la figure des masques grossiers en écorce de bouleau (Rabot). »

Religion. — Il n'est guère de population plus remplie de préjugés que les Ostiaks. Lorsqu'ils se proposent de chasser, ils tâchent d'éternuer la veille au soir; en revanche, ils font mille contorsions pour éviter l'éternuement, si l'envie leur en prend, le matin du jour choisi, car autant le présage est bon dans le premier cas, autant il est funeste dans le second. Dans une foule de circonstances ils offrent des sacrifices à leurs idoles, dont le nombre n'est pas moins grand que les formes en sont variées.

Tous les Ostiaks sont chamanistes; ceux que les Russes ont convertis ne sont chrétiens que de nom, et à la première occasion, ils sacrifient à leurs dieux. En général, les images de leurs divinités sont de simples morceaux de bois, taillés en pointe à leur extrémité supérieure, et portant quelques entailles grossières qui ont la prétention de figurer les yeux, le nez et la bouche. On place les idoles au milieu des forêts, et toute la région avoisinante est sacrée. Défense est faite d'abattre les arbres, de chasser ou de pêcher dans cette partie du bois.

Des sortes de prêtres, ou *chamans*, sont les ministres du culte public. Ils immolent, en l'honneur de la divinité, des rennes, avec le sang desquels on barbouille les idoles; la chair est mangée par les assistants. Dans leurs invocations, les chamans emploient le tambour magique, comme les populations de race jaune que nous avons décrites dans ces parages. Les arbres des bois sacrés sont couverts d'*ex-voto* de toutes natures: morceaux de drap, anneaux de cuivre, têtes et peaux des rennes sacrifiés.

Chaque famille ostiaque a en outre ses dieux lares, le *chaitan*, paquet informe de morceaux de drap surmonté d'un disque de métal enveloppé d'un capuchon, et le *chongot*, poupée grossière, entourée de vénération. Toutefois, les Ostiaks ne semblent se faire qu'une idée bien vague de leurs divinités. Ils demandent à

leurs idoles de leur être favorables, et lorsque leurs vœux ne sont pas exaucés, ils jettent l'idole à terre, la frappent et la brisent en mille morceaux. Ils ne paraissent donc guère redouter sa colère. Néanmoins ils croient à une autre vie, et le culte qu'ils rendent à leurs morts le prouve d'une manière incontestable.

Funérailles. — Culte des morts. — Dans la croyance des Ostiaks, le mort menant, dans l'autre monde, la même vie qu'ici-bas, ils l'entourent de tous les objets dont il pourra avoir besoin. « Le cadavre est enseveli dans une petite construction en bois, ayant la forme d'une *iourte*. Sous le toit se trouve une nappe de morceaux d'écorce de bouleau cousus ensemble, semblable à celle qui recouvre les tchoums, et en dessous se trouve le corps, déposé dans un fragment de barque, scié en deux. Par-dessus le cadavre enveloppé d'un linceul de toile sont étendus des vêtements en peau; à côté du mort sont déposés différents objets, sa ceinture et son couteau, sa pipe, sa blague, des patins et des boutons en métal. La tombe d'une femme, fouillée par M. Sommier, renfermait une figurine en bois, probablement un *chongot*, image du mari défunt, et un petit baril renfermant les objets les plus précieux de la défunte, des verroteries. Une autre sépulture contenait un bâton qui, d'après les indigènes, était l'insigne d'un chaman. Ailleurs c'est un arc, un piège, une pipe que M. Sommier rencontre. Sur presque tous les tombeaux est déposée une rame. Cet instrument ayant une forme bien différente suivant qu'il est manié par un homme ou par une femme, permet de reconnaître d'avance le sexe de la personne ensevelie... Chez les Ostiaks, le culte des morts tient une large place dans leurs naïves croyances. Chaque année, à l'anniversaire du décès, ils viennent faire un repas funéraire sur la tombe du défunt, et après la mort de chaque membre de la famille, ils façonnent une figure en bois à laquelle ils prodiguent tous les soins qu'ils donneraient au personnage vivant. Cette figurine est une grossière poupée haute de 20 à 30 centimètres, habillée d'un *gous* en drap. Le *chongot* est placé dans l'habitation, sur un morceau de peau, et maintenu droit devant le feu. Quand la famille prend ses repas, les femmes, à qui incombe la tâche de le soigner, déposent de la nourriture devant lui; le matin, elles le lèvent et le soir elles le couchent soigneusement sous de bonnes peaux (Rabot). »

Votiaks.

Les Votiaks, *Oudmord* ou *Vout-mort*, car c'est ainsi qu'ils s'appellent, forment une petite population d'environ 235 000 habitants, cantonnée dans le gouvernement de Viatka. Leurs traditions les font venir du nord-ouest; leurs caractères physiques les rapprochent aussi des Finnois de la Finlande.

Caractères physiques. — Les Votiaks sont robustes et d'une taille assez élevée. M. Topinard les décrit en ces termes : « Les Votyaks ont les cheveux rouges; chez aucun autre peuple la couleur rouge ardent (*fiery-red*) n'est aussi fréquente que chez eux (*Rühs*). Leur barbe, médiocrement fournie, est aussi généralement rousse. D'épais sourcils ombragent leurs yeux enfoncés, de nuance bleue, gris verdâtre ou châtain; leur ouverture palpébrale est étroite. Leur nez est droit, aux narines petites; leurs pommettes sont saillantes par le fait de la maigreur, leurs lèvres petites; leurs dents s'usent rapidement, leur menton est rond, leurs oreilles hautes, larges et petites. »

Ajoutons qu'ils sont de petite taille, qu'ils ont le cou mince, la poitrine étroite et aplatie, les bras longs, les mains larges, le bassin large par rapport au tronc, les jambes courtes, grêles, effilées et les pieds plats.

M. Maury leur attribue une peau brune et des cheveux noirs et raides; mais il paraît bien démontré que les individus de ce type ne constituent qu'une faible minorité.

Mœurs. — Coutumes. — Les Votiaks forment une population active, laborieuse et opiniâtre. Ils sont d'un caractère plus gai, plus vif que les autres Finnois, mais ils sont extrêmement vindicatifs et n'oublient point une offense. Ils mènent une vie sédentaire, adonnés à l'agriculture, ce qui ne les empêche pas de se livrer volontiers à la chasse et à la pêche. Aussi vivent-ils dans l'aisance et payent-ils facilement leurs impôts au gouvernement russe. Cette aisance leur permet aussi de se procurer de l'eau-de-vie en abondance, et ils en font une consommation excessive. Les femmes ne cèdent point leur part aux hommes, et on rencontre souvent des familles entières plongées dans la plus crapuleuse ivresse.

Le costume des Votiaks ressemble à celui de leurs voisins; pourtant les femmes portent une coiffure des plus singulières, qui mérite une description spéciale. Leur bonnet se compose

d'un morceau d'écorce de bouleau, haut de 12 à 15 centimètres, roulé en demi-cylindre; le derrière est complété par un autre morceau soutenu à l'intérieur au moyen de petits bâtons qui se croisent. Le dessus est fermé par un troisième morceau cousu au reste, relevé par devant et recourbé par derrière. Ces différentes pièces d'écorce ne forment que la carcasse de la coiffure; le tour est garni de drap bleu, et le sommet, de drap rouge. Des pièces de monnaie, de petites médailles d'étain garnissent ce bonnet, qui se porte un peu penché en avant. Il est fixé à l'aide d'une courroie qui vient s'attacher au milieu du dos. Sur le bord supérieur de cette bizarre coiffure, les femmes cousent un grand mouchoir carré dont les bords et les coins sont brodés de différentes couleurs et dont le tour est garni de cordonnets et de franges. Un des coins de ce mouchoir retombe en avant, un autre pend dans le dos et les deux derniers sur les épaules.

Les Votiaks sont fort ignorants; ils n'ont ni littérature ni histoire, mais ils conservent les traditions à la manière des autres Finnois, c'est-à-dire au moyen d'un poème populaire qui se transmet oralement de génération en génération.

Cette population a embrassé la religion orthodoxe, tout en gardant un grand nombre de ses anciennes superstitions. Il y a un demi-siècle à peine, on rencontrait encore beaucoup d'individus livrés au paganisme, qui possédaient leurs *chamans* ou magiciens, comme la plupart des autres populations boréales.

Dans le nord et la partie moyenne de l'empire russe, on rencontre d'autres populations finnoises. Je dirai quelques mots des Tchérémisses, des Mordvins et des Vogouls.

Tchérémisses.

Distribution géographique. — Les Tchérémisses habitent les gouvernements de Kazan, de Viatka, de Simbirsk, d'Orenbourg et de Perm. Ils vivent sur les deux rives du Volga, mais principalement sur la rive gauche, et sur les bords de la Cama, vers son embouchure. Ils se donnent le nom de *Mari*, c'est-à-dire *hommes*.

Caractères physiques. — Les hommes ont une taille qui ne dépasse pas, en moyenne, 1^m,58; les femmes atteignent à peine 1^m,52. Presque tous ont les cheveux châtain clair, blonds ou roux. Leur barbe n'est pas très fournie, et sa



Fig. 378. — Femme mordvine, d'après une photographie.

coloration est la même que celle de la chevelure. Quant à la peau, elle est d'une grande blancheur (Vsévoljsky). Ils ont la tête modérément allongée et la face un peu large; on trouve pourtant un bon nombre de femmes qui ont une physionomie assez agréable.

Vêtements. — Habitations. — Les deux sexes portent un costume à peu près identique à celui que nous décrirons à propos des Mordvins. Cependant, les filles et les femmes mariées ne se distinguent pas par leurs vêtements. En toutes saisons, elles portent des caleçons sous leurs chemises, qui sont courtes et étroites.

Les Tchérémisses sont plus propres que la plupart des autres Finnois; c'est surtout dans

leurs habitations qu'on le remarque. Ces maisons renferment généralement un logement d'été et un logement d'hiver, avec galerie couverte et escalier; elles n'ont pas de cour et elles ne sont presque jamais réunies en agglomération de quelque importance.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Jadis pasteurs, les Tchérémisses sont tous devenus agriculteurs, et ils font même d'abondantes récoltes. Ils empilent leurs gerbes en meules sur une espèce de plancher élevé à une certaine hauteur au-dessus du sol, et ils les recouvrent de grands morceaux d'écorce. Ils possèdent un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes. Une partie de la population

mange volontiers de la viande de cheval, d'ours et de toutes sortes d'animaux, à l'exception toutefois du cochon. Ils élèvent une grande quantité d'abeilles, et, entre leurs mains, cette industrie est des plus productives.

Les Tchérémisses commencent à se russifier ; néanmoins ils ont conservé un certain nombre de leurs anciennes coutumes, notamment celles relatives au mariage ; elles sont assez spéciales pour mériter de nous arrêter. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il charge un parrain de lui acheter la fille qu'il a choisie. Celui-ci se met en rapport avec le père de la future et on tombe généralement assez vite d'accord ; le prix varie entre 150 et 400 francs. Lorsqu'arrive le jour fixé, le fiancé se rend avec des amis et des musiciens chez celle qui doit être sa femme. Il donne un bal, verse la somme convenue, fait des cadeaux aux assistants, et, le lendemain, il emmène la fille, qui ne manque jamais de pleurer et de feindre de résister. C'est ce simulacre de résistance qui a fait dire que, chez les Tchérémisses, le mariage était resté un véritable rapt.

Lorsque le jeune homme est arrivé chez lui, il dresse une table pour ses amis, et les danses commencent au son de la cornemuse, de la guimbarde et d'une espèce de harpe. Pendant ce temps, on habille la mariée dans une maison voisine et on la coiffe d'un immense bonnet en forme de pain de sucre. Lorsqu'elle est parée, le marié va la chercher et lui donne la main pour la conduire dans la salle où les divertissements ont commencé. Elle se met à genoux, le prêtre prononce la prière d'usage et elle retourne dans la maison où on l'a habillée, après avoir toutefois présenté à boire à chacun des assistants. « Lorsque l'heure de se coucher arrive, les parents la forcent à se coucher et l'enferment avec son mari. Le lendemain le parrain arrive, avec un fouet à la main, et si tout est en règle, il témoigne son contentement en buvant un verre de bière qu'il reçoit des mains de la nouvelle épouse, sinon il la menace du fouet, et quelques jours après les effets suivent infailliblement la menace. Les amusements de la veille recommencent encore ce jour-là, et lorsque les convives boivent le dernier verre de vin ou de bière avant de s'en aller, ils y mettent quelques pièces de monnaie pour les époux (Vsévolojsky). »

Quand un individu meurt, on le pare de ses plus beaux habits, on lui coud quelques pièces de monnaie et on l'enterre avec un bâton, pour

qu'il puisse se défendre des chiens, on y joint des baguettes de rosier, qui sont un préservatif contre les mauvais génies. La tête du mort est toujours dirigée vers le sud. Sur la tombe, on brûle des petites bougies et on y dépose des morceaux de galette pour le défunt.

Les Tchérémisses ont embrassé la religion orthodoxe, mais ils n'ont pas renoncé à toutes leurs anciennes divinités, et on assure qu'ils vont encore parfois dans les forêts sacrifier des animaux blancs ou noirs.

Mordvins.

Caractères physiques. — Les Mordvins, qui forment de petits îlots au milieu des Russes, sur les bords du Volga, vers Galitch, Iaroslav et Costroma, sont des gens de taille moyenne (hommes 1^m,64, femmes 1^m,55) avec la peau blanche, les cheveux bruns, la tête courte et la face large. Ce sont de robustes individus, fort laborieux.

Vêtements. — Habitations. — Les hommes portent un costume analogue à celui des paysans russes, mais les femmes ont conservé le costume d'autrefois. Leur habillement (fig. 378) comporte une robe brodée de laine rouge et bleue, serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend, sur le derrière, un petit tablier de cuir brodé en laine de couleur et orné de franges, de coraux, de verroteries, de plaquettes de métal, de grelots, etc. Les jours de fête, elles ajoutent à ces ornements de petites chaînettes, des jetons de cuivre, des colliers en métal et des bracelets aux bras. Leur ajustement, dit un auteur, est au moins aussi lourd que les harnais d'un cheval. Elles ont l'habitude de porter des boucles d'oreilles et de tresser leurs cheveux qu'elles attachent avec des rubans. A leurs nattes, elles suspendent encore des ornements.

Les femmes mariées seules ont le droit de se coiffer d'un grand bonnet conique, entouré d'une bande qui retombe en arrière et qui est garnie de petites chaînettes, de rondelles de métal et de grelots.

Les habitations sont aujourd'hui construites à la mode russe. A l'intérieur se voient de larges bancs qui servent de lits.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Les Mordvins sont d'excellents cultivateurs ; ils élèvent beaucoup d'abeilles et d'animaux domestiques. Pendant l'hiver, ils s'adonnent à la chasse, dans les forêts. Leur nourriture consiste

surtout en pain, qu'ils cuisent sur des feuilles de choux, en laitage, en beurre et en fromage.

Ils ont la coutume de fiancer les enfants dès l'âge le plus tendre. Lorsqu'ils sont arrivés à l'âge adulte, le mariage est célébré à l'église, et, au retour, la mariée ne doit faire que geindre et se lamenter; « quelques-unes prennent si sérieusement la chose, qu'elles s'égratignent entièrement le visage couvert d'une espièce de voile en toile brodée. » Le lendemain du mariage, le plus âgé de la famille porte cérémonieusement aux époux un pain sur lequel il a placé une petite pièce de monnaie et une agrafe comme celle dont les femmes se servent pour fermer leur robe. Il pose trois fois le pain sur la tête de la jeune femme en prononçant des mots dont le dernier servira de surnom à l'épouse.

Les Mordvins attribuent à une foule de plantes des propriétés médicinales, et ils en ont toujours des provisions; le vestibule de leurs maisons ressemble à une véritable herboristerie.

Cette population est convertie au christianisme depuis la fin du dix-septième siècle. Ils croyaient auparavant à un être suprême et invisible auquel ils sacrifiaient des chevaux, des bœufs, etc., au milieu des forêts. Ils n'ont jamais eu d'idoles.

Vogouls.

Caractères physiques. — Les Vogouls habitent vers le nord de l'Oural. Ce sont des individus dont la taille ne dépasse guère 1^m,59 pour les hommes et 1^m,49 pour les femmes. Ils ont la peau blanche, les cheveux noirs, rarement blonds, la tête et la face arrondies. Leur nez est large sans être plat, et leurs yeux ronds ne sont nullement obliques. Les hommes ont peu de barbe, qui leur pousse assez tard. Parmi les femmes, on en ren-

contre dont les traits n'ont rien de désagréable.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Cette population vit uniquement de la chasse; elle ne possède ni chevaux ni autres animaux domestiques, à part un petit nombre de chiens. Les riches seuls ont à peine quelques vaches.

A l'heure actuelle, les Vogouls ont adopté presque toutes les coutumes des Russes, dont ils portent aussi les vêtements. Ils ne savent même plus préparer les peaux et ils sont obligés d'acheter toutes leurs étoffes aux commerçants de l'empire. Comme particularité dans le cos-

tume, on ne peut guère signaler que le bandeau noir, garni de coraux, dont les femmes s'entourent la tête; elles mettent par-dessus un grand mouchoir qu'elles attachent sous le menton.

Le gibier est abondant dans la contrée: l'élan, l'ours, la zibeline sont chassés par les Vogouls au moyen d'arcs ou de fusils; souvent aussi, ils font des trappes dans lesquelles viennent tomber les animaux. Si la chasse est fructueuse, ils conservent une partie de la chair

du gibier en la faisant sécher. Malgré ces précautions, il leur arrive d'avoir à traverser des périodes de disette; s'ils n'ont pas de farine, ils broient alors des os dont ils se servent pour faire une sorte de bouillon.

Les Vogouls fabriquent tous leurs ustensiles en bois ou en écorce; leurs plats, leurs gobelets, leurs vases divers, les berceaux dans lesquels les mères suspendent les enfants au toit de la hutte ou les portent sur le dos, tout est ainsi fait. C'est également avec des morceaux d'écorce de bouleau, cousus à l'aide de nerfs d'élan, qu'ils confectionnent leurs canots; pour les rendre imperméables, ils les enduisent de résine.

Ces gens se disent chrétiens, mais ils rendent en cachette un culte à une foule d'idoles, auxquelles ils sacrifient des animaux.



Fig. 379. — Raouka, juive du Turkestan, d'après une photographie.

3° Branche Sémitique.

1. RAMEAU SÉMITÉ.

Les Sémites sont encore représentés par un grand nombre de populations ; mais, autrefois, ils en formaient un nombre encore bien plus considérable. Les Assyriens, les Babyloniens, par exemple, étaient des Sémites qui, par suite d'événements politiques, ont disparu plus ou moins complètement. Ceux qui ont survécu aux révolutions, se sont presque tous mélangés avec d'autres races, et il n'est aucune population sémitique qui ait conservé dans toute sa pureté son type primitif. Les Juifs qui, répète-t-on souvent, ne s'allient qu'entre eux, n'ont pas échappé à la règle commune. « Leur histoire même montre que bien des fois ils se sont alliés à d'autres races. En Orient, et quand ils étaient entourés d'autres rameaux de la même branche, leurs caractères n'en étaient pourtant guère altérés. Il en est de même aujourd'hui, et les têtes osseuses ayant cette origine gardent le caractère sémitique. Mais il en a été tout autrement là où les Juifs se sont trouvés en contact avec d'autres races. Un de leurs cimetières du onzième siècle, à Paris, mis à découvert il y a quelques années, a fourni au Muséum onze crânes, dont deux seulement ont conservé le type sémitique, les neuf autres accusant des mélanges divers. On sait d'ailleurs quelle est leur dispersion et comment, grâce à l'affaiblissement des préjugés dogmatiques, le sang israélite pénètre parfois jusque dans les rangs des aristocraties aryanes (De Quatrefages). »

Ce qui est vrai pour les Juifs est également vrai pour les Arabes et encore plus pour les Abyssins. Toutefois, si l'ensemble du rameau n'est pas resté à l'abri de tout croisement, il existe quelques groupes qui ont peut-être mieux conservé leur type originel qu'aucune autre population du globe.

« D'une manière générale, le Sémite a le front droit, mais peu élevé, le sourcil plein, l'œil grand et en forme d'amande, le nez aquilin, un peu gros du bout et trop déprimé, la bouche ferme et forte avec des lèvres assez épaisses, le menton bien formé, la chevelure abondante et la barbe fournie, l'une et l'autre noires (Rawlinson). » Il surpasse en fanatisme religieux toutes les autres populations du globe.

A. Famille Chaldéenne.

Hébreux.

Distribution géographique. — Il serait superflu de parler de l'ancienneté du peuple israélite : le peuple de Juda a son histoire écrite ; il a eu son moment de splendeur. Depuis sa dispersion, il a su presque rester pur, et, si différents que soient les pays qu'ils habitent, si divers que soient les milieux auxquels ils aient été soumis, les Juifs ont conservé un type qui les rend partout faciles à reconnaître.

On rencontre des Juifs sur presque tous les points du globe depuis un temps fort long. Ils sont dans l'Inde et dans différentes contrées de l'Asie. Tout le monde sait la quantité considérable de Juifs qu'on trouve dans le nord de l'Afrique et dans l'Europe entière.

Caractères physiques. — Les Juifs (fig. 379) présentent les caractères que nous avons énumérés à propos des Sémites en général. Ils diffèrent des Arabes par quelques points : leur tête est moins étroite, et ils ne présentent point la maigreur que nous aurons à signaler chez les premiers.

C'est surtout par le teint que les Juifs diffèrent le plus des autres Sémites. Habitant, comme nous venons de le dire, des milieux fort différents, ils ont subi l'action de ces milieux, et la peau, les cheveux et les yeux trahissent surtout cette influence. Les Juifs de Cochin, par exemple, sur la côte de Malabar, présentent une coloration foncée ; on a même prétendu qu'ils étaient aussi foncés que les Hindous. Il est vrai qu'on trouve un certain nombre d'individus, appartenant à la religion judaïque, qui offrent une coloration noire, mais ce ne sont pas des Juifs. Ce sont des indigènes convertis ou des métis.

A côté de ces Juifs à teint foncé, on en trouve à ton jaunâtre en Algérie, et ceux qui habitent le nord de l'Europe ont la peau blanche. Ces derniers ont les yeux bleus et des cheveux blonds ; quelques-uns même ont les cheveux roux. La grande majorité des Juifs (67 p. 100 dans le nord et 73,6 p. 100 dans le midi d'après Topinard) ont les cheveux et les yeux noirs.

Zimmermann prétend que les yeux présentent toujours cette dernière coloration et que, lorsqu'un Juif a des yeux bleus ou verts, c'est que son père ou son grand-père s'est marié à



Fig. 380. — Syrien du Liban.

une chrétienne, ou bien encore, que sa mère a oublié la fierté de sa race.

Mœurs. — Coutumes. — Sous tous les climats, le Juif présente les mêmes aptitudes. Adonné à tous les commerces et à la banque, il ne voit que le lucre. Dans tous les pays, il pratique l'usure. D'une cupidité sans égale, il dévore tous les affronts pour amasser de l'argent; la persécution elle-même ne semble pas le toucher.

Au Maroc, ils sont rangés parmi les animaux immondes et pressurés, comme ils l'étaient en Europe pendant le moyen âge; on les parque, dès le coucher du soleil, dans des quartiers spéciaux, où les musulmans ne vont presque jamais; ils ne peuvent en sortir que le jour pour se rendre dans les quartiers où ils ont leurs boutiques. On les oblige à porter des vêtements de couleur sombre et un burnous noir, cette couleur étant l'emblème de la malédiction. « Il leur est interdit de monter à cheval :

cet animal est trop noble pour leur usage. S'ils passent devant une mosquée, une zaouïa (chappelle), un saint, un marabout, un chérif, ils doivent ôter leur chaussure et la porter à la main jusqu'à ce qu'ils aient passé. Ils ne peuvent traverser les cimetières musulmans. Leurs femmes, sous le moindre prétexte, sont fouettées en place publique par l'*ahrif*, musulmane spécialement chargée de cette fonction. Si un musulman les frappe, il leur est interdit, sous peine de mort, de se défendre autrement que par la fuite ou par adresse. J'ai vu des enfants arabes de sept ou huit ans lapider de vigoureux jeunes gens, les frapper à coups de bâton, les souffleter, les mordre, les déchirer de leurs ongles : ces hommes étaient des Juifs; ils se courbaient, se tordaient, faisaient des efforts pour se dégager. Leur visage exprimait l'angoisse, la terreur; mais tous leurs mouvements trahissaient une seule préoccupation, celle de ne frapper ou blesser aucun des assaillants. »

On les laisse vivre, comme on laisse vivre un troupeau d'animaux utiles. Sans eux, en effet, le Maroc tomberait dans la plus profonde misère, car seuls ils exercent toutes les professions industrielles.

Eh bien, malgré toutes ces avanies, les Juifs restent, et ils prospèrent même admirablement : dans ce seul pays, leur nombre dépasse 300 000. Il est vrai que, dans leur quartier, ils sont fort tranquilles ; ils sont commandés par un cheik israélite ; leurs affaires sont jugées par des rabbins, et ils pratiquent l'usure à 6 p. 100 par mois, ce qui les fait passer sur bien des humiliations.

Toutes les branches de l'industrie sont bonnes aux Juifs, mais ils travaillent de préférence les métaux, et surtout les métaux précieux ; dans notre pays un grand nombre sont bijoutiers ou lapidaires.

Si les Juifs sont industriels, ils sont avant tout trafiquants. Le commerce et l'usure semblent leur milieu naturel. Il faut les voir dans le Maroc, où ils n'ont pas été obligés de se plier à nos coutumes européennes, lorsqu'ils ont à traiter la plus petite affaire ; ils gesticulent, et discuteraient pendant des heures entières pour gagner quelques sous.

Il me serait difficile d'oublier ma première visite à un quartier juif dans le Maroc. Une odeur nauséabonde se dégageait de ruelles remplies d'immondices de toutes sortes. Des maisons s'échappaient des émanations qui prenaient à la gorge. J'aperçus dans quelques habitations des auges pleines d'eau appliquées le long des murs ; on m'expliqua qu'elles étaient destinées à recevoir la vermine qui descendait des parois et qui venait se noyer dans le liquide. C'était un samedi, et au milieu de cette fange, passaient des femmes couvertes de vêtements de soie brodés d'or, de robes de drap d'or, de corsages de velours, parées de diadèmes d'or ou d'argent ornés de pierreries, de colliers de perles et de diamants, de bijoux d'un grand prix aux oreilles, aux bras, aux doigts et aux jambes.

Mariage. — Lorsqu'une juive marocaine va se marier, on la pare de ses plus beaux habits et de ses plus riches bijoux ; on lui peint les cils en noir, les joues en vermillon, les pieds et les mains en rouge sombre. Elle est assise sur un lit de parade, entourée de ses plus jeunes compagnes, et elle y restera pendant les huit jours que durera la fête. Dans la cour de la maison, un orchestre fait entendre les notes les plus

aiguës, et les invités sont rangés tout autour de l'enceinte. Chacune des femmes vient à son tour exécuter, au milieu du cercle, une danse caractéristique. « La danseuse tourne lentement sur elle-même en précipitant le battement de ses pieds, qui quittent à peine le sol. Elle tient suspendue au-dessus de sa tête, pudiquement inclinée, une écharpe de soie qu'elle élève d'une main, tandis que de l'autre elle la retient sur la hanche. Les hanches ondulent d'abord d'un mouvement à peine sensible qui se développe, toujours plus vif et plus marqué, jusqu'à ce qu'enfin il se change en frémissements et en soubresauts convulsifs. L'art suprême est de restreindre le mouvement aux parties inférieures du corps, de telle sorte que le buste soit immobile. Ces évolutions atteignent un étrange degré d'expression ; à peine peut-on les regarder sans rougir ; et cependant des jeunes filles, presque des enfants, apprennent avec ardeur ces danses qui exigent certainement des notions précises et étendues sur l'art de provoquer aux grossières voluptés. »

Pendant ce temps, des parfums brûlent de toutes parts, et les rabbins se gorgent en présence des invités, avec un couteau spécial et en prononçant certaines prières, les animaux qui doivent faire les frais des festins.

Le huitième jour, la fiancée est encore parée avec plus de soin ; puis on la couvre d'un long voile, et les amis du jeune homme l'enlèvent à bras sur son siège. Elle est ainsi portée en procession, la nuit, aux flambeaux, dans la maison de son époux, et tous les invités l'accompagnent en chantant des psaumes de cette voix criarde qui semble l'apanage de tous les Juifs.

Religion. — Les persécutions n'ont pu décider les Juifs à abandonner la religion de leurs pères ; le nombre des apostats est fort restreint. Ils observent avec la même exactitude que les Arabes leurs pratiques religieuses ; ils ne travaillent point le jour du sabbat, ne mangent point de certaines viandes, mais leur morale ne leur défend pas de pratiquer l'usure sur la plus grande échelle.

Leur fanatisme n'est pas moindre que celui des musulmans. On voit des israélites briser le verre dans lequel a bu un chrétien, ou le purifier avec des cérémonies spéciales. On purifie tout ce qu'il a touché, le siège même sur lequel il s'est assis.

Dans les autres pays, les Juifs sont restés à peu près les mêmes au fond ; mais ils tiennent davantage compte des coutumes des peuples au

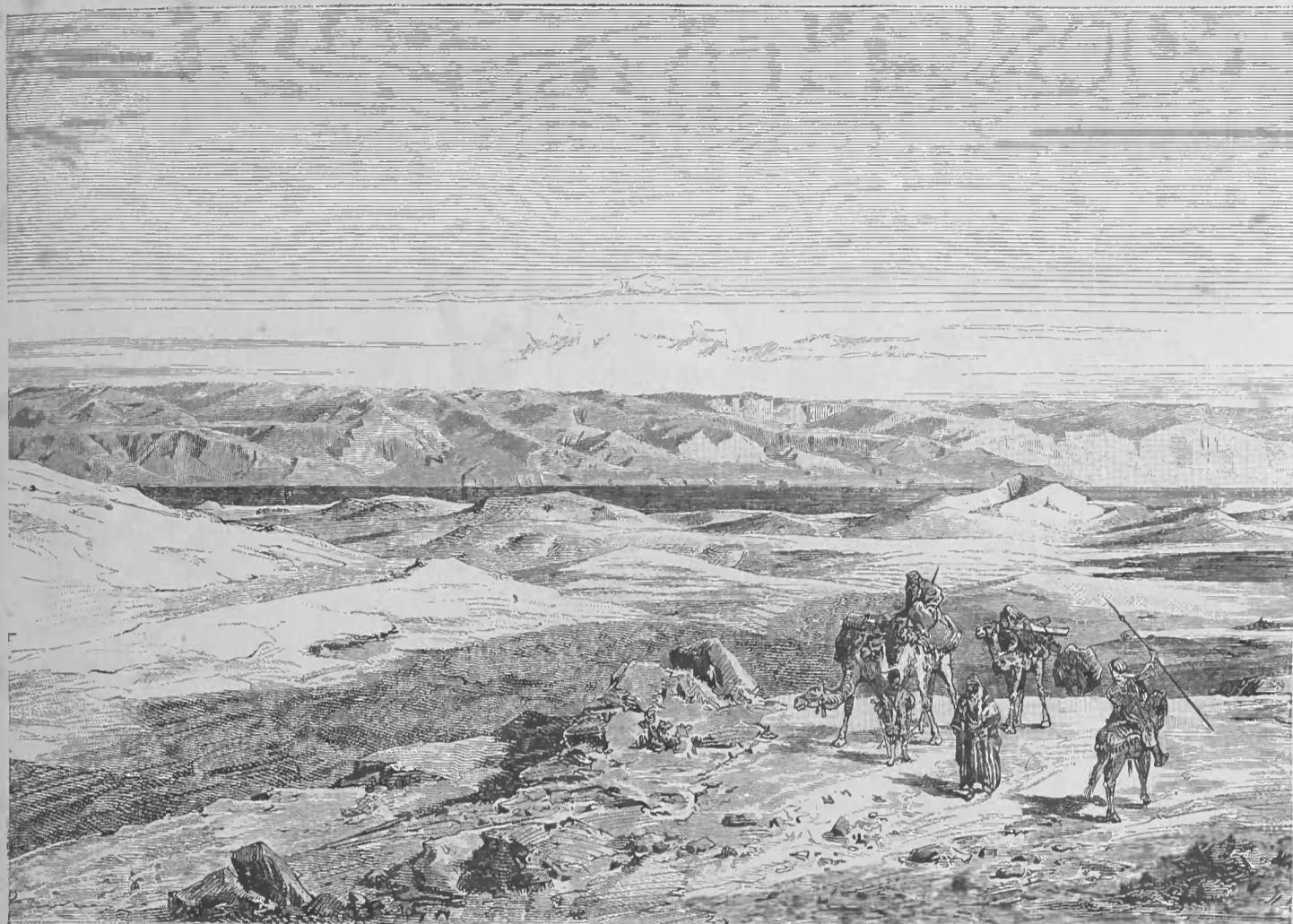


Fig. 381. — La mer Morte, du haut de Béthanie.

milieu desquels ils vivent. Chez nous, notamment, la vie extérieure d'un israélite est celle de tout le monde. Il ne se distingue du commun que par sa malpropreté, sa cupidité, son caractère obséquieux, son observance du sabbat, sa coutume de ne manger que certaines viandes et le pain de la pâque, et enfin par les cérémonies religieuses de la synagogue. C'est pour ce motif que j'ai choisi les Juifs du Maroc, qui ont conservé leurs mœurs avec plus de pureté. Ce qui précède peut, en somme, s'appliquer, en grande partie, aux Israélites de toutes les parties du monde : partout leur morale peut se formuler ainsi : la terre entière appartient au peuple de Dieu. Ce que les infidèles possèdent, ils l'ont pris aux Juifs ; ceux-ci ont donc le droit de le leur ôter par la ruse, puisqu'ils n'ont pas la force. S'ils réussissent, ils ne font que reprendre le bien qu'on leur avait enlevé.

Syriens.

Je me contenterai de mentionner les Syriens, sans entrer dans de grands détails à

leur sujet. Les vrais Syriens ont le crâne et tous les traits des Juifs ; leur tête est allongée, leur figure ovale, leur nez aquilin (fig. 380). Ce type, je dois le dire, est loin de se trouver seul dans le pays : de nombreux éléments brachycéphales ont été introduits en Syrie par les invasions mongoliques, mais on reconnaît facilement, au milieu des nombreux mélanges qui se sont produits, le type du Syrien d'autrefois. Il est fréquent surtout dans le voisinage du Liban.

La population de la Syrie comprend, outre les étrangers de toutes les nations, des musulmans, des chrétiens syriens, des Grecs, des Juifs et quelques Druses. Des Turcs se rencontrent dans le nord, et des Arabes à peu près partout. Il est donc impossible de faire du Syrien une description générale, et, pour décrire chacune des races qui vivent dans le pays, il nous faudrait répéter ce que nous avons dit ailleurs.

Les catholiques du rite grec sont dépourvus de tout sentiment de délicatesse et de dignité. Dans les villes de la côte, un grand nombre

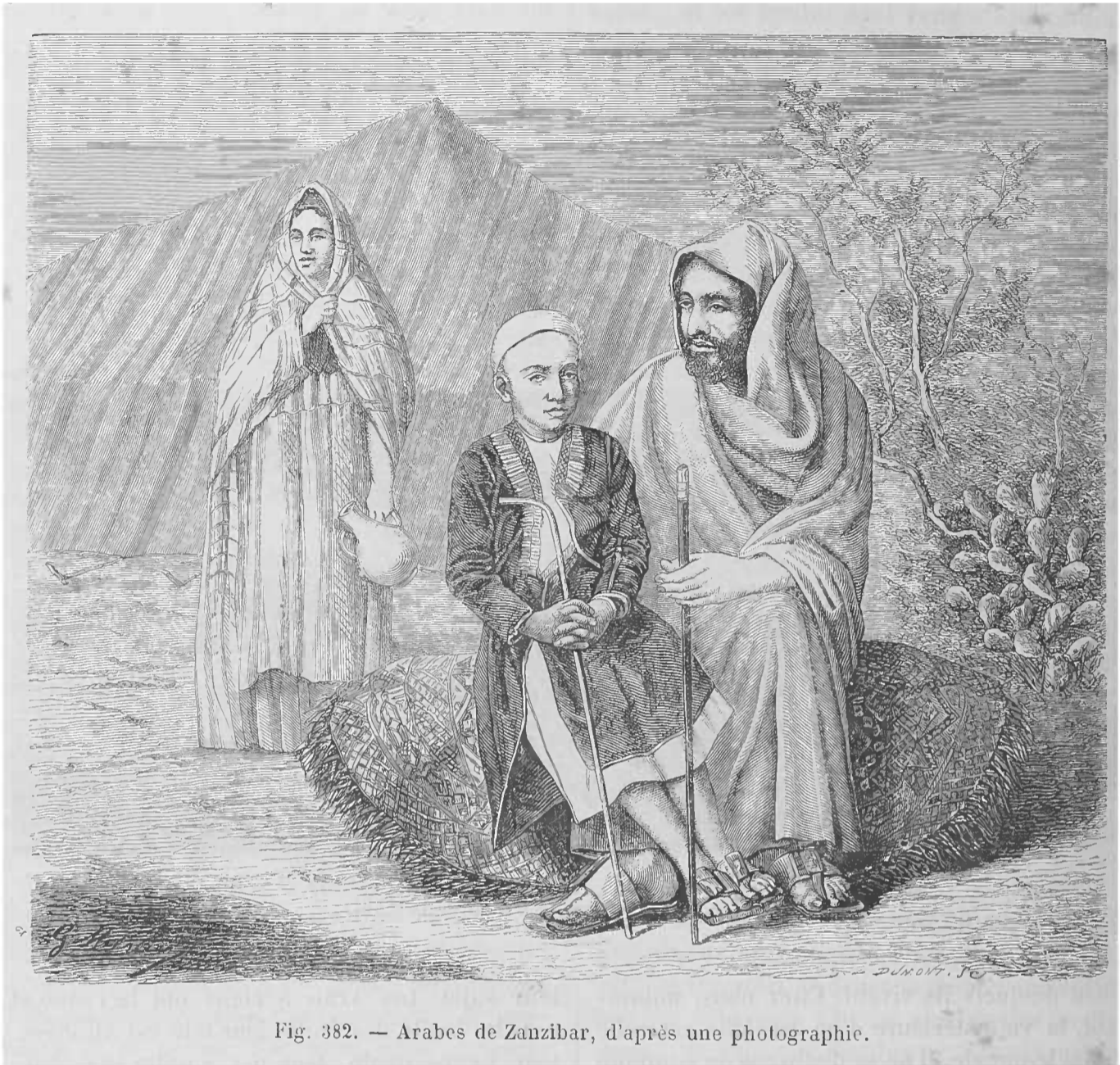


Fig. 382. — Arabes de Zanzibar, d'après une photographie.

sont au service des Européens; ce sont de mauvais serviteurs qui croient que tout leur est permis, pourvu qu'ils aillent se confesser de leurs fautes.

Les musulmans ne valent guère mieux, et les personnages importants sont les premiers à donner l'exemple de la dissolution et de l'immoralité.

Ce sont les Juifs qui concentrent les affaires entre leurs mains, et quelques-uns d'entre eux sont fort considérés. « Quoique, chez les Juifs du Levant, le sentiment de la délicatesse, au point de vue financier, ne soit pas toujours poussé aux dernières limites, ils doivent à leur intelligence et à leur union une supériorité qu'ils font valoir au désavantage des chrétiens et des musulmans. Il n'y a presque pas de Juifs qui ne sachent lire et écrire, et leurs écoles sont en assez bon état. On ne remarque pas chez eux, malgré l'oppression cruelle qui a af-

fligé les Juifs pendant des siècles, l'abjection morale des chrétiens d'Orient, et cela provient, d'une part, de l'esprit national qui a toujours animé les enfants d'Israël, de l'autre, de ce qu'ils ne sont pas partagés en tant de sectes hostiles les unes aux autres (J. Oppert). »

En somme, la Syrie actuelle n'a pas de nationalité propre. Chacune des races qu'on y trouve a ses mœurs et ses coutumes spéciales, et n'offre qu'un intérêt restreint au point de vue anthropologique. Il est bon toutefois de remarquer que, depuis la mer Morte (fig. 381) jusqu'à l'Euphrate, les Juifs possèdent encore une réelle importance. S'ils ont été dispersés, beaucoup ont assurément continué à vivre dans leur vieille patrie, qui est devenue la Syrie actuelle. Ainsi s'explique que la plupart des Syriens modernes offrent tous les traits des Israélites.



Fig. 383. — Arabes sédentaires, d'après une photographie.

B. Famille Arabe.

Arabes.

Histoire. — Aussi haut qu'on remonte dans le passé, on trouve les Arabes établis en Arabie, formant d'abord une nation unique. Puis des divisions surgirent et deux groupes prirent naissance : les Jectanides ou Yéméniens dans le sud, les Ismaélites dans le nord de la péninsule. Les premiers formèrent de puissantes tribus, qui empiétèrent de bonne heure sur le territoire des seconds. Les plus anciennes annales de l'Arabie centrale nous apprennent que la puissante tribu de Taï, originaire de l'Yémen, occupait autrefois un district situé au nord du Djebel-Solma. Déjà, à cette époque, qui remonte au delà de notre ère, une partie de ce clan occupait les villes et les villages, tandis que l'autre avait adopté la vie errante.

RACES HUMAINES.

Dans les premiers siècles de notre ère, l'Arabe traversa une période assez brillante, malgré les dissensions qui persistaient entre ses tribus. Mais, en 525, l'Yémen fut envahi par les Abyssins qui en furent chassés vingt ans plus tard avec l'aide d'une armée de Persans qui substituèrent leur domination à celle des Africains. Malgré ces invasions étrangères, l'Arabie s'était peu éloignée de son état primitif; cependant il s'opérait dans son sein un mélange d'idées religieuses de toute sorte, qui allaient avoir une influence considérable sur les destinées de ses habitants. « Sans parler de l'idolâtrie avec tous ses dieux, trois des grands cultes de l'Asie et de l'Europe s'y rencontraient : le christianisme apporté au nord par les Grecs, au sud par les Abyssins; le sabéisme apporté au nord et au sud par les Perses; le judaïsme enfin introduit partout par cette habileté des Juifs à s'insinuer en tous lieux (Dury). »

Mahomet paraît, prêche sa doctrine, et lance ses disciples, le sabre à la main, dans toutes les directions. Peu à peu, par voie de conquête ou d'infiltration de proche en proche, les Arabes se répandent dans la plus grande partie de l'Afrique et dans la moitié au moins de l'Asie.

« Ils se rencontrent aujourd'hui, à titre plus ou moins important, de l'Égypte au Maroc, notamment en Algérie, où ils diminuent; de l'Abysinie au pays des Foulbes, du golfe d'Aden à la Cafrerie, au delà même du lac Tanganyka, où ils ont précédé Livingstone; de la Méditerranée et de la mer Rouge aux monts Bolor d'une part, aux embouchures du Gange et du Cambodge de l'autre (Topinard). »

Au milieu de toutes ces vicissitudes, le type arabe s'est plus ou moins altéré sur certains points, par suite de croisements avec d'autres races. Mais, à part ces cas, les caractères sont restés les mêmes chez les Arabes du désert qui vivent en nomades, sous la tente, en faisant paître leurs troupeaux, et chez ceux des villes, qui cultivent la terre ou qui font du commerce. C'est tout au plus si on pourrait dire que le type primitif est resté plus pur dans l'Yémen et dans certaines autres régions de l'Arabie. Nous croyons donc pouvoir décrire simultanément les caractères physiques de toute la famille, considérée dans son ensemble.

Caractères physiques. — Les Arabes sont des hommes d'une taille moyenne (1^m,65). On constate pourtant, à ce point de vue, quelques différences entre ceux de l'Yémen et ceux du nord de l'Afrique : les premiers sont moins grands que les seconds. Maigres et, par suite, d'une apparence peu robuste, ils supportent pourtant fort bien la fatigue. Le crâne est allongé et sa courbe régulière; la figure étroite et longue, comme le crâne, offre des traits bien purs; le front est peu élevé, les sourcils peu saillants, les yeux enfoncés et larges, les cils longs et noirs; les pommettes sont effacées. Le nez, qui continue presque la ligne du front, est long, recourbé à la pointe et généralement très mince. La bouche est petite, les mâchoires ne font pas de saillie, le menton est fuyant. Les oreilles, dont les dimensions varient beaucoup, sont très rapprochées de la tête. La peau est blanche, mais brunit facilement. Les cheveux, la barbe et les yeux sont très noirs.

Vêtements. — Le costume d'un Arabe se compose d'un pantalon serré à la taille au moyen d'un cordon, d'une chemise portée par-

dessus le pantalon, d'une robe à larges manches et d'une couverture en laine, dans laquelle ils se drapent et s'encapuchonnent la tête (fig. 382). Ils portent une calotte rouge entourée d'un turban en calicot, et presque tous sont chaussés de babouches ou de sandales. Dans le Maroc, ils ont souvent une gibecière et un poignard recourbé. Ils couchent avec leurs vêtements, assez amples pour ne pas les gêner. Les bas ne sont pas en usage parmi eux, car ils prétendent qu'il est mauvais d'empêcher la circulation de l'air.

En Algérie, la couverture est souvent remplacée par le burnous, blanc ou de couleur voyante.

Les femmes sont presque vêtues comme les hommes, mais elles ne se drapent pas de la même façon dans le *haïk*. Habituellement elles se coiffent d'un foulard de soie, portent de larges ceintures et les lourds bijoux que tout le monde connaît. Chacun sait aussi que les femmes arabes d'Algérie et de Tunisie ont un costume différent, rappelant celui des femmes ottomanes, composé d'un large pantalon de soie et d'un petit corsage largement ouvert sur la poitrine, à peine voilée par une gaze légère. Lorsqu'elles sortent, elles s'enveloppent d'une couverture et se couvrent la figure d'un voile, comme toutes les femmes musulmanes. En Arabie, chez beaucoup de tribus, le voile n'est pas obligatoire, et les Bédouines ne couvrent presque jamais leur visage.

On sait que les mahométans sont astreints à des ablutions, qui doivent précéder chaque prière; les Arabes n'échappent pas à cette règle, mais le lavage des mains, du visage et des pieds se fait parfois d'une façon bien sommaire. Ils ne s'en dispensent que lorsqu'ils manquent d'eau, par exemple dans les voyages qu'ils accomplissent à travers le désert; ils simulent alors l'opération en étendant les mains sur une pierre polie ou sur le sable.

Les dames arabes des villes passent à leur toilette un temps dont on n'a pas l'idée. Elles se tatouent légèrement et font usage de divers cosmétiques, savoir : le koheul, le souak et le henna. Le koheul est une poudre noire qui sert à noircir le bord des paupières. Le souak est de l'écorce de noyer, que les femmes mâchent pour se rougir les lèvres et se raffermir les gencives. Le henna est la feuille d'un arbre du Maroc qu'on expédie jusqu'en Algérie et en Tunisie; on la broie avec du jus de citron et on en fait une pâte brune dont on s'enduit les pieds

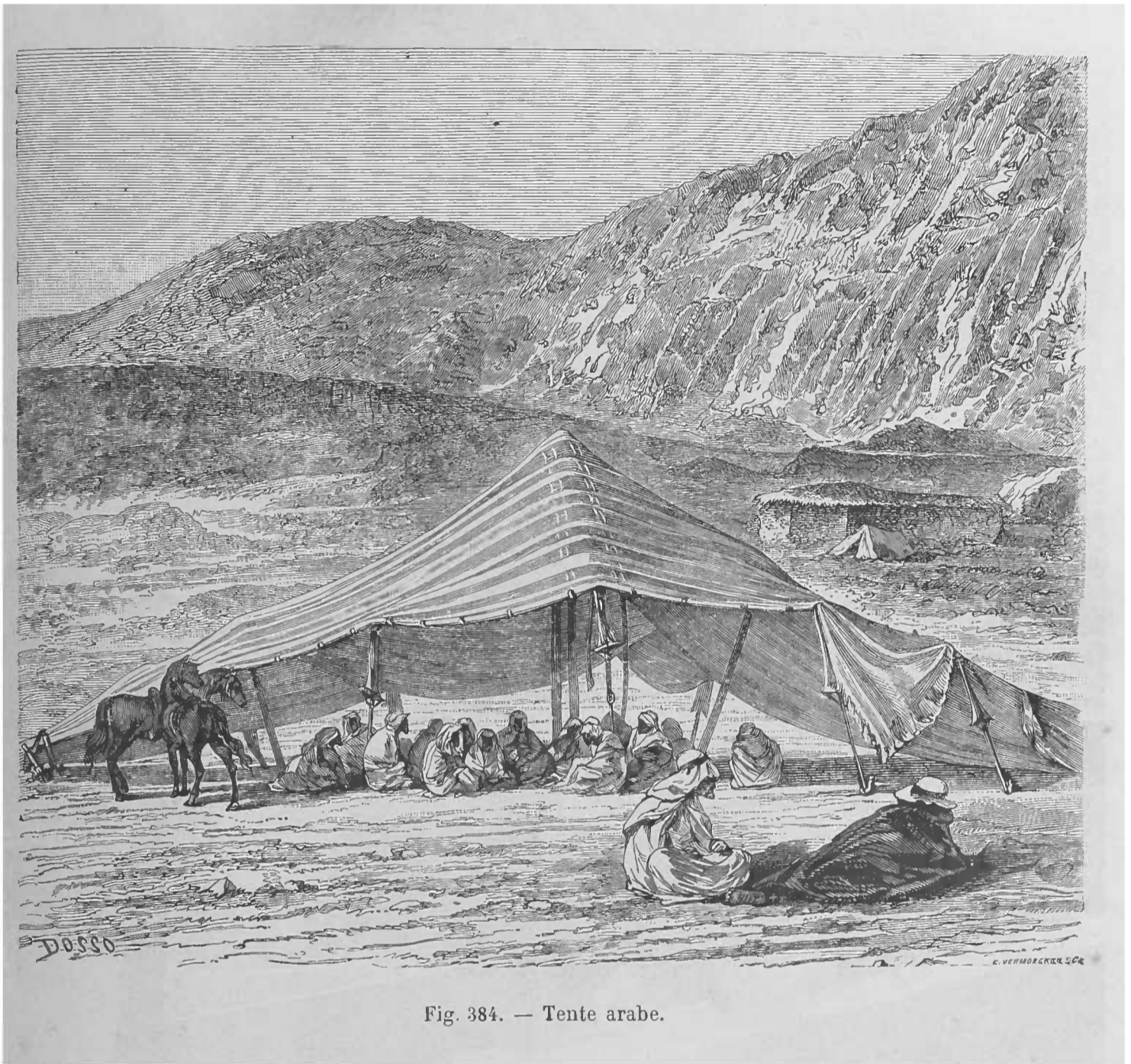


Fig. 384. — Tente arabe.

et les mains à diverses reprises. Pendant les deux ou trois jours nécessaires pour l'appliquer, la femme ne peut ni marcher ni se servir de ses mains; ses amies lui donnent à manger.

Habitations. — On a dit bien souvent que la tente était l'habitation de l'Arabe; le fait n'est vrai que pour les Arabes nomades, ou Bédouins, et leur nombre n'est pas aussi considérable qu'on se le figure. Dans beaucoup de régions de l'Arabie, ils ne forment que le quart de la population; dans le nord de l'Afrique, ils sont plus nombreux, sur les confins du désert; mais les Arabes sédentaires (fig. 383) n'y sont pas rares, et ceux-là habitent des maisons.

La tente arabe est faite d'un tissu absolument imperméable en laine et en poil de chameau, qui offre souvent un dessin composé de raies longitudinales, de couleur noire et marron. L'hiver, elle reste plantée à la même place, supportée par des pieux solides, qui for-

ment une sorte de toit incliné. Elle se relève de tous côtés pour permettre à l'air de circuler (fig. 384). Le sol est couvert d'épais tapis sur lesquels l'Arabe s'accroupit, les jambes croisées. Des coussins servent aussi de sièges le jour et d'oreillers la nuit. Le reste du mobilier ne comprend que quelques coffres et un fourneau en métal porté sur un trépied.

Dès que la belle saison revient, les tentes sont repliées, chargées sur des chameaux ou des ânes, et le *douar* va s'installer ailleurs. Le *douar* n'est autre chose qu'un village de nomades; il comprend un nombre de tentes qui varie de quatre ou cinq à plusieurs centaines.

En Arabie, on trouve des maisons confortables avec salle de réception, appartement pour la famille, écurie pour les chevaux et les chameaux. Toutes les pièces s'ouvrent sur une cour intérieure, dans laquelle on pénètre par



Fig. 385. — Vue de Kairouan, d'après une photographie.

des portes assez hautes pour qu'on n'ait pas besoin de descendre de sa monture.

Les Arabes sédentaires du nord de l'Afrique habitent des maisons en pisé, n'ayant qu'un étage, réunies en villages ou *ksour* qui forment une ligne continue depuis la Tunisie jusqu'au Maroc. Chacun de ces villages peut contenir 500 ou 600 individus. Les rues en sont étroites, remplies d'immondices, et le ksour est entouré d'un mur d'enceinte orné de tours carrées de 7 à 8 mètres de haut, dans lesquelles sont postés des gardiens.

Indépendamment de ces ksour, on rencontre de grandes villes, toujours entourées de murs crénelés, percés de portes d'une architecture

toute spéciale, surmontées d'un arc en fer à cheval. Les maisons de ces cités ne sont guère plus remarquables à l'extérieur que celles des simples villages. Basses, terminées par un toit en terrasse, avec de petites fenêtres étroites, elles n'offrent aucune ornementation architecturale (fig. 385). A l'intérieur, les murs présentent la même nudité. Cependant, les demeures des personnes riches sont pavées de briques alternativement rouges et noires. « Des carreaux vernissés et peints à hauteur d'homme représentent des châteaux d'Orient flanqués de minarets que surmontent des drapeaux. Au-dessus, toujours la corniche en bois sculpté et peint formant étagère, toujours la large frise

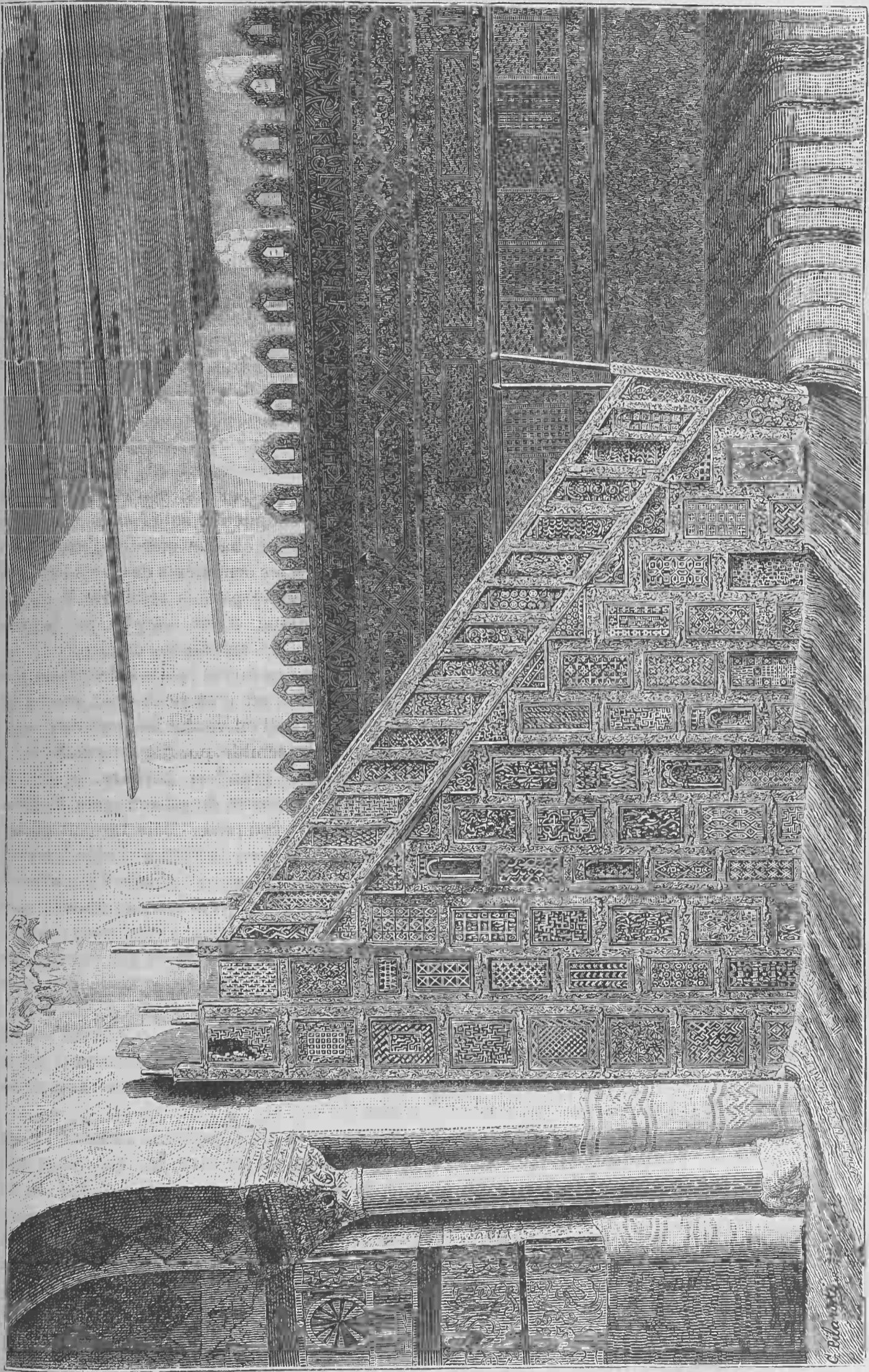


Fig. 386. — Chaire de la grande mosquée de Kairouan.

en plâtre chargée d'inscriptions et d'arabesques, et, de plus en plus riche, le plafond, thème charmant où se donne carrière l'imagination de l'architecte. »

Autant le bas des murs est nu, autant le plafond est travaillé. « Les habitations arabes, à l'intérieur bien entendu, sont combinées pour être vues de couché. En effet, une fois sur le dos, regardant à travers le clair tissu qui me défend des moustiques, je comprends le pourquoi de ces appartements étroits et hauts, de ces murs de plus en plus travaillés et riches à mesure qu'ils se rapprochent du plafond, de ce plafond gaufré, doré, aux tons harmonieux et pâles de cuir de Cordoue et de vieille reliure, s'épanouissant dans la joie de ses arabesques et de ses couleurs ainsi qu'une fleur géométriquement renversée (Paul Arène). »

Édifices. — Architecture. — Ce qui frappe au premier abord dans une ville arabe c'est le grand nombre de dômes, de minarets, qui s'élèvent de tous côtés; ils surmontent des *casbah*, des *koubba* ou des mosquées.

La *casbah* est la citadelle; elle renferme généralement le palais du gouverneur, une sorte d'arsenal, une prison d'État, quelques mesures qui servent aux familiers du palais.

La *koubba* n'est autre chose qu'un tombeau en forme de dôme, élevé en l'honneur de quelque mort connu pour sa sainteté. On en rencontre à chaque pas, et elles deviennent des lieux de pèlerinage. Dans leur voisinage, sont bâtis des édifices religieux (*zaouïa*), sortes de monastères qui s'accroissent parfois au point de former de véritables villages.

Les mosquées ou temples musulmans sont d'immenses édifices, dans la construction desquels l'Arabe déploie toutes les ressources de son art. Ce sont elles qui permettent le mieux de juger l'architecture arabe, et c'est pour ce motif que j'entrerai à leur sujet dans quelques détails.

Leurs dimensions sont parfois colossales. Qu'il me suffise de dire que celle de Riad, au cœur de l'Arabie, peut contenir au moins quatre mille croyants, et il en existe de plus grandes. Il en tiendrait le double si les musulmans avaient l'habitude de s'asseoir comme les chrétiens; mais lorsqu'ils s'assemblent pour prier, ils laissent entre leurs rangs un large intervalle, afin de pouvoir se prosterner la face contre terre sans toucher les talons des fidèles placés devant eux. Le nombre de ces mosquées est partout considérable. En Tunisie,

Kairouan ne possède pas moins de soixante-quinze édifices religieux.

La grande mosquée de Kairouan « est, dit Paul Arène, comme une ville dans la ville avec son enceinte de remparts accolés d'épais et lourds contreforts pareils à ceux de nos églises du onzième siècle. » A l'entrée, deux énormes colonnes se dressent de chaque côté d'une porte en fer à cheval. A l'intérieur « un enchevêtrement de colonnes que relie des poutres en bois transversales; un plafond bas ou plutôt une collection de petits plafonds bizarrement variés et de coupoles, le demi-jour, des nattes qui éteignent le bruit des pas; çà et là quelques formes blanches prosternées.

« Vue ainsi la mosquée paraît féerique.

« Il faut la réflexion pour secouer l'enchantement et s'apercevoir que ces fûts en marbre précieux portent parfois, quand ils sont trop courts, deux chapiteaux superposés, et que ces chapiteaux, dont chacun mériterait une étude à part, et dans les ornements desquels l'art grec et romain semble parfois rejoindre le mystérieux art punique, n'ont d'arabe que le badigeon blanc qui en empâte les détails.

« Ces colonnes furent volées à des ruines, aux ruines de Sabra où il en reste deux encore qui saignèrent quand on voulut les renverser, dit la légende... L'ensemble, pourtant, ne manque pas d'une certaine grandeur barbare, et sent la prodigalité fastueuse du pillard armé, l'improvisation de la conquête. Mais l'Orient pur s'y révèle surtout dans la chaire ciselée curieusement avec une enfantine richesse d'imagination (fig. 386); et aussi, pour ne rien oublier, dans les grands lustres de bois violemment colorés, dont les degrés en pyramides portent une infinité de vulgaires lampions en verre, débordant d'huile épaisse et mal odorante.

« La cour, grand cloître où l'herbe pousse, car la ruine se met dans ce monument fait de ruines, s'entoure, elle aussi, des mêmes colonnes.

« Le pavé est tout en débris antiques : frises, rosaces, caissons de plafonds. Sur le mur, à côté de la porte qui conduit à l'escalier du minaret, je remarque deux inscriptions latines, l'une scellée la tête en bas et que je n'essaye pas de lire, l'autre parfaitement conservée et portant une dédicace à Nerva. »

C'est que, dans tout le nord de l'Afrique, les Arabes avaient été précédés par d'autres conquérants, notamment par les Romains, qui ont laissé partout des traces de leur civilisation.

Leurs successeurs, tout en utilisant les débris des monuments anciens, n'en ont pas moins imprimé à leurs édifices un caractère tout particulier.

Ce qui caractérise en somme tous les édifices arabes, aussi bien ceux d'Afrique que ceux d'Arabie, ce sont leurs dimensions gigantesques, la nudité de leurs murs extérieurs, les colonnes et les fouillis de sculptures de l'intérieur.

Genre de vie. — Les Arabes, avons-nous déjà vu, sont les uns nomades, les autres sédentaires. Le genre de vie des uns diffère complètement de celui des autres. Les premiers, pasteurs et guerriers, ont conservé les mœurs patriarcales des premiers âges; ils élèvent de nombreux troupeaux et vivent principalement de lait et de fruits. Les seconds se livrent à l'agriculture ou au commerce. Les céréales qu'ils cultivent consistent surtout en orge et en blé. On laboure au moyen d'une charrue en bois, sans roues, munie d'un petit soc en fer; on y attelle des ânes et des chameaux; dans le Maroc, il n'est pas rare de voir un chameau, un âne et une femme tirer la charrue côte à côte. « Le harnachement est des plus primitifs: il se compose le plus souvent d'un bâton placé sur le cou de l'animal, relié à un autre bâton placé sous le ventre, le tout attaché à la charrue au moyen de cordes (Erckmann). »

On pourrait croire que l'Arabe, fanatique observateur du Coran qui défend de prêter de l'argent à intérêts, fataliste, insouciant du bien-être, ne cherche par aucun moyen à réaliser des bénéfices; pourtant rien ne serait plus erroné. Il présente, au contraire, des aptitudes commerciales des plus remarquables. Il faut voir quelle habileté il déploie lorsqu'il veut vendre un animal, des vêtements, des babouches, des selles, des dattes ou quelque autre produit. On voit alors cet homme, qui parle si peu d'habitude, s'animer et s'exprimer avec une volubilité dont on ne peut guère se faire idée, lorsqu'on n'en a pas été témoin. Il est aussi âpre au gain que le Juif lui-même. Son argent, il ne le prête pas, il est vrai, il l'enfouit dans bien des cas. Au Maroc, la coutume d'enfouir est générale; celui qui possède quelque chose le cache dans la terre ou dans les crevasses d'une muraille pour ne pas en être dépouillé par les autorités.

Dans les caravanes qui traversent le désert, transportant des marchandises de toute sorte, on rencontre de nombreux Arabes qui vont

travailler au loin. On les trouve également dans tous les bazars des villes de l'Afrique septentrionale. Il est donc très exagéré de dire qu'ils sont uniquement pasteurs et guerriers.

L'Arabe n'aime pas à marcher à pied; celui qui a un kilomètre à parcourir monte à cheval, à moins qu'il ne soit trop pauvre pour avoir une monture. Tout le monde connaît la richesse des selles et les étriers en métal dont se servent les cavaliers tunisiens, algériens ou marocains. Lorsque, fièrement assis sur leurs chevaux à longs crins, enveloppés dans leur ample burnous, ils passent à l'horizon, il ont vraiment un air des plus majestueux. Le cheval est considéré comme faisant presque partie de la famille. « Connaissant l'importance de la cavalerie pour l'exécution des conquêtes qui devaient propager sa loi, Mahomet éleva, chez un peuple croyant, les soins à donner aux chevaux à la hauteur d'un acte religieux. Aussi ses disciples sont-ils devenus les plus expérimentés, les plus intelligents éleveurs de chevaux des temps modernes et ont-ils produit les populations chevalines qui doivent être considérées comme les plus parfaites pour le service de guerre, en raison de la souplesse de leurs mouvements, de leur fond, de leur résistance à la fatigue, aux intempéries et aux privations de toute sorte (Piétrement). »

Quelle que soit sa passion pour le cheval, l'Arabe lui substitue souvent le chameau, qui résiste beaucoup mieux dans les contrées voisines du désert. Lorsqu'on parcourt les immenses plaines couvertes d'alfa, où ne pousse aucune autre plante que cette graminée (fig. 387), on est assuré d'y rencontrer des familles arabes qui errent dans ces solitudes avec leurs chameaux. Ce sont d'ailleurs ces animaux qui sont presque constamment employés comme bêtes de somme, le cheval étant regardé comme un animal trop noble pour porter des fardeaux.

Alimentation. — Repas. — J'ai dit que les Bédouins vivaient principalement de fruits et du produit de leurs troupeaux. Nomades ou sédentaires, les Arabes ont un goût très prononcé pour les boissons et les aliments excitants; ils dédaignent le riz, les œufs, les légumes qui, disent-ils, *refroidissent*. Le mouton est la base de leur alimentation; ils le préparent de différentes façons, mais le mets le plus commun est assurément le *kous-kous*. Il se fait avec de la farine de froment moulue entre deux pierres. Les femmes font, dans des plats en bois, un

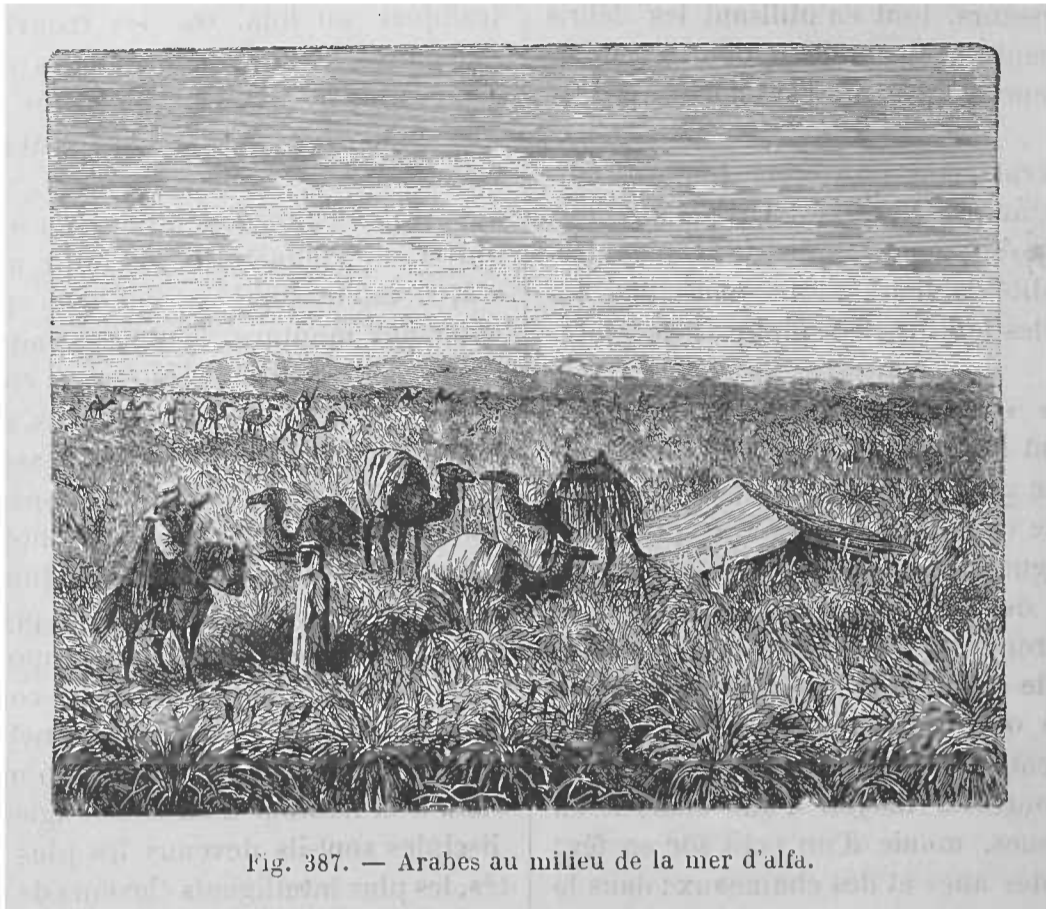


Fig. 387. — Arabes au milieu de la mer d'alfa.

mélange peu épais de cette farine et d'eau, puis elles divisent la pâte en petits grains gros comme du millet; ces grains sont cuits à la vapeur. Au moment d'être mangé, on ajoute au kous-kous des morceaux de mouton bouilli et une sauce formée du bouillon lui-même, très pimenté; parfois on se contente de lait et de raisins secs préalablement cuits.

Souvent le mouton est simplement grillé tout entier, enfilé dans une perche.

En Arabie, en Tunisie et en Algérie, on fait une grande consommation de café; dans le Maroc, c'est le thé qui est la boisson la plus appréciée. Il faut dire toutefois que l'eau pure est d'un usage beaucoup plus répandu qu'aucun autre breuvage. On sait d'ailleurs que le Coran défend les boissons alcooliques, de même qu'il interdit de manger de la chair de porc ou d'animaux égorgés sans que le nom de Dieu ait été invoqué. Néanmoins, des chefs arabes d'Algérie, qui vivent un peu à l'européenne, boivent du vin, et les femmes du Maroc mangent tout ce qui est réputé engraisser, embellir ou guérir certaines maladies.

En général, les femmes ne mangent pas avec les hommes. Lorsque ceux-ci ont entamé un plat, on le sert aux femmes, puis aux domestiques.

La manière de manger ne ressemble guère à la nôtre. « Les convives s'assoient autour du

plat, se lavent la main droite et mangent avec les trois premiers doigts de cette main après avoir dit : *Bismillah!* (au nom de Dieu!) (ce mot de *Bismillah* s'emploie toutes les fois qu'on se prépare à procéder à un acte quelconque); ils déchirent la viande sans trop se salir et se passent les morceaux les uns aux autres par politesse.

« On puise le couscoussou avec trois doigts de la main et on le fait sauter jusqu'à ce qu'il forme une boule parfaite qu'on avale d'un seul coup; chacun creuse le plat devant lui.

« Après le repas, on se lèche les doigts avec soin et on boit de l'eau dans un grand vase qu'on fait passer à la ronde, en disant d'un ton convaincu : *Hamdollah!* (louange à Dieu!); après quoi on se lave les mains (Erckmann). »

Quelques Arabes se servent pourtant de cuillers en bois ou en corne, à peines creuses, arrondies à leur extrémité.

Lorsqu'un étranger vient demander l'hospitalité soit à des sédentaires, soit à des nomades, ils le considèrent comme sacré, fût-il leur ennemi, et ils mettent tout en œuvre pour le bien traiter. Ils font asseoir ou plutôt accroupir leur hôte à une table posée sur quatre petits pieds hauts comme la main. « Cette table est recouverte d'un tissu à raies jaunes, bleues et rouges, qui sert à la fois de nappe, de serviette et d'esuie-mains et qu'on nomme *fouta*. » Chacun

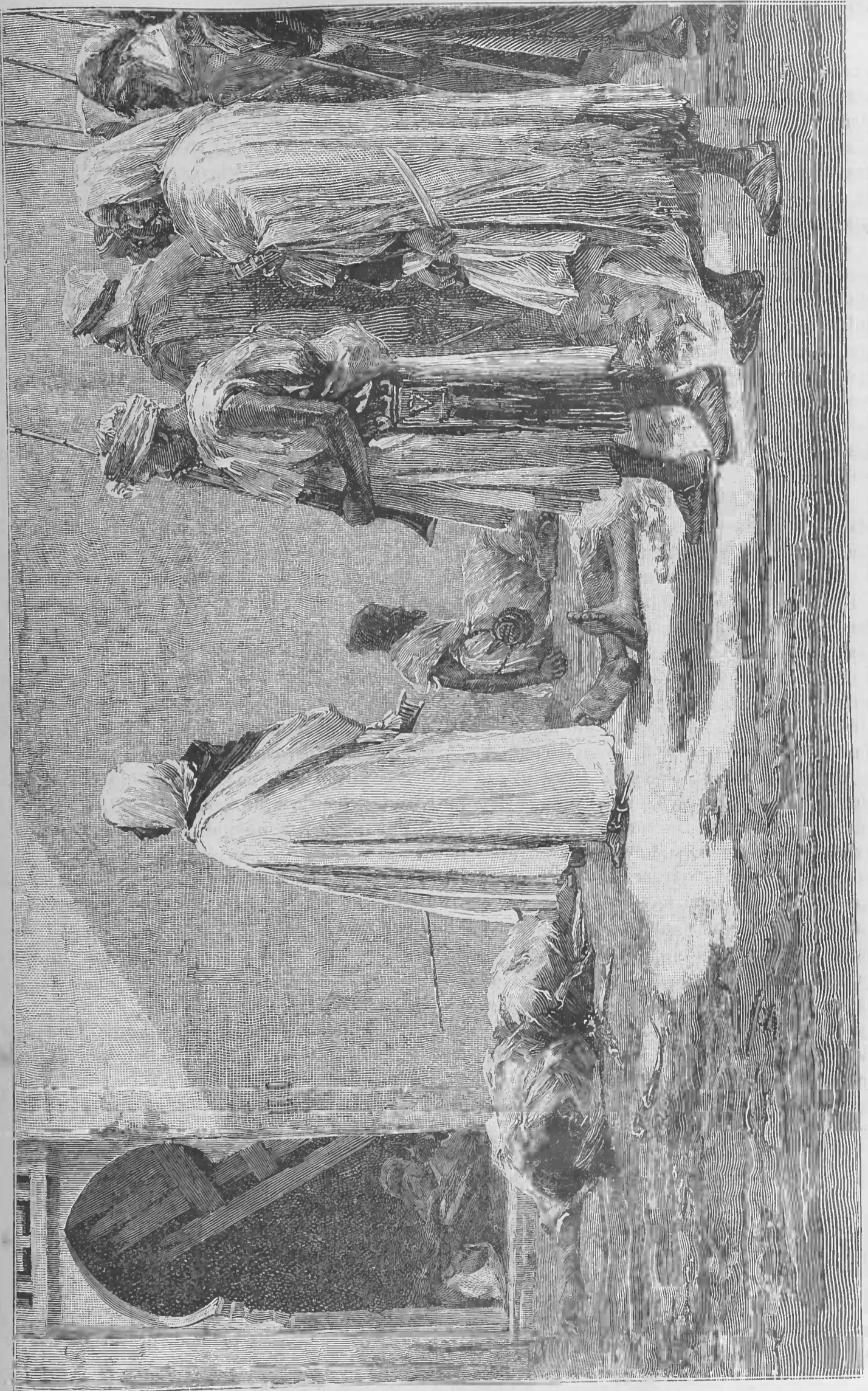


Fig. 388. — Soldats marocains.

s'essuie la bouche à ce morceau de tissu. Le maître de la maison ou de la tente reste debout derrière ses invités, à moins qu'on ne le prie de s'asseoir. C'est lui qui déchire de ses mains les tranches de mouton qu'apportent les serviteurs et qui en place les morceaux tout prêts à être mangés devant chacun des convives.

Organisation sociale. — La société arabe a pour base essentielle la famille; le père y jouit d'une autorité absolue. Dès que plusieurs familles sont réunies par des liens de parenté ou par une communauté d'intérêt, la tribu se trouve constituée. Les notables forment un conseil et choisissent un ou plusieurs *cheikh* (vénérable); un *cadi* rend la justice. Le *caïd*, habituellement choisi parmi les *cheikh*, est le représentant du gouvernement.

Dans la plupart des États restés indépendants, il est perçu des impôts réguliers et des impôts accidentels. Les premiers, prescrits par le Coran, consistent dans le dixième des récoltes et un impôt de 2 p. 100 sur la valeur des bestiaux. Quant aux seconds, ils n'ont rien de fixe et sont prélevés de la façon la plus vexatoire. Des intendants assistés de *caïds* de l'armée et d'experts sont chargés de la perception des contributions; souvent ils ont besoin de se faire accompagner par la force armée.

On sait qu'il existe une police chez les Arabes du nord de l'Afrique, et nous venons de voir qu'un personnage, le *cadi*, était chargé de rendre la justice. Les délits et les crimes ne sont pas du tout envisagés de la même façon que chez nous. Ainsi, le vol est très fréquent, et on rencontre une foule de tribus nomades, aussi bien en Arabie qu'en Tunisie, en Algérie ou dans le Maroc, pour lesquelles le pillage est une occupation habituelle. Le rapt est excusable, s'il est commis au préjudice d'un chrétien et surtout d'un juif. Il en est presque de même du meurtre. Quant aux viols, aux avortements, aux infanticides, ce sont de simples peccadilles.

Jadis beaucoup de tribus avaient la coutume d'enterrer les filles vivantes pour n'avoir pas le souci de les élever.

Les peines les plus fréquemment infligées sont la bastonnade et l'emprisonnement. Il existe des prisons distinctes pour les hommes et pour les femmes. Beaucoup de prisonniers ont les fers aux pieds; d'autres sont attachés par le cou, avec un carcan de fer.

Le Coran prescrit d'appliquer la peine du talion. Si, par exemple, vous brisez accidentel-

lement deux dents à un Arabe, il peut exiger qu'il vous en soit cassé deux.

Dans une grande partie de la société arabe, l'esclavage est encore en vigueur. En Afrique, presque tous les esclaves sont des Nègres du Soudan; dans le Maroc, ils se vendent à la criée.

Famille. — La femme est considérée par les Musulmans comme un être inférieur. Personne n'ignore que la polygamie existe chez tous les sectateurs de Mahomet. Le mari achète une femme sans l'avoir jamais vue lui-même, mais il la fait examiner préalablement par ses parentes.

Les femmes ne sortent guère que pour rendre visite à leurs parents, aller au *hammam*, quand elles n'en possèdent pas chez elles, et visiter les tombeaux le vendredi. Elles prennent l'air sur les terrasses des maisons, lorsqu'elles habitent des villes ou des villages, et les hommes s'interdisent d'y monter. Chez les sédentaires de l'Arabie, le harem est tombé quelque peu en désuétude et n'est plus guère en usage que parmi quelques sectes religieuses fanatiques. Le voile, dont toute femme musulmane est tenue de s'envelopper le visage, n'est pas, dans ce pays, strictement obligatoire; les Omanites le portent fort rarement et les femmes des Bédouins ne jugent pas à propos de se couvrir la figure. Bien que le beau sexe soit, en général, isolé dans des habitations séparées, on voit, dans les familles pauvres, les deux sexes vivre en commun. Mais nulle part les femmes ne s'asseoient à la table de leurs frères ou de leurs maris, ni partagent leurs plaisirs. Les convenances leur interdisent surtout de s'entretenir avec les hôtes qui sont admis dans la maison ou dans la tente.

En somme, dans la famille arabe, le père est le maître absolu, à qui tous doivent respect et obéissance.

Caractères intellectuels et moraux. — **Instruction.** — Par ce qui précède, il a déjà été possible au lecteur de se faire une idée du caractère des Arabes. Égoïstes, indolents, fourbes, souvent pillards, ils sont encore fatalistes et d'un fanatisme qui les pousse aux entreprises les plus aventureuses. Ils ont pourtant quelques qualités: ils pratiquent, par exemple, l'hospitalité la plus large. Les nomades font preuve d'un courage que ne possèdent pas les sédentaires.

La race moderne est bien dégénérée. Au onzième siècle de notre ère, alors que l'Europe

était plongée dans les ténèbres, la littérature, la philosophie, les sciences, les arts, l'industrie florissaient chez les Arabes. Ils eurent des médecins, comme Avicenne, Averroès, etc., dont la réputation s'étendait au loin. Dans les sciences exactes, en géographie, en astronomie, ils marchaient à la tête des nations. Ils inventèrent la fabrication du papier de lin, la distillation, trouvèrent l'alcool et une foule d'autres produits. C'est alors qu'ils élevèrent la plupart de ces étonnants édifices auxquels nous avons fait allusion. Partout ils avaient des écoles, de vraies universités, à côté des mosquées.

Aujourd'hui, cette civilisation est morte. L'instruction donnée dans les écoles, par des maîtres qui continuent à être entourés de respect, se borne généralement à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul; tous les enfants apprennent à réciter quelques versets du Coran. Quelques-uns poussent l'instruction plus loin; ils apprennent par cœur le Coran tout entier et étudient d'autres livres de religion; ils prennent alors le titre de *taleb*. Un petit nombre enfin arrivent à connaître les livres de la loi, à rédiger des actes, des lettres d'affaires, etc. : ce sont les *fekg*.

L'écriture arabe, dont tout le monde a vu des spécimens, est très serrée, sans intervalle entre les mots ni ponctuation. On écrit avec des plumes faites d'un roseau finement taillé et on se sert de papier non glacé, qu'on mouille quelquefois avec la langue pour que l'écriture prenne mieux.

L'étude de la physique, de la chimie, etc., est presque considérée comme une impiété; la médecine est retombée dans l'enfance et n'est guère exercée que par de vieilles femmes ou par des barbiers.

Religion. — J'ai dit que l'Arabe était fanatique et fataliste au suprême degré. C'est pour propager la doctrine de Mahomet qu'il s'est répandu de tous côtés. Cette doctrine, contenue dans le Coran, est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'exposer longuement. Les mahométans admettent un Dieu suprême fort analogue à celui des juifs ou des chrétiens; mais ils rejettent la trinité. Les juifs ont encouru sa colère et sont maudits; les chrétiens se sont égarés, en inventant des dogmes qui n'ont pas été révélés par Dieu. Aussi doit-on éviter de prendre pour amis les uns ou les autres.

La femme a été placée par Dieu au-dessous de l'homme, et c'est pour cela qu'elle doit être son esclave.

Le Coran règle tous les usages, toutes les relations sociales. « Dieu compte tout » et ceux qui se soumettent à ses prescriptions iront, après leur mort, dans des jardins délicieux, abondamment arrosés, où ils trouveront « des vierges aux yeux noirs, exemptes de toute souillure, tandis que les infidèles seront dans l'ombre d'une fumée noire, abreuvés d'eau bouillante et se rempliront le ventre du fruit d'un arbre maudit. »

D'ailleurs, rien n'arrive que par la volonté divine, et c'est se mettre en révolte contre Dieu que d'essayer de s'opposer à un événement quelconque. Si une maison brûle, c'est que Dieu le veut, et le musulman assiste impassible à l'incendie en se contentant de répéter : « Allah (Dieu) est Allah et Mahomet est son prophète. »

Mais le livre saint est assez obscur, et il a été interprété de diverses manières. De là l'origine de toutes les sectes mahométanes qu'on rencontre.

J'ai déjà parlé des ablutions prescrites par le Coran. Tout bon musulman doit en outre prier cinq fois par jour, en se tournant vers la Mecque et en appuyant fréquemment le front contre le sol; pendant qu'il est en prière, on ne doit pas passer devant lui, de peur de le distraire. Il doit aussi, autant que possible, faire au moins une fois dans sa vie le pèlerinage de la Mecque; quand il revient, il prend le titre de *el hadj* (le pèlerin).

Il n'y a pas à proprement parler de clergé mahométan; tout individu assez instruit peut remplir le rôle de prêtre. Mais en dehors de ces prêtres ou *imam*, on rencontre une foule de marabouts attachés à quelque ordre religieux. Chaque fois qu'un personnage laisse, à sa mort, une réputation de sainteté, on lui élève un tombeau et il se forme, pour l'honorer, une congrégation qui a généralement à sa tête un propre descendant du saint. Les affiliés prétendent que leur patron opère toutes sortes de miracles, et souvent, pour le démontrer, ils se livrent aux exercices les plus extraordinaires. Ainsi, les *Aissaoua* se livrent tous les vendredis, dans leurs mosquées, à des *jeux* qui consistent à s'enfoncer des poignards, des aiguilles de 20 centimètres de longueur, dans les bras, dans le cou, dans les joues, le front, etc. D'autres s'appliquent la pointe parfaitement aiguisée d'un sabre sur le bas-ventre, tandis qu'un prêtre en appuie la poignée sur sa poitrine. Ils joignent les pieds, se donnent les

mains et tirent jusqu'à ce que la lame soit pliée en demi-cercle. Enfin les Aïssaoua mangent des feuilles de cactus, du verre cassé, etc. Comme on le voit, ce sont d'habiles jongleurs que ces sectaires, et on comprend l'ascendant qu'ils ont dû exercer sur les populations chez lesquelles ils ont introduit l'islamisme.

J'ai parlé, dans les lignes qui précèdent, des Arabes considérés d'une façon générale, qu'ils habitent l'Arabie, l'Égypte, Tripoli, la Tunisie, l'Algérie ou le Maroc. Il est bien évident que si nous avons décrit chacune de ces populations en particulier, nous aurions eu à signaler quelques différences entre les unes et les autres. Dans le nord de l'Afrique, les Arabes ont été précédés par d'autres populations blanches, et ils y ont amené un bon nombre de Nègres. Dans l'armée du sultan du Maroc on rencontre de nombreux Noirs. Dans ce pays et dans les pays voisins, on trouve des Arabes

qui ont des Nègresses parmi leurs femmes. D'un autre côté, l'arrivée des Européens dans la contrée a introduit des éléments nouveaux. On ne saurait donc s'étonner que de nombreux mélanges se soient opérés et que l'Arabe d'Afrique ne soit plus exactement semblable à celui d'Arabie. Si des familles entières ont conservé la pureté de leur sang, c'est surtout dans la haute classe de la société qu'il faut aller les chercher. Le musicien qui mendie dans les rues de Tunis (fig. 389), les Arabes qui combattent dans les rangs de l'armée marocaine à côté des soldats nègres (fig. 388) ne présentent plus, dans la majorité des cas, le type de l'ancien habitant de l'Yémen. Il en est de même sur la côte orientale de l'Afrique. A Zanzibar,

par exemple, où les Arabes sont en grand nombre, on en voit qui ont la peau noire, ce qui suffit à dénoter un croisement, même lorsqu'ils ont conservé, comme le cas s'observe souvent, les traits de leurs ancêtres. Un volume entier suffirait à peine à faire connaître toutes les variétés de la race arabe.

C. Famille Amara.

L'Abyssinie, qu'on désigne aussi sous le nom d'Éthiopie, est un pays qui renferme un grand nombre de populations diverses. Cependant la majorité de ses habitants n'appartient en aucune façon au tronc éthiopique; ni les Abyssins proprement dits, ni les Danakils, ni les Choans ne sauraient être regardés comme des Nègres. Nous allons voir qu'ils en diffèrent complètement par les caractères physiques.

Abyssins proprement dits.

Caractères physiques. -- Les

Abyssins sont de taille moyenne; leur peau est d'un brun jaunâtre, leurs cheveux atteignent une longueur qu'on ne rencontre pas chez les Nègres. Ils ont le visage ovale, le nez généralement droit et saillant, quelquefois recourbé, les lèvres un peu plus épaisses que les Européens, les pommettes peu saillantes, et la barbe relativement peu fournie (fig. 390). On a noté aussi l'élongation de leur cou, la finesse de leurs mains, la maigreur de leurs hanches et de leurs jambes qui contraste avec le développement de leurs cuisses et de la partie supérieure de leurs bras. Ils ont le pied large, et souvent on observe un écartement sensible entre le gros orteil et l'orteil suivant. Les jeunes gens des deux sexes sont généralement



Fig. 389. — Musicien des rues à Tunis.

bien faits ; les filles surtout montrent fréquemment un torse d'une beauté idéale. Mais lorsqu'elle arrive à l'âge adulte, la femme acquiert des traits plus grossiers que ceux de l'homme.

Vêtements. — Habitations. — Les Abyssins portent habituellement comme vêtement une grande pièce d'étoffe de coton, avec un bord de couleur, que l'on enroule d'une façon pittoresque autour du corps et dont on rejette une extrémité par-dessus l'épaule. Ils ont la coutume de se chauffer de sandales. Leurs cheveux sont arrangés de diverses manières ; mais, dans la majorité des cas, ils sont divisés en une multitude de petites nattes ou en tresses qui dépassent parfois 30 centimètres de longueur. Sur le sommet de la tête, ils conservent une grosse touffe qu'ils traversent de longues épingles.

Leurs maisons sont bien souvent des cabanes dont les murs sont faits de petites pierres brutes et d'argile et que surmonte un toit conique en paille ; la toiture débordé des murs, de manière à former une vérandah. Les tribus nomades habitent sous des tentes de cuir.

Le mobilier des demeures abyssiniennes est des plus simples. Des algues servent de lits ; les sièges sont des tabourets en bois sculpté ; les autres ustensiles comprennent des cuillers et des coupes en corne, des plats en bois et des mortiers pour broyer le grain. Les sédentaires possèdent de grosses bouteilles vertes en verre, munies d'un long goulot, qu'ils achètent aux étrangers. Pour conserver le grain, les agriculteurs l'enferment dans d'immenses pots en argile, où il est à l'abri des rongeurs et de l'humidité.

Genre de vie. — Alimentation. — Un très grand nombre d'habitants de l'Abyssinie se livrent à l'élevage des bestiaux ; ils ont d'immenses troupeaux de chèvres, de moutons et

de bœufs. Ils possèdent aussi, comme animaux domestiques, le cheval, le chien, le chat et quelques volailles. La nuit, ils parquent leurs bestiaux dans des enclos, pour les mettre hors des atteintes des fauves, qui sont nombreuses dans le pays.

Les agriculteurs ne sont pas rares parmi les Abyssins. Ils cultivent le blé, le seigle, l'éleusine, le sésame, la pistache de terre, le ricin, etc. Leurs procédés agricoles sont des plus primitifs : on voit des indigènes creuser la terre avec un simple bâton pointu. La plupart des habitants emploient toutefois une charrue grossière, en bois à peine équarri, muni d'un petit soc en fer, en forme de pointe de lance.

La nourriture des indigènes consiste en laitage, en viande, en produits végétaux cultivés ou sauvages. Ils ont une prédilection marquée pour la viande crue, arrosée ou non de bouillon de poivre ; aussi le ténia est-il très commun, et les habitants se voient-ils obligés de prendre chaque mois une décoction de kouso.

Les céréales une fois pilées sont transformées en galettes dans une poêle enduite de graisse. Souvent aussi on en prépare une bouillie dans laquelle entrent du beurre fondu, des oignons, du poivre, du sel et, presque toujours, de la viande sèche broyée. Les figues, les jeunes pousses de bananier jouent un rôle important dans l'alimentation de l'Abyssin.

La boisson la plus habituelle est l'hydromel fait avec le miel des abeilles qu'on élève en grand nombre.

Industrie. — La teinture des cuirs et des tissus a acquis en Abyssinie un degré de perfection qu'on ne rencontre guère dans la vallée du Haut-Nil. Les couleurs éclatantes que savent préparer les indigènes font rechercher leurs



Fig. 390. — Abyssin.

produits par beaucoup de leurs voisins. Ce sont d'ailleurs de rusés commerçants, qui possèdent toute la persuasion et toute la ténacité indispensables aux affaires. Ils paient leurs achats en sel gemme, denrée qui sert de petite monnaie dans tout le nord-est de l'Afrique. Chez eux, on trouve une grande quantité des pièces européennes ou américaines, et les vieux écus de Marie-Thérèse ont conservé leur valeur.

Les Abyssins fabriquent des armes assez variées. S'ils tirent de l'étranger de vieux fusils lourds, qu'ils chargent avec des morceaux de fer arrondis; si, parfois, ils se servent de simples gourdins, ils n'en savent pas moins faire des sabres, des poignards, des couteaux et des lances remarquables. Les sabres sont à deux tranchants; la lame en est recourbée à l'extrémité, comme celle des poignards. La lance est munie d'un fer habituellement sans barbelures. Un grand nombre d'individus portent le couteau dans une gaine attachée au bras gauche.

Comme armes défensives, les Abyssins font usage d'un bouclier en peau de buffle, qui affecte le plus souvent une forme arrondie. Certes leur armement ne saurait entrer en comparaison avec celui des armées européennes; mais ils ne laissent pas que d'en tirer un excellent parti, et, étant données leur bravoure et leur organisation militaire, ils forment un peuple avec lequel il faut compter.

Organisation sociale. — Famille. — Les Abyssins sont divisés en tribus assez nombreuses ayant chacune un chef à sa tête. Mais presque toutes ces tribus reconnaissent l'autorité souveraine de l'empereur, ou *négus*, que ses courtisans appellent le roi des rois d'Éthiopie. Les souverains d'Abyssinie font remonter leur généalogie jusqu'au sage Salomon.

Sous ses ordres, le *négus* a des gouverneurs, qui administrent les diverses provinces de l'État; quelques-uns s'attribuent le titre de *ras*, c'est-à-dire chef ou prince. Parmi ces *ras*, il y eut des hommes intelligents et ambitieux, notamment ceux du Choa, qui se sont rendus complètement indépendants.

Il me faut citer encore les *bebteras*, sortes de scribes qui interprètent les livres et servent d'instituteurs; le *lika-moenkwas*, confident intime du roi « dont il porte à la bataille le costume et les armes pour détourner les regards de l'ennemi de la personne sacrée du souverain et les attirer sur lui-même. » Bien des *lika-moenkwas* ont ainsi donné leur vie pour leur *négus* ou *ras*. La reine et la reine-mère portent le titre d'*itegé*.

Pour éviter les discussions relativement à la succession au trône, les parents mâles de l'empereur ou les *detchas* étaient condamnés à une détention perpétuelle.

« En Abyssinie, le pouvoir judiciaire est entre les mains des souverains et de leurs agents subalternes. Excepté le samedi et le dimanche, les princes écoutent chaque jour en personne les plaintes de leurs sujets, et rendent la justice à leur gré, sans prendre l'avis d'aucun courtisan. Ils appliquent les peines les plus sévères et les plus cruelles, telles que la prison, le servage, la bastonnade, les mutilations et la mort précédée des tortures les plus raffinées. Ils condamnent surtout à la mort lente par la faim. Ceux qui offensent la majesté du prince, par exemple, en se mordant le pouce en sa présence, sont battus jusqu'à ce qu'ils tombent morts. L'Église, qui exerce une grande influence dans l'État, inflige aussi ses peines; l'interdit est prononcé contre ceux qui ne peuvent pas expier leurs fautes en payant une forte amende. Les différends peu importants sont réglés par arbitrage. On choisit de préférence pour arbitres des personnes haut placées, même des souverains qui refusent rarement cette mission. Les criminels ont la vie sauve en se réfugiant dans un couvent ou une église. Plus d'une victime de l'arbitraire de ses puissants ennemis a trouvé aussi un asile inviolable sous les discrets génévriers (Hartmann) ».

L'esclavage n'a pas complètement disparu de cette contrée; mais les captifs sont assez bien traités, et leur condition est souvent moins dure que ne l'était celle de nos serfs au moyen âge.

Dans toute l'Abyssinie, la femme est achetée par le mari; son sort est pourtant beaucoup moins lamentable que chez la plupart des autres populations africaines. Chez les Hasanies, qui vivent au sud-ouest de la Nubie, elle a même certains privilèges: elle peut se réserver le troisième jour de chaque semaine et accorder ce jour-là ses faveurs à un étranger.

Religion. — Les Abyssins sont d'anciens chrétiens qui sont restés fidèles à leurs vieilles croyances, malgré toutes les secousses qu'ils ont eu à supporter. Toutefois leur rite ne s'est jamais élevé au-dessus d'un vain formalisme. Prêtres et laïques vivent dans la même ignorance grossière, et leur christianisme est défiguré par de nombreuses coutumes païennes et judaïques. Quelques tribus ont même conservé intactes leurs vieilles superstitions païennes.

A la tête du clergé se trouve l'*abuna*, sorte d'archevêque nommé par le patriarche d'Alexandrie. Il a le privilège d'oindre l'empereur et de conférer les ordres aux prêtres. Parmi les autres dignitaires ecclésiastiques, il convient de citer l'*itschege*, qui est en même temps grand-prieur d'un couvent et surveillant des moines. Tous les prêtres, quel que soit le rang qu'ils occupent, sont aussi peu instruits les uns que les autres et mènent la même vie déréglée.

Danakils.

Distribution géographique. — Les Danakils, Adels ou Afara occupent un territoire limité à l'ouest par les montagnes de l'Ethiopie, au nord et à l'est par le détroit de Bab-el-Mandeb et la Manche d'Aden, au sud par la rivière Aouach.

Caractères physiques. — Les Danakils ont la peau d'un noir de suie, les traits fins, les lèvres un peu épaisses, mais le prognathisme fait défaut chez eux. Leurs membres sont grêles et cependant leur torse dénote une constitution athlétique. Les hommes ont peu de barbe, toujours en collier. Un grand nombre de ceux qui ont dépassé l'âge de quarante ans paraissent chauves; les autres ont une chevelure frisée qu'ils rasent sur la nuque. Les femmes, dont les cheveux ne sont pas moins abondants, les enferment dans une coiffe et les ramènent sur le front.

Vêtements. — Habitations. — « Une pièce d'étoffe, large de 1^m,50 à 2 mètres, longue de 1 mètre, enroulée au-dessus des hanches, constitue le vêtement des Danakils. Ils couvrent quelquefois leurs épaules d'une autre pièce ayant les mêmes dimensions. Ils attachent à leur cou, en guise de parure, un ou deux petits sachets de cuir et des boules de porcelaine blanche de la grosseur d'un œuf de pigeon. Plus rarement on les voit portant au-dessous d'un genou une mince lanière en peau de chèvre blanche, le poil en dehors (Faurot). »

Les habitations consistent en huttes hémisphériques de très petites dimensions, faites à l'aide de branchages, de nattes et de lambeaux d'étoffes. Parfois, les Afara se contentent de simples abris rocheux. C'est que la plupart sont essentiellement nomades et stationnent peu de temps dans le même endroit. A chaque instant, ils se déplacent pour aller à la recherche de nouveaux pâturages. Les quelques Danakils sédentaires de Tadjoura ne construisent guère, d'ailleurs, de demeures plus confortables.

Industrie. — Les seules industries consistent à fabriquer des nattes et des paniers avec des fibres de palmier qu'on teint de couleurs vives, à confectionner des outres pour l'eau et le lait, des boucliers et des sandales de cuir et à forger des fers de lance et des couteaux.

La lance mesure 2 mètres de long; la pointe en est munie d'un fer large et acéré; le talon en est garni d'une lame de fer contournée en spirale. Bien qu'ils soient très habiles à lancer cette arme, les Danakils ne la projettent jamais dans les combats. Le couteau a une lame légèrement courbe; il se porte fixé horizontalement à la ceinture, dans un fourreau terminé par un long cône de cuivre, et orné sur ses deux faces d'une série de petits anneaux ou de baguettes de même métal.

Mœurs. — Coutumes. — Les Afara sont des pillards toujours armés, qui passent leur vie à surveiller leurs troupeaux. D'un caractère méfiant envers les étrangers, ils deviennent gais, lorsque les personnes leur sont devenues familières. On les voit alors se livrer à divers jeux, notamment au jeu de paume; parfois ils exécutent des danses en poussant des cris grotesques et en frappant dans leurs mains.

Les femmes sont surchargées de travaux. Ce sont elles qui fabriquent les outres et qui conduisent les chameaux par le licol tout en pliant sous le poids d'une charge qu'elles maintiennent en équilibre sur les reins au moyen d'une corde qui prend son point d'appui sur le front.

« Le mariage n'est, bien entendu, chez ces peuplades, qu'une acquisition de la femme par le mari; celui-ci donne en échange à son futur beau-père des chèvres, des chameaux. Les affaires d'intérêt conclues, on construit une hutte dans laquelle se place la fiancée, puis on va chercher le futur mari. Il ne porte pas d'armes, mais il tient à la main un fouet. Tous les amis mâles des deux familles se rangent autour de la hutte et égorgent les animaux destinés au festin; la première victime abattue doit être une chèvre blanche. Pendant qu'elle saigne encore, on la place toute pantelante au seuil de la cabane et le mari doit marcher par-dessus pour aller trouver sa femme. A ce moment, toute la bande se met à hurler et à frapper sur la hutte avec des bâtons. Au tapage répondent les cris de la malheureuse créature battue par son seigneur et maître. Puis ceux du dehors prennent la victime blanche et la jettent au-dessus de la hutte (Caix de Saint-Aymour). »

Très souvent les Danakils prennent leurs



Fig. 391. — Costume des habitants du Choa.

femmes chez les Somalis, ce qui ne les empêche pas d'avoir de fréquents démêlés avec eux.

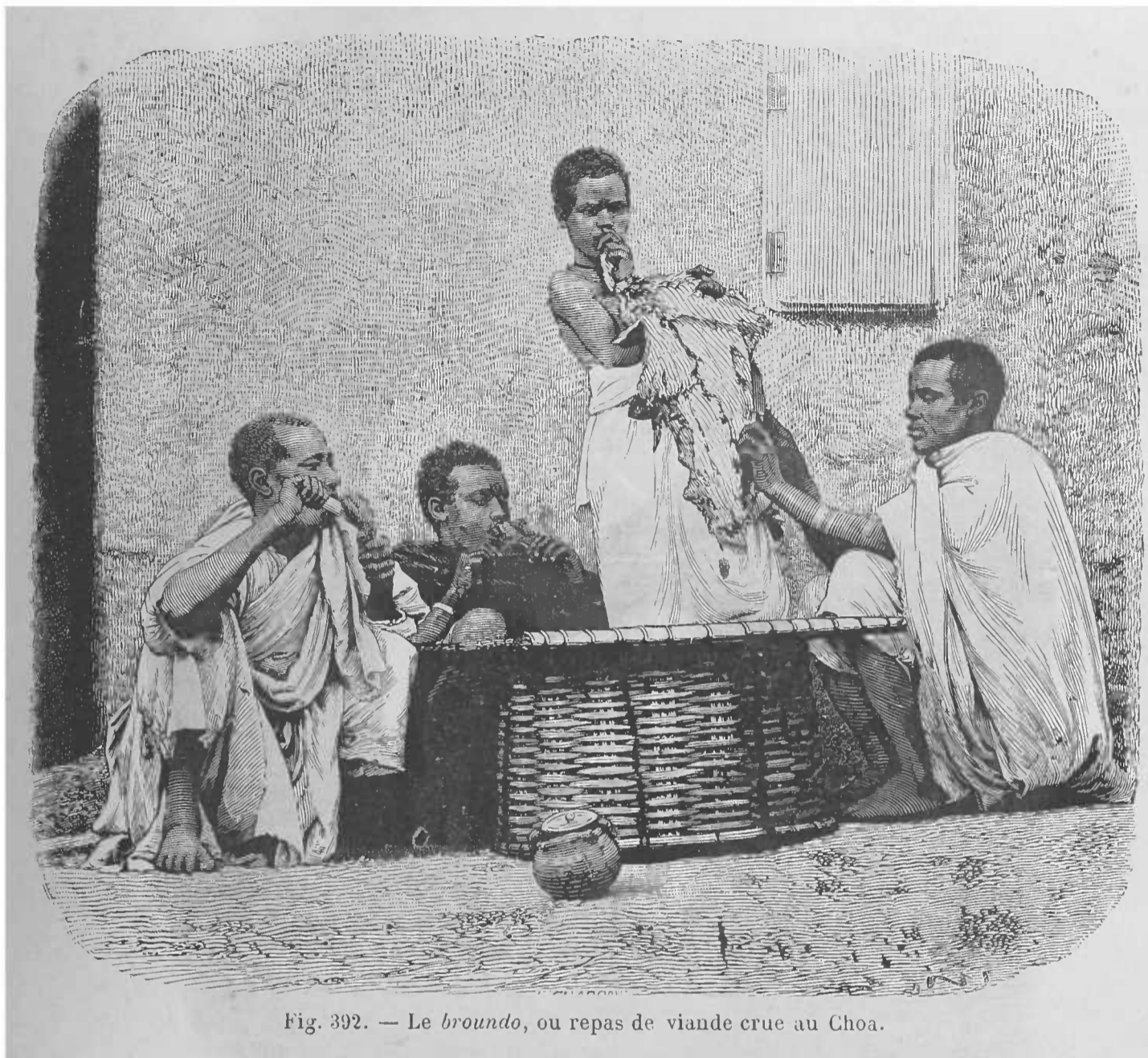
Chacune des tribus de cette population a, à sa tête, un sultan ou *dardar*, qui possède sous ses ordres des chefs secondaires, parmi lesquels se trouve le vizir ou *bouleïta*. Ces fonctions ne sont pas héréditaires; l'une et l'autre appartiennent alternativement aux deux familles les plus puissantes. Ainsi, lorsque le sultan meurt, c'est le vizir ou un membre de la famille de ce dernier qui vient occuper le premier rang. Le fils aîné du défunt a droit à la dignité de vizir. Si le sultan s'absente, ce n'est pas le *bouleïta*, mais un des notables qui prend en main l'administration.

Choans.

Caractères physiques. — Les habitants du Choa ressemblent beaucoup aux Abyssins que nous venons de décrire. Pourtant, un grand

nombre d'entre eux se sont croisés avec les Gallas qui, nous le verrons, sont eux-mêmes des métis d'Amaras et de Nègres. Mais le sang nègre, déjà dilué chez les Gallas, n'a guère influé sur les caractères physiques des Choans. Leur peau est bien quelque peu foncée, leurs cheveux un peu fortement frisés; mais leurs traits ne sont pas ceux des Nègres. Soleillet prétend que leur type rappelle celui des Juifs d'Orient; toutefois le rapprochement ne me paraît nullement justifié. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les figures 391 à 394, pour se faire une idée de la physionomie des Choans: Leur face est généralement ovale, le nez droit, d'une longueur et d'une largeur moyenne; leurs lèvres, sans être volumineuses, sont plus épaisses que chez les Européens. Quelques individus offrent un léger prognathisme qui ne peut nullement se comparer à celui des Nègres.

Vêtements. — **Habitations.** — Les Choans portent une sorte de caleçon et s'enveloppent le

Fig. 392. — Le *broundo*, ou repas de viande crue au Choa.

corps dans une pièce d'étoffe blanche, parfois ornée d'une bordure de couleur. Les femmes remplacent le caleçon par une autre pièce d'étoffe enroulée à la taille et retombant à la façon d'un jupon. Les guerriers se jettent sur le torse une peau de panthère noire ou de lion. Les deux sexes vont pieds nus et souvent ne se couvrent pas la tête. Cependant les pâtres et les laboureurs qui vivent sur les hauts plateaux portent un bonnet cylindrique, en laine noire et grise, orné de glands, qu'on peut voir sur la tête du jeune garçon placé à gauche sur notre figure 391. Le chapeau en paille tressée que porte celui du milieu n'est employé qu'en voyage. Le sujet de droite a une calotte ronde en paille tressée : c'est la coiffure des écoliers musulmans. Dans les villes, lorsqu'il pleut ou qu'il fait du vent, on se couvre la tête avec un pan de sa toge.

J'ai dit que les femmes se faisaient une sorte de jupon avec une pièce d'étoffe enroulée autour de la taille. Il en est pourtant qui font

usage de longues tuniques fermées au cou, descendant jusqu'aux pieds, serrées à la taille par un cordon et munies de grandes manches. A la couleur de son vêtement, on peut reconnaître la religion d'une femme ; les musulmanes portent, en effet, une tunique d'un rouge sombre, tandis que les chrétiennes n'emploient que des robes blanches. Celles-ci ont, en outre, les cheveux courts et bouclés ; les premières laissent croître leurs cheveux qu'elles tressent et dont elles rejettent les nattes derrière la tête. « Les unes et les autres ont pour principale parure des pendants d'oreilles, on dirait de petites grappes de groseilles d'argent ; ces grappes s'enchâssent l'une dans l'autre à travers la chair, la relèvent, et empruntent un lustre plus vif aux teints cuivrés sur lesquels elles se détachent (Rochet d'Héricourt). »

Les habitations du Choa sont des chaumières circulaires, surmontées d'un grand toit conique, au sommet duquel on aperçoit un pot de terre par lequel s'échappe la fumée. Les villes elles-



Fig. 393. — Musicien du Choa.

mêmes ne comprennent pas d'autres maisons.

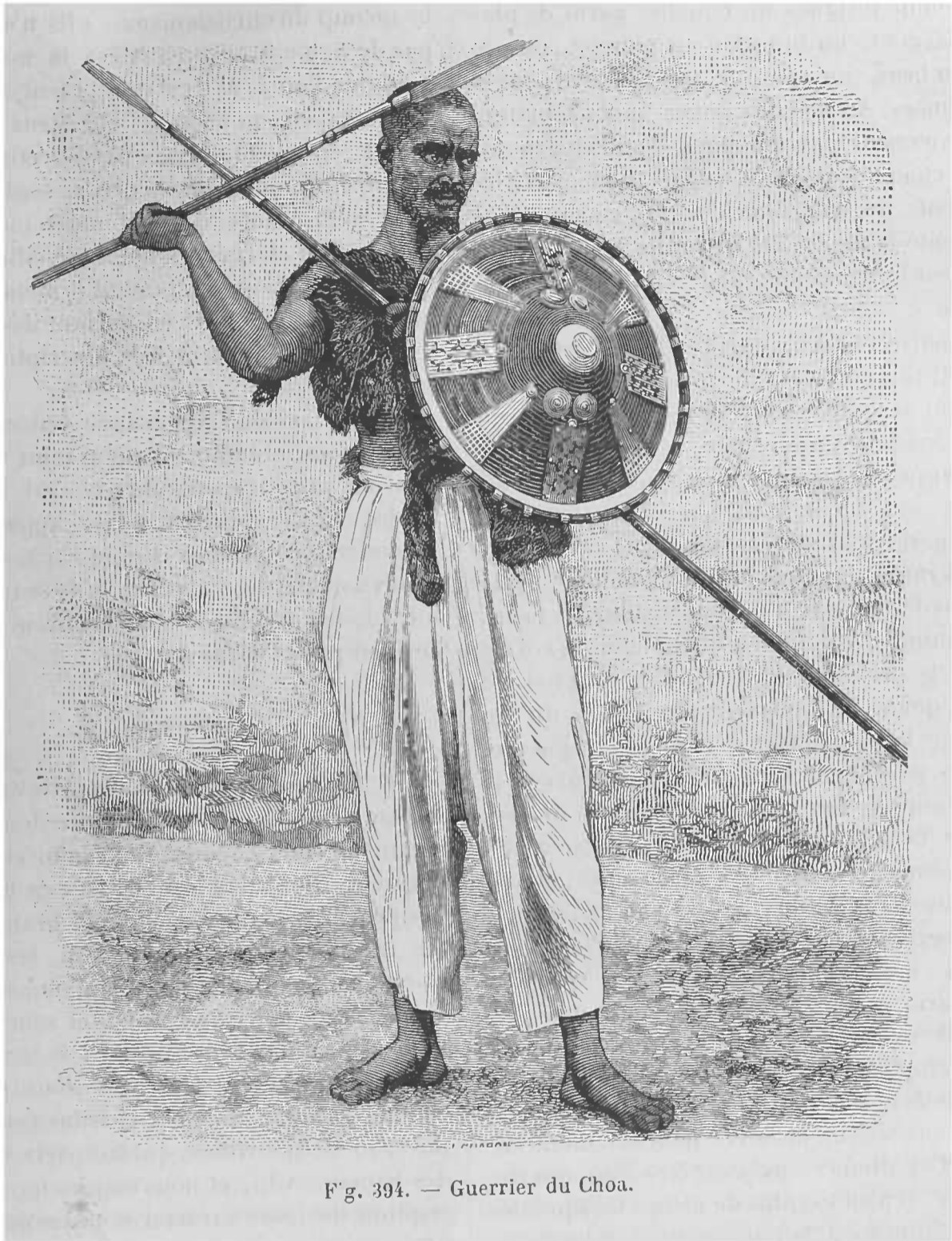
Genre de vie. — Alimentation. — La population du Choa élève des bestiaux ou se livre à l'agriculture. De tous les côtés, on aperçoit des plantations soignées, qui forment de grands carrés symétriques, divisés par des haies vives. On cultive surtout des céréales, des légumineuses et du coton.

Les femmes broient le grain sur des bancs de pierre, pour obtenir la farine qui leur sert à préparer le pain ou les galettes que l'on consomme dans le pays. Mais la nourriture comprend surtout de la viande, que les Choans mangent le plus souvent crue, à la façon des Abyssins proprement dits. Un repas de viande crue s'appelle *broundo*. Accroupis sur le sol, les

indigènes dévorent à belles dents les morceaux de chair saignante qu'ils détachent d'un quartier d'animal (fig. 392).

Il est des viandes qui sont prohibées par les prêtres, telles que celles d'hippopotame, d'antilope, de gazelle, de sanglier, de lièvre, d'oie et de canard.

Les personnages vivent d'une façon moins simple. Les grands repas qu'ils donnent méritent quelques mots de description. Sur la terre battue, qui sert de parquet à toutes les habitations du Choa, on étend une couche d'herbe fraîche sur laquelle les convives s'accroupissent, les jambes croisées. Les mets sont servis sur des tables basses en osier. D'énormes vases remplis de viandes sont échelonnés sur la table, et, entre eux, sont entassées de larges



F'g. 394. — Guerrier du Choa.

gallettes. Les mets se composent ordinairement de petits morceaux de bœuf plongés dans une sauce préparée avec du piment pilé, et de gigots de mouton dont la chair découpée en lanières reste adhérente à l'os. Ces viandes sont très peu cuites; on y joint toujours des quartiers de bœuf cru. Chaque convive reçoit sa part sur un gâteau de pain qui lui sert d'assiette. En mangeant on ne boit jamais d'eau; la boisson habituelle est l'hydromel, qu'on sert dans des gobelets de corne.

Lorsque le roi offre un repas, il assiste au festin, mais il n'y prend pas part, car sa dignité lui interdit de manger en public. Dans ces circonstances, un orchestre, composé de trompettes et de chalumeaux, et soutenu par des

chœurs, exécute des mélodies monotones ou discordantes pendant toute la durée du repas. Parfois un artiste fait entendre un solo sur le *kerar* (fig. 393), sorte de mandoline fort répandue dans le pays. Souvent un bouffon anime la fête par ses *lazzis*.

Organisation sociale. — Famille. — J'ai déjà dit que le Choa avait su conquérir son indépendance. Le roi actuel peut facilement mettre en ligne une armée de 100 000 hommes. L'organisation de cet État est d'ailleurs tout à fait comparable à celle de l'Abyssinie proprement dite. L'armée est commandée par des généraux, et chaque province a, à sa tête, un gouverneur qui, comme les chefs supérieurs militaires, prend le titre de *challaga*. Ces dignitaires por-

tent comme insignes un bouclier garni de plaques d'argent, un bracelet au poignet, un anneau au bras, un sabre à poignée d'argent et deux lances. Au-dessous de ces hauts fonctionnaires viennent d'autres chefs d'un rang moins élevé; chaque catégorie est distinguée par les ornements de son bouclier. Le guerrier que représente la figure 394 a le rang de *djaz amaché*; c'est le troisième rang nobiliaire de l'Abyssinie.

La justice se rend, dans le Choa, avec solennité; elle est confiée à un tribunal de dix-neuf juges qui accompagnent le roi. Le souverain est encore le juge suprême, et tout le monde peut l'approcher pour lui présenter ses réclamations. « La justice se rend d'ailleurs avec beaucoup de douceur; les supplices sont extrêmement rares; la peine la plus commune est la bastonnade, puis vient la confiscation des biens, la destitution des emplois; quelquefois le vol est puni de la privation de la main et du pied. Le parjure qui a prêté serment sur la vie du roi doit avoir la langue coupée. L'assassin doit être livré aux parents de la victime, qui peuvent le tuer à coups de lance ou exiger de lui le prix du sang. Tout homme convaincu d'avoir vendu un chrétien est condamné à être pendu; quand on exécute dans ce dernier cas, on balance le patient sept fois et l'on coupe ensuite la corde; s'il survit, il a sa grâce (Rochet d'Héricourt). »

Le mariage peut être simplement civil, ou bien civil et religieux. Dans le premier cas, les fiancés, en présence de leurs parents et de quelques témoins, déclarent, « sur la vie du roi », qu'ils se proposent de vivre heureusement ensemble. Ces alliances peuvent être rompues par le divorce. Il n'en est plus de même lorsqu'elles ont été soumises à la consécration religieuse; aussi la plupart des indigènes se passent-ils des services du prêtre.

Le mari apporte à la communauté une mule, un cheval, un bouclier, un faisceau de lances; l'apport de la femme consiste en une certaine quantité de blé, en coton et en ustensiles de ménage. En général, les époux vivent unis. La femme n'est nullement considérée comme l'esclave du mari, et elle jouit d'une liberté à peu près complète.

Religion. — Quelques habitants du Choa professent l'islamisme; mais la grande majorité des indigènes est chrétienne. Ils prétendent même descendre d'une colonie juive qui suivait les rites de la secte réformée des Saducéens. Cette secte, avant Jésus-Christ, se rapprochait

beaucoup du christianisme. « Ils n'eurent donc pas de peine à se convertir à la nouvelle religion dès l'an 2, et c'est ce qui leur fait assurer avec orgueil qu'ils sont chrétiens d'avant le Christ, en quelque sorte des chrétiens d'avant la lettre. Aujourd'hui encore, ce sont des « chrétiens hébraïsants », absolument indépendants et ayant un clergé autonome (Soleillet). »

Ce clergé étant exactement le même que celui que j'ai fait connaître en parlant des Abyssins, je renverrai le lecteur à la description que j'en ai faite.

Les Choans ont une grande vénération pour leurs saints, notamment pour saint Georges et pour un autre, représenté à cheval, avec un infidèle sous ses pieds, qu'ils appellent saint Mreuman ou Mermen. Ils ont surtout une peur épouvantable du diable, et, s'ils se trouvent, le soir, dans un endroit isolé, ils tirent des coups de fusil pour l'effrayer.

Somalis.

Les *Somalis* occupent, à la partie orientale de l'Afrique, un espace triangulaire dont les trois sommets sont Zeylah, Guardafui et l'embouchure du Djoub. Ils sont divisés en trois groupes principaux, comprenant un grand nombre de tribus : les Somalis-Adji, les Somalis-Haouiya et les Somalis-Rahhan'ouine. Ils prétendent descendre des Arabes et sont très fiers de leur origine.

Caractères physiques. — Nous prendrons comme type des Somalis la tribu des Medjeurtines, ou Medjourtines, qui fait partie du groupe des Somalis-Adji, et nous emprunterons la description de leurs caractères physiques à l'ouvrage du capitaine Guillain.

Les Somalis (fig. 395) sont d'une taille assez élevée; celle des hommes atteint généralement 1^m,70, tandis que celle des femmes ne dépasse guère 1^m,60; le corps des hommes principalement, de même que leurs membres, paraissent un peu grêles; le mollet est à peine marqué et les extrémités sont petites. Malgré la gracilité des membres inférieurs, ces individus sont des marcheurs infatigables.

« La peau est de couleur noir rouge, mat ou terne chez les uns, clair ou brillant chez les autres.

« Le front est haut, mais rétréci latéralement par un aplatissement très marqué des os temporaux... Quant à la forme générale du crâne, le diamètre vertical est relativement plus grand

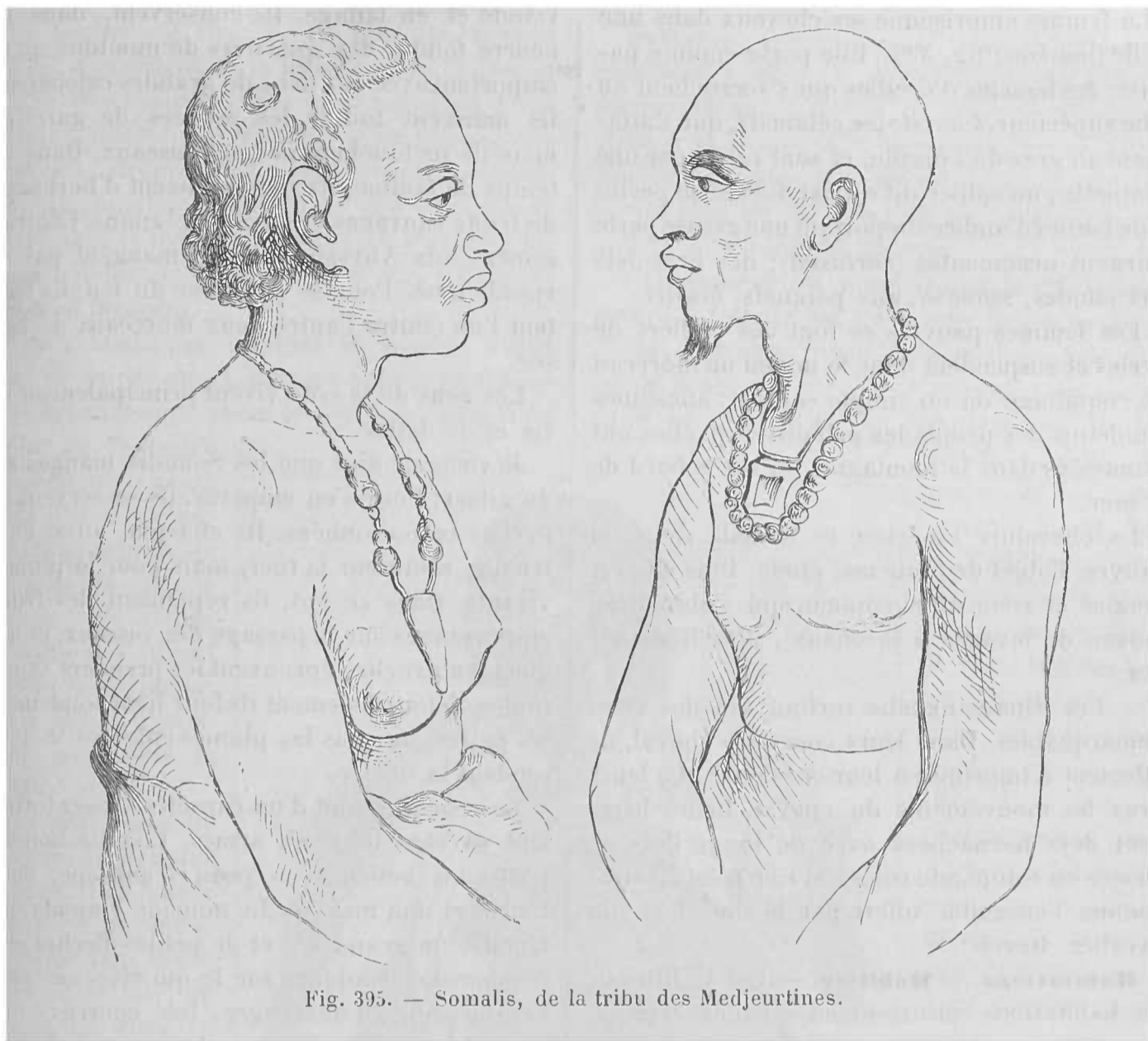


Fig. 395. — Somalis, de la tribu des Medjeurtines.

que le latéral et l'antéro-postérieur ; la suture longitudinale est tellement saillante dans certains sujets, qu'elle forme au sommet du crâne comme une vive arête. L'angle facial est de 80° à 84° .

« Les cheveux sont noirs, rudes et crépus... Beaucoup se rasent la tête, selon l'usage musulman. Autrefois les cheveux étaient portés longs et décolorés avec de la chaux, ce qui leur donnait une teinte jaunâtre tranchant d'une façon bizarre sur la couleur du visage. Parmi les habitants de l'intérieur, il en est qui ont conservé l'ancienne coutume.

« Les yeux, noirs et un peu enfoncés, sont plutôt petits que grands, et mieux chez les femmes que chez les hommes ; l'arcade zygomatique est très prononcée. Le nez n'égale jamais, en longueur, ni la distance de sa base au menton, ni la hauteur du front ; le profil en est très varié ; les narines sont toujours assez fortes. La bouche est grande ; les lèvres sont, le plus généralement, un peu épaisses, surtout la lèvre inférieure, qui s'abaisse de manière à

laisser apercevoir les dents ; celles-ci sont blanches, sans saillie et bien rangées, mais déchaussées par l'habitude qu'ont les Soumal de se les frotter fréquemment dans la journée avec un petit morceau de bois vert faisant l'office de brosse, et dont le suc légèrement acide les blanchit. Ils donnent à cette brosse improvisée le nom de l'arbuste qui en fournit le bois, *iraki*. Le menton est petit, quelquefois un peu fuyant. Les joues sont creuses, les oreilles de moyenne grandeur. »

Vêtements et parures. --- Les hommes et les femmes se drapent dans une longue pièce d'étoffe, souvent d'origine américaine. Celles-ci agrafent leur robe sur l'épaule gauche, laissant un sein à découvert ; une ceinture serre le vêtement à la taille. Les nomades remplacent la colonnade par des peaux garnies de franges.

Les hommes portent au cou un verset de Coran renfermé dans un petit sachet de cuir orné de deux boucles d'ambre ; les riches se mettent une bague au doigt.

La femme emprisonne ses cheveux dans une coiffe (*maskan*) (fig. 396). Elle porte comme parure : les boucles d'oreilles qui s'accrochent au lobe supérieur, *koured*; les célanges, qui s'attachent au gras de l'oreille, et sont reliés par une chaînette; un collier dit *djilbet*, formé de perles et de boules d'ambre supportant une grosse perle d'argent ornée (*kartassia*); des bracelets aux coudes, *sounoud*, aux poignets, *binjiri*.

Les femmes pauvres se font des colliers de perles et suspendent dans le milieu un morceau de coquillage ou un simple caillou : anciennes amulettes des peuplades primitives qu'elles ont ramassées dans la montagne, ou sur le bord de la mer.

La chevelure est chez le Somali, riche ou pauvre, l'objet de toute une étude. Plus elle est longue et rougeâtre (couleur qui s'obtient au moyen de lavages à la chaux), plus il en est fier.

« Les Ouarsanguélis surtout ont des têtes remarquables. Dans leurs courses à cheval, ils affectent d'imprimer à leur chevelure et à leurs bras les mouvements du cheval. Leurs bêtes sont déjà harnachées avec de longs flots de tresses en cotonnade rouge, et rien n'est étrange comme l'ensemble offert par le cheval et son cavalier (Revoil). »

Habitations. — Mobilier. — Sur le littoral, les habitations consistent en cabanes carrées, couvertes en chaume ou en nattes et divisées en plusieurs pièces. Mais ces demeures sont uniquement occupées par des Somalis sédentaires, qui sont peu nombreux. Les nomades ont des tentes, ou *gourguis*, faites de nattes et de peaux. Souvent, on rencontre des constructions en pisé, qui sont des fortins ou des mosquées toujours ouvertes servant de gîte aux arrivants.

Le ménage somali se compose d'une sorte de lit, qui n'est qu'un simple filet en tresse, de nattes très grossières, de vases destinés à recevoir le lait. Ces vases sont parfois en terre, parfois en paille et d'un tissu assez fin et assez serré pour garder les liquides. Un ou plusieurs sacs, un coffre en bois, quelques bouteilles en écorce, des cuillers et des plats en bois, des outres et des Calebasses complètent le mobilier.

Genre de vie. — Alimentation. — La plupart des Somalis sont nomades et ne font pas de culture. Ils tirent toutes leurs ressources de leurs bestiaux, de la chasse et de la pêche. Leur nourriture consiste habituellement en

viande et en laitage. Ils conservent, dans du beurre fondu, des quartiers de moutons qu'ils emportent avec eux dans de grandes Calebasses. Ils mangent toutes les espèces de gazelles, mais ils ne touchent pas aux oiseaux. Dans les temps de famine, ils se nourrissent d'herbages, de fruits sauvages et de champignons. Contrairement aux Abyssins, ils ne mangent pas de viande crue. Pour se procurer du feu, ils frottent l'un contre l'autre deux morceaux de bois sec.

Les gens de la côte vivent principalement de riz et de dattes.

Je viens de dire que les Somalis mangeaient du gibier. Pour s'en emparer, ils se servent de flèches empoisonnées. Ils chassent aussi l'autruche, non pour la tuer, mais pour la plumer vivante. Dans ce but, ils répandent des fruits empoisonnés sur le passage des oiseaux, et dès que les autruches éprouvent les premiers symptômes d'étourdissement ils leur lient solidement les pattes; une fois les plumes enlevées, ils leur rendent la liberté.

Les Somalis sont d'un caractère assez turbulent et vont toujours armés. Chaque homme porte un bouclier en peau d'antilope, deux lances et une massue. Le nomade y ajoute une fronde, un grand arc et de petites flèches empoisonnées. Toujours sur le qui-vive, ces gens s'empressent d'interroger les courriers qui arrivent dans un village ou les caravanes qu'ils rencontrent. L'étranger est toujours accueilli avec méfiance, sinon avec crainte. Pourtant on ne mangerait pas dans une tente sans offrir au passant de prendre part au repas.

Il est probable que, dans un avenir plus ou moins rapproché, les Somalis du nord modifieront leurs mœurs. Aujourd'hui, nous possédons auprès d'eux la petite ville d'Obock, où s'élèvent déjà des factoreries françaises (fig. 397). Peu à peu les indigènes qui vivent dans notre voisinage s'habitueront au contact des étrangers, et ils finiront vraisemblablement par perdre cette humeur farouche qui les caractérise.

Organisation sociale. — Famille. — Chaque nation somali est gouvernée par un chef suprême qui porte le titre de sultan chez les Medjourtines, et celui de *guérad* dans toutes les autres tribus. Le reste de la société se divise en trois classes, sans parler des esclaves, qui sont peu nombreux; les riches propriétaires et les fonctionnaires constituent la classe des *saldins*.

La femme est chargée de tous les travaux qui ne concernent ni la guerre ni la chasse ni le soin des bestiaux. Elle jouit pourtant d'une certaine liberté et, quoique musulmane, elle n'est pas astreinte à se voiler devant les étrangers. Quelquefois, cependant, elle se cache la figure avec la main, en ayant soin d'écartier les doigts, ou bien elle se bouche le nez, à l'approche d'un inconnu.

Les Somalis ne peuvent se marier avant l'âge de quinze ans. L'homme achète sa future parfois longtemps avant le mariage; mais il ne peut en prendre possession avant l'âge fixé. En général, chaque individu ne possède qu'une femme; les riches néanmoins s'offrent plusieurs épouses, mais elles n'habitent pas sous le même toit.

La cérémonie du mariage est des plus simples. Pendant le jour, on promène le marié dans le village, et le soir, on le conduit chez sa belle. Le prêtre récite quelques prières et un repas termine la fête. Toute la nuit, on fait du vacarme auprès de la case, on danse sur des peaux de cha-

meaux, on tire des coups de feu, et une chanteuse lance par intervalles une tyrolienne stridente.

Le divorce est extrêmement facile; il suffit que le mari déclare nettement, devant témoins, qu'il rend la liberté à sa femme.

Les enfants sont élevés au sein ou à l'aide d'un biberon qui consiste en un vase en bois muni d'un bec. La mère les porte sur le dos, dans un lange en peau. Jusqu'à cinq ou six ans, ils vont complètement nus, à part quelques fillettes qui mettent une ceinture de cuir et de coquillages.

Les vieillards sont entourés d'un très grand respect, et ils partagent cette vénération avec les fous.

Religion. — Sépultures. — Les Somalis sont musulmans. Près du littoral, ils ont de grossières mosquées bâties en pisé, parfois blanchies à la chaux. Les nomades s'agenouillent simplement sur un morceau de cuir découpé sur le plan de la mosquée de la Mecque, au milieu d'un rond de pierres.

« On enterre les morts selon le rite musulman. La toilette est faite une heure après le décès; le corps, cousu dans un linceul de toile ou de peau, est porté à la mosquée ou sur le rond de pierres qui la remplace chez le bédouin. Après les prières et les invocations, il est conduit en terre. Deux pierres levées, l'une aux pieds, l'autre à la tête, réunies par une bordure en petites pierres marquent sa tombe (Révoil). » Les sépultures sont l'objet d'une profonde vénération, et jamais un Somali ne passe auprès d'une tombe sans s'arrêter pour prier.



Fig. 396. — Femme Somali.

Gallas.

Origine. — Distribution géographique. — Si l'on en croit les musulmans, le nom de

cette population a une singulière origine. A l'époque où vivait Mahomet, les Gallas avaient pour chef un nommé Oullabou qui les amena en Afrique, après leur avoir fait traverser le mer. Le prophète lui envoya un messenger pour l'engager à se joindre à l'œuvre de l'islamisme; Oullaba refusa. « Il a dit non (*ga la*), dit le messenger à Mahomet. — Eh bien, aurait répondu celui-ci, que ces mots soient désormais le nom de toute cette race qui n'a pas voulu croire aux révélations de l'ange Gabriel. »

Les Gallas « ont pénétré en Abyssinie, depuis le seizième siècle; au sud, ils se sont avancés jusque dans le Fipa; au Nord, ils avaient fondé jadis le puissant empire de Kittara, où ils empruntèrent aux indigènes l'usage de s'arracher

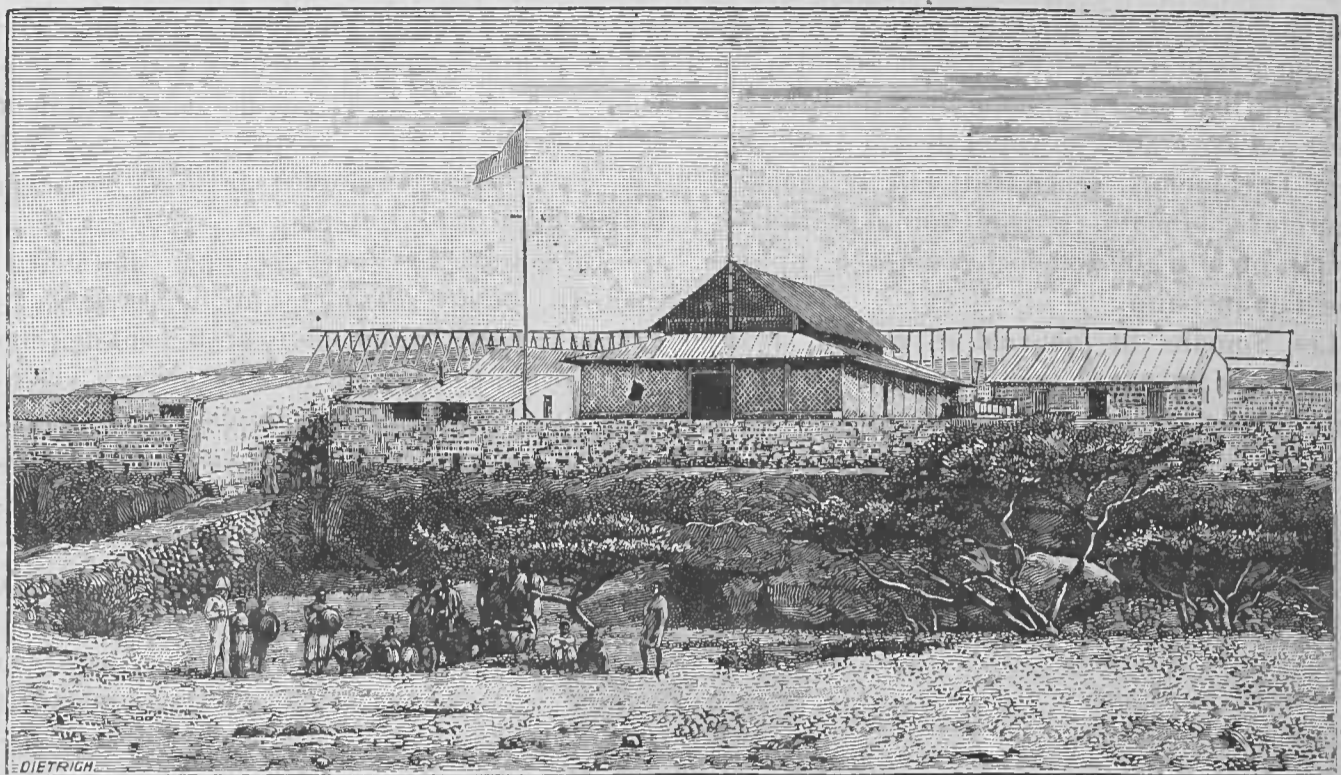


Fig. 397. — Les factoreries françaises et l'habitation du résident de France à Obock.

les incisives inférieures et adoptèrent le nom de Wahuma. Ils dominent dans les pays d'Urinza, de Karagué, d'Uganda, d'Unioro, sur les bords du lac Tanganyika et à l'ouest du lac Ukeréwé. » (Maury.)

Quelle que soit leur origine, qu'ils soient issus du croisement des Abyssins avec des Nègres, comme le pense Speke, les Gallas forment aujourd'hui une importante population, qui ne compte pas moins de six à huit millions d'individus, divisés en soixante tribus. Ils ne présentent pas une homogénéité parfaite, et on reconnaît parmi eux deux types : l'un qui semble être le vrai type de la race, l'autre qui a été affecté par un élément noir.

Caractères physiques. — Physiquement les vrais Gallas offrent d'assez grandes ressemblances avec les Somalis. Leur taille est élevée, leurs cheveux assez crépus, leurs yeux vifs et enfoncés ; mais ils ont les lèvres moins épaisses et la peau, d'un ton cuivré, moins foncée que les Nègres ; leur front large et droit, leur nez parfois aquilin, les distinguent encore de ces derniers. Les cheveux, venons-nous de dire, sont crépus ; ils sont cependant assez longs pour permettre aux Gallas d'en faire des tresses.

Mœurs. — Coutumes. — Nomades et guerriers, les Gallas sont remarquables au point de vue de l'intelligence.

« La science ne possède que des renseigne-

ments très incomplets sur ces races qui se sont révélées si brusquement au seizième siècle par leurs conquêtes et leurs exploits sur l'Abyssinie. Ce que nous en connaissons surtout, ce sont leurs brigandages, leurs instincts sanguinaires et la sauvage coutume qu'ils ont de retrancher les organes générateurs aux vaincus, coutume qu'ils partagent, du reste, avec les Abyssiniens (Périer). »

Les Gallas attachent un grand prix à leurs armes ; lorsqu'ils font un serment, c'est le plus souvent sur le fer d'une lance qu'ils jurent. Ils sont divisés, comme nous l'avons dit, en soixante tribus, les unes gouvernées monarchiquement, les autres constituées en petites républiques. Ils ont des chefs civils et des chefs militaires ; lorsque l'un de ces personnages tousse ou éternue, tous les inférieurs se frappent la poitrine et demandent au ciel à éternuer ou à tousser eux-mêmes pour accompagner leur maître.

Voici quelques renseignements sur le mode de sépulture usité chez les Gallas :

« La tombe a au moins 6 picds de profondeur ; l'ouverture est assez large pour que l'on puisse descendre jusqu'au fond par des degrés ménagés à l'intérieur. A côté du cadavre, couché sur le côté droit, on dépose quelques restes de ses richesses... Après avoir ainsi meublé la demeure funéraire, on la recouvre de pièces de

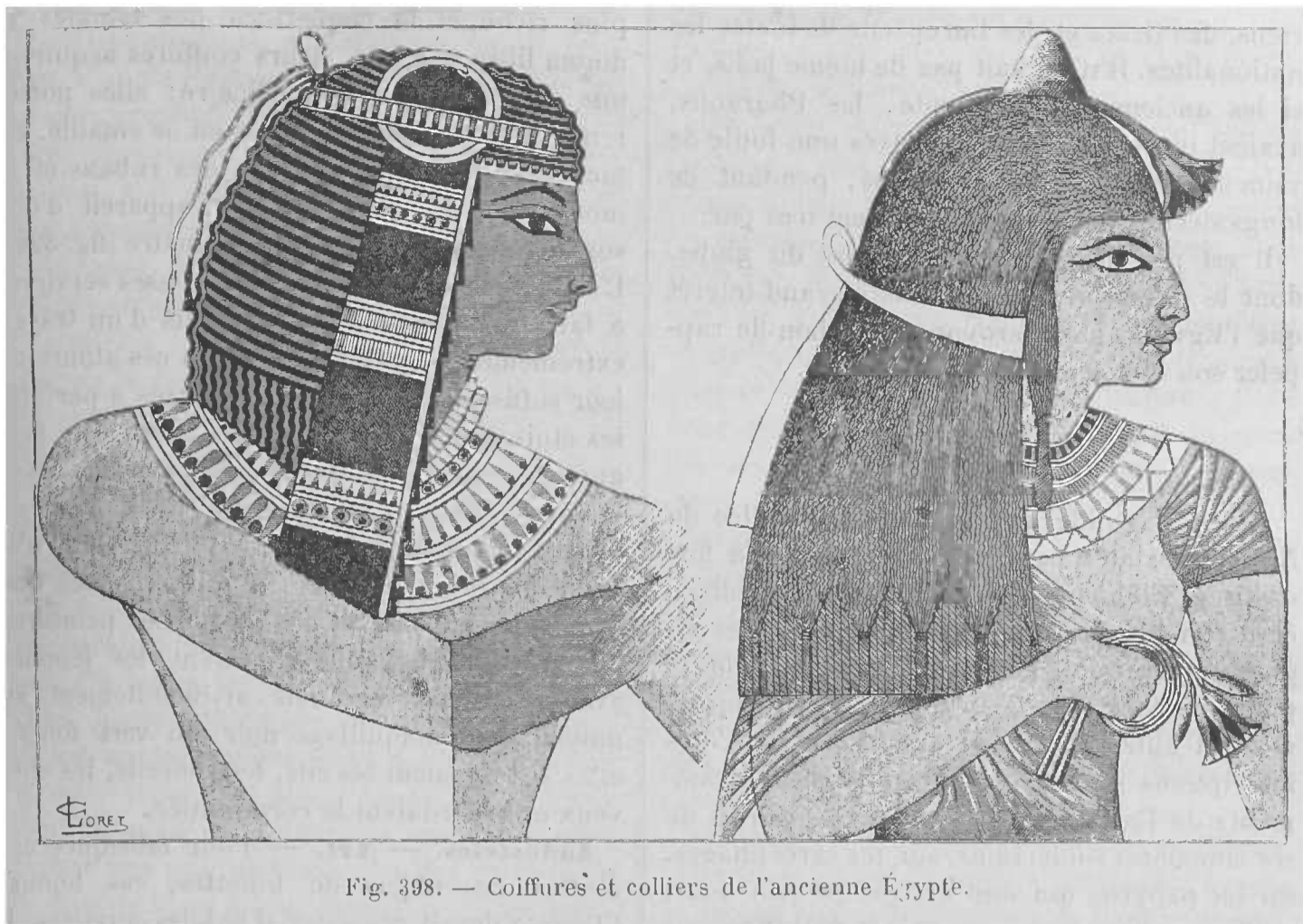


Fig. 398. — Coiffures et colliers de l'ancienne Égypte.

bois ; celles-ci sont bientôt cachées sous la terre qui forme, au-dessus de la fosse, une sorte de monticule, seul monument consacré à la mémoire des hommes d'un rang ordinaire. Aux personnages marquants, on accorde les honneurs d'une maison en pierres, qui surmonte le tombeau, et autour de laquelle apparaissent, suspendus à des pieux, les trophées conquis par le défunt à la chasse ou à la guerre : ossements de lion, d'éléphant ou de léopard, parfois même les membres d'ennemis vaincus. A défaut de ces dépouilles glorieuses qui n'accompagnent pas toujours l'opulence, les tombeaux des riches personnages sont environnés de bouteilles, autrefois dépositaires d'un hydromel que le défunt y avait laissé vieillir (P. M. Le Gall). »

La religion de cette population est un vrai fétichisme, mais beaucoup plus élevé cependant que le fétichisme des Nègres : tout en rendant un culte à certains arbres, par exemple, ils reconnaissent un être suprême, invisible, *Wak*, qu'ils croient d'une grande beauté, et auquel ils assignent le ciel comme demeure. Le prêtre est le premier dignitaire, et ses fonctions se rattachent à presque tous les actes importants de la vie domestique ou civile ; c'est lui qui immole les victimes offertes aux

divinités dans toutes les circonstances mémorables.

Aujourd'hui, un certain nombre de Gallas sont musulmans ou chrétiens.

2. RAMEAU LIBYEN.

Lorsque les Arabes envahirent le nord de l'Afrique, ils y rencontrèrent des populations qui leur ressemblaient par les caractères physiques, et dont souvent ils comprenaient la langue. Ces races, qui les avaient précédés, appartenaient au rameau Libyen. Elles ont joué, dans le nord de l'Afrique, un rôle peut-être aussi important que les races sémitiques ; ce sont elles qui ont fondé la plus vieille civilisation que l'on puisse suivre d'une manière positive. Aussi le rameau libyen mérite-t-il de nous arrêter, et devons-nous étudier successivement les trois familles dont il se compose.

A. Famille Egyptienne.

L'Égypte actuelle est peuplée par des races très diverses. A côté du Fellah, qui a conservé le type et une partie des mœurs des habitants d'autrefois, on trouve maintenant des Turcs, des Arabes, des Juifs, des Arméniens, des Sy-

riens, des Grecs et des Européens de toutes les nationalités. Il n'en était pas de même jadis, et si les anciens rois d'Égypte, les Pharaons, avaient introduit comme esclaves une foule de vaincus, le type ethnique s'est, pendant de longs siècles, conservé relativement très pur.

Il est peu de pays, à la surface du globe, dont le passé présente un aussi grand intérêt que l'Égypte; aussi croyons-nous bon de rappeler son histoire en quelques lignes.

Anciens Égyptiens.

Il y a six mille ans au moins, la vallée du Nil était habitée par une population déjà fort civilisée. Elle connaissait l'écriture, et elle a écrit son histoire sur ses monuments. Les signes bizarres qui couvrent l'obélisque de la place de la Concorde, rapporté de Louqsor, ne sont autre chose que des inscriptions. Ces inscriptions se retrouvent sur tous les monuments de l'ancienne Égypte, sur les parois de ses cimetières souterrains, sur les sarcophages, sur les papyrus qui sont arrivés jusqu'à nous, et Champollion nous a appris à déchiffrer ces *hiéroglyphes*. L'histoire est non seulement écrite, elle est encore peinte. Tous les événements importants nous sont racontés par des artistes qui ont peint des scènes accompagnées de légendes explicatives. En outre, les innombrables objets découverts de toutes parts nous ont fait connaître les mœurs et le genre de vie de cette remarquable population.

Vêtements. — Parures. — Les Égyptiens cultivaient le lin et le coton et en faisaient des tissus légers, souvent plus fins que la gaze, ou, au contraire, d'épaisses étoffes. Ils les ornaient de franges, de broderies et les teignaient à l'aide de couleurs extraites du carthame et de l'indigo. Riches ou pauvres portaient à peu près le même costume. Les hommes faisaient usage d'une espèce de pagne retenu à la taille par une ceinture et retombant jusqu'aux genoux. Les femmes portaient un vêtement plus long, qui, parfois, leur couvrait la poitrine et était maintenu sur les épaules par des bretelles. Le pagne des hommes était d'étoffe épaisse; le costume du beau sexe était, au contraire, transparent et laissait voir le corps. A partir de la dix-huitième dynastie royale, les femmes s'enveloppaient à peine d'une gaze si légère qu'elle ne voilait en rien leur nudité. Des sandales en cuir ou en papyrus complétaient le costume.

Avec le temps, le vêtement devint de plus en

plus riche, et la coquetterie des femmes se donna libre carrière. Leurs coiffures acquirent une complication extraordinaire; elles portèrent sur la tête des diadèmes en or émaillé, attachèrent leurs tresses avec des rubans et la mode vint de surmonter cet appareil d'une sorte de petit cône en feutre brunâtre (fig. 398). L'or, les perles, les pierres précieuses servirent à faire des colliers, des bracelets d'un travail extrêmement remarquable. Tous ces atours ne leur suffisaient pas encore; les vases à parfum, les étuis à collyre, les boîtes à fard, les peignes, les miroirs prouvent que les dames égyptiennes étaient très avancées dans l'art de plaire. Leurs objets de toilette (fig. 399) n'étaient guère moins variés ni moins riches que ceux des élégantes de nos jours. Les peintures des monuments nous montrent les femmes avec des yeux agrandis artificiellement au moyen d'un maquillage noir ou vert foncé; elles se teignaient les cils, les sourcils, les cheveux et se fardaient le corps entier.

Industries. — Art. — Pour fabriquer ces étoffes, ces objets de toilettes, ces bijoux, l'Égypte devait posséder d'habiles ouvriers. Il en existait de tous les métiers, et tous avaient un égal talent. Les professions se transmettaient de père en fils, et aucun individu ne pouvait exercer un autre métier que celui qu'avaient exercé ses ancêtres.

Les anciens habitants de la vallée du Nil ne se contentaient pas d'être de remarquables ouvriers, ils cultivaient les arts. Nous venons de voir que la peinture leur était familière; ils décoraient leurs constructions de tons divers, jamais criards, et ils peignaient de grandes scènes. Leurs personnages sont représentés avec assez de fidélité, presque toujours de profil, quoique l'œil soit invariablement figuré de face.

La sculpture était fort en honneur en Égypte. Tous les édifices étaient ornés de colonnes, de statues, etc. Les temples se faisaient remarquer par un luxe de décors extraordinaire. Tout le monde a vu, dans nos musées, ces statues colossales, représentant des sphynx (fig. 401), des divinités, des personnages cinq ou six fois plus grands que nature, que les artistes sculptaient dans d'énormes blocs de granit, de calcaire ou de grès rouge. On faisait toujours grand dans ce pays; les obélisques, qui n'étaient autre chose que des colonnes placées de chaque côté de l'entrée des édifices, dépassaient parfois 30 mètres de hauteur et étaient

d'un seul bloc ; la grande pyramide mesure 146 mètres de haut, et c'était un simple tombeau. D'après Hérodote, la nourriture seule des ouvriers employés à la construction de cette tombe gigantesque aurait coûté 1600 *talents d'argent*, soit plus de 9 millions de francs, et cette dépense ne représenterait que la valeur des oignons, des poireaux et des raiforts consommés pendant la durée du travail.

Parmi les arts anciens, il me faut citer la danse et la musique. Déjà, dans les temps les plus reculés, on rencontrait des almées à peine vêtues de quelque écharpe rose. Plus tard, sous les Aménophis et sous les Ramsès, les femmes ne se contentent plus de la danse, elles deviennent musiciennes. Vêtues « de longues robes transparentes, noires quelquefois pour faire paraître les chairs plus rosées », elles paraissent à toutes les fêtes données par les gens riches, faisant entendre des airs de guitare, qu'elles agrémentaient sans doute de chants (fig. 400). Dans ces fêtes, « tandis qu'un jeune enfant circulait au milieu des assistants pour attacher une guirlande au cou des invitées ou une fleur de lotus à leur chevelure », des hommes exécutaient des chœurs en s'accompagnant sur deux ou trois harpes. « Enfin des almées paraissent, le ballet s'organisait ; les unes dansaient, d'autres battaient des mains ou jouaient de la lyre, de la double flûte, les spectateurs s'en mêlaient, marquant le rythme du pied et de la voix, et le tout s'achevait, comme aujourd'hui encore à Thèbes, dans un délire tourbillonnant de femmes échevelées (1) ».

Comme instruments à vent, les Égyptiens possédaient la trompette, le cornet et les flûtes. Celles-ci étaient en roseau, en bois ou en bronze ; les unes se jouaient comme nos hautbois, les autres d'une façon différente ; on soufflait obliquement, comme dans une clé forée. Tantôt elles étaient simples et tantôt doubles. Le nombre de leurs trous variait de trois à six.

Les instruments à cordes étaient la guitare (fig. 400), la lyre, le trigone et la harpe. Une harpe qui fait partie des collections égyptiennes du Musée du Louvre possède vingt et une cordes et mesure plus d'un mètre de haut. La caisse sonore est en bois recouvert de maroquin vert, orné de pièces blanches et roses rapportées. « Les cordes, terminées par des houppes, sont enroulées d'abord autour de la tige d'attache, puis attachées à des chevilles

(1) Victor Loret. *L'Égypte aux temps des Pharaons*. 1889, 1 vol. in-16.

qui sont alternativement en ébène jaune, probablement pour permettre à l'exécutant de reconnaître facilement ses notes. »

Quelques autres instruments étaient encore en usage ; des trompettes, des tambours précédaient dans les rues les soldats qui faisaient les exercices militaires au son du clairon, dans les cours des casernes. Dans les temples, pendant les cérémonies religieuses, les joueuses de tambour, de sistre ou de crotales accompagnaient les harpistes et les guitaristes. C'est donc bien à tort que les anciens auteurs grecs ont accusé les Égyptiens de mépriser la musique.

Organisation sociale. — A la tête de l'État se trouvait un monarque qui transmettait le pouvoir à ses descendants dans l'ordre de primogéniture. Il devait être proclamé et sacré par les prêtres convoqués à Memphis. « Il était le chef du pouvoir exécutif, chargé pendant la paix de faire observer les lois et de défendre la patrie en cas de guerre.

« Il jurait aux lois une obéissance rigoureuse. Celles-ci réglaient l'emploi de toutes les heures de sa journée. A l'ouverture de l'année rurale, il creusait le premier sillon au milieu de cérémonies solennelles. Pendant la guerre, monté sur un char qu'il conduisait lui-même, il combattait au milieu de ses troupes (Clot-Bey). »

Le pays était divisé en départements ou *nomes*, à la tête desquels se trouvaient des chefs chargés de diriger l'administration religieuse, civile, militaire et financière.

La population de l'Égypte était divisée en trois castes : la caste religieuse, la caste militaire et la caste sacerdotale. Au début, la première avait le pouvoir ; plus tard, elle fut obligée de le céder aux chefs militaires, mais elle n'en conserva pas moins une influence considérable. Les prêtres possédaient d'immenses richesses, et tout le monde, même le roi, leur payait un tribut. Ils étaient mêlés à toutes les affaires nationales ; ils exerçaient la médecine, étudiaient l'astronomie, et s'adonnaient surtout à l'arithmétique et à la géométrie ; c'étaient eux encore qui momifiaient les corps. Ils formaient, d'ailleurs, une hiérarchie compliquée comprenant un très grand nombre de grades.

La caste militaire avait à sa tête des généraux choisis par le roi parmi ses fils ou les guerriers qui s'étaient distingués. L'armée comprenait environ deux cent mille hommes en temps de paix, et, dans certaines circonstances,

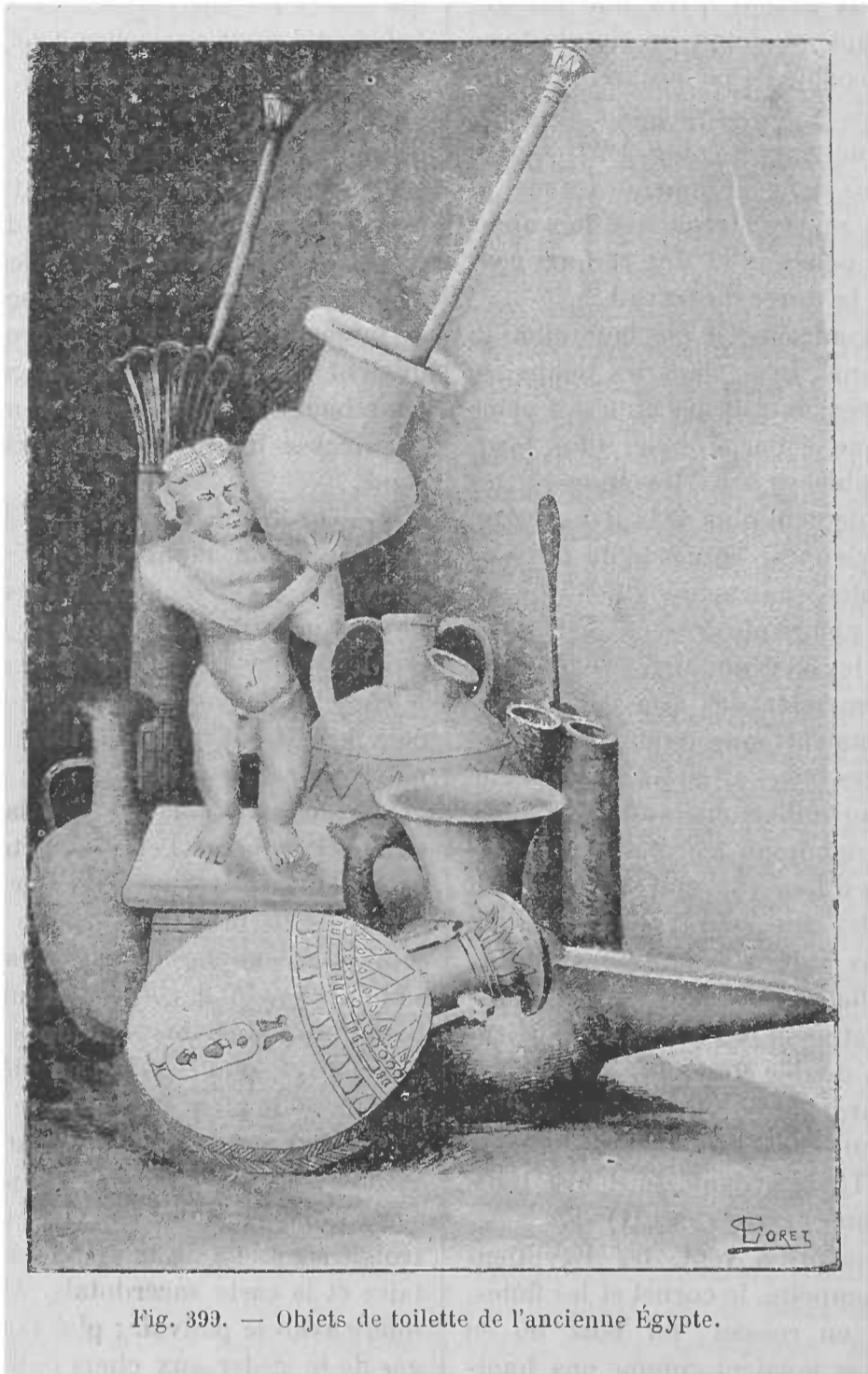


Fig. 399. — Objets de toilette de l'ancienne Égypte.

ce chiffre était plus que doublé. Elle se divisait en infanterie légère, en grosse infanterie et en combattants montés sur des chars. Les fantassins avaient la lance, le sabre recourbé, la hache et les flèches; ils étaient protégés par un bouclier. Les chars avaient leurs roues garnies de faux; les guerriers qui les montaient étaient armés d'une hache et de flèches.

La caste populaire était subdivisée en deux classes : celle des agriculteurs et celle des commerçants. Nous avons déjà vu que tout homme ne pouvait exercer une autre profession que celle de son père et de ses aïeux.

Religion. — La théologie des anciens Égyptiens était basée sur l'unité divine; « Ammon-Ra était considéré par elle comme l'être su-

prême dont tout procédait dans l'univers. Ammon-Ra représentait le principe mâle; mais le principe féminin lui était intimement uni sous le nom de déesse Mouth. De son union avec la déesse Mouth était né le dieu Khons. Ainsi s'était formée la Triade suprême. »

Tous les dieux de l'Égypte dérivait de cette trinité et ils se groupaient tous par trois : le principe mâle, le principe féminin et le produit de leur union. Ainsi la triade à laquelle était échue la direction de la terre était composée d'Osiris, d'Isis et d'Horus. Parmi les divinités, je citerai au hasard : Bouto, la déesse de la nuit; Neith, la déesse de la sagesse; Phta, l'ouvrier de la création; Hathor, la déesse de la beauté; Phré, le dieu du soleil; Thoth, le dieu des arts



Fig. 400. — Joueurse de guitare de l'ancienne Égypte.

et du commerce; Bescht, la déesse de la chasse, etc.

A chaque divinité était consacré un animal ou un végétal, auquel on rendait un culte. L'ibis, par exemple, était l'animal sacré de Thoth; le chat, celui de Bescht; le bœuf, celui d'Osiris. Ce n'était pas, comme on l'a cru, à ces êtres eux-mêmes qu'étaient adressés les hommages, mais bien aux dieux qu'ils symbolisaient. Ainsi le bœuf Apis n'était pas le premier bœuf venu; Osiris lui-même le désignait à ses adorateurs. L'animal choisi par le dieu devait être noir, avec une tache blanche, de forme carrée, au milieu du front, la figure d'un aigle sur le front, les poils de la queue doubles, et un nœud en forme d'escargot sous la langue.

C'est à l'Égypte que beaucoup de peuples de l'antiquité classique ont emprunté leurs divinités. Le christianisme lui-même n'a sans doute

pas été sans lui faire de nombreux emprunts, la Trinité, par exemple, qu'il a quelque peu modifiée. Un chanoine catholique, homme d'un grand savoir, a retrouvé la légende textuelle de Job sur un ancien monument de la vallée du Nil, et il est à supposer que les chrétiens n'ont fait que la traduire.

Les Égyptiens croyaient à la métempsycose et admettaient l'immortalité de l'âme. A la mort d'un être humain, son âme passait dans le corps d'un animal, puis dans un autre et, au bout de trois mille ans, elle revêtait de nouveau la forme humaine.

Sépultures. — Nous ne nous étendrons guère sur ce chapitre. Tout le monde sait que les anciens habitants de l'Égypte entouraient leurs morts des plus grands soins. Les cadavres étaient momifiés, enveloppés de nombreuses bandelettes et finalement déposés dans des sar-

cophages qu'on transportait dans quelque nécropole. Les sarcophages en pierre ou en bois portent des inscriptions qui retracent la vie du défunt, lorsqu'il s'agit de personnages importants. Presque tous nos musées possèdent à l'heure actuelle des spécimens de ces momies et de ces sarcophages, qui ont pu se conserver des milliers d'années, grâce aux soins dont on les entourait. Les prêtres qui, comme nous l'avons vu, avaient dans leurs attributions la momification des corps, étaient aussi chargés de l'entretien des nécropoles, et chaque famille leur payait tous les ans un droit fixe.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des pyramides (fig. 401); il est démontré aujourd'hui que ce n'étaient que les tombeaux des rois. Le souverain songeait de bonne heure à se faire élever un monument impérissable et, peu confiant dans la reconnaissance de ses sujets, il les obligeait, de son vivant, à lui construire sa tombe. Voici, d'après Hérodote, les moyens employés par Chéops pour arriver à se faire élever la grande pyramide. « Chéops, dit-il, fit d'abord fermer les temples et prohiba toute espèce de sacrifices; ensuite il condamna les Égyptiens indistinctement à des travaux publics. Les uns furent contraints à tailler des pierres dans les carrières de la chaîne Arabique, et à les traîner jusqu'au Nil; d'autres, à recevoir ces pierres qui traversaient le fleuve sur des barques et à les conduire, dans la montagne, du côté de la Libye. Cent mille hommes, relevés tous les trois mois, étaient continuellement occupés à ces travaux; et dix années, pendant lesquelles le peuple ne cessa d'être accablé de fatigues de tout genre, furent employées à faire seulement un chemin pour voiturier les pierres, ouvrage qui ne paraît pas inférieur même à l'élévation d'une pyramide. La longueur de cette chaussée était de 5 stades (256 toises), sa largeur de 10 orgyes (56 à 57 pieds), et sa hauteur, dans la position où elle est le plus relevée, de 8 orgyes (45 pieds et demi). Elle était recouverte en pierres polies ornées de divers dessins sculptés. Dix années furent donc employées à cette construction et à celle de plusieurs chambres souterraines, ménagées dans la colline où sont élevées les pyramides. Ces souterrains étaient destinés par ce roi à sa sépulture, qu'il avait placée dans une île formée par un canal tiré du fleuve. La construction de la pyramide qui porte son nom coûta vingt autres années de travaux.

« Chéops, pour subvenir à ces dépenses, en

vint à de tels excès qu'il exigea que sa fille se prostituât et qu'elle lui procurât de cette manière autant d'argent qu'elle le pourrait. On ne m'a pas dit quelle somme elle amassa par ce moyen d'après les ordres de son père; mais on m'a assuré que, ayant formé le projet de laisser après elle un monument sous son propre nom, elle avait exigé que chacun de ceux avec qui elle avait eu commerce lui fit don d'une pierre propre à être employée dans les ouvrages qui s'exécutaient alors, et qu'elle avait fait élever avec ces pierres la pyramide qui se trouve au milieu des trois, en face de la grande. »

Égyptiens modernes.

L'Égypte, ai-je dit, a été envahie par une foule de nations. Tour à tour attaquée et subjuguée par les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs, les Géorgiens, les Circassiens et les Français, elle est de nouveau sous la domination nominale de l'empire ottoman; mais plus d'une puissance européenne guette le moment où elle pourra s'en attribuer une part. A l'heure actuelle, le voyageur qui arrive au Caire voit les bazars entre les mains de Turcs, d'Arabes (fig. 402); les ateliers de menuisiers, les boutiques, les magasins de bijouteries et beaucoup d'autres au pouvoir des Juifs et des Arméniens, etc. Il est tout désorienté au milieu de ce fouillis de races, mais pourtant, au bout de quelques jours, son attention ne manque pas d'être attirée par la physionomie de quelques-uns de ces âniers qui pullulent dans les rues de la ville. S'il s'aventure dans les campagnes, il rencontre le même type à chaque pas, parmi les agriculteurs de la vallée du Nil. Ces individus sont les représentants de l'ancien type égyptien; on les désigne sous les noms de Coptes et de Fellahs. Ce sont eux que nous allons décrire, les autres races ne se distinguant guère de leurs congénères des autres pays par leurs caractères ni par leurs mœurs.

Caractères physiques. — Les Coptes et les Fellahs sont des individus d'une coloration qui varie entre le ton jaunâtre très clair et le hâle cuivré. Ils ont les cheveux noirs et frisés, les yeux noirs, grands, fendus en amande, le nez droit, avec les narines un peu larges, les lèvres un peu volumineuses. L'ensemble du visage est de forme ovale et un peu allongée (fig. 403). La poitrine est assez large, tandis

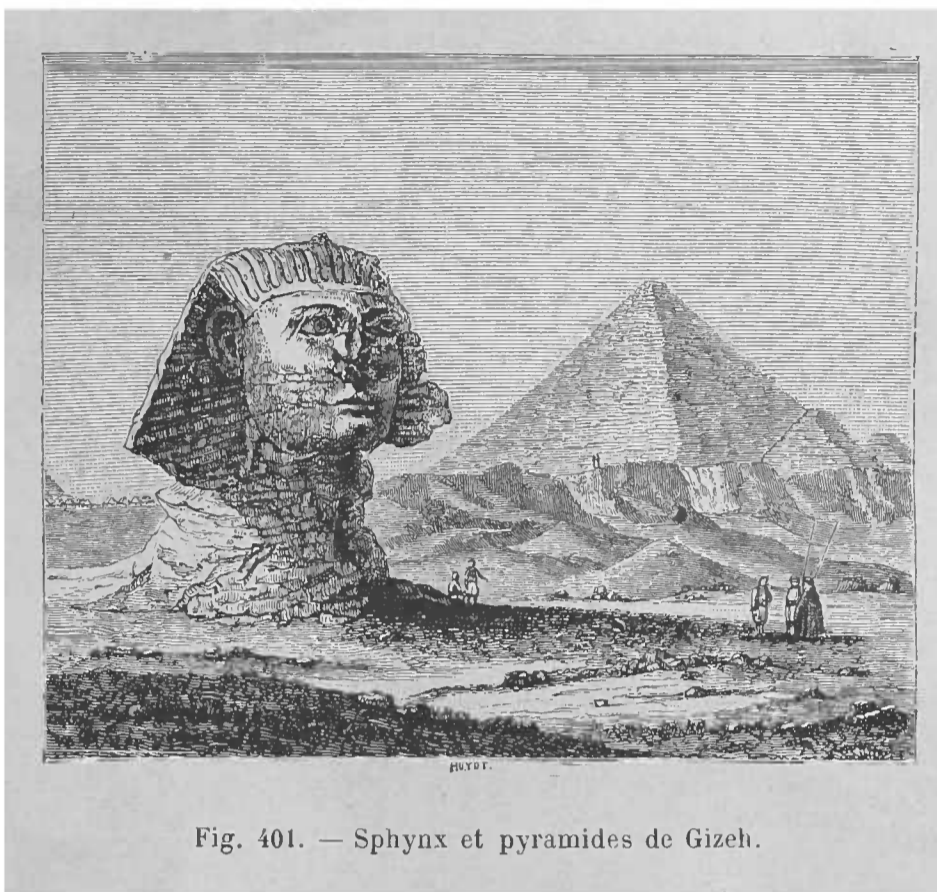


Fig. 401. — Sphinx et pyramides de Gizeh.

que les membres sont grêles et que les mains et les pieds sont petits. Ils n'ont en général que peu de tendance à l'embonpoint.

Vêtements. — Les Coptes sont vêtus comme les Musulmans, mais ils portent de préférence des couleurs sombres. Dans les villes, ils aiment à se distinguer des mahométans par la couleur noire, bleue ou grise de leur turban. Les femmes se voilent soigneusement le visage, non seulement en public, mais encore chez elles, lors même qu'elles se trouvent en présence de leurs plus proches parents.

Les Fellahs agriculteurs portent volontiers une espèce de longue chemise flottante; beaucoup ont adopté le petit bonnet rouge désigné sous le nom de fez. Je dois dire que les Fellahs ont embrassé pour la plupart l'islamisme, tandis que les Coptes sont restés attachés à leurs anciennes croyances.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Les Coptes, d'un caractère sombre, mélancolique, n'ont pas de grandes aptitudes pour le commerce. En revanche, ils sont mieux doués que la plupart des autres races de l'Égypte pour les professions qui exigent de l'étude et de la réflexion.

Les Coptes, dit Clot-Bey, « ont beaucoup d'écoles, mais pour les garçons seulement; très peu de femmes parmi eux savent lire. On enseigne aux enfants les psaumes de David, les évangiles, les épîtres des apôtres. Les Coptes

parlent arabe; ils ne comprennent presque plus, surtout ceux de la Basse-Égypte, la langue de leurs ancêtres. De même que du temps des Mamelouks, beaucoup de coptes sont employés dans l'administration, dans l'arpentage, dans la perception des impôts. Dans les villes, ils exercent diverses industries; au Caire, ils sont tailleurs, orfèvres; dans la province de Menouf, ils font des nattes. Dans le Fayoum, ils travaillent à la distillation de l'eau de rose; à Siout, ils tissent le lin dans les villages; ils s'adonnent en général, comme les fellahs égyptiens, aux travaux agricoles.»

Les Fellahs sont en grande majorité cultivateurs et font d'abondantes récoltes dans les terrains que le limon déposé par les inondations périodiques du Nil rend d'une fertilité inouïe. La canne à sucre (fig. 404), notamment, pousse avec une vigueur incroyable, aussi bien que le tabac, le sorgho, etc.

Les paysans égyptiens sont d'une sobriété proverbiale. Ils se nourrissent habituellement de pain de farine de dourah (*Sorgum vulgare*), légèrement acide, qui forme souvent leur unique nourriture. Lorsque leurs moyens le leur permettent, ils y joignent des fèves bouillies, assaisonnées de beurre et de sel, du riz, des pois, des dattes, des melons, des concombres, des choux, du fromage salé, du lait aigre, du poisson salé et parfois de la viande de buffle. Le café et l'eau du Nil sont leurs seules boissons.



Fig. 402. — Un bazar au Caire.



Fig. 403. — Égyptienne moderne.

Le Fellah exerce volontiers, dans les villes, la profession de conducteur d'ânes. Il marche au pas ou au trot derrière la monture que loue un étranger, et se montre aussi infatigable que l'animal qu'il conduit.

Les mariniers du Nil sont tous des Fellahs ; rieurs, aimant la danse et les chansons, ces mariniers sont complètement heureux lorsque le vent, gonflant les bizarres voiles de leurs

barques (fig. 405), leur permet de naviguer sans se donner de peine.

Les mœurs sont très relâchées en Égypte, et beaucoup de femmes Fellahs se livrent à la débauche. Un grand nombre d'entre elles exercent la profession de danseuses, et il en est qui arrivent à l'opulence. Ces danseuses, connues sous le nom d'almées, exécutaient jadis leurs exercices sur les places publiques ou dans les

maisons des Juifs, des Européens, etc., qui les faisaient venir chez eux. Aujourd'hui, la voie publique leur est interdite, mais les représentations à domicile continuent.

Almées. — La danse égyptienne est tellement caractéristique que je ne puis me dispenser de la décrire; mais le sujet est scabreux, et je laisserai la parole à Clot-Bey. « Les almées, dit-il, sont en général de jeunes et jolies femmes... Leurs vêtements serrent et dessinent les formes; leur gorge est découverte, leurs bras sont nus; il y a dans leur parure recherche des étoffes les plus précieuses, affectation de richesses, profusion d'or et de bijoux.

« Elles dansent par groupes de deux ou de quatre; néanmoins, quoiqu'elles mettent une certaine symétrie harmonique dans leurs mouvements, il ne faudrait pas s'attendre à les voir former des figures et des tableaux réguliers, comme ceux que dessinent pour nos théâtres d'habiles chorégraphes.

« La nature de leur danse est tellement licencieuse que je me hasarderai pas à en décrire les détails, et que je me contenterai d'en parler en termes généraux.

« Lorsqu'elles se présentent sur le *dourka*, elles commencent à faire quelques pas en agitant au-dessus et autour de leur tête de petites cymbales de cuivre, qu'elles tiennent du pouce et du médius de chaque main et dont elles jouent avec beaucoup d'expression. Elles se troussent ensuite en arrière, en avant, à droite et à gauche, comme feraient des bateleurs. Ce prélude achevé, la danse commence : alors leurs jambes demeurent immobiles de même que la partie supérieure de leur corps, excepté les bras, qu'elles écartent, arrondissent, baissent ou élèvent, suivant les diverses phases du sentiment lascif qui paraît les animer. Agitées par une trépidation incessante, que tour à tour elles accélèrent avec une audacieuse énergie ou ralentissent langoureusement, leurs hanches et leurs reins, assouplis à toutes les contorsions, feignent avec impudeur les émotions physiques les plus sensuelles; c'est le

Vibrarunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.

par lequel Martial dépeignait la danse des filles de Gadès. Elles ont du reste plusieurs espèces de danses. L'une, c'est la plus hardie et la plus brutale, est exclusivement empreinte du génie égyptien; une autre paraît combinée avec la danse grecque, elle est mêlée de quelques pas;

une troisième est connue sous le nom de danse des guêpes (*nahleh*). Les almées feignent d'avoir été piquées par une guêpe qu'elles cherchent dans leurs vêtements en criant : *Nahleh-oh! nahleh-ho!* (ah! la guêpe! ah! la guêpe!) Pour saisir l'insecte imaginaire, elles se dépouillent peu à peu et ne restent couvertes que d'un voile, qu'elles font flotter et laissent s'entr'ouvrir de temps en temps; elles se rhabillent ensuite, toujours en mesure. On conçoit qu'un tel spectacle doive agir sur les sens les plus engourdis.

« Après que la danse est arrivée à son plus haut point de lasciveté, il y a des moments de repos, pendant lesquels les almées viennent agacer les spectateurs...

« Les assistants témoignent leur satisfaction aux danseuses qu'ils préfèrent par des cadeaux, qu'ils leur remettent d'une façon singulière. Ce sont de petites pièces d'or qu'ils mouillent avec de la salive et qu'ils leur appliquent au front, sur la gorge, sur les bras, etc. »

Religion. — La plupart des Fellahs ont embrassé l'islamisme. Il n'en est pas de même des Coptes qui sont ou catholiques, ou chrétiens de la secte jacobite. Ces derniers ont cent trente églises ou couvents. Leur chef spirituel est un patriarche nommé par une assemblée d'évêques et d'archevêques; c'est lui qui nomme les directeurs des couvents et des églises.

Le rite copte est exclusivement limité à l'Égypte; aussi croyons-nous devoir en dire quelques mots. Les sectateurs de ce rite se confessent et communient sous les deux espèces; avant la communion, ils se lavent le corps. Ils se font circoncire, comme les Juifs, et, avant d'entrer dans leurs églises, ils enlèvent leurs chaussures, comme les musulmans. Leurs pratiques sont très austères, et ils observent rigide-ment plusieurs jeûnes.

Les églises sont divisées en quatre compartiments par des barrières en bois; le premier est le sanctuaire; le second est réservé aux prêtres, aux enfants qui leur servent d'acolytes, aux chantres et aux diverses congrégations. La foule se tient dans les autres divisions, les hommes dans l'une, les femmes dans l'autre. Aux murs des églises sont suspendues de grossières images de sainteté, mais les statues sont absolument proscrites.

Le clergé comprend, en dehors du patriarche, des évêques, des archiprêtres, des prêtres, des diacres et des moines. A l'exception de ces derniers, tous doivent être mariés. S'ils meurent

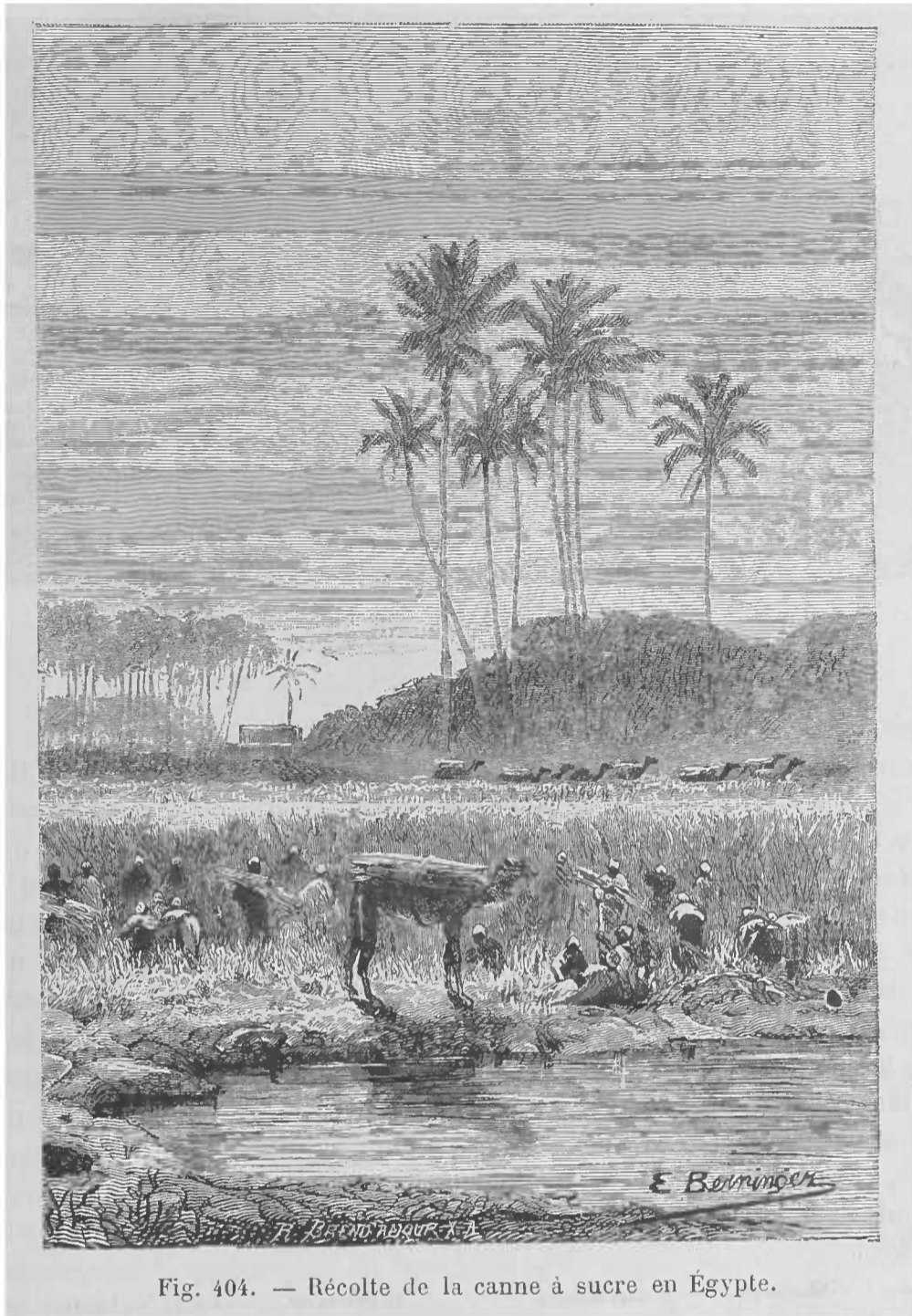


Fig. 404. — Récolte de la canne à sucre en Égypte.

pendant qu'ils exercent les fonctions sacerdotales, leurs femmes doivent rester dans le veuvage; réciproquement, il leur est interdit de convoler en secondes noces, s'ils survivent à leurs épouses.

Plusieurs des cérémonies du mariage copte rappelle celles des musulmans. Comme les mahométans, ils obtiennent le titre de *hadjis* lorsqu'ils ont fait un pèlerinage à leur lieu saint par excellence; au lieu d'aller à la Mecque, ils vont à Jérusalem.

En somme, la religion copte est un christianisme mélangé d'islamisme et de judaïsme.

B. Famille Érythréenne.

Bicharis.

Distribution géographique. — Les Bicharis

ou Bedjas occupent la région entrecoupée de déserts sablonneux, de steppes et de montagnes qui s'étend entre l'Égypte, l'Abyssinie, la mer Rouge et le Nil.

Caractères physiques. — « Les Bichariéh, en général, dit M. Linant, n'atteignent pas une taille élevée; ils sont maigres, surtout lorsqu'ils avancent en âge; leur teint chocolat clair, quand il est pur de tout mélange avec le sang nègre, reste couleur d'ocre rouge tirant un peu sur le jaune, beaucoup plus foncé de ton que celui de leurs femmes, qui vivent moins exposées aux ardeurs du soleil. Tous sont bien faits, bien proportionnés; mais leur visage, détérioré par la vie en plein air, par le vent, par la réverbération constante d'une grande lumière sur le sable, prend de bonne heure une expression sauvage. J'en ai vu cependant qui avaient con-

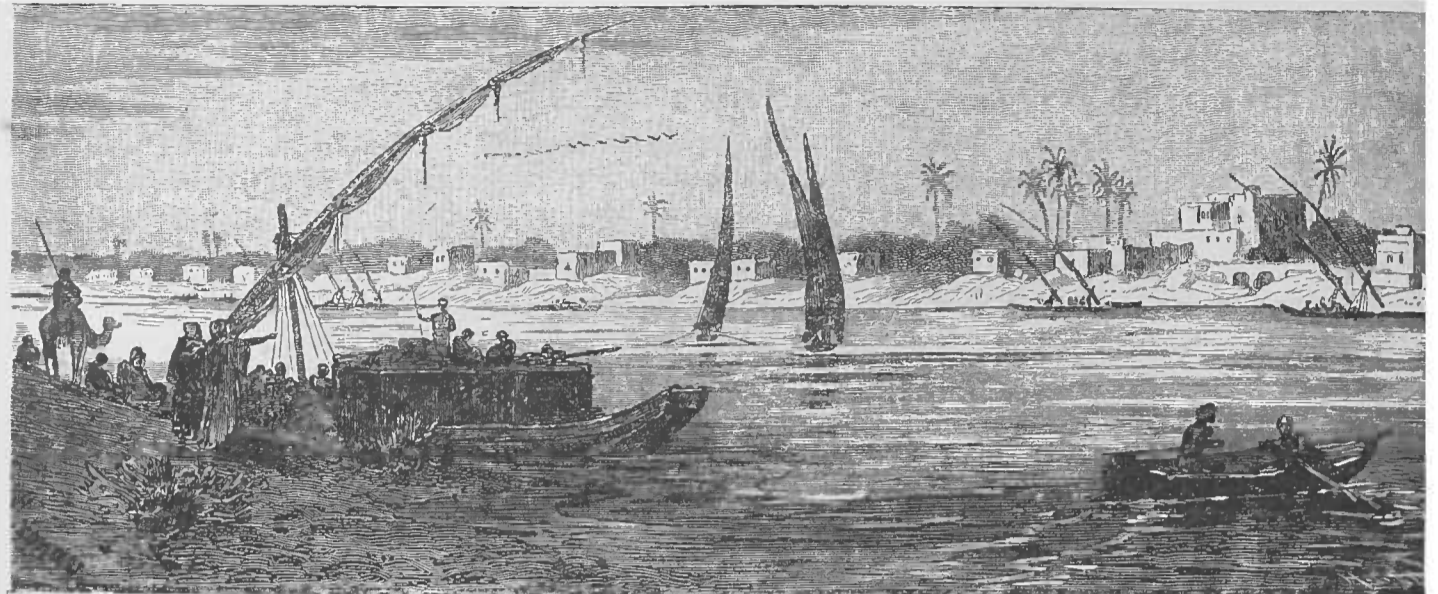


Fig. 405. — Mariniers du Nil, à Khartoum.

servé, avec des formes corporelles fort élégantes, des figures charmantes et très distinguées. Ils ont les cheveux longs, légèrement crépus, mais non laineux, des dents d'une blancheur éclatante; ceux qui les ont mauvaises, et alors dans un état déplorable, doivent cela sans doute à l'usage du tabac et peut-être aussi à l'usage de la viande. Ils ont des traits, des physionomies, qui n'accusent rien d'Africain (fig. 406); mais en vieillissant ils deviennent généralement très laids. Les hommes et les femmes, soumis à la même misère et aux mêmes fatigues, donnent l'idée de l'état dans lequel peut tomber une population presque toujours affamée. »

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Le costume des Bicharis est très sommaire. Les femmes se couvrent seulement depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ces tribus nomades habitent sous des tentes de cuir qu'ils transportent partout où ils trouvent des pâturages. Ils vivent en effet des produits de leurs troupeaux. Ils élèvent une grande quantité de bœufs, de brebis, de chèvres, des ânes, des chameaux. Ceux-ci leur servent de montures et marchent avec une vitesse extraordinaire.

La nourriture des Bedjas se compose de viande et leur boisson de lait. Ils ne mangent que fort peu de fromage.

Leur industrie est des plus rudimentaires; ils fabriquent des outres en peau, qui leur servent à transporter de l'eau, et des vases en terre dont les femmes font usage pour mettre le lait.

Les Bicharis se divisent en un grand nombre de tribus. Chacune d'elles a un chef à sa tête,

mais on ne trouve pas de chef supérieur, jouant le rôle de souverain. Ils comptent leur généalogie du côté des femmes. L'héritage se transmet au fils de la sœur et à celui de la fille, au préjudice des fils du défunt. « Pour justifier cet usage, ils allèguent que la naissance des fils de la sœur et de la fille n'est point équivoque, et qu'ils appartiennent incontestablement à la famille, soit que leur mère les ait eus de son mari ou d'un autre. »

Où affirme que les Bicharis n'ont aucune religion.

Nubiens.

Histoire. — Les Nubiens, qu'il ne faut pas confondre avec les Noubas qui sont des Nègres à peu près purs, ont eu jadis de nombreux démêlés avec leurs voisins du nord, les Égyptiens. Dans les districts rocaillieux et misérables de la Nubie vivait une population noire qu'on désignait sous le nom de *Nahasu*. D'humeur belliqueuse, les Nahasu ou Nubiens inquiétèrent à diverses reprises les Pharaons, qui leur firent souvent la guerre et remportèrent sur eux quelques succès insignifiants. Jamais les armées égyptiennes ne s'avancèrent fort loin dans leur pays. Loin de reculer, les familles nubiennes étendirent peu à peu leur domination le long du Nil. « Elles cultivèrent successivement toutes les places abandonnées par les eaux et créèrent ainsi l'un des rares centres de la civilisation antique. Isolées dans la vallée fertile du Nil fermée par des déserts rocaillieux, ces tribus conservaient leurs caractères particuliers; et

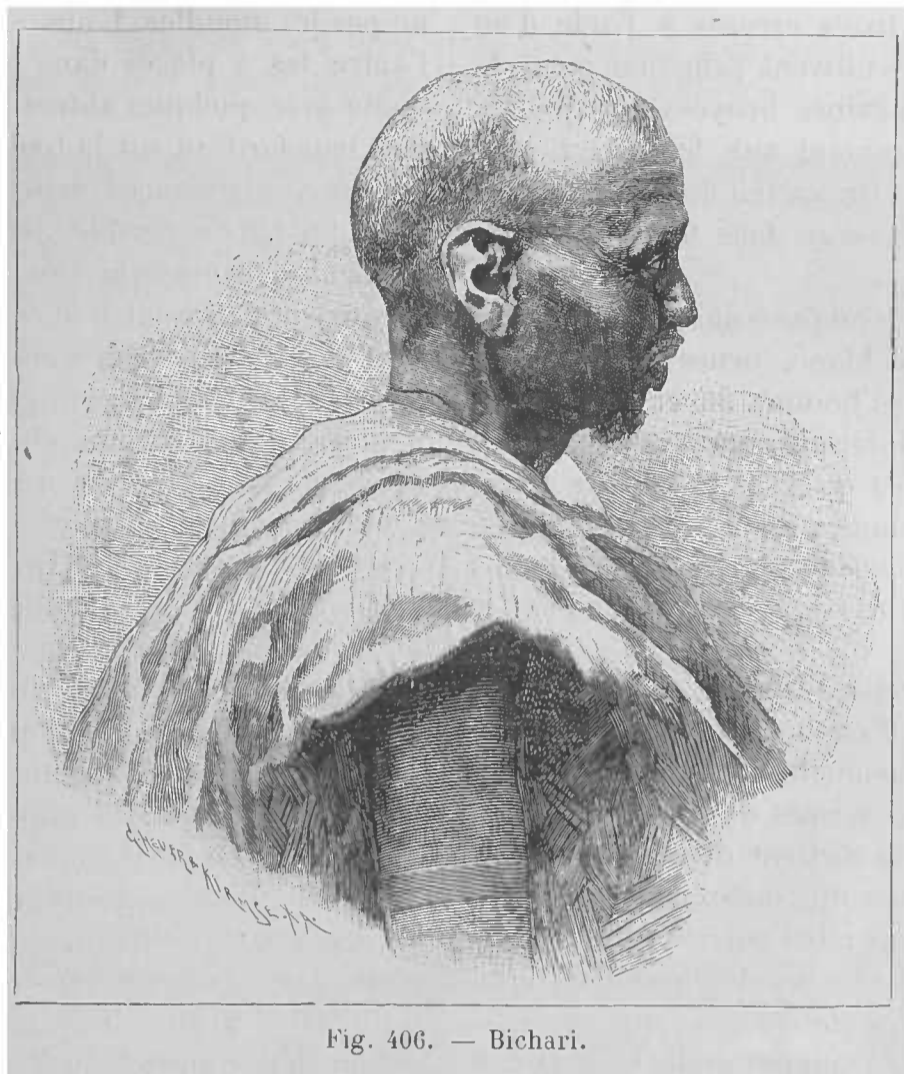


Fig. 406. — Bichari.

leurs mœurs, éminemment africaines, se transmettent de génération en génération. Elles se firent une espèce de culte féliciste à l'image du phénomène naturel de l'élévation et de l'abaissement des eaux du Nil, phénomène d'où dépendait leur vie et leur prospérité. A mesure qu'elles acquéraient la conscience de leur force, elles s'étendaient sur les contrées voisines et forçaient des tribus syro-arabes, sémitiques, nomades, de s'établir et de les servir (Hartmann). »

Mais les Nahasu n'occupèrent pas toute la Nubie à eux seuls. Des Berabras, d'origine berbère, s'établirent sur différents points et se maintinrent jusqu'à nos jours dans les districts de Wady-Kenu, Dar-Sukkot, Dar-Mahas et Dongola septentrional. Ils vécurent en assez bons rapports avec les Nubiens noirs et contractèrent des alliances avec eux, notamment dans le Dongola méridional.

Caractères physiques. — Il est facile, après ce qui vient d'être dit, de comprendre la diversité de types qu'on rencontre en Nubie. Les tribus syro-arabes, contraintes par les Nègres nubiens à s'établir et à les servir, ne furent pas sans se mélanger avec les Nahasu, comme l'ont fait de leur côté les Berabras, de même origine

que les Berbères. On trouve donc en Nubie des Nègres, des Blancs et des métis à tous les degrés. Néanmoins, les Blancs à peu près purs sont extrêmement rares, et Hartmann lui-même, qui regarde les Berabras comme proches parents des Égyptiens, nous dit que « la couleur de leur peau est celle du bronze, tirant sur le chocolat et la cannelle, quelquefois plus foncée et même d'un brun noirâtre » ; que « leurs cheveux sont noirs et crépus » ; que leur nez est « aplati au bout et large des ailes » ; que « leurs lèvres sont charnues et grosses » ; que « le menton est petit, fuyant », etc. Ainsi même chez les tribus qui ont le plus de sang blanc, l'élément noir est intervenu pour une part importante. D'ailleurs, comme nous venons de le voir, il existe encore dans les districts rocailleux de véritables Nègres, et on serait aussi bien en droit de placer les Nubiens, envisagés d'une façon générale, à la suite des populations nigritiques qu'à côté des Blancs.

Genre de vie. — Industrie et commerce. — Bien que pasteurs avant tout, les Nubiens se livrent cependant à l'agriculture et à la chasse des gros animaux, tels que la girafe, le rhinocéros et l'éléphant. Ils ne possèdent aucun instrument aratoire et se bornent à déposer leurs

graines dans des trous creusés à l'aide d'un bâton pointu. Ils cultivent principalement le sorgho, dont les graines broyées entre deux pierres (fig. 407) servent aux femmes à préparer des galettes. On en fait aussi du *pombé*, sorte de bière en usage dans toute l'Afrique moyenne.

Le vêtement se compose uniquement d'une draperie de coton blanc, ornée d'une bande rouge, qui couvre l'homme du cou au jarret. Les Arabes de la Nubie ont conservé le costume des Bédouins, ainsi qu'on peut le voir sur la figure 407. Les femmes portent le même costume après leur mariage; auparavant, elles ne mettent qu'une courte jupe, parfois en herbes sèches.

Les parures consistent, pour les femmes, en un petit ornement d'argent implanté dans l'aile du nez. Sur les pommettes, elles portent des tatouages qui sont formés de plusieurs lignes verticales. Elles se mettent des bracelets au poignet et au-dessus du coude, des colliers au cou, et très souvent elles portent une sorte de diadème orné de petites pendeloques. Les hommes disposent leurs cheveux en une sorte de grosse touffe sur le sommet de la tête, et tout autour ils divisent le reste de leur chevelure en petites mèches qu'ils enduisent de suif et qui forment une espèce de frange.

Les maisons des Nubiens se réduisent à des huttes de paille, analogues à celles des Nègres du centre de l'Afrique.

Leurs armes comprennent le javelot et l'épée. Le javelot, long d'un mètre environ, est armé à une extrémité d'une pointe en fer longue et large, tandis que l'autre bout est muni d'une virole en fer. Il peut servir à la fois de lance et d'arme de jet. L'épée est à double tranchant. Les indigènes possèdent aussi un petit nombre de fusils à pierre.

Ils savent réduire le minerai de fer et forgent eux-mêmes leurs épées et leurs fers de lances. Quelques lances sont ornées de gravures faites au trait, représentant des animaux.

Ils travaillent le cuir et fabriquent des sandales et des selles.

Pour traverser les cours d'eau, les Nubiens n'ont pas besoin d'embarcation; la figure 408 nous montre le procédé qu'ils emploient. Un simple tronc d'arbre, un palmier, un objet léger quelconque, leur sert de radeau. A l'aide de leurs pieds, ils dirigent cette nacelle des plus primitives. Les deux femmes représentées sur notre dessin ont quitté leurs vêtements pour

ne pas les mouiller. L'une en a fait un paquet, l'autre les a placés dans une corbeille, sans doute avec quelques autres objets, et elles portent leur fardeau sur la tête.

Les connaissances artistiques des Nubiens sont des plus restreintes. Ils ont quelques instruments de musique, au nombre desquels il convient de signaler le *rababa*, sorte de guitare à six cordes qui sont toutes de la même longueur et de la même grosseur et qui viennent s'enrouler sur une cheville de bois garnie de peau. La caisse sonore se compose d'une écuelle couverte de cuir.

« Le commerce est ce qu'il peut être en pays barbare, où il n'y a nulle sûreté ni pour les personnes, ni pour les biens. Il se tient pourtant des marchés sur les frontières des tribus. On s'y rend de part et d'autre en troupes armées de cinq cents à mille hommes, campant vis-à-vis les unes des autres et détachant des groupes de trente à quarante hommes pour procéder aux échanges. Après le marché, quand on regagne son village, on n'est jamais sûr de n'être pas attaqué et dépouillé. Par une singularité assez étrange, la monnaie la plus usitée est un thaler autrichien de 1780, à l'effigie de Marie-Thérèse; il vient d'Autriche, où on le fabrique, par l'intermédiaire de l'Égypte. D'autres monnaies moins savantes ont cours; ce sont : des morceaux de cotonnades européennes, des cristaux de sel gemme, quelquefois tout simplement une mesure de dourah (maïs africain) (Letourneau). »

Organisation sociale. — Religion. — Les Nubiens sont divisés en un grand nombre de tribus, gouvernées chacune par un chef, véritable despote qui a droit de vie et de mort sur ses sujets. Ceux-ci n'ont aucune propriété foncière; le territoire de la tribu est possédé en commun, et chacun a le droit d'en cultiver la parcelle qui lui convient. Toutes les tribus sont constamment en guerre les unes avec les autres. Les vainqueurs ont l'habitude de pratiquer sur les vaincus l'émascation totale, et ils rentrent dans leurs villages en portant au bout de leurs lances ces hideux trophées.

A côté des hommes libres se trouvent des esclaves, les uns, Nègres pour la plupart, esclaves de naissance, les autres captifs de guerre qu'on va généralement vendre au loin pour éviter qu'ils ne s'échappent.

Les Nubiens sont polygames et achètent leurs femmes. Mais une fille à vendre n'a de valeur que si elle est vierge. Aussi les pères de

famille tuent-ils sans pitié celles de leurs filles | les précautions d'un certain genre qu'on prend
qui n'ont pas su conserver leur pureté, malgré | pour les empêcher d'avoir des amants. La femme

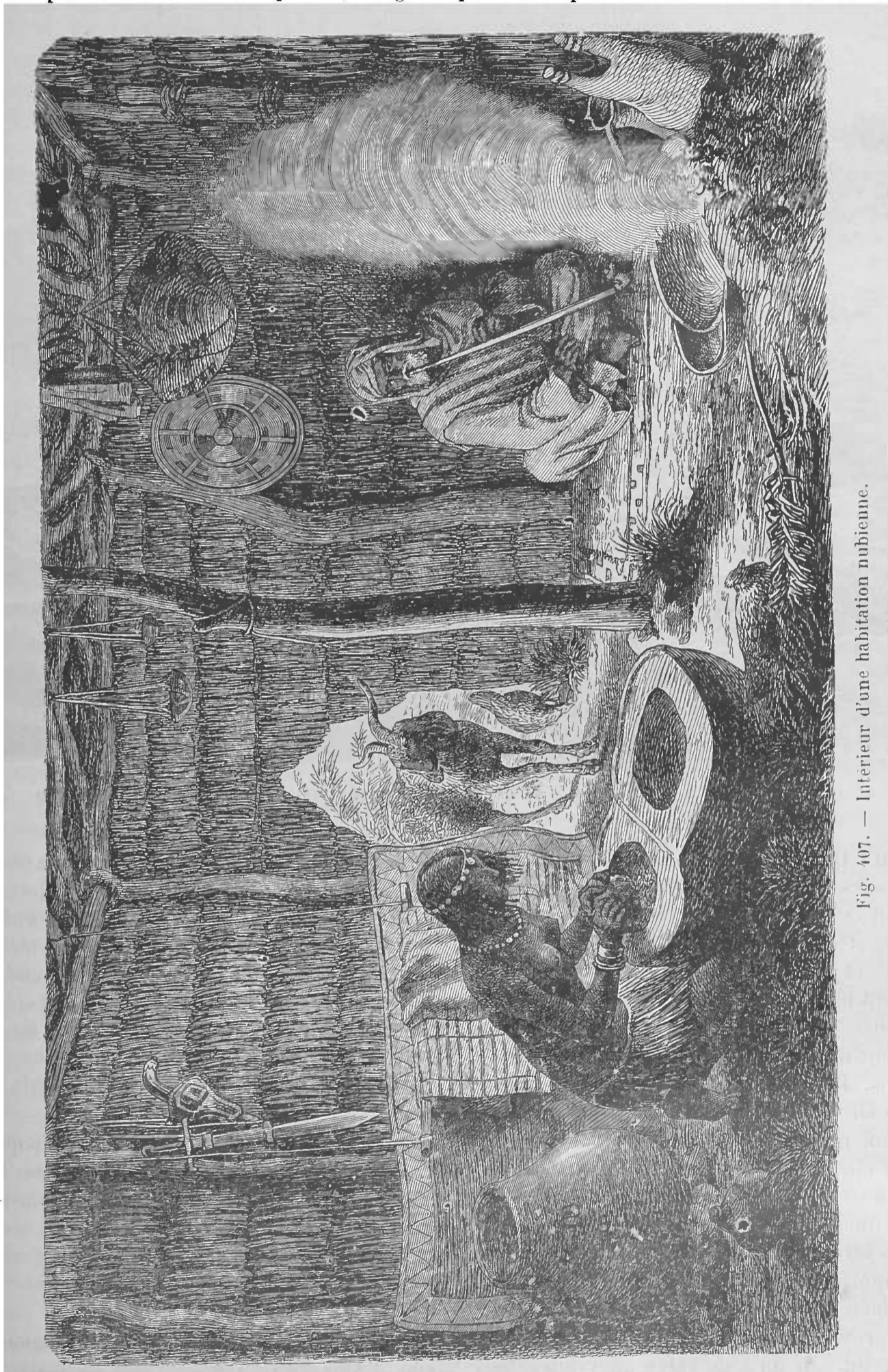


Fig. 407. — Intérieur d'une habitation nubienne.

n'est d'ailleurs qu'une esclave qui ne sort que
pour aller voisiner dans les huttes proches de
la sienne.

La religion des Nubiens est le mahométisme,
mais ce sont des croyants bien tièdes, qui n'ont
nullement le fanatisme des musulmans en

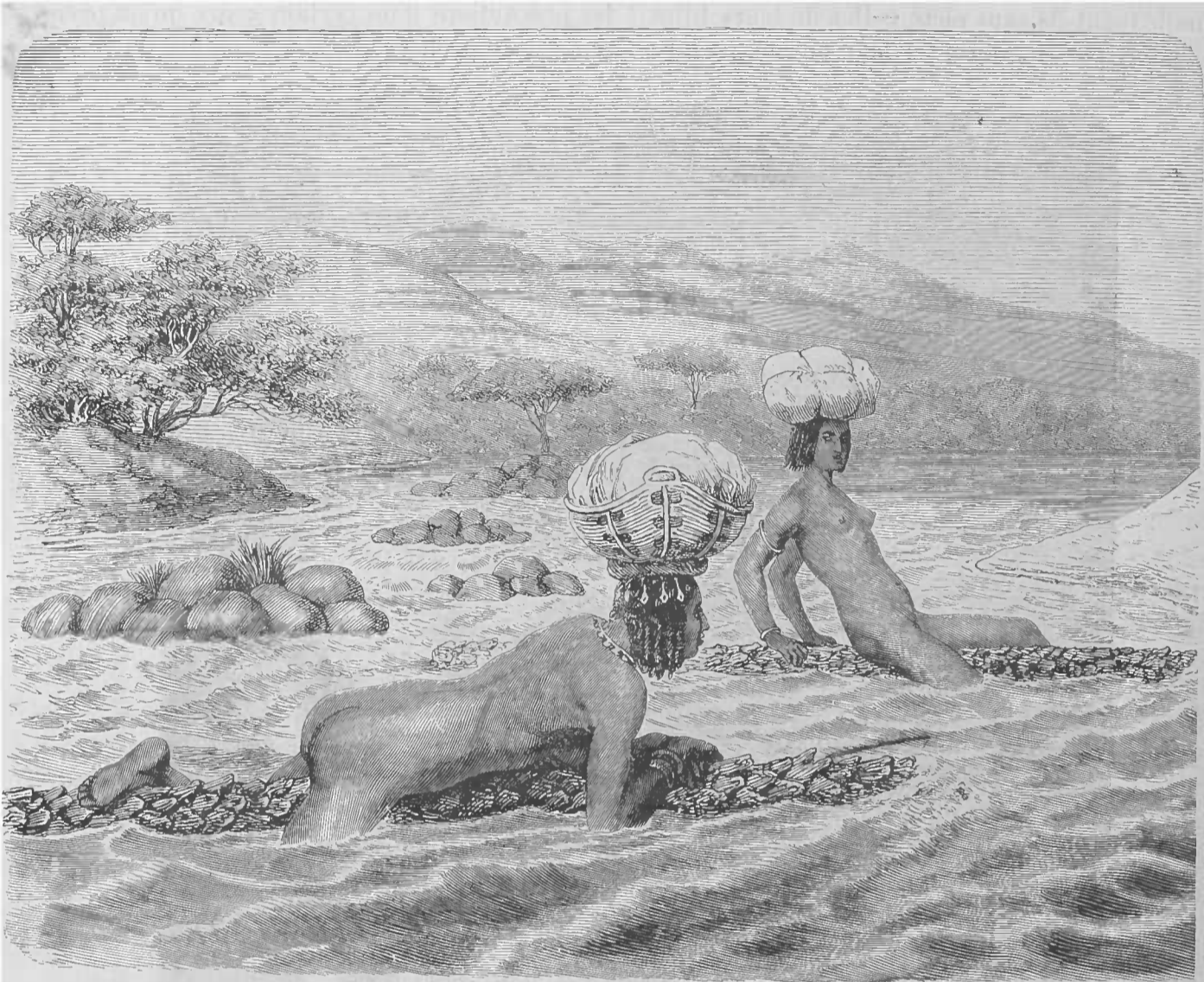


Fig. 403. — Nubiennes traversant un cours d'eau.

général. Ils portent volontiers des amulettes composées de versets du Coran renfermés dans un petit cylindre qu'ils s'attachent au coude. Les morts sont inhumés en présence des parents et des amis qui, après la cérémonie, dévorent les bœufs du défunt dans un festin funéraire.

« Tout n'est pas grossier cependant chez les Nubiens. Les vieillards et les faibles vivent d'ordinaire sous la protection de quelque chef ou cheik puissant, dont ils grossissent la nombreuse clientèle ; ils parent d'ailleurs à leurs plus pressants besoins en cultivant plus ou moins une parcelle du sol. Enfin l'hospitalité est très largement pratiquée. Partout on donne à n'importe qui le vivre et le couvert. Jamais un Nubien partant pour un voyage ne se munit de provisions, et nombre d'individus ne travaillent un peu qu'à de rares intervalles, uniquement pour remplacer leur vêtement usé. Pour le reste, ils vivent en parasites (Letourneau). »

Ajoutons que les Nubiens parlent une langue mélangée d'arabe et d'abyssin ; que quelques chefs et quelques marabouts savent écrire en caractères arabes, et nous aurons une idée de cette population si complexe. En rapport, de plusieurs côtés, avec des peuples plus avancés, elle a profité des enseignements qu'ils lui ont fournis.

C. Famille Amazygh.

La famille Amazygh comprend les populations sémitiques qui parlaient des langues berbères ; un certain nombre parlent aujourd'hui l'arabe.

a. GROUPE BERBER.

Les Berbers, qui se donnent à eux-mêmes le nom d'Amazygh (*Nobles*), ont eu jadis leur période de splendeur. Ce sont eux et non pas les Arabes, comme on le répète à satiété, qui ont envahi l'Espagne. Ceux-ci comptaient

bien des représentants dans l'armée conquérante, mais ils étaient en minorité. Aujourd'hui les Berbers n'occupent plus que la partie de l'Afrique septentrionale qui s'étend de l'Océan à Tripoli, et de la Méditerranée au Sahara; encore, dans cette région, se trouvent-ils disséminés au milieu d'Arabes et d'autres races. Leurs représentants actuels sont les Kabyles, les Shellas ou Chellous, les Chaouias, les Mozabites, etc.

Kabyles.

Distribution géographique. — Les Kabyles occupaient, à l'époque de la conquête romaine, le rivage méditerranéen, d'Alger à Constantine, où nous les trouvons encore à l'état le plus pur. Forcés de reculer devant les armées romaines, ils se réfugièrent dans les montagnes, d'où ils descendirent pour chasser à leur tour les Romains. La même race se trouve aussi, à l'état erratique, dans le Maroc.

Caractères physiques. — Les Kabyles qui, depuis 1857, sont en partie

sujets de la France, présentent une taille au-dessus de la moyenne. Ils sont moins maigres et plus musclés que les Arabes. Leur crâne est allongé; leur front, droit, est déprimé transversalement au-dessus des sourcils; leur nez est droit, quelquefois busqué; les mâchoires ne font pas de saillie en avant (fig. 409). Leur peau est légèrement brune, mais dans l'enfance elle est parfaitement blanche, comme j'ai pu le constater sur de jeunes Kabyles de sept à dix ans.

Dans cette race, on rencontre, d'ailleurs, deux types, qui tout en offrant l'un et l'autre les caractères que je viens d'énumérer, se distinguent par la couleur de leurs cheveux; les uns sont noirs, les autres sont blonds. Le

deuxième type est assez commun chez les *Shellas* ou *Chellouhs* du Maroc, qui parlent un idiome spécial.

Mœurs, coutumes. — « Tous les Kabyles sont d'une saleté révoltante; il n'y a pas d'établissement de bains dans toute la Kabylie du Djurdjura. Les enfants ne reçoivent aucun soin; aussi résulte-t-il de cette incurie beaucoup d'ophtalmies, parfois la cécité complète; puis des maladies cutanées ou de pires affections

héréditaires, que ces montagnards se transmettent de génération en génération, sans cesser pour cela d'être, les femmes, de bonnes mères qui allaitent leurs enfants jusqu'à trois ou quatre ans, les hommes, de laborieux ouvriers et de bons agriculteurs (E. Duhousset). »

Le costume des Kabyles se compose généralement d'une chemise serrée à la taille et laissant à nu les bras et les jambes. Ils relèvent leurs cheveux sur le sommet de la tête; ce n'est guère que lorsqu'ils s'exposent au soleil qu'ils se coiffent d'un chapeau de paille à



Fig. 409. — Kabyle du Djurdjura.

larges bords et à fond pointu. Un petit tablier de cuir complète quelquefois leur costume.

Les Kabyles sont sédentaires; ils se construisent des habitations en pierre parfois crénelées. Ils sont presque tous musulmans; leurs mosquées leur servent de forteresses dans leurs luttes intestines.

Ils sont sobres et vivent presque exclusivement de fruits, principalement de figes.

Les hommes cultivent surtout le blé, l'olivier et le figuier; les femmes meuvent les meules pour broyer le blé et les olives. Les Kabyles extraient des minerais qu'ils trouvent chez eux les métaux qu'ils emploient. Ils sont armuriers, bijoutiers, tourneurs, etc.

Actif, économe, très attaché à sa maison, le

Kabyle n'en possède pas moins un caractère indépendant et le sentiment de l'égalité. Il s'est soumis à la France sous la condition que celle-ci respecterait ses coutumes et son organisation sociale.

Chaque village élit son chef, pris dans chaque famille, à tour de rôle : ce chef ne peut prendre de décision sans consulter ses adjoints. Souvent la guerre éclate entre villages voisins, quelquefois même entre les différentes familles d'un même village.

« La personnalité de chaque individu, de chaque karouba (village), est soigneusement défendue contre tout abus de pouvoir. On ne trouverait peut-être nulle part ailleurs un esprit d'association aussi développé. Le communalisme du Kabyle s'accorde, d'ailleurs, avec le système de propriété individuelle. Entre l'homme et la femme, les droits juridiques sont égaux, mais cette dernière a dans la famille une position très inférieure, et là est le côté faible de la société kabyle. Bien que pratiquant le mahométisme, le Kabyle est au fond irreligieux, et chez lui la criminalité est assez rare. Ils possèdent un sentiment profond de la justice. »

Les *Shellas* occupent le versant occidental de l'Atlas ; ils parlent, ai-je dit, un idiome spécial, le *chellouh*. Ils forment une population peu nombreuse, qui possède à peu près toutes les qualités des Kabyles ; ils sont laborieux et presque exclusivement cultivateurs ; peu commerçants, ils ne sont point riches. Malgré leur pauvreté, ils ont gardé cet esprit d'indépendance, cet amour de l'égalité, ce sentiment de dignité personnelle, qui caractérisent la famille Amazygh en général.

Il en est de même des *Chaouïas*, fixés au pied des monts Aurès, et des *Mozabites*. Quant aux autres tribus qui rentrent dans la même famille, il serait trop long de les énumérer.

b. GROUPE IMOUCHAR.

Touaregs.

Les Arabes désignent sous le nom de Touaregs (au singulier Targui) des tribus qui s'appellent elles-mêmes « Imochars » ou « Imouchars ». Les Touaregs passent pour les moins altérés des Berbers, malgré quelques mélanges incontestables avec les Arabes. Ils sont disséminés dans le désert du Sahara, et s'avancent, au sud, jusque dans le Soudan.

Caractères physiques. — Les Touaregs sont

des individus de haute taille (1^m,69 à 1^m,70 pour les hommes), bien proportionnés, à cheveux noirs et lisses, à peau claire, plus ou moins hâlée. Leur tête est allongée, quoiqu'on ait prétendu le contraire ; leur face est ovale, avec des traits réguliers. Ils ont le front large et élevé, les yeux écartés, noirs et quelquefois bleus, le nez petit et droit, la bouche moyenne. Les hommes ont la barbe rare et noire. On a remarqué qu'ils avaient les mains petites et bien faites, et M. Duveyrier nous dit que leurs pieds seraient également beaux « si le gros orteil, effet ou cause de la chaussure employée, ne faisait une saillie désagréable à l'œil. » Les femmes, assure-t-on, présentent souvent une remarquable beauté.

La démarche des Touaregs est lente, grave, altière, et leur maintien plein de noblesse.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Les Touaregs sont essentiellement pasteurs et nomades ; ils vivent volontiers de pillage et dévalisent souvent les caravanes qu'ils se chargent de guider. Rusés, patients, sans autre loi que leur intérêt, ils sont la terreur de tous les voyageurs. A ces divers points de vue, ils se distinguent complètement des Kabyles, qui appartiennent cependant à la même famille. Ils s'en différencient encore par une foule d'autres particularités.

Le vêtement des Touaregs, par exemple, se compose d'un caleçon qui arrive jusqu'à la cheville, et par-dessus lequel ils portent une longue veste à pélerine, à manches courtes, serrée à la taille par une ceinture, et descendant jusqu'au genou. Sur la tête, ils laissent croître une touffe de cheveux du front à la nuque et ils portent de grandes moustaches à la turque. Mais ce qui frappe surtout dans leur costume, c'est que les hommes eux-mêmes ont la tête constamment recouverte d'un voile noir qui ne laisse libres que les yeux ; ils ne le quittent ni pour manger ni pour dormir. Ils ont aussi la coutume de porter un anneau de pierre au bras et, dans leur jeunesse, un grand anneau aux oreilles.

Étant donnés ses instincts, le Targui est toujours armé jusqu'aux dents. Sans parler du fusil, qui ne se rencontre pas entre toutes les mains, chaque homme porte une lance, une épée droite à poignée en croix, suspendue à la ceinture, un poignard fixé à l'avant-bras, et souvent des armes de jet à lame tranchante et de formes diverses. Il fait usage d'un grand bouclier rectangulaire, orné de décors.

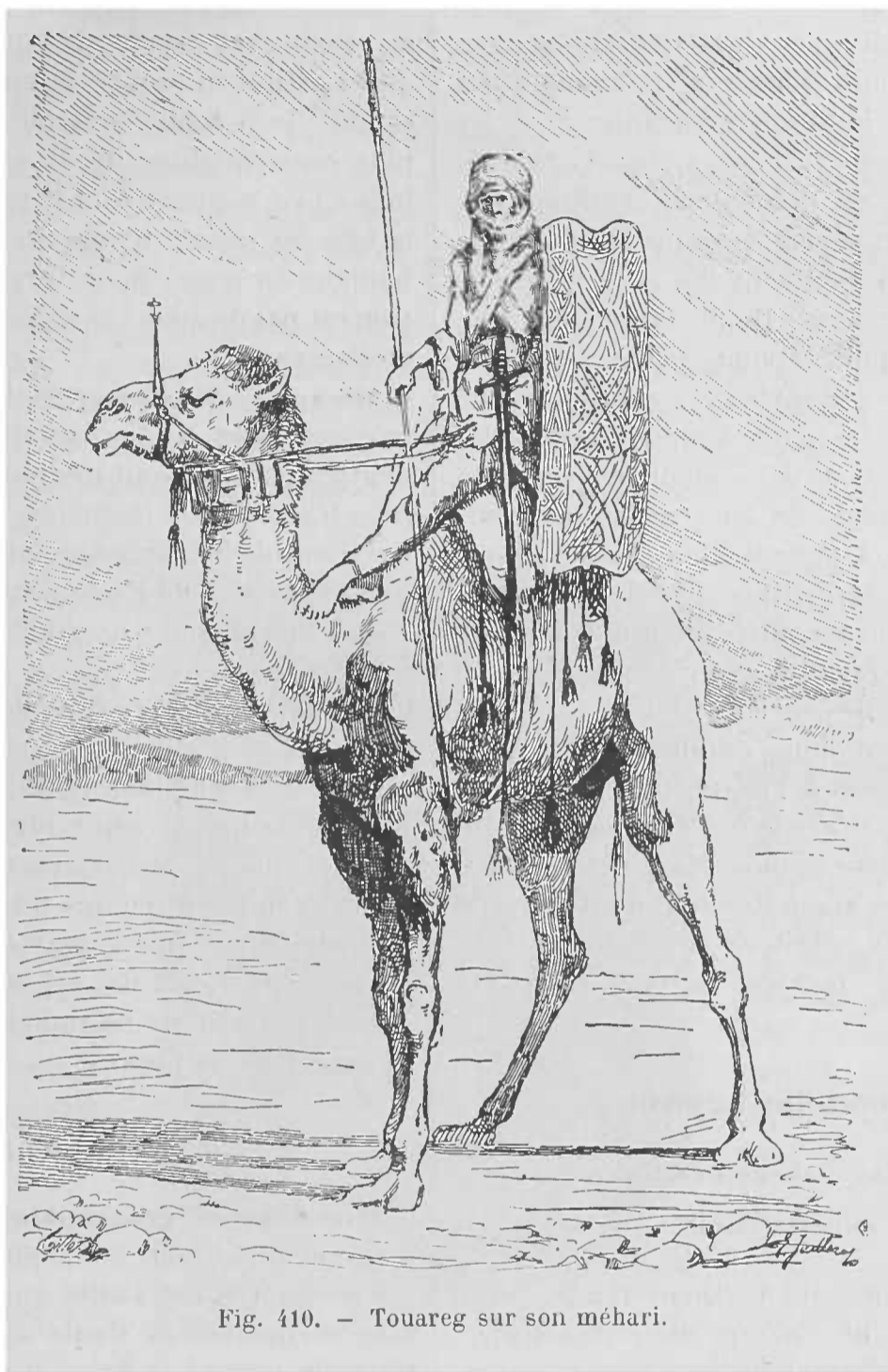


Fig. 410. — Touareg sur son méhari.

On a prétendu que les Touaregs n'avaient aucune industrie. Ils fabriquent pourtant un certain nombre d'objets, notamment des vases remarquables par leurs nombreux orifices. On conçoit d'ailleurs que des tribus nomades, toujours en mouvement, ne puissent être très industrielles et ne cherchent même pas à fabriquer une foule d'objets qui les encombreraient dans leurs voyages. Comme les autres nomades, les Touaregs donnent tous leurs soins à leurs montures. Leurs meharis ou chameaux coureurs (fig. 410) sont admirablement dressés : ils obéissent à une simple pression des doigts de pied exercée sur leur cou, ce qui donne au cavalier la liberté de se servir de ses deux mains pour combattre.

L'organisation sociale des Touaregs est assez particulière ; il existe chez eux des tribus nobles

ou *ihaggaren* et des tribus vassales ou *im'rad*. Seuls les nobles possèdent le pouvoir politique ; ils discutent les intérêts généraux de la confédération dans des assemblées ou *miads* ; ils font la police intérieure, veillent à la sécurité des routes, etc. Certains d'entre eux renoncent à toute influence politique pour exercer un plus grand pouvoir spirituel ; ce sont les marabouts, à la fois prêtres, juges et instituteurs du peuple. Les sujets ou *im'rad* nourrissent les nobles ; ils gardent leurs bestiaux, et chaque serf paye à son seigneur une redevance annuelle qui consiste en un peigne, un pot de beurre et le lait de dix chèvres ou brebis. En somme, la condition des *im'rad* n'est pas trop dure ; il en est qui sont presque aussi riches que les nobles. Ils peuvent être donnés ou légués par héritage, mais on ne peut les vendre.

La femme targuie n'est nullement esclave. Lorsque, vers l'âge de vingt ans, elle veut se marier, elle dispose librement de sa main. La monogamie est la règle constante chez les Touaregs. L'épouse est au moins l'égale de l'homme, et elle est digne de sa condition par la culture de son esprit : presque toujours elle sait lire et écrire et souvent elle a quelques notions sur les sciences. D'une façon générale, l'instruction est plus répandue chez les Touaregs que chez les Kabyles : les premiers ne dédaignent point les passe-temps intellectuels, et Duveyrier nous a fait connaître quelques-uns de leurs chants de guerre qui sont empreints à la fois d'une vraie poésie et de sentiments élevés. — L'écriture des Touaregs est une écriture spéciale, fort différente de celle des Arabes et paraissant avoir de grandes analogies avec celle des anciens Libyens.

Les tribus dont nous venons de dire quelques mots professent l'islamisme, mais cette religion a moins dégradé le Targui que la plupart des autres musulmans. Malgré sa superstition, malgré les amulettes dont il est couvert, il a conservé un esprit de fierté et un sentiment de dignité personnelle qu'il pousse à l'excès.

4° Branche aryane.

1. RAMEAU PAMIRO-EUROPÉEN.

A Famille Tadjik.

Les Tadjiks, que M. de Quatrefages range dans ce rameau, ne correspondent pas aux populations qu'on désigne ordinairement sous ce nom. Nous verrons plus loin que la plupart des auteurs appellent *Tadjiks* les individus à crâne allongé que l'on peut regarder comme ayant conservé le mieux l'ancien type des Perses et qui forment, à l'heure actuelle, la majeure partie de la population urbaine de l'Asie centrale.

Caractères physiques. — Les Tadjiks, dont parle M. de Quatrefages, forment des tribus brachycéphales cantonnées sur le plateau du Pamir, à l'est du Turkestan et de l'Afghanistan. C'est à la même race que semblent devoir être rattachés les Galtchas, qui vivent dans la même région. M. de Ujfalvy nous les décrit comme des hommes d'une taille au-dessus de la moyenne, à peau blanche, brûlée par le soleil, à cheveux lisses ou ondulés, d'une couleur qui va du noir au blond. Ils ont les yeux bruns,

verts ou bleus, le nez fort, souvent arqué, les lèvres fines et droites, la bouche moyenne, les dents petites et saines, le menton ovale, l'ensemble de la figure arrondi. Les caractères les plus remarquables du Tadjik dont nous parlons en ce moment, sont le raccourcissement de la tête en même temps que la largeur et la hauteur du front. Nous verrons plus loin qu'il n'en est pas de même chez les Tadjiks de l'ouest, ou Persans.

Mœurs. — Coutumes. — Les Tadjiks du Pamir se livrent à l'élevage des troupeaux ou à l'agriculture. Ce sont des hommes ombrageux, plus francs, plus honnêtes, toutefois, que les habitants de la plaine. Quelques-uns descendent dans les villes de l'Asie centrale, où ils exercent les professions de charbonniers et de porteurs d'eau.

Les mœurs des Tadjiks des montagnes sont encore assez peu connues ; elles semblent pourtant être fort semblables à celles des autres tribus montagnardes de cette région. On a signalé toutefois une coutume qui semble se rattacher à l'ancien culte du feu des Guèbres d'autrefois : ils n'éteignent jamais une lumière en soufflant. La flamme, disent-ils, est la chose par excellence, et l'homme ne doit jamais la souiller par son haleine impure.

B. Famille Celtique.

Distribution géographique. — La famille celtique comprend les populations présentant les caractères des Celtes qui, du temps de César, occupaient la Gaule centrale, depuis la Garonne jusqu'à la Seine et à la Marne, et depuis les Alpes jusqu'à la Bretagne. Venue très vraisemblablement de l'est, la race a laissé des représentants en Roumanie, en Slavonie, en Croatie, dans l'Allemagne méridionale, en Piémont, dans les Alpes, la Savoie, le centre de la France et la Bretagne. Elle ne s'était pas arrêtée à l'Atlantique, et, au delà de la Manche, on la retrouve dans le pays de Galles, en Écosse et plus loin encore, en Irlande.

Dans une partie des pays que je viens de citer, le type celtique ne forme plus qu'une minime fraction de la population actuelle ; aussi me dispenserai-je de parler ici des peuples chez lesquels l'élément prédominant appartient aujourd'hui à quelque autre race. Je ne décrirai à cette place que les Allemands du sud, les Auvergnats, les Bretons et, parmi les Celtes insulaires, les Irlandais et les Gallois. Je dois d'ail-

leurs observer qu'à notre époque, tous ces groupes ont été plus ou moins influencés par des éléments étrangers, et que le Celte pur est assez rare. Néanmoins, il est facile de retrouver les caractères du type primitif.

Caractères physiques. — Les Celtes sont d'une taille moyenne ou un peu au-dessous de la moyenne; ils ont le corps trapu, le système musculaire bien développé. Leurs cheveux sont châtain, assez foncés. Le crâne est globuleux et offre une belle capacité. Le front est bien développé dans tous les sens, tandis que l'occipital se raccourcit d'une façon très notable. Le visage est plutôt arrondi qu'ovale et il nous montre des sourcils assez forts, surmontés d'une dépression, des yeux largement ouverts, un nez droit, des pommettes assez peu saillantes et un menton rond.

Tels sont, en résumé, les caractères de tous les Celtes, envisagés d'une façon générale. Cette description me permettra de passer rapidement sur les divers groupes importants qui s'y rattachent.

a. GROUPE RHÉNAN.

Allemands du sud.

Caractères physiques.

— Parmi les Allemands qui rentrent dans le type dont nous venons d'esquisser les caractères, se placent, en première ligne, les Bavares, principalement ceux du sud, puis les habitants des régions méridionales du Wurtemberg et de la Bohême (fig. 411). Ils « sont de moyenne ou de petite stature, ont le cou court, la poitrine et les membres velus; la chevelure est épaisse et brune, les yeux sont bruns; le visage est large, le crâne très arrondi (Hovelacque et Hervé). » Ils se distinguent nettement de leurs compatriotes issus d'une autre souche, qui « sont de grande stature, ont de larges épaules, les muscles fortement développés, la peau blanche et peu velue à la poitrine et aux membres, les cheveux blonds ou d'un brun clair, les yeux bleus ou gris; le visage est ovale, le nez est parfois re-

courbé »; le crâne enfin est souvent fort allongé d'avant en arrière.

On ne saurait donc, on le voit, regarder les Bavares, les Wurtembergeois ou les Bohémiens comme formant une race unique. Partout les peuples sont constitués par l'agglomération d'individus appartenant à des races diverses; mais, en Europe, les mélanges ont encore été plus nombreux qu'ailleurs.

Mœurs. — Coutumes. — Par suite des croisements qui se sont opérés de toutes parts et de l'uniformisation, si je puis employer ce mot, qui tend de plus en plus à s'établir entre

les diverses nations européennes, les coutumes primitives des Allemands du Sud ont presque partout disparu. Aussi n'entrerai-je pas dans de longs détails à leur sujet; je me contenterai d'indiquer, d'une façon générale, les principaux traits qui les caractérisent encore.

L'Allemand du sud ne présente pas la dureté de celui du nord. « Un antagonisme inné, dit Clavel, fait du caractère allemand un composé d'exaltation et de placidité, de bonhomie et de finesse, d'activité fébrile et d'engourdissement, de ténacité et d'inconstance, de dévouement et d'égoïsme, de bon sens et d'esprit paradoxal, de tendresse et d'indifférence,

d'orgueil et d'humilité, de lourdeur et de susceptibilité, d'indépendance dans la pensée et de servilité dans les actes. »

On a beaucoup vanté la pureté des mœurs des Allemands du sud; mais elles perdent bien de leur pureté. « Les faciles amours, les caprices du désir et la tyrannie des sens se retrouvent jusque dans les bourgades les plus reculées. Le besoin d'aimer n'est plus tempéré par la rêverie, par la placidité de l'âme, et par le calme du sang; il est positif et direct; il ne rencontre une grande résistance ni dans les caractères, ni dans les mœurs. » On ne retrouve donc plus, dans ce groupe, la femme germanique, émancipée de bonne heure, et devenue de bonne heure le modèle de l'épouse et de la mère de famille.



Fig. 411. — Femmes de la Bohême.



Fig. 412. — Bal champêtre en Suisse.

Mais, en revanche, dans le midi de l'Allemagne, on rencontre une activité patiente qui engendre le bien-être ; dans sa maison, dans sa nourriture, l'habitant recherche le confortable, et il croit être arrivé à son but. Aussi est-il heureux, et son existence réalise pour lui l'idéal. « Ce serait bien inutilement qu'on chercherait à persuader à un paysan ou à un citadin de la Souabe qu'il y a des hommes autre part que dans son pays, qu'on cultive le blé, qu'on boit du vin autre part qu'en Souabe. Tout ce qui n'est pas la Souabe n'est qu'un « peuple de brutes », et à toutes les assurances qu'on lui donne du contraire, il ne répond que par le « ca n'est rien, ça n'est rien (Zimmermann). »

Et cependant la Souabe ne produit guère que de l'avoine et des pommes de terre. Malgré cela les habitants sont convaincus, lorsqu'un étranger séjourne quelque temps dans leur pays, qu'il n'y vient que pour satisfaire une bonne fois son appétit.

Cette naïveté va naturellement de pair avec un esprit profondément superstitieux. Dans le Wurtemberg, par exemple, les paysans ont l'habitude d'enterrer un coq vivant sous la première pierre de toute construction ; cette su-

perstition n'a encore pu être déracinée. L'esprit de routine s'oppose chez eux à tout progrès : il a été jusqu'ici impossible de leur faire substituer la faux à la faucille pour couper le blé, bien que la besogne dût marcher beaucoup plus vite. Il est vrai que le cultivateur wurtembergeois se croit très riche lorsqu'il possède vingt ou vingt-cinq arpents de terre.

Ce n'est guère que dans le sud de l'Allemagne qu'on a rencontré de vrais artistes ; l'inspiration manque au Germain et c'est uniquement par le croisement avec d'autres races qu'il acquiert l'imagination qui lui fait défaut. Parmi les arts que cultive le plus volontiers l'Allemand du sud, la musique vient en première ligne ; mais c'est une harmonie spéciale, pleine de mélancolie, qui « console plus qu'elle n'égaye ; elle provoque le rêve plus que la pensée. » Les grands musiciens allemands sont presque tous du sud de l'empire.

Suisses.

On peut rapprocher des Allemands du sud les habitants de la Suisse, quoique la population actuelle comprenne des Allemands, des Italiens et des Français. Nous verrons un peu

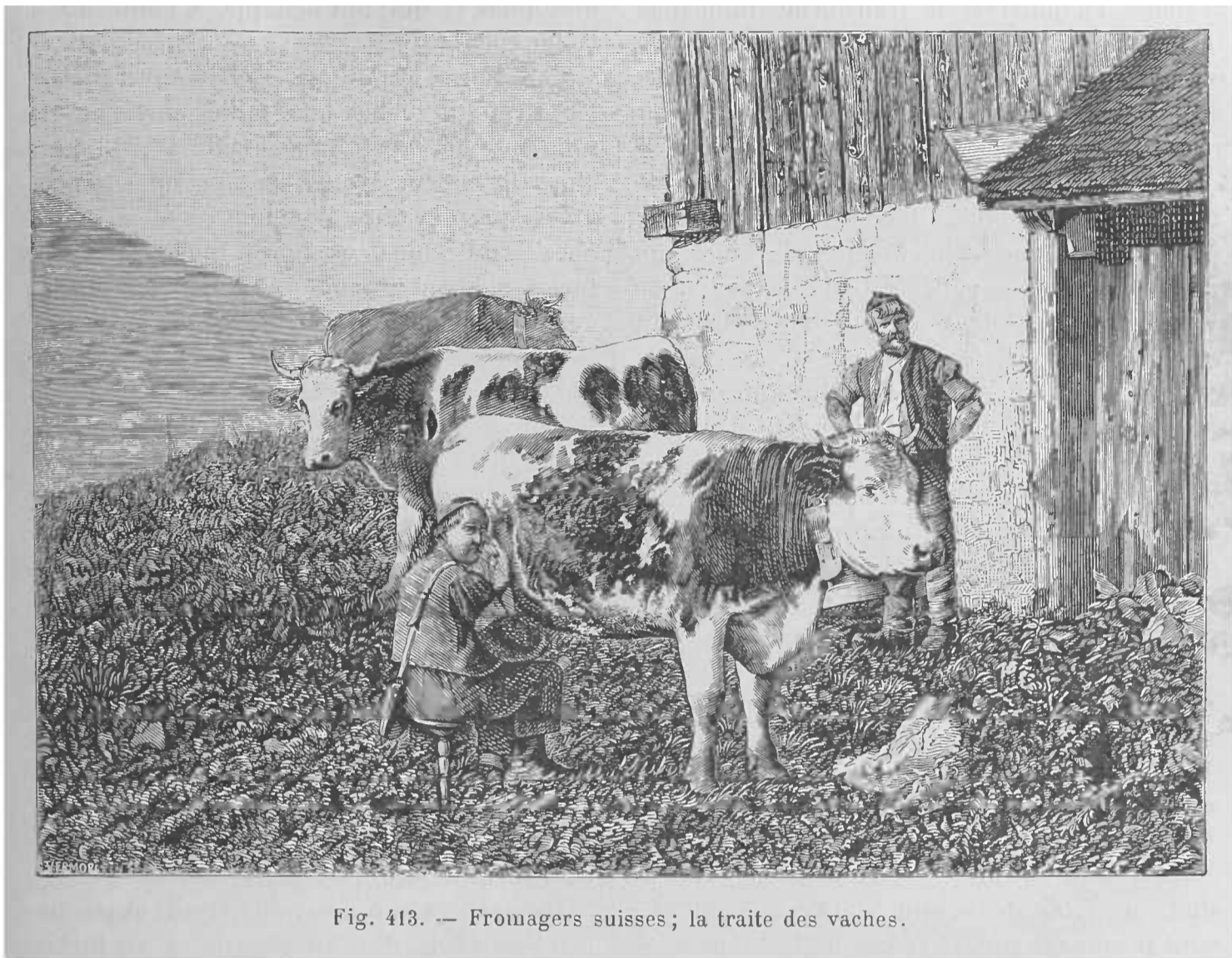


Fig. 413. — Fromagers suisses; la traite des vaches.

plus bas que leurs voisins du sud-ouest, les Savoyards, se rattachent à la race celtique, et que l'Italien du nord est aussi très voisin des populations du sud de l'Allemagne. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer, dans un pays où ces divers éléments brachycéphales se sont donné rendez-vous, des individus à tête courte. Le fait s'observe fréquemment dans certains cantons.

Mœurs. — Coutumes. — Les Suisses forment un peuple brave, hardi, industriel, remarquable par son attachement à son pays et par son amour de l'indépendance. Leur simplicité de mœurs, leur franchise, leur hospitalité sont proverbiales.

Cette population attache une grande importance aux exercices du corps; de bonne heure, les jeunes gens sont habitués aux exercices militaires et ils font d'excellents soldats. L'agriculture et l'industrie ne sont pas délaissées pour cela. Pour honorer les professions agricoles, tous les ans on célèbre de grandes fêtes pour célébrer la moisson, les vendanges, etc., et qui attirent des milliers de personnes. Notre figure 412 représente un des bals champêtres

qui ont lieu à l'occasion de ces cérémonies.

La Suisse nourrit d'innombrables bestiaux, que des hommes, appelés *armaillis*, gardent dans les montagnes depuis la fin de mai jusqu'au commencement d'octobre. Ces pasteurs portent pour coiffure une calotte en paille tressée, décorée de perles et d'ornements de couleur. Leur costume comprend un pantalon et un gilet à manches bouffantes ne dépassant pas le coude (fig. 413). Quatre hommes suffisent pour garder un troupeau de quarante vaches.

« Au moment du départ, les vaches sont ornées de grosses cloches, pesant jusqu'à 7 kilogrammes, suspendues à leur cou par des colliers en cuirs brodés de différentes couleurs. Sur leurs cornes sont attachés les couvertures des lits, les sièges qui serviront à les traire. Tout cela produit un effet très pittoresque. Le siège dont il est ici question n'a qu'un seul pied; pendant la traite, il est attaché par une courroie passant sous les cuisses de l'*armaillis*, qui va d'une vache à l'autre en portant son siège sous lui (Pythoud). »

Le lait ainsi recueilli est versé dans de

grandes chaudières et transformé immédiatement en fromage. En moins de cinq mois, quarante vaches peuvent donner 170 pains de gruyère, pesant chacun 30 kilogrammes en moyenne.

En dehors des industries auxquelles donnent naissance les produits des bestiaux, je signalerai les fabriques d'horlogerie, de toiles, de mouchoirs, de galons, de rubans, de draps, de velours, de bas, de gants, etc., qui occupent de nombreux ouvriers.

Lorsqu'on arrive en Suisse, on est frappé de la propreté des maisons, même des simples chaumières, aussi bien que de la mise soignée des habitants. Tout respire l'aisance et le bien-être. Chaque châtelet, souvent coquettement abrité sous un voile de verdure, possède son petit jardin. On reste convaincu que l'habitant de ce pays est un homme heureux.

Le bien-être matériel n'est pas l'unique préoccupation des Suisses. L'instruction élémentaire est peut-être plus répandue chez les Helvètes que dans aucun autre pays d'Europe, et le goût de la littérature se rencontre dans toutes les classes de la société. Les sciences sont également cultivées ; ce petit pays a produit une foule de savants dont les noms ne sont prononcés qu'avec respect chez toutes les nations civilisées.

b. GROUPE GAULOIS.

Auvergnats. — Bretons. — Savoyards.

Les Auvergnats sont généralement considérés comme les représentants actuels les plus purs du type celte. Cependant MM. Hovelacque et Hervé regardent les Savoyards comme moins métissés encore que les habitants de l'Auvergne. « Le crâne savoyard, disent-ils, est plus réellement celtique que le crâne breton et que le crâne auvergnat, grâce à un moindre croisement avec des populations étrangères, grâce à une longue suite d'alliances entre individus appartenant à la même race. »

Pour les Bretons, il est certain qu'ils se sont mélangés à diverses reprises avec des immigrants de race étrangère, et cependant le type celte a persisté. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Bretons du nord, qui se sont souvent croisés depuis le cinquième siècle et qui ont perdu leur langue (*Bretons Gallots*), offrent un type plus pur que les habitants de la Basse-Bretagne, dont les croisements ont été moins

multipliés et qui ont échappé à l'influence de la langue latine.

Caractères physiques. — Les Auvergnats et les Bretons sont d'une taille moyenne : les hommes atteignent rarement 1^m,70. Leurs cheveux et leurs yeux sont presque toujours noirs ; on rencontre pourtant çà et là, surtout chez les Bretons, quelques blonds aux yeux bleus, qui sont comme des témoins des mélanges qui se sont opérés.

Chez ces deux populations, le crâne est plus volumineux que chez le Parisien lui-même : il est en même temps très court, chez les Auvergnats principalement.

W. Edwards nous dépeint ainsi la physionomie des individus qui nous occupent : « Le front moyen, un peu bombé et fuyant vers les tempes ; les yeux grands et ouverts ; leur nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée ; l'extrémité en est arrondie ainsi que le menton. » Toute la face est large, aussi le visage est-il « plutôt arrondi qu'ovale ».

Quant aux Savoyards, on peut leur appliquer la description qui précède.

Mœurs. — Coutumes. — Les traits un peu durs des Savoyards, des Auvergnats et des Bretons accusent une énergie, ou plutôt une opiniâtreté peu commune ; aussi leur entêtement est-il devenu proverbial.

Leur intelligence passe pour être moins développée que chez le reste des Français, et l'instruction a beaucoup de peine à pénétrer chez eux. Ils n'ont point l'esprit de saillie, l'humeur belliqueuse, la légèreté et la turbulence qui caractérisent les descendants des Gaulois. Peu accessibles au progrès (les Bretons surtout), ils en étaient, il y a bien peu d'années, au moyen âge. La noblesse est pour eux ce qu'elle était à cette époque, et le sort des paysans ne s'est pas amélioré comme il aurait dû le faire. Routiniers par excellence, les Bretons avaient conservé les coutumes, le fanatisme et jusqu'au costume de leurs pères. Il y a quelques années, un ethnologiste distingué organisa, à l'intention des membres de l'Association française pour l'avancement des sciences, une excursion dans différents bourgs de la Basse-Bretagne ; quelques paysans avaient revêtu le costume traditionnel que nous représentons ci-contre (fig. 414) d'après une photographie.

Je ne décrirai pas le costume des Auvergnats



Fig. 414. — Bretons de la Loire-Inférieure, d'après une photographie.

et des Savoyards; il est trop connu certainement de nos lecteurs pour que la description que je pourrais en faire les intéresse.

On peut dire, d'une façon générale, que le luxe n'a point pénétré en Savoie, en Auvergne ni en Bretagne. Les maisons y sont des plus primitives et ne comprennent guère qu'un rez-de-chaussée; le sol battu remplace souvent le plancher absent; les fenêtres, étroites, sont parfois complètement dépourvues de vitres. Le mobilier est aussi peu luxueux que l'habitation elle-même et ne rappelle en rien les somptueux ameublements de nos villes.

Pourtant tout se modifie dans ces provinces, et, grâce aux facilités des communications, les coutumes anciennes auront bientôt fait place aux mœurs de notre époque. Déjà les descendants des vieux Celtes perdent les qualités qui les distinguaient; leur sobriété tant vantée est loin d'être aujourd'hui une règle sans exceptions. Dans maint hameau retiré de la Breta-

gne, nous avons souvent rencontré de vieilles femmes qui absorbaient, dans quelque cabaret perdu, des quantités considérables d'eau-de-vie. Il est assez digne de remarque que les populations arriérées, lorsqu'elles sont en contact avec d'autres qui ont marché plus vite dans la voie du progrès, empruntent aux plus civilisés leurs défauts avant de leur emprunter leurs qualités. Nous en avons vu de nombreux exemples plus haut, et nous aurons l'occasion d'en citer d'autres.

Les Celtes actuels sont peu industriels; mais chacun sait que les Auvergnats, les Bretons présentent des aptitudes spéciales pour certaines professions; les premiers, par exemple, fournissent une grande partie des charbonniers, des porteurs d'eau de nos grandes villes; quant aux seconds, le voisinage de la mer devait forcément en faire des pêcheurs et des marins.

Les populations dont nous parlons ont bien d'autres traits communs: je me bornerai à si-

gnaler leur attachement au catholicisme et leurs superstitions. La croyance aux sorciers se rencontre chez les Savoyards aussi bien que chez les Auvergnats ou les Bretons. Il est vrai de dire qu'il ne serait pas bien difficile de trouver des idées analogues chez beaucoup d'autres paysans qui ne sauraient pourtant être regardés comme des Celtes; mais nulle part, peut-être, la superstition n'est aussi générale que dans les provinces où s'est conservé le plus pur l'élément celtique.

Irlandais. — Gallois.

Les Celtes avaient de bonne heure envahi la Grande-Bretagne et l'Irlande. Dans la première de ces îles, ils se sont en général tellement mêlés avec les conquérants Anglo-Saxons, qu'il est difficile d'en retrouver les traces, sauf chez les Gallois et sur quelques hauts plateaux de l'Écosse. En Irlande le type s'est plus généralement conservé, mais il ne faudrait pas en conclure que tous les Irlandais soient des descendants des Celtes, car la moitié, environ, sont des Anglo-Saxons.

Caractères physiques. — Dans les îles Britanniques, on rencontre deux types de Celtes : les uns, les Gallois, présentent, physiquement, beaucoup d'analogie avec les Bas-Bretons ; les autres, les Irlandais et les habitants de la Haute-Écosse, diffèrent des précédents, quoique leur langue les rattache incontestablement aux populations celtiques.

Les Gallois ont généralement les cheveux bruns comme les Bas-Bretons dont ils parlent le dialecte ; chez les Irlandais, au contraire, les cheveux blonds ne sont pas rares. C'est que l'élément étranger a altéré la pureté du type celtique.

Le Dr Clavel dit que les Gallois « ont avec les Kymris (1) de l'Armorique une conformité d'organisation physique, de langage et de mœurs. »

Les Irlandais et les habitants de la Haute-Écosse ont le crâne un peu moins volumineux que les anciens Bretons (B. Davis) ; il est en même temps plus étroit et plus long, ce qui indique encore un croisement. Leur taille dépasse peu la moyenne ; elle atteint habituellement 1^m,69 (Beddoe).

Mœurs. — Coutumes. — Je ne parlerai ici que de l'Irlandais qui, isolé dans son île, a

(1) Les Bas-Bretons, que M. Clavel appelle les Kymris de l'Armorique, ne sont point des Kymris, mais des Celtes.

mieux conservé les mœurs de ses ancêtres. Intelligent, inconscient dans ses inclinations, toujours extrême dans son amitié comme dans sa haine, dit Malte-Brun, il est gai, brillant, agréable dans ses manières.

Les Irlandais sont fort misérables. Ils habitent des chaumières, des cabanes fort basses construites souvent en argile ou en paille, divisées en deux par une cloison. Dans un compartiment vit pêle-mêle toute la famille, et le deuxième est généralement occupé par une vache et par les ustensiles de ménage qui ne sont pas d'un usage journalier. Un feu de tourbe, allumé au milieu de l'habitation, dégage une fumée qui ne trouve d'autre issue qu'un trou pratiqué au sommet du toit.

Ces malheureux ont pour toute richesse une vache, quelquefois un cheval et quelques volailles. À côté de leur maison, ils cultivent des pommes de terre. Leur nourriture habituelle se compose de pain grossier, de lait et parfois de poisson. Cependant, le pays n'est pas pauvre ; beaucoup de terrains sont cultivés, et les prairies sont couvertes de bétail. Mais tout cela appartient aux *landlords*, grands propriétaires fonciers qui donnent leurs terres à bail dans des conditions telles que le fermier ne travaille que pour eux. Beaucoup de ces lords ont montré une inhumanité qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer ; des milliers de malheureux ont été évincés sans ressources d'aucune sorte, à peine couverts de haillons, les enfants à peu près nus (fig. 415). Il n'est pas surprenant que l'Irlandais se révolte et en arrive à commettre des actes reprehensibles.

Pourtant, le paysan de l'Irlande sait se contenter de peu. Dès qu'il peut donner à sa famille les aliments et les vêtements strictement nécessaires, qu'il peut y joindre un peu de tabac pour lui et pour sa femme, sa nature gaie reprend le dessus. Le dimanche, dans l'après-midi, les hommes et les femmes s'assemblent sur quelque place et dansent au son de la cornemuse. C'est leur instrument de prédilection, et ils savent en tirer un bon parti. Leurs airs sont ordinairement lents et tristes, et leurs chants sont presque toujours empreints de mélancolie.

Comme leurs frères de France, les Celtes d'Irlande ont embrassé le catholicisme et se montrent très attachés à leur religion. Parmi le bas peuple, qui habite les contrées les plus incultes, domine le papisme le plus absurde. Il est vrai qu'ils vivent dans une profonde ignorance



Fig. 415. — Famille de paysans irlandais évincés.

que les prêtres entretiennent soigneusement. Là, comme partout, le paysan est d'autant plus religieux, d'autant plus imbu de superstitions qu'il est plus ignorant, et c'est ce qu'a parfaitement compris le clergé de tous les pays.

C. Famille Slave.

Les Slaves, qui forment une des familles les plus importantes du tronc blanc, « constituent certainement, de toutes les races indo-européennes de l'Europe, celle qui a le plus d'unité et que les croisements ont le moins altérée (A. Maury). »

L'existence des Slaves en Europe remonte bien haut, mais ce n'est qu'après la décadence des Romains et des Huns qu'ils commencèrent à jouer un rôle. Agriculteurs et, par conséquent sédentaires, ils occupaient sous le nom de Vindes ou Vénèdes et sous celui de Sorbes ou Serbes, les contrées qui s'étendent de la Hongrie à la mer Baltique. Les Sarmates et les Scythes d'Europe avaient peut-être des affinités avec ces peuples.

Distribution géographique. — Quoi qu'il

en soit, il est hors de doute que les Slaves ont dû, sur les limites du pays qu'ils occupaient, se mélanger avec leurs voisins, les Germains, les Finnois et les Mongols. C'est ce qui explique la diversité de types qu'on rencontre dans cette famille. On peut, au point de vue linguistique, diviser en deux groupes l'ensemble des Slaves : dans le premier on peut ranger les Slaves du Sud-Est et ceux de l'Ouest qui parlent les langues slaves proprement dites : ce sont, au Sud-Est, les Esclavons ou Serbes (Serbie, Herzégovine, Esclavonie hongroise) ; les Bosniaques ; les Monténégrins ; les Croates ou Kharvates ; les Bulgares (anciens Antes) ; enfin les Russes. A l'Ouest on trouve les Polonais, les Tchèques, les Sorabes ou Vindes de la Lusace, les Slovaques, Slovènes ou Vindes de la Carinthie et du Carniole. Les Ruthènes forment la transition entre les Russes et les Polonais.

Les populations du second groupe parlent le letton ou lithuanien et habitent la Lithuanie, la Samogitie, quelques parties de la Prusse orientale, de la Courlande, de la Livonie, etc., enfin l'extrémité orientale du gouvernement de Riga.

Caractères physiques. — Les Slaves sont



Fig. 416. — Jeune berger serbe.

d'une taille au-dessus de la moyenne (1^m,675, d'après Weisbach) ; leur constitution est généralement robuste ; leur crâne est peu allongé, leurs pommettes sont saillantes. W. Edwards en trace le portrait suivant : « Le contour de la tête, vue de face, représente assez bien la figure d'un carré, parce que la hauteur dépasse peu la largeur, que le sommet est sensiblement aplati et que la direction de la mâchoire est horizontale ; le nez est moins long que la distance de sa base au menton ; il est presque droit, à partir de sa dépression à la racine, c'est-à-dire sans courbure décidée ; mais, si elle était appréciable, elle serait légèrement concave, de manière que le bout tendrait à se relever ; la partie inférieure est un peu large et l'extrémité arrondie. Les yeux, légèrement enfoncés, sont exactement sur la même ligne, et, lorsqu'ils offrent un caractère particulier, ils sont plus petits que la proportion de la tête semblerait l'indiquer. Les sourcils, peu fournis, sont très

rapprochés, surtout à l'angle interne, ils se dirigent de là obliquement en dehors. La bouche qui n'est pas saillante, et dont les lèvres ne sont pas épaisses, est beaucoup plus près du nez que du menton. Un caractère singulier, qui s'ajoute aux précédents, et qui est très général, se fait remarquer dans leur peu de barbe, excepté à la lèvre supérieure. »

Pour compléter ce portrait, nous n'avons qu'à dire que les Slaves ont peu de tendance à l'embonpoint et que leur peau n'a jamais la transparence de celle des Scandinaves. La plupart ont les cheveux et les yeux clairs ; il en est pourtant qui, comme les Hongrois, ont la chevelure et les yeux noirs.

Le nombre des Slaves s'élève au chiffre de 77 millions environ ; ils forment donc une famille fort importante et méritent de nous arrêter. Nous ne saurions toutefois, sans nous laisser aller trop loin, décrire en particulier chacune des populations que nous avons énu-



Fig. 417. — Monténégrins écoutant des chansons guerrières.

mérées plus haut. Nous nous en tiendrons à quelques exemples.

a. GROUPE ESCLAVON.

Dans le groupe Esclavon, qui comprend les Slaves du sud-ouest, on peut faire rentrer les Slavons, les Bosniaques, les Monténégrins, les Dalmates, les Croates, les Slovènes. On peut aussi y rattacher les Bulgares qui se distinguent toutefois par des caractères particuliers. Toutes ces populations sont venues d'au delà des Carpathes, mais des croisements se sont opé-

rés, car parmi les Slaves du sud on ne rencontre pas un type unique.

Nous ne décrivons, à titre d'exemples, que les Serbes et les Monténégrins. Nous ajouterons quelques mots à propos des Bulgares. La description que nous allons faire des Serbes et des Monténégrins pourrait s'appliquer, sans grands changements, à tous les autres Slaves de la région.

Serbes. — Monténégrins.

Les Serbes et les Monténégrins, tantôt réu-

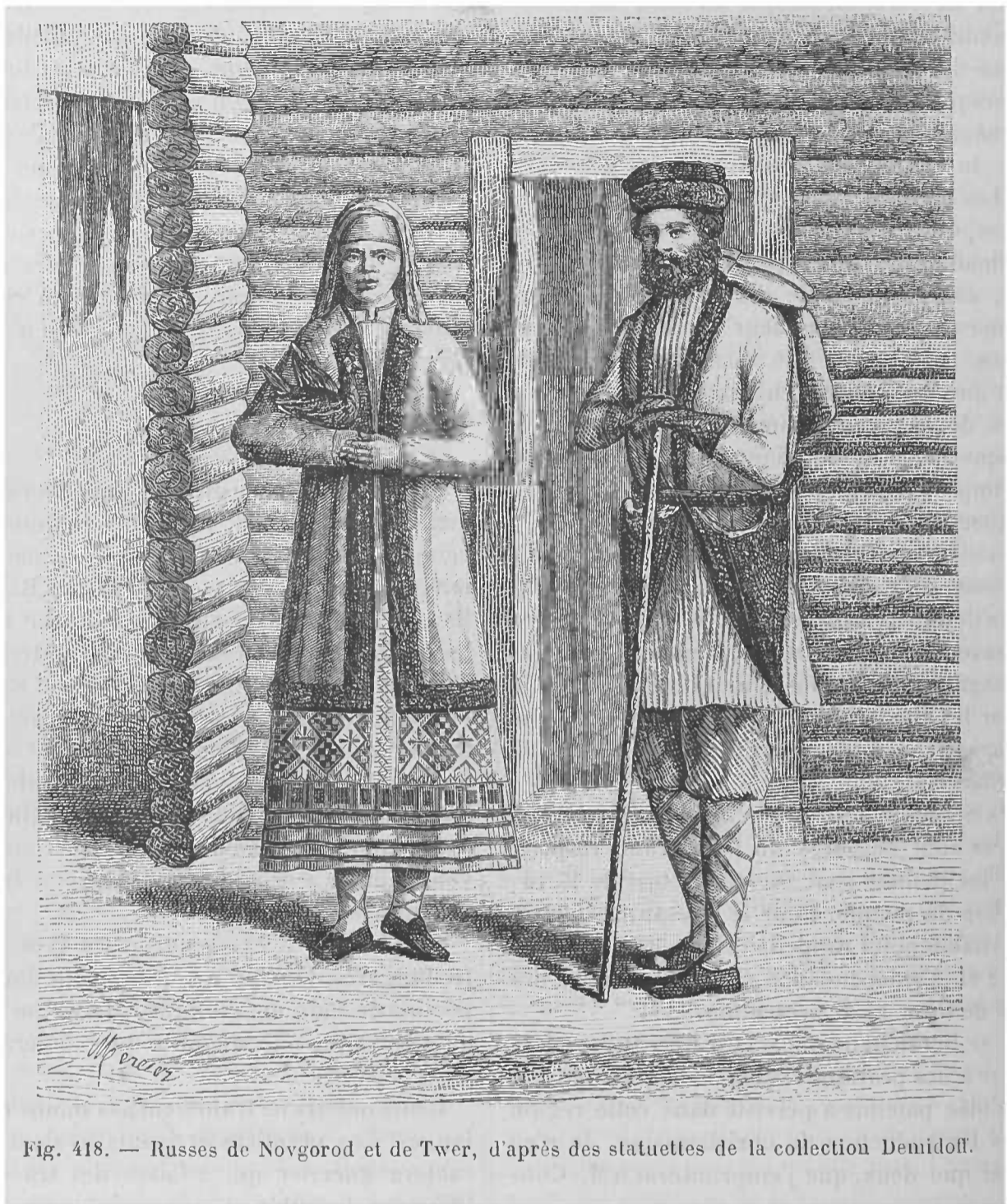


Fig. 418. — Russes de Novgorod et de Twer, d'après des statuettes de la collection Demidoff.

de Grands Russes, par opposition aux Petits Russes ou Ruthènes qui occupent une grande partie de la Russie méridionale et de l'Autriche-Hongrie.

Caractères physiques. — Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des caractères des Slaves en général; j'ajouterai seulement que le Moscovite est un homme de grande taille, représenté, en général, comme blond, clair de peau, avec des yeux gris et petits. Maïnow prétend que sa chevelure est souvent d'un beau châtain. Il a le nez camus, le cou court, la nuque forte, la poitrine et les épaules très développées en largeur. Son crâne n'est ni court ni long, quoiqu'on ait voulu le regarder comme étant toujours brachycéphale. La barbe pousse généra-

lement très longue, et le paysan la porte entière.

Vêtements. — **Habitations.** — « L'habillement des hommes du peuple consiste, en hiver, dans une peau de mouton ou autre fourrure commune, dont ils portent le poil en dedans, et qui, serrée sur les reins par une ceinture, leur descend jusqu'au-dessous des genoux; il consiste, en été, dans un surtout de gros drap, également lié avec une ceinture. Aux alentours des grandes villes et dans ces villes mêmes, ils ont des bottes pour chaussures; mais ordinairement leurs pieds, enveloppés de bandelettes de toile ou de drap, sont chaussés d'une espèce de sandale en écorce, dont les cordons sont faits de la même matière » (fig. 418 et 419). Ils



Fig. 419. — Paysans russes des steppes.

portent toujours sur la tête une sorte de toque entourée de fourrure (fig. 418 et 419).

Les femmes ont, l'hiver, un costume composé d'une jupe en drap, souvent brodée, et un manteau garni de fourrure ou d'astrakan. Elles se couvrent la tête d'un mouchoir. L'été leur vêtement est plus léger. Par-dessus leur chemise, dont les manches sont brodées, elles ne mettent qu'une courte jupe et parfois une casaque sans manches. Dans la saison froide, elles font usage de chaussures semblables à celles des hommes, mais, en été, elles vont généralement les pieds nus. Leurs ornements consistent principalement en colliers et en boucles d'oreilles.

Les habitations varient d'une province à l'autre. Parfois les maisons sont construites en argile, mais il est bien plus commun de les voir faites de grosses poutres non équarries, dont les intervalles sont soigneusement calfeutrés. Les maisons des gens riches sont admirablement disposées pour mettre leurs habitants à l'abri de la rigueur de la température. Construites en pierre ou en brique, elles sont toujours pourvues de portes doubles ou triples, de sorte que l'air froid du dehors n'entre pas, lorsqu'on pénètre à l'intérieur des appartements.

Les paysans russes ne vivent pas dans l'iso-

lement; leurs cabanes sont réunies en villages comprenant dix, douze familles et, fréquemment, plus de cent. Chaque village est traversé par une rue droite, des deux côtés de laquelle sont rangées les maisons.

Genre de vie. — Les Russes ont peu de goût pour l'agriculture et préfèrent le commerce ou des métiers qui exigent peu d'efforts. Ils achètent leur marchandise et la revendent de suite, que le bénéfice soit grand ou petit.

« Le Russe, dit Storch, est propre à tout. Un propriétaire choisit parmi ses paysans quelques garçons éveillés pour les employer à la ville, et en moins d'un an, ils sont devenus des laquais adroits et intelligents, jouant quelquefois du Mozart et du Pleyel, surtout sur des instruments à vent. Les recrues, parmi ce peuple, ont bientôt dépouillé la croûte du village, et leur tenue devient telle qu'au bout de peu de temps on a de la peine à les distinguer des vieux soldats. En un mot, il suffit presque que l'on ordonne au Russe ce que l'on veut qu'il devienne, et il s'arrange à le devenir.

« Il possède au plus haut degré l'instinct de l'imitation; mais le besoin d'arriver à la perfection lui est encore étranger. Qu'il soit bien ou mal payé, l'ouvrier russe travaille à la légère, et ses ouvrages sont médiocres. Toujours prêt à tout entreprendre et bien capable de

réussir, il s'attache à l'apparence, se contente de donner aux objets une certaine élégance extérieure; mais à l'intérieur ils sont sans consistance et sans solidité. »

Si le paysan, le *noujik*, comme on dit en Russie, travaille sans enthousiasme, cela tient, dans bien des cas, à ce que tout le profit doit revenir à son seigneur, le grand propriétaire dont il n'est que le serf. Pour lui, il n'a besoin que de peu de chose. Très frugal dans ses repas, le paysan se contente de pain de seigle noir et grossier, de gruau, de choux aigres, de champignons et de concombres salés, de poissons salés et fumés et d'une pâtisserie peu soignée dont il ne fait usage que les jours de fête. Il ne consomme guère de viande, et l'Église lui interdit, à certaines époques de l'année, de faire usage d'œufs et de laitage. Souvent son repas ne comprend que des oignons, des melons d'eau, des noisettes et quelques légumes crus.

La boisson la plus habituelle est le *kvass*, sorte de breuvage fermenté qu'on prépare sur le feu avec du malt d'orge et de la farine de seigle ou d'avoine. Le Russe a une vraie passion pour les liqueurs fortes et il s'enivre volontiers avec de l'eau-de-vie.

Industrie. — Commerce. — Les Russes élèvent une grande quantité de bestiaux; presque partout on rencontre aussi de nombreuses abeilles.

Les peaux des animaux de boucherie sont soigneusement préparées, et jadis le cuir de Russie était exporté dans tous les pays civilisés. Aujourd'hui, ce commerce a diminué d'importance parce que, dans d'autres contrées, on prépare actuellement des cuirs par les mêmes procédés qu'emploient les Slaves.

L'industrie est florissante en Russie; on y rencontre toutes les manufactures qu'on trouve chez nous. Parmi celles qui viennent en première ligne, il faut citer les manufactures de tissus, spécialement les fabriques qui mettent en œuvre le coton et le chanvre. Les câbles russes sont appréciés dans le monde entier.

Le commerce le plus important se fait avec l'Asie. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la grande foire de Nijni-Novgorod où Russes, Arméniens, Boukhariens, Tatars, Persans, etc., se donnent rendez-vous. Elle dure un mois, et il s'y échange pour plus de 200 millions de roubles de marchandises (le rouble vaut 3 fr. 92).

Les arts et les sciences ne sont pas plus délaissés en Russie que l'industrie ou le com-

merce. Il existe dans toutes les grandes villes des écoles spéciales d'où sortent des artistes et des savants. L'instruction est d'ailleurs assez répandue, et partout on rencontre des instituteurs. Les individus des classes aisées parlent presque tous le français, et d'une façon très correcte.

Mœurs. — Coutumes. — Les Russes nous offriraient un grand nombre de particularités intéressantes; je me bornerai à signaler quelques-unes de leurs coutumes spéciales.

L'hospitalité est une vertu nationale; nulle part elle n'est exercée d'une manière plus large et plus cordiale. Dès qu'un étranger arrive, on lui offre le pain et le sel et, à partir de ce moment, il est considéré comme inviolable. Cette coutume est encore tellement enracinée dans les mœurs du peuple qu'on a vu récemment une municipalité pratiquer cette cérémonie à l'égard d'un souverain étranger qui mettait le pied sur le sol de la Russie.

La bienfaisance s'exerce sur la plus vaste échelle; on ne voit jamais refuser l'aumône à celui qui tend la main. Et pourtant le Russe est âpre au gain et d'un naturel un peu violent; mais il conserve pieusement les traditions anciennes. Quoique doué d'une grande facilité d'assimilation et fort apte à la civilisation, il a gardé certaines coutumes d'un autre âge. On voit encore le servage persister dans l'empire et les grands seigneurs russes faire administrer le knout à leurs paysans. Ces personnages sont pourtant des hommes civilisés, instruits, d'une politesse qui ne se dément jamais, charitables à l'occasion. Mais ils tiennent à leurs prérogatives et à leur bien-être. Or ce bien-être est dû en grande partie au travail des paysans, et il importe de maintenir cette situation. C'est grâce aux malheureux travailleurs que les nobles russes peuvent, l'hiver, braver les intempéries dans ces maisons si bien construites, dont il a été question; c'est le travail des paysans qui leur permet de s'entourer de luxe, de se couvrir de fourrures, de voyager commodément dans des traîneaux attelés de chevaux fringants, lorsque la neige a rendu les routes impraticables aux voitures (fig. 420). Néanmoins, il faut bien le dire, une réaction se produit, et l'exemple part d'en haut. Le Russe est violent, mais il est humain, et certainement, dans un avenir assez rapproché, le propriétaire lui-même améliorera le sort de ses travailleurs. Depuis quelques siècles, la Russie est entrée résolument dans la voie du progrès



Fig. 420. — Russes voyageant en traîneau.

et elle y marche à grands pas. Cette nation, avec ses millions d'hommes, est appelée à une civilisation brillante.

Jadis le knout n'était pas seulement en usage pour les paysans. Le jour de leur mariage, les grandes dames russes présentaient à leurs maris un fouet qu'elles avaient fabriqué elles-mêmes et qui devait servir à leurs époux à les rappeler à leurs devoirs. Cette coutume a complètement disparu, mais d'autres non moins bizarres ont persisté. Ainsi le jour du mariage, dans beaucoup de villages, la fiancée est couronnée d'une guirlande d'absinthe ; lorsque le pope (prêtre) a uni les époux, le bedeau jette une poignée de fleurs de houblon sur la tête de la mariée en lui souhaitant d'être aussi féconde que cette plante.

L'usage de faire des cadeaux aux femmes qui viennent d'accoucher est général en Russie. Dans les hameaux les plus pauvres, les paysans apportent à leurs voisins du gruau,

de la farine et un morceau de toile pour faire une chemise au nouveau-né.

Religion. — « Les Russes passent pour être extrêmement religieux ; quoiqu'on ne voie pas que le clergé ait une grande influence sur eux, ils observent scrupuleusement les commandements de l'Église, et se font un devoir de suivre toutes les pratiques de leur culte. Il règne parmi eux beaucoup de superstitions, et en cela les hautes classes ne se distinguent pas toujours du commun du peuple. On aime généralement les devins et les diseurs de bonne aventure, et l'on se fait interpréter les songes ; on appréhende à l'excès les mauvais augures ou l'influence d'un mauvais regard ; certains jours de la semaine, on se garderait bien de rien entreprendre d'important ; une salière renversée ou une treizième personne à table effrayerait toutes les imaginations ; un flambeau de trop ou la rencontre d'un moine dérange tous les projets (Schnitzler). »

Je n'ai pas besoin de dire que les Russes sont chrétiens et pratiquent la religion orthodoxe. Tout le monde sait aussi que l'empereur est à la fois le souverain temporel et spirituel de ses sujets. En dehors du clergé régulier, qui comprend des métropolitains, des archimandrites, des patriarches, des papes, etc., on rencontre dans l'empire une foule de moines et de religieuses. A chaque pas s'élève un couvent, qui abrite parfois plus de trois cents religieux de l'un ou l'autre sexe. Étant donné le caractère charitable du Russe et son esprit religieux, tout ce monde-là trouve à vivre largement, sans se donner de peine. Moines ou religieuses ont pour principale occupation de quêter (fig. 421), et la recette est presque toujours fructueuse.

Les Russes ne croient pas au purgatoire, mais cependant, après le décès d'une personne, ils payent des prêtres pour réciter chaque jour des prières à l'intention du défunt; ils pensent que ces prières peuvent soulager leurs amis morts; pendant le long voyage qu'ils ont à faire jusqu'à leur destination future. Aux yeux du paysan, rien n'est aussi efficace, pour ouvrir les portes du ciel, qu'un passeport signé de l'évêque et d'un autre ecclésiastique. Lorsqu'on s'est procuré ce billet, on le place entre les doigts du mort et, une fois le cercueil descendu en terre, rassuré sur le sort du défunt, on va se livrer à de copieuses libations d'eau-de-vie.

Ce qui précède pourrait s'appliquer non seulement aux Moscovites ou Grands-Russes, mais encore à presque tous les Slaves de l'Empire. Aussi n'ajouterai-je que quelques lignes au sujet des Polonais et des Petits-Russes.

Polonais.

Le royaume de Pologne a été divisé entre la Russie et l'Allemagne, mais ses habitants sont Slaves et offrent même une pureté de type qu'on est bien loin de rencontrer chez les autres populations de même origine.

Caractères physiques. — Les Polonais sont des hommes d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Ils sont généralement robustes et replets; leur teint est clair, leurs cheveux sont blonds ou châains, et leurs yeux présentent bien rarement une teinte foncée. Ce qui les distingue surtout des autres Slaves, c'est leur crâne arrondi, leur front large et leur face développée en travers.

Mœurs. — Coutumes. — De mœurs simples

et rudes, de caractère sociable et hospitalier, les Polonais ont montré un rare attachement à leur pays, à leur culte et à leurs traditions. Cependant chez eux florissait une féodalité non moins puissante qu'en Russie. Les grands seigneurs avaient, certes, lieu d'être satisfaits de leur sort; mais les paysans avaient à subir le plus dur servage. La grande masse du peuple, opprimée par les nobles, trompée par les Juifs, abandonnée à sa misère par ses ministres catholiques, n'en a pas moins lutté héroïquement pour l'indépendance de sa patrie.

Les nobles polonais n'étaient pas tous dans une situation très enviable; beaucoup d'entre eux, absolument sans fortune, étaient obligés de se mettre au service des riches. Ceux-ci, il est vrai, avaient des égards pour les seigneurs pauvres: ils les admettaient à leur table, la tête découverte, et leur donnaient un jeune paysan pour les servir.

De singulières coutumes existaient parmi la noblesse polonaise. Rempli de son importance, chaque gentilhomme déployait au dehors un faste tout oriental; il n'aurait pas fait cent pas à pied; il prenait ses repas au son d'un orchestre; il était servi à table par une légion de valets. Les grandes dames sortaient dans des voitures à six chevaux, accompagnées de nombreux domestiques, d'un vieil écuyer, d'une gouvernante et d'un nain de chaque sexe pour porter la queue de leur robe. Si c'était la nuit, la voiture était entourée d'un grand nombre de flambeaux. Mais, dans leurs demeures, les hommes n'avaient que de petits lits, à peine suffisants pour eux-mêmes, de sorte que celui qui allait leur demander l'hospitalité devait emporter sa couchette. Ils ne possédaient que les couteaux, les fourchettes et les cuillers strictement nécessaires pour leur usage personnel, de telle façon que lorsqu'ils donnaient un festin, chaque invité était tenu d'apporter son couvert.

A côté de la noblesse se trouvait le clergé, qui jouissait des plus grands privilèges; les ecclésiastiques étaient exemptés d'impôts et avaient leurs cours de justice. C'était un évêque qui était vice-roi de Pologne. Les bourgeois jouissaient de quelques libertés, élargissaient leurs bourgmestres, réglaient leur police intérieure et avaient leurs cours criminelles. Nous avons vu quelle était la condition des paysans.

Aujourd'hui tout cela a changé. Le Polonais ne se distingue plus des autres Russes que par quelques traits de sa physionomie et par



Fig. 421. — Religieuses russes quêtant pour leur communauté.

l'attachement qu'il a gardé à la religion catholique romaine. Il n'a pas eu à se modifier beaucoup pour devenir un Moscovite. Son organisation sociale, son costume étaient ceux de ses voisins ; sa langue, quoique formant un dialecte différent du russe, appartenait au fond à la même famille. En somme, en se plaçant au point de vue ethnologique, la Pologne devait faire partie de l'empire russe.

Ruthènes ou Petits-Russes.

Nous avons vu que les Ruthènes se trouvaient dans une grande partie de la Russie méridionale et le nord-est de l'Autriche-Hongrie. C'est au milieu de la Petite-Russie que vivent les Cosaques du Don et de la mer Noire, mélange de Khasars, de Turcs, de Circassiens, de Grands-Russes, de Moldaves, de Lithuaniens et d'aventuriers de tous les pays. Cet amalgame est aujourd'hui parfaitement *russe* par la langue, les mœurs et la religion. Aussi pourrait-on appliquer aux Cosaques ce que nous allons

dire des Petits-Russes, à part ce qui a trait aux caractères physiques.

Caractères physiques, intellectuels et moraux. — Il ne faudrait pas croire que les Petits-Russes fussent d'une taille moins élevée que les Moscovites ; ils forment, au contraire, une plus belle race, plus élancée et plus vigoureuse. Leurs traits sont réguliers, leurs cheveux châtain et bouclés, leurs yeux vifs et noirs.

Les Ruthènes forment un peuple généreux, confiant, aimant la joie, indolent, peu soucieux du lendemain, hospitalier et pieux. Ils sont beaucoup plus propres que les Grands-Russes, et leurs demeures en argile, couvertes de chaume, sont toujours soigneusement blanchies à la chaux. Chaque maison est divisée en trois parties : le vestibule, la chambre de la famille et la cuisine. Dans la chambre commune on voit, tout autour, des bancs qui servent de lits et, au milieu, un grand poêle rond. Les Ruthènes affectionnent la couleur blanche pour leurs vêtements.

Moins entreprenant que le Moscovite, le Petit-Russe ne se livre pas au commerce avec la même ardeur. Son intelligence n'est pas moins vive et il a une aptitude spéciale pour la musique. Il est peu de paysans qui ne possèdent quelque vieux violon et si, ce qui est rare, ils ne savent pas en jouer eux-mêmes, ils donneront leur dernier kopek pour obtenir d'un musicien ambulancier qu'il lui joue un air. Ils sont heureux et riant à gorge déployée lorsqu'ils voient danser un ours. Ils ne sont pas cependant sans défauts, et l'ivrognerie est un vice aussi répandu dans la Petite-Russie que dans le reste de l'empire.

La langue ruthène diffère de la langue moscovite, quoique les deux aient la même origine; mais les Petits-Russes ont conservé un plus grand nombre d'anciennes locutions slaves et, depuis le quinzième siècle, ils ont adopté beaucoup de mots polonais.

2. RAMEAU INDO-EUROPÉEN.

Le rameau indo-européen comprend des populations ayant certainement entre elles quelques affinités au point de vue des caractères physiques, mais qui se rattachent surtout les unes aux autres par la langue. Cette division est donc avant tout linguistique, comme la précédente.

A. Famille Hindoue.

En Asie, le rameau indo-européen est représenté par deux familles, qui parlent des dialectes différents. L'une, la famille Hindoue, parle le sanscrit; l'autre, la famille Iranienne, parle le zend. La première se subdivise en deux groupes qui se distinguent par leurs caractères physiques et ethnographiques.

a. GROUPE MAMOGI.

Siapochs.

Les Mamogis ou Siapochs sont souvent désignés sous le nom de *Kafirs*, c'est-à-dire *infidèles*. Leurs voisins leur ont appliqué cette qualification, qui n'a rien d'ethnographique, pour rappeler leur fétichisme. Ils forment une population habitant le versant méridional de l'Hindou-Kouch, tout près de l'Himalaya. Leur tradition les fait venir de l'Afghanistan; leur langue se rapproche du sanscrit, dont elle n'est qu'un dérivé. Ils formaient jadis une vaste po-

pulation qui a été repoussée par les Afghans dans les vallées étroites qu'ils habitent aujourd'hui.

C'est d'ailleurs une race encore fort peu connue, dont nous ne dirons que quelques mots.

Caractères physiques. — Les Siapochs sont d'une taille assez élevée et bien prise. Leur peau est blanche, leurs cheveux sont quelquefois clairs, plutôt châtain que blonds; mais la couleur la plus fréquente est la couleur noire (*Capus*). Ils ont les yeux bruns, rarement bleus. Leurs traits sont réguliers et leur physionomie rappelle celle des plus belles races blanches. Ils ont le crâne volumineux, modérément allongé, le nez droit et saillant, les lèvres fines.

Les hommes se rasent le devant et les parties latérales de la tête, ne conservant qu'une mèche qui va du sommet à la nuque. Ils ne gardent aussi qu'un simple collier de barbe.

Mœurs. — Coutumes. — Les Siapochs ont l'habitude de porter un large pantalon court et une sorte de longue blouse, dont les manches n'arrivent qu'au milieu du bras et qui est serrée à la taille par une corde. Des espèces de sandales, retenues par des courroies, leur servent de chaussures. Les hommes portent un collier, et le bord libre de leurs oreilles est orné d'une série de petits anneaux qui le traversent.

Les Mamogis ne se construisent guère d'habitations; ils vivent dans les cavernes, dans les anfractuosités naturelles des rochers, ou bien ils se creusent des grottes artificielles.

On a dépeint ces montagnards sous des couleurs sombres; ce sont, a-t-on dit, des hommes barbares et cruels. Il est certain que le voyageur Hayward est tombé sous les coups d'un de leurs chefs; mais ils ont été attaqués à diverses reprises par les musulmans, et ils cherchent à se défendre contre les étrangers.

D'humeur belliqueuse, les Siapochs ont fait preuve d'une vaillance qui leur a permis de repousser, avec de grandes pertes, de nombreux ennemis coalisés pour les combattre. Leurs armes consistent uniquement en arcs, en flèches et en poignards, mais ils sont, à l'arc, d'une remarquable adresse. Peu industriels, d'ailleurs, ils savent néanmoins jeter des ponts, très primitifs, il est vrai, sur les torrents et les rivières: ce sont de simples poutres attachées les unes aux autres avec des cordes en poil de chèvre. Si le cours d'eau est de peu de largeur, ils se servent d'une simple perche pour se lancer d'un bord à l'autre. Parfois ils em-

ploient, sur les grandes rivières, des radeaux soutenus par des outres remplies d'air.

Les Siapochs sont surtout pasteurs. En temps de paix, ils ne reconnaissent aucun chef, mais si des hostilités éclatent, ils désignent ceux qui les conduiront au combat.

« Ils ont plusieurs femmes, qui sont toutes sur un pied de parfaite égalité.

« Leur religion est fétichiste... Leur fétichisme est cependant mêlé de déisme. Ils reconnaissent un dieu supérieur et ont un panthéon peuplé d'une quantité de divinités empruntées à diverses religions (Capus). »

b. GROUPE BRAHMANIQUE.

Hindous.

On donne communément le nom d'Hindous aux « individus de toutes les sectes, quelque opposées qu'elles soient, qui ont adopté le système des castes et reconnaissent la suprématie des Brahmes. » Pour nous, nous n'appliquons cette appellation qu'aux populations de l'Inde ou de Ceylan qui offrent les caractères physiques que nous allons énumérer.

Caractères physiques. — Les Hindous sont d'une taille médiocre et d'une constitution faible dans la plaine. Leur teint est clair dans les classes élevées, chez les Brahmanes, par exemple, qui sont restés assez purs et qui s'exposent moins au soleil que les gens des castes inférieures; ceux-ci ont la peau plus foncée et quelquefois presque noire. Malgré cela leur type les rattache incontestablement aux races blanches : ils ont le front assez développé, les pommettes peu saillantes, le nez étroit et aquilin, la bouche petite, les lèvres minces, le menton arrondi; leurs yeux sont grands, protégés par des cils très longs. Parmi les Brahmanes, on en trouve quelques-uns qui ont les cheveux clairs; les autres les ont noirs.

Vêtements et parures. — Les Hindous, comme nous le verrons plus loin, sont divisés en castes bien distinctes, et le costume n'est pas le même pour tous. Les hommes des castes élevées portent un *dhouti* à bandes rouges et une longue tunique de calicot serrée sur la poitrine. « Le *dhouti* est une pièce d'étoffe sans couture, souvent d'une grande longueur, qui s'enroule autour des reins et vient se rattacher entre les jambes de façon à former une sorte de draperie qui ne dépasse pas le genou (Rousselet). » Les femmes riches ont les jambes

enveloppées dans une espèce de caleçon étroit, et le reste du corps recouvert d'une pièce d'étoffe richement brodée, qu'elles drapent par-dessus une petite jaquette à manches courtes. Le costume féminin ne diffère guère, d'une caste à l'autre, que par la couleur ou par la manière de le porter. Quelle que soit leur condition, les femmes vont pieds nus.

Les Hindous ont une vraie passion pour les bijoux; les femmes, même les plus pauvres, se mettent dans le nez un anneau d'or; leurs bras, leurs jambes, leurs doigts, leurs orteils, leurs oreilles sont surchargés d'ornements de toutes sortes en or, en argent, en cuivre ou en verre.

Habitations. — Les gens riches ont des habitations somptueuses, renfermant toujours une grande quantité de meubles, d'objets d'art, de glaces et de lustres. Les chambres à coucher sont souvent coquettement tendues d'indienne.

Il est difficile, sans de nombreuses figures, de donner une idée de l'architecture de l'Inde. A chaque instant, on rencontre des palais d'une dimension qui renverse l'imagination, des temples immenses, des tombeaux qui ont l'air de résidences princières. Tout cela est élevé sur des milliers de colonnes; les pierres en sont sculptées, découpées de mille manières; des statues ornent les édifices religieux, qui sont surmontés de dômes bizarres.

Genre de vie. — Castes. — La société hindoue est divisée en classes absolument séparées les unes des autres, qui vivent chacune d'une façon différente. Les castes principales sont celle des *Brahmanes* (prêtres, savants); celle des *Radjpouts*, *Tchétris* ou *Kchatrias* (guerriers); celles des *Banians* (commerçants, agriculteurs); enfin la caste des *Soudras* ou *Chuders* (ouvriers de différents métiers, artisans). Chaque caste a ses pratiques religieuses; tous les individus doivent exercer la profession de la caste dans laquelle ils sont nés. Ces castes ne se mélangent point et elles tiennent fortement à leurs prérogatives. « On a vu, dit M. Grandidier, des batailles sanglantes livrées sans autres motifs que des pantoufles d'une certaine forme que voulaient porter des castes inférieures, ou bien à cause d'instruments de musique dont un clergé de bas étage voulait se servir et qui avaient toujours été exclusivement réservés au culte des dieux d'un ordre supérieur, etc. »

Si les pratiques religieuses diffèrent pour chaque caste, la religion est, au fond, la même pour tous et elle leur défend de manger de la

viande de bœuf. La nourriture des Hindous est donc presque exclusivement végétale, et le riz vient en première ligne dans leur alimentation. L'eau est leur boisson la plus habituelle. Le tabac et le bétel sont d'un usage général, à part dans la caste des brahmanes. Les Européens sont mis au rang des parias, c'est-à-dire

au dernier échelon de la société, parce qu'ils mangent du bœuf, et lorsqu'un brahmane a eu des rapports avec eux, il se purifie en rentrant chez lui.

Rajahs. — L'organisation sociale de l'Inde est très compliquée. Le pays est divisé en un grand nombre de principautés, à la tête de chacune desquelles se trouve un souverain qui porte le titre de *rajah* (fig. 422). Tous ces princes déploient un luxe incroyable et s'entourent d'une cour composée de nobles et de barons, couverts d'or et de pierreries. Dans les cérémonies, le souverain est précédé de hérauts d'armes à cheval, avec de longues trompettes entourées de draperies. Les troupes régulières, commandées souvent par des officiers européens, viennent ensuite ; elles sont suivies des corps arabes et de troupes de toutes les armes. Derrière ces troupes s'avance le porte-étendard royal assis sur un éléphant couvert de housses brodées. Autour de lui se pressent les cavaliers d'élite, vêtus de justaucorps en velours,

les mains couvertes de gantelets d'acier. Après eux viennent des musiciens et les nobles entourés de leurs serviteurs et de leurs hérauts. Les hauts fonctionnaires, les ministres, les gouverneurs, les grands prêtres suivent la noblesse, assis sur des sièges d'argent placés sur le dos d'éléphants et abrités par de splendides parasols. Enfin le roi s'avance, précédé de sa

famille ; tous sont montés sur de magnifiques éléphants. Le siège du souverain est souvent en or massif, tout orné de pierreries ; son costume resplendit de bijoux et de diamants. L'éléphant qu'il monte est entièrement caché sous des ornements et semble « une montagne d'or étincelante de diamants ». Des hommes brûlent des parfums autour du souverain ; d'autres agitent des éventails en plume de paon. Lorsque le prince passe, toute la foule se prosterne.

Mœurs. — Coutumes.

— Intelligents, doux et timides, les Hindous pratiquent généralement l'hospitalité la plus large. Dans le Rajasthan, l'habitant met sa maison entière à la disposition de l'étranger, pour le temps qu'il lui plaira d'en jouir. Le paysan montre, dans ces cas, la même générosité que le commerçant ou le guerrier.

Les parias, c'est-à-dire les individus des castes inférieures, possèdent les mêmes qualités ; ce sont des hommes laborieux, et leur amour du travail est d'autant plus méritoire qu'ils ne sauraient espérer, comme nous l'avons vu, s'élever de classe.

Je ne parlerai pas des nombreux ouvriers, ni des chefs-d'œuvre qui sortent souvent de leurs mains. Élevés de père en fils dans la même profession, ils acquièrent une habileté surprenante. Au premier

rang des ouvriers, je citerai les bijoutiers.

Les castes élevées ont adopté tout le luxe européen. Dans les villes du littoral, les promenades sont obstruées de calèches trainées par des chevaux de prix et escortées par des laquais en grande livrée. A l'intérieur du pays, les riches et les dames continuent à se servir, dans leurs promenades, de la voiture indigène conduite par des zébus. C'est une sorte de



Fig. 422. — Rajah hindou de Patiala.



Fig. 423. — Caravane attaquée par un tigre, dans les jungles de l'Inde.

siège monté sur deux roues basses et couvert d'un dôme supporté par quatre colonnettes.

A Bombay et dans les autres villes de la côte, on trouve facilement à louer des palanquins ; ce sont de longues boîtes en bois munies de chaque côté d'une porte à coulisses et d'un brancard unique à chaque extrémité ; elles sont si basses qu'on est obligé de s'y coucher de tout son long sur des coussins.

RACES HUMAINES.

Nous venons de voir que les grands personnages de l'Inde employaient l'éléphant comme monture ; mais ils ne sont pas les seuls à utiliser cet animal. Souvent on rencontre des caravanes montées sur ces grands proboscidiens. Les voyageurs et leurs bagages prennent place dans une sorte de grande caisse fixée sur le dos de l'éléphant, et le cornac est assis à califourchon sur le cou de sa bête (fig. 423). On con-

naît l'intelligence de l'animal et on sait que les Hindous l'ont dressé à une foule de travaux. Dans les jungles peuplées de tigres, il a encore cet avantage d'assurer la sécurité des voyageurs ; si la caravane est attaquée par un félin, l'éléphant engage la lutte contre le tigre, et presque toujours il a raison de son adversaire qu'il transperce de ses défenses.

La justice est impitoyable dans l'Inde, surtout lorsqu'il s'agit de crimes politiques. Le supplice le plus fréquemment employé est la décapitation par le sabre ; mais il en est un autre bien plus épouvantable : c'est le supplice de l'éléphant. Le condamné est attaché par une corde aux pattes de derrière d'un éléphant qu'on lance au trot. Si, au bout de la course, le patient n'est pas mort, on lui présente un verre d'eau, puis sa tête est placée sur une borne, et l'animal l'écrase sous son énorme pied.

La femme hindoue, enfermée dans son appartement, est maintenue dans une condition subalterne et dans l'ignorance ; la courtisane seule peut savoir lire et écrire. « Quant à la veuve, la loi religieuse est inexorable pour elle. Sitôt qu'une femme a perdu son époux, ses parents doivent la prendre, la dépouiller de ses vêtements, et, après l'avoir accrochée par les pieds, lui raser la chevelure dans cette pénible position ; puis on lui remet les vêtements les plus grossiers et elle est condamnée aux travaux les plus rudes du ménage ; désormais elle ne portera plus de soie, d'or, d'argent ; elle ne pourra manger avec ses amis, elle sera l'esclave, la servante de tous ; quant à se remarier, cela lui est sévèrement interdit, et l'homme qui serait assez audacieux pour lui offrir le mariage perdrait sa caste et encourrait la mort civile. La veuve avait autrefois un moyen d'échapper à cette existence de torture : c'était de se sacrifier en *satti*, de se brûler vive sur le corps de son mari ; aujourd'hui que les Anglais ont interdit ces sacrifices, la pauvre femme n'a d'autre refuge contre les sévérités des siens que la vie de courtisane de bazar, pas même de *nautchi* (danseuse) (Rousselet). »

Fêtes et divertissements. — Les Hindous sont grands amateurs de spectacles. Leur théâtre est une chose demi-sacrée, et leurs pièces sont toujours des drames religieux. Les lois ne permettant pas de faire paraître des femmes sur la scène, les rôles féminins sont tenus par de jeunes garçons.

L'un des divertissements les plus goûtés est la danse des bayadères. Ces danseuses se transportent au domicile des riches Hindous, accompagnées de leurs musiciens. L'orchestre se compose habituellement d'une sorte de tambour qu'on frappe avec les doigts, et d'un violon (fig. 424). Les bayadères, généralement vêtues d'étoffes précieuses et couvertes de diamants, commencent par déployer leurs écharpes, secouer leurs jupes plissées et faire vibrer les bracelets de grelots attachés à leurs chevilles. L'une s'avance, les bras arrondis, le voile flottant et tourne sur elle-même avec de légers frémissements, et des airs langoureux. Une autre imite un charmeur de serpents ou un lutteur et tourbillonne rapidement. Une troisième exécute des mouvements lascifs et adresse des gestes provocants aux assistants. Toutefois ces danses n'ont rien de la grossière immoralité de celles des almées de l'Égypte.

Une des danses les plus gracieuses est assurément celle des œufs. La bayadère, les cuisses enveloppées dans une riche étoffe coquettement drapée, le haut du torse revêtu d'un petit corsage qui dessine toutes ses formes et laisse une partie du tronc à découvert, porte sur la tête une roue en osier posée horizontalement. Tout autour sont pendus des fils munis d'un nœud coulant. La jeune fille s'avance avec une corbeille remplie d'œufs et se met à tourner avec une grande rapidité. « Saisissant alors un œuf, elle l'introduit dans l'un des nœuds coulants, et, d'un mouvement sec, elle le lance de manière à serrer le nœud. Par l'effet de la force centrifuge que produit la rapidité du mouvement circulaire de la danseuse, le fil retenant l'œuf se tend, et celui-ci vient se placer en ligne droite sur le prolongement du rayon correspondant de la circonférence. Les uns après les autres, les œufs sont lancés dans les nœuds coulants et viennent bientôt former une auréole horizontale autour de la tête de la danseuse (Rousselet). » Pour les enlever, il faut retirer les œufs de la même façon qu'on les a mis, sans ralentir un seul instant le mouvement.

Les bayadères sont les seules, parmi les femmes hindoues, qui jouissent d'une liberté complète. Elles pénètrent dans les palais, à la cour des princes, aussi bien que dans les maisons des simples particuliers.

De nombreux jongleurs, une foule d'acrobates et de prestidigitateurs se rencontrent dans l'Inde. Les uns jonglent avec les sabres

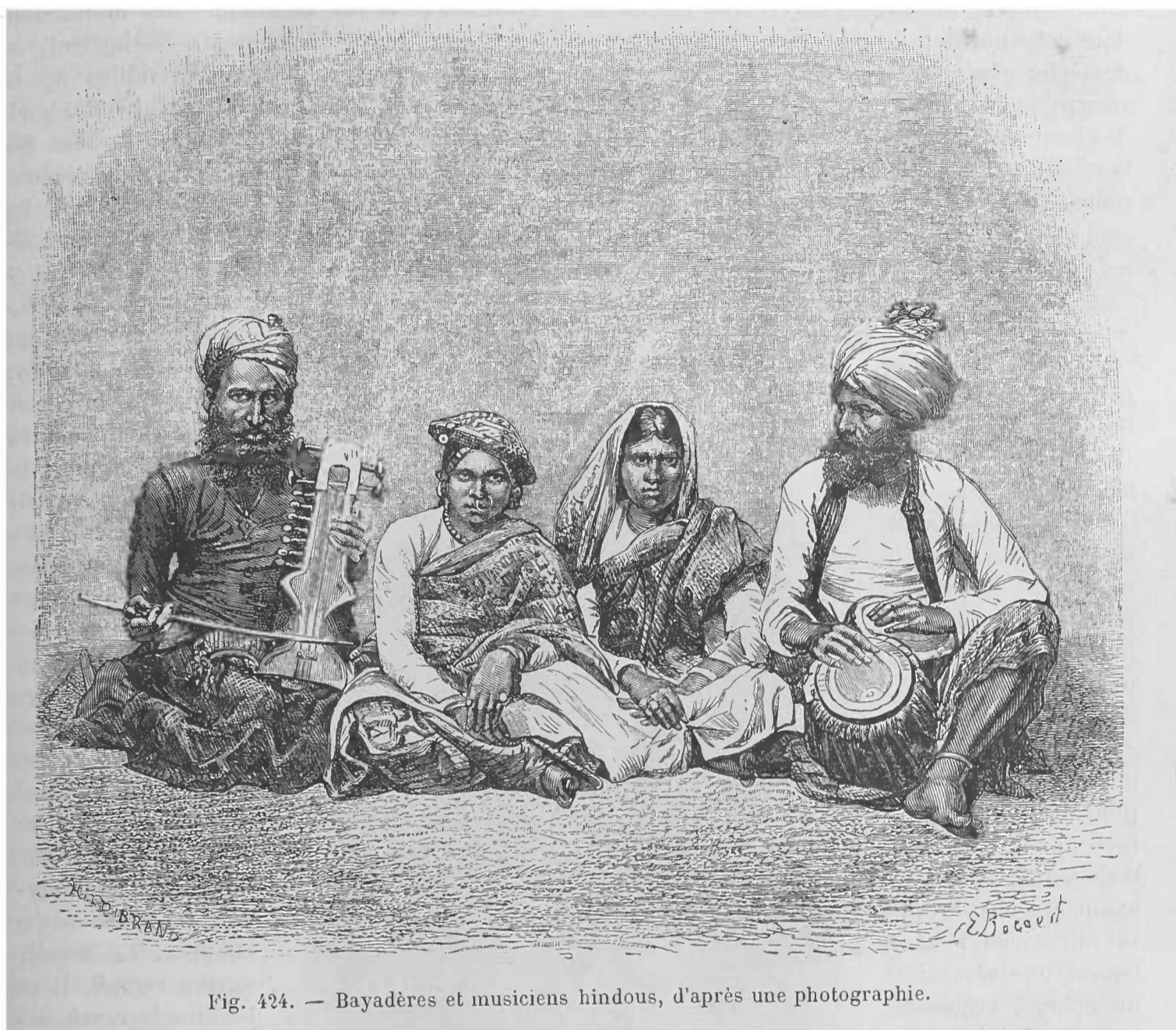


Fig. 424. — Bayadères et musiciens hindous, d'après une photographie.

et les poignards des assistants; d'autres avaient ces armes ou exécutent mille tours inconnus en Europe avec une habileté merveilleuse.

Les luttes ne sont pas moins en vogue, et, à Baroda, on peut assister à un genre spécial de combat. Les adversaires, complètement nus, s'attachent sur le poing fermé des griffes en corne et se déchirent avec ces armes, qui font des blessures épouvantables. Souvent l'un des combattants, parfois les deux, succombent dans ces luttes, qui ont lieu en présence du roi.

Citons encore, parmi les divertissements chers aux Hindous, les combats d'éléphants et ceux de rhinocéros. Les charmeurs de serpents sont aussi fort en vogue. Sur une flûte spéciale, ils jouent des airs et font exécuter une infinité de tours aux reptiles même les plus redoutés. Il faut dire que lorsqu'ils s'emparent d'un de ces animaux, ils lui arrachent les crochets à l'aide d'une petite pince.

Religions. — L'Inde ne possède pas une religion unique, mais des religions diverses. Toutefois, en laissant de côté les musulmans, qui sont en petit nombre, on peut dire que toutes les sectes hindoues présentent un fonds commun. Les Jâinas, les adorateurs de Siva ou de Vichnou, etc., admettent l'immortalité de l'âme, mais rejettent l'existence de Dieu. Ce qui existe a existé de tout temps et n'a subi d'autres transformations que ceux dus à la conduite des êtres. L'âme poursuit ses transmigrations jusqu'à ce qu'elle atteigne la « félicité éternelle », mais, à ce moment, elle conserve son indépendance, sans se confondre dans un centre suprême, comme chez les bouddhistes.

Les Hindous ont des prêtres, des religieux et des religieuses. Chaque secte a ses mendiants accoutrés d'une manière spéciale et parés souvent de colliers d'ossements. Ces mendiants ou *fakirs*, pour prouver leur sainteté et apitoyer le peuple, se font attacher sur un siège, le bras

levé et fixé à une barre transversale. Ils restent dans cette position jusqu'à ce que le membre se dessèche et s'ankylose. D'autres s'habituent à se suspendre par les pieds et restent pendant des heures dans cette posture, tout en marmottant des prières. D'autres encore se livrent à toutes sortes de contorsions en public, s'enfoncent de longs poignards acérés dans le corps et ne s'arrêtent que lorsque les badauds leur ont jeté une quantité suffisante de pièces de monnaie.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des temples, de leur nombre, de leurs dimensions colossales et de leur splendeur. Les fêtes religieuses sont si nombreuses qu'il faudrait un volume pour les décrire. La fête des serpents est une des plus curieuses. Ce jour-là tout le peuple va faire des offrandes aux reptiles pour se les rendre favorables. Deux ou trois cents charmeurs ayant chacun devant soi une corbeille contenant une vingtaine de cobras, reçoivent les jattes de lait qu'apportent les fidèles et les placent au milieu des serpents. Ceux-ci plongent la tête dans le liquide dont ils sont très friands et restent immobiles tant que le charmeur ne les retire pas pour faire place à d'autres. Alors les reptiles se mettent en fureur, se dressent, gonflent leur capuchon et frappent tout ce qui les entoure; mais les charmeurs sont là pour les calmer.

Funérailles. — Pour les Hindous, la mort n'a rien d'effrayant, puisqu'elle n'est qu'un changement d'existence. Aussi, lorsqu'on porte un cadavre au champ d'incinération, n'observe-t-on aucun signe de regret ou de chagrin. Des hommes à demi nus soufflent dans des trompes et dansent autour du défunt. Arrivés dans l'enclos, ils ne se recueillent pas un instant : « les uns coupent le bois ou arrangent le bûcher ;

d'autres, assis sur le sommet des murs, soufflent dans leurs instruments ou hurlent, en riant, un lugubre refrain. Au milieu de ce vacarme et de cette fumée nauséabonde, quelques enfants s'amuse à jeter à la mer des crânes et des ossements résultant des incinérations précédentes. Le bûcher arrangé, les parents placent le corps par-dessus et le recouvrent de menu bois jusqu'à ce qu'il soit entièrement caché. Alors le fils aîné ou le plus proche parent du défunt s'approche en se frappant la poitrine et en poussant des cris lamentables;



Fig. 425. — Veddah à cheveux ondulés, de Ceylan.

il saisit une torche et met le feu aux quatre coins de la pile; la flamme monte rapidement, et les assistants l'avivent en y jetant de l'huile. Bientôt le corps apparaît comme une masse incandescente; à ce moment, si le défunt est un brahmane, son fils s'approche armé d'une massue en fer et fend le crâne d'un seul coup pour permettre à l'âme de s'échapper. Ce dernier devoir rempli, il va rejoindre le cercle des amis, qui, accroupis sur le haut du mur, causent tranquillement de leurs affaires ou fument leur houkahn. Quand tout est réduit en cendres, on

arrose l'emplacement et l'on jette les quelques restes calcinés dans un coin ou à la mer (Rousselet). »

Cinghalais.

Je ne dirai que deux mots des Cinghalais ou habitants de Ceylan. Si nous laissons de côté les races étrangères à l'île, nous rencontrerons une population de race hindoue, à part les Veddahs, dont nous nous sommes déjà occupés à propos des Négritos de l'Inde. Et encore, parmi ces Veddahs, en trouve-t-on avec de longs cheveux bouclés, au visage allongé, au nez droit, saillant, relativement étroit, qui ont

reçu certainement une forte part de sang hindou (fig. 425).

Les Cinghalais proprement dits sont plus robustes que les Hindous du continent. Les jeunes gens des deux sexes, avec leur chevelure soyeuse et leurs traits réguliers, présentent une véritable beauté (fig. 426). Le caractère de cette population est gai et aimable. Elle offre en grande partie les coutumes des peuples de l'Inde : les castes y sont aussi nettement délimitées, et l'autorité des chefs est respectée partout, quoiqu'ils se montrent souvent assez tyranniques.

Les Cinghalais ne vivent généralement pas au milieu du luxe des Hindous, leurs voisins. Leur plus grande source de richesse est la culture du caféier. Ceux qui habitent le littoral se livrent au commerce et servent d'intermédiaires entre les gens de l'intérieur et les étrangers.

C'est par le costume que les habitants de Ceylan se distinguent le plus de ceux du continent. Ils enveloppent leurs jambes dans une pièce d'étoffe de couleur, enroulée de façon à former un fourreau étroit. Une petite veste blanche leur couvre le haut du corps; les jours de fête, ils y ajoutent une sorte de gilet. Les femmes sont presque vêtues de la même façon, à cette différence près que leur pièce d'étoffe est moins serrée et que le veston est remplacé par un corsage très court ou, parfois, par une autre étoffe qui s'attache sur une épaule, en laissant les bras à découvert. Elles portent les cheveux courts ou flottants, tandis que les hommes laissent croître leur abondante chevelure et en forment, sur le derrière de la tête, un épais chignon qu'ils retiennent par un large peigne en écaille. Le beau sexe ne dédaigne pas les ornements, et il est peu de femmes qui ne portent au moins de volumineuses boucles d'oreilles et un collier.



Fig. 426. — Jeune fille de Ceylan.

Tsiganes.

A la suite des Hindous, je décrirai rapidement les Tsiganes, improprement appelés *Bohémiens*, que la plupart des auteurs s'accordent à regarder comme des Hindous ayant émigré à une époque fort ancienne. Leur langue paraît venir à l'appui de cette manière de voir.

Distribution géographique. — Les Tsiganes, *Gitanos*, *Gypsies*, *Tschinganis* ou *Zingaris* ne forment qu'une seule et même race, répandue sur des espaces immenses. On les rencontre dans l'Inde, sur les sommets de l'Himalaya, dans toute l'Europe, en Afrique et jusqu'au Brésil.

En Espagne, ils sont nombreux, de même qu'en Roumanie.

Caractères physiques. — « Les Tsiganes ont le teint plus ou moins basané, les cheveux noirs de jais et les yeux noir foncé, le visage allongé, étroit à la hauteur des pommettes, le front étroit et fuyant, le nez modérément saillant, mais à dos aigu, jamais aplati, l'intervalle orbitaire plutôt étroit, un peu de prognathisme, la bouche petite, les dents blanches et non sujettes à la carie... (Blumenbach). Leur capacité cérébrale est faible.

M. Kopernicki a comparé les crânes tsigane et hindou et leur a trouvé des différences légères et beaucoup de ressemblances. M. Abel Hovelacque en admet deux types, l'un fin, au visage plus allongé, plus ovale, aux traits plus concentrés, au nez plus aquilin; l'autre grossier, aux traits plus ramassés, au regard moins perçant; tous deux, pense-t-il, auraient existé dès leur point de départ dans l'Hindoustan (Topinard). »

Mœurs. — Coutumes — Les Tsiganes, dont le nombre s'élève au moins à cinq cent mille rien que dans le sud-est de l'Europe, présentent partout les mêmes aptitudes. Ils exercent de préférence certaines professions et travaillent surtout les métaux; on trouve aussi parmi eux des

montreurs d'ours ou de singes, des ménétriers, des boisselliers, etc. Presque tous ceux qui passent dans notre pays sont chaudronniers.

Nomades par excellence, ils sont d'une paresse incroyable. En Roumanie, où ils vivent en grand nombre, ils sont, nous dit M. Obédénare, « constamment endettés, ils ont toujours escompté leur travail pour l'année à venir. En règle générale, ils meurent insolubles. »

Chaque bande élit son chef qui porte en sautoir, comme insigne de son rang, un long fouet, dont il fait un fréquent usage ; c'est le chef qui conclut tous les marchés avec les particuliers.

En Roumanie, ils se disent chrétiens : ils sont maraudeurs et de mauvaise foi. En Turquie, ils se disent musulmans, mais en réalité ils n'appartiennent à aucune religion ; ils sont d'une honorabilité parfaite, propres, assez laborieux, et contrastent, à tous les points de vue, avec ceux que nous sommes habitués à rencontrer chez nous.

Les Tsiganes de la Turquie ont une coutume assez singulière : la mariée est promenée, au son de la musique, sur un char composé d'un essieu et de deux roues, et elle porte sur la tête « un épiploon frais d'agneau (une *toilette*), en guise de voile. »

Dans tous les pays, les Tsiganes ne s'allient qu'entre eux.

B. Famille Iranienne.

a. GROUPE PERSAN.

Persans.

Le groupe Persan occupe une aire géographique assez considérable et renferme des populations diverses, assez voisines toutefois par les caractères physiques et la langue pour qu'on puisse les regarder comme appartenant à la même race. La plupart des Tadjiks rentrent dans ce groupe ; dans l'ouest, on les désigne

communément sous le nom de Parsis ou de Persans, tandis que dans le Khorassan et le Séistan ils ont conservé le nom de Tadjiks qui s'applique également, nous l'avons vu, à des tribus montagnardes tout à fait différentes. Les Guèbres, descendants des anciens Perses, sectateurs de Zoroastre, sont aussi des Parsis. En somme Parsis ou Persans, Tadjiks, dans le sens qu'on donne habituellement à ce mot, et Guèbres ne forment qu'une seule et même race. Comme ils vivent dans le même pays, que leurs mœurs sont à peu près les mêmes, nous les engloberons dans une seule description.

Les Parsis, persécutés par les successeurs d'Alexandre le Grand, ont en partie émigré vers le sud-est. Ils arrivèrent jusque dans l'Inde, où leurs descendants forment encore une colonie.

Caractères physiques. — Prenons comme type les Tadjiks, qui constituent aujourd'hui la population indigène des villes de la Perse, du Turkestan, etc., et voyons les caractères que leur attribue M. de Khanikoff.

« Généralement, dit-il, les Tadjiks sont d'une taille élevée ; ils ont des yeux et des cheveux noirs ; la tête

est longue comme celle des Persans ; mais l'os frontal chez eux est plus large entre les lignes semi-circulaires temporales, ce qui leur donne aussi des figures d'un ovale plus large que celle des Persans occidentaux. Le nez, la bouche et les yeux sont bien dessinés, mais le premier est rarement recourbé ; sa forme ordinaire est droite, beaucoup plus proéminente que chez les Mongols, mais pas autant que chez les Persans méridionaux et occidentaux. La bouche est assez grande, de même que les oreilles et les pieds. L'abondance des cheveux est la même que chez les Persans, et non seulement la barbe est touffue, mais souvent la poitrine et les bras sont abon-



Fig. 427. — Mohammed Tahī, Persan né à Téhéran, d'après une photographie.

lamment couverts de poils. Le squelette du Tadjik est beaucoup plus massif que celui du Persan, ce qui donne à l'individu vivant des formes plus lourdes. Les tailles fines et élancées, si communes en Perse, ne se rencontrent guère chez les Tadjiks. Leur peau est aussi blanche et fine que celle des Persans, aussi est-elle très susceptible, comme celle de leurs congénères de l'Occident, de se hâler s'ils résident longtemps dans les climats chauds. Généralement les Tadjiks sont forts, supportent facilement de grandes privations, et peuvent travailler longtemps sans se fatiguer. »

Les Persans proprement dits (fig. 427) sont d'une beauté au moins égale à celle des Tadjiks. Grands et forts, ils ont, dans le sud, la peau assez hâlée; ils présentent d'ailleurs à peu près les caractères physiques que nous venons d'énumérer. Les femmes de la Perse étaient déjà célèbres par leur beauté dès la plus haute antiquité. Leurs yeux, grands, noirs et langoureux sans être mornes, sont des plus beaux de la terre.

Organisation sociale. — Le gouvernement de la Perse est monarchique. A la tête se trouve le shah qui choisit, pour diriger l'administration, quinze ministres, qui se réunissent en conseil sous la présidence du roi. Chaque province est administrée par un gouverneur, souvent un prince, presque toujours un *khan* ou chef militaire. Au-dessous, viennent les commandants de districts, puis les gouverneurs des villes qui ont sous leurs ordres les *kalenters* ou maires et les *ketkhodas* ou chefs de quartiers. Il existe enfin des chefs de métiers qui ont pour mission de défendre les intérêts de la corporation à laquelle ils appartiennent.

En dehors de cette hiérarchie administrative, on rencontre les collecteurs d'impôts et les juges, les uns séculiers, les autres ecclésiastiques. On ne trouve pas de noblesse héréditaire; le roi porte aux honneurs celui qui lui plaît et lui retire sa faveur avec la même facilité. Les classes, pour être temporaires, n'en existent pas moins. La première est celle des *Mirzas*, dans laquelle se recrutent les professions libérales et les vocations littéraires; c'est elle qui fournit presque tous les agents du gouvernement. Après les *Mirzas*, viennent les négociants, parmi lesquels sont rangés les manufacturiers, les industriels, les banquiers, les commissionnaires, les courtiers et les marchands. Cette classe est ménagée par tout le monde et jouit d'une sécurité relative.

La dernière classe, celle du peuple, comprend les ouvriers, les cultivateurs et tout le nombreux personnel des domestiques et des serviteurs subalternes. La classe ouvrière jouit d'une grande liberté; chacun peut choisir sa profession, et il n'est nullement interdit de cumuler plusieurs industries. Les ouvriers sont artistes, adroits et ingénieux. Quant aux paysans, ils sont actifs et non moins ingénieux que les artisans. A l'aide d'une charrue garnie d'un soc insuffisant, traînée par deux bœufs, ils labourent la terre; ils cassent ensuite les mottes avec un maillet de bois, passent la herse et tracent des carrés avec la bêche. Autour de chaque carré est ménagée une rigole pour l'irrigation.

Le gouvernement persan possède une armée régulière, composée d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et d'artillerie légère qu'on transporte à dos de chameau.

Famille. — Comme dans tout l'Orient, la femme occupe en Perse une condition subalterne. Sans être une marchandise, elle s'acquiert à prix d'argent. Avant la célébration du mariage, son futur époux est obligé de lui constituer un douaire garanti par une sorte d'hypothèque sur l'universalité des biens du mari.

Les mariages ont lieu par procuration, et ce n'est qu'après leur célébration qu'il est permis à un homme de lever le voile qui lui a caché jusque-là le visage de sa femme. La loi autorise chaque Persan à prendre quatre femmes légitimes, mais bien peu usent de cette faculté à cause des frais qui en résultent. Mais s'il ne prend le plus souvent qu'une femme légitime, le Persan achète, ou loue pour un temps déterminé, des concubines. Ce ne sont pas celles-ci seulement que l'homme peut renvoyer; il peut aussi répudier ses épouses véritables, et le divorce est fréquent; il n'est entravé que par l'obligation de rembourser à la femme le douaire qui lui a été consenti avant le mariage.

Les Persans riches ont un harem où ils tiennent leurs femmes soigneusement gardées par des eunuques; lorsqu'elles sortent pour aller au bain, en pèlerinage à des tombeaux ou rendre des visites, elles se cachent soigneusement le visage avec un voile. Mais les Persanes des basses classes ne se couvrent nullement la figure.

Il n'y a que les personnages de qualité qui possèdent un sérail. Celui du roi comprend environ trois cents femmes. C'est « d'abord la mère de Nasr-ed-Din Châh qui, à cause de son

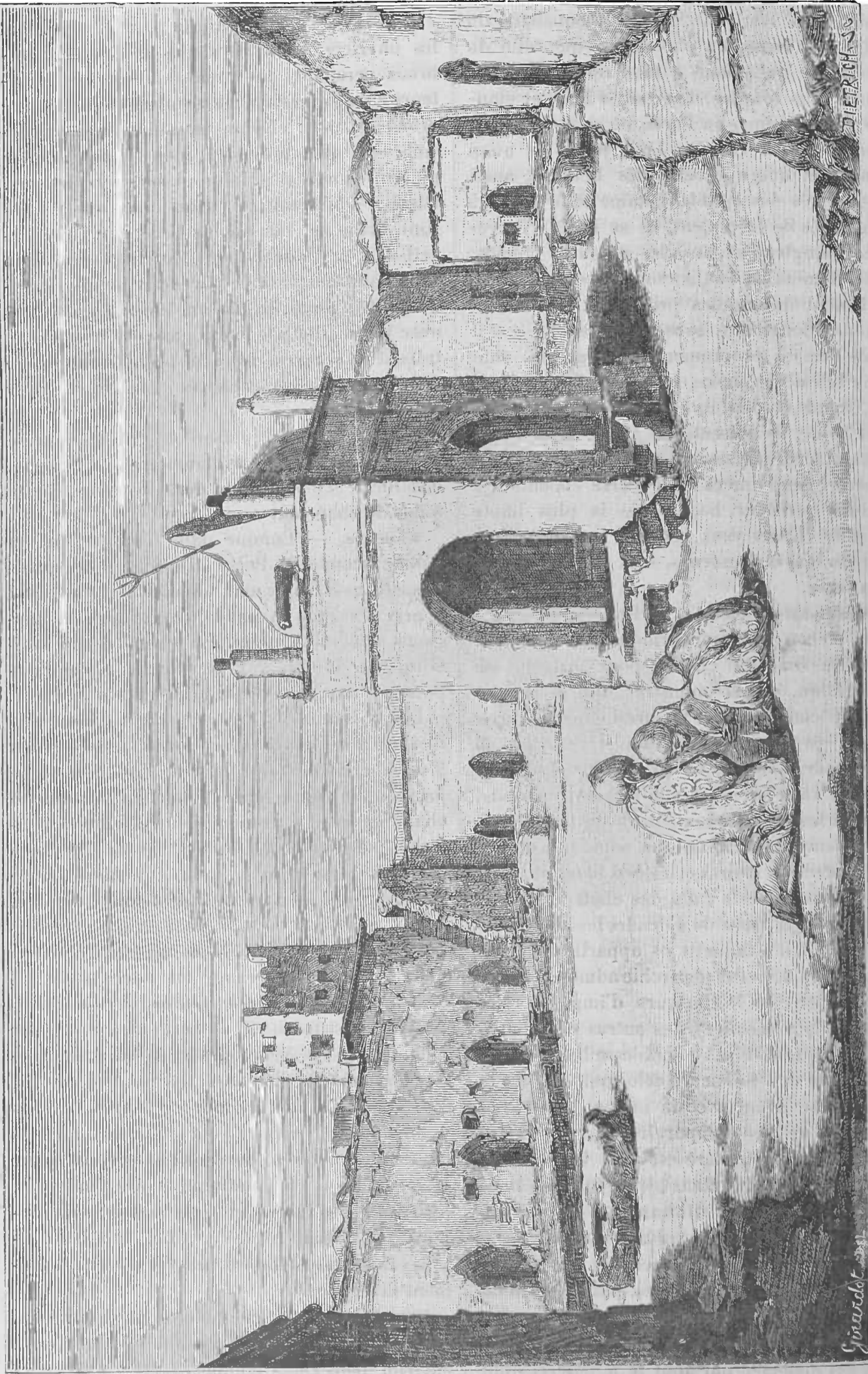


Fig. 428. — Le temple du feu d'Atech-Gah, d'après M. Capus.



Fig. 429. — Soldats afghans.

influence légitime sur son fils, joue un grand rôle dans les affaires du gouvernement ; elle occupe une aile de l'Enderoun avec toutes les femmes attachées à sa personne et y tient une véritable cour. Ensuite les femmes et filles des deux prédécesseurs du roi, entretenues à ses frais dans des départements distincts desservis également par des servantes à elles. En troisième lieu les femmes légitimes du chah, dont la cour féminine est excessivement nombreuse et qui vivent chacune dans un pavillon à part. Enfin, les concubines royales ayant également chacune leur logement et leur service séparé. Plusieurs de ces dernières ne connaissent même pas le roi qui ne les admet dans son harem que pour faire honneur (honneur prisé très haut) à la famille à laquelle elles appartiennent. C'est en comprenant tout ce monde que l'on peut arriver à ce chiffre de trois cents femmes que

l'on dit renfermées dans l'Enderoun royal (Lycklama a Nijeholt). »

Sciences, arts, littérature. — Les sciences n'ont pas atteint en Perse un niveau bien élevé. Les mathématiques se bornent aux calculs usuels ; l'astronomie et la chimie devraient être plutôt qualifiées d'astrologie et d'alchimie ; la médecine n'est que de l'empirisme. Toutefois, le shah a fondé auprès de son palais des écoles supérieures, et il a appelé auprès de lui plus d'un savant européen.

Les arts sont plus avancés, notamment l'architecture, la sculpture et la peinture. La musique est l'une des grandes distractions des habitants de la Perse. Leurs principaux instruments sont la flûte, le hautbois, le clairon, le cor, le violon, la guitare et une sorte de mandoline à très long manche. La religion mahométane, professée par la grande majorité des

Persans, défend la musique instrumentale ; mais ils ont su tourner la difficulté en faisant venir des musiciens de profession étrangers.

La littérature persane est brillante : elle comprend l'histoire, la géographie, la philosophie, des poèmes héroïques, des odes, des fables, des chansons, etc. Les écrivains se font remarquer par l'éclat, la grâce de leur imagination.

Religion. — Les Persans ont presque tous embrassé l'islamisme. Quelques Guèbres, retirés pour la plupart au milieu des Hindous, sont restés attachés à la religion de Zoroastre ou *religion du feu*. Les Guèbres construisaient leurs temples sur les collines, sur les plateaux où se trouvaient des sources de naphthe. M. Capus a pu visiter un des rares monuments de ce genre qui aient échappé à la destruction ; c'est celui que représente la figure 428.

« Le monument, dit-il, se compose d'une cour pentagonale enclose de bâtiments qui affectent la forme d'un gros mur surmonté d'une terrasse et orné de crénelures écrasées dans le style indien. Au milieu de la cour s'élève l'autel sous un dôme porté par quatre piliers. Les quatre faces sont ouvertes en plein cintre ; de chaque côté, un escalier de quelques marches donne accès à l'intérieur du sanctuaire.

« L'autel se compose d'une pierre perforée par où le gaz arrivait du plateau. On y brûlait, paraît-il, les cadavres des fidèles. Zoroastre avait défendu de jeter les cadavres dans les fleuves ou de les inhumér ; ordinairement les Guèbres exposaient leurs morts pour les faire dévorer par les oiseaux de proie. Cette pratique est toujours en usage dans les environs de Téhéran.

« Des colonnettes creuses surmontent les quatre piliers, et des tuyaux de fonte amènent le gaz à travers la maçonnerie ; en l'allumant, on donne au sanctuaire quatre panaches de feu. Un trident, les pointes en l'air, s'enfoncé obliquement dans la voûte du dôme. On ne connaît pas le symbole de ce trident.

« Les innombrables créneaux de l'enceinte livraient également passage à des jets de flamme, de sorte que, la nuit venue et le gaz flamboyant, on avait réellement devant soi l'idée devenue vivante que Dieu-Lumière, Ormuzd, emplissait et enveloppait de sa divinité le Temple que ses serviteurs lui avaient consacré. Du temps de l'ancienne splendeur de la religion iranienne, l'impression produite par le Temple du feu sur des pèlerins accourus de loin devait être imposante.

« Le bâtiment qui forme l'enclos comprend une galerie voûtée avec vue sur la cour par des ouvertures en plein cintre. Il renfermait ensuite les cellules qu'habitaient les moines et de nombreuses logettes pour les pèlerins. Au-dessus des cintres se trouvent, encastrées dans le mur, des pierres portant des inscriptions en persan et en dévanagari. La tour carrée située à l'un des angles renfermait l'habitation du grand-prêtre. A côté de cette tour on voit un escalier qui conduit sur la terrasse. »

Ce temple, le dernier des Guèbres, est aujourd'hui la dépendance d'une usine. Le dernier grand-prêtre a été assassiné en 1864 et le dernier moine a abandonné l'édifice en 1880. Le culte iranien a vécu ; mais nous devons à M. Kœchlin-Schwartz la description des cérémonies qui se pratiquaient dans ces temples. Le Guèbre entrait dans sa cellule blanchie à la chaux, se déshabillait et revêtait un costume blanc. Il allait ensuite à la chapelle allumer sept ou huit becs de gaz. « Je dis des becs de gaz par condescendance, ajoute notre auteur ; à proprement parler c'est l'enfance de l'art en fait de bec. Dans l'intérieur de la maçonnerie, on a réservé des creux dans lesquels circule le gaz ; puis on a ménagé de petits trous ronds percés dans l'enduit qui recouvre la maçonnerie. Dans ces trous sont fichées de petites chevilles en bois. Dès qu'on les enlève, le gaz sort, on l'allume et voilà ! c'est ce qu'on peut appeler un bec primitif.

Le gaz allumé, notre Guèbre se place devant son espèce d'autel, prend une sonnette de la main droite et se met à sonner en entonnant une litanie lente et triste. Un instant il arrête à la fois chant et sonnette et reste comme en extase ; il recommence sa litanie, s'agit, puis pose la sonnette et fait tinter une grosse cloche suspendue à la voûte, à l'entrée de la chapelle.

Son office accompli, il prend un petit plateau sur lequel sont des morceaux de sucre candi et rose, et vient nous les offrir en échange d'un rouble que lui donne chacun de nous. »

Nous ne décrivons pas les cérémonies musulmanes des Persans ; bien que leur culte soit un schisme de l'islamisme, leurs fêtes sont celles de tous les sectateurs de Mahomet.

b. GROUPE AFGHAN.

Dans le groupe afghan, nous rangerons les Afghans proprement dits, les Kurdes et les Arméniens.

Afghans proprement dits.

Les *Afghans proprement dits* se divisent en trois groupes : les Afghans occidentaux ou *Douranis*, dont le type s'est conservé assez pur ; les Afghans orientaux ou *Berdouranis*, légèrement mêlés d'Hindous ; enfin, les habitants de la plaine, encore plus métissés que les *Berdouranis*.

Caractères physiques. — Les Afghans sont des hommes de belle taille, dont la peau, légèrement bistrée, présente un éclat mat. Leurs cheveux, leur barbe, leurs sourcils sont noirs et épais. Ils ont la tête allongée, et leur visage forme un ovale régulier. Leurs yeux sont bien fendus, leur nez est droit et saillant, leur bouche moyenne, avec des lèvres fines.

Mœurs. — Coutumes. — Les Afghans sont divisés en tribus adonnées à l'élevage des troupeaux et à la chasse. Ils se livrent volontiers au commerce et partent avec des marchandises qu'ils troquent contre les produits des pays qu'ils traversent ; souvent ils frètent des caravanes qu'ils conduisent d'un pays dans l'autre.

D'un caractère belliqueux, ces individus embrassent volontiers le métier des armes. Leurs troupes sont assez bien organisées. Les officiers sont armés de revolvers et de sabres de cavalerie anglais. Ils sont coiffés d'un bonnet de fourrure, souvent recouvert d'un turban. Une veste brodée ou non, un large pantalon serré à la cheville, selon la mode afghane, ou emprisonné dans des bottes, viennent compléter le costume des chefs. Celui des soldats n'en diffère guère que par la richesse, comme on peut le voir sur la figure 429.

« Les Afghans sont en Asie les premiers par

le courage et par leur aptitude aux choses de la guerre. Ils sont remuants, violents, d'un caractère indomptable ; ils aiment les aventures, et, en comparaison de leurs voisins, ils déploient une grande activité. Au contact des Anglais, dans leurs luttes avec les armées indigènes organisées à l'européenne, ils ont acquis une certaine instruction militaire, et s'ils avaient dépensé au nord et à l'ouest la somme d'efforts qui leur a été nécessaire pour défendre leur indépendance menacée à l'est, il n'y a pas de doute qu'ils eussent agrandi consi-

dérablement leur empire durant ces cinquante dernières années. Ils auraient porté leur frontière au pied de l'Elbourz, et les Russes auraient eu à les combattre au lieu des Khans de Khiva et des émirs de Bokhara ; la lutte eût duré plus longtemps, mais les résultats eussent été plus considérables et plus décisifs. La question d'Asie centrale eût été tranchée d'un seul coup, ou au moins simplifiée singulièrement par la suppression d'un des facteurs considérables : la puissance afghane et son prestige (Bonvalot). »

Ce sont, en effet, des hommes vaillants

qui prennent toutes sortes de précautions pour mettre l'indépendance de leur patrie à l'abri des atteintes des étrangers. A moins de papiers en règle et d'une autorisation de l'émir, on ne saurait pénétrer en Afghanistan.

Si, parfois, ils se montrent violents, les Afghans se distinguent toujours par une politesse tout à fait caractéristique. Pour faire un homme prisonnier et même pour lui trancher la tête, il est rare qu'ils n'y mettent pas toutes les formes.

Chez eux, le mariage est une affaire peu compliquée : l'homme se borne à acheter une femme, ou plusieurs, si ses moyens le lui permettent. Musulmans pour la plupart, ils trai-



Fig. 430. — Arméniennes.

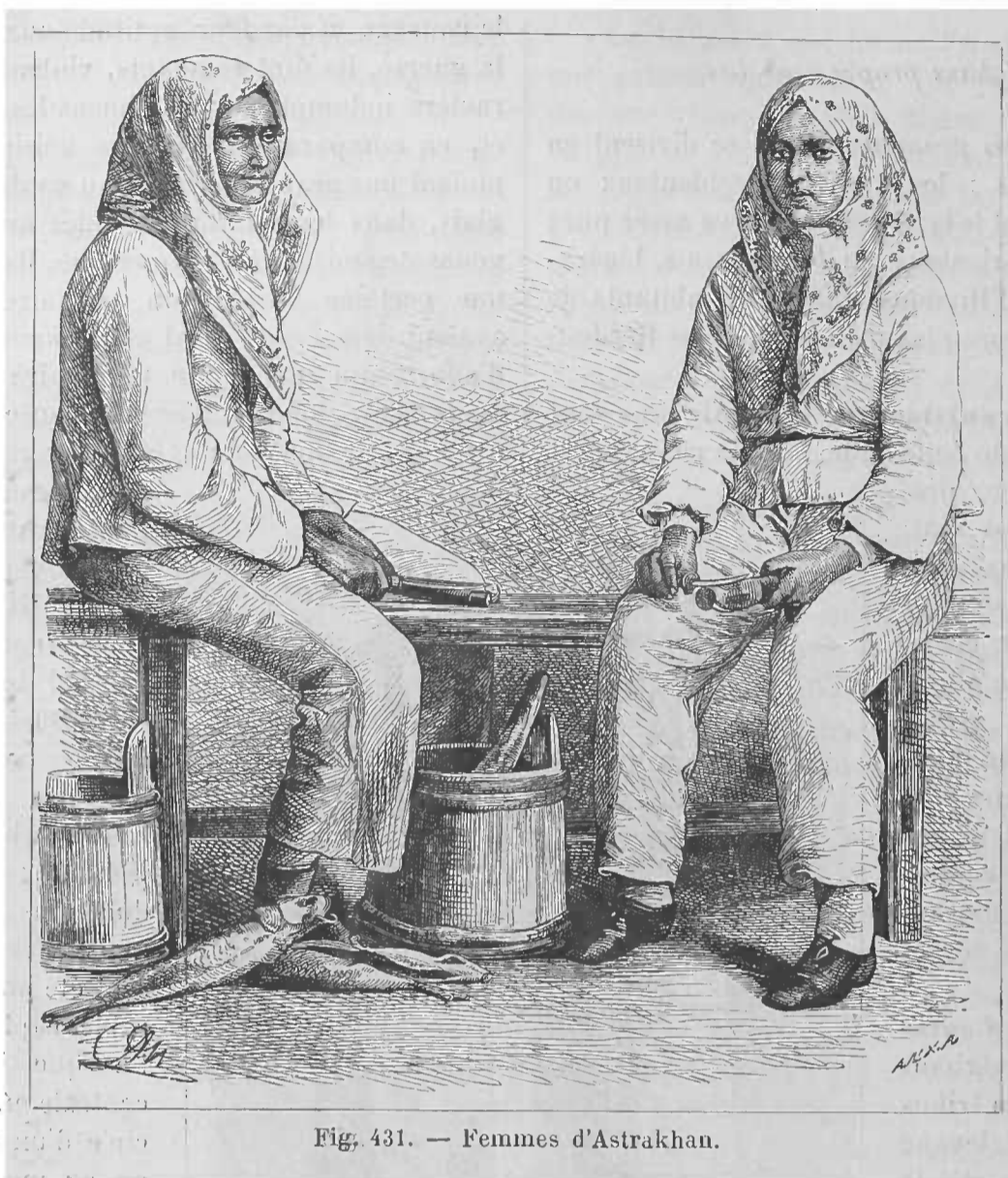


Fig. 431. — Femmes d'Astrakhan.

tent leurs épouses comme elles: le sont dans tous les pays mahométans. Quoique professant l'islamisme, ils n'ont ni le fanatisme ni l'intolérance de presque tous leurs coreligionnaires. On rencontre parmi eux des *saints* qui vont de village en village porter la parole du prophète et prêcher d'exemple; ces personnages vivent des aumônes qu'on leur fait, et souvent même ils en arrivent à amasser ainsi une certaine fortune, en convertissant en argent ce qu'ils reçoivent en nature.

Les pèlerinages ne sont pas moins en honneur chez les Afghans que chez les autres musulmans. Superstitieux à l'excès, ils croient aux philtres et aux mauvais esprits. Un malheureux a-t-il le délire, c'est le *djim* qui l'obsède et, pour l'en délivrer, on l'exorcise. Des hommes le maintiennent solidement et un autre psalmodie des versets du Coran, en faisant l'imposition des mains; puis il frappe la figure du possédé en adressant d'un air terrible des menaces au malin esprit. On administre au patient des coups de fouet à l'adresse du démon, on

lui frotte le nez avec des oignons, et la scène se prolonge pendant des heures. On peut juger des effets d'un pareil traitement.

Kurdes.

Les *Kurdes* forment une population à demi barbare, qui vit dans les montagnes situées entre la Mésopotamie et la Perse. Dans le Khorassan, à l'est de la mer Caspienne, on trouve des Kurdes aux environs de Meched.

Iranien par la langue, ce peuple est assez mélangé. Certains individus présentent un type fin, d'autres un type beaucoup plus grossier. La plupart, néanmoins, offrent une grande ressemblance avec les Afghans et, comme eux, ont le nez droit et aquilin. D'après Khanikoff, les vieillards sont remarquablement beaux, et presque tous ont des têtes de patriarches.

Les Kurdes ne forment pas une nation à proprement parler; leurs tribus les plus nombreuses se trouvent dans la Turquie. Ce sont des pillards par excellence; le vol à main ar-



Fig. 432. — Chef des insurgés crétois.

mée est considéré par eux comme un acte parfaitement licite et honorable.

Leur industrie est des plus rudimentaires. Ils fabriquent de grosses toiles en poil de chèvre et élèvent des chevaux et des bestiaux dont ils font un commerce assez important.

Leur religion est l'islamisme; mais ils mélangent aux doctrines de Mahomet une foule de vieilles superstitions.

Arméniens.

Les *Arméniens* (fig. 430) formaient jadis une nation puissante. Aujourd'hui, ils sont dispersés à l'ouest de la mer Caspienne, au milieu des Turcs, des Géorgiens et des Tatars. A Astrakhan, on rencontre une de leurs colonies qui a conservé à peu près le type de la race (fig. 431). Disséminés, comme les Juifs, à la suite d'événe-

ments politiques, ils ont, comme eux, gardé précieusement leur nationalité et ne se sont guère croisés avec d'autres races.

Le type arménien est caractérisé par sa peau blanche, ses cheveux noirs, sa tête allongée, son visage ovale, ses yeux noirs, son nez long, fin, droit ou aquilin. Les hommes ont la barbe noire et bien fournie.

Les Arméniens sont peu industriels; ils ne fabriquent guère que du savon grossier, des tapis, des peaux, quelques étoffes, des armes assez renommées; ils préparent aussi de la viande séchée. Ils tirent tout le reste de l'Europe. Les professions que l'Arménien exerce le plus volontiers sont le commerce et la banque. On rencontre encore un certain nombre d'agriculteurs, et parmi la colonie d'Astrakan se trouvent beaucoup d'hommes qui se livrent à la pêche; les femmes préparent le poisson (fig. 431).

Jadis la nation était enveloppée dans les liens d'une forte hiérarchie; l'ancienne noblesse formait une véritable féodalité. Toute cette organisation a été violemment détruite depuis le morcellement de la monarchie, et on n'en retrouve de traces que dans une seule province, le Siounik'h. Là, on rencontre encore beaucoup de nobles, aussi pauvres, d'ailleurs, que les simples paysans.

Quoique catholiques pour la plupart, les Arméniens, comme tous les Orientaux, tiennent les femmes dans un état de complète dépendance. « On peut dire que leur vie se passe à élever leurs enfants et à servir leur mari. L'ignorance dans laquelle elles sont élevées à dessein leur rend facile cette soumission passive. Les mariages sont pour la plupart d'une merveilleuse fécondité. Beaucoup de femmes ont à trente ans une dizaine d'enfants, et il est peu de ménages où l'on ne compte cinq ou six garçons et filles. Ces nombreuses familles ne sont point un fardeau. Les filles se marient sans dot, et les garçons devant gagner leur vie dès la quatorzième année ne restent pas longtemps à la charge de leurs parents. Le respect des parents est poussé peut-être plus loin que partout ailleurs. Jamais un enfant ne s'assied en présence de son père; quand un hôte arrive dans la maison, c'est le plus jeune fils qui lui présente la pipe et les rafraîchissements dont l'hospitalité orientale accable les étrangers. Les jeunes gens ne sont pas consultés sur le choix de la femme qu'ils doivent épouser; l'usage est de laisser au père et à la mère le soin de la trouver. »

J'ai dit que les Arméniens étaient pour la plupart catholiques, quoique l'église arménienne ait des rites spéciaux. Elle admet cependant les grands dogmes de l'église romaine, mais le baptême n'est valable que lorsqu'il a été administré par immersion. En outre, si les évêques et les patriarches doivent garder le célibat, les diacres et les prêtres peuvent se marier. Les pratiques religieuses sont d'ailleurs à peu près les mêmes que parmi les catholiques romains; mais les prières sont plus longues et les abstinences plus rigoureuses.

C. Famille Hellène.

Grecs. — Albanais.

Les Grecs et les Albanais appartiennent incontestablement au même groupe, bien qu'ils présentent aujourd'hui des différences assez appré-

ciables. Ce fait est dû aux croisements multiples qui se sont opérés dans cette contrée.

Origine. — Les Grecs, ou Hellènes, sont nés du mélange des Pélasges avec des populations indo-européennes venues de l'Asie. Ils se mêlèrent plus tard avec les Phéniciens, puis avec les Romains; les Avars furent pendant plus de deux siècles les maîtres du Péloponnèse; enfin il y eut en Grèce une véritable invasion de Slaves. Quant aux mélanges des Grecs et des Albanais, on peut dire qu'il s'en opère chaque jour.

Ces derniers se sont, eux aussi, croisés avec les Serbes et les Bulgares, qui avaient envahi leur territoire.

La population actuelle de la Grèce et de l'Albanie est loin d'être composée uniquement de Grecs ou d'Albanais; mais, en revanche, dans beaucoup d'autres pays, en Turquie, dans toute la péninsule des Balkans, on trouve une foule de Grecs, d'Albanais qui ont conservé les mœurs et les caractères physiques de leurs races.

Caractères physiques. — Le type grec est facile à reconnaître; malgré les invasions et les croisements, il s'est peu modifié.

« Le Béotien a cette démarche lourde qui faisait de lui un objet de risée parmi les autres Grecs; le jeune Athénien a la souplesse, la grâce et l'allure intrépide que l'on admire dans les cavaliers sculptés sur les frises du Parthénon; la femme de Sparte a gardé cette beauté forte et fière que les poètes célébraient autrefois chez les vierges doriennes (E. Reclus). »

Les Grecs, surtout ceux des îles Ioniennes, sont d'une taille élevée; leur barbe et leurs cheveux sont souvent noirs. Leur front est proéminent et élevé; leurs yeux grands, largement ouverts, pleins de feu, sont séparés par un intervalle assez grand; les sourcils sont très arqués. Le nez, droit ou légèrement aquilin, présente à peine une légère dépression à sa naissance, de sorte qu'il continue la direction du front. La bouche du Grec est petite, bien dessinée; ses lèvres sont minces, son menton saillant et arrondi.

Les Crétois (fig. 432) offrent les caractères du type hellène extrêmement accusés.

Les Albanais présentent une certaine ressemblance avec les Grecs, mais ils ont un aspect plus sauvage. Grands et très vigoureux, ils ont la poitrine fort large et les épaules très robustes.

Grâce à leur genre de vie, les Albanaises ont acquis une figure maigre, hâlée, à peau rude; leurs dents sont fort belles; mais on ne ren-

contre guère chez elles de femmes aux traits purs et réguliers, aux grands yeux d'un bleu pâle, comme on en voit partout en Grèce.

Mœurs. — Coutumes. — Le Grec a l'esprit souple, une grande facilité à apprendre, le caractère artificieux et turbulent. L'Albanais est plus belliqueux; cependant, pour arriver à ses fins, il n'emploie guère que la ruse et la supercherie.

Le Grec est avant tout trafiquant; il aime les lettres et le beau langage, ce qui le fait paraître brillant, quelle que soit la situation qu'il occupe. « Au plus bas de l'échelle sociale, ce sont les garçons de place, impudents et fanfarons; plus haut les commis-interprètes des maisons de commerce et de banque, aussi intelligents que souples et intrigants; au degré le plus élevé de l'échelle, les drogmans des consulats et de la Sublime-Porte, actifs, cauteleux, fourbes, sachant pratiquer en maîtres le patelinage et la corruption et redoutables par la grande influence qu'ils savent acquérir (H. Belle). »

Le Grec est heureux lorsqu'il peut avoir une boutique ou un comptoir où il exploitera ceux qui cultivent la terre. Partout ses mœurs sont les mêmes. En Roumanie, par exemple, il y a une foule de Grecs qui font le trafic des céréales, mais pas un n'est réellement cultivateur. Un certain nombre d'agriculteurs passent pourtant pour Hellènes; mais ce ne sont que des Roumains *gréçisés* depuis quelques siècles et qui ont adopté la langue grecque.

En Grèce, il faut cependant qu'un certain nombre d'habitants se livrent à l'agriculture; jamais ils ne montrent d'aptitudes remarquables pour cette profession. S'agit-il, par exemple, de battre le blé, on attelle des chevaux à des planches étroites sur lesquelles montent de jeunes garçons, et le travail n'est qu'une occasion de se livrer à des exercices de joute, pour lesquels le Grec a beaucoup de goût; aussi la paille est-elle broyée et, souvent aussi, le grain.

Dans les ports de la Grèce, la population déploie une activité fébrile et contraste avec celle de l'intérieur, qui ne demande qu'à vivre sans se fatiguer.

L'Albanais commerce peu; en Grèce, il se croit parfaitement autorisé à profiter de l'ignorance des étrangers pour leur extorquer le plus possible. Fourbe, rapace et intrigant, il n'emploie son intelligence qu'à se procurer du bien-être par des procédés inavouables. C'est l'Albanie qui fournit les fonctionnaires véreux

de la Grèce, de la Turquie et même de la Roumanie. En Grèce, les Albanais se tiennent à l'écart des Hellènes dans les villages; mais dans les villes, ils se disent Grecs. Ils exercent de préférence les professions d'usuriers, d'agents de police, de caissiers; lorsqu'ils ont de l'éducation, ils arrivent sous-préfets, voire même préfets. On en a vu, en Roumanie, qui, dans ces fonctions, favorisaient les entreprises des brigands et des voleurs de chevaux.

La bravoure des habitants du nord de l'Albanie devait en faire de bons soldats; leur éducation les y dispose encore. Tous les hommes sont armés; les femmes, les enfants eux-mêmes, portent des pistolets à leur ceinture. Un très petit nombre d'Albanais sont cultivateurs ou pasteurs; beaucoup se livrent à des actes de brigandage dans les montagnes. Tous les travaux fatigants sont dévolus aux femmes, considérées comme des êtres tout à fait inférieurs.

Les Albanais sont en majorité musulmans; quelques-uns sont chrétiens et appartiennent à diverses confessions.

Quant aux Grecs, ils professent un christianisme spécial, mélange de la mythologie ancienne avec la religion nouvelle.

D. Famille Latine.

Au tableau de M. de Quatrefages, j'ajouterai la famille latine qui pourrait, d'ailleurs, être réunie à la famille hellène. Comme les Grecs, les Latins ont sans doute compté des Pélasges parmi leurs ancêtres; mais les innombrables croisements qui se sont opérés de tous côtés ont donné naissance à un mélange bien difficile à débrouiller.

Parmi les Latins plus ou moins purs, plus ou moins altérés, nous rangerons les Italiens, les Espagnols et les Portugais, les Français et les Roumains. Nous passerons très rapidement sur chacune de ces populations, trop connues des lecteurs pour qu'il soit utile de nous étendre longuement.

Italiens.

Les Italiens, ceux du sud tout au moins, devaient avoir une origine pélasgique; mais des Étrusques, des Ligures, des Vénètes, des Ibères, des Gaulois, etc., vinrent se mêler aux premiers occupants du sol. Selon l'importance du rôle qu'a joué tel ou tel élément, le type moderne présente des caractères assez divers dans les

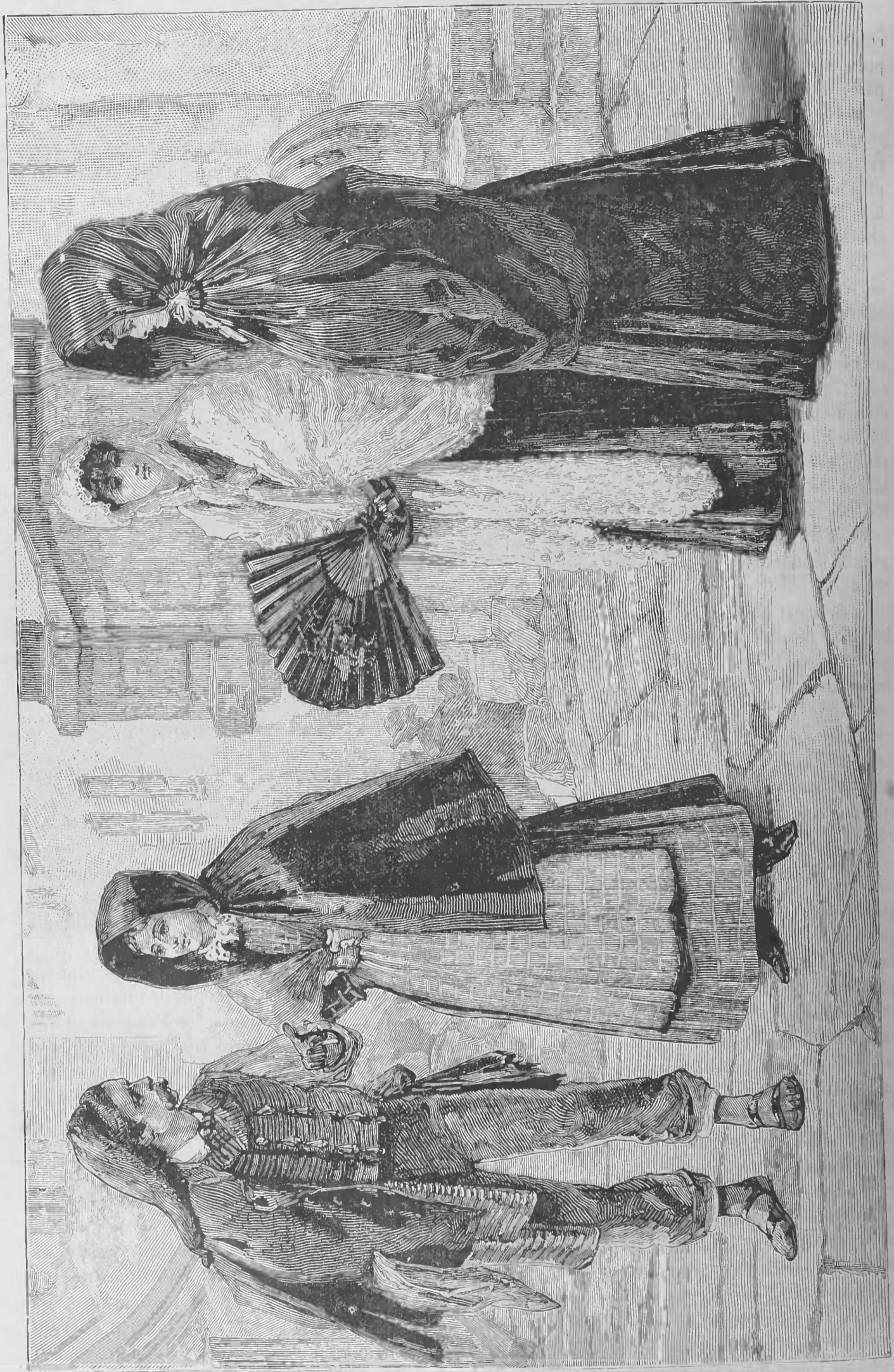


Fig. 433. — Maltais.



Fig. 434. — Reconstitution d'une hôtellerie italienne du moyen âge.



Fig. 435 et 436. — Italiennes.

différentes parties de l'Italie. C'est aux environs de Rome que la population est le moins mêlée.

Caractères physiques. — L'Italien des environs de Rome est d'une taille moyenne, avec des cheveux noirs, une peau un peu hâlée et des traits d'une grande régularité. La tête est large et courte, le front droit, bien développé. Le nez, parfaitement droit, ou aquilin, offre, à sa racine, une dépression très accusée (fig. 435 et 436) qui le distingue complètement du nez grec. La bouche est fine, bien dessinée; le menton fait une saillie assez prononcée.

Un grand nombre de Napolitains présentent les mêmes caractères; mais, dans le sud, notamment dans la région montagneuse, le type devient plus rude. Dans les îles méridionales, en Sicile, à Malte, il n'est pas rare de rencontrer des individus dont les traits ont de la tendance à se rapprocher du type grec (fig. 433). L'élément hellène a conservé là une partie de son influence. En revanche, les Italiens du nord ont reçu une assez forte proportion de sang german, et ces croisements ont influé non seulement sur les caractères physiques, mais aussi sur le tempérament de la population.

Mœurs. — Coutumes. — D'une façon générale, les Italiens forment un peuple intelligent, vif, artiste, débordant de sentiment. D'un caractère gai et gouailleur, l'Italien raille tout : « il raille son sort, ses maîtres, lui-même et Dieu. Il raille en étalant ses plaies et ses guenilles; il raille en recevant l'aumône; il raille en exagérant ses formules de politesse; il

raille dans la rue et au foyer, dans la prison et dans l'église; il raille dans la prière; il fait de la vie une grande bouffonnerie, et des bouffonneries du carnaval la seule chose sérieuse (Clavel). »

Opprimé depuis des siècles par le clergé, par un pape qui n'est pas toujours Italien, le peuple s'est abâtardi. Dans Rome, tout était subordonné aux prêtres, qui ont donné au culte tout le développement qu'il comporte; ils ont fait un peuple artiste, mais lâche, hypocrite et menteur. La capitale du catholicisme était devenue un lieu de « prostitution omnisexuelle, n'épargnant pas le jeune âge et trouvant des milliers de recrues au sein d'une misère générale (Clavel). » Cette misère était fatale : l'industrie ne pouvait se développer faute de liberté et de sécurité; les cérémonies religieuses absorbaient la moitié du temps consacré au travail; les couvents d'hommes et de femmes enlevaient les bras valides et accroissaient le parasitisme. — Depuis 1871, Rome est devenue la capitale de l'Italie : de grands changements s'y sont déjà opérés, et l'esprit clérical perd peu à peu de sa prépondérance.

Dans le nord, en Toscane, règne une harmonie, un bien-être général; les mœurs sont douces et paisibles; « tout le monde aime en Toscane : riches et pauvres, jeunes et vieux; aussi le cœur et l'inspiration semblent-ils diriger la vie. » Ce calme était bien fait pour favoriser les arts; c'est, en effet, le nord qui a été la patrie des grands peintres et des grands



Fig. 437. — Italiens des montagnes de Naples, d'après une photographie.

sculpteurs. Chacun est poli, bienveillant, affable pour les étrangers. La femme, entourée de respect, possède toutes les qualités de l'épouse, de la mère de famille et de la ménagère.

Quel contraste nous présente le sud de l'Italie ! Le despotisme et la police ont avili les âmes ; la misère et l'ignorance sont presque aussi grandes que dans la Romagne. La population est grossière, vindicative et sensuelle ; « de là des amours multiples et faciles, des rivalités, des conflits, des coups, des vengeances... »

L'Italien n'est pas sans qualités, et l'une de ses plus grandes est la sobriété. Si le lazzaroni de Naples n'aime pas le travail, il sait, en revanche, se contenter d'un peu de macaroni ou de quelques fruits pour sa nourriture. Artiste

par excellence, le Romain a produit des chefs-d'œuvre en architecture, en sculpture, en peinture. Au moyen âge, lorsque l'Italie était divisée en petites républiques constamment en guerre les unes avec les autres, lorsque les rivalités s'étendaient souvent de château à château, les architectes s'attachèrent surtout à construire de solides édifices. Néanmoins la grâce n'était pas exclue de leurs constructions. L'hôtellerie italienne, reconstituée en 1884, lors de l'exposition de Turin, ne manque pas d'élégance avec ses rangées de colonnes, ses grands escaliers et sa cour intérieure bordée de galeries (fig. 436). Tout le monde est musicien en Italie : le paysan des Abruzzes avec son flageolet ou sa cornemuse, le Napolitain avec son violon ou sa harpe exécute, dès qu'il sait marcher, les ou-

vres les plus difficiles. Souvent ces gens s'expatrient, n'ayant guère pour bagage que leur instrument de musique, qui sera leur gagne-pain à l'étranger. A chaque pas nous rencontrons, dans nos rues, des *pifferari* (fig. 437) qui n'ont pas d'autres moyens d'existence.

Il ne faudrait pas trop exagérer cependant. En Italie, parmi le peuple, on trouve des ouvriers laborieux, et, lorsqu'ils viennent chez nous, ils font une rude concurrence à nos propres travailleurs.

L'Italien est profondément catholique et non moins superstitieux. Il professe un culte tout particulier pour la madone. Tel brigand qui tient la campagne, qui dévalise les voyageurs à main armée, ne manquera pas de faire une neuvaine à la vierge avant de se livrer à ses brigandages. Le peuple se couvre d'amulettes de toute sorte, scapulaires, médailles, chapelets, cordons de sainteté, etc., ce qui ne l'arrête en rien dans ses débordements. Les prêtres, d'ailleurs, lui donnent l'exemple, et il n'est guère de pays catholique où les mœurs du clergé soient plus dissolues.

Espagnols. — Portugais.

Les habitants de la péninsule ibérique ne sont pas moins mêlés que ceux de l'Italie. Dès la fin des temps quaternaires, ou tout au moins dès le début de notre époque géologique, nous avons vu que cette contrée était occupée par des émigrants venus du nord, et ils n'en avaient probablement pas été les premiers habitants. M. Maury, qui ne tient pas compte de ces éléments préhistoriques, nous dit que « les Espagnols et les Portugais actuels sont issus du croisement des populations ibère, celtibère et lusitanienne, avec des Latins, puis avec des populations germaniques, les Goths et les Vandales. A ces éléments s'associa ensuite l'élément maure ou arabo-berbère, qui, dans l'Andalousie et le Portugal, a laissé quelques traces. »

Distribution géographique. — Les Espagnols et les Portugais ont traversé une brillante période d'expansion coloniale. Sans parler des diverses colonies qu'ils ont possédées ou qu'ils possèdent encore dans l'ancien continent, je rappellerai que les Espagnols ont joué l'un des premiers rôles dans les grands voyages de découvertes qui ont été accomplis depuis le quinzième siècle. Aux Philippines, dans l'Amérique du Sud, dans toute l'Amérique du Centre,

dans les Antilles, ils ont fondé de puissantes colonies qui, si elles se sont détachées plus tard de la mère-patrie, n'en sont pas moins restées espagnoles au double point de vue ethnologique et linguistique. De leur côté, les Portugais se sont répandus dans le Brésil et dans le sud-ouest de l'Afrique principalement.

Nous n'examinerons pas toutes les nations espagnoles ou portugaises; nous nous en tiendrons aux habitants de la péninsule ibérique, et encore devons-nous nous borner à quelques généralités.

Caractères physiques. — En Espagne, comme dans les autres pays d'Europe, on rencontre des types extrêmement divers. Néanmoins, du mélange de toutes les races qui se sont croisées pour donner naissance à la population moderne, il est résulté un type spécial, surtout fréquent en Castille.

L'Espagnol est de taille moyenne; il a la peau brune, les cheveux et les yeux noirs. Maigre et bien musclé, il est beaucoup plus vigoureux qu'il ne le paraît au premier abord. Il a le crâne modérément allongé, le visage ovale, le nez saillant et souvent les lèvres un peu charnues. La femme a de grands yeux noirs, cachés par des cils longs et épais; sa taille cambrée ondule gracieusement; ses membres arrondis se terminent par des mains et des pieds d'une finesse remarquable.

Au physique, le Portugais se distingue à peine de l'Espagnol.

Vêtements. — Le costume des citadins est exactement le même que chez nous. Dans les villes, la plupart des dames ont de la tendance à renoncer à la gracieuse mantille d'autrefois qu'elles remplacent par le chapeau. La bourgeoisie la porte encore, et beaucoup de femmes du peuple se couvrent la tête de foulards de soie.

Ce qui caractérise le costume des Espagnoles, ce sont les broderies et les ornements de tout genre dont elles surchargent leurs vêtements. Dans les provinces où on retrouve encore des traces de costume local, en Andalousie, par exemple, le fait saute aux yeux de tous les étrangers (fig. 438). Là, les hommes ont aussi un vêtement des plus pittoresques, avec leur petite veste et leur culotte courte, leur chapeau spécial orné de petits glands, leurs broderies et leurs boutons de métal.

Ce qu'on peut reprocher à la femme espagnole, c'est l'abus qu'elle fait des fards et des divers cosmétiques. Des visages qui offrent des

traits agréables sont souvent recouverts d'un véritable masque.

D'une façon générale, le Portugais et l'Espagnol se distinguent par leur mise recherchée. Chacun semble avoir à cœur de paraître, et déjà, au commencement de ce siècle, un auteur raillait les perruquiers de Lisbonne qui se promenaient le dimanche avec « deux montres, ou du moins deux chaînes », et les poissardes qui débitaient leur marchandise « avec des colliers et des bracelets d'or. » Il pourrait aujourd'hui exercer sa verve à nos propres dépens.

Mœurs. — Coutumes. — L'Espagnol, vif et passionné, laisse éclater ses sentiments au dehors. Fier et indépendant, il a pourtant un profond respect pour le rang et la hiérarchie. Aussi trouve-t-on de bons soldats en Espagne. Mais ces hommes si passionnés, avec leur besoin d'émotions, éprouvent une véritable répugnance pour un travail uniforme et quotidien, et ils délaissent quelque peu l'industrie. Ce n'est guère que dans le nord, dans la Catalogne, qu'on rencontre une industrie florissante; partout ailleurs, elle est dans le marasme.

S'il n'a pas le sens pratique de l'Anglais, l'Espagnol a cependant de nobles qualités. Il possède un cœur bon et droit, une âme généreuse, et un amour dévoué. Il ne faut pas prendre pour argent comptant les protestations d'amitié et les offres de services qu'il vous fait de prime abord; mais lorsqu'il aime quelqu'un, il est tout prêt à lui témoigner son attachement autrement qu'en paroles.

La femme espagnole apporte dans l'amour une passion et une constance sans égales; il lui faut l'être qu'elle aime, et tous les hom-

mages des hommes qu'elle n'aime pas, tous leurs soins, elle les donnerait pour un regard de son amant. Dans tous ses actes, on reconnaît la même exagération. Elle élève ses enfants avec une attention, une patience dignes des plus grands éloges; elle se chargerait volontiers de leur éducation, mais la sienne est trop imparfaite. Plus tard, lorsque ses enfants échappent à sa tutelle, lorsque les progrès de l'âge lui interdisent l'amour, elle consacre les

ferments de tendresse qui ont survécu dans son cœur aux pratiques d'une dévotion pieuse et puérile.

Parmi les qualités de l'Espagnol, on ne saurait oublier sa sobriété, qui lui permet de supporter sans se plaindre bien des privations. D'une frugalité rare, il vit habituellement de peu et ne fait que bien rarement des excès de boissons alcooliques. S'il a soif, il se désaltérera avec un verre d'eau, quelques tranches de melon de Valence ou des oranges.

La galanterie française est passée à l'état de proverbe, et cependant les Espagnols nous laissent bien loin derrière eux. Chez nous, lorsqu'un homme se promène dans la rue, il n'a guère de scrupule

à se faire livrer passage par le beau sexe. En Espagne, il n'en est pas de même: la femme passe avant tout, et un homme bien élevé doit lui céder le pas. Dans les villes, les trottoirs lui appartiennent; on considérerait comme malotru tout *caballero* qui ne descendrait pas sur la chaussée dès qu'il voit s'avancer une dame.

L'Espagnol est gai, ami des plaisirs et surtout des plaisirs bruyants. La danse, la musique ne laissent personne indifférent. La guitare et la mandoline se trouvent dans les moindres ha-



Fig. 438. — Andalouse.

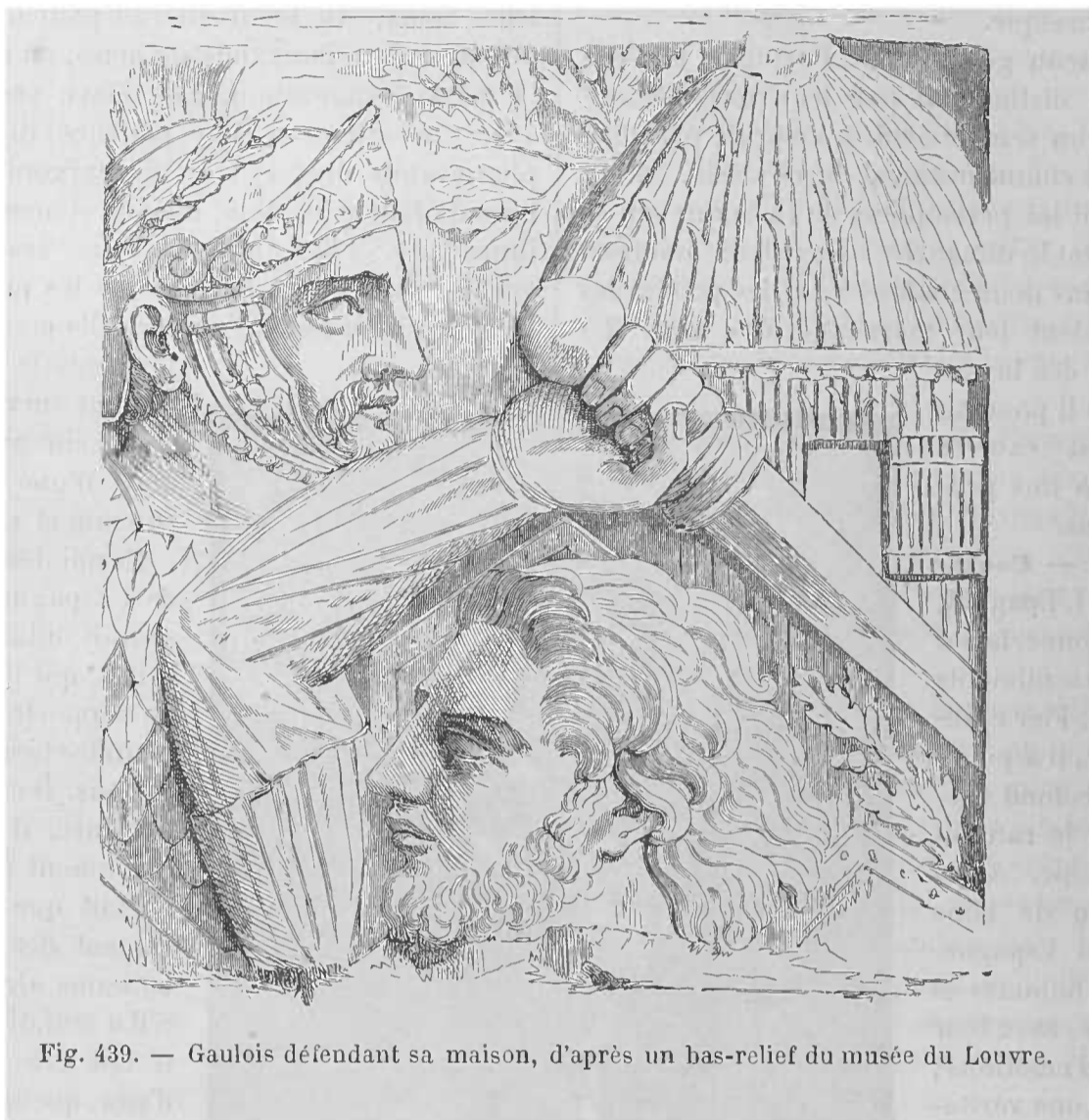


Fig. 439. — Gaulois défendant sa maison, d'après un bas-relief du musée du Louvre.

meaux, et beaucoup de paysans, absolument illettrés, se révèlent comme de véritables artistes. Les danses sont vives, expressives, dépassant même souvent les limites de la bienséance. Les combats de coqs et surtout les courses de taureaux font les délices du peuple aussi bien que des gens les plus raffinés. Les toréadors sont des personnages importants, comme, chez nous, les acteurs en renom.

Les sciences ont été quelque peu délaissées en Espagne jusqu'à ces derniers temps; mais, à l'heure actuelle, il semble se produire un réveil complet chez nos voisins, si longtemps courbés sous le joug du cléricalisme. A toutes les époques, la littérature, la poésie ont été florissantes, et, à ce point de vue, l'Espagne n'a guère à envier aux autres nations. Ses peintres peuvent aussi rivaliser avec les meilleurs artistes de la France et de l'Italie; de nos jours encore ils continuent à occuper un rang des plus honorables.

En somme, pour avoir résisté à l'inquisition et à une vraie servitude cléricale; pour n'avoir pas sombré au milieu de ses luttes intestines, la

nation espagnole est douée d'une forte vitalité. Le jour où elle se sera reconquise entièrement, elle pourra se laisser entraîner à quelques exagérations, mais quoiqu'on l'ait accusée de manquer de bon sens, il n'est pas douteux qu'elle n'arrive rapidement à faire bonne figure dans le monde.

Tout ce que nous venons de dire de l'Espagne peut s'appliquer au Portugal. Aussi vif, aussi passionné, le Portugais semble toutefois un peu plus pratique et plus commerçant. Mais, au fond, les deux peuples sont frères et ils sont faits pour marcher la main dans la main, le jour où des intérêts dynastiques ne s'opposent plus à leur rapprochement.

Français.

Histoire. — Les Français ont des origines multiples, et les divers éléments qui ont donné naissance à notre nation ne se sont pas fondus partout d'une manière uniforme. Déjà nous savons que notre pays renfermait plusieurs races dès les temps quaternaires et que de nouveaux



Fig. 440. — Découpage des viandes aux halles centrales, à Paris.

types ethniques firent irruption pendant l'époque néolithique. Ces nouveaux venus étaient pour la plupart, sinon tous, partis de l'Asie; parmi eux se trouvaient, sans doute, les premiers ancêtres des Celtes qui finirent par occuper un vaste domaine.

Plus tard arrivèrent les Galates, gens de grande taille et de carnation claire, puis les Suèves, les Burgondes, les Goths, les Francs, pour n'en citer que quelques-uns, partis du nord et du nord-ouest de la Germanie. Dans la Basse-Seine s'établirent les Normands venus de la Scandinavie. Plus tard encore les Romains envahirent la Gaule, malgré la bravoure que déployèrent ses habitants pour défendre leurs foyers (fig. 439).

Tous ces éléments, et d'autres encore, se fusionnèrent pour donner naissance aux Français modernes. Mais dans le nord, depuis la Picardie et la Normandie jusqu'à la Champagne et aux Ardennes, les hommes de haute taille,

aux cheveux et aux yeux clairs, se trouvèrent en majorité et transmirent leurs caractères à leurs descendants. Dans le midi, au contraire, ce fut le type brun, moins grand que le précédent, aux yeux et aux cheveux noirs, qui conserva la prédominance.

Au point de vue linguistique, on trouve des différences analogues; les Français proprement dits, vers le cours inférieur de la Loire, sont ceux dont les dialectes diffèrent le moins de la langue écrite: dans le nord, les Wallons ont une prononciation qui se rapproche de celle des peuples teutons. Les dialectes des Romains du midi se confondent presque avec ceux de l'Espagne et de l'Italie.

Mœurs. — Coutumes. — Ces origines si diverses ont laissé des traces dans le caractère du Français. « Par son génie et son caractère, assez contradictoires en apparence et que l'on ne comprend qu'après s'être familiarisé avec lui, le Français tient de trois grandes races, dont il



Fig. 441. — Mineur d'Anzin, d'après une photographie.

dérive. Par son caractère brillant et belliqueux, sa passion de parade et d'effet, son enthousiasme soudain qu'égale un découragement facile, sa promptitude à se laisser gouverner par des chefs militaires, son goût pour les arts et les ornements, son entrain, sa légèreté, sa galanterie, il est franchement Celte. Par la dévotion d'un grand nombre, par son sérieux, son impressionnabilité, son sentiment d'indépendance personnelle, son esprit de libre examen et sa profondeur en matière scientifique, il est Teuton, tandis que son merveilleux talent d'organisation et ses tendances à la centralisation, il les tient du Romain (Brace). »

Doué d'assez d'aptitude pour les sciences, les arts ou les lettres, le Français se fait remarquer par son esprit synthétique. Les produits de son industrie eux-mêmes semblent, pour ainsi dire, le résumé de tout ce qui s'est fait ailleurs.

Peu amateur de voyages, il s'est adonné de préférence à l'agriculture et à l'industrie. La fertilité du sol de la France devait forcément

inviter les habitants à la culture ; il est peu de pays où l'agriculture soit aussi florissante et les produits plus variés. Dans quelques régions, où existent de gras pâturages, l'élevage des bestiaux est pratiqué sur une assez vaste échelle. Toutefois, bien que le Français ne consomme pas une quantité de viande égale à celle qui se consomme dans la Grande-Bretagne ou dans quelques pays du Nord, nous sommes aujourd'hui tributaires de l'étranger pour les animaux de boucherie. Une partie de la viande qui se débite à Paris nous est envoyée par nos voisins. Il est vrai que, dans la capitale, il s'en fait une consommation énorme, qui dépasse chaque année 150 millions de kilogrammes. Une nombreuse population est employée à abattre les animaux qui arrivent vivants, à découper les viandes (fig. 440) ou à la débiter aux consommateurs.

Je ne saurais entrer ici dans le détail des industries qui prospèrent en France ; je me bornerai à en citer quelques-unes.

Le sol de la France renferme des richesses



Fig. 442. — Dentellière d'Arras, d'après une photographie.

minéralogiques, qui sont partout exploitées. Souvent il est nécessaire, pour les extraire, de creuser d'immenses galeries souterraines, où les mineurs (fig. 441) travaillent constamment à la lueur des lampes ; tel est le cas pour les ardoisières et les mines de houille. Ce rude labeur, les dangers auxquels le mineur est sans cesse exposé ont influé sur le caractère de cette classe de travailleurs. Résistants à la fatigue, ils ont acquis un sang-froid qui fait défaut à beaucoup de Français. Sobres, patients, ils endurent les privations sans murmurer tant que la misère ou l'exigence de certaines compagnies ne viennent pas les pousser à la révolte. Mais alors ils montrent dans leurs revendications la

même ténacité que dans le travail. Les grèves qui éclatent de temps à autre montrent bien l'esprit de persévérance des mineurs, ainsi que la solidarité qui anime tous ces hommes vivant en quelque sorte dans un monde à part, isolés pendant de longues heures du reste de l'humanité dans les galeries où l'imprudence de l'un peut entraîner la mort de tous ceux qui travaillent avec lui.

Les industries minières alimentent de nombreuses usines, et certes nous en possédons en France qui peuvent être rangées parmi les plus belles du monde. Qui n'a entendu parler, par exemple, de ces merveilleuses usines du Creusot (fig. 443) et de tant d'autres, d'où sortent une infinité de machines qui font le plus grand hon-

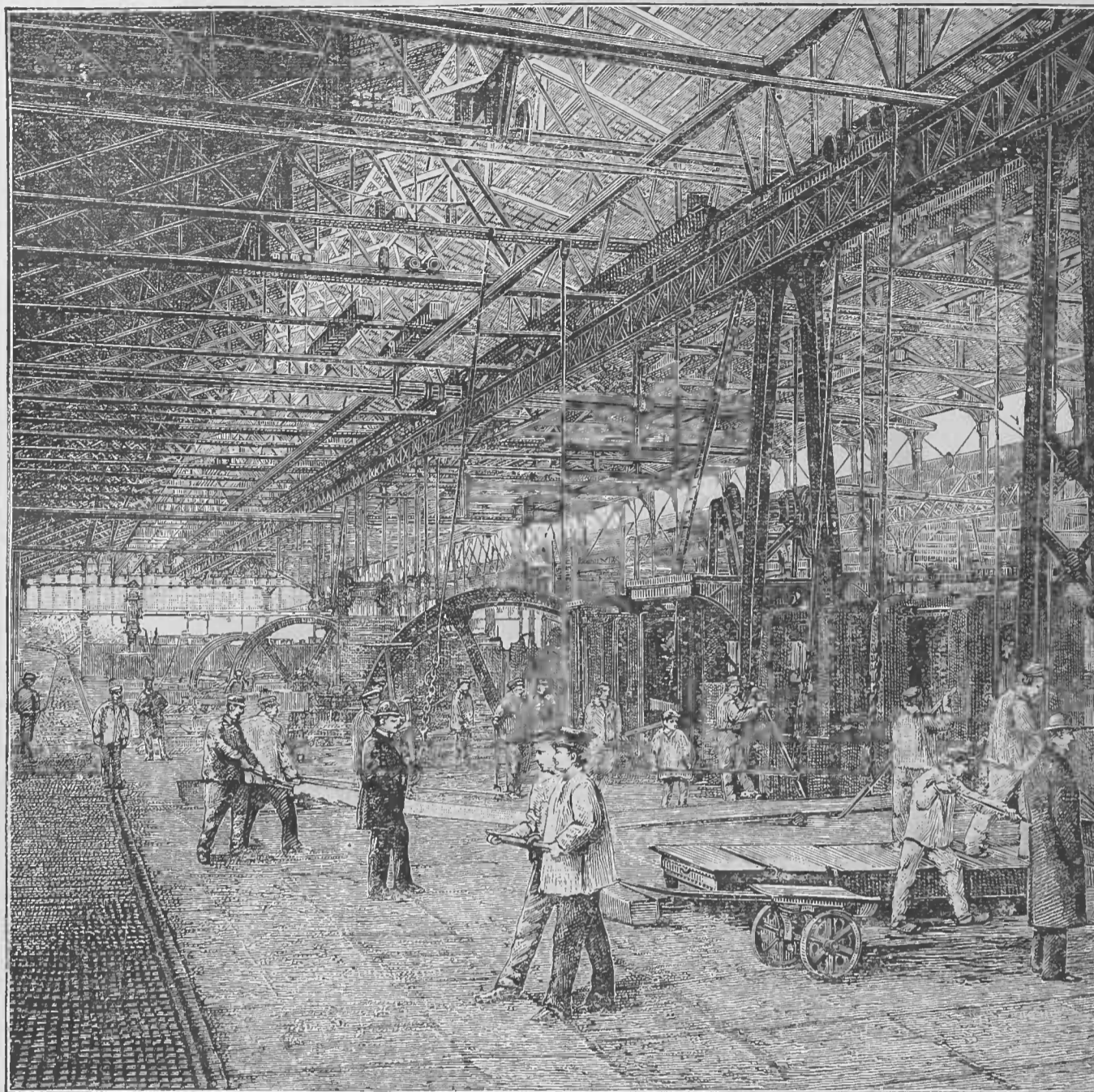


Fig. 443. — Usines du Creusot. — Vue d'une partie de la grande forge, halle de laminage.

neur au savoir de nos ingénieurs. Si florissante qu'elle soit, ce n'est pas tant la grande industrie qui caractérise la France, que les innombrables petites industries qui sont cultivées de toutes parts. Partout on rencontre des artisans; dans les moindres villages, on en trouve souvent de fort habiles. On peut dire que chaque région a ses industries spéciales; le midi fournit sa parfumerie et ses huiles; le sud-ouest, ses eaux-de-vie si estimées; le centre ses faïences, ses cuirs, etc. Dans le Nord, on rencontre les grandes filatures, et, dans de simples maisonnettes, on voit des dentellières (fig. 442) des mains desquelles sortent ces merveilles estimées dans le monde entier

La Française réunit en elle les qualités les plus contradictoires; elle possède à un haut degré l'art de se vêtir: « elle sait se donner la candeur, l'éclat et le velouté d'une fleur qui, pour être un peu artificielle, n'en est pas moins charmante. » A côté de cet amour de la parure, elle offre les qualités de la femme de ménage accomplie. D'une intelligence vive, elle présente pour le commerce une aptitude dont manque souvent le mari. En France, la femme est l'âme des familles, des coteries, des salons et des partis (Clavel). Elle nous montre, en un mot, des aptitudes aussi variées que l'homme, la même finesse, le même esprit de saillie, la même promptitude de conception.

Ce qui a le plus fait défaut au Français, c'est l'instruction. Il respecte bien les sciences et les arts ; il entoure d'une grande estime les savants et les artistes, mais il n'est généralement guère disposé à les suivre. Pendant tant de siècles on a si bien réussi à le maintenir dans l'ignorance et la superstition qu'il ne saurait en être autrement. Il faut espérer que nous persévérons dans la voie où nous sommes entrés, qu'on ne marchandera plus l'instruction au peuple et qu'on ne craindra plus d'émanciper l'intelligence de la femme, qui n'en restera pas moins bonne ménagère et bonne mère de famille.

Roumains.

Origine. — Tout porte à croire que les Roumains descendent des anciens Daces latinisés par les colonies romaines qui allèrent, au second siècle de notre ère, s'établir dans la Dacie et la Mœsie. Au cinquième et au sixième siècle, des Slaves, et peut-être des populations ougriennes, se mêlèrent aux Daco-Roumains.

Caractères physiques. — Les *Roumains* (Moldaves et Valaques) présentent beaucoup de rapports avec les Espagnols et les Italiens. Leur taille est moyenne, leurs cheveux sont noirs ou châains, jamais blonds ni roux ; ils ont les yeux bruns, de même que le teint. Leur crâne est arrondi, large en arrière ; ils ont le front bien développé, les yeux grands, le nez droit ou aquilin, la bouche bien dessinée et les lèvres d'une grosseur non exagérée ; leurs mains et leurs pieds sont plutôt petits que grands.

Mœurs. — Coutumes. — Les *Roumains* sont, par l'intelligence, supérieurs à la plupart des peuples qui les environnent ; ils ont l'imagination vive, beaucoup d'entrain, mais ils deviennent vite apathiques, indifférents : ils manquent de ténacité, de persévérance. Ils ont beaucoup de goût pour la musique, la poésie, l'ornementation. Leurs vêtements sont partout ornés de broderies rouges et bleues.

« Les Roumains sont doux (contraste frappant avec leurs voisins les Hongrois), faciles à conduire et à gouverner, patients outre mesure, timides, pas querelleurs, francs, superstitieux, fatalistes (Obédénare). »

Ce caractère, et leur manque d'instruction, les fait exploiter par des individus d'autres races.

Moins laborieux que le Français ou l'Allemand, le Roumain est surtout cultivateur ou pâtre, artisan ou industriel ; il se nourrit pres-

que exclusivement de légumes, avec lesquels il compose des plats extrêmement indigestes ; aussi, pour activer la digestion, absorbe-t-il de mauvaise eau-de-vie de grains.

Les gens sans instruction ont « pour toute religion un ramassis de superstitions grossières et de pratiques ineptes et nuisibles, dont quelques-unes sont des restes de l'ancien paganisme. » Les personnes instruites manquent totalement de ce qu'on appelle l'instruction religieuse.

Nous avons eu surtout en vue les Roumains de la Roumanie ; mais la description précédente pourrait s'appliquer aussi à ceux de la Transylvanie, de la Hongrie, etc. ; à ceux de la Macédoine, de l'Épire, de la Thessalie, de la Thrace et de la Grèce (*Tsintsares*) ; enfin à ceux de l'Istrie ou *Cici*. Partout ils sont cultivateurs ou pâtres ; quelques-uns sont industriels (ouvriers en tissus ou en métaux, orfèvres, bijoutiers) ; en Turquie et en Serbie, presque tous les petits architectes sont des Roumains de la Macédoine et de l'Épire.

E. Famille Germaine.

a. GROUPE SCANDINAVE.

Suédois. — Norvégiens. — Danois.

Distribution géographique. — Le groupe scandinave peuple l'Islande, les îles Féroë, la presqu'île scandinave, moins la Laponie, le Danemark. On trouve encore des représentants de ce groupe sur la côte occidentale de la Finlande.

Origine. — Des peuples Germains se sont mêlés aux habitants primitifs de la Scandinavie. De nouveaux immigrants germains se mélangèrent avec la population résultant du croisement des premiers immigrants avec les autochtones. Les descendants du peuple ainsi formé allèrent peupler l'Islande, où ils sont restés à peu près purs jusqu'à nos jours, et gagnèrent même, au dixième siècle, le Groënland et le nord-est de l'Amérique, où ils fondèrent d'importantes colonies, aujourd'hui disparues.

Quant à ceux qui étaient demeurés en Scandinavie, il s'allièrent à d'autres peuples, tels que les Permiens, les Finnois, etc., et de ces divers mélanges résultèrent les Suédois et les Norvégiens modernes.

Les Danois offrent le type germain assez pur. En effet, les différents peuples qui se sont

croisés dans ce pays étaient presque tous d'origine germanique. Ce furent les Suions, les Cimbres, les Goths qui donnèrent naissance à la population actuelle du Danemark.

Caractères physiques. — Les populations du groupe Scandinave sont de taille élevée et bien constitués, à part les Islandais dont la taille est moyenne, et chez qui l'ensemble de l'organisation physique dénote peu de vigueur. Le crâne des Scandinaves, volumineux, est tantôt court (Danois, Norvégiens), tantôt allongé (Suédois). Leur peau est très blanche; leurs yeux sont bleus et leurs cheveux presque toujours très clairs. Ainsi d'après le docteur Topinard, il y aurait chez les Danois, par exemple, 78,5 p. 100 de roux et de blonds, tandis qu'il n'y aurait que 3,5 de bruns.

La taille des Norvégiens atteint 1^m,727 (J. Hant); celle des Suédois s'élève à 1^m,700; celle des Danois à 1^m,685. En même temps, les formes de toutes ces populations, et surtout des Danois, sont massives et leurs muscles très forts.

Mœurs. — Coutumes. — Ces races, si fortement constituées, avaient besoin, dans des pays froids, d'une nourriture abondante. L'infertilité de leur sol les força de jeter les yeux au dehors. Le voisinage de la mer les fit naturellement s'adonner à la navigation et surtout à la pêche.

« Aucune race, dit Clavel, ne l'emporte sur les Scandinaves, comme force du corps et comme puissance de l'esprit. » Mais à notre époque, cette race, si fortement organisée au point de vue physique et intellectuel montre une indolence surprenante.

En Suède, le paysan, le bourgeois, le prêtre, le noble, s'occupent bien des affaires publiques, mais les deux dernières castes jouissent de privilèges qui nuisent à la sécurité des autres. Aussi, malgré sa position, la Scandinavie fait peu de commerce maritime; malgré ses mines de fer et de charbon, l'industrie y est peu développée, et, malgré la grande étendue de terres qu'elle comprend, la culture y est peu florissante.

Cette dégénérescence tient en partie, ai-je dit, aux privilèges des nobles et du clergé: le système féodal et l'intolérance religieuse de la Suède rappellent le moyen âge. On observe en outre une sorte d'abâtardissement résultant de ce que les enfants de chaque caste s'allient entre eux; aucun élément nouveau n'intervient. Aussi s'est-il formé dans chaque classe un type

si homogène qu'on croirait tous les individus parents. (Clavel). Enfin une cause puissante de dégradation, c'est l'abus du tabac et des liqueurs alcooliques. Les femmes elles-mêmes se laissent aller à l'ivrognerie.

Mais à côté de ces défauts, on trouve des qualités sérieuses: l'organisation toute patriarcale de la famille, par exemple. Les Suédois présentent une grande aptitude pour les sciences, et surtout pour les sciences naturelles.

Les Norvégiens sont peut-être aujourd'hui supérieurs aux Suédois; le régime féodal n'existe point comme chez ceux-ci. Le paysan, au moyen de la diète du peuple, force le gouvernement à tenir compte de ses opinions.

Grâce à ces mœurs démocratiques, les Norvégiens montrent une hospitalité pleine de bonhomie, et à cette bienveillance ils joignent pourtant une grande vivacité.

En Norvège, les mariages sont assez précoces. Une fois mariée, la femme devient une ménagère. Elle est presque exclue de toute relation sociale, ou plutôt, les femmes se réunissent entre elles et les hommes entre eux.

Le Danemark nous offre un mélange des mœurs féodales de la Suède et des mœurs démocratiques de la Norvège. L'ivrognerie y est fort rare. Le peuple, laborieux et instruit, est arrivé à posséder le bien-être. Le luxe n'a pas tardé à suivre: les riches paysannes danoises vont travailler aux champs avec des bracelets aux bras.

Dans le groupe scandinave se trouvent les peuples chez lesquels l'instruction est le plus répandue; le paysan lui-même possède des notions d'arithmétique, de géographie et d'histoire. La poésie, qui florissait déjà au huitième siècle chez les Danois, va en s'éteignant de jour en jour; c'est que, comme chez tous les Germains, l'amour du bien-être matériel a étouffé le sentiment artistique.

Islandais.

Les Scandinaves du continent n'ont guère conservé de traces de leurs mœurs anciennes. Il n'en est pas de même des Islandais qui, plus isolés, ont gardé une grande partie des coutumes de leurs ancêtres, et méritent, par suite, un paragraphe spécial.

Histoire. — Grâce aux *sagas* islandaises, c'est-à-dire aux poèmes historiques qui se transmettent oralement de génération en génération, nous pouvons remonter dans le passé de

l'Islande jusqu'au milieu du onzième siècle. A la suite de quelques voyages accomplis dans ce pays par des navigateurs qui en racontèrent monts et merveilles, de nobles Norvégiens émigrèrent vers la terre nouvelle. Depuis cette époque, tous les colons qui vinrent rejoindre ces premiers émigrants partirent de la Scandinavie. Aussi, ne saurait-on s'étonner de l'homogénéité que présente la population islandaise. La langue même des vieux Scandinaves, la *Norräna Tungu*, s'est conservée pure dans le nouveau pays, tandis qu'elle se modifiait de plus en plus dans la mère-patrie.

Vêtements. —

Le costume islandais est assez simple; les deux sexes, les hommes surtout, se vêtent presque à l'européenne. Les femmes portent une jupe en *vadmel*, ou grossière étoffe de laine noire, et un corsage de même étoffe, ouvert au milieu pour laisser voir une chemise brodée. Leurs cheveux nattés retombent sur leur cou, et leur tête est coiffée de la *hufa*. Cette coiffure n'est qu'une petite toque ronde, en laine noire, ornée sur le côté d'un gland de soie dont les fils sont maintenus en haut dans un cylindre d'or ou d'argent. Les jours de grandes cérémonies, le velours remplace le *vadmel*; des plaques, des agrafes, des parements en fils dorés ou argentés, des broderies multiples enrichissent ce costume de gala. La *hufa* fait alors place au *faldr'*, véritable casque romain, haut de forme, recourbé en avant, dont le bord est brodé d'or sur le front. Du cimier pend un voile de mousseline blanche, qui tombe souvent bien au-dessous de la ceinture (fig. 444).

Habitations. — Les maisons islandaises n'offrent pas le moindre confortable. Qu'on se figure un amoncellement de blocs de pierre irréguliers, entremêlés de mottes de terre, le tout surmonté d'un monticule de tourbe, sur laquelle poussent en abondance les renoncules, les marguerites, les thlaspis, etc., etc., et l'on aura une idée de l'aspect extérieur d'un *bær* ou maison islandaise. A l'intérieur, un long cou-



Fig. 444. — Islandaise en costume de fête.

loir, tellement bas qu'on se heurte la tête lorsqu'on oublie de se baisser, donne accès dans la *gesta-skali*, ou chambre de l'hôte, qui contient comme mobilier un lit à coulisses, en forme d'armoire, une table et de vieux coffres. Une seconde pièce, la *badstofa*, sert à toute la famille. La cuisine, ou *eldhus*, ne possède jamais de cheminée: un simple trou dans le toit livre passage à la fumée. Des têtes de vache, des ossements de baleine, remplacent les sièges absents. De tous les côtés, se dégage une odeur de poisson qui chatouille assez désagréablement des narines européennes.

Genre de vie. — Mœurs. — Coutumes. — Intelligents, doux, honnêtes et hospitaliers, les Islandais sont des gens pauvres, qui savent se contenter de peu. Leur alimentation n'est guère variée; le menu d'un bon repas, nous dit le Dr Labonne, est presque toujours composé de la façon suivante: « œufs d'eider durs et coupés en deux (on les sert munis de leur coquille); morceaux de baleines pris exactement entre la graisse et la première couche musculaire (les savants nomment cela aponévrose adipeuse); têtes de mouton confites dans du petit-lait

aigri; saucissons horriblement faisandés; requin mis auparavant quelques mois en terre; mouton salé, et comme pain, morue ou flétan crus, séchés au soleil et roulés en cylindres, que mes deux attachés, guide et groom, déchiraient à belles dents; lait ou *blanda* comme boisson et, à la fin du repas, du café assez bien fait; de temps à autre un verre d'eau-de-vie danoise, c'est-à-dire d'alcool macéré sur du cumin et non sucré. » A cela, il convient d'ajouter le *skir*, plat national qui n'est ni plus ni moins que notre fromage à la crème. « La seule différence est qu'au lieu de le manger, comme à Paris, avec une petite cuillère, on en prend une grande, qu'au lieu d'en absorber quelques grammes, l'Islandais en ingurgite des kilos, et cela à la fin du repas. »

L'industrie est peu florissante en Islande. En dehors de la pêche, les habitants se bornent presque à fabriquer quelques objets en bois, par exemple des selles de femmes assez artistiquement décorées, et des tabatières en forme de poires à poudre, qui servent à s'introduire directement le tabac dans le nez.

Lorsqu'un individu meurt, on l'attache sur un poney que des cavaliers chassent devant eux jusqu'au cimetière. Après l'avoir déposé dans une fosse, on élève au-dessus un tumulus, à l'instar des premiers colons.

Les Féroëns ont de grandes analogies avec les Islandais; mais, en relations plus suivies avec les Européens du continent, ils se sont plus mélangés que les seconds. Leur langue est un mélange d'islandais, d'anglais et de danois; leurs habitations, leur costume, leurs mœurs, etc., trahissent l'intervention des mêmes éléments ethniques.

b. GROUPE ALLEMAND.

Le groupe allemand de la famille Germaine

comprend les Allemands du Nord, c'est-à-dire les Hanovriens, les habitants du Holstein et du Slesvig et la plupart de ceux de la Hollande. Les Flamands et une grande partie des Belges se rattachent au même groupe. C'est parmi ces populations qu'on rencontre le type germain le plus pur, bien qu'il se soit mêlé avec des Finnois sur les bords de la Baltique.

Allemands du Nord.

Caractères physiques. — Grands et robustes, les Allemands du Nord présentent généralement des cheveux blonds et des yeux clairs, surtout dans la Frise et la Hollande. La couleur de leur peau est d'un blanc mat; leurs formes sont encore plus massives que chez les Allemands du Sud. Une race, présentant une telle constitution, devait être douée d'un appétit prodigieux, et c'est en effet ce qui a lieu; aussi l'appareil masticateur a-t-il acquis un développement peu commun (fig. 445).

Mœurs. — Coutumes. — La sensualité est ce qui domine chez les Allemands du Nord, mais cette sensualité est « moins sexuelle que digestive », de sorte que les mœurs sont demeu-



Fig. 445. — Pêcheur du Slesvig.

rées assez pures. Énergique, tenace et actif, le Germain dirige son intelligence non vers l'idéal, mais vers la sensualité, et il recherche l'utile plutôt que le beau. Il est positif et pratique et merveilleusement doué pour la civilisation matérielle.

C'est assez dire que les arts sont relégués au dernier rang. « La Germanie produit l'architecture gothique, mélange singulier de grotesque et de sublime, de lourdeur et d'élégance, d'ampleur et de gracilité, de grossièreté et de minutie, véritable paradoxe de pierre, confusion de toutes les architectures, rêverie de la cabale, devenant une réalité (Clavel). »

Ce réalisme, cette aversion de l'idéal, furent les causes de la réforme religieuse. Petit à petit

le protestantisme enleva au catholicisme les « splendeurs de la forme et la poésie du mythe. » La critique allemande ne se borna pas à détruire le dogme et le culte ; elle s'attacha surtout aux problèmes philosophiques et scientifiques. Dénués de l'imagination des Latins, les Germains contrôlent les travaux exécutés ailleurs. Souvent il leur arrive de tout détruire, pour avoir le plaisir d'édifier à leur tour. Mais leurs constructions ne sont faites que de fragments recueillis de tous côtés ; ce ne sont que des « vieilleries repeintes à neuf ».

Toute l'activité de l'Allemand se dirige vers la civilisation matérielle ; l'amour du bien-être domine chez lui tous les autres sentiments ; il lui faut avant tout du solide et du durable. Le moindre paysan recherche ce bien-être, et, devant sa maison, il plante un parterre et un verger. Les riches propriétaires entourent leurs habitations de parcs, qui ont une étendue de vingt, cinquante, deux cents arpents.

La grande étendue des propriétés des Allemands du Nord exige une grande somme de travail et de force. Les paysans de Mecklenbourg, du Holstein travaillent souvent plus de quinze heures par jour, mais aussi quelle quantité d'aliments ils absorbent. Il est vrai que les individus qui ne travaillent point consomment eux-mêmes une quantité de nourriture vraiment prodigieuse.

Cette race, si solidement bâtie, est très prolifique ; aussi possède-t-elle une force d'expansion considérable. Mais les émigrants, au lieu de se concentrer, se disséminent et se laissent facilement absorber. Si le caractère belliqueux du Germain lui fait faire des conquêtes par les armées, il est à son tour conquis par les mœurs. Ainsi la maison de Hanovre, après avoir fourni des rois à l'Angleterre, devint tout à fait anglaise. « Ce qui est plus fort, dit Zimmermann, le pays allemand d'où ils tirent leur origine et qui forme une partie d'un empire bien autrement grand que n'a jamais été ou ne sera l'Angleterre, a été par eux réduit en une province du royaume d'Angleterre, et les Allemands, qui servent si volontiers et sont si disposés à reconnaître la domination étrangère, tiennent à honneur de parler anglais, d'adopter les mœurs anglaises et d'être pris pour des Anglais. Aujourd'hui encore, que le Hanovre est séparé de l'Angleterre par l'extinction de la branche masculine et est devenu un royaume indépendant, rien n'a été changé à cet état de choses, les opinions anglaises, les mœurs anglaises

continuent à régner, et cette manière de voir est si profondément enracinée que les habitants du Hanovre — qui depuis le premier jusqu'au dernier sont allemands — n'ont plus une tournure d'esprit allemande, et ne voudraient sans doute pas avoir eu un roi d'origine allemande. Leur roi actuel passe en effet pour Anglais bien que, de même que tous les habitants du Hanovre, il soit allemand, mais ils n'y consentent pas, car ils sont flattés de se trouver sous la dépendance d'un souverain étranger. »

Néerlandais.

Les Néerlandais, qui comprennent les Flamands et les Hollandais, sont bien d'origine teutonne, mais il n'en méritent pas moins une description à part.

De taille moyenne, moins grands, par conséquent que les Allemands du Nord, ils présentent, comme nous le verrons, plus d'une affinité morale avec ceux-ci.

En Hollande, on rencontre encore souvent des costumes pittoresques qui ne se retrouvent plus ailleurs. Les figures 446 et 447 suffiront à donner une idée de ces costumes. L'une montre, en outre, un coquet cabriolet, comme on en voyait jadis chez nous ; sur l'autre est figurée la petite voiture des laitières et des maraîchères flamandes, trainée par des chiens.

« Les Néerlandais, dit Pinkerton, ont toujours été remarqués par leur caractère flegmatique, persévérant et laborieux : qualités qu'ils doivent en grande partie à la position de leurs pays, qui exige de leur part des efforts continuels, tant pour soutenir leur existence que pour n'être pas engloutis par les eaux. Une propreté recherchée, et qui va quelquefois jusqu'à la minutie, frappe dans leurs villages, leurs villes et leurs maisons. On a reproché aux Hollandais un esprit calculateur et avare, provenant de leurs habitudes mercantiles ; l'accusation est exagérée. Il y a parmi eux des milliers de familles qui ne se sont jamais mêlées du négoce, et les commerçants n'y sont pas plus qu'ailleurs étrangers aux plaisirs et aux jouissances de la société. Les Belges dans les provinces limitrophes de la Batavie se rapprochent des Hollandais, et dans celles qui sont contiguës à la France ils ne diffèrent guère des habitants de ce pays : le flegme batave y est tempéré par la vivacité française.

Un étranger, en parcourant la Hollande, est frappé de l'extrême propreté qui règne par-



Fig. 446. — Homme d'Eiland Marken; femme de Groningue; porteuse d'eau d'Utrecht.

tout, même dans les villages qui ne sont habités que par de pauvres pêcheurs. L'air y étant toujours humide et communément froid, les Hollandais ont moins recherché l'élégance dans leur manière de se vêtir, que les moyens de se préserver de ces inconvénients. Dans les premiers temps, deux points principaux étaient l'objet de l'application des Hollandais : les affaires publiques, dont le peuple même raisonnait fort bien, et les moyens de s'enrichir. Depuis le naturaliste Ray, qui parcourut la Hollande en 1663, jusque aujourd'hui, ce trait caractéristique du Hollandais n'a échappé à l'observation d'aucun voyageur...

Les riches marchands se plaisent dans leurs maisons de campagne. La petitesse des jardins y est compensée par le choix et le prix des fleurs qu'on y cultive. Quelquefois un oignon de tulipe y a coûté 1000 florins. En hiver, l'un des divertissements favoris est de patiner. Les canaux sont couverts d'une multitude de gens

de tous les rangs; le patricien s'y trouve confondu avec la laitière chargée de son pot au lait, et avec le paysan qui porte ses œufs au marché. Dans ce climat humide, les principaux amusements sont sous le toit domestique. Les Néerlandais ont généralement le goût des collections; chacun en fait une suivant ses facultés; l'homme opulent rassemble à grands frais des tableaux de prix, des gravures, des livres rares et curieux, des objets d'histoire naturelle. L'homme dont les moyens sont plus bornés réunit de même divers objets dont la valeur est bien moindre et quelquefois même nulle.

L'habitude de fumer du tabac est générale dans la Néerlande, surtout dans la partie septentrionale. Rarement on voit un habitant du pays sans sa pipe à la bouche; on en offre partout aux personnes qui arrivent. L'humidité du climat rend l'usage des liqueurs spiritueuses nécessaire.



Fig. 447. — Hollandais. — 1, Nord Holland ; 2, Hindelopen, province de Friesland ; 3, Zeeland ; 4, Friesland.

Le Néerlandais aime sa patrie avec passion, il est franc, ouvert et bon, loyal, compatissant, hospitalier. Dans tous les temps, son pays a été le refuge des hommes poursuivis ailleurs par l'intolérance civile et religieuse; il se fait avec raison gloire de cette vertu. »

Chacun sait qu'au dix-septième siècle, les Hollandais avaient une marine extrêmement florissante et que, grâce aux colonies qu'ils avaient fondées, leur commerce avait pris un développement considérable. Aujourd'hui, la splendeur de la Hollande a bien baissé, et la plupart de ses colonies ont passé en d'autres mains. L'une des plus importantes, celle du cap de Bonne-Espérance, est au pouvoir des Anglais. On peut dire, cependant, qu'elle est restée hollandaise de fait, car ses anciens colons, les *Boers*, ont continué à la peupler presque entièrement. Dans leurs guerres contre leurs adversaires, ils ont fait preuve d'une rare énergie, et ils ont lutté héroïquement pour défendre non seulement leur indépendance, mais leurs vieilles coutumes. S'ils ont dû céder sur le premier point, ils ont conservé pieusement leurs mœurs antiques, et on retrouve chez eux toutes les qualités que nous venons de signaler en Hollande.

RACES HUMAINES.

Prussiens.

C'est avec intention que j'ai omis de citer les Prussiens parmi les Allemands du Nord. Comme le disait si bien M. Godron, les habitants du Mecklembourg, de la Poméranie, du Brandebourg et de la Silésie « ne sont ni des Allemands ni des Slaves; ils sont Prussiens ».

M. de Quatrefages, qui a fait de cette question une étude spéciale, a publié, en 1871, le résultat de ses recherches sur la *Race prussienne*. Ses conclusions concordent avec celles de M. Godron. Les Prussiens sont le résultat du mélange de Finnois, de Slaves, de Germains et de Français émigrés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Chacune de ces races a apporté sa part au fond commun.

Le Finnois a des qualités, et nous les avons montrées. Il est assez laborieux, patient, obstiné, amoureux de l'indépendance. « Malheureusement ce qu'il y a de bon dans ce tableau est gâté par un trait qui semble être vraiment national. Le Finnois ne pardonne jamais une offense vraie ou supposée, se venge à la première occasion et n'est pas difficile sur le choix des moyens. On explique ainsi la fréquence des

assassinats en Finlande, chez les paysans appartenant à cette race.

« Rien n'indique que l'esprit de conquête ait jamais animé les populations finnoises dont nous parlons. Cet esprit se montre, au contraire, chez le Slave, comme chez tous les Aryens qui ont abordé l'Europe. Comme ses frères, il y est arrivé en barbare; il en avait les qualités et les défauts, fort bien résumés par M. A. Thierry. Toutefois, il se distinguait par sa manière de combattre. Sa guerre était celle des embuscades. Il excellait à se tapir derrière une pierre, à ramper parmi les herbes, à se cacher des journées entières, attendant l'ennemi pour le frapper à l'improviste d'un javelot empoisonné.

« Les Germains arrivèrent en Prusse en conquérants sans pitié, et imposèrent aux populations une domination qui suscita de nombreuses et terribles révoltes. C'est par le fer et le sang qu'ils assirent leur domination.

« Les Français apportèrent avec eux une civilisation incontestablement supérieure, les arts, l'industrie, une foule d'éléments de progrès pacifiques (De Quatrefages). »

Que résulta-t-il du mélange d'éléments aussi divers? Le Finnois, le Slave étaient dans leur milieu, et ils ont pu « améliorer leurs conditions d'existence, changer de religion, cultiver leur esprit, élever leur intelligence; leur nature fondamentale est nécessairement restée la même. » Quant au Français et au Germain de la Souabe, ils ont eu à subir des influences entièrement nouvelles et ils « auraient naturellement tourné au Slave ou au Finnois. Les circonstances particulières qui accompagnaient ou motivaient leur émigration aidèrent encore

à ce mouvement. Le chevalier teutonique, tout aussi désireux de conquérir que de convertir des païens, et les rudes colons qu'il appelait à son aide, eurent à combattre les hommes et la nature; les émigrés de l'édit de Nantes eurent à surmonter les difficultés de leur position. Ces luttes avaient lieu sur une terre ingrate et sous un ciel rigoureux. A cette école, l'intelligence grandit, les volontés s'affermirent, les courages se trempèrent comme les corps; mais aussi les

cœurs s'endurcirent, l'ambition se développa, et la religion elle-même prit trop souvent un caractère sauvage. Ce ne fut plus le Dieu du Christ, le père commun, que l'on invoqua, ce fut Jéhovah le vengeur.

« Ainsi a pris naissance et s'est constituée la race prussienne, race parfaitement distincte des races germaniques par ses origines ethniques et par ses caractères acquis.

« Les éléments qui ont donné naissance à ce type nouveau ne sont pas d'ailleurs entièrement fusionnés. En dépit d'un vernis de civilisation, emprunté surtout à la France, cette race en est encore à son moyen âge. Cela même explique quel-

ques-unes de ses haines et de ses violences (De Quatrefages). »



Fig. 448. — Fantassins anglais (grenadiers de la garde).

C. GROUPE ANGLO-SAXON.

Anglais.

Origine. — Nous avons vu plus haut que des Celtes étaient arrivés dans la Grande-Bretagne et qu'ils forment encore le fond de la population de certains comtés. Des Germains (Angles et Saxons), puis des Scandinaves (Nor-



Fig. 449. — David Livingstone.

mands et Danois) vinrent se mélanger à la vieille population. « Aux cinquième et sixième siècles de notre ère, dit M. Maury, les Angles et les Saxons s'emparèrent de divers cantons de l'Angleterre, s'y mêlèrent à la population britannique, surtout à l'est, au sud et au nord de l'île. De ce croisement qui recut, aux neuvième, dixième et onzième siècles, une infusion de sang danois et normand, sortit la nation anglaise, chez laquelle se retrouve ce caractère patient et persévérant, un des traits les plus saillants du génie germanique, cet esprit sérieux, ce goût de la vie de famille qui tranchent avec la légèreté et l'impressionnabi-

lité des Celtes, persistant chez les Irlandais.

Caractères physiques. — « Ces divers mélanges ont donné naissance, en Angleterre, à un type physique assez remarquable : les têtes y ont pris une forme longue et élevée (fig. 449) très distincte des têtes carrées des Allemands, surtout de ceux de la Souabe et de la Thuringe. Les Anglais (fig. 448) ont la peau généralement claire et transparente, les cheveux châtons, les formes élancées, la taille svelte, la démarche raide et la physionomie froide. Les femmes n'offrent pas la noblesse et la plénitude de formes des femmes grecques et romaines, mais leur peau surpasse en transparence et en éclat celle



Fig. 450. — Une partie de lawn-tennis.

de la population féminine des autres contrées européennes.

« Transplanté dans le Nouveau-Monde, l'Anglais a déjà pris un type quelque peu différent. Les *Yankees*, comme les Indiens les appelaient, c'est-à-dire les *Taciturnes* (*Ya-no-ki*), ont perdu, dans la Virginie, leur caractère et la physionomie qu'ils tenaient de la mère patrie; un type nouveau physique et moral, rappelant plus le génie méridional, s'est formé chez l'homme du sud, type qui s'est exagéré chez l'homme de l'ouest, plus rude et plus grossier. » (A. Maury.)

Pour compléter cette description, nous ajouterons que la taille des Anglais est au-dessus de la moyenne; elle atteint, d'après Beddoe, 1^m,69. Leur système moteur est fortement organisé, mais leur force réside moins dans les jambes que dans les bras.

Les parties supérieures du corps présentent un développement qui contraste avec la maigreur des membres inférieurs; les épaules sont larges, le cou épais; les mâchoires offrent une puissance en rapport avec l'alimentation. En effet, le climat humide de la Grande-Bretagne communique à ses habitants un appétit formidable qu'ils satisfont surtout au moyen d'une

alimentation animale. C'est ce régime qui donne aux Anglais la facilité qu'ils possèdent de résister à la fatigue.

Quant à la femme anglaise, elle présente une taille peut-être encore relativement plus élevée que l'homme, sa tête ne manque pas de grâce et de fierté: « mais si l'on analyse son buste et ses membres, on trouve que les os volumineux de sa race nuisent à la délicatesse des formes, épaississent les extrémités, empêchent l'élégance des attaches et l'harmonie des mouvements (Clavel). »

Mœurs. — Coutumes. — La situation géographique de l'Angleterre a contribué, autant que les croisements, à donner aux Anglais les mœurs qu'on leur connaît. — La brume tue le sentiment et l'inspiration, elle engendre l'ennui et, par suite, pousse à chercher des distractions soit dans les plaisirs de la table, soit dans les courses, soit dans les voyages.

L'Anglais, poussé par un besoin incessant de distractions, recherche le positif avant tout; son intelligence, il ne la dirige point vers l'idéal; il prend l'habitude de considérer en tout le profit et la perte. C'est cet instinct, inné chez lui, qui le pousse à s'adonner avec tant d'acharne-



Fig. 451. — Écossais.

ment à la spéculation. L'industrie, le commerce absorbent toute son activité; aussi les arts sont-ils peu florissants, et dans les productions artistiques elles-mêmes on ne rencontre jamais de poésie, mais un réalisme poussé au suprême degré.

Envisageant toutes les situations avec un flegme imperturbable, l'insulaire des îles Britanniques apporte dans le commerce une finesse qui l'empêche de se laisser entraîner par les sentiments : sa physionomie est complètement impassible. Cette réserve, il l'apporte jusque dans ses relations sociales; dans un salon anglais, on se croirait en présence de gens occupés à traiter de graves affaires.

L'Anglais est fier de sa force, et il cherche constamment à développer son système musculaire. Les exercices physiques sont fort en honneur dans la Grande-Bretagne, et les divertissements préférés sont ceux qui réclament à la fois de la force, de la souplesse, de l'agilité et du sang-froid. C'est pour ces motifs que le lawn-tennis (fig. 450) est si populaire chez nos voisins.

L'initiative individuelle est très développée dans cette race, aussi ne peut-on être étonné de trouver, en Angleterre, l'amour de la liberté poussé jusqu'à l'extrême. Cet amour de la liberté est tempéré par le sentiment de l'ordre que l'individu puise dans ses habitudes industrielles et commerciales.

La femme anglaise manque des instincts féminins; l'amour est, chez elle, maîtrisé par le raisonnement. *A priori*, la jeune fille ne concevra point de passion violente; il lui faut d'abord étudier l'homme qu'elle prendra pour mari. Mais si « elle rencontre une proie digne d'elle », elle est capable des aventures les plus romanesques.

Manquant de cette grâce féminine qui se révèle jusque dans la toilette, la pose, la démarche, l'Anglaise la remplace par les travaux d'esprit sérieux. Elle est apte à manier la plume et même à aborder les études scientifiques. Elle possède, en un mot, quelque chose du positivisme inhérent à sa race.

Cette population nombreuse et commerçante, dotée d'une grande fécondité, devait forcément chercher au dehors l'espace qui semblait devoir lui manquer dans son île. Une autre raison poussait d'ailleurs la nation anglaise à chercher des débouchés : c'est le paupérisme.

Le positivisme anglais ne pouvait s'accom-

moder du catholicisme ; il lui fallut mettre la religion en accord avec la raison. Mais une fois ce but accompli, l'Anglais devint tenace en religion. Le protestantisme anglican opposait une entrave au développement de la puissance du clergé ; ce furent les nobles qui prirent l'ascendant ; le gouvernement devint féodal.

« Aucune aristocratie ne peut, sous le rapport de l'habileté, être comparée à l'aristocratie anglaise. Après s'être assuré l'influence de la richesse en s'emparant de la terre et en la substituant de père en fils par droit de primogéniture, elle donne le pouvoir législatif aux propriétaires du sol, au moyen d'une chambre de pairs dont les prérogatives et les domaines sont substitués au fils aîné, et d'une chambre élective dont la nomination appartient surtout aux tenanciers des grands propriétaires. Avec de pareils privilèges chez la noblesse, la royauté devient forcément dépendante et se trouve réduite au rôle d'instrument. Les places influentes de l'administration, de l'armée, de la magistrature et de l'église reviennent de droit aux grandes familles qui disposent de toutes les forces du pays et en usent au profit de leur caste. L'impôt est organisé de manière à peser principalement sur les classes inférieures, tandis que le produit en revient à la classe privilégiée, sous forme d'appointements (Clavel). »

Avec cette organisation sociale, le prolétaire, qui avait la faim en perspective, préféra émigrer. C'est à ces causes, aidées de sa situation exceptionnelle, que l'Angleterre doit le développement de sa marine et de ses colonies.

L'Anglais joint à la persévérance une grande générosité et un patriotisme à toute épreuve.

Écossais. — Hébridais.

Les Écossais (fig. 451) et les Hébridais (fig. 552) ont une origine un peu différente des Anglais. Aux Celtes vinrent se mélanger des peuples également originaires du nord-est, les Pictes d'abord, les Scythes ensuite. L'élément scandinave a joué ici un rôle plus grand qu'en Angleterre.

Mœurs. — Coutumes. — L'Écossais est hospitalier, religieux, entreprenant, fier, courageux et fortement attaché à ses coutumes. Pourtant, il a le caractère léger et il se passionne facilement. Les coutumes de l'Écosse et des Hébrides sont, aujourd'hui, à peu près celles de l'Angleterre. On y consomme aussi une



[Fig. 452. — Hébridais.]

grande quantité de viande, mais le rosbeef y est souvent remplacé par une espèce de boudin, des têtes de mouton grillées, des tranches de veau frites et du bouillon de volaille. Un grand nombre d'habitants se livrant à la pêche, le poisson entre pour une large part dans la nourriture de la population.

L'Écossais fait un peu d'agriculture et élève un grand nombre de bestiaux. Pour moudre son grain, il emploie une petite meule à main des plus primitives; elle est mise en mouvement à l'aide d'un simple bâton dont la partie supérieure est introduite dans l'anse d'une corde fixée à un mur ou à un rocher (fig. 451). Peu industriel, le paysan construit souvent une cabane en pierres sèches recouverte d'un toit en paille. Pour éviter que le vent n'enlève cette toiture, on y suspend des cailloux attachés à l'extrémité de cordes qui descendent du sommet. Si misérable que soit la maison des pêcheurs hébridais, elle offre encore plus de confortable que celle de maint paysan de l'Écosse.

Les Écossais aussi bien que les Hébridais ont hérité de leurs ancêtres scandinaves l'amour de la poésie. Le pâtre surtout improvise des chants, souvent pleins de sentiment, dont il compose lui-même la musique. Les airs, toujours fort simples, ne manquent ni d'originalité ni de mélodie.

Parmi les divertissements les plus goûtés du peuple figurent la danse et le jeu de paume. Pour lancer la balle on se sert toujours d'une raquette en bois.

Ce n'est que dans les villages qu'on peut rencontrer quelques-unes des coutumes d'autrefois. Il en est une qui mérite d'être rapportée. Lorsqu'une personne meurt, le bedeau s'arme d'une cloche et commence une tournée à travers toutes les rues. De distance en distance il s'arrête pour annoncer, d'une voix sourde, le décès, l'heure de l'enterrement, et pour inviter toute la population à assister aux obsèques. Dans quelques villages de la Haute-Écosse, le convoi est précédé de joueurs de cornemuse qui exécutent des airs funèbres.

La religion de la grande majorité des Écossais et des Hébridais est la religion presbytérienne.

IV — RACES MIXTES OCÉANIENNES.

Les races réunies par M. de Quatrefages sous la dénomination d'*Océaniennes* comptent environ 27 200 000 âmes et représentent à peu près les deux centièmes de la population du globe. Si la plupart vivent en Océanie, il en est qui ont émigré à une bien grande distance, comme les Hovas, par exemple, qui habitent aujourd'hui l'île de Madagascar.

Toutes les populations de l'Océanie ne rentrent pas dans la catégorie des races dont nous avons à nous occuper ici. Nous savons déjà que l'Australie, la Nouvelle-Guinée, les Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, etc., sont peuplées de véritables Nègres; nous avons rencontré des Négritos aux Philip-

pinés, à Mindanao, à Bornéo, et nous avons étudié leurs caractères. Il ne nous reste donc à examiner maintenant que les races que nous n'avons rangées dans aucun des trois grands troncs dont nous avons terminé l'étude. Voici, d'après M. de Quatrefages, quelles sont ces races et comment elles peuvent être classées.

Races mixtes Océaniques.

	RAMEAUX.	FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.
Éléments ethnogéniques.....	JUXTAPOSÉS.....	Malayou....	Japonais.....	Nipponiens.
			Loutchou....	Loutchiens.
			Malaise occidentale..	Howa..... Howas.
			Betanimèue... Antankars.	
			Malais..... Malais.	
			Proto-Malais.. Tagals.	
			Malaise orientale....	Iudo-Malais... Javanais.
			Boughi..... Makassars.	
			Igorote..... Lampoungs.	
			Dayer..... Dayers.	
			Nicobarieu... Nicobariens.	
			FONDUS.....	Polynésien..
		Batta..... Redjangs.		
		Polynésienne..... Occidental... Tongaus.		
		Oriental..... Taïtiens.		

« Une première observation à faire au sujet du tableau précédent, dit M. de Quatrefages, est que les expressions *éléments ethnogéniques juxtaposés* ou *fondus* ne doivent pas se prendre dans une acception absolue, mais seulement dans un sens relatif. En réalité, au milieu des populations où le métissage a le mieux accompli son œuvre, on trouve encore des individus et même de petits groupes ayant conservé presque tous les caractères d'une race pure. En revanche, à Nippon même, où se sont rencontrés les trois types fondamentaux, il s'est depuis longtemps opéré des mélanges, et nous connaissons tous aujourd'hui le type général qui en est résulté. Mais, dans ce dernier cas, l'étude des crânes accuse encore la variété et la multiplicité des races qui ont contribué à le former. »

1° Races mixtes, à éléments ethnogéniques juxtaposés.

a. GROUPE JAPONAIS.

Le Japon a été peuplé par des éléments extrêmement variés. Au début, il a été occupé par de petits Nègres à crâne court, entièrement comparables aux Négritos des Philippines. Ils furent attaqués par des Blancs, les Aïnos, qui paraissent avoir envahi à peu près

tout l'archipel. Puis arrivèrent des Jaunes, Chinois ou Mandchoux, venus de la Chine et de la Corée. Des Indonésiens refoulèrent à leur tour les Aïnos vers le nord et, vraisemblablement, vers le sud, où ils vinrent former le fond de la population des îles Lieou-Kieou.

Il est facile, après cela, de comprendre la diversité de types qu'on rencontre au Japon. Nous laisserons de côté le type jaune, caractérisé par sa petite taille, ses formes trapues, son cou enfoncé, sa tête arrondie, sa face large, ses pommettes saillantes, son nez peu saillant, son œil bridé; nous ne nous occuperons pas non plus du type aïno, que nous avons déjà étudié. En éliminant ces deux fractions de la population du Japon, nous resterons en présence d'un dernier type, fréquent surtout à Nippon.

Nipponiens ou Japonais proprement dits.

Caractères physiques. — Les Japonais véritables (fig. 453) sont des hommes de taille moyenne, à cheveux noirs, lisses, très abondants, à barbe assez fournie. Leur peau est d'un brun olivâtre, et non point jaune, comme chez les Chinois; les classes aisées ont le teint assez clair et même parfaitement blanc. La tête est un peu allongée, avec une figure ovale, un nez droit, souvent aquilin, des yeux ouverts et bien fendus et une bouche parfois très fine. Toute la

population a les dents parfaitement blanches, à l'exception des femmes mariées qui se les noircissent artificiellement.

On a signalé chez les Japonais un écartement exagéré des genoux, et on l'a attribué à leur façon de s'asseoir. Pour se reposer, ils se mettent à genoux, tournent la pointe des pieds en dedans et s'assoient sur les talons. En marchant, ils portent les pieds de la même façon, surtout les femmes ; cette démarche est regardée comme le *nec plus ultra* du bon genre.

Vêtements. — Le costume des Japonais est assez varié. Beaucoup de gens de la classe aristocratique s'habillent aujourd'hui à l'euro-péenne. Le plus grand nombre des habitants ont conservé l'usage des grandes robes serrées à la taille avec une ceinture. Celles des personnes aisées sont en soie, brodées ou peintes de paysages fantaisistes, de fleurs coupées, d'oiseaux de l'effet le plus pittoresque ; souvent ces ornements sont tissés en or et en argent dans l'étoffe elle-même. Les pauvres portent des étoffes de coton. En général, les femmes mettent plusieurs robes superposées, celles du dessus formant des espèces de tuniques bouffantes de plus en plus courtes (fig. 454). Les vêtements des hommes sont plus courts et moins brodés que ceux du beau sexe. Par-dessus la robe, ils mettent un justaucorps et un large pantalon.

Dans la saison chaude, les hommes du peuple ne portent qu'un morceau d'étoffe qui leur couvre le ventre et les reins ; ils y joignent un chapeau de papier conique, décoré de clairs de lune, de vols de grues, etc. Les traîneurs de petites voitures et les coureurs ont conservé l'habitude de se tatouer les épaules, la partie supérieure des bras, le dos et parfois une moitié du corps seulement. Ce tatouage leur tient lieu de costume.

Les chaussures usitées au Japon consistent en sandales ; on ne les porte que dans la rue. Lorsqu'on pénètre dans une maison, il est d'usage de laisser les chaussures à la porte, et on n'est admis qu'avec des pieds propres, nus ou ornés de chaussons de toile bifides. On peut, il

est vrai, se chauffer à l'intérieur de sandales spéciales, mais dans aucun cas on ne doit garder aux pieds celles qu'on avait au dehors. Les Européens eux-mêmes doivent se conformer à cet usage, sous peine de commettre une impolitesse impardonnable. C'est que les habitations japonaises sont d'une propreté exemplaire, et qu'on prend des précautions pour ne pas salir les fines nattes qui en couvrent le parquet.

Les parasols font presque partie du costume de ville ; quant aux éventails, on s'en sépare rarement. Les costumes des guerriers rappellent tout à fait l'attirail militaire de la féodalité en Europe. Le sabre est l'arme nationale ; aussi apporte-t-on un soin spécial à sa fabrication et orne-t-on la poignée avec un grand luxe ; toutefois les armes à feu ont pénétré au Japon et détrôneront bientôt les armes traditionnelles.

Habitations. — Les habitations sont construites en bois résineux ; les pièces en sont solidement articulées. « Les maisons japonaises (fig. 455) présentent ce fait bien curieux d'être construites avec des matériaux préparés à l'avance sur des mesures communes : les poteaux de soutien, les autres pièces de charpente, les volets, etc., sont en quantités innombrables dans des magasins qui couvrent tout un quartier de Tokio. D'où vient cette uniformité ? On se l'explique pour les gens du peuple ; c'est un

reste de l'époque féodale, lorsque des ordonnances sévères réglaient la hauteur, la forme et l'emplacement des habitations des manants. L'effet de cette coutume est remarquable, il en résulte que la maison japonaise a sur les nôtres l'avantage d'être très rapidement construite. Du bois, du papier, de l'argile, du mortier, du chaume et des tuiles, voilà ses matériaux. Elle se compose essentiellement d'un toit et d'un plancher supporté par des poteaux. Elle est formée surtout par des cloisons mobiles et en quelque sorte accessoirement par des murailles.

« Pas de fondations, la maison se pose sur le sol : on articule rapidement les plus grosses pièces de bois pour en marquer les limites et



Fig. 453. — Le prince Simodske, ambassadeur Japonais.

les divisions, puis on pose le toit, ensuite le plancher et on s'occupe des murailles et des cloisons. Les toits semblent être l'objet d'une prédilection spéciale des architectes japonais, ils les superposent à plaisir, ils en mettent partout, un simple poteau isolé est coiffé de sa toiture(D^r Remy). »

Les toits sont tantôt en chaume, et ont alors une épaisseur considérable, tantôt en tuile et en bois. Le plancher est placé à 50 centimètres du sol, de sorte que la maison a l'air d'un meuble posé sur ses pieds.

L'habitation japonaise est toujours pourvue de larges ouvertures qui ne se ferment que la nuit, au moyen de volets de bois glissant dans des rainures. A l'intérieur, elle est divisée par de légères cloisons, souvent mobiles, faites de cadres en sapin sur lesquels sont collées des feuilles de papier blanc et mince qui remplace le verre.

Les maisons ont souvent un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Le premier est pourvu d'une galerie en planches avec une balustrade qui en fait un véritable balcon. En dehors des habitations dont il vient d'être question, on rencontre quelques constructions en pierre ou en briques. On voit aussi une foule de pavillons édifiés au milieu de jardins entourés de murs.

Les boutiques (fig. 456) méritent une mention spéciale. Adossées à la maison du commerçant, qui donne sur une cour ou un jardin, elles s'ouvrent dans toute leur longueur sur la rue. Habituellement rien ne cache la marchandise à la vue de l'acheteur. L'été, de simples carrés de toile fixés, en arrière, au toit et, en

en avant, à des bambous plantés en terre, défendent les magasins contre les ardeurs du soleil. Le client fait ses acquisitions sans entrer; il s'assied sur le bord du plancher et de là voit ce qui lui convient.

Il existe d'importantes villes au Japon, avec leurs rues bien tracées, leurs ponts jetés sur les cours d'eau (fig. 457), leurs égouts, etc. Les ponts, comme ceux de la Chine, offrent cette particularité d'affecter la forme de voûtes, ce qui les rend

peu praticables aux voitures. Quant aux égouts, ce sont de simples fossés couverts de planches. Souvent, lorsque l'inclinaison du terrain n'est pas suffisante pour assurer l'écoulement du contenu, il s'y dépose une couche de détritus de plusieurs décimètres d'épaisseur.

Mobilier. — L'aménagement d'une habitation japonaise est très sobre. Le plancher de la véranda est nu, mais il est soigneusement ciré et reluit comme une glace. A l'intérieur de la demeure, le parquet est recouvert d'épaisses nattes de paille de riz



Fig. 454. -- Japonaise.

cadres. Chez les riches, de petits coussins en velours servent de sièges.

La couchette se compose d'un ou deux minces matelas d'ouate qu'on serre le jour dans des armoires et qu'on étend la nuit sur les nattes. L'oreiller n'est qu'un petit bloc de bois couvert d'un coussin cylindrique, enveloppé de papier et maintenu par des liens. L'été, on se couche à peu près nu; l'hiver, on garde ses habits et on se couvre d'un petit matelas pourvu de manches et enveloppé de soie ou de cotonnade.



Fig. 455. — Habitation japonaise.

« Un *andou*, sorte de veilleuse placée dans une très haute lanterne quadrangulaire ou cylindrique à carreaux de papier, entretient la lumière dans la chambre pendant toute la nuit (fig. 458).

« Un paravent à deux ou trois valves, fait de papier ou de paille de riz, est placé à la tête du lit pour protéger contre les courants d'air.

« En été, une moustiquaire peut être nécessaire.

« Les meubles proprement dits n'existent pas, ils sont remplacés par des armoires à coulisses ménagées dans les murs et des malles présentant des sortes d'anses, dans lesquelles on peut passer un long bâton pour les transporter à deux personnes. Plusieurs malles se superposent et s'attachent les unes aux autres par ces anses, de façon qu'on peut d'un seul coup en emporter plusieurs et sauver tout le mobilier en un instant, ce qui est précieux dans les incendies terribles de ce pays.

« Une boîte pour la toilette, un miroir métallique, un éventail, une machine à compter,

un temple portatif d'une divinité du pays, et enfin le *brasero* complètent l'énumération des pièces d'ameublement habituelles...

« Une petite table portant un vase de bronze avec une fleur de chrysanthème ou une porcelaine avec un cerisier nain fleuri; des aquarelles ou des manuscrits poétiques sur soie montés comme des cartes géographiques et pendus au mur; tels sont les ornements qu'on peut voir dans ces intérieurs et dont un seul suffit souvent. Pas de peintures sur les murs et les boiseries. Au contraire, le papier des *karakamis* (cloisons mobiles) et des armoires en est couvert. Le bon goût est d'avoir des poteaux bien visibles dans le mur et bien polis...

« Pas de cheminée ni de poêle. Il n'y a pas d'autres moyens de chauffage que le *brasero* nommé *chibatchi*. C'est un grand vase de métal rond ou carré, dans lequel se mettent des cendres et des charbons incandescents. Tantôt il est nu, poli et brillant, tantôt encastré dans une caisse de bois munie de tiroirs pour

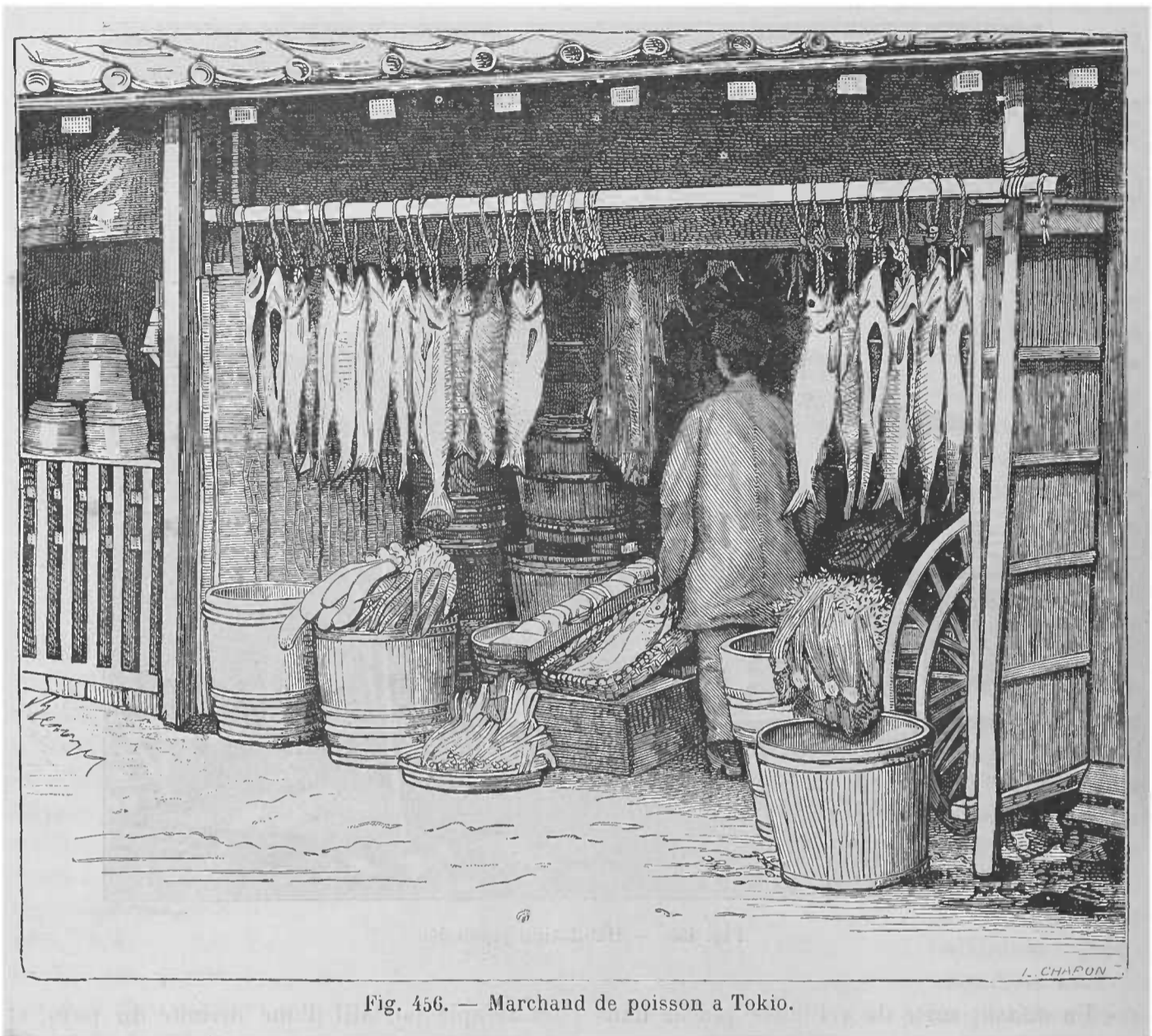


Fig. 456. — Marchand de poisson a Tokio.

le thé et le tabac. Ce vase joue un grand rôle dans un intérieur japonais en hiver. Le *chibatchi* est allumé nuit et jour. C'est autour de lui que la famille se réunit, que les visiteurs sont reçus. Une bouilloire d'eau chaude pour le thé y est en permanence. Il sert à préparer les tasses de thé et à allumer les pipes de tabac dont il se fait une consommation étonnante. Souvent aussi il tient lieu de fourneau de cuisine. Il finit, lorsque la pièce reste close, par en échauffer l'air et en rendre la température supportable (Ch. Remy). »

Les Japonais sont d'une propreté exemplaire. Souvent il existe dans les maisons une salle de bains; mais lorsqu'elle fait défaut on voit partout des réservoirs d'eau et de petites auges de pierre destinées aux ablutions.

Genre de vie. — Le Japonais, dès son lever, se livre à ses ablutions, lisse ses cheveux, absorbe avec des baguettes un grand plat de riz additionné de quelques légumes conservés dans

la saumure et vaque à ses occupations en s'interrompant de temps en temps pour fumer une pipe. Vers midi, il rentre pour prendre un nouveau repas de riz, de poisson, de légumes et de diverses pâtes. La boisson la plus habituelle est un thé très léger; souvent on y joint une sorte de bière de riz très capiteuse, qu'on appelle *saki*.

Les occupations des Japonais sont diverses. Ils se livrent à la pêche, à la culture, exercent diverses professions industrielles ou artistiques, font du commerce, etc.

Les agriculteurs labourent la terre avec des bœufs et fument le sol avec des engrais artificiels. La culture du riz est celle que préfère le paysan. Les rizières doivent être inondées tout l'été d'eau courante, et, pour obtenir ce résultat, on capte les moindres ruisseaux. Le riz est repiqué dans des carrés de terre disposés avec beaucoup de régularité. On le préserve des attaques des oiseaux au moyen de petits

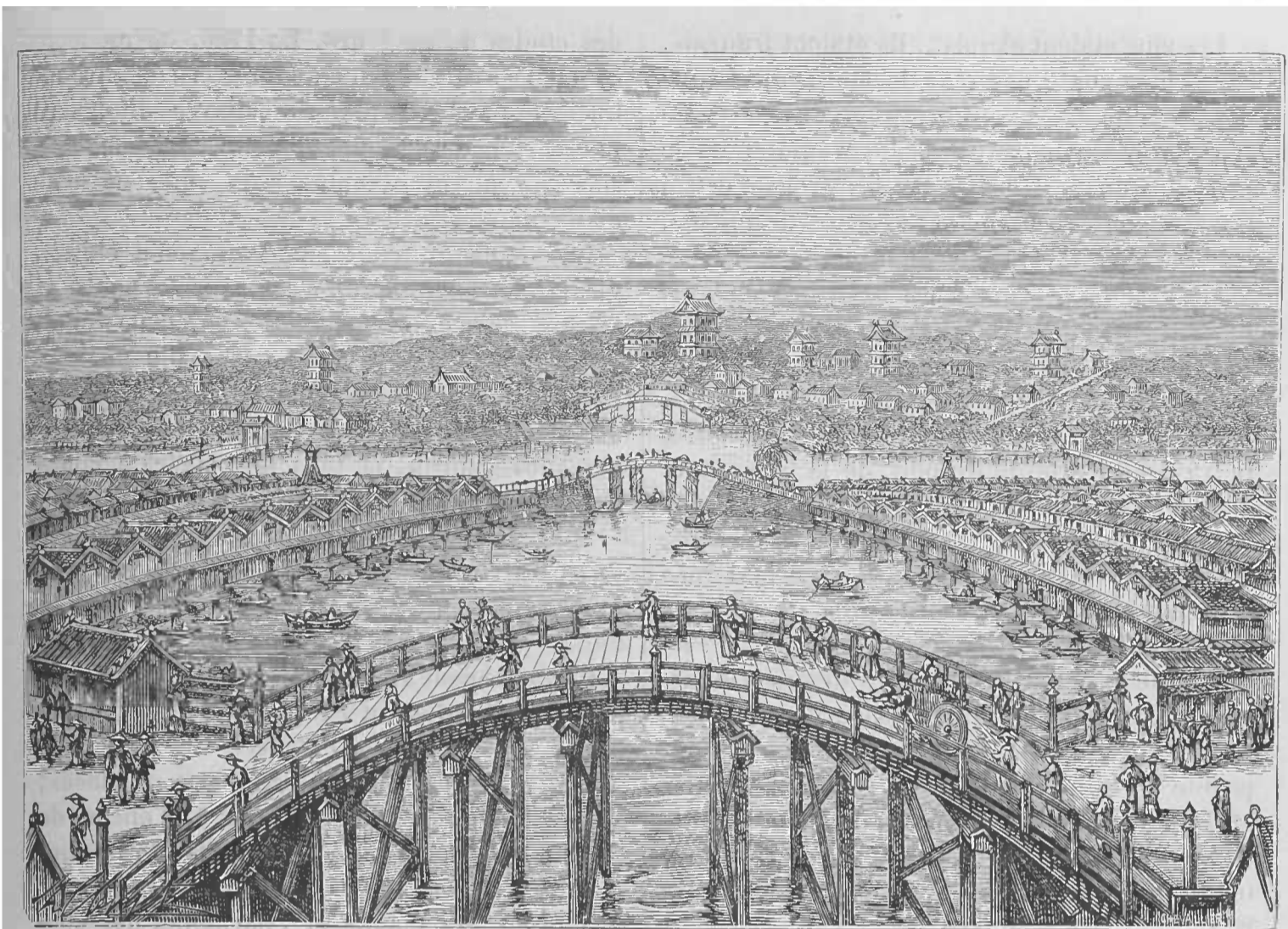


Fig. 457. — Les ponts de Tokio.

moulins de paille qu'un enfant tourne du matin au soir, lorsqu'il ne fait pas de vent pour mouvoir la machine.

A la récolte, les gerbes sont soumises à une sorte de peignage entre des dents de fer pour détacher les grains de l'épi. Le riz, encore enveloppé de ses glumes, est soumis à l'action de gros pilons de bois qui viennent retomber dans des mortiers de bois. Ces pilons sont mus par le moyen d'une roue actionnée tantôt par un cours d'eau, tantôt par un homme.

Je viens de parler de l'alimentation habituelle des Japonais. Lorsqu'un homme riche veut traiter un de ses amis, il ne le reçoit généralement pas chez lui; il l'invite dans une *tchaia* ou restaurant. Les jours de fête, beaucoup de gens s'offrent le luxe d'un repas dans ces établissements. Voici la description que nous fait M. G. Marcel d'un repas qui lui fut offert par un Japonais dans une tchaia d'Ouyeno, le bois de Boulogne de Tokio.

« Mon ami Kobiyama, abandonnant le menu ordinaire — poisson salé, riz cuit à l'eau, etc. — voulut me donner une idée de la cuisine recherchée de son pays, et me fit goûter un

certain nombre de plats qui avaient pour moi à tout le moins le mérite de la nouveauté, c'est ainsi que je vis défilier la soupe aux champignons bouillis, la pieuvre séchée aux confitures d'abricots et à la sauce noire dans laquelle nageaient des quenelles jaunes; les herbes marines, les gâteaux de farine de pois, et puis... le poulet, c'était bien commun, mais la singularité du service compensa largement la vulgarité du mets; après avoir été désossée, la bête est coupée en tout petits morceaux et placée sur un plat de métal dans lequel elle est perdue au milieu d'oignons crus; on apporte à chaque convive un petit réchaud de charbon de bois, et chacun fait cuire le morceau qu'il a choisi, en goûtant de temps en temps si la viande est à point; pour que l'on soit affamé ou peu patient, si l'on n'est pas né cuisinier ou devenu rôti-seur, on court grand risque de tout dévorer avant de rien manger de bon.

« Le service était fait par des femmes; elles nous présentaient à genou les petites tablettes encombrées de coupes en porcelaine rose ou grise ou en laque unie, qui contenaient les mets offerts.

Les vins étaient exquis... ils étaient français, car il n'en coûte pas plus de boire une bonne bouteille de Château-Larose ou de La Tour-Blanche à Ouyeno qu'au café Anglais; ici le prix du transport compense les droits d'octroi qui existent là-bas. Quant aux droits de douane, les vins n'en payent pas au Japon. »

Industrie. — Toutes les branches de l'industrie sont cultivées au Japon; mais l'artisan fait preuve d'une véritable habileté dans un certain nombre de professions. Je citerai notamment le tissage et l'impression des étoffes, le travail du bronze, du bois, de la laque et de l'ivoire, la fabrication et le décor des porcelaines, la peinture des éventails et des écrans, la confection des parasols et des lanternes en papier, le tressage des nattes et des paniers, etc. Il n'est personne, d'ailleurs, qui ne connaisse des spécimens de ces diverses industries japonaises, et il serait superflu d'insister sur ce sujet. Certes, l'habitant du Japon a emprunté au Chinois une partie de sa civilisation et de son industrie; mais plus intelligent, plus vif d'esprit, plus artiste, plus désireux de s'instruire, il a vite surpassé considérablement son voisin du Céleste-Empire.

Ce désir d'apprendre fait voyager les Japonais; à chaque instant, des ambassades parcourent l'Europe pour étudier les civilisations occidentales. Ils comprennent rapidement l'utilité de ce qu'ils voient et ils cherchent à l'introduire chez eux. Dès 1862, on inaugurait la première ligne ferrée, et, en 1885, l'empire possédait déjà 325 kilomètres de chemins de fer en exploitation; 450 kilomètres étaient en construction et 1,000 autres étaient projetés. Le matériel roulant avait été importé d'Europe et d'Amérique; mais on fabrique maintenant à Tokio des wagons et des locomotives tout aussi bien que des rails. Ajoutons enfin que le Japon possède ses télégraphes, et le lecteur sera convaincu que l'empire du Soleil-Levant est loin d'être un pays barbare.

Sciences. — Arts. — Instruction. — Les sciences ne sont nullement délaissées par les Japonais. Un bon nombre de jeunes gens viennent faire chez nous leur éducation scientifique. En 1878, ont figuré à l'exposition universelle de Paris deux pièces anatomiques préparées au Japon: l'une était un squelette fort bien monté, et l'autre, une remarquable pièce d'anatomie humaine en carton-pâte.

Mais, avant d'avoir eu avec l'Europe des relations suivies, les Japonais avaient commencé

des études de ce genre. En 1795, un médecin indigène avait obtenu du gouvernement l'autorisation de disséquer le cadavre d'un supplicié, et nous connaissons une copie des dessins qui furent exécutés à la suite de cette dissection.

Les dentistes n'ont pas un arsenal chirurgical bien compliqué; c'est avec le pouce et l'index qu'ils pratiquent l'extraction de toutes les dents, même des molaires les plus solides. Pour *se faire la main*, ils s'exercent à enlever des pointes de bois enfoncées d'abord dans des planches tendres, et plus tard fixées à coups de marteau dans du bois très dur.

Les sciences exactes sont aussi l'objet d'études sérieuses de la part des Japonais; mais je ne saurais aborder ce sujet qui m'entraînerait bien loin.

Profondément artistes, les habitants de l'empire du Soleil-Levant excellent surtout dans la peinture. Ils reproduisent avec un réel talent de petits reptiles, des insectes, des crustacés; « leurs aquarelles, leurs lavis à l'encre de Chine ont un charme étrange; les motifs sont peu variés, mais ils se recommandent tous par la sobriété des détails et l'harmonie des couleurs.

« Ce vaillant et intelligent petit peuple a développé jusqu'à l'excès le sens de l'ornementation; chez lui, les objets d'usage le plus vulgaire sont décorés d'un motif artistique, l'aquarelle surtout fait fureur au Japon (G. Dumoutier). »

L'art japonais est cent fois supérieur à l'art chinois, et il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études spéciales pour distinguer à première vue les productions de ces deux peuples. Le premier possède le sentiment du vrai et il rend bien ce qu'il voit; le Chinois, au contraire, n'obéit qu'à des coutumes traditionnelles, et produit des œuvres fausses et compliquées.

La musique est aussi cultivée avec succès au Japon, bien qu'on ne puisse pas la comparer à la peinture. L'art dramatique est encore plus arriéré que l'art musical, mais le goût du théâtre se répand de plus en plus, et les acteurs ont déjà laissé bien loin derrière eux ceux de la Chine ou de l'Annam.

L'instruction est très répandue chez les Japonais. L'éducation des enfants est très soignée, et jusque parmi les prostituées, on rencontre des femmes qui ont appris la lecture, l'écriture, la musique, etc.

L'écriture n'est pas purement idéographique,

comme chez les Chinois; elle est à la fois idéographique et phonétique. Des savants de Tokio ont même fondé, il y a quelques années, une société pour substituer aux caractères japonais les caractères latins. Comme on le voit, ce peuple marche à grands pas dans la voie de la civilisation.

Monnaies. — J'ai dit que le commerce était assez florissant au Japon. Pour faciliter les transactions avec les nations étrangères, les Japonais sont en train de modifier leur système monétaire. Autrefois, leurs pièces étaient très variées. « Elles étaient en or, en argent, en bronze et en cuivre, moulées ou frappées, de dimensions tantôt considérables et tantôt très réduites; de formes oblongue, ovale, arrondie, quadrangulaire ou rectangulaire; pleines ou percées à leur centre d'un trou carré, comme les pièces chinoises, sobres de figures et d'ornements, mais ordinairement d'un aspect agréable et non dépourvues d'un certain cachet artistique. Il y avait le *cobang*, en or, sorte de grande médaille carrée, arrondie sur les angles, de médiocre épaisseur, présentant d'un côté les armes du daïri et diverses figures, au revers des caractères qui attestaient la pureté du métal; le *sen* ou *senni* (fig. 459-1), en argent; le *kodama*, également en argent, très variable dans sa forme, ses dimensions et ses empreintes, portant quelquefois l'effigie du Daïkokf ou dieu commerce (on le représente assis sur deux tonneaux de riz, un sac dans la main gauche, un marteau dans la main droite: un objet frappé par ce marteau dans la main droite: un objet frappé par ce marteau produit à l'instant tout ce qu'on désire; c'est probablement ce Plutus oriental qu'on observe sur le *schuit* de notre figure 459-2); les *kin*, les *gommo-megin*, etc.; l'unité était l'*itjib* ou *itsibou*, d'une valeur de 1 fr. 75. L'or et l'argent étaient à peu près au même titre que nos louis et nos écus du dernier siècle. Dans les transactions commerciales, on faisait usage des barres d'or et d'argent (fig. 459-3 et 4), comme en Chine: les monnaies de ce pays semblent d'ailleurs avoir eu cours au Japon du temps de Kaempfer. La monnaie de cuivre s'enfilait en différents nombres jusqu'à 600, qui valaient un *telle* d'argent, assimilé par les Hollandais à 3 gauldes de leur monnaie (4 livres et 5 sols de l'ancienne monnaie française).

« Aujourd'hui encore, les monnaies d'or et d'argent du Japon sont très variées, mais elles tendent à s'effacer devant une série de types

imités de notre système décimal, bien que se rapprochant, pour le poids et la valeur, des monnaies des États-Unis. Le dollar japonais, le yen (or ou argent), vaut de 5 fr. 16 à 5 fr. 39; il se subdivise en 100 sen. Les pièces sont frappées à la manière américaine, avec une remarquable netteté; l'une des faces (fig. 459-5) porte le dragon légendaire au corps écailleux, au dos armé d'épines, aux griffes formidables, et dont les extrémités semblent se confondre; l'autre un soleil, avec la mention de la valeur de la pièce.

« La monnaie de billon est en bronze (fig. 459-6), ovale, d'assez grandes dimensions, et cependant fort légère, ou analogue à nos sous. »

Organisation sociale. — **Famille.** — Les Japonais avaient jadis à leur tête un souverain spirituel qui détenait en même temps le pouvoir temporel, mais aujourd'hui les deux pouvoirs sont complètement séparés, et le *mikado*, ou grand pontife, n'a plus qu'une ombre d'autorité. Le *taïkoun*, ou empereur, gouverne avec l'assistance d'un conseil et d'assemblées administratives; il possède une marine florissante et une forte armée.

La société est divisée en classes; il existe une hiérarchie parfaitement organisée.

La famille repose sur l'institution du mariage; la polygamie est interdite, mais il existe une sorte de concubinage à moitié officiel. La femme est sous la domination du mari, mais son sort n'est point malheureux. Elle peut se montrer en public, et, quoique tenue un peu à distance, elle est traitée avec toutes sortes de ménagements. Dans les hautes classes, les dames sont considérées et reçoivent une bonne instruction; il n'est pas rare d'en rencontrer qui font preuve d'une véritable adresse dans les exercices d'escrime. Intelligentes, douées des mêmes aptitudes que les hommes, elles se montrent épouses fidèles et bonnes mères de famille.

Jamais les époux ne s'embrassent au Japon; si on voulait approcher ses lèvres du visage d'une japonaise, elle croirait qu'on veut la mordre. Il en est de même, d'ailleurs, chez d'autres populations, notamment chez les Ouolofs, qui disent que les Européens se flairent, quand ils les voient s'embrasser.

Le Japon, disent plusieurs auteurs, est le paradis des enfants. Nulle part ils ne sont plus choyés, et dans aucun pays leur première instruction n'est plus soignée. Il existe, à leur égard, de singulières superstitions; ainsi, dans

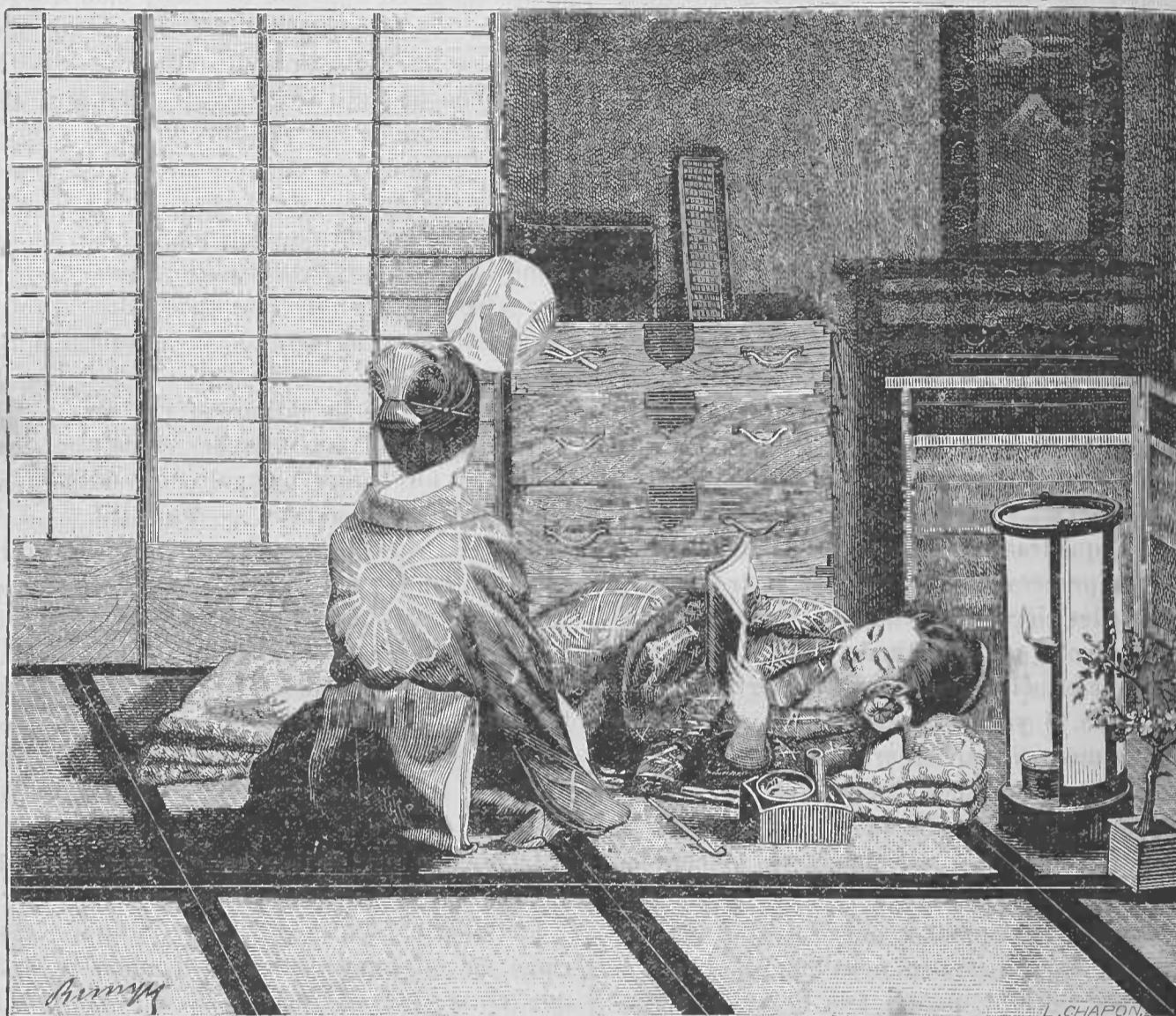


Fig. 458. — Intérieur japonais.

plusieurs provinces on a l'habitude, lorsqu'on vient à perdre un enfant, de donner son nom à un survivant de sexe différent, pour l'empêcher de suivre le premier dans la tombe. Aujourd'hui, que le conscription est en usage dans l'empire, cette singulière coutume donne lieu à des faits étranges. A diverses reprises on a fait figurer sur les listes de recensement des filles qui portaient le nom d'un de leurs frères décédé.

Fêtes. — Religion. — Les Japonais, avec leur caractère gai, sont très amis des fêtes et des divertissements. La gymnastique, la lutte, les échecs sont leurs passe-temps favoris. Aimant les fleurs avec passion, ils ont créé en leur honneur des fêtes populaires, les *fêtes des fleurs*, et chaque mois a la sienne; cet espèce de culte a presque remplacé l'ancien.

« La vieille religion officielle, appelée *sinto*, consistait en la vénération des forces naturelles

et du souvenir des ancêtres; le bouddhisme est la religion du peuple, mais il n'a fait que se greffer sur le vieux culte. Au fond, le Japonais est irreligieux; les femmes même sont indifférentes en cette matière: aujourd'hui les vieux temples sont délaissés et les indigènes qui les fréquentent encore ignorent quel culte ils peuvent bien professer (Hovelacque et Hervé, d'après Dubard). »

b. GROUPE LOUTCHOU.

La race qui habite les îles Lieou-Kieou présente tous les caractères ethnographiques que nous venons de passer en revue à propos des Japonais proprement dits. Ils ne se distinguent des Nipponiens que par certains traits physiques qui les rapprochent tout à fait des Aïnos. Mais nous connaissons déjà les caractères de ces derniers, et je crois inutile de faire des

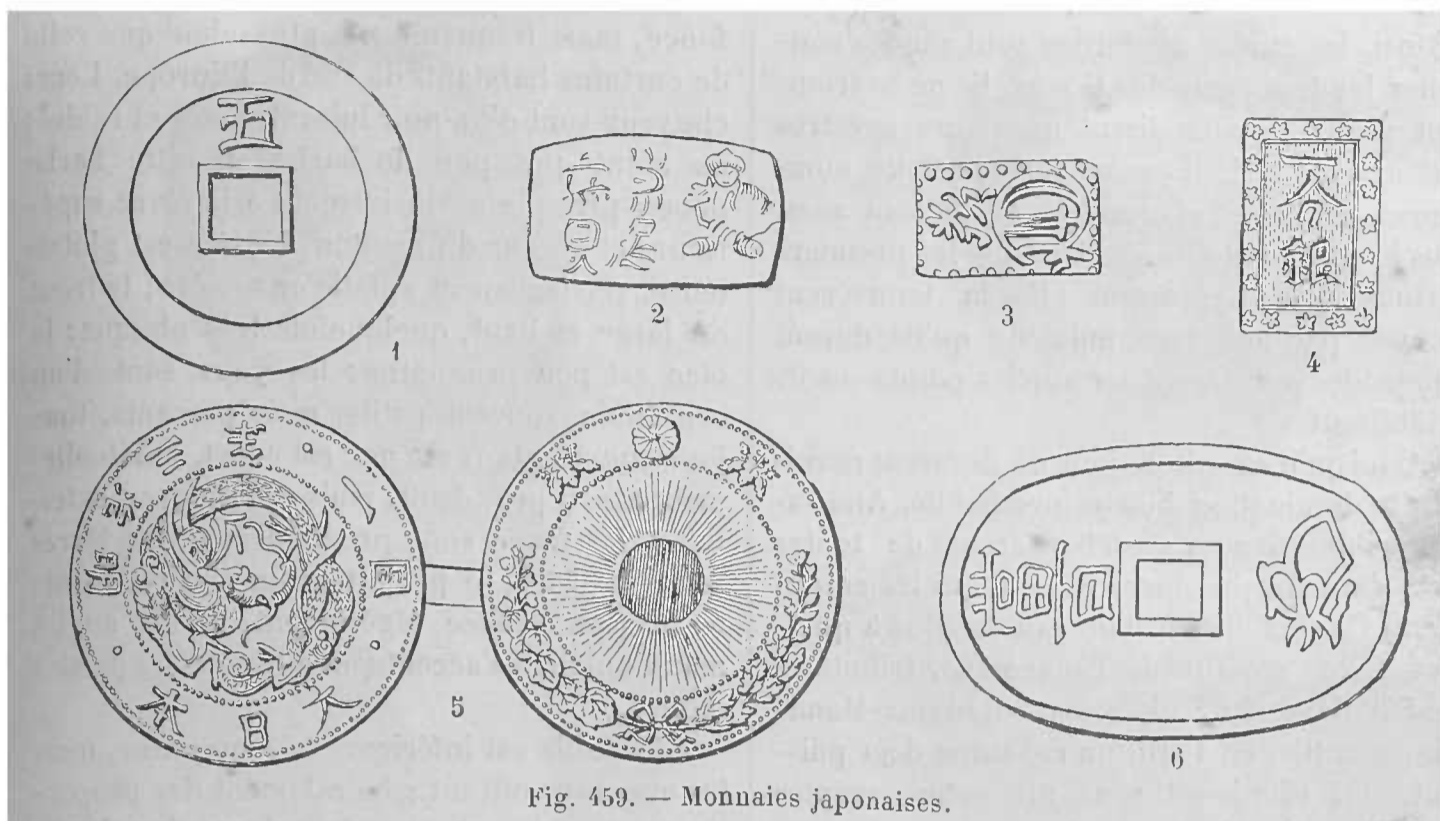


Fig. 459. — Monnaies japonaises.

Loutchiens une description qui m'entraînerait à répéter tout ce qui a été dit.

2° Races mixtes, à éléments ethnogéniques fondus.

1. RAMEAU MALAYOU.

Si, avec presque tous les auteurs modernes, on regarde les Hovas et quelques autres peuplades de Madagascar comme d'origine malaise, le rameau Malayou se divise naturellement en deux familles : la famille occidentale et la famille orientale, la première comprenant les Malais émigrés, et la seconde, tous ceux qui sont restés dans la région qui semble avoir été le berceau de la race.

A. Famille Malaise occidentale.

a. GROUPE HOVA.

Lorsque je me suis occupé des Nègres, j'ai dit, en parlant des Sakalaves, que l'île de Madagascar renfermait des éléments ethniques très divers. Si tous les anthropologistes ne partagent pas les idées de M. de Quatrefages au sujet des affinités qui peuvent exister entre les Sakalaves et les Papouas, tous sont d'accord avec lui pour regarder les Hovas comme des Malais plus ou moins purs.

Hovas proprement dits ou Mérinas.

Histoire. — Distribution géographique.

RACES HUMAINES.

— Ce nom d'Hovas, si connu chez nous depuis que les événements ont amené la France à s'occuper sérieusement de Madagascar, est un mot impropre pour désigner les habitants de l'Imérina. Il ne s'applique, nous dit M. Grandidier, qu'aux « bourgeois ou roturiers, par oppositionaux nobles ou Andriana et aux esclaves ou Andevo ». Il vaudrait beaucoup mieux appeler « Mérina » la race qui tend de plus en plus à soumettre à son pouvoir l'île entière de Madagascar, mais qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, était cantonnée dans la région montagnueuse connue sous le nom d'Imérina.

Il y a un siècle à peine, les Mérinas n'étaient connus que comme un petit peuple intelligent, industriel, mais trop divisé par des luttes intestines pour pouvoir rien tenter contre l'indépendance des États nègres qui les entouraient de tous côtés.

Les Hovas ont gardé « la vague tradition d'une origine étrangère et lointaine, mais ce n'est que par l'étude de leur langue, de leur ethnographie et de leurs caractères physiques que l'on a pu leur assigner leur véritable place dans la classification des races humaines. Elle nous a appris qu'ils parlent un dialecte de la grande famille malaise; MM. Harmand, Sérurier, etc., ont retrouvé au Laos et dans les îles Malaises des objets très spéciaux qui sont à leur usage, et M. Grandidier a montré qu'ils se rapprochent plus particulièrement par leur physionomie des insulaires de Madoura, l'une des îles de la Sonde (E. T. Hamy). »

Ainsi, les études modernes sont venues confirmer les traditions des Hovas. Ils ne se trompent pas lorsqu'ils disent que leurs ancêtres sont arrivés à Madagascar sur une flotte nombreuse de *prahos*, et, sans doute, ils sont aussi dans le vrai lorsqu'ils ajoutent que les premiers Mérimas qui atteignirent l'île la trouvèrent occupée par une race indigène qu'ils durent déposséder ou exterminer sur les points où ils s'établirent.

« Quoi qu'il en soit, le jour où ils furent réunis sous la domination d'un prince habile, Andrianampoinimérina, ils débordèrent de toutes parts dans les provinces nègres qui les entouraient. Ce chef obscur d'un canton situé à quelques lieues environ de Tananarivo, tributaire des Sakalaves du Sud, laissa à Radama-Mandjaka, son fils, en 1810, un royaume déjà puissant, qui réunissait sous un même sceptre toutes les principautés hovas, une grande partie du pays des Antchianakas, du pays d'An-caye et de la province des Betsileos. Il serait trop long de retracer ici l'histoire du règne de ce monarque. On sait comment les intrigues de Chardenaux et de Lesage firent entrer le jeune chef hova dans l'alliance anglaise; comment le sergent Hastie, de la garnison de Maurice, et l'agent anglais Pye, prirent une influence de plus en plus grande à la cour de Tananarivo; comment enfin, en 1817, l'annexion du pays de Tamatave étendit jusqu'à la mer la domination hova.

« Les Hovas étaient solidement établis à Tamatave, à Foulpointe, à la pointe Larrée, etc., lorsque le gouvernement de Charles X décida l'expédition de 1829, qui eut pour résultat l'établissement du port militaire de Tintingue, malheureusement abandonné à la suite de la Révolution de Juillet.

« Les incertitudes de notre politique coloniale ont laissé depuis lors aux Hovas toutes les facilités pour s'agrandir, et, à l'heure actuelle, en dehors des Sakalaves, qui sont en partie demeurés indépendants, il ne reste de peuples libres à Madagascar que les Antandroys, les Mahafales, les Baras et une partie des Antankars et des Antaisakas (E. T. Hamy). »

Telle est, rapidement résumée, l'histoire de la race qu'il me faut faire connaître au lecteur.

Caractères physiques. — C'est encore à M. le Dr Hamy que j'emprunterai la description des Hovas. « Considérés au point de vue de leurs caractères physiques, dit-il, les Hovas de race pure sont d'un teint olivâtre plus ou moins

foncé, mais fréquemment plus clair que celui de certains habitants du sud de l'Europe. Leurs cheveux sont d'un noir luisant, lisses et raides; ils n'ont que peu de barbe et cette barbe pousse presque exclusivement à la lèvre supérieure et autour du menton. La tête est globuleuse, verticalement aplatie en arrière; le front est large et haut, quelquefois très oblique: la face est peu prognathe; les yeux sont d'un beau noir, souvent petits, mais perçants, toujours horizontaux; le nez est court, habituellement à peu près droit, mais aplati à son extrémité; les joues sont proéminentes, les lèvres souvent fortes, se projettent un peu en avant; le menton s'efface légèrement et les angles mandibulaires s'accroissent à travers les parties molles.

« La taille est inférieure à la moyenne, mais les membres offrent généralement des proportions agréables et un certain degré de robusticité; les extrémités en sont fines et petites.

« La femme est moins bien faite que l'homme et présente une fâcheuse tendance à l'obésité.

« Les voyageurs s'accordent à reconnaître que la vigueur des Hovas est inférieure à celle des Nègres du voisinage. « Ils sont, disent-ils, moins susceptibles de fournir un travail suivi, plus ou moins fatigant, et M. Ollivier attribue cette infériorité à l'habitude prise depuis longtemps par l'Hova de faire exécuter toute tâche un peu rude par les esclaves dont il est entouré. »

Caractères intellectuels et moraux. — Nous savons déjà que l'intelligence des Hovas est assez développée, et qu'ils montrent sur leurs voisins une réelle supériorité. Actifs, laborieux, ils ont tourné leur activité vers les choses de la guerre. Les Sakalaves, leurs ennemis irréconciliables, les appellent *Amboalambo*, ce qui veut dire *chiens de sangliers*, peut-être pour rappeler l'opiniâtreté avec laquelle ils tiennent tête à l'ennemi.

Les mauvais penchants de l'humanité, dit M. d'Escamps, semblent enracinés dans leur cœur, et ils étendent autour d'eux un cercle affreux de délations et d'exactions infâmes où dominant la haine, l'orgueil, l'insolence et la rapacité. Leur ruse, leur fourberie, leur cruauté ont fini par les faire redouter autant que la puissance de leurs armées. Dans leur opinion, le vol, la dissimulation, le mensonge sont des signes de capacité, d'habileté de talent et sont l'objet de leur admiration. Aussi s'efforcent-ils de développer tous ces penchants chez leurs enfants.



Fig. 460. — Ravoninahitriniarivo et Ramaniraka, ambassadeurs de la reine des Hovas, d'après une photographie.

Ils n'ont pas, cependant, que des défauts, et M. Grandier, qui les a si bien étudiés, nous fait connaître leurs qualités. Ils « ne sont pas plus courageux que les autres habitants de l'île, mais ils ont le respect de l'autorité, l'esprit d'obéissance, l'habitude du travail et avant tout l'organisation sociale qui distinguent si éminemment tous les membres des races se rattachant au tronc jaune et qui manquent aux autres Malgaches ». Patients autant qu'énergiques, ils savent temporiser pour atteindre plus sûrement leur but.

Avec leurs défauts et leurs qualités, ils ne pouvaient manquer d'arriver au résultat qu'ils s'étaient proposé : conquérir la suprématie dans l'île.

Vêtements et parures. — Le *salaka* et le *lamba* sont généralement les seules pièces des vêtements des Hovas; ce sont, en tout cas, les principales. Le *salaka* est une pièce d'étoffe en soie, en coton ou en fil dont ils s'enveloppent la partie inférieure du corps, après avoir fait plusieurs tours à la taille; le bout en est arrêté à la ceinture. Le *lamba*, dont l'étoffe varie suivant le rang de l'individu qui le porte, est une sorte de manteau dans lequel ils se drapent. Les Européens désignent les toiles indigènes

sous les noms de *pagnes* et de *rubanes*, selon leur degré de finesse.

« Les pagnes sont faites avec des fils retirés de l'épiderme des folioles de la feuille du rafia (palmier très commun dans le pays), prises sur bourgeon terminal, pendant que couchés sur le pétiole commun et se recouvrant les unes les autres, elles ont cette belle couleur paille qui les distingue et qu'elles perdent aussitôt que par le développement, elles sont exposées au contact de l'air. Les pagnes en couleur écru sont principalement destinées aux étrangers; celles en usage parmi les naturels sont rayées de couleurs diverses et prennent différents noms.

« Les métiers avec lesquels on fabrique ces tissus sont simples et ingénieux. Sur de petits piquets enfoncés dans la terre sont posés des montants de bambou ou d'autre bois léger; les fils sont liés au bout du métier sur une traverse de bambou; cette traverse, attachée sur les montants, repose sur d'autres traverses placées de distance en distance. Le tisserand se sert d'une aiguille de bois évidée couverte de fil dans sa longueur et d'une espèce de lame de sabre en bois qui lui tient lieu de peigne. A mesure qu'il travaille, il roule sa toile autour

d'une pièce de bois carrée, dont les deux bouts sont percés, et la fait entrer dans deux forts pieux de bois ferrés par le bout. Les fils qu'ils emploient n'ont pas une aune de longueur et ils sont obligés de les nouer à chaque instant, mais ces nœuds sont faits avec tant de soin qu'ils ne paraissent pas dans la toile; les pièces de pagne qui ont ordinairement 4 à 5 aunes de longueur sur 3 à 4 de large se vendent 4 et 5 piastres, quand elles sont très fines; il faut au moins trois mois pour en faire une (D'Escamps). »

Le peuple fait généralement usage de pagnes de coton blanc à frange rouge et bleue. Les riches emploient des étoffes de soie fabriquées à Tananarive. Les femmes dans l'aisance portent aux oreilles des anneaux d'or, des broches en or et des colliers. Tous les Hovas sont d'une malpropreté qui contraste avec la propreté des autres Malgaches.

La figure 460 montre que les nobles font bonne figure sous le costume européen.

Aliments. — Les ressources alimentaires sont assez abondantes à Madagascar et les denrées sont à si bas prix qu'on peut se nourrir à bon compte. Les Hovas, comme les autres Malgaches, font une grande consommation de riz; ils y ajoutent du maïs, des ignames, du manioc, du *tavoulou*, sorte de sagou très estimé, des fruits, notamment des bananes, des légumes. Les seuls légumes qu'ils aient se bornent d'ailleurs à des choux verts, des feuilles de morelle et des feuilles de citrouille qu'ils font bouillir avec leurs viandes. Les dindes, les oies, les canards, les poules entrent dans l'alimentation journalière aussi bien que les bœufs et les moutons. Dans les grands centres, il existe des marchés où sont établies des boucheries fort malpropres. Le bœuf n'est jamais écorché, parce que la peau se mange: les marchands le divisent, pour le vendre au détail, en petits morceaux qu'ils étalent sur une natte. Cette viande contient des parties d'intestins qui n'ont pas été nettoyés et qui répandent une odeur insupportable.

Habitations. — **Villes et villages.** — « Les villages hovas, dit M. Grandidier, sont presque toujours placés au sommet de collines ou même de montagnes et entourés de fossés; ils ne contiennent d'ordinaire que quelques huttes, à côté des rizières que leurs habitants cultivent et qui ont une énorme valeur. Dans la plaine de Betsimitatatra, quelques ares de terre atteignent une valeur de plus de mille francs.

Toutes les maisons sont, du reste, orientées de même et leurs ouvertures, qui sont d'ordinaire au nombre de deux, une porte et une fenêtre, sont toujours tournées vers l'ouest à cause des vents généraux qui, dans l'Imerina, soufflent de l'est et du sud et qui sont froids, mais elles sont disposées sans aucune régularité et ne sont pas propres. » Ces maisons (fig. 461) sont exactement semblables à celles des autres Malgaches, et je renverrai le lecteur, pour plus de détails, à ce que j'ai dit des habitations sakalaves.

Les Hovas possèdent aujourd'hui un grand nombre de villes importantes. La première de toutes, la capitale, Tananarive, contient environ 20 000 maisons ou huttes et plus de 100 000 habitants. « Les maisons qui, pour la plupart, sont en bois, briques cuites au soleil et roseaux, s'échelonnent les unes au-dessus des autres sur les penchants abrupts de ces collines. Le palais de la reine, qui domine l'Ampamarinana, énorme rocher à pic d'où l'on précipitait autrefois les gens accusés de sorcellerie et les chrétiens, s'élève au-dessus de tous les autres édifices et comprend dans son enceinte diverses maisons dont une en pierre, le Manjaka-miadiana, et les autres en bois, le Tranovola, le Besakana, le Masoandro, le Manampisoa, les tombeaux de Radama et de Rasaoherina, le Temple...

« Il y a à Tananarive treize temples protestants et seulement quatre églises catholiques. »

La capitale est entourée de fossés et de palissades qui ne résisteraient pas longtemps à de l'artillerie. Les rues de la ville sont étroites et bordées de maisons qui ne sont nullement alignées. De grandes places nues se rencontrent dans plusieurs endroits de Tananarive.

Industries. — Outre les étoffes dont il a été question à propos du vêtement, les Mérimas fabriquaient tous les ustensiles domestiques dont ils avaient besoin, et qui étaient à peu près les mêmes que ceux des Sakalaves. Depuis quelques années ils ont pris l'habitude d'acheter beaucoup de produits européens.

Ce n'est pas que les Hovas ne soient industriels; ils montrent même une véritable habileté dans le travail des métaux. Ils les connaissent certainement avant d'avoir en aucune relation avec les Européens et, de temps immémorial, ils exploitent des mines de fer. Dans les environs de Tananarive, ils se servent de ce métal pour la fabrication d'instruments aratoires et d'ustensiles domestiques comparables

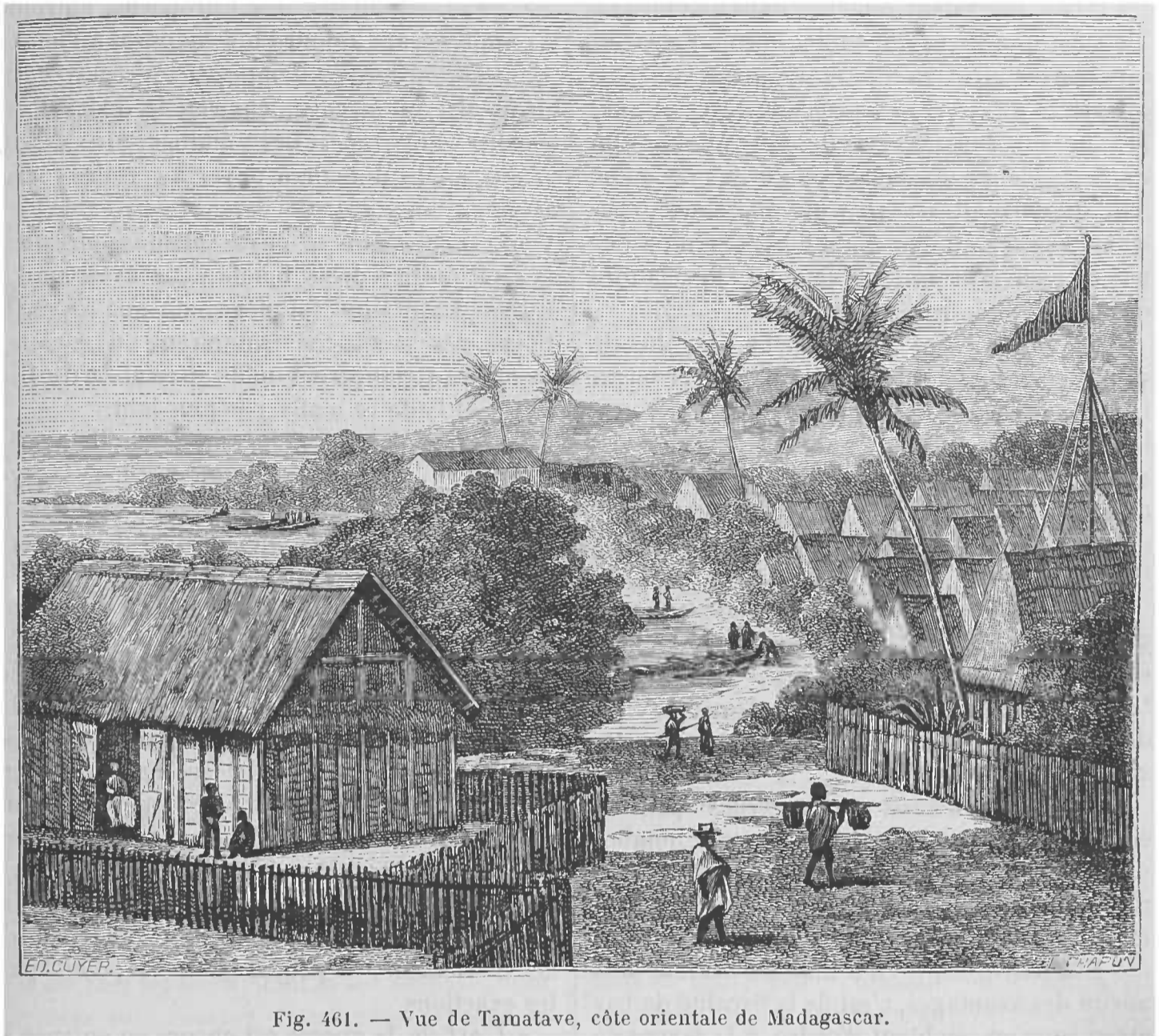


Fig. 461. — Vue de Tamatave, côte orientale de Madagascar.

aux nôtres, mais dans beaucoup de villages isolés on remplace volontiers le fer par le bois. On trouve, à Tananarive, « des ouvriers capables de faire toutes les pièces de la batterie d'un fusil ; ils s'occupent aussi d'orfèvrerie et font des plats, des assiettes et des couverts en argent, dans lesquels on remarque le travail et le poli de ceux qui sortent des mains de nos orfèvres. Leurs petites chaînes de sûreté en or et en argent sont faites avec beaucoup de soin et ont une grande solidité. Ces chaînes servaient jadis de monnaie sur la côte de l'ouest où elles étaient très recherchées. »

L'agriculture est presque nulle, quoique la terre et le climat se prêtent parfaitement aux plantations les plus variées. J'ai déjà cité les principales plantes qu'ils cultivent et je ne reviens sur ce sujet que pour signaler la canne de laquelle les Hovas savent depuis fort longtemps retirer du sucre par un procédé assez élémentaire.

Ce dédain pour l'agriculture ne saurait être attribué à l'absence de bras pour travailler la terre. Les femmes Mérimas sont d'une fécondité extraordinaire, et il n'y a pas longtemps que la traite des esclaves a été abolie. Naguère, quand les Hovas manquaient de prisonniers pour les réduire en servitude, ils enlevaient sans pudeur leurs parents et leurs amis pour les vendre. Plus d'un habitant de Tananarive est venu proposer à un Blanc de lui vendre sa femme. C'est donc à une autre cause qu'il faut attribuer le peu de goût que montrent les maîtres actuels du centre de Madagascar pour la culture. Jadis, ils étaient les parias de l'île, aussi méprisés que les Juifs en Europe, dans les premiers siècles de notre ère. Courtiers d'esclaves, ils allaient souvent à la côte pour leur trafic et « étaient obligés, contre l'usage du pays, de payer largement leur hôte dans les villages où ils s'arrêtaient, quoiqu'ils ne fussent point admis sur la natte où il prenait

ses repas. Ils étaient relégués dans une misérable case que l'on avait toujours soin de laver, lorsqu'ils étaient partis, et l'esclave qui leur apportait du riz ne s'approchait d'eux qu'avec précaution, dans la crainte d'être souillé en touchant leurs vêtements. » Le mépris qu'on leur témoignait ne pouvait que développer leur fourberie et leur ambition, et ce n'est pas pas en se livrant tranquillement à l'agriculture qu'ils fussent arrivés à leurs fins.

Les Hovas ne se préoccupent pas plus de construire des routes que de cultiver la terre. Les chemins sont de simples sentiers tracés par les pieds des passants. Quoique les cours d'eau soient nombreux, on ne rencontre guère de ponts, et encore se réduisent-ils à deux ou trois poutres jetées en travers des rivières de peu de largeur.

Organisation sociale. — Coutumes. — Le gouvernement des Hovas est le régime monarchique ; les femmes peuvent régner. Des ministres, ayant à peu près les attributions de ceux de l'Europe, sont chargés des divers services.

« Chaque province est gouvernée par un commandant et divisée en un certain nombre de districts à la tête desquels est un fonctionnaire soumis au premier. Mais ce gouvernement n'a que les formes extérieures de celui des États civilisés, il en a tous les défauts sans aucun des avantages, c'est de la fiscalité de bas étage sous un semblant d'ordre, à la faveur de laquelle l'esprit sordide et rapace des Hovas, chefs et subordonnés, se donne carrière sans aucune pudeur.

« Chaque jour Ranavalô et ses ministres confisquaient quelques propriétés à leur profit, chaque jour l'impôt pèse plus durement sur les Malgaches et le système des confiscations s'étend de plus en plus.

« Chaque chef de village est chargé de recueillir l'impôt et répond du paiement ; il remet la recette à des officiers hovas qui passent de temps en temps dans les villages. S'il y a retard de paiement, le chef est vendu. Toute famille payait annuellement à la reine un ballot de riz en paille ; c'est le *var-zé* (riz de la main). *Zé* veut dire longueur de la main. C'était la grandeur cube du ballot d'impôt par famille. Aujourd'hui on ne paye plus par famille, mais par case et on exige des ballots de 15 à 20 pouces. Depuis 1837 un nouvel impôt a été établi : tous les ans, en décembre, chaque tête libre paye en argent le poids d'un grain

de riz. Les femmes des Européens, autrefois exemptes, sont aujourd'hui soumises à l'impôt. En 1835 on essaya d'imposer les esclaves. On demanda un *kiroubo*, environ le quart d'une piastre d'Espagne. Les malheureux Malgaches, avertis d'avoir à payer à certains jours, faisaient d'inutiles efforts pour trouver de l'argent, si rare dans le pays. Quelques-uns donnèrent jusqu'à trois bœufs pour avoir un *kiroubo*. L'agitation fut si grande que les chefs hovas des provinces craignirent un soulèvement ; ils annoncèrent qu'ils allaient écrire à la reine, et l'affaire n'alla pas plus loin.

« Tout Malgache riche est dépouillé par le *tsitialenga* (qui ne ment pas) ; c'est une sagaye en argent. Un Hova arrive avec des soldats, il entre dans la case, pique en terre la sagaye d'argent. Le maître du logis fait le salut de la reine en donnant un *kiroubo* au *tsitialenga*, représentant de Ranavalô. Alors commence le *kabar* (procès). On accuse le chef de famille d'incivisme, de manque de dévouement à la reine, sur la déposition du premier venu qui témoigne par peur. On *amarre* l'accusé et on l'envoie juger au chef-lieu. S'il perd, on lui prend tout sa fortune ; s'il gagne, on ne lui en retient que la moitié.

« Les propriétés des Hovas sont un peu mieux respectées. Cependant, à Imerne, chacun cache sa richesse, de peur d'en être dépouillé par les exactions.

« L'art de la guerre est encore en enfance à Madagascar, même chez les Hovas, que des écrivains anglais ont représentés comme capables de lutter contre des troupes européennes (D'Escamps). »

Je ne parlerai pas des autres coutumes des Hovas. Jadis, ils avaient adopté tous les usages des autres Malgaches ; mais peu à peu les Anglais prirent pied à la cour de Tananarive et y implantèrent les mœurs britanniques. Les personnages se civilisèrent (?) vite ; des imprimeries furent installées dans la capitale et, aujourd'hui, des journaux s'impriment chez les Hovas. En 1868, la reine déclara par décret le protestantisme religion d'État, et un code élaboré par les Anglais fut promulgué.

L'influence de ceux-ci grandissant de plus en plus, ils décidèrent la reine actuelle, Ranavalô II, à tenter de nous expulser de nos établissements de la côte nord-est. Il fut défendu à tout Malgache de nous vendre des terres, sous peine de dix ans de fers. Les lecteurs connaissent, d'ailleurs, les faits qui ont amené les évé-

nements de ces dernières années, et il serait superflu d'insister. Je dois pourtant faire remarquer que, loin de convenir de leur défaite, les Hovas se vantent de nous avoir battus. Si, à la suite des échecs remportés à Paris et à Londres par leurs ambassadeurs, ils semblent avoir accepté le nouvel état de choses, il ne serait nullement surprenant, étant donnés leurs instincts de ruse et de dissimulation, qu'ils ne revinssent à la charge dès que le moment leur paraîtra opportun.

Mais, si un bon nombre d'Hovas ont dû accepter la civilisation qui leur a été imposée par décrets, il en est certainement beaucoup qui ont conservé leurs anciennes croyances. On ne modifie pas du jour au lendemain les coutumes de tout un peuple. Obligée de s'incliner devant la force, telle tribu paraîtra protestante qui, en cachette, promènera encore ses idoles. Il ne serait pas difficile de rencontrer dans l'Imérina les usages que nous avons trouvés chez les Sakalaves. La plupart des Mérinas ont conservé les rites funéraires de leurs ancêtres, rites qu'il nous reste à faire connaître.

Rites funéraires. — Nous ne saurions mieux faire que de rapporter textuellement ce que nous dit, à ce sujet, M. Alf. Grandidier. Les Hovas ont, dit ce savant, « des caveaux de famille, de vastes chambres souterraines, orientées de l'est à l'ouest, dont le sol est pavé, dont les côtés sont revêtus de grandes plaques de pierre et que ferme en haut une énorme dalle ; on y entre par une ouverture pratiquée dans le mur qui est situé du côté de l'ouest. Les corps sont déposés, enroulés dans des lamba et des nattes, les uns par terre, les autres sur des tablettes de pierre disposées horizontalement tout autour de la chambre mortuaire ; ceux du chef de la famille et de sa femme sont placés le long du mur qui est situé à l'est en face de l'entrée, ceux des descendants occupent les côtés du nord et du sud. Au-dessus du caveau, qui s'élève toujours un peu au-dessus du sol, il y a un monument plus ou moins carré, formé de quatre murs en pierres sèches, dont l'intérieur est rempli de terre, et dont le sommet est souvent recouvert de quartz qu'on va chercher au loin.

« La construction d'un tombeau est pour les Hovas une œuvre importante. Tous les parents, amis, esclaves sont convoqués et laissent toute autre occupation. Ce n'est point, en effet, une petite affaire que d'apporter, souvent de fort loin, les cinq énormes dalles qui doivent for-

mer les murs du caveau ; pour les détacher de la montagne, on commence par choisir un bloc de granit qui soit naturellement divisé en couches superposées de quelques décimètres d'épaisseur, comme il en existe beaucoup dans le massif central, et on y trace la forme et la dimension qu'on veut donner aux diverses dalles au moyen d'une bande étroite de bouse de vache sèche, à laquelle on met le feu ; quand le contour de la pierre est bien échauffé, on y verse de l'eau froide, et il se produit tout autour une fissure ; on n'a plus alors qu'à la soulever à l'aide des leviers et à la traîner à l'endroit où doit se construire le tombeau, ce qui est la partie de la besogne la plus longue et la plus difficile, car il faut plusieurs centaines, quelquefois plusieurs milliers de bras, pour traîner ces gros blocs à travers vallées et montagnes. Ce travail est l'occasion de fêtes et de réjouissances pendant lesquelles on tue beaucoup de bœufs, et qui coûtent fort cher. Les tombeaux des Hovas sont toujours placés de manière à attirer l'attention ; quelquefois, ils sont même devant la maison du chef de la famille.

« En outre des tombeaux proprement dits, on trouve dans toute la province d'Imérina des colonnes ou dalles de pierres élevées à la mémoire de parents morts et qu'on appelle *Tsangambato* (litt. : pierres debout) ou *Fahatsiarovana* (litt. : ce qui fait souvenir).

« Les Hovas ne gardent pas les morts dans leur maison aussi longtemps que la plupart des autres Malgaches, et ils ne les mettent pas d'ordinaire dans des cercueils : ils les enveloppent dans des lamba d'un brun rouge, en nombre souvent très considérable, et les portent au tombeau sur un *farafara* ou sorte de civière. Autrefois on déposait sur la tombe ou tout autour, comme cela se pratique encore chez les Betsileo, les Bezanozano, les Sihanaka, etc. les crânes des bœufs tués à l'occasion des funérailles ; cette coutume est aujourd'hui abandonnée.

« Au retour d'un enterrement, les parents qui ont conduit le deuil se lavent et purifient les vêtements qu'ils portaient, en trempant un coin dans de l'eau sur laquelle on a appelé la bénédiction de Dieu par des prières. A la fin du repas, qui termine la cérémonie des funérailles, tous les assistants reçoivent aussi le *afana* ou aspersion de cette même eau sainte.

« Le deuil est assez sévère. Les proches parents laissent flotter leurs cheveux en désordre ;

les femmes ne portent ni corsage (*akanjo*), ni robe, et s'enveloppent seulement de lamba; les hommes sortent sans chapeau et laissent pousser leur barbe; on ne doit se laver que le bout des doigts, et les vêtements doivent être sales. La danse et le chant sont défendus. A la fin du deuil, les parents assistent à un repas auquel a lieu le *afana* ou purification des assistants par l'aspersion d'eau consacrée à Dieu.

« Le deuil est beaucoup plus sévère à la mort du souverain. Tous les sujets, hommes et femmes, doivent se raser la tête, à l'exception de l'héritier de la couronne et de quelques favoris. Pendant une année entière, personne ne peut coucher dans un lit ni s'asseoir sur une chaise; on dort et on s'assied par terre. Tous les miroirs doivent être retournés contre la muraille, car il n'est pas permis pendant tout le temps du deuil de se regarder dans une glace. Tout travail, autre que le travail des champs, est arrêté.

« De temps en temps, les familles hovas procèdent à une cérémonie qu'ils appellent *mamadika* et qui consiste à aller dans leur caveau changer les morts de côté afin qu'ils ne se fatiguent pas en restant longtemps dans la même position.

« Cette cérémonie se fait d'ordinaire l'année qui suit la mort d'un des membres de la famille. C'est une occasion de fête et de réjouissance; tous les parents sont convoqués et se rendent, revêtus de leurs plus beaux habits, musique en tête, au tombeau de famille pour faire visite à leurs morts qu'ils retournent et enveloppent dans des lamba neufs. J'ai vu un jour passer, avec violons et tambours, un convoi qui transportait les ossements d'une femme hova de haut rang du tombeau de son avant-dernier mari dans celui du dernier, où elle devait rester définitivement. Depuis quelques années, elles les avait tous visités les uns après les autres, tenant compagnie à chacun d'eux pendant quelques mois; on l'enlevait de ce tombeau parce que la femme qui l'avait remplacée dans le cœur de ce défunt venait de mourir et avait besoin d'une place. »

Betsiléos ou Hovas du sud.

Les Betsiléos ou Hovas du sud se distinguent par beaucoup de points des Mérinas ou Hovas du centre. Agiles, élancés, ils ont comme ceux-ci les cheveux noirs et longs, tantôt droits, tantôt bouclés ou même laineux. Leur peau

olivâtre est un peu plus foncée que celle des Mérinas, mais plus claire que celle des Sakalaves. Ils ont les yeux roux, le regard oblique et faux, la figure allongée; la plupart ont le nez aquilin. Leurs jambes et leurs bras enfin sont minces et mal conformés, et leur taille est petite.

Les Betsiléos diffèrent donc notablement de leurs voisins du nord par les caractères physiques; ils diffèrent autant des Malais par leurs habitudes. Il est bien probable qu'ils ont une autre origine que les Mérinas, et il conviendrait sans doute de ne pas leur donner ce nom d'Hovas qui les ferait confondre avec la race dont nous venons de nous occuper.

Les voyageurs parlent de leurs mœurs douces, de leur prédilection pour les travaux agricoles, de leur absence d'énergie, d'adresse et de ruse. Leur nourriture se compose de laitage, de riz et de racines; rarement ils tuent des bœufs, et ce n'est guère qu'à l'occasion de certaines fêtes qu'ils mangent la chair de ces animaux.

On a dit qu'ils étaient industriels; ils travaillent, en effet, le fer et fabriquent quelques toiles de soie et de coton qui ne peuvent pourtant rivaliser de finesse avec celles des Hovas. Il est vrai que leurs métiers sont tout à fait rudimentaires et qu'il leur faut souvent plus d'un an pour fabriquer un simbou, c'est-à-dire une de ces pièces d'étoffe d'environ quatre mètres de long sur trois de large, dans lesquelles ils se drapent. Ils trouvent chez eux le fer, la soie et le coton qu'ils utilisent. On dit que le tatouage est encore en usage parmi eux.

Les femmes Betsiléos sont au moins aussi fécondes que les femmes Hovas. La naissance d'un enfant du sexe féminin ne donne lieu à aucune réjouissance; au contraire, celle d'un garçon est l'occasion des mêmes fêtes que chez les Sakalaves; je me contenterai de renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit plus haut.

Les mœurs, les coutumes des Betsiléos sont aussi les mêmes que celles des Malgaches en général. Cependant quelques rites funéraires leur sont spéciaux. Ils déposent leurs morts dans des chambres souterraines comparables aux caveaux des Hovas. Au-dessus, parfois à une petite distance de la sépulture, on voit tantôt un mur circonscrivant un rectangle au milieu duquel est planté un arbre, tantôt une rangée de poteaux plus ou moins sculptés reliés par des traverses. Les pieux d'angle sont terminés par un ornement en forme de vase. Quelquefois un simple pilier de granit, haut de



Fig. 462. — Femmes malgaches de Tamatave, d'après une photographie.

2 à 3 mètres, entouré à son sommet par un cercle de fer hérissé de pointes, indique l'emplacement d'une chambre sépulcrale. Enfin le pilier de granit peut être remplacé par un poteau sculpté, surmonté du vase habituel et garni de pointes. Celles-ci, qu'il s'agisse d'un bloc de granit ou d'un pilier de bois, servent à suspendre des crânes de bœufs.

Quelques familles déposent leurs morts dans des grottes naturelles ou creusées de main d'homme, situées dans des endroits peu accessibles.

La coutume la plus bizarre est celle relative aux funérailles des chefs. « On n'enterre pas les *Andriana*, ou nobles Betsileo, de suite après leur mort, dit M. Grandidier; vers le troisième

jour, lorsque le corps est déjà enflé, on le roule sur des planches de manière à bien amollir les chairs et, le jour suivant, on l'attache tout droit au poteau central de la maison avec des lanières de cuir taillées dans la peau des bœufs tués à l'occasion de ses funérailles, et on fait une large incision à chaque talon; de grandes jarres de terre placées sous ses pieds recueillent le liquide putride qui s'échappe des chairs en décomposition. Ces jarres sont surveillées avec le plus grand soin, car on ne peut ni retirer le corps de la maison, ni travailler aux champs, tant qu'on n'a pas vu apparaître dans l'une d'elles un certain petit ver; on attend quelquefois deux et même trois mois, avant de pouvoir procéder à l'enterrement. Le vase est

enfermé dans le caveau avec le corps, et on dispose un long bambou dont l'une des extrémités plonge dans le liquide et dont l'autre arrive à fleur de terre, de sorte que le petit ver puisse après sa transformation en orvet ou *fannano* sortir du tombeau et venir visiter ses parents; car les Betsileo croient que l'âme du mort revient sous la forme d'un reptile. Autrefois il n'y avait pas que les nobles pour lesquels avaient lieu ces usages répugnants, mais aujourd'hui ils leur sont entièrement réservés.»

b. GROUPE BÉTANIMÈNE.

M. de Quatrefages range parmi les races mixtes océaniques, dans la famille malaise occidentale, les Bétanimènes, et il nous cite comme exemple de ce groupe les Antankars qui habitent l'extrémité septentrionale de l'île, et descendent jusque vers le quatorzième degré de latitude sud. Les Bétanimènes habitent beaucoup plus au sud, sur la côte orientale, et s'avancent jusqu'au voisinage du vingtième degré de latitude australe. Tout le long de cette côte se trouve une importante population, celle des Betsimsaraks, qui semble avoir assez d'analogie avec les Bétanimènes.

Il est incontestable qu'on ne saurait regarder ces différents peuples comme de véritables Malais. Seuls, les Hovas ont conservé à Madagascar une pureté relative. « Mais un élément de la même race ou d'une race très voisine se mêle dans toute l'île à l'élément papoua prédominant. » C'est sur la côte orientale qu'on retrouve surtout les preuves de ce mélange.

Pourtant, s'il faut en croire M. Henry d'Escamps, les Antankars ne rappelleraient guère les Océaniens et ressembleraient au contraire beaucoup aux Cafres. Je ne discuterai pas ici cette question, ce qui ne rentre pas dans le cadre d'un travail comme celui-ci. J'ai adopté la classification de M. de Quatrefages, tout en faisant avec lui certaines réserves, et je dois décrire chaque groupe à la place qu'il lui a assignée.

Bétanimènes.

Les Bétanimènes proprement dits sont, avec les Betsimsaraks, les peuples de la côte orientale les plus connus des Européens, qui ont avec eux des relations suivies depuis plus de deux siècles. Ils sont grands et bien faits; leur teint est marron plus ou moins foncé. La plupart ont les cheveux crépus, mais on en trouve avec

des cheveux légèrement ondulés. Ces derniers ont une constitution un peu débile et des traits réguliers. Ce sont eux qui peuvent avoir du sang malais dans les veines.

Le nom de Bétanimènes est tiré de celui du pays qu'ils habitent et qui doit cette appellation à l'aspect rougeâtre de ses terres ferrugineuses. *Bétanimènes* vient, en effet, de *be*, beaucoup, *tany*, terre, *mena*, rouge. Ce territoire est traversé par la route qui conduit de Tamatave à Tananarive, et on conçoit que ses habitants, en contact journalier avec les Blancs, aient profondément modifié leurs anciennes coutumes. Ce sont des gens gais et actifs qui récoltent du riz en abondance et le vendent aux négociants européens. Les hommes sont propres, les femmes jolies et bien vêtues, les cases commodes. Grâce à l'aisance que le commerce apporte dans le pays, le beau sexe peut acheter des parures, qui consistent en grands anneaux d'or pour les oreilles, en colliers de cheveux qu'on expédie des îles Maurice et de la Réunion et en *bokhs* ou broches en or légèrement bombées qui se placent en ligne verticale sur le devant du *kanezou*, cette espèce de corsage que nous avons décrit lorsque nous nous sommes occupés des Sakalaves.

On trouve chez les Bétanimènes de grands villages entourés de palissades percées de portes; les maisons sont bien alignées le long de rues fort étroites.

Je viens de dire que les coutumes de ces Malgaches avaient été plus ou moins altérées par suite de leur contact avec les Européens. On retrouverait pourtant chez eux un grand nombre d'usages anciens qui rappelleraient tout à fait ceux des Sakalaves, et sur lesquels je n'insisterai pas.

Les Bétanimènes ont, à la tête de chaque village, un chef qui a sous ses ordres des ministres chargés de transmettre ses volontés au peuple et qui prend conseil des vieillards. Presque désarmés, ils sont opprimés par les Hovas, qui les traitent très durement.

Antankars.

Les Antankars ou Antakarana « ont les cheveux laineux, les lèvres épaisses et le nez épaté » (d'Escamps), ce qui les éloigne singulièrement des Malais. Cependant quelques crânes étudiés par M. Hamy lui ont montré les caractères habituels aux Indonésiens: la tête, notamment, est très courte sur ces pièces. Ces caractères de la

tête ne s'allient guère avec les cheveux laines, les lèvres épaisses et le nez épaté que signale M. d'Escamps. On peut néanmoins concilier les deux opinions en admettant que chez les Antankars se trouvent deux types bien distincts, l'un nègre et l'autre indonésien.

Moins adroits, moins intelligents que les autres Malgaches, ils sont aussi plus taciturnes et plus pacifiques. « On ne trouve point chez eux, comme dans certaines contrées de l'île, de grandes associations d'hommes. On n'y rencontre que de misérables villages composés de vingt ou trente cases, petites et peu solides. L'agriculture y est peu développée et cependant elle devrait mieux y prospérer qu'ailleurs, car ils ont de bonnes terres végétales d'autant plus précieuses qu'il y a ici moins de marécages que dans la partie fréquentée par les Européens et que l'on n'a pas à y redouter les inondations souvent funestes des côtes de l'est et du sud. Les Antankars cultivent un peu de riz, des ignames qu'ils nomment kambarris, du maïs, du manioc, des patates qui font avec du bœuf bouilli la base de leur nourriture. Ils plantent aussi des cannes à sucre, avec le jus desquelles ils composent, en y mêlant une infusion de certaines écorces amères, une boisson fermentée assez agréable qu'ils nomment *bessa besa*. Chez eux le latanier est très commun et sa feuille remplace celle du ravinala dans la construction des cases, c'est-à-dire pour la toiture et les côtés. Le dattier, qui abonde aussi dans leur pays, fournit un chou tout aussi bon que celui du palmier. Les deux causes du peu de développement qu'a pris l'agriculture chez les Antankars est l'abondance du poisson qu'ils trouvent dans leurs rivières et celle du bétail, qui était autrefois, pour eux, une source de richesses. Le chef du plus petit village possédait des milliers de bœufs et on estimait à trente mille fêtes l'exploitation qui en était faite, soit en bestiaux vivants, soit en salaisons pour les colonies de Bourbon et de l'île de France. Mais depuis que les Hovas ont établi des postes de traite sur le littoral, ils se sont attribué le monopole de tout le commerce avec les étrangers, ce qui a ruiné le trafic des Antankars.

Les mœurs, les coutumes et la religion des Antankars sont à peu près les mêmes que celles des autres peuplades de l'île. Leurs funérailles présentent cependant quelque chose de particulier (H. d'Escamps). »

Ils ont l'habitude d'enrouler leurs morts dans une peau de bœuf ou dans des lattes de bam-

bu qu'ils ficellent avec des cordelettes. Ainsi préparés, les cadavres sont exposés dans un hangar sous lequel on brûle constamment divers résines dans des coupes d'argile. Au fur et à mesure que le volume du corps diminue on resserre les liens et on ne cesse l'opération que lorsqu'il ne reste plus guère que les os qui sont placés dans un tronc d'arbre creusé, recouvert d'un morceau de bois taillé en forme de toit. Le cercueil est transporté dans un endroit isolé, souvent dans quelque ilot où il est déposé dans une grotte ou sur le sol lui-même. M. Alfred Marche a découvert des cercueils semblables dans les grottes funéraires des petites îles voisines de Luçon, ce qui pourrait faire supposer que cette coutume a été importée de la Malaisie à Madagascar.

Pour les chefs, la cérémonie est un peu différente; on momifie véritablement leurs corps en les recouvrant d'herbes aromatiques et de sable chaud, puis on les dépose dans le cercueil avec de la graisse, du rhum et du sel. Le liquide qui s'écoule pendant la préparation du cadavre est recueilli dans des pots par les esclaves du défunt qui s'en frottent les membres de temps en temps.

Betsimsaraks.

Les Betsimsaraks ne forment pas un groupe ethnique à proprement parler; leur nom le dit, car il signifie *confédération*. On désigne, en effet, sous le nom de Betsimsaraks, l'association politique d'une foule de petites peuplades distinctes; l'une des plus connues des voyageurs est celle des Ambanivoules. C'est sur les côtes des Betsimsaraks que se trouvent la baie de Fénériffe, Foulepointe et Tamatave.

Envisagés d'une façon générale, les Betsimsaraks sont de grande taille, bien constitués, d'un marron plus ou moins clair. Comme chez les Bétanimènes, qui vivent d'ailleurs au milieu de l'ancienne confédération, on trouve chez eux des individus moins vigoureux avec des cheveux noirs à peine ondulés, des traits réguliers, une expression de douceur et de bonté dans le regard. Ils sont, en effet, bons et sociables, mais indolents et paresseux. Il ne faut pourtant pas pousser trop loin la confiance en eux, car ils savent fort bien exploiter les Européens.

Ici encore il me faudrait répéter tout ce que j'ai dit du genre de vie, des mœurs, des coutumes, de la religion des Malgaches en général.

Toutefois l'influence européenne s'est fait sentir, notamment dans le vêtement (fig. 462). Je me bornerai à signaler quelques traits de mœurs particuliers aux Betsimsaraks.

Ce sont eux surtout qui attribuent des vertus salutaires au *ranoampangh'* c'est-à-dire à la boisson préparée en faisant bouillir de l'eau dans la marmite où a cuit le riz; jamais ils ne s'en passent après le dîner. Un de leurs mets les plus appréciés se compose de riz et de petites tranches de bœuf frites dans de la graisse.

La *papangué* est une danse spéciale aux Betsimsaraks; les femmes seules y prennent part. Son nom lui vient d'un oiseau de proie, dont les danseuses cherchent à imiter le vol par les mouvements de leurs bras et de leurs mains. Cette pantomime, exécutée par huit belles Malgaches, placées les unes en face des autres, est, paraît-il, d'un effet très gracieux. Des femmes, assises autour des danseuses, les accompagnent en chantant un air monotone et en battant des mains.

Les Ambanivoules qui habitent à une certaine distance des côtes sont plus grossiers que les autres Betsimsaraks, mais leurs mœurs sont plus simples et leur caractère plus franc. Ils cultivent un peu de riz, du maïs, du manioc, des patates et récoltent les plus belles bananes de Madagascar. Ils ont des pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux, et cependant ils ne tuent des bœufs que rarement; leur alimentation se compose surtout de fruits et de laitage.

« Les Betsimisaraka, dit M. Grandidier, gardent les morts longtemps dans la maison, et les produits de la décomposition sont recueillis dans un vase pour être enterrés au loin, en une place où les parents érigent une pierre à laquelle ils viennent dans la suite faire de temps en temps des prières. Une lampe brûle nuit et jour à la tête du mort et, pendant tout le temps de l'exposition, la veuve ne doit pas plus déserrer la couche funèbre que si le mari était encore vivant. Les cercueils, qui sont formés d'un tronc d'arbre creusé avec un couvercle en forme de toit, sont déposés dans un bois touffu, sur le sol même, dans un ordre régulier et à petite distance les uns des autres; on met généralement à la tête divers objets qui ont appartenu au mort, notamment une bouteille de rhum, offrande toute naturelle dans un pays où l'ivrognerie est un vice général...

« Les usages sont tout autres à la mort d'un

chef, dont l'enterrement se fait immédiatement et de nuit, sans que le peuple soit averti de l'événement; la nouvelle du malheur qui frappe la tribu n'est en effet annoncée que beaucoup plus tard. Il est utile de noter que les chefs des Betsimisaraka sont d'origine étrangère. »

Je ne saurais m'étendre davantage sur les tribus de Madagascar. Un bon nombre d'entre elles nous sont encore fort mal connues, notamment celles qui habitent le sud de l'île. Quant aux autres, elles paraissent se rattacher à l'un des groupes que je viens de décrire ou à celui des Sakalaves.

B. Famille Malaise orientale.

La Malaisie est habitée par une race spéciale qui n'est pas sans offrir de nombreuses ressemblances avec les diverses races du tronc jaune. Mais cet élément n'a pas été le seul à peupler la presqu'île de Malacca et les îles voisines; des Blancs et des Négritos ont laissé des traces sur beaucoup de points, et nous en avons déjà parlé. Dans bien des cas, les types se sont mélangés dans des proportions variables et ont donné naissance à des populations métisses qui diffèrent assez sensiblement les unes des autres. On ne saurait donc confondre dans un même groupe tous les Malais orientaux, et, sur ce point, tous les anthropologues sont aujourd'hui d'accord.

a. GROUPE MALAIS.

Les Malais proprement dits occupent la presqu'île de Malacca et presque toutes les côtes de Bornéo et de Sumatra; on en trouve encore disséminés dans les autres îles de l'archipel. Ils parlent la langue malaise, qu'ils écrivent en caractères arabes, et tous sont mahométans.

Caractères physiques. — Les races vraiment malaises se distinguent de toutes les autres par une grande uniformité de caractères physiques. « Chez toutes, le teint est d'une couleur rouge brun clair plus ou moins mêlé d'olivâtre. Les cheveux sont invariablement d'un noir foncé, raides, grossiers; si bien que la moindre teinte claire, la moindre tendance à onduler ou à boucler sont un signe presque certain de métissage. La face est nue, la poitrine et les membres dépourvus de poils. La taille, assez uniforme, est bien au-dessous de celle des Européens. Le corps est robuste, la poitrine bien développée, le pied petit, épais et court, les mains petites et assez délicates. La face est un peu

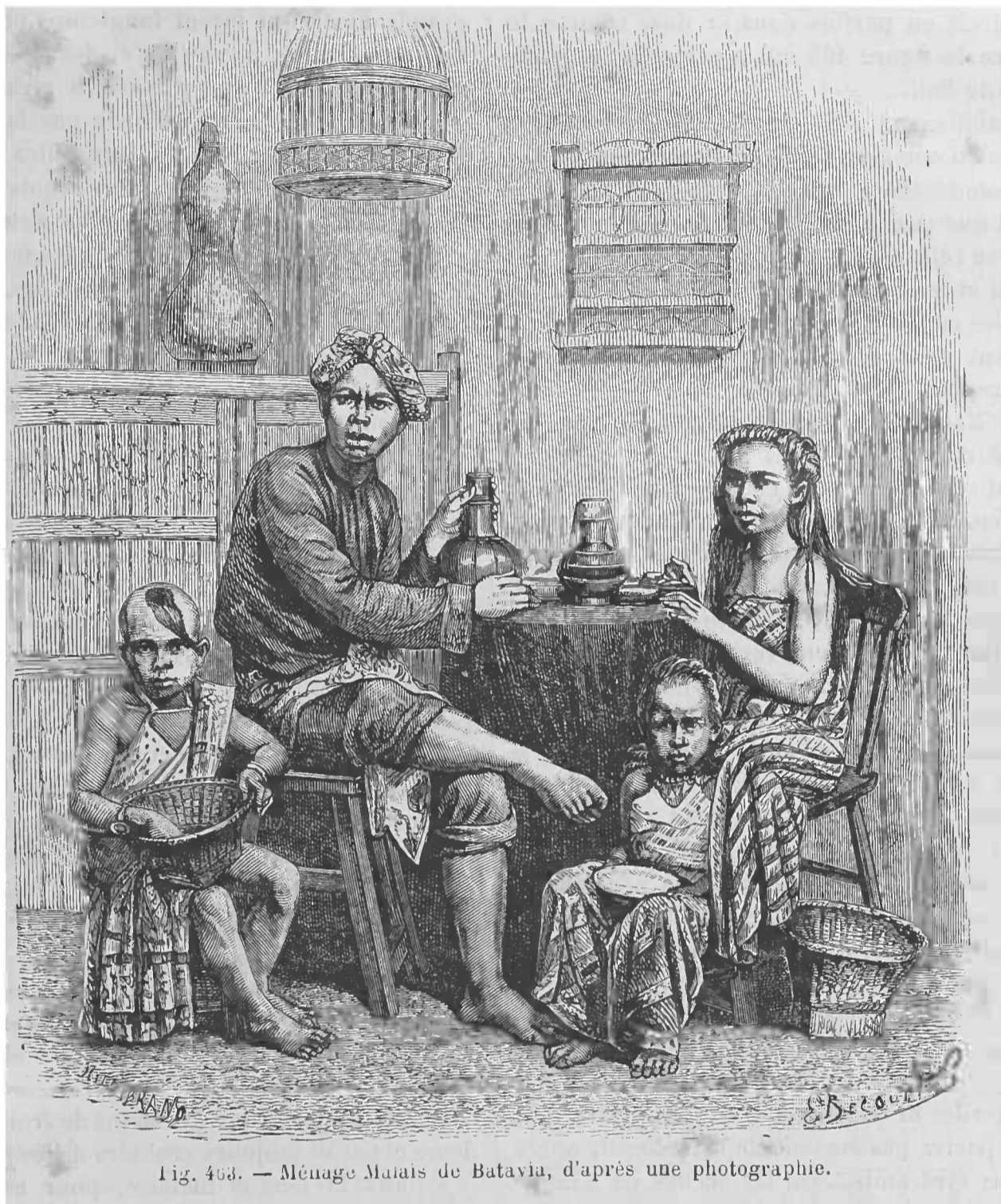


Fig. 463. — Ménage Malais de Batavia, d'après une photographie.

large et plate, le front légèrement arrondi, les sourcils abaissés, les yeux noirs et quelque peu obliques. Le nez est assez petit, peu proéminent, mais droit et bien conformé ; l'extrémité en est faiblement arrondie, les narines larges et légèrement découvertes. Les pommettes sont assez saillantes. La bouche est grande, les lèvres sont épaisses et bien dessinées, mais nullement projetées en avant comme chez le Nègre. Enfin le menton est rond et bien prononcé (fig. 463 et 464). »

Tel est le portrait que nous trace M. de Quatrefages du Malais véritable, d'après la description qu'en a faite Wallace. Il convient d'ajouter que la tête, généralement large et relativement courte, n'est jamais dolichocéphale.

Vêtements. — Le costume des Malais est

assez variable. Jadis chaque classe se distinguait par ses vêtements, et les lois réglaient la forme et la nature des habits ; certaines étoffes étaient réservées aux princes des familles royales. Aujourd'hui chacun s'habille à sa guise, et on ne distingue plus guère les classes que par la manière de porter le *kriss* ou poignard. Il n'est pas rare de trouver des Malais vêtus à l'euro péenne, mais, en général, les hommes font usage du *sarong*, pièce d'étoffe qu'on porte comme un plaid, et du *kolambi*, sorte de veste à manches courtes. Ils se couvrent la tête d'un mouchoir plié d'une façon spéciale.

Le costume de gala se compose, pour les nobles, d'une pièce d'étoffe attachée au-dessous des bras, et qui laisse à nu les épaules, les bras et tout le haut du torse. Le *kriss* est porté du

côté droit ou parfois dans le dos, comme le montre la figure 465 qui représente un jeune noble de Bali.

L'habillement des femmes est extrêmement simple : il comprend uniquement une pièce d'étoffe semblable à celles des nobles et n'en différant que par la façon dont elle est enroulée. Elles se relèvent les cheveux sur le sommet de la tête et les maintiennent à l'aide de longues épingles en corne ou en cuivre.

Quant aux enfants, ils vont complètement nus jusque vers l'âge de six ans.

Les Malais considèrent comme un signe de beauté d'avoir les dents bien noires ; ils méprisent souverainement ceux qui ont des *dents de chien*, c'est-à-dire ceux dont la dentition est blanche. Pour se les noircir, ils mâchent constamment du bétel, et Rienzi nous dit que, pour obtenir plus sûrement le résultat désiré, ils commencent par enlever l'émail de la partie antérieure des dents aux enfants de huit à neuf ans.

Mœurs. — Coutumes. — On a représenté le Malais comme un être cruel, perfide, dénué d'intelligence et de tout sentiment d'honnêteté ; mais ce portrait est certainement beaucoup trop sombre. Grasset ne nous le dépeint pas non plus d'une manière bien flatteuse : « brave et hospitalier, dit-il, le Malais se laisse facilement emporter par ses passions ; orgueilleux et jaloux, il est aussi rusé que cruel. Si vous vous présentez chez un Malais, demandez-lui la permission avant d'entrer dans sa maison, ne regardez ni sa femme ni son kriss javanais, ne lui parlez pas surtout de son cheval, après ça vous êtes amis... On les accuse de s'informer parfois de l'heure qu'il est à la montre des voyageurs. »

L'auteur leur accorde déjà de la bravoure et des sentiments hospitaliers. Ils montrent habituellement de la réserve et de la modestie ; ils sont remplis d'égards les uns pour les autres, « à ce point, raconte M. Wallace, qu'il n'a jamais pu obtenir d'un de ses serviteurs qu'il réveillât ses compagnons en les secouant, et qu'il a dû se charger lui-même de ce soin quand il avait affaire à quelque dormeur obstiné. »

Quant à l'intelligence, il est impossible de leur en dénier. A une époque ancienne, ils avaient déjà atteint un degré de civilisation qui prouve en leur faveur. A Sumatra, où la race semble s'être constituée, et dans les autres pays où elle a débordé, ils avaient fondé de

grands États qui furent longtemps prospères. Des monuments merveilleux, des cités de temples et de palais, des chaussées gigantesques couvraient toute l'aire occupée par la race, et si aujourd'hui toutes ces merveilles sont en ruines, il n'en reste pas moins acquis que les Malais ont assez d'intelligence pour s'être élevés à ce niveau remarquable. Leur décadence tient uniquement à des causes accidentelles, comparables à celles qui ont amené la chute d'Athènes ou de Rome.

Les Malais sont essentiellement navigateurs, et de tout temps ils ont accompli des voyages jusqu'en Chine et en Australie. Industrieux, habitant une contrée riche en mines et en productions végétales qui viennent sans soins, ils ne pouvaient manquer de devenir commerçants. Depuis plusieurs siècles ils fournissent aux Chinois, et même aux Européens, une grande quantité de marchandises. Doués d'un caractère belliqueux, ils ne manifestaient que peu de goût pour l'agriculture et la laissaient volontiers aux mains des étrangers qui venaient s'établir chez eux, notamment des Chinois. Aujourd'hui qu'ils ont perdu peu à peu leur turbulence d'autrefois, ils cultivent avec succès le riz, la canne à sucre, l'indigotier, le café, etc.

Le respect de la famille est poussé très loin chez les Malais. L'adultère est puni de la peine de mort ; on attache ensemble la femme et son amant et on les jette à l'eau. L'homme qui semble le plus cruel est plein de délicates attentions pour ses enfants et tolère tous leurs caprices. Il leur donne des noms de fruits ou de fleurs et paraît toujours craindre de les froisser.

« Dans la langue malaise, pour exprimer les caresses d'une mère, d'un père ou d'un amant à ses enfants ou à une femme, le verbe *baiser* n'existe pas, c'est le mot *Ajùm* qu'on emploie, dont la signification littérale est *sentir, respirer*. Ainsi, on ne baise pas une petite fille, une amante, on en respire le parfum comme d'une fleur que l'on sent. Une Malaise rougirait et ne comprendrait pas cette sorte de caresse du bout des lèvres ; elle dirait : « *Que me veut cet homme ?* » Il y a quelque chose de plus suave, de plus éthéré : c'est cette aspiration de l'homme auprès d'une jeune fille dont l'odorante haleine vient se mêler à l'air qu'on respire. Les Malais sont de cet avis ; ils respirent la femme ; leurs manifestations amoureuses sont, vulgairement parlant, une sorte de *renifflerie* (Grasset). »

En somme, le Malais n'est nullement l'être



Fig. 464. — Malais.

méprisable qu'on a dépeint. Dans les hautes classes, on trouve des gens possédant toute « l'aisance calme et la dignité qui distinguent les Européens les mieux nés. Mais ces dehors s'allient à une cruauté insouciance, à un mépris de la vie humaine, qui forment le côté sombre du caractère malais. Ce contraste explique les jugements très divers portés sur ces peuples (De Quatrefages). »

En passant en revue les autres populations malaises, nous compléterons cette description un peu succincte.

b. GROUPE PROTO-MALAIS.

Tagals. — Bicolis. — Bisayas.

Les hommes qui vinrent peupler au début Sumatra et se répandirent plus tard dans la

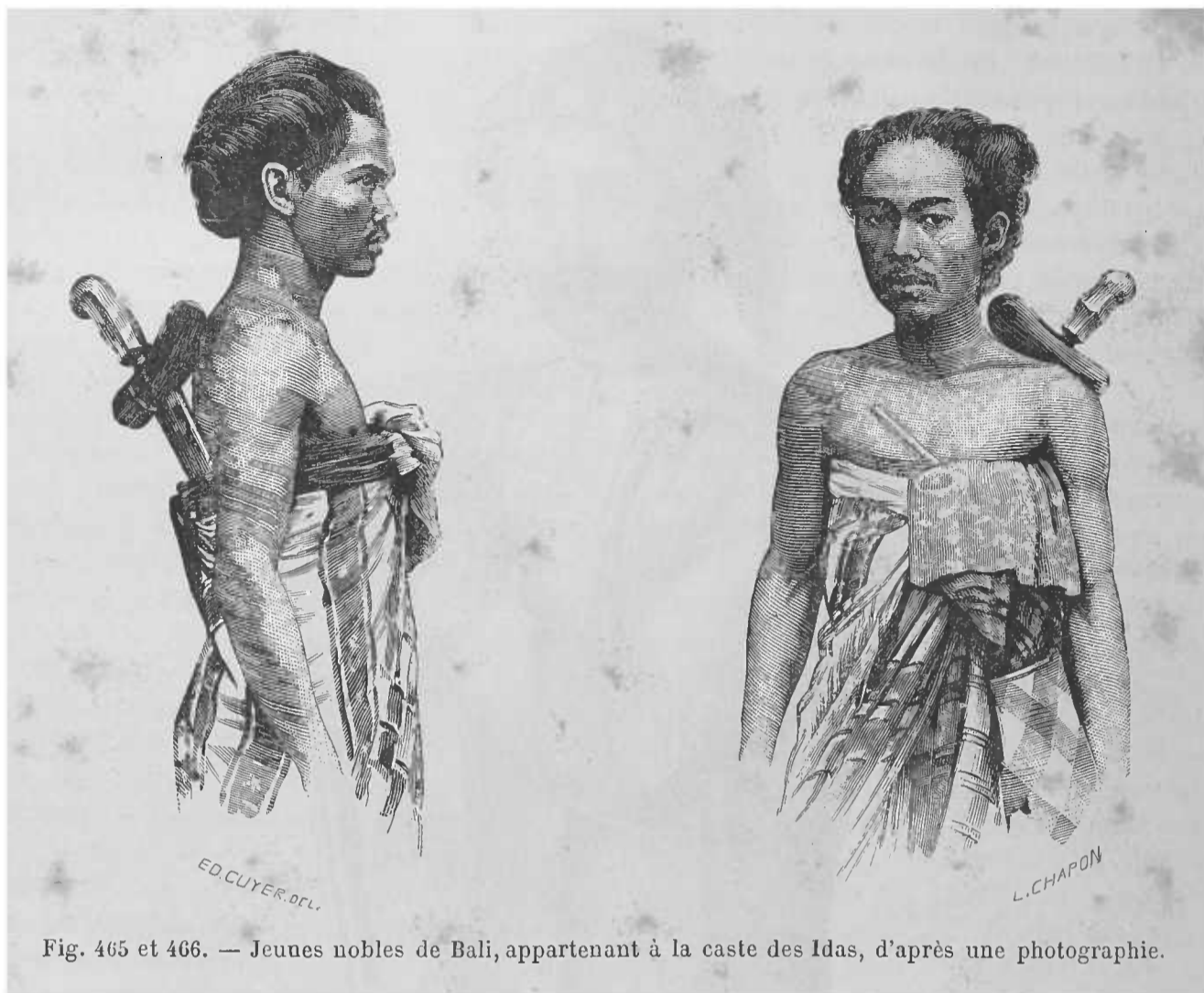


Fig. 465 et 466. — Jeunes nobles de Bali, appartenant à la caste des Idas, d'après une photographie.

Malaisie se dirigèrent aussi vers d'autres régions. Ces Proto-Malais atteignirent Mindanao et Luçon où ils trouvèrent déjà des habitants; mais soit que ces premiers occupants fussent peu nombreux, soit que les nouveaux venus n'en laissassent subsister que quelques tribus rares et peu denses, les Proto-Malais conservèrent un ensemble de caractères « qui en font les très proches parents des Malais proprement dits. »

Aux Philippines, les Proto-Malais, au nombre de plus de 4 000 000, sont désignés sous les noms de Bicolis, de Tagals et de Bisayas. Ils paraissent avoir reçu une assez forte proportion de sang chinois (Montano). Ils se sont aussi mélangés, les uns avec les Négritos, les autres avec les Européens. Soumis pour la plupart aux Espagnols, convertis au catholicisme, ils ont abandonné la plus grande partie de leurs coutumes anciennes, et ne présentent plus aujourd'hui qu'un intérêt assez restreint.

Caractères physiques. — Les Proto-Malais sont des hommes de petite taille, qui n'atteignent que bien rarement 1^m,65; en moyenne, les hommes ne mesurent que 1^m,58, et les femmes 1^m,50. Ils ont les cheveux noirs, les yeux

foncés, la peau couleur de café au lait clair. Chez les hommes, la barbe est rare et pousse tard. Le crâne de ces populations est court et il offre la particularité d'être aplati en arrière. La face est large, mais, cependant, les pommettes sont moins saillantes que celles des Malais proprement dits et le nez est plus préminent.

Les Bicolis se font limer transversalement la face antérieure des dents incisives supérieures. Cette opération enlève l'émail, et la dentition est, dans la suite, noircie et altérée par le bétel que ces peuplades mâchent constamment.

Vêtements. — Habitations. — Les Proto-Malais ont adopté des costumes presque européens. En général ils n'ont pu se résigner à faire usage de chemise, ni de chaussures. Beaucoup ont des bijoux d'une grande richesse.

Leur demeure est une case, plus ou moins grande, élevée sur des piliers à hauteur d'homme. « Les parois sont formées par des lames de bambou; le plancher, aussi en bambou, est à claire-voie; la toiture se compose d'une couverture de *nipa*, la case n'a généralement

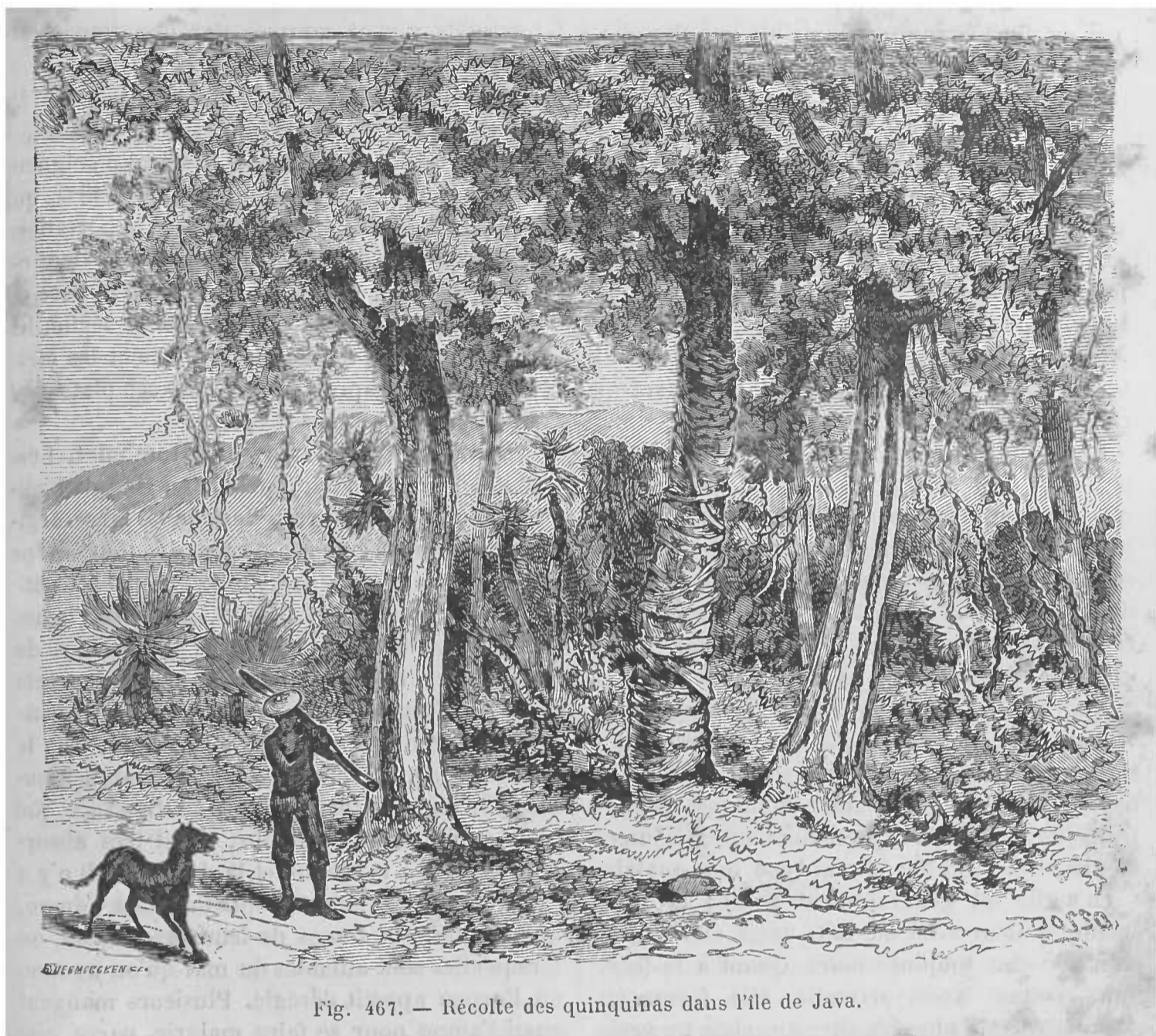


Fig. 467. — Récolte des quinquinas dans l'île de Java.

qu'une seule salle; les portes et les fenêtres sont imparfaitement oblitérées par des paillassons de *nipa* semblables à ceux de la toiture. Il n'entre pas un pouce de fer dans toute la construction; les diverses pièces sont assemblées au moyen de ligatures de *bejuco* (lianes).

Ces cases répondent en somme assez convenablement à leur destination; la toiture est bien étanche; l'élévation au-dessus du sol les met à l'abri de l'humidité, et il faut que les tremblements de terre soient bien violents pour endommager sérieusement cet ensemble élastique qui plie et se redresse comme un jonc (Montano). »

Mœurs. — Coutumes. — L'intelligence des Proto-Malais est vive et les rend très susceptibles d'éducation; presque tous les Bicolis savent lire et écrire. Plusieurs jeunes Tagals étudient dans les universités d'Europe et s'y montrent les égaux des Blancs. Ils sont remar-

quablement doués au point de vue musical, et presque tous les villages soumis aux Espagnols ont leur fanfare.

Insoucians, amis du plaisir, les Bicolis et les Tagals sont d'une patience à toute épreuve. Les femmes ont un ascendant considérable sur leurs maris; ce sont elles qui règlent toutes les transactions, qui prennent toutes les décisions importantes, et elles s'acquittent à merveille de la direction du ménage.

J'ai déjà dit que les Proto-Malais avaient en grande partie accepté le catholicisme. « La foi de ces populations est entière, absolue; mais ici pas plus qu'ailleurs elle n'est un obstacle aux superstitions. » Les Tagals croient aux fantômes qui viennent se promener la nuit à cheval, au milieu des bambous. Les Bicolis croient aux sortilèges et aux mauvais génies. Lorsqu'une femme accouche, le mari monte la garde sur le toit de la maison et frappe de grands coups de sabre dans le vide, pour cou-

per en deux le vampire invisible qui cherche à faire mourir la mère et l'enfant.

c. GROUPE INDO-MALAIS.

Le groupe Indo-Malais, que Wallace appelle groupe javanais, habite Java, Madura, Bali, une partie de Sumatra et de Lumbock. Les peuples de ce groupe « parlent javanais ou kawi, et se servent d'un alphabet indigène. A Java, leur religion est l'islamisme; à Bali, à Lumbock ils professent le brahmanisme (De Quatrefages). »

Caractères physiques. — Les Indo-Malais ont reçu une forte proportion de sang hindou qui est venu se mêler au sang malais. Les mélanges ne se sont pas opérés partout de la même façon, et il en est résulté une diversité de types assez grande. A Java, par exemple, on rencontre des individus possédant des traits indo-chinois (fig. 463), avec un crâne court et une face large, et, à côté d'eux, d'autres individus à crâne allongé « qui ont tous les caractères de la race aryane. Le jeune noble et la bayadère de Bali, dont nous donnons les portraits (fig. 465 et 470) présentent un type intermédiaire qui semble le vrai type indo-malais.

La taille est généralement petite; la peau est de couleur café au lait, assez claire; les cheveux sont toujours noirs. Quant à la face, tout en étant assez arrondie, elle forme un ovale beaucoup plus régulier que chez les vrais Malais. Les yeux sont bien ouverts et horizontaux, le nez est droit, modérément saillant et relativement étroit; les pommettes ne font pas de saillie exagérée; les lèvres sont un peu épaisses, et le menton est arrondi.

Nous passerons rapidement en revue les coutumes spéciales aux Javanais, aux Madurais, aux Indo-Malais de Sumatra et de Bali.

Javanais. — Madurais. — Sumatrais.

Caractères intellectuels et moraux. — Les Javanais sont doux, paisibles et hospitaliers; l'étranger est toujours assuré de trouver chez eux le gîte et la nourriture, au moins pour vingt-quatre heures. Intelligents mais peu instruits, ils sont imbus d'une foule de préjugés. Dans les classes inférieures, on rencontre un grand penchant au vol et à la piraterie; les gens aisés sont, au contraire, d'une probité remarquable. Fort attachés à leur pays, ils ne s'éloignent des tombeaux de leurs ancêtres que

lorsqu'ils y sont poussés par une impérieuse nécessité.

Genre de vie. — Alimentation. — Le Javanais se livre à la pêche, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Il récolte soigneusement l'écorce des quinquinas (fig. 467), qui lui fournit un important article d'exportation. Parmi les végétaux qu'il cultive, le riz vient en première ligne, et c'est lui qui forme la base de son alimentation. Le poisson salé et séché, les œufs, les hachis de viande constituent les mets les plus usités après le riz. Tous ces plats sont toujours très fortement épicés.

Dans une lettre adressée à Humboldt, Leschenault de la Tour parle d'un singulier aliment employé à Java : c'est de la terre argileuse, soigneusement purgée de tout corps étranger, que les Javanais réduisent en pâte avec de l'eau. « On l'étend, dit-il, en lames minces, on la fait torrifier sur une plaque de tôle, après l'avoir roulée en petits cornets ayant la forme à peu près de l'écorce de cannelle du commerce, en cet état elle prend le nom d'*ampo*, et se vend dans les marchés publics. L'*ampo* a un goût de brûlé très fade que lui a donné la torrification; il est très absorbant, happe à la langue et la dessèche. Il n'y a presque que les femmes qui mangent l'*ampo*, surtout dans le temps de leurs grossesses, ou lorsqu'elles sont atteintes du mal qu'on nomme en Europe appétit déréglé. Plusieurs mangent aussi l'*ampo* pour se faire maigrir, parce que la maigreur est une beauté parmi les Javanais, et le désir de rester plus longtemps belles leur ferme les yeux sur les suites pernicieuses de cet usage, qui, par l'habitude, devient un besoin dont il leur est très difficile de se sevrer. Elles perdent l'appétit et ne prennent plus qu'avec dégoût une très petite quantité de nourriture. »

Une coutume aussi bizarre ne pouvait manquer d'appeler de nouvelles recherches; elles ont entièrement confirmé ce qu'avait dit Leschenault de la Tour. Mais les Javanais ne se contentent pas de rouler la terre comestible en petits cornets; ils en font de grossières figurines. Notre dessin (fig. 468) représente des échantillons de ce mets exposés, en 1883, à Amsterdam, par M. Hekmeyer, pharmacien en chef des Indes orientales hollandaises. « Au coin de gauche sont des morceaux d'argile naturelle; à droite, des tubes d'argile cuite et roulée; au centre est une femme tenant un enfant sur ses genoux, vêtue d'une robe à grands ramages;



Fig. 468. — Objets en terre comestible de Java.

à sa droite est une bayadère, dont la tête est ornée de panaches, montés sur des tiges flexibles; à gauche, un enfant à cheval sur un chien. Les autres objets sont des imitations de fruits ou des fantaisies du modelleur ».

Ces figurines, généralement creuses, servent de jouets aux enfants ou de tirelires; les femmes et les bambins les mangent, comme on mange chez nous des sucreries.

Industrie. — Les Javanais exercent de nombreuses industries, mais ils se distinguent surtout dans la confection des embarcations, la tannerie, le travail des métaux, la charpente, la construction, l'ébénisterie, le tissage, la teinture et la fabrication du papier en écorce de mûrier. Leurs ustensiles de cuivre, leurs bijoux d'or ou d'argent sont tout à fait remarquables. Avant l'arrivée des Européens, ils avaient couvert leur île d'édifices, parmi lesquels il faut citer les innombrables temples dont les ruines font l'admiration des voyageurs. Aujourd'hui, sans construire de tels monuments, ils montrent encore de bonnes dispositions pour tout ce qui regarde l'architecture.

Le papier se fabrique par un procédé très simple. On enlève aux mûriers de grands morceaux d'écorce qu'on fait macérer pendant vingt-quatre heures dans l'eau, pour en détacher la partie superficielle. Le reste est battu avec un morceau de bois et lavé à grande eau. Si on veut du papier pour écrire, on le trempe dans une décoction de riz.

Organisation sociale. — Famille. — L'administration hollandaise a respecté dans une certaine mesure les coutumes des indigènes. Le gouvernement est des plus despotiques, et le souverain a sous ses ordres une foule de fonctionnaires appartenant tous à la classe des nobles. Chaque province a, à sa tête, un premier ministre, auquel est confiée la police; chaque village a une organisation distincte, et son chef cumule tous les pouvoirs.

La justice est confiée à des tribunaux de trois ordres : le *djaksa*, qui se compose d'un chef, de juges et d'assistants; le *panghoulou* qui siège toujours sous le portique de la mosquée; la cour suprême, composée de juges du panghoulou, du prêtre de la mosquée et de quatre religieux.

Ce sont les prescriptions du Coran qui guident les juges dans l'application de la justice ; les infractions aux lois religieuses exposent à des poursuites devant les tribunaux, mais nous verrons que les Javanais sont très conciliants à cet égard et montrent une tolérance que pourraient leur envier certaines nations européennes.

Les liens de la famille sont puissants à Java. La polygamie n'est guère pratiquée que parmi les grands. « Le divorce est autorisé par la loi et par la coutume. Les personnes d'une classe inférieure l'obtiennent moyennant 100 francs, et ceux de la classe supérieure au prix de 250 francs. Les femmes sont laborieuses et entendent bien l'économie domestique.

Leurs naissances sont célébrées par beaucoup de cérémonies. Le père prend le nom qu'on a donné à son fils : s'il s'appelle *Généreux*, le père prend le nom de *père du généreux*. De huit à douze ans, les enfants mâles sont circoncis (Rienzi). »

Divertissements. — Les Javanais sont grands amateurs de spectacles ; ceux qu'ils recherchent le plus sont les combats d'animaux et les danses des bayadères.

Nous n'avons pas idée du nombre d'animaux que les Javanais font lutter entre eux ; il existe des combats de porcs, de cailles, de grillons, de coqs, de taureaux et des combats de buffles contre des tigres. Je ne dirai rien des combats de coqs, les choses se passant à peu près comme en Angleterre ou en Espagne ; mais les combats de taureaux diffèrent sensiblement des courses espagnoles. A Java, pas de toréadors ; on introduit dans l'arène une vache et des taureaux. Lorsque ceux-ci sont bien excités, on fait sortir la vache et les taureaux se battent entre eux.

Le combat du buffle contre le tigre est le spectacle favori des grands. Voici en quoi consiste ce spectacle. « On prépare, dans une vaste arène, une cage circulaire de gros bambous, qui a environ 10 pieds de diamètre et 15 pieds de hauteur ; elle est ouverte en dessus et fortement attachée à la terre. On introduit d'abord le buffle et ensuite le tigre. Leur première rencontre dans ce lieu resserré est terrible. Le buffle est l'assaillant ; il pousse avec violence son antagoniste contre les barreaux, et cherche à l'écraser. Le tigre, redoutant la force du buffle, veut l'éviter ; celui-là saute adroitement à la gorge ou sur la tête de son adversaire, ce qui prouve dans le tigre des habitudes sem-

blables à celles du chat. On laisse reposer les deux combattants après cette première attaque. M. Crawford a vu un buffle écraser un tigre au premier effort...

Si le tigre refuse de combattre après ce premier assaut, on l'excite en le piquant avec des bâtons pointus, en l'incommodant par la fumée de la paille, ou en lui jetant de l'eau bouillante.

On excite le buffle en lui versant sur la peau une dissolution de piment (*capsicum*), ou en le provoquant avec des orties, dont les aiguillons sont tellement brûlants qu'ils feraient naître une fièvre de rage dans l'homme qui en serait piqué. Cette scène cruelle dure environ une demi-heure. Si l'un des deux athlètes est hors de combat, on introduit d'autres combattants (Rienzi). »

Les combats d'animaux sont des spectacles qu'on ne peut pas s'offrir tous les jours ; mais il n'en est pas de même des danses. A Java, les femmes qui se respectent ne dansent jamais, même en particulier ; les bayadères sont toutes des courtisanes. On a pu voir à Paris, lors de l'exposition universelle de 1889, les danses qu'exécutent ces bayadères et le costume qu'elles revêtent. Drapées dans de riches étoffes qui leur laissent à découvert les bras et le haut du torse, elles se coiffent d'espèces de casques dorés, de forme bizarre, ou se parent la tête de fleurs. Leurs jambes et leurs pieds sont nus. Toutes les parties de leur corps qui ne sont pas couvertes, y compris le visage, sont soigneusement badigeonnées d'une couleur jaune safran ; elles se teignent les cils, les sourcils et se maquillent le dessous des yeux. Ainsi affublées, elles exécutent de lents mouvements des bras, des mains, du corps et de la tête. Ce n'est pas une danse à proprement parler, car leurs jambes restent immobiles. Les grands personnages de Java ont, à leur service, des troupes de bayadères et des musiciens qui doivent accompagner les danseuses.

Les danses du peuple sont un peu différentes. Tous les soirs, dès que la nuit tombe, « on entend de tous les côtés les sons d'une musique bruyante : le peuple sort de ses habitations et se porte en foule sur les places publiques où les danseuses sont assemblées. Sous une tente dressée à la hâte et éclairée d'une quantité de lampes, trois ou quatre femmes à demi nues, la tête parée de fleurs, accompagnées des instruments par des musiciens qui les suivent, et s'accompagnant elles-mêmes de

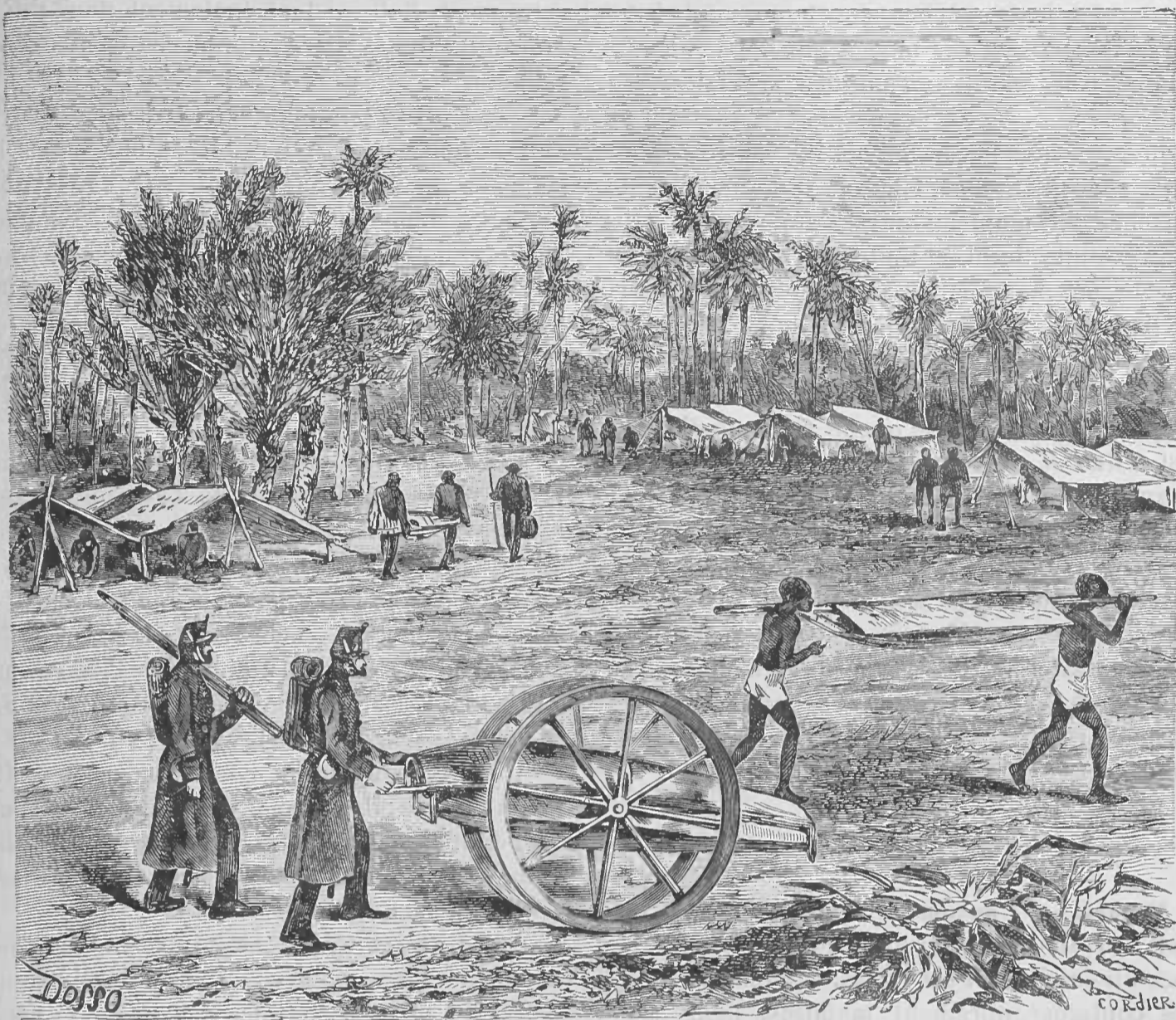


Fig. 469. — Porteurs de Sumatra, au service de la Hollande.

la voix, mettent en mouvement toutes les parties de leur corps : les bras, les jambes, les mains, la tête, les yeux, tout est en action. Attirés par la voix de ces sirènes, les hommes viennent prendre part à leurs jeux, la danse va toujours s'animant de plus en plus, les danseuses redoublent d'ardeur, les danseurs veulent les imiter ; mais bientôt, fatigués d'un exercice aussi violent, ils se retirent et vont reprendre leur place parmi les spectateurs, après avoir payé néanmoins le plaisir qu'ils se sont procuré et embrassé leurs danseuses (Rienzi). »

Religion. — Funérailles. — Les Javanais ont presque tous embrassé l'islamisme, mais ils sont très tolérants en matière de religion. Ils ne se font aucun scrupule de boire des liqueurs alcooliques ni de manger des viandes défendues par le Coran. Jadis, ils croyaient à une foule de mauvais génies et à la mété-

scose. Comme chez les Hindous, les femmes devaient se brûler vives sur le bûcher de leurs époux. Aujourd'hui ces coutumes ont disparu : les morts ne sont plus brûlés, mais enterrés avant le coucher du soleil. Les cimetières sont entourés d'une haie de kambaja (*Plumiera obtusa*), et les tombes sont l'objet d'une grande vénération.

Les *Madurais* ont le même genre de vie et les mêmes mœurs que les Javanais proprement dits. Comme ceux-ci, ils ont une civilisation assez avancée et sont d'intelligents agriculteurs. On prétend qu'il existe encore parmi eux des bouddhistes et des brahmanistes, et que les veuves continuent à se brûler sur le bûcher de leurs maris.

Pour les *Sumatrais* du groupe Indo-Malais (fig. 469), nous ne pourrions encore que répéter

ce que nous venons de dire des Javanais. Ils se liment les dents, mâchent constamment du bétel et se nourrissent des mêmes aliments. Nous ne signalerons que deux coutumes spéciales.

Lorsqu'un voyageur arrive à Sumatra, les jeunes filles, dans le but de lui soutirer quelque cadeau, viennent le soir lui présenter le bétel en cérémonie. D'autres fois, c'est un festin qu'elles lui offrent, et toutes les beautés des environs ne manquent pas d'y assister. Aussi l'étranger a-t-il à donner de nombreux présents qu'il doit proportionner au rang de chacune de ces dames.

La seconde coutume que je veux mentionner est celle des concours de chant. Les deux concurrents, assis en face l'un de l'autre, chantent alternativement des quatrains qui sont supposés improvisés; mais, en général, la mémoire de ces insulaires est si bien meublée de vers, qu'ils n'ont guère besoin de faire des efforts d'imagination. Ces luttes ne cessent que lorsqu'un des concurrents se voit dans l'impossibilité de répondre, ce qui tarde habituellement de longues heures.

Balinois.

Mœurs. — Coutumes. — Les habitants de Bali ont adopté un certain nombre de coutumes hindoues, qui sont venues se juxtaposer à des coutumes purement malaises. Leur costume est celui des Javanais. Les deux sexes, à part les hommes des castes inférieures, se drapent autour de la poitrine une pièce d'étoffe qui leur retombe jusqu'aux genoux, laissant à nu les bras, la partie supérieure du corps et les jambes (fig. 465, 466 et 470). Le costume des femmes ne diffère guère de celui des hommes que par la manière de draper l'étoffe.

Comme les Javanais, chaque catégorie de nobles se distingue par la manière de porter le *kriss*, ou poignard. Les Balinois ont encore les mêmes goûts que les Malais pour les combats d'animaux et les danses. Leurs bayadères sont vêtues comme les danseuses de Java, mais, au lieu du casque bizarre dont il a été question, elles se font une coiffure beaucoup plus gracieuse où les fleurs jouent le principal rôle (fig. 470).

Les bayadères existent dans l'Inde, et les combats d'animaux y sont en honneur. Il se pourrait donc tout aussi bien que les Balinois aient emprunté ces coutumes aux Hindous qu'aux Malais, et on pourrait d'autant mieux

le croire qu'une foule d'autres coutumes qu'on retrouve à Bali existent également dans l'Hindoustan. Citons, par exemple, les castes et la religion.

Castes. — Les Balinois sont divisés en quatre castes, dont les deux premières ont seules le privilège de fournir les rajahs. Il existe une catégorie d'hommes sans caste, les *Chandalas*, qui correspondent aux *parias* de l'Inde; ils sont regardés comme impurs et habitent à l'extérieur des villages. Les potiers, les teinturiers, les marchands de cuir, les marchands de liqueurs fortes appartiennent à la catégorie des chandalas.

Les brahmanes sont investis non seulement du sacerdoce, mais aussi de l'administration de la justice civile et criminelle. Le sacerdoce est héréditaire dans un petit nombre de familles. Les prêtres se reconnaissent, en général, à leur longue chevelure. Lorsqu'ils se livrent à leurs cérémonies religieuses, ils revêtent un costume particulier et portent un cordon, comme les sacerdotes de l'Hindoustan. Les prêtres de Bali ne font ni commerce ni travail d'aucune sorte; ils vivent des rétributions qu'on leur donne à l'occasion des funérailles. Il n'existe pas de mendiants religieux, comme dans la plupart des pays civilisés.

Les différentes castes ne se nourrissent pas de la même façon. Les personnes de distinction ne doivent manger ni rats, ni chiens, ni serpents, ni lézards, ni chenilles; elles se gardent bien surtout de goûter à la chair de la vache, animal entouré de respect par toutes les classes de la société balinaise, ce qui n'empêche pas les castes inférieures de le manger, aussi bien que tout autre animal.

Religion. — A Bali, on ne compte que quelques musulmans; presque tous les insulaires sont sectateurs de Siva, religion hindoue sans contredit. Ils croient à la métempsycose; rien, disent-ils, ne vient de rien; rien ne périt, et tout se reproduit dans la nature. C'est l'âme qui donne la vie à tous les êtres organisés. Si un être humain a fait le mal, son âme passera dans le corps d'un animal féroce, d'un insecte rampant, d'un mendiant ou d'un aveugle. Au contraire, l'homme juste renaîtra avec tous les avantages de la fortune ou de la nature. L'idée de peines et de récompenses est donc contenue dans le dogme de la métempsycose, doctrine philosophique qui ne mérite nullement le mépris dont l'ont accablée ses détracteurs.

Les habitants de Bali mêlent d'autres supers-

titions à leurs croyances. Ils admettent des bons et des mauvais génies qui résident les uns et les autres sur la terre, mais sont invisibles. Enfin, il y aurait une troisième catégorie d'êtres impalpables : ce seraient les *orang-alous*, ou hommes subtils, qui pourraient s'allier avec les humains.

Quoi qu'il en soit de toutes ces superstitions, il est hors de doute que les Balinais pratiquent l'hindouisme, et que cette religion a considérablement influé sur leurs mœurs. Elle autorise la polygamie mieux que le mahométisme qui, on le sait, ne permet à un homme de n'avoir que quatre épouses légitimes. Les habitants de Bali en ont autant qu'ils veulent, et ils peuvent les prendre en légitime mariage ou à titre de concubines. Certains princes en possèdent jusqu'à cent cinquante, et on cite de simples commerçants qui en ont plus de soixante-dix.

C'est encore la religion qui règle les cérémonies funéraires dont il nous reste à parler.

Funérailles. — Lorsqu'une personne vient à mourir, les habitants du village se rendent à la maison mortuaire, où ils poussent des hurlements pendant plusieurs heures ; puis le corps est transporté dans une sorte de maison commune, où a lieu un festin suivi de chants et de danses. Le lendemain, on enterre le cadavre ou on le brûle.

L'inhumation est réservée aux enfants qui n'ont point encore de dents, aux gens morts de petite vérole et à quelques autres catégo-

ries de défunts. Tous les autres sont brûlés. Généralement, les Balinais embaument leurs morts et ne brûlent les cadavres qu'à l'époque fixée par les prêtres pour cette cérémonie ; ceux-ci ne désignent ordinairement le jour de l'incinération qu'une année après le décès. S'il s'agit d'un prince, son cadavre est soumis, jusqu'à l'époque où il doit être incinéré, à des fumigations quotidiennes de benjoin et d'autres substances aromatiques.

Comme dans l'Inde, les femmes légitimes et les concubines se précipitent sur le bûcher de leurs maris et s'y brûlent vives dans l'espoir de renaître à une nouvelle vie. Mais cet usage est surtout pratiqué dans les castes militaire et marchande ; les femmes de la caste sacerdotale et celles du bas peuple ne suivent pas leurs époux dans la tombe. Jadis, lorsqu'une reine venait à mourir, ses esclaves accompagnaient le corps de la défunte et se sacrifiaient à côté du bûcher de la souveraine. Voici ce que raconte à ce pro-



Fig. 470. — Bayadère de Bali, d'après une photographie.

pos un Hollandais qui assista à une cérémonie de ce genre. « Les esclaves qui étaient destinées à accompagner l'âme de la reine marchaient en avant, selon leur rang ; elles étaient soutenues chacune par une vieille femme, et portées sur des litières de bambou. Après qu'elles eurent été placées en cercle, cinq hommes et deux femmes s'approchèrent d'elles et leur ôtèrent les fleurs dont elles étaient ornées. De temps en temps on laissait voler des pigeons et d'autres oiseaux, pour

marquer que leurs âmes allaient bientôt prendre leur essor vers le séjour de la félicité.

Alors on les dépouilla de tous leurs vêtements, excepté de leurs ceintures. Quatre hommes s'emparèrent de chaque victime; deux leur tenaient les bras étendus, et deux autres tenaient les pieds, tandis qu'un cinquième se préparait à l'exécution.

Quelques-unes des plus courageuses demandèrent elles-mêmes le poignard, le reçurent de la main droite, le passèrent à la main gauche en l'embrassant; elles se blessèrent le bras droit, en sucèrent le sang, en teignirent leurs lèvres et se firent avec le bout du doigt une marque sanglante sur le front; elles rendirent l'arme aux exécuteurs, reçurent le premier coup entre les fausses côtes, et le second sous l'os de l'épaule, l'arme étant dirigée vers le cœur. Lorsque la mort approcha, on leur permit de se mettre à terre, on les dépouilla de leurs derniers vêtements, et on les laissa totalement nues. Leurs corps furent ensuite lavés, recouverts de bois, mais la tête seule était restée visible, et l'on mit le feu au bûcher. »

Toutes ces coutumes, qui établissent de si grands rapports entre Bali et l'Hindoustan, prouvent des relations évidentes entre les deux pays. Ce sont des Hindous qui sont venus modifier le type physique des Balinaïes et lui ont imprimé ces caractères qui le différencient de celui des Malais proprement dits.

d. GROUPE BOUGHIS.

Le groupe Boughis, qui comprend les Makassars du sud des Célèbes et les Boughis du centre, ne se différencie pas moins que le groupe précédent des Malais proprement dits.

Caractères physiques. — Les Boughis, les Makassars et les autres tribus qui s'en rapprochent sont sensiblement plus grands que les Malais. Ils ont la peau claire, les cheveux noirs, et sont vigoureux et bien musclés. Leur tête est allongée, leur front est haut, leur visage long, en même temps que large en bas et dans sa partie moyenne; leurs pommettes ne font pas de saillie exagérée.

Notons en passant que, pas plus qu'aucune autre île de la Malaisie, Célèbes n'est habitée par une race unique. À côté des Boughis on rencontre les Alfours du nord, que plusieurs voyageurs regardent comme des Polynésiens, et, dans certaines contrées, on trouve des hommes noirs à cheveux crépus.

Mœurs. — Coutumes. — Les Boughis se rasant la barbe et conservent leurs cheveux de toute leur longueur. Leurs vêtements sont à peu près ceux des Malais proprement dits; ils ne se distinguent guère que par leur coiffure, qui est tantôt un bonnet de soie brodé, tantôt une sorte de turban.

Leurs maisons sont presque toutes construites en bois et renferment toujours à l'intérieur un certain nombre de nattes et de coussins, qui tiennent lieu de sièges.

Les Boughis et les Makassars sont des gens assez travailleurs, d'un caractère gai et vif; ils sont braves, rusés et vindicatifs; mais ils se montrent amis fidèles lorsqu'on réussit à ne pas froisser leur susceptibilité. D'après Rienzi, ils surpassent sensiblement les Malais, tant au point de vue moral qu'au point de l'industrie. On trouve surtout parmi eux d'habiles tisseurs, des teinturiers expérimentés et des marins hors ligne; beaucoup d'hommes exercent les professions de menuisier, de serrurier, d'orfèvre, etc.

Ce peuple se livre à la pêche et à l'agriculture; il tire du sol d'abondantes récoltes qui lui permettent de vivre dans l'aisance. La nourriture des Boughis consiste ordinairement en riz, en sagou, en fruits, en poisson et en viande extrêmement épicée. Les riches prennent du thé, du café et du chocolat. Tous mâchent du bétel et fument du tabac.

La polygamie existe à Célèbes, mais il n'y a guère que les chefs qui prennent plusieurs épouses. Les femmes sont chastes, modestes et témoignent beaucoup d'affection à leurs maris; celles d'un haut rang ne sortent que les jours de fêtes.

Les enfants sont couchés nus, sevrés à un an, baignés tous les jours et frottés d'huile de coco. À cinq ans, les Makassars placent leurs enfants chez des amis, « de peur que leur courage ne soit amolli par leurs caresses ». À sept ans, les garçons vont à des écoles dirigées par des prêtres musulmans. À seize ans, on lime et on noircit les dents des enfants des deux sexes.

Une singulière coutume existe à Célèbes. Tout étranger peut louer, moyennant quelques étoffes, une fille de douze à quatorze ans pour le temps de son séjour dans l'île. S'il n'en est pas satisfait, il la renvoie aux parents qui restituent la totalité ou une partie de ce qu'ils ont reçu. Au départ du voyageur, la fille est libre, et, s'il est né des enfants, elle peut en disposer à sa guise.

Les tribus de Célèbes choisissent elles-mêmes leurs rois, et parfois elles les renversent, lorsqu'ils ont cessé de leur plaire. Il existe une sorte de féodalité, qui comprend des nobles de trois catégories.

La presque totalité des Boughis et des Makassars sont mahométans.

e. GROUPE IGOROTE.

Igorotes.
Lampoungs.

Dans ce groupe, M. de Quatrefages range les Lampoungs, qui habitent l'extrémité méridionale de Sumatra, et les Igorotes de Luçon.

Caractères physiques. — Les Lampoungs et les Igorotes sont peut-être, de tous les peuples de la famille malaise, ceux qui ressemblent le plus aux Chinois. Les seconds, d'après M. Marche, « sont petits et trapus, aux jambes fortes et aux bras grêles; les femmes sont de très petite taille; » elles n'atteindraient, en moyenne, que 1^m,46 environ. Quant aux hommes, ils ne dépasseraient pas 1^m,57. Les deux populations ont « le visage eu losange et les yeux bridés ».

Parmi les Igorotes, aussi bien que parmi les Lampoungs, on trouve des individus d'un type bien différent de ceux qui précèdent; ce sont de vrais Indonésiens qui vivent à la façon des premiers, qui en ont toutes les coutumes, qui, en un mot, appartiennent à la même nation, quoique d'une autre race. C'est un de ces Igorotes de type indonésien que représente notre figure 471.

Mœurs et coutumes des Lampoungs. —

RACES HUMAINES.

« Les mœurs des Lampoungs, disent MM. J. et E. Verreaux, sont beaucoup plus libres que celles des autres peuples de Sumatra; elles sont même licencieuses. Les deux sexes communiquent entre eux avec une extrême liberté... Non seulement, comme dans les autres parties de l'île, les deux sexes conversent ensemble les

jours de fêtes ou d'assemblées publiques, mais aussi tous les autres jours de l'année, lorsque l'occasion s'en présente. On voit quelquefois un jeune homme, mollement étendu aux pieds d'une jeune fille, la tête couchée sur ses genoux, et les yeux levés vers les siens, la regardant amoureusement, tandis qu'elle est occupée à lui arranger ses cheveux et à les parfumer. Au Bembang, les femmes font souvent en public leur toilette de bal, et tandis qu'elles passent leurs robes de danse au-dessus de leur tête, elles laissent



Fig. 471. — Igorote.

vêtement qu'elles doivent quitter, de manière à montrer leurs charmes les plus secrets... L'un et l'autre sexes se parfument et se peignent le visage d'une manière fantastique avant de commencer à danser. Dans chaque *dousoun* on nomme un jeune homme pour déterminer le cérémonial et choisir les couples qui doivent danser ensemble; ce qui concerne le repas est réglé par un ancien.

Les Lampoungs sont très hospitaliers; ils reçoivent les étrangers avec pompe et cérémonie, et les traitent avec une sorte de profusion. Le *tallem* ou bassin qui sert de table est recouvert d'une belle nappe cramoisi qu'ils manufac-

turent eux-mêmes; ils ont des plats en porcelaine ou en faïence très lourds et très chers; quelques-uns sont estimés quarante piastres, et lorsqu'il s'en casse un, cela est considéré comme une perte pour une famille. »

Le mariage consiste en un simple achat de la femme par le mari.

Les Lampoungs se construisent des maisons assez coquettes, couvertes d'un toit très incliné. Leur capitale, Telok-Betoung (fig. 472), s'élevait au milieu d'une luxuriante végétation, sur le bord d'une magnifique baie; l'éruption du Krakatoa, en 1883, en a complètement barré l'entrée du côté de la mer.

La plupart des Lampoungs ont embrassé l'islamisme; mais ils sont loin d'avoir abandonné toutes leurs anciennes superstitions. Ils sont convaincus que certains arbres logent les génies des bois, et ils rendent un culte à la mer.

Mœurs et coutumes des Igorotes. — Les hommes portent, comme vêtement, une bande d'écorce qui leur passe entre les jambes et s'enroule autour des reins; ils y joignent une espèce de couverture de coton, dans laquelle ils se drapent. Les femmes font usage d'un petit jupon et, en présence des Européens, d'une chemisette. Les deux sexes portent les cheveux longs et se les enduisent d'huile de coco qui ne tarde pas à rancir. Hommes et femmes ont des boucles d'oreilles en cuivre et des anneaux en cuir et en cuivre aux bras et aux jambes. Ils se tatouent avec beaucoup de soin; leurs tatouages représentent des fleurs, des serpents ou des dessins d'ornement; les pauvres se contentent d'un dessin aux poignets, mais les riches s'en couvrent tout le corps. Vivant dans des montagnes où la température est assez basse, ils ne se lavent presque jamais.

Les Igorotes sont d'excellents porteurs. Ils transportent les charges sur des espèces de crochets munis de deux bretelles et d'une courroie qui vient prendre son point d'appui sur le front. Les femmes portent leurs enfants sur le dos, dans un morceau d'étoffe.

Ils élèvent beaucoup de bétail, qui comprend des chevaux, des bœufs, des buffles et des chèvres; les chiens, dont ils possèdent un grand nombre, sont souvent tués et mangés. Malgré tout, ils ne consomment que peu de viande en dehors de celle des animaux qu'ils tuent à la chasse et des poissons qu'ils pêchent dans les cours d'eau. C'est par la culture qu'ils pourvoient surtout à leurs besoins. Ils récoltent des patates, des ignames, du maïs et une très

petite quantité de riz. Parmi les plantes qu'ils cultivent, il me faut citer le tabac, dont ils font une grande consommation; en revanche, ils n'usent guère de bétel.

Les Igorotes sont assez industriels. Pendant la saison des pluies, ils recueillent dans des trous les terres aurifères, et ils les lavent à la saison sèche. Ils savent fondre le métal et l'allier à l'argent ou au cuivre. Ils fabriquent eux-mêmes leurs ornements en cuivre, et des pipes souvent ornées de personnages. Signalons aussi les petits paniers en rotin qu'ils portent continuellement en sautoir et qui leur servent à mettre ce qu'ils ont de plus précieux. Enfin, ils confectionnent leurs armes, qui consistent en arcs, en flèches, dans la lance qu'on voit représentée sur la figure 471, et dans le grand bouclier en bois que notre homme tient de la main gauche.

La chasteté des filles est soigneusement surveillée avant le mariage. « Les Igorotes sont monogames; un jeune homme qui veut se marier choisit une fille du pays, et, sans autre cérémonie, ils vivent ensemble; s'ils ont un enfant après un certain temps, le mariage est indissoluble. L'adultère est puni très sévèrement (Marche). »

Lorsqu'un homme vient à mourir, sa veuve et ses enfants appartiennent à sa famille, même au cas où la femme contracterait une nouvelle union. L'époux survivant hérite du défunt et les enfants ne viennent qu'à son défaut. Néanmoins, les bestiaux ne font pas partie de l'héritage, car après le décès d'un individu, on rassemble les animaux qui lui appartenaient, on les égorge et on festine jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul.

La religion des Igorotes repose surtout sur le culte des ancêtres. Ils ont des fétiches représentant un homme ou une femme assis, les coudes sur les genoux et le menton dans les mains. Il semble croire à la survivance de l'âme. D'ailleurs, leurs conceptions religieuses ont été peu étudiées. D'un caractère assez sauvage, ils n'ont pas voulu se soumettre aux Espagnols et ils ne s'expliquent pas volontiers sur leurs croyances.

f. GROUPE DAYER.

Parmi les peuples de la famille malaise occidentale, il en est qui se sont trouvés en contact avec des Négritos et qui se sont alliés avec eux. Le fait s'est produit à Luçon, à Min-

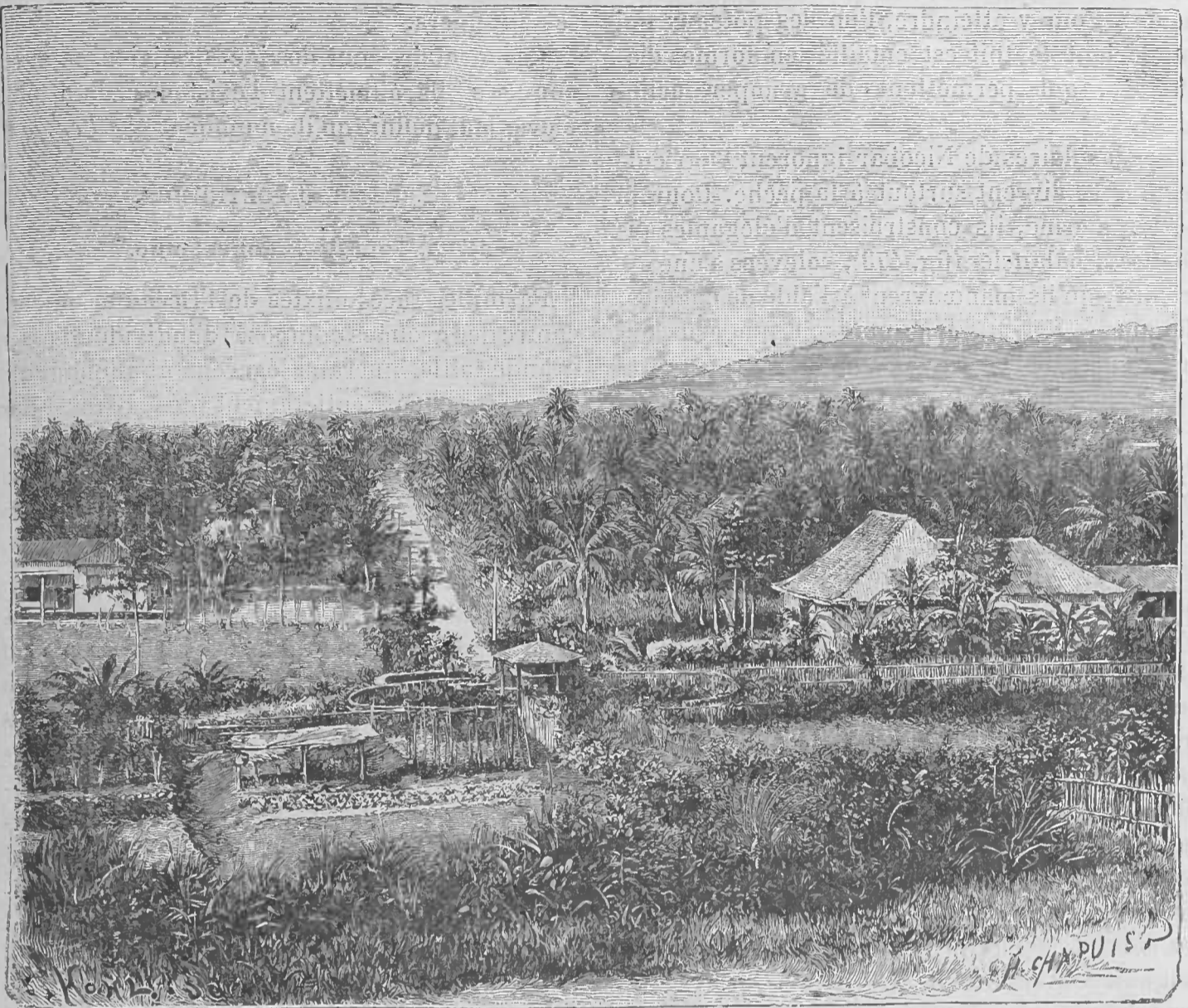


Fig. 472. — Telok-Betoung, capitale des Lampoungs de Sumatra.

danao, à Bornéo, etc. De ces mélanges, est résulté un type mixte qui se retrouve chez les Dayers de l'intérieur de Bornéo, qu'il ne faut pas confondre avec les Dayaks dont nous occuperons plus loin. Les Dayers sont encore à peine connus et je ne ferai guère que mentionner leur existence. Nous savons seulement qu'ils sont « un peu noirs » ; qu'ils vivent à l'état sauvage dans les montagnes ; qu'ils portent comme vêtement un simple pagne d'écorce qui leur entoure les reins.

g. GROUPE NICOBARIEN.

Dans le golfe de Bengale, entre Sumatra et les îles Andaman, on rencontre un groupe qui vit dans l'archipel Nicobar et qui se rattache à la famille malaise.

Les Nicobariens ressemblent aux Malais par tous leurs caractères physiques. On a signalé parmi eux des hommes avec des yeux petits et

légèrement obliques ; mais la plupart ont les yeux parfaitement horizontaux, quoique peu ouverts. Leur cheveux sont toujours noirs et lisses.

Comme vêtement, les hommes ne portent qu'une petite bande d'étoffe autour des hanches, et les femmes une pièce plus longue, qu'elles enroulent autour de la taille et qui leur retombe jusqu'aux pieds, en formant une espèce de jupe. Les enfants vont entièrement nus.

Les deux sexes s'entourent la tête d'une sorte de bandeau blanc de quatre à cinq centimètres de largeur, qui leur forme comme une couronne. Leurs ornements consistent en pendants d'oreilles, en colliers et en bracelets.

Les Nicobariens se construisent des habitations circulaires, élevées sur pilotis, et recouvertes d'un dôme en paille surmonté d'une flèche en bois. Le toit déborde des parois de la case, de manière à former une véranda qui vient recouvrir en avant une sorte de balcon.

C'est par ce balcon qu'on pénètre dans la demeure. Pour y atteindre, l'un des poteaux qui supportent le toit est entaillé en forme d'échelons, qui permettent de grimper facilement.

Les insulaires de Nicobar ignorent l'agriculture et se livrent surtout à la pêche. Pour la pêche marine, ils construisent d'élégantes pirogues à balancier (fig. 473), relevées à une extrémité, qu'ils manœuvrent à l'aide de pagaies. Comme végétaux, ils ne mangent que ceux qui croissent à l'état sauvage, mais la végétation est riche, et ils trouvent en abondance des cocos, des mangues, des ignames, de la canne à sucre et un fruit, le *larum*, qui, dit-on, vaut mieux que celui de l'arbre à pain.

On a introduit dans ces îles des bœufs et des buffles qui s'y sont singulièrement multipliés. Les indigènes les mangent aussi bien que les cochons, les sangliers et le gibier de toute sorte dont ils peuvent s'emparer. On a prétendu jadis qu'ils étaient anthropophages, mais le fait est entièrement faux, et les Danois, qui avaient fondé plusieurs établissements à la Grande Nicobar, n'ont jamais observé un cas de cannibalisme. Les insulaires sont, au contraire, doux, pacifiques et humains. Il est vrai qu'on les connaissait si peu, lorsqu'on leur attribuait des coutumes d'anthropophagie, qu'on les dépeignait comme des hommes à queue. Un marin suédois avait pris pour un appendice caudal la petite bande de drap qu'ils laissent pendre par derrière après s'en être entouré les hanches. Ce qu'ils mangent volontiers, ce n'est pas de la chair humaine, mais les nids comestibles d'hirondelle, qui abondent dans leurs îles.

Fort peu industriels, les Nicobariens se procurent par voie d'échanges les objets dont ils ont besoin. En échange d'étoffes, de fer et de tabac, ils donnent des cocos, de la cannelle sauvage, de l'ambre gris, des coquillages, des écailles de tortue. C'est à cela que se réduit tout leur commerce. En somme, ils vivent dans des conditions assez misérables.

Les femmes sont jolies, bien faites, d'une douceur remarquable et d'une grande fidélité à leurs époux. Ceux-ci sont, d'ailleurs, fort jaloux, et ce n'est que la jalousie qui peut les faire se départir de leur calme et de leur douceur habituels.

Les Nicobariens ne forment jamais de grandes agglomérations; leurs villages ne comprennent, en général, que dix ou douze cabanes. Chacun d'eux est commandé par un chef, dont les fonc-

tions consistent à négocier les échanges avec les étrangers.

Ces insulaires ont des idées religieuses assez confuses. Ils admettent l'existence d'un être élevé, mal défini, qu'ils nomment *Knallen*.

2. RAMEAU POLYNÉSIEN.

A. Famille Indonésienne.

Parmi les races mixtes de l'Océanie, on rencontre des groupes composés d'individus d'assez grande taille, au crâne légèrement allongé, qui se rapprochent entièrement des Blancs par leurs traits et qui ne sauraient, en aucune façon, être comparés, comme les Malais, aux races jaunes. Ce type blanc océanien est aujourd'hui désigné sous le nom de type *indonésien*. Quoique rangés dans le rameau Polynésien, il ne faudrait pas croire que les Indonésiens n'occupent que la Polynésie; ils y sont, au contraire, extrêmement rares, tandis qu'ils se rencontrent à chaque pas en Malaisie. Dans cette partie de l'Océanie, ils ont précédé les Malais et paraissent avoir été eux-mêmes précédés presque partout par les Négritos, qu'ils ont détruits en partie, ou dispersés.

D'où venaient ces Indonésiens? Il est assez difficile de préciser leur lieu d'origine, mais certains faits portent à croire qu'il sont partis du continent asiatique, comme les Malais eux-mêmes.

A notre époque, les populations indonésiennes ne forment guère de groupes importants qu'à Bornéo et à Sumatra.

a. GROUPE DAYAK.

Dayaks.

Caractères physiques. — Les Dayaks, qui occupent le centre et l'est de la grande île de Bornéo, sont de plus grande taille que les Malais, bien musclés et d'une couleur moins foncée: leur peau est habituellement d'un blanc jaunâtre. Ils ont le crâne modérément allongé, les cheveux noirs et lisses, la face ovale, avec les mâchoires un peu projetées en avant; leurs yeux sont bien ouverts et parfaitement horizontaux. Ce sont surtout ceux du littoral qui offrent cet ensemble de caractères; ceux de l'intérieur sont de plus petite taille, mais cependant leur peau est de couleur claire et leurs traits sont assez réguliers (fig. 474). Les femmes, dit Rienzi, sont assez jolies.

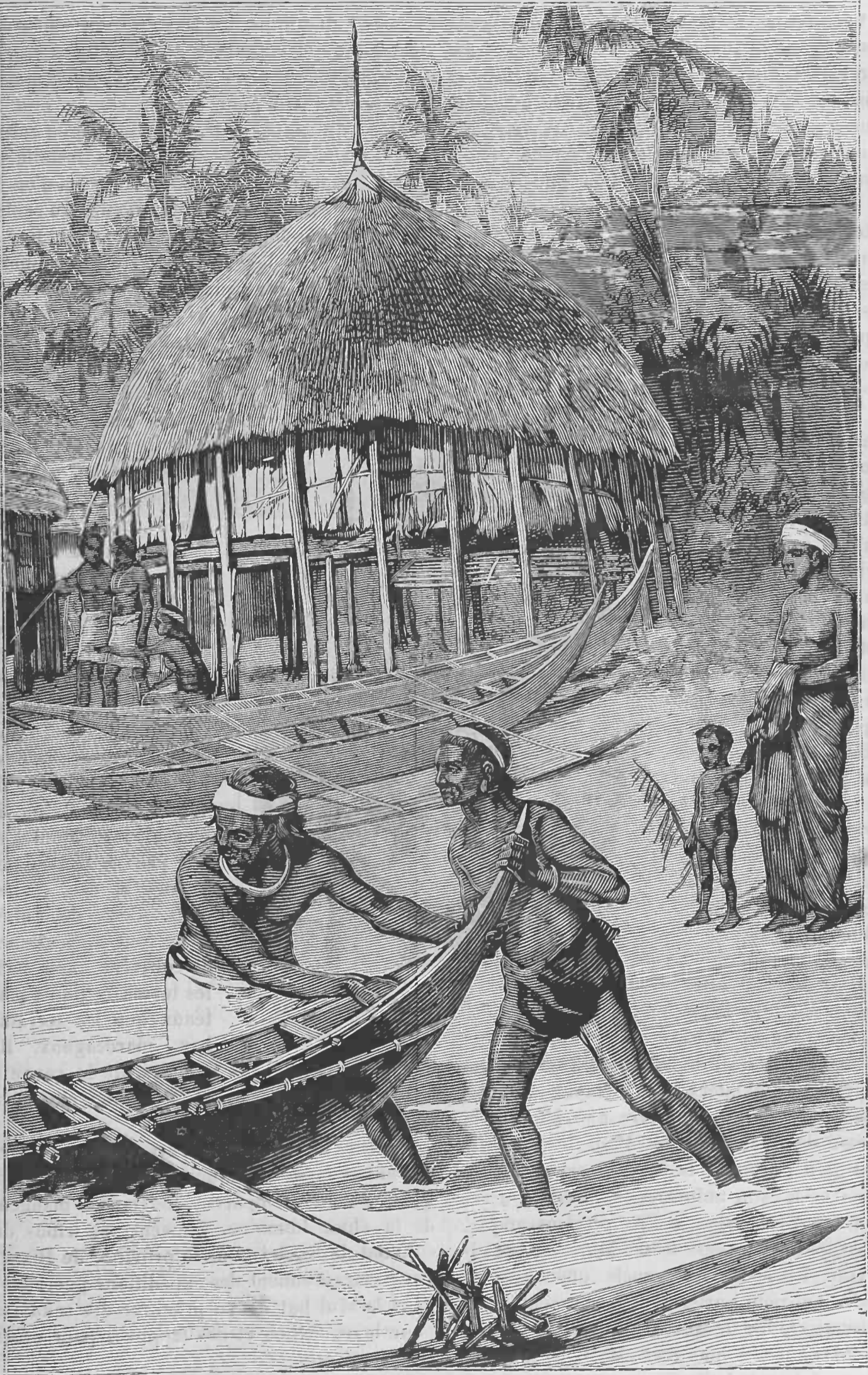


Fig.473. — Habitants des iles Nicobar.

Vêtements. — Habitations. — Les Dayaks portent un costume des plus simples : une bande de coton, enroulée autour de la taille et ramenée entre les jambes, en fait à peu près tous les frais. Mais s'ils ne se couvrent que d'un vêtement bien sommaire, ils font, en revanche, usage d'une quantité inouïe de parures. Ils ont une prédilection marquée pour les verroteries et les ornements en or et en laitou ; ils s'en font des anneaux d'oreilles, des colliers et des bracelets qu'ils portent aux poignets, au-dessus des coudes et au niveau de la partie supérieure du bras. Presque tous s'enroulent une bande d'étoffe autour de la tête, en forme de petit turban, et laissent tomber leurs longs cheveux. Les guerriers (fig. 475) se parent, en outre, la tête de longues plumes qui flottent en arrière. Ils poussent si loin le goût des ornements qu'ils en mettent jusqu'à la poignée de leurs armes ; ce sont des crinières qui font le plus singulier effet. Enfin, le limage des dents et le tatouage sont en grand honneur à Bornéo, et beaucoup de gens se tracent sur la peau des dessins qui dénotent un véritable sentiment artistique.

Les chefs supérieurs des Dayaks sont vêtus d'une façon tout autre que leurs sujets. Nous donnons le portrait du sultan de Koetei, l'une des provinces habitées par les Dayaks les plus barbares, et on peut se faire une idée de la richesse de ses habits (fig. 476). L'espèce de mitre qu'il porte sur la tête est ornée d'or et de pierreries ; son uniforme est brodé d'or, et il porte par-dessus un collier précieux auquel est suspendu un riche médaillon. Souvent, il est vrai, les sultans auxquels obéissent les Dayaks, ou, pour parler plus exactement, dans la circonscription desquels ils se trouvent, n'appartiennent pas à leur race. Mais, lors même qu'ils sont de race indigène, ils empruntent aux étrangers leurs plus brillants costumes.

Les habitations des Dayaks sont construites sur pilotis et entourées d'une clôture ; en dessous, ils logent leurs cochons. Chaque maison est assez vaste pour abriter six ou sept familles. En avant, se trouve une longue galerie sur laquelle chacune des familles installe son foyer. Huit ou dix maisons entourées d'un retranchement constituent un village. Au centre, se trouve une immense case qui sert de lieu de réunion et de logement pour les étrangers ; c'est là que sont gardés les instruments de musique.

Genre de vie. — Alimentation. — Les Dayaks sont divisés en un grand nombre de tribus qui ne mènent pas toutes le même genre de vie : certaines d'entre elles sont nomades, ce qui s'explique par le peu de densité de la population. L'île de Bornéo, qui mesure 675 000 kilomètres carrés, ne compte, en effet, guère plus de 800 000 habitants de toutes les races (Van Leent). Sur le littoral, les Dayaks se livrent à la pêche ; ils vendent aux Chinois d'excellentes moules et une pâte faite avec des racines et des crabes pilés. Ceux de l'intérieur sont agriculteurs et cultivent aussi bien les terres des hauts plateaux que les terrains bas, marécageux. Ils



Fig. 474. — Dayak de Bornéo.

récoltent d'excellents légumes, de la canne à sucre, etc., dont ils font un commerce assez important.

Malgré l'abondance de leurs récoltes, malgré les animaux domestiques qu'ils élèvent et le gibier dont ils s'emparent, les Dayaks mangent de la chair humaine. Souvent les tribus du sultanat de Koetei et de la province de Djangkang entreprennent des expéditions guerrières dans le seul but de se procurer des cadavres pour leurs festins et des trophées pour orner leurs maisons.

Guerres. — Armes. — Trophées. — D'humeur belliqueuse, les Dayaks ne rêvent que



Fig. 475. — Guerriers dayaks de Bornéo.

surprises de villages et embuscades dans les forêts. Ils n'ont pas, en effet, l'habitude de combattre en rase campagne, et presque toujours leurs guerres sont des expéditions de guet-apens. Rarement elles sont motivées par la haine ou la vengeance, mais par le prix qu'attachent ces insulaires aux trophées de têtes humaines. Un homme est d'autant plus considéré qu'il peut montrer plus de têtes coupées de sa main. Aussi tous les moyens semblent-ils bons aux Dayaks pour s'en procurer. Souvent, sans motif d'aucune sorte, les habitants d'un village vont se poster en embuscade et attaquent les premiers venus. Parfois, un guerrier seul se met à l'affût derrière un buisson pour trancher la tête à n'importe quel passant. Ce sont surtout les jeunes gens qui se livrent à cet exercice, car un homme n'oserait pas demander une fille en mariage s'il n'avait à lui offrir une tête coupée de sa main ; aussi, lorsqu'il n'a pas tué d'ennemi, s'embusque-t-il pour couper la tête à l'homme, à la femme ou même à l'enfant qui passera. Il est rare, néanmoins, qu'il s'attaque aux femmes ou aux enfants, car, pour réussir auprès de sa belle, il doit lui présenter la tête coupée par lui encore saignante. Elle s'en saisit, entre dans l'eau, y plonge le trophée et se lave avec l'eau ensanglantée qui en découle. Une tête qui ne proviendrait pas d'un homme adulte n'aurait pas la même valeur.

Une fois en possession d'une tête humaine, le Dayak la prépare. Parfois, il se contente de vider le cerveau par le trou occipital et de dessécher la pièce en la soumettant à l'action du feu, qui la carbonise en partie ; mais, le plus souvent, la préparation n'est pas aussi simple. Le crâne est ciselé, poli, décoré d'ornements d'étain. Souvent les motifs de l'ornementation sont traités avec un véritable art, témoin la pièce que représente notre figure 477, que possède le musée de Lyon. Un crâne de ce genre a, pour les indigènes, une valeur considérable, et on a vu des Dayaks en payer jusqu'à 50 livres sterling (1250 francs), pour pouvoir les suspendre dans leur maison au milieu de leurs autres trophées.

Les armes en usage parmi ces tribus comprennent des poignards de trois sortes et la lance. Comme arme défensive, il emploient un grand bouclier de bois, toujours artistement sculpté (fig. 475).

Mœurs. — Coutumes. — Les lignes qui précèdent pourraient donner à penser que les Dayaks sont d'affreux barbares ne rêvant que guerres et assassinats. Cependant tous les auteurs s'accordent à nous les dépeindre comme bien supérieurs aux Malais, francs, probes, hospitaliers et d'une remarquable intelligence. Ils ne se départissent de cette règle que lorsqu'ils sont poussés par le désir d'avoir quelque trophée à ajouter à leur collection.

Ce qui est certain, c'est que leur industrie est fort développée. Ceux du sultanat de Koetei excellent dans la préparation de l'acier; ce sont eux-mêmes qui fabriquent toutes leurs armes et tous leurs ornements. Ils creusent des mines et les exploitent d'une façon intelligente. Ils fournissent, enfin, d'excellents marins.

Nous avons déjà vu qu'ils avaient des aptitudes spéciales pour l'ornementation, notamment pour la gravure et la sculpture. Ils sont loin de dédaigner la musique, et il n'est pas de village, si petit qu'il soit, qui ne possède un certain nombre d'instruments. Pourtant ils font absolument fi de l'instruction la plus élémentaire : on ne trouve, pour ainsi dire, aucun homme chez eux qui sache lire et écrire.

Les femmes de Bornéo sont traitées avec déférence par le sexe fort; il paraît même qu'elles jouissent dans toutes les affaires publiques ou privées d'une influence considérable. Une jeune fille est libre de choisir son époux, et généralement elle porte son choix sur celui qui a les plus beaux trophées à suspendre dans sa maison.

La polygamie est en usage, mais elle est loin d'être la règle; la plupart des Dayaks se contentent, au contraire, d'une seule femme.

Parmi ces peuplades, il en est qui ont conservé leur entière indépendance, tandis que d'autres ont reconnu la suzeraineté de princes, souvent de race étrangère, comme je l'ai déjà dit.

Un très petit nombre de Dayaks ont embrassé l'islamisme; les autres ont conservé leurs vieilles croyances. Leur religion paraît reposer sur la notion d'un être suprême, qu'ils appellent *Diouata* (l'ouvrier du monde), appellation qui, d'après Rienzi, serait d'origine sanscrite. Ils

prétendent être issus des antilopes, et ils ont pour ces animaux la plus profonde vénération. Ils vénèrent également certains oiseaux qui leur servent à tirer des présages. Ils possèdent des idoles en bois auxquelles ils rendent un culte. Enfin, ils adorent les mânes de leurs ancêtres.

Il existe à Bornéo une véritable caste sacerdotale. Les prêtres sont en même temps augures et médecins. Ils recherchent les grandes jarres de Siam qui leur servent à prédire l'ave-

venir : ils frappent sur la panse, comme s'ils invoquaient un oracle. Ils prétendent guérir certaines maladies, mais ils se déclarent impuissants contre la dysenterie, les fièvres, le choléra, en un mot contre toutes les affections qui sont réellement graves.

Lorsqu'une personne vient à mourir, on dépose son cadavre sur une espèce de plateforme construite à cette intention, et on le laisse pourrir à l'air libre. Cette coutume, d'après M. Maury, « suffirait à faire reconnaître comme appartenant à la race malayo-polynésienne les Dayaks



Fig. 476. — Sultan de Koetei (Bornéo).

de Bornéo ». C'est peut-être vouloir aller trop loin; le même usage existe chez d'autres peuples qui n'appartiennent pas à cette race, chez la plupart des tribus de l'Amérique du Nord par exemple.

b. GROUPE BATTÀ.

Battaks. — Redjangs.

Les Battaks sont les indigènes les plus nombreux de l'intérieur de Sumatra, dont ils occupent toute la partie montagneuse. Les Redjangs doivent être rangés dans le même groupe.

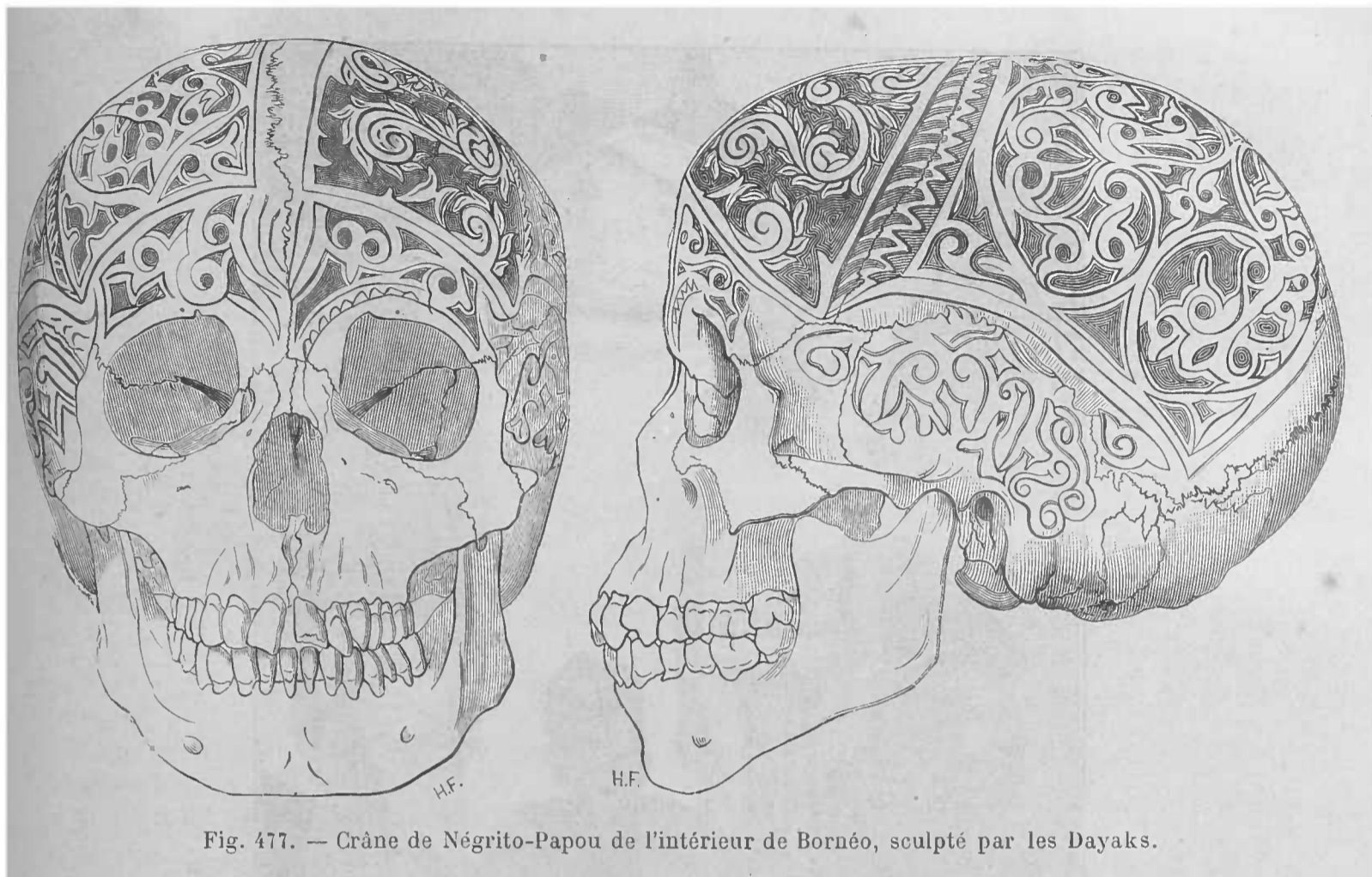


Fig. 477. — Crâne de Négrito-Papou de l'intérieur de Bornéo, sculpté par les Dayaks.

Caractères physiques. — Les Battaks sont de plus haute taille que les Malais; leur peau est d'une couleur foncée mate; leurs cheveux sont noirs et abondants. Ils ont le crâne légèrement allongé, arrondi en arrière, la face haute, le nez droit, habituellement bien saillant. Leurs yeux sont horizontaux, presque toujours largement ouverts.

Vêtements et parures. — Les Battaks se drapent dans de larges vêtements qui « se réduisent d'habitude à des *sarrong*, grandes pièces d'une étoffe très forte, de couleur bleue, blanche et noire, qu'ils tissent eux-mêmes. Ils en portent généralement deux : l'une autour de leurs reins, en longue ceinture ou plutôt en jupe flottante qui descend jusque sur leurs pieds (fig. 478) : c'est là le vrai *sarrong*; l'autre, en écharpe, leur sert de gibecière en même temps que de *badjon* (veste).

La coiffure des Battaks est formée d'un mouchoir enroulé en toque, parfois très gracieuse, rehaussée d'une chaînette d'argent large et plate, posée en torsade et retenue par une dent d'ours ou de tigre.

Les hommes eux-mêmes portent souvent des bracelets d'argent d'un travail assez fin.

Ils ont toujours un parang, une lame nue à la main, dont ils se servent pour frayer leur route dans la forêt, pour couper des bambous

ou des rotans, ou pour abattre de grands arbres; et un *pisso* à la ceinture, couteau plus petit qui leur sert à fendre le rotin pour faire des attaches employées à tout, et avec la pointe duquel ils gravent sur le bambou leurs caractères d'écriture (Brau de Saint-Pol Lias). »

Les personnages de distinction ne se séparent jamais de leur sabre à lame droite, qu'ils introduisent dans un fourreau de bois et qu'ils portent suspendu à l'épaule au moyen d'un mouchoir.

Coiffure. — Limage des dents. — Nous venons de voir que les Battaks des deux sexes portaient des bracelets en argent; mais là où ils mettent le plus de coquetterie c'est dans la manière de porter leur cheveux et de s'arranger les dents. D'ailleurs ces modes sont réglées par l'*adat*, la loi des ancêtres, et aucun individu ne se permettrait de rompre avec les vieilles coutumes. J'emprunte encore à M. Brau de Saint-Pol Lias les renseignements qui vont suivre.

« Pour la coiffure, la mode des Battaks est de n'en pas avoir. L'*adat* semble livrer chaque individu à ses propres inspirations, pourvu qu'il se fasse une tête à lui, originale, ne ressemblant pas aux autres. Des nombreux Battaks que j'ai examinés, je n'en ai pas trouvé deux portant leurs cheveux exactement de la même façon. Je citerai comme exemple Pan-

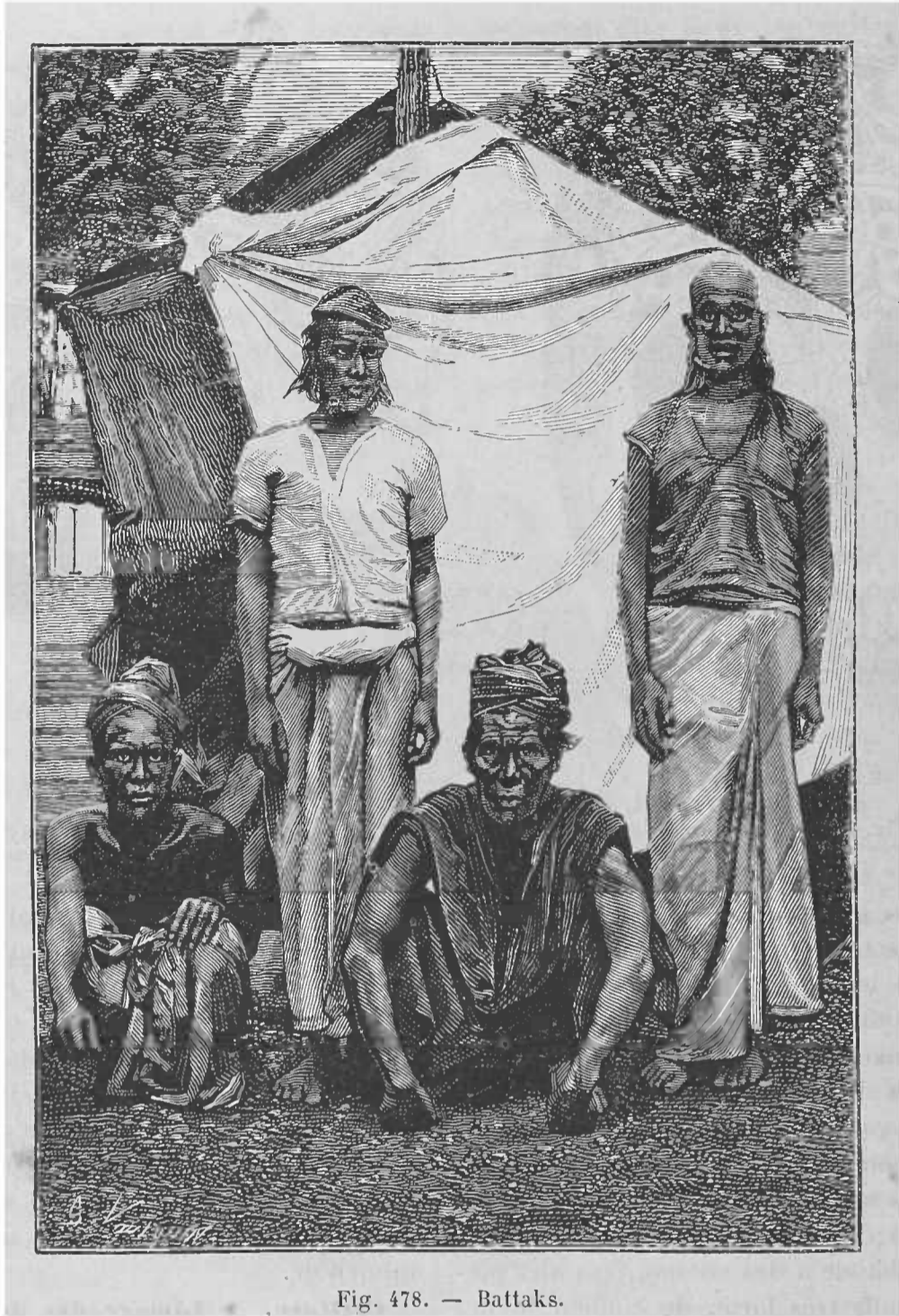


Fig. 478. — Battaks.

gahia (fig. 479), qui ne portait qu'un quart de couronne sur le côté gauche avec une longue mèche sur le côté droit. L'indépendance de la coiffure est poussée aux extrêmes limites de la fantaisie.

Mais ce qui concerne leurs dents est bien plus étonnant encore.

On les noircit d'abord, et c'est là une mode commune à toutes les populations que j'ai visitées.

Quand vous demandez à un Malais pourquoi il se fait ainsi des dents d'ébène :

« Les chiens ont des dents blanches ! » vous répond-il dédaigneusement.

C'est là leur grand argument, sans réplique ; ils n'en admettraient pas. Aussi plus les dents

sont noires chez les Malais, et plus elles sont belles.

Les Battaks ont, à ce sujet, les mêmes idées, et ils teignent soigneusement leurs dents avec un bois qu'ils appellent *babja*, et que mon boy soundanais appelait Kayou rimàon (bois de tigre). Ils arrivent ainsi à une teinte d'un beau noir, comme laqué. Mais leurs dents noires sont toujours limées aussi de diverses façons.

Parfois les incisives supérieures et inférieures sont raccourcies de moitié de leur longueur. Est-ce pour les rendre plus solides, pour être moins exposés à les casser ? Ce n'est pas probable, car ils les liment aussi en avant sur leur épaisseur. Il semble que ce soit une simple question de mode, l'opération ne portant guère

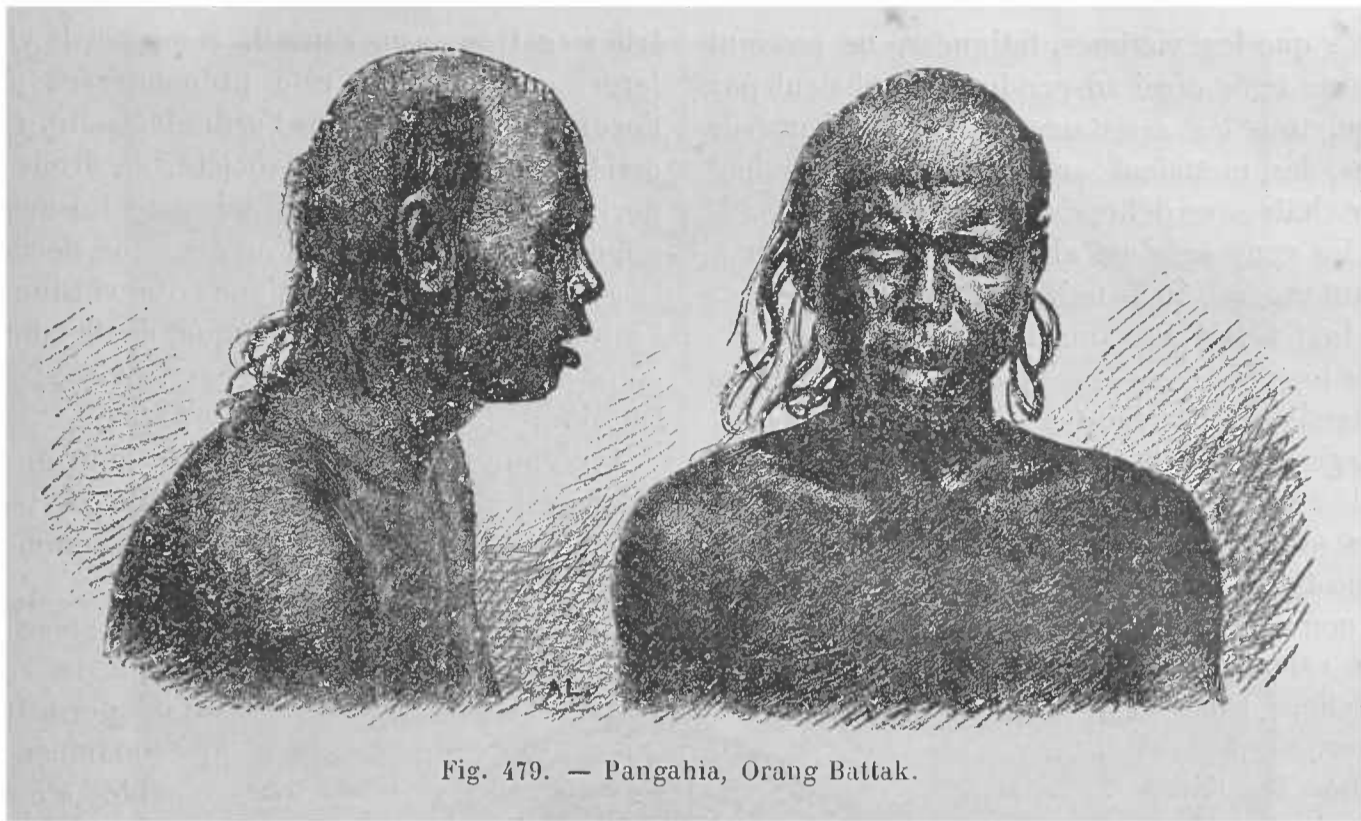


Fig. 479. — Pangahia, Orang Battak.

que sur les dents apparentes, les incisives et les canines.

Mais ils ne s'en tiennent pas là. La grande mode, la suprême élégance chez les Battaks consiste à porter à la bouche un ornement de cuivre, tel que le montre le dessin fait sur une de mes photographies, la photographie de Naro (fig. 480). C'est une tringlette de cuivre parfaitement ajustée, qui borde les incisives et les canines et se relève en crochet, de chaque côté, pour pénétrer dans la petite molaire, où chaque bout est solidement fixé. Sur mes vingt-deux Battaks, j'en ai trouvé quatre dont la bouche était parée de ce singulier ornement ».

Habitations. — Les maisons sont construites en bois, sur pilotis, et affectent généralement une forme quadrangulaire (fig. 481). Ce qu'elles présentent de plus singulier, c'est le toit. La ligne de faite décrit une courbe, creusée au centre et relevée à chaque pignon, de manière à former aux deux extrémités une pointe aussi haute que possible. Généralement on place sur ces pointes des cornes de buffle destinées à effrayer les esprits. De véritables échelles permettent d'atteindre l'entrée de l'habitation.

Dans chaque village, on rencontre des maisons communes destinées, les unes au rôle de magasins à riz, les autres à servir de salles de réunion. Ces dernières servent aussi de logement pour les étrangers qui doivent passer la nuit dans le *kampong* (village).

Genre de vie. — Alimentation. — Les Battaks sont des cultivateurs émérites; leurs plantations de riz sont surtout entretenues avec

un soin tout particulier. Ils élèvent des bestiaux et possèdent toute une industrie. Ce sont eux qui fabriquent leurs armes, leurs parures, leurs étoffes. Pour le tissage, ils emploient des métiers à la fois simples et ingénieux.

Ils ne se donnent pas la peine de construire des routes; pour faire un chemin, ils abattent des arbres et en disposent les troncs les uns au bout des autres, et c'est sur cette espèce de plancher qu'ils aiment à cheminer.

La nourriture des Battaks se compose de végétaux, principalement de riz, de la viande que leur fournissent leurs troupeaux et aussi de chair humaine.

Antropophagie. — Il y a longtemps déjà qu'on a signalé l'anthropophagie chez ces populations. Le code condamnait à être mangés vivants ceux qui se rendaient coupables d'adultère; ceux qui commettaient un vol au milieu de la nuit; les prisonniers faits à la guerre; ceux qui, étant de la même tribu, se mariaient ensemble, unions considérées comme incestueuses; enfin ceux qui attaquaient traîtreusement une personne, une habitation ou un village. « Autrefois, dit Rienzi, les Battaks étaient dans l'usage de manger aussi leurs parents, quand ceux-ci devenaient trop vieux pour travailler. Ces vieillards choisissaient alors tranquillement une branche d'arbre horizontale, et s'y suspendaient par les mains, tandis que leurs enfants et leurs voisins dansaient et criaient : « Quand le fruit est mûr, il faut qu'il tombe. » Cette cérémonie avait lieu dans la saison des citrons.

Dès que les victimes, fatiguées, ne pouvant plus se tenir ainsi suspendues, tombaient par terre, tous les assistants se précipitaient sur elles, les mettaient en pièces et dévoraient leur chair avec délices. Cette coutume de manger les gens âgés est abandonnée aujourd'hui. Il faut espérer qu'ils finiront un jour par renoncer tout à fait au cannibalisme. »

Ce jour n'est pas encore arrivé. Des officiers hollandais ont vu des Battaks auxiliaires, chargés de garder des prisonniers, achever un blessé, s'en distribuer les bons morceaux « les saupoudrer de poivre extrait d'une petite gaine de bambou qu'ils portent à la ceinture, et le manger ainsi, sans ralentir leur marche, sur le pouce. »

Chez les tribus qui n'ont pas de rapports avec les Européens, le coupable condamné pour adultère est exécuté en présence des parents de la femme. Le mari offensé choisit d'abord le morceau qui lui convient; il prend généralement les oreilles et les dévore incontinent. Les assistants se partagent le reste; les morceaux les plus estimés sont le cœur et la plante des pieds. Le chef s'attribue la tête qu'il emporte pour en faire un trophée. Il conserve dans un vase le cerveau, auquel on attribue des propriétés magiques. Pendant les repas de chair humaine, on ne boit aucune liqueur forte, mais des individus apportent des tubes de bambou et les remplissent de sang qu'ils avalent. On dit qu'il est défendu aux femmes de prendre part à ces festins.

Organisation sociale. — Famille. — Ces antropophages possèdent cependant de grandes qualités. Ils ont le mensonge en horreur et sont d'une probité et d'une bonne foi remarquables. Leur organisation politique ne permet pas de les regarder comme des sauvages.

A la tête de chaque village et de chaque

tribu se trouve un conseil, composé de vieillards, qui joue un rôle prépondérant dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre législatif. L'individu jouit, dans cette société, de droits importants : il peut se faire justice lui-même, poursuivre le meurtrier d'un des siens, déclarer la guerre à un membre d'une tribu voisine qui l'a lésé d'une façon quelconque, en se conformant aux règles prescrites par le vieux code battak.

Avec une telle organisation, le pouvoir des rajahs est loin d'être absolu. Le chef est tenu, d'ailleurs, de se conformer aux lois comme le premier venu.



Fig. 480. — Bouche de Naro, Orang Battak.

Nous venons de voir que le code battak permettait de condamner un coupable à être mangé. Il porte une condamnation non moins barbare : dans certains cas, la mère, à laquelle on veut infliger le châtiment le plus terrible, est condamnée à étrangler son enfant à sa naissance.

« Le mariage, chez les Battaks comme chez leurs voisins, consiste dans l'achat de la femme : ce qui ne veut pas dire ab-

solument que la femme ne soit qu'une esclave. Le prix de la femme s'appelle outang (dette). Toute femme est considérée comme ayant contracté une dette envers les parents qui l'ont élevée, dette que le mari doit payer à son père, et, à défaut du père, à son frère. C'est la dot renversée, qui, au lieu d'enrichir le mari, lui coûte d'autant plus que la femme est plus attrayante, sans atteindre pourtant des proportions ruineuses ; la somme de quatre-vingts ringguit allonss, quatre-vingts piastres à colonnes, environ quatre cents francs de notre monnaie, est généralement considérée comme un grand maximum, l'outang d'une femme accomplie, à laquelle un rajah ou un Orang-Kaya, un homme riche et puissant, peuvent

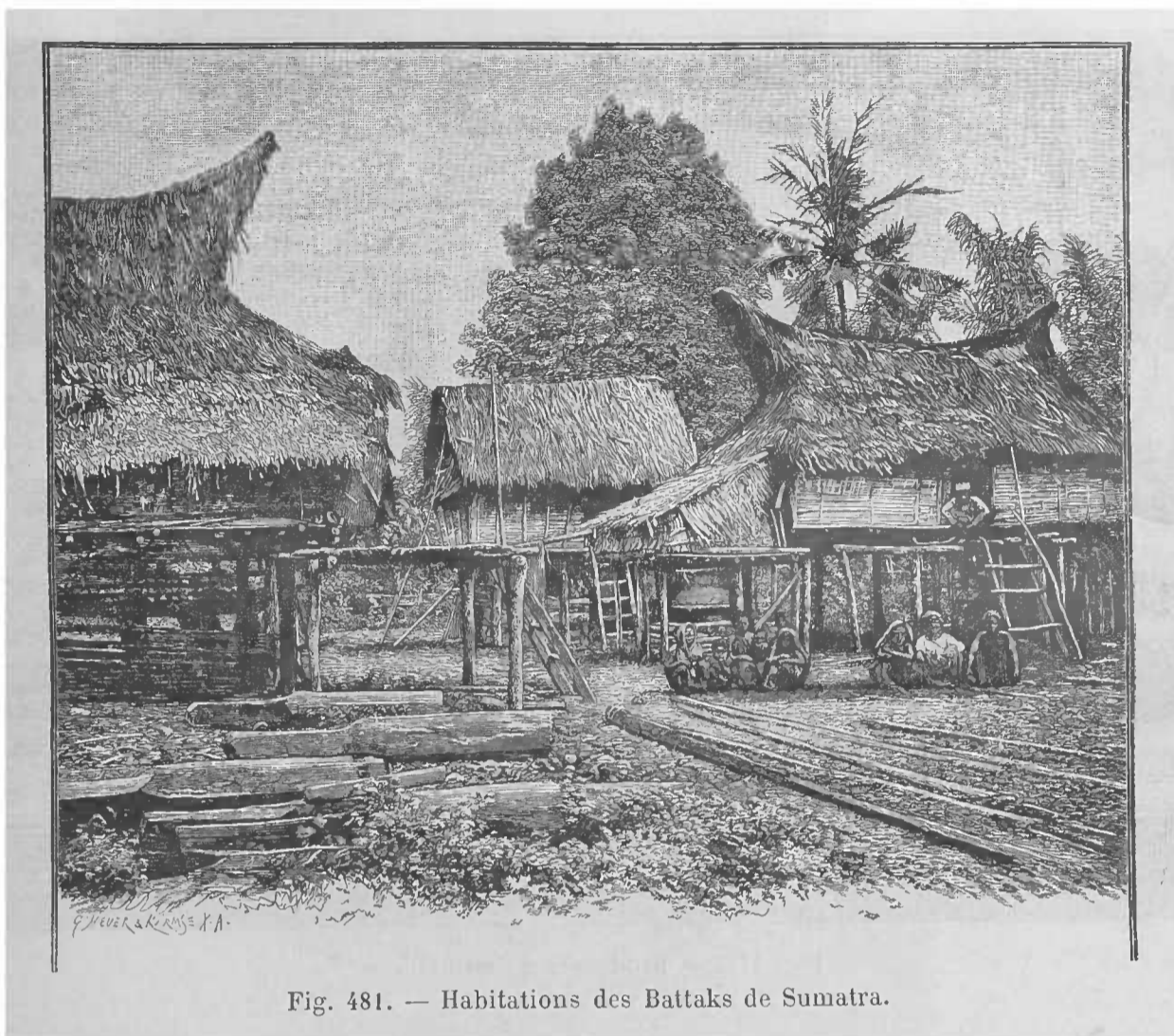


Fig. 481. — Habitations des Battaks de Sumatra.

seuls prétendre (Brau de Saint-Pol Lias). »

Instruction. — Les Battaks ne sont pas aussi ignorants qu'on pourrait le supposer. Il est vrai qu'ils ont une singulière manière de compter les années. Lorsqu'on demande à quelqu'un son âge, il a l'habitude de répondre, en comptant sur ses doigts : « Une, deux, trois, quatre petites véroles ! »

« Il est certainement plus gracieux, dit M. Brau de Saint-Pol Lias, de compter son âge par printemps que par petite vérole. Mais il n'y a pas de printemps à Sumatra, et il y a au contraire, paraît-il, dans les pays Battaks, d'effroyables épidémies de cette maladie, et d'une périodicité si régulière, que les gens peuvent se rendre compte du temps qu'ils ont vécu par le nombre d'épidémies qu'ils se souviennent d'avoir traversées. »

Les Battaks ont une langue à eux et une écriture qui leur est propre. Leur idiome est soumis à des règles grammaticales. Ils prennent leurs notes sur des bambous qu'ils portent dans un petit sac, et ils gravent leurs caractères avec la pointe de leur couteau. Ils les tracent aussi à l'encre sur de longues bandes végétales qu'ils plient « de façon à former, d'une seule feuille, un livre qui s'ouvre à soufflet. »

Ils ont quelque sentiment artistique, et si leurs dessins d'imitation ne sont que de grossières caricatures, leurs dessins d'ornement sont, au contraire, fort remarquables.

Ajoutons enfin que ces peuplades ont des traditions historiques, des légendes et une religion.

Religion. — Les Battaks croient tous aux Antous, ou génies, même ceux qui ont embrassé le bouddhisme ou l'islamisme. Dans plusieurs contrées, ils croient aussi à la transmigration des âmes, qui peuvent passer dans le corps d'un tigre, par exemple. Aussi ont-ils un culte pour cet animal, et, dans certains villages, lorsqu'on voit s'approcher un tigre, on s'empresse de mettre devant les maisons du riz et des fruits qu'on offre au terrible félin.

On ne saurait affirmer que les Battaks admettent un génie supérieur, un être suprême, comme on l'a prétendu. Les officiers hollandais qui ont voulu éclaircir ce problème ont complètement échoué ; ils ont appris seulement que ces tribus adoraient les ancêtres.

Je n'ai eu en vue, dans ce qui précède, que les Battaks proprement dits. J'aurais à répéter une partie de ce qui vient d'être dit, si je vou-

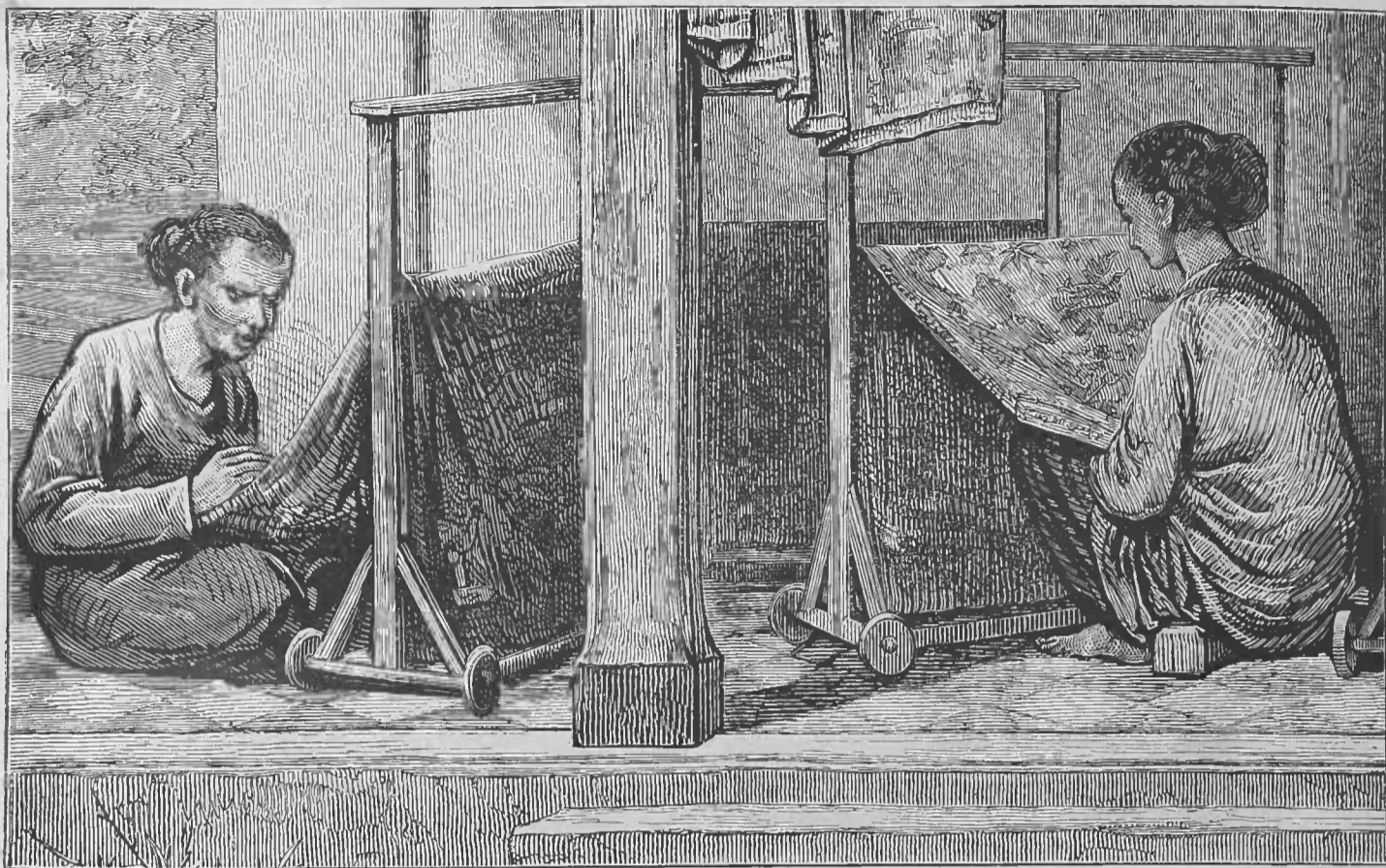


Fig. 482. — Brodeuses de Sumatra.

lais entrer dans des détails à propos des Redjangs. Je noterai seulement qu'ils ne sont pas cannibales, qu'ils ont des esclaves, considérés presque comme des membres de la famille, que la femme, au jour de son mariage, doit se défendre de toutes ses forces contre son mari. Ils ne se mutilent pas les dents, et les hommes se brûlent tous les poils avec de la chaux vive. Les femmes pétrissent le crâne des nouveau-nés et leur allongent les oreilles jusqu'à ce qu'elles se tiennent bien droites.

Très amis des spectacles, les Redjangs ont leurs combats de coqs et leurs bayadères. Les danseuses sont parées de riches habits de soie, souvent brodés dans le pays même par d'habiles ouvrières qui se servent pour leur travail d'un métier mobile (fig. 482). Les bayadères ont les jambes et les bras chargés d'anneaux d'or et leurs cheveux sont parfumés d'huile de benjoin et ornés de fleurs odorantes. Les danses qu'elles exécutent sont lentes et lascives; elles sont suivies de chants accompagnés du *soulen*, ou flûte malaise, et de la *tinkah* ou timbale.

Les Redjangs sont divisés en quatre tribus ayant chacune à sa tête un *pandjeran* assisté d'un conseil composé des chefs de village.

B. Famille Polynésienne.

Origine. — Quelques auteurs ont émis l'opinion que les Polynésiens étaient venus de l'est; mais cette opinion paraît devoir être complètement abandonnée. De toutes les recherches poursuivies depuis un demi-siècle environ, il résulte que les premiers habitants de la Polynésie sont venues de l'ouest, et Hale d'abord, M. de Quatrefages ensuite, ont pu retracer l'histoire des migrations auxquelles est dû le peuplement de cette immense contrée.

Les Indonésiens, partis de quelque île de la Malaisie deux ou trois siècles avant notre ère, sont arrivés aux îles Tonga et Samœa non sans s'être mélangés en route. Dans ces archipels, la race s'est pour ainsi dire assise, et elle a envoyé des essaims au nord, à l'est et au sud. Il n'y a que cinq siècles à peine qu'elle a fini par atteindre la Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui, les Polynésiens occupent toutes les îles comprises dans l'immense triangle qui aurait ses sommets aux îles Havai, à la Nouvelle-Zélande, et à l'île de Pâques. Ils sont en voie d'extinction, et on peut prévoir le moment où ils ne compteront plus de représentants. En effet, depuis un peu plus d'un siècle, époque à laquelle

les Européens commencèrent à explorer sérieusement la Polynésie et à s'y établir, le chiffre des indigènes a diminué dans des proportions incroyables. En 1769, Cook estimait à 400 000 âmes la population de la Nouvelle-Zélande; en 1877, il n'en restait que 30 000. En 1774, il comptait 240 000 Polynésiens à Taïti; en 1857, ce nombre était tombé à 7 242. Lorsqu'en 1778, il découvrit les îles Havaï ou Sandwich, cet archipel renfermait au moins 300 000 habitants, et le recensement de 1861 n'en accusait plus que 67 000.

D'un autre côté, l'établissement des Européens dans ces contrées a eu pour résultat d'altérer le type ancien; sur bien des points des croisements ont eu lieu et des métis sont venus se substituer aux anciennes races indigènes. Mais ce qui a disparu surtout, ce sont les mœurs et les coutumes d'autrefois. Les Polynésiens se sont européanisés, s'il est permis d'employer ce mot, et, au point de vue ethnographique, ils ont perdu une partie de l'intérêt qu'ils offraient au siècle dernier. Je n'ai pas besoin de dire que, dans les pages qui vont suivre, j'aurai en vue les coutumes propres à ces peuples, et nullement celles que nous leur avons importées.

Caractères physiques. — Que nous considérons les Néo-Zélandais ou les Havaïens, les Tongans ou les habitants de l'île de Pâques, nous rencontrons partout un type remarquablement homogène. Le Polynésien est un homme de grande taille, bien musclé, avec tendance à l'embonpoint. Aux Samoa, nous trouvons des individus qui atteignent en moyenne 1^m,85; les Maoris de la Nouvelle-Zélande mesurent 1^m,81; les Taïtiens, 1^m,78; les Marquésans, 1^m,76; les Havaïens et les habitants de l'île de Pâques 1^m,75. Ainsi, les Polynésiens de l'est sont un peu plus petits que ceux de l'ouest, mais ils n'en restent pas moins

d'une fort belle taille. Par tous les autres caractères, ils peuvent, d'ailleurs, être compris dans une même description.

La teinte de la peau varie du blanc jaunâtre à une couleur plus ou moins cuivrée.

Les cheveux sont noirs, lisses et abondants; la barbe est généralement un peu rare. La tête est haute, un peu allongée d'avant en arrière et offre une grande capacité crânienne. Les oreilles sont grandes, les yeux foncés, largement ouverts, horizontaux, le nez droit, parfois aquilin, toujours élargi aux narines. Les lèvres sont bien dessinées, mais un peu épaisses;

les mâchoires se projettent légèrement en avant et le menton est toujours fort et large. L'ensemble du visage est de forme ovale (fig. 483).

Mœurs. — Coutumes. — Les Polynésiens étaient naguère dans un véritable état de barbarie; la plupart ont adopté aujourd'hui la civilisation européenne. — Il étaient anthropophages dans beaucoup d'îles, et c'est à peine si cette coutume a entièrement disparu à la Nouvelle-Zélande. — Le tatouage était usité dans toute la Polynésie, mais dans quelques en droits, aux îles Havaï, par



Fig. 483. — Le roi Tamassesse, Polynésien de Samoa.

exemple, cette mode n'était guère adoptée que par les guerriers.

Parmi les coutumes répandues dans toute cette vaste région nous signalerons le *tabou*. C'était une institution religieuse par laquelle les prêtres défendaient de toucher ou même de regarder certains objets, certains lieux, certains animaux. Ces interdictions, qui n'avaient lieu que dans des circonstances spéciales, étaient permanentes ou temporaires; ceux qui les enfreignaient étaient punis de mort.

La religion était la même chez tous les Polynésiens; au-dessous d'un dieu suprême, ils adoraient un assez grand nombre de divinités inférieures.

Division. — Nous venons de voir que les Polynésiens de l'est sont de taille un peu plus petite que ceux de l'ouest. On peut donc, à l'exemple de M. Quatrefages, les diviser en deux groupes : le groupe occidental, qui comprend les Samoans, les Tongans, les Néo-Zélandais ou Maoris et les Morioris des îles Chatham, pour ne parler que des populations les plus importantes. Dans le groupe oriental viennent se placer les Havaiens, les Marquésans, les Pomotous, les Taïtiens, les habitants des îles Gambier et ceux de l'île de Pâques. Nous dirons quelques mots des principales populations polynésiennes.

a. GROUPE OCCIDENTAL.

Tongans.

Le nombre des indigènes de l'archipel Tonga où îles des Amis s'élève aujourd'hui à 24000. Quoique voisins des Mélanésiens, ils présentent le type polynésien bien accusé. L'influence européenne s'est fait profondément sentir sur la civilisation. En 1869, lors du passage de Brenchley à Tonga, le roi George était un véritable gentleman, et sa femme ne lui cédait en rien sous le rapport des bonnes manières (fig. 484 et 485). Vêtus à l'européenne, à la tête d'un gouvernement constitutionnel, ils ne rappellent guère les Tongans dont je vais m'occuper.

Vêtements. — Habitations. — Les habitants des îles Tonga portaient comme vêtement une natte fine ou une pièce d'étoffe qu'ils fabriquaient en battant la deuxième écorce du mûrier à papier. Cette étoffe, qui porte le nom de *tapa*, se fabriquait dans toute la Polynésie. Les gens du peuple se contentaient d'un pagne de feuillage. Les femmes portaient les cheveux très courts, mais les hommes les laissaient croître et les disposaient de diverses manières. Tous les hommes se tatouaient depuis le nom-

bril jusqu'aux genoux. Ils se servaient pour cela d'une sorte de peigne fin qu'ils trempaient dans un mélange d'eau et de suie et qu'ils enfonçaient dans la peau en frappant dessus avec un petit bâton.

Les maisons étaient de forme oblongue, presque ovalaires. Quatre ou six grands poteaux supportaient le toit. Des poutres transversales reliaient ces pieux et étaient assujetties à l'aide de tresses de différentes couleurs. Le sol, un peu surélevé, était soigneusement battu puis recouvert de feuilles et de belles

nattes en feuilles de cocotier. De simples cloisons, de sept à huit pieds de hauteur, subdivisaient intérieurement ces habitations. Chaque maison était entourée d'une belle clôture.

Aliments. — Les Tongans ne connaissaient pas moins de trente ou quarante plats différents. Leur nourriture se composait surtout de coquillages, de poissons, de taros, d'ignames, de cocos, de bananes et de fruits de l'arbre à pain. Les cochons, les volailles et les tortues étaient réservés aux chefs.

Ils faisaient cuire leurs aliments soit

sur des charbons ardents, soit dans des vases en terre qu'ils tiraient des îles Viti, soit au four. Ce dernier procédé était le plus employé à Tonga, comme dans le reste de la Polynésie. Voici en quoi il consistait. Un simple trou était creusé en terre. Au fond, on plaçait un lit de pierres qu'on chauffait fortement, puis le mets à cuire qu'on recouvrait de branches, de feuilles de bananier, de pierres chauffées et d'un monticule de terre.

J'ai déjà parlé du kava, cette boisson fermentée qui se prépare en faisant macérer dans de l'eau certaines racines préalablement mâchées. En Polynésie, elle s'obtenait de la même façon et était de rigueur dans tous les festins. Chaque famille riche possédait un immense



Fig. 484. — Le roi George, de Tonga.

plat en bois, souvent sculpté, qui ne servait qu'à préparer cette liqueur.

Industrie. — J'ai cité la fabrication des nattes et de la *tapa*. Les femmes chargées de cette fabrication confectionnaient aussi des paniers, des peignes et du fil. Les hommes faisaient des filets et des cordes, soit en liber soit en fibres de coco; ils taillaient des ornements de cou en dents de baleine et apportaient un soin tout spécial à leurs armes, à leurs pirogues et à leurs instruments de musique.

Les armes consistaient en flèches et en massues. Les premières n'étaient que des roseaux armés de pointes barbelées en bois très dur. Les plus redoutables étaient munies d'un os de la raie à aiguillon. Les massues, de formes extrêmement variées, souvent étalées à leurs extrémité, étaient parfois ornées d'incrustations, de même que les oreillers de bois dont on faisait usage.

Les pirogues étaient creusées dans un tronc d'arbre, et on les polissait soigneusement avec de la pierre ponce.

Mœurs. — Coutumes.

— Les Tongans étaient divisés en quatre classes, commandées par le *hou* ou roi : c'étaient les *éguis* ou nobles, les *mataboulès* ou conseillers des chefs et les *mouas* ou individus de la famille des chefs, enfin les *touas*. Les mataboulès étaient chargés de la construction des pirogues et de la confection des divers ornements. Les autres professions étaient exercées par les deux dernières classes.

A côté de cette hiérarchie laïque existait une caste sacerdotale comprenant un souverain pontife, qui se prétendait issu des dieux et en présence duquel le roi devait s'asseoir par terre jusqu'à ce qu'il fût passé. Un autre chef, inférieur au pontife, et une foule de prêtres jouissaient d'un grand crédit.

Respectueux au plus haut point de l'autorité, les Tongans ne connaissaient d'autre loi que la

volonté de leurs chefs. Ils entouraient du même respect leurs parents et les vieillards. Les femmes étaient l'objet des mêmes sentiments de la part de leurs frères plus jeunes. Hospitaliers, généreux, tolérants, ils ne prélevaient pas d'impôts sur les étrangers qu'ils accueillaient toujours avec empressement et avec lesquels ils partageaient leurs repas; ils ne leur demandaient point de se conformer à leurs usages ou de montrer du respect pour les dieux de l'archipel qui, disaient-ils, n'étaient pas ceux de leurs hôtes. Tous ces traits de mœurs faisaient des Tongans un peuple qui n'avait guère à gagner au contact des Européens.

Pourtant, il y avait bien quelques ombres à ce tableau. Pour ne citer qu'une coutume barbare, je signalerai l'habitude qu'on avait de sacrifier des enfants, lorsqu'on voulait obtenir la guérison d'un chef malade.

D'un caractère gai, les indigènes accompagnaient toutes leurs fêtes de danses, de chants, de musique et de divertissements variés. Leurs instruments comprenaient des bambous creux, une espèce de tambour et une flûte, dont on jouait par le nez.

Ils croyaient à des êtres supérieurs, les uns

bons, les autres méchants, à la survivance de l'âme, à des peines et à des récompenses dans cette vie seulement. Leur panthéon était des plus compliqués, car ils admettaient plus de trois cents dieux; les vingt principaux avaient seuls des maisons ou temples. Il ne paraît pas que les Tongans eussent des idoles, comme les indigènes de la Polynésie orientale. Leurs pratiques religieuses consistaient à offrir aux dieux, dans la personne du grand-prêtre, les premiers fruits de la terre et divers autres objets. Nous venons de voir que, dans quelques circonstances, on sacrifiait aussi des enfants. Pour obtenir le rétablissement de la santé d'un grand chef, des gens se faisaient encore amputer volontairement une phalange du petit doigt.



Fig. 485. — La reine de Tonga.

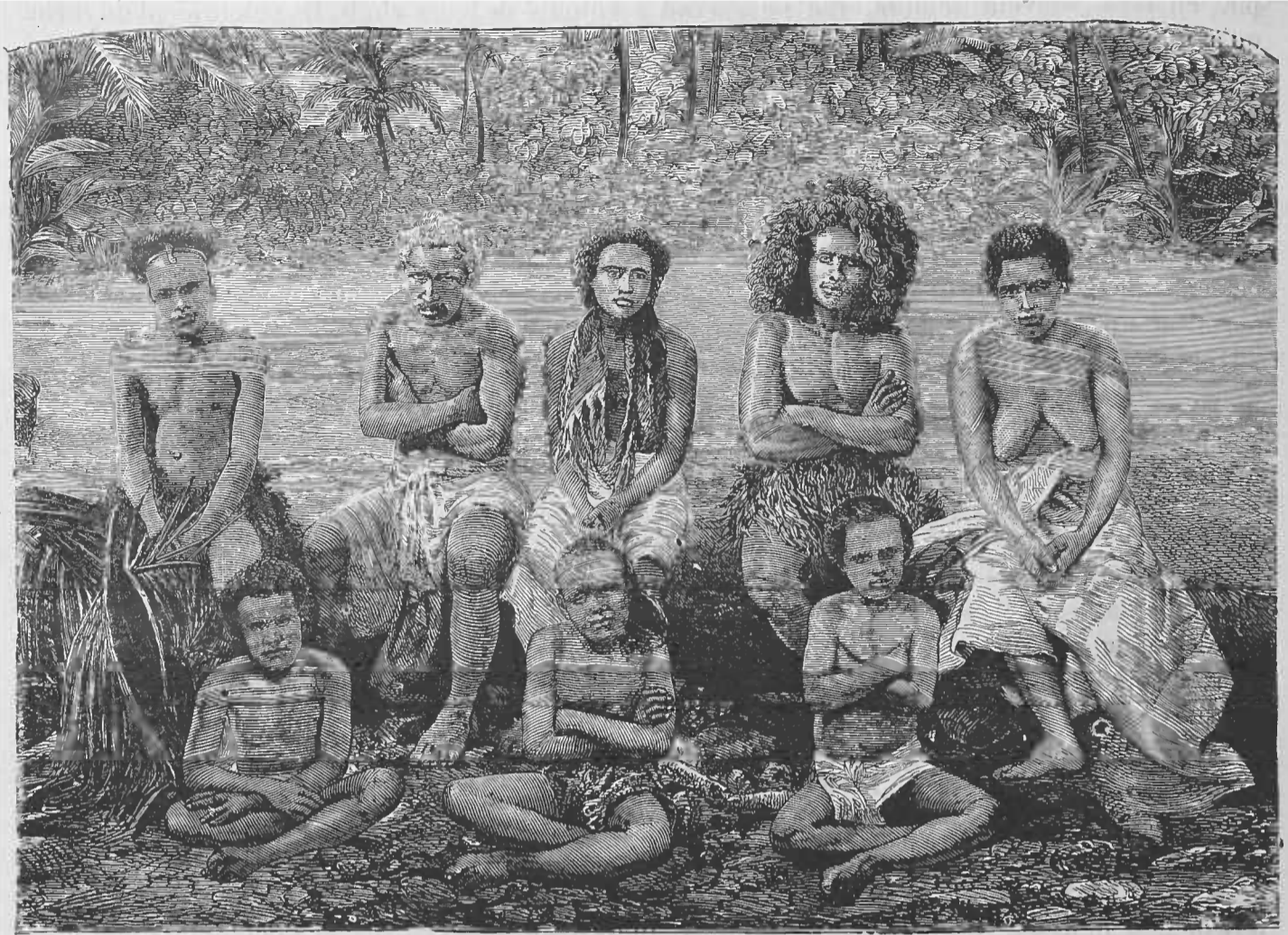


Fig. 486. — Groupe d'insulaires de Tutuila, archipel des Samoa.

Samoans.

Les Polynésiens de Samoa ne se distinguent guère de ceux de Tonga. Mais, dans cet archipel, des Papouas sont arrivés en nombre assez important, et des croisements ont eu lieu. Dans l'île Tutuila, notamment, on rencontre fréquemment des individus au nez écrasé et à la chevelure laineuse (fig. 486); ce sont des métis papouas-polynésiens. Le type pur est cependant encore le plus commun.

Vêtements. — Habitations. — Aux Samoa, l'influence européenne s'était moins fait sentir qu'à Tonga jusqu'à ces dernières années. Les indigènes portent encore comme vêtement une ceinture de feuilles qui leur descend jusqu'aux genoux. Quelques-uns remplacent aujourd'hui les herbes par un morceau d'étoffe. Les femmes se couvrent à peine de nippes quelconques, mais elles aiment à se marquer de pointes de feu le long des bras et au-dessous des seins.

Le tatouage est moins répandu dans cet archipel que dans d'autres. Lorsqu'ils ont recours

à ce procédé d'ornementation, les hommes se tracent une sorte de caleçon. Quant aux femmes, elle se tatouent de préférence la cuisse et le dos de la main. Les deux sexes portent les cheveux courts et se les décolorent souvent au moyen de chaux, qui communique à la chevelure un ton rougeâtre.

Les chefs ne portaient pas d'autre vêtement que leurs sujets, mais ils faisaient usage d'un bien plus grand nombre de parures. Tandis que quelques individus à peine se suspendaient sur la poitrine des colliers de verroteries, les chefs se paraient de tous les atours que porte celui que représente la figure 487. A son cou, un magnifique collier s'étale en collerette; sur sa tête, une sorte de casque, orné de verroteries, de coquilles taillées, d'aigrettes, etc., se termine en haut par un immense panache qui flotte tout autour de sa tête.

Les maisons, construites comme celles de Tonga, sont généralement groupées en villages, le long des cours d'eau. Les habitants de villages voisins communiquent toujours en pirogues les uns avec les autres. Les chefs ont de

belles cases ; La Pérouse en vit une qui se composait de cinq rangées de colonnes placées à un peu plus d'un mètre et demi les unes des autres et supportant un toit en feuilles de cocotier. Tout le pourtour était largement ouvert, mais de fines nattes, se recouvrant parfaitement les unes les autres et pouvant s'abaisser à l'aide de cordes, à la façon de nos stores, fermaient complètement l'habitation.

Mœurs. — Coutumes. — Les Samoans sont plus cruels que la plupart des autres Polynésiens. C'est dans cet archipel que La Pérouse perdit son ami, le capitaine de Langle, son naturaliste Lamanon et neuf marins ou soldats, massacrés par des chefs qui n'avaient pas été compris dans la distribution des présents. D'humeur belliqueuse, les Samoans apportaient un soin spécial à la fabrication de leurs armes, notamment de leurs massues, et de leurs pirogues. Avec des haches en pierre d'un grain très fin, ils travaillaient admirablement le bois, et, parmi les ouvrages qui sortaient de leurs mains, il me faut citer de grands plats à trois pieds, taillés dans un seul morceau de bois. Leur industrie ne se bornait pas à cela ; ils avaient une grande habileté pour la fabrication des nattes et de la *tapa* ; ils savaient même tisser de véritables étoffes d'un aspect soyeux, et des rubans qu'ils employaient pour maintenir des fleurs dans leur chevelure. Ils teignaient souvent ces rubans et ces étoffes de couleur verte.

Les femmes de Samoa sont extrêmement licencieuses. Durant la relâche de La Pérouse, toutes furent à la disposition de son équipage. Elles venaient à bord, la tête parée de fleurs, « et les vieillards servaient de prêtres et d'autel au culte de Vénus, pendant que des matrones célébraient par des chants ces noces brutales, et concluaient ces marchés impudiques. »

Comme les autres Polynésiens, les Samoans

se nourrissent principalement de bananes cuites, de coquillages, de poissons et de porcs. Depuis longtemps, ils connaissent le four que j'ai décrit à propos des Tongans. Leur agriculture est avancée, et, autour de leurs villages, ils ont de véritables vergers. Ils font actuellement du commerce et exportent chaque année des produits pour une somme qui dépasse un million. La biche de mer, l'arrow-root, l'huile de noix de coco et le coton jouent le principal rôle dans ce commerce. Le dernier article a été introduit à Upolu, où il réussit merveilleusement.

J'ai dit que, jusqu'à ces dernières années, l'influence européenne s'était moins fait sentir aux Samoa que dans les autres archipels de la Polynésie. Pourtant, les missionnaires chrétiens ont réussi à convertir les 30 000 habitants de ces îles. Je dois ajouter qu'ils ne les ont guère rendus meilleurs. On connaît également les événements politiques qui se sont passés récemment, et sur lesquels je n'ai pas à insister. Enfin, la phthisie a fait son apparition dans l'archipel, et il est probable que toutes ces causes réunies auront vite fait d'amener la disparition des Samoans ou de ce qui reste de leur

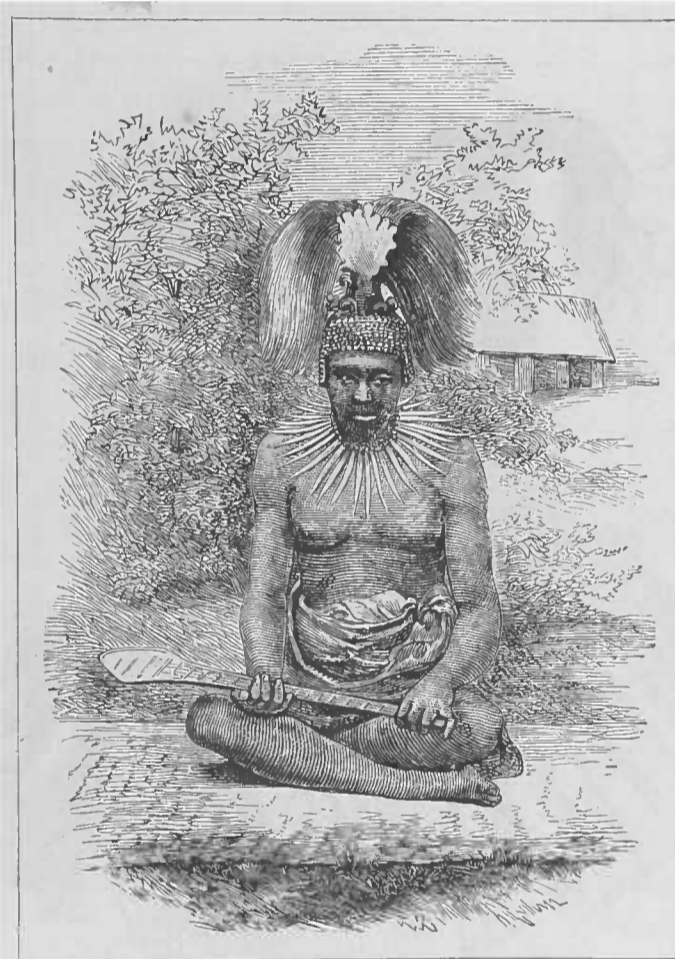


Fig. 487. — Chef Samoan.

coutumes anciennes. Il serait à désirer qu'on pût auparavant recueillir les traditions qui ont rapport au passé de ces îles qui semblent avoir été le point de départ de presque toutes les migrations polynésiennes. C'est surtout, dit M. de Quatrefages, aux missionnaires qu'incomberait cette tâche. « Aujourd'hui que les Samoans sont en entier converties, leurs derniers scrupules devraient être levés. Ils n'ont plus à craindre d'éveiller une lutte entre la doctrine qui a triomphé et les souvenirs d'autrefois. Malheureusement ces pionniers de l'Évangile sont trop souvent plus zélés qu'instruits », et il ne faut guère compter sur eux pour recueillir l'histoire des origines et des

migrations des insulaires de la mer du sud.

Néo-Zélandais.

Caractères physiques. — Les *Maoris* ou habitants de la Nouvelle-Zélande appartenaient, comme nous l'avons vu, à deux types différents; l'un se rapprochait du Papoua, l'autre était franchement polynésien. Les hommes de ce dernier type, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici, étaient de grande taille, d'un teint que Rienzi compare à celui des habitants de Malte; leurs cheveux étaient lisses, noirs ou châains, leurs yeux grands et très beaux, leur corps assez glabre. C'est à cette race qu'appartenaient les chefs (fig. 488).

Vêtements. —

Tatouages. — Le costume d'un Maori se composait d'une natte de *phormium tenax*, plante textile qui croit spontanément à la Nouvelle-Zélande et que les femmes travaillaient avec habileté.

Mais si le vêtement était sommaire, on y suppléait par de nombreux tatouages. Les insulaires s'en couvraient une partie du corps et même le visage. Cet ornement était interdit aux esclaves et aux hommes du peuple, à moins qu'ils ne se fussent distingués à la guerre par quelque action d'éclat. Les femmes pouvaient se faire imprimer des dessins sur les épaules, sur le tronc et sur les membres, mais, sur la figure, cette distinction ne leur était permise qu'aux sourcils, aux lèvres et au menton, et encore ne pouvaient-elles se faire tracer que quelques traits sans importance. En revanche, les chefs en avaient le visage entièrement couvert; mais ils devaient conquérir chacun de leurs galons par des ex-

ploits guerriers. En somme, la complication plus ou moins grande du tatouage facial d'un individu indiquait son grade.

Le *moko* (fig. 489), ou tatouage des Néo-Zélandais ne se pratiquait guère avant l'âge de vingt ans; encore fallait-il, pour qu'un jeune homme subît à cet âge les premières opérations, qu'il eût assisté à quelque combat. « L'opérateur commence par tracer sur la peau, avec du charbon, les dessins qu'il a l'intention d'exécuter; puis il prend un instrument composé d'un os d'albatros, ajusté à angle droit à un petit manche en bois de trois ou quatre pouces de long, dans

la forme d'une lancette de vétérinaire. L'os est tantôt simplement tranchant à l'extrémité, tantôt aplati et muni de plusieurs dents aiguës comme un peigne. Il applique cet instrument contre la peau, et frappe avec un petit bâton sur le dos du ciseau, pour le faire pénétrer dans l'épiderme et l'entailler d'une manière suffisante, en suivant le dessin préparatoire. On conçoit que le sang doit couler en abondance; mais l'o-



Fig. 488. — Chef Maori de la Nouvelle-Zélande.

pérateur a soin de l'essuyer à mesure avec le revers de sa main ou avec une petite spatule en bois. A mesure que la peau est entaillée, la couleur ou le *moko* est introduite dans la coupure au moyen d'un petit pinceau. Elle se compose de charbon pilé, de manganèse, suivant Nicholas, ou enfin d'une teinture végétale. Après quoi, le patient reste taboué pendant plusieurs jours (Rienzi). »

On conçoit combien devait être douloureuse une telle opération, et on comprend que ceux qui s'y étaient soumis étaient regardés comme ayant prouvé un courage suffisant pour leur permettre d'arriver aux honneurs militaires.

Le jeune homme qui s'y refusait, appartint-il à la famille la plus distinguée, était impitoyablement exclu de toutes les dignités.

Habitations. — Les maisons de la Nouvelle-Zélande n'étaient pas comparables à celles des autres archipels. Les hommes du peuple n'avaient que de petites cases où ils ne pouvaient se tenir debout. Les cases des chefs étaient plus vastes et atteignaient 6 mètres de long, sur 3 de large et 2 de haut. Elles se composaient de pieux rapprochés laissant entre eux des intervalles bouchés avec des branches plus minces. L'intérieur des parois était tapissé de paillassons. La porte et la fenêtre de chaque maison se fermaient au moyen de paillassons semblables.

Le toit des habitations, en feuilles de diverses plantes, se prolongeait du côté de la porte de manière à former une sorte d'auvent sous lequel les indigènes prenaient leurs repas, car un préjugé religieux leur défendait de manger à l'intérieur des maisons.

Les cases des chefs étaient ornées de figures sculptées, et, presque toujours, une statue grotesque se voyait près de la porte pour indiquer aux esclaves et aux gens du peuple qu'ils ne devaient pas entrer. Enfin la demeure de chaque chef était entourée d'une forte palissade de 4 à 5 mètres de hauteur.

Alimentation. — La nourriture des Maoris se composait surtout de racines de fougère, qu'ils arrachaient au moyen d'un pieu aiguë muni d'une sorte d'étrier permettant d'appuyer le pied. Ces racines étaient mises en bottes et séchées. Au moment de s'en servir, on les grillait légèrement et on les battait avec un maillet en bois ; c'est en cet état qu'elles étaient mâchées.

Les esclaves mangeaient rarement autre chose que de la racine de fougère ; mais les hommes libres y joignaient d'autres végétaux, notamment des patates douces qui étaient cultivées sur une grande échelle. Le taro (*arum esculentum*), la pomme de terre complétaient

les aliments que les Néo-Zélandais tiraient du règne végétal.

Le chien, le rat, le cochon et quelques oiseaux leurs fournissaient de la viande. Le poisson, frais ou fumé, était une grande ressource pour les insulaires. D'ailleurs, ils ne se donnaient pas la peine de vider les animaux qu'ils mangeaient, et les entrailles entraient dans l'alimentation tout aussi bien que la chair.

Les Maoris étaient cannibales, mais ils n'avaient aucun goût pour la chair des Blancs. Ils n'employaient ni sel ni épices d'aucune sorte, et ils ne voulaient pas manger des hommes qui en mêlaient à leurs aliments. Les ennemis tués dans les combats étaient toujours dévorés, et, en agissant ainsi, les Maoris obéissaient encore à des idées superstitieuses. Ils étaient convaincus qu'en mangeant un homme, on détruisait non seulement son corps, mais son esprit qui, dès lors, ne pouvait plus nuire.

Tous les aliments consommés à la Nouvelle-Zélande étaient cuits dans des fours semblables à ceux des Tongans.

Organisation sociale. — Chez les Maoris, chaque tribu n'était, en réalité, qu'une grande famille qui obéissait à un chef.

D'humeur belliqueuse, les insulaires ne voyaient pas d'état plus honorable pour l'homme que le métier des armes. Avec un tel caractère, les guerres étaient fréquentes, et, pour pouvoir lutter avec avantage contre leurs ennemis, les tribus se confédéraient et choisissaient leurs chefs supérieurs. Les prêtres étaient appelés aux conseils des chefs et y exerçaient souvent une grande influence.

Les guerriers passaient avant tous les autres ; seuls, ils avaient droit au tatouage sur la figure. Les esclaves ne pouvaient pas porter les armes ; on les employait à la pêche, à la culture et à la cuisine ; ils travaillaient de concert avec les femmes et sous leur direction. Cette catégorie d'individus comprenait les pri-



Fig. 489. — Chef Maori, avec le moko.

sonniers de guerre, leurs enfants et les individus libres qui avaient encouru un châtement par certains crimes.

Les esclaves ne pouvaient avoir aucune relation avec les personnes des familles des chefs, et un noble guerrier, Tépahi, tint sa fille enfermée pendant des années dans une cage pour avoir eu des rapports avec un esclave.

Famille. — En dehors de ces cas, les femmes jouissaient de la plus grande liberté avant leur mariage, et les filles pouvaient impunément se livrer à la débauche. Mais dès qu'elles avaient un mari, tout changeait, elles devenaient *tabou* (défendues) et menaient une conduite exemplaire.

Ce mariage se réduisait à des formalités bien simples ; il suffisait à l'homme d'obtenir le consentement des plus proches parents de la fille qu'il avait choisie. D'ailleurs, il lui était permis de prendre plusieurs épouses, à la condition d'avoir une case à fournir à chacune d'elles. Une des femmes, celle qui sortait de la famille la plus distinguée, avait toujours le pas sur les autres.

Les époux vivaient en bonne intelligence et la femme était très attachée à son mari. On cite des exemples d'épouses qui se sont pendues parce que leur conjoint courtisait une autre belle. D'autres se sont donné la mort pour suivre leur époux dans la tombe. Comme les Malais, les Néo-Zélandais ne connaissaient pas le baiser ; pour se caresser, pour se saluer, deux individus se frottaient le nez l'un contre l'autre.

Les enfants, choyés par les parents, entouraient du plus profond respect les auteurs de leurs jours ; malgré cet amour des Maoris pour leur progéniture, il n'était pas rare de voir les mères étrangler quelques-uns de leurs enfants. Le fait se produisait surtout quand le nombre des filles dépassait le désir des parents. La mère, reléguée avant l'accouchement loin de son habitation, tuait alors la fillette en lui appuyant fortement le doigt sur la fontanelle.

Connaissances. — Les Maoris avaient quelques notions d'astronomie et de géographie, ce qui leur permettait d'accomplir parfois de longs voyages. Ils comptaient le temps par *lunes*, mais, au delà de trente, leurs estimations étaient fort inexactes. Ils évaluaient la profondeur de la mer par brasses, et mesuraient les longueurs en se couchant à plat ventre et en reportant les pieds à l'endroit où arrivait leur tête.

Leurs chants étaient plus variés que leur

musique instrumentale, qui se réduisait à fort peu de chose. Ils composaient des odes guerrières qui servaient à transmettre à leurs descendants le souvenir de leurs hauts faits. C'est à l'aide de ces chants de guerre, soigneusement recueillis par sir G. Grey, qu'on a pu reconstituer en partie leur histoire.

Leurs danses étaient de deux sortes : les unes, les danses guerrières, avaient quelque chose de terrible ; les autres, exécutées par des filles, étaient des danses obscènes.

Funérailles. — Les Néo-Zélandais entouraient leurs morts de respect. Dès qu'un individu succombait, on lui liait les membres le long du corps et on le portait dans un lieu palissadé et taboué. « Des pieux, des croix ou des figures rougies à l'ocre et sculptées, annoncent la tombe d'un chef ; celle d'un homme du commun n'est indiquée que par un tas de pierres. »

Les cadavres n'étaient laissés dans ces sépultures que le temps nécessaire pour que la putréfaction produisit son œuvre. Les os étaient alors soigneusement recueillis et transportés dans les grottes naturelles qui servaient de sépultures de famille.

Sur la tombe du mort, on déposait des vivres pour nourrir son esprit qui, bien qu'immatériel, était encore susceptible, croyait-on, de prendre des aliments.

J'ai déjà dit que l'esprit d'un mort était anéanti lorsqu'on dévorait son cadavre et que c'est cette croyance qui poussait les guerriers à dévorer leurs ennemis. Le corps entier d'un combattant n'était pas enseveli dans l'estomac de ces cannibales ; on lui coupait la tête que l'on conservait comme trophée. Après avoir fait un trou au sommet du crâne, on faisait sortir la cervelle, on lavait soigneusement l'intérieur et on assurait la conservation de la pièce en l'exposant à la vapeur qui se dégageait d'un four chauffé, qu'on remplissait d'herbes mouillées. C'est un de ces trophées que représente notre figure 490.

Religion. — La mythologie des Maoris était très compliquée ; pourtant, à la tête de leur panthéon, ils plaçaient deux divinités suprêmes, le père et le fils. Ils n'avaient pas d'idoles, prétend-on, et les figures sculptées qu'on rencontre fréquemment aux portes des cabanes et des tombeaux ne seraient que des emblèmes qu'on ne saurait regarder comme des fétiches.

Les cérémonies religieuses étaient accomplies par les *ariki*s ou prêtres, qui invoquaient les



Fig. 490. — Tête préparée (trophée) de la Nouvelle-Zélande.

puissances célestes en public. On a dit qu'ils pratiquaient une espèce de baptême à la naissance d'un enfant, et que le mariage était entouré d'une sorte de sanction religieuse. Ce qui est certain, c'est qu'à la mort d'un chef on sacrifiait des esclaves sur sa tombe.

b. GROUPE ORIENTAL.

Dans le groupe oriental, je me contenterai de décrire très brièvement les Taïtiens, les Havaïens et les Marquésans, qui achèveront de donner au lecteur une idée des Polynésiens.

Taïtiens. — Havaïens.

Caractères physiques. — Les Taïtiens ont eu une grande réputation de beauté; pourtant il est incontestable que les femmes, par exemple, ne sauraient être comparées, à ce point de vue, à celles des Marquises. Les caractères des Polynésiens des îles de la Société sont, d'ailleurs, ceux que j'ai énumérés en parlant des Polynésiens en général. Je dirai seulement que leur peau, assez claire, tire sur la couleur olivâtre ou cuivrée et que leur crâne est assez allongé.

Les caractères des Havaïens sont à peu près exactement les mêmes que ceux des Taïtiens. Je pourrais noter la tendance qu'ont parfois leurs cheveux à boucler, et leurs beaux yeux noirs. Ils me faudrait aussi remarquer qu'on rencontre, dans cet archipel, deux types, l'un à traits fins, très réguliers, l'autre à traits plus grossiers, à lèvres charnues, bien que l'un et l'autre rentrent dans le type polynésien.

Mœurs. — Coutumes. — « Une révolution profonde a frappé Taïti. Le costume s'est européenisé presque partout, le vieux culte a été extirpé, les morais, constructions où l'on rendait aux morts un culte religieux, ont été abandonnés. Mais, il n'y a pas longtemps encore, le tatouage était général et les hommes en étaient ornés de haut en bas. Ils ne portaient, comme vêtement, qu'un court tablier (en étoffe faite d'écorce de « mûrier à papier » battue et non tissée) attaché par une corde autour des reins; les femmes s'enveloppaient d'une pièce de même étoffe. Les jeunes gens et les jeunes filles étaient nus. Dans le lobe de l'oreille on introduisait des touffes d'herbes, des plumes. Les habitations étaient de misérables cases faites de pieux et de feuillage. Le tabou était

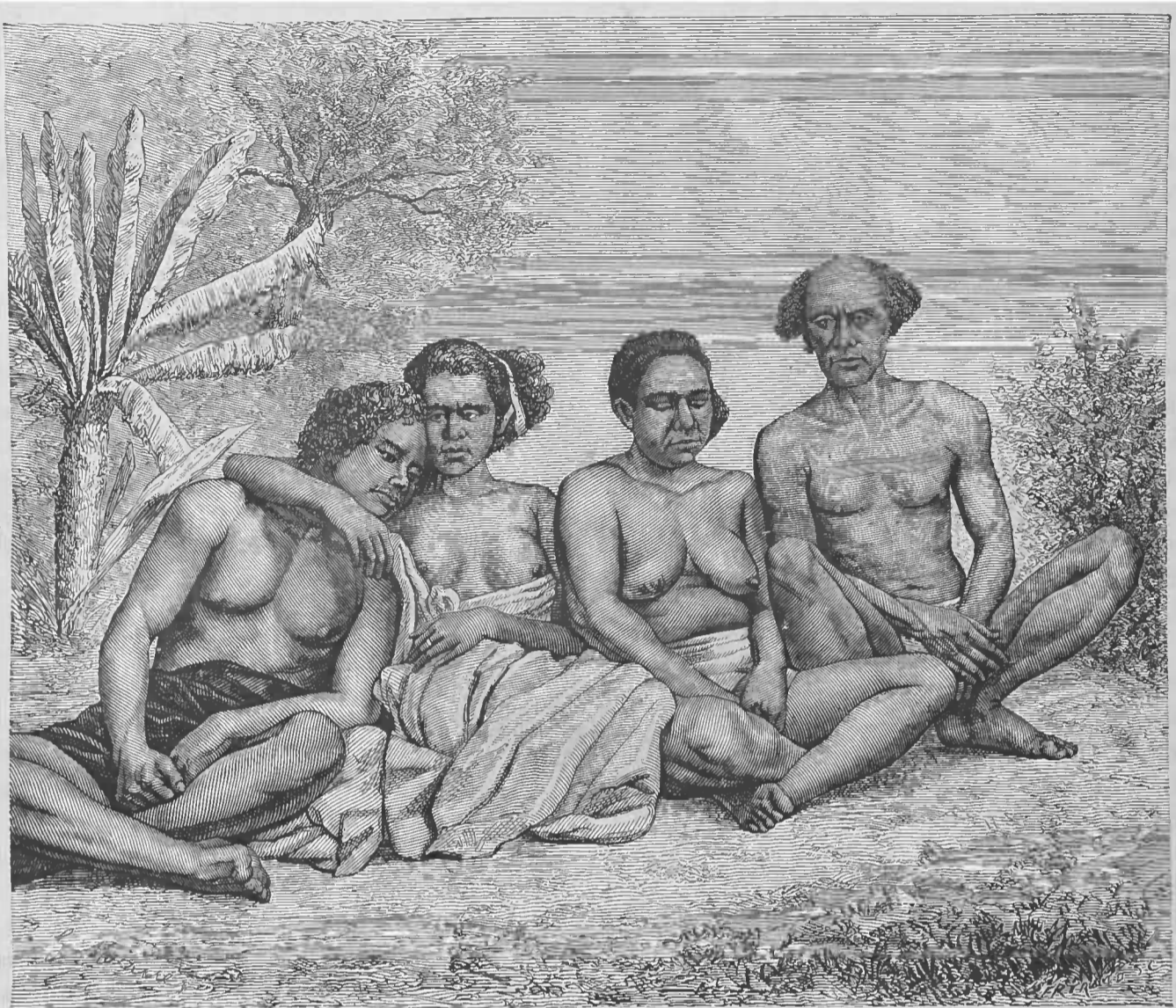


Fig. 491. — La famille royale de Vahitao, archipel des Marquises, d'après une photographie.

en vigueur plus que dans tout autre archipel polynésien. La religion était un animisme enfantin et l'on pratiquait les sacrifices humains ; le sacerdoce était héréditaire et dévolu aux cadets. L'anthropophagie avait été connue : on mangeait l'œil des victimes. L'institution des Aréoïs, dont le but était la satisfaction, sans frein ni mesure, des besoins amoureux, fleurissait, et à côté de cette institution, l'infanticide était pratiqué sur une large échelle. La licence des filles, celle des femmes, était extrême, et les plus simples notions de pudeur étaient inconnues. La nourriture consistait principalement en coquillages, poissons, taro, bananes, cocos, fruits de l'arbre à pain ; les chefs seuls mangeaient du porc : le peuple n'avait que rarement chance d'y goûter. L'*ava* était fait du jus de racines mâchées que les opérateurs crachaient dans un plat de bois ; on l'étendait d'eau et on l'absorbait immédiatement. La population se divisait en trois classes : l'une

comprenant l'aristocratie (*arii*), la seconde les propriétaires, la dernière le menu peuple. Une coutume singulière était l'abdication forcée du roi à la naissance de son premier enfant. On avait pour armes le casse-tête, la sagaie, la fronde ; on ne se servait de l'arc que pour chasser les oiseaux (Hovelacque et Hervé). »

La citation qui précède m'a entraîné à répéter une partie de ce que j'avais dit à propos des Polynésiens occidentaux. J'ai voulu montrer que partout les mœurs, les coutumes sont, à très peu de chose près, les mêmes, et me justifier, aux yeux du lecteur, de ne pas entrer dans des détails au sujet des autres archipels. Aux îles Havaï ou Sandwich, par exemple, les insulaires, qui ont accepté la civilisation européenne, offraient toutes les coutumes des Taïtiens. Aujourd'hui, ils ont une monarchie constitutionnelle, des chambres, une dette publique, etc.



Fig. 492. — Insulaire des Marshall.



Fig. 493. — Chef des îles Marshall.

Marquésans.

Caractères physiques. — Les Marquésans (fig. 491) présentent le plus beau type polynésien, et c'est à ce titre que j'en dirai quelques mots. Grands, sveltes, ils ont la peau un peu cuivrée, les cheveux noirs, le crâne modérément allongé, le visage ovale, le nez droit ou aquilin. Chez les femmes, on rencontre fréquemment de véritables beautés.

Vêtements. — Habitations. — Le costume était à peu près le même que dans les autres archipels, mais nulle part on ne trouvait autant d'individus marchant entièrement nus. Il est vrai que nulle part on ne trouvait, non plus, autant de gens entièrement tatoués, qui ne voulaient pas, sans doute, cacher les beaux ornements tracés sur leur peau. Le costume des guerriers était magnifique : « haute coiffure de

plumes garnie d'ornements éclatants ; colliers en dents de cachalot ; touffes de barbes de vieillards ; touffes de cheveux s'échappant de toutes parts ; coquilles d'huîtres perlières ; ceinturon retenant des crânes remplis de cailloux ; manteau d'étoffe rejeté sur le dos. Les armes dont l'on se servait avant l'arrivée des Européens étaient un lourd casse-tête, la lance munie de dents de requin, la fronde. »

Les habitations étaient, comme dans toute la Polynésie, des cabanes faites de pieux et de feuillage.

Mœurs. — Coutumes. — L'alimentation des Marquésans était surtout végétale. Au fruit de l'arbre à pain, qui formait la base de la nourriture, on joignait volontiers de la chair humaine. L'ennemi était étouffé, son cœur mangé cru ; les yeux revenaient aux guerriers et les fesses aux prêtres.

Presque toutes les coutumes déjà signalées se retrouvaient aux Marquises. Là aussi on faisait usage de *kava* ; là on prononçait le *tabou* sur un lieu, un végétal, un aliment, un individu. La société était divisée en deux castes ; l'aristocratie civile et religieuse et le menu peuple. L'aîné d'un noble héritait seul de son titre et de ses biens, les autres enfants restaient dans la classe des roturiers, Enfin un noble perdait son rang s'il violait le *tabou*.

Le mariage n'était qu'une association temporaire. Les femmes étaient coquettes et aussi dissolues que les plus licencieuses des autres îles. Aujourd'hui encore, on ne fait aucun cas de la chasteté des filles, et le Marquésan met volontiers son épouse à la disposition de ses amis étrangers.

La religion des Marquises était basée sur la croyance à des esprits qui venaient se mêler des choses de la terre. Les indigènes fabriquaient des idoles et en plaçaient dans leurs maisons et sur leurs tombeaux ou *morais* qui consistaient en coffres déposés sur des plates-formes. Le culte qu'ils rendaient à ces idoles était bien simple : on se plaçait devant eux et, pendant des heures, on chantait en frappant dans les mains.

J'ai parlé des coutumes des Marquésans d'autrefois ; mais une partie de ce qui vient d'être dit pourrait s'appliquer à ceux d'aujourd'hui. Quoique convertis au christianisme, ils sont restés au fond de purs fétichistes, et leur caractère est resté ce qu'il était jadis ; on retrouverait sans difficulté beaucoup de traits de mœurs de leurs ancêtres. La même observation pourrait s'appliquer à presque toutes les populations que nous venons d'étudier.

GROUPE MICRONÉSIEN.

Je ne saurais abandonner l'Océanie sans parler des Micronésiens. On sait que cette contrée renferme les Mariannes, les îles Pelew ou Palaos, les Carolines et les groupes Marshall et Gilbert.

Au point de vue anthropologique, la Micronésie se confond presque entièrement avec la Polynésie, ce qui nous permettra de passer rapidement sur cette province de l'Océanie ; mais les Indonésiens qui vinrent s'y établir rencontrèrent une population noire qui s'y était fixée plus anciennement et qui se mélangea avec les nouveaux venus. Là aussi, à une époque récente, les Européens intervinrent et introdui-

sirent un nouvel élément qui vint compliquer encore les croisements.

Caractères physiques. — Les Micronésiens étaient des hommes de grande taille, qui atteint encore aujourd'hui 1^m,82 en moyenne, sur certains points (aux îles Monteverde). Ils offrent la même tendance que les Polynésiens à l'embonpoint. La couleur de leur peau varie de l'olivâtre au brun rougeâtre ; elle est toujours basanée chez les hommes, plus claire chez les femmes. Leurs cheveux sont lisses, parfois frisés, lorsque l'élément noir a encore laissé des traces de son intervention. Le crâne est habituellement allongé et le visage souvent ovale. Cependant, on rencontre des individus dont les pommettes font assez de saillie (fig. 493), mais ils ont les yeux horizontaux. Le nez est généralement droit, rarement aquilin, d'autres fois un peu aplati, avec des narines élargies. La bouche est presque toujours belle et les lèvres tantôt fines, tantôt charnues. Enfin, il est assez exceptionnel de constater du prognathisme.

Ce qui précède démontre que si l'élément indonésien a partout fait sentir son influence, d'autres éléments ont laissé des traces dans la population actuelle. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les quatre types que représentent les figures 492 à 495 pour se rendre compte des variétés qu'offrent les Micronésiens. Nos deux individus des Palaos appartiennent, l'un au type indonésien pur, l'autre au type métissé de Nègre. L'un de nos insulaires des Marshall pourrait être regardé comme possédant une certaine quantité de sang jaune, mais ses yeux sont parfaitement horizontaux.

Vêtements. — Parures. — Les Mariannais allaient presque complètement nus, à part un léger pagne qui leur couvrait à peine les hanches.

Au Palaos, les femmes seules portaient deux petites franges, l'une par-devant, l'autre par-derrière. Le corps était tatoué et frotté d'huile. La cloison du nez était percée pour y introduire des fleurs, et les indigènes se noircissaient les dents. Ils s'épilaient la barbe et, comme aujourd'hui, portaient dans leurs cheveux de longs peignes en bois d'oranger.

Les Carolins avaient les mêmes costumes que les insulaires des Palaos ; quelques-uns cependant portaient un vêtement qui ressemblait à une chasuble, et d'autres se coiffaient d'un large chapeau en feuilles de pandanus. Leurs ornements habituels étaient des colliers en coquilles et surtout des fleurs.



Fig. 494. — Insulaire des Palaos.



Fig. 495. — Insulaire des Palaos.

Dans les îles Marshall, le costume se compose de deux énormes paquets de feuilles que les insulaires fixent à une ceinture, l'un par devant et l'autre par derrière. Les chefs remplacent souvent le paquet du devant par une natte. Ils se couvrent le corps de tatouages, portent des anneaux aux oreilles et souvent un bandeau sur le front. Seuls les chefs ont le privilège de faire usage d'un collier de feuilles de pandanus muni de nœuds (fig. 493).

Mœurs. — Coutumes. — Tous ces indigènes ont des habitations comparables à celles des Polynésiens. Par beaucoup de coutumes ils se différencient quelque peu les uns des autres, ce qui nous oblige à dire successivement quelques mots de chacune des principales peuplades micronésiennes.

Les *Mariannais* vivaient surtout des produits de la pêche et de l'agriculture. Partagés en classes, ils avaient des nobles et des demi-nobles que le peuple entourait du plus grand respect. Les filles, avant leur mariage, se livraient à la plus grande débauche et pouvaient même avoir des relations avec leurs propres frères sans encourir le moindre blâme. Après le mariage, elles menaient habituellement une vie réglée. C'étaient les épouses qui commandaient dans la famille, et lorsqu'elles avaient à se plaindre de leurs maris, elles en informaient

toutes les femmes du voisinage qui se réunissaient pour dévaliser le coupable. Les maris étaient maltraités par leurs moitiés, qui souvent les quittaient et recouvraient, à partir de ce moment, toute leur liberté.

On a signalé certaines règles de politesse bizarres. Les Mariannais se flairaient la main ou le nez lorsqu'ils s'abordaient. « En signe d'estime ou d'amitié un habitant qui voyait passer devant sa porte une personne de connaissance, l'invitait à entrer et lui offrait le bétel ou tout autre régal. C'était une grande marque de respect que de passer la main sur l'estomac de quelqu'un; cracher en sa présence eut été, au contraire, le comble de l'impolitesse, et l'on mettait une extrême attention à ne point s'en rendre coupable (Rienzi). »

Les morts sont enterrés tout auprès de leur demeure, qu'ils occupent encore pendant quelque temps. On leur élevait dans leur maison qu'on chargeait de fleurs, de branches, de coquillages et de tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Si le défunt avait été un pêcheur habile ou un guerrier valeureux, on plaçait sur sa tombe des lances ou des rames. Les mères portaient le deuil de leurs enfants en se mettant au cou une corde à laquelle elles faisaient un nœud chaque jour.

Les anciens Mariannais croyaient à la survi-

vance de l'esprit, aux diables, aux revenants, etc. Ils avaient des devins qu'ils consultaient souvent et qui s'attribuaient une puissance sur les éléments. Ces sorciers se flattaient de pouvoir changer les saisons, procurer d'abondantes récoltes ou des pêches miraculeuses, rendre la santé aux malades. Ils se servaient dans leurs incantations de crânes humains. On n'a pas signalé aux Mariannes de vrai culte religieux.

Les Mariannais d'aujourd'hui sont espagnolisés et convertis au catholicisme.

Les habitants des Palaos se nourrissent surtout des produits de leur chasse et de leur pêche; ils font griller leurs aliments sur un feu de bois odoriférant. Leur industrie comprend la fabrication de paniers, de petites écuelles en bois, de couteaux en coquille et de fourchettes en os. Ils creusent des pirogues dans des troncs d'arbres, les peignent en rouge et les incrustent de coquilles. Ils ont, comme armes, des lances armées d'un os de poisson, des haches en coquilles et des frondes. Ils se divisent en plusieurs classes distinguées par l'os qu'ils portent au poignet, et obéissent à un chef assisté d'un conseil de nobles. Doux et affables, ils montrent une décence qu'on ne rencontre pas souvent dans ces régions. Ils n'avaient aucun culte et semblaient admettre néanmoins l'existence d'un être puissant.

Les Carolins étaient d'habiles pêcheurs qui fabriquaient des hameçons et des pirogues surpassant en beauté celles des Polynésiens. Ils connaissaient certaines constellations qui leur permettaient de retrouver leur route lorsqu'ils entreprenaient de longs voyages sur mer. Dans aucune contrée de la Polynésie ou de la Micronésie on ne rencontrait d'habiles tisserands comme aux Carolines. Ils se servaient, pour tisser leurs étoffes, d'un petit métier et d'une navette, et ils arrivaient à fabriquer de jolies toiles. « On ne peut, dit Lesson, en voir ces tissus formés de fils soyeux de divers teints en jaune, en noir ornés de dessins qui au métier glissent, que faire remonter la source de cet art ainsi perfectionné à une race plus anciennement civilisée et depuis longtemps établie en corps de nation. » Il est certain que cette industrie était spéciale aux Carolins et qu'aucun Micronésien ne fabriquait des armures solidement tressées comme celles dont on faisait usage dans ces îles.

Les armes comprenaient des haches en co-

quilles, des bâtons pointus garnis d'os, des pierres et des frondes. L'arc, le casse-tête et la javeline n'étaient pas employés.

Quoique la polygamie fût permise, chaque indigène ne prenait, en général, qu'une seule femme. « Celui qui désire s'unir à une femme commence sa déclaration en lui offrant des présents, qui sont sur-le-champ acceptés si la proposition est favorablement accueillie. Dès que la jeune fille a porté à son père les présents qu'elle vient de recevoir, le futur acquiert le droit de passer la nuit avec elle, quoique le mariage n'ait lieu que le lendemain. Il ne faut pas se figurer que les noces chez ces peuples causent beaucoup d'embarras; au contraire, tout se passe sans apprêts, sans fête quelconque; toute la cérémonie consiste dans le consentement que la jeune fille donne à vivre avec celui qui l'a choisie pour compagne, et dans ses adieux à ses parents (Mertens). » Le divorce se pratiquait d'ailleurs avec la même facilité; si des enfants étaient nés, ils restaient la propriété du père.

La plupart des Carolins avaient la coutume de jeter à la mer, le plus loin possible, les cadavres de leurs morts. Pourtant, s'il s'agissait d'un personnage de qualité, on lui peignait le corps en jaune et on l'enterrait, soit à une grande distance des habitations, dans une fosse qu'on entourait de pierres, soit dans la maison même où continuait à vivre sa famille. Le cadavre d'un chef était enduit d'huile de coco et enveloppé de bandelettes, avant de recevoir la sépulture.

Les Carolins avaient des croyances religieuses fort compliquées; ils admettaient une foule de dieux et de génies; ils prêtaient une âme au soleil, à la lune et aux étoiles; ils croyaient à la vivance de l'esprit, qui recevait des récompenses ou subissait des peines dans l'autre vie. Néanmoins, ils ne pratiquaient aucun culte et ne rendaient des hommages qu'aux morts célèbres.

Les habitants des Marshall paraissent avoir eu les mêmes coutumes que les Carolins. Les seules particularités à signaler, c'est que les femmes prenaient part aux combats et aux délibérations importantes, et qu'elles servaient de médiatrices entre les partis; cependant, elles étaient exclues des héritages. Entre deux amis, la coutume voulait que l'un cédât sa femme à l'autre, au besoin. Une famille ne devait pas nourrir plus de trois enfants; s'il en naissait un quatrième, la mère était tenue de l'enterrer vi-

vant. Seules les familles des chefs faisaient exception à cette règle. Un bâton, marqué d'incisions annulaires, était enfoncé à l'endroit où ces enfants avaient été enterrés. Dans les maisons des chefs, on rencontrait une foule d'objets consacrés : têtes de poisson desséchées, cocos verts, certaines pierres, etc., qui devaient attirer les faveurs divines sur leurs familles.

En terminant, je ferai remarquer qu'aucun auteur ne signale l'anthropophagie chez les Micronésiens. Il est à noter qu'ils n'avaient pas de prêtres, pas de cérémonies religieuses, et que leurs coutumes étaient généralement plus douces que celles de leurs voisins.

V — RACES MIXTES AMÉRICAINES.

Dans l'ancien continent, aussi bien qu'en Océanie, nous avons vu les races humaines former, à notre époque, un mélange qu'il est souvent bien difficile de débrouiller. En Amérique la confusion est plus grande encore, et une classification sérieuse des races du Nouveau-Monde n'est pas encore possible dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous n'essayerons pas de retracer l'histoire ancienne de l'Amérique. Nous rappelons seulement qu'avant l'arrivée des Européens, elle renfermait des populations extrêmement variées, et que les Blancs, les Jaunes et les Nègres y comptaient déjà des représentants. Toutefois une partie de l'Amérique du Nord était peuplée par des tribus plus ou moins sauvages, qu'on a désignées improprement d'une façon générale, sous le nom de Peaux-Rouges. L'Amérique du Sud était habitée par des races aussi

barbares, qui différaient sensiblement des tribus septentrionales.

A côté de ces populations primitives, on rencontrait des nations qui avaient atteint un degré de civilisation remarquable, les Mexicains et les Péruviens, par exemple. Ces nations se composaient d'éléments ethniques très divers, aussi compliqués, pour le moins, que les peuplades des Peaux-Rouges et que les Indiens de l'Amérique du Sud.

Plusieurs siècles avant l'arrivée de Colomb, les Scandinaves s'établirent dans le nord-est; les Asiatiques avaient des relations suivies avec le nord-ouest, et descendaient même fort loin vers le sud. Depuis le voyage du grand navigateur génois, des centaines de milliers d'Européens ont émigré dans le Nouveau-Monde et ils y ont emmené un nombre considérable de Nègres; les Chinois ont envahi des contrées entières. Tous ces éléments se sont mêlés de mille manières, rendant de plus en plus difficile la tâche de l'anthropologiste.

Un grand nombre de savants ont cherché à débrouiller ce chaos; les uns ont étudié spécialement les langues, les autres les caractères physiques, d'autres, enfin, les civilisations. Mettant à profit toutes ces recherches. M. de Quatrefages a partagé les populations vraiment américaines en dix-huit familles, mais il n'a osé les grouper en branches ni même en rameaux. Au sujet des familles qu'il admet, il déclare lui-même qu'elles devront sans doute « subir de nombreuses corrections. » Il ne faut donc pas regarder comme définitive la classification suivante que nous lui empruntons.

Races mixtes américaines.

FAMILLES.	GROUPES.	EXEMPLES.	
Amérique septentrionale.....	{ Central.....	Chipewians.	
	{ Méridional.....	Apaches.	
	{ Orégonienne.....	Chinouks.	
	{ Californienne.....	{ Makelchel.....	Makelchels.
		{ Achomawi.....	Achomawis.
	{ Puébléenne.....	{ Paduca.....	Comanches.
		{ Moqui.....	Tiguex.
	{ Mississippienne.....	{ Choctaw.....	Sikassaws.
		{ Creek.....	Séminoles.
		{ Pawnie.....	Arikaris.
	{ Missouriienne.....	{ Sioux.....	Dacotahs.
		{ Osage.....	Ioways.
	{ Pensylvanienne.....	{ Algonquin.....	Abénakis.
		{ Lénape.....	Delawares.
{ Canadienne.....	{ Iroquois.....	Hurons.	
	{ Tsalakié.....	Cherokis.	
Mexicaine.....	{ Mistèque.....	Zapotèques.	
	{ Othomi.....	Othomis.	
	{ Chichimèque.....	Aztèques.	

Amérique centrale.....	Guatémaliennne.....	Yucatèques.	
	Muizca.....	Chocos.	
	Péruvienne... ..	{ Aymara.....	Aymaros.
		{ Quichua.....	Quichuas.
		{ Yunca.....	Juncas.
Pampéenne... ..	{ Auca.....	Araucans.	
	{ Puelche.....	Puelches.	
Amérique méridionale	Chiquitéenne.....	Chiquitos.	
	Botocudo.....	{ Aymuré.....	Botocudos.
		{ Puri.....	Coroados.
	Guarani.....	{ Tupi.....	Tamoyos.
		{ Guaycuru.....	Lengoas.
		{ Caribé.....	Caraïbes.
	Patagonienne... ..	{ Tehuelche.....	Patagons.
		{ Fuégien.....	Yahganes.
	Antisienne.....	{ Antisien.....	Yuracares.
		{ Bolivien.....	Guarayos.

Nous ne ferons de la plupart de ces familles qu'une description très succincte, car, quel que soit l'intérêt que leur étude puisse présenter pour l'anthropologiste, nous craindrions de fatiguer le lecteur.

1° Amérique septentrionale.

A. Famille Athabascane.

Distribution géographique. — Les Athabascans occupent un immense territoire. Leurs tribus vont de la rivière Mackenzie et du lac de l'Esclave jusqu'au nord de la Californie et des montagnes Rocheuses, au voisinage de la baie d'Hudson. Une de ces tribus (les Apaches) a émigré vers le sud et vit entre le Colorado et le Rio Grande del Norte. La plus importante population athabascane du nord est celle des Chippeways, qui se divisent en un grand nombre de tribus portant les noms de Lièvres, Castors, Côtes de chien, etc. Je ne décrirai que les Apaches.

Caractères physiques. — Les Apaches se divisent en *Coyoteros* et *Chiricahuas*, à l'ouest des montagnes Rocheuses; en *Mezcaleros* et *Jicarillos*, à l'est de la même chaîne. Les *Navajos*, grande tribu nomade qui comprend environ 16000 individus, font partie de la même nation. Ce sont des hommes d'une taille au-dessus de la moyenne, variant entre 1^m,67 et 1^m,84. Généralement maigres, ils ont les muscles des jambes plus développés que ceux des bras. La couleur de leur peau est jaunâtre ou café au lait; leurs cheveux sont d'un noir d'ébène. Chez les hommes, la barbe est rare, et ils s'épilent soigneusement les quelques poils qui leur poussent au visage. Ils ont le crâne

très court, ce qui, prétend-on, tient en partie à une déformation artificielle de l'occiput. La face est un peu large au niveau des pommettes, les yeux sont bien fendus mais peu ouverts, le nez, bien dessiné, est droit ou arqué.

Vêtements et parures. — Habitations. —

Comme tous les Peaux-Rouges, les Apaches portaient jadis des habits en cuir, couverts de peintures bizarres et ornés de longues franges. Aujourd'hui, le costume national tend à disparaître et la plupart portent de légers vêtements en drap ou en coton. Les deux sexes continuent à se chauffer de mocassins qui montent presque jusqu'au genou. Les hommes s'entourent la tête d'un foulard rouge ou portent le *tshag*, bonnet de cuir en forme de casque qu'on décore de plumes et de peintures (fig. 496). Hommes, femmes et enfants laissent croître leurs cheveux et les divisent généralement en longues tresses.

Les Apaches ne portent pas beaucoup d'ornements. Ce sont des colliers (fig. 497) et des bracelets de perles, de fèves rouges ou d'écorce. Parfois on voit, suspendues au collier, des plumes d'oiseaux ou des pinces à épiler. Le tatouage n'est pas général; le plus souvent, les Peaux-Rouges se contentent de se peindre de petites figures bleues sur le front ou des raies sur les joues.

La tenue de guerre des Apaches est très simple: ils ne portent qu'une sorte de bandage autour du corps, une ceinture à cartouches et les mocassins; tout le reste de leur personne est nu. À l'arrière de la ceinture sont attachés leurs vêtements et leurs aliments.

Leurs habitations ne sont que de misérables cases construites en branches et en tiges sèches.

Genre de vie. — Guerriers avant tout, les Apaches cultivent à peine un peu de maïs et des pastèques. Avec le maïs, ils fabriquent une boisson alcoolique qui enivre rapidement. Ils élèvent des chevaux, mais ces animaux sont petits, mal soignés et ont l'air de mourir de faim. Dans leurs expéditions, il leur arrive d'en perdre un certain nombre ; aussi ne manquent-ils jamais d'en emmener de réserve. Ceux qui succombent sont de suite mangés.

Ces Indiens sont bons cavaliers ; ils font maintenant usage de selles mexicaines, avec pommeau très élevé et étriers en bois. Ils portent les étriers très courts et, par conséquent, les genoux très haut. « En trottant et en galopant, le corps, la tête et les bras sont en mouvement ; les bras, qu'ils agitent continuellement, rappellent les ailes d'un oiseau volant (Ten Kate). »

Ils ne se livrent guère à la chasse, et de tout temps ils ont préféré voler à leurs voisins des chevaux,

des mules et du bétail. J'ai dit que les Apaches étaient essentiellement guerriers. Fréquentant de préférence les montagnes qui leur fournissent des cachettes d'où ils peuvent tirer sur leurs ennemis, ils ne combattent pas à cheval. En outre, ils se divisent par petites troupes de cinq à vingt hommes, ce qui leur permet de harceler l'adversaire de tous les côtés et de ne jamais être écrasés en masse.

Les armes des Apaches comprenaient l'arc

et les flèches ; la lance très longue, terminée par une grande pointe en fer formant à peu près le tiers de la longueur totale de l'arme ; une massue flexible, couverte de cuir ; un bouclier rond, de cuir très dur, souvent décoré de plumes et de peintures. Ils emploient maintenant des fusils se chargeant par la culasse, et les jeunes gens portent, en outre, des revolvers.

Organisation sociale. — Nous avons vu que ces Indiens étaient divisés en un certain nombre de petites tribus, dont nous avons cité les principales. Chacune d'elles obéit à un chef dont le pouvoir est fort limité ; son prestige dépend uniquement du résultat des expéditions qu'il a commandées. Il arrête le plan d'une guerre ; mais tout combattant, en se conformant à ce plan général, est libre d'agir à sa guise.

La dignité de chef peut être héréditaire, quoique ce ne soit pas la règle ; le plus souvent elle n'est même que temporaire. Chaque

guerrier ayant fait ses preuves peut être désigné pour organiser une expédition.

Les Apaches prennent plusieurs femmes et ne les maltraitent pas. Si l'une d'elles vient à commettre des infidélités conjugales, le mari offensé lui coupe généralement le nez.

Mœurs. — Coutumes. — On se représente volontiers tous les Peaux-Rouges comme des êtres sombres, cruels, ne rêvant que pillage et assassinats. Certes, les Apaches ne sont pas



Fig. 496. — Hadsotigh, Apache Coyotero de l'Arizona, coiffé du bonnet de guerre, d'après une photographie.

des modèles de probité, mais ils ne sont nullement ennemis de la gaieté. Affables, aimables causeurs, ils sont très enclins au badinage et aux espiègleries. Ils ont une vraie passion pour le jeu, la musique et la danse. Leur passe-temps favori est le jeu de cartes. Jadis, ils imitaient, en cuir, les cartes mexicaines, mais aujourd'hui ils n'emploient que celles que leur vendent leurs voisins.

Tout en ayant un goût marqué pour la musique, ils sont loin d'être des artistes remarquables. Parmi leurs instruments, il convient de signaler un violon en bois, de 20 à 25 centimètres de longueur, pourvu d'une seule corde faite de plusieurs crins de cheval; on en tire, avec l'archet, des sons déchirants.

Nous aurons l'occasion de parler des danses de guerre des Peaux-Rouges. En ce moment, je me bornerai à décrire la « danse de la Paix » des Apaches, et j'emprunterai ce qui va suivre à la relation d'un témoin oculaire, M. Ten Kate. Voici ce que nous raconte le voyageur.

Autour d'un grand feu, une centaine d'Apaches accroupis et debout, éclairés par la lueur rougeâtre des flammes, formèrent un grand cercle. Deux hommes et un garçon de huit à dix ans, trottèrent avec une grande rapidité autour du feu; ces trois Indiens formaient les principaux personnages de la soirée. Le premier homme, de haute et de belle stature, s'était couvert toute la figure d'un masque en cuir de mouton; sur la tête, il portait un grand ornement en bois rouge et blanc, dont la forme ressemblait à celle d'un trident.

« Son corps musculeux et haletant était peint en blanc; de grands lambeaux de toutes couleurs, ornés de plumes, tombaient de ses épaules, tandis que les hanches et les cuisses étaient couvertes d'un jupon court en cuir de mouton, orné de longues franges; ses pieds étaient chaussés de hautes bottines.

« Il portait dans chaque main un petit glaive courbé en bois. Le deuxième danseur était habillé de la même manière; la partie supérieure de son corps était peinte en noir, tandis que la partie inférieure était blanche; au lieu d'un jupon en cuir de mouton, il en portait un en coton transparent.

« Le garçon allait nu, à l'exception de son *breech cloth* (1), et de la tête aux pieds peint en blanc, il portait un masque comme les autres; mais il n'avait pas, comme les autres, des orne-

(1) C'est une espèce de bandage dont les Apaches s'entourent le milieu du corps.

ments en bois sur la tête. Dans chaque main, il tenait un bâton court.

« De temps en temps on cessa le trottement à grands pas, pour sauter et trépigner ou bien pour croiser les épées. Tantôt leurs mouvements me rappelaient ceux d'un taureau sauvage, regardant fièrement autour de lui dans l'arène; tantôt ils ressemblaient à ceux d'un cheval se cabrant, secouant sa crinière, et faisant trembler la terre par son piétinement.

« Plusieurs fois ils firent entendre un cri court, mais déchirant. Le plus grand des trois Indiens alla toujours au-devant des autres, le garçon resta en arrière. Après quelques instants, trois hommes vinrent rejoindre les autres, dont deux étaient ornés comme les précédents, tandis que le troisième, habillé de blanc et portant un masque, remplissait le rôle d'acteur comique; de temps en temps il se mettait sur leur passage et dansait devant eux en gesticulant de toutes ses forces, imitant et ridiculisant leurs mouvements d'une manière grotesque.

« Après avoir dansé quelque temps, les danseurs s'en allèrent *pour reprendre haleine* derrière les spectateurs; après un moment de repos, ils recommencèrent la danse.

« La musique qui accompagnait cette représentation n'était pas moins bizarre: plusieurs hommes accroupis, armés de longs bâtons, frappaient sur une peau de vache très dure, étalée par terre, et sur de petits tambours en cuir.

« Au fur et à mesure que ce spectacle approchait de sa fin, les danseurs et les spectateurs s'animaient davantage. A la fin de la soirée, ces derniers formèrent un grand cercle; ils firent entendre un chant monotone et, toujours en sautant, ils se mouvaient lentement autour du feu.

« Leurs corps peints, toujours en mouvement, et de plus en plus échauffés par la danse, offraient un spectacle aussi bizarre que sauvage, qui atteignit son plus haut degré, lorsque le premier danseur, poussant un cri effroyable, fit un saut qui le porta au-dessus des flammes et le fit redescendre de l'autre côté du grand feu.

« Malgré soi, on est entraîné par cette exaltation sauvage; tout ce qui nous reste de barbare s'éveille en nous, nos muscles se tendent et les pieds nous brûlent pour nous porter au milieu de ces longues rangées de danseurs éclairés fantastiquement par les flammes. »

Le nombre des Navajos a augmenté; mais les



Fig. 497. — Touto, jeune fille Apache de l'Arizona, d'après une photographie.

tribus sédentaires diminuent. « La lutte contre l'invasion des visages pâles devient inégale, dit M. Ten Kate, et les Apaches ne tarderont pas à être absorbés et à disparaître en tant que nation. »

B. Famille Orégonienne.

La famille orégonienne habite, au nord de la Californie, entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique; elle s'étend principalement du nord au sud. Les Chinouks peuvent être regardés comme le type de cette famille.

Caractères physiques. — Les Chinouks sont des hommes de taille moyenne, d'une couleur café au lait; leurs cheveux sont noirs et lisses. Leurs traits rappellent ceux des Apaches, mais ils se différencient de tous leurs voisins par la forme de leur crâne qui leur a valu le nom de *Têtes-Plates*. Cet aplatissement de la tête est d'ailleurs artificiel; les Chinouks ont la coutume de déformer le crâne des tout jeunes enfants en le comprimant fortement entre deux

planchettes placées l'une sur le front, l'autre sur l'occiput, et réunies par des liens fortement serrés. Grâce à cette compression le front devient très fuyant, tandis que la région occipitale tombe verticalement.

Mœurs. — Coutumes. — Les Chinouks sont généralement d'un caractère gai et beaucoup plus doux que les Indiens du nord-est, dont nous nous occuperons plus loin. L'aplatissement de leur crâne n'influe en rien sur leur intelligence; on a vu, aux États-Unis, des avocats distingués appartenant à cette nation et offrant la déformation dont il s'agit.

Les coutumes des Chinouks sont presque entièrement semblables à celles des Apaches. Leur costume est à peu près le même, mais ils portent des anneaux dans les oreilles et dans la lèvre inférieure. Ils se chargent de colliers de verroteries composés surtout de perles bleues et blanches. Dans leurs danses religieuses, ils font usage de masques ornés de plumes et de peintures.

Toutes les tribus qui vivent sur le bord de la mer se livrent presque exclusivement à la pêche ; le poisson forme la base de leur alimentation. La plus grande partie de la vie des Têtes-Plates se passe en canot, et ils ont acquis comme marins une remarquable habileté.

Les femmes, chargées de tous les gros travaux, s'acquittent de leur besogne en portant leurs enfants attachés sur leur dos, dans des espèces de berceaux ; ce sont elles surtout qui se déforment la tête.

Les Chinouks, venons-nous de dire, ne sont point dénués d'intelligence ; ils ont assez d'aptitude pour les arts et ils font des sculptures d'une grande originalité. Leurs coutumes ont d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celles des Nayas, qu'on peut ranger dans la famille orégonienne, et dont nous allons dire quelques mots.

Ces Indiens, qui habitent en face de Vancouver, vivent de chasse et de pêche. Ils sont hospitaliers, et le premier soin d'un Naya lorsqu'un étranger entre dans son wigwam, ou tente, est de lui présenter sa pipe allumée en signe de paix ; cette coutume est fort répandue dans toute l'Amérique septentrionale. Les calumets des Nayas sont faits en une espèce d'argile noire qui devient très dure en séchant, mais qui tout d'abord est très facile à travailler, grâce à sa mollesse ; aussi les ornementent-ils de figures d'hommes, d'animaux, d'objets de toute sorte. Presque tous leurs ustensiles portent des sculptures. Les femmes sont assez habiles dans l'art de tisser les étoffes ; elles confectionnent, avec la laine des moutons et le poil des chiens sauvages, des vêtements fort curieux. On trouve, chez ces Indiens, la coutume de se percer la lèvre inférieure pour y introduire un morceau de bois, ou botoque, en guise d'ornement ; ils se fendent aussi le lobule de l'oreille pour y mettre des ornements semblables. Leurs fêtes comprennent toujours des danses d'individus masqués, comme chez les Chinouks ; ces danses sont d'une excentricité incroyable, et les danseurs s'appellent l'*Ours qui voyage la nuit*, le *roi des Outardes*, la *Corneille blanche*, le *roi des Lapins*, etc., etc. Cette coutume de se donner des noms d'animaux est très commune dans l'Amérique du Nord.

C. Famille Californienne.

Caractères physiques. — Les Californiens sont très mélangés. Si nous laissons de côté

les Espagnols, les Mexicains, les Chiliens, les Chinois et tous les métis, nous trouvons encore une extrême diversité parmi les Indiens. Les uns ont le crâne très allongé, les autres l'ont court ; quelques-uns sont de taille assez élevée, mais la plupart ne mesurent que 1^m,62 ou 1^m,64. En général, ils ont la peau très foncée, les yeux et les cheveux noirs ; leurs pommettes sont saillantes ; leur nez, plutôt aplati que saillant, n'est presque jamais aquilin ; leur bouche, mal dessinée, est limitée par de grosses lèvres (fig. 498). En un mot, ils semblent se différencier très nettement des vrais Peaux-Rouges et sont, selon toute apparence, le produit de croisements multiples dans lesquels est intervenu un élément jaune.

Mœurs. — Coutumes. — Les Indiens de Californie sont presque tous à peu près civilisés : les Yaquis et les Mayos sont employés en qualité d'agriculteurs, de maçons, de domestiques, de mineurs ou de plongeurs ; les Opatas font de bons ouvriers et d'excellents soldats. Les Papayos, cependant, vivent encore de chasse et de pillage, et les Séris, qui passent pour fort cruels, n'ont pu être soumis jusqu'à ce jour.

A quelque tribu qu'ils appartiennent, ces Indiens ont la réputation d'être extrêmement licencieux ; « la prostitution est chez eux si naturelle, que l'on ne possède aucun mot pour la dénommer. Ils n'ont aucune conception d'un être suprême, n'ont point de terme équivalent aux mots « dieu, divinité » (Hovelaque et Hervé).

Nous parlerons plus loin du costume des Yumas. Les autres Californiens font habituellement usage d'un pantalon de drap ou de peau de daim, ouvert à partir du genou ; d'une ceinture de soie et d'une veste ronde en indienne ou en drap. Ils [portent aux pieds des souliers en peau de daim, et sur la tête un chapeau à larges bords. En guise de manteau, ils se servent d'une sorte de couverture de laine, appelée *sarapé*, et, lorsqu'ils montent à cheval, ils mettent des jambières, dans les plis desquelles ils introduisent le long couteau qui ne les quitte jamais. Les femmes portent une robe d'indienne ; avec une espèce d'écharpe en coton ou en soie (*relozo*), elles se couvrent la tête. En été, elles ne portent qu'une jupe dont la partie supérieure n'est pas de la même couleur que le bas. Elles laissent pendre leurs cheveux sur leurs épaules.

Ces Californiens, intrépides chasseurs, ne vont jamais à pied ; c'est à cheval qu'ils chassent le bison avec le lazo. Les femmes, grandes,

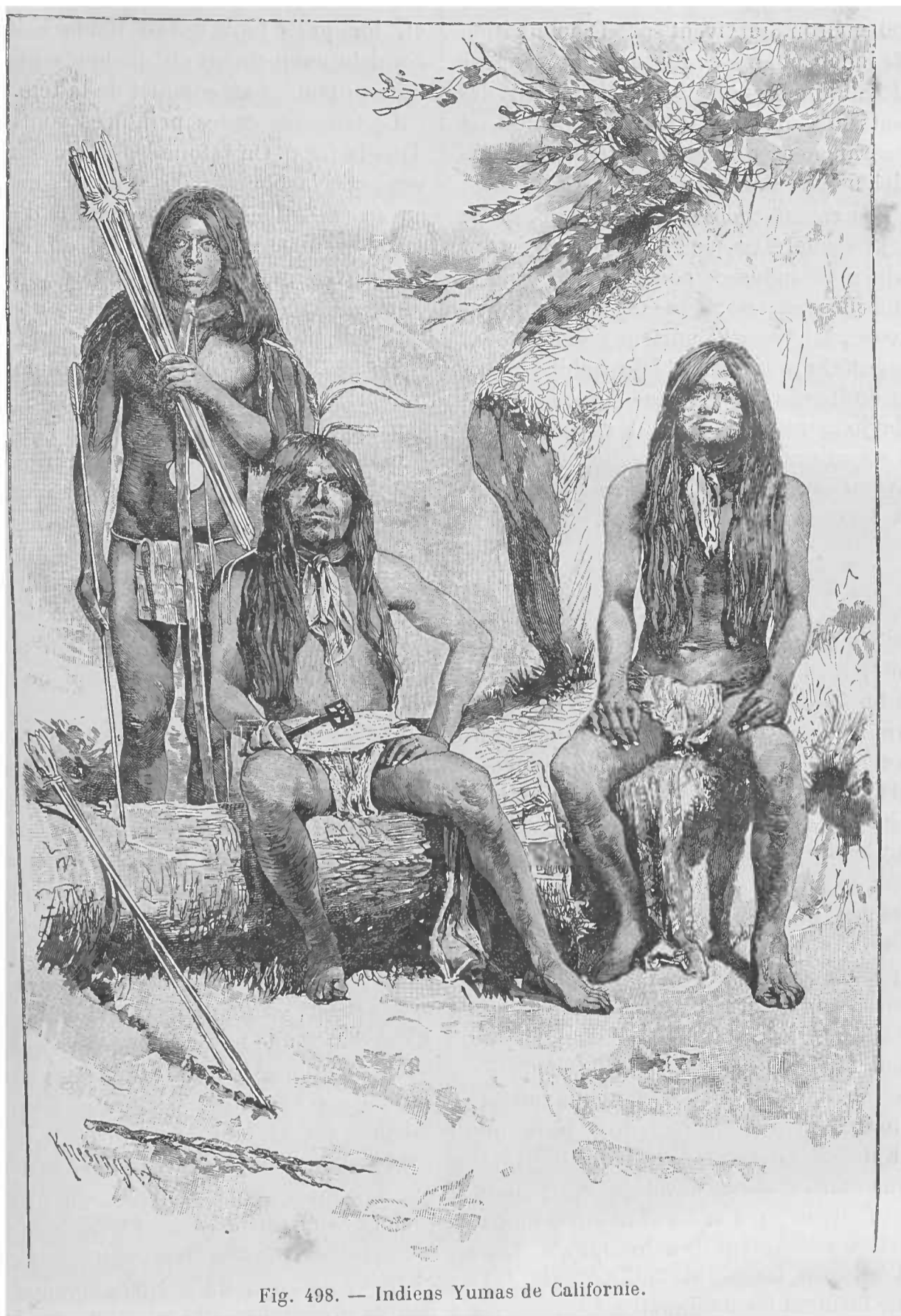


Fig. 498. — Indiens Yumas de Californie.

fortes et très fécondes, sont elles-mêmes habiles cavalières et manient le lazo aussi bien que les hommes. Ce sont elles qui s'occupent d'agriculture et de jardinage, pendant que les hommes passent leur vie dans une complète oisiveté, fumant et buvant de l'eau-de-vie. Les divertissements de toutes sortes ont seuls la puissance de tirer ce peuple de son apathie, et parmi ces divertissements ceux qu'ils préfèrent

sont les courses, les combats de coqs, de taureaux, d'ours et le jeu de cartes.

Comme véhicules, ils ont des charrettes d'une construction fort simple, garnies en dedans de cuirs de bœuf et montées sur des roues fort basses, faites d'une seule pièce de bois.

Si la plupart des Californiens auxquels se réfère ce qui précède sont à peu près civilisés, on rencontre pourtant, dans les plaines stériles

de la Haute-Californie, des Indiens, au nombre de 50000 environ, qui vivent sous la domination de chefs indépendants et qui ont conservé leur fierté et leurs mœurs primitives. Ils portent des ornements aux oreilles, au nez et au cou, et sont généralement couverts de haillons. Tous ces individus vivent dans un état fort misérable ; ils se nourrissent de racines, d'herbes, de glands, de sauterelles, de gibier et de poisson. Leur principale industrie consiste à tresser divers ustensiles en jonc ; dans de longs paniers de ce genre, les femmes portent les enfants et les bagages. On prétend que leur habileté dans ce genre de travaux est si grande, que leurs paniers de jonc retiennent l'eau et qu'ils s'en servent en guise de marmites pour cuire leurs aliments, en introduisant dans l'eau qu'ils renferment des cailloux préalablement chauffés.

Yumas.

Parmi les nombreuses tribus indiennes de la Californie, il en est quelques-unes, comme les Yumas, les Pimas, les Mohaves, etc., qui ont conservé leurs mœurs et leurs coutumes anciennes et qui, par conséquent, offrent un intérêt tout particulier. Elles sont cantonnées actuellement sur le Colorado et ses affluents, notamment sur le Rio Gila. Je consacrerai quelques lignes aux Yumas.

Caractères physiques. — Les Yumas sont d'une taille au-dessus de la moyenne, qui s'élève parfois jusqu'à 1^m,86. Leur constitution vigoureuse, leurs formes athlétiques en font une des plus belles races de la région. Ils ont la peau d'un brun rougeâtre assez clair, les cheveux longs, noirs, lisses et abondants, la barbe noire, généralement rare, bien que M. Ten Kate ait observé « plusieurs individus ayant une barbe assez développée, quoique étant des Indiens purs ». Le crâne des Yumas est court, franchement brachycéphale. Leur face est un peu large, arrondie, malgré la saillie que forment les pommettes. Leur nez est droit, leur bouche assez fine et leur menton peu développé (fig. 498).

Vêtements et parures. — Le costume des Yumas se réduit à une simple bande d'étoffe qui fait le tour de la taille et passe entre les jambes. Parfois il ne se compose que d'une cordelette soutenant un lambeau d'étoffe en avant. Une sorte de foulard noué négligemment autour du cou ou un large collier tressé est porté par presque tous les hommes. Ils laissent leurs

cheveux retomber sur les épaules et la poitrine, et, lorsqu'ils font usage d'une coiffure, elle consiste uniquement en quelques plumes brillantes plantées au sommet de la tête.

Le tatouage et les peintures sont en usage dans la tribu. On tatoue les femmes autour des yeux, de la bouche, des seins et sur les bras ; on se sert pour cette opération d'une épine qu'on enfonce dans la peau et on frotte les piqûres avec du charbon pilé. Les hommes sont ornés de bandes qui partent du nez pour aboutir au menton.

Mœurs. — Coutumes. — Comme les autres Indiens de l'Amérique du Nord, les Yumas sont surtout chasseurs et guerriers. Leurs armes comprennent des massues, des lances et surtout des flèches armées de pointes de pierre, qu'on lance avec un arc d'un mètre environ de longueur. Ils obéissent à des chefs dont l'autorité est très restreinte en temps de paix. Ces chefs prennent plusieurs femmes, qu'ils peuvent d'ailleurs répudier selon leur bon plaisir. La plupart des autres Indiens n'ont qu'une seule épouse.

Lorsqu'un jeune homme veut se marier, on le voit tourner pendant plusieurs jours autour de la tente de sa belle ; puis il pénètre dans l'intérieur et offre des cadeaux aux parents. A partir de ce moment, il peut habiter avec eux, à la condition d'apporter chaque jour quelques aliments. Pendant tout le temps que dure cette cohabitation, la fille se lève de bonne heure, prend un bain chaque jour, travaille avec ardeur, en un mot, elle cherche à donner à son fiancé une haute idée de ses qualités. Au bout de quinze jours, le mariage a lieu. Un sorcier enlève à la fiancée toutes ses parures et lui met sur la tête une couronne de plumes renversées ; dans cet état, il la remet à son mari qui l'emmène dans sa tente, en présence de tout le campement réuni. Lorsqu'une femme a à se plaindre de son époux, elle peut retourner chez ses parents. Mais si elle commet des infidélités conjugales, elle est punie de châtiments corporels qui souvent entraînent la mort. Son complice est traité de la même façon. Ce sont les femmes qui sont chargées de tous les travaux pénibles ; elles vont chercher l'eau, elles coupent le bois, elles construisent les tentes, elles préparent les peaux, etc. Pendant ce temps les hommes jouent, fument, dansent ou dorment, s'ils ne sont pas occupés à quelque expédition guerrière ou à quelque partie de chasse.

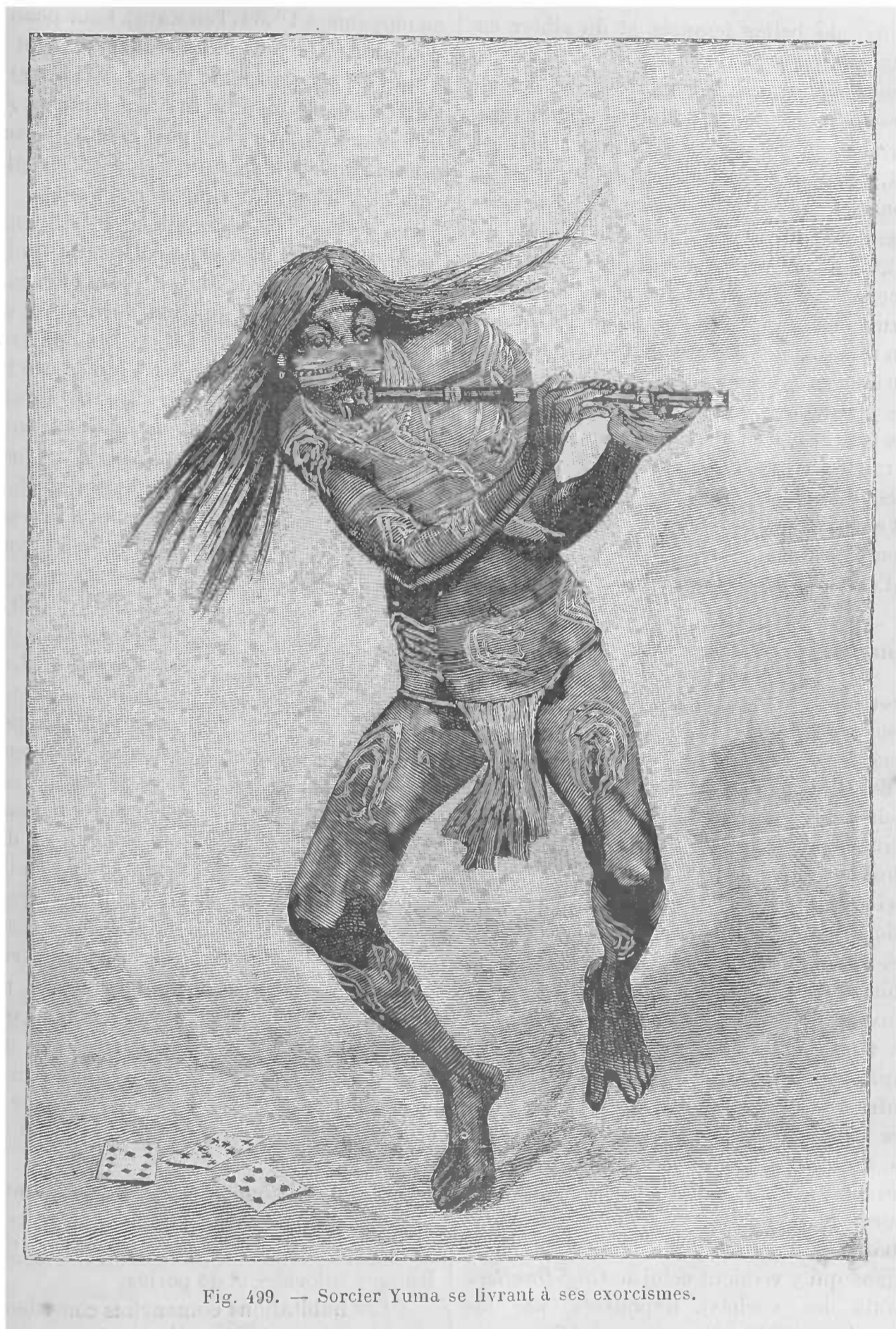


Fig. 499. — Sorcier Yuma se livrant à ses exorcismes.

Les enfants sont élevés rudement. On ne les laisse pas s'approcher du feu, afin de les aguerrir contre les intempéries ; on les flagelle avec des verges ou des poignées d'orties pour leur endurcir la peau et les rendre insensibles aux blessures ; on les habitue de bonne heure à tous les exercices du corps et au maniement des armes.

Les Yumas brûlent leurs morts ou les enterrent. Ils ont grand soin, après la cérémonie funèbre, de détruire tout ce qui a appartenu au défunt.

Leurs conceptions religieuses sont assez vagues ; ils croient à un être suprême et à une foule de génies malfaisants ; ils semblent avoir une idée d'une autre vie où ils auront de beaux

vêtements, de belles femmes et du gibier en abondance.

La croyance aux mauvais génies a fait éclore chez ces tribus toute une caste de charlatans qui s'attribuent le pouvoir de chasser les démons et, par suite, de guérir toutes les maladies occasionnées par la présence de ces génies mal-faisants. Les sorciers sont donc à la fois devins et médecins. Couverts de peintures bizarres, ils placent trois cartes à terre et se livrent à une danse échevelée, en jouant d'une longue flûte en roseau (fig. 499); aucun démon ne peut résister à leurs exorcismes. Il est vrai que souvent ils joignent à ces pratiques bizarres des moyens plus efficaces pour guérir les maladies; je citerai notamment la révulsion, qu'ils produisent en frictionnant le patient avec des poignées d'orties.

D. Famille Puébléenne.

Historique. — Dans le Nouveau-Mexique, l'Arizona, l'Utah et le nord de Chihuahua, c'est-à-dire dans la région arrosée par le Rio San Juan, le Rio Grande del Norte, le Colorado et le Rio Gila, se trouvent les traces de vieilles habitations qui ont servi aux Indiens d'autrefois. Ce sont tantôt de simples cavernes ou des anfractuosités de rochers dissimulées par des constructions en pierres, tantôt des bâtiments en pierre, étagés en retrait les uns sur les autres et pouvant parfois loger des milliers de personnes. Ces groupes d'habitations ont reçu le nom de *pueblos*, et les gens qui y vivaient celui de *Cliff-Dwellers* (habitants des roches). Repoussés par les Apaches, les *Cliff-Dwellers* étaient déjà en décadence lors de l'arrivée des premiers Espagnols. On trouve pourtant encore de leurs descendants, qui constituent les *Indiens pueblos* ou la famille puébléenne. La plus populaire des tribus de cette famille est sans contredit celle des Comanches, et c'est elle que je décrirai comme type des Puébléens.

Caractères physiques. — Leur taille s'élève

en moyenne à 1^m,69 (Ten Kate). Leur peau est de couleur café au lait, et leur cheveux sont noirs. Ils ont le crâne court, le visage régulier et le nez saillant, droit ou aquilin. Les femmes se distinguent des hommes par divers caractères, notamment par leur nez généralement plus court, droit ou légèrement retroussé.

La coiffure des hommes consiste en deux longues tresses ornées de rubans de couleur et de bandes de peau de loutre; leurs cheveux sont divisés par une raie qui part du front et va jusqu'à l'occiput. Au sommet de la tête, les guerriers portent une petite tresse qui porte le nom de *scalplock* et qui est leur signe distinctif. Les femmes laissent tomber leurs cheveux sur leurs épaules et se bornent à les diviser parfois par une raie; d'autres fois, comme leurs voisines, elles se les coupent sur le front (fig. 500).

Vêtements. — Habitations. — Les Comanches faisaient jadis usage de chemises en peau de chevreuil ornées de franges en cuir. « On porte aujourd'hui des chemises, des gilets, des jaquettes et des jupes de coton ou de drap, achetés à des marchands américains. Seulement les pantalons en cuir, qui ne se composent que de deux jambières unies par une bande entre



Fig. 500. — Indienne de l'Arizona.

les jambes et autour des hanches, sont encore en vogue.

« Chez les femmes, les jambières sont unies aux souliers ou mocassins (*nahp*) en cuir qui, chez les hommes, sont ornés de longues franges colorées et de perles.

« Les habitations comanches consistent principalement en tentes (*kani, kanik, kane*) de forme conique, classiques pour ainsi dire chez tous les Indiens des prairies. Seulement, les tentes en cuir de bison soigneusement tanné et richement orné de peintures, sont devenues excessivement rares; on ne trouve actuellement que des tentes en toile fournies par le gouvernement américain. Les Comanches ont en outre de petites huttes, ou plutôt des han-

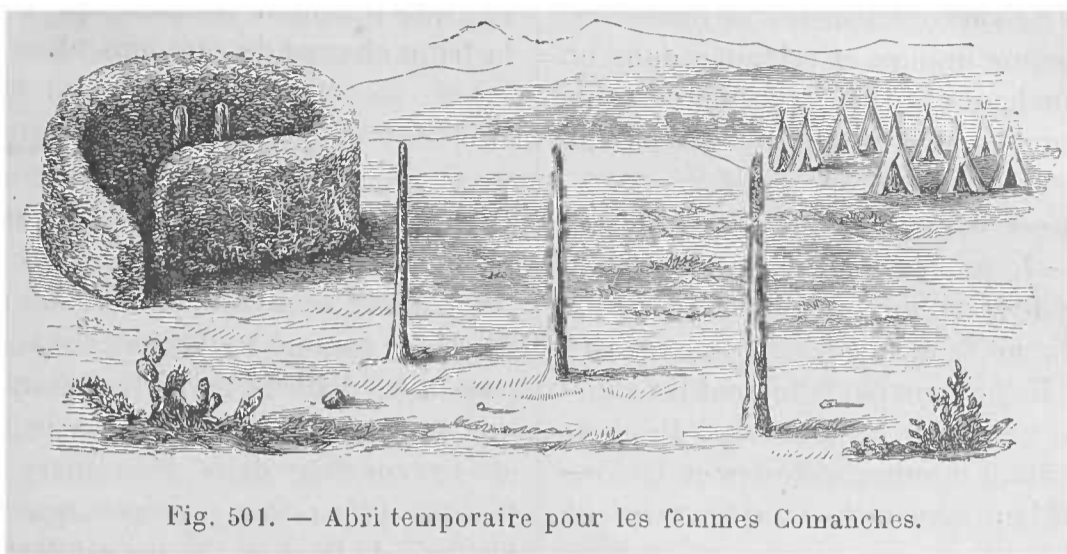


Fig. 501. — Abri temporaire pour les femmes Comanches.

gars de branches. Leurs villages d'aujourd'hui ne sont composés que de quelques *kani* seulement; la coutume de camper ensemble en grand nombre a presque disparu depuis que les grandes chasses en troupe ont cessé (Ten Kate) ».

Genre de vie. — Le Comanche est essentiellement chasseur et guerrier. Il ne se servait naguère que de l'arc, de flèches qu'il portait dans un carquois en cuir ou en peau de puma, et de la lance; mais, aujourd'hui, il possède des armes à feu. Il n'arme plus ses flèches et sa lance de pointes en silex : le fer a remplacé la pierre. Le bouclier rond, en cuir très dur, décoré de peintures, ne se trouve plus qu'entre les mains des vieux guerriers.

On a dit que les Comanches se laissaient glisser sur le flanc de leur cheval lancé à fond de train, et qu'ils ne se maintenaient qu'à l'aide d'une seule jambe à demi repliée; ce serait, d'après certains auteurs, dans cette position qu'ils lanceraient leurs flèches à l'ennemi. Il y a là une grande exagération : ces Indiens sont incontestablement de bons cavaliers, qui combattent volontiers à cheval; mais ils ne savent pas exécuter les évolutions qu'on leur prête. Ils se servent de selles ou d'étriers en bois, qu'ils recouvrent de cuir non tanné, appliqué humide, de sorte qu'une fois sèche cette enveloppe se tient très serrée. Les femmes montent à califourchon, comme les hommes, et souvent elles emportent avec elles leurs enfants dans des berceaux étroits qu'elles introduisent dans un fourreau de cuir.

Lorsque les Comanches ne sont pas occupés par la chasse ou la guerre, ils se livrent avec passion au jeu de cartes ou à la danse; souvent aussi ils organisent des courses de chevaux. Leurs danses sont extrêmement variées : les

unes ont un caractère religieux; les autres sont des danses guerrières ou des danses d'amour.

Organisation sociale. — **Famille.** — Chez ces Indiens, le gouvernement est démocratique. Les chefs sont élus, et ils ne transmettent pas leur dignité à leurs enfants. Il n'existe pas de chef suprême de la nation, et chaque petite tribu ne reconnaît d'autre autorité que celle du chef qu'elle a choisi.

Les Comanches sont polygames et, quoi qu'on en ait dit, ils traitent leurs femmes avec assez d'égards. Celles-ci participent au jeu de cartes avec les hommes; elles fument le calumet en présence des guerriers, et on en a vu qui ont été choisies pour commander à des tribus.

Généralement le mariage n'a lieu qu'avec le consentement mutuel de l'homme et de la femme; parfois, néanmoins, le jeune homme enlève celle dont il a décidé de faire une de ses épouses.

Les jeunes filles ont des mœurs fort libres; mais une fois mariées, leur vie change complètement. Il est vrai que les époux ne plaisantent pas sur le chapitre de la fidélité conjugale. Autrefois, on châtiait la femme adultère en lui perçant le pied d'une flèche; plus tard, on lui coupa le nez, et cette coutume n'a pas encore disparu. « Quand le mari soupçonne que sa femme a été infidèle, il la force de prêter serment qu'elle est innocente. Elle se fait à l'aide d'un couteau une incision sur la main ou sur le bras, en se mouillant les lèvres du sang qui en coule. Cela fait, elle déclare qu'elle est innocente, en invoquant « le Père » (l'Être suprême) et tout ce qui lui est sacré. Il est fort rare qu'une femme ne dise pas la vérité à cette occasion, parce qu'elle craint que « le Père » la punisse d'une maladie affreuse ou d'une mort terrible (Ten Kate). »

A l'époque de l'accouchement, la femme est considérée comme impure et reléguée dans un enclos de branchages (fig. 501), à une certaine distance du campement. Si elle met au monde deux jumaux, l'un d'eux est sacrifié.

Connaissances scientifiques, artistiques et littéraires. — Je ne dirai que deux mots des connaissances des Comanches. Ils savent compter jusqu'à dix mille et au delà. Observateurs de nature, ils distinguent parfaitement les espèces minérales, végétales ou animales. Ils connaissent un certain nombre d'étoiles et de constellations, qui leur servent à se guider pendant la nuit.

Ces Indiens n'ont pas le sens artistique très développé. Ils font cependant une distinction entre les couleurs, mais lorsqu'ils décorent leurs tentes ou leurs boucliers de peintures, ils ne savent pas harmoniser leurs tons. Les scènes de chasse ou de guerre, qui forment le sujet habituel de leurs compositions, sont traitées d'une façon tout à fait enfantine.

Leur littérature se borne à quelques contes, quelques fables, qu'ils récitent volontiers pendant les longues soirées d'hiver. Ce que les Comanches offrent de plus curieux, au point de vue de la langue, c'est qu'ils possèdent un langage mimé, comme beaucoup de tribus indiennes des plaines. Ils peuvent converser pendant des heures par signes, sans prononcer une seule parole.

Religion. — Funérailles. — Les Comanches adorent le soleil, qu'ils regardent comme le créateur de toutes choses. Ils croient à une autre vie pour les hommes et pour les animaux. Leur paradis est peuplé de millions de Comanches, qui n'ont pas de plus grand plaisir que la danse.

Les morts sont inhumés en pleine terre avec une partie des objets qui leur ont appartenu. Jadis, on amenait le corps près de la fosse sur un cheval qu'on égorgeait ainsi que tous ceux ayant appartenu au défunt. Ses veuves se coupaient les cheveux au ras de la tête. Actuellement on barbouille la figure du mort en rouge, on lui met sur la tête une paire de cornes de bison, on l'enveloppe dans une couverture et on le transporte au lieu de l'inhumation sur un chariot, au milieu des lamentations de toute l'assistance. S'il s'agit d'un homme, ses femmes s'entaillent la figure, le tronc et les bras avec un couteau et suivent le corps à peu près nues. Les chevaux du défunt viennent derrière le cortège, avec les crins de la queue coupés aussi

ras que possible. Aussitôt après l'inhumation, la tribu change de campement.

E. Famille Mississippienne.

Parmi les populations de la famille mississippienne, il en est qui, comme les Choctaws de l'Alabama, semblent être venus de l'ouest, et d'autres, comme les Creeks qui sont venus d'un pays où, d'après leurs traditions, « se trouve une montagne d'où l'on voit le soleil se lever et se coucher dans deux mers différentes. » M. de Quatrefages pense que ce pays est l'isthme de Darien. Ce qui est certain, c'est que les Creeks n'arrivèrent au Mississipi que vers le milieu du dix-septième siècle et que, en 1799, ils avaient réussi à s'emparer de la Floride et de la Géorgie presque entière.

Caractères physiques. — « Les Creeks ne tuaient pas leurs prisonniers de guerre; ils se bornaient à les réduire en esclavage; mais cet esclavage était tout individuel. Les fils d'esclaves étaient libres et membres de la tribu. Il est facile de comprendre combien ces coutumes favorisaient le mélange des races. Voilà comment nous avons vu un de leurs chefs accuser par ses caractères physiques le croisement des vainqueurs avec les vaincus yamassees dont la couleur noire attestait la présence d'un élément nègre (De Quatrefages). »

Malgré ces croisements, on peut dire, d'une façon générale, que les Indiens de la famille mississippienne sont de taille moyenne. Leur coloration est extrêmement variable: les uns sont d'un brun jaunâtre, tandis que d'autres sont aussi blancs que des Européens (Ten Kate). Ils ont le crâne petit, arrondi, terminé en pointe. Les Creeks avaient autrefois l'habitude de se le déformer artificiellement, en le comprimant fortement d'avant en arrière, comme les *Têtes-Plates* de l'Orégon dont nous avons parlé. Les yeux sont petits, quelquefois bridés; le nez, généralement droit, est parfois retroussé et laid. On trouve des individus qui rappellent le type juif.

Mœurs. — Coutumes. — Les Creeks et les autres tribus de cette famille avaient jadis les mêmes mœurs que les Indiens du Missouri dont nous nous occuperons dans un instant. Ils vivaient sous des tentes, se couvraient le corps de tatouages et de peintures, se vêtaient de peaux et portaient une foule d'ornements en cuir, en plumes, etc. Ils s'adonnaient principalement à la chasse et à la guerre. Ils avaient

une véritable passion pour le jeu, notamment pour le jeu de paume : des joueurs habiles se portaient des défis, et ces tournois réunissaient toujours des foules considérables.

Aujourd'hui, tout a changé. A part les Choctaws, qui ont conservé quelques-unes des coutumes d'autrefois, les autres Indiens du Mississippi et de la Floride se sont civilisés. Il y a déjà bien des années que la plupart d'entre eux ont embrassé le christianisme. En même temps qu'ils modifiaient leur genre de vie, ils transformaient leur costume. Presque tous sont vêtus à l'euro-péenne; leurs ornements anciens ont fait place à des croix suspendues au cou par des colliers (fig. 502). Ils ont renoncé à leurs expéditions belliqueuses et à leurs coutumes barbares, quoiqu'ils aient conservé au fond un reste de leur vieille énergie. Ils ont appris à lire et à écrire; ils possèdent des journaux publiés dans leur langue. En un mot, ce sont de vrais civilisés qui ont perdu toute leur originalité et qui n'offrent plus, pour l'ethnologie, qu'un intérêt tout à fait secondaire.

Ajoutons que leur nombre va en diminuant sensiblement et qu'une de leurs tribus, jadis célèbre, celle des Natchez, a été exterminée par les Français en 1730.

F. Famille Missourienne.

Cette famille paraît être venue du nord : certaines tribus ont conservé le souvenir de voyages accomplis par leurs ancêtres depuis un pays situé à 10° environ de leur aire actuelle d'habitat. Aujourd'hui, la famille missourienne occupe le nord-ouest des États-Unis,

entre le Mississippi et les montagnes Rocheuses, d'une part, entre la région des lacs et l'Arkansas, d'autre part. Elle comprend toutes les tribus qu'on désignait jadis collectivement sous le nom de Sioux, du nom de la peuplade qui jouait le principal rôle, et qu'on appelle maintenant *Dakotahs*, c'est-à-dire « les sept feux du conseil ». Je citerai, parmi les tribus missouriennes, les Pieds-Noirs, les Deux-Chaudrons, les Sans-Arc, les Minnecoujou, les Sioux ou Dakotahs proprement dits, les Omahas, les Ponkas, les Konzas, les Osages, les Ioways, les Quapaws, etc.

Dans la description qui va suivre, j'aurai surtout en vue les Omahas, dont nous avons vu, en 1883, des spécimens au Jardin d'acclimatation.

Caractères physiques. — Les Sioux proprement dits diffèrent sensiblement des autres Indiens de la famille missourienne : leurs traits sont moins agréables, leurs pommettes plus saillantes, leur taille plus petite et leur constitution moins robuste; on rencontre chez eux beaucoup d'individus tout à fait efflanqués. L'ensemble de leur physionomie a pour-

tant une expression douce et sociable.

Les Mandans, les Meunitarris, ou Gros-Ventres, et la plupart des autres Indiens de cette famille sont robustes et d'une taille au-dessus de la moyenne. Quoique, généralement, ils soient bien proportionnés, on rencontre pourtant assez souvent des enfants avec un ventre fort développé. Ils ont le nez moins aquilin et les pommettes moins saillantes que les Dakotahs. Leurs yeux sont longs, étroits, d'un brun foncé et très légèrement obliques; leur bouche est grande, les mâchoires un peu proéminentes;



Fig. 502. — Vieille Indienne Creek âgée de 105 ans.

le maxillaire inférieur, très large, présente des angles fort accusés. Leurs dents sont très belles, mais elles s'usent rapidement par suite de leur alimentation. Leurs cheveux, bien que très foncés, sont rarement aussi noirs que chez les Américains du sud ; leur peau est ordinairement d'un beau brun, tantôt rougeâtre, tantôt plus ou moins foncé ; chez quelques-uns le teint est presque blanc.

Les Omahas atteignent jusqu'à 1^m,80. Ceux que nous avons vus à Paris (fig. 503) avaient le torse large et fort, les épaules développées, les bras robustes. Loin de présenter la sveltesse et l'élégance de formes qu'on avait constatées chez les Ioways, ils offraient un embonpoint considérable, ce qui ne nuisait en rien à l'agilité de leurs bras et de leurs jambes.

Ainsi, les caractères physiques dénotent que la famille missourienne ne forme pas une race pure. Certains Omahas possèdent incontestablement du sang mongol dans les veines. Malgré les croisements, tous les Dakotahs se rapprochent les uns des autres par la forme de leur crâne : au lieu d'être brachycéphale, comme dans les familles dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, il commence à s'allonger et devient mésaticéphale.

Vêtements et parures. — Habitations. — Les hommes sont beaucoup plus vaniteux que les femmes, dont la mise est bien plus négligée ; elles sont d'ailleurs chargées de tous les travaux pénibles et n'ont point à consacrer à leur toilette le même temps que les hommes. Les Indiens du Missouri portent généralement des robes en peau de bison, peintes d'une manière très grossière, en noir, rouge, vert ou jaune. Leurs culottes en cuir, colorées en brun rougeâtre au moyen d'argile, se composent de deux parties séparées (une pour chaque jambe), maintenues à la ceinture au moyen d'une courroie de peau. En dehors, chaque jambe est ornée du haut en bas de piquants de porc-épic, de plumes, de verroteries, et garnie de longues franges de cuir, formant à la cheville une grosse touffe qui traîne un peu par terre. Comme presque tous les Peaux-Rouges, ils portent un long morceau d'étoffe rayée, qui leur passe entre les jambes, fait le tour de la taille, et dont ils laissent retomber les bouts. Leurs souliers, en peau de cerf ou de bison, sont parfois ornés dans le même goût que la culotte.

Outre ces parties fondamentales, le costume d'un Indien se compose d'une foule d'accessoires. En première ligne vient le tatouage,

pratiqué souvent d'un seul côté du corps et rarement sur la figure, puis les peintures sur toute la peau, la teinture des ongles, etc. Les parures de toutes sortes sont fort recherchées : on en voit en plumes, en piquants de porc-épic, en verre, en métal ; mais l'ornement le plus répandu consiste en un collier formé de petits fragments de coquilles de différentes couleurs, enfilés de façon à ce que les nuances alternent (wampum).

Ce costume si bizarre se modifie de jour en jour, au contact des Européens. Les Omahas du Jardin d'acclimatation avaient presque tous remplacé les robes en peau de bison par des couvertures de laine rouge ou verte ; au lieu de broderies en piquants de porc-épic, leurs jambières et leurs blouses portaient des ornements en verroteries polychromes. Quelques-uns avaient conservé les pendentifs des jambes, les colliers en dents, en griffes d'ours ou en coquilles et quelques plumes dans les cheveux ; mais leurs parures étaient loin de présenter la complication et la richesse des ornements dont les Sioux faisaient autrefois usage et qu'on voit représentés sur la figure 504.

Les mêmes changements s'observent dans les habitations. La tente de jadis, le *wigwam*, était en peau de bison et portait des dessins nettement imprimés dans le cuir. La tente actuelle est en toile de fil ou de coton, et les figures dont elles sont ornées sont barbouillées sans soin à la détrempe.

Mœurs. — Coutumes. — Tous les Indiens de la famille missourienne sont essentiellement chasseurs et nomades. Le bison formait la base de leur alimentation et les fourrures leur servaient à se procurer, par voie d'échanges, différents objets que leur fournissaient les Européens. D'un courage poussé souvent jusqu'à la témérité, ils sont aussi intrépides à la guerre qu'à la chasse. Constamment en lutte les uns avec les autres, les prétextes les plus futiles étaient le motif de combats dans lesquels on déployait de part et d'autre une cruauté révoltante. Le *scalp* était généralement pratiqué sur les ennemis que l'on avait tués, et le vainqueur portait ces cheveux mêlés aux siens. C'est, d'ailleurs, la chevelure que ces peuples soignent d'une façon toute spéciale : c'est là qu'ils portent les parures les plus recherchées.

Aujourd'hui, beaucoup de tribus sont devenues sédentaires. Les Omahas, par exemple, à la suite de cessions de territoires qu'ils ont dû consentir aux Blancs, se sont vus dans la néces-

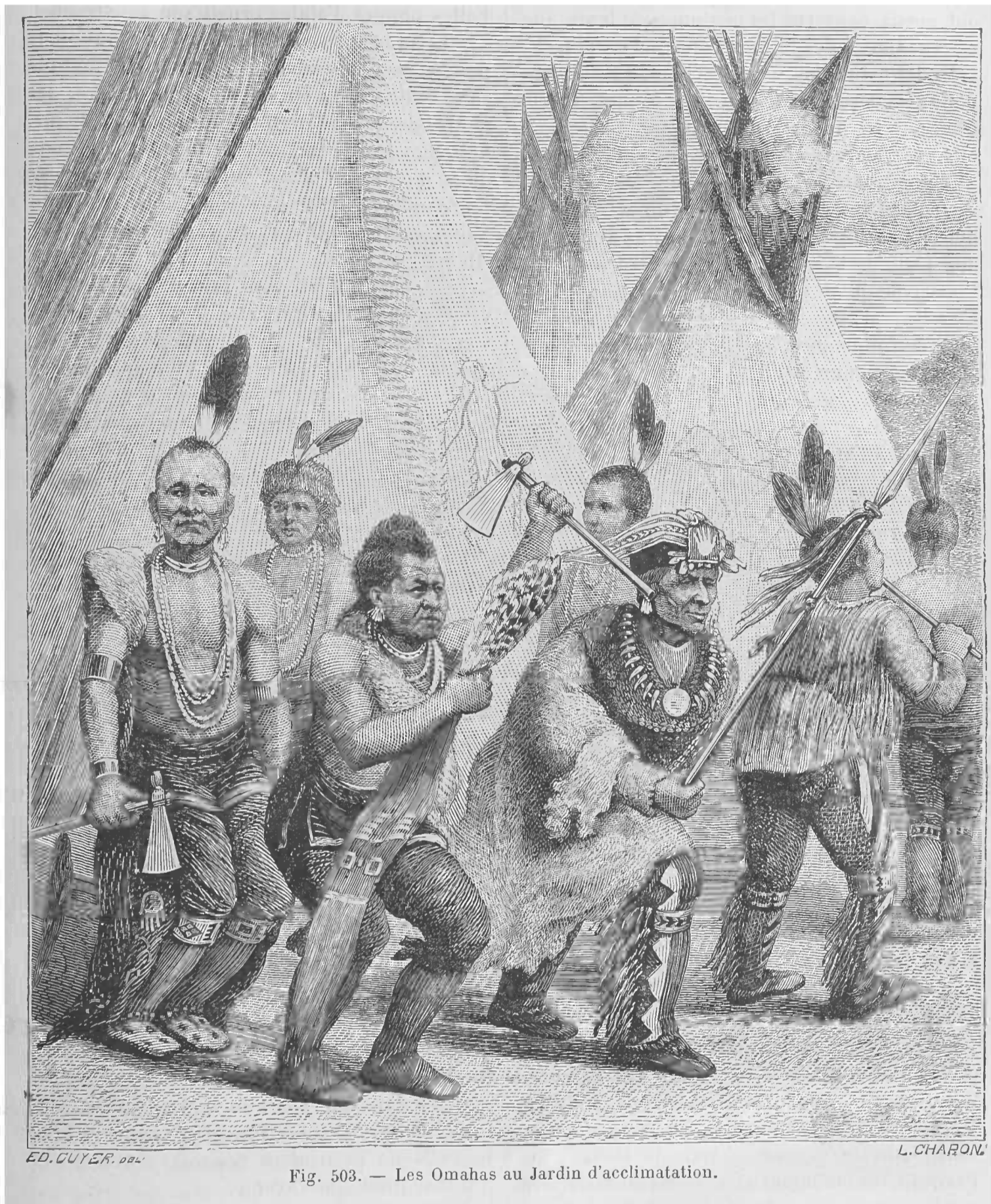


Fig. 503. — Les Omahas au Jardin d'acclimatation.

sité de se livrer à l'agriculture pour suppléer aux ressources qui ne leur donnent plus leurs territoires de chasse. « Le gouvernement des États-Unis leur fournit depuis longtemps des instruments d'agriculture, des métaux utiles, etc. Dès 1867, un forgeron, à la charge de l'État, travaillait chez eux et pour eux, aidé d'un assistant. Cet artisan avait dès lors réparti 300 houes, 150 haches, etc., entre les Omahas.

On cultivait dans la tribu une trentaine d'acres en blé, en pommes de terre, etc.; on y récoltait force melons, et le nombre des chevaux atteignait 176.

« C'est sans doute à ce changement radical dans leurs habitudes et leurs mœurs que les Omahas doivent l'embonpoint qui les a envahis (Hamy). »

On rencontre pourtant encore des tribus qui

ont mieux conservé les coutumes de leurs ancêtres. Chez elles, bien qu'on trouve des fusils entre les mains des guerriers, on voit des gens continuer à se servir d'arcs, de flèches, de poignards, de haches, de massues, de casse-tête, etc. Leurs meubles et leurs ustensiles sont peu nombreux; ce sont des sièges bas en osier, recouverts de peaux de bison ou d'ours, des lits en peau, des sacs en cuir ou en parchemin, des plats de bois, des cuillers en corne; mais l'ustensile qui se trouve dans toutes les huttes, c'est la pipe. Aussitôt qu'un ami arrive, on lui offre des aliments et le calumet; ces pipes sont généralement en argile noire ou rouge, ornées avec plus ou moins de soin. Il en est de fort remarquables; je veux parler de ce singulier calumet de cérémonie, servant à la fois de hache et de pipe. Le manche de l'arme, décoré avec soin, est percé dans sa longueur de manière à remplir l'office de tuyau pour le fourneau placé sur le talon de la hache.

Organisation sociale. — Famille. — Chaque tribu obéit à un chef, qui tantôt occupe son poste par droit héréditaire, tantôt le doit à l'élection. « Au temps de la prospérité des Omahas vivait un grand chef, l'Oiseau-Noir (Black-Bird), resté célèbre dans tout le Nebraska, et dont les Blancs ont donné le nom à un comté et à une ville. Black-Bird a laissé chez ses compatriotes une réputation immense, fondée sur une superstitieuse terreur; ce n'était pas seulement un guerrier redoutable, « c'était un grand médecin », et certaines légendes, que Catlin se refuse à considérer comme fondées, le montrent empruntant aux marchands de fourrures de violents poisons, dont il use sans cesse pour contraindre ses sujets à admettre son pouvoir surhumain.

« Black-Bird est mort en 1804, atteint de la variole, au retour d'un voyage à Washington. Il a voulu qu'on l'enterrât sur le sommet d'un pic qui domine de 400 pieds les bords du Missouri, afin de pouvoir « voir de là-haut les Français (*sic*) montant et descendant la rivière sur leurs navires. » On creusa une large fosse, et on y mit le corps du grand chef, en selle sur son cheval blanc favori, l'arc en main, le bouclier et le carquois, la pipe et le sac-médecine fixés sur les épaules; sa poche à tabac était bourrée, son sac à pemmican rempli, son briquet et sa pierre à feu mis en place avec une mèche neuve. Les *scalps* qu'il avait conquis pendaient comme des trophées à la bride du coursier, et une coiffure de guerre faite de

belles plumes d'aigles ornait son couvre-chef.

« Chaque guerrier enduisit de vermillon la paume de ses mains, et imprima sa marque sur les flancs du cheval blanc du maître; des mottes de gazon furent entassées autour du noble animal et le tumulus terminé fut surmonté d'une poutre de cèdre, qu'on voit encore aujourd'hui, véritable *land mark*, qui signale au voyageur le tombeau du fameux Black-Bird (Hamy). »

Les chefs actuels sont loin d'avoir la puissance de l'Oiseau-Noir. Shu-dthe-Nuzhe, *la Fumée Jaune*, le chef de la troupe qui vint au Jardin d'acclimatation, était d'une intelligence plus qu'ordinaire et d'une habileté toute pratique. Au lieu de chercher à imiter les exploits de ses prédécesseurs, il avait profité de sa situation pour s'enrichir; il possédait un grand nombre de chevaux et une maison fort bien montée.

La polygamie est la règle chez toutes les tribus de la famille missourienne. Les femmes jouissent d'une assez grande liberté, et elles en abusent volontiers pour commettre des infidélités. Le mariage ne s'accompagne d'aucune cérémonie particulière: il y a simplement échange de chevaux entre le jeune homme et le beau-père. Les femmes ont ordinairement beaucoup d'enfants et elles accouchent avec la plus grande facilité: elles vont immédiatement se baigner dans l'eau froide. Les enfants sont déposés dans des berceaux en cuir qu'on suspend au milieu de la cabane, ou que la femme porte sur son dos, lorsqu'elle est en voyage.

Religion. — Tous les Dakotahs sont fort superstitieux; ils ont chacun leur génie tutélaire qu'ils ne manquent jamais d'invoquer avant de commencer une entreprise. Il n'est personne qui n'ait son talisman, doué de propriétés surprenantes: pour l'un, c'est une pipe, pour l'autre, une peau de vache blanche, etc. Les serpents, les hiboux, sont des animaux avec lesquels ils prétendent pouvoir converser, et qui leur prédisent l'avenir.

Néanmoins, ils croient à un être suprême, au Grand-Esprit, auquel ils rendent un culte. Tous les ans, les guerriers sioux célèbrent une grande fête, afin d'obtenir une chasse fructueuse. Comme toutes les fêtes indiennes, celle-ci s'accompagne de danses. Nous allons emprunter à un témoin oculaire la description d'une de ces cérémonies sauvages, célébrée le 12 août 1882. Quelques Blancs avaient obtenu des chefs indiens, la *Côte Résonnante*, le *Nuage de Ton-*



Fig. 504. — Peaux Rouges. Tatsanopkayan ou *la Pipe qui vole*, premier soldat de la tribu des Sioux Yanktons Wacommo ou *Lieutenant des Renards*, d'après des photographies.

nerre, l'*Aigle Tacheté*, la *Chemise Rouge*, et d'autres portant des noms aussi pittoresques, l'autorisation d'entrer dans l'enceinte circulaire où devaient avoir lieu la « danse de la lune » et la « danse du soleil ». « Au centre était placé un arbre de trente pieds de haut dont l'écorce avait été enlevée et auquel on n'avait laissé que quelques branches au sommet. Cet arbre était orné de « médecines ». Du haut en bas pendait une gerbe de plantes sacrées, à côté d'innombrables ornements des plus singuliers.

« Nous étions à peine entrés dans l'arène, qu'une troupe d'une vingtaine de sauvages se mit à battre du tambour et à chanter des prières; puis, aux acclamations de la foule, deux

jeunes guerriers nus jusqu'à la ceinture, peints et portant des plumes sur la tête, et à la main une douzaine de sifflets en os, également ornés de plumes d'aigle, se sont mis à danser en tirant de leurs sifflets des sons aigus et en tenant les yeux fixés sur la lune.

« Deux par deux, d'autres Sioux se sont joints à la danse jusqu'à ce qu'ils fussent cinquante dans l'arène, les tambours et les sifflets ne cessant leur bruit que de quart d'heure en quart d'heure. Il y avait alors une courte pause pendant laquelle les danseurs changeaient de sifflets. Cette première partie de la cérémonie est la « danse de la lune »; c'est une invocation aux dieux, qui dure jusqu'au jour.

« A environ 100 mètres de l'arène, on nous

montra une grande tente en peau de bison, dans laquelle se trouvaient huit jeunes Sioux que l'on préparait à la cérémonie et à la torture. Malgré la chaleur intense de la saison, le feu était entretenu à l'intérieur de la tente. On versait de l'eau bouillante sur les rochers et sur les guerriers. Au lever du soleil, ces derniers furent appelés.

« Ils étaient restés pendant quarante-huit heures soumis à une température de 100 degrés et privés de nourriture. En arrivant à la porte de l'enceinte, ils s'élançèrent et firent leur entrée dans l'arène au milieu des cris perçants de la multitude assemblée. Tandis que le maître des cérémonies organisait la danse, les jeunes Sioux s'amuserent à garder sur leurs mains des charbons ardents.

« Voici maintenant la partie la plus horrible de la fête. Un gros sauvage à demi nu et atrocement peint s'est avancé vivement, armé d'un long couteau étincelant, et avec la rapidité de l'éclair, a découpé et soulevé la peau de la poitrine des jeunes guerriers; en même temps, cinq ou six autres sauvages attachaient des lanières aux lambeaux de peau et de chair découpés sur le corps des malheureux. Les lanières mesuraient vingt pieds de long, et leur bout extrême était solidement assujéti à « l'arbre de médecine » au centre de l'arène.

« Pendant cette opération barbare, un des jeunes Sioux tomba évanoui et mourant. On l'entraîna hors de l'enceinte au milieu des hurlements et des sifflets de la foule. Les autres restaient debout, les membres tremblants, les mains jointes au-dessus de leur tête, les yeux fixés sur le soleil levant.

« A un signal donné, les tambours commencèrent à battre et les chants à retentir. Puis les danseurs s'agitèrent convulsivement de haut en bas, lentement d'abord, puis de plus en plus vite; ils tiraient avec force sur leurs attaches, hurlant de douleur et d'excitation frénétique, encouragés par les cris et les vociférations des spectateurs de cette scène d'horreur qu'aucune plume ne saurait décrire.

« Au bout de la première heure, deux des danseurs s'étaient dégagés, avaient été emmenés par leurs amis et applaudis par la foule. A la fin de la deuxième heure, les amis d'un jeune brave accoururent, l'arrachèrent au supplice et l'entraînèrent hors de l'arène tout couvert de sang. On nous conseilla alors de nous éloigner. Lorsque la « danse du soleil » s'achève, dans ces instants de délire les Sioux

peuvent tout à coup être pris de fureur, se jeter sur un Blanc et lui casser la tête d'un coup de tomahawk. Il était dix heures du matin, lorsque nous quittâmes le camp. On nous annonça alors que le jeune guerrier qui s'était évanoui venait de mourir de ses blessures. »

Partout, on le voit, le fanatisme religieux pousse l'homme aux actes les plus insensés.

G. Famille Pensylvanienne.

La famille pensylvanienne occupe le nord-est des États-Unis. Elle comprend les Algonquins, les Abénakis, les Lénapes, les Delawares, etc., en un mot, la plupart des tribus dont le nom a été popularisé par les romans de Fenimore Cooper, et qu'on désigne plus généralement sous l'appellation de Peaux-Rouges. Jadis fort nombreux, ces Indiens sont aujourd'hui réduits à quelques tribus peu importantes, que les Anglo-Américains refoulent de plus en plus.

Caractères physiques. — C'est à leur teint que ces populations doivent leur nom de Peaux-Rouges; leur peau présente toujours une coloration cuivrée tirant plus ou moins sur le rouge. Leurs cheveux, longs et rudes, sont noirs, de même que leurs yeux. Leur crâne offre généralement une forme pyramidale assez accusée; on rencontre, d'ailleurs, une grande variété de formes crâniennes parmi ces tribus, ce qui tient surtout à l'usage qu'ont les Indiens de se déformer le crâne par des procédés artificiels. Leur face rappelle, par sa largeur, le type mongolique, mais les yeux sont beaucoup moins obliques et le nez, souvent aquilin, fait une saillie notable. Les fosses nasales sont grandes et, grâce à ce développement de la surface olfactive, l'odorat est très développé chez ces populations. Comme tous les peuples sauvages, les Peaux-Rouges ont les sens d'une acuité surprenante. Leur mâchoire supérieure est un peu prognathe, et la mâchoire inférieure offre des angles arrondis.

Bien constitués et d'une taille élevée, tous ces Indiens sont d'une agilité surprenante.

Mœurs. — Coutumes. — D'un caractère fier et indépendant, supportant les fatigues et les souffrances avec un stoïcisme remarquable, les Peaux-Rouges ne se sont point soumis aux Européens. Leur regard dénote leur férocité et leur calme. Chasseurs et guerriers, ils ont une profonde aversion pour notre civilisation. Au point de vue moral et social, ils se ressemblent

ous et ils rappellent entièrement les Indiens de la famille missourienne, que nous venons de décrire. Presque tout ce que nous avons dit des Dakotahs pouvant leur être appliqué, nous serons très bref à leur égard.

Le costume des Pensylvaniens se compose de lambeaux d'étoffe ou de peaux; ils s'ornent la tête de plumes de nuances diverses. Ils ont d'ailleurs un goût très prononcé pour les parures, et s'introduisent des ornements dans le nez et dans les oreilles; ils se peignent le corps et surtout le visage. Les armes font partie de l'accoutrement de l'Indien des prairies; les Européens lui ont apporté les armes à feu, mais il n'a pas renoncé pour cela à la lance, à l'arc, aux flèches et aux casse-tête; il porte toujours avec lui le couteau qui lui servira à scalper son ennemi tué, c'est-à-dire à lui enlever au sommet du crâne une partie du cuir chevelu avec les cheveux, pour s'en faire un trophée. D'une férocité inouïe, il s'amuse souvent, avant de tuer ses prisonniers, à leur infliger toutes sortes de tortures, et sa joie ne connaît point de bornes s'il peut faire souffrir un Blanc.

Toutes les tribus de Peaux-Rouges sont nomades, et elles n'ont pour s'abriter que des tentes qu'elles transportent avec elles. Les femmes sont chargées de presque tous les travaux, et les hommes n'ont d'autre occupation que la chasse et la guerre; ils se croiraient avilis s'ils se livraient à autre une besogne. Aussi, comme il est facile de le comprendre, ces Indiens sont-ils restés, au point de vue industriel, dans un état tout à fait primitif; les instruments en pierre sont d'un usage encore fort répandu. Ils ne savent point tisser; ils se contentent de préparer grossièrement la viande et les peaux

des animaux qu'ils tuent à la chasse. Quant aux sentiments artistiques, ils en sont presque complètement dépourvus.

« Un régime absolument démocratique et une sorte de communauté règlent toutes les relations des membres d'une même tribu vis-à-vis les uns des autres. Les chefs sont nommés à l'élection et pour un temps; ils sont cependant quelquefois héréditaires. Le plus courageux, celui qui a pris le plus de *scalps* à la guerre ou qui a tué le plus de bisons, celui qui a fait quelque action d'éclat, celui qui parle avec une grande éloquence, tous ceux-là ont des droits pour être nommés chefs. Tant qu'un chef se conduit bien, il reste en place; pour peu qu'il démérite, un autre chef est nommé. Les chefs mènent les bandes à la guerre et sont consultés dans les occasions difficiles; les vieillards le sont également. Les lieutenants des chefs sont les *braves*, et commandent en second à la guerre. Il n'y a aucun juge dans les tribus, et chacun se fait justice à soi-même et applique la loi à sa guise (L. Simonin). »

Les croyances religieuses des Indiens



Fig. 505. — Indien du Canada.

de la famille pensylvanienne sont exactement celles des Dakotahs. Au-dessus de divinités secondaires ils placent le Grand Esprit, *Manitoulin* ou *Litchi Manitou*, qu'ils honorent comme nous venons de le voir.

II. Famille Canadienne.

Les tribus indiennes du Canada ressemblent tellement aux Peaux-Rouges des familles précédentes par leurs caractères extérieurs qu'on les a généralement confondues dans une seule division. M. de Quatrefages avait lui-même agi

ainsi ; mais, à la suite d'un examen plus attentif des têtes osseuses, il est arrivé à en faire une famille spéciale, tout en déclarant que « les rapports précédemment reconnus n'en existent pas moins » et que « la proche parenté des deux familles » (pennsylvanienne et canadienne) lui semble évidente.

Ce qui distingue les Indiens du Canada, c'est leur crâne allongé, franchement dolichocéphale. Les traits de la face (fig. 505), la coloration de la peau, des cheveux et des yeux, et tous les autres caractères sont les mêmes dans les deux familles. Les mœurs, les coutumes, le genre de vie sont aussi identiques. Je crois donc inutile de faire, de la famille canadienne, une description qui m'entraînerait à des répétitions constantes. Je me bornerai à dire que les tribus du Canada (Iroquois, Mowhaks, Sénécas, Onondagas, Tuscaroras, Hurons, Chérokis, etc.) sont celles qui ont accepté le plus facilement la civilisation des Blancs. Presque tous ces indiens ont remplacé l'ancien costume indigène par des vêtements européens, et beaucoup sont devenus chrétiens. D'une intelligence qui ne le cède guère à celle des nations les plus civilisées, ils apprennent avec une grande facilité, et on cite des Indiens du Canada qui sont arrivés aux grades d'officiers supérieurs dans les armées régulières.

I. Famille Mexicaine.

Je n'entreprendrai pas de retracer l'histoire des anciennes populations du Mexique ; plus d'un auteur a abordé ce sujet et a été conduit à écrire des volumes. Je rappellerai seulement que vers le commencement de notre ère le pays était occupé par les Mayas, qui ont élevé de toutes parts de nombreux monuments qu'ils aimaient à recouvrir de dessins bizarres. Les Toltèques arrivèrent à leur tour, vers le commencement du sixième siècle. Très avancés en civilisation, ils s'occupaient non seulement d'agriculture et de commerce, mais de science, d'art et d'industrie. Déjà le Mexique renfermait les Olmèques et les Otomites ; ces derniers, à peu près barbares, habitaient des cavernes et vivaient de chasse.

Les Toltèques durent émigrer et cédèrent la place aux Chichimèques, qui furent bientôt suivis par les Alcolhuas et, plus tard, par les Tlaxcaltèques. Tous ces peuples qui, à part les Mayas, semblent être venus du nord, étaient, pour la plupart, déjà fort civilisés. Mais aucun

d'eux ne pouvait se comparer aux Aztèques, qui furent les véritables importateurs de cette remarquable civilisation mexicaine qui frappa d'étonnement les conquérants espagnols ; il me semble bon de dire quelques mots de cette race qui forme encore une partie importante de la population moderne du Mexique.

Caractères physiques. — L'Aztèque « est de taille moyenne, trapu, avec des membres bien proportionnés. Dolichocéphale, il a le front étroit, le nez camard, les yeux noirs, la bouche grande, les lèvres charnues et de couleur violacée, les dents blanches, courtes, bien rangées, admirablement enchâssées dans des gencives roses. Ses cheveux sont noirs, épais, rudes ; sa barbe est rare. La couleur de sa peau est terne, cuivrée, moins foncée à la paume des mains et sous la plante des pieds. Les hommes de cette race sont, étant données nos idées d'esthétique, plutôt laids que beaux. Les femmes, dont les traits ont plus de délicatesse, sont souvent jolies à l'heure de la puberté ; mais leurs formes deviennent promptement massives. Les deux sexes ont un caractère commun : la petitesse des extrémités. Il est à remarquer que, contrairement aux Toltèques, ce peuple ne se déformait le crâne qu'accidentellement (Lucien Biart). »

Genre de vie. — Les Aztèques d'autrefois formaient un peuple agriculteur, industriel et guerrier. Lorsque, vaincus par les Colhuas et les Tépánèques, ils se trouvèrent resserrés dans les îles du lac où ils avaient bâti Mexico, ils inventèrent les îles flottantes sur lesquelles ils cultivèrent du maïs, du piment et des légumes. L'usage de ces jardins mobiles s'est perpétué jusqu'à notre époque.

Aussi habiles chasseurs et pêcheurs qu'agriculteurs expérimentés, les Aztèques capturaient un grand nombre d'animaux vivants, dont ils peuplaient les jardins royaux et leurs propres demeures. Ils élevaient des caillies, des canards, des dindons, « et les nobles possédaient des halliers pour les cerfs, des garennes pour les lapins, des viviers pour les poissons et les axolotls. »

Parmi les métiers auxquels s'adonnaient de préférence les vieux Mexicains, je citerai les professions de tailleurs de pierre, de joailliers, de potiers, de tisserands, d'ébénistes, etc. Avec l'obsidienne, ils fabriquaient des outils merveilleux ; ils taillaient et polissaient les pierres précieuses ; de l'or et de l'argent, ils tiraient une foule de bijoux des plus remarquables



Fig. 506. — Otomis, d'après une photographie.

Leurs temples, leurs palais, les simples maisons particulières, dont il existe encore des ruines, sont là pour témoigner de leur habileté comme architectes. Ils construisaient des routes, jetaient des ponts sur les lacs et les cours d'eau, élevaient des remparts et des pyramides ; aucune œuvre, en un mot, ne semblait au-dessus des forces des constructeurs.

Les Aztèques d'aujourd'hui, traités en parias depuis la conquête, ont conservé quelque chose des goûts de leurs ancêtres. Ils se livrent volontiers aux travaux agricoles ; « ils sont aptes à comprendre toutes les sciences, à exercer tous les arts, et l'ignorance dans laquelle leurs conquérants les ont systématiquement maintenus a été l'unique cause de leur apparente infériorité. Du reste, depuis une trentaine d'an-

nées, ces vaincus semblent se réveiller de leur longue apathie, retrouver l'énergie, l'esprit d'initiative qui firent autrefois d'eux une grande nation. Peu à peu, ils envahissent tous les postes importants de leur pays, deviennent présidents, généraux, ministres, magistrats, ingénieurs, médecins, voire peintres et sculpteurs. Ils commencent, phénomène singulier, à dominer moralement cette société espagnole qui les a si longtemps repoussés et n'a guère su que les opprimer (Lucien Biart). »

Organisation sociale. — Famille. — Je ne m'étendrai guère sur l'organisation de la société et de la famille chez les anciens Aztèques ; la plupart de nos lecteurs sont renseignés sur ce point, qu'il serait d'ailleurs impossible de traiter d'une manière satisfaisante en quel-

ques pages. A la tête de la nation se trouvait un souverain choisi par des électeurs pris parmi la noblesse et la famille royale. Le grand prêtre sacrait le souverain en l'enduisant d'une sorte de teinture noire et en l'aspergeant d'une eau sacrée à l'aide de branches de cèdre, de saule et de tiges de maïs. Ce n'était qu'après quatre jours, consacrés à des cérémonies religieuses, que le roi était conduit à son palais.

Le souverain était assisté de conseillers ; il avait ses ambassadeurs, ses courriers, etc. La noblesse se divisait en une foule des classes, et chacune d'elles portait un costume spécial. Seuls, les nobles avaient le droit de se parer de bijoux d'or, d'argent et de pierres précieuses. Ils transmettaient à leurs enfants leurs titres et leurs prérogatives.

Le peuple était astreint à des corvées et devait travailler aux embellissements de la capitale. Il payait d'énormes impôts, perçus par des fonctionnaires spéciaux, qui exerçaient leur charge avec une dureté incroyable : celui qui ne pouvait payer ses contributions était vendu comme esclave.

A côté de la hiérarchie que je viens de faire connaître, se trouvaient trois autres castes : les militaires, les juges et les prêtres. L'empire aztèque entretenait une armée régulière, commandée par des officiers, qui pouvaient recevoir les titres honorifiques d'Achcautin (*princes*), de Cuauhtin (*aigles*) ou d'Océotl (*tigres*). Après vingt actions d'éclat, ils pouvaient se raser la tête et se peindre une moitié du visage en rouge, l'autre en jaune.

Les juges formaient une catégorie spéciale, hiérarchisée comme les autres. Ils étaient nommés par le souverain, à part le lieutenant du tribunal qui était élu par les habitants de chacun des quartiers d'une ville. Le roi seul pouvait prononcer la peine capitale.

Le clergé avait à sa tête un pontife assisté d'un second grand prêtre. Puis venaient le directeur des rites, assisté de deux vicaires, l'économe du sanctuaire, le compositeur des hymnes et les prêtres ordinaires, parmi lesquels on distinguait les sacrificateurs, les devins et les chanteurs. Les prêtres mexicains, élevés dans des séminaires, menaient une vie très dure, et on perforait les oreilles et les lèvres de ceux qui ne se levaient pas pour les dévotions nocturnes. « Les femmes étaient admises à la prêtrise, mais leurs fonctions se réduisaient à encenser les idoles, à entretenir le feu sacré, à balayer le temple, à préparer les comesti-

bles des oblations, à les présenter à l'autel ; elles ne pouvaient ni sacrifier aux dieux ni aspirer aux dignités supérieures, quelle que fût leur capacité (Biar). »

Ajoutons enfin qu'il existait au Mexique des ordres religieux composés, les uns d'hommes, les autres de femmes.

En somme, dans cette société, « le roi, les nobles, les prêtres, les officiers, les classes privilégiées vivaient dans l'abondance ; quant au peuple, attaché à la terre, fatigué de corvées, mal nourri, sans espérance de voir son sort s'améliorer, il peinait pour subvenir, non à ses besoins, mais à ceux des grands. »

La famille était solidement organisée chez les Aztèques, et, à tout moment, le prêtre intervenait. C'était lui qui accordait l'autorisation de demander une fille en mariage, après avoir consulté les augures, qui unissait les fiancés en attachant un pan du manteau de la jeune fille à celui du jeune homme, qui tirait l'horoscope des nouveau-nés, lorsque la sage-femme lui avait administré une sorte de baptême, etc.

La polygamie était en usage au Mexique ; toutefois la première femme seule semble avoir eu droit aux cérémonies nuptiales.

Religion. — Je n'essayerai pas de donner une idée des conceptions religieuses des Aztèques, le nombre de leurs divinités s'élevant à plusieurs centaines. Partout, dans les temples, dans les maisons, sur les chemins, dans les forêts, on rencontrait des idoles. En huit ans, les franciscains en détruisirent plus de vingt mille, les unes en terre cuite, les autres en bois, en gruit, en or ou même en pierres précieuses.

Les cérémonies religieuses des Aztèques étaient fréquemment sanguinaires. Très souvent les fidèles se perçaient la langue pour offrir leur sang à la Divinité ; mais fréquemment aussi, on sacrifiait des victimes humaines, dont on arrachait le cœur tout palpitant pour le jeter au pied de l'idole et le brûler ensuite. Chaque année, on ne sacrifiait pas moins de vingt mille victimes. Et, cependant, le peuple aztèque était un peuple civilisé. Il possédait son écriture, ses connaissances astronomiques et scientifiques, son art et sa littérature ; mais il était profondément fanatique et obéissait servilement à ses prêtres.

Nous avons déjà vu ce que sont les Aztèques modernes. J'ajouterai seulement que, de même que les Otomis (fig. 506), les Toltèques et tous les autres Indiens qui entrent dans la composition de la population actuelle du Mexique, ils se

sont espagnolisés et qu'ils ont embrassé le catholicisme. Dans leur nouvelle religion, ils apportent le fanatisme d'autrefois, et le prêtre catholique a conservé auprès d'eux l'influence que possédaient les prêtres d'avant la conquête.

Au fond, le Mexicain moderne offre les traits moraux de ses ancêtres; il ne faudrait pas le gratter beaucoup pour retrouver le Peau-Rouge. Les Otomis sont restés bons et ignorants. Vêtus d'un mauvais pantalon et d'un *sarapé*, sorte de châle dans lequel ils se drapent élégamment, ils sont souvent portefaix ou porteurs d'eau; ils font, sans se plaindre, le métier de bêtes de somme.

2° Amérique centrale.

Famille Guatémaliennne.

L'Amérique centrale était habitée par une foule de tribus distinctes, dont les unes sont réduites aujourd'hui à quelques individus. Dans le voisinage du Mexique, les populations anciennes s'étaient fortement ressenties de l'influence de cette remarquable civilisation mexicaine dont nous venons de parler. Au Yucatan, par exemple, on rencontre des ruines de monuments de toute sorte, qui ne sont pas sans rappeler singulièrement les vieux monuments mexicains. Pourtant, bien des peuplades de l'Amérique centrale étaient restées entièrement barbares jusqu'à l'époque de l'arrivée des Européens. Aujourd'hui tous ces Indiens se sont plus ou moins modifiés, et, dans bien des cas, ils se sont croisés avec des Espagnols ou avec des Nègres. De ces croisements sont issus une foule de métis, qu'on a classés en quinze catégories spéciales.

Les vieux habitants qui sont restés à peu près purs ont accepté, pour la plupart, la civilisation qui leur a été importée. A peine pourrait-on citer quelques nations guerrières, comme les Changuènes du Guatemala, par exemple, qui ont continué à vivre dans un état d'isolement relatif, et ont conservé en partie l'originalité de leurs mœurs.

Caractères physiques. — Envisagés d'une façon générale, les Indiens de la famille guatémaliennne sont des hommes de petite taille, trapus et fortement constitués (fig. 508). Ils ont la peau bronzée, les cheveux noirs et lisses, les yeux foncés. Leur tête, souvent courte, offre un front assez bas. Leur face relativement large

présente des yeux petits, horizontaux, un nez droit, une bouche moyenne, des lèvres un peu fortes et un menton arrondi. Il n'est pas rare de rencontrer des individus ayant une tendance marquée à l'embonpoint, bien qu'ils soient doués d'une agilité surprenante.

Vêtements et parures. — Jadis les Guatémaliens s'entouraient la taille d'une bande d'étoffe qu'ils ramenaient entre les jambes; les femmes portaient une bande plus large, dont elles se faisaient une sorte de jupe. Souvent, par les mauvais temps, les deux sexes se jetaient sur les épaules une espèce de grand manteau sans manches. Leurs ornements consistaient en peintures corporelles, en colliers et en bracelets en os, en dents, en verroteries, etc. Des parures en plumes aux couleurs éclatantes étaient portées dans toutes les fêtes.

A l'heure actuelle, on trouverait difficilement un Indien ainsi costumé. Les hommes (fig. 507 et 508) font usage d'un large caleçon court, qui leur descend à peine au-dessous du genou, d'un gilet à manches offrant une ouverture pour y passer la tête et d'une longue ceinture retenant le caleçon. Une espèce de châle jeté sur les épaules, un chapeau de paille, souvent posé sur un foulard qui enveloppe la tête, complètent l'accoutrement. L'indigène n'a pas pu s'habituer à porter des chaussures.

Les femmes portent une longue robe serrée à la taille par une ceinture et font usage d'un châle comparable à celui dont se servent les hommes.

Mœurs. — Coutumes. — Les vieux Indiens vivaient principalement de chasse et de pêche, mais la plupart des tribus faisaient également un peu d'agriculture. Ils aimaient à construire, près d'une source ou d'une rivière, leurs habitations en bambous ou en branchages, recouvertes d'un toit en feuilles de palmier. Ils se servaient à la chasse d'ares et de flèches et possédaient aussi des lances. Chaque tribu obéissait à un chef, dont le pouvoir était absolu en temps de guerre. Dans la famille, le père jouissait d'une autorité incontestée, il ne s'occupait guère que de chasse, de pêche et de la fabrication de ses armes et de ses engins; à la femme incombaient tous les autres travaux. Dans toutes les tribus indiennes, nous avons rencontré la même organisation de la famille, et, cependant nulle part la femme n'est regardée comme une véritable esclave. « Il est commun de dire, parmi ceux qui n'ont pas vécu avec l'Indien de la vie intime, que la femme est regardée chez

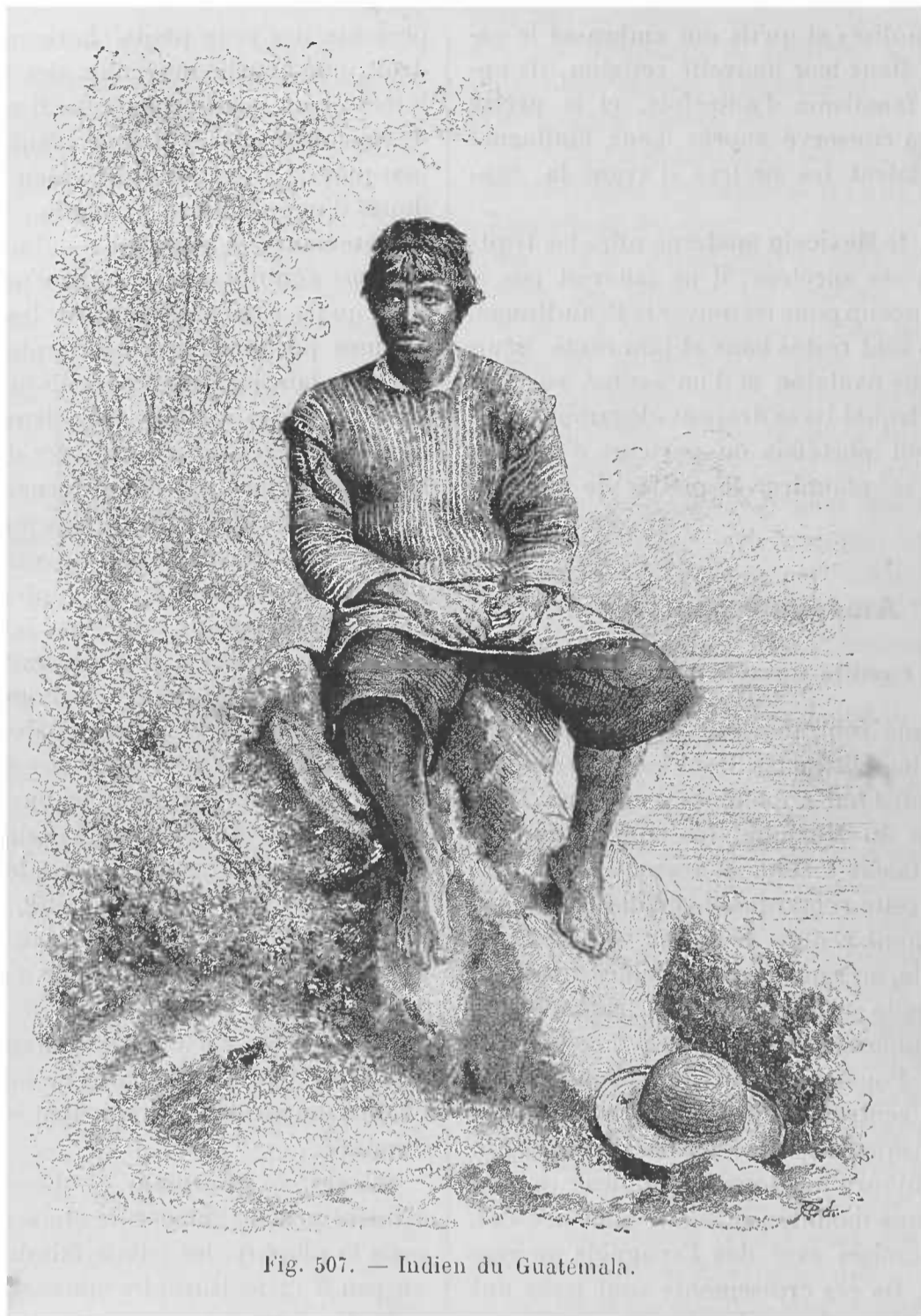


Fig. 507. — Indien du Guatémala.

eux comme une véritable bête de somme, qu'à elle échoit en partage une vie pleine de travaux pénibles et fatigants, et à l'homme au contraire l'existence facile et oisive. Il est vrai qu'il peut paraître extraordinaire à l'observateur superficiel de voir la femme chargée de lourds fardeaux et l'homme marchant en avant ne portant que ses armes. Mais si l'observateur veut bien réfléchir un peu, il comprendra que si l'homme ne porte que ses armes, c'est à lui qu'échoit la responsabilité et la sauvegarde de sa femme et de ses enfants. La vie de l'Indien, en effet, est hérissée de dangers; en traversant une savane, une forêt, un Indien hostile peut surgir à chaque instant; un tigre, un serpent, etc., peut se jeter sur les voyageurs. Le

rôle du mari est donc d'avoir l'œil continuellement en recherche, les mains et les mouvements libres, pour pouvoir immédiatement saisir ses armes et défendre ceux qui lui sont chers. Combien de fois n'ai-je pas vu l'Indien, au moment de traverser une rivière, faire arrêter sa famille, entrer dans l'eau et reconnaître si elle n'est pas trop profonde ou le courant trop rapide, puis visiter la rive opposée afin de s'assurer qu'il n'y a rien d'anormal, retraverser alors la rivière, aider sa femme et ses enfants à traverser, souvent même porter les fardeaux et retraverser à plusieurs reprises la rivière pour transporter à dos sa femme et ses enfants. La rivière passée, l'homme reprend le devant avec ses armes, la femme et la famille



Fig. 508. — Indien du Guatemala.

rechargent leurs fardeaux et la petite caravane continue alors sa route dans le même ordre. Une raison est aussi donnée par l'Indien pour que ce soit sa femme qui cultive les champs : puisque, dit-il, sa femme est à même de lui donner des enfants, elle sera à même aussi de faire produire son champ (Alph. Pinart) ».

Les Guatémaliens croyaient aux mauvais génies et avaient une foule de devins qui étaient appelés auprès des malades pour chasser les démons qui s'étaient logés dans leur corps. Les soins dont ils entouraient leurs morts peuvent faire penser qu'ils croyaient à une autre vie. Certaines tribus recueillaient précieusement les os des défunts, lorsque la putréfaction avait accompli son œuvre, les envelop-

paient avec soin dans des étoffes et leur donnaient la sépulture en grande pompe. On retrouve encore cette coutume chez les Indiens de Costa-Rica.

Aujourd'hui presque tous les Guatémaliens sont sédentaires et agriculteurs. Relativement peu industriels, il fabriquent cependant des paniers, des nattes et des poteries assez remarquables. D'humeur gaie, ces Indiens aiment beaucoup la danse, comme l'aimaient leurs ancêtres. Dans toutes les fêtes, on boit, on chante et on danse. Les cérémonies de l'Église catholique sont pour les Indiens chrétiens des prétextes aux orgies les plus effroyables. En se civilisant, le Guatémalien, de même que la plupart des autres sauvages, s'est empressé

d'emprunter aux Européens tous leurs vices, notamment l'usage des boissons alcooliques, dont il fait souvent un abus extraordinaire. Il a embrassé le catholicisme, mais au fond il a conservé beaucoup de ses supersistions anciennes. Si quelqu'un de sa famille tombe malade, il s'adresse volontiers à quelque Indien réputé comme sorcier, qui se livrera à des incantations de toute sorte. Cependant, lorsqu'il vit tout à fait en contact avec les colons européens, le Guatémalien ne se montre pas mauvais. S'il est au service d'un Blanc, il s'attache à son maître et il est susceptible, dans certains cas, de lui donner les preuves d'un véritable dévouement.

3° Amérique méridionale.

A. Famille Muizca.

La famille muizca ou chibcha comprend des tribus qui vivent dans la Nouvelle-Grenade (fig. 509), sur le plateau de Bogota. Ces peuplades peu connues paraissent résulter du croisement de types distincts qui se seraient rencontrés dans cette région. M. de Quatrefages est tenté de les regarder comme apparentées aux anciens Mexicains : « les deux populations, dit-il, devaient avoir bien des éléments communs. La linguistique vient à l'appui de cette dernière conclusion. M. Maury, tout en reconnaissant qu'il existe des rapports entre le chibcha et les langues péruviennes, regarde comme plus probable qu'il faudra rattacher l'idiome des anciens Muizcas à ceux de l'Amérique centrale et du Mexique. Mais l'indécision même de l'éminent linguiste ne montre-t-elle pas que le chibcha touche à la fois aux deux familles linguistiques, et ne tend-elle pas à rapprocher ethnologiquement toutes ces populations séparées par de si vastes espaces ? »

Ce que nous savons des anciens Muizcas, c'est que quelques-uns avaient la tête allongée, mais que la plupart l'avaient courte, que leur face était large, avec des pommettes hautes et écartées. Ils avaient atteint un degré de civilisation remarquable, qui peut presque se comparer à celui atteint par les anciens habitants du Mexique et du Pérou.

La famille muizca n'offre plus guère, d'ailleurs, qu'un intérêt historique. Leurs descendants sont aujourd'hui à peu près fondus dans la population d'origine européenne, dont ils ne se distinguent ni par les mœurs ni par le costume.

Ce n'est guère que le type physique qui peut faire reconnaître qu'on se trouve en présence de descendants des anciens maîtres du pays. Aussi croyons-nous inutile de nous étendre davantage sur cette famille.

B. Famille Péruvienne.

Distribution géographique. — Histoire. —

La famille péruvienne, d'après d'Orbigny, comprend les Quichuas, les Aymaras, les Atacamas et les Changos; elle occupe en partie le Pérou, la Bolivie et la République Argentine; elle s'étend depuis l'Équateur jusqu'au 28° degré de latitude australe; à l'ouest, elle arrive jusqu'au Grand Océan, et à l'est, elle ne dépasse guère les chaînes des Andes, excepté dans la partie méridionale où elle s'étend davantage vers le centre du continent. C'est vers le milieu de cette vaste région, c'est-à-dire dans le sud du Pérou et dans une petite partie de la Bolivie, que se trouve le pays des Quichuas.

Les Quichuas et les Aymaras ont joué au Pérou et dans les contrées voisines un rôle considérable. Avant la conquête espagnole ils formaient un vaste empire qui s'étendait, du nord au sud, sur plus de 700 lieues marines. À l'ouest, la nation dont il s'agit arrivait jusqu'à la mer et, à l'est, elle occupait le versant oriental des Andes. Les Quichuas régnaient en maîtres; c'étaient eux qui fournissaient les *Incas*, rois ou chefs du pays. Ils avaient soumis, non seulement les Aymaras, mais encore d'autres races qu'on ne connaît pas toutes. On peut affirmer néanmoins que les Aymaras et les Quichuas n'ont pas seuls contribué à la formation de l'ancienne population du Pérou, car ils offrent à peu près les mêmes caractères physiques, et l'étude des restes humains exhumés des anciens cimetières a montré que la nation péruvienne était composée d'éléments ethniques divers.

Lorsque les Européens arrivèrent au Pérou, ils se trouvèrent en présence d'une civilisation qui ne le cédait en rien à celle du Mexique; nous en dirons quelques mots plus loin.

Caractères physiques. — Les individus de la famille péruvienne sont d'un brun olivâtre foncé; leur taille, peu élevée, atteint à peine, en moyenne, 1^m,60 chez les hommes et 1^m,46 chez les femmes; leurs formes sont massives, leur corps long, relativement à l'ensemble, la poitrine très développée. Ils ont le front fuyant, la face large et ovale, les sourcils très arqués et peu fournis, les yeux horizontaux, souvent



Fig. 509. — Indiens de la Nouvelle-Grenade à la recherche de l'or.

petits, à cornée jaunâtre ; le nez, très déprimé à sa racine, devient très saillant et fortement aquilin, en même temps que les narines s'élargissent. Les pommettes sont peu saillantes, la bouche assez grande avec des lèvres médiocres, le menton court ; les mâchoires font un peu plus de saillie que dans les races blanches. La physionomie est sérieuse, réfléchie et triste.

Les Quichuas (fig. 510), les Aymaras et les Atacamas présentent tous ces caractères, tandis que les Changos sont d'un teint plus foncé, d'une taille encore plus petite, et ont la poitrine moins développée. Leur nez n'est jamais aussi saillant ni aquilin, mais il est toujours élargi aux narines.

Mœurs. — Coutumes anciennes. — Il n'est pas sans intérêt, avant de parler des Péruviens actuels, de consacrer quelques lignes aux Quichuas et aux Aymaras d'autrefois.

Au point de vue intellectuel, les *Quichuas* étaient au-dessus de la moyenne ; bien avant la

conquête espagnole, ils connaissaient l'année solaire, l'architecture, la sculpture ; leur gouvernement était admirablement organisé, et leurs princes ou *Incas* étaient considérés comme les fils du soleil. Ils étaient en même temps rois et pontifes et ne pouvaient s'allier qu'à des membres de leur famille.

Ce peuple donna naissance à des orateurs, des historiens, des musiciens, des poètes, des médecins. La masse s'occupait, sur les plateaux élevés, d'élevage des troupeaux et d'agriculture ; dans les vallées, d'agriculture seulement ; sur les rivages de la mer, de pêche et d'agriculture. Les artisans étaient assez communs chez cette nation, et les professions étaient héréditaires. On trouvait des ouvriers qui fabriquaient des tissus de laine d'une finesse surprenante et les teignaient de couleurs vives et très solides ; d'autres travaillaient les métaux et surtout l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, dont ils faisaient des vases et des ornements remar-

quables, quoique leurs outils fussent généralement en pierre. Ils avaient poussé si loin le travail des métaux qu'ils avaient fait des jardins d'arbres factices.

Parmi les industries les plus en honneur chez les anciens Péruviens, il faut citer la céramique. Tous les musées d'Europe possèdent des spécimens de beaux vases en terre du Pérou, aux formes bizarres, souvent ornés de personnages en relief, et parfois munis de plusieurs goulots ou, au contraire, d'un goulot unique pour plusieurs vases accouplés. Il suffit, pour se faire une idée de l'habileté des vieux ouvriers péruviens, de parcourir les salles du musée d'Ethnographie du Trocadéro.

Mais si l'industrie était florissante chez les Quichuas, il n'en est pas moins vrai qu'ils s'appliquaient surtout à l'agriculture. Pour cultiver les montagnes qu'ils habitaient, ils retenant les terres au moyen de gradins de pierre, et, par des travaux d'irrigation surprenants, ils avaient réussi à amener l'eau nécessaire.

Le Quichua ne prenait qu'une femme et ne pouvait se marier avant vingt ans; on l'aidait alors à construire la maison qu'il devait habiter, et qui n'était qu'une petite hutte arrondie, couverte de branches et de terre. Les familles les plus nombreuses étaient les plus estimées; elles pouvaient d'ailleurs vivre avec autant de facilités que les autres, car tous les ans l'Inca divisait les terres suivant les besoins des familles. Le peuple ne possédait que les meubles les plus nécessaires, et usait des vêtements grossiers, faits avec la laine des alpacas. Mais les Incas portaient des vêtements d'une grande finesse, tissés par les vierges du soleil, prêtresses parmi

lesquelles le roi prenait ses concubines. Pour leur prince, les Quichuas construisaient des palais somptueux; ils le portaient sur une litière dorée. Le prince était d'ailleurs instruit des actes de tous ses sujets, car il possédait des courriers qui lui apportaient les dépêches de tous les chefs du royaume. Ces dépêches se composaient de nœuds et de fils de différentes couleurs qui formaient de véritables caractères.

Les Incas étendirent rapidement leur royaume, et toutes les guerres se faisaient dans le but d'augmenter le nombre des adorateurs du soleil. D'ailleurs, lorsqu'une population se soumettait, elle était traitée avec beaucoup de clémence, et on portait ses idoles au temple du soleil, à Cuzco.

Les Quichuas, lorsque l'un des leurs mourait, lui repliaient les jambes dans l'attitude d'un homme assis, et le descendaient soit dans une tombe isolée en pierres sèches, soit dans un monument souterrain où chaque famille avait un étage. Près du mort, on plaçait tout ce qui lui avait appartenu et des vases remplis de boissons. Les Incas étaient embaumés, et



Fig. 510. — Femme Quichua.

leur âme allait retrouver leur père, le soleil, époux de la lune, qui n'était point le dieu suprême, car au-dessus de lui il y avait *Pachacamac*, dieu invisible, créateur de toutes choses.

Les *Aymaras*, cantonnés non loin des rives du lac Titicaca, étaient déjà fort civilisés, bien avant l'existence de l'empire des Incas, et c'est probablement de ce peuple que sont sortis les dominateurs Quichuas.

« Pour le caractère, pour les facultés intellectuelles, pour les mœurs, pour les coutumes, pour les usages privés et de société, pour l'in-

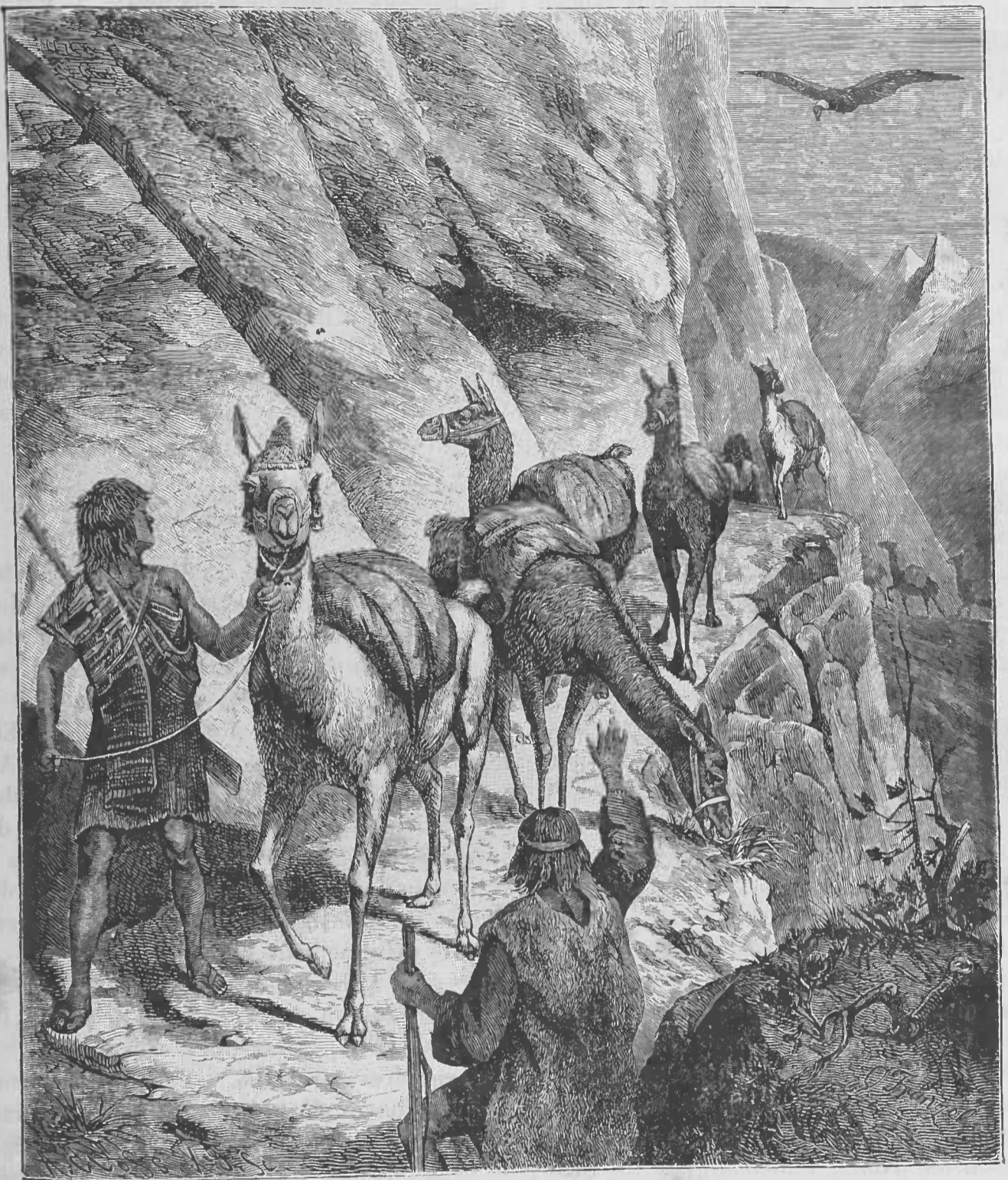


Fig. 511. — Caravane de lamas dans les Cordillères.

dustrie agricole et manufacturière, pour les vêtements, les Aymaras ressemblaient et ressemblent encore en tout aux Quichuas, auxquels, du reste, ils étaient soumis (d'Orbigny).»

Ils présentaient toutefois certains caractères distinctifs, tels que la coutume de se déformer artificiellement la tête, les hommes du moins, de manière à lui donner la forme d'un pain de sucre. Leur architecture différait aussi de celle des Quichuas ; leurs temples et leurs palais présentaient des portes à pans perpendiculaires et non inclinés, des dimensions colossales, des masses imposantes ; tous leurs monuments étaient

RACES HUMAINES.

ornés de sculptures en relief. Les tombeaux des Aymaras sont bien différents de ceux des Quichuas ; ce ne sont point des constructions souterraines, mais de grands bâtiments avec une simple ouverture pour introduire les corps, qui étaient placés dans la même posture que ceux du peuple dont nous venons de parler. Ces tombeaux, toujours réunis par groupes nombreux, présentaient constamment leur ouverture du côté de l'Orient.

Comme les Quichuas, les Aymaras devaient adorer le soleil.

Mœurs et coutumes modernes. — Les Qui-

ehuas et les Aymaras actuels qui, nous venons de le voir, se ressemblent entièrement, sont doux, sociables et d'une soumission poussée jusqu'à la servilité. Ils ont vite accepté la domination espagnole, au moment de la conquête, et ils ne tardèrent pas à embrasser le christianisme. L'obéissance passive était un devoir du Quichua, qui pourtant ne manquait point de courage ; il est bon père de famille, sobre, laborieux et patient.

Les Indiens du Pérou sont surtout pasteurs et agriculteurs ; ils aiment à conduire des caravanes de lamas dans les sauvages Cordillères des Andes (fig. 511). Leur costume est assez primitif ; les hommes s'enroulent une pièce d'étoffe autour de la poitrine ou se couvrent le torse d'une sorte de puncho ; les femmes se font une espèce de jupe avec un morceau d'étoffe fixé à la ceinture. Ils continuent à parler le quichua, sauf sur le haut plateau du Pérou et en Bolivie, où la langue en usage est l'aymara.

Tous ces Indiens aiment la société ; ils vivent toujours par hameaux et cherchent des motifs de réunion et d'amusement : « c'est même par ce faible que les religieux adroits les ont amenés au christianisme, en leur créant des motifs de réunion, et par conséquent de plaisir ; néanmoins, au milieu de ces fêtes, ils s'amuse sans être gais ; leur taciturnité, leur froideur disparaissent rarement en entier ; mais aussi, dans l'ivresse même, ils se querellent rarement, et plus rarement encore en viennent à se battre. S'ils sont vindicatifs, s'ils oublient difficilement une offense, ils ne cherchent guère à s'en venger, et peut-être n'est-il pas au monde de pays où se commettent moins d'assassinats que dans les lieux habités seulement par les Quichuas (d'Orbigny). »

Quichuas et Aymaras sont tous chrétiens, et, par conséquent, les cérémonies pratiquées à la naissance, au mariage ou à la mort n'offrent rien de particulier. Néanmoins, ils se souviennent de leur ancien culte, et dans les fêtes religieuses du catholicisme, on voit toujours un grand nombre d'Indiens, affublés d'habits grotesques, danser devant les processions, comme leurs ancêtres dansaient lors des fêtes du soleil.

Les *Changos*, dont le nombre ne dépasse pas 1000 individus, sont doux, affables et hospitaliers. Toujours établis sur le bord de la mer, ils vivent presque exclusivement de poissons et de coquillages. De même que les Aymaras, ils ont

des bateaux formés de deux outres de peau de loup marin, gonflées et attachées ensemble. Leurs instruments se composent de coquilles taillées et de harpons en os. Comme ils changent souvent de place, ils font leurs maisons avec quatre pieux qu'ils enfoncent en terre et sur lesquels ils jettent des peaux de loups marins et des algues. Les femmes portent, dans des hottes, les enfants et les provisions ; elles font des tissus assez réguliers.

Les *Changos* inhument leurs morts dans des tombeaux souterrains, mais au lieu de leur replier les membres, ils les couchent en long. Leur religion ancienne n'est pas connue ; aujourd'hui ils sont tous chrétiens.

C. Famille Pampéenne.

La famille pampéenne occupe un immense territoire, qui s'étend du Pérou et du Brésil jusqu'à la Patagonie. A l'ouest, elle atteint les derniers contreforts des Andes, et, à l'est, ses limites sont le Paraguay jusqu'au Rio de la Plata, et, plus au sud, l'océan Atlantique. Elle se rencontre en un mot dans la République Argentine tout entière. Et cependant le nombre des Indiens de cette famille ne doit pas dépasser 30 000. Mais il faut se rappeler que la région qu'ils habitent ne comprend que des plaines sans horizon (*pampa*) (fig. 512), d'une fertilité extrêmement réduite.

Les principales populations pampéennes sont les Araucans ou Aucas, les Puelches et les Charruas, tous plus ou moins sauvages.

Caractères physiques. — Les Pampéens sont les plus foncés de tous les Indiens de l'Amérique du Sud ; leur peau est d'une couleur sépia ou brun olivâtre. Leur taille, qui va en décroissant du sud au nord, atteint en moyenne 1^m,68 chez les hommes. Ils ont des formes athlétiques, tout en ayant des pieds et des mains d'une petitesse extrêmement remarquable.

D'Orbigny, qui fait entrer les Patagons dans la famille pampéenne, la décrit en ces termes : « Les traits de diverses nations de ce rameau ont certainement entre eux une analogie sensible. Chez les Patagons, la tête est grosse, la face large, aplatie ; les pommettes sont plus ou moins saillantes, notamment dans la vieillesse ; chez les nations du Chaco, les yeux sont petits, noirs, horizontaux, quelquefois légèrement bridés à l'extérieur ; le nez court, épaté, large, à narines ouvertes, la bouche grande ; les lèvres grosses et saillantes ; les dents bien

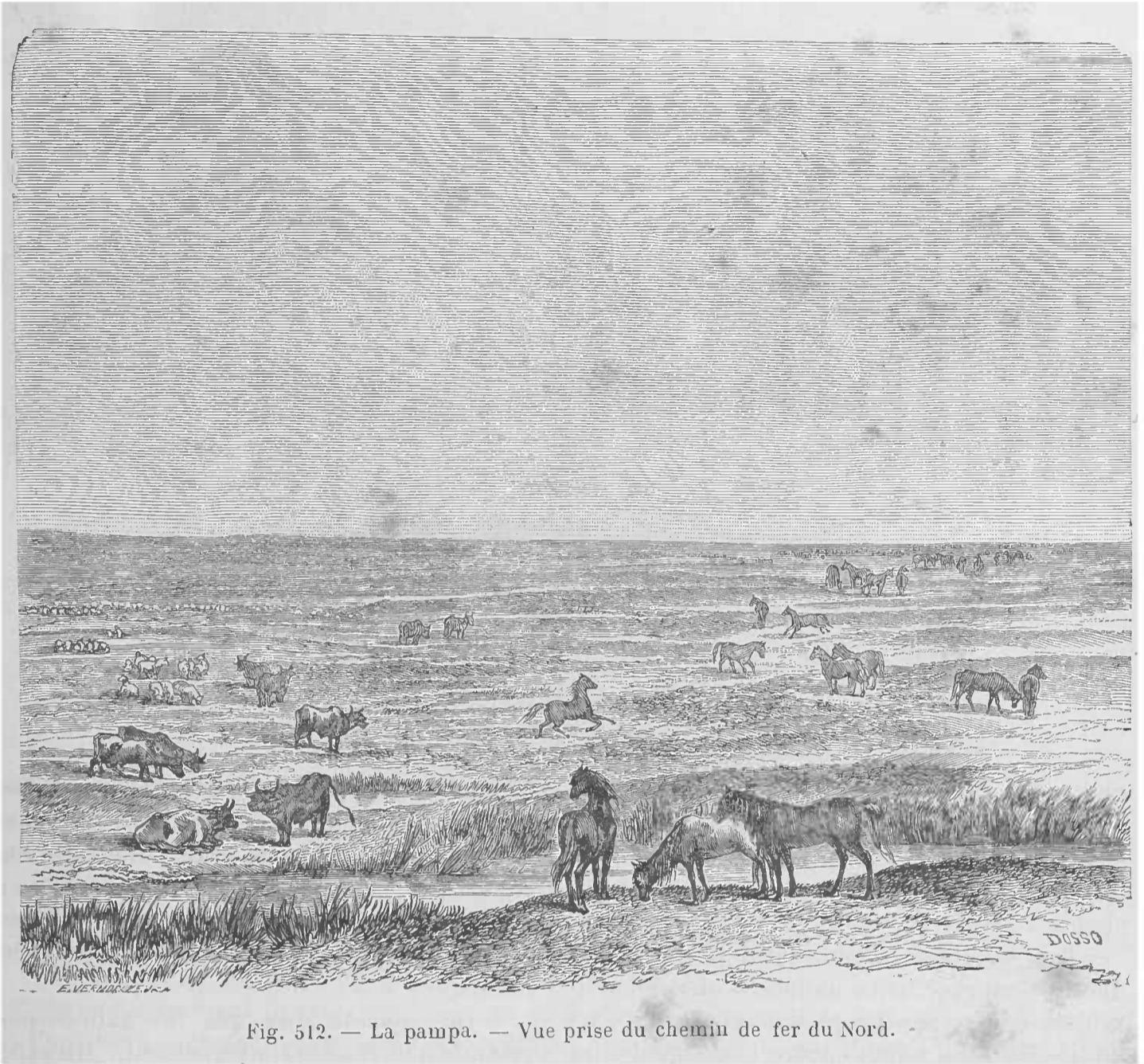


Fig. 512. — La pampa. — Vue prise du chemin de fer du Nord.

placées et belles ; le front bombé ; le menton court ; les sourcils étroits et arqués ; la barbe rare, non frisée, poussant seulement à la lèvre supérieure et au menton ; les cheveux noirs, longs et plats. La physionomie, constamment sérieuse, est froide, réservée, souvent féroce ; et si chez quelques nations on trouve une jeunesse joyeuse et des traits efféminés dans les deux sexes, comme chez les Patagons, il en est chez lesquelles les jeunes gens participent à la taciturnité et à la tristesse de l'homme adulte. La différence à cet égard est énorme entre ces hommes et leurs voisins les Chiquitéens, toujours prêts à rire et à s'amuser d'un rien. Les femmes ont presque toujours le même aspect que les hommes : très peu sont passables dans la jeunesse et toutes deviennent repoussantes dans l'âge de la décrépitude, chez elles fort prématuré. »

Mœurs. — Coutumes. — Les peuples de cette famille ont un caractère fier et indomptable ;

plutôt que de se soumettre aux Espagnols ils se sont laissés décimer et ils ont énergiquement résisté au christianisme. Voici le portrait qu'en trace d'Orbigny : « Il y a encore, entre les nations de ce rameau, assez d'analogie pour les mœurs : en effet les Patagons, les Puelches, les Charruas sont continuellement vagabonds, errants, et vivent sous des tentes de peaux d'animaux, qu'ils transportent partout avec eux ; les Mbocobis, les Lenguas, les Alciponès, les Mataguayos, sont aussi ambulants, mais le plus ordinairement ils se fixent sous des cabanes couvertes en paille. Les premiers ne sont que chasseurs et pasteurs ; les derniers sont chasseurs, pasteurs et quelquefois agriculteurs. Sauf ces différences, ils ont beaucoup d'analogie de coutumes ; car tous habitent des plaines, tous sont chasseurs aussi passionnés que guerriers intrépides, ce qui les force à vivre disséminés par petites tribus, au sein des vastes déserts, et à s'éviter pour ne pas compromettre

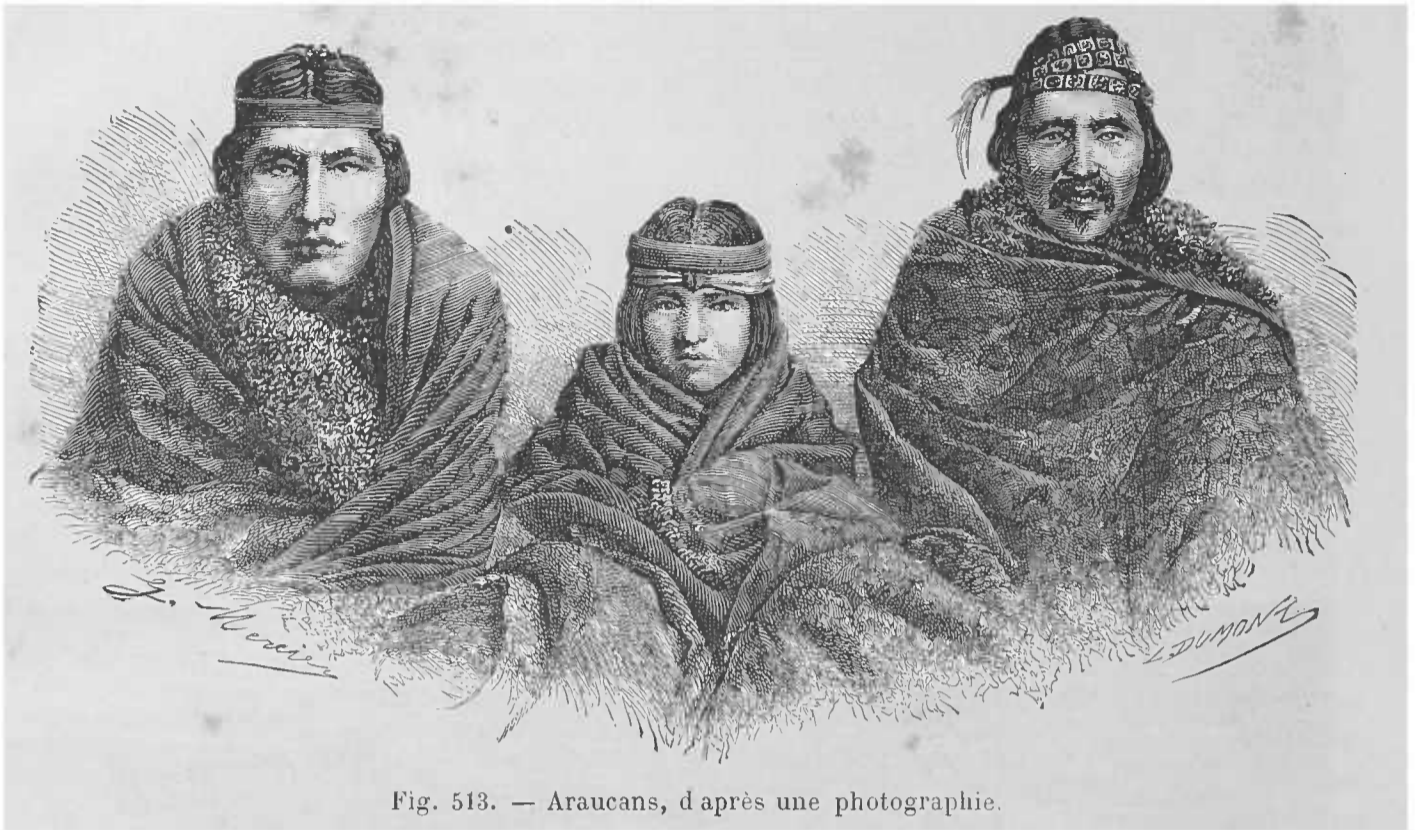


Fig. 513. — Araucans, d'après une photographie.

mutuellement le succès de leur chasse. A la guerre, la surprise est toute leur tactique ; ils ont pour armes l'arc, la flèche, la lance, la fronde, les bolas meurtrières, et souvent la tranchante massue.

« Leur industrie est on ne peut plus bornée : quelques unes de leurs nations seulement doivent au contact des peuples montagnards l'art du tissage de la laine ; encore l'exécutent-elles assez grossièrement. Aucune d'elles ne se sert de hamac. Généralement les hommes ne s'occupent que de fabriquer leurs armes, tandis que les femmes confectionnent les vêtements, font la cuisine, et, lors des changements de domicile, servent de bêtes de somme, en transportant tout le bagage. Elles sont souvent aussi chargées de ce qui regarde l'agriculture. Parmi ces nations, les Payaguas seuls sont navigateurs, et, plus industriels que les habitants des Pampas, ceux du Chaco joignent la pêche à la chasse.

« Le costume pampéen a quelque chose d'analogie : toutes les nations vont tête nue (fig. 513), les unes relevant ou tressant leurs cheveux ; les autres s'en coupant une partie au ras de la tête ; toutes ont la coutume de se peindre la figure de diverses couleurs, de s'arracher les sourcils, les cils, la barbe ; et, parmi celles du Chaco, on est étonné de rencontrer le tatouage, si commun parmi la race jaune de l'Océanie ; cet usage n'existe que chez les femmes par suite

d'une coutume superstitieuse, pratiquée à l'instant de la nubilité. Tous ces peuples s'attachent une pièce d'étoffe ou de peau autour des hanches et se couvrent les épaules d'un manteau de peaux d'animaux, sur lequel, du côté opposé au poil, ils figurent des grecques irrégulières et variées.

« On pourrait dire que les nations pampéennes n'ont aucun gouvernement... Il n'existe, en effet, aucune subordination entre les simples Indiens et leurs chefs, pas plus qu'entre le fils et le père ; la liberté individuelle est illimitée...

« On dirait leurs croyances religieuses calquées les unes sur les autres et d'une origine commune, tant elles ont de rapport entre elles. Tous redoutent un génie malfaisant, cause du mal, ayant pour interprètes de vieilles femmes qui prétendent guérir les malades par une foule de jongleries superstitieuses, mais surtout par des succions. Ces nations croient à l'immortalité de l'âme ; celles qui, comme les Patagons et les Mataguayos, ne brûlent pas ce qui appartient au défunt, enterrent tout avec lui, et tuent sur sa tombe son meilleur cheval, pour qu'il le retrouve dans l'autre vie. L'âge de nubilité, chez les femmes, est marqué par des cérémonies compliquées ; et chez les nations du Chaco, celles-ci reçoivent alors par le tatouage d'une partie de la figure, ou de la poitrine, les marques ineffaçables de leur sexe. Si les croyances



Fig. 514. — Araucane et son enfant.

religieuses n'amènent jamais les Patagons et les Puelches à exécuter aucune scène sanglante, il n'en est pas ainsi des nations du Chaco, qui, par suite de superstitions, se livrent, à la mort d'un des leurs, à des jeûnes rigoureux ou se mutilent de la manière la plus barbare, en se coupant une articulation des doigts et en se couvrant les bras, les jambes, les flancs, même le sein, chez les femmes, d'un grand nombre de blessures, dont les cicatrices ne s'effacent jamais; le tout, sans doute, comme chez les peuples chasseurs et guerriers, pour montrer leur courage. »

A cette description générale, j'ajouterai quelques lignes sur les Araucans et les Charruas.

Araucans.

Les Araucans habitent le sud du Chili et la partie de la pampa située immédiatement au nord du Colorado.

Caractères physiques. — Les Aucas ou Araucans (fig. 513 et 514) présentent une teinte olivâtre, analogue à celle des Péruviens, mais

plus pâle; ils sont en général petits et ne dépassent guère 1^m,62. Trapus, avec des épaules larges, une poitrine bombée, un corps tout d'une venue et des membres inférieurs courts, ils ont les articulations grosses et les extrémités petites. Les femmes sont robustes, comme les hommes, et présentent rarement une taille élancée. Les cheveux sont longs, noirs et rudes. Le crâne est volumineux avec un front bas et étroit; les yeux sont horizontaux et bien fendus, les pommettes saillantes, le nez court et épaté, la bouche grande, mais avec des lèvres peu épaisses, le menton court et large; la figure est, dans son ensemble, pleine et arrondie.

Mœurs. — Coutumes. — Les Araucans sont fiers, courageux, indépendants et dissimulés; aujourd'hui encore ils sont complètement libres. Les uns sont des guerriers indomptables, les autres sont constamment en marche; chez tous on rencontre des orateurs, des poètes, des chansonniers. Nomades par excellence, ils sont toujours à cheval et vivent sous des tentes de cuir. La chasse et leurs troupeaux leur fournissent des aliments. Dans le sud du Chili, il en

est quelques-uns qui sont devenus sédentaires, mais ils sont aussi belliqueux que les autres. Armés de leurs bolas, de leurs frondes et de leurs longues lances, ils entreprennent de grandes expéditions guerrières, dans lesquelles ils emmènent leurs femmes et leurs enfants pour tout piller pendant le combat. Ils obéissent à des chefs, dont ils ne reconnaissent toutefois l'autorité qu'en temps de guerre.

La polygamie est tolérée parmi eux, et les prisonnières deviennent des concubines. Les femmes sont en général bien traitées; elles filent la laine et la tissent, tandis que les hommes ne s'occupent que de leurs armes. Ils teignent les tissus qui servent à leurs vêtements et les peaux dont ils se font des couvertures. Les hommes se couvrent d'un puncho et d'une pièce d'étoffe qui s'attache autour du corps et tombe au-dessous du genou; à la guerre, ils portent une cotte de mailles en cuir. Les femmes font usage de la même pièce d'étoffe que les hommes, mais elles la font remonter plus haut, et, au lieu du puncho, elles portent, pour se couvrir les épaules, une pièce d'étoffe analogue (fig. 514). Hommes et femmes se divisent les cheveux en deux tresses, portent des colliers et se peignent la figure en rouge.

Ils eroient à un bon et à un mauvais esprit; leurs prêtres sont en même temps sorciers et médecins. Ils enterrent leurs morts assis, les genoux pliés sur la poitrine; ils déposent dans la fosse les objets les plus précieux du défunt et immolent ses chevaux sur la tombe.

Charruas.

Les Charruas, presque anéantis aujourd'hui, ne se rencontrent plus que dans une petite région située à l'est de l'Uruguay.

Caractères physiques. — Leur teinte, d'un brun olivâtre, souvent noirâtre ou marron, est la plus foncée qu'on ait observée chez les Américains. Leur taille paraît être de 1^m,68 environ, et les femmes sont presque aussi grandes et aussi robustes que les hommes; leurs formes sont très massives. Ils ont la tête grosse, la face large, les pommettes saillantes, le nez étroit à la base, gros à l'extrémité; leurs sourcils sont saillants, très arqués et peu fournis, de même que la barbe. Les yeux petits, noirs et un peu bridés, sont enfoncés profondément; la bouche est grande, les lèvres grosses, les dents fort belles. L'ensemble de la physionomie a un aspect dur et féroce.

Mœurs. — Coutumes. — Il a été impossible de dompter les Charruas : ils ont mieux aimé périr que de se soumettre aux Jésuites. Ils habitaient les plaines et ne vivaient que de chasse; forcés de marcher continuellement à la recherche du gibier, ils ne se construisaient que des tentes de cuir. Guerriers infatigables, ils employaient, dans leurs combats, de longues lances, des arcs et des flèches très courtes qu'ils portaient dans un carquois.

Ils élevaient une certaine quantité de chevaux. Avec les peaux, ils se fabriquaient des vêtements. Lorsque les chevaux manquaient, les femmes servaient de bête de somme; un homme avait d'ailleurs le droit de prendre une femme jeune, lorsque la sienne était âgée. Les hommes portaient les cheveux relevés et s'ornaient la tête de plumes blanches; dans un trou pratiqué dans la lèvre inférieure, ils introduisaient souvent un morceau de bois. Les femmes laissaient tomber leurs cheveux et se tatouaient la figure à l'époque de la nubilité.

Le deuil, chez les Charruas, était d'une barbarie inouïe; ils se meurtrissaient, se faisaient des plaies sur tout le corps, et se soumettaient à des jeûnes très prolongés. Ils enterraient leurs morts avec leurs armes et leurs vêtements et tuaient, sur la tombe, leur meilleur cheval.

D. Famille Chiquitéenne.

Distribution géographique. — Les Chiquitéens, divisés en onze nations, habitent la province de Chiquitos. Ils ont pour limites : au nord, les collines situées au septentrion du cours du Guapuré; au sud, les plaines du Chaco; à l'est, le Rio de Paraguay; à l'ouest, les forêts qui s'étendent jusqu'au Rio-Grande.

Caractères physiques. — Les Chiquitos sont des hommes de 1^m,66 environ, au teint bistré, tirant plutôt sur l'olivâtre que sur le jaune. Ils ont les épaules larges, la poitrine bombée, le corps massif, les membres robustes et les extrémités petites. Leur tête est grosse, arrondie et bombée dans la région frontale; leur face est toujours ronde et pleine, avec des pommettes peu saillantes, un nez court, légèrement épaté, des narines peu ouvertes. Ils ont les yeux petits, horizontaux, pleins d'expression et de vivacité, surmontés de sourcils fins et arqués. Les lèvres sont assez minces, les dents belles; la bouche est moyenne et le menton court et arrondi. Une particularité assez bizarre, c'est que leurs cheveux, longs, lisses et

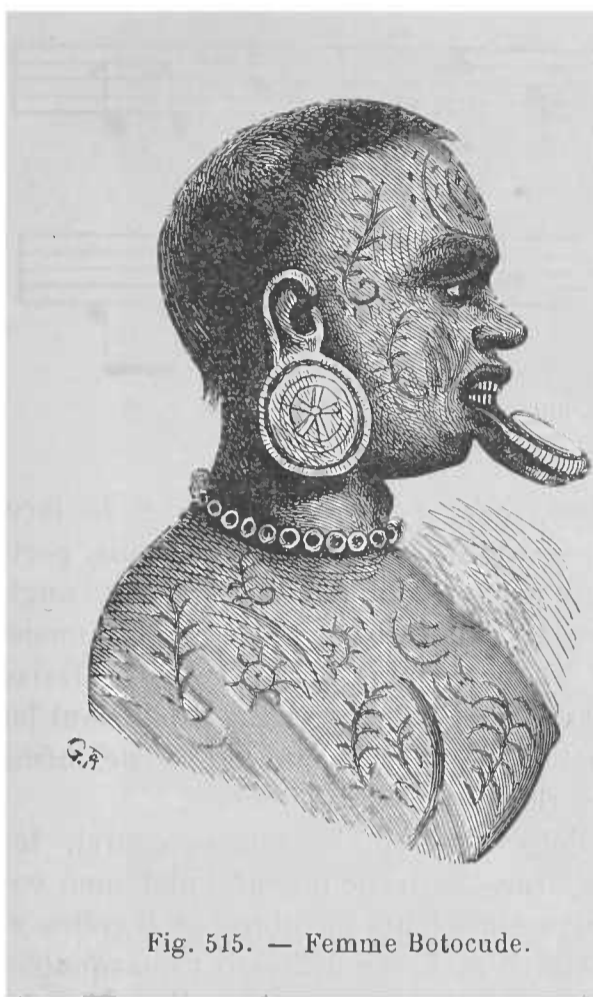


Fig. 515. — Femme Botocude.



Fig. 516. — Femme Botocude.

noirs dans l'âge adulte, jaunissent mais ne blanchissent pas dans la vieillesse.

Mœurs. — Coutumes. — D'un caractère sociable, enjoué, les Chiquitos poussent l'hospitalité à l'extrême et ne sont nullement jaloux de leurs femmes ni de leurs filles. Il ne songent qu'à se divertir, et ils passeraient leur vie à côté d'un vase de liqueur de maïs fermenté, ne se dérangeant que pour causer, chanter, faire de la musique ou chasser. « Tous agriculteurs, ils durent nécessairement se fixer dans des lieux où ils trouvaient des ressources pour la culture ; mais chasseurs en même temps, ils se divisèrent en très petites tribus, afin de ne pas se nuire mutuellement ; de là leur usage constant de vivre au sein des bois, sous des ombrages protecteurs de la chasse et conservateurs d'une humidité nécessaire à la réussite de leurs travaux agricoles ; de là, pour eux, l'habitude de se séparer par familles, au lieu de former un corps de nation... Leurs maisons, couvertes en paille, avaient alors une porte si basse, qu'elle ne permettait d'y entrer qu'en rampant, ce qu'ils avaient imaginé pour se préserver des mouches et des attaques de leurs ennemis. Chaque famille laissait ses enfants entièrement libres jusqu'à l'âge de quatorze ans, époque à laquelle ceux-ci se séparaient de leurs parents et allaient vivre en commun dans

une maison distincte, consacrée aussi à recevoir les étrangers, dont les visites déterminaient toujours des fêtes où l'on s'enivrait de bière de maïs. Les jeunes gens des deux sexes dansaient souvent la nuit.

« Un garçon voulait-il se marier ? il allait chasser, et déposait, à son retour, sa chasse à la porte des parents de sa belle, qui l'acceptaient pour leur gendre, s'ils étaient contents des produits. Les chefs seuls se permettaient la polygamie (d'Orbigny). »

Les hommes allaient nus ; les femmes portaient une tunique sans manches et se couvraient de colliers et de bracelets. Avant la conquête, ils se perçaient les lèvres et la cloison du nez.

Aujourd'hui, les Chiquitos ont été convertis et réunis en villages par les missionnaires catholiques.

Les hommes font un peu de culture, fabriquent des armes (arcs, flèches, massues tranchantes et lances), tandis que les femmes filent et tissent la laine, confectionnent les hamacs, destinés aux hommes seuls, ou tissent pour elles-mêmes de fort jolies nattes. Ces Indiens se servent de racines enivrantes pour prendre le poisson ; jamais ils n'ont songé à se construire de pirogues.

Leur caractère ne s'est guère modifié : ils aiment avec la même passion la musique, la



Fig. 517. — Refrain Botocudo.

danse et les divertissements de toute sorte. Parmi leurs jeux, il en est un caractéristique, celui du Guatoroch, jeu de balle, d'autant plus singulier, que deux ou trois cents individus peuvent y prendre part à la fois, et que la balle, est lancée par les joueurs avec la tête.

E. Famille Botocudo.

La famille botocudo renferme quelques tribus qui vivent à l'intérieur du Brésil et qui diffèrent des Guaranis par la langue, par leur crâne plus allongé et par quelques autres caractères physiques. Ces tribus comprennent les Aymorès ou Botocudos, les Goytacazes ou Coroados, les Coropos, les Puris, etc.

Les anthropologistes sont de plus en plus portés à les considérer comme les descendants des premiers habitants du Brésil ; et, en effet, ils présentent plus d'une ressemblance anatomique avec la vieille race fossile dont on a trouvé des débris dans les cavernes du pays.

Quoi qu'il en soit, les Botocudos sont aujourd'hui très peu nombreux. « Il n'est pas douteux que cette peuplade ne marche rapidement à son extinction ; tout y contribue, jusqu'aux guerres que se font encore entre elles les tribus les moins sauvages... Il ne restera bientôt de ces représentants de la race aborigène que le nom des Aymorès, donné à cette partie de la chaîne côtière qui traverse leur territoire (Ph. Rey). »

Caractères physiques. — Les Botocudos sont en général, de taille moyenne. La couleur de leur peau varie du brun clair à un ton foncé offrant quelque chose de ferrugineux. Ils ont les cheveux très noirs, abondants, lisses et gros ; ils s'arrachent habituellement la barbe et tous les poils qui leur poussent sur le corps ; mais, chez ceux qui ont renoncé à s'épiler, on peut constater que leur peau est fort peu velue.

La tête, naturellement allongée, n'est jamais

déformée ; le front en est bas et étroit. La face, large, assez plate et à contours arrondis, porte des yeux noirs, petits, un peu relevés à l'angle externe, et un nez droit, court, à narines modérément dilatées. La bouche est large, les lèvres peu épaisses. Nous verrons dans un instant les déformations dont elles sont l'objet, de même que les oreilles.

Les Botocudos ont le cou raccourci, les épaules larges, le tronc massif, l'abdomen volumineux ; mais leurs membres sont grêles et leurs extrémités d'une petitesse remarquable.

« Les mouvements sont aisés. Ils marchent toujours vite, le corps droit, sans raideur, et en portant les pieds en dedans. Ils sont d'une complexion robuste, atteignent un âge très avancé, sans infirmités, et conservent leurs cheveux toujours très noirs. Cependant les vieillards perdent quelquefois leurs dents ; ils maigrissent, les saillies des pommettes se prononcent, et le visage est, chez eux, sillonné de rides (Ph. Rey). »

Vêtements et parures. — Le costume des Botocudos est réduit à sa plus simple expression : ils vont entièrement nus. Ceux qui vivent dans le voisinage des colonies européennes acceptent facilement un morceau d'étoffe qu'ils s'enroulent à la taille ; mais, à la première occasion, ils abandonnent ce vêtement rudimentaire. Hommes et femmes portent les cheveux courts et en rond ; les premiers ne conservent souvent qu'une sorte de calotte au sommet de la tête. Nous venons de voir qu'ils avaient la coutume de s'épiler ; ils ne respectent pas les sourcils, que les femmes surtout s'arrachent consciencieusement.

Quelques Botocudos portent des tatouages ; beaucoup ont le front marqué de petites cicatrices linéaires, traces de scarifications qu'ils se font avec un éclat de quartz ou de bambou pour se guérir de la migraine. Tous se peignent le corps avec diverses substances végétales. Les

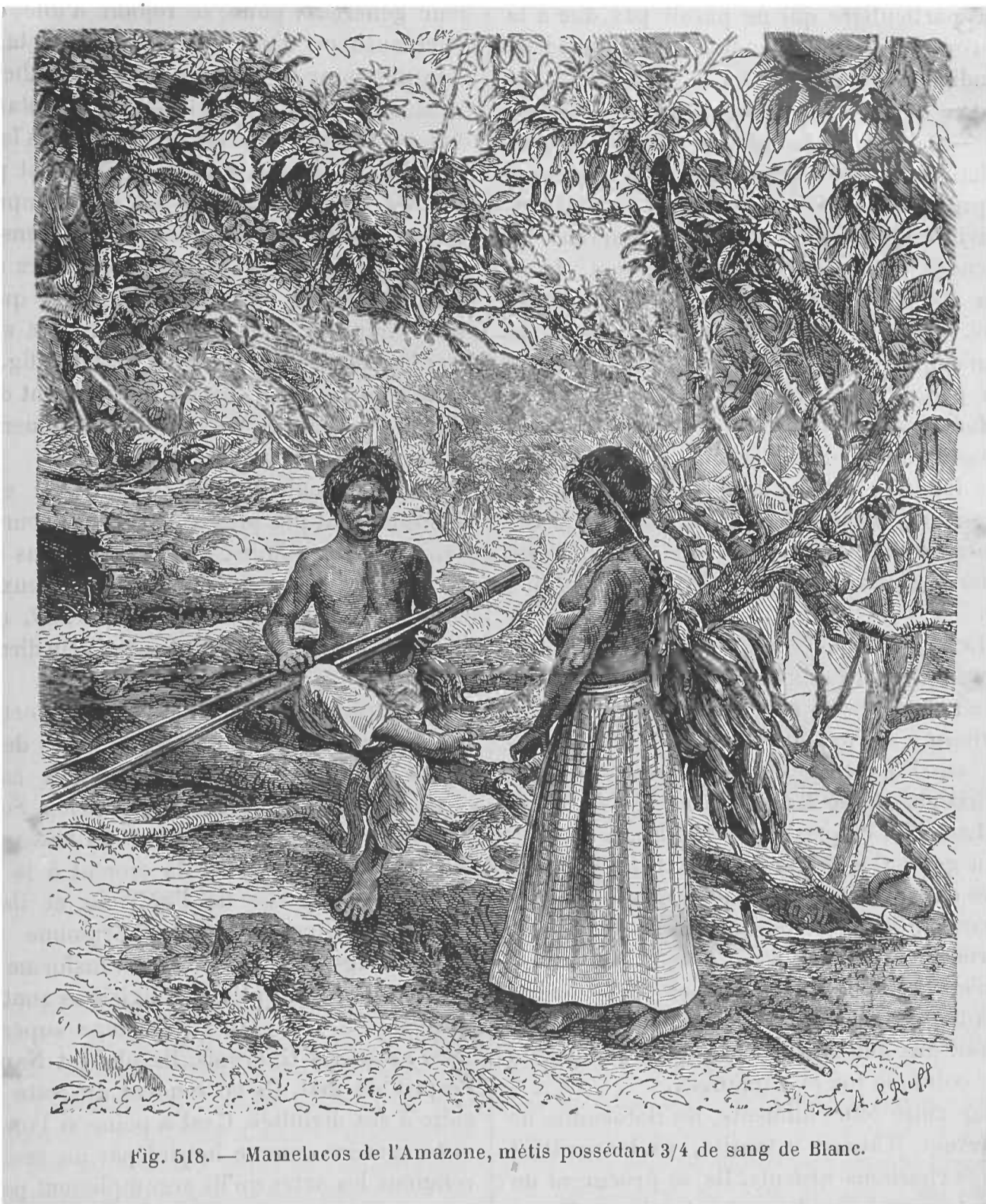


Fig. 518. — Mamelucos de l'Amazone, métis possédant 3/4 de sang de Blanc.

femmes aiment à se tracer des petits ronds ou des rameaux sur le front, les pommettes et la poitrine (fig. 515). Les guerriers portent, dans leurs expéditions, une sorte d'étroit diadème teint, en écorce.

Mais la parure la plus recherchée c'est la *botoque*, rondelle de bois léger que ces Indiens s'introduisent dans la lèvre inférieure et dans le lobule de l'oreille (fig. 515 et 516). Dès le jeune âge, on perce la lèvre et les oreilles avec une épine ou une pointe de roseau, et on dilate progressivement le trou en y introduisant des morceaux de bois de plus en plus gros. On arrive ainsi à s'insinuer dans la lèvre des botoques qui dépassent parfois 6 centimètres de

diamètre. Il n'est pas rare de voir le bord de la lèvre se déchirer; mais on en réunit alors les lambeaux au moyen d'un fil végétal.

Habitations. — « Les Botocudos, dit M. le Dr Ph. Rey, n'ont pas d'autres abris que des huttes de branchages, hautes de 4 pieds environ. Dans leurs campements les plus fixes, ces huttes, qu'ils appellent *kijèm*, sont soutenues par quelques bâtons; elles sont disposées en demi-cercle autour d'une espèce d'aire et toujours protégées derrière par un épais taillis. Même dans le voisinage des colonies, les Botocudos ne veulent pas habiter d'autres demeures. Il règne toujours autour de ces campements, et dans un rayon très étendu, une

odeur particulière qui ne paraît pas due à la malpropreté, mais à l'exhalation cutanée de ces indigènes. »

Genre de vie. — Alimentation. — Industrie. — Toutes les tentatives faites pour rendre les Botocudos sédentaires sont restées à peu près infructueuses; « le plus haut degré de civilisation auquel soit encore parvenu un Botocudo, c'est de conduire un canot, de se servir d'un fusil et d'abattre un arbre avec la hache. » Mais ces civilisés sont rares; presque tous n'emploient que les armes et les outils de leurs pères, et vivent, comme leurs ancêtres, de chasse, de pêche et de fruits sauvages. A la chasse, ils se servent d'un grand arc droit et de longues flèches armées de pointes en bambou ou en palmier. Ils ont, en outre, une petite massue de bois très dur et une hache en pierre grossièrement emmanchée dans une liane.

« Les Botocudos sont de gros mangeurs; ils engloutissent rapidement une grande quantité de nourriture dont la digestion paraît assez laborieuse, si l'on en juge par leurs éructations aussi fréquentes que sonores. Ils sont très friands d'une larve (*Bicho da taquàra*), que Latreille, d'après Saint-Hilaire, a rapportée au genre *Cossus* ou *Hépiale*. Cette larve se trouve dans la tige du bambou ou *taquàra*. Ils ne mangent pas la tête, qui, paraît-il, jouit de propriétés enivrantes. »

Il n'est pas douteux que les Botocudos n'aient été jadis anthropophages. Il n'y a guère que dix-huit ans que la tribu du *Panca* attaqua un jeune colon, le tua et le mangea.

Pour cuire leurs aliments, les Botocudos ne se servent d'aucun ustensile; ils les grillent sur des charbons ardents. Ils se procurent du feu en tournant rapidement entre les mains un bâton dur sur un morceau de bois sec.

Les armes sont presque les seuls objets que fabriquent ces Indiens. Des calebasses, de longs nœuds de bambou leur servent à transporter de l'eau. Dans leurs voyages, ils portent leurs provisions dans des filets que les femmes savent tresser avec des fibres végétales.

Mœurs. — Coutumes. — La polygamie est en usage chez ces sauvages. La femme est chargée des travaux les plus lourds, elle porte les fardeaux, et pourtant elle n'est pas considérée comme une esclave. Elle prend part, en effet, aux danses auxquelles se livrent ces tribus chaque fois qu'il se produit un événement important. Pour célébrer l'arrivée d'un voya-

geur généreux, pour se réjouir d'une chasse fructueuse ou d'une récolte abondante, aussi bien que pour pleurer la mort d'un chef, tout le monde se met à danser, en chantant. La danse n'est qu'une sorte de ronde dans laquelle les hommes et les femmes se tiennent par les épaules et tournent sur place, en imprimant divers mouvements au corps. Ces gens n'ont pas le sentiment de la musique; leurs chants sont criés d'une voix aigre et rauque qui produit l'impression la plus désagréable sur les oreilles même les moins sensibles (fig. 517). Ils ne connaissent qu'un seul instrument de musique : une flûte en roseau, dont ils jouent souvent avec les narines.

Leurs connaissances littéraires ou scientifiques ne sont pas plus avancées que leurs connaissances artistiques. Ils ne savent pas compter, et leur langue ne renferme que deux mots pour exprimer des nombres : *potchik*, qui signifie *un* ou *seul*, et *ourouhou*, qui veut dire *beaucoup*.

Les Botocudos enterrent leurs morts peu profondément, et recouvrent la fosse de morceaux de bois. Parfois ils laissent le cadavre dans l'abri, auquel ils mettent le feu. Souvent ils déposent auprès du défunt un roseau plein d'eau et des aliments. Ils croient à la survivance d'une partie de l'individu et ils sont convaincus que lorsqu'une personne meurt dans un âge avancé, elle se transforme en jaguar. Leurs conceptions religieuses sont assez simples : à côté de la puissance supérieure, du *Tupan* des Guaranis, ils placent Nanchon, l'esprit du mal. Ils ne rendent du reste aucun culte à ces divinités. C'est à peine si l'on pourrait regarder comme inspiré par un sentiment religieux les actes qu'ils accomplissent pendant les orages : pour conjurer le mauvais génie, dont ils ont peur, ils agitent un tison et lancent des flèches contre le ciel.

F. Famille Guarani.

Distribution géographique. — Historique. — La famille Guarani est, sans contredit, l'une des plus importantes de l'Amérique du Sud. Les tribus qui la composent sont répandues de l'océan Atlantique aux Andes, et du Paraguay aux Guyanes. Les Antilles elles-mêmes ont été peuplées jadis par des individus appartenant à la même famille.

D'après leurs traditions, les Guaranis seraient venus du dehors. Lorsque leur première

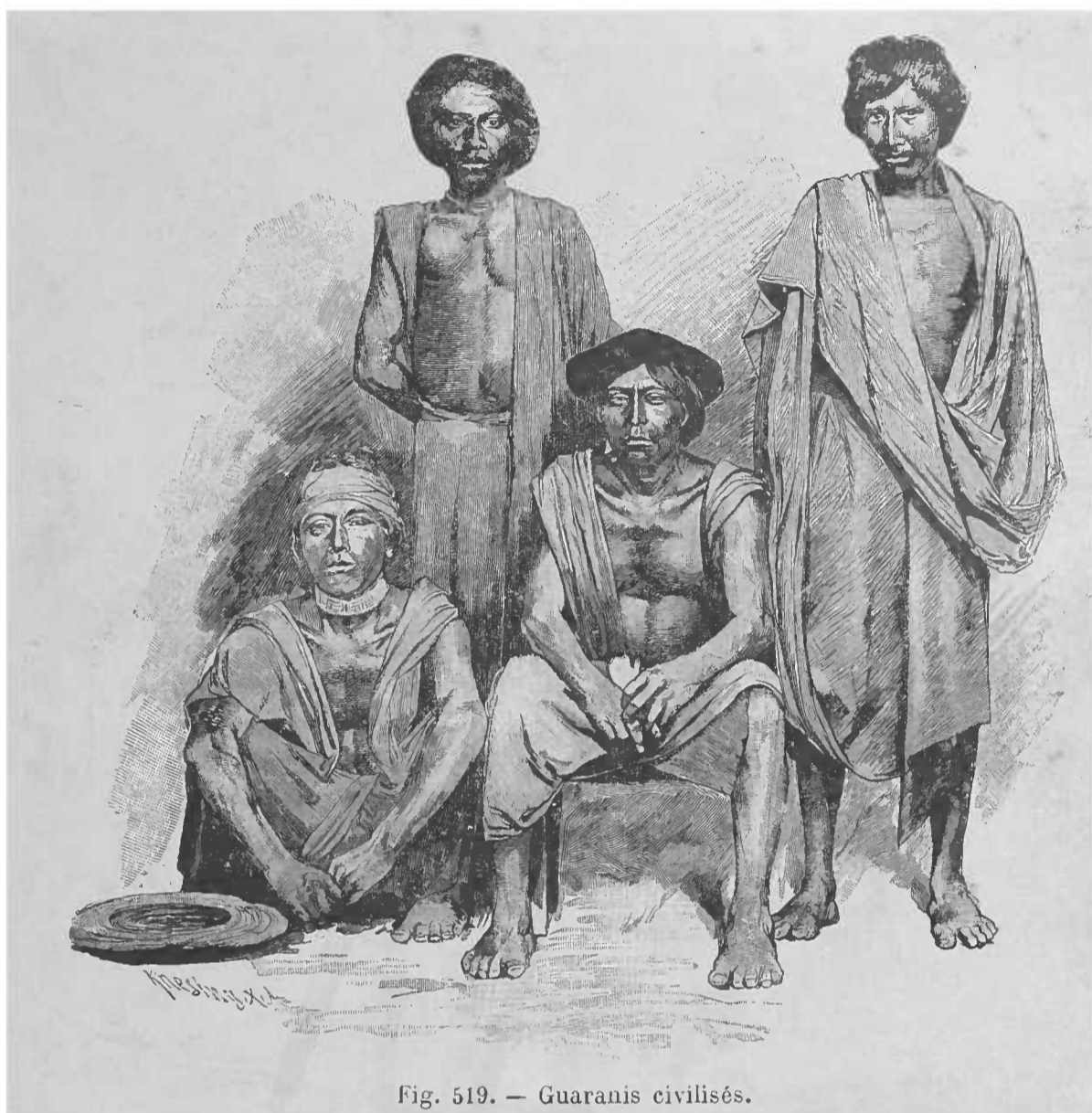


Fig. 519. — Guaranis civilisés.

tribu aurait abordé au Brésil, elle aurait trouvé le pays déjà occupé par les Tapuyas, les ancêtres des Botocudos actuels. Trop faibles, au début, pour attaquer ces tribus féroces, les anciens Guaranis gagnèrent d'abord l'intérieur et finirent par se répandre peu à peu dans toutes les directions, notamment vers le nord.

Dépouillés à leur tour de leurs conquêtes par les Portugais, les Indiens se divisèrent en deux catégories : les uns continuèrent à vivre à l'état sauvage, tandis que les autres adoptèrent une partie des mœurs et des coutumes européennes. Ces Guaranis demi-civilisés ont été appelés *Tapuios* (vendus, asservis) par leurs frères qui ont continué à vivre en liberté.

Métis. — Les Tapuios se sont croisés d'un côté avec les Blancs, de l'autre avec les Nègres, et il est résulté de ces alliances une foule de métis, qui portent chacun un nom différent. Je me contenterai de citer les *Curibócas*, métis de Blanc et d'Indien possédant autant de sang de l'un des types que de l'autre; les *Mamelucos*, métis de Blanc et de Curibóca, ayant,

par conséquent, trois quarts de sang blanc et un quart de sang indien; les *Cafuzos*, produits de Nègre et d'Indien.

Les Curibócas présentent presque tous les caractères du Guarani pur, et ce n'est qu'à la suite d'un second croisement avec le Blanc que les Mamelucos (fig. 518) s'écartent un peu de l'Indien. Ils ont encore la peau d'une couleur de cannelle claire, les cheveux gros et le front bas.

Au point de vue moral et intellectuel, les Mamelucos sont presque de véritables Indiens. Sous prétexte de les instruire et de les arracher à la vie errante, les Portugais en ont fait des esclaves!

Le Nègre a toujours été relativement rare sur les rives de l'Amazone; aussi trouve-t-on peu de Cafuzos. L'existence de sang nègre chez un métis se révèle de suite par l'aspect de la chevelure : elle s'ébouriffe et acquiert un volume extraordinaire. Moralement et intellectuellement, ces métis sont de vrais Guaranis, et on pourrait leur appliquer à peu près tout ce que nous allons dire de ceux-ci.



Fig. 520. — Indiens de l'Amazonie.

Guaranis

Sous ce nom, nous allons décrire les Indiens du Brésil qui n'appartiennent pas à la famille botocudo, qu'ils soient restés libres ou qu'ils aient plus ou moins ressenti l'influence des Européens.

Caractères physiques. — Les *Guaranis* (fig. 519) présentent un teint jaunâtre, mélangé d'un peu de rouge, tantôt foncé, tantôt très clair. Leur taille ne dépasse guère en moyenne 1^m,62; leurs formes sont extrêmement massives. Les femmes présentent les mêmes formes massives, et leur gorge est toujours volumineuse. La tête est ronde, le front non fuyant,

excepté chez quelques tribus. La face est pleine, arrondie; le nez court, étroit, a les narines peu ouvertes; la bouche moyenne, un peu saillante, est entourée de lèvres minces. Les yeux, petits, sont souvent obliques et toujours relevés à l'angle externe; les pommettes font peu de saillie, et le menton est rond et très court. Les cheveux sont longs, gros, droits et noirs; la barbe, généralement peu fournie, ne frise jamais. Les traits des *Guaranis* sont efféminés et leur physionomie douce.

Vêtements et parures. — Le costume des *Guaranis* restés libres est d'une grande simplicité: les uns portent une étroite bande d'étoffe enroulée autour de la ceinture et ramenée entre



Fig. 521. — Kaschiris du centre du Brésil.

les jambes (fig. 522); les autres laissent tomber en avant un morceau d'étoffe plus grand (fig. 520); d'autres enfin portent une simple ceinture en écorce, en graines ou en coquillages. Les Indiens demi-civilisés ont adopté pour costume une longue pièce d'étoffe qu'ils enroulent à la taille, de manière à former une sorte de jupe courte, et dont ils ramènent l'extrémité sur les épaules (fig. 519). Ils n'ont jamais pu se décider à employer un vêtement qui leur emprisonnât les bras ou les jambes, de même qu'ils n'ont pu s'habituer aux chaussures.

Les parures des Guaranis sont aussi nombreuses et aussi variées que le costume est simple. Si nous jetons un coup d'œil sur les deux Indiens de l'Amazone que représente la figure 520, nous leur voyons la tête couverte d'une sorte de bonnet orné en avant de longues plumes qui se dressent en l'air. Dans la cloison du nez et dans la lèvre inférieure sont introduites des plumes qui simulent des moustaches et une barbiche; d'autres traversent les oreilles. Chacun de nos deux guerriers portent en sautoir une grande écharpe faite de graines sèches enfilées dans une cordelette. Remarquons en passant que les graines et les élytres de coléoptères sont très fréquemment employées par tous les Indiens de la famille Guarani pour s'en faire des parures.

Nos deux hommes portent encore un bracelet au niveau du biceps, une jarretière à chaque jambe et une bande enroulée à chaque cheville. Ces divers ornements sont fabriqués soit en fibres végétales, soit en bandelettes fournies par de longues feuilles.

Un des guerriers a suspendu un collier à son cou. Des graines ou des griffes d'animaux servent généralement à confectionner ce dernier objet de parure. Si nous quittons les rives de l'Amazone pour pénétrer chez les Kaschiris du centre du Brésil, nous trouverons une aussi grande abondance d'ornement. Le bonnet disparaît, mais il est remplacé par une coiffure non moins originale (fig. 251). Les cheveux, soigneusement partagés par une raie médiane, sont ramenés en arrière et réunis en une queue qu'on entoure d'écorces diverses et qu'on orne de graines, d'élytres de bupreste, etc. L'extrémité seule de la chevelure dépasse de ce fourreau et forme une houppe bizarre au milieu du dos. Les personnages se fixent de chaque côté de la tête deux longues plumes agrémentées de brillantes ailes d'insectes. Les colliers, les

écharpes, les bracelets, les ornements des jambes, en graines ou en élytres, sont encore plus compliqués que sur les bords du grand fleuve brésilien, et tout cela résonne à chaque mouvement, comme autant de clochettes.

En revanche, quand on se dirige vers le nord-est et qu'on arrive dans les Guyanes, on voit les parures devenir de plus en plus rares.

Jadis, tous les Guaranis se couvraient le corps d'enduits noirs, rouges ou jaunes; à notre époque, ces peintures corporelles ne sont pas rares chez les Indiens sauvages.

Habitations. — Mobilier. — Industrie. —

Les Guaranis se construisent généralement de grandes cabanes, souvent octogones, avec une porte à chaque extrémité. Les murs, en bambou ou en troncs d'arbres, ont peu de hauteur, et le toit incliné qu'ils supportent est fait en longues et larges feuilles de palmier. Les habitations servent à abriter tous les membres d'une même famille, dans la plus honteuse promiscuité. Ce n'est que lorsqu'elles deviennent trop petites, par suite de l'accroissement exagéré de la famille, que les enfants se construisent une case particulière.

Les Guaranis sont plus industriels qu'on ne le supposerait au premier abord; ils fabriquent des armes (arc, flèches, casse-tête), des pirogues, des bancs, confectionnent des poteries, tressent des nattes, tissent des pagnes et des hamacs. Aussi le mobilier d'une case indienne est-il relativement assez riche. A l'intérieur même des forêts du Brésil central, on rencontre jusqu'à des tables dans les habitations, et les jours de fête on les recouvre, en guise de nappes, d'immenses feuilles de bananier (fig. 521).

Genre de vie. — Alimentation. — Les Indiens des rives de l'Amazone, dit M. E. Reclus, « vivent de paresse », et « quand ils sont obligés de travailler, ils le font d'une manière tellement paisible qu'on pourrait se demander si vraiment ils sont à l'œuvre. Ils sont surtout curieux à voir quand ils descendent le fleuve dans leurs canots de cèdre. Si le vent est favorable, ils n'ont qu'à se laisser entraîner au fil du courant; si la brise est contraire, ils n'en savent pas moins se dispenser du travail. Avisant un de ces troncs d'arbres que charrient les eaux, ils vont y amarrer leur canot, qui descend ainsi sans qu'il soit nécessaire d'employer les rames. Que le vent fraîchisse et que les hautes vagues menacent d'engloutir la barque, alors les rameurs indiens, sans se déconcerter, se réfugient au milieu de ces larges prairies flot-

tantes d'herbes *cannarana*, qui atténuent la force des laines et en régularisent le mouvement ; puis, sans souci de la tempête, ils continuent tranquillement leur route, remorqués par l'énorme tronc de dérive et protégés par l'épaisse couche des herbes arrachées au rivage. Ce calme majestueux que les Indiens apportent dans leur manière de naviguer ne les abandonne à aucun instant de leur vie, jamais, même lorsqu'ils sont exposés à un imminent danger. Ainsi pendant les crues exceptionnelles de l'Amazone, alors que les eaux débordées roulent au-dessus des rives et transforment en marécages le sol des forêts, ils n'en restent pas moins campés à l'endroit qui naguère était le bord du fleuve. Le courant les assiège de toutes parts ; mais ils dédaignent de s'enfuir. Installés sur un tronc d'arbre échoué ou bien sous une espèce de veranda à peine élevée de quelques centimètres au-dessus de l'eau, ils semblent tout à fait à leur aise et regardent avec assurance la mer jaunâtre et tourbillonnante qui entoure leur frêle embarcation. Près de leur arbre ou de leur cabane à demi engloutie, un îlot formé de troncs engagés dans la vase sert de refuge pendant la nuit à des chevaux et à des bœufs aussi philosophes que leurs maîtres. Pour vivre, ces pauvres bêtes sont obligées de descendre de leur perchoir et de cheminer dans l'eau à la recherche des touffes de *cannarana* sur une étroite et invisible berge limitée d'un côté par le marécage, de l'autre par la rivière profonde et rapide. Ce sont là des choses qui n'altèrent point la complète égalité d'âme de l'Indien. Quoiqu'il arrive, il sait que les eaux baisseront tôt ou tard, et en attendant il jouit des loisirs que lui fait l'inondation. Bien assez tôt viendra l'époque des basses eaux, pendant laquelle il devra secouer un peu son apathie ordinaire et déployer une certaine activité. Alors il s'installera dans le lit même du fleuve, sur les plages abandonnées, et fouillera le sable pour y trouver des œufs de tortue, ou bien lancera son harpon sur le *pirarucù* dans les criques et autour des bancs de sable. Ce beau poisson, qui peut atteindre une longueur de plus de 2 mètres, et dont l'armure d'écaillés éclatantes semble enveloppée d'un filet aux mailles d'écarlate, forme, avec le manioc, la base de l'alimentation de tous les riverains de l'Amazone. »

Les Tupaios, c'est-à-dire les demi-civilisés, font un peu d'agriculture ; ils ne récoltent guère que des pommes de terre ; d'autres tu-

bercules, le manioc, le cacao, les bananes, poussent à l'état sauvage et entrent aussi dans leur nourriture ; les œufs de tortue jouent également un certain rôle dans leur alimentation.

Quant aux boissons, elles comprennent une foule de liqueurs fermentées, préparées avec les fruits et les plantes du pays. L'Indien n'est pas précisément sobre, et, lorsqu'il le peut, il achète volontiers aux Européens les mauvaises eaux-de-vie avec lesquelles l'homme civilisé a trop souvent l'habitude de moraliser les sauvages.

Pour le Guarani, il n'est pas d'occupation qui ait autant d'attrait que la chasse. Il excelle, d'ailleurs, à se servir de son arc et de ses flèches. Dans la Guyane, il se sert de ces armes non seulement pour abattre les quadrupèdes ou les oiseaux, mais aussi pour s'emparer des gros poissons, lorsqu'ils s'approchent de la surface de l'eau (fig. 522). Excellent nageur, il rattrape facilement le poisson dès qu'il l'a étourdi à l'aide d'une de ses flèches.

Les immenses massues qu'on voit entre les mains des deux hommes représentés sur la figure 520 sont des armes de guerre qui, maniées par un Indien expérimenté, acquièrent une puissance terrible.

Mœurs. — Coutumes. — « Les Guaranis, dit d'Orbigny, sont généralement bons, affables, francs, hospitaliers, faciles à persuader, et suivant aveuglément un principe une fois adopté. » Au fond, leur caractère est peu gai ; « on ne voit pas chez eux cette hilarité de tous les instants qu'on remarque chez les Chiquitos : toujours sérieux dans leurs discours, ils sont réfléchis, parlent peu ; ils ont cependant des jeux et des fêtes, et sont néanmoins loin d'être tristes. Quoiqu'on en ait voulu faire des êtres pusillanimes, leurs longues migrations, leurs conquêtes, leurs guerres contre les Espagnols, prouvent qu'ils ont, au contraire, du courage, et surtout beaucoup de résignation. »

Ce portrait est peut-être quelque peu flatté. Un auteur qui les connaît bien, puisqu'il est né et qu'il a vécu dans leur pays, M. Verissimo, nous les dépeint comme des êtres sans énergie, indifférents et d'une imprévoyance qui dépasse toutes les bornes. Ceux qui sont en rapports avec les Blancs ont emprunté à ces derniers tous leurs défauts et aucune de leurs qualités.

D'ailleurs il est un fait qui prouve que les Guaranis ne sont pas aussi doux qu'on serait tenté de le croire à la lecture du livre de d'Orbigny : certaines tribus mangeaient leurs pri-

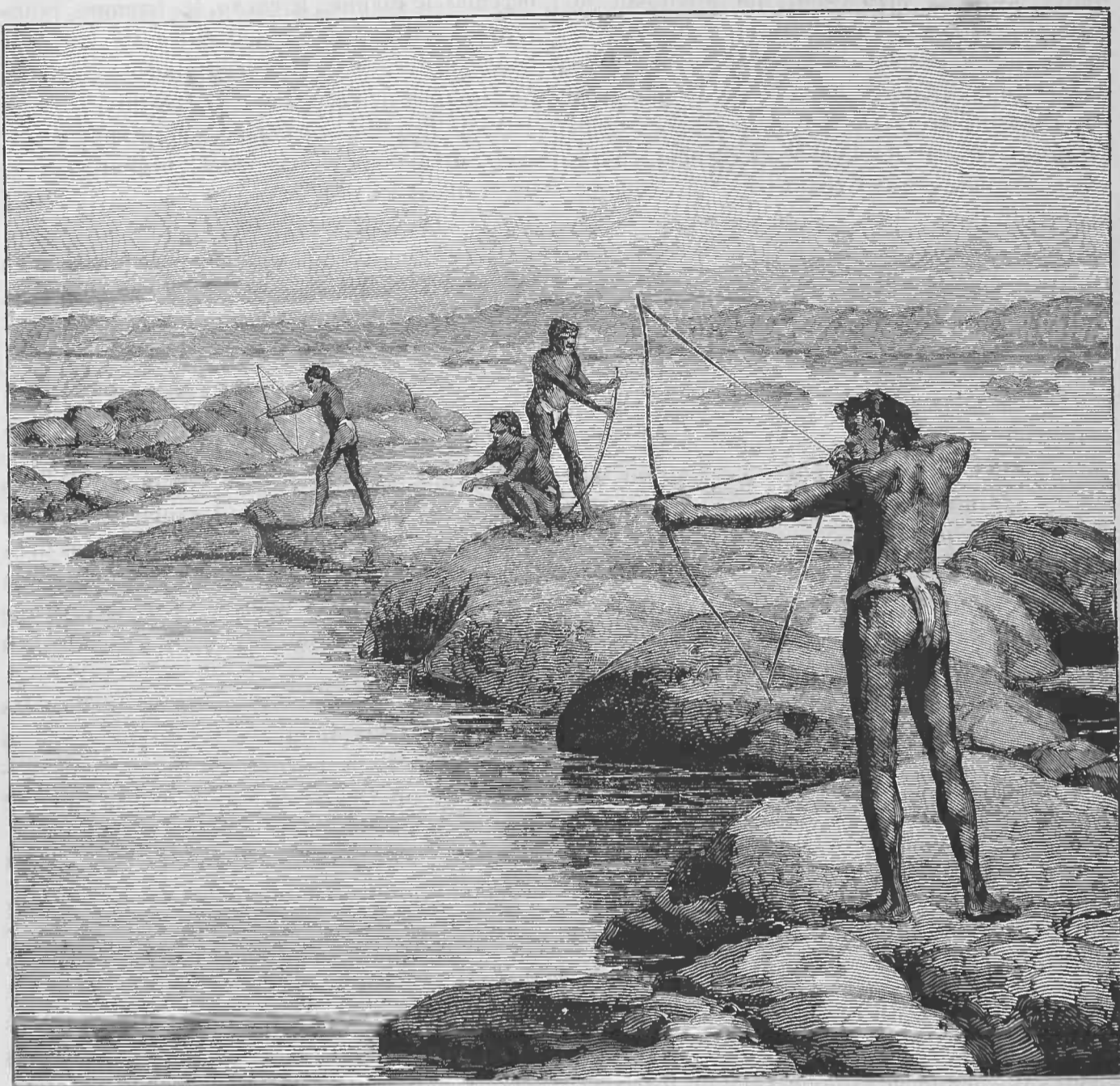


Fig. 522. — Guaranis de la Guyane anglaise chassant le poisson.

sonniers de guerre, et beaucoup se plaisent à torturer leurs captifs. Dans une lettre datée du 23 décembre 1881, l'infortuné voyageur Crevaux signalait le traitement barbare qu'avaient infligé les Guaranis du Haut-Purus à un Portugais et à l'Indienne qu'il avait épousée. Ils les assassinèrent d'abord, puis « la tête du Portugais, dépouillée incomplètement de ses parties molles, a été placée dans un filet, sa face et celle de l'Indienne, momifiées par les procédés que ces sauvages connaissent, sont devenues de hideux trophées; enfin les dents des victimes, groupées par petits paquets, ont fourni les pendants d'un collier, qui figure avec les autres pièces dans le Musée de Rio-Janeiro. »

Nous ne voulons pas noircir plus que rai-

son les Indiens de la famille guarani. S'ils ont des défauts, ils possèdent des qualités, ceux surtout qui sont restés indépendants. Ils sont ennemis du vol et de l'adultère, et punissent ces deux crimes de la peine de mort. Nous verrons dans un instant qu'ils sont bons pères et bons maris.

Nous avons dit que les tribus dont nous nous occupons n'étaient pas ennemies des fêtes et des divertissements. Elles aiment principalement la danse et le chant. Leurs instruments de musique ne sont pas nombreux. Dans le centre du Brésil, on se sert principalement d'immenses trompettes droites, dont la longueur atteint souvent 4^m,50, et dont les sons n'ont rien d'harmonieux. Souvent on rencontre une sorte

de flageolet en roseau fixé dans un fruit sec ou dans un petit vase en terre percé de trous ; il n'est pas rare de voir l'artiste souffler dans cet instrument par la narine (fig. 523).

Toutes les fêtes des Guaranis s'accompagnent de copieuses libations de liqueurs fermentées ; mais il est rare qu'elles se terminent par des rixes.

Organisation sociale. — Famille. — « Cette nation, que nous avons vu couvrir une partie du continent méridional du nouveau monde, dit d'Orbigny, cette nation, à laquelle le nombre des individus qui la composent, et l'immense

étendue superficielle du terrain qu'elle occupe, doivent assigner le premier rang parmi celles de l'Amérique, les Guaranis, le croira-t-on, n'avaient cependant aucun corps politique, aucune importance comme peuple ; on peut dire même qu'ils n'avaient point de gouvernement ; car divisés et subdivisés en milliers de tribus distinctes, tour à tour amies et ennemies, selon les caprices de ces petits chefs de canton, maîtres absolus chez eux, ou même par suite d'un outrage personnel fait au représentant d'une nombreuse famille, ils ne pouvaient se réunir

lorsqu'ils étaient menacés d'une guerre commune, ou de l'invasion des conquérants espagnols et portugais ; aussi leur défaut d'ensemble les porta-t-il à se soumettre, dès le premier moment, à des hommes qui leur étaient si supérieurs, et dont l'union faisait surtout la force. Au Paraguay et dans tout le sud du territoire occupé par la nation, les Guaranis étaient ou ne peut plus divisés ; et aucun chef, lors de la conquête, n'avait sous ses ordres une grande circonscription. On s'étonne même que quatre mille Chiriguanos aient pu se réunir pour gagner le pied des Andes : il fallait probablement le passage de Garcias pour déterminer cette

réunion ; mais il n'en est pas ainsi au nord du Brésil, où les Tapuyas, les *Tupis*, les Caraïbes purent former un corps assez considérable pour subjuguier toutes les autres nations qui se trouvaient sur leur passage, et arriver aux Antilles en traversant un pays habité. Les chefs sont héréditaires, n'ayant, néanmoins, en temps de paix, que le droit de conseiller et celui de diriger l'attaque en temps de guerre, habillés du reste comme tous les autres Indiens. S'agit-il d'une expédition ? Les chefs subalternes se réunissent, discutent la question pendant la nuit ; et le lendemain, après avoir pris préalable-

ment un bain et s'être peints de nouveau, ils décident l'expédition à la pluralité des voix, désignent en même temps celui qui la conduira, et auquel tous les autres devront obéir. C'est alors surtout que les guerriers se défigurent pour faire peur à l'ennemi.»

Si l'organisation sociale était, comme elle est encore, quelque peu défectueuse chez les Guaranis, il n'en était pas de même de l'organisation de la famille. Là, le père exerce une autorité toute patriarcale, qui n'est jamais méconnue.

Les Indiens se marient jeunes. « Le prétendu, dès qu'il a

fait ses preuves d'aptitudes à la chasse ou à la guerre, se présente aux parents, qui l'admettent après quelques formalités, à la condition qu'il fera des présents. Tous usent de la polygamie, prenant une seconde femme quand la première est âgée ; mais ils conservent toujours celle-ci comme la plus digne d'être respectée. C'est même ce désir d'avoir plusieurs femmes, grand honneur chez les Guaranis, qui les stimulait dans leurs invasions, dans leurs migrations guerrières, les prisonnières leur servant de concubines. C'est à tort qu'Azara les regarde comme tenant peu à la fidélité conjugale ; dans l'état primitif ils sont,



Fig. 523. — Guaranis jouant du flageolet par la narine.

au contraire, fort jaloux, et punissent de mort l'adultère. Autant une jeune fille est libre de ses actions, autant, une fois mariée, elle est soumise à son mari; mais, chose singulière, il y a rarement entre les femmes une querelle sur la préférence que leur accorde le chef de la maison. C'est sur elles que retombe tout le travail intérieur; les hommes abattent les arbres pour faire un champ, tandis que leurs compagnes sèment, récoltent, transportent les produits à la maison et préparent des boissons fermentées pour les visiteurs; car les Guaranis sont constamment les uns chez les autres, surtout les Chiriguanos, et chaque visite commence par des pleurs en mémoire des parents morts, puis amène des fêtes où les hommes boivent, et quelquefois dansent, mais toujours avec gravité. A la naissance d'un enfant, chez les Chiriguanos, c'est le père qu'on soigne, tandis que la nouvelle accouchée ne suspend pas un seul instant ses travaux. L'enfant est élevé par ses parents avec la plus tendre sollicitude. Si c'est un garçon, le père lui enseigne le maniement des armes; si c'est une fille, la mère se charge de son éducation. A l'instant de la nubilité, la jeune fille doit subir quelques épreuves, souvent très pénibles; d'autres fois on se contente de lui imprimer des stigmates sur la poitrine et de la tatouer sur les bras: c'est une nouvelle occasion de réjouissances. »

Le contact des Européens est loin d'avoir amélioré la famille chez les Guaranis. Il est vrai que les Portugais de l'Amazone ne donnent pas toujours le bon exemple aux Indiens: ils s'allient volontiers « légitimement ou non » aux sauvages filles du pays; beaucoup de colons sont polygames et, de nos jours encore, il est des propriétaires et des planteurs qui possèdent des harems où se coudoient Nègresses et Indiennes (Verissimo). Les Guaranis demi-civilisés, voyant le peu de cas que font leurs maîtres des liens conjugaux, s'empressent de les imiter; chez eux, le concubinage est à peu près la règle. Ils n'ont plus, comme les Indiens sauvages, la délicatesse de conserver leur première femme lorsqu'ils lui donnent une remplaçante. Les alliances n'ont qu'une existence temporaire et, tant qu'elles durent, chacun a son rôle tracé dans la famille: l'homme chasse ou pêche et consent à aider la femme à cultiver, à fabriquer l'huile et à confectionner des paniers. Tout le reste incombe à cette dernière qui doit non seulement vaquer aux soins du ménage, mais encore préparer la farine, tisser,

fabriquer les vases et la vaisselle, etc. Tout d'un coup l'union est rompue, et la femme est chassée avec ses enfants, ce qui ne l'empêche pas de trouver un nouvel époux, souvent aussi temporaire que le premier. Aussi, lorsqu'on demande à un petit Indien de l'Amazone, habitué à voir de nouvelles têtes masculines, ce que fait son père, il répond presque invariablement qu'il n'en a pas.

Funérailles — Religion. — Plusieurs auteurs ont affirmé que les Guaranis n'avaient pas de religion. Les soins dont ils entourent leurs morts étaient à eux seuls suffisants pour faire croire le contraire, même à l'époque où l'on n'était pas renseigné sur leurs conceptions religieuses. Ainsi, chez les Chiriguanos et chez d'autres tribus brésiliennes, le défunt est paré de ses vêtements et de ses peintures de fête. « Il est enterré dans un vase de terre ou dans une fosse garnie de clayonnage, au milieu même de sa maison, où, pendant longtemps, avant le lever du soleil, la famille entière, qui l'habite néanmoins, pleure, sanglote, en se rappelant ses vertus (d'Orbigny). »

Les Guarayos observent à peu près les mêmes rites funéraires; mais ils tournent la tête de leurs morts vers l'est, car le « Vieux du ciel » les emmène dans cette direction et les conduit dans un lieu où ils jouissent de tout ce qu'ils possédaient sur la terre.

Ce « Vieux du ciel », que les Guaranis appellent *Tamoï* ou *Tamou*, est un dieu bienfaisant. Mais presque toutes leurs autres divinités sont des êtres malfaisants. C'est évidemment la peur qui a engendré la religion des Indiens. Les Guaranis chrétiens et les métis ont conservé, au fond, la plupart de leurs vieilles divinités. Les jésuites, qui ont prêché le catholicisme au Brésil, se sont parfaitement rendu compte qu'ils tenteraient en vain de faire disparaître les croyances anciennes de leurs néophytes: ils se sont contentés de faire des démons des dieux d'antan. Jurupari est devenu le diable; Curupira, un autre diable mal défini; *Matin-Tapéré* est encore un démon qui n'a qu'une jambe et qui va, la nuit, mendier du tabac. Le dauphin, le faucon et une foule d'autres êtres ont un pouvoir surnaturel et jouent un grand rôle dans l'imagination des Indiens. Si on vient à blesser un serpent, il se métamorphose, et peut causer de grands malheurs à celui qui lui a fait du mal. La métamorphose se retrouve dans une foule de conceptions indigènes: ainsi le macaque est un homme métamorphosé qui

ne parle pas pour qu'on ne l'oblige point à ramer. Les minéraux, les plantes, les animaux étaient et sont encore l'objet de superstitions. Ce n'est qu'en respectant toutes ces croyances que les missionnaires ont pu faire des prosélytes. Il est facile de se faire une idée de ce que sont, au point de vue religieux, les Indiens christianisés par les prêtres catholiques : ils n'ont guère de chrétiens que le nom.

Jivaros.

Distribution géographique. — Au nord et au sud du Haut-Amazone, sur les territoires de Cuença et de Chachapoyas, d'une part, sur le territoire péruvien, d'autre part, on rencontre des tribus indiennes, qui portent les noms de Santiagos, de Zamoras, de Gualaquisas, de Poutes, de Logroños, de Moronas, d'Upanos, de Conambis, de Pindos, de Catapasas, de Chirapas, de Muratos, d'Uambisas, d'Aguarunas, d'Antipas, etc., et qu'il faut réunir dans un même groupe. On désigne aujourd'hui l'ensemble de ces peuplades sous le nom collectif de *Jeberos* ou de *Jivaros*.

M. Hamy, s'appuyant sur des données linguistiques et ethnographiques, a montré que les Jivaros devaient être rattachés à la famille guarani.

Caractères physiques. — Les Jivaros (fig. 524) sont d'une taille plus élevée que les Péruviens et dépassent même un peu la moyenne de toutes les races humaines. Sveltes, avec des membres bien musclés, ils sont robustes et agiles ; leur constitution est saine et vigoureuse. Ils ont le front découvert, la face droite et arrondie, les yeux vifs, petits, noirs et horizontaux, le nez aquilin, les lèvres minces, les dents d'une blancheur éclatante. Leurs cheveux sont fort noirs et, chez les hommes, la barbe est toujours clairsemée, lorsque les individus n'ont pas de sang espagnol dans les veines.

Mœurs. — Coutumes. — Le vêtement des Jivaros se compose uniquement d'une ceinture nouée à la taille et dont les bouts retombent par devant ; ils ont l'habitude de se peindre le corps en rouge. Ils font usage de la plupart des ornements que nous avons signalés chez les Guaranis, notamment de couronnes de plumes ou de peau de singe, d'ornements en graines rouges, blanches et noires, de colliers de dents d'hommes, de singes et de jaguars, de roseaux qu'ils s'introduisent dans le lobule de l'oreille pour y fixer des plumes, etc.

Peu avancés en civilisation, ils sont surtout chasseurs et pêcheurs ; ils élèvent pourtant des troupeaux de porcs. Mais le Jivaro est avant tout guerrier. Il pousse au dernier point l'amour de l'indépendance, et le courage qu'il a toujours montré, l'astuce remarquable qui est un des traits de son caractère, l'ont rendu tout à fait indomptable. Ses armes favorites sont la lance, la javeline et la sarbacane ; pour se protéger, il emploie un bouclier rond.

Les mœurs de cette population sont assez mal connues. On a signalé toutefois chez elle une coutume que nous avons déjà mentionnée en parlant des Indiens de l'Amazone ; je veux faire allusion à la couvade. Lorsqu'une femme accouche, c'est l'homme qui reste au repos et reçoit tous les soins, pendant que la femme vaque à toutes ses occupations ordinaires.

Si j'ai consacré un paragraphe spécial aux Jivaros, c'est pour pouvoir décrire les curieux trophées qu'on n'a rencontrés que chez eux (fig. 525). Signalés il y a déjà un siècle, ces trophées ont été pendant longtemps inconnus en Europe. Il y a à peine trente ans, l'un d'eux se vendait à Paris au prix énorme de 4 500 francs. Aujourd'hui tous les musées importants en possèdent, et le Muséum d'histoire naturelle n'est pas un des moins favorisés sous ce rapport.

Les *chanchas* (c'est ainsi qu'on désigne les trophées dont il s'agit) ne sont autre chose que la peau de têtes humaines, séparée des os et conservée par un procédé particulier. Lorsqu'un Jivaro a tué un ennemi, il lui coupe la tête et l'emporte chez lui. Il enlève avec soin tous les téguments, auxquels les cheveux restent adhérents, et les dessèche en introduisant dans cette peau des pierres chauffées au feu. La peau se durcit tout en se réduisant d'une façon considérable. Ainsi, le Muséum possède une de ces *chanchas* et la couronne en paille tressée, ornée de plumes noires, rouges et jaunes, que portait, pendant sa vie, le guerrier dont la tête a servi à préparer le trophée : la couronne mesure 36 centimètres de circonférence et la *chancha* ne mesure plus que 25 centimètres de tour.

Une fois préparée, la tête était trouée au sommet, pour permettre d'y passer une cordelette ; les lèvres étaient l'une et l'autre percées de trous dans lesquels on fixait une sorte de longue frange, tombant aussi bas que la chevelure, et qui constituait un simple ornement. Parfois la dépouille est ornée, au milieu de ses cheveux, de peaux de magnifiques oiseaux-mouches.

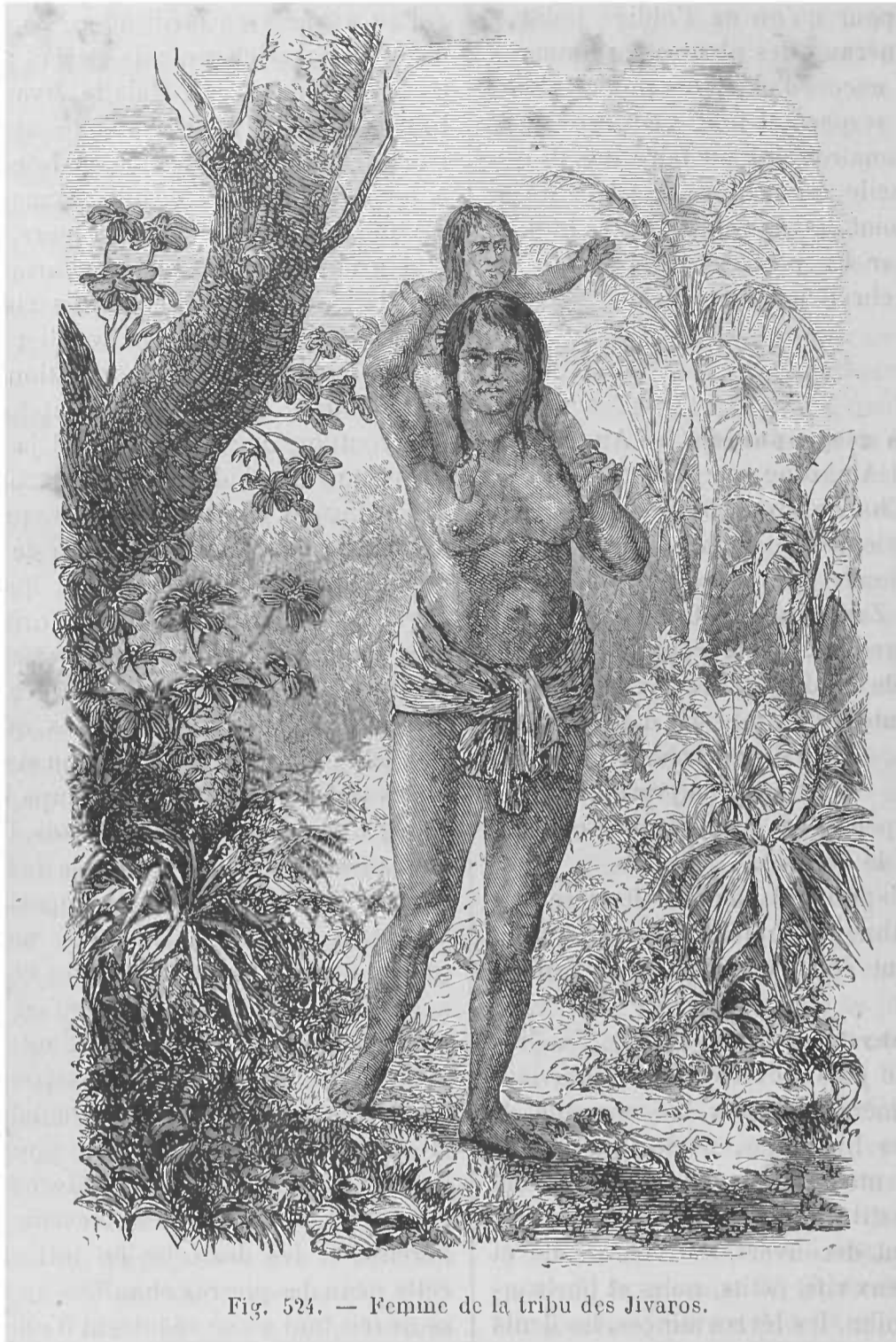


Fig. 524. — Femme de la tribu des Jivaros.

Les chanchas ont, aux yeux des Jivaros, une valeur inappréciable. Lorsqu'elles viennent d'un guerrier renommé par sa bravoure, elles sont regardées comme des idoles, des talismans qui doivent protéger efficacement leur heureux possesseur. Aussi les Indiens s'en parent-ils dans les circonstances importantes de leur vie. En temps ordinaire, ils laissent croître leurs cheveux, dont ils forment une longue tresse à laquelle ils attachent le plumage d'oiseaux qu'ils ont abattus. Mais quand ils vont en guerre, et quelquefois pendant les fêtes solennelles, ils suspendent à leur natte les têtes des ennemis tués de leurs mains.

On conçoit très bien que chez une peuplade

belliqueuse, le possesseur d'un certain nombre de chanchas soit entouré d'un véritable prestige. Chacune de ces dépouilles rappelle une action d'éclat accomplie par lui, chacune provenant d'un ennemi tué de sa main. Il n'est donc pas surprenant que les Jivaros aiment à s'en parer, comme chez nous on aime à se parer de décorations. Lorsque la tribu célèbre une victoire, chaque guerrier se suspend ses trophées dans la chevelure, et ce doit être un spectacle étrange que celui de tous ces sauvages exécutant leurs danses ornés des têtes de leurs ennemis.

La coutume de dépouiller les têtes des vaincus pour s'en faire des trophées a valu aux

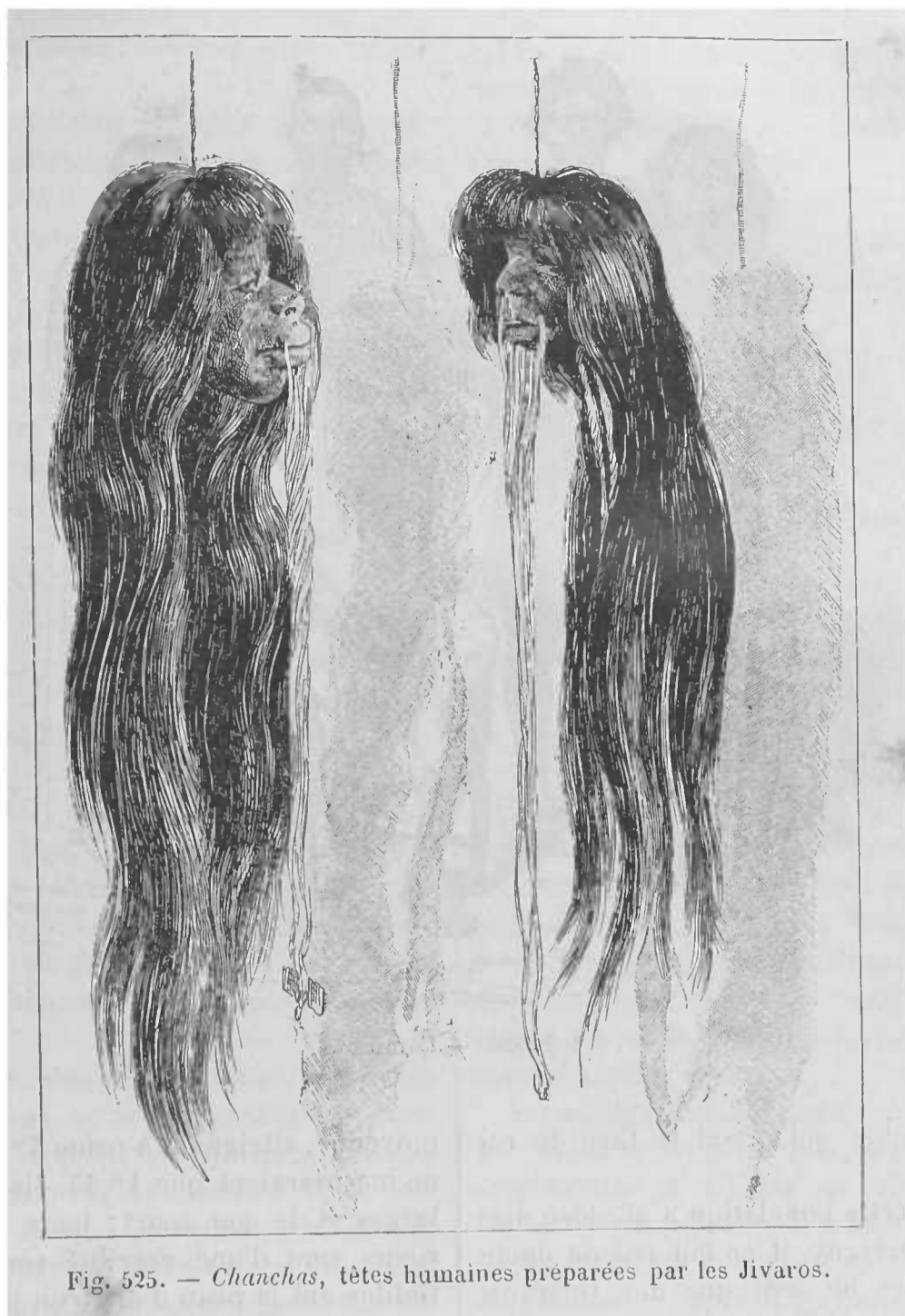


Fig. 525. — *Chanchas*, têtes humaines préparées par les Jivaros.

Jivaros une réputation de férocité qui n'est peut-être pas entièrement justifiée. S'ils sont terribles et même cruels dans les combats ; si, pour défendre leur indépendance, ils ne reculeraient devant rien, ils se montrent bons et honnêtes en temps de paix, et ils accueillent bien les étrangers qu'ils croient animés d'intentions amicales. Les missionnaires catholiques ont pénétré chez eux et cherchent à faire des prosélytes ; ils n'ont pas eu à se plaindre de leurs procédés. Déjà quelques Jivaros ont embrassé le christianisme et ont renoncé à la coutume barbare dont il vient d'être question. Deviendront-ils meilleurs pour cela ? Il est à craindre que, comme les Guaranis de l'Amazone, ils empruntent surtout leurs vices aux Européens sans leur emprunter en même temps leurs qualités.

Caraïbes.

Distribution géographique. — Histoire. — Les Caraïbes ont jadis occupé une aire fort étendue : ils peuplaient les Guyanes, se retrouvaient dans les Antilles et jusque dans la Floride. Aujourd'hui, ils sont bien déçus de leur ancienne puissance, mais il ne faudrait pas croire, comme on l'a souvent dit, qu'ils aient été complètement anéantis. Il en existe encore dans la Guyane française, où on les désigne communément sous le nom d'Aracouyennes et de Galibis, dans le Honduras, et ils comptent des représentants à la Dominique, à la Trinité, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent. Dans la première de ces îles, « les Caraïbes, convertis au catholicisme, ont été réunis dans une paroisse qui porte le nom de Notre-Dame des Caraïbes.



Fig. 526. — Caraïbes.

Là ils ont un chef qui prend le titre de roi (De Quatrefages). »

L'origine de cette population a été bien discutée. Pour d'Orbigny, il ne fait pas de doute que les Caraïbes ne sont que des Guaranis émigrés vers le nord ; Britton, Vater, etc., pensent au contraire qu'ils sont originaires de la Floride, et qu'ils se rattachent aux Indiens de l'Amérique du Nord. Les uns et les autres s'appuient sur des considérations linguistiques.

Quoi qu'il en soit, les Caraïbes des îles « défendirent courageusement leur indépendance, contre les Français d'abord, puis contre les Anglais. Ceux-ci, pour mettre fin aux luttes sanglantes qu'ils avaient eu à soutenir à diverses reprises, eurent recours à un moyen radical. A la suite d'une victoire décisive, ils transportèrent la plus grande partie des insulaires, d'abord dans une petite île du groupe des Grenadines, puis sur la côte de Honduras, où leurs descendants forment aujourd'hui une race distincte de toutes les populations voisines (De Quatrefages). »

Caractères physiques. — Les Caraïbes (fig. 526) sont d'une taille au-dessous de la

moyenne, atteignant à peine 1^m,60 ; les femmes ne mesureraient que 1^m,45. Ils ont les épaules larges et le cou court ; leurs membres inférieurs sont d'une gracilité remarquable. Les Galibis ont la peau d'un brun jaunâtre ou rougeâtre ; Crevaux compare leur ton à celui des feuilles mortes. Jadis vivaient dans l'île Saint-Vincent des Caraïbes noirs ; mais il est certain que ces individus n'étaient pas de race pure et qu'ils devaient leur teint à des croisements.

Comme les Guaranis, les Caraïbes ont les cheveux noirs et la barbe rare. Leur crâne est relativement court et leur face habituellement arrondie. Ils ont les yeux petits, le nez droit, les lèvres fines et le menton peu développé. Leurs ancêtres avaient l'habitude de se déformer le crâne artificiellement.

Mœurs. — Coutumes. — « Les anciens Caraïbes étaient des guerriers redoutables, cruels, anthropophages ; ils n'avaient aucune idée de la propriété privée, étaient bons navigateurs, laissaient aux femmes tous les soins de la culture, vivaient d'ailleurs dans la plus parfaite égalité, croyaient à une vie future, pleine de

victoires et de chasses merveilleuses (Hovelacque et Hervé). »

Parmi les populations actuelles qu'on peut rattacher aux Caraïbes, je choisirai comme exemple les Galibis.

Ils forment une population douce, pacifique, exclusivement adonnée à la chasse, à la pêche et à quelques travaux de culture.

Les enfants vont complètement nus; les adultes ne se couvrent que d'une pièce d'étoffe enroulée à la taille et qui passe entre les jambes. Leurs cheveux sont retenus au moyen d'un cordonnnet. Comme parures, les hommes ne portent que des colliers de dents d'animaux ou de fragments de bois. Les femmes se percent la lèvre inférieure pour y introduire une longue épingle, et elles se mettent à demeure deux jarretières très serrées, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du mollet. Elles aiment beaucoup les ornements et commencent à acheter des bijoux européens.

Les jours de fêtes, les deux sexes se parent de plumes sur la tête, à la ceinture, aux poignets et aux mollets. Ces jours-là également, ils se peignent, au moyen de roucou, divers dessins sur la face, sur la poitrine et sur les jambes.

Les habitations des Galibis, toujours élevées auprès des fleuves, ne se composent que d'un toit en feuilles supporté par quatre montants. Sur les côtés, cette toiture descend assez près du sol, mais, à chaque extrémité, l'habitation est largement ouverte. Des hamacs, des bancs et des étagères constituent tout l'ameublement.

Cette population se nourrit des produits de la chasse, de la pêche et de farine de manioc qu'on prépare en râpant les tubercules et en exprimant le jus à travers un cylindre fabriqué avec des lanières d'écorce. La farine est transformée en pain. La boisson habituelle est l'eau pure, mais les Galibis savent préparer une liqueur fermentée, fortement enivrante.

L'industrie comprend la fabrication des pirogues, embarcations très légères, creusées dans des troncs d'arbres, qu'on manœuvre à l'aide de pagaies de forme allongée; la confection des hamacs et des paniers pour prendre le poisson; enfin, la fabrication des armes et des vases en terre. Les armes consistent en casse-tête, en arcs et en flèches de différentes dimensions. La céramique est relativement très avancée, et souvent les poteries sont décorées; parfois même les vases affectent dans leur ensemble la forme d'un personnage.

Les Galibis ne sont pas artistes; ils ne connaissent ni le dessin ni la sculpture. Ils possèdent toutefois deux instruments de musique, l'un qui rappelle le tambour, et l'autre qui est une sorte de flûte en os, percée de deux trous.

Le docteur Maurel, à qui j'emprunte ces renseignements, nous dit que les Galibis ne semblent avoir ni croyances religieuses ni culte d'aucune sorte. Ils enterrent leurs morts dans leurs maisons, au-dessous et dans le sens du hamac qui servait au défunt pendant la vie.

G. Famille Patagonienne.

L'extrémité méridionale de l'Amérique est habitée par une population qui n'est pas plus restée à l'abri des croisements qu'aucune de celles que nous avons décrites dans ce livre. En effet, on a rencontré en Patagonie des individus à tête courte à côté d'autres qui possèdent un crâne très allongé. Nous devons ajouter toutefois que la grande majorité des Patagons sont dolichocéphales, comme la généralité des habitants de la Terre de Feu. Les individus à tête courte doivent être regardés comme des Puelches de la pampa qui sont venus s'établir à côté des vrais Patagons et des Fuégiens et se croiser parfois avec eux.

En somme les Patagons ou Tehuelches et les Fuégiens sont les indigènes de l'extrémité méridionale de l'Amérique. Ils appartiennent les uns et les autres à la même famille, tout en se différenciant par quelques caractères. Nous décrirons spécialement les habitants de la Terre de Feu, si bien connus depuis les recherches des docteurs Hyades et Hahn.

Caractères physiques. — Les Fuégiens sont des hommes d'une taille un peu inférieure à la moyenne, d'un teint brun rougeâtre assez clair, avec des cheveux noirs, droits et abondants. Leur tête est en même temps allongée d'avant en arrière et très développée dans le sens vertical. Ils ont la face large (fig. 527), les sourcils forts, les yeux bruns, peu ouverts, et légèrement obliques, les pommettes saillantes; le nez un peu déprimé en haut et large en bas, les lèvres un peu épaisses, les dents belles, bien rangées, mais s'usant rapidement chez les adultes. J'ajouterai que chez tous les oreilles sont petites, étroites et bien ourlées.

Les Patagons, qui offrent à peu près tous les traits des Fuégiens, s'en distinguent surtout par leur taille plus élevée. Tout le monde sait qu'on leur attribuait une stature gigantes-

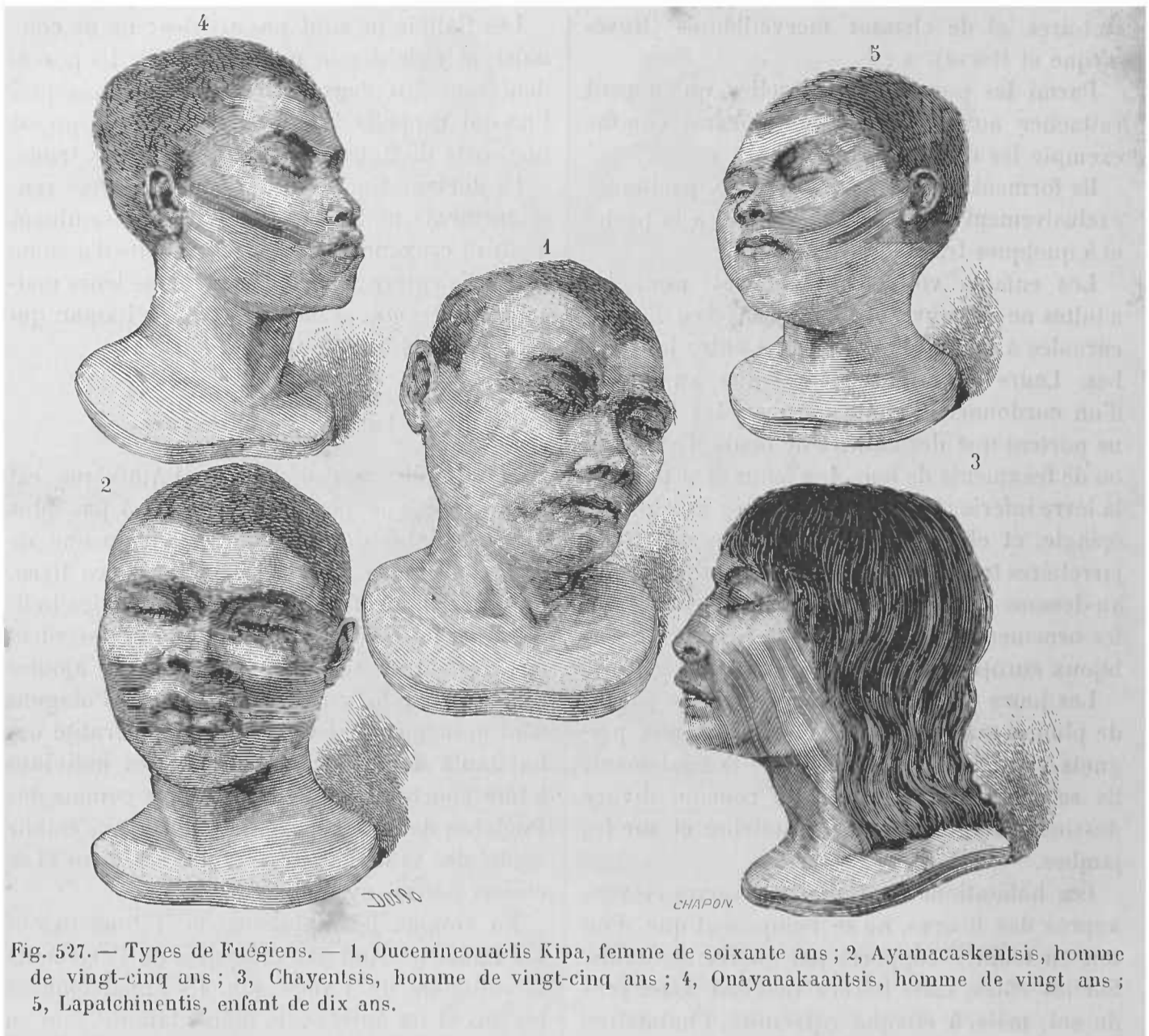


Fig. 527. — Types de Fuégiens. — 1, Oucenineouaélis Kipa, femme de soixante ans ; 2, Ayamacaskentsis, homme de vingt-cinq ans ; 3, Chayentsis, homme de vingt-cinq ans ; 4, Onayanakaantsis, homme de vingt ans ; 5, Lapatchinentis, enfant de dix ans.

que. Quelques hommes atteignent, à la vérité, 1^m,92, mais les individus de cette taille sont fort rares. En moyenne, ils mesurent 1^m,73, ce qui est déjà un chiffre fort élevé.

Vêtements et parures. — « Le vêtement, dit le D^r Hyades, auquel ne se rattache qu'une idée de protection, consiste en une peau de phoque ou de loutre placée sur les épaules et attachée autour du cou, la fourrure dirigée du côté de la peau. Les femmes seules portent, en outre, un vêtement de pudeur : c'est un petit lambeau triangulaire en peau de guanaque, dont le poil est toujours tourné en dedans, probablement parce que son contact avec l'épiderme est plus doux que celui du cuir. Ce petit vêtement de pudeur est porté même par les petites filles, et l'on peut dire que les femmes ne le quittent jamais. »

Lorsque la température n'est pas trop rigoureuse, le Fuégien marche volontiers complètement nu, sans même recourir au pagne que

nous avons vu employé par la plupart des sauvages.

Il est curieux de constater que cette population primitive n'a que peu de goût pour les parures brillantes. Les individus qui sont venus au Jardin d'acclimatation regardaient à peine les verroteries et les bijoux de clinquant qu'on leur offrait. « La parure est bornée à une peinture blanche ou rouge qu'on applique sur le visage et sur les cheveux. Le tatouage n'est pas usité. En fait de bijoux, on ne connaît que des coquilles ou des os d'oiseaux, enfilés et formant des colliers, et des lanières de peau de phoque, et, de préférence, de peau de guanaque servant de bracelets pour les poignets et pour les chevilles. Ce sont les femmes qui portent le plus ces ornements.

« Il n'y a pas de déformations ni de mutilations ethniques. »

Habitations. — Industrie. — Les huttes fuégiennes (fig. 528) sont de simples abris tem-

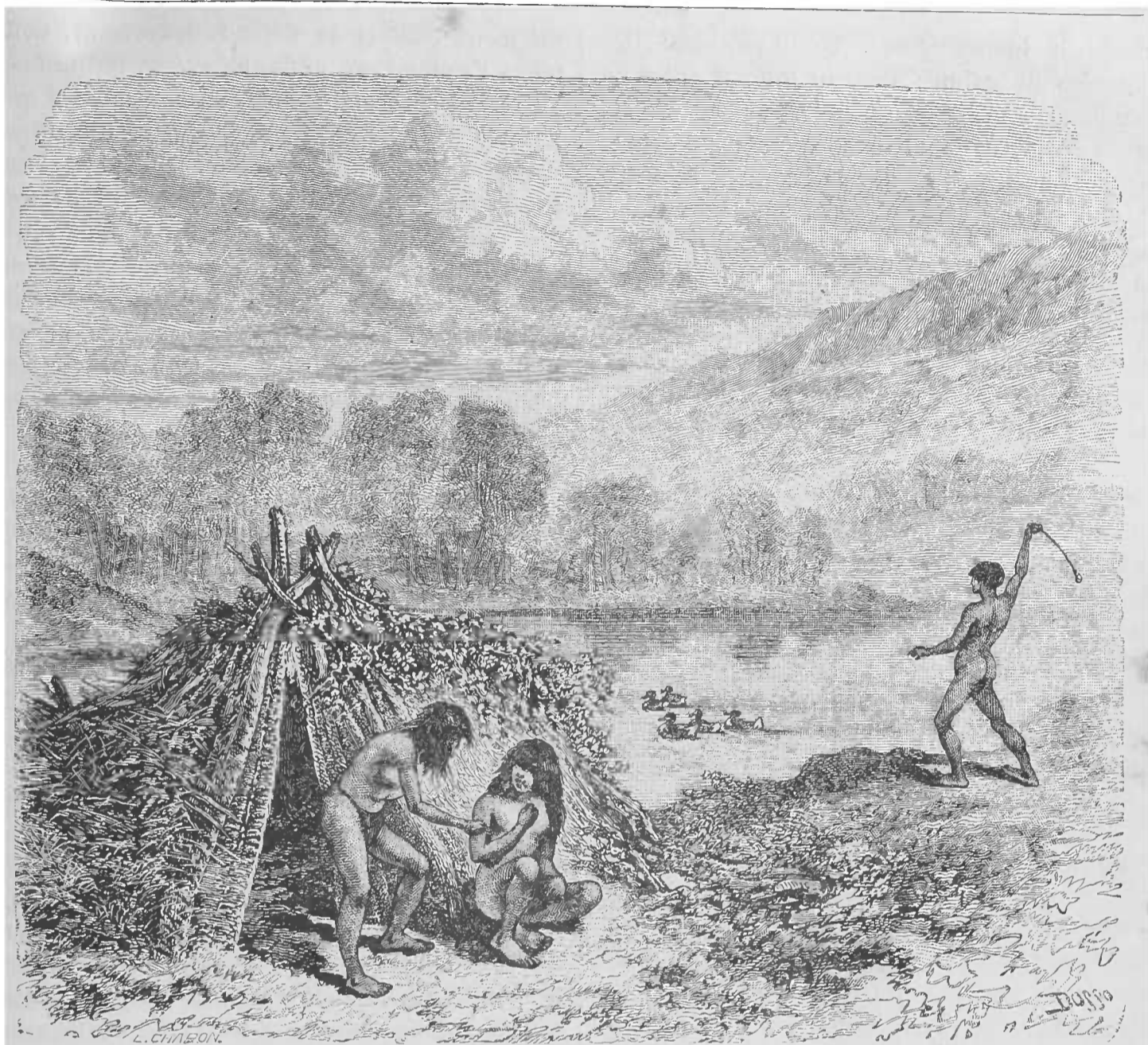


Fig. 528. — Hutte et indigènes de la Terre de Feu. — Au second plan, un homme manie la fronde.

poraires que les hommes construisent près des plages au moyen de troncs d'arbres et de branchages. Les indigènes s'entassent pêle-mêle à l'intérieur de ces cabanes, autour du feu qu'on allume au centre. Plusieurs familles, momentanément réunies, se logent sous le même abri, et il n'est pas rare de rencontrer une cinquantaine de personnes dans une hutte qui ne mesure que 4 à 5 mètres de diamètre.

L'industrie des Fuégiens est des plus rudimentaires. Ils ne connaissent ni la métallurgie, ni la céramique, ni l'agriculture. Le seul outil qu'ils possèdent consiste en une grande coquille de moule affilée sur les bords et emmanchée sur une pierre à l'aide d'une lanière de peau de phoque. Ils fabriquent leurs embarcations en cousant l'une à l'autre des plaques d'écorce avec des lanières de hêtre. Il y a toujours du feu au fond de la pirogue.

Les armes ne comprennent que des harpons

en os (fig. 529), des frondes et, rarement, des flèches. Celles-ci ne sont jamais empoisonnées; on se contente de les armer de pointes en pierre taillée.

Genre de vie. — Alimentation. — Les indigènes de la Terre de Feu ne se livrent guère qu'à la chasse et à la pêche en canot, près du littoral. Avec leur harpon fixé sur un manche de 4 à 5 mètres de longueur, ou mobile sur ce manche, ils capturent les animaux marins. Les femmes se livrent à la pêche avec une ligne terminée par un simple appât, sans hameçon. La fronde sert presque seule aux Fuégiens du Sud à s'emparer des oiseaux; mais ceux du Nord emploient volontiers l'arc et les flèches et donnent, avec ces armes, la chasse au guanaque. La loutre est abondante dans ces parages, et les sauvages lui donnent la chasse aidés par des chiens (fig. 530). « Le naturel de la Terre de Feu, dit le Dr Hahn,

chasse la Loutre (*Lutra felina*) par de belles journées de calme; au petit jour, il entre en campagne et suit les côtes à grands rochers, là où se trouve seulement son gibier favori. Apercevant la loutre qui vient respirer à la surface de l'eau, il va droit à elle pour la harponner lors de sa deuxième apparition; manquée, la loutre cherche à gagner la terre, à ce moment le chasseur jette ses chiens à la mer, —

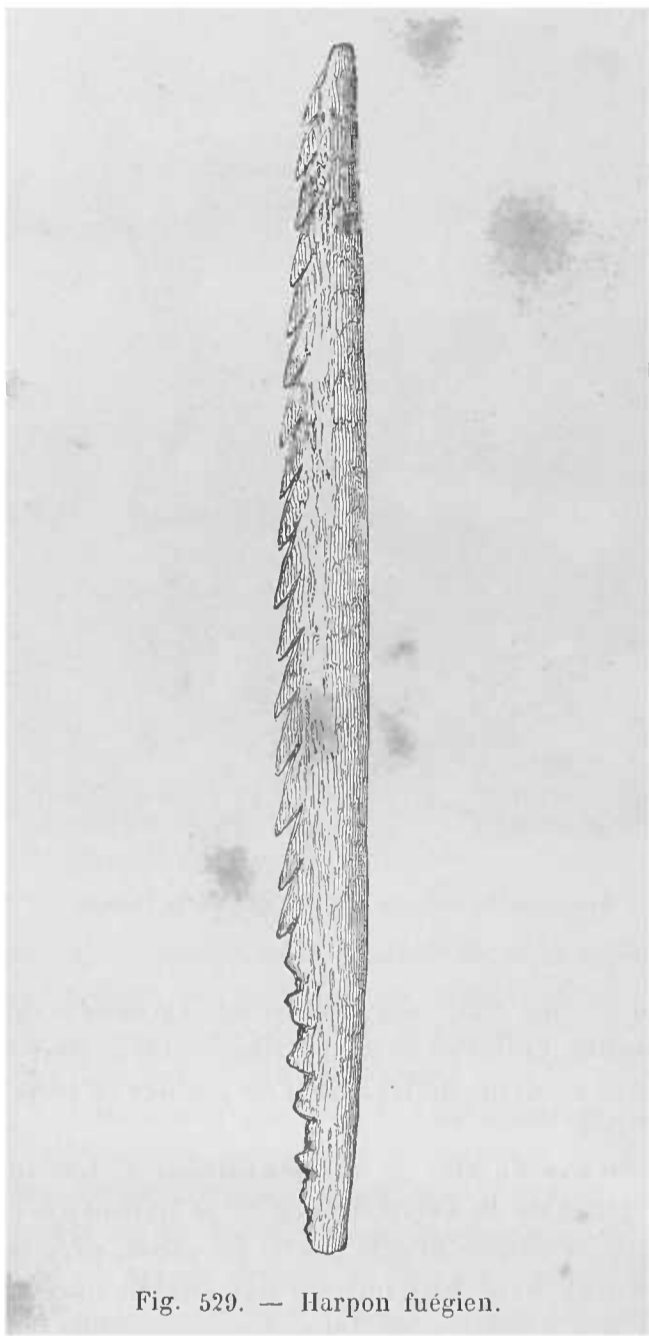


Fig. 529. — Harpon fuégien.

il est généralement accompagné de deux chiens — pour lui fermer la retraite, et rejoint la rive. Connaissant d'avance l'emplacement des retraites, il va se poster à l'ouverture ou près des ouvertures des terriers. Les chiens l'ont rejoint; l'un d'eux, si la configuration du sol le permet, pénètre de lui-même dans le terrier, sinon le Fuégien l'y introduit de force. Une lutte s'engage, le chien cherche à étrangler la loutre, ce qui réussit quelquefois; mais géné-

ralement celle-ci se défend bravement, tient tête à l'ennemi, en sifflant (*makou*, terme fuégien), mord cruellement son adversaire qui laisse souvent sur le carreau la moitié de sa figure ou son nez tout entier; le plus souvent le chien triomphe, déloge la loutre, et le Fuégien aux aguets la harponne au débûcher; souvent notre chasseur casse son harpon; avec la dextérité du sauvage, sans craindre morsures ni déchirures, il bondit sur sa proie, la saisit, l'étrangle, ou s'il craint qu'elle ne lui échappe à la course, la prend par une patte et lui brise le crâne sur un rocher.

« Encore manquée, la loutre retourne à l'eau; le Fuégien sante dans sa pirogue et se met en poursuite; celle-ci ayant un long trajet à faire pour trouver un nouvel abri, se montre fréquemment à la surface pour respirer, et c'est dans une de ces apparitions que le Fuégien, debout à l'avant de sa nacelle, réussit malgré tout à lui faire atteindre le rivage; le chien est là qui la guette pour l'étrangler au passage. »

Avec ces mœurs, il est facile de comprendre que l'habitant de la Terre de Feu ait une alimentation presque exclusivement animale. Sa nourriture habituelle se compose de poisson, d'oursins, et de coquillages; il y joint souvent de la chair de baleine, de phoque, de loutre et d'oiseaux de mer; un plat de graisse de baleine est le plus grand régal des indigènes.

Quoique le pays fournisse un certain nombre de produits végétaux, les seules plantes qu'on mange comprennent des champignons de plusieurs espèces, une sorte de pissenlit et les racines d'une plante qui ressemble au panais. Les mets de toute nature sont mangés cuits, grillés sur un brasier. On se procure du feu en frappant deux pyrites l'une contre l'autre.

Les Fuégiens ignorent encore l'usage des boissons enivrantes. Pour se désaltérer, ils s'arment d'un chalumeau et aspirent l'eau d'une mare ou d'un ruisseau (fig. 531).

Organisation sociale. — Famille. — Les Fuégiens sont divisés en un certain nombre de tribus, qui souvent vivent en bonne intelligence et s'allient entre elles. Étant donné leur genre de vie, ils ne forment jamais de grandes agglomérations; la plupart du temps chaque famille vit isolée, et lorsque, dans leurs pérégrinations, plusieurs viennent à se rencontrer, elles se logent, comme nous l'avons vu, sous le même abri.

Ces sauvages n'ont pas de chefs, car ils ne

peuvent supporter d'être commandés. Chacun vit à sa guise, n'obéissant qu'à ses caprices. On ne signale à cette règle qu'une seule exception : lorsqu'un jeune homme n'a qu'un petit nombre de parents et n'est pas marié, il se met au service d'un autre homme, dont la famille le nourrit.

En général, les jeunes filles se marient aussitôt qu'elles sont arrivées à l'âge nubile, car les parents considèrent comme un déshonneur de les garder plus longtemps. Habituellement les fillettes épousent des vieux, de sorte que les jeunes gens doivent se contenter des veuves. Beaucoup d'hommes restent célibataires, tandis que d'autres prennent plusieurs femmes. Il n'est pas rare de voir le même individu épouser à la fois la mère et la fille. « Le mariage est fondé généralement sur une affection réciproque et s'accomplit sans aucune cérémonie ; il y a quelquefois mariage par capture... L'adultère de la femme est puni par des coups qui n'entraînent pas la mort. En cas d'abandon du mari par sa femme, les enfants restent à l'époux (Hyades). »

Lorsqu'un enfant vient au monde, le père et la mère se reposent pendant une semaine ou deux. L'un et l'autre s'abstiennent de certains aliments qui, dans leur croyance, pourraient nuire au nouveau-né. Celui-ci, quelques jours après sa naissance, est plongé dans l'eau de mer froide, ce bain ayant la réputation de favoriser la croissance.

Il est très rare qu'un enfant soit sacrifié lorsqu'il vient au monde ; néanmoins les estropiés sont mis à mort ; l'enfant d'une femme abandonnée par son mari subit le même sort et souvent, lorsqu'une famille ne compte que des filles, la dernière venue est sacrifiée.

Les Fuégiens sont cependant très attachés à leur progéniture et même ils témoignent une véritable tendresse aux enfants des autres. Ainsi, lorsqu'un jeune bambin vient à perdre sa mère, il trouve vite une nourrice qui l'allaitera pendant plusieurs années, comme s'il était son propre rejeton.

Par tous les temps, qu'il pleuve ou qu'il neige, que la température soit chaude ou froide, les indigènes portent avec eux leurs enfants au dehors. Quelquefois, ils les confient à un ami qui les emmène pendant quelques semaines. Lorsqu'ils ont atteint un certain âge, les garçons et les petites filles sont réunis dans une hutte où les parents leur portent des provisions.

Pendant leur première enfance, ils ne reçoivent pas de nom ; ce n'est que lorsqu'ils peuvent s'exprimer clairement qu'on leur donne un nom rappelant, en général, quelque particularité physique. Des individus s'appellent front rouge (*ooshcushloosh*) ou front découvert (*ooshcushmalim*) ; d'autres s'appellent nez étroit, genoux faibles, figure longue, etc.

De bonne heure, les filles apprennent à faire des paniers, à tresser des lignes de pêche ou des ornements en tendons qu'on porte autour du cou, à pagayer etc. Les garçons sont instruits à fabriquer et à lancer le harpon, à se servir de la fronde.

« Quand les garçons et les jeunes filles deviennent pubères, on leur impose une sorte d'initiation qui se passe d'habitude au printemps et a pour but de les rendre doux et bons. L'initiation à laquelle on soumet la jeune fille est simple et dure peu : elle est faite par les parents dans la hutte commune. Elle doit s'abstenir de certains aliments, se conduire avec beaucoup de douceur et écouter très attentivement les injonctions de ses parents. Ensuite elle est donnée en mariage. On appelle l'initiation des filles *toori*, et celle des garçons *ooshwanla*.

« Le garçon de treize ans environ est considéré comme propre à l'initiation. Le père l'emène loin de la mère et des sœurs, dans une hutte isolée et qui, réservée aux pratiques superstitieuses, est hors de la vue des huttes habitées, et se nomme *ceena* (prononcez *kina*). Là les garçons sont obligés à travailler durement, à ramasser du bois de chauffage ; on les rationne pour le régime, et quand ils ont affaire au dehors, on envoie quelqu'un les surveiller. On les traite très sévèrement, et cela dans le but de les rendre obéissants et dociles. On les initie aux superstitions de leurs aïeux, et ils sont formellement tenus de ne les révéler jamais à aucune femme. On leur découvre là les fourberies que l'on fait croire aux enfants et aux femmes sous le nom de *taunoowa*, *achinoogoo* et *sicisaulia*. Ils doivent se teindre avec leur propre sang. Le père leur enseigne de ne pas voler, de ne pas être prompts à la colère, de ne pas être trop enclins à la jalousie, de ne pas se marier à de jeunes femmes qui les abandonneraient, ne prendraient pas soin de leurs pirogues, ne leur apporteraient pas beaucoup de poisson, etc., mais d'épouser des femmes un peu vieilles, qui sont rangées dans leur conduite et habituées à tous leurs devoirs.

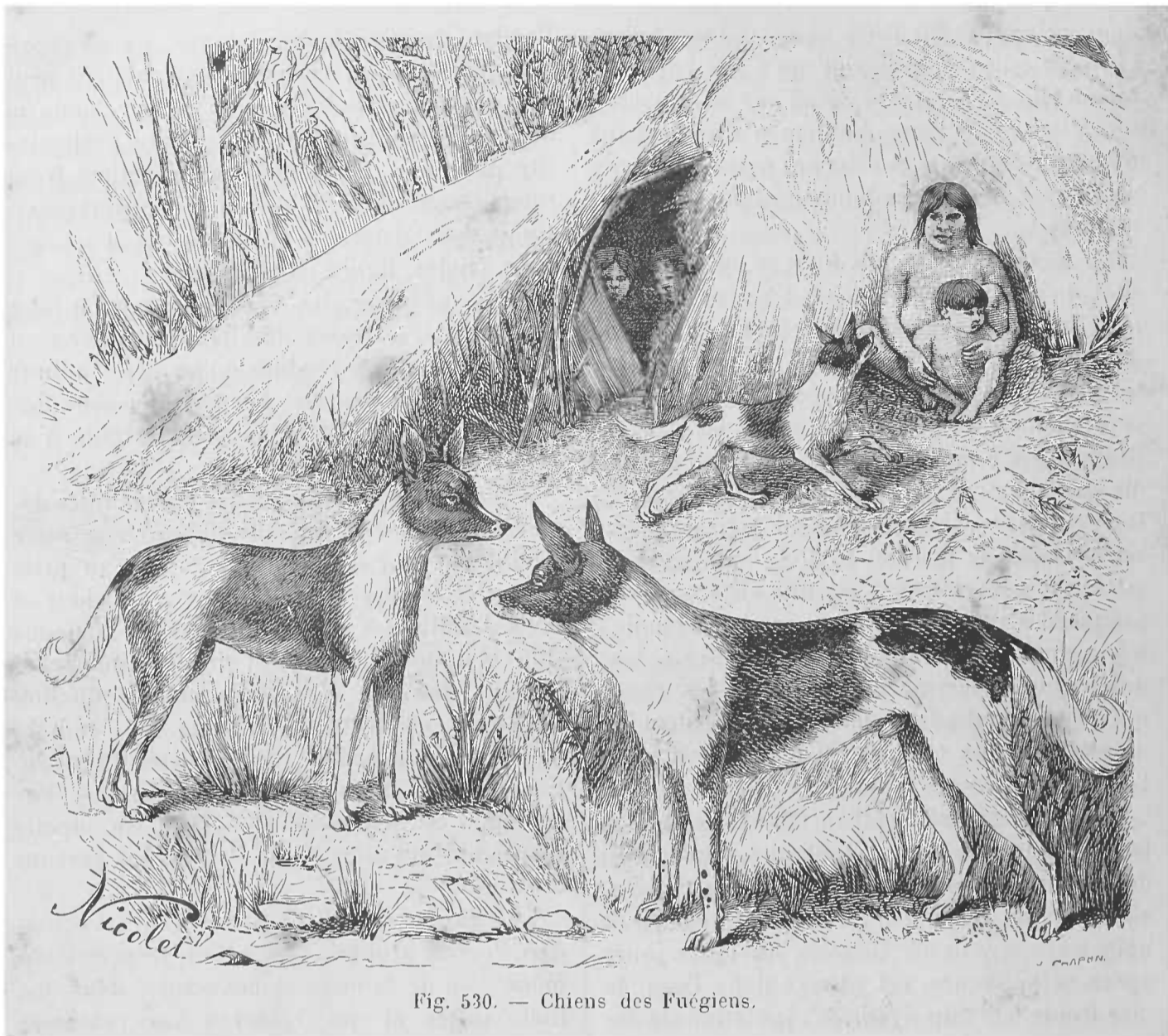


Fig. 530. — Chiens des Fuégiens.

« Les garçons deviennent souvent très maigres après cette initiation, qui se répète plusieurs années, après lesquelles ils ont le droit de se marier et sont considérés comme des hommes.

« Pendant le temps du séjour du père et du fils à la *ceena*, variable de plusieurs jours à deux semaines environ, ni l'un ni l'autre ne voient une seule femme. Tous les jours les femmes leur envoient leur nourriture, tantôt par un homme, tantôt par un autre.

« Les cérémonies que l'on accomplit là ont pour but d'en imposer aux femmes, et pour cela les hommes fabriquent avec de l'écorce de grands masques coniques qui leur recouvrent complètement la tête. Ils peignent aussi leur corps d'une façon particulière, et quand ils sont ainsi préparés, ils s'élancent hors de la *ceena*, dansent et sautent en développant toute l'agilité possible, en présence des femmes, qui les regardent comme s'ils étaient des êtres d'un autre monde. Quelquefois, cependant, pendant leurs culbutes, le masque tombe, et les femmes

alors, par moquerie, de rire effroyablement (Bridges). »

Divertissements. — Les divertissements favoris des Fuégiens sont la lutte, la danse et le jeu de balle. La lutte débute toujours de la même façon : un homme prend une peau roulée, l'attache solidement et la jette hors de la hutte pour que les enfants s'amuse. Bientôt des garçons plus âgés, puis des hommes, viennent se mêler aux enfants. Au bout de quelque temps, on laisse la peau de côté, et chaque homme cherche un partenaire. Peu à peu les couples de lutteurs se divisent en deux camps, et un véritable combat s'engage. Il n'est pas rare de voir des individus tomber morts, les reins brisés.

Les danses sont de diverses sortes. Parfois un exécutant danse seul ; d'autres fois, on danse par couples, ou bien en cercle, tous se tenant par la main, ou bien encore en longue file.

Les balles dont les indigènes de la Terre de



Fig. 531. — 1, Achlinata préparant son harpon ; 2, Chongongnonsis buvant dans un ruisseau avec un chalu-meau en os ; 3, 4, 5, Fuégiens. — D'après des photographies.

Feu se servent dans leurs jeux sont faites avec la membrane interdigitale d'un oiseau de mer et bourrées de duvet. Les joueurs forment un cercle et se renvoient la balle qui touche rarement le sol.

Les instruments de musique sont inconnus des Fuégiens ; mais ils ont quelques airs, habituellement tristes, qu'on chante parfois comme amusement. Le plus souvent toutefois, les chants ont un tout autre caractère ; les uns ne sont entonnés que par les médecins ; d'autres, en l'honneur des morts ; d'autres, enfin, sont de vrais chants de guerre, qu'on n'entend que lorsqu'il s'agit de venger le sang répandu.

Funérailles. — Religion. — Lorsqu'un Fuégien est à l'article de la mort, ses parents se tiennent près de lui, pour éclater en lamentations dès qu'il aura rendu le dernier soupir. Les cadavres, enveloppés de peaux, sont enterrés ou brûlés. Tout ce qui a appartenu au

défunt est jeté à la mer ou au feu. Des présents sont distribués à ceux qui ont assisté à l'enterrement ou à l'incinération. Jamais on ne prononce le nom d'un mort, pour ne pas compromettre l'existence de ceux qui ont survécu.

« Nous n'avons jamais vu de manifestation d'un culte quelconque, dit le docteur Hyades ; nous n'avons pas constaté nettement la croyance en une vie future. Peut-être est-il utile de faire remarquer que ces signes négatifs ne constituent pas une preuve positive de l'absence de tout sentiment religieux.

« Quoi qu'il en soit, les superstitions sont très rares et paraissent bornées à la crainte d'êtres invisibles, que l'on entend quelquefois la nuit, et qui se tiennent à l'affût des passants ou des Fuégiens endormis dans leur hutte. »

II. Famille Antislennne.

Distribution géographique. — La famille Antisienne comprend les Yuracarès, les Mocéténès, les Tacanas, les Maropas, les Apolistas, etc. « Toutes ces populations sont réparties sur les régions chaudes et humides du versant oriental des Andes boliviennes et péruviennes, depuis ses derniers contreforts, près de Santa-Cruz de la Sierra au 17° degré de latitude sud, en remontant vers le nord, jusqu'au delà du 13° degré, dans une largeur qui n'a pas plus de 20 à 30 lieues marines (A. d'Orbigny). »

Caractères physiques. — Les populations de la famille Antisienne sont d'une taille supérieure à celle de leurs voisins, les Aymaras et les Quichuas ; elles atteignent en moyenne 1^m,645. Leurs formes sont belles ; leur corps, robuste et élancé, rappelle celui des Européens. La coloration de la peau des Antisiens est beaucoup plus claire que celle des autres Péruviens ; les Maropas et les Apolistas ont pourtant un teint légèrement basané, tandis que les Yuracarès (hommes blancs), les Mocéténès et les Tacanas sont clairs. Chez ces dernières nations, on rencontre souvent des individus qui présentent, sur la face et sur tout le corps, des taches plus pâles.

Le crâne, dans cette famille, comme d'ailleurs chez la plupart des races américaines qui ne se déforment point, est modérément allongé. Les cheveux sont toujours noirs et droits. Les Yuracarès diffèrent par les traits des autres populations de la même famille : leur face est ovale, leur nez droit et souvent aquilin, tandis que les autres nations ont la face arrondie, le nez court, épaté, jamais aquilin. A part ces différences, les autres caractères faciaux sont les mêmes : les yeux sont noirs, horizontaux et toujours petits, la bouche médiocre, les lèvres minces, les oreilles petites. L'expression de la physionomie est gaie, vive, et presque toujours douce.

Mœurs. — Coutumes. — Les Yuracarès sont hautains, hardis, et se considèrent comme les premiers des hommes. Leur esprit est gai, fin et pénétrant. Endurcis aux souffrances physiques, ils sont devenus insensibles au moral ; ils abandonnent les vieillards et tuent souvent les enfants pour n'avoir pas le souci de leur éducation.

Ils habitent, au plus épais des bois, de vastes cabanes construites avec des troncs d'arbres et des feuilles de palmiers.

« Leur costume consiste en tuniques sans manches, faites d'écorces de mûrier et de *ficus*, sur lesquelles sont imprimés des dessins réguliers rouges et violets, ne manquant pas de goût. Les hommes coupent leurs cheveux carrément sur le front, le reste tombe en queue par derrière. Ils s'arrachent les sourcils et se peignent la figure de rouge et de noir, surtout le nez et le front ; les jours de danses, ils se parent de coiffures en plumes, ou, lors de leurs visites, se couvrent la tête du duvet blanc de la grande harpie, qu'ils élèvent à cet effet. De plus, ils suspendent à une bandoulière leurs sifflets et quelques autres ornements ; leur couteau est attaché aux cheveux par derrière. Les femmes ont la tunique sans peintures, mais, lors des danses, elles s'ornent les épaules de houppes de plumes de couleurs (d'Orbigny). »

Les femmes sont esclaves de leurs maris et de leurs enfants ; elles sont surchargées de travaux, cultivent la terre, fabriquent la poterie et les boissons fermentées, portent tous les fardeaux, bagages, vivres, enfants, etc. Les hommes sont habiles chasseurs, et toute leur industrie se borne à la fabrication de leurs arcs et de leurs flèches, et à la décoration de leurs tuniques ; ils impriment les dessins sur ces sortes de chemises au moyen de planchettes en bois sculpté.

La chasse et la pêche leur fournissent leurs principaux aliments ; ils y joignent quelques plantes qu'ils cultivent. Presque toutes leurs cérémonies sont l'occasion d'orgies de boissons fermentées et de danses. Les Yuracarès sont fort superstitieux ; ils ont une foule de dieux et semblent, à ce point de vue, différer totalement de leurs voisins.

Les *Mocéténès*, au nombre de 2400 environ, sont en partie sauvages, en partie convertis au christianisme et formés en Missions. Ils sont plus sociables, plus doux et plus confiants que les Yuracarès. Grâce à leur contact avec les chrétiens et les Incas, ils se sont un peu civilisés.

« Les hommes cultivent la terre, chassent, pêchent, fabriquent leurs armes et leurs ornements de plumes ; les femmes filent le coton et le tissent, habiles à teindre leurs tissus de couleurs brillantes qu'elles tirent du suc des plantes de leurs forêts. Ils ne font point de pirogues : leur seul mode de navigation est l'emploi de légers troncs d'arbres qu'ils unissent au moyen de lianes ; leurs armes sont l'arc et la flèche.

« Leur costume consiste en tuniques sans man-

ches, d'une belle couleur violette, bordées de rouge, faites d'un tissu assez fin en coton ; ces tuniques leur descendent jusqu'aux genoux. Ils ont les cheveux coupés carrément en avant et réunis par derrière en une queue, à laquelle ils suspendent leur couteau ; ils ne s'arrachent pas les sourcils ; leur figure est peinte, ou, pour mieux dire, marquée de trois raies bleues, l'une en arc, et qui passe des joues à la lèvre supérieure ; la seconde, au-dessous de la lèvre inférieure, et une troisième sur le nez. Ils portent des boucles d'oreilles, et, pour danser, s'ornent la tête de plumes d'ailes de perroquets ; en voyage tous portent sur l'épaule gauche un bissac de toile (d'Orbigny) .»

Ils habitent dans les montagnes, sur les bords des ravins ; avec leurs flèches ils chassent le gibier et le poisson. Ils sont fort jaloux de leurs femmes, et ne les emmènent jamais lorsqu'ils vont échanger leurs plumes contre des couteaux ou des haches. Les hommes sont efféminés, mais, quoique peu belliqueux, ils ne souffrent pas qu'on les attaque.

Les *Tacanas*, comme les précédents, habitent, dans les montagnes, le long des ravins. Ils sont en partie convertis au christianisme et réunis en Missions, en partie sauvages. Moins efféminés que les *Mocéténès*, ils sont irritables et remplis d'arrogance. La pêche et la chasse sont leurs principales occupations. « Ils ne cultivent

qu'autant qu'il le faut pour se nourrir et se procurer quelques ornements. Chaque homme doit bâtir à lui seul la maison qu'il veut habiter plus tard avec sa famille ; en manquant à cet usage, il se couvre d'opprobre. »

Ils sont fort arriérés, et c'est à peine si les femmes savent tisser une grossière étoffe de coton, pendant que les hommes fabriquent des ornements en plumes. Ils vont entièrement nus, à l'exception d'une sorte de toque en plumes. Les femmes recherchent beaucoup les bijoux et les verroteries. Dans les missions, ils ont conservé les mêmes mœurs, mais ils portent une chemise de laine à manches courtes, qui leur descend jusqu'aux genoux. Les deux sexes vont toujours les pieds nus.

Les *Maropas* ont une expression douce et efféminée ; ils ressemblent par les mœurs et les coutumes aux *Mocéténès* ; au lieu de radeaux, ils se servent de pirogues.

Les *Apolistas*, au nombre d'environ 2 700, sont aujourd'hui chrétiens. Leur caractère est doux et docile ; ils aiment le plaisir, et les fêtes du christianisme sont pour eux l'occasion de danses et de réunions dans lesquelles ils s'enivrent avec des boissons alcooliques. Laborieux et soumis, ils apprennent vite ce qu'on leur montre dans les missions. Ils sont pêcheurs, chasseurs et agriculteurs et semblent avoir de grandes aptitudes pour la civilisation.

ERRATUM

Page 192, fig. 195, *au lieu de* : crâne de nègre du Congo, *lisez* : crâne de Namaquois.

FIN.

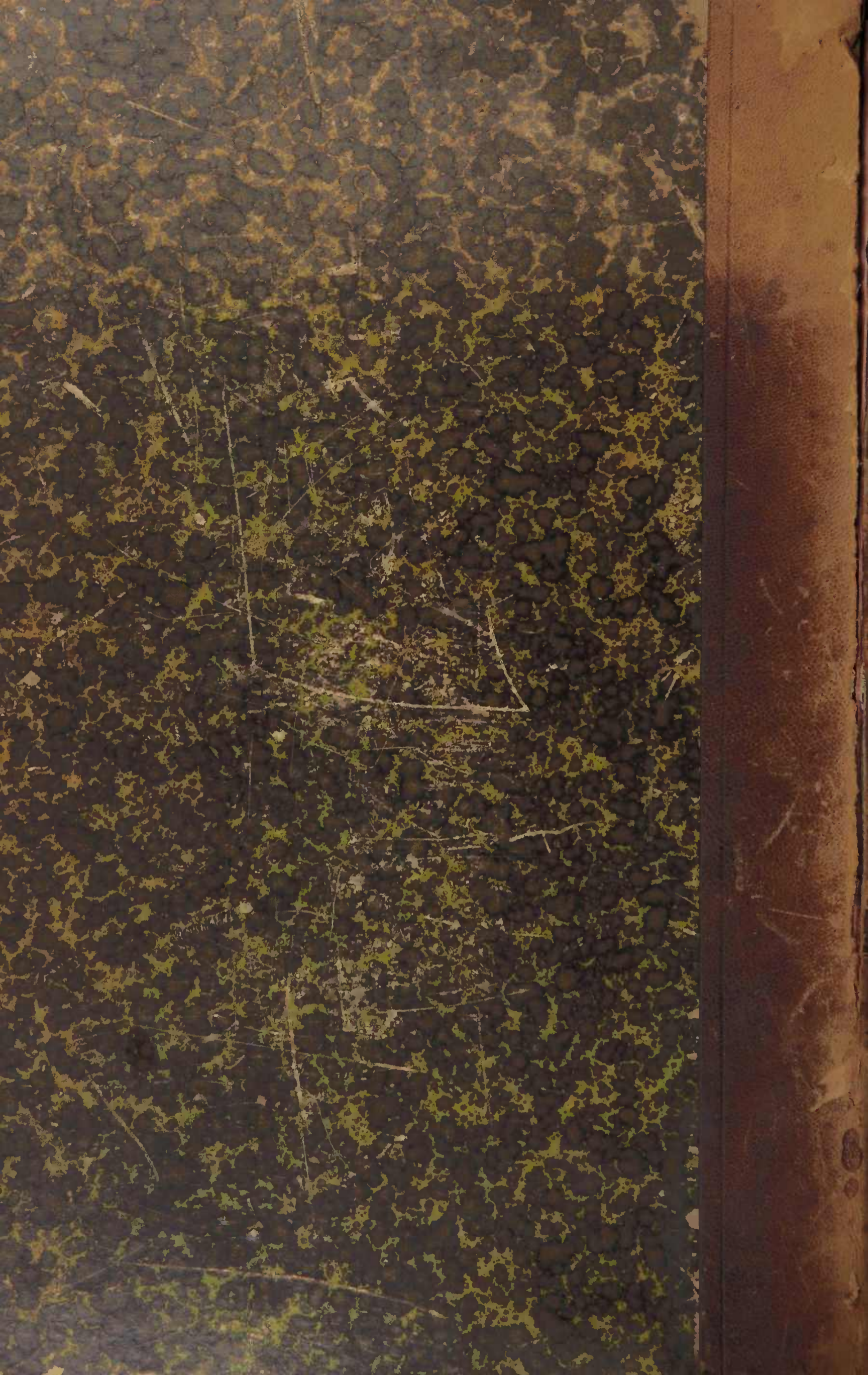
TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE par M. A. de Quatrefages.....	v	1° BRANCHE INDO-MÉLANÉSIENNE.....	127
I. — ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE		1. Rameau Négrito.....	127
I. — <i>Place de l'Homme dans la Nature</i>	1	A. Famille Négrito proprement dite.....	128
II. — <i>Caractères généraux de l'espèce humaine</i>	3	<i>a.</i> Groupe Aëta.....	128
III. — <i>Origine de l'espèce humaine</i>	7	<i>b.</i> Groupe Micropie.....	131
Transformisme.....	7	B. Famille Dravidiennne.....	138
Monogénisme et Polygénisme.....	14	<i>a.</i> Groupe central.....	138
IV. — <i>Ancienneté de l'Homme</i>	15	<i>b.</i> Groupe Himalayen.....	141
Homme préhistorique.....	16	<i>c.</i> Groupe Ceylandais.....	141
Homme fossile.....	22	<i>d.</i> Groupe Trans-Gangétique.....	142
<i>a.</i> Époque quaternaire.....	22	<i>e.</i> Groupe Persique.....	147
<i>b.</i> Époque tertiaire.....	26	C. Famille Négrito-Papoue.....	148
V. — <i>Le Berceau de l'Humanité, Migrations et</i>		Karons.....	149
<i>Acclimatation</i>	28	2. Rameau Tasmanien.....	150
1. Le Berceau de l'humanité.....	28	3. Rameau Papoua.....	158
2. Migrations.....	31	Famille Papoue.....	158
3. Acclimatation.....	33	<i>a.</i> Papouas de la Nouvelle-Guinée.....	159
VI. — <i>Formation des Races</i>	35	<i>b.</i> Néo-Calédoniens.....	164
1. Milieu.....	35	<i>c.</i> Néo-Hébridais.....	170
2. Variation spontanée.....	38	<i>d.</i> Salomoniens.....	175
3. Méliassage.....	39	<i>e.</i> Fijiens.....	179
II. — LES RACES FOSSILES ET		<i>f.</i> Sakalaves.....	180
LES RACES PRÉHISTORIQUES		2° BRANCHE AUSTRALIENNE.....	181
I. — <i>L'Homme tertiaire</i>	43	A. Australiens proprement dits.....	181
II. — <i>Les Races quaternaires</i>	48	B. Australiens Néanderthaloïdes.....	189
1. L'homme de Chelles et de St-Acheul...	48	3° BRANCHE AFRICAINE.....	190
2. L'homme du Moustier, la race de Cans-		1. Rameau Négrille.....	194
tadt.....	52	2. Rameau Nubien.....	200
3. L'homme de Solutré.....	58	Famille Nubienne.....	200
4. L'homme de la Madeleine, la race de		<i>a.</i> Groupe Kanori.....	201
Cro-Magnon.....	63	Bournouans.....	201
III. — <i>Les Races de l'époque de la pierre polie</i> ..	78	Haoussas.....	203
1. Changements dans le milieu; les nou-		<i>b.</i> Groupe Nouba.....	205
velles races humaines.....	78	Berthas, Golos, Segrès, Krédis.....	205
2. Industrie.....	81	Bongos.....	206
3. Mœurs et coutumes.....	90	Mittous.....	208
4. Sépultures.....	95	Niams-Niams.....	209
5. Religiosité.....	102	Mombouttous.....	211
IV. — <i>Les Races de l'âge du bronze et de l'âge</i>		3. Rameau négritique.....	214
<i>du fer</i>	105	A. Famille Gabonaise.....	214
1. L'âge du bronze.....	105	Groupe Pongoué.....	215
2. L'âge du fer.....	115	M'Pongoué proprement dits.....	215
III. — LES RACES ACTUELLES		Bakalais.....	218
CLASSIFICATION DES RACES HUMAINES.....	118	Gallois.....	220
I. — TRONC NÈGRE OU ÉTHIOPIQUE.....	125	Fans ou Pahouins.....	222
RACES HUMAINES.		B. Famille Congéenne.....	226
		Nègres de l'Ogôoué.....	226
		Nègres du Congo proprement dits..	231
		C. Famille Guinéenne.....	235
		<i>a.</i> Groupe Malinké.....	235
		Mandingues, Bambaras, Souinkés;	

Soussayés.....	235	1. <i>Rameau Mongol</i>	351
Bobo.....	243	A. Famille Mongole.....	351
<i>b.</i> Groupe Timaney.....	245	<i>a.</i> Groupe Mongol proprement dit... ..	352
Landoumans.....	246	Kalkhas.....	352
Nalous.....	248	<i>b.</i> Groupe Kalmouk.....	356
<i>c.</i> Groupe Foy.....	249	Kalmouks.....	356
Dahoméens ou Dahomans.....	249	<i>c.</i> Groupe Bouriate.....	366
Gèges et Nagos.....	251	Bouriates.....	366
Nègres du Bénin.....	255	B. Famille Toungouse.....	370
<i>d.</i> Groupe Yébou.....	255	<i>a.</i> Groupe Toungouse.....	370
<i>e.</i> Groupe Balante.....	258	Toungouses.....	370
Krous.....	260	<i>b.</i> Groupe Mandchou.....	372
<i>f.</i> Groupe Ouolof.....	261	Mandchous.....	372
Ouolofs proprement dits.....	262	<i>c.</i> Groupe Ghiliac.....	374
Sérères.....	263	Ghiliaks.....	374
<i>g.</i> Groupe Achanti.....	266	C. Famille Koraï.....	379
Négroïdes et Métis Guinéens.....	207	Coréens.....	379
<i>a.</i> Peuls ou Foulbé.....	270	D. Famille Samoyède.....	382
<i>b.</i> Métis Peuls, Toucouleurs.....	274	Groupe boréal.....	382
D. Famille Soudanienne.....	275	E. Famille Kamtchadale.....	386
<i>a.</i> Groupe Tchadien.....	275	<i>a.</i> Groupe Itulman.....	387
Sonrhaïs.....	275	Kamtchadals proprement dits.....	387
Nègres du Baghermi, de l'Ouadaï et		Alkans.....	390
du Darfour.....	277	<i>b.</i> Groupe Aléoute.....	390
<i>b.</i> Groupe Nilotique.....	282	2. <i>Rameau Turc</i>	391
Chillouks.....	282	A. Famille Yakoute.....	392
Diours et Bélendas.....	283	<i>a.</i> Groupe Yakoute.....	392
Nouërs.....	284	Yakoutes.....	392
Dinkas ou Mondjans.....	284	<i>b.</i> Groupe Turcoman.....	395
Funjés ou Foundjis.....	287	B. Famille Kirghize.....	399
<i>c.</i> Groupe Tibbou.....	292	<i>a.</i> Groupe Ouzbeg.....	399
Toubous.....	292	Ouzbegs.....	399
E. Famille Mozambique.....	295	Nogaïs.....	400
<i>a.</i> Groupe méridional.....	305	<i>b.</i> Groupe Kazak.....	402
Banyaïs.....	305	Kirghizes.....	402
<i>b.</i> Groupe de l'intérieur.....	307	Baschkirs.....	406
Vouanyamouézi.....	307	Osmanlis.....	407
<i>c.</i> Groupe de la deuxième zone.....	308	2° BRANCHE THIBÉTAINE.....	408
Vouazaramo.....	308	A. Famille Bothia.....	408
<i>d.</i> Groupe du littoral.....	311	Thibétains proprement dits... ..	408
Makouas.....	311	B. Famille Népaliennne.....	413
Souahilis.....	315	3° BRANCHE INDO-CHINOISE.....	415
<i>e.</i> Groupe insulaire ou Malgache.....	316	1. <i>Rameau Birman</i>	415
Sakalaves.....	316	A. Famille Birmane.....	415
4. <i>Rameau Cafre</i>	324	Birmans proprement dits.....	415
A. Famille Bantou.....	324	Karens.....	426
<i>a.</i> Groupe Matébélé (Cafres de l'Est). ..	324	2. <i>Rameau Thaï</i>	427
Va-Niungue et Mabsiti.....	329	A. Famille Siamoise.....	427
B. Famille Béchuana.....	331	<i>a.</i> Groupe Siamois.....	427
<i>a.</i> Groupe Makololo.....	331	Cambodgiens.....	427
Bassoutous et Bakonis.....	331	Siamois.....	432
<i>b.</i> Groupe Bakalahari.....	335	Laotiens.....	435
4° BRANCHE AUSTRO-AFRICAINE.....	339	B. Famille Annamite.....	438
<i>Rameau Saab</i>	339	Tonkinois, Annamites proprement dits,	
A. Famille Quaqua.....	340	Cochinchinois.....	438
Hottentots, Namaquas, Koranas.....	340	Groupes aberrants de l'Indo-Chine..	456
B. Famille Houzouana.....	343	Chams.....	456
Bosehimans.....	343	Stiengs.....	458
NÈGRES CRÉOLES.....	346	Minuongs.....	458
I. — TRONC JAUNE OU MONGOLIQUE.....	349	3. <i>Rameau Chinois</i>	459
1° BRANCHE SIBÉRIENNE.....	351	Famille Chinoise.....	460

Habitants de Formose.....	474	B. Famille Arabe.....	561
4° BRANCHE AMÉRICAINE.....	475	Arabes.....	561
<i>Rameau Inuit</i>	475	C. Famille Amara.....	572
A. Famille Tuski.....	475	Abyssins proprement dits.....	572
B. Famille Esquimale.....	478	Danakils.....	575
III. — TRONC BLANC OU CAUCASIQUE.....	487	Choans.....	576
Races blanches ou pouvant être regardées		Somalis.....	580
comme telles.....	488	Gallas.....	583
1° BRANCHE ALLOPHYLE.....	488	2. <i>Rameau Libyen</i>	585
1. <i>Rameau Canarien</i>	489	A. Famille Égyptienne.....	585
Guanches.....	489	Anciens Égyptiens.....	586
2. <i>Rameau Asiatico-Américain</i>	492	Égyptiens modernes.....	590
A. Famille Tchétko.....	492	B. Famille Érythréenne.....	595
<i>a.</i> Groupe Tchouktchi.....	492	Bicharis.....	595
<i>b.</i> Groupe Koriaque.....	495	Nubiens.....	596
B. Famille Golouche.....	498	C. Famille Amazygh.....	600
Koloches.....	498	<i>a.</i> Groupe Berber.....	600
C. Famille Aïno.....	499	Kabyles.....	601
<i>a.</i> Groupe Japonais.....	499	<i>b.</i> Groupe Imouchar.....	602
Aïnos.....	499	Touaregs.....	602
<i>b.</i> Groupe Américain.....	504	4° BRANCHE ARYANE.....	604
Ekogmuts.....	504	1. <i>Rameau Pamiro-Européen</i>	604
<i>c.</i> Groupe Malais.....	505	A. Famille Tadjik.....	604
Kubus.....	505	B. Famille Celtique.....	604
<i>d.</i> Groupe Hindou.....	506	<i>a.</i> Groupe Rhéнан.....	605
Todas.....	506	Allemands du Sud.....	605
3. <i>Rameau Sinique</i>	514	Suisses.....	606
Miao-Tsé.....	514	<i>b.</i> Groupe Gaulois.....	608
4. <i>Rameau Indonésien</i>	516	Auvergnats, Bretons, Savoyards...	608
5. <i>Rameau Caucasien</i>	516	Irlandais, Gallois.....	610
A. Famille Géorgienne ou Karthévélienne.	516	C. Famille Slave.....	611
Grousiens ou Géorgiens proprement dits.	517	<i>a.</i> Groupe Esclavon.....	613
Mingréliens.....	519	Serbes, Monténégrins.....	613
Khevsoures.....	520	Bulgares.....	615
Svanes.....	522	<i>b.</i> Groupe Russe.....	615
Gouriens et Lazes.....	523	Moscovites.....	615
B. Famille Tcherkesse ou Circassienne...	523	Polonais.....	620
Adighés ou Tcherkesses proprement dits.	523	Ruthènes ou Petits-Russes.....	621
Kabardiens.....	526	2. <i>Rameau Indo-Européen</i>	622
6. <i>Rameau Euskarien</i>	526	A. Famille Hindoue.....	622
Famille Basquaise.....	526	<i>a.</i> Groupe Mamogi.....	622
Basques espagnols et Basques français.	527	Siapochs.....	622
2° BRANCHE FINNIQUE.....	530	<i>b.</i> Groupe Brahmanique.....	623
<i>Rameau Finnois</i>	530	Hindous.....	623
A. Famille Sabmi.....	530	Cinghalais.....	628
Lapons.....	531	Tsiganes.....	629
B. Famille Esthoniennne.....	538	B. Famille Iranienne.....	630
Esthoniens.....	538	<i>a.</i> Groupe Persan.....	630
C. Famille Finnoise.....	538	Persans.....	630
<i>a.</i> Groupe Finlandais.....	538	<i>b.</i> Groupe Afghan.....	634
<i>b.</i> Groupe ostiaque.....	545	Afghans proprement dits.....	635
Ostiaks proprement dits.....	545	Kurdes.....	636
Votiaks.....	552	Arméniens.....	637
Tchérémisses.....	552	C. Famille Hellène.....	638
Mordvins.....	554	Grecs, Albanais.....	638
Vogouls.....	555	D. Famille Latine.....	639
3° BRANCHE SÉMITIQUE.....	556	Italiens...	639
1. <i>Rameau Sémite</i>	556	Espagnols, Portugais.....	644
A. Famille Chaldéenne.....	556	Français.....	646
Hébreux.....	556	Roumains.....	651
Syriens.....	559	E. Famille Germaine.....	651

<i>a.</i> Groupe Scandinave.....	651	2. Rameau Polynésien.....	700
Suédois, Norvégiens, Danois.....	651	A. Famille Indonésienne.....	700
Islandais.....	652	<i>a.</i> Groupe Dayak.....	700
<i>b.</i> Groupe Allemand.....	654	<i>b.</i> Groupe Batta.....	704
Allemands du Nord.....	654	Battaks, Redjangs.....	704
Néerlandais.....	655	B. Famille Polynésienne.....	710
Prussiens.....	657	<i>a.</i> Groupe occidental.....	712
<i>c.</i> Groupe Anglo-Saxon.....	658	Tongans.....	712
Anglais.....	658	Samoans.....	714
Écossais, Hébridais.....	661	Néo-Zélandais.....	716
IV. — RACES MIXTES OCÉANIENNES.....	663	<i>b.</i> Groupe oriental.....	719
1° RACES MIXTES, A ÉLÉMENTS ETHNOGÉNIQUES		Taïtiens, Havaïens.....	719
JUNTAPOSÉS.....	664	Marquésans.....	721
<i>a.</i> Groupe Japonais.....	664	Groupe Micronésien.....	722
Nipponiens ou Japonais proprement		V. — RACES MIXTES AMÉRICAINES.....	725
dits.....	664	1° AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.....	726
<i>b.</i> Groupe Loutehou.....	672	A. Famille Athabascane.....	726
2° RACES MIXTES, A ÉLÉMENTS ETHNOGÉNIQUES		B. Famille Orégonienne.....	729
FONDUS.....	673	C. Famille Californienne.....	730
1. Rameau <i>Malayou</i>	673	Yumas.....	732
A. Famille Malaise occidentale.....	673	D. Famille Puébléenne.....	734
<i>a.</i> Groupe Hova.....	673	E. Famille Mississippienne.....	736
Hovas proprement dits ou Mérinas.....	673	F. Famille Missourienne.....	737
Betsiléos ou Hovas du Sud.....	680	G. Famille Pensylvanienne.....	742
<i>b.</i> Groupe Bétanimène.....	682	H. Famille Canadienne.....	743
Bétanimènes.....	682	I. Famille Mexicaine.....	744
Antankars.....	682	2° AMÉRIQUE CENTRALE.....	747
Betsimsaraks.....	683	Famille Guatémaliennne.....	747
B. Famille Malaise orientale.....	684	3° AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.....	750
<i>a.</i> Groupe Malais.....	684	A. Famille Muizca.....	750
<i>b.</i> Groupe Proto-Malais.....	687	B. Famille Péruvienne.....	750
Tagals, Bicol, Bisayas.....	687	C. Famille Pampéenne.....	754
<i>c.</i> Groupe Indo-Malais.....	690	Araucans.....	757
Javanais, Madurais, Sumatrais.....	690	Charruas.....	758
Balinais.....	694	D. Famille Chiquitéenne.....	758
<i>d.</i> Groupe Boughi.....	696	E. Famille Botocudo.....	760
<i>e.</i> Groupe Igorote.....	697	F. Famille Guarani.....	762
Igorotes, Lampoungs.....	697	Guaranis.....	764
<i>f.</i> Groupe Dayer.....	698	Jivaros.....	771
<i>g.</i> Groupe Nicobarien.....	699	Caraïbes.....	773
		G. Famille Patagonienne.....	775
		H. Famille Antisienne.....	782



ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).